







PANTHÉON LITTÉRAIRE.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.





PANTHÉON LITTÉRAIRE.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

HISTOIRE.

12

CHOIX

DE

CHRONIQUES ET MÉMOIRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

XVIe SIÈCLE.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET Ce, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, 8.

CHOIX

DE

CHRONIQUES ET MÉMOIRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE

AVEC NOTICES BIOGRAPHIQUES

PAR J. A. C. BUCHON.

COMMENTAIRES DU MARÉCHAL BLAISE DE MONTLUC.
MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VIEILLEVILLE.

PARIS

A. DESREZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE SAINT-GEORGES, 11.

M DCCC XXXVI.



AU GÉNÉRAL FABVIER.

HOMMAGE RENDU

A SA BRAVOURE AVENTUREUSE

A SON PATRIOTISME ÉPROUVÉ

A SON CARACTÈRE FERME ET GÉNÉREUX

A SON DÉVOUEMENT A TOUTES LES NOBLES CAUSES.

PAR SON AMI

J. A. C. BUCHON.



NOTICE SUR BLAISE DE MONTLUC,

NÉ VERS 1500 OU 1502. — MORT EN 1577.

« M. de Montluc, dit Brantôme, a esté un très grand, brave et bon capitaine de son temps; et il le faisoit beau ouyr parler et discourir des armes et de la guerre, ainsi que j'en ay faict l'expérience, moy ayant esté, sur la fin de ses jours, un de ses grands gouverneurs, et mesme au siege de La Rochelle, et à Lyon, lorsqu'il fut faict mareschal de France. J'estois fort souvent avec luy; il m'aimoit fort, et prenoit grand plaisir quand je le mettois en propos et en train, et lui faisois quelques demandes de guerre ou autres choses; car je ne suis jamais esté sy jeune que je n'aye toujours esté fort curieux d'apprendre; et lui, me voyant en ceste volonté, il me respondoit de bon cœur et en beaux termes, car il avoit une fort belle éloquence militaire; et m'en estimoit davantage. Dieu ait son ame!»

Montluc fut en effet un des grands batailleurs et conteurs de son temps, et ce temps qui embrasse les guerres d'Italie et les guerres religieuses et civiles fournissait un abondant aliment à sa passion guerrière exaltée jusqu'à la cruauté, et à sa passion pour les récits poussée jusqu'à la fanfaronnade. Né d'une branche cadette de la maison de Montesquiou, mais privé de toute fortune par la prodigalité de son grand-père et le grand nombre de ses frères, il vit de bonne heure que c'était à son épée à lui frayer un chemin dans le monde. Aux premiers bruits des guerres d'Italie entre François Ier et Charles-Quint, il prit du service, fort jeune encore, et parvint du rang de soldat à celui de maréchal de France.

Il a raconté lui-même dans l'ouvrage que nous publions les diverses circonstances de cette vie des camps qui fut sa seule occupation pendant soixante ans. Son récit vif et pittoresque s'empare du lecteur, et cette partie de notre histoire est une suite de drames originaux et intéressans. C'est particulièrement dans les guerres civiles, et surtout dans les guerres religieuses, que les hommes se dessinent avec leurs nuances les plus marquées. Tous les vices comme toutes les vertus s'y exaltent. Trouvant une société impuissante ou ennemie, chacun sent la nécessité de recourir à ses propres forces et de les exercer sans cesse. La société se fractionne en partis, les partis en individus. Le récit de Montluc est un tableau animé de cette époque pleine d'une vigueur sauvage; je ne reviendrai pas sur ces peintures après lui; je ne veux ici que réunir ou quelques dates ou quelques faits propres à guider le lecteur.

Montluc naquit en Gascogne, mais on ne sait pas bien en quelle année; lui-même a ajouté à cette incertitude par la diversité de ses dates. C'est de 1500 à 1504 qu'il faut placer sa naissance.

Il fut élevé comme page dans la maison d'Antoine duc de Lorraine, et en sortant des pages il entra comme simple archer dans la compagnie de ce prince, dont le célèbre chevalier Bayard était lieutenant.

Dans l'année 1521, au moment où s'allumèrent les guerres d'Italie entre Charles-Quint et François Ier, il quitta sa compagnie, passa les monts, et entra, aussi comme simple archer, dans la compagnie de Lescun, depuis maréchal de Foix.

Il revint en 1522 après s'être fait remarquer par son intrépidité, et Lescun pour l'en récompenser le créa homme d'armes dans sa compagnie; mais il y resta peu, et accepta une enseigne qu'on lui offrait dans l'infanterie, espérant y obtenir un plus rapide avancement. Ses espérances ne furent pas déçues; car dès l'âge de 20 ans environ, probablement en 1523, il fut fait capitaine; mais bientôt les hostilités avec les Espagnols cessèrent, les compagnies d'infanterie furent dissoutes, et Montluc rentra comme homme d'armes dans la compagnie du maréchal de Foix. Il ne put même être du petit nombre de ceux qui l'accompagnèrent en Italie; et il fut obligé d'aller y faire la guerre comme volontaire. Il combattit avec les enfans perdus à la bataille de Pavie en 1525, y fut fait prisonnier, renvoyé, comme hors d'état de payer sa rançon, et il revint, vivant sur la route de raves et de tronçons de choux, rejoindre sa compagnie en Languedoc.

Au mois de juillet 1526 il se maria. En 1527 il fut chargé par Lautrec de dresser une compagnie de gens de pied destinés à la guerre d'Italie qui recommençait après la délivrance de François Ier. De dangereuses blessures et des domaines aussitôt perdus que concédés dans le royaume de Naples, voilà tout ce qu'il obtint dans cette campagne, et pauvre il retourna dans la pauvre maison de son père. Il y passa quatre ans sans pouvoir guérir de sa blessure; mais enfin il put reprendre du service, mais aussi peu avancé dans sa carrière qu'il l'était douze ans auparavant. Seulement son intrépidité était connue. On savait que pour lui *les jours de paix estoient des années*, et qu'il *ne haïssoit rien tant que sa maison*, et on comptait sur lui quand on en avait besoin.

En 1544 une promotion lui arriva enfin après la victoire de Cerizolles, à laquelle il avait beaucoup contribué de ses conseils et de sa personne, et il fut nommé mestre de camp.

Pendant les dix années qui suivent on le trouve dans toutes les actions d'éclat. En 1554 il eut à se montrer sous un nouveau point de vue. Henry II le nomma gouverneur de la ville de Sienne qui venoit de demander des secours à la France. Il faut lire dans ses Mémoires cet amusant épisode de sa vie politique et administrative.

«Or là, dit-il, il ne falloit pas faire le mauvais, car ils estoient plus forts que moi; et falloit toujours gaigner ces gens-là avec remonstrances et persuasions douces et honnestes, sans parler de se courroucer. Croyez que je forçois bien mon naturel. Il faut qu'un capitaine et gouverneur sage et advisé, quand il est parmi les nations estrangieres, tasche tant qu'il peust se conformer à leur humeur. Parmi les Allemans et Suisses il faut faire carroux (excès de table); avec les Espagnols, tenir leur morgue superbe et faire plus le religieux et dévotieux qu'on n'est; parmi l'Italien, estre discret et saige, ne l'offenser ny caresser leurs femmes. Quant au François, il est à tout faire. Tant y a que Dieu me fit la grâce, qui suis Gascon, prompt, colère, fascheux et mauvais patient, de me comporter si bien parmy ceste nation soupçonneuse et deffiante qu'il n'y eut nul citadin qui se peust plaindre de moi.»

Au milieu de toutes les difficultés qu'il avoit à surmonter, il tombe malade, et redoutant le découragement que la maladie du gouverneur pourrait jeter dans les esprits des Siennois, il prend sur lui de se montrer en public. Jusqu'alors il avait été contraint par le froid et la maladie de s'envelopper le corps et la tête de fourrures: cette fois il prend un grand parti.

«Au lieu de me monstrer embeguiné comme de coutume, je me fis bailler des chausses de velourx cramoisi que j'avois apportées d'Albe, couvertes de passemens d'or, et fort decoupées et bien faictes; car au temps que je les avois faict faire j'estois amoureux. Nous estions lors de loisir en nostre garnison, et, n'ayant rien à faire il le faut donner aux dames. Je prins le pourpoint tout de mesme, une chemise ouvrée de soye cramoisie et de filets d'or bien riche (en ce temps-là on portoit les collets de chemise un peu avallés); puis prins un collet de buffle, et me fis mettre le hausse-col de mes armes qui estoient bien dorées. En ce temps-là je portois gris et blanc pour l'amour d'une dame dont j'estois serviteur, lorsque j'avois le loisir; et avois encore un chappeau de soie grise faict à l'allemande, avec un grand cordon d'argent et des plumes d'aigrettres bien argentées; les chapeaux en ce temps-là ne couvroient pas grands, comme font à ceste heure, puis une veste, un casaquin de velourx gris, garny de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre, et doublé de toille d'argent tout découpé en tresses, lequel je portois en Piémont sur les armes. Or avois-je encore deux petits flascons de vin grec, de ceux que M. le cardinal d'Armagnac m'avoit envoyés. Je m'en frottay un peu les mains; puis m'en lavay fort le visage, jusques à ce qu'il eut prins un peu de couleur rouge, et en beus, prenant un petit morceau de pain, trois doigts; et me sembloit que j'estois encore en Piémont, amoureux comme j'avois esté. Je ne me peus contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avoit donné tout autre visaige.»

Malgré tous ses efforts et sa persévérance, la famine força la ville de capituler; mais Montluc refusa formellement d'agir en son propre nom et se contenta de laisser agir les habitants, bien déterminé que son nom ne parût jamais dans une capitulation. C'est sur le siége et sur la conduite qu'il y tint que Montluc peut sans fanfaronnade s'abandonner à son habitude de donner des conseils.

«Je m'escris à moy-même, dit-il, et veux instruire ceux qui viendront après moi; car n'estre né que pour soy, c'est-à-dire, en bon françois, estre né une beste.»

Or, Montluc se croit toujours le premier des hommes, et les instructions qu'il donne sont constamment fondées sur des exemples de sa propre vie, car à ses yeux il n'existe personne ni aussi habile ni aussi brave que lui. Sa bonne opinion de lui-même va si loin, que pour ramener plus souvent la comparaison entre César et lui, il a donné à ses Mémoires le nom de *Commentaires;* c'est le seul point par où ces deux hommes et ces deux livres se ressemblent.

Jusqu'ici la bravoure impatiente de Montluc ne s'était exercée que dans les guerres étrangères, mais les guerres religieuses allaient déchaîner sans frein sa colère et ses vengeances. «Il faut estre cruel bien souvent, dit-il, pour venir à bout de son ennemy. Dieu doit estre bien miséricordieux en nostre endroict, qui faisons tant de maulx.» Il use jusqu'à la plus ample permission de ce droit qu'il se donne d'être cruel, et il ne s'en cache pas. «On pouvoit connoistre, dit-il, par où j'estois passé, car par les arbres sur les chemins on en trouvoit les enseignes.» Ces enseignes étaient les protestants qu'il faisait pendre à foison. Aussi ajoute-t-il: «Il semblait aux protestans quand ils oyoient parler de moi qu'ils avoient le bourreau à la queue.»

Le baron des Adrets seul l'emportait sur lui en cruauté. Montluc n'était qu'impitoyable; le baron des Adrets étoit féroce. Les *Commentaires*

de Montluc sont le registre le plus fidèle de ses actes de rigueur, et aucun annaliste ne pourrait réunir contre lui autant de faits qu'il en réunit lui-même. Envoyé en 1570 au siége de Rabastens, il fut horriblement défiguré par un coup d'arquebuse; ses soldats s'emparent de la ville, et on vient lui dire qu'ils massacrent tout pour venger sa blessure. Sa seule exhortation est : «Gardez qu'il n'en eschappe aucun qui ne soit tué.» Il n'échappe en effet de cette boucherie que deux habitants, et Montluc raconte quelques années après ce fait, sans aucune réflexion contre lui et avec le plus grand sang-froid.

Après cette vie agitée, il se retira dans son château, et se mit à écrire ses Commentaires, d'abord jusqu'à l'année 1571, mais depuis avec une suite qui va jusqu'en 1576.

A la mort de Charles IX en 1574, Montluc déjà vieux fut rappelé aux affaires militaires; on lui donna le bâton de maréchal de France; mais il était si accablé de blessures que dès la fin de cette année il fut obligé de renoncer au métier des armes. Ses dernières années furent consacrées à dicter, de mémoire et sans livres ses Commentaires qui embrassent toute l'histoire de sa vie, et à chacun des faits qu'il raconte, il rattacha des réflexions généralement fort remarquables par leur justesse. Ces conseils, dans lesquels respirent souvent l'honneur, le désintéressement et toutes les vertus si nécessaires aux militaires, faisoient dire à Henri IV que les Mémoires de Montluc devoient être la *Bible du soldat*.

Montluc mourut, dit-on, au mois de juillet 1577, dans son château d'Estillac. Les trois fils qu'il avait eus d'un second mariage étaient morts avant lui, et il ne lui restait qu'une fille mariée au capitaine de Fontenille. Le marquis de Fontenille qui en descend possède un portrait de Montluc représenté dans ses dernières années.

Les *Commentaires de Montluc* furent publiés pour la première fois en 1592 à Bordeaux, et quinze ans après la mort de Montluc. Ils sont précédés de la dédicace suivante à la noblesse de Gascogne. Cette dédicace est, dit-on, du premier éditeur, nommé Milange. La voici.

A LA NOBLESSE DE GASCOGNE.

Messieurs, comme il se void de certaines contrées qui produisent aucuns fruicts en abondance, lesquels viennent rarement ailleurs, il semble aussi que vostre Gascogne porte ordinairement un nombre infiny de grands et valeureux capitaines, comme un fruict qui luy est propre et naturel; et que les autres provinces, en comparaison d'elle, en demeurent comme steriles. C'est celle-là qui a faict naistre avec tant de reputation ces redoutables et illustres princes de la maison de Foix, d'Albret, d'Armaignac, de Comminge, de Candale, et Captaux de Buch. C'est celle qui a eslevé Pothon et Lahire, deux fatales et bien-heureuses colomnes, et singuliers ornemens des armes de la France. C'est elle qui en nos jours a faict cognoistre à toutes les nations estrangeres le nom des seigneurs de Termes, de Bellegarde, de La Valette, d'Ossun, de Gondrin, Terride, Romegas, Cossains, Gohas, Thilladet, Sarlabous, et autres gentils-hommes du pur et vray terrouer de la Gascogne; sans mettre en compte ceux qui vivent aujourd'hui, lesquels, ardamment incités des trophées et beaux gestes de leurs predecesseurs, s'esvertuent, comme ils survivent à leur belle memoire, d'en rapporter aussi une gloire pareille. C'est vostre Gascogne, Messieurs, qui est un magazin de soldats, la pepiniere des armées, la fleur et le chois de la plus belliqueuse noblesse de la terre, et l'essain de tant de braves guerriers, qui peuvent contester l'honneur de la vaillance avec les plus fameux capitaines grecs et romains qui furent oncques.

Mais entre tous ceux qui extraits de vostre noblesse ont jamais porté espée, nul a devancé la prouesse, l'expérience et la resolution de cet invincible chevalier Blaise de Montluc, mareschal de France. Ceste prerogative d'honneur ne luy peut estre disputée, non plus que celle que le ciel luy avoit donnée d'une prompte et merveilleuse vivacité d'entendement; d'une souple et neantmoins très-retenue prudence, qu'il descouvroit sur le champ au maniement des affaires; d'une memoire admirable et si riche, qu'il ne s'en void presque point de semblable; d'une parole aisée, forte et courageuse, et pleine d'esguillons d'honneur parmi l'ardeur des combats et aux affaires d'estat; d'un langage rassis, rehaussé de pointes de raison et d'argumens : le tout accompagné d'un jugement si cler et si vif, qu'ores qu'il fust destitué de la faveur des lettres, si est-ce que la lumière de son esprit offusquoit la clarté de ceux qui avoient joint à une longue experience une parfaicte et recherchée cognoissance d'icelles.

La plus part de vous, qui l'avez cogneu, et qui avez combattu sous son enseigne, n'en desirez point de tesmoignage; mais la jeunesse qui n'a point veu ce grand homme, outre ce qu'elle en peut avoir appris, l'entendra au vray par ces siens Commentaires, qu'il vous avoit de son vivant voués, qu'il dicta estant malade et languissant de ceste grande arquebusade qui luy froissa le visage au siege de Rabastens, où pour sa derniere main il servit son roy de pionnier, de soldat, de capitaine, et de general tout ensemble, ne pouvant ceste ame genereuse entre le lict et le cercueil encore trouver repos. C'estoit, disoit-il, son ennemy capital : aussi, tirant à la mort, il commanda qu'on mist sur son tombeau ces vers :

> Cy dessous reposent les os
> De Montluc, qui n'eut onc repos.

Il estoit raisonnable, puis que, soustenu de l'effort de vos courages, il avoit si hautement parachevé tant de glorieux faicts d'armes, que l'adresse vous en fust faicte, et que vous eussiez le fruict et le plaisir de le ramentevoir dans ses escrits, et y voir tiré du crayon d'honneur le nom et de vos ayeuls et de vos peres. Et, si je ne me trompe, il ne se trouvera point histoire plus diverse, plus agreable et plus riche d'enseignemens pour la conduitte et direction de la paix et de la guerre, que celle-cy. On y remarquera, comme je croy, la difference qu'il y a d'une qui est composée par un homme oyseux,

nourry molement et delicatement dans la poussiere des livres et des estudes, à celle qui est escrite par un vieux capitene et soldat, eslevé dans la poussiere des armées et des batailles.

Je ne sçay quelles histoires anciennes apportarent ce profit à aucun, qui en firent soigneusement la lecture, de les rendre en peu de temps très-sages et tres-advises conducteurs d'armees. S'il est ainsi, celle-cy sur toutes autres pourra aisément obtenir cet advantage, et vous instruire, ô généreuse noblesse, de tous les bons et mauvais evenemens qui suivent l'heur et le mal-heur, la valeur ou lascheté, prudence ou inconsideration de celuy qui est chef ou general d'une guerre, ou qui est prince et maistre d'un grand estat. Vous avez icy de quoy contenter vostre esprit, assagir vostre valeur, aguerrir vostre prudence, et former le vray honneur d'une escole militaire. Les Commentaires de cet autre César vous en apprendront la maistrise ; ils vous y serviront de modèle, de mirouer et d'exemplaire. Ils n'ont point de polissure qui soit fardée, d'artifice qui soit exquis, d'ornement qui soit estranger, de beauté qui soit empruntée : c'est la simple vérité qui vous y est nuement représentée.

Ce sont icy les conceptions d'un fort, sain et pur estomach, qui ressentent leur origine et leur terrouer, conceptions hardies et vigoureuses, retenant encores l'haleine, la vigueur et la fiereté de l'autheur. C'est luy le premier, qui, estant parvenu au faiste de tous les degrés et dignités de la guerre, a grandement exalté vostre patrie, et par ses armes et par ses escrits, qui feront que le nom des MONTLUC vivra glorieux dans la memoire longue et bien-heureuse de la postérité, tesmoignant sans envie aux siecles à venir que vostre capitaine et historien n'a sceu moins sagement entreprendre, hardiment exécuter, que véritablement et judicieusement escrire.

Les Commentaires de Montluc ont été réimprimés en 1594, en 1609, en 1617, 1626, 1661, 1746, et 1760 ; on les retrouve encore dans l'ancienne collection des Mémoires et dans la collection de Petitot. Nous avons suivi le texte de cette dernière, plus conforme qu'aucune à l'édition de 1592.

NOTICE SUR VINCENT CARLOIX,

NÉ EN 15. . . — MORT EN 15. . .

On ne connaît exactement l'époque ni de la naissance ni de la mort de Vincent Carloix, auteur des *Mémoires du maréchal de Vieilleville*. Les seuls renseignemens que nous ayons sur sa personne sont ceux qu'ils nous fournit lui-même dans le cours de son récit. On voit qu'il fut attaché pendant trente-six ans au maréchal de Vieilleville en qualité de secrétaire. Vieilleville lui remettait tous ses papiers, lui confiait tous ses secrets, et voulut qu'il fût un jour en état d'écrire son histoire.

Carloix ne s'occupa de ce travail que quelques années après la mort du maréchal. Le grand poète Schiller, qui a donné une analyse très étendue de ces Mémoires, dit de Carloix : « Il prend sans doute fort souvent le ton du panégyriste, ainsi que cela est la coutume de Brantôme et des autres historiens de cette époque ; mais ce n'est pas la rhétorique d'un flatteur, mu par des intérêts personnels, mais bien l'effusion d'un cœur reconnaissant qui aime à s'épancher en faveur de son bienfaiteur. »

Vieilleville en effet n'avait jamais négligé les intérêts de son secrétaire, et il l'avait fait nommer secrétaire du roi en 1569.

Carloix voulut faire pour lui ce qu'a fait le *loyal serviteur* pour le chevalier Bayard, et il paraît s'être proposé pour modèle le récit naïf et animé de son devancier ; mais le héros du *loyal serviteur* était la personnification la plus complète de la chevalerie antique dans sa plus admissible pureté, et Vieilleville, homme de sens et de modération, appartenait à la classe des hommes dits politiques, qui, comme le dit Schiller, « en voulant réunir les partis qui se haïssent ne parviennent qu'à déplaire eux-mêmes à tous. » On comprend donc que le récit d'une telle vie ne saurait offrir des scènes du même genre que la vie du noble, de l'héroïque, du gai, du désintéressé Bayard. Carloix a su animer les Mémoires de son héros en y mêlant un grand nombre de détails particuliers à cette vie politique, depuis le jour où le capitaine corse Napoléon conduit Vieilleville à Naples sur son vaisseau *la Régente*, en 1528, jusqu'à celui où, en 1573, il meurt après douze heures de souffrances, empoisonné dans son château de Durestal, sous les yeux du roi Charles IX et de sa mère qui étaient venus lui rendre visite.

J. A. C. BUCHON.

Paris, 5 juin 1836.

COMMENTAIRES

DE

BLAISE DE MONTLUC.

LIVRE PREMIER.

M'estant retiré chez moy en l'âge de soixante quinze ans, pour trouver quelque repos apres tant et tant de peines par moy souffertes pendant le temps de cinquante cinq ans que j'ay porté les armes pour le service des roys mes maistres, ayant passé par degrés et par tous les ordres de soldat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de camp, gouverneur des places, lieutenant du roy és provinces de Toscane et de la Guyenne, et mareschal de France, me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de picque et d'espée, et à demy inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guerison de ceste grande arquebusade que j'ay au visage; apres avoir remis la charge du gouvernement de Guyenne entre les mains de sa majesté, j'ay voulu employer le temps qui me reste à décrire les combats ausquels je me suis trouvé pendant cinquante et deux ans que j'ay commandé, m'asseurant que les capitaines qui liront ma vie y verront des choses desquelles ils se pourront ayder, se trouvans en semblables occasions, et desquelles ils pourront aussi faire proffit et acquerir honneur et reputation. Et, encor que j'aye eu beaucoup d'heur et de bonne fortune aux combats que j'ay entrepris, quelques fois (comme il sembloit) sans grande raison, si ne veux-je pas que l'on pense que j'en attribue la bonne yssue, et que j'en donne la louange à autre qu'à Dieu; car quand on verra les combats où je me suis trouvé, on jugera que c'est de ses œuvres. Aussi l'ay-je tousjours invoqué en toutes mes actions, avec grande confiance de sa grace: en quoy il m'a tellement assisté, que je n'ay jamais esté deffaict ny surpris, en quelque faict de guerre où j'ay commandé; ains tousjours rapporté victoire et honneur. Il faut que nous tous qui portons les armes ayons devant les yeux que ce n'est rien que de nous, sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour entreprendre et exécuter les grandes et hasardeuses entreprises qui se présentent à nous.

Et, pource que ceux qui liront ces Commentaires, lesquels desplairont aux uns et seront agreables aux autres, trouveront peut estre estrange, et diront que c'est mal fait à moy d'escrire mes faits, et que je devois laisser prendre ceste charge à un autre, je leur diray, pour toute response, qu'en escrivant la vérité et en rendant l'honneur à Dieu, ce n'est pas mal fait. Le tesmoignage de plusieurs qui sont encor en vie, fera foy de ce que j'ay escrit. Nul aussi ne pouvoit mieux representer les desseins, entreprinses et exécutions, ou les faits survenus en icelles, que moy-mesme, qui ne desrobe rien de l'honneur d'autruy. Le plus grand capitaine qui ayt jamais esté, qui est Cesar, m'en a monstré le chemin, ayant luy-mesme escrit ses Commentaires, escrivant la nuict ce qu'il exécutoit le jour. J'ay donc voulu dresser les miens, mal polis, comme sortant de la main d'un soldat, et encore d'un Gascon, qui s'est tousjours plus soucié de bien faire que de bien dire; lesquels contiennent tous les faits de guerre auxquels je me suis trouvé, ou qui se sont exécutés à mon occasion, commençant dés mes premiers ans que

je sortis de page, pour monstrer à ceux que je laisse après moy, qui suis aujourd'huy le plus vieux capitaine de France, que je n'ay jamais eu repos, pour acquerir de l'honneur en faisant service aux rois mes maistres, qui estoit mon seul but, fuyant tous les plaisirs et voluptés, qui destournent de la vertu et grandeur les jeunes hommes que Dieu a doués de quelques parties recommendables, et qui sont sur le point de leur avancement. Ce n'est pas un livre pour les gens de sçavoir : ils ont assez d'historiens; mais bien pour un soldat capitaine : et peut estre qu'un lieutenant de roy y pourra trouver dequoy apprendre. Pour le moins, puis-je dire que j'ay escrit la verité, ayant aussi bonne memoire à present que j'eus jamais, me resouvenant et des lieux et des noms, combien que je n'eusse jamais rien escrit. Je ne pensois pas en cest âge me mesler d'un tel mestier : si c'est bien ou mal, je m'en remets à ceux qui me feront cest honneur de lire ce livre, qui est proprement le discours de ma vie.

C'est à vous, capitaines mes compagnons, à qui principalement il s'adresse : vous en pourrez peut estre tirer du proffit. Vous devez estre certains que, puisqu'il y a si long temps que je suis esté en vostre degré, et ay si longuement exercé la charge de capitaine de gens de pied, de maistre de camp par trois fois, et de colonel, il faut que vous croyez que j'ay retenu quelque chose de cet estat-là, et que, par longue experience, j'ay veu advenir aux capitaines beaucoup de bien, et à d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a esté degradé des armes et de noblesse; d'autres ont perdu la vie sur un eschaffaut; d'autres deshonnorés et retirés en leurs maisons, sans que jamais les roys ny autres en ayent voulu faire plus compte : et au contraire j'en ay veu d'autres parvenir, qui ont porté la picque à six francs de paye, faire des actes si belliqueux, et se sont trouvés si capables, qu'il y en a eu prou qui estoient fils de pauvres laboureurs, qui se sont avancés plus avant que beaucoup de nobles, pour leur hardiesse et vertu. Et, pource que toutes ces choses sont passées par devant moy, j'en puis parler sans mentir. Encores que je sois gentil-homme, si suis-je neantmoins parvenu degré par degré, comme le plus pauvre soldat qui aye esté de longtemps en ce royaume; car je suis venu au monde fils d'un gentil-homme de qui le pere avoit vendu tout le bien qu'il possédoit, hormis huit cens ou mil livres de rente ou revenu; et, comme j'ay esté le premier de six freres que nous avons esté, il a fallu que je fisse cognoistre le nom de Montluc, qu'est nostre maison, avec autant de perils et hasards de ma vie, que soldat ny capitaine aye jamais fait, sans avoir eu en ma vie aucun reproche de ceux qui me commandoient, ains autant favorisé et estimé que capitaine qui fust és armées où je me suis trouvé. Que s'il y avoit quelque entreprinse de grande importance, et hasardeuse à executer, les lieutenans du roy et les colonels me la bailloient aussi tost, ou plustost qu'à capitaine de l'armée. L'escriture de ce livre vous en rendra tesmoignage.

Or, à l'heure que je commençay à porter enseigne, je voulus aussi sçavoir ce que doit faire un qui commande, et me faire sage par l'exemple de ceux qui faisoient des fautes : premierement, j'apprins à me chastier du jeu, du vin et de l'avarice, cognoissant bien que tous capitaines qui seroient de ceste complexion n'estoient pas pour parvenir à estre grands hommes, mais plustost pour tumber aux malheurs que j'ay escrits; qui fut cause que j'ay chassé de moy toutes ces trois choses, que la jeunesse engendre aysément, lesquelles apportent grand dommage, et blessent la renommée et reputation d'un chef. Le jeu est de telle nature, qu'il assubjectit l'homme à ne faire jamais autre chose, ny avoir autre pensement, soit en gain ou en perte; car si vous gaignez, vous estes tousjours en peine pour trouver gens à qui vous puissiez jouer, ayant opinion que vous gaignerez tousjours davantage; et ne ferez autre chose jamais, jusques à ce que vous aurez tout perdu. Et comme vous serez reduict à ce poinct, vous voyla au desespoir; et ne ferez que chercher jour et nuict où vous pourrez trouver de l'argent pour réjouer et tenter si vous pourriez regaigner ce que vous aurez perdu. Or comment voulez-vous doncques penser que vous vous puissiez acquiter de la charge que le roy vous a baillée, veu que vous appliquez vostre temps en une autre chose? et au lieu de songer à piper vostre ennemy, vous pensez à piper les cartes ou les dets. Cela vous divertit du tout de vostre charge. Vous devez estre ordinairement parmy vos soldats, afin de les

cognoistre nom par nom, s'il vous est possible: d'autre part, pour empescher qu'ils ne facent chose indigne, pour crainte qu'il ne vous en puisse venir reproche du lieutenant de roy, ny de vostre colonel : d'avantage, pour garder qu'entr'eux n'y aye aucune mutinerie; car il n'y a rien plus pernicieux en une compagnie, que les mutins. Comment voulez-vous donc avoir le cœur à tout ce qui est besoin que vous faciez en la charge que vous tenez, si vostre esprit est tousjours occuppé au jeu, qui vous baille cent et cent escarmouches le jour, et vous met hors de vous-mesme ? Fuyez cela, mes compagnons, fuyez, je vous prie, ce meschant vice, lequel j'ay veu causer la ruyne de plusieurs, non seulement en leur bien, mais en leur honneur et reputation.

Pour le regard du vin, si vous y estes subjects, vous ne pouvez eviter que vous ne tombiez en aussi grand malheur que celuy qui joue; car il n'y a rien au monde qui assoupisse tant l'esprit de l'homme et qui l'invite tant à dormir que le vin. Si vous ne beuvez guere, par consequent vous ne mangerez pas trop, car le vin appelle le manger, pour plus longuement prendre le plaisir de boyre : et à la fin, avant de sortir de vostre repas, estant plein de vin et de viandes, il faut que vous vous mettez à dormir, et peut estre au temps que vous devez estre parmy les soldats et compagnons, et pres vostre colonel et maistre de camp, pour entendre tousjours quelque chose de ce qu'ils auront sceu du lieutenant du roy, afin de regarder si quelque occasion se pourroit presenter où vous puissiez employer vostre hardiesse et sagesse. Encore amene le vin un autre peril, c'est que, comme le capitaine est yvre, il ne se sçait commander, et moins laisser commander les autres; et se mettra à frapper ses soldats sans aucune raison ; et, encores qu'il y eust raison, il devroit chastier son soldat premierement avecques remontrances et menaces un peu aigres, luy remonstrant que, s'il y retourne plus, il ne luy faut esperer autre chose que le chastiment. Et ne trouvez-vous pas meilleur le chastiment de vostre soldat avecques paroles et menaces, qu'à coups d'espée, le tuant et mutilant de ses membres; ce que le vin vous contraindra faire? Et ne pensez pas estre craint d'avantage, ains hay mortellement de tous vos soldats. Et quelle faction pouvez-vous esperer de faire avec soldats qui vous hayront ? Je vous prie me croire, car j'en ay veu autant d'experience qu'autre de mon âge : j'ay veu mourir quatre capitaines par la main de leurs soldats, les assassinant par derriere, pour le mauvais traittement qu'ils avoient receu d'eux. Ils sont hommes comme nous, et nonpas bestes: si nous sommes gentils-hommes, ils sont soldats : ils ont les armes en main, lesquelles mettent le cœur au ventre à celuy qui les porte. Le vin vous fait souvent, à la premiere faute, acharner contre eux sans discretion, car vous n'estes pas à vous. D'ailleurs, jamais le lieutenant de roy, ou vostre colonel et maistre de camp ne vous bailleront entreprinse honnorable à executer, qui pourroit peut-estre estre cause de tout vostre avancement; et diront : « Voulez-vous bailler une telle execution entre les mains d'un tel, qui sera yvre à l'heure qu'il faudroit qu'il fust en bon sens, pour avoir la discretion de connoistre ce que faut qu'il face ? il ne fera rien que perdre les hommes, et avec sa faute causera vostre perte. » O la mauvaise renommée que ce vin vous donnera, puisqu'il faut qu'on n'espere de vous aucune chose qui vaille. Fuyez doncques, mes compagnons, fuyez ce vice aussi meschant, et plus vilain et sale que le premier.

Le capitaine aussi ne doit estre avare en façon du monde ; car, encores que le vin et le jeu se peuvent appeler compagnons, l'avarice leur tient bonne compagnie : c'est elle qui cause un milion de maux. En premier lieu, l'avarice apporte à un capitaine d'aussi grands ou plus grands malheurs que vice qui soit; car si vous vous laissez dominer à l'avarice, vous n'aurez jamais aupres de vous soldat qui vaille, car tous les bons hommes vous fuyront, disant que vous aymez plus un escu qu'un vaillant homme; de sorte que vous n'aurez que gens de peu de valeur aupres de vous; et au premier lieu qui se presentera, là où il vous faudra paroistre, vous serez abandonnés; et faudra que vous perdiez la vie, ou que vous fuyez. Et ne vous faut esperer qu'en la mort ny en la vie vous puissiez recouvrer vostre reputation : car, si vous mourez, encore que vous ayez fait vostre devoir, on dira que la grande avarice qui estoit en vous vous a amené à la mort, pour n'avoir eu de gens de bien en vostre compagnie : et si vous vous sauvez en fuyant, asseurez-vous que vous mettez

un tel signal en vostre front, qu'il vous sera bien difficile de jamais l'oster, à tout le moins qu'il ne faille que vous hasardiez à tous périls vostre vie, pour effacer la mauvaise reputation que vous aurez acquise. Il sera bien difficile que vous n'y perdiez ou la vie ou quelque membre : c'est la paye ordinaire des hasardeux; et pour toute recompence, on dira que le desespoir où vous serez tombé de la faute qu'avez faite, vous a conduit à faire ce que vous avez fait, et non un bon cœur ou une belle resolution. O que tant d'autres malheurs pourrois-je bien mettre par escrit, qui sont advenus et adviennent aux capitaines avares!

Je sçay bien que vous me direz : « Et que ferons-nous, si nous n'espargnons de l'argent et gagnons sur la paye des soldats? quand la guerre finira, nous yrons à l'hospital; car le roy ny personne ne fera compte de nous, et nous sommes pauvres de nous-mesmes. » Mais voulez-vous croire que le capitaine vaillant et sage, grand entrepreneur et executeur, aille mourir de faim à un hospital, comme s'il en y avoit en un camp à centaines? Ce seroit une bonne chose pour le roy et pour toute l'armée, s'il en y avoit seulement une douzaine. Doncques efforcez-vous de mettre une jambe dans ceste douzaine; et efforcez-vous d'y entrer par vostre hardiesse, sagesse et vertu; car ces douze ne peuvent pas tousjours vivre : l'un mort, si vous n'y pouvez mettre encores tout le corps, vous y en mettrez pour le moins la moytié, et au premier qui mourra apres, vous estes dedans. Et voulez-vous donc croire que le roy ny les princes qui auront eu cognoissance de vostre valeur vous laissent aller à l'hospital? Ceste crainte ne doit estre mise en avant par les sages et vaillans capitaines, mais par les yvrongnes, par les joueurs et par les avares, et par gens qui ne vallent rien; car s'ils occupent leur exercice aux choses grandes, esloignans tous ces vices avec leur diligence et vigilance, rien ne leur peut manquer. J'ay dit que ce seroit beaucoup, s'il y en avoit une douzaine en un camp : mais quand bien il y en auroit une centaine, le roy est assez riche pour garder que telles gens aillent à l'hospital; et quand bien le roy promptement n'y pourroit suppleer, il n'y a prince ny seigneur qui aye esté aux guerres où vous serez remarqué de la marque d'un homme de bien, qui ne soit bien aise d'en retirer quelqu'un aupres de soy, et qui ne cherche les moyens pour vous faire faire quelque bien au roy et vous avancer à quelque grade. Et d'autre part, pensez-vous que le roy vous laisse tousjours en un mesme estat ou charge? Ne le croyez pas; car on cherchera tousjours à bailler les grandes charges à ceux qui se seront bien acquittés des petites. Doncques fuyez ce vilain vice qui vous conduira à tout malheur.

Qu'ay-je esté moy-mesme? qu'un pauvre soldat comme vous. Qu'ont esté, et que sont encores tant de vaillans capitaines qui sont en vie, de qui le roy et tout le monde faict grand' estime? Nous sommes-nous, qui sommes en vie, enrichis de la paye de nos soldats? Avons-nous achapté de grands biens, des larrecins que nous avons fait en nos charges? J'en pourrois nommer quelques-uns de nostre Guyenne (pource qu'ils ne peuvent avoir rien acquis que je ne le sache, ne moy qu'ils ne le sachent), lesquels n'ont jamais acquis pour cinq cens escus de bien. Et pour cela sont-ils mesprisés? vont-ils à l'hospital? Le roy, la royne, monsieur, et tous les princes et seigneurs de la cour, font tant de compte d'eux, pour l'estime que tout le monde a de leur valleur, qu'ils gaignent le devant à beaucoup de grands seigneurs. Et quand ils sont en leur patrie (où nul n'est prophete), si sont-ils honorés des grands et des petits, non pour le lieu d'où ils sortent, ne pour leur bien, mais pour leur mérite. Or peut estre qu'il en y aura aucuns qui diront : « Si je ne desrobe le roy et les soldats, à present que j'ay charge, comment achepteray-je des biens pour pourvoir mes enfans? » Encores respondray-je à cela : Voulez-vous enrichir vos enfans de mauvaise renommée et reputation? O le mauvais heritage que vous leur laissez! veu qu'il faudra que, pour vostre mauvaise renommée et reputation, ils baissent la teste parmy les grands, d'où il faut qu'ils tirent des biens et charges honorables. Et quelle difference y aura-t-il du recueil et du conte que fera le roy et tous les princes des enfans qui seront sortis de tels peres que j'ay dit, aux vostres, qui n'oseront paroistre devant personne, et porteront la honte de leur pere sur leur front? Peut-estre qu'il en y aura qui diront qu'aux charges que j'ay eues du roy j'ai fait de grands proffits, et que j'en puis parler à mon aise : j'atteste devant Dieu, et l'appelle en tesmoignage, qu'en

ma vie je n'ay eu trente escus plus que de ma paye; et quelque estat et honorables charges que j'aye eues, soit en Italie ou en France, j'ay esté tousjours contrainct d'emprunter de l'argent pour m'en revenir.

A mon retour de Sienne, où je commandois, monsieur le mareschal de Strocy me donna cinq cens escus. Quand je revins de Montalsin à la seconde fois, monsieur de Beauclair, qui estoit nostre tresorier, chercha les bourses de tout Montalsin pour me trouver trois cens cinquante escus pour me conduire jusques à Ferrare; et si avois-je dix gentilshommes avec moy. Monsieur le duc m'en accommoda quand je me jettay dans Verseil; et puis pour me conduire jusques à Lion, où je trouvay entre les mains de Catherin Jean, maistre de la poste, deux ou trois mil francs que Martineau lui avoit laissé de mes estats : et avec cela me conduis devers sa majesté. A un homme de bien et vaillant jamais rien ne manque. Or je voudrois fort sçavoir si pour cela je suis allé à l'hospital, et s'il ne m'a cent fois plus profité d'avoir servy mes roys et maistres en toute loyauté, que tous les larrecins que j'eusse sçeu jamais faire. Or, mes compagnons, prenez exemple à ceux qui, pour estre loyaux en leurs charges, levent la teste devant tout le monde, et sont estimés et honnorés des petits et des grands, et non à ceux qui par leurs vices baissent la teste en leurs maisons, ou bien leurs enfans pour eux. Le bien vous vient lors que vous y pensez le moins : un seul bienfait du roy vous vaudra plus que tous les larrecins que vous sçauriez faire.

O que bien-heureux sont les soldats qui suyvent tels capitaines, lesquels, pour leurs vertus et valeur, sont estimés par tout le monde! et combien leur vie et reputation leur est asseurée sous tels capitaines! Et en quels malheurs et opprobres tombent ceux qui suyvent les autres; car parmy ceux-là vous apprenez et acquerrez de l'honneur et reputation, pour parvenir au mesme degré que sont vos chefs. Et au contraire, suyvans ceux-cy, vous ne pouvez apprendre que vices et choses de peu de valleur, qui vous ameneront plustost à la ruyne de vostre vie, que non à l'exaltation de l'honneur et de vostre nom, n'ayant peu apprendre d'eux autre chose, pour le peu de valleur qui est en eux. Sous un mauvais maistre on demeure long temps apprentis, et encores apres ne sçait on pas beaucoup. Que si vous estes deschargés de ces trois vices, et que vous ayez l'honneur devant les yeux, il est impossible que tout ne succede bien; pour le moins aurez-vous ce contentement, si vous vous le proposez, de mourir en gens de bien. C'est la recompense de la guerre, et ce qu'on doit desirer.

Il en y a un quatriesme : si vous ne le pouvez eviter, au moins allez y sobrement, sans vous perdre; c'est l'amour des femmes. Ne vous y engagez pas, cela est du tout contraire à un bon cœur. Laissez l'amour aux crochets lorsque Mars sera en campagne : vous n'aurez apres que trop de temps. Je me puis vanter que jamais affection ny follie ne me destourna d'entreprendre et executer ce qui m'estoit commandé : à ces hommes il leur faut une quenouille et non une espée. Et, outre la desbauche et perte de temps, ce mestier amene une infinité de querelles, et quelques fois avec vos amis. J'en ay veu plus combattre pour ceste occasion que pour le desir de l'honneur. O la grand' vilennie que l'amour d'une femme vous desrobe vostre honneur, et bien souvent vous face perdre la vie et diffamer! Quant à vous, soldats, je vous recommande sur toutes choses l'obeissance que vous devez à vos capitaines, à fin que vous appreniez de bien commander quelque jour : car il est impossible qu'un soldat sçache bien commander, qu'il n'aye sçeu plustost obeyr; et notez qu'en l'obeyssance se cognoist la vertu et sagesse du soldat, et en la desobeyssance se pert la vie et la reputation. Un cheval rebours ne fit jamais rien qui vaille. Vous ne devez rejeter en arriere les remonstrances que je vous fais, pour avoir veu tant de choses en mon temps. Je serois bien ignorant et despourveu d'entendement, si je n'avois retenu l'heur de l'un et le malheur de l'autre; ce qui m'a occasionné sur mes vieux et derniers jours escrire ce livre.

Ayant esté nourry en la maison du duc Antoine de Lorraine, et mis hors de page, je fus pourveu d'une place d'archer de sa compagnie, estant monsieur de Bayard son lieutenant; et bien tost apres il me print envye d'aller en Italie, sur le bruit qui couroit des beaux faits d'armes qu'on y faisoit ordinairement. Et ayant fait un voyage en Gascongne, je retiray de mon pere quelque peu d'argent et un cheval d'Espagne; et, sans y faire long sejour, je me mis en chemin pour executer mon dessein, remet-

tant à la fortune l'esperance des biens et honneur que je devois avoir. A une journée de ma maison, je trouvay pres Laictoure le sieur de Castelnau, vieux gentil-homme qui avoit longuement pratiqué l'Italie. Je m'enquis bien au long de l'estat de ce païs là : lequel m'en dit tant de choses, et me raconta tant de beaux exploits de guerre qui s'y faisoient tous les jours, que, sans sejourner ny arrester en lieu que pour repaistre, je passay les monts, et m'en allay à Milan, estant lors âgé de dix-sept ans.

J'ay trouvé là deux de mes oncles, freres de ma mere, nommés les Stillacs, bien estimés et en bonne réputation, l'un desquels estoit à monsieur de l'Escunt, frere de monsieur de Lautrec, qui fut mareschal de France, et depuis tousjours appelé mareschal de Foix ; lequel me donna une place d'archier en sa compagnie, ce qu'on estimoit beaucoup en ce temps là; car il se trouvoit de grands seigneurs qui estoyent aux compagnies, et deux ou trois en une place d'archier. Depuis tout s'est abastardy; aussi tout s'en va à l'envers, sans que ceux qui vivent puissent esperer de voir les choses en meilleur estat.

La guerre recommença entre le roy François et l'empereur, plus aspre que jamais, luy pour nous chasser de l'Italie, et nous pour la conserver; mais ce n'a esté que pour y servir de tombeau à un monde de braves et vaillans François. Dieu fit naistre ces deux grands princes ennemis jurés et envieux de la grandeur l'un de l'autre; ce qui a cousté la vie à deux cens mil personnes, et la ruyne d'un million de familles: et enfin ny l'un ny l'autre n'en ont rapporté qu'un repentir d'estre cause de tant de miseres. Que si Dieu eust voulu que ces deux monarques se fussent entendus, la terre eust tremblé sous eux, et Solyman, qui a vescu en mesme temps, eust eu assez affaire à sauver son estat, au lieu que cependant il l'a estendu de tous costés. L'empereur a esté un grand prince, lequel toutesfois n'a surmonté nostre maistre que de bon heur pendant sa vie, et de ce que Dieu luy a fait la grâce de pleurer ses pechés dans un couvent, où il se rendit deux ou trois ans avant mourir. Or, pendant ceste guerre, qui dura vingt-deux mois, j'y vis de tres belles choses pour mon apprentissage; et me trouvay ordinairement en tous les lieux où je pouvois penser acquerir de la reputation, à quelque prix que ce fust: aussi fut-il tué sous moy cinq chevaux, et en dix jours deux que monsieur de Rocquelaure, cousin germain de ma mere, me donna. De ce premier commencement je gaignay tellement l'amitié de ceux de la compagnie, qu'un chacun m'aydoit à me remonter, ayant perdu mes chevaux. Je fus aussi au combat fait prisonnier, et apres bien tost délivré par le moyen de mes amis.

Que ceux qui desirent avec les armes acquerir de l'honneur facent resolution de fermer les yeux à tous perils et hasards aux premieres rencontres où ils se trouveront; car c'est sur eux qu'on jette les yeux, pour voir s'ils ont rien de bon au ventre. Que si au commencement ils font quelque acte signalé, pour monstrer leur courage et leur hardiesse, cela les marque pour jamais et les fait recognoistre, mesme leur donne le cœur et courage de faire encores mieux. Or nous perdismes en ceste guerre le duché de Milan : dequoy je pourrois bien escrire au vray l'histoire, encores que je ne sois pas grand clerc; et si le roy me le commandoit, j'en dirois bien la verité, la sachant aussi bien qu'homme de France, encore que je fusse bien jeune en ce temps là: j'entens des lieux où j'estois, et non des autres; car je ne veux rien escrire par ouyr dir.

Mais par ce que je ne veux m'occuper à escrire les faits d'autruy, ny les fautes par eux commises, avec beaucoup de particularités, dont j'ay la memoire aussi fresche que j'avois lors, et que tout ce que je fis pour lors en ce pays-là fust sans aucune charge, estant commandé d'autruy, je ne m'arresteray plus longuement sur ce subject, assez triste, qui a esté traité par autre: seulement je diray ce mot, qu'il ny eust point de faute de la part de monsieur de Lautrec, qui y fit tout le devoir d'un bon et sage general; aussi estoit-il un des plus grands hommes de guerre que j'aye jamais cogneu. Je n'escriray aussi de la bataille de La Bicoque, où je me trouvay; et vis combattre à pied monsieur de Mommorency, depuis connestable; laquelle bataille ledit sieur de Lautrec fut forcé d'accorder pour l'opiniastreté des Suisses. J'ay veu en mon temps le despit des gens de ceste nation estre cause de la perte de plusieurs places, et interrompre grandement les affaires du roy. Ils sont, à la verité, vrais gens de guerre, et servent comme de ramparts à une armée; mais il faut que l'argent ne

manque pas, ny les vivres aussi : ils ne se payent pas de paroles.

Apres la perte malheureuse de ce beau duché de Milan, toutes les forces revindrent en France, ensemble la compagnie dudit sieur mareschal de Foix, en laquelle j'eus une place d'homme d'armes, et un archier d'apointement. Quelque temps apres l'empereur Charles dressa une armée pour reprendre Fontarabie, à cause dequoy nostre compagnie et plusieurs autres furent mandées se trouver à Bayonne pres monsieur de Lautrec, qui estoit lieutenant du roy en Guyenne. Ledit sieur de Lautrec, pour pouvoir faire teste à l'ennemy, qui faisoit mine vouloir entreprendre quelque chose sur la frontiere, fit dresser quatorze ou quinze enseignes de gens de pied. J'avois toujours eu envie de me jetter parmy les gens de pied ; ce qui me fit demander congé pour trois mois au capitaine Sayas, lequel portoit le drappeau en l'absence du capitaine Carbon son frere, pour accepter l'enseigne que le capitaine La Clotte me presenta : lequel malaisement me l'octroya, apres avoir aussi envoyé devers le capitaine Carbon pour l'obtenir. Soudain après, La Clotte fut commandé d'aller à Bayonne, parce que les ennemis se renforçoient d'heure à autre.

Quelques jours apres, le capitaine Carbon print les compagnies de monsieur de Lautrec et de monsieur le mareschal son frere, avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de Megrin, Comminge et La Clotte, pour nous conduire, par les chemins des bois, droit à Sainct Jean de Lus, là où le camp des ennemis estoit. Or, comme nous fusmes à demy quart de lieue de Sainct Jean de Lus, sur le haut d'une petite montaigne, ayant desjà passé une petite riviere sur un pont de bois, distant d'un demy quart de lieue de ceste montagne, au dessous de laquelle passoit un ruisseau de quinze ou vingt pas de large, profond jusques à la ceinture, joignant lequel y a une plaine qui s'estend comme en pante droicte audit ruisseau, duquel lieu on descouvre Sainct Jean de Lus, qui est un des plus beaux bourgs de France, sur le bord de la grand mer, le capitaine Carbon, qui commandoit à la trouppe, laissa les deux cornettes sur ceste petite montaigne ; l'une desquelles portoit le capitaine Sayas, qui estoit la nostre, et le capitaine Jehannot d'Andouins celle de monsieur de Lautrec, tous deux en absence, l'un du capitaine Carbon, l'autre du capitaine Artigueloube. Et laissa seulement vingt chevaux à chascune, et nos deux compagnies de gens de pied : et print le reste des gens d'armes, ensemble le seigneur de Gramond, qui depuis mourut au royaume de Naples, estant lieutenant de la compagnie de monsieur de Lautrec.

Toute ceste trouppe passa le ruisseau, cheminant au long de la plaine droit à Sainct Jean de Lus, ayant departy leurs gens en trois trouppes, comme nous pouvions aisement descouvrir du haut de la montaigne où nous estions. Estans arrivés en la plaine, ils firent alte d'une heure, cependant qu'un trompette par deux fois alla sonner la fanfare aux ennemis : mais comme i se voulut retirer, ne pensant que personne sortist du camp des Espagnols, les chevaux qu'i avoit envoyé à la teste de la plaine luy vindrent rapporter que tout le camp des ennemis marchoit ; et soudain apres nous commençâmes à descouvrir trois de leurs escadrons de gens de cheval, qui marchoient les uns apres les autres. Le premier des leurs vint attaquer le premier des nostres : auquel lieu se rompirent beaucoup de lances, plus des nostres toutesfois que des leurs, parce qu'en ce temps-là les Espagnols ne portoient que des lances gayes, longues, et ferrées par les deux bouts. Pendant ceste charge, le capitaine Carbon retire les autres deux trouppes pas à pas devers nous. Enfin la seconde des ennemis se joignit à la leur premiere ; et rembarerent les nostres jusques à la seconde, que monsieur de Gramond menoit. Là il y eut un grand combat, et force gens portés par terre d'un costé et d'autre ; entre lesquels furent, les seigneurs : de Gramond, duquel le cheval fut tué sous luy ; de Luppe, guidon de monsieur de Lautrec ; de Poygreffi, qui depuis s'est fait huguenot ; de La Faye de Xainctonge, qui est encore en vie, et plusieurs autres. En mesme instant nous descouvrismes un autre grand trouppe de cavallerie venant vers nous un peu à main gauche ; ce qu'ayant aperceu, nos capitaines portans nos enseignes dirent ces mots : « Nous « sommes tous perdus. » Surquoy je leur dis qu'il valoit mieux hasarder quatre-vingts ou cent hommes de pied, pour sauver nos gens de cheval qui estoient engagés. Le capitaine La Clotte et Megrin me respondirent que ce seroit double

perte, joint aussi qu'ils se doutoient que les soldats n'y voudroient pas aller, voyant leur mort devant les yeux. Or, à tout ce propos, il n'y avoit que les deux capitaines, avec les enseignes des gens de cheval et moy, ayant laissé nos gens de pied à quinze ou à vingt pas de nous : je me doute que s'ils eussent entendu ma proposition, voyant la gendarmerie perdue, que je n'eusse pas été suivy, comme je fus. Il faut le plus qu'on peut desrober aux soldats la cognoissance du danger qui se presente, si on veut qu'ils aillent de bon cœur au combat. Sur cela je fis responce aux capitaines : que je prendrois le hasard de les conduire, et que perdus pour perdus, il vaudroit mieux hasarder et perdre quatre-vingts ou cent pietons, que non pas toute nostre gendarmerie. Et sur ce, sans plus consulter (les longues consultations bien souvent font perdre beaucoup de bonnes entreprinses), je prins la course vers les soldats, ensemble les capitaines (car il se falloit haster), et leur dis seulement ces mots : « Allons, allons, mes amis, « secourir nos gens-d'armes. » Surquoy, je fus suivy de cent soldats tirés de nostre compagnie; et, tous bien encouragés, descendismes de la montaigne; et, m'estant mis à la teste de mes gens, passasmes le ruisseau. Ce fait, je donnay vingt soldats au bastard Dauzan, pour les conduire (lequel n'a point fait de honte aux légitimes de ceste maison, qui ont tous esté vaillans hommes).

Il faut notter que la trouppe que j'avois, n'estoit qu'arbalestriers, car encores en ce temps là il n'y avoit point d'arquebuziers parmy nostre nation : seulement trois ou quatre jours auparavant, six arquebusiers gascons s'estoient venus rendre, du camp des ennemis, de nostre côté, lesquels je retins, parce que, par bonne fortune, j'estois ce jour-là de garde à la porte de la ville; et l'un de ces six estoit de la terre de Montluc. Que plust à Dieu que ce mal-heureux instrument n'eust jamais esté inventé; je n'en porterois les marques, lesquelles encores aujourd'huy me rendent languissant, et tant de braves et vaillans hommes ne fussent morts de la main, le plus souvent, des plus poltrons et plus lasches, qui n'oseroient regarder au visage celuy que de loing ils renversent, de leurs malheureuses balles, par terre : mais ce sont des artifices du diable pour nous faire entretuer. Apres donc avoir passé le ruisseau, je commanday au bastard Dauzan de ne faire jamais tirer sa trouppe, mais seulement faire mine de tirer, afin de soustenir et prester faveur à la mienne, pour avoir temps de tirer, et tourner rebander. Or, ainsi que j'estois au pied de la montaigne, je ne pouvois voir ce que faisoit nostre gendarmerie; mais, comme je me fus acheminé plus avant, je vis toutes les trouppes des ennemis assemblées à un, et celle de main gauche marcher au trot droit aux nostres, qui avoient fait ferme, ne pouvant cheminer ny en avant ny en arriere, à cause de quelques pierres. Le capitaine Carbon, qui n'estoit point armé, ayant esté auparavant blessé d'une arquebusade au bras gauche, vint à moy, me voyant pres d'eux, et me dit ces mots : « O Montluc mon amy ! pousse hardiement, je « ne t'abandonneray pas. — Prenez garde seule- « ment, luy dis-je, mon capitaine, à vous sau- « ver, et ces gens-d'armes ; » et en mesmes instant je crie : « Compagnons, tirez à la teste des che- « vaux ! » Je n'estois pas à douze pas des ennemis, lors que je leur fis faire ceste salve. Il se verifia, au dire des prisonniers qui furent prins quelques jours apres, qu'il y mourut ou fut blessé à ce rencontre plus de cinquante chevaux, et deux cavaliers tués; ce qui fit faire ferme à leurs trouppes. Cependant le capitaine Carbon eut loisir de se retirer au grand galop avec sa trouppe droict au ruisseau où j'estois passé, et ceux qui avoient perdu leurs chevaux, se tenans à la queue des autres, se sauverent ainsi, et passerent tous le ruisseau; ce qui leur estoit force de faire, autrement la trouppe de main gauche leur donnoit par le flanc de nostre costé, à la faveur des vingt arbalestriers de Dauzan, qui soustindrent. Cependant nous rebandasmes tous, et tirasmes encores; et, comme le capitaine Carbon eust passé le ruisseau avec la cavallerie, et remonté monsieur de Gramond, et chargé les autres en crouppe, il commanda audit sieur de Gramond de courir au haut du costeau, et faire retirer au grand trot les enseignes de gens de pied et gens de cheval droict à l'autre rivière, là où estoit le point tirant au chemin de Bayonne. Soudain il tourna vers moy, ayant en sa compagnie un Italien, nommé le chevalier Diomedes, et le sieur de Mainahaut; et trouva que je me retirois droit à un fossé qui bordoit un marais, duquel je pouvois estre à dix ou douze pas; ce qui l'empescha de se joindre à

moy; de façon qu'il eust assez affaire à se sauver. Si gaignay-je en despit des ennemis le fossé du marais à la faveur Dauzan, lequel je fis passer en diligence pour faire teste : ce qu'il fit.

Cependant les Espagnols faisoient semblant de me vouloir charger; mais ils n'oserent m'enfoncer. Tandis ces six arquebusiers faisoient merveilles de tirer; et comme j'eus mes gens à cinq ou six pas du fossé, je les fis jetter dedans. et, à la faveur dudict Dauzan, nous montasmes tous sur la levée de ce fossé, sauf trois soldats, qui y furent tués à coups d'arquebuse, pour n'avoir esté si dispos que les autres. C'est là comme en un petit fort, où je leur fis teste. Or il faut noter que la trouppe des ennemis qui estoient venus à main gauche fit alte aupres du ruysseau, quand elle vit que nostre gendarmerie estoit desjà à demy montagne; et ceux qui avoient combattu, et lesquels j'avois arresté sur le bord du fossé, faisoient là leur retraitte, quand ils virent venir trois escadrons d'arquebusiers au long de la plaine, venant à eux le grand pas; ce qui leur mit le cœur au ventre, et leur donna courage de passer outre. Ayant descouvert ce nouveau secours, je me mis au long du fossé du marais, et, m'estant desrobé, au moyen du destour, de leur veue, je me jettay dans un pré fort estroit, et gaignay à la course le pied de la montaigne d'où j'estois party; et, apres avoir repassé le ruisseau, je regaignay la montaigne. Le danger où je m'estois veu, tant pour les gens de cheval que j'avois en queue, que pour ce bataillon d'infanterie qui venoit à nous, ne me fit point perdre l'entendement au besoin pour prendre la commodité pour ma retraicte, pendant laquelle je fis tousjours tenir ceste poignée d'hommes que j'avois serrés; et, les encourageant, parlant à eux par fois, je leur faisois tourner visage, et saluer les cavalliers qui me suyvoient, à coups de traict et d'arquebuse. Et comme j'eus gaigné le haut, je me mis dans un vergier, fermant la claie sur moy, afin que la cavallerie n'y peust entrer promptement. Et, à la faveur de plusieurs vergiers qui sont peuplés de pommiers, je me retiray droit au pont, jusques à une église qui s'appelle à Haitée, où je trouvay le grand chemin tout couvert de leur cavallerie, y ayant toutesfois un grand fossé entre deux, d'où je leur fis tirer quelques arquebusades et quelques coups de traict, sans qu'il y eut guere de coups perdus. Et, pource qu'ils ne pouvoient venir à moy, ils furent forcés, les uns tirer en avant, et les autres se retirer. Alors je fis mettre dans le clos du cymetiere une partie de mes gens, pensant faire encore teste : qui fut la plus grande folie que j'avois faicte en tout ce combat; car, ce pendant, une bonne trouppe de leurs gens de cheval coula au long du pré, droit au pont, si avant, que je me vis enfermé sans esperance de me pouvoir sauver.

Or, comme le capitaine Carbon eut gaigné le pont, et que la gendarmerie et les gens du pied furent passés, il dit à monsieur de Gramond qu'il s'en alloit au grand trot et galop; car desjà il descouvrit dans les vergers l'infanterie ennemie, ce que je ne pouvois faire; et ne les apperceus, jusques à ce qu'ils commencerent à me tirer. Alors je fis signe aux soldats qui estoient dans le cymetiere de se joindre avec moy dans le grand chemin : et, parce que le capitaine Carbon ne me pouvoit descouvrir, il me tint pour mort ou perdu, et mes gens aussi; qui fut cause qu'il laissa le capitaine Compai, qui estoit bon soldat, au bout du pont, avec vingt-cinq chevaux et trente arbalestriers du capitaine Megrin, voyant toutes leurs trouppes de cheval à main gauche et à main droicte venir droict au pont : ce qu'il fit pour voir s'il y auroit quelque moyen de me secourir, si je n'estois perdu; et ce pendant il faisoit rompre le pont. Et, parce que la trouppe des ennemis de main droite alloit plus hastivement droit au pont que celle de main gauche, je laissay le grand chemin, et, à la faveur d'une haye, je m'en allay droit à la riviere, où il me fallut encor combattre la cavallerie : toutesfois je me fis faire large, et me jettay dans la riviere, et, en despit d'eux, passay de l'autre costé. Les bords de la riviere estant hauts, me favoriserent beaucoup, parce que les gens de cheval ne se pouvoient jetter bas : et cependant nos tireurs n'estoient pas oysifs. En fin je gaigne le bout du pont, où estoit le capitaine Compai bien empesché à le rompre. Deslors qu'il m'eut apperceu, il me persuada par plusieurs fois de me sauver, et me presenta la crouppe de son cheval; mais il n'eut autre response de moy, sinon, que Dieu m'avoit conservé, et mes soldats aussi, lesquels je n'abandonnerois, jusques à ce que je les eusse mis en lieu de seureté. Surquoy nous descouvrismes l'arque-

buserie espagnole venant droit au pont. Nous n'estions assez forts pour soustenir ce choc: voylà pourquoy Compai et les arbalestriers de Megrin prennent le devant pour le retour, et je demeure à la queue, ayant gaigné un fossé qui bordoit un pré, à la faveur duquel les gens de cheval ne me pouvoient choquer.

Il ne restoit lors que mes six arquebusiers, car les arbalestriers avoient employé tous leurs traits; toutesfois, pour monstrer qu'ils n'estoient recreus, je leurs fis mettre l'espée nue à la main, et l'arbalestre en l'autre, pour leur servir de bouclier. Or, parce que les gens du capitaine Compai avant partir avoient rompu la plus part du pont, cela fut cause que la cavallerie ne fust si tost à nous, ayant esté contraincte aller passer à deux arquebusades plus haut à main droicte. Pendant que leurs gens de pied avec grand difficulté passoient un à un par dessus les gardefous qui estoient au pont, il m'estoit aisé de les deffaire, si je n'eusse veu que la cavallerie me venoit enfermer. Nostre honneur despendoit de nostre retraicte. Gaignant donc tousjours chemin de fossé en fossé, ayant faict environ demy quart de lieue, je fis alte, afin que mes gens ne fussent hors d'aleine. Et vis que les ennemis avoient faict de mesme, et cognus à leur contenance qu'ils avoient perdu l'envie de me suyvre: dequoy je fus bien estonné, et ayse quant et quant, car nous n'en pouvions plus, ayant pris un peu d'eau et de pomade, et du pain de millet en quelques pauvres maisons que nous trouvasmes en chemin. Cependant le capitaine Compai envoya quelques chevaux pour sçavoir de nos nouvelles, me pensant mort ou pris. Nous voylà enfin en lieu de seureté, sans avoir perdu que trois soldats dans le premier fossé, et le bastard Dauzan, qui s'amusa dans une maisonnette pres l'église.

Pendant tout ce rencontre et ce combat, l'alarme vint à monsieur de Lautrec, et la nouvelle que nous estions tous deffaits : ce qui lui donna beaucoup de desplaisir, pour la consequence qu'apporte ordinairement lors qu'au commencement on donne curée aux ennemis. Il fit mettre tout en bataille : mais, comme il fut un peu esloigné de la ville, il vit venir nos enseignes de gens de pied, que le seigneur de Gramond conduisoit, lequel luy raconta ce qui estoit advenu, et me fit cet honneur de luy tesmoigner que j'estois cause de leur conservation et salut, mais que j'y estois demeuré pour gages. Le capitaine Carbon n'estoit encor arrivé, par-ce qu'il attendoit le capitaine Compai pour sçavoir nouvelles du tout. A la fin il arriva : auquel monsieur de Lautrec dist ces mots : «Et bien, Carbon, es-«toit-il temps de faire une telle follie comme «celle que vous avez fait? Elle n'est pas si petite «que vous n'ayez mis en hasard de me faire «perdre ceste place de Bayonne, qui est si im-«portante.» Il lui respondit : «Monsieur, j'ay «fait une grande faute, et la plus grand folie «que je fis jamais : jusques icy ne m'en estoit «advenue de pareille : mais, puis que Dieu a «voulu que nous n'ayons esté deffaits, je seray «plus sage à l'advenir.» Monsieur de Lautrec luy demanda s'il y avoit nouvelles de moy; lequel luy dist qu'il pensoit que je fusse perdu : mais, cependant qu'il se promenoit pres la ville en attendant nouvelles, arriva le capitaine Compai, lequel les asseura que j'estois sauvé; et leur raconta la belle retraitte que j'avois fait en despit des ennemis et à leur barbe, sans avoir perdu que quatre hommes, et qu'il estoit impossible que les ennemys n'eussent souffert beaucoup de perte. Je ne fus pas plustost arrivé à mon logis qu'un gentilhomme me vient chercher de la part de monsieur de Lautrec, lequel me fit aussi grande chere qu'il eust sçeu faire à de Franc, me disant ces mots en gascon : *Montluc, mon amie, jou n'oublideray jamai lou service qu'avés fait au rei, et m'en souviera tant que jou vivray;* il n'y a pas moins d'honneur à faire une belle retraicte qu'aller à un combat. C'estoit un seigneur qui n'avoit guere accoustumé de caresser personne. J'ay souvent remarqué ceste faute en luy : toutesfois pendant tout le soupper il me fit beaucoup de faveur, laquelle tousjours depuis il me continua; mesmes quatre ou cinq ans apres, se ressouvenant de moy, il m'envoya de Paris en Gascogne un courrier, avec une commission de gens de pied, me priant de l'accompagner au voyage qu'il fit à Naples; et depuis m'a tousjours plus estimé que je ne valois. Voylà le premier lieu auquel je me trouvay jamais commandant, et où j'ay commencé à marquer ma reputation.

Vous, capitaines, mes compagnons, qui me ferez cest honneur de lire peut estre ma vie, nottez que la chose du monde que vous devez

desirer le plus, c'est de chercher l'occasion par laquelle vous puissiez monstrer ce que vous valez quand vous commencerez à porter les armes : car, si à vostre commancement vous demeurez victorieux, vous faictes deux choses entre autres : la premiere, c'est que vous vous faictes louer et estimer aux grands, et par ce moyen, par leur rapport, vous serez cogneus du roy, duquel nous devons tous esperer la recompense de nos services et labeurs; la seconde est que, comme les soldats cognoissent un capitaine, lequel à son commencement a fait quelque chose de bon, tous les vaillans hommes recherchent d'estre à luy, esperant que, puisqu'il a eu si bon commencement, toutes choses luy doivent succeder heureusement; et, par ce moyen, ils seront employés; car c'est le plus grand despit qu'un homme de bon cœur puisse avoir, lorsque les autres prennent les charges d'executer les entreprises, et cependant il mange la poulle du bon homme aupres du feu. Ainsi vous trouverez tousjours accompagnés de braves hommes, avec lesquels vous continuerez à gaigner honneur et reputation; et au contraire, si vous estes battus au commencement, soit pour vostre faute ou pour lascheté, tous les bons hommes vous fuyront; et ne vous demeurera que gens de peu de valeur, avec lesquels, quand vous seriez le plus brave homme du monde, vous ne pouvez gaigner que mauvaise reputation. Mon exemple vous pourra servir de quelque chose; et, encores que ce ne soit pas grand cas de ce rencontre que je vous ay descrit, si est-ce que des petits faicts de guerre quelquefois on fait beaucoup de profit. Souvenez-vous, mes compagnons, quand vous vous trouverez en estat de voir une grande force sur vos bras, laquelle vous pouvez tenir en bride par la perte de peu d'hommes, de ne craindre point le hasard : peut-estre que la fortune vous sera favorable comme elle fut à moy; car je puis dire, que si je ne me fusse presenté pour la conduitte des cent hommes de pied qui firent tres bien leur devoir, que toute la cavallerie des ennemis estoit sur nos bras, laquelle nous n'avions moyens de soutenir.

Incontinent apres, le camp des ennemis se retira en Navarre, et monsieur de Lautrec cassa la moitié de ses compagnies, et reserva les deux enseignes de monsieur de Cauna, et celle du baron Jean de Cauna, estant chacune des trois cens hommes : qui fut la premiere fois que l'on les reduit à ce nombre, car auparavant elles estoient toutes de cinq cens ou de mille hommes : qui apportoit beaucoup de soulagement aux finances du roy, parce que tant de lieutenans, enseignes, sergens et autres officiers emportent beaucoup de paye, et qu'aussi le commandement d'un bon nombre d'hommes appelle les gentilhommes de maison à ces charges, lesquels à present les desdaignent, voyant tant de capitaineaux auxquels on voit donner ces charges sans jamais avoir donné coup d'espée. Or monsieur de Lautrec me donna la compagnie de mon capitaine, encore que pour lors je n'eusse attaint que l'âge de vingt ans; et, apres avoir laissé quatre compagnies dans Bayonne, il s'en alla en poste à la court : qui enhardit nos ennemis à redresser le camp, et mettre le siége devant Fontarabie, laquelle ils prindrent avant que monsieur de Lautrec fust de retour. La perte de ceste place proceda de la faute ou meschanceté d'un nepveu du connestable de Navarre, nommé dom Pedro de Navarre, fils du feu mareschal de Navarre, lequel, ayant esté banny d'Espagne parce qu'il soustenoit le party du roy Henry de Navarre, fut mis dans ceste ville avec quatre cens hommes bannis comme luy, où il fut depuis si bien sollicité par son oncle, qu'il se tourna de son costé : ce qui fut cause de la perte de la place, laquelle estoit imprenable, encores que les ennemis eussent fait deux grandes bresches. Et, parce que je n'y estois pas, et que je ne veux parler par ouyr dire, je n'en diray autre chose, si ce n'est que le capitaine Frauget, qui la rendit, et qui s'en deschargeoit sur ledit dom Pedro, fut degradé à Lyon. La perte de ceste place nous osta un grand pied que nous avions en Espaigne. Ce fut là où quelques ans auparavant le sieur de Lude acquist une gloire immortelle; pour avoir soustenu le siége un an entier avec toutes les extremités du monde. Celuy-là en rapporta honneur, et Frauget honte et ruyne. Ainsi va le monde et la fortune. Cependant, si quelque prince ou lieutenant de roy passe les yeux sur mon livre (peut estre en poura-il lire de plus inutiles), qu'il notte, par cest exemple et autres que j'ay veu, et que peut estre je pourray cotter cy-après, qu'il est tres dangereux de s'ayder de celuy qui quitte son prince et seigneur natu-

rel; non pas qu'on le doive refuser quand il se vient jetter entre ses bras, mais on ne luy doit donner une place avec laquelle il puisse faire sa paix, et rentrer en grace avec son prince; ou, pour le moins, si on le fait, que le temps ayt apporté une telle asseurance qu'il n'y ait nulle doute : car cependant il se sera comme accoustumé au pays où il vient exilé et fugitif, et aura acquis et receu des bienfaits. Si on le veut employer, mettez le loing de ceux avec lesquels il peut avoir pratique. A ce que j'ay ouy dire aux capitaines de l'empereur, quand bien Charles de Bourbon eust prins Marseille et la Provence, l'empereur n'eust pas fait ceste faute de la luy bailler en garde, quoy qu'il eust promis. Mais passons outre.

Toutes les compagnies de gens de pied estant cassées, sauf celles qu'on mit en garnison, et ne voulant m'enfermer dans des murailles, je me remis dans la compagnie de monsieur le mareschal de Foix, jusques à ce que le roy François entreprint le voyage pour aller combattre monsieur de Bourbon, lequel estoit venu assieger Marseille avec le marquis de Pesquere; lequel sieur de Bourbon, pour un despit, s'estoit tourné du costé de l'empereur : il n'y a rien qu'un grand cœur n'entreprenne pour se venger. Et, parce que le roy ne permit à monsieur le mareschal de Foix de mener que vingt hommes d'armes de sa compagnie, et qu'à mon arrivée je trouvay que je n'estois du nombre des esleus, je me despitay, et m'en allay avec cinq ou six gentils-hommes, lesquels me firent cest honneur de venir avec moy pour nous trouver à la bataille, avec resolution de combattre avec les gens de pied : mais monsieur de Bourbon leva son siege, apres l'y avoir tenu six sepmaines. Le seigneur Rance de Cere, gentil-homme romain, des plus aguerris et experimentés, et le sieur de Brion, y estoient dedans, avec bonnes forces que le roy y avoit envoyé. Ledit sieur de Bourbon se trouva trompé, et ses intelligences courtes : le François ne sçavoit lors que c'estoit de se rebeller contre son prince. Dès lors qu'il sentit que le roy s'approchoit, il se retira par les montagnes, et descendit au Piedmont par Salusses et Pignerol, non sans beaucoup de perte. Il se sauva à Milan, lequel fut contraint, et le viceroy de Naples aussy, de quitter et de sortir par une porte pendant que nous entrions par l'autre. Le seigneur Antoine de Leve, qui estoit l'un des plus grands capitaines que l'empereur ayt eu, (et croy que sans les gouttes', qui le travailloyent fort, qu'il eust surpassé tous ceux de son âge); fut choisi pour estre mis dans Pavye avec une trouppe d'Allemans, pour l'opinion qu'on avoit que le roy donneroit là, comme de fait il fit. Le siége dura sept ou huit mois. Cependant monsieur de Bourbon s'en alla en Allemagne, là où il brigua tant avec l'argent que monsieur de Savoye luy avoit presté, qu'il amena avec luy dix mil Allemans, et fit venir quatre ou cinq cens hommes d'armes de Naples.

Et ayant dressé son camp à Lode, s'en vint donner la bataille au roy un jour de Sainct Mathias, estant nostre camp affoibly, tant pour la longueur du siége que pour les maladies qu'il y avoit eu; et encores, par mal'heur, le roy avoit peu auparavant cassé trois mil Grisons, qu'un colonel du païs mesme commandoit, lequel s'appelloit le Grand Diant; et croy que ce fut pour eviter la despence. He! que ces petites mesnageries apportent quelquefois de perte! Aussi, quelques jours avant, monsieur d'Albanie, avec beaucoup de forces, estoit allé par commandement du roy à Rome, pour de là se jetter dans le royaume de Naples : mais en fin tout alla en fumée; car, à nostre grand mal'heur, nous perdismes ceste bataille, et toutes ces entreprinses revindrent à neant.

Le discours de ceste bataille est publié en tant de lieux, que ce seroit perdre temps à moy d'y employer le papier : je diray seulement qu'elle ne fut guere bien conduite en plusieurs endroits de nostre costé, qui fut cause de faire perdre ceux qui faisoyent leur devoir. Le roy fut prins, monsieur le mareschal de Foix prins, et blessé d'une arquebusade dans la cuisse, qui luy entroit dans le petit ventre; monsieur de Sainct Pol prins et blessé de treize playes, lequel avoit esté laissé pour mort au camp, et despouillé tout en chemise : mais un Espagnol, luy couppant un doigt pour avoir une bague qu'il ne pouvoit luy arracher, le fit crier : et, ayant esté recognu, fut apporté avec ledit sieur mareschal dans Pavie, au logis de la marquise de Scadalfol. Plusieurs autres grands seigneurs y moururent, comme le frere du duc de Lorraine, monsieur l'admiral de Chabanes, et plusieurs autres prins, entre lesquels estoyent le roy de

Navarre, messieurs de Nevers, de Montmorancy, de Brion et autres. Je ne veux taxer la memoire de personne pour la perte de ceste bataille, ne marquer ceux qui firent mal leur devoir, mesmement en presence de leur roy. Pendant le sejour que je fis en l'armée, je fus tousjours avec un capitaine dit Castille de Navarre, sans prendre aucune solde, lequel le jour de la bataille conduisoit les Enfans Perdus : il me pria lui faire compagnie; ce que je fis avec les cinq gentils-hommes qui estoyent venus avec moy. Je fus prins prisonnnier par deux gentils-hommes de la compagnie du seigneur Antoine de Leve, lesquels le samedy matin me laisserent aller, ensemble deux de mes compagnons, car ils voyoient bien qu'ils n'auroient pas grands finances de moy; les autres avoyent esté tués. Je me retiray en la maison de la marquise, où monsieur le mareschal estoit blessé : je le trouvay avec monsieur de Sainct Pol, tous deux couchés en un lict, et monsieur de Montejean couché en la mesme chambre, estant blessé en la jambe : là où j'entendis le discours et la dispute qu'il y eut entre le sieur Federic Bege, prisonnier, et le capitaine Sucre, qui estoit à l'empereur, sur la perte de ceste bataille; lesquels taxoyent de grand faute nos François, mesmes plusieurs particuliers, au nom desquels je pardonne; je jugeay leur opinion tres bonne, estans tous deux grands capitaines. Ce que je leur ouys dire m'a depuis servy en d'autres executions, avec ce que j'en jugeay moy-mesmes, comme doivent faire tous ceux qui ont envie de parvenir par les armes.

Il faut non seulement rechercher les occasions de se trouver aux combats et batailles, mais aussi estre curieux d'escouter et retenir l'opinion et raison de ceux qui sont gens experimentés, sur la faute, perte ou gain qui s'en est ensuivy : car certes c'est grand sagesse de bien apprendre, et se faire maistre aux despens d'autruy. La France a long temps ploré ceste perte, et la prise de ce brave prince, qui pensoit trouver la fortune si favorable comme à la journée des Suisses : mais elle luy tourna le dos. Et fit voir combien il importe à un roy se trouver luy-mesme à la bataille, veu que bien souvent sa prise meine apres la ruyne de son estat. Toutesfois Dieu regarda le sien d'un œil de pitié, et le conserva : car les victorieux perdirent le sens, esblouis de leur victoire. Que si monsieur de Bourbon eust tourné vers la France, il nous eust mis à ruine.

Le lundy apres, M. de Bourbon commanda que tous ceux qui estoyent prisonniers, et qui n'avoyent moyen de payer rançon, eussent à vuider le camp, et se retirer en France. Je fus de ce nombre, car je n'avois pas grand finance. Il nous donna une compagnie de gens de pied pour nostre seureté, et une de cavallerie, mais sans vivres ny moyen quelconque, de sorte que nous ne mangeasmes jusques à Ambrun que raves et tronsons de choux, que nous mettions sur les charbons. Avant partir, monsieur le mareschal me commanda de porter ses recommandations au capitaine Carbon et à tous ses compagnons, lesquels il prioit ne s'estonner pour ceste perte, ains s'esvertuer pour faire mieux que jamais; et qu'ils eussent à se rendre pres de monsieur de Lautrec son frere. Surquoy il me fit une tres-belle remonstrance, laquelle ne se passa sans beaucoup de larmes; ce qu'il prononça avec une parole ferme et asseurée, combien qu'il fust fort blessé : aussi mourut-il le vendredy apres. Je m'en vins à pied sans lance jusques à La Redorde en Languedoc, où estoit sa compagnie. Apres sa mort, monsieur de Lautrec fit donner la tierce partie de sa compagnie au capitaine Carbon, laquelle il ne commanda gueres, car peu apres un meschant homme, natif de Montpelier, qui avoit favorisé le camp de monsieur de Bourbon, le tua par derriere, aupres de Lunel, courant la poste. Ce fut un aussi grand dommage que de capitaine qui soit mort y a cent ans, et cuide, s'il eust vescu aux guerres que nous avons veu depuis, qu'il eust fait merveilles. Et beaucoup de gens se fussent faits bons capitaines aupres de luy; car tous les jours on pouvoit apprendre quelque chose à sa suitte, estant un des plus vigilans et diligens capitaines que j'aye jamais cognu, grand entrepreneur et grand executeur tout ensemble. La tierce partie fut donnée au capitaine Lignac, d'Auvergne, qui ne la garda gueres longuement, parce qu'il perdit la veue et mourut; et l'autre tierce, à monsieur de Negrepelice, pere de cestuy-cy qui vit aujourd'huy, duquel un mien cousin germain, nommé le capitaine Serillac, portoit l'enseigne.

Cependant madame la régente, mere du roy, et tous les princes ligués avec elle, traitterent

et moyennerent la delivrance du roy; de sorte que ce grand empereur, qui s'estoit forgé la conqueste de ce royaume, ne conquist un seul pouce de terre. Le roy en son afflixion tira secours de ses propres ennemis, lesquels avoyent suspecte la grandeur de l'empereur.

Sa majesté estant de retour, se resouvenant des injures et des indignités qu'il avoit receues pendant sa prison, ayant tenté tous les moyens pour retirer messeigneurs ses enfans, fut forcée de venir aux armes, et renouveller la guerre.

Ce fut alors que le voyage de Naples fut dressé, sous la charge de monsieur de Lautrec, lequel m'envoya un courier en Gascogne, pour dresser une compagnie de gens de pied : ce que je fis en peu de jours. Et luy menay sept à huict cens hommes, dont il y en avoit quatre ou cinq cens arquebusiers, combien qu'en ce temps là n'y en avoit encore gueres en France. Monsieur d'Ausun m'en demanda la moitié pour dresser sa compagnie, ce que je fis. Et fimes nostre partage aupres d'Alexandrie, laquelle fut rendue audit sieur de Lautrec, lequel envoya messieur de Gramond et de Monpezat assieger le chasteau de Vigeve, devant lequel, en faisant les approches et les tranchées pour mettre l'artillerie, je fus blessé d'une arquebusade par la jambe droicte, qui fut cause que je demeuray boiteux fort long temps : de sorte que je ne peus estre à l'assaut qui se donna à Pavie, laquelle fut emportée et demy bruslée. Je me faisois porter apres le camp dans une litiere : toutesfois, avant que monsieur de Lautrec partist de Plaisance pour marcher droict à Bouloigne, je commençay à cheminer.

Or aupres d'Ascolly il y a une petite ville nommée Capistrano, sur le haut d'une montaigne, assise de sorte qu'il falloit monter toujours, sauf de la part des deux portes dans laquelle, force soldats du pays s'estoient retirés. Le comte Pedro de Navarre, qui estoit nostre colonel, commanda à nos compagnies de Gascons d'y aller; ce que nous fismes, et assaillismes la place. Nous fismes faire des mantelets pour approcher de la muraille, à laquelle nous fismes deux trous par lesquels un homme pouvoit passer facilement, à cinquante ou soixante pas l'un de l'autre; et pour ce que j'en avois fait l'un, je voulus donner par là. Les ennemis d'autre part desplanchèrent et osterent les tables du dessus d'une salle, là où le trou entroit, où ils avoient mis une grand cuve pleine de pierres. L'une des compagnies de monsieur de Luppé nostre sous-colonnel, et la mienne, commencerent à donner par le trou. Dieu me donna ce que je luy avois tousjours demandé, qui estoit de me trouver à un assaut, pour y entrer le premier ou mourir. Lors je me jettay à corps perdu dans la salle, ayant une cotte de mailles comme les Allemans portoient en ce temps-là, une espée au poing, une rondelle au bras, et un morion en teste. Mais comme ceux qui estoient à ma queue se voulurent jetter apres moy, les ennemis verserent la cuve de pierre sur eux, et les attrapèrent sur le trou, qui fut cause qu'ils ne peurent suyvre. Je demeuray dedans, combattant tout seul à une porte qui entroit dans la rue : mais du haut de la salle qui estoit desplanchée on me tiroit infinité d'arquebusades, l'une desquelles me perça la rondelle et le bras à quatre doigts de la main, et un autre me froissa tout l'os sur la jointure de l'espaule et du bras, dont je perdis le sentiment, me tombant la rondelle à terre. Je fus forcé de reculler devers le trou, contre lequel je fus renversé par ceux qui combattoient à la porte de la salle, si heureusement toutesfois pour moy, que mes gens eurent moyen de me tirer dehors par les jambes; mais ce fut si doucement, qu'ils me laisserent rouler de haut en bas jusques au fonds du fossé; et, tombant au travers la ruine des pierres, je me rompis encore le bras en deux lieux. Et comme on m'eust relevé, je dis que mon bras m'estoit demeuré dans la ville; mais un de mes gens le print, me pendant en escharpe sur les fesses, et le mit sur l'autre : ce qui me reconforta un peu. Voyant les soldats de ma compagnie autour de moy : « O mes com« pagnons, dis-je, je ne vous avois pas tousjours « si bien traictés et tant aymés, pour m'abandon« ner à un si grand besoin. » Ce que je disois, ne sçachant l'empeschement qu'ils avoient eu.

Alors mon lieutenant, lequel avoit esté presque assommé sur le trou, nommé La Bastide, pere des Savaillans qui sont aujourd'huy, un des vaillans gentils-hommes qui fust dans nostre armée, dist à deux capitaines basques, nommés Martin et Ramonet, qui campoient tousjours aupres de ma compagnie, que s'ils vouloient donner avec des eschelles par un quanton qu'il y

avoit près de là, qu'il donneroit par le trou mesme, et qu'il vouloit mourir plustost qu'il n'y entrast: à quoy je les encourageay, tout autant que ma foiblesse me le pouvoit permettre. Les eschelles apportées et liées, parce qu'elles se trouverent courtes, La Bastide donne par le trou, ayant mandé aux autres capitaines de donner par l'autre; mais ils ne firent pas grands faits d'armes. Cependant que La Bastide combattoit, ayant gaigné le trou, Martin et Ramonet donnerent l'escalade, tellement qu'ils forcerent les ennemis, et entrèrent dedans. Dequoy estant adverty, j'envoyay prier La Bastide de me garder autant de femmes et de filles qu'il pourroit, afin qu'elles ne fussent violées, ayant cela en devotion, pour un vœu que j'avois faict à nostre Dame de Lorette, esperant que Dieu pour ce bien-faict m'aideroit; ce qu'il fit. Et m'en amena quinze ou vingt, qui fut tout ce qui se sauva; car les soldats, animés pour me venger, et monstrer l'amitié qu'ils me portoient, tuerent tout, jusques aux enfans, et mirent le feu en la ville. Et, quoy que l'evesque d'Ascoly (duquel elle dependoit) priast monsieur de Lautrec, les soldats ne voulurent jamais partir qu'ils ne la vissent en cendres. Le lendemain on m'apporta à Ascoly, où monsieur de Lautrec m'envoya visiter par messieurs de Gramond et de Montpezat, menant deux chirurgiens que le roy luy avait donnés à son depart, l'un nommé maistre Alesme, et l'autre maistre George; lesquels, apres avoir veu mon bras charpenté comme il estoit, dirent qu'il le falloit coupper pour me sauver la vie, ce qui fut remis au lendemain. Monsieur de Lautrec commanda auxdits sieurs de Monpezat et Gramond de s'y trouver; ce qu'ils lui promirent difficilement, pour l'amitié qu'ils me portoient, mesmement le sieur de Gramond. Quelques jours auparavant, mes soldats avoient pris un jeune homme chirurgien, lequel avoit servy monsieur de Bourbon: cestuy-cy, ayant entendu la resolution de me coupper le bras (car je l'avois retenu à mon service), ne cessoit de remonstrer que je ne l'endurasse pas, me disant que je n'estois pas à la moitié de mon âge, et que cent fois le jour je souhaiterois ma mort me voyant sans bras. Le matin venu, les susdits seigneurs et les deux chirurgiens et medecins arriverent en ma chambre, avec tous leurs appareils, pour incontinent mettre la main à me coupper le bras, sans me donner le loisir de me repentir, ayant receu commandement, de la part de monsieur de Lautrec, de me dire que je ne me souciasse de perdre le bras pour sauver la vie, sans desesperer de ma fortune; et que, si le roy ne me vouloit faire du bien, que sa femme et luy avoient quarante mil livres de rente pour me recompenser, et ne me laisser jamais pauvre: seulement, que je prinsse patience, et qu'à ce coup je fisse paroistre mon courage. Or, comme ils furent prests à me deslier le bras pour le coupper, ce jeune chirurgien ne cessoit de me prescher, estant derriere mon lict, le contraire; et, comme Dieu ayde aux personnes, quand il luy plaist, encore que je fusse resolu de l'endurer, il me fit changer ma volonté : qui fut cause que tous les susdits seigneurs et chirurgiens s'en retournerent faire le rapport à monsieur de Lautrec; lequel leur dit, comme eux mesmes m'ont asseuré plusieurs fois, ces mots: « Aussi « bien me repentois-je de le luy faire coupper; « car, s'il fust mort, j'eusse eu a tout jamais « cela sur le cœur, et vivant sans bras, j'eusse « eu regret de le voir en la sorte; et qu'il falloit « laisser faire à Dieu sa volonté. » Et soudain envoya les susdits chirurgiens examiner le mien, pour sçavoir s'il estoit suffisant; car, autrement l'un d'eux devoit demeurer pres de moy. Toutesfois ils le trouverent capable, et l'instruirent encore mieux sur les accidens qui me pouvoient soutenir. Le lendemain, qui fut le quatriesme de ma blessure, monsieur de Lautrec me fit porter apres luy à Termes de Bresse, et me laissa dans son logis entre les mains de son hoste, qui estoit gentil-homme; et pour asseurance de ma personne, emmena deux des plus grands de la ville pour hostage, mesmement un frère de l'hoste, les asseurant, si j'avois desplaisir, de les faire pendre. Je demeuray en ce lieu deux mois et demy, où je couchay sur les reins: tellement que tout le grand os qui est le long de l'eschine, me pela, qui est la plus grande douleur que je pense que l'on puisse souffrir en ce monde.

Et encores que j'aye mis par escrit, au discours que j'ay fait de ma vie, que j'ay esté des plus heureux et fortunés hommes qui long temps ayent porté les armes, pour avoir tousjours vaincu là part où j'ai commandé, si n'ay-je pas

esté exempt de grandes blessures et de grandes maladies; car j'en ay autant eu qu'homme du monde sçauroit avoir sans mourir, m'ayant Dieu tousjours voulu donner une bride, pour me faire cognoistre que le bien et le mal dépend de luy, quand il lui plaist. Mais encores, ce nonobstant, ce meschant naturel, aspre, fascheux et colere, qui sent un peu, et par trop, le terroir de Gascogne, m'a tousjours fait faire quelque trait des miens, dont je ne suis pas à me repentir. Or, après qu'il se fust fait un petit de pourris au bras, on commença à me lever, ayant un cuissinet sous le bras, en le liant avec le corps tout ensemble. Ainsi je demeuray quelques jours, jusques à ce que, monté sur un petit mulet que j'avois, je me fis mener devant Naples, où nostre camp estoit desjà assis, ayant envoyé un gentilhomme des miens à pied à Nostre Dame de Lorrette, pour accomplir mon vœu, puisque je n'y pouvois aller. Le mal que j'enduray ne fut pas si insupportable ni si grand comme le regret que j'eus de ne m'estre trouvé à la prise de Melphe et autres places, et à la defaicte du prince d'Orange, lequel, apres la mort de monsieur de Bourbon (qui fut tué au sac de Rome) commandoit l'armée impériale. (Si ce vaillant prince, duquel la memoire est deplorable, pour le traict qu'il fit, ne fust mort lors de sa victoire, je croy qu'il nous eust renvoyé les papes en Avignon encore un coup.)

Or monsieur de Lautrec me fit tres bonne chere, et tous les grands de l'armée, mesmement le comte Pedro de Navarre, lequel me fit donner une confiscation valant douze cens ducats de rente, nommée la tour de la Nunciade, pres la tour du Grec, un des plus beaux chasteaux qui soit en la terre de Labour, et la premiere baronnie de Naples, qui estoit à un riche Espagnol nomme Ferdino. Je pensois lors estre le plus grand seigneur de la trouppe, et à la fin je me trouvay le plus coquin, comme vous verrez par le discours de mon voyage. Je deduirois bien maintenant comme le royaume de Naples s'est perdu, lequel estoit presque conquis : plusieurs en ont escrit; mais c'est grand dommage qu'ils ne veulent dire la verité, et qu'ils ne mettent en arriere toute la crainte qu'ils ont; car les roys et les princes y pourroient prendre exemple, qui les feroit plus sages pour ne se laisser pas pipper et decevoir, comme ils sont bien souvent: mais personne ne veut que nos rois soient si savans, car ils ne feroient pas si bien leur proffit comme ils font aupres d'eux. Je lairray donc cela en arriere, pour n'avoir commencé à escrire sur la faute des autres, joinct aussi que je n'en ay point de commandement; mais seulement m'attendray à escrire mes fortunes, pour servir d'exemple à ceux qui viendront apres moy, afin que les petits Montlucs que mes enfans m'ont laissé se puissent mirer en la vie de leur ayeul.

Il ne se présenta pas grande occasion depuis que je fus arrivé au camp, car on ne s'attendoit qu'au siege de la ville de Naples, qu'on vouloit avoir par famine, comme nous l'eussions eue bientost, sans la revolte d'André Doria, qui manda au comte Philippin, son nepveu, qu'il ramenast ses galeres à Genes, avec lesquelles il tenoit la ville de Naples bouclée par la mer, tellement qu'il n'y eust sceu entrer un chat; ce qu'il fit. Et incontinent y entra forces vivres du costé de la mer, pendant que nos galleres tarderent à venir. Dieu pardonne à qui en fust cause, car sans cela la ville estoit à nous, et par consequent tout le royaume. Ce Philippin, lieutenant d'André Doria, gaigna, pres Capo Dorsa, une belle bataille navale contre Ugo Moncado et le marquis de Guast, lesquels vouloient secourir Naples; mais de ceste victoire vint nostre ruine. Philippin ayant envoyé les prisonniers à Genes à son oncle, et le roy les voulant avoir, le sieur André Doria ne les voulut rendre, se plaignant qu'il avoit delivré le prince d'Orange au roy sans recompense. Le marquis de Guast, homme fin et rusé s'il en fut jamais, et qui a esté grand guerrier, sceut si bien esbranler l'esprit mal content d'André Doria, qu'enfin il tourna sa robbe, et se rendit à l'Empereur avec douze galleres. Le roy nostre maistre estoit bien adverty de ses pratiques; mais il avait le cœur si gros, et se sentoit si offensé d'André Doria, qu'il ne le vouloit rechercher : dont il se repentit tout à loisir; car depuis il fut cause de beaucoup de pertes qui advindrent au roy, et mesmes de la perte du royaume de Naples, de Genes, et autres malheurs. Il sembloit que la mer redoutast cet homme; voylà pourquoy il ne falloit pas, sans grande occasion, l'irriter ou mescontenter: le roy peut estre en avoit quelque autre occasion.

Nos galleres arriverent à la fin, et apporterent le prince de Navarre, frere du roy Henry, avec quelques gentils-hommes de sa suitte seulement,

lequel ne vesquit que trois semaines après, car il arriva au commencement de nos maladies. A son arrivée et descente, monsieur de Lautrec lui envoya Michel Anthoine, marquis de Salusses, pour luy tenir escorte, car il faisoit sa descente à demy mil de Naples, un peu au dessous de la Magdeleine, et emmena une grande partie de la gendarmerie avec les bandes noires italiennes, que le comte Hugues de Genes commandoit depuis la mort du seigneur Horace Bailhon, qui estoient les compagnies du seigneur Jean de Medicis, pere du duc de Florence qui est à présent, lequel avoit esté blessé en une jambe d'une arquebusade, devant Pavie, estant au service du roy, et de là apporté à Plaisance : auquel lieu la jambe luy fut coupée, de quoy bien tost après il mourut. Depuis, le dict seigneur Horace recueillit toutes ses compagnies. Il sembloit que Dieu vouloit quelque mal en ce temps à nostre roy, lorsqu'il estoit devant Pavie; car, en premier lieu, on luy conseilla d'en renvoyer les Grisons; secondement, d'envoyer monsieur d'Albanie à Rome avec partie de l'armée : et, pour achever le malheur, Dieu envoya la blessure au seigneur Jean, lequel, à la verité, entendoit plus à faire la guerre que tous ceux qui estoient auprès du roy, ayant sous sa charge trois mille hommes de pied, les meilleurs qui furent jamais en Italie, avec trois cornettes de gens de cheval. Et croy fermement, comme aussi font bien d'autres que moy, que, s'il se fust trouvé sain à la bataille, les choses ne fussent pas allées si mal comme elles allerent. Depuis, le sieur Horace creut le nombre de mil hommes, qui furent quatre mil, lesquels pour le dueil du seigneur Jean portoient les enseignes noires, et eux-mesmes alloient vestus de noir : aussi on les appelloit les Bandes Noires; et après se joignirent avec monsieur le marquis de Salusses, qui temporisa environ deux ans en Italie, et vers Florence, et après se vint joindre à nostre armée à Troye, ou bien à Nocera; je ne sçaurois dire auquel lieu des deux, pour ce que j'estois demeuré blessé à Termes de Brosse.

Mais pour retourner à la descente de monsieur le prince de Navarre, parce qu'il se fit là une petite faction où j'eus ma part, je la vous veux conter. Il fut commandé au capitaine Artigueloube, qui estoit colonel de cinq enseignes gascones lesquelles souloient estre sous monsieur de Lupé, et de cinq autres que commandoit le baron de Bearn, le tout sous le comte Pedro de Navarre : il fut commandé aussi au captau de Buch, fils aisné de la maison de Candalle, de s'y trouver : je fus aussi du nombre, tout malotru que j'estois. Comme nous fumes bas à la marine, monsieur le marquis laissa tous nos picquiers derrier un grand rempart que le comte Pedro de Navarre avoit fait faire, qui duroit à main droite ou à main gauche près de demy mil : tout joignant, il y avoit un grand portail de pierre par lequel dix ou douze hommes eussent peu passer de front; et croy qu'autrefois il y avoit eu une porte, car l'arc y estoit et les marques. Ce rempart se joignoit avec le portail à main gauche et à main droite. Nostre bataillon estoit à cent pas du portail, et celuy des Bandes Noires estoit à trois cents pas plus en arriere que le nostre, et la meilleure partie des gens à cheval encores plus en arriere. Monsieur le marquis, monsieur le captau, le comte Hugue, le capitaine Artigueloube, et presque tous les capitaines, tant italiens que gascons, allerent avec eux, pour favoriser et veoir la descente du prince. Ledit seigneur captau avoit six enseignes, trois piedmontoises et trois gasconnes. Ils firent leur demeure si longue à la descente, qu'ils demeurerent plus de deux ou trois grosses heures; car ils firent disner ledict seigneur prince avant qu'il descendit de la gallere. Quelquefois un peu de sejour apporte un grand malheur : il eust plus vallu que luy et tous les siens eussent fait un bon jeusne ; mais la vanité du monde est si grande, qu'il semble que c'est se rabaisser, si on ne marche tousjours avec toutes les pieces qui appartiennent à la principauté, et cependant on fait force pas de clerc. Il vaut mieux marcher en simple gentilhomme, et non pas faire le prince, et faire bien, que non pas se tenir sur le haut bout, et estre cause de quelque desordre et malheur.

Cependant le capitaine Artigueloube m'avoit mis avec soixante ou quatre-vingts arquebusiers sur un carrefour, bien pres de la Magdaleine, qui est une grand'eglise à cent ou deux cens pas de la porte de Naples. Et à un autre carrefour à main gauche de moy, où il y avoit un petit oratoire, furent mis trois ou quatre cens arquebusiers des Bandes Noires, et une enseigne de picquiers. En ce mesme lieu aussi, et un peu à

costé, fut mise la trouppe dudit seigneur de Candalle, qui estoit de deux ou trois cens arquebusiers, vis à vis de moy, environ à deux cens pas. Estant ainsi à mon carrefour, je vis sortir de Naples gens de pied et de cheval, qui venoient gaigner la Magdaleine la teste baissée. Je montay lors sur un petit mullet que j'avois, et m'en allay droict à la descente des galleres. Tous les seigneurs et gentilshommes estoient encor dedans, s'amusans à faire des accollades. Je leur fis crier par quelques petits barquerots qui alloient et venoient, que les ennemis sortoient de la ville à trouppes, pour les venir embrasser, et gaigner le derrier de la Magdaleine, et qu'ils pensassent au combat, s'ils vouloient. Il y en eut bien d'esbahis ; car tous ceux qui font bonne mine n'ont pas tousjours envie d'en manger. Incontinent je m'en retournay à ma trouppe, et m'en allay, avec deux arquebusiers, au long d'une haye qui bordoit un grand chemin, jusques auprès de la Magdaleine : de là, j'apperceus que les ennemis sortoient à pied, tenant la bride en une main, et la lance en l'autre, se baissans tant qu'ils pouvoient pour n'estre descouverts, comme faisoient aussi les gens de pied, qui marchoient en tapinois derrier les murailles qui sont derrier l'eglise. Je donnay soudain mon mullet à un soldat, afin qu'il courut advertir monsieur de Candalle et le capitaine Artigueloube, lesquels il rencontra desjà en terre. Sur mon advertissement, ils avoient fait mettre une gallere au large, laquelle descouvroit tout ce que je leur avois mandé : ce qu'ils ne pouvoient faire estant au port. Ceste gallere commença à tirer force volées de canons, l'une desquelles tua deux hommes de ma trouppe tout auprès de moy, de sorte que les cervelles de l'un me sauterent au visage; il y avoit bien là du danger, car toutes les balles venoient où j'estois, tant de ceste gallere que des autres, lesquelles firent le mesme : de façon que, voyant que les coups renforçoyent tousjours, car ceux des galleres pensoyent que je fusse des ennemis, je fus contraint de me jetter dans les fossés.

Cependant on monta promptement à cheval monsieur le prince, et au galop le firent sauver droit au camp, et tous ses gentilshommes aussi courant à pied après luy. Ils n'eurent pas grand loysir de s'arrester avec nous, car je croy qu'ils ne vouloient pas si tost mourir, puisqu'ils ne faisoient qu'arriver. Leur haste fut si grande, qu'ils n'eurent pas loysir de mettre à terre le lict ny le bagage dudit sieur prince; et si y en eut qui demeurerent dans les galleres. Le seigneur de Candalle et le comte Hugues ne firent pas ainsi, car ils s'arresterent au carrefour où estoyent leur gens; le capitaine Artigueloube s'en alla au bataillon derrier le rampart. La feste commença à moy. Je ne sçay si c'est ou bonheur ou malheur; tant y a que tousjours je me trouvois où les coups se donnoient, et là où on commençoit. Or une trouppe d'arquebusiers vint droit à moy, courant; et, pour ce que j'avois mis, derrier une levée du fossé qui regardoit tout au long du grand chemin venant de la Magdaleine, une partie de mes arquebusiers, et l'autre dans les fossés à main droite et à main gauche en file, plus pour la crainte de nostre artillerie qui tiroit des galleres, que non pas des ennemis, ils s'approcherent de nous à moins de vingt pas. Lors nous tirasmes tous à un coup, qui fut cause que cinq ou six hommes tomberent morts par terre. Mes arquebusiers ne pouvoyent faillir de tirer, car tout le chemin estoit plein. Ils prindrent la fuitte, et les menasmes jusques tout joignant la Magdaleine : alors ils se renforcerent, et se mirent hors du chemin à main droite d'eux, et du costé où estoit monsieur de Laval de Dauphiné, avecques sa compagnie d'hommes d'armes, nepveu de monsieur de Bayard, et pere de madame de Cordes, qui est à présent fort vaillant gentil-homme. Monsieur de Candalle, qui avoit veu ma cargue, et voyoit que tout se descouvroit, et que l'ennemy, à pied et à cheval, entroit dans un grand pré où estoit monsieur de Laval, craignant qu'ils n'en fissent encores un autre, m'envoya cinquante arquebusiers de renfort; et tout à un coup un bataillon d'Allemans se présenta à cent ou six vingts pas de moy, à main droicte. Cependant l'arquebuserie espagnole tiroit de furie sur ceste gendarmerie, laquelle se retiroit au grand pas droit au carrefour de monsieur de Candalle, là où il fut fait une grande faute. Je la vous veux escrire, afin que ceux qui la liront en puissent tirer profit, car peut estre les hasards de la guerre les jetteront en mesme estat.

Le comte Hugues et monsieur de Candalle avoyent mis sur le grand chemin des picquiers, sans laisser place pour retirer la cavallerie; il fal-

loit que monsieur de Laval, en despit qu'il en eust, passast par là; car entre monsieur de Candalle et moy, il y avoit un grand fossé, où les gens de cheval n'eussent sceu passer. Que s'ils eussent laissé le chemin libre, et qu'ils se fussent mis en bataille derrier le fossé, ils eussent arresté sur cul la furie des ennemis; et ainsi monsieur de Laval se fust sauvé aisément au long du chemin, et eust faict une honorable retraite. Comme les ennemis virent que monsieur de Laval estoit contrainct de prendre le trot, ils le chargerent par gens de pied et gens de cheval, de queue et de teste : et comme ledit sieur de Laval se fut jetté dans le grand chemin pour passer outre, il rencontra ces picquiers au milieu d'iceluy, et, outre son gré, fut contrainct de passer outre, et, en passant, porta par terre tout ce qui se trouva devant eux, car nos picquiers ne pouvoyent faire largue. Cela mit tout en desordre. Je cuyday enrager, voyant une telle incongruité. Il n'en faut donner le tort à monsieur de Candalle, pour ce qu'il estoit jeune, et ne s'estoit jamais trouvé en telle feste, mais au comte Hugues, qui estoit desjà vieux soldat. Je ne veux pas dire qu'il ne fit bien vaillamment; mais ce n'est pas tout d'estre vaillant et hardy, il faut estre sage; il faut prevoir tout ce qui peut survenir, veu qu'aux armes les fautes sont irreparables : une bien legere traine souvent apres soy une grande perte, comme il fit à luy-mesme, qui n'avoit songé à tout; car le comte Hugues fut pris prisonnier, et monsieur de Candalle aussi, estant blessé d'une arquebusade en un bras. Trois jours après, les ennemis le renvoierent à monsieur de Lautrec, duquel il estoit parent, voyant qu'il s'en alloit mourir, comme de fait il trespassa le lendemain, et fut ensevely à Bresse.

C'estoit un brave et honneste seigneur, s'il en sortit jamais de la maison de Foix, s'il eust continué comme il avoit commencé. Je ne cogneus jamais homme si soigneux et desireux d'apprendre le faict de la guerre des vieux capitaines, que celuy-là. Pour cest effect, il se rendoit plus subject du comte Pedro de Navarre que le moindre de ses serviteurs. Il desiroit entendre la raison de toutes choses, et s'informoit de tout, sans s'amuser à ce que la jeunesse desire et ayme. On le trouvoit plustost au quartier du comte Pedro de Navarre, qu'à celuy de monsieur de Lautrec; aussi le comte disoit tousjours qu'il se nourrissoit là un grand capitaine; et, à la vérité, quand on le porta, ledit comte le baisa la larme à l'œil. Ce fut une grande perte. Tout ce qui se trouva là fut mort ou pris, si ce n'est quelques-uns qui se sauverent par les fossés, sautant de fossé en fossé, encore fut-ce peu de chose. Les ennemis suivirent de ce costé-là très bien leur victoire.

De ma part, je m'acheminay au long d'une haye, faisant tousjours teste aux Allemans le moins mal que je pouvois : la bonne fortune voulut pour moy et pour ma trouppe qu'ils me suivirent assez froidement. A l'arrivée au portail dont je vous ay parlé, je trouvai une grande trouppe de gens de cheval des ennemis, que le seigneur dom Ferrando de Gonsague conduisoit, car c'estoit luy qui fit la cargue; de sorte que pour regaigner le portail, il me fallut combattre, resolu de passer ou mourir. Je fis faire à mes soldats une salve d'arquebusades; car de moy je n'avois que la parole; sur ceste salve ils me firent place. Ainsi, ayant passé le portail, je tournay teste aux ennemis, et fis faire ferme à mes gens. Et en mesme instant arriva leur arquebuserie, laquelle chargea tout à un coup sur nous, ensemble toutes les trouppes, tant de pied que de cheval. Voyant ce choc venu sur moi, je gaignay le derrier de la tranchée avec mes arquebusiers seulement qui s'estoient sauvés. Monsieur le marquis se trouva en tel estat, qu'il tenoit le tout pour perdu. Je combattis le portail une grand demy heure du derrier de la tranchée; car le portail demeura libre, tant de leur costé que du nostre. Ils n'osoient passer, ny nous aussi en approcher, ny enfoncer. Si jamais soldats firent acte de vaillans hommes, ceux-là le firent. Tout ce que j'avois ne pouvoit estre plus haut de cent cinquante hommes. Monsieur le marquis vint au capitaine Artigueloube pour le faire lever, d'autant que tous estoient le genouil à terre, parce qu'estans debout, l'arquebuserie espagnole les pouvoit voir, et luy cria : « Capi-« taine Artigueloube, je vous prie, levez-vous, « et donnez, car il faut passer le portail. » Mais il luy respondit qu'il ne se pouvoit présenter au portail sans perdre le meilleur de nos gens, comme il estoit vray; car toute l'arquebuserie espagnole estoit arrivée. J'estois contre le portail, et oyois tous ces propos. Monsieur le mar-

quis, ne se contentant de ceste response, courut aux Bandes Noires, leur commandant marcher vers le portail; ce qu'elles firent. Je cogneus à leur desmarche le commandement qu'elles avoyent receu : ce qui fut cause que j'avançay le pas, et criai au capitaine Artigueloube : « Mon compa-« gnon, vous recevez icy une escorne pour ja-« mais, car voylà les Bandes Noires, sur ma vie, « qui viennent au portail pour emporter l'hon-« neur. » Il se leva alors, car il n'avoit pas faute de cœur, donnant la teste baissée au portail. Le voyant venir, je me jette soudain sur le portail, passant avec tous mes gens, qui me suyvirent, marchant droict aux ennemis, qui n'estoient esloignés de nous plus de cent pas. Nous fusmes suyvis des trouppes que le seigneur marquis envoyoit; mais comme la moitié estoit passée, monsieur le marquis fit crier de main en main qu'on fit alte sans s'avancer plus avant. Les ennemis, voyant nostre resolution, et la cavallerie qui venoit à nostre queue, prindrent party de se retirer. Je m'estois avancé, nous saluans à cinquante pas avec bonnes arquebusades, et avions envie de nous mesler, lorsque monsieur le marquis vint, luy second, à cheval pour m'arrester. Je croy qu'il fit mal; car, si tout fust passé, nous les eussions menés battans jusques aux portes de Naples. Il y eut là, d'un costé et d'autre, plusieurs portés par terre, qui n'en releveront jamais; et m'estonne que je n'y demeuray; mais mon heure n'estoit pas venue.

Ce qui occasionna monsieur le marquis de faire sa retraitte, fut pour la crainte qu'il avoit de tenter un second coup fortune. Il se contenta de la perte qu'il avoit faicte, sans vouloir plus hasarder. Ainsi, bien las et harassés, nous retournasmes repasser par ce portail, qui avoit esté tant combattu, où maints bons hommes demeurèrent. Celuy qui estoit avec monsieur le marquis, quand il me vint faire retirer (il ne me souvient de son nom) luy dit, car je l'entendis : « Monsieur, je cognois maintenant que le pro-« verbe de nos anciens est véritable, qui dit « qu'*un homme en vaut cent, et cent n'en « vallent pas un*. Je le dis pour ce capitaine « qui a le bras en escharpe, qui est appuyé con-« tre ce tertre. (Aussi je n'en pouvois plus) car « il faut confesser qu'il est seul cause de nostre « salut. » J'entendis, toutesfois je ne faisois semblant de l'ouyr, que le marquis respondit : « Celuy là fera tousjours bien par tout où il se « trouvera. » Encores que cecy soit à mon honneur et à ma louange, puis qu'il est véritable, je l'ay voulu mettre par escrit, sans pourtant estre ny glorieux ny vantard; j'ay acquis assez de gloire sans cela. Cecy peut estre donnera envie aux capitaines qui liront ma vie, quand ils se trouveront en quelque grand besoin, en faire le semblable. Il faut que je die que lors j'estimay plus la louange que me donna ce gentil-homme et mondit sieur le marquis, que s'il m'eut donné la meilleure terre des siennes, encore que pour lors je fusse bien pauvre. Ceste gloire me fit enfler le cœur, et encores plus, quand on me dit qu'en souppant on en avoit entretenu monsieur de Lautrec et monsieur le prince. Ces petites pointes d'honneur servent beaucoup à la guerre, et font que quand on s'y retrouve on ne craint rien : il est vray qu'on se trompe souvent; car on n'en rapporte que des coups : il n'y a ordre, il en faut prendre et donner.

Capitaines, et vous seigneurs, qui menez les hommes à la mort, car la guerre n'est autre chose, quand vous verrez faire quelque brave acte à un des vostres, louez-le en public; contez-le aux autres, qui ne s'y sont pas trouvés. S'il a le cœur en bon lieu, il estime plus cela que tout le bien du monde, et à la première rencontre il taschera encore de mieux faire. Que si vous faictes comme plusieurs font, qui ne daignent pas faire cas du plus beau fait d'armes qui soit, et qui passent tout par mespris, vous trouverez qu'il faudra que vous les recompensiez par effets, puis que vous ne le voulez faire de paroles. J'ay tousjours traicté ainsi les capitaines qui ont esté sous moy, voire les plus simples soldats : aussi je les eusse fait donner de teste contre une muraille, et les eusse arrestés au plus dangereux lieu qui se fust sceu présenter, comme je fis là.

Voilà le premier mal-heur et la premiere disgrace qui nous estoit encores advenue en tout ce voyage. Il sembla à tout le monde que le seigneur prince de Navarre nous avoit apporté tout mal-heur et mal-encontre. Pleust à Dieu qu'il fust demeuré en Gascoigne! car aussi vint-il finir ses jours bien loing, sans avoir rien fait que voir Naples. Il mourut trois semaines après son arrivée ou environ, et fut cause de la mort de ce brave jeune seigneur (que je regretteray tousjours), qui avoit cest honneur d'estre son pa-

rent. Mais encore ce ne fut pas tout : car comme on sceut qu'un tel prince arrivoit, tout le monde entra en opinion qu'il amenoit quelque beau secours et renfort, voire mesme de l'argent pour payer l'armée : mais rien de tout cela ; car ny luy, ny les galeres ne nous amenerent un seul homme de renfort, et rien que sa maison et quelques gentils-hommes volontaires. Cela osta fort le cœur à toute nostre armée, grandement affligée. L'ennemy, qui le sceut, redoubla son courage, et cogneut par là que les eaues françoises estoient basses, puis qu'un tel prince venoit en équipage, comme si c'estoit seulement pour venir voir le monde. Il ne s'en falloit prendre à luy, mais à ceux qui l'envoyoient.

C'est une grande faute aux roys et aux princes qui entreprennent de grandes choses, de tenir si peu de compte de ceux qu'ils sçavent engagés en entreprise de consequenee, comme estoit celle dudit sieur de Lautrec; car la prise de Naples asseuroit fort l'estat de la France, laquelle eust eu pour longues années les coudées franches. Nous l'eussions longuement disputé, si une fois il eust esté à nous; car nos pertes precedentes nous eussent fait sages. Une autre faute fit nostre roy, de n'envoyer quelque belle trouppe de noblesse et de gens de pied avec ledit sieur prince; car cela, comme j'ay dit, fit croire à nos gens, ou qu'il ne faisoit pas grand estat de nous, ou qu'il estoit empesché ailleurs. Ce n'estoit pas la faute dudit seigneur de Lautrec, qui ne cessoit de faire depesche sur depesche, pour advertir le roy de tout. Mais je retourne à moy; car, comme j'ay tousjours protesté, je ne veux faire l'historien : j'y serois bien empesché, et ne sçaurois par quel bout m'y prendre.

Or voylà la derniere faction où je me trouvay; et, encores que je ne fusse pas le chef qui la commandoit, si avois-je charge d'une bonne trouppe et bonne part au combat qui fut rendu, lequel fut très-beau, et non pour tous. Je l'ay escrit pour m'acquitter de ce que j'ay promis, qui est de deduire ce qui s'est faict là où j'ay commandé, passant le reste bien legerement, comme je fais le surplus de ce mal-heureux siege, lequel en fin nous fusmes contraints de lever, monsieur de Lautrec estant mort, au grand mal-heur de toute la France, laquelle n'a jamais eu capitaine doué de meilleures parties que celuy-là ; mais il estoit mal-heureux, et mal secouru du roy, après qu'on l'avoit engagé, comme on fit à Milan, et puis à Naples. De ma part, avec ce qui se sauva, qui fut presque rien, je m'en revins à pied la pluspart du chemin, portant mon bras en escharpe, ayant plus de trente aulnes de taffetas sur moi, pour ce qu'on me lioit le bras avec le corps, un cuissen entre deux, souhaittant la mort mille fois plus que la vie ; car j'avois perdu tous mes seigneurs et amis qui me cognoissoient, y estans tous morts, sauf monsieur de Monpezat, père de cestuy-cy, et le pauvre dom Pedro, nostre colonel, pris et mené prisonnier dans la Roque de Naples, où on le fit mourir, ayant l'Empereur mandé qu'on luy fit coupper la teste, pour la recompense de ce qu'il s'estoit revolté contre luy. C'estoit un homme de grand esprit, auquel monsieur de Lautrec, qui ne croyoit guere personne, avoit grande creance : si croy-je, et ne suis pas tout seul, qu'il le conseilla mal en ceste guerre ; mais quoy ! nous ne jugeons que par les evenements.

En ce bel equipage j'arrivay à nostre maison, où je trouvay mon pere assez en nécessité pour n'avoir pas grands moyens de m'ayder, d'autant que son pere avoit vendu des quatre parts les trois des biens de la maison, et le laissa encores chargé de cinq enfans d'un second mariage, et nous qui estions dix de nostre pere. Chacun peut penser comme il a fallu que nous, qui sommes sortis de la maison de Montluc, ayons suivy la fortune du monde en toute necessité. Nostre maison n'estoit pas si petite, qu'elle ne fust de près de cinq mil livres de rente, avant qu'elle fust vendue.

Pour m'accommoder de tous poincts, je demeuray trois ans sans pouvoir guerir de mon bras en aucune manière ; et après estre guery, il fallut faire tout ainsi que le premier jour que je sortis hors de page, et, comme personne incogneue, chercher ma fortune aux grands périls de ma vie, endurant beaucoup de necessités. Je loue Dieu du tout : car, quelque traverse que j'aye eue, il m'a tousjours aydé.

Au premier remuement de guerre, le roy François dressa les legionnaires ; qui fut une tres belle invention, si elle eust esté bien suivye (pour quelque temps nos ordonnances et nos loix sont gardées, mais après tout s'abastardit) ; car c'est le vray moyen d'avoir tousjours une bonne armée sur pied, comme faisoient les Romains, et de tenir son peuple aguerry, combien

que je ne sçay si cela est bon ou mauvais. La dispute n'en est pas petite : si aymerois-je mieux me fier aux miens qu'aux estrangers.

Le roy en donna mil au seneschal de Thoulouse, seigneur de Faudouas, lequel me fit son lieutenant : et encores que ce fust de la legion de Languedoc, et qu'il en fut colonel, je luy dressay toute sa compagnie en Guyenne, et luy fis ses centeniers, cap-d'escoades et enseignes.

Un grand bruit couroit lors par la France, que l'empereur, pour les grandes intelligences qu'il avoit, s'avançoit pour la conqueste d'un tel et si grand royaume, avec forces invincibles, pensant surprendre le roy nostre maistre au despourveu, comme de fait il s'avançoit vers la Provence. Le roy, pour s'opposer à un tel et si grand ennemy, manda ses forces de toutes parts : nous fismes une telle diligence, aussi n'ay-je jamais esté paresseux, que nostre compagnie fut la première qui arriva à Marseille : et y trouvasmes monsieur de Barbezieux, qui estoit de La Rochefoucault, et de monsieur Monpezat, que le roy avoit faict ses lieutenans, ayant autant d'authorité l'un que l'autre; et les seigneurs de Botieres, et de Villebon, prevost de Paris; les compagnies de monsieur le grand escuyer Galliot, et dudict seigneur de Monpezat, qui venoient de Fossan tous desmontés, n'ayant chascun qu'un courtaut : car à la reddition dudict Fossan, qui se perdit par l'enorme trahison, et peut estre inouye, du marquis de Salusses, il fallut qu'ils laissassent leurs grands chevaux. L'empereur estant bien tost après arrivé à Aix, nous eusmes incontinent les compagnies legionnaires de mil hommes de monsieur de Fonterailles, pere de ceux-cy qui sont en vie, et de monsieur d'Aubigeous, et celles de Languedoc; Christofle Goast, qui estoit d'Alexandrie, avec sept compagnies d'Italiens. Je ne sçaurois dire si les compagnies de monsieur de Botieres et de Villebon y estoient; bien me souvient de celle dudict seigneur de Barbezieux. Et tant que l'empereur demeura à Aix, nous demeurasmes toujours à Marseille, où ne se fit aucune faction que celle que je vais descrire.

Comme l'empereur eust demeuré long temps à Aix, attendant sa grosse artillerie pour nous venir battre, les vivres luy diminuoyent tousjours de plus en plus. Pendant ces entrefaittes, le roy arriva à Avignon, là où sa majesté fut advertie que, si l'on brusloit quelques moulins que l'empereur tenoit vers Arles, et mesmes un qui estoit à quatre lieues d'Aix, nommé le moulin d'Auriole, le camp des ennemis seroit bien tost affamé. Il fit faire l'execution du bruslement desdits moulins qui estoient vers Arles, par le baron de La Garde, qui avoit une compagnie de gens de pied, et le capitaine Thorines, guidon de monsieur le comte de Tandes, et autres; lesquels en vindrent à bout : et neantmoins, les espions rapportoient toujours au roy qu'il falloit brusler ceux d'Auriole, d'autant qu'ils nourrissoient ordinairement toute la maison de l'empereur, et les six mil soldats, vieux Espagnols, lesquels il tenoit tousjours près sa personne. Sa majesté manda plusieurs fois à messieurs de Barbezieux et de Monpezat de hasarder une trouppe d'hommes pour aller brusler lesdits moulins d'Auriole; et le premier à qui il presenta l'execution fut audit Christofle Goast, lequel la refusa, disant qu'il y avoit cinq lieues jusques ausdits moulins, où il falloit combattre soixante hommes de garde qu'il y avoit dedans, et une compagnie entiere dans la ville; et que, par ce moyen, il luy falloit faire cinq lieues à aller, et autant à revenir; et qu'à cause de ceste longue traitte, allant ou revenant, il seroit deffait sur les chemins car bien tost l'empereur seroit adverty, pour n'y avoir que quatre lieues dudit Auriole jusques à Aix; d'autre part, que ses soldats ne sçauroient faire dix grandes lieues sans sejourner. Ceste response fut envoyée au roy, lequel ne la print pour argent comptant, ains contremanda plus vivement qu'on la presentast à d'autres; et que, quand bien mil hommes se perdroient à ceste entreprise, il ne s'en donnoit pas peine, car le profit en le bruslant seroit plus grand que la perte (tant on fait bon marché des hommes). Surquoy on la presenta à monsieur de Fonteraille, lequel une fois estoit resolu de l'entreprendre; mais il y eut de ses amis qui luy remonstrerent sa perte, qu'ils luy firent toucher au doigt; qui fut cause qu'il se refroidit : et manderent le tout à sa majesté, laquelle, ayant souvent nouvelles du proffit qu'avoit apporté la rupture des autres moulins, poursuyvoit tousjours après lesdits seigneurs d'envoyer rompre ceux-cy. Or un jour, après que j'eus entendu le malcontentement du roy, et les raisons de ceux à qui l'on avoit presenté l'en-

treprinse, lesquelles à la verité estoient justes et raisonnables, je me mis à penser en moy-mesme comment je la pourrois executer, et que, si Dieu me faisoit la grace d'en venir à bout, ce seroit me faire cognoistre au roy, et retourner en la mesme reputation et cognoissance des grands que j'avois auparavant acquise, laquelle les deux ans d'oysiveté et la longueur de ma blesseure avoit fait esvanouir. Ce n'est rien, mes compagnons, d'acquerir la reputation et un bon nom, si on ne l'entretient et continue. Ayant donc prins en moy ceste resolution, de l'executer ou de crever, je m'informay au long de mon hoste, qui estoit du lieu, où ces moulins estoyent. Il me dit qu'Auriole estoit une petite ville fermée de hautes murailles, là où il y avoit un chasteau bien muré, et un bourg composé de beaucoup de maisons, avec une grande rue par le milieu; et au bout dudit bourg estoit le moulin à main gauche, qui venoit de la ville; et que à la porte de ladicte ville y avoit une tour qui regardoit tout au long de la grand rue du moulin, devant lequel homme ne s'osoit tenir sans encourir peril d'estre tué ou blessé; et par delà le moulin, il y avoit une petite eglise à plus de trente ou quarante pas, me disant: qu'il falloit passer à Aubaigne deux lieues de Marseille, et delà jusques à Auriole y en avoit trois, si on passoit par la montaigne, ce que gens à cheval ne pouvoyent faire aucunement; et que par le chemin des chevaux, il y avoit pres d'une lieue, et d'avantage; et si falloit passer une riviere où les chevaux y avoyent tousjours eaue jusques à demy ventre, à cause que tous les ponts avoyent esté rompus. Après que mon hoste m'eust dit cela, je consideray que si j'entreprenois l'execution avec grand trouppe, je serois deffait; car n'y ayant que quatre lieues jusques au camp de l'empereur, il seroit incontinent adverty, et envoyeroit sa cavallerie sur le chemin de mon retour, comme il advint; car, incontinent que nous arrivasmes au moulin, le capitaine du chasteau advertit l'empereur. Ainsi je pensay qu'il me valloit mieux l'entreprendre avec peu d'hommes, estans tous bien ingambes et le pied leger, afin que, si je venois à bout de l'entreprise, j'eusse le moyen de me retirer par un chemin ou autre; considérant qu'encores que je me perdisse avec petit nombre, la ville de Marseille ne seroit aucunement en danger d'estre perdue; qui estoit ce qui plus se disputoit au conseil: car, perdant mil ou douze cens hommes, qu'on jugeoit necessaires pour ceste entreprinse, ladicte ville se mettoit en hasard, mesmes en attendant un siege. Je priay mon hoste de me trouver trois hommes qui me guidassent bien la nuit, et qu'à point nommé ils m'amenassent deux heures devant jour aux moulins: ce qu'il fit; et, après avoir bien consulté avecques ces guides, je les vis en doubte; en fin mon hoste les fit resoudre, et leur mit le cœur au ventre: je leur donnay à chascun un couple d'escus, et les fis tenir à mon logis. Cecy pouvoit estre environ midy, et, ayant disputé avec mon hoste, combien d'heures duroit la nuict pour lors, nous trouvasmes que, pourveu que je partisse à l'entrée de la nuict, j'avois le temps qu'il me falloit. Et, pour ne divulguer mon voyage, j'allay à monsieur de Monpezat le premier, luy dire ce que je voulois faire, et comme je ne voulois prendre que six vingts hommes choisis en la compagnie de monsieur le seneschal, de laquelle j'estois lieutenant. En quelque part que je me suis jamais trouvé, j'ay tousjours prins peine de discerner les bons des mauvais, et juger leur portée; car tous ne sont pas propres à toutes choses. Ledit sieur de Monpezat trouva fort estrange mon dire; et, pour l'amitié qu'il me portoit, me conseilloit de ne faire ceste folie; et qu'on m'en bailleroit cinq cens si je les voulois. Je luy dis que je ne le voudrois entreprendre avec cinq cens, ce que je ferois bien avec six vingts. Je le tourmentay tant, qu'il fut contrainct d'aller parler avec monsieur de Barbezieux, lequel le trouva encores plus estrange; et vouloit sçavoir de moy les raisons, et par quel moyen je voulois executer ceste entreprinse avec si peu de gens. Je luy dis que je ne voulois declarer à personne comme j'y voulois proceder. Monsieur de Monpezat luy disoit tousjours: «Laissez-le aller: quand bien il se perdra et si «peu de gens, la ville n'en sera pas perdue, et à «tout le moins nous contenterons le roy.» Monsieur de Villebon se mocquoit de moy, et disoit à monsieur de Barbezieux: «Laissez-le aller, car «il prendra l'empereur, et serons tous esbahis «qu'il nous le menera demain matin en ceste «ville.» Or il ne m'aimoit guere, pour une attaque que nous avions eue au portal Real; et ne me peus tenir de luy dire qu'il sembloit un

coigne-festu, et qu'il ne vouloit rien faire, ne laisser faire les autres. Le tout se passa en risée, encore que je fusse à demy en colère : il ne me falloit gueres picquer pour me faire partir de la main. Le seneschal de Thoulouse, mon capitaine, adheroit à mon opinion ; et sur l'heure il me fust donné congé d'aller choisir six vingts hommes sans plus; ce que je fis, ne prenant qu'un centenier, et les caps d'escoade; le surplus estoyent tous gentils-hommes, y en ayant une bonne trouppe en ceste compagnie là, laquelle en valloit bien cinq cens. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes un grand nombre : quelques fois il nuit plus qu'il ne profite; car je priay monsieur de Barbezieux de faire fermer les portes de la ville, estant bien asseuré que beaucoup de gens me suivroyent; ce qu'il fit ; et ne tarda une heure que mon entreprise ne fust sceue par toute la ville. Justement au soleil couchant, je me rendis à la porte avecques mes six vingts hommes, où il n'y avoit que le guichet ouvert. La rue estoit si pleine de soldats qui vouloyent sortir, que à peine pouvois-je cognoistre les miens, et leur commanday se tenir tous par les mains l'un à l'autre : je les cognoissois tous. Et, comme je fus près de la porte, monsieur de Tavanes, qui a esté depuis mareschal de France, vint à moy, estant pour lors guidon de la compagnie de monsieur le grand escuyer Galiot, avecques quinze ou vingt gentils-hommes de laditte compagnie, tous de ce quartier de deçà, lequel me dict vouloir venir avec moy. Je le priay plusieurs fois de rompre son dessein ; mais je perdis mon temps luy persuadant cela, car il estoit resolu, et ceux qui estoyent avec luy. Messieurs de Barbezieux, de Monpezat, de Botieres, de Villebon, et seneschal de Thoulouse, estoyent hors la porte et sur le guichet, nous tirant l'un après l'autre; et comme monsieur de Tavanes voulut passer, monsieur de Barbezieux ne le vouloit permettre, luy disant qu'il ne seroit pas de la partie; et là il y eut de la colere d'un costé et d'autre : mais, quoy qu'il fit, il s'en fit accroire et passa le guichet, qui fust cause qu'on me retint quinze ou vingt hommes de ceux que j'avais choisis : mais je ne perdis rien au change ; et ce retardement fut cause qu'il fut nuict close avant que nous nous missions en chemin. Monsieur de Castelpers, lieutenant de monsieur de Montpezat, qui me portoit grand amitié, ayant entendu la mocquerie que l'on faisoit de moy, se délibera de monter à cheval, ayant quinze ou vingt hommes d'armes de ladicte compagnie, ayant chascun un bon cheval; lequel avoit parlé avec monsieur de Montpezat en sortant de la porte, et le pria n'estre mal-content s'il venoit à l'entreprinse, luy disant que j'estoys gascon, et que si je n'en venois à bout, les François se moqueroyent de moy. Monsieur de Montpezat le trouva un peu aigre ; enfin il le laissa venir, et courut monter à cheval, pouvant estre environ luy vingtiesme.

Or, pour deduire ceste entreprinse, encores que ne soit pas la conqueste de Milan, elle pourra servir à ceux qui en voudront faire leur proffit. Comme nous fusmes sur le plan Sainct Michel, je baillay au capitaine Belsoleil, centenier de nostre compagnie, soixante hommes, et j'en retins autres soixante, comprins monsieur de Tavanes avec sa trouppe ; et luy baillay une bonne guide, s'accordant avec les autres deux, luy disant qu'il ne falloit point qu'il s'approchast de moy de cent pas, et que nous marcherions tousjours à demy grand pas. Et comme monsieur de Tavanes et moi commençasmes à nous acheminer, arriva monsieur de Castelpers, duquel nous n'avions jamais entendu la deliberation : aussi la fit il sur l'heure que nous passions le guichet, ce qui nous retarda plus de demy heure; mais en fin nous resolumes qu'il prendroit le chemin des chevaux, et luy baillay aussi une de mes guides, qu'il fit monter en croupe : de sorte que nous eusmes trois trouppes, et chascun sa guide. Je luy dis que, quand il seroit au bout du bourg, qu'il s'arrestast derriere l'église ; car s'il entroit en la rue, la compagnie qui estoit dans la ville le tueroit, ou leurs chevaux ; parquoy, qu'il ne s'approchast point qu'il n'entendist nostre combat. Et ainsi nous departismes et cheminasmes toute la nuict, et jusques à Aubaigne trouvasmes beau chemin ; et de là, jusques à Auriole, nous alasmes par montaignes, où je croy qu'il ne passoit que des chevres. Et, comme nous fusmes à demy quart de lieue d'Auriole, je fis alte, et dis à monsieur de Tavanes qu'il m'attendist, car j'avois à parler à Belsoleil, lequel je trouvay à cent pas ou plus près de nous; et parlant à luy et à sa guide, je luy dis que, quand nous arriverions au bourg, qu'il ne me suyvist point, mais qu'il prist le chemin qui alloit droit à la porte de la

ville, entre le bourg et ladicte ville, et qu'il s'arrestast tout contre la porte d'icelle; car il falloit qu'il gaignast deux maisons des plus proches de ladicte porte, et que promptement il les perçast pour garder que les ennemis ne peussent faire sortie et nous nuyre; et que là il combatist sans nous secourir aucunement. Et de main en main fis dire aux soldats que nul n'eust à abandonner le combat de la porte pour venir à nous au moulin, et qu'ils fissent ce que le capitaine Belsoleil leur commanderoit. Et alors, estant retourné vers monsieur de Tavanes, nous nous acheminasmes. Et, pour ce qu'il nous falloit passer bien près du chasteau et de la muraille de la ville, leurs sentinelles nous crierent par deux fois: *Qui va là?* à quoi nous ne respondismes rien, ains cheminions tousjours. Et comme nous fusmes bien près du bourg, nous laissasmes le chemin du capitaine Belsoleil, et coulasmes par derrière les maisons dudict bourg: et, arrivés que fusmes au bout où estoit le moulin, il fallut descendre trois ou quatre degrés de pierre pour entrer en la rue, où nous trouvasmes une sentinelle, qui ne nous descouvrit qu'à la longueur d'une picque de luy, et nous dist: *Qui vive?* Je luy respondis *Espagne*. Le cry n'estoit pas *Espagne*, mais *Impery:* parquoy il nous tira sans rien toucher. Lors monsieur de Tavanes et moy nous jettasmes à coup perdu dans la rue: et fusmes bien suyvis, et en trouvasmes trois ou quatre des ennemis hors sur la porte du moulin, qui r'entrerent hastivement dedans. Ladicte porte estoit faicte à deux parties, avec une barre qui fermoit le tout: à l'une partie il y avoit un grand coffre derrière; et l'autre, ladicte barre la tenoit presque fermée, et eux derriere. Ledit moulin estoit plein de gens, haut et bas; car ils estoient soixante dedans, avec le capitaine, lequel n'avoit rien que voir au gouverneur de la ville, ayant chascun sa charge; et fallust que nous entrissions là l'un après l'autre. Monsieur de Tavanes se voulut jetter dedans; mais je le pris par le bras, et, le tirant arriere, j'y poussay dedans un soldat qui estoit derriere moy. Les ennemis ne tirerent que deux arquebusades, pour ce qu'ils n'avoient le loysir, estans tous endormis, sauf ces trois ou quatre qui estoient en la rue devant le moulin, lesquels avoient esté mis là pour leurs sentinelles. Et, comme ledict soldat fut dedans je dis à monsieur de Tavanes: «Entrez à cet heure, si vous voulez;» ce qu'il fit, et moy après luy. Et commençasmes à mener à bon escient les mains, n'y ayant qu'une seule clarté sur le plancher. Ils gaignerent le haut par un degré de pierre assez large, et deffendoient ce degré du haut du plancher. Cependant je fis sortir dehors un soldat, dire aux autres qu'ils montassent sur la couverture du moulin, et que, le descouvrant, ils leur tirassent dedans; ce qui promptement fut faict: tellement que, comme les ennemis entendirent que nos gens estoient sur ladicte couverture, et desjà leur tiroient, ils commencerent à se jetter dans l'eaue par une fenestre qu'il y avoit derriere ledict moulin. Neantmoins nous montasmes l'eschelle, et y tuasmes ceux qui restoient, sauf le capitaine, blessé de deux playes, et sept autres, tous blessés aussi, qui furent prins. Je manday au capitaine Belsoleil qu'il print courage de combattre la porte de la ville, car le moulin estoit à nous. L'alarme tandis estoit grande dans ladicte ville, et ceux de dedans s'efforcerent par trois fois de sortir: mais nos gens les tenoient de si court, qu'ils n'oserent du tout ouvrir la porte. Je luy envoyay encores la pluspart de nos gens pour le secourir, et nous entendismes à brusler le moulin, et prismes tous les ferremens d'iceluy, mesmes ceux qui servoient à tourner les meules, afin qu'ils ne le peussent refaire; et ne bougeasmes de là que le moulin ne fust entierement bruslé haut et bas, ensemble les meules roulées dans l'eaue. Or monsieur de Tavanes fut marry quand je le retiray en arriere; et me dit apres, en nous en retournant, pourquoy je ne l'avois laissé entrer le premier, pensant que je voulusse donner l'honneur aux soldats. Je luy respondis que je cognoissois bien qu'il n'estoit pas encores rusé, et que ce n'estoit lieu qui méritast qu'un si homme de bien que luy mourust; et se falloit garder pour une bonne bresche, et non pour un chetif moulin.

Sur ces entrefaictes arriva monsieur de Castelpers, et laissa sa trouppe derriere l'eglise, venant à nous à pied: sur ce le jour commençoit à paroistre. Je priay monsieur de Tavanes et de Castelpers de se retirer derriere ladicte eglise: car les arquebusades tomboient fort espaisses au long de la rue, où l'on pouvoit descouvrir ceux qui passoient; et leur dis que je m'en allois retirer à Belsoleil: sur quoy ils allerent derriere ladicte eglise. Et, comme je faisois retirer nos

gens les uns apres les autres, courant deçà et delà le long de la rue, monsieur de Castelpers se presenta avec vingt chevaux du costé de l'eglise; qui nous fit un grand bien, car peut estre qu'ils fussent sortis. Je n'eus que sept ou huict hommes blessés, lesquels neantmoins cheminerent, sauf un gentil-homme, nommé Vignaux, lequel nous chargeasmes sur un asne, de ceux que nous avions trouvé dans le moulin; et après nous commençasmes à nous retirer vers le haut d'une montaigne, qui estoit presque le chemin que monsieur de Castelpers avoit fait. Et, comme les ennemis virent que nous estions si peu, ils sortirent tous à nostre queue; mais nous eusmes desjà gaigné le haut de ladicte montaigne quand ils arriverent au bas, et, avant qu'ils fussent sur le haut, nous estions au val de l'autre costé, près d'en monter une autre, y ayant en ces quartiers là plusieurs colines. Nous n'allions jamais que le pas: et ainsi cheminasmes droit à Aubaigne. J'avois commandé aux soldats qui estoient avec nous que chascun portast un pain, lequel ils mangerent par les chemins: j'en avois aussi fait porter quelque peu, lequel je departis aux gens d'armes de monsieur de Tavanes; et nous-mesmes en mangions cheminans tousjours Je mets cecy par escrit, afin que quand un capitaine fera une entreprise de longue traicte, qu'il prenne exemple à faire porter quelque peu à manger pour rafraischir les soldats, afin qu'ils puissent soustenir plus longuement le travail; car l'homme n'est pas de fer. Et, comme nous fusmes à Aubaigne, deux lieues de Marseille, nous entendismes l'artillerie des galleres et de la ville, qu'il sembloit que ce fust une salve d'arquebuses. Et pensions reposer un peu audit Aubaigne; mais nous fusmes contraints de passer outre sans autre rafraichissement, entrans en dispute de ce que nous devions faire: si est-ce que nous nous asseurasmes bien que l'empereur estoit arrivé devant la ville, et que de mesmes il l'assiegeroit, pensans d'ailleurs qu'il nous seroit impossible d'y pouvoir r'entrer: ce qui nous faisoit souvent despiter et maudire l'entreprise, pour nous voir enfermer dehors; et tout tomboit sur moy, qui estois l'autheur. Monsieur de Castelpers s'estoit une fois resolu de s'en aller donner de cul et de teste à travers le camp de l'ennemy, pour rentrer dans la ville: mais, comme il nous vint dire son advis, nous luy remonstrasmes qu'il s'y alloit perdre pour son plaisir, et que, puisque nous avions fait tous ensemble une si belle faction, de laquelle le roy auroit grand contentement, nous devions nous perdre ou nous sauver tous ensemble. Le capitaine Trebous, guidon de la compagnie de monsieur de Monpezat, luy remonstra le semblable. Et ainsi resolusmes de laisser le grand chemin, en allant au travers des montaignes à main gauche, pour aller tomber derriere Nostre Dame de la Garde, faisans dessein que, si nous ne pouvions entrer dans la ville, le capitaine de La Garde nous recevroit. Et ainsi destournasmes nostre chemin; qui fut bien pour nous: car Vignaux et les Bleres prindrent le grand chemin droit à Marseille, et n'eurent pas faict cinq cens pas, qu'ils rencontrerent quatre ou cinq cens chevaux que l'empereur avoit envoyés au devant de nous pour nous combattre, ayant esté adverty par ceux d'Auriolle de l'execution que nous avions faite. Et, sans que l'empereur se trouva party la nuict pour venir devant Marseille, et que les messagers ne trouverent de long temps à qui parler, e pense que nous eussions esté deffaits; mais l'empereur ne le sceut jusques au point du jour: sur quoy il envoya promptement ces quatre ou cinq cens chevaux au chemin d'Aubaigne, lesquels ne firent aucun desplaisir audit Vignaux ny à ceux qui estoient avec luy, sinon qu'ils leur osterent les armes. En ceste façon nous alasmes tout le jour avec le grand chaud, de montaigne en montaigne, sans trouver de l'eaue, tellement que nous cuidasmes tous mourir de soif. Or nous pouvions tousjours voir le camp de l'empereur, et entendions fort clairement les escarmouches. Monsieur de Castelpers et ses gens-d'armes alloient à pied comme nous, tirant leurs chevaux par les brides. Et, comme nous arrivasmes pres Nostre Dame de la Garde, le capitaine du chasteau, qui pensoit que nous fussions ennemis, nous fit tirer trois ou quatre coups d'artillerie, qui nous contraignirent de nous jetter derriere des rochers: nous luy faisions signe des chapeaux, mais pour cela il ne cessoit de tirer; enfin, luy ayant envoyé un soldat pour luy faire signe, il cessa de tirer comme il entendit qui nous estions: et ainsi que nous fusmes devant Nostre Dame de la Garde, nous vismes l'empereur qui se retiroit par où il estoit venu; et Christofle Goast, qui avoit tenu

tout le jour l'escarmouche, commença aussi à se retirer devers la ville. Lors nous commençasmes à descendre la montaigne; et, comme monsieur de Barbezieux et monsieur de Monpezat, qui estoient sur la porte de la ville avec quelques autres capitaines, nous eurent descouverts, ils voulurent r'entrer dedans, pensans que nous fussions des ennemis : mais à la fin quelqu'un dit que si nous en estions, ceux de La Garde nous tireroient; et aussi ledict sieur de Monpezat recogneut monsieur de Castelpers. Nous arrivasmes donc à la porte de la ville, où nous fusmes fort caressés, et mesmement quand ils entendirent que nostre entreprise estoit si bien réussie. Ils parlerent avec le capitaine du moulin, qui estoit blessé à la teste et au bras, et après chacun se retira dans la ville. Je pensois bien que monsieur de Barbezieux, lors que le roy arriva à Marseille, me presentast à sa majesté, et luy dist comme j'avois faict l'entreprise, afin d'estre cogneu de sa majesté : mais tant s'en faut qu'il le fist, qu'au contraire il s'attribua tout l'honneur, disant que c'estoit luy qui avoit inventé ladicte entreprise, et qu'il nous l'avoit baillée à executer. Monsieur de Monpezat se trouva fort malade, qui n'en peut rien dire : de sorte que je demeuray autant incogneu du roy que jamais; ce que je sceus par le moyen du roy Henry de Navarre, qui m'a dit avoir veu les lettres que ledit sieur de Barbezieux en avoit escrit au roy, par lesquelles il s'attribuoit tout l'honneur de ladicte entreprise. Monsieur de Lautrec n'eust pas fait cela. Il siet mal de desrober l'honneur d'autruy : il n'y a rien qui descourage tant un bon cœur. Monsieur de Tavanes, qui est en vie, peut témoigner de la verité : et si est-ce que ces ruptures de moulins, tant d'un costé que d'autre, mesmement de celuy-là, mirent le camp de l'empereur en si grande nécessité, qu'ils mangeoient le bled pilé à la turque; et les raisins qu'ils mangeoient mirent leur camp en un si grand désordre de maladie et mortalité, mesmement parmy les Allemans, que je pense qu'il n'en retourna jamais mil en leur pays. Voylà la fin de ceste entreprinse.

Doncques nottez, capitaines, qu'en ceste entreprise il y eut plus de l'heur que de la raison, et que j'y allay comme à taton; si est-ce qu'elle fut fort bien compassée : et ne suis pas d'advis que vous pensiez que cela procedast tant de mon heur, que vous ne regardiez bien aussi que je n'oubliay aucune chose de tout ce qu'il falloit faire pour venir au bout de l'execution. Et d'ailleurs il faut que vous nottiez que mon principal fondement estoit que l'ennemy, estant dedans la ville, par la raison de la guerre ne devoit sortir de son fort jusques à ce qu'il auroit recogneu nos forces : ce que difficillement pouvoit-il faire, pour l'obscurité de la nuict; et neantmoins, si ne me fiay-je pas tant en ceste raison, que je ne leur baillasse une bride, qui fut Belsoleil et sa trouppe. Il faut souvent hasarder, car on ne se peut pas asseurer de l'issue : je tenois presque asseuré la prise du moulin; mais je jugeay tousjours le retour dangereux.

Or l'empereur se retira avec sa perte et sa honte, où ce grand capitaine, Anne de Montmorancy, lors grand maistre, et depuis connestable, acquist beaucoup d'honneur. Ce fut une des plus grandes pertes qu'il receut jamais. Son grand capitaine, Antoine de Leve, mourut de regret, à ce qu'on dit. J'ay autrefois ouy dire au marquis de Guast que ceste entreprise estoit sortie dudict seigneur Antoine de Leve seul : lui et son maistre cogneurent que c'est d'attaquer un roy de France dans son royaume. Après ceste retraitte, je ne voulus plus estre lieutenant de la compagnie de monsieur le seneschal, lequel, s'il eust peu, me l'eust entierement remise entre mes mains. Monsieur de Botieres me fit cest honneur de me presenter son guidon, que je ne voulus accepter, ayant mis mon opinion sur les gens de pied plus que sur les gens de cheval. Et me sembloit que je parviendrois plustost par le moyen de l'infanterie : qui fut cause que je m'en retournay chez moy, où, ayant demeuré quelque temps, voulus aller en Piedmont suyvre monsieur de Botieres, qui estoit lieutenant du roy; et passay à Marseille, où monsieur le comte de Tande me retint six ou sept mois.

Quelque temps après, l'empereur dressa un camp pour aller assieger Theroane; le roy en mesme temps en faisoit dresser un autre pour la secourir. Je prins lors la poste, et m'en allay à la cour, où monsieur le grand maistre me donna une compagnie de gens de pied, et une autre au capitaine Guerre, lesquelles nous dressasmes incontinent à Paris ou aux environs, et fusmes tous deux de la garde de monsieur le dauphin, qui depuis fut le roy Henry second.

Le camp marcha à Hedin et à Anchy le Chasteau, lesquels furent pris par monsieur le grand maistre, comme fut aussi Sainct-Venant, et après que nos ennemis n'eurent peu rien faire devant Theroane, laquelle monsieur d'Annebaut refreschit à la barbe des ennemis : mais, par malheur, à la faute de quelques jeunes gentilshommes qui voulurent rompre leurs lances, ils chercherent les ennemis, lesquels les defirent; tout fut pris, le sieur d'Annebaut et autres. Peu de jours après, les Imperiaux se retirerent, comme fit aussi le camp du roy. Quant à moy, voyant qu'on ne feroit pas grand cas en ce quartier là, je m'en retournay après en Provence, où j'avois laissé mes grands chevaux et armes; et, huict ou quinze jours après, je reçus un paquet dudit seigneur grand maistre, où il y avoit une commission pour dresser deux enseignes à marcher en Piedmont, où le roy s'en alloit pour secourir Turin, estant monsieur de Botieres dedans. Et incontinent montay en poste pour m'en venir en Gascogne : de sorte qu'en huict jours j'eus dressé les deux compagnies, desquelles je fis mon lieutenant le capitaine Merens; et estant près de Thoulouse, je luy laissay la trouppe, et prins la poste, ayant entendu que monsieur le grand maistre estoit desjà arrivé à Lyon, et qu'il marchoit en haste pour aller gaigner le pas de Suze, où il monstra qu'il n'estoit pas apprenty à la guerre : et, voyant que je ne me pouvois trouver, avec les compagnies, près de luy à ce combat, je m'y voulois trouver seul. Je ne sceus toutesfois faire si bonne diligence, que je ne trouvasse le roy à Sorges, et monsieur le grand maistre estoit deux journées plus avant. Sa majesté me commanda m'en retourner au devant de mes compagnies, et me rendre avecques Ambres et Dampons, qui en avoyent chacun autres deux; et que monsieur de Chavigny nous commanderoit; me mandant en outre que nous allissions mettre le siege devant Barselonnette, et nous saisir de toutes les villes des environs.

Comme je fus à Marseille, on m'advertist que mes deux compagnies s'estoyent desbandées; car, comme l'ambition du monde est grande, mon frere, monsieur de Lieux, manda à mon lieutenant qu'il l'attendist temporisant par le pays, parce qu'il r'assembloit une compagnie, et, sous ombre des deux miennes, il marcheroit : mon lieutenant, mal-advisé, s'y accorda, nonobstant la promesse qu'il m'avoit faite de faire cinq lieues par jour; mais, comme mondit lieutenant eust laissé le grand chemin, et tourné devers Albigeois pour temporiser, il se rendit devant une ville nommée L'Isle, où les habitans d'icelle refuserent les portes : qui fut cause qu'il y donna l'assaut, et l'emporta. Mondit frere, qui estoit à une journée de luy avec sa trouppe, ne sceut arriver que cela ne fust fait; et, après qu'ils eurent saccagé ladicte ville, ils eurent si grand crainte de marcher, que tous se desbanderent. Un chef ne doit gueres abandonner sa trouppe, si ce n'est par grande occasion : le desir que j'avois d'estre des premiers me fit quitter la mienne; ce qui fut cause de ce desordre. Je fus contraint de redresser deux autres compagnies en Provence, là où monsieur le comte me favorisa fort, faisant ma monstre à Villeneufve d'Avignon. Et fis si grande diligence, que j'arrivay encores deux jours plustost qu'Ambres ny Dampons aux vallées; et prins le chasteau et la ville de Mieulan, où je fis alte, attendant monsieur de Chavigny et les compagnies desdits d'Ambres et Dampons, qui combatoyent le passage du Lauzet, lesquels n'y eussent sceu entrer, car toutes les vallées estoyent là qui le deffendoyent. Et, comme les Espagnols, qui estoyent à Barselonnette, et qui estoyent aussi allés défendre le passage, entendirent que j'avois prins Mieulan, ils se retirerent par les montaignes, car je tenois le grand chemin vers Barselonnette; et les communes, voyant que lesdits Espagnols s'en alloyent, abandonnerent de nuict le passage; au moyen de quoy ils entrerent dedans. Nous alasmes assieger Barselonnette, devant laquelle nous demeurasmes trois sepmaines, où j'eus une arquebusade par le bras gauche : toutesfois ne me toucha à l'os, ce qui fut cause que je fus bien tost guery. Puis après, le roy ayant secouru Thurin, sa majesté s'en retourna. Et, pour ne m'estre trouvé en Piedmont, tous trois fusmes mandés d'en ramener nos compagnies. Monsieur d'Ambres s'en alla trouver sadite majesté en poste, et fit tant qu'il luy en laissa une; et, comme j'entendis la grand difficulté qu'il y avoit eu, j'en ramenay les miennes en Provence, et me retiray en ma maison. Aussi fit-on une trefve pour dix ans, voyant qu'on n'avoit peu faire la paix. J'ay

voulu mettre cecy par escript, encore que ce ne soit rien qui vaille, pour monstrer à tout le monde que je n'ay jamais esté en sejour, ains tousjours prest au premier son de tabourin. Les jours de paix m'estoyent années.

Sur la fin de ceste guerre, le roi honnora monsieur le grand maistre de l'estat de connestable, lequel avoit tousjours vacqué, comme a fait jusques icy, depuis la mort du seigneur de Montmorancy : ce que nos roys ont fait, à mon advis, pour oster la jalousie entre les princes, et pour le danger qu'il y a de mettre une si grande charge en la main d'un seul, tesmoing Sainct Pol et Bourbon. Ce dernier a esté bien fidelle, et est mort au service de sa majesté, s'estant toujours monstré grand et sage capitaine. La vérité me force de le dire, et non pas une obligation que je luy aye, car il ne m'a jamais aymé, ny les siens aussi.

Pendant ceste trefve, j'essayai, mais en vain, d'estre courtisan ; je fus toute ma vie mal propre pour ce mestier : je suis trop franc et trop libre ; aussi y trouvay-je fort peu d'acquest.

Or, après le vilain et sale assassinat qui fut fait ès personnes des seigneurs Fregousse et Rincon, ambassadeurs du roy nostre maistre, picqué d'un tel outrage, et voyant qu'il n'en pouvoit avoir raison, delibera rompre la trefve; et, pour cest effect, dressa ses armées, l'une desquelles il bailla à monsieur d'Orleans, qui fut à Luxembourg, et l'autre à monsieur le dauphin, qui vint en la comté de Roussillon, pour la remettre en l'obéissance de son père, ayant monsieur le mareschal d'Annebaut (qui depuis a esté admiral) avec luy.

Et, pource que j'entendis que le dit seigneur mareschal menoit les compagnies de Piedmont, que monsieur de Brissac commandoit, et encores avec luy un ingenieux nommé Hieronimo Marin, qu'on estimoit le plus grand homme d'Italie pour assieger places, il me print envie d'aller au camp pour apprendre quelque chose dudit ingenieux : et comme je fus là, je me rendis pres de monsieur d'Assier, qui commandoit l'artillerie en absence de son pere, lequel ne bougeoit d'auprès dudit Hieronimo Martin; et fus aux approches qui se firent de la cité de Perpignan, laquelle on assiegea : mais dans deux nuicts je cogneus qu'il ne faisoit rien qui vallust; car il commença les tranchées si loing, que de huit jours il ne pouvoit estre en batterie, ainsy que luy mesme disoit : et je lui respondis que dans ce terme-là les ennemis auroient fait leur ville quatre fois plus forte qu'elle n'estoit de ce costé. Pour cette entreprinse le roy avoit dressé une des plus belles armées que j'aye jamais veu : elle estoit de quarante mil hommes de pied, deux mil hommes d'armes, et deux mil chevaux legers, avec tout l'attirail necessaire : monsieur de Monpezat en avoit esté l'autheur. Mais l'Espagne estoit toute abreuvée de son entreprinse; et, encore que la ville fust bien munie, si peux-je bien dire que, si monsieur le mareschal d'Annebaut m'eust voulu croire, il en fust venu à bout. Je l'avais très-bien recognue, par-ce que monsieur le connestable estant allé a Leucate, traictant la paix quelques années auparavant avec Granvele, deputé de l'empereur, m'avoit envoyé avec le general Bayard et le président Poyet, qui depuis a esté chancellier; auxquels le deputé de l'empereur donna permission de s'aller esbattre audit Perpignan poor trois ou quatre jours, par le moyen de monsieur de Veli, ambassadeur pour le roy. Ledit seigneur connestable me fit prendre les habillemens de cuisinier de monsieur de Poyet, afin que, sous cet habit, je recogneusse la place ; et encores y cuiday-je moy-mesme estre recogneu. Si trouvay-je commodité, par le moyen d'un serviteur dudit Veli, qui estoit un Flament qui l'avoit laissé, auquel je dis que je voulois aussi laisser le mien, de voir la place ; car il me mena tout à l'entour de la ville, dehors et dedans : de sorte que je rapportay à monsieur le connestable tout le fort et le foible de ladite ville ; lequel me dit que je l'avois fort bien recognue, comme par d'autres, qui avoyent long temps demeuré dans icelle, il avoit esté fidellement adverty. Or l'allée de Poyet et Bayard estoit faite en feinte : lesquels ne voulurent mener en leur compagnie l'ingenieur du roy, comme monsieur le connestable vouloit, craignant qu'il fust recogneu et eux retenus prisonniers ; et compterent audit seigneur la peur qu'ils avoient eue quand un capitaine espagnol me recognut ; mais je désavouay la debte, contrefaisant et mon pays et mon langage, feignant sçavoir mieux manier une lardouaire qu'une espée, disant estre cuisinier de monsieur le président Poyet; lequel ne respondit mot, de la

grand peur qu'il avoit si j'estois recognu : mais le general Bayard se print à rire à part luy, et luy dit qu'il n'estoit pas le premier qui avoit esté trompé; car celuy qu'il pensoit estoit un des bons capitaines que le roy eust. De tout ce compte monsieur le connestable n'en faisoit que rire; si est-ce que je luy dis que, tant qu'il vivroit, il ne me feroit plus servir d'espion : c'est un mestier trop dangereux et que j'ay toujours hay. Tant y a que ce coup là je devins cuisinier pour recognoistre la place; ce que je fis très-bien. Voylà pourquoy je dis que, si monsieur d'Annebaut m'eust creu, facilement il eust prins la ville; mais il voulut adjouter plus de foy à un maçon gascon aposté, que les ennemis avoient jetté dehors, feignant de se venir rendre, pour amuser monsieur le mareschal à le faire venir assaillir la ville par le costé qu'il l'assaillit, et à son ingenieur, que à moy; tellement que nous ne fismes rien qui vaille la peine de le dire ny de l'escrire. Par malheur c'estoit le premier coup d'essay de monsieur le dauphin, qui vouloit aussi bien faire que monsieur d'Orleans son frère, qui print Luxembourg; mais ce n'estoit pas sa faute. Deux jours avant que le camp deslogeast, le dict seigneur mareschal alla autour de la ville. Je monstray à monsieur d'Estrée, qui est encores en vie, le lieu par où je voulois qu'on l'attaquast, et de fort près, encor que les canonnades et arquebusades qu'ils nous tirerent nous fissent bien tenir au large; et, après l'avoir veu, il dit ces mots : «O mon Dieu, quelle er-« reur nous avons faict! » Mais lors il n'estoit plus temps de s'en repentir; car le secours y estoit entré, et le temps des pluyes approchoit, qui nous eust fermé le pas de nostre retraicte : encores eusmes nous assez affaire, tant ce pays estoit mauvais pour se tenir là.

Pendant ce siege, la compagnie de monsieur de Boleves vacqua, laquelle monsieur le dauphin envoya demander pour Boqual, qui depuis s'est fait huguenot. J'en escrivis à monsieur de Valence mon frère, qui estoit à la Cour à Salers. Le roy estoit si marry, pour le mauvais succès de ceste entreprise, contre monsieur le dauphin et contre monsieur d'Annebaut, qui l'avoit aussi envoyé demander pour un autre, que sa majesté ne la voulut accorder à l'un ny à l'autre, ains la me donna à moy. Le camp estant levé, monsieur de Brissac eut pour garnison Cabestaing, et monsieur de L'Orge, colonel des légionaires, Tuchan, là où on avoit retiré toutes les munitions de farines qui estoient demeurées du camp; et, trois jours après, tous les légionaires le laisserent, et ne lui demeura que les capitaines. Il manda à monsieur de Brissac que, s'il ne l'alloit secourir bien tost, il seroit contraint d'abandonner les dictes munitions, et se retirer; parquoy nous marchasmes diligemment, sans demeurer que la moitié d'une nuict dehors; et le trouvasmes qu'il ne luy estoit rien demeuré, si ce n'est messieurs de Deneze et Fonteraille, avec leur train. Or il y avoit un chasteau sur la montaigne tirant à Perpignan, à une lieue de Tuchan, et à main gauche de Millau; et estans sortis lesdicts seigneurs de Brissac et de L'Orge dudict Tuchan, pour aller ouyr messe à une petite chapelle, à un ject d'arbaleste de là, au sortir de la messe, nous entendismes tirer force arquebusades audit chasteau, et découvrismes des gens autour d'iceluy, ensemble la fumée des arquebusades. Je dis à monsieur de Brissac s'il lui plairoit que j'allasse jusques là avec trente ou quarante de mes soldats; ce qu'il m'accorda. J'envoyai soudain La Moyenne, qui estoit mon lieutenant, les charger, et me fis amener un cheval, avec lequel je marchay droict au chasteau. Le Peloux, qui estoit lieutenant de la compagnie de monsieur de Brissac, eut envie d'y venir, comme aussi Montbasin, Sainct Laurens, qui estoit Breton, et Gabrice, estant tous lances passades dudict seigneur, et cinquante ou soixante soldats de la compagnie dudit seigneur de Brissac. Je fis grande diligence; et, comme les ennemis me découvrirent lorsque je commençois à monter la montaigne, ils se retirerent à une plaine qui est au-dessous de Tantavel, et se couchèrent sous des oliviers, attendans de leurs gens qu'ils avoient encores laissés à Millau. Le capitaine du chasteau estoit Barennes, archier de la garde du roy, lequel monsieur de Monpezat y avoit mis: et, me monstrant ledict Barennes les ennemis, arriva ledict Peloux et ses soldats, et encores un gentil-homme nommé Chaman, fort brave gentil-homme; et, bien que nous eussions cognoissance qu'ils estoient de quatre cens hommes, comme aussi Barennes l'asseuroit, nous conclusmes de les aller combattre. Ce quartier là estoit tout rocher couvert d'un peu de taillis, et, pour y aller, il falloit

passer à travers; pourquoy nous résolumes que Le Peloux prendroit un petit sentier qu'il y avoit à main droite, et moy un autre qui estoit à main gauche : et le premier qui arriveroit à la plaine les iroit assaillir, les uns par devant, et les autres par derriere : et, concluant cela, les ennemis se leverent, et les vismes tout à nostre aise. Montbasin, Chaman, Sainct Laurens et Fabrice, qui estoient à cheval, voulurent venir avec moy : dequoy Le Peloux fut marry, parce qu'ils estoient à monsieur de Brissac comme luy, sauf Chaman, qui estoit à monsieur le dauphin : Artiguedieu et Barennes vindrent pareillement avec moy. Dès le commencement de nostre descente, les ennemis nous perdoient de vue, et nous à eux, à cause des taillis et de la valée, qui estoit assez grande. Le Peloux print son chemin avec sa guide, et moy le mien. Et, aussi tost que j'arrivay à la plaine, je tins ce que j'avois promis; car je chargeay les ennemis de queue et de teste, nous meslant de telle sorte qu'il y demeura sur la place plus de vingt des leurs, et les menay tousjours battant jusques au bout de la riviere, qui pouvoit estre à quatre cens pas ou plus de là. Mais, comme ils nous virent si peu, ils se rallierent; et moy me voulant retirer, ils marcherent droict à moy : sur quoy je fis alte, et eux aussi, à la longueur de quatre ou cinq picques les uns des autres; ce que je ne vis jamais faire. Quant au Peloux, quand il fut à demy montaigne, il eut opinion que j'avois pris le meilleur chemin, et tourna tout court, venant suyvre le mien : et la fortune porta si bien pour moy, que, comme nous estions picque à picque, arquebuse à arquebuse, de si près que j'ay dit, comme deux mastins qui s'entreregardent pour se battre, la troupe du Peloux se monstra à la plaine; ce qu'ayans descouvert les ennemis, ils tournerent le fer de leurs picques devers nous et la teste devers la rivière, et ainsi s'en allerent, et nous sur leur queue à arquebusades et coups de picque. Ils marchoient si serrés, que nous ne nous pouvions plus mesler. Et, estans sur le bord de la rivière, ils firent alte, tournans leurs picques devers nous; et, encore que la troupe du Peloux fist diligence de nous venir secourir, neantmoins nous fusmes contraints de nous retirer à quinze ou vingt pas des ennemis, lesquels incontinent passerent la riviere tous de flotte, en eaue jusques à la ceinture. Montbasin fut blessé d'une arquebusade à la main, dont il est depuis demeuré estropiat; les chevaux de Sainct Laurens et Fabrice furent tués, et le mien blessé de deux coups de picque; La Moyenne, mon lieutenant, blessé de deux coups d'arquebusade en un bras; Chaman, qui estoit descendu de cheval, eut trois coups de picque aux deux cuisses; Artiguedieu, une arquebusade et un coup de picque à une cuisse. Bref, de trente à trente cinq hommes que nous estions, il n'en demeura que cinq ou six qui ne fussent blessés, et seulement trois de morts sur la place. Ils perdirent un sergent des plus renommés qu'ils avoient, ensemble vingt ou vingt cinq autres de morts, et plus de trente blessés, comme nous dirent le lendemain deux soldats gascons qui estoient avec eux devant Perpignan au siege, qui n'avoient peu eschapper pour se venir rendre. Cependant messieurs de Brissac et de L'Orge, se doutans bien qu'il en arriveroit comme il fit, monterent à cheval, et vindrent au chasteau de Tantabel si bien à propos, qu'ils virent tout le combat, desesperés de la cargue que j'avais faicte; et par deux ou trois fois nous tindrent pour perdus; et en firent mauvaise chere au Peloux, pour n'avoir pas tenu la resolution que nous avions faicte; laquelle s'il eust suyvi, à la vérité, nous les eussions tous taillés en pieces, et eussions emporté les deux drappeaux qu'ils avoient. Si est-ce que je cuide qu'il ne tint pas à luy, car il estoit vaillant, mais à la guide qui les conduisoit, les menant par mauvais chemin, comme ledict Peloux nous dit depuis. Tant y a que le camp me demeura, avec la perte de trois hommes seulement. Des gentils-hommes il n'en mourut un seul.

Bien tost après arriva le baron de La Garde à Nice, avec l'armée turquesque, conduite par Barberousse, laquelle estoit composée de cent ou six vingts galleres. Tous les princes chrestiens qui soustenoient le party de l'empereur faisoient grand cas de ce que le roy nostre maistre avoit employé le Turc à son secours : mais contre son ennemy on peut de tous bois faire flesches. Quant à moy, si je pouvois appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur : Dieu me le pardoint! Monsieur de Valence, mon frere, fut envoyé à Ve-

nise pour excuser et couvrir nostre fait; car ces messers crioient plus que tous, et le roy ne vouloit perdre leur alliance; lequel fit une harangue en italien que j'ay voulu mettre icy en françois, attendant qu'il nous face voir son histoire : car je ne crois pas qu'un homme sçavant comme on dit qu'il est, vueille mourir sans escrire quelque chose, puisque moy, qui ne sçay rien, m'en suis voulu mesler. Voici ce qu'il dit :

« L'empereur estant la cause de toutes les « ruines, miseres et calamités advenues à la « chrestienté, illustrissimes seigneurs, c'est chose « que chacun doit trouver bien estrange, que ses « ministres soyent si impudens et effrontés d'en « donner la coulpe au roy Très Chrestien mon sei- « gneur, le blasmant de ce qu'il tient un ambas- « sadeur à Constantinople. Mais je demanderois « volontiers à ces gens là, s'ils pensent que les « choses tramées par le commandement de l'em- « pereur et roy des Romains, puis dix ans en çà, « avec le Grand Seigneur, soient si secrettes, que « la plus grande partie de la chrestienté n'en « soit abbrevée. Ne sçait-on pas les trefves, les « traictés d'accord et de paix, non generale mais « particuliere, et les offres tant de fois par luy « faites de donner un grand tribut, et le payer « annuellement au Grand Turc pour le royaume « d'Hongrie, combien qu'il pensoit estre un cas « de conscience d'endurer qu'un petit roy com- « mandast à ce royaume sous la faveur et appuy « du Turc, lui semblant chose bien peu convena- « ble aux chrestiens? A quoy, avec la vérité, « je pourrois adjouter qu'au temps que la paix fut « conclue entre vostre serenissime seigneurie et « le Turc, le roy des Romains, par l'entremise se- « crette de ses agens, s'efforça de tout ce qu'il « peut pour l'empescher, comme il fut clairement « vérifié par l'interpretation de leurs courriers et « depesches. Les mesmes ministres de l'empe- « reur estimoient aussi s'eximer de tout blasme, « en faisant grand cas, et accommodant à leur « poste, selon leur coustume, le sejour que l'ar- « mée navalle du Grand Seigneur a fait quelques « mois dans nos ports; et, sous ce prétexte, « veulent, par leurs calomnies passionnées, for- « ger un nouvel article de foy, disant qu'un « prince, pour sa deffence, ne peut ny ne doit « s'ayder du secours de ceux qui sont de con- « traire religion à la sienne; ne s'advisans pas « qu'en blasmant le roy mon seigneur, ils taxent « David, roy valeureux et sainct prophete, le- « quel, se trouvant poursuivi par Saül, s'enfuit « vers le roy Achis, idolatre et ennemy de la loy « de Dieu; et quelque temps après, luy-mesme « se rengea parmy les escadrons des infidelles « qui marchoient pour combattre le peuple de sa « propre loy. Et par mesme moyen ils blasment « Aza, roy des Juifs, qui appela à son secours le « roy de Syrie, idolatre, pour se délivrer de l'op- « pression du roy d'Israël. Ils blasment aussi « Constantin, prince très chrestien, et celuy de « tous les empereurs qui a mieux mérité de la re- « publique chrestienne, lequel, en la plus grande « partie de ses expeditions et armées, conduisoit « avec soy un grand nombre de Gots idolatres. « Ils taxent Boniface, tant recommandé par « sainct Augustin en ses epistres, lequel, pour sa « defense, et peut estre pour la vengeance de « quelque injure receue, appela en Afrique les « Vandales, hommes ennemis de nostre religion.

« Ils mesdisent de Narsès, esclave de Justi- « nian, capitaine tres valeureux, mais sur tous « religieux, comme on peut juger par le tesmoi- « gnage de sainct Gregoire, et par les eglises « qu'il a edifiées dans ceste illustrissime cité, et « dans la ville de Ravenne; lequel appella à son « ayde les Lombars, qui en ce temps abhorroient « le nom des chrestiens. Arcadius, l'empereur de « Constantinople, jugé par tous les historiens « non moins religieux que prudent, voulant sur « ses derniers jours laisser quelque tuteur et pro- « tecteur qui fut capable pour conserver la di- « gnité et authorité de l'empereur, tourna sa « pensée devers le roy de Perse, idolatre, et le « pria par son testament de vouloir accepter la « tutelle et defense de son fils et de l'empire : ce « qui fut singulièrement loué par tous les princes « chrestiens de ce temps, et d'autant plus, que « le roy de Perse n'accepta pas seulement la « charge, mais s'en acquitta fidellement jusques « à sa mort. Devant qu'Heraclius se laissa em- « poisonner du venin de l'heresie, il s'ayda en « une infinité de guerres des soldats sarrasins. « Basile et Constantin, fils de Jean, empereur « de Constantinople, prindrent la Pouille et la « Calabre par le moyen et avec l'aide des forces « sarrazines, qu'eux mesmes avoient chassé de l'isle « de Candie. J'en pourrois dire autant de Fede- « ric, qui avec l'aide des Sarrasins, seigneuria la « plus grand part de l'Italie. Je vous pourrois

«amener Henry et Federic, freres du roy de Cas-«tille, lesquels, au temps du pape Clement qua-«triesme, accompagnés de Conradin, appellerent «les Sarrasins, tant par terre que par mer, non «pour la tuition et deffense de leur pays, mais «pour chasser les François de l'Italie; et en peu «de temps, avec l'armée des Barbares, s'impa-«tronnerent de la plus grande partie de la Si-«cile. Je pourrois parler de Ludovic Sforce, le-«quel, avec plusieurs autres potentats d'Italie, «employa les forces de Bajazet.

«Que diray-je de Maximilian, de la maison «d'Austriche, lequel, non pour se deffendre, «ains pour ruiner vostre estat, tres illustrissimes «seigneurs, tascha de provoquer et aigrir le «Turc contre vous, à vostre grand ruine et «dommage (ce qui se trouve fidellement escrit «par le seigneur Andrea Mocenigo, qui est des «vostres) : ensemble des remèdes desquels vous «usastes en telle nécessité? Que si les raisons na-«turelles, si les exemples tirés de la saincte Es-«criture et des histoires chrestiennes, ne suf-«fisoient pour vous confirmer et persuader «entierement la vérité de ceste cause, je pourrois «l'accompagner de plusieurs autres, que je laisse «pour n'ennuyer vos seigneuries, et qu'aussi je «pense qu'il ne vous en reste aucun scrupule, «veu que je vous ay, par les exemples cy dessus «allegués, faict voir le foible fondement de l'ar-«ticle de foy nouvellement forgé par les impé-«rialistes. Et, qui plus est, je dis et maintiens «que le roy tres-chrestien, mon seigneur, à l'i-«mitation de tant de signalés et tres-religieux «princes, peut, sans faire tort au rang qu'il «tient ny au nom tres-chrestien qu'il porte, «s'ayder en tous ses affaires et necessités du se-«cours et ayde du Grand Seigneur. Et si cela se «peut, avec la vérité et raison, entendre de tous «ses affaires nécessaires, combien, à plus forte «raison, doit estre, non seulement excusé, mais «grandement estimé le roy tres-chrestien, le-«quel, non pour besoin qu'il ait de se deffendre, «non pour une juste vengeance que sa majesté «eust peu desirer de tant de torts receus, de «tant d'injures à luy faites, de tant d'assassinats «et meutres executés contre ses sujets par l'em-«pereur, et à sa suscitation, n'a voulu accepter «autre secours, sinon celuy que l'on void par ex-«périence estre à tous les chrestiens plus utile «que dommageable? Et si quelqu'un de ceux «qui favorisent le parti de l'empereur deman-«doit comment l'armée turquesque peut estre «dans nos ports, non moins pour le bien de «l'Italie que pour nostre profit particulier, je luy «pourrois demander pour response, par quel «moyen on pourroit prouver que la chrestienté «ait receu aucun dommage en ce què nous avons «reçeu et refreschi ceste armée dans nos ports : «à quoy je suis asseuré que ne me pourroit res-«pondre le plus avisé et le plus affectionné des «partisans imperiaux, sinon que ce fut quelqu'un «qui print plus de plaisir d'en ouyr conter et «deviser, que d'entreprendre le discours veri-«table et la negociation, et en apprendre la rai-«son. Mais, pour ne laisser la moindre chose du «monde qui peut engendrer quelque doute en «l'esprit de ceux qui ne sont informés de ce fait «entierement, j'en toucheray ce point le plus «briefvement que je pourray. A toutes les fois «que Vostre Serenité à esté recherchée par les «ambassadeurs de l'empereur pour donner pas-«sage par les terres de vostre seigneurie à leurs «soldats tudesques, italiens ou espagnols, tout «aussi tost on a entendu mille plaintes des as-«sassinats et debordemens de leurs soldats. Et «y a seulement quelques mois que les Tudesques, «qui disoient aller à Carignan faire leurs pas-«ques, pour surmonter ceux-là qui avoyent si «vilainement taché l'honneur de vos subjects, et «si meschamment pillé leur bien, desployerent «une partie de leur rage contre les eglises, cou-«pant avec un grand vitupere et mespris de la «religion chrestienne, les oreilles, le nez et les «bras des crucifix et des autres images qui repre-«sentoyent les saincts qui sont au ciel.

«L'armée, grande et puissante, du serenissime «prince, partit de Constantinople estant compo-«sée de soldats estrangers de nostre religion, «et, estant destinée et envoyée pour le secours «du roy, mon séigneur, passa au milieu de vos «isles, s'arresta au pays de l'Église, traversa les «terres des Siennois et Genevois (peuples qui «plus volontiers favorisent la grandeur de l'em-«pereur que leur propre liberté); mais il ne se «peut sçavoir ny ne se trouve personne qui se «plaigne qu'aucun tort luy ait esté faict; ains «ont usé de toute courtoisie, et donné libre pas-«sage à tous ceux qui ont esté rencontrés en mer, «et payé tout ce qu'il a fallu prendre, passant «pays, pour leur provision et avitaillement de

« l'armée : lequel bien je ne crois pas qu'on puisse « rapporter ailleurs qu'à la seule presence du ca- « pitaine Polin, ambassadeur du roy. De façon « que jamais au passé ny Turcs ny chrestiens ne « se sont si modestement comportés.

« Qui sera celuy-là, serenissime prince, qui « puisse ou vueille nier que, si l'armée n'eust « esté retenue par la majesté du roy mon maistre « pour la deffence de ses frontieres, que la chres- « tienté n'en eust esté assaillie avec infinies pertes? « Qui sera celuy qui ne jugera que ceste armée, « avec une si grande puissance, eust triomphé « d'une infinité d'âmes chrestiennes, et de quelque « ville d'importance, si nous ne l'eussions con- « vertie à nostre profit, ce qui auroit réussi au « bien des affaires du Grand Seigneur, et advan- « tage grand de ses capitaines, ennemis de nostre « foy? Doncques, ceste armée estant disposée et « capable pour faire quelque haut exploit, toute « personne de bon jugement pensera qu'il a esté « plus utile à la chrestienté qu'elle aye esté em- « ployée pour servir à la majesté du roy, mon « seigneur, que non pas si de soy-mesme elle, « sans aucun frein, eust marché contre les chres- « tiens. Si bien qu'outre qu'il estoit besoin et « necessaire au roy, mon maistre, s'ayder de « ceste armée pour reprimer l'insolence des gens « de l'empereur, lesquels avoyent jà prins quatre « de ses galleres dans le port de Tolon, il se peut « aussi dire sans replicque, qu'en cecy nostre « utilité privée estoit conjoincte avec le bien pu- « blic de toute la chrestienté. Je crois, serenis- « sime prince, vous avoir representé clairement, « et confirmé par raisons toutes evidentes et « argumens certains, deux points principaux : « le premier, que le roy, sans prejudice du nom « et de l'honneur de Tres-Chrestien, a accepté « les forces qui luy ont esté envoyées par le Grand « Turc; le second, que ce secours a esté plus utile « que dommageable à la chrestienté : et j'adjous- « teray le troisième avec la brefveté que l'impor- « tance de la matiere me permettra : c'est que la « majesté du roy, non pour ambition de dominer, « non pour se venger des injures receues, non « pour s'investir du bien d'autruy, non pour « recouvrer ce qu'injustement luy a esté usurpé; « mais seulement pour se deffendre a retenu « ce secours : j'entens, illustrissimes seigneurs, « pour deffendre son royaume, lequel l'empereur « de tousjours, avec des violences ouvertes, avec « des cautelles secrettes, avec des intelligences, « avec des trahisons, avec toute raison et justice, « a cherché de ruiner. Et maintenant ses minis- « tres, comme s'ils parloyent par mocquerie, « n'ont point honte de dire que sa majesté Cé- « sarée n'a esté esmue par autre raison d'entre- « prendre contre le royaume de France, que « pour dissoudre l'amitié qu'on dict estre entre « la majesté du roy et le Grand Seigneur. O les « delicates consciences! ô les sainctes proposi- « tions! ô responces bien justifiées, pour s'en « servir toutesfois envers quelques sots et igno- « rans, et non pas envers vous, illustrissimes « seigneurs, qui, avec vostre admirable et ac- « coustumée prudence, avant mesmes que j'aye « parlé, avez, en vostre conscience et en vostre « esprit, jugé tout le contraire, et recognoissez « que le fondement de la guerre n'a esté autre « que le dessein de ruyner ce royaume-là, qui « depuis mil ans en çà s'est monstré le vray et « prompt recours de toutes personnes oppressées, « et le seul refuge de tous estats affligés. Je vou- « drois entendre de ceux qui inventent de si sub- « tils argumens, quel sainct esguillon de la foy « poussa l'empereur, ligué avec le roy d'Angle- « terre, de venir assaillir la France par les costés « de la Champaigne et de la Picardie, faisant « réussir finalement tout le fruit de son entre- « prinse au bruslement de je ne sçay quels vil- « lages, et siege de Mesiere pour luy fort hon- « teux? Quelle religion l'espoinçonna, au temps « que l'Italie vivoit en repos et asseurance, pour « estre Naples, Milan, Florence et Genes pos- « sedés par divers princes, de venir mettre le « tout en trouble et discorde? quelle religion, « dis-je, l'esmeut de se joindre et liguer avec le « pape Leon, pour enlever l'estat de Milan, le- « quel, par droicte ligne, appartient aux enfans « de mon roy? Quel si grand zele de la foy les « conseilloit de vouloir faire tuer le roy par le « moyen d'un prince de France, lequel il avoit, « pour cest effect, avec promesses et larmes su- « borné? Et, voyant que ceste malheureuse pra- « ticque, plustost qu'approcher de l'execution, « estoit toute descouverte, il envoya le seigneur « de Bourbon en France avec un nombre infiny « de gens, sous esperance de pouvoir gaigner à « force ouverte ce que, la bonté et prudence de « Dieu ne luy permettant pas, il n'avoit peu exe- « cuter avec trahisons. Quelle inspiration du

«Sainct-Esprit peust estre celle-là qui conduisoit, «il y a sept ans, l'empereur avec sept mil fantas- «sins et dix mil chevaux pour assaillir la France, «et y entrer par la Provence et par la Picardie? «Quel commandement de l'Évangile se pourra «jamais trouver tel que l'ont trouvé ceux-cy, «qui se monstrent en apparence si grands zela- «teurs du nom chrestien, qui puisse jamais jus- «tifier aux yeux de tout le monde la confedera- «tion de l'empereur et du roy d'Angleterre, veu «que ledict roy anglois, à la suscitation et «poursuitte de sa Cesarée majesté, a esté par les «papes declaré schismatique, heretique et re- «belle? Laquelle conspiration ne se peut baptiser «du nom d'un secours necessaire, ains une in- «juste, meschante et detestable conjuration faicte «entre eux deux, pour s'entrepartir un royaume «chrestien et catholique, lequel de tout temps, «lors qu'il s'est presenté quelque occasion pour «l'agrandissement de nostre foy, s'est toujours «monstré prompt à employer et son sang et ses «moyens. Quelle immense charité pourra estre «celle-là, qui en si peu de temps a induit l'em- «pereur d'embrasser, favoriser et se conjoindre «aux princes allemans, lesquels, puis vingt ans «en ça, il avoit jugés heretiques, schismatiques «et alienés de nostre foy?

«Tout le monde, serenissime prince, ne luy «bastoit pas, tant il estoit enclin à l'ambition et «à la vengeance. N'eust-il pas senty le honteux «scorne qui luy fut fait par le roy d'Angleterre, «en la personne de sa tante, si son dessein de «subjuger toute la chrestienté ne l'eust trans- «porté à oublier cest outrage? Combien de fois «en vain, pour obvier à l'entreprise turquesque, «et à l'évidente ruyne de l'Hongrie et de l'Alle- «magne, a-on tenté et cherché les moyens pour «mettre quelque paix et union entre ces princes? «Mais, laissans à part toutes les haines particu- «lières, les interests privés, le respect de la re- «ligion, le desir de la commune liberté, l'obli- «gation de tant de benefices anciennement «receus des nostres, et depuis quelque temps de «nous, finalement, à nostre grand dommage ils «se sont conjoincts et r'alliés; et firent tout ainsi «qu'Herodes et Pilate, lesquels, d'ennemis ca- «pitaux qu'ils estoient, devindrent amis, et «s'associerent pour persecuter Jesus-Christ. Ira «doncque l'empereur, serenissime prince, avec «intention de s'emparer de la France et d'of- «fencer ce roy, lequel, apres avoir receu tant «d'injures, accorda si volontiers et si amiable- «ment la trefve de dix ans? s'en ira l'empereur «avec intention de ruyner ce prince, lequel, «apres avoir esté tant de fois indignement as- «sailly dans son royaume, et comme revenant «des obseques de cest illustrissime et serenissime «dauphin, qui luy fut si poltronnement, par les «corruptions de l'empereur, empoisonné, alla «neantmoins, avec tous ses autres enfans et «princes de son sang, jusques en la gallere du- «dit empereur, avec peril de sa propre vie, luy «monstrant combien la paix necessaire à tous les «chrestiens estoit continuellement desirée de sa «majesté, s'en ira l'empereur avec intention de «ruyner, brusler et mettre en proye ce royaume, «passant par lequel il a esté bien-viegné, caressé «et honoré, et non autrement que si c'eust esté «Dieu qui fust descendu en terre? S'efforcera-il, «avec des moyens indeus et violens, de se rendre «seigneur de ce royaume, dans lequel durant «cinquante jours, par la courtoysie et benignité «du roy mon seigneur, il s'est trouvé plus res- «pecté que son naturel seigneur, et avec tout «pouvoir d'y commander plus qu'en sa propre «maison? Iront les Tudesques avec intention de «faire serfs et esclaves ceux qui, pour conserver «la liberté de la Germanie, se sont si liberale- «ment employés, aux dépens et perte de leur «chevance, et effusion de leur sang? Iront les «Allemans et les Anglois avec volonté de des- «truire ceste religion, que nous, avec nos va- «leureuses armées, et avec la doctrine d'un «nombre infiny d'hommes excellens en sçavoir, «avons publiée par tout le monde? Iront les «Espagnols, qui si souvent et à force d'armes «ont esté par nous reduicts à la foy chrestienne, «avec intention d'en prendre vengeance, et pour «nous contraindre à laisser la religion, laquelle «avec si grand honneur du nom de Christ nous «avons si long-temps conservée? Que si nous «sommes, contre tout devoir, abandonnés du «reste des chrestiens (ce que Dieu ne permette), «nous pourrons, nous sujects du roy, mon sei- «gneur, très justement demander vengeance à «Dieu contre tous d'une si grande ingratitude.

«Ce ne seront pas les merites deus à nos «peres anciens, pour avoir par la grâce de Dieu «gaigné et acquis à la chrestienté tant de vic- «toires sous la conduitte de Charles Martel, au

«temps qu'ils combattirent et taillerent en pie-«ces cinquante mille Sarrasins venus d'Espagne; «ce ne seront pas les merites que nos ma-«jeurs par la grace de Dieu ont acquis à la «chrestienté au temps que par leurs forces, sous «la conduicte de Charlemaigne, les Infidelles et «Sarrasins furent chassés des Espaignes et d'une «partie de l'Asie? Ce ne seront pas les merites «que par la grace de Dieu les nostres ont acquis «au temps d'Urbain second, lequel, sans beau-«coup de peine ny contradiction, disposa nostre «roy, ses princes, nostre noblesse, et general-«lement tout le royaume contre les adversaires «de nostre foy, si bien que tous ensemble, et «par nostre secours, conquirent le royaume de «Hierusalem et la Terre-Saincte. Pourront lire «jamais les chrestiens, sans recognoissance de «l'obligation que nous avons sur eux, l'oraison «prononcée par l'evesque Oliviense, au temps «de Calixte, en presence de vostre serenissime «seigneurie? Le commencement de laquelle con-«tient ces mots : Aucuns de nous n'ignore, illus-«trissime seigneur, qu'il y a vingt ans que ce «victorieux exercite des Gaulois passa d'Europe «en Asie, où, par la benignité de Dieu et par «leur vertu, tout le pays de Bastero jusques en «Syrie a esté destourné de la foy de Mahomet. «Ce ne seront pas donc les recompenses des «merites de tant d'expeditions contre les adver-«saires de la foy, heureusement faites par nos «ancestres au temps de Philippes et Charles de «Valois. Et quand sa saincteté verra tant de na-«tions ensemble conjoinctes, et avec un mal-«heureux desir de ruiner le reste de la chres-«tienté, et resolues d'opprimer ce royaume, qui «sur tous les autres a bien merité de la repu-«blique chrestienne, je ne croy pas qu'elle ne «vueille, pour nostre tuition et deffence, nous «prester l'aide et le secours qu'elle jugera nous «estre necessaire. Et quand sadicte saincteté en «useroit autrement, elle feroit son très-grand «dommage, et contre le devoir d'Italien, de «chrestien, et de pontife : d'Italien, pour ce «que nostre sainct pere sçait bien, que la ser-«vitude et calamité de l'Italie, ne peut naistre «d'autre accident que de la ruyne et destruc-«tion du royaume de France; de chrestien, «d'autant qu'ayant esté de tout temps le nom de «Christ defendu et amplifié par ce royaume, et «estant à ceste heure combatu par le moyen et «ambition de l'empereur et de tant de nations «aliennes de nostre religion, il ne pourra estre «abandonné en ce besoing, sinon des mauvais «chrestiens; de pontife, parce que ce sera con-«tre le devoir de sa saincteté, puis qu'elle est «entierement et en toutes sortes esclarcie et «très-asseurée comme l'empereur, obstiné en sa «volonté, resolu de mettre sous son joug Fran-«çois et Italiens, et tous austres chrestiens, et n'a «jamais voulu prester l'oreille à aucune condi-«tion de paix que sa saincteté luy ayt proposée. «Au contraire, le roy mon seigneur, desireux «d'icelle et du repos des chrestiens, a voulu bien «souvent remettre tous les droits et differends «au jugement du sainct pere. Doncques, pour «faire l'office de vray pontife et de vray juge, «ne pourra-il pas prendre les armes contre ce-«luy qui sans honte n'oseroit nier qu'il ne soit «le seul perturbateur du bien et du repos pu-«blic? Et quand il ne fera cela, pour luy repro-«cher son ingratitude en cet endroit, les os de «Gregoire troisiesme, d'Estienne second, d'A-«drian premier, d'Estienne quatriesme, de Gre-«goire neufiesme, de Gelasio second, d'Innocent «second, d'Eugene sixiesme, d'Innocent qua-«triesme, d'Urbain, et de plusieurs autres pon-«tifes, s'esleveront tout à coup : lesquels, estans «persecutés, partie par les ennemis de la foy, «partie par les empereurs, ont esté secourus par «les forces du royaume très-chrestien; et par le «moyen de ceste couronne, comme l'ancre sacrée «de toute la chrestienté, ont esté garentis et «restitués au sainct siege. Les os, les cendres «du pape Clement s'esleveroient, lequel, contre «toute raison et justice, reduit en extreme cala-«mité par l'empereur (lequel maintenant, alié et «fortifié d'heretiques, prepare et excite tant de «tragedies aux bons et vrais chrestiens), fut de-«livré de toutes ses oppressions par les forces «du roy mon seigneur, avec une notable perte «des nostres. Je ne croy pas, illustrissimes sei-«gneurs, que vous ayez du tout oublié l'union «et confederation qui depuis sept cens ans a «esté inviolablement gardée entre ceste illus-«trissime seigneurie et la couronne de France.

«Oublierez vous l'estroicte alliance qui estoit «entre vous et nous aux dernieres guerres? Vous «n'aurez perdu la memoire de ceste entreprinse «en laquelle vous et nous en si peu de temps «conquismes Constantinople. Pourrez-vous sup-

«porter qu'une nation que vos majeurs ont tant «aymée et honnorée, demeure affoiblie par le «moyen de nos ennemis, avec laquelle, n'estans «ny vous ny nous degenerés de la vertu de nos «predecesseurs, vous pouvez encore esperer de «faire d'autres entreprises, qui seront pour vos-«tre accroissement avec le bien de toute la chres-«tienté? J'espere, illustrissimes seigneurs, que «vous considererez avec vostre accoustumée «prudence, que, s'il advenoit (ce qu'à Dieu ne «plaise) quelque sinistre accident au roy mon «seigneur, la liberté de vostre serenissime re-«publique seroit, sans aucun remede, exposée «en proye à celuy qui ne tend à autre fin que «sousmettre les deux à un mesme joug, comme «ceux qui se sont trouvés unis tousjours pour la «deffense de la commune liberté. Et quand vous «feriez autrement, en nostre faveur s'esleve-«roient les os de nos anciens peres, lesquels, «voyant Philippe Maria Viscomte avoir subjugué «Genes, et jà reduit toute la Toscane en un mi-«serable estat, pour ne vouloir souffrir une «chose si injuste, et laisser environner le pays «de princes si puissans, reprindrent, avec «l'aide des Florentins, Ganes, et par ce moyen, «non seulement repousserent l'ambition de ce «tyran, mais, avec une singuliere louange et «obligation de l'Italie, reconquirent Bresse, Ber-«game et Cremone.

«Pour la memoire de tant de braves actes, je «croy vous avoir osté toutes les difficultés et em-«peschemens qui par les calomnies des impe-«riaux vous estoient opposés. Et, comme servi-«teur de tous, vous, illustrissimes seigneurs, je «vous conjure et supplie vouloir considerer en «quel estat se trouve la miserable Italie, et gene-«ralement toute la chrestienté, et, avant vous «resoudre et prendre party, vouloir, non seule-«ment escouter le reverendissime et tres-illustre «cardinal de Ferrare, mais examiner par le menu «ce qu'il proposera à vostre sublimité de la part «du roy mon seigneur. Je supplie encore un «coup Vostre Serenité vouloir, avec son accoustu-«mée prudence, considerer comme l'empereur «est non seulement la cause de la ruine et mi-«sere de l'Italie, mais aussi le recognoistre «comme insidiateur de la liberté de ceste illus-«trisme seigneurie. Recognoissez, recognoissez, «je vous supplie, la maison d'Austriche pour «vostre ennemie capitale, et comme celle qui de «tout temps a fait tout effort d'enjamber et «usurper les biens et pays d'autruy, et specialle-«ment ceux de vostre illustrissime seigneurie. «Au contraire, recognoissez la majesté du roy «tres-chrestien, mon seigneur, pour vostre an-«cien, fidele et affectionné amy, et avec quelle «promptitude il vous a departy ses moyens «pour le recouvrement de vos places occupées «injustement par ceux de la maison d'Austriche. «La reprise de Bresse et de Veronne en peu-«vent donner asseuré tesmoignage. Et si ne vous «faut craindre qu'une telle amitié se puisse dis-«soudre ou violer en aucune sorte, parce que, «n'y ayant entre la couronne de France et ceste «illustrissime seigneurie aucuns differends, n'y «anciens ny recents, et ne tenant l'un aucune «chose de l'autre, les occasions defaillent aussi «pour lesquelles les amitiés se peuvent dissou-«dre entre les princes : ains au contraire leur «unité, alliance et conformité sont telles, que la «ruine de l'une menasse et promet asseurement «la dissolution et calamité de l'autre.»

Je ne sçay pas quelle opinion resta à la seigneurie d'un si grand affaire, ny si l'eloquence de mon frere leur fit trouver bon ce qu'ils trouvoyent si mauvais : une chose sçay-je bien, que lors et depuis j'ay tousjours ouy blasmer ce fait, et croy que nos affaires ne s'en sont pas mieux portées; mais ce n'est pas à moy à demesler de si grandes fusées. Ce grand secours du Turc arrivé, tout le monde pensoit que la terre ne fust assez capable pour eux. Voyla que c'est des choses qu'on n'a pas essayées. Monsieur d'Anguien, qui estoit pour lors lieutenant du roy en Provence, assembla quelques enseignes de Provenceaux, et vint se planter devant Nice, où, apres avoir faict une grande batterie, l'assaut fut donné par les Turcs et Provenceaux ensemble; mais ils furent repoussés. Enfin la ville se rendit, non pas le chasteau. Monsieur de Savoye sollicitoit cependant le marquis de Guast pour le secourir, lequel se mit en campagne avec une bonne armée. Les Turcs mesprisoient fort nos gens; si croy-je qu'ils ne nous battroient à forces pareilles : ils sont plus robustes, obeyssans et patiens que nous; mais je ne croy pas qu'ils soient plus vaillans; ils ont une advantage, c'est qu'ils ne songent rien qu'à la guerre. Barberousse se faschoit fort, et tenoit des propos aigres et piquans, mesmement lors qu'on fut con-

trainct luy emprunter des poudres et des balles. Tant y a qu'ils se rembarquerent sans avoir faict de grands faits d'armes : aussi l'hyver approchoit. Ils se porterent bien modestement à l'endroit de nos confederés. Les Provenceaux aussi se desbanderent.

J'avois oublié à vous dire qu'après le mauvais succès de la guerre de Perpignan, le roy nous manda marcher droit en Piedmont, et monsieur d'Annebaut, qui estoit admiral, alla mettre le siege devant Cony, là où nous fismes aussi mal qu'à Perpignan; et fusmes bien frottés en donnant l'assaut, pour avoir mal recogneu la bresche, où je vis bien faire au brave et vaillant capitaine Sainct Petro, Corse, qui fut presque assommé. Ledict sieur admiral, se voyant sur l'hyver, s'en retourna en France, ayant pris quelques petites places, et laissa monsieur de Botieres, lieutenant du roy, lequel l'envoya en garnison à Gabarret, et moy à Savillan où monsieur de Termes estoit gouverneur, qui en fut bien aise: car aussi il nous demandoit. Pendant nostre séjour, il se dressa plusieurs entreprises, tant sur Thurin que sur nous, et nous aussi sur nos ennemis, esprouvans tantost la bonne, tantost la mauvaise fortune; mais, parce qu'il n'y a rien de mon particulier, je m'en tairay; aussi ne seroit-ce jamais faict, si je voulois escrire tous les combats où je me suis trouvé.

Après que les Turcs se furent retirés, comme nous avons dit, monsieur de Savoye et le marquis de Guast mirent le siege au Montdevi, où le seigneur de Dros, Piedmontois, estoit gouverneur, ayant avec luy quatre compagnies italiennes, et deux compagnies de Suysses des six de monsieur de Sainct Julian, qui firent tousjours fort bien, encores que ce ne soit leur mestier de garder places : et y fut donné deux ou trois assauts. Monsieur de Botieres n'avoit nul moyen de les secourir; car le roy avoit lors peu de soldats en Piedmont. Les Suysses, qui avoient perdu leurs capitaines et lieutenans, de coups de canons, se commencerent à mutiner contre le seigneur de Dros, gouverneur; tellement qu'il fut contraint de capituler. Pour luy oster toute esperance de secours, le marquis de Guast, qui a esté un des plus fins et rusés capitaines de nostre âge, fit contrefaire des lettres de monsieur de Botieres, par lesquelles il luy escrivoit qu'il print party, n'y ayant moyen de le secourir : il ne peut descouvrir la ruse, et se rendit vies et bagues sauves, voyant la mutinerie des Suysses. Toutesfois la composition (à la grand honte du Guast) fut mal gardée, et le seigneur de Dros poursuivy, lequel se sauva sur un cheval d'Espagne; et bien pour luy, car tout l'or du monde ne l'eust sceu sauver, pour la haine que le duc de Savoye luy portoit, parce qu'estant son subject, il s'estoit revolté contre luy. On disoit qu'il s'estoit sauvé habillé en prestre, par le moyen d'un soldat italien qui avoit esté à luy : je croy toutesfois que ce fut comme j'ay dit. Je puis dire sans mentir que c'estoit un des vaillans hommes et des meilleurs esprits qui sortit jamais de Piedmont. Il mourut à la bataille de Serisolles fort vaillamment, et le jour mesme que le Montdevi se perdit. J'estois party de Savillan avec vingt-cinq soldats, au grand regret de monsieur de Termes, pour essayer si je pourrois entrer dedans; car avec grand trouppe il estoit difficile : et avois une guide qui me vouloit conduire par des varicaves, et par une rivière qu'il y a au Montdevi, par dedans laquelle il falloit que nous alissions longuement, n'y ayant eaue que jusques au genou : et crois que par là j'y eusse entré, ores qu'il n'eust de rien servy, de tant qu'il m'eust fallu passer par le chemin des autres, veu que les estrangers nous donnoient la loy : mais ils en porterent la peine, car on en massacra plusieurs à l'issue de la ville. J'avois pris dix soldats d'avantage plus que des vingt-cinq, pour me tenir escorte à passer le Maupas, qui est un lieu ainsi appelé, et à demy mil de Marennes, où on ne failloit gueres jamais de trouver rencontre de la garnison de Fossan : et au dessus, et à main droicte de Maupas, y avoit une hostellerie abandonnée, d'où on pouvoit veoir tout ce qui venoit devers Savillan droit à Cairas, et dudict Cairas audit Savillan. Comme je descendis en la plaine, tirant droit à Maupas, il y avoit soixante soldats italiens de Fossan regardans tousjours vers ceste hostellerie, qui est sur un lieu haut; je vis partir la trouppe, qui alloit gaigner le Maupas du costé de Cairas, pour m'aller combattre en cet endroit, qui fut cause que je tournay chemin à main droicte, et les allay prendre par derriere venant à l'hostellerie : mais ils m'aperceurent, et voulurent gaigner le chemin de Fossan pour se retirer, ayant

quatre chevaux qui les menoient. Toutesfois je les poursuivis de si près, que je les contraignis de se jetter dans une maison où il y avoit une estable tout contre, à laquelle je mis le feu : et ainsi qu'ils se virent perdus, ils commencerent à crier misericorde, se jettans à coup perdu, les uns par les fenestres, et les autres par la porte. Mes soldats en tuerent quelques uns, pource qu'un de leurs compagnons qu'ils aymoient fort estoit mort, et deux blessés : le reste je renvoiay à Savillan, tous attachés avec cordes d'arquebuses, de tant, que les miens qui les menoient n'estoient si grand nombre qu'eux. Puis m'acheminay droit à Cairas, et au moulin dessous Cairas trouvay monsieur de Cental, gouverneur dudit Cairas, qui me dit que Mondevi estoit rendu, ayant encore en main les lettres qu'on luy avoit escrit. Je retournay tout court pour regaigner Savillan, et dire la perte à monsieur de Termes, pour en advertir monsieur de Botieres : mais comme je fus au deça de Cairas, et au commencement de la plaine, près des maisons qu'il y a, qui s'appellent les Rodies, regardant en arriere, je vis une trouppe de gens de cheval qui venoient devers Fossan au long de la prairie tirant à Albe qu'ils tenoient pour lors; et m'arrestay à ces maisons, pour voir ce qu'ils feroient : et, estant assez près de moy, me descouvrirent, et me voulurent approcher, s'acheminans par une petite montée qu'il y avoit, bordée de hayes aux deux costés; et comme je les vis à demy montés, j'envoyay au devant quatre ou cinq arquebusiers, qui leur blesserent un cheval; surquoy ils tournerent arriere. Ce que voyant, je pensois que ce fust de peur : qui fut cause que je m'acheminay dans la plaine; et n'eus fait cinq cens pas, que je les descouvris en icelle; car ils estoient passés plus bas, estans quatorze sallades tous porte-lances, et huict arquebusiers à cheval, et une autre qui venoit après conduisant le cheval blessé. Je n'avois en tout que vingt-cinq soldats, desquels y en avoit sept picquiers, et le capitaine Favas, et moy, qui avois une halebarde au poing. Leurs arquebusiers vindrent pour me charger le grand trot, nous tirant, comme firent aussi partie des nostres à eux : et les lanciers firent semblant de vouloir enfoncer, mais assez maigrement; car, dès que nostre arquebuserie tira, ils s'arresterent et firent large : alors nous prismes tous courage, et marchasmes droit à eux à grands arquebusades. Il en tomba un par terre, lequel ils abandonnerent : et ainsi descendirent autrefois en la plaine, se retirant droit à Albe. Nous desarmasmes le mort, et le cheval se sauva avec eux. Ainsi je me retiray à Savillan, estant deux heures de nuict avant que j'y arrivay. Cecy ay-je voulu mettre par escrit, pour un exemple que les capitaines doivent prendre, pour ce qu'ores que les gens à cheval viennent charger les gens de pied, ils se doyvent resoudre à ne tirer que partie de leur arquebuserie, et garder tousjours l'autre partie jusques à l'extremité; ce qu'observant, il sera difficile qu'ils soyent defaits sans tuer beaucoup des ennemis, lesquels n'osent enfoncer, voyant les arquebusiers afustés, lesquels, bien resolus, à la faveur d'un buisson arresteront les cavalliers bien longuement, tirant cependant que les autres rechargeront. Nous estions resolus de ne nous rendre point, et combattre plustost avec les espées, craignant qu'ils prinssent la revanche de ce que nous avions fait le matin : car les quatre chevaux qui se sauverent à Fossan leur porterent nouvelles de leur défaite.

Dès que monsieur de Termes entendit la prinse de Montdevi, il delibera s'aller le matin jetter dans Beme; et, y estant arrivé, trouva deux compagnies de Suysses qui estoient là en garnison, ayant receu les autres du Montdevi, qui abandonnoyent lors Beme et s'en venoyent à Cairas, n'y demeurant plus que la compagnie du comte, une autre italienne, et celle du capitaine Renouart. Monsieur de Termes me despescha un homme à cheval, m'escrivant que si jamais je voulois faire service au roy, qu'incontinent je partisse : et c'estoit le lendemain que ledit seigneur arriva à Beme, qui estoit un dimanche; nous ne faisions lors que sortir de la messe. Après avoir un peu mangé, je me mis aux champs pour y aller : toutesfois je ne sceus tant faire, qu'il ne fust plus de trois heures de nuict avant que j'y arrivasse; car il me fallut passer par des vallons assez malaisement, d'autant que l'on pensoit que la ville fust desjà assiegée, estant tout leur camp à Carru, à trois petits mil de Beme, ayant esté tout le jour l'escarmouche devant la ville. Et par fortune, monsieur de Sainct Julien, colonel des Suysses, se trouva audit Beme, par-ce que c'estoit sa gar-

nison, et monsieur d'Aussun, qui l'estoit venu veoir pour entendre à quoy viendroit le siege de Montdevi; et ne fut possible audit Sainct Julien de retenir les Suysses, car je trouvay toutes les quatre compagnies desjà à demy mil de Cairas. J'eus ceste faveur que monsieur le comte et madame la contesse sa mere vindrent au-devant de moy aux portes de la ville, accompagnés de beaucoup de seigneurs ayant une grande joie de ma venue, pensant que le matin le siege seroit devant : mais deux jours après que je fus arrivé, leur camp marcha droit à la Trinitat, ayant dressé un pont sur la riviere pres Fossan; et ce matin que le camp marchoit, cinq ou six chevaux legers de monsieur de Termes, et quatre ou cinq gentils-hommes du comte de Beme, qui servoyent de guides, avec cinq ou six arquebusiers à cheval des miens, allerent à la suitte de leur camp. Il faisoit une brouée si espoisse qu'à peine l'on se pouvoit veoir l'un l'autre; cela fut cause qu'ils allerent jusques à la teste de leur artillerie, et prindrent le commissaire, qu'ils nommoyent le capitaine de l'artillerie : et le jour devant, messieurs de Termes, d'Aussun et Sainct Julien estoyent partis, ayant eu advertissement que les ennemis dressoyent ce pont. Monsieur de Sainct Julien tira droit à Cairas, où les Suysses ne voulurent demeurer, ain s'en allerent à Carignan; monsieur de Termes, qui craignoit aussi qu'ils allassent à Savillan, dont il estoit gouverneur, s'en y alla; monsieur d'Aussun s'en alla aussi en haste droict à Thurin : bref, chacun avoit peur de perdre ce qu'il avoit en charge. Ledit pont estoit plus advancé qu'on ne pensoit, car ceux de Fossan le faisoient, pendant trois ou quatre jours que leur camp sejourna à Carru; et à l'heure que le commissaire fut prins, la plus part du camp estoit desjà passée, et se campoit vers Marennes; mesmement la bataille des Allemans, qui campa au chasteau et és environs du palais de messer Philibert Canebous, gentilhomme de Savillan. Monsieur de Termes avoit mené avecques lui à Beme monsieur de Cailac, qui estoit commissaire de l'artillerie, lequel vouloit demeurer avec moy, pour la bonne amitié que nous nous portions (comme faisons bien encores); et ne pensâmes jamais rien tirer dudit commissaire prisonnier jusques à ce qu'il fut tard : lors il nous dit et asseura que le marquis alloit assieger Savillan; dont monsieur de Cailac et moy fusmes demy desesperés, car ledict seigneur de Cailac demeuroit plus audit Savillan qu'en autre lieu; et moy, pour-ce que c'estoit ma garnison, et où j'avois demeuré sept ou huit mois. A la fin nous resolumes tous deux de nous aller jetter dedans, à tous perils et fortunes qui pourroyent advenir : j'avois vingt-cinq soldats des miens à cheval, lesquels je prins avec quatre ou cinq de monsieur de Termes, qu'il avoit laissé à Beme, au grand regret du comte, qui ne voulut jamais permettre que le capitaine Favas ne le reste de la compagnie partissent : et arrivasmes environ deux heures de nuit à Cairas, parlasmes avec monsieur de Cental, lequel nous trouvasmes bien fasché de tant que les Suysses l'avoyent abandonné ce jour-là; et nous dit qu'il seroit grand cas si ne trouvions le camp logé dans les granges de Savillan, fors les Allemans, qui estoyent où j'ay dit, et tenoyent jusques à Marennes, par où il nous falloit passer; car par autre lieu n'estoyent que fossés et ruisseaux fort mal-aysés à passer, n'ayant avec nous aucune guide, pour ce que nous sçavions assez le chemin. Et passames par le milieu du village de Marennes sans trouver aucun rencontre, pour-ce que la cavallerie estoit demeurée encores vers Fossan; et arrivasmes ainsi à Savillan environ deux heures apres minuict; et trouvasmes à la porte de la ville le capitaine La Chareze, frere de Boque-de-mar, lequel monsieur de Termes envoyoit devers monsieur de Botieres, pour l'advertir qu'il attendoit à ce matin le siege. Nous envoyasmes nos recommandations à monsieur de Botieres, et qu'il s'asseurast que nous mourrions tous, ou la place ne se perdroit point. Monsieur de Caillac et moi allasmes trouver monsieur de Termes à son logis, et descendismes sans que ledit seigneur entendit rien de nous, escrivant l'ordre qu'il falloit tenir; et avoit le dos devers la porte, qui estoit ouverte, ne nous appercevant jusques à ce que je l'embrassay par derrière, et luy dis : « Pensez-vous jouer ceste « farce sans nous ? » lequel se leva en sursaut, et me sauta au col, ne pouvant quasi dire mot de joye : autant en fit à monsieur de Caillac, me disant qu'il luy voudroit avoir cousté la moitié de son bien, et que ma compagnie y fust. Je luy dis que je la ferois voler; mais que promptement on trouvast une homme pour porter une lettre au capitaine Favas, mon lieutenant. Et

sur-ce, y depeschames un sien laquay, qui arriva avant midy à Beme; et incontinent que ledit capitaine Favas eut veu mes lettres, il alla dire au comte qu'il lui falloit partir; lequel luy fit encores grand instance de demeurer : néantmoins il sortit environ trois heures après midy, et laissa le drapeau de mon enseigne, en passant à Cairas, à monsieur de Cental, qui lui dit qu'il ne falloit point s'attendre à passer sans combattre, et qu'il luy respondit que c'estoit ce qu'il demandoit. Nous avions dit au lacquay que, quand il seroit au bout de la plaine, il le menast droict au moulin dudit messer Philibert, qui estoit à un ject d'arquebuse de son palais, et que là il se jettast au long du ruisseau, s'apprestant de combattre audict moulin, me doubtant qu'il y trouveroit rencontre des Allemans, toutesfois, que s'il pouvoit éviter le combat, qu'il le fist, s'attendant seulement à gaigner la ville. Cet avertissement fut bien à propos, car les Allemans estoient deslogés le matin que nous passames, et s'estoient campés à Marennes: et ainsi arriva environ deux heures après minuict; qui redoubla la joie, non seulement à monsieur de Termes, mais à tous les capitaines, soldats, et aux gens de la ville; car, à la vérité dire, j'avois une des meilleures et des plus fortes compagnies de Piedmont. Je n'en eus jamais d'autres: si je cognoissois quelque besongne, je trouvois moyen de m'en deffaire.

Deux heures avant jour, monsieur de Termes eut nouvelle comme monsieur de Savoye et le marquis de Guast estoient arrivés à Cavilimor, deux mil pres Savillan, le soir mesme: qui nous fit encore croire que le camp venoit nous assieger, pource qu'ils s'estoient mis sur le chemin par lequel on nous pouvoit donner secours. Et comme le jour se monstra, arriverent des gens de Marennes nous advertir que toute l'infanterie prenoit le chemin du Mont-Tiron, et descendoit en la plaine de Sainct Fré, prenant le chemin plustost vers Carignan que de Savillan, et de plus en plus nous en venoient nouvelles. Je priay monsieur de Termes me laisser aller vers Cavilimor, sur la queue de leur cavalerie; ce qu'il m'accorda, faisant monter à cheval le capitaine Mons, son enseigne, avec cinquante salades. Or, pendant que j'estois allé à Beme, monsieur de Tais, qui estoit nostre colonel, avait envoyé en diligence à Savillan les compagnies de Boquede-mar et du baron de Nicolas; et, pource que la mienne estoit lasse, je ne prins que le capitaine Favas et ceux qui estoient entrés avec moy, s'estant desjà rafraischis, et quelque quarante des autres qu'estoient venus la nuict; le capitaine Lienard, lieutenant pour lors de Gabarret, avec trente ou quarante de sa compagnie, et le capitaine Breuil, de Bretaigne, enseigne du baron, qui est encores vivant, ainsi qu'on m'a asseuré n'a guieres, lequel depuis fut blessé à la jambe d'une arquebusade dont il est boiteux, comme l'on m'a dit, avec autant de gens de la compagnie du dict baron : et nous en alasmes droict à Cavilimor, le long d'un grand ruisseau qui va audit Cavilimor, et à main gauche du grand chemin. Et, estant à demy mil de là, arriva un des gens du capitaine Gabarret, qui venoit à moy de sa part, me priant le vouloir attendre, qu'il montoit à cheval pour venir; et, comme il estoit long et tardif, il nous arresta de plus d'un grand quart d'heure; tellement que, si j'eusse suivy mon chemin sans l'attendre, je rencontrois monsieur de Savoye à une petite chappelle hors Cavilimor, tirant à Savillan, qui oyoit la messe, n'ayant que vingt cinq chevaux avec luy pour son escorte; et le marquis estoit party avec toute la cavallerie, prenant le chemin de Rouy, distant desjà à plus d'un grand mil de là. Voyez comme un peu de sejour quelquefois porte dommage : peut estre eussions nous eu là une bonne fortune. Et, comme ledict Gabarret fust arrivé, je m'acheminay, et fus incontinent à Cavilimor, où les gens de la ville me dirent que ledit seigneur n'estoit encores à demy mil de là. Nous nous cuidasmes le capitaine Mons et moy desesperer, ensemble tous les soldats, ayant perdu une si grande fortune pour la paresse dudict Gabarret, lequel nous chargeasmes de maledictions. Or, après avoir demeuré là une grande piece sans sçavoir ce que nous devions faire, nous nous mismes sur nostre retour : mais lors il me souvint de l'advertissement de Marennes, qui fut cause que nous prismes le chemin à travers des prés, tirant à ceste plaine. Cependant nous oyons toujours les tabourins du camp, et ceux de derriere en mesme temps; car il n'y a pas demy mil de Cavilimor à la veue de la plaine; et, comme nous fusmes à la veue, descouvrismes trois ou quatre ragachs qui suyvoient le camp. Deux ou trois

chevaux legers les coururent prendre, qui nous dirent qu'après eux venoient deux enseignes de gens de pied et une de gens de cheval que monsieur de La Trinitat menoit. Les dictes deux compagnies de gens de pied estoient celles du comte Petro d'Apport, gouverneur de Fossan, qu'un seul lieutenant, nommé le capitaine Ascanio, conduisoit; et les gens de cheval conduisoient ledit seigneur de La Trinitat et les munitions des farines avec une grande partie du bagage du camp, là où il y en avoit une grande quantité de celuy des Allemans, et des Espagnols que cinquante soldats allemans conduisoient, et autant d'Espagnols : tellement qu'ils pouvoient estre plus de quatre cens chevaux de bagage, et quatre vingts dix charrettes chargées de vivres et de l'équipage de l'artillerie. Alors le capitaine Mons s'en alla descouvrir monsieur de La Trinitat, tellement que son cheval luy fut blessé, et tourna incontinent à moy, me disant ces paroles : « Capitaine Montluc, il y en « a là à donner et à prendre. » Soudain je montay sur une petite cavalle d'un de mes soldats, et prins un mien sergent ayant vingt arquebusiers, et les allay descouvrir, lesquels ne faisoient conte de s'arrester pour les gens de cheval qu'ils avoient veu, ains marchoient tousjours tabourin sonnant. Et comme je fus auprès d'eux, je voyois une multitude de gens et chevaux qui marchoient par la plaine, qui estoit le bagage et les charrettes; puis j'aperceus, sur le haut du costé où j'estois, marcher deux enseignes et les gens à cheval, et nombray les gens de pied de trois à quatre cens hommes, et pareillement les gens à cheval de trente à trente cinq salades. Et tout incontinent m'en retournay au capitaine Mons, et luy dis qu'ayant failly une grande fortune, il falloit qu'en tentissions une autre; lequel me fit response qu'il estoit prest à faire ce que je voudrois : et je le priay qu'il m'attendist là : car j'allois parler à mes soldats, et courus les trouver. Le capitaine Gabarret estoit avec ledit capitaine Mons à cheval, et le capitaine Favas, Lyenard et Breuil conduisoient les gens à pied; et moy, arrivé, parlay à eux et à mes soldats, leur disant que, comme Dieu nous avoit osté une bonne fortune, il nous en avoit baillé une autre en main, et, ores que les ennemis fussent trois fois plus forts que nous, si nous ne combattions, puisqu'il s'en presentoit occasion, nous n'estions dignes d'estre soldats, tant pour l'honneur, que pour la richesse que nous avions devant nos yeux; car le butin n'estoit pas petit. Tous les trois capitaines me respondirent que, de leur opinion, on devoit combattre. Alors je haussis la voix, parlant aux soldats : « Et bien, « mes compagnons, ne serez vous pas de l'opi- « nion des capitaines? Quant à moy, je vous ay « desjà donné la mienne, qu'il falloit combattre: « et asseurez-vous que nous vaincrons; car le « presage que j'ay toujours eu le m'asseure, le- « quel ne m'a jamais menty en quelque chose « que j'aye entrepris; croyez, mes amis, qu'ils « sont desjà à nous. »

Or ay-je tousjours faict entendre aux soldats que j'avois certain presage que, quand cela m'advenoit, j'estois seur de vaincre : ce que je n'ay jamais fait, sinon pour y faire amuser les soldats, afin qu'ils tinssent desjà la victoire pour gaignée; et m'en suis tousjours tres bien trouvé, car mon asseurance rendoit asseurés souvent les plus timides. Les simples soldats sont aysés à piper, et quelques fois les plus habilles. Et lors d'une voix commencerent tous à crier : « Com- « battons, capitaine, combattons. » Je leur remonstrois comme je voulois laisser à nostre queue quatre picquiers, pour garder qu'aucun ne se reculast, et, si aucun le faisoit, qu'ils le tuassent; à quoy ils s'accorderent volontiers. Et me fut fort difficile de pouvoir faire demeurer derriere lesdicts picquiers, suyvant nostre arrest, de tant que tous estoient affectionnés de venir les premiers au combat. Et nottez que le desordre vient tousjours plustost par la queue que par la teste. Je commençay à marcher; et comme les ennemis descouvrirent les gens de pied, ils firent alte à l'endroit d'une grande baisse que l'eaue avoit faict par succession de temps, laquelle alloit finir au dessous du mont où nous estions. Je les vis dans la plaine portans leurs lances droites sans s'avancer; et vis aussi le capitaine Ascaigne sur un petit cheval gris, qui faisoit mettre ses picquiers dans la baisse tous de rang, puis alloit courant aux charrettes, pour les ranger près du bout de la baisse là où ils estoient; et de là couroit au bagage, le faisant demeurer derriere, puis aux gens à cheval. Et cognus bien, à la diligence de ce capitaine, que c'estoit un brave homme, et me mis à deviner ce qui adviendroit de nostre combat, me

mettant lors en doute, pour le bon ordre de ce chef. Si est-ce que la volonté ne me changea jamais; et pendant que le capitaine. Ascaigne dressoit son combat je dressois le mien, et pris l'arquebuserie, la baillant au capitaine Gabarret, qui estoit à cheval; et notez que la leur estoit sur le haut de la baisse tirant à nous. Je prins les trois capitaines avec les picquiers, et deffendis aux arquebusiers ne tirer jamais, qu'ils ne fussent de la longueur de quatre picques, et au capitaine Gabarret qu'il fist tenir cet ordre; ce qu'il fit. Je dis aussi au capitaine Mons qu'il me prestast vingt cinq salades pour m'ayder à tuer; car d'un jour, encores qu'il eut eu un bras attaché, à peine les eussions nous sçeu tuer, et le demeurant pourroit combattre leur cavallerie, encore qu'ils fussent plus forts que les nostres; à quoy il s'accorda, et donna vingt cinq salades au jeune Tilladet (qui est à present appellé monsieur de Sainctorens) et au capitaine Ydrou, chevaux legers de ladicte compagnie, lesquels sont encores en vie, et beaucoup d'autres qui estoient en ceste trouppe. Toutes nos trouppes marcherent en un coup droict à eux; et, comme je pensois que leur arquebuserie se jetteroit dans la baisse quand ils verroient approcher la nostre teste baissée, ce fut au contraire; car elle marcha droict à la nostre, et tout à un coup se tirerent de plus près que de quatre picques. J'avois dit aux nostres que, dès qu'ils auroient tiré, missent la main aux espées sans s'amuser plus à recharger, et leur coururent sus; ce qu'ils firent. Je courus avec nos picquiers par le bout de la baisse, et nous jettasmes à coup perdu parmy eux. Ydrou et Tilladet chargerent monsieur de La Trinitat, et le rompirent : nos arquebusiers et les leurs se jetterent dans la baisse; toutesfois les nostres demeurerent maistres, et nos picquiers avoient abandonné les picques, et estoient aux espées. Et ainsi, combattans courageusement, arrivasmes tous aux charrettes, comme aussi fit le capitaine Mons; lesquelles furent renversées, et tous leurs gens en fuitte vers deux maisons qu'il y avoit bas en la plaine; et, poursuyvans tousjours nostre victoire, et les gens à cheval tuant parmy eux, bien peu en arriverent aux maisons. On en sauva quelques uns, mais des autres fort peu; car ce qui restoit en vie estoit si blessé, que je crois fermement qu'ils ne firent pas grand fruict. Nos gendarmes portoient en ce temps-la de grands coutelas tranchans pour coupper les bras maillez et destrancher les morions : oncques de ma vie je ne vis donner de si grauds coups. Quant à la cavallerie, tout fus pris, s'enfuyant droict à Fossan, sauf monsieur de La Trinitat, luy cinquiesme, pour estre mieux monté que les autres. Le jeune Tilladet les suyvit, luy troisiesme, jusques à deux arquebusades de Fossan, et print un qui suyvoit l'un des drapeaux; car l'enseigne qui la portoit l'avoit jetté sur le col de celuy qui amenoit son cheval. Incontinent après nous nous acheminasmes, conduisans les charrettes et les bagages, et fallut retourner par le mesme chemin qu'ils estoient venus, devers Marennes, de tant que lesdictes charrettes ne pouvoient passer par autre lieu : et pour lors je vis un si grand desordre en nostre faict, que si vingt salades des ennemis fussent tournez à nous, ils nous eussent deffaits, parce que les soldats à pied et à cheval estoient si chargez de bagages et de chevaux qu'ils avoient gaigné, qu'il ne fut possible au capitaine Mons de r'allier une seule salade aupres de luy, ni moy deux arquebusiers, de sorte que laissames les morts sans estre recherchés et fouillés. Les vilains de Marennes, incontinent après, y vindrent, et les despouillerent; lesquels depuis nous ont dit plusieurs fois y avoir gaigné plus de quatre mil escus; car il n'y avoit que trois ou quatre jours que ces deux compagnies avoient pris monstre pour trois mois. Souvent le butin est cause de la perte; voyla pourquoy les capitaines y doivent prendre garde, mesmement lors qu'ils sçavent des garnisons voisines qui peuvent venir à eux ; il est malaisé d'y pourvoir, car l'avarice du soldat est telle, qu'il creve souvent sous le faix, ne voulant prendre aucune raison en payement.

Après ceste deffaicte, nous retournasmes à Savillan, où trouvasmes que deux viains avoient donné l'alarme à monsieur de Termes, ayant porté nouvelles comme nous estions tous deffaicts. Nous le trouvasmes à demy desesperé; mais après il eut une des plus grandes joyes qu'il eut jamais. Il y eut lors bon marché de besongne, car il se gaigna plus de quarante putains des Allemans, et plus de vingt des Espagnols. Ceste vilennie fut en partie cause de leur desordre. Nous voulusmes faire mettre tout au butin, et trouvasmes que n'estions que cent quarante

cinq hommes et cinquante chevaux, me priant tous que chacun se tint avec ce qu'il avoit gaigné, et qu'ils me feroient un present, parce que je ne m'estois amusé à piller; ce que je leur accorday, voyant tout le monde contant; et me donderent six cens escus, comme firent aussi les gens à cheval au capitaine Mons, mais je ne sçaurois dire combien. Voylà ce que nous fismes ceste journée à la queue de leur camp. Il ne mourut sur le lieu, de nos gens, qu'un soldat du capitaine Baron, et cinq ou six blecés, et un mien corporal, lesquels guerirent. Il y a prou de gens de cheval et de gens de pied en vie qui se trouvèrent au combat, lesquels, lorsqu'ils liront ce livre, ne me dementiront. Je ne sçaurois dire, dont je m'estonne, si monsieur de Caillac s'y trouva, ou si monsieur de Termes le retint avec luy; mais, s'il ne s'y trouva, il estoit dans Savillan, et luy en souviendra bien.

Or l'entreprise qu'avoit le marquis de Guast se monstra bien tost, car c'estoit pour s'aller jetter dans Cavignan, et là faire un fort, et y laisser une bonne trouppe de gens de pied, comme il fit. Et le jour que je fis ceste deffaicte, il campa à un village pres Carmagnolle, à main droite du chemin de Reconi audit Carmagnolle: il ne me souvient du nom; et à la minuit il envoya la plus part de sa cavallerie passer le pont à Lombrias, où une heure ou deux paravant y estoient passez deux chevaux legers de monsieur de Termes qui s'estoient trouvez au combat, et s'estoient desrobés avec leur butin, craignant que l'on leur fit mettre au blot; et advertirent monsieur d'Aussun et le seigneur Francisco Bernardin, qui estoient à Carignan, lesquels monsieur de Botieres y avoit envoyés expressement pour la demanteler, luy souvenant que monsieur de Termes et ledit seigneur Francisco luy avoient dict quatre mois paravant que le marquis feroit cela, et s'en emparerait pour la fortifier, qui seroit chose fort prejudiciable au service du roy. Je n'avois affaire d'escrire cecy, si n'estoit pour monstrer aux jeunes capitaines qui liront ce livre, qu'ils n'attendent jamais à faire leur retraite à la teste d'un camp, sils ne sont assez forts pour donner la bataille. Mais, comme ces chevaux legers eurent parlé à monsieur d'Aussun, et dit la deffaicte que nous avions fait, il luy print envie, comme il avoit le cœur en bon lieu, de faire quelque chose avant se retirer. Ledict seigneur Francisco, ayant entendu par lesdits deux chevaux legers où estoit l'ennemy, il jugea qu'au point du jour ils les auroient sur les bras, priant instamment monsieur d'Aussun de se retirer; ce que ledit seigneur ne voulut jamais faire; et, ainsi qu'il fut jour, virent le marquis de Guast, toute l'infanterie, et partie des gens à cheval, qui marchoient au long de la riviere. Ledict marquis s'avança, et fit parler à monsieur d'Aussun, l'amusant toujours; le seigneur Francisco lui crioit que le marquis ne faisoit cela que pour les amuser: mais il n'en voulut jamais rien croire (on ne peut fuyr son malheur) jusques à ce que deux chevaux legers qu'il avoit envoyé sur le chemin de Lombrias luy firent le rapport de la vérité; mais c'estoit trop tard, car la plus grand part de leur cavallerie estoit passée. Il n'y avoit que deux batteaux; mais ils estoient grands et avoyent commencé passer une heure après minuit. Alors monsieur d'Aussun dict au seigneur Franscisco Bernardin qu'il se retirast jusques auprès du pont des Loges, et que là il fist alte: ce qu'il fit. De gens de pied, il n'avoit que le chevalier Absal avec sa compagnie seule; et luy dit qu'il s'en allast le petit pas après le seigneur Francisco, et qu'il fist souvent alte, pour le secourir s'il avoit besoin: ce qu'il fit; et tout à un coup arriverent cinquante ou soixante chevaux des ennemis attaquer l'escarmouche. Bien est vray qu'outre sa compagnie et celle du seigneur Francisco, il avoit trente salades de la compagnie de monsieur de Termes, que le vieux Tilladet commandoit; et estoient partis d'avec monsieur de Termes il y avoit sept ou huict jours, par le commandement de monsieur de Botieres et priere qu'il luy fit de les y envoyer: ce que ledict seigneur regrettoit bien, ne les ayant à l'heure qu'il attendoit le siege. Ledict seigneur d'Aussun commença à faire sa retraicte, et mit ses gens en trois trouppes: l'ennemy le suyvoit tousjours de près; son lieutenant, qui s'appeloit Hieronim Magrin, menoit la premiere trouppe: et aucunefois les ennemis le menoient jusques à la trouppe que conduisoit monsieur d'Aussun; autresfois ledit Hieronim rechargeoit les ennemis, auxquels arrivoit tousjours force gens; et, comme ils se virent plus forts, chargerent le capitaine Hieronim à toute bride, et le ramenerent dans la trouppe de monsieur d'Aussun, lequel fit une cargue, et ramena

lesdits ennemis jusques dans leur grand trouppe, laquelle chargea ledict seigneur d'Aussun, et le ramena sur les bras du capitaine Tilladet. Une autre trouppe d'ennemis qui venaient encores au galop, outre ceux-là, chargea ledit Tilladet, qui estoit advancé pour secourir monsieur d'Aussun; de sorte que l'ennemy estoit plus fort de gens à cheval quatre fois que les nostres; et tousjours leur arrivoit rafraischissement en mesme heure qu'ils passoient la riviere : tellement que tout alla en desordre et en routte, et fut porté par terre monsieur d'Aussun, son lieutenant, et plus de cinquante prisonniers; le capitaine Tilladet prins deux fois, et recouvert de ses compaignons, lesquels, serrés en trouppe, tournoient visage jusques au pont des Loges. Le seigneur Francisco Bernardin, qui estoit en bataille auprès du pont, vit venir sur ses bras tout ce desordre; et voyant qu'il n'estoit suffisant avec sa trouppe d'y remédier, print party, et passa le pont, et là fit teste : qui fut cause que beaucoup de nos gens se sauverent encores, et qui tournoient visage, sur sa faveur, au bout dudict pont.

Or le chevalier Absal, qui avoit prins un peu à main gauche, se retiroit le pas, et souvent fit faire halte; qui fust occasion qu'il ne peut gaigner le pont; car une partie des ennemis, voyant la victoire, coururent à luy, qui avait veu toute nostre cavallerie desfaicte et en routte. Chacun peut juger quel courage luy et ses gens pouvoient avoir; lesquels furent tous taillés en pieces, le drappeau prins, et il se sauva sur un petit cheval.

Voyla la routte qu'eust monsieur d'Aussun, plus pour une superbe de vouloir faire quelque chose grande, que non pour faute de cœur ny de conduicte; car en premier lieu il rangea bien ses trois trouppes, de sorte que toutes trois combattoient, et luy mesmes, ayant esté prins, tenant l'espée sanglante au poing, et terre, car son cheval estoit mort. Et s'il se fut voulu contenter de raison, il ne fut jamais entré en dispute avec le seigneur Francisco Bernardin; car il y avoit faict ce que bon capitaine devoit faire, tant de sa personne que de sa conduicte. Le roy, après la délivrance dudict seigneur d'Aussun, les appointa, par ce que le seigneur Francisco le fit appeller pour luy reparer le tort qu'il luy avoit faict, ayant dict au marquis de Guast et ailleurs qu'il l'avoit abandonné au besoin. Ledict seigneur d'Aussun le rendit satisfaict et l'un et l'autre avoient bien fait leur devoir; mais, si ledit seigneur d'Aussun eut prins le conseil dudit seigneur Francisco, il n'eust pas esté deffaict : Il n'estoit pas raisonnable qu'il se perdist aussi, ne pouvant reparer sa faute d'avoir tant temporisé à faire sa retraicte à la teste d'une armée. Si je voulois mettre encores d'autres exemples de ceux qui veulent combattre à la teste d'un camp se retirant, je le pourrois faire : tesmoin Mauchaut, où monsieur le mareschal de Strosse perdit la bataille, non pas à faute de cœur, car il y fut fort blessé, ny à faute de conduicte, car il avoit aussi bien rangé ses gens pour sa retraicte droict à Lusignan qu'homme eust sceu faire; le seigneur Mariou de Sainct Flour, qui me perdit presque toute ma cavallerie auprès de Piance, en voulant faire de mesmes à la teste d'un camp. Plusieurs sans considération tombent en ces fautes, comme j'ay cy-devant escrit, et en pourrois escrire d'autres, qui seroient longues à raconter. Je vous prie, capitaines mes compagnons, ne mesprisez mon conseil; car, puis que tant de vaillans et sages capitaines se sont trouvés mal de ces retraictes, on n'en peut esperer rien de bon. Il faut vouloir ce qu'on peut et ce qu'on doit, et non pas à la tête d'une armée attaquer vostre ennemy et entreprendre vostre retraicte.

Le marquis de Guast passa le pont à l'heure mesmes avec tout son camp, et se mit dans Carignan, où il designa un fort enfermant le bourg; ce qu'il eut bien tost faict, pour ce que les fossés qui enfermoient ledict bourg et la ville luy ayderent beaucoup; et y laissa deux mil Espagnols et deux mil Allemans, et le seigneur Pierre Colonne pour chef. (A la verité il fit une bonne eslection, et ne trompa personne de la bonne opinion que l'on avoit de luy; car c'estoit un homme qui avoit beaucoup d'entendement et de valleur), laissant à Carmagnolle Cesar de Naples avecques quelques enseignes d'Italiens (du nombre desquels ne me souvient) et deux mille Allemans; à Reconi, quatre enseignes d'Espagnols, c'est à sçavoir, Louys Quichadou, dom Jean de Guibare, Mandosse, et Agillere; la cavallerie à Pingues et à Vinus et Vigon; et puis s'en alla à Milan, apres avoir renvoyé le demeurant de son camp à Quiers, et monsieur de Savoie à Verseil.

Quelque temps après, monsieur de Termes mena une entreprise, qui ne fut jamais descouverte qu'à monsieur de Botieres et à moy, non pas mesme à monsieur de Tais, qui estoit colonel. Il y avoit un marchand de Barges, grand amy et serviteur de monsieur de Termes, et bon François, nommé Granuchin, qui, venant de Barges à Savillan, fut prins des chevaux legers de la compagnie du comte Pedro d'Apport, gouverneur de Fossan; lequel tantost on menassoit de pendre, et tantost de le mettre en rançon : de sorte que le pauvre homme demeura huit jours en desespoir de sa vie; à la fin il s'advise de faire dire au comte que, s'il luy plaisoit qu'il parlast à luy, il lui diroit des choses qui seroyent à son profit et honneur. Lequel comte parla à luy, et ledit Granuchin luy proposa qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'il ne fust seigneur de Barges, et qu'il estoit en sa puissance de luy mettre le chasteau entre les mains, car la ville n'estoit forte. Le comte, curieux d'entendre à ceste entreprinse, conclud et arresta que Granuchin bailleroit son fils et sa femme en ostage; et ledit Granuchin proposa la façon, disant qu'il estoit grand amy du capitaine du chasteau, et que les vivres qu'on mettoit dedans passoyent par ses mains; et qu'il avoit part à quelque traffic qu'ils faisoyent ensemble, sçavoir est, ledit capitaine du chasteau, nommé La Mothe, et luy; aussi l'Escossois qui gardoit les clefs du chasteau estoit fort son amy, auquel faisoit tousjours gaigner quelque chose : lequel s'asseuroit de le convertir, non toutesfois ledit capitaine La Mothe; mais qu'il estoit malade d'une fiebvre quarte qui le tenoit quinze ou vingt heures, et ne bougeoit du lit, ains y demouroit presque toujours : et comme il seroit hors de prison, il s'en yroit pleindre à monsieur de Termes de deux hommes qui avoyent le bruit d'estre imperiaux, qui l'avoient vendu et adverty les ennemis de son allée; et qu'après avoir laissé sa femme et son fils pour ostage, il iroit demander raison à monsieur de Botieres par le moyen de monsieur de Termes, et puis il s'en iroit à Barges, au chasteau, et qu'un dimanche matin il feroit sortir de quinze à vingt soldats que La Mothe y avoit, ne reservant sinon l'Escossois, le sommeiller et le cuisinier, pour aller prendre ceux qui l'avoyent vendu, ainsi qu'ils seroyent à la première messe le matin : et cependant, cette nuict-là, le comte feroit marcher quarante soldats, lesquels seroient embusqués devant jour à un petit taillis qu'il y a loing une arquebuzade de la faulse porte; et comme il seroit temps de venir, il dresseroit un drappeau blanc au dessus de la faulse porte. Or il y avoit un prestre de Barges qui estoit banny, et se tenoit à Fossan, qui estoit amy de Granuchin, lequel faisoit tout ce qu'il pouvoit pour sa délivrance, qui fut appellé à leur delibération, pour ce que ledit prestre avoit parlé souvent au comte en faveur dudit Granuchin. Et fut conclud que le prestre se rendroit une nuict qu'ils arresterent, à moytié chemin de Fossan à Barges, en un petit bois; et, pour le recognoistre, feroit un sifflet; et que, s'il avoit converty l'Ecossois, il le meneroit avec luy pour arrester ce qu'il falloit faire. Ainsi Granuchin escrivit une lettre à monsieur de Termes, par laquelle il le prioit demander le sauve-conduit à monsieur de Botieres, pour faire venir sa femme et son fils à Fossan entrer pleges pour luy ; car il avoit tant fait, avecque l'ayde de certains amys qu'il avoit moyenné, que le comte le laissoit aller moyennant six cens escus; et que, si luymesme n'estoit dehors et en liberté, ne trouveroit homme qui voulust achepter de son bien pour faire l'argent; et que, s'il avoit le sauf-conduit, luy pleust le bailler à un sien ami, qu'il nomma à Savillan, auquel il escrivoit, et prioit faire les diligences de faire venir sa femme et son fils audit Fossan. Et cela fut arresté. Ledit Granuchin sortit, et vint audit Savillan trouver monsieur de Termes, auquel il compta toute l'entreprinse, et sa marchandise. Incontinent monsieur de Termes, qui commençoit desjà à tomber malade d'une maladie qui luy duroit chasques fois quatorze ou quinze jours, m'envoya quérir, et me communiqua le tout : et tous trois arrestames que ledit Granuchin yroit parler avec monsieur de Botieres pour lui compter l'entreprinse. Monsieur de Termes luy bailla des lettres addressantes audit seigneur de Botieres, lequel, après l'avoir entendu, n'en fit pas grand cas, mais seulement rescrivit à monsieur de Termes que, s'il cognoissoit qu'on se deust fier audit Granuchin, qu'il en fist comme bon luy sembleroit. A laquelle responce monsieur de Termes eust opinion que monsieur de Botieres seroit bien aise qu'il receust quelque escorne ; aussi ne s'aimoyent ils guères; de sorte qu'il

vouloit rompre l'entreprinse ; mais, voyant ledit Granuchin desesperé si elle ne se faisoit, et moy encores plus de laisser eschapper une telle prise sur nos ennemis, je priay monsieur de Termes la me laisser conduire, lequel difficilement le me voulut accorder, craignant tousjours que, s'il en advenoit mal, monsieur de Botieres luy presteroit une charité envers le roy, comme c'est la coustume; car, quand on porte quelque dent de laict à quelqu'un, on est bien aise qu'il face tousjours quelques pas de clerc, afin que le maistre aye occasion de se courroucer et reculer celuy-là, le blasmant de n'avoir voulu croire les plus sages. Enfin, par importunité, il m'accorda ladicte entreprise.

Ledit Granuchin partit pour s'en aller à Barges, et descouvrit le tout au capitaine La Mothe et à l'Escossois, auxquels monsieur de Termes en escrivit aussi : et la nuict venue, partirent tous deux seuls (car ledit Granuchin sçavoit bien le chemin) et se rendirent au bois, là où ils trouverent le prestre, et arresterent que ledict comte quitteroit la rançon audit Granuchin, et qu'il luy bailleroit autant comme les soldats qui l'avoient prins luy avoient osté; et, en outre, luy bailleroit sa demeure au chasteau, près du capitaine qu'il y mettroit, avec certaine pension d'argent pour s'entretenir; et feroit espouser à l'Escossois une fille heritiere qu'il y avoit à Barges; luy donneroit aussi certain entretenement, de tant qu'il ne pourroit jamais plus retourner ny en Escosse ny en France. Cela fut tout arresté et conclu, et que le prestre luy aporteroit toutes ces promesses, signées et scellées des seing et armes du comte, à une cassine qui estoit au frere dudict prestre, là où il venoit quelques fois la nuict; et que le dimanche apres l'execution se feroit. Granuchin vint à Savillan, après avoir receu les obligations, et nous monstroit tout. Or il n'y avoit plus jusques au dimanche que trois jours. Il s'en retourna incontinent, et arrestames qu'il meneroit deux guides, les meilleures qu'il pourroit trouver, non toutesfois qu'il leur descouvrit rien, mais avec des lettres feintes, où il ne se parleroit que de quelque vin qu'il m'avoit acheté. Les guides furent le samedy à midy à Savillan : je prins le capitaine Favas, mon lieutenant, et dans ma chambre luy communiquay toute l'entreprise, et comme je voulois que ce fust luy qui l'executast; à quoy ne contredit, estant homme de bonne volonté : et fut accordé qu'il attacheroit les guides par le corps, et qu'il n'entreroit en chemin aucun ny carrefour, mais à travers la campagne. Il eut grand affaire à convertir les guides, pource qu'il falloit passer trois ou quatre ruisseaux, et qu'il y avoit de la neige et de la glace partout. Nous demeurasmes plus de trois heures à disputer ce chemin; à la fin tous deux les guides s'en accorderent; à chacun desquels je donnay dix escus, et les fit tres bien soupper. Nous advisasmes qu'il ne fallait mener gueres de gens, pour ne faire grand bruit. Nous faisions lors un rampart près la porte de Fossan, ayant rompu un peu de la muraille, et fait un pont pour aller chercher la terre dehors. Par là je jettay le capitaine Favas dehors, luy trente-cinquiesme seulement; et comme nous fusmes dehors, attachasmes les guides, pour crainte qu'ils ne se perdissent; et ainsi se mit en chemin. Or l'assignation des ennemis estoit en mesme heure, de sorte que Granuchin leur avoit baillé le chemin pour venir à ce taillis à main droicte; et aux nostres pour venir passer auprès des murailles de la ville à main gauche : et comme ils furent à la faulse porte, Granuchin et l'Escossois s'y trouverent, qui estoit l'heure à laquelle l'Escossois avoit accoustumé faire sa sentinelle sur la faulse porte, et ne furent jamais descouverts. Estant arrivez, ils les mirent dans une cave du chasteau, où l'on leur avoit apresté du feu de charbon, du pain et du vin. Cependant le jour arriva, et, comme la cloche sonnoit pour dire la messe bas à la ville, l'Escossois et Granuchin commanderent à tous les soldats qui estoient dans le chasteau, d'aller prendre à la messe ces deux que Granuchin chargeoit l'avoir trahy; et n'y demeura que La Mothe, son valet de chambre, qui servoit de soldat, celuy qui faisoit la depence, le cuisinier, l'Escossois et Granuchin : l'Ecossois leva le pont, et lors ils firent sortir le capitaine Favas, le faisant mettre derriere des fascines qu'il y avoit au fons de la bassecourt, les genoux à terre; et après allerent incontinent mettre le drappeau sur la faulse porte. Et bien tost après le prestre arriva, et environ quarante soldats avec luy : et comme ils furent dedans, l'Escossois ferma la faulse porte, et à l'instant le capitaine Favas et sa trouppe leur coururent sus, lesquels firent quelque peu de deffence, de sorte qu'il en mou-

rut sept ou huit : Granuchin sauva le prestre, et ne voulut endurer qu'il receust aucun desplaisir. Or il y avoit un paysan qui venoit d'une maisonnette au dessus du chasteau, lequel apperceut entrer par la faulse porte ces soldats espagnols portant la croix rouge, et courut bas à la ville donner l'alarme, et dire que le chasteau estoit trahy. Lors les soldats qui avoyent esté tirés dehors pour aller prendre les deux hommes à la messe, voulurent s'en retourner au chasteau ; mais les nostres leur tirerent arquebusades, toutesfois bien haut pour ne les toucher, faignant estre ennemis, crians tousjours : *Imperi! Imperi!* et *Savoye!* qui fut cause que lesdits soldats s'enfuirent à Pignerol, et porterent nouvelles à monsieur de Botieres que Granuchin avoit trahy le chasteau, et que l'ennemy estoit dedans. Monsieur de Botieres despescha, bien en colère, un courrier à monsieur de Termes pour l'advertir de ces nouvelles : et outre, trois ou quatre marchans de Barges, qui tenoient le party du roy, s'en vindrent fuyants à Savillan ; de sorte que nous tinsmes entierement que la trahison double estoit tournée contre nous, comme il advient bien souvent. Je n'osois aller voir monsieur de Termes, qui estoit au lit, malade, quasi desesperé, et disoit ces mots souvent : « Ha ! monsieur de Montluc, vous m'avez « ruyné; pleust à Dieu ne vous avoir jamais « creu ! » Et ainsi demeurasmes jusques au mercredy. Cependant ils mirent les soldats qui estoient entrés dans la cave, prenant mes soldats les croix rouges, et mirent un drappeau blanc, aussi avec la croix rouge, sur une tour, ne criant autre chose dedans le chasteau que : *Imperi! Imperi!*

Or incontinent Granuchin fit signer une lettre au prestre, par laquelle il mandoit au comte qu'il s'en vint prendre possession de la ville et du chasteau; que Granuchin luy avoit tenu ce qu'il luy avoit promis : et manda venir un païsan de son frère, auquel il fit bailler la lettre par le prestre mesmes, luy disant que, s'il faisoit aucun signe en luy baillant la lettre, ou autrement, qu'il le tueroit : et aussi fit dire par ledit prestre audit laboureur quelques autres paroles de bouche. Le paysan s'en va sur une jument courant à Fossan, là où il n'y a que douze mil ; et tout incontinent le comte se resolut d'y envoyer ceste nuit un sien corporal nommé Janin, avec vingt-cinq des plus braves de sa compagnie, lequel se rendit au point du jour à Barges. Et comme il arriva au chasteau, Granuchin, le prestre et l'Escossois le firent entrer par la mesme faulse porte; et cependant le capitaine Favas s'alla mettre derriere les fassines, comme auparavant, combien que Granuchin fist un peu le long à ouvrir la porte, pource qu'il vouloit voir clair, et regarder si le prestre feroit signe aucun : aussi vouloit-il que ceux de la ville les vissent entrer. Et comme le jour fut clair, ils ouvrirent la faulse porte, leur faisant entendre que les soldats du prestre dormoient, pour le long travail qu'il avoient souffert la nuict auparavant : et comme ils furent dedans, l'Escossois ferma soudain la porte, et promptement le capitaine Favas sort, courant à eux sans leur donner loisir, qu'à bien peu, de mettre le feu aux arquebuses; ce que les nostres firent, car ils les avoient toutes prestes. Quoy que ce fust, ils se mirent en deffense avec leurs espées : de sorte qu'il y eut six soldats des miens de blessés, et en mourut de ceste trouppe quinze ou seize, desquels le corporal Janin en fut un, qui fut un grand malheur pour nos entrepreneurs, et un sien frere : le reste ils amenerent à la cave, les attachant de deux en deux, car ils estoient desjà dans le chasteau plus de prisonniers que des nostres mesmes.

Et, pource que ce combat dura plus que l'autre, les ennemis crioyent combattant : *Imperi!* et les nostres : *France!* de sorte que la voix alloit jusques à la ville, et mesmement les arquebusades qui furent tirées. Et pour n'estre encores descouverts, parce que leur dessein estoit d'y attirer le comte (car pour ceste occasion se jouoit la farce), ils monterent tous sur les murailles du chasteau, et crioyent *Imperi* et *Savoye,* portans tous la croix rouge, comme j'ay desjà dit. Or le païsan qui avoit porté la lettre au comte ne vint pas avecques eux au chasteau, s'estant arresté à la cassine de son maistre, et fut incontinent envoyé querir, et baillé une autre lettre pour la porter audit comte à Fossan par les mains du prestre, par laquelle il l'advertissoit que le corporal Janin estoit tant las, qu'il n'avoit peu escrire ; mais qu'il luy avoit donné charge de luy mander le tout, et qu'il s'estoit mis à dormir. Le comte, après avoir veu ceste lettre, se resolut de partir, non pas le lende-

main qui estoit le mardy, mais le mercredy après. Quand Dieu nous veut punir, il nous oste l'entendement, comme il advint au fait de ce gentilhomme. Et en premier lieu le comte estoit reputé pour l'un des accors hommes, et autant sage et vaillant qu'il y en eust en tout le camp : et neantmoins il se laissa aveugler de deux lettres de ce prestre, et mesmement par la derniere, de laquelle il ne devoit rien croire qu'il ne vist lettre de son corporal; et devoit regarder si l'excuse estoit suffisante de dire que sondit corporal s'estoit mis à dormir. Mais nous sommes aveuglés quand nous souhaittons quelque chose. Croyez, messieurs qui faites des entreprises, que vous devez songer tout, peser tout, jusques à la moindre petite particularité : car, si vous estes fin, vostre ennemy le peut estre autant que vous. A fin (dit-on) fin et demy. Ce qui le trompa encore le plus, fut que le mardy, ceux de la ville, qui pensoient estre devenus imperiaux, faisans encores quelque doute, pour les cris qu'ils avoyent ouys au combat, envoyerent cinq ou six femmes au chasteau vendre des gasteaux, pommes et chastaignes, pour voir si elles pourroient descouvrir qu'il y eust de la trahison; car tous ceux qui estoient demeurés dans la ville avoient desjà pris la croix rouge. Et comme noz gens les virent venir contre-mont, ils se douterent bien que c'estoit pour quelque occasion; ce qui leur fit resoudre de faire bonne mine, et allerent abattre le petit pont-levis, et les firent entrer dedans. Lors mes soldats se mirent à promener en la basse-cour avec leurs croix rouges, sauf trois ou quatre qui parloient bon espagnol, lesquels parlerent ausdites femmes, et leurs acheterent ce qu'elles portoient, feignans estre Espagnols. Et après, elles s'en retournerent à la ville, asseurant les habitans qu'il n'y avoit point de finesse; et apporterent une lettre aussi, que La Mothe escrivoit à un sien amy à la ville, par laquelle lui prioit d'aller vers monsieur Botieres, pour luy dire qu'il n'avoit jamais esté consentant à la trahison de Granuchin, et la baillerent à une de ces femmes, sçachant bien que celuy à qui il escrivoit ne s'y trouveroit pas, et qu'il seroit des premiers qui s'en seroit fuis, à cause qu'il estoit bon François; mais ils vouloient que la lettre tombast entre les mains de ceux qui tenoient le parti imperial; comme il advint.

Ainsi que le comte arriva le mercredy matin, nos gens du chasteau le decouvrirent au long de la plaine : les gens de la ville luy allerent au devant à la porte, où estant, il leur demanda si la chose estoit certaine que ledit chasteau estoit entre ses mains. Auquel ils respondirent qu'ils le tenoyent pour vray; mais qu'à la premiere fois que ses gens y entrerent, on y tira force arquebusades dedans, et s'y fit un grand bruit; et le lundy matin, quand les autres y entrerent, ils ouyrent de mesmes un grand bruit, lequel dura plus longuement que le premier, et qu'il leur sembloit entendre une fois crier *France ! Imperi!* et *Duco!* toutesfois, que hyer ils avoient envoyé de leurs femmes audit chasteau avec des fruicts, fouasses et chastaignes, lesquelles ils avoient laissées entrer, et virent que tous les soldats portoient la croix rouge. Surquoy le comte dit à son lieutenant qu'il descendist, et qu'il fist repaistre sa compagnie; et dit à ceux de la ville qu'ils luy apprestassent promptement quelque chose à manger; car, dès qu'il auroit mis ordre au chasteau, il viendroit disner, et prendre leur serment de fidélité, et, ce fait, s'en retourneroit à Fossan. Or il y a une montée fort malaisée de la ville au chasteau, qui fut cause que le comte descendit à pied, accompagné d'un sien nepveu, d'un autre gentilhomme et son trompette. Et, comme il fut à l'entrée du pont, qui estoit baissé et la porte fermée (toutesfois le guischet estoit ouvert, de sorte qu'un homme y pouvoit passer, et un cheval, le tirant par la bride), Granuchin et le prestre estans à la fenestre, l'ayant salué, luy dirent qu'il entrast : auxquels il respondit tousjours qu'il n'en feroit rien, qu'il n'eust parlé au corporal Janin. Comme ils virent qu'il ne vouloit entrer, Granuchin dit au prestre, pour le faire oster de là, qu'il allast dire au corporal Janin que monsieur estoit à la porte, et luy-mesme s'osta de la fenestre, feignant d'aller en bas. Alors le capitaine Favas et les soldats coururent ouvrir la porte, qui n'estoit point fermée à clef, et tout à un coup sauterent sur le pont. Le comte, qui estoit un des plus disposts hommes de l'Italie, qui tenoit son cheval par la bride, estant un des bons chevaux dudit pays, lequel je baillay depuis à monsieur Tais, bondit par dessus une petite muraille qu'estoit près du pont, en tirant le cheval après luy, sur lequel il vouloit sauter,

car il n'y avoit cheval si grand, pourveu qu'il peut prendre l'arson, qu'il ne se mist en selle armé de toutes pieces. Il fut poursuivi du bastard de Bazordan, nommé Janot, qu'est encore en vie, estant pour lors de ma compagnie : lequel, par malheur, ne voulut ou ne put passer la petite muraille, pour luy sauter au collet, mais luy tira une arquebusade, laquelle luy donna au défaut de la cuirasse, et luy entra dans le ventre, perçant à travers les boyaux jusques presque de l'autre costé : dequoy il tomba par terre. Le capitaine Favas print son nepveu, un autre print le trompette, l'autre se sauva contre bas, criant que le comte estoit prins ou mort. Le lieutenant et toute sa compagnie tournent, remonter à cheval d'un si grand effroy, qu'ils ne cesserent le galop jusques à Fossan. Que si Janin à la seconde entrée n'y eust esté tué, on eust non-seulement attrappé le comte, mais peu à peu toute sa trouppe; car on l'eust forcé de parler à eux, luy tenant la dague aux reins, s'il eust fait nul signe : et peut estre eussions nous eu moyen d'enfiller quelque entreprinse sur Fossan; car une en amene une autre. Ce fait, sur la nuit on me despecha le capitaine Milhais de ma compagnie, pour me porter les nouvelles, et me faire le discours comme tout estoit passé, avec une lettre du comte, par laquelle il me prioit que, puisqu'il estoit mon prisonnier et de mes gens, pouvant plus gaigner à sa vie qu'à sa mort, je luy fisse ceste courtoisie de luy envoyer à toute diligence un medecin, un chirurgien et un apoticaire. Le capitaine Milhais me vint trouver, estant entré lors qu'on ouvroit la porte de la ville, et me trouva que je m'habillois, lequel me conta le tout, ayant demeuré depuis le dimanche jusques au mercredy en grand peine et ennuy ; car, ores que je regrettasse la place, je regrettois encores plus mon lieutenant et mes soldats, la pluspart desquels estoyent gentils-hommes. Or incontinent je m'encourus au logis de monsieur de Termes, que je trouvay dans le lict malade. J'oserois dire que luy ny moy n'eusmes jamais une plus grand joye : car nous sçavions bien qu'on nous eust accomodés de toutes façons. Et soudain je fis partir un medecin, un chirurgien et un apoticaire, ausquels baillay trois chevaux des miens, qui ne cesserent d'aller jusques à ce qu'ils furent là : mais il n'y eut ordre de le sauver, car il mourut à la minuict, et fut porté à Savillan ; lequel tout le monde desiroit voir comme faisoit aussi monsieur de Termes tout malade. Il fut regretté beaucoup. Le lendemain j'envoiay le corps à Fossan, et retins le nepveu et le trompette et les autres qui estoient prisonniers à Barges, jusques à ce qu'ils m'eussent renvoyé la femme et le fils dudit Granuchin, ce qu'ils firent le lendemain; et moy de mesmes leur delivray tous les prisonniers.

Je vous prie, capitaines qui lirez et verrez cecy, considerez si c'este entreprinse d'un marchand : un vieux capitaine seroit bien empesché de la conduire avec tant de ruses et finesses que cestuy-cy fit; et, encores que le capitaine Favas en fust l'executeur, neantmoins ce marchand fut, non seulement l'origine de tout, mais aussi l'executeur, ayant eu le cœur, pour se venger, de mettre en hasard et sa femme et son fils. En lisant cey, mes compagnons, vous pouvez apprendre la diligence avecques si grandes froidures, les ruses et finesses qui furent jouées dans le chasteau par l'espace de quatre jours, telles qu'homme ne les sceut descouvrir, ny des nostres ny des leurs, nous tenant tous en doute. Le comte s'y porta, pour un sage chevalier, bien legerement, lors de la seconde lettre; mais il repara sa faute, lorsqu'il ne voulut entrer sans voir son homme. Tout cela ne lui servit de rien, comme vous avez veu. Lors que vous dresserez ces entreprinses, pesez tout, n'allez jamais à l'estourdy, et, sans vous precipiter ny croire de leger, jugez s'il y a de l'apparence. J'en ay veu plus de trompés qu'autrement : et, quelque asseurance et quelque promesse qu'on vous donne, faites une contrebatterie; et ne vous fiez pas tant à celuy qui conduit la marchandise, que vous n'ayez quelque corde en main pour sauver vostre faict de l'autre costé. C'est mal fait de blasmer celuy qui conduit une entreprinse, si elle ne reussit; car il faut tousjours tenter si elle ne porte : pourveu qu'il n'y ait de la faute ou sottise, c'est tout un. Il faut essayer et faillir; car, se fiant aux hommes, on ne peut lire dans leur cœur : mais allez y sagement. J'ay tousjours eu ceste opinion, et croy qu'un bon capitaine la doit avoir, qu'il vaut mieux aller attaquer une place pour la surprendre, lorsque personne ne vous tient la main, que si quelque traistre la conduict; car pour le moins estes vous asseuré

qu'il n'y a point de contre trahison; et vous retirerez, si vous faillez, avec moins de danger, car vostre ennemy ne vous peut dresser des embusches.

Cesar de Naples, estant ce jour à Carmagnolle, fut adverty de la mort du comte, de quoy il fut bien fasché : et, pour asseurer Fossan, y voulut envoyer trois compagnies italiennes, lesquelles d'autres fois y avoyent esté en garnison, c'est à sçavoir, Blaise de Somme, Napolitain, et Baptiste, Millanois, et Roussane, Piedmontois; lesquels ne voulurent partir promptement (craignant que nous les combatissions), et qu'ils n'eussent une bonne et forte escorte. Les Allemans qu'il avoit avecques luy n'y voulurent aller : qui fut cause qu'il manda à Reconis, aux quatre compagnies espagnoles qui estoyent en garnison, c'est à sçavoir, dom Jean de Guavare, maistre de camp, Louys Quichadou, Aguilbert et Mandosse : surquoy ils furent deux jours sans oser se mettre en chemin. Cependant monsieur de Termes fut adverty par son espion que les dites compagnies italiennes partoient le matin pour s'aller jeter dans Fossan, et que deux compaignies de cavallerie leur tenoient escorte. Or n'avoit-il rien entendu que les Espaignols y deussent aller. Ledit seigneur ne faisoit que commencer à relever de sa maladie, lequel me communiqua l'affaire le matin mesmes : et, à la mesme heure que l'espion estoit arrivé, conclusmes que nous prendrions quatre cens hommes de pied de toutes nos compaignies, choisis et esleus sçavoir, deux cens arquebusiers, et deux cens picquiers portant corselets. Le capitaine Tilladet (qui n'avoit perdu de ses salades que deux ou trois) n'estoit encores revenu à Savillan; qui estoit cause que la compagnie de monsieur de Termes n'estoit pas si forte : et d'autre part, monsieur de Bellegarde, qui estoit son lieutenant, estoit à sa maison, et en avoit quelques uns avecques luy. Et à ceste occasion le capitaine Mons ne peut amener que quatre-vingts salades. Et nous rapporta l'espion que les compagnies italiennes devoient prendre le chemin mesmes que leur camp avoit tenu venant à Carignan, qu'estoit par la plaine où nous avions combattu les Italiens. Nous conclusmes que nous prendrions le chemin de Marennes, et que nous leur serions au devant. Et, ainsi que nous voulions sortir de la ville, arriva monsieur de Cental, qui venoit de Cental, ayant avec luy quinze salades du seigneur Mauré, et vingt arquebusiers à cheval : ce que nous destourna un peu, pour ce qu'il pria monsieur de Termes luy donner un peu de temps pour faire repaistre ses chevaux : car ainsi falloit-il qu'il passast par ce mesme chemin que nous voulions, pour s'en aller à Cairas, qu'estoit son gouvernement. Auquel nous dismes que nous n'irions que le petit pas, et que l'attendrions à Marennes, mais qu'il se hatast; car, si nous attendions que les ennemis fussent prests de passer, ne le pourrions attendre. Monsieur de Termes une fois avoit envie d'y venir; mais nous capitaines le priasmes de ne venir poinct, pour ce qu'il ne faisoit que sortir de maladie, et qu'aussi la ville demeuroit seule, et, s'il advenoit quelque inconvenient sur nous, seroit pour se perdre.

Estant arrivés audit Marennes, nous fismes alte, attendans monsieur de Cental, où nous ordonnasmes nostre combat en telle sorte, sçavoir est, que les capitaines Gabarret et Baron meneroient les deux cens corselets, et moi les deux cens arquebusiers. Et tout incontinent me mis devant avecques mesdicts arquebusiers, venans les corselets après moy, et sortismes hors du village. Le capitaine Mons fit deux trouppes de ses gens de cheval : je ne sais à qui il bailla la premiere, pour ce que tous estoient compagnons; mais je pense bien que ce fut au Massez, ou Mousserie, ou à Idron, ou au jeune Tilladet. Et comme nous eusmes un peu marché avant, plustost que de nous monstrer à la vallée par où les ennemis devoyent passer, fismes alte : je prins un gentilhomme nommé La Garde avecques moy, estant à cheval, et me mis un peu devant pour descouvrir la vallée. Tout incontinent je descouvre de l'autre costé, sur la plaine du Babe (qu'est un chasteau appartenant au chastelier de Savoye), les trois compagnies italiennes et la cavallerie, qui marchoyent droit à Fossan : sur quoy je me cuiday desesperer, en maudissant monsieur de Cental et l'heure que jamais il estoit venu, cuidant qu'il n'y eust d'autres gens que ceux que je voyois de l'autre costé, lesquels desjà estoient fort avant; et, comme je m'en voulois retourner pour dire à la troupe qu'ils estoient passés, je regarday bas (car pardevant je ne regardois qu'à la plaine de l'autre costé), et descouvris les Espagnols, et les monstray à

La Garde (qui ne les avoit apperceus non plus que moy), portans presque tous chausses jaunes, et voyons contre le soleil reluire leurs armes, et cogneus qu'il y avoit des corselets. Nous ne pensions rencontrer rien que ces trois compagnies italiennes; et, sans l'attente de monsieur de Cental, eussions rencontré les Espagnols et Italiens ensemble, lesquels, à nostre advis, nous eussent deffaits, veu la deffence que firent les Espagnols seuls. J'advertis incontinent les capitaines du tout, et qu'il ne falloit point qu'ils se montrassent encore; car les Espagnols ne bougeoyent, et faisoient alte. Je commençois aussi à perdre la veue des Italiens qui marchoyent droict à Fossan : c'estoit une grande faute à eux de s'esloigner tant les uns des autres. La Garde retourne à moy, et me dist que monsieur de Cental commençoit à arriver, venant avec ledit La Garde un soldat à cheval, lequel je fis demeurer sur le haut, tenant toujours sa veue vers les Italiens; et descendis bas avec La Garde pour nombrer ces gens, lesquels me tirèrent quelques arquebusades : mais, nonobstant ce, je m'approchay de si pres que je les peus nombrer, et les comptay de quatre à cinq cens hommes au plus; et incontinent retournay sur haut, et vis que leur cavallerie retournoit à eux, ayant laissé les Italiens qui desjà estoient fort avant et hors nostre veue. Je despeschay ce soldat devers mes compagnons, pour qu'ils commençassent promptement à marcher; car les Espagnols commençoient à sonner le tabourin pour s'en retourner. Leurs compagnies de gens de cheval estoient celles du comte de Sainct-Martin d'Est, parent du duc de Ferrare, lequel n'y estoit point, mais bien son lieutenant, et Rozalles, Espagnol : celles des Espagnols à pied estoient dom Joan de Guybarre, Aguilbert et Mandosse, et la moytié de celle de Louis Guichadou, lequel s'étoit mis avec l'autre moitié dans le chasteau de Reconis. Or monsieur de Cental et le capitaine Mons vindrent à moy seuls, et virent comme moy que lesdits Espagnols se mettoient en file, laquelle nous jugions de onze ou bien de treize par file Cependant la cavallerie leur arriva.

Or nous avoient-ils desjà descouverts, encore qu'ils n'en eussent veu que cinq que nous estions, et j'avois esté recogneu, quand je descendis bas, par le sergent de Mandosse, qui avoit esté pris à la deffaicte des Italiens, et rendu trois jours après. Ils mirent toute leur cavallerie devant, et vingt ou vingt-cinq arquebusiers seulement à la teste d'icelle, une grand trouppe à la teste de leurs picquiers, et le demeurant à la queue; et ainsi commencerent à marcher tabourin battant. Je prins mes deux cens arquebusiers, et les mis en trois trouppes : l'une menoit le capitaine Lienard, et l'autre La Pallu, lieutenant de monsieur de Carces, qui avoit ses deux compagnies à Savillan; et moy je pris l'autre, et me mis à leur queue; les corcelets venoient après: et de prime arrivée me fut tué La Garde. Ils cheminoient tousjours au grand pas, sans jamais faire semblant de se rompre, tirant en grand furie sur nous, et nous sur eux : tellement que je fus contrainct de faire joindre ledict capitaine Lienard à moy, pource que de leur teste estoit party une trouppe d'arquebusiers pour renforcer le dernier : et fis venir pareillement La Palu; et ainsi marcherent tousjours, jusques à ce qu'ils furent à la veue du chasteau de Sainct Fré, qui fut trois mil ou plus, tousjours combattant à arquebusades. Je les avois une fois presque mis en routte, passant un fossé pres d'une maison où il y avoit une basse-court; et les tins de si près, que nous mismes la mains aux espées; et s'en jetta vingt ou vingt-cinq dedans la basse-court; et, estans poursuivis d'une partie de nos soldats, furent taillés en pieces; et cependant ils acheverent de passer le fossé. Nostre cavallerie les cuida charger, ce qu'elle ne fit; car ce qui les en garda, c'estoit les arquebusades, lesquelles leur avoient tué beaucoup de chevaux. Et quant aux capitaines, Gabarret et Baron firent une erreur, parce que, comme ils nous virent à ce fossé pesle mesle, ils mirent pied à terre, prenans leurs picques : mais ils n'y purent arriver. Que si les corselets eussent peu cheminer comme nos arquebusiers, je les eusse deffaits là; mais il n'estoit possible, pour la pesanteur de leurs armes. Et ainsi s'acheminerent gaignant pays; et, comme ils furent près d'un petit pont de brique, je laissay nos arquebusiers combattans tousjours, et courus à nostre cavallerie, qui estoit en trois trouppes. M. de Cental, menant la sienne, qui se tenoit tousjours à la largue des arquebusades, marchoit un peu devant ou un peu à costé; auquel dis ces paroles: « Ha, monsieur de Cental, ne voulez-vous

« point charger? Ne voyez-vous pas que les enne-« mis se sauvent? ils sont de là le pont, et inconti-« nent gaigneront le bois de Sainct Fré ; et s'ils « se sauvent, nous ne sommes dignes de porter « jamais armes, et, quant à moy, je les quitte « dès maintenant. » Lequel me dist, enragé de colere, qu'il ne tenoit point à luy, mais que j'allasse parler au capitaine Mons: ce que je fis; et luy commençay à dire ces mots : « Ha, mon « compagnon, faut-il que nous recevions ce « jourd'huy une si grand honte, perdant si belle « occasion, pource que vous autres gens à che-« val ne voulez charger ? » Lequel me respondit : « Que voulez-vous que nous fassions? vos cor-« selets ne peuvent arriver au combat ; voulez-« vous que nous les combattions tous seuls ? » Sur quoy je luy respondis en jurant de colere, que je n'avois que faire des corselets, souhait-tant de bon cœur qu'ils fussent à Savillan, puis-qu'ils ne pouvoient se joindre au combat : il me dit : « Allez parler à la premiere trouppe, et ce-« pendant je m'advanceray. » J'y courus, et commençay à remonstrer aux gentils-hommes de monsieur de Termes qu'il n'y avoit que neuf ou dix jours que nous avions combattu les Italiens; et à cest heure que nous devions combattre les Espagnols pour acquerir plus grand honneur, faut-il qu'ils nous eschappent? Lesquels me respondirent tous d'une voix : « Il ne tient point à « nous, il ne tient point à nous. « Or je leur dis s'ils me vouloient promettre de charger dès qu'ils verroient que j'aurois fait mettre les espées aux mains aux arquebusiers pour leur courir sus : ce qu'ils m'accorderent à peine de leurs vies. Alors j'avois un mien nepveu, nommé Serillac, qui depuis fut lieutenant de monsieur de Cypierre à Parme, et prins prisonnier avec luy, et depuis tué à Monte-Pulsianne. Et, à la verité, entre ces trente salades, il y avoit des meilleurs hommes que monsieur de Termes eust en toute sa compagnie. Je dis audit Serillac : « Serillac, tu es mon nepveu ; mais, si tu ne « donnes le premier, je te desavoue, et dis que « tu n'es point mon parent ». Alors il me dist promptement ces mots : « Si je donneray, mon « oncle, vous le verrez tout à cest heure : » et de faict baissa la veue pour donner, ensemble tous ses compagnons. Je leur criay qu'ils attendissent que je fusse à mes gens: alors je courus aux arquebusiers, et à mon arrivée leur dis qu'il n'estoit plus question de tirer arquebusades, car il falloit venir aux mains. Capitaines mes compagnons, quand vous vous trouverez à telles nopces, pressez vos gens, parlez à l'un et à l'autre, remuez-vous, croyez que vous les rendrez vaillans tout outre, quand ils ne le seroient qu'à demy. Tout à coup ils mirent la main aux espées ; et comme le capitaine Mons, qui estoit un peu en avant, et monsieur de Cental, qui estoit à costé, virent baisser la visiere à la premiere trouppe, et me virent courir aux arquebusiers, et en mesme instant les espées aux mains des soldats, ils cogneurent bien que j'avois trouvé gens de bonne volonté, et commencerent à s'approcher. De ma part je mis pied à terre, prenant une hallebarde à la main (c'estoit mon arme ordinaire au combat), et courusmes tous à corps perdu nous jetter sur les ennemis. Serillac tint sa promesse, car il donna devant, comme tous confesserent ; son cheval fut tué à la teste des arquebusiers et des gens à cheval, de sept arquebusades. Tilladet, La Vit, Idron, Monselier, les Maurens et les Masses, tous gentils-hommes gascons qu'estoient en ceste trouppe, compagnons dudit Serillac, chargerent de cul et de teste dans les gens à cheval, lesquels ils renverserent tous sur la teste des gens de pied. Monsieur de Cental donna aussi par le flanc à travers des gens à cheval et des gens de pied; le capitaine Mons donna pareillement par l'autre costé : de sorte qu'ils furent renversés tous, tant ceux de pied que de cheval. Lors nous commençasmes à mener les mains, y demeurans morts sur la place plus de quatre vingts ou cent hommes. Rozalles, capitaine d'une des deux compagnies de chevaux legers, se sauva, luy cinquiesme, comme fit dom Joan de Guibarre, maistre de camp, sur un turc, avec son page seulement, qui se trouva à cheval, pource qu'il avoit eu une arquebusade à travers d'une main, dont il est demeuré estropiat : et cuide qu'il est encore vivant.

Voylà la verité de ce combat comme il fut fait: y ayant pour le jourd'huy beaucoup de gentils-hommes en vie qui s'y trouverent, je n'en demande autre tesmoignage que le leur, pour sçavoir si j'ay failly d'un seul mot d'en escrire la verité. Monsieur de Cental mena prisonnier le lieutenant du comte Sainct Martin, pource qu'un de ses gens l'avoit prins, et quelques au-

tres à pied et à cheval, qui estoient prisonniers de ses gens; et avec nous les capitaines Aguilbert et Mandosse, le lieutenant de Rozalles, celuy qui portoit sa cornette, et celuy qui portoit celle du comte Sainct Martin, non qu'ils eussent les drapeaux, et tout le demeurant des gens de pied et de cheval, à Savillan. En dix jours toutes ces trois factions se firent, à sçavoir la deffaicte des Italiens, la mort du comte Pedro d'Apport à Barges, et ceste-cy des Espagnols. Je veux donc dire, pource qu'il me touche, que, si jamais Dieu a accompagné la fortune d'un homme, il a accompagné la mienne : car il ne s'en fallut d'un quart d'heure que ne rencontrissions les Espagnols et les Italiens tous ensemble; et croy fermement que, si Dieu n'y eust mis la main, nous fussions esté deffaits : mais il nous envoya Cental, qui nous amusa bien à propos pour nous. Que si cela fut advenu, on n'ouyt jamais parler d'un plus furieux combat que celuy-là fut esté : car, s'ils estoient braves et vaillans, nous ne leur devions rien. C'estoit une belle petite trouppe que la nostre. Et pour ne laisser rien en arrierre, je ne voudrois pas qu'on pensast que les corselets n'arrivassent au combat pour faute de cœur, n'y ayant autre chose qui les empeschast de s'advancer, que la pesanteur de leurs armes : car nous n'avions à peine achevé, qu'ils arriverent au lieu du combat, maudissans leurs armes, qui les avoient empeschés d'avoir part au gasteau.

Or, ces trois compagnies et demie d'Espagnols deffaictes, et les trois qui allerent à Fossan, ce qui s'estoit retiré avec monsieur de Savoye et le marquis de Guast, les deux mil Allemans et les deux mil Espagnols qui estoient dans Carignan, furent cause que le camp de l'ennemy s'affoiblit fort : de sorte qu'au bout de quelque temps monsieur de Botieres se resolut, ayant monsieur de Tais et de Sainct Julien auprès de luy, d'assembler toutes les forces qu'estoient dans les garnisons, pour dresser un camp vollant; et me manda que j'allasse trouver à Pignerol avec ma compagnie les deux de monsieur de Carces et celles du comte de Landrian, Italien. Mandoit aussi à monsieur de Termes qu'il ne retinst que deux compagnies avec luy, sçavoir, celle du Gabarret et du baron de Nicolas: la garnison estoit fort bonne, et furent bien ayses lesdicts gentils-hommes que monsieur de Termes les priast de demeurer avec luy. Je veux escrire icy un mot, pour tenir en cervelle les capitaines, et pour leur monstrer qu'ils doyvent penser en tous les inconveniens qui leur peuvent advenir, et de mesmes aux remedes. Monsieur de Termes vouloit executer une entreprise à Costilholle, au marquisat de Salusses, sur trois enseignes d'ennemis qui s'estoient mis en trois palais, l'un auprès de l'autre, ayant bastionné les rues, tellement qu'ils pouvoient aller faire d'une pierre deux coups : c'estoit qu'il m'accompagneroit jusques à Costilholle, et en emporteroit, avec deux pieces qu'il amenoit, les palais; et que de là je m'en irois à Pignerol, et il s'en retourneroit à Savillan, menant les deux compagnies du baron de Nicolas avec luy, pour luy servir d'escorte à ramener l'artillerie. Toute la compagnie des ennemis estoit logée à Pingues, Vinus et Vigon, et en deux ou trois autres places circonvoisines. Je n'estois point d'opinion d'executer ceste entreprise, pource que les ennemis estoient si près dudict Costilholle, que en sept ou huict heures ils pouvoient venir à nous, et en autant de temps estre advertis : monsieur de Termes, qui estoit desireux d'executer ceste entreprise, ne voulut prendre en payement aucune raison que je luy en donnasse; et mesmement, qu'il n'y avoit pas quatre mois que messieurs d'Aussun et de Sainct Julien y avoient deffaict deux compagnies, et prins leurs capitaines, où j'estois avec eux, de tant qu'ils m'avoient demandé à monsieur de Botieres, et ma compagnie quant et moy; et luy disois que c'estoient les mesmes capitaines qui estoient sortis de prison après avoir payé leur rançon, lesquels avoient cogneu la faute par laquelle ils s'estoient perdus, et y avoient bien remedié : car, depuis qu'un homme a fait une perte en un lieu, il a bien la teste grosse, s'il se trouve en mesme hasard, s'il n'y pourvoit et ne se fait sage à ses despens. Aussi ay-je ouy dire à de grands capitaines qu'il est besoin d'estre quelquefois battu, et d'avoir souffert quelque routte, car on se fait sage par sa perte : mais je me suis bien trouvé de ne l'avoir pas esté, et ayme mieux m'estre faict advisé aux despens d'autruy qu'aux miens.

Toutes mes remonstrances ne servirent de rien; et commençasmes à marcher sur l'entrée de la nuit; de sorte qu'une heure devant jour nous

y arrivasmes. Monsieur de Termes mit son artillerie à cent pas d'un des palais : le baron de Nicolas s'offrist incontinent à la garder, et fallut que le capitaine La Palu, le comte de Landrian et moy fissions le combat. Je gaignay l'un des palais, non celuy que l'artillerie battoit, mais rompant les maisons d'une à autre, jusques à ce que je fis un trou audit palais, par lequel on me garda bien d'entrer (il me souvenoit de ce trou où j'avois esté si bien estrillé, au voyage de Naples) : qui fut cause que je mis le feu à une petite maison joignant iceluy palais : alors ils se retirerent dans l'un des autres, ayant duré le combat jusques à trois heures après midy, sans que personne s'en meslast que nos quatre compagnies. J'y perdis quinze ou zeize soldats; monsieur de Carces, autant ou plus; et le comte de Landrian n'en demeura pas exempt : et neantmoins nous les avions reduits à quitter l'autre que l'artillerie battoit, et se remettre au troisiesme. Et, pour ce qu'il falloit demurer deux portes, on ne fut point d'opinion de tenter plus avant la fortune; mais que monsieur de Termes s'en devoit retourner en diligence à Savillan, et moy tirer mon chemin avec les quatre compagnies droict à Pignerol, à mon grand regret, car je voulois parachever ou me perdre, et tout le demeurant de ma compagnie. On a tousjours remarqué ce vice en moy, que j'ay esté trop opiniastre à un combat : mais, quoy qu'on die, je m'en suis plustost bien que mal trouvé. Qui fut cause que monsieur de Termes condescendit à ne faire rien d'avantage, craignant d'y perdre quelque capitaine, dont il en eust peu avoir reproche, pource que le lieutenant du roy n'avoit rien entendu de ceste entreprise : et m'acheminay droict à Barges. Ainsi que je fust arrivé au bourg, la nuit me surprint, il falloit encore que je passasse trois grand mil de plaine avant que je peusse arriver à Cabours, où je voulois repaistre et y sejourner trois ou quatre heures. Et estant à l'entrée de la plaine, je manday au capitaine Lienard, qui estoit avec moy, aller parler avec monsieur de Botieres, pour son capitaine, quel chemin y avoit jusques à Cabours (car je n'avois jamais esté en ce pays là); lequel me dit que c'estoit une plaine. Alors je fis alte, et commençay à discourir avec le capitaine Lienard comme nous estions partis de Savillan le soir auparavant, et qu'en sept ou huict heures Cesar de Naples pouvoit estre adverty de nostre partement, et que deux jours devant l'on sçavoit partout Savillan que j'allois à Pignerol; dequoy aysement ledit Cesar pouestre adverty : et qu'il n'y avoit jusques à Vigon que six ou sept mil, où estoit la plus grande partie de la cavallerie, ne pouvant passer ceste plaine sans courir un grand peril, et mesmement la nuit, qui n'a point de honte. Ledit capitaine Lienard m'accordoit que tout cela pouvoit estre : toutesfois, je n'avois autre chemin que celuy-là, sinon que je voulusse allonger de trois ou quatre mil, et passer le pas auprès de la source où il pensoit y avoir de l'eaue : mes guides entendoyent nostre discours, qui me dirent qu'il y avoit eaue jusqu'à demy cuisse. Je ne trouvay homme qui ne fust contraire à mon opinion, et moy, contre l'opinion de tous, je tournay à main gauche, et pris le chemin droit à la montagne; et, par bonne fortune, je n'y trouvay eaue que jusques au genouil, tellement que gaignasmes le long de la montagne, tirant droit à Barges, là où nous ne pensasmes arriver que ne fust la pointe du jour : ce que nous fismes sans dormir le jour que nous partismes. Le soir nous ne dormismes point, la nuict nous nous mismes à cheminer, puis tout le long du jour à combattre le palais, et l'autre nuict après à cheminer jusques à Barges; qui sont quarante huict heures. J'ay fait pareille traicte sans dormir cinq ou six fois en ma vie, et plusieurs fois en ay demeuré trente-six. Il faut, mes compagnons, de bonne heure s'accoustumer à la peyne, et à patir sans dormir et sans manger, afin que, vous trouvant au besoin, vous portiez cela patiemment.

Or mon opinion n'estoit pas vaine, car Cesar de Naples, ayant esté adverty de nostre entreprise, partit de Carmagnolle avecques cinq cens arquebusiers à cheval, et print cinq cens chevaux à Vinus et à Vigon, et vint faire deux embuscades au milieu de la plaine, un ject d'arbaleste à costé de mon chemin, où il demeura toute la nuict. Et, comme je fus arrivé à Barges un peu après le soleil levant, je m'estois mis à dormir : surquoy j'ouys l'artillerie de Cabours qui leur tiroit en se retirant; car il falloit qu'ils passassent par le fauxbourg dudict Cabours. Je ne fus pas bien adverty de ceste embuscade, jusques à ce que, trois jours après mon arrivée

à Pignerol, monsieur de Botieres se mit en campagne; et alasmes droict à Vigon pour forcer la cavallerie qu'estoit dedans, car de gens à pied ils n'en avoient point avecques eux: et gaignasmes, les maisons qui sont auprès de la porte : ce que n'ayant pu faire, nostre camp se retira à un mil de là, et la nuict la cavallerie abandonna la ville secrettement; et au poinct du jour, que nous y pensions aller donner l'assaut (ayant faict venir monsieur de Botieres deux canons de Pignerol), n'y trouvasmes personne, ains la place vuide; et de mesmes en firent ceux de Vinus, de Pingues; et tous les autres se retirerent à Carmagnolle.

J'ay voulu discourir cecy, et l'escrire, pour esveiller les esprits aux capitaines à bien considerer que, lors qu'ils se trouvent en un tel affaire, ils compassent le temps que l'ennemy peut estre adverty, le temps aussi qu'il faut qu'il aye pour sa retraite. Et si vous trouvez que l'ennemy aye temps pour vous trouver sur les champs, et que vous ne soyez assez forts pour le combattre, pour la peine de trois ou quatre lieues d'avantage, ne laissez à destourner vostre chemin : car il vaut mieux estre las que prins ou mort. Il faut, mes capitaines, que vous ayez, non seulement l'œil, mais aussi l'esprit au guet; c'est sur vostre vigilance que vostre trouppe repose : songez ce qui vous peut advenir, mesurant tousjours le temps, et prenant les choses au pis, sans mespriser vostre ennemy. Si vous savez, avec paroles allegres et jouyeuses, flatter le soldat et l'esveiller, luy representant par fois le danger où le peu de sejour vous mettra, vous en ferez ce que vous voudrez; et sans luy donner loysir de dormir, vous le mettrez et vous aussi en lieu de seureté, sans engager vostre honneur, comme plusieurs, que j'ay veu attrapper couchés, comme on dict, à la françoise, ont faict. Nostre nation ne peut patir longuement, comme faict l'espagnolle et allemande : la faute n'en est pas à la nation n'y à nostre naturel, mais cela est la faute du chef. Je suis François impatient, dict-on, et encores Gascon, qui le surpasse d'impatience et colere, comme je pense qu'il faict les autres en hardiesse : mais si ay-je tousjours esté patient, et ay porté la peine autant qu'autre sçauroit faire; et j'en ay veu plusieurs de mon temps, et autres que j'ay nourris, lesquels s'endurcissoient à la peine et au labeur. Croyez, vous qui commandez aux armes, que, si vous estes tels, vous en rendrez aussi vos soldats à la longue : tant y a que, si je n'en eusse ainsi usé, j'estois mort ou pris. Mais revenons à nostre propos.

Le lendemain nous alasmes passer la riviere du Pau, sur laquelle fismes un pont de charrettes pour passer l'infanterie, car la cavallerie n'y avoit eaue que jusques au ventre; et là passasmes toute la nuict. Et au point du jour je fuz avecques une trouppe d'arquebusiers tout auprès de la ville, lors que tout estoit presque passé. Je m'amusay à attaquer l'escarmouche, ayant quelques gens à cheval qui vindrent avec moy. Cesar de Naples incontinent mit ses gens en ordre pour abandonner Carmagnolle, et commença à prendre son chemin, se retirant pour passer une riviere qu'il y a, et gaigner Quiers; et, sans qu'il fallust que nostre cavalerie fist un grand cerne pour passer les fossés, nous les eussions combattus, et peut estre deffaits; et pour ne mentir point, sans cela aussi, si l'on eust gueres voulu. Je sçay bien qu'il ne tint point à nos compagnies n'y à monsieur de Tais : monsieur le président Birague, s'il veut dire la vérité sçait bien à qui il tint : car il estoit alors au camp près monsieur de Botières, et vit bien ce qu'on faisoit et ce qu'on disoit; et sçait bien que je les suyvis avec deux cens arquebusiers, tousjours tirant sur leur retraicte plus d'un mil et demy, crevant de despit de veoir combien laschement on marchoit : qui monstroit bien qu'on n'en vouloit pas manger.

C'est une mauvaise chose quand le chef craint de perdre : qui va avec craincte ne fera rien qui vaille. S'il n'y eust eu de plus grands que moy en ceste trouppe, sans tant marchander, j'eusse fait comme d'un combat des Espagnols que j'avois deffaits il n'y avoit que quinze jours. Il y eut beaucoup d'excuses de tout costés, pourquoy nous ne les avions combattus, et non seulement là, mais partout le Piedmont, où on parloit de nous (Dieu le sçait) fort honorablement. Après qu'on eust entendu la couïonnade, autrement ne se peut elle appeler, monsieur de Botieres n'estoit gueres content en soy-mesme. Mais je lairray ce propos pour en prendre un autre; aussi n'avoit-il pas grand creance, et estoit mal obey et peu respecté. S'il y avoit de la faute de son costé, je m'en remets à ce qui en

est ; il y en a assez en vie qui en peuvent parler mieux que moy : si estoit-il sage et bon chevallier ; mais Dieu n'a fait personne parfait de tous points.

Trois ou quatre jours après, arriva le sieur Ludovic de Birague, qui proposa à monsieur de Botieres une entreprinse, qui estoit que, s'il vouloit laisser monsieur de Tais devers les quartiers de Boulongne, où il estoit gouverneur, avecques sept ou huit compagnies, qu'il lui bastoit de prendre Cassantin, Sainct Germain, Sainct Iago ; et, pource que monsieur de Botieres estoit sur l'entreprinse de rompre le pont de Carignan, celle-cy estoit fort mal-aisée à resoudre avant la rupture du pont. Or estoit arrivé monsieur de Termes avec sa compagnie et les deux compagnies du baron de Nicolas ; et arresterent entr'eux que monsieur de Tais s'en pouvoit aller avec le seigneur Londiné avecques sept enseignes, et qu'il en demeureroit encores cinq ou six, les trois compagnies de monsieur de Dros, qu'il avoit refaites et sept ou huit autres italiennes. Je n'ay pas bonne souvenance si monsieur de Strossy estoit encores arrivé : c'estoyent les siennes ; baste que nous faisions, François ou Italiens, dix-huit enseignes, sans les Suisses. Et fut arresté au conseil qu'avant que mettre la main à la rupture du pont, l'on verroit comme succederoit l'entreprinse dudit seigneur Ludovic : car si elle succedoit mal, et qu'ils fussent deffaits, le Piedmont demeuroit en peril. Mais quelques jours après, nouvelles vindrent à monsieur de Botieres qu'ils avoyent prins Sainct Germain, Sainct Iago, et trois ou quatre autre villettes fermées. Je ne veux oublier que monsieur de Tais m'en vouloit mener ; de sorte qu'il y eut de la contestation : mais monsieur de Botieres protesta de ne rompre le pont, que je n'y fusse : monsieur de Termes, monsieur d'Aussun, le président Birague, le sieur Francisco Bernardin, tenoyent le mesme party de monsieur de Botieres ; et fus contrainct de demeurer, à mon grand regret, ayant grand envye d'aller avecques ledit seigneur de Tais, pour ce qu'il m'aimoit, et avoit grand fiance en moy, autant que de capitaine qui fust en la trouppe, et qu'il cherchoit tousjours les lieux où les coups se donnoyent. Les dites nouvelles venues, se fit la deliberation de la rupture du pont de ceste maniere.

Il fut ordonné que j'irois avecques cinq ou six compagnies gasconnes combattre les cent Allemans et les cent Espagnols, lesquels toute la nuict estoyent en garde au bout du pont depuis que nostre camp estoit à Pingues, à quoy je respondis que je ne voulois tant de gens : car il falloit que je passasse par des lieux estroits ; et, menant si grande trouppe, feroit une si longue file, que la sixiesme partie n'arriveroit pas au combat : bref, que je ne voulois que cent arquebusiers et cent corselets, pour estre egaux aux ennemis, esperant qu'avant que le jeu se passast, je ferois cognoistre que nostre nation valoit autant que celle des Allemans et Espagnols ; et que Boque-de-Mar, La Palu, et quelque autre capitaine qu'il y avoit (dont ne me souvient du nom), meneroient le demeurant de toute la trouppe à trois cens pas de moy, pour me secourir si les ennemis sortoient de Carignan pour secourir les leurs : l'on remit cela à ma discretion. Il y avoit une maison à main gauche du pont, et vis à vis, où il fut ordonné que les Italiens, qui pouvoient estre de douze ou quatorze enseignes, iroyent à ceste maison, pour me favoriser si les ennemis sortoyent ou bien que monsieur de Dros, avec lesdictes compagnies, s'il estoit arrivé (dont je n'en ay bonne memoire ; toutesfois je pense que non, et que c'estoient les Italiens), et monsieur de Botieres, demeureroyent à demy mil de nous avec toute la cavalerie et les Suisses qui estoient à Carmagnolle ; et le capitaine Labardac, avec sa compagnie, viendroit par delà la riviere avec deux canons, pour tirer une vollée ou deux à une maisonnette qui estoit au bout du pont de nostre costé, ou les ennemis faisoient leur garde ; et que monsieur de Salcede, qui s'estoit n'agueres venu rendre à nous, entreprendroit de rompre le pont avec soixante ou quatre vingt paysans portant chacun une hache, ausquels on baillerait sept ou huict bateaux pour se mettre dessous ledict pont, et coupper les pilliers, non du tout, mais seulement en laisser de la grosseur de la jambe d'un homme : et comme cela seroit faict, on coupperoit les longues pièces de bois qui tiennent le pont par dessus ; et, cela se separant, les pilliers fondroient d'eux mesmes, et se romproient. Luy fut baillé aussi certains artifices à feu : on luy faisoit entendre qu'ils brusleroient les pilliers si on les y attachoit. Et,

comme chacun suyvoit son ordre, je m'en allay droict au pont avec mes deux cens hommes choisis de toutes nos compagnies, la teste baissée, ou je n'y sceus estre si tost, que le canon n'eust tiré une vollée à la maisonnette, et donna dedans, y tuant un Allemand, que j'y trouvai à mon arrivée, lequel n'estoit encores du tout mort; et, quoy que ce fust la nuict, il faisoit une lune si claire, que l'on voyoit aisément depuis l'un bout jusques à l'autre, sauf que d'heure à autre il tomboit une nuée de brouillard de verglas, durant aucune fois demy heure, autres-fois moins : quand cela tomboit, on ne se voyoit pas à un pas l'un de l'autre.

Or, ou du coup de canon, ou du bruit que je faisois à la maison, n'estant à cent pas du pont, les ennemis prindrent la fuitte, et se retirerent vers Carignan; je leur fis tirer quelques arquebusades, mais je ne passay plus outre le bout du pont. Et en mesme instant arriva monsieur de Salcede au dessous avec ses paysans et ses batteaux, lequel, de plaine arrivée, attacha ses feux artificiels aux pilliers; mais cela ne fut qu'autant de temps perdu, et fallut qu'il fit mettre ses gens à la hache. Ayant attaché les batteaux ausdits pilliers, commencerent au bout où estoient les Suisses, venant tousjours droit à moy, qui tenois le bout du pont du costé des ennemis.

Ceste furie de paysans dura trois ou quatre heures à coupper, de sorte qu'encores que les pilliers fussent de quatre en quatre, et bien gros, avant que nous eussions aucun empeschement, ils furent couppez jusques à l'endroit où j'estois. Monsieur de Salcede en faisoit tousjours reposer une troupe au bord de la rivière contre le tertre où ils avoyent fait faire un peu de feu, et d'heure en autre les changeoit. Pendant ces entrefaictes, les ennemis envoyerent recognoistre par trente ou quarante arquebusiers, sur l'heure que le verglas tomboit, lesquels je ne peux appercevoir ni ouyr, qu'ils ne fussent à moins de quatre picques de moi, et tirèrent à travers de nous. Ce fait, s'en retournerent tout incontinent; et si ne nous virent ils pas, à l'occasion du verglas et brouillart. Or messieurs de Termes et Moneins vindrent à nous avec trois ou quatre chevaux, pour sçavoir que c'estoit de ces arquebusades; puis envoyerent devers monsieur de Rotieres luy dire que ce n'estoit rien, et que nous n'avions point laissé pour cela l'execution; et demeurerent tous deux seuls avec moy. Et ne tarda pas une heure après que le verglas recommença à retomber; et revindrent les ennemis à nous, c'est à sçavoir, six cens Espagnols choysis, et six cens Allemans picquiers, faisant son ordre le seigneur Pierre Colonne en ceste manière (car je sceus tout depuis), que deux cens arquebusiers viendroient la teste baissée droit à nous, choysis encores parmy les six cens; les autres quatre cens à leur queue, à cent pas d'eux; et à deux cens pas par derriere, les six cens Allemans. Or avois-je mis les capitaines qui menoyent après moy, les enseignes au derrier de moy deux cens pas, contre une levée de fossé; et aucunes-fois le capitaine Favas, mon lieutenant, venoit devers moy, et Boque-de-Mar, voir ce que nous faisions, puis s'en retournoient à leur lieu. Du costé du pont devers les Suisses, nous en avions rompu par advanture vingt pas, ayant commencé de coupper par le dessus, et trouvasmes que, comme le pont se sépara, il en tomba là quinze ou vingt pas; qui nous donna grande espérance. Cependant monsieur de Salcede faisoit tousjours encores coupper les pilliers, non du tout, mais un peu d'avantage qu'au commencement; qui estoit cause qu'il avoit ses paysans despartis en trois trouppes, les uns dans les batteaux, d'autres dessus le pont à coupper les traverses, et dix ou douze qu'il y en avoit auprès du feu. Comme Dieu veut aider les hommes, il nous monstra ceste nuict un vray miracle : en premier lieu, les deux cens arquebusiers vindrent à moy, me trouvant en telle sorte, qu'à peine y eust soldat qui eust le feu sur la serpentine; car ils alloient par fois de dix à douze au feu des paysans pour eschauffer un peu les mains, ayant deux sentinelles à cent pas de moy sur le chemin de la ville, me fiant que les Italiens y en missent de leur costé, car ils en estoient encores un peu plus près que moy; mais c'estoit à costé. Je ne sçay comme ils firent, car je n'avois rien, sinon mes deux sentinelles, qui coururent à moy; et comme nous estions à l'entrée de l'armée, arriverent les Espagnols, crians *Espagne! Espagne!* et tirerent sur nous tous les deux cens arquebusiers en un coup. Messieurs de Termes et de Moneins, qui estoient tous deux seuls et à cheval, s'en coururent auprès de mon-

sieur de Botieres, qui avoit desjà veu le commencement du desordre. Et nottez que presque tous les deux cens hommes que j'avois au bout du pont se mirent en fuitte droict aux enseignes et tout à un coup les enseignes se mirent aussi en fuitte, et les Italiens qu'estoient à main gauche en firent de mesmes; lesquels ne s'arresterent qu'ils ne fussent à la teste de la cavallerie, où estoit monsieur de Botieres. Nostre mot estoit *Sainct Pierre;* mais ne me servit de rien. Alors je commençay à crier : « Montluc! Montluc! meschans malheureux, m'abandonnerez « vous ainsi ?» Et de fortune j'avois avec moy trente ou quarante jeunes gentils-hommes n'ayans encores poil de barbe : c'estoit la plus belle et brave jeunesse qui fust jamais veue en une petite compagnie : ils pensoient que je m'enfuisse comme les autres. Lesquels, oyans mon cry, tournerent incontinent à moy; et, sans attendre autre chose, je charge droit où ils me tiroient, les arquebusades nous passant au long des oreilles, mais de nous voir les uns les autres n'estoit possible, à cause du grand verglas qui tomboit avec une espaisse fumée parmy. Et en courant droit à eux, mes gens tirerent tout à un coup, criant aussi bien *France* comme ils faisoient *Espagne.* Et oserois affermer à la verité que nous leur tirasmes les arquebusades à moins de trois picques; dequoy leurs deux cens arquebusiers furent renversés sur les quatre cens, et le tout renversé sur les six cens Allemans : tellement que tout se mit en route et en fuitte droit à la ville; car ils ne nous pouvoyent recognoistre. Je les suyvis environ deux cens pas; et nous troubla le grand bruit que nostre camp faisoit (je n'en ouys jamais un pareil); vous eussiez dit que tous estoient apostés, s'entr'appellans les uns aux autres. Ces grands criards ne sont pas pourtant les plus vaillans : il y en a qui font les empressés, mais cependant, pour un pas qu'ils advancent, en reculent deux. Ce grand bruit fut cause que je n'eus jamais cognoissance du desordre des ennemis, ny eux aussi du nostre, à cause des grands cris qu'ils faisoient à l'entrée, qui n'estoit qu'une faulse porte auprès du chasteau, où deux ou trois hommes seulement pouvoient passer de front. Et ainsi m'en retournay au bout du pont, où je trouvay monsieur de Salcede tout seul, avec dix ou douze paysans de ceux qu'il refraischissoit; car les autres qui estoient dans les batteaux, coupperent leurs cordes, et s'enfuyrent le long de la rivière, droit à Montcallier : ceux qui couppoient les traverses devers les Suisses laissèrent leurs coignées et haches sur le pont, se jettant dans l'eaue, où ils n'avoient l'eaue que jusques à la ceinture, pource qu'on n'estoit pas encores à la profondeur de la riviere. Les Suisses, qui ouyrent ce grand bruit, se mirent à courir vers Carmagnolle, ayant opinion que nous et tout nostre camp estions en route, et, prenans les deux canons, s'en allerent tant qu'il peurent gaigner Carmagnolle. J'envoyay un de mes soldats devers la fuitte pour savoir nouvelles du capitaine Favas mon lieutenant; lequel il trouva ayant rassemblé trente ou quarante soldats, qui revenoit vers le pont voir ce que j'estois devenu, pensant que je fusse mort : et incontinent depescha devers Boque-de-Mar, La Palu et autres capitaines qui avoient fait alte; ralliant une partie de leurs gens, les faisant marcher droit au pont à grand haste, disant que j'avois repoussé les ennemis; lesquels incontinent se mirent au grand pas pour me venir trouver. Le capitaine Favas arriva le premier, tout deschiré et rompu, parce que les soldats à foulle luy avoient passé dessus le ventre, comme il les pensoit rallier; lequel nous trouva, monsieur de Salcede et moy, au bout du pont, estant sur le propos de ce que devions faire; et comme il arriva, nous conta ses fortunes et de ses compagnons; et le voyant ainsi accoustré, tout nostre cas ne fut que risée. La huée de notre camp dura plus d'une grand heure.

Les autres capitaines estant arrivés, nous conclusmes d'achever de rompre le pont, ou d'y mourir: et promptement je prins cinquante ou soixante soldats, monsieur de Salcede, ses dix ou douze paysans qui luy estoient demeurés; j'ordonnay au capitaine Favas, Boque-de-Mar et La Palu, qu'ils demeurassent au bout du pont, et missent les sentinelles jusques auprès de la ville. Je pensois que les Italiens fussent encores à la maison, et ordonnay au capitaine Favas qu'il yroit luy-mesme la recognoistre, voir s'ils y estoient; et à son retour trouva que j'avois fait prendre les haches que les paysans avoient laissées sur le pont, à quinze ou vingt soldats, et, avec les dix ou douze paysans, nous couppions les traverses dudict pont. Et estant arrivé, le capitaine Favas nous dit n'y avoir trouvé per-

sonne : ce qui nous cuida un peu mettre à deviner que nous devions faire ; mais pour cela n'arrestasmes d'executer nostre premiere resolution. Et après que les cris furent passés, arriverent messieurs de Termes et de Moneins, lesquels me commanderent, de la part de monsieur de Botieres, que j'eusse à me retirer. Ledit sieur de Moneins mit pied à terre, car monsieur de Termes ne pouvoit, à cause de ses gouttes, et nous vint trouver, et vit que depuis le desordre nous avions fait tomber plus de trente pas du pont et deux coupes que desjà nous avions fait, et commencions à la troisiesme, qu'estoit à quinze ou vingt pas chacune ; lequel s'en retourna vers monsieur de Botieres pour luy dire comme le tout estoit passé, ayant monsieur de Salcede perdu presque tous ses paysans, mais que nos soldats avoyent pris les haches avec lesquelles ils faisoient merveilles de coupper ; et que tous les capitaines et soldats, monsieur de Salcede et moy, nous estions resolus de mourir plustost que de bouger de là qu'il ne fust couppé. Alors monsieur de Botieres envoya protester contre moy de la perte qui pourroit advenir contre son commandement : ce que ledit sieur de Moneins fit, et nous dit d'avantage que ledit sieur de Botieres avoit commencé prendre son chemin pour s'en retourner, combien qu'il fist alte à un mil de nous : ce que je croy qu'il faisoit, afin que je me retirasse ; car il n'avoit pas faute de cœur, mais il craignoit tousjours de perdre. Celuy qui est de cest humeur se pourra conserver, mais non pas faire grand conqueste. Monsieur de Termes s'estoit arresté au bout du pont, comme il entendit que monsieur de Botieres s'acheminoit ; lequel sieur ne retourna pas en arriere, pour apporter ma response, avec monsieur de Moneins, mais manda incontinent à sa compagnie qu'ils ne bougeassent d'où il les avoit laissés : et ainsi couppasmes tout le demeurant de la nuit, jusques à ce qu'il fust près d'une heure de jour, que nous acheminasmes jusques à la petite maisonnette qu'estoit sur le tertre. Monsieur de Moneins retourna encores à nous à point nommé, lorsque le dernier coup de hache se donnoit, et monsieur de Termes courut à sa compagnie, pour l'advancer un peu devers nous, afin de favoriser notre retraicte : monsieur de Moneins courut aussi vers monsieur de Botieres, lequel il trouva attendant son retour : de sorte que nous nous retirasmes sans empeschement aucun, ayant osté aux ennemis une grande commodité.

Or ay-je voulu mettre cecy par escrit, non pour me louer d'une grande hardiesse, mais seulement pour monstrer à tout le monde comme Dieu a conduit ma fortune. Je n'estois pas si fol ny si vaillant, que, si j'eusse peu voir les ennemis, je ne me fusse retiré, et peut estre eusse fuy comme les autres : ce seroit temerité et non hardiesse. Il n'est pas mal seant d'avoir peur quand il y a grande occasion ; car avec trente ou quarante hommes je n'eusse pas esté si mal advisé d'attendre le combat.

En cecy les capitaines pourront estre instruits de ne prendre jamais fuitte, ou, pour parler plus honnestement, une hastive retraite, sans avoir recogneu qui les doit chasser ; et encore le voyant, chercher les remedes pour resister, jusques à ce qu'ils n'y voyent plus ordre : car, après que tout ce que Dieu a mis aux hommes y est employé, alors la fuite n'est pas honteuse ny vilaine. Mes capitaines, mes compagnons, croyez que, si vous n'y employez le tout, chacun dira, et ceux mesmes qui auront fuy avec vous : S'il eust faict cecy, s'il eust faict cela, le malheur ne fust point advenu, la chose eust mieux succedé : et tel en brave et parle plus haut, qui fuit peut-estre le premier. Et voylà l'honneur d'un homme de bien (pour bien vaillant qu'il soit) en dispute de tout le monde. Quand il ne s'y peut rien plus, il ne faut estre opiniastre, ains ceder à la fortune, laquelle ne rit pas tousjours. On n'est pas moins digne de blasme lors qu'on se pert se pouvant retirer de la meslée, et qu'on se voit perdu, que si du premier coup on prenoit la fuitte : l'un est toutesfois plus vilain que l'autre ; l'un vous fait estimer mal-advisé et de peu d'entendement, et l'autre, poltron et couard : il faut eviter et l'une et l'autre extremité. Il faut venir à ces folles et desesperées resolutions, lors que vous vous voyez tombés ès mains d'un impitoyable ennemy, et sans mercy : c'est là où il faut crever et vendre bien cher vostre peau. Un desesperé en vaut dix. Mais fuyr, comme on fit, sans voir qui vous chasse, cela est honteux et indigne d'un bon cœur. Il est vray qu'on accuse le François d'une chose, c'est qu'il fuit et combat par compagnie : aussi font bien les autres. De toutes tailles bons ouvriers. Or, après

que la place fut rendue, je vous diray comme nous sceusmes le desordre des ennemis. Ce fut par les gens mesmes de Carignan, et par la bouche propre du seigneur Pierre Colonne, qui me le conta à Susanne, en la presence du capitaine Renouard, qui l'amenoit au roy par le commandement de monsieur d'Anguyen, comme sa capitulation portoit après la bataille de Serizolles, que je vous conteray en son lieu.

Ceste rupture du pont ne fut faite sans grande consideration; car bien tost après les ennemis commencerent à patir, ne pouvant avoir aucun rafraischissement de Quiers, comme ils avoyent paravant de nuict à autre. Et ayant entendu messieurs de Tais et le seigneur Ludovic de Birague le succès de l'entreprinse du pont, manderent à monsieur de Botieres que, s'il vouloit venir ès cartiers où ils etoient, qu'ils pensoient qu'on emporteroit Yvrée. Surquoy monsieur de Botieres et son conseil furent d'oppinion qu'il y devoit aller, et laisser garnisons à Pingues, Vinus, Vigon, et autres lieux plus proches de Carignan; et me semble que monsieur d'Aussun y demeura chef avec douze ou quatorze enseignes italiennes, et trois ou quatre des nostres, sa compagnie, et quelques autres de gens à cheval desquels ne me souvient. Les ennemis n'avoient nul homme à cheval dans Carignan; qui estoit cause qu'ils estoient tenus à l'estroict d'un costé et d'autre. Et partit monsieur de Botieres avecques messieurs de Termes, de Sainct Julien, president Birague, et sieur Mauré; et alasmes nous reunir ensemble à Sainct Iago et Sainct Germain; puis nous acheminasmes devant Yvrée, où ne fismes rien, pour-ce qu'il ne fut possible de rompre la chaussée de l'eaue. Que si elle se fust peu rompre, nous estions dedans, d'autant que par ce costé-là il n'y a forteresse autre que la riviere : et fusmes contraincts d'aller assieger Sainct Martin, lequel nous prismes par composition, ayant enduré deux ou trois cens coups de canon, et autres places ès environs de là, ainsi que nous en retournions vers Chevas. Pendant le siege d'Yvrée, monsieur de Botieres eut advis que monsieur d'Anguyen venoit pour commander en son lieu : le roy estoit mal content de luy de ce qu'il avoit avec tant de loysir laissé fortifier Carignan, avec d'autres occasions particulieres. Il faut cheminer bien droit pour contenter tout le monde. Ledit sieur de Botieres en fut fort faché : et disoit-on que par despit il avoit quitté Yvrée, laquelle à la longue il eut prins; mais je ne le crois pas. Tant y a que monsieur d'Anguyen arriva, amenant pour renfort sept compagnies de Suisses, qu'un colonel nommé Le Baron commandoit. Et croy que ce fut à ceste heure-là que monsieur de Dros vint avec sept ou huit enseignes de Provenceaux ou Italiens. Monsieur de Botieres se retira en sa maison en Dauphiné. Il y a bien des affaires en ce monde, et ceux qui ont de grandes charges ne sont pas sans peine; car s'ils hasardent trop, et qu'ils perdent, les voylà mal estimés, et jugés pour fols et mal advisés; s'ils sont longs et lents, on se mocque, voire le tient-on à couardise. Les sages tiendront un entre-deux. Mais cependant nos maistres ne se payent point de ces discours; ils veulent qu'on fasse bien leurs affaires. Tel caquete des autres, que, s'il y estoit, se trouveroit bien empesché.

LIVRE DEUXIÈME.

A la venue de ce brave et genereux prince, lequel promettoit beaucoup de luy, pour estre doué d'infinies bonnes parties, estant doux, humain, vaillant, sage et liberal, tous les François et nos partisans s'esjouyrent beaucoup, et moy particulierement, parce qu'il m'aimoit et estimoit plus que je ne meritois. Après qu'il eut recogneu ses forces, ses munitions et les places que nous tenions, et qu'il eut pourveu au tout au moins mal qu'il eust peu, vers le commencement de mars, il me despescha devers le roy pour l'advertir du tout, et comme le marquis de Guast dressoit une grande armée, et qu'ils luy venoient nouveaux Allemans de renfort, et le prince de

Salerne venoit aussi du costé de Naples, qui menoit six ou sept mil Italiens. C'estoit au temps que l'empereur et le roy d'Angleterre s'estoient accordés, et avoient faict ligue pour entrer dans le royaume de France, lequel ils avoyent partagé. Je demeuray à la cour près de trois sepmaines, m'estant acquitté de ma charge, qui estoit en somme de demander quelque secours, et congé de donner une bataille. Et sur la fin dudict mois, arriverent des lettres au roy de la part de monsieur d'Anguyen, par lesquelles il l'advertissoit comme il estoit arrivé à Milan sept mil Allemans, lesquels estoyent les meilleurs que l'empereur eust devant Landrecy, où il y avoit sept regimens : mais il ne peut combattre lors le roy; et il commanda à tous les sept colonels de choysir mil hommes chacun de leurs trouppes, leur faisant laisser leurs lieutenans pour tenir regimens prests; et ainsi les envoya en Italie se joindre avec le marquis de Guast. Et supplioit monsieur d'Anguyen sa majesté de me renvoyer incontinent devers luy, avec priere de me faire quelque bien pour recompense de mes services, et pour m'accourager à faire mieux. Sadite majesté me donna un estat de gentilhomme servant (en ce temps-là ce n'estoit pas peu de chose, ny à si bon marché comme à ceste heure), et me servir à son disner, me commandant qu'après le disner je fusse prest pour m'en retourner en Piedmont : ce que je fis. Et sur le midy, monsieur l'admiral d'Annebaut me manda aller trouver le roy, qui estoit desjà entré en son conseil, là où assistoient monsieur de Sainct Pol, monsieur l'admiral, monsieur le grand escuyer Galliot, monsieur de Boissy (qui depuis a esté grand escuyer), et deux ou trois autres desquels il ne me souvient, et monsieur le dauphin, qui estoit debout derriere la chaire du roy : et n'y avoit assis que le roy, monsieur de Sainct Pol près de luy, monsieur l'admiral de l'autre costé de la table, vis à vis dudict sieur de Sainct Pol. Et comme je feus dans la chambre, le roy me dict : « Montluc, « je veux que vous en retourniez en Piedmont, « porter ma deliberation et lde mon conseil à « monsieur d'Anguyen, et veux que vous en- « tendiez icy la difficulté que nous faisons, pour « ne luy pouvoir bailler congé de donner bataille, « comme il demande ; » et sur ce, commanda à monsieur de Sainct Pol de parler. Alors ledit sieur de Saint Pol proposa l'entreprise de l'empereur et du roy d'Angleterre, lesquels dans cinq ou six sepmaines avoyent resolu entrer dans le royaume, l'un par un costé, et l'autre par l'autre ; et que, si monsieur d'Anguyen perdoit la bataille, le royaume seroit en peril d'estre perdu, pource que toute l'esperance du roy, quant aux gens de pied, estoit aux compagnies qu'il y avoit en Piedmont, et qu'en France il n'avoit que gens nouveaux et legionnaires; estant beaucoup meilleur et plus asseuré de conserver le royaume que non le Piedmont, auquel falloit seulement se tenir sur la defensive, sans mettre rien au hasard d'une bataille, la perte de laquelle perdroit non-seulement le Piedmont, mais mettroit le pied à l'ennemy en France de ce costé-là. Monsieur l'admiral en dict de mesme, et tous les autres aussi, discourant chacun comme il luy plaisoit. Je trepignois de parler, et, voulant interrompre lors que monsieur Galiot opinoit, monsieur de Sainct Pol me fit signe de la main, et me dict : « Tout beau, tout beau! » ce qui me feit taire, et vis que le roy se print à rire. Monsieur le dauphin n'opina point, et croy que c'estoit la coustume; mais le roy l'y fit assister, afin qu'il apprint; car devant ces princes il y a tousjours de belles opinions, non pas tousjours bonnes : on ne parle pas à demy, et tousjours à l'humeur du maistre : je ne serois pas bon là, car je dis tousjours ce qu'il m'en semble. Alors le roy me dit ces mots : « Avez- « vous bien entendu, Montluc, les raisons qui « m'esmeuvent à ne donner congé à monsieur « d'Anguyen de combattre ni de rien hasarder? » Je luy respondis que je l'avois bien entendu, mais que, s'il plaisoit à sa majesté me permettre de luy en dire mon advis, je le ferois fort volontiers, non que pour ce sa majesté en fist autre chose, sinon ce qu'elle et son conseil en avoient déterminé. Sa majesté me dit qu'il le vouloit, et que je luy en disse librement ce que m'en sembloit. Alors je commençay en ceste maniere; il m'en souvient comme s'il n'y avoit que trois jours : Dieu m'a donné une grande memoire en ces choses, dont je le remercie; car encore ce m'est grand contentement à present, qu'il ne me reste plus rien à me ressouvenir de mes fortunes pour les descrire au vray, sans rien adjouster : car, soit le bien, soit le mal, je le veux dire.

« Sire, je me tiens bien heureux, tant de ce

«qu'il vous plaist que je vous die mon ad-«vis sur ceste deliberation qui a esté tenue en «vostre conseil, que parce aussi que j'ay à par-«ler devant un roy soldat, et non devant un roy «qui n'a jamais esté en guerre. Avant qu'estre «appellé à ceste grande charge que Dieu vous a «donnée, et depuis, vous avez autant cherché la «fortune de la guerre que roy qui jamais ait esté «en France, sans avoir espargné votre personne «non plus que le moindre gentil-homme; donc-«ques ne doy-je craindre, puis que j'ay à parler «à un roy soldat.» Monsieur le dauphin, qui estoit derriere la chaire du roy, et vis à vis de moy, me faisoit signe de la teste : qui me fist penser qu'il vouloit que je parlasse hardiment : ce que me donnoit plus de hardiesse, de laquelle je n'ay eu jamais faute, car la crainte ne me ferma jamais la bouche. «Sire, dis-je, nous «sommes de cinq à six mille Gascons comptés, «car vous sçavez que jamais les compagnies ne «sont du tout complettes, aussi tout ne se peut «jamais trouver à la bataille : mais j'estime «que nous serons cinq mil cinq cens ou six cens «Gascons comptés, et de cela je vous en respons «sur mon honneur; tous, capitaines et soldats, «vous baillerons nos noms et les lieux d'où nous «sommes, et vous obligerons nos testes que tous «combattrons le jour de la bataille, s'il vous «plaist de l'accorder, et nous donner congé de «combattre. C'est chose que nous attendons et «desirons il y a long-temps, sans tant conseiller. «Croyez, sire, qu'au monde il n'y a point de sol-«dats plus resolus que ceux-là : ils ne desirent «que maner les mains. Il y a d'ailleurs treize en-«seignes de Suisses : je cognois les six de Sainct «Julien mieux que celles du baron, lesquelles «Fourly commande : j'ay veu faire la monstre à «toutes. Il y peut avoir autant d'hommes comp-«tés parmi eux que parmy nous. Ils vous feront «pareille promesse que nous, qui sommes vos «subjects, et vous envoyeront les noms de «tous, pour les envoyer à leurs cantons, afin que, «s'il y en a quelqu'un qui ne fasse son devoir, «qu'il soit degradé des armes. C'est chose à la-«quelle ils se veulent sousmettre, comme ils «m'ont asseuré à mon départ; et, puis que c'est «une mesme nation, je croy que ceux du baron «n'en feront pas moins : vostre majesté les a peu «cognoistre à Landrecy. Voilà donc, sire, neuf «mil hommes, ou plus, desquels vous pouvez «faire estat, et asseurer qu'ils combattront jus-«ques au dernier soupir de leurs vies. Quant aux «Italiens et Provenceaux qui sont avec monsieur «des Cros, et aussi des Gruyens, qui nous sont «venus trouver devant Yvrée, je ne vous en as-«seureray pas, mais j'espere qu'ils feront tous «aussi bien que nous, mesmement quand ils nous «verront mener les mains.» Je levois lors le bras en haut, comme si c'estoit pour frapper, dont le roy se sousrioit. «Vous devez aussi avoir quatre «cens hommes d'armes en Piedmont, desquels «il s'y en trouvera bien trois cens, et autant «d'archiers, qui sont en mesme volonté que «nous. Vous y avez, sire, quatre capitaines de «chevaux legers, qui sont messieurs de Termes, «d'Aussun, Francisco Bernardin et Maure, cha-«cun desquels doit avoir deux cens chevaux le-«gers; et entre tous quatre ils vous serviront de «quatre à six cens chevaux : tous lesquels de-«sirent faire paroistre l'envie qu'ils ont de vous «faire service : je sçay ce qu'ils valent, et cognois «leur courage.»

Le roy lors s'esmeut un peu de ce que toutes les compagnies de la gendarmerie ny celles des chevaux legers n'estoient complettes : mais je luy dis qu'il estoit impossible, et qu'il y en avoit qui avoient obtenu congé de leurs capitaines pour aller à leurs maisons se rafraischir, et d'autres estoient malades; mais que, s'il plaisoit à sa majesté donner congé aux gentils-hommes qui le luy demanderoient, pour se trouver à la bataille, ils suppléeroient bien au deffaut qui pourroit estre esdites compagnies. «Puis doncques, sire, «dis-je lors continuant mon propos, que je suis «si heureux que de parler devant un roy soldat, «qui voulez-vous qui tue neuf ou dix mil hom-«mes, et mil ou douze cens chevaux, tous reso-«lus de mourir ou de vaincre? telles gens que «cela ne se deffont pas ainsi : ce ne sont pas des «apprentis. Nous avons souvent sans advantage «attaqué l'ennemy, et l'avons le plus souvent «battu. J'oserois dire que si nous avions tous un «bras lié, il ne seroit encores en la puissance de «l'armée ennemie de nous tuer de tout un jour, «sans perte de la plus grand part de leurs gens «et des meilleurs hommes. Pensez donc, quand «nous aurons les deux bras libres et le fer en la «main, s'il sera aisé et facile de nous battre. «Certes, sire, j'ay appris des sages capitaines, «pour les avoir ouy discourir, qu'une armée com-

« posée de douze à quinze mil hommes, est bas-« tante d'en affronter une de trente mille : car ce « n'est pes le grand nombre qui vainc, c'est le « bon cœur : un jour de bataille, la moitié ne « combat pas ; nous n'en voulons pas d'avantage : « laissez faire à nous. » Monsieur le dauphin s'en rioit derriere la chaire du roy, continuant tousjours à me faire signe de la teste : car à ma mine il sembloit que je fusse desjà au combat. « Non, « non, non, sire, ces gens ne sont pas pour estre « deffaits. Si messieurs qui en parlent les avoient « veus en besongne, ils changeroient d'advis, « et vous aussi ; ce ne sont pas soldats pour « reposer dans une garnison : ils demandent l'en-« nemy, et veulent monstrer leur valeur : ils vous « demandent permission de combattre : si vous « les refusez, vous leur osterez le courage, et « serez cause que celuy de vostre ennemy s'en-« flera', peu à peu vostre armée se deffera. A ce « que j'ai entendu, sire, tout ce qui esmeut mes-« sieurs qui ont opiné devant vostre majesté, est « la crainte d'une perte ; ils ne disent autre « chose, si ce n'est : *Si nous perdons, si nous « perdons ;* je n'ay ouy personne d'eux qui aye « jamais dit : *Si nous gaignons, si nous gai-« gnons, quel grand bien nous adviendra?* Pour « Dieu, sire, ne craignez de nous accorder nostre « requeste, et que je ne m'en retourne pas avec « ceste honte qu'on die que vous avez peur de « mettre le hasard d'une bataille entre nos mains, « qui vous offrons volontiers et de bon cœur nos-« tre vie. » Le roy, qui m'avoit fort bien escouté, et qui prenoit plaisir à voir mon impatience, tourna les yeux devers monsieur de Sainct Pol, lequel luy dit alors :

« Monsieur, voudriez-vous bien changer d'o-« pinion pour le dire de ce fol, qui ne se soucie « que de combattre, et n'a nulle consideration « du malheur que ce vous seroit si perdions la « bataille : c'est chose trop importante pour la « remettre à la cervelle d'un jeune Gascon ». Alors je luy respondis ce mesme mot : « Mon-« sieur, asseurez-vous que je ne suis point un « bravache, ny si escervelé que vous me pensez. « Je ne dis point cecy pour braverie : car, s'il « vous souvient de tous les advertissemens que « le roy a eu depuis que nous sommes retournés « de Perpignan en Piedmont, vous trouverez qu'à « pied ou à cheval, où nous avons trouvé les en-« nemis, nous les avons tousjours battus, si ce « n'est lors que monsieur d'Aussun fut rompu, « lequel ne se perdit que pour avoir combattu à « la teste d'un camp ; ce qu'un bon capitaine ne « doit jamais faire. Il n'y a pas encores trois « mois, vous l'avez entendu, car tout le monde « le sçait, les deux combats que nous fismes à « pied et à cheval, en la plaine vis à vis de Sainct « Fré, contre les Italiens premierement, et puis « contre les Espagnols, en dix jours ; ayant mon-« sieur d'Aussun, quinze jours avant qu'il fust « prins, combattu et deffait toute une compa-« gnie d'Allemans. Regardez donc, nous qui « sommes en cœur et eux en peur, nous qui som-« mes vainqueurs et eux vaincus, nous qui les « desestimons cependant qu'ils nous craignent, « quelle difference il y a d'eux à nous? Quand « sera-ce donc que vous voulez que le roy baille « congé de combattre, sinon lorsque nous som-« mes en l'estat auquel nous nous trouvons à « present en Piedmont ? ce que ne sera pas quand « nous aurons esté battus qu'il le doive faire, « mais à present que nous sommes coustumiers « de les battre. Il ne nous faut faire autre chose, « sinon de bien adviser de ne les aller assaillir « dans un fort, comme nous fismes à la Bicoque : « mais monsieur d'Anguyen a trop de bons et de « vieux capitaines pour faire un tel erreur, et ne « sera question, sinon de chercher le moyen de « les trouver en campagne rase, où il n'y ait « haye ny fossé qui nous puisse garder de venir « aux mains ; et alors, sire, vous entendrez des « plus furieux combats qui jamais ayent esté. Et « vous supplie très humblement ne vous attendre « à autre chose, sinon d'avoir nouvelles de la « victoire ; et si Dieu nous faict la grace de la « gaigner (comme je me tiens asseuré que nous « ferons, vous arresterez l'empereur et le roy « d'Angleterre sur le cul, qui sçauront quel parti « prendre. » Monsieur le dauphin continuoit plus fort en riant à me faire signe ; qui me donnoit encore une grande hardiesse de parler : tous les autres parloient et disoient que le roy ne se devoit aucunement arrester à mes paroles. Monsieur l'admiral ne dit jamais mot, mais se sourioit, et croy qu'il s'estoit aperçu des signes que monsieur le dauphin me faisoit, estant presque vis à vis l'un de l'autre. Monsieur de Sainct Pol recharge encore, disant au roy : « Quoy, mon-« sieur, il semble que vous voulez changer d'opi-« nion, et vous attendre aux paroles de ce fol

«enragé?» Auquel le roy respondit, disant: «Foy de gentil-homme, mon cousin, il m'a «dict de si grandes raisons, et m'a représenté si «bien le bon cœur de mes gens, que je ne sçay «que faire.» Lors ledict seigneur de Sainct Pol luy dit: «Je voy bien que vous estes desjà «tourné.» (Il ne pouvoit veoir les signes que monsieur le dauphin me faisoit, car il avoit le dos tourné à luy, comme faisoit monsieur l'admiral.) Surquoy le roy, addressant sa parolle audict sieur admiral, luy dict qu'est-ce que luy en sembloit? Monsieur l'admiral se print encores à sousrire, et luy respondit: «Sire, voulez-«vous dire la vérité? vous avez belle envie de «leur donner congé de combattre. Je ne vous «asseureray pas, s'ils combattent, du gaing «ny de la perte, car il n'y a que Dieu qui le «puisse sçavoir; mais je vous obligeray bien «ma vie et mon honneur que tous ceux là qu'il «vous a nommés combattront, et en gens de «bien, car je sçay ce qu'ils vallent, pour les «avoir commandés. Faictes une chose; nous cog-«noissons bien que vous estes à demy gaigné, «et que vous panchez plus du costé du combat «qu'au contraire; faictes vostre requeste à Dieu, «et le priez que à ce coup vous vueille ayder et «conseiller ce que vous devez faire.» Alors le roy leva les yeux au ciel, et, joignant les mains, jettant le bonnet sur la table, dict: «Mon Dieu, je te supplie qu'il te plaise me don-«ner aujourd'huy le conseil de ce que je dois «faire pour la conservation de mon royaume, «et que le tout soit à ton honneur et à ta gloire.» Surquoy monsieur l'admiral luy demanda: «Sire, «quelle opinion vous prend-il à présent?» Le roy, après avoir demeuré quelque peu, se tourna vers moy, disant, comme en s'escriant: «Qu'ils «combattent! qu'ils combattent! — Or doncques «il n'en faut plus parler, dit monsieur l'admiral; «si vous perdez, vous seul serez cause de la «perte, et si vous gaignez, pareillement: et «tout seul en aurez le contentement, en ayant «donné seul le congé.» Alors le roy et tous se leverent, et moy je tressaillois d'ayse. Sa Majesté se mit à parler avec monsieur l'admiral pour ma depesche, et pour donner ordre au payement, dont nous avions faute. Monsieur de Sainct Pol m'accosta, et me disoit en riant: «Fol enragé, «tu seras cause du plus grand bien qu'il pour-«roit venir au roy, ou du plus grand mal.» Ledict sieur de Sainct Pol ne m'avoit rien dit pour hayne qu'il me portast, car il m'aymoit autant que capitaine de France, et de longue main, m'ayant cogneu du temps que j'estois à monsieur le mareschal de Foix; et me dict encores qu'il falloit bien que je parlasse à tous les capitaines et soldats, et que la grand fiance et estime que le roy avoit en nous, l'avoit fait condescéndre à nous donner congé de combattre, et non la raison, veu l'estat auquel il se trouvoit. Alors je luy respondis: «Monsieur, je vous supplie «très-humblement, ne vous mettez en peyne ny «crainte que nous ne gaignons la bataille; et «asseurez-vous que les premieres nouvelles que «vous en entendrez, seront que nous les avons «tous fricassés, et en mangerons si nous vou-«lons.» Alors le roy s'approcha et me mit la main sur le bras, disant: «Montluc, recom-«mande-moy à mon cousin d'Anguyen et à tous «les capitaines qui sont pardelà, de quelque na-«tion qu'ils soient, et leur dis que la grand «fiance que j'ay en eux m'a fait condescendre à «leur donner congé de combattre, les priant «qu'à ce coup ils me servent bien, car je ne «pense jamais en avoir tant de besoin qu'à pré-«sent; et que c'est à cette heure qu'il faut qu'ils «monstrent l'amitié qu'ils me portent; et qu'en «brief je luy envoyeray l'argent qu'il demande.» Je luy respondis: «Sire, je feray vostre com-«mandement, et ce sera un coup d'esperon pour «les resjouyr, et donner encore plus de volonté «de combattre; et supplie très-humblement «Vostre Majesté ne vous mettre en aucun doubte «de l'issue de nostre combat, car cela ne vous «serviroit que de travail à vostre esprit; mais «resjouissez-vous sur l'attente de bien tost avoir «bonnes nouvelles de nous: mon esprit et mon «presage ne me trompa jamais.» Et sur ce, luy baisay les mains, et prins congé de Sa Majesté. Monsieur l'admiral me dict que je l'allasse attendre à sa garderobbe: je ne sçay si c'estoit monsieur de Marchemont ou monsieur de Bayart qui descendit avec moy. Et en sortant, je trouvay sur la porte messieurs de Dampierre, de Sainct André, d'Assier, et trois ou quatre autres, qui me demanderent si je portois le congé à monsieur d'Anguyen pour combattre. Je leur respondis en gascon: «*Hares y harem as pics et* «*patacs.* Entrez, entrez promptement, si en «voulez manger, avant que monsieur l'admiral

« se departe du roy : » ce qu'ils firent de sorte qu'il y eut de la dispute sur leur congé ; toutesfois à la fin sa majesté leur permit ; lesquels n'empirerent la feste, car après eux vindrent plus de cent gentils-hommes en poste pour se trouver à la bataille : entr'autres, les sieurs de Jarnac, de Chastillon, depuis admiral ; le fils de monsieur l'admiral d'Annebaut, le vidame de Chartres, et plusieurs autres, desquels n'y mourut que monsieur d'Assier, que j'aimois plus que moy-mesmes, et Chamans, qui avoit esté blessé quand je combattis les Espagnols en la plaine de Perpignan : quelques autres en y eut de blecés, mais non qu'ils mourussent. Il n'y a prince au monde qui ait la noblesse plus volontaire que le nostre : un petit sousris de son maistre eschauffe les plus refroidis, sans crainte de changer prés, vignes et moulins en chevaux et armes : on va mourir au lict que nous appellons le lict d'honneur.

Estant arrivé au camp, je m'acquittay de ma charge envers monsieur d'Anguyen, et luy presentay les lettres du roy : qui fut grandement resjouy, et me dit ces mesmes mots en m'embrassant : « Je sçavois bien que tu ne nous ap-« porterois pas la paix. Or sus, mes amis, dict-il « à ceux qui estoient auprès de luy, à ce que vous voyez, il y faut faire. » Je luy racontay la difficulté qu'il y avoit eu d'avoir le congé, et que le roy seul en estoit cause : ce qui nous devoit plus accourager à bien faire au combat. Il fut aussi très-ayse quand je luy dis que les seigneurs sus-nommés venoient après moy, estant bien certain qu'encores plusieurs viendroient après eux, comme ils firent, me recommandant ledit seigneur, que je m'allasse acquitter envers tous les colonels, capitaines de gens-d'armes, chevau-legers et gens de pied, de la charge que le roy m'avoit donné : ce que je feis, n'y ayant cogneu homme qui ne se resjouyt grandement, leur faisant bien au long entendre l'asseurance que j'avois donné au roy de la victoire. Je ne me contentay pas d'en parler aux chefs, mais en parlay aux particuliers, les asseurant que nous serions tous recompensés du roy ; et faisois la chose plus grande qu'elle n'estoit : il faut souvent mentir pour son maistre. Pendant mon sejour, monsieur d'Anguyen boucla Carignan, ne le pouvant emporter de force sans beaucoup de perte, campant cependant à Vimens et Carmagnolle. Et bien tost après l'arrivée de ceste noblesse, le marquis de Guast partit avec son camp, le vendredy sainct, d'Ast, et vint loger à la montaigne près Carmagnolle, et le jour de Pasques partit pour venir à Serizolles. La compagnie du comte de Tande estoit ce jour-là de garde : le capitaine Taurines en estoit lieutenant, lequel manda à monsieur d'Anguyen que le camp marchoit, et que l'on oyoit les tambourins clairement. Monsieur d'Anguyen me commanda de monter à cheval, et que je courusse descouvrir le tout, pour en porter nouvelles certaines ; ce que je fis. Le capitaine Taurines me bailla vingt salades. J'allay si avant, que je descouvris la cavallerie, qui passoit au long des bois de l'abbaye d'Estaffarde ; et oyoi les tambourins, les uns marcher en avant, et les autres en arriere. Cela me mit en peine de descouvrir ce que ce pouvoit estre. A mon retour, je trouvay monsieur d'Anguyen, messieurs de Chastillon, qui a esté admiral, de Dampierre, de Sainct André, d'Escars, pere de ceux cy, d'Assier, et de Jarnac, dans la chambre dudit sieur d'Anguyen, parlant à luy, ayans faict porter leurs armes sur les licts dans ladicte chambre, et luy rapportay ce que j'en avois veu. Alors tous ces seigneurs luy dirent : « Allons, monsieur, allons « les combattre aujourd'huy qui est bon jour, car « Dieu nous aidera. » Lors me commanda ledict seigneur que j'allasse dire à messieurs de Tais et de Sainct Julien de mettre les regimens en campagne ; et envoya un autre à la gendarmerie et cavallerie en faire de mesme : ce qui fut faict tout incontinent. Et nous mismes hors Carmagnolle, en une plaine tirant à Serizolles, et là tout le monde se mit en bataille. Monsieur de Mailly, commissaire de l'artillerie, fut aussi tost là avec l'artillerie que pas un de nous. Nous oyons les tambourins des ennemis aussi clair presque comme les nostres. Je ne vis à ma vie camp si volontaire, ny soldats si desireux de combattre, que cestuy-là, sauf quelques uns des grands de l'armée, qui persecutoient tousjours monsieur d'Anguyen de ne hasarder point, et luy mettoient devant la perte que ce seroit au roy s'il perdoit la bataille, laquelle peut estre pourroit causer la perte du royaume de France. Autres luy mettoient en teste qu'il devoit combattre : de sorte qu'ils mettoient en tel trouble ce pauvre prince, qui estoit encores bien jeune ;

qu'il ne sçavoit de quel costé se tourner. Vous pouvez penser si je passionnois, et si j'eusse parlé haut, si c'eust esté bille pareille ; encore ne me peus-je tenir de parler. Les seigneurs qui estoient venus de France tenoient tous le party de combattre. Je pourrois bien nommer qui estoyent et les uns et les autres, si je voulois ; mais je ne le veux faire, car je ne me suis pas mis à escrire pour dire mal de personne : mais monsieur l'admiral de Chastillon et monsieur de Jarnac, qui sont encores en vie, le sçavent aussi bien que moy. Les uns et les autres avoyent raison, et n'estoient poussés d'aucune peur ; mais seulement crainte de perdre tout les retenoit en bride : et tel peut estre, comme j'ay veu souvent, opine contre sa volonté et contre la pluralité de voix, afin qu'après il puisse dire, si la chose succede mal, *Je n'estois pas de ces advis : je l'avois bien dit, mais je n'en fus pas creu.* Hé qu'il y a de tromperie au monde ! et en nostre mestier plus qu'en autre qui soit.

Ainsi que nous devions marcher pour aller combattre, il y en eut quatre ou cinq qui tirerent à part monsieur d'Anguyen, descendans à pied, et l'entretindrent, se promenant plus de demy heure. Tout le monde grinsoit les dents de ce qu'on ne marchoit. En fin leur conclusion fut que tous les regimens de gens de pied se retireroient à leurs logis, comme aussi l'artillerie et la gendarmerie, et que monsieur d'Anguyen avec quatre ou cinq cens chevaux, et partie des capitaines qui estoient de son conseil, s'en yroient sur la plaine de Serizolles descouvrir le camp de l'ennemy, et que j'amenerois après luy quatre cens arquebusiers et tout le demeurant au logis. Je vis lors un monde de personnes desesperées ; et croy que si Dieu eust tant voulu pour monsieur d'Anguyen qu'il fust marché, il en eust emporté la bataille sans grand difficulté ; car les tambourins que j'avois ouy retourner en arriere, c'estoient tous les Espagnols qui alloient retirer deux canons, qui s'estoient engagés sans pouvoir tirer avant ny arriere ; et n'eussions trouvé rien à combattre que les Allemans, Italiens, et la cavallerie, laquelle, ny le marquis mesmes, ne nous pouvoit eschapper. Et comme nous eusmes demeuré plus de trois heures vis à vis des ennemis, qui estoient en une plaine entre Sommerive et Serizolles, lesquels ne pensoient rien moins que de combattre (et dit le marquis à monsieur de Termes depuis estant prisonnier, comme il m'a raconté, que jamais il n'avoit eu tant de peur d'estre perdu, que ce jour là ; car le meilleur de son esperance estoit en l'arquebuserie espaignolle), monsieur d'Anguyen s'en retourna à Carmagnolle aussi content que prince fut jamais ; et à la descente d'un bois retournant audit Carmagnolle, je lui dis en passant, presens messieurs de Dampierre et de Sainct André, ces mots : « Monsieur, monsieur, ce matin quand « vous vous estes levé, que pouviez vous deman- « der à Dieu autre chose que ce qu'il vous a « donné aujourd'huy, qui est de trouver en « plaine campagne sans haye ne fossé, vos enne- « mis, ce que vous avez tant desiré ? Je vois bien « que vous voulez plustost croire ceux qui vous « conseillent de ne combattre que ceux qui vous « conseillent de combattre. » Alors il commença à renier, et dit qu'il n'en croyroit plus personne que soy mesme ; à quoy je cognus bien que je l'avois mis en colere : je rechargeay en cheminant, disant : « Hé non, monsieur, non, de par « Dieu, n'en croyez personne que vous mesmes : « car nous sçavons bien que vous ne desirez autre « chose que le combat, et Dieu vous aydera ! » Et m'en allay ainsi droit à Carmagnolle, fort fâché, me souvenant de ce que j'avois tant asseuré le roy en son conseil. Et dès que ledit sieur arriva à Carmagnolle, il appella tous ceux qui entroient en son conseil. Je trouvay à mon arrivée tous les capitaines de nostre regiment mutinés, jusques aux soldats, lesquels demandoient paye ; mais on les amusa sur l'arrivée de monsieur de Langey, qui portoit quelque argent. Je fus prié par M. de Lamolle l'aisné, qui avoit deux enseignes, lequel fut tué le lendemain, que je parlasse à monsieur d'Anguyen pour tous, et ils m'advoueroyent. Nous voy-là tous dedans la salle : et par fortune messieurs de Dampierre et de Sainct André n'estoient encore entrés, qui nous trouverent tous mutinés, et nous dirent ces mots : « Ayez patience, je vous prie, jusques « à ce que monsieur sera hors du conseil. » Et je croy qu'ils luy avoyent parlé par le chemin, car je trouvay monsieur d'Anguyen au milieu d'eux. Et ainsi entrerent dans la chambre, et ne tarda gueres qu'ils sortirent. Monsieur de Dampierre sortit le premier, qui nous trouva tous à la porte de la chambre, et, pour ce que monsieur

d'Anguyen venoit après luy, en me regardant il mit le doigt en la bouche, en signe que je ne disse mot. Monsieur d'Anguyen passa tout en courroux droit à sa chambre, les autres colonels et capitaines chacun à son logis, et nous ne bougeasmes point. Incontinent après messieurs de Dampierre et Sainct André sortirent en la salle, et nous dirent ces mots : « Allez vous en « à vos logis, preparez-vous, car nous combat- « trons demain : » en sortant nous regardions ceux qui vouloient qu'on combatist ; lesquels se tiroient devers nous autres, qui nous donna aussi esperance de combattre; car le soir que j'accompagnay monsieur Dampierre à son logis, il me dit la proposition qu'avoit fait monsieur d'Anguyen au conseil, qui fut l'erreur qu'il cognoissoit avoir fait de ne combattre point, ayant perdu un advantage qu'il ne pourroit recouvrer, et qu'il les prioit tous de le considerer et se resoudre de combattre. Alors il y en eust qui commencerent à discourir ce qu'ils luy avoient dit auparavant, de la perte que le roy feroit, avec plusieurs autres choses et raisons pour l'empescher ; d'autres tenoient l'opinion qu'ils avoyent tousjours suyvie, qu'il falloit donner la bataille : mais monsieur d'Anguyen, qui se vit estre tombé en mesme dispute qu'auparavant, se mit en colere, et dit qu'il estoit resolu de combattre à quelque prix que ce fust; et que, s'il y avoit homme qui voulust plus disputer le contraire, il ne l'estimeroit jamais tel qu'il l'avoit estimé. Alors un qui l'avoit tant empesché, respondit : « O monsieur, est-ce une « resolution que vous avez prinse de combattre? « — Ouy, dit monsieur d'Anguyen. — Or donc, « respondit l'autre, il n'est pas question de dis- « puter autre chose. » Et arresterent que chacun se retireroit en sa charge, et qu'une heure devant jour nous serions en la mesme plaine qu'estions le jour devant, pour marcher droit où les ennemis seroient rencontrés : ce qui fut fait, remonstrant cependant aux capitaines et soldats que le payement se feroit mal à propos à la teste de l'ennemy, et qu'il falloit attendre : ce fust une ruse pour amuser ceux qui demanderoient de l'argent.

Et, pource que le jour devant nous les avions laissés en la plaine qui est entre Serizolles et Sommerive, monsieur d'Anguyen ne sçavoit bonnement s'ils estoient à Sommerive ou à Serizolles, combien que le capitaine de Sommerive luy avoit mandé que le camp vouloit loger là. Le seigneur Francisco Bernardin envoya trois de ses chevaux legers vers ledit Serizolles ; et allerent si près, qu'ils descouvrirent le camp qui estoit en armes, et les tambourins commençoient à sonner. Ce qui les avoit faict retourner à Serizolles, c'estoit pour attendre les Espaignols qui estoient allés au devant des deux canons, comme desjà j'ay escrit ; monsieur de Termes en tourna r'envoyer trois ou quatre des siens aussi, et cependant nous marchions par dessous, tirant à Sommerive; et quand les chevaux legers furent revenus, et porterent les mesmes nouvelles, nous tournasmes à main gauche, et montasmes sur la plaine où estoit toute l'armée. Nous fismes alte; et là, monsieur d'Anguyen et monsieur de Tais me baillerent à conduire toute l'arquebuserie. Je le remerciay très-humblement de l'honneur qu'il me faisoit, et que j'esperois, avec l'ayde de Dieu, m'en acquitter si bien, qu'il auroit occasion d'en demeurer content; et autant en fis-je à monsieur de Tais, qui estoit mon colonel, lequel vint commander aux capitaines et lieutenans que je voudrois prendre, qu'ils m'eussent à obeyr comme à luy mesmes. Or je prins quatre lieutenans, qui furent Le Brueil, que j'ay cy devant nommé, Le Gasquet, le capitaine Lienard, et le capitaine Favas, qui estoit le mien. Auxquels Favas et Lienard je baillay le costé de main droite, et moy, avec les autres deux, allay à la gauche, tirant à la maisonnette qui fut tant combattue; et fut ordonné que les Suisses et nous combattrions ensemble à l'advant-garde, que monsieur de Botieres commandoit, lequel, peu avant le bruit de la bataille, avoit esté r'appellé de sa maison. La bataille devoit estre conduitte par monsieur d'Anguyen, ayant sous sa cornette les jeunes seigneurs venus de la cour. En l'arriere-garde commandoit monsieur Dampierre, où estoient quatre mil Gruyens et trois mil Italiens, conduits par les sieurs du Dros et des Cros, ensemble tous les guidons et archers des compagnies. Or il y avoit un costeau en pendant du costé de Serizolles et de Sommerive : c'estoit un taillis non guere espois. Les premiers des ennemis que nous vismes entrer en la plaine venir devers nous, ce furent les sept mil Italiens que le prince de Salerne conduisoit, et à leur costé,

trois cens lanciers, commandés par Rodolphe Baglion, qui estoyent au duc de Florence. L'escarmouche commença par ce costeau, et dans le pendant les ennemis avoient fait alte vis à vis de nous; et, comme ceste escarmouche fut attaquée, je baillay une trouppe au capitaine Brueil, qui estoit celle du plus près de moy ; et au capitaine Gasquet, la derniere, à deux cens pas les unes des autres; et de la mienne, je baillay quarante ou cinquante arquebusiers à un mien sergent, nommé Arnaut de Saint-Clair, homme vaillant et qui sçavoit bien prendre son party, et je les soustenois. Estant à la maison, je descouvris trois ou quatre trouppes d'arquebusiers espagnols qui venoyent la teste baissée pour gaigner la maisonnette; et les capitaines Favas et Lienard combattoient les Italiens au valon à main droicte. L'escarmouche commença de tous les deux costés ; et par fois me ramenoyent jusques à leur trouppe, car il s'en estoit meslé un autre avec la premiere, et sembloit que nous jouïssions aux barres. A la fin, je fus contrainct faire marcher le capitaine Brueil à moy, car je voyois toutes les trouppes assemblées, avec une trouppe de cavallerie à leur costé. Je n'avois pas un homme de cheval avec moy : toutesfois j'avois adverty monsieur d'Anguyen que leur cavallerie estoit avec leur arquebuserie qui venoit à moy : baste que personne ne vint de long temps, de façon que je fus contrainct quitter la maison, non sans grand combat, qui dura long temps. Je r'envoyay le capitaine Brueil à son mesme lieu. L'escarmouche dura de trois à quatre heures, sans jamais cesser : jamais on ne vit mieux faire. Monsieur d'Anguyen m'envoya monsieur d'Aussun, me commandant que je regaignasse la maison, qui ne me faisoit advantage ni desadvantage. Je luy respondis : « Allez « dire à monsieur d'Anguyen qu'il m'envoye de « la cavallerie pour combattre ceste cavallerie qui « est à costé de leurs arquebusiers (laquelle il « voyoit aussi bien que moy); car je ne suis pas « pour combattre cavallerie et infanterie ensemble en campagne raze. » Alors il me dit : « Il « me suffit que je le vous aye dit. » Et tourne en arriere, et le va dire à monsieur d'Anguyen, lequel de rechef m'envoya monsieur de Moneins, pour me dire qu'en une sorte ou autre, il vouloit que je la regaignasse; avec lequel vint le seigneur Cabry, frère du seigneur Mauré, menant soixante chevaux tous lanciers, et monsieur de Moneins, qui en pouvoit avoir environ vingt-cinq, ne faisant encores que commencer à dresser sa compagnie. Je luy respondis tout de mesme qu'à monsieur d'Aussun, et que je ne voulois point estre cause de la perte de la bataille : mais que, s'ils vouloient aller combattre ceste cavallerie qui estoit au costé de leurs arquebusiers, que je regaignerais bien la maison. Alors ils me respondirent que j'avois raison, et qu'ils estoient tous prests ; et incontinent je mande au capitaine Brueil qu'il vint à moy, et au capitaine Gasquet qu'il se mit en sa place; et incontinent le capitaine Brueil se meit à main droicte, la cavallerie au milieu; et marchasmes le trot droit à eux, car nous n'estions pas à trois cens pas les uns des autres. Pour celà l'escarmouche ne cessoit jamais; et comme nous approchasmes de cent ou six vingt pas, nous commençasmes à tirer; et leur cavallerie tourna le dos, et leur infanterie aussi; et vis tous leurs lanciers tout à un coup tourner le dos, se retirans dans leurs trouppes. Incontinent monsieur de Moneins et le seigneur Cabry s'en allerent à monsieur d'Anguyen, pour lui dire ce qu'ils avoient veu de leur cavallerie, et que, s'il ne m'amenoit de la cavallerie pour me faire espaule, je ne pouvois faillir d'estre rompu. Je renvoye les capitaines Brueil et Gasquet en leurs lieux. Il y avoit un petit marès auprès de Serizolles, et un grand chemin creux qui empeschoit qu'ils ne pouvoient passer pour venir à nous en bataille. Or le marquis de Guast avoit fait passer six pieces d'artillerie, lesquelles desjà estoient bien avant deçà le marès; et, comme il vit ses gens repoussés, il eut crainte que tout le camp suyvist, et qu'il perdist son artillerie. Il fit passer promptement les Allemans ce marès et chemin creux; et, comme il fut en la plaine, ils se remirent en bataille, car ils n'avoient sçeu passer qu'en désordre. Et cependant la cavallerie et arquebuserie espagnolle vindrent à moy comme auparavant, et, n'ayant point de cavallerie avec moy, je fus contraint leur quitter la place, et me retiray d'où j'estois party. Or je descouvris leurs Allemans et leur artillerie; et, en mesmes temps que je me retirois, monsieur de Termes et le seigneur Francisco Bernardin se vindrent mettre à main droitte de nostre bataillon, et sur le bord du costeau, qui estoient fort à l'estroit, et vis

à vis du bataillon des Italiens, car leurs lanciers estoient vis à vis denos picquiers; monsieur de Botieres avec sa compagnie et celle de monsieur le comte de Tande, à main gauche de nostre bataille : les Suisses estoient environ soixante ou quatre vingt pas au derriere de nous, et un peu à costé, hors nostre arquebuserie, que les capitaines Favas et Lienard conduisoient. Aucunesfois ils repoussoient les ennemis jusques à leur bataille, autres fois les ennemis les repoussoient aussi près la nostre. Je sçay bien qu'il me fallut courir desarmer nostre bataillon d'arquebusiers du costé de monsieur de Botieres, qui faisoient le flanc, et leur bailler pour faire la cargue : ce qu'ils firent, et d'une grande furie les repousserent jusques auprès de leur bataille; et fut bon besoin, car leur arquebuserie avoit presque gaigné le flanc de nostre cavalerie. Je cours là où ils estoient, et commençasmes une furieuse escarmouche, grande et forte : car toutes les trois trouppes miennes nous meslasmes, ce qui dura une grand'heure. Or les ennemis avoient mis leurs pieces d'artillerie au costé de la maisonnette, qui tiroit en butte dedans nostre bataille : monsieur de Mailly s'avança avecques la nostre, et se mit auprès de nous, et commença tirer à eux vers la maisonnette; car il ne pouvoit là où nous tenions l'escarmouche, sans tuer des nostres. Et, regardant devant nostre bataille, je vis monsieur de Tais qui commençoit à marcher les picques baissées droit aux Italiens : je courus à luy, et luy dis : «Où voulez-vous aller, monsieur, où vou«lez-vous aller? Vous allez perdre la bataille : «car voicy les Allemans qui vous viennent com«battre, et vous prendront par flanc.» Les capitaines estoient causes de cela, lesquels luy crioient : «Menez-nous au combat, monsieur : «il nous vaut mieux mourir main à main, que «d'estre tués à coups d'artillerie.» C'est ce qui estonne le plus et bien souvent fait plus de peur que de mal : mais si est-ce qu'il me creut. Et les priay tous mettre le genouil à terre et leurs picques bas; car je voiois les Suisses derriere, couchés tout de leur long, qui ne paraissoient rien; et de là, je m'en cours à l'arquebuserie. Or commençoient desjà leurs arquebusiers se retirer derriere la maison, et, comme je voulois marcher droit à eux, je descouvris le front de la bataille des Allemans; et soudain je dis aux capitaines Brueil et Gasquet qu'ils se retirassent peu à peu vers l'artillerie, et falloit faire place aux picquiers pour venir aux mains; et m'en cours à nostre bataille, et à mon arrivée leur dis :

«O mes compagnons, combattons bien : que «si nous gaignons la bataille, nous nous pouvons «faire estimer plus que jamais les nostres n'ont «fait; car il ne se trouvera aux histoires que les «Gaulois ayent jamais combattu les Germains «picque à picque qu'ils n'ayent esté deffaits; et «pour nous marquer de ceste honorable marque «que de valoir plus que nos predecesseurs n'ont «valu, cela nous doit donner double courage de «combattre pour vaincre, et faire cognoistre à «nos ennemis ce que nous valons. Souvenez«vous, compagnons, de ce que le roy nous a «mandé, et la gloire que ce nous sera de nous «presenter à luy après la victoire. Or monsieur, «dis-je à monsieur de Tais, il est temps de se «lever;» comme il fit promptement. Je commençay à crier haut : «Mes compagnons, peut estre «qu'il n'y a ici guères de gens qui se soient «trouvés en bataille. Si nous prenons la picque «au bout du derriere et nous combattons du «long de la picque, nous sommes deffaits; car «l'Allemand est plus dextre que nous en ceste «maniere. Mais il faut prendre les picques à «demy, comme fait le Suisse, et baisser la teste «pour enferrer et pousser en avant, et vous le «verrez bien estonné.» Alors monsieur de Tais me crioit que je courusse au long de la bataille leur faire prendre les picques de ceste sorte : ce que je fis. Les Allemans marchoient grand pas droit à nous. Je m'en courus devant la bataille, et mis pied à terre, car j'avois laissé un mien lacquay tousjours devant le bataillon avec ma picque. Et comme monsieur de Tais et les capitaines me virent descendu, tous crierent à une fois : «Remontez, capitaine Montluc, remontez, et vous nous conduirez au combat.» Alors je leur respondis que, si j'avois à mourir ce jour-là, je ne pouvois mourir en un plus honorable lieu qu'avec eux la picque au poing. Je criay au capitaine La Burthe, sergent major, qu'il courust tousjours autour du bataillon quand nous nous enferrerions, et qu'il criast, luy et les sergens, derriere et par les costés : *Poussez, soldats, poussez, afin de nous pousser les uns les autres;* et ainsi vinsmes

au combat. L'Allemand venoit à nous à grand pas et trot, de sorte que leur bataille estoit si grande qu'ils ne se pouvoient suivre, et y voyons de grandes fenestres et des enseignes bien derriere. Et tout à coup nous nous enferrasmes, au moins une bonne partie; car, tant de leur costé que du nostre, tous les premiers rangs, soit du choc ou des coups, furent portés par terre. Il n'est pas possible pour des gens de pied de voir une plus grande furie. Le second rang et le tiers furent cause de nostre gain; car les derniers les poussoyent tant qu'ils furent sur les leurs : et comme nostre bataille poussoit tousjours, les ennemis se renversoient. Je ne fus jamais si habile et si dispos; et me fut bon besoin, car je donnay plus de trois fois du genouil en terre. Les Suisses furent fins et accords; car jusques à ce qu'ils nous virent de la longueur de dix ou douze picques, ils ne se leverent point : et après coururent furieux comme sangliers, et donnerent par flanc; monsieur de Botieres par le quanton; monsieur de Termes et le seigneur Francisco donnerent à Rodolphe Baglion en mesme temps, et le renverserent; sa cavallerie se mit en route. Les Italiens, qui virent leur cavallerie rompue, et les lansquenets et Allemans renversés et en route, commencerent à prendre la descente du vallon, et gaignerent tant qu'ils peurent droit au bois. Monsieur de Termes eut son cheval tué au choc, lequel, par fortune, se trouva par terre engagé bien avant, de sorte que les Italiens le prindrent et l'emmenerent; aussi n'avoit-il guères bonnes jambes.

Il faut notter que le marquis de Guast avoit fait un bataillon de cinq mil picquiers, qui estoyent deux mil Espagnols et trois mil Allemans, estans ceux-là, que le comte Ludon avoit mené en Espagne du nombre de six mil, où ils avoient demeuré dix ans ou plus, n'ayant guères qu'ils estoient revenus, et qui parloient aussi bon espagnol qu'Espagnols naturels. Il avoit fait ce bataillon pour abbattre les Gascons; car il disoit qu'il craignoit plus nostre bataillon que pas un des autres; et avoit opinion que ses Allemans, qui estoient tous hommes d'eslite, desferoient nos Suisses : et mit à la teste de ceste bataille trois cens arquebusiers seulement, comme enfans perdus, lesquels il avoit reservés pour cet effect, et tout le reste tint l'escarmouche. Et comme il fut auprès de la maisonnette du costé des Allemans, il vit les Gruyens qui estoient tous armés à blanc; il pensa que ce fussent les Gascons, et leur dit : «*Hermanos, hermanos, a qui esta los Gascones; serrais à ellos!*» Ils ne furent jamais à deux cens pas de luy, qu'il apperceut nostre bataille qui se levoit, et cogneut son erreur; mais il n'y pouvoit plus remédier; nous portions tous armes noires. Ceste bataille de cinq mil picques s'en alla le grand pas droit aux Gruyens. Il falloit qu'ils passassent à costé de monsieur d'Anguyen, lequel seigneur fut mal conseillé, car il donna avec la gendarmerie tout au travers du bataillon, les autres par flanc; et là fut tué et blessé beaucoup de gens de bien et des principaux, comme monsieur d'Assier, le sieur de La Rochechouart et plusieurs autres, et encores plus à la seconde recharge. Il y en eut qui passerent et repasserent au travers; mais tousjours ils se rallioient, et vindrent en ceste maniere aux Gruyens, qui furent bien tost renversés sans tirer un coup de picque. Et là moururent tous leurs capitaines et lieutenans qui estoient au premier rang, et fuyrent droit à monsieur des Cros. Mais ce bataillon d'Espagnols et Allemans suyvoient toujours au grand trot leur victoire, et renverserent ledit sieur des Cros : et là il mourut, et tous les capitaines. Monsieur d'Anguyen ne le peut secourir, pource que presque tous les chevaux de sa cavallerie à ces deux furieuses, mais trop inconsiderées charges, estoient blessés, et s'en alloient le pas par la campagne à costé des ennemis. Il estoit au desespoir, maudissant l'heure que jamais il avoit esté né, voyant la fuitte de ses gens de pied, et qu'à peine luy restoit-il cent chevaux pour soustenir le choc. Monsieur de Pignan, de Montpellier (qui estoit à luy), me dit que deux fois il se donna de la pointe de l'espée dans son gorgerin, se voulant offenser soy-mesme; et me dit au retour qu'il s'estoit veu en tel estat lors, qu'il eust voulu qu'on luy eust donné de l'espée dans la gorge. Les Romains pouvoient faire cela, mais non pas les chrestiens : chacun en disoit lors sa ratelée. Nous estions à la paille jusques au menton, et aussi ayses que nos ennemis marris. Retournons aux coups, car il y en avoit à donner et à prendre. La lascheté des Gruyens luy porta beaucoup de perte de ce costé; je ne vis jamais de plus grands grues que ces gens là, indignes de porter

armes, s'ils ne se sont rendus plus courageux. Ils sont voisins des Suisses, mais il n'y a non plus de comparaison que d'un asne à un cheval d'Espagne. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes en compte, il en faut avoir du bon creu, car cent en vallent mille. Un brave et vaillant capitaine, avec mil hommes dont il s'asseure, passera sur le ventre à quatre mil.

Tout ainsi comme monsieur d'Anguyen voyoit massacrer ses gens sans les pouvoir secourir, le marquis de Guast voyoit faire le mesme aux siens par une pareille fortune. Voyez comme elle se mocquoit de ces deux chefs d'armée; car comme il vit Rodolphe Baglion renversé, et ses Allemans pareillement, il print sa cavallerie, et se retira devers Ast. Monsieur de Sainct Julien, qui servoit de maistre de camp et de colonel des Suisses, se trouva à cheval; et, à la verité dire, il estoit foible de sa personne, n'ayant pas grand force de porter grand fardeau d'armes à pied; il vit renverser leur bataille d'un costé, et la nostre de l'autre. Et, avant qu'aller à monsieur d'Anguyen, il nous vit, Suisses et Gascons, dans ces cinq mil Allemans et Espagnols, tuant à toutes mains: et alors il tourna en arriere, et trouva monsieur d'Anguyen près du bois, tirant à Carmagnolle assez mal accompagné, et luy cria: « Monsieur, monsieur, « faites tourner visage; car la bataille est gai- « gnée; le marquis de Guast est en route et tous « ses Italiens, et les Allemans en pieces. » Or desjà ce bataillon d'Allemans et Espagnols avoyent fait alte, se tenans pour perdus, quand ils virent qu'homme de pied ny de cheval ne venoit à eux. Et cognurent bien qu'ils avoyent perdu la bataille, et commencèrent à prendre à main droite à la Monta, d'où ils estoient partis le jour devant. Je pensois estre le plus fin capitaine de la trouppe, d'avoir inventé de mettre un rang d'arquebusiers entre le premier et le second rang, pour tuer les capitaines du premier; et avois dict à monsieur de Tais, trois ou quatre jours auparavant, que, plustost que pas un des nostres mourust, je ferois mourir tous leurs capitaines du premier rang: et ne luy voulus dire le secret, jusques à ce qu'il m'eust baillé à conduire l'arquebuserie. Et alors il appella La Burthe, sergent major, et luy dit qu'incontinent fist élection des arquebusiers, et qu'il les y mist. Et à la verité je ne l'avois jamais veu ny ouy dire, et pensois estre le premier qui l'eust inventé; mais nous trouvasmes qu'ils avoyent esté aussi accords que nous, car ils y en avoyent mis comme nous, lesquels jamais ne tirerent, comme ne firent les nostres, que ne fussions de la longueur des picques. Là se fit une grande tuerie; il n'y avoit coup qui ne portast.

Or monsieur d'Anguyen, ayant entendu le gain de la bataille qu'il tenoit pour perdue, après la routte de ceux de son costé et de ses lasches Gruyens, car pour les asseurer il s'estoit mis près d'eux, se mit à la queue de ces Allemans et Espagnols. Cependant plusieurs de ceux qui avoyent prins l'effroy se rallierent près de luy: tel faisoit bien l'empressé, qui n'a guères fuyoit: tel avoit rompu la bride à son cheval pour en jetter la faute sur luy. Peu avant la bataille, par bonne fortune, il avoit mandé à Savillan cercher trois compagnies d'Italiens, fort bonnes, pour se trouver à la meslée, lesquelles, estans à Reconis, ouyrent l'artillerie, et cogneurent que la bataille se donnoit; ce qui fut cause qu'ils prindrent tous les arquebusiers qu'ils peurent à cheval, et vindrent tousjours courans si à propos, qu'ils trouverent monsieur d'Anguyen qui suivoit les ennemis, n'ayant un seul arquebusier avec luy. Lesquels, mettans pied à terre, se mirent sur leur queue, et le dit seigneur d'Anguyen avec la cavallerie, tantost aux costés, tantost à la teste, poussant la victoire. Il nous envoya un homme de cheval en diligence, afin que nous tournissions à luy; car il falloit encores combattre. Et nous trouva le messager à la chappelle près la porte de Serizolles, ayant achevé de tuer avec une telle furie, qu'il n'y demeura un seul homme en vie, qu'un colonel, nommé Aliprand de Mandruce, frere du cardinal de Trente, qui demeura dans les morts, ayant sept ou huict playes. Caubios, cheval leger de monsieur de Termes, revenant à travers des morts, le vit qui estoit encores en vie, mais tout nud; lequel parla à luy, et le fit porter à Carmagnolle pour rachepter monsieur de Termes, s'il estoit en vie: comme il fut faict. Les Suisses, en tuant et ruant leurs grandes coutillades, crioyent tousjours *Mondevi! Mondevi!* là où on leur avoit fait mauvaise guerre. Bref, tout ce qui fit teste fut tué de nostre costé.

Après avoir entendu ce que monsieur d'An-

guyen nous mandoit, incontinent la bataille des Suisses et la nostre tourna devers luy : je ne vis jamais deux bataillons si tost refaicts ; car de nous mesmes nous nous mismes en bataille en cheminant, et allions tousjours joints coste à coste. Les ennemis, qui s'en alloyent le grand pas, tirant tousjours arquebusades, et faisant tenir nostre cavallerie au large, nous commencerent à descouvrir, et comme ils virent que nous leur estions à quatre ou cinq cens pas, et la cavallerie sur le devant qui les vouloit charger, ils jetterent les picques, se jettant entre les mains de la cavallerie. Les uns en tuoyent, et les autres en sauvoyent, y en ayant tel qui en avoit plus que quinze ou vingt autour de luy, les fuyans tousjours de la presse, pour crainte de nous autres, qui voulions tout esgorger ; mais si ne sceurent ils faire si bien qu'il n'y en eut plus de la moitié de tués, car tant que nos gens en pouvoyent trouver, autant en estoit depesché. Or veux-je escrire ce que je devins.

Monsieur de Valence mon frere m'avoit envoyé de Venise un cheval turc, un des plus braves coureurs que je vis jamais : j'avois une opinion, laquelle tout le monde ne m'eust sceu oster, c'est que nous devions gaigner la bataille; et baillant mondict cheval à un serviteur que j'avois, vieux soldat auquel je me fiois beaucoup, luy dis qu'il se tint toujours derriere le bataillon de nos picquiers, et que, si Dieu me faisoit la grace que j'eschappasse de l'escarmouche, je mettrois le pied à terre pour combattre avec nos picquiers ; et s'il voyoit, quand nous viendrions aux mains, que nostre bataille fut renversée, qu'il fist estat que j'estois mort, et qu'il se sauvast sur le cheval ; et au contraire, s'il voyoit que nous renversissions la bataille des ennemis, qu'il suivist tousjours, sans se mesler à la queue de nostre bataillon ; et que, comme je cognoistrois la victoire, je laisserois l'execution, pour venir à luy prendre mon cheval pour aller après la cavallerie veoir si je pourrois prendre quelque bon prisonnier. J'avois mis une folie en ma teste, que je devois prendre le marquis de Guast ou mourir, me fiant en la vitesse de mon cheval, et m'imaginois d'en tenir une bonne rançon ou recompence du roy. Comme j'eus suyvi un peu la victoire, je demeuray derriere, pensant trouver mon homme; aussi estois je las de frapper et courir, et encore de crier, que je n'en pouvois plus. Deux gros matins allemans me cuiderent assommer. M'estant deffaict de l'un, l'autre gaigna au pied. Mais ce ne fut guères loing : certes je vis là donner de beaux coups. Je cerchay mon pendart de valet, mais ce fut en vain; car, comme leur artillerie tiroit à nostre bataille, et donnait souvent par dessus nostre bataillon, et alloit donner sur le derriere, cela fit oster mon homme d'où je le pensois trouver, lequel s'alla mettre derriere les Suisses : et, voyant le desordre des Gruyens et Provenceaux, il pensa que nous estions de mesme, qui fut cause qu'il s'enfuit jusques à Carmagnolle. Voylà comme on se trompe au choix qu'on fait; car je n'eusse jamais pensé qu'il eust eu si tost la peur aux talons. Je trouvay le capitaine Mons, n'ayant qu'un serviteur qui avoit mieux fait que le mien, car il luy avoit gardé une petite haquenée, sur laquelle il me monta en crouppe, car j'estois fort las ; et allasmes tousjours voyant tuer ces Allemans. Et comme nous fusmes mandés de monsieur d'Anguyen, mismes pied à terre, allant à pied jusques à l'entiere deffaitte des Espagnols et Allemans : et soudain je vis venir mon homme, et luy reprochay qu'il s'en estoit fuy. Il me respondit qu'il n'estoit pas tout seul, ains avoit esté bien accompagné de plus grands que luy, et des mieux vestus, et que ce qu'il en avoit faict estoit pour leur tenir compagnie. Sa plaisanterie appaisa ma colere ; car il ne s'en fallut guères que je ne jouasse des miennes. Nous nous r'alliasmes vingt ou vingt cinq chevaux de monsieur de Termes, du seigneur Francisco Bernardin, et du sieur Mauré, et allasmes le grand galop après le marquis de Guast : et avec nous se mit un gentilhomme duquel je ne sçay le nom, estant toutesfois de ceux qui estoyent venus de la cour en poste pour se trouver à la bataille. Et trouvasmes deux chevaux legers qui emmenoient prisonnier le seigneur Charles de Gonzague, et l'avoyent prins à la queue de leurs trouppes : qui nous donna encore plus de courage de picquer après. Et comme nous descouvrismes la trouppe, et de bien près, nous vismes qu'ils s'estoyent recognus, et s'estoyent serrés, s'en allans au trot les lances en main. Lors je dis à ceux qui estoient avec nous : « Ces « gens se sont recognus, il ne feroit pas bon « donner dedans ; et me doubte qu'en pensant

«prendre quelque prisonnier, ils nous pren-«droyent à nous comme l'Anglois.» Et ainsi nous en retournasmes : et ay opinion encore que, si mon poltron de valet ne m'eust failly, j'eusse pris quelque homme d'authorité. Et en nous en retournant, ce gentilhomme s'accosta de moy, et me dict : «Jesus! capitaine Montluc, «en quel peril a esté ceste bataille d'estre per-«due!» Moy qui n'avois veu ny ouy dire aucune chose du desordre, et pensois que les derniers que nous avions deffaicts estoient ceux de Carignan qui fussent sortis pour se trouver à la bataille, alors je luy respondis : «En quelle «sorte sommes nous entrés en aucun peril? car «tout aujourd'huy nous avons eu la victoire «entre nos mains. — Je vois bien, dit-il, que «vous n'avez pas veu le grand desordre qui a «esté;» et me conta ce qu'estoit advenu à la bataille. Que comme je prie à Dieu qu'il m'ayde, s'il m'eust donné deux coups de dague je croy que je n'eusse point saigné; car le cœur me serra et fit mal d'ouyr ces nouvelles : et demeuray plus de trois nuicts en ceste peur, m'esveillant sur le songe de la perte.

Ainsi arrivasmes au camp où estoit monsieur d'Anguyen; je courus à luy et luy dis ces mots, faisant bondir mon cheval : «Et pensez-vous, «monsieur, que je ne sois aussi bon homme à «cheval qu'à pied?» Alors il me dit, estant encores tout triste : «Vous serez tousjours bon en «une sorte et en autre.» Il se baissa, et me fit cest honneur de m'embrasser; et me fit sur l'heure chevalier, dont je me sentiray toute ma vie honoré, pour l'avoir esté en ce jour de bataille, et de la main d'un tel prince : malheureux fut celuy qui nous l'osta si pauvrement! mais laissons cela. Alors je luy dis : «Monsieur, vous «ay-je aujourd'huy servy à vostre contentement?» car monsieur de Tais luy avoit desjà dit que j'avois combattu à pied avec eux. Il me respondit : «Ouy, capitaine Montluc, ouy, je n'oublie-«ray jamais ce que vous avez faict, et ne le ce-«leray pas au roy.» Alors je luy respondis : «Monsieur, il est en vous de me faire le plus «grand bien que vous sçauriez faire à gentil-«homme du monde.» Alors il s'escarta, me tirant à part, afin que personne ne l'ouist, et me demanda qu'est-ce que je voulois qu'il fist pour moy? je luy dis que c'estoit qu'il m'envoyast porter les nouvelles du gain de la bataille au roy, et qu'il n'y avoit homme qui le deust faire si tost que moy, veu ce que j'avois dit à Sa Majesté et à son conseil pour obtenir le congé de combattre, et que les derniers mots que j'avois dit au roy estoient qu'il s'attendist seulement d'avoir nouvelles de la victoire. Il me tourna redire qu'il estoit raison que j'y allasse plustost que tout autre; et ainsi retourna toute l'armée victorieuse à Carmagnolle. Mais, comme je pensois estre depesché pour partir la nuict, on me dict que monsieur d'Escars avait gaigné tout le monde pour qu'il y allast. Monsieur de Tais m'avoit aussi promis, mais à la fin se laissa gaigner, comme monsieur d'Anguyen, qui estoit le plus grand malheur qui me pouvoit advenir : car, ayant vaincu le conseil du roy et leur deliberation, et que Sa Majesté m'avoit faict cet honneur que de condescendre à mon opinion, et luy apporter les nouvelles de ce que je luy avois promis et asseuré dans si peu de jours, je laisse à penser à un chacun si j'eusse esté le bien venu, et quel tort me fut faict, mesmement ayant commandé ce jour-là une grande et honorable charge, et au contentement du lieutenant du roy. C'eust esté un bonheur à moy, et beaucoup d'honneur aussi, d'apporter au roy ce que je luy avois promis et asseuré. Il n'y eût ordre, il fallut passer par là; à peine me peut-on appaiser; j'avois beau me fascher et remonstrer le tort qu'on me faisoit. Cent fois depuis me suis-je repenty que je ne me desrobay le soir mesme; je me fusse rompu le col, ou j'y fusse arrivé le premier pour en porter la nouvelle au roy : je m'asseure qu'il ne m'en eust sceu que bon gré, et eust fait ma paix avec les autres. Or quittay-je alors toute ma fortune, n'esperant jamais plus estre rien, et vins demander congé à monsieur d'Anguyen, pour m'en venir en Gascoigne. Ledict seigneur me promettoit beaucoup de choses, me cognoissant fasché; monsieur de Tais en faisoit de mesmes, me voulant retenir : mais je fis tant, qu'ils me donnerent congé, avec promesse de retourner; et, pour estre plus asseurés de moy, ledit sieur d'Anguyen me fit prendre une commission de luy, pour promptement mettre aux champs mil ou douze cens hommes pour amener en Piedmont, afin de remplir nos compagnies, car à la verité nous avions perdu beaucoup de gens.

Or il faut dire à present de quoy servit le gain de ceste bataille : je ne le sçay que par monsieur de Termes mesme, auquel le marquis de Guast l'avoit raconté estant au lict, blessé d'une arquebusade à la cuisse. Il luy dist que l'empereur et le roy d'Angleterre s'estoient accordés qu'au mesme temps ils devoient entrer dans le royaume de France chascun par son costé, et que l'empereur luy avoit envoyé les sept mille Allemans, pour estre si fort que monsieur d'Anguyen ne l'osast combattre, et après, marcher droit à Lombrias, pour dresser un pont sur la riviere, et mettre dans Carignan les vivres qu'il portoit avec luy, et tout ce qu'il pourroit assembler, et en tirer les quatre mil Espagnols et Allemans, et y laisser quatre mil Italiens, pour s'en revenir vers Yvrée; et devoit renvoyer à l'empereur les sept colonels allemans avec leurs gens; et qu'il luy demeureroit encore cinq mille Allemans et autant d'Espagnols, et quatre mil Italiens. Et que, en mesme temps que l'empereur et le roy d'Angleterre entreroient, il devoit descendre par le val d'Aoste, par où il iroit droit à Lyon, où n'y avoit que les gens de la ville, ny aucune forteresse; et, estant entre les deux rivieres, pensoit dominer toutes les terres de monsieur de Savoye, le Dauphiné et la Provence. Tout cecy me conta monsieur de Termes après qu'il fut retourné, qui n'estoit pas entreprise qui ne fust bien aysée à estre faicte, si nous n'eussions gaigné la bataille, à laquelle moururent de douze à quinze mil hommes des ennemis. Le gain fut grand, tant pour les prisonniers, que pour le bagage, qui estoit très beau et riche; et outre cela, plusieurs se rendirent d'effroy, et en fin Carignan : dequoy je ne toucheray les particularités, parce que je n'y estois pas. Si on eust sceu faire profit de ceste bataille, Milan estoit bien esbranlé : mais nous ne sçaurions jamais faire valoir nos victoires; il est vray que le roy estoit assez empesché à garder son royaume de deux si puissans ennemis.

Sa Majesté, estant advertie du grand appareil que faisoit et l'un et l'autre, retira la pluspart des forces de Piedmont, où j'arrivay lors que monsieur de Tais avoit esté mandé pour emmener tout ce qu'il pourroit : car je n'arrestay guères chez moy. Je ne hayssois rien tant que ma maison; et, quoy que j'eusse resolu, pour le tort qui m'avoit esté fait, de n'aller plus en ce pays-là, si est-ce que je ne peus m'en empescher. Monsieur de Tais avoit fait election de vingt et deux enseignes : nos bandes furent bien remplies. Et encore se dressa une compagnie nouvelle, que monsieur de Tais donna au capitaine Castelgeloux pour l'amour de moy, qui m'avoit aydé à mener les gens, et qui avoit porté mon enseigne au royaume de Naples; et commençasmes à marcher en France, despartans nos compagnies de cinq en cinq. J'amenois la premiere trouppe, et m'en allay devant à Suzanne, pour garder que les soldats ne se missent devant, et pour mettre ordre aux estappes; et en trouvay beaucoup par les chemins, qui fut cause que je cheminay. La nuict, j'arrivay à Villaume deux heures devant jour, et à l'hostelerie où j'allay descendre, trouvay le seigneur Pierre Colonne, que le capitaine Renouard amenoit prisonnier au roy, suyvant la capitulation de Carignan : ils estoient desjà levés. Ledit capitaine Renouard me mena en la chambre dudict seigneur, lequel me dit à l'arrivée qu'il sçavoit bien que c'estoit moy qui avois rompu le pont de Carignan, et que j'avois conduit l'arquebuserie à la bataille; et, discourant dudit pont, je luy dis que, si ses gens eussent suivy leur fortune, ils n'eussent trouvé à combattre que moy, avec quarante hommes au plus, et que nostre camp avoit esté tellement en desordre, que, s'ils l'eussent poursuivy, nous estions tous desfaits. Le capitaine Renouard luy confirmoit aussi qu'il estoit vray. Alors il pensa un peu, puis leva la teste vers moy, et me dict : *E voi dite che se la nostra gente seguito avessi la sua fortuna, non aveva à combatere piu di voi con quarenta soldati, ed avessimo posto in fuga tutta la vostra gente. Io vi dico che se voi avesti seguita la nostra m'averesti messo fuori di Carignano, perche la mia gente avia pigliato il spavento cosi forte chela città non era bastante da rassegurar li.* Et nous conta le grand desordre des siens, nous disant qu'il avoit pensé autresfois que les Espagnols n'avoient point de peur : mais qu'à ceste heure il cognoissoit bien qu'ils en avoient autant que les autres; et qu'il se trouva lors en telle extremité, qu'il fut contraint luy-mesme se jetter à la porte, veoir s'il les pourroit arrester; mais ils le penserent porter par terre, et entrerent tous à telle foulle, qu'ils mirent la porte

presque hors des gons. « Et, comme ils furent «tous entrés en ce desordre, je me jettay, di-«soit-il, sur la porte pour la fermer; et cognois-«sant tous les capitaines nom par nom, les ap-«pellois à m'ayder : mais jamais homme ne s'y «presenta, et, sans un mien serviteur qui m'en-«tendit crier, je ne l'eusse sceu jamais fermer. «Et le desordre fut si grand dans la ville, qu'il «s'en jetta plus de quatre cens par dessus les «courtines, lesquels le matin mouroient de «honte, s'en retournant. Et voylà pourquoy je «dis que, si vous-mesmes eussiez suivy vostre «fortune, vous estiez maistres de la ville avec-«ques quarante hommes. » Je cogneus, par ce qu'il me dict, le vieux proverbe estre veritable, qui dict : *Que si l'ost sçavoit que fait l'ost, souvent l'ost defferoit l'ost.*

Or, encores qu'après la reddition de Carignan les gens de la ville nous asseurassent de ce grand desordre, nous n'y pouvions adjouster foy, et moy mesmes le premier, au moins qu'il fust si grand; car cela est estrange; mais, puis que le chef mesme le confessoit, faut doncques croire qu'il estoit vray, et qu'ils estoient poussés de quelque esprit; car nous ne leur faisions point de mal, ayant autant de peur qu'eux, et peut estre plus. La nuict est une chose effroyable lors qu'on ne voit qui vous assaut. Cecy me faict conclurre que le tout m'advint d'un grand heur, car hardiesse ne se peut cela appeller, ains plustost la plus grand folie que homme sçauroit faire. Et croy qu'entre tous les heurs et fortunes que Dieu m'a donné, celle là en est une des plus remarquables et plus estranges. Mais suyvons nostre dessein.

Le desir de vengeance poussa l'empereur à se r'allier et liguer contre la foy promise au pape, avec le roy d'Angleterre, lequel, par despit, s'estoit fait lutherien. Ces deux grands princes avoient party, à ce qu'on disoit, le royaume (comme le marquis de Guast raconta au sieur de Termes, et depuis je l'appris d'un gentilhomme anglois à Bologne); toutesfois c'estoit disputer la peau de l'ours. La France bien unie ne peut estre conquise sans perdre une douzaine de batailles, veu la belle noblesse qu'il y a, et les places fortes qui s'y trouvent: et croy que plusieurs se trompent de dire que Paris prins, la France seroit perdue. C'est à la verité le tresor de ce royaume et un sac inestimable; car les plus gros du royaume y apportent tout, et croy qu'au monde il n'y a une telle ville; on dit qu'il n'y a escu qui n'y doive dix sols de rente une fois l'année; mais il y a tant d'autres villes et places en ce royaume qui seroient bastantes pour faire perdre trente armées, de sorte qu'il seroit aysé de se r'allier, et leur oster celle-là avant qu'ils en eussent conquis d'autres, si le conquerant ne vouloit despeupler son royaume pour repeupler sa conqueste. Je dis cecy, par ce que le dessein du roy d'Angleterre estoit de courir droit à Paris, cependant que l'empereur entreroit par la Champagne. Leurs forces joinctes estoient de quatre vingts mille hommes de pied, vingt mille chevaux, avec un nombre infiny d'artillerie : je vous laisse à penser si nostre roy avoit dequoy songer à ses affaires. Certes ces pauvres princes ont plus de peine que nous : et croy qu'il fit bien de r'appeller les forces de Piedmont, encore qu'il y en ayt qui disent que l'estat de Milan estoit perdu, et que l'empereur eust rappellé ses forces pour le sauver. Cela depend de l'evenement. Tant y a que Dieu voulut que ces deux princes ne se peurent entendre entr'eux, chacun voulant faire son profit. Aux choses que j'ay veu et ouy dire, quand deux princes entreprennent la conqueste d'un royaume, jamais ils ne s'accordent; car chacun pense tousjours que son compagnon le vueille tromper, et sont en deffiance l'un de l'autre. Je n'ay pas fort veu les livres, mais j'ay ouy dire qu'ainsi perdismes nous au commencement le royaume de Naples; car celuy d'Espagne nous trompa. Ceste crainte et deffiance nous a sauvés et en a bien sauvé d'autres, comme les historiens sçavent. Je craindrois plus un grand seul, que non pas deux qui veulent partir le gasteau. Toujours il y a du reproche, et deux nations ne s'accordent pas volontiers; vous le verrez icy. L'Anglois s'arresta devant Bologne, laquelle luy fut laschement rendue par le sieur de Vervin, qui en perdit la vie. Ce tableau devroit estre devant ceux qui entreprennent de tenir les places. Cela ne plaisoit pas à l'Espagnol, qui n'en rapportoit nul profit, et voyoit bien qu'il vouloit faire ses affaires.

Or monsieur de Tais, nostre colonel, amena vingt trois enseignes au roy, qui estoient celles qui s'estoient trouvées à la bataille. Je tombay malade à Troyes, et arrivay au camp lors qu'il

estoit près de Bologne, là où ledit sieur de Tais me bailla la patente que le roy m'avoit envoyée pour estre maistre de camp. Il ne se fit rien, à tout le moins que je m'y vueille ameuser, jusques à la camisade de Bologne. Comme nous arrivasmes près de La Marquise, monsieur le dauphin, qui commandoit l'armée, trouva qu'il y avoit trois ou quatre jours que la ville estoit prise, combien que desjà il le sçavoit, et que le roy d'Angleterre s'estoit embarqué et avoit fait voile en Angleterre. Il est à presumer que ce prince s'en alla pour fuyr le combat, pource que nous trouvasmes tout en desordre. Premierement, nous trouvasmes toute son artillerie devant la ville, en une prairie qu'il y avoit à la descente de la tour d'Ordre : secondement, fut trouvé plus de trente barriques pleines de corselets, qui estoit la munition qu'il avoit fait venir d'Allemagne pour armer les soldats qu'il laissoit pour la garde de la ville : tiercement, il laissa toute la munition des vivres, comme farines, vins, et autres choses à manger. Nous trouvasmes tout en la ville basse; de sorte que si monsieur de Teligny (on m'a dit qu'il est encore en vie), pere de celuy qui est huguenot, qui traictoit la paix pendant ces troubles, est celuy-là qui fut pris en la camisade en la ville basse, dont n'en eschappa homme que luy; il tesmoignera qu'il n'y avoit pas vivres en la ville haute pour quatre jours, car luy-mesme me le conta.

L'occasion de la camisade que nous donnasmes fut telle. Un beau fils de monsieur le mareschal du Bies, non pas ce beau monsieur de Vervin, mais l'autre, du nom duquel ne me souvient, vint à monsieur de Tais, et lui conta qu'un sien espion, qui venoit de Bologne, luy avoit asseuré qu'il n'y avoit encores rien à la ville haute, et que tout estoit bas : et que si on entreprenoit promptement d'aller prendre la ville basse (ce qui estoit bien aysé), que dans huict jours on auroit la haute la corde au col; et que si monsieur de Tais vouloit, il le meneroit le matin recognoistre le tout. Et disoit aussi cest espion qu'il n'y avoit encores nulle bresche de la ville remparée, et que toute la ville estoit ouverte comme un village. Monsieur de Tais fut envieux d'aller voir le tout, et m'y emmena avec lui, et ce beau fils de monsieur le mareschal : nous pouvions estre cent chevaux de toutes nos compagnies. Nous arrivasmes justement à la pointe du jour devant la ville, laissant la tour d'Ordre deux ou trois cens pas à main droicte, et vismes cinq ou six pavillons à la descente sur le grand chemin qui va à la porte de la ville. Nous n'estions que cinq ou six chevaux, car les autres, monsieur de Tais les avoit laissés derrier une petite montagne. Ce beau fils de monsieur le mareschal et moy descendismes jusques au premier pavillon, et passasmes à costé dans le camp à main gauche, et allasmes jusqu'au second, et de là nous descouvrismes toute leur artillerie, n'en estant loing quatre vingt pas, et n'y vismes jamais que trois ou quatre soldats anglois qui se promenoyent auprès de l'artillerie, et audit second pavillon nous oyons parler anglois. Lors ce beau fils dudit seigneur mareschal m'en fit retourner vers monsieur de Tais, lequel, incontinent que j'eus parlé à luy, descendit de là où je venois, et s'arresta avec ce gentilhomme. Cependant le jour commença à paroistre grand; de sorte que les sentinelles d'auprès de l'artillerie cogneurent que nous n'estions pas des leurs, et donnerent l'alarme : et pour tout cela nous ne vismes qu'homme sortit de la tour d'Ordre. Si est-ce que l'on m'a dit depuis que d'Andelot, que monsieur de Sainct Pol avoit nourry page, estoit de garde à la tour. Et ainsi nous nous en retournasmes.

Monsieur de Tais s'en alla trouver monsieur le dauphin et monsieur d'Orléans son frere avec cedit gentilhomme, et là arresterent qu'il leur falloit donner le matin au point du jour une camisade, et que monsieur de Tais, avecques nos compagnies, donneroit le premier par trois bresches qu'il y avoit à la muraille qu'estoit du costé de notre venue; et c'estoyent des bresches qu'on avoit fait pour plaisir. Le rhein-grave pria monsieur le dauphin que luy et sa trouppe d'Allemans donnassent avec nous; mais monsieur de Tais avoit desjà promis au comte Pedemarie qu'il prierait monsieur le dauphin de le laisser donner avec luy; qui fut nostre mal'heur entierement, car, si les Allemans fussent venus avecques nous, jamais les ennemis ne nous en eussent tirés, et eussent convié beaucoup de gens à plustost nous venir secourir qu'ils ne firent. Nous partismes de nuict avec des chemises sur nos armes, et rencontrasmes le rhein-grave avecques tous ses Allemans prests à passer un pont

de bricque qu'il y avoit auprès de La Marquise, lequel il ne vouloit abandonner; ains vouloit passer après nous, quelque promesse qu'il eust faicte au comte Pedemarie : de quoy monsieur de Tais advertit monsieur le dauphin. Cependant monsieur l'admiral d'Annebaut arriva, et fit tant que le rhein-grave se retira en arriere, nous laissant passer, et les Italiens après; et quant à luy, ne vouloit bouger d'auprès de la bataille de la gendarmerie qui estoit près de La Marquise. Monsieur Dampierre, qui estoit colonel des Grisons, vint jusques auprès de la tour d'Ordre, où il mit en bataille ses gens. Or m'avoit baillé monsieur de Tais une troupe pour donner par le chemin que le jour devant nous avions recogneu, qu'estoit à main droite de luy. Je donnay à l'artillerie, et ceux qui estoient demeurés avec monsieur de Tais et les Italiens donnerent par ces trois bresches, et l'emporterent fort bravement. Et par là où estoit l'artillerie n'y avoit n'y porte ny bresche : qui fut cause que je m'en allay tout au long de la muraille, du costé de la riviere; et trouvay une bresche de dix ou douze pas, par là où j'entray sans resistance aucune; et m'en allay droit à l'eglise, où je ne vis un seul capitaine des nostres, sauf un qui couroit le long de la riviere droit à ces bresches : je l'appelay, mais il ne m'entendit point.

Or il faut notter que monsieur de Tais fut blessé, et contraint de se retirer. Je ne sçay que devint le comte de Pedemarie; mais on me conta après que tous les capitaines gascons et italiens estoyent sortis de la ville, et n'y avoient point arresté, pour un bruit qui leur vint que les Anglois avoient gaigné les bresches par dehors de la ville, comme il estoit vray; mais il n'y avoit pas deux cens hommes qui estoient sortis de la ville haute par le dehors : et encores me dit-on que c'estoit d'Andelot qui se sauvoit de la tour d'Ordre droit à la ville. Toutes les enseignes demeurerent dans la ville. Je n'apperceuz jamais rien de tout cecy; car je croy que si je me fusse apperceu du desordre, j'eusse fait comme les autres : je ne veux pas faire le brave. J'y trouvay deux capitaines italiens seulement avecques leurs trouppes et drappeaux devant l'eglise, et quand je fus devant icelle, je m'amusai un peu à combattre trois ou quatre maisons où il y avoit force Anglois dedans, et les prins par force, et la plus-part sans armes. Les uns avoyent des accoustrements de blanc et rouge, et les autres de jaune et noir. Il y avoit bien des soldats aussi qui ne portoyent pas ces couleurs : à la fin je cognus que tous ces vestus de livrée estoyent pionniers, pour-ce qu'ils n'avoient point d'armes comme ceux qui se deffendoyent; si eut il plus de deux cens hommes de morts en ces maisons : puis marchay droit à l'eglise, où trouvay lesdits capitaines italiens, l'un nommé Cesar, et l'autre Hieronyme Megrin, et monsieur d'Andelot, et monsieur de Nouailles, qui estoit lieutenant de monsieur de Nemours, avec les Italiens; et leur demanday où estoyent tous nos capitaines : ils me respondirent qu'ils ne sçavoient ce qu'ils estoyent devenus. Je commençay à appercevoir qu'il y avoit du desordre, ne voyant un seul homme de nos compagnies que ceux qui estoyent entrés avecques moy, et environ cinquante ou soixante d'autres qui s'estoyent amusés à saccager et piller, et s'estoyent ralliés avecques moy au combat des maisons. Tout à coup voicy une grande trouppe d'Anglois qui venoyent la teste baissée droit à nous, qui estions devant l'eglise, et la rue joignant à icelle, criant : *Who goeth there?* c'est-à-dire : Qui va là? Je leur respondis en anglais : *A friend! a friend!* qui veut dire : Ami, ami : car de toutes les langues qui se sont meslées parmy nous j'ay apprins quelques mots, et passablement l'italien et espagnol : cela par fois m'a servy. Comme ces Anglois eurent fait d'autres demandes, et que je fus au bout de mon latin, ils poursuyvirent en criant : *Kill! kill! kill!* c'est-à-dire : Tue! tue! tue. Alors je criay aux capitaines italiens : *Ajutate mi, e state appreso me, perche io me ne vo assalir li; non bisogno lasciar mi investire.* Je tournay la teste baissée droit à eux, lesquels tournerent visage, et les menay battant jusques au bout de la rue; et tournerent tous à main droite, au long de la muraille de la ville haute, de laquelle on me tiroit de petites pieces, et force coups de flesches. Je me retiray jusques aux Italiens, où je ne fus plustôt arrivé, qu'ils vindrent encore pour me recharger : mais j'avois un peu de courage, de tant que je les avois trouvés assez aisés à prendre la fuitte, et les laissay venir jusques auprès de nous, où je les chargeay, et me sembla qu'ils la prindrent encores plus aysément. Je me retirai autresfois devant l'eglise; et alors commença une si grande

abondance de pluye, qu'il sembloit que Dieu me voulust faire noyer; et vint, d'une des bresches par là où nos gens estoyent entrés, dix ou douze enseignes qui n'avoient pas six soldats avecques eux, et avecques moy en pouvois avoir autant. Alors un des enseignes me dit que les bresches estoyent prinses, et que les capitaines estoyent sauvés; et, ayant entendu celà, je dis aux deux capitaines italiens qu'ils tinssent un peu ce quanton où estoit l'eglise, car il y avoit une muraille devant la porte d'icelle, et que j'allois combattre la bresche par où j'estois entré; et que, dès que j'aurois gagné, je les envoyerois querir pour se retirer à moy; et si d'adventure les ennemis venoyent à eux, qu'il leur souvint comme j'avois fait, et qu'ils les chargeassent. Je m'en allay à la bresche, où je vis desjà dix ou douze Anglois, deux desquels baisserent la teste : les uns sauterent par la bresche, les autres tirerent à main droite, au long de la muraille par dedans; et, comme nous fusmes dehors, en vismes encores quinze ou vingt qui courroyent contre nous au long de la muraille par dehors, et tournerent à main droite devers les autres bresches par là où nos gens estoyent entrés. Je priay un gentilhomme de Bourgogne (il ne me souvient du nom), qui estoit monté sur un cheval qu'il avoit gaigné, qu'il allast cercher Cesar-Port et Hieronyme Megrin : ce qu'il fit volontiers, pourveu que je lui promisse de l'attendre. Je lui asseuray sur ma vie que, mort ou vif, il me trouveroit à ceste bresche (la pluie continuoit tousjours de plus en plus); où estant ledit gentil-homme de retour, me dit qu'il n'avoit peu passer jusques à eux, et qu'ils estoyent retirés dans l'eglise, ou qu'ils estoyent morts. Et tout à un coup voicy venir droit à nous le grand trot, au long de la muraille, trois ou quatre cens Anglois, et nous trouverent sur le point que nous voulions r'entrer pour aller secourir les Italiens : mais, comme nous les vismes venir à nous, nous fusmes contraincts de changer de propos.

Messieurs d'Andelot, de Nouailles, et ce gentilhomme de Bourgogne, et trois ou quatre autres, ne m'abandonnerent jamais depuis qu'ils m'eurent rencontré devant l'eglise; et bien leur en print, car ils fussent passés le mesme chemin des autres. Et, comme les Anglois venoyent de ceste furie, il se print un cry parmy nous : les uns me crioyent que nous nous sauvissions vers la riviere, les autres, vers la montagne; mais tout à un coup je me résolus de leur remonstrer : « Qu'avez-vous à faire d'aller à la montagne! « il nous faut passer près de la ville haute; car « d'aller droit à la riviere, ne voyez-vous pas « qu'elle croist, et est desjà si haute, que nous « nous noyerions tous : que personne ne parle « plus de cela, mais baissons la teste, car il faut « combattre ceux-cy. » Monsieur d'Andelot me dit tout haut : « Hé! capitaine Montluc, je vous « prie, combattons les, car ce party est le meil- « leur. » Il estoit homme fort courageux : c'est dommage qu'il se fist après huguenot; je croy que c'estoit un des braves gentils-hommes de ce royaume. Nous allasmes droit à eux, et, dès que nous arrivasmes de la longueur de quatre ou cinq picques, ils nous tirerent force coups de flesches, et nous courusmes droit à eux, pour les investir avec les piques; et n'y eut que deux arquebusades de tirées, et tout incontinent tournerent visage, et s'enfuyrent de là où ils venoient; nous les poursuyvismes, et de bien près. Et, comme ils furent au quanton de la ville, devers leurs gens qui tenoient presque toutes nos enseignes enfermées, lesquels, les voyant venir, et nous après eux, abandonnerent les bresches pour les secourir, et lors se ralliaus tous ensemble, vindrent courant droit à nous, qui estions tous au pied de la montaigne de la tour d'Ordre. Je dis à monsieur d'Andelot : « Sauvez-vous contre la montaigne; » et aux enseignes : « Et tous les soldats pareille- « ment. » Quant à moy, je voulus voir le succès du tout avec quatre ou cinq picquiers, me retirant vers un ruisseau qui estoit près de l'artillerie. Et, comme ils eurent abandonné les bresches pour venir à nous, nos enseignes sauterent dehors au pied devers le vallon par là où ils estoient venus; et ainsi qu'ils furent au pied de la montaigne où monsieur d'Andelot et les enseignes montoyent, ils virent autresfois que nos enseignes estoient passées par les bresches, et que ledit seigneur d'Andelot avec les autres enseignes estoient desjà à demy montaigne. Ils cuiderent tourner autresfois après les autres, et n'en peurent attaindre au plus haut que huict ou dix soldats, qu'ils taillerent en pieces. Cinq ou six Anglois vindrent à moy : je passay le ruisseau, où il y avoit eau jusques au genouil. Dessus le bord d'icelle ils me tirerent quelques coups de fles-

ches, et m'en donnerent trois dans la rondelle, et une au travers de la manche de maille que j'avois au bras droit, lesquelles pour mon butin je portay à mon logis; puis allay monter la montaigne au derriere de la tour d'Ordre. Monsieur le dauphin, ayant monsieur d'Orleans son frere, et monsieur l'admiral avec luy, faisoit marcher les lansquenets pour nous secourir dans la ville: mais avant qu'ils fussent près, le desordre estoit venu, et trouverent messieurs d'Andelot et de Nouailles avec les enseignes qui avoient monté la montaigne.

Pendant ceste conclusion, monsieur le vidasme de Chartres, et mon frere, monsieur de Lieus, estoient venus jusques à bas, voir si on pouvoit entendre nouvelle de moy : mais ils furent bien ramenés, et dirent à monsieur le dauphin qu'ils tenoient pour tout certain que j'estois mort dans la ville, pource qu'ils avoient veu tous les capitaines, sinon moy. Monsieur d'Andelot arriva au bout de demy heure, auquel monsieur le dauphin demanda s'il sçavoit ce que j'estois devenu ? Il luy dit que je les avois sauvés, et tous ceux qui estoient avec luy, mais que je ne m'estois pas sçeu sauver moy-mesme, ce que j'eusse bien peu faire si j'eusse voulu. Ledit sieur d'Andelot me tenoit pour mort, pensant que je me fusse laissé attraper auprès de leur artillerie, ou d'un navire qu'il y avoit sur le ruisseau que je passay : mais je n'estois, pas si sot, car j'appelle Dieu en tesmoin, qu'il me punisse, si de tout ce jour là je perdis jamais l'entendement : et me servit bien que Dieu me le conservast, car, si je l'eusse perdu, nous eussions receu une grande escorne, laquelle n'eussions sceu couvrir, et j'eusse esté en grand danger de n'estre jamais mareschal de France : nous eussions perdu toutes nos enseignes et ceux qui les portoient avec; lesquelles toutesfois Dieu me fit la grace de sauver. Dès lors qu'on est saisi de la peur, et qu'on pert le jugement, on ne sçait ce qu'on fait : c'est la requeste principale que vous devez faire à Dieu de vous garder l'entendement; car, quelque danger qu'il y ait, encor y a-il moyen d'en sortir, et peut estre à vostre honneur : mais lorsque la crainte de mort vous oste le jugement, adieu vous dis : vous pensez fuir à poupe, que vous allez à proue; pour un ennemy, il vous semble que vous en voyez dix devant vos yeux, comme font les yvrongnes, qui voyent mille chandelles au coup. O le grand heur que c'est à un homme de nostre mestier, quand le danger ne luy oste le sens ! il peut prendre son party, et eviter la mort et la honte. J'allay demander le soir le mot à monsieur le dauphin, pource que monsieur de Tais estoit blessé ; et comme je vins devant eux, monsieur d'Orleans, qui avoit tousjours accoustumé de se jouer avec moy, comme faisoit bien monsieur le dauphin, commença à chanter la camisade de Bologne, et l'assaut de Cony pour les vieux soldats de Piedmont, se mocquant de moy et me monstrant au doigt. Lors je commençay à me courroucer, et maudire ceux qui en estoient cause. Monsieur le dauphin rioit, et à la fin il me dit : « Montluc, Montluc, « vous autres capitaines ne vous pouvez aucune- « ment excuser que vous n'ayez mal fait. — « Comment, monsieur, dis-je, auriez-vous opi- « nion que j'eusse faict faute ? Si je le sçavois, « je m'en irois tout à ceste heure faire tuer dans « la ville; vrayement nous sommes bien fols de « nous faire tuer pour vostre service. » Surquoy il me dit : « Non, non, je ne le dis point pour « vous, car vous estes dernier capitaine qui estes « sorty de la ville, plus d'une heure après les « autres. » Il me fit bien cognoistre, quand il fut roy, que je n'avois point failly, pour l'estime qu'il fit tousjours de moy : car, quand il s'en alla en Piedmont, il m'envoya querir par un courrier exprès à ma maison, où je m'estois retiré pour raison de quelque hayne que madame d'Estampes avoit conceue contre moy, à cause de la querelle de messieurs de La Chasteigneraye et Jarnac. Tousjours à la cour il y a quelque charité qui se preste, et par mal'heur les dames peuvent tout : mais je ne veux pas faire le reformateur : madame d'Estampes en fit bien chasser de plus grands que moy, qui ne s'en vanterent pas, et m'estonne de ces braves historiens qui ne l'osent dire. Voy-là le succès de la camisade de Bologne. Que si le camp eust marché à nostre queue, il se pouvoit tout loger dans la ville; et en quatre ou cinq jours, comme desjà j'ay dit, la ville haute eust esté à nous. Que l'on le demande à monsieur de Teligny, si c'est luy qui fut pris prisonnier, et l'on verra si je mens. Je ne sçay qui fut cause que monsieur le dauphin ne marcha : mais je diray bien tousjours qu'il se devoit faire, et sçay aussi qu'il ne

tint pas à luy; mais ce ne seroient que disputes d'en parler davantage. Il ne faut qu'un poureux pour retarder tout le monde. S'ils fussent venus, les Anglois ne sçavoient quel party prendre; je les cognus gens de peu de cœur, et croy qu'ils vallent plus sur l'eau que sur terre. Voyant l'hyver sur les bras, monsieur le dauphin, ayant laissé monsieur le mareschal du Biez à Montrueil pour harasser Boulogne, alla trouver le roy, lequel avoit aussi appointé avec l'empereur, s'estant une si grande force évanouie, pour s'estre ces deux princes mal entendus, pour nostre bonheur; j'entens l'Espagnol et l'Anglois: honi soit-il qui les aymera jamais ny l'un ny l'autre! Trois mois après, je quittay la maistrise de camp, pour venir deffendre quelque bien qu'un mien oncle m'avoit donné; je fus en peine d'obtenir congé du roy pour y venir, mais en fin monsieur l'admiral me le fit donner, pourveu que je luy fisse promesse de reprendre ledit estat, si ledict sieur admiral conduisoit l'armée. Il ne faillit pas, et me somma de ladicte promesse que je luy avois faite. Il obtint du roy commission, laquelle il m'envoya pour estre maistre de camp de cinquante ou soixante enseignes, que sa majesté fit lever pour faire le voyage d'Angleterre, lesquelles j'amenay au Havre de Grace, entre les mains de monsieur de Tais.

Or nous nous mismes sur mer : l'armée étoit composée de plus de deux cens cinquante voiles, et des plus beaux vaisseaux du monde, avec les galeres. Le desir que le roy avoit de se venger du roy d'Angleterre, le fit entrer en une estreme despense, laquelle en fin servit de peu, quoy que nous eussions pris terre, et depuis combattu les Anglois sur mer, où d'un costé et d'autre il y eut plusieurs vaisseaux mis à fons. Deslors que je vis à nostre depart embrazer le grand carracon, qui estoit ce crois-je le plus beau vaisseau qu'il estoit possible, j'eus mauvaise opinion de nostre entreprise; et parce que, pour mon particulier, je ne fis rien qui fut digne d'estre escrit, et que le general est assez discouru par d'autres, je m'en tairay pour descrire la conqueste de la terre d'Oye; aussi nostre fait est plus propre sur la terre que sur l'eau, où je ne sçay pas que nostre nation ait jamais gaigné de grandes batailles.

Comme nous fusmes retournés de la coste d'Angleterre, et desambarqués au Havre de Grace, monsieur l'admiral s'en alla trouver le roy, et monsieur de Tais avec luy; et amena toutes les compagnies au fort d'Outreau, devant Boulogne, où le capitaine Ville-Franche estoit demeuré avec les vieilles compagnies maistre de camp, ayant eu la place que j'avois quittée. Le mareschal du Biez, lieutenant du roy en ce pays-là, estoit bien empesché, comme tesmoignera monsieur de Sainct Germain, que le roy avoit baillé audict sieur mareschal pour le soulager; car tous les pionniers l'avoient laissé, s'estans desrobés, comme c'est l'ordinaire, de ceste canaille qui ne veille sur eux; et neantmoins ils avoient encore toute la courtine tirant au pont de brique à faire. Or je veux escrire cecy, encore que ce ne soit matiere de combat, afin qu'il serve d'exemple aux capitaines.

Monsieur le mareschal qui estoit ordinairement sollicité par le roy de mettre ce fort en deffence pour blocquer Boulogne, me dit qu'il falloit que les soldats travaillassent, puisque les pionniers manquoyent. Je le remonstray aux capitaines et eux aux soldats : lesquels tous d'une voix dirent qu'ils ne travailleroient point, et qu'ils n'estoient point pionniers; dequoy monsieur le mareschal se trouva fort fasché et bien en peine, de tant que ceste courtine luy demeuroit ouverte, et que le roy d'Angleterre avoit envoyé nouveau renfort de gens à Boulogne. Or ledict sieur mareschal avoit envoyé par tout le pays chercher des pionniers; mais il n'en venoit point. Je me resolus de trouver le moyen pour faire travailler les soldats, qui fut de donner à chacun qui travailleroit cinq sols, comme aux pionniers : monsieur le mareschal me l'accorda fort volontiers, mais je n'en trouvay pas un qui voulust y mettre la main. Voyant leur refus, pour les convier par mon exemple, je prins ma compagnie, celle de mon frere monsieur de Lieux, et celles des capitaines Lebron, mien beau-frere, et Labit, mon cousin germain : car ceux-là ne m'eussent osé refuser. Nous n'avions pas faute d'outils, car monsieur le mareschal en avoit grande quantité, et aussi les pionniers qui se desroboient laissoient les leurs dans une grande tente que monsieur le mareschal avoit fait tendre pour retirer leurs ferremens. Comme je m'envins à la courtine, je commençay à mettre la main le premier à remuer la terre, et tous les capitaines après : j'y fis apporter une barrique de vin, ensemble mon

disner, beaucoup plus grand que je n'avois accoustumé, et les capitaines le leur, et un sac plein de sols que je monstray aux soldats; et, après avoir travaillé une piece, chasque capitaine disna avec sa compagnie; et à chasque soldat nous donnions demy pain, du vin, et quelque peu de chair, en favorisant les uns plus que les autres, disant qu'ils avoient mieux travaillé que leurs compagnons, afin de les accourager. Et, après que nous eusmes disné, nous nous remismes au travail en chantant, jusques sur le tard : de sorte qu'on eust dit que nous n'avions jamais faict autre mestier. Après, trois thresoriers de l'armée les payerent à chascun cinq sols; et, comme nous retournions aux tentes, les autres soldats appeloient les nostres pionniers gastadours. Le lendemain matin, le capitaine Forcez me vint dire que tous les siens y vouloient venir, et ceux de son frere, qui est encore en vie, aussi : lesquels je receus tous; et en fismes de mesmes comme le jour devant, de sorte que le troisiesme jour tous y vouloient venir; et en huit jours nous eusmes dressé toute ceste courtine. Tous les ingénieurs dirent, et monsieur de Sainct Germain mesmes, qui ne bougeoient de l'œuvre, que nos soldats avoient plus travaillé en huit jours que quatre fois autant de pionniers n'eussent fait en cinq semaines; et nottez que les capitaines, lieutenans et enseignes, ne bougeoient de l'œuvre non plus que les soldats, et servoyent de solliciteurs.

J'ay voulu escrire icy cet exemple pour monstrer aux capitaines qu'il ne tiendra aux soldats qu'ils ne facent tout ce qu'on voudra; mais aussi il faut trouver les moyens de les y faire faire de bonne volonté, et non de force : mettez la main à l'œuvre le premier, vostre soldat de honte vous suyvra, et fera plus que vous ne voudrez. Que si vous venez aux injures et bastonnades, ce sera lors que, despités, ils ne voudront plus mettre la main à ce qu'ils ne sont tenus, à quoy quelque fois la nécessité nous force. O capitaines, mes compagnons, combien et combien de fois, voyant les soldats las et recreus, ay-je mis pied à terre afin de cheminer avec eux, pour leur faire faire quelque grande traicte; combien de fois ay-je beu de l'eau avec eux, afin de leur monstrer exemple pour patir!

Croyez, mes compagnons, que tout depend de vous, et que vos soldats se conformeront à vostre humeur, comme vous voyez ordinairement. Il y a moyen en toutes choses : par fois il y faut de la rudesse; mais ce ne doit estre contre le gros, mais contre quelque particulier qui voudra gronder, ou empescher les autres qui sont en bonne volonté. J'ay fait sentir ma colere à quelque retif et rebours, dont je m'en repens. Quelque temps après, monsieur le mareschal du Biez entreprint de se saisir et ruiner la terre d'Oye, ayant tenté d'attirer l'Anglois en bataille, lequel n'en voulut manger. Toutes nos nouvelles compagnies marcherent, car les vieilles ne bougerent du fort, pour la garde d'iceluy; et amena monsieur le mareschal six ou sept pièces de grosse artillerie, et partismes le soir à l'improviste, et allasmes reposer la pluspart de la nuit en un bois, là où il y avoit de petits villages qui avoient esté bruslés. Ceste entreprise se fit contre l'advis de tous les capitaines de l'armée, pour l'esperance que ledit sieur mareschal avoit de donner une bataille; ce qui attira plusieurs princes et seigneurs à venir de la cour. Après avoir perdu l'esperance de veoir les Anglois en bataille, monsieur le mareschal delibera leur enlever quelques forts en la terre d'Oye. Or, comme ils furent fort près de l'un d'iceux, monsieur le mareschal, messieurs de Brissac et de Tais, se mirent à part; il me semble que monsieur d'Estrée y estoit, estant lors sorty de prison; monsieur de Bordillon, et trois ou quatre autres, il ne me souvient du nom : et se mirent sur un petit tertre, à l'ombre d'un arbre, regardant de là en hors lequel des dits bastions qui nous faisoient teste ils assaudroient; et cependant je fis faire alte à toutes nos enseignes, pour attendre les derniers, qui estoient encore à une lieue derriere. Or je n'avois jamais esté là, comme n'ay esté depuis; mais j'escriray comme il m'en souvient l'assiette de leur fort.

Il falloit que je descendisse environ trente ou quarante pas pour entrer dans un grand pré; et à main droicte il y avoit un bastion, et, à un grand jet d'arquebuze, à main gauche, un autre; et par consequent tout au long d'une courtine tirant devers Calais (laquelle courtine n'estoit que de terre, et de la hauteur environ de deux brasses), il y avoit aussi deux grands fossés avec eaue jusques à la ceinture, et entre les deux fossés il y avoit une levée de terre. Cependant qu'ils se mirent au conseil soubs cest arbre estant

à main gauche de moy, je prins les capitaines Favas et Lamoyenne, ayant esté tous deux mes lieutenans, et environs trois cens arquebusiers, ausquels je baillay la premiere trouppe; je demeuray à leur queue. Il sortit du fort bien cent ou six vingts Anglois, qui vindrent dans le pré, lesquels avoient mis cinq ou six mousquets sur leur terrace, entre les deux fossés, et nous tiroient fort et roide, ayant laissé entre lesdits bastions et fossés un petit chemin par lequel n'y pouvoit passer qu'un homme de front, pour entrer et sortir dans leur fort, se fians qu'à la faveur des mousquets qu'ils avoient dans iceluy, que ceux qui estoyent sur la terrace ne les oseroient charger. Nos gens commencent à arquebuser, et eux à coups de flesches; il me sembla qu'ils tournoient fort le visage vers leur retraite; et estant sur un petit courtaut, je vins aux capitaines, et leur dis ces mots : « Compagnons, « ces gens ont fort le cœur à leur retraitte : je voy « bien que c'est sous l'esperance de leurs mous- « quets; chargez à eux de queue et de teste, car « je vous suyvray. » Il ne le fallut pas dire deux fois: car je ne fus jamais retourné à ma trouppe, que je les vis meslés, et Anglois en fuitte : j'arreste ma trouppe pour les soustenir, si rien sortoit d'avantage. Ce petit chemin estoit un peu estroict et joignant le bastion, si en demeura-il une trouppe; les autres se jetterent dans les fossés, de sorte qu'ils n'eurent pas le loysir de retirer tous leurs mousquets, car nos soldats se jetterent dans l'eau aussi tost qu'eux, et en emporterent quatre; et il y eut quatre ou cinq desdicts soldats qui passerent ladicte terrace et l'autre fossé jusques au pied de la courtine, qui me dirent que la grand eaue estoit au premier fossé, car à l'autre, qui estoit près ladicte courtine, n'en avoient jusques aux genouils. Et tout incontinent je dis aux deux capitaines Favas et Lamoyenne qu'ils joignissent ma trouppe et la leur ensemble; et trouvay le capitaine Aurioqui et presque tous les autres capitaines, lesquels je priay de faire deux trouppes, car, dès que j'aurais parlé avec monsieur de Tais, je leur voulois donner l'assaut. Ils me dirent qu'il s'en falloit près de la moitié de leurs soldats qu'ils ne fussent arrivés, et je leur respondis qu'il n'importoit, veu qu'avec ce que nous estions je les emporterois: et promptement ils commencent à se mettre en deux trouppes, et je courus parler avec monsieur de Tais, lequel je trouvay auprès de monsieur le mareschal et les autres, et luy dis : « Allons, mon- « sieur, allons au combat, car nous les emporte- « rons : je les ay tastés, et trouve qu'ils ont plus « d'envie de fuyr que de combattre. » Alors, monsieur le mareschal me dit : « Dictes vous, « capitaine Montluc; pleut à Dieu que nous fus- « sions asseurés de les emporter promptement « avec toute nostre artillerie. » Sur quoy je luy respondis tout haut : « Monsieur, nous les aurons « estranglés avant que vostre artillerie soit icy. » Prenant monsieur de Tais par le bras, luy dis : « Allons, monsieur, vous m'avez creu en autres « choses dont vous ne vous estes pas repenty, « vous ne vous repentirez pas de ceste-cy; j'ay « cogneu à ces approches que ce sont gens de « peu. » Alors il me respondit : « Allons donc; » et comme nous fusmes à l'entrée du pré, nous trouvasmes desjà nos deux trouppes de picquiers et arquebusiers à part. Je luy dis : « Monsieur, re- « gardez lequel costé vous voulez combattre, ou « de ceste enseigne jusques au bastion de dessous, « ou bien de l'enseigne vers l'autre que j'ay com- « battu : » lequel me dit : « Combattez celuy que « vous avez desjà attaqué, et je m'en vois com- « battre l'autre; » et ainsi nous departismes.

Monsieur le mareschal du Biez, comme il nous vit commencer à marcher, dict ces mots, comme monsieur de Bordillon me dict après : « A pre- « sent verrons si Tais est si brave comme il se « dict avec ses Gascons. » Or j'appellay tous les sergens de la trouppe que j'avois, leur disant tout haut à la teste de nostre bataille. « Vous au- « tres sergens avez tousjours accoustumé, quand « nous combattons, d'estre sur les flancs du der- « riere : et à ceste heure je veux que vous com- « battiez sur le devant les premiers. Voyez vous « ceste enseigne? si vous ne la gaignez, tant que « j'en trouveray devant moy en allant qui vou- « dront faire le renard, je vous coupperay les « jarrets: vous sçavez ce que je sçay faire. » Puis, me retournant vers les capitaines, leur dis : « Et « vous, mes compagnons, si je ne suis pas aussi « tost qu'eux, couppez moy les miens. Et courus aux capitaines Favas et Lamoyenne, qui pouvoient estre à trente pas de nous, et leur dis : « Marchez, et jettez vous à coup perdu dans le « fossé. » Et en un coup je retournay aux nostres; et, ayant baisé la terre, nous courusmes droict aux fossés, faisant tousjours marcher les sergens

devant, et passames le premier et second, et vinsmes au pied de la courtine. Lors je dis aux sergens : « Aydez vous, aydez vous avec vos hallebardes à monter. » Ce qu'ils firent promptement; d'autres les poussoient par derriere, se jettant à coup perdu là dedans. J'avois une hallebarde en la main. Cependant arriverent tous les capitaines et picquiers, qui me trouverent faisant l'empressé de vouloir monter avec ma hallebarde; et me tenois avec la main gauche au bois. Quelqu'un de ceux qui arrivoient, ne me cognoissant point, me print par les fesses et me poussa de l'autre costé : lequel me fit plus vaillant que je ne voulois estre, car ce que j'en faisois estoit pour donner courage à tout le monde de se jetter de l'autre costé : mais celuy-là me fit oublier la ruse et affranchir un saut que je ne voulois pas. Or je ne vis en ma vie gens passer si tost par dessus une courtine. Après que j'eus franchy ce saut, les capitaines Favas et Lamoyenne, lesquels estoient dans le fossé du bastion, se jetterent sur le petit chemin, et passerent de l'autre costé dans le bastion, où ils tuerent tout ce qui estoit dedans. Monsieur de Tais, qui alloit à son combat, nous voyant attachés à la courtine, se jetta dans les fossés de l'autre fort; et les Anglois, qui virent que leurs gens estoient en fuitte, et que nous entrions dedans, abandonnerent le fort et se mirent en fuitte vers Calais. Monsieur le mareschal, nous voyant si courageusement au combat, s'escria, comme il me fut dit après : « O mon Dieu, ils sont dedans ! » Alors les seigneurs de Brissac et Bordillon donnerent à toute bride, et ledict seigneur de Brissac mit son cheval dans ce petit chemin, ou malaysement il ne pouvoit passer qu'un homme, mettant ses jambes au long du col du cheval, à la misericorde duquel il se mit. Et passa monsieur de Bordillon après ledict seigneur de Brissac, general de la cavallerie; et avoit quarante ou cinquante chevaux avec luy, qui le suyvirent, tous tirans leurs chevaux par la bride. Monsieur de Brissac incontinent vint à moy, et me trouva que je faisois mettre tout le monde en bataille, ayant opinion que nous serions combattus, et que ceux de Calais viendroient au secours; et me trouva que j'avois une enseigne gaignée sur le col, laquelle je rendis en sa presence au sergent qui l'avoit conquise, luy disant qu'il l'allast porter à monsieur de Tais : ce qu'il fit; et ledict sieur de Tais l'ayant receue, l'envoya par le mesme sergent à monsieur le mareschal, lequel fit grand diligence de faire abbattre la courtine, qui n'estoit que de terre, avec les pionniers, pour passer la gendarmerie. Et nous voilà tous delà avec l'artillerie et tout : où estant, messieurs de Brissac et de Bordillon, avec les quarante ou cinquante chevaux qui passerent quant et eux, prindrent à main droicte, tirant aux escluses qui separent le pays d'Artois et la terre d'Oye, et rencontrerent quarante ou cinquante chevaux anglois portans lances, lesquels se mirent à retirer au galop vers Calais. Monsieur de Brissac se douta que ceux-là s'en alloient pour l'attirer à quelque embuscade, et fit alte ; et manda à Castegeac de descouvrir un petit vallon qui estoit un peu à main gauche : ledict Castegeac luy rapporta qu'il avoit veu plus de quatre cens chevaux; et n'en y avoit mot, car ce n'estoit que des paysans et femmes des villages circonvoisins, qui s'enfuioyent vers Calais : qui fut un grand malheur, car monsieur de Brissac les eust suivis; et c'estoit toute la cavallerie qu'ils avoyent dans Calais : ce n'eut pas esté une petite deffaicte. Un general sur tout doit envoyer un vieux routier, ou un homme fort asseuré, pour descouvrir; un homme non experimenté prendra bien tost l'alarme, et s'imaginera que les buissons sont des bataillons d'ennemis. Je ne veux pas dire que Castegeac ne fust soldat ; mais il fit un pas de clerc.

Nostre cavallerie passa par la bresche que monsieur le mareschal avoit faict faire; monsieur de Tais voulut mener l'arquebuserie, et m'ordonna de demeurer à la bataille des picquiers. Il y avoit dix ou douze enseignes d'Anglois qui se retiroient devers Calais, lesquels venoient pour empescher l'entrée : que s'ils eussent peu arriver à temps, ils nous eussent bien donné des affaires avec l'artillerie mesmes, comme me dict monsieur le mareschal, quand je fus cercher monsieur de Tais pour venir donner l'assaut; et, encores que je sçache bien à quoy il tint que l'on ne combattist ces dix ou douze enseignes, je ne les veux point mettre par escrit; car, disant la vérité, faudroit que je disse mal de quelquesuns, et non pas des plus petits; ce que je ne veux faire : mais si monsieur de Sainct Cire, qui estoit lieutenant de cinquante hommes d'armes de monsieur de Boissy, qui est mort grand

escuyer, estoit en vie, il pourroit dire à qui il tint; car il fut fort blecé, et son cheval tué, et plus de quarante chevaux de ladicte compagnie blecés ou morts. Il en sortit une grande querelle qui presque amena deux hommes à combattre en camp clos; ceste couïonade fut fort grande et de grand dommage pour le service du roy : car, cela deffaict, il n'estoit demeuré personne dedans Calais, que les vieilles gens et les femmes; et, comme j'ouys dire depuis à monsieur le mareschal du Biez, il l'eust emporté en deux jours avec l'artillerie qu'il avoit, si ceux là eussent esté deffaicts. Voyant que ces gens estoient retirés dans la ville, ils conclurent s'en retourner : ce que nous fismes deux jours après la prise : aussi le temps se mit fort à la pluye.

Or, capitaines, vous ne devez desdaigner d'apprendre quelque chose de moy, qui suis le plus vieux capitaine de France, et qui me suis trouvé en autant de combats, ou plus, que capitaine de l'Europe, comme vous jugerez à la fin de mon livre. En premier lieu, ce qui me fit faire ce combat fut que je les avois essayés à mon arrivée, et les avois trouvés faibles de reins; le second, de ce qu'ils abandonnerent leurs pieces, que nous gaignasmes ayant le bastion qui leur servoit de flanc; pour le tiers, que je voyois venir au long de la plaine tirant vers Calais, du petit tertre, dont je fis faire alte avant que descendre au pré, force gens qui venoient devers Calais, et voyois bien que toutes les courtines estoient remplies de gens, qu'il y avoit bien affaire à les emporter; et pour la quarte raison, qu'au fossé qui estoit près de la courtine n'y avoit gueres d'eaue; et dudict fossé à ladicte courtine il y avait plus de deux grands pas, où les soldats se pouvoient tenir, et, pour peu d'aide qu'ils se fissent avec la picque ou la hallebarde, et l'aide des uns aux autres (n'estant icelle courtine de la hauteur de plus de deux brasses), nous l'emporterions. Donc, capitaines, depuis que l'œil vous accompagne à voir la force de vostre ennemy, et le lieu là où il est, et que vous l'avez tasté et trouvé aisé à prendre la fuitte, chargez-le cependant qu'il est en peur en laquelle vous l'avez mis : car, si vous luy donnez loisir de se recognoistre et d'oublier sa peur, vous estes en danger d'estre plus souvent battus, que non de battre l'ennemy. Par ainsi vous le devez tousjours suyvre sur sa peur, sans luy donner loisir de reprendre sa hardiesse, et tenir tousjours avec vous la devise d'Alexandre le Grand, qui est : *Ce que tu peux faire annuit, n'attens au lendemain, car cependant beaucoup de choses surviennent, mesmement en la guerre; et puis il n'est pas temps de dire : Je ne l'eusse jamais pensé.* Plusieurs choses executerez vous sur la chaude, que, si on vous donne loisir de vous raviser, vous y penserez trois fois. Poussez donc, hasardez, ne donnez loysir à votre ennemy de parler ensemble; car l'un accourage l'autre.

Estans retournés au fort d'Outreau, il n'estoit gueres jour que les Anglois ne nous vinssent chatouiller sur le descendant de la mer, et bien souvent ramener nos gens jusques auprès de nostre artillerie, qui estoit à dix ou douze pas du fort; et estions tous abusés, sur ce que nous avions ouy de nos predecesseurs qu'un Anglois battoit tousjours deux François, et que l'Anglois ne fuyoit jamais ny ne se rendoit. J'avois retenu quelque chose de la camisade de Boulogne et de la terre d'Oye, et dis un jour à monsieur de Tais que je luy voulois monstrer le secret des Anglois, et pourquoy l'on les estime si hardis; et, pource qu'ils portent tous armes courtes, et faut qu'ils courent à nous pour tirer de leur arc, et qu'ils s'approchent près de nous, car autrement leurs flesches ne feroient point de mal; et nous, qui avions accoustumé de tirer des arquebusades de loin, et aussi que les ennemis n'en faisoient pas le semblable, trouvions estrange ces approsches qu'ils faisoient, courant de sorte que nous cuidions entierement que ce ne fust que hardiesse : mais je leur veux faire une embuscade, et vous verrez si je diray la vérité, et si un Gascon vaut un Anglois : autresfois, du vieux temps de nos peres, avons nous esté voisins. Alors je choisis six vingts hommes, picquiers et arquebusiers, avec quelques hallebardes parmy, et les mis dans une baisse que l'eau avoit faite, tirant contre bas, à main droicte du fort; et envoyai le capitaine Chaux, à l'heure que l'eaue estoit basse, droict à quelques maisonnettes qui estoient sur le bord de la riviere, presque vis à vis de la ville, pour leur dresser l'escarmouche; et luy dis que, comme il les verroit passer la riviere, commençast à se retirer, et se laisser faire une cargue; ce qu'il fit : mais la fortune porta qu'il y fut blessé en un bras d'une arquebusade;

les soldats le prindrent et l'amenerent au fort, de sorte que l'escarmouche demeura sans chef. Les Anglois s'en appercevoient bien, et leur firent une cargue, et menerent battant nos gens jusques auprès de l'artillerie. Les voyant traittés de telle façon, je sortis de mon embusche plustost que je ne devois, m'en allant la teste baissée droit à eux, commandant aux soldats qu'ils ne tirassent point que ne fussions au ject de leurs flesches. Ils étoient deux ou trois cens, ayant quelques arquebusiers italiens avec eux; et me repentis bien que je n'avois faict mon embuscade plus forte : mais lors n'estoit pas temps: et, comme ils me virent venir droict à eux, ils quitterent les autres et vindrent charger sur moy. Nous marchasmes droict à eux, et, comme ils furent au ject de leurs flesches, nos arquebusiers commencerent à tirer tout à un coup, et puis mirent la main aux espées, ainsi que je leur avois commandé, et courusmes pour les investir: mais, comme nous leur fusmes près de la longueur de deux ou trois picques, ils tournerent le dos aussi facilement que nation que j'aye jamais veue, et les accompagnasmes jusques à la rivière près de la ville, laquelle ils passerent : dont il y eust plus de six de nos soldats qui les suyvirent jusques à l'autre costé d'icelle. Je fis alte aux maisonnettes rompues, où je rassemblay mes gens; quelques uns y demeurerent par les chemins, de ceux qui ne pouvoient pas tant courir comme les autres. Monsieur de Tais avait tout veu, et estoit sorty du fort pour aller secourir l'artillerie; et comme j'arrivay à luy, je luy dis: « Voyez vous si je vous ay dit la vérité? ou il faut « dire que les Anglois du temps passé estoient « plus vaillans que ceux icy, ou bien que nous le « sommes plus que nos predecesseurs: je ne sçay « quel des deux est veritable. — Vrayment, dict « monsieur de Tais, ces gens se retirent bien à « la haste; je n'auray jamais plus opinion des « Anglois telle que j'ay eu par le passé. — Non, « monsieur, luy dis-je, croyez que les Anglois « qui ont battu anciennement les François estoient « demy Gascons, car ils se marioient en Gascogne, « et ainsi faisoient de bons soldats. » Depuis ce temps, nos gens n'en eurent plus l'opinion ny crainte qu'ils en avoyent. Ostez, ostez, capitaines, tant que vous pourrez, ceste opinion à vos soldats, car ils vont lors en crainte d'estre deffaits. Il ne faut pas que vous mesprisiez vostre ennemy, ny aussi que vostre soldat ait opinion qu'il soit plus vaillant que luy. Depuis ceste charge, je vis toujours mes gens aller plus franchement pour attaquer les Anglois, les approchant toujours de plus près; et que l'on se souvienne, quand monsieur le mareschal du Biez les combattit entre le fort de Dandelot, si nos gens se firent prier à les aller investir. Ledit sieur du Biez fit là un acte de vaillant homme : car, comme sa cavallerie se mit en fuitte, il s'en vint tout seul se jetter devant nostre bataillon, et descendit, prenant une picque en la main, pour aller au combat, duquel il sortit fort honorablement. Je n'estois point là, voylà pourquoy je n'en dis rien; car, deux ou trois mois après le retour de la terre d'Oye, je demanday congé à monsieur de Tais pour venir à la cour. Les historiens sont bien desloyaux de taire de si beaux actes; celuy-là fut bien remarquable à ce vieux chevalier. Estant à la cour, je fis tant avec monsieur l'admiral, qu'il me fit donner congé au roy, d'autant que je n'avois point repris la charge de maistre de camp, sinon pour la commander durant le premier voyage que monsieur l'admiral entreprendroit; et, après avoir demeuré un mois à la cour, servant le roy de gentilhomme servant (ce prince estoit lors assez vieux et pensif : il ne caressoit point tant les hommes qu'il souloit; une seule fois il me demanda le discours de la bataille de Serizolles, estant à Fontainebleau), ce fut lors que je prins congé de sa majesté, et ne le vis oncques depuis.

Je m'en revins en Gascogne, de là où je ne bougeay jusques à ce que le roy Henry fut roy, ayant esté accablé d'affaires et de maladies : voylà pourquoy je ne vous puis rien dire de la reddition de Boulogne, laquelle le roy d'Angleterre fut contraint, voyant l'obstination du roy, de quitter, moyennant quelque argent.

Peu de temps après il mourut, et le roy aussi le suivit bien tost après : il faut tous mourir. Or ceste reddition de Boulogne advint durant le regne du roy Henry, mon bon maistre, qui succeda à son pere.

Nostre nouveau roy ayant la paix avec l'empereur, après la reddition de Boulogne, ayant aussi accordé avec le roy d'Angleterre, il sembloit que nos armes deussent demeurer longuement au crochet : comme aussi, si ces deux princes ne remuent, la France a dequoy demeu-

rer en repos. Après avoir séjourné quelque temps chez moy, le roy me r'appela, et me donna la charge de maistre de camp, et le gouvernement de Moncalier, sous monsieur le prince de Melphe, lieutenant general en Piedmont, estant monsieur de Bonnivet nostre colonel (il se souvint bien de moy, et, si ceux qui le gouvernerent depuis m'eussent aymé, j'en eusse eu autant de bien et d'honneur que gentilhomme qui sortit piéça de Gascogne).

Je demeuray là dix huit mois, sans que pendant ce temps je fisse chose qui soit digne d'estre mise par escrit; car je ne veux escrire que ce où j'ay eu quelque commandement. Ayant eu mon congé pour venir jusques à ma maison, j'arrivay en Gascogne, où peu après je fus adverty qu'à cause de la vieillesse et maladie de monsieur le prince de Melphe, le roy y envoyoit monsieur de Brissac pour y estre son lieutenant général; qui fut occasion que le capitaine Tilladet, qui avoit aussi eu congé, et moy, nous en allasmes à la cour, et trouvasmes que ledit seigneur avoit prins congé du roy. Nous nous presentasmes à sa majesté, qui nous fit fort bonne chere, et à monsieur le connestable, lequel estoit revenu à la cour en plus grand crédit qu'il n'estoit du temps du roy François; ce que plusieurs ne pensoient pas : mais les dames avoient perdu leur credit; d'autres y entrerent : et puis incontinent sadicte majesté, laquelle estoit lors en une petite villette, entre Melun et Paris, nommée Villeneufve Sainct George, nous commanda de nous en aller à Paris trouver monsieur de Brissac. Et l'endemain que nous y fusmes arrivés, ledict sieur de Brissac partit, ayant esté fort ayse de ce que nous l'estions venus trouver : et ainsi allasmes jusques à Suze, où nous trouvasmes monsieur le prince de Melphe qui s'estoit mis en chemin pour s'en venir mourir en France : aussi trespassa-il une heure après nostre arrivée. Encor que j'aye esté quelque temps sous luy, je n'en diray autre chose, car à grand peine eus-je le loisir de le cognoistre que par ouy dire. C'est un malheur à un capitaine de changer si souvent de general, car avant estre cogneu de luy vous estes vieux; les amitiés et cognoissances nouvelles sont fascheuses. Monsieur de Brissac depescha incontinent monsieur de Forquevaux vers le roy, qui l'advertit du tout; et promptement sa majesté le renvoya avec la patente de mareschal de France qu'elle luy donnoit. Nous demeurasmes cinq ou six mois sans guerre. Il est mal aysé que deux si grands princes et si voisins puissent demeurer longuement sans venir aux armes, comme de fait peu de temps après l'occasion s'en presenta, parce que le roy print la protection du duc Octave, lequel le pape et l'empereur son beau frere vouloient despouiller de son estat; et pour cest effect, le sieur dom Ferrand de Gonsague tenoit assiégée Parme, où estoit monsieur de Termes, et La Mirande, où commandoit monsieur de Sansac, lequel y acquit un grand honneur, pour avoir très bien faict son devoir, et monstra qu'il estoit bon capitaine, comme à la verité il estoit; il l'a bien monstré en tous les lieux où il s'est trouvé : c'estoit un des bons hommes de cheval qui fust en France. Et, parce que je ne puis parler de cecy que par ouyr dire, ny de ce qui se fist là, je m'en deporteray.

Le roy, adverty que les forces de l'empereur estoient empeschées au Parmesan, manda à monsieur le mareschal de Brissac qu'il rompist la paix, et tentast, sur la rupture, d'emporter quelque ville; ce qu'il fit; car il prit Quiers et Sainct Damian. L'entreprise de Cairas ne succeda point comme les autres deux. Monsieur de Bassé alla executer Sainct Damian, qui la prit à l'improviste, entre la poincte du jour et le soleil levant; et monsieur le mareschal mesmes executa celle de Quiers, en la sorte que je vais escrire, puisque mon sujet n'a esté que de laisser par escrit ce que j'ay veu, et où j'ay eu quelque part : je cuide que monsieur le president de Birague, qui estoit, verra dans ce livre que je n'auray pas guerre failly à escrire ladicte prise. Monsieur d'Aussun fut esleu pour aller executer celle de Cairas, et mena avec luy le baron de Cypi, et deux ou trois autres compagnies françoises avec quelques Italiens, et monsieur de Cental avec luy. L'escallade fut furieusement donnée; mais elle fut aussi bien deffendue. Il mourut un des freres du sieur de Charry, qui estoit allé jusques à Savillan, lequel se trouva là sur les lieux quand on marcha la nuit, et y alla, et monta le premier une eschelle, de laquelle il fut renversé : il fut assez mal suivy, comme l'on disoit. En mesmes temps monsieur de Bassé mena quelques compaignies avec luy, et arriva à demy mil de Sainct Damian au poinct du

jour. Ils furent sur le point de tourner en arriere, voyant qu'ils seroient descouverts avant qu'ils fussent là ; toutesfois à la fin s'acheminerent pour tenter fortune. La coustume de Sainct Damian estoit que les soldats ouvroient la porte à la poincte du jour, pour laisser sortir tout le peuple dehors au travail, et après y mettoient quelques sentinelles. La fortune porta si bien à monsieur de Bassé, que le peuple estoit desja sorty, et les sentinelles n'estoient pas encore sur la muraille : de sorte que le sieur de Bassé, avec ses eschelles, entra dans leur fossé, lesquelles fit dresser sans qu'il fust descouvert ; et monterent les capitaines les premiers, et, avant qu'homme de la ville s'en apperceut, la moitié de nos gens estoient dedans, où il n'y avoit qu'une compagnie, laquelle se retira dans le chasteau, auquel il n'y avoit pas vivres pour un jour, et le matin se rendirent. Voicy, capitaines, combien il importe de se prendre garde à ne laisser jamais la muraille vuide de sentinelles, ou, pour le moins, en poser tousjours sur quelque tour ou portail, mesmement sur la poincte du jour, car c'est lors que les executions se font : on est las de veiller et non pas l'ennemy de vous guetter. Toutes ces trois entreprises, de Cayras, Sainct Damian et Quiers, se devoient executer une mesme nuit : aussi faut-il, qui veut rompre la paix ou trefve, qu'il fasse son esclat tout à un coup ; car, s'il y va piece à piece, il perdra pied ou aisle.

Trois jours avant, monsieur le mareschal tint conseil pour ceste execution de Quiers, où estoient messieurs de Bonnivet, president Birague, Francisco Bernardin, de Bassé, d'Aussun ; et ne sçaurois bonnement dire si le sieur Ludovic de Birague y estoit ; je l'oserois bien asseurer, car monsieur le mareschal ne faisoit rien qu'il ne luy communicast, parce que c'estoit un entendement bien ferré. Il fut arresté que nous donnerions l'escalade par le haut des vignes, venant comme d'Agnasse à Quiers. Je ne trouvay point bonne ny asseurée ceste escalade, et priay monsieur le mareschal que, puisque luy mesmes y venoit, et que c'estoit le premier lieu qu'il assailloit, estant venu nouvellement en la charge de lieutenant de roy, qu'il fist en sorte que l'honneur lui en demeurast : car, si à la premiere fois il n'avoit bonne fortune, l'on prendroit opinion qu'il seroit plustost mal'heureux qu'heureux : ce qui apporte un grand préjudice à un capitaine et à un lieutenant de roy (on juge des choses par les evenemens) ; et qu'il falloit faire marcher secrettement, toute ceste nuict là, quatre ou cinq canons, afin qu'ils arrivassent en mesme temps que l'escallade se donneroit à la porte Jaune ; et ainsi il ne faudroit pas, par une sorte ou par autre, à l'emporter ; et que, puis que l'on vouloit tascher à l'emporter, qu'il falloit tenter et l'un et l'autre moyen. Or l'artillerie estoit toute preste devant le chasteau de Thurin : car, comme monsieur le mareschal vit que le roy avoit prins la protection du duc de Parme, et que la guerre estoit ouverte en ces quartiers là, il se doutoit que bien tost la tempeste viendroit à luy. Voi-là pourquoy il avoit fait ces apprests, pour pourveoir au besoin, estant au reste un des plus advisés capitaines et lieutenans de roy que j'aye cognu.

Il y eut sur mon advis grand dispute ; car on disoit que d'une nuict l'artillerie ne pourroit estre à Quiers, et que toutes les trois entreprinses seroient descouvertes par le bruit du charroy de l'artillerie ; à la fin, il fut conclu que les portes de Thurin seroyent fermées à vespres, et que les bœufs seroyent prins devers Rivolle et Veilleamie, et que tout le bestial se rendroit, à vespres, dans la ville, et grandes gardes aux portes, afin qu'homme du monde ne peust sortir. Fut aussi arresté que je tirerois en mesme heure le canon et la grande coulevrine du chasteau de Montcaillier, et que je prendrois le bestial des gentils-hommes et bourgeois de Montcaillier, qui seroit de là le pont devers les loges. Ils firent estat qu'à une heure de nuict l'artillerie seroit à Montcaillier par le chemin de delà le pont, et que monsieur de Caillac et moy demeurerions ensemble à conduire l'artillerie avec ma compagnie, et monsieur le mareschal, messieurs de Bonnivet et Francisco Bernardin iroyent par le chemin que j'ay dit, avec tout le reste de nos gens de pied. Ledit sieur mareschal me laissa monsieur de Piquigni avecques sa compagnie et une autre, lesquelles s'en iroyent devant nous avecques les pionniers et dix gabions que nous prismes du chasteau de Montcaillier. Et arrivasmes les uns et les autres en mesme heure devant Quiers. Mais la camisade tourna en fumée, pour-ce que les eschelles se trouverent courtes, et le fossé plus profond qu'on n'avoit rapporté à monsieur le mareschal ; qui fut cause que ledit

sieur mareschal et tous tournerent à la porte Jaune, et nous trouverent avoir desja remply les gabions, et prets à loger les canons pour battre. Le bon-heur de monsieur le mareschal de Brissac commença à se monstrer là : car, si les eschelles se fussent trouvées assez longues et qu'on eust donné l'assaut, toute la ville estoit deliberée de se deffendre, ou ils nous eussent, à mon advis, bien estrillés et repoussés, pource qu'ils ne vouloient estre prins de nuict, ny par force, et que nous n'avions sçeu faire nostre entreprinse si secrettement, que le jour devant ils n'en eussent esté advertis; de sorte qu'il leur eust esté facile de nous repousser, et peut estre cela les eust descouragés de faire ce qu'ils firent. Le sieur dom Ferrand à son depart y avoit laissé un gouverneur italien avec trois compagnies, et en avoit tiré les Espagnols pour les amener avec luy à Parme.

Nostre batterie, sans plus temporiser, ayant fait son jeu, nous fismes bresche à main gauche de la porte Jaune, combien que la pluye survint si grande, que presque tout nostre fait fut en desordre; et, environ les onze heures, la bresche estoit de huit ou dix pas. Les gens de la ville, qui ne demandoient pas mieux qu'une bonne occasion pour se mettre en l'obeyssance du roy, pour le mauvais traictement que les Espagnols leur faisoient, commencerent à dire au gouverneur s'il se trouvoit assez fort avecques ses soldats pour soustenir l'assaut : lequel leur respondit qu'ouy, pourveu que la ville print les armes. Ils lui répondirent qu'ils n'en feroient rien, et que les Espaignols ne les avoyent pas si bien traittés, qu'ils eussent occasion de prendre les armes contre les François. Alors, le gouverneur qui estoit sage, se vit logé entre monsieur et madame, et craignoit plus que ceux de la ville luy donnassent à doz qu'autrement : il leur dit : « Mes « amis, attendez un peu, et je feray une capitula- « tion avecques monsieur le mareschal, que vous « n'aurez aucun desplaisir, ny nous autres aussi; » et fit sonner la chamade, faisant sortir un homme dehors, pour prier monsieur le mareschal de luy envoyer le seigneur Francisco Bernardin et le seigneur de Monbazin, et qu'il fit cesser la batterie. Monsieur le mareschal nous manda incontinent de cesser; ce que nous fismes. Surquoy fut arresté que le gouverneur mettroit deux ou trois hommes dehors pour ostages, et que les deux susdits entreroyent pour capituler : et croy que monsieur le president Birague y entra avecques eux, à cause qu'il n'eust pas voulu que la ville eust esté saccagée, pour-ce que sa femme estoit fille de Quiers, et que la plupart des gentilshommes estoyent ses parens : mais, pour ne mentir point, je ne sçaurois asseurer s'ils estoient des trois ou non. Monsieur le mareschal n'eust voulu aucunement leur faire desplaisir, car c'estoit exemple à tous les autres lieux que les ennemis tenoyent, pour les attirer, afin que, se trouvant en pareil estat, pour le bon traictement qu'il auroit faict à ceux de Quiers, tous les autres eussent envie de faire comme eux, et prendre le party françois. La plus grand dispute qui fut entre nos deputés, le gouverneur et les habitans, fut que ledit gouverneur, de tant qu'il estoit desja presque nuict, disoit qu'il ne pourroit gaigner Ast pour sa retraicte, et qu'il seroit en danger d'estre defait par les chemins; par ce vouloit remettre au lendemain. Monsieur le mareschal, qui sechoit sur ses pieds, craignant que ceste nuict il fust secouru d'Ast, demandoit que l'on luy baillast la roquette, pour y mettre soixante hommes, et qu'ils esleussent un de nos capitaines tels qu'ils voudroyent, pour le mettre dedans; et cependant il faisoit tousjours approcher nos compagnies devers la bresche. Le gouverneur mesme, vint sur la muraille de la roquette, et parla à moy, me priant de faire reculer les soldats, et qu'ils avoyent accordé avecques monsieur le mareschal : la conclusion fut qu'il s'en iroit bagues sauves, enseignes pliées, sans sonner tabourin, lendemain matin; et, pour asseurance, il fust arresté que la roquette seroit mise entre nos mains. La ville m'envoya demander à monsieur le mareschal, pour me mettre dedans icelle avecques soixante soldats; car en Piedmont j'avois acquis une réputation d'estre bon politicq pour le soldat, et empescher le desordre. Je me gouvernay si bien, qu'homme de la ville ne perdist une paille : l'avarice de quelque peu de pillage desgoute souvent ceux qui ont envie de prendre party. Ce fait fut sagement considéré par monsieur le mareschal : car ceste nuict-là estoyent party d'Ast quatre cens arquebuziers, pour essayer d'entrer dans la ville; mais ils furent advertis par les chemins que nous tenions la roquette, qui les en fit retourner. Il fut fait là une erreur; car au conseil il fut proposé que

sans doute l'ennemy devoit venir à nous au bruict de ce siege, et qu'à ceste occasion, au mesme temps que la roquette nous seroit rendue, il falloit envoyer quelque belle trouppe, pour aller battre l'estrade vers Ast. Si cela eut esté executé comme il devoit, on eust deffait ce secours. Monsieur de Bonnivet, qui estoit campé sur le chemin d'Audezun, vint le lendemain avecques quinze ou vingt gentilshommes, en mesme heure que les Italiens sortoyent de la ville; et, estant entré, s'arresta à la porte pour les voir sortir. Et comme ils furent tous passés, monsieur de Bonnivet estant sous la seconde porte pour aller dans la ville, et m'ayant commandé monsieur le mareschal que je n'y laissasse entrer homme du monde qu'il ne fust dedans, j'ouis mon lieutenant qui se courroussoit à la bresche, où je l'avois mis pour garder que personne n'y entrast; monsieur de Bonnivet me dit : « Il y a « là quelque desordre. » J'y courus, et trouvay que c'estoient des larrons mesmes de Quiers, qui vouloient entrer pour saccager la ville; et, voulant descendre de la bresche pour leur courir sus, la ruine de la muraille me fit glisser, et tombay sur le costé gauche dans les pierres, de telle force, que je me deslouay la hanche. Je cuide que tous les maux du monde ne sont point pareils à celuy-là, à cause d'un petit nerf que nous avons dans ceste jointure, qu'est enchassée l'une dans l'autre, qui s'alongea : et depuis je n'ay cheminé droit, ains tousjours j'y ay douleur peu ou prou, sans que ny l'usage des bains, ny autre chose me l'aye peu oster. Monsieur de Bonivet me fit porter par les soldats dans un logis; j'avais fait entrer paravant les mareschaux des logis qui faisoient les quartiers. Monsieur le mareschal entra une heure après que je fus affolé, et me fit cet honneur de venir descendre devant mon logis pour me voir, monstrant en avoir autant de regret que si je fusse esté son propre frere : aussi m'aimoit-il de bon cœur, et faisoit beaucoup d'estat de moy. Pendant nostre sejour, par trois fois il vint tenir le conseil au chevet de mon lict, comme peut tesmoigner monsieur le president de Birague, qui est en vie. Il prenoit grand plaisir d'ouyr discourir en sa présence, mais en peu de mots; et si quelqu'un disoit quelque chose, soudain il en demandoit raison. Or, audit Quiers ou à Montcaillier, je demeuray deux mois et demy sans pouvoir bouger du lit, de ceste grande cheute.

Le sieur dom Ferrand laissa la guerre de Parme, et s'en vint en Ast assembler forces pour dresser un grand camp, ayant laissé au Parmesan le seigneur Carles et le marquis de Vins. Le roy, en estant adverty, commanda à monsieur l'admiral qu'il envoyast six de ses compagnies à toute diligence à monsieur le mareschal de Brissac; le capitaine Ynard, lequel pour lors n'estoit que sergent major, les mena. Monsieur d'Aumalle, qui estoit general de la cavallerie, arriva aussi; comme fit quelques jours après monsieur de Nemours, et bien tost après, messieurs d'Anguyen et prince de Condé freres, puis monsieur de Monmorency, qui aujourd'huy est mareschal de France, fils aisné de monsieur le connestable; monsieur le comte de Charny, et son frere, monsieur de La Rochefoucaut, ayant une grande suitte de noblesse avec eux, tellement qu'il y avoit trois compagnies de gens de pied logés dans Quiers, lesquelles monsieur le mareschal fut contrainct de desloger, pour loger les princes et seigneurs de leur suitte. Je croy qu'il n'y a telle noblesse au monde que la françoise, ny plus prompte à mettre le pied à l'estrier pour le service de son prince : mais il la faut employer lorsqu'elle est en ceste bonne devotion. Au bout de quelques jours qu'ils furent arrivés, monsieur le mareschal dressa une entreprise pour aller prendre le chasteau de Lans, qui portoit grand dommage sur le chemin de Suze à Thurin, à cause d'une vallée qu'il y a depuis Lans jusques au grand chemin; et les soldats dudit Lans estoient presque tous les jours là, ayant un petit chasteau à moitié chemin pour leur retraicte. Monsieur le mareschal m'envoya querir à Montcaillier, où je m'estois fait apporter dans une litiere six sepmaines après que je me fus ainsi brisé. Je me fis monter sur un petit mullet, et avec une extreme douleur j'arrivay à Quiers, et tous les jours m'efforçois peu à peu de cheminer. Voy-là le succès de la prise de Quiers et de Sainct Damian; à present je vois escrire la prise de Lans.

Monsieur le mareschal et tout le camp marcha droit à Lans, où estoient tous les princes et seigneurs susnommés; et pource qu'il en y a aujourd'huy qui m'aiment, et autres qui me hayssent, je veux approcher de la verité selon la souvenance que Dieu m'en a donné, afin que ceux

qui me hayssent ne me puissent reprendre, disant la verité, et que les autres qui m'ayment prennent plaisir à lire ce que j'ay faict, et se souvenir de moy: car je voys bien que les historiens en parlent maigrement. Monsieur le mareschal se mit devant avec tout le camp, et me bailla à conduire l'artillerie avec cinq enseignes de gens de pied et les commissaires d'icelle, qu'estoient messieurs de Caillac et du Noguy, lesquels aussi s'estoient trouvés à la prise de Quiers. Ledit seigneur arriva l'endemain qu'il fut party de Quiers à Lans, sur le midy; et nous, avec l'artillerie, arrivasmes à l'entrée de la nuit. Le bourg de Lans est grand et clos de mauvaises murailles; monsieur le mareschal se logea à un mil près dudit Lans, en un autre bourg, et aux environs de luy la gendarmerie et cavallerie. Tous les princes et seigneurs voulurent estre logés au bourg de Lans, ensemble quelques compagnies des François et Italiens, et mesmement monsieur de Bonnivet et sa compagnie colonnelle. A leur arrivée, ils allerent au pied de la montaigne à main droicte, sortant du bourg; le sergent major avoit desja gaigné le haut d'icelle montaigne, derriere le chasteau, à l'entour duquel sont grands precipices, et speciallement sur le derriere, par là où il falloit que monsieur le mareschal allast recognoistre. Il n'y a rien qui ne soit precipice, sauf le devant du chasteau qui respond à la ville; il y a deux boullevarts assez grands, et la porte du chasteau entre deux. De mettre l'artillerie là, ce n'estoit que perdre temps; de la mettre du costé de là où nous venions, il falloit mettre la teste du canon contre-mont, de façon qu'elle ne pouvoit battre plus de la moitié de la muraille : et si falloit monter plus de mil pas avant que d'estre au pied de ladicte muraille, avec la plus grand difficulté qui peut estre; et du costé de main droicte estoit le semblable; et du derriere du chasteau, encores pis que tout : car, tombant, l'on alloit cheoir à un quart de mil bas en la riviere. Et à cause de la grand difficulté qu'il y avoit de pouvoir mener l'artillerie au derriere dudit chasteau, où y avoit une petite plaine de vingt à vingt-cinq pas, les ennemis n'y avoient rien remparé, sinon taillé un petit fossé de la hauteur de demy picque, dans le rocher, et deux moineaux aux deux costés, qui flanquoyent le fossé; et n'y avoit pas trois mois que deux ingenieurs de l'empereur avoient esté-là, et dirent qu'il n'estoit possible aux hommes de pouvoir mener l'artillerie par cet endroit ny par aucun des autres, sinon que l'on la mist par la ville devant la porte du chasteau, qu'estoit autant de temps perdu.

Monsieur le mareschal, à son arrivée, et tous les princes et seigneurs, et les ingenieurs que ledit sieur mareschal avoit, allerent recognoistre le derriere du chasteau, y ayant une montée de plus de trois cens pas, autant mal-aisée que montée qu'ils firent peut estre en leur vie, et après avoir recogneu et demeuré là plus de deux heures, ils conclurent qu'il estoit impossible de le prendre. J'arrivay le soir avec l'artillerie, et me fut dit qu'il s'en falloit retourner l'endemain : dequoy je fus fort esbahy. J'estois si mal de ma cuisse, que je me jettay incontinent sur un matelas; et ne vis monsieur le mareschal de tout ce soir, car il s'en estoit retourné en son quartier, bien malcontent contre aucuns qui luy avoient fait facille ceste entreprise, et avoient les moyens de l'executer, lesquels à present la luy faisoient impossible. Le matin, il retourna, et allerent de nouveau recognoistre le mesme lieu; mais tant plus ils le recognoissoient, plus ils trouvoient le lieu difficile. Comme j'eus disné, messieurs de Pequigny, de Touchepied et de Vinu, me vindrent trouver, et me dirent que la resolution estoit faite pour s'en retourner, et que je n'aurois point de regret de le faire si j'avois vu le lieu; et me mirent tant de fantaisies en la teste, qu'ils me monterent sur mon mulet, et me menerent au derriere de la crouppe de la montaigne, où les arquebusades estoient à bon marché, sinon que l'on print fort à main droicte vers la riviere; et par là il estoit mal-aisé d'aller ny de recognoistre; et avoit fallu que monsieur le mareschal et tous les princes fussent montés et descendus au hasard des arquebusades. Ce que Dieu garde est bien gardé : telle fois ay-je veu tirer mil arquebusades à cent pas de moy, sans estre offensé. Or tous quatre fismes tant, que nous allasmes jusques au haut; et me menerent par le mesme lieu où monsieur le mareschal et toute sa trouppe estoient montés et descendus.

Je veux escrire icy, pour en laisser exemple à ceux qui viennent après nous, comme j'y trouvay la chose faisable, non toutesfois sans une très-grande difficulté; mais, quoy que fust, nous

deliberasmes que nous menerions l'artillerie haut, et la mettrions en batterie. En premier lieu, l'on regardoit tousjours du pied de la montaigne jusques au haut tout droit : les anges auroient eu assez à faire à monter; car, outre que la montaigne estoit droite, il y avoit grande quantité de rochiers. Je commençay à notter qu'en faisant un chemin qui pouvoit durer cent pas, jusques à une petite place qui pouvoit tenir dix pas de rond, que nous aurions moyen d'arrester là la pièce, car ce petit lieu estoit comme plain; puis je regarday que nous pouvions faire un autre chemin traversant vers la main gauche et le chasteau, jusques à une petite plaine qui suffisoit pour appuyer le canon; puis après, qu'il falloit faire un autre chemin traversant à main droicte, jusques à une autre petite plaine; et de là, nous avions la montée un peu droicte jusques au derrier du chasteau : mais nous avions passé à tout le moins les rochiers. Et, par tous ces trois repos, nous descendismes au grand peril de nos vies; et leur monstray qu'il fallait que chacun d'eux entreprint de faire le chemin de l'un repos à l'autre : ce qu'ils notterent fort bien; et après, me remonterent sur mon mulet, car auparavant ils me menoient en espousée, sous les bras; et allasmes droit au logis de monsieur le mareschal, où je les trouvay tous assis au conseil, pour arrester l'ordre pour nous en retourner; et à mon arrivée, monsieur le mareschal me dit : «D'où venez vous, monsieur de «Montluc? je vous ay envoyé querir par deux «fois pour venir au conseil, et pour entendre la «conclusion que nous avons faict icy de nous en «retourner : il faut que vous en rameniez l'artil«lerie par là où vous l'avez conduicte.» Alors je luy respondis : «Comment, monsieur, vous en «voulez vous retourner sans prendre ceste place? «cela n'est pas digne de monsieur de Brissac; je «viens de la recognoistre, et par le mesme lieu «où vous l'avez recogneue, et vous asseure que «nous y menerons de l'artillerie.» Il me respondit qu'il faudroit donc que ce fust Dieu qui le fist, car il n'estoit en la puissance des hommes de le faire; je luy respondis que je n'estois point Dieu, et si la y amenerois. Alors il me dit : «Ouy, dans huit ou dix jours, avec des engins; «et cependant dom Ferrand, qui est à Verseil, «assemble toutes les forces qu'il a hors et dans «les garnisons, et nous veut venir donner la «bataille. Il y a trois mil Allemans, et je n'ay «Suisses ny Allemans pour luy respondre. — Je «vous oblige ma vie et mon honneur, dis-je, de «mettre quatre pieces d'artillerie dans deux ma«tins montées au cul du chasteau.» Et tousjours il retournoit sur le propos des trois mil Allemans; et à la fin, de colere je luy commençay à dire : «Et faites vous si grand estat des Alle«mans du seigneur dom Ferrand? Monsieur «l'admiral a six compagnies que le capitaine «Ynard commande; monsieur de Bonnivet luy «en baillera quatre des siennes; il s'obligera de «combattre avec lesdites enseignes les Allemans; «monsieur de Bonnivet, avec le demeurant des «siennes, combattra les Espagnols; nos Italiens «s'obligeront de combattre les leurs; vous avez «d'un tiers plus de cavallerie, avec la suitte des «princes, que le seigneur dom Ferrand : et si «le capitaine Ynard ayme mieux combattre les «Espagnols que les Allemans, monsieur de Bon«nivet et moy les combattrons, et luy baillerons «au choix.» Le capitaine Ynard respondit qu'il estoit content de combattre une trouppe ou l'autre, et telle qu'il plairoit à monsieur le mareschal; monsieur de Bonnivet dit aussi que ce luy estoit tout un, et qu'il les combattroit. Et alors je dis : «Et faut-il faire si grand estat «de ces Allemans? Je gageray que des trois mil, «les quinze cens n'ont point de chausses, et que «nos soldats, la plupart ont chausses de velours «et de satin; et si s'estiment tous gentils-hom«mes : se voyant si bien vestus comme ils sont, «craindront-ils de combattre? Laissez les venir «seulement à nous, car nous les traitterons de «la mesme façon que nous fismes à Serizolles.» Alors monsieur de Montmorancy parla, et dit : «Monsieur, monsieur de Montluc est vieux capi«taine; il me semble que vous devez adjouster «foy à ce qu'il vous remonstre.» A quoy monsieur le mareschal respondit : «Vous ne le cog«noissez pas comme moy, car il ne trouve rien «difficile, et un jour nous fera tous perdre.» Lors je luy respondis que, quand je verrois la chose difficille, je craignois autant ma peau qu'un autre; mais qu'en cecy je ne trouvois aucun inconvenient. Alors monsieur de Nemours dist : «Monsieur, laissez-le faire, et esprouvez «son dire.» Monsieur le prince de Condé et monsieur d'Anguyen en dirent autant; monsieur d'Aumalle, le semblable. Monsieur de Gounort,

qui est maintenant mareschal de France, monsieur de La Rochefoucaut, le comte de Charny, les sieurs de La Fayette, de Terride, suyvirent tous leur opinion. Et alors monsieur le mareschal dit : « O bien, je vois que tous vous autres « avez envie que nous fassions le fol; faisons le « donc, car je vous ferai cognoistre que je le « suis autant que pas un de vous. » Et voy-là ma bataille gaignée contre tout le conseil. Alors je dis à monsieur de Nemours : « Monsieur, il faut « que vous autres princes et seigneurs mettiez la « main en ceste affaire; que vous monstriez le « chemin aux soldats, afin que, s'ils vouloient « reculer à ce grand travail, qu'il faut prendre « pour le faict dont est question, nous puissions « leur reprocher que les princes et seigneurs y « ont mis la main plustost qu'eux. » Cependant je luy remonstray aussi qu'il seroit bon, s'il luy estoit agréable, qu'il allast prendre un canon avec toute sa trouppe qu'il avoit menée quant et luy pour le conduire au pied de la montaigne : ledit seigneur respondit qu'il le feroit fort volontiers. Or falloit-il passer l'artillerie par dedans la ville, et estoit-on contraint de rompre trois ou quatre cantons de maisons pour la tirer dehors, et applanir une petite descente au sortir de la ville, de laquelle on tomboit en un chemin planier jusques au pied de la montagne où estoit le chasteau, distant mil pas de la ville. J'en dis autant à messieurs d'Anguyen et prince de Condé, lesquels fort volontiers s'y accorderent, et tout autant à monsieur de Montmorency, lequel s'y offrit de bonne volonté. Quant à la quatriesme piece, je ne sçaurois dire qui fut celuy qui entreprint la conduire, car ce ne fut pas monsieur d'Aumalle, pource qu'il fallut qu'il s'en allast en son quartier à la cavallerie avec monsieur le mareschal. Or, quoy que ce fust, ils ne reposèrent de toute la nuict, jusques à ce qu'à la clarté des torches ils eurent posé l'artillerie au pied de la montaigne. Mais, avant qu'ils sortissent du conseil, je dis à monsieur d'Aumalle : « Monsieur, voulez vous venir, et je vous mons- « treray comme nous menerons l'artillerie der- « riere le chasteau; » et dis à monsieur le mareschal : « Aussi bien vous ne voudrez pas partir « encores pour vous retirer à vostre quartier. » Monsieur d'Aumalle y vint volontiers, ayant seulement avec luy monsieur de La Rochefoucaut, le seigneur de Piquigny et moy; encores que ma cuisse me vexast grandement, neantmoins je m'efforçay pour leur faire voir tout à l'œil. Et, comme nous eusmes monté la montaigne et recogneu la place, nous allasmes trouver monsieur le mareschal, qui attendoit ledit sieur d'Aumalle, qui luy dict que ma raison estoit bonne, et que personne ne s'estoit advisé de ce que je m'estois apperçeu, et de ces reposades. Tous les princes et seigneurs estoient encores en la salle où monsieur le mareschal avoit disné; je ne sçay en quelle part monsieur de Bassé estoit pour lors, car monsieur le mareschal le manda venir avec sa compagnie et deux compagnies françoises, avec mandement au capitaine Tilladet et à Savillan de s'avancer nuict et jour, pour se joindre à eux : ce qu'il fit.

Lendemain matin, j'allay regarder en quelle façon je pourrois faire les chemins en la montaigne, sans que fussions offensés du chasteau; et premierement, je descouvris cinq petites canonieres faites pour arquebuse, qui nous descouvroient tout le long du chemin : pour brider cela, je priay le capitaine Ynard de m'amener trois cens arquebusiers des meilleurs de sa trouppe, lesquels arrivés nous departismes pour en estre mis dix à chasque canonieres, qui tiroient comme quand on tire au blanc, l'un après l'autre, et tous au descouvert, et quand le dernier des dix achevoit de tirer, le premier recommençoit. Dans la ville y avoit une maison de la couverture et haut de laquelle en pouvoit battre au dedans et au long de la courtine : mais pour se couvrir d'icelle, ils avoient mis force tables l'une sur l'autre, en telle sorte que ceux qui montoient sur la maison ne pouvoient rien veoir au long de la muraille. Or les tables étoient fort simples, et, avant le commencement de la guerre, j'avois mis en teste à monsieur le mareschal de faire forger à Pignerol quatre cens arquebuses d'un qualibre qui portoit quatre cens pas de poincte, et que ces armes fusses mises au dessus du fogon, afin que personne ne les peut tirer du Piedmont; desquelles il en pourroit distribuer vingt à chaque compagnie, et ordonner aux tresoriers de bailler douze francs de paye à ceux qui les portoient. Ces arquebuses estoient desja faictes et distribuées. Je priay le capitaine Richelieu, qui depuis fut maistre de camp, de faire monter sur la maison les vingt arquebusiers, pour tirer au travers les tables le long de la courtine, parmy

lesquelles les arquebusades passoient comme par un papier : de sorte que, tant les arquebusiers qui battoyent de dessus la maison au long de la courtine, que ceux-là qui tiroyent à dixaines, mirent les ennemis en tel estat, que personne ne s'osoit hasarder à passer au dedans de la courtine. Lors fut baillé vingt pionniers à chascun des trois qui avoyent recogneu le chemin, avec trois massons portans de gros marteaux et pics de fer, pour rompre quelques rochers qui estoient en chemin; et ainsi commençasmes à travailler à huit heures aux chemins, lesquels à deux heures après midy furent achevés; et à une heure de nuict on commença à monter la premiere piece avec quatre vingts soldats que j'avois de ma compagnie, car le reste estoit demeuré au chasteau de Montcaillier; lesquels la monterent : celle-là leur donna plus de peine que toutes les autres trois. Comme nous estions au premier repos, nous tournions l'artillerie droit à l'autre, et de mesme les soldats; car, pour alonger, il falloit faire le chemin droict, à fin que les soldats peussent monter un peu droit, et puis après tourner sur l'autre chemin. Monsieur de Piquigny portoit une petite lanterne pour donner clarté au rouage : les ennemis alors tiroient, mais jamais arquebusade ne nous toucha. Messieurs de Caillac et de Duno s'attendoient à mettre les gabions, et les remplir au cul du chasteau; et, à l'instant que les pieces arrivoient haut, ils les venoient prendre pour les loger : et jamais homme ne mit la main à tirer lesdictes pieces, que mes soldats; car, combien que monsieur de Bonnivet en eust amené une trouppe, et le capitaine Ynard une autre, pour leur ayder, si est-ce qu'ils leur dirent qu'ils ne demandoint point d'ayde, car, puis qu'ils avoient eu l'honneur d'amener la premiere, ils vouloient encores avoir cest advantage que d'y conduire toutes les autres; dequoy je fus fort ayse, car ils estoient desja instruits aux destours. A trois heures après minuict, toutes les quatre pieces furent logées en baterie. Monsieur le mareschal et monsieur d'Aumalle estoient venus de leur quartier, et croy qu'ils ne dormirent gueres ceste nuit, car ledit sieur mareschal avoit grand peur qu'il ne fust possible de conduire lesdictes pieces; et ledict seigneur d'Aumalle d'autre costé estoit en peine, parce qu'il avoit asseuré, après avoir veu le lieu, que je les y monterois. Les princes et seigneurs qui avoient la nuit devant travaillé, reposerent jusques à ce que monsieur le maréchal les manda esveiller; qui fut à la relation que luy alla faire le capitaine Martin, Basque, qui estoit à luy, lequel l'asseura avoir laissé la dernière piece sur le haut de la montaigne; et cuyde-je que ceste nuict là ce capitaine Martin fit cinquante voyages, d'autant que monsieur le mareschal l'envoyoit veoir de quart d'heure en quart d'heure en quoy nous en estions.

Arrivé que fut monsieur le mareschal et tous les princes et seigneurs, ils trouverent que tout estoit logé pour commencer à battre. J'avois fait porter demy sac de pommes, qui est un fort bon fruict, quatre flascons de vin, et du pain, pour faire manger et boire mes soldats : mais monsieur le mareschal le premier, et tous les princes et seigneurs me volerent les pommes, et à pot beurent deux flascons de vin, attendant le jour. Or, je laisse penser à ceux qui liront ceste histoire, si je bravois monsieur le mareschal, voyant qu'il m'avoit tant repugné sur la conduicte de l'artillerie : je croy que ce fut un des grands ayses que j'eus jamais, tant pour le contentement de monsieur le mareschal, que des princes et seigneurs qui estoient là, tous lesquels avoient prins leur part de la peine. Le matin, au point du jour, on tira trois ou quatre volées à la muraille, qui la perçoient, et, à travers les escuiries, entroient dans la basse cour, et de là donnoient dans le logis du chasteau. Monsieur le mareschal avoit faict mettre aussi trois canons bas, du costé d'où nous venions, battans contre-mont, pour les intimider; car de dommage on ne leur en pouvoit pas faire; mais comme nostre artillerie eut tiré trois ou quatre vollées, ils commencerent à faire la chamade, et puis se rendirent. Monsieur le mareschal y laissa le capitaine Breuil, beau frere de monsieur de Salcede, avec sa compagnie, qui estoit des capitaines de monsieur l'admiral; et ce fait, il s'en alla avec toute la cavallerie et son infanterie vers la plaine de Caluge, pour veoir si le sieur dom Ferrand s'estoit point acheminé pour secourir le chasteau : là il entendit qu'il estoit encore à Verseil; qui fut cause que ledict sieur mareschal se retira à Quiers. Je m'en allay à Moncallier, auquel lieu je demeuray quinze jours dans le lict, malade de ma cuisine ; et croy fermement que, sans ce travail, ma cuisse ne se fût jamais peu redresser.

Cela vous doit faire sages, mes capitaines, de ne vous fier jamais à un ou deux pour recognoistre une place; et, sans vous arrester à vostre jugement, employez y ceux que vous penserez non seulement les plus experimentés, mais les plus courageux. Ce que l'un ne peut voir, l'autre s'en apperçoit. Ne craignez de prendre peine pour quelque peu de difficulté pour faire un bel exploict, et aux despens de vos ennemis faictes vous sages. Lors que vous aurez resolu de garder quelque place, prenez garde à escarper les reposades qui sont aux avenues, parce que, pour peu que le canon puisse trouver lieu pour donner loysir de prendre haleine, en fin on le monte: sans cela, je n'eusse peu venir à bout de ce que j'avois promis. Ceste prise osta beaucoup de commodité à nos ennemis, et nous servit fort pour ceste guerre. Quelque temps après les princes s'en retournerent, pource qu'ils ne voyoient point d'apparence que le sieur dom Ferrand de Gonsague se preparast pour donner bataille ny pour assaillir aucune ville; et peu de temps après qu'ils s'en furent retournés, monsieur le mareschal, par le conseil des seigneurs president de Birague, sieur Ludovic et Francisco Bernardin, delibera d'aller prendre certaines places près d'Yvrée, pour tenir ceux d'Yvrée en subjection. C'estoit un lieutenant de roy très digne de sa charge, tousjours en action, jamais oisif, et croy qu'en dormant son esprit travailloit tousjours, et songeoit à faire et executer quelque entreprinse. Pour cest effect, nous marchasmes avec le camp droict à Sainct Martin, où il y avoit une compagnie d'Italiens; et le chasteau fut battu et pris, ensemble les chasteaux de Pons, Casteltelle, Balpergue, et autres és environs d'Yvrée; et commençasmes à fortifier ledit chasteau de Sainct Martin. Or, messieurs de Bassé et de Gordes avoyent prins Sèbe; et, comme le fort Sainct Martin fut advancé, monsieur le mareschal s'en alla à Quiers, pour estre plus près de monsieur de Bassé, afin de le secourir s'il en avoit besoin; car il avoit desjà entendu que le sieur dom Arbre de Cende assembloit le camp en Alexandrie; et cuide que le sieur dom Ferrand estoit malade pour lors. Or, se douta monsieur le mareschal qu'il prendroit le chemin de Sèbe, et ainsi laissa le sieur de Bonnivet, le sieur Francisco et moy, et fit retirer le sieur Ludovic à Chevas et à Bourlengue, pour avoir le cœur à ces deux places, desquelles il estoit gouverneur. Il ne tarda pas huict jours que monsieur le mareschal manda monsieur de Bonnivet et moy, aux fins de marcher en toute diligence jour et nuict droict au Montdevi, avec cinq ou six compagnies françoises que nous avions à Sainct Martin, delaissant le sieur Francisco en ce quartier pour faire advancer la fortification; ce que nous fismes, et marchames jour et nuict, comme fut bon besoin, car monsieur le mareschal mesme s'estoit engagé dans Sèbe pour secourir monsieur Bassé; et, comme dom Arbre entendit nostre venue, et qu'en chemin nous avions prins une compagnie à Savillan, et qu'il nous vit arrivés au coing de la ville, il faict largue, et, ayant gaigné un pont de brique, il commence à faire passer son bagage. Je ne scaurois dire si le seigneur Ludovic de Birague estoit en nostre compagnie, parce que nous avions quelque Italien en nostre trouppe. Monsieur le mareschal, quil se vit desengagé, sort dehors la ville avecques tout ce qu'il avoit amené de forces, et alla attaquer l'ennemy au pont; et pensoit dom Arbre camper là, car nous y trouvasmes des loges desjà faites. L'escarmouche fut grande et forte d'un costé et d'autre: toutesfois j'ay opinion que si nous l'eussions chargé de queue et de teste, cavallerie et tout, que nous luy eussions faict peur et dommage, car, après qu'il eut passé le pont, il falloit monter une montaigne, de laquelle le chemin estoit si estroit, qu'ils n'y pouvoient aller que un à un. Or, il nous monstra qu'il estoit vray soldat et homme de guerre; car il fit passer premierement toute sa cavallerie, craignant que la nostre la chargeast, et qu'elle la renversast sur les gens de pied; puis fit passer ses Allemans, et luy demeura derriere avec mil ou douze cens arquebusiers, qui tindrent tousjours le pont à la faveur de trois maisons qu'il y avoit au bout d'iceluy, lesquelles nous ne sceumes jamais gaigner, car ils les avoient percées, respondant l'une à l'autre. Au haut de la montaigne il y avoit une plaine qui s'estendoit jusques à une villette qu'ils tenoient, estant de la longueur de mil pas seulement ou environ: là il fit faire alte à toutes ses gens, et après se retira; mais, en abandonnant les maisons, nous nous pensasmes mesler; auquel lieu y eut quelques gens de morts d'un costé et d'autre. Nous les suyvions tousjours par ce petit

chemin contre-mont à force arquebusades, car nous ne voyons pas l'appareil qu'il nous avoit faict sur le haut de la montaigne.

Messieurs de Bonnivet, de La Mothe-Gondrin et moy estions à cheval, et parmy les arquebusiers, pour leur donner courage; et, comme nous fusmes sur le haut, il nous fit une cargue de mil ou douze cens arquebusiers qui nous ramenerent droit au pont plus viste que le pas, et sur les bras de monsieur le mareschal. Le cheval de monsieur de La Mothe fut tué, le mien blessé, qui mourut dans cinq ou six jours, et Dieu nous ayda pour nous avoir faict departir nos soldats en deux trouppes, à main droicte et à main gauche du chemin, encore que la montée fust bien difficile; qui fut cause que nous ne perdismes que fort peu de gens; car, si nous fussions esté tous enfilés dans le chemin, nous eussions faict une grande perte, et nous mesmes y fussions demeurés. Notez cela, jeunes capitaines, quand vous vous trouverez à mesme; car les vieux et avisés et qui se sont trouvés en tels marchés sçavent ces remedes. Monsieur le mareschal retira tout le camp autour de Sèbe, et lendemain ramena les canons que messieurs de Bassé et de Gordes avoient menés quand ils la prindrent, et y laissa trois compagnies, deux françoises et une italienne, puis se retira par le Montdevi devers Thurin et Quiers. Or, il ne me souvient comme Sèbe fut depuis perdue; car nous y retournasmes un an après la recouvrer, qui fut bien autrement deffendue et combattue que le premier coup, comme j'escrirai icy après.

Quelque temps après, le sieur dom Ferrand dressa un camp surpassant toutes les forces de monsieur le mareschal; car ledict seigneur n'avoit Suisse ny Allemand. Or fut il adverty, par les seigneurs Ludovic de Birague et Francisco Bernardin, que ce camp estoit dressé pour venir reprendre Sainct Martin et les autres chasteaux, ensemble pour prendre Cazal, à quatre mil de Thurin, et la fortifier, afin que Thurin ne receust aucun rafraichissement des montaignes et vallées de Laus, mesmes de Cazal, duquel lieu on tiroit la plupart des fruits et bois qui venoient à Thurin. Or, comme le camp du seigneur dom Ferrand fut prest à marcher droict à Sainct Martin, monsieur le mareschal tint conseil de ce qu'il devoit faire de Cazal, veu qu'elle n'estoit point fortifiée ny tenable; et conclurent qu'il la falloit abandonner et la demanteler; toutesfois que le demantelement ne serviroit de rien, car le seigneur dom Ferrand l'auroit bien tost refaicte. Je fus adverty à Montcallier le soir mesmes de la conclusion : qui fut cause que le matin je m'en allay trouver monsieur le mareschal à Thurin, et luy demanday s'il avoit arresté d'abandonner Cazal. Il me dit qu'ouy, parce qu'il ne se trouveroit homme qui voulust hasarder sa vie et son honneur en se jettant dedans, et qu'ils avoient conclu au conseil d'y mettre une compagnie d'Italiens, laquelle se rendroit incontinent qu'elle verroit approcher le seigneur dom Ferrand. Je luy dis alors que cela ne serviroit de rien, car le capitaine mesme le diroit à ses soldats pour les y arrester, et qu'il falloit faire à bon escient, non en ceste sorte. Il me respondit : « Et qui voudriez-vous « qui fust si fol et hors de sens que d'entre« prendre la deffence d'icelle? » Je luy respondis que ce seroit moy. Alors il me dit qu'il aymeroit mieux perdre beaucoup de son bien, que de permettre que je m'engajasse là dedans, veu que ceste place ne sçauroit estre fortifiée d'un an pour tenir contre le canon. Je luy respondis lors : « Monsieur, le roy ne nous paye ny ne nous « entretient que pour trois raisons : l'une, pour « luy gaigner une bataille, afin que, par le moyen « d'icelle, il puisse conquerir beaucoup de pays; « l'autre, pour luy deffendre une ville, car il n'y « a ville qui se perde sans amener grande perte « de pays; et la troisiesme, pour prendre une « ville, car le gain d'une ville prise amene à sub« jection beaucoup de gens; et tout le reste ne « sont qu'escarmouches ou rencontres qui ne « servent qu'en particulier à nous, et pour nous « faire cognoistre et estimer de nos superieurs, « et acquerir de l'honneur pour nous; car quant « au roy, il ne profite aucunement de cela ny de « tous autres effects de la guerre, que par ces « trois choses que j'ay dictes; et par ainsi, plus« tost que ceste place s'abandonne, j'y mourray « dedans. » Monsieur le mareschal me contesta fort pour me divertir de ceste intention; mais, comme il me vit resolu, il me laissa faire. Il se payoit fort de raison, sans croire sa teste, comme faisoit monsieur de Lautrec, auquel on a remarqué ce deffaut, comme je pense avoir dit ailleurs.

Or, Cazal est une petite ville fermée de muraille de caillous, sans pierre aucune carrée, un fossé qui l'environne; et l'eau s'y met et s'en sort, de sorte que l'on ne peut approfondir le fossé ny retenir l'eau en aucun endroit, pour le plus, que jusques à demy cuisse. Il n'y avoit tranchée aucune dedans ny dehors; les quatre coings n'estoient aucunement remplis, de sorte que, quand on m'eust battu une courtine par le quanton, on me pouvoit battre par le flanc. Je demanday à monsieur le mareschal cinq cens pionniers de la montaigne; ce qu'il depescha promptement à lever, et furent dans quatre jours à Cazal; plus, luy demanday une grande quantité d'outils et ferremens pour faire travailler les soldats; ce qu'aussi promptement il m'envoya, avec grand quantité de farines, lards, plomb, poudre et corde; plus, luy demanday le baron de Chipy, La Garde (qu'estoit parent du baron de La Garde), Le Mas, Martin, et ma compagnie : toutes ces cinq compagnies estoient bonnes, et les capitaines avec, lesquels, ayans entendu que je les avois nommés de moy-mesmes, le prindrent à grand louange et honneur. Je luy demanday aussi Le Griti, venitien, qui avoit une compagnie d'Italiens : le tout me fut accordé. Le matin donc je m'allay mettre dedans, et le soir toutes les compagnies arriverent. Monsieur de Gyé, premier fils de monsieur de Maugiron, estoit là en garnison avec la compagnie d'hommes d'armes de son pere, auquel monsieur le mareschal manda qu'il sortist, et qu'il menast la compagnie à Montcallier : il luy rescrivit qu'il n'avoit pas demeuré si longuement en garnison à Cazal pour l'abandonner lors que le siege y venoit, et mesmement, puis qu'un si vieux capitaine que moy entreprenoit de la deffendre, qu'estoit cause qu'il avoit délibéré d'y mourir avec moy. Monsieur le mareschal ne print pas cela pour argent comptant, car le lendemain bon matin il vint à Cazal, ayant avec luy monsieur d'Aussun, de La Mothe-Gondrin, et le vicomte de Gordon. J'y avois desjà faict tous les quartiers de gens de pied, sans desloger la gendarmerie, pource que je voyois monsieur de Gyé obstiné, et toute sa compagnie resolue d'y demeurer. Monsieur le mareschal, arrivé qu'il fut, ne sceut jamais faire tant qu'il en peut amener ledit sieur de Gié; ainsi respondit franchement qu'il en pouvoit bien tirer sa compagnie, si bon luy sembloit, mais que, pour son regard, il n'en bougeroit pas; qui fut cause que monsieur le mareschal s'en retourna fort mal content de m'avoir jamais accordé la demeure. Je veux dire à la vérité que monsieur de La Mothe Gondrin et monsieur le vicomte de Gordon se mirent à pleurer quand ils me dirent à Dieu, et me tenoient tous, comme faisoit monsieur le president de Birague mesme qui est en vie, pour perdu ou de la vie ou de l'honneur; et ainsi s'en allerent après disner. Et priay monsieur le mareschal et tous mes compagnons qu'ils ne me vinssent plus veoir, car je ne voulois estre empesché d'un seul quart d'heure pour diligenter ma fortification. Je priay monsieur le mareschal de m'envoyer le colonel Charamond qui estoit à Riboulle, pour m'aider à ladicte fortification, avec deux ingénieurs que ledict seigneur mareschal avoit, l'un desquels fut tué à la prise de Ulpian, et l'autre est le chevalier Reloge, qui est en France.

Nous commençasmes à remplir les quatre quantons, chasque capitaine des quatre en ayant pris le sien, puis departismes aux quatre courtines les deux autres compagnies et les cinq cens pionniers, car tous ceux de la ville au dessus dix ans portoient la terre avec les quatre capitaines. Mais, pour ne vouloir desrober l'honneur d'aucune personne, monsieur de Gyé avoit une enseigne de Dauphiné, qui se nommoit Monfort, et le guidon monsieur de L'Estanc, lesquels, estans arrivés à Montcallier sur le soir, commencerent à se souvenir et plaindre leur capitaine, tellement que toute la compagnie se mutina, et resolut d'aller mourir auprès de luy, et ne l'abandonner point; ainsi L'Estanc pria ledict capitaine Montfort de vouloir demeurer, car pourroit estre que monsieur le mareschal les y laisseroit tous aller qnand il verroit qu'une partie s'en seroit allée; et, pour ne malcontenter ledit sieur mareschal, qu'il retint avec luy tous ceux qui y voudroient demeurer. Ce qu'estant accordé, ledit L'Estanc, craignant que monsieur le mareschal n'en fust adverty, part à la minuict, suivy de la compagnie; car ne voulsist demeurer homme d'icelle compagnie, que deux gens-d'armes et trois archers avec ledit de Monfort : ils laisserent leurs grands chevaux et armes, sauf la cuirasse et la salade, monterent sur un courtaut chacun seulement, et, laissans leurs lances à leurs logis, prindrent des picques

avec chacun un vallet à pied, et ainsi arriverent au soleil levant à Cazal, distant de Moncallier six mil. Monsieur de Gyé et le baron de Chipy avoient entrepris de terrasser la porte de laquelle ils virent ces gens; ils demeurerent grand piece à les recognoistre, puis tous deux leur coururent au devant. Par là je cogneus que monsieur de Gyé estoit bien aymé de sa compagnie; aussi le méritoit-il, car j'oserois dire que cestoit un des braves capitaines de France, et des plus vaillans. Monsieur de Montfort s'en alla le matin à monsieur le mareschal, et lui dit qu'il avoit perdu le guidon et toute la compagnie, qui s'en estoient allés la nuict trouver leur capitaine, le priant de luy donner congé de les suyvre avec un homme d'armes et trois archers qui luy estoient seulement de reste : ce que ne luy voulut permettre, ains luy deffendit expressement, et l'en fit retourner à Montcallier.

Or, nostre ordre dans la ville estoit tel, que le matin tous generallement, tant capitaines, soldats, pionniers, qu'hommes et femmes de la ville, se rendoient devant le jour chacun à son œuvre, à peine de la vie; pour à quoy les contraindre fis dresser des potences : j'avois et ay tousjours eu un peu mauvais bruit de faire jouer de la corde, tellement qu'il n'y avoit homme, petit ny grand, qui ne craignist mes complexions et mes humeurs de Gascogne. Donc, pource que c'estoit en hyver et aux plus courts jours, l'on travailloit depuis la poincte du jour jusques à onze heures, puis tout le monde s'en alloit disner, et à midy chacun se rendoit à son œuvre, et travailloit-on jusques à l'entrée de la nuict. Quant au disner, chacun disnoit au mien, mais le soupper estoit à mon logis, ou à celuy de monsieur de Gyé, ou d'un des capitaines, chacun à son tour : auquel lieu se trouvoient les ingenieurs, les commandeurs de l'œuvre; et s'il y avoit quelqu'un qui n'eust pas avancé son œuvre autant qu'un autre, je luy departois ou des soldats ou des pionniers, pour que le lendemain au soir son œuvre fust autant advancée que celle de son voisin. Or je ne faisois autre chose que de courir par tout à cheval, ores aux fortifications, puis à ceux qui sioient les tables au moulin; j'en fis faire grande quantité de demy pied d'espois, et autres pieces de bois qui nous estoient nécessaires : l'eau de ce moulin nous faisoit un grand bien, car la sie ne reposoit jamais; et la pluspart de la nuit je marchois à torches par toute la ville, puis m'en allois où se faisoit le gason, tantost où se faisoient les gabions; ores je rentrois dans la ville, et donnois le tour par dedans, puis après je m'en sortois autresfois recognoistre tous les lieux; et n'avois aucun sejour qu'à l'heure de disner, non plus que le moindre soldat de la trouppe, encourageant cependant tout le monde au travail, caressant et petits et grands.

J'apprins là qu'est-ce d'une entreprise, quand tous generallement se deliberent d'en venir à bout, et qu'est-ce qu'une masse de gens tous convoiteux de gaigner honneur au lieu qu'ils entreprennent; et, encores qu'on puisse acquerir grand louange en departant si bien les choses et les temps, qu'il ne se passe un seul demy quart d'heure inutillement, si est-ce qu'un chef ne fera jamais rien qui vaille si tous generallement ne sont d'un bon accord et n'ont bon desir de sortir de l'entreprise à leur grand honneur, comme fut fait en ce lieu. Mes capitaines, mes compagnons, il faut que ce soit chose qui depende principallement de vous : que si vous sçavez gaigner le soldat avec un mot, vous ferez plus qu'avec des bastonnades : il est vray que s'il y a quelque mutin ou retif, à ses despens il faut faire peur aux autres. Je veux retourner à monsieur de Gyé, lequel ne bougea jamais de sa porte jusques à ce que par le dedans et par le dehors elle fut du tout terracée, avec tous ses gendarmes, qui ne s'y espargnerent non plus que le moindre soldat de nos trouppes. O capitaines! le bel exemple que vous avez icy, si vous voulez notter, pour entreprendre, quand l'occasion se presente, de tenir une place. Je veux encore dire que j'avois donné tel ordre, qu'il ne se mangeoit un morceau de pain et ne se beuvoit un verre de vin, que par ordre et avec raison; et, si vous voulez prendre exemple à Cazal, non seulement entreprendrez vous à garder une place, pour foible qu'elle soit, mais un pré environné de fossés, pourveu que l'union y soit comme je l'avois là dedans : tout estoit une mesme volonté, un mesme desir et un mesme courage; la peine nous estoit un mesme plaisir. Or, la fortune mienne fut si heureuse, que le sieur dom Ferrand bailla à Cesar de Naples la moitié de son camp, presque toute son infanterie, avec partie de la cavallerie, pour la conduire à Riverol, sept petits mil de Cazal, Ulpian en-

tredeux; et demeura ledict Cesar de Naples vingt deux jours à prendre Sainct Martin et ces autres chasteaux. Pendant ce temps-là, je mis la ville en deffence avec une extrême diligence, et fis faire de grandes tranchées et rampars derriere tous nos coins et portails bien terrassés, et tous les hauts gabions gabionnés à double gabionnade, bien deliberés de nous faire bien battre et acquerir de l'honneur. Or Cesar, ayant pris Sainct Martin et les autres chasteaux, arriva à Riverol avec son camp, où tout incontinent le sieur dom Ferrand mit en conseil pour arrester s'il nous devoit venir assaillir ou nous laisser, veu que j'avois eu temps de me fortifier, et que j'avois achevé tout ce que je voulois faire pour nostre deffence : et aussi mettoit en avant que nous estions six compagnies là dedans, tous resolus de combattre, et qu'il doutoit qu'à l'assaut il perdroit plus de vaillans capitaines espagnols et italiens que la ville ne valloit ; et leur remonstroit tout ce que j'avois fait dedans. Les capitaines espaignols et italiens qui furent appelés en ce conseil, voyant que le hasard tomboit sur eux, firent remonstrer par leur maistre de camp que l'empereur avoit là des meilleurs capi aines qu'il eust en toute l'Italie, et desquels il faisoit autant ou plus d'estat que de tous les autres; et que, pour ceste cause, ils prioyent le sieur dom Ferrand de les vouloir conserver pour une bataille ou pour quelque entreprinse grande, et non pour si peu de cas que Cazal. Là dessus y eut grans disputes, et trois jours tindrent conseil sur ce faict : Cesar de Naples et le gouverneur d'Ulpian opiniastroyent que l'on nous devoit venir assaillir. Or, les soldats espagnols, qui entendirent ce qu'en disoit Cesar de Naples, dirent à leurs capitaines qu'ils iroyent donc à l'assaut avec leurs Italiens; car, quant à eux, ils ne s'y trouveroient point, voulans maintenir ce que leur maistre de camp avoit proposé. Toutes ces disputes furent sceues par monseigneur le mareschal, aprèsque le sieur dom Ferrand fut quitté de Riverol, par des lettres qu'il escrivoit au president de Milan, lesquelles les gens du sieur Ludovic de Birague prindrent; et, cependant qu'ils disputoient de la chappe à l'evesque, monsieur le mareschal leur fit desrober Albe par messieurs de La Mothe Gondrin, Francisco Bernardin, et de Panau, lieutenant de la compagnie dudit sieur mareschal, et quelques autres dont ne me souvient. Monsieur le mareschal fut adverty de la prinse au point du jour, car nos gens y estoyent entrés à onze heures de nuict, et me depescha un sien lacquay avec une lettre qui disoit : « Monsieur de Montluc, tout à ceste « heure j'ay esté adverty que nostre entreprinse « d'Albe est sortie à effet, et nos gens sont de- « dans, qui est cause que je monte à cheval et « m'y en vois à extresme diligence. » Le lacquay arriva environ les dix heures; et, pour ce que le gouverneur de Ulpian retenoit un trompette de monsieur de Maugiron, j'y envoyay un tambour du capitaine Gritty; et luy ayant monstré la lettre de monsieur le mareschal, je luy donnay charge de dire au gouverneur d'Ulpian que le sieur dom Ferrand ne se pouvoit mieux revancher de la perte d'Albe, que de nous venir attaquer Et comme le tambour fut à la porte de Ulpian, trouva que le gouverneur estoit allé au poinct du jour au conseil à Riverol; il dit aux soldats de la porte la prinse d'Albe; lesquels sur ces nouvelles le voulurent tuer, et de faict commencerent à l'attacher et garrotter : mais cependant arriva le gouverneur, auquel je mandois qu'il me rendist le trompette, veu que nous nous avions tousjours fait bonne guerre; et qu'il ne commençast point la mauvaise, car nos gens l'avoyent aussi fait aux leurs à la prinse d'Albe. Ledit gouverneur print le tambour et l'amena à son logis, et luy dit que si ce qu'il disoit n'estoit pas vray, qu'il le feroit pendre : le tambour luy respondit que, s'il estoit vray, il ne vouloit qu'il luy donnast qu'un teston, et qu'au contraire, s'il disoit faux, il vouloit estre pendu. Le gouverneur tourne remonter à cheval, et s'en va à Riverol : toute la nuict ils furent en conseil si cecy pouvoit estre verité ou non. Lendemain à midy, arriva le capitaine du chasteau de Montcalvo, qui leur porta nouvelles, de la part du gouverneur d'Ast, que la prinse d'Albe estoit veritable; qui fut cause que lendemain matin le sieur dom Ferrand partit, et s'en alla passer la riviere au pont d'Asture en grand diligence, pour aller droit audit Albe, voir s'il le pourroit reconquester avant que monsieur le mareschal l'eust faite fortifier d'avantage.

Comme je me vis hors de la craincte du siege, j'envoyay incontinent les pionniers que j'avois audit Albe, qui firent grand plaisir à monsieur le mareschal. Je n'attendois pas là de comman-



dement : il est souvent necessaire de faire avant estre commandé, s'il n'y a du hasard. Monsieur de Bonnivet et le colonel Sainct Pierre, Corce, se mirent dedans avec sept enseignes. Or, dès l'arrivée du seigneur dom Ferrand au pont d'Asture, et qu'il eut passé la riviere, monsieur de Salvazon, qui estoit gouverneur de Berrue, m'en advertit en diligence. Je fis partir le baron de Chipy, La Garde et Le Mas soudainement, qui furent lendemain au poinct du jour à Albe ; de quoy monsieur le mareschal fut fort aise, comme fut bien aussi monsieur de Bonnivet, pour-ce qu'ils venoyent d'un lieu auquel ils avoient prins grand peine de fortifier, esperant que ceux-là monstreroient le chemin aux autres, comme ils firent. Monsieur de Maugiron voulut demeurer à Cazal, car il faisoit bon vivre pour les chevaux. J'y laissay le capitaine Martin avec luy, et envoyay Le Grity à sa garnison ; moy et le collonel Charmond allasmes trouver monsieur le mareschal à Thurin, qui ne faisoit qu'arriver d'Albe, et ma compagnie s'en alla à Montcallier. Je vous laisse discourir si monsieur le mareschal, monsieur le president Birague et toute la cour du parlement me firent grand chere, et si je fus le bien venu.

Donc, capitaines, quand de quelque entreprise sortira grande commodité, et quelque profit en pourra venir, comme faisoit de ceste-cy, veu que Thurin, si Cazal eust esté prins, en souffroit grand dommage, n'arrestez d'entreprendre et tenter hardiment ; et, quand vous y serez, souvenez-vous de la sorte que j'en usay ; car ainsi mettrez-vous en crainte l'ennemy de vous attaquer ; il est plus en alarme de vous assaillir, que vous n'estes de vous deffendre ; il songe et considere ce qui est dedans, et qu'il a affaire à gens qui sçavent remuer terre ; qui n'est pas peu de chose à un guerrier. Il est vray que le sieur Cesar fit un pas de clerc de s'amuser aux forts, et nous laisser cependant fortifier : s'il fust lors venu droit à nous, il nous eust donné de la peine : je croy qu'il craignoit. Aussi ma bonne fortune voulut que le sieur dom Ferrand separast ses forces : s'il fust venu lors nous attaquer, il eust emporté de bons hommes, mais nous eussions bien vendu nostre peau.

Or, comme le sieur dom Ferrand fut en Ast, il eut advertissement que monsieur de Bonnivet estoit fort dans Albe, et que de nouveau y estoient entrés trois compagnies de celles que j'avois à Cazal, avec grand quantité de pionniers ; qui fut cause qu'il entra en aussi grand dispute s'il y devoit aller ou non, comme à Riverol pour venir à Cazal. Il partit donc au bout de cinq ou six jours d'Ast avec toute sa cavallerie pour recognoistre Albe ; et après avoir demeuré un jour aux environs, il s'en alla camper devant Sainct Damian, parce qu'il avoit entendu que monsieur le mareschal avoit prins presque toutes les munitions, poudres, plombs et cordes pour mettre dans Albe, et avoit donné charge à quelqu'un d'en y amener autant. Mais bien souvent la paresse et negligence des hommes fait plus perdre que gaigner : car je ne vis jamais homme long en besongne, paresseux ou negligent à la guerre, qui fist beau fait ; aussi il n'y a rien au monde où la diligence soit tant requise : un jour, une heure et une minute fait évanouir de belles entreprises. Or, monsieur le mareschal pensoit que le sieur dom Ferrand se vint mettre plustost à Carmagnolle que non ailleurs, pour la fortifier et prendre le chasteau, pendant que Sainct Damian auroit recouvert des poudres. Ainsi s'en vint jusques à Carmagnolle. Monsieur de Bassé, qui estoit gouverneur du marquisat de Salusse, vouloit entreprendre de deffendre le chasteau.

Monsieur le mareschal s'en alla après à Carignan, et me laissa avec ledit sieur de Bassé pour luy ayder à mettre les vivres et munitions dans le chasteau, et ce fut à la requeste mesme de monsieur de Bassé ; et lendemain propre que monsieur le mareschal fut party, il fut adverty, par une lettre venant des parts de messieurs de Briquemaut et de Chavigny, que le camp de l'ennemy se campoit devant Sainct Damian, et qu'ils le prioient les vouloir secourir de poudres, plomb et corde pour l'arquebuserie, car ils n'avoyent point eu celle qu'il leur avoit promis : dont monsieur le mareschal se trouva le plus fasché du monde, et y envoya promptement six charges de poudre et quatre de plomb et de corde ; et mandoit au gouverneur de La Cisterne, distante de Sainct Damian deux petits mil, lequel avoit trois compagnies d'Italiens avec luy, qu'il hasardast de mettre ceste nuict là ces munitions dedans. Monsieur de Bassé et moy avions desjà entendu que le camp s'estoit planté devant Sainct Damian, par l'homme mesmes

qui en portoit les nouvelles à monsieur le mareschal; car il falloit qu'il passast à Carmagnolle, comme fit aussi ceste munition trois ou quatre heures après, questoit sur l'entrée de la nuict. Monsieur de Bassé et moy exhortasmes celuy qui conduisoit icelle munition de remonstrer aux capitaines qu'il falloit que ceste nuict-là mesmes la poudre entrast, car autrement elle n'y pourroit point entrer; et falloit que celuy qui la conduisoit y entrast luy-mesme : nous le trouvasmes si froid, que nous cogneusmes bien qu'il ne feroit rien de bon. Il est aisé de voir à la care si un homme est espouvanté, et s'il luy bast l'ame pour executer ce qu'il entreprend; et eusmes peur qu'il n'espouvantast plustost les capitaines, quand il seroit à La Cisterne, que de leur donner courage : qui fut cause que je me resolus de m'y en aller, pour tascher par ce secours à sauver la place; monsieur de Bassé voulut que monsieur de Classe, son premier fils, vint avec moy, conduisant dix hommes d'armes, car il estoit lieutenant de la compagnie.

Nous partismes une heure de nuict, et arrivay à onze heure à La Cisterne; auquel lieu je trouvay le gouverneur et les capitaines bien empeschés, faisant de grandes difficultés sur la conduitte de ceste munition, et comme elle se pourroit mettre dedans : et à la vérité il y avoit quelque raison, car Sainct Damian est petit, et le sieur dom Ferrand avoit en son camp six mil Allemans, six mil Italiens et quatre mil Espagnols, douze cens chevaux legers et quatre cens hommes d'armes, et tout cela campoit joignant la ville, autour de laquelle les corps de garde se touchoient; et d'y faire entrer la munition avec les chevaux qui l'avoient portée, estoit chose impossible, car il y avoit neige jusques au genou, et tous les chemins estoient pleins des loges des soldats. Or, incontinent je fis assembler forces sacs, lesquels nous coupasmes en trois, et quelques femmes promptement les cousoyent, dans lesquels je fis mettre la poudre; puis j'eus trente paysans, ausquels je fis lier les poudres, plomb et corde à la ceinture, et leur fis bailler à chacun un baston en la main pour se soustenir. Monsieur de Briquemaut, gouverneur, avoit envoyé six Suisses de sa garde hors la ville, lesquels n'estoient peu r'entrer dedans; ainsi se trouverent à La Cisterne et prindrent leur part de la munition. Estant donc prests à partir, arriverent les seigneurs de Pied-Defou et de Bourry, lequel on m'a dit s'estre fait huguenot, de Sainct Romain, parent de monsieur de La Fayette, et trois ou quatre autres gentils-hommes s'acheminans pour s'aller jetter dedans, lesquels se mirent à pied et renvoyerent leurs chevaux. Monsieur le mareschal avoit escrit à deux des capitaines qui estoient à La Cisterne, qu'ils entreprinssent de mettre les poudres dans Sainct Damian; lesdits capitaines étoient vieux soldats, ce qui ne m'en fit espérer aucune chose de bon : car qui veut faire une execution hasardeuse et de grand combat, il se faut garder sur tout de vieux capitaines et de vieux soldats, parce qu'ils apprehendent trop le peril de la mort, et la craignent, et n'en tirerez jamais bon ouvrage : ce que j'experimentay là et en plusieurs autres lieux. Le jeune n'apprehende pas tant le danger; il est vray qu'il y faut de la conduicte; et entreprendra aisément quelque execution où il y faut de la diligence : il est prompt, ingambe, et la chaleur luy enfle le cœur, qui est souvent froid au vieillard.

Or, ils partirent environ deux heures après minuict, et comme ils furent hors la ville, je me mis sur une plate-forme près de la porte, duquel lieu je descouvrois tout leur camp, sauf un peu de l'autre costé de la ville; j'envoïay le lieutenant du gouverneur de La Cisterne pour donner l'alarme par le fons à main ganche; ce qui ne porta pas grand profit, d'autant que les ennemis n'en firent nul compte. Et comme nos gens furent sur un petit haut près de la ville, d'où on descouvroit tous les feux, et les gens mesmes à la clarté d'iceux, un des capitaines italiens dict à monsieur de Pied-Defou et aux autres : *Vedete il campo : ecco la cavalleria, ecco la gendarmeria; ecco i Tedeschi, eccogli Spagnuoli, eccogli Italiani;* leur monstrant le tout avec le doigt : *Non si intrarebbe una gata; bisogna tornar indietro;* ce qu'ils firent. Or, je demeuray toujours sur ceste plate-forme, ayant mon mal de cuisse qui me tuoit, de laquelle je n'estois encore guery ny de deux ans après; voicy nos gens retournés sur la poincte du jour, et me compterent ce qu'ils avoient veu, dequoy je fus bien marry. Soudain je despesche un homme en poste devers monsieur le mareschal, qui ne sçavoit pas que je fusse à La Cisterne, ains me pensoit à Carmagnolle avec monsieur

de Bassé; et luy manday tout ce qui en avoit esté fait, et qu'il ne falloit point avoir esperance que ces capitaines-là missent les poudres dans Sainct Damian; j'en avois desjà faict l'espreuve : le priant qu'il mandast en poste à Montcallier, au capitaine Charry, qui portoit mon enseigne, que soudain il partist avec cinquante des meilleurs soldats que j'eusse, sçavoir, trente arquebusiers et vingt picquiers, et qu'il se rendist à La Cisterne à la minuict. Monsieur le mareschal trouva estrange quand il entendit que j'estois là, et depescha un homme en poste au capitaine Charry, auquel j'escrivois pareillement un mot en bas e : ce vaillant jeune homme, plein de bonne volonté, ne s'en fit pas prier, mais tout incontinent il partit avec les cinquante soldats, et se rendit environ une heure après minuict à La Cisterne, auquel lieu je luy avois faict apprester dans une cave trois ou quatre feux de charbon et une table longue pleine de vivres; et avois-je fait enserrer les vilains d'un costé, et pendant que les soldats beuvoyent, je les faisois charger avec les Suisses; et ne voulus plus parler aux capitaines des Italiens pour aller avec le capitaine Charry, mais en priay un de me bailler son enseigne, qu'on nommoit Pedro Antonio, un jeune fol esventé que j'avois cogneu à Montcallier, et l'avois fait mettre en prison deux fois, pour des follies qu'il faisoit dans la ville. Je le tiray à part et luy dis: «Pedro Antonio, je te veux faire plus d'honneur «qu'à ton capitaine : tu as veu la nuit passée «quelle faute vous autres avez fait, de ne vous «efforcer d'entrer dans la ville, et vous en estes «retournés avec excuses; de ma part, je ne «prens nulle excuse en payement, depuis qu'il y «va de la perte d'une ville et des gens de bien «qui sont dedans. Je sçais bien que tu as assez «de valleur, mais tu n'es pas sage; et si tu veux «esprouver ta sagesse à ce coup, comme tu as «d'autresfois fait ta hardiesse, je te promets ma «foy de te faire donner une compagnie à mon- «sieur le mareschal, auquel l'occasion se presente «luy faire cognoistre que, comme tu es hardy, «tu es aussi sage pour commander. Je veux que «tu ailles prendre cinquante hommes de la com- «pagnie de ton capitaine, auquel je veux dire «tout à ceste heure qu'il te les baille, et, au «sortir de la ville, je te mettray tous les paysans «et les Suisses qui portent la munition au milieu «de tous les cinquante soldats; et veux que tu «amenes deux ou trois sergens que je te feray «bailler aussi pour en mettre un à chasque flanc «et sur le derriere, afin de donner courage à tes «soldats de te suyvre, et garder que les paysans «ne s'escartent. Mais, comme le capitaine Charry «ira attaquer un corps de garde, passe outre «sans t'amuser à combattre, sinon que quelqu'un «se presentast devant toy, et passe tousjours «en avant, soit que tu rencontres ou non, jus- «qu'à ce que tu sois à la porte de la ville.» Il me respondit : *Credete, signor, ch' io lo faro a pena di morir, e voi connoscerete che Pietro Antonio sarà divenuto saggio :* lors l'embrassant, je luy dis : *Io ti prometto ancora che io mi ricordero di te, e che ti siro riconziuto il servizio : non mi mancar di grazia io ti giuro per la Nostra Madonna se tu non fai quello che un huomo da bene debbe fare, io ti farò un tratto di Montluco; tu sai como io ho manegiato, non sono quindici di no delli nostri facendo il poltrone; io non domando sino un poco di prudenza con prestezza.* Il me tint ce qu'il m'avoit promis, car il s'y porta bien sagement: les capitaines luy baillerent tout ce qu'il demandoit, estans bien aises d'en estre deschargés. Je priay aussi Pied-Defou et autres nommés que, puisqu'ils vouloient entrer dans la ville, il falloit qu'ils y entrassent pour l'aider à conserver et non pour se perdre, ensemble ce qui estoit dedans, d'autant que la conservation d'icelle ville ne consistoit qu'à mettre les munitions dedans, et qu'il estoit necessaire qu'ils se departissent les uns aux flancs, les autres sur le derriere, aux fins que quand le capitaine Charry combattroit, ils donnassent courage aux gens de Piedro Antonio, et aux paysans, de passer outre; ce qu'ils firent. Or, tous, tant mes soldats, Italiens, que les paysans, furent advertis par moy de tout ce que les uns et les autres devoient faire, ainsi sortir de la ville en ce mesme ordre. Je dis au capitaine Charry, presens mes soldats, que je ne les voulois jamais plus voir s'ils n'entroyent ou mouroient tous tant qu'ils estoient de ma compagnie : alors il me respondit que je m'allasse seulement reposer, et que bien tost j'entendrois de ses nouvelles : à la verité c'estoit un soldat sans peur. En sa trouppe estoit un de mes corporals, nommé Le Turc, Picard de nation, qui

me dit : «Et quoy, faictes vous doute que nous «n'entrions dedans? Par la mort bien, nous au«rions bien employé nostre temps, ayans com«battu plus de cent fois avec vous, et toujours «demeurés victorieux, et à ceste heure cy vous «faictes doute de nous?» Alors je le sautay embrasser au col, et luy dis ces mots : «Mon Turc, «je te promets ma foy que je vous estime tant «tous, que je m'asseure que, si gens au monde «y entrent, vous autres y entrerez.» Nous avions des chandelles basses pour nous esclairer, afin que les sentinelles du camp n'apperceussent aucun feu dans La Cisterne; et ainsi ils partirent, et je m'en allay mettre sur la plate-forme sur laquelle j'avois la nuict auparavant demeuré; le capitaine de là dedans me tenoit tousjours compagnie. Or, au bout de deux heures j'ouys une grand alarme à l'endroit par lequel il falloit qu'ils entrassent, et grandes arquebusades; mais cela ne dura point : qui me fit mettre en crainte que nos gens fussent repoussés, ou bien que les paysans se fussent mis en fuite; lesquels, comme ils furent sur ce haut où les capitaines italiens avoient dit qu'il n'y entreroit un chat, firent un peu alte : les guides leur monstrerent les corps de garde, desquels, à cause de la grande froidure et de la neige, les sentinelles n'estoient pas à vingt pas. Le capitaine Charry appela messieurs de Pied-Defou, Bourry, Sainct Romain, Pedro Antonio, et leur bailla deux guides, s'en reservant une, et leur dit : «Voy-là le dernier «corps de garde des gens de pied, car le demeu«rant c'est cavallerie, qui ne fera pas grands «efforts à cause de la grand neige; dès que vous «me verrez attaquer ce corps de garde, passez «outre le grand pas; et ne arrestez, quoy que «vous trouviez sur vostre chemin, mais vous «rendez à la porte de la ville.» Tous d'une volonté baisserent la teste; le capitaine Charry aborde ce corps de garde, lequel il mit en routte sur un autre corps de garde, et tous deux prindrent la fuitte; puis passa outre droit à la porte de la ville, où il trouva jà Pedro Antonio arrivé. Incontinent delivrerent la munition, sans y faire autre arrest, sinon que messieurs de Chavigny et Briquemaut embrasserent le capitaine Charry, et le prierent de me dire que, puisque j'estois à La Cisterne, il estoient asseurés d'estre secourus de ce qui leur faisoit besoin, et qu'il seroit tresnecesaire de leur faire tenir de la munition encore d'avantage. Mais comme l'on s'amusoit à prendre les soldats des corps de garde qui s'en estoient fuys, dont le lendemain un capitaine en fut pendu, le capitaine Charry et Pedro Antonio, avec les paysans, trouverent les ennemis sur ces entre-faites, les chargerent et passerent outre; je n'y perdis un seul soldat, italien ny françois, et n'en y eut un seul blessé, mesmes aucun paysan; mais tous arriverent à La Cisterne estant desjà grand jour, me trouvant encores sur la plate-forme. Je despeschay incontinent vers monsieur le mareschal, pour le prier qu'il m'envoyast encore de la poudre, car de plomb et de corde ils en avoient assez : ce qu'il fit tout promptement de Quiers enhors, auquel lieu il s'estoit remué, pour estre plus près de moy.

Voy-là l'âge que doivent avoir les capitaines à qui l'on baille les charges pour executer une entreprise hasardeuse et soudaine. Je puis asseurer avec la verité que, cent ans a, ne mourut un plus brave et plus sage ny mieux advisé capitaine de son âge, qu'estoit le capitaine Charry; et m'asseure que monsieur de Briquemaut n'en dira pas le contraire, encore qu'il soit de la religion de ceux que l'on a massacré depuis à Paris. La forme de sa mort, je n'ay que faire de l'escrire, car le roy et la royne, et tous les princes de la cour le sçavent assez : aussi est-ce chose indigne d'un François. Et quand je l'eus perdu, ensemble mon fils le capitaine Montluc, qui fut tué à Madère, appartenant au roy de Portugal, il me sembla que l'on m'eust couppé mes deux bras, parce que l'un estoit le mien dextre, et l'autre le senestre. Il avoit nourry le capitaine Montluc toujours auprès de soy depuis l'âge de douze ou treze ans; et partout où il alloit, ce jeune garçon luy estoit toujours pendu à la ceinture : je n'eusse sçeu lui donner un meilleur precepteur que celuy-là pour luy apprendre qu'est-ce que la guerre; aussi en avoit-il retenu beaucoup, pouvant dire sans honte, encore que ce fut mon fils, que, s'il eust vescu, c'eust esté un grand homme de guerre, prudent et sage : mais Dieu en a autrement disposé. Laissant ces propos (qui me tirent les larmes des yeux), je retourneray à nostre faict.

Monsieur de Briquemaut me manda par le capitaine Charry qu'ils n'avoient nul ingenieur là dedans, ny homme qui sçeust dire où il falloit

mettre un gabion ; de quoy il me prioit en advertir monsieur le mareschal : me prioit aussi de luy vouloir faire retourner le capitaine Charry avec mes cinquante soldats, car il les estimoit autant que la meilleure compagnie qu'il eust là dedans, et qu'en recompense à jamais il se rendroit serviteur mien : ce que je fis. Monsieur de Gohas qui est aujourd'huy estoit lors de ma compagnie et du nombre des cinquante, jeune de dix-sept ans, et sur son commencement qu'il avoit pris les armes. Monsieur le mareschal envoya en poste à Albe, pour faire venir les ingenieurs qui y estoient, dont le chevalier Reloge en estoit un. Et, comme le capitaine Charry fut arrivé, les picquiers prindrent de la poudre en ceinture, ainsi que les autres avoient faict auparavant; et ne voulut escorte aucune, mais alla prendre le chemin un petit à main droite, par le quartier de leur cavallerie, et donna à travers, et passa sans perdre un homme; il sçavoit tres-bien prendre son party. Incontinent qu'il fut arrivé, il pria messieurs de Briquemaut et de Chavigny de luy laisser garder le fossé; ce qu'ils luy accorderent : et se couvrit là dedans de bois, tables et gabions. Et tout incontinent que les guides furent de retour à moy, je despeschay vers monsieur le mareschal, luy donnant advis de tout, le suppliant qu'il m'envoyast le capitaine Caupenne, mon lieutenant, avec autres cinquante soldats des miens : ce qu'il feit ; et, deux jours après son arrivée, je fis hazarder pour leur apporter encore des poudres. Il alla du costé de la gendarmerie, où les ennemis avoient mis un corps de garde de gens de pied, qui prindrent la cargue d'assez loin ; mais il fit tant, qu'il meit la poudre sur le bord du fossé de la porte; et par lui me manderent les susdits seigneurs recommandations, avec advertissement d'asseurer monsieur le mareschal qu'il n'eust plus crainte que la place se perdit, parce qu'ils avoient à cest heure tout ce qui leur faisoit besoin. Le baron de Chipy, qui estoit à Albe avec monsieur de Bonivet, se voulut essayer d'y mettre des poudres du costé d'Albe, et chargea de la sorte qu'avoient fait les miens; mais il y perdit les poudres et les paysans, avec presque tous ses soldats; au moins n'en y entra que luy quatorziesme ou quinziesme. En toutes choses il y a de l'heur.

Or, le camp y demeura seize ou dix-sept jours devant, et la batterie dura sept jours. Cesar de Naples avoit fait deux mines qui alloient par dessus le fossé, à l'endroit de la bresche, lesquelles estoient desjà près de la muraille. Un pionnier se sauvant, fut pris de nos Italiens, qui me dict le tout : lequel, incontinent la nucit venue, je baillay au capitaine Mauries (qui estoit pour lors mon sergent, et à ceste guerre derniere a esté sergent major à Bordeaux près monsieur Montferrand, qui l'attacha, et ne voulut qu'un autre soldat et une guide pour le conduire : lequel le mena si bien, qu'il ne trouva que deux sentinelles par le chemin, lesquelles soudainement se retirerent au corps de garde. Ainsi il passa, et mena le pionnier dans la ville, dans laquelle il demeura tout le jour : et comme le jour fut grand, messieurs de Chavigny et de Briquemaut le menerent sur la muraille de la batterie, duquel lieu il recogneut en quelle part se faisoit la mine. Incontinent ils descendirent au fossé, et commencerent à le coupper et gratter, tellement que bien tost après ils descouvrirent les trous, et depuis nous entendismes qu'il ne s'en fallut de guerres qu'ils n'y attrapassent Cesar de Naples, qui estoit là pour recognoistre la mine. Or, les deux jours derniers ils firent une grande batterie, et avoit fait faire le sieur dom Ferrand grand quantité de fascine que les soldats espaignols, italiens et allemans jettoient dedans, ayant couppé la contre-escarpe en deux ou trois lieux; mais autant qu'ils en jettoient, le capitaine Charry, qui estoit dedans, les retiroit dans la ville par un trou qu'ils avoient au dessous de la bresche; de sorte que, pensant que ledit fossé fut remply, ils l'envoyerent recognoistre en plain jour, estant en bataille pour donner l'assaut ; mais ils trouverent qu'il n'y avoit rien, et alors firent grand diligence de la batterie deux jours, et si tiroient une bonne partie de la nuit, à la clarté de la lune. Voyans la bonne contenance que tenoyent nos gens là dedans, et que leurs mines ni fascines ne leur avoient de rien servy, deliberent de ne donner poinct l'assaut, ains de lever le siege; et la derniere nuict qu'ils eurent achevé la batterie, j'y fis encores entrer le capitaine Mauries, qui entendit que le camp se levoit et comme ils retiroient l'artillerie; car messieurs de Chavigny et de Briquemaut, avant qu'il partist de là, voulsirent qu'il entendist comme il se le voit,

à la verité pour m'en porter les nouvelles. Ainsi passa et repassa tout à son aise sans trouver personne, pource que tout le camp estoit desjà en bataille et hors des loges. Comme il fut arrivé devers moy, environ deux heures avant le jour, je les depeschay incontinent, sur de bons chevaux, vers monsieur le mareschal, lequel il trouva encores au lict, pource qu'il n'avoit dormy une seule goutte de toute la nuict, ayant demeuré tout le jour avec monsieur le president Birague et le sieur Francisco Bernardin audessus de Rive de Quiers, qui, comme ils n'ouyrent, environ les deux heures après midy, plus tirer l'artillerie, ayant demeuré là jusques à une heure de nuict sans rien entendre, tindrent la place pour perdue ou capitulée : mais le matin, un peu après le soleil levant, et ainsi que le valet de chambre eust ouvert, comme le capitaine Mauries luy eut porté les nouvelles, je vous laisse penser la joye qu'il en eut : il me manda soudain que je m'en revinsse le trouver.

Or, je fis là un tour de jeune capitaine : car, comme le capitaine Mauries me dict que le camp se levoit, je m'en allay en grand'haste à Sainct Damian; et aussi tost que le capitaine Charry, qui estoit sur la muraille, me vit venir, il sortit dehors avec mes autres soldats; dequoy je fus bien marry. Les ennemis s'estoient mis derriere une petite montaigne, le ventre à terre, et avoient laissé quinze ou vingt arquebusiers à la descouverte. Je les allay attaquer, et les chargeay; mais, comme je fus à quatre pas des autres ils se leverent et me chargerent de cul et de teste, tellement qu'ils me menerent battant tout contre la ville, laquelle me secourut (et bien pour moy) de dessus la murailles à coups d'arquebusades. Là, le capitaine Charry fut pris et blessé, et, sans mon lieutenant que j'avois laissé aux gabions, ils m'avoient taillé en pieces avec tous les cinquante du capitaine Charry. Je perdis sept ou huit soldats, desquels il en y eut trois de morts; monsieur de Gohas fut une fois enveloppé, et puis eschappa. L'aise que j'avois de voir le siege levé, et l'envie d'avoir quelque prinse sur les ennemis, me fit mal à propos faire ceste escapade. Cela fait, je m'en retournay à La Cisterne, après avoir veu messieurs de Chavigny et de Briquemaut, et le soir me rendis à Quiers; auquel lieu je fus aussi bien venu de monsieur le mareschal et de tous ceux qui estoient avec luy, que homme eust sceu estre. Lequel sieur mareschal despescha monsieur de Biron devers le roy, pour luy porter le succès du siege, luy demanda une place de gentilhomme de la chambre pour moy; et aussi, pour la grand'instance et supplication que je luy fis, estant souvent en douleur de ma cuisse, il me deschargea de l'estat de maistre de camp, encores que ceste requeste ne fust gueres aggreable audit sieur mareschal; mais, pour me gratifier de tout ce que je luy eusse sceu demander, il voulut me contenter. Et estant ledict seigneur de Biron à la cour, le roy ne voulut donner ledict estat de maistre de camp, que prealablement il ne fust mieux informé à qui il le devoit donner, et ordonna que monsieur le mareschal nommeroit un homme, monsieur de Bonivet un autre, et que j'en nommerois un autre. Je nommay monsieur de Chipy; qui fut cause que ledict sieur de Biron fut longuement à la cour, pour les allées et venues qu'il fallut faire : et cependant je demeuray tousjours chargé dudict estat de maistre de camp, jusques au retour dudict seigneur de Biron (lequel lors portoit le guidon de monsieur le mareschal), qui m'en apporta la descharge, ayant le roy donné iceluy estat au baron de Chipy, que j'avois nommé; et de mesmes m'apporta la place de gentilhomme de la chambre, car il ne voulut partir qu'il ne me vist enrôlé en une place des vieilles qui avoit vaqué; et si me porta la patente du gouvernement d'Albe, à quoy je n'avois jamais pensé, et moins estimé que le roy me preferast à trois ou quatre autres pour lesquels monsieur le mareschal avoit escrit. Voylà des services que je fis au roy et à monsieur le mareschal, à quinze ou vingt jours l'un de l'autre.

Or, mes compagnons, celuy est bien-heureux qui faict service à son roy sous un sien lieutenant qui ne cele pas l'honneur de ceux qui font quelque chose remarquable, comme ne faisoit pas monsieur le mareschal de Brissac; car oncques homme ne fit rien auprès de luy qui fust digne que le roy l'entendist, qu'il ne l'en advertist : il ne desroboit pas l'honneur d'autruy pour s'en enrichir; il ne celoit la valeur du plus grand jusques au petit. Et comme Dieu voudra que vous serez employé auprès de tels lieutenans de roy, ne craignez point à hasarder vos vies, et y mettre toute vostre diligence et vigilance à leur

faire service : j'entends si vous avez envie de parvenir par les armes et par la vertu; sinon, retirez-vous. C'est un extrême regret à celuy qui a exposé sa vie pour faire quelque chose de bon, quand on cele son nom à son prince, duquel nous devons tous dependre. Il n'y a larrecin qui excede celuy qu'on fait de l'honneur d'autruy; et cependant la pluspart des generaux des armées ne faict pas conscience de cela.

Pendant que le seigneur de Biron estoit à la cour, demeurant chargé de l'estat de maistre de camp, comme dist est, et au commencement de juing, que les bleds commençoient à meurir, le seigneur dom Ferrand ne voulut point laisser ce grand camp qu'il avoit, inutille, ains, à la persuasion de monsieur de La Trinitat, frere du comte de Bene, vint assieger Bene; et luy fit entendre ledict seigneur de La Trinitat, qu'il couperoit l'eaue qui alloit dans la ville faire moudre les moulins, et qu'il n'y avoit poinct de bleds ny farines dans icelle pour un mois, l'asseurant qu'il luy ferait gaigner une paye pour ses soldats, faisant coupper le bled qui commençoit à estre meur, et soudain le faire battre par deux ou trois cents vilains qu'il meneroit avec luy, sçachant bien que ceux des Langues et de Bernisse La Paille le voudroient achepter, et qu'ainsi dans un mois ils rendroient la ville sans tirer un coup de canon. Monsieur de Savoye, qui estoit jeune, et la premiere fois qu'il estoit entré en armée, y estoit; et vindrent mettre leur camp auprès de Bene, un mil sur le bord d'une riviere qu'il y a, de laquelle ils coupperent l'eaue, de sorte qu'il n'en venoit pas une goutte. Or, par malheur, monsieur le mareschal avoit ordonné à un gouverneur, lequel je ne veux nommer, d'y faire apporter douze cens sacs de bled et farine, moitié de l'un et moitié de l'autre, de son gouvernement, comme il estoit de coustume. Je ne veux point mettre par escrit l'occasion pourquoy ledit gouverneur n'y envoya lesdites munitions, car il toucheroit trop à son honneur : aussi je ne veux dire mal de personne Monsieur le president de Birague sçait bien les raisons, pource qu'il estoit au conseil quand monsieur le mareschal m'envoya querir, où il en fut fort parlé et disputé. Le camp de l'ennemy estoit desjà devant Bene il y avoit huit jours, et ne faisoit pas grand semblant de l'assaillir, esperant qu'il l'auroit bien tost par faute de vivres, encore que la ville fust assez forte, et que le comte et la comtesse estoient fort affectionnés au service du roy. Il n'y avoit en tout que trois compagnies de gens de pied dedans, qu'estoient celle du comte, celle du jeune La Molle et celle de Louys Duc, qui est du Mondevy, faisant en tout deux compagnies italiennes et une françoise. Ledit capitaine La Molle estoit malade, et, par ordonnance des medecins, pour changer d'air, s'estoit faict porter au Montdevy; et n'avoit ledit seigneur comte avec luy chefs, que ledict Louys Duc, et, qui pis est, n'ayant jamais esté assiegé, se voyoit bien empesché, n'ayant personne auprès de luy qui entendist à la deffence d'un siege. C'est une affaire où les plus habilles se trouvent estonnés quand ils voyent une furieuse sonnerie, s'ils n'ont autresfois veu une telle dance. Et d'autre part il se voyoit sans munition aucune : de sorte qu'il se resolut d'advertir monsieur le mareschal du tout, et de la crainte qu'il avoit que la place se perdist, comme il avait juste raison, estant celuy qui y avoit le plus d'interest, parce que la place estoit sienne. Il despesche donc le lieutenant de la compagnie de Louys Duc, lequel riva au sortir du disner de monsieur le mareschal, estant pour lors à Carmagnolle, et avec luy messieurs de Bonivet, president Birague, d'Aussun, Francisco Bernardin, La Mothe-Gondrin, et quelque autre, duquel ne me peut souvenir. Comme monsieur le mareschal ouit la creance du comte, et entendant qu'il n'y avoit de vivres, et que le gouverneur, que je ne veux nommer, n'en y avoit point faict apporter, comme il luy avoit ordonné, combien que tousjours luy faisoit entendre l'avoir fait, il entra, luy et toute la compagnie en un grand desespoir, tenant la place pour perdue, n'ayant monsieur le mareschal moyen aucun pour la secourir, d'autant qu'il n'avoit pas gens pour resister à la tierce partie du camp de l'ennemy. Or il demanda au lieutenant quel capitaine desiroit le comte qui allast devers luy pour le secourir; il luy dit qu'il m'aimoit fort, et disoit souvent que je l'avois une fois secouru, et qu'il voudroit qu'il luy eust cousté la moitié de son bien, et que je fusse là avec luy. Je ne faisois lors que sortir d'une fievre dont j'en avois toutes les levres gastées et la bouche enlevée. Monsieur le mareschal me manda par son valet de chambre venir à son

logis, et le trouvay en ceste fascherie. Il me fit compter parledit lieutenant l'extremité en quoy se trouvoit Bene, se complaignant du gouverneur qui l'avoit trompé, et me parla bien fort me vouloir aller jeter dedans. Alors je luy respondis: «Que voulez-vous que j'y face, ni ayant «bled ny farines? Je ne suis pas pour faire mi-«racles.» A quoy il me respondit qu'il avoit telle opinion de moy, ensemble toute la compagnie, que si je pouvois entrer dedans, la place ne se perdroit point, et que je trouverois quelque expedient.

Un chacun sçait comme ces seigneurs, quand ils veulent faire entreprendre à un homme une chose impossible, le sçavent bien louer et flatter; car il m'alla representer Lans, Sainct Damian, et autres lieux où je m'estois trouvé, ayant esté tousjours si heureux, que tout m'estoit succedé à mon desir. Monsieur le president Birague me commença à prendre de l'autre costé à persuader. Monsieur de Bonivet et les autres ne disoient mot, cognoissant bien que l'entreprise estoit hasardeuse pour la perte de l'honneur, et que à la fin il faudroit venir à une capitulation, comme monsieur le mareschal mesmes me dit qu'au dernier refuge il faudrait passer par là. Alors je luy dis que j'aimerois mieux estre mort que si l'on me trouvoit en escritures, et que j'eusse capitulé ny rendu une place y estant entré pour la sauver; mais que j'y ferois ce que Dieu me conseilleroit, en l'aide duquel je me fiois. Alors monsieur de Bonivet commanda à douze ou quinze gentils-hommes des siens de venir avec moy, dont le gouverneur La Mothe-Rouge en estoit un du nombre, qui est encores en vie: et en pris autant des miens, faisans en tout trente chevaux, sans mener aucun vallet, que moy, un cuisinier, et un vallet de chambre: et escrivit au vicomte de Gordon à Savillan qu'il me baillast une bonne guide, et au capitaine Theodore Bedeigne qu'il me fist escorte avec sa compagnie. C'estoit un samedy. Le dimanche matin, au point du jour, j'entray dans Bene. Que qui fera ouyr le comte en sa conscience, s'il est en vie, il dira que ce fut une des plus grandes joyes qu'il eut jamais: et en tesmoignera autant madame la comtesse sa mère, et toute la ville. Je me mis soudain à dormir au chasteau, et deux heures après nous dinasmes: monsieur le comte assigna tous les grands de la ville, massons et charpentiers aussi, et les fit venir à la maison de la ville, auquel lieu monsieur le comte, madame la comtesse, et tous nous rendismes.

Là je proposay tout ce qui nous estoit besoin de faire. Monsieur le comte proposa le peu qu'il y avoit de munitions, qui n'estoient que cinquante ou cinquante deux sacs de bled. La ville remonstra qu'elle n'en avoit pour huict jours: de sorte qu'encore que la ville soit assise en bon lieu, ils se trouverent à l'extremité, pour estre au bout de l'année; et d'autre part, ils avoient vendu tous leurs bleds aux Genevois, et à ceux devers Savonne; car il se vendoit trois escus sol le sac. Monsieur le comte, qui tousjours a esté homme de grand despence, avoit vendu tous les siens, sur l'espérance de douze cens sacs, que le gouverneur, que je ne veux pas nommer, y devoit mettre. Nous disputames, quand bien nous aurions des bleds, comment nous les ferions moudre; mais, des incontinent que monsieur le comte m'eut dit où estoit le camp, je compris que je recouvrerois des bleds, combien que je n'en voulus rien dire à personne jusques au retour du conseil, que je le dis à monsieur le comte, et à madame seulement. Au conseil se presenta un petit homme, masson, âgé de plus de soixante ans, qui dict avoir tiré plusieurs pierres pour mettre sur les fosses des morts, d'un rocher qu'il nomma près de là, et qu'il pensoit que qui tireroit ces pierres de dessus les morts, qu'elles seroient quelques peu bonnes pour faire des meules, si du tout non. Alors nous deputasmes deux de la ville avec madame la comtesse, qui y voulut aller pour en faire l'essay avec les massons. Ladicte dame arriva avec une grande joye, et s'offrit elle mesmes de prendre la peine de faire faire les meules: je ne le voulois endurer; mais à la fin il fallut qu'elle fut crue; et fit si grande diligence, qu'en deux jours et deux nuicts elle en eut onze complettes, lesquelles furent distribuées à ceux de la ville, qui s'obligerent de nourrir les soldats, mais qu'on trouvast moyen d'avoir des bleds. Or nous arrestasmes qu'avec ceux de la ville qu'à une heure de nuict ils me rendroient cinq ou six cens hommes et femmes, les uns portant de petites cordes, les autres ferremens servans à coupper les bleds; et que les portes de la ville seroient fermées, aux fins que personne ne peust

sortir pour donner aucun advis à l'ennemy; car monsieur de La Trinitat avoit quelques amis dans la ville, de quoy monsieur le comte mesmes se doutoit. Puis depeschay deux hommes de la ville, qui allerent porter une lettre au capitaine Hieronym, fils du colonel Jean de Thurin, qui estoit à une petite ville de laquelle ne me souvient, mais estoit à un mil du lieu où les ennemis avoient couppé l'eaue; et le priois que ceste nuict là il s'essayast, en une sorte ou autre, de racoustrer ce que les ennemis avoient rompu, et qu'il s'efforçast de nous faire venir de l'eaue, s'il estoit possible. Lequel ceste nuict là mesmes executa mon advertissement, combien qu'il fust un bien jeune gentilhomme, et crois-je qu'il n'avoit pas vingt ans alors. Or nous nous retirasmes attendant la nuit : et, comme nous fusmes au chasteau, je dis à monsieur le comte qu'il falloit que nous allissions tous seuls par dessus les murailles pour regarder le champ de bled qui seroit plus près de la ville, lequel il nous falloit coupper toute ceste nuit là, pendant que je jetterois deux cens soldats et le capitaine Theodore dehors, pour donner l'alarme fort et redde aux corps de garde qui gardoient que ceux de la ville ne peussent prendre du bled. Comme donc nous eusmes choysi un, nous retournasmes soupper, et après nous menasmes le capitaine Theodore, et deux chefs des compagnies qui estoient sur la muraille de la ville, pour leur monstrer là part où ils devoient aller donner l'alarme et les autres combattre le corps de garde; puis ordonnasmes dix hommes de ceux de la ville, sur un cheval chacun, pour commander ce peuple qui coupperoit les bleds, pour les faire haster.

A une heure de nuict toutes ces gens sortirent, les gens de guerre à combattre, et le peuple à coupper : de sorte que toute la nuict vous n'eussiez ouy que alarmes, tant au camp que au corps de garde. Comme le peuple avoit couppé et lié, ils couroient devant la porte de la ville, et là deslioient leurs fardeaux, et incontinent s'en retournoient; car les uns estoient ordonnés pour coupper, les autres pour lier et porter. Cependant le jour vint, et on fit retirer la gerbe à ceux à qui appartenoit le bled dudit champ : ainsi il ne se perdit un sac de bled de toute ceste nuit. Les ennemis, qui virent ceste campagne toute couppée et emportée, y mirent encore des gardes plus fortes et plus près. Le peuple, qui commença à recognoistre son gain, se delibera de se hasarder à retirer de leurs bleds, plustost que les ennemis les eussent : de sorte qu'à l'entrée de la nuict ils sortirent plus de deux cens hommes de la ville : les uns alloient loing, et les autres près. Or Bene est presque environnée de vallons qui sont assez couverts de taillis et arrosés de force ruisseaux : et, comme ils sentoient venir gens, ils se cacheoient là avec leurs bleds, puis le matin se rendoient à la ville, à l'ouverture des portes. Lendemain matin que je fus arrivé, l'eaue commença à venir au moulin par la diligence du capitaine Hieronym, et nous dura deux jours et deux nuicts. Il y avoit une grande confusion aux moulins; mais nous fismes un ordre que nul ne moudroit que seulement pour faire dix ou douze pains; et ainsi chacun en eut pour un peu. Et à deux jours et deux nuicts de là, le capitaine Salines, espagnol, vint recognoistre l'eaue, laquelle la nuict mesmes nous perdismes. J'advertis le capitaine Hieronym du lieu auquel ils l'avoient tourné coupper, qui ne cessa jusques à ce qu'il l'eust remparé : mais il ne sceut faire si bien qu'il nous vint de l'eau qu'un jour durant; car d'heure en autre les ennemis l'alloient recognoistre. Madame la comtesse eut parachevé aussi son œuvre, qui fut cause que nous ne nous souciasmes plus d'eaue.

Or, par le moyen des escarmouches qui furent faictes aussi belles en ces lieux qu'en tout autre place que je me trouvay jamais, et avec la diligence qu'on mettoit de coupper de nuict, nous eusmes autant de bled qu'eux. Le seigneur dom Ferrand, qui se vit frustré de la promesse que monsieur de La Trinitat luy avoit faicte, commença d'estre fort mal content contre ledit seigneur de La Trinitat. Le capitaine Theodore s'en retourna à Savillan l'autre nuict, après que nous eusmes fait la premiere couppe, en laquelle il se trouva, et eut quatre chevaux ou hommes blecés de sa trouppe, lesquels demeurerent à Bene. Il advertit monsieur le mareschal de ce que j'avois faict à mon arrivée. Alors il se commença resjouyr, et tous ceux qu'estoient avec luy, et à prendre quelque esperance de la conservation de la place. J'ay opinion, à ce que j'en vis, que s'il eust attaqué avec l'artillerie, il est tout certain qu'il falloit qu'il se rendissent; mais l'on l'amusoit tousjours sur ceste eaue, et sur ce

qu'il n'y avoit point de bled ; de quoy il demeura fort mal content et satisfaict, contre ceux qui l'avoient conseillé d'en user de ceste sorte : qui fut cause qu'il entra en quelque soupçon de monsieur de La Trinitat, et leva son camp le vingt-troisiesme jour après que je fus arrivé, s'y estant parqué auparavant l'espace de huict jours. Monsieur le comte est en vie, comme l'on m'a dit ; monsieur le president Birague est encores vivant, et prou d'autres, qui tesmoigneront si je couche rien icy qui ne soit veritable. Il ne me peut souvenir si monsieur de Cossé estoit encores revenu près de monsieur le mareschal ; car il estoit allé en France. Or, voyla comme la ville se sauva. Et quelques jours après le baron de Chipy revint, qui estoit allé à la cour remercier le roy de la donation qu'il luy avoit fait de sondit estat ; et ayant prins sa charge de maistre de camp, je m'en allay à Albe prendre possession de mon gouvernement.

O capitaines ! que de grandes choses faict un homme, pour peu d'esprit et d'experience qu'il aye, quand il ne veut occuper son esprit en autre chose qu'à ce en quoy il se trouve, pour en sortir à son honneur et au profit de son maistre. Aussi, c'est un grand mal-heur à celuy qui l'occupe en plaisirs et voluptés, jeux et festins ; car il est impossible que l'un ne vous face oublier l'autre. Nous ne pouvons pas servir tant de maistres. Doncques, quand vous vous trouverez là, despouillez-vous de tous vices, et brulez tout, aux fins que vous demeuriez avec la robbe blanche de loyauté et affection que nous devons tous à nos maistre ; car Dieu n'aide jamais les vitieux et voluptueux ; mais au contraire il assiste tousjours auprès de celuy qui est vestu de la robbe blanche pleine de loyauté. Je vous conseille ce que je me suis tousjours conseillé ; et voy-là pourquoy Dieu m'a tousjours tant aydé et favorisé, que je n'ay jamais esté deffait, et n'ay jamais combattu (si je commandois) que la victoire ne m'en soit demeurée ; et ne pouvois faillir, car Dieu me conseilloit tousjours, me mettant en memoire tout ce qu'il m'estoit besoin de faire : et voy-là pourquoy j'ay eu tout jamais si bonne fortune. Comme il vous aydera aussi bien qu'il a fait à moy, si n'employez votre esprit en autre chose qu'à servir vostre maistre en loyauté et fidelité que nous luy devons. Puis, quand nous serons en repos, alors nous pouvons prendre tous nos plaisirs, car cela ne portera aucun dommage au roy, ni à celuy que nous servons sous luy. Lors vous jouyrez d'un doux et plaisant repos, quand vous retournerez chez vous chargés d'honneur, et que vous vous presenterez à vostre prince, auquel on racontera ce que vous aurez fait. Tout le bien du monde ne vaut pas cela. Mirez-vous donc en moy, mes compagnons, qui n'ay jamais songé autre chose qu'à faire ma charge. Il est impossible, faisant cela, que vous ne r'apportiez de l'honneur. Mais cependant, vous qui avez la charge d'attaquer et boucler les places, lorsque vous voudrez par la fin renger et forcer les assiégés, si vous voyez que vous ne puissiez du tout les empescher d'emporter les bleds voysins, donnez y le feu, car, leur desrobant ceste commodité, les voy-là bien en peine. Car de dire que vous gardez cela pour vous, il faut conclure que vous estes bien improvident de vous engager à attaquer une place sans avoir le moyen de vous passer de ce qui est près de la ville que vous attaquez et à sa veue. En ces choses il ne faut point estre pitoyable, car c'est affaire à mauvais médecins.

Quelque temps après, monsieur le mareschal entreprint d'aller prendre Courteville, qui est un chasteau, et une petite ville aux Langues. Le chasteau est fort, et la riviere passe par le milieu de la ville, sur laquelle il y a un grand pont de bricque, et un bourg tout joignant. Ledit seigneur mareschal passa à Albe, et m'amena avec luy, et la moitié de ma compagnie, qu'il print pour sa garde : le reste il laissa dans Albe. Lequel, estant arrivé audit Courteville, se logea de-là la rivière au bourg, au deçà de laquelle, et bien près du chasteau, y avoit un monastere auquel il logea trois enseignes ; toutesfois ceux du chasteau dominoient plus les nostres que les nostres eux. Monsieur de Salcede avoit tenu ceste place lorsqu'il estoit avec les Espagnols. Monsieur le mareschal mit du costé de deça le pont huit ou dix canons, pour battre la courtine qui respondoit devers le monastere, dans lequel, durant la batterie, monsieur de Bonivet se logea ; et, combien que je ne fusse plus maistre de camp, neantmoins je ne l'abandonnois ny de nuyct ny de jour. Or, en deux ou trois jours se tira douze cens coups de canon contre ceste courtine, et finablement on n'y fit

rien, pource qu'ils avoient fait un grand rampart fort espois par derriere la muraille. Et comme elle fut abatue, la place demeura plus forte qu'elle n'estoit, à cause dudit rampart. Monsieur le mareschal demeura trois jours qu'il ne sçavoit s'il devoit envoyer querir de la munition d'avantage, ou s'il s'en devoit retourner. Le capitaine Richelieu avoit gaigné la ville, et s'estoit logé dedans avec deux autres compagnies; mais comme je vis monsieur le mareschal en ceste peine, je passay la riviere du costé du monastere; car, encore que je suivisse monsieur de Bonivet, si est-ce que le soir je me retirois près de monsieur le mareschal. Il y avoit une porte au monastere qui sortoit sur un grand chemin, sur lequel on pouvoit marcher asseurement et à couvert, sans estre veu du chasteau; mais de la porte du monastere jusques au chemin il y avoit quinze ou seize pas, lesquels falloit despescher bien viste, car toute la courtine battoit sur ceste porte : puis il falloit aller teste baissée jusques auprès du pont de l'entrée de la ville, et courir jusques à ce qu'on estoit dedans. Comme j'eus passé le danger, et fus dans le chemin, je commençay à regarder s'il seroit possible mener le canon dans la ville : ce que je trouvois fort difficile; qui fut cause que je m'en allay dans la ville pour prendre le capitaine Richelieu, avec lequel j'allay descouvrir le derriere du chasteau, qui respondoit sur une grand place inhabitable, estant entre la muraille de la ville et le chasteau. Il y avoit une petite maisonnette tout auprès de la muraille de la ville, dans laquelle nous nous mismes, pour regarder à notre aise si le chasteau estoit gueres fortifié en cest endroit. Or, je voyois des fentes et crevasses dans la muraille, à travers lesquelles on voyoit le jour; et monstray au capitaine Richelieu que si, par quelque invention, nous pouvions mener trois canons à ceste part, que nous emporterions le chasteau, à cause qu'il ne l'avoyent point fortifié en cest endroit, pour l'impossibilité qu'il y avoit d'amener l'artillerie.

Ce qu'on juge impossible est possible aux autres, et fait perdre beaucoup de places. Or, je m'en retournay sur le chemin près l'abbaye, le capitaine Richelieu avecques moy ; et commençasmes à discourir s'il y avoit aucun moyen. Surquoy il me va incontinent entrer en fantaisie de faire sonder la riviere, et veoir s'il y avoit bon fons. Je fis appeler un soldat de l'abbaye, et comme il fut venu à moy, je luy presentay dix escus, pourveu qu'il allast sonder la riviere, et luy monstray qu'il luy falloit aller pieds et mains par terre, jusques à ce qu'il seroit dans l'eaue, et, y estant, qu'il se mist ent l'eaue jusques au col. Je fis appeler un autre soldat, et manday aux capitaines qu'estoient en l'abbaye qu'ils fissent sortir quinze ou vingt soldats, qui allassent jusques au pied de la muraille en maniere d'escarmouche : ce qui fut fait. Et ainsi je sauvay le soldat que les ennemis ne s'aperceurent jamais qu'il fut dans l'eaue. Premierement, il alla droit à la muraille de la ville, où l'eaue donnoit contre; puis alla tout contremont jusques au gué que nous passions, allant de l'abbaye au logis de monsieur le mareschal; et par derriere l'abbaye il entra dedans, où nous courusmes pour eviter le danger, et le trouvasmes desjà dans l'abbaye, les soldats de l'escarmouche retirés, il y avoit desjà grand piece : et me compta que le fond de la riviere estoit fort bon, et qu'il n'y avoit eaue que jusques au maieul des roues. Et incontinent montay à cheval, et allay dire à monsieur le mareschal ce que j'avois veu, presens les deux commissaires de l'artillerie nommés Balazergues et Duno; car monsieur de Caillac n'y estoit point. Dunto contre moy qu'il avoit tout veu, et moy contre luy le contraire. A la fin monsieur le mareschal dit que c'estoit leur mestier; et d'entreprendre celà et n'en pouvoir venir à bout, ce ne seroit que perdre temps, et faire mourir des gens sans raison. Alors je commençay à esmouvoir, l'estant desjà contre Duno, et dis à monsieur le mareschal : « Monsieur, il y a long temps que j'ay cogneu monsieur de Brissac, et « ne le vis jamais avoir tant de crainte des ar- « quebusades, qu'il laissast de recognoistre une « chose qu'il vouloit voir. Je croy que vous « estes celuy-là mesme, et que, pour estre « lieutenant de roy, vous n'estes pas devenu « couard. Montez à cheval, et je vous feray con- « fesser, après l'avoir veu, que vous prendrez le « chasteau sans qu'il vous couste dix coups de « canon. » Alors, tous en colere montasmes à cheval, et menasmes Duno, et laissa Balazergues; et allasmes passer la riviere au dessus de l'abbaye, dans laquelle nous entrasmes. J'avois amené avecques moy le soldat qui avoit sondé la riviere. Or, pour aller au chemin, il falloit

ouvrir promptement la porte, où les ennemis tenoient tousjours l'œil, et courir quinze ou vingt pas, jusques à ce qu'on estoit dans le chemin à la courtine du chasteau. Et tout à un coup la porte fut ouverte : je passay et courus ; monsieur le mareschal de mesmes. Quand il passa ils tirerent trois arquebusades, desquelles je pensois qu'il fut attaint ; car j'avois ouy le bruit de la bale comme quand elle frappe quelqu'un : et comme il arriva à moy, je le regarday au visage, et vis qu'il secouoit la teste en riant. Il s'assist contre terre auprès de moy, car il se falloit tenir bas, et me dit : « Je l'ai failly belle, car les balles « m'ont donné entre les jambes. — Vous estes « mal sage, luy dis-je, monsieur, de me suivre : « ne voyez vous pas que je veux estre lieutenant « de roy si vous vous mourez ? Voy-là pourquoy « je me veux depestrer de vous, et vous ay « amené icy ; » dequoy il ne fit que rire, voyant en mon visage que j'estois très-aise qu'il eust eschappé ceste fortune ; car on eust jetté ce mal'heur sur moy : mais je n'y eusse sceu que faire, car qui va à telles nopces en rapporte bien souvent des livrées rouges.

Cependant arriva Duno, et le soldat, auquel monsieur le mareschal promit de donner les dix escus que je luy avois promis ; mais qu'il y fallait retourner en sa presence, et qu'il luy en donnerait encore dix : ce que le soldat promit. Duno se faict oster les bottes, et s'en va en pourpoint avec le soldat entrer dans l'eaue par derriere l'abbaye. Il n'avait pas faute de cœur. Il faut que les gens de ce mestier se soucient des arquebusades comme de pommes cuites. Nous les vismes venir l'un après l'autre tout contre bas la rivière, et vindrent jusques à la muraille de la ville, dans laquelle ils passèrent, estans sortis tout auprès de la porte : ce que ne fut pas sans grand danger et peril, tant pour eux que pour nous, car il y faisait bien chaud. Souvent je desiray monsieur de Brissac à son logis, ayant plus de peur de luy que de moy. Voyant Duno et le soldat passés, nous prismes la course à la mercy des arquebusades, et regaignasmes la ville. Ce que Dieu garde est bien gardé ; car c'est merveille que quelqu'un de nous n'en eut sa part. La peur ou l'affection me faisoit aller plus droit et plus viste, de sorte que je ne sentois guere mon mal. Lors je montray à monsieur le mareschal tout ce que le capitaine Richelieu et moy avions veu : et, après avoir veu la relation de Duno, mesme du fonds de la vivière, et veu la verité de ce que je luy avois dit, il se mit à courroucer contre Duno. Alors je luy dis qu'il ne se fallait plus courroucer, mais qu'il se fallait attendre à prendre le chasteau. Il n'y a si sçavant qui ne se trompe. Surquoy il donna charge au capitaine Richelieu d'assembler trente ou quarante grosses pippes, et que sur l'entrée de la nuict il les fit porter au lieu que Duno luy montreroit : et à l'autre capitaine, de ruyner une maison, pour avoir des tables pour mettre sur les pippes, après qu'elles seroyent remplies de terre, afin de hausser encores d'avantage, à cause de la grand tour du chasteau, qui pouvoit voir le recul du canon. Il commanda aussi à l'autre capitaine d'assembler des pieces de bois, et faire le tout si haut, que la tour ne peust voir le recul du canon. Et avant que partir de la maisonnette qui estoit au cul du chasteau, je montray à monsieur le mareschal un rocher, là où trente ou quarante arquebusiers pouvoyent demeurer au couvert, qui pouvoit tirer aux carneaux de la tour, quand les ennemis se présenteroient pour tirer à l'artillerie : car il fallait qu'ils se monstrassent de la ceinture en haut.

Après nous allasmes à la muraille de la ville contre l'eaue, mesurer la hauteur qu'il fallait que le canon monstast pour aller dans la ville, et trouvasmes qu'il n'en y avoit pas deux pieds, pource que le chemin estoit fort bas. Un gentilhomme de monsieur le mareschal arriva à nous, ayant ledit sieur mareschal deffendu qu'homme ne passast l'abbaye, auquel je fis bailler la charge de rompre la muraille, et la faire tomber du costé de l'eaue. Puis nous en retournasmes, et Duno demeura avec le capitaine Richelieu. Sur l'entrée de la nuict, un gentil-homme y arriva avecques trente ou quarante pionniers, et puis un autre gentil-homme dudict sieur aussi avec quatre vingts ou cent. Ils trouverent que le capitaine Richelieu avoit desjà plus de la moitié des pipes sur le lieu. Monsieur de Bonivet et moy accompagnasmes Balazergues, qui amenait trois canons avec des chevaux ; car monsieur le mareschal en avait recouvert pour en amener six pieces : et allasmes à cheval plus de vingt pas dans la riviere avec le canon, comme fit aussi le sieur de Balazergues et les charretiers, en l'eaue jusques au dessus de la braye. Puis nous

tournasmes descendre derrier l'abbaye, et nous en allasmes dans la ville. Et, encores que les ennemis tirassent fort, ils ne pouvoient rien voir, à cause de la grande obscurité de la nuict, et tiroient à coup perdu et à la fortune, laquelle nous rit pour lors. Elle ne fait pas toujours ainsi, au moins à moy : il y en a de si heureux, que jamais le coup ne porte. Ce brave cavalier, monsieur de Sansac (je croy qu'il n'y a pas deux gentils-hommes vivans qui se soient trouvés en plus de combats, que nous avons fait luy et moy, jamais il ne fut blessé, qu'on sache, qu'à la bataille de Sainct Denis. Je n'ay pas esté si heureux en cela que luy.

Or, comme nous arrivasmes au lieu où ce gentil-homme estoit, nous trouvasmes desjà la muraille ouverte et dans l'eaue; puis fismes rompre aux pionniers deux coings de maisons qui empeschoient de passer le canon, lequel tout incontinent arriva à la muraille, par où les chevaux entrerent dans la ville; et, avec l'aide que les soldats firent, nous mismes les canon dedans: et après Balazergues s'en retourna cercher les autres deux, et de mesme les menasmes là où Duno avoit remply les tonneaux; et deux heures avant jour tout fut prest à tirer, et les soldats logés derriere le rocher pour tirer haut aux carnaux. Monsieur le mareschal fut adverty que dom Arbre de Cende estoit arrivé à Sainct Stephe, cinq mil de nous, qui marchoit la nuict pour secourir le chasteau : qui fut cause que ledit sieur mareschal nous manda qu'il s'en allait gaigner une montaigne, pour estre à son advantage pour le combattre, et que nous fissions le mieux que nous pourrions avec les six compagnies que nous avions à l'abaye et dans la ville. Ledict sieur gaigna de nuict la montaigne, et rengea ses gens pour deffendre le passage et venue.

A la pointe du jour, comme nous pensions mettre le feu au canon, le tambour du chasteau commença à faire la chamade. Il y avait un Espagnol qui en estoit gouverneur, nommé dom Diego, aussi glorieux et superbe qu'un autre eust sceu estre : aussi il en portoit le nom. Monsieur de Bonivet fit la capitulation; je me mis dans la maisonnette, sur un matelas que ledict sieur de Bonivet avoit faict porter pour luy, puis me fit esveiller pour signer la capitulation, car dom Diego me connoissoit. Il avait esté lieutenant de l'une des quatre compagnies d'Espagnols que le roy avoit quand nous prismes la terre d'Oye. Monsieur le mareschal envoya courir de la cavallerie au devant de dom Arbre, lequel ils trouverent sur sa retraicte, à cause qu'il avoit esté adverty que monsieur le mareschal avoit gaigné le passage. Et, environ une heure après midy, ledit sieur arriva à nous, et trouva que dom Diego et ses trois compagnies, dont l'une estoit espagnolle, estoient partis il y avoit plus de deux heures. Plusieurs demandèrent ce gouvernement là audit sieur mareschal, car il estoit en fort bon lieu pour y faire bon service au roy, et son profit ; mais monsieur de Bonnivet et moy nous accordasmes ensemble pour le faire donner au capitaine Richelieu, qui estoit lieutenant d'une de ses compagnies colonelles; et, à nostre requeste, monsieur le mareschal le luy donna, et escrivit au roy pour luy confirmer le don ; ce que sa majesté fit. Monsieur de Bonnivet luy laissa sa compagnie pour quelque temps.

Capitaines, sont-ce deux choses qu'on doive laisser en arriere sans estre mises par escrit, la prise de Lans et celle de Courteville ? Pesez bien tout ce que nous fismes et à l'un et à l'autre, l'advis que je donnay sans m'arrester au rapport qu'on faisoit. Et vous, princes et lieutenans de roy, ne craigniez pas tant vostre peau, que vous ne vouliez sçavoir que c'est. Pourquoy avez vous ces grandes charges, pour demeurer en vostre cabinet ? Voyez comme monsieur de Brissac fit. Il ne le fallait pas presser d'aller recognoistre, mais plustost de s'arrester ; il estoit tout plein de cœur. Et vous qui vous trouverez engagés, faictes vous sages aux despens de ces bravaches qui se rendent au premier coup de matines, et cependant font les Rollands. Celuy qui fait de parole le doit estre au double par effect. Je m'asseure que, si ce dom Diego eust voulu, il nous eust donné de la peine : car perdre une place, et n'apporter, ou avec la mort ou avec la vie, de l'honneur, celuy qui vous y a mis vous fait tort s'il ne vous fait coupper la teste. Sans doute il pouvoit estre secouru, et pour le moins devoit-il endurer un assaut, car nous ne l'eussions pas emporté du premier coup, qu'il ne nous eust cousté cher. Quelque pauvre place que vous ayez, si vous resolvez d'attendre le canon depuis qu'elle a enduré faire la bresche, il faut que celuy qui commande, pour son honneur, endure

un assaut, s'il n'a faute de toutes choses et moyen de faire le moindre retranchement.

Quelque temps après, monsieur le mareschal voulut aller prendre Seve, et m'escrivit à Albe que je me tinsse prest, et qu'il passeroit par Albe; et, comme il m'eut donné advis de son depart, et que je tirasse trois enseignes d'Albe pour les amener avec luy, je les tins prestes, et deux colevrines comme il m'avoit aussi escrit; et, l'attendant, j'allay assieger Saraval, qui est une petite ville à quatre mil d'Albe, tirant vers les Langues, et deux autres petites villettes sur le mesme chemin, où les ennemis avoient garnison, mesmement à Saraval, où il y avoit cent hommes estrangers. Après l'avoir battue vers la porte, ceux de dedans se mirent à parlementer avec moy; mais cependant mes gens entroient par un autre costé, par une fenestre, avec des eschelles; de sorte que, cependant que leur capitaine marchandoit sur la capitulation avec moy, ceux de dedans se virent pris, et furent forcés se rendre à discretion. Les heures d'un parlement sont tousjours dangereuses : c'est lors qu'on doit mieux border sa muraille, pour eviter les surprises; car lors, entre la poire et le fromage, on tente le gué. J'en ay veu plusieurs sottement surpris. Croyez l'Italien qui dict : *No te fidar, et no serai inganato.* Vous devez fort estudier ceste leçon, gardiens des places; car, depuis qu'une femme parlemente et vous escoute, à Dieu vous comment, vous avez desja le pied en l'estrieu. Aussi, quand une place commence à ouvrir l'oreille à la composition, tenez la hardiment pour perdue : il est vray qu'il ne faut pas leur donner loisir de se raviser, car il y a des amuse-fous et qui font mine de parlementer; mais c'est pour venir à leur point. Si vous craignez secours ou vous voyez foibles, prenez les au mot, faites proffit du temps, ayez des ostages de bonne heure si vous pouvez. Et vous, d'autre costé, qui les voulez garder, sur tout n'ouvrez jamais la bouche pour le parlement, si vous n'en avez envie ou n'estes pressés; car soudain vostre ennemy en tire un merveilleux advantage. Il vaut mieux que ce soit quelque particulier qui en face l'ouverture : elle est plus seante aux assiegeans qu'aux tenans, et l'un et l'autre doit faire bonne mine : il se cognoistra bien tost qui a mauvais jeu. A ces heures ayez tousjours l'œil au guet; deslors le bruit court partout qu'on se rend : cependant ceux de dedans, au lieu de songer à se deffendre, pensent à se sauver, qui son argent, qui ses armes; et ceux de dehors, qui voyent que l'esperance du butin est perdue pour eux si la capitulation s'ensuit, taschent à vous donner un croc ingambe; car lors on s'approche plus aisément de la muraille, parce que volontiers il se fait quelque trefve. Souvenez vous donc tousjours que l'heure des parlemens est dangereuse.

Les autres deux villettes se rendirent et m'envoyerent les clefs. Monsieur le mareschal arriva le lendemain, bien aise de mon exploit; et marchasmes droit à Seve. Or Seve est une petite ville bien jolye et bien fermée de muraille; une riviere passe, ou bien par dedans la ville, ou contre les murailles; car je n'y ay jamais esté que quand monsieur de Bonivet et moy vinsmes secourir monsieur le mareschal, et à ce coup que nous la prismes; et n'y couchay qu'une nuict, car monsieur le mareschal m'en fit retourner lendemain matin, pour ce que dom Arbre estoit avec ses forces à cinq mil de là, et dans Albe n'estoit demeuré que mon lieutenant avec la moitié de ma compagnie. Or il y a une montaigne au dessus de la ville au sommet de laquelle il y a une eglise, et dans le rocher un hermitage dans lequel on entroit par dessus une table, depuis l'église jusques à l'entrée du rocher; et dedans y avoit des autels pour dire messe, et une chambre pour l'hermite : et n'y avoit autre clarté que par la porte où l'on entroit, qui respondoit vers la ville. Ils avoient bien percé l'eglise, et ne falloit que tirer la table à eux : tout le monde ne les eust sceu prendre. Ils avoient encore fait un autre fort à quinze ou vingt pas à main droicte, et l'avoient fait en maniere d'un fossé, et les contre-escarpes fort hautes; de sorte que, comme on venoit sur la contre-escarpe homme ne pouvoit monstrer un doigt de la teste, sans estre descouvert et tué : et encores avoient faict une tranchée qui prenoit depuis ce fort jusques à l'église.

Comme nous arrivasmes pour camper auprès de là, le sieur Francisco Bernardin et moy, qui estions mareschaux de camp, estans sur le point de loger l'armée, deux ou trois cens hommes sortirent, tant du fort que de la tranchée et de l'eglise, et nous attaquerent. Je n'avois que le

capitaine Charry avec moy, et cinquante arquebusiers; quelques gens à cheval avions nous pour tenir scorte. Le baron de Chipy, maistre de camp, m'envoya renforcer de cent arquebusiers; je fus contraint de luy mander qu'il m'en envoyast encore, car nous estions aux mains de bien près. Sur-ce, voicy arriver monsieur de Bonivet en poste, qui revenoit de la cour : lequel, oyant l'escarmouche, dit au baron de Chipy sans descendre : « Faites alte icy, jusques à ce « que monsieur le mareschal sera arrivé, et je « m'en vais trouver monsieur de Montluc. » Les capitaines le suyvirent, et quelques arquebusiers à cheval; et, en nous embrassant, les ennemis firent une cargue aux nostres. Alors je dis à monsieur de Bonivet : « Monsieur, pour vostre bien « venue, mettez tous pied à terre, et allons faire « une cargue à ces gens, et rembarrons les jus- « ques dans le fort. » Incontinent tout le monde mit pied à terre; et me dit : « Donnez, vous, droit « à ceux qui voudront regaigner le fort. » Il prend une rondelle à la main, et moy une hallebarde; car j'ay tousjours aymé à jouer de ce baston. Et alors je dis au seigneur Francisco Bernardin : « Mon compagnon, cependant que nous ferons « la cargue, faites les quartiers. » Il me respondit : « Est-ce tout ce que vous voulez faire de la charge « que monsieur le mareschal nous a donnée? or « je feray le fol aussi bien que vous, et pour ce « coup je seray Gascon. » Il mit pied à terre, et s'en vint à la cargue avec moy : il estoit armé d'armes fort pesantes, et de luy mesmes l'âge le rendoit pesant : voy-là pourquoy il ne peut pas venir si viste que moy. Il me sembloit en ces banquets que mon corps ne pesoit pas une once, et que je ne touchois pas en terre : il ne me souvenoit gueres de ma hanche. Je chargeay droit à ceux qui tenoient le costé de la tranchée; monsieur de Bonivet en fit autant de son costé bien bravement; et les rembarrasmes de telle sorte, que je passay la tranchée pesle-mesle avec eux, et les menay tuant jusques à l'eglise : jamais pour un coup je ne frappay tant. Ceux qui estoient dedans, voyant leurs gens en desordre et ainsi massacrés, l'abandonnerent, et se mirent au long d'un petit chemin tout au long du rocher de la montagne, qui alloit descendre à la ville; et un des miens colleta celuy qui portoit l'enseigne; mais il se deffit bravement de luy, et sauta dans le chemin, gaignant à haste la ville : j'y courus, mais il fut plus viste que moy; aussi il avoit la peur aux talons. Le capitaine fut tué sur la porte, qu'ils estimoient beaucoup; et estoit homme de soixante ans, car il estoit tout blanc. Tous ne peurent pas gaigner le chemin, car il en r'entra une partie dans l'eglise, qui se deffendoit fort bien. Ils avoient faict un ravelin devant la porte, lequel nous leur gaignasmes; et alors ils se retirerent tous dans l'hermitage, et tirerent la table à eux, comme un pont levis.

Monsieur de Bonivet fut mal traicté, de tant qu'il perdit pour le moins vingt hommes des meilleurs qu'il eust, et plus de trente de blecés; car, comme nos gens se voulurent jetter à coup perdu dans le fort de dessus la contr'escarpe, avant que pouvoir descouvrir le fort ils estoient tués; et en perdit entre autres quatre de ceux qu'il avoit menés de France, qui ne vindrent que trop tost pour eux, dont il y en avoit deux Basques, aussi vaillans jeunes hommes que la terre en porta jamais; je les avois veu ailleurs : ces gens ont les noms si revers qu'il ne m'en souvient, dequoy je suis marry. Ledict sieur fut contrainct de laisser ce fort et venir à moi à l'eglise; monsieur le mareschal avoit faict faire alte à tout le camp à un mil de là, attendant quand le seigneur Francisco et moy luy porterions les cartiers où falloit que le camp se logeast; et, comme il vid qu'il n'avoit point de nouvelles de nous, envoya un gentilhomme pour sçavoir que nous estions devenus, lequel nous trouva à l'eglise, et nous dit que monsieur le mareschal estoit mal content et fort fasché, ne sçachant où loger, ny où les cartiers estoient faicts. Alors je luy dis : « Retournez vous en, « et luy dictes qu'il a faict deux sages mares- « chaux de camp qui n'ont songé autre chose « qu'à le loger et l'armée, mais ç'a esté à en- « voyer des gens au royaume des taupes. » Le gentilhomme cogneut bien qu'il n'y avoit rien de faict, et s'en retourna estant presque nuict : de sorte qu'il fallut que la cavalerie se mist dans un vallon à main gauche, et nostre infanterie en un autre à main droite. Monsieur le mareschal arriva à nous, qui se fust volontiers courroucé; mais, ayant veu ce que nous avions faict, ne s'en soucia plus, ains se mit à rire de ses mareschaux de camp qu'il avoit faicts. Le sieur Francisco Bernardin s'excusoit sur moy, et moy sur luy; mais monsieur le mareschal dict : « Je

«sçay bien que la teste blanche est trop sage, «et que ce sont des boutades de Gascogne.»

Or le colonel Sainct Petro, Corse, vint avec monsieur le mareschal; ceux de l'hermitage le demandoient, pource qu'il y avoit des Corses, et le capitaine qui fut tué sur la porte en estoit. Le colonel Sainct Petro les asseura de la mort dudict capitaine, et que, si un ou deux vouloient sortir, il le luy monstreroit mort; ce qu'ils firent. Monsieur le mareschal y estoit tousjours, car il ne sçavoit où aller loger, et toute la nuict demeura avec nous. Il en y eut bien de mal couchés, et qui me donnerent force bons-soirs. Après qu'ils eurent recogneu leur capitaine mort, ils se rendirent, sur la promesse dudit colonnel de les laisser sortir vies et bagues sauves; et entra ledict colonnel là dedans avec cinq ou six; et, comme vint le jour, ils sortirent dehors et se mirent presque tous avec ledict colonnel, et envoyerent leur tambour à ceux du fort, leur denoncer qu'ils estoient rendus, et qu'ils les conseilloient d'en faire le semblable; ce qu'ils firent à mesme composition, car le colonnel Sainct Petro menoit tout cela. Puis descendismes là bas, et incontinent le gouverneur se rendit, et à mesme instant deslogea avec le reste des soldats que lui estoient demeurés, et monsieur le mareschal se logea dedans avec quelques uns seulement, pour ne manger les vivres et mettre desordre en la ville; de laquelle fit gouverneur le capitaine Loup, y laissant quatre enseignes avec luy et quelques chevaux legers: et après se retira ledit sieur par mesme chemin; et moy, comme j'ay desjà dit, me rendis à Albe à une heure après midy.

Voilà tout ce que je fis en Piedmont pendant que je demeuray près monsieur le mareschal de Brissac. Que si je voulois escrire toutes les escarmouches ausquelles je me suis trouvé, il me faudroit double papier pour l'escrire, et mesme celle d'Andesan, qui fut la plus forte et la plus grande escarmouche où je me trouvay jamais; car c'estoit tous les gens de pied des deux camps, entre lesquels je n'avois que trente quatre soldats de ma compagnie, pource que j'estois en garnison à Savillan, et monsieur de Termes ne vouloit permettre que la compagnie en sortist. Je fis couvrir de taffetas jaune les morions à mes soldats, pour l'amour de monsieur de Termes, qui portoit le jaune; lesquels, estans si petite troupe, executerent de si beaux faicts d'armes et si esmerveillables, que, tant qu'il y aura memoire d'homme qui fust alors en vie, il se parlera en Piedmont des braves morions jaunes de Montluc: car à la vérité ces trente quatre en valloient cinq cens; et me suis cent fois estonné de ce que ces gens firent lors: je pouvois bien dire que c'estoit petit et bon. J'ay essayé que cela sert fort de marquer vos gens de quelque chose particuliere; car, se voyant recogneus, cela leur redouble le courage. Ceux-là firent très bien, et se marquerent d'une reputation telle, que tout le monde les monstroit par les compagnies, monstrant par merveille ces morions jaunes qui avoient faict de si beaux faicts d'armes. Despuis aussi je me suis trouvé en plusieurs autres escarmouches, lesquelles je ne me veux amuser à escrire: je ne serois que trop long. Tant y a que, sans bataille, ce fut un beau combat. Je me suis trouvé en un autre très beau, dequoy le baron de La Garde se souviendra, quand il mena les galleres, nous estans devant Bolongne. La grande escarmouche se fit quand il descendit, qui dura deux heures; auquel lieu les coups de canon nous tiroient si menu, qu'il sembloit salve d'arquebusiers. J'avois sur les bras toutes les forces de Bolongne, nonobstant lesquelles je fis une des plus belles et honnorables retraictes qu'homme sçaurait faire. Feu monsieur de Guyse veit le tout, lequel n'avoit que vingt chevaux, et ne me pouvoit secourir aucunement, car il eust fallu qu'il se fust jetté sur la plaine, dans laquelle l'artillerie l'eust devoré incontinent: et n'y avoit homme qui pensast que je pusse faire retraicte sans nous mettre en fuitte; mais je la fis estant tousjours de la longueur de quatre picques, et tournant visage à tout propos. Et veux dire que je ne fis jamais chose de laquelle je retirasse plus de louange que de ceste-cy: monsieur de Guyse la fit bien valoir, et ne m'en loua que trop. Mais je me contente d'escrire ce que j'ay faict en commandant, en quoy ceux qui me feront cest honneur de lire mon livre pourront apprendre quelque chose pour le faict des armes, qui n'est pas si aysé qu'on pense. Il faut avoir de grandes et louables parties pour estre bon capitaine: ce n'est pas tout d'estre vaillant et courageux, il y faut tant d'autres pièces en nostre harnois: je ne veux pas dire

que je sois des premiers; mais estant aujourd'hui le plus vieux de ce royaume, encores trouvera mon opinion voix en chapitre : ce qui servira à ceux qui en sçavent moins que moy : quant aux autres, il ne leur faut pas de précepteur.

Je quittay donc le Piedmont pour me venir rafraischir un peu et me reposer, à cause d'une grand maladie en laquelle j'estois tombé; et, quelque juste occasion que j'eusse, à peine peus-je avoir mon congé de M. de Brissac, lequel en fin me le donna, avec promesse de revenir bien tost. A mon arrivée, je me trouvay honnoré et estimé des plus grands seigneurs du pays; mon nom estoit en reputation bien grande, et, pour une chose que j'avois faicte, on m'en vouloit faire à croire quatre. Les bruits vont tousjours en augmentant; aussi en ce temps, pour une escolle de guerre, il ne se parloit que de Piedmont. Or je ne demeuray guere oysif ou sur les cendres; on ne m'en donna pas le loysir, comme aussi je n'en avois pas de volonté, m'estant tousjours proposé de parvenir par la voye des armes à toutes les poinctes d'honneur que les hommes peuvent atteindre. Songez, vous qui estes nés gentils-hommes, que Dieu vous a faicts naistre pour porter les armes, pour servir vostre prince et non pas pour courre le lievre ou faire l'amour. Quand la paix viendra, vous aurez vostre part du plaisir; toutes choses ont leur temps et leur saison.

LIVRE TROISIÈME.

Cependant que la guerre se faisoit en Piedmont, comme j'ay escrit cy dessus, sous ce grand guerrier (monsieur le mareschal de Brissac) qui y establit une très belle discipline militaire, aussi pouvoit-on dire que c'estoit la plus belle escolle de l'Europe, on ne dormoit pas du costé de Picardie, Champaigne et Metz, qui fut assiegé par l'empereur. Ce fut là où ce grand duc de Guyse acquit une gloire immortelle : je n'ay eu jamais plus grand regret que de n'avoir veu ce siege; mais on ne peut estre en tant de lieux. Le roy, qui desiroit troubler les affaires de l'empereur en Italie, fit tant, par les pratiques et menées de quelques cardinaux ses partisans, et de monsieur de Termes, qu'il fit revolter les habitans de la ville de Siene, qui est une très-belle ville et importante en la Toscane; de sorte que les Espagnols qui estoient dedans en furent chassés et la citadelle ruinée.

Comme ce peuple se veit jouyssant de la liberté, ayant levé les enseignes françoises, il ne fit faute d'implorer l'ayde et secours du roy, lequel en donna la charge à monsieur de Strossy, qui fut depuis mareschal, lequel, avec l'ayde des alliés du roy, mit des forces en campagne, assisté des sieurs Cornelio Bentivolio, Fregouse et autres sieurs italiens, des sieurs de Termes et de Lansac. Ledict seigneur Strossy, quoy qu'il eust les forces et de l'empereur et du duc de Florence sur les bras, si est-ce qu'il s'y porta fort vaillamment et prudemment, pour faire teste au marquis de Marignan, dict Medequi, lequel faisoit la guerre à toute outrance; toutesfois, en despit de lui, le sieur Strossy print plusieurs petites villes, lesquelles dependent de l'estat de Siene : de quoy je ne veux particulierement parler, parce que je n'y estois pas. A ce que j'ay entendu, il s'y fit de beaux exploits : car l'empereur et le duc de Florence ne desiroient rien tant que chasser le roy d'Italie, pour la crainte qu'ils avoient que, y ayant un pied, il n'y mist tout le corps; mais nous ne sçaurions jamais garder nos conquestes. Je ne sçay pas si à l'advenir on fera mieux : je me doubte fort que non; pour le moins, il me le semble ainsi : Dieu veuille que je me puisse tromper.

Or monsieur de Strossy manda au roy qu'il ne le pouvoit servir tenant la campagne et commandant dans Siene, et qu'il le supplioit très-humblement vouloir faire election de quelque personnage de qui sa majesté se peust fier, pour y commander tant qu'il seroit en campagne. Le roy, ayant receu ceste depesche, appella monsieur le connestable, monsieur de Guyse et

monsieur le mareschal de Sainct André, pour en nommer chacun un. Par les mains de ces trois tout passoit. Tous les rois ont eu tousjours cela : ils se laissent gouverner à quelques uns, peut estre trop; certes il semble par fois qu'ils les craignent. Monsieur le connestable estoit plus favory et plus aymé du roy qu'autre fut jamais. Monsieur le connestable nomma le sien; monsieur de Guyse, le sien; et monsieur le mareschal de Sainct André, aussi le sien. Alors le roy leur dict : « Vous n'avez point nommé « Montluc. » Monsieur de Guyse lui respondit : « Il ne m'en souvenoit poinct; » monsieur le mareschal de Sainct André en dict de mesmes, et encores luy dict monsieur de Guyse : « Si vous « nommez Montluc, je me tais et ne parleray « plus de celuy que j'ay nommé.—Ny moy aussi, « dict monsieur le mareschal, » lequel depuis m'a fait tout ce discours. Alors monsieur le connestable dit que je n'estois pas bon pour faire ceste charge, parce que j'étois trop bisarre, fascheux et colere. Le roy respondit qu'il avoit tousjours veu et cogneu que la colere et bisarrerie qui estoit en moy n'estoit si non pour soustenir son service, lors que je voyois qu'on le servoit mal ; or jamais il n'avoit ouy dire que j'eusse prins querelle avec personne pour mon particulier. Monsieur de Guyse et monsieur le mareschal respondirent qu'aussi ne l'avoient ils jamais ouy dire, et que desjà j'avois été gouverneur de Montcallier et d'Albe, sans que jamais homme se soit pleint de moy; et d'autre part, que, si j'estois tel, monsieur le mareschal de Brissac ne m'eust pas tant aymé et favorysé, ny ne s'en fust tant fié comme il faisoit. Monsieur le connestable repliqua encores fort, car il vouloit que celuy qu'il avoit nommé y allast; il se faschoit de ceder, et aussi il ne m'a jamais guere aymé, ny les siens aussi. Monsieur le cardinal de Lorraine y estoit, qui a meilleure souvenance que moy de celuy que monsieur le connestable avoit nommé ; toutesfois il me semble que c'estoit Boccal, lequel depuis s'est fait huguenot. A la fin le roy s'en fit accroire, ayant monsieur de Guyse et monsieur le mareschal de Sainct André de son costé, et envoya un courrier devers monsieur le mareschal de Brissac, pour me faire venir en Avignon, auquel lieu j'attendrois un gentil-homme que sa majesté m'envoyoit, lequel apportoit ma depesche pour m'en aller à Sienne.

Or monsieur le mareschal, quelques jours devant, m'avoit donné congé pour m'en venir à ma maison, à cause d'une maladie qui m'estoit survenue, comme j'ay dit : lequel n'avoit nulle envie de ce faire, comme luy-mesme m'a confessé depuis, et m'a fait cet honneur de me dire que, s'il eust cogneu l'importance que ce luy fut de m'avoir perdu, qu'il eust encore escrit au roy plus de mal de moy qu'il n'avoit faict; et qu'en sa vie ne se repentit tant de chose qu'il eut faicte, que de m'avoir laissé partir d'auprès de luy; car il m'avoit bien trouvé à dire depuis que j'estois parti de Piedmont. Monsieur de Cossé, monsieur le president de Birague, et autres, peuvent tesmoigner combien de fois ils luy ont ouy regretter mon absence, mesmement quand les choses ne luy succedoient comme il vouloit. Et si l'on regarde bien que j'avois faict estant sous luy, on trouvera que ce que je dis est veritable, et qu'il avoit raison de me regretter. J'estois tousjours à ses pieds et à sa teste. Je crois toutesfois que pour ma presence il ne se fust rien fait de mieux; mais si suis-je contraint dire le vray. Il en y a qui en diront d'avantage s'ils veulent.

Or il escrivit une lettre au roy, et une autre à monsieur le connestable, par laquelle il mandoit à sa majesté qu'il avoit faict une eslection fort mal à propos pour commander à Siene; car j'estois un des plus coleres hommes du monde, et le plus bisarre, et tel, qu'il falloit que la moitié du temps il endurast de moy, cognoissant mes imperfections; mais que j'estois bien bon pour faire tenir la police et la justice en un camp, pour commander à la campagne, et pour faire combattre les soldats; mais que, consideré les humeurs des Sienois, c'estoit feu contre feu; qui seroit le vrai moyen de perdre cet estat, qu'il falloit conserver par douceur. Il prioit monsieur le connestable aussi de le remonstrer au roy, et cependant il me despeche un courier, lequel me trouva fort malade; et me mandoit que le roy me vouloit envoyer à Siene; mais que, comme amy mien, il me conseilloit de n'accepter point ceste charge, me priant de ne l'abandonner pour aller ailleurs sous un autre, et m'asseurant que si rien vaquoit en Piedmont que j'aymasse mieux que ce que j'avois, que je l'aurois. Tout cela estoient des artifices pour me retenir.

O qu'un sage lieutenant de roy doit veiller et prendre garde qu'il ne perde celuy auquel il a beaucoup de fiance, et qu'il cognoit de valeur; il ne doit rien espargner pour le retenir; car bien souvent un homme seul peut beaucoup. Il faut manger beaucoup de sel pour cognoistre un homme, et cependant vous estes privé de celuy auquel vous aviez fiance; car vous avez jà esprouvé sa fidélité. Or avoit mandé aussi ledit sieur mareschal au roy que j'estois en Gascogne malade : et comme le matin ses lettres furent leues, monsieur le connestable, qui en fut bien ayse, dit au roy qu'il luy en avoit bien dict autant, et qu'homme ne me pouvait mieux cognoistre que monsieur le mareschal de Brissac, qui m'avoit souvent veu en besongne. Le roy, qui de son propre naturel m'aimoit et m'a tousjours aymé, depuis qu'il m'eut remarqué à la camisade de Bolongne, dit, comme monsieur le mareschal de Sainct André m'a dit plusieurs fois, que, quand bien tous ceux de son conseil luy diroient mal de moy, qu'ils ne gaigneroient rien, car son naturel estoit de m'aymer, et qu'il ne vouloit quitter son eslection, quoy que l'on en parlast. Monsieur de Guyse print la parole, et dict : « Voylà une lettre qui contrarie fort : en « premier lieu, monsieur le mareschal de Brissac « dict que Montluc est colere et bisarre, et qu'il « ne s'accommodera jamais avec les Siennois, mais « qu'il gastera tout vostre service si vous le leur « envoyez; d'autre part, il le loue des choses qui « requierent d'estre en un homme de comman- « dement, et qui a en charge des choses grandes, « car il dit qu'il est homme de grande police et « grande justice, et pour faire combattre les sol- « dats en grandes entreprinses et executions. « Qui a jamais veu qu'un homme doué de toutes « ces bonnes parties n'eust avec luy de la colere? « Ceux qui ne se soucient gueres que les choses « aillent mal ou bien, ceux-là peuvent estre sans « colere. Au demeurant, sire, puis que vous mes- « mes avez faict l'eslection, il me semble que ne « la devez revoquer. » Monsieur le mareschal de Sainct André respondit après : « Ce que mon- « sieur le mareschal de Brissac dict facillement, « vous le pouvez rabiller en escrivant à Montluc « que vous mesmes l'avez esleu, et que, pour « l'amour de vous, il laisse tant qu'il pourra sa « colere, ayant affaire avec cerveaux bisarres, « tels qu'estoient les Siennois. » Le Roy dict lors qu'il n'avoit point de crainte qu'après qu'il m'auroit escrit une lettre je ne fisse ce qu'il me commanderoit; et soudain me despescha un courrier à ma maison, par lequel me manda que quand bien je serois malade, que je me misse en chemin droit à Marseille, auquel lieu je trouverois ma depesche, et m'embarquerois avec les Allemans que Le Rincroq menoit, et dix compagnies françoises, où il m'envoyeroit aussi de l'argent pour faire mon voyage, et que je laissasse un peu ma collere en Gascogne, m'accommodant à l'humeur de ce peuple. Le courrier me trouva à Agen, entre les mains des medecins, bien malade; toutesfois je luy dis que dans huict jours je me mettrois en chemin; ce que je fis, et cuiday mourir à Toulouse, duquel lieu, par le conseil des medecins, je devois retourner arrierre; ce que je ne voulus faire, ains me fis trainer jusques à Montpellier, là où je fus encore conseillé par les medecins de ne passer plus outre, s'asseurans que, si je m'hasardois, je n'arriverois jamais à Marseille en vie; mais, quelque chose qu'ils me sceussent dire, je me resolus de cheminer tant que la vie me dureroit, à quelque pris que ce fust. Et comme je partois, m'arriva un autre courrier pour me faire haster; et de jour à autre je recouvrois ma santé en allant, de sorte que, quand je fus à Marseille, je me trouvay sans comparaison mieux que quand j'estois party de ma maison.

Certes le roy mon bon maistre avoit raison de deffendre ma cause : car jamais ma collere ne porta nul prejudice à son service, ouy bien à moy et à quelque autre qui n'a sceu esquiver ny se garder de mon humeur; jamais je ne luy perdis place, bataille, rencontre, ny ne fus cause de luy faire perdre un serviteur. La colere ne m'a jamais jetté tant hors de moy, de me faire faire chose prejudiciable à son service; si elle est violente et prompte, aussi elle en dure moins. J'ay tousjours cogneu qu'il vaut mieux se servir de ses gens là que d'autres, car il n'y a point d'arriere boutique en eux, et si ils sont plus prompts, plus vaillans que ceux qui veulent avec leur froideur se faire estimer plus sages. Mais, laissant ce propos, je retourneray à mon voyage.

Je trouvay que le baron de La Garde estoit party avec l'armée pour aller en Arger faire avec le roy d'Arger qu'il luy baillast son armée, pource que ledict sieur baron avait esté adverty

que le prince d'Orie l'attendait avec une grande armée sur le chemin pour le combattre; et l'armée du roy n'estoit pas assez forte : qui fut cause que nous temporisasmes quelques jours. Comme donc le baron fut arrivé, ayant l'armée d'Arger avec luy, nous nous embarquasmes à Tollon, et par le chemin rencontrasmes huict ou neuf navires chargés de bleds, qui venoient de Sicille et l'apportoient en Espagne, lesquels ledict baron fit brusler, sauf deux qu'il amena pour fournir son armée; et ainsi allasmes jusques à Porte-Hercule, auquel lieu nous fut impossible de faire descente, à cause que le marquis de Marignan avait son camp près du chemin qu'il nous fallait tenir pour aller à Siene : qui fut cause qu'il nous fallut rembarquer pour reculler en arriere et faire la descente auprès d'Escarlin, où monsieur de Strossy estoit avec son camp. Là trouvasmes que le prieur de Capue avait esté tué en recognoissant Escarlin il y avoit deux jours : qui fut un grand dommage, car c'estoit un vaillant homme, s'il en y avoit en terre ou sur mer, et un bon serviteur du roy. Il estoit frere de monsieur de Strossy, et me dict-on qu'il fut tué de la main d'un paysan qui luy tira une arquebusade de derriere un buisson. Voyez quel malheur qu'un grand capitaine meure de la main d'un vilain avec son baston à feu! Nous marchasmes ainsi jusques à Bonconvant, allant tousjours monsieur de Strossy un peu devant nous, à cause des vivres; et là tout le camp fut assemblé.

Avant que les Allemans et François fussent arrivés audict Bonconvant, monsieur de Strossy se mit devant le matin avec les trois mil Grisons desquels monsieur de Forcavaux estoit colonel, et avec les Italiens, afin de faire place aux Allemans et François qui avoient besoin de loger et reposer deux heures. Je vins trouver le soir devant monsieur de Strossy, et le matin partis avec luy pour arriver de bonne heure à Siene, où nous trouvasmes monsieur de Lansac, qui, à nostre arrivée, donna à disner à monsieur de Strossy, à monsieur de Forcavaux et à moy. Sur l'arrivée des Grisons et des Italiens se dressa une grande escarmouche à Saincte Bonde, un monastere de nonnains près Sainct Marc, qui est un autre monastere de religieux. Le marquis de Marignan avait son camp au Palais du Diau, qui est sur le chemin de Florence, près Siene un mille; et ce matin mesmes il estoit party pour aller à Saincte Bonde assaillir le capitaine Bartholomé de Pesere, lequel monsieur de Strossy avait mis dedans avec sa compagnie. Ledit marquis avait laissé ses Italiens audict Palais du Diau et mené tous les Espagnols et Allemans avec luy; et, comme nous disnions, l'escarmouche se commença forte et roide à Saincte Bonde. Les Grisons et les Italiens firent alte au Palassot, près Siene demy mille, et nos Italiens aussi, par le commandement de monsieur de Strossy, pource qu'il voulait adviser plustost où il mettrait tout le camp, et qu'il voulait aussi qu'avant que ceux-là fussent logés, les Allemans et François fussent arrivés, pource que tout à un coup se logeroient ensemble. Mais, n'ayant point encores parachevé le disner, nous ouysmes quelques petites pieces tirer à Saincte Bonde, que le marquis y avait menées : alors je dis à monsieur de Strossy ces mots : « Monsieur, ceste « escarmouche est grande et roide, meslée avec « de l'artillerie; ils vous emporteront le capitaine « Bartholomé de Pesere; je vous prie, allons voir « que c'est. » Ledit sieur respondit : « Allons « donc; aussi faut-il que nous allions regarder « où nous logerons le camp. » Monsieur de Lansac me presta un cheval turc poil gris, car je n'avois point amené mes chevaux par mer. Lors je dis à monsieur de Strossy s'il trouveroit bon que j'allasse voir que c'estoit de ceste escarmouche, pendant qu'il iroit regarder avec messieurs de Lansac et de Forcavaux où il logerait le camp; il me dit qu'il le trouveroit bon : et sortismes par la porte Sainct Marc; je tiray droit au lieu de l'escarmouche, et un peu à main droite, pour regarder où ils mettroient le camp. Comme j'arrivay de-là la Tresse, où se faisoit l'escarmouche, je n'y trouvay aucun capitaine, et estoit comme une escarmouche faite en desordre, et les ennemis avoient gaigné avantage sur les nostres, car ils les avoient tirés des cottaux près Saincte Bonde, et ramenés jusques aux prés qui sont joignans la riviere de la Tresse. Et à mon arrivée je demanday les capitaines, et n'en trouvay un seul qui se dit capitaine : dont s'ensuivoit un grand desordre. Sur cela j'en vis venir un sur un cheval gris, et courus à luy pour luy demander s'il estoit capitaine : lequel me dit qu'ouy; je luy demanday son nom, il me respondit : *Io mi chiamo Marioul de Santa Flior*, et je luy dis : *Signor capitan, io mi chiamo Montluco : andamo insieme.*

Or, tout le camp avoit desjà entendu que je venois avec le secours ; et, encore que nous ne nous fussions jamais veus, si est-ce que nous nous recognusmes au nom. Je le priay de r'allier ses gens pour donner une cargue aux ennemis, et les ramener contre-mont ; ce qu'il fit, et les ramenasmes jusques au haut. Cependant tout au long d'un cottau l'escarmouche tiroit, et au long des vignes droit au Palassot, qu'est un petit palais au derriere duquel estoient les Grisons ; et au dos de la montagne, un peu avant, l'artillerie que le marquis avoit à Saincte Bonde tiroit : là tous les capitaines italiens, et le sieur Cornelio Bentivolio, qui en estoit colonel, estoit au coing des vignes tirant à Saincte Bonde et à Sainct Marc, derriere un petit oratoire au couvert de l'artillerie. Or, depuis le Pallassot jusques au petit oratoire il y pouvoit avoir trois cents pas. Le seigneur Marioul et moy fismes tant, que nous menasmes tout au long du cottau des vignes l'escarmouche sur leurs bras. J'avois amené avec moy le capitaine Charry, qui estoit mon lieutenant à Albe, avec trente bons soldats, tous lesquels presque estoient gentils-hommes, n'estant voulu demeurer avec mon frere monsieur de Lioux, à qui le roy avoit donné le gouvernement d'Albe, à la supplication et requeste que monsieur de Valance, mon frere et moy luy en avions faite. Surquoy il y eut grand dispute, car monsieur le mareschal de Brissac differoit de l'accepter jusques à ce qu'il eust responce de moy ; et, comme il entendit que le roy estoit resolu de m'envoyer à Sienne, il m'envoya un courrier de nouveau, me priant que je ne quittasse point le gouvernement d'Albe, et que je nommasse mon lieutenant ou autre pour commander au gouvernement jusques à mon retour, m'asseurant qu'il accepteroit celuy que je nommerois ; que cependant il feroit garder mes gages, tellement que je ne perdrois rien ; et au surplus, que je considerasse que la charge que le roy me donnoit à Siene ne seroit point de si longue durée que le gouvernement d'Albe : mais je le suppliay très humblement d'avoir mon frere pour agréable, l'asseurant qu'il luy seroit aussi affectionné serviteur que moy ; et, que quand bien je retournerois de Siene, que je jurois de l'aller trouver pour luy faire service en simple soldat, encore que le roy ne me baillast aucune charge pour estre près de luy. Or, pour monstrer la complexion de monsieur le mareschal, je veux dire et maintenir que c'estoit un des bons seigneurs et maistres que cinquante ans a fut en France, pour ceux qu'il cognoissoit avoir bon zele et affection au service du roy ; et si monsieur le president de Birague met la main à la conscience, il en jurera comme moy. Il aymoit plus le profit d'autruy que le sien propre ; on ne perdoit rien près de luy : il faisoit part et des bien faits et de l'honneur : au reste, il aymoit et honnoroit jusques aux simples soldats ; les bons hommes, il les cognoissoit par leur nom, prenoit l'advis de tous, sans croire sa teste seule, comme faisoit monsieur de Lautrec. Or, pour retourner à l'escarmouche, je trouvay à l'oratoire le sieur Cornelio, le colonel Charamont, que je n'avois encores veu. Entre ledict oratoire et Saincte Bonde il y a un grand chemin, et au long d'iceluy, deux petites maisons à dix ou douze pas l'une de l'autre ; nous fismes une cargue aux ennemis au long de ce chemin, et leur ostasmes les deux maisons : le capitaine Charry se jeta dans l'une, nos Italiens dans l'autre. Ils demeurerent là environ trois quarts d'heure tousjours presque aux mains, de sorte que le marquis y desbanda toute l'arquebuserie espaignolle, et les Italiens mesmes qui estoient à leur fort de Sainct Marc, et mit six enseignes espagnolles tout au long du grand chemin, pour soustenir l'escarmouche. Or, la grande escarmouche estoit à main droite et à main gauche dans les vignes, de sorte que la cavallerie n'y pouvoit rien faire. Le seigneur Cornelio, par l'advis des capitaines, se voulut retirer ; je luy remonstray qu'il ne falloit point qu'il commençast sa retirade qu'il n'eust de la cavallerie, ensemble les Grisons pour le soustenir, vers lesquels je m'en irois pour les prier de marcher jusques à moitié chemin du Palassot à l'oratoire ; et que de mesmes j'yrois prier le comte de La Mirande, qui estoit colonel de la cavalerie, et avoit fait alte du costé de Palassot, en un vallon derriere un petit bois ; ce que tous trouverent bon. Ainsi je courus aux Grisons, et les priay de vouloir marcher seulement deux cents pas ; le colonel qui commandoit sous monsieur de Fourquevaux n'y voulut entendre. Je courus au comte, et le priay de laisser venir quatre cornettes de gens de cheval ; ce qu'il fit : qui furent le comte de Fontavala, Cornelio Joby, le baron de Rabat, et Serillac,

mon nepveu, qui conduisoit la compagnie de monsieur de Cipierre. Or, comme les cornettes marcherent au galop, je vis le sieur Cornelio qui commençoit à se retirer à l'instance des capitaines, et courus à luy, et luy remonstray que les six enseignes marchoient, et que c'estoient des Espagnols, car les drapeaux estoient trop grands; qui estoit signe que le marquis estoit là avec tout le camp, lequel les chargeroit dès qu'il commenceroit à prendre la descente, le priant de tourner au mesme lieu : ce qu'il fit, n'en estant pas à trente pas. Je tournay aux cornettes, et les arrestay à moitié chemin du Palassot à l'oratoire ; puis retournay autres-fois aux Grisons, lesquels, après que je leur eu remonstré notre perte, se leverent et commencerent à sonner les tambourins, et marcher jusques au costé de la cavallerie. Le marquis, qui vit que la cavallerie et les Grisons se monstroient, il voulut retirer les six enseignes du grand chemin. Il n'y avoit chef aucun des nostres qui fut à cheval, que moy et le seigneur Marioul, qui ne m'abandonna jamais ; aussi je pouvois voir tout ce que l'ennemy faisoit. Alors je luy dis : « Voy-là les enseignes « espaignolles qui tournent visage, ayant veu « nostre cavallerie et les Grisons ; faites leur, « seigneur Cornelio, une cargue, car il est temps « maintenant. » Le seigneur Marioul descend, et mit une rondelle au bras et l'espée en la main. Je dis au capitaine Charry qu'il montrast ce qu'il avoit tousjours esté, et qu'il fist paroistre à ces estrangers ce qu'un Gascon sçavoit faire, et qu'il gaignast le devant de tous. Monsieur de Fourquevaux avoit amené quatre cents arquebusiers italiens de Parme, braves hommes, qui estoient joincts à l'oratoire. Je ne me feray point plus vaillant que je ne suis, car je ne descendis pas : je faisois desjà le lieutenant de roy. Et departismes les soldats à main gauche et à main droite, et au long d'un grand chemin, et là fismes la cargue, qui fut brave s'il en est jamais fait, et telle, que nous les ramenasmes jusques à une descente à main gauche de Saincte Bonde, où estoit le marquis et le demeurant de ses Espagnols et Allemans ; et, pource que les Espagnols tenoient jusques sur le bord de la montée, ceux qui avoient prins la fuitte donnerent au travers d'eux, et se ramenerent les uns et les autres jusques sur le bras des Allemans. Le marquis, qui vit ce desordre sur ses bras, commença à se retirer par une vallée tant qu'il pouvoit, sans sonner trompette ny tambourin ; ceux qui estoient sortis de Saint Marc se retirerent aussi en haste, et en ramenerent les quatre petites pieces, desquels ils battoient Saincte Bonde dans leur fort de Saint Marc. Et me dit le marquis, lors que je sortis de Siene, en m'accompagnant environ deux mil de la ville, que si nous eussions poussé outre, nous mettions son camp en desordre et fuite, et les deffaisions : mais nous ne voyons pas son desordre. Le proverbe des anciens est vray : *Si l'ost sçavoit de l'ost, mal iroit de l'ost.* Nous nous tinsmes tous heureux d'avoir eschappé une si grande fortune, et nos ennemis encore plus. Monsieur de Strossi, qui estoit de l'autre costé de la porte Sainct Marc, en des vallons qu'il y a, discourant tousjours avec messieurs de Lansac et de Fourquevaux pour l'assiette du camp, oyoit bien qu'il y avoit une grande escarmouche : mais il sçavoit aussi que tous les capitaines y estoient ; et je m'en y estois aussi allé. Ils ne penserent jamais que la chose fut si aspre qu'elle estoit : à la fin, comme ils entendirent la rencontre si fort, ils laisserent là tout, et coururent à nous : toutes-fois ne peurent arriver à la cargue, dequoy fut bien marry ledit seigneur de Strossi, mesme de ce que l'on ne l'avoit adverty de ce combat ; aussi fut bien monsieur de Fourquevaux, d'autant que les Grisons, desquels il estoit chef, estoient venus jusques à combattre, et que ses arquebusiers avoient combattu : je luy dis que je n'avois nul homme à cheval avec moy, sinon le sieur Marioul, et que cestuy là estoit trop homme de bien pour laisser sa cargue et l'escarmouche, car il avoit trois ou quatre enseignes sous luy ; parquoy je ne leur pouvois envoyer personne pour les advertir. Or, monsieur de Strossi avait mandé le sieur Robert, son frere, au sortir de table, en diligence, pour faire avancer les François et Allemans ; ce qu'il fit, et les trouva qui commençoient à boire ; lesquels il ne peut tirer promptement des tables, car ledit sieur de Strossi avoit fait mettre à manger dans le grand chemin ; et, si l'on ne leur eust rien apresté-là, ainsi comme ainsi, ils fussent passés outre, et à point nommé fussent arrivés sur la chaude du combat ; ainsi la bataille estoit gaignée : mais il faut dire comme l'Italien : *Fa me indovino, e io ti darò denari.* Voy-là ce qui se fit le premier jour que

j'arrivay à Siene, estant si bien remarqué des Sienois et de tous les capitaines italiens, qui ne me cognoissoient pas, que cela me porta une grand faveur parmy les Sienois et parmy tout le camp, courant à cheval parmy les gens de pied, ores çà, ores là : disposant ceux-cy d'un costé, ceux-là de l'autre, je leur monstray que ce n'estoit pas la centiesme escarmouche où je m'estois trouvé.

Or monsieur le mareschal logea son camp entre Porte Nove et Porte Tuffe, dans de beaux bourgs qu'il avoit : et non seulement en cest endroit-là estoient beaux les bourgs, mais j'oserois bien dire que, si les bourgs de Sienne eussent esté tous ensemble, ils eussent surpassé la ville de grandeur; car dans les bourgs y avoit de plus beaux palais, de plus belles eglises et monasteres qu'il n'y avoit dans la ville. Le lendemain matin monsieur de Strossi nous mena sur la muraille de la ville, tirant au camp de l'ennemy : et là disputasmes s'il seroit bon de le combattre : les uns trouvoient bon, les autres mauvais. Ceux qui le trouvoient mauvais disoient que nous ne pouvions passer pour aller au Palais du Diau, sans passer à la veue d'un petit fort que le marquis avoit fait entre la petite observance et le Palais du Diau, auquel lieu il y avait trois ou quatre pieces de grosse artillerie, comme il estoit vrai; et que, laissant cestuy-là derriere, nous laissions pareillement leur fort de Camolie. Je proposay que, pour le dommage que l'artillerie du petit fort nous pouvoit faire, nous passerions un peu devant le jour, et laisserions une enseigne ou deux pour brider le petit fort; et quant au fort de Camolie, nous y pourrions laisser trois ou quatre compagnies de la ville; et de ma part, qu'avec le demeurant de la ville, je passerois Porte Fonte-Brande, et aurois monté une montaignolle au point du jour, pour me rendre à la plaine, et tellement à propos, que tout ainsi que nostre camp arriveroit près du leur, à mesme temps je me rendrois si près d'eux, qu'il faudroit qu'ils entrassent en crainte de nous voir arriver l'un d'un costé, l'autre d'un autre. Les Sienois faisoient estat de tirer quatre mil bons hommes dehors. Il en y eut qui tiendrent ma proposition, et des Sienois aussi, qui estoit de les combattre; d'autres, le contraire. Le jeu ne pouvoit estre qu'il ne fust bien disputé, car le marquis avoit trois tierces d'Espagnols, sçavoir, la tierce de Sicille, celle de Naples et celle de Corsegue (c'est ce que nous appellons regimens); les deux premieres composées de soldats vieux, et celle de Corsegue, de nouveaux : mais si est-ce qu'il y avoit de bons soldats, et deux regimens d'Allemans, en chacun desquels y avait douze enseignes, avec quatre ou cinq mil Italiens. Quant à la cavallerie, je pense que la nostre eust battu la leur, car nous avions de bons capitaines et de braves chevaux legers : au reste, nostre camp estoit de dix enseignes d'Allemans, dix de Grisons, quatorze de François, et de cinq à six mil Italiens. De tout ce jour monsieur de Strossi ne peut resoudre ce qu'il feroit, pour la diversité des opinions : toutes fois je pense que le lendemain il se fut resolu de les aller combattre, car les Sienois en avoient grande envie; et croy que ces gens, qui eussent combattu pour leur liberté, eussent fait rage : mais le marquis en fut adverty, ou son dessein n'estait pas de demeurer plus là, car il partit une heure devant le jour; et, si Dieu eust voulu inspirer monsieur de Strossi à ce que ce jour il les fust allé combattre, nous les trouvions le matin deslogés, et les combattions sur leur retirade et en desordre. Mais il faut toujours retourner à ce que j'ay dit cy devant : *Fa me indovino, e io ti darò denari.*

Le marquis print le chemin devers Mauchaut, auquel lieu monsieur le mareschal avoit laissé quatre enseignes, ou bien le marquis la tenoit, qui s'en alla à un autre lieu près de là, et monsieur de Strossi droit à Mauchaut. Je n'ay bonnement souvenance lequel c'estait : mais si est-ce qu'ils demeurerent huit ou neuf jours ayans leurs camps à sept ou huit mil, l'un allant pour prendre quelque place, et l'autre suivant pour secourir. Toutesfois le marquis arriva devant Mauchaut, et commença à la battre pour la prendre, ou bien pour la reprendre : je n'y estois poinct, car j'estois demeuré à Siene, suivant l'intention du roy et suivant ma charge; et, sans une maladie où je commençois d'entrer, je cuide que monsieur de Strossi m'eust mené avec luy, et eust laissé monsieur de Lansac gouverneur, comme il faisoit auparavant : mais à la fin, comme monsieur de Strossi partit, monsieur de Lansac print son chemin à Rome pour faire sa charge d'ambassadeur. Comme le marquis

sentit approcher monsieur de Strossi, il luy fit place, et leva son artillerie, et se mit un peu à main droite de la ville, à cent cinquante ou deux cens pas, et s'ayda de deux ou trois petites montaignolles dans lesquelles il se retrancha, et du costé où estoient les fontaines. Monsieur de Strossi se vint camper entre le marquis et la ville, au long d'un grand chemin qu'il y avoit. Or monsieur de Strossi se mettoit si près pour combattre le marquis, s'il le pouvoit tirer hors de son retranchement. Là demeurerent sept ou huit jours, regardans à qui deslogerait le premier. Le marquis cognoissoit bien que, s'il deslogeoit le premier, monsieur de Strossi le combattroit; ce que le marquis ne voulut faire, car il lui estoit deffendu expressement de rien hasarder, comme il nous a esté dit depuis par dom Jean de La Lune mesmes, qui estoit avec le marquis, lequel estoit un brave Espagnol.

Or entre les deux armées il n'y avoit qu'un champ, qui ne duroit pas cent cinquante pas, dans lequel se faisoient les escarmouches de gens de pied, lesquelles les nostres perdoient presque toujours, à cause de l'artillerie que le marquis avait mise sur ces trois montaignolles; de sorte que monsieur de Strossi perdit plus de gens par leur artillerie que par leurs arquebusades. Ledit sieur de Strossi ne tenoit qu'une fontaine, vers laquelle l'artillerie d'une des montaignolles tiroit, et y endommageoit beaucoup de gens, tellement qu'il falloit que la nuict on allast prendre l'eau. Monsieur de Strossi ne pouvoit mettre aussi sa cavallerie en bataille, que l'artillerie des montaignolles ne l'endommageast; et me dit-on qu'en trois ou quatre jours il y avoit esté tué plus de six vingts hommes ou chevaux, de sorte que la cavallerie en estoit toute espouvantée, et nos gens de pied en estoient de mesmes. Monsieur de Strossi s'opiniastroit à ne vouloir desloger le premier, sur l'esperance qu'il avoit que le marquis deslogeroit, afin de le combattre, et aussi qu'il ne luy vouloit donner cest advantage, qu'il le fist partir le premier. L'un et l'autre avoit bon cœur et la gloire en recommandation : mais il vaut mieux faire les affaires de son maistre, sans se mettre sur le point de l'honneur; j'entens si ce n'est une honte toute descouverte. Il m'advertissoit tous les jours de tout ce qui se faisoit, ensemble le senat; aussi tous les jours nous estions au conseil pour disputer de ce que monsieur de Strossi nous écrivoit. Je l'advertissois à toute heure, et priois de ne se consommer là en la perte, pour laquelle les soldats ennemis demeureroient en cœur, et les siens en peur. Autant luy escrivoient les seigneurs du senat : mais il avoit si grande envie de combattre le marquis, que ceste envie luy ostoit la cognoissance de la perte qu'il faisoit. Je mourois d'envie d'y aller; mais le senat n'en fut d'advis. A la fin il m'escrivit que dans deux jours il se retireroit, à la veue de son ennemy, droit à Lusignano. Je luy despeschay incontinent un gentil-homme qui estoit près de moy, nommé le sieur de Lecussan, et le priay de ne faire point sa retraicte de jour, puis que la perte des escarmouches estoit tombée sur les siens (car par mal'heur les deux jours derniers nos gens avoient plus perdu que tous les autres); et, quelque chose qu'on luy sçeust conseiller au contraire, je le suppliois de me croire, et de faire sa retraicte de nuict, car il n'y avoit que deux mil jusques à Lusignano; et le priois qu'il se souvinst que le roy François se retira devant Landrecy en ceste sorte, et tant s'en faut qu'il en fust blasmé, qu'au contraire il en fut estimé, et luy fut attribué à la plus grande sagesse qu'il fit jamais, par tous les princes et potentats de la chrestienté; et neantmoins il n'avoit fait aucune perte aux escarmouches : l'advertissant que jamais jusques icy je n'avois veu faire une bonne retraite en ceste sorte aux amis et ennemis, si ceux qui la faisoient estoient poursuivis de près. Et luy mis en avant la retraite que voulurent faire messieurs de Montegean et Boisi à Brignolles, lesquels ne se voulurent retirer sans voir l'ennemy, quelque conseil que les capitaines qui estoient avec eux leur donnassent, qui fut cause qu'ils furent defaits à un quart de lieue du logis; monsieur d'Annebaut, qui pour lors estoit mareschal de France à Teroanne; monsieur d'Aussun, à Carignan, et prou d'autres que je luy nommois. Et, puis qu'un si grand roy que le nostre, et grand guerrier comme il estoit, en avoit esté loué de tout le monde, qu'il en devoit prendre exemple, attendu aussi que tant de vaillans capitaines s'estoient perdus en faisant la retraitte à la teste de l'ennemy; que par telle perte, si elle advenoit, il pouvoit penser que deviendroit la ville de Siene. Bref,

monsieur de L'Escussan me rapporta qu'une fois monsieur de Strossi s'estoit resolu de la faire en ceste sorte : et, sans un homme mal-heureux qu'il avoit auprès de luy, nommé Thomas d'Albene, se retiroit en la façon que je luy conseillois : mais, comme il va des gens au monde que Dieu a faict heureux, il en a fait d'autres pour estre mal-heureux, comme a fait ce Thomas; car il luy remonstra tant de choses, que finablement il fit changer l'opinion à monsieur de Strossi, qui me manda qu'il estoit resolu de se retirer à la veue de son ennemi. Et, pour monstrer qu'il se vouloit retirer ainsi que je luy conseillois, ledit sieur fit partir à une heure de nuict deux canons qu'il avoit, droit à Lusignano, auquel lieu je cuide que les canons estoient desjà arrivés, car il n'y avoit que deux petits mil, avant qu'il changeast l'opinion qu'il avoit prise; et il estoit quatre heures de nuict avant que monsieur de L'Escussan le laissast, qui m'apporta la resolution, et arriva environ les sept heures du matin, à la mode de France. Or c'estoit en aoust. Soudain je manday à la seigneurie que je les priois de se vouloir trouver tous au palais, parce que j'avois à leur communiquer quelque chose d'importance; ce qu'ils firent. Or ma maladie me croissoit de plus en plus : car elle se tourna en fievre continue avec dissenterie; neantmoins je me rendis au palais environ les neuf heures : et alors je commençay à leur dire en italien, lequel lors je parlois mieux qu'à present je ne sçaurois escrire ; voylà pourquoy je l'ay couché en françois, afin aussi que les gentil-hommes gascons qui n'entendent gueres ce langage, et qui liront, comme je m'asseure, mon livre, n'ayent la peine de se le faire interpreter, me ressouvenant à peu près ce que je leur dis; et croy certes que je n'y manque pas dix mots, car tout mon discours fait estoit autant que la nature m'en avoit peu apprendre sans nul art.

«Messieurs, je vous ay prié de vous assem-«bler, pour vous remonstrer quatre choses qui «sont de grande importance, et ce, à cause que «monsieur de Strossi m'a mandé ceste nuict, «par le seigneur de L'Escussan, la resolution qu'il «avoit prinse de se retirer à ce matin de plein «jour, à la veue de son ennemy, jusques à Lu-«signan. Vous sçavez les prieres que nous lui «avons faictes, de vouloir prendre garde à ceste «retraicte, et mesmement ce que je lui envoyay «dire par le sergent de L'Escussan; ce qu'il a «bien gousté au commencement, ayant une fois «resolu de faire comme le roy François fit devant «Landrecy, toutes fois, par je ne sçay quel «mal'heur il se laisse gouverner par un homme «qu'il a près de luy, nommé Thomas d'Albene, «lequel luy a fait changer d'advis, parce qu'il «luy fait à croire que ceste retraitte de nuict luy «sera honteuse : Dieu vueille que le mauvais «conseil de ce Thomas ne luy soit honteux et «dommageable, et à vous aussi. Or attendans, «messieurs, quel succès aura ce combat, j'ay à «vous remonstrer quatre choses ; la première, «et qui plus vous touche, c'est qu'il vous sou-«vienne que vous estes souverains en vostre re-«publique; que vos predecesseurs vous ont laissé «cest honorable tiltre de pere en fils; que ceste «guerre ne vous amene autre chose que la perte «de vostre souveraineté : car si les ennemis de-«meurent victorieux, il ne vous faut esperer «rien plus, sinon que, comme vous estes souve-«rains, vous demeurerez esclaves et subjects; «qu'il vous vaut beaucoup mieux mourir les «armes en la main, pour soustenir cest honno-«rable tiltre, que vivre et le perdre ignominieu-«sement. La seconde, c'est que vous consideriez «l'amitié que le roy mon prince vous porte, «lequel ne pretend autre bien de vous, sinon «que vostre amitié soit reciproque à la sienne; «et que, comme liberalement il vous a pris en «sa protection, que vous ayez ceste ferme fiance «en luy qu'il ne vous abandonnera pas : car, si «pour un petit coup de fortune vous vouliez chan-«ger d'opinion, regardez au peu d'estime que «l'on auroit de vous autres ; il n'y auroit prince «sur la terre qui vous voulust ayder ny se-«courir, si vous vous monstriez legers et mua-«bles. Et, pour toutes ces considerations, je vous «prie vouloir estre constans, et vous monstrer «magnanimes et vertueux en l'adversité, lors «que les nouvelles vous viendront de la perte «de la bataille, laquelle je crains beaucoup, «veu l'advis que monsieur de Strossi a prins : «toutesfois, Dieu vueille destourner tout ma-«l'heur. La tierce est, que vous consideriez «l'estimation en laquelle vos predecesseurs sont «morts, et laquelle ils vous ont laissé pour hé-«ritage, pour s'estre dicts tout à jamais les plus «vaillans et belliqueux de toute l'Italie, laissans

«honnorable memoire des batailles qu'ils ont gai-«gnées nation contre nation. Vous vous dictes «aussi estre sortis des anciens belliqueux Ro-«mains, et vous dictes leurs vrays enfans legi-«times, portans leurs armes anciennes, qui est «la louve avec Remus et Romulus, fondateurs «de leur superbe cité, la capitale du monde; «doncques, messieurs, je vous prie vous vouloir «souvenir que vous estes et qu'ont esté les vos-«tres, et, si vous perdez ce beau tiltre, quelle «honte et infamie ferez vous à vos peres, et «quel argument donnerez vous à vos enfans, «de maudire l'heure qu'ils seront sortis de tels «peres, qui de liberté les auront mis en servi-«tude? La quarte sera pour vous remonstrer «que, comme j'ay parfaicte fiance que vous vous «monstrerez vertueux et magnanimes, et que vous «prendrez en bonne part toutes les remonstran-«ces que je vous ay faites, qu'aussi vous vous «resoudrez promptement à donner ordre à tout «ce qui sera necessaire pour la conservation de «vostre ville; car, de la bataille, je la vous baille «pour perdue, non qu'il vienne de la faute de «monsieur de Strossi, mais pour la perte que «nous avons desja faicte aux escarmouches; «car il est impossible que nostre camp ne soit «demeuré en crainte, et celuy de l'ennemy en «courage: c'est l'ordinaire à celuy qui est vic-«torieux d'avoir le cœur enflé, et au battu de «trembler de peur. Les petites pertes aux escar-«mouches, qui sont avant-courriers de la bataille, «ne presagent jamais que perte et dommage; «et d'autre part il faut que ceux qui se retirent «monstrent le dos à l'ennemy; et, encore que «l'on tourne quelquefois visage, tousjours faut-«il s'acheminer: il n'est possible que l'on ne «rencontre quelque haye ou fossé, là où il faut «que l'on passe souvent en desordre. Car, en ma-«tiere de retraicte, on veut estre des premiers, «parce qu'ordinairement la peur et la crainte «sont aux deux costés, qui accompagnent ceux «qui se veulent retirer; et, pour peu que l'on soit «hasté, tout est perdu, si l'ennemy a seulement «la moitié du courage que doivent avoir les «hommes. Souvenez vous, messieurs, de la bataille «qu'Annibal gaigna contre les Romains à Cannes, «près de Rome: les Romains qui estoient dans «la ville ne penserent jamais qu'il fust possi-«ble que les leurs feussent vaincus, et ne pour-«veurent ny donnerent aucun ordre à leurs «affaires: tellement que, quand les nouvelles «leur vindrent de la perte, ils entrerent en une «si grande peur, que les portes de Rome de-«meurerent trois jours et trois nuicts ouvertes, «sans qu'homme osast aller les fermer; et, si «Annibal eust suivy sa victoire, sans aucune «difficulté il estoit entré dedans. Tite-Live a «descrit ceste histoire. Or doncques, messieurs, «donnez ordre tout à ceste heure à vos portes, «et eslisez des hommes pour en prendre la «charge; et faictes que l'eslection soit des plus «gens de bien et des plus fidelles qui sont parmy «vous. Faictes crier par la ville dès à ceste heure «que tous ceux qui ont bleds et farines aux «moulins se hastent de les faire moudre, et «d'apporter tout dans la ville. Faictes que tous «ceux qui ont grains ou autres vivres dans les «villages les retirent incontinent dans la ville, «à peine que l'on les bruslera, ou qu'on les «donnera au sac, si dans demain, à l'entrée de «la nuict, tout n'est retiré; et ce, afin que nous «puissions avoir vivres pour attendre le secours «que le roy nous envoyera: car il n'est pas si «petit prince, que, comme il a eu la puissance «de vous envoyer secours, qu'il n'en aye encores «pour vous en envoyer d'avantage. Faictes com-«mandement à vos trois gonfalonniers de tenir «toutes leurs compagnies prestes à l'heure qu'ils «seront mandés. Et, pource que ma fievre me «travaille, je suis contrainct me retirer au logis, «attendant les nouvelles de ce que Dieu nous «donnera; et vous prie, pourvoyez tout incon-«tinent à ce que je vous ay remonstré, vous «offrant, pour le service du roy nostre maistre, «et le vostre particulier, non seulement ce peu «d'experience que Dieu a mis en moy, mais ma «propre vie.»

Ainsi me despartis d'eux: lesquels incontinent resolurent de prendre patience en la fortune que Dieu leur envoyeroit, et de manger jusques à leurs enfans avant que de se desister, pour quelque mal-heur qui leur sceust advenir, de la protection et amitié du roy. Je cogneus dès lors, à leur care et à leur langage, que ces gens estaient bien resolus de garder leur liberté et l'amitié qu'ils m'avoient promise et jurée; et à la vérité leur resolution me resjouit fort. Ils firent faire tout incontinent la crie; tout le monde courut aux champs retirer ce qu'ils y avoient. Et sur les cinq heures, comptant à la mode

de France, du soir, arriva le capitaine Combas, maistre de camp de l'infanterie françoise, qui me vint advertir que la bataille estoit perdue, et que monsieur de Strossy estoit blessé à mort, lequel on avait mis sur des perches pour l'emporter à Montalsin, et que la nuict mesmes tout ce qui estoit échappé du camp seroit aux portes de Siene. Je vous laisse penser en quel estat je me trouvay, estant malade d'une fievre continue et d'une dissenterie, voyant le chef mort, ou autant valloit, n'ayant que quatorze ou quinze jours que j'estois arrivé parmy ceste republique, n'y cognoissant personne du monde, et ne sçachant qui estoit bon François ou non: il faut tant de temps pour cognoistre les hommes! Monsieur de Strossy ne m'avoit laissé que cinq compagnies italiennes, desquelles je n'en cognoissois un seul capitaine; il les avoit laissés dans la citadelle et dans le fort de Camolie, qui estoient les clefs de la ville. J'envoyay le capitaine Combas pour en dire les nouvelles à la seigneurie au palais, lesquels ne s'en esbahirent aucunement, ains dirent au capitaine Combas qu'il y avoit deux ou trois jours que je leur disois que ceste retraicte estoit dangereuse, et que, encores aux remonstrances que je leur avois faictes, ils tenoient la bataille pour perdue, mais que pour cela ils ne changeroient point de la bonne volonté qu'ils portoient au roy, ny de l'esperance qu'ils avoient d'estre secourus de luy.

Ne trouvez estrange, capitaines mes compagnons, si, presageant la perte d'une bataille, je l'asseurois ainsi aux Sienois: ce n'estoit pas pour leur desrober le cœur, ains pour les asseurer, afin que la nouvelle, venant tout à coup, ne mist une épouvante generalle par toute la ville; cela les faict resoudre, cela les fait adviser à se pourveoir. Et me semble que, prenant les choses au pis, vous ferez mieux que non pas vous asseurer par trop. Chascun, sur ce que je leur avois dict, s'estoit resolu; on traisnoit tout dans la ville. Le matin au point du jour arriva l'infanterie, car la cavallerie en avoit amené monsieur de Strossy; aussi n'y avoit il rien à manger pour les chevaux. Le colonel Reincroc et le seigneur Cornelio Bentivoglio vindrent à mon logis. Nous arrestames que le Reincroc feroit six enseignes de dix qu'il en avoit, le seigneur Cornelio, six italiennes, et le capitaine Combas, six des françoises, et tout le reste s'en irait à Montalsin. Les trouppes n'entrerent jamais dans la ville que l'eslection ne fust fait; et avec le reste nous fismes aussi partir les cinq enseignes d'Italiens, pour s'en aller audict Montalsin, auquel lieu escrivis à monsieur de Strossi, sur l'asseurance que m'avoit donné le seigneur Cornelio, qui avait encores esperance en sa vie, pour l'asseurer de l'ordre que j'y avois donné, lequel il trouva fort bon. Le marquis ne sceut poursuyvre sa victoire; car, s'il l'eut faict, tout le camp estoit mis en pieces, et tout le monde n'eust sceu sauver monsieur de Strossi que le duc de Florence ne l'eust faict mourir cruellement. C'est là faute ordinaire des victorieux.

Vous, seigneurs generaux des armées, qui viendrez après nous, faictes vous sages aux despens de tant d'autres, et ne vous laissez ainsi transporter à la joye pour une bataille gaignée. Suyvez vostre pointe, ne donnez tant loysir à vostre ennemy de se r'avoir. Le marquis n'arriva jusques au lendemain à Lusignano; car il craignoit que monsieur de Strossi ne r'alliast encores son camp, veu qu'il n'avoit point perdu de sa cavallerie, ne sçachant point que ledict seigneur de Strossi fut blessé. Le marquis ne vint de trois jours devant Siene. Je ne mets poinct icy comme la bataille fut combattue ni perdue, pour ce que je n'y estois point, et qu'aussi il y avoit de la dispute, qui avoit bien faict ou mal faict. Cecy est comme un procès: il faut ouyr toutes parties avant qu'en donner arrest. Car j'ay ouy les Grisons et les Italiens, que les François et les lansquenets accusent d'avoir mal faict (mais ils le nient) et encores pis la cavallerie. Autres disent et asseurent qu'il y eut de la trahison. Or je n'en sçay rien, je n'en parle que pour ouyr dire. Je retourneray tousjours à nostre propos, que ces retraictes de jour, à la barbe de l'ennemy, sont si dangereuses, qu'il les faut eviter, si l'on peut, ou plustost hazarder le combat tout entier.

Monsieur de Strossi demeura jusqu'au treisiesme jour que l'on le tenait pour mort: toutesfois il n'arrestoit pour cela d'envoyer capitaines devers La Romanie, pour avoir des gens et garnir toutes les places de la marine, et ce qui estoit aux environs de Montalsin de gens de pied et de gens de cheval. C'estoit un homme fort prudent et sage; mais il est impossible d'estre

tousjours suyvi du bon-heur. Or, me voyant à l'extremité, et près de la mort, estant abandonné des medecins, je baillay la charge de commander au seigneur Cornelio. Monsieur de Strossi, entendant mon extremité, depesche en poste à Rome, pour faire venir monsieur de Lanssac pour y commander; lequel, arrivé qu'il fut à Montalsin, l'on luy conseilla de s'en venir de nuict à pied, avec deux guides et un serviteur, hors des grands chemins, et que plus facilement il se sauveroit. Mais comme il fut près de Siene, des soldats qui alloient à la guerre le rencontrerent, lesquels le prindrent et l'amenerent au marquis, et du marquis à Florence, là où il demeura prisonnier tant que la guerre dura, et d'avantage. Ledict sieur de Lanssac fut là mal conseillé; car il avait assez de moyen de passer s'il eust sçeu bien conduire son affaire : s'il fust venu, je crois que je feusse mort, car je n'eusse eu rien à faire; j'avois l'esprit tant occupé à ce qui me faisoit besoing, que je n'avois loysir de songer à mon mal. Monsieur de Fourquevaux fut prisonnier et blessé à la bataille, et le capitaine Balleron, colonnel de l'infanterie françoise, et plusieurs autres, de quatre à cinq mille. On me dit que, de sa personne, ledict sieur de Strossi fit acte d'un preux et vaillant capitaine. Voyla le succès du malheur de la bataille.

Ceste histoire pourroit bien servir à ceux qui ont tant d'envie de faire des retraictes à la veue de l'ennemy. Je conseillerois tousjours que l'on songeast pour combattre, comme j'ay dict, mais non pour se retirer; car je ne trouve poinct au faict des armes chose si difficile qu'une retraicte. Celle de monsieur le connestable, à Sainct Quentin, nous en donne encores suffisante preuve; lequel sçavoit en son temps enseigner et monstrer aux capitaines ce qu'ils devoient faire : neantmoins le malheur porta qu'il ne sçeut prendre pour lui ce qu'il avoit coutume de departir aux autres; et veux dire que s'il eust esté bien secouru des capitaines de gens de pied qui estoyent demeurés dehors avecques luy, que peut estre il eust faict sa retraite; car il ne falloit que hazarder trois ou quatre cens arquebusiers auprès de monsieur le mareschal de Sainct André, lesquels eussent bien gardé le comte d'Ayguemont de recoignoistre le desordre qui estoit parmy le bagage, lequel estoit encores meslé parmy la cavallerie; car il n'eust chargé ledict sieur mareschal, s'il eust esté secondé des arquebusiers, de tant que ledict comte n'avoit pas un homme de pied, et monsieur le connestable eust une grande demie heure de temps à s'acheminer, comme il avoit desjà commencé de faire; et cependant eust gaigné le bois pour sauver son infanterie, et se fust retiré avec toute sa cavallerie à La Fere : et ainsi ne se pouvoient perdre que les arquebusiers, avec partie de la cavallerie de monsieur le mareschal, et valloit mieux que cela se perdist, que le chef et le tout, comme il fit. J'en ay parlé à des capitaines de gens de pied qui sont encores en vie, et leur remonstray comme on n'avoit eu l'entendement de comprendre cela; que moy, n'ayant que dixhuict ou dixneuf ans, j'avois bien cogneu à Sainct Jean de Lus, à la retraite du capitaine Carbon et de monsieur de Grammont, qu'il falloit hazarder une petite partie pour sauver le tout, et en fis l'experience, comme j'ay au commencement escrit. Ils s'excusoient sur le maistre de camp, et le blasmoient fort. Tous ces exemples ay-je mis par escrit, qui peuvent servir à l'advenir, et suis contrainct redire souvent ceste mesme faute qui se fait sur les retraictes, pour les grands inconvéniens qui en adviennent pour causer la perte d'une bataille. Elle ne seroit pas tant à regretter, lorsque la bataille et le combat est resolu, et qu'un chacun fait ce qu'il peut; mais d'estre battu en voulant se retirer, cela est insupportable.

Voyez, lieutenans de roy, combien ces fautes importent : celle de Sainct Quentin mit ce royaume en danger, et fut cause qu'il fallut quitter toutes nos conquestes; celle cy mit les affaires du roy en Italie en mauvais estat. N'ayez donc honte aucune de vous couvrir la nuict; tant s'en faut que cela soit honteux, qu'il est honnorable de se jouer et mocquer de l'ennemy qui vous attend, lequel au jour ne trouve que le giste : il vous sera bien plus vilain et plus honteux d'estre battus en tournant le doz. Si vous avez tant de honte, combattez, de par Dieu, à bon escient : tenez vous de pied coy dans vostre fort, si vous l'avez tant soit peu advantageux; et là attendez, ou que vostre ennemy se lasse, ou qu'il vous vienne combattre et vous attaquer; et ainsi vous jouerez à boule veue, comme on dict.

Or, le marquis logea le terzo de Corsegue à la Petite Observance, et le terzo de Secille à La Chartrouze, et les retrancha bien fort, de sorte que nous ne pouvions aller à eux; et luy, avec tout le demeurant de son camp, demeura à Arbierotte, et partie de sa cavallerie à Bonconvent. Il se fioit que la garnison qu'il avoit au fort de Sainct Marc battroit toutes les nuits l'estrade du costé de Fonte-Brande, afin qu'il n'entrast vivres dedans Sienne: mais il ne sçeut si bien faire qu'il n'y entrast des vaches et des bœufles par l'espace de six sepmaines. Je pense que ce qui retenoit là le marquis, estoit qu'il attendoit ma mort et celle de monsieur de Strossi, se fiant que, messieurs de Lanssac et de Fourquevaux prins, nos gens estans sans chef françois, prendroyent party de se retirer. Toutesfois monsieur de Strossi guerit; et pource qu'il fut adverty que j'estois mort, à cause qu'on me tint trois jours en cest estat, n'entrant personne dans ma chambre que les prestres pour avoir soin de mon ame, car le corps estoit abandonné des medecins, on manda à monsieur de Strossi que j'estois mort. Monsieur de Strossi, qui vid monsieur de Lanssac prins et moy mort, se hasarda de Montalsin en hors se venir jetter dans Siene, et partit à l'entrée de la nuict de Montalsin avec six enseignes de pied et deux compagnies de gens de cheval, l'une desquelles Serillac, mon nepveu, conduisoit; lequel advisa, avant que partir, d'emprunter trois ou quatre trompettes de ses compagnons, se craignant qu'il adviendroit ce qu'il advint : car monsieur de Strossi ne sçeut faire son partement si secret, que le marquis n'en fust adverty, et le vint attendre avec tout son camp vers Fonte-Brande, et au long de la riviere de la Tresse. Monsieur de Strossi avoit mis tous ses gens de pied devant, et sa cavallerie derriere, lequel estoit monté sur fort petit cheval, ayant sa jambe en escharpe à l'arson de la selle, et l'evesque de Siene avec luy. Et, comme nos gens de pied italiens arriverent auprès de l'embuscade des ennemis, les ennemis leur coururent sus avec telle espouvante, que sans faire guerre de resistance, se mirent en fuitte, et porterent par terre monsieur de Strossi, lequel se jetta, et l'evesque avec luy, parmy des ruines de quelques maisons rompues, tenant son cheval par la bride. Le bruit fut si grand que l'on le pouvoit ouyir à Sienne, car il n'y avoit pas du tout un mil. Les ennemis executoient leur victoire, à travers desquels Serillac donna avec ses trompettes; et, comme ils entendirent tant de trompettes, et voyant nostre cavalerie parmy eux, tournerent visage en routte et en fuitte sur le marquis, qui estoit derriere avec ses Allemans, qui fut contrainct, voyant le desordre, se retirer à Arbietorte. Or, ceux qui avoient faict la cargue et qui aussi l'avoient prinse, c'estoient Espagnols et Italiens ensemble; et ainsi les nostres s'enfuyrent d'un costé et les ennemis d'un autre. Deux ou trois cens Italiens des nostres gaignerent les murailles de Siene, d'autres s'enfuyrent à plus de douze mil de là, et des vieux capitaines que monsieur le mareschal estimoit beaucoup; mais les plus vaillans hommes du monde, ayant perdu le jugement, pensant tout perdu, ne sçavent où ils en sont. Voyez combien les hazards de la guerre sont grands, et combien il est vilain de prendre la fuite sans voir le danger apparent. Sur ces entrefaittes le jour commence à venir; Serillac se trouve n'ayant perdu que trois ou quatre de sa compagnie qui s'en estoient fuis avec les gens de pied; et croy que de l'autre compagnie n'en demeura pas beaucoup, car il n'y avoit qu'un lieutenant qui là commandast. Monsieur de Strossi, qui se vit sans ouyr aucun bruit, remonte à cheval assez malaysement, et commence à recognoitre nostre cavallerie qui avoit fait alte, et regardoit Serillac s'il le trouveroit parmy les morts; et comme il le voit venir à luy, je vous laisse penser quelle joye eurent l'un et l'autre : et ainsi s'acheminerent droict à la ville. Or, je veux dire que monsieur de Strossi fit là une des plus grandes folies que jamais homme de son estat ait faite, comme je luy ay dit cent fois depuis : car il savoit bien que s'il estoit prins, tout le monde ne l'eust sçeu sauver que le duc de Florence ne l'eust fait mourir honteusement, pour l'inimitié jurée qu'il luy portoit. Et encores que Serillac fut mon nepveu, si luy donneray-je ceste louange et reputation avec la verité, qu'il fut cause du salut de monsieur de Strossi; je le puis bien escrire, puis que le sieur de Strossi mesme le disoit. Sa compagnie estoit fort bonne, estant la pluspart gascons et françois, car c'estoit la vieille compagnie de monsieur de Cipierre. Il n'arriva à la ville, des capitaines, que Caraffe, qui depuis a esté cardinal, et un autre, comme

l'on me dict, du nom duquel ne me souvient, et deux ou trois cens soldats, lesquels monsieur de Strossi ne voulut point qu'entrassent dans la ville, ains la nuit après les en renvoya avec ce capitaine, et Caraffe avec luy.

Or, comme monsieur de Strossi fut dans la ville, il demanda nouvelles de moy: l'on luy dit que depuis quatre jours on commençoit avoir quelque peu d'esperance de ma vie. Monsieur de Strossi vint descendre devant mon logis, et l'evesque et ledict gentilhomme, et me trouva si exténué, que les os m'avoient percé la peau en plusieurs lieux, et me reconforta le plus qu'il peust; et là demeura douze jours, attendant ce que Dieu feroit de moy; et comme il vit que de jour à autre je recouvrois santé, delibera le treziesme à l'entrée de la nuict sortir sans en dire mot à personne qu'à moy: et un peu devant qu'il montast à cheval, luy et l'evesque me vindrent dire à Dieu, sçachant bien que sa presence feroit opiniastrer d'avantage le marquis, et aussi qu'estant dehors il auroit le moyen de me secourir, qui luy promis d'attendre jusques aux derniers abois. Le marquis avoit jetté des gens par tous les chemins, et par là où ledit marquis ne pensa jamais qu'il passast. Il print son chemin sortant à la porte Camollia, et descendit à main droicte dans le vallon, laissant le fort de Camollia au dessus, et s'en alla au long du ruisseau tirant au Palais du Diau. Monsieur de Strossi s'acheva là de guerir, car il s'arma et monta sur un bon cheval. Il rencontra quarante ou cinquante soldats à pied ennemis qui luy donnerent l'alarme; toutesfois il marcha tousjours, et ne se perdit que quelques valets d'aucuns qui estoient sortis de la ville pour s'en aller avecques luy: ce ne fut pas sans danger. En peu de jours il eschappa trois grandes fortunes. Peu après son despart, je recouvray ma santé, et me fis porter par la ville sur une chaire. Le marquis, ne perdant point de temps, nous brida de toutes parts; tous les jours il se faisoit de belles escarmouches. Je cognus bien que le marquis me vouloit avoir par faute de pain: voylà pourquoy je fis ceste harangue aux capitaines que j'assemblay.

«Messieurs, je croy qu'il n'y a nul de nous «qui ne desire sortir à son honneur et reputa-«tion de ce siege: le desir de l'honneur nous y «a menés; vous voyez que nous sommes icy «pour long temps: car il ne faut pas que nous «pensions que l'ennemy se leve jamais d'icy, «qu'il ne nous ayde d'une façon ou d'autre: car «de la prise de ceste place depend sa victoire. «Or vous voyez que le roy est bien loin de nous, «et qu'il ne nous peut secourir avec un long «temps: car il faut qu'il prenne nostre secours «d'Allemagne et de France, parce que les Ita-«liens sans autre nation ne seroient assez forts «pour faire lever le siege aux ennemis, qui ont «non seulement des Italiens, mais de toutes na-«tions. Et pour attendre le secours il nous faut «avoir une longue patience, en espargnant nos «vivres tant qu'il nous sera possible. Et pour «ceste occasion, j'ay à vous remonstrer que je «veux faire amoindrir le pain qui est de vingt-«quatre onces, à vingt: je suis certain que les «soldats en crieront, si ce n'est que vous leur «remonstriez combien nous sommes loing du «roy, et que sa majesté ne nous peut si tost se-«courir, et que vous voulez plustot mourir de «faim, que si l'on vous reprochoit que si vous «eussiez eu la patience d'amoindrir le manger, «la ville ne se serait pas perdue: ce seroit un «vilain reproche, pour remplir le ventre perdre «son honneur. Vous ne vous y estes point enfer-«més pour la perdre, mais pour la conserver. «Representez leurs qu'ils sont parmy des nations «estrangeres où ils peuvent marquer la leur «d'une marque honorable. Quel honneur gai-«gnent les hommes, de se faire non seulement «honnorer, mais encores honnorer la nation de «là où ils sortent! c'est ce qu'un cœur genereux «se doit proposer. Vous, Allemans, vous en re-«tournerez glorieux, et nos François aussi; quant «à vous qui estes Italiens, vous nous rendrez «tousjours ceste gloire d'avoir d'un cœur invin-«cible combattu pour la liberté de vostre patrie; «laquelle chose nous ne pouvons faire que par «une longue patience, afin de donner temps au «roy de nous secourir. Croyez que sa majesté «très-chrestienne n'obmettra rien de l'amitié qu'il «vous a jurée. Si vous remonstrez tout cecy à «vos soldats, et qu'ils voyent et cognoissent que «vous mesmes estes en ceste deliberation, je «m'asseure qu'ils prendront le mesme chemin «que vous tiendrez. Ne vous excusez pas, mes-«sieurs, sur eux: je n'ay jamais veu mutinerie, «et si en ay veu souvent advenir, pour les sol-«dats, si les capitaines ne leur portaient le men-«ton. Si vous leur monstrez le chemin, il n'y a

«rien qu'ils ne facent, il n'y a incommodité qu'ils «ne souffrent. Faites le donc, je vous supplie, «ou resolvez vous de bonne heure de descouvrir «ce que vous avez au fond du sac, afin que ceux «qui aymeront mieux sans honneur aller manger «leur saoul, s'en aillent, et ne destournent la «belle resolution des autres.» Et, parce que les Allemans n'entendoient point mon jargon, je dis au truchement du Reincroc qu'il remonstrast à son maistre ce que j'avois dit ; ce qu'il fit. La Reincroc dit que luy et ses soldats prendroient la mesme patience que nous mesmes p endrions; et que, encore que l'on die que les Allemans ne pouvoient partir sans boire et manger leur saoul, luy et toutes ses gens feroient cognoistre le contraire à ce coup. A la verité ces gens me faisoient peur, parce qu'ils ayment plus à faire chere que nous : quant à l'Italien, il est plus accoustumé à partir que nous. Et ainsi se retirerent chacun en son quartier assembler leurs compagnies, ausquelles firent semblable remonstrance que je leur avois faite à eux. Les soldats, l'ayant entendue, leverent tous la main, et jurerent qu'ils patiroient tous jusques au dernier souspir de leur vie, avant que de se rendre ny faire rien indigne de gens d'honneur. Après, je manday au senat que je les priois d'assembler le lendemain matin tous les plus grands de la cité au palais, pour entendre une remonstrance que je leur voulois faire, qui touchoit à eux et à leurs affaires; ce qu'ils firent, et leur fis ceste remonstrance en italien :

«Seigneurs, si plustost Dieu m'eust rendu un «peu de santé et de memoire, plustost eusse-je «pensé à ce qu'il nous faut faire pour la conser«vation de vostre liberté et de ceste cité; vous «avez tous veu comme la maladie m'a conduit «jusques au dernier souspir; et à la fin Dieu, «plustôt par miracle que par œuvre de nature, «m'a ressuscité pour faire encore service à ceste «republique en telle et si grande extremité. Or, «seigneurs, je voy bien que la conservation de «la cité et de vostre liberté ne consiste sinon à «prolonger les vivres; car, si par les armes le «marquis se veut efforcer de nous avoir, j'espere «que nous le rendrons si mal contant, qu'il mau«dira l'heure de nous estre venus assieger. Je «voy qu'il n'est pas resolu d'en manger : au con«traire, il veut à faute de manger, nous forcer; «à quoy il faut obvier, s'il est possible. Hier «j'assemblay le colonel des Allemans et ses capi«taines; le seigneur Cornelio, que voy-là, avec «les siens; Combas pareillement, avec les capi«taines françois, ausquels je remonstray que, «pour prolonger le temps et donner loisir au «roy très-chrestien de nous secourir, il falloit «amoindrir le pain des soldats, qui estoit de «vingt-quatre onces, et le faire revenir à vingt; «et que, comme tout le monde entendra, mes«mement le roy, que nous sommes deliberés de «tenir jusques au dernier morceau, cela incitera «sa majesté à mettre la main à lever nostre se«cours, pour ne perdre tant de gens de bien, et «n'abandonner au besoin ceux qu'il a pris sous «sa protection. Or selon que j'ay entendu, vous «aviez fait, moy estant à l'extremité, la descrip«tion des vivres, et n'aviez trouvé à manger que «jusques au quinziesme de novembre; dequoy «vous avez donné advis à sa majesté : cela luy «pourroit bien avoir donné occasion de se re«froidir à nous envoyer le secours, veu le long «chemin qu'il y a, et aussi que nous nous appro«chons de l'hyver : les armées ne volent point et «ne vont point en poste; son secours sera, et «digne d'un grand prince, et respondant à l'a«mitié qu'il vous porte, et bastant pour forcer «vos ennemis : voy-là pourquoy c'est chose qui «ne peut estre si tost preste. Or, seigneurs, «après avoir fait la remonstrance aux capitaines, «je les trouvay tous de bonne volonté à partir «jusques au dernier souspir de leurs vies, et «nation pour nation, s'en allerent faire la re«monstrance aux soldats, lesquels ils trouverent «tous de bonne volonté de prendre patience, et «ainsi l'ont promis et juré. Regardez donc ce «que vous autres devez faire, puis qu'il y va de «la perte de vostre liberté, de vos seigneuries, «et par adventure de vos vies; car il ne vous faut «esperer aucun bon traictement, veu que vous «vous estes mis sous la protection du roy. Je vous «prie doncques, puis que nous, qui n'avons icy «rien à perdre, qui n'avons ny femmes ny «foyers, vous monstrons le chemin, advisez de «regler vostre despense, et ordonner commis«saires pour faire description de tous les bleds «que vous avez dans la cité, avec la description «des bouches; et ce fait, commencez à amoin«drir vostre pain jusques à quinze onces; car il «n'est possible que vous n'ayez quelque peu plus «de commodité en vos maisons que n'ont pas

« les soldats. Et de tout ce bon ordre j'en « advertiray les ministres du roy qui sont à Rome, « et de là feray passer outre un gentilhomme, « afin qu'il juge le temps qu'il pourra avoir pour « nostre secours. Du surplus, reposez vous en « sur moy, qui ne veut avoir plus de privilege « que le moindre citadin; ce jeusne que nous « ferons sera non seulement pour nos pechés, « mais aussi pour redimer vos vies, pour la con- « servation desquelles je despendray volontiers « la mienne. » *Credete, signori, que fin à la morte io vi gardaro quello che voi promesso; riposate voi sopra di me.*

Alors ils me remercierent bien fort de la bonne exhortation que je leur faisois, qui ne tendoit qu'à leur conservation, et me prierent que je me retirasse à mon logis, pource qu'ils vouloient entrer en la grande salle, là où tous les grands seigneurs de la ville estoient assemblés; ausquels ils firent entendre ce que je leur avois remonstré, et que dans deux heures ils m'envoyeroient deux de leur seigneurie pour m'en rendre responce, et ainsi me departis d'eux; ce qu'ils firent. En ceste assemblée ma proposition ayant esté representée, en fin tout d'une voix prindrent resolution de manger jusques aux femmes et enfans, plustost qu'ils n'attendissent la volonté du roy, sur l'esperance qu'ils avoient en luy qu'il les secourroit; et que tout incontinent ils alloient donner ordre au retranchement des vivres, et à faire la description des bleds : ce qui fut fait dans cinq ou six jours; et après je fis partir le seigneur de Lecussan à grande difficulté, car le marquis faisoit faire gardes pour empescher qu'on ne nous portast aucuns vivres, et tant de paysans qui estoient pris estoient pendus sans remission. Lecussan alla à Montalcin advertir du tout monsieur Strossi, pour à Rome donner advis du tout à messieurs les ministres du roy; et de là il s'en alla vers sa majesté, luy representer le miserable estat des Sienois, selon que je l'avois chargé : cecy pouvoit estre environ la my-octobre.

Depuis ce temps je ne peus faire aucune chose digne de memoire jusques à la veille de Noël, sauf qu'un peu après le partement dudit Lecussan nous rabaissasmes le pain des soldats à dix-huit onces, et de la ville à quatorze. Il se fit pendant ce temps de fort belles escarmouches. Or la veille de Noël, environ quatre heures après midy, le marquis de Marignan m'envoya par un sien trompette, la moitié d'un cerf, six chappons, six perdrix, six flascons de vin excellent, et six pains blancs, pour faire le lendemain la feste. Je ne trouvay pas estrange ceste courtoisie, de tant qu'à l'extremité de ma grande maladie il permit que mes medecins envoyassent vers les Sienois au camp, pour recouvrer de Florence certaines drogues; et luy-mesme m'envoya trois ou quatre fois des oyseaux trèsbons, qui sont un peu plus grands que les bequefigues, qui se prennent en Provence. Me laissa aussi entrer un mulet chargé de petits flascons de vin grec, que monsieur le cardinal d'Armagnac m'envoya, pource que mes gens luy avoient escrit que je ne parlois d'autre chose en ma grand maladie, que de boire un peu de vin grec; et ledit seigneur cardinal fit tant, que le cardinal de Medicis en escrivit audit marquis son frere; et faisoit entendre ledit seigneur cardinal que c'estoit pour faire un baing. Le vin arriva sur le point que j'abayois à la mort, et ne m'en fut pas baillé, mais en departirent la moytié à des femmes enceintes de la cité; et, quand monsieur de Strossi entra, je luy en donnay trois ou quatre flascons; le reste je le beuvois comme l'on boit l'hypocras le matin. Toutes ces courtoisies avois-je receu du marquis, ce qui ne me fit point trouver estrange le present qu'il m'envoyoit; j'en envoyay partie à la seigneurie, partie au Reincroc, et le reste je le garday pour le seigneur Cornelio, le comte de Gayas, et pour moy, par-ce qu'ils mangeoient ordinairement avecques moy. Toutes ces courtoisies sont très-honnestes et louables, mesmes aux plus grands ennemis, s'il n'y a rien de particulier, comme il n'y avoit entre nous : il servoit son maistre et moy le mien; il m'attaquoit pour son honneur, et je soustenois le mien; il vouloit acquerir de la reputation, et moy aussi. C'est à faire aux Turcs et Sarrazins de refuser à son ennemy quelque courtoisie; il ne faut pas pourtant qu'elle soit telle et si grande qu'elle rompe ou recule vostre dessein.

Mais cependant que le marquis me caresse avec ses présens, lesquels je payois en grands mercis, il pensoit bien à me faire un autre festin : car la nuict mesmes, environ une heure après minuict, il donna l'escalade avec toute son

armée à la citadelle et au fort de Camollia. C'est une chose estrange que, plus d'un mois auparavant, mon esprit me disoit et sembloit me pronostiquer que le marquis me donneroit une escalade, et que le capitaine Sainct Auban seroit cause de la perte du fort : cela m'estoit toujours devant les yeux, et qu'aussi les Allemans seroient cause de la perte de la citadelle, où il entroit toutes les nuicts une enseigne en garde; qui fut cause que je mis une enseigne de Sienois en garde dans une maison vis à vis de la porte de la citadelle. Le seigneur Cornelio fit tant avecques Le Reincroc, qu'il promit que, s'il venoit une alarme et que le camp s'efforçast de donner escalade à la citadelle, que le capitaine allemand qu'il y mettoit tous les soirs de garde auroit commandement de luy de laisser entrer la compagnie sienoise pour aider à deffendre la citadelle : ce que luy oublia, comme je pense, ce soir là. Tous les soirs j'allois veoir entrer en garde une compagnie françoise dans le fort de Camollia, et une autre sienoise entre le fort et la porte de la ville, souz une grande hasle qui estoit environnée aux deux costés d'une petite tranchée; mais à la teste, qui alloit droit au fort, n'y avoit rien, ains tout estoit planier; et y pouvoit avoir du corps de garde au fort soixante ou quatre-vingts pas, et autant jusques à la porte de la ville. Ceste enseigne demeuroit là pour deux occasions : l'une, pour secourir le fort s'il en avoit besoing, comme l'autre compagnie sienoise la citadelle; et l'autre, pour garder que l'ennemy ne vint donner une escalade à la muraille de la ville, pour-ce que du costé de main gauche, sortant de la ville, la muraille estoit fort basse, et encores une partie tombée. Or plusieurs fois auparavant avois-je dit au seigneur Cornelio et au comte de Gayas ces mots, voyant entrer la compagnie du capitaine Sainct Auban dans le fort : « Croy-« riez vous qu'il me va tousjours devant les yeux « que nous devons perdre ce fort par la faute « du capitaine Sainct Auban et sa compagnie ? « Je ne la voy jamais entrer, que la fievre ne me « prenne, du mauvais presage que j'en ay. » Je ne le pouvois estimer dans mon cœur, pour-ce qu'il n'avoit jamais vingt hommes d'apparence en sa compagnie : car il aimoit mieux un teston qu'un homme de bien; et de luy-mesmes ne vouloit bouger de son logis, quelque chose que je luy remonstrasse, et ses compagnons lui remonstroient aussi. Je l'eusse voulu loing de là, tant je l'avois à contre-cœur : la necessité me forçoit; cela estoit cause que mon esprit me dictoit tousjours que cest homme me causeroit quelque mal'heur. Or nostre fort de Camollia estoit environné d'un fossé large d'une picque, et profond autant, et non guere plus, par trois costés; et à la teste qui venoit droit au corps de garde des Sienois, n'y avoit rien qu'un petit rempart de la hauteur de six ou sept pieds, et non d'avantage; et y avoit un petit relais à moytié du rampart, là où les soldats se pouvoient tenir à genou. Les ennemis avoient un autre fort trois fois plus grand que le nostre, et vis à vis du nostre, à cent cinquante pas l'un de l'autre : de sorte qu'eux ni nous n'osions lever la teste sans estre blessés de ces quartiers là. Et au nostre y avoit une tour vis à vis du leur, là où nous tenions, pour asseurer mieux nostre fait, tousjours trois ou quatre soldats qui servoient de sentinelle, et y montoient avecques une petite eschelle à main, tout ainsi que l'on monte à un pigeonnier. Ladicte tour avoit esté percée du costé du fort des ennemis, et nous y avions mis quelques barriques pleines de terre : car ce trou avoit esté fait par l'artillerie de leur fort; lequel fort monsieur de Termes avoit fait faire, mais quand il s'en alla n'estoit pas du tout achevé : neantmoins, quand le duc de Florence se rompit avecques le roy, le marquis fit une nuict une grande traitte, menant force pionniers avecques luy, et s'en saisit, car l'on n'y faisoit point de garde, et incontinent le mit en deffence.

Or, comme j'ay desjà dit cy dessus, à une heure après minuict le marquis me donna l'escalade tout à un coup à la citadelle et au fort de Camollia, où la compagnie de Sainct Auban estoit par mal-heur ceste nuict là de garde. Le marquis donna à la citadelle avecques les Espagnols et Allemans; et ne se trouva par bonne fortune que trois eschelles qui fussent assez longues; et de prime arrivée ils chargerent si fort ces trois là, que l'une se rompit. Les Allemans se deffendoient, et les Sienois se presentoient à la porte, comme il leur estoit ordonné; le capitaine des Allemans, qui avoit la charge de la porte, ne les vouloit laisser entrer. Ceste dispute dura plus de demy heure : ce pendant cinq ou six des ennemis entrerent et forcerent les Allemans,

lesquels commencerent à prendre la fuitte : alors l'on ouvrit les Sienois, qui coururent à la teste de la citadelle, où les ennemis commençoient entrer, et rencontrerent ces cinq ou six qui estoient entrés, lesquels ils mirent en pieces; et y en avoit deux qui estoient parens du marquis, dont l'un ne mourut pas soudainement : cela refroidit les autres qui estoient sur le point d'entrer. En mesme temps on donne l'escalade au fort de Camollia. Sainct Auban estoit dans la ville, dans son lict bien à son aise, et son lieutenant, nommé Comborcie, estoit au fort, qui estoit un jeune homme non experimenté : je croy que s'il eust eu de bonnes gens en sa compagnie, qu'il eust fait son devoir; tous deux se sont faits huguenots depuis. Dès que les ennemis presenterent les eschelles par trois courtines, toute sa compagnie se meit en fuitte et route, et voy-là les ennemis dedans; et des quatre qui estoient en la tour, les trois se jetterent à corps perdu bas, et l'autre abbatit les barriques du trou, et tiroit les ennemis dedans. Ce meschant avoit esté prins quelques jours auparavant, et avoit demeuré plus de dix jours prisonnier; et pense que sur son entreprinse le marquis se resolut de donner l'escalade, car il s'en alla avecques eux, et depuis ne le vismes. Or le sieur Cornelio et comte de Gayas estoient logés près de la porte de Camollia, lesquels coururent incontinent à la porte, où trouverent que la plus-part de la compagnie sienois estoit contre icelle, et l'autre partie tiroit encore aux ennemis qui sortoient du fort pour venir à eux. Le sieur Cornelio laissa le comte de Gayas à la porte de la ville, et courut à moy m'advertir; et me trouva que je sortois du logis avecques deux pages qui portoient chacun deux torches; et luy dis qu'il courust sortir dehors, luy et le comte de Gayas, pour garder sur tout que les Sienois n'abandonnassent leur corps de garde, et qu'ils leur donnassent courage, car je m'en allois sortir après luy; ce qu'il fit, et arrive si bien à point, qu'il trouva tout abandonné, et leur fit une cargue avecques les Sienois, et les repoussa jusques dedans le fort gaigné. L'alarme estoit desjà par toute la ville, qui couroit à la citadelle, et qui couroit à la porte de Camollia. Comme j'arrivois à la porte, vint à moy La Moliere et l'Espine, tous deux à cheval, l'un contrerolleur des guerres, et l'autre thresorier, comme de present est encores La Moliere contrerolleur, ausquels je commanday, l'un courir à la porte Sainct Marc, et l'autre à la porte Nove, et qu'en allant criassent tousjours *Victoire! les ennemis sont repoussés.* Je faisois cela, craignant que quelques-uns de la ville eussent intelligence avec les ennemis, et que, quand ils entendroient ces cris, ils ne s'oseroient descouvrir. Cependant j'estois à la porte de la ville, et faisois sortir les capitaine et soldats françois pour secourir le sieur Cornelio : comme je vis qu'il y avoit assez de gens dehors, je commanday au lieutenant du capitaine Lussan de se tenir à la porte, et fermer le guichet quand je serois dehors, et que si j'estois repoussé, qu'il n'ouvrist point, ains qu'il nous laissast tous tuer dehors, et moy-mesme le premier. Et sortis avec mes quatre torches, et trouvay le sieur Cornelio, comte de Gayas, les capitaines que j'avois mis dehors qui avoient gaigné le rampart, et les soldats sur ce petit relais, le genouil à terre, qui leur tiroient dans le fort, et eux aux nostres, qui ne pouvoient lever la teste sans estre descouverts : et par les autres deux costés les ennemis donnoient l'assaut, et les nostres deffendoient. Or, comme je jettois les gens dehors par le guichet, Sainct Auban passa outre sans que je l'apperceusse. La porte pour entrer dans le fort que nous avions perdu estoit faicte comme un trou, ayant un pas en avant et un autre à costé, faite en onde ou en serpent; et n'y pouvoit passer qu'un homme de front. Là je trouvay dans ceste entrée le capitaine Bourg, qui est encore en vie, lequel portoit l'enseigne du capitaine Charry, le sieur Cornelio et le comte de Gayas contre luy; monsieur de Bassom-pierre, commissaire de l'artillerie, estoit tousjours auprès de moy, et quelques canonniers des siens. Je voyois bien que le combat dureroit, et, craignant que la poudre nous faillist, je dis à monsieur de Bassom-pierre qu'il depeschast deux de ses canonniers pour en aller querir : ce qu'il fit. J'oserois dire qu'il fut autant cause de nostre salut que tout le combat, comme vous entendrez. Ceux que nous combattions estoient les Italiens; car les Espagnols et Allemans donnoient à la citadelle. Je courois tousjours aux uns et aux autres, leur criant : « Courage mes amis! courage mes amis! » Et tout à coup, au costé de main droite de la porte où estoient les trois susnommés, j'aperceus Sainct Auban, auquel je mis

l'espée à la gorge, et luy dis : «Paillard, mes-«chant, tu es cause de nous faire perdre la ville; «ce que ne verras jamais, car je te tueray tout à «ceste heure, ou tu sauteras dedans.» Alors tout espouvanté me dit : «Ouy, monsieur, j'y saute-«ray;» et appela Lussan, Blacon, Combas, qui estoient de ses compagnons, leur disant : «Hé, «mes amis, secondez moy, je vous prie, sautez «après moy.» Les autres luy respondirent : «Saute seulement, nous te suivrons.» Alors je luy dis : «Ne te soucie de rien, car je te suivray «moy-mesme;» et mismes tous les pieds sur le relais comme luy. Et tout à coup, comme il fut sur ledit relais, sans marchander (car s'il l'eust faict il estoit mort) il se jetta à coup perdu dedans, ayant une rondelle à la main, et ses compagnons aussi. Il ne fut jamais en l'air que les autres n'y fussent; et ainsi tous quatre sautèrent dedans. C'estoit à deux pas de la porte que battoient Le Bourg, le sieur Cornelio et le comte de Gayas. Et tout à un coup je fis sauter quinze ou vingt soldats après les quatre capitaines; et, comme tout cela se jetta à coup perdu dedans, Le Bourg, le sieur Cornelio et le comte de Gayas passerent et entrerent dedans. Je fis mettre les deux torches sur le relais, afin que nous vissions pour ne nous entre-tuer les uns et les autres; et entray par là où le sieur Cornelio estoit. Or les picques, hallebardes ne arquebuses ne nous servoient de rien, car nous estions tous aux espées et aux dagues; et les fismes sauter par dessus les courtines par où ils estoient entrés, sauf ce qui mourut dedans : il y en avoit qui estoient encores demeurés à la tour. Le capitaine Charry arriva à nous, encore qu'il n'y eust que huit jours qu'il avoit eu une arquebusade par la teste, lequel nous tenions pour mort; toutesfois je le vis l'espée et la rondelle en la main, un morion sur son couvrechef qui luy couvroit sa playe. Le bon cœur se monstre tousjours là où il est : encore extremement blessé vouloit-il avoir part au combat. J'estois au pied de l'eschelle, et avois dit au sieur Cornelio et au comte de Gayas de sortir hors le fort, donner courage à ceux qui deffendoient les flancs, et que l'un print un costé, et l'autre un autre; ce qu'ils firent, et y trouverent encore prou d'affaires. Je prins par la main le capitaine Charry, et luy dis : «Capi-«taine Charry, je vous ay nourry pour mourir «faisant grand service au roy : il faut que vous «montiez le premier.» Luy, plein de bonne volonté, et sans marchander, commence à monter par l'eschelle, laquelle ne pouvoit estre de plus de dix ou douze degrés; et falloit entrer par une fausse-trappe, comme j'ay desjà dit. J'avois de bons arquebusiers, et tousjours les faisois tirer à ce trou de la fausse-trappe; et fis mettre sur l'eschelle deux desdits arquebusiers qui montoient après luy. J'avois les deux torches avec moy, car les autres deux, le sieur Cornelio et le comte les avoient emportées, et voyoient si clair, que nos arquebusiers n'offensoient point le capitaine Charry, qui montoit degré à degré, donnant tousjours loisir à nos arquebusiers de tirer : et, comme il fut à se monstrer sur le haut, ils tirerent deux arquebusades, qui luy percerent la rondelle et le morion, sans luy faire mal à la teste. L'arquebusier qui estoit après luy tira par dessous la rondelle : qui fut cause que le capitaine Charry s'avança de monter; et les voy-là tous trois dedans, l'un après l'autre. Ils y tuerent trois des ennemis, et le reste sauta par le trou. Ceux des flancs furent aussi repoussés, et ainsi nostre fort fut regaigné de tous costés.

Or, le marquis avoit donné le mot à celuy qui estoit chef à l'escalade du fort, qui estoit le gouverneur de leur fort de Camollia, que s'il entroit le premier par la citadelle, qu'il vinst à luy avec tous les Italiens; et que si aussi il gaignoit le fort, qu'il le viendroit secourir avec les Allemans et Espagnols. Et comme ledict gouverneur du fort eust gaigné le nostre, en advertit le marquis; mais, pource qu'il y a des vallons entre la citadelle et le fort de Camollia, ledict marquis ne peut venir si tost qu'il eust voulu. Et nous, qui pensions avoir tout achevé, vismes venir tout leur camp, ayant plus de cent cinquante torches; et, par bonne fortune, les deux canons de Bassom-pierre arrivèrent avec la poudre; et tout à un coup et à grand haste nous la departismes aux arquebusiers, car ils n'en avoient plus; et je tournoy mander audit Bassom-pierre de renvoyer à la poudre. A mesme instant m'arriva La Moliere et l'Espine, et tout à un coup je renvoyay La Moliere au gonfalonier de Sainct Martin, qu'il m'envoyast deux cens arquebusiers, les meilleurs qu'il eust, conduits par le fils de Misser Bernardin, bonne enseigne, un jeune homme qui portoit une enseigne de son regiment, plein de bonne volonté, car je l'avois

cogneu et bien remarqué aux escarmouches. Il vint hastivement, et nous trouva aux mains avec tout le camp. Je laissay le sieur Cornelio et le comte de Gayas, avec les autres capitaines, deffendre le fort; moy et Bassom-pierre, et le commissaire ordinaire des guerres, allions au long des flancs, ne faisant autre chose que courir d'un costé et d'autre, pour donner courage à nos gens. Il pouvait estre trois heures après minuict quand nous recommençasmes à combattre, qui dura jusques à ce que le jour les en tira; et firent la plus grande folie que gens pouvoient faire, car à la lumière des torches, nous les voyions plus clair que s'il eust esté jour : s'ils fussent venus à la faveur de la nuict, avec peu de lumières, ils nous eussent donné plus d'affaires. Les deux cens arquebusiers sienois que nous mena le fils de misser Bernardin nous firent un grand bien, comme fit aussi la poudre que Bassom-pierre avoit renvoyée querir; car le tout nous fit besoin avant que nous nous separissions, pour la longueur du combat, où il fut bien assailly et encores mieux deffendu.

Voy-là le succès du combat, qui fut le plus grand et le plus long où je me sois jamais trouvé sans bataille, et là où je tiens que Dieu m'a autant ou plus aydé et gardé l'entendement : car si j'eusse failly d'un pas seulement à commander, nous estions perdus, comme estoit aussi la ville; car par cest endroit là nous n'y avions rien fortifié, et toute nostre fiance estoit en ce fort. Je promets à Dieu que, trois mois après, pour le moins, les cheveux me dressoient en la teste quand je m'en souvenois. Les ennemis perdirent donc là six cens hommes morts ou blessés, comme nous disoient les prisonniers que nous prenions; nous ne perdismes en tout cinquante hommes, morts ou blessés. Et ce qui leur en fit tant perdre à eux, fut la lumiere des torches, qui faisoit que les nostres ne pouvoyent faillir, et mesmement estant près les uns des autres d'une picque ou deux au plus : qui fut une grande incongruité au marquis, comme j'ay dit; car nous, qui avions peu de lumieres, les descouvrions à eux, et donnoit grand advantage, comme j'ay dit. Et comme il fut jour, nous voulumes recognoistre nos morts dans le fort parmy les leurs : j'y trouvay mon valet de chambre et mon palefrenier, qui estoient sautés après les capitaines : de ma vie je n'eus deux meilleurs serviteurs. Le sieur Cornelio et le comte de Gayas allerent voir la citadelle, car je ne me pouvois plus soutenir, estant encores si foible de ma grand maladie, que qui m'eust soufflé m'eust jetté par terre; et m'estonne comme il fut possible que je prisse ceste peine. Dieu au besoin me redoubla les forces: car, à la vérité, pendant ce grand et long combat, je ne cessay de courir et sauter, ores çà, ores là, sans me trouver jamais las, si ce n'est lors que je ne vis plus les ennemis. Ils me rapporterent comme tout s'estoit passé, et y trouverent un parent du marquis qui n'estoit encores mort, lequel ils firent apporter à leur logis et panser.

Or je ne veux oublier à mettre icy, pour monstrer exemple aux autres, que si jamais homme fut secouru en tel besoin que je le fus; et ne voudrois pour rien desrober l'honneur aux chefs qui estoient là, ni aux soldats : car, depuis que le sieur Cornelio et le comte sortirent avant moy, et firent la cargue, et depuis que j'y fus arrivé, le lieutenant de Lussan, que j'avois laissé à la porte, me jura n'avoir jamais veu homme qui y fust venu pour r'entrer, que les deux canonniers de Bassom-pierre, en allant querir les poudres. Toute la ville demeura tousjours en armes tant que le combat dura; et veux donner ceste louange aux Sienois, avec la vérité, comme Dieu est veritable, qu'il ne se trouva jamais un seul homme qui demeurast dans les maisons, et qui ne print les armes, vieux et jeunes, ny ne se trouva un seul homme qui montrast porter aucune affection à l'empereur; qui me donna une grande asseurance de deux choses : l'une, de la loyauté, et l'autre de la hardiesse. Trois jours après, le marquis m'envoya un trompette, celuy mesmes qui m'avoit apporté le present, voir s'il y auroit aucun en vie de ceux qui estoient entrés dans la citadelle, et qu'il ne me vouloit point nier qu'il n'y eust deux de ses parens. Le sieur Cornelio luy mena recognoistre celuy là qui estoit en vie, et trouva que c'en estoit un. Le trompette retourna incontinent le dire au marquis, lequel il me renvoya en mesme instant, me priant de le luy vouloir rendre, me respondant de la rançon : ce que je fis dans une litiere qu'il m'envoya; mais il mourut trois jours après qu'il fut en leur camp.

Vous, gouverneurs des places, il me semble que vous devez prendre icy un beau exemple à

vous presenter vous mesmes au combat ; car il en y a qui disent qu'un gouverneur ou lieutenant de roy ne doit jamais hasarder sa personne, et mettent en avant que, s'il est mort, tout est perdu. Je leur accorde qu'il ne doit pas s'hasarder à toutes choses et à toutes heurtes, comme un simple capitaine; mais, puis qu'il y va de la perte du tout, que sera-ce que vous deviendrez, gouverneurs et lieutenans de roy ? et combien y aura-il de dispute sur vostre honneur et renommée? Serez vous quittes en disant, je ne voulois m'hasarder au combat, pour la crainte, avec ma perte, de perdre tout, mesmement de prendre ce hazart, la nuict, de secourir ou un fort ou une citadelle, veu que je pouvois deffendre la ville? Cela ne vous sauvera pas. Jugez que la prise d'un fort est de telle consequence, que vostre ennemy a un pied sur la gorge. Il faut crever plustost ou reconquerir ce que vous avez perdu, comme je fis, ayant au sortir fait fermer la porte, pour nous oster toute esperance de retraicte, estant resolu de mourir ou repousser les ennemis; car, les laissant là, aussi bien estois-je perdu.

Et vous capitaines, mes compagnons, mirez vous et prenez exemple sur Sainct Auban, afin que vous aymiez plus les vaillans hommes que l'argent ; car l'argent vous menera à la perte de vostre vie et de vostre reputation, et les vaillans hommes que vous aurez près de vous vous sauveront l'un et l'autre, et ne vous feront porter la honte sur le front. Admirez et suyvez quant et quant le grand cœur de Charry, lequel, demy-mort, vint encore au combat, et se presenta pour entrer le premier, et passer avec une eschelle par un trou. Je croy qu'il n'y peut avoir passage plus dangereux, car vostre ennemy a grand prinse sur vous. Toutesfois nul danger n'arresta ce brave soldat de prendre ce hazart. Pour conclusion de cecy, je vous diray, gouverneurs des places, que lors que quelque mauvaise opinion vous entrera dans la teste, que vous y pourvoyez, comme je fis, ayant mis les compagnies près des forts; mais j'eusse mieux faict, puis que Sainct Auban m'estait à contre-cœur, de l'employer en quelque autre lieu, ne m'en pouvant du tout deffaire : cela m'a depuis fait sage, et m'en suis bien trouvé, n'ayant depuis donné charge à homme qui me vinst à regret : il y a assez de moyens de s'en depestrer, sans pourtant offenser personne, ne luy oster le courage.

Peu après arriva un gentilhomme de la chambre de l'empereur, comme depuis nous entendismes, portant lettre au duc de Florence et audit marquis, par lesquels leur mandoit qu'il trouvoit fort estrange qu'on fit tant durer ceste guerre, et qu'il sçavoit bien que Siene n'estoit pas pour resister contre l'artillerie, mais que c'estoit la coustume du marquis de faire durer la guerre. Le marquis remonstroit qu'il avoit faict tout ce qui estoit possible en luy, et qu'il cognoissoit bien qu'avec l'artillerie on ne la prendroit pas, car j'avois de vaillans hommes là dedans, et la ville resolue de combattre avec moy, me rendant plus d'honneur que je ne meritois, me louant de grande vigilance et de pourvoyance ; de sorte qu'il cognoissoit bien, à l'ordre que je tenois dans la ville, qu'il perdroit le temps de faire batterie. Toutesfois, estant venu cedit gentilhomme pour cest effect de la part de l'empereur, et ayant desjà parlé au duc de Florence, Cosme de Medicis, ils firent resoudre le marquis à faire batterie. Il n'avoit rien obmis de ce qu'un homme de guerre devoit, nous tenant bridés sans esperance de secours ; et toutesfois on l'accusoit de vouloir faire durer la guerre : c'est l'ordinaire, lors que les choses ne sont pas conduictes à l'appetit de ceux qui en parlent à leur ayse. Le desir de ceux que nous servons va plus viste que nous ne pouvons.

Vers le vingtiesme de janvier, nous fusmes advertis que l'artillerie partoit de Florence en nombre de vingt six ou vingt huict canons, ou grandes coulevrines. Les Sienois furent curieux d'envoyer espier, pour en sçavoir la verité, et trouverent qu'elle arrivoit à Lucignano : qui mit la cité un peu en trouble; et à la fin, le lendemain de l'advertissement, ils se resolurent d'assembler toute la noblesse et citoyens au palais, pour resoudre entr'eux s'ils devoient endurer l'assaut ou composer avec le marquis. Or là il ne me falloit pas faire le mauvais, car ils estoient plus forts que moy; et falloit tousjours gaigner ces gens là avec remonstrances et persuasions douces et honnestes, sans parler de se courroucer. Croyez que je forçay bien mon naturel, contre l'advis de monsieur le connestable, qui m'avoit representé et depeint au roy comme il m'avoit veu en mon âge bouillant. Il faut qu'un capitaine et gouverneur sage et advisé, quand

il est parmy les nations estrangeres, tasche tant qu'il peut se conformer à leur humeur. Parmi les Allemans et Suisses il faut faire carroux; avec les Espagnols, tenir leur morgue superbe, et faire plus le religieux et devotieux qu'on n'est; parmy l'Italien, estre discret et sage, ne l'offencer ny caresser leurs femmes; quant au François, il est à tout faire. Tant y a que Dieu me fit la grace, qui suis gascon, prompt, colere, fascheux et mauvais patient, de me comporter si bien parmy ceste nation soupçonneuse et deffiante, qu il n'y eut nul citadin qui se peut plaindre de moy. Or comme toute la noblesse et seigneurie de la ville alloit au palais, misser Hieronym Espano, qui estoit gentilhomme sienois, et des plus grands de la ville, et des huict de la guerre, avant qu'aller au palais, vint hastivement parler avec le sieur Cornelio, et lui dict comme tous les sieurs qui estoient de la cité estoient appelés à se rendre au palais incontinent, et que c'estoit pour resoudre s'ils devoient attendre la batterie, ou entrer en composition avec le duc de Florence et le marquis de Marignan; et qu'il avoit desjà entendu que la pluspart balotteroient qu'on devoit entrer en composition, et non endurer la batterie et l'assaut, pour la crainte qu'ils avoient d'avoir pis, et qu'il s'en y alloit, et le pria de m'advertir. Tout incontinent le sieur Cornelio vint à moy, et me trouva que je voulois monter à cheval pour aller veoir les gardes; et, comme il m'eut dict cela, montasmes tous deux à ma chambre, et discourumes longuement quels moyens il y auroit de rompre ce coup. Et en mesme instant arriva le seigneur Bartholomé Cavalcan, qui m'en dict autant, et qu'il pensoit bien que desjà la resolution estoit prinse par toute la ville, et qu'ils n'alloient au palais, sinon pour ballotter, et que s'ils l'avoient une fois ballotté, il n'en falloit plus parler.

Or tous trois estions bien empeschés, eux de me donner conseil, et moy de le sçavoir prendre; à la fin je m'advisay d'aller au palais, et emmener avec moy Le Reincroc et ses capitaines, le seigneur Cornelio avec les siens italiens, et Combas avec les capitaines françois. Nos Allemans commençoient fort à patir de vin, et le pain bien petit, car de chair il ne s'en parloit plus, sinon de quelque cheval ou quelque asne qu'on mettoit en vente à la boucherie; et d'argent il ne s'en parloit plus du tout, car monsieur de Strossi n'avoit nul moyen d'en y faire entrer : qui nous mettoit en crainte que les Allemans se joindroient avec la ville pour entrer en composition. Qui fut cause que je priay le sieur Cornelio d'aller parler avec Le Reincroc, et le priay de me faire compagnie au palais, et amener ses capitaines avec luy, et qu'il laissast ses lieutenans en leur quartier chacun, afin qu'estant au palais il n'advinst quelque surprinse autour des murailles; et luy, qu'il en fist de mesmes. Et manday au capitaine Combas que pareillement il vinst, et envoyast le sieur Bartholomé diligemment au palais, pour regarder s'il pourroit gagner quelqu'un secrettement, pour ayder à rompre ceste bontée: car il me sembloit bien advis que, si je pouvois rompre ce coup, je pratiquerois tant de gens, que la balote blanche seroit la plus forte; et ainsi s'en allerent tous hors de ma chambre, et ne leur dis rien de ce que je voulois faire.

Or j'estois encore si très-extenué de ma maladie, et le froid estant grand et aspre, j'estois contrainct d'aller si enveloppé le corps et la teste de fourreures, que, quand l'on me voyoit aller par la ville, nul ne pouvoit avoir espérance de ma santé, ayant opinion que j'estois gasté dans le cœur, et que je me mourois à veue d'œil. «Que ferons nous, disoient les dames et les «poureux (car en une ville il y a d'uns et d'autres), «que ferons nous si nostre gouverneur meurt? «Nous sommes perdus: toute nostre fiance, «après Dieu, est en luy; il n'est possible qu'il en eschappe.» Je croy fermement que les bonnes prieres de ces honnestes femmes me tirerent de l'extremité et langueur où j'estois, j'entends du corps, car, quant à l'esprit et l'entendement, je ne le sentis jamais affoiblir. Ayant donc accoustumé auparavant d'estre ainsi embeguiné, et voyant le regret que le peuple avoit de me voir ainsi malade, je me fis bailler des chausses de veloux cramoysi que j'avois apportées d'Albe, couvertes de passement d'or, et fort decouppées et bien faictes; car au temps que je les avois faict faire j'estois amoureux. Nous estions lors de loysir en nostre garnison, et, n'ayant rien à faire, il le faut donner aux dames. Je prins le pourpoinct tout de mesmes, une chemise ouvrée de soye cramoysie et de filet d'or bien riche (en ce temps-là on portoit les collets des chemises un peu avallés; puis prins un collet de bufle, et me fis mettre le hausscol de mes armes, qui es-

toient bien dorées. En ce temps-là je portois gris et blanc, pour l'amour d'une dame de qui j'estois serviteur lorsque j'avois le loisir; et avois encore un chappeau de soye grise, faicte à l'allemande, avec un grand cordon d'argent, et des plumes d'aigrette bien argentées. Les chappeaux en ce temps-là ne couvroient pas grands, comme font à ceste heure. Puis me vestis un cazaquin de veloux gris, garny de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre, et doublé de toille d'argent, tout decouppé entre les tresses, lequel je portois en Piemont sur les armes. Or avois-je encore deux petits flascons de vin grec, de ceux que monsieur le cardinal d'Armagnac m'avoit envoyés; je m'en frottay un peu les mains, puis m'en lavay fort le visage, jusques à ce qu'il eut prins un peu de couleur rouge, et en beu, prenant un petit morceau de pain, trois doigts, puis me regarday au miroir. Je vous jure que je ne me cognoissois pas moy-mesmes, et me sembloit que j'estois encore en Piemont, amoureux comme j'avois esté : je ne me peux contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avait donné tout un autre visage.

Le premier qui arriva à moy avec ses capitaines fut le sieur Cornelio et le comte de Gayas, monsieur de Bassom-pierre, commissaire, et le comte de Bisque, que j'avois envoyé querir; et, comme ils me trouverent de ceste sorte, se prindrent tous à rire. Je bravois par la salle plus que quatorze, et n'eusse pas eu la puissance de tuer un poullet, car j'estois si foible que rien plus. Combas et les capitaines françois arriverent aussi. Toute ceste farce ne tendoit qu'à faire rire les uns et les autres; et le dernier, ce fut le colonel Reincroc et ses capitaines, qui, comme il me vit de ceste sorte, il se mit à sanglotter de force de rire; et je le prins par les bras, et luy dis : « Et quoy, seigneur colonel, pensez vous « que je sois ce Montluc qui va tous les jours « mourant par les rues? Nany, nany, car celuy « là est mort, et je suis un autre Montluc. » Son truchement le luy dict : qui le faisoit encore plus rire; et desjà le sieur Cornelio luy avoit dict la resolution pourquoy je l'envoyois querir, et qu'il falloit que nous ostissions, par une sorte ou par autre, ce doute qui estoit parmy les Sienois. Et ainsi nous en allasmes tous à cheval au palais, et, comme nous eusmes monté le degré, nous trouvasmes la grande salle pleine de noblesse et de bourgeois de la ville qui estoient du conseil. Or à main gauche il y a une petite salle en laquelle n'entrent que le capitaine du peuple, les douze conseillers et les huit de la guerre : tout cela se nomme le magistrat. J'entray ainsi en la grande salle, et leur ostay mon chappeau : je ne fus cogneu de personne de prime abordée, ains penserent tous que je fusse quelque gentilhomme que monsieur de Strossi eut envoyé dans la ville pour commander l'assaut. A cause de ma foiblesse, j'entray dans la petite salle, et tous les capitaines et colonels après moy, lesquels demeurerent debout auprès de la porte; et je m'allay asseoir auprès du capitaine du peuple, où ceux qui tenoient le lieu du roi avoient accoustumé se seoir, comme j'avois fait souvent; et en entrant, mon chappeau à la main, je me sousriois vers l'un et vers l'autre : tous s'esmerveilloient de me veoir. Deux desjà avoient commencé d'opiner; et alors je commençay à leur parler en italien en ceste sustance.

« Seigneurs, j'ay esté adverty que, depuis que « vous avez entendu à la vérité que les ennemis « amenoient l'artillerie, vous estiez entrés en « quelques disputes qui engendrent parmy vous « plustost la peur et la crainte, que quelque « belle résolution de combattre et deffendre « vostre ville et liberté avec les armes : ce que « j'ay trouvé fort estrange, et m'en suis esmer- « veillé, ne me le pouvant persuader; toutesfois « à la fin je me suis resolu venir vers vous avec « les colonels et capitaines de toutes les trois « nations que le roy a en ceste ville, pour vous « visiter en ce lieu, et entendre de vous la vérité « de tout ce qui se passe. Or, messieurs, je vous « prie, considerez et pesez bien ce conseil où « vous estes tous appelés : car de ce conseil et « de la resolution que vous prendrez, despend « tout l'honneur, grandeur, authorité et asseu- « rance de votre estat, de vos vies, de vos « honneurs, et conservation de vostre liberté « ancienne; et au contraire, toute la honte, des- « honneur, reproche, avec une infamie perpé- « tuelle à vos enfans, des-honneur à vos peres, « qui vous ont laissé pour heritage une telle « grandeur que vous tenez, l'ayant deffendue « tousjours par bataille, les armes en la main, « contre tous ceux qui leur ont voulu oster. Et à « present que vous devez acheter l'occasion qui

«se presente de la moitié de vos biens, pour «monstrer à toute la chrestienté que vous estes «les vrais enfans legitimes de ces anciens Ro-«mains belliqueux, les enfans legitimes de vos « peres, qui ont tant combattu pour souste-«nir vostre liberté, est-il possible que cœurs «sienois, cœurs si genereux, soyent entrés en «frayeur pour ouyr parler de l'artillerie? Vou-«lez vous entrer en crainte pour cela? Je ne «puis penser que cecy procede de vous, qui «avez faict preuve de vostre generosité : ce n'est «pas aussi faute d'amitié que vous portiez au «roy très-chrestien, ny de la bonne esperance «que vous avez en luy; ce n'est pas aussi pour «vous deffier les uns des autres, pour les par-«tialités qui sont dans vostre cité : car je n'ay «jamais cogneu que vous fussiez divisés, mais «au contraire bien unis, pour la conservation «de vostre liberté et seigneurie. Je vous ay veu «tousjours resolus de mourir les armes au poing, «plustost que de la vous laisser ravir; j'ay tous-«jours veu grands et petits marcher d'un mesme «pied, et avoir une mesme resolution. Ce n'est «pas aussi pour faute d'hardiesse; car je n'ay «jamais veu faire sortie aux escarmouches, que «tousjours quelqu'un de vostre jeunesse ne se «soit remarqué par dessus les nostres, encores «mesmes qu'ils soient plus vieux soldats qu'eux, «pour avoir fait des actes dignes d'estre loués «et estimés d'un chacun. Je ne puis croire que «gens qui font si bien puissent pour le bruit du «canon, qui fait plus de peur que de mal, en-«trer en crainte, et prendre resolution de se «rendre esclaves de ceste nation insupportable «des Espagnols, ou de vos voisins vos anciens «ennemis. Or, puisque cela ne procede de vous, «il faut donc qu'il procede de moy, qui ay cest «honneur d'estre lieutenant du roy de France, «vostre bon amy et protecteur. Que si vous le «faictes pour craincte que je n'aye la santé pour «prendre la peine qu'il convient supporter à «l'heure que les ennemis nous assaudront, pour «la foiblesse où je suis encore à cause de ma «grand maladie, cela ne vous doit faire entrer «en deffiance. Les bras et les jambes ne font pas «tout. Ce grand capitaine Anthoine de Leve, «gouteux et impotent, a plus gaigné de vic-«toires dans sa chaire, qu'autre de nostre âge «n'a faict à cheval. Dieu m'a reservé tousjours «le jugement pour vous conserver. M'avez vous «jamais veu manquer? estois-je crouppy dans «un lict, lors de la grande camisade et escallade «que vostre ennemy vous donna? Mais voyez, «je vous prie, messieurs, la grande grâce que «Dieu m'a faite tout à un coup, m'ayant rendu «la force autant que si je ne fusse esté malade; «et par là vous pouvez cognoistre que Dieu nous «ayme, et qu'il ne veut pas que, vous ny nous, «nous perdions. Je me sens assez fort pour «prendre le harnois; vous ne me verrez plus «fourré ny emmaillotté. Que si vous le faictes «pour crainte de mon insuffisance et peu d'expé-«rience, en cela vous faictes un grand tort au «roy : car c'est autant comme de donner enten-«dre à tout le monde que sa majesté vous a «envoyé icy un homme desgarny de toute suffi-«sance, et mal experimenté pour sçavoir ordon-«ner ce qu'il faut faire pour la deffence de vostre «ville. Quoy! pensez vous que le roy vous ayme «si peu que de m'avoir envoyé icy, s'il n'avoit «grande asseurance de moy, et qu'il n'eust es-«sayé en autre lieu qu'est ce que je porte et «ce que je puis? Je ne vous diray rien de moy, «cela seroit honteux à moy-mesmes : vous en «avez veu une partie; l'autre, vous la pourrez «entendre. Vous pourrez donc juger que le «roy ne m'a pas choisy parmy tant de gentils-«hommes qu'il a en son royaume, et ne m'a pas «envoyé auprès de vous sans avoir bien poisé «ce que je sçay faire, par la longue experience «qu'il en a tousjours eu, non seulement pour «estre politique, comme vous m'avez vu jusques «icy, mais pour pourvoir, lorsque de force on «veut emporter une place. Craignez-vous, sei-«gneurs, que la hardiesse me faille au besoin? « et de quoy me serviroit tant de preuves que «j'en ay fait depuis que je suis icy avec vous «estant malade? Vous m'avez veu sortir dès que «j'ay peu monter à cheval, allant voir les escar-«mouches de si près, que moy-mesmes les com-«mandois. Et ne vous souvient-il pas du jour que «j'entray en ceste ville, et de la grande escar-«mouche que je rendis? Vos gens l'ont veu; ils «y ont eu part, et la nuit de Noël encores plus, «où le combat dura six grosses heures. Ne vins-je «pas moy-mesmes aux mains? ne cogneustes «vous pas alors que je ne perdis point l'enten-«dement à ordonner, ny la hardiesse à combat-«tre? J'ay honte de le dire; mais, puis que «vous le sçavez, je n'en dois point rougir. Je

« ne vous veux dire que ce que vous avez veu ; je « ne suis pas espagnol vantard : je suis françois, « et encore gascon, qui est de nostre nation le « plus franc et libre. Or, messieurs, il me semble « que vous avez assez d'experience de vous « mesmes, qui vous rendra dignes d'un perpe- « tuel reproche si vous prenez autre resolution, « outre le dommage que vous en recevrez. Il me « semble que vous me devez avoir cogneu depuis « que je suis avec vous autres, et que je n'ay « rien oublié de ce que le roy s'est promis que « je sçaurois faire quand la necessité se presen- « tera. Toutes ces remonstrances que je vous ay « fait, tant ce qui vous touche en particulier, « comme de ce qui touche le mien, vous doit « faire oublier toute crainte, et prendre tout le « cœur et la magnanimité qu'ont tousjours eu « vos predecesseurs, et vous mesmes qui estes « en vie : parquoy je vous prie que vous preniez « tous ensemble une resolution telle que les vail- « lans hommes comme vous estes doivent pren- « dre : c'est de mourir les armes en la main, « plustost que de laisser perdre vostre souve- « raineté et liberté; et de moy et de tous les « colonels et capitaines que voy-là, nous jurons « Dieu que tous mourrons avec vous, comme « nous vous en donnerons à ceste heure l'asseu- « rance. Ce n'est pas pour nostre bien, et pour « acquerir des richesses ; ce n'est pas pour nos « ayses, car vous voyez que nous patissons et la « faim et la soif; ce n'est donc que pour nostre « devoir et pour nous acquitter du serment, afin « qu'on puisse dire, et vous quelque jour, que « c'est nous qui avons deffendu la liberté de ceste « cité, et qu'on nous puisse appeller les conser- « vateurs des Sienois. »

Alors je me levay, et dis au truchement allemand qu'il retinst bien ce que je voulois dire, pour le redire au colonel Reindroc et à ses capitaines; et alors commençay à parler aux colonnels, et leurs dis ; *Signori miei e fratelli, giuriamo tutti e promettiamo innanzi à Dio che noi moriremo tutti l'arme in mani con essi loro per ajutar li a deffendere lor sicuressa e liberta ; ed ogni uno di noi s'oblighi per i suoi soldati : ed alsate tutti le vostre mani.* Alors chacun haussa la main; le truchement le dit au colonnel, lequel incontinent leva la main, et tous ses capitaines, criant : *Io, io, giurò ;* et les autres : *Ouy, ouy, nous le promettons*, chacun en son langage. Surquoy le capitaine du peuple se leva, et tout le conseil, me remerciant infiniement; et après tourna le visage devers les capitaines, lesquels il remercia bien fort, et d'une grande volonté. Lors ils me prierent me vouloir retirer à mon logis, jusques à ce qu'ils eussent parlé à tout le conseil qui estoit dans la grand salle, et donné à entendre toute la remonstrance que je leur avois faicte : ce que je fis. Et à la sortie de la petite salle, je trouvay misser Bartholomé Cavalcan, qui ne sçavoit pas la proposition que j'avois faicte, car il n'entra pas dans la salle du conseil; lequel me dict à l'oreille qu'il pensoit que tous avaient pris resolution de n'endurer point la batterie : alors je le ramenay à mon logis. Et trois heures après arriverent quatre des magistrats, dont misser Hieronym Espano en estoit l'un, ayant charge de toute la seigneurie generallement de me remercier infiniment; et me dit que misser Ambrosi Mitti avoit parlé en la chaire accoustumée, qui est au milieu de la grand salle, contre la muraille, leur faisant entendre la remonstrance que je leur avois faite; lequel n'en oublia rien, car c'estoit un homme sage et bien advisé, et le serment qu'avoient fait tous les colonels et capitaines, les exhortant de se resoudre tous au combat. Il ne me souvient s'ils se mirent à la deliberation de la ballotte, on si tous leverent la main comme nous avions faict; mais les quatre nous rapporterent que jamais ils n'avoient veu une plus grande joye qui s'estoit mise entr'eux après la proposition dudit Ambrosi Mitti; et me dirent aussi qu'après que je fus dans ladicte salle, et faict lesdictes remonstrances, les deux gentilshommes qui avoient opiné qu'il falloit capituler et entrer en composition avec l'ennemy, avoient prié le senat leur vouloir faire ce bien que de rayer leurs opinions et n'y avoir esgard, et les laisser encore opiner; ce qui fut faict : et opinerent qu'il falloit combattre, et n'entrer en aucune composition, ains plustost mourir les armes à la main. Je dis à misser Hieronym Espano que je m'en allois retirer pour tout ce jour et pour toute la nuict, pour escrire l'ordre qu'il falloit tenir pour le combat et par toute la ville, et qu'incontinent je l'envoyerois, comme je ferois aussi aux Allemans en leur langue, aux François en la leur.

Gouverneurs et capitaines, vous devez pren-

dre quelque exemple icy, pource qu'il en y a qui disent, quand ils ont rendu une place, que les soldats n'ont point voulu combattre; autres, que les gens de la ville les vouloient trahir, et les ont forcés d'entrer en capitulation et composition : ce ne sont qu'excuses, ce ne sont qu'excuses, croyez moy : ce qui vous force, c'est vostre peu d'experience. Messieurs mes compagnons, quand vous vous trouverez en pareilles nopces, prenez vos beaux accoustremens, parez vous, lavez vous la face de vin grec, et la faictes devenir rouge ; et marchez ainsi bravement parmy la ville et parmy les soldats, la care levée, ne tenant jamais d'autre propos, sinon que bien tost, avec l'aide de Dieu et la force de vos bras et de vos armes, vous aurez en despit d'eux la vie de vos ennemis, et non eux la vostre; qu'ils ne sont pour vous venir attaquer dans vostre fort; que c'est ce que vous desirez le plus, car de là despend leur ruyne et vostre delivrance : et de ceste sorte jusques aux femmes prendront courage, et les soldats pareillement. Mais si vous allez avec un visage pasle, ne parlant à personne, triste, melancolique et pensif, quand toute la ville et tous les soldats auroient cœur de lyons, vous le leur feriez venir de moutons. Parlez souvent avec ceux de la ville en quatre ou cinq paroles, et pareillement aux soldats, leur disant : Eh bien, mes amis, n'avez vous pas courage ? Je tiens la victoire nostre, et la mort de nos ennemis desjà pour asseurée : car j'ay je ne sçay quel presage en moy que, quand il me vient, je suis tout asseuré de vaincre, lequel je tiens de Dieu et non des hommes; parquoy reposez vous sur moy, et resolvez vous tous de combattre et sortir d'icy avec honneur et reputation. Vous ne pouvez mourir qu'une fois, c'est chose qui est destinée : si Dieu l'a ordonné, vous avez beau fuyr; mourons donc avec honneur. Mais il n'y a nulle apparence de danger, ains plustost pour nos ennemis, sur lesquels nous avons tout advantage. Et que voulez vous, gouverneurs et capitaines, qui ose dire qu'il a peur, vous voyant resolus en ceste sorte ? Je vous dis que quand ils en trembleroient, ils la perdroient; et deviendra le plus poureux aussi hardy que le plus courageux de la troupe. Jamais les soldats ne s'estonneront, tant qu'ils verront la hardiesse de chef durer. Et tout ainsi que le chef rapporte la louange, et que le reste n'a rien, sinon celle que leur chef leur donne devant le prince, ainsi doit le chef se resoudre de ne monstrer jamais avoir peur : car, en faisant cela, les soldats mesmes en porteront bon tesmoignage; et ainsi la reputation qu'il aura acquise luy demeurera, sans que jamais aucun y contredise. Je ne vous conseille donc rien que je ne l'aye esprouvé moymesmes, non seulement là, mais en plusieurs endroits, comme vous trouverez dans ce livre, si vous avez la patience de le lire. Or voy-cy l'ordre que je fis pour le combat et pour toute la ville. Je vous represente toutes ces particularités sans me contenter de dire que Siene fut assiegée, où je soustins le siege neuf ou dix mois, et puis je capitulai forcé de famine; car de là le capitaine, le lieutenant de roy, le soldat, n'en peut pas faire proffit; c'est l'historien : de ces gens il n'en y a que trop. Je m'escris à moymesmes, et veux instruire ceux qui viendront après moy : car n'estre né que pour soy, c'est à dire en bon françois estre né une beste.

J'ordonnay donc en premier lieu que la cité seroit divisée en huit parties, et que les huit de la guerre en auroient chacun la sienne; que chacun des huit commettroit un personnage de qui ils respondroient, lequel personnage feroit la description de tout le quartier qui luy seroit baillé en charge; combien d'hommes, de femmes et d'enfans il y auroit en leur quartier, de l'âge de douze ans, les masles jusques à soixante, et les femmes jusques à cinquante, et qui fussent pour porter la hoste, la barelle, les picqs, les pelles et les sappes; et que chacun de son quartier feroit des capitaines de chaque art, sans qu'ils soient meslés : qu'il seroit faict commandement, à peine de la vie, que, dès que leur capitaine les manderoit venir là où ils seroient commandés, d'y venir tout incontinent, et les femmes et enfans; que chacun fera provision promptement de ce que leur office portera; et que les maistres des serviteurs et chambrieres, ou maistresses, seront tenus de promptement donner ordre que leurs serviteurs et chambrieres soient garnis des outils servans à travailler, chacun en son estat, à peine de deux cens escus; et la cité, d'en fournir aux pauvres qui n'auront dequoy en avoir, aux despens du thresor public : et que lesdits deputés feront leurs rolles, et iront de maison en maison pour enroller leurs gens ; et que, dès que les capitaines crieront, chacun en

son quartier, *force! force!* que tous et toutes courront à leurs outils, et se rendront où leur capitaine les menera : et les deputés bailleront les rolles de tous ceux et celles qu'ils auront trouvés en leurs quartiers à chacun des huict de la guerre, quartier pour quartier : que les vieux ou vieilles qui excederont l'âge susdit demeureront aux maisons de leurs maistres, pour leur accoustrer à manger et garder la maison ; que lesdits deputés feront rolle de tous les massons et charpentiers qui seront en leur quartier, lequel rolle bailleront à celuy des huict de la guerre qui les aura commis. Voy-là l'ordre pour les pionniers et maneuvres.

L'ordre de ceux qui portoient les armes estoit que les trois gonfaloniers, qui est de Sainct Martin, de Ciotat et de Camollia, feroient incontinent la reveue de toutes leurs compagnies, qui estoient vingt et quatre, et regarderoient les armes d'un chacun, si elles estoient bien en ordre pour combattre, et sinon, incontinent les contraindroient de les faire accoustrer ; qu'ils feroient reaffiner toutes les poudres, et qu'on feroit grande quantité de boulets et de cordes ; que lesdits gonfaloniers se tiendroient chacun en son quartier sans en bouger, jusques à ce qu'un des huict de la guerre les viendroit commander ce que leur faudroit faire ; que les gentils-hommes vieux, qui ne pourroient porter armes ny travailler, se rendroient à soliciter les pionniers du quartier, là où seroient leurs maisons, et ayder aux capitaines desdits pionniers. Or avois-je tousjours deliberé, que si l'ennemy nous venoit assaillir avec l'artillerie, de me retrancher loing de la muraille où se feroit la batterie, pour les laisser entrer à leur ayse ; et faisois estat tousjours de fermer les deux bouts, et y mettre à chacun quatre ou cinq grosses pieces d'artillerie, chargées de grosses chaines et de gros cloux et pieces de fer. Derriere la retirade je deliberay mettre tous les mousquets de la ville, ensemble l'arquebuserie, et, comme ils seroient dedans, faire tirer l'artillerie et l'arquebuserie tout à un coup ; et nous, qui serions aux deux bouts, venir courant à eux avec les picques, hallebardes, espées à deux mains et espées et rondelles. Cecy faisois-je, pource que je voyois bien qu'il n'estoit possible au roy de nous envoyer secourir, à cause qu'il estoit engagé en tant de lieux, qu'il n'estoit possible de pouvoir lever gens suffisans pour lever le siege par mer ny par terre. Monsieur de Strossi n'avoit le moyen de nous secourir ; et par ainsi je les voulois laisser entrer et faire peu de deffense à la bresche, afin de leur donner la bataille dans la ville, après estre passés par la furie de nostre artillerie et arquebuserie : car de deffendre la bresche, il eust esté à mon advis bien aisé ; mais nous n'eussions apporté tant de dommage à nos ennemis comme en leur laissant l'entrée, laquelle nous eussions feint d'abandonner pour les tirer au combat.

Cinq ou six jours avant que l'artillerie vinst, je faisois sortir de la ville deux paysans et un capitaine ou sergent, dès que la nuict venoit, comme pour sentinelles perdues. C'est une chose fort bonne et asseurée ; mais regardez bien qui vous envoyerez, car elle vous peut faire mauvais party. Et comme la nuict estoit venue, le capitaine mettoit le paysant en sentinelle, à cinquante ou soixante pas de la muraille, et dans un fossé ou derriere une haye, ayant advis que, dès qu'il entendroit aucune chose, il viendroit trouver le capitaine au pied de la muraille ; lequel capitaine avoit charge de moy, que tout incontinent que le paysant auroit parlé à luy, de se mettre tous deux l'un après l'autre à quatre pieds, et s'en aller en avant jusques au lieu où le paysant avoit ouy le bruit ; et qu'il falloit que plustost ils se couchassent le ventre à terre pour descouvrir s'ils adviseroient point trois ou quatre qui recogneussent celieu là, et veoir si après ils s'assembleroient pour parler ; car cela est le vray signe qu'ils recognoissoient cest endroit pour y amener l'artillerie : à quoy faire ils ne devoient estre que le maistre ou commissaire de l'artillerie, le colonel ou maistre de camp de l'infanterie, l'ingénieur, le maistre charretier et un capitaine de pionniers, afin que, selon la resolution qu'auroit prinse le commissaire, le colonel et l'ingénieur, le maistre charretier recognoisse aussi le lieu par-là où il pourra mener l'artillerie ; et l'ingenieur doit monstrer au capitaine des pionniers ce qu'il faudra faire pour faire l'esplanade, selon que tous auront resolu. Et voy-là la recognoissance qui se doit faire la nuict, après que vous avez recogneu de jour un peu de loing : car si ceux de dedans vallent rien, ils doivent, par escarmouches ou par l'artillerie, vous garder de recognoistre de près. Le capitaine me devoit

incontinent venir advertir de ce que nos paysans et luy auroient veu, et laisser encores les paysans en sentinelle, et un soldat en son lieu, jusques à son retour. Or par trois fois ils furent descouverts en ceste maniere; et tout incontinent que j'estois adverty, ayant aussi le rolle des huit quartiers et des huict de la guerre qui commandoient leurs quartiers, soudain j'advertissois le seigneur Cornelio, lequel promptement me sçavoit dire le quartier où c'estoit, et le seigneur des huict de la guerre qui le commandoit. Je n'avois jamais dit à un homme quelle estoit mon intention, sinon au seigneur Cornelio : c'estoit un homme sage et advisé, et vaillant, auquel je me reposois bien fort; et, comme il sçeut que je leur voulois livrer la bataille dans la ville, de tout un jour nous ne fismes que donner le tour dedans et dehors, et recogneusmes fort bien tous les endroits où l'ennemy nous pouvoit faire batterie; et pareillement recogneusmes l'endroit où nous falloit faire la retirade. Et tout incontinent que l'advertissement me venoit du capitaine qui demeuroit en sentinelle hors la ville, soudain j'advertissois le seigneur du quartier, et il advertissoit son commis, et son commis le capitaine des pionniers : de sorte que dans une heure vous eussiez veu pour le moins mil ou douze cens personnes à commencer la retirade. Or avois-je ordonné aussi que la cité feroit grand provision de torches; de sorte que ceux qui avoient recogneu n'estoient gueres de retour au marquis, qu'ils voyoient tout cest endroit par le dedans de la ville couvert de torches et de gens : tellement qu'au point du jour nous avions fort advancé nostre retirade ; et renvoyions le matin reposer ceux là, en faisant venir d'un autre quartier jusques au midy, et d'un autre depuis midy jusques à la nuict, et par conséquent d'autres jusques à la minuit et au point du jour : de façon que nous faisions en peu d'heures un si grand labeur, que nous ne pouvions estre en aucune maniere surprins. Je fis en ceste sorte tournoyer la ville au marquis, lequel estoit logé chez Guillot le Songeur. Et me dit le seigneur Hernandou de Selve, frere du seigneur Rigomes, qui commandoit le costé de la Petite Observance, auquel je parlay le vendredy avant que nous partissions de la ville, à fiance entre leur logis et le fort de Camolia, que le marquis estoit entré une fois en tel soupçon, qu'il pensoit qu'il y eust quelqu'un en leur conseil qui m'advertist de leurs deliberations, voyant que, deslors qu'il avoit desseigné de nous battre, deslors on travailloit en cest endroit, car la nuict on entend aisément le bruit : un si grand remuement ne se peut cacher. Et pour-ce qu'il me dit qu'il avoit fait un livre du siege de Siene, il me pria que je luy voulusse dire comment je pouvois descouvrir leur intention : je luy en dis la vérité.

Mais pour retourner à nostre propos, à la fin le marquis vint mettre son artillerie sur une petite montagne, entre Porte Oville et la Grand'Observance. Ce lieu là me cuida mettre à devenir à moy-mesmes, qui pensois estre si fin, par-ce qu'à Porte Oville il y a une grande antiporte fort large, et que les maisons de la ville se touchent presque, n'y ayant que la rue entre-deux, n'estant possible de long temps y faire la retirade necessaire, car il falloit abattre plus de cent maisons. Cela me faschoit extremement; car c'est autant acquerir d'ennemis dans nos entrailles, parce que le pauvre citadin qui voit enlever sa maison pert patience. Je baillay au comte de Bisque la charge de faire terrasser ceste porte : nous prenions la terre dans des jardins vacans qu'il y a un peu à main gauche. O le bel exemple que voicy, et que je veux coucher par escrit, afin de servir de miroir à ceux qui voudront conserver leur liberté !

Tous ces pauvres habitans, sans monstrer nul desplaisir ny regret de la ruyne de leurs maisons, mirent les premiers la main à l'œuvre; chacun accourt à la besogne. Il ne fut jamais qu'il n'y eust plus de quatre mil ames au travail; et me fut monstré par des gentils-hommes sienois un grand nombre de gentils-femmes portans des paniers sur leur teste pleins de terre. Il ne sera jamais, dames sienoises, que je n'immortalize vostre nom tant que le livre de Montluc vivra : car à la vérité vous estes dignes d'immortelle louange, si jamais femmes le furent. Au commencement de la belle resolution que ce peuple fit de deffendre sa liberté, toutes les dames de la ville de Siene se despartirent en trois bandes : la premiere estoit conduite par la signora Forteguerra, qui estoit vestue de violet, et toutes celles qui la suivoient aussi, ayant son accoustrement en façon d'une nym-

phe, court et monstrant le brodequin; la seconde estoit la signora Picollomini, vestue de satin incarnadin, et sa troupe de mesme livrée; la troisiesme estoit la signora Livia Fausta, vestue toute de blanc, comme aussi estoit sa suitte avec son enseigne blanche. Dans leurs enseignes elles avoient de belles devises : je voudrois avoir donné beaucoup et m'en resouvenir. Ces trois escadrons étoient composés de trois mil dames, gentils-femmes ou bourgeoises : leurs armes estoient des pics, des pelles, des hottes et des facines : et en cest equipage firent leur monstre et allerent commencer les fortifications. Monsieur de Termes, qui m'en a souvent fait le compte (car je n'y estois encor arrivé), m'a asseuré n'avoir jamais veu de sa vie chose si belle que celle là; je vis leurs enseignes depuis. Elles avoient fait un chant à l'honneur de la France lors qu'elles alloient à leur fortification : je voudrois avoir donné le meilleur cheval que j'aye, et l'avoir pour le mettre icy.

Et puisque je suis sur l'honneur de ces femmes, je veux que ceux qui viendront après nous admirent et le courage et la vertu d'une jeune Sienoise, laquelle, encore qu'elle soit fille de pauvre lieu, merite toutesfois estre mise au rang plus honnorable. J'avois fait une ordonnance au temps que je fus creé dictateur, que nul, à peine d'estre bien puny, ne faillist d'aller à la garde à son tour. Ceste jeune fille, voyant un frere à qui il touchoit de faire la garde, ne pouvoir y aller, prend son morion qu'elle met en teste, ses chausses et un colet de buffle, et, avec son hallebarde sur le col, s'en va au corps de garde en cest equipage, passant, lors qu'on leut le roolle, sous le nom de son frere; fit la sentinelle à son tour, sans estre cogneue, jusques au matin que le jour eut poinct : elle fut ramenée à sa maison avec honneur : l'aspresdinée le seigneur Cornelio me la monstra.

Or, pour retourner à nos moutons, il ne fut possible, de ce jour-là ny de la nuict suivante, que le comte eust faire son terre-plain, ny nous aussi la retirade à laquelle nous travaillions, laissans environ quatre-vingts pas au marquis s'il voulait entrer. Nous avions fait une traverse auprès de Porte Oville, et là nous avions mis trois grandes coulevrines chargées de ce que j'ay dit : lieu auquel estoit le seigneur Cornelio et le comte de Gayase, et trois canonniers qu'avait laissés monsieur de Bassom-pierre. A main droite sur un haut estoit la Grand'-Observance : entre icelle et les murailles nous avions mis cinq canons farcis de mesme, lesquels ledit Bassom-pierre commandoit. Or l'un et l'autre estoient si cachés, que l'ennemy n'y pouvoit rien voir de dessus les colines : bien s'appercevoient-ils que haut à l'Observance il y avoit des gens, car tousjours ils tiroient là quelques coups; mais nous estions tous derriere une tranchée qu'avions faite entre l'Observance et la muraille de la ville, tapis et couchés, de sorte que nous ne pouvions estre veus. Les soldats estoient tous contre les maisons, ayant fait force trous en icelles, pour aller et venir au couvert. Derriere la retirade, qui n'estoit gueres plus haute que la hauteur d'un homme, ils estoient aussi au couvert sans pouvoir estre veus. Le seigneur Cornelio estoit aussi couvert, à cause qu'il estoit en bas lieu, et à la couverte d'une fort espoisse muraille qui touchoit à Porte Oville. L'ordre du combat estoit tel :

Le seigneur Cornelio avoit avec luy une enseigne d'Allemans, deux de François, quatre d'Italiens et quatre de Sienois, ayant le comte de Gayase avec luy pour le soulager; et avec moy à l'Observance, Le Reingrave, avec trois compagnies d'Allemans, deux de François, deux d'Italiens et quatre enseignes sienoises. En toutes les deux trouppes du seigneur Cornelio et de moy il n'y avoit une seule arquebuze, sinon picques, hallebardes, espées à deux mains, encores n'en y avoit il pas beaucoup, espées et rondelles, toutes armes pour nous joindre incontinent collet à collet. Ce sont les plus furieuses armes; car s'amuser à ces escopeteries c'est temps perdu : il faut se joindre; ce que le soldat ne veut faire lors qu'il y a des armes à feu, car il veut tousjours porter de loing. Toute la nuit ils mirent leurs gabions pour vingt six ou vingt sept pieces; et au point du jour ils en eurent placé douze, comme ils eussent faict tout le reste, n'eust qu'il falloit monter sur ceste montagne leur artillerie à bras. La muraille est assez bonne, laquelle, il n'y a pas long temps, un des deux papes Pies, qui estoit de la maison de Picollomini et de l'ordre du peuple, avoit fait faire. Au point du jour ils commencerent leur batterie à un pied ou deux pieds de terre, tousjours de loing, et bien près de cent pas :

ce qu'ils faisoient pour coupper la muraille par le bas; et le lendemain matin pensoient avec le reste de l'artillerie abattre en peu d'heure toute la muraille; mais pour cela le comte de Bisque ne cessoit de remplir tousjours ceste antiporte, et nous laissoit des flancs, de sorte que nous pouvions voir au long de la bresche. Environ midy, ils laisserent ceste batterie de bas, et commencerent à battre au milieu de la muraille. Et comme je vis qu'ils commençoient à faire jour, je laissay le seigneur Cornelio, qui alloit d'un lieu à autre, et prins monsieur de Bassompierre, et nous alasmes au fort de Camolia; et de là nous voyions tout le recul de leur artillerie. Je laisseray ce propos pour achever l'ordre.

Je laissay une compagnie françoise au fort de Camolia, une autre à la citadelle, ayant deux compagnies de Sienois à chacune, plus les deux compagnies d'Allemans à la grand place chacune à part; à Porte Sainct Marc une d'Italiens, et tout au long de la muraille vers Fonte Brande, des Sienois, et de mesmes vers Porte Nove: ayant donné le mot aux deux compagnies françoises que, si j'avois besoin d'eux, je les envoyerois querir, laissans les Sienois dans la citadelle et dans le fort; et autant en avois je dit aux Allemans, et avois mis en l'ordre que nous changerions de mot de six heures en six heures, tant le jour que la nuict, afin que, quand nous serions au couvert, s'il y avoit aucun traistre qui allast en nul endroit où il pourroit avoir intelligence avec les ennemis, tirer les gens de là pour affoiblir cest endroit, et s'en aller ailleurs, qu'homme ne seroit creu s'il ne portoit le mot changeant, lequel seroit porté aux Sienois par deux des seigneurs des huict de la guerre, l'un par une moitié de la ville, et l'autre par l'autre; et si ceux-là mesmes n'apportoyent le mot, ils ne bougeroient point. J'avois tousjours peur que le marquis eust quelque intelligence à la ville; voy-là pourquoy j'y mis cet ordre. Les Allemans qui estoient à la place avoient le mesme commandement; et encores falloit qu'un chef ou sergent des autres le vinst querir. Il fut esleu six sergens de nos compagnies italiennes et françoises, lesquels avoient charge, cependant que la batterie et l'assaut se donneroient, d'aller tousjours au long de la courtine de la muraille aux quartiers que je leur avois ordonné, lesquels n'abandonneroient jamais leur quartier. Fut aussi ordonné qu'à peine de la vie il n'y auroit homme, de quelque nation que ce fust, ny les Sienois pareillement, qui se hasardast abandonner la retirade, estant du nombre de ceux qui estoient ordonnés pour le combat; et autant en fut fait tout au long des murailles de la ville. Fut ordonné aussi que, des huict seigneurs de la guerre, quatre demeureroient tousjours avecques moy ou bien avecques le seigneur Cornelio, afin que les deux qui demeureroient avecques luy allassent tous à cheval cercher le secours que le seigneur Cornelio leur diroit, avec le mot, pour le secourir s'il en avoit besoing; et les deux miens en feroient le semblable, c'est à sçavoir, des compagnies sienoises; et les autres quatre iroient aux lieux où les quatre sergens estoient ordonnés, afin que tous ensemble donnassent courage aux gens, si la necessité le requeroit. Et là où ne se presenteroit aucun besoin, et qu'aucun viendroit à eux avec le mot demander des gens pour secourir, il leur en bailleroit partie, et l'autre se garderoit tousjours pour deffendre cet endroit. Que les officiers du roi, comme contreroolleur, commissaires des vivres, thresoriers ou commis, seroient ordinairement, partie de jour et partie de nuict, tous à cheval, allant tousjours par la ville; et que d'heure en autre un d'eux m'apporteroit nouvelles comme tout se porteroit dans le corps de la ville et autour des murailles, nous portant tousjours asseurance d'avoir parlé aux quatre de la guerre, et aux sergens qui estoient deputés avec eux. C'est l'ordre que je donnay, à tout le moins dont j'ay souvenance, n'oubliant tous les jours à visiter les compagnies et encourager les habitans de bien faire.

A present je retourne à ce que nous fismes au fort de Camolia. Monsieur de Bassom-pierre courut cercher un canon qu'il y avoit à la citadelle; mais comme il le pensa remuer, le rouage se deffit, et amena un demy canon qu'un Sienois, que ledit Bassom-pierre avoit mis à l'artillerie, tiroit, et en tiroit comme d'une arquebuze: il fut aidé d'une trouppe de soldats et de Sienois qui estoient à la citadelle pour l'amener. Et quant à moy, je faisois faire une plate-forme aux soldats du fort, ayant une compagnie de pionniers que je manday soudain querir; nous l'eusmes faite en moins d'une heure et demye, où je montay le demy canon.

Je donnay dix escus à nostre Sienois, afin qu'il fist de si bons coups de ceste piece-là comme il faisoit à la citadelle. Il avoit mis des gabions au flanc venant devers nous : Bassom-pierre et moy nous mismes à main droicte. Nous regardions la bale en l'air, comme un chappeau en feu, donnant fort à main droicte, le second à main gauche. Je fremissois de despit. Monsieur de Bassom-pierre m'asseuroit tousjours que bien tost il prendroit sa mire, et alloit et venoit à luy. Le troisiesme donna au pied des gabions, et le quatriesme dans leur artillerie, et y tua force gens : car tous ceux-là qui aydoient s'enfuyrent derriere une petite maisonnette qu'il y avoit au cul de l'artillerie; et alors je l'allay embrasser, et le voyant bien effuté, luy dis : *Fratel mio, dalli da senno, per Dio faccioti presente d'altri diec scudi e d'un bicchier di vino greco.* Je luy laissay le capitaine françois qui gardoit le fort, pour tousjours le favoriser de ce qu'il avoit besoin, et nous retirasmes, monsieur de Bassom-pierre et moy, à nostre lieu. Il y vint une enseigne d'Allemans qui venoit au long de l'autre gabionnade, enseigne desployée : cela pouvoit estre sur les quatre heures; nous la pouvions voir marcher du derriere de l'Observance : et ne fut jamais arrivée à l'artillerie, que nostre piece tira et tua l'enseigne, et soudain Allemans en fuitte, se retirans là où ils estoient auparavant. Et fit ce Sienois de si grand coups, qu'il leur demonta six pieces de canon, et demeura leur artillerie toute abandonnée jusques à l'entrée de la nuict, sans jamais tirer que deux canons qui estoient couverts des gabions qui tenoient le flanc vers Camolia, lesquels nostre artillerie ne pouvoit atteindre, parce qu'elle donnoit par dessus, à cause de la hauteur des gabions. Et entre chien et loup tirerent sept ou huict coups à l'Observance où nous estions, et aux maisons prochaines; et de toute la nuict ne se tira rien plus. Nous fismes grand diligence toute la nuict d'achever nostre retirade, et le comte de Bisque l'anti-porte; de sorte que deux heures devant jour tout fut parachevé, et chacun en son lieu où il devoit combattre. Ce que nous faisoit tant haster, c'estoit que nous oyons mener un grand bruit à leur artillerie, et pensions qu'ils y menassent l'autre : qui fut cause que je jettay un homme dehors pour recognoistre leur batterie; lequel nous rapporta qu'ils avoient couppé plus de quatre vingts pas de muraille à un pan ou deux de terre, et qu'il pensoit qu'en peu d'heure ils l'auroient toute abbatue:dequoy nous ne nous souciasmes pas beaucoup, car nous esperions leur vendre bien cher l'entrée. Et environ une heure devant jour, ils cessèrent de faire bruit : qui nous fit penser qu'ils n'attendoient que l'aube du jour pour donner feu. Je montay sur la muraille, ayant le capitaine Charry avec moy, lequel à toute force m'en vouloit faire descendre quand l'aube du jour commença à paroistre, et bien tost après j'apperceus qu'aux fenestres des gabions n'y avoit point d'artillerie, et qu'en lieu d'avoir mise l'autre, ils avoient osté celle qui y estoit; et alors je criay au seigneur Cornelio qne nous estions hors d'assaut, et que les ennemis avoient retiré l'artillerie. Tout le monde commença à monter sur la muraille, et les Sienois à belles injures contre eux, disant en leur italien : *Coglioni, marrani, venite qua, vi metteremor per terra venti brassi di muri.* Ils furent contraints de demeurer trois jours au dessous de la montagne, pour r'abiller leurs rouages que le demy canon que nous avions amené à Camolia leur avoit gasté.

Or, comme j'ay escrit, ce gentilhomme de la chambre de l'empereur avoit tousjours faict le mauvais : mais comme il eut bien recogneu le tout, luy estant remonstré par le marquis que la retirade et tout ce que je faisois estoit pour les laisser entrer et leur donner la bataille dans la ville (car si je sçavois ce qu'il faisoit, il sçavoit aussi ce que je faisois) : tousjours il y a quelque traistre parmy; il fut aussi bien d'opinion avec le marquis et les autres capitaines que la ville ne se prendroit jamais par force, mais qu'il la falloit avoir par famine; et fut d'advis que l'on renvoyast l'artillerie à Florence. Lequel s'en retourna devers son maistre pour luy compter ce qu'il avoit veu, et que le marquis ne pouvoit faire autre chose, sinon ce qu'il avoit fait. Je ne sçay s'il luy compta la peur qu'il y avoit eue, laquelle le marquis mesme me recita lors que je sortis de Siene, qui m'accompagna plus de deux mil, et me dict que lors que leur artillerie fut abandonnée pour le fracas que nostre demy canon faisoit, il estoit tout au costé de la maisonnette, dans sa lictiere, ayant la

goutte, et la lictiere estoit à terre; et ce gentilhomme de l'empereur parloit à luy, ayant les mains sur la courtine d'icelle, et la teste dedans, parlant en secret audict marquis. Nostre canonnier, voyant que l'artillerie estoit abandonnée, et que tout le monde estoit retiré au costé de la maisonnette, tira une volée contre icelle, de laquelle une partie de la muraille, qui estoit de bricque, tomba sur la lictiere, dans laquelle ledict gentilhomme se trouva sur les jambes du marquis, si estonné que rien plus, et me jura qu'en sa vie il ne pensa mourir qu'alors; et le luy tirerent hors de dessus ses jambes, et luy mesmes à bien grand peine; car toute la lictiere estoit pleine de la couverture de ladicte maison. Et me dict outre ledict seigneur marquis, qu'il y eut si grand peur, que la goutte le laissa: car tout ce fracassement tomba sur luy tout à coup, ensemble sur ce gentilhomme, qui pensoit estre mort. J'ay ouy dire que l'apprehension de la mort a guery des maladies. Je ne sçay si depuis ses gouttes l'ont reprins; mais ledict seigneur marquis m'asseura qu'il ne l'avoit eue depuis. S'il est vray ou non, je m'en rapporte.

Cecy pouvoit estre vers la my janvier; et ne tarda pas huict jours que nous commençasmes à cognoistre que les Allemans se faschoient fort du peu de pain qu'ils mangeoient, n'ayant une goutte de vin, qui estoit le pis; Le Reincroc mesmes, qui estoit maladif, ne pouvoit patir: il ne se trouvoit rien, sinon quelque peu de cheval ou d'asne. Et commençasmes à regarder, le seigneur Cornelio et moy, quel moyen nous pourrions trouver pour faire sortir ces Allemans; et regardions que, s'ils estoient dehors, nous pourrions tenir encores la ville plus de deux mois, là où, s'ils ne sortoient, nous serions contraints de la rendre; et advisames tous deux d'envoyer un homme secretement à monsieur de Strossi, pour luy remonstrer le tout, et le prier de les envoyer querir avec les meilleurs moyens dequoy il se pourroit adviser, dont je luy fis l'ouverture, et luy envoyay le capitaine Cosseil, qui aujourd'huy porte mon enseigne, bien embouché. Il le falloit faire passer à grand difficulté; car il falloit combattre deux corps de garde, à cause que le marquis avoit desja faict grand quantité de tranchées qui venoient jusques auprès de la ville, de tous costés. le capitaine Charry en combattit un, et le comte de Gayas, aveeques une trouppe d'Italiens, l'autre: de sorte qu'ainsi qu'ils combattoient, il fauça la tranchée, et gaigna le derriere du camp avec ses guides, et deux jours après retourna en compagnie d'un gentilhomme italien, nommé le capitaine Flaminio, lequel portoit des lettres au Reincroc et aussi à moy, m'escrivant que je le luy envoyasse avec ses compagnies, et qu'il dresseroit un camp là où il avoit force cavallerie et gens de pied italiens; et que, s'il n'avoit un nerf de tramontane, il ne me pouvoit secourir, et qu'il protestoit contre moy si la cité se perdoit; et au Reincroc de fort belles lettres, ayant fort bien fait le bec au capitaine Flaminio. Cest homme là se meit à lamenter, disant que monsieur de Strossi le reduisoit à toute extremité, et qu'il luy estoit impossible de passer sans estre deffait; mais qu'il en parleroit à ses capitaines; et y eut grande dispute parmy eux. A la fin, un de ceux en qui il avoit plus de fiance, et qui le servoit de maistre de camp, luy dict qu'il valloit mieux se hasarder les armes en la main pour se sauver, que non de demeurer pour mourir de faim, ou se rendre à leur discretion sous une capitulation, laquelle, ainsi comme ainsi, falloit que se fist dans peu de jours; car il n'y avoit rien plus à manger, et leurs soldats commençoient à murmurer, et n'attendoient que l'heure qu'une grande trouppe s'en iroit rendre aux ennemis, qui fut cause qu'ils se resolurent de partir. Le Reincroc n'avoit pas grand tort, estant un perilleux voyage; car au sortir de la porte il falloit combattre force corps de garde d'Espagnols, et à demy mil de là, un autre à une tranchée que l'ennemy avoit faict auprès d'un moulin. Je fis deffendre qu'homme du monde ne parlast de ceste sortie, et fis fermer les portes de la ville; et à l'entrée de la minuict tous arriverent avec leurs bagages à la grande place de Porte Nove.

Les Sienois, qui n'avoient rien entendu de cecy, commencerent de s'en aller au palais, tous desesperés. Je fis sortir trois trouppes, deux de François et une d'Italiens: la premiere menoit le capitaine Charry, la seconde le capitaine Blacon, qui est mort à present en Sainctonge, huguenot; et la troisiesme le comte de Cayas. Le capitaine Charry avoit charge de combattre le premier corps de garde qui estoit au long d'une grande rue du bourg; le second estoit aux Augustins, sur la rue mesmes, et le troisiesme

auprès de Sainct Laze. Ils avoient commandement de moy de ne cesser jamais, jusques à ce qu'ils eussent combattu tous les trois corps de garde; et le comte de Gayas prenoit par dehors le bourg à main droicte, tout au long des maisons, allant tousjours le petit pas pour les recueillir. La terzo de Cecille estoit à la Chartreuse, ayant de forts bons soldats, et le Reincroc, au sortir de la porte, prenoit à main droicte, entrant dans un vallon, et le comte de Gayas demeuroit sur le haut, allant tousjours le pas : qui faisoit deux effets pour secourir les nostres, comme dit est, et le Reincroc, s'il en avoit besoin. Et ainsi commençasmes à ouvrir la porte, pouvant estre une heure de nuict. Le capitaine Charry se mit devant : c'estoit lui qui menoit tousjours la feste; Blacon après et le comte de Gayas après, et puis les Allemans, qui furent incontinent descendus au vallon : et tout à un coup nous entendismes le combat de nos François contre les Espagnols. Le capitaine Charry mit en routte les deux corps de garde l'un après l'autre, jusques à celuy de Sainct Laze : surquoy sortirent ceux de la Chartreuse secourir leurs gens, et vindrent aux Augustins où Blacon avoit fait alte, attendant le capitaine Charry, et là se mirent entre-deux. Le capitaine Charry cuida retourner, entendant bien que l'on combattoit Blacon, et rencontra les ennemis, qui redoubla le combat. Le comte de Gayas ne le pouvoit secourir, à cause que je luy avois deffendu expressement qu'il ne s'engageast poinct au combat jusques à ce qu'il auroit cogneu que les Allemans estoient sauvés; mais à la fin il fallut que tout se meslast, car nos deux trouppes françoises luy tomberent sur les bras. Le combat dura plus d'une grand heure. Le seigneur Cornelio et moy estions hors la porte, au rasteau, et n'y avoit rien d'ouvert que le guichet; et, comme les soldats venoient l'un après l'autre, nous les mettions dedans; et tout à un coup ouysmes venir le combat à nous, qui crioit *France!* qui crioit *Espaigne!* Voylà tout arrivé auprès du rasteau, meslé : nous avions les torches dans les portes, et par le guichet voyions un peu de clarté, et tirions les soldats dedans. Il falloit bien dire qu'en l'une partie et en l'autre y avoit bien de vaillans hommes; car jamais François ny Italien se jetta de furie sur nous, ains tournoient tousjours visage devant ce rasteau, et jamais ne se retirerent, si non à mesure que nous les tirions dedans. Tous les trois chefs y furent blecés, et perdismes de morts ou blecés, plus de quarante des meilleurs soldats que nous avions, françois et italiens; et à la fin nous eusmes le reste de nos gens dedans. Et, pource qu'avant la sortie, les Sienois estoient estonnés de ce que les Allemans s'en alloient, je fis aller le seigneur Cornelio tout autour des gardes et par les forts, pour reconforter les gardes; car personne sçavoit que les Allemans s'en deussent aller; et moy m'en allay au palais, et trouvay tous les seigneurs bien estonnés; et alors je commençay à leur remonstrer ce qui s'ensuit.

« Je voy bien, seigneurs, que vous vous estes « assemblés icy pour la sortie des Allemans, et « que vous estes entrés en crainte et en soup- « çon que pour leur départ la cité se perde : je « vous dis que c'est la conservation d'icelle et « non la perte; car leurs six enseignes despen- « doient plus que les douze italiennes et fran- « çoises. D'autre part, vous avez entendu que « lesdicts Allemans commençoient desjà à mur- « murer, ne pouvant plus patir : je prevoyois « assez que leurs capitaines mesmes n'en fussent « pas esté maistres, ayant crainte qu'ils se ren- « dissent aux ennemys. Vous avez entendu de- « puis cinq ou six jours, que les ennemys crioient « auprès de nos murailles que nous estions per- « dus, et que nos Allemans seroient bien tost « avecques eux : cela ne venoit pas des capi- « taines, mais du commun qui ne pouvoit plus « patir. Or, seigneurs, si vous vous esbahissez à « present pour leur allée, on diroit que vostre « hardiesse ny la nostre ne dependoit que de la « leur; et pour les honnorer eux, nous nous « des-honnorerions nous-mesmes. A quoy je ne « consentiray jamais : car vous sçavez que tous « les grands combats qui se sont faicts en ce « siege, vous et nous les avons faicts, et ne « sont jamais sortis dehors qu'un seul coup, que « maugré moy le colonel Reincroc voulut faire « sortir ses gens, sous la conduicte de son nepveu « et de son maistre de camp, qui ne vouloit « avoir personne d'autre nation que de la sienne: « et vous vistes comme bien tost ils furent ren- « versés jusques au dedans du fossé du ravelin « de Porte Nove; et si par fortune je ne m'y « fusse trouvé, qui fis sortir le corps de garde « italien, il n'en fust eschappé un seul. Je ne

« les veux pas blasmer, mais ils sont meilleurs « pour une bataille que pour un siege. Or doncques, seigneurs, pourquoy entrez vous en « crainte pour leur sortie? Je veux vous dire encore une autre chose, que, quand j'en aurois envoyé les douze compagnies qui me restent en « ceste ville, encores entreprendray-je de garder « vostre cité avec vous autres seulement, pourveu que les chefs me demeurassent pour me « soulager. Il faut faire par tour vos enseignes, « n'ayans que deux nuicts de franches, et les « nostres n'en auront qu'une, et que nous commencions à retrancher nostre pain à quatorze « onces, et vous autres à dix. Et faut mettre les « bouches inutiles hors la ville, et commettre six « personnages pour faire la description d'icelles « demain mesmes, sans espargner personne quelconque, et promptement les mettre dehors; « et ainsi nous prolongerons nostre pain trois « mois, qui sera le temps que le roy pourra nous « secourir, mesmement à present que le printemps « vient. Cessez donc d'avoir peur, ains au contraire prenez ce que j'ay faict pour vostre salut. « Si je l'ay faict sans le communiquer au senat, « ce n'est par mauvaise volonté, mais pour tenir « secret ce despart, qui estoit fort dangereux, « comme vous avez peu voir, ayant esté forcé « de faire jouer ce personnage à monsieur de « Strossi, pour me delivrer de ces gens, qui ayment trop leur ventre. »

Ayant entendu ma remonstrance, ils me prierent d'aller reposer, et qu'ils mettroient le tout en deliberation, me remerciant bien fort du bon confort et conseil que je leur donnois. Le matin, toute la harangue que je leur avois faicte fut sceue par la cité, et ne se parla plus de crainte aucune. Or ils ne se peurent bonnement accorder aux bouches inutiles, pour ce que l'un vouloit favoriser l'autre, et me creerent par balotte leur dictateur general pour l'espace d'un mois: de sorte que le capitaine du peuple ny le magistrat pendant ce temps ne commanderent jamais rien, ains moy absoluement tenois le rang et l'estat que faisoient anciennement les dictateurs romains. Je creay six commissaires pour faire la description des bouches inutiles, et après baillay ce roolle à un chevalier de Sainct Jean de Malte, accompaigné de vingt cinq ou trente soldats, pour les mettre dehors: ce qui fut faict dans trois jours après que j'eus baillé le roolle. Et si n'estoit que j'ay bon tesmoignage des Sienois et des officiers du roy et capitaines qui estoient dans Siene, je ne mettrois cecy par escrit, craignant qu'on dict que je fusse un menteur: c'est chose qui est véritable. Je vous dis que le roolle des bouches inutiles se monta quatre mil et quatre cens ou plus; que de toutes les pitiés et désolations que j'ay veu je n'en vis jamais une pareille, ny n'en verray à l'advenir à mon advis: car le maistre falloit qu'il abandonnast son serviteur qui l'avoit servy long temps; la maistresse sa chambriere, et un monde de pauvres gens qui ne vivoient que du travail de leurs bras; et par trois jours ceste desolation et pleurs dura. Ces pauvres gens s'en alloient à travers des ennemis, lesquels les rechassoient vers la cité; et tout le camp demeuroit nuict et jour en armes pour cest effect, car ils les nous rejettoient jusques au pied des murailles, afin que nous les remissions dedans, pour plustost manger ce peu de pain qui nous restoit, et veoir si la cité se voudroit revolter pour la pitié de leurs serviteurs et chambrieres: mais cela n'y fit rien, et si dura huict jours. Ils ne mangeoient que des herbes, et en mourut plus de la moitié; car les ennemis les tuoient, et peu s'en sauva. Il y avoit un grand nombre de filles et belles femmes; celles-là avoient passage: car la nuit les Espagnols en retiroient quelques-unes de celles là pour leur provision, mais non que le marquis le sçeust, car il leur alloit de la vie; et quelques hommes forts et vigoureux, qui passoient et eschappoient la nuict; mais tout cela ne venoit pas à la quarte part: car le demeurant mourut. Ce sont des loix de la guerre: il faut estre cruel bien souvent, pour venir à bout de son ennemy; Dieu doit estre bien misericordieux en nostre endroict, qui faisons tant de maux.

Vous, gouverneurs et capitaines des places, si vous ne le sçavez, apprenez ces ruses. Ce n'est pas tout d'estre vaillant et sage, il faut estre fin et advisé. Si j'eusse prié Le Reincroc de sortir, il en eust esté mal content, et m'eust reproché que je l'envoyois à la boucherie: j'y proceday plus sagement, m'aidant de l'autorité de monsieur de Strossi. Je ne taschois qu'à gaigner temps, pour ennuyer mon ennemy, et donner loysir au roy de nous ayder: mais, comme j'ay dict, il couroit au plus pressé. Plus touche la peau que la chemise. Ne craignez de vous des-

charger des bouches inutiles; estouppez les oreilles aux cris : si j'eusse creu mon courage, je l'eusse fait trois mois plustost : peut estre que j'eusse sauvé la ville, ou pour le moins j'y eusse amusé mon ennemy plus longuement; cent fois je m'en suis repenty.

Le marquis ayant veu que j'avois mis les Allemans dehors, lesquels furent la pluspart deffaits par les chemins, et à leur grande faute, laquelle je ne veux escrire icy, car ils ne furent pas deffaits aux environs de Siene, mais ailleurs par les chemins, où la peur leur print sans grand raison; voyant aussi que j'avois jetté les bouches inutiles dehors, et que toutes ces deux choses prolongeoient le siege long temps avec le retranchement de nostre pain, qu'il sceut par ceux qui estoient sortis, cela le fit penser à quelque autre remede pour nous avoir, craignant que sur le printemps il survinst quelques neiges, comme souvent il advient en ce temps en ce quartier là, et que, si cela advenoit, il falloit qu'il levast le siege, s'en allant par les villes pour manger : car presque il estoit en aussi grand necessité que nous, et mangeoient les soldats de son camp des mauves et autres herbes aussi bien que nous, parce que bien souvent la munition ne pouvoit arriver à temps; car elle venoit devers Florence, là où il y a trente mil, et sur petits asnes, sauf cent mulets; et falloit qu'ils portassent à manger pour aller et venir, qui estoit cinq ou six jours; et à chasque voyage en mouroit tousjours une partie par le chemin; car de trouver une seule herbe, ny foin, ny paille, ny grain, il ne s'en trouvoit plus, et moins personne qui y habitast, ny à dix mil près du chemin. Et toute sa cavallerie estoit encore dix mil par delà Florence, sauf la compagnie du seigneur Cabry, nepveu du marquis, qui estoit de cinquante chevaux, et falloit que de quinze en quinze jours se refreschist des autres cinquante qui se tenoient à Bonconvent; et si Dieu nous eust voulu donner un peu de neige, seulement pour huit jours, leur camp estoit contraint de se rompre. Toutes ces choses mirent le marquis, pour abbreger la guerre, en une opinion, c'est de trouver le moyen de mettre division entre les parts dans la ville, nous voyant foibles, sçachant bien qu'encores que nous eussions douze enseignes, il n'y avoit pas dixhuict cens hommes; et, par l'advis des Sienois bannis de la cité qui estoient près du marquis, fut trouvé invention de gaigner un citadin de la ville, nommé misser Piedro, qui estoit borgne, et de l'ordre du peuple, qui estoit l'ordre de qui nous nous fions le plus, joinct avec l'ordre des reformateurs, et ce, par le moyen des petits garsons qui alloient chercher des herbes au long des prés de la riviere de la Tresse avec de petits sacs; et fit tant le marquis, qu'il le convertit à estre traistre. Et la forme de ce faire fut que misser Piedro recevroit plusieurs blancs signés de ces Sienois qui estoient avec le marquis, là où luy-mesmes coucheroit les lettres.

Le fons de ce fait est tel, qu'il falloit que ledict misser Piedro couchast dans les lettres ces mots : comme ils trouvoient estrange qu'ils se laissoient tromper si ouvertement au seigneur de Montluc, et que les enfans pouvoient bien cognoistre que toutes les asseurances qu'il leur donnoit que le roy les secourroit, n'estoient que bayes et tromperies, et qu'encores qu'ils fussent esté banny de la cité, neantmoins ils regrettoient infiniement de la voir perdre, les larmes aux yeux; et que, s'ils vouloient faire sortir un homme pour aller jusques à Rome, entendre si le roy faisoit armée pour les secourir, ils cognoistroient la tromperie et cautelle dont j'usois en leur endroit; et qu'ils les prioient de ne se laisser conduire au dernier morceau, et que, s'ils le faisoient, ils n'en eschapperoient que par leurs testes, et la ruyne de leurs biens, femmes et enfans; et qu'il y avoit moyen encores de faire leur appointement avec l'empereur par le moyen du marquis, s'ils le vouloient mettre dans leur ville : qui estoit chose aysée, s'ils se vouloient tenir et accorder avec aucuns de la cité qui desjà leur avoient promis; et que, pour sçavoir qui estoient ceux de l'intelligence, il falloit qu'ils allassent voir à une telle rue, et, là où on verroit une petite croix blanche au bas de la porte de la maison, celuy-là estoit de leur intelligence. Ce meschant borgne faisoit bien son office, et addressoit les lettres à un de ceux de qui nous avions fiance, estant bien certain que celuy-là porteroit la lettre au magistrat, et que incontinent le magistrat envoyeroit le matin en la rue qu'il nommoit en la lettre, et qu'il prendroit le gentilhomme de la maison où la petite croix se trouveroit. Tousjours il s'addressoit de faire la croix à quelque maison de l'ordre des noves et des gentils-hommes, pource que les autres deux

ordres les tenoient pour suspects. Et pensoit le marquis que, tout incontinent que celuy-là seroit prins, cognoissant l'humeur des Sienois, et la grand haine qu'ils se portoient les uns aux autres, ils l'ameneroient, sans autre forme de justice, sur l'eschaffaut; et que, par ce moyen là, ces deux ordres de noves et gentilshommes entreroient en une grande contention et desespoir, et que, pour sauver leurs vies, seroient contraints de prendre les armes, et se rendre maistres d'un canton de la ville près les murailles, pour tenir la main aux ennemis, afin qu'ils peussent entrer dans la ville.

Or, commença ledit meschant borgne à forger la premiere lettre, et de nuit la va mettre sous la porte de la maison d'un des gentils-hommes qui n'estoit point soupçonné, et fit la croisette en une autre rue, à la maison d'un des plus riches gentils-hommes de l'ordre des noves; et le matin, le gentil-homme à qui la lettre s'addressoit trouva icelle dans l'entrée de sa maison, et soudain la leut et la porta au magistrat; et, incontinent qu'ils l'eurent veue, me l'envoyerent par misser Hieronym Espano, et me manderent qu'ils avoyent mis en deliberation d'aller prendre ledit gentil-homme et l'amener tout droit à l'eschaffaut. J'envoyay les sieurs Cornelio et Bartholomé Cavalcan devers eux, les prier de ne mettre point la main si tost au sang, et que cecy pourroit bien estre des inventions du marquis pour nous mettre en division, et qu'ils le pouvoient bien mettre en prison; ce qu'ils firent. Deux jours après, voicy une autre lettre trouvée en mesme sorte à la maison d'un gentilhomme de l'ordre des noves, qui n'estoit point suspect, et la croisette à un de l'ordre des gentils-hommes. Alors la furie commença si grande, qu'il me fallut aller au palais moy-mesme, et à peine peus-je obtenir ceste grace, que pour cinq jours on dilayast, pour voir si pendant ce temps Dieu nous envoyeroit la cognoissance de ce fait. Toute la ville estoit esmeue, et ne se parloit d'autre chose que de faire coupper testes. Comme je veux que Dieu m'ayde, il m'alloit tousjours au devant que c'estoit une cautelle du marquis, car je sçavois à qui j'avois affaire. Je priay misser Bartholomé Cavalcan qu'il ne cessast jour et nuict d'aller voir lesdits gentils-hommes et bourgeois de l'ordre des gentils-hommes et des noves à qui le mal-heur touchoit, les prier qu'ils ne se desesperassent point, et que je garderois bien qu'on ne mettroit point la main au sang, et que je n'adjousterois point de foy à toutes ces lettres ny croix. Le sieur Cornelio m'y secouroit fort aussi; car il avoit bien bonne part en la cité, à cause de monsieur le cardinal de Ferrare, près lequel il avoit tousjours demeuré tant qu'il demeura en la cité.

Or, à trois ou quatre jours de là, pensant que la furie seroit passée, voy-là une autre lettre et une croix trouvée en mesme forme des autres; et alors tout le monde perdit patience, et les vouloit-on mener tous trois sur l'eschaffaut. Je courus au palais, menant le sieur Cornelio et le sieur Bartholomé avec moy. Allant au palais, il me vint en l'esprit qu'il falloit rompre ce coup par le moyen de la devotion; et, comme je fus au palais, trouvay desjà presque toute la grande salle pleine de gens de l'ordre du peuple et des reformateurs. Et dès que j'entray en la salle du magistrat, tous commencerent à me crier qu'il n'estoit plus temps de dissimuler, et qu'il falloit faire justice. Et alors, ayant pris place, je parlay à eux en telle maniere, en langage italien, comme les autres fois.

« Seigneurs, depuis le temps que j'ay eu cet « honneur de commander en vostre cité par le « commandement du roy mon maistre, vous n'a« vez rien entrepris, soit pour le fait de la guerre, « soit pour la conduitte de vostre ville, sans me « le communiquer et prendre advis et conseil de « moy; en quoy j'ay esté si heureux, par la vo« lonté de Dieu, que je ne vous ay conseillé chose « aucune qu'elle n'ait reussi à vostre bien, honneur « et profit, comme je ne voudrois faire, n'ayant « pas plus à cœur mon salut et ma vie que la vostre « propre. Or, messieurs, puis que j'ay esté si heu« reux et si fortuné que de vous avoir tousjours « donné des conseils salutaires et profitables, je « vous supplie en avoir la mesme opinion, et me « croire en un affaire si important qui se presente, « lequel à mon advis trouble grandement vos en« tendemens. Je vous demande un don, les mains « jointes et au nom de Dieu, que vous vous gar« diez sur toutes choses de mettre la main au sang « de vos concitoyens, jusques à ce que la verité « soit du tout descouverte, laquelle ne peut estre « longuement cachée. On a beau couvrir le feu, « la fumée en sortira; aussi on a beau masquer « et desguiser ce fait, la verité paroistra. Tout

« le monde et croyez-moy ne me sçauroit faire « croire que cecy soit autre chose qu'une ruse et « cautelle du marquis. Il considere que la peau « du lyon ne luy sert de rien ; il a vestu celle « du renard afin de pouvoir venir à bout de « son dessein : or, il ne sçauroit mieux faire ne « plus finement en user, qu'en jettant la division « parmy vostre cité ; et comment la peut-il mieux « semer, si ce n'est en vous persuadant qu'il y a « des traistres parmy vous et dans vos murailles, « sçachant bien que cela vous occasionnera, non « seulement de les emprisonner, mais encore de « les faire mourir, et par leur mort mettre la cité « en trouble, car le sang ne peut mentir ? Les « parens porteront la mort de leur parent, quand « bien elle seroit juste, avec douleur et desplai- « sir, et tascheront à se venger : bref, vous voy- « là des ennemis domestiques plus dommagea- « bles que ceux du dehors ; vous voy-là en peine « de songer à la mort des vostres, au lieu de pen- « ser à celle de vos ennemis. Voyez donc, mes- « sieurs, quel ayse, quel plaisir et quel conten- « tement vous donnerez à vos ennemis, quand « ils sçauront que vous songez à faire coupper tes- « tes, et encore de ceux que j'oserois dire et jurer « sur mon ame estre innocens. Quoy qu'il en « soit, l'attente ne vous peut estre dommageable, « car ils sont en vos prisons. Vous estes asseurés « d'eux, vous faites bonne garde, je veilleray « de mon costé ; pourquoy vous hasterez vous de « les faire mourir ? A l'honneur de Dieu, croyez- « moy, vous ne vous en repentirez pas ; je n'y ay « point d'interest que le vostre. Ayons recours à « Dieu en une telle necessité. Commandez que « tout le clergé de vostre ville dès demain ordonne « une procession generalle par toute la ville, et « qu'il soit enjoint à tout le monde de s'y trou- « ver, et qu'on se mette en prieres, afin qu'il « plaise à Dieu nous faire tant de grace de des- « couvrir la verité de ce fait, et la trahison s'il y « en a, ou l'innocence de ces prisonniers. Je « m'asseure que Dieu nous exaucera, et que bien « tost vous en serez esclaircis : lors vous pourrez « faire justice, si la cause y escheoit, et proceder « contre les coulpables. Mais avant cela, sur la « colere mettre la main au sang de vos citoyens « sans avoir bien pesé toutes choses, il me sem- « ble que vous ferez très mal, et serez cause d'un « grand mal-heur en vostre cité. Messieurs, la « seule affection que j'ay au bien de vostre ser- « vice, et à vostre salut et conservation, me fait « tenir ce langage ; et vous supplie me faire ce « plaisir de superceder pour quelques jours, les- « quels cependant nous employerons en prieres « et oraisons. »

Un murmur courut lors par la salle, les uns disans ouy, les autres non, car tousjours y a-il des contredisans ; mais enfin mon advis fut suivy, et soudain les eglises adverties, et tout le peuple, afin de s'apprester pour aller le lendemain en procession generalle faire prieres à Dieu ; car de jeusnes nous en faisions assez. Je me trouvay à la procession et tous les capitaines, ensemble tous les seigneurs et dames de la ville ; les parens des prisonniers, suyvans, ploroient : bref, toute la ville, ce jour là et le lendemain, fut en devotion et oraisons, faisant chacun prieres à Dieu qu'il nous fist la grace de descouvrir la verité de ceste trahison. Cependant je ne dormois pas, car la nuict le sieur Cornelio et moy discourusmes comment ceste pratique du marquis se pouvoit faire. J'arraisonnois à part moy, puis qu'il en estoit venu si avant, que celuy qui menoit la marchandise ne s'arresteroit pas là, et que le conseil de la ville ne seroit pas si secret qu'il n'eust advis de ce qui avoit esté conclu ; car à ces grandes assemblées il y a tousjours quelque parleur : et cogneus bien que j'avois fait un erreur d'avoir tout haut dit que j'estois asseuré que c'estoit une ruse du marquis ; car il estoit à craindre que cela ne fist tenir en cervelle son conducteur. Or, puis qu'il y avoit apparence qu'il nous donneroit avec ses lettres et bulletins quelque nouvelle alarme, je m'advisay de faire aller de nuict par la ville quelques hommes, le plus coyement qu'on pouvoit, pour voir si rien se descouvroit : et ainsi fismes faire la sentinelle deux nuicts. Le jour je faisois amuser le peuple aux processions par les paroisses ; et, lors que quelqu'un de la seigneurie me venoit dire que c'estoit perdre temps, qu'il falloit faire justice, je le priois d'avoir patience, l'asseurant que je commençois à descouvrir quelque chose : car il en falloit ainsi user pour retenir la fureur du peuple.

Or la troisiesme nuict après, environ une heure avant minuict, voicy passer ce messer Piedro, qui s'arresta devant une maison, et mit la main à la fenestre, laquelle estoit basse, et la trouva fermée. Or l'une des trois lettres se

trouva avoir esté mise par une fenestre basse, comme estoit celle-là. Lors il meit le genou à à terre, et, par dessous la porte, meit la lettre tant avant qu'il peut allonger le bras, puis s'en va au long de la rue. Un gentil-homme qui estoit au guet, incontinent va après luy, et, le prenant par le bras, luy dit : *Che sete voi?* l'autre luy respondit : *Io son messer Piedro.* Il ne me souvient du surnom de ce meschant. Il le recognut, et luy dit : *Dove andate?* lequel lui respondit : *Me ne vo a la guardia;* le gentil-homme luy respondit : *Adio, adio;* puis, ayant heurté, fit ouvrir la porte, et trouva la lettre, qui parloit comme les autres. Incontinent il la porta au magistrat, lequel m'envoya deux de leur conseil me faire entendre le tout. Ils allerent faire lever le sieur Cornelio, qui vint avec eux, et fut arresté que les portes ne s'ouvriroient point le matin, ny les gardes et sentinelles ne bougeroyent qu'il ne fust prins, et sur le matin le sieur Cornelio s'en iroit environner la maison avec cent hommes, par devant et par derriere. Le sieur Cornelio le cognoissoit; et, comme il eut departy ses gens, il heurta à la porte, et le trouva encores au lit; et tout incontinent ils m'advertirent de la prise. Et pource que le terme de ma dictature estoit passé, j'usois de prieres comme auparavant, et leur requis que tout incontinent il fust mis sur la gehenne, car il nioyt la lettre, et n'avoir veu aussi le gentil-homme de toute ceste nuict. Et comme il fust sur la gehenne, il pria de ne le tourmenter plus, car il vouloit confesser la vérité; ce qu'il fit tout au long, et les practiques du marquis pour mettre la division dans la ville. Sur la chaude l'on le vouloit faire pendre aux fenestres du palais, mais je les priay de ne le faire encores; et fut mis en une basse fosse. Et priay le capitaine du peuple de me vouloir bailler les trois gentils-hommes prisonniers, car je voulois parler à eux à mon logis ; ce qu'il fit.

Le sieur Cornelio et Bartholomé Cavalcan les amenerent; et comme ils furent au logis, je leur remonstray qu'ils ne devoyent aucunement sentir mauvais gré au senat de ce qu'ils les avoient fait prendre, estant les affaires reduits à tels termes, que le pere ne se devoit fier du fils, ny le fils du pere, puis qu'il y alloit de leurs vies et de leurs biens; qu'ils allassent au magistrat le remercier affectueusement de ce qu'ils n'avoyent pas fait justice d'eux, ains qu'ils avoyent eu la patience jusques à ce que Dieu auroit fait cognoistre la verité. Ils me respondirent qu'ils ne feroyent pas cela, car ce n'estoyent pas eux qui leur avoyent sauvé la vie, mais que c'estoit moy, et qu'ils vouloyent remercier Dieu et moy, et non eux. Il nous cousta à tous trois plus d'une heure à les convertir. Je leur remonstray que, s'ils ne le faisoient, ce seroit accomplir ce que le marquis desiroit, qu'ils demeurassent en hayne mortelle et en division ; et tout ce que je pouvois imaginer qui pouvoit servir à les y faire aller, je leur dis pour les humilier. A la fin, se recognoissans grandement obligés à moy de ce que je leur avois sauvé les vies, ils me promirent de le faire : et les y accompagnerent le sieur Cornelio et messer Bartholomé, à ma requeste; car je craignois qu'ils s'en dedissent par les chemins. Et, comme ils furent devant le magistrat, un d'eux parla pour tous trois, remonstrant leur innocence et le tort qu'on leur avoit fait, duquel ils ne se vouloient ressouvenir, veu la necessité du temps et l'estat de la cité, les suppliant affectueusement les vouloir tenir pour leurs bons citadins et amis, et pour loyaux à leur republique; et afin qu'à l'advenir eux et leur posterité n'en fussent remarqués, qu'il leur pleust leur en bailler patentes scellées de leur grand seel. Et alors le capitaine du peuple leur fit une grande remonstrance par laquelle il les prioit les excuser; qu'estant question du salut public, ils avoient esté contraincts fermer les yeux à l'interest particulier, et, veu l'importance de l'affaire, en faire la recherche, mais qu'on les tenoit pour gens de bien et bons citoyens; surquoy ils descendirent tous de leur siege et les embrasserent. Messer Bartholomé Cavalcan me dit que la plus-part s'estoient mis à pleurer. Ainsi se retirerent en leurs maisons.

Et, pource que ce meschant borgne estoit de l'ordre du peuple, qu'estoit la plus grande part, et là où il y avoit plus de gens de guerre, j'eus craincte que, si l'on le faisoit mourir, que ceux de son ordre nous levassent quelque bruit par la ville, disant qu'on cognoissoit bien à ceste heure de quel ordre estoient les traistres, et que cela pourroit estre cause de leur faire mettre la main aux armes : qui fut cause que je fis requeste à tout le senat me donner sa vie et le bannir à perpetuité, afin d'assoupir toutes choses, et que le marquis ne peust dire que

rien de son dessein eust succedé, non plus que ses entreprinses par les armes. Et voy-là comme le tout fut descouvert et assoupy; car le senat m'accorda ma priere. Je me suis souvent estonné comment je fus si sage et si moderé en un affaire si important, veu qu'il estoit raisonnable d'en faire un exemple; mais cela eust apporté peut estre plus de mal que de bien. Il ne faut pas tousjours estre si aspre: voyant les autres si eschauffés après le sang de ces prisonniers, cela me refroidissoit. Ne vous laissez pas, mes gentils-hommes qui aurez charge des places, emporter à la premiere apparence des choses qu'on vous dira: songez et pesez les circonstances; rompez les desseins du peuple que vous commanderez, sous quelque pretexte, comme je fis l'amusant à nos processions, non que cela fust mal fait, mais je voulois voir si le temps descouvriroit quelque chose. Si j'eusse permis la mort de ceux-cy, leurs parens eussent peut estre esté poussés de quelque esprit de vengeance. Taschez par tout à entretenir l'union de ceux que vous commandez, comme je fis en ceste ville, là où tout fut rapaisé et accommodé: et aussi songez à quel ennemy vous avez affaire; car vous pouvez penser qu'il ne laisse pierre à remuer, ny artifice, pour mettre la division dans la ville. Ainsi ay-je ouy lire autrefois dans Tite-Live, qu'Annibal, ce grand capitaine, faisoit pour mettre de la division parmy les Romains. Il faut que vostre prudence et sagesse, gouverneurs des places, sçache discerner si cela a de l'apparence, si celuy qui est accusé est homme de praticque, de moyen, et s'il a rien fait qui puisse approcher de cela; si en le prenant on pourra cognoistre à sa contenance quelque peur, ou en ses responses quelque variation. Vous devez en cela estre sages et discrets, et penser qu'il n'y a' rien plus aisé que de calomnier un homme. Dieu mercy, tout se passa avec douceur, et les prisonniers et leurs parens me vindrent remercier.

Or, après que le marquis eust perdu toute son escrime et toutes ses ruses, il nous laissa en paix, ne s'attendant nous avoir qu'au dernier morceau de pain. Et commençasmes à entrer au mois de mars nous ayant tout failly, car de vin il n'y en avoit une seulle goutte en toute la ville dés la demy-février. Nous avions mangé tous les chevaux, asnes, mulets, chats et rats qui estoient dans la ville. Les chats se vendoient trois et quatre escus, et le rat un escu, et en toute la cité n'estoit demeuré que quatre vieilles jumens, si maigres que rien plus, qui faisoient tourner les moulins: deux que j'en avois, le controolleur La Moliere le sien, et l'Espine, thresorier, le sien; le sieur Cornelio une petite haquenée baye qui avoit perdu la veue de vieillesse; messer Hieronym Espano un cheval turc qui avoit plus de vingt ans: voylà tous les chevaux et jumens qui estoient demeurés dans la ville en ces extremités plus grandes que je ne vous sçaurois representer, car je croy qu'il n'y a rien de si horrible que la famine. De Rome en hors l'on nous donna quelque esperance de secours, et que le roy envoyoit monsieur le mareschal de Brissac nous secourir: qui fut cause que nous accourcismes nostre pain à douze onces, les soldats et les gens de la ville à neuf Cependant peu à peu nous perdions plusieurs habitans et solda's, qui tomboient morts sur la place en cheminant, de sorte qu'on mouroit sans maladie. A la fin les medecins cogneurent que c'estoit les mauves qu'on mangeoit, pource que c'est une herbe qui lasche l'estomac et garde de faire digestion. Or n'avions nous autres herbes au long des murailles de la ville, car tout estoit mangé, et encores n'en pouvoit-on avoir sans sortir à l'escarmouche; et alors tous les enfans et femmes de la ville sortoient au long des murailles; mais je vis que j'y perdois force gens, et ne voulus plus laisser sortir personne. Or d'ouyr plus nouvelles de monsieur le mareschal n'y avoit plus remede, car les tranchées venoyent jusques auprès des portes; lesquelles tranchées le marquis avoit fait redoubler, pour crainte que nous sortissions à la desesperade sur luy, et luy donnissions la bataille, comme autre fois avoient fait les Sienois és guerres qu'ils avoient eu, comme eux-mesmes racontoient.

En cest estat nous trainasmes jusques au huitiesme d'avril, que nous eusmes perdu toute esperance. Alors la seigneurie me pria ne trouver mauvais s'ils commençoient à penser à leur salut; et, voyant qu'il n'y avoit plus remede, si ce n'est de nous manger nous-mesmes, je ne leur peus dénier, chargeant de maledictions ceux qui engagent les gens de bien, et puis les laissent là. Je n'entendois pas parler du roy mon bon maistre, il m'aimoit trop, mais bien de ceux qui le conseillent mal à son desadvantage.

J'ay tousjours veu plus de mauvais conseils que de bons près les rois. Ils envoyerent un dés leurs devers le marquis, pour le prier de leur donner un sauf-conduit pour deux de leurs gens qu'ils luy voulaient envoyer; ce qu'il fit et commencerent à capituler. Le marquis leur y ayda fort, et commencerent entrer en grande fiance de luy; car il voyoit que de faire saccager ceste ville et la faire ruyner, cela n'apportoit aucun profit à l'empereur ny au duc de Florence, et que cela ne seroit que le gain des soldats. D'autre part il craignoit que, si les Sienois ne pouvoient avoir aucune composition, que nous sortissions sur luy à la desesperade, ayant desjà perdu plus de la tierce partie de ses gens, lesquels estoient morts pour le long siege, et autres qui s'estoyent desrobez, de sorte qu'il n'avoit presque point d'Italiens, lesquels logeoient dans le fort de Sainct Marc. Et demeura le marquis un moys durant n'ayant auprès de luy que six enseignes. et tout le reste estoit aux tranchées; et ne pouvoit jamais rafraischir ses gens que de dix enseignes, lesquelles n'avoyent plus d'une nuict franche; et telle garde y avoit qu'elle ne se remuoit de six jours. Voylà où il fut aussi bien reduict dehors que nous dedans: Et ne se pouvoit ayder de sa cavallerie, ny monsieur de Strossi non plus de celle qu'il avoit, à cause qu'il n'y avoit chose du monde sur la terre pour donner à manger aux chevaux, depuis Montalsin jusques à Siene, et de Siene jusques à Florence.

Or parleray-je à present de moy comme je vivois. Je n'avois non plus d'avantage que le moindre soldat, et mon pain ne pesoit que douze onces; et ne s'en faisoit de blanc que sept ou huict, dequoy les trois venoient à mon logis, et le reste se gardoit pour quelque capitaine qui estoit malade. Ny la ville ny nous ne mangeasmes jamais, depuis la fin de fevrier jusques au vingt-deuxiesme d'avril, qu'une fois le jour : je ne trouvay jamais soldat qui en fit plainte. Et asseurez-vous que les remonstrances que je leur faisois souvent nous servoient de beaucoup; car, s'ils s'en fussent voulu aller au camp de l'ennemy, le marquis les eust fort bien traictés, car les ennemis estimoient fort nos soldats italiens et françois, et aux escarmouches ils cognoissoient leur valeur. J'avois achepté trente poulles et un coq, pour me faire des œufs; et en mangions le sieur Cornelio, le comte de Gayas et moy, parce que tous trois mangions tousjours ensemble, en un quartier le matin, et en un autre le soir; mais à la fin du mois de mars cela fut tout mangé, et le coq et tout. C'est dommage qu'il n'en y eust davantage. Ainsi je demeuray sans chair et sans œufs, et ne mangions plus que nostre petit pain et un peu de pois avec du lard, et des mauves bouillies, une fois le jour seulement. Le desir que j'avois d'acquerir de l'honneur, et de faire souffrir ceste honte à l'empereur d'avoir arresté si longuement son armée, me faisoit trouver cela si doux, qu'il ne m'estoit nulle peine de jeusner. Ce chetif soupper avec un morceau de pain m'estoit un banquet, lors qu'au retour de quelque escarmouche je sçavois les ennemis estre frottés, ou que je sçavois qu'ils estoient en mesme peine que nous.

Mais pour retourner à la capitulation, le marquis envoya devers le duc de Florence et dom Johan Manricou, qui estoit ambassadeur pour l'empereur vers le pape, lequel se tenoit à Florence à cause du siege. Ledit duc envoya un sauf-conduit. Les Sienois aussi envoyerent devers le pape, qui estoit pape Julle, qui mourut deux ou trois jours après, duquel ils eurent mauvaise response, leur reprochant leur obstination, et qu'ils se retirassent au duc de Florence, et luy baillassent la carte blanche : c'estoit un terrible pape. Le duc usa de plus grande honnesteté, et se monstra plus courtois, comme doit faire un prince qui desire attirer et gaigner le cœur d'un peuple; c'estoit aussi un des plus sages mondains qui ayt esté de nostre temps. Il luy a bien servy, ayant à establir sa principauté au temps des deux plus grands et ambitieux princes qui furent jamais, lesquels avoient grand envye mettre le pied en Italie; mais l'Espagnol a esté plus fin que le nostre, et ce duc s'est très bien gouverné. Il s'appelloit Cosme, et croy qu'encores il est en vie. Pendant tous ces pour-parlers, allerent et revindrent huict jours durant de Florence au camp. Or le lundy sur le soir la capitulation fut apportée, et le matin le marquis m'avoit envoyé un trompette, me priant que je luy envoyasse deux gentils-hommes en qui j'eusse fiance, pour leur dire quelque chose qu'il vouloit que j'entendisse; et estoit venu à Sainct Lazare pour cest effet. Je luy envoyay le sieur Cornelio et le capitaine Charry, aus-

quels il dit ce que portoit la capitulation, laquelle devoit arriver ce soir mesme à la cité, et qu'entre autres choses il y avoit un article qui disoit que le sieur de Montluc avec les compagnies italiennes et françoises et tous officiers du roy, sortiroient, bagues sauves, enseignes desployées, les armes sur le col et tambourin sonnant, et que cest article là ne me servoit de rien, car nous n'estions pas aux Sienois, ains au roy; et puis que nous n'estions à eux, ils n'avoyent aucune puissance de capituler pour nous, et qu'il falloit qu'on capitulast de la part du roy pour nous, et que je capitulasse seulement de la part du roy; qu'il m'asseuroit que j'aurois tout ce que je demandois, et que, hors le service de l'empereur, il feroit autant pour moy que pour le cardinal son frere; et que luy et moy estions deux pauvres gentils-hommes qui avec les armes estions parvenus aux degrés d'honneur, que des plus grands de France et d'Italie seroient bien aises d'avoir nos places; et leur dit qu'il attendroit là ma responce. Ils me trouverent à la porte Nove, où je me pourmenois avec messer Hieronym Espano; et, après avoir entendu ce qu'il me mandoit, je leur dis qu'ils luy allassent dire que je sçavois bien qu'il avoit leu les histoires romaines, là où il pouvoit avoir trouvé que du temps des anciens Romains belliqueux ils envoyerent une de leurs colonies habiter en Gascogne, près des monts Pirenées, d'où j'estois natif; et que, s'il ne se vouloit contenter de ce que les Sienois m'avoient compris en leur capitulation, à la sortie je luy monstrerois que j'estois sorty et extrait des belliqueux Romains, qui aymoient mieux perdre cent vies, si tant en pouvoient recouvrer, qu'un doigt de leur honneur et reputation; et que j'aymois mieux que les Sienois capitulassent pour moy que si je capitulois pour eux; et que pour moy, le nom de Montluc ne se trouveroit jamais en capitulation. Et ainsi s'en retournerent vers luy; et comme ils lui eurent fait la responce, il leur dit en italien : *Che vol dire questo? Mi pare che vol jocar à la disperata. Altre volte io rese due forteresse con ragione, ne per questo ne fui mai ripreso de l'imperatore, et no resta su majesta a servir si di me.* Alors le sieur Cornelio luy dit que j'estois resolu en cela, et que j'aymois mieux mettre le tout au hasard de l'espée qu'au hasard d'une capitulation. Et alors il leur dit : « Or bien, recommandez moi à luy, et dictes luy « que je luy monstreray que je suis son amy, « hors le service de l'empereur et du duc de Flo« rence, et qu'il sortira en toute asseurance, selon « la capitulation des Sienois, ou comme il luy « plaira. » Et ainsi s'en retournerent vers moy.

O capitaines, que vous pouvez prendre icy un beau exemple : c'est que, comme vous vous trouverez en telles affaires, ne monstrez jamais avoir peur; car il n'y a chose au monde qui mette tant l'ennemy en crainte, que quand il cognoist que le chef contre qui il a affaire ne s'estonne de rien, et qu'il lui monstre tousjours en ses paroles qu'il se rengera plustost au combat qu'à la capitulation; car il n'y a rien qui mette plustost l'ennemy à deviner ce qu'il doit faire, et user de ceste sorte, afin de donner aux siens grand courage. J'avois autant de peur qu'un autre, me voyant bien engagé, et nulles nouvelles de secours, ny de vivres, ny d'hommes; mais que l'on demande à ceux qui sont encore en vie si jamais ils cogneurent que je m'estonnasse non plus que le premier jour que j'y entray; et au dernier, que nous estions reduits en extreme necessité de toutes choses, ce fut alors que je fis plus le resolu de combattre qu'auparavant. Et croy que cela servit beaucoup aux Sienois et à nous d'avoir toute telle composition, comme si nous l'eussions faicte dès le premier jour que les ennemis nous assiegerent. Le soir arriva la capitulation bien tard, et le mardy matin quatre de la seigneurie porterent la nostre, où je trouvay un article qu'un chacun, de quelque bas estat et condition qu'il fust, sortiroit avec leurs bagues sauves, femmes et enfans qui voudroient sortir, sauf et reservé les bannis et rebelles de l'estat de l'empereur, du roy d'Angleterre qui estoit le roy Philippe, et du duc de Florence. Alors je cogneus bien que cest article tomboit sur les pauvres Florentins qui estoient dans la cité avec nous, et qui avoient esté bannis pour la part de monsieur de Strossi. Il y avoit aussi des Neapolitains et Milanois, de façon que je voyois là perdre plus de cent hommes, et mettre leurs testes sur l'eschaffaut. Alors je dis aux seigneurs qu'ils s'en retournassent, et que dans une heure je m'en irois à eux, et leur monstrerois la tromperie qui estoit dans la capitulation, et que promptement ils assemblassent les plus grands de la cité, ce qu'ils firent; et prins le

sieur Cornelio et Bartholomé Cavalcan, qui pensa mourir de peur quand il entendit ma proposition, car il estoit Florentin.

«Seigneurs, j'ay veu vostre capitulation, qui «tend plustost à vous faire coupper la teste que «non à la conservation de vos vies et biens. Vous «voyez un article, que tous generallement «jouyront de la capitulation, leurs bagues sau-«ves, sauf et reservé les rebelles de l'estat de «l'empereur, du roy d'Angleterre et du duc de «Florence. Or, vous sçavez que l'empereur vous «faict declarer rebelles à la chambre imperialle, «comme sujets de l'empire, pour vous estre re-«bellés contre luy. Par là donc, vous voyez que «vous estes declarés sujects, et vous autres dic-«tes que non, et que vous estes seulement re-«commandés à l'empire. Le procès n'est point «encores jugé, pour voir si vous estes sujects ou «recommandés; et quand les ennemis seront icy «dedans, et que vous serez en leur puissance, «quels juges voulez-vous qui jugent ce procès, «sinon les bourreaux avec vos testes? Ce seront «les pieces qu'ils visiteront. Or, messieurs, je vous «vois tous morts, vos biens confisqués, vos fem-«mes et vos enfans en perdition. Quant à moy «et aux soldats, ils nous laisseront sortir seure-«ment; car les gens de guerre passent par tout, «et tousjours avec meilleur marché que les au-«tres: ils sçavent que nous n'avons rien à per-«dre que nos armes, et que nous sommes tenus «d'obeyr à nostre prince. Que s'ils nous font «quelque outrage, à nostre tour nous en aurons «la raison, car les hommes se rencontrent plus-«tost que les montaignes. Mais tout le malheur «tombera sur vous, veu l'inimitié que l'empe-«reur et le duc vous portent. Un prince ne par-«donne guere à son suject qui s'est rebellé, et, «s'il a moyen d'y trouver à redire, il ne faudra «d'en prendre l'occasion. Et pource que nous «avons vescu si longuement ensemble sans ja-«mais avoir eu une seule parolle de collere entre vous et moy qui ay receu tant d'honneur de vous «autres, si vous me voulez croire, nous ferons «penser au marquis chose à laquelle peut estre «n'a-t-il encore pensé; c'est que nous sortions les «armes à la main au combat, et luy donnions la «bataille: et faut croire que Dieu nous aydera «et sera pour nous, veu la cruauté qu'ils veulent «exécuter en vostre endroit. Et de moy, je vous «offre ma vie, et de tous mes capitaines et sol-«dats pour mourir avec vous, afin que tous «mourions et vivions ensemble, plustost que «de vous voir ainsi trahis et vendus. *Credete à «me, à me dico, che son vecchio, ed à cui «sono passate molte cose innanzigli occhi.*»

Or, m'asseurois-je bien que cest article n'y avoit pas esté mis pour eux, mais seulement pour ceux que j'ay nommés; et trouvay ceste invention afin d'emmener les Sienois au combat avec nous, car j'aimois mieux mettre le tout au hazard, que de perdre un seul homme de ceux qui estoient dedans la ville, et qui sous ma parole s'y estoient ospiniatrés. Ils prindrent cela pour argent comptant, et se resolurent tous, après que j'en fus party, à combattre. Et tout incontinent leur manday ce qu'il falloit faire, qu'estoient que les gonfaloniers commanderoient de faire affiner les poudres de leurs gens, et esmoudre leurs espées, hallebardes et fers de picques, et qu'à peine de la vie, il y eust homme de ceux qui pourroient porter les armes, qui ne fust près dans deux jours, et que tous les prestres et religieux qui avaient pris les armes pour deffendre la cité à la batterie, les eussent à prendre sous les mesmes capitaines qu'ils estoient. Et croy que, pour deux ou trois jours, il ne se vit un plus grand remuement de gens en ville. Les deux deputés, qui avoient sauf-conduit du duc de Florence et du marquis, tournerent vers les trois heures après midy au marquis, et luy monstrerent cest article, qui avoit mis au desespoir toute la cité et les soldats mesmes, et luy dirent la deliberation; et par quelques advertissemens, il entendit le remuement et appareil qui se faisoit dans la cité pour le combattre: ce qui fut cause qu'il depescha toute la nuict vers le duc de Florence et dom Johan Manricou, lequel je vis depuis près la royne d'Espagne à Bayonne, les advertir du tout, et qu'il les prioit qu'à present qu'il estoit sur le poinct d'avoir la ville, pour cet article là, ne me missent au hazard de perdre le tout, et qu'ils considerassent qu'il avoit affaire avec un bon chef et vieux soldat, me louant deux fois plus que je vallois; et que, comme ils sçavoient eux-mesmes, il avoit perdu près de la moitié de son armée, et encores en avoit-il beaucoup de malades, et qu'il n'avoit pas vingt hommes de cheval, car il n'avoit rien pour les nourrir, ny moyen de les y faire venir; et qu'ils considerassent et

pesassent bien cest affaire; que, quant à luy, il se deschargeroit sur eux. Et comme le duc de Florence et dom Johan virent la deliberation, ils luy envoyerent le Cousignou, secretaire et principal du duc, avec la carte blanche, et qu'il y mist tout ce que nous voudrions, car il luy tardoit qu'il ne fust maistre de la ville. Ce fut le mercredy matin que le Cousignou arriva : et envoya chercher ledit marquis les deux deputés qui estoient rentrés le mardy au soir dans la ville, et coucherent dedans les articles, que tous ceux qui seroient bannis et rebelles de l'estat de l'empereur, de l'empire et du duc de Florence, sortiroient en toute seureté comme les autres. Et ainsi allasmes jusques au dimanche matin, qui estoit le vingt deuxiesme d'avril, que nous sortismes, ainsi que s'ensuit.

Avant que personne ne sortist, je remis la citadelle et le fort de Camolia entre les mains des Sienois, là où ils meirent une enseigne en chacun; et leur fis mettre une enseigne en chasque porte de la cité, que nous tenions ouverte, puis revins à porte Nove. Le marquis avoit fait mettre toute son infanterie espagnolle tout au long de la rue qui va à Sainct Lazare deçà et delà, ses Allemans en bataille un peu à main droicte dans un champ; et à Sainct Lazare estoit le sieur Cabry, son nepveu, avec cinquante ou soixante chevaux, qui est tout ce qu'ils avoient, comme desjà j'ay escrit, et trois cens arquebusiers italiens qu'il avoit pris dans les forts de Sainct Marc et Camolia, qui estoit la garde que le marquis avoit ordonné pour nous faire compagnie. Le sieur Cornelio et le comte de Gayas armés, la picque sur le col, coste et coste, une trouppe d'arquebusiers après eux, et après, deux capitaines qui amenoient la teste des picquiers là où il y avoit force corselets, et au milieu des picquiers les enseignes desployées et haussées, et à la queue des picquiers le demeurant des arquebusiers, et deux capitaines à leur queue. Le samedy j'avois envoyé prier le marquis qu'il voulust user d'honnesteté envers les femmes anciennes et les enfans qui sortoient avec nous, de nous prester quarante ou cinquante mulets de ceux de sa munition; ce qu'il fit, et avant sortir les fit distribuer aux Sienois, lesquels chargerent les anciennes femmes et quelques enfans sur leurs genoux. Tout le reste estoit à pied, là où il y avoit plus de cent filles suyvant leurs peres et meres, et des femmes qui portoient des berceaux où estoient leurs enfans sur leurs testes; et eussiez veu beaucoup d'hommes qui tenoient en une main leur fille, et en l'autre leur femme: et furent nombrés à plus de huict cens hommes, femmes et enfans. J'avois veu une grande pitié aux bouches inutiles, mais j'en vis bien autant à la despartie de ceux qui s'en venoient avec nous, et ceux qui demeuroient. Oncques en ma vie je n'ay veu despartie si désolée; et encores que nos soldats eussent paty jusques à toute extremité, si regrettoient-ils infiniement ceste despartie, et qu'ils n'eussent la commodité de sauver la liberté de ce peuple, et moy encore plus, qui ne peus sans larmes voir toute ceste misere, regrettant infiniement ce peuple, qui s'estoit monstré si devotieux à sauver sa liberté. Et après que le sieur Cornelio fut dehors, tous les Italiens sortirent, et les citadins à la queue des Italiens. Puis sortit, à la teste de nos François, Sainct Auban et Lussan armés, les picques sur le col, et après eux, une trouppe d'arquebusiers, et à la teste des picquiers deux capitaines; plus une troupe d'arquebusiers que le capitaine Charry et Blacon commandoit, ayans chacun une hallebarde à la main, et les enseignes au milieu des picquiers, tout ainsi que les Italiens. Après je sortis armé, et messer Hieronym Espano coste à coste de moy; car je craignois qu'on le prist, pource qu'il estoit l'un des principaux autheurs de la revolte de la cité : il estoit sur un cheval turc vieux, et moy sur un autre bien maigre et harassé; encore faisois-je bonne mine. Je laissay deux enseignes sienoises à la porte, et les priay de la fermer incontinent après moy, et ne l'ouvrir jusques à ce que le marquis luy-mesme arrivast à icelle. Ledict marquis alloit et venoit, et le seigneur Chiapin Vitello avec luy, tout au long des files, pour garder que personne ne touchast aux Sienois; car, quant à nostre bagage, il estoit si petit qu'il ne faisoit poinct de nombre. Les trois maistres de camp des Espagnols me vindrent saluer, et tous leurs capitaines. Les maistres de camp ne descendirent poinct, mais tous les capitaines descendirent et me vindrent embrass r la jambe, puis remonterent à cheval et m'accompagnerent jusqu'à ce que nous trouvasmes le marquis et le sieur Chiapin, qui pouvoit estre à trois cens pas de

la porte de la ville; et là nous nous embrassasmes, me meirent au milieu d'eux, et allasmes tousjours parlant du siege et des particularités qui y estoient survenues, nous attribuant beaucoup d'honneur; mesme me dict qu'il m'avoit beaucoup d'obligation; car, outre qu'il avoit aprins beaucoup de ruses de guerre, j'estois cause qu'il estoit guery des gouttes. Et me conta la peur qu'il avoit eue, et le gentilhomme de l'empereur. Cela ne se passa pas sans rire. Je luy dis qu'il m'avoit bien faict plus de peur la nuict de l'escallade, et si pour cela je n'estois pas guery de ma fievre. Sur quoy je luy dis qu'il avoit fait une grande faute d'estre venu à moy, comme firent les Juifs pour prendre nostre Seigneur, car ils avoient apporté lanternes et flambeaux, qui me donnoit grand advantage. Il me respondit, baissant la teste, car il estoit fort courtois : *Signor, un altra volta sarà più savio.* Après je luy racontay que, s'il eust continué sa batterie, il n'en eust pas eu si bon marché; que les Gascons estoient d'une nation opiniastre, mais qu'ils estoient de chair et d'os comme les autres, qu'il falloit manger. Sur ce propos et autres nous nous entretinsmes jusques à ce que nous fusmes un mil au delà Sainct Lazare; et là il dict au sieur Chiapin Vitello qu'il allast à la teste de nos gens, et qu'il parlast au sieur Cabry qu'il gardast bien qu'aucun desordre ne se fist, et que, si personne faisoit semblant de rien prendre du nostre, qu'il tuast tous ceux qui y mettroient la main, et qu'il commandast le mesme au capitaine des trois cens arquebusiers. Et comme le sieur Chiapin se fust departy de nous, le marquis m'embrassa, me disant ces paroles en aussi bon françois que j'eusse sçeu dire : « Adieu, monsieur de Mont- « luc, je vous prie, recommandez moy très- « humblement à la bonne grace du roy; asseurez « le que je luy suis très-humble et affectionné « serviteur, autant que gentilhomme qui soit en « Italie, mon honneur sauve. » Alors je le remerciay de la bonne volonté qu'il portoit au roy, et courtoisies que j'avois receues de luy, desquelles je porterois tesmoignage partout, et m'en revancherois là où j'aurois moyen de luy faire service. Il m'en offrit de mesme, et ainsi nous tournasmes r'embrasser. Il n'avoit pas avec lui alors que quatre ou cinq chevaux, car tout estoit derriere en mesme ordre qu'il avoit laissé, et s'en retourna; et bientost après reprins le sieur Chiapin Vitello, et nous embrassasmes et dismes à Dieu.

Nous allasmes à Arbierroutte, qui est un petit village sur la Tresse, ou bien la riviere mesme s'appelle Arbie, et là trouvasmes dixhuict asnes chargés de pain, que le marquis y avoit envoyé pour le nous distribuer en passant; et en baillay une partie aux Sienois, une autre aux Italiens, et l'autre aux François; et passant parmy les Espagnols, les soldats avoient porté des pains tout exprès, et en donnoient aux nostres. Je veux dire, au tesmoignage de ceux qui y estoient avec moy, que ce pain là sauva la vie à plus de deux cens personnes, et s'en trouvera prou qui diront à plus de quatre cens. Et encore ne se peust-il faire qu'il n'en mourut plus de cinquante ce jour-là mesme; car nous avions demeuré depuis le mercredy jusques au dimanche sans manger que six onces de biscuit le jour pour homme; et le jeudy, de deux chevaux que j'avois, j'en fis tuer un qui vaudroit à present plus de deux cens escuz : il est vray qu'il estoit pour lors bien maigre; et le despartis par toutes les compagnies françoises et italiennes, et fis prendre toute l'huille des lampes des eglises, et la distribuay pareillement aux soldats; et avec mauves et orties faisoient cuire ceste chair et huille, et ainsi se sustenterent jusques au dimanche matin, qu'il n'y avoit homme, quand nous sortismes, qu'eust mangé un morceau. Le marquis me fit apporter quatre flascons de vin, avec cinq ou six pains blancs; et, comme nous fusmes à Arbierroutte, fismes halte au long de la riviere, sous des sauls qu'il y avoit, mangeans ce pain. Je donnay deux des flascons de vin aux Sienois, les autres deux nous les beusmes, chacun un peu, et après nous mismes en chemin droict à Montalsin. Et comme nous fusmes près de Bonconvent, où estoit la garnison, le sieur Cabry en fit retourner l'escorte à pied; et jusques à ce qu'il veit monsieur de Strossi, qui venoit au devant de nous avec trouppe de gens à cheval, il ne nous abandonna; et alors il me dict à Dieu, et nous embrassa, comme il fit les sieurs Cornelio, comte de Gayas, et tous nos capitaines, car il estoit un fort honneste gentilhomme et brave soldat, s'ils en avoient en leur camp. Et ainsi arrivasmes à monsieur de Strossi, et nous embras-

sasmes sans nous pouvoir dire mot ; et ne sçay lequel de nous deux avoit plus le cœur serré, pour le souvenir de nos fortunes. Et ainsi arrivasmes tous descharnés, et presque ressemblans des morts, à Montalsin, qui estoit le dimanche; et le lundy et le mardy demeurasmes enfermés avec les thresoriers et contrerooleurs, pour regarder à la despense, et à ce que j'avois emprunté pour prester aux soldats; et trouvasmes que le roy nous devait quatre mois. Et me donna ledict sieur de Strossi du sien propre, pour m'en retourner en France, cinq cens escus : je jurerois qu'il ne luy en demeura pas la moitié autant; car le sieur Cornelio et moy fusmes contraincts d'emprunter quatre cens escus pour desengager son grand ordre, qu'il avoit engagé chez un Juif au commencement qu'il arriva à Siene. Je les luy voulus rendre depuis, et mesme à Thionville, mais jamais il ne les voulut reprendre, et se mocquoit de moy. Voilà la fin du siege.

O mes compaignons qui me ferez cest honneur que de lire mon livre, ne m'accordez vous pas ce que j'ay dict cy dessus, que Dieu avoit accompaigné autant ma fortune qu'il feit jamais à capitaine de mon âge. Vous avez noté les grandes adversités que j'euz en ce siege, et le peu de moyen que j'avois, sans qu'on m'en peust donner de dehors, pour estre le roy fort engagé de tous costés. Vous avez entendu qu'aucun n'espargnoit rien; vous avez aussi veu la grand famine que j'y enduray, les traverses que me donnoit le marquis, l'extremité où je fuz reduict. Et si bien le considerez, trouverez que j'ay esté autant secouru de Dieu qu'homme qui ait porté les armes il y a cent ans. Je ne peus mentir en mon livre, car il y a trop de tesmoins qui sont en vie. Cognoissez vous si je vous ay dict la verité, quand j'ay escrit qu'il faut employer tout ce que Dieu a mis aux hommes, avant que se tenir pour vaincu? Cognoissez vous s'il me fallut rien oublier, et que, si j'eusse rien oublié, en quel estat je me trouvois et mettois ceste pauvre cité, et mettois encores l'honneur du roy et sa reputation en dispute par tout le monde? Il ne m'en souvient jamais que je n'en demeure en tristesse, pour la folie que j'avois faicte d'avoir mis la cité, et tous nous autres, jusques au dernier morceau, et à la discretion des ennemis, et perte de l'honneur et reputation du roy; car il ne vouloit pas que je me laissasse reduire à cela : et que l'on le demande à monsieur de La Chappelle aux Ursins, que sa majesté despescha expressement pour m'advertir que je ne me laissasse mettre à telle extremité de sortir avec une reputation honteuse pour luy.

Les princes sont glorieux, et combattent plus pour la gloire et l'honneur que pour acquest. Et veux dire que ce ne fut pas œuvre d'hommes, mais œuvre de Dieu, d'en eschapper en ceste sorte. Deux jours avant que nous sortissions de Siene, le senat me bailla mon acquit en patente, signée de leur seel, confessant là dedans que je n'avois point voulu capituler pour la ville ny pour nous, mais aussi que, veu l'extremité en quoy ils estoient reduicts, je ne les avois pas voulu empescher, m'appellant en tesmoignage de la loyauté et fidelité qu'ils avoient monstrée au service du roy, n'ayant aucunement failly au serment qu'ils luy avoient donné, et que je sortois sur leur capitulation, et non eux sur la mienne. Or, où trouverez vous livre qui parle que jamais homme soit sorty d'une place sans capitulation, sinon qu'il en sortit de nuict à la desrobée, mais non de la sorte que j'en sortis? Car chacun confessera que je n'estois pas aux Sienois, et par consequent ils ne pouvoient pas capituler pour moy, comme dict le marquis au seigneur Cornelio et au capitaine Charry. Si est-ce que, par la volonté de Dieu, j'en sortis en ceste sorte; et se trouvera la patente dans le thresor du roy, comme je diray cy après.

Je sçay bien, messieurs les gouverneurs, que plusieurs d'entre vous prendrez plaisir à ce que j'ay à vous dire sur le gouvernement et conservation des places, et que d'autres l'estimeront fort peu, parce qu'il y en a de si bon naturel, qui pensent sçavoir toutes choses d'eux mesmes, et n'estiment rien le sçavoir ny l'experience d'autruy, comme si Dieu les avoit fait naistre sçavans dès le ventre de leur mere, comme sainct Jean Baptiste. Voyla pourquoy il ne se faut pas estonner si on voit tomber tant de gens en malheur ; car l'outrecuidance les y mene par la main, et après les faict tomber du haut en bas un si grand saut, qu'ils ne se peuvent relever. Ce ne seroit rien si la cheute ne faisoit mal qu'à eux, mais le roy et le peuple s'en sentent. Ne desdaignez donc d'apprendre; et, encore que vous soyez bien experimentés, cela ne vous peut

nuire d'escouter et lire les discours des vieux capitaines. Estant en l'âge de vingt cinq ans, je prenois plus de plaisir à ouyr discourir les vieux guerriers, que je ne fis jamais à entretenir la plus belle dame que j'aye jamais aymé. Escoutez donc ce que j'ay à vous dire.

Quand vostre maistre vous baille une place en garde, vous devez considerer trois choses : la premiere, l'honneur qu'il vous faict de se fier tant en vostre sagesse, valleur et bon entendement, de faire choix de vous pour vous bailler une charge de telle importance. L'honneur qu'il vous fait n'est pas petit, car il honnore non seulement vostre personne, mais toute vostre race, vous baillant en charge une clef de son royaume, ou quelque ville qui luy importe grandement, comme estoit celle dont je vous ay representé le siege. C'est honneur, dis-je, qu'il vous fait, traisne une queue si longue, que non seulement vostre renommée s'estend par tout le royaume d'où vous estes sorty, et aux environs de la place que vous deffendrez, mais aussi par tout le monde. Nous sommes curieux d'entendre ce qui se faict, bien et mal, qui est bon et mauvais; et, encore que nous n'y ayons interest, si voulons nous sçavoir toutes choses : c'est le naturel de l'homme. Et ainsi par tous les pays estrangers vostre nom sera cogneu pour jamais, en bien ou mal ; car tout ce qui se faict est mis par escrit; et, sans les escritures qui se font parmy le monde, la pluspart des gens d'honneur ne se soucieroient d'acquerir de la reputation, car elle couste trop cher. Jamais homme n'en eut à pire marché que moy ; mais l'honneste desir que nous avons de perpetuer nostre nom, comme on faict par les escrits, est cause que la peine semble bien douce à celuy qui a un cœur genereux. Il me sembloit, lors que je me faisois lire Tite-Live, que je voyois en vie ces braves Scipions, Catons et Cesars; et quand j'estois à Rome, voyant le Capitolle, me ressouvenant de ce que j'avois ouy dire (car de moi j'estois un mauvais lecteur), il me sembloit que je devois trouver là ces anciens Romains. Donc les historiens, qui ne laissent rien à mettre en leurs livres, marqueront vostre nom en blanc et en noir, avec gloire ou avec honte, comme vous voyez qu'ils ont faict de tant de capitaines qui nous ont devancés.

La seconde chose que vous devez mettre devant vos yeux, c'est que vous devez penser, si vous perdez vostre place, quel dommage vous apportez premierement au roy; car c'est son bien et sa maison, n'y ayant aucune place de garde que ce ne soit proprement la maison du roy; outre que les revenus sont siens, et dont vous le privez en perdant la place, et enrichissez son ennemy, augmentez son honneur, et faictes honte à vostre maistre, qui voit dans les histoires escrit pour jamais que sous son regne une telle place s'est perdue. Puis vous devez penser au dommage que vous portez à ses pauvres sujects, combien de maledictions vous donneront ceux qui sont voisins de la place que vous aurez perdue, car ils seront destruits. Par vostre nonchalance, ou faute de cœur, ils sont ruinés et perdus. Ils maudiront l'heure que vous fustes jamais né, et surtout les pauvres habitans qui ont, par vostre faute, changé de roy et de maistre, ou bien, chargeant leurs enfans sur les espaules, ont esté contraints d'aller cercher domicile ailleurs. O que ces pauvres Anglois, qui s'estoient accasés depuis trois cens ans dans la ville de Calais, doyvent maudire la lascheté et poltronerie de celuy qui si laschement laissa perdre une si bonne place! Comment pourrez vous lever les yeux si vous tombez en tel malheur? Au paravant, vous estiez honoré et estimé; tout le monde se resjouissoit de vostre venue, priant Dieu pour vous qu'il vous conservast. Que si ce malheur vous advient, au lieu de louanges, vous aurez des injures, pour prieres, maledictions, et vous donneront à tous les diables; et, au lieu de vous caresser, on vous tournera le dos, chacun vous monstrera au doigt; de sorte que cent fois le jour vous maudirez l'heure que vous n'estes mort dans vostre place, plustost que de la rendre honteusement.

Non seulement vostre maistre, les princes et seigneurs vous verront de mauvais œil, mais les femmes et les enfans. Et veux encore passer plus outre, que vostre propre femme, encore qu'elle face semblant de vous aymer, elle vous hayra et estimera moins dans son cœur; car le naturel de toutes les femmes est tel, qu'elles hayssent mortellement les couards et les poltrons, encore qu'ils soient bien peignés, et ayment les hardis et courageux, pour laids et difformes qu'ils soient. Elles participent à vostre honte; et, quoy qu'elles soient entre vos bras dans le lict, faisant

semblant d'estre bien aises de vostre retour, elles voudroient que vous fussiez esté estouffé, ou qu'une canonnade vous eust emporté. Car, tout ainsi que nous pensons que la plus grande honte d'un homme est d'avoir une femme putain, les femmes aussi pensent que la plus grande honte qu'elles ayent est d'avoir un mari couard. Ainsi vous voy-là bien accommodé, monsieur le gouverneur qui aurez perdu vostre place, veu que dans vostre propre lict on vous maudira.

Mais que dirons nous de vos enfans? on leur reprochera qu'ils sont fils d'un pere lasche, et verront son nom par escrit, et les mal-heurs dont il aura esté cause; car il n'y eut jamais perte de place, si petite soit elle, qui n'apporte une infinité de maux. Il court un si grand malheur pour vos enfans, qu'il faut que, pour esteindre vostre vilaine renommée, et mettre la leur en credit, ils hasardent leur vie à tout propos, sans discretion; et bien peu eschappent sans mourir, de ceux qui par ce moyen se veulent faire remarquer. Combien en ay-je veu en mon temps, lesquels ayant fait quelque signalée faute la voulant reparer se sont perdus, voire exposés à la mort au premier hasard, ayant regret de vivre! Que si vos enfans eschappent de ce malheur, encore craindra le roy, quelque grande reputation qu'ils ayent acquise, de leur bailler une place en garde, craignant que les enfans ne ressemblent au pere, comme il advient ordinairement. Ainsi vous ne vous ruinez pas seulement, mais toute votre posterité.

Pour éviter et rompre le col à vostre mauvaise fortune et à tous ces malheurs, il y à bon remede, lequel je me suis appris moy-mesme, et suis contant de le vous enseigner si vous ne le sçavez. Premierement vous devez considerer tout ce que je vous ai dict, et mettre d'un costé la honte, de l'autre l'honneur que vous aurez si vous deffendez courageusement vostre place, demeurant victorieux, ou pour le moins, ayant fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, de sortir triomphant et comme vainqueur, encore que vous soyez vaincu, comme vous voyez que je fis en ce siege. Songez tousjours que vous voyez vostre prince et vostre maistre devant vous, et quel visage vous devez esperer si par vostre lascheté vous perdez sa place. Et pource qu'il n'y a eu jamais commencement en une chose qu'il n'y aye aussi sa fin, songez des l'entrée quelle doit estre la fin, et pensez que vostre maistre ne vous a pas baillé ceste place pour la rendre, mais pour la sauver; qu'il ne vous l'a pas donnée pour y vivre seulement, mais aussi pour y mourir, s'il est besoin en combattant. Si vous lui demandiez à vostre depart: voulez-vous que je meure avant la rendre? il vous dira que vous devez combattre jusques au dernier jour de votre vie; car puisque vous estes son subject elle est à luy. Le seigneur de Jarnac disoit quelque jour au roy nostre maistre que c'estoit la plus grande ruse et finesse dont les roys se soient jamais advisés, d'avoir fait accroire à leurs sujets que leur vie estoit à eux, et que leur plus grand honneur estoit de mourir pour leur service, mais aussi c'avoit esté une grande sottise à nous de le croire, ny faire tant d'estat de ce beau lict d'honneur. Si est-il vray pourtant, car nos vies et nos biens sont à nos roys, l'ame est à Dieu, et l'honneur à nous; car sur mon honneur mon roy ne peut rien.

Pour retourner à ce que je vous ay dit, si vous n'avez ceste resolution en vous mesmes acceptant la charge qu'on vous donne, vous ferez mieux de vous excuser : il y a assez moyen de se descharger, et y en a prou qui prendront volontiers ce que vous refuserez. Que si vous l'acceptez en ceste deliberation pour en venir bien à bout, faictes une choses, ne pensez jamais à vostre mort : c'est affaire à un sot d'avoir peur de mourir s'il ne la void à trois doigts de luy; encore faut-il qu'il pense lors qu'elle est à cent lieues. Songez au contraire comment vous la pourrez donner à vos ennemis; car si vous entrez en l'apprehension et crainte de la mort, tenez hardiment vostre place pour perdue; car ceste peur vous desrobe le sens et l'entendement, qui est la meilleure piece de vostre harnois : vous avez beau estre vaillant si cela vous manque au besoin. Donc si vous la voulez conserver, il ne faut pas que vous entriez en ceste crainte de mourir, car la peur ne vous vient que trop d'elle mesme et de nostre naturel, sans que nous l'aydions à venir par nos imaginations. Il faut la rejetter si elle s'offre devant nous : ayez soudain recours à l'intention du roy, et pourquoy il vous a mis là; songez au deshonneur et honte où vous allez entrer; lisez ou faites vous lire souvent les livres qui parlent de l'honneur des grands capitaines, mesme ceux qui ont es-

crit de nostre temps, comme Langey, et un autre qui a écrit en italien, je ne sçay comme il s'appelle, qui a si bien escrit depuis le roy Charles huictiesme: souvent je me le suis fait lire, c'est un bon autheur. Pleust à Dieu que nous qui portons les armes prinsions ceste coustume d'escrire ce que nous voyons et faisons; car il me semble que cela seroit mieux accommodé de nostre main (j'entends du fait de la guerre) que non pas des gens de lettres; car ils desguisent trop les choses, et cela sent son clerc. Lisez donc ces livres, et songez en vous mesmes: Si je fais comme Anthoine de Leve à Pavie, le sieur de Lude à Fontarabie, le seigneur de Bouillon à Peronne, le seigneur de Sansac à la Mirande, et Montluc à Siene, que dira-t-on de moy! quel honneur rapporteray-je à ma maison! et au contraire si je me rends, quelle honte et infamie pour moy et pour les miens! Ayez après vostre recours à Dieu, et le priez qu'il vous garde de tomber en ces mal-heurs, luy remettant le tout entre les mains. Après cela aidez vous de tout ce qu'il à mis en la puissance des hommes, comme vous voyez que j'ay fait en ce siege; et sur tout soyez diligens et vigilans, songeant tousjours à vostre charge. Si vous faites cela avec l'oubly de la mort et du danger, vous aurez le moyen de conserver vostre place, quand ce seroit un pigeonnier; et quand bien elle se perdra, y ayant fait vostre devoir, croyez qu'alors Dieu y a mis la main. Il faut tousjours tenter; car j'ay veu souvent perdre ce qu'on n'eust jamais pensé, et sauver tel qu'on tenoit pour perdu. Si vous y mourez, vous ne vous deshonnorerez ny vostre posterité, et si vous vous enterrerez avec une immortelle reputation, qu'est tout ce que les hommes qui portent les armes doivent desirer; car l'homme qui a peur de mourir ne doit jamais aller à la guerre, puisqu'au monde il y a tant d'autres exercices où l'homme peut appliquer son esprit et son entendement, mesmement en ce royaume de France où il y a tant d'ordres, soit de justice, soit de finances, et trop pour le bien du roy et de son estat; car tant de belle jeunesse vit inutile, laquelle seroit propre à porter les armes. Entrant quelque fois aux parlemens de Thoulouse et Bordeaux, depuis que je fus lieutenant du roy en Guyenne, je me suis cent fois estonné comme il estoit possible que tant de jeunes hommes s'amusassent ainsi dans un palais, veu qu'ordinairement le sang boult à la jeunesse. Je croy que ce n'est que quelque accoustumance; et le roi ne sçauroit mieux faire que de chasser ces gens de là, et les accoustumer aux armes. Et pour retourner à vous qui commandez dans les places, et vous qui vous y voulez enfermer, si vous craignez tant la mort, n'y allez pas, combien que ce soit une folie de la craindre: ceux qui soufflent les charbons en leurs maisons n'en sont pas plus exempts que les autres; et ne sçay pas quel choix il y a de mourir d'une pierre dans les reins ou d'une balle par la teste: si Dieu me donnoit le choix je n'aurois pas grand peine de le prendre.

Sur tout, mes compagnons, il faut avoir l'esprit tendu à espier ce que vostre ennemy peut faire, et jouer deux roolles, disant à part vous: Si j'estois l'assaillant que ferois-je? par quel costé pourrois-je entreprendre? Car croyez que le plus souvent vostre jugement et celuy de vostre ennemy se rencontrent. Communiquez en à ceux que vous avez cogneu personnes d'entendement, tantost en commun, afin de ne mettre personne en jalousie, et le plus souvent en privé. Que si vous vous trouvez sous une nation où il faille manger du chou, et que vous ne soyez le plus fort, composez vous selon leurs humeurs. Mordez vous la langue plustost que trop parler. Ramenez les par douceur et courtoisie, et sur tout monstrez leur le chemin lors qu'il faudra patir; car si vous, monsieur le gouverneur, voulez vivre à chere ouverte, et cependant retrancher le manger des autres, vous tirerez sur vous la haine de vos capitaines et soldats. Il est raisonnable que vous, qui avez plus d'honneur, ayez plus de part à la peine.

Je vous veux advertir d'une autre chose, c'est que, lors que l'extremité vous pressera, vous ne demeuriez guere enfermé en vostre cabinet; mais monstrez vous aux capitaines et soldats, voire au peuple, avec un visage asseuré: vostre seule presence leur redoublera le cœur. J'ay cogneu en mon temps prou de lieutenans de roy qui esloignoient d'eux les gentils-hommes, pour les faire attendre quelquefois trop en leurs salles, et ne parler à eux. Le gentil-homme veut estre caressé, mesmement le Gascon; et cependant ceux-là font les empressés. J'en ay cogneu un une fois en ma vie: parce qu'il avoit

de très belles parties, je ne le veux nommer, car nul n'est parfaict au monde. Celuy-là deux heures du jour s'enfermoit dans son cabinet, faignant faire quelque depesche d'importance; mais c'estoit pour lire Rolland le Furieux, en italien : son secretaire mesme nous le disoit, ce qui nous faisoit despiter, car cependant nous estions à arpenter sa salle ou sa cour. N'en faites pas ainsi, vos heures de plaisir doivent estre à vous promener sur les rempars, visiter vos magasins et regarder si rien vous deffaut.

Si vous vous trouvez en lieu où vous soyez pressés, n'oubliez à vous servir du moyen que je tins pour me deffaire des Allemans, et prenez exemple à ma faute, car je tarday trop; mais je pensois toujours que le marquis me voulust forcer par l'espée et non par la faim, mais il fut aussi fin que moy. Que si vous vous doutez de quelque trahison, et que vous n'en puissiez sçavoir le fons, faictes vous donner des avis supposés, et sans nommer personne, dites que vous estes adverty qu'il y a entreprinse sur vous et que vous estes sur le point de la descouvrir. Faignez aussi avoir quelque intelligence en l'armée de vostre ennemy, encores que vous n'en y ayez pas, car se sera une contremine. Je ne vous diray que ce mot, que vous vous representiez, et la bonne grace de vostre prince, et son inimitié; car vous avez le choix : elle ne s'efface pas comme la nostre. Les roys ont autre cœur que nous : ils ne pardonnent gueres à ceux qui leur font perdre quelque chose, car ils veulent tousjours gaigner. Quel mauvais visage eust ce brave seigneur de Lautrec à son retour de Milan! et Dieu sçait s'il en estoit cause : il souloit dire que ce fust le plus grand ennuy qu'il eust de sa vie. Souffrez doncques toutes les extremités : n'oubliez rien de ce que doit faire un homme de bien. Je sçais bien qu'il faut perdre, qu'il faut gaigner, et n'y a rien d'imprenable; mais desirez cent mil fois plustost la mort, si tous moyens ne vous deffaillent, que dire ce meschant et vilain mot : *Je la rends*.

Monsieur de Strossi me presta une gallere pour me ramener en France, et envoya un sien parent, jeune homme de vingt ans, chevalier de Sainct Jean, à Civitavechia, pour l'apprester, et voulut que le chevalier mesme m'amenast à Marseille. Le mercredi matin je prins la poste, et vins à Rome, où j'arrivay environ les quatre heures après midy, et fis aller les capitaines Lussan, Blacon et Sainct Auban, m'attendre à Civitavechia, car monsieur de Strossi leur donna congé pour quatre mois. Les autres demeurerent avec ledit sieur. Monsieur le cardinal d'Armaignac me logea, et fus aussi bien receu de tous les ministres du roy que gentil-homme sçauroit estre. Ils avoient desjà entendu ma sortie, car le marquis l'avoit demandé par un courier à son frere, monsieur le cardinal. J'y trouvay monsieur le cardinal de Guise et monsieur le duc de Ferrare, pere de cestuy-ci, estant là encore depuis la creation du pape Marcel. Sa saincteté demanda à monsieur le cardinal de Guise si j'estois arrivé, comme l'on luy avoit dit; il dit qu'ouy : et alors il le pria de me faire venir devant luy, car il avoit grand envie de me voir. Et monsieur le cardinal me trouva près le logis de monsieur d'Avanson, ambassadeur, lequel me dit que j'allasse faire la reverence à sa saincteté, qui avoit envie de me voir. Monsieur d'Avanson me presta son coche. Je trouvay le pape levé, sur une chaire près son lict, si mal, qu'à peine pouvoit-il guere parler; mais nonobstant il me fit fort bon accueil. Je luy dis que je ne le voulois importuner de parolles, mais que j'esperois que Dieu luy envoyeroit la santé dans deux ou trois jours, et qu'après je luy viendrois rendre compte comme les choses estoient passées à Siene. Il me dit qu'il en estoit bien informé, mais qu'il seroit encores bien aise de l'entendre de moy; et me dit ces mots, que je pouvois dire que jamais homme de quelque nation qu'il fust, n'avoit eu tant de credit, n'y n'avoit encores avecques les Sienois, que moy. Là, je prins congé de luy pour ne le fascher, et trouvay monsieur le cardinal de Guise au logis de monsieur d'Avanson, auquel je dis qu'ils pouvoient bien rentrer au conclave pour faire un autre pape, car celuy-là ne seroit pas envie le lendemain au soir, comme il fut vray; car le lendemain environ vespres, il trespassa. Et le jour après je prins congé de tous, et m'en allay à Civitavechia; qui fut un vendredy, et le samedy, à la pointe du jour, je m'embarquay. Les pompes, les plaisirs, les delices, la curiosité de ceste ville, ne me peust arrester un jour, pensant que peut estre ailleurs je pourrois faire service à nostre maistre. Une chose veux-je

dire, encore qu'elle soit à ma louange, qu'allant par les rues, et allant au chasteau Sainct Ange, tout le monde couroit aux fenestres et sur les portes, pour voir celuy qui avoit si longuement deffendu Siene. Cela ne me faisoit que d'autant plus eslever le cœur pour acquerir de l'honneur; et, encore que je n'eusse pas presque d'argent pour m'en retourner, si me sembloit-il que j'estois plus riche que seigneur de France.

Or nous fismes voile environ la pointe du jour, et eusmes aussi bon vent que nous l'eussions sceu desirer; et vinsmes à Capocorée sur l'entrée de la nuict. Là donnasmes sonde, et deux heures devant jour nous passasmes le destroit qui est entre la Corce et la Sardaigne, et fusmes à Boniface, où estoit monsieur de La Molle, vers les neuf heures du matin. J'avois sceu à Civitavechia que le prince Dorie estoit party devers Plombin avec trois ou quatre mil soldats qu'il avoit embarqués dans cinquante deux galleres, et qu'il alloit pour combattre monsieur de Termes qui battoit Calvy; ce qui fut cause que je passay à Boniface pour en advertir ledit sieur de La Molle, lequel incontinent depescha vers ledit sieur si à propos, qu'à peine peut-il estre levé assez à temps qu'il n'y fut surprins, et fut contrainct, comme il me dit depuis, de mettre trois canons dans la mer, lesquels depuis il retourna pescher. Je luy fis là un bon tour, et un bon service à mon maistre. Vous qui portez les armes, et qui voulez bien servir vos princes, ayez tousjours l'œil à ce qui les concerne, pour donner advis de ce que vous jugez propre pour leur service. J'en ay veu de si bons amis qui s'esjouissoyent de la perte de leurs compagnons, pour penser augmenter leur gloire de leur honte: je n'ai jamais fait cela, ny ne le voudrois faire au plus grand ennemy que j'aye au monde; j'en pourrois bien dire de grands et notables exemples, mais je les laisse pour revenir à mon propos. Le baron de La Garde estoit aussi en un port de mer près du lieu où estoit monsieur de Termes; il fut adverty promptement que l'armée du prince Dorie estoit en mer, mais il ne sçavoit de quel costé. Si est-ce que par opinion il se leva promptement tenant la routte de Marseille, qui fut cause de la salvation de monsieur de Termes; car, comme le prince Dorie pensoit surprendre le baron de La Garde à ce port de mer où il estoit, il fut adverty qu'il estoit party il n'y avoit pas cinq ou six heures; ce qui l'occasionna de le suivre, tenant mesme route; cela estoit le samedy mesme que j'avois eu ce bon vent, et le suivit jusques aux isles d'Hyeres. Le baron sans s'arrester vogua vers Marseille; car s'il se fust arresté aux isles il estoit troussé, d'autant qu'il n'avoit que quatorze ou quinze galleres. Je me departis de monsieur de La Molle le dimanche environ dix heures, et tout le jour je ne peus faire chemin, pource que le vent m'estoit contraire. Environ deux heures avant jour, le mesme vent qu'avoit couru le samedy retourna, et nous mismes en chemin, qui estoit le lundy.

Or sur la pointe du jour je dis au chevalier s'il avoit plus grand voyle que celle-là : il me dit que c'estoit la plus grande; s'enquerant alors pourquoy je le demandois, si je voudrois faire plus grand diligence, je luy dis qu'ouy : et tout incontinent il mit un voyle sur la courcie près la pouppe. Et sur la pointe du jour il survint un brouillard qui dura jusques à ce que le soleil fut haut, et commença le brouillard à passer. Et alors la garde la gabie commença à crier : *Velle! velle!* et bien tost après commence à crier : *Gallere! gallere!* Alors le chevalier me dit que ce ne pouvoit estre autre que le prince Dorie ou le baron de La Garde. Et tout à un coup le brouillard s'abbatit, et nous trouvasmes au milieu de cinquante deux galleres : quatorze, qui s'estoient departies de la trouppe, prenoyent le chemin vers la Sardaigne, et nous fusmes au milieu. Tout le monde commença à se desesperer dans la gallere : les pilottes vouloient gaigner la coste de Barbarie pour nous sauver; le comite n'estoit pas de cest advis, ains que nous devions tirer outre à force de rames et de voyles. Sainct Auban et les autres capitaines avoyent les plus belles affres que gens eurent jamais, disant qu'après estre sortis d'une si grande extremité que du siege de Siene, ils estoient sur le point d'estre reduits à ce mal-heur, de se voir attachés à la cadene; que plustost que se voir reduits à ce malheur, il valloit mieux mourir les armes à la main. Quelque mine que je fisse, je n'estois gueres plus asseuré, et eusse bien voulu estre à planter des choux. Tout à un coup quatre des quatorze commencerent à tourner les voyles à nous pour nous donner dessus, et les autres amenerent jusques à la moitié de l'arbre pour

attendre ceux-cy. Et comme les quatre eurent haussé la voyle pour venir sur nous à rame rancade, la pointe de leurs galleres fut à l'endroit de notre fougon ; et, pource que le chevalier ne disoit mot, et que tout le monde crioit dans la gallere avec une miserable confusion, je luy dis : « O chevalier, il semble que vous vous perdez : « vous avez esté nourry avecques un des vaillans « hommes qui jamais monta sur la mer, qu'es- « toit le prieur de Capue. » Alors il me respondit : *Non me perdi, non me perdi per Dio, mà io guardo le mie.* Les galleres ennemies cependant vindrent à une portée d'arquebusade de nous pour nous investir ; et lors le chevalier, allant de poupe en proue, accouragea tout le monde, faisant tirer à voile rancade, tirant tant que nous pouvions ; de sorte que, quand ils nous cuiderent investir, nous fusmes plus de cinquante pas devant eux, et leur commençasmes à tirer arquebusades. Ils nous suyvirent environ mil pas, et à cause de ces trois voyles que nous avions, avec la peur qui nous donnoit des aisles, il nous sembloit que nostre gallere volloit devant les leurs, de façon que tout à un coup ils hausserent les rames. Et nos mariniers lors à belles injures firent à qui mieux mieux; ainsi nous sauvasmes en despit d'eux, pour la grande diligence de nos gens. Et, pource que nous n'eusmes pas le vent vers le soir, qui nous commença un peu à changer, ne peusmes estre à Marseille jusques au mardy à soupper. Et trouvay monsieur le comte de Tande, madame la comtesse, et le baron de La Garde, qui souppoient au jardin de monsieur de Sainct Blancart, lesquels furent tous esbahis de me voir, ayant fait estat que j'estois mort, et Siene saccagée et bruslée ; car ils sçavoient nouvelles, estant en Corsegue, de jour à austre, de la Romanie, et que j'estois à l'extremité, sans esperance d'avoir jamais composition ; et tenoit tousjours le baron de La Garde ceste opinion, quand il estoit avec monsieur de Termes en Corsegue, et à Marseille lorsqu'il fut arrivé, et que je jouerois à la desesperade sur la sortie, si le marquis ne nous faisoit telle composition que je voudrois. Autres disoient que j'avois perdu l'entendement, et que Dieu me vouloit punir de ma trop grande temerité et folie. Ils parloient de moy ainsi que j'entray dans le jardin. Ils ne voulurent que je leur disse rien jusques à ce que j'eusse souppé, car ils avoient presque achevé. J'eus bien tost faict, car il m'estoit deffendu de ne manger guieres après avoir tant jeusné, et croy que cela fut cause de la mort de plusieurs après estre sortis; car il faut peu à peu remettre nature. Après je leur contay tout de point en point comme j'avois fait; ils tindrent cela pour une chose estrange. Le baron se trouva fort esbahy quand je luy dis que le prince Dorie l'avoit suivi jusques aux isles d'Hyeres, et remercioit Dieu de ce qu'il n'avoit creu aucuns de sa trouppe qui vouloient qu'il donnast sonde aux isles, et tint monsieur de Termes pour perdu, à tout le moins son artillerie; mais je luy dis que, sur ma relation, monsieur de La Molle avoit envoyé à toute diligence vers luy pour l'advertir. Je depeschay le lendemain matin le sieur de Lecussan en poste devers le roy, pour luy donner advis de mon arrivée; car monsieur le comte me dit que sa majesté estoit fort mal contante de moy, de ce que je m'estois laissé reduire au dernier morceau, et qu'il n'en pouvoit esperer que la perte mienne et la ruine de la cité, d'où dependoit toute sa reputation en Italie. Voyez les dangers qu'on court à servir les princes. Il n'y a ordre ; ils sont nés pour commander, et nous pour servir et obeyr ; et Dieu sait si j'avois occasion de me plaindre d'avoir ainsi esté abandonné et mis en proye ; mais c'est tout un : il leur semble qu'encores ce nous est trop d'honneur de mourir pour leurs querelles. Le baron me pressa fort d'y depescher, et fit promettre au sieur de Lecussan qu'il courroit nuit et jour ; ce qu'il fit. Je demeuray avec eux jusques au vendredy matin que je prins la poste, et arrivay à Sainct Mathurin le neufiesme ou dixiesme jour de may, où je trouvay ledit sieur de Lecussan qui m'attendoit pour me dire la grand joye que le roy avoit eu, quand il luy eut le tout racompté, s'esmerveillant sa majesté de ma fortune, et disoit à tout le monde qu'il croyoit que j'estois le plus heureux homme du monde, après un tel et si long siege, sans esperance de secours, estre sorty si honnorablement, ayant affaire non seulement à l'empereur, mais aussi au duc de Florence, qui desiroit se venger des Sienois. Il tenoit pour un grand heur l'escapade que j'avois faite sur la mer des pattes du prince Dorie. Le lendemain matin je fus au lever du prince de Guise, qui ne se pouvoit saouller de m'embras-

ser, et m'amena en la chambre du roy, lequel estoit encores au lict, toutesfois esveillé; et à l'entrée de la chambre il commença à crier tout haut, me tenant par la main: « Sire, voicy vostre « homme perdu. » Et alors je m'approchay pour luy baiser les mains; il m'embrassa de tous ses deux bras, et me tint la teste contre sa poictrine presque autant comme on demeureroit à dire un Paty-nostre, me disant par deux fois en me tenant de ceste sorte: « Hé, monsieur de Mont-« luc, vous soyez le bien venu! Je ne vous pen-« sois jamais voir. » Alors je luy dis que Dieu m'avois conservé pour luy faire encore en ma vie un bon service: il me dit qu'il le croyoit, et estoit bien asseuré que pour ce faire je n'y espargnerois ma vie; et me retourna encores r'embrasser, puis se leva. Je me retiray au logis que le mareschal des logis avait baillé audict sieur de Lecussan par le commandement du roy mesme, aussi content du bon visage de mon maistre, comme s'il m'eust donné quelque riche present; car j'ay esté tousjours glorieux: aussi suis-je Gascon. Cela seul estoit bastant pour me faire passer toutes impossibilités. Monsieur le cardinal de Lorraine et monsieur le connestable estoient pour lors à Ardres, traictant quelque paix entre l'empereur et le roy.

Après que sa majesté eut disné, vers une heure après midy, il se retira dans la gallerie, monsieur de Guise seulement avec luy; il me fit appeller. Monsieur de Guise ferma la porte après que je fus entré. Lors il voulut que je lui rendisse compte par le menu de ce qui s'estoit passé durant le siege, depuis le premier jour que j'entray dans Siene jusques au dernier, tellement que le propos en dura si longuement, que les capitaines qui estoient venus avec moy, qui estoient demeurés sur la terrasse, me dirent qu'ils avoient ouy sonner l'horloge cinq fois. Il print un grandissime plaisir au retranchement du pain, et de la sorte que j'en avois usé et des remonstrances qu'avois faict aux capitaines et au senat. Print aussi grand plaisir à la deliberation que j'avois prins de leur donner la bataille dans la ville, et surtout à l'ordre que j'avois fait, duquel il me souvenoit beaucoup mieux lors qu'à présent, car il fut imprimé en Italie; et la dernière fois que je suis retourné de la Toscane, le duc d'Urbin me dict à Pesero qu'il l'avoit, et que jamais n'avoit trouvé chose qui plus luy pleust que celle-là. Sa majesté voulut aussi que je le misse par escrit: il en fit donner la coppie à plusieurs gouverneurs, et me souvient qu'il commanda qu'on l'envoyast à Mariembourg, où monsieur le mareschal de Cossé estoit, ou bien monsieur de Fumel. Il eut grand pitié quand il entendit le faict des bouches inutiles; et sur la fin il me demanda deux choses: la premiere, comme j'avois peu faire d'accorder les quatre parts et nations, ennemis mortels les uns des autres; car tous generallement, comme l'on luy avoit dit, s'estoient comportés si bien les uns avec les autres sans désordre, qu'il n'estoit possible de mieux, ayant passé Espagnols et Flamens avec sauf-conduit; ce qu'on tenoit à chose miraculeuse, comme fesoit bien l'empereur mesme, s'estonnant que j'eusse peu accommoder ces gens là de ceste sorte: et des Italiens mesmes qui venoient d'Italie lui en faisoient le recit comme d'une chose non ouye. Alors je lui respondis que c'estoit une chose que j'avois trouvée facile; et comme je le vis affectionné à la vouloir entendre, cognoissant qu'il prenoit plaisir d'en ouyr conter, je luy dis que je m'en estois allé un samedy au marché, et qu'en presence de tout le monde j'avois achepté un sac et une petite corde pour lier la bouche d'iceluy, ensemble un fagot, ayant prins et chargé tout cela sur le col à la veue d'un chascun; et comme je fuz à ma chambre, je demanday du feu pour allumer le fagot, et après je prins le sac, et là j'y mis dedans toute mon ambition, toute mon avarice, mes haines particulieres, ma paillardise, ma gourmandise, ma paresse, ma partialité, mon envie et mes particularités, et toutes mes humeurs de Gascogne, bref tout ce que je peus penser qui me pourroit nuire à considérer tout ce qu'il me falloit faire pour son service; puis après je liay fort la bouche du sac avec la corde, afin que rien n'en sortist, et mis tout cela dans le feu; et alors je me trouvay net de toutes choses qui me pouvoient empescher en tout ce qu'il falloit que je fisse pour le service de sa majesté. Et si dis que tous ces ministres à qui il balloit les charges vouloient faire de ceste sorte, qu'il n'atteindroit pas à ce que Dieu a reservé pour soy, qui est le ciel, mais si feroit bien à tout ce que Dieu a faict sur la terre, et mis en la puissance des hommes; car mon esprit estoit

demeuré libre, sans qu'aucune chose m'empeschast à considerer ce qu'il me falloit faire pour venir à bout de mon dessein, qui estoit de ne sortir jamais de là qu'avec le dernier morceau à la bouche. Et veux dire que tous ceux qui se despouilleront et brusleront ce que j'ay dit cy dessus, que Dieu assistera tousjours avec eux, et, l'ayant ainsi favorable, l'homme ne peut faillir de faire ce qu'il voudra; car Dieu demeure tousjours avec ceux-là, et au contraire fuit ceux qui ne servent leur maistre de ceste sorte; car ils faucent tous le serment qu'ils ont fait, ayant juré de le servir loyallement et fidellement, ce que l'on ne peut faire estant garny et plein de tous ces vices et fautes. Sa majesté se print à rire et me commanda de dire la vérité, et ne luy mentir poinct. Je luy dis que je ne lui mentirois poinct non plus qu'à Dieu. Il me demanda si monsieur de Strossy me pouvoit secourir; car ses ministres de Rome luy avoient mandé plusieurs fois qu'il le pouvoit faire, et qu'il n'avoit tenu qu'à luy que je feusse secouru. Alors je luy respondis qu'il me demandoit une chose qu'il sçavoit mieux que moy. Surquoy il me dict que ce ne pouvoit estre, car il n'estoit pas là où luy et moy estions. Lors je luy dis: «Vous «autres rois et princes avez les oreilles si lon-«gues, que vous entendez tout ce qui se fait, «encores que vous en soyez à cent lieues.» Toutesfois je luy dis que sa majesté estant engagée en Escosse, à Calais, à Mariembourg, et autres chasteaux voisins, à Metz, en Piedmont, en Corsegue, elle devoit mieux sçavoir que moy si, après avoir fourny à tout ce qui estoit besoin en ces lieux-là où il estoit engagé, il pouvoit envoyer argent audit seigneur de Strossi pour faire une levée de gens de pied et de cheval, pour combattre une si grande force que le marquis avoit devant Siene, et s'il ne l'avoit, en quelle sorte vouloit-il que monsieur de Strossi me peust secourir, lequel n'avoit pas un homme pour respondre aux Espagnols et Allemans? D'Italiens il n'en eust trouvé que prou, mais cela n'estoit pas jeu party; que monsienr de Strossi estoit plein de bonne volonté, mais qu'on ne peut voler sans ailes; que par trois fois il avoit couru beaucoup d'hasard pour son service, de quoy je luy fis le conte. Alors sa majesté me dit que ma responce l'avoit contenté et satisfaict, et qu'il croyoit ledict seigneur de Strossi estre son serviteur, et trop homme de bien pour tenir à luy; et s'excusa grandement à moy de ce qu'estant engagé en tant de lieux, il ne luy avoit esté possible d'envoyer gens en Italie audict sieur de Strossi, qui fussent esté assez forts pour lever le siege et combattre le marquis. Alors je lui dis: «Or doncques, sire, ne vous en faut «prendre à monsieur de Strossi ny à vous avec, «car l'un et l'autre avez faict tout ce qui estoit «en vostre puissance; mais cela vous advisera «une autre fois à pourvoir mieux à vos affaires.» C'estoit une charité qu'on prestoit audict sieur de Strossi qui estoit autant picqué et plus que le roy pour le faict de Siene, pour la haine qu'il portoit au duc de Florence. Après cela il sortit, et s'en alla trouver la royne et madame de Savoye qui est de present, et leur compta ce que je luy avois dit, principallement de monsieur de Strossi. Dequoy la royne fut très-aise, et le lendemain me fit cest honneur de me remercier du bon office d'amy que j'avois fait audit sieur de Strossi, qui luy appartenoit. Je n'avois garde de faire autrement; car, outre que j'eusse menty, j'honorois trop ledit seigneur de Strossi: il m'aimoit et estimoit plus qu'homme qui sortit jamais de Gascogne.

Cecy fut fait le lundy: le mardy madame de Valentinois me dit qu'elle n'avoit jamais veu revenir homme d'une charge dont le roy fust plus content et satisfait que de moy, et qu'il me louoit grandement: je ne sçay si elle le disoit pour me flatter, mais elle le savoit mieux que toute autre, car elle avoit fort gaigné le cœur du roy nostre maistre: elle dit que j'estois bien heureux. Comme je parlois avec elle, le roy arriva, et me remit encores sur quelques propos de mon voyage. Or avois-je la patente et declaration que les Sienois m'avoient donnée seellée de leur grand seau, declarant que je n'avois jamais voulu consentir à la reddition de Siene, ny capituler au nom du roy, mais aussi qu'ils m'appelloient en tesmoin s'ils avoient jamais voulu entendre à aucune capitulation, jusques à ce qu'ils s'estoient veus reduits à toute extremité, et au dernier morceau de pain. Sa majesté prit la patente et la leut, et après me demanda pourquoy je n'avois voulu capituler pour moy et pour les soldats, et qu'il trouvoit estrange que le marquis ne m'eust deffait à la sortie. Alors je luy repondis que c'estoit pour deux raisons;

l'une, que j'avois pris une resolution de ne rendre jamais place, ains mourir plustot, et que le nom de Montluc, pour moy, ne se trouveroit jamais par escrit à rendre ny capituler, ne m'estant jamais mis dans place pour la rendre, ains pour la deffendre ou y mourir, comme j'avois mandé au marquis par le seigneur Cornelio et le capitaine Charry; et aussi pource que si sa majesté, ou un qui viendroit après luy, venoit à reconquerir Siene, et que les Sienois se voulussent ayder de la protection en quoy ils s'estoient mis, qu'il demeurast en cela à sa discretion et liberté; car il n'auroit plus puissance de dire que son lieutenant, qui estoit Montluc, avoit consenty à leur reddition, estant signé en leur capitulation, et qu'il ne devoit point quitter sa fortune, ny celle de ceux qui viendroient après lui à la couronne de France. « Les fortunes de la « guerre sont diverses et variables : Milan et « Naples ont esté deux et trois fois à nous; Siene, « sire, le sera peut estre encores. Je n'ay rien « fait qui vous puisse prejudicier. » Il trouva ma raison si bonne qu'il en demeura fort contant, et me commanda de faire mettre la patente dans mes papiers, et garder qu'elle ne se perdist jamais. Madame de Valentinois luy responoit que les archives d'un pauvre gentil-homme n'estoient pas si asseurées que le thresor d'un roy, et que cela luy estoit de si grande consequence, qu'il devoit commander estre mis dans le sien. Il me la print de ma main, et la bailla à un vallet de chambre sien ou bien de madame de Valentinois, pour la donner à monsieur le garde des sceaux, qui depuis a esté monsieur le cardinal de Sens; et lui commanda qu'il la mist en son thresor où sont tous les titres du roy. Or de cecy ne peut avoir que seize ou dix-sept ans : s'il plaisoit au roy son fils, qui regne à present, de commander à monsieur de Fizes, qui estoit pour lors secretaire dudit sieur cardinal, qu'il fist cercher la patente, je m'asseure qu'elle se trouvera : et en voudrois avoir donné cinq cens escus d'un double, pour laisser memoire de moy et l'inserer dans ce livre; car cela tesmoignera que je suis sorty de Siene sans capitulation aucune, enseignes desployées, les armes sur le col, et tabourin sonnant; ce qui ne se trouvera en livre quelconque, et que jamais homme aye fait un pareil trait : de sorte qu'il ne faut trouver estrange si je desire tant d'en avoir un double. Il ne faut pas que le roy mesprise tant cela, qu'il soit hors d'esperance qu'il ne s'en puisse servir quelquefois; sa majesté doit estre curieuse de la faire chercher plustost que moy : il y a plus d'interest.

Le jour après, qui fut le mercredy au soir, monsieur de Guyse me dit que le roy s'estoit resolu de me bailler le lendemain l'Ordre, qui estoit en ce temps-là chose si digne et recerchée, que le plus grand prince de France ne se fust tenu pour content s'il ne l'eust eu, et eust mieux aymé que le roy ne luy fist jamais aucun bien, parce que c'estoit une marque d'honneur qui n'estoit pas profanée comme il est à present. Le lendemain, qui estoit le jeudy matin, le roy m'en honora; et après disner je luy demanday congé pour m'aller mettre en ordre et sejourner un peu à Paris, car j'estois tout deschiré et rompu pour un nouveau chevalier de l'ordre : ce qu'il m'accorda, et me donna, avant que je partisse, trois mil francs de pension prins à l'espargne, trois mil livres de rente sur son domaine où la comté de Guare, où j'ay partie de mon bien, estoit comprise. Bregeyrac faisoit le reste. Je jouys deux ans de la comté, mais non de Bregeyrac, pour ce qu'il estoit hypothequé ailleurs; et je desirois fort trouver les moyens de le désengager, à cause que monsieur de Valence, mon frere, y avoit une prieuré, et faisois estat de demeurer là plus qu'ailleurs : j'eusse bien empesché ce que depuis s'est monopolé en ce lieu là. Sa majesté me donna aussi deux mil escus argent comptant, et encores me dit que je luy demandasse quelque autre chose qui me feroit besoin : je luy demanday deux places de conseiller au parlement de Thoulouse, pour ayder à payer le mariage de ma fille que monsieur de Fontenilles a espousée, m'ayant mandé monsieur de Valence, de Paris, que je luy demandasse cela, dont je retirerois plustost argent que d'autre chose. Lesquels sadite majesté me donna, et de cest argent je mariay madite fille, avec quelque peu d'autre que ma femme avoit. Sadite majesté me promit la premiere compagnie de gensdarmes qui vaqueroit. Je n'eus pas la premiere ny la seconde, mais j'eus la troisiesme; car les rois promettent tant, qu'il n'est pas possible qu'ils trouvent tout. Cecy advint après mon retour de Montalsin, à la seconde fois qu'il m'envoya par delà; c'estoit la compagnie de

monsieur de la Guische. Voylà les biens-faicts que j'eus du roy pour lors, qui ne furent pas petits. En somme, j'eus ce que je demanday; et depuis la mort de ce bon prince mon maistre, j'ay souhaitté la mienne cent fois, veu les grandes traverses que l'on m'a donné. Il n'eust esté en la puissance des hommes de me les donner s'il fust esté en vie, car il n'oublioit jamais les services que l'on luy faisoit, tant petits fussent-ils; et n'estoit en la puissance des hommes de lui oster la bonne opinion qu'il avoit des personnes, quand ils lui faisoient service; et au contraire, quand un homme avoit fait quelque chose mal à propos en son service, quelque bon visage qu'il fist pour complaire à ceux qui luy vouloient oster la mauvaise opinion qu'il en avoit pris, cela ne luy partoit jamais du cœur, comme monsieur le mareschal de Sainct André m'a plusieurs fois dict et declaré sa complexion. Il estoit fort son privé, et le cognoissoit très bien, Or sa majesté vint à Paris cinq ou six jours après, auquel je demanday congé pour aller jusques chez moy, pour veoir ma famille: ce qu'il m'accorda volontiers. Je ne cacheray jamais les biens et honneurs que mes maistres m'ont faict, car cela est à faire à un cœur vilain et ingrat.

LIVRE QUATRIÈME.

A peine avois-je demeuré trois sepmaines à ma maison, que sa majesté me depescha un courrier, me mandant que je l'allasse trouver là où il seroit, sans marchander ny attendre autre commandement; ce que je fis incontinent, n'ayant presque veu ma maison et mes amis; mais la gloire de l'honneur est un poignant esguillon. A mon arrivée, sa majesté me dict qu'il falloit que je m'en allasse en Piedmont trouver monsieur le mareschal de Brissac, lequel m'avoit envoyé demander pour commander les gens de pied, faisant estat que, pour secourir Sainct Iago, où monsieur de Bonnivet s'estoit enfermé, il luy faudroit donner une bataille. On me depescha deux jours après que je fus arrivé, me monstrant le roy beaucoup de signes d'amitié, et d'avoir aggreable mon service. Je trouvay monsieur le mareschal de Brissac à Turin, malade de la goutte; et le lendemain j'allay trouver monsieur d'Aumalle, qui commandoit l'armée à Sainct Vallant, près Vulpian, laquelle estoit composée de cinq mil hommes de pied, mil hommes d'armes, et douze cens chevaux legers. Le roy me donna à mon depart un coursier des siens, qui estoit très bon. Je faisois venir mon train après moy, car je m'en allay en poste. Le mesme jour que j'arrivay vers monsieur d'Aumalle, je voulus aller recognoistre Vulpian pour y mettre le siege; car le duc d'Albe, ayant mal faict ses besongnes, avoit quitté Sainct Iago. Ledict sieur d'Aumalle me presta un petit cheval gris. En plein jour j'allay recognoistre la ville à moins de cinquante pas; car je leur voulois monstrer que, pour avoir veu ma femme, je n'avois rien oublié de ce que je soulois faire. Cette recognoissance se fit à sa veue et de plusieurs autres. Je luy en rendis si bon compte, qu'il trouva que du tout je luy avois dict la vérité. Lendemain il mit partie de l'armée vers le chasteau, où les ennemis avoient faict un grand terre-plein environné d'un grand fossé, avec une tenaille qui couvroit le chasteau; et entre la tenaille et le chasteau y avoit quatre vingts pas ou plus, et une tranchée qu'ils avoient faict encores au milieu, afin que, s'ils perdoient la teste de ce grand bastion et tenaille avant qu'ils fussent au chasteau, se peussent retirer à ceste tranchée. Monsieur d'Aumalle avoit pour lors pour commissaires de l'artillerie Duno et Balasergues, qui firent commencer les tranchées à plus de cinq cens pas de la ville, et trouverent que la terre estoit pleine de petits cailloux, de sorte que cent hommes n'eussent pas fait en un jour vingt pas de tranchée, et amuserent deux jours ledict sieur en ceste besongne. J'estois fort mal content que nous ne faisions ce que je voulois. A la fin, monsieur d'Aumalle se resolut de veoir luy mesme ce que je luy conseillois de faire, et

allasmes à une heure de nuict par le costé du coing de la ville à main gauche, et par derriere une petite chapelle qui estoit à quinze ou vingt pas de la contre-escarpe : il ne mena homme du monde avec luy, que moy et Fequieres, qui depuis, à ce que j'ay entendu, a tourné le visage à la maison de Guyse, combien que ledict seigneur luy faisoit autant l'honneur, ou plus, qu'à gentilhomme qui fust près de luy. Ledict seigneur et moy marchasmes par dessus la contre-escarpe, et Fequieres par dessous. Nous mesurions combien de contre-escarpe nous falloit coupper pour mettre l'artillerie sur le bord du fossé, et voir aussi si le recul du canon seroit veu de l'arquebuserie des ennemis, et nous aussi, si nous logions contre la contre-escarpe.

Nous en allasmes par dessus icelles, et tout le long des fossés plus de six vingts pas, passasmes deux sentinelles des leurs, sans qu'elles nous dissent mot parlans à l'oreille : que si nous eussions porté deux eschelles, il eust faict tenter la fortune, pour veoir ce qu'il en fust advenu, car elle se presente souvent sans y penser, et lors que moins on y songe. Et quand se vint à la troisieme, elle cria et esveilla toutes les autres, lesquelles, à ce que je pense, dormoient; et ainsi ledict seigneur, et moi avec luy, nous retirasmes vers la petite chapelle, beaucoup mieux accompaignés au retour qu'à l'aller, mais c'estoit de bonnes arquebusades; et fusmes contraincts nous jetter dans la chapelle, le derriere de laquelle Fequieres gaigna. Or icelle chapelle estoit ouverte devers la ville, et là où la porte se tenoit quand il y en avoit; c'estoit un piller de pierre carré de la grosseur d'un homme qui ne fust pas esté guere gros; et nous hastoient tant les arquebusades, que monsieur d'Aumalle fut contrainct se jetter tout en un coup derriere le piller, tout droict, et moi derriere luy, car toute la chapelle estoit ouverte. Je n'ouis à ma vie de plus grandes arquebusades; je ne sçay si c'estoit la peur : il y avoit dequoy en avoir, car les balles presque tousjours touchoient le piller duquel monsieur d'Aumalle se couvroit. Il me servoit à moy de pavois, car je lui tenois ma teste et mon corps contre le sien. Ils nous tindrent là assiegés plus d'une grand demy heure; et faut bien dire qu'ils nous avoient ouys quand nous nous estions jettés dans la chapelle, car nous les oyons crier : *Juro à Dios ellos son en la capilla; io los è entendidos.* Monsieur d'Aumalle m'a depuis souvent faict le conte des belles affres que nous eusmes; car je croy que plus de cent arquebusiers se vindrent affuster pour nous tirer : ils jettoient des brandons de paille allumés dans le fossé : « Nous voicy bien, dict-il, s'ils font une « sortie. — Taisons-nous, monsieur, luy dis-je, « ceux de Lorraine ne sont pas si malheureux « que d'estre pris en tapinois. Le droict de la « guerre ne veut pas qu'ils sortent sans savoir que « c'est. Nous avons icy un bon bouclier barselon- « nois. »

Les balles donnoient toujours contre la pierre; il nous servoit bien de serrer les fesses. Fequieres fit un tour mal habile; car, ne sachant où nous estions, il siffloit comme pour nous appeller. Je croy que cela les fit opiniastrer à tirer tant. Cependant l'alarme se donna partout; à la fin ils se fascherent autant de tirer, comme nous d'avoir patience, puis sortismes, et trouvasmes Fequieres derriere la chapelle, qui avoit esté plus habile que nous; et là monsieur d'Aumalle conclud qu'il meneroit la nuict en suyvant l'artillerie sur le bord du fossé, et toutes nos enseignes; et par là je gaignay la bataille contre les commissaires de l'artillerie, qui disoient que tout le monde y mourroit, et qu'il faudroit abandonner l'artillerie. Et par bonne fortune arriva monsieur de Caillac : le matin monsieur d'Aumalle luy conta tout ce que nous avions veu la nuict, moy present; et luy bailla Fequieres pour aller recognoistre par derriere la chapelle; car la nuit mesmes ledict sieur ordonna deux enseignes qui estoient loin de la chapelle, pour s'aller camper au derriere d'icelle. Les assiégés firent là une incongruité, car ils ne se devoient contenter de l'ouvrir, mais devoient la raser. Et après le retour de monsieur de Caillac, il fut de nostre opinion. Monsieur d'Aumalle permit à monsieur de Caillac et à moi d'aller mener les pionniers coupper la contre-escarpe, et ordonna que Duno et Balasergues meneroient l'artillerie après nous, et fit faire une gabionnade dans le pré, à quarante ou cinquante pas de la contre-escarpe, pour mettre les poudres; et au poinct du jour nous eusmes couppé la contre-escarpe, les canons placés pour tirer, de sorte que la bouche du canon entroit dans le fossé. Commençant à faire la batterie, monsieur de Bonnivet

alloit et venoit à la teste du bastion, et là où monsieur d'Aumalle se tenoit; aussi faisoit bien monsieur le mareschal de Cossé. Deux nuits devant qu'on fist les tranchées à la teste du bastion qui couvroit le chasteau, pour s'approcher du fossé, le baron de Chipy, maistre de camp, fit mettre en camisade les soldats, et à coup perdu se jetta dans le fossé pesle-mesle avec eux; et gaigna deux cazemattes qui flanquoient ce fossé, et tua ceux qui estoient dedans, car ils ne se peurent retirer. Et en mesme instant monsieur d'Aumalle commanda les ingénieurs qu'ils fissent des mines à la teste du bastion : ce qu'ils firent, et en firent trois. Monsieur de Cossé couroit au bastion voir si les mines estoient prestes, et puis revenoit à monsieur d'Aumalle, à la batterie que nous faisions. Jusques ici je n'ay peu nommer monsieur d'Anguyen, monsieur le prince de Condé son frere, ny monsieur de Nemours, pource qu'ils y estoient pour leur plaisir, et n'y avoient point de charge, estans accourus de la cour au bruit d'une bataille qu'on disoit se devoir donner bien tost, parce qu'on n'eust jamais pensé que le duc d'Albe s'en fust retourné sans coup ferir. Ils ne s'abandonnerent jamais, et à l'assaut allerent ensemble, et monsieur de Bonnivet avec eux. Il vint plusieurs autres seigneurs, entre autres monsieur de Ventadour, de Lude, de Lausun, de Malicorne, de La Chasteneraye. Or les deux mines firent un grand exploit, car elles renversèrent presque toute la voute du bastion dans le fossé; et sur la grande poussiere qui se fit, le baron de Chipy, qui estoit maistre de camp, et tous les capitaines qu'il avoit avec luy sur la ruine, vindrent aux mains avec quatre vingts ou cent Espagnols qui estoient entrés quatre ou cinq jours devant, non sans perte de beaucoup des leurs à l'entrée, et bien deux ou trois cens d'avantage : tous lesquels estoient hommes esleus et choisis parmy toutes les compagnies espagnolles; et là y en mourut plus de quatre vingts. Et leur gaignerent encore nos gens ceste tranchée qu'ils avoient faicte par le milieu, car ils se voulurent retirer à ceste tranchée, et les nostres les suivirent de si près qu'ils y entrerent aussi tost qu'eux. Il se voulurent jetter fuyant droit au chasteau: celuy qui le gardoit ne voulut pas abbattre le pont, et là furent achevés de tuer. Et voy-là le succès du bastion, qui fut bravement emporté. Là fut tué un nepveu du duc d'Albe, Cesar de Naples, entre les prisonniers, le sieur Sigismond de Gonzague, et le capitaine Lazare, lieutenant de la garde du duc d'Albe, et plusieurs autres desquels je n'ay pas retenu le nom. Il faut retourner à la bresche, qui n'estoit pas à la verité dire trop irraisonnable : elle fut assaillie en mesmes heure que le bastion; ainsi le falloit-il faire; et, quoy que tous ces princes et seigneurs y fissent très bien leur devoir, y estant montés pour donner courage aux soldats, si est-ce que les ennemis la deffendirent fort bravement, et nous renverserent bien battus. Là fut tué le comte de Creance, et plusieurs autres luy tindrent compagnie. Sçachant l'effect que d'autre costé avoit esté fait, cela nous consola, et donna esperance à tout le monde que nous viendrions à bout de notre dessein. Estant monté sur le terre-plein du boulevart, qui estoit demeuré entier, je dis à Duno qu'il allast dire à monsieur d'Aumalle qu'il falloit loger trois ou quatre canons sur ce terre-plein, pour foudroyer les ennemis dans la ville : ce qui fut tout aussi tost fait, de sorte que le matin tout joua.

Cela estonna ceux de dedans, de sorte qu'ils commencerent à penser à leur conscience, et parlementer. En fin la capitulation fut faicte, et aussi pour le chasteau, contre lequel, pour sauver l'honneur de celuy qui estoit dedans, on fit tirer cinquante coups de canon. Cependant les nouvelles vindrent comme monsieur de Termes s'en venoit avec charge du roy. Cela fut cause que plusieurs parloient diversement de cela, et en disoit-on diverses raisons. Un secretaire de monsieur le mareschal de Brissac, nommé Verbin, arriva le lendemain à midy avec des lettres à tous les princes, s'excusant que ceste charge de monsieur de Termes n'estoit jamais venue de luy. Et me dit ledict Verbin, de la part de monsieur le mareschal, qu'il me prioit bien fort que je parlasse à tous les princes, afin qu'ils n'eussent ceste opinion de luy : ce que je fis, encore que je n'eusse pas peut estre autant de credit que beaucoup d'autres; mais je ne sçay que c'est, j'en ay tousjours eu plus que je n'avois esperé. Or, pour un mot seulement que je dis à ce Vercin, qui estoit qu'il sembloit advis à messieurs de Gounort, vicomte de Gourdon et à moy, que monsieur le mareschal devoit mander au roy qu'il plust à sa majesté retarder la venue de monsieur

de Termes pour quelques jours, car peut-estre ces princes feroient difficulté d'obeyr à un gentilhomme, car ledit sieur de Termes n'avoit lors autre tiltre, et que cela peut-estre les occasionneroit de quitter l'armée; ce qu'ils ne pouvoient faire sans que beaucoup de gens les suivissent, qui pouvoit apporter beaucoup de prejudice à son service. Lesdits sieurs Gounort, de Gourdon et moy, n'avions tenu, le soir auparavant, autre langange; mais cest homme de bien alla dire à monsieur le mareschal que je luy avois declaré que je n'obeyrois point à monsieur de Termes; à quoy je ne pensay jamais, car autres-fois je luy avois obey, et n'estois pas si haut monté sur mes mulets de coffres, que je voulusse faire le prince. Il a tousjours esté mon amy et de tous mes freres, autant ou plus que gentil-homme de la Guyenne; et tout jamais avons vescu ainsi. Cela se passa en ceste sorte, et marchasmes droit à Montcalvo, attendant la venue de monsieur de Termes, qui arriva au siege, et en usa fort sagement; aussi estoit-il fort advisé, car il ne se voulut jamais entremettre de commander. Nous mismes le siege au chasteau, car la ville fut emportée, aussi n'estoit-elle pas forte, et le battismes par le cul d'un bastion, à main droicte de la porte. Il ne fut possible y faire bresche, car il eust fallu monter avec des eschelles; de sorte que nos gens, l'ayant voulu tenter, furent repoussés. J'allay, la nuict, recognoistre le fossé, jusques sous le pont-levis, tout contre la muraille, pour voir s'il y avoit point de flanc qui deffendist la porte; et trouvay qu'il y en avoit un bas qui battoit au long du fossé : ils me jetterent des cercles de feu, et m'y blesserent un sergent de la compagnie de monsieur de Lieux, mon frère; et si n'estions que trois qui entrasmes dans le fossé.

Je fis une consultation avec monsieur de Caillac, que nous missions deux canons sur la contre-escarpe, vis-vis de la porte, afin de tirer droit aux pieces de bois où les chainnes estoient attachées, afin que le pont tombast d'un autre costé; et ainsi nous mettrions bien tost en pieces la porte qui estoit par le dedans. Nous dismes tout à monsieur d'Aumalle, qui nous en laissa faire. La nuict suivante, nous logeasmes les gabions et trois canons; ce qui fut faict à une heure après minuict. Tous les princes vindrent veoir nostre besongne, et monsieur d'Anguyen, me prenant par le faux du corps, me dit : « Vous avez esté « mon soldat autresfois, à present je veux estre « le vostre. — Monsieur, dis-je, vous soyez le « bien venu : un prince ne se doit pas dédaigner « au besoin de servir de pionnier; voicy beson-« gne pour tous. » Monsieur de Cossé y arriva peu après, lequel je prins par la main, et l'amenay voir tout nostre faict. Après que ces princes et seigneurs eurent veu tout, ils s'en allerent reposer attendant le jour. Je demeuray là. Le matin, comme le capitaine du chasteau se vit bridé de ceste sorte, il commença à faire sonner la chamade, et se rendit vies et bagues sauves, avec permission de traisner une petite piece d'artillerie pour luy sauver son honneur; et s'en alla droit au pont d'Asteure, où estoit dom Arbre, leur maistre de camp, qui ne luy donna pas le loisir d'entrer en aucune maison pour compter sa fortune, car soudain il le fit pendre et estrangler, comme il meritoit, car, pour le moins, devoit-il attendre un assaut; il nous eust donné prou d'affaires.

Vous qui vous enfermez dans les places, advisez à ne prendre pas si tost l'effroy, et, encore que vostre ennemy ait bien accommodé tout son fait, et que vous ayez occasion d'entrer en quelque soupçon que le vostre aille mal, si est-ce que s'il y a tant soit peu d'apparence de vous pouvoir deffendre, esvertuez vous, retranchez vous, et pensez que vostre ennemy a plus de peur à vous attaquer, que vous n'avez à vous deffendre; car la place est bien chetive si vous n'avez quelque moyen de soustenir, puisque vous avez osé attendre le canon. Ne pensez pas à sauver vostre honneur pour emporter, ou vostre enseigne, ou quelque piece d'artillerie, comme fit cestuy-cy; car tout cela en fin n'est pas grand cas, et celuy qui vous assiege le vous accorde aisément, pourveu qu'il en ayt le profit, et vous la honte et le dommage. Songez les regrets que ce pauvre capitaine, qui se rendit si legerement, faisoit estant sur la potance, et s'il n'eust pas mieux aymé mourir sur la bresche. Lorsque vous aurez fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, il n'y a point d'ordre, il se faut rendre.

Cette prise importa fort, car Montcalvo bridoit et tenoit suject, non seulement le pont d'Asteure, mais toutes les places le long du Pau et de la plaine du marquisat de Montferrat, et, avec cela, asseuroit fort Cazal. L'armée sejourna

là sept ou huict jours, pendant lesquels arriverent les nouvelles aux princes et à monsieur d'Aumalle, que le roy avoit quelque mescontentement pour la désobeyssance dont j'ai fait mention cy dessus. Je fus meslé parmy cette belle histoire, m'ayant presté quelque bon personnage ceste bonne charité de dire que je mestois le feu aux estouppes; et vint la chose si avant, que monsieur le connestable m'envoya une lettre, par laquelle il me mandoit que le roy luy avoit commandé m'escrire que je me retirasse chez moy, et que pour ceste guerre il ne vouloit plus que je m'en entremisse. Cela ne m'estonna pas fort, car je sçavois bien que le roy me feroit cest honneur de m'ouyr. Monsieur le mareschal de Brissac envoya son frère, monsieur de Cossé, à la cour, lequel asseura le roy du contraire de ce qu'on lui avoit faict entendre de moy, dont le roy m'en tint quitte à mon arrivée: oar cela fut cause que je m'en allay à la cour, et me fit aussi bonne chere que de coustume, s'informant bien particulièrement des affaires du Piedmont, mesmes des princes qu'il y avoit en nostre armée, desquels le roy n'estoit guerres contant; mais je n'avois garde de trop parler, car après, ou monsieur le connestable, ou madame de Valentinois l'eussent sceu, et de main en main il eust esté dit que c'estoit Montluc qui en avoit compté.]

O qu'un homme qui vit parmy les grands doit estre sage! Les rapporteurs n'ont rien de bien au ventre: autant en voulut on faire de monsieur de Strossi au retour d'Italie; bien me servit d'en parler sagement, car la royne et luy m'en sentirent bon gré. Il faut bien, si vous sçavez quelque chose fort importante, en advertir vostre maistre; mais pour l'aller entretenir, en disant: Sire, un tel fait mal, un autre va laschement en besongne, un autre fait cecy et cela; vous meritez qu'on vous donne des poignardades. Car il faut parler autrement des grands. Celuy qui avoit dit au roy que j'estois cause du trouble, c'estoit un meschant homme, car il n'en estoit rien. Il ne faut pas trouver estrange si l'on preste des charités à moy, qui suis pauvre gentil-homme, l'on en preste bien aux princes et aux autres, pour bien grands seigneurs qu'ils soient: ce sont choses ordinaires à la cour des princes; c'est là où on fait profit, car le recullement d'un sert d'avancement à l'autre: ils jouent aux bouttehors. Il n'y a ordre, il faut passer par là; car un bon cœur ne peut demeurer chez soy, et qui se veut eschauffer, il faut qu'il s'approche du feu ou du soleil. Nostre soleil, c'est le roy, qui nous esclaire et eschauffe de ses rayons. Si quelqu'un se met au devant, il faut prendre patience avec la devise de monsieur de Guyse: *Chacun son tour.*

Arès avoir quelque peu sejourné à la cour, je prins congé de sa majesté, et m'en vins à ma maison, où je demeuray cinq ou six mois en repos. Lorsque j'estois occupé pour accommoder les affaires de ma maison, laquelle je n'avois eu le loisir jamais de recognoistre, sa majesté me depescha un courrier pour me faire venir là où il seroit, en poste, m'escrivant que j'envoyasse mon train droit à Marseille, sans me mander là où il me vouloit envoyer: ce que je fis; car je n'ay jamais esté retif. Et estant arrivé à la cour, je trouvay deux gentils-hommes sienois, qui estoient venus supplier sa majesté, de la part de tout leur pays, me vouloir envoyer par delà pour les commander, faisant de grandes plaintes contre monsieur de Soubise, non qu'il les tirannisast ny fist aucun desplaisir, mais pour quelques places qu'estoient perdues de leur estat; et croy que monsieur de Soubise y avoit faict ce qu'il avoit peu, mais nul ne prend en gré aucune perte. Tout le monde juge les choses par l'evenement. A mon arrivée, le roy dit qu'il falloit que je retournasse à Montalcin, pour y estre son lieutenant general; je contestay une grand piece pour n'y aller point, non que la charge ne fust honnorable, mais j'avois crainte de m'y embarquer sans biscuit. Et à la verité, qui veut bien faire ses affaires, il ne faut aller si loin, car on ne s'en souvient pas; et, si quelque chose se presente pour vostre advancement, vous n'en avez nulle nouvelle. Mais pour l'honneur et la reputation, il vaut mieux estre souvent loing que près: vostre renommée croist plustost, et les estrangers vous reverent plus que les vostres. D'ailleurs je desirois estre employé aux guerres en la France près de sadicte majesté; mais il ne fut possible m'en pouvoir excuser: aussi je n'eusse sceu refuser mon bon maistre. Les Sienois, dès que je fus arrivé, presserent sa majesté encore pour me faire partir, preschant plus de louanges de moy que je n'en meritois. Or, sans plus sejourner, je partis, et prins mon chemin à Marseille,

où je trouvay sept enseignes de gens de pied que le roy envoyoit à Rome, lesquelles monsieur de La Molle commandoit; et mon fils aisné Marc-Anthoine estoit un des capitaines, avec le capitaine Charry. Le baron de La Garde nous embarqua, et nous descendit à Civitavechia; et incontinent prins la poste, et m'en allay à Rome.

Or le cardinal Caraffe, qui estoit venu en France, supplia le roy de commander que s'ils avoyent affaire à Rome pour le service du pape, que je m'y arrestasse pour quelque temps; ce que sa majesté me commanda. Et trouvay ledit cardinal desjà arrivé à Rome, et fus fort bien venu de monsieur le mareschal de Strossi, dudit sieur cardinal, et du duc de Palliane son frere; et le lendemain me menerent baiser les pieds du pape, lequel me fit fort grand chere, s'enquerant de moy des particularités de la France. Le duc d'Albe avoit desjà son camp à vingt mil près de Rome. Ledit cardinal avoit fait une levée de trois mil Suisses, qui desjà estoient arrivés à Rome. J'estois tousjours d'opinion que nous sortissions à la campagne à dix mil de Rome, et que là nous nous campissions en attendant que le duc d'Albe s'approchast des murailles de la ville, craignant tousjours qu'il adviendroit ce qui advint: mais le sieur Camille Ursin, qui gouvernoit les affaires de la guerre pour le pape, n'y voulut jamais entendre, et commença à designer des fortifications par dedans la ville, près des murailles, et me fut baillé un quartier. Plus de trois semaines s'escoulerent sans que le duc d'Albe s'approchast de plus de cinq à six mil. Et se donnoient toute la nuict les Romains l'alarme entre eux-mesmes, de sorte qu'on ne voyoit que fuyr gens vers Sainct Pierre, autres aux maisons des cardinaux qui tenoient le parti du roy d'Espagne; et ne vis jamais tel desordre. Ce peuple n'est gueres aguerry; aussi est-il composé de diverses nations. Je croy que ce n'est pas la race des Cesars, Catons, Scipions et autres; il y a là trop de délices et voluptés pour produire grand nombre d'hommes de guerre. Et parce qu'il sembla advis à messieurs les cardinaux d'Armagnac, du Bellay, de Lansac et d'Avanson, que, si je faisois une remonstrance aux capitaines commandans en la cité, pour leur apprendre l'ordre que j'avois tenu à Siene, qu'ils le prendroient en meilleur part de moy que de tout autre, leur souvenant, et à toute la cité, de la réputation que j'avois acquise audit siege, monsieur le mareschal de Strossi, et monsieur le cardinal Caraffe le trouverent bon, et firent venir tous les principaux, et tous leurs capitaines, enseignes et lieutenans dans la basse-court du logis de monsieur d'Avanson, qui pour lors estoit ambassadeur; et là je leur fis la harangue qui s'ensuit, en la presence desdicts sieurs, en langage italien. Monsieur de Lansac est en vie, qui me dit qu'il n'eust jamais pensé qu'un Gascon fust devenu bon Italien, comme j'estois lors.

«Messieurs, depuis que le duc d'Albe s'est «approché un peu de vostre cité, il nous sem«ble, à nous qui sommes François, que vous «avez conceu quelque nouvelle peur, et sans «grande occasion; de sorte que pour la moindre «chose vous entrez en un merveilleux effroy: «que si les ennemis s'approchoient de vos mu«railles lors que ceste confusion est parmy vous, «ils entreroient dedans tout à leur aise, sans «grande contradiction, pource qu'au lieu que «vous deviez tenir un silence dans vostre cité, «mesmement la nuict, et que vous deviez plus«tost courir aux murailles que de vous mettre «au grand desordre, que vous faites; car on «voit partie courir à Sainct Pierre, autres aux «eglises, autres ès maisons des cardinaux espa«gnols, avec toute la confusion du monde: cela «ne peut procéder que d'une de deux choses, «ou bien faute de cœur, ou faute que vous ne «commandez pas bien l'ordre qu'il faut que vos «gens tiennent quand les affaires se presentent, «tant la nuict que le jour. Si vous le faictes «pour faute de cœur, c'est donc signe que vous «n'aviez pas bien consideré quelles gens sont «vos ennemis. Et que peuvent-ils estre autres «qu'hommes comme vous? ne portons nous pas «les armes pareilles aux leurs, et aussi bonnes «que les leurs? Ne sont-ils pas sujets à recevoir «la mort de nos coups comme nous des leurs? «La querelle du pape n'est-elle pas juste et «saincte, et meilleure que la leur? ce que nous doit «faire esperer que Dieu est avec nous. Et quelle «part et portion a le roy d'Espagne à Rome, «ny aux terres du pape, ny en vos maisons, «pour faire que Dieu le veuille ayder plus qu'à «nous? Qu'est devenue la hardiesse de vos an«ciens Romains, qui vous ont laissé ceste grande «renommée qu'ils ont acquise en leurs vies? «Quelle autre nation habite aujourd'huy à Rome,

« pour vous avoir osté le cœur que vous ont laissé « ceux de qui vous descendez de toute ancien- « neté, comme vous dites? O messieurs, que « vous faites un grand tort à la renommée de « vos predecesseurs, de montrer que vous ayez « crainte des gens qui ne sont qu'hommes comme « vous? Vous faites beaucoup pour les ennemis, « de ce qu'ils se pourront vanter avoir fait peur « à ceux qui anciennement faisoient trembler « toutes les nations du monde. Si ceste peur « procede du mauvais ordre que vous y avez « donné à vostre commencement jusques icy, il « n'y a rien encores tant gasté, qu'en un seul « jour vous n'y puissiez remedier. Vous en allant « tout à ceste heure, advisés d'où procede ce « deffaut, et promptement y remedier : et ainsi « vous ferez cognoistre à tout le monde que ce « n'est pas faute de cœur, mais que c'est faute « de l'ordre ; et ainsi tout vostre peuple repren- « dra courage, se voyant dans le bon ordre que « vous y aurez donné. Ne trouvez pas estrange « si je m'esbahis de ce que je vois dans vostre « cité; m'estant trouvé dans Siene commandant « au peuple, ayant le marquis de Marignan plus « de force deux fois que n'a le duc d'Albe, je « puis dire, avec beaucoup d'honneur pour les « Sienois, que je ne cogneus en ma vie un seul « citoyen avoir peur. Bien-heureux sont les Sie- « nois, qui ont monstré estre extraicts et vrais « enfans legitimes de vos anciens peres qui ont « fondé ces murailles et les leurs aussi, à ce qu'ils « m'ont asseuré; aussi portent ils mesmes armes « que vous. Et encore que la cité soit perdue, « leur renommée et valleur n'est pas pour cela « enterrée, qui donnera tousjours esperance à « un chacun qu'elle se pourra quelque jour recou- « vrer par leur vertu et hardiesse. Que si vous « ne faites autrement que comme j'ay veu jus- « ques icy, je veux dire que je seray tousjours « plus asseuré de deffendre Siene, n'ayant que « les femmes sienoises avec moi pour combattre, « que non deffendre Rome avec les Romains qui « y sont. Excusez-moy, je vous prie, si je vous « dis la vérité; car je ne le fais pour aucune « commodité que je pense en pouvoir revenir au « roy mon maistre ny à moy, mais pour vostre « bien, et pour eviter la ruine totalle de vostre « ville, laquelle si elle est envahie par vos en- « nemis, vous serez miserablement saccagés, et « la ville pirement traictée qu'elle ne fut du « temps de monsieur de Bourbon. Croyez, mes- « sieurs, que si j'estois aise de vostre perte, je « ne vous ferois pas la remonstrance, en la pre- « sence de ces seigneurs, que je vous fais; mais « en estant marry comme votre serviteur, puis « que vous estes bons amis et confederés du roy « de France mon maistre, et desirant mourir « avec vous pour vostre conservation, cela m'a « contrainct vous faire entendre ce que que je « vous ai dit, et aussi que messieurs les minis- « tres du roy qui sont icy, m'ont asseuré que vous « la prendrez en meilleure part de moy que de « tout autre, pour l'estime que vous avez de « moy depuis le siege de Siene : ce que je vous « prie de ma part vouloir faire. Et si en aucune « chose je vous y puis ayder, me le faisant sça- « voir, je me transporteray incontinent à vostre « conseil. Je croy que le souvenir du sac de « vostre ville, fait par le seigneur de Bourbon, « vous met en doute. Vous fustes lors surpris, « à présent vous avez les armes aux mains. « N'ayez peur, ne craignez vos ennemis, ains « departez vostre ville, donnez à chacun son « lieu, pour se rendre au besoin, affin que vos- « tre confusion ne nous oste le moyen de vous « secourir, si l'ennemy se presente. Et chassez la « peur de vos citoyens, s'il en y a : qu'on ne « voye nulle confusion, et ne vous faschés du « reste. Vous verrez bien tost vos ennemis for- « cés de se retirer, sçachant le bon ordre que « vous y aurez mis. » Ils me remercierent bien fort, et ainsi se departirent de nous, nous as- surant qu'ils alloient donner tel ordre, que les accidens qui estoient survenus n'y reviendroient plus, me priant bien fort me vouloir trouver en leur conseil le lendemain matin, et que là ils me monstreroient l'ordre qu'ils y alloient donner, pour prendre là dessus mon advis et conseil. Ce qui fut fait : et regardasmes tous ensemble si bien à leurs affaires, qu'il ne se parla plus de crainte ny de desordre. Je m'ac- costay des principaux du peuple, et leur mons- tray ce qu'il falloit faire : je les cognus de bonne volonté. Toutesfois ceste grande multi- tude est formée de diverses humeurs : il y a moyen de les ramener toutes à une, quand c'est pour leur bien et salut. Bref, toutes choses se portèrent mieux, dequoy le pape me sentit bon gré.

Or le duc d'Albe, quelques jours après,

remua son camp, et print son chemin vers Thiboly, à douze mil de Rome. Je ne sçay si ce fut qu'il entendit que la ville se gardoit mieux qu'elle ne faisoit, et que les choses estoient changées, ou bien que son opinion n'estoit de s'approcher plus près de la ville. Et, pource que dans Thiboly estoit le sieur Francisco Ursin avec cinq enseignes italiennes, et que la ville n'estoit point forte, messieurs le mareschal, cardinal de Caraffe et duc de Palliane, eurent crainte que le duc d'Albe s'en allast prendre Thiboly, et mettre en pieces ce qui estoit dedans; ce qui fut cause qu'ils me prierent de partir toute la nuict pour aller retirer le sieur Francisco, me baillant les deux compagnies de chevaux legers de la garde du pape, et les deux compagnies à cheval du duc de Palliane, que les capitaines Ambros et Bartholomé commandoient, et quatre cens arquebusiers qui estoient sous la charge de mon fils Marc-Anthoine et du capitaine Charry. Le cardinal Caraffe m'avoit asseuré sur son honneur que les ennemis ne pouvoient passer le Tybre, et que je pouvois faire la retraicte, ayant tousjours le Tybre entre les ennemys et moy. Je fus au soleil levant avec les gens à cheval à Thiboly, et les gens de pied arrivèrent deux heures après moy, et trouvay que le sieur Francisco ne sçavoit aucunes nouvelles des ennemys; et après l'avoir entendu, je me doutay de ce qu'il m'advint, car je sçavois bien, avant que partir de Rome, que le duc d'Albe avoit prins le chemin de Thiboly, et qu'il venoit à la desrobée surprendre le sieur Francisco, puisqu'il n'en sçavoit aucunes nouvelles. Je ne fis que manger bien peu, et faire repaistre mes chevaux, et manger un peu nos gens de pied. J'ordonnay au sieur Francisco de faire sonner le tambourin pour desloger et mettre aux champs, et le priay de me prester un cheval ou deux de ses gens qui cognoissoient le pays, car moy-mesmes je voulois aller faire la sentinelle cependant que tout le monde s'apprestoit pour partir : dont bien m'en print, car le sieur Francisco avoit envoyé deux de ses gens pour descouvrir, et avoient rapporté, cependant que nous disnions, qu'il n'y avoit aucunes nouvelles d'ennemis en tout le pays; mais je ne me voulus pas arrester là, et m'en allay avec ces deux mesmes. Et comme je fus hors Thiboly, au long d'un cotteau, je me mis sous un arbre, car il commençoit à faire grand chaud; et tout en un coup j'apperceus au long d'un petit bois taillis force gens à cheval qui alloient droit au Tybre contrebas, et d'autres que je voyois au long d'un vallon, qui venoient droit à moy; et au milieu d'une plaine, au deça de ce bois taillis, je voyois quelque chose, ne pouvant discerner ce que c'estoit. Je manday promptement au seigneur Francisco que j'avois descouvert le camp, et qu'à toute diligence il fist sortir ses gens, et s'acheminast par l'autre costé du Tybre. Jamais le soldat qui l'alla advertir ne fut dans la ville, que voyla dixhuit ou vingt enseignes d'Espagnols qui estoit couchés dans la plaine, levés et marcher. Je m'en vais au galop, et trouvay qu'il n'y avoit encores un seul homme dehors; et fis diligence de faire cheminer les enseignes italiennes, faisant fermer la porte de la ville : et fis là le tour d'un fin homme, car j'emportay les clefs avec moy, pensant que les ennemis ne peussent de long temps rompre les portes; car le Tybre passe par le milieu de la ville, où il y a un pont, et de bons et beaux moulins dans la ville mesme, lesquels j'avois commencé à faire rompre dès mon arrivée; mais cela ne peust estre achevé. J'avois laissé le capitaine Charry à la porte, et mon fils Marc-Anthoine au pont pour le soustenir; et j'allois et venois faire haster les Italiens de cheminer. Et comme ils furent tous dehors la porte, j'allay retirer le capitaine Charry, et commençasmes à rompre le pont, qui estoit de bois, et tout incontinent les ennemis furent dans la ville. Je mis des arquebusiers dans des maisons qui regardoient au long de la rue. Les soldats firent extreme diligence d'achever de rompre le pont, puis m'acheminay droict à la porte. J'avois mis la cavallerie devant les Italiens, et falloit que nous passissions par le detroit des rochers, ne pouvant aller qu'un à un. Jusques à ce que nous fusmes à la sortie de la porte, nous eusmes les ennemis sur les bras; et n'y a pas cinquante pas jusques au destroict du chemin. Et voyant qu'eux mesmes ne pouvoient venir qu'un à un, ils nous laisserent et retournerent saccager la ville. Leurs Italiens venoient après les Espagnols, et pensoient entrer dans la ville pour avoir leur part du sac; mais les Espagnols ne leur voulurent jamais ouvrir, et s'amuserent à la porte, et les Espagnols à saccager. Et comme nous fusmes à la

plaine, je fis prendre à mon fils et au capitaine Charry, avec les quatre cens arquebusiers, à main droicte au long d'un costau à plus de mil pas de nous, et les deux compagnies du duc de Palliane; et leur dis le secret, que si les ennemis passoient le Tybre, qu'ils gaignassent tousjours au long du costau tirant à Rome, et qu'ils ne se souciassent poinct de moy. Autant eust valu perdre toutes les enseignes qu'avoit monsieur de La Molle, comme ces quatre cens arquebusiers, car c'estoit la fleur de toutes les compagnies. Je ne fus jamais à demy mil dans la plaine, que voy-la toute la cavallerie sur le Tybre, et leurs Allemans qui commencerent à passer, mesmement quelques gens à cheval auprès du moulin, qui ne pouvoient passer qu'un à un. Je tenois tout pour perdu, car il me falloit retirer douze mil devant tout le camp, et pensois bien que la cavallerie passeroit force arquebusiers en crouppe : mais si je perdois les uns, je ne voulois pas perdre les autres. Or le sieur Francisco marchoit tousjours le grand pas à une arquebusade du Tybre, et les autres au long du costau vis à vis de nous. Voy-cy arriver cinquante ou soixante chevaux des leurs. Je prins l'un des capitaines de la garde avec sa cornette, et l'autre suyvoit tousjours les gens de pied, et les faisoit haster; et tournay visage droit aux ennemis, lesquels firent alte, et moy faisant semblant de les charger, ils me tournerent le dos pour se retirer, ne sçay pourquoy; et je retournay à mon chemin. Depuis ne firent semblant de venir à moy, combien que tousjours arrivoient de leurs gens, mais c'estoient trois ou quatre; et, comme ils me virent bien avant, ils tournerent en arriere, et s'allerent amuser à prendre du bestail dans les prés. Il faut sçavoir quelle estoit ma deliberation, et voir si je me voulois perdre avec ceux-là, ou si je me voulois sauver avec les nostres. Le duc de Palliane m'avoit donné un turc gris qui volloit sur terre. J'estois deliberé de mesler les cartes là, et, n'y voyant aucun ordre de se sauver, je me voulois retirer jusques aux nostres qui alloient droit à un chasteau qui tenoit pour le pape, et y avoit garnison : et faisois estat de sauver la pluspart de la cavallerie, car il n'y avoit que cinq mil jusques au chasteau. Un trompette nous dit deux jours après que jamais le duc d'Albe ne voulut laisser passer le sieur Ascanio de la Corne, pource qu'il n'avoit là un seul arquebusier que des Allemans, car tous les Espagnols et Italiens estoient à Thivoly. Et ainsi me retiray droit à Rome, et manday à nos gens venir à nous, et nous r'alliasmes au pont qu'est le plus près de Rome, où passasmes, estant trois heures de nuict quand nous arrivasmes à Rome. Voylà la fortune que j'eus à ceste retirade.

Ne vous fiez jamais, capitaines mes compagnons, quand vous arriverez en quelque lieu, si vous estes tant soit peu en doute, à ce qu'on vous dira; car c'est tousjours la coustume quand vous arrivez, on vous caresse, on vous prie de reposer. Ne faites pas cela ; voyez le lieu où vous estes, recognoissez le tout. Un des plus grands capitaines que l'empereur eut jamais, qui fut le seigneur Pescaire, pour s'estre fié, à son arrivée en une ville d'Italie fut pris; et si avoit trois ou quatre mille hommes qui fut une grand honte à un si grand capitaine. Il en jettoit la faute sur un autre, comme luy-mesme m'a dict : « Si j'en « eusse fait ainsi, le seigneur Francisco m'eust « fait souffrir une escorne, et peut estre perdre « la vie. »

Deux nuicts après, lesdits seigneurs me baillerent deux compagnies italiennes pour les mener à Bellistre au duc de Somme, qui est au delà de Marin, au long de la mer six ou sept mil. Je cheminay toute la nuit, ayant avec moy les deux compagnies du duc de Paliane, et commanday que nos chevaux eussent repeu dans une heure et demie. Le duc de Somme me vouloit arrester à toute force ceste nuict là, mais je n'y voulu jamais entendre; car je pensois que le duc d'Albe n'estoit pas sans espions à Rome, veu qu'il y avoit tant d'Espagnols et gens qui tenoient le party du roy d'Espagne; et me mis, après avoir repeu, en chemin, qui fut quarante cinq ou quarante six mil à aller ou venir, et arrivay à trois heures de nuict à Rome : dont bien m'en print, car deux heures avant jour arriverent six cens chevaux et cinq cens arquebusiers à cheval à Marin, et trouverent les nouvelles que j'estois repassé. Et voylà une autre fortune qui m'advint, où il ne me fut pas besoin avoir laissé l'entendement au logis. Or il faut que j'en mette par escrit une autre qui m'arriva six jours après, et ne fust ce que pour faire rire ceux qui liront ce livre et le discours de ma vie.

Cinq ou six jours après ce rencontre, estant

tousjours le camp du duc d'Albe à Tiboly, le baron de La Garde manda à monsieur le mareschal de Strossi de Civitavechia, que s'il luy vouloit envoyer quatre cens arquebusiers, qu'il les embarqueroit dans les galleres, et qu'il les iroit descendre à Neptune, qui est une place plus forte sur le bord de la mer, laquelle entre dedans les fossés, et qu'on pourroit brusler les batteaux que le duc d'Albe y avoit fait amener pour faire un pont à Ostie afin de passer le Tibre du costé de deçà, comme il fit après. Or monsieur le mareschal m'en laissa la charge : j'y envoyay mon fils Marc-Antoine et le capitaine Charry, avec les quatre cens arquebusiers, lesquels y allerent par envie. Et comme ils furent à Civitavechia, il les embarqua et les alla descendre au dit Neptune; mais il ne fut possible de les brusler, car il les avoit mis dans le fossé et les deffendoient de la forteresse. Et comme les affaires de la guerre sont incertains, il m'advint que le jour mesmes qu'ils arriverent à Neptune, où ils demeurerent deux jours, je m'allay promener le soir hors la porte de Rome qui va à Marin, et trouvay un homme qui venoit de Marin : je luy demanday qui il estoit; il me dict qu'ils estoit l'hospitalier de Marin; et cogneus à sa langue qu'il n'estoit pas Italien, ce qu'il me confessa, car il me dit qu'il estoit François, et qu'il estoit pauvre homme, reduit à cest hospital de Marin. Je luy demanday qui estoit à Marin; il me dit que le matin le sieur Marc-Antoine Collonne y estoit arrivé avec sa compagnie de cinquante hommes d'armes, n'ayant rien avec luy d'avantage homme de pied ny de cheval. Les compagnies d'hommes d'armes en Italie n'ont point d'archiers comme les nostres. Marin est au dict Marc-Antoine, et par ce que j'avois entendu à Rome quel il estoit, l'on le m'avoit despeint un jeune seigneur de vingt à vingt deux ans, plein de bonne volonté, et riche de quatre vingts mil escus de rente. Paliane estoit à luy, que le pape luy avoit osté et donné à son neveu, que l'on appelloit depuis le duc de Paliane. Le tiltre ne lui dura guères, car il la recouvra après. Ayant laissé cet hospitallier, il me va en l'entendement que facillement je prendrois prisonnier ce seigneur romain, et que, si je le pouvois attrapper, j'estois riche à jamais; car pour le moins j'en aurois quatre vingt mil escus de rançon, qui estoit son revenu d'un an : ce n'estoit pas trop. Je vay discourir en moy-mesme que monsieur de La Molle viendroit avec moy, menant trois cens arquebusiers seulement, et les laisserois à moitié chemin auprès d'une tour, où il avoit des cabanes pour retirer le bestail, car j'avois recogneu le chemin allant et retournant à Belistre, et que je prendrois le capitaine Ambrosi, lieutenant d'une compagnie du duc de Paliane, avec vingt cinq chevaux des meilleurs et les plus courans de sa compagnie, et que j'emprunterois du seigneur Aurelio Fregouse son lieutenant et sa cornette, avec trente cinq sallades seulement des meilleurs qu'il eust, et les meilleurs chevaux, et que je laisserois à une portée d'arquebusade de M. de La Molle, tirant vers Marin, le capitaine Ambrosi avec les trente cinq sallades; et moy je m'en irois, avec celle du sieur Aurello, me mettre en embuscade auprès de Marin, sous les vignes, et un peu à main gauche du grand chemin, et que j'envoyerois six sallades donner l'alarme un peu devant le jour à Marin, et qu'estant le sieur Marc-Antoine jeune et plein de bonne volonté, il ne feroit point de faute de sortir. Je faisois estat qu'à point nommé il sortiroit au point du jour, et que les six sallades l'ameneroient à nostre embuscade, et que je prendrois la fuitte avec les six sallades à sa veue, et qu'il me suyvroit à toute bride, voyant une cornette, laquelle luy feroit joye de la pouvoir prendre, pour avoir plus de reputation de sa victoire.

Or, comme j'eus tout cela discouru en mon entendement, je le tenois aussi asseuré mon prisonnier comme si je l'eusse eu entre mes mains. Et m'en retournay dans la ville, et parlay au sieur Aurelio, lequel me presta son lieutenant et son enseigne avec les trente-cinq salades : pareillement j'en parlay à monsieur de La Molle et au capitaine Ambrosi. Le lieutenant du seigneur Aurelio, qui estoit Grec, s'appelloit le capitaine Alexis. Nous nous assignasmes à l'entrée de la nuit à la porte, et ne voulus rien dire de mon entreprise à monsieur le mareschal, ny à personne de ceux que j'amenois, jusques à ce que nous fusmes hors la ville : et à lors je tiray à part monsieur de La Molle et les capitaines Ambrosi et Alexis, et leur dis mon entreprise, laquelle ils trouvèrent tous trois fort bonne, et en cela nous eusmes aussi bon entendement les uns que les autres. Il nous tardoit que nous n'y

fussions, et eux me faisoient l'entreprise bien aisée, affermant les deux qui le cognoissoient qu'il sortiroit, et le capitaine Ambrosi ayant couru sept mil après moy, nous asseurant que nous l'emporterions et toutes ses gens. Et ainsi nous nous en allasmes chaque trouppe à part, la mienne tousjours la premiere. Et comme nous fusmes près de la tour, j'y laissay monsieur de La Molle, et plus avant, derriere la petite chapelle, le capitaine Ambrosi. Or comme nous fusmes le capitaine Alexis et moy au fond des vignes près Marin, il voulut que l'enseigne menast les six et baillast le drappeau à un autre. Je luy baillay un gentil-homme des miens, et nous nous mismes dans un marais où l'hyver l'eaue croissoit et l'esté n'en y avoit point; car en autre lieu nous ne nous pouvions cacher : et ainsi s'en allerent les six droict à la porte de la ville. Et comme le jour commença à venir, nous n'avions point nouvelles que nos gens eussent donné l'alarme : je pensois, ou bien que le seigneur Marc-Antoine ne vouloit point sortir, ou bien qu'il s'en estoit retourné. Or à main gauche de nous il y avoit un grand vallon; je m'estois mis sur un petit haut où il y avoit des pierres d'une ruine de maison ou bien de chapelle, et commençay à veoir par de là le vallon sur la montée trois ou quatre chevaux, lesquels une fois paroissoient, d'autre fois non. Je les montray au capitaine Alexis, qui estoit plus bas que moy : il fit partir des sallades, tout au long des vignes où le vallon commençoit. Je n'avois jamais encore jetté les yeux dans le vallon, pource que le jour ne faisoit que commencer à sortir, et je regardois tousjours vers la montagne, où se montroient ces trois ou quatre chevaux à cinquante pas de nous. Quand je tournay ma veue dans le vallon, je vis trois trouppes de gens de cheval : à la premiere y pouvoit avoir plus de cent chevaux, à l'autre plus de deux ou trois cens, et en la grande sept ou huict cens. Or il faut dire la raison pourquoy ils y estoient : comme le baron de La Garde faisoit la descente de nos gens à Neptune, ceux de Neptune firent partir deux chevaux en poste vers le duc d'Albe à Tiboly, lequel incontinent depescha le sieur de La Corne avec douze cens chevaux et douze enseignes de gens de pied qui cheminerent toute la nuict; et une heure devant le jour il arriva à ce vallon, et les gens de pied à la croupe de la montée : ils avoient fait alte là, jusques à ce que le sieur Marc-Antoine seroit prest, luy ayant envoyé vingt cinq sallades pour le faire monter à cheval. Et comme ils furent à la porte de la ville, ils trouverent nos six sallades (l'aube du jour ne faisoit que commencer à poindre), et se demanderent les uns aux autres, *Qui vive!* et au cry ils chargerent les nostres de telle sorte, qu'il ne fut possible qu'ils reprinssent leur chemin à nous, et prindrent la fuitte vers le chemin qui conduit de Belistre à Rome, et au long de la plaine romaine, les chasserent jusques auprès de Rome, et donnerent l'alarme à monsieur le mareschal et à toute la ville, et dirent qu'il n'estoit possible que je ne fusse prins, et toutes les gens que j'avois avec moy perdus. Or, comme le capitaine Alexis eut rappellé ses deux chevaux, nous prinsmes la retraicte par le chemin que nous estions venus : et voylà les cent chevaux après nous, les deux ou trois cens après qui venoient le trot, et les enseignes de gens de pied venoient après le pas; et ainsi nous menerent sept mil jusques au capitaine Ambrosi, les lances tousjours sur la crouppe de nos chevaux. J'estois sur ce cheval turc gris que le duc de Paliane m'avoit donné, un des vistes chevaux que je montay jamais, et qui bondissoit le mieux un fossé : aucunesfois je sautois en chemin dans le champ à main droicte, autre fois à main gauche. Quand nous fuyons par le grand chemin, le capitaine Alexis estoit tousjours à la queue comme moy, et celuy qui portoit la cornette devant. J'allois tousjours parlant aux soldats qu'ils ne s'esbahissent point, ores du costé de main gauche, ores du costé de main droicte. Le plus que nous pouvions avoir devant eux, estoit de la longueur de trois ou quatre lances. Or, le capitaine Ambrosi, comme nous approchasmes de luy, sort de derrier la chapelle, et je commence à crier : *Volte! volte!* à nos gens, qui tournerent incontinent; et tout en un coup je leur fis une cargue, et les rembarray jusques en l'autre trouppe, laquelle, ayant veu nostre embuscade, avoit faict alte pour voir ce que c'estoit; et toutes les deux trouppes se serrerent, faisant semblant de nous vouloir faire la cargue. Je cogneus bien que j'avois faict un pas de clerc d'avoir faict ceste cargue, et pensay une fois estre perdu; mais par bonne fortune, monsieur de La Molle se monstra sur

le chemin avec l'arquebuserie, qui fut cause que les ennemis ne me firent la cargue, ains s'arresterent. Alors le capitaine Alexis me dit : *Quelli primi che ci sequitano sono Greci, per che lo ò intesi à loro gridi. Me ne vo à vedere se potero fermar li, per tratenermi con essi loro;* ce qu'il fit, leur demandant parler à fiance : et cependant je faisois cheminer monsieur de La Molle, et gaignay une petite descente; de sorte que les ennemis ne pouvoient plus veoir ce que nous faisions; et leur fis aller gaigner les pilliers des aqueducs qui estioent par là où anciennement les Romains faisoient venir l'eaue à Rome, et de mesmes commanday aux gens à cheval de les suyvre au grand pas. Ainsi s'acheminerent, allant le plus grand pas qu'ils pouvoient ; puis je retournay au sieur Alexis, ayant rafreschy la bouche de mon cheval dans un fossé auprès de la tour, lequel je trouvay après aussi frais que s'il n'eust poinct couru. Or, comme les deux trouppes furent ensemble et eurent faict alte, la grande fit de mesmes alte, et les gens de pied pareillement : le capitaine Alexis parloit tousjours à eux ; je pouvois descouvrir tousjours les nostres ; et, comme je les vis près des aqueducs, je m'approchay du capitaine Alexis, et luy dis : *Retiriamo si, capitano, retiriamo si.* Ils luy demanderent qui les menoit, il me nomma : et commencerent à faire des exclamations, disant qu'en huict ou neuf jours ils m'avoient failli trois fois; c'est à la retraicte de Tiboly, et au retour de Belistre, et à ceste heure : dont le capitaine Alexis se rioit d'eux, tousjours se retirant. Or à la despartie du capitaine Alexis, plusieurs d'eux me crierent : *A Dio signor di Montluco, à Dio*, et moy aussi je leur criay : *A Dio, à Dio.* Et de là tournerent tout court droict à Marin, où trouverent nouvelles que le baron de La Garde avoit rembarqué nos gens, et retourné à Civitavechia. Le seigneur Ascanio me renvoya trois sallades que j'avois perdu, mais non les chevaux; car, comme leurs chevaux bronchoient, ils tomboient par terre, et moy je sautois en chemin avec mon turc, et leur donnois sur la croupe du plat de l'espée, de sorte qu'ils s'enfermoient dans la troupe. Il les renvoya par un sien trompette, lequel nous faisoit rire parlant de son maistre, qui disoit que, s'il eust sçeu que je fusse esté en ceste troupe, il m'eust accompagné jusques aux portes de Rome pour me prendre ; mais en courant ne demanderent jamais à ces prisonniers qui les conduisoit, jusques à la fin que nous fusmes sauvés ; et me disoit le trompette que, si j'eusse esté pris, il ne me falloit pas avoir crainte qu'on m'eust fait desplaisir; car l'on m'eust autant ou plus caressé et honoré que dans nostre camp. Aussi peut-on dire que jamais prisonnier n'est sorti de mes mains, ou de lieu où j'eusse puissance, qui fut mal content de moy : cela est indigne de les escorcher jusques aux os, quand ce sont personnes d'honneur qui portent les armes : mesmement, quand c'est une guerre de prince à prince, c'est plustost un esbat qu'une inimitié.

Ainsi je m'en retournay à Rome, et après m'estre desarmé, j'allay trouver monsieur le mareschal, monsieur le cardinal Caraffe, et duc de Paliane, lesquels je trouvay ensemble, en un logis à la ville, où ils estoient revenus du palais Sainct Pierre; et me commencerent à dire tous trois qu'il sembloit que je me voulusse perdre pour mon plaisir, et que, s'ils eussent sçeu ma sortie, ils m'eussent empesché. Ils voulurent entendre l'occasion de mon entreprise, laquelle je leur racontay de point en point, et leur dis que la nuict en allant je tenois aussi asseuré prisonnier le sieur Marc-Antoine, comme j'estois asseuré de mourir, et que desjà j'avois faict estat de tirer de sa rançon quatre vingt mille escus; ce n'estoit pas trop de prendre son revenu d'un an, et que j'en voulois donner quarante mil à monsieur de La Molle, aux capitaines et aux soldats, et que je voulois garder les autres quarante mil pour m'achepter du bien en France pour estre près du roy, car la Gascongne en est trop esloignée; et qu'il me sembloit desjà que j'avois du bien près de Paris : de sorte que de toute la nuict je ne peuz oster ceste opinion de ma teste. Et comme ils entendirent mes raisons, ils se mirent à rire si fort, que je croy qu'ils ne rirent jamais tant pour un coup, de ce que j'avois desjà faict estat de la prinse, de la rançon, et d'achepter terres et chasteaux. Et monsieur le mareschal, quand il vouloit gaber, parloit tousjours en italien. Il me dit de bonne grace : *Signor, quandoche vi andaremo visitar, farete voi à noi altri bona cara nei castelli che volete comprare dappresso Parigi.* Ils en rirent à mes despens.

Or estoient ils sur une depesche qu'ils fai-

soient au roi, et envoyoient devers sa majesté monsieur de Porrieres, de Provence, lequel avoit prins sa part du rire, et tous ceux qui estoient avec eux. Et comme il y a des gens qui sont sujects à faire plus mal que bien, il y eut quelqu'un qui escrivit par la voye de la banque, à Lyon, comme j'avois perdu toute la cavallerie du pape en la plaine romaine, et que je m'en estois fuy, et ne sçavoit-on que j'estois devenu. Je croy que ce sont gens appostés pour faire courir quelque mauvaise nouvelle, afin de degouster nos partisans. Cela fut escrit de Lyon, par la poste, à monsieur le connestable, lequel le dict au roi qui ouit ces nouvelles avec beaucoup de desplaisir. Monsieur de Porrieres, qui venoit par le pays des Grisons, ne peust estre si tost à la cour que les nouvelles n'y eussent couru quatre jours auparavant. Et comme monsieur le mareschal et les autres avoient ry de ma folie, le roi restoit autant mal content contre moy, disant que c'estoit la plus grand folie que jamais homme entreprit, ayant tousjours esté heureux; mais qu'à present j'avois perdu mon heur et ma reputation, estant bien marry que cela me fust advenu, mesmes aux portes de Rome. Ces nouvelles ne furent si cachées qu'on ne les escrivist tout incontinent en Gascogne : je vous laisse à penser comme je fus accoustré de ceux qui ne m'aiment gueres; car il faut estre Dieu pour n'avoir point d'ennemis et envieux, ou bien ne se mesler que de faire son jardin ou son vergier. Et comme monsieur de Porrieres fut arrivé, le roi le feit venir en son cabinet, et après avoir leu les lettres et sa creance, dans lesquelles ne se parloit rien de cela, ni monsieur de Porrieres n'en parloit aussi, le roi lui dict : « Et bien, « monsieur de Porrieres, Montluc s'y est-il « trouvé ? Il a faict une belle besoigne ! » Lequel lui respondit qu'il m'avoit laissé à Rome; et le roi lui dict qu'il sçavoit bien que j'avois perdu toute la cavallerie du pape, et que je m'estois sauvé. Surquoy monsieur de Porrieres fut fort esbahy de ces nouvelles, et luy dict que si cela estoit advenu depuis son departement, qu'il pourroit bien estre, mais qu'il n'avoit demeuré que neuf jours à venir. Sa majesté fit regarder combien il y avoit que ces nouvelles estoient venues, et trouverent qu'il y avoit quatre jours. Alors le roi dict qu'il pensoit que c'estoit une baye et nouvelles de banquiers. Et sur ce il va souvenir à monsieur de Porrieres de ma folie, et luy dict, comme depuis il me conta : « Sire, « je vous vais dire que c'est, dequoy vous rirez « autant comme nous avons fait : » et luy conta toute mon entreprise, et ce que j'avois respondu, à mon arrivée, à messieurs le mareschal de Strossi, cardinal Caraffe, et duc de Palliane; et qu'en leur contant mon entreprise, il sembloit que je tenois prisonnier le seigneur Marc-Antoine, l'argent et tout. Et asseurez vous qu'à ce qu'on me dit depuis, on n'avoit veu rire le roi si fort il y avoit long-temps, monsieur le connestable et tous tant qu'ils estoient. Et me dict-on que le roi, plus de huict jours après, voyant Porrieres, lui disoit : « Et bien, Porrieres, « Montluc a-t-il acheté encores ces places autour « de Paris ? » et ne lui en souvenoit jamais qu'il n'en rist. Et, pource que j'escris en mon livre que cent ans à l'homme n'a esté plus heureux ni mieux fortuné à la guerre que j'ay esté, regardez donc si vous le recognoistrez à ces trois occasions, qui me vindrent en huict ou neuf jours l'une après l'autre, outre autres que vous y trouverez, d'avoir eschappé sans perte ces dangers, qui n'estoient pas petits.

Quelques jours après, le duc d'Albe entendit que monsieur de Guyse alloit en Italie pour secourir le pape; qui fut cause qu'il se retira un peu vers la mer avec son camp, et puis vint assieger Ostie. Monsieur le mareschal sortit de Rome avec quelques enseignes Italiennes, et deux d'Allemands, et cinq ou six de François : et voulut le pape qu'il luy laissast pour sa garde Marc-Anthoine, mon fils, et le capitaine Charry, avec leurs compagnies. Monsieur le mareschal s'alla camper deça le Tybre, vis à vis d'Ostie, et là se retrancha. Le duc d'Albe, avant qu'il y arrivast, avoit fait faire son pont, et fait un fort au dessus d'Ostie, du costé mesmes où monsieur le mareschal s'estoit campé. Je manday à monsieur le mareschal s'il vouloit que je m'en vinsse devers luy, avec cinq ou six enseignes Italiennes ou Françoises, lequel ne le voulut point, crainte que l'entreprise de Montalsin ne fust pas encores du tout descouverte. Et pource que monsieur le mareschal avec les compagnies Italiennes et Françoises qu'il avoit n'avoit sçeu faire recognoistre le fort des ennemis, voir s'il y avoit eaue dans le fossé ou non, et en estoit demy desespere, car le duc d'Albe s'estoit reculé d'Ostie,

tirant vers le royaume de Naples, et n'avoit laissé que quatre enseignes d'Italiens dans le fort, et quatre dans Ostie; ledit seigneur mareschal avoit fait sortir de l'artillerie de Rome pour battre le fort, et avoit envoyé prier le pape luy laisser venir mon fils et le capitaine Charry; ce qu'il fit, à mon grand mal-heur, et de mon pauvre fils. Comme il fut arrivé, et le capitaine Charry, devant monsieur le mareschal, ledit sieur se plaignoit à eux de n'avoir peu faire recognoistre le fort à son aise. Le lendemain au soir toucha la garde à mondit fils, lequel delibera de venir à bout de ce que les autres auraient failly, et communiqua son dessein au capitaine Charry; et au baron de Beynac, qui estoit aussi ce jour là en garde. Il ne faillit pas, car le lendemain, voyant les ennemis sortir selon leur coustume pour chercher des fascines, il les suivit et mena battant, sans crainte des arquebusades, jusques au bord du fossé, qu'il recognut aussi sagement et curieusement comme si c'eust esté quelque vieux capitaine; mais s'en retournant, une meschante arquebusade de luy donna dans le corps. Toutes-fois de son pied il se porta jusques au logis dudit seigneur mareschal, parce qu'il disoit qu'avant mourir il luy vouloit rendre compte de son faict. Ledict sieur mareschal le fit mettre sur son lict, sur lequel ce pauvre garson, rendant presque l'ame, luy dit ce qu'il avait veu, l'asseurant que le fossé estoit à sec, quoy qu'on luy eust dit le contraire: bien tost après il rendit l'ame. Ledit sieur mareschal envoya le corps le lendemain à monsieur le cardinal d'Armagnac, et à M. de Lansac, à Rome, lesquels le firent aussi honorablement ensevelir comme s'il eust esté fils d'un grand prince. Le pape, les cardinaux et tout le peuple romain tesmoignerent le regret qu'ils avoient de sa mort. Si Dieu me l'eust sauvé, j'en eusse fait un grand homme de guerre; car, outre qu'il estoit fort vaillant et courageux, je cognus toujours en luy de la sagesse qui excedoit la portée de son aage. Nature luy avait fait un peu de tort, car il estoit demeuré petit, mais fort et aspilé, les espaules grosses; au reste eloquent et désireux d'apprendre. Monsieur le mareschal de Cossé est en vie; Marc-Anthoine estoit avec luy à Mariambourg; il pourra porter tesmoignage, s'il lui plaist, si quelqu'un contreroolle ce que j'en escris, si je ments. Et encor qu'il ne sied pas bien aux peres de louer leurs enfans, si est-ce que, puis qu'il est mort, et qu'il y a tant de gens qui en peuvent tesmoigner, je seray excusable et digne de pardon.

Or, pour executer la charge que le roy m'avoit donnée en Toscane, je demanday congé au pape pour m'en aller à Montalsin, lequel ne me le voulut donner que pour quinze jours seulement, après luy avoir fait grand instance; et me fit laisser mes grands chevaux et tout mon bagage, lesquels monsieur le mareschal de Strossi fut contraint faire sortir, disant qu'ils estoient à luy, et par ses serviteurs mesmes. Monsieur le cardinal d'Armagnac me fit sortir mes mulets de coffres avec ses couvertes, disant qu'il les envoyait à la maison d'un autre cardinal où il allait quelques-fois demeurer douze ou quinze jours. Et ainsi je retiray de Rome tout ce que j'y avois. Pendant le séjour que je fis par delà, Sa Saincteté me fit bien cest honneur de monstrer évidemment à tout le monde qu'il avoit grand fiance en moy.

Deslors que je fus à Montalsin, monsieur de Soubise partit et s'en alla à Rome. Je trouvay que Montalsin estoit comme assiegée, car à Saint Cricou il y avoit des Allemans; à la grand hostelerie, au dessous de Montalsin deux arquebusades, il y avoit aussi des ennemis, et à un palais à trois arquebusades à main gauche, pareillement y avoit ennemis, et à un autre tirant à Grossette, un mil près de Montalsin, il y en avoit encores: et tout cela se trouva saisi des ennemis quand la trefve vient. Et ne tenoit le roy rien jusques aux portes de Siene par ce costé là, et croy que cela fut la principalle cause que les Sienois eurent en peu d'estime monsieur de Soubise. Il y a grand peine à contanter tout le monde, et, encor que l'on face ce qu'on peut, si tout ne va comme on souhaitte, on n'a rien faict. Je ne le veux ny accuser ny excuser aussi du tout. La trefve duroit encores entre le roy et l'empereur, laquelle estoit pour dix ans. Les affaires de ces princes étoient si embrouillées et confuses, qu'il ne fut possible pouvoir faire la paix : voy-là pourquoy on fit ceste trefve; mais j'avois entendu que monsieur de Guyse avoit prins congé du roy et s'en venoit en Italie; qui me fit penser qu'encores que le secours qu'il menoit fust pour le pape, la trefve seroit rompue aussi du costé du roy, et fis une entreprise

pour aller donner une escallade aux Allemans à Saint Cricou, qui est une petite villate à quatre mil près Montalsin; et de là voulois aller attraper tous les autres lieux que j'ay nommés.

Je ne sçay si les Allemans furent advertis, ou bien s'ils furent commandés de se retirer de là; car, quand je fus hors de la ville deux heures de nuict, un gentilhomme sienois qui avoit sa maison dans Cricou, lequel j'avois envoyé là, me vint dire qu'ils estoient partis à l'entrée de la nuict. J'envoyay de mesmes savoir nouvelles de ceux qui estoient à l'hostellerie et au palais; et trouvay qu'à la mesme heure tout avoit vuidé: et ainsi nous eusmes liberté de sortir un peu au large jusques à l'Altesse, un chasteau assez fort, à trois mil de Montalsin et près du chemin de Siene. Puis m'en allay à Grossette, où le colonel Cheremon estoit gouverneur, lequel faisoit de ce pays-là tout ainsi que s'il fust esté à luy, ne recognoissant le Sienois, dequoy ils estoient desesperés; et là nous accordasmes que les habitans recognoistroient la seigneurie et non luy, et qu'il n'avoit pas en ce pays-là plus d'avantage que le roy n'avoit voulu pour luy-mesmes: et ainsi en peu de jours tout fut changé au contentement des Sienois.

Le cardinal Burguos commandoit à Siene pour le roy d'Espagne, et avoit entreprise sur Montalsin, laquelle il pensoit emporter facilement; et se devoit executer la mesme sepmaine que j'arrivay. Et comme il entendit ma venue, il surçoya quelques jours pour voir si rien se descouvriroit; et, voyant que rien ne s'estoit descouvert, il envoya querir le capitaine Mantillou, Espagnol et gouverneur du Port-Hercule, pour executer l'entreprise. En mesme temps, ayant envoyé quelques gens à cheval pour faire venir des vivres, ils le rencontrerent et le prindrent luy et un secretaire du cardinal Burguos, et quatre serviteurs, et me les menerent. Il se vouloit deffendre, disant qu'il avoit esté prins contre la trefve, car encore il n'y avoit rien de rompu à descouvert. Je fis donner secrettement la gehenne à un sien serviteur, lequel dist qu'il pensoit que le cardinal Burguos avoit mandé son maistre pour executer une entreprise qu'il avoit sur Montalsin. Nous ne pouvions descouvrir ce qu'en pouvoit estre; et, comme on entendit à Siene la prise du capitaine Mantillou, cela se commença à divulguer: de sorte qu'un gentilhomme sienois m'envoya son serviteur m'advertir du lieu par là où l'on vouloit donner l'escalade, et vint à la porte de la ville, ne voulant entrer dedans, mais seulement qu'il vouloit parler à moy. Je menay messer Hieronim Espano, et nous dit le tout, et qu'il y avoit des soldats françois, des compagnies qui estoient en garnison, qui estoient de l'intelligence, et que, si nous cherchions bien les maisons prochaines de cet endroit là, nous trouverions par adventure les eschelles. Nous donnasmes dix escus au serviteur, qui s'en retourna. Messer Hieronim et moy allasmes secrettement voir le lieu; et croy que j'y amenay monsieur de Bassom-pierre avec nous; et regardasmes que la muraille estoit bien basse, mais qu'il y avoit une tourelle là où l'on mettoit tousjours deux sentinelles, lesquelles estans de l'intelligence, l'entreprise estoit facile et plus que facile. Or messer Hieronim, qui estoit pour lors du magistrat, deputa promptement deux hommes pour chercher les maisons voisines du lieu, et ne tarda trois heures qu'ils nous apporterent plus d'une charge de cheval d'eschelles de corde, les mieux faites que j'eusse encores jamais veu. Dans ceste maison n'y habitoit personne il y avoit long temps, mais nous cognoissions bien qu'il y entroit des gens: et autre chose ne peusmes descouvrir. Et lors j'arrestay avec le sergent major qu'il mettroit tous les soirs quatre sentinelles dans la tourelle, lesquelles seroient prises au fort. Je croy que s'il l'eust voulu executer le jour, il l'eust peu faire; aussi bien ou mieux que la nuict, car du grand palais, où il n'y avoit que trois arquebusades, il pouvoit venir par un vallon couvert de petits bois jusques auprès de la muraille. Environ un mois après, un Sienois, nommé Phœbus Turc, se vint addresser à moy, me voulant dire quelque chose en secret; je le fis venir dans ma garde-robbe: je n'avois rien qu'une dague au costé, et, comme il entra, je le vis armé de jac et manches de maille: oncques en ma vie je n'ay veu visage d'homme plus farousche que le sien. Une fois j'avois envie d'appeller quelqu'un; mais il me disoit tousjours qu'il ne vouloit que personne entendist son affaire que moy. A la fin je m'asseuray, me sentant assez fort pour le colleter s'il avoit entrepris de faire quelque mauvais coup. Il me racompta que plusieurs fois le cardinal

Burguos l'avoit fait rechercher de tenir la main à une entreprise qu'il avoit sur Montalsin, et que par importunité il luy avoit accordé, et qu'il estoit allé parler à luy deux fois desguisé, et avoit trois soldats qui estoient de l'intelligence, lesquels il luy devoit nommer un jour devant ladicte execution, et qu'il la venoit executer avant que dom Arbre de Sandé fust arrivé, lequel venoit à Siene pour commander les armes; et que, si je voulois, il meneroit l'entreprise si escortement qu'il me les ameneroit tous entre mes mains. Nous arrestasmes que ce seroit dans quatre jours, et qu'il s'en retourneroit la nuict mesmes à Siene arrester le tout; et le fis mettre hors la ville, car la porte estoit desjà fermée; et de matin despeschay vers le colonnel Cheremon à Grossette, qu'il se rendist le jour après à Pagamegura, moitié chemin de Grossette à Montalsin. Et ce jour mesmes que j'avois depesché au colonnel, je fis venir les capitaines qui estoient à Chuse et à Montizel, à l'Hospitalet près Piance, et là les fis jurer sur le crucifix de ne dire rien de l'entreprise; et s'en retournerent apprester leur cas pour estre prests quand je leur manderois. Et fis aller ma compagnie de chevaux legers à la Rocque de Baldoc, feignant d'y tenir garnison; et le lendemain allay parler au colonel à Pagamegura, et arrestasmes qu'il tiendroit quatre cens arquebusiers prests. Mon entreprise estoit que, comme les ennemis donneroient l'escalade, le colonel Cheremon viendroit par derriere eux, et la garnison de Chuse et Montizel se mettroit entr'eux et le palais, et ma compagnie aussi. Je devois sortir avec quatre cens hommes de la ville sur eux quand ils seroient repoussés. Et au retour de Pagamegura, je trouvay que ledit Phœbus estoit de retour; et ne parla à moy de tout le soir : qui me donna mauvais soupçon. Le matin il me vint dire que le cardinal ne vouloit point que l'affaire s'executast de quelques jours. Il me menoit de jour à autre; à la fin je fus conseillé de le prendre prisonnier et luy faire dire la verité, d'autant que c'estoit une fourbe pour me trahir : ce que je fis; et le fis mettre dans une basse fosse au chasteau, où par mal-heur il trouva une piece de bois ou fer. Or, pource qu'il estoit sienois, je voulois voir si les Sienois mesmes le pourroient convertir à dire la verité : voy-là pourquoy je tins l'affaire en quelque longueur; mais cependant avec ceste piece de fer il perça la muraille, et se sauva à Siene; et ainsi je ne peus rien faire qui valust sur ceste entreprise. Il fut plus fin que moy; toutesfois je lui dois cela, qu'il m'a appris en faict de telle importance de n'espargner un prisonnier, ains en sçavoir soudain la verité, car sans doute c'est un traistre.

Dès que j'arrivay à Montalsin, je pourchassay de faire revenir au service du roy le sieur Marioul de Santa-Fior, et son frere le prieur, lesquels par quelque mal-contentement s'en estoient ostés. Nous estions fort grands amis depuis l'escarmouche de Siene : enfin je les gagnay; ils vindrent à la cour, où le roy leur fit fort bonne chere; sa majesté lui donna une compagnie de chevaux legers, et au prieur quelque pension; et se tinrent tousjours depuis auprès de moy. Or dom Arbre de Sandé fit une surprise pour venir prendre Piance, une petite ville près Montizel, que j'avois fait reparer le mieux que j'avois peu, et y avois une compagnie d'Italiens. Je baillay au sieur Marioul ma compagnie, et ce qu'il avoit assemblé de la sienne, et partie de celle du comte Petillane, et l'envoyay à Piance pour retirer la compagnie italienne, et l'amener à Montizel, ou estoit le capitaine Bartholomé de Pezero.

Quelques jours avant que dom Arbre sortist de Siene, le capitaine Serres, qui estoit lieutenant de ma compagnie de chevaux legers et mon parent, avoit combattu à la veue de Montalsin le capitanie Carillou, gouverneur de Bonconvent, qui avoit avec luy dix hommes d'armes de la compagnie du marquis de Pesquiere; et l'enseigne de la compagnie menoit huit salades d'une compagnie de chevaux legers, et huict arquebusiers à cheval, qui estoient venus braver devant Montalsin bas, au long de la plaine devers l'hostelerie, le quel ne pensoit pas qu'il y eust cavallerie dans Montalsin; car j'en avois emmené ma compagnie avec moy à Grossette, et avois envoyé le capitaine Serres courir avec dix-huict salades par le costé de main gauche, vers Siene, et s'estoyent batus auprès de Chuse, de sorte que les miens eurent le meilleur. Et au retour le capitaine Serres se vint reposer un jour ou deux à Montalsin, pour puis après me venir trouver à Grossette et m'en ramener à Montalsin. Le capitaine Serres sortit avec les dix-huit salades, deux gentils-hommes

sienois armés de jac et de manches, et deux soldats à pied qui les suivirent; et comme le capitaine Carrigue vit les salades, il se voulut retirer, et le capitaine Serres luy estoit toujours en queue. Et, comme le capitaine Carrigue voulut passer un ruisseau estroit, le capitaine Serres le chargea à toute bride, et les print tous, sauf un capitaine qui avoit sa compagnie dans Bonconvent. Ces arquebusiers à cheval estoyent à luy. Il eut une arquebusade à travers du corps, d'un des deux arquebusiers qui estoyent sortis avec le capitaine Serres, lequel ils avoyent fait passer le ruisseau, et une autre avec luy, qui l'amenoit devers Bonconvent; et mourut à l'entrée de la porte de Bonconvent. Je tenois tous ces gens prisonniers à Montalsin. Dom Arbre s'achemina droict à Piance avec trois canons et deux coulevrines. Je me doutay bien qu'il n'ameneroient pas tant d'artillerie pour Piance; car il n'estoit pas fort pour l'artillerie. Et comme le sieur Marioul entendit qu'il estoit trois mil près de Piance, il s'en va au devant avecques toute la cavallerie, et commenda au capitaine qui estoit devant, qu'il commançast à faire sortir ses gens pour gaigner Montizel, là où il n'y a que deux petits mil. Il attaqua l'escarmouche si forte, et se mesla si bien, qu'il ne se peust après desmeler, et fut chargé à toute bride de trois trouppes de leur cavallerie. Là il fut prins douze ou quatorze chevaux legers de ma compagnie, dont le capitaine Gourgues, qui estoit à la suite de monsieur de Strossi, estoit du nombre; et du comte Petillane ou du sieur Marioul, autant ou plus. Or comme il fit alte devant Piance, il trouva que le capitaine n'avoit pas un homme dehors. Les ennemis suivoyent tousjours; et là se rompirent encore quelques lances cependant que ce capitaine faisoit sortir ses gens; et à la fin il fut de nouveau chargé de toute leur cavallerie, et fut contraint se retirer à Montizel. Le capitaine Serres et le baron de Cleremon, mon nepveu, qui portoit ma cornette, se sauverent vers l'Hospitalet. Le capitaine des gens de pied perdit la tierce partie de sa compagnie, de ceux qui avoient fait les paresseux à sortir, et se sauva avecques son enseigne et sa trouppe qui luy demeura; et fit teste au passage d'un ruisseau, donnant loisir au capitaine Bartholomé de le venir secourir : car c'estoit à la veue de Montizel, et le sieur Marioul, qui retira encore de la cavallerie. Voylà ce que l'on gaigne à aller attaquer une escarmouche à la teste d'une armée, comme j'ay dit cy-devant, et se vouloir retirer de jour, estant plus foible.

Comme dom Arbre eut demeuré trois jours à Piance, il part à l'entrée de la nuict avec les torches, et print son chemin au long d'une vallée tirant à la Rocque de Baldoc. Le seigneur Marioul estait allé en poste à Rome faire venir quelques sallades qu'on luy avoit promis pour refaire sa compagnie. Le prieur demeura avecques moy le soir que dom Arbre partit. Nous estions sortis le prieur et moy hors de Montalsin à cheval; et comme la nuict commença à venir, nous nous retirasmes, discourant en chemin de ce que dom Arbre vouloit faire de ceste grosse artillerie. Il me tomba en l'entendement que c'estoit pour aller attaquer la Rocque de Baldoc, là où il y avoit un capitaine florentin que monsieur de Soubise y avait mis, lequel je soupçonnois un peu, pour ce que les gentils-hommes sienois m'avoient dit qu'ils avoient esté advertis qu'il avoit envoyé deux fois à Florence. En nous retirant auprès de la porte de Montalsin, je dis à deux chevaux legers de ma compagnie qu'ils allassent descouvrir tout au long des colines d'entre Piance et la Rocque, et qu'ils n'en bougeassent qu'il ne fust la pointe du jour. Or, quelques jours avant, monsieur de Guyse, qui estoit venu à Rome, et desjà s'estoit acheminé vers le royaume de Naples, avoit envoyé querir Cheremon avec sa compagnie, à la requeste des Sienois, qui ne se pouvoient accorder avecques luy : et m'avoit envoyé monsieur de La Molle, le capitaine Charry et trois ou quatre autres compagnies : aussi en avoit-il envoyé querir de celles que j'avois. Il avoit donné le gouvernement de Grossette à monsieur de La Molle. Comme je fus au lict, voicy revenir les deux chevaux legers, lesquels me dirent que dom Arbre marchoit avec les torches au long de la vallée que j'ay dit, tirant à la Rocque. J'advertis incontinent le prieur, et montasmes à cheval avec tous ceux que nous peusmes recouvrer. Je commanday au capitaine André Casteaux, nepveux de monsieur le cardinal de Tournon, qu'il marchast avec sa compagnie sans bagage à extresme diligence après moy, et qu'il marchast par des bois : et luy baillay deux gentils-hom-

mes sienois pour le conduire. Cependant j'arrivay une heure devant jour à la Rocque de Baldoc : et comme le jour vint, arriva André Casteaux avecques sa compagnie. A peine fut-il dedans, que les passages furent prins, et prindrent les guides qui m'avoyent mené s'en retournant, et le fourrier de ma compagnie, par lesquels ils sceurent que je m'estois mis dedans. J'envoyai à Grossette deux paysans par les bois, escrivant à monsieur de La Molle qu'il s'en allast jetter à toute diligence dans Montalsin, et qu'il commandast en lieutenant de roy, car je m'estois enfermé, et voulois deffendre la place. Dom Arbre logea son camp à Avignon, vis à vis de la Rocque; et là demeura trois jours, playdant s'il me viendroit attaquer ou non. A la fin il print party de se retirer, sçachant à qui il avoit affaire, disant : *Juro à Dios, aquel capitan tiene alguns diabolos en su poder, o ai algun trahidor tras nos otros ; y si lo puedo saber, yo tengo de cortar li los brassos, y los piernos.* Mais toutes mes intelligences estaient à songer et jour et nuict qu'est-ce que je ferois si j'estois à la place de mon ennemy. Il a de l'entendement comme vous, des pratiques comme vous, songeant à ce qu'il songe, souvent vous vous rencontrerez, et pourvoirez à ce qu'il vous brasse. Que si vous attendez les effets, vous serez souvent prins. Il faut et jour et nuict estre en cervelle, et souvent considerer que veut faire vostre ennemy, s'il attaquera cecy ou cela ; si j'estois en son lieu, je ferois cecy et cela. Et souvent discourez en avec vos capitaines; car tel que vous estimez peu a souvent le meilleur advis. Or dom Arbre s'en retourna, et se vint mettre avec son armée à l'Altesse, qui n'est qu'à trois mil de Montalsin, où, voyant son desseing, je m'en retournay, renvoyant monsieur de La Molle à Grossette. Dom Arbre mit trois compagnies dans Piance, deux italiennes, et une demy espagnolle et demy italienne, car le gouverneur qu'il y avoit laissé estoit espagnol; et le sieur Bartholomé de l'Estephe, nepveu du sieur Chyapin Vitello, qui avoit une des meilleures et des plus fortes compagnies qui fust en Italie, tenoit tous les prisonniers dans le palais, lesquels pouvoyent estre de cinquante à soixante. Au bout de quelques jours, il se retira à Siene avecques son camp, s'estant toutes ses entreprinses evanouyes en fumée. L'enseigne du marquis de Pesquere alloit et venoit pour leur delivrance en eschange des nostres. Il se mocquoit de moy, disant, *No sera dicho que yo renda un Frances, que yo no tenga tres Espagnoles, y per estats barbas yo havre l'os mios : et ellos non hauran los suos.* Le cardinal Burguos estoit marry de tout cecy, et eust voulu que nous eussions laissé aller tous les prisonniers d'un costé et d'autre, car je tenois les capitaines Mantillou et Carillou, gouverneurs de Port-Hercule et de Boncouvent, et plus de vingts autres, là où il y avoit douze Espagnols naturels, sans les gouverneurs. Je portois impatiemment les responces qu'il me faisoit, et avois presque toujours nouvelles des nostres, qu'ils faisoient mourir de faim : et moy au contraire, car je faisois bien traiter les siens. Sur ceste colere, je fis une entreprinse pour donner l'escalade à Piance, car j'avois esté adverty que le roy d'Espagne avoit donné Siene au duc de Florence, et tout ce qu'il tenoit en Toscane, et que ledit duc envoyoit trois de ses compagnies à Piance, et une compagnie de gens à cheval. Je prevoyois bien que, s'il y mettoit le pied, que nous ne la pourrions recouvrer sans nous rompre avec le duc de Florence : ce que je n'avois jamais voulu faire, afin que monsieur de Guyse ne fust contraint d'affoyblir son camp pour m'envoyer du secours; et ainsi je m'estois toujours contenu avec le duc de Florence sans rien gaster. Il faut en ces affaires aller prudemment et sagement, car peut de subjet sert pour rompre l'alliance des princes, ce qui ne se peut après reparer. Plusieurs jeunes fouls ont mis pour leur indiscretion des princes en guerre, sans qu'ils eussent envie d'y entrer.

Le capitaine Fausteau de Peyrouse, qui estoit dans Piance, m'avoit dit qu'il y avoit un trou à la muraille du costé de là où je devois venir de Montalsin, qui estoit par-là où sortoient les immondicités de la ville, et que par cest endroit là, où il y avoit deux murailles, celle de dehors estoit hors d'eschelle, et celle dedans de quatorze ou quinze degrés ; et comme l'on estoit passé par ce trou, il falloit passer le ventre à terre, et dans l'ordure on se trouvoit entre deux murailles. J'avois fait faire une petite eschelle de la hauteur qu'il falloit; mais elle estoit foible et desliée, afin qu'elle peust passer par ce trou, de sorte que malaisement un homme se pou-

voit tenir dessus. Il y avoit dans ce pan de muraille un bastion au coing de la ville, que dom Arbre avoit faict achever, lequel estoit assez haut; et entre le trou et le bastion il y avoit une porte que les ennemis avoient murée de brique, et ce avec de la terre, sans s'estre souciés de la faire de meilleure matiere, pour ce qu'ils avoient faict par derriere un rampart de terre. J'ordonnay que le capitaine Blacon, avec sa compagnie, et une compagnie d'Italiens que j'avois faict venir de Grossette, et le baron de Clermon, mon nepveu, avec sa compagnie, et quelque vingt sallades de celle du comte Petillane, et trente ou quarante gentils-hommes sienois, s'en iroient mettre entre Piance et Montapulfiane, pour combattre les gens du duc de Florence qui se venoient mettre dedans. J'avois faict venir trois cens hommes de Chusi, que le duc de Somme m'avoit envoyés, lequel s'en estoit revenu du camp de monsieur de Guyse, pour quelque bruit qu'il avoit eu avec le cardinal Caraffe : et ceux-là devoient donner par le coing de la ville, du costé de là où ils venoient; le capitaine Bartholomé de Pezero, droit à la porte qui venoit de son costé de Montizel, laquelle les ennemis tenoit ouverte pour sortir et entrer. Ils devoient mettre le feu à la porte, s'ils pouvoient, et moy je donnois avec les eschelles au bastion, duquel les fossés n'estoient encore faits. Le haut de la porte murée flanquoit le bastion. Et avec moy j'avois les deux compagnies Davanson et André Casteaux, c'est à sçavoir la moitié de chacune, car le reste je l'avois laissé à Montalsin, et la moitié de celle du capitaine Lussan, qui estoit à Castetlotie : estant le plus loing de tous, il fit si grande diligence, qu'une maladie le print par le chemin, de sorte qu'il fut contrainct demeurer à l'Hospitalet. Il m'envoya son fils, qui estoit son lieutenant. Ledict capitaine Lussan mourut cinq ou six jours après de ceste maladie. Il m'envoya aussi la moitié de la compagnie du capitaine Charry, lequel j'avois laissé dans Montalsin, à son grand regret, car je n'avois homme pour y laisser, à cause que le sieur Marioul estoit allé à Rome, et le prieur, son frere, estoit allé jusques à leur maison. Bref, je pouvois avoir de mon costé en tout quatre cens hommes et les trois cens qui vindrent de Chuzi, et cent hommes qu'avoit le capitaine Bartholomé. Voylà tout ce que j'avois à l'assaut.

Nous avions arresté tous ensemble que les Italiens du duc de Somme seroient de la partie, lequel duc desiroit fort de s'y trouver; mais je ne le voulois mander, par ce que Chuzi, d'où il estoit gouverneur, estoit de grande importance, et aussi que, si j'estois tué, je ne voulois pas que les places demeurassent sans quelque bon chef qui peust tenir jusques à ce que monsieur de Guyse eust envoyé homme suffisant pour commander le pays. Il faut tousjours pourvoir à tout comme si on devoit vaincre et estre vaincu : ainsi, vous ne ferez rien mal à propos allant executer une entreprise. Nous avions assigné de nous trouver deux heures devant le jour, chacun au lieu qu'il devoit combattre; et devoient donner les gens du duc de Somme, et le capitaine Bartholomé plustost que moy, afin de divertir les forces du costé où j'attaquerois la place, pource que le costé où je donnois estoit le plus fort, à cause du bastion et des flancs de dessus la porte. La muraille où estoit le trou faisoit un peu de coing. Je baillay la charge de porter l'eschelle aux gentils-hommes qui estoient à ma suite, que le roy payoit, et les priay d'entrer par le trou. C'estoit le capitaine La Trappe, qui est aujourd'huy près monsieur l'admiral; les Ausillons, nepveus tous deux de ma feue femme; le capitaine Cosseil, qui porte aujourd'huy mon enseigne; le capitaine La Motte, Castet-Segrat, le capitaine Bidonnet; le capitaine Bourg, qui est en vie, lequel a une compagnie de gens de pied; et deux ou trois autres; et après eux, vingt Italiens que le capitaine Faustin de Peyrouse, qui avoit esté rompu au sortir de Piance, avoit amenés avec luy, tous hommes choisis, qui devoient monter l'eschelle après que les miens seroient montés. Ledict capitaine et un autre des siens devoient passer les premiers par le trou, et tirer l'eschelle, à cause qu'il sçavoit ce qu'estoit en ce lieu là, et ne faisoient pas les miens. J'arrivay à un quart de mil près la ville; le baron de Clermon et Blacon passerent outre, et s'allerent mettre à un mil de la ville, sur un chemin tirant à Montepulsiane. Et comme j'eus attendu une heure là, sans entendre que les Italiens commençassent, comme il avoit esté ordonné, cognoissant que le jour s'approchoit, j'envoyay une de mes guides recognoistre le

plus secrettement qu'il pourroit faire ; et mon vallet de chambre, qui est encore en vie, alla jusques à vingt pas du bastion, et n'ouyrent rien dans la ville, non plus que s'il n'y eust eu personne ; un petit chien seulement oyons nous abbayer. Ils savoient ma venue dès la nuit, et m'attendoient ainsi sans faire aucun bruit, le feu sur la serpentine. Je ne sçeu faire ma sortie si secrettement, encores que j'eusse fait fermer les portes trois heures avant qu'il ne sortist quelqu'un qui les allast advertir ; et comme ils m'eurent rapporté qu'ils n'entendoient aucun bruit, j'y voulus moy-mesme aller avec eux deux : et comme nous fusmes un peu en avant à quinze ou seize pas du bastion, j'apperçeus un homme à cinq ou six pas de nous, qui s'en alloit se baissant, et se retiroit vers le bastion ; et croy qu'il rentra par ledit bastion, dans lequel nous ouysmes alors parler, et nous sembla qu'ils parloient alleman ; mais c'estoit des Albanois, car le sieur Bartholomé de l'Estephe en avoit en sa compagnie ; lequel sieur Bartholomé avoit prins le bastion à deffendre. Et comme je vis que bien tost le jour viendroit, ayant perdu l'esperance de nos Italiens, lesquels estoient arrivés, comme je sçeus depuis : mais le duc de Somme en avoit baillé la charge à quelqu'un qui ne vouloit pas mourir des premiers, ou bien me vouloit faire cest honneur de me laisser donner le premier, comme lieutenant du roy ; mais cest homme de bien ne le faisoit pas par honneur : le capitaine Bartholomé attendoit aussi que les uns ou les autres donnassent : et ainsi, sur ce delayement, je fus contraint de donner le premier; car encor qu'à ceste sentinelle perdue et à ce silence je cogneusse bien que mes gens avoient senty le vent, si est-ce que, puis que j'avois prins la peine de venir, je voulois tenter fortune.

Tous ces gentils-hommes italiens et françois que j'ay nommés cy-dessus prindrent l'eschelle, et nous autres prismes les autres eschelles pour donner au bastion ; je les fis prendre aux capitaines, lieutenans, sergens, corporals et lancepassades : et ainsi marchay droit au bastion ; et de prime arrivée nous fut tirée une grande salve d'arquebusiers ; mais pour cela nous n'arrestames de dresser nos eschelles. Et j'avois fait une ordonnance que tous les commissaires des guerres et des vivres, tresoriers, contrerolleurs eussent à avoir de grands chevaux et armes, car ces gens ont tousjours argent ; lesquels j'amenois toujours avec moy, sous ma cornette, pour faire troupe et parade et tromper l'ennemy. Monsieur de Guyse avoit envoyé monsieur de Malassise, qui est aujourd'huy seigneur de Roissi, pour estre superintendant des finances ; je luy donnay un cheval turc ; si j'en avois maintenant un semblable, je ne le donnerois pour cinq cens escus. Il me rendit fort mal ce plaisir, et de l'amitié que je luy portois, car il fit tant qu'il me mit en la mauvaise grace de monsieur de Guyse, comme il fait bien aujourd'huy avec la royne tant qu'il peut, comme l'on m'a escrit de la cour. Aussi je m'en suis bien apperçeu, et voudrois que Dieu m'eust faict la grace de faire souvenir à la royne quel serviteur je luy suis, et quel j'ay esté le passé là où les occasions se sont présentées, et les plus grandes que jamais royne se trouvast sur les bras ; et sa majesté cognoistroit qu'il ne faudroit pas qu'elle creust legerement mes ennemis, et ceux qui ne luy ont fait ny ne feront jamais tant de services que je luy ai fait. Mais je prendray patience avec Dieu, ayant ma conscience nette de cela, et de toutes autres choses concernant le service du roy et de la couronne. Pour lors je n'avois rien descouvert des menées dudit sieur de Malassise, qui pourchassoit que monsieur de Guyse m'appellast auprès de luy, et qu'il baillast ma charge à monsieur de La Molle ; car il avoit opinion qu'eux deux ensemble manieroient mieux les affaires que moy, et à leur profit. Je ne veux point mettre icy les raisons, pource que l'on pourroit dire que c'est pour l'inimitié qu'il me porte, et moy par consequent à luy, qui suis mal endurant, et qui porterois volontiers en ma devise, si je n'en avois une autre, ce qu'un de la maison de Candalle portoit : *Qui m'aymera je l'aymeray*. Mais il y a beaucoup de gens de bien qui sont encores en vie qui sçavent l'occasion, et s'ils la disoient, elle ne seroit guere à son advantage.

Mais, pour laisser ces propos, ne me souciant pas fort qu'il me veuille mal ou bien, je le laissay avec le capitaine Charry, combien qu'il fist grande instance de vouloir venir avec moy ; mais je faisois estat que luy, estant dans la ville, si je mourois, ayderoit fort les citoyens, afin de ne perdre cœur, attendant celuy que monsieur de Guyse y envoyeroit, car il est homme d'entendement et persuasif. Pour revenir à mes treso-

riers et commis, je les fis rondoyer autour de la ville en courant (ils sont plus propres à faire peur que mal), pour, par ce moyen, divertir les habitans d'un lieu à l'autre. Or nous donnâmes l'escalade tous en camisade, et furent nos gens par trois fois repoussés, et nos eschelles rompues, sauf une ou deux. Il faut dire à quoy servit la prise du trou : tous entrerent par dedans iceluy l'un après l'autre; et, comme ils eurent dressé l'eschelle à la petite muraille pour entrer dans la ville, les gentils-hommes miens monterent, et de dessus la muraille en hors se jettoient sur un fumier. Et comme le capitaine Faustin et ces vingt hommes virent les nostres dedans, ils se voulurent haster de montee, et chargerent tant l'eschelle qu'elle rompit. Souvent ces ardeurs inconsiderées perdent les entreprises. Le trou estoit à quatre ou cinq pas de la porte murée, et les ennemis qui estoient sur icelle ne s'attendoient à au re chose qu'à tirer aux nostres qui donnoient l'escallade au bastion; et, tournant le dos aux nostres du trou, ils n'entendirent jamais aucune chose de l'entrée de nos gens. Les Italiens s'essayerent de racoustrer l'eschelle avec des ceintures, mais il n'y eut ordre; ils furent contraints s'en sortir par le mesme trou. Et me vint dire le capitaine Faustin la male fortune de tous nos gens; et me voyla en desespoir, voyant que, pour penser recouvrer ceux qui estoyent dans la ville, j'avois esté si malheureux de perdre tous les gentils-hommes de ma suitte, et commençay à jouer à la desesperade. Le jour estoit desjà, et le soleil paroissoit à son lever, et tous nos gens repoussés derriere les murailles qu'il y avoit; et en mesme temps le capitaine Bartholomé me manda qu'ils estoient aussi tous de son costé repoussés. Je me jettay lors à terre, car je n'estois encore descendu, et assemblay tous les capitaines, sauf Avanson, fils de monsieur d'Avanson, qui avoit esté ambassadeur à Rome, qui fut blessé d'une arquebusade à la main; et là je commençay à leur remonstrer que je n'estois pas venu que pour prendre la ville ou crever, et que je leur monstrerois le chemin s'ils me vouloient suyvre : que resoluement je tournerois la teste contre ceux qui feroient les retifs, et en tuerois tant qu'il s'en trouveroit devant moy. « Allons donc mes « amis, leur dis-je, suyvez vostre capitaine, et « vous verrez que nous aurons de l'honneur. » Lors je baissay la teste ayant l'espée en la main, et mon page qui portoit mon hallebarde auprès de moy, tirant droict à la porte. J'avois douze Suysses de ma garde qui me suyvirent; aussi fit tout le reste, et cogneu bien à ceste heure là, comme j'ay fait d'autres fois, qu'est-ce que peut le chef, quand il se met devant monstrant le chemin aux autres. Je me mis dessous leur porte, où trois ou quatre hommes pouvoient demeurer à couvert des flancs du bastion. Les ennemis qui estoient sur la porte tiroient à grands coups de pierre sur nos gens. Les Suysses, avec leurs hallebardes, faisoient leur devoir contre ceste muraille de bricque. J'avois l'espée à la main gauche et la dague à la droicte, et avec la dague je brisois et couppois la bricque : et comme nous eusmes faict un trou dans lequel je pouvois mettre les bras, je baillay mon espée et ma dague au capitaine de mes Suysses, et mis mes deux bras dedans. La muraille n'estoit que de l'espesseur seulement d'une bricque, et y avoit encore bien peu de terre, car c'estoit comme une muraille seiche. Et comme avec les mains j'eus trouvé le bord de la muraille et espesseur d'icelle, je tiray à moy la muraille de telle roideur, que tout le dessus d'icelle tomba sur moy et me couvrit tout, de maniere qu'il fallut que le capitaine de ma garde me tirast de dessous la bricque, et me relevast : et tout incontinent avec les hallebardes achevasmes de la mettre par terre. Ils n'avoient pas achevé la terrasse qu'ils avoient mis derriere ceste porte, et s'en falloit environ deux pieds qu'elle ne joignist au haut de l'arc. Là me furent tués deux Suysses, et le capitaine blessé d'une arquebusade à la cuisse, et quatorze ou quinze soldats morts ou blessés. Je faisois encore donner aux enseignes l'assaut au bastion, avec les deux eschelles qui n'estoient pas rompues; mais pour cela des flancs du bastion ils ne cessoient de tirer. Or du bastion à la porte où je combattois il n'y avoit pas plus de trente pas; je criay aux soldats qu'ils m'allassent chercher les eschelles qui estoient rompues contre le bastion, et que les plus courtes seroient les meilleures; car la hauteur du tertre n'estoit pas plus que de deux aunes, ny encore, ce croy-je, de tant. Et tout incontinent je les dressay coste à coste, et mis un arquebusier sur une eschelle, et moy sur l'autre, et trois l'un après l'autre après le soldat premier, et deux de mes Suisses après ces trois là : je dis

à celuy qui estoit devant, et qui montoit le premier, que tout à un coup il se dressast, et qu'il tirast une arquebusade dedans, ce qu'il fit; et à mesure qu'il tira, je le prins par la fourrure de ses chausses et le poussay dedans; je lui fis faire un saut où il n'avoit pensé. Les deux eschelles se touchoient : je commençay à crier à ceux qui estoient dessus l'autre, et les pousse, leur disant : « Sautez, soldats, je me jetteray après « vous dedans ; » et pousse celuy-là, et l'autre après, et l'autre encore; et comme ils estoient tombés dedans, celuy qui se pouvoit relever mettoit la main à l'espée : mes deux Suisses se jetterent après, et alors je sautay à terre de nostre costé, et commençay à crier : « Poussez « capitaines, poussez capitaines, nous sommes « dedans. » Et les voylà les uns après les autres se jetter à coup perdu là dedans. Les gentils-hommes miens, qui estoient entrés par le trou, avoient esté apperceuz sur la poincte du jour et chargés, et avoient gaigné une maison, la porte de laquelle ils deffendoient; ce qui me fit un grand bien, car une partie de ceux qui gardoient la porte y estoient courus, ne pensant jamais qu'il fust possible que j'entrasse par là. Et comme les ennemis qui donnoient l'assaut aux gentils-hommes entendirent le cry de *France! France!* derriere eux, ils les abandonnerent et voulurent courir à la porte; les gentils-hommes sortirent après eux, lesquels entendant le mesme cry de *France! France!* ils cogneurent que nos gens estoient dedans; et de fortune ils furent mis au milieu de nos deux trouppes, et là tous tués. Or, après en même instant que ceux-là furent tués, vint une enseigne des leurs, qui estoit à la place, courant droit à la porte, et les gentils-hommes de ma suitte estoyent desjà r'alliés avecques ceux qui entroyent. Ladicte enseigne trouva bien à qui parler, et les accoustrerent comme les autres. Et en mesmes que nos gens entroyent, je leur criay qu'ils donnassent l'assaut au bastion par dedans la ville, ce qu'ils firent; mais ils y trouvoient une bien grande resistance, à cause que la pluspart de la compagnie des gens de cheval estoient dedans qui combattoient à merveilles.

Or, comme le cœur croist aux hommes qui se voyent en esperance de victoire, de n'oublier rien de leur devoir à bien et furieusement assaillir, les ayant encouragés, je laisse la porte et cours aux enseignes qui estoient sur les eschelles du bastion, et leur crie que tous nos gens estoient dedans et qu'ils se jettassent à corps perdu dans le bastion, ce qu'ils firent : et pour lors n'y trouverent pas la resistance telle qu'ils cuydoient, pour ce que nos gens les tenoient de si court, qu'ils ne pouvoyent respondre dedans et dehors. Et comme je vis les enseignes dedans, je remonte à cheval, et avecques les commissaires et tresoriers m'en allay au long des murailles, et tous ceux qui sautoient par dessus pour se sauver je les faisois tuer. Et pour revenir à nos premiers prisonniers, nos gens executerent jusques à la place, où ils trouvèrent le sieur Bartholomé de l'Estephe, avecques le demeurant de sa compagnie, lequel ne fit pas grand deffence; car desjà nos gens couroient tout au long des rues de la ville, et mesmement au long des murailles d'icelle. Les Italiens vindrent entrer par la muraille, qui n'estoit pas trop haute, et s'aydoyent les uns aux autres. Le capitaine Bartholomé de Pezero avoit bien mis le feu à la porte, comme il avoit promis; mais il y fut blessé d'une arquebusade par les fesses, et n'y avoit ordre d'entrer par là, à cause du grand feu qui estoit en icelle porte. On avoit baillé dix-huit ou vingt Espagnols pour la garde des prisonniers qui estoient dans le palais en nombre de cinquante ou soixante, et les avoient attachés deux à deux, comme ils me dirent puis après. Et en mesme instant ils entendirent le cry: *France! France! France!* en la place en laquelle le palais est joignant, ils commencerent à se secouer les uns et les autres, et mesmes le capitaine Gourgues, qui se deslia le premier; et, s'estans destachés, se mirent de telle furie sur ceux qui les avoient en garde, qu'avec leurs armes mesmes et à coups de pierre ils en tuèrent sur le lieu la pluspart, et le surplus tindrent prisonniers et les emmenerent avec eux. Et voyla la delivrance heureuse et non esperée de nos prisonniers.

Maintenant il reste sçavoir quelle fut l'issue du commandement que j'avois baillé au baron de Clermon et au capitaine Blacon. Les compagnies du duc de Florence, de pied et de cheval, estoient sorties de Monte-Pulsiano, et s'en vindrent à Piance, n'y ayant que trois mil de l'un à l'autre ; et comme ils furent à moitié chemin, et qu'ils entendirent l'arquebuserie, envoyerent six chevaux courir tout au long du chemin pour

sçavoir que c'estoit. Les trois donnerent dans nostre embuscade et furent prins, et les trois se sauverent, qu'ils firent tourner en arriere leurs gens plus viste que le pas, de sorte que le baron de Clermon et le capitaine Blacon ne les peurent combattre. En ladite faction et prinse de ville, le sieur Bartholomé de l'Estephe, son lieutenant, et son enseigne furent prins; le gouverneur qui estoit Espagnol, aussi; toutesfois son enseigne fut tué. Le capitaine Pistoye, lequel on appelloit ainsi pour ce qu'il étoit de Pistoye, son lieutenant et son enseigne pareillement, furent prins, ensemble le lieutenant et l'enseigne d'un capitaine italien qui s'appelloit Aldet Placit, qui estoit Sienois; lequel estoit party deux jours devant pour aller pourchasser leur payement avant qu'ils sortissent de la ville.

Et voyla l'execution de l'escallade de Piance, qui fut la nuict de Sainct-Pierre, et de laquelle on a fait depuis en çà si grand cas par toute l'Italie. Tous les capitaines et soldats, italiens et françois, disoient que j'avois pris moy seul la ville, et non eux, et que si je n'eusse fait ce que je fis, et sans la hardiesse et resolution en laquelle ils me virent, ils ne se fussent jamais plus rapprochés des murailles, en ayant esté repoussés par trois fois bien vivement: et si Dieu eust voulu permettre que les gens que le duc de Florence envoyait de Monte-pulsiano à Piance, fussent partis une heure plustost, ils n'eussent point entendu par le chemin le bruit de mon arquebuserie, de sorte qu'ils fussent tombés dans la troupe que menoit lesdits capitaines Blacon et le baron de Clermon, lesquels estoient aussi bien en camisade comme le reste de mes gens, et les eussent aysément deffaits et taillés en pieces; car incontinent qu'ils entendirent le rapport que leur firent les trois qui estoient eschappés, ils tournerent visage, et se mirent en desroutte, tirant le chemin de Montepulsiano. Je laissay dedans, pour commander, le capitaine Faustin qui y estoit auparavant, et avoit encores cinquante ou soixante soldats de sa compagnie, lesquels le capitaine Bartholomé de Pezero luy avait tousjours gardés; et luy presta encore le capitaine Bartholomé son lieutenant avecques cent soldats de sa compagnie. Et sur le midy, comme je montois à cheval pour m'en retourner à Montalsin, et que je renvoyois chacun en sa garnison, les capitaines, avec leurs lieutenans et enseignes, me menerent cent ou six vingt chevaux de service qui avoient été gaignés en ceste faction, outre les courtaux et mulets, me priant d'en prendre ceux que bon me sembleroit; et entre autres le capitaine La Trape me pria prendre un coursier de Naples, le plus beau et le meilleur cheval qui fust en Italie. Je n'en acceptay, de tous ceux qui me furent offerts, que celuy du capitaine La Trape, lequel depuis monsieur de Guyse m'envoya demander, et le luy donnay. J'arrivay à Montalsin avecques la moitié seulement des trois compagnies de gens à pied que j'avois amenées, après lesquels je faisois marcher tous les capitaines prisonniers et quelque peu de soldats aussi prisonniers, car il ne s'en sauva pas beaucoup. Après les prisonniers je marchois, et tous nos capitaines avec leurs enseignes desployées; et derriere moy les gentilshommes de ma suite portoient la cornette de gens de cheval et les trois enseignes gaignées; et après toute l'infanterie marchoit le baron de Clermon avecques ma compagnie et les gentilshommes sienois, qui estoient tous à cheval dernier: et croy qu'il ne demeura homme ny femme dedans la ville, car tous sortoyent dehors pour me voir entrer, sauf le capitaine du peuple, le conseil et magistrat, vers lesquels j'avois envoyé pour les prier de ne bouger du palais, au devant duquel j'allay descendre, et entray dedans iceluy armé, lesdites enseignes gaignées devant, et leur fis entendre au commencement, en peu de mots, de quels moyens il m'avoit fallu ayder pour venir à bout d'une entreprise si hazardeuse, et comment la ville avait été prise; et cogneus bien à leurs contenances qu'ils avoyent en admiration une telle execution: puis les exhortay de continuer en la fidelité qu'ils avoyent promise au roy, et ne perdre point l'esperance de recouvrir leur liberté et ville capitalle, leur ayant Dieu monstré et tesmoigné, par une si bonne et heureuse journée, qu'il ne les vouloit perdre ny abandonner, et moins ceux qui combattoient pour eux. Et pour les asseurer que je portois les armes pour leurs vies et le recouvrement de leur patrie, je leur donnay la cornette des gens de cheval et les trois enseignes gagnées, lesquelles, après m'avoir remercié et loué plus qu'ils ne firent jamais homme, ils mirent à mesme instant dans la grand salle du palais toutes desployées; ce que n'amoindrit pas

la reputation que j'avais acquise, soit parmi eux, soit à Rome, et par tout ailleurs où les nouvelles de ceste entreprinse et execution coururent.

Depuis ne se presenta aucune occasion qui merite estre escrite, sauf deux; qui fut que dom Arbre alla assieger Chuzi, que le capitaine Moret Calabres, qui estoit à Montepescayo, avoit desrobée par intelligence aux ennemis. Ledict dom Arbre y avoit trente enseignes de gens de pied devant, et trois canons et six cens chevaux. Je partis de Montalsin un peu après midy, avecques cinq enseignes et environ quatre vingts ou cent chevaux, et arrivay à Montepescayo sur le point du jour, et là fis accoustrer de petits sacs pour porter de la poudre, jusques au nombre de vingt, y pouvant avoir en tout trois cent livres. De Montepescayo à Chuzi y a six mil. L'artillerie ne leur estoit pas encores arrivée, mais elle arriva le matin que j'en partis. Et sur le midy je partis de Montepescayo, et m'en allay camper vis à vis de leur camp, à un quart de mil et autant de la ville, car ils estoyent campés devant, et ne me vindrent oncques recognoistre. La place ne valloit rien, car nous n'avions pas eu loysir de la fortifier, et à l'entrée de la nuict je prins le lieutenant du capitaine Avanson, nommé Sainct Genies, avecques trente picquiers que je voulus hasarder, veoir si j'aurois moyen de la sauver. Et parce qu'il y avoit un petit ruisseau qui ne contenoit trois pas entre eux et moy, je fis aller ledict Sainct Genies et le capitaine Charry avec cent arquebusiers pour l'accompagner, et moy, par le costé du camp, je leur allay donner l'alarme avecques les gens à cheval et cent arquebusiers. Sainct Genies entra avec la poudre et tous les soldats, sauf quatre ou cinq picquiers: et toute la nuit je les tins en alarme, pour leur donner à penser que le matin je me reposerois, et que, m'ayant recogneu, ils me viendroient combattre, veu que je n'avois autres forces que cinq enseignes : et sans reposer aucunement, sans sonner tabourin ny trompette, je commençay à me retirer au long des bois, et prins mon chemin droit à Montalsin, et fis douze mil sans reposer : et auprès d'un ruisseau je fis alte, où tous, à pied et à cheval, repeusmes des vivres que j'avois faict apporter sur des asnes, où ne demeuray pas une heure et demie, pour m'acheminer droit à Montalsin. Or le jour que je partis de là, environ midy, ils mirent leur artillerie en estat, sans pouvoir faire batterie aucune jusques au lendemain matin.

Le jour mesme que j'estois party de devant Chuzi, j'arrivay le soir à Montalsin, là où il y avoit trente mil, et toute la nuict je fis apprester un canon et une grande coulevrine que nous avions : et environ neuf heures je m'en allay battre l'Altesse, qui est entre Bonconvent et Montalsin un chasteau fort, et le battis par la porte où ils l'avoient le moins remparé : et sur le soir se rendirent, la vie sauve seulement; il y avoit soixante soldats. Puis le lendemain matin j'allay prendre trois ou quatre chasteaux qu'il y avoit autour de là, qui n'estoient pas forts, et se conservoient à la faveur de la forteresse de l'Altesse. De tout ce jour l'artillerie ne bougea de l'Altesse; cependant je prins les chasteaux. On me conseilloit d'aller battre Bonconvent : je l'allay recognoistre, et fis faire des gabions promptement là devant, faisant semblant de l'assieger; ce que je faisois pour divertir dom Arbre à ne tirer plus outre, car je craignois qu'après qu'il auroit prins Chuzi, ce que je pensois bien qu'il feroit, il allast assiéger Montepescaillo, où estoit le capitaine Moret, et deux ou trois autres places qui se conservoient à la faveur de Montepescaillo. Et le jour que je faisois semblant d'assieger Bonconvent, j'envoiay le sieur Marioul de Santa-Fior, le capitaine Serres mon lieutenant, et le baron de Cleremon mon enseigne, courir jusques devant Siene. Ils rencontrerent une compagnie de gens de pied qui estoit sortie de Siene pour s'aller mettre en deux chasteaux qui estoient près de ceux que j'avois prins, laquelle ils taillerent tout en pieces, sauf le capitaine, le lieutenant et l'enseigne, qui se sauverent à cheval. Tout cecy fut faict en trois jours, comptant depuis le jour que je partis de devant Chuzi. L'alarme fut si grande à Siene de ceste deffaicte, que le cardinal Burguos manda en diligence à dom Arbre qu'il laissast tout pour retourner à Siene, et qu'il craignoit que les Sienois se revoltassent et qu'ils me missent dedans, veu l'amitié que les citoyens me portoient. Et si ceux de Chuzi eussent peu tenir un jour davantage, il les abandonnoit; mais le deuxieme jour, après avoir faict une grande bresche, car la muraille ne valloit rien et n'y

avoit gueres de gens, ils se rendirent. Le lieutenant du capitaine Moret Calabres estoit dedans, avec partie de la compagnie dudit Moret, et environ cinquante cinq hommes qui entrerent avec Sainct Genies; de sorte qu'en tout n'y avoit que cent hommes. Lendemain matin que le sieur Mariol eust deffaict ceste compagnie, tous les capitaines qui estoient avec moy estoient d'opinion que j'allasse battre Bonconvent; mais je leur dis ces mots : « Vous sçavez que depuis hier « deux heures après midy nous n'avons ouy tirer « l'artillerie à Chuzi, laquelle nous oyons de « l'Altesse en hors. Or, faut donc dire qu'ils sont « rendus ou bien prins par force : s'ils sont ren- « dus, dom Arbre ne sejournera pas là une heure, « pour essayer s'il me pourra surprendre en « campagne, car il ne faut point douter qu'il « n'aye eu l'alarme de ses gens, que vous autres « desfites hier auprès de Siene, et que le cardi- « nal Burguos ne l'aye mandé retourner pour « conserver le demeurant des chasteaux qui sont « les plus près de Siene; car je faisois, en mesme « instant que je prenois les autres, le tout des- « manteler et ruyner, comme aussi fis-je l'Al- « tesse. Or pesons un peu les choses : si nos gens « sont rendus, le camp ne demeurera devant « Chuzi plus de deux heures : s'ils sont prins par « force, la ville est pauvre, les soldats n'y auront « demeuré que ceste nuict passée au sac, et à ce « matin sera party deux heures devant jour. Et « encore qu'il y aye trente mil, l'artillerie sera « icy avant que ne soit midy, car dom Arbre « sçait bien que je n'ay point cent chevaux en « toute ma puissance, ny plus de six cens hommes « en ces cinq enseignes. Parquoy la raison de la « guerre nous donne asseurance qu'il doit faire « ce que je vous dis. Par ainsi, je vous prie, commen- « çons à retirer nostre artillerie et l'infanterie. Et « prenez vous en tous à moy, si vous ne voyez que « les affaires iront ainsi. » Le lieutenant du capitaine Moret et Sainct Genies eurent telle composition qu'ils voulurent, pour la haste que dom Arbre avoit de tourner en arriere, car ils sortirent bagues sauves. D'enseignes ils n'en avoient point. Or fis-je mettre le feu au demeurant de l'Altesse qui ne s'estoit peu promptement ruyner, et laissay le capitaine Serres avec vingt chevaux sur un petit haut près de l'Altesse, qui pouvoit descouvrir jusques à un bois où estoit le chemin que dom Arbre devoit tenir pour s'en retourner. Et comme je fus à un mil près Montalsin, le capitaine Serres m'envoya deux chevaux à toute bride me dire qu'il commençoit à descouvrir leur cavallerie sortant du bois. Je laissay les capitaines de gens de pied avecques des cordes, et les soldats pour ayder à tirer l'artillerie aux bœufs, et retournasmes le sieur Marioul et moy avec nos gens à cheval.

Mais comme nous fusmes près le capitaine Serres, sur un autre petit mont, nous descouvrismes toute leur cavallerie desjà en la plaine, qui avoit faict alte : je croy que c'estoit pour attendre une trouppe qui sortoit du bois. Je laissay le sieur Marioul là pour soustenir le capitaine Serres, et manday au capitaine Serres qu'il ne s'engageast point à combattre, ny se laissast approcher, ains commençast à se retirer peu à peu : et autant en dis-je au sieur Marioul, et m'en courus à l'artillerie, laquelle je trouvay à un quart de mil près la montée, et la fis haster : et comme je l'eus sur le commencement de la montée de Montalsin, je vis venir le sieur Marioul au trot, et le capitaine Serres un peu derriere luy, qui faisoit le semblable. Je fis tirer tousjours l'artillerie contre-mont, et ne peust arriver à cinquante pas près de la porte de la ville, qu'il me fallust faire oster les bœufs, et les jetter dedans la ville, et toute nostre arquebuserie au long des vignes et dessus la muraille, et nostre cavallerie dans la ville, car elle ne pouvoit plus servir de rien : et vindrent les ennemis jusques au pied de la montaigne. Voy-là comme je sauvay tout sans rien perdre, pour compasser le temps qu'il leur falloit à venir de Chuzi sur nous, et pour la grande diligence que je fis à ma retraicte.

Donc, capitaines, souvenez vous, quand vous vous trouverez en lieu où il vous faudra retirer, et que l'ennemy sera beaucoup plus fort que vous, de compasser le temps qu'il luy faudra à vous venir combattre, et mesurez-le avec une grande diligence, soit jour ou nuict, et vous ne serez aisément surpris. Prenez tousjours au pis, et croyez que vostre ennemi veille pour vous surprendre, comme vous à luy. La raison de la guerre vouloit que j'en fisse ainsi; et faut tousjours estre aux escoutes quand on est près de l'ennemy; et, s'il a trois heures pour venir à vous, redoublez le pas, et faictes en deux, s'il

est possible, ce qu'il peut faire en trois : ainsi, ayant le devant, sans vous mettre en honteuse fuite vous luy lairrez le logis vuide. Ouy, mais peut estre il ne viendra pas à moy, et cependant je me retire sans voir l'ennemy. Si tu attens cela, tu es deffait et perdu, mesmement lorsque tu traisnes du canon, lequel tu ne peux abandonner ton honneur sauve.

Je fis une autre diligence pour secourir monsieur de La Monjoye, un mien parent que j'avois mis dans Tallamon. Les galleres du roy d'Espagne estoient parties de Gayette pour surprendre ceste place, et vindrent se mettre contre le mont Argentan. Et comme monsieur de la Monjoye les vid le matin à l'aube du jour, ayant donné sonde, me depescha un homme en poste pour m'advertir; lequel fit si grand diligence, qu'il fut à Montalsin environ les quatre heures après midy, encore qu'il y aye trente cinq mil. Sans sejourner une heure, je partis avec quatre cens arquebusiers et ma compagnie de gens de cheval, et marchay toute la nuict, et ne m'arrestay jusques à un village qui est trois mil près Grossette; et fismes sans reposer vingt sept mil, de sorte que j'y fus au soleil levant; et là fis manger les soldats et repaistre nos chevaux. Je courus à Grossette, où j'entendis que les ennemis estoient autour de Tallamon; et soudain je fis passer une riviere qu'il y a à demy mil de Grossette, à trois cens arquebusiers de ceux de la garnison de Grossette, avec asnes et chevaux; de sorte que quand nos gens que j'avois laissés repaistre furent arrivés à la riviere, les trois cens furent passés et acheminés. J'envoiay deux hommes de cheval audit sieur de la Monjoye, l'advertissant qu'il tinst bon, que j'estois-là pour le secourir; lequel s'en esmerveilla comme il estoit possible, et pensoit que je luy mandois cela pour lui donner courage. Les ennemis avoient mis trois ou quatre cens hommes en terre, et deux galleres lui vindrent tirer force canonades. Et comme j'entendis l'artillerie, je me mis devant avec mes gens à cheval et les trois cens arquebusiers qui estoient passés, et laissay le capitaine Charry, qui faisoit passer ceux que j'avois amenés; et comme ils virent que cela alloit à la longue, et que je m'estois mis devant avec les trois cens, ils se jetterent tous dans l'eau, et ainsi passerent de ceste furie. Il faisoit grand chault; et prou y en avoit que l'eau leur venoit jusques au dessus de la ceinture. J'avois fait estat de les combattre, forts ou foibles, car j'estois asseuré qu'ils n'avoient point de gens de cheval; et trouvay que l'une partie des galleres au dessus de Tallamon, et au port ancien, rembarquoient les soldats; et avant que j'y peusse estre ils furent tous rembarqués, et se mirent tous à la largue, tirant au mont Argentan, où estoient les autres galleres, qu'est vis à vis de Tallamon. Et pense qu'ils cuidoient que monsieur de La Monjoye se rendroit, pour les canonades que les galleres luy tirerent; mais il estoit trop homme de bien pour s'estonner si legerement comme ils pensoient. Il a esté tué à Aubeterre en ces derniers troubles, auprès de monsieur de Caussens, qui tesmoignera de sa valleur.

Capitaines mes compagnons, il ne faut pas que vous trouviez estrange si je n'ay jamais esté desfait ny surpris où j'ay commandé, comme vous ne serez, si vous voulez user d'une si grande providence et diligence que j'ay fait toute ma vie. J'ay faict faire aux soldats ce que paraventure homme ne leur a faict faire jamais; car j'ay eu tousjours la parole à commandement pour leur remonstrer (quand j'estois au lieu où il falloit qu'ils fissent diligence) l'honneur et le service du roy, et aussi que par diligence il nous falloit conserver nos vies : c'est ce que met les aisles aux talons et le cœur au ventre, quand l'un et l'autre est necessaire. Toutes ces remonstrances ne me manquoient jamais; et s'il falloit faire une grande courvée, je faisois tousjours porter pain et viande pour les rafraischir; car, si vous voulez faire faire grands courvées aux soldats, et n'apportez rien pour les substanter, les corps humains ne sont point de fer, il faudra qu'ils vous laissent par les chemins, ou bien, quand vous viendrez au combat, ils seront si foibles qu'ils ne vous pourront servir que bien peu. Mais apportant avec vous pour les rafraischir accompagnés de remonstrances, vous ne les ferez pas seulement cheminer, mais courir si vous voulez. Et par ainsi il ne faut point que l'on s'excuse jamais sur les soldats : car il n'y a homme en la chrestienté qui l'aye plus expérimenté que moy; et n'ay veu jamais advenir faute par eux, ouy bien par les capitaines : car un bon et sage capitaine rendra de bons et sages soldats. Parmy une grande trouppe, dix ou douze poltrons et couards s'enhardissent et se font

vaillans; mais un capitaine poureux, mal sage et improvident, pert tout et gaste tout. Et voylà en somme tout ce qui s'est faict tant que je demeuray à Montalsin.

Monsieur de Guyse, estant adverty que j'avois cuidé estre surprins à l'Altesse, m'escrivit une lettre pleine de courroux, et me mandoit qu'il sembloit que je me voulusse perdre, et le pays et tout, de sortir en ceste sorte à chasque occasion qui se presentoit en campagne; et que, si j'estois deffaict, le pays seroit perdu, car il estoit desjà si foible de gens qu'il ne pouvoit le secourir; et que c'estoit fait en bon capitaine, mais non pas en lieutenant de roy, qui ne se doit sans grande occasion mettre au hasard. Auquel j'escrivis que j'estois contrainct de ce faire, autrement dom Arbre me prendroit tout pied à pied; et qu'il s'asseurast que je me levois si matin, et faisois si bonne diligence d'autre costé, que je le garderois bien de me surprendre, et qu'il ne se mist point en peine de moy, car, encore que dom Arbre eust tousjours trente enseignes en campagne, et que je n'en eusse que cinq ou six pour y respondre, je ferois si bon guet et si bonne diligence, que je le garderois bien de faire ce qu'il voudroit faire. Après je me retiray à l'abbaye Sainct Salvadour, qui est à quinze ou seize mil de Montalsin, tirant vers Rome. A un mil près du chemin romain il y a une petite villate fermée, et une abbaye d'Augustins que le petit roy Charles fonda à son retour de Naples. On y sejourna quelque temps. Toute l'eglise est couverte de fleurs de lys, et la fondation estoit en parchemin; les religieux fort gens de bien.

Estant là, je receus une lettre de monsieur le cardinal de Ferrare, lequel pour lors estoit à Ferrare : il m'escrivoit la triste nouvelle de la defaicte de monsieur le connestable à Sainct Quentin, et qu'il estoit plus de besoin que je pensasse plus que jamais aux affaires du roy; et que, si Dieu n'aidoit le roy, tout estoit perdu en France, car toutes les forces que le roy avoit s'estoient perdues avec monsieur le connestable. Je partis tout incontinent, et m'en allay à Montalsin, pour crainte que les Sienois ne se desconfortassent du tout; et, par remonstrances et persuasions, je les asseuray tant que je peu, et après j'essayay à me consoler moy-mesme : j'en avois bon besoin, car je tenois le royaume pour perdu. Aussi fut-il plus conservé par la volonté de Dieu, qu'autrement; car Dieu osta par miracle l'entendement au roy d'Espagne et au duc de Savoye de ne suyvre leur victoire droict à Paris, car ils avoient assez de gens pour laisser au siege de Sainct Quentin contre monsieur l'admiral, et pour suyvre leur victoire; ou bien encores, après qu'ils eurent pris Sainct Quentin, ils avoient autant de temps que jamais; et ne sceurent prendre le parti qu'un simple capitaine eust faict. Et par ainsi il nous faut tous confesser que Dieu aymoit nostre roy, et ne vouloit perdre le royaume. Je ne faisois pourtant aux Sienois le mal si grand qu'il estoit, et leur disois que les advis que j'avois de France asseuroient la perte petite; que le roy y dressoit une belle armée en personne. Monsieur de Guise estant à Rome, parce que le roy l'avoit rappelé pour le venir secourir, me manda le venir trouver; ce que je fis en poste, et là il me demanda ce que j'avois besoin qu'il me laissast pour conserver ce que nous tenions de la Toscane. Je luy respondis que j'avois besoin de ce qui n'estoit en sa puissance de me bailler; car il n'avoit argent pour me laisser, ni guère de gens qui ne fissent plus de besoing en France qu'en la Toscane; mais que je ferois comme Dieu me conseilleroit, et que j'esperois tant en Dieu, qu'il ne m'abandonneroit point, non plus qu'il avoit fait jusques icy, et que je le suppliois très-humblement s'en aller en France le plus hastivement qu'il pourroit; car si Dieu ne sauvoit le royaume, les hommes y pouvoyent bien peu, veu que toutes les forces estoient perdues. Monsieur le mareschal de Strossi trouva ma responce fort sage, et m'en loua fort, parce que plusieurs eussent demandé et hommes et argent, de quoy j'avois bon besoin; mais la France pesoit plus au roy que la Toscane, où je voulois essayer à tirer moyen du pays, et avec la guerre faire la guerre. Je fis requeste à monsieur de Guise de supplier très-humblement le roy de m'envoyer querir, pour m'en aller en France ayder à deffendre le royaume, car je n'avois rien à perdre en la Toscane : et avecques grandes requestes et prieres il me promit de faire ensorte que le roy m'envoyeroit querir, avec promesse qu'il me fit faire, que dès que je serois en France je me rendrois auprès de luy. Il n'avoit pas adjousté foy à tous les faux rapports; il me cognoissoit

trop, et m'a tousjours aymé tant qu'il a vescu; ce que je luy promis faire. Et ainsi il s'alla embarquer à Civitavechia, et remena en France ses forces entières, en quoy il monstra que c'estoit un grand et sage capitaine. Quant à moy, je m'en retournay à Montalsin.

Avant que mon congé vinst à la requeste du capitaine Carbayrac, que monsieur de Guyse avoit envoyé à Grossette pour gouverneur (car il en avoit tiré monsieur de La Molle, avec sept ou huict compagnies de gens de pied qu'il avoit, et l'envoya à Ferrare, et, en lieu de luy, me fit venir monsieur de Givry avec treize compagnies de gens de pied qu'il avoit; je ne perdis au change). Je m'en allay en diligence à Grossette, veoir un désordre qu'estoit advenu, c'est que toutes les munitions des bleds que j'y avois mis, où il y en avoit pour plus d'un an, se trouvèrent desrobées, et en tout ne se trouvoit pas cent sacs de bled. Il y avoit un garde des munitions qui s'appelloit Louberjat, lequel chargeoit monsieur de La Molle. Je mandoy en poste à monsieur de La Molle ce que l'autre avoit deposé; monsieur de La Molle, au rebours, chargeoit ledit Louberjat. Je couchay la nuict dans un lict duquel les draps estoient humides, et c'estoit en hyver, n'ayant pour lors porté mon lict de camp, pource que je laissois séjourner mes mulets pour m'en venir en France; et là je prins une fièvre continue, laquelle dans dix jours me mit jusques à perdre la cognoissance de mes serviteurs propres. Et sans ma maladie j'eusse gardé Louberjat de desrober jamais les munitions du roy, aussi bien que je fis à Sienne celuy qui les avoit en garde, qui en avoit fait autant. Et comme je commençay un peu à prendre cognoissance des hommes, mon congé arriva; et m'escrivoit sa majesté, que je passasse à Ferrare, et que je fisse sejour auprès de monsieur le duc, pour le conseiller en ses affaires, car il avoit la guerre sur les bras. De la grande joye que j'eus voyant mon congé arrivé, je prins courage de telle sorte, que quatre jours après je partis, et me fis porter sur une chaire, à six hommes, à Montizel, où estoit le capitaine Bartholomé de Pezero; et là demeuray trois jours, attendant une litière que le sieur Marioul de Santa-Fiour m'envoyoit. Et ainsi m'en allay, ne pouvant faire que cinq ou six mil le jour, jusques à Pezero, où je trouvay le duc d'Urbin, qui m'envoya cinq ou six gentils-hommes au devant, pour me faire venir loger à son chasteau. Je fis responce que je m'en allois descendre à la maison du capitaine Bartholomé de Pezero, car ledit capitaine avoit escrit à sa mère que j'yrois loger là, et que je le remerciois très humblement. Je trouvay la mère du capitaine Bartholomé une bien fort honneste damoyselle, et autant estimée dans la ville que gentil-femme qui y fust. Comme j'arrivois au logis, on me mettoit dans un lict, car j'estois si fort extenué que je n'avois que la peau et les os, et mourois tousjours de froid, quelques fourrures que l'on me sceust mettre dessus. Monsieur le duc incontinent me fit cest honneur de me venir veoir, et, me voyant si mal encores, me contraignit de sejourner là quatre jours, et ne voulut que je despendisse un sol, et me fit toujour servir à deux plats de son chasteau en hors. Il me sembla que j'estois un peu amendé, et en renvoiay la litière au sieur Marioul. Monsieur le duc voulut que je prinsse un coursier de son haras, un des plus beaux coursiers que j'aye gueres jamais veu, et des plus forts selon sa hauteur; et voulut prendre de moy un petit frizon, fort de sa taille, et fort beau. Et ainsi me mirent sur une petite hacquenée que monsieur de Givry me donna à mon partement de Montalsin, où il commanda jusques à ce que le sieur Francisco d'Est fust arrivé, lequel le roy fit son lieutenant général, comme j'estois; et ainsi me traisnay jusques à Ferrare, là où je fus aussi bien venu et receu de messieurs le duc, cardinal, et de madame la duchesse, que si j'eusse esté leur frère propre. Ils voulurent que je logeasse dans le chasteau, me faisant servir de sa cuisine comme sa personne propre.

Quatre ou cinq jours après mon arrivée, j'eus envie d'aller voir monsieur le cardinal de Tournon et monsieur de Dax, lequel sieur de Dax estoit ambassadeur à Venise; et demeuray quatre jours avecques eux, regrettant fort que je n'avois la santé, pour pouvoir veoir toute la ville de Vénise, car j'estois encore si mal qu'à peine peus-je aller jusques à l'arcenal, puis m'en retournay à Ferrare. A présent que tout est mort, je ne feray tort à nul d'escrire ce que j'ay veu faire, qu'est que monsieur le cardinal de Mantoue se montra grand amy de monsieur le duc de Ferrare : car il l'advertit que le sieur dom Ferrand, son frère, alloit assiéger Verseil, et qu'il avoit

fait partir six canons d'Alexandrie, avec lesquels il avoit prins le chemin droit à Cremone, menant grand quantité de poudres et boulets; et luy asseuroit que c'estoit pour Verseil : et par deux fois queue sur queue luy donna cest advertissement. Il fut adverty aussi de Cremone en hors, que le sieur dom Ferrand faisoit apprester encores d'autre artillerie, et avoit fait arrester quatre vingts grands basteaux des marchands trafiquans sur le Pau, sur lequel Verseil est assis, comme Cremone, et que partie des compagnies espagnolles qu'estoyent vers le Piedmont commençoyent à marcher droit à Cremone, et qu'il se faisoit des compagnies italiennes aux environs de Milan. Le duc de Ferrare, ayant receu tous ces advertissemens, se trouva fort fasché, n'estant la place encores en gueres bon estat pour se deffendre; car il n'y avoit nul boulevart couvert, et les courtines fort basses, comme aussi estoyent bien les esperons, n'estans que demy terrassés, ny encores demy remplis, tous les flancs découverts. Monsieur le duc advertit du tout monsieur le prince son fils, qui estoit à Rege avecques son camp, et luy mandoit qu'il envoyast le sieur Cornelio Bentivolle se mettre dedans. Monsieur le prince lui manda que si le sieur Cornelio estoit hors d'auprès de luy, il ne pouvoit donner ordre à son armée, car le sieur Cornelio commandoit en son absence, et n'avoit autre soulagement que de luy, mais qu'il lui pleust de faire élection de quelque autre. Monsieur le duc depescha incontinent vers monsieur de La Molle qui estoit au camp près monsieur le prince, le priant d'y vouloir aller pour deffendre la place. Monsieur de La Molle luy fit response que le roy ne lui avoit pas commandé de s'enfermer dans aucune place, mais bien faire sa charge à la campagne. Ledit sieur duc se trouva fort fasché, comme estoit aussi monsieur le cardinal son frère, qui est aujourd'huy, pour n'avoir nul homme auquel il se fust sur l'heure fié pour la deffence de ceste place.

Je commençois à recouvrer un peu de force, et ces allées et venues se faisoyent fort secrettement, tellement que je n'en entendois aucune chose : à la fin un gentil-homme de monsieur le duc, auquel il avoit commandé se tenir près de moy pour voir si j'aurois besoin de quelque chose, me descouvrit le tout un soir bien tard, et me dit en outre que M. le duc tenoit presque la place comme perdue, car celuy qui estoit dedans gouverneur n'estoit pas soldat, ni n'avoit jamais porté les armes en faction de consequence : bien estoit il homme de bien, et monsieur le duc ne se deffioit aucunement de sa loyauté, mais bien de son experience; et, que pis estoit, nul ne se presentoit à monsieur le duc pour se mettre dedans. Toute la nuict je prins conseil avecques ma santé, car de bonne volonté je n'en avois que trop : il me sembla le matin que j'avois quelque peu de force, et m'en allay trouver monsieur le duc, lequel trouvay au lit, car il se levoit tard. Il avoit commandé qu'à quelque heure que j'arrivasse à la porte de sa chambre, qu'on m'ouvrist, encore qu'il fust dans le lit. Je heurtay, et par un de ses vallets de chambre fust ouvert, et le trouvay dans le lict, et deux secretaires qui escrivoient sur une petite table tout aupres de son lict; et comme je luy eus donné le bonjour, je luy dis ce que l'on m'avoit dit le soir, ne nommant point celuy de qui je le tenois. Il me raconta tout ainsi que le gentilhomme m'avoit dit, et la peine en quoy il estoit, et ne me voulut pas nommer le cardinal de Mantoue jusques à mon retour, de qui il tenoit les plus asseurés advertissemens. Et luy dis en ceste maniere : «Monsieur, vous «voudriez vous fier à moi de la garde de vostre «place?» Il me respondit : «En vous, monsieur «de Montluc? ouy, plus qu'en homme qui soit «aujourd'huy en Italie.—Or donc, monsieur, «levez-vous, et promptement escrivez à mon«sieur le prince qu'il me baille une compagnie «de François, celle que je luy demanderay, et «quelques gens à cheval pour m'accompagner «à me mettre dedans; et escrivez au sieur Pierre «Gentil qu'il s'accorde bien avec moy pour la «deffence de la place, et que vous ne m'y en«voyez pas pour luy oster le gouvernement, «mais pour ce que je suis plus experimenté en «telle chose que luy, et qu'il face faire promp«tement tout ce que je luy ordonneray.» Alors il tendit ses bras et m'embrassa au col bien estroittement, me tenant le visage contre sa poictrine, et dict à un de ses vallets de chambre qu'il allast chercher monsieur le cardinal son frere, qui estoit logé en son palais bien loing du chasteau. Le vallet de chambre y courut, et luy dict ce qu'il avoit entendu. Monsieur le cardinal fut incontinent à nous, et dès son arrivée

il m'estendit ses bras, et m'embrassa, me disant ces mots : « O monsieur de Montluc, que « tous tant que nous sommes de ceste maison « vous serons tenus ! » Et alors commencerent faire leurs lettres, et je m'en allay apprester pour partir, car il se falloist haster, pour ce que Versel est assis en tel lieu, que si un camp est devant il est impossible d'y entrer, pourveu que l'on aye seulement deux ou trois batteaux sur la riviere. Et m'en allay coucher à Final, et le lendemain disner à Modene et coucher à Rege, où monsieur le prince estoit avec son camp, lequel me bailla le baron Daurade avec sa compagnie, celuy qui fut tué à la fenestre de la chambre de monsieur de Nemours à Vienne, et une compagnie de gens à cheval. En ceste equipage arrivasmes environ une heure après midy. Il y avoit dedans une compagnie de Suisses et cinq d'Italiens, et puis celle du baron de Daurade, qui fut bien aise de venir avec moy, et fut la septiesme. Le duc de Parme, depuis qu'il se fut racointé avec le roy d'Espagne, avoit rappellé ses deux compagnies de chevaux legers qui estoient avec nous à Rome, que les capitaines Bartholomé et Ambrois commandoient; et que sept ou huit jours devant, le capitaine Ambrois avoit esté prins et mené prisonnier dans le chasteau de Verseil; et le trouvay preste à s'en aller, pource que monsieur le prince l'avoit changé avec un autre. Il fut tout esbahy de me veoir là, et luy dis que nous portions n'avoit gueres ensemble la croix blanche, et à ceste heure je le voyois avec la croix rouge. Il me respondit *que bisognava far il commandamento del suo padrone*, et me demanda qu'est-ce que je venois faire là. Je luy dis que j'estois là pour leur servir de mareschal de camp, et que je leur apresterois les quartiers pour loger leur camp à leur aise. Le capitaine Pierre Gentil lui dict et asseura que j'estois venu là pour deffendre la place. Alors il dit : *O! queste non sono baie! Dunque, da mia fede che io porterò ca tive nuove al mio padrone*, et ainsi me dict à Dieu.

Or le duc de Parme tenoit une place assiegée du duc de Ferrare, dependante de Rege, à cinq ou six mil près de Versel : je ne trouvay foin ny paille, ny chose du monde à manger pour les chevaux, ny farine aucune, et bien peu d'outils pour travailler, ny vin, sinon quelque peu qu'on bailloit aux Suisses, et bien peu de farines et bleds; et crois que ce deffaut amenoit plustost le sieur dom Ferrand à l'assieger que autre occasion. Il me sembla que j'estois arrivé encore une autre fois à Siene, que tout me faudroit en un coup. Le matin la compagnie de gens à cheval s'en vouloit retourner, car ils n'avoient rien mangé de toute ceste nuit. Il y avoit trois bourgs assez grands sur le chemin qui tiroit à Parme ; et me semble qu'on m'a dit qu'ils estoient au sieur de Sainct Soubrin, que j'ay veu à la cour portant le bonnet rond, et estoient à demy mil l'un de l'autre, et à deux mil de Versel, et y avoit quelques soldats italiens en garnison pour garder que ceux de Versel n'en tirassent aucune commodité. Je sortis avec la compagnie des Suisses, celle du baron Daurade, trois cens arquebusiers italiens, et fis que le sieur Pierre Gentil commandast que tous les hommes, femmes et enfans me suivissent, et tous les chevaux qui estoient dans la ville, avec force cordes et sacs; et m'en allay droit au premier village : les eanemis qui y estoient l'abandonnerent et se retirerent à l'autre, et moy tousjours à les suyvre. Ils abandonnerent tout et se retirerent en diligence vers Parme.

J'avois deffendu à peine de la vie que personne ne saccageast rien que les vivres; et laissay le baron Daurade et la compagnie de gens à cheval au premier village tirant à Parme, les arquebusiers italiens au second, les Suisses au troisiesme tirant à Versel, ayant tous charge de ne laisser passer chose aucune que victuailles; et moy j'allois d'un village à autre pour faire haster, car je ne pensois jamais sortir de là sans combattre. Les bourgs n'estoient pas fermés, et y avoit grands vivres : il y eut tel homme qui fit cinq et six voyages à porter vivres dans Versel; et à la fin n'y demeura personne qui ne vinst chercher des vivres; et embarquions les vins sur des batteaux et les portions au long d'une petite riviere qu'il y a : je crois que c'est un bras du Pau; et l'allions descharger à demy mil de Versel contre-mont, car ce ruisseau n'approchoit plus dudit Versel. Cecy dura depuis le soleil levant jusques au couchant; j'oserois dire qu'il ne demeura que bien peu de toutes sortes de vivres dans ces villages. Les hommes et les femmes estoient là tous estonnés : je leur promettois de les faire recompenser; et

ainsi se passa tout le jour; et y fut porté tant de vivres pour les hommes et pour les chevaux, que de trois mois nous n'en pouvions avoir faute. Et alors le capitaine des gens à cheval voulut demeurer encore quelques jours avec moy; et le lendemain le sieur Pierre Gentil sortit avec tous les hommes, femmes et enfans de huict ans en sus, et s'en alla jetter sur un taillis à demy mil de Versel, faire des facines et les apporter devant la ville: cela ne fascha aux gens de la ville d'y aller; et y mena les Suisses et presque tous les soldats italiens, et je luy tenois escorte avec le baron Daurade et la compagnie des gens à cheval. Et firent aussi grand diligence à ce taillis, comme ils avoient faict le jour devant au village des vivres; et venoient descharger à un traict d'arbaleste dans la taillade, à la veue de nostre artillerie et portée de nostre arquebuserie. Et jusques à ce que la nuict nous en jetta nous ne cessasmes, et deux jours après nous y tournasmes tousjours; et cuide qu'en ces trois jours il fut faict plus de soixante milliers de facines: puis nous les allions prendre enseignes desployées, et les mettions dans la ville, et en remplismes l'église et beaucoup de murailles vuides. Et commençasmes à fortifier tous, sans nul excepter; et portions le sieur Pierre Gentil et moy, le bayart, pour donner exemple à tous les autres. Je ne sçaurois dire mal de ce gentilhomme là, car je cognus bien qu'il n'avoit pas faute de bonne volonté, ains seulement d'experience; tout ne se peut acquerir sans estre mis en besogne. Et comment voulez-vous juger d'un homme s'il n'est mis à l'essay? Peut estre que si on l'eust attaqué, il eust faict son devoir; mais qui n'a veu jamais siege s'estonne fort quand il entend une telle sonnerie, et, luy estonné, tout est perdu. Et comme nous eusmes nos fassines dedans, je fis une autre entreprise d'aller saccager les vivres de deux villages auprès de Grastalde, qui est au sieur dom Ferrand, dans lequel y avoit deux compagnies d'Almans et trois d'Italiens. J'envoyay le capitaine des gens à cheval et tous les gentils-hommes qui estoient avec moy, courir jusques au devant la Grastalde; et le baron Daurade, qui leur tenoit escorte, au long d'une haye; et moy, avec les Suisses et quatre cens Italiens, m'attendois à faire charger les vivres. Ils envoyerent douze chevaux courir devant la Grastalde, et le reste s'estoit mis en embuscade auprès en un petit bois. Les capitaines Allemans sortirent et grand nombre de gens, et donnerent la chasse à nos coureurs. Nostre embuscade se descouvrit trop tost, car autrement tous les capitaines estoient pris; et les chasserent jusques dans la ville, et y fut tué quarante ou cinquante Allemans, car le baron Daurade s'y trouva, et l'embuscade des gens de pied et gens de cheval près l'un de l'autre; et prindrent prisonnier un qui portoit une enseigne des Allemans, et vingt ou vingt quatre Allemans. Et ainsi nous nous retirasmes avec les vivres que nous avions chargé, et le lendemain je donnay congé à la compagnie de gens à cheval pour s'en retourner, car je craignois que monsieur le prince ne fust marry de ce qu'ils demeuroient tant. Quant à eux ils ne se faschoient point de demeurer auprès de moy, car ils eussent bien voulu y demeurer: je les eusse souvent mis aux mains avec les ennemis. J'ay tousjours tasché à ne laisser les soldats ou gens-d'armes croupir, et, forts ou foibles, les mettre aux prises avec les ennemis, pour les faire recognoistre. Il y faut aller prudemment pour ne perdre; mais qui se tiendra tousjours sur cela, je ne veux perdre mes gens, trouvera en fin qu'il ne faict pas grand cas. Il en faut prendre et en faut donner.

Monsieur le duc de Parme estoit tousjours devant ceste place qu'il battoit, et cependant je faisois mes affaires. Le capitaine Balferniere et une autre compagnie françoise estoient dedans, qui firent si bien qu'ils les amuserent dix ou douze jours. Le sieur dom Ferrand, qui estoit à Cremone estant adverty des vivres et des fassines que nous avions mis dedans, et du grand devoir que nous faisions, refroidit son entreprise; car, comme j'ay dict cy devant, je luy avois faict teste à Cazal, et sçavoit bien l'ordre et diligence que je faisois à la fortification. Pareillement il se ressouvenoit de ce que je luy fis à Benne et à Sainct Damian. Tout cela luy donna à penser qu'il n'emporteroit pas ceste place aisément; et retira ses munitions et artillerie qui estoit sur le bord de la rivière du Pau, prest à l'embarquer, et licentia les bateaux qu'il avoit retenus pour embarquer l'artillerie et les gens de pied; car le camp du duc de Parme se devoit joindre avec le sien devant Versel. Et encore que cecy soit à ma louange, si diray-je

que M. le duc de Ferrare disoit publiquement et me donnoit bien ceste gloire que ma presence arresta l'ennemy, qui ne voulut rien hasarder, sçachant bien, comme j'ay dict, ce que je savois faire pour la garde d'une place. C'est beaucoup d'acquerir ceste reputation de se faire craindre et estimer à son ennemy. Ledict sieur dom Ferrand estoit bon capitaine; il ne vouloit tanter ceste place où j'eusse remué terre : aussi ayant dequoy manger, je luy eusse fait souffrir une honte.

Pendant ce temps-là le duc de Florence pourchassoit la paix du duc de Ferrare envers le roy d'Espagne, par le bon advis et consentement du roy; car autrement ledit sieur duc ne l'eust fait pour mourir: il estoit trop François, et comme la paix vint, qui fut au bout de vingt cinq jours que j'estois entré dans Versel, je m'en retournay à Ferrare, et prins congé de monsieur le prince à Rege : et ne faut point demander si je fus le bien venu de monsieur le duc, de monsieur le cardinal et de madame la duchesse, car je ne pense point qu'ils caressassent jamais homme, de quelque estat que ce fust et sçauroit estre, plus que moy; et quand il mourut, je pouvois bien dire, comme je fais encore, que j'avois perdu un des meilleurs amis que j'avois en ce monde. Et quand je partis de Ferrare pour aller à Versel, monsieur le duc s'informa d'un mien secretaire si j'avois gueres d'argent : il trouva que je n'avois que deux cens escus; il envoya cinq cens escus à mondict secretaire qui faisoit ma despense; et trois jours après mon retour, je prins congé de luy, de monsieur le cardinal et de madame la duchesse. Le dict sieur duc, voyant que j'avois beaucoup de gentils-hommes signalés auprès de moy, cogneut bien que je n'avois pas assez d'argent pour faire mon voyage; qui fut cause qu'il m'en envoya encore cinq cens : et voylà comment je m'en vins riche de ma charge que j'avois en Toscane. Cest argent me mena jusques à Lyon, où je trouvay deux mil quatre cens francs que le roy m'avoit faict payer de deux années de mon estat de gentilhomme de la chambre, que Martineau m'apporta au dict Lyon entre les mains de Cathelin Jean, maistre de la poste, qui me conduit jusques à Paris. Et estant arrivé, j'allay baiser les mains au roy, qui estoit à Cressy, et fus aussi bien venu de sa majesté comme quand je revins de Sienne : et fut fort aise de ce que j'avois fait pour le duc de Ferrare. Monsieur de Guyse, qui ne m'avoit encores veu, m'embrassa deux ou trois fois devant le roy mesmes. Sa majesté commanda audit sieur de Guyse de me faire bailler mil escus pour m'en retourner à Paris sejourner un peu; ce que le dict sieur fit promptement. Et voylà mon retour de l'Italie en France, la derniere fois que j'y ay esté, et les services que j'y ay faict, desquels je ne puis mentir, car il y a trop de gens qui sont encores en vie qui en porteront vray tesmoignage.

Or, capitaines, vous devez icy prendre exemple qu'est-ce que c'est de la reputation, laquelle, quand vous l'avez acquise, vous ne devez perdre, ains plustost mourir. Et ne faictes pas comme aucuns qu'il en y a, qui, dès qu'ils l'ont atteinte un peu, s'en contentent, et pensent que, quelque chose qu'ils facent, l'on les estimera tousjours vaillans. N'en croyez rien, car d'heure à autre les gens jeunes deviennent grands, et ont le feu à la teste, et combattent comme enragés; et comme ils verront que vous ne faictes rien qui vaille, ils diront que l'on vous a donné ce tiltre de vaillant injustement, et vous estimeront moins, et parleront de vous à leur plaisir, et avec juste raison. Car si vous ne voulez continuer tousjours de bien faire et entreprendre de plus en plus, il vaudroit mieux, pour vostre honneur, que vous vous retirissiez à vostre maison avecques la reputation que vous avez acquise, et non suyvre encore les armes, pour la perdre et estre aux escoutes lors que les autres sont aux prises. Si vous desirez monter au bout de l'eschelle d'honneur, ne vous arrestez pas au milieu, ains, degré par degré, taschez à gaigner le bout, sans penser que vostre renom durera tel que vous l'avez acquis. Vous vous trompez : quelque nouveau venu le vous emportera, si vous ne le gardez bien et ne taschez à faire de mieux en mieux.

Le mesme jour que je partis de Cressi, monsieur de Guise en partit pour s'en aller à Metz, pour executer l'entreprise de Tionville; le roy l'avoit choysi pour estre son lieutenant general en tout son royaume dès qu'il fut arrivé d'Italie. Avant mon arrivée, je trouvay qu'il avoit pris la ville de Calais, et renvoyé les Anglois de là la mer, ensemble Guynes, et que lors il estoit

sur le dessein de ce siege de Tionville. Il ne tarda pas deux jours, que le roy me manda de le venir trouver à Cressi, sans me mander qu'est-ce qu'il vouloit faire de moy; et ouys dire que le lendemain matin que j'en fus party le roy avoit faict prendre monsieur Dandelot sur quelque responce qu'il luy avoit faict touchant la religion; et comme je fus arrivé, sa majesté me fit venir en sa chambre, où estoit monsieur le cardinal de Lorraine et deux ou trois autres : il ne me souvient de leur nom, bien me semble que le roy de Navare et monsieur de Montpensier y estoient. Et alors le roy me dict qu'il falloit que j'allasse trouver monsieur de Guyse à Metz, pour commander les gens de pied desquels monsieur Dandelot estoit colonel. Je luy fis très humble requestre de ne me vouloir point faire exercer la charge d'autruy, et que je m'en irois plustot lui faire service auprès de monsieur de Guyse comme soldat privé, ou bien que je luy commanderois les pionniers, plustost que de prendre ceste charge. Le roy me dit que monsieur de Guyse mesmes me demandoit pour commander en ladicte charge, après qu'il eut esté adverty de la prise dudit sieur Dandelot. Et, comme je ne gaignois rien en excuses, je luy dis que je n'estois pas encore guery d'une dissenterie que ma maladie m'avoit laissé, et que ceste charge requeroit la grande santé et disposition pour l'exercer, et que cela ne pouvoit estre en moy. Sa majesté me dict qu'il tiendroit mieux ceste charge bien commandée de moy en une lictiere, que d'un autre qui fust bien sain, et qu'il ne la me bailloit pas pour l'exercer pour un autre, car il vouloit que je l'eusse pour toujours. Je luy respondis alors que je le suppliois très humblement ne trouver mauvais si je ne la voulois point. Alors sa majesté me dit ces mots : « Je vous prie, prenez la pour « l'amour de moy. » Et monsieur le cardinal me dit alors : « C'est trop contesté contre sa majesté, « c'est trop contesté contre son maistre. » Alors je luy dis que je ne contestois point pour mauvaise volonté que j'eusse à son service, ny que je n'eusse volonté d'aller trouver monsieur de Guyse, car dès que j'estois arrivé à Paris j'avois baillé de l'argent pour m'achepter quelques tentes et autre équipage, pour m'aller rendre auprès dudit sieur de Guyse, luy ayant promis à Rome de me rendre auprès de luy. Alors le roy me dict qu'il n'en falloit plus parler, et qu'il falloit que j'y allasse : sur quoy je ne sceu plus que dire, car il me semble que le roy de Navarre et monsieur de Montpensier se meslerent au propos pour me faire prendre ceste charge, pource qu'il me souvient que le roy me dit : « Il n'y a « plus d'excuse, car vous voyez que tout le « monde est contre vous ; » et commanda à monsieur le cardinal de me faire donner autres mil escus pour m'ayder à achepter l'équipage qu'il me falloit ; ce qu'il fit promptement. Je m'en retournay à Paris, et n'y demeuray que deux jours, pour me pourveoir de ce qu'il me falloit, puis allay trouver monsieur de Guyse à Metz. Je le trouvay qui montoit à cheval pour aller recognoistre Tionville, et ne voulut que j'y allasse, pource que j'avois faict une grande traicte ; et à la vérité je n'estois gueres sain, et y retourna le soir mesmes, et me dit que si Dieu nous faisoit la grace de la prendre, qu'il y avoit à gagner de l'honneur. Il m'appeloit tousjours, se jouant à moy, Monseigne, et me dict en riant : « Courage, Monseigne, j'espere que nous l'em« porterons. » Et le matin partismes, car tout son cas estoit prest. Je veux dire une chose, et à la verité sans flatterie, que c'estoit un des plus diligens lieutenans du roy que j'eusse encore servy, des dix-huit sous qui j'avois faict service au roy. Il avoit une imperfection, qu'il vouloit escrire presque toutes choses de sa main, et ne s'en vouloit fier en secretaire qu'il eust. Je ne veux dire que cela soit mal faict, mais cela le tenoit un peu en longueur ; et les affaires de la guerre requierent la diligence si soudaine, qu'aucunes fois un quart d'heure fait beaucoup de mal de le perdre. Un jour je venois des trenchées pour luy demander quatre enseignes d'Allemans pour entrer en garde avec nous et nous tenir escorte, car nous commencions fort approcher de la ville. Et, à cause que l'artillerie l'avoit tiré hors de son premier logis, il s'estoit logé en une petite maisonnette, où il n'y avoit qu'une petite chambre qu'avoit la fenestre qui sortoit sur la porte. Et là je trouvay monsieur de Bourdillon, qui depuis a esté mareschal de France, auquel je demandai où estoit monsieur : il me dit qu'il escrivoit ; alors je dis : « Au diable les « escritures ! il semble qu'il vueille espargner « ses secretaires ; c'est dommage qu'il n'est gref« fier du parlement de Paris, car il gaigneroit

«plus que Du Tillet ny tous les autres.» Monsieur de Bourdillon se mit fort à rire, pource qu'il cogneut que je ne pensois pas qu'il m'entendist; et, pource qu'il voyoit que monsieur de Guyse m'entendoit, il m'eguillonnoit tousjours pour me faire parler sur ce greffier. Alors monsieur de Guise sortit en riant: «Eh bien! Mon-«seigne, serois-je bon greffier?» Jamais je n'eus tant de honte, et me courroussay contre monsieur de Bourdillon de ce qu'il m'avoit faict ainsi parler; mais ils n'en faisoient que rire, et me bailla le comte de Rocquendolf avec quatre enseignes. Mais pour retourner à sa diligence, il n'y avoit homme qui ne le jugeast un des plus vigilans et diligens lieutenans de roy qui ait esté de nostre temps, au reste, si plein de jugement à sçavoir prendre son party, qu'après son opinion il ne falloit pas penser en trouver une meilleure. C'estoit au reste un prince si sage, si familier et courtois, qu'il n'y avoit homme en son armée qui ne se fust volontiers mis à tout hasard pour son commandement, tant il sçavoit gaigner le cœur. Ses depesches l'amusoient un peu, quelque fois trop: je croy qu'il craignoit d'estre trompé; car ceste maniere de gens nous fait bien du mal: c'est une chose rare d'en trouver un fidele.

Or il assiegea la ville du costé de delà l'eau, la riviere entre-deux, laquelle il fit sonder si elle estoit guere profonde, par cinq ou six soldats que j'ameuay; et ne fusme que cinq ou six avecques luy, dont monsieur de Bourdillon et monsieur de Ciré en estoient: et trouvasmes qu'aucuns en y auroyent jusques à la braye, et d'autres jusques à la ceinture. Je luy dis que si ce costé là estoit le plus foible, qu'ils n'arrestast point d'y faire la batterie, car je ne craignois pas que je n'y fisse passer les soldats pour aller à l'assaut, et que moy-mêmes leur monstrerois le chemin. La nuict après nous mismes les gabions sur le bord de la riviere, et le matin au poinct du jour l'artillerie commença à tirer à la tour, laquelle fut ouverte du costé de main gauche tirant à un ravelin qui flanquoit ladicte tour; et aussi fut ouverte une petite tourelle qui estoit entre la grand tour et le ravelin. Voylà tout ce qui se peut faire en cest endroit là. Les ennemis mirent dix ou douze grosses pièces vis à vis de nostre artillerie, et commencerent à faire une contre-batterie sur les unze heures avant midy, et avant les deux ils nous eurent mis tous nos gabions en pieces, sauf un et la moitié d'un autre, là où nous tenions le ventre en terre dix ou douze que nous estions; car tous les soldats et pionniers furent contrains de s'oster de là, et s'aller mettre derriere une autre trenchée, plus de six vingts pas derriere nous. Et si les ennemis se feussent hasardés de passer l'eau, ils nous ostoyent l'artillerie, et l'eussent peu jetter à leur ayse dans la riviere; car les soldats qui s'estoyent retirés à l'autre trenchée ne nous pouvoyent venir secourir qu'à la mercy de leur artillerie et de leur arquebuserie, de tant que la riviere n'estoit pas de plus de soixante dix pas de large, et alloit à quatre pas de la muraille. Monsieur le marquis d'Elbœuf ne m'abandonna jamais, et quatorze ou quinze gentils-hommes de la suite de monsieur de Guyse. Et ainsi demeurasmes jusques à la nuict, que l'on remeit autant de gabions, et les doublasmes; mais ce fut pour neant, car nous ne pouvions faire aucune chose à la muraille de nostre batterie, parce qu'elle avoit de grandes terrasses par derriere, de sorte que deux ou trois charrettes y pouvoyent aller de front, et tout à l'entour de la ville. Je ne vis jamais forteresse mieux pourtraicte que celle-là. Monsieur de Guyse tint conseil, et fut tout le monde d'opinion qu'il devoit oster l'artillerie de là, et loger toute nostre infanterie et Allemans de là la rivière, et faire commencer les tranchées au plus près qu'elles se pourroyent faire. Ledict sieur faisoit faire un pont à extresme diligence; et passasmes la rivière par dessus iceluy, encor que les aix ne fussent pas encore cloués. Et nous campasmes en un village qui pouvoit estre à cinq ou six cens pas de la ville, et du village jusqu'à la ville, tout plain et tout descouvert, de façon qu'un oyseau ne pouvoit paroistre qui ne fust veu; et nous battoient à coups de canon dans le village, de sorte qu'il n'y laissoit maison qu'il ne mist par terre, et etions contraints de nous tenir dans les caves. J'avois mis entre deux murailles mes pavillons, mais ils me rompirent et les murailles et les pavillons. Je ne vis jamais une plus furieuse contrebatterie. La nuict ensuivant, monsieur le mareschal de Strossi passa la rivière avecques monsieur de Guyse, et commençasmes à faire les tranchées au long de ceste plaine; et demeurasmes sept ou huit jours avant

que nous fussions à deux cens pas de la ville, pource que les nuicts étoient courtes, et dés que le jour venoit ils nous foudroyoient dans les tranchées, et n'y avoit ordre d'y travailler que la nuict. Monsieur le mareschal n'en bougea jamais, sinon que quelquefois il alloit à ses pavillons, qu'estoient demeurés de-là l'eau, pour changer d'habillemens : et cela pouvoit estre de trois jours en trois jours. Il me laissa faire les tranchées à ma fantaisie, car nous les avions au commencement commencées un peu trop estroictes à l'appetit d'un ingenieur. Je faisois de vingt pas en vingt pas un arrière coing, tantost à main gauche, tantost à main droicte : et le faisois si large, que douze ou quinze soldats y pouvoient demeurer à chacun aveeques arquebuses et allebardes. Et cecy faisois-je afin que si les ennemis me gaignoient la teste de la tranchée, et qu'ils fussent sautés dedans, que ceux qui estoient au riere coing les combattissent, car ceux des arriere-coings estoient plus maistres de la tranchée que ceux qui estoient au long d'icelle. Et trouverent monsieur de Guyse et monsieur le mareschal fort bonne ceste invention. Monsieur de Guyse me dit qu'il falloit que j'envoyasse recognoistre ce qu'avoit fait nostre artillerie à la tour, et que ce fust par des gens bien asseurés. Je prins les capitaines Sarlabous, le jeune Maillac, Sainct-Estephe, Cipierre, et mon fils le capitaine Montluc, et y allasmes. Et comme nous estions près de la tour, il nous falloit passer de petits ponts que les ennemis avoient fait pour passer la marée et pour approcher de la tour. A laquelle estant arrivés, trouvasmes une pallissade de bois, comme la cuisse, qui alloit depuis la tour jusques à sept ou huit pas dans la riviere; et falloit aller au long de la pallissade jusques au bout par l'eau, et puis par delà la pallissade revenir à la tour. Nous avions fait porter deux picques à deux soldats; je ne me mis point dans l'eau, mais tous, réservé moy, passerent de ceste manière la pallissade, et l'un après l'autre recognoissoient la batterie qu'avait esté faite à la tour. Et y firent descendre un soldat avec une picque et trouverent que dans la tour y avoit eaue jusques au dessous les esselles. Et pource que la riviere faisoit bruit en cest endroit là à cause de la pallissade, leurs sentinelles n'entendoient rien, encore que la tour fust à quatre pas de la muraille de la ville. Cela faict, nous nous en retournâmes ; et le matin j'allay rendre compte à monsieur de Guyse de ce qu'avions veu, lequel ne trouvoit pas bonne nostre recognoissance, et me dit qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit point de pallissade, et que des gens qui n'avoit gueres estoient sortis de là l'en avoient asseuré, et qu'il falloit, la nuict ensuivant, la faire mieux recognoistre. Je fus fort fasché de ceste responce, et ne luy respondis, sinon que le tesmoignage des capitaines me sembloit estre suffisant ; mais, puis qu'il ne s'en contentoit, qu'on recognoistroit mieux la nuict ensuivant. Il me dit qu'il n'entendoit pas que j'y allasse moy-mesmes : je luy dis qu'aussi ne ferois-je. Monsieur le mareschal cogneut bien que j'estois fasché, et dit au sieur Adrian Baillon, et au comte Theophile : « Je cognois que Montluc est « fasché de la responce que luy a faicte monsieur « de Guyse, et vous verrez s'il ne va ceste nuict « recognoistre d'une terrible sorte; car je cognois « la complexion de l'homme. »

Monsieur de Guyse retint ce soir là monsieur le mareschal ; et comme il fuct nuict, je prins quatre cens picquiers, tous corselets, et quatre cens arquebusiers, et allay mettre les quatre cens corselets le ventre à terre à cent pas de la porte de la ville, et je m'en allay avec les quatre cens arquebusiers droit à la pallissade. Les capitaines mesmes qui avoient recogneu estoient autant faschés de la responce que m'avoit faict monsieur de Guyse que moy-mesme. Ils passerent les premiers la pallissade. Or je cuide que les ennemis le matin s'estoient apperceuz qu'il estoit passé des gens par le bout de la pallissade, car nous y trouvasmes un corps de garde de vingt ou vingt-cinq hommes, desquels la plus part furent tués, et le reste se sauva dans le ravelin, où nos gens les poursuyvirent et entrerent dedans après eux ; mais la porte du ravelin qui entroit dans la ville estoit fort petite, et n'y pouvoit passer qu'un homme : qui fut cause que nos gens s'arresterent, car les ennemis deffendoient la porte. Si est-ce qu'ils jetterent une moyenne hors du ravelin en terre de nostre costé, et pource qu'auprès de la tour nostre artillerie, qui avoit battu de delà la riviere, avoit abbaissé la muraille, de sorte qu'avec quelques picquiers qui estoient venus avec nous nous vinsmes aux mains ; et dura plus d'une heure le combat. Monsieur de Guyse, qui voyoit tout de

l'autre costé de la riviere, enrageoit de ce qu'il voyoit. Monsieur le mareschal estoit avec luy, qui rioit avec le sieur Adrian et comte Theophile, et leur disoit : « Ne vous disois-je pas «qu'il en feroit une ? » J'avois fait porter cinq ou six coignées aux soldats, et pendant que le combat duroit, je fis coupper toute la pallissade, ou arracher, et ne nous fallut plus entrer en l'eaue pour nous en retourner, car l'eaue s'escoula. Le capitaine Sainct Estephe y fut tué, et l'enseigne de Cipierre, et une autre enseigne, non pas qu'ils eussent les drapeaux, car je n'en avois point apporté, et dix ou douze soldats, qui furent morts ou blessés. Le capitaine Sarlabous est encore en vie et plusieurs autres, qui attesteront que si nous eussions porté avec nous cinq ou six eschelles de la hauteur de sept ou huit pieds seulement, nous estions dedans, car ils faisoient mauvaise garde de ce costé et en cest endroit là, se fiant au corps de garde qu'ils avoient mis dehors, de façon qu'ils demeurerent un long temps avant venir deffendre cest endroit. Et monterent cinq ou six soldats sur la muraille, s'aydant les uns aux autres : et ne falloit que mettre les eschelles sur la muraille qui estoit demeurée de la batterie, et monter sur le terre-plain. Je croy que la fortune nous eust ry, car on dict qu'elle ayme les audacieux.

Le matin j'envoiay dire à monsieur de Guyse par le capitaine Sarlabous ce que nous avions veu, car je n'y voulus pas aller, estant certain qu'il estoit malcontent. Monsieur le mareschal estoit toujours auprès de luy, et disoit : « Vou-«lez-vous mieux recognoistre une bresche qu'en «donnant un assaut ? c'est un trait de Gascogne «que vous ne scavez pas. » Ce qui estoit occasion que monsieur de Guyse estoit mal-content, estoit que l'on manderoit au roy que nous avions donné l'assaut, et que nous avions esté repoussés; car autrement il ne s'en fust pas soucié. Son incredulité et mon despit firent perdre là de bons hommes. Et comme nous fusmes à cinquante pas de la tour, un matin à la poincte du jour, monsieur le mareschal se voulut retirer pour aller changer de chemise, et moy aussi : or, comme nous vinsmes à nous approcher de la ville, je faisois tousjours faire les arriere-coings de main droite un peu longs, afin qu'il y peust entrer en deux une compagnie. J'avois tousjours opinion que les ennemis feroient une sortie sur nous, mais jamais monsieur le mareschal ne le peust mettre en son entendement, et me disoit tousjours : « Voulez-vous qu'ils soient si fols de sor-«tir pour perdre des gens ? jamais gens d'enten-«dement ne le firent. » Et je luy respondis : «Pourquoy ne voulez-vous qu'ils sortent? car «en premier ils deffendront leurs gens de la «muraille en hors à leur retraicte; d'autre costé «ils sont douze enseignes de gens de pied, quatre «cens Espagnols choisis parmy toutes les com-«pagnies espagnolles, un bon chef qui les y a «amenées, qui est Joan Gaytan, homme qu'ils «estiment plus que nul autre capitaine, cent «hommes à cheval : et la ville seroit bien gardée «seulement avec la moitié des forces qui y sont. » Jamais il ne lui peust entrer en l'entendement; je ne sçay pourquoy, car la raison de la guerre estoy pour moy. Ce matin là j'avois mis le capitaine Lago l'aisné aux deux arriere-coings longs à main droicte, et les y faisois entrer devant le jour, afin que les ennemis ne s'en apperceussent; et estoit autant, comme par maniere de parler, une embuscade. Les capitaines qui entroient en garde avoient charge que si les ennemis faisoient sortie, et s'ils donnoient à la teste de la tranchée, qu'ils se jetassent à la campagne, et qu'ils courussent leur donner par flanc. Et ceux de la teste de la trenchée avoient aussi charge que s'ils venoient donner aux arriere-coings, y sortissent, et donnassent pareillement par flanc. Nous avions tous les soirs quatre enseignes d'Allemans là où nous avions commencé les tranchées, pour nous secourir au besoin; et ne me sçauroit souvenir quel regiment estoit ceste nuit-là de garde. Et avant que nous fussions au bout des tranchées, le jour commença à estre clair. Monsieur le mareschal s'amusa un peu à parler avec un capitaine des Allemans, et aussi pour attendre un cheval que je luy avois envoyé apprester pour aller repasser le pont et s'en aller à ses tentes. Et comme nous fusmes auprès du village, à l'endroit d'une croix de pierre, arriva le cheval que je luy prestois; et, comme mon lacquais descendoit, nous ouymes un grand bruit, et vismes les ennemis à la teste de la tranchée aux mains avec les nostres, et sautoient à corps perdu dans les tranchées. Avec eux estoient sortis cinquante ou soixante chevaux. Le capitaine monstra là qu'il estoit vaillant homme et bien advisé, car il cria à son lieu-

tenant, qui estoit en l'arriere-coing derriere luy, qu'il courust à la cavallerie les picques baissées; et luy courut au flanc des ennemis qui combattoient la teste de la tranchée. Je montay sur le cheval, et monsieur le mareschal demeura à la croix, voyant le tout : et n'arrestay que je ne fus avec les nostres, qui estoient pesle mesle avec les ennemis. Et comme Lago arriva à eux, ils se voulurent retirer; et tous nos gens sortirent des tranchées, et leur coururent sus, et ainsi les menasmes battant et tuant jusques auprès de la porte de la ville, qui estoit à main droicte. Je renvoiay incontinent le cheval à monsieur le mareschal, lequel trouva monsieur de Guyse et tous les gentils-hommes qui estoient logés près de luy à cheval, qui nous venoient secourir; mais il leur dit qu'il n'estoit nul besoin, et qu'il avoit veu tout le combat, et que la victoire nous estoit demeurée. En nous retirant, tout le demeurant de leur arquebuserie estoit sur les murailles : il sembloit que ce fust une salve d'arquebusiers sur nous. J'estois seul à cheval au milieu de nos gens : je laisse à penser à un chacun si Dieu par miracle ne me sauva parmy tant d'arquebusades, veu la prinse qu'ils avoient sur moy. Les capitaines me crioient de prendre le large, mais je ne les voulus point abandonner, et arrivay avec eux jusques sur le bord des tranchées, là où je descendis, et promptement baillay mon cheval à mon lacquais pour l'amener à monsieur le mareschal, comme dit est; et me jettay dans les tranchées comme les autres, et trouvay un capitaine et un lieutenant des nostres morts; il ne me souvient de leurs noms, car ils estoient François, et n'y avoit pas long temps que je commandois, et douze ou quatorze morts dans la tranchée des nostres ou des leurs. Et quelque salve d'arquebusiers qu'ils tirassent de la muraille, nous n'eusmes pas dix hommes de blessés. Et voy-là comme leur sortie ne nous porta pas tant de dommage pour beaucoup à nous qu'à eux.

Les capitaines peuvent prendre icy un bon exemple pour les tranchées et pour l'ordre que je tenois pour la sortie que pouvoient faire les ennemis, et le profit qui nous en vint; car n'allez pas philosopher : les tenans ont besoin d'hommes, doncques ils ne sortiront pas pour forcer vos tranchées. Si vous vous endormez là dessus vous serez surpris. Prenez garde aussi, quand vous ferez faire vos tranchées, qu'elles soient hautes et en baissant, et qu'il y ait des encoignures pour pouvoir loger des gens; car ce sont comme des forts pour rembarrer l'ennemy. Il ne se parla plus de la collere de monsieur de Guyse contre moy, car monsieur le mareschal et luy ne tindrent autre propos en leur disner que du combat, et surtout de la providence dont j'avais usé, et disoient qu'il estoit bien difficile que je fusse jamais surpris. Aussi à la vérité le plus souvent je veillois lorsque les autres estoient en repos, sans crainte du froid ny du chaud : j'estois endurcy à la peine; c'est à quoy les jeunes gentils-hommes qui veulent parvenir par les armes se doivent estudier et à souffrir, afin que lorsqu'ils se feront vieux ils ne le trouvent pas si insupportable ; car depuis que la vieillesse est du tout arrivée, à Dieu vous dis.

Or dans deux ou trois nuicts après, nous eusmes conduicts nostre tranchée jusques au pied de la grand tour; et après monsieur de Guyse amena ses mineurs voir si la tour se pourroit miner ; mais il trouva qu'il estoit possible, et commencerent lesdits mineurs à percer les murailles à deux ou bien trois pieds de terre. Et comme les ennemis entendirent que nous percions la muraille, ils commencerent à faire par dedans la tour des casemattes, de sorte que leurs canonniers respondoient à nostre trou. Et demeurasmes trois nuits à pouvoir percer la muraille. Et en mesme temps que les mineurs picquoient par le dehors, les ennemis picquoient par dedans à leurs casemattes. Et toutes les nuicts monsieur de Guyse nous envoyoit quatre gentils-hommes pour nous ayder à veiller; et me souvient que monsieur de Montpezat et monsieur de Randan y vindrent coucher une nuict. Et comme le trou fut presque percé, monsieur de Guyse me fit amener un canon pour ayder à percer la muraille, car nous cognoissions bien que le picquer qu'ils faisoient, c'estoit des casemattes, et que dès que la muraille de la tour seroit percée, qu'ils nous tireroient des casemattes. Le jour devant que le canon fust amené, monsieur le mareschal de Strossi estoit allé à ses tentes de là l'eaue, pour se rafraischir et changer de chausses et de chemise, car nous estions tous terre.

Monsieur de Guyse, dès que les mineurs commencerent à picquer la muraille, fit venir quantité de pionniers, et commença à faire une traverse de terre et fascines droit contre-mont

la tour, et y faisoit laisser un petit chemin; de sorte que ladite traverse fut aussi tost achevée comme le trou de la tour. Les ennemis avoient mis grand quantité de tables sur la tour, en maniere de tranchée; et le soir devant que nous donnissions l'assaut, montant par ce petit chemin de la traverse, et avec des eschelles, nous emportasmes les tables de leur tranchée du haut de la tour, qui nous fit plus de mal que de bien; car, comme les tables furent ostées, la grand plate-forme qui estoit tout joignant la tour, n'y ayant que cinq ou six pas d'entre-deux, nous voyoit dès que nous monstrions la teste. Or, comme j'ay dit, monsieur le mareschal s'estoit allé rafraischir; mais monsieur de Guyse le fit soupper avec luy, et à grand instance l'arresta ceste nuict là : qui fut son malheur, car monsieur de Guyse l'arrestoit pour le lendemain voir où ils mettroient quatre coulevrines du costé où ils estoient, pour battre aux deffences quand nous donnerions le lendemain l'assaut. Monsieur le mareschal le pria plusieurs fois l'en laisser retourner, et luy disoit, s'il me venoit ceste nuict là quelque affaire, il auroit grand desplaisir s'il ne s'y trouvoit. Et à grand regret enfin ledit sieur mareschal demeura; de sorte que, comme il fut retiré en ses tentes, il demanda au sieur Adrian Baillon et au comte Theophile s'ils avoient le mot du guet pour passer par les Allemans, car pour les nostres il ne s'en soucioit point, et passeroit bien sans mot. Ils luy dirent qu'ils ne l'avoient point, et leur dit ces mots : « Il me vient en l'esprit que mon« sieur de Montluc aura ceste nuit des affaires, « et que les ennemis le viendront assaillir par « dessus la contre-escarpe du fossé de la ville; et « si cela advenoit, je regretterois toute ma vie « que je ne m'y fusse trouvé. » Les autres luy respondirent : « Il ne faut pas que vous ayez crainte « de cela, car il met un corps de garde de quatre « cens hommes jusques à vingt pas de la porte « de la ville; et faudroit qu'ils combattissent cela « avant que venir à luy. » Alors monsieur le mareschal leur dit : « Je ne sçay que c'est, mais il « me prend une opinion de quelque mal-heur « ceste nuict icy. » Les autres luy ostoient cela de la teste tant qu'ils pouvoient, car il faschoit au sieur Adrian de repasser la riviere, et venir la nuict à la tour, à cause qu'il avoit esté fort malade, et n'estoit gueres sain encores; car, s'il eust dit, comme eux-mesmes me dirent après, qu'il passeroit bien par les Allemans sans mot, estant cogneu de tous les capitaines allemans aussi bien que des nostres, il se fust mis en chemin, quelque promesse qu'il eust faicte à monsieur de Guyse. Mais quand l'heure est venue, je croy, que Dieu veut que la mort s'en ensuive, on a beau fuyr et se cacher. Il leur dit ces mots : « Monsieur de Montluc n'est pas « bien cogneu du roy ny de la royne, encores bien « que le roy l'aime fort; mais si j'eschappe de ce « siége, je feray cognoistre au roy et à la royne « ce qu'il vaut. » Et comme lendemain il fut mort, le sieur Adrian et le comte Theophile me dirent que j'avois perdu le meilleur amy que j'avois en ce monde : ce que je creus bien, et le crois encore; et pouvois dire qu'ayant perdu le duc de Ferrare et luy, j'avois perdu les deux meilleurs amis que j'avois en Italie et en France. Il fut tué le lendemain, regardant avec monsieur de Guyse où ils mettroient les quatre coulevrines. Ils y avoient regardé devant disner longuement; mais monsieur de Guyse eut opinion d'y retourner après disner pour mieux revoir, ayant monsieur de Salcede auprès d'eux deux. Une mousquetade le tua venant d'un petit boulevart qui estoit tout au coin de la ville qui tire vers Metz au long de la riviere. Et voy-là comme quand l'heure est venue nous ne la pouvons eviter. Ce pauvre seigneur estoit passé par plus de six mil canonnades ou mousquetades, et plus de cinquante mil arquebusades, lesquelles ne luy sceurent donner la mort : et ceste méchante mousquetade luy fut tirée de plus de cinq cens pas, estant monsieur de Guyse près de luy. Or le roy y perdit un bon serviteur, et mourut un vaillant homme s'il y en avoit en la France. Deux heures après, monsieur de Guyse vint à la tour, et deffendit qu'on ne me dist point sa mort. Et comme je vis le sieur Adrian et le comte Theophile, je leur demanday où il estoit; ils me dirent qu'il s'estoit trouvé mal la nuict passée, mais qu'il viendroit ceste nuict là; et ayant veu monsieur de Guyse tout triste, et tous ceux qui estoyent avec luy, le cœur me jugea qu'il y avoit quelque malheur. Et comme monsieur de Guyse s'en fut retourné, et m'eust laissé monsieur de Bourdillon en la place de monsieur le mareschal, je le priay de me dire qu'estoit devenu monsieur le mareschal. Alors il me dit : « Aussi si vous ne le sçavez

« aujourd'huy, vous le sçaurez demain. » Lors il me conta sa mort, et comme monsieur de Guyse leur avoit deffendu de ne me le dire, craignant que le regret que j'aurois me gardast de faire lendemain ce que je devois au combat. Alors je luy dis qu'il n'y avoit homme dessous le ciel qui le regrettast plus que moy, et que je mettrois peine de l'oublier pour ceste nuict là et pour le lendemain, mais que tant que je vivrois après je ne sçaurois tenir de le regretter. Le comte Theophile et le sieur Adrian demeurerent avecques moy toute ceste nuict, durant laquelle nous passasmes ensemble nos regrets. Et à la poincte du jour nous commençasmes à faire tirer le canon au trou. Monsieur de Guyse avoit fait faire des engins de table espoisse de plus d'un grand pied, pour mettre devant le canon quand il auroit tiré, afin que les ennemis estant aux casemates ne tuassent nos canonniers. Il y avoit deux petites roues à chasque bout qui touchoyent en terre, et avec une petite cordette l'on tiroit cest engin, et couvroit le devant du canon; de sorte que les arquebusades ne pouvoyent passer : et ainsi tirasmes quinze ou vingt coups à ce trou, si bien qu'un homme tout à son aise y pouvoit passer. Le canon ne pouvoit porter dommage à leurs casemates, pour-ce qu'elles estoyent un peu à main droite, et homme ne pouvoit s'approcher du trou sans estre blessé ou mort. Monsieur de Guyse me manda que je regardasse si je pourrois loger trois ou quatre cens hommes depuis la tour jusques au ravelin, et qu'il m'envoyoit des gabions et des pionniers. Il avoit fait faire des mantelets pour mettre depuis la tour jusques à la riviere, où il y pouvoit avoir sept ou huit pas: et de là nos arquebusiers tiroyent à ceux qui se monstroyent à la courtine. Nos enseignes se mirent au long de la muraille depuis la tour jusques au ravelin; et ceux de la plate-forme voyoient au long de la courtine; et les nostres qui estoyent contre ce ravelin, à costé de la canonniere, leur tiroient; et moy je faisois tirer de derriere les mantelets. Monsieur de Nevers, pere de ces trois filles qui sont en vie, estoit venu là, et se tenoit contre ceste traverse au pied de la tour. Monsieur de Guyse estoit de l'autre costé de la riviere à l'artillerie. Poton, seneschal d'Agenois, commandoit l'une des quatre coulevrines, qui faisoit de forts bons coups, et nous faisoit un grand bien, car il tiroit tousjours au haut de la courtine et à la plate-forme, à ceux qui monstroient la teste pour tirer à nos gens contre bas. Cela dura plus de quatre ou cinq heures. Monsieur de Guyse me demanda par monsieur de Cipierre que je regardasse si l'on pourroit mettre les gabions qu'il m'avoit envoyé entre la muraille et le trou; mais tous ceux qui se monstroient pour poser les gabions estoient morts ou blessés. Je m'advisay de mettre cent ou six vingts pionniers dans l'eaue contre le bord de la riviere, pour faire une tranchée au long d'icelle tirant au ravelin. Monsieur Cipierre vid la grande difficulté et impossibilité qu'il y avoit, et trouva le capitaine La Bordesiere mort, son enseigne blessé, qui mourut après. Vous n'eussiez veu que soldats blessés, lesquels on amenoit panser, les mantelets tous en pieces de coups de pierre; de sorte que nous estions tous au descouvert, tirant les uns contre les autres, comme l'on tire à la butte. J'avois bien rangé nos affaires, car j'avois fait mettre la plus-part de l'arquebuserie à centaines. A mesure que nos gens n'avoient point de poudre, j'en faisois tousjours venir d'autres; et tout le peril et mal tomboit là où j'estois, car tant les coulevrines qui tiroyent de l'autre costé de la riviere, que ceux des nostres qui tiroient au descouvert, tenoient les ennemis en telle crainte, que nul n'osoit se hausser pour tirer contre-bas aux nostres estans contre la muraille, mais tiroient tousjours à nous qui estions en butte. Monsieur de Bourdillon, par le commandement de monsieur de Nevers, me vint prendre par le derriere avec les deux bras, et me porta plus de six pas en arriere, me disant : « Hé que voulez vous? hé que voulez vous faire? « ne voyez-vous pas, si vous estes mort, que tout « cecy est perdu, et que ces soldats perdront « cœur? » Alors je me deffis de luy, et luy dis : « Et ne voyez-vous pas aussi que si je ne suis-là « avecques les soldats, que tous abandonneront « ce coing, et les ennemis tueront tout ce qui est « au long de la muraille, car lors ils se hausse- « ront à leur aise pour tirer contre-bas? » Monsieur de Nevers me crioit aussi de l'autre costé du trou pour me faire retirer; ce que je ne voulus faire; et dis à monsieur de Bourdillon telles paroles : « Il est dit aujourd'huy, ce que Dieu voudra faire « de moy je ne le puis eschapper : j'ai beau fuyr « si ce lieu doit estre mon tombeau. » Sans dire

plus mot, je m'en retournay au lieu dont il m'avoit tiré, et soudain je m'advise de traitter une entreprinse, disant au capitaine Volumat qu'il prinst six arquebuziers et deux hallebardiers, et qu'il s'allast mettre derriere un canton de muraille qui estoit resté de la tour quand on l'abbatit, et qu'il advisast tout à un coup, partant du derriere de ceste muraille, s'il se pourroit jetter à corps perdu sur les casemates, faisant mon fondement qu'elles ne pouvoient estre couvertes que de table, car ils les faisoient tout ainsi que nous faisions le trou, ou bien qu'elles estoient descouvertes. Quoy qu'il en fust, je le priay qu'il se jettast sans marchander dessus, l'asseurant que j'allois faire donner un autre capitaine par le chemin de la traverse qui montoit jusques sur la tour, et que tous deux se jetteroient à corps perdu et en mesme temps sur les casemattes. Je fis venir un capitaine françois (il ne me souvient de son nom) pour refraischir les autres, et luy dis, presens monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon, ce que j'avois dict au capitaine Volumat, et que soudain qu'il seroit monté sans marchander, il se jettast sur les casemates, disant à monsieur de Nevers et à monsieur de Bourdillon qu'ils donnassent courage aux soldats de suivre ce capitaine, et que je m'en allois faire donner au capitaine Volumat: mais comme ce pauvre capitaine monstra seulement la teste, le voy-là tué par ceux de la grand plateforme, et un autre après luy; de sorte qu'ils tomboyent entre les jambes de monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon. Je crie au capitaine Volumat, estans esloignés quinze pas l'un de l'autre, que le capitaine qui donnoit par la traverse estoit desjà au haut de la tour, pour le mettre en jalousie: car cela point ordinairement les bons courages. Ledict capitaine Volumat se dresse, car ils estoyent à genouil derriere ce canton de muraille, et court jusques sur le bord. Il y avoit une autre muraille entre les casemates et le canton de la tour, de sorte que, quand bien il se seroit jetté là, il n'eust rien faict : si est-ce que cela fut cause du gain de la place, car la casemate estoit toute descouverte et fort basse. Et comme ils virent le capitaine Volumat sur le bord, faisant semblant de se vouloir jetter entre deux, ils abandonnerent les casemattes, et se mirent en fuitte au long de la courtine de la muraille et du terre-plein, entre lequel et la muraille cinq ou six hommes pouvoyent aller de front. Et alors un soldat du capitaine Volumat en deux sauts fut à moy, et me dict hastivement que les ennemis avoient abandonné les casemattes. Tout à coup je me jette à costé du trou, et prins un soldat, et crie: «Saute dedans soldat, je te donneray vingt escus.» Il me dict que non feroit, et qu'il estoit mort; et sur ce il se vouloit deffaire de moy à toute force. Mon fils le capitaine Montluc, et ses capitaines, que j'ay nommés auparavant, lesquels me suyvoyent, estoyent derriere moy: je commence à renier contre eux pourquoy ils ne m'aydoient à forcer ce galand. Alors tout à un coup nous le jettasmes la teste premiere dedans, et le fismes hardy en despit de luy. Comme je vis que les casemattes ne tiroient, nous jettasmes deux autres arquebusiers dedans, partie de leur gré, partie par force; et leur prenions les flasques et le feu, car il y avoit eau jusques dessous les esselles. Et tout à coup peu après le capitaine Montluc se jetta dedans: les capitaines Cosseil, La Motte, Castet Segrat, les Ausillons, ayans tous rondelles, firent le saut pour sauver mon fils, et trois ou quatre arquebusiers après eux. Et comme je vis qu'ils estoient neuf ou dix, je leur criay: «Courage, compagnons, monstrez «que vous estes vrais soldats gascons, donnez le «tour aux casemattes:» ce qu'ils firent. Les ennemis, qui estoient sur leur terre-plein, tiroient des pierres aux leurs, pour les faire retourner dans les casemattes. Et comme le capitaine Montluc fut auprès de la porte de la casematte, il rencontra les ennemis, lesquels y vouloient rentrer; et un arquebusier des nostres tua le chef, qui estoit armé d'une escaille couverte de velours verd, un morion doré en teste, et une hallebarde dorée à la main. Deux autres y furent tués de coups de main. Et alors nos gens se jetterent dans la casematte, et me crierent par le trou de la canonniere : «Secours, secours! nous sommes «dans les casemattes.» Alors monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon m'ayderent promptement à mettre soldats dedans. Nous leur prenions leurs flasques et le feu, et, comme ils estoient en l'eaue, ils les reprenoient en la main, et passoient se jettant dans les casemattes. Et depuis monsieur de Nevers m'appella tousjours son capitaine tant qu'il a vescu, disant qu'il m'avoit là servy de soldat.

Il avoit deux capitaines de la garnison de

Mets, nommés le baron d'Anglure et Valen-ville, qui avoient eu congé à ma requeste de monsieur de Guyse, pour se trouver à l'assaut avec chacun vingt cinq arquebusiers, lesquels je tins tousjours au-dessous de la traverse; ils n'avoient encore tiré : je les appellay, et à un saut furent à moy, et se jetterent dans le trou, et leurs soldats après; et à mesure qu'ils entroient, je les faisois courir à la casematte et entrer dedans : c'estoit une porte fort basse et petite. Les ennemis n'osoient plonger leurs arquebusades contre-bas, pource que les nostres, estant au long de la muraille, les voyoient comme ils se haussoient; aussi faisoient bien ceux qui estoyent là où j'avois tousjours demeuré. Ils ruoient grande quantité de pierres; mais pour cela on n'arrestoit point d'entrer et sortir dans les casemattes. Or comme les soldats du baron d'Anglure et de Valen-ville entroient en la casematte, je faisois sortir ceux qui l'avoient gagnée, où n'y pouvoit demeurer plus de quarante ou cinquante personnes; et comme Dieu veut donner l'heur aux hommes, les Espagnols qui estoient en la ville vouloient garder les casemattes, mais les Hannuviers ou Flamens ne le vouloient souffrir, et voulut le gouverneur que ceux de sa compagnie la deffendissent, et en demeura en prison long temps : de sorte que le roi d'Espagne le vouloit faire mourir, car les Espagnols le chargeoient d'y avoir mis ses gens apostés pour faire perdre la place. Le gouverneur se deffendoit, et disoit qu'il avoit veu faire si mal à Joan Gaytan et à ses Espagnols, qu'il ne s'y estoit osé fier; et ainsi se chargeoient les uns et les autres. Nous sçeumes tout cecy par des gens de monsieur le connestable et de monsieur le mareschal de Sainct André, quand ils sortirent hors de prison, lesquels laissèrent encores ce gouverneur prisonnier. En mon temps j'ay tousjours veu les Espagnols severes punisseurs de ceux qui par lascheté ou couardise rendoient ou perdoient les places. Ce sera très bien et sagement faict à un prince, de punir ceux qui commettront des fautes si importantes au public, au moins par le dégradement des armes, qui est pis que la vie; mais il en faut faire jugement sans passion, car j'ay veu souvent tel blasmé par celuy qui n'eust sçeu faire mieux.

Pour retourner à nostre siege, monsieur de Guyse estant aux coulevrines, et faisant tirer aux deffences, apperçut que les gens des trenchées couroient droict à la tour : c'estoient les deux capitaines Anglure et Valen-ville que je faisois venir, et Lunebourg, colonel d'un regiment d'Allemans, qui estoient au commencement des trenchées, auquel je manday qu'il m'envoyast cent arquebusiers des siens en diligence, car les nostres n'avoient plus de poudre. Il courut lui-mesme avec cent arquebusiers et cent picquiers à moy, qui estois à la tour. Monsieur de Guyse le veid partir courant, et voioit aussi les autres qui estoient près de la tour courir au trou : il fit un grand cry, comme l'on me dit après : « O mon Dieu, la tour est prise! ne « voyez vous pas que tout le monde y court? » Et soudain monta sur un courtaut bay qu'il avoit là, et courut à toute bride passer le pont, et vint tousjours courant jusques aux trenchées. Soudain que je vis qu'Anglure et Valen-ville furent dans la tour, je dis à un gentil-homme : « Courez à monsieur de Guyse luy porter les « nouvelles que la tour des Puces est prise, et « qu'à ceste heure je croy qu'il prendra Thion-« ville; mais jusques icy je ne l'avois jamais « creu. » Le gentil-homme courut, et le trouva desjà qui commençoit entrer dans les trenchées. Le gentil-homme luy dit : « Monsieur, monsieur « de Montluc vous mande que la tour est prise. » Et en courant luy respondit : « Hé mon amy, « j'ay tout veu, j'ay tout veu. » Et à cinquante ou soixante pas de la tour il mit pied à terre, et abandonnant son cheval, vint à nous courant. Et comme il arriva, je me mis à sousrire contre luy, et luy dis : « Ho monsieur, c'est à ceste « heure que je croy que vous prendrez Thion-« ville; *mas bous hazets trop bon marcat de* « *nostre pel et de bostre Monseigne.* » Il me jetta le bras droict au col, disant telles paroles : « Monseigne, c'est à ceste heure que je cognois « que l'ancien proverbe est veritable, que jamais « bon cheval ne devint rosse. » Or Lunebourg estoit desjà dedans, et quinze ou seize Allemans, et les autres entroient à la file. Monsieur de Guyse se jetta dedans, et va entrer à la petite porte dans les casemattes. Et comme il fut dedans, il me cria par une canonniere que je lui fisse mettre les pionniers dans la tour pour abbattre les casemattes, et que je gardasse qu'il n'entrast plus personne, car ils se touchoient tous dedans. Alors je jettay des pionniers dans la tour, et

commencerent à rompre la muraille des casemattes. Et comme les Allemans virent que ces vilains ne travailloient point de force, ils leur prindrent les pics, et commencerent à coupper ladicte muraille. Monsieur de Guyse feit sortir Luneboug pour garder qu'il n'en entrast plus dans la tour, et qu'il hastast ses gens pour coupper les casemattes; et en moins d'une demi heure toute la casematte fut renversée sur l'eau qui estoit dans la tour, laquelle ruine beut toute l'eau : et lors fusmes au large, et tout le monde y entroit qui vouloit. Monsieur de Guyse s'en sortit, et fit sortir les Allemans et retourner en leur lieu. Et à lors je retiray le capitaine Sarlabous et tous ses compagnons, lesquels estoient au long de la courtine et contre le ravelin, et se mirent dans les trenchées.

Or, comme les ennemis virent la tour perdue, ils ne tiroient plus de bon cœur, et cogneusmes bien qu'ils estoient estonnés. Les mineurs anglois qu'avoit monsieur de Guyse n'estoient jamais bougés d'auprès de moy; monsieur de Guyse, avant qu'il partist de la tour, regarda avec eux où est-ce qu'ils pouvoient faire les mines, et trouverent que c'estoit dessous la grand plateforme, et marquerent les lieux où ils la devroient faire, se retirant avec monsieur de Guyse, lequel me dit : « Monseigne, je m'en vais courant à mon « logis pour advertir le roy de la prise ; et asseu« rez vous, monsieur de Montluc, que je ne luy « celeray pas le devoir que vous avez fait. Je vous « renvoyeray les mineurs sur l'entrée de la nuit; « je vous prie, baillez leur des gentils-hommes « qui ne bougent d'auprès d'eux, afin que par « eux ils vous mandent ce qu'ils auront besoin. » Et s'en alla depescher un courrier au roy; car il tarde aux grands que les nouvelles ne volent. Sa majesté faisoit lire les presages de Nostradamus le jour de devant, et lisoient pour le lendemain bonnes nouvelles au roy. Le courrier y arriva ce jour mesmes; et le lendemain y avoit ville rendue. On dira que ce sont des resveries; mais si ay-je veu plusieurs telles choses de cest homme. La tour fut prise entre les quatre ou cinq heures après midy. Nous avions combattu depuis les dix heures, et comptions que le combat avoit duré de six à sept heures. Ce combat et celuy du fort de Camolia à Siene sont les plus longs et les plus perilleux combats où je me suis jamais trouvé, bataille ou sans bataille, car il y faisoit bien chaud; aussi plusieurs y demeurerent. A l'entrée de la nuict arriverent les mineurs, et moy-mesmes allay veoir leur commencement. De toute la nuict je ne dormis, pource que je les voyois si diligens que je ne voulois pas que rien manquast, mais que tout leur fust baillé promptement, afin que pour faute de quelque chose ils ne perdissent un quart d'heure de temps ; de sorte qu'à l'aube du jour ils eurent faict deux mines, mis la poudre preste à y mettre le feu, et la troisiesme devoit estre preste sur les dix heures. Ma presence ne servit pas de peu à faire une telle diligence, ayant non plus envie de dormir que de danser. Monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon s'en estoient allés avec monsieur de Guyse, et retournerent le lendemain au soleil levant. Ledict sieur de Nevers se fit apporter son disner sur les huict heures. Comme nous mangions sur trois tambours où ses gens avoient mis la nappe, estant assis sur autres trois, à peine eusmes nous beu chacun un coup, que les sentinelles me vindrent dire qu'au coin de la ville un trompette sonnoit en chamade; je baillay le tambour sur lequel j'estois assis à son maistre, afin qu'il luy allast respondre. Le tambour me rapporta que le trompette luy avoit dit que j'advertisse monsieur de Guyse qu'ils vouloient parlementer, car ils sçavoient que je commandois-là ; et comme monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon l'entendirent, ils laisserent le manger, et allerent monter à cheval, courant vers monsieur de Guyse. Ledict seigneur y envoya incontinent un sien trompette, auquel ils donnerent charge de dire à monsieur de Guyse que, s'il luy plaisoit leur envoyer quatre gentilshommes pour parlementer, ils en bailleroient autres quatre pour ostages. Monsieur de Guyse y envoya monsieur de La Brosse, monsieur de Bourdillon, ou bien monsieur de Tavannes, et Esclabolle, et un autre dont je ne suis recors. Ils firent la capitulation qu'ils sortiroient avec l'argent qu'ils pourroient porter sur eux ; et, pour ne mentir point, il ne me souvient des autres articles : je ne me suis jamais gueres meslé de ces escritures, estant assez empesché à pourvoir que sur ces entrefaites il n'y eust quelqu'un tué mal à propos, comme il advient souvent. Mais ils sortirent le lendemain; et veux dire que des quatre parts les trois estoient blessés, et presque tous à la

teste; et cela se faisoit quand ils se haussoient pour nous tirer là où j'avois affusté nos arquebusiers; car à ceux qui estoient contre la muraille ils ne pouvoient tirer qu'ils ne monstrassent de la ceinture en haut; et tout leur malheur vint des nostres qui estoient contre leur ravelin, et de ceux que je commandois, où nous tirions en butte. Et dès le soir mesmes que la capitulation fut faicte, monsieur de Guyse depescha monsieur du Fresne : je ne sçaurois dire s'il estoit encores à lors secretaire des commandemens; bien me vint dire à Dieu tout à cheval, et me demanda si je voulois rien mander au roy? Je luy dis : «Vous mesmes avez veu comme tout «s'est passé, et que j'avois tant de fiance en «monsieur de Guyse qu'il ne le celeroit point à «sa majesté.» Alors il me dit qu'il avoit charge expresse de compter tout par le menu au roy comme le combat estoit passé, et qu'entre autres choses il luy avoit donné charge de dire au roy que trois hommes avoient esté cause de la prise de Thionville, que j'en estois l'un de ceux-là, et qu'il m'en devoit sentir bon gré. Et cogneus bien qu'il n'avoit rien celé au roy, car il m'apporta lettres de sa majesté, par lesquelles il me mandoit beaucoup de bonnes choses, et entre autres qu'il n'oublieroit jamais ce service que je luy avois faict. Je ne veux pas desrober l'honneur des autres, contant ce que je fis : je croy que les historiens qui n'escrivent que des princes et grands en parlent assez, et passent sous silence ceux qui ne sont pas d'une si grande taille.

Voylà donc la ville de Tionville prinse. Aucuns qui n'aymoient guere monsieur de Guyse avoient mis en placards à la porte du palais, à Paris et par les carrefours, qu'il ne trouveroit pas à Thionville ce qu'il avoit trouvé à Calais, n'y ayant trouvé que les vilains; cela estoit en rime, de laquelle il ne me souvient point. C'estoient des envies qu'on portoit à ce brave et vaillant prince, pour la charge honorable que le roy luy avoit donnée; mais je n'ay affaire de traicter cela, car je ne me veux embrouiller en ces fusées. Avant nous ces envies ont régné, et regneront encore après nous, si Dieu ne nous vouloit tous refondre. Il y en avoit qui crevoient de despit que monsieur de Guyse eust eu ceste bonne fortune; car il en y a, et trop de si bonne paste, qui ayment mieux la ruine et perte de leur maistre, que l'honneur, non pas de leur ennemy, mais de leur compagnon; et si quelque disgrace luy survient, car les hommes ne sont pas dieux, ils se rient, et font d'une mouche un elephant. Laissons les crever leur saoul. Cependant Thionville fut à nous avec beaucoup d'honneur. Le soir devant que les ennemis s'en fussent allés, monsieur de Guyse mit dedans la ville monsieur de Vieille-Ville, lequel n'y voulut entrer que je ne fusse avecques luy, pource qu'il ne seroit pas, disoit-il, maistre des soldats qu'ils n'entrassent par force par dessus les murailles. Je prins deux ou trois cens soldats et trois capitaines; et me mis dedans avec luy, ayant sa compagnie de gens-d'armes; et toute la nuit nous fallut faire la sentinelle, pour garder que les soldats n'entrassent par la muraille; et ne dormismes une seule goutte. Je m'estonne de ce qu'on lit aux histoires romaines de ceux qui avant le jour des batailles assignées dormoient aussi profondement que si c'estoit le lendemain de leurs nopces : je n'ay jamais esté si peu apprehensif; bien souvent ay-je passé trois nuicts de suite et trois jours sans dormir, voire sans en avoir que peu d'envie. Je conseillay le lendemain à monsieur de Guyse de remuer son camp hors de là, car autrement on ne pouvoit estre maistre des soldats : et, à la verité dire, ils meritoient qu'on leur donnast le sac; car c'est leur oster le cœur si on ne leur donne quelque curée, et peu de chose qu'ils gaignent de l'ennemy les contente plus que quatre payes. Mais monsieur de Guyse disoit tousjours qu'il falloit garder la ville pour le service du roy, et qu'à l'occasion de ceste ville, le roy tireroit d'Allemagne toutes les forces qu'il voudroit, et que le duc Jean Guillaume de Saxe passeroit par là, et qu'il falloit qu'il y trouvast des vivres : et en renvoya le camp, et le mit à demy lieue de là. Monsieur de Vieille-Ville y demeura dedans, avec trois ou quatre enseignes de gens de pied et sa compagnie de gens-d'armes.

Or, capitaines mes compagnons, vous avez icy un beau exemple si vous le voulez retenir, et cognoistrez dequoy sert une grande promptitude; car ceste place se gaigna pour la hastiveté dont j'usay incontinent que le soldat du capitaine Volumat m'eust dit que les ennemis abandonnoient les casemattes. Je n'eus pas la patience d'y mettre plus de neuf ou dix hommes sans les envoyer combattre. Tout aussi tost j'y

fis mettre mon fils le premier, et les gentils hommes qui m'avoient suivy au siege de Siene et à Montalsin. Il me servit bien de me haster et les faire aller au combat; car, si j'eusse demeuré jusqu'à ce qu'il en y eust eu autant dans la tour qu'il en faisoit besoin par apparence, les ennemis fussent rentrés dedans, et on les eust promptement renforcés, de sorte que jamais il n'eust esté possible de la prendre. Je me suis trouvé en beaucoup de sieges, mais je ne me trouvay jamais sans quelque peu d'esperance de prendre place, que celle-là; car ayant veu et touché avecques le doigt tout ce qui s'y pouvoit faire pour la prendre, je m'en trouvay aussi esloigné que du ciel à la terre. Et ne faut poinct qu'on donne louange de la prinse qu'à monsieur de Guyse seul, qui s'y opiniastra de telle sorte, que le combat dura six ou sept heures; et cuyde que sans la sollicitation qu'il me faisoit d'heure en autre, nous nous fussions retirés, cognoissant qu'autant valloit combattre contre le ciel. Il faut croire que par son heur et bonne fortune, et l'aide de Dieu, qui le voulut ainsi, elle se gaigna, et non par la force des hommes, estant certain qu'il fut tiré plus de canonnades par ceux de dedans que nous n'en tirasmes dehors.

Doncques, mes compagnons, comme vous verrez la commodité, hastez l'execution, et ne donnez jamais loysir à l'ennemy de se recognoistre : je le vous conseille. J'ay eu tousjours trois choses en moy, c'est de bien nombrer les gens : jamais je n'ay trouvé sergent major ny autre qui m'ait surpassé en cela; et, pourveu que l'ennemy ne fust partie en pendant et partie en p'aine, encor que le bataillon fust grand, je le nombrois à cinquante hommes près de demy mil loin : et la seconde, de cognoistre à la façon de faire des ennemis s'ils ont peur, soit à leur desmarche, à leur train, ou à la façon de tirer; car de là vous tirez un grand avantage, Deslors que j'appercevois mon ennemy tant soit peu en bransle, je le tenois pour perdu : et la troisiesme, la hastiveté de les combattre sur leur peur, fort ou foible; car si vous ne vous sçavez ayder de la peur de vostre ennemy, il ne vous faut esperer de sçavoir vous ayder de la vostre. Et ay tousjours eu en ma testes la devise d'Alexandre, encore que je ne la porte pas, qui est : *Ce que tu peux faire aujourd'huy n'attends au lendemain;* et tiens qu'après l'ayde de Dieu, toutes les bonnes fortunes que j'ay eues m'ont procedé de ces trois choses. Que si vous n'avez le jugement, voyant vostre point, de presser et solliciter vos gens, et sans user de consultation, de gaigner pays, vous ne ferez jamais rien qui vaille, ny pour vous, ny pour celuy que vous servirez. Ne craignez en un saut perilleux d'hazarder la vie du soldat; il n'y a ordre, il faut que quelqu'un se sacrifie pour le public, autrement le monde seroit trop peuplé, pourveu que ce soit en lieu d'où il ne se puisse retirer, comme je fis aux soldats que je poussay dans les casemattes; car lors, se voyant perdus, ils prennent courage et font de necessité vertu. Si je me fusse retiré lorsque monsieur de Bourdillon me prit par le faux du corps, je croy que nostre entreprise eust esté remise. J'en ay veu bien souvent qui sont bien ayses quand on les force se retirer, lorsque le hazard y est, et font les empressés ailleurs : je cognois ces gens à la mine. Mes compagnons, mes amis, après avoir dit vostre *In manus*, ne vous souvenez plus que de bien faire : si vostre heure est venue, vous avez beau conniller; puisqu'il faut mourir, il vaut mieux mourir en gens de bien, et laisser une belle memoire de soy.

Je perdis, à la relation des capitaines, plus de cinq cens soldats morts ou blessés; et fismes apporter tous les blessés à Mets, où monsieur de Vieille-Ville, qui est à present mareschal de France, les envoya recommander, car il estoit lieutenant du roy là; et leur fis distribuer de l'argent de l'hospital que monsieur l'admiral avoit dressé, lequel a esté cause de la salvation d'un grand nombre de soldats blecés, et aussi de faire hazarder les soldats plus hardiment au combat, ayant esperance que, s'ils estoient blecés, ils auroyent secours de l'argent de l'hospital pour se faire guerir. Certes, sire, et vous qui estes appellés aux grandes charges, une des principalles choses dont vous devriez avoir soin, c'est d'establir des lieux pour les pauvres soldats estropiats et blecés, tant pour les panser que pour leur donner quelque pension : pouvez vou moins faire, puis qu'ils vous font present de leur vie? Ceste esperance leur feit prendre le hazard plus volontiers. Certes vos ames en respondront, car elles n'auront pas plus de privilege que les nostres; et si vous en porterez en-

cores plus, car vous nous faictes faire les maux que nous faiso s pour plaire à vos passions; et si Dieu n'a compassion de vous et de nous, ce sera une grande pitié. Sire, à l'honneur de Dieu, pourvoyez aux pauvres soldats qui perdent bras et jambes pour vostre service; vous ne les leur avez pas donnés, c'est Dieu; pouvez vous moins faire que les ayder à nourrir? Pensez vous que Dieu n'oye pas les maledictions qu'ils nous donnent, puis que nous les rendons toute leur vie miserables? J'ay ouy dire que le grand seigneur a une belle police là dessus : aussi est-il mieux servy que prince du monde.

Trois jours après la prinse de Thionville, l'armée marcha droict à Arlon, qui est une petite ville fort belle de ce qu'elle contient. C'est une grande faute à un lieutenant de roy, après la prinse d'une place, de sejourner comme je vois qu'on fait bien souvent. Cela accourage vos ennemis, et donne à vos gens loysir de se retirer; au lieu que l'honneur leur commande de demeurer lorsqu'ils se voyent employés : j'entens si l'armée n'est du tout rompue ou ruinée, car lors la nécessité vous force. Mais de se reposer après une prinse, et perdre le temps, tant petit soit-il, cela est fort prejudiciable au service de vostre maistre. Je campay tout à l'entour de la dicte ville avecques nos gens de pied françois; monsieur de Guyse campa un quart de lieue en arriere, et me dict qu'il estoit tout assoupy d'envie de dormir, car il n'avoit dormy depuis le commencement du siege ce qu'il avoit accoustumé de dormir en une nuit (et moy encores moins), me priant de faire les approches ceste nuict-là, et qu'il m'envoyoit les commissaires de l'artillerie avecques quatre canons, pour adviser là où il les faudroit mettre; et qu'il vouloit donner ceste ville à sac aux soldats, en recompense de Tionville : et se retira dans des logis couverts de paille où il se logeoit. Il y avoit dans la ville cent cinquante Allemans et quatre cens Wallons : les Allemans gardoient une porte et les Wallons l'autre; et comme j'eus mis les sentinelles et les corps-de-garde bien près les uns des autres, pour-ce que l'on disoit qu'il y entreroit des gens ceste nuict-là, ils faisoyent fort bonne mine là dedans, ce qui nous faisoit penser qu'ils esperoient secours. Je commençay à faire faire l'esplanade par les jardins pour mener l'artillerie, et voulois faire la batterie par la porte, et un peu à main gauche, pour m'ayder à l'assaut, avecques des eschelles, d'une petite bresche qu'ils avoient faite pour porter la terre sur la terrace qu'ils faisoient en cest endroit-là. Ils avoient fait des degrés dans la terre mesme à la descente du fossé, et pareillement à la montée, jusques sur le terrain; je m'approchay jusques auprès du fossé de la ville, et jusques à un petit fossé qu'il y avoit près du chemin, lequel je fis recognoistre par un soldat. J'avois trois ou quatre capitaines avecques moy dans ce petit fossé. Le soldat trouva ces degrés, dans lesquels il descendit, puis en monta trois ou quatre autres de ceux qui montoyent sur le terre-plain, et là s'arresta sans estre apperçeu : et comme il y eut demeuré un peu, il retourne à moy, et me dit qu'il n'y avoit point de sentinelle par le terre-plain, et qu'il pensoit que si l'on s'alloit jetter à coup perdu sur le terre-plain, que nous emporterions la ville. Je fis approcher un corps-de-garde qui estoit fort plus que les autres, à cause que je voulois qu'il servist de garder l'artillerie; et faisois venir le ventre en terre les soldats se mettre dans le fossé. Puis fis retourner le soldat au fossé et trois ou quatre arquebuziers, et deux capitaines avecques les rondelles, dont monsieur de Goas en estoit un. La nuict estoit obscure si fort qu'on ne se voyoit point à un pas l'un de l'autre. Ce soldat estoit Flamand : il descend au fossés, les capitaines après luy, et trois ou quatre arquebuziers après. Et comme ils estoyent dans le fossé, ils se mettoient contre le bord d'iceluy devers la ville, et au plus près des degrés. Les ennemis entendirent le bruit, et commencerent à crier : *Wer da*? c'est-à-dire qui va-là? Ce soldat leur respondit en leur langage : *Frind, frind!* Amis, amis! et luy demanderent qu'il estoit; il leur dit qu'il estoit Flamand, et qu'il regrettoit, pour estre de leur pays, leur perte, et qu'au poinct du jour toute l'artillerie qu'avoit monsieur de Guyse seroit en batterie, et qu'il ne falloit point qu'ils se fiassent aux Allemans qu'ils avoient avec eux, car ils estoient asseurés de n'avoir aucun mal, et de n'estre aucunement offencés par les nostres, comme des-jà ils leur avoient promis, et qu'un Allemand estoit sorty à l'entrée de la nuict pour aller parler aux nostres; de façon que tout le meurtre tomberoit sur eux s'ils ne se rendoyent, et qu'il ne seroit pas temps quand l'artillerie

auroit tiré. Ils envoyerent incontinent au quartier des Allemans, et trouverent qu'un soldat qui parloit allemand auprès là où ils estoyent parloit aux leurs; et comme leur messager fut de retour, ce soldat entendit qu'ils estoient en garbouil là dedans, et commença à leur dire s'ils luy vouloient donner à boire; ils luy dirent qu'ouy, et qu'il montast sur leur foy et à fiance. J'oyois tout cecy, car je n'estois pas à six pas du bord du fossé, et fis aller les autres deux capitaines l'un après l'autre dans le fossé, et puis trois ou quatre sergens avec des hallebardes. Ce soldat monta les degrés jusques à ce qu'il fust sur le bord du terre-plain, et parloit à eux, disant que monsieur de Guyse avoit faict bonne guerre à ceux de Tionville, et qu'il la feroit à eux : et les amusoit tousjours de paroles. Ils luy firent porter à boire. Monsieur de Goas estoit après le soldat, et trois arquebuziers après luy les uns après les autres, car ils n'y pouvoient monter que l'un après l'autre : ce soldat les couvroit, de sorte qu'ils ne pouvoient veoir au long du degré de la montée. L'autre capitaine se mit après les trois arquebusiers, les sergens après; de sorte que tout ce degré jusques au haut fut plein. Et comme monsieur de Goas vid qu'ils estoient tant, poussa le soldat qui estoit devant luy sur le terre-plain, et l'autre capitaine poussa les trois arquebusiers. Ce soldat commence à crier *gutt Krieg*! c'est à dire bonne guerre, bonne guerre! Les arquebusiers tirerent, les capitaines se jetterent sur la contr'escarpe, et tout le monde après : et ces pauvres gens s'enfuirent tous à leurs logis; les soldats les couroient par les rues. Je me jettay dans le fossé avec tout le demeurant, montant les soldats les uns après les autres. Les Allemans, qui se virent prins par derriere à la requeste de ce soldat qui parloit allemand, ils ouvrirent une fausse porte et se donnerent à la mercy des soldats, qui fut un acte digne d'estre loué aux nostres, et que l'on peut bien cognoistre à cela qu'ils estoient vieux soldats; car il ne se trouva pas quatre hommes de morts, ains eux-mesmes menoient les nostres faire butin par les maisons. Voy-là comme la ville fut prise.

Monsieur de Guyse, qui avoit deffendu qu'on ne l'esveillast point, mais qu'on le laissast dormir à son aise ceste nuict là, n'en sceut rien, jusques au point du jour, qu'il demanda si l'artillerie avoit encore commencé à tirer; et on luy respondit que la ville estoit desjà prise dès la minuict, et que l'on avoit retourné l'artillerie en son lieu : ce qui lui fit faire le signe de la croix, disant : « C'est allé bien viste. » Ledit seigneur monta à cheval et nous vint trouver. Or, par malheur le feu se print en deux ou trois maisons, à cause de la poudre que l'on y trouva, et en la prenant le feu s'y mit et brusla quatre ou cinq soldats. Ceste ville-là estoit presque pleine de lins prests à estre filés; le vent estoit grand, et n'y sceut-on jamais donner ordre, que plus de la moitié de la ville ne se bruslast : qui fut cause que les soldats ne gagnerent pas tant comme ils eussent fait. Le lendemain, monsieur de Guyse marcha avec tout le camp, et ne s'arresta jusques à ce qu'il fust à Pierre-Pont. Il se logea dans la ville, et toute la noblesse de sa suitte, laquelle estoit grande; et nous campasmes, les uns de là l'eau, et les autres de çа. Et là arrivèrent les Suisses et le duc Jean Guillaume de Saxe, qui amena une belle et grande troupe de reistres avec luy; et me semble qu'il vint aussi avec luy quelque regiment d'Allemans. Le roy y arriva aussi, et se logea à Marches, maison de monsieur le cardinal de Lorraine. Je croy que ce fut la plus belle et grande armée de cavalerie et d'infanterie que jamais roy de France eust; car comme le roy la vouloit voir toute en bataille, le camp duroit une lieue et demie; et quand on commençoit à marcher par la teste, avant qu'on fust au bout et retourné, il y falloit trois heures.

Deux heures avant jour, messieurs de Bourdillon et de Tavannes, mareschaux de camp, se rendirent au lieu où tout le camp estoit assigné; et à mesure que nous arrivions, ils nous bailloient le lieu où il falloit que nous fussions; et avant que tout le camp fust en bataille, il fut plus de huit heures : il faisoit un grand chaud. Monsieur de Guyse se rendit à l'aube du jour, et aydoit à mettre en bataille l'armée. Je fus mis avec les François, entre les Suisses et un bataillon d'Allemans; et passant monsieur de Guyse par devant nostre bataillon, il dit : « Plust à « Dieu qu'il y eust icy quelque bon compagnon « qui eust un flascon de vin et du pain, pour « boire un coup, car je n'auray pas temps d'aller « à Pierre-Pont disner avant que le roi soit arrivé. « Je luy dis : Monsieur, voulez-vous venir disner

« à mes tentes ? il n'y avoit pas plus d'une ar-« quebusade, je vous donneray de fort bon vin « françois et gascon, et force perdriaux. » Alors il « me dit : « Ouy, monseigne, mais les perdriaux « seront de vostre pays, des aulx et des oignons. » Je luy respondis que ce ne seroit l'un ny l'autre, mais que je luy donnerois si bien à disner que s'il estoit dans son logis, et le vin aussi froid qu'il en pourroit boire, et vin de Gascogne, et de bonne eau. Alors il me dit : « Vous mocquez-« vous point, monseigne ? » Et je luy dis : « Non, « sur ma foy. — Ouy, dit-il, mais je ne puis « laisser le duc de Saxe. » Je luy respondis : « Amenez le duc de Saxe et qui vous voudrez. » Il me respondit que le duc ne viendroit pas sans ses capitaines, et je luy respondis : « Amenez ca-« pitaines et tout, car j'ay prou à manger pour « tous. » J'avois promis le soir devant à messieurs de Bourdillon et de Tavannes de leur donner à disner après qu'ils auraient mis le camp en bataille ; mais ils n'y peurent venir, pource qu'une partie de la cavallerie qui estoit logée loing n'estoit encore arrivée : et d'autre part j'avois un des bons vivandiers de l'armée. Monsieur de Guyse alla chercher le duc de Saxe, ensemble ses capitaines. J'envoyay en diligence à mon maistre d'hostel, afin que tout fust prest. Mes gens avoient fait faire une cave dans terre, dans laquelle le vin et l'eaue y demeuroient aussi frais que glace ; et de bonne fortune, je me trouvay force perdriaux, cailles, paons d'Inde, levrauts, et tout ce que l'on eust peu souhaitter pour faire un beau festin, avec patisserie et tartes ; car je m'asseurois bien que messieurs de Bourdillon et de Tavannes ne viendroient pas seuls, lesquels je voulois bien traitter pource que j'estois bien aymé d'eux. Ils furent si bien traittés, que monsieur de Guyse demanda au duc de Saxe, pour son truchement, qu'est-ce que luy sembloit du colonnel des François, et s'il ne nous avait pas bien traittés et donné de bon vin ? Le duc leur respondit que, si le roy leur eust donné à disner, il ne les eust pas mieux traittés, ni donné de meilleur vin, ni plus frais. Les capitaines du duc de Saxe ne l'espargnoient, beuvans toujours à nos capitaines françois, lesquels j'avois aussi mené avec moi. Et encore que messieurs de Bourdillon et de Tavannes fussent venus, si ne m'eussent-ils pas surpris, car, après la table de monsieur de Guyse, il n'en y avoit une seule en tout le camp plus longue ni mieux fournie que la mienne : et tousjours j'en ay usé ainsi en quelque charge que j'aye eue ; car, pour honnorer la charge que j'ay eue de mes maistres, j'ay voulu faire croistre ma despence. J'ay veu tousjours ceux qui ont vescu ainsi estre plus en credit que les autres, et mieux suivis ; car tel gentil-homme est sorty de bon lieu, qui ne sçait bien souvent où aller disner ; et sçachant quelque bonne table, volontiers il s'y rendra ; et s'il vous suit à table, volontiers il vous suyvra ailleurs, s'il est tant soit peu bien nay et nourry. Pour retourner à mes hostes, quand ils sortirent de table, monsieur de Guyse me dit comment mes gens pouvaient faire blanchir le linge surquoy je leur avois donné à disner. Je luy dis que c'estoient deux hommes que j'avois qui le blanchissoient. « Vrayement, dit-il, vous estes « servy en prince : » et là-dessus entretint le duc de Saxe, en disant plus de bien de moy qu'il n'y en sçauroit avoir. Je dis à monsieur de Guyse qu'il me fist donner de l'argent au roy, pour faire de la vaisselle d'argent, afin qu'une autrefois, quand ils me feroient cest honneur de venir manger à mes pavillons, je les fisse servir comme il leur appartenoit : monsieur de Guyse le dit au duc de Saxe, lequel dit qu'il le vouloit dire au roy. Et comme ils voulurent monter à cheval pour retourner au camp, on leur vint dire que le roy estoit party de Marches, et qu'il s'en venoit au camp. Eux deux s'en allèrent au devant, et nous retournasmes chacun en sa place, tant les capitaines du duc que nous autres, qui tous estions, je vous asseure, bien saouls et la teste pleine. Ils rencontrèrent le roy à un quart de lieue des batailles : sa majesté leur demanda s'ils avoient disné : monsieur de Guyse luy respondit qu'ouy, aussi bien qu'ils eussent disné il y avoit un an ; et pource qu'ils venoient devers les batailles, sa majesté leur dit qu'ils n'avoient pas disné à Pierre-Pont. Monsieur de Guyse luy dit : « Vous ne sçauriez deviner qui nous a donné à « disner, ny qui nous a si bien traittés. » Alors le roi luy demanda : « Et qui ? — C'est, respond « monsieur de Guyse, Montluc. — Je croy qu'il « vous a donné des viandes de son pays, dit le roy, « des aulx et des oignons, et du vin bien chaud. » Surquoy monsieur de Guyse luy compta comme ils avaient esté traités. Le roy le demanda au duc par son truchement, lequel respondit que si

sa majesté leur avoit donné à disner, il ne leur eust sçeu donner de meilleures viandes ny de meilleur vin, ny plus frais; que puisque j'estois si bon compagnon, qu'il falloit que sa majesté me donnast de l'argent pour faire de la vaisselle d'argent, car rien ne leur avoit manqué que cela; et que monsieur de Guyse et luy m'avoient promis de luy faire ceste demande. Le roy leur promit qu'il le feroit, et que, puis que je dependois si honnorablement, il m'en vouloit donner le moyen plus qu'il n'avoit fait jusques à ceste heure là.

Encore que cecy ne serve de rien à mon escriture, si l'ay-je voulu dire pour faire cognoistre à un chacun que l'avarice ne m'a jamais tant dominé qu'elle m'aye gardé d'honnorer les charges que j'ay eues de mes roys et maistres; et vous conseille, capitaines mes compagnons qui commandez à beaucoup de gens, d'en faire de mesmes, et que l'avarice ne vous commande : ce peu que vous despendrez vous acquerra beaucoup. La table honneste d'un capitaine attire d'honnestes hommes, et mesmes celle du lieutenant de roy, où la noblesse se jette, pour estre incommodés de logis. Peut estre souvent d'autres incommodités les pressent : que si le lieutenant de roi est chiche et avare, on le fuyra comme un vilain. Je n'ay jamais fait ainsi, et au contraire plus despendu que je n'avois, ayant cogneu que cela m'y a plus profité que nuy, non seulement en cela, mais aussi à donner des chevaux et des armes, et bien souvent a tel qui avoit mieux dequoy que moy. Si le roy vous cognoist de cest humeur, ou le prince qui vous commande, il ne faudra à vous donner aussi, sçachant que vous estes libéral, et que vous n'avez rien qui soit à vous.

Or, comme je fus à nostre bataillon et chacun de nos capitaines en sa place, le prince de Joinville, qui est à present monsieur de Guyse, vint à la teste de nostre bataillon, et le fils de monsieur d'Aumalle, tous deux jeunes enfans beaux à merveilles, ayant leurs gouverneurs avec eux, et trois ou quatre gentilshommes après. Ils estoient montés sur de petites haquenées. Je leur dis : « Ça, ça, mes petits princes, ça, mettez « pied à terre, car j'ay esté nourry en la maison « de là où vous estes sortis, » qu'est la maison de Lorraine, où j'avois esté page : « je veux estre « le premier qui vous mettra les armes sur le col. » Leurs gouverneurs descendirent et les firent mettre pied à terre. Ils avoient de petits robons de taffetas, lesquels je leur ostay de dessus, leur mettant la picque sur le col, et leur dis : « J'espere « que Dieu vous fera la grace de ressembler à vos « peres, et que je vous porteray bonne fortune, « pour estre le premier qui vous a mis les armes « sur le col : elles m'ont jusques icy esté favora- « bles. Dieu vous rende aussi vaillans que vous « estes beaux, et fils de très bons et genereux « peres. » Ainsi je les fis marcher, coste à coste et les picques sur le col, à la teste du bataillon estant au devant, et retourner au mesme lieu. Leurs gouverneurs estoient si aises, et tous nos capitaines, de veoir ces enfans marcher comme ils faisoient, qu'il n'y avoit nul qui n'en eust bon presage; mais j'ay failly en l'un, qui est celuy de monsieur d'Aumalle, car il mourut bien tost après : et toutes-fois, à ce que l'on me dit, ce petit prince estoit aussi sain dans le corps qu'enfant pouvoit estre; mais je croy que les medecins tuent les princes pour les vouloir trop difficilement traitter en leurs maladies : ils sont hommes comme nous, et toutesfois, on veut qu'ils ayent quelque chose de plus particulier que les autres. Monsieur de Guyse est en vie, j'espere qu'il accomplira ce bon-heur que nous lui desirasmes ce jour là : le commencement en est bon, j'espere que la fin le couronnera; et ainsi il sera demeuré heritier de la bonne fortune qu'alors nous souhaittasmes à son cousin et à luy, puisque Dieu en a voulu prendre l'un. J'ay tousjours fort esperé en ce peu que je l'ay cogneu de ce jeune prince; aussi n'y eust-il jamais de poltron en ceste brave race, ce qui ne se voit gueres quand il y a grand multitude. Bref, nostre armée fut très belle, et à laquelle le roi print très grand plaisir.

Quelques jours après, sa majesté fut advertie que le roy d'Espagne marchoit avec son armée et faisoit grand diligence; le roy se douta qu'il alloit surprendre Corbie ou Dourlan, ou bien Amiens, où il n'y avoit en garnison que deux enseignes en chacune. Le soir que ces nouvelles lui vindrent, ils ne firent que disputer sur les moyens de les secourir; mais ils trouvoient qu'il estoit impossible, veu que le roi d'Espagne estoit fort avant. Monsieur de Guyse demeura ceste nuict-là à Marches, et en renvoya messieurs de Tavannes et Bourdillon à Pierre-Pont. Ma coustume estoit d'aller donner le matin le bon

jour à monsieur de Guyse, puis m'en retournois à mes pavillons, et de tout le jour je ne m'esloignois de ma charge et ne m'amusois à faire la cour : ce n'a jamais esté mon mestier; dequoy le roi, monsieur de Guyse et tous les princes du camp m'en estimoient davantage, disans que de nostre costé il ne pouvoit venir aucun desordre. Or donc le leudemain matin je m'en allois donner le bon jour à monsieur de Guyse, pensant qu'il fust retourné le soir à Pierre-Pont; mais à l'entrée de la ville je trouvai messieurs de Bourdillon, de Tavannes et d'Estrée à cheval, et leur demanday où ils alloient. Ils me dirent qu'ils retournoient au conseil à Marches, et que le soir devant ils n'avoient peu resoudre sur les moyens de secourir Corbie, car le roy d'Espagne marchoit en grande haste en cest endroict-là, et que monsieur de Guyse estoit demeuré ceste nuict-là à Marches. Alors je leur demanday combien il y a d'icy jusques à Corbie : il me semble qu'ils me dirent trente lieues au plus; alors je leur dis : «Je vous prie, picquez au gallop, et «dittes au roy qu'il n'est point temps de s'ameu-«ser à conseils ny consultations, et que peut «estre, cependant qu'ils s'ameusent à discourir «sur le tapis, l'ennemy marche; mais que promp-«tement il se faut resoudre, et que, s'il luy plaist, «je prendray sept enseignes, et m'en iray jour «et nuict me mettre dedans. Dites luy que je «l'asseure de faire si grand diligence que j'y ar-«riveray plustost que le roi d'Espagne ny son «camp. Et dites à monsieur de Guyse que je ne «luy demande que vingt cinq mulets chargés de «pain : je feray mener quatre charrettes de vin «des marchands volontaires qui sont à nostre «regiment, pour faire manger et boire les sol-«dats en cheminant, sans entrer en ville ny vil-«lage; et qu'il mande à monsieur de Serres que «promptement il m'envoye les mulets chargés «de pain. Je m'en vais courir au regiment pour «eslire les sept enseignes, et à vostre retour «vous me trouverez tout prest à partir; mais il «faut que vous couriez en diligence, et que le «roi se resolve en poste; et que, si prompte-«ment on ne prenoit entiere resolution, je ne le «voudrois entreprendre sans user de remise.» Alors monsieur de Bourdillon commença à dire que le roy trouveroit difficile que le secours y peust estre si tost que le camp du roi d'Espagne. Et lors je sautay en colere, et dis en jurant : «Je voy bien, quand vous autres serez-là, vous «mettrez tout le jour en dispute : en despit des «disputes et consultations, que le roy me laisse «faire, je creveray ou je le secourray.» Monsieur d'Estrée dit alors : «Allons, allons, lais-«sons le faire, car le roy ne le trouvera que «bon.» Et se mirent à picquer droit à Marches, et moy droit à mon regiment. Et soudain je fis eslection de sept enseignes, lesquels promptement se repurent, et leur dy que sans bagage il falloit partir pour faire un bon service. Je ne leur donnay pas demy heure de temps à manger, puis les fist mettre tous sept à la campagne, une partie de l'arquebuserie devant, et une autre à la queue des picquiers. Je prins quatre charrettées de vin de ceux qui avoyent les meilleurs chevaux, et les mis à la teste des capitaines; et puis commanday aux chartiers d'apporter deux ou trois sacs d'avoine sur les poinçons de vin, et un peu de foin. Puis m'encourus à mes tentes, lesquelles estoyent derriere le regiment, et commençay à manger, et amenay les capitaines des sept enseignes manger avecques moy. Messieurs de Tavannes, de Bourdillon et d'Estrée allerent à si grand haste qu'ils trouverent le roi qui ne faisoit que de sortir du lict, et promptement lui proposerent le party que je leur avois dit. Le roy voulut appeller tout le conseil : monsieur d'Estrée commença à renier, à ce qu'il me dit après, (car il s'en sçait aussi bien ayder que moy) et dit : «Montluc nous a bien dit, «sire, la verité, que vous mettriez tout aujour-«d'huy à disputer s'il se peut faire ou non; et si «vous vous fussiez au soir resolu, et prompte-«ment, comme il s'est resolu, le secours seroit à «dix lieues d'icy. Il m'a dit que si promptement «on ne luy envoye ce qu'il demande, il se des-«dira, car il ne veut pas que les Espagnols «triomphent de luy.» Monsieur de Guyse embrassa chaudement cest affaire, messieurs de Tavannes et Bourdillon pareillement; et tout à coup, sans autre conseil, monsieur de Guyse manda à monsieur de Serres de m'envoyer les vingt cinq mulets chargés de pain à toute diligence. Le roi me manda par monsieur de Broilly, qui suivoit monsieur de Guyse, qu'il avoit trouvé bonne mon opinion, sauf qu'il ne vouloit point que j'y allasse, car il n'avoit personne pour commander les regimens s'il lui falloit donner bataille, car on ne sçavoit si le roi d'Espagne

la viendroit presenter, faisant mine de vouloir attaquer quelque chose; mais qu'ils alloyent faire election d'un qui ameneroit le secours, et que cependant je fisse tout apprester. Ledit Broilly s'en retourna en poste dire au roi qu'il avoit veu les sept enseignes aux champs pour marcher, et que je n'attendois, sinon le pain. Et à mesmes que Broilly retournoit vers le roy, les vingt cinq mulets arriverent; et sur son chemin trouva le capitaine Brueil, gouverneur de Rue, et beau-frere de Salcede, qui luy dit que le roy l'avoit esleu pour amener le secours. Ledit capitaine Brueil ne mangea que quatre ou cinq morceaux, attendant deux siens serviteurs qu'il avoit mandé querir, qui arriverent incontinent; et ainsi s'achemina. Je les accompagnay plus d'une grande lieue, parlant tousjours à luy et aux capitaines, leur remonstrant que Dieu leur avoit presenté une belle occasion, laquelle ils devroyent achepter de la moitié de leur bien, pour monstrer au roy la bonne volonté qu'ils portoyent à son service, et aussi pour faire voir leur valleur; et qu'ils avoyent en main le moyen de se faire remarquer au roy qui seroit prest pour les secourir, et donner une bataille plustost que de les laisser perdre. Je trouvay tousjours à leurs responces qu'ils y alloyent d'une grande gayeté de cœur, puis m'en allois au long des files des soldats, et leur remonstrois qu'il ne tiendroit qu'à eux qu'ils ne se signalassent pour jamais, et que le roi les cognoistroit tant qu'il vivroit, et que je leur avois fait un grand honneur de les eslire par dessus les autres du regiment, les priant de ne me faire perdre la bonne opinion que j'avois d'eux; que je donnerois le nom au roi de ceux qui feroyent leur devoir pour obeyr à ce qui leur seroit commandé. Je leur fis hausser la main, et jurer que tous chemineroient jour et nuict. Et ainsi les accompagnay plus d'une grande lieue, puis m'en retournay à la teste embrasser le capitaine Brueil et tous les capitaines et lieutenans, et leur promis d'aller incontinent dire au roy l'election que j'avois faite d'eux. Et si je laissay les capitaines joyeux et bien resolus de faire ceste corvée, j'en laissay autant ou plus les soldats. « Souvenez-vous, leur « disois-je, mes amis, des diligences que vous « m'avez veu autre-fois faire en Piedmont et en « Italie (car plusieurs avoyent porté les armes « sous moy), et croyez que de vostre diligence « depend vostre vie et vostre honneur. » Et pour ce que je ne suis pas du pays, et que je n'y fus jamais qu'alors, je ne sçaurois limiter la retraitte qu'ils firent; mais le roy et tous ceux qui cognoissoyent le pays disoyent que jamais gens de pied n'avoyent fait une telle corvée. Et n'entrerent jamais en ville ny en village; mais comme ils rencontroient quelque ruisseau le jour, ils faisoyent halte et mangeoyent, et se rafraischissoient deux heures au plus, dormant un peu, mais ils cheminoyent toute la nuict. Ils ne demeurerent que deux nuicts dehors, et arriverent au soleil levant à un quart de lieue de Corbie; et trouverent un gentilhomme qui alloit advertir le roy en toute diligence que le camp du roy d'Espagne arrivoit devant la ville, et qu'ils courussent s'ils y vouloyent entrer, car la cavallerie commençoit desjà à arriver. Ils se mirent au grand pas et au trot; le gentil-homme retourna jusques auprès de la ville, pour sçavoir dire au roy s'ils estoyent entrés. Et comme ils furent à deux ou trois cens pas de la ville, la cavallerie de l'ennemy commença à se monstrer, et les nostres de course se jetterent devant la porte et sur le bord du fossé, et là firent teste. Ils tuerent sept ou huict soldats sur le derrier, qui n'avoyent peu courir tant que les autres : et voylà tous nos gens dans la ville; et ne perdirent rien des mulets ny des charrettes du vin, car ils acheverent de manger et boire ce qu'ils avoient à quatre lieues de là, et les avoient renvoyés. Je leur avois baillé un de mes six coffres que j'avois faict faire pour porter de la poudre, que trois chevaux tiroyent : il arriva aussi tost à la porte de la ville que les soldats. Il y a des princes et seigneurs qui estoyent au conseil du roy, qui porteront tesmoignage si je dis verité ou non, et sur tout messieurs de Tavannes et d'Estrée, qui apporterent au roy ma deliberation.

Mes compagnons, quand le roi ou son lieutenant vous baillera à faire une diligence pour secourir une place, vous ne devez perdre un seul quart d'heure; car il vous vaut beaucoup mieux travailler vostre corps et vos jambes jusques au dernier de vostre force, et entrer dedans la place et demeurer en vie, que d'aller à vostre ayse et estre tué et n'y entrer poinct, car vous mesmes estes cause de vostre mort, et que la place sera perdue : et comme vous gaignerez une grande

reputation avecques vostre diligence, vous finirez vos jours et vostre renommée ensemble allant à vostre ayse. Et ne vous excusez jamais sur les soldats, ni ne leur faictes jamais l'entreprinse difficile, mais tousjours facile. Et sur tout faictes que vous ayez tousjours des provisions, et principalement du pain et du vin avecques vous, pour leur donner quelque peu de rafraischissement; car, comme j'ay desjà dict cy devant, le corps humain n'est pas de fer. Parlez tousjours par les chemins joyeusement avecques eux, leur donnant tousjours grand courage, et leur mettez au devant le grand honneur qu'ils gaigneront et le grand service qu'ils feront au roi. Et ne faictes aucun doute que les hommes ne facent tousjours plus de chemin que les chevaux : je ne vous conseille chose que je n'aye faicte, et faict faire plusieurs fois, comme vous trouverez dans ce livre; car après que les chevaux sont recreus, vous ne pouvez à coups d'esperon leur faire faire un pas; mais les hommes sont portés du cœur : il ne leur faut tant de temps pour se rafraischir; ils mangent en cheminant et se resjouyssent. Il ne tiendra qu'à vous, capitaines, faictes comme j'ay fait souvent : quittez la botte, et à beau pied à la teste de vos gens, montrez leur que vous voulez prendre la peine comme eux. Il n'y a diligence que vous ne fassiez, et serez suyvis faisant enfler le cœur et redoubler les forces aux plus recreus.

Deux ou trois jours après le roi s'achemina avecques son camp droict à Amiens, et à la premiere journée ou bien à la seconde arriva un gentilhomme du gouverneur de Corbie, qui trouva sa majesté en campagne marchant avecques le camp, et luy porta les nouvelles comme le capitaine Breuil estoit entré dedans Corbie; qui donna une grande joye à sadicte majesté et à tout nostre camp, pour sçavoir ceste place asseurée. Sa majesté se jouant disoit à monsieur de Guyse : « Qui sera le premier qui dira à « Montluc ceste nouvelle? Je ne la luy veux pas « dire. — Ny moy aussi, disoit monsieur de « Guise, car comme il l'entendra, il criera bien « après nous. » Ils disoient ceci pource qu'ils avoient tousjours opinion qu'il estoit impossible que les soldats fissent une si grande corvée. Le lendemain après, sa majesté fut advertie que le roi d'Espagne avoit faict alte à une petite lieue de Corbie, et qu'il ne faisoit nul semblant d'assieger la place. Le roi pensa qu'à cause du secours il ne l'assiegeroit pas, et promptement il print opinion qu'il marcheroit droit à Amiens. Il n'y avoit qu'une compagnie ou deux dedans; et fit partir monsieur le marquis de Villars, qui est aujourd'hui en vie, avec trois cens hommes d'armes, pour s'aller jetter à extreme diligence dedans, et me commanda de faire partir autres sept enseignes pour s'en aller après lui à toute haste : ce que promptement je fis, et baillay la charge de les conduire au capitaine Forcez, qui est encore vivant. Et comme les capitaines et les soldats avoient entendu la louange que le roi et tout le camp donnoit au capitaine Brueil de la diligence qu'ils avoient faicte allant secourir Corbie, ils voulurent faire le semblable, et arriverent aussi tost à Amiens que ledict sieur marquis. Il n'y a rien qui picque tant les gens de nostre mestier que la gloire ou l'envie de faire aussi bien ou mieux qu'un tel n'a faict. Deux ou trois jours devant, sa majesté en avoit envoyé trois se jetter aussi dans Dorlan, et par ainsi il pourveut facilement au tout.

Comme le roy arriva à Amiens, le camp du roy d'Espagne arriva à une lieue près, la riviere entre-deux : et là se commença à traiter la paix, de laquelle monsieur le connestable et monsieur le mareschal de Sainct André avoient fait l'ouverture.

Et me semble qu'il se fit quelque temps de trefve, pource que de leur costé ny du nostre on ne fit rien, à tout le moins que j'en aye souvenance; car je vins fort malade d'une fievre double tierce, pour les excès que je faisois, non en plaisirs et dances, mais à passer les nuicts sans dormir, tantost au froid, tantost au chaud, tousjours en action, jamais en repos. Il m'a bien servy d'estre fort et robuste, car j'ay mis autant mon corps à l'espreuve que soldat ait faict de mon temps. Après toutes ces allées et venues, qui durerent plus de deux mois, la paix se feit, au grand malheur du roy principalement et de tout son royaume; car ceste paix fut cause de la reddition de tous les pays et conquestes qu'avoient faict les rois François et Henry, qui n'estoient pas si petites que l'on ne les estimast autant que la tierce partie du royaume de France. J'ay leu dans un livre escrit en espagnol, que le roy avoit rendu cent quatre vingt dixhuict forteresses où le roy tenoit garnison; je laisse

à penser à chacun combien il en y avoit d'autres sous l'obeyssance de celles-là. Nous tous qui portons les armes, pouvons dire à la verité, que Dieu nous avoit donné le meilleur roy pour les soldats qui eust jamais commandé en ce royaume; et quant à son peuple, il luy estoit si affectionné, que nul n'espargnoit ses moyens pour l'aider à soustenir tant de guerres qu'il avoit sur les bras. Je ne veux pas blasmer ceux qui la firent; car chacun peut bien penser qu'ils la firent à bonne fin, et que s'ils eussent sçeu que ceste paix eust porté tant de malheurs, ils ne l'eussent jamais faicte, car ils estoient si bons serviteurs du roy, et l'aymoient tant, avec bonne et juste raison, qu'ils se fussent plustost laissé mourir dans la prison que de l'avoir faicte. Je dis cecy parce que monsieur le connestable en fut le premier motif, et monsieur le mareschal de Sainct André : eux-mesmes ont veu la mort du roy, et eux-mesmes ont eu leur part des mal-heurs qui sont advenus en ce miserable royaume, et y sont mort l'espée en la main; peut-estre seroient-ils aujourd'huy pleins de vie. Et par là on peut bien juger qu'ils ne firent pas la paix, pensant qu'elle portast tant de mal-heurs comme elle a porté. Il faut que nous considerions quelle bonne fortune Dieu avoit envoyé à ce royaume, luy donnant un tel roy, si hardy et magnanime, volontaire à conquerir, et le royaume riche, aymé de ses sujets, qui ne pouvoient rien luy refuser pour l'aider en ses conquestes; tant de grands capitaines, la pluspart desquels seroient aujourd'huy en vie s'ils ne se fussent entre-mangés en ces guerres civiles. O que si ce bon roy eusse vescu, ou si ceste paix ne se fust faite, qu'il eust bien rembarré les luthériens en Allemagne! Au reste nostre bon maistre avoit quatre enfans masles, princes d'une belle esperance, si que sa majesté chargée d'années pouvoit esperer trouver en eux le repos de sa vieillesse et des instrumens propres pour executer ses hautes et genereuses entreprises. Les autres roys ses voisins ne se pouvoient vanter de cela; car le roy d'Espagne n'avoit qu'un seul fils, duquel on n'a jamais eu guere d'esperance, comme il s'est cogneu par sa fin; le royaume d'Angleterre estoit en quenouille; le royaume d'Escosse, voisin, tenoit pour nous, et estoit à nous, ayant la France un roy dauphin. Chacun peut juger que si la paix ne fust advenue, le pere ou les enfans eussent dominé toute l'Europe : le Piedmont seroit à nous, où tant de braves hommes se sont nourris; nous aurions une porte en Italie, et peut estre le pied bien avant; et n'eussions veu tout renversé sans dessus dessous. Ceux qui ont bravé et ravagé ce royaume, n'eussent osé lever la teste, ny remuer, ny seulement penser à ce qu'ils ont executé depuis. Mais cela est fait, il ne s'y peut aucunement remedier, et ne nous en demeure que la tristesse de la perte d'un si bon et vaillant roy, et à moy d'un si bon maistre et des malheurs qui sont advenus dans ce miserable royaume; ainsi le pouvons nous appeller miserable, en contre-eschange de ce que nous l'appellions par le passé le plus grand et le plus opulent royaume en armes, en bons capitaines, en obéissance de peuple, et en richesses, qui fust en tout le monde.

Après ceste mal-heureuse et infortunée paix, le roy se retira à Beauvais; monsieur de Guyse demeura encore au camp pour licentier l'armée. Avant que sa majesté en partist, je luy remis la charge qu'il m'avoit faict prendre par force. Et ne faut pas trouver estrange si tant je contestois à ne la vouloir accepter, car je me doutois bien qu'il m'en adviendroit ce qui m'en est advenu, qui est d'en avoir pour tout jamais la mallegrace de la maison de Montmorency, plus que de celle de Chastillon, à qui le fait touchoit plus qu'à eux. Mais il n'y a ordre; on ne peut vivre en ce monde sans acquerir des ennemis : il faudroit estre Dieu. J'accompagnay monsieur de Guyse jusques à Beauvais, et me retiray à Paris, m'ayant promis ledit seigneur qu'il me feroit avoir mon congé pour m'en aller en Gascogne, et qu'il me feroit donner de l'argent pour m'y conduire, estant bien certain que je n'avois pas un sol; ce que je m'asseure qu'il eust faict : mais comme il arriva à Beauvais, il trouva un nouveau changement, c'est que d'autres s'estoient mis à sa place touchant le credit. Ainsi va le monde, et fut un changement bien soudain; et le trouvay estrange autant que ceux qui l'avoient suivy aux conquestes qu'il avoit faites, ayant rabillé tout le desastre qu'estoit advenu aux autres, et monstré au roy d'Espagne que ny la perte de la bataille de Sainct Quentin, ny celle de Gravelines, n'avoit pas rendu le roy en tel estat, qu'il n'eust encore une et deux

armées plus fortes, ayant au reste conquis des places presque imprenables. Mais à eux la dispute; ce sont choses qui adviennent souvent en la cour des princes : je ne m'estonne pas si j'en ai eu ma part, puis que les plus grandsont passé par là, et passeront à l'advenir.

Or le roy de Navarre avoit mené quelque entreprise en Biscaye, qui se trouva à la fin double. Il supplia le roy de me donner congé pour aller avec luy, et que luy-mesme la vouloit executer, ayant opinion que monsieur de Burie l'avait faillie par son deffaut; et ainsi m'en vins avecques luy, sans en rapporter que promesses, et à la verité une bonne volonté du roy mon maistre : mais on le destournoit de me faire du bien, et à d'autres qui l'avoient aussi bien merité, et peut estre mieux que moy. Nous allasmes à Bayonne, et trouvasmes que celuy qui avoit mené ceste marchandise, qui s'appeloit Gamure, la traittoit double, et qu'il voulut faire prendre le roi de Navarre mesmes. Il renvoya monsieur de Duras avec les legionnaires, lequel il avoit fait venir, et aussi les Biarnois. J'avois amené soixante cinq gentils-hommes, tous armés et montés, qui estoient venus pour l'amour de moy. Et comme je fus de retour à ma maison, bien peu de jours après m'arriva le don que le roi m'avoit faict de la compagnie de gens d'armes, pour la mort de monsieur de La Guiche; et cousta prou au roi de pouvoir desmesler des traverses que l'on me donnoit à me garder de l'avoir; toutes fois le roy s'en fit accroire, plus par collere qu'autrement, car à la fin il fut contraint de dire qu'il m'avoit promis la premiere vacante, et qu'il la me vouloit tenir, et qu'homme ne luy en parlast plus. Je fis ma première monstre à Beaumont de Loumagne, de laquelle un nommé La Peyrie estoit commissaire.

Pendant ce temps se firent ces malheureuses nopces et ces infortunés triomphes et tournois à la cour. La joye fut bien courte et dura bien peu, car la mort du roy s'en ensuivit courant contre Mongommery, que pleust à Dieu qu'il ne fust jamais né, aussi n'a-t-il fait que mal et malheureuse fin. Estant un jour à Nerac, le roy de Navarre me montra une lettre que monsieur de Guyse luy avoit escrit, par laquelle l'advertissoit des jours du tournoy, et que le roy s'y trouvoit, et estoient des tenans avec luy messieurs les ducs de Guyse, de Ferrare et de Nemours. Je n'ay jamais oublié une parole que je dis au roy de Navarre, que j'avois tout jamais ouy dire, que quand un homme pense estre hors de ses affaires et qu'il ne songe qu'à se donner du bon temps, que c'est lors qu'il luy vient les plus grands mal-heurs, et que je craignois la sortie de ce tournoy. Il n'y avoit justement que trois jours jusques au jour du tournoy, comptant par la datte de la lettre. Je m'en retournay le lendemain chez moi, et la nuict propre venant au jour du tournoy, à mon premier sommeil je songeay que je voyois le roi assis sur une chaire, ayant le visage tout couvert de gouttes de sang; et me sembloit que ce fust tout ainsi que l'on peint Jesus-Christ quand les Juifs lui mirent la couronne, et qu'il tenoit ses mains jointes. Je luy regardois, ce me sembloit, sa face, et ne pouvois descouvrir son mal ny voir autre chose que sang au visage. J'oyois, comme il me sembloit, les uns dire : Il est mort; les autres : Il ne l'est pas encores. Je voyois les medecins et chirurgiens entrer et sortir dedans la chambre. Et cuide que mon songe me dura longuement, car à mon resveil je trouvay une chose que je n'avois jamais pensée, c'est qu'un homme puisse pleurer en songeant; car je me trouvay la face toute en larme, et mes yeux qui en rendoient tousjours; et falloit que je les laissasse faire, car je ne me peus garder de pleurer longuement après. Ma feu femme me pensoit reconforter; mais je ne peus prendre autre resolution sinon de sa mort. Plusieurs qui sont vivans sçavent que ce ne sont pas des contes, car je le dis dès que je fus esveillé.

Quatre jours après un courrier arriva à Nerac, qui porta lettre au roi de Navarre de monsieur le connestable, par lesquelles il l'advertissoit de sa blessure et du peu d'esperance de sa vie. Le roi de Navarre me depescha un sien vallet de chambre pour me dire le malheur, et qu'incontinent je montasse à cheval. Il estoit party sur l'entrée de la nuit, et bien tost fut à moy, car il n'y a que quatre lieues de Nerac chez moy; et me trouva que je me mettois au lit. Je partis incontinent, et allay prendre sur mon chemin un mien voisin nommé monsieur de Berauld, et nous en allasmes le grand trot droit à Nerac : il est en vie. Je luy dis et predis tous les malheurs au plus près, et tout ce que j'ay veu venir de-

puis en la France; et autant en dis au roi de Navarre : et ne demeuray à Nerac que deux heures, et m'en retournay passer mes tristesses en ma maison. Et ne tarda pas huit jours que le roi me manda sa mort, à laquelle je n'ay rien gaigné, car depuis je n'ay eu que traverses, comme si j'eusse esté cause d'icelle, et que Dieu m'ait voulu punir. A grand peine en fusse-je esté cause, car j'ay souhaitté cinquante fois la mienne depuis qu'il fut mort, et tousjours m'est allé au devant que je n'aurois jamais plus que mal-heurs, comme à la verité je n'ay eu autre chose, car depuis on me soupçonna que j'estois de l'intelligence du roi de Navarre et de monsieur le prince de Condé. Je ne fus à ma vie de leur conseil, ny n'avois jamais cogneu ce qu'ils avoient dedans le cœur : je l'ay bien monstré au bon du fait. Bien se plaignoient souvent ces deux princes à moy du mauvais traittement qu'ils recevoient : quand ils m'en parloient, je leur rejettois le tout si loing que je pouvois. Dieu, par sa saincte grace, m'a aydé à faire cognoistre à tout le monde que je n'ay eu jamais intelligence qu'avec le roi et la roine, et avec ceux qui les ont servis fidellement et loyaument; et ay veu que ceux qui avoient le plus conçeu ceste opinion, ont esté et sont encores les meilleurs seigneurs et amis que j'aye eu ny que j'aye encores. Il en y a qui sçavent les propos que je tins à monsieur le prince de Condé à ce beau colloque de Poissi qui se fit depuis, lors qu'il me vouloit attirer à son party. Après les premiers troubles, la roine de Navarre s'en alla à Roussillon, qu'il apporta à leurs majestés un sac d'informations, là où il ne se parloit que de trahisons et intelligences que j'avois avec le roi d'Espagne pour luy mettre la Guyenne entre ses mains, forcemens de femmes et filles, concussions, impositions, pillages des finances du roi. Toutesfois leurs majestés, estans venus à Thoulouse et en Guyenne, ne trouverent jamais homme ny femme d'une religion n'y d'autre qui se plaignist de moy; et trouvèrent la Guyenne si remplie de vivres que toute la cour le trouvoit estrange, veu qu'en Languedoc tout le monde y estoit cuydé mourir de faim, comme monsieur le chancelier mesmes disoit, qu'il avoit demeuré trois jours en Languedoc que son maistre d'hostel ne luy donna en ces trois jours qu'une poulaille; et le disoit en table là où il donnoit à disner à quelques presidens et conseillers. Monsieur le premier luy dict qu'il trouveroit la Guyenne toute pleine de vivres; et il luy respondit : « Et que veut dire cela? car l'on a voulu « faire entendre au roi et à la roine qu'ils ne « trouveroient rien à manger en la Guyenne, et « que monsieur de Montluc avoit ruiné tout le « pays. » Alors tous ceux qui estoient à table luy attesterent du contraire, et qu'il trouveroit le pays bien policé, comme il fit à son dire propre. La roine aussi, qui craignoit que les vivres luy faillissent à Bayonne, veit qu'à la fin il fallut jetter les chairs par les rues. Et avant leur venue, La Graviere, seneschal de Quercy, revenant de la cour, passa à ma maison de Stillac, où il se coiffa si bien du bon vin que je luy donnay, qu'il songea la nuict que je luy avois dit que je voulois rendre la Guyenne au roi d'Espagne, et que monsieur le cardinal d'Armagnac, messieurs de Terride, de Negrepelice et beaucoup d'autres estoient de mon intelligence, et que, s'il en vouloit estre, je le ferois le plus grand homme de sa race; et s'en alla avec ce bonnet de nuict dire cela à monsieur de Marchastel, lequel depescha incontinent Rappin à la cour pour porter ces nouvelles au roi : et fut creu pour quelques jours, car la roine me depescha du Plessis en poste pour m'advertir que je ne me misse point en crainte, car ils n'en avoient rien creu : desjà en avois-je esté adverty; à quoy je ne faisois pas grand fondement, ayant tant de fiance en la reine qu'elle ne croiroit pas legerement cela. Le Plessis, vallet de chambre du roi, me trouva à Agen que je dansois (encores se faut-il quelque fois donner du bon temps) en compagnie de quinze ou vingt demoiselles lesquelles estoient venues voir ma belle fille, madame de Caupene, laquelle encores n'estoit venue en ce pays. Et voyla comme ma trahison se trouva veritable : nous en demandasmes raison à leurs majestés, mais nous ne la sçeumes jamais avoir. Et voylà pourquoy il se trouve tant de rapporteurs et calomniateurs en ce royaume, car l'on n'en fait jamais aucune justice, non plus qu'aux cours de parlement des faux tesmoins; mais j'espere que Dieu en donnera quelque jour la cognoissance au roi du tout, et en fera couper tant de testes, qu'il reglera son royaume et chassera toute ceste vermine.

Encores que toutes choses qui m'ont esté sup-

posées se soient trouvées fauces et sans nulle apparence de verité, ayant mes faits tesmoigné tout le contraire, tant du passé que du present, si n'a-on jamais peu faire que la roine n'en aye creu quelque chose, ou a tout le moins elle s'est mise en doute, car je m'en suis bien ressenty. Je croy toutesfois que c'estoit pour ne me faire donner aucune recompence au roi des services que j'ay faits, lesquels elle sçait bien; et sçait bien aussi que je ne suis pas Espagnol, et n'ay nulle pratique hors le royaume, ni autre que pour le service du roi. Elle ne croioit pas cela lors qu'elle m'entretint à Thoulouse avec larmes, sur un coffre où elle estoit assise entre messieurs les cardinaux de Bourbon et de Guyse. Sa majesté s'en souviendra, s'il luy plaist; car, encor que beaucoup de choses passent par sa teste, elle a bonne memoire. Ce fut elle-mesme qui me dit qu'ayant receu la nouvelle de la perte de la bataille de Dreux (car quelque brave lance fuit des premiers, et alla porter ceste fauce nouvelle), elle entra à part soy en conseil qu'est-ce qu'elle feroit; en fin elle prit resolution, si le Boiteux portoit nouvelle certaine de ceste perte, de se desrober à peu de trouppe avec le roi et monsieur, et tascher de gaigner la Guyenne, passant par l'Auvergne, pour l'esperance qu'elle avoit en moy; car aussi la Guyenne estoit nette, et puis le roi et elle eussent aisement eu secours d'ailleurs. Dieu soit loué que leurs majestés n'en sont pas venues là! mais ceci se verra mieux ci après. Si faut-il que sa majesté sçache que jusques ici je ne l'ay pas fort pressée de demandes, ni eux aussi ne se sont pas fort tourmentés de m'en donner, m'ayant refusé la comté de Gaure (qui ne vaut que douze cens livres de rente) après les premiers troubles.

Un chacun sçait le service que je fis au roy et à la conservation de la Guyenne, non que je me plaigne de sa majesté, car son pere et luy m'ont fait plus d'honneur et plus de bien que je ne merite. Je n'eus jamais esperance d'estre recompensé de service que j'eusse faict ni que je sçaurois faire, ayant esté respondu à un personnage qui est encore en vie, que j'estois desjà trop grand en ce pays, lors qu'on parloit pour moy: ce que je confesse, non pas en biens, mais en amitié de tous les trois estats de la Guyenne, pour la loyauté et fidelité qu'ils ont cogneu que j'ay tousjours portée au service du roy et à sa couronne, et aussi que j'ay tousjours tasché de soulager le pays de garnisons et de tous autres subsides, là où j'ay peu avoir le moyen de les en garder; et j'espere qu'au retour des commissaires qui sont par deçà se verra la verité : je ne les ay pas gagnés, car je n'ay pas seulement voulu parler à eux : qu'ils facent à pis faire. Et quant à estre riche pour les biens, il y a cinquante ans que je commande, ayant esté trois fois lieutenant du roy, trois fois maistre de camp, gouverneur de places, capitaine de gens de pied et de gens de cheval; et avecques tous ces estats, je n'ay jamais sçeu tant faire que j'aye acquis trois mestairies, et rachepté un moulin qui avoit esté de ma maison; et tout cela ne monte que de quatorze à quinze mil francs: voylà toutes les richesses et acquisitions que j'ay jamais faites; et tout le bien que je possede aujourd'huy ne pourroit estre affffermé à plus de quatre mil cinq cens francs de rente.

Je voudrois bien que l'on m'eust reproché que jestois trop grand pour les grands biens que le roy m'avoit faits, et non pour m'en avoir donné, et estre demeuré pauvre comme je suis. Dieu soit loué de tout ce qu'il m'a fait homme de bien, et m'a tousjours maintenu portant la teste levée. Je ne crains homme qui soit dessus la terre; je n'ay jamais faict acte que d'homme de bien et loyal sujet et serviteur de mon roy, et ne l'ay jamais servi en masque ni en dissimulation, car mes faits et ma parole ont tousjours cheminé par un chemin; et n'eus jamais intelligence ni amitié avec les ennemis de mon roy et maistre. Et qui sera roigneux si se gratte hardiment, car je ne me demange ny dans le cœur ny dehors, ayant tousjours porté les ongles si accourcies, que je n'ay eu jamais besoin d'elles; dont j'en loue Dieu, et le remercie très-humblement, qui m'a conduit et aydé jusques icy sans reproche aucun; et espere qu'il me fera ceste grace que, comme il a accompagné ma fortune aux armes jusqu'icy, il accompagnera ma renommée jusques à mon enterrement; et après ma fin, mes parens et mes amis n'auront point de honte de m'avoir esté parens, amis et compagnons. Et espere qu'avec ceste belle robbe blanche de fidelité et loyauté, je me marqueray pour jamais, en despit de ceux qui m'ont tousjours porté envie. Tant y a que, si le roy Henry mon bon maistre eust vescu, tous ces

mal-heurs ne me fussent pas advenus, ny au royaume, qui est pis. Je lairray donc ces propos, estant peut-estre entré trop en collere pour la mort et perte du meilleur roy que la France aura jamais.

Je ne me veux mesler d'escrire les inimitiés et rebellions qui ont esté faites depuis, jusques à la mort du roy François second, encores que j'en sçeusse bien escrire quelque chose, pour estre de ce temps-là, car je ne suis pas historien, ny n'escris ce livre par maniere d'histoire, mais seulement afin que chacun cognoisse que je n'ay pas porté les armes si long temps inutilement, et aussi afin que mes compagnons et amis prennent exemple en mes faits. Il y en a prou dont ils se pourroient bien aider quand ils se trouveroient en tels affaires. Et aussi que mon escriture sera cause que ma memoire ne mourra pas si tost; qui est tout ce que les hommes qui ont vescu en ce monde portant les armes en gens de bien et sans reproche doivent desirer; car tout le reste n'est rien. Tant que le monde durera, je croy qu'on trouvera nouvelles de ces braves et vaillans capitaines, de Lautrec, Bayard, de Foix, de Brissac, de Strossi, de Guyse et de tant d'autres qui ont vescu depuis l'advenement du roy François premier à la couronne, parmy lesquels peut-estre le nom de Montluc pourra estre en credit. Et puis que Dieu m'a osté mes enfans, qni sont tous morts faisans service aux roys mes maistres, les jeunes Montlucs qui en sont sortis tascheront de devancer leur ayeul. Je ne veux donc rien escrire du regne du roy François second; et comme on joua au boutehors à la cour, aussi ne fut ce que rebellions et seditions. J'en sçay bien des particularités, pour avoir esté fort privé du roy de Navarre et de monsieur le prince de Condé; mais, comme j'ay dit, je laisse ce subject aux historiens, pour parachever le reste de ma vie. Et commenceray à escrire les combats où je me suis trouvé durant ces guerres civiles, esquelles il m'a fallu, contre mon naturel, user non seulement de rigueur, mais de cruauté.

LIVRE CINQUIÈME.

Le roy François deuxiesme estant mort à Orleans où j'estois, j'allay trouver la royne, mere du roy; et, encore qu'elle fust bien malade, elle me fit cet honneur de commander qu'on me laissast entrer. J'avois cogneu les menées qui se faisoient, lesquelles ne me plaisoient gueres, et mesmement sur les estats qui se tindrent : si que je cognus bien que nous ne demeurerions pas long temps en paix; ce qui me fit resoudre de me retirer de la cour, afin de n'estre embarassé parmy les uns ou les autres, car on m'y avoit ja trouvé contre toute raison, ainsi que je veux que Dieu m'aide. Qui fut cause que, prenant congé de sa majesté, je luy dis ces mots, ne la voulant entretenir longuement à cause de son mal : « Madame, je m'en vais en Gascogne « avec deliberation de vous faire toute ma vie « très humble service. Je supplie très humble- « ment vostre majesté croire que s'il y advient « quelque chose qui merite que vous ayez affaire « de vos serviteurs, je vous promets et vous donne « ma foy que je ne tiendray jamais autre party « que le vostre et celuy de messeigneurs vos en- « fans; et seray si soudain à cheval que vous me « le commanderez. » Le jour propre que le roy François estoit mort, la nuict, je luy en avois donné toute telle asseurance; alors elle me fit cet honneur de me remercier. Madame de Cursol, qui estoit au chevet de son lict, luy dit : « Ma- « dame, vous ne l'en devriez pas laisser aller, « car vous n'avez point de plus fidelles serviteurs « que ceux de Montluc. » Alors je respondis : « Madame, vous ne demeurerez jamais sans avoir « des Montluc, car il vous en demeure encores « trois, qui sont mes deux freres et mon fils; « nous mourrons tous à vos pieds pour vostre « service. » Sa majesté me remercia fort : elle, qui avoit beaucoup d'entendement et l'a bien monstré, voyoit bien qu'ayant tant d'affaires sur les bras parmy la jeunesse de ses enfans, qu'elle auroit affaire des personnes : elle se souviendra de ce qu'elle me dit, et si j'ay manqué d'executer ce qu'elle me commanda : ce sont lettres closes. Et ainsi je prins congé d'elle. Ma-

dame de Cursol vint après moy jusques à demy chambre, et là me dit à dieu, et madame de Courtu pareillement; et ainsi m'en vins en ma maison.

Quelques mois après mon retour, j'entendois de toutes parts de terribles langages et d'audacieuses parolles que les ministres qui portoient une nouvelle foy tenoient, mesmement contre l'authorité royalle. J'oyois dire qu'ils imposoient deniers, d'autre part qu'ils faisoient des capitaines, enroollemens de soldats, assemblées aux maisons des seigneurs de ce pays qui estoient de ceste religion nouvelle; ce qu'a causé tant de maux et de massacres qui se sont faits les uns sur les autres. Je voyois croistre de jour à autre le mal, et ne voyois personne qui se monstrast pour le roy. J'oyois dire aussi que la pluspart de tous ceux qui se mesloient des finances estoient de ceste religion, car le naturel de l'homme est d'aimer les nouveautés; et le pis, d'où est procedé tout le malheur, que les gens de justice aux parlemens, seneschaussées et autres juges, abandonnoient la religion ancienne et du roy pour prendre la nouvelle. Voyois aussi des noms estranges de surveillans, diacres, consistoires, sinodes, colloques, n'ayant jamais esté desjeuné de telles viandes. J'oyois dire que les surveillans avoient des nerfs de bœuf qu'ils appelloient *johanots*, desquels ils maltraittoient et battoient rudement les pauvres paysans, s'ils n'alloient à la presche: le peuple abandonné de la justice, car, comme ils s'alloient plaindre, ils n'estoient payés que d'injures; et n'y avoit sergent qui osast entreprendre de faire executions pour les catholiques, sinon pour les huguenots seulement (car ainsi les appella-on, je ne sçay pourquoy), demeurant le reste des juges et officiers du roy, qui estoient catholiques, si intimidés, qu'ils n'eussent osé commander faire une information, à peine de leurs vies. Tout cecy ne me presageoit autre chose que ce que j'en ay veu advenir depuis. Et, m'en revenant d'une maison mienne à celle d'Estillac, je trouvay la ville de La Plume assiegée de trois ou quatre cens hommes; j'avois le capitaine Montluc, mon fils, avec moy, et luy dis qu'il allast avec toutes gracieuses paroles parler à eux, car je n'avois que dix ou douze chevaux. Il fit tant qu'il gaigna les Brimonts, principaux chefs de ceste entreprise, estant faicte pour oster deux prisonniers de leur religion que ceux de la justice de La Plume tenoient. Mon fils leur promit que, s'ils se vouloient retirer, que je les ferois rendre; ce qu'ils firent, et le lendemain j'allay parler avec les officiers de ladicte ville, ausquels remonstray que pour ces deux prisonniers ils ne devoient pas permettre que l'on commençast une sedition; de sorte qu'ils me les amenerent et les laisserent aller.

Monsieur de Burie, qui commandoit en ce temps en l'absence du roy de Navarre, en Guyenne, estoit à Bordeaux, où il y avoit autant de commencement de besongne qu'en un autre lieu du pays: je n'oyois point dire qu'il se remuast beaucoup, et croy qu'il estoit bien estonné. De ma part, je n'avois charge de rien que de ma compagnie; et m'en estois voulu une fois mesler, à la requeste de la cour presidialle d'Agen et consuls, pour un ministre que la justice tenoit prisonnier, dont toute la ville estoit esmeue les uns contre les autres, et me vindrent les consuls prier de venir jusques à Agen, car autrement les habitans s'alloient couper la gorge les uns aux autres: ce que je fis; et à mon arrivée la peur print aux huguenots d'eux-mêmes, de sorte que les uns se cachoient dans les caves, et les autres sautoient par dessus les murailles, non que je leur en donnasse occasion, car encor je ne leur avois fait jamais mal: je ne fis qu'aller prendre le ministre en une maison pour le livrer entre les mains de la justice, et après m'en retournay; mais ces gens ont tousjours eu peur de mon nom en Guyenne, comme ils ont en France de celuy de Guyse. Le roy de Navarre me sentit si mauvais gré de ce que je fis, qu'il m'en voulut mal mortel, et escrivit au roy que je l'avois despossedé de l'estat de lieutenant de roy, le priant de luy mander s'il m'en avoit donné la charge: dequoy il deliberoit de se venger à quelque prix que ce fust. Cecy advint vivant encores le roy François, car dès ce temps-là ces nouvelles gens commencerent à remuer besongne. Monsieur de Guyse me manda par mon fils, le capitaine Montluc, que je recherchasse tous les moyens que je pourrois pour me remettre en sa bonne grace, et qu'encores que le roy eust trouvé bon ce que j'avois fait, neantmoins il ne le vouloit monstrer, et qu'il falloit qu'il en usast ainsi. Ceste lettre cuida estre cause de ma ruine, car sans cela je ne m'y fusse jamais

racointé; car j'aimois mieux me tenir sur mes gardes et en ma deffence, que non me trouver meslé en aucune chose qu'en ce que le roy me commanderoit : mais il me sembloit que je ne pouvois faillir suivant le conseil de monsieur de Guyse, car il gouvernoit entierement tout à la cour.

Or, pour retourner à mon principal, ayant veu et entendu toutes ces besongnes et ces nouvelles choses, qui se dressoient encores beaucoup plus depuis mon retour et après la mort du roy (car lors on parloit ouvertement) je deliberay m'en retourner à la cour, pour ne bouger d'auprès de la royne et de ses enfans, et là mourir à leurs pieds contre tous ceux qui se presenteroient pour leur estre contraires, tout ainsi que j'avois promis à la royne; et me mis en chemin. La cour estoit pour lors à Sainct-Germain-en-Laye : je ne demeuray que deux jours à Paris, et ne trouvay personne de la maison de Guyse ny autres, que la royne, le roy de Navarre, monsieur le prince de Condé et monsieur le cardinal de Ferrare, là où je fus le bien venu de sa majesté et de tous. La royne et le roy de Navarre me tirerent à part, et me demanderent comme les affaires se portoient en Gascogne. Je leur dis qu'ils ne se portoient pas encores trop mal, mais que je craignois qu'ils iroient de mal en pis; et leur dis les raisons pour lesquelles il me sembloit avoir cogneu que l'on ne demeureroit pas long-temps sans venir aux prises. Je n'y demeuray que cinq jours, dans lesquels arriva la nouvelle que les huguenots s'estoient eslevés à Marmande, et avoient tué les religieux de Sainct-François, bruslé le monastère; tout à coup d'autres nouvelles du massacre que les catholiques avoient fait à Cahors sur les huguenots, et celuy de Grenade près de Thoulouse. Puis après arriva la nouvelle de la mort de monsieur de Fumel, qui fut massacré fort cruellement par ses propres sujets, qui estoient huguenots Cela donna plus de travail à l'esprit de la royne que tout le demeurant, et cogneut bien sa majesté que ce que je lui avois predit, qu'on ne demeureroit gueres sans venir aux prises, estoit veritable. On demeura deux jours sans pouvoir resoudre par quel bout on pourroit commencer à esteindre ce feu : le roy de Navarre vouloit que la royne escrivist des lettres à monsieur de Burie pour y donner ordre; la royne disoit que si autre que luy n'y mettoit la main, qu'il ne s'y en donneroit point. La royne monstroit qu'elle avoit quelque soupçon de luy, et sçay bien qu'elle m'en dit. Il faut peu de chose pour nous rendre suspects. Je cogneus aussi que le roy de Navarre ne me faisoit pas si grand chere comme auparavant; et croy que cela venoit de ce que je ne me rendois pas sujet à luy, et ne bougeois d'auprès de la royne. A la fin ils se resolurent de m'envoyer en Guyenne, avec patentes et permission de lever gens à pied et à cheval pour courir sus aux uns et aux autres qui prendroient les armes. Je rejettay tant que je peus ceste charge, cognoissant bien que ce n'estoit pas œuvre achevée, mais œuvre qui s'alloit commencer, et qu'il faudroit un bon maistre pour y donner ordre, et demeuray pour ce coup là constant à ne la prendre point. Le lendemain matin la royne et le roy de Navarre m'envoyerent querir; et commanda la royne à monsieur de Valence, mon frere, de me convertir à prendre ceste charge. Et comme je fus devant eux, après plusieurs remonstrances qu'ils me firent, je fus contrainct de l'accepter, pourveu que monsieur de Burie fust compris en la commission : je voulois qu'il eust part au gasteau; la royne ne le vouloit jamais, ne disant que trop de choses : tout leur est permis; mais je luy dis que si elle ne l'y comprenoit, que luy, estant lieutenant de roy comme il estoit, qu'il me donneroit toutes les traverses qu'il pourroit par dessous main, pour me garder que je ne fisse rien qui vallust; ce qu'à la fin ils trouverent bon. Et la mesme charge qu'ils me baillerent ils en baillerent autant à monsieur de Cursol pour la province du Languedoc, et nous commanderent à tous deux que celuy qui auroit fait le premier allast secourir son compagnon s'il en avoit besoin. Monsieur de Cursol n'estoit non plus que moy de ceste religion nouvelle, et croy qu'il s'en fit plustost pour quelque mal-contentement que par devotion, car il n'estoit pas grand theologien non plus que moy; mais j'en ay vu plusieurs par despit se faire de ceste religion, et après il leur tomboit dessus, et s'en sont bien repentis. Nous prismes congé de la royne et du roy de Navarre tous deux ensemble, et allasmes à Paris, et monsieur de Valence avec nous. Je demanday deux conseillers de ce pays-là de France pour faire les procès, me craignant que ceux du pays ne feroient rien qui vaille, à cause que les uns

voudroient soutenir les catholiques et les autres les huguenots; et me fut baillé les deux plus meschans hommes du royaume de France, qui estoit un Compain, conseiller du grand conseil, et un Gerard, lieutenant du prevost de l'hostel, qui depuis n'ont pas acquis meilleure reputation qu'ils avoient auparavant : je me repentis d'en avoir demandé, mais je pensois bien faire. Ainsi je m'en vins en Gascogne en diligence.

Or je trouvay monsieur de Burie à Bordeaux, et luy baillay la patente. Toute la ville estoit bandée les uns contre les autres, et le parlement aussi, pource que les huguenots vouloient que l'on preschast ouvertement dedans, disant que par le colloque de Poissi il leur estoit permis, les catholiques tout au contraire; de sorte que monsieur de Burie et moy demeurasmes tout un jour à les garder de venir aux mains, et arrestasmes que nous leverions quelques gens, et que, comme les commissaires seroient venus, nous marcherions droit à Fumel, car nostre patente portoit que nous commencerions par là. Or j'avois la puissance de lever des gens et les commander; et arrestasmes de lever deux cens arquebuziers et cent argoulets, desquels je baillay la charge au jeune Tilladet, qui est aujourd'huy seigneur de Sainctorens. A peine eus-je demeuré quatre ou cinq jours en ma maison d'Estillac, qu'un ministre, nommé La Barelle, me vint trouver de la part de leurs eglises, me disant que les eglises avoient esté fort aises de ma venue et de la charge que la royne m'avoit baillée, et qu'ils s'asseuroient d'avoir justice de ceux qui les avoient ainsi massacrés. Je lui respondis qu'il se pouvoit tenir pour certain que ceux qui auroient tort seroient chastiés. Après il me dit qu'il avoit charge des eglises de me presenter un bon present, duquel j'aurois occasion de me contenter. Je luy dis qu'il n'estoit pas besoing d'user de presens en mon endroit; car avecques tous les presens du monde on ne me sçauroit faire faire choses contre mon devoir. Alors il me dit que les catholiques disoient qu'ils n'endureroient pas que l'on fist justice d'eux, et qu'il avoit charge de me presenter de par toutes les eglises quatre mil hommes de pied payés. Ceste parole me commença à mettre en furie, et luy dis : «Et «quelles gens et de quelle nation seront ces «quatre mil hommes?» Alors il me respondit : «De ce pays icy, et des eglises.» Surquoy je luy demandai s'il avoit puisssance de presenter les subjets du roy et les mettre aux champs sans commandement du roy, ou de la royne, qui gouverne aujourd'huy le royaume selon les estats qui ont esté tenus à Orléans. «O mes-«chans, luy dis-je, je voy bien là où vous voulez «venir, c'est de mettre le royaume en division; «vous autres, messieurs les ministres, faites «tout cecy sous couleur de l'Evangile.» Je commence à jurer et l'empoignay au collet, luy disant ces paroles : «Je ne sçay qui me tient «que je ne te pende moy-mesmes à ceste fe-«nestre, paillard, car j'en ai estranglé de mes «mains une vingtaine de plus gens de bien que «toy.» Alors il me dit tout tremblant : «Mon-«sieur, je vous supplie, laissez moi aller trouver «monsieur de Burie, car j'ay charge de par les «eglises d'aller parler à luy; et ne vous en «prenez pas à moy qui porte la parole : nous ne «le faisons que pour nous deffendre.» Je luy dis qu'il allast à tous les diables, luy et tant de ministres qu'ils estoient. Et ainsi se departit de moy, ayant eu aussi belle peur qu'il eust jamais. Cela me descria fort parmy ces ministres, car c'estoit crime de leze majesté d'en toucher un.

Toutesfois, quelque temps après, arriva un autre ministre, appelé Boënorman, autrement La Pierre, envoyé de la part de leurs eglises, comme il disoit, pour me prier que je voulusse accepter le present et l'offre que Barelle m'avoit fait, disant que ce n'estoit pas pour l'intention que j'avois pensé, et que, sans qu'il coutast au roy un seul liard, je pouvois rendre justice à l'une partye et à l'autre. Alors je cuiday du tout perdre patience, et luy reprochay la levée des deniers qu'ils faisoient, et les enrollemens de gens; lequel me nya tout. Surquoy je luy dis : «Et si je vous prouve que hyer mesmes vous «enrolliez des gens à La Plume, que direz «vous?» Il me respondit que cela n'estoit pas de son sçeu. Or il avoit un soldat avecques luy qui avoit esté de ma compagnie en Piedmont, nommé Antraigues; je tournay visage à luy, luy disant : «Voulez vous nier, capitaine Antraigues, «que vous n'enrollissiez hyer des hommes à La «Plume?» Alors il se vid prins, et me dit que l'eglise de Nerac l'avoit fait leur capitaine. Surquoy je lui commençay à dire : «Et quel diable «d'eglises sont-cecy, qui font les capitaines?»

Je luy reprochay le bon traittement que je luy avois fait estant de ma compagnie, et leur deffendis de ne venir plus devant moy pour me tenir le langage qu'ils m'avoient tenu, et que s'ils le faisoient, je n'aurois pas la patience que je ne misse les mains sur eux : et ainsi s'en allerent. Ils commencerent après à s'eslever à Agen et à se faire maistres de la ville, où estoient les seigneurs de Memy et Castel-Segrat; monsieur le seneschal d'Agenois, Poton, y estoit aussi, qui faisoit tout ce qu'il pouvoit à pacifier les choses. Et vindrent devers moy, me priant d'aller à Agen, et qu'on me presteroit toute obeyssance. Il y avoit un ministre avecques eux, qui en respondoit sur son honneur, sur lequel je ne faisois pas grand fondement. Monsieur le seneschal y alloit à la bonne foy; et croy qu'il luy eust cousté la vie aussi bien qu'à moy si j'y fusse allé, car il m'eust voulu deffendre. Or ils firent tant que je leur promis d'y estre le lendemain matin. Les sieurs de La Lande et de Nort me despecherent un homme secrettement, pour m'advertir que je n'y allasse point, sur tout tant que je pouvois desirer sauver ma vie; car si j'y allois j'estois mort : qui fut cause que je leur manday que je ne voulois point passer la riviere, mais que, s'ils vouloient venir en une maison au passage, que j'estois content de m'y trouver. Et comme ils virent qu'ils ne m'y pouvoient avoir, ils accorderent de se trouver au passage, là où j'allay avec vingt-cinq soldats qui se tenoient tousjours sur le passage, et disnasmes là ensemble, et après disputasmes de ce qui estoit besoing de faire. Je leur dis qu'avant toute œuvre il falloit qu'ils se contentassent de l'eglise que monsieur de Burie leur avoit baillée pour leur presche, qui estoit une paroisse, et qu'ils abandonnassent les jacobins et y laissassent rentrer les religieux dire leurs offices, mettant bas les armes; et qu'ils acceptassent la moitié de la compagnie du roy de Navarre en leur ville, et l'autre moitié demeureroit à Condom. Jamais je ne les sçeus faire condescendre à cela. Je tirai le seneschal d'Agen à part, et luy dis : « Ne co-« gnoissez-vous pas bien qu'ils veulent faire une « subversion et se faire maistres des villes? Je « ne vous conseilleray pas de demeurer avecques « ces gens, car il faudra que vous les laissiez « faire ou qu'ils vous couppent la gorge : nous « avons bon exemple de monsieur de Fumel; à « Dieu vous comment. » Et soudain me despartis d'eux sans vouloir plus contester; et m'en revins à Stillac, où je trouvay un mien fermier de Puch de Gontaut, nommé Labat, qui me vint dire de la part de leurs eglises que je n'avois pas voulu avoir la patience de bien entendre ce que les ministres Barelle et Boënorman me vouloient dire et presenter, et que j'estois trop collere : qui estoit que les eglises m'offroient trente mille escus, pourveu que je ne prinse point les armes contr'eux et que je les laissasse faire, ne voulant aucunement que pour cela je changeasse de religion, et que dans quinze jours au plus tard ils m'apporteroient l'argent chez moy. Je luy dis que si ce n'estoit l'amitié que je lui portois, et aussi qu'il estoit mon fermier, je le traicterois autrement que je n'avois fait Barelle et Boënorman, et que je lui donnerois d'une dague dans le sein; qu'il sçavoit bien que je sçavois jouer des mains, et que luy ny autre ne fussent plus si hardis à me tenir tels propos, car je les ferois mourir : et quant et quant, bien estonné, il me laissa pour s'en retourner à Nerac, pour leur rendre la responce.

Il ne tarda pas huict jours que le capitaine Sendat m'en vint encores parler, haussant le chevet, car il m'offroit quarante mil escus; lequel leur avoit donné parolle d'estre avecques eux, si je ne prenois poinct les armes contre eux, et luy donnoient à luy deux mille escus. Et comme le capitaine Lendat veit qu'il ne me pouvoit convertir à les prendre, il me dit et conseilla que je les prinsse, et que je les presterois au roy pour leur faire la guerre. Alors je luy respondis que je cognoissois bien qu'il ne sçavoit pas que c'est que de mettre l'honneur d'un homme de bien en dispute. « Premierement ils « ne les me bailleroient pas sans me faire faire « serment que je ne prendray pas les armes « contre eux, et faudra qu'il apparoisse par escrit « pour le monstrer à leurs eglises, afin qu'elles « levent et baillent l'argent; or il faudra que cela « se sçache, car le feu n'est jamais si profond « que la fumée n'en sorte. La royne trouvera « estrange que je demeure à ma maison sans rien « faire; elle me sollicitera de prendre les armes : « si je ne les prens, ne voulez vous pas qu'elle et « tout le monde croye que j'aye prins argent et « que je suis un corrompu? Or, quand je le « bailleray au roy, son conseil regardera que j'ay

« fait serment de ne prendre point les armes, et « neantmoins je l'ay fait au roy, prenant l'ordre, « qu'envers tous et contre tous je deffendray sa « personne et sa couronne. Comment voulez « vous que la royne, ny le roy, quand il sera « grand, me tiennent en reputation d'homme de « bien, veu que j'auray faict deux sermens l'un « contre l'autre? Les uns diront que j'ay prins « l'argent volontairement, mais qu'après je me « suis repenty, et que je voulois couvrir ma mes- « chanceté en baillant l'argent au roy. Les autres « diront que la royne ne se devoit jamais plus « fier de moy, puis que j'avois faict deux sermens « contraires l'un à l'autre, et que, puis que j'avois « trompé avec serment les huguenots, je trom- « perois bien le roy. Et voy-là mon honneur en « dispute, et condamné avec juste raison de ja- « mais estre plus digne d'estre au rang des gens « de bien, et loyaux sujets et serviteurs du roy. « Que deviendray-je, puis après que j'auray « perdu mon honneur, moy qui n'ay jamais com- « battu que pour en acquerir? Je ne veux pas « dire seulement que les gentils-hommes ne me « voudroient veoir auprès d'eux; mais les vilains « propres ne me voudroient veoir en leur com- « pagnie. Or voy-là, capitaine Sendat, ce que je « deviendrois si je suivois vostre conseil. Je vous « prie, ne les hantez plus : vous vous estes tous- « jours nourry et porté les armes avec les Mont- « luc; je vous prie, resolvez vous de les prendre « à present pour le service du roy, et ne vous « mettez point en ceste religion là. Nos peres es- « toient plus gens de bien qu'eux, et ne puis « croire que le Sainct Esprit se soit mis parmy ces « gens, qui s'eslevent contre leur roy. Voy-là un « beau commencement. » Ce qu'il me promit faire.

Par là j'ay bien monstré à un chacun que, pour l'avarice, je n'ay pas voulu abandonner mon honneur ny ma conscience à faucer le serment que j'ay faict au roy devant Dieu de le servir fidellement et loyaument, et m'employer à deffendre sa personne et sa couronne; et neantmoins l'on m'a voulu accuser que j'ay pillé les finances du roy, et que j'ay mis impositions sur le pays pour m'enrichir. Dieu et la verité est avecques moy, et le tesmoignage de tous les trois estats de la Guyenne, qui feront cognoistre que je n'ay jamais fait tels actes à tous ceux qui ont fait ces rapports à leurs majestés. Mais pour laisser ce propos, je veux retourner à la justice que fismes monsieur de Burie et moy et nos bons commissaires Compain et Girard, qui demeurerent assez de temps sans paroistre en lieu du monde. Je sollicitois monsieur de Burie de venir promptement, et que puisque les commissaires ne venoient, nous prendrions des conseillers d'Agen : ceci alloit toujours dilayant, et j'entendois de jour à autre que les Huguenots continuoyent leurs damnables conspirations. Il y avoit pour lors un lieutenant au siege de Condom, nommé du Franc, fort homme de bien, et bon serviteur du roy, qui s'estoit cuidé une fois laisser aller à vouloir prendre ceste religion nouvelle (il n'estoit pas fils de bonne mere qui n'en vouloit gouster). Il fut appellé en un conseil là où il y avoit de grands personnages; et là il entendit une proposition fort malheureuse et detestable : et comme il entendit cecy, il n'osa dire, quand se vint à oppiner, sinon comme les autres, craignant que, s'il disoit le contraire, on le fist mourir, pour crainte qu'il decelast le conseil, et fut contraint de passer outre comme les autres. Or je ne descriray poinct où le conseil fut tenu, ny moins veux nommer les personnes, car le conseil et la proposition n'en vaut rien, et en y a depuis qui se sont faicts gens de bien : il m'envoya prier qu'il me parlast secrettement entre le Sampoy et Condom, et m'assigna l'heure; je ne menay avecques moy qu'un lacquay, et luy un autre, car ainsi l'avions arresté, et nous trouvasmes au dessous de la maison de monsieur de Sainctorens, dans un pré, où il me dict tous les propos qu'avoient esté tenus au conseil et la conclusion qui en avoit esté faicte. Que comme je veux que Dieu m'aide, le poil me dressoit en la teste d'ouyr tels langages. Et me fit une remonstrance d'homme de bien, me disant qu'il se presentoit une occasion pour m'honorer et tout ce qui descendoit de moy à jamais; c'est de prendre les armes de cœur hardy et magnanime, et exposer ma vie à tous perils pour soustenir ces pauvres enfans, qui estoient fils d'un si bon roy, et qu'ils estoient encore en tel âge pour se deffendre comme s'ils estoient dans les berceaux, et que Dieu m'assisteroit, voyant que je deffendois les innocens. Et me fit ce bon homme de si grandes remontrances, que, comme je veux que Dieu me sauve, les larmes me venoient aux yeux, et me pria de ne le deceler point, car si je le faisois il estoit mort; et me dit que, pour le

regard de ma personne, ils avoient tenu un conseil deliberé de me surprendre en quelque lieu, et, s'ils pouvoient venir au dessus de moy, faire pis qu'ils n'avoient fait de monsieur de Fumel. Rien n'estoit celé à cedit lieutenant, pource qu'ils pensoient le tenir pour assuré de leur costé, faisant bonne mine; mais après il leur montra le contraire, car il exposa plusieurs fois sa vie dans la ville de Condom, les armes à la main, pour deffendre l'autorité du roy. Et, quoy qu'il soit, il est mort de poison ou d'autre chose pour cela; je pensois qu'il ne se fusse jamais descouvert qu'à moy; mais je trouvay qu'il en avoit dit autant à monsieur de Gondrin, qui luy estoit fort amy, et à monsieur de Maillac, receveur de Guyenne, car tous deux estoient comme freres. Je ne le dis jamais qu'à la royne à Thoulouse, contre la cheminée de sa chambre, dequoy sa majesté s'esmerveilla fort; aussi c'estoit des entreprises endiablées, et des plus grands y estoient meslés.

Ayant entendu toutes ces meschantes conspirations, je m'en retournay à ma maison au Sampoy, et là je me resolus de mettre en arriere toute peur et toute crainte, deliberé de leur vendre bien ma peau; car je sçavois bien que si je tombois entre leurs mains, et à leur discretion, la plus grande piece de mon corps n'eust pas esté plus grande qu'un des doigts de ma main. Et me deliberay d'user de toutes les cruautés que je pourrois, et mesmement sur ceux là qui parloient contre la majesté royalle; car je voyois bien que la douceur ne gaigneroit pas ces meschans cœurs. Monsieur de Burie partit de Bordeaux, et me manda le jour qu'il se rendroit à Clairac, afin que nous regardions où est-ce que nous devions le plustost aller commencer; il m'envoya des lettres que les commissaires luy avoient escrit, là où ils nous assignoient à Cahors, pour là commencer contre les catholiques. Je luy escrivis qu'il regardast bien la patente, et que là il trouveroit que la royne nous commandoit d'aller commencer à Fumel. Les lettres estoient bien si audacieuses, que par icelles ils faisoient cognoistre qu'ils estoient les principaux commissaires, et que nous n'avions authorité aucune, sinon de leur tenir main forte à l'execution de leurs ordonnances.

Or il y avoit un village, à deux lieues d'Estillac, qui se nomme Sainct Mezard, dont la plus grande partie est au sieur de Rouillac, gentilhomme de huict ou dix mille livres de rente: quatre ou cinq jours avant que j'y allasse, les huguenots de sa terre s'estoient eslevés contre luy, pource qu'il les vouloit empescher de rompre l'eglise et prendre les calices; et le tindrent assiegé vingt quatre heures dans sa maison; et, sans un sien frere nommé monsieur de Sainct-Aignan, et des gentils-hommes voisins, qui l'allerent secourir, ils luy eussent couppé la gorge; et autant en avoient fait ceux d'Astefort aux sieurs de Cuq et de La Monjoye; et desjà commençoit la guerre descouverte contre la noblesse. Je recouvray secrettement deux bourreaux, lesquels on appella depuis mes laquais, parce qu'ils estoient souvent après moy, et manday à monsieur de Fontenilles, mon beau fils, qui portoit mon guidon et estoit à Beaumont de Lomaigne avec toute ma compagnie, estant là en garnison, qu'il partist le jeudy à l'entrée de la nuict, et qu'à la pointe du jour il fust audit Sainct Mezard, et qu'il prinst ceux-là que je luy envoyois par escrit, dont il y en avoit un, et le principal, qui estoit nepveu de l'advocat du roy et de la royne de Navarre à Lectoure, nommé Verdery. Or ledit advocat estoit celuy qui entretenoit toute la sedition, et m'avoit-on mandé secrettement qu'il s'en venoit le jeudy mesmes à Sainct Mezard, car il y a du bien. J'avais deliberé de commencer par sa teste, pource que j'avois adverty le roy de Navarre en cour, que cedit Verdery, et autres officiers qu'il avoit audit Lectoure, estoient les principaux autheurs des rebellions; et en avois autant escrit à la royne, des officiers du roy, laquelle m'avoit respondu que je m'attaquasse à ceux-là les premiers; et le roy de Navarre m'avoit escrit par sa lettre que si je faisois pendre aux basses branches d'un arbre les officiers du roy, que je fisse pendre les siens aux plus hautes. Or Verdery n'y vint pas, dont bien luy en prit, car je l'eusse fait brancher. Monsieur de Fontenilles fit une grande courvée, et fut au point du jour à Saint Mezard; et de prime arrivée il prit le nepveu de ce Verdery et deux autres et un diacre; les autres se sauverent, pource qu'il n'y avoit personne qui sceust les maisons, car il n'y avoit homme d'armes ny archer qui eust cognoissance du lieu. Un gentilhomme, nommé monsieur de Corde, qui se tient audit lieu, m'avoit mandé

que, comme il leur avoit remonstré en la compagnie des consuls qu'ils faisoient mal, et que le roy le trouveroit mauvais, qu'alors ils luy respondirent : « Quel roy? nous sommes les roys; « celuy-là que vous dites est un petit reyot de « merde ; nous luy donrons des verges, et luy « donrons mestier pour luy faire apprendre à « gaigner sa vie comme les autres. » Ce n'estoit pas seulement là qu'ils tenoient ce langage, car c'estoit par tout. Je crevois de despit, et voyois bien que tous ces langages tendoient aux propos que m'avoit tenu le lieutenant du Franc, qui estoit en somme de faire un autre roy. Je m'accorday avec monsieur de Sainctorens, qu'il m'en prinst cinq ou six d'Astefort, et sur tout un capitaine Morallet, chef des autres, sous couleur qu'il leur vouloit donner leur enseigne, et que, s'il le pouvoit prendre, luy et ceux que je luy nommois, avec belles parolles, il me les amenast à Sainct Mezard en mesme jour que je faisois l'execution, qui estoit un jour de vendredy : lequel ne le peut faire ce jour-là; mais il les attrapa le dimanche ensuyvant, et les amena prisonniers à Ville-Neufve. Et comme je fus arrivé à Sainct Mezard, Monsieur de Fontenilles me presenta les trois et le diacre, tous attachés dans le cimetiere, dans lequel il y avoit encores le bas d'une croix de pierre qu'ils avoient rompue, qui pouvoit estre de deux pieds de haut. Je fis venir monsieur de Corde et les consuls, et leur dis qu'ils me dissent la verité à peine de la vie, quels propos ils leur avoient ouy tenir contre le roy. Les consuls craignoient et n'osoient parler. Je dis audit sieur de Corde qu'il touchoit à luy de parler le premier, et qu'il parlast. Il leur maintint qu'ils avoient tenu les propos cy dessus escrits : alors les consuls dirent la verité comme ledit sieur de Corde. J'avois les deux bourreaux derriere moy, bien equipés de leurs armes, et sur tout d'un marassau bien tranchant; de rage je sautay au collet de ce Verdier, et luy dis : « O meschand paillard, as tu bien osé « souiller ta meschante langue contre la majesté « de ton roy? » Il me respondit : « Ha! monsieur, « à pecheur misericorde. » Alors la rage me print plus que devant, et luy dis : « Meschant, veux-tu « que j'aye misericorde de toy, et tu n'as pas « respecté ton roy? » Je le poussay rudement en terre, et son col alla justement sur ce morceau de croix, et dis au bourreau : « Frappe, vilain. » Ma parole et son coup fut aussi tost l'un que l'autre, et encore emporta plus de demy pied de la pierre de la croix. Je fis pendre les deux autres à un orme qui estoit tout contre; et pour ce que le diacre n'avoit que dix-huict ans, je ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portast les nouvelles à ses freres; mais bien luy fis-je bailler tant de coups de fouet aux bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en estoit mort au bout de dix ou douze jours après. Et voi-là la premiere execution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ny escriture, car en ces choses j'ay ouy dire qu'il faut commencer par l'execution. Si tous eussent fait de mesme, ayant charge és provinces, on eust assoupy le feu qui a depuis bruslé tout. Cela ferma la bouche à plusieurs seditieux, qui n'osoient parler du roy qu'avec respect; mais en secret ils faisoient leurs menées.

Le lendemain je partis d'Estillac, et m'en allay trouver monsieur de Burie à Clairac, et là debatismes du lieu là où nous devions commencer, ou bien à Fumel ou à Cahors. Je le trouvay gaigné pour aller à Cahors trouver les commissaires, qui estoient arrivés et avoient commencé à faire le procès des catholiqnes, sans vouloir prendre quelque raison en payement. Je fis porter la patente, et luy monstray que l'intention de la royne estoit d'aller commencer à Fume, alors il ne peuet plus contrarier; et luy monstray comme sa majesté entendoit que nous fussions les vrays commissaires, et que Girard et Compain estoient tenus de venir à nous, et non point nous à eux ; d'autre part que j'avais esté adverty, depuis que j'estois party de la cour, que c'estoient les deux plus grands huguenots du royaume de France, et qu'il falloit bien que nous prinssions garde à eux, et pareillement à nostre reputation, afin que l'on ne nous baillast point une trousse, nous declarant estre huguenots; car de moy je ne voulois point qu'on me marquast de ceste marque. Et pour dire la verité, il me sembla cognoistre, quand j'arrivay à Bordeaux, que monsieur de Burie pendoit quelque peu du costé de ceste religion, et aussi par autres advertissemens qu'on m'en avoit donné. Nous nous rendismes le lundy à Ville-Neufve, où monsieur de Sainctorens nous vint trouver avec sa trouppe d'argoulets et deux cens arquebusiers; et m'amena le capitaine Morallet avec autres quatre, et deux autres que des gentils-hommes avoient prins dans cette Saincte

Livrade, lesquels je fis pendre le mardy sans tant languir; ce qui commença à mettre une grande peur et frayeur parmy eux, disans : «Comment! il nous fait mourir sans nous faire «aucun procès?» Or leur opinion estoit que, s'ils estoient pris, il faudroit venir par tesmoins, et qu'il ne s'en trouveroit pas un qui osast dire la verité à peine d'estre tué, et aussi qu'il n'y avoit judicature grande ny petite qu'il n'y eust de leur religion, et que ceux là ne feroient coucher rien par escrit, sinon ce qui seroit à leur advantage pour leur justification. Et ainsi passoit la justice, sans qu'il fust jamais faict aucune punition d'eux; et, comme ils avoient tué quelqu'un ou rompu les églises, soudain ces meschans officiers (ainsi les doit-on nommer avec juste raison) se presentoient promptement à faire les informations, et, icelles faictes, on trouvoit toujours que les catholiques avoient commencé, et que les battus avoient tort, et qu'iceux mesmes rompoient les eglises de nuict, afin que l'on dist que c'estoient les huguenots. Je ne cuide que l'on trouve en aucuns livres que jamais telles piperies, ruses et finesses fussent inventées en royaume qui jamais aye esté. Et si la royne eust encore plus tardé à m'envoyer avec ceste patente seulement trois mois, tout le peuple estoit contraint de se mettre de ceste religion-là, ou ils estoient morts; car chascun estoit tant intimidé de la justice qui se faisoit contre les catholiques, qu'ils n'avoient autre remede que d'abandonner leurs maisons, ou mourir, ou se mettre de leur party. Les ministres preschoient publiquement que, s'ils se mettoient de leur religion, ils ne payeroient aucun devoir aux gentilshommes, ny au roy aucunes tailles, que ce qui luy seroit ordonné par eux; autres preschoient que les roys ne pouvoient avoir aucune puissance que celle qui plairoit au peuple; autres preschoient que la noblesse n'estoit rien plus qu'eux : et de fait, quand les procureurs des gentils-hommes demandoient les rentes à leurs tenanciers, ils leur respondoient qu'ils leur montrassent en la Bible s'ils le devoient payer ou non, et que si leurs predecesseurs avoient esté sots et bestes, ils n'en vouloient point estre.

Quelques uns de la noblesse se commençoient à se laisser aller, de telle sorte qu'ils entroient en composition avec eux, les priant de les laisser vivre en seureté en leurs maisons, avec leurs labourages; et quant aux rentes et fiefs, ils ne leur en demandoient rien. D'aller à la chasse, il n'y avoit homme si hardy qui y osast aller, car ils venoient tuer les levriers et les chiens au milieu de la campagne, et n'osoit on dire mot à peine de la vie; et si l'on touchoit un d'entr'eux, toutes leurs églises incontinent estoient mandées, et dans quatre ou cinq heures vous estiez mort, ou bien falloit fuyr vous cacher dans quelquelque maison de ceux-là qui avoient pactisé avec eux, ou dans Thoulouse; car en autre lieu ne pouviez estre asseuré. Et voilà l'estat auquel la Guyenne estoit reduicte. Je suis contraint escrire toutes ces particularités, pour vous montrer si c'est à tort que le roy m'ait honoré de ce beau nom de Conservateur de la Guyenne, et s'il a esté necessaire d'y mettre la main à bon escient. Que si j'eusse fait le doux, comme monsieur de Burie, nous estions perdus : il leur promettoit prou, et je ne tenois rien, sçachant bien que ce n'estoit que pour nous tromper, et peu à peu se rendre maistre des places. Bref ces nouveaux venus nous vouloient donner la loi, et n'y avoit si petit ministre qui ne fist le monsieur, comme s'il eust esté un evesque. Voi-là les beaux commencemens de ceste belle religion, et comme elle apprenoit à vivre.

Au partir dudict Ville-Neufve, nous allasmes à Fumel, où nous trouvasmes que madame de Fumel, monsieur de Cançon son frere, et autres gentils-hommes parens de la maison, s'estoient mis aux champs quand ils entendirent que nous y estions, ayant pris vingt et cinq ou trente de ceux qu'avoient massacré le sieur de Fumel. Monsieur de Burie manda aux commissaires de venir proceder à la commission, lesquels luy firent response qu'ils n'en feroient rien, mais que nous allissions-là. On me manda qu'ils avoient dit que, puis que je faisois justice sans procedure, qu'ils me feroient à moy-mesmes le procès après l'avoir faict aux autres; je cogneus bien qu'il falloit venir aux prises et aux mains avecques eux, car autrement nous tombions au plus grand mal-heur que gens pouvoient faire, et que, si nous ne tenions les gens et le peuple en crainte de nous, sans qu'ils eussent frayeur de ces commissaires, tout s'en alloit en ceste religion. Il ne tenoit pas à le remonstrer à monsieur de Burie, mais je cognoissois bien à ses responses qu'il estoit en quelque

crainte de faillir, ou, comme j'ay dit, qu'il pendoit quelque peu du costé de ladicte religion : sa fin nous en a donné la cognoissance. Et comme nous vismes que ne pouvions avoir les commissaires, nous mandasmes venir des conseillers du siege du seneschal d'Agen, lesquels commencerent à faire le procès à ces gens, et les trouverent si coupables, qu'ils confesserent qu'eux-mesmes avoient esté au massacre de leur seigneur; car c'estoient ses propres subjets qui avoient commencé et envoyé querir leurs eglises voisines pour faire ce beau exploit, massacrant d'une infinité de coups ce seigneur; et encore demy mort ils le mirent contre un carreau sur le lict, et tiroient à la butte contre son cœur, pillant et saccageant tout : et après ces bonnes gens crioient *Vive l'Évangile!* Bref un jour il en fut pendu ou mis sur la roue trente ou quarante. Et de là nous nous en allasmes à Cahors, où nous trouvasmes ces venerables seigneurs qui avoient commencé et estoient desjà bien avant à faire le procès aux catholiques, et tenoient prisonnier monsieur de Viole, chanoine et archidiacre de Cahors, et chancelier de l'université, gentil-homme de sept ou huict mille livres de rente, appartenant à messieurs de Terride, Negrepelice et à d'autres sieurs du du pays. Le sieur de Caumond des Mirandes avoit marié sa sœur en ceste maison, et estoit là solicitant pour ledict de Viole son beau-frere, avecques ses enfans, neveux dudit de Viole, madame de Bugua, sœur dudict de Viole; monsieur Daussun y vint aussi, pource qu'il estoit parent de sa femme : toute la ville estoit pleine de noblesse pour solliciter pour ledit sieur de Viole. Ils avoient si bien fait qu'ils avoient appelé neuf juges ou lieutenans des sieges, dont les six estoient huguenots, et les trois ils les avoient si fort intimidés de leur grand puissance et authorité qu'ils disoient avoir en leur charge que nul d'eux n'osoit dire sinon comme autres; et mesmes le juge mage propre, qui est personne timide, n'osoit rien dire, sinon ce qu'ils le vouloient. Ils jugerent quatorze ou quinze hommes : il n'en y avoit pas trois qui fussent au massacre, mais pour vengeance de la justice que nous avions faite à Fumel, ils en vouloient faire mourir tant qu'ils pourroient, justement ou injustement, et les firent executer à la place de la ville. La justice et l'eglise entrerent en si grand peur, qu'il se tenoient tous pour perdus, voyant que l'on faisoit le procès à monsieur de Viole et à plusieurs autres qui ne s'y estoient point trouvés. Toutes ces dames estoyent tousjours après moy, et ne pouvoyent pas avoir response de monsieur de Burie qui les contentast. Monsieur de Caumond, qui est aujourd'huy, vint parler à monsieur de Burie; et croy que c'estoit plus pour avoir querelle avec moy qu'autre chose, pource que j'avois dit qu'il enduroit qu'un ministre parloit en pleine chaire, contre la personne du roy et son authorité, à Clairac dont il est abbé : et le me demanda en pleine salle devant monsieur de Burie; je luy dis que je l'avois dit, et qu'il estoit tant obligé au roy des biens qu'il en avoit receus, qu'il ne le devoit point endurer : il me respondit qu'il n'avoit pas presché devant luy, et quand bien il l'auroit fait, ce n'estoit pas à moy à qu'il en devoit rendre compte. Je luy cuiday sauter dessus, la dague en main; il mit main sur son espée, et tout à un coup luy sauterent au col quinze ou vingt gentils-hommes des miens, et eut assez affaire à garder que l'on ne le tuast. Monsieur de Burie fut de mon costé et le brava fort, de sorte qu'aucuns le pousserent hors de la salle pour le sauver; car tout le monde avoit la main aux espées, et luy n'avoit pas force pour respondre pour lors aux miennes. Et voy-là l'occasion de la hayne qu'on dit qu'il me porte, car paravant nous estions bons amis; mais c'est le moindre de mes soucis.

Or, pour retourner à la justice, madame la comtesse d'Arein, qui estoit à Assier, m'escrivit une lettre par un sien gentil-homme nommé le Brun, par laquelle me prioit vouloir tenir la main que la justice se fist. Je luy respondis que je ne l'empescherois point, ou je cognoistrois que la raison le permettroit, et que monsieur de Burie et moy n'estions là pour autre chose.

Le lendemain il retourna à moy, et en secret me dit et me pria que je tinsse la main à ce que le jugement des commissaires sortist à effect, et que dix mil francs ne me faudroient point. Ce fut devant un marchand qui vendoit des pistoles, et luy-mesme les me choisit, et me dit qu'il s'y entendoit, et qu'il les vouloit desmonter. Il me fit grand plaisir, et les luy laissay entre ses mains, m'en allant soupper avec monsieur de Burie : son logis estoit bien près de là.

Et en allant je commençay à discourir en moy-mesmes d'oû pourroient sortir ces dix mil francs, et ne peust entrer en mon esprit d'oû cest argent pourroit venir; bien pensois-je qu'il y devoit avoir de la malice et cautelle. Le soir je me retiray à mon logis chez l'archidiacre Redoul : et me retirant, mes-dames du Longua et de Viole me rencontrerent près du logis, lesquelles je trouvay pleurantes, et me dirent ces mots : «Monsieur, monsieur de Viole s'en va mort si «vous ne lui aidez, car sa sentence est arrestée, «et ceste nuict le doivent estrangler dans la pri«son, et au matin le doivent mettre mort sur «l'eschaffaut.» Tous ces seigneurs avoyent envoyé en poste devers le roy; mais le messager estoit arrivé trop tard si je n'y eusse mis la main. Je les renvoyay avec esperance que je l'en garderois : et toute la nuict je fis promener des gens-d'armes de ma compagnie au devant de la prison et devant le logis des commissaires; et moy-mesmes ne me despouillay de ceste nuict-là. Il fut fort tard quand l'archidiacre Redoul revint au logis : et comme je sçeus qu'il fut dans sa chambre, je le manday. Il estoit allé secrettement descouvrir des affaires de monsieur de Viole, et des autres personnes, qui estoient gens de maison et de qualité; et me porta la resolution qu'ils estoient tous condamnés à mourir, et que, pour crainte de scandale, et qu'il n'y vinst esmotion, ils devoient estre deffaits secrettement en prison avec les torches; et que par leur procès et jugement ils avoient departy la ville en trois corps, c'est à sçavoir, l'église en un, la justice en un autre, et le tiers estat en l'autre; et que tous ces trois corps estoient condamnés en six vingts mil francs. Alors il me va au cœur que ces dix mil francs dont le Brun m'avoit parlé devoient venir de-là. Et pleuroit ledit archidiacre, me disant que la ville de Cahors estoit destruitte à jamais, et que quand on auroit vendu tous les biens de la ville, meubles et immeubles, il ne s'en sçauroit trouver ceste somme. Alors je luy dis : «Ne vous «donnez point de melancolie; laissez faire à moy, «car, pour l'amour de monsieur de Viole et des «autres, j'y fairai faire si bon guet, que les attra«peray avant qu'ils facent leur execution. Et «quant à ces amendes que vous ditez, le roy ne «voudra jamais que vostre ville soit ruinée, car «elle est à luy, et asseurez-vous qu'il la vous «donra.» Alors il me dit : «Monsieur, si les «amendes alloient en la bource du roy, nous «aurions esperance que sa majesté ne nous vou«droit pas veoir destruicts; mais il n'en tire pas «un sol. — Et qui donc, luy dis-je ? — C'est le «comte Reingrave, qui a presté au roy cinquante «mil francs sur la comté ; et nous avons eu pro«cés avec ledit comte pour les amendes à Thou«louse, et l'avons perdu; et a esté dit qu'il tireroit «les amendes aussi bien que l'autre revenu. «Voy-là pourquoy nous n'avons autre remede «que d'abandonner la ville, aller habiter ailleurs, «et luy laisser tous nos biens.» Et comme j'entendis cecy, je pensay enrager de ce que je voyois que ces deux meschans destruisoyent une cité qui estoit au roy pour un particulier. Je passay toute ceste nuict en collere; et au matin monsieur de Burie m'envoya querir pour entendre le jugement des procès. Et m'en allant je pensay à les garder de prononcer leur sentence; car, si elle estoit prononcée une fois, il n'y avoit plus ordre de sauver la ville que le comte Reingrave n'en eust les amendes, et qu'il estoit estranger dont le roy avoit tousjours affaire de luy. Et en ceste collere j'arrivay à la chambre de monsieur de Burie, et trouvay qu'ils estoyent dejà tous assis, les sacs sur la table. Ils virent bien à ma mine ce que je portois sur le cœur. Je pris une petite escabelle, et me mis au bout de la table, car ils tenoyent tout l'environ d'icelle. Et là commença ledit Compain à faire de grandes remonstrances de ce forfait qui estoit advenu en la ville, et que tant de femmes et enfans y avoyent perdu leurs maris et leurs peres; et que le roy et la royne nous avoyent envoyés là pour faire ceste justice juste et raisonnable (son harangue dura pour le moins demy heure); et que ce n'estoit rien de ceux qu'ils avoyent fait mourir, si les principaux autheurs ne perdoyent la vie, qui serviroit d'exemple à tout le royaume de France; et qu'ils vouloient lire leur sentence devant nous, pour puis après faire l'execution en la prison, nous priant de leur prester la main forte; et commença de tirer la sentence du sac. Je regarday monsieur de Burie s'il diroit rien, car il touchoit à luy de parler premier qu'à moy. Et comme je vis qu'il se laissoit aller sans respondre, et que l'autre commençoit à ouvrir la sentence pour en faire lecture, je luy dis : «Hola, «monsieur de Compain, ne passez pas plus «outre que vous ne m'ayez respondu sur ce que

« je vous veux demander. » Alors il me dit qu'après qu'il auroit leue la sentence, il respondroit à ce que je luy demanderois, et qu'il la vouloit lire avant que faire autre chose. Sur quoy je dis à monsieur de Burie en jurant : « Monsieur, dès « le premier mot qu'il ouvrira la bouche je le « tueray, si premierement ne me rend raison de « ce que je luy demanderay en vostre presence. » Alors monsieur de Burie luy dit : « Monsieur de « Compain, il faut que vous entendiez ce qu'il « vous veut dire, car peut estre qu'il a entendu « des choses que je n'ay pas entendu. » Alors je vis mon homme pallir; il avoit raison. Je luy dis : « A qui est la ville de Cahors? » Il me respondit : « Elle est au roy. — A qui est la justice? — Elle « est au roy. — A qui est l'eglise? » Il me respondit qu'il n'en sçavoit rien. Alors je luy dis : « Niez vous que l'Eglise ne soit au roy?, aussi « bien que le demeurant? » Il me respondit qu'il ne se soucioit point de cela. Alors je luy dis : « Avez vous departy la ville en trois corps, c'est « à sçavoir l'eglise, la justice et la ville separé- « ment, et sur chacune declaré les amendes? » Il me dit lors que j'escoutasse leur sentence, et alors je le sçaurois. Surquoy je luy commence à donner du tu, luy disant : « Tu declareras icy, « devant monsieur de Burie et devant moy, ce « que je te demande, ou je te pendray moy- « mesmes de mes mains; car j'en ay pendu une « vingtaine de plus gens de bien que toy, ny « que ceux qui ont assisté à ta sentence : » et me leve de dessus l'escabelle. Monsieur de Burie luy dit : « Parlez, monsieur de Compain, et dites si « vous l'avez fait. » Il respondit : « Ouy, mon- « sieur. » Alors je luy dis : « O meschant paillard, « traistre à ton roy, tu veux ruyner une ville qui « est au roy, pour le profit d'un particulier. Si « ce n'estoit la presence de monsieur de Burie, « qui est icy lieutenant du roy, je te pendrois, « toy et tes compagnons, aux fenestres de ceste « maison. » Et dis à monsieur de Burie : « Hé, « monsieur, laissez moy tuer tous ces meschans « traistres au roy pour le profit d'autruy et le « leur. » Sur quoy je tiray la moitié de mon espée : je les eusse bien gardés de faire jamais sentence ny arrest; mais monsieur de Burie me sauta au bras, et me pria de ne le faire point; et alors tous gaignerent la porte, et se mirent en fuitte crians, si estonnés qu'ils sauterent des degrés sans conter. Je voulois aller après les tuer; mais monsieur de Burie et monsieur du Courré son nepveu, me tindrent que je ne peus eschapper. La colere où j'estois ne me permettoit estre maistre de moy : il ne faut pas donc trouver estrange si je les appelle meschans dans cet escrit. Monsieur de Burie, monsieur du Courré et moy, entrasmes dans un jardin. Ledit sieur de Burie me dit qu'outre que j'avois gardé que ceste ville ne fust ruynée, je luy avois sauvé son honneur; car le roy, la royne, et tout le monde, eussent tousjours dit qu'il avoit pris argent, et que jamais il n'avoit rien entendu de tout cecy. Et alors je luy dis comme je l'avois descouvert, et ay opinion qu'il n'y avoit nulle intelligence du costé de monsieur de Burie. Je disnay avec luy, et croy qu'il ne mangea jamais quatre morceaux; et tout ce jour là je le vis triste et en colere; et leur manda de ne proceder aucunement en chose que ce fust, jusques à ce que le roy seroit adverty du tout; et manda au juge mage et aux autres que s'ils assistoient en aucune chose de ce que Compain et Girard feroient, il leur iroit de la vie. L'un après l'autre le soir ils venoient s'excuser à luy, j'entens ceux qui avoient assisté, confessant audit sieur qu'ils n'avoient jamais pensé en la ruyne que portoit le jugement de ce procès; que c'estoit la ruyne d'eux mesmes et de leurs enfans : ils n'osoient parler à moy, ny se trouver là où j'estois. Monsieur de Burie me disoit le tout; mais, quoy que ce fust, pas un n'osoit se trouver devant moy : je croy que j'en eusse estranglé quelqu'un. Au bout de cinq ou six jours, arriva le courrier que les parens et parentes de monsieur de Viole avoient envoyé devers le roy, qui porta interdiction aux commissaires de ne tirer plus outre, en aucune maniere que ce fust, au faict dudict sieur de Viole, ny de ce qui dependoit de ceste sedition, commandant d'eslargir ledit sieur de Viole et autres prisonniers, avec pleiges de se presenter toutesfois et quantes qu'il en seroit ordonné. Il ne faut pas trouver estrange si la ville de Cahors m'aime; car il semble qu'ils voyent, à la bonne chere qu'ils me font, le roy ou un de mes seigneurs ses freres.

Voy-là la deuxiesme fois qu'on m'a voulu corrompre par argent; mais l'on ne me trouvera jamais par escrit au livre de telles meschancetés, et n'en crains personne du monde, non seulement en Guyenne, mais en Italie, là où j'ay eu de grandes et honnorables charges, où je pouvois

gaigner deux ecns mil francs pour le moins, si j'eusse voulu, comme ont bien fait d'autres qui ne s'en sont pas mal trouvés; et en eusse esté bien mieux recogneu que je n'ay esté. Mais je puis dire, et à la verité, que jamais ne m'en suis revenu de charge aucune, qu'il ne m'ait fallu emprunter de l'argent pour venir en ma maison, et me suis voulu ruiner et patir tous les jours pour espargner la bourse du roy, et non pour m'enrichir, non seulement moy, mais encore ceux qui estoient sous ma charge : et en y a prou qui sont en vie, comme le thresorier Beaucler, le contrerolleur La Molliere et autres, qui en porteront bon tesmoignage, qui s'en sont revenus aussi coquins que moy. Si quelque ville m'a fait quelque present pendant ces troubles, c'a esté pour soustenir la grand despence qu'il me convenoit faire pour entretenir les gens et les seigneurs de ce pays : c'estoit ouvertement et non en cachette. Voilà la fin de la procedure de Cahors.

Or ayant monsieur de Burie mesmes cogneu que ces deux braves commissaires n'allaient point franchement en besongne, et qu'ils ne tiroient qu'à faire justice des catholiques et non des huguenots, il envoya en diligence à Bordeaux faire venir messieurs d'Alesme, le vieux, et Ferron, conseillers en la cour de parlement, afin de bailler à ces commissaires pour contrecarre gens qui entendoient bien le chemin qu'il faudroit prendre. Et nous acheminasmes droit à Villefranche de Rouergue, entendans de toutes parts que les huguenots s'assembloient. Monsieur de Burie fit venir les compagnies de monsieur le mareschal de Termes, de messieurs de Randan, de la Vauguyon et de Jarnac; car nous n'avions que les nostres deux. Et trouvasmes à Villefranche monsieur le cardinal d'Armagnac, qui nous y attendoit pour se plaindre des eglises que l'on luy avoit rompues, et mesmement à Villefranche, qui est de son evesché de Rodez. Et comme ils nous sentirent approcher, les consuls se saisirent de quatre ou cinq des principaux seditieux, et les trouvasmes prisonniers. Et le lendemain que nous fusmes arrivés, vindrent les susdits sieurs d'Alesme et de Ferron, lesquels les commissaires ne vouloient approuver, disant qu'ils n'avoient point de patentes du roy; mais à la fin nous nous en fismes accroire. Monsieur de Burie m'avoit prié de ne leur faire point de mal au depart de Cahors, car il ne desiroient que s'en aller. Ils commencerent à faire le procès des quatre ou cinq que monsieur le cardinal d'Armagnac avoit faict prendre; et ne fut possible de faire condescendre les deux Compain et et Girard à faire justice, nonobstant qu'on prouvoit, par les plus grands de la ville, une infinité de rapts et volemens, outre la rupture des eglises. Ils demeurerent huict ou dix jours en ceste dispute, et concluoient tousjours qu'ils devoient estre relaxés; et encores que monsieur de Ferron eust sa femme et famille de la religion, neantmoins il concluoit tousjours, comme monsieur d'Alesme, qu'ils devoient mourir. Monsieur le cardinal d'Armagnac et tous les officiers se desesperoient de ce que justice ne se faisoit point, et qu'ils n'attendoient que tous malheurs après que nous serions passés, s'il ne se faisoit quelque justice. A la fin messieurs d'Alesme et de Ferron vindrent à mon logis me dire qu'il ne falloit point esperer que ces gens fissent jamais justice contre ceux de leur religion, et qu'ils ne feroient rien qui vaille avec eux, et qu'ils s'en vouloient retourner. Je lus priay de ne nous laisser point. Alors monsieur d'Alesme me dit : « Voulez-vous « faire un tour digne de vous? envoyez les faire « pendre aux fenestres de la maison de ville, là « où ils sont prisonniers, et vous nous jetterez de « debat; car autrement il ne faut point esperer « que justice s'en face. — Estes-vous tous deux « de ceste opinion, dis-je? » Ils me respondirent qu'ouy. Ce fut assez dit. J'appellay le sergent de monsieur de Sainctorens, et luy dis en leur presence : « Sergent, va moy faire venir le geolier : » ce qu'il fit; auquel je dis : « Baille-luy ces pri« sonniers que tu tiens; et vous, sergent, prenez « mes deux bourreaux, et les allez faire pendre « aux fenestres de la maison de la ville. » Et incontinent partit, et en moins d'un quart d'heure nous les vismes attachés aux fenestres. Lesdits commissaires cuiderent enrager, et le vouloient faire trouver mauvais à monsieur de Burie. Et le lendemain je leur reprochay, et leur dis, present ledit sieur de Burie : « Monsieur de Burie et « moy serons d'accord, et m'asseure que je vous « feray pendre vous mesmes avant que le jeu se « desparte et que nous sortions de ceste commis« sion. L'on fait bruit que monsieur le prince de « Condé a pris les armes et s'est saisi d'Orleans : « si cela est vray, n'esperez autre chose, sinon

« que je vous tiendray ce que je vous ay promis. » Il ne tarda pas deux heures que Rance, secretaire du roy de Navarre, arriva, et porta les nouvelles à monsieur de Burie que monsieur le prince de Condé avoit pris les armes et s'estoit saisi d'Orleans; et contoit merveille des grandes forces qu'avoit ledict sieur prince, en esgard à celles du roy; et que le roy de Navarre, monsieur le connestable, monsieur de Guyse, monsieur le mareschal de Sainct-André, estoient tous ensemble, qui ne pouvoient pas trouver un homme, et mille mensonges. Ledict sieur de Burie lui deffendit de tenir ce langage, et qu'il ne luy alloit que de la vie si j'en entendois aucune chose. Et manda secrettement ledict sieur aux commissaires qu'ils se sauvassent avant que ce bruit fust publié, car autrement il ne me pourroit garder que je ne les fisse mourir, comme j'eusse faict. Ils ne se le firent pas dire deux fois, car ils s'acheminerent secrettement, et ne sçeus leur partement jusques au lendemain. Je faisois chercher Rance : que si alors il me fust tombé entre les mains, je luy eusse appris de porter telles nouvelles qu'il avoit porté. Or nous fusmes d'opinion de nous en aller droit à Montauban, et nous jetter dans la ville avant qu'elle se revoltast, car nous entendions que la ville d'Agen estoit revoltée, et avoient pris les officiers et consuls catholiques et les chanoines. Et allasmes à Sainct-Antony, pensant entrer le lendemain à Montauban; mais avant que nous fussions à moitié chemin, on nous dit que la ville estoit revoltée; et nous acheminasmes droit à Villeneufve d'Agenois, et trouvasmes le tout revolté. Puis vinsmes à un village nommé Gallapian, près du port Saincte-Marie, et trouvasmes aussi le port Saincte-Marie revolté, car ces gens avoient faict leur entreprise de longue main. Ils estoient forts secrets. Et là arrestasmes que monsieur de Burie s'en iroit jetter dans Bordeaux avec les quatre compagnies de gens-d'armes, et moy, avec celles du roy de Navarre, qui estoient demeurées à Condom, de monsieur le mareschal de Termes, et la mienne, passerois la Garonne vers la Gascogne, et me tiendrois dans le plat pays vers Thoulouse et Beaumond de Lomagne. Et ainsi que nous nous voulions departir, arriva le capitaine Saincte-Geme, qui m'apporta lettres du roy, lesquelles estoient de ceste teneur : *Monsieur de Montluc, je vous prie, si vous desirez jamais me faire service, qu'incontinent et en diligence vous me veniez trouver avec la compagnie de monsieur le mareschal de Termes et la vostre, et avec six compagnies de gens de pied dont je vous envoye les commissions, laissant les noms des capitaines en blanc, car vous cognoissez mieux ceux qui le meritent que moy. Et, laissant toutes choses, je vous prie vous acheminer, car il faut sauver le corps de l'arbre, parce que, le corps sauvé, les branches se recouvreront tousjours.* Voy-là le contenu de ma lettre. Celle de monsieur de Burie faisoit mention de ce qu'il m'escrivoit, et luy mandoit qu'il donnast le meilleur ordre qu'il pourroit en Guyenne, n'estant point encore advertie sa majesté de la revolte d'icelle. Monsieur de Burie print son chemin droit à Thonens, où il trouva messieurs de Caumond et de Duras, lequel sieur de Caumond estoit pressé de leurs eglises d'estre chef; mais il n'en voulut oncques prendre la charge : aussi ne faisoit pas monsieur de Duras; mais à la fin fut contraint de la prendre la charge : aussi ne faisoit pas monsieur de Duras; mais à la fin fut contraint de la prendre, à la persuasion d'un personnage plus grand que luy. Lesquels firent grand chere à monsieur de Burie, et ne luy demanderent rien, car ils taschaient tousjours à le gaigner; mais il estoit trop homme de bien. Il s'en alla droit à Bordeaux, et le mal fut qu'il en envoya toutes les quatre compagnies vers la Sainctonge, et luy demeura seul dans Bordeaux, n'ayant que vingt cinq arquebusiers de garde. Et le mesme jour que nous nous departismes, je me vins camper à la maison de monsieur de Beaumond près d'Agen, et aux villages voisins, où je departis les six commissions que le roy m'avoit envoyé, sçavoir, au capitaine Charry deux, au capitaine Bazordan autres deux, une au baron de Clermon, mon nepveu, et l'autre au capitaine Aorne. Les sieurs de Cancon, de Montferrand, toute la noblesse d'Agenois catholiques s'estoient rendus auprès de moy. Et en la sale commencerent à murmurer les uns et les autres que si je les abandonnois ils estoient perdus, et leurs femmes, leurs enfans, et leurs maisons en ruyne et perdition. Lectoure, place forte, estoit aussi revoltée, de sorte que la noblesse de Gascogne n'avoit où se retirer, et tous se rendoient à moy :

lesquels entre eux firent une conclusion, que si je prenois deliberation de m'en aller trouver le roy, comme il me mandoit, ils demeureroient sans chef, et qu'il me falloit prendre comme prisonnier, et ne me laisser partir.

Sur le tard j'assemblay tous ces seigneurs, et leur remonstray qu'il falloit que je depeschasse en diligence devers le roy pour l'advertir de la revolte de toute la Guyenne, sauf Thoulouse et Bordeaux, et que si celles-là n'estoient secourues, qu'elles estoient en branle d'ètre perdues, aussi bien que le reste : et le trouvèrent tous bon. Et je depeschay incontinent le capitaine Cousseil pour donner advis au roy et à la royne de tout. Et après sa depesche faicte, monsieur de Masses, qui est dernierement mort à Limoges, qui pour lors portoit la cornette de monsieur le mareschal de Termes, me dit en presence de tous que j'avois fort bien faict de prendre ceste resolution, car ils avoient fait un arrest entr'eux de me retenir par force. Le matin nous passasmes la riviere à deux ou trois ports mal-aisément, car Layrac estoit révolté, comme estoit aussi tout le pays de Bazadois, sauf la Reolle, et jusques aux portes de Thoulouse, sauf Auvillar et Condom, où le capitaine Aorne estoit avec la compagnie du roy de Navarre : et avant qu'elle y fût, ladite ville s'estoit revoltée par deux fois; mais le lieutenant general, nommé du Franc, que j'ay ci-dessus nommé, avoit pris les armes pour deffendre l'authorité du roy, et en estoit demeuré maistre : toutes-fois à la fin il ne fust pas esté le plus fort, sans ladite compagnie que j'envoyay dedans. Je mis ma compagnie à la Sauvetat de Gaure; monsieur de Terride avoit la sienne aux environs de sa maison, en ses terres propres, car Beaumon estoit aussi revolté. Monsieur de Gondrin et moy parlasmes ensemble à ma maison, au Sampoy en Gaure, là où je l'avois assigné; et là conclusmes de faire amis tous les gentil-hommes catholiques, afin que nous fussions tous unis ensemble. Et pour-ce que les seigneurs de Firmarcon et de Terride, tous deux sortis d'une maison, ne s'entr'aimoient point, nous arrestasmes de les faire amis, et les assignasmes à se trouver à Faudouas, où il se trouva une bonne compagnie de noblesse : et comme nous y fusmes, les fismes bons amis. Le capitaine Charry partit en diligence pour s'aller jetter dans Puymirol, pour-ce que je fus adverty que les ennemis l'avoient abandonnée et prins l'artillerie qu'y estoit pour porter à Agen. Ledit capitaine Charry alla passer la riviere à La Magistere, et fut au point du jour dans la ville, car les bonnes gens l'ouvrirent, et n'y avoit que dix soldats au chasteau, lesquels se rendirent. Soudain chascun des autres capitaines print incontinent son party pour aller dresser leurs compagnies. Et comme nous eusmes disné, vint un homme à cheval, qui estoit party en poste de Cahors, ayant cheminé toute la nuict et prins un cheval de louage à La Magistere, là où il luy fut dit que j'estois à Faudouas; et me porta une lettre de monsieur de La Rocque des Ars, près Cahors, un mien parent, laquelle lettre se trouvera enregistrée au registre du parlement de Thoulouse, dont la teneur estoit telle : *Monsieur, aujourd'huy environ midi est arrivé icy un gentil-homme venant de la cour à grand journées, lequel, ayant demandé à l'hostelerie s'il y avoit homme qui vous cogneust, l'hoste luy a dit que j'estois à la ville, et que je vous appartenois de parenté: sur quoy il m'a envoyé soudain querir par l'hoste. Et comme j'ay esté devant le logis, il a dit audit hoste qu'il r'entrast dans sa maison. Je l'ay voulu embrasser, mais il m'a fait signe que je ne le touchasse point. Et estans luy et moy seuls, il m'a dit qu'il estoit de la comté de Foix et au roy de Navarre; et qu'à Orleans luy estoit mort un medecin, de peste, à son costé, dont il estoit encores pestiferé. M'ayant dit en outre que j'allasse incontinent cercher de l'ancre et du papier, ce que promptement j'ay faict, et devant le logis mesmes m'a fait escrire ceste lettre, et m'a prié de la vous envoyer en poste.* Ladite lettre disoit ainsi : *Monsieur, m'en revenant de la cour, je suis passé à Orleans, où j'ay laissé monsieur le prince de Condé, qui assemble de grandes forces, et des-jà en a beaucoup. Il y a un capitoul de Thoulouse qui s'en vient à grandes journées après, et pense qu'il passera ceste nuit icy, lequel a promis audit seigneur prince de luy rendre à sa devotion, dans le dixhuitiesme de ce mois* (qui estoit en may), *la ville de Thoulouse. Ledit capitoul s'est descouvert à moy : je vous en ay voulu advertir en extreme diligence, afin que vous y pour-*

voyez s'il vous est possible. Et pour les raisons que vous escrira monsieur de La Rocque, je n'ay point voulu signer ceste lettre, mais je l'ay fait signer audit sieur de La Roque. Voilà le contenu des deux lettres, lesquelles ayant veues, je tiray à part les susdicts seigneurs, et leur ayant communiqué lesdictes lettres, je les envoyai incontinent, par homme exprès en poste, à monsieur le premier president Mansencal; et fis promptement trois depesches aux capitaines Bazordan, baron de Clermon, et Aorne, leur mandant par icelles que jour et nuict ils fissent diligence d'assembler leurs compagnies de gens de pied que je leur avois baillées, et qu'ils s'approchassent le plus près de Thoulouse qu'ils pourroient. Monsieur de Terride s'en retourna en diligence pour tenir preste la sienne de gensdarmes. Les sieurs de Gondrin, de Firmarcon et moy, nous en retournasmes en diligence pour assembler de la noblesse. Or le messager ne peust arriver à Thoulouse de ceste journée là, qu'il ne fust trois heures de nuict; et monsieur le president se trouva couché, et ne luy peust bailler les lettres jusques au lendemain matin, qui estoit le dousiesme de may : en quoy monsieur le president fit une erreur, d'autant que le matin il alla assembler toutes les chambres, et là, en presence de tous, lesdites lettres furent lues, et moy j'en fis une autre, n'ayant esté si advisé de luy mander qu'il la communicast à peu de gens. Cela fut cause que ceux de leurs compagnies qui estoient de la religion nouvelle et de l'entreprise, au sortir du palais, advertirent tous les autres de leur intelligence, pour les faire haster de se saisir de la maison de la ville et de l'artillerie, et n'attendre point jusques au dix-huictiesme dudict mois; car j'escrivois aussi par madicte lettre que je mandois en diligence aux capitaines Bazordan et baron de Clermon, qu'en faisant les compagnies ils marchassent devers ladicte ville de Thoulouse, laquelle plus de huict jours auparavant estoit entrée en grand soupçon, pource que ceux de dedans y voyoient arriver de jour à autre beaucoup de gens estrangers et incogneus de leur dicte ville. Et lesdictes lettres arriverent sur ceste peur. J'avois, ne sçachant encores rien de cecy, envoyé ma compagnie à La Monjoye, près La Plume. Et le lendemain mesmes, qui fut le dix-huictiesme, m'en estant retourné au Sampoy, je receus deux lettres tout à un coup, l'une de monsieur de Terride, et deux autres d'advertissemens que l'on luy donnoit. En l'une y avoit : *Monsieur, quatre enseignes de gens de pied sont arrivés dans Montauban, qui viennent devers les Sevenes, et sont entrés à la poincte du jour, ayant cheminé toute la nuict.* En l'autre lettre y avoit qu'il estoit passé une enseigne noire sur le pont du Buzet au delà de Thoulouse, portant une escharpe blanche, qui tenoit le chemin de Montauban. Monsieur de Terride me mandoit que je tinsse l'avdertissement pour tout seur. En mesme instant j'avois receu une autre lettre du vicaire d'Auch et des consuls de ladicte ville, lesquels me prioient de vouloir aller en toute diligence audict Auch, ou autrement que tous se mettroient en pieces les uns et les autres. J'escrivis en la rue mesmes en haste quatre lignes à monsieur de Terride, le priant tenir sa compagnie preste, et assembler le plus de gens qu'il pourroit. Et après je montay à cheval, ayant monsieur de Fontenilles avecques moy, et m'en allay en toute diligence droict à Auch, combien que je n'estois lieutenant du roy, ny avois aucune puissance de commander; ains tout ce que j'en faisois n'estoit que pour l'affection et volonté particuliere que je portois au service du roy. J'estois bien asseuré que, faisant bien, tout seroit trouvé bon de ceux qui tenoient le party du roy : pour les autres, je ne m'en suis pas fort soucié; je les ay toujours mieux aymé avoir pour ennemis que pour amis.

Arrivant à Sezan, une lieue du Sampoy, il m'arriva un homme de Thoulouse, que monsieur le president Mansencal m'envoyoit, par lequel il me mandoit qu'il avoit reçeu mes lettres, me priant d'aller secourir ladite ville de Thoulouse, parce que les huguenots s'estoient saisis de la maison commune d'icelle, et de l'artillerie qui estoit dedans. Je descendis devant le village, sous un orme, et là depeschay vers monsieur le president qu'il advertist en diligence les capitaines sus nommés qu'ils s'allassent jetter dans Thoulouse, et que j'allois faire marcher la compagnie de monsieur le mareschal de Termes, qui estoit à Pessan près d'Auch, afin qu'elle se rendist au point du jour à Thoulouse, et qu'ils eussent courage seulement, car je serois bien tost à eux. Et baillay quatre ou cinq blanc signés à mon secretaire, pour dresser lettres à

monsieur de Gondrin et autres, afin de les faire partir et acheminer devers Thoulouse. Puis m'en allay courant à Auch, après avoir aussi mandé à ma compagnie qu'elle s'en retournast en diligence à La Sauvetat. Et estant arrivé tout à jeun à une heure après midy à Auch, j'escrivis en disnant deux lettres, l'une à monsieur de Bellegarde, n'y ayant que deux lieues jusques à sa maison, et l'autre au capitaine Masses, qui en estoit à demy lieue; mandant à monsieur de Bellegarde qu'il partist incontinent en poste, et qu'il s'allast jetter dans Thoulouse pour commander aux armes, faisant aller après luy jour et nuict ses armes et grands chevaux. Monsieur du Masses partit dès qu'il eut parlé à moy, et n'arrestat qu'il ne fust dans Thoulouse le lendemain au point du jour : et monsieur de Bellegarde y estoit arrivé deux heures après minuict : le baron de Clermont entra le mesme matin. Et à l'instant que les soldats entroient, ils alloient au combat, qui estoit depuis la place Sainct George, jusques aux deux portes de la ville qui tirent vers Montauban, lesquelles portes les ennemis tenoient. Le capitaine Aorne entra environ deux heures après midy, comme fit aussi en mesme temps le capitaine Bazordan. Et, comme j'eus pacifié Auch, il me souvint des lettres de monsieur de Terride, et pensay que ces enseignes qui estoient arrivées à Montauban, n'estoient là, sinon pour secourir leurs gens qui combattoyent à Thoulouse; surquoy je depeschay soudain un soldat sur un bon cheval, luy commandant qu'il prinst le chemin droict à Caudecoste, et qu'il passast la rivière à Las Peyres. J'escrivis au capitaine Charry qu'incontinent ma lettre reçeue il s'acheminast jour et nuict droict à Thoulouse, et qu'il fist alte à Fronton. De mesme j'en depeschay un autre devers monsieur de Terride, pour faire passer sa compagnie à Borret, lui mandant aussi qu'elle gaignast Fronton, et qu'ils demeurassent nuict et jour à cheval, et en attendant le capitaine Charry, qu'ils gardassent que ceux qui viendroient de Montauban ne peussent gaigner Thoulouse. Une heure après ces deux depesches, il me prit une opinion que, si le soldat ne pouvoit passer à Las Peyres, ou qu'il fust prins, le capitaine Charry ne pourroit estre adverty, et la ville demeureroit en danger d'estre perdue; qui fut cause qu'incontinent j'en depeschay un autre qui prit le chemin vers La Magistere; et estoit le lendemain midy avant qu'il y peust arriver, car le premier avoit esté chassé plus de trois lieues. Le capitaine Charry partit incontinent, se faisant porter pain et vin, comme je luy avois escrit et comme il avoit appris sous moy, afin que les soldats n'entrassent en aucune maison. Il entendoit aussi bien qu'homme de France comme il falloit executer ces diligences. Et arriva avec deux ou trois cens hommes, environ deux heures après minuict, à Fronton, où il trouva la compagnie de monsieur de Terride; tellement qu'avant se recognoistre ils se cuiderent battre. Et comme le capitaine Charry fut à une lieue de Fronton, deux ou trois chevaux huguenots, qui estoient des gens du vicomte de Bourniquel, se meslerent la nuit parmy eux; et, entendans que c'estoient des nostres, ils prindrent le chemin de Montauban, et trouverent les cinq enseignes qui estoient desjà à moitié chemin de Fronton à Montauban; et, ne pouvant nombrer nos gens à cause de l'obscurité de la nuit, ils leur dirent que les nostres estoient trois fois plus de gens qu'eux, et que c'estoit le capitaine Charry qui les menoit : qui fut cause qu'ils s'en retournerent en arriere, et moy je m'acheminay avec ma compagnie. Monsieur de Gondrin me vint trouver auprès de Faudoas, et le lendemain matin nous en allasmes à deux lieues de Thoulouse, et en un village nommé Daux, attendans toujours des gentilshommes qui nous suyvoient en poste. Ledict sieur de Terride s'y rendit le soir seulement, à cause qu'il n'estoit peu passer avec sa compagnie. J'advertis monsieur le premier president et monsieur de Bellegarde de nostre arrivée, et que le matin au soleil levant nous serions avec eux; mais que cependant ils me gardassent la porte Sainct Subran libre, et qu'ils ne souciassent d'autre chose, sinon que je peusse entrer. La haste que j'avois fut cause que j'oubliay de leur escrire que j'avois envoyé à Fronton, sur le chemin de Montauban, pour combattre le secours qui pourroit venir de ce quartier-là. Et eux, ayant entendu aussi bien que nous l'arrivée de cinq enseignes qui estoient à Montauban, craignans que ceste nuict-là ils entrassent par les deux portes qu'ils tenoient, furent d'opinion d'entrer en composition : à quoy Rapin estoit deputé pour les ennemis, et monsieur du Masses

pour la ville. Cependant les escarmouches cesserent trois ou quatre heures. Et en ces entrefaictes arriverent à messieurs le president et de Bellegarde les lettres que je leur escrivois d'Auch; mais par fortune monsieur le president envoya la sienne à monsieur du Masses, afin qu'il la leur monstrast, pour leur donner plus d'envie de faire paix. Contre le sçeu de monsieur de Bellegarde, ledict sieur du Masses, qui desjà s'estoit desparty de Rapin, ayant veu ma lettre, tourna devers luy pour lui monstrer ladicte lettre; lequel l'ayant veue, fut fort triste, disant au capitaine Masses qu'ils se tenoient pour perdus puis que j'estois si près. Ils avoient entendu que leur secours s'en estoit retourné à Montauban, mais les nostres n'en avoient rien sçeu: à la fin ils se resolurent que le lendemain matin ils en parleroient encores; et en mesme instant s'allerent preparer sans que ceux de la ville en entendissent rien, en sorte qu'ainsi que la nuict se fermoit ils commencerent à abandonner les remparts qu'ils avoient faicts par les quantons des rues. Nos capitaines s'en apperçeurent et commencerent à charger de rue en rue; mais la nuict les empescha qu'ils ne peurent cognoistre la sortie des portes, et gaignerent les vignes en fuitte et route; ils y perdirent cinq enseignes. Nous avions fait nostre ordre de combattre en ceste maniere: que messieurs de Terride et de Gondrin devoient passer outre sans s'arrester dans la ville, menant ma compagnie et la noblesse avec eux, et se jetter au devant des postes qu'ils tenoient hors la ville; et moy je descendrois à pied combattre avec la compagnie de monsieur de Termes, laquelle je voulois faire descendre, ayant nos gens de pied et de ceux de la ville; et voulois arriver et combattre de jour. Or le matin, une heure avant jour, comme nous commencions à marcher, nous arriva un capitoul de Thoulouse, nommé monsieur Durdes, qui m'apporta lettre de monsieur le president et de monsieur de Bellegarde, nous mandant la sortie et fuitte des ennemis; dequoy je fus bien marry, car, s'ils m'eussent attendu, il ne s'en fust pas sauvé un couillon; et Dieu sçait si j'avois envie d'en faire belle depesche, et si je les eusse espargnés. Ceux qui estoient venus de Foix s'en retournerent vers ledict pays de Foix en desordre et en routte, car les paysans mesmes en tuerent beaucoup; et les autres s'en allerent chacun du costé d'où ils estoient venus. Et voy-là comment la ville fut secourue, où le combat dura trois jours et trois nuicts, pendant lequel se bruslerent de plus de cinquante maisons les unes sur les autres, et y mourut beaucoup de gens de tous costés, entre autres deux freres de monsieur de Savignac de Commenge. A nostre arrivée nous allasmes descendre devant le palais, tous armés, mon enseigne et guidon despliés; et pour cent cinquante ou deux cens gentils-hommes que nous pouvions estre ensemble avec ma compagnie, c'estoit une belle trouppe: il la faisoit fort beau voir. Nous trouvasmes toute la cour assemblée, laissant penser à un chacun si nous fusmes les bien reçeus. Je leur dis qu'encor que je ne feusse pas lieutenant de roy, si est-ce que le service que j'avois de long temps voué à leur ville, et particulierement à la cour de parlement, estoit cause qu'après l'advertissement reçeu, j'avois assemblé le plus d'amis que j'avois peu pour la conservation de leur ville, seconde de la France, et que je fusse venu mesme deslors: « mais, messieurs, dis-je, au long temps que j'ay « porté les armes, j'ay appris qu'en tels affaires « il vaut mieux se tenir au dehors pour y faire « acheminer le secours, sçachant bien que ceste « canaille n'estoit pas pour forcer si tost vostre « ville. Que s'ils m'eussent attendu, jamais en« trepreneurs n'eussent été mieux accommodés, « puis que Dieu vous a delivrés, c'est à present « à vous à faire des vostres, et faire puir les can« tons des charoignes de ces meschans, traistres « à Dieu, au roi et à leur patrie. » Monsieur le president Mansencal me fit une remonstrance fort honorable, et me remercia bien fort, et toute la compagnie: messieurs les capitouls nous baillerent incontinent logis, et à mesme instant se mirent à informer contre ceux qui estoient demeurés dans la ville et ceux qui avoient esté pris à la sortie, et dès le lendemain commencerent à faire justice. Et ne vis jamais tant de testes voller que là; j'estois cependant assez occupé ailleurs, car il ne s'en falloit guere que la ville ne fust saccagée des nostres mesmes, parce que, comme ceux des environs entendirent que ladicte ville estoit secourue, ils vindrent courant tous au pillage, paysans et autres; et ne leur bastoit de saccager les maisons des huguenots, car ils commençoient à s'attaquer à celles des catholiques; et la maison de monsieur

le president de Paulo mesme cuida estre saccagée, à laquelle moy-mesmes courus, à cause que quelqu'un sema un bruit qu'il y avoit dedans un escollier sien parent qui estoit huguenot; toutesfois il ne se trouva point. Et fus contrainct, pour rompre le desordre, de faire monter à cheval la compagnie de monsieur de Termes et la mienne, dont la moitié marchoit de six heures en six heures dans la ville, armés et montés, de six en six par les rues.

Le troisiesme jour on vint dire que monsieur de Sainct Paul, de la comté de Foix, arrivoit, venant de Foix, avec trois ou quatre mille hommes, et monsieur de Lamezan de Comenge, avec sept ou huict cens; lesquels, s'ils fussent entrés, il m'eust esté possible, ne à tous ceux qui estoient dedans, de garder que la ville ne fust esté saccagée : au moyen de quoy je manday en diligence les capitouls fermer les portes ; et toute la nuict nous demeurasmes à cheval par les rues, et toutes les compagnies de gens de pied toutes en garde aux portes, ensemble toute la ville en armes, tout ainsi comme quand ils estoient au combat. Le capitaine Charry et la compagnie de monsieur de Terride ne bougeoient des deux villages qui sont entre Fronton et Thoulouse. Monsieur de Sainct Paul se logea aux fauxbourgs, et monsieur de Lamezan aussi, bien marris de ce que l'on ne les laissoit entrer, menaçant qu'une autrefois ils ne viendroient pas secourir la ville. Toutesfois leur secours n'apportoit que mal-heur, veu qu'ils n'estoient arrivés au temps qu'il falloit arriver. Je fis sortir monsieur de Bellegarde le lendemain, pour leur dire qu'ils perdoient leur temps, car ils n'y entreroient point. Monsieur de Sainct Paul s'en retourna avec ses gens, et monsieur de Lamezan en renvoya les siens, entrant dedans avec ses serviteurs seulement. Messieurs les capitouls et moy nous accordasmes de chasser tous ceux qui estoient venus des environs, et avec les trompettes de la ville et nos tabourins les cries furent faites, de sorte qu'en fin nous demeurasmes maistres; neantmoins il ne fut possible que tousjours quelque chose ne s'y remuast : qui fut cause que je fis sortir tous nos gens de pied et gens de cheval dehors la ville, et remis le tout entre les mains des capitouls. Je donnay une compagnie au capitaine Masses frere de l'aisné, pour demeurer dans la ville, et à monsieur de Grepiat, fils de monsieur le premier president Mansencal, une autre, lequel l'avoit desjà presque faicte; et ainsi fis vuider la ville, en laquelle ne demeura, sinon les citoyens et ces deux compagnies.

Capitaines mes compagnons, considerez combien peu s'en fallut que ceste opulente cité, la seconde de France, ne fust destruicte et ruinée pour jamais. Il y a un gentil-homme aux portes de Montauban, qui s'appelle monsieur de La Serre, auquel les huguenots bruslerent la maison, qui me dict avoir veu un sinode où il fut arresté que s'ils pouvoient venir à bout de leur entreprise, qu'ils vouloient entierement destruire ladicte ville, et prendre les ruines qui leur seroient necessaires pour les porter à Montauban, afin d'agrandir leur ville trois fois plus qu'elle n'est, y comprenant les fauxbourgs, et vouloient mettre dedans un ruisseau qui fait moudre le moulin dudit sieur de La Serre, afin qu'il ne fust jamais memoire de Thoulouse. Outre le tesmoignage du gentil-homme, cent autres le m'ont confirmé dans Thoulouse. Ce sont des discours des surveillans, car les grands qui tenoient la queue de la poisle se fussent bien gardés de destruire une telle ville, laquelle le roy n'eust jamais recouverte à mon advis. Doncques vous pouvez notter la grande et extreme diligence que je fis, commençant à l'advertissement du capitoul, qui avoit promis à monsieur le prince de Condé de luy livrer la ville, puis la diligence que je fis faire aux compagnies, qui n'estoient pas à demy complettes, pour se jetter dedans; après, la diligence de monsieur de Bellegarde et celle du capitaine Masses avec sa compagnie; d'ailleurs la diligence que je fis d'advertir le capitaine Charry, et la pourvoyance d'envoyer un autre messager après le premier, pour mander la compagnie de monsieur de Terride passer à Borret; en outre, la diligence d'advertir monsieur de Gondrin et autres : toute laquelle conduicte se fit en trois jours et trois nuicts. Partant, si vous voulez prendre cest exemple et le retenir, il vous servira à ce que vous ne perdiez point une heure de temps. Et encores que j'aye escrit au commencement de mon livre que mes diligences et prevoyances promptes estoient cause de la reputation que Dieu m'a donnée, en ce fait comme aux autres, l'on le peut icy cognoistre; car, si j'eusse failly d'une minute la cité estoit entierement perdue. Vous ne devez

donc vous desdaigner d'apprendre quelque chose de moy, qui suis aujourd'huy le plus vieux capitaine de France, et à qui Dieu a autant envoyé de bonnes fortunes qu'à tout autre. Mais vous devez, ce me semble, fuyr d'apprendre de ceux qui tousjours ont esté battus et qui ont fuy la pluspart du temps par tout où ils se sont trouvés; d'autant que si vous apprenez aux escolles de ceux-là, à grand peine deviendrez vous jamais gueres bons docteurs en armes. Si j'eusse consideré, et que je me fusse arresté en consultations, pour sçavoir si avant rien entreprendre je devois envoyer devers monsieur de Burie, qui estoit lieutenant du roy, je vous laisse à penser si les huguenots eussent eu le loisir de faire leurs affaires. Il sembloit, quand ils y oyoient parler de moy, qu'ils avoient le bourreau à la queue; aussi m'appeloient-ils ordinairement le Tyran. Quand vous vous trouverez en quelque lieu pour faire un service notable, n'attendez le commandement si c'est chose pressée, car cependant vous perdrez tout; et perdu pour perdu, tentez fortune : après on trouve que tout est bien faict. Je sçay qu'il y a beaucoup de gens qui trouvent estrange que la ville de Thoulouse m'aime tant : s'ils faisoient autrement, ils degenereroient de toute bonne nature, car ils vous confesseront que je sauvay la cité, ensemble leurs vies et leurs biens avec l'honneur de leurs femmes; car sans mon prompt secours et de mes amis, plusieurs eussent peut estre prins l'effroy : au moyen de quoy j'espere qu'ils ne me seront jamais ingrats du bon office qu'ils ont reçeu de moy en ceste occasion. Et si aucun vouloit dire que tout ce que j'en fis estoit pour le service du roi, je respondray à cela que pour lors je n'avois charge aucune de sa majesté, sinon ma compagnie d'hommes d'armes; car monsieur de Burie estoit lieutenant de sadicte majesté, comme j'ay dit, en Guyenne, et monsieur le conne stable en Languedoc. Je ne veux pas nier aussi que je ne le fisse pour l'envie que j'ay de faire service à mon roy, non seulement pour obligation à cause de l'estat, mais aussi pour l'affection que j'ay tousjours portée au service de sa majesté, et encores pour l'amitié que je portois et porte à ceste cité; car le desespoir auquel j'estois de la voir en bransle d'ètre ruynée me fit prendre la peine que j'y pris. Et ne faut pas donc trouver estrange si ceste cité veut mal à ceux de ceste religion nouvelle, et si elle leur est ennemie; car il n'y a ville en France qui aye couru un si grand peril que ceste ville-là, ny qui se soit tousjours monstrée plus affectionnée au roy ny à son service, ny qui plus aye combattu pour se conserver sous son obeyssance. Rouen se laissa prendre sans combattre, Lyon, Bourges, Poitiers. Paris ne s'est pas trouvé en ceste extremité, estant aussi autre chose que les autres; Bordeaux ne se deffendit pas, car ce ne fut qu'une surprise qu'ils vouloient faire au chasteau Trompette, le tenant pour tout assuré, d'autant que monsieur de Duras le jour mesme estoit aux portes de Bordeaux. Doncques nous pouvons tous confesser avec la verité, qu'il n'y a ville qui aye combattu et couru fortune comme celle-là, ayant vertueusement repoussé les huguenots qui s'estoient saisis de la maison de ville et tenoient des portes par lesquelles ils pouvoient faire venir secours de Montauban.

Je fus conseillé d'aller devant Montauban, plus pour tirer les soldats des environs de Thoulouse et de dedans la ville, et manger le pays ennemy, que pour esperance que j'eusse de la prendre, car je sçavois bien qu'il y avoit dedans beaucoup de gens qui s'y estoient assemblés pour l'entreprise de Thoulouse. Et m'y acheminay, n'ayant que six enseignes de gens de pied, qui estoient celles de monsieur de Sainctorens, de Bazordan, baron de Clermont, Arne et Charry; et me baillerent ceux de Thoulouse deux canons et une coulevrine, et firent une honnesteté aux soldats, car ils leur donnerent une paye. Et comme je fus devant Montauban, je trouvay qu'il y avoit deux mil et deux cens soldats estrangers, et mil ou douze cens hommes de la ville, tous bien armés : et j'en pouvois avoir huict ou neuf cens, la pluspart desquels n'avoient jamais porté armes, car tous les bons soldats s'estoient retirés avecques les huguenots après la malheureuse paix, et ce par contraincte, car ils ne sçavoient mestier aucun, ayant duré les guerres longuement, et ayant esté entretenus en Italie et aux autres conquestes du roy. Les bons ministres leur promettoient non seulement des richesses; mais, à ce que j'oyois dire, paradis comme s'ils en eussent eu la clef. Voylà encore un autre malheur que nous amena ceste paix, d'avoir demeuré long-temps sans pouvoir dresser de bons soldats.

Et comme je fus devant Montauban, je fus contraint de tenir tous mes gens de pied au bourg de l'evesché; car de les separer, ils me faisoient de si grandes sorties, qu'ils me ramenoient les nostres sur les bras de la gendarmerie, sans laquelle ils estoient plus forts que moy et m'eussent taillé en pieces; et pour un que les nostres estoient, il en sortit dix : tellement que le deuxiesme jour je fus contraint partir de l'evesché pour aller secourir monsieur de Terride, que j'avois laissé aux fauxbourgs qui tirent vers Moissac, auquel j'avois baillé la compagnie de monsieur de Bazordan; et trouvay que les ennemis les avoient jettés hors du bourg près d'une tuillerie, et parlay aux soldats, auxquels je fis baisser la teste pour regaigner le bourg, leur faisant la cargue. Et pource que j'estois venu là en courant et que tout à coup je donnay la cargue, je ne trouvay près de moi que le capitaine Gabarret, qui est en vie, monsieur de Clermont, qui est de la maison de Faudoas, monsieur de Beaucaire, qui est mort, et trois ou quatre de ceux de monsieur de Terride, sans plus; et donnasmes de telle sorte, que nous les ramenasmes battans dans le guichet de la porte de la ville, la pluspart desquels ne peurent rentrer; car ils prindrent à main gauche droit au pont, les autres à main droicte. Et si la grande porte eust esté ouverte, nous eussions peu entrer dedans; car le cheval de monsieur de Beaucaire fut tué sur la porte, près le guichet, et le mien blessé tout auprès. Et ainsi nous retirasmes, car toute la muraille estoit bordée d'arquebuziers; et furent blessés deux chevaux en nous retirant, de ceux de la compagnie de monsieur de Terride qui nous avoient suivis. Le troisiesme jour je prins resolution de nous retirer, car la gendarmerie ne pouvoit plus tenir escorte aux gens de pied : et d'autre part, quand bien j'eusse fait batterie, je n'eusse osé donner l'assaut au nombre qu'ils estoient dedans et au peu que j'en avois dehors. Et renvoyay l'artillerie à Thoulouse, et les capitaines aux lieux qu'ils me demanderent pour parachever de faire leurs compagnies. Monsieur de Terride s'en alla à Beaumont de Lomaigne, et aux environs de sa maison, car les ennemis avoient abandonné Beaumont quand ils nous sentirent approcher. Je repassay la riviere à la pointe de Moissac, avec la compagnie de monsieur le mareschal de Termes et la mienne, et la compagnie de monsieur de Sainctorens d'arquebusiers à cheval et à pied, que je tenois tousjours près de moy pour ma garde. J'envoyay le capitaine Charry à Puymirol, pour achever de faire ses deux compagnies, pour faire la guerre à ceux qui tenoient Agen. Et comme j'eus passé la riviere du costé de la Gascogne, je renvoyay la compagnie de monsieur le mareschal de Termes vers Auch, afin de tenir en crainte tout ce quartier-là; monsieur de Gondrin en Armagnac avecques la noblesse qu'il avoit amenée, pour garder que rien ne se revoltast. Or j'avois laissé le capitaine Arne à Condom, pour tenir ce païs-là en crainte, lequel pouvoit avoir quatre-vingt salades. J'eus advis que messieurs de Duras et de Caumont tenoient un conseil à Agen, et que monsieur de Caumont venoit le soir coucher au passage: sçachant cela, j'envoyay un homme au capitaine Arne, afin qu'il se rendist deux heures après minuict à Astafort, et qu'il n'entrast point dans la ville; mais qu'il m'attendist là en bataille; ce qu'il fit. Et comme je voulois partir à l'entrée de la nuict, monsieur de Sainct Paul, où je m'estois retiré, tout auprès de Douzac, me demanda où je voulois aller. Alors je luy dis en secret que j'allois porter une chemise blanche à monsieur de Caumont au passage. Il me dit et asseura qu'il s'en estoit party le jour devant après les conclusions faites, et baillay les charges à des capitaines, pour lever d'autres gens: qui fut cause que je m'arrestay, laissant reposer nos chevaux et la compagnie de monsieur de Sainctorens. Et comme ceste entreprinse me failloit, une autre se presenta, par-ce que ce mesmes matin que j'allois donner la camisade à monsieur de Caumont, il estoit sorty six cens hommes de Nerac pour aller donner une autre camisade au capitaine Molia, qui s'estoit jetté dans Franciscas avec soixante ou quatre-vingts hommes, et les gens de la ville. Et avoient prins ceux de Nerac quatre cens corselets du magasin du roy de Navarre, et lui donnerent trois assauts sur la pointe du jour, queue sur queue; mais ils furent tousjours repoussés. Par mal-heur j'arrestay là jusques à la nuict; car si je fusse party le soir, comme j'eusse fait sans ce que me dit monsieur de Sainct Paul, ayant failly monsieur de Caumont, je venois assez à temps pour combattre les six cens hommes de

Nerac. Ma diligence me faillit à ce coup. Et à la pointe du jour nous fusmes ensemble, le capitaine Arne et moy, et marchasmes droit à Moyracs, pour-ce que le capitaine Arne me dit qu'il avoit esté adverty que ce matin mesmes ceux de Nerac sortoient, et qu'ils avoient prins toutes les armes du chasteau, mais il ne sçavoit où ils devoient aller : et encores les eussions nous rencontrés, si ce ne fust esté que monsieur de Sainctorens s'alla amuser à une escarmouche contre ceux de Layrac, qui estoient sortis bien avant vers les vignes; et me cousta plus d'une heure avant que je le pusse faire retirer, à cause qu'il leur vouloit faire une cargue jusques à la porte de la ville, s'il les eust peu tirer des vignes. Et comme nous fusmes près Moyracs, eusmes advis que les ennemis estoient devant Franciscas; ce qui nous fit mettre au trot sans cesser, jusques à ce que nous fusmes auprès du dit Franciscas. Et envoyay six chevaux pour recognoistre là où ils seroient, lesquels me manderent qu'il y avoit près d'une heure qu'ils estoient retirés devers Nerac, pour avoir entendu le partement du capitaine Aorne la nuict de Condom; car ils ne sçavoient aucunes nouvelles de moy. Je commanday aux coureurs qu'ils s'acheminassent tousjours après eux, et que je les suivois, comme ils firent; et les descouvrirent à demy-quart de lieue de Nerac, et nous tousjours au grand trot après, mais ce fut pour neant, car ils se sauverent dans la ville. J'avois grand envye de trousser ces armes pour armer nos gens nouveaux et mal armés. Et voy-là le chetif commencement de nostre guerre de la Guyenne, en laquelle les huguenots nous prindrent au despourveu; de façon que c'est chose miraculeuse comme ce pays s'est peu sauver, veu les intelligences qu'ils avoient secrettes en toutes les villes : mais ils monstrent qu'ils estoient apprentifs; aussi estoient-ils conduicts par leurs ministres. Que si, avant de faire tant de surprises, ils eussent tenté Bordeaux et Thoulouse, ils n'eussent failly à emporter l'une ou l'autre, et peut-estre toutes deux. Mais desjà on se tenoit sur ses gardes. Dieu a conservé ces deux forts boulevars en Guyenne, afin de garder le reste. Je rompis fort leurs desseins, envoyant gens de tous costés, et ne demeurant gueres en un lieu; car, faisant ainsi, un lieutenant de roy tiendra tout le monde en cervelle, parce qu'on ne sçait pas son dessein; et chacun pense qu'il vient à luy, et a peur : au lieu que s'il croupit tousjours en mesme endroit, il ne pourra pourvoir à tout, ni arriver à propos; et si vostre sejour donne advantage à vostre ennemy, qui a ses coudées franches. D'avantage, par lettres et messages j'entretenois tout le monde. Croyez-moy, vous qui avez ceste honneur d'estre gouverneurs de provinces, que c'est une belle chose et utile à vostre maistre, d'entretenir par lettres ceux que vous sçavez avoir tant soit peu de credit. Je m'asseure que si je n'en eusse ainsi usé, que la pluspart eust prins le party de ces gens nouveaux, qui nous apportoient tant de belles choses.

Bien tost après arriva le capitaine Cosseil avecques lettres de roi et de la roine, par lesquelles il me commandoit de demeurer en Guyenne et faire le mieux que je pourrois pour leur service et pour la conservation du pays; et me recommandoit bien estroittement leurs affaires, avec des mots plus honnestes que je ne meritois. Je vis bien que les pauvres princes n'estoient pas sans peine, et la roine sur tout, laquelle me mit de sa main des mots pitoyables. Les grands ont quelque-fois, et quand Dieu le veut, besoing des petits; il faut qu'ils recognoissent qu'ils sont du monde : cette pauvre princesse en a eu sa bonne part. Il est par-fois besoing qu'ils en sentent ; car si tout leur vient à souhait, ils ne se soucient pas tant de ceux qui leur font service comme quand ils se voyent en affliction, et se donnent du bon temps aux jeuz, mascarades et triomphes, qui sont cause de leur ruine, comme de mon bon maistre, lequel courant pour son plaisir à la lice, fut tué; ce qu'il n'eust sceu estre en guerre, car il eust esté trop bien gardé. On dit qu'on se gratte tousjours là où on se demange; et moi aussi là où je me deuil, qui est à la perte de mon bon roi, que je pleure et pleureray tant que je vivray.

Il ne tarda pas long temps que monsieur de Duras print son chemin au long de la riviere de Garonne, et assembla son camp à Clairac, Tonens et Marmande, qui estoit de treize enseignes de gens de pied et sept cornettes de gens de cheval. Et comme les Pardaillans, Savignac, capitaine de la garde de monsieur de Burie, Salignac et autres chefs, furent prests d'executer l'entreprise sur le chasteau Trompette, mon-

sieur de Duras marcha vers Monsegur et aux environs de Cadillac, avec grand quantité de batteaux, là où il avoit mis le meilleur de ses soldats, pour se rendre à l'entrée de la nuit devant le chasteau Trompette, où ceux-là avoient fait estat de se trouver dedans, et par-là les faire entrer dans la ville. Mais l'entreprise leur succeda mal, car monsieur de Vaillac le pere fut bien advisé, et ne voulut pas laisser entrer Le Puch de Pardaillan, son beau-frere, qui feignoit avoir peur, disant que ceux de la ville le vouloient prendre. Et servit bien là le capitaine La Salle, qui estoit à monsieur de Vaillac. Or c'estoit à une heure de nuict, toute la ville fut esmeue; monsieur de Burie estoit à la mairie; les habitans prindrent les armes, et chacun courut sus aux huguenots. Ledit sieur se tint dans la mairie avec quelques gentilshommes de sa garde, ne lui en estant demeuré que bien peu, car la pluspart estoient de l'entreprise, et se sauvoient les uns par dessus les murailles, les autres par dessous une pallissade qui tire à la riviere. Ils n'estoient pas plus de deux ou trois cens de l'entreprise, et en furent pris quelques uns. Et comme les gens de monsieur de Duras, qui estoient dans les batteaux, furent au dessous de Cadillac, ils trouverent le comte de Candalle, fils de monsieur de Candalle, qui s'en venoit de Bordeaux audit Cadillac, lequel ils prindrent prisonnier, et l'envoyerent à la roine de Navarre qui estoit à Duras, ne faisant qu'arriver de la cour : elle lui fit promettre qu'il porteroit les armes pour leur religion, lui promettant monts et merveilles; et sur ceste promesse le laissa aller. Et demeura quelques jours, faisant semblant de vouloir aller trouver monsieur de Duras; mais c'estoit pour attendre quand je m'approcherois, pour se venir rendre auprès de moy, comme il fit; car il dit que c'estoit une promesse forcée, et qu'il n'estoit prisonnier de guerre : depuis ce temps ce comte a tousjours esté ennemi de la maison de Duras.

Monsieur de Burie me depescha Razé, son secretaire en poste, me priant que je le vinse secourir, car autrement la ville estoit perdue, et qu'il n'avoit aucunes forces avec luy; et d'autre part, qu'il n'y avoit un grain de bled dans la ville, et estoient à la faim, à cause que les ennemis tenoient toute la rivière de Garonne et celle de Dordoigne, qui sont les deux mammelles qui allaitent Bordeaux, et qu'il y avoit long temps qu'il n'estoit descendu un grain de bled audict Bordeaux. Je luy depeschay incontinent ledict Razé, l'asseurant que je serois bien tost à luy, et que je le secourrois dans huit jours. J'envoyay incontinent querir les compagnies du capitaine Charry, du baron de Clermon, Arne et le sieur Bardachin, à qui j'avois une compagnie : monsieur de Sainctorens estoit sur le lieu avec moy. J'envoyay querir le capitaine Masses avec la compagnie de monsieur le mareschal de Termes, et le capitaine Arne, qui me bailla quarante sallades de celles de la compagnie du roy de Navarres, luy commandant qu'il ne bougeast de Condom, pour tenir en crainte tout ce pays, et garder que la ville ne se révoltast. Manday aussi au capitaine Bazordan qu'il ne bougeast avec ses deux compagnies de Beaumont de Lomaigne et des environs près de monsieur de Terride, auquel j'escrivis se mettre dans Grenade avec sa compagnie, et que je luy laissois le capitaine Bazordan pour se tenir près de luy. Manday pareillement à monsieur de Gondrin qu'il ralliast avec luy de ses parens et voisins, et qu'il assemblast quelques soldats pour se jetter à Euse, et que je m'en allois secourir monsieur de Burie à Bordeaux. Je n'estois lieutenant de roy, si est-ce que tout le monde m'obeist d'aussi grande volonté qu'ils eussent sçeu faire à personne du monde; voy-là que c'est de se faire aimer à la noblesse, comme je faisois : qui ne fera cela ne fera jamais rien qui vaille, car d'elle presque tout depend, veu que la Gascogne et l'Armagnac en sont fort peuplés. Le cinquiesme jour après que Razé se fut departy de moy, m'arriva monsieur du Corré, nepveu de monsieur de Burie, et lieutenant de sa compagnie, qui venoit encores me haster; et me mandoit ledit sieur de Burie que si dans six jours il n'estoit pas secouru, la ville s'en alloit perdue : aussi me dit ledit sieur du Corré qu'il n'estoit venu que de nuict, et presque à chasque pas il avoit rencontré ennemis, et que tout le pays estoit eslevé contre nous, les uns par force et les autres de leur gré. Je renvoyay ledict sieur du Corré passer les Landes; il avoit vingt-cinq sallades bien armés; et l'addressay par des maisons des gentils-hommes qui estoient mes parens; et le lendemain j'eus rassemblé tous mes gens de pied et de cheval, et commencay à marcher droit à

Bordeaux. La première journée fut à Bruch, qui est à monsieur de Gondrin, et à un autre village à un quart de lieue de là, nommé Feugarolles, qui est à la royne de Navarre, où je logeay la compagnie de monsieur de Termes et la compagnie de monsieur de Sainct Salvy, frere de monsieur de Terride, qui estoit une compagnie nouvelle. Et incontinent qu'ils furent logés, vindrent trois enseignes de Nerac, conduictes par un nommé le capitaine Dovazan, qui pouvoient estre en nombre de cinq à six cens hommes. Je n'avois pas repeu à demy, qu'on me vint dire qu'à un chasteau qu'il y avoit près de moy, nommé Castel-Vieil, y avoient des gens qui se deffendoient. Je m'y en allay, et manday le capitaine Bardachin avec cent de ses bandolliers, qu'il fist mettre le feu aux portes et donner l'assaut : nous l'emportasmes ; et comme nous entrions dedans, voy-là l'alarme qui me vint de Feuguarolles, que les ennemis combattoient avec les compagnies de messieurs de Termes et de Sainct Salvy. Je laissay ce chasteau et courus à Feuguarolles, et manday au capitaine Charry, qui estoit logé avec sa trouppe à costé de moy (je ne l'en esloignois guere, car s'il falloit frapper, il estoit des premiers aux coups), qu'il s'avançast avec ses gens pour venir au combat. J'avois quelques gentils-hommes, et bien peu avec moy, pource qu'ils ne s'osoient encores declarer, voyant que les ennemis estoient maistres; et entr'autres avois avec moy le gouverneur La Mothe Rouge, le capitaine Poy, et quinze ou vingt autres. Je dis au capitaine Bardachin qu'il fist cesser le sac à ses soldats, et qu'il me suivist au trot; il en laissa la charge à son lieutenant : et vint avec moy, et cinq ou six chevaux des siens. Or, de Castel-Vieil jusques à Feuguarolles n'y a qu'un quart de lieue; et comme je fus là, je trouvay la compagnie de monsieur de Termes en bataille par le bourg, et celle de monsieur de Sainct Salvy aussi, l'une près de l'autre; les ennemis estoient à l'autre bout, qui nous virent arriver, et commencerent à prendre leur chemin pour s'en retirer. Je dis au capitaine Masses qu'il prinst dix sallades, et que le reste se logeast à la compagnie de monsieur de Sainct Salvy; car nous avions fait une grande traitte, et voulois partir une heure devant jour, à cause de la chaleur extreme qu'il faisoit. Le capitaine Charry m'arriva aussi avec cinq ou six chevaux; le reste venoit tant qu'il pouvoit, car je me mis à la queue des ennemis.

Il y a une montée auprès du village, tirant à Nerac; et comme nous fusmes au pied de la montaigne, ils furent à demy et sur le haut, et là me firent teste. Je n'avois pas grand envie de combattre, pource que mon dessein estoit d'aller secourir Bordeaux, et ne me voulois engager en combat, craignant que quelque malheur advinst, et que je ne peusse secourir Bordeaux : toutesfois, comme je les vis sur la montaigne, je montay après eux; et comme je fus sur le haut, je les vis au long d'un grand chemin, entre deux taillis, qui s'en alloient le petit pas et en bon ordre, ce capitaine Dovazan avec quatre ou cinq chevaux derriere, et dix ou douze arquebusiers aussi. Nous pouvions estre entre tous, compris les dix sallades, cinquante chevaux, bons ou mauvais. Je fis descendre les arbuebusiers, et commencerent à se mettre sur leur queue. Je cogneus qu'ils commençoient à se haster de se retirer plus qu'au commencement; alors je dis au gouverneur La Mothe Rouge et à monsieur de Sainctorens, au capitaine Charry et aux autres gentils-hommes : « Accostez les de « près, car sur ma vie ces gens ont peur : je le « cognois à leur demarche (leur retraitte est lon- « gue), et je vous seconderay avec le capitaine « Masses. » Le capitaine Bardachin manda à ses bandouliers qu'ils courussent tousjours. Et ne cheminasmes pas ainsi deux cens pas, que je vis que nos coureurs se mettoient parmy leurs gens de pied; et commencerent nos arquebusiers à les haster un peu. Et comme je vis que leurs chevaux passoient par les files des gens de pied pour gaigner le devant (c'estoit que le cheval de Dovazan estoit blessé), je passay à la teste des nostres, et leur monstray que ces gens de cheval gaignoient la teste de leurs gens pour les faire arrester et combattre, ou bien ils s'en alloient de peur. « Je crois, dis-je, que c'est de « peur, car leurs gens de pied se hastent de s'a- « cheminer; chargeons les, mais que le capitaine « Masses soit avec nous; » lequel pouvoit estre deux cens pas derriere; je luy manday qu'il vinst au galop. Et comme les ennemis virent venir nos gens au galop, ils commencerent s'acheminer en haste, et cesserent de tirer. Alors je crie : « Donnons, donnons, car ils sont en peur. » Ce que nous fismes, et sans aucune resistance

les passasmes d'un bout à l'autre par dessus le ventre : leurs chevaux prindrent la fuitte droit à Nerac. Ces gens, comme poltrons, se jettoient dans les taillis et dans les fossés, le ventre à terre; les bandouliers les cherchoient par les bois, et leur tiroient comme quand on tire au gibier; et une partie de ce qui se sauva se jetterent dans la riviere de la Baise, et s'en noya quelques uns; les autres passoient à travers les bois, et gaignoient les vignes. Nous estions si peu, que nous ne pouvions supplir à tuer tout : car de prisonniers, il ne s'en parloit point en ce temps là; et si le roy eust fait payer les compagnies, je n'eusse permis en ces guerres d'introduire les rançons, qui ont entretenu la guerre; mais le gendarme ny le soldat n'estoient payés : il est impossible d'y pourvoir; encores n'en y eut-il gueres : c'est cela sans doute qui a entretenu la guerre. Ce n'est pas comme aux guerres estrangeres, où on combat comme pour l'amour et l'honneur; mais aux civiles il faut estre maistre ou vallet, veu qu'on demeure sous mesme toit; et ainsi il faut venir à la rigueur et à la cruauté : autrement, la friandise du gain est telle, qu'on desire plutost la continuation de la guerre que la fin. Pour tourner à nos fuiarts, l'alarme alla partout nostre camp : tous à pied et à cheval venoient au galop; mais à leur arrivée ils trouverent que tout estoit faict; et si j'eusse voulu suyvre la victoire jusqu'à Nerac, tout le monde estoit en fuitte, et nous fussions emparés de la ville aysement; mais mon dessein n'estoit que de secourir Bordeaux. En ce rencontre moururent plus de trois cens hommes, lesquels le juge de Vienne fit enterrer, comme depuis il m'a asseuré, sans en ce comprendre ceux qui moururent aux vignes et ceux qui se noyerent, qui pouvoit estre en tout de quatre à cinq cens hommes; et ladicte rencontre fut un jour de vendredy : cela estonna fort les freres et donna courage aux catholiques; car si une fois vous commencez à estriller vos ennemis, croyez que vous avez l'advantage des jeux, et leur mettez la peur au ventre, et ne vous attendront jamais.

Le lendemain je m'acheminay une heure devant jour, et pensois entrer au Mas d'Agenois, mais j'y trouvay trois enseignes des leurs; et me fallut loger à La Gruer et à Calonges, tout auprès du Mas, à cause de la grand traitte que j'avois faite le jour de devant, et aussi qu'un secretaire de la royne de Navarre, nommé Barbant, me porta des lettres de ladicte dame, qui estoit à Duras, par lesquelles me mandoit que je n'avois que faire de tirer outre, car monsieur de Burie et elle avoient pacifié le tout, et qu'elle estoit partie de France expressement pour appaiser ces troubles et faire laisser les armes à ceux de sa religion. Je dis à Barbant que je ne pouvois retourner arriere que je n'eusse mandement de monsieur de Burie, et que si la ville se perdoit, tout cela tomberoit sur mes coffres. Nous debastismes plus de deux heures à la campagne, et tousjours il me mettoit en avant si je pensois que la royne de Navarre fust contre le roy, et si je pensois qu'elle voulust faire perdre au roy la ville de Bordeaux. Je parlay sobrement, car ainsi le falloit faire; mais tout ce qu'il peust avoir de moy, ce fut que je luy baillerois deux gentils-hommes pour aller devers la royne de Navarre voir en quel estat estoient les affaires entre elle et monsieur de Burie, et que cependant, ce que j'avois deliberé de faire de chemin en deux jours j'y en mettrois quatre, pour donner temps à ladicte dame de parachever ce qu'elle avoit commencé avec monsieur de Burie; et luy baillay les capitaines Pug et Sendat. On les cuida tuer plus de deux fois par les chemins, car en tous les coings et villages les huguenots avoient des corps de garde pour estonner tout le monde. Le soir je prins conseil avec tous les capitaines, et tous furent d'oppinion que je ne m'attendisse pas aux lettres ny paroles de la royne de Navarre, et que si elle me failloit de promesse, la perte de la ville de Bordeaux estoit de grande importance; que, quelque excuse que je peusse dire, elle ne seroit suffisante pour effacer le blasme qu'on me donneroit; et d'autre part, s'il estoit question de m'en deffendre par les armes, je ne combattrois pas la royne de Navarre, et on se mocqueroit de moy, et elle mesme la premiere : bref, tousjours le tort seroit de nostre costé. Je fus bien aise que tous fussent de ceste opinion, afin que s'il eust esté trouvé mauvais, j'eusse peu dire que tous les capitaines avoient esté de cet advis. Si on fait quelque faute, pour le moins estelle excusable quand elle est faite par advis et par conseil, car croire tousjours sa teste, ce n'est pas bien fait. Le matin je partis deux heures

avant jour, et passay par le haut des vignes, laissant le Mas à main droicte; et fus environ la pointe du jour seulement à l'endroit de Caumon. A cause des passages qui estoient estroits, je ne voulois pas laisser le bagage derriere, car toute la nuict entra force gens dedans le Mas, qui venoient du costé de la riviere. Ceux du chasteau de Caumon sortirent et vindrent par les vignes, où nous ne les pouvions charger à cause des fossés. Et ainsi nous cheminasmes tousjours jusques à l'endroit de La Reolle; et là je trouvay monsieur du Courré, qui à son retour à Bordeaux avoit prins le demeurant de la compagnie de monsieur de Burie, et m'estoit venu au devant.

Quelque jour auparavant j'avois envoié à monsieur Deymet, mon cousin, qui dressoit deux compagnies afin qu'il se jettast dans La Reolle, comme il avoit fait : les huguenots l'avoient assiegée auparavant que j'y arrivasse, et battu de quelques pieces de campagne; mais ils ne firent rien et leverent le siege : par là on pouvoit juger qu'ils estoient maistres de la campagne, puis qu'ils osoient mener le canon; et si Dieu ne m'eust inspiré à m'opposer à eux, et faire pendre ceux qui tomboient entre mes mains, je croy que tout le pays estoit perdu, car la douceur de M. de Burie n'estoit pas de saison. Je me campay aux maisons qui sont vis à vis de La Reolle, et ceux de la ville nous apporterent là des vivres; et à la minuict, sans sonner trompette ny tambourin, nous acheminasmes, pour quelque soupçon que me dit monsieur du Courré; et ne cessay jamais que je ne fusse à deux ou trois lieues de Bordeaux, où je fis camper nos gens par les villages. Puis m'en allay droit à Bordeaux, où je trouvay messieurs de Cancon et Montferrant, vicomte Duza, Civrac et autres, qui m'attendoient. Et pour la grande faute de vivres qu'il y avoit dans la ville, je n'y peus sejourner que trois jours; et arrestasmes, monsieur de Burie et moy, que le quatriesme je passerois la riviere, et que nous irions combattre monsieur de Duras, qui estoit aux terres de monsieur de Candalle, en la comté de Benauges. Et commençay à passer la riviere : vers midy nous eusmes passé les gens de pied, ma compagnie et les quarante sallades du roy de Navarre; et voyant qu'il se faisoit tard, je fus d'advis que le capitaine Masses s'en retournast au logis avec la compagnie de monsieur le mareschal de Termes, et qu'à la minuict il passast. Je retournay en la ville arrester encore avecques monsieur de Burie qu'à la minuict il commenceroit à passer. Il avoit fait apprester quatre pieces de campagne, lesquelles estoient desjà sur la grave; la compagnie de monsieur de Randan, que monsieur d'Argence commandoit, estoit arrivée, et celle de monsieur de La Vauguyon, que monsieur de Carlus commandoit. Et comme il fut nuict, monsieur de Burie fit retirer tous les batteaux sous le chasteau Trompette, et deffendit qu'on ne passast sans son congé; et à la nuict le capitaine Masses se rendit sur le bord de la riviere; et ne fut possible de recouvrer batteau pour passer. Je ne veux point icy mettre par escrit le dire des uns et des autres, et à quoy l'on disoit qu'avoit tenu que la riviere ne s'estoit passée au temps que nous avions promis, car tout n'en vaut rien. Monsieur de Masses s'excusoit, et parloit bien haut sans craindre rien. Je m'estois logé à demy lieue de Bordeaux; et devant jour une bonne heure, je montay à cheval, et manday au capitaine Charry, qui estoit maistre de camp, qu'il attendist monsieur de Burie avecques les compagnies de gens de pied, sauf celle du baron de Clermon et de monsieur de Sainctorens; et cheminay jusques à ce que je fus à La Seuve, mandant à monsieur de Burie que je luy laissois les gens de pied pour accompaigner l'artillerie. Le messager passa la riviere, et le trouva encores en sa chambre, n'estant du tout habillé; il estoit pourtant plus de six heures : je pensois qu'il fust desjà passé. Et comme je fus à La Seuve, monsieur de La Seuve, oncle de monsieur Daudaux, me dict que les ennemis estoient à Targon, et qu'ils ne sçavoient encore nouvelles que nous passissions la riviere; et me presta un sien serviteur pour aller advertir monsieur de Burie, le priant par ma lettre de se vouloir advancer, et que les ennemis estoient en fort beau lieu pour les combattre : or de La Seuve jusques à Bordeaux il y a environ trois lieues. Et comme l'homme de monsieur de la Seuve arriva au bord de la riviere, il vist que la compagnie de monsieur de Termes s'embarquoit. Je manday au capitaine Charry qu'il sollicitast monsieur de Burie de s'advancer. Le capitaine Charry, qui vist que l'on tardoit tant à passer, et que j'allois trouver les ennemis comme je luy mandois, print soixante argolets qu'il avoit, et laissa les

autres capitaines, afin qu'ils attendissent monsieur de Burie et l'artillerie. Et comme je fus à la veue de Targon, qui est un village, lequel, comme je pense, est à monsieur de Candalle, monsieur de Sainctorens et monsieur de Fontenilles se mirent devant, droict à quelques maisons, et là tuerent quatorze ou quinze hommes. L'alarme fut grande en leur camp; et se mirent tous les gens de pied en bataille en un grand camp, et leur cavallerie au long d'un ruisseau qu'il y a; laquelle je ne pouvois descouvrir, pour ce qu'il y avoit des bois entr'eux et moy, et estoient en un vallon : le champ où estoient leurs gens de pied estoit un peu plus avant que du ruisseau. Et lors que monsieur de Sainctorens les attaqua, il pouvoit estre sept heures du matin : ils ne bougerent jamais de ce champ où ils s'estoient mis en bataille. J'estois sur un haut, en trois ou quatre maisons qu'il y avoit par delà. Je depeschay encores devers monsieur de Burie, le prier de se haster, et que j'estois à la teste de l'ennemy, pensant qu'il ne fust guere esloigné. Le comte de Candalle qui estoit bien jeune alors et de bonne volonté, m'y vint trouver avec dix ou douze gentils-hommes; entre autres y estoit le seigneur de Seignan, qui estoit capitaine de gens de pied au royaume de Naples avec moy, auquel temps nous l'appellions le capitaine Moulaur; il amena aussi deux de ses enfans, tous trois vaillans et courageux. Monsieur le comte me conta la promesse que la royne de Navarre luy avoit fait faire, car autrement ne pouvoit eschapper de leurs mains. Je luy dis que je luy ferois donner l'absolution à monsieur de Bordeaux; aussi ceste promesse ne le pouvoit obliger, car il n'avoit pas esté pris en guerre, et puis elle estoit faicte à la royne de Navarre, laquelle se disoit treshumble servante du roy et tres-affectionnée à son service. Environ midy arriverent deux des messagers que j'avois envoyés vers monsieur de Burie, qui me dirent qu'ils ne pouvoyent estre achevés de passer à midy, et que seulement la compagnie de monsieur le mareschal de Termes estoit passée. J'avois renvoyé tous nos gens de cheval repaistre à La Seuve, et seulement m'avois retenu vingt ou vingt-cinq chevaux, et là je faisois la sentinelle, et faisions repaistre nos chevaux la bride en la main contre une haye : les ennemis me voyoient, et moy eux. Et comme nos gens eurent repeu, ils me vindrent trouver; et en même temps qu'ils arriverent, les ennemis commencerent à desplacer et à prendre le chemin droict à moy. Nous voyons bien qu'ils s'acheminoient par trouppes; alors nous cogneusmes qu'ils prenoient autre chemin que de venir à nous, et entrasmes en conseil si nous les devions combattre ou non : la pluspart disoyent que si nous combattions, nous mettions toute la Guyenne en hazard pour le roy, car pour un que nous estions ils estoient vingt, et qu'il valloit mieux attendre monsieur de Burie que de faire une telle erreur, qui ne seroit trouvé bon du roy ny de personne du monde. Surquoy je leur accorde que leur opinion estoit veritable; toutesfois que nous voyons la noblesse de la Guyenne toute en crainte. « Et qu'il soit vray, « leur dis-je, vous n'estes pas plus icy guere de « trente gentils-hommes; le peuple est si inti« midé qu'il n'ose s'eslever contr'eux pour nous « ayder; et quand ils entendront que nous som« mes approchés si près sans les combattre, leur « peur augmentera; de sorte qu'avant huict jours « nous aurons tout le pays contre nous. Or, perte « pour perte, il me semble que nous devons ha« sarder de nous perdre en combattant, plustost « que de nous perdre en dissimulant, » et que tout estoit entre les mains de Dieu. « J'ay com« mencé à taster ces gens-là où je les ay trouvés, « mais je les ay cogneus de peu de cœur; croyez « qu'ils n'attendront pas, et que nous les en« foncerons. Que si nous n'avons envie de com« battre, nous ne devions pas faire les approches « de si près; de plus dilayer, vous voyez qu'ils « ne veulent que couler et eschapper. Pour nos« tre perte, si elle advenoit, Bordeaux pour cela « ne sera pas perdu : monsieur de Burie y est, « et une cour de parlement. » Alors monsieur de Seignan, qui estoit le plus vieux, respondit que cela estoit bien vray que nous aurions le pays contre nous, et que puisque nous estions reduicts à ceste necessité, et que nous avions perdu l'esperance que monsieur de Burie peust arriver à nous, que l'on devoit combattre. Alors tous g neralement commencerent à crier : « Al« lons combattre, allons combattre ! » Et comme nous montions à cheval, arriva le mareschal des logis de monsieur le mareschal de Termes, nommé Moncorneil, qui me dit que sa compagnie avoit esté à cheval dès la nuict, et qu'ils

avoient esté contraincts de repaistre à La Seuve. Alors je cuiday perdre toute esperance. Les deux compagnies de gens de pied marchoient tant qu'elles pouvoient, mais il faisoit une si extrême chaleur, que nous bruslions. Alors Moncorneil, qui vid que nous allions au combat, courut à La Seuve faire monter à cheval le capitaine Masses. Nous nous acheminasmes à main gauche; et comme nous fusmes à deux arquebusades près d'eux, je fis deux trouppes de nos gens à cheval. Entre tous, nous pouvions estre de cent à six vingts maistres, car je n'avois pas trente sallades en ma compagnie, à cause que c'estoit la compagnie de monsieur de La Guiche, et s'en estoient allés presque tous à leurs maisons, sauf bien peu, et je n'avois peu pourveoir en leurs places. Tousjours peu à peu les ennemis montoient ce tertre. Ils envoyerent la pluspart de leur arquebuserie au dessous, dans des taillis qu'il y avoit fort espais; et pour aller à eux, il falloit aller par un grand chemin bordé de vignes de tous costés. Et fis aller le capitaine Charry sur la queue, et baillay l'une des troupes au capitaine Montluc, mon fils, et monsieur de Fontenilles avec la cornette des guidons, et me retins l'autre cornette des gens-d'armes, que monsieur de Berdusan, senechal de Basadois, portoit. Et comme nous fusmes près des vignes, je cognus que nous ne pourrions passer pour les aller combattre, et prins à main gauche au-dessous des vignes. Le capitaine Montluc avoit environ deux cens pas devant moy. Et comme ils virent que nous ne prenions qu'à main gauche, ils marchoient tousjours par le haut de la montée au devant de nous. Et comme nous fusmes hors des vignes et de quelques fossés qu'il y avoit, le capitaine Montluc alloit tousjours gagnant le haut : je fis joindre monsieur de Sainctorens avec ses arquebusiers à cheval, et je me retins le baron de Clermon, qui en avoit quelques-uns.

Or, comme nous fusmes à vingt ou trente pas au plus, ils commencerent à tirer, et non plustost; et comme ils commencerent à nous saluer, les arquebusiers de monsieur de Sainctorens tirerent aussi. Cependant le capitaine Montluc donne de cul et de teste au milieu de tous leurs gens de cheval : j'avois l'œil sur luy; et moy je donne en mesme instant un peu en main gauche à travers de leurs gens de pied : et les mismes tous en route et en fuitte, non sans avoir de pied ferme attendu nostre choq et soustenu sur le haut. Leurs gens à cheval fuyoient contre bas au long du taillis voyant leur perte, et j'enfermay leurs gens de pied dedans le taillis. Or, pource que nous n'avions point de gens de pied pour tuer, car l'on sçait bien que les gens à cheval ne s'amusent pas à tuer, sinon à suyvre la victoire, il n'y mourut pas beaucoup de gens; mais, encore que la perte ne leur fust pas grande, si est-ce que la reputation nous servit de beaucoup, et la honte leur porta dommage. Et commença tout le monde à prendre cœur, et eux à le perdre, et la noblesse à prendre les armes, et le peuple pareillement. On tua à mon fils deux chevaux sous luy, et fut blessé en deux lieux : tous les deux chevaux estoient à moy. J'y perdis mon cheval turc, que j'aimois, après mes enfans, plus que chose du monde, car il m'avoit sauvé la vie ou la prison trois fois : le duc de Palliane me l'avoit donné à Rome; je n'eus ny n'espere jamais avoir un si bon cheval que celuy-là : monsieur le prince de Condé me l'avoit voulu fort avoir, mais je m'en desfis comme je peux; je voyois bien que telle marchandise seroit difficile à trouver. Monsieur de Seignan perdit le sien, le vicomte d'Uza et le comte de Candalle aussi. Bref nous nous ralliasmes après la cargue au lieu propre où nous l'avions faicte, et nous trouvasmes en telle necessité, que nous ne sçusmes assembler vingt chevaux pour combattre s'ils se fussent r'alliés, car tous les chevaux estoient morts ou blessés, et des hommes plus de la tierce partie; mais ils n'avoient poinct le jugement de se recognoistre, ny nous aussi. Je veux dire que c'estoit une des plus rudes cargues, et la plus furieuse sans bataille là où je me sois jamais trouvé. Et ne faut point dire qu'ils s'en allassent de peur sans estre combattus, car ils nous vindrent au devant pour nous faire la cargue ou bien pour l'attendre : je ne les pensois pas si gens de bien. Nous n'y perdismes pour lors pas un gentilhomme, qu'un nommé monsieur du Vignaux; mais depuis il en mourut deux ou trois qui avoient esté blecés. Du haut de ceste montée nous descouvrismes les ennemis qui s'en alloient tant qu'ils pouvoient, et s'en allant nous voyons bien qu'ils se r'allioient, s'esloignant tousjours de nous : et alors nous nous commençasmes à retirer, les uns à

pied, car leurs chevaux estoient morts, et les autres la pluspart les tiroient par la bride, pource qu'ils estoient blecés. Je me trouvay en telle necessité, que l'on ne peust trouver cheval des miens pour me remonter; et si seulement cent chevaux fussent retournés à nous, j'estois mort et tous ceux qui estoient là; car de moy, il ne falloit pas esperer que tout le monde m'eust peu sauver : ces nouveaux religieux m'en vouloient trop. Or, voilà le combat de Targon, qui fut fort honteux pour les huguenots, veu qu'ils se laisserent battre à une poignée de gens. Et comme nous nous en retournions, les deux compagnies de gens de pied arriverent, lesquelles tout le jour avoient couru, et cuiderent crever de la grand chaleur qu'il faisoit. La compagnie de monsieur de Termes, qui estoit venue au grand trot, n'y peut arriver, car avant que Moncorneil fust arrivé à La Seuve, qui est à une grand lieue, et eux montés à cheval, et fait une autre et demye qu'il leur falloit faire, ne fut possible d'y arriver, estant desesperés, et surtout le capitaine Masses. Je ne vis jamais homme si fasché que celuy-là ; je fus contraint de le prier de ne parler plus que je n'eusse voulu. Et ainsi nous en retournasmes droict à La Seuve, où nous trouvasmes monsieur de Burie qui ne faisoit qu'arriver; et pouvoit estre entre quatre ou cinq heures après midy. Il fut bien aise d'entendre que la victoire nous estoit demeurée : je croy qu'il avoit fait la diligence qu'il avoit peu, mais il estoit vieux, et les gens vieux ne peuvent estre si diligens que les jeunes : nous ne pouvons estre deux fois, je le cognois par moy mesme.

Nous arrestames qu'il s'en retourneroit à Bordeaux pour amener trois canons, pour aller battre Monsegur et les autres places que les ennemis tenoient au long de la riviere de Garonne, et faire que la riviere fust libre, afin de faire venir vivres à Bordeaux, car ils estoient à la faim; et qu'il en rameneroit les quatre pieces de campagne, cognoissant bien que nous n'estions plus sujets à bataille, à cause de l'attaque que les ennemis avoient receu; et que cependant je m'en irois avec le camp contre-mont la riviere vers Monsegur et La Reolle, attendant que ledit sieur de Burie fust arrivé avec les canons. Mais plustost que de nous separer, il falloit tourner visage vers Bourg, parce qu'un des fils de Montandre s'en estoit saisi, qui gardoit qu'aucuns vivres ne pouvoient descendre à Bordeaux par la Dordogne. Et comme nous fusmes auprès de la riviere près Cusac, nous fismes passer de là nostre cavallerie et monsieur de Sainctorens. Ils coururent jusques au devant; ledit de Montandre l'abandonna : nous y mismes quelque peu de gens qu'on y fit venir de Bordeaux. Et avant le partement dudit sieur de Burie pour aller audict Bordeaux, je luy remonstray que nous courions une grande fortune, et qu'il seroit bon qu'il prinst le chasteau de Blanquefort, qui estoit à monsieur de Duras pour sa retraicte et de sa maison, et que je prisse le chasteau de Caumon : ce que nous fismes. Et en passant je mis dans ledit chasteau de Caumon garnison, ce que monsieur de Caumon trouva fort mauvais, ayant opinion que je m'en voulusse emparer du tout; mais il s'en falloit beaucoup que je le fisse à ceste intention: on l'a peu aisément cognoistre, car il y avoit plus de cent mille francs vaillant, et si il ne s'y perdit pas un sol, sauf seulement que le comte de Candalle et le capitaine Montluc prindrent quelques patenostres de corail du procureur du chasteau avec reçeu, et à la charge de les rendre. Si j'eusse voulu, j'eusse peu prendre tout ce qui estoit dedans, et eust esté bien prins et de bonne guerre, d'autant que là dedans y avoit une trouppe de huguenots qui firent une sortie sur les nostres s'en venant de Bordeaux, et y fut tué un cheval au capitaine Sendat entre ses jambes; qui estoit une suffisante raison, car c'estoit se declarer ennemis.

En mesme temps nous fusmes advertis qu'ils avoient abandonné Bazas, ayant eu peur que nous passissions la riviere, pource qu'ils entendirent que monsieur de Burie arrivoit à Bordeaux et je m'en montois droit à La Reolle. Et ainsi on commença à apporter quelque peu de bleds et farines à Bordeaux. Je fus adverty qu'à Gironde y avoit soixante ou quatre-vingts huguenots, qui s'y estoient retirés lors de la routte de monsieur de Duras. Je les fis attraper, et pendre soixante et dix aux pilliers de la halle, sans autre ceremonie; qui donna une peur si grande par tout le pays, qu'ils abandonnerent tout le long de la riviere devers Marmande et Thonens, où monsieur de Duras s'estoit retiré pour y recueillir ses gens et refaire ses trouppes, et fut contraint se retirer vers la Dordogne. On pouvoit cognoistre par là où j'estois passé, car par les

arbres sur les chemins on en trouvoit les enseignes. Un pendu estonnoit plus que cent tués. La royne de Navarre, qui estoit à Duras, après avoir entendu la routte de monsieur de Duras, se retira au chasteau de Caumon (c'estoit avant que je m'en fusse saisi), où elle ne fit point d'arrest, car elle se retira en Bearn; et nous vinsmes après audit chasteau de Caumon, comme j'ay dit. Dieu sçait si elle me vouloit mal, et comme elle me baptisoit, m'appellant le tyran, avec toutes les injures du monde. Elle estoit princesse, et d'ailleurs hors de combat. Estant serviteur du roy et catholique, je faisois mon devoir; que si tout le monde eust fait ainsi, on n'eust pas veu ce que nous avons veu depuis. J'ay tousjours esté, et les miens, très humble serviteur de sa maison, mais ç'a esté lorsqu'il n'a point esté question du maistre.

Monsieur de Burie estant arrivé à La Reolle avec les canons, nous allasmes assieger Monsegur, et logeasmes une nuict à Sauveterre, où j'en prins quinze ou seize, lesquels je fis tous pendre sans despendre papier ny ancre, et sans les vouloir escouter, car ces gens parlent d'or. Or dans Monsegur il y avoit de sept à huict cens hommes : la ville est petite, mais bien forte de murailles aussi bonnes qu'il est possible, et l'assiette très bonne. Nous l'assiegeasmes du costé de la tanerie où ils habillent les cuirs : monsieur de Burie se logea aux maisons devant la porte qui vient de La Sauvetat Deymet, et où sont les grandes tours, et moy auprès de là. Monsieur d'Ortubie et Fredeville, commissaires de l'artillerie, voulurent recognoistre la ville de plein jour; et n'eusmes pas faute d'arquebusades. Or nous conclusmes qu'il falloit attaquer par ladicte tanerie. Il y avoit une porte de la ville laquelle ils avoient fermée de muraille n'avoit guieres, et avoient abbattu le rasteau, lequel la muraille couvroit; et au dedans ils avoient fait un rempart de terre et de fumier. Je fis les approches de nuict, et fis mettre la compagnie de Bardachin à la tanerie. Nous laissasmes reposer monsieur de Burie, et à la nuit nostre artillerie fut mise sur un petit haut vis à vis de la porte, à cent cinquante pas de ladicte porte. Contre l'opinion desdits commissaires, je voulus essayer ce qu'il y avoit derriere la muraille neufve qui couvroit la porte, et eusmes des fagots, lesquels je fis allumer près de la porte. A la clarté du feu je fis tirer à ladicte porte cinq ou six coups de canon, qui abbattirent toute ceste muraille neufve : j'envoyay recognoistre l'enseigne du capitaine Bardachin tout seul. La tanerie estoit entre l'artillerie et la porte, et y avoit un grand noyer entre ladicte tanerie et la porte. Il y pouvoit avoir cinq ou six pas jusques à la porte où le capitaine Bardachin et moy nous mismes derriere le noyer : et nous rapporta l'enseigne que ce que nous voyons de blanc c'estoit le rasteau. Nous luy fismes retourner monter sur le rasteau, au dessous duquel il nous dict qu'il avoit apperçeu un terre-plein, mais qu'il estoit un peu abbaissé, et qu'un homme passeroit couché sur le ventre. L'on ne le pouvoit veoir à luy à cause du feu, mais si faisions bien nous, qui estions derriere le noyer. Ils donnerent plus de vingt arquebusades. Je manday en diligence au capitaine Charry qu'il menast toutes les compagnies sans sonner tabourin ny faire aucun bruit : et à leur arrivée les fis mettre le ventre à terre derriere l'artillerie, et dis à monsieur d'Ortubie qu'il commençast à tirer, encore qu'il ne fust pas du tout jour, à l'endroit de la porte en batterie. Et comme il eut tiré deux volées, je fis partir l'enseigne dudict Bardachin, nommé le capitaine Vinos, qui avoit une rondelle en la main et un morion en teste, jac et manches, deux arquebusiers après luy sans morion, et alloient presque le ventre à terre. Le capitaine Vinos commença à monter le rasteau; Bardachin et moy nous estions advancés derriere le noyer. L'aube du jour commençoit à paroistre; monsieur d'Ortubie tiroit tousjours à eux, et eux s'advançoient à se retrancher derriere la batterie qui estoit au costé de la porte, et ne prenoient garde à la porte, car ils ne pensoient pas que la muraille qui la couvroit fust par terre. Et comme le capitaine Vinos fut au haut du rasteau, il bailla sa rondelle à un des arquebusiers, et monta sur le rempart, puis se fit bailler sa rondelle, et tira l'un des arquebusiers, et puis l'autre; et comme je vis qu'il y en avoit trois, au bruit du canon je courus à la tanerie, et fis marcher les arquebusiers dudit Bardachin l'un après l'autre droict au noyer, et retournay incontinent derriere iceluy : et à une autre vollée je fis approcher Bardachin du rasteau, ayant une rondelle et un morion, et les arquebusiers l'un après l'autre

cachant le feu. Et comme Bardachin en eut cinq ou six près de luy, il monte le rasteau, son enseigne le tira, et les arquebusiers l'un après l'autre; et à mesure que les arquebusiers venoient derrière le noyer, je les foisois couler; et comme je vis qu'il y en avoit une vingtaine; je m'approchay lors du rasteau. Ils entroient dans une petite chambre de la tour où il y avoit deux petites portes et des degrés de pierre à main droite et à main gauche, par là où on montoit et descendoit du costé de la ville en la tour : je faisois cependant monter l'un après l'autre. Bardachin me manda qu'il commençoit estre assez fort pour estre maistre de la tour, et qu'il n'estoit pas encore descouvert : et alors je manday au capitaine Charry et au baron de Clermon qu'ils se levassent, et qu'ils vinssent courant tout au long d'un grand chemin qu'il y avoit tirant à la porte : ce qu'ils firent ; et avant qu'ils y fussent Bardachin fut descouvert, et commencerent à combattre et deffendre les degrés : surquoy arriverent tout en un coup les enseignes du capitaine Charry et de Clermon, et monterent leurs enseignes après. Les ennemis deffendirent ces degrés, mais les nostres gaignerent le haut de la tour par une petite eschelle à main qu'ils trouverent, et furent maistres du devant de la porte : et à corps perdu les capitaines à droicte et à main gauche se jetterent au long des degrés, et vindrent aux mains en la rue. Les ennemis repousserent une fois les nostres; mais à la fin la foulle les emporta, et allerent pesle-mesle jusques à la place, là où ils trouverent trois cens hommes en bataille qui firent teste et combattirent là : toutesfois à la fin ils se mirent en routte. Je manday le tout à monsieur de Burie, et trouvay qu'il en avoit desjà esté adverty, et aussi que le tirer de l'arquebuserie luy monstroit que l'on combattoit. Il envoya quelques gens-darmes à l'entour de la ville, mais ils n'y pouvoient rien faire : je prins quatre vingts ou cent soldats, et m'en allay autour des murailles, et tant qu'il en sautoit par dessus cela estoit mort. La tuerie dura jusques à dix heures ou plus, pource qu'on les cerchoit dans les maisons, et en fut prins quinze ou vingt seulement, lesquels nous fismes pendre, et entre autres tous les officiers du roy et les consuls avec leurs chapperons sur le col. Il ne se parloit point de rançon, sinon pour les bourreaux. Le capitaine qui commandoit là s'appelloit le capitaine Heraud, qui avoit esté de ma compagnie à Montcallier, un brave soldat s'il y en avoit en Guyenne, et fut prisonnier; beaucoup de gens le vouloient sauver pour sa vaillance, mais je dis que s'il eschappoit, il nous feroit teste à chasque village, et que je cognoissois bien sa valleur : voy-là pourquoy je le fis pendre : il pensoit tousjours que je le sauvasse pource que je sçavois bien qu'il estoit vaillant; mais cela le fit plustost mourir, car j'estois bien asseuré qu'il ne se retourneroit jamais de nostre costé, parce qu'il estoit fort opiniastre et coiffé de ceste religion : sans cela je l'eusse sauvé.

On conta les morts, et s'en trouva plus de sept cens : toutes les rues et le long des murailles estoient couvertes de corps morts, et si je suis bien asseuré qu'il en mourut un grand nombre de ceux qui se jetterent par les murailles, que je faisois tuer. Voylà la prinse de Monsegur. Je pense qu'il y eust eu grand dispute d'entrer par la bresche que nous faisions, et si eust cousté plus de cinq cens coups de canon avant que l'on eust faict trou pour entrer deux hommes de front seulement, car les murailles sont de bonne pierre, et bien espaisses, aussi bonnes qu'il y en ait en Guyenne; et si encores il eust esté malaisé d'y venir, ayant moyen de se retrancher, et croy qu'ils nous eussent donné des affaires, et qu'il y eust eu de l'honneur et pour eux et pour nous; mais il vaut mieux que nous ayons eu le profit. Deux jours après nous allasmes assieger le chasteau et ville de Duras, là où il y avoit cent cinquante hommes. Toute la nuict je ne cessay à loger l'artillerie pour battre la ville, car de battre le chasteau il estoit difficile, sinon par le jardin de derriere, et encores est-il fort difficile d'y mener l'artillerie. Nous conclusmes qu'il valoit mieux attaquer la ville, et après par dedans la ville nous battrions la porte du chasteau. Et comme j'eus tout apresté, ils appelerent et demanderent si monsieur de Burie estoit-là; il leur fut respondu qu'il estoit logé aux metairies, qui sont à deux ou trois arquebuzades, mais que j'estois à l'artillerie; et alors ils me firent dire si je les voulois laisser sortir à fiance : ce que je leur promis, et vindrent parler à moy; je les renvoyay à monsieur de Burie. Le jour commençoit à poindre quand ils retournerent, et me dirent qu'ils avoient capitulé. Monsieur de

Burie entra dedans avec quelques-uns; je n'y entray qu'il ne fust huit heures du matin, pource que je m'estois mis à dormir après la capitulation faite, car je veillois quand les autres dormoient. Monsieur de Burie me dit qu'il n'avoit rien trouvé dedans qu'environ cent cinquante corcelets, qui estoyent du roi de Navarre, que La Garde de Thonens, huguenot, avoit laissés là, lesquels il portoit à leur camp; mais il eut peur d'estre prins par les chemins: nous les fismes departir aux capitaines pour armer les soldats. De-là monsieur de Burie s'en alla jusques à Bordeaux, et je descendis avec l'armée vers Marmande et Thonens. Tout le monde abandonnoit les places qu'ils tenoyent d'effroy; je n'y trouvay que quelques catholiques, et delà marchay droit à Clairac et Aguillon, où passay la riviere; et comme je la passois, je fis faire alte devant ladite ville, pour ce qu'ils estoyent trois ou quatre mil hommes dans Agen, et les voulois aller environner pour les attrapper dedans. Ayant r'embarqué les trois canons à La Reolle, que je faisois tirer contre-mont la riviere, il fut nuict quand j'eus tout passé: et comme je marchois la nuict, il me fut apporté nouvelles d'Agen que sur l'entrée de la nuit ils avoient abandonné la ville, ayant prins le chemin vers Montauban. Je m'estonnois comme ces gens avoyent tant la peur au ventre, et qu'ils ne deffendoyent mieux leur religion. Ils n'eurent loisir d'en amener les prisonniers qu'ils tenoient, car l'effroy les saisit tout à un coup quand on leur dit que j'estois tout auprès de-là; ils pensoyent avoir desjà la corde au col. Les prisonniers qu'ils tenoyent c'estoyent messieurs de La Lande, de Nort, les officiers du roi et les consuls, sauf le president d'Agen, auquel ils ne vouloient point de mal. Ces pauvres officiers, gens de bien, demeurerent deux ou trois mois prisonniers; cent fois on leur presenta la corde pour les pendre: je m'estonne qu'ils ne moururent de peur. Et voylà comme la riviere fut libre. Monsieur de Burie estant arrivé au port Sainct Marie, nous y logeasmes l'armée et aux environs, puis nous en allasmes avec peu de gens à Agen, et trouvasmes que la ville estoit toute ruynée, car ces gens-là où ils passent laissent de tristes marques; et là nous demeurasmes trois ou quatre jours. Monsieur de Burie envoya à Villeneufve et à Monflanquin trois compagnies de gens-d'armes, sçavoir, la sienne, celle de monsieur d'Argence, et celle de monsieur de Carlus, lieutenant de monsieur de La Vauguyon. Ils manderent à monsieur de Burie qu'il leur envoyast quatre ou cinq cens hommes de pied, et qu'ils iroyent combattre le capitaine Bordet qui venoit de Sainctonge avec trois cens chevaux, où il y avoit six vingts sallades tous lanciers; le demeurant estoyent pistolliers et arquebuziers à cheval, et trois enseignes de gens de pied. Je me presentay à monsieur de Burie pour y aller, lequel me dit qu'il y vouloit aller luy-mesmes, et qu'il se vouloit trouver à ceste faction; bref, qu'il partiroit sur la minuit. Je ne luy voulus point contredire, pour craindre qu'il ne cuidast que je voulusse tout faire, et gaigner cest advantage sur luy, et me retiray à Estillac pour donner quelque ordre à ma maison, ayant sçeu la mort de ma femme. Le lendemain monsieur de Burie se trouva encore dans Agen, et le lendemain après. Cependant le Bordet passa, et alla gaigner Montauban, où monsieur de Duras l'attendoit. Je sçay bien que monsieur d'Argence et ses compagnons advertirent trois ou quatre fois monsieur de Burie en haste de leur envoyer les gens de pied qu'ils demandoyent pour aller combattre: et croy fermement qu'il ne tint point à eux. Toutes-fois monsieur d'Argence est encore en vie, qui pourroit dire à qui en est la faute: il ne touche à moy de le dire.

Après que je fus arrivé à Agen, nous conclusmes que nous irions assaillir le chasteau de Pene; car pendant que nostre camp estoit aux environs d'Agen, nous arriverent les trois compagnies espagnolles que dom Loys de Carbajac commandoit en l'absence de son oncle dom Joham de Carbajac, qui amena après les autres dix enseignes.

Nous assiegeasmes le chasteau par la teste, car par autre lieu nous ne le pouvions battre; car c'est une place forte et d'assiette et de structure, et y tirasmes plus de trois cens coups de canon. Il y avoit un grand terre-plain par derriere: ils avoyent fait une tranchée dans le terre-plain, où leurs soldats se tenoyent pour deffendre la bresche, qui estoit difficile, car il falloit encore monter par des eschelles sur le terre-plain. Or la nuict nous avions gaigné la ville, car le capitaine Charry et ses compagnons avoient mis le feu à la porte. Ceux de dedans,

après l'avoir deffendue longuement, se retirerent dans le chasteau : ils pouvoient estre environ trois cens hommes. Or je vins recognoistre la bresche par le costé des maisons de main droite, lesquelles je fis percer passant de l'une à l'autre, et la derriere estoit si près du chasteau qu'il n'y avoit que le chemin entre-deux. J'apperceus un relais de pierre au flanc de main droite en la muraille, et fis aller un soldat le ventre à terre recognoistre le relais. Il monta jusques à la moitié, et trouva qu'il estoit fait comme s'ils y avoient laissé des degrés pour monter par-là, puis retourna à moy; et tout incontinent m'en allay à monsieur d'Ortubie, et tirasmes un canon un peu à main droite. Nous eusmes assez affaire de l'y pouvoir loger, à cause que c'est un precipice bien grand qui alloit jusques à la rivière. De là tirasmes en biais à ceste muraille, et, pour-ce qu'elle n'estoit pas là guere forte, en quatre coups de canon nous eusmes percé la muraille, de sorte que par le trou on pouvoit voir dedans leurs tranchées. Je descendis incontinent bas, et fis monter le mesme soldat par ces degrés jusques à recognoistre si le trou estoit vis à vis de la tranchée, et qu'il ne se descouvrist point en aucune maniere; ce qu'il fit, et me retourna dire qu'ils estoyent tous en bataille dans la tranchée, et qu'il y avoit force corselets, comme il estoit vray. Alors je fis prendre les eschelles que j'avois fait recercher par tout, et en pouvois avoir douze ou quinze. Monsieur de Burie se tenoit à l'artillerie : je vins conclure devant luy l'assaut; je le priay que les Gascons donnassent les premiers, et les Espagnols après. Dom Loys dit qu'il desiroit qu'ils combattissent ensemble, ce qui luy fut accordé. Cependant je fis chois de quatre arquebusiers pour monter ces degrés, car il n'en pouvoit plus demeurer sur le haut pour tirer dans la tranchée par le trou quand les nostres donneroyent l'assaut par la teste, et ainsi leur livray l'assaut. Les soldats prindrent eux mesmes les eschelles, et je me rendis ausdits degrés avec les quatre arquebusiers. Et comme les uns dressoyent les eschelles; les quatre montoyent; et à mesme temps que les enseignes monterent les eschelles, les quatre arquebusiers tirerent dans leur tranchée : ils en tuerent un qui me tomba aux pieds, j'en fis monter un autre. Comme les ennemis se virent tués par ce trou, ils se retirerent en une autre forteresse, là où ils se deffendirent plus de trois grosses heures, et par deux fois repousserent nos gens jusques sur la bresche; et cogneus alors deux choses, encores que d'autres fois je les eusse bien remarquées : c'est que les Espagnols ne sont pas plus vaillans que les Gascons; et l'autre, que les grands combats se font par les gentils-hommes, car plus de cinq cens hommes, espagnols ou gascons, furent renversés sur les eschelles, ou par terre. Toutes-fois il ne faut point oster l'honneur à celuy qui l'a acquis, ayant les capitaines gascons avec les gentils-hommes de leurs compagnies soustenu tout le jour le combat; je ne veux pas dire que les capitaines espagnols n'y fissent leur devoir, mais bien peu de leurs soldats. A la fin je donnay courage à nos gens, leur faisant remonter les eschelles, accourageant les uns et menassant les autres, car j'avois l'espée nue au poing, pour faire quelque mauvais coup si j'en eusse veu de poltrons. Tous commencerent à faire mieux, Espagnols et Gascons, tellement qu'ils gaignerent le second fort. Les ennemis se departirent en deux autres forts, c'est à sçavoir à la grand tour, et en un autre quartier de maison à main gauche. Il failloit monter un degré de pierre où y avoit une basse-court, entre ladite tour et l'autre fort, de sorte que nos gens furent contraints mettre le feu à la porte de ladite basse-court. Il y avoit au bout du degré contre la porte un coin à main gauche où pouvoient demeurer quinze ou seize hommes; le capitaine Charry et le baron de Clermon y estoient, qui faisoyent tirer à travers de la porte dans la basse-court. Et comme la porte fut bruslée, elle tomba sur l'entrée d'icelle : j'estois à demy degré, et, comme je vis la porte tombée, je dis au capitaine Charry qu'ils sautassent dedans à travers du feu; ce qu'ils firent sans marchander; il ne luy failloit pas dire deux fois, il ne craignoit pas la mort. Je poussay ceux qui estoient devant moy sur le degré, bon gré mal gré, et ainsi nous entrasmes tous de furie, et ne trouvasmes dans la basse-court que femmes et filles; tout en estoit remply jusques aux estables. Ceux de la tour de l'autre fort de main gauche nous tiroient là dedans; ils y tuerent cinq ou six soldats : le capitaine Charry y fut un peu blessé, et le sieur Bardachin aussi. Nous faisions descendre les femmes par ce degré de

pierre : les Espagnols qui estoient dans la grand basse-court, audessous du degré, les tuoient, disans que c'estoient des Lutheranos desguisés. Nous redoublasmes l'assaut à ce fort de main gauche par une porte qu'il y avoit, et par deux fenestres, et l'emportasmes, passant au fil de l'espée tout ce qui se trouva dedans. Or il nous failloit combatre puis après la grand tour, et la porte estoit au milieu. J'y laissay les capitaines qui n'estoient point blessés dans ce costé de main gauche, et dedans les escuries, pour les tenir assiegés. La fortune porta qu'ils avoient tous leurs vivres en ce dernier fort de main gauche, et n'avoient rien dans la grand tour : ce qui fut cause que sur l'entrée de la nuict ils se rendirent aux capitaines, la vie sauve. Les Espagnols estoient logés dans la ville, lesquels sceurent qu'ils s'estoient rendus, et que nos capitaines les menoient le matin à monsieur de Burie et à moy, qui estions logés à la maison de monsieur de Carlus, à une arquebusade du chasteau. Monsieur de Pons y estoit aussi, car il estoit venu avec monsieur de Burie. Nous baillasmes à quinze ou vingt soldats ces prisonniers, qui pouvoient estre en nombre quarante ou cinquante. Les Espagnols les vindrent oster à ces quinze ou vingt soldats, et les tuerent tous, sauf deux serviteurs de madame la mareschalle de Sainct André, que j'avois retenus à mon logis. Il ne se trouva point, d'environ trois cens hommes qu'ils estoient, qu'il en eschapast que les deux que je sauvay, et un qui descendit par la muraille avec une corde, par le chasteau, et alla passer la riviere à la nage, ayant beaucoup de soldats après à coups d'arquebusades ; mais il se sauva miraculeusement en despit de tous; son heure n'estoit pas venue, car il luy fut tiré un monde d'arquebusades, sans qu'aucune portast. Je cogneus à ceste heure que ces gens de dom Loys estoient la pluspart bisoignes; car les vieux soldats ne tuent pas les femmes, et ceux-là en tuerent plus de quarante, et m'en courouçay à eux. Les capitaines en estoient marris, mais ils n'y peurent donner ordre, car ils disoient que c'estoient des Lutheranos deguisés, parce qu'en fouillant quelqu'une pour se jouer avec elle, ils avoient trouvé que c'estoit un diacre esbarbat, qui estoit habillé en femme. Voy-là la prise de Pene, qui n'estoit pas de petite importance, pour estre une place très-forte, et à un bon pays sur la riviere, ou plusieurs mauvais garçons furent depeschés, lesquels servirent de combler un puits bien profond qui estoit au chasteau. Il se peut dire que le monde fit là son devoir, et monsieur de Burie, qui estoit tousjours au canon, prenant autant de peine qu'homme de son âge eust sceu faire.

Or, comme le capitaine Bordet fut joinct avec monsieur de Duras, leur camp commença à se renforcer, pource que ceux qui n'estoient bougés ancores, sur l'esperance de l'arrivée dudict Bordet, il leur sembla que leurs affaires iroient bien, et se rendirent à leur armée. Or nous avions peur qu'une nuict ils nous emportassent Moyssac ou bien Cahors, pource que les rivieres estoient si basses que l'on les passait à gué. Je dis à monsieur de Burie qu'il nous falloit envoyer promptement des gens dans Cahors; car, puis que les eaues se pouvoient passer, à leur arrivée ils emporteroient la ville, n'y ayant dedans que les habitans; et fis election de monsieur de Sainctorens, avec quatre vingts ou cent argoulets qu'il avoit en sa compagnie de gens de pied, et le priay de faire diligence jour et nuit. Je contay que de là où les ennemis estoient il iroit dans sept ou huit heures à Cahors. Et comme Dieu veut garder, quand il luy plaist, que le mal n'advienne, nous avions nouvelles, et pensions qu'elles fussent veritables, que les ennemis venoient à Moyssac, et ne se parloit point de Cahors. Monsieur de Sainctorens fit grand diligence, ne sejournant jamais, sinon pour manger sur le chemin un peu de pain et boire un peu de vin, qu'il avoit fait porter pour les soldats : aussi il lui estoit bon besoin de la faire ainsi; il falloit qu'il passast tout auprès de leur camp, et comme il marchoit la nuict, ainsi faisoient les ennemis; de sorte que comme le matin au soleil levant il arriva par delà la rivière, les ennemis arrivoient deçà, et trouva la ville tout esbahye, et les gens commençoient à l'abandonner pour se sauver par les montaignes. Ils reprindrent courage; et sur l'heure, sans entrer en maison aucune. Monsieur de Saintorens sortit à l'escarmouche, et se jetta sur le passage de la rivière, ayant de forts bons soldats, car aussi c'estoit la première compagnie qui avoit esté faite; et tout le jour les ennemis demeurerent aux environs de la rivière, faisant tousjours quelque semblant de passer. Et pense qu'ils atten-

doient le reste de leur armée, qui venoit derriere eux. Ils ne s'efforcerent d'avantage de passer. La nuict venant, monsieur de Sainctorens se retrancha avec des tonneaux, pierres et bois, et tout ce qui se trouvoit : toute la ville travailloit, de sorte que le matin les ennemis virent qu'il n'y feroit pas bon pour eux; et, le reste de leur camp arrivé, ils se logerent aux plus prochains villages de la rivière, et là demeurèrent quelques jours, et nous allasmes à Moyssac. Monsieur de Burie avoit fait venir deux grandes coulevrines de Bordeaux, et deux pieces de campagne; nous laissasmes à Moyssac les trois canons et marchasmes vers Caussade, Mirabel et Realville, où leur camp estoit retiré. Le roy nous avoit envoyé monsieur de Malicorne, pour nous faire entendre comme les affaires se portoient en France, et aussi afin qu'il luy rapportast comment alloient celles de pardeçà. Nous arrivasmes à Mirabel en deux ou trois jours, pendant lesquels je ne pouvois mettre en teste à monsieur de Burie qu'il nous falloit faire diligence pour les attrapper, car on luy mettoit tousjours difficulté sur difficulté.

Or faut-il que tous nous qui sommes en vie confessions que nous estions tous en peine de luy, parce qu' il avoit tousjours eu reputation de combattre, et estoit estimé bon capitaine, dequoy il avoit fait preuve en beaucoup de lieux; et nous le trouvions si dur et si lent, qu'il sembloit à un chacun qu'il voulust fuyr le combat et donner moyen à l'ennemy de se sauver; de façon que plusieurs le soupçonnoient, à cause que presque tous ses serviteurs, mesmement un sien secretaire qu'il aymoit, estoient huguenots. Un sien maistre d'hostel basque, nommé Hactse nous disoit que volontiers, s'il eust esté creu, monsieur de Burie eust changé de serviteurs, cognoissant bien que l'on soupçonneroit à cause d'eux et mesmes les Espagnols, comme à la vérité cela estoit insupportable, pour le soupçon qu'il y avoit que les ennemis ne fussent advertis de nos desseins. Je ne cogneus jamais aucun de ce party qui ne voulust, quelque mine qu'il fit, la ruine de celuy du roy. Quant à moy, je pense qu'il n'entra jamais rien de mauvais dans son cœur, et que ce qui le faisoit ainsi dilayer, c'estoit pource qu'on luy rompoit les oreilles que je le ferois perdre. Comme nous arrivasmes à Pecornet, qui est à monsieur de Thonens, il se campa et je marchay droit à Mirabel avec ma compagnie et une bonne trouppe de gentilshommes, et envoyay mon fils le capitaine Montluc devant. Et comme il fut à Mirabel, il trouva que les ennemis ne faisoient que desloger, et avoient pris le chemin devers Caussade : il les rencontra-là, et en deffit une trouppe, et le reste se jetta dans deux ou trois maisons; et, pource que cela estoit près de Caussade où estoit leur camp, et qu'il n'avait point de gens de pied avec luy, il fut contrainct de les laisser, et se retirer à Mirabel, où je l'attendois. Or, avois-je mandé à monsieur de Burie que je le priois de venir camper à Mirabel, n'y ayant de Pecornet à Mirabel qu'une lieue. Il manda que le camp estoit desjà la pluspart logé : j'y allay moy-mesmes sur des courtaux, et trouvay qu'il estoit desjà logé dans la grange de monsieur de Thonens. Je fis tant, avec l'aide de messieurs de Malicorne, d'Argence et des autres capitaines des gens d'armes, que nous le fismes acheminer. Or, quelque bruit que l'on fist courir de luy, je ne le soupçonnois point, comme j'ay dit, et pensois que ce qui le faisoit estre ainsi lent, estoit pour crainte de perdre, ne voulant rien hasarder, sçachant bien que s'il perdoit une bataille le pays estoit perdu; et d'ailleurs il voyoit les ennemis s'en aller en France; mais je disois tousjours que ce seroit faire un beau service au roy de les deffaire avant se joindre, et que cent traistres et rebelles n'attendirent jamais dix hommes de bien. Il s'en plaignoit souvent à son nepveu monsieur du Courré disant que je les ferois un jour tous perdre, et la Guyenne au roi par conséquent. Et quant à moy j'oserois assurer que ceste crainte le faisoit tenir bride en main, car il n'estoit pas meschant ny desloyal à son maistre, et n'avoit pas faute de cœur ny de sagesse à bien conduire; mais il ne vouloit rien hasarder, qui estoit un grand deffaut à luy.

Or la nuict nous envoyasmes par deux fois recognoistre les ennemis à Caussade; il n'y avoit que demy lieue, et la derniere fois ce fut par monsieur de Verdusan, mon enseigne, qui leur chargea un corps de garde. Or je voulois aller charger la nuict, car tout leur camp estoit logé hors de la ville et assez escarté; mais jamais il n'y eut ordre qu'il y voulust entendre. Le lendemain matin j'allay avec la compagnie du roy de Navarre, celle de monsieur de Termes et la mienne,

recognoistre, menant monsieur de Malicorne avec moy, et trouvasmes qu'il y avoit quelques arquebusiers dedans, qui nous tirerent. Or monsieur de Duras et le capitaine Bordet estoient allés a Montauban, là où il n'y a que deux lieues, et avoient laissé là tous les bons chevaux qu'avoit amené le capitaine Bordet, car lui et monsieur de Duras n'en avoient mené que dix ou douze, et avoient couché à Montauban ceste nuict-là. Jamais ils ne firent semblant de se monstrer, et avoient une grand peur que tout nostre camp descendist, car de Mirabel à Realville n'y a qu'un quart de lieue. Nous temporisasmes là devant plus de deux heures, ne sçachant point que ces gens fussent dedans. Bien nous dirent des paysans que monsieur de Duras estoit allé le jour devant à Montauban, mais ils ne sçavoient s'il estoit retourné. La nuict nous retournasmes à monsieur de Burie, et entrasmes en conseil, tous les capitaines des gens-d'armes, le seigneur dom Loys de Carbajac aussi; et là disputasmes si nous les devions aller assaillir dans Caussade avec les deux grandes coulevrines, parceque les murailles ne valloient rien. Les uns disoient qu'ouy, les autres que non. A la fin ceux qui disoient que non demeurerent les plus forts; et comme je vis cela, je proposay que nous devions incontinent après disner descendre là bas en la plaine et nous mettre tous en bataille, et que nous ferions deux effets : le premier, que nous cognoistrions la force de l'ennemy, et verrions à leur contenance s'ils avoient peur ou non; et l'autre, que nous rengerions nos gens comme ils devroient combattre, et despartirions de nostre arquebuserie avec les trouppes de la gendarmerie, afin que, si nous venions à combattre, chascun sceust le rang qu'il devroit tenir; ce que ne pouvions faire où nous estions logés, à cause que c'estoient tout collines. A la fin nous conclusmes tout cela, et arrestasmes qu'après avoir un peu mangé nous monterions à cheval. Toute la noblesse, qui estoit belle et grande, se retira avec moy : nous nous hastasmes de manger. J'envoyay un gentil-homme à monsieur de Burie, l'advertir que je commençois à m'acheminer pour commencer à prendre place. Voicy venir monsieur de Malicorne qui avoit entendu le changement, et me vint dire que monsieur de Burie estoit résolu de ne descendre point là bas, ny permettre que le camp y descendist; et me dit que ceux-là que je pensois tenir bon à ce que nous avions arresté, estoient les premiers qui s'en estoient desdits en toutes choses. C'est grand cas que le chef tire volontiers les autres à son opinion. Je le priay y vouloir retourner pour luy remonstrer la grande faute que nous faisions, de n'ordonner comme nos gens devoient combattre, et que je lui promettois sur mon honneur que nous ne combattrions point, et ne ferions sinon veoir la contenance de l'ennemy, et avec nostre artillerie nous les battrions s'ils se presentoient de l'autre costé du ruisseau. Mais j'en pensois bien une autre : si j'eusse veu la commodité propre, je les eusse si bien approchés, qu'ils ne s'en fussent peu desdire. Ledit seigneur de Malicorne n'y vouloit point retourner, et dit qu'il y avoit fait tout ce qu'il avoit peu à luy remonstrer, et qu'il n'y feroit rien d'advantage, et le trouvay fort fasché. Je cogneus bien qu'il ne disoit pas tout ce qu'il en pensoit : et alors j'y envoyay monsieur de Madaillan. Monsieur de Malicorne demeura avecques moy, car il ne voulut plus retourner. Nous nous acheminasmes et passasmes devant son logis, ayant tous esperance que, quand il nous verroit acheminer, la fantaisie luy changeroit, et s'en viendroit. Et comme nous fusmes là bas, nous vismes arriver les compagnies du roy de Navarre et de monsieur le mareschal de Termes, que le capitaine Arne et le capitaine Masses commandoient, et me dirent que monsieur de Burie avoit envoyé protester contr'eux s'ils venoient me trouver, mais qu'ils avoient respondu qu'avant disner ils avoient conclu de descendre bas en la plaine, et que quant à eux ils se vouloient arrester au premier conseil, et que j'y estois desjà, et que si les ennemis me combattoient, ils en vouloient manger leur part. Il protesta aussi contre tous les autres capitaines (j'ai sceu depuis que dom Loys estoit de ceux qui avoient changé d'advis), protesta aussi contre le capitaine Charry, maistre de camp, lequel luy laissa les compagnies, et s'en vint tout seul pour me trouver. Bref, nous voy-là en division. O la mauvaise beste que c'est quand elle se met dans une armée! empeschez-la tant que vous pourrez, vous qui commandez aux armées, car si une fois elle a ouvert la porte, il est malaisé de l'en chasser.

Les ennemis partirent de Caussade, prenant le chemin droit à Realville, pour se sauver devers Montauban. Et comme ils furent en la plaine de

leur costé, ils m'apperceurent et firent alte, puis se mirent en bataille et demeurèrent plus d'une grand heure à s'y mettre. Je cogneus bien qu'ils n'estoient pas fort experts en cela, et que leur ordre n'estoit pas bien faict. Ils n'osoient tirer plus avant, craignant que je les chargeasse par queue, et demeurasmes ainsi vis à vis, ayant un petit ruisseau entre-deux, plus de quatre grosses heures. Je ne voulus point que quelques arquebusiers à cheval que j'avois attaquassent rien, afin de luy monstrer que je n'avois poinct envie de combattre qu'il n'y fust, esperant qu'il y viendroit nous sçachant si près ; mais tout fut pour neant, et ainsi fusmes contraincts nous retirer de là : et comme nous nous retirions droict à Mirabel, aucuns de leurs gens de cheval qui estoyent dans Realville, lesquels auparavant n'avoyent jamais osé bouger, passèrent le ruisseau (c'estoyent ceux du capitaine Bordet); ils avoyent tous des casaques blanches, qui furent les premieres que j'avois jamais vues. Et comme ils virent que nous tournions visage à eux, ils tournerent repasser le ruisseau et passerent à l'eaue par dessus Realville, à nostre veue, prenant le chemin de Montauban. Je me retiray à mon logis aussi fasché que je fus jamais, pour avoir perdu ceste belle commodité de combattre les ennemis. Quelque promesse que j'eusse faite, si le gros fust descendu nous estions aux mains, car je les eusse, comme j'ay dict, tant approchés, que sans combat il n'estoit possible de se demesler. Le soir monsieur de Burie m'envoya dire si je voulois venir au conseil, ce que difficillement après plusieurs prieres je fis, et malaisément m'y peut on amener. Je luy remonstray la coyonnade que nous avions faicte, il me dit n'avoir tenu à luy que l'on n'eust combattu. Il ne s'en alla pas sans responce. Monsieur de Malicorne, monsieur d'Argence sont encores en vie : je pense qu'il leur souvient mieux de ce que j'en dis qu'à moy; car je n'estois point en mon bon sens, tant j'estois desesperé et en collere. Brefje quittay son conseil. Il monstroit bien qu'il estoit plus sage que moy, et plus patient d'endurer mes imperfections, et croy qu'en sa conscience il jugeoit qu'il avoit tort. La nuict les capitaines Arne, Masses et moy avecques ma compagnie et la noblesse, pensant trouver les ennemis deçà la riviere de Labeyron, pource que le passage estoit fort mauvais, fusmes à lherthe, et ne pensions point qu'ils passassent de ceste nuict là ; mais à leur arrivée ils passerent tous en desordre, et s'allerent mettre auprès de Montauban dans un bois qu'ils appellent le Ramier. Le sieur du Masses et Arne en trouverent quelques uns qui estoient demeurés aux mestairies par deçà la riviere, à cause qu'il s'en estoit noyé quelques uns; mais ils les garderent bien de passer. Et ainsi nous en retournasmes sans pouvoir faire autre chose, ayant resolu de nous perdre tous ou les combattre, si nous les eussions trouvés : et croy que la collere où nous estions nous eust redoublé la force de combattre pour laisser la honte et vergoigne à ceux qui n'en vouloient pas manger. Les paysans des mestairies nous asseurerent qu'ils ne devoyent arrester qu'ils ne fussent dans Montauban : qui fut cause que ne passasmes la riviere. Ils nous asseurerent que si cent chevaux fussent arrivés comme ils commençoyent à passer, ils les eussent tous deffaits, ou ils se fussent noyés, tant ils avoient de peur, et qu'un nombre s'estoyent noyés ayant eu l'effroy sur une fausse alarme, de sorte que tous se jetoient à pied et à cheval à coup perdu dans la riviere pour passer. Et voylà la belle coyonnade qui fut faite, laquelle jamais ne me departit de dessus le cœur jusques après la bataille de Ver que nous eusmes quelque temps après. Il me sembloit que les pierres nous regardoient, et que les paysans nous monstroyent au doigt : nous avions la meilleure commodité de les estriller que nous n'eusmes depuis à Ver.

J'estois en telle colere qu'il ne tint qu'à bien peu que le matin je ne me departisse d'avec le sieur de Burie; et sans les capitaines et seigneurs qui estoient avecques nous, qui m'en garderent, je l'eusse fait, estant bien certain que la pluspart de l'armée me fust demeurée. Celuy qui me destournoit le plus de mon intention que nul autre estoit monsieur de Malicorne, me remonstrant que le roy le trouveroit mauvais, et que tout iroit mal, et après on me impropereroit le tout, qui seroit assez suffisant pour me rendre hay de la royne et me ruiner à jamais. Quant à moy, je voulois faire la guerre à mon plaisir, et me sembloit que je ferois beaucoup mieux. Il me souvenoit tousjours de Targon, les ayant rompus avec si peu de gens, et avois aussi opinion que les seigneurs d'Argence et de Carlus se rendroient auprès de moy, encores qu'ils fussent venus avecques luy. Toutefois je creus le conseil

dudict sieur de Malicorne et des autres, qui me rapatrierent avec luy, car ma colere n'est pas des plus mauvaises, encore qu'elle soit prompte: d'ailleurs il estoit lieutenant de roy; il m'asseura que la premiere occasion qui se presenteroit il oublieroit toute crainte de perdre la Guyenne. Il sçavoit bien que ce n'estoit que bonne volonté que j'avois au service du roy qui me faisoit ainsi parler : aussi autre chose ne l'avois gardé que la peur de perdre, estant certain que le roi s'en prendroit à luy puis qu'il en avoit la charge.

O la mauvaise chose que c'est à un lieutenant de roy d'estre tousjours en crainte de perdre. Ayez hardiment ceste peur dans une place, fortifiez vous jusques au ciel si vous pouvez, gardez vous, veillez et ayez peur de surprinse; mais avoir forces suffisantes, et avoir tousjours peur de perdre, cela sent je ne sçay quoy. Croyez, lieutenans de roy, que c'est un mauvais présage. Quant à moy, je n'estois pas marchand à tel pris, car je voyois bien tousjours que si les affaires de la Guyenne alloyent bien, celles de France en iroyent mieux, et si nous deffaisions les forces de pardeçà, qu'après nous nous jetterions dans le Languedoc, gardant par ce moyen que monsieur le prince de Condé n'auroit forces ny argent de la Guyenne ny du Languedoc.

Monsieur de Malicorne s'en retourna quelques jours après, et pense qu'il conta au roy ce qu'il en avoit veu. Je cuide que pour ceste occasion sa majesté envoya monsieur de Montpensier de pardeçà, ayant entendu que nous n'estions gueres de bon accord : cela est fort dangereux au service de celuy qu'on sert; je ne seray jamais d'advis de donner commandement à deux : il vaut mieux un moindre capitaine seul que deux bons ensemble. Il est vray que j'en prenois plus que le roy ne m'en avoit donné : peut-estre fut-il besoin, il y en a assez qui en peuvent tesmoigner; pleust à Dieu que le roy en eust fait autant à ceste derniere guerre! et peut estre que son service et le pays s'en fussent mieux portés, n'estant pas seul en ceste opinion, car je fus fort bien accompagné, et des meilleures testes. Et conseillerois tousjours au roy que comme il entendroit une division en une armée, qu'il y envoyast tousjours un prince de son sang pour commander sur tout; et le plustost seroit le meilleur, avant que la division ne puisse prendre grand pied pour porter dommage à ses affaires; car après qu'elle auroit prins et faict fondement, et que le desordre seroit advenu, on n'y pourroit jamais donner ordre qu'avec grand difficulté et dommage, ou separant ceux qui sont en division, ce qui ne se peut faire sans incommoder les affaires, veu que l'un et l'autre ont des amis et serviteurs.

Or peu après, monsieur de Burie mit en avant une entreprise, qui estoit d'aller assieger Montauban par le costé de Thoulouse, et qu'il falloit retourner à Moissac et passer la riviere; il fit venir encore un canon et une coulevrine, et prismes le chemin droit à Moissac. Je le voulus laisser faire sans le contredire en rien, ayant juré un bon coup que je ne dirois mot, pour voir ce qu'il feroit, encore que je cogneusse bien que son entreprise retourneroit en fumée et à neant; car puis que nous ne les avions osé combattre à la campagne, que pouvions nous esperer de les vouloir combattre dans une ville, et encore telle que celle là? Toutesfois je suivis comme les autres, et arrivasmes au bourg, et là demeurasmes sept ou huict jours, ayant fait tirer quelques coups de canon à la tour du pont. Nous tenions le bourg jusques aux maisons qui estoient tout auprès du pont, là où il y avoit une eglise qu'ils avoient fortifiée. Bref, je ne sçay par quel bout commencer à escrire ceste belle entreprise, car je n'en sçaurois faire un bon potage; et vaut mieux, sans tirer plus outre, que je là laisse là. Et fust arresté que nous nous retirerions à Montech.

A nostre arrivée à Moissac je fus adverty que ceux qui estoient dans Lectoure estoient sortis en campagne, faisant une infinité de ravages sur les gentils-hommes et par tout là où ils en pouvoient prendre, et qu'ils attendoient des forces de Bearn que le capitaine Mesmes amenoit, qui estoit en nombre de cinq cens hommes. Leur dessein estoit de faire un camp-volant, ce qui fut cause que j'en r'envoyay le capitaine Montluc avecques quelques uns de ma compagnie. Le comte de Candale, les sieurs de Caucon, de Montferrand, Guitinieres et autres, voulurent aller avec luy, et amenerent le capitaine Parron, la compagnie du baron de Pourdeac, que le capitaine La Rocque Dordan commandoit, car le baron de Pourdeac avoit esté blessé quelques jours auparavant devant Lectoure, à une escarmouche que le capitaine Montluc avoit faicte.

Or, comme ils furent arrivés à Florence, ils entendirent que les Begolles, nepveux de monsieur Daussun, estoient chefs de ceux qui estoient sortis de Lectoure, et qu'ils avoient pris le chemin droit au Sampoy pour aller au devant dudit de Mesmes, qui se devoit rendre ce matin à Aiguetinte. Monsieur de Baretnau, qui faisoit une compagnie de gens de pied, s'y trouvant, alla se mettre entre Terraube et Lectoure, parce qu'ils les vouloient là combattre. Les ennemis, qui furent advertis de son partement de Florence, cuiderent retourner à Lectoure, pource qu'ils furent advertis que le capitaine Mesmes ne pouvoit arriver de ce jour là à Aiguetinte. Et comme ils eurent passé Terraube pour retourner à Lectoure, ils virent qu'il falloit combattre le capitaine Montluc, qui s'estoit mis au devant, et aymerent mieux retourner à Terraube. Il y eut de l'escarmouche à l'entrée, car s'ils eussent esté encores cinq cens pas en arriere, le capitaine Montluc les deffaisoit avant que d'entrer. Lors il depescha vers Auch, Florence, La Sauvetat, Le Sampoy, et jusques à Condom, afin qu'on le vinst secourir pour les tenir assiegés : ce que tout le monde fit ; et y arriva plus de deux mille personnes. Il me despescha en poste un courrier, m'advertissant que si je voulois venir là avec l'artillerie, nous prendrions Lectoure, car tous les bons hommes qui estoient dedans, ils les tenoient enfermés dans Terraube, qui estoient en nombre de quatre cens ; et tous les deux Begoles, nepveux de monsieur Daussun, y estoient. Je monstray la lettre à monsieur de Burie ; il y eut un peu de dispute, pource qu'il ne vouloit pas que je prinse des capitaines de gens de pied : à la fin il m'accorda le baron de Clermon mon nepveu, auquel j'avois donné une compagnie de creue. Et promptement monsieur d'Ortubie et Fredeville attelerent trois canons, et je me mis devant à Moissac pour preparer les batteaux, et à l'arrivée de l'artillerie ils trouverent les batteaux prests, et toute la nuit ne fismes que passer. J'envoyay un commissaire de village en village tenir des bœufs prests pour tousjours rafraischir les autres : puis me mis devant, et trouvay le capitaine Montluc qui avoit assiegé la ville, et s'estoient rendus les quatre cens qui estoient à luy, leur ayant promis la vie sauve.

Le capitaine Mesmes s'approcha jusques à la riviere de Bayse, à une lieue dudit Terraube ; et, entendant comme les autres estoient assiegés, se recula par le mesme chemin qu'il venoit, et se retira dans un petit village appelé Roquebrune, près de Vicfezensac. Monsieur de Gohas, mien nepveu, qui avoit esté lieutenant de monsieur de La Mothe-Gondrin en Piemont, et avoit espousé sa fille, s'estoit mis aux champs avec quelques gentils-hommes ses voisins et des paysans au son de la cloche. Il se mit sur la queue, et le contraignit de se sauver dans ledit Roquebrune. La nuit les paysans se fascherent de les tenir assiegés, et se desroberent presque tous, de sorte que le capitaine Mesmes s'en alla le matin en Bearn, d'où il estoit venu conter des nouvelles des belles affres qu'il avoit eu.

Or monsieur d'Ortubie fit si grand diligence, qu'il fut le lendemain passé la riviere deux heures devant jour, et fut devant Lectoure ; et sur la pointe du jour luy, monsieur de Fredeville, monsieur de La Mothe-Rouge et moy, allasmes recognoistre où nous mettrions l'artillerie, et advisasmes de la mettre sur une petite montaigne du costé de la riviere, là où il y a un moulin à vent pour battre du costé de la fontaine ; et la battismes tout le jour, de sorte que la breche fut faicte de sept ou huict pas de long. Ils s'estoient retranchés par dedans, et avoient bastionné le bout des rues et le chemin qui va au long de la muraille, et percé deux ou trois maisons qui regardoient sur la breche. Cependant que l'artillerie battoit je faisois faire des eschelles pour donner l'assaut au boulevart qui flancquoit la breche, afin d'empescher ceux du boulevart qu'ils ne peussent tirer à la breche ; et, pource qu'ils avoient environné ce boulevart de tonneaux et de gabions pleins de terre, et qu'aussi la breche n'estoit pas encore raisonnable, je ne voulois pas faire ceste nuict-là ce que je fis l'autre nuict après.

Le lendemain matin je fis tirer à ces tonneaux et gabions, et agrandir la breche et la baisser : la nuict après nous nous mismes en camisade, ordonnay que le capitaine Montluc iroit donner l'assaut à la breche avec les deux compagnies du baron de Clermon, et celle du baron de Pourdeac, et la noblesse qui voudroit aller avec luy, entre lesquels estoit le comte de Candalle, jeune seigneur plein de bonne volonté ; aussi est il mort depuis en une breche en Languedoc,

comme on m'a dit. Et quant à moy, je devois donner par les eschelles au boulevart avec la compagnie du sieur de Baretnau et un autre, et ma compagnie de gens-darmes, que j'avois fait mettre à pied. Je fis prendre mes eschelles, et mis devant le capitaine Montluc et sa trouppe, allant sur leur queue voir quel effect ils feroient. Après moy venoient les eschelles et ma troupe. Or ils les emporterent d'une grande hardiesse, et entrerent dedans, et commencé à combattre les remparts qu'ils avoient faits aux rues, et desjà estoient presque maistres de l'un.

La nuict devant ils avoient faict un fossé entre la breche et les remparts, et y mirent une grande trainée de poudre, et par dedans une maison ils y devoient mettre le feu. Nous dressasmes les eschelles, et monterent deux enseignes jusques auprès du haut du bastion. Je faisois monter les soldats et achever de dresser les eschelles : et comme nos gens de la breche estoient presque maistres des remparts, ceux de derriere, qui mirent les pieds dans le fossé de la trainée, qui estoit couverte de quelques fassines, commencerent à crier : « Nous sommes dans « la trainée, » et s'effrayerent de telle sorte, que tous se renverserent sur la breche. Les premiers qui combattoient les remparts n'eurent autre remede que de se retirer, et là y fut blessé le capitaine La Roque, lieutenant et parent du baron de Pourdeac, lequel mourut le lendemain, un des vaillans gentils-hommes qui sortist il y a cinquante ans de Gascogne. Il y en mourut aussi d'autres, et y en eut quelques uns de blessés de ceux qui donnoient par les eschelles. Et comme ceux de la breche furent retirés, je retiray les miens, bien aise d'en estre eschappé à si bon marché. Que s'ils eussent donné le feu de bonne heure, ils eussent faict une terrible fricassée.

Le lendemain monsieur d'Ortubie, le gouverneur de La Mothe-Rouge et moy, allasmes recognoistre de l'autre costé de la ville devers le petit boulevart, et nous ne sceusmes trouver lieu pour y mettre deux canons que bien malaysément, car ceste ville est pour une ville de guerre des mieux assises de la Guyenne, et bien forte; et si y demeuroit encores le petit boulevart qui flanquoit cest endroit où nous voulions battre, qui nous garda de nous pouvoir bien resoudre. Et sur le midy monsieur d'Ortubie tourna battre encores par la breche à quelques flancs qu'il y avoit, pour ce que le lendemain je me resolus de donner l'assaut de plein jour ; et en pointant un canon luy-mesme fut blessé à la cuisse d'un coup de fauconneau qui estoit sur le grand boulevart, qui me deconforta fort, car c'estoit un vaillant capitaine, et qui entendoit bien l'estat de l'artillerie. Il mourut deux jours après. C'est la charge de nostre mestier la plus dangereuse : toutesfois en tous les sieges où je me suis trouvé, j'estois tousjours près du canon ; si je n'y estois il me sembloit que tout n'y alloit pas bien. Celuy-là entendoit bien son mestier, qui est une chose bien rare et perilleuse, comme j'ay dit : aussi n'en eschappe-il guere de ceux qui se hasardent trop. Cependant les ennemis parlementerent : il fut arresté qu'ils me bailleroient pour ostages trois de ceux de là dedans, et que je leur en envoyerois autres trois, et me demanderent monsieur de Berduzan, de La Chappelle et un autre. Et comme ils furent près de la porte, et que nous pensions que les autres sortissent, il leur fut tiré trente ou quarante arquebusades tout à un coup, de sorte qu'ils faillirent de les tuer, et blesserent l'un de mes trompettes. Alors je fis crier à Brimond que ce n'estoit la foy d'un homme de bien, mais d'un huguenot. Il s'excusoit, et disoit que c'estoit un meschant qui avoit commencé, et que bien tost j'en verrois faire la punition.

Mais ces meschans pendirent aux carneaux un pauvre catholique qui n'en pouvoit mais. Or ils demandoient toujours de me voir, et disoient qu'ils ne pouvoient croire que je fusse là : aucuns me disoient que je me devois monstrer, mais je ne le voulus jamais faire, dont bien m'en print : un vieux routier est difficile d'estre pris au trebuchet. Deffiez vous tousjours de tout, sans le monstrer pourtant ouvertement. Après que le pendu fut mort, ils coupperent la corde, et le firent tomber dans le fossé; et fut arresté que les mesmes députés entreroient et les leurs sortiroient, car nous pensions que celuy qui avoit esté pendu fust celuy qui avoit fait le coup.

Or tout le monde se mettoit sur la rue près de Saincte Claire, et en trouppe, pour voir ce que faisoient les deputés et quand les autres sortiroient. Ils avoient affusté trois ou quatre pieces qu'ils avoient, et quelques mousquets tout droit à la trouppe, pensant que j'y fusse.

Et comme nos députés furent auprès de la muraille, il commencerent à tirer les pieces droit à la troupe, et y tuerent un gentil-homme d'auprès d'Agen, nommé monsieur de Castels, et trois ou quatre autres blessés. Je voyois tout ceey de derriere une petite muraille, et m'esmerveille que nos deputés ne furent tués, car ils leur lascherent plus de soixante arquebusades : ils se sauverent courant. Et comme je vis ceey pour la seconde fois, j'envoyay derriere la muraille leur dire que puis qu'ils faisoeint si bon marché de leur foy et promesse, que j'en ferois autant de la mienne; et envoyay monsieur de Berduzan mon enseigne, qui estoit un des deputés, et ma compagnie avec une compagnie de gens de pied à Terraube, pour faire tuer et despescher tous ceux qui estoient là, et luy baillay le bourreau pour faire pendre le chef; ce qu'il fit, et de bon cœur, attendu la meschanceté que ceux de Lectoure avoient fait en son endroit : et après qu'ils furent morts, les jetterent tous dans le puys de la ville, qui estoit fort profond, et s'en remplit tout, de sorte que l'on les pouvoit toucher avec la main. Ce fut une très-belle despesche de très-mauvais garçons. Ils m'amenerent les deux Begolles, et deux autres de Lectoure de bonne maison, lesquels je fis pendre en un noyer près de la ville, à la veue des ennemis ; et, sans l'honneur que je portois à la memoire de feu monsieur Daussun, les Begolles, ses nepveux, n'en eussent pas eu meilleur marché que les autres. Ils en furent à deux doigts près, ayant une fois commandé de les depescher, et puis je ne sçay comment je changeay d'advis : leur heure n'estoit pas venue. Si n'eust esté pour les faire pendre à la veue de ceux de Lectoure, ils n'eussent eu la peine de venir, et eussent esté logés dans le puyts comme les autres.

La nuict je commençay à remuer mon artillerie de l'autre costé où avions recogneu monsieur d'Ortubie, le gouverneur de La Mothe-Rouge et moi; et la nuict, comme je la remuois, ils cogneurent bien par là où je les voulois battre, et se douterent qu'ils n'avoient pas gens pour soustenir deux bresches. Ils demanderent le capitaine Montluc, et parla Brimond à lui, et lui dit qu'il vouloit capituler, pourveu qu'il lui donnast la foi de les laisser sortir avec les armes et leurs vies sauves. Cependant le jour vint : pressé des capitaines, je leur accorday; car je voyois bien que je n'estois pas encores au bout de ma leçon.

Quand je laissay monsieur de Burie, j'amenai monsieur de Sainctorens avec moi, et le capitaine Gimond ; mais comme je fus à Moissac, je fus adverty par monsieur de Burie que le camp des ennemis partoit de Montauban, et qu'il prenoit le chemin devers Cahors : qui fut cause que je renvoyay monsieur de Sainctorens et le capitaine Gimond dedans Cahors ; et s'il eut grand difficulté d'entrer dedans la premiere fois, encores plus la seconde, qui fut la deuxiesme fois que par extreme et grande diligence il sauva la ville. Ledit sieur de Burie me manda que si je cognoissois que je ne peusse emporter Lectoure en deux jours, que je l'abandonnasse, m'allant joindre avec lui', et que sans moy il estoit le plus foible, ayant perdu quatre cens Espagnols de trois compagnies qui s'estoient mutinées, et qu'ils avoient pris le chemin devers eux.

J'envoyay un gentil-homme après ces Espagnols, lequel ne peut rien faire, et y renvoyay monsieur de Durfort de Bajaumond, avec lettres et prieres. Et comme ils eurent veu mes lettres, ils se mirent tous en conseil. En mes lettres y avoit que je ne voulois pas donner l'assaut qu'ils n'y fussent. Et resolurent tous de retourner à moi; et comme j'eus fait la capitulation ils arriverent à Florence, une lieue de Lectoure; c'estoit un vendredy. Et mis la compagnie du baron de Pourdeac dedans; car il y vint avec son pied bandé : et le samedy matin je fis sortir tous les huguenots dehors, afin que chacun se retirast où il voudroit. Aucuns se mirent de nos compagnies. Ils n'avoient jamais entendu la mort de leurs compagnons jusques à ce que je fus dedans, et ne pensoient pas eschapper à meilleur marché que les autres; mais je leur tins la promesse. Incontinent je fis partir le baron de Clermon avec les cinq enseignes que j'avois, et lui dis qu'il s'en allast passer la riviere de Garonne à Leyrac : et allay parler aux Espagnols bas en la prairie, et leur promis faire leur appointement avec leurs capitaines, leur faisant plusieurs remonstrances; de sorte qu'après ils se resolurent de me suivre : j'en laissay tousjours la charge à monsieur de Durfort. Ils s'en allerent avec les cinq compagnies à Leyrac passer la riviere. J'employay tout le demeurant du jour à remettre les gens d'église en l'evesché et aux

monasteres, les gens de justice en leurs sieges, et laissay l'ordre au baron de Pourdeac qu'il devoit tenir. Puis le dimanche matin je m'en allay disner à Stillac, mienne maison, et coucher à Agen : et là je fus adverty que monsieur de Duras avoit prins le chasteau de Marquies, qui est à l'evesque de Cahors, et l'evesque lequel il emmenoit prisonnier ; et ayant entendu que monsieur de Sainctorens estoit arrivé dans Cahors, ils prindrent leur chemin droit à Sarlac. Je sceus que monsieur de Burie alloit après. Aussi j'entendis des nouvelles de monsieur de Montpensier, lequel estoit arrivé à Bregerac, ayant avec lui les seigneurs de Candalle, de La Vauguyon, Destissac, de Lauzun, de Chavigny.

Tout le dimanche et la nuict venant au lundy, nos gens demeurerent à passer à Leyrac, car il n'y avoit que deux batteaux, et ne peurent passer le lundy qu'il ne fust près de dix heures, qui fut cause que je ne peus faire plus grande traicte que de Villeneufve. Le comte de Candalle nous tomda malade, et fus contrainct le renvoyer à sa maison, le capitaine Montluc pareillement, lequel avoit eu desjà deux excès de fievre. Le mardy le baron de Clermon me manda qu'il n'avoit peu faire le lundy que deux lieues à cause du passage de la riviere, et qu'il s'acheminoit tant qu'il pouvoit droit à Belvez, la où je lui avois mandé qu'il prinst son chemin ; et pour lui donner advantage, le mardy matin je ne fis que trois lieues, qui fut à Montaignac près Monflanquin. Le mercredy deux heures devant jour je fus à cheval, et allay repaistre à Belvez, où les compagnies de gens de pied commençoient à arriver, et les fis là sejourner deux heures, et me mis devant à Civrac sur la Dordoigne. Et lors je fus adverty que monsieur de Burie estoit aux Mirandes, qui est à monsieur de Caumon, avec le camp, et que monsieur de Montpensier estoit à Bregerac. Incontinent que je fus logé, un gentilhomme de Civrac, qui est de la religion nouvelle, me presta deux serviteurs, l'un pour envoyer à Bregerac vers monsieur de Montpensier, l'advertir de mon arrivée et de la prise de Lectoure, laquelle encores il n'avoit entendu, et que s'il lui plaisoit de s'avancer un peu devers nous, que nous trouverions moyen de nous assembler pour combattre le lendemain monsieur de Duras, qui estoit campé sur une petite riviere, nommée la Vesere, près de Fages. Tout autant en avois-je escrit à monsieur de Burie, afin qu'il passast la Dordoigne sur la pointe du jour, ce que j'avois fait. Et fut monsieur de Burie esbahy que je fusse si tost là, veu qu'il n'y avoit que deux jours qu'on lui avoit mandé devers Agenois que j'estois encore devant Lectoure, en danger de ne la prendre point.

Je n'eus jamais achevé mes depesches que le baron de Clermon arriva avec les cinq enseignes et les Espagnols. Et fis qu'ils passerent la riviere sur deux grands batteaux, et allerent coucher à Sainct Surban, près Fages, où ils n'arriverent que ne fust deux heures de nuict, et y trouverent logés les compagnies de monsieur de Burie, de Randan et de La Vauguyon. Et sans mademoiselle de Fages, mere de madame de Lioux ma belle sœur, ils n'eussent rien mangé de toute ceste nuict ; mais elle monstra qu'elle estoit femme d'un brave capitaine, qui estoit feu monsieur de Fages, car elle leur distribua tout le pain qu'elle avoit, et six ou sept poinsons de vin, et toute la nuict ne fit faire autre chose que cuire pain, et tous les lards et autres choses de sa provision, sans dormir de toute la nuict, et ne fust à son aise qu'ils n'eussent repeu.

Le matin, qui estoit le lundy, je passay la riviere de Dordoigne à gué, car l'eau estoit gayable en deux endroits où on me mena. Et en tout je n'avois que quarante ou quarante cinq chevaux. Et sur mon partement de Civrac, j'eus responce de monsieur de Burie, lequel me mandoit qu'il estoit bien aise de mon arrivée, et que j'eusse prins Lectoure ; toutes-fois que de passer la Dordoigne, il n'en estoit point d'advis, car les ennemis estoient plus forts que nous, et qu'il falloit regarder si nous nous pourrions joindre avec monsieur de Montpensier, et après, que ledit sieur adviseroit si nous devions combattre ou non. Soudain je me mis en furie, me craignant que nous ferions comme à Mirabel, et fus conseillé des sieurs qui estoient avec moi d'envoyer protester contre lui s'il ne passoit la riviere, et que je m'allois engager au combat, ce que je ne voulus faire, mais bien envoyay protester par Seignan, homme d'armes de ma compagnie, contre messieurs d'Arne, du Masses et de Charry, maistres de camp, lesquels incontinent allerent trouver monsieur de Burie et lui dirent que

quant à eux, ils estoient resolus de passer la riviere; et qu'ils ne vouloient|point qu'il leur fust reproché devant monsieur de Montpensier, lequel desjà nous tenions pour nostre chef; et quant et quant firent sonner leurs trompettes, et le capitaine Charry mettre les enseignes aux champs, alors il se prepara de partir. Le capitaine Charry se mit devant selon sa coustume avec les gens de pied sur la riviere, et promptement fit un pont de charrettes et passa à la haste.

Je n'arrestay point à Saint Subrou sous Fages, et parlay avec messieurs d'Argence et du Courré, et les priay monter à cheval, et que j'avois prié monsieur de Burie de venir, qu'il falloit combattre dans le midy. Ils me promirent qu'ils monteroient à cheval, mais qu'il falloit qu'ils envoyassent un homme en poste vers monsieur de Burie pour l'advertir. Je dis au baron de Clermon que promptement il fist repaistre ses soldats, et à monsieur de Durfort les Espagnols, et qu'ils me suivissent au passage de la Vesere. Et comme je parlais à eux, arriva Seignan, car il estoit party dès la minuict pour aller parler à monsieur de Burie, et me dit qu'il avoit laissé monsieur d'Arne et le capitaine de Masses, qui commençoient à marcher, et que le capitaine Charry passoit la riviere. Je me mis devant. Or de Fages jusques au passage de la Vezere n'y a qu'une grand lieue. Je fus bien tost sur le passage, et trouvay des paysans qui venoient de leur camp de cercher quelques asnes que les ennemis leurs avoient prins, et me dirent que les ennemis deslogeoient de trois ou quatre villages où ils avoient campé ceste nuict-là, où il n'y avoit que demye lieue. Je passay, et envoyay monsieur de Fontenilles avec trois ou quatre chevaux, pour prendre langue la nuict. Messieurs d'Argence et du Courré avoient envoyé le mareschal des logis de monsieur de Randan à la guerre, et se trouverent monsieur de Fontenilles et luy : or le mareschal des logis luy asseura avoir veu desloger le camp et marcher. Et comme Dieu veut ayder ou punir les gens quand il luy plaist, il n'y avoit de là où il estoit deslogé que deux petites lieues jusques à Ver, et de Ver deux petites jusques au passage de la riviere de l'Isle; là où ils avoient fait estat de la passer ce jour là; mais pource qu'ils voyoient que monsieur de Montpensier estoit à Bregerac avec bien peu de forces, et monsieur de Burie aux Mirandes, ils ne se voulurent pas haster, pour-ce qu'ils avoient deux bons logis entre-deux, Ver pour les gens de pied et l'artillerie, et Sainct Andras et deux ou trois autres villages pour la cavallerie, et ne sçavoient aucunes nouvelles de moy. Il leur eust plus vallu s'incommoder pour se mettre en seureté.

Monsieur de Burie arriva ayant seulement avec luy deux ou trois chevaux, et me trouva que je parlois avec le mareschal des logis, qui me disoit que les ennemis s'en alloient passer la riviere de l'Isle, ainsi que luy avoit dit un prisonnier qu'il avoit prins, et des paysans qui venoient de leur camp, et que de-là ils s'en alloient en France trouver monsieur le prince de Condé. Alors je dis à monsieur de Burie qu'il se falloit haster de combattre ce jour-là; il me respondit que monsieur de Montpensier seroit marry si nous ne l'attendions. Je respliquay qu'il estoit si loin de nous, qu'à peine nous pourrions nous joindre ce jour-là, et qu'il ne falloit pas arrester pour cela à les combattre, et que si nous les laissions passer la riviere, et se joindre avec monsieur de La Rochefoucault, qui les attendait vers Sainct Jean d'Angely avecques des forces, que le roy et la royne auroient tout jamais moins d'estime de nous, n'estant pas dignes d'estre jamais mis au rang des gens de bien. « Je vous respons qu'ils sont à nous, mon « bon ange me le dit. » Et comme nous estions en ceste dispute, arriva le capitaine Charry, et commençay à descouvrir ses gens qui descendoient une petite montagne qui venoit sur la Vesere de l'autre costé. Je vis venir aussi les cornettes du roy de Navarre, et de monsieur de Thermes; je voyois aussi descendre en mesmes temps les trois cornettes de monsieur de Burie, de Randan et de La Vauguyon. Tout cela me resjouit fort, et dis à monsieur de Burie qu'il falloit tout à coup marcher et nous jetter sur la queue, et qu'au passer de la riviere de l'Isle nous les combattrions. Il me dit qu'il ne tiendroit pas à luy, toutes-fois que si monsieur de Montpensier estoit marry, ou que les affaires allassent mal, qu'il s'en excuseroit sur moy. Alors je luy respondis, present beaucoup de gens : « Monsieur, monsieur, *sanguis ejus super nos* « *et super filios nostros!* que tout le monde « charge hardiment sur moy, car je veux porter

« la coulpe de tout, j'ay les espaules assez fortes. « Mais je vous asseure que je seray chargé d'hon-« neur et non de honte, et que plustost y de-« mourerai-je le ventre au soleil. » Monsieur de Burie fit signe de la main, disant : « Allons donc, « de par Dieu soit. » Cependant le baron de Clermon et les Espagnols passerent la Vezere; ils avoient l'eau jusques à la moitié de la cuisse. Le capitaine Charry s'en retourna faire passer les siens; et à mesure que les gens de pied passoient, ils se mettoient en bataille dans une plaine qu'il y avoit. Les capitaines Arne et Masses vindrent à moy à course de cheval m'embrasser, et tous les gens d'armes à leur suite; messieurs d'Argence et du Courré et de Carlus pareillement, ayant desjà entendu le mareschal de logis que les ennemis n'estoient pas loin de nous; et esperions tretous que nous combattrions dans trois ou quatre heures. Je me suis trouvé en sept ou huit autres batailles, et ne vis jamais les capitaines et soldats, à pied et à cheval, si joyeux comme ils estoient là; ce qui augmentoit mon bon presage. Et pour attendre que tout le monde fust passé et mis en ordre pour combattre, je me mis au long d'une haye, et envoyasmes chercher un peu de foin à une métairie près de-là pour faire repaistre nos chevaux, car chacun s'estoit porté un peu d'avoine. Et veux dire à la verité que je ne vis jamais monsieur de Burie si joyeux, qui me faisoit penser que ce dilayement qu'il faisoit, c'estoit plus pour crainte de perdre que pour autre occasion que fust en luy; car je croy que jamais lascheté ny couardise n'entra en son cœur; car c'estoit un vieux et vaillant cavalier qui avoit tousjours fait preuve de luy, mais il avoit peur de faillir. J'envoyay après les ennemis monsieur de Fontenilles, et ledit mareschal des logis avec trente chevaux, sur leur queue; et moy, qui pouvois avoir quelque quinze sallades de ma compagnie, et environ trente gentils-hommes (tout pouvoit faire trente ou quarante chevaux), je dis à monsieur de Burie que je le priois de marcher après moy : et ainsi nous despartismes. Monsieur de Fontenilles n'eut pas fait plus haut d'une demye lieue, qu'il rencontra dans les metairies quelques-uns qu'ils taillerent en pieces. Il y avoit trois cornettes à la queue de leur camp, qui faisoient teste à monsieur de Fontenilles, et bien souvent leurs trouppes faisoient alte. Je suivois monsieur de Fontenilles, et advertissois du tout monsieur de Burie, le priant de vouloir marcher, et que j'estois à la veue de leur camp. Et ainsi j'allay tousjours sur la queue des ennemis jusques environ les deux heures après midy. Et m'arriva monsieur de Sainct Genyes, pere de monsieur Daudaux, lequel monsieur de Burie m'envoyoit pour sçavoir de mes nouvelles et me faire part des siennes : il estoit encores en la plaine de la Vezere, ou j'avois laissé le camp tout en bataille. Il me dit prou de choses, de sorte que ma joye tourna bien tost en fascherie. Je priay ledit sieur de Sainct Genyes vouloir retour devers luy, ce qu'il ne voulut faire, car il ne me voulut abandonner. Je le tiray à part, et arrestasmes tous deux de parler aux capitaines à pied et à cheval, et leur dire ce que nous pensions qui serviroit pour les faire marcher. Et s'en retourna ainsi, et les trouva encore là; et après l'avoir tiré à part luy dit ce que nous avions arresté luy et moy, lequel se resolut alors de partir. Et voudrois donner ceste louange au dict sieur de Sainct Genyes, d'avoir esté cause que la bataille se donna. Et ainsi il marcha après moy, avec deliberation de loger à Sainct Alvere avec tout le camp. Au dessus de Sainct Alvere, demy quart de lieue, y a dix ou douze maisons qui tiennent logis pour les passans, mesmement pour les marchands trafiquans, car c'est un grand passage venant de Perigueux à Bregerac. Comme j'y fus arrivé, je me joignis avec monsieur de Fontenilles, et me monstrerent que le camp se logeoit au de-là d'un petit ruisseau dans des villages que nous voyons. Et fusmes d'opinion de repaistre nos chevaux, car nous y trouvasmes du foin et de l'avoine; mais nous n'y trouvasmes que quelques pauvres femmes, car les paysans s'en estoient fuys ayant entendu leur venue. Et comme nos chevaux eurent repeu, tenant tousjours la bride de son cheval chascun au bras, vint un serviteur de monsieur de Sainct Alvere, qui avoit accompagné deux nepveux dudit sieur et le jeune Bordet à leur camp; et nous dit que l'artillerie et les gens de pien se campoient à Ver, qui est un grand bourg, et monsieur de Duras avec la cavallerie à Sainct Andras, près de nous une petite demie lieue, et nous monstra les villages. Nous voyons qu'il y avoit trois cornettes de gens à cheval, et au deçà tout auprès

du ruisseau y estoient logés les capitaines Solignac, Moncaut, et un autre, il ne me souvient du nom, qui pouvoient avoir vingt ou vingtcinq chevaux; mais que le village ou estoient les trois cornettes estoit à moins de deux arquebusades de ladite maison; et qu'il y avoit laissé ledit Salignac qui preparoit à soupper pour le jeune Monferrand, dit depuis Langoiran, le Puch de Pardillan, et cinq ou six autres, lesquels il avoit laissé qui chassaient en une campagne près de là ayant des oyseaux. Vous pouvez penser s'ils estoient de loisir, et si c'estoit marcher en gens de guerre, veu qu'ils avoient les ennemis si près. Je luy dis s'il nous y voudroit mener : il me dit qu'ouy; et tout à coup montasmes à cheval et baillay à monsieur de Montferrand la moitié de la trouppe, pour aller donner dans la maison, et moy je me jetterois avec le demeurant entre le bourg ou estoient les trois cornettes, et la maison. Et ne voulus point advertir monsieur de Fontenilles, qui estoit au bout du village en une maison separée, pource que je voulois que la compagnie demeurast toute la nuict à cheval; et ainsi nous acheminasmes. et comme nous fusmes auprès de la maison, ils ne pensoient point qu'il y eust ennemy à deux lieues de là. Monsieur de Montferrant donna dans la closture de la maison, et de prime arrivée print Salignac et Montcaut, et forcèrent une chambre basse, là où se retirerent quelques uns, et tuerent ce qui se trouva dedans : monsieur de Cancon estoit avec moy. Le serviteur de monsieur de Sainct Alvere me dit que je me retirasse, et que les trois cornettes qui estoient au village estoient les meilleures de leur camp; car c'estoit la trouppe de monsieur de Torse, qui estoit venu avec le capitaine Bordet. Je le creus, et nous retirasmes au mesme logis; et trouvasmes que monsieur de Burie avoit passé s'allant loger à Sainct Alvere, et le camp passoit à la file. J'arrestay les cinq enseignes que j'avois à Lectoure, et les Espagnols mutinés, et les logeasmes pesle-mesle parmy nous. De chair, de vin et de chastaignes, nous en trouvasmes assez; je recouvray quelques grands pains noirs, qu'ils font en ce pays là, et les baillay aux Espagnols, puis m'en allay, sans descendre, trouver monsieur de Burie, et n'amenay que monsieur de Montferrand, qui amena le capitaine Salignac qui estoit son prisonnier. Je le trouvay logé au chasteau de monsieur de Sainct Alvere, et luy dis : « Monsieur, j'ay prins un de vos grands « mignons du temps passé, le capitaine Salignac, « que voicy. » Il me demanda où je l'avois pris; je luy dis que c'estoit dans le camp des ennemis. Il pensoit que le camp fust à trois lieues de là vers le passage de la riviere de l'Isle, et me manda ou estoit leur camp; je luy dis qu'il estoit auprès de nous, et que nous estions campés pesle-mesle. Alors il me sembla qu'il le trouva estrange, et luy dis ces mots : « Monsieur, il « faut que vous monstriez que le proverbe de « nos autheurs est veritable, que *jamais un « bon cheval ne se rend.* Par ainsi, resolvez-« vous à combattre demain matin, et mandez à « toute la gendarmerie (laquelle n'estoit pas en-« core descendue), qu'ils repaissent la bride en « la main, et que personne ne se desarme; car « nous sommes si près que nous ne pouvons re-« culer le combat. » Et apperceus en disant cela monsieur de Sainct Alvere, et luy dis qu'il fist venir le serviteur qu'il avoit baillé à ses nepveus pour les ramener au camp des ennemis, car il estoit demeuré bas à l'entrée du chasteau; ce qu'il fit : et comme il fut venu, je luy dis qu'il dist à monsieur de Burie où estoit logé leur camp, lequel luy dict lieu pour lieu. Alors monsieur de Sainct Alvere luy dict : « Vous estes logé à « quatre arquebusades les uns des autres, sauf « l'infanterie qui est à Ver, là où il y a une lieue « et demye d'icy à Sainct Andras, où est mon-« sieur de Duras, qui tient jusques auprès d'icy. » Alors monsieur de Burie dit : « Je voy bien que « nous sommes engagés à une bataille; mais, « puis qu'il est ainsi, il le faut boire et comba-« tre. » Et vis qu'il se resjouit, dequoy je fus fortaise, et luy dis, en l'embrassant, ces mots : « Monsieur, si nous devions mourir, nous ne « pourrions plus honnorer nostre mort, que de « mourir en une bataille, faisant service à nostre « roy. » Il me respondit : « C'est la moindre peur « que j'aye; pour moy ce n'est rien, mais je « crains la perte du pays. » Je le priay qu'à la pointe du jour tout le monde fust à cheval, et qu'il falloit dire comme l'italien : *Qui asalta vince.* Et sur cet arrest luy donnay le bon soir, et m'en retournay à mon quartier, le laissant bien resolu au combat.

Toute la nuict nous demeurasmes armés, nos chevaux sellés; leurs sentinelles et les nostres

s'oyoient les uns les autres. Nous fusmes au point du jour à cheval, et envoyay voir si monsieur de Burie estoit prest, et que son chemin estoit de passer où j'estois. Il me manda qu'il s'acheminoit tout incontinent que le camp seroit prest à marcher. Et cependant je marchay droit à Sainct Andras, et trouvay que monsieur de Duras estoit deslogé et estoit à Ver. Je mis monsieur de Fontenilles avec vint-cinq chevaux devant moy, et luy dis qu'il fist alte à l'entrée d'un petit bois qui est au dessus de Ver, et que je ferois alte à un petit village, quatre ou cinq arquebusades au deçà, attendant monsieur de Burie. Monsieur de Duras ne se hastoit aucunement, et pensoit que le camp fust encores sur la Vezere, et que ceux-là qui avoient prins le soir Salignac estoient des coureurs. Monsieur de Fontenilles me manda qu'il avoit envoyé deux sallades descouvrir, lesquelles luy avoient rapporté que leur camp estoit tout en bataille dans les prés de Ver. Je manday à monsieur de Burie de se haster et faire haster quatre pieces de campagne qu'il menoit; ce qu'il fit. Et comme je fus adverty qu'il estoit à demy mil de moy, je marchay droit à monsieur de Fontenilles, où les trois compagnies de gensdarmes, sçavoir est, celle de monsieur de Burie, de messieurs de Randan et de La Vauguyon, se mirent devant pour se joindre à moy; mais ils faillirent le chemin, et allerent droict à la veue de Ver, par des chastaigners, et pensoient que je fusse desjà à Ver, et ne se donnerent garde qu'ils se trouverent sur les bras des ennemis, ayant une compagnie d'argoulets que le capitaine Pechié de Perigort commandoit. Et comme je fus au bout du bois, je dis à monsieur de Fontenilles qu'il s'advançast, ce qu'il fit: dont bien nous en prit, car il arriva à point nommé sur une cargue que le capitaine Bordet fit sur les trois compagnies, avec cent ou six vingts chevaux, tous lanciers. Et comme les argoulets du capitaine Pechié virent venir la cargue, ils se mirent en fuitte presque dans les trois compagnies. La cargue fut si rude, qu'une fois toutes les trois compagnies estoient esbranlées. Monsieur d'Argence se remarqua fort là, et me dit on que sans luy tout avoit prins la fuitte. Monsieur de Fontenilles, avec vingt-cinq lances seulement qu'il avoit, donna de cul et de teste, et firent reprendre la fuitte aux ennemis par adventure trois cens pas; puis après ils firent alte, et les nostres aussi. J'arrivay sur cela, et les ennemis se mirent dans leurs autres trouppes de gens à cheval. Il y eut là plus de vingt lances rompues, et à ceste cargue tout le camp des ennemis fit alte. Je prins monsieur de Montferrand tout seul, et allay recognoistre les ennemis tout à mon aise; et vis qu'ils commençoient à s'acheminer les tambours sonnans, et vis qu'ils avoient laissé à main gauche, en un arriere-coin, des arquebusiers à pied et à cheval, et à main droitte, en un petit bois, des arquebusiers à pied.

Cependant monsieur de Burie arriva : je luy dis tout ce que j'avois veu, le priant de faire avancer ces quatre pieces sur le bord d'un fossé, et qu'il fist tirer à l'arriere-coin : ce qu'il fit, trouvant mon advis bon. Je dis à monsieur du Masses qu'il se jettast à main droitte, du costé d'une petite montée qu'il y a, et fis mettre la compagnie du roy de Navarre et la mienne à main gauche, tirant à l'arriere-coin, comme fis aussi les trois compagnies de monsieur de Burie, de Randan et de La Vauguyon, au milieu dans le pré. Monsieur de Burie commença à faire tirer. Et comme cet ordre fut mis, voicy arriver tous nos gens de pied ensemble, les Gascons devant et les Espagnols après, à quatre vingts ou cent pas les uns des autres. Je vins aux Espagnoles, et parlay au sieur Louys de Carbajac et à toute leur trouppe, le moins mal que je peus, en espagnol, car pendant les guerres j'avois retenu quelque peu de leur langage. Vous, messieurs, qui avez le moyen et qui voulez pousser vos enfans, croyez que c'est une bonne chose de leur faire apprendre, s'il est possible, les langues estrangeres : cela sert fort, soit pour passer, soit pour se sauver, soit pour negotier, et pour leur gaigner le cœur. Je parlay donc à eux en ceste maniere; la nuict j'y avois revassé, et ay eu ce don de Dieu, encore que je ne sois pas grand clerc, de me sçavoir bien exprimer quand j'en ay eu besoin.

« Souvenez-vous, mes compagnons, tels vous « puis-je ainsi appeller puis que nous combattons « sous mesmes enseignes, souvenez-vous de la « grande et belle reputation dont vostre nation « s'est fait remarquer par tout le monde, ayant « eu si souvent tant de belles et grandes vic« toires, tant contre les Turcs, Maures et Barbares, « que contre les Chrestiens: vous nous avez faict

« souvent sentir que vaut l'infanterie espagnolle, « laquelle parmy toute celle du monde tient le « premier lieu. Puis que Dieu a voulu que nous, « qui estions n'y a pas trois jours ennemis, « combattons sous mesme baniere, faictes pa- « roistre que l'opinion que nous avons eu de vous « n'est pas vaine. Les soldats français auront « l'œil sur vous ; ils desirent vous devancer : « faictes à qui mieux mieux, autrement pour « jamais vous des-honnorerez la nation espa- « gnolle. Le roy vostre maistre, sçachant le de- « voir que vous aurez faict, vous en sçaura « meuilleur gré que si vous combattiez pour luy- « mesme, car c'est pour la querelle de Dieu, c'est « contre les Lutheranos, qui vous mettront en « mille pieces si vous tombez entre leurs mains. « Que si cette seule occasion ne vous semond « d'aller de bon cœur et allegrement au combat, « il n'y a rien au monde qui vous doive enfler « le cœur. Il me semble que si je combattois dans « les Espagnes, que mes bras se roidiroient au « double. Vous estes mes compagnons en France, « qui se resjouit de vostre venue, qui attend de « vostre secours beaucoup de bien, et qui nous « faict esperer que quelque jour ces deux grands « royaumes, joints ensemble, iront jetter le Turc « de son siege. Or sus donc, mes compagnons, « sus, aux armes ! Si ce n'estoit que je ne veux « desrober l'honneur au seigneur dom Loys, je « me mettrois a la teste de vostre bataillon, la « picque au poing, pour vous veoir manier les « mains ; mais je n'en seray pas fort esloigné, « pour veoir si vous avez retenu ce que vos peres « souloient faire, comme j'ay veu en Italie, « Piedmont, Rossillon et Fontarabie. Il me tarde « que le jour de demain ne soit arrivé, afin d'ad- « vertir nostre roy et le vostre du bon devoir que « vous aurez faict contre ceux qui sont cent fois « pires que les Mores de Barbarie, ayant rompu « les croix, les autels, et polu les eglises de Dieu « basties par nos encestres, et dont je m'as- « seure que vous ferez la vengeance. *No quieren* « *vuestras mercedes que nosotros seamos* « *hermanos y compañeros por todas las* « *fuerças nuestras por honra de Dios y pro-* « *teccion del rey christianisimo hermano* « *del rey catolico.* » Alors le seigneur dom Loys me dict : *Crea vuestra merced que nos avemos bien à pelear del primero hasta el postrero, y quanto avremos una gota de sangre nellos cuerpos. Nos tarda el tiempo que nos veiamos a las manos contro los hereges.*

Lors je les priay tous en signe d'allegresse de lever la main ; ce qu'ils firent, après avoir baisé la terre. Puis retournay aux Gascons, et dis à monsieur de Charry qu'il remontast à cheval, et que je voulois qu'il menast tous les arquebusiers à cheval au costé gauche de moy, afin de les faire descendre à l'heure que je le commanderois ; ce qu'il fit. Et alors je fis une remonstrance aux Gascons, et leur dis qu'il y avoit une dispute de longue main entre les Espagnols et les Gascons, et qu'il fallait à ce coup en vuider le procés commencé il y a plus de cinquante ans ; c'estoit que les Espagnols disoient qu'ils estoient plus vaillans que les Gascons, et les Gascons qu'ils en estoient plus que les Espagnols ; et que, puis que Dieu nous avoit fait la grace de nous trouver en ceste occasion en mesme combat et sous mesmes enseignes, qu'il fallait que l'honneur nous en demeurast. « Je suis Gascon, je renie la « patrie, et ne m'en diray jamais plus, si aujour- « d'huy vous ne gaignez le procés à force de com- « battre ; et vous verrez que je seray bon advocat « en ceste cause. Ils sont bravaches ; et leur sem- « ble qu'il n'y a rien de vaillant qu'eux au monde. « Or, mes amis, monstrez leur ce que vous sça- « vez faire, et s'ils frappent un coup, donnez en « quatre. Vous avez plus d'occasion qu'eux, car « vous combattez pour vostre roi, pour vos au- « tels et pour vos foyers : si vous estiez vaincus, « outre la honte, vostre pays est perdu pour ja- « mais, et, qui pis est, vostre religion. Je m'as- « seure que je ne seray pas en peine de mettre « la main dans les reins de ceux qui les monstre- « ront à nos ennemis, et que vous ferez tous « vostre devoir. Ce ne sont que gens ramassés, « gens qui ont desja accoustumé d'estre battus, « et qui ont desjà peur d'avoir les bourreaux sur « les espaules, tant la conscience les accuse. Vous « n'estes pas ainsi, qui combattez pour l'honneur « de Dieu, service de vostre roy et repos de la « patrie. » Surquoy je leur commanday que tout le monde levast la main. Sur ceste opinion, ils la leverent et commencerent à crier tous d'une voix : « Laissez nous aller, car nous n'arresterons « jamais que nous ne soyons aux espées : » et baiserent la terre. Les Espagnols s'accosterent des nostres. Je leur dis qu'ils marchassent seu-

lement le pas sans se mettre hors d'aleine. Je m'encourus à la gendarmerie, trouppe à trouppe, et les priay de s'acheminer seulement le petit pas, leur disant : « Ce n'est pas à vous, mes-« sieurs, à qui il faut par belles remonstrances « mettre le cœur au ventre; je sçay que vous « n'en avez pas besoin; il n'y a noblesse en « France qui esgalle celle de nostre Gascongne. « A eux donc, mes amis, à eux : et vous verrez « comme je vous suyvray. »

Monsieur de Burie monta lors sur un grand cheval, s'estant armé derriere l'artillerie : je luy dis que s'il luy plaisoit de marcher devant les gens de pied avecques l'artillerie, les trois compagnies luy seroient à costé, et il feroit la bataille : ce qu'il m'accorda promptement; et à la vérité je ne luy vis jamais faire si bonne mine, ny monstrer plus belle resolution pour venir combattre : il ne me contredit jamais en aucune chose, tout ainsi que si j'eusse tenu sa place. Et me dict-on qu'il avoit dict : « Cest homme est « heureux, laissons le faire. » Et comme toute l'armée commença à marcher en cest ordre, je courus au galop, monsieur de Monferrand, et le sieur de Cajelles, qui est de la maison de Mongairal, et à present chevalier de l'Ordre, avecques moy; et n'arrestay que je ne fus à moins de trente ou quarante pas de cinq ou six chevaux qui estoient soubs un arbre. Le sieur de Puch de Pardillan m'a dict depuis que c'estoit monsieur de Duras, Le Bordet et luy, le capitaine Peyralongue, et un autre, du nom duquel ne me souvient. Ledict capitaine Peyralongue estoit leur maistre de camp de gens de pied, et à la cargue que le capitaine Bordet avoit faicte, ils avoyent prins un archer de la compagnie de monsieur de Randan, et le menerent prisonnier tout auprès de cest arbre, et lui donnerent deux pistollades de sang froid; et, n'estant point encore mort, le capitaine Peyralongue luy demanda qui estoit en nostre camp, et qui commandoit : alors il luy dit que j'estois arrivé et que je commandois, se remettant monsieur de Burie sur moy, sçachant bien qu'ils en seroient en frayeur. Il s'en alla à monsieur de Duras, qui estoit soubs cest arbre à dix pas de l'archer, lequel y vint, et luy demanda si j'estois à nostre camp : il luy dit qu'ouy, et que j'estois arrivé le soir devant, ayant prins Lectoure, dont ils furent esbahis. Alors ils tournerent tout court à leur trouppe, qui n'alloit que le petit pas et n'estoit pas encor hors des prairies; et cogneus qu'à leur arrivée leurs gens de pied commencerent à doubler le pas, et dis à monsieur de Montferrand : « Voyez vous ces cinq chevaux qui estoient sous « l'arbre ? ils sont courus faire advancer de che-« miner leurs gens. Voyez vous comme ils allon-« gent le pas ? » Et alors je tournay au galop à la troupe où estoit monsieur d'Argence, et luy dis ces mots : « O monsieur d'Argence mon compa-« gnon, voylà nos ennemis en peur : à peine de « ma vie la victoire est nostre. » Et criay tout haut : « O gentils-hommes, ne pensons à autre « chose qu'à tuer, car nos ennemis sont en peur, « et ne nous feront d'aujourd'huy teste; allons « seulement hardiment au combat, ils sont à « nous : cent fois j'ay essayé le mesme, ils ne « veulent que couler. » J'embrassay les capitaines, puis courus habilement au capitaine Masses, et luy en dis autant. Puis retournay au capitaine Arne, et aux gentils-hommes qui estoient sous ma cornette estans venus avecques ma compagnie, et commençasmes à marcher au grand pas et demy trot. Je courus encores vers les ennemis, estant tout en sueur, n'ayant que monsieur de Monferrand; et comme je fus près d'eux, je voyois la mine qu' ils tenoient, qui estoit d'avancer fort le pas, pensant gagner une petite montagne qu'il y avoit; et d'autre part je voyois venir les nostres en furie. Je voyois leurs cornettes de gens à cheval : les uns alloyent, les autres tournoyent. Je voyois trois ou quatre chevaux parmy les gens de pied, et cognoissois bien à leur façon qu'ils faisoient haster leurs gens. Alors je tournay aux nostres, et leur commençay à crier : « Voylés là en peur ! voylés là « en peur ! Prenons les au mot, mes compagnons, « prenons les au mot, afin qu'ils ne s'en dedi-« sent : ce sont des poltrons; ils tremblent seu-« lement de nous voir. » Je manday à monsieur de Burie qu'il laissast là l'artillerie, et qu'il s'advançast pour se jetter dans l'escadron de trois compagnies; et commençasmes à aller au grand trot droict à eux. Aucuns me crioient d'attendre les gens de pied; mais je respondois qu'il ne leur falloit pas laisser gaigner la montaigne, car là ils nous feroyent teste, et combattroient à leur advantage. Il me souvenoit tousjours de Targon, où ils nous avoient faict teste sur la montagne, et fallut que nous les combattissions

de bas en haut; que s'ils fussent descendus nous combattre, nous estions deffaicts. Nos gens de pied faisoient bien toute la diligence que gens de pied pouvoient faire. Et comme ils virent qu'ils ne pouvoient gaigner la montaigne, ils r'allierent mil ou douze cens vieux soldats qu'ils avoient à leur artillerie : c'estoient ceux-là qu'ils avoient laissés à l'arriere-coin où monsieur de Burie avoit faict tirer; et alloient ainsi le grand trot toutes les trouppes coste à coste. Et comme nous fusmes à deux cens pas les uns des autres, je commençay à crier : « Cargue, cargue ! » Je n'eus si tost faict le cry, que nous voyla tout pesle-mesle dans leurs gens de pied et gens à cheval, sauf le capitaine Masses; car, comme il vit tous leurs gens renversés, il voyoit une grande trouppe bien près de la montée qui ne bougeoit, qu'estoient ceux que j'ay dit à l'artillerie, et ne chargea jusques à ce qu'il fust auprès d'eux, et alors il donna dedans. Monsieur de Fontenilles, qui r'allia quelques uns, s'y trouva; et là furent tous deffaicts, et l'artillerie prinse. Nous executasmes la victoire tout au long de la plaine et par les vignes. Il s'en jetta force dans un bois à main gauche, et montoient sur les chastaigniers; les Espagnols et les Gascons leur tiroient comme ceux qui tirent aux oyseaux. Il me servit d'estre bien armé, car trois picquiers me tenoient enferré et bien en peine; mais le capitaine Baretnau le jeune, et deux autres, me desengagerent; et y eut ledict Baretnau son cheval tué, et le mien blecé au nez et à la teste de coups de picques, car mon cheval m'avoit porté dans leur bataillon, et n'avois cogneu jamais qu'il eust mauvaise bouche, que ce coup là, qu'il me cuida faire perdre. Les capitaines Arne et Bourdillon y furent blessés tout contre moy; cela fut cause que je ne me peus plus r'allier dans la cavallerie, car elle chassoit du costé de main gauche, et moy avecques quinze ou vingt chevaux qui s'estoient r'alliés, chassions à main droicte vers un village, là où il en fut tué trente ou quarante; et là je fis un peu alte pour prendre aleine. Puis retournay à l'artillerie gaignée, et là trouvay monsieur de Burie, où nous attendismes le retour de nos gens qui chassoient encores, et les r'alliasmes. Nous trouvasmes qu'il y avoit de nos gens qui avoient chassé deux grands lieues; et retournasmes loger à Ver, environ deux heures après midy, r'envoyant du bestail pour amener l'artillerie gaignée; et demeurasmes à Ver tout le lendemain. Il ne s'en fallut que de bien peu que les fuyans ne rencontrassent monsieur de Montpensier qui s'alloit mettre à Mucidan, se pensant joindre avec nous. Que si Dieu l'eust voulu, tout estoit achevé, encores qu'il n'eust gueres de forces avec luy; car gens qui s'enfuyent ne tournent guere jamais visage, et tout leur fait peur : il leur semble que des buissons sont des escadrons. Ce qui se sauva, qui fut bien peu de gens de pied, se r'allia avecques leurs gens de cheval, et cheminerent tout le demeurant du jour et de la nuict, tirant vers la Sainctonge porter ceste triste nouvelle. De vingt trois enseignes qu'ils avoient de gens de pied, les dix-neuf nous demeurerent, et de treize cornettes de gens de cheval, les cinq, lesquelles nous envoyasmes à monsieur de Montpensier, le recognoissant tous pour nostre chef. Les villageois en tuerent encore plus que nous; car la nuict ils se desroboyent pour se retirer en leurs maisons, et se cachoyent dans des bois; mais comme ils estoyent descouverts, hommes et femmes leur couroient sus, et ne sçavoyent où se cacher. Il fut nombré sur le champ ou dans les vignes plus de deux mil hommes morts, outre ceux que les villageois depescherent.

Après ceste victoire nous marchasmes droit à Mucidan : monsieur de Burie se mit devant pour faire la reverence à monsieur de Montpensier, et laissasmes tout le camp à Grignoux, à deux ou trois grands villages qu'il y a entre Mauriac et Mucidan. Puis je m'en allay faire la reverence audit sieur de Montpensier à Mucidan, où je fus aussi bien receu que je seray jamais en compagnie que je sçaurois arriver; et croy que monsieur de Montpensier m'embrassa plus de dix fois, et demeuray trois ou quatre heures avec luy. C'estoit un bon prince, et vrayment homme de bien, aymant bien la religion et l'estat. Il fut d'avis que je m'en retournerois en Guyenne, par l'opinion de tous les seigneurs susnommés qui estoient avecques luy : aussi en la compagnie du roy de Navarre et à la mienne n'y avoit pas trente chevaux qui ne fussent blessés, et qu'il emmeneroit monsieur de Burie et les trois compagnies et celle de monsieur le mareschal de Termes avecques luy, et les dix compagnies espagnolles,

pour les joindre avec les dix que dom Johan de Carbajac menoit, qui devoient arriver ce jour-là à Bergerac. Voylà le succès de la bataille de Ver; et pource qu'aucuns voudront dire que je me loue entierement d'avoir donné la bataille et estre cause de l'avoir gaignée, monsieur de Montpensier, messieurs de Candalle, Chavigny et de La Vauguyon, sont encore en vie; s'il leur plaist, ils porteront tesmoignage de ce qu'ils entendirent dire à tous ceux du camp, et mesmes aux gens propres de monsieur de Burie; lequel seigneur de Burie ne nioit pas qu'il ne m'eust laissé faire et conduire le tout, car il estoit vieux et n'avoit pas la disposition que j'avois pour commander et aller des uns aux autres, comme je fis, estant au partir de la bataille en eau, comme si on m'eust plongé dans la riviere. Ledict sieur de Burie ne peust aussi estre repris, car il vint bien à propos; et, encor qu'il ne se meslast, si est-ce que ce gros qu'il menoit fit peur aux ennemis : ce qui fut cause que nous eusmes meilleur marché. Si ceste troupe se fust peu joindre avec monsieur le prince de Condé, elle eust fait de l'eschet au camp du roy, puis que sans ceux-là nos guides cuiderent perdre la bataille à Dreux, et si jamais les Espagnols ne se fussent osés acheminer vers la France, car, sans la bataille, monsieur de Montpensier ne se fust pas retiré en France. Il avoit esté envoyé pour deffendre et secourir la Guyenne, et, par le gain de la bataille, il en amena toutes les forces de Guyenne et de Sainctonge, qui estoient quatre compagnies de gens d'armes, et six qu'il avoit avec luy ou dans la Sainctonge, et monsieur de Sansac avec la sienne, vingt trois enseignes de Gascons ou d'Espagnols : qui ne fut pas petit secours qu'il mena au roy, dont une bonne partie s'estoit trouvée au gain de la bataille. J'ay entendu que tous ceux qui allerent de par là firent très bien le jour de la bataille de Dreux : aussi n'y a-t-il pas de soldats en France qui surpassent les Gascons s'ils sont bien conduicts, et mesmement les dix enseignes du capitaine Charry, lesquelles depuis le roy honora tant, qu'il les print de sa garde, et les retient encores à present que monsieur de Strossi en a la charge après la mort meschante du capitaine Charry, assassiné à Paris. Et, encores qu'il ne faille point qu'un homme se loue, je diray à la vérité, et mettray par escrit que je fis alors de plus grands services à mon roy et maistre que gentil-homme fit jamais, et à son grand et extreme besoin et necessité; et que la royne mette la main sur sa conscience, je m'asseure qu'elle le confessera : elle sçavoit mieux que tout autre la necessité où les affaires estoient, et combien cela incommoda les intelligences que monsieur le prince avoit en Guyenne, de laquelle il faisoit estat.

Or, seigneurs et mes compagnons qui lirez mon livre, prenez exemple à la diligence et hastive execution que fis depuis la prise de Lectoure; et ne vous attendez, lieutenans du roy, je vous prie, à tout le moins si vous avez la disposition, au rapport qu'un autre vous fera de recognoissance de vostre ennemy, car il faut que vous mesmes le voyez; et si vous le faictes, vous commanderez tousjours plus asseurément que sur le rapport d'un autre : vos yeux voyent plus clairs que ceux d'autruy à ce qui est necessaire. Vous pouvez prendre avec vous un ou deux des vieux capitaines, mais gardez vous sur tout que par quelque affection particuliere que vous pourriez porter à quelque vieux capitaine, de le prendre avec vous quand vous irez recognoistre, car il est à craindre que ceste affection ne vous face prendre quelque happelourde au lieu d'un bon capitaine, lequel, dès qu'il descouvrira l'ennemy, sentira quelque mutation de cœur, qui sera cause que, sur l'estimation que vous avez de luy, et amitié que luy portez, il vous fera faire un si grand erreur, que vous ne regaignerez jamais ce qu'il vous aura faict perdre. Mais prenez tousjours quelque vieux capitaine, lequel partout où il sera trouvé aura combattu et faict combattre; et encore qu'il aye quelquefois esté malheureux et battu, mais qu'il n'aye perdu à faute de cœur et de sens, n'arrestez pas pour cela de le prendre auprès de vous, car tout le monde n'est pas si heureux que Montluc, qui n'a jamais esté deffaict. Prenez plustost celuy-là qu'un autre qui n'aura jamais perdu ny gaigné, et qui n'aura jamais servy en un camp que de tesmoing. Je ne vous escris point cecy sans experience; j'ay appris ces leçons sous feu monsieur de Lautrec, estant un bon regent; car, s'il fust malheureux, ce fut plus pour le deffaut de son conseil, que de faute de cœur ny de bon jugement, car il avoit ces

deux choses autant que lieutenant de roy que j'aye jamais suivy. J'ay continué mon apprentissage sous messieurs les mareschaux de Strossi, de Brissac et autres. J'ay veu faire assez d'erreurs à des lieutenans de roy, sur le rapport que leur faisoient ceux qu'ils envoyoient recognoistre. Et veux dire encore qu'un lieutenant de roy, comme il a luy-même veu et recogneu les ennemis, il en est plus asseuré et commande plus hardiment : car s'il avoit eu quelque peur (il n'y a homme au monde à qui n'en vienne quelque peu quand il void son ennemy qui luy fait teste), il se r'asseurera et ne luy en souviendra plus. Combien de fois se maudit et despita monsieur d'Anguyen, la nuit de Pasques venant au lundy, de ce qu'il n'avoit creu son opinion et de ceux qui vouloient combattre, quand il eut veu les ennemis face à face, et qu'il n'avoit son camp avec luy. Asseurez-vous, seigneurs lieutenans de roy, que je ne mets point cecy par escrit sans grande raison. Mais vous me direz que c'est mettre la personne du chef de l'armée au hazard : c'est chose qui se peut faire sans danger si apparent. Que ceux qui craignent tant le danger, qu'ils demeurent au lict. Allez y vous mesmes : il n'y a meilleur juge que vous, qui cognoistrez, si vous avez tant soit peu d'experience, à la desmarche de vostre ennemy, ce qu'il a dans le ventre, et s'il a de la peur ou du cœur. Pardonnez moy si je suis contrainct mettre moy-mesmes mes louanges : puis que j'escris ma vie, je la veux escrire au vray; aussi bien le dirois-je si j'avois esté battu; si je mens, mille gentils-hommes me peuvent desmentir.

Revenant à mon propos pour achever ceste guerre, monsieur de Montpensier s'en alla avec toutes ses trouppes attendre les Espagnols à Barbezieux, où monsieur de Sansac luy manda que monsieur de Duras s'estoit retiré et monsieur de La Rochefoucault, et qu'ils faisoient semblant de vouloir tourner vers luy. J'estois arrivé à Bergerac : monsieur de Montpensier me despescha deux courriers queue sur queue, me priant qu'en extreme diligence je tournasse à luy, et que messieurs de La Rochefoucault et Duras s'estoient r'alliés, et qu'on luy mandoit qu'ils tournoient visage à luy. Et comme je veux que Dieu m'ayde, en toute la noblesse de la compagnie du roy de Navarre et la mienne je ne trouvay pas trente chevaux qui peussent aller un pas bien difficilement; si me mis-je en chemin deux heures après minuit, et repeus un peu au chemin, et n'arrestay que je ne feusse à deux lieues de Barbezieux; et rencontray deux fois par les chemins des ennemis qui estoient eschappés de la bataille, et les taillay en pieces. Je me logeay une heure de nuit à Sainct Privat : mon frere, monsieur de Lieux, estoit avec moy, qui ne s'estoit peu trouver à la bataille; et fusmes au lever de monsieur de Montpensier, lequel me sceut fort bon gré de la diligence que j'avois faicte à le venir trouver; là où je trouvay monsieur de Sansac, qui me dict que les ennemis avoient faict en un jour et une nuict dixhuict ou vingt lieues. Monsieur de Montpensier me licentia, et m'en retournay coucher à Sainct Privat près d'Aubeterre, et le lendemain à Bergerac; et y trouvay dom Johan de Carbajac avec les dix compagnies d'Espagnols, qui avoit sejourné un jour, et fus cause qu'il partit le lendemain matin. Ainsi m'en revins, renvoyant tout le monde à leur maison, n'y ayant rien en toute la Guyenne qui bougeast, ny osast dire qu'il avoit jamais esté de ceste religion, car tout le monde alloit à la messe et aux processions, assistant au service divin; et les ministres, trompettes de tout ce boute-feu, avoient vuidé, car ils sçavoient bien qu'en quelque coing qu'ils fussent, je les attraperois, et leur ferois bonne guerre.

Estant arrivé à Agen, je fus adverty que monsieur de Terride s'estoit allé engager devant Montauban, avec l'artillerie de Thoulouse et les deux compagnies de Bazordan, que j'avois laissé pour prendre garde au pays, et sept ou huict autres que la ville de Thoulouse avoit faict, et ce fut incontinent après qu'il eust entendu le gain de nostre bataille. Et comme j'eus sejourné huict jours, monsieur le cardinal d'Armagnac, qui pour lors commandoit à Thoulouse, m'envoya prier, ensemble toute la cour de parlement, de vouloir aller à Montauban, leur semblant que les affaires alloient fort à la longue, et avoient presque perdu l'esperance. Je partis incontinent, et m'en allay droit à Thoulouse; j'y trouvay une lettre qu'un mien amy m'escrivoit, par laquelle il me mandoit que monsieur de Terride avoit escrit une lettre à monsieur le cardinal, et une autre à la cour, et aux capitouls une autre, par laquelle leur mandoit

qu'il avoit entendu qu'ils m'avoient envoyé querir pour aller commander au siege de Montauban, et qu'en cela ils luy faisoient un grand tort, et le touchoient de son honneur, et qu'après qu'il avoit battu le buisson les autres prendroient la proye. Voylà le contenu des lettres que le capitaine Bidonnet avoit apportées : estant à Thoulouse je fus fort pressé d'y aller ; mais je respondis à monsieur le cardinal et autres que je ne voulois point faire ce tort à un mien compagnon; car, selon le contenu de ses lettres, il se tenoit asseuré de prendre la place. Et comme ils virent que je n'en voulois point prendre la charge, ils me prierent à tout le moins que j'allasse jusques là veoir comme tout s'y passoit: ce que je fis. Monsieur de Terride me monstra tout ce qu'il avoit faict, et trouvay qu'en douze jours qu'il avoit demeuré devant il ne s'estoit pas faict œuvre de deux jours, et cogneus bien que le commencement n'avoit guieres esté bon, me doutant que la fin en seroit pire ; car je trouvay qu'il avoit abandonné le fauxbourg Sainct Anthoine, qui est sur la venue devers Caussade, par là où on entroit et sortoit dans la ville tout ce qu'on vouloit. Il avoit esté contrainct de ce faire, pour ce que les soldats le laissoient tout depuis la mort du capitaine Bazordan qui luy avoit esté tué, et le servoit de maistre de camp : et ay bien opinion, comme ont beaucoup d'autres, que sans sa mort les choses fussent allées mieux, car c'estoit une sage teste et homme de guerre. Il ne faut pas trouver estrange si monsieur de Terride n'entendoit guieres à assieger places, car je veux maintenir qu'il n'y a homme qui l'entende qu'un maistre de l'artillerie qui longuement aura pratiqué, et les commissaires de l'artillerie, un ingenieur, le maistre de camp et le colonnel, si ce sont vieux soldats; car en ces charges il faut qu'ils ayent veu souvent telles choses : tous les autres n'y entendent rien, ny le lieutenant de roi mesmes, sinon qu'il aye appris avec ceux-là ; et allant recognoistre la place avec ceux-là, il prent cognoissance, et se faict sage pour les assieger; mais autrement non, car les capitaines des gendarmes ne vont jamais veoir recognoistre ny aux approches, mais se tiennent volontiers à la largue, pour garder que secours ny autre chose ne puisse entrer dans la place. Et comment veut-on que les capitaines des gendarmes le sçachent, veu que jamais ils n'ont assisté à la recognoissance, ny entendu la dispute qui se faict entre les uns et les autres? car là on discourt à l'œil le fort ou le foible de la place. C'est la chose la plus difficille et importante de la guerre : plusieurs sont bons et grands capitaines qui s'y trouverent empeschés; il faut avoir fort praticqué cela, sçavoir que c'est des fortifications, remarquer et cognoistre le deffaut d'un bastion, d'un esperon, d'un flanc, deviner ce que peut estre faict par dedans, par ce que vous mesmes feriez si vous estiez dedans. Monsieur de Terride estoit bon pour commander à cheval à la campagne, et pour combattre, mais non pour assieger places; aussi ne sont pas d'autres qui n'ont jamais fait autre mestier que le sien, encores qu'au logis chacun en veut dire son advis et en parler sur le tapis ou sur une feuille de papier. Il est bon d'en voir le plan, mais cela trompe souvent. Je voudrois de bon cœur que quand quelques uns qui n'ont eu jamais de ces charges, ou bien qui n'ont suyvy le lieutenant du roi qui est allé recognoistre avec les susdicts, et entendu toutes les disputes, quand ils en veulent parler et en dire leur advis, que le lieutenant du roi leur dict qu'ils s'allassent hasarder à recevoir des arquebusades à la recognoissance, et alors ils en pourroient parler. C'est tousjours le lieu le plus chatouilleux, parce que si les assiegés valent rien, ils empescheront à leur possible que l'assaillant ne puisse recognoistre leur fort, et, s'il est possible, qu'ils disputent tout ce qu'il y aura dehors, jusques à une maisonnette; car si du premier coup ils laissent faire les approches, ils montrent, ou qu'ils sont foibles, ou que ce ne sont gens de guerre.

Je laissay donc ce beau siege, et m'en retournay à Agen, en ayant dict mon advis à monsieur de Terride, qui n'en rapporta que ce que j'avois predit. Quelques jours après, la cour de parlement de Bordeaux et monsieur de Nouailles, gouverneur de la ville, m'envoyerent prier vouloir aller jusques à Bordeaux, pour aider à pacifier une partialité qui s'estoit esmue dans ladite ville : ce que je fis, et y demeuray quelques jours; puis m'en retournay à Agen pour estre au cœur de la Guyenne, où aborde ordinairement toute la noblesse. C'est là où doit estre le siege d'un lieutenant de roi, et non à Bordeaux, encores que ce soit la ville capitalle, car elle est

trop esloignée; et puis il y a un parlement qui se mesle du tout, et la noblesse n'y peut aller sans grands frais; et tousjours il y a quelque verre cassé qui fait peur aux gentils-hommes lorsqu'ils y vont.

Quelque temps après, monsieur le cardinal d'Armagnac, et la cour de parlement de Thoulouse et les capitouls, m'envoyerent prier si je voulois aller jusques à Thoulouse pour quelques affaires d'importance qu'ils ne me pouvoient escrire, ce que je fis; il ne me falloit pas semondre deux fois. Et comme je fus là, ils tindrent un conseil, où se trouverent messieurs les cardinaux d'Armagnac et de Strossi, monsieur le premier president Daffis, les seigneurs de Terride, Negrepellice, Forquevaux, du Faur, advocat general du roy, et les capitouls. Ils me remonstrerent qu'ils vouloient dresser un camp pour aller en Languedoc, et qu'ils me vouloient eslire chef de l'armée: mais je leur remonstray que monsieur le connestable n'y prendroit pas plaisir, veu que c'estoit en son gouvernement, et que d'ailleurs il ne m'aimoit gueres. Or la bataille de Dreux estoit desjà donnée, où, comme chacun sçait, les affaires du roi furent en bransle; mais la victoire en demeura au roi par la vaillance et prudence de monsieur de Guyse: toutesfois ledit sieur connestable y demeura prisonnier, et de l'autre costé monsieur le prince de Condé, et ainsi les deux chefs, ce qui ne se vid jamais. Cela monstre qu'elle fut bien combattue; mais puis que je n'y estois pas, il ne toucha à moy d'en parler. Ces gens me presserent tant, qu'en fin j'acceptay ceste charge, et mismes par escrit tout ce qu'il nous falloit. Monsieur le cardinal de Strossi se chargea de faire venir douze cens balles de canon, et quelque quantité de poudres de Marseille en hors, et monsieur de Fourquevaux d'en faire venir aussi de Narbonne. Et commençasmes à bailler les commissions des gens de pied, et arrestasmes qu'en trente jours tout seroit prest, et la levée des deniers que la ville et le pays de Languedoc faisoit; car tous estoient de l'entreprise.

Sur ces entrefaictes m'arriverent trois courriers en un jour et une nuict de Bordeaux, dont le fils aisné du greffier Pontac fut le premier, l'advocat du roi La Het, qui depuis a esté procureur general, l'autre, et un gentil-homme de M. de Nouailles le dernier; lesquels tendoient tous à une mesme fin, qui estoit que si je n'allois promptement et à extreme diligence secourir la ville de Bordeaux, qu'elle s'en alloit perdue, pour un grand different qui estoit survenu dans la ville entre monsieur le premier president Lagebaston et monsieur de Nouailles, gouverneur: et me prioit la cour, les jurats et ledit sieur de Nouailles, de me vouloir haster, autrement j'y arriverois trop tard; car monsieur de Nouailles avoit desjà mandé apprester toutes les banlieues, pour les mettre dans la ville par le chasteau du Ha, qu'il avoit. Ceux de la ville se faisoient maistres des portes, les uns, car l'une partie soustenoit monsieur de Nouailles. A grand difficulté ces messieurs me voulurent permettre d'y aller; je leur promis que dans quinze jours, à peine de mon honneur, je me rendrois à Thoulouse, et que cependant ils diligentassent de faire les preparatifs, afin qu'à mon arrivée je trouvasse tout prest; et ainsi me mis en chemin, car je n'ay jamais esté homme de remises. Et pource qu'il y avoit grand quantité de noblesse avec moy, je ne me peuz mettre par eaue, et fallut que j'allasse par terre; et à cause des armes et grands chevaux que nous avions, demeurasmes trois jours à aller jusques à Agen. J'avois depesché Pontac et le gentil-homme de monsieur de Nouailles, donnant asseurance à ceux de Bordeaux que je m'en allois. Monsieur de La Het ne voulut partir qu'il ne me vist à cheval, et fit si grande diligence qu'il en tomba malade et en cuida mourir. Leur arrivée fit tenir tout le monde en cervelle d'un costé et d'autre. Nous n'arrestasmes qu'une nuict à Agen, et passasmes outre. Et en trois jours je fus à Bordeaux, où je trouvay une patente que le roi me mandoit, par laquelle il me faisoit son lieutenant en la moitié du gouvernement de Guyenne, en l'absence du roi de Navarre, et à monsieur de Burie demeuroit l'autre moitié, sans que pour lors il nommast ce que demeureroit à monsieur de Burie, et ce qui demeureroit à moy.

On pensoit qu'à mon arrivée je mettrois la main aux armes, et que je tuerois toute la part du premier president: beaucoup s'en estoient fuys; mais je cognoissois bien que c'estoit la ruyne de la ville, et que le roi y perdroit beaucoup; car, si cela se faisoit, tout le monde n'eust sceu garder que la ville ne fust esté saccagée. Je passay à Cadillac, où monsieur de Candalle me

fit cest honneur de m'accompagner; et nous mismes dans son gallion et dans d'autres vaisseaux, car il y avoit force noblesse. Et sur le chemin arriverent nouvelles que cest nuict-là monsieur de Nouailles estoit mort, et n'avoit demeuré malade que deux jours. On dit après que l'on luy avoit advancé ses jours; je ne sçay s'il est vray : ce fut dommage pourtant, car c'estoit un bien sage gentil-homme et bon serviteur du roi. Le lendemain que je fus arrivé j'allay au palais, et là je proposay à la court ce que j'avois retenu du siege de Siene, et comme l'on se doit gouverner en une grande ville, ou en une guerre ou sedition, et que si nous mettions la main au sang, la ville estoit destruicte, aussi bien les uns que les autres, et leur mis en avant aussi le fait de Thoulouse; que si j'eusse laissé entrer ce que venoit des montagnes et de Comenge, tout le monde n'eust sceu garder que la ville n'eust esté saccagée et qu'autant leur en adviendroit; si l'on mettoit la main au sang et donnoit licence au peuple, mesmes à celuy de dehors; qu'ils se souvinssent de ce qui estoit advenu lors que monsieur de Monens fut tué, que le peuple princt l'autorité; qu'il falloit commencer par un bon accord et union, sans entrer en aucun desordre et trouble, et que puis après on puniroit les delinquans par la voye de la justice. Toute la cour trouva mon opinion fort bonne, et m'en remercierent infiniment. Au partir de là, comme j'eus disné, j'allay à la maison de la ville, où j'avois assigné les jurats et tous ceux du conseil d'icelle, et leur fis semblable remonstrance : et encores qu'il en y eust quelques-uns qui eussent voulu remuer besoigne, neantmoins je leur alleguay tant d'exemples et de bonnes raisons, qu'ils changerent tous d'opinion. Et sur les quatre heures je me rendis à l'archevesché, où j'avois assigné tout le clergé, et là leur fis une remonstrance selon l'estat de l'eglise, comme j'avois fait aux autres, chacun pour le sien; de sorte qu'en ce jour là j'appaisay la ville. Et le lendemain commençasmes entrer sur l'ordre qu'il falloit tenir pour faire que la pacification y durast; et fis si bien qu'en trois jours toutes choses changerent en paix et bonne union. Je veux dire, et au tesmoignage de toute la ville de Bordeaux, que si j'eusse fait autrement la ville estoit destruite; car il ne faut venir à la violence lors qu'on y peut proceder par autre moyen, veu mesmement que c'estoit division entre les catholiques, ou pour le moins qui s'en disoient, car je ne suis pas Dieu, pour lire dans leur cœur.

O que le roi doit bien regarder à qui il baille les gouvernemens, et que sur tout il eslise des personnes qui ayent esté gouverneurs autresfois de quelques places; car si par une longue experience il n'est coustumier d'avoir telles charges, il court un grand peril pour l'estat du pays et de la ville où de tels inconveniens adviennent. J'avois esté gouverneur de Montcallier, d'Albe, et lieutenant de roi à Sienne, et après à Montalsin : tant de diverses choses que j'avois experimentées-là, m'avoient apprins à cognoistre et prevoir la ruyne ou le salut d'une place; et sans l'experience que j'avois, je me doute que j'eusse prins le chemin de l'execution, car mon naturel tendoit plus à remuer les mains qu'à pacifier les affaires, aymant mieux frapper et jouer des cousteaux que faire des harangues; mais la prudence me gaigna pour ce coup. Il n'est pas besoin se laisser emporter à son naturel et à sa passion, car les affaires du maistre vont alors mal. Il y avoit prou de gens en ceste ville-là qui eussent voulu remuer besoigne en haine du premier president, qui n'y a jamais gueres esté aimé : si c'est à tort ou à droit, je m'en remets : monsieur de Bordeaux, qui est en vie, sçait bien l'advis qu'on me vint donner me promenant dans son jardin.

Or, je fus prié de toute la cour de parlement et de toute la noblesse, ensemble de toute la ville, d'accepter la charge que le roy m'avoit donnée, ce que je ne voulois jamais faire; et avois faict la depesche au roy et à la royne pour remercier leurs majestés, car je me mettois tousjours devant les yeux qu'il m'en adviendroit ce qui m'en est advenu, et que ce gouvernement ne m'ameneroit qu'envies et haynes. Je n'ay jamais presagé chose de moy qui ne soit advenue. Que l'on demande à monsieur le president Lagebaston, qui me fit la harangue dans le palais pour me faire prendre ceste charge, la responce que je luy en fis, et aussi en particulier; il y a encores d'autres presidens et conseillers qui sont en vie, qui entendoient les raisons miennes : je m'asseure qu'il leur souviendra si la prediction que je faisois lors de moy ne m'est advenue. Si est-ce pour lors je ne l'acceptay point, ny de deux jours après, non pas que le roy ne me fist

trop d'honneur, et que je n'eusse bien souhaitté un tel bien, mais j'avois tousjours devant les yeux mille choses bien chatouilleuses; mais le premier president Lagebaston et les autres presidens ses compagnons, et les anciens conseillers, vindrent à mon logis, où ils me dirent beaucoup de choses. Monsieur de Candalle et monsieur Descars, que je trouvay-là, et monsieur de Lieux mon frere, messieurs de Barsac, Duza et toute la noblesse qui estoient avec moy, me pressoient d'autre costé, disant que je la devois prendre; les jurats et toute la ville de mesme; et par ainsi je demeurois seul en mon opinion, et fus contrainct de passer le guichet, comme un homme qu'on met en prison, car ainsi puis-je dire y avoir esté mis; et si j'eusse demeuré en ma liberté, je fusse mort ou j'eusse fait quelques services qui fussent esté agreables au roy, dont j'en eusse tiré quelque recompence, au lieu que des services que j'ay faits avec ceste charge de pardeçà, je n'en ay eu que reproches et mallegraces. Et si diray qu'il n'y a homme sous le ciel qui eust sceu faire mieux que j'ay fait, au dire de tous les trois estats de la Guyenne; et si j'eusse fait tels services du vivant des feus roys François ou Henry, il n'y a gentil-homme en France, s'il ne porte tiltre de prince, qui eust esté plus avancé ny mieux recogneu que j'eusse esté. Or, Dieu soit loué de tout, ma recompense a esté une grande arquebusade au visage, de laquelle je ne gueriray jamais, qui me fait tousjours maudire l'heure que jamais j'eus ceste charge. Plusieurs plus grands seigneurs que moy s'en fussent honorés, aussi faisois-je moy; mais ayant à servir un roy en son enfance, et un pays où je prevoyois bien que j'aurois prou d'affaires et loing de moyens, il me sembloit que ce seroit plus d'avantage pour moy d'aller loing de mon fumier que demeurer dessus. Et conseilleray tousjours à un mien amy de prendre charge plustost loing que près du lieu de sa demeure, car enfin nul n'est prophete en son pays. Quoy qu'il en soit, pour le bien de la patrie, je prins ceste charge pesante sur mes espaules.

Or, comme je pensois partir de Bordeaux pour aller à Thoulouse après avoir tout pacifié, arriva la paix, que le capitaine Fleurdelis apporta. Il avoit trouvé le capitaine Montluc devant Mucidan, qui amenoit au roy douze compagnies de gens de pied, les plus belles compagnies et les mieux armées qu'encores se fussent levées en Guyenne, et une compagnie de chevaux legers. Le sieur de Cancon estoit son lieutenant, et le sieur de Montferrand son enseigne. La ville de Bordeaux luy avoit envoyé deux canons et une coulevrine, que ledit capitaine Fleur-delis trouva à deux lieues de Mucidan. Le capitaine Montluc ne voulut jamais arrester de passer outre, qu'il n'eust de mes nouvelles. La paix arrivée, tout le monde fut d'advis que je le contremandasse; ce que je fis, et ramena l'artillerie, et fis retirer tous ses gens de pied et gens de cheval, afin que le peuple ne fust mangé d'advantage. Et manday à Thoulouse de faire le semblable; de sorte qu'en huit jours tout le monde fut retiré, m'asseurant de garder la Guyenne sans garnison d'homme de cheval ny de pied; ce que je fis, car par l'espace de cinq ans homme de pied ni de cheval ne mangea en toute la Guyenne une poulle tenant les champs. J'avois trois canons à Agen, et avec braveries et menaces je tenois tout le monde en crainte et fis poser les armes, mesmement toutes armes à feu, et n'y avoit homme qui portast armes, sinon les gentilshommes leurs espées et dagues. Et mis une si grande crainte par tout le pays, pour deux soldats catholiques que je fis pendre ayant transgressé l'edict, que nul n'osa plus mettre la main aux armes. Les huguenots penserent eschapper à bon marché, et que je ne les punirois pas à eux; deux autres de leur religion transgresserent l'edict, et soudain ils furent pendus pour faire compagnie aux autres. Et quand les deux religions virent que les uns ny les autres ne pouvoient avoir d'asseurance de moy s'ils transgressoient, ils se commencerent à entr'aymer et se frequenter. Voy-là comme j'entretins la paix l'espace de cinq ans en ce pays de Guyenne entre les uns et les autres; et croy que si tout le monde eust voulu faire, sans se partialiser d'un costé ny d'autre, et rendu la justice à qui la meritoit, nous n'eussions jamais veu tant de troubles en ce royaume. Ce n'estoit pas petite besoigne, car j'avois affaire avec des cervaux aussi fols et gaillards qu'il en y aye en tout le royaume de France, ny paraventure en l'Europe. Qui gouvernera bien le Gascon, il peut s'asseurer qu'il aura faict un chef d'œuvre; car, comme il est naturellement soldat, aussi est-il glorieux et mutin : toutesfois, tantost faisant

le doux, puis le collere, je les maniois si bien, que tout plioit sous moy, sans que nul osast lever la teste. Bref, le roy y estoit recogneu et la justice obeye.

Voy-là la fin de la guerre des premiers troubles où je me suis trouvé, et ce que j'ay fait en iceux : qui est en somme que si Dieu ne m'eust donné le courage de m'opposer aux huguenots, ils se fussent tellement quantonnés, qu'il n'eust esté en la puissance du roy de les en tirer de long temps. Et ne suis pas de l'advis de ceux qui disent que ce n'est rien, et que quand bien ils seroient icy quantonnés, qu'on les y enfermeroit : c'est un pays bon et riche, s'il y en a en France, avec de belles rivieres et beaucoup de places fortes et de ports de mer : comment se peut donc un tel pays renfermer, veu qu'Anglais et autres estrangers y peuvent aborder par la mer? Le roy n'en a tenu que trop peu de compte : j'ay peur qu'à la longue il s'en pourroit trouver mal. Mais pourveu que ces messieurs qui en parlent à leur aise ayent les coudées franches, ils ne se soucient pas des autres : quand on leur demande aide et secours d'argent, car d'autre chose nous n'en avons que trop, ils disent qu'on s'aide du pays; et ainsi le soldat, n'estant payé, est forcé de voler et saccager, et le lieutenant du roy de l'endurer. C'est tout un, disent-ils, pays gasté n'est pas perdu. O la meschante parolle ! indigne d'un conseiller du roy qui a les affaires d'estat en main. Il n'en porte pas la peine ny n'en a pas les reproches, mais bien celuy qui a ceste charge, lequel le peuple accable de maledictions. Voy-là donc nostre Guyenne perdue et reconquise, et puis maintenue en paix pour le bien de tout le peuple, et particulierement pour mon grand mal-heur ; car mon fils le capitaine Montluc, ne pouvant non plus vivre en repos que son pere, se voyant inutile en France, pour n'estre courtisan, et ne sçachant nulle guerre estrangere où s'employer, desseigna une entreprise sur mer pour tirer en Affrique et conquerir quelque chose; et pour cet effect, suivy d'une belle noblesse volontaire (car il avoit plus de trois cens gentils-hommes) et d'un nombre des meilleurs soldats et capitaines qu'il peust recouvrer, s'embarqua à Bordeaux avec six navires aussi bien equipés qu'il estoit possible. Je ne veux m'arrester plus longuement sur le dessein de ceste mal-heureuse entreprise, en laquelle il perdit la vie, ayant esté emporté d'une mousquetade en l'isle de Maderes, où il fist descendre pour faire aiguade. Et parce que les insulaires ne vouloient permettre de rafraischir ses vaisseaux, il fallut courir aux mains, à leur perte et ruyne, et plus à la mienne, qui perdis là mon bras droit. Que s'il eust pleu à Dieu me le conserver, on ne m'eust presté les charités qu'on a fait. Bref, je l'ay perdu en la fleur de son âge, et lors que je pensois qu'il seroit et mon baston de vieillesse et le soustien de son pays, qui en a eu bon besoin. J'avois perdu le courageux Marc-Antoine, mon fils aisné, au port d'Ostie : mais celuy qui mourut à Maderes pesoit tant, qu'il n'y avoit gentil-homme en Guyenne qui ne jugeast qu'il surpasseroit son pere. Je laisse à discourir à ceux-là qui l'ont cogneu quelle estoit sa valeur et sa prudence : il ne pouvoit faillir d'estre bon capitaine, si Dieu l'eust preservé ; mais il dispose de nous comme il luy plaist. Je croy que ce petit Montluc qu'il m'a laissé, taschera à l'imiter, soit en valeur ou en loyauté envers son prince, comme tousjours les Montlucs ont faict. S'il n'est tel, je le desavoue. On sçait bien, et la royne mieux que tout autre, que je ne fus jamais l'autheur de ceste infortunée entreprise : monsieur l'admiral sçait bien combien je taschay à la rompre, non pas pour vouloir retenir mon fils sur les cendres, mais pour la crainte que j'avois qu'il ne fust cause d'ouvrir la guerre entre la France et l'Espagne; et encor que je l'eusse desiré, si eussé-je voulu que quelqu'autre eust fait l'ouverture pour la tirer de nos maisons. Le dessein de mon fils n'estoit pas de rompre rien avec l'Espagnol, mais je voyois bien qu'il estoit impossible qu'il ne donnast là ou au roy de Portugal; car, à voir et ouyr ces gens, on diroit que la mer est à eux. Monsieur l'admiral n'aimoit et estimoit que trop mon fils, ayant tesmoigné au roy qu'il n'y avoit prince ny seigneur en France qui eust peu, de ses seuls moyens, et sans bienfaict du roy, dresser en si peu de temps un tel equipage. Il disoit vray, car il avoit gaigné le cœur de tous ceux qui le cognoissoient et qui vouloient suivre les armes; et moy j'estois si mal-advisé, qu'il me sembloit que la fortune luy devoit estre aussi favorable qu'à moy. Pour un vieux guerrier tel que je suis, je confesse que je fis une grande faute de n'avoir avant partir descouvert l'entre-

prise à quelqu'autre, veu que les vicomtes Duza et de Pompadour et mon jeune fils estoient de la compagnie, qui eussent peu tenter fortune et poursuivre l'entreprise projettée, de laquelle je me tairay, parce que peut estre la royne la renouera quelque jour.

LIVRE SIXIÈME.

La France jouit cinq ans de ce repos avec les deux religions; toutes-fois je me doutois tousjours qu'il y avoit quelque anguille sous roche, mais pour la Guyenne je ne craignois pas beaucoup. J'avois tous jours l'œil au guet, donnant advis à la royne de tout ce que j'entendois, avec toute la fidelité dont je me pouvois adviser.

Pendant ce temps le roi visita son royaume. Estant arrivé à Thoulcuse, je fus baiser les mains à sa majesté, laquelle me fit plus honnorable recueil que je ne meritois. Les huguenots ne faillirent à faire leur praticques et menées, et me faisoient faux-feu sous main, car à descouvert ils n'osoient le faire; mais je ne m'en donnois pas grand peine. La royne me fit cest honneur de me dire tout ce qui se passoit, et me monstra la fiance qu'elle avoit en moy; et cognus bien lors qu'elle n'aimoit pas les huguenots. Un jour, estant en sa chambre avec messieurs les cardinaux de Bourbon et de Guyse, elle me racompta ses fortunes, et la peine où elle s'estoit trouvée, et entre autres choses me dit que le soir que la nouvelle luy vint que la bataille de Dreux estoit perdue (car quelque hardie lance luy donna cest alarme, n'ayant pas eu loisir d'attendre ce que monsieur de Guyse feroit après que monsieur le connestable fut rompu et prins), elle fut toute la nuict en conseil, où estoient mesdits seigneurs les cardinaux, pour adviser quel party elle prendroit pour sauver le roy : en fin sa resolution fut que si le matin la nouvelle se fust trouvée veritable, elle tascheroit se retirer en Guyenne, encore que le chemin fust bien long, où elle se tenoit plus asseurée qu'en tout autre pays de la France. Je prie à Dieu qu'il ne m'aide jamais si les larmes ne m'en vindrent aux yeux luy oyant racompter sa desolation; et luy dis ces mesmes mots : « Hé mon Dieu, madame, vous estes vous « trouvée en telle necessité ? » Elle me l'asseura, et jura sur son ame, comme firent aussi messieurs les cardinaux. Il faut dire la verité, que si ceste bataille eust esté perdue, sa majesté eust bien eu à souffrir, et croy que c'estoit fait de la France, car l'estat eust changé et la religion : car à un jeune roy on fait faire ce qu'on veut.

Or leurs majestés ayant traversé la Guyenne, trouverent les choses en meilleur estat qu'on ne leur avoit dit : car les huguenots, mes bons amis, avoient faict courir le bruit que tout estoit ruiné et perdu; mais ils trouverent qu'elle estoit en meilleur estat que le Languedoc. Leurs majestés sejournerent au Mont de Marsan quelque temps, attendant que la roine d'Espagne vinst à Bayonne. Je veux escrire icy une chose que je descouvris là, pour monstrer que j'ay tousjours tenu à la roine la promesse que je luy fis à Orleans après la mort du roi François, que je ne despendrois jamais que du roi et d'elle, comme j'ay tousjours fait; encore que je n'en aye pas rapporté grand fruict, si est-ce que j'aime mieux que la faute soit venue d'ailleurs, que si j'avois manqué à ma promesse. Je sentis donc le vent qu'une ligue s'étoit dressée en la France, là où il y avoit de grands personnages, princes et autres, lesquels je n'ay affaire de nommer, bien engagés de promesse : je ne sçay au vray à quelle fin ceste ligue se faisoit; toutes-fois un gentilhomme me les nomma presque tous, et fut persuadé par ledit gentil-homme de m'y mettre, m'asseurant que ce ne seroit que pour bon effect; mais il cogneut à mon visage que ce n'estoit pas viande de mon goust. J'en advertis secrettement la roine tout aussi tost, car je ne le pouvois porter sur le cœur : elle le trouva bien estrange, et me dit que c'estoient les premieres nouvelles, me commandant de m'enquerir encor mieux du tout; ce que je fis, et n'en

trouvay rien d'advantage que ce que je luy en avois dit, car ce gentil-homme se tint sur ses gardes.

Sa majesté me demanda advis comme elle s'en devoit gouverner : je luy dis et la conseillay qu'elle devoit mettre en avant et moyenner que le roi proposast luy-mesme qu'il avoit entendu qu'une ligue se dressoit en son royaume, et que cela ne pouvoit estre sans le mettre en crainte et soupçon ; qu'il devoit prier tous generallement de rompre ceste ligue, et qu'il vouloit faire une association en son royaume de laquelle il seroit le chef. Elle fut ainsi appellée quelque temps, mais après on changea de nom, et l'appella-t-on la Confederation du Roi. La roine, pour lors que je luy donnay ce conseil, ne le trouva pas bon, et me dict que si le roi en faisoit une, il seroit à craindre que les autres en fissent une autre; mais je luy repliquay qu'il falloit que le roi y obligeast ceux qui en pourroient faire le contraire, et que c'estoit chose qui ne se pourroit celer, et à laquelle on pourroit pourvoir. Deux jours après, sa majesté souppant, elle m'appella, et me dict qu'elle avoit mieux pensé en l'affaire que je luy avois parlé, et qu'elle trouvoit que mon conseil estoit fort bon, et me dict que le lendemain, sans plus tarder, elle vouloit faire proposer au roi cest affaire, comme elle fit, et m'envoya querir à mon logis pour m'y trouver, mais je n'y estois point. Le soir elle me dict pourquoy je n'y estois venu, et me commanda de m'y trouver le lendemain, parce qu'au conseil il y avoit eu plusieurs grandes difficultés lesquelles on n'avoit peu resoudre. Je m'y trouvay, selon le commandement qu'elle m'en avoit faict. Il y eut encores plusieurs disputes. Monsieur de Nemours parla fort sagement, et remonstra qu'il seroit bon faire une ligue et association pour le bien du roi et de son estat, afin que tous d'une mesme volonté, si les affaires se presentoient, se rendissent auprès de sa majesté pour exposer leurs biens et leurs vies pour son service; et d'autre part, que si quelques uns, de quelque religion que ce fust, leur vouloient courir sus ou remuer quelque chose, que tous, d'un accord et union, exposassent leurs vies pour se deffendre. Monsieur le duc de Montpensier fust de ceste mesme opinion, et plusieurs autres, disant tous que cela ne pouvoit que d'autant plus tenir le royaume en paix, veu qu'on sçauroit les plus grands ainsi ligués pour la deffence de la couronne.

La roine me fist cest honneur de me commander que j'en dise mon advis : alors je proposay que ceste ligue ne pouvoit porter prejudice au roi, car tout tendoit à une bonne fin pour le service de sa majesté, bien et repos de son estat et de ses sujets; mais que celle qui se faisoit à cachettes ne pouvoit porter qne mal-heur : car, comme l'on entendroit qu'il s'estoit faict une ligue, d'autres en voudroient faire une autre, et non seulement une, mais plusieurs, et qu'il n'y auroit rien qui nous menast si tost aux armes que cela ; et que si les uns tendoient à bonne fin, on n'estoit pas asseuré que d'autres ne tendissent à la mauvaise, car les bons ne pouvoient respondre pour les mauvais; que si les cartes se mesloient une fois de ligue à ligue, il y auroit bien à faire d'en tirer un bon jeu, car c'estoit une vraye porte ouverte pour faire entrer les estrangers dans le royaume, et mettre tout en proye; mais que tous generallement, princes et autres, devions faire une ligue ou association qui s'appelleroit la Ligue, ou bien Confederation du Roi, et faire les sermens grands et solemnels de n'y contrevenir, à peine d'estre declarés tels que le serment porteroit; et que sa majesté, ayant fait les conclusions, devoit despescher messagers par tout le royaume de France, avec procurations pour recevoir le serment de ceux qui n'estoient là presens; et que par là l'on cognoistroit qui voudroit vivre ou mourir pour le service du roi et de l'estat : « Que si quelqu'un est si fol « d'oser lever les armes, jurons tous, sire, de « luy rompre la teste. Je vous respons que j'y « mettray si bon ordre en ce pays, que rien ne « branslera que vous ne soyez recogneu pour « nostre maistre. Et par mesme moyen promet- « tons, par la foy que nous devons à Dieu, que « si quelque autre contre-ligue se trouve, nous « vous en advertirons. Faictes signer la vostre « aux plus grands de vostre royaume : la feste « ne se pourroit jouer sans eux; ainsi on pourra « les obliger et pourveoir aux inconveniens. » Voylà ma proposition. Là il y eut plusieurs disputes; mais en fin fut conclue l'association du roi, et arresté que tous les princes, grands seigneurs, gouverneurs de provinces et capitaines de gensdarmes, renonceroient à toute ligue et confederation, tant dehors que dedans le

royaume, et que tous seroient de celle du roy, et feroient le serment, à peine d'estre declarés rebelles à la couronne; et y a encores d'autres obligations, desquelles il ne me ressouvient. Il y eut plusieurs difficultés pour coucher les articles: les uns disoient qu'ils devoient estre couchés d'une sorte, et les autres d'une autre; car à ces conseils, aussi bien qu'aux nostres, il y a du blanc et du noir, et de l'opiniatrise, et de la dissimulation; et tel peut estre faisoit bonne mine, qui estoit emprumpté ailleurs : ainsi va du monde. O que c'est une chose miserable quand un royaume tombe en la jeunesse d'un roi! s'il eust eu lors la cognoissance qu'il a eue depuis, je croy qu'il eust bien faict parler des gens bon françois. En fin tout fut passé et accordé, et commencerent les princes à faire le serment et se signer, puis les seigneurs; et, encores que je ne soye qu'un pauvre gentil-homme, le roi voulut que je m'y signasse, pour la charge que je tenois de luy, et fut envoyé à monsieur le connestable qui estoit à Bayonne, lequel s'y signa. D'autre part, ils despescherent vers monsieur le prince de Condé monsieur l'admiral, monsieur Daudelot, et autres seigneurs et gouverneurs de la France; et les messagers de retour, le roi en fit faire un instrument, comme l'on me dict, lequel fut mis dans ses coffres; et croy bien qu'il n'est pas perdu, et qu'on y peut voir des gens en blanc et en noir qui ont esté parjures à bon escient. Or je ne sçay qui fut cause de commencer la guerre à la Sainct Michel, car celuy qui la commença a contrevenu à son serment, et justement, si le roi le vouloit, le feroit declarer tel, car luy mesmes s'y est obligé par son seing; on ne luy feroit pas de tort, puis qu'il s'y est soubmis. Et, encores que cela ne consiste pas en combats, si pensé-je avoir faict un grand service au roi et à la roine, de leur avoir descouvert ceste menée, car peut estre que les affaires fussent allés encores pis qu'ils n'ont faict.

Or le roy prit son chemin, au retour de Bayonne, vers Sainctonge et La Rochelle, où je l'accompaignay, et là me commanda m'en retourner, et faire bien observer les edicts de paix : ce que j'ay toujours faict. Et ne faut poinct qu'on die que la guerre ait jamais commencé par mon gouvernement: aussi n'y eussent-ils jamais rien gaigné, et ne m'eussent peu prendre au despourveu; mais leur dessein estoit à la teste. La royne, qui est en vie, se ressouviendra qu'est-ce que je luy dis sur le faict de La Rochelle : car si ceste plume eust esté enlevée aux huguenots, et asseurée, comme je luy dis qu'elle devoit faire, la France n'eust veu tant de malheurs: mais elle craignoit tant de mettre les choses en trouble, qu'elle n'osoit rien remuer; et sçay bien qu'un soir elle m'entretint plus de deux heures, ne me parlant que des choses qui avoient passé vivant le roy son mary, mon bon maistre; et toutesfois un, qui n'estoit pas des plus petits, alla dire que je dressois quelque chose au prejudice de la paix: pleust à Dieu qu'elle m'eust creu, La Rochelle n'eust jamais osé gronder. Or, comme le roy commença à sortir de Bretaigne pour prendre son chemin à Blois, j'eus advertissement de Rouergue, Quercy, Perigord, Bourdelois et Agenois, comment les huguenots s'acheminoyent avec grands chevaux à petites trouppes, et portoyent des coffres, et disoit-on que leurs armes et pistoles estoyent dedans. J'en advertis trois ou quatre fois la royne, mais elle n'y voulut jamais adjouster foy. A la fin je luy envoyay Martineau, contrerolleur à present des guerres, lequel ne fut gueres bien venu d'apporter telles nouvelles. Et trois jours après son arrivée y arriva Boëry, un mien secretaire, qui apporta de ma part nouvelles à la royne que tous marchoient à la descouverte le jour et la nuict; et croy qu'ils n'en eussent rien creu, si ne fust qu'en mesme temps que Boëry arriva sa majesté en fut advertie de tous les autres gouvernemens de la France; qui fut cause que le roy print son chemin bien hastivement droict à Molins.

Je ne sçay à quelle fin cela tendoit, ni pourquoy on s'en alloit ainsi à trouppes: ils le devoient sçavoir. Cela n'estoit pas signe de vouloir rien faire de bon, car sans le sceu du roy ou de son lieutenant on ne doit entreprendre telles choses; et si je n'eusse eu peur d'estre accusé d'avoir rompu la paix, je les eusse bien tost resserrés en leurs maisons, car je ne dormois pas. Je m'en allay, bien accompagné de noblesse et de ma compagnie, en Rouergue, Quercy, et au long de la lisiere de Perigord, voir si personne s'esleveroit à descouvert, et manday au roy que s'il vouloit qu'à leur retour je parlasse à eux, j'esperois de luy en rendre bon compte.

Le roy me manda qu'il ne le vouloit point, mais que je les laissasse retourner chacun en leur maison. Là je cogneus que le serment du Mont de Marsan ne dureroit guere. Cecy ay-je voulu escrire, afin de faire cognoistre combien j'ay tousjours esté vigilant en ma charge, puis que j'estois le plus loing du roy, et le premier à luy donner advertissement. A present je veux commencer la guerre de la Sainct Michel, qui sont les seconds troubles.

Encores que l'on aye dict, et je le sçay bien aussi, que les huguenots me veulent mal, si est-ce que je n'estois pas si peu soigneux de ma charge que je n'eusse acquis des amis en leur trouppe, et tels qui estoient du consistoire: ce n'estoit pas comme aux premiers troubles; nos cartes estoient si meslées qu'il n'estoit possible de plus, et ces gens n'estoient plus si eschauffés en leur religion comme ils souloient. Plusieurs, ou de crainte ou de bonne volonté, venoient à nous, de sorte que nous commencions à estre compagnons; la crainte aussi qu'ils avoient de moy m'en rendoit quelqu'un amy, au moins il en faisoit la mine. Environ deux mois et demy devant la Sainct Michel, j'eus advertissement d'un gentilhomme et d'un autre riche homme, ne sçachant nouvelles l'un de l'autre, que monsieur le prince de Condé et monsieur l'admiral leur avoient mandé à tous se tenir prests armés et montés, ceux qui avoient le pouvoir, et que ceux qui ne l'avoient s'armassent d'armes selon leur moyen, et que l'on fist grandes provisions de bleds et d'autres munitions de vivres à Montauban. Je jugeay que cest advis avoit grand apparence, car ils ne laissoient cheval à achepter, et y en avoit qui envoyoient sur les passages d'Espagne, et rien ne leur estoit cher, vieux ne jeune. Je despeschay le sieur de Lussan en poste vers la royne, luy donnant avis du tout; mais sa majesté n'en creut rien, ains me manda que je n'adjoutasse foy aux advertissemens que l'on me donnoit, et que je fisse seulement garder les edicts. Cependant de jour à autre j'estois adverty que leur trame continuoit, et que l'on avoit faict une assemblée secrette à Montauban, et une autre à Thoulouse à la maison de Dacezat. Je manday encores à la royne tout ce que j'entendois, mais sa majesté n'y voulut oncques adjouster foy, et ce fut par trois ou quatre hommes l'un après l'autre. A la fin elle se fascha tant de mes advertissemens, qu'elle dict à Araigues, sindic de Condommois, que je ne luy donnasse plus d'advis, car elle sçavoit bien tout le contraire de ce que je luy mandois, et qu'il sembloit que j'eusse peur; et me fut mandé par d'autres que l'on se mocquoit de moy au conseil, et qu'on m'appeloit corneguerre. Ils pouvoyent dire pis, puis que je n'en entendois rien; si j'eusse esté à une picque d'eux, j'en eusse peut estre faict taire quelqu'un qui parloit bien haut. J'excepte ce que je dois; mais ces messieurs les courtisans, qui ne manierent jamais autre fer que leurs horloges et monstres, parlent comme bon leur semble; ils font des demy-dieux, et font des empressés, comme si rien n'estoit bien faict s'il ne passoit par leur teste. Je m'estonnois fort comment la royne, qui avoit si bon entendement, se ressouvenant de ce qu'elle m'avoit dit, me traictoit ainsi. Il n'y avoit ordre, car j'estois si esloigné que je ne pouvois replicquer.

Environ quinze ou vingt jours avant la Sainct Michel, je m'en allay à la maison d'un gentilhomme mien amy, et là se rendit un de ceux qui m'advertissoyent, lequel me dict qu'il n'y avoit que deux jours qu'un gentil-homme de monsieur l'admiral estoit passé à Montauban, et s'en alloit en poste d'eglise en eglise, pour les advertir de se tenir prests à s'eslever à l'heure qu'un autre gentil-homme dudict sieur amiral ou bien de monsieur le prince de Condé arriveroit, qui seroit dans quinze ou vingt jours au plus tard. Je priay celuy-là que, s'il estoit dans Montauban à l'heure que ce gentil-homme arriveroit, qu'il fist sauver tous les catholiques qui estoient dedans. Et ainsi me despartis, et m'en vins à Cassaigne, où je trouvay une lettre d'un gentilhomme qui pour lors se tenoit à Thoulouse, me donnant pareil advertissement; et pource que la lettre n'estoit pas signée, je ne la voulus envoyer à la royne, craignant qu'elle n'y adjoustast point de foy. Le lendemain arriva audict Cassaigne le baron de Gondrin, lequel à present nous appellons monsieur de Montespan, qui s'en alloit en poste à la cour, pour obtenir de sa majesté quelques lettres pour un procès que son pere et luy avoient au parlement de Thoulouse. J'adjoustay foy à ceux qui m'advertissoient, et me servit bien, pource que, de trois qu'ils estoient, les deux avoient affaire de moy pour des biens qu'ils plaidoient; et cognoissois

bien à leur complexion qu'ils n'estoient pas si devotieux en leur religion, qu'ils ne fussent plus affectionnés à gaigner leur bien qu'ils plaidoient, et quitter ministres et tout (je croy que ceste religion n'est qu'une piperie); et sans moy ils ne pouvoient pas y faire ce qu'ils vouloient; et je les aydois de ce que je pouvois, pour tousjours estre par eux adverty, car j'avois credit et estois aimé aux parlemens de Bordeaux et Thoulouse, et de tous les officiers du roy. Ils avoient raison, et moy de leur rendre la pareille, car je les ay tousjours cogneus fort affectionnés au service du roy. Je dis au baron de Gondrin qu'il me recommandast très-humblement à la bonne grace de la royne, et qu'elle eust souvenance qu'elle n'avoit jamais voulu adjouster foy aux advertissemens que je luy donnois, et qu'elle en pleureroit de ses yeux pour ne m'avoir creu; que sa majesté m'avoit mandé qu'il sembloit que j'eusse peur, et qu'au conseil du roy on disoit que j'estois un corneguerre; que je la suppliois très-humblement croire que je n'avois point peur de moy, car, Dieu mercy, j'estois né sans peur, et ne sçavois que c'est d'autre peur que celle qu'un homme de bien doit avoir; mais que j'avois peur du roy et d'elle, car ils ne touchoient pas moins que de la mort ou de la prison, et qu'elle se gardast pour quelques jours, et empeschast que le roy n'allast pas si souvent à la chasse ny à l'assemblée comme il faisoit, sur tout tant qu'il desireroit conserver sa vie et son estat. Le baron de Gondrin s'en acquitta, et me dict que sa majesté luy avoit respondu qu'elle ne vouloit plus escouter nul advertissement que je luy donnasse, et qu'elle sçavoit mieux la volonté des huguenots que moy, et leurs forces jusques où elles se pouvoient estendre, et qu'ils ne demandoient que la paix. Ces gens faisoient leur pratique de loing, et elle estoit à mon advis charmée par je ne sçay qu'elles gens. Ledict sieur de Montespan fit si grande diligence, qu'il fut de retour dans dix ou douze jours avant la Sainct Michel, et me dict ce que la royne luy avoit respondu. Il n'est pas possible que sa majesté ne fust, comme j'ay dict, pippée et abreuvée de quelques gens qu'elle avoit auprès d'elle, qui procedoient par malice ou bien par ignorance; mais c'est grand cas, car pardeça les pages et laquais sçavoient les appareils que les huguenots faisoient pour s'eslever. Et avant que ledict sieur baron de Gondrin arrivast, je fus adverty que, huict jours avant la Sainct Michel, ou huict jours après, le gentil-homme de monsieur l'admiral devoit arriver. Et sur les responces que me faisoit la royne, je cuiday faire un grand erreur d'oster tout soupçon, et penser qu'elle estoit mieux advertie que moy, et qu'il ne me falloit adjouster foy à ceux qui me donnoient ces advis. Sur cela je fis une entreprinse avec le feu evesque de Condom, les sieurs de Sainctorens et de Tilladet freres, pour aller aux bains à Barbottan, comme les medecins m'avoient ordonné, pour une douleur de cuisse que j'ay, laquelle je prins à la prinse de Quiers, dequoy monsieur d'Aumalle est bien souvenant; je croy que je ne la perdray que je ne sois mort.

Nous partismes de Cassaigne le samedy, pour aller coucher à la maison de monsieur de Panjas, faisant apporter deux tiercelets d'autour, pour passer nostre temps aux bains. Et la nuict propre que nous arrivasmes, à mon premier sommeil, je fis un songe qui me travailla plus que si j'eusse eu quatre jours la fievre continue, lequel je veux escrire icy (plusieurs sont en vie à qui je le dis deslors); ce ne sont pas des contes faicts à plaisir. Je songeay que tout le royaume de France estoit en rebellion, et qu'un prince estranger s'en estoit saisi, et avoit tué le roy, messieurs ses freres et la royne, et que j'estois fuyant nuit et jour de tous costés pour me sauver, car j'avois (comme il me sembloit) tout le monde en teste pour me prendre. Ores je me sauvois en un endroit, puis je me sauvois en un autre; en fin je fus surpris en un logis, et m'amena-on devant le roy nouveau qui se promenoit dans une eglise au milieu de deux grands hommes. Il estoit de stature petite, mais gros et fort d'espaules, et portoit un bonnet de velours carré, comme l'on les portoit le temps passé; ses archers de la garde portoient jaune, rouge et noir. Et m'amenant prisonnier le long des rues, tout le monde couroit après moy; l'un disoit: Tuez-le, le meschant; l'autre me presentoit l'espée nue à la gorge, l'autre la pistolle à l'estomach; et ceux qui me menoient crioient: Ne le tuez pas, car le roy le veut faire pendre devant luy. Et de ceste sorte me menerent devant le roy nouveau, qui se promenoit comme j'ay dit. Il n'y avoit image n'autel. Et de prime face me dit en italien: *Veni quà, furfante! tu m'hai*

fatto la guerra e a quei i quali sono miei servitori; io ti farò appicar adesso adesso. Alors je luy respondis en mesme langage, m'estant advis que je parlois le tuscan aussi bien que quand j'estois dans Sienne: *Sacra Maestà, io ho servito al mio re si come sono obligati à fare tutti gli uomini da bene; Sua Maestà non deve pigliar questo à male.* S'enflambant lors de colere, il dit aux archers de sa garde: *Andate, andate, menatelo appicar, quel furfante che mi farebbe ancora la guerra.* Surquoy ceux qui me tenoient me voulurent amener, mais je tins ferme, et luy dis: *Io supplico Sua Maestà voler mi salvar la vita; poi che il re mio signore è morto, insieme ai suoi signori fratelli. Io vi prometto che vi servirò con la medesima fiedeltà colla quale io ho servito il re, mentre viveva.* Sur cela, les seigneurs qui se promenoient avec luy le supplierent me vouloir sauver la vie. Alors il me regarda au visage et me dict: *Prometti tu questo dal cuore? Or su! io ti do la vita per le preghiere di quelli che mi pregano; siami fiedele.* Ces seigneurs parloient françois, mais nous deux parlions italien. Surquoy il commanda qu'on me menast un peu à part, et qu'il vouloit encor parler à moy. Ils me mirent contre un coffre près la porte de l'eglise, et ceux qui me tenoient se mirent à parler avec les archers de la garde. Et estant contre ce coffre, je commençay à penser au roy, et avoir regret du serment que j'avois faict, et que par adventure le roy n'estoit point encor mort, et que, si je me pouvois sauver, je m'en irois plustost seul et tout à pied par le monde trouver le roy s'il estoit en vie, et me print opinion de me sauver. Je sortis de l'eglise; estant dans la rue, je commençay à courir, ne me souvenant point alors que j'eusse mal à la cuisse, car il me sembloit que je courois plus viste que je ne le voulois. Tout à un coup j'ouys derriere moy crier: Prenez-le, le meschant. Les uns sortoient des maisons pour me prendre, les autres se mettoient devant moy; mais j'eschappois tousjours et de l'un et de l'autre, et gaignay un degré de pierre par là où l'on montoit sur la muraille de la ville; et comme je fus au haut, je regarday contre bas, et me sembla que c'estoit un precipice si grand, qu'à peine pouvois je voir le fonds. Ils montoient les degrés: je n'avois rien pour me deffendre, que trois ou quatre pierres que je jettay, et me voulois faire tuer, car il me sembloit que l'on me feroit mourir de mort cruelle. Et comme je n'eus plus rien pour me deffendre, je me jettay en bas par dessus la muraille, et en tombant je m'esveillay, et me trouvay tout en eau, comme si je fusse sorty d'une riviere, ma chemise, les draps, la couverte du lict, toutes trempés; il me sembloit que j'avois ma teste plus grande qu'un tambour. J'appellay mes valets de chambre, lesquels firent du feu incontinent, et m'osterent ma chemise et m'en baillerent une autre. Mes gens allerent à madame de Panjas, laquelle commanda qu'on leur baillast des draps; elle mesme se leva et vint en ma chambre, et vid que les draps et la couverte estoient en eau, et ne partit de là que tout ne fust seché. Je luy comptay mon songe et la peine que j'avois eu, dont m'estoit venu ceste sueur: il luy en souvient aussi bien qu'à moy. Le songe que je fis de la mort du roy Henry mon bon maistre, et cestuy-cy, m'ont donné plus de peine et de travail que si j'eusse eu toute une sepmaine la fievre continue. Les medecins me disoient que c'estoit à force de l'imagination, pour estre mon esprit occupé tousjours à cela, et croy qu'il est vray, car souvent me suis-je trouvé la nuict en combat avec les ennemis, songeant des malheurs que je voyois après advenir, et des bonnes fortunes aussi. J'ay eu ce malheur là toute ma vie, que dormant et veillant je n'ay jamais esté en repos; j'estois asseuré qu'ayant quelque chose à faire et en ma teste, je ne faillois jamais d'y estre toute la nuict: c'est une grande peine.

Le lendemain, qui fut le dimanche, l'on me voulut amener aux bains: je n'y voulus oncques aller, m'estant imprimé en ma fantaisie que le roy devoit tomber en quelque malheur, me souvenant tousjours du songe du roy Henry, quoy qu'on me sceut dire, nous nous en revinsmes le lundy. Le jeudy vint un consul de Lectoure, qui me dit que le sieur de Fonterailles, seneschal d'Armagnac, demeuroit enfermé dans le chasteau, et ne sortoit poinct dehors, et que toute la nuict ils oyoient là dedans frapper contre quelque muraille, ou bien contre du bois, et que les huguenots preparoient secrettement des armes. Je l'en fis retourner, l'asseurant que le sieur de Fonterailles ne feroit jamais chose qui portast prejudice au service du roy, me fiant

sur une promesse qu'il m'avoit faite à Agen en ma maison. Ledit consul ne prenoit point cela pour bon payement. Je luy dis qu'il regardast de bien près ce que ledit seneschal feroit. Le vendredy arriverent deux consuls de Moyssac, qui me vindrent dire que deux ou trois officiers du roy qui estoient de Montauban, et plusieurs autres, s'estoient rendus à Moyssac, pour des apparences qu'ils avoient veues dans ledict Montauban de la prise des armes. Je les fis retourner, et leur dis que, sans faire aucune esmotion ny levée d'armes, ils fussent soigneux de la garde de leur ville, et s'ils entendoient que les autres prinssent les armes, qu'ils les prinssent aussi, et que du tout ils m'advertissent. Le dimanche, monsieur de Sainctorens vint disner avec moy, et arrestasmes d'aller le lundy voir voler nos oyseaux, et qu'il se rendroit à la poincte du jour à Cassaigne. Sur le minuict m'arriva un messager du sieur de La Lande, chanoine d'Agen, qui m'apporta une lettre, et une que monsieur de Lauzun luy avoit envoyée. La sienne disoit : «Je vous envoye une lettre «que monsieur de Lauzun m'a mandée en si «grand diligence, que l'homme qui l'a portée «n'est peu aller plus avant.» En celle de monsieur de Lauzun y avoit : «Monsieur de La «Lande, advertissez promptement et en dili-«gence monsieur de Montluc comme les hugue-«nots ont pris les armes à Bregerac, et sont «allés incontinent prendre les chevaux de mon-«sieur le marquis de Trans, qu'il tenoit à Ey-«met, et que tous ceux de ce pays les prennent.» Et pour-ce que monsieur le marquis de Trans avoit une querelle contre son beau-frere, nommé monsieur de Sainct Laurens, pour quelques procès, je pensay promptement que c'estoient les gens dudict Sainct Laurens qui seroient allés pour exploiter quelque executoire de despens contre ledit sieur marquis, et n'en fis autre compte. Sur la pointe du jour me levay, et me faisant attacher, regardant à la fenestre, attendant monsieur de Sainctorens, arriva un homme à cheval qui venoit d'un lieu qui est au long de la riviere de Garonne, lequel je ne veux nommer pour crainte qu'il ne soit tué, car l'homme qui me l'envoya est encore en vie. Et comme j'ouvrois la lettre, mon valet de chambre veid tomber un brevet en terre. Je me mis à lire laditte lettre; et y avoit dedans qu'il me prioit de luy laisser vendre à un Portugais un quintal de poivre; et de colere je rompis la lettre, maudissant le Portugais, car il me ressouvint lors de la mort de mon fis, mort à Madere. Ceste lettre estoit faite en fainte pour mettre le brevet dedans. Mon valet de chambre commence à recueillir le brevet, et me dit qu'il estoit tombé ainsi que j'ouvrois ladicte lettre. Je me mis à lire le brevet, et y avoit ains : «Du vingt-huitiesme «jusques au trentiesme de ce mois de septem-«bre, le roy prins, la royne morte, La Rochelle «prinse, Bregerac prins, Montauban prins, «Lectoure prinse, et Montluc mort.» Voyla les propres mots qui estoyent dans ledit brevet. Alors je commençay à penser à autre chose qu'à la chasse, et laisse ma colere du Portugais. Et fis partir tout incontinent le capitaine Mauries, qui avoit esté lieutenant en Piedmont du feu capitaine Montluc, le capitaine Jean d'Agen et Tibauville, commissaire de l'artillerie, leur commandant d'aller droit à la maison de monsieur de Sainctorens, lequel ils trouverent par les chemins, et qu'ils luy dissent qu'il tournast visage à la maison, et qu'il advertist monsieur de Tilladet son frere, et les gentils hommes ses voisins, pour se rendre à dix heures au Sampoy, une ville qui est au roy, où j'ay ma maison, avec chevaux et armes, sans faire aucun bruit. Nous sommes à une lieue les uns des autres. Leur dis aussi qu'après avoir parlé audit sieur de Sainctorens, ils s'en allassent tousjours au galop droit à Lectoure, qui est à trois lieues du lieu de Cassaigne, car cela que le consul m'avoit dit me vint au devant; aussi y avoit-il apparence que pour remuer besogne en Gascongne on commenceroit sur ceste forte place. Je leur manday que, comme ils arriveroient à la veue de chasteau, ils allassent le pas, feignans estre marchans, et qu'ils allassent entrer à la porte du boulevart, me doutant que le seneschal auroit mis des gens dans le chasteau par la fauce porte, lesquels, s'ils s'appercevoient que l'on se doutast, promptement se saisiroient de la ville, avec l'ayde des huguenots qui estoient dedans; mais que, comme ils seroient en icelle, qu'ils parlassent secrettement aux consuls, se saisissant de la porte dudit boulevart, et que je les trouvasse morts ou en vie dedans, car je serois bien tost à eux; ce qu'ils firent. Et depeschay à monsieur de Verduzan, seneschal de Bazadois, et à plusieurs

autres gentils-hommes ses voisins, les assignant tous à dix heures au Sampoy, où je me rendis; et n'y trouvay que monsieur de Sainctorens, lequel par mal-heur n'avoit trouvé gentil-homme sien voisin qui fust à sa maison; et monsieur de Tilladet mesmes s'estoit fait saigner ce matin : de sorte qu'il ne vint qu'un archer de ma compagnie, nommé Seridos, et deux enfans de monsieur de Beraud, qui estoient aussi de ma compagnie, leur pere s'estoit trouvé malade; et un mien parent, nommé monsieur de La Vit. J'attendis là monsieur de Verduzan jusques à midy; et ne voyant venir personne, je deliberay m'en aller à Lectoure sans plus rien attendre, me doutant bien encore que j'y arriverois bien tard. L'on me disoit que si le seneschal estoit bien accort, et qu'il eust des gens dans le chasteau, que facilement il me defferoit dans la ville. Je respondois aussi que si j'attendois d'avantage, il seroit adverty de l'arrivée des trois qui se saisiroient des portes, et je ne pourrois entrer dedans, et qu'il valoit mieux mettre à l'avanture nos vies dedans la ville, que de demeurer dehors, et la ville perdue. Nous montasmes à cheval, n'estans que six maistres, et pouvions estre en tout, compris les valets, trente chevaux. Je fis venir après moy quatorze arquebusiers, conduicts par un prestre nommé Malaubere, et leur commanday venir tousjours le trot après nous; et ainsi nous en allasmes avec ces grandes forces. Et comme nous fusmes près de Taraube, une petite lieue de Lectoure, arriva un homme à cheval, depesché par les consuls et par le capitaine Mauries, qui me mandoyent qu'ils s'estoyent saisis des portes, et que la ville estoit toute en armes, et me mandoient aussi les advertir par quelle porte je voulois entrer. Je luy dis : «Par la porte du chasteau;» et s'en retourna courant comme il estoit venu. Là par fortune se trouva le sieur de Lussan et le capitaine son frere, qui vindrent au devant de moy, ne sçachant rien de cecy, car ils y estoyent pour quelque appointement de procès, et ainsi entrasmes dans la ville. Et comme nous fusmes au logis chez monsieur de Poisegur, je priay ledit sieur de Lussan d'aller dire à monsieur de Fonterailles qu'il vinst parler à moy, car je lui voulois dire chose qui concernoit le service du roy. Il me manda qu'il n'en feroit rien, et qu'il estoit dans le chasteau de la part de la royne de Navarre, dame et maistresse desdits chasteau et ville. Je luy contremanday que s'il ne venoit j'assaillirois ledit chasteau au son de la cloche, et assemblerois toutes les villes voisines. Je crois qu'il s'estonna; alors il vint. Je luy dis que je voulois avoir le chasteau pour y mettre des gens qui fussent de la religion du roy, et un gentilhomme pour y commander, jusques à ce que j'aurois veu ce commencement d'emotion à quelle fin il tendoit. Il me fit responce qu'il estoit bon serviteur du roy, et qu'il aymeroit mieux estre mort que faire chose contre sa volonté. Je luy dis que je l'en croiois bien, mais que cependant je me voulois asseurer du chasteau, et que je me fiois plus de moy-mesmes que de luy. Et après quelques contestations, monsieur de Sainctorens dit quelque chose et s'attaqua à luy : il ne s'en alla pas sans responce. S'il ne se fust resolu, je l'allois faire prendre prisonnier. Monsieur de Lussan le tira à part, et lui remonstra qu'il se faisoit un grand tort de n'obeyr, et qu'il ne luy alloit que de sa vie, car je mourrois plustost là que je ne l'eusse; qu'il savoit bien quel homme j'estois. Alors il vint à moy, et me dit qu'il estoit prest de me remettre le chasteau, mais qu'il me prioit bien fort que je le laissasse r'entrer dans iceluy, et y dormir ceste nuict, afin de faire apprester tous les meubles qu'il y avoit dedans pour s'en aller le matin. Je le priay de ne bouger de la ville, et que je baillerois en garde ledit chasteau à gentil-homme catholique que luy-mesme nommeroit : il en nomma plusieurs, mais je n'y voulus entendre. Et comme il veid que je n'y voulois pas mettre ceux qu'il vouloit, il nomma monsieur de La Cassaigne, voisin de la ville, qui depuis a esté lieutenant de la compagnie de monsieur d'Arne, lequel me contenta, et l'envoyay incontinent querir. Je fis un pas de clerc, car je laissay r'entrer ledit sieur de Fonterailles sur sa foy dans le chasteau : il faut tousjours prendre tout au pis.

Cependant arriva monsieur de Verduzan avec quatre ou cinq gentils-hommes, et monsieur de Maignas, et d'heure à autre en arrivoyent. Après soupper nous sortismes hors du chasteau, et me mis à regarder la fausse porte de la fausse braye, et commençay à disputer avec eux, que si le seneschal avoit baillé assignation de se rendre ceste nuict- là à la fausse porte, que les gardes

et sentinelles de la ville ne l'eussent sceu garder qu'il ne mist des gens dedans; et resolus de faire coucher Beauville, commissaire de l'artillerie, et le prestre avec les quatorze arquebuziers dans la fausse braye, entre les deux fausses portes; qui fut bon pour moy, car autrement ils nous avoyent attrapés, et couppés la gorge à tous ceste nuict-là. Voyez comment un homme peut tomber en peril pour sa faute, car je pensois estre bien sage et advisé, et toutes-fois je mis une place de telle importance en danger d'estre perdue, et tout le pays. Je ne m'arrestay encore en ceste garde, car j'ordonnay que tous les gentils-hommes et serviteurs coucheroient vestus, et manday que tous ceux de la ville en fissent de mesmes. Le matin au soleil levant ledit sieur seneschal vint à moy me prier encores de luy laisser le chasteau, et qu'il me bailleroit pleges, et beaucoup de promesses qu'il me faisoit. Je luy respondis qu'il perdoit temps, et que je voulois mettre des gens dedans; et comme il vid qu'il n'y avoit plus de remede, il receut le sieur de La Cassaigne avec vingt soldats dedans, puis me vint dire à dieu. Je luy persuadois de demeurer dans la ville, mais il me respondit qu'il ne se fieroit point aux habitans, et me commença à dire que je luy faisois souffrir un grand escorne de ne me fier point de luy, et qu'il estoit de race trop remarquée d'estre bons serviteurs et loyaux sujects de la couronne de France, et que les siens avoyent sauvé le royaume. Je luy respondis que son grand pere, de qui il vouloit parler, ne sauva jamais le royaume, et que de son temps regna le roy Louys XII: en ce temps-là le royaume n'avoit esté jamais en peril d'estre perdu; et que si c'estoit du temps du roy Charles retiré à Bourges qu'il voulust parler, que cet honneur-là devoit estre attribué à Potton et à La Hire: toutes les chroniques sont pleines de leur valeur; car La Hire et Potton, deux gentils-hommes gascons, furent cause du recouvrement du royaume de France; et que je ne niois pas que son grand pere ne fust un grand et vaillant capitaine, ayant cinquante hommes d'armes des ordonnances, et estant general de douze cens chevaux legers, dont la pluspart estoient Albanois; et qu'ils avoyent fait de grands services au roy, et qu'aussi le roy luy avoit fait espouser l'heritiere de Chastillon, qui avoit sept ou huit mil livres de rente; que la maison dont son pere estoit sorty, qui est celle de Fonterailles, estoit aussi pauvre que la mienne. Alors tout à un coup il se mit en colere disant: «Pleust à Dieu, pleust à Dieu que «je mourusse tout à ceste-heure, pourveu que «monsieur le prince de Navarre fust d'âge pour «commander! — Et quoy, luy dis-je, souhaittez-«vous vostre mort pour monsieur le prince de «Navarre? vous ny homme de vostre race ne «receustes jamais bien ny honneur de la maison «de Navarre, ny d'autre que du roy.» Alors il me dit qu'il estoit vray, mais qu'il aimoit tant monsieur le prince de Navarre, qu'il voudroit estre mort pourveu qu'il fust ainsi qu'il disoit. Alors je commençay à douter qu'il y avoit quelque chose sous corde: et ainsi me dit à dieu. Monsieur de La Cassaigne, qui estoit là, l'accompagna jusques au devant du chasteau; et comme il voulut monter à cheval, il dit en maniere d'un homme desesperé: «O mal-heureux que je suis, «je ne m'oseray plus trouver devant les gens de «bien!» Alors monsieur de La Cassaigne dit qu'il avoit tort de se plaindre de moy, car je luy avois usé de toutes les honnestetés qu'il pouvoit desirer, et que par adventure un autre ne l'eust pas tant respecté comme j'avois fait. Et il luy respondit ces mots: «Mais vous n'enten-«dez pas le tout; aujourd'huy le royaume de «France est en proye, et à dieu vous dis.» Et monta à cheval s'en allant droit à La Garde, maison de monsieur de Fimarcon, son oncle.

Avant que le sieur de La Cassaigne fust revenu à moy, arriverent quinze ou seize paysans chargés d'arquebuzes, hallebardes et arbalestes, et à la porte de la ville en avoyent arresté autant, lesquels menoient un garson prisonnier, et l'amenerent dans ma chambre en presence de tous les gentils-hommes qui là estoient, et me dirent qu'ils estoient de La Masquere, à un quart de lieue de Lectoure, qui sont sept ou huict mestairies qui se touchent, et qu'à-la minuict estoient arrivés là une grande trouppe de gens armés à pied et à cheval, et qu'ils s'estoient mis dans un pré tout joignant des maisons, et que là ils s'estoient couchés en terre. Les pauvres gens les voyoient, et n'osoient sortir hors des maisons. Ils envoyerent six chevaux jusques aux faux-bourgs de Lectoure, et là prindrent langue, que j'estois entré dans la ville avec grand nombre de gentils-hommes; ayant envoyé recognois-

tre ceux que j'avois mis dehors pour empescher le secours, par-là ils virent que leur entreprinse estoit rompue, et penserent que le seneschal seroit prisonnier; ce qui fit qu'ils s'en retournerent courant vers leurs trouppes, et à leur arrivée dirent que j'estois entré dedans la ville, et que j'avois prins le seneschal prisonnier, et qu'avant qu'il fust jour il se falloit retirer pour n'estre cognus: et, comme la nuict n'a point de honte, l'effroy les print si grand qu'ils commmencerent à jetter les armes en fuyant, et passerent à la pointe du jour auprès de Plieux, là où la commune se mit après, et eux abandonnerent les armes fuyans; la commune de Plieux les eurent presque toutes, et une partie ceux de La Masquere. Les gens de cheval coururent droit à l'autre trouppe, qui avaient fait alte à Saincte Roze, attendant qu'ils eussent mandement de marcher, et prindrent l'effroy se retirant courant droit à leurs maisons d'où ils estoient partis. Les principaux chefs de ces deux trouppes estoient le sieur de Montamat, frere du seneschal, les sieurs de Castelnau, d'Audaus, de Popas et de Peyrecave. Je ne sceus pour encore rien de la trouppe de Saincte Roze, car le garçon ny les paysans de La Masquere n'avoient rien entendu que de celle qui estoit là. Tous les gentils-hommes me conseilloient de faire aller prendre le seneschal, et le retenir prisonnier, ce que je ne voulus faire respectant la maison de Fimarcon de laquelle il est nepveu, et remonstray que si je le tenois prisonnier, la cour de parlement de Thoulouse le m'envoyeroit incontinent demander, et justement je ne leur pourrois pas refuser, et s'ils le tenoient il ne vivroit pas deux heures. Or, je ne voulois estre cause de sa ruyne.

Estant en ces disputes, monsieur de La Cassaigne me racompta les propos qu'il luy avoit tenus à leur depart, sans que personne l'eust entendu. Je le priay d'aller par la ville recognoistre quelque huguenot amy du seneschal, et qu'il luy donnast toute asseurance que desplaisir ne luy seroit fait, pourveu qu'il revelast l'entreprise. Il s'en alla parler avec un qui estoit fort son amy, et luy dict ce que le seneschal luy avoit dit à son depart, et qu'il luy alloit de la vie s'il ne reveloit ce qu'il en sçavoit. Et après luy avoir baillé l'asseurance qu'il luy demanda, il luy dit: « Et qu'avoit que faire monsieur le seneschal d'en« trer en tant de disputes avec monsieur de Mont« luc? J'estois derriere luy quand il contestoit « avec ledit sieur, et me suis esmerveillé qu'il « ne l'a pris prisonnnier, car s'il l'eust fait, nous « autres de la religion estions tous morts. Je vous « prie, faictes que nous n'ayons point de des« plaisir, car il n'y a personne de la religion qui « sçache l'entreprise de France ny de ceste ville, « qui ne soit sorty avec luy, reservé moy qui « n'ay osé. Aujourd'huy ou bien demain le roy « ou la royne sont prins ou morts, et tout le ro« yaume de France revolté. » Voyez un peu comment ces gens sceurent cacher une telle entreprinse! On me dit que dans leur consistoire on les faisoit jurer et renier paradis s'ils reveloient jamais rien. Monsieur de La Cassaigne tourne promptement à moy, et me tirant à part, me compta ce que l'autre luy avoit dit. Alors me va souvenir des advertissemens du brevet et du malheureux songe que j'avois faict, et commençay les larmes aux yeux de declarer le tout à messieurs le seneschal de Bazadois et de Sainctorens, et à toute la noblesse qui estoit-là; lesquels tous commencerent à crier que nous devions monter à cheval et courir après le seneschal, ce que je ne voulus faire, pour les raisons susdites; et leur remonstray que quand bien il seroit prins, sa prinse ne gueriroit pas le mal, et que le malheur estoit assez descouvert aux paroles qu'il avoit dites à monsieur de La Cassaigne, ce que cest autre luy avoit confirmé. Et incontinent j'envoyay à tous les gentils-hommes les prier d'advertir toute la noblesse et leurs voysins, bien joyeux pour tant de leur avoir osté une si belle plume de l'aisle.

J'envoyay promptement en poste à Thoulouse advertir la cour et les capitouls qu'il falloit prendre les armes, et y mettre le vert et le sec, ou pour secourir nostre roy s'il estoit en vie, ou pour venger sa mort. Je fis mettre quelques vivres incontinent dans le chasteau, et laissay les quatorze arquebuziers à monsieur de La Caissaigne, mandant aux soldats de Florence et de Pancillac qu'ils se vinssent jetter dans la ville, et qu'ils obeissent à monsieur de La Cassaigne. Faisant ces depesches arriva monsieur de La Chapelle, visseneschal, et monsieur de Romegas, qui s'est faict tant remarquer contre les Turcs à Malte, lesquels avoient demeuré toute la nuict à cheval, pource qu'un huguenot à qui monsieur de La Chapelle avoit sauvé la vie les vint advertir à la minuict qu'ils marchoient droict à Lectoure

et que le seneschal les mettoit dedans par la fauce porte. Ils monterent incontinent à cheval, car ils sont voisins, et se jetterent dans un petit bois et descouvrirent ces gens qui s'en alloyent en effroy, et n'osoient partir du bois, car ils n'estoient que sept ou huict chevaux. Et comme il fut jour, ils prindrent leur chemin vers Lectoure, encore qu'ils pensassent qu'elle fut prinse. Et comme ils furent auprès de la ville, eurent advertissement que j'estois dedans; et me dirent le desordre qu'ils avoient veu de la trouppe de Saincte Roze, et alors cogneusmes qu'ils estoient en deux trouppes. Monsieur de La Chappelle commença à informer de son costé; la cour de parlement y envoya en diligence pour informer du leur. Le procès en est tout fait, et cent tesmoins ou plus d'ouys, la pluspart desquels sont de la nouvelle religion, et qui estoient en ces trouppes : tous ont deposé d'une sorte de la conspiration faicte contre le roy et son estat.

Or par la procedure les temoins ont deposé l'entreprise, et que ceste nuict-là, qu'estoit la nuict de la Sainct Michel, le seneschal devoit mettre toutes ces deux trouppes de gens de pied dans la ville par la fauce porte de la fauce braye, et puis dans le chasteau par la fauce porte d'iceluy. Les consuls de la ville tenoient une clef de ceste porte, et le seneschal une autre, et comme il s'en fut allé, l'entreprise ayant esté descouverte, visiterent les deux serrures, et trouverent que celle des consuls estoit levée, et remise en son lieu avec des cloux sans estre rivée. Tout cela est couché dans le procès; et après que les trouppes seroient maistresses de la ville, les gens de cheval devoient venir au grand trot devant La Cassaigne, où j'estois, qui n'estoit qu'à trois lieues de Lectoure, et me devoient enfermer dans le chasteau; et en mesme temps toutes leurs eglises de Nerac, Castelgeloux, Tonneins, Cleirac, Mourejau, Condom, Moncrabeau, et autres lieux és environs, devoient venir courant autour du chasteau. Voy-là les bonnes prieres de leurs ministres. Et pource qu'il n'y a point de flancs, ils se tenoient asseurés de m'avoir en deux fois vingt quatre heures avec la sappe. Rapin se rendit avec quatre cents hommes ce mesme jour à Granade, estant party de Montauban, et devoit incontinent qu'il seroit adverty, marcher jour et nuict devant ledit lieu de La Cassaigne. Et faisoient estat que je ne pouvois estre secouru de huict jours, pource qu'il n'y avoit point de ville forte où l'on se peust assembler, ayant eux prins Lectoure. L'entreprise estoit seure si je me fusse endormy ou que j'eusse voulu marcher en lieutenant de roy, et attendre jusques au matin que ceux que j'avois advertis fussent arrivés.

En cecy les lieutenans de roy peuvent prendre un bon exemple aux advertissemens que j'avois, à l'intelligence et prompte resolution, et à ne regarder si j'estois foible ou fort quand je marchay pour m'aller jetter dans la ville; car toutes ces choses sauverent la ville au roy, et à moy la vie, et par consequent tout le pays, qui estoit entierement perdu si j'eusse esté tué et que Lectoure fust esté prise, car l'on ne se pouvoit sauver que dans les portes de Thoulouse et Bordeaux. Et comme toute la France eust entendu que la Guyenne estoit perdue, je laisse à discourir aux gens de bon jugement combien les affaires du roy se fussent refroidis : je crois que la plus grand part eussent cerché party. Ne vous mettez donc point cela devant les yeux, messieurs les lieutenans du roy : Il faut que j'attende la noblesse, il faut que j'aille accompagné; si vous estes tel que vous devez estre, c'est à dire craint et aymé, vous tout seul en vaudrez cent : chacun qui vous verra marcher ira au secours et prendra cœur, et vos ennemis, pour un homme que vous aurez, ils diront que vous en aurez cent. Il n'est pas temps de marchander en tels affaires, ny faire le long, car cependant que vous voulez marcher en grand seigneur, vous perdez vostre place. Prenez garde à l'erreur que je cuiday faire ayant laissé r'entrer le seneschal dans le chasteau sur sa foy : nous sommes en un temps qu'il se faut desfier de tout le monde, car on fait bon marché de se dispenser de ce qu'on a promis; on s'excuse qu'on a donné sa foy par force, et cependant vous voy-là dehors. Ne remettez jamais à demain ce que vous pourrez faire aujourd'huy; car il ne tint à rien que je ne fusse perdu, et si je n'eusse mis ces gens dehors, le secours entroit, et le seneschal eust eu raison avec sa foy de se mocquer de moy. Voy-là l'entreprise qui estoit en la Guyenne. J'oseray dire que Bordeaux n'estoit guere asseuré si j'eusse esté tué, car un pays sans chef est fort hasardé, et les huguenots avoient beaucoup d'intelligence sur ceste ville-là.

Après l'ordre laissé à monsieur de La Cassaigne pour Lectoure, ce mesme mardy, qu'es-

toit le jour de Sainct Michel, ou bien le lundy, je m'acheminay en extreme diligence dans Agen, et tout incontinent manday venir à moy le sieur de Nord conseiller, Delas advocat du roy, lesquels me servirent tousjours en toutes mes depesches, et estoient de mon conseil en toutes choses. Nous fismes venir deux clers du greffe et deux secretaires que j'avois : de toute la nuict ne fismes qu'escrire lettres à tous les seigneurs et gentils-hommes du pays, et croy que ceste nuit nous en fismes plus de deux cens. Le frere aisné du dict conseillé, nommé de Naux, qui estoit consul, ne fit toute la nuit que chercher messagers pour envoyer de tous costés. Je donnois advis à tous, tant de l'entreprise de Lectoure que de ce que le seneschal avoit dit, et l'autre qui avoit confirmé le dire dudit seneschal, les advertissois qu'à present se cognoistroient les bons et fideles sujets du roy, et qui seroit bon François, et que depuis qu'il y avoit roy en France ne s'estoit presenté une si belle occasion pour faire cognoistre la fidelité et loyauté que nous devons porter à la couronne de France; et qu'à ce coup il y alloit de la vie du roy, ou de la vengeance de sa mort ou prison, et que ceux qui demeureroient en leurs maisons, on les pourroit remarquer pour desloyaux au roy et à sa couronne; que les Gascons n'avoient jamais esté marqués de telle marque; que je les priois que nous ne la laississions point à ceux qui nous avoient engendrés, ny à ceux que nous lairions après nous. Bref, je n'oubliay toutes les choses dont je me pouvois adviser qui pouvoient affectionner les hommes à prendre les armes et secourir le roy, et assignay tout le monde à Agen, au dixiesme du mois d'octobre. Les susdits et moy demeurasmes cinq jours et cinq nuicts, ne faisans que depesches de tous costés; et ne croy point qu'en vingt-quatre heures nul de nous eust une bonne heure pour dormir, de sorte que tous trois cuidasmes tomber malades. J'ay toute ma vie hay ces escritures, aymant mieux passer toute une nuict la cuirasse sur le dos que non pas à faire escrire, car j'ai esté mal propre à ce mestier: il y peut avoir du deffaut de mon costé, comme j'ay remarqué aux autres qui s'en soucient trop, aymans mieux estre dans leurs cabinets qu'aux tranchées. De tous costés me venoient nouvelles que tout le monde se preparoit pour marcher. Je depeschay quarante capitaines de gens de pied, quatre compagnies de gens-d'armes, qui furent les sieurs de Gondrin, de Masses, d'Arne et de Bazordan, et huict ou dix cornettes d'arquebusiers à cheval. Je baillay les gens de pied à monsieur de Sainctorens, qui estoit collonnel des legionnaires, quinze enseignes pour luy, et quinze pour mon fils le chevalier de Malte, qui estoit en Piedmont, auquel j'escrivis se rendre au camp. Je l'envoyay vers sa majesté après avoir sceu ce qui se passa à ceste belle journée de Meaux, la suppliant de luy donner la charge des quinze enseignes, ce qu'il fit de fort bonne volonté.

Le neufiesme jour après la Sainct Michel, comme je me promenois sur le gravier d'Agen, regardant arriver gens de pied et de cheval de toutes parts, lesquels je faisois loger deça et delà la riviere de Garonne, arriva à moy le capitaine Burée, qui avoit demeuré huit jours à venir, car il avoit failly quatre ou cinq fois d'estre prins, ayant fait la pluspart du chemin à pied, ne s'osant monstrer aux postes, car la pluspart estoient huguenots. Il m'apporta une lettre du roy, et une autre de la royne, par lesquelles leurs majestés me discouroient leurs fortunes, et comme l'on les avoit faillis de prendre, et m'admonnestoit sa majesté de luy conserver encore une autre fois la Guyenne, comme j'avois fait aux premiers troubles. Par ces lettres sa majesté ne me mandoit point que je luy envoyasse secours, craignant que j'aurois assez à faire à conserver le pays avec des gens qui y estoient. Ledict capitaine Burée ne demeura que deux heures avec moy; je l'en fis retourner en extreme diligence (car ainsi en faut il faire, et l'ay tousjours faict), pour asseurer leurs majestés du secours que j'envoyois en France, et que j'esperois luy garder la Guyenne avec les gentils-hommes casanniers seulement et avec le peuple. Mais je ne faillis d'escrire à la royne qu'elle ne fust plus si incredule ny sourde à mes advertissemens, et que si elle eust voulu commencer la feste et gaigner le devant, qu'elle eust mis le jeu bien loin à ses ennemis. Incontinent je depeschay messagers nouveaux à Thoulouse et à Bordeaux, et à tous les sieurs du pays, et leur envoyay les copies des lettres du roy et de la royne, les suppliant à tous de marcher en diligence pour secourir le roy qu'on

tenoit assiegé dedans Paris. Je puis asseurer une chose veritable, qu'oncques en ma vie je n'avois veu ny leu en livre une si grande diligence que tout le monde faisoit pour cet effect, tant les gens de pied que de cheval. Il n'y a point au monde un si bon peuple ny noblesse qui ayme plus son roy, si ceste nouvelle religion ne l'eust corrompu, car certes elle a tout gasté : je ne sçay pas qui le racoustrera. Je fus dans Limoges en vingt-neuf jours, contant du trentiesme de septembre que j'escrivois des lettres. avec mil ou douze cens chevaux et trente enseignes de gens de pied, auxquelles je fis faire monstre, et aux gens d'armes quelque prest, ayant pour cet effet amené avec moy le sieur de Gourgues, general des finances, car je n'avois pas accoustumé toucher aux deniers du roy. Estant à Limoges, j'assemblay tous les seigneurs et capitaines des gens-d'armes en ma chambre, et là je leur parlay en ceste sorte.

« Messieurs mes compagnons, de toutes les « bonnes fortunes que j'ay eues depuis que je « suis en ce monde, et si en ay eu autant que ca- « pitaine de France, ny de tous les services que « j'ay faicts à la couronne, qui ne sont pas si pe- « tits, comme vous mesmes sçavez, aussi y avez « vous eu tous bonne part, et y avez employé « vos vies et vos biens, je n'en ay jamais eu qui « m'ait donné tant de contentement que cestuy- « cy. Vous en devez faire le mesme et sentir pa- « reil ayse dans vostre cœur que je fais au mien; « car quel plus grand bien vous peut estre en- « voyé de Dieu, que vous voir en si belle trouppe « en si peu de temps à cheval pour aller au se- « cours de vostre prince et de vostre roi, pour la « deffense duquel Dieu vous a donné la vie et à « moy aussy, pour le secours, dis-je, de sa per- « sonne? Car, comme vous sçavez, le masque est « osté : il n'est plus question de messe ou pres- « che ; c'est à sa personne que cela s'adresse; « ceux qui ont faict la meschante entreprise de « Meaux, comme vous sçavez, l'ont faicte contre « luy. Quel bonheur vous est-ce de voir que Dieu « vous a réservés pour vanger une telle injure, « et assister vostre roi et prince naturel en une « telle necessité ! O mes compagnons, que vous « vous devez estimer heureux, que vous devez « estre contans! quelle joye pensez vous que ce « sera au roi de voir une telle noblesse du der- « nier bout de son royaume, en si peu de temps « et en tel equipage le venir secourir? Jamais il « n'oubliera un tel service, et le recognoistra à « vous et aux autres. Croyez, messieurs, que si « j'ay de la joye de voir que j'ay part en ce ser- « vice, que j'ay bien de l'ennuy que je ne peus « avoir part au bon du fait, que je ne vous puis « servir de conducteur, et aller tous ensemble « offrir nos vies à sa majesté. Je veux que Dieu « ne m'aide jamais si je ne le desire plus que je « ne fis jamais chose en ce monde ; mais vous « voyez que c'est chose qui ne se peut faire sans « mettre en hazard tout le pays, lequel j'espere « conserver, en despit de toutes les praticques « des ennemis, avec les forces qui me restent. Il « ne reste donc, messieurs, si ce n'est que vous « faciez la diligence requise. Souvenez vous de « ce que vous m'avez veu faire et dire, que c'est « la meilleure piece qu'un capitaine sçauroit « avoir. Vous ne sçavez les affaires du roi, ny s'il « est pressé de secours; parce ne sejournez pas, « je vous prie. Je sçay bien qu'il y en a parmy « vous plusieurs dignes, non pas de mener une « trouppe, mais de conduire une armée; par « ainsi je vous supplie trouver bonne l'eslection « que je fais pour conduire celle-cy, de la per- « sonne de monsieur de Terride, lequel monsieur « de Gondrin assistera. Il est le plus ancien et « experimenté; je m'asseure qu'il s'en acquittera « dignement; aussi asseurez vous qu'en vostre « absence il me ressouviendra de conserver vos « maisons, et faites moy ce plaisir de vous res- « souvenir de moy. Et si vous vous trouvez en « mesme, faictes paroistre que vous estes gen- « tils-hommes et Gascons, et qu'il n'y a nation « pour les armes pareille à la nostre. J'ay prati- « qué toutes celles du monde, mais je n'en ay « point veu de pareille, et en tous les faits d'ar- « mes petits et grands que j'ay veu faire, tous- « jours les Gascons y ont eu la meilleure part. « Conservez, je vous supplie, ceste reputation. « Jamais pareille commodité ne s'offrira pour « faire paroistre ce que vous sçavez faire, et le « zele et affection que vous portez à vostre roi et « naturel seigneur. »

Tous me remercierent, et me donnerent asseurance qu'ils ne sejourneroient que pour repaistre, qu'ils ne fussent auprès du roi. Monsieur de Terride me remercia de l'honneur que je luy faisois. Il fut disputé du chemin, et chacun en opina ; car en matiere de conseils j'ay tousjours

eu ceste coutume de faire opiner tout le monde, et m'en suis bien trouvé. Et après plusieurs disputes il fut resolu que l'on prendroit le chemin droict à Moulins. Monsieur de Monsallez me cuida un peu mettre en colere, car il vouloit s'en aller devant, comme s'il eust eu plus de desir et affection que les autres : je luy dis que cela n'estoit pas bon d'abandonner la trouppe, et cogneut bien qu'il m'avoit fasché. Je luy donnay la charge de conduire l'avant-garde, et à monsieur de Sainctorens les gens de pied. Avant nostre despart de Limoges je les vis tous partir. Je ne veux rien escrire de cette entreprinse de Sainct Michel ; elle est trop vilaine et indigne d'un François, pire que celle d'Amboise ; et vis bien que c'estoit des effects de la ligue ou contre-ligue dont j'avois senty le vent au Mont de Marsan. Je ne sçay comme l'on s'aida du secours que j'envoyay; mais j'oserois bien dire que jamais lieutenant de roi ne tira hors du pays tant de noblesse ny de gens de pied tout à un coup, comme je fis, ny si grande quantité d'hommes signalés. J'avois telle opinion d'icelle, que si j'eusse rencontré monsieur le prince de Condé sans les reistres, je n'eusse pas quitté nostre victoire pour la sienne : et encore en m'en retournant je rencontray plusieurs trouppes qui venoyent pour estre de la partie. Je ne veux poinct me mesler d'escrire comme ce secours se porta aux affaires qui se presenterent, car Monsieur y estoit, et tous les princes et grands capitaines de France, qui se rendirent bien tost auprès de mondict seigneur.

Or, comme je pensois que l'on me sentist bon gré de la diligence que j'avois faicte, et que j'esperois en recevoir un bon remerciement de leurs majestés en contr'eschange de ce, on me presenta la patente qu'un dragon, commis du receveur de Guyenne, apporta, laquelle le roy envoyoit à monsieur de Candalle, par là où sa majesté faisoit ledict sieur de Candalle son lieutenant general dans la ville de Bordeaux et au Bordelois, y commandant comme si j'y estois. Je fus fort esbahy de cela, et cogneus bien que l'on m'avoit donné une traverse à la cour, et que le roy et la royne ne m'eussent jamais faict ce tour-là sans quelques presteurs de charité; car, graces à Dieu, auprès des roys de France en y a toujours de telles gens à revendre et qui ne s'attaquent jamais qu'aux meilleurs et plus affectionnés serviteurs que les roys ont : qui est cause que je n'ay pas trouvé estrange celle que l'on m'a prestée cette derniere fois, car ce n'est pas la premiere. Monsieur de Malassise, qui est aujourd'huy, m'en presta une en la Romaine, à l'endroit de monsieur de Guyse, et me vouloit, par ce moyen, faire oster le gouvernement de la Toscane, pour y mettre monsieur de La Molle, et luy fit à croire que j'avois dit beaucoup de mal de luy, et ledit sieur l'en creut, et m'en voulut grand mal un temps. Depuis, en presence de monsieur d'Aumalle, monsieur de Montpesat, messieurs de Cipierre et de Randan (les deux sont morts, et les autres deux en vie), à Macherate je m'en demeslay; mais si ne sceus-je encor si bien luy oster l'opinion qu'il en avoit conceue, qu'il ne m'en gardast quelque racine; de sorte que jusques à Thionville il ne changea d'opinion. A mon retour à Montalsin il tint à peu que je ne coupasse la gorge à celuy qui en estoit cause. Il ne faut trouver estrange s'il m'en veut tout comme il faict : je ne veux point dire icy les raisons, pour beaucoup de consideration; je le laisseray faire toujours comme il a fait jusques icy, maniant la Royne. J'espere qu'avec le temps sa majesté changera d'opinion, comme fit monsieur de Guyse.

On m'en presta une autre quand le roy Henry m'envoya en Piedmont, après le retour de Siene, à la prinse de Vulpian, pour ce que je me tenois près de monsieur d'Aumalle, n'y espargnant ma vie non plus que le moindre soldat du camp. Et croy qu'on n'eust pas voulu que le sieur d'Aumalle eust eu cet honneur de prendre Vulpian ne autres places qu'il print. Et me fut apporté une lettre de monsieur le connestable, par laquelle ledit sieur me mandoit que le roy luy avoit commandé m'escrire que je me retirasse à ma maison jusques à ce qu'il me manderoit, me chargeant que j'avois dict que je n'obeyrois pas à monsieur de Termes, comme si je n'avois jamais accoustumé de luy obeyr; car toute ma vie je l'ay preferé en toutes choses à moy : aussi il le meritoit. Auparavant l'on en avoit bien presté une autre audict sieur de Termes, luy mettant sus que, pour l'alliance qu'il avoit faict par son mariage en Piedmont, et pour l'amitié que les Biragues et luy avoient ensemble, il se pourroit bien emparer du Piedmont, comme si les uns ou les autres y avoient jamais pensé. Quoy que

ce soit, on le tira du Piedmont : il estoit trop homme de bien; ce n'estoit pas le recompenser de tant de services. L'on le presta bien aussi à monsieur d'Aumalle, disant que les princes ne luy vouloient pas obeyr, et qu'il falloit envoyer monsieur de Termes pour les commander, comme si monsieur d'Aumalle n'estoit de meilleure maison que monsieur de Termes, et que les princes devoient plustost obeyr à un pauvre gentil-homme qu'à un qui est prince, encor que ce ne soit pas du sang royal. Je puis dire, pour l'avoir veu, et n'y a homme qui en puisse mieux tesmoigner que moy, que lesdits sieurs princes ne s'espargnerent non plus que les moindres gentils-hommes de l'armée, et firent acte digne du lieu d'où ils sortoient; car ils furent à l'assaut, et monterent sur la breche à Vulpian, grimpans avec des picques et quelques eschelles de cordes, car elle n'estoit pas raisonnable, comme j'ay escrit cy dessus.

Et puis que je me suis mis à escrire des charités que l'on preste aux gens à la cour, j'en veux encor escrire d'autres que j'ay veues en mon temps, et de celles que j'ay leu aux histoires romaines. Premierement je vis donner celle qui cuida couster si cher à monsieur de Lautrec. L'on luy retint cent mil escus, que le roy avoit commandé à Sainct Blanzay de les luy envoyer pour le payement des Suisses. Que si cet argent fust venu, les Suisses ne s'en fussent retournés en leur païs, car ils ne s'en retournerent que par faute de payement; et la duché de Milan s'en perdit. Ce pauvre seigneur de Lautrec ne fut bon à grand peine pour les chiens tout un temps, et ne pouvoit avoir audience pour dire ses raisons. A la fin le roy l'escouta, et en fit pendre Sainct Blanzay, encore que le tort ne vinst de luy, mais le pauvre homme en porta la penitence. Je sçay bien qui en fust cause, mais je n'ay affaire de l'escrire. O qu'il y a de peine à servir les grands, et de danger quant et quant; mais il faut passer par là : Dieu les a faits naistre pour commander, et nous pour obeyr. D'autres nous obeyssent à nous et toutesfois nous sommes tous d'un pere et d'une mere; mais il y a trop long temps pour alleguer nos titres.

Je vis le trait qu'on fit à monsieur de Bourbon. L'on le mit en tel desespoir, qu'il fut contraint de faire beaucoup de choses indignes d'un prince, car l'on luy vouloit oster son bien, et le remettre à la legitime du bien qu'il avoit eu de la maison de Bourbon, de laquelle il estoit puisné. Au camp de Mesieres, et au voyage de Valenciennes on luy en fit avaller deux; si monsieur de Bonnivet, qui estoit admiral, en estoit cause, je n'en sçay rien, mais on le disoit. Quelqu'un tousjours porte la marote : je pense que si le roy n'eust voulu, ny luy ny madame sa mere n'eussent mis ce brave prince au desespoir. Ceste traverse fut cause d'un grand malheur en la France, et le roy s'en repentit plus de trois fois depuis. Le prince d'Orange, qui commanda le camp de l'empereur à Rome après la mort dudit seigneur de Bourbon, avoit aussi peu avant quitté le service du roy, pour avoir sa majesté commandé au mareschal des logis de le desloger pour loger un ambassadeur du roy de Pologne. Ceste occasion est bien legere, mais si elle est veritable : un bon cœur se fasche quand on le meprise.

L'on en presta un autre aussi à André Dorie, qui commandoit les galleres du roy au temps que nous tenions le royaume de Naples tout asseuré : et ce fut pour faire bailler les galleres à monsieur de Barbesieux, car par faute qu'il eust fait il ne se peut dire; car le comte Philippin Dorie, son nepveu, avoit gaigné la bataille auprès de Naples, comme j'ay escrit, contre le viceroy dom Hugues de Moncalde, où il mourut, et le marquis de Guast, et plusieurs grands seigneurs prisonniers. Ledit comte estoit si vigilant et soigneux, qu'il ne pouvoit entrer un chat dans la ville de Naples : ceux de dedans estoient à l'extremité, le viceroy mort, les grands seigneurs prisonniers, et les autres revoltés du costé du roy. Il faut donc confesser que le royaume estoit au roy en despit de tout le monde : et le juste despit dudit André Dorie le luy fit perdre. Quand le roy fut pris prisonnier à la bataille de Pavie, et que l'on le menoit par mer en Espagne, André Dorie s'en alla au devant des galleres qui le portoient, pour les combattre et leur oster le roy : ce qu'il eust faict, et eust mis tout en hazart ; mais le roy l'envoya prier de ne le faire point, car s'il le faisoit il estoit mort; et desjà l'on luy avoit annoncé de le faire mourir, si André Dorie se presentoit pour les combattre ; qui fut cause que ledit André Dorie tourna à Gennes, laquelle pour lors estoit au

roy. Voylà un grand mal-heur et une malheureuse traverse qui porta autant de dommage que celle de monsieur de Bourbon ; car non seulement pour ceste occasion se perdit tout ce que nous avions gaigné du royaume de Naples, mais encore se perdit Gennes ; car toutes les pertes, tant du royaume de Naples que de Gennes, vindrent pour la revolte dudict André Dorie, laquelle il fut offencer du tort et deshonneur que l'on luy avoit fait de luy avoir osté la charge de commander les galleres pour la bailler à un autre, sans avoir aucunement malfaict, ny avoir receu une seule escorne en sa charge, et aussi luy vouloir faire rendre les prisonniers de guerre sans aucune recompense. Or tenoit ledit André Dorie en si grand crainte la mer, que le roy n'osa jamais passer en Italie jusques à ce que ledit André Dorie fust à son service. L'empereur, ayant entendu le traict qu'on luy avoit faict, luy envoya la carte blanche, et qu'il couchast là dedans tout ce qu'il voudroit de luy, et qu'il vinst à son service. Et manda après ledit André Dorie au comte Philippin, son nepveu, se retirer de devant Naples, et qu'il abandonnast le service du roy, le venant trouver à Gayette ; ce qu'il fit ; et avant partir, il fit mettre tant de vivres qu'il peut promptement dans Naples, afin qu'elle ne se perdist : et ainsi celuy qui leur avoit faict le mal leur fit le bien, car autrement dans huict jours il falloit qu'ils entrassent en capitulation. O que cest homme devoit estre recherché ! je croy que luy seul a ruiné les affaires du roy François. Les roys ny les princes ne doivent ainsi traicter les estrangers, ny leurs subjects aussi, quand ils les cognoissent gens de service. Et si nostre maistre fut mal conseillé, l'empereur fut très-bien advisé de se haster de bonne heure pour tirer ledict Dorie à son party, afin que le roy n'eust le loisir de faire son appointement, et se rendre cest homme son serviteur. Les princes doivent icy prendre un bon exemple, et pour se faire sages aux despens des autres ils se doivent garder d'offencer un grand cœur, et un homme de service, mesmement quand vous ne le tenez pas obligé, comme celuy qui a sa femme, ses enfans et son bien à vostre mercy. Le roy n'avoit rien de tout cela sur André Dorie. Ce fut une des plus grandes incongruités que j'aye veu faire en mon âge, plus importante encor que celle de monsieur de Bourbon.

Puis j'en ay veu donner une autre au prieur de Capue, qui estoit un des vaillans hommes que cent ans a aye monté sur mer, et autant craint des Turcs et des chrestiens ; et luy voulut-on faire accroire qu'il avoit mangé le lard. Il fut contrainct s'en aller avec ses deux galleres se rendre à Malte à sa religion. O le grand tort que le roy se fit là de croire si legerement ! le dommage en fut à luy, et la perte à la France, car ce seigneur estoit homme de service, et qui sçavait bien le mestier duquel il se mesloit.

J'en ay veu donner une autre aussi à monsieur le mareschal de Biez. J'oseray gager mon ame que ce seigneur-là ne pensa jamais à faire acte meschant contre le roy ; toutes-fois on le calomnia fort un peu après la mort du roy François le Grand, luy mettant sus qu'il estoit cause que monsieur de Vervin son gendre avoit rendu Bologne ; et luy bailla-on pour faire son procès un Cortel, le plus renommé mauvais juge qui fut jamais en France. Qui vid jamais ny ouy dire qu'on punist quelqu'un pour la lascheté d'un autre ? Quand on luy faisoit son procès, on luy mit à front trois grands pendars, lesquels luy soustindrent que le jour du grand rencontre qu'il eut avec les Anglois il monta sur un grand cheval portant un panache blanc pour se faire remarquer, afin que les Anglois ne donnassent à luy ; comme si c'estoit chose bien aisée à faire : quand on est meslé en une bataille, la poussiere, la fumée et les cris empeschent bien ce jugement. C'est aussi l'ordinaire des braves hommes de se remarquer pour se faire cognoistre un jour de combat, mesmement aux guerres estrangeres qui se font comme pour honneur, et non pour haine ; car aux civiles monsieur de Guyse s'en fust mal trouvé à la bataille de Dreux. Voilà comme on calomnioit ce pauvre seigneur, lequel ce jour là deffit huict cens Anglois. Je croy que si le roy eust envoyé un tel commissaire, et qu'il eust voulu ouïr les huguenots, il eust trouvé prou de tesmoins que j'avois promis la Guyenne au roy d'Espagne. Je n'aymay jamais ceste nation, ny les aimeray, car je suis trop bon François. Et pour retourner audit sieur mareschal, comme ceux-là qui luy avoient baillé ceste traverse virent qu'ils ne le pouvoient attraper par nul moyen, et qu'il s'en alloit relaxé au grand des-honneur de ceux qui l'avoient mis en ceste peine, l'on luy mit sus qu'il avoit fait passer des

passe-volans en sa compagnie d'hommes d'armes, pour gaigner les payes ; ce qui se trouva veritable, comme l'on m'a dit, mais c'estoit pour donner à des gens qu'il tenoit en Flandres pour le tenir adverty de ce qui se passoit au pays de l'ennemy ; car quelquesfois nous sommes contraints de nous ayder du nostre mesme pour servir le roy. Je laisse penser à un chacun si cela meritoit de le faire venir sur un eschaffaut et estre desgradé de noblesse, des armes et de la mareschaucée, condamné d'avoir la teste tranchée. Mais comme l'on le vouloit executer, le roy Henry, se ressouvenant qu'il l'avoit faict chevalier, luy envoya sa grace, et mourut, tant de vieillesse que de regret qu'il eut, cinq ou six mois après ; car qui eust voulu vivre après une telle injure et honte ? La justice de France n'est pas sans Cortels, car il en y a prou que si le roy leur bailloit entre les mains le plus homme de bien de son royaume, ils y trouveroient assez de prinse, comme Cortel disoit que si l'on luy bailloit le plus juste lieutenant du roy du royaume de France, pourveu qu'il eust exercé la charge un an ou deux, qu'il ne craignoit pas qu'il ne trouvast matiere pour le faire mourir. Ce pauvre seigneur avoit faict un acte belliqueux, si jamais homme en fit, auprès du fort de Montreau. Quand les Anglois sortirent de Bologne pour luy venir donner la bataille, il avoit avec luy le regiment du comte Ringrave, et croy que luymesmes y estoit, celuy des François que monsieur de Tais commandoit, et sept enseignes d'Italiens. Et comme les ennemis chargerent nostre cavallerie, elle se mit en routte ; et voyant ledict sieur le desordre des gens de cheval, il s'en courut au bataillon des gens de pied, et leur dict : « O mes amis, ce n'est pas avec la cavallerie que j'esperois gaigner la bataille, car c'est avec vous ; » et mit pied à terre, et prenant une pique d'un soldat auquel il bailla son cheval, se fit oster les esperons, et commença sa retraicte tirant à Ardellot. Les ennemis, après avoir chassé longuement nostre cavallerie, retournerent à luy, lequel demeura quatre heures ou plus en sa retraicte, ayant les gens de cheval l'une fois devant une autre au costé, et leurs gens de pied sur la queue ; mais ils ne l'oserent jamais enfoncer. Et m'a esté dit par des capitaines qui y estoient, que jamais il ne fit cinquante pas qu'il ne fist teste aux ennemis. Ceste retraicte se peut dire une des braves retraictes qui se soit faicte il y a cent ans : je serois bien aise qu'on m'en nommast une pareille, ayant gens de pied et de cheval dessus, et sa cavallerie en fuitte. Voy-là ce que ce seigneur fit pour sa derniere main, estant en l'âge de plus de soixante dix ans ; et neantmoins il fut traicté de ceste sorte. Que l'on demande à monsieur le cardinal de Lorraine qui estoit celuy-là qui luy bailla ceste traverse ; car à Poissi, lors de l'assemblée que le roy fit des chevaliers de l'Ordre devant le roy François second, il le luy reprocha, et vindrent fort avant en parolles. Je suis trop petit compagnon pour le nommer, encor que j'y fusse : aussi il y a des dames meslées.

Un an après je vis aussi faire une autre escorne à monsieur de Tais, le chargeant qu'il avoit dit mal d'une dame de la cour. Ce mal-heur est en France qu'elles se meslent de trop de choses et ont trop de credit. Et luy fut ostée la charge de l'artillerie, et depuis ne rentra en credit. Le roy de Navarre pria le roy ne trouver mauvais s'il se servoit de luy à la prise de Hedin, ce qu'il luy accorda ; et fut tué aux trenchées dudit Hedin, faisant service à celuy qui ne l'avoit aggreable, qui est un grand creve-cœur et un grand regret de mourir, faisant service à son prince auquel on n'est aggreable : en quoy nostre condition est miserable. Toutesfois je croy que le roy s'en fust en fin servy, car à la verité il estoit homme de service. Et croy que le roy eut regret de l'avoir chassé de la cour ; mais bien souvent ceux ou celles qui gouvernent les roys leur font faire des choses contre leur naturel et volonté, et après ils en sont marris : mais il n'est pas temps de se repentir quand les traverses ont porté tel dommage au prince, qu'il est irreparable ; et ceux qui les veulent après excuser taschent de se couvrir envers le roy d'un sac mouillé, mettant de nouveaux faicts en avant. Je ne veux parler de celle de monsieur le connestable, qui le fit esloigner de la cour, et tout dit-on pour les femmes, ny aussi de feu monsieur de Guyse : on les a veu tantost dehors, tantost dedans. Le roy devroit clorre la bouche aux dames qui se meslent de parler en sa cour : de là viennent tous les rapports, toutes les calomnies. Une babillarde causa la mort de monsieur de La Chastaigneraye. S'il m'eust voulu croire et cinq ou six de ses amis, il eust demeslé sa fusée contre

monsieur de Jarnac d'autre sorte ; car il combattit contre sa conscience, et perdit l'honneur et la vie. Le roy leur devroit commander de se mesler de leurs affaires. J'excepte celles que je dois. Leur langue a cousté beaucoup, et après il n'est pas temps, comme j'ay dict. Ce sont les traverses et charités qu'en mon temps j'ay veues prester à grands personnages et à de pauvres gentils-hommes comme moy ; aussi tout çela provient des envies que les uns et les autres se portent, et qui sont près des roys. Cependant que j'ay esté à la cour, j'en ay veu plusieurs qui se faisoient faux-feu, et se fussent entre-mangés s'ils eussent peu, qui toutesfois se faisoient bonne mine, s'embrassant et caressant comme s'ils estoient les meilleurs amis du monde. Je n'ay sceu jamais faire ce mestier : j'ay porté au front ce que j'ay dedans le cœur.

Par là on peut juger que le mal-heur auquel ce royaume est tombé n'est pas arrivé par faute de hardiesse ny de sçavoir qui ait esté en nos roys, ny à faute d'avoir des vaillans capitaines et soldats, car jamais roys de France n'en eurent tant à pied et à cheval que les roys François, Henry et Charles. Que si on les eust voulu employer aux conquestes estrangeres, ils eussent mis la guerre loin d'eux. C'a esté un grand mal-heur pour eux et pour toute la France ; et si ne faut pas dire qu'il tint à l'eglise ny au tiers estat ; car tout ce que les roys leur ont demandé leur a esté accordé. Les enfans pourront donc juger à qui il a tenu et quelle a esté la source des guerres civilles ; j'entends des grands, car ils n'ont pas de coustume de se faire brusler pour la parole de Dieu. Si la royne et monsieur l'admiral estoient en un cabinet, et que feu monsieur le prince de Condé et monsieur de Guyse y fussent aussi, je leur ferois confesser qu'autre chose que la religion les a meus à faire entretuer trois cens mil hommes ; et je ne sçay pas si nous sommes au bout, car j'ay ouy dire qu'il y a une prophetie, je ne sçay pas si c'est de Nostradamus, qui dit que les enfans monstreront à leurs mères par merveille quand ils verront un homme, tant peu il y en aura, s'estant tous entretués. Mais n'en parlons, le cœur m'en creve à moy-mesmes qui y ay le moindre interest, et qui m'en iray bien tost en l'autre monde.

Je n'aurois jamais fait si je voulois escrire toutes les traverses et charités que j'ay leu dans les livres des Romains, qu'autrefois j'ay prins plaisir de voir, en m'estonnant pourquoy et à quoy il tient que nous ne soyons si vaillans qu'eux. J'en conteray seulement un ou deux, et commenceray par ce que j'ay leu je ne sçay en quel livre, de Camille, grand capitaine romain qui gaigna plusieurs batailles, et eslargit l'empire romain de grandes tendue de pays, et à la fin fut appellé en jugement, pource qu'il avoit donné la despouille des conquestes pour edifier des temples et sacrifier à leurs dieux, de laquelle despouille la moitié appartenoit aux gens de guerre, mais afin que les dieux l'assistassent en leurs batailles et conquestes, il leur fit don, disant que les gens de guerre avoient autant de besoin que les dieux leur aidassent comme luy mesmes. Et comme il fut retourné à Rome, l'on luy fit son procès en récompense des grands services qu'il avoit faits au peuple, et des grandes batailles qu'il avoit gaignées. Toutes-fois ils ne le firent mourir, mais l'envoyerent en exil en une ville du nom de laquelle il ne me souvient, parce qu'il y a long temps que je n'ay leu Tite Live, non pas en latin, car je ne sçay pas plus de ma patenostre, mais en françois. Et comme il eut demeuré quelque temps en ceste ville, vindrent trois ou quatre roys gaulois avec grand armée, et prindrent Rome, et tuerent presque tous les citoyens, reservé quelques uns qui se retirerent au Capitolle et là tindrent bon quelque temps. Tite Live racompte qu'une nuict ceux qui s'estoient ainsi retirés au Capitolle s'estoient endormis, et les ennemis avoient desjà gaigné un endroit au Capitolle, et qu'une oye commença à crier, qui esveilla les gardes, et entrerent en combat contre les ennemis, et les repousserent. Or, ledit Camille se mit en campagne et assembla tant de gens qu'il peut. Et parce que les ennemis ne trouvoient plus à desrober, ne de vivre à leurs plaisirs dans Rome, ils s'espandirent par la campagne, à dix ou douze mil de Rome. Ledict Camille fit une grande cavalcade, et en tua au travers des campagnes sept ou huict mil. (Quand je fus à Rome, au temps du pape Marcel, je me faisois monstrer ces lieux-là, prenant grand plaisir de voir les endroits où tant de beaux combats s'estoient faits ; et me sembloit que je voyois les choses devant les yeux que j'avois ouy racompter ou lire, mais je n'y vis rien pourtant qui ressemblast ny raportast à Camille.) Le bruit

de ceste desconfiture ayant couru par toutes les villes prochaines, fit que beaucoup de bons hommes se rendirent au camp de Camille, lequel, se voyant assez fort, s'en alla à Rome occupée d'un grand nombre de Gaulois, lesquels il defit, et sauva une grande somme d'argent que ceux qui s'estoient retirés au Capitolle avoient promis de donner; et depuis fut appellé le second fondateur de Rome. Les historiens rendront meilleur compte de ceste histoire que moy, qui peut estre me mesconte, pour-ce qu'il y a plus de trente ans que je n'ay leu livre, ny moins en ose lire de present, à cause de ma veue et de ma blessure.

En Espagne, les deux Scipions furent desfaicts à trente lieues l'un de l'autre, et en trente jours, à sçavoir, P. Scipion le premier, et son frere Cornelius Scipion par Asdrubal. Et de l'un camp et de l'autre se sauverent quelques-uns, et se rendirent tous aux cloisons où ils avoient hyverné. Et comme ils furent là, trouverent que tous leurs colonels estoient morts, et furent contraincts d'en eslire un qu'ils appellerent le Nouveau capitaine. Asdrubal, sçachant que ce Nouveau capitaine avoit rassemblé les soldats romains qui s'estoyent sauvés des deux deffaites, s'en alla soudain les assaillir; mais il fut virilement repoussé, et contrainct de se retirer en un lieu auquel ce vaillant capitaine le vint combattre de nuict, et desfit non-seulement l'armée qu'il avoit, mais une autre qui estoit en un lieu près de là, tellement que par sa vaillance il sauva, non seulement ce peu de Romains qui s'estoient sauvés des deux batailles perdues, mais les Espagnes au peuple romain; car sans luy tout y estoit perdu pour les Romains. Or, le senat demeura long temps sans avoir nouvelles des Scipions ny de leurs affaires, et après furent advertys de la perte qu'avoient faite les deux Scipions, et des victoires du Nouveau capitaine. Il ne me souvient comme il s'appelloit auparavant qu'il fut créé et appellé Nouveau capitaine; il en souviendra mieux aux historiens qu'à moy, qui n'ay veu il y a si long temps livre. Et comme le senat fut adverty du tout, ils envoyerent Scipion le jeune pour commander: je croy qu'il estoit fils du premier Scipion, qui avoit esté tué; et manderent au Nouveau capitaine qu'il vinst à Rome. Et comme il fut à Rome, au lieu de le recompenser, ils le mirent en jugement, luy mettant sus qu'il avoit prins l'eslection et commandement des soldats et non du senat. Et croy qu'ils le firent mourir, à tous le moins je n'ay point veu en Tite Live qu'il se parlast plus de luy.

O combien d'autres grands capitaines ont esté payés de telles recompenses du temps des Romains! les histoires en sont toutes pleines. Et puis que la justice de France est regie et gouvernée par les lois des Romains, c'est bien raison que les roys de France se gouvernent par leurs coustumes. Que pleust à Dieu que le roy voulust faire parler de luy pour jamais, et laisser memoire de sa prudence, qui seroit à jamais louée! C'est qu'il fist brusler tous les livres des loix suivant lesquelles sa justice juge, et faire une justice toute nouvelle, juste et saincte (car j'oserois dire qu'il n'y a monarque en la chrestienté qui s'aide de ces loix, que les roys de France; tous les autres ont des lois faites par eux pour abreger tous procès, ouy mesmes Bearn et Lorraine, qui sont aux deux coings du royaume), et que les procès ne puissent durer plus de deux ans. Si le roy faisoit cela, il se pourroit vanter d'avoir un monde de soldats qui seroyent forcés de prendre les armes, puis qu'il n'auroyent que faire un palais; car ostez ceste vacation, à quoy voulez vous qu'un bon cœur, noble et genereux, s'adonne sinon aux armes? Qui accroist la puissance et l'estendue du grand seigneur? rien que cela: il ne songe qu'aux armes. O combien de braves capitaines sortiroyent de ce royaume! Je croy que les deux tiers s'amusent en ces palais et plaidoyeries; et cependant, encor qu'ils ayent naturellement bon cœur, avec le temps s'apoltronissent. Ce royaume seroit formidable aux estrangers. Combien seroit-il riche et opulent! car toute la ruine de la noblesse ne vient que des mauvais conseils que les advocats donnent aux parties. Il me souvient avoir leu en une fenestre d'une maison à Thoulouse, qu'un advocat des plus fameux de la cour, qui se nommoit Mainery, avoit fait mettre un escriteau où il y avoit tels mots gravés:

> Faux conseils et mauvais testes
> M'ont fait bastir ces fenestres.

Et puis qu'eux-mesmes le mettent par escrit, je le puis bien dire. Nous sommes bien fols de nous destruire les uns les autres pour les enrichir. La ruyne vient aussi bien à celuy qui gai-

gne qu'à celuy qui pert, car ils tirent les procès en si grande longueur, que quand celuy qui a gaigné conte l'argent qu'il a despendu, il trouve avoir plus mis que gaigné, outre que le temps qu'il a perdu. Et si le roy faisoit cela, peut estre que les coustumes des traverses et charités que l'on donne se perdroient comme les loix, et tous les bons serviteurs du roy qui ne pensent à autre chose qu'à le servir fidellement et loyallement, demeureroient près de leurs majestés, ou seroient employés pour son service.

Or, puis que je fais compagnie à tant de grands personnages du temps passé et de ceux que j'ay veu de mon temps, je me resjouirai à la retraite que j'ay fait en ma maison, me tenant heureux de tenir compagnie à si grands hommes, estant asseuré de deux choses, c'est de la loyauté, laquelle l'on ne me peut oster en aucune maniere; et l'autre, que j'ay affaire à un bon roy, qui cognoistra avecques le temps le service que je luy ay fait et à sa couronne. Que si je suis retiré en ma maison, ce n'est pas à regret, car c'est tout ce que de long temps je desirois, pourveu que ce fust en la bonne grace du roy et de la royne, laquelle justement ne me peuvent oster. Dequoy j'en loue Dieu, qui m'a si bien conduict en toutes mes charges, que je ne leur ay jamais donné occasion de m'en priver; et suis plus heureux et plus contant que ceux-là qui m'ont baillé ces traverses, car je me ris de la peine en laquelle ils sont de se garder les uns des autres et s'en donner : je croy que les ames de purgatoire n'ont point tant de peine. Et je suis icy en repos avec ma famille et mes parens et amis, prenant plaisir à faire escrire sous moy ce que j'ay veu. Je pourrois dire que, sans ceste grande arquebuzade qui me perce le visage, et laquelle il faut que je laisse ouverte, je serois très content et heureux; car en la perte de mes enfans, je me console qu'ils sont tous morts en gens de bien, l'espée en la main, pour le service de mon roy. Et pour le reste, je serois un homme sans sens ny entendement, si je ne jugeois que ce sont des tours qui se jouent au monde, et quant et quant que c'est un grand bien pour moy, qui n'ay pas occasion de faire mal à personne, dequoy je ne me pourrois exempter continuant une telle et si grande charge comme estoit celle que j'avois.

Je laisseray ce propos qui m'a mis en colere, pour retourner à ce que je devins après avoir dit à Dieu à tous ces seigneurs et capitaines qui alloient en France. Je repassay par Perigueux et baillay commission au seneschal de Perigord pour faire teste à tout ce qui se remueroit par de-là. Et comme je fus à Agen, j'envoyai une patente à monsieur de Bellegarde à Thoulouse, pour commander en mon absence aux pays de Cominge, Bigorre, et jusques aux frontieres de Bearn; une autre à monsieur de Negrepelice, pour commander aux jugeries de Verdun et riviere; j'en envoyay une autre à monsieur de Cornusson le vieux, pour commander en Rouergue; puis laissay encores quatorze ou quinze enseignes de gens de pied, lesquelles je tenois partie en Quercy, pour faire teste aux vicontes, qui ne bougeoient du pays et remuoient tousjours quelques besongnes, et le demeurant vers Bordelois. Et au bout de quelque temps le roy me manda que j'allasse assieger La Rochelle, et qu'il m'envoyoit commission pour recouvrer de l'argent pour faire les frais de la guerre.

Premierement il vouloit que ceux de Thoulouse me baillassent vingt mil francs de l'argent qui estoit provenu des meubles des huguenots, pour payer les gens de pied, et pour les frais de l'artillerie, que je prendrois quinze mil francs sur quelques droicts que le roy a en Sainctonge, et sa majesté n'en tire que neuf mil; que sadite majesté manderoit au gouverneur de Nantes qu'il m'envoyast quatre canons et quelque coulevrine. Voy-là mes assignations bien asseurées et propres pour une telle besoigne. Il sembloit plutost que c'estoit une mocquerie et une farce qu'autrement, et qu'on me vouloit envoyer devant La Rochelle pour me faire perdre ou pour y recevoir une escorne. Si est-ce que je voulus tenter tout ce qui s'en pourroit tirer. Et manday incontinent au parlement et capitouls ce que le roy leur escrivoit. Ils me firent response qu'il y avoit long temps que ce peu de meubles qui s'estoient trouvés des huguenots en leur ville avoient esté vendus et despendus pour les frais qu'il leur avoit convenu faire aux affaires qui s'estoient presentées. Et ayant entendu ceste response, je m'en allay à Bordeaux veoir si je pourrois convertir la cour de parlement et les jurats, qu'ils aidassent de quelque argent à l'entreprise; et ne sceus jamais tant

faire avec eux, qu'ils y voulussent fournir un seul denier, disant qu'ils vouloient garder ce qu'ils avoient pour l'employer à la deffense de leur ville si l'occasion s'en presentoit, et non pour La Rochelle qui n'estoit de leur ressort. Je despeschay vers leurs majestés, leur faisant sçavoir leurs responces, et que pour cela je ne m'arresterois de m'acheminer en Sainctonge, les suppliant m'envoyer autres assignations plus seures; autrement je ne me pouvois aller engager devant La Rochelle sans perdre leur reputation et la mienne, et peut estre tout le camp; car, assiegeant une place de telle importance sans que les soldats fussent payés pour les tenir subjects aux tranchées, ils seroient contraints s'en aller au pillage; et cependant l'artillerie me demeureroit engagée : aussi je sçavois bien ce que valloit l'aune de tels affaires. J'escrivis aussi à sa majesté qu'il commandast au gouverneur de Nantes qu'il m'envoyast l'artillerie en diligence, et qu'il la fist porter en Brouage, esperant bien tost avoir gaigné les isles. Et comme j'eus mandé à leurs majestés ceste depesche, je m'en revins en Agenois pour faire marcher douze ou treize enseignes que j'y avois, et aussi pour amener la noblesse du pays. Et estant à Sainct-Macaire, j'y trouvay monsieur de Lauzun et les commissaires qui faisoient la monstre de sa compagnie. Je priay ledit seigneur qu'incontinent la monstre faicte il fist acheminer monsieur de Madaillan, qui portoit son enseigne, droit à Sainctes, et baillay au dict sieur de Madaillan une cornette d'argoulets qui estoit au sieur de Verduzan, seneschal de Bazadois, mien parent, et luy baillay les compagnies de Mabrun, Thodias et La Mothe Mongauzy, et leur ordonnay de faire extreme diligence, sans arrester qu'ils ne fussent à Sainctes, et que si les Marenneaux estoient à Sainct Severin, que dès qu'ils auroient repeu ils les allassent combattre, et que s'ils avoient la victoire, ils menassent bien les mains, car ce n'estoit que communes, et dès que les autres entendroient la deffaicte de leurs compagnons, ils se mettroient en telle crainte qu'ils ne feroient jamais plus teste, et que la peur iroit jusqu'à La Rochelle; mais qu'il falloit sur tout faire grand tuerie pour donner l'espouvante. J'escrivis à monsieur de Pons toute l'entreprise, et qu'il envoyast des forces à Sainctes, pour que tous à un coup allassent faire ceste execution. J'avois desjà mandé aux enseignes qu'ils se rendissent vers Agenois, et à la noblesse pareillement. Ledict seneschal de Bazadois print la charge d'estre nostre mareschal de camp. Je n'avois de gensdarmes que la compagnie de monsieur de Lauzun, la mienne et celle de monsieur de Merville, grand seneschal de Guyenne : de celle de monsieur de Jarnac, que le roy avoit commandé se rendre près de moy, ne s'en trouva pas la quarte part, car les autres estoient avec monsieur le prince de Condé. Et n'arrestay que trois jours à Agen, et m'en retournay droit en Bordelois avec ce peu de forces que j'avois peu assembler. Et baillay la charge des gens de pied à commander à mon nepveu le sieur de Leberon. Et comme je fus la seconde journée d'Agen, je receus lettres de monsieur de Madaillan, par lesquelles m'advertissoit comme ils avoient faict si grande diligence qu'ils estoient arrivés la troisiesme nuict après que je les eus laissés à Sainctes, et qu'ayant entendu qu'il y avoit trois enseignes de gens de pied à Sainct Severin, qui s'y estoient parqués et fortifiés, ils les avoient chargés et de faict emporté trois drapeaux. J'arrivay cinq ou six jours après à Marennes, où je trouvay monsieur de Pons, à qui sa majesté avoit escrit, et à monsieur de Jarnac aussi, de se rendre auprès de moy au siege de La Rochelle. Peu après je receus une lettre du gouverneur de Nantes, par laquelle il me mandoit qu'il ne se falloit point attendre à son artillerie, car il n'avoit qu'un canon monté sur vieux rouages, et que le demeurant estoit tout par terre, sans qu'il peust estre prest d'un mois. Voy-là comme les villes de frontiere et d'importance estoient pourveues et munies : La Rochelle n'estoit pas ainsi. Je me mis à temporiser aux environs de Sainct Jean et de Sainctes, attendant la responce de leurs majestés, et l'argent pour faire partir l'artillerie de Bordeaux, bien marry de m'estre advancé si avant. De jour à autre je leur faisois des despesches, mais je n'en pouvois avoir responce. Le dernier que j'y envoyay, ce fut Dagron, qui s'estoit retiré auprès de monsieur de Pons. Et cependant monsieur de Lude s'approcha de Sainct Jean, et parlasmes ensemble à la maison d'un gentil-homme. Il me monstra des lettres que le roy lui avoit escrites, par lesquelles il luy commandoit de se rendre à l'entreprise de La Rochelle avec moy,

et me dict qu'il m'obeiroit d'aussi bonne volonté qu'à la propre personne du roy, pour estre le plus vieux capitaine de France, et qu'il m'ameneroit six ou sept enseignes de gens de pied et trois ou quatre cens chevaux. Doncques il ne tint à moy ny aux seigneurs à qui le roy avoit commandé m'y assister, n'y à force gens de pied ny de cheval, sinon à faute de moyens pour mener l'artillerie et un peu d'argent pour les gens de pied, que ce siege de La Rochelle ne reussist. Je ne veux pas dire que je l'eusse emporté; mais je leur eusse faict peur, et peut estre du mal.

Pendant ce temps monsieur de Pons avoit reduit les isles d'Oleron et d'Alvert, car elles sont presque à luy, et le capitaine La Gombaudiere estoit dedans, y ayant sa maison, et commandoit tant en Alvert qu'Oleron. Il ne restoit plus que l'isle de Ré, où on avoit fait un fort auprès d'une eglise, et plusieurs autres descentes. Je fis eslire cinq cens arquebusiers de toutes nos trouppes, et tous les capitaines, enseignes et lieutenans, sauf la moitié de la compagnie de Mongauzy le vieux, qui demeura à terre pour commander ce qui restoit; et fis embarquer mon nepveu de Leberon avec la dicte trouppe au havre du Brouage. Guillet, recepveur pour le roy en ces quartiers là, print grand peine d'avitailler et preparer les navires. La royne de Navarre l'a faict mourir depuis en ces derniers troubles, et n'ay jamais peu entendre pourquoy. Je l'avois tousjours cogneu bon serviteur de roy, et croy que la diligence qu'il fit en cest embarquement luy a porté plus de dommage que de proffit, et peut estre a esté cause de sa mort, car la royne de Navarre n'aimoit point ces gens-là. La tourmente garda un jour et une nuict, que mondict nepveu ne peust faire descente; aussi les ennemis deffendoient la descente des forts qu'ils avoient faicts. A la fin il s'advisa la nuict d'envoyer tous les petits batteaux qu'il avait amené avec luy chargés de soldats, faire descente par les rochers, derriere l'isle, où les ennemis ne se prenoient garde. Et comme il y en eut une partie en terre, les ennemis s'en apperceurent et coururent-là, et combattirent; mais les nostres demeurerent maistres. Mondit nepveu qui estoit au combat, envoya devers les capitaines et soldats qui estoient demeurés aux navires, pour les faire venir; ce que promptement fut faict. Et comme tous furent à terre, ils marcherent droit au grand fort de l'eglise, qui estoit à une grand lieue et demie de là, et l'assaillirent par deux ou trois costés : de sorte qu'ils l'emporterent et tuerent tout ce qui se trouva dedans, car ceux qui gardoient les descentes se mirent dans de petits batteaux et se sauverent devers La Rochelle. Monsieur de Pons et moy estions sur le bord de la mer, et voyons les batteaux qui fuyoient devers La Rochelle. Nous jugeasmes que cestoient des gens de l'isle qui se sauvoient et que nos gens avoient eu la victoire. Et deux jours après mondit nepveu me manda comme le tout s'estoit passé, car plustost il ne peust, à cause que le vent estoit si contraire qu'il n'y avoit ordre de venir à Marennes, où ledict sieur et moy estions. Puis laissay dans l'isle deux compagnies de gens de pied, et fismes revenir mondict nepveu. Je laissay monsieur de Pons à Marennes et m'en allay à Sainct Jean, où monsieur de Jarnac se rendit pour pourveoir à tout ce qui seroit necessaire au siege. Je fis faire grands provisions de vivres; le mareschal des logis de feu monsieur de Burie m'aida fort, car il est de ces quartiers-là.

Or, j'attendois tousjours nouvelles du roy, mais je n'en eus jamais aucunes, ny aucun messager ne revenoit; et à la verité il y avoit du peril par les chemins, car les ennemis tenoient tous les grands chemins par lesquels on revenoit en Sainctonge. Et le premier qui arriva, ce fut Dagron, qui porta nouvelles que la paix estoit presque arrestée, et que bien tost le roy me devoit mander ce que j'aurois à faire. Je croy qu'ayant veu monsieur le prince et monsieur l'admiral avec leurs forces aux portes de Paris pour donner une bataille, et puis se promener par la France, ils songeoient plus à cela qu'aux affaires de la Guyenne. Voy-là le succès de mon voyage de Sainctonge; et pource qu'on m'a reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien faict qui vaille, je voudrois de bon cœur que ceux qui proposent au roy les entreprises fussent aussi prompts à faire estat de ce qui est necessaire, comme ils sont prompts à donner des assignations et remedes qui ne vallent rien du tout, comme celles que l'on m'envoya, et ainsi nous ferions quelque chose de bon; mais de la sorte que l'on en use, il faudroit estre Dieu pour faire des miracles. O que les gens sont bien-heureux qui demeurent près du roy, ne s'approchant pas des combats, et taillent force be-

songne et à bon marché aux autres, afin que le roi les estime sages etbien advisés; ils n'ont garde de dire au roy que si Montluc ou autre n'y veut point aller à ce pris, qu'ils s'offrent d'y aller. Il suffit de sçavoir bien parler; et peut estre tel en parle, qui seroit bien ayse qu'on ne fist rien qui vaille, et ne sont le plus souvent que dissimulations, feintises et jalousies; c'est en bon françois trahir son maistre. Je m'asseure, à la bonne volonté des seigneurs qui estoient avec moy, et à l'estonnement en quoy ce peuple se mettoit, que si j'eusse esté secouru de moyens, j'eusse essayé d'emporter ceste ville, qui s'est depuis rendue très-forte. Que si le roy leur laisse prendre plus grand pied, il est à craindre qu'ils ne se tirent de son obeyssance. Je fus donc si mal assisté, et le roy si mal servi, que je ne peus faire autre chose.

Quelque jour après, le roy m'envoya la paix pour la faire publier à Bordeaux, et me manda que je fisse retirer en leurs maisons les gens de pied: ce que je fis, et l'envoyay à la cour de parlement et aux jurats, pour la faire publier. Je ne m'y voulus trouver, cognoissant bien que c'estoit une paix pour prendre halaine et temps pour se pourvoir d'autres choses nécessaires pour la guerre, et non pour la faire durer; car le roy, qui avoit esté prins au despourveu, n'endureroit jamais le traict qu'on luy avoit voulu faire: encore qu'il fust bien jeune, si estoit-il prince de grand cœur, et qui portoit impatiemment ceste audacieuse entreprise, à ce que j'ay ouy conter à ceux qui y estoient. Il monstra son courage genereux et vrayment digne d'un roy, se mettant à la teste des Suisses pour se sauver à Paris. Et pensez vous, messieurs, qui avez conduit ces trouppes, qu'il oublie ceste injure? malaisement l'endureriez vous de vostre pareil; voyez que vous feriez de vostre valet. Je n'ay jamais veu chose si estrange, ny leu: ce qui me faisoit tousjours penser que le roy s'en ressentiroit. Monsieur le prince et monsieur l'admiral firent en ceste paix un pas de clerc, car ils avoient l'advantage des jeuz, et croy qu'ils eussent emporté Chartres. Ceux qui moyennerent lors la paix, firent un beau service au roy et à la France.

Voy-là la fin de ce que j'ay faict aux seconds troubles. Et me semble que ce n'est pas faire peu de service au roy, de luy envoyer de secours unze ou douze cens chevaux, trente enseignes de gens de pied, et luy garder le pays de la Guyenne, luy conquerir les isles, et ne tenir point à moy que je n'allasse tenter la fortune à La Rochelle, et luy envoyer tout l'argent qui se levoit par deçà: mais je pourrois faire miracles; ceux qui sont auprès de sa majesté m'en ont tousjours presté quelqu'une; et croy que si le roy les veut escouter encore à cest'heure que je n'ay nulle charge, ils trouveroient encore quelque chose à redire, car il ne faut pas perdre les coustumes de la cour, qui sont rapports et traverses à ceux qui ont envie de bien faire. Si j'estois près d'eux, je saurois bien leur respondre; mais il y a trop de Gascogne à Paris; et puis j'ay perdu mes enfans, et en vieille beste il n'y a point de ressource.

Ceste paix des seconds troubles, qui fut faicte à Chartres, ne dura que huict ou neuf mois au plus, aussi on l'appela *la petite paix*. Pendant ce temps je me transportay à Bordeaux au commencement de may, pour veoir comme toutes choses se passoient; et, selon les nouvelles qui ordinairement venoient de la cour par ceux qui en partoient, je cognoissois bien par discours que ceste paix ne dureroit gueres: car aucunes fois l'on me disoit que monsieur le prince de Condé, et monsieur l'amiral estoient contens en leurs maisons, et le plus souvent on m'asseuroit le contraire, et aussi que le roy n'avoit fait aucun commandement qu'on laissast les armes, comme il avoit fait à la paix des premiers troubles, et que ceux de la nouvelle religion alloient et venoient d'un lieu à un autre, et tenoient souvent consistoires. On disoit que La Rochelle ne se rendroit poinct, ny Montauban, Castres, Millau, et autres places, et qu'il sembloit que ce fust plustot une tresve qu'une paix. D'autre part j'estois entré en deffiance du capitaine de Blaye, nommé Des-Rois. J'allay à Blaye, et menay le procureur general du parlement, nommé Lahet, avec moy. Lequel Des-Rois me commença à tenir beaucoup de propos de la cour de parlement et des jurats de Bordeaux, me disant qu'ils le soupçonnoient, et craignoit d'aller à Bordeaux. Je luy respondis que cela ne venoit poinct du parlement, ne des jurats principallement, mais que luy-mesmes estoit cause de se faire soupçonner, pource que tous ceux de la garde de la place estoient huguenots, lesquels il favorisoit dans

la ville, hors laquelle, en sa presence, ils avoient rompu une eglise; mais que s'il vouloit que personne n'eust soupçon ni parlast de luy, qu'il mist la pluspart de ceux de la garde de la place catholiques. Il me respondit qu'il y en avoit beaucoup de catholiques: toutes-fois je sçavois bien le contraire. Et luy fis une remonstrance comme d'amy à amy, qu'il ne souvinst de quel pere il estoit sorty, et que pour les bons services qu'il avoit faicts aux rois François et Henry, ils luy avoient donné la charge se ceste place, et depuis continuée à luy; et plusieurs autres remonstrances qui me sembloient estre à propos pour luy oster une mauvaise opinion, si desjà il l'avoit mise en son entendement. Auparavant je l'avois tousjours soustenu, pour l'avoir tousjours cogneu fort affectionné au service du roy, comme il me sembloit; et avois escrit à sa majesté que si je devois respondre d'un homme, je respondrois de celuy-là : voyez comme on se trompe quelquefois à juger les hommes à la parolle. Mais comme je fus de retour à Bordeaux, et veu des apparences qui ne me plaisoient gueres, je n'en eu pas l'opinion que j'en avais eu, et en escrivis à leurs majestés, mais ce fut sept ou huit jours après que j'en fus party. Je sceu depuis que, quelques jours après mon despart, il s'estoit rendu à Estauliers, pour parler avec monsieur de Mirambeau et le baron de Pardaillan, où ils avoient demeuré ensemble cinq ou six heures enfermés dans une chambre. Trois jours après ils se rassemblerent encores. Je fus aussi adverty qu'il avoit resolu d'aller à la cour se presenter au roy, et luy donner encore plus grande asseurance de sa fidelité. Je depeschay devers le roy, luy donnant advis de tout ce que j'en avois entendu, et que cy-devant je lui avois donné asseurance dudit Des-Roys, mais qu'à present je ne l'en asseurois plus, revoquant ma parole, veu les parlemens qu'il avoit faicts à Estauliers, et que, si sa majesté me vouloit croire, il l'osteroit de là, y mettant un qui fust de la religion de sadicte majesté; et que, s'il trouvoit mon conseil bon, il devoit retenir là ledit Des-Roys jusques à ce que j'y eusse mis celuy qu'il voudroit en sa place, et que j'eusse changé la garnison. Par mes lettres je suppliay très-humblement sa majesté vouloir croire le conseil que je luy donnois, autrement qu'il s'en repentiroit le premier. Des-Roys ne failli pas de partir au jour mesme, qui estoit un lundy, que j'avois donné advis au roy. Et à ce qu'il me fut dit, il s'addressa à monsieur de Lansac, et croy bien qu'il luy fit ses doleances et mit en opinion ledit sieur de Lansac que tous ces soupçons ne procedoient, sinon de ce que j'avois eu quelque envie de faire bailler la charge de ceste place à quelque gentil-homme qui fust à ma devotion. Et croy bien que, tant pour le voisinage qu'il avoit avec ledict sieur de Lansac, pour la fame et bonne renommée du pere desdicts Des-Rois et des siens, le dict sieur de Lansac le soustenoit, et en parla au roy, dont il en fut le premier trompé et en peine. On ne peut faire jugement d'un homme qui n'a encores jamais faict faute, mais plustost bien que mal, comme celuy-là. Les hommes ne se cognoissent pas au veoir comme les faux testons : Dieu seul peut lire dans leur cœur. Il s'en revint fort content du roy, et encore, afin qu'il eust toujours meilleure affection au service du roy, il luy fit donner mille escus. Sa majesté ne considera pas qu'il estoit de mauvais poil, duquel il n'en sort gueres de bonnes gens. Mais quoy que ce soit, un autre y fust esté aussi bien trompé que luy, car il parloit d'or, et sçavoit bien desguiser la mauvaisetié de son cœur.

Voyez combien un prince doit prendre garde et observer les particuliarités de ce parlement avec les huguenots, et en ce doute prendre plustost un parti que l'autre. Il y a moyen de contenter celuy de qui on se craint, sans se desesperer, au lieu qu'on court fortune luy laissant la place en main, comme on fit à Des-Roys, et une bonne place, laquelle servit de beaucoup aux huguenots. Depuis qu'une femme escoute, à Dieu vous dis; aussi, depuis qu'un gouverneur d'une place parle ainsi en secret, il y a quelque anguille soubs roche. Il faut que le roy ou le prince soit lors aussi jaloux que le mary qui sçait sa femme prester l'oreille; si par mesme moyen, celuy qui se trouve à ces pourparlers n'en advertit sous main son maistre ou le lieutenant du roy, encore y a-t-il du danger, et il est mal-aisé de se garder d'un traistre.

Avant que partir de Bordeaux, le matin j'assemblay le procureur general, le general de Gourgues, le capitaine Verre; le sieur de Leberon, mon nepveu, y estoit aussi; et voulus discourir avec eux ce que j'avois pensé en moy-mesme sur les nouvelles qui venoient

journellement de la cour, de la deffiance et malcontentement en quoy estoit monsieur le prince de Condé, et ce que je ferois si j'estois en sa place. Ils se ressouviendront que je leur disois que si monsieur le prince pouvoit passer, il s'en viendroit en Sainctonge, ayant La Rochelle à sa devotion, et presque tout le pays, et que les isles seroient bien tost revoltées quand ils verroient forces dans la Saintonge et à La Rochelle, et monsieur de La Rochefoucaut près d'eux; que resolument ledict sieur prince et les huguenots tourneroient tous leurs desseins du costé de deçà; car dans la France ils n'avoient plus Rouen pour eux, et n'avoient plus aucun port de mer à leur devotion, et qu'ils seroient fort mal conseillés de recommencer une tierce guerre sans avoir un port de mer en leur pouvoir. Or ils n'en pouvoient choisir un plus à leur advantage que celuy de La Rochelle, duquel depend celuy de Brouage, qui est le plus beau port de mer de la France; car, estant là, ils auroient secours d'Allemagne, de Flandres, d'Angleterre, d'Écosse, de Bretaigne et de Normandie, tous pays farcis de leur religion. Et à la verité, si le roy leur bailloit à choisir pour se cantonner au royaume de France, ils n'en eussent sceu choisir un plus à leur commodité et advantage que celuy-là. Ils trouverent mon discours approchant de la verité, lequel j'avois faict la nuict mesme, resvassant après nos affaires, car ç'a esté mon entretien : cela presageoit presque autant d'infortune et de malheur comme les songes que j'avois fait du roy Henry et du roy Charles. Les ayant ainsi entretenus, je leur dis qu'il falloit trouver des remedes avant que le malheur advinst, et que je pensois bien que, donnant cest advis à leurs majestés, si l'on ne leur proposoit des moyens pour rompre leurs desseins, ils n'adjousteroient poinct de foy et mespriseroient mon advis. Nous commençasmes à discourir que, pour couper chemin à tous ces malheurs qui nous menassoient, il n'y avoit autre moyen que de se faire forts sur la mer, et se saisir de bonne heure des ports, et qu'avec quatre navires et quatre chalupes que l'on tiendroit à Chedebois, à La Palice et à l'embouchure de Brouage, il suffiroit; et que, si les ports estoient une fois nostres, ny Anglois, ny homme qui les peust favoriser, n'y pourroit venir, sçachant qu'il faudroit aborder ès lieux où d'heure à autre la tourmente est facheuse; que gens de marine ne partent jamais pour venir en un lieu, s'ils n'y ont port pour aborder; et d'autre part, que, nos navires sejournans aux environs des isles, les habitans ne s'oseroient jamais revolter, et que nos navires tiendroient La Rochelle comme assiegée, de sorte qu'ils seroient bien tost contraincts de se mettre à la devotion du roy, ou se contenir sans remuer. Je leur fis tout ce discours, et tous ensemble conclusmes que j'en devois donner advis au roy et à la royne.

Or il falloit discourir où se prendroit argent pour dresser l'equipage, et qu'il faudroit pour les vaisseaux et pour payer les gens; et advisasmes qu'avec dix mil francs nous les mettrions en mer, avec deux mil sacs de bled que je baillerois du mien pour faire des biscuits. Le general de Gourgues s'offrit qu'il en feroit venir du haut pays, et du bestial des Landes sur son credit, et le tout sur la fiance que nous avions qu'avec le temps sa majesté nous rembourseroit. Le procureur general se fit fort avec ledit sieur de Gourgues de convertir toute la jurade, qu'ils ayderoient tous les mois de quelque chose, et aussi qu'on leveroit la coustume que le maistre de la monnoye qui estoit lors avoit gaigné au conseil privé et au profit du roy : ce que n'avoit esté encores executé, pource que le comptable de Bordeaux s'estoit mis à la traverse, disant que cela devoit estre comprins en son afferme; et pour despit le maistre de la monnoye n'avoit voulu faire executer l'arrest, et que, quand la jurade verroit que c'estoit pour un grand bien, non seulement pour le roy, mais pour la ville de Bordeaux, que tout le monde y aideroit, et qu'avec cela et l'advance que j'ay mis cy devant, ne cousteroit plus rien au roi. Le procureur general et ledict sieur de Gourgues avec le capitaine Verre en firent le calcul avec le jetton devant moy; et conclusmes que le sieur de Leberon iroit remonstrer tout cecy à la royne, et que sa majesté comprendroit mieux cest affaire que personne de son conseil. Et ainsi je depeschay ledit sieur de Leberon en poste à la cour.

La royne escouta toutes les remonstrances que mondict neveu lui fit. Sa majesté luy dict qu'elle en vouloit parler au conseil : et au bout de trois jours la royne lui dict que le conseil du roy ne l'avoit pas trouvé bon; et croy que ce fut plus pource qu'aucuns mirent en avant que je

faisois cela plus pour courir au long de la coste que pour raison qu'il y eust que cela deust advenir. Il me souvient que je donnay charge à mondict nepveu de dire à la royne que j'estois si malheureux aux conseils que je lui donnois, qu'elle n'y avoit jamais voulu adjouster foy, encores qu'elle voyoit qu'ils se trouvoient tousjours veritables; et que je la suppliois de me vouloir croire une fois en sa vie seulement, et que si elle ne le faisoit, elle s'en repentiroit; qu'il ne seroit pas temps d'y remedier quand le malheur seroit advenu. Mais toutes ces remonstrances ne servirent de rien, et me r'envoya mondict nepveu sans autre depesche, sinon que le conseil du roi ne l'avoit pas trouvé bon : ce qui a porté un trés-grand dommage, car je pense que les affaires des huguenots ne seroient aujourd'huy tant à leur advantage comme ils sont; mais Dieu fait comme il luy plaist. Je sçay bien, encores que tous les jours je fisse miracles, qu'on ne croiroit jamais à la cour que je fusse devenu sainct, à tout le moins ceux qui sont auprès du roy, car ils seroient bien marris que leurs majestés pensassent qu'il y eust gens en tout le royaume de France qui fussent si vigilans ne attentifs aux affaires du royaume qu'eux, ny qui fussent si sages. J'ay tousjours ouy dire que ceux qui presument tant d'eux sont le plus souvent les moindres.

O qu'un roi sage et prudent doit veiller pour descouvrir ces piperies! j'estois trop eslongné pour le leur faire toucher au doigt, et les lettres n'ont poinct de replique; aussi dans le conseil du roi un ennemy peut faire plus de mal que trente amis ne peuvent faire de bien : je n'en ay que trop senty les effects; et cependant tout va au rebours, sans qu'on puisse esperer qu'on s'amende, quoy qu'on sçache dire. Je puis bien icy faire le conte de Marc de Bresse. C'estoit un Italien, lequel avoit faict quelques services à la seigneurie de Venise; il avoit poursuivy et sollicité sa recompence, mais il n'avoit eu que du vent. La fortune porta que le duc mourut; ce qu'ayant entendu, le segnor Marc dressa une requeste par laquelle il supplioit la seigneurie de le vouloir eslire duc pour recompense de ses services. Toute la seigneurie fut fort esbahie de la hardie demande de cest homme; et furent quelques uns deputés pour luy faire une reprimande et remonstrance. Il leur dit, les ayant ouys : *Perdonate mi, voi avete fatto tante coglionerie, che io ho pensato che fareste ancora questa; mà basta! son contento.* Ainsi pouvons nous dire à ces messieurs qui gouvernent tout, qu'il ne se faut estonner de ce qu'ils font, ny esperer mieux : à la longue le royaume s'en trouvera bien; il ne se faut estonner de rien qu'ils facent. Je reviens à mon propos.

Or je m'en retournay devers le pays d'Agenois : à mon arrivée à Agen je m'offençay une jambe, ce qui me tint trois mois au lit; et en outre, comme je pensois estre guery, un caterre me surprit, qui me cuida coupper la gorge, et, sans ce qu'il prit son cours par une oreille, les medecins disoient que j'estois mort. Comme je fus un peu relevé, je m'en vins à Cassaigne pour changer d'air, qui fut environ la fin de juillet. Je fus adverty du costé de Bearn, que la royne de Navarre estoit partie de Pau pour s'en aller en Foix faire tenir ses estats. Soudain après j'eus advis qu'elle s'estoit arrestée à Vic Bigorre; et incontinent après j'eus un autre advertissement, qu'un mercredy au soir luy estoit arrivé un gentil-homme de monsieur de La Rochefoucaut, qui avoit demeuré plus de quatre heures enfermé avec elle dans son cabinet. Quelque paix qu'il y eust, j'estois tousjours aux escoutes, et avois des gens apostés pour observer ce qui se faisoit en Bearn, car je sçavois bien qu'il se forgeoit-là quelque chose qui ne valoit gueres. J'eus advis que le jeudy elle estoit partie en grand haste, et prenoit le chemin de Nerac, comme il fut vray, car elle y arriva le dimanche matin. Sa venue donna à penser à beaucoup de gens beaucoup de besongnes, et que la paix ne dureroit gueres. Je l'envoyay le lendemain visiter par mon nepveu de Leberon, la suppliant très-humblement que sa venue nous apportast quelque profit pour l'entretenement de la paix, l'asseurant sur mon honneur que de mon costé je prendrois tel soin, que par les catholiques la guerre ne se commenceroit point. Elle me manda qu'elle n'estoit venue à Nerac que pour ceste occasion, et pour abbattre les opinions qu'aucuns de sa religion pourroient prendre, sçachant bien que d'une religion et d'autre il y en avoit qui ne desiroient que la guerre; et puis que j'estois en ceste volonté de faire entretenir la paix, que bien tost je cognoistrois que sa volonté et intention n'estoit autre; et que je l'advertisse

seulement de tout ce que j'entendrois, car elle donneroit ordre à tout ce qui dependroit de ceux de sa religion. Deux choses me commandoient de la croire, encores qu'à la cour on m'en aye voulu reprendre : la premiere, que jamais le roi ne luy avoit donné occasion de rien faire contre luy, et me souvenant que le roi l'avoit soustenue contre le pape, et de nouveau contre ses subjects de Bearn; et l'autre, des grandes promesses qu'ordinairement par lettres et par messagers exprès elle faisoit au roi de ne luy estre jamais contraire : je croy que sa majesté en a une centaine de lettres. Toutes ces choses considerées, et la parentelle prochaine qu'elle a avec le roi, qui seroit celuy-là qui eust osé entreprendre de lui monstrer que l'on avoit soupçon d'elle? Si je l'eusse fait, elle eust dit et m'eust chargé estre cause de luy avoir faict changer la bonne volonté qu'elle avoit tousjours porté au service du roi, et n'eust pas ladicte dame eu faute de soustien à la cour contre moy, pour me charger le bast plustost que la selle. J'aime beaucoup mieux qu'elle ait fait ce qu'elle a fait sans occasion, que de l'avoir fait avec l'occasion qu'elle eust peu mettre en avant: tousjours le plus petit a le tort. Si le roy ou la royne avoient envie que je le fisse, pourquoy est-ce que l'on me le mandoit; je n'eusse rien craint alors : on veut que je sois prophete. Je prenois bien garde à ce qui se faisoit en Bearn, parce que ce pays est fort gasté de ceste religion qu'elle y a semée; je ne sçay pas qui l'ostera. Il y avoit plusieurs ministres, lesquels avec leur douce mine ne chantoient que la guerre; mais quant à elle, je n'eusse jamais pensé qu'elle eust fait une telle faute, qu'elle eust jamais voulu hazarder son estat comme elle fit, lequel le roi lui avoit conservé. Je croy que ces bons ministres, sous pretexte de la parolle de Dieu, la tirerent à leur party, car pour cet effect ils n'oublient rien, et disent merveilles à qui les veut escouter. Elle partit de Nerac un dimanche matin; ma femme luy alloit faire la reverence ce mesme jour, monsieur de Sainctorens et mes enfans avec elle, pour courir la bague et donner passetemps à monsieur le prince, ayant faict estat de n'en bouger de huict ou dix jours. J'y envoyois ma femme expressement pour l'entretenir tousjours en asseurance de moy et des catholiques, que nous ne prendrions point les armes. Ce mesme dimanche, à la pointe du jour, arriva un contrerolleur des siens, par lequel elle me mandoit qu'il ne falloit pas que ma femme y allast, car elle s'en alloit à Castelgeloux, pour quelques nouvelles qu'elle avoit entendues, qu'aucuns brouillons de sa religion avoient envie de remuer quelque chose, et qu'elle les en garderoit bien. Je cogneus alors que c'estoit autre besongne que d'y donner ordre, car elle l'eust bien peu faire de Nerac en hors, sans aller à Castelgeloux : toutesfois je ne pouvois bien entendre le fons de son dessein. Le lendemain matin je m'en allay à Agen, et depeschay devers monsieur de Madaillan, afin que secrettement il assemblast tous ceux de ma compagnie de delà la riviere de Garonne à La Sauvetat, où est sa maison, et au chevalier mon fils, qui estoit colonnel en Guyenne, qu'il advertist tous ses capitaines, afin que jour et nuict ils s'acheminassent en diligence au port Saincte Marie avec quinze ou vingt arquebusiers à cheval chacun, et qu'ils n'attendissent point d'en avoir d'advantage. Je manday aussi à monsieur de Fontenilles, qui estoit en garnison à Moissac, qu'il en fist de mesmes, et qu'il mandast à ceux de sa compagnie qui n'estoient en sa garnison, qu'ils le suivissent en diligence.

La royne de Navarre ne demeura que deux jours à Castelgeloux, et print son chemin droict à Thonens et Aymet. Son partement fut si bref, qu'il s'en fallut quatre heures que le chevalier mon fils ne se peust joindre avec monsieur de Madaillan, à cause du passage de la riviere d'Aiguillon, où il n'y avoit que deux petits batteaux; et comme nos gens arriverent à Aymet, il n'y avoit que trois ou quatre heures qu'elle estoit partie en haste droict à Bregerac. Le sieur de Piles luy estoit venu au devant avec soixante ou quatre vingts chevaux, et ainsi elle passa la Dordogne. Je prins tant de peine à faire mes despesches jour et nuict, pour advertir tous les capitaines et sieurs du pays de prendre les armes, n'estant encores bien guery de mon caterre, que je tombay de nouveau en une extreme maladie : tout le monde cuidoit que je n'en eschapperois jamais; je n'en pensois pas moins, car je fis mon testament, ce que je n'avois jamais faict pour maladie ne blesseure que j'eusse eue : en tant de maladies et blesseures que j'ay eu, je n'avois soing que de mes armes et chevaux, mais lors, pensant mourir, je songeois à tout; ce qui plus me tourmentoit, estoit

de laisser le pays en tel estat, et mon roy. Pendant ma maladie je fis dresser trente enseignes de gens de pied au chevalier mon fils. La levée fut si prompte que les capitaines ne peurent recouvrer soldats, pour la tierce partie de leurs compagnies, et d'autre part presque tous ceux que monsieur de Sainctorens en amena aux troubles seconds estoient demeurés en France parmy les regimens, et une partie des capitaines.

Estant encores en l'extremité de ma maladie, monsieur de Joyeuse, qui estoit vers Montpellier, m'advertit que les Provençaux avoient passé le Rosne, et que monsieur d'Acier les estoit allé recueillir vers Usez; qu'ils n'estoient que cinq ou six mille belistres (c'estoit le mot de sa lettre) conduisans femmes et enfans avec eux, et que facilement je leur empescherois le passage, s'en allant rendre en Sainctonge à monsieur le prince de Condé et à monsieur l'admiral, lesquels desjà y estoient arrivés: aussi la royne de Navarre avoit prins ce chemin, comme en lieu de seureté et où ils avoient beaucoup de moyens, et le pays à leur devotion. Il me fut mandé de la cour que le roy avoit depesché monsieur de Montpensier pour venir recueillir les forces de la Guyenne et de Poictou; dequoy j'estois bien ayse, m'asseurant bien que si nous estions avec luy nous combattrions. Le jour propre que je sortis du lit, relevé de ma grande maladie, je m'acheminay droit à Cahors menant un medecin et une lictiere après moy: j'avois plus besoin de cela que d'un cheval d'Espagne; et ainsi me trainay jusques à Castelnau de Monrattier, cinq lieues près de Cahors, pour nous assembler tous là. Il y arriva messieurs de Gondrin, de La Vallette, de Sainte Colombe, qui amenoit vingt cinq hommes d'armes ou archers de la compagnie de Monsieur, qui estoit de ce pays; le lieutenant et enseigne de monsieur de Monpesat, qui en avoit quelques uns de monsieur le marquis de Villars; monsieur du Massez, avec sa compagnie, et la mienne, qui pour lors estoit de soixante hommes d'armes. Je demeuray quatre ou cinq jours à Castelnau, où je commençay un peu à me remettre, et là je reçeus lettres de monsieur Descars, qu'il se venoit joindre à moy avec sa compagnie et une compagnie de chevaux legers qu'il avoit fait, et le vicomte de Limeuil avec sa compagnie, et une compagnie de chevaux legers, et quelque noblesse qu'il avoit avec luy de Limosin et Perigord: j'en avois aussi quelques-uns entre la trouppe de monsieur Descars et la nostre. Nous jugeasmes, au rapport de nostre mareschal de camp, qui estoit monsieur de La Chappelle Losieres, lieutenant de monsieur de Biron, que nous pouvions estre au plus quatre cens sallades; et quant aux gens de pied, en toutes les trente enseignes il n'y pouvoit avoir que dix-huit cens hommes pour combattre, bons ou mauvais. En passant le pont à Cahors, le chevalier fit la revue de ses gens et en cassa trois ou quatre cens qui ne servoient que de piller le pays, et ne luy en demeura que dix-huict cens. Il lui en venoit tousjours quelqu'un, car les capitaines avoient laissé derriere leurs lieutenans, qui en assembloient toujours. Nous marchasmes droit à Cahors, là où je demeuray douze jours, et le camp aux environs. Je receus lettres encores de monsieur Descars, qui m'attendoit vers Souillac, et aussi de monsieur de Joyeuse, m'advertissant par celles que les ennemis s'acheminoient tousjours au long de la montaigne vers Rodés. Et ainsi partismes, et en deux jours nous en vinsmes à Souillac.

Là je receus lettres de monsieur l'evesque de Rodés, de messieurs de l'Estang, fils aisné de monsieur de Cornusson, et de Saincte Benssa, toutes d'une mesme teneur, qu'estoit qu'ils les avoient recogneus, et qu'ils n'estoient que cinq ou six mil coquins, ayans leurs femmes et enfans avec eux, tout de mesme sorte que monsieur de Joyeuse nous avoit mandé. Et pource que tant de gens de bien nous donnoient cest advertissement, mesmement monsieur de Joyeuse, qui me mandoit les avoir fait recognoistre par gens de bien, et les autres par eux-mesmes les avoir recogneus, nous pensions tous que cela fust ainsi. Voy-là que c'est que de faire recognoistre ou recognoistre soymesmes bien à la verité; car ces advertissemens nous cuiderent faire perdre, et fusmes plustost conservés par œuvre de Dieu que par œuvre d'homme, combien que nous estions tous en un pensement, qu'estoit que malaisément pouvions nous imprimer dans nostre teste que messieurs le comte de Tande, de Gordes, de Maugiron et de Suze, ayans toutes les forces de Dauphiné et de Provence, eussent laissé passer le Rosne à si peu de gens en si mauvais equipage, sans les combattre

(car ils estoient tous ensemble, ainsi que m'avoit mandé monsieur de Joyeuse), ny ledict sieur de Joyeuse mesmes, qui avoit prou de forces en Languedoc pour leur empescher de son costé le passage de la riviere; car il en estoit à deux ou trois journées. Je ne pouvois aussi imaginer comment ceste poignée de gens estoit si hardie d'oser traverser ainsi la France; je disois tousjours : « Voy-là de bien hardis et braves be-«listres; il les faut voir: si ainsi est, nous en «aurons bon marché.» L'envie que nous avions de les combattre nous faisoit de l'autre costé croire que ce qu'on nous mandoit estoit vray, car souvent on se persuade ce qu'on desire. En ceste resolution nous faisions estat de les aller combattre incontinent qu'ils s'approcheroient de la riviere de Dordogne. Estant à Gourdon, arriva monsieur de Monsalés, qui m'apporta lettres du roy, et à monsieur Descars aussi, par lesquelles sa majesté nous mandoit de nous rendre auprès de monsieur de Montpensier, qui estoit vers Poitou, pour combattre monsieur le prince de Condé et monsieur l'admiral. Il vint fort eschauffé, pour nous faire partir incontinent. Nous entrasmes tous au conseil, là où nous estions messieurs Descars et des Bories, de Sainct Geniès le vieux, deux ou trois autres chevaliers de l'Ordre qui estoient venus avec monsieur Descars : et de nostre costé étoient messieurs de Gondrin, de La Valette, du Masses, de Fontenilles, de Giversac, de Saincte Colombe et de Cancon, de Brassac, de La Chappelle Losieres, de Cassaneul, et quelques autres chevaliers de l'Ordre. J'avois r'envoyé monsieur de Sainctorens vers Moissac, pour-ce qu'on m'avoit mandé que les vicomtes s'assembloient pour s'aller joindre avec monsieur d'Acier et les Provençaux, afin de me tenir tousjours adverty; et faisois estat de combattre ces gens là avec ce que nous estions ensemble, puisqu'ils n'estoient que cinq ou six mil belistres, comme l'on nous mandoit. Il n'y eut un seul capitaine ny chevalier de l'Ordre qui fust au conseil, qui n'opinast d'une mesme voix, qui fut que monsieur le prince de Condé et monsieur l'admiral n'estoient point si novices aux armes, ny si jeunes capitaines, qu'ils ne se sceussent bien garder de combattre, sinon quand il leur plairoit, veu qu'ils avoient desjà une riviere en leur faveur, qu'estoit la Charante, et qu'ils avoient les ponts de Sainctes et de Congnac pour eux; et d'autre part, qu'ils ne se hasarderoient pas de combattre qu'ils n'eussent des gens de pied, ce qu'ils n'avoient point, s'en estant venus desnués avec trente ou quarante chevaux; et qu'ils attendroient, avant que se mettre en campagne pour combattre, les Provençaux que monsieur d'Acier menoit; et que puis qu'ils nous venoient sur les bras, il nous valoit beaucoup mieux les combattre nous-mesmes, que non de nous aller joindre avec monsieur de Montpensier, qui estoit loing de nous, et laisser les Provençaux derriere, en liberté de prendre en toute seureté le chemin qu'ils voudroient au long de la Dordogne droit à Cougnac; qu'il n'y demeuroit point de force en Guyenne pour les en garder. Ainsi resolurent tous qu'il les falloit combattre avant que s'acheminer ailleurs, esperant en Dieu que la victoire nous en demeureroit, puis qu'ils estoient si peu de gens. Il fut aussi proposé que lesdicts Provençaux, comme ils se verroient au large, prendroient le chemin vers les vicomtes, car toutes les rivieres estoient gayables, et que monsieur le prince et monsieur l'admiral se viendroient joindre avec eux vers Libourne et Fronsac, car à Bordeaux n'y auroit personne pour les empescher. D'autres disoient que comme nous penserions deffendre les villes de Sainctonge, nous perdrions les nostres; baste qu'il n'y eut capitaine ne chevalier de l'Ordre qui tinst autre opinion, sinon monsieur de Monsalés, qui estoit demy desesperé, voyant qu'il ne pouvoit mener le secours, comme il s'estoit promis qu'il feroit. Et comme il vid nostre resolution, il se departit de nous; je ne sçaurois dire où il alla : une chose sçay-je bien, qu'il estoit fort en colere. Il depescha promptement devers le roy son frere, et, à ce que j'ay esté adverty depuis, il me chaussa bien les esperons envers leurs majestés, disant que j'avois converty tous les capitaines à faire ceste responce. A la verité ceste responce luy estoit bien à contre-cœur; car il eust bien voulu monstrer au roy et à la royne qu'il avoit grand credit en Guyenne d'avoir mené ce secours là où il y avoit tant de braves capitaines, pour tousjours avoir plus de credit et de faveur auprès de leurs majestés, aux fins d'obtenir ses demandes, qui estoient si espaisses que jamais le roy ne luy fit bien en l'une main qu'il n'ouvrist l'autre pour en demander tous-

jours d'advantage. Et diray cela, que jamais les roys de France ne firent tant de bien à gentilhomme de la Guyenne comme le nostre avoit fait à luy; car ils luy donnerent pour un coup deux eveschés, deux abbayes, et d'argent plus de cent mil francs : et ce neantmoins il ne demeura jamais content. Et si diray une autre chose, que, quand tous les capitaines se fussent resolus d'aller trouver monsieur de Montpensier, il n'en y avoit un seul qui eust voulu y aller avec luy : ils le monstrerent bien après, car personne ne le voulut suivre lors qu'il fut près de Monsieur, ouy bien monsieur de La Valette, qui n'estoit pas la moitié si favorisé qu'il estoit, mais il sçavoit mieux que c'estoit du fait de la guerre. Je ne dis pas que le sieur de Monsalés ne fust brave gentil-homme de sa personne, mais il se faut mesurer et avoir fort sué sous les harnois avant faire le grand capitaine et le gouverne-tout.

Après ce conseil, tenu à Gordon, s'estant ledit sieur de Monsalès departy de nous, arriverent nouvelles de l'evesque de Cahors, son oncle, qui nous mandoit que le camp des Provençaux estoit arrivé à trois et à quatre lieues de Cahors, et qu'il nous prioit pour l'honneur de Dieu que nous allissions secourir la ville, car ils attendoient les ennemis le lendemain matin. Et avant que nous partissions de Souillac, il passa un que je ne veux nommer icy, pour crainte que s'il estoit en vie il fust tué, et portoit une lettre de la royne à monsieur Descars, luy mandant que le plus secrettement qu'il pourroit il fist passer cest homme, lequel elle envoyoit au camp des Provençaux pour descouvrir le nombre qu'ils estoient. Monsieur Descars le me vint dire, et me mena à son logis, dans un cabinet où il l'avoit caché. Et comme je fus là, il me dit la charge qu'il avoit de la part de la royne, et arresta avec moy que, si je luy voulois bailler un homme en qui j'eusse fiance, et qui sceust bien nombrer les gens, qu'il luy feroit monstrer tout leur camp; non pas qu'il s'amusast à les compter, car il falloit qu'il jouast un autre personnage, mais qu'il luy feroit voir tout à son aise leur armée. Je luy en baillay un en qui je me fiois, et falloit qu'il contrefist le huguenot : et ainsi s'en alla les trouver. Pour revenir à l'advertissement de monsieur de Cahors, nous tournasmes tous vers Cahors pour les aller combattre. Monsieur de La Valette se mit devant avec sa compagnie, et amena avecques luy monsieur de Fontenilles, qui pour lors estoit mon lieutenant, avecques la moytié de la mienne. J'attendois la responce du roi sur une priere que je luy avois faicte de donner la moytié de ma compagnie audit sieur de Fontenilles, et l'autre moytié au chevalier mon fils, pensant de ne vivre guere, pour la longue maladie que j'avois eue, d'où je n'estois point encores dehors, m'efforçant tousjours de faire plus que je ne pouvois.

Monsieur de La Valette fit une si grande traitte pour aller descouvrir ces gens, que de deux jours nous ne peusmes nous r'assembler, car leurs chevaux s'estoient tous defferrés : c'estoit un chef bien diligent autant que j'en cognus jamais. Il fallut qu'ils demeurassent un jour à Cahors pour les ferrer, car tout le chemin qu'ils avoient fait est tout pays pierreux. Et ayant entendu monsieur Descars qu'ils prenoient le chemin et la routte de Limosin, il voulut aller deffendre son gouvernement; mais il ne demeura gueres à s'en repentir, car les ennemis s'acheminerent vers Acier et Gramat : ce qu'entendant ledit sieur Descars, et par ainsi qu'ils estoient au devant, il tourna à nous; et nous r'alliasmes à Gordon, qui est à monsieur de Sainct Supplice. Je manday promptement au chevalier, qui estoit desjà fort avancé vers Cahors, que tout incontinent il tournast visage à nous, et manday à monsieur de La Valette qu'il s'avançast, et qu'il se rendist à Gramat le lendemain, afin de les combattre ce jour-là ou bien le lendemain matin. Monsieur Descars et moy, monsieur de Gondrin, messieurs le vicomte de Limeuil et du Massez, partismes incontinent après avoir repeu, et marchasmes droit à Gramat, et envoyay monsieur du Massez et le vicomte de Limeuil, et la compagnie de chevaux legers devant avec le mareschal de camp, droit à Gramat. Et comme nous fusmes aux justices de Gramat, à trois ou quatre arquebusades de la ville, nous fismes alte, attendant monsieur de La Valette et sa trouppe qu'il avoit avec luy, où monsieur de Saincte Colombe, et tous ces autres que j'ay nommés, l'avoyent suivy, et nos gens de pied. J'avois departy en trois regimens nos trente enseignes; encores que le chevalier commandast tout, monsieur de Leberon en commandoit dix, et le capitaine Sendat les autres dix; et pour-ce que ce pays est sterile, furent contraincts loger

un peu separément; qui fut cause, tant pour le long chemin qu'ils avoient fait, de retourner en arriere, aussi que les logis des trente enseignes estoient separés, et que monsieur de La Valette ne se peust rendre à Gramat ce jour-là que nous y attendismes jusqu'à ce qu'il fust si tard que le soleil se vouloit coucher; et d'heure en autre monsieur du Massez nous mandoit que les ennemis marchoient, qu'ils prenoient le chemin vers la Dordoigne, et qu'il envoyoit camper en des villages qu'il y avoit entre Gramat et la Dordoigne.

Monsieur d'Acier sçavoit bien là où nous estions, et fut mis en deliberation de nous venir attaquer; et sçavoit on presque les forces que nous avions, jusques à cinquante hommes. Tous ses capitaines le vouloient; mais il monstroit une lettre de monsieur le prince de Condé, par laquelle il luy mandoit de ne s'engager aucunement à combattre, sinon que ce fust par grande contraincte, et que de luy et de ses forces sortoit son bien et son mal. Or attendant nos gens arriva à Gramat le capitaine Pierre Moreau, qui estoit leur mareschal de camp, pour voir les logis, ne pensant pas que nous fussions si près, et là fut prins par trois ou quatre de ceux du vicomte de Limeuil et du capitaine des chevaux legers, et nous l'amenerent aux Justices, où nous estions. Et pource que je cognoissois ledit capitaine Pierre Moreau, et que d'autre-fois il avoit esté de ma compagnie en Piedmont, nous le tirasmes à part, monsieur Descars et moy, et luy demanday qu'il me dist la verité, à peine de sa vie, combien de gens ils estoient: «Vous sçavez, capitaine Moreau, qu'il ne me faut pas mentir.» Il me respondit qu'il obligeoit sa vie à moy s'il ne disoit la verité. Nous cognoissions qu'il avoit une grand peur, car il me pria de prime face me souvenir qu'il avoit esté de ma compagnie, et qu'il m'avoit servy en beaucoup de bons lieux, et que je l'avois tousjours veu faire en homme de bien: je l'asseuray de sa vie. Il nous dit qu'ils estoient de seize à dix-huit mil hommes de pied, et de cinq à six cens chevaux, dans la trouppe desquels il y pouvoit avoir trois cens sallades bien montés et armés, et les autres deux ou trois cens, arquebuziers à cheval et argoulets, dont il ne faisoit pas grand cas; et quant aux gens de pied, qu'il y avoit six mil arquebuziers, tous vieux soldats, et qu'il n'en avoit jamais veu si grand nombre en camp de roi, et en avoient autres six mil dont ils ne faisoient pas si grand cas comme des six premiers; toutes-fois, qu'il y avoit de bons hommes, et qu'il pensoit qu'à la faveur des six mil premiers qu'ils combattroient, et que le demeurant, jusques à dix-sept ou dix-huit mil, la plus-part estoient encore arquebuziers, et le reste hallebardiers, et quelques picquiers. Monsieur Descars et moy, nous regardasmes l'un et l'autre, bien estonnés pour les advertissemens qu'on nous avoit donné. Il luy dit ces mots: «Capitaine Moreau, au lieu de sauver vostre vie «vous la voulez perdre, car vous vous estes obligé «à dire la vérité à peine d'estre pendu. Mon«sieur de Montluc est bien adverty que vous «n'estes que cinq ou six mil; encore la meilleure «partie sont femmes, enfans et valets.» Alors il respondit: «Monsieur, nous sçavons bien que «l'on vous fait entendre cela; mais à peine de «ma vie si je vous ments de cinquante hommes.» Et alors je luy dis: «Nous sommes advertis par «monsieur de Joyeuse, qui vous a fait recognois«tre jusques à un homme, que vous n'estes que «cinq ou six mil, et par des gentils hommes gens «de bien, qui vous ont recogneus auprès de «Rhodés.—Nous sçavons bien, dit-il, que mon«sieur de Joyeuse, l'evesque de Rhodés et au«tres, vous ont donné cest advertissement; mais «puis que nous estions si peu, pourquoy ne se «mettoit-on au devant pour nous garder de pas«ser le Rosne? Je veux estre pendu si jamais «l'on a donné une alarme: et regardez comment «ils nous peuvent avoir recogneus. Monsieur, «ma vie y est obligée, je ne veux point mentir, «car puis qu'il vous plaist la me sauver disant la «verité, je ne la veux perdre disant le mensonge. «Et pour vous en porter meilleur tesmoignage, «tenez, voy-là les roolles de tout nostre camp, «regiment pour regiment, car moy indigne ils «m'ont faict mareschal de camp.» Alors monsieur Descars print les rooles, et les leut devant moy. Et pource que le soleil se vouloit coucher, nous fusmes d'opinion de ne loger point à Gramat, ains reculer de là où nous estions partis le matin, et là recueillir monsieur de La Valette et tous nos gens de pied, pour delibérer sur ce que nous avions à faire: ce que fismes, et priay monsieur de Cassanveil d'aller faire retirer monsieur du Massés et nostre mareschal de camp; car de Gramat, là où les ennemis se campoient, au plus loin, il n'y avoit pas un quart

de lieue. Et alla bien pour le sieur du Massés, car comme il s'amusoit à regarder loger leur camp, voir s'il pourroit nombrer les ennemis, et estant descendu de cheval lui troisiesme, les regardant retirer contre le soleil qui se couchoit, ledict sieur de Cassanveil apperceut toute leur cavallerie, qui venoit tout au long pour leur coupper chemin, et courut les advertir, lesquels s'en vindrent en haste devers nous; et ainsi nous nous retirasmes vers Gordon. Et comme nous eusmes cheminé demy lieue, arriva l'espion de la royne, qui ne sçavoit rien de la prinse du capitaine Moreau, et nous tirasmes à part monsieur Descars, monsieur de Gondrin et moy; et nous dit le soldat que ledit espion luy avoit donné moyen de voir et nombrer tout le camp en la plaine de Figeac, là où ils s'estoient mis tous en bataille pour y donner l'assaut, mais que les gens de la ville avoient fait un present à monsieur d'Acier, qui les garda. Il nous dit qu'il avoit compté cent cinquante deux enseignes de gens de pied; et pource que les gens de cheval estoient un peu à l'escart, ne les avoit nombrés de si près que les gens de pied, mais qu'il pensoit qu'ils fussent de six à sept cens chevaux, et qu'il avoit nombré les gens de pied de vingt-trois à vingt-quatre mil hommes. Après monsieur Descars et moy tirasmes à part l'espion, qui nous dit tout ainsi qu'avoit fait le soldat. L'espion avoit grand peur que le capitaine Moreau l'eust recogneu, car incontinent qu'il l'apperçeut il se tira à part de la trouppe. Et avant que nous fussions chacun en son quartier la minuit fut passée.

Le lendemain nous fusmes tous assemblés, et tous les capitaines se trouverent à mon logis à Gordon pour deliberer ce que nous devions faire, ayant trouvé que nous avions affaire à autres gens qu'à cinq ou six mil bellistres, femmes et enfans. Le soir ledit capitaine Pierre Moreau me dit à part que si nous les allions combattre là ou ils estoient campés, que, quand nous serions bien quatre fois autant de gens de cheval et de pied, nous serions deffaits, pource que monsieur d'Acier, qui estoit de ce pays, avoit choisi le lieu pour n'en bouger de huict ou dix jours, et pour attendre le messager qu'ils avoient envoyé devers monsieur le Prince et monsieur l'admiral, et pour leur dire qu'ils ne vouloient point passer plus outre, et qu'ils prioient monsieur le prince venir faire la guerre en Guyenne et qu'ils estoient bien asseurés qu'ils en emporteroient la Guyenne avant que le roy eust assemblé assez de forces pour les combattre, qu'à ces fins ils marcheroient au devant de luy vers Libourne et qu'ils s'essayeroient d'en emporter Bordeaux, ne craignant que nostre cavallerie, et pour cela se campoit en ces quartiers-là, qui est un païs tout plein de pierre qui tranche comme cousteaux, de sorte qu'il n'y a cheval qui s'y puisse tenir, ny qui ose courir dessus; et en outre tous les champs et chemins sont environnés de murailles de pierre seche de la hauteur d'un homme, d'autres jusques à la ceinture; et par ce moyen ils faisoient estat d'enfermer toute leur arquebuzerie dans ces murailles, et les gens de cheval à leur queue, de façon que ne les pourrions aller combattre sans nous mettre à la mercy de leur arquebuzerie.

Toutes ces choses, tant l'assiette du lieu que le nombre des gens, nous fit penser ce que par la raison nous devions croire; et arrestasmes que monsieur Descars envoyeroit un gendarme des siens sonder les passages sur la Dordoigne, tirant à Figeac; et si nous trouvions le passage asseuré, nous nous camperions là, et ferions apporter des vivres à Figeac en hors; et que là nous serions hors des pierres là où la cavallerie ne pouvoit combattre, et que trouvant les gués comme nous pensions, nous pourrions passer pour combattre les premiers qui passeroient ou bien les derniers qui seroient à passer, car nous ne serions qu'à une petite lieue les uns des autres. Et ainsi depeschasmes ledit gen d'arme pour aller sonder les gués, et les commissaires pour aller preparer les vivres; et conclusmes de partir le jour après, pource que nous voulions donner temps aux commissaires d'avoir trouvé des vivres, et au gentil-homme loisir de sonder les gués. Le lendemain, sur les dix heures du matin, voicy arriver le frere de monsieur de Monsalés, nommé monsieur de Valguie, qui n'avoit demeuré que six ou sept jours au plus à aller et revenir de la cour, et nous apporta lettre du roy, que, combattu ou à combattre, incontinent que nous aurions receu ses lettres, laissant toutes choses en ordre ou en desordre pour les affaires où nous estions, que l'on marchast trouver monsieur de Montpensier. Nous cogneusmes bien que ces lettres avoient

esté forgées par monsieur de Monsalés, pource qu'il nous avoit dit, quand il estoit venu nous querir, que le roy et la royne ne se soucioient point que la Guyenne se perdist, pourveu que l'on allast combattre monsieur le prince de Condé; car, pourveu qu'il fust defait, tout le reste se pourroit recouvrer. Et en y eut qui luy reprocherent devant moy qu'il parloit bien à son aise; car quand sa maison luy seroit bruslée, qu'il estoit asseuré que le roy et la royne luy donneroient trois fois plus qu'il ne pourroit perdre, et jusques icy on n'avoit point entendu que le roy eust fait tant de biens à tous les capitaines de la Guyenne comme à luy seul. Voy-là qui nous fit penser qu'il avoit envoyé la lettre toute faite au roy, afin qu'elle nous fust escrite de ceste sorte; car aux cabinets des roys, ces traits se font bien, et ces passe-droits, encores plus aisément qu'aux nostres. Messieurs les capitaines sus nommés tesmoigneront quelle dispute il y eut avant marcher, pource que nous voyons la perte et ruyne du pays si monsieur le prince venoit faire la guerre en Guyenne, comme nous pensions fermement qu'il feroit voyant que ses gens ne vouloient passer outre; et aussi que nous sçavions que monsieur d'Acier estoit de ceste opinion, et que la royne de Navarre, estant auprès de monsieur le prince, le soliciteroit de ce faire, ne fust que pour secourir son bien; car, ayant la Guyenne à sa devotion, elle asseuroit bien l'estat de son fils, et pourroit pretendre plus avant.

Après toutes disputes, j'appelle tous les capitaines en tesmoignage si je ne proposay de suyvre la volonté du roy, et marcher où monsieur de Montpensier se trouveroit; et que, voyant ma mauvaise disposition, je ne me pouvois engager à l'entrée d'un hyver fascheux, pour ne pouvoir servir de rien en une armée; et qu'ils allassent hardiment, sans craindre que leurs maisons fussent bruslées, car avec les gentilshommes qui demeuroient au pays et les communes, j'esperois de les conserver, ou, pour le moins, leur donner tant d'affaires, que je leur vendrois bien cher nostre marchandise. Il fut question de faire marcher les gens de pied: tous les capitaines dirent que c'estoit les envoyer à la boucherie, car ils n'estoient pas assez forts pour respondre aux gens de pied des ennemis; et furent tous d'opinion que je les devois mettre en garnison vers Saincte Foy, Libourne et Bregerac, au long de la Dordoigne, et que cependant l'on verroit quel chemin les ennemis prendroient; et que si les ennemis alloient en Sainctonge, le chevalier s'en pourroit après aller par le Limosin se joindre au camp du roy. Ainsi je m'en retournay à Cahors et à Castelnau de Mourratier, attendant nouvelles quel chemin les ennemis prendroient. Et audit Castelnau une dissenterie me surprint: mon medecin cuida perdre là sa leçon, et moy les bottes. Et pource qu'il y a aucuns qui m'ont voulu prester une charité, disant que si j'eusse voulu j'eusse combattu les ennemis, autres ont dit que puis que je ne les voulois combattre, je devois envoyer promptement les forces à monsieur de Montpensier, j'ay escrit icy la verité du faict bien au long, jusques à une parolle, le tout tesmoigné par les capitaines qui y estoient, sauf ceux qui sont morts; et croy qu'il n'en y a de morts que monsieur du Massés: et s'il y a du tort en aucune chose, il s'en faudroit prendre aux autres gouverneurs, qui premierement les ont laissés assembler en leur gouvernement, passer les rivieres, et ne les ont pas combattus; et croy que s'il y a aucuns qui les veulent charger qu'ils n'ayent bien faict, ils ne demeureront sans raison. Mais il faut qu'on se prenne tousjours à celuy qui n'a jamais voulu despendre que du roy et de la royne, pource que je n'ay point d'idole auprès d'eux qu'idolatre (je ne le fis jamais et ne le feray) pour rabattre les charités qu'on me preste. Je n'ay point accoustumé de fuyr les combats; j'y ay esté trop accoustumé dès mon enfance. Je ne me trouvay jamais en lieu là où nous fussions près des ennemis, que je n'aye esté toujours d'opinion de combattre: et si j'ay esté chef, je les ay combattus plustost foible que fort. Et si l'on m'eust laissé faire à ceste heure-là, j'en eusse emporté poil ou plume, ou de la queue ou de la teste, et eussions donné temps à monsieur de Montpensier de s'approcher de nous; mais les lettres forgées de l'invention de Monsallés eurent plus d'authorité que non ce que nous voyons à l'œil qu'il falloit faire. A ouyr parler ceux que m'accusent, vous diriez qu'avec les ongles je devois tuer tout, et avec les dents prendre la Rochelle et Montauban. Je ne suis pas si fol de cracher contre le ciel, et en pays desadvantageux, avec trois mil hommes en combattre vingt mille, et

par ma perte tirer la ruyne du pays après moy. Je laisseray ce propos, ne voulant point entrer en excuses, car je n'ay en rien failly, et ne veux apprendre mon mestier de ces contreroolleurs qui en parlent sous la cheminée, loin des coups, et cependant font donner de mauvais conseils au roy près duquel ils sont. Mais c'est à faire à un lieutenant de roy de prendre son party, car il n'est pas besoin tousjours de faire ce que le roy commande: il est loin et se repose sur vous; c'est donc à vous, si vous avez tant soit peu de prudence, de juger le bien d'avec le mal. Il n'y a nul qui ose nier que si j'eusse combattu, que je ne misse la Guyenne en proye, car c'estoit donner un assaut à dix contre un, et si j'eusse faict ce que le roy me mandoit par l'importunité du sieur de Monsallés, je laissois tout le pays à la devotion de l'ennemy. J'en fais juge tout homme sans passion.

Je reprins mon chemin à Agen, là où je recouvray un peu de santé, et tout incontinent me mis en opinion d'aller trouver monsieur de Montpensier, et manday à monsieur de Terride et à monsieur de Gondrin, lequel s'en estoit retourné de Gordon à cause d'une maladie qui l'avoit saisi, et y eut assez affaire de l'en faire retourner, car, tout malade comme il estoit, il vouloit passer avec sa compagnie, s'ils vouloient venir avec moy, et nous assignasmes à Villeneufve d'Agenois. Je menois dix enseignes de gens de pied que le chevalier mon fils conduisoit, et laissay les deux sieurs cy-dessus nommés pour commander province pour province. Et comme nous fusmes tous ensemble prest à marcher, je receus une lettre de monsieur de Montpensier, par laquelle il me mandoit que, tous affaires laissés, je m'en courusse jetter dans Bordeaux, si desjà je n'estois dedans; car il estoit adverty que les ennemis avoient une entreprise dessus, et qu'il craignoit que je n'y pourrois pas arriver à bonne heure. Et à mesme heure m'arriva un huissier de la cour de parlement de Bordeaux, par lequel la cour me mandoit les aller secourir, et qu'ils tenoient la ville pour perdue, si promptement je ne m'en allois mettre dedans. Je fus fort esbahy d'où pouvoient venir ces entreprises, et fus contraint de mander à messieurs de Terride et de Gondrin à Castillon assembler lesdictes compagnies de gens de pied et la cavallerie qui venoient avec nous, et qu'ils m'attendissent là, car j'esperois bien tost y avoir remedié. Et prins seulement quinze ou vingt gentils-hommes, et m'en allay en grand diligence, faisant venir nos armes et grands chevaux après: et comme je fus entre Marmande et La Reolle, je trouvay monsieur de Lignerolles qui venoit d'Espagne, et monsieur de Lansac le jeune, lesquels me prierent de m'acheminer en toute diligence, et qu'ils se doutoient que le lendemain, qui estoit un mercredy, la ville seroit prise, laquelle ils avoient laissée en telle division, que les uns ne se fioient des autres. Ledict sieur de Lansac avoit receu deux lettres par lesquelles on pouvoit cognoistre qu'il y avoit quelque entreprise dans la ville. Je n'eus pas loisir à grand peine de les embrasser, et m'en allay coucher à Langon, et le lendemain à midy je fus à Bordeaux: et premierement depeschay l'huissier en poste pour donner advis à la cour de parlement que j'arrivois, afin que, si l'entreprise estoit veritable, que cela fist tenir les gens en cervelle, et fus contraint d'y mettre six jours. J'entray en la cour le lendemain, et leur fis une remonstrance le mieux que je peus pour les asseurer et pour les mettre hors de tout doute. Ceste compagnie monstra avoir beaucoup de contentement de moy, et me remercia. Puis après disner je m'en allay à la maison de ville, où j'en fis aux jurats et à tous ceux de la jurade une autre. Puis leur ordonnay de faire mettre le lendemain en armes tous ceux de la ville; ce qui fut faict, et trouvay qu'il y avoit deux mil et quatre ou cinq cens hommes bien armés. Trouvay aussi qu'il y avoit les deux compagnies de monsieur de Tillaladet, qui pour lors estoit encores gouverneur, et trois autres. Le lendemain rentray encores en la cour, et leur remonstray les forces que j'avois trouvées, et le peu d'occasion qu'ils avoient d'estre entrés en peur, et la bonne volonté que j'avois trouvée tant au peuple qu'aux soldats, leur faisant ma remonstrance et les exhortant de faire leur devoir à la deffence de la ville; et comme je leur avois faict lever la main de vivre et mourir ensemble pour la deffense d'icelle, et que s'ils cognoissoient qu'aucun voulust faire le contraire, que tous luy courroient sus, tous generalement m'avoient faict le serment; ce qui resjouit fort toute la cour: et leur remonstray qu'eux mesmes devoient prendre les armes si

l'occasion se presentoit ; et qu'il leur souvinst que les plus vaillans capitaines qu'avoient les Romains, c'estoient gens de lettres, et que s'ils n'avoient apprins les lettres, l'on les tenoit pour indignes de grandes charges; et que les lettres ne les devoient empescher de prendre les armes et combattre, mais plustost leur donner hardiesse, se souvenant des anciens Romains, et qu'ils estoient hommes comme eux, lesquels n'avoient que deux bras et un cœur comme eux : « Messieurs, leur dis-je, je voy bien à vos visages « que vous n'estes pas hommes pour vous laisser « battre : ceux qui ont la barbe et la teste blan« che seront pour le conseil ; mais un bon nombre « que je voy icy sont propres à porter la picque. « Combien pensez vous que cela accouragera le « peuple, quand il verra ceux qui ont puissance « sur leur bien et sur leur vie, prendre les armes « pour leur deffense? Nul n'osera gronder ; vos « ennemis seront en peur quand ils ouyront que « la cour de parlement s'arme; ils verront que « c'est à bon escient ; et puis, tant de jeunesse « que j'ay veu dans vostre salle entrant ceans « plus propre à porter un corselet qu'une robbe « longue, fera le mesme. » Pour cet effect je les suppliay de fermer le palais pour huict jours, afin que dans ce terme de huict jours chacun d'eux eust recogneu les armes de quoy ils voudroient au besoing combattre, et qu'ils se departissent de deux en deux pour se tenir aux portes avecques les armes; qu'en ce faisant, toute la ville y prendroit exemple ; et d'autre part, que s'il y avoit aucune trahison dans ladicte ville, ce bon ordre seroit cause de l'assoupir, et osteroit à l'ennemy de dehors l'esperance qu'il pourroit avoir de prendre la ville ; et que puis que tant de bien sortoit de ceste police et de l'advis que je leur donnois, qui estoit la conversation de leur ville, vies et biens, qu'ils n'y devoient rien espargner. Enfin je leur dis : « Mes« sieurs, je vous offre ma vie et de tous mes « compagnons. » Monsieur le president Roffignac, qui presidoit (car monsieur de Lagebaston s'estoit retiré pour n'estre son service aggreable au roi), respondit pour toute la cour, me remerciant bien fort de la remonstrance que je leur avois faicte, de laquelle à jamais ils m'en demeureroyent redevables, et qu'ils n'y auroit un seul d'entr'eux, vieux ou jeunes, qui ne prinst les armes pour le service du roi et deffence de la ville. Je croy que le roi doit fort à ceste compagnie-là et à celle de Thoulouse; car si l'une ou l'autre eust manqué, la Guyenne eust eu beaucoup à souffrir, car la perte d'une de ces deux villes emporte et traisne une grand queue, voire la ruyne de la Guyenne. En quatre jours j'eus osté tout le soupçon et crainte qui estoit dans la ville.

Messieurs les gouverneurs, que c'est une belle chose que de sçavoir cognoistre la complexion de la nation que vous commandez! Je veux dire une chose pour ceste nation, que si le gouverneur a gaigné quelque reputation parmy elle, et qu'il leur sçache faire des remonstrances là où ils puissent prendre quelque fondement, que non seulement il fera combattre la noblesse, les soldats, les gens de justice, mais les moynes, les prestres, les laboureurs, et les femmes avec; car ceste nation n'a poinct besoin de hardiesse, mais a besoin d'un bon chef qui la sçache bien ordonner et commander. Et croyez que puis que les anciens s'aydent tant des remonstrances qu'ils faisoient aux combats, et qu'ils avoient cognoissance du grand bien que cela apportoit, nous ne les devons mespriser : ils n'ont pas oublié de les escrire dans leurs livres, par ainsi il nous faut asseurer qu'en usant ainsi et suyvant leur exemple, cela nous portera autant de profit qu'il a fait à eux. Et croy que c'est une très belle partie à un capitaine que de bien dire : je n'ay pas esté nourry pour cest effect, mais encore ay-je eu ce bonheur de pouvoir exprimer en terme de soldat ce que j'avois à dire avec assez de vehemence, qui sentoit le pays d'où je suis sorty. Je vous conseille, seigneurs qui avez le moyen, et qui voulez avancer vos enfans par les armes, de leur donner plustost les lettres : bien souvent, s'ils sont appellés aux charges, ils en ont besoin, et leur servent beaucoup ; et croy qu'un homme qui a leu et retenu est plus capable d'executer de belles entreprinses qu'un autre ; si j'en eusse eu, j'en eusse faict mon profit : encor avois-je assez de naturel pour persuader le soldat de venir au combat.

Or le cinquiesme jour je m'en retournay; et pource que monsieur de Merville, grand seneschal de Guyenne, avoit esté malade, et n'avoit peu aller en l'armée et amener sa compagnie, nous vinsmes ensemble jusques vers Saincte Foy, où je receus des lettres de monsieur de

Montpensier, par lesquelles il me mandoit que je me tinsse vers la Dordoigne, et que sur tout j'eusse le cœur à Bordeaux et à Libourne, car il ne pouvoit juger encores si l'ennemi reculeroit en Guyenne, ou s'il tireroit en avant; qui fut cause que je m'arrestay autour de Saincte Foy, et monsieur de Terride à Castillonne, attendant ce que les ennemis voudroient faire, et aussi le commandement dudict sieur de Montpensier, estant certain qu'en deux ou trois journées nous nous joindrions à luy. Et bien tost après entendismes qu'il s'en estoit allé en grand haste vers Poictiers, au devant de Monsieur, frere du roi, et que les ennemis s'en alloient au long de la riviere de Loire, tirant vers la Charité, au devant du duc des Deux Ponts. Et comme je vis qu'il ne seroit possible d'atteindre l'armée pour soulager ce pays du long de la Dordoigne, je laissay seulement deux enseignes de gens de pied à Castillonne et trois à Saincte Foy, et envoyay dans Libourne le sieur de Sainctorens avecques sa compagnie de gensd'armes; et le sieur de Leberon demeura à Saincte Foy, ayant trois compagnies, avecques charge que si les ennemis s'approchoient de la Guyenne, qu'il s'iroit jetter dans Libourne avec lesdictes trois compagnies. Le chevalier mon fils tenoit le reste vers le pays de Quercy et Agenois, et nous autres nous retirasmes chacun en son quartier. Voylà tout ce qui fut faict, depuis le commencement de ces troubles jusques alors, en ces quartiers de Guyenne.

Depuis que Monsieur, frere du roy, fut arrivé en son armée, elle temporisa vers Poictou, et au long de la riviere de Loire. Cependant rien ne se remuoit de par deçà, car les vicomtes se tenoient vers Castres, Puis-Laurens, Millau, Sainct Antonin et Montauban, faisant quelques courses pour desrober quelque chose. De moy, je ne voulois dresser armée pour le peu de dommage qu'ils pouvoient faire, ne tendant à autre chose qu'à espargner argent, pour le tout envoyer à Monsieur, et ne voulois entrer en aucune despence. Les capitaines des gens d'armes et des gens de pied qui estoient en l'armée de mondict seigneur venoyent ou envoyoyent querir des gens, autres se venoyent rafraischir pour incontinent après s'en retourner. Et au bout de quelque temps je receus lettres de Monsieur, par lesquelles il me mandoit que j'allasse en Rouergue combattre les vicomtes, s'il m'estoit possible : et alors j'envoyay querir mon nepveu de Leberon à Saincte Foy avecques ses trois compagnies; et, encore que je cogneusse bien que je n'y ferois rien, si me mis-je en chemin. Ce qui m'en faisoit ainsi douter, estoit pource qu'incontinent que lesdits vicomtes entendroient que que je me mettrois en campagne, ils se retireroient dans les villes et tanieres qu'ils tenoient : le droit de la guerre, en laquelle ils se faisoient sages tous les jours, le vouloit. La moindre place qui m'eust faict teste me pouvoit arrester, et d'esperance de les trouver en la campagne je n'en avois pas, et cognoissois bien que je ne ferois autre chose que manger le public, si je demeurois si longuement és environs des villes, et que, puis que je n'y pouvois mener d'artillerie à cause qu'il n'y avoit poinct d'argent pour les frais d'icelle, aussi je n'en faisois pas du tout grand amas, pource que je voulois que tout allast au camp de Monsieur, car c'estoit là qu'il falloit que le grand jeu se jouast, et qu'aussi c'estoit raison que la grand despence s'y fist, car tout le reste de la guerre n'estoit que petites escarmourches au pris de ce qui se faisoit là et de ce qu'il falloit qu'à l'advenir s'y fist. Comme je preparois mon voyage, arriva monsieur de Pilles, et avec luy les sieurs de Bonneval, de Monnens, et force autres gentil-hommes qui estoient partis de leur camp pour venir assembler des gens, ou bien sur l'entreprinse qu'ils avoient sur Libourne, laquelle il faillit de prendre; et après ledict de Pilles se mit dans Saincte Foy, et là fit ses assemblées, pource que j'en avois retiré mon nepveu de Leberon avec les trois compagnies pour les mener avec luy en Rouergue. Et comme je fus à Cahors, je fis mettre mon nepveu de Leberon devant avec cinq enseignes et une partie de la compagnie de monsieur de Gramont, qu'un nommé le capitaine Maussan, mareschal des logis de ladite compagnie, commandoit, et le fis partir en grande haste pour surprendre quelques ennemis qui estoient aux environs de Ville-Franche de Rouergue. Ils partirent d'une lieue près Cahors, et firent huict grandes lieues, arrivant une heure de nuict : ils pensoient le matin, une heure devant jour, les aller surprendre, mais ils ne furent jamais dans la ville que les ennemis ne fussent advertis et retirés en leurs forteresses.

Il ne le faut pas trouver estrange, car je m'esmerveille que Monsieur mesmes, ni homme qui aye commandé armée pour le roy, aye rien fait qui vaille, à cause de l'ordonnance et edict que sa majesté avoit fait, qu'homme n'eust rien à demander aux huguenots, pourveu qu'ils ne portassent les armes, et qu'ils demeurassent en leurs maisons paisiblement. De là est venue la ruine du roy, de ses armées et de tous ses affaires, et du peuple aussi; car ceux-là fournissoient argent, et moyennoient que les femmes qui avoient leurs maris au camp de monsieur le prince de Condé, par leur moyen et intelligence fissent tenir argent à leurs maris ou enfans, servans d'espions aux ennemis; de sorte qu'il ne falloit point qu'ils despendissent rien, ny qu'ils se donnassent peine d'entendre ce que nous faisions : eux-mesmes les advertissoient pour surprendre quelques prisonniers, lesquels leurs gens pouvoient venir prendre, et partageoient le butin. Je maintiendrois tousjours devant le roi que cest edict-là seul est cause que sa majesté n'a demeuré victorieuse, et que ceste nouvelle religion n'a esté du tout destruite. Il eust mieux vallu cent fois que tous fussent esté auprès de monsieur le prince, non à leurs maisons; car estant auprès dudit sieur prince, ils n'eussent peu faire grand chose qu'eust esté advantageuse pour eux, car c'estoient gens de peu de faciende, gens de ville; au contraire, eussent affamé bien tost son camp; et alors nous eussions faict la guerre sans estre espiés, ny sans qu'ils fussent esté advertis de ce que nous voulions faire, et n'eussent peu recouvrer argent ne chose aucune qui leur fust esté necessaire : mesmes nous nous fussions aydés de leurs moyens, et par ainsi bien tost fussent morts de faim, ou se fussent retirés avec le pardon que le roi leur donnoit. Je sçay bien qu'en ce pays de la Guyenne n'en fust pas demeuré un qui ne fust mort; ou il eust faict la protestation de quitter ceste religion là, comme ils firent aux premiers troubles; car je sçavois bien le chemin par où je les devois mener; et, puis que je l'avois sceu bien faire aux premiers troubles avec une brasse de corde, je l'eusse bien fait aux autres : mais, à cause de ce bon edict, l'on ne leur osoit rien dire, et falloit que l'on les endurast parmy nous. Il ne faut pas donc trouver estrange s'ils ont fait tant de belles choses, veu qu'à toutes heures ils estoient advertis de tout ce que nous faisions ou voulions faire. On sçait bien qu'une armée ne peut rien faire qui vaille si elle n'a de bons espions, car il faut que sur le rapport d'iceux un camp se gouverne. Nous n'en avions pas parmy eux, car il n'y avoit homme catholique, si hardy fust-il, qui y osast aller sur peine de la mort : par ainsi nous ne pouvions sçavoir rien de leurs affaires, et ils sçavoient tous les nostres. O pauvre roi, que vous avez esté bien pipé en vos edicts, et y estes tous les jours! Je ne veux pas nier qu'en aucuns endroits vous n'ayez esté mal servy de vos soldats et capitaines; mais qui regardera de bien près, on trouvera que les edits et ordonnances que l'on vous a fait signer, sont plus cause de vostre malheur et du nostre, que non la faute du combat des soldats ny de vos gouverneurs. Croyez, sire, croyez qu'avec ceste douceur vous ne viendrez jamais à bout de ces gens-là : le plus homme de bien d'eux vous voudroit avoir baisé mort; et puis vous nous deffendez de leur faire mal : il vaut donc mieux estre de leur party que du vostre, car, demeurant en leur maison, quelque vent qui coure, ils seront en seureté : tel, sire, est près de vous qui vous faict faire ces edicts, lequel est gaigné pour eux. La rigueur les faict trembler : lors que sans forme de procès je les faisois brancher sur les chemins, il n'y avoit personne qui ne tremblast. Pensez donc, sire, de quelle importance sont ces beaux edicts. Et encores on vous a faict signer une ordonnance d'envoyer des commissaires par toute la France pour faire rendre aux huguenots ce que nous leur avions prins, et non pas à nous ce qu'ils nous ont volé : qui est une loy faicte par ignorance et sans considerer le mal qui en advient, ou par malice couverte, pour vous faire hayr de nous autres qui estes nostre roi, et qui vous avons soustenu, afin que, si la guerre se dresse une autre fois, vous ne puissiez trouver catholique qui vous soustienne. Mais s'il vous souvenoit et à la roine de ce que j'en proposay devant vos majestés à Thoulouse, present vostre conseil, vous n'eussiez jamais accordé d'envoyer commissaires pour faire rendre aux huguenots, qu'au prealable n'en eussiez envoyé d'autres pour nous faire aussi rendre justice des pilleries et volleries qu'ils ont faict sur les catholiques. Ils ont une excuse grande : les commissaires disent

que nous ne nous plaignons point, comme font les huguenots. Comment nous plaindrions nous? car en premier lieu ils disent que ceux qui portoient les armes nous ont pillé à nous, et que nous les avons pillé à eux, qui ne bougeoient de leurs maisons. Il ne se trouvera un seul huguenot qui s'en soit allé porter les armes, qui n'aye caché ses meubles dans la maison de ceux qui demeuroient. Et d'autre part, par la paix que le roi a faicte, il leur est pardonné tout ce qu'ils ont fait; non seulement contre luy, mais contre nous mesmes qui avons porté les armes pour sa majesté. Et, puis que le roi les a tant voulu favoriser que de leur pardonner tout, n'est-il pas raisonnable qu'elle soit esgale pour nous! et toutesfois elle est tout au contraire; ce qu'ils ont faict contre nous est approuvé, et ce que nous avons fait, blasmé et trouvé mauvais, voire mis en justice. Donc, conseiller au roi faire une loy pour les uns et non pour les autres, je dis et diray toute ma vie que c'est la plus injuste loy qui fust jamais conseillée à prince du monde.

A Thoulouse tout cecy fut disputé, et furent revoqués les commissaires et commissions, ordonnances et edits; et pardonna sa majesté à tous generallement, cognoissant bien que ces commissaires n'ameneroient qu'une ruyne des uns et des autres, pour y entretenir une haine perpetuelle, qui seroit cause de nous envahir et nous deffier tousjours les uns des autres, et de là procederoit nouvelle guerre. Le roy s'en est bien trouvé, car la paix a duré cinq ans; je ne sçay à qui me prendre de ceux qui sont en cause qu'elle s'est recommencée, car je ne sçay pas qui il est; je sçay que je n'en suis pas cause. A qui demandera-on justice des maisons de monsieur de Sarlaboust, de monsieur de Sainctorens, des capitaines Parron, Campanes, Lartigue et une infinité d'autres; tout a esté bruslé, et leurs femmes, estans eux au service du roy, se sont retirées par les maisons de leurs parens: encores aujourd'huy elles ne leurs maris ne sçavent où mettre leurs testes sous couverture qui soit à eux; et quand on en demande raison, ils disent que ce sont des belistres qui n'ont rien : ils disent vray, car les riches ne sont bougés de leurs maisons, et les ont gardées; et neantmoins il faut faire justice contre les nostres et non contre les leurs, veu que les belistres qui n'ont rien on fait cela. Mais si le roy eust approuvé ce que nous avons faict, une autre fois ceux qui demeureroient de leur religion garderoient que les leurs ne pourroient rien faire aux nostres. Mais je retourne à mes moutons.

Je depeschay un autre courrier vers monsieur de Leberon à la compagnie de monsieur de Gramond, qu'ils tournassent en arriere en aussi grande diligence comme ils estoient allés, à tout le moins s'ils se vouloient trouver au combat. Ce courrier trouva qu'une heure devant jour ils estoient partis, pensant encores trouver les ennemis; et comme ils ne les trouverent, pour les raisons que j'ay cy dessus dictes, ils bruslerent les batteaux sur quoy ils passoient la riviere, portant grand dommage au pays. Ayant receu mes lettres, ils tournerent tout court, et firent encores plus grande diligence qu'à aller, car ils arriverent devant Saincte Foy aussi tost que nous : et si les compagnies de monsieur de Savignac eussent fait la moitié de la diligence que ceux-là firent, nous eussions attrapé le capitaine Pilles, et ne s'en fust eschappé un seul. Monsieur de Chemeraut vid toutes les depesches que je fis. Je fus avec les cinq compagnies qui estoient demeurées avec le chevalier mon fils, et ma compagnie et quelques quarante ou cinquante gentils-hommes qui suivoient ma cornette, en deux jours à Monflanquin; et là j'eus responce de messieurs de Terride et de Bellegarde escrites à Moissac, là où ils m'advertissoient de la difficulté qu'ils avoient trouvé à passer les rivieres, et les mauvais chemins qne les gens de pied trouvoient; qu'ils ne pouvoient abandonner les gens de pied, et d'autre part, que je ne me devois engager en un combat que nous n'eussions les forces de gens de pied et de cheval ensemble, mais qu'ils feroient la plus grande diligence qu'il leur seroit possible. Et tout incontinent que je fus arrivé à Monflanquin, qui pouvoit estre deux heures après midy, je fis trois depesches, l'une à monsieur de Lauzun, le priant de me mander nuict et jour où se trouveroit monsieur de Pilles et ses forces, car je le voulois aller attaquer; j'en escrivis une autre à monsieur de Sainctorens, qu'il se rendist à moy au soleil levant en un village nommé Monbahus, qui est à monsieur de Lauzun, et de mesme depeschay le sieur de Las, advocat du roy à Agen, pour faire haster messieurs de Bellegarde et de Terride, lesquels se trouvoient encores trois

lieues en arriere, et ne sceurent faire partir leurs gens de pied que ne fust le point du jour. Et comme ils furent à Villeneufve, qui estoit plus d'une heure après midy, il ne fut possible les faire passer outre, à cause des grandes boues qu'il y avoit, y ayant quelque raison : toutesfois je ne prenois rien en payement, car il me sembloit que tout le monde devoit cheminer comme ma volonté. Après toutes ces depesches ce matin, ayant faict repaistre nos chevaux et les cinq enseignes, je m'acheminay droit au village où j'avois assigné monsieur de Sainctorens, et trouvay en quatre ou cinq maisons logés monsieur de Fontenilles et le capitaine Montluc mon fils, et leur dis qu'ils fissent bien repaistre leurs chevaux, car la nuict ils avoient fait une grande traitte pour m'atteindre, et que je m'en allois repaistre au village sus nommé : j'y pensois trouver monsieur de Sainctorens, et qu'après ils me suivissent; et commanday à monsieur de Madaillan, qui estoit mon lieutenant, qu'il fist descendre ma compagnie, et qu'ils repeussent les uns parmy les autres, et après qu'ils me vinssent trouver au village où je m'acheminay. Et comme je fus là, je ne trouvay aucunes nouvelles de monsieur de Sainctorens ny de monsieur de Lauzun, car les messagers que je leur avois envoyés, lesquels les consuls de Monflanquin m'avoient baillé pour les plus asseurés hommes qu'ils eussent, n'allerent point porter les lettres la nuict comme ils avoient promis; de sorte qu'il fut plus de midy avant que lesdits sieurs de Sainctorens et de Lauzun eussent nos lettres, comme il me dirent depuis. Et comme nous fusmes descendus pensant repaistre, nous eusmes une alarme qui venoit devers Miremont, et remontasmes à cheval, en allant un grand quart de lieue sur le chemin de Miremont d'où venoit l'alarme, et me trouvay avoir fait une grand folie de m'estre tant avancé, car je n'avois que quarante cinq gentils-hommes avec moy, et les gens de pied, qui n'estoient encores arrivés. Là je ne peus apprendre où estoit monsieur de Pilles ny ses forces : bien me disoient les bonnes gens qu'il estoit de là le Lot, vers Sainct Vensa et Aymet, et vers Marmande et Tonens; on me disoit qu'ils estoient tous gens de cheval. Et comme j'eus demeuré sur le chemin environ deux heures, m'arriverent messieurs de Fontenilles, de Madaillan et le jeune Montluc mon fils; et là je leur dis que monsieur de Madaillan se mist devant avec ma compagnie, et que monsieur de Fontenilles et le capitaine Montluc le soustiendroit, et que je les soustiendrois eux avec la noblesse, et qu'ils marchassent ainsi jusques à une demye lieue près Miremont, où ils prinsent langue, sçavoir où estoient les ennemis, et que si il y en avoit à Miremont, qu'il m'advertissent à cinq cens pas les uns des autres, car incontinent je m'acheminerois au trot pour estre près d'eux; ce qu'ils firent. Je faisois marcher nos gens de pied sans sonner tabourin, pour n'estre descouverts, lesquels arriverent à Monbahus. Et comme le chevalier ne m'y trouva, il marcha après moy, et monsieur de Madaillan, estant à demy lieue de Miremont, il print langue, et luy fut dit que les ennemis estoient tous delà de Drot, et qu'il n'y avoit personne à Miremont; et en donna advis à monsieur de Fontenilles, luy mandant qu'il m'en advertist, pour veoir ce que je voulois qu'il fist. Monsieur de Fontenilles me depescha un archer, et comme je vis qu'il n'y avoit personne deçà le Drot, je leur manday que monsieur de Madaillan s'advançast encores jusques à Miremont, pour estre plus certain du lieu où les ennemis estoient, afin que le lendemain matin, estans unis ensemble, messieurs de Terride, de Bellegarde et moy, les peussions aller attaquer, et que cependant je me reculois à Monbahus, où nous avions laissé nostre bagage, pour repaistre : ce que je fis après avoir mis le chevalier et ses compagnies en cinq ou six maisons qu'il y avoit auprès de là, où je me retiray; et en donnay advis à monsieur de Fontenilles, afin que si quelque cargue leur venoit, qu'ils sceussent là où estoient nos gens de pied. Et comme je fus descendu, avant que d'entrer dans le logis je depeschay vers monsieur de Terride et de Bellegarde, les priant d'estre à la minuict avec la cavallerie à Monbahus, et que monsieur de Pilles n'avoit que gens de cheval, parmy lesquels il n'y en avoit pas trois cens de bons; le reste, jusques à quinze ou seize cens, estoient montés sur meschantes rosses qui ne valloient rien. Le messager y arriva, ne pouvant estre plus d'une heure et demye de nuict; car il n'y avoit que deux lieues de Monbahus à Villeneufve. Ils me rendirent responce, et m'asseuroient qu'ils seroient au point du jour avec moy. Mais il faut retourner

à messieurs de Fontenilles, de Madaillan, et le capitaine Montluc, et faut que j'escrive icy premierement l'entreprise de monsieur de Pilles. Incontinent que je fus arrivé à Monflanquin, qui pouvoit estre deux heures après midy, les huguenots de Monflanquin advertirent monsieur de Pilles, qui avoit tourné visage de Cahors en hors, et que j'estois deliberé de m'approcher le lendemain près de luy, attendant messieurs de Terride et de Bellegarde, lesquels ne pouvoient encores se joindre avec moy de deux jours, et que je n'avois pas plus de cinquante ou soixante bons chevaux avec moy. Ledict de Pilles depescha toute ceste nuict à six cornettes qu'il avoit vers Marmande et Tonens, afin qu'ils se rendissent le lendemain, qui estoit le mesme jour que j'arrivay à Sainct Pastour, à un lieu d'où il ne me souvient, et qu'il vouloit partir avec toutes ses forces avant que je fusse r'allié avec messieurs de Terride et de Bellegarde. Ceux qui l'advertirent pensoient que je demeurerois le lendemain à Monflanquin, ou, à tout le moins, si j'en partois, que je ne ferois pas plus d'une lieue, ou deux au plus. Il avoit baillé le rendez-vous à se trouver tous assez près de là ; et partirent incontinent les six cornettes les unes après les autres, pource qu'ils estoient separés; et entr'eux six s'estoient baillé le rendez-vous à Miremont, pour repaistre seulement jusques à la minuict, et puis aller trouver monsieur de Pilles à l'autre rendez-vous.

Cependant monsieur de Madaillan s'achemina droit à Miremont; et comme il fut à la veue de l'entrée du village, là où il n'y a point de murailles, il apperçeut forces casaques blanches qui alloient et venoient au long de la grande rue, et soudain depescha à monsieur de Fontenilles et à mon fils le capitaine Montluc, qu'ils s'avançassent, car il estoit engagé au combat, et qu'ils m'advertissent. Il y a une bonne lieue de Miremont à Monbahus. Le dit sieur de Fontenilles m'advertit en extreme diligence. Il y avoit deux cornettes qui estoient venues les premieres, lesquelles estoient desjà descendues et leurs chevaux dans les estables; et les autres deux, qui estoient encores à cheval, ne faisoient qu'arriver, et cherchoient de s'accommoder pour repaistre. Monsieur de Madaillan, qui se voit descouvert, charge ces deux cornettes qui estoient à cheval, et les ramene hors du village en routte et fuitte vers La Sauvetat. Les autres deux, qui estoient desjà logés, couroient à leurs chevaux, et à mesme temps qu'ils montoient, monsieur de Fontenilles et le capitaine Montluc arrivent et chargent ceux-cy, lesquels prindrent la fuitte vers Aymet. En moins de demy-quart d'heure arriverent les autres deux cornettes; et comme ils virent leurs gens deffaits, ils tournent visage vers Tonens, de là où ils venoient : et par malheur, si monsieur de Madaillan ne m'eust mandé qu'il ne trouvoit point de nouvelles des ennemis, je marchois tousjours au mesme ordre que nous avions commencé, et ne m'en fusse pas retourné repaistre en arriere. J'arrivay en mesme temps que les autres deux cornettes dernieres arrivoient où j'esperois bien que j'en eusse eu aussi bon marché comme avoient eu les autres. Et comme je fus à l'endroit des gens de pied, voicy un archer qui me vint dire comme ils avoient combattu, et qu'ils avoient chassé les ennemis environ demy lieue; et quelques prisonniers qu'ils avoient prins les asseurerent que Pilles et toutes les trouppes estoient à Sainct Bensa et Aymet, là où il n'y a qu'une lieue et demye, et qu'ils se retiroient devers moy pour n'estre assez forts pour soustenir les forces de l'ennemy, si elles venoient pour revencher leurs compagnons. Voy-là à la verité comme toutes choses passerent en ce combat, et m'apporterent deux cornettes; toutes-fois en fuyant ils avoient arraché le taffetas.

Que si nous pouvions ainsi tenir des espions parmy eux comme ils font parmy nous, de ceux auxquels le roy a donné permission de demeurer en leurs maisons, nos affaires s'en porteroient mieux, j'eusse esté adverty des nostres, comme ils le sont des leurs, de la retraicte que fit monsieur de Pilles: je l'eusse deffait fort facilement, car monsieur de Sainctorens se fust r'allié avec moy, qui estoit en campagne me cherchant du costé mesme que les ennemis s'enfuyoient; et comme il vit approcher la nuict, il se retira à Monsegur pour attendre nouvelles de moy. Et en les chassant la nuict j'avois moyen d'envoyer un homme ou deux vers luy pour l'advertir du tout. Nous demeurasmes à l'herte, craignant que ledit Pilles vinst prendre la revenche; mais ce fut bien au contraire, car il s'en alla toute la nuict tant qu'il peut droit à Saincte Foy, et y fut, comme l'on nous dit, au point du jour, combien qu'il y

a le plus mauvais chemin qu'on sçauroit trouver; car ce pays est gras à merveilles, et la nuict estoit si obscure qu'on n'eust sceu se cognoistre à un pas l'un de l'autre. Et voylà comme bien souvent les affaires ds la guerre vont diversement par faute d'estre bien advertis; car la responce de monsieur de Sainctorens ne m'arriva jusques au lendemain, ny celle de monsieur de Lauzun; et ceux-là qu'ils m'avoient depesché pour m'advertir, cuiderent donner à travers des ennemis, et eurent si grand peur, qu'ils se cacherent tant que la nuict dura. Le matin, au soleil levant, messieurs de Terride et Bellegarde arriverent; et comme ils entendirent le combat, ils se cuiderent desesperer, et maudissoient les gens de pied, et quand jamais ils estoient partis des environs de Thoulouse, car facilement ils pouvoient arriver aussi tost à Monbahus que moy sans les gens de pied; et que pour les attendre et ne faire point d'erreur à nous trouver au combat, que nous ne fussions tous ensemble, cela leur avoit gardé de ne laisser point en arriere les gens de pied. Et ouys là dire un mot notable à monsieur de Bellegarde, qu'il croioit à ceste heure qu'il n'estoit pas tousjours bon d'aller trop sagement à la guerre : il disoit vray, car qui veut tousjours se tenir dans les regles ordinaires de la guerre, il pert souvent plus qu'il ne gaigne.

Nous marchasmes droit à Miremont, et par les chemins nous trouvasmes l'un des gens de monsieur de Madaillan, qui nous venoit porter nouvelles du desordre des gens de monsieur de Pilles, et que la fuitte de leurs gens estoit arrivée à eux, que mesmes monsieur de Pilles et ses gens avoient prins le chemin droit à Saincte Foy, et que douze soldats que monsieur de Madaillan tenoit en sa maison près La Sauvetat, en avoient tué vingt-deux à la porte de ladicte maison, estant montés sur de meschantes rosses, et que les gens de la Sauvetat estoient sortis sur eux, et en avoient tué soixante ou quatre-vingts, et gaigné leurs chevaux. Et si monsieur Sainctorens eust demeuré seulement un quart d'heure en un lieu jusques là où il estoit venu, la plus-part luy passoient devant : ce qu'il ne sceut jusques au lendemain, non plus que moy, et print sa part du desplaisir aussi bien que nous autres. Mais l'on ne peut pas deviner les choses : voylà pourquoy l'Italien dit : *Fa me indovino, ti darò denari.*

Nous fusmes contraincts de loger à La Sauvetat, à Sainct Bensa et à Aymet, de la où ils estoient partis, pour-ce qu'il n'y avoit aucun logis depuis La Sauvetat jusques à Saincte Foy; et laissasmes à Miremont monsieur de Savignac avec ses dix enseignes, pour-ce qu'il n'y avoit point de logis plus avant, car la cavallerie tenoit tout; et audit Miremont trouverent plus de vingt hommes cachés dans les maisons, lesquels ils tuerent, et y gaignerent quinze ou seize chevaux, car personne de nous n'estoit descendu de cheval, ains passasmes outre. Le lendemain de bon matin nous marchasmes droict à Saincte Foy. J'oserois dire que je n'ay veu long temps y a une telle cavallerie que celle que nous nous trouvasmes là, pour le nombre des compagnies que nous avions. Et comme nous fusmes à la veue de Saincte Foy, messieurs de Fontenilles, de Madaillan, et le capitaine Montluc se mirent devant, et le chevalier avec ses six compagnies droit à la ville. Monsieur de Terride, avec sa compagnie et celle de monsieur de Negrepelisse, les soustenoient. Monsieur de Bellegarde et monsieur de Sainctorens, et moy, soustenions monsieur de Terride. Et là nous arriva la compagnie de monsieur de Grammont, et monsieur de Leberon avec les cinq enseignes; je cuide que le meilleur courtaut de toutes nos troupes n'eust sceu faire plus grand diligence qu'ils firent, car ils ne demeurerent que deux jours à venir depuis Villefranche de Rouergue jusques devant Saincte Foy. Monsieur de Lauzun et le vicomte son fils s'estoient rendus à nous le matin avec quelques gentils-hommes, car je pense que leurs compagnies estoient au camp, et nous asseurerent, pere et fils, que monsieur de Pilles avoit dix-huit cens chevaux, là où il y en avoit trois ou quatre cens bien montés et bien en ordre: le reste estoient arquebuziers à cheval mal montés. Le chevalier descendit de cheval, et print cent arquebuziers, et se mit devant droit à la ville : le reste le suivoit, et messieurs de Fontenilles, de Madaillan, et le capitaine Montluc après. Et comme il fut auprès de la ville, sortirent quinze ou vingt arquebuziers, qui commencerent d'attaquer l'escarmouche; le chevalier poussa outre, et ceux-cy se r'enfermerent dans la ville. Monsieur de Pilles avoit passé ses gens toute la nuict la Dordoigne avec grand desordre, et luy estoit passé au soleil levant, et avoit laissé ces quinze

ou vingt arquebuziers dans la ville pour nous amuser, et un grand batteau et un autre petit pour passer la riviere, car aussi il n'en y avoit que ceux-là. Et comme ils furent r'entrés, ils coururent aux batteaux, et passerent à point nommé. Ils desembarquoient à l'heure que le chevalier arriva sur le bord de la riviere, estant passé tout au long de la ville sans touver personne que les femmes. Et voy-là comme à la verité le tout passa. J'ay esté contrainct escrire ceste faction par le menu et au long, qui ennuyera peut estre le lecteur, pour-ce qu'on m'a dit qu'aucuns avoient fait rapport au roy, à la royne et à Monsieur, qu'il n'avoit tenu qu'à moy que je n'avois combattu Pilles : et qui lira ceste faction, il trouvera la verité comme tout est passé, au tesmoignage de tous les capitaines qui y estoient, dont il n'y en a que deux de morts, qui sont messieurs de Terride et de Bellegarde; et par là on verra s'il a tenu à moy, et n'en veux donner tort à personne, sinon aux mauvais chemins que les compagnies de monsieur de Savignac trouvoient; car, quant ausdits sieurs de Terride et de Bellegarde, ils se gouvernerent plus par la raison de la guerre que non par faute de bonne volonté de se trouver au combat. Monsieur de Chemerault, qui m'avoit porté les lettres de Monsieur, participa à toutes mes depesches, car il vouloit estre de la partie, et me pria de luy faire prester armes et chevaux, ce que je fis, et ne m'abandonna de quinze jours : je m'asseure qu'il portera tousjours tesmoignage que ce que j'escris de ceste faction est veritable, et qu'il estoit aussi ayse de s'y trouver qu'homme de la trouppe, et en pensoit porter à Monsieur de meilleures nouvelles qu'il ne fit. Ceux qui sçavent que c'est de la guerre ont souvent experimenté combien il est difficile de combattre un homme qui n'en veut point manger, mesmement quand c'est un soldat ou un capitaine rusé comme estoit le sieur de Pilles : je croy que c'estoit l'un des meilleurs que les huguenots eussent. Il sçavoit bien qu'avec nous il ne gaigneroit que des coups; voylà pourquoy il ne sejournoit gueres en ce pays.

Deux jours après nous fusmes dans la Saincte Foy. Monsieur de Terride receut le pouvoir que le roy luy envoyoit pour aller en Bearn, et se departit de moy : il estoit fort aise de ceste charge, et moy aussi pour l'amour de luy. Je pensois que tout allast mieux. Monsieur de Bellegarde me laissa aussi, et amena avec luy sa compagnie et dix enseignes de monsieur de Savignac; monsieur de Terride en amena la sienne et celle de monsieur de Negrepelisse : nous demeurasmes monsieur de Sainctorens et moy. Le chevalier mon fils s'en alla avec ses dix enseignes droict en Limousin pour se joindre au camp de Monsieur. Cinq jours après, Monsieur gaigna la bataille à Jarnac, où monsieur le prince de Condé fut tué. Plusieurs pensent que sa mort a allongé nos guerres, mais je croy que, s'il eust vescu, nous eussions veu nos affaires en pire estat, car un prince du sang comme celui-là, ayant desjà ce grand party des huguenots, eust eu beaucoup plus de creance que monsieur l'admiral n'eust. Ce pauvre prince aymoit sa patrie, et avoit pitié du peuple; je l'ay anciennement fort praticqué, ce qui cuida estre cause de ma ruine; je l'ay cogneu tousjours fort debonnaire : la jalousie de la grandeur d'autruy l'a perdu, et si en a bien perdu d'autres : cependant il est mort au combat, soustenant une mauvaise querelle devant Dieu et les hommes; c'estoit dommage, car s'il eust esté employé ailleurs, il pouvoit servir à la France. La malheureuse paix qu'on fit faire au roy Henry a causé tous les mal-heurs que nous avons veus; car avoir tant de princes du sang royal et autres princes estrangers, et les tenir sans avoir quelque guerre estrangere, c'est un mauvais conseil : il faut penser ou debattre les autres ou s'entre-battre soy-mesme. Si on pouvoit toujours vivre en paix, cela seroit bon, et que chacun fist son labourage comme faisoient les Romains en paix; mais cela ne se peut faire. Ainsi, sire, je dis et soutiens que c'est un mauvais conseil de penser faire la paix, si par mesme moyen vous ne songez à commencer une guerre estrangere. Il ne faut pas renouveller les guerres de la Terre saincte, car nous ne sommes pas si devotieux que les bonnes gens du temps passé; il vaudroit mieux s'exercer comme faict le roy d'Espagne aux nouveaux mondes, et separer ainsi ces princes, envoyant les plus jeunes à l'escolle de Malte; car si ceux-là ne brouillent, rien ne bougera. Que si vous voulez guerroyer vos voisins, renouvellez la querelle du duché de Milan, qui vous appartient de droicte ligne; car il ne se trouvera point par escritures que ceux de la race

du roy d'Espagne ayent appartenu à ceux de Milan : si faictes bien vous par les femmes; le roy d'Espagne ne le tient qu'à titre de force. Vous trouverez aussi qu'un duc d'Anjou, estant extraict de la maison de France et de la propre lignée d'où vous estes, estoit roy de Naples, lequel le roy d'Espagne tient aussi. Le roy vostre ayeul n'a jamais voulu quitter ce droict, et se saisit des terres de monsieur de Savoye, encore qu'il fust son oncle, pour avoir passage asseuré pour entrer dans le duché de Milan. Le roy vostre pere ne print en protection le duc de Parme et les Sienois, que pour avoir le chemin pour reconquerir Naples. Vous estes extrait de ces grands princes magnanimes, vous avez leurs droits. Si Dieu vous donne la paix, vous luy pouvez envoyer la tempeste : vous en aurez meilleur marché que vous ne pensez, car le roy d'Espagne est plus adonné aux negotiations qu'aux armes : il ne ressemble pas son pere; dans cinq ou six ans il sera vieux, et vous en la fleur de vostre âge; il laissera des enfans petits; et puis que le pere n'a esté valeureux en sa jeunesse, il ne faut pas esperer qu'il le soit en sa vieillesse. Que si vous vous sçavez ayder des princes d'Italie, vous les trouverez à vostre devotion, mesmes le duc de Florence, pour les raisons que je pourrois bien dire, l'ayant esprouvé pendant que j'estois lieutenant de roy en la Toscane : ledit sieur duc n'en dira pas le contraire, il est plus François qu'Espagnol. L'Angleterre ne vous empeschera pas, car il n'y a qu'une femme, en Escosse qu'un enfant. Bref, rien ne vous doit faire peur. Mais je laisse ce propos pour une autre fois : la mort dudict seigneur prince est cause que j'y suis entré, car je suis François, et regrette la mort de ces braves princes tués de nos propres mains, qui nous pourroient servir ailleurs.

Or, pour retourner à mon discours, je demeuray audit lieu de Saincte Foy cinq ou six sepmaines, ayant encor six enseignes de gens de pied, que mon nepveu de Leberon commandoit : j'en envoyay les quatre à Bregerac, et mondit nepveu aussi, afin de desmanteler la ville, comme le roy et Monsieur m'avoient mandé; mais cela fut mal executé. Quelques jours après, Monsieur s'approcha, et vint à Montmoreau, où je luy allay baiser les mains, suivy d'une bonne trouppe de noblesse. Mondit seigneur me fit une fort grand chere, me commandant de ne bouger d'auprès de luy : Dieu sçait si j'en fus aise. J'envoyay chez moy chercher mes charrettes, tentes et argent, comme firent aussi tous les gentils-hommes qui estoient avec moy, faisans estat que nous ne bougerions plus de l'armée, car aussi en toute la Guyenne rien n'osoit gronder, et n'y avoit place qui tinst pour les huguenots, que Montauban. Monsieur partit de Montmoreau, et s'en alla à Villebois.

A peine y eust-il sejourné cinq ou six jours, lesquels nous employasmes à discourir des moyens de faire la guerre, que voicy arriver un gentil-homme que monsieur de Monferrand, gouverneur de Bordeaux, avoit depesché en poste vers mondit seigneur, luy donnant advis qu'une grand partie du camp de monsieur l'admiral estoit arrivé en Medoc à pied et à cheval, et que deux compagnies de gens de pied qu'il y tenoit avoient esté contrainctes d'abandonner le passage et se sauver la nuict. Monsieur ne se hasta pas trop de le croire, car nous discourusmes sur le passage. Je luy representay la grand largeur que la riviere a en cet endroit, qu'il falloit toute une marée pour la passer, et un monde de vaisseaux, car une armée meine un grand attirail, d'ailleurs qu'il n'y avoit point d'apparence que monsieur l'admiral, qui estoit guerrier, s'allast enfourner parmy les landes, en un pays sterille et au delà des rivieres qu'il n'eust jamais repassé. La nuit ensuyvant arriva un autre courrier qui portoit pareil advertissement de la cour de parlement et dudit sieur de Monferrand, encore plus eschauffé que le premier, et faisoit le nombre plus grand : il est vray qu'il escrivoit à mondit seigneur qu'il montoit à cheval pour aller luy-mesme recognoistre. A ce que j'ay entendu, il y alla, mais il n'avoit point de gens de cheval avec luy, sinon quelques arquebusiers à cheval. Et comme il fut à demy lieue près du passage, ceux qu'il avoit envoyé devant recognoistre rapporterent que desjà estoit passé un grand nombre de gens de cheval, et que les gens de pied commençoient à passer; et estant si mal accompagné, ledict sieur de Monferrand fut contrainct se retirer : d'autre part, le peuple s'enfuyoit tout devers Bordeaux. Ledict sieur de Monferrand depescha encore un autre courrier devers Monsieur, luy donnant les choses pour certaines; qui fut cause

que Monsieur m'en r'envoya à mon grand malheur, car depuis je n'eus que fascherie et ennuy; et si je n'eusse bougé d'auprès de Monsieur, tout ce qui m'est advenu ne me fust arrivé, car ou bien je serois mort en luy faisant quelque bon service, ou bien je ne serois pas blessé comme je suis, pour n'en guerir jamais et vivre en extreme langueur. Tout ce mal-heur m'advint pour le deffaut de vingt cinq bons chevaux : que si monsieur de Monferrand les eust eu avec luy, luy-mesme les eust recogneus, n'ayant pas faute de hardiesse, et eust trouvé que ce n'estoit que soixante ou quatre vingts Bearnois et quelques autres des terres de la royne de Navarre, qui alloient en Bearn pour aller ayder à deffendre le pays, dont la moitié furent deffaicts par les chemins vers le Mont de Marsan. Monsieur se ressouviendra, s'il lui plaist, qu'estant à son chevet de lict je luy dis que sur ma vie et mon honneur il estoit impossible que cest advertissement fust du tout veritable, car je sçavois le pays, et que ce pouvoit estre quelque petite trouppe de gens pour Bearn ou Chalosse, car une grande trouppe ne sçauroit passer ny ne s'oseroit hasarder, car ils faut qu'ils passent à la file. Mondict sieur me dict lors ces mesmes mots : « Je voy bien, mon bon homme, que l'envie que « vous avez d'estre près de moy vous faict dire « cela; croyez que, quelque part où vous serez, « je vous aymeray : peut estre le droit de la « guerre me tirera en Guyenne; je voudrois faire « mon apprentissage en une une si bonne escolle « que la vostre. » Je prins congé de son excellence. Voy-là comment il importe fort de recognoistre l'ennemy avant que prendre l'alarme.

Capitaines mes amis, il faut plustost vous hazarder d'estre pris et sçavoir le vray, que non pas vous fonder sur le rapport des vilains. Ils ont la peur si avant dans le ventre, qu'il leur semble que tous les buissons sont des esquadrons, et l'asseurent, et cependant fiez vous là : c'est comme quand ils voyent cent escus, il leur semble advis qu'il en y a mille. Envoyez tousjours quelques soldats sans peur, et que plustost ils se hazardent; et si vous voulez faire mieux, allez y vous mesmes. Ainsi ay-je tousjours faict, et m'en suis bien trouvé. Or, comme je fus à Saincte Foy, je fus adverti de la verité, et en donnay advis à mondict sieur, bien marry contre ledict sieur de Monferrand : et pource que rien ne se presentoit pour lors, je me tenois tousjours à Saincte Foy pour estre près de mondict sieur, afin que quand il me manderoit je fusse en deux ou trois journées à luy. A ce que j'ay sceu depuis, un des principaux qui estoit près de son excellence luy dict qu'il avoit bien fait de se depestrer de moy; que j'estois fascheux, et que je voulois tousjours commander en quelque part que je fusse: monsieur mesmes m'en fit le conte au siege de La Rochelle. Je n'ay jamais esté si opiniastre que je ne me sois payé de raison; et faut dire pour la verité que je me suis tousjours mieux trouvé de mon conseil que des autres. Il est raisonnable que ces messieurs qui n'ont bonne mine qu'à courir la bague, apprennent de ceux qui ont estudié sous les plus grands docteurs de l'Europe; mais c'est leur coustume, ils ne veulent que personne les contrerolle, et veulent tout gouverner.

Or, ne faisant rien à Saincte Foy, je vins jusques à Agen, où monsieur de Monferrand me manda que le sieur de La Roche Chalais et le capitaine Chanteyrac estoient dans La Roche avec cent ou six vingt soldats huguenots, qui couroient tout le pays faisant mille maux, de sorte qu'il ne pouvoit venir personne de Sainctonge à Bordeaux; et que si je voulois aller à La Roche, nous serions prou de gens pour faire l'entreprise, et que monsieur de La Vauguyon estoit aux environs de Montpont et Mucidan avec le regiment de monsieur de Sarlabous et trois compagnies de gensdarmes; que si je luy mandois, qu'il seroit volontiers de la partie. Et tout incontinent je m'acheminay à Bordeaux, et secrettement j'advertis monsieur de La Vauguyon par un gentil homme. Tout incontinent il me respondit qu'il seroit volontiers de la partie, et que je luy mandasse le jour qu'il voudroit que je marchasse, et le rendez-vous. Je l'envoyay prier de se rendre à Libourne trois jours après, qu'estoit un samedy matin, et que monsieur de Monferrand et moy nous nous y rendrions pour arrester ce que nous avions à faire: ce qu'il fit, et moy aussi. Ledict sieur de Monferrand demeura pour ayder à l'artillerie, car il la falloit amener par eaue jusques à Coutras. Nous estions en dispute, car monsieur de la Noue estoit auprès de Sainct Aulere, appartenant à monsieur de Jarnac, et estoit entre les deux rivieres avec douze enseignes de gens de

pied et quatre ou cinq cens chevaux; et estant soldat et vaillant homme comme il est sage s'il y a capitaine en France, ne laisseroit jamais perdre La Roche sans la secourir, et qu'il n'avoit à passer que la riviere de Sainct Aulere, laquelle en plusieurs lieux se passoit à gué par les gens de cheval, et que les gens de pied auroient passé en quatre heures : et quant à la riviere qui passe dessous La Roche, ils tenoient le pont de Parcou, la ville et tout, où ils avoient garnison; et qu'il nous falloit resoudre de l'un et de l'autre, ou n'y aller poinct. A la fin nous conclusmes d'attaquer La Roche, et combattre monsieur de La Noue s'il venoit pour la secourir, et jurasmes, tous ceux qui estions au conseil, de ne descouvrir nostre deliberation. Monsieur de Monferrand s'attendit avec Fredeville le commissaire pour faire embarquer deux canons, et moy je partis le samedy de grand matin, et me rendis à Libourne, où je trouvay monsieur de La Vauguyon arrivé desjà le vendredy. Et comme nous estions à ces entrefaictes à Bordeaux sur l'entreprise de La Roche, j'en faisois une autre d'aussi grand importance que celle de La Roche, qu'estoit qu'un capitaine huguenot s'estoit saisi du chasteau de Levignac, qui est à monsieur le marquis de Trans, et y avoit soixante ou quatre vingts soldats dedans, et avoit fermé les rues du bourg, qui est grand, avec remparts, et la nuict se retiroient tous dans le chasteau; et c'estoit le lieu où Pilles estoit allé surprendre La Mothe-Mongauzy le vieux, et là le tua, et deffit presque toute sa compagnie. Monsieur de Madaillan estoit allé avec moy à Bordeaux, et ma compagnie estoit à Cleyrac et Thonens, et se trouva à la deliberation que nous fismes de l'execution de La Roche; et l'en fis retourner en toute diligence, et escrivis à monsieur de Leberon de se joindre ensemble avec quatre compagnies de gens de pied, et qu'ils fissent une grande traicte, et qu'en une nuict qu'ils les enfermassent dedans; à quelque prix que ce fust qu'ils prinsent le chasteau, et les taillassent en pieces, et que de là ils se rendissent en une nuict devant le chasteau de Bridoyre, qui est à monsieur de La Mothe-Gondrin, où il y avoit quatre vingts ou cent autres huguenots, conduits par un nommé Labaune. C'estoit le lieu où Geoffre, cest insigne voleur qui a fait tant de maux, se retiroit. Aux choses que ce vilain a faictes il a monstré qu'il avoit du cœur et du courage, et qu'il estoit homme d'execution. Je leur manday qu'ils les enfermassent, et assiegeassent le chasteau de si près qu'il n'en eschappast rien, car dès que j'aurois faict à La Roche, je tournerois tout court avec les canons à eux. Et si monsieur de La Noue nous venoit combattre, qu'il falloit qu'ils abandonnassent tout, et qu'ils vinssent jour et nuict pour se trouver au combat.

Voy-là la charge de messieurs de Leberon et de Madaillan, lesquels enleverent le chasteau. Il est prou fort pour batterie de main, et n'en pouvoient venir à bout, car les ennemis se deffendoient fort et cognoissoient bien que l'on leur feroit une mauvaise guerre, à cause des grandes cruautés et meschancetés qu'ils avoient faict autour de Levignac. Monsieur de Lauzun leur presta une coulevrine, et firent un trou par lequel pouvoit passer deux hommes, et les uns avec les eschelles par le costé de la basse cour, et les autres par le trou donnoient et les emporterent. Il ne se sauva que trois prisonniers, et tout le reste fut mis en pieces; et la nuict après s'en allerent ceux qui s'estoient saisis du chasteau de Taillecabat, qui est à monsieur de Merville, grand seneschal de Guyenne, ayant entendu comme l'on avoit traité ceux de Levignac. Et nos gens marcherent devant le chasteau de Bridoyre, et trouverent qu'ils estoient sur leur partement de se sauver, et les assiegerent, et par malheur, à cause de la haste l'on n'avoit peu faire marcher vivres pour les soldats. La nuict les gens de pied se commencerent à escarter pour aller chercher des vivres, et les gens de cheval se retirerent en quelque village pour repaistre jusques à la minuict; et ainsi, ny estant demeuré guere de gens, ceux de dedans, ayant espié leur commodité, la nuict ils sortirent en furie et se sauverent. Nos gens monterent à cheval pour les suyvre, mais incontinent qu'ils furent dehors, ils se separerent comme perdriaux, chacun se retirant à sa maison et par les sentiers. La nuict estoit obscure, qui favorisoit leur fuitte; et ainsi de ceste trouppe n'en fut tué que trois ou quatre. Dieu sçait, quand je le sceus, si j'en fus en colere, et si je leur escrivis qu'ils monstroient bien qu'ils n'avoient pas retenu ce que je leur avois appris.

Or, quant à notre entreprise de La Roche Chalais, le dimanche au soir monsieur de Monferrand se rendit avec l'artillerie à Coutras, comme aussi je fis. Monsieur de La Vauguyon devoit prendre son chemin droict à Parcou, là où est le pont, et regarder s'il pourroit prendre la ville à son arrivée, et se faire maistre du pont, et mettre les gens de cheval de l'autre costé, qui iroient courir vers Sainct Aulere, pour entendre nouvelles de monsieur de La Noue, et pour sçavoir s'il feroit semblant de venir à nous. Or, de La Roche jusques audict Parcou n'y a que deux lieues; nous faisions estat d'estre en deux heures ensemble, car il y a beau chemin. Et comme nous nous despartismes le samedy mesmes, monsieur de La Vauguyon s'en va pour faire avancer ses gens, cheminant jour et nuict. Et moy je fus le dimanche de grand matin à Coutras, où je trouvay monsieur de Gironde, gouverneur de Fronsac, qui estoit de nostre entreprinse et du conseil que j'avais tenu à Bordeaux. Ayant prest tout le charroy qu'il nous falloit, et monsieur de Monferrand estant arrivé le dimanche au soir, je ne le laissay que trois heures, et l'envoyay toute la nuict pour estre devant le jour à La Roche, pour les enfermer dedans, ce qu'il fit; et monsieur de Gironde et moi nous attendismes à faire atteler l'artillerie, et après l'avoir faicte acheminer, j'y laissay le dict sieur de Gironde avec Fredville et quelques cent pionniers que ledict sieur de Gironde m'avoit apprestés. Cependant je partis environ la minuict, et fus au poinct du jour à un quart de lieue de La Roche, où je trouvay monsieur de La Vauguyon qui y estoit arrivé à la minuict, et avoit envoyé quinze ou seize chevaux des siens devant le chasteau, lesquels incontinent furent de retour où nous estions, et nous dirent qu'ils avoient trouvé les gens de cheval des ennemis dehors, qui les avoient chargés. Chanteyrac ne se voulut point enfermer dans le chasteau, ains alla au long de la muraille de la basse cour, et gaigna le passage du moulin, et se mit dans un batteau, et, à la faveur de dix ou douze soldats qui tenoient bon dans le moulin, il traversa la riviere faisant marcher les chevaux, les tenant par la bride. Monsieur de La Roche ne print pas ce chemin, ains s'en retourna dans le chasteau avec six ou sept chevaux: et comme il veit que ces coureurs de monsieur de La Vauguyon s'enfuyoient, et que Chanteyrac l'avoit abandonné, il cuida sortir dehors pour se sauver, et desjà estoient la pluspart dans la basse cour; mais monsieur de Montferrand arriva et le chargea, le contraignant de se retirer dans le chasteau: il gaigna la basse cour, et y mit force gens dedans, puis alla combattre les moulins qui se deffendoient fort, mais à la fin ils les prindrent et mirent en pieces ceux de dedans. Il me donna advis de tout. Monsieur de La Vauguyon et et moy desjeunions, et incontinent ledict sieur de La Vauguyon s'en alla au devant de ses gens pour aller droict à la ville; et arrestasmes qu'il m'envoyeroit trois compagnies du regiment de monsieur de Sarlabous, pour m'ayder à donner l'assaut. Et ainsi s'en alla à son entreprise de Parcou, et moy je m'acheminay devant La Roche, estant déjà adverty que l'artillerie estoit à demy lieue près de nous, qui ne peust arriver à La Roche qu'il ne fust midy, à cause du mauvais chemin qu'il y avoit. Monsieur de La Vauguyon entra dans la ville, car les ennemis s'estoient retirés aux moulins qui sont sur le pont: ses gens le forcerent et gaignerent le pont, et par ainsi tout fut gaigné, et la nuict je fis mes approches et mis mon artillerie en batterie. Le sieur de La Roche, à la pointe du jour, voulut parlementer avec monsieur de Montferrand, et pource qu'il est son parent et jeune gentilhomme, ne le voulut laisser retirer dedans, ains le retint. Et comme les autres veirent l'artillerie preste à tirer, ils commencerent à crier qu'ils se vouloient rendre: voyant qu'ils ne les vouloient poinct escouter, ils dirent qu'ils se rendroient à notre discretion. Le gouverneur de Fronsac et les huguenots mesmes, qui estoient de Coutras, et qui estoient venus avec nous, crioient qu'on ne les prinst point à mercy, car c'estoient libertins et gens sans religion, et surtout qu'il y en avoit un, nommé Brusquin, qui avoit tué plus de quatre vingts hommes, la pluspart laboureurs et gens des champs. Il fut question de sortir: ledict sieur de La Roche me demanda un sien laquay, son valet de chambre et son cuisinier, ce que luy fut accordé, et les tirasmes hors de la trouppe. Monsieur de Montferrand se mit dans le chasteau, avec dix ou douze hommes afin qu'il ne fust pillé. Je recommanday ces gens-là aux soldats: ils furent accoustrés selon la vie

qu'ils avoient menée, car il n'en eschappa un seul que ceux que j'ay nommés. Ce Brusquin mesme, que les huguenots crioient tant qu'il fust tué, s'empoigna à ma jambe, car j'estois à cheval, ayant cinq ou six sur luy; j'eus prou affaire à m'en demesler, et bien peu s'en fallut que je ne fusse blessé. Et luy fut trouvé un rolle dans ses chausses de cent dix-sept hommes qu'il avoit tués, y ayant en escrit un tel, prestre; un tel, laboureur; un tel, moyne; un tel, marchant, et les consignoit tous de quel art ils estoient. Comme cela fut leu, les soldats tournerent à luy et luy donnèrent deux cens coups d'espée, encores qu'il fust desjà mort. Monsieur de La Vauguyon arriva sur l'execution : un s'enfuyant le chocqua luy et son cheval, si roide, que presque le destourna hors du chemin; mais il estoit suivy de si près qu'il n'alla pas guere loing. L'on me dit que ces gens estoient revenus devers Sainct Aulaye, et qu'ils avoient parlé avec monsieur de Jarnac, qui leur avoit dict que monsieur de La Noue se retiroit vers La Roche Chalais; qui fut cause que nous arrestasmes qu'il se retireroit de là où il estoit party, et que monsieur de Montferrand et moy nous en irions amener l'artillerie droict à Bridoyre. J'arrestay avec eux qu'encores que monsieur de La Roche m'appartinst et fust mon prisonnier, pour estre chef de l'entreprinse, je voulois que tous trois partissions sa rançon, comme nous avons faict, et fut mis à la fin à six mille escus, de quoy chacun de nous trois en a tiré deux mil.

Estant arrivé à Libourne, je fis passer l'artillerie contremont la riviere, qui alloit jour et nuict, car nous avions force gens pour tirer la corde du batteau. Et comme l'artillerie fut auprès de Castillon, qui est à monsieur le marquis de Villars, arriva un homme que monsieur de Madaillan m'envoyoit pour m'advertir que les ennemis de Bridoyre s'estoient sauvés; dequoy je fus aussi marry que de nouvelles qu'on eut sceu apporter, car ma deliberation estoit de ne leur faire pas mieux qu'aux autres. Et fit-on tourner l'artillerie contre-bas la riviere, tirant droict à Bordeaux : et là laissasmes le capitaine Mabrun avec trois ou quatre compagnies, pour l'en ramener à Bordeaux; et monsieur de Monferrand et moy nous allasmes devant audit Bordeaux. Le jour après estre arrivé, j'allay au palais pour prendre congé de la cour, pour ce que je m'en voulois retourner en ces quartiers, pour estre plus près de Monsieur s'il me mandoit. Monsieur le president de Roffignac me fit les remerciemens de la part de toute la cour, parce que nostre petite guerre avoit asseuré les chemins devers Sainctonge, de sorte que tout le monde pourroit aller et venir de Bordeaux en France seurement; d'autre part, je les avois mis en seureté du costé de la Dordoigne ayant le chasteau de Bridoyre, et du costé de la Garonne ayant pris Levignac, Taillecabat et Pardaillan, parce que de ces costés ne pouvoient venir vivres ne hommes à Bordeaux, sinon du costé de Gascogne. Voyla le succès des entreprises que nous fismes en cinq ou six jours, qui ne cousterent pas un teston au roy, et à messieurs de la cour encore moins. Que si messieurs de la ville de Bordeaux m'eussent tenu ce qu'ils m'avoient promis, j'eusse gagé ma teste que j'eusse fait donner à Blaye de cul à terre; et n'y voulois que huit jours, pourveu que monsieur le baron de La Garde me fust demeuré pour assaillir par mer, et me voulus obliger à leur rendre les trente mille francs que je leur demandois pour payer les gens de pied, les frais de l'artillerie et les pionniers, si je ne l'emportois. Et comme je vis qu'ils ne vouloient entrer là, je leur presentay douze mil francs en prest, pour un an, sans en vouloir aucun interest; monsieur de Valance mon frere leur en prestoit deux mille : bref, la cour de parlement estoit fort eschauffée en ceste entreprinse; mais depuis qu'il se parloit qu'il falloit que tous y aydassent il ne s'en parloit plus. Ces gens de robbe longue sont de fascheuse desserre, et nous battent tousjours de leurs privileges. Je veux maintenant, au tesmoignage des plus grands et gens de bien de Bordeaux, qu'ils furent cause que cette entreprinse ne s'executa; car, comme les gens de la ville virent qu'ils ne vouloient fournir deniers, ils ne le voulurent aussi faire, disans que la cour de parlement tenoit autant ou plus de richesses que la moitié de la ville; et par deux fois me firent aller là, m'asseurant que dès qu'ils me verroient que tout seroit prest. Et quand j'y estois, je les trouvois si longs de me tenir ce qu'ils me promettoient, qu'il m'en falloit retourner; et croy qu'ils eussent voulu que j'eusse faict l'execution à mes despens, et que le profit et utilité leur en fust

revenu : et neantmoins, aux offres que je leur faisois, chacun peut bien cognoistre que je m'y voulois tenir du mien propre. Je faisois toute la despence pour tous les gentils-hommes qui me faisoient cest honneur de me suivre, sans que je voulusse que la ville m'en deffrayast d'un poulet. Et voyla l'occasion à la verité pourquoy l'entreprinse de Blaye ne se fit. Je m'asseure qu'il n'y avoit rien en Guyenne qui me peust empescher d'en venir à bout. Lorsque Des Rois la trahit, je l'avois recognue : ce n'est pas une si mauvaise beste qu'on la faict. D'avantage en ce temps les huguenots ne levoient gueres la teste, et la Guyenne estoit assez paisible; tous ceux qui estoient capables de porter les armes s'en allerent au gros, près de monsieur l'admiral, qui après la mort de monsieur le prince se fit declarer chef, ne luy servant monsieur le prince de Navarre que d'ombre seulement. C'est pourtant cela qui a tant soustenu ledict sieur l'admiral et son party, car un prince du sang peut beaucoup, encor qu'il fust bien jeune, et le fils de feu monsieur le prince de Condé aussi; ce fut une bonne fortune pour luy; sans eux il ne l'eust pas faicte si longue.

LIVRE SEPTIÈME.

Puis que j'ay entrepris laisser ma vie à la posterité, et escrire tout ce que j'ay faict de bien et de mal depuis tant d'années que j'ay porté les armes pour le service des roys mes maistres, je ne veux laisser rien en arriere; et encor que ce ne soient pas des conquestes de Naples ou Milan, je ne les veux pourtant obmettre, car tel les lira qui en fera son profit; et les capitaines et gens de guerre peuvent faire leur apprentissage aux petits faits d'armes, car c'est par là qu'ils commencent leur leçon. Ceux qui ont aussi le gouvernement des provinces en main pourront, par ce que j'ay fait, prendre exemple au bien, s'il en y a, et laisser le mal. J'avois si bien roigné les aisles aux huguenots, qu'ils ne pouvoient faire grand cas en la Guyenne, ny faire que de bien legeres entreprises, et moy par consequent ne pouvois aussi que faire ces petites conquestes, ayant d'ailleurs envoyé beaucoup de forces en l'armée de Monseigneur, et reservant l'argent pour son secours. Une autre raison me contrainct à cotter ces particularités, c'est afin que si le roy prend la peine de voir mon livre (je croy qu'il en lit de pires), que sa majesté voye combien ceux-là ont parlé contre la verité, qui ont dit qu'à present je n'avois soucy si ce n'est de vivre en repos chez moy. O qu'ils me cognoissent mal! Si j'eusse eu les moyens que je desirois, et qu'on me pouvoit donner, et qu'on m'eust laissé faire sans apporter les empeschemens que les edits ont faicts, j'eusse bien gardé les huguenots de grener en Guyenne, et croy que j'en eusse osté la semence.

Or, pour suivre le fil de mon discours et escrire au vray ce qui a causé la ruyne de ceste pauvre Guyenne, je vous diray que, quelque temps après ces entreprises executées, Monsieur m'envoya une lettre contenant ces mots : « Monsieur de Montluc, monsieur le mareschal Danville a esté icy : il s'en va en son gouvernement pour executer quelques entreprises qu'il y a; je vous prie, s'il a besoin de quelque chose de vostre gouvernement, luy en ayder en ce que vous pourrez. » Ceste lettre me fut rendue à Saincte Foy : il y en avoit une autre au sieur de Sainctorens, afin qu'il se rendist en l'armée avec sa compagnie; et c'estoit pource qu'il avoit donné congé à monsieur de Fontenilles de se venir rafraischir et rassembler la sienne : et depuis me manda que je retinsse celle de monsieur de Fontenilles auprès de moy, sans abandonner le pays, et que j'eusse bien le cœur à Bordeaux, favorisant monsieur de Terride de ce que je pourrois en la conqueste de Bearn, et quant à luy, il descendoit vers Poictou.

Cela me fut une dure nouvelle, encore que je fusse bien aise de la venue de monsieur le mareschal Danville; et veux que Dieu ne m'aide jamais si je ne fus aussi aise de cela comme presque si Monsieur mesmes y fust venu; et me

sembloit que les huguenots en Languedoc et Guyenne ne dureroient pas deux mois devant nous. Ledict sieur mareschal demeura quelques jours par les chemins.

Estant arrivé en Auvergne, il me depescha un courrier, m'advertissant de sa venue, et qu'il estoit bien ayse de venir faire la guerre de par-deça, tant pour l'ayse qu'il avoit de m'y trouver, que pour l'esperance qu'il avoit que nous ferions quelque chose de bon en ce pays de Guyenne et Languedoc, et qu'il s'en venoit par Albigeois droict à Thoulouse. Je luy renvoyay son homme, et le priay de ne prendre point ce chemin, mais qu'il vinst à Rhodés et en Quercy, et que je luy irois au devant à Cahors; que le comte de Mongommery estoit arrivé vers Castres, qui commençoit d'assembler des gens, et qu'il ne pouvoit passer par là qu'il ne passast par le milieu des forces des ennemis. Je n'eus responce de luy qu'il ne fust à Thoulouse, et me depescha un courrier m'advertissant de son arrivée, et me mandoit qu'il estoit passé à la barbe des ennemis, et qu'ils ne s'estoient point montrés pour luy empescher son chemin. Je fus fort ayse d'entendre son arrivée en seureté et santé. Et par sa lettre me prioit que nous nous vissions, afin de prendre une bonne resolution ensemble pour faire un grand service au roy, et qu'il ne vouloit rien faire sans mon conseil. Une defluxion m'estoit tombée sur un tetin; je fus contrainct le faire percer en deux lieux et y mettre deux tentes, et n'y pouvois endurer seulement la chemise. Et comme la fureur du mal me fut un peu passée, et la fievre que le mal me donnoit, je me mis en chemin, ne pouvant faire que trois lieues le jour au plus, avec grandissime douleur. Ceux qui liront ma vie pourront veoir de combien de sorte de maux j'ay esté assailly; et neantmoins je n'ay jamais pour cela esté oisif ni retif aux commandemens de mes maistres ou en ma charge. Cela n'est pas seant à un guerrier de croupir dans le lict pour un peu de mal. Or, le roy ni la royne ne m'escrivirent jamais que je luy obeisse, ne mesme par la lettre qu'il m'escrivit; neantmoins, pour l'amitié que je luy portois et affection que toute ma vie je luy avois vouée de ma propre volonté, je luy allay offrir de luy obeyr, et en son particulier lui faire service. Je le trouvay qu'il avoit quelque peu de fiebvre, et demeuray deux jours à Thoulouse auprès de luy, estant bien mieux accompagné pour lors qu'il n'estoit, car j'avois avec moy soixante ou soixante-dix gentils-hommes. Nous arrestasmes que je m'en viendrois à Agen faire tenir les estats de la Guyenne, et sçavoir combien de gens ce pays voudroit soudoyer. Je luy donnay asseurance que la Guyenne fourniroit argent pour payer mil ou douze cens arquebusiers, pourveu aussi que quand monsieur le mareschal auroit pris une ville en Languedoc, il en vinst attaquer une en Guyenne, ce que je leur promis que ledit sieur mareschal feroit; mais je contois sans l'hoste. Je dressay promptement les compagnies de mil arquebusiers, et fis eslection des meilleurs capitaines qui pour lors fussent dans le pays. Les estats baillerent la charge de recevoir l'argent à de Naux, fils de la maison de Nort d'Agen. Nous arrestasmes d'estre prests le premier jour d'aoust pour nous mettre en campagne. Sur ces entrefaictes se passerent deux ou trois mois, pendant lesquels monsieur de Terride estoit tousjours à son pris faict devant Navarreins; et quant à moy, je tenois la ville pour prinse, car nous avions tousjours nouvelles qu'il n'y entroit point de vivres, et qu'ils commençoient à patir. D'autre part je considerois que les gens que le comte de Mongommery avoit amenés n'estoient que soixante ou soixante dix chevaux, et qu'il n'auroit autres forces que celle des vicontes, lesquels je ne craignois pas beaucoup, pour ce qu'avec peu de gens je leur faisois teste, de sorte qu'ils n'osoient rien entreprendre. En Quercy, monsieur de La Chapelle Lozieres leur faisoit teste; en Rouergue, monsieur de Cornusson et ses enfans, et monsieur de Sainct Vensa en faisoit le semblable; monsieur de Bellegarde aussi vers Thoulouse : bref, ils estoient tenus de si court que rien plus. Après je considerois que nous avions beaucoup de compagnies de gens-darmes dans le pays : je ne faisois jamais estat que Mongommery assemblast des gens pour secourir Navarreins, car il falloit qu'il passast à Verdun, ou en deux jours j'estois sur le passage, et avois de si bonnes espies, que j'estois bien asseuré d'estre adverty incontinent qu'il arriveroit à Montauban, ou qu'il passeroit où il alla passer, qui est à Sainct Gaudens. D'autre part aussi je considerois qu'en ce quartier-là il y avoit sept ou huict compagnies de gens-darmes, qui estoient les deux Bellegardes, d'Arne, de Gramont, de

Sarlaboust, celle du comte de Candalle et de monsieur de Lauzun, les dix compagnies de monsieur de Savignac. Tout le monde ne m'eust sceu mettre en teste que le comte de Mongommery fust venu pour secourir Bearn : voy-là comment quelquefois avec la raison on se trompe ; ains je pensois que ce fust pour deffendre le pays qu'il tenoit en Languedoc et Guyenne. D'autre part le bruit couroit que les vicomtes ne se vouloient obeyr l'un l'autre, qui me faisoit penser que sa venue estoit plus pour cela que pour Bearn : et à la verité il y avoit de l'apparence ; mais les huguenots ont eu tousjours cela, qu'ils ont esté plus secrets que nous : ils ne se descouvrent gueres, voilà pourquoy leurs entreprises ne font gueres faux feu. Aussi ce comte de Mongommery bien qu'il estoit advisé et sage. C'estoit luy qui fut cause du plus grand malheur qui advinst il y a cinq cens ans en ce pauvre royaume, car il tua mon bon maistre le roy Henry à la fleur de son âge, courant en lice contre luy. Cet homme a causé la ruyne de la Guyenne, et a remis sus les huguenots, comme il sera dit en son lieu.

Vous, lieutenans du roy, sur qui toute la province repose, pesez combien la faute que je fis, et non pas moy tout seul, mais de plus grands que moy, sur ceste venue du comte de Mongommery; considerez mieux toutes choses quand vous vous trouverez en mesme, et prenez tout au pis, afin d'y pourvoir mieux que nous ne fismes. Monsieur le mareschal Danville sçait bien, quand nous estions à Thoulouse, que tout d'un accord nous pensions que ce comte ne fust pas venu pour l'effect qu'il monstra par après : nous avions des raisons très belles pour excuser ceste faute, et moy plus que tous, comme le discours suivant monstrera à ceux qui le voudront savoir; mais cest homme, estranger en un pays où il n'avoit pas esté, monstra qu'il avoit de bons amis, et peut estre parmy nous : les huguenots ont tousjours esté plus fins et rusés que nous. Il faut confesser franchement qu'une des plus grandes fautes qui se sont faites en toutes les guerres, est celle qui fut faite-là. Je sçay bien qu'on en a parlé diversement, et que la royne de Navarre avoit gaigné des gens pour ce faire : je sçay bien que ce n'est pas moy. Je crois que monsieur le mareschal Danville en dira le mesme : il est trop bon serviteur du roy. A mon depart de Thoulouse je parlay à part à deux des premiers capitouls, et leur dis plusieurs choses, afin de les faire entendre à leur corps de ville, sur le fait de nostre guerre : ces gens estoient de bonne volonté, mais ce n'est pas tout. Il faut que j'escrive en passant une chose que j'ai tousjours dite, et diray tant que je vivray, que la noblesse s'est fait grand tort et dommage de desdaigner ainsi les charges de villes, principalement des capitales, comme Thoulouse et Bordeaux. Je sçay bien que de mon premier âge j'oyois dire que des gentils-hommes et seigneurs de bonne maison acceptoient la charge de capitouls à Thoulouse, et de jurats à Bordeaux, mais encore plus à Thoulouse; car, refusant ces charges ou les laissant prendre, les gens de ville s'emparent de l'auctorité, et quand nous arrivons, il les faut bonneter et leur faire la cour : c'a esté un mauvais advis à ceux qui en sont premierement cause. Pleust à Dieu que, comme en Espagne, nous eussions tousjours logé dans les villes ! Nous en serions plus riches, et si aurions plus d'auctorité. Nous avons la clef des champs et eux des villes, et cependant il faut que nous passions par leurs mains, et que pour le moindre affaire nous allions avec beaucoup de peine trotter par les villes. Pour retourner à mes capitouls, s'ils eussent esté gens qui eussent veu quelque chose aux instructions que je leur donnay, ils m'eussent peu donner un bon advis : ce n'est pas en cela seulement que j'ay recogneu ceste faute, mais en plusieurs autres choses; et si les gentils-hommes catholiques vouloient faire introduire ceste coustume de prendre la charge des villes, ils y trouveroient du proffit, et verroient en peu de temps que tout iroit mieux. Achevons nostre compte.

Je fus adverty du quartier de Thoulouse que ledit comte se renforçoit de gens de pied et de cheval, et qu'il faisoit son assemblée à Castres et à Gaillac; mais pour cela jamais je ne changeay d'opinion. Je confesse que Dieu nous ostoit le sens, jusques à ce que, huict ou dix jours avant qu'il se mist aux champs, monsieur de Sainct Germain m'estant venu voir à Agen pour quelques affaires que nous avions ensemble, me dit et asseura que l'assemblée que Mongommery faisoit c'estoit pour passer en Bearn. Je debattis avec luy le contraire, et que ledict Mongommery sçavoit bien que les forces de monsieur le mares-

chal Danville estoient presque prestes, et que dans huict ou dix jours j'estois prest, esperant d'estre dans douze jours auprès de luy. Ledict sieur de Sainct Germain me respondit que je ne l'estimasse jamais bon serviteur du roy si le comte de Mongommery ne passoit en Bearn, et qu'il passeroit la riviere à Verdun, ou bien vers la source contre mont; la grande asseurance qu'il m'en donnoit me fis mettre en opinion que j'en devois advertir monsieur de Terride, ce que je fis en poste : et ayant promené en ma teste tout, je pensay qu'il y avoit de l'apparence; et cependant je priay ledit sieur de Sainct Germain d'aller à Thoulouse le dire à monsieur le mareschal. Il me respondit qu'il ne pensoit point que monsieur le mareschal n'en fust adverty, attendu que les assemblées du comte de Mongommery se faisoient à sept ou huict lieues de Thoulouse. Je luy fis grande instance et priere d'y vouloir aller; à la fin il le m'accorda, encores qu'il se trouvast bien fasché d'un mal de reins qu'il a encores. Et ce neantmoins, j'en escrivis à monsieur le mareschal, et ne lui nommois point dans ma lettre ledict sieur de Sainct Germain, sinon qu'un gentil-homme chevalier de l'Ordre, qu'il cognoissoit bien, et qui estoit fort bon serviteur du roi, alloit devers luy pour luy dire quelque chose qui concernoit le service de sa majesté, le suppliant d'adjouster foy à ce qu'il luy diroit. Le dict sieur de Sainct Germain ne fust pas si tost à Thoulouse comme mon messager, car monsieur le mareschal m'escrivit que le chevalier de l'Ordre qui devoit aller parler à luy, comme je luy avois escrit, n'estoit encores arrivé, mais s'il y venoit, il entendroit ce qu'il vouloit dire, et qu'il me donneroit advis de ce qu'il luy sembleroit, selon le propos qu'il luy tiendroit. Quatre ou cinq jours après, monsieur de Sainct Germain m'escrivit qu'il avoit parlé à monsieur le mareschal, et qu'il luy avoit semblé qu'il avoit advertissement d'ailleurs que de luy, qu'il y adjoustoit, à son advis, plus de foy qu'au sien, mais qu'il me souvinst de ce qu'il m'en avoit dit, et que je le verrois bien tost. Je donnois tousjours advis à monsieur de Sainct Girons qui estoit au Mas de Verdun, gouverneur de la place, qui est frere du sieur de La Garde, qui de present est chevalier de l'Ordre et de la maison du roi, qu'il se tinst bien sur ses gardes, et que si les ennemis faisoient semblant de vouloir passer la riviere, qu'il m'en advertist, et que je serois dans un jour et demy à luy. Il me respondit qu'il me donneroit trois jours de terme; que ceux de Grenade et du Mas de Verdun avoient commandement de s'entresecourir les uns les autres, et de rompre les gués et passages : ce qui estoit advancé audit Mas de Verdun, où ledit sieur mareschal estoit. Or j'avois baillé la charge du pays de Comenge jusques aux monts Pirenées à monsieur de Bellegarde, et luy avois baillé autant de puissance de commander en ces quartiers-là comme moy-mesme, ayant tousjours fort bien fait en tout ce qui s'estoit presenté, battu et repoussé les ennemis avecques les gens de monsieur de Savignac, sa compagnie et les gentils-hommes de Comenge, là où il avoit fort bon credit, et estoit bien suivy de la noblesse, pour-ce qu'il estoit un brave gentil-homme et vieux capitaine.

Je receu responce de monsieur de Terride, par laquelle il me mandoit qu'il n'avoit pas grand crainte du comte de Mongommery ny de ses forces, et qu'il estoit suffisant pour les combattre. Celuy que j'y avois envoyé estoit soldat, qui me dit que, quelque chose que monsieur de Terride me mandast, il n'avoit pas tant de gens qu'il pensoit, et qu'il avoit là entendu des capitaines et soldats que les ennemis ne faisoient gueres jamais sortie que les nostres ne fussent battus. Et ne tarda pas trois jours au plus que je receus une lettre de monsieur de Fontenilles, là où il disoit : « Je vous envoye une lettre que « m'a escrit monsieur de Noé, mon lieutenant, « par laquelle verrez que le comte de Mon« gommery est desjà sur la Save, et qu'il prend « le chemin vers Sainct Gaudens, là où il fait « estat de passer la Garonne avec son camp. » La lettre dudit sieur Noé portoit : « Monsieur, « je vous advertis que le comte de Mongom« mery a passé la Save et la Riege, et aujour« d'huy il disne à la maison du vicomte de Cau« mont, mon beau-frere, en tout ce pays ne « se monstre personne pour luy empescher le « passe de la Garonne : et en advertissez en « toute diligence monsieur de Montluc. » Je ne fus oncques en ma vie si esbahy de chose qui me soit venue devant, et commençay à juger en mon esprit que cecy devoit estre quelque grand mal-heur qui nous devoit advenir, cognoissant bien monsieur le mareschal Danville,

messieurs de Joyeuse et de Bellegarde qui estoient près de luy, et plusieurs autres capitaines qui n'avoient point faute de hardiesse, d'experience ny de bonne volonté, et qu'il falloit penser que Dieu vouloit envoyer à monsieur de Terride un malheur. J'avois la compagnie de monsieur Gondrin à Monsegur en Basadois, la moitié de la mienne à Nerac, et l'autre à Monflanquin, celle de monsieur de Fontenilles à Moissac; lequel de Fontenilles courut audit Moissac, estant bien certain que je le manderois bien tost. Et promptement je fis quatre depesches, l'une à monsieur de Terride, par laquelle je le priois de se lever de devant Navarreins, et se retirer vers Orthez et Sainct Sever, et qu'il avoit l'ennemy sur les bras; le priant de se souvenir des diligences que nous faisions en Piedmont lors que nous estions ensemble, et que je craignois que les forces de monsieur le mareschal n'estoient encores prestes pour promptement l'aller secourir, me craignant qu'avant que ma lettre fust à luy il auroit les ennemis sur les bras, et qu'il ne se devoit obliger à une retraicte, ny moins à une bataille, attendu que ses gens estoient tous harassés de peine, et les ennemis venoient à luy tous frais. J'en fis une autre à monsieur de Fontenilles pour le faire marcher, une autre au baron de Gondrin à Monsegur, et l'autre à monsieur de Madaillan, mon lieutenant, et que je m'en allois devant vers l'Isle en Jordan si les ennemis n'avoient encores passé la riviere, et que, s'ils l'avoient passée, je prendrois le chemin d'Aire, et que jour et nuict ils me suivissent : il estoit desjà nuict. Et le matin au poinct du jour, quand j'eu desparty les messagers, je partis et m'en allay à Lectoure, et de-là depeschay à monsieur le mareschal, l'advertissant que je m'en allois droit à luy avecques cinq enseignes; toutes-fois, que si les ennemis avoient passé la riviere, que jestois d'opinion que nous les suivissions, et que de ma part, s'ils estoient acheminés desjà vers Bearn, je prendrois mon chemin droit à Aire, le suppliant n'attendre personne, car incontinent qu'il seroit hors de Thoulouse, tout le monde iroit après luy, cognoissant bien le naturel des gens de ce pays : je les avois assez pratiqués, et m'assure qu'il en fust advenu ainsi; maintesfois ay-je party, moy trentiesme, qu'à la seconde journée je trouvois toute la noblesse près de moy. Je n'arrestay que ce jour-là à Lectoure; et, comme je veux que Dieu m'aide, quand je partis d'Agen je n'avois qu'un gentil-homme vieux avec moy, nommé monsieur de Lizac, et mes serviteurs; mais le lendemain matin il s'en rendit près de moy plus de trente; et allay coucher à Cauze, et le lendemain je n'allay que jusques à Nogarol, pour attendre les compagnies de gens-d'armes et cinq enseignes de gens de pied que j'avois près de moy, que le capitaine Castella commandoit, pour-ce que j'avois envoyé mon nepveu de Leberon dans Libourne, à cause que le roi m'avoit escrit que j'allasse me jetter dedans, et que sa majesté avoit esté advertie que les ennemis s'en vouloient emparer; lequel commandement m'estoit venu au temps que j'avois adverty monsieur de Terride, et n'estois voulu aller audit Libourne, afin de me trouver auprès de monsieur le mareschal, pour aller secourir ledit sieur de Terride ou combattre Mongommery sur le chemin. Estant arrivé à Aire, nous nous trouvasmes plus de six-vingts gentils-hommes, et arriverent aussi tost que nous les cinq compagnies de gens de pied. Le matin arriva toute ma compagnie d'un costé, et par les Landes à mesme heure m'arriva le baron de Gondrin, qui le jour devant avoit fait neuf lieues, et ma compagnie sept; et le soir arriva monsieur de Fontenilles. Et ainsi que je montois à cheval à Nogarol, le messager que j'avois depesché de Lectoure en hors vers monsieur le mareschal, arriva, qui m'apporta la responce du sieur mareschal, par laquelle me mandoit que, puis que Mongommery avoit desjà passé la Garonne, il luy sembloit qu'il ne feroit rien d'aller après luy, et qu'il avoit donné advis à monsieur de Terride, dès que le comte de Mongommery s'achemina au long des rivieres, de prendre garde à soy, et que ledit Mongommery l'alloit attaquer; lequel luy avoit fait responce qu'il estoit assez fort pour combattre Mongommery, et qu'il n'abandonneroit pas le siege, qui estoit la mesme responce que ledit sieur de Terride avoit fait aussi à moy. En outre me mandoit ledit sieur mareschal qu'il alloit battre un chasteau qui estoit près de Lavaur, nommé Figeac, attendant que les gens de pied qui venoient de Languedoc luy fussent arrivés, que le sieur de Sainct Geran de La Guiche commandoit.

Incontinent que j'eus mis pied à terre à Aire,

je depeschay vers ledit sieur mareschal le capitaine Mausan, qui estoit mareschal de logis de la compagnie de monsieur de Gramond, et s'estoit mis n'avoit gueres de la mienne; et par luy le priois de laisser toutes entreprinses, et que, ayant combattu Mongommery, il n'y demeureroit plus rien à combattre en Languedoc ny en la Guyenne, car toutes les forces qu'ils avoient en toutes ces deux provinces estoient avec ledit comte, et que personne ne nous feroit plus teste audit Languedoc et Guyenne. J'avois depesché, à mon arrivée à Nogarol, vers monsieur de Terride, le priant que, s'il n'estoit retiré, il se retirast, et se developpast de son artillerie s'il se voyoit pressé, et que plutost il la jettast dans le Gave avant que s'engager à une bataille, et que j'avois depesché devers monsieur le mareschal de Lectoure en hors, esperant qu'il viendroit; et que, quand bien il auroit perdu l'artillerie, mais que nous fussions ensemble, la recouvrerions bien tost. Je promenois cependant en ma teste qu'encore que Mongommery eust une belle et gaillarde trouppe, si est-ce qu'il songeroit d'attaquer monsieur de Terride me voyant venir à luy : mais je croy qu'il eut advis que monsieur le mareschal ny moy ne voulions entrer en pays, et que nous n'estions prests de nous joindre : voy-là pourquoy il suivit sa poincte. Le soir mesme que j'arrivay à Aire, après avoir depesché le capitaine Mausan, arrive le capitaine Montaut, de la part de monsieur de Terride, qui me mandoit qu'il s'estoit retiré à Orthez, et qu'il me prioit que je marchasse droit à luy. Incontinent je luy r'envoiay ledit capitaine Montaut, et luy mandois que je ne partirois d'Aire ou bien de Sainct Sever, que monsieur le mareschal ne fust arrivé, car je n'avois que trois compagnies de gens-d'armes et cinq enseignes de gens de pied, et que le capitaine Montaut m'avoit dit qu'en dix-huict enseignes de gens de pied qu'il avoit, il n'y avoit pas dix-huict cens hommes, et d'autre part, que si j'allois à Orthez, et que nous fussions contraints de combattre et perdissions la bataille, que justement le roi me devoit faire coupper la teste pour n'avoir attendu monsieur le mareschal, et que ledit sieur mareschal pouvoit justement dire de sa part que j'avois hazardé la bataille afin qu'il ne s'y trouvast point pour acquerir la reputation de l'avoir gaignée, et que je me garderois d'entrer en telle dispute envers le roi n'y envers monsieur le mareschal, mais que je le priois de se retirer à Sainct Sever, et qu'il laissast quelques gens-d'armes dans Orthez, et, attendant la venue de monsieur le mareschal, je m'approcherois de luy; que cydevant bien à propos je luy avois donné advis de la venue du comte, qu'il l'avoit mesprisé, et qu'à present il vouloit que je reparasse une si grande faute à l'hasart de mon honneur; que je ne le pouvois faire. Ledict capitaine Montaut s'en alla toute la nuict droit à Orthez, et luy dit tout ce que je luy avois donné charge de faire. Il me rendit responce qu'il ne pouvoit bouger d'Orthez, et que s'il sortoit hors du pays de Bearn, que les Bearnois perdroient le cœur, me priant d'y vouloir aller, et me voulut renvoyer le capitaine Montaut, lequel n'en voulut prendre la charge, ains luy dict franchement que je n'y entrerois point, et que mes raisons estoient si evidentes, que je n'avois homme auprès de moy qui me conseillast d'y aller. Je luy remanday par son messager que je n'en ferois autre chose que ce que le capitaine Montaut luy avoit dit.

Toutes les lettres que j'escrivois à monsieur le mareschal et à monsieur de Terride, je les communiquois à monsieur d'Aire, lequel est frere de monsieur de Candalle, et à tous les chevaliers de l'Ordre, desquels je prenois l'advis, car la chose le valoit. Le lieutenant de Castelsarrasin, qui estoit près de monsieur de Terride, m'a dit avoir gardé toutes les lettres que j'avois escrites audit sieur de Terride, et que s'il eust voulu croire aucuns capitaines qu'il avoit auprès de luy, il se fust retiré à Sainct Sever, comme je luy mandois; mais il voulut plustost croire trois ou quatre gentils hommes de Bearn qui estoient près de luy, que non les capitaines et ses serviteurs. Monsieur de Bellegarde estoit à six lieues d'Aire, vers Bigorre; je luy depeschay un homme, le priant de venir le lendemain à Pro jan, maison du baron de Campagne, et qu'il menast le capitaine Arne et le baron de L'Arbous, lieutenant de monsieur de Gramond, ayant grand affaire de parler à luy : ce qu'ils firent tous trois. Il avoit quatre compagnies de gensdarmes avec luy, à sçavoir, la sienne, celles de messieurs de Gramond, l'Arne et de Sarlabous : et là je leur proposay tout ce que j'avois escrit à monsieur de Terride, et les responces qu'il me faisoit, et qu'il me vouloit attirer à Orthez ; et

leur dis les raisons, que j'ay escrites, pourquoy je n'y devois aller, lesquelles ils trouverent tous bonnes, et que monsieur le mareschal avoit grand occasion de se fascher si je ne l'attendois, combien qu'ils cogneussent bien, aux lettres qu'il leur avoit escrit, qu'il avoit envie de faire la guerre en Languedoc et non en Guyenne; car tous ceux qui estoient près de luy, de son conseil, et ceux de Thoulouse mesmes, comme l'on leur avoit mandé, luy conseilloient de faire la guerre au Languedoc, et que ceux de Thoulouse luy fournissoient l'argent pour les frais de la guerre, le persuadant de despendre leur argent au Languedoc, et non en Guyenne. C'estoit une chose bien facille à croire, car chacun cherche de tirer l'eau à son moulin. Monsieur de Bellegarde nous dict qu'il luy escriroit qu'il devoit marcher devers nous après les ennemis, mais qu'il ne pensoit pas qu'il le fist pour les raisons susdites, et que les autres, qui voudroient qu'il fist la guerre en Languedoc, luy diroient que l'occasion pourquoy nous les prions venir vers nous estoit pour la crainte que nous avions de perdre nos maisons. Nous arrestasmes qu'il luy envoyeroit un gentil-homme pour le prier de vouloir venir, et je luy promis de l'advertir de ce que le capitaine Mausan me rapporteroit, qui ne demeura que trois jours à aller et venir, et passa là où estoit monsieur de Bellegarde, et luy apporta lettres dudit sieur mareschal pareilles aux miennes. Elles estoient de ceste teneur : « J'ay veu ce que m'avez escrit, « et comme monsieur de Terride s'est retiré à « Orthez : et puis qu'il est retiré et hors de « peril, je ne ferois pas de grands besongnes « de pardelà; et me fasche d'employer mal mon « temps, car de pardeça je suis asseuré que je « recouvreray bien tost ce qui est perdu de mon « gouvernement : toutes-fois, pour l'amour de « vous autres qui m'en sollicitez, je suis contant « r'amener mon camp jusques à l'Isle en Jor- « dan, pour là attendre quelques jours voir « s'il se presentera occasion pour combattre « Mongommery en campagne; sinon je suis « deliberé suivre mon commencement, qu'est « bon, car j'ay prins Figeac, où le capitaine « Mausan m'a trouvé, et dès demain matin « je marcheray droict à l'Isle, et espere y estre « dans deux jours. » Voy-la le contenu de la lettre qui nous apporta à tous beaucoup de plaisir; et tout incontinent que j'eus receu sa lettre, je m'en allay à Sainct Sever avec tous les gens que j'avois à pied et à cheval; et dès que j'arrivay à Sainct Sever, je depeschay vers monsieur de Terride le capitaine Montant, qui ne faisoit qu'arriver audit Sainct Sever, venant d'Orthez, car de là audit Orthez n'y a que quatre lieues et demye : et priois monsieur de Terride de se vouloir rendre le matin à Agetmau, et que nous parlerions une heure ensemble pour arrester ce que nous aurions affaire. Je pensois qu'il y viendroit, ayant mandé aux gens de monsieur de Gramond qu'ils nous apprestassent quelque chose pour disner; car Agetmau est à luy, à cause de sa belle fille Dandoins, comtesse de Guichen; et baillay les lettres que monsieur le mareschal m'avoit envoyées par le capitaine Mausan audict capitaine Montaut, afin de les luy monstrer. Je l'assignois là expressement pour luy remonstrer qu'à peine monsieur le mareschal viendroit si avant qu'en Bearn, car il estoit pressé de tous les estats de Languedoc, et de tous les seigneurs de ce pays-là, d'aller faire la guerre en Languedoc, non en Guyenne, et qu'à la fin il seroit contraint de le faire, ou on ne luy bailleroit point d'argent; et qu'il se devoit retirer à Sainct Sever, et laisser quelques gens dans le chasteau d'Orthez; et que, comme nous serions tous ensemble, nous ferions une armée, priant monsieur le mareschal de nous laisser monsieur de Bellegarde avec les quatre compagnies de gens-darmes, ce que facilement j'esperois qu'il nous accorderoit, pource qu'il en avoit assez sans ceux-là, pour estre maistre de la campagne, et que dans cinq ou six jours j'esperois que nous aurions pour le moins mil hommes de pied et davantage plus que nous n'avions, car monsieur de Bellegarde avoit deux compagnies avec luy, et que le capitaine Mausan s'en iroit en Bigorre, que luy et son frere ameneroient prou de gens, et que le vicomte de Labatut en faisoit aussi. Voyla tout le discours que je luy voulois faire s'il venoit à Agetmau, et pensois bien qu'avec ce discours je vaincrois son conseil, qui le gardoit de se retirer : et me sembloit que monsieur le mareschal seroit fort ayse de ceste resolution, afin qu'il allast poursuyvre ses entreprises. Or je ne faisois pas cecy de ma teste seulement, car je communiquois le tout aux chevaliers de l'Ordre et capitaines qui

estoient avec moy. Et comme je pensois que le matin il vinst à Agetmau, car il n'y a que deux lieues, pour conclure le tout, il me manda qu'il ne se pouvoit rendre à Agetmau, car son conseil ne trouvoit pas bon qu'il abandonnast son gouvernement, parce qu'Agetmau n'estoit pas en Bearn; mais je devois aller là où il estoit. Voyez un peu la gloire et le mauvais conseil qu'il y a par le monde. Un homme foible, battu, et presque deffait, se tient sur le haut bout, et encor en l'endroit de celuy qui estoit pour luy sauver la vie et l'honneur, et qui n'estoit pas de qualité qui ne deust estre respectée.

Pour Dieu, capitaines mes compagnons, laissez ceste gloire derriere le chevet du lict quand la necessité vous pressera, car c'est n'avoir pas de sens et de jugement, voyant qu'on se va perdre miserablement. Quand il eust esté de plus grand qualité que moy, encor devoit il suyvre mon conseil, et s'advancer pour me communiquer de son salut et de son armée. Son mauvais ange le guidoit: il ne sceut ny auparavant ny depuis prendre son party pour se sauver ou se deffendre; ce n'estoit pas faute d'hardiesse, car il avoit tousjours monstré qu'il avoit du cœur; mais Dieu nous ferme les yeux quand il nous veut chastier.

Pour retourner à nos ambassades, je luy manday tout court que je n'en ferois rien, et que je ne m'engagerois point en lieu où il me fallust combattre, que je ne visse ses forces et les miennes, pour cognoistre si elles estoient suffisantes pour respondre à l'ennemy, car j'en avois trop veu prendre au trebuchet, et je ne voulois acheter chat en sac, voulant voir dedans et dehors, et que j'estois venu là pour le secourir, sans avoir charge ne commandement de personne du monde: qu'il me sembloit qu'il se fondoit sur les honneurs, et qu'il n'estoit pas temps qu'on deust disputer de cela. Il me ressembloit celuy qui est en necessité, et qui pense faire trop d'honneur d'emprunter de l'argent de celuy à qui il le demande. Tout cecy luy escrivis-ie de colere quand je vis que je ne le pouvois faire venir en lieu où je luy voulois dire de bouche tout le discours que nous avions faict, tant monsieur de Bellegarde et les capitaines qui estoient près de luy, que ceux que j'avois près de moy. Et comme ils virent que je n'y voulois poinct aller, ils m'envoyerent messieurs Daudaux et de Damasan, pour me persuader que je devois aller là.

Le different n'estoit pas que j'y deusse emmener les cinq compagnies de gens de pied que j'avois, et les trois de gens-darmes, car il n'y avoit pas à manger pour trois jours pour eux mesmes, mais que j'y devois aller comme font les voisins quand ils se vont voir l'un l'autre. Je n'ay pas de coustume de marcher ainsi en temps de guerre quand l'ennemy est près. Lesdits sieurs Daudaux et de Damasan n'avoient pas faute de remonstrances, ny moy de deffences, qu'estoient beaucoup plus apparentes que les leurs, comme les enfans eussent peu cognoistre. A la fin, comme ils virent que je n'y voulois point aller, ils me dirent que monsieur de Gramond vouloit mal à quelques-uns de leur conseil, ou bien eux à luy (je ne sçay lequel c'estoit, car je ne l'ay point mis en memoire, parce que les haines des uns et des autres ne m'avoient pas amené là), et que par ce moyen le lieu d'Agetmau n'estoit pas propre pour nostre entrevue. Nous arrestasmes que le lendemain sur le midy nous nous rendrions tous en la maison d'un gentil-homme qui n'estoit pas en la terre de monsieur de Gramond, encor que je leur disse que là où estoit un lieutenant de roy toutes inimitiés devoient cesser. Sur l'entrée de la nuict ils monterent à cheval pour s'en retourner à Orthez; monsieur de Madaillan me pria le laisser aller avec eux pour y demeurer deux jours, voir s'il pourroit faire quelque chose, avec quarante salades de ma compagnie. Je le laissay aller, et ainsi partirent tous ensemble. Et environ les onze heures, comme ils furent un peu au delà d'Agetmau, ils trouverent un marchand d'Orthez qui se sauvoit, lequel ils cognoissoient, et leur dit qu'ils estoient tous deffaits, et que monsieur de Terride et quelques capitaines s'estoient sauvés dans le chasteau: à quoy ils ne voulurent adjouster foi, car nos gens estoient dix huict enseignes de gens de pied, et les ennemis n'en estoient que vingt deux; voyla pourquoy cela sembloit impossible, veu que les nostres estoient dans une ville. Ils n'arresterent pour cela de tirer outre, et à un quart de lieue de là ils trouverent le capitaine Fleurdelis, qui s'estoit sauvé, lequel leur dict le mesme que le marchand. Alors ils firent alte pour recueillir les gens qui se sauveroient. Le marchand arriva,

et me trouva couché. Je trouvay ces nouvelles si estranges, que je n'y voulus adjouster foy, ne pouvant croire que vingt deux enseignes en prinssent dans une ville, qui n'est pas des plus foibles, dix huit; mais un quart d'heure après le capitaine Fleurdelis arriva, qui m'en dit autant; alors je fus contrainct de le croire, non pas sans faire plus de trois fois le signe de la croix.

J'ay voulu escrire au long la verité comme tout s'est passé, parce que toute la France crie que si monsieur le mareschal Danville et Montluc eussent fait leur devoir, Mongommery eust esté deffait, et les princes, après la routte de Moncontour, n'eussent sceu quel party prendre, n'ayant eu autre recours qu'à se venir jetter entre les bras du comte de Mongommery, qui estoit frais, victorieux et plein d'escus (tout cela est vrai), et la Guyenne ne porteroit le deuil comme elle fait; et si je croy que les huguenots n'eussent passé le Limosin et Perigort, car nous fussions allés au devant leur donner le bon jour. Ce discours que j'ay fait au vray monstrera qui en est cause. Cependant ceux qui viendront après nous pourront apprendre et juger qu'en la guerre une faute est irreparable. Il y a beaucoup de gens de bien qui sont en vie, qui tesmoigneront ce que j'en escrivis, car je ne faisois pas mes depesches en secret, mais en presence des capitaines et chevaliers de l'Ordre qui estoient auprès de moy. Je n'escrivis point pour charger monsieur le mareschal ne monsieur de Terride : je ne dis que la verité, pour monstrer à ceux qui ont dict que, si j'eusse voulu, je pouvois secourir monsieur de Terride par ma diligence. Le peu de gens que j'avois, les advertissemens que je lui donnay, la deliberation prise par tous nous autres, rendront tesmoignage s'il tint à moy ou non. Je diray bien que s'il se fust retiré, et qu'il m'eust plustost creu et mon conseil que non le sien, nous eussions esté assez forts dans huit jours pour combattre Mongommery et le jetter hors du Bearn, ou l'enfermer dans Navarreins, là où on ne l'eust pas receu, parce qu'il n'y avoit pas vivres pour nourrir ses gens quatre jours; et parce qu'il falloit qu'il combattist ou qu'il retournast par le mesme lieu qu'il estoit venu, qui estoit bien mal aysé, car les paysans mesmes l'eussent deffaict, nous sentans à sa queue. Monsieur de Terride tenoit encores toutes les autres villes; et si cela eust succedé, il n'eust pas fallu que monsieur le mareschal se fust empesché de nostre guerre, mais fust allé tout à son ayse suivre ses entreprises, pourveu qu'il nous eust laissé monsieur de Bellegarde et les quatre compagnies : ce que je pense qu'il eust faict, n'en ayant aucun besoin. On se doit prendre au conseil de monsieur de Terride et non à moy. Pour monstrer à tout le monde le peu d'apparence qu'il y avoit que le comte fust venu à bout de son entreprise, il est certain qu'il n'eust jamais au plus haut que deux mil cinq cens hommes de pied et cinq à six cens chevaux, que bons que mauvais; et quand il passa au Port devers messieurs les princes, il n'avoit pas plus de cent chevaux, et fort peu de gens de pied, par le tesmoignage principallement de l'enseigne et du guidon de monsieur de Terride et de monsieur de Sainct Felix, lieutenant de monsieur de Negrepelisse, et de l'enseigne du capitaine Sainct Projet, qui estoient prisonniers, lesquels alloient tousjours sur leur foy par leur camp : et depuis la paix j'ay parlé à plus de cinquante des ennemis, qui me l'ont confirmé. Ainsi on peut juger s'il y avoit apparence d'avoir peur, ny de penser que ledict sieur de Terride, veu les forces qu'il avoit, se fust laissé ainsi surprendre, mesmement veu qu'il estoit bon homme de guerre, et avoit de bons capitaines; mais ils perdirent l'entendement au bon du coup.

Voyla la verité du commencement et source des malheurs de la Guyenne. Que si monsieur le mareschal Danville ne fust venu en ce pays, je m'asseure que la pluspart des seigneurs qui se rendirent près de luy m'eussent faict cet honneur de me venir trouver, et croy que nous eussions mené le batteau d'une autre sorte. Il estoit raisonnable qu'ils luy fissent cest honneur, car il est grand seigneur, fils d'un connestable, et mareschal de France, et d'ailleurs brave chevalier de sa personne, plutost qu'à moy, qui suis un pauvre gentil-homme, vieux, estropiat, et desfavorisé, mais neantmoins aimé de la noblesse et du peuple.

Vous, lieutenans de roy qui venez après moy, si mes memoires tombent entre vos mains, faites vostre profit de la faute de monsieur de Terride, afin que vous ne soyez cause de la ruine des affaires de vostre maistre. Je ne le veux pas blasmer ny accuser de couardise et lascheté, car il estoit bon pour mener les gens à la guerre;

mais à un lieutenant de roy il faut d'autres parties; sur vostre teste, sur vostre prudence et bon advis repose tout le reste. S'il eust creu les advis que nous luy avions donné, que le comte de Mongommery alloit à luy, il eust fait une retraite honorable et eust sauvé son canon; que s'il n'avoit assez de loisir, il l'eust jetté dans le Gave, qui est une riviere où il y a de grands precipices; il n'estoit en la puissance de Mongommery de le retirer, et nous eussions esté au temps qu'il falloit pour le r'avoir. Mais non contant de ce, ayant esté mis en route en son siege, et encor retiré dans une ville assez bonne, il devoit adviser les moyens, ou de se retirer plus avant, ou de se fortifier. Et encore la derniere faute fut pire que la premiere, c'est que la peur leur osta le jugement; car il se sauva avecques bon nombre de gentils-hommes dans le chasteau qui est bien fort, sans avoir advisé d'y faire mettre des vivres pour le soutenir. Et parmy toutes ces disgraces, encores se tenir sur le haut bout, sans vouloir sortir trois pas de son gouvernement pour venir communiquer avecques moy! Laissez, laissez ces honneurs en la necessité; je n'ay pas faict ainsi: souvent avec dix chevaux, je me suis mis en campagne. Je m'asseure que s'il fust venu parler à moy, il ne fust tombé au malheur qui luy causa la perte de sa reputation et de sa vie. Et quant à moy, j'ay tousjours pensé, me ressouvenant de ceste faction, que c'estoit un vray jugement de Dieu; car lever un siege contre forces esgalles, vaincre et forcer une ville, prendre le lieutenant du roy dans une bonne place en trois jours, presque à la teste d'un mareschal de France et d'un lieutenant de roy, comme j'estois, et bref en trois jours conquerir tout un pays, cela semble estre un songe. Il faut confesser que de toutes nos guerres il ne s'est faict un plus beau trait de guerre que cestuy-cy.

Capitaines mes compagnons, qui a acquis ceste belle gloire au comte de Mongommery? certes la diligence dont il usa, sans donner presque loisir à monsieur de Terride de penser à luy; c'est une des meilleures pieces de la guerre. Mais qu'est-ce qui fit perdre ledict sieur de Terride? le peu de diligence qu'il mit en son faict. Quant à moy, j'y apportay tout ce que je peus, car d'entrer plus avant en pays sans avoir entendu de luy l'estat, et combattre un ennemy victorieux sans avoir des forces bastantes, avecques des gens en peur, je n'estois si mal advisé, pour mettre après toutes choses pesle-mesle, et luy faire compagnie en sa ruine. J'avois trop longuement gardé cest advantage de n'avoir jamais esté deffaict, pour l'hasarder pour le secours d'un homme lequel en despit de tout le monde se vouloit perdre.

Qu'on ne s'estonne pas si je m'arreste si longuement sur cecy; car je croy que de ceste faute, laquelle plusieurs mal instruicts m'imputent, est provenue non seulement la ruine de la Guyenne, mais aussi de ce royaume; car je suis asseuré que les affaires des huguenots estoient reduictes à telle extremité, qu'il n'estoit pas possible qu'ils se peussent remettre. En premier lieu, si monsieur le mareschal et moy l'eussions suivy, il n'y avoit doute que Mongommery n'eust esté deffaict, et par ainsi tout le Bearn conquis, qui n'est pas peu de chose; et pense que par la paix le roy se fust bien gardé de le rendre, ayant dequoy recompenser dans le royaume la royne de Navarre, pour la tenir d'autant plus sous son obeissance; car un roy doit tousjours desirer que ceux qui sont les subjects, s'ils sont grands et puissans, soient dans le cœur du royaume, et non aux extremités, car lors ils n'osent lever les cornes : et puis le roy n'avoit pas faute de bons tiltres pour Bearn, car on dict que la souveraineté luy appartient; j'en ay ouy discourir une fois à monsieur de Lagebaston, premier president de Bordeaux, lequel disoit avoir veu les titres en la contablerie de Bordeaux. Je n'ay que faire de reveiller ceste vieille querelle. Il nous disoit aussi que lors qu'on commença de dresser la fortification de Navarreins, la cour de parlement envoya devers le roy François, pour lui remonstrer combien cela importoit; mais le roy leur manda qu'il ne le trouvoit poinct mauvais. Ce fut un mauvais conseil au roy, car un prince, le plus qu'il peut, doit empescher ces forteresses voisines; il y a assez de moyens de les empescher. Sans ceste forteresse tout le pays estoit au roy; mais cela est fait, il n'y a plus d'ordre, car à chose faicte le conseil en est pris. Outre tout cela, si Mongommery eust été defaict, monsieur l'admiral, qui perdit cependant ceste grande bataille de Moncontour, ne sçavoit de quel bois faire flesches, et ne sçavoit à quel sainct se vouer. Je croy qu'il ne fust pas esté si mal-ad-

visé que de s'enfourner en la Guyenne, où on l'eust aysement deffait, estant le reste de son armée en fort pietre et miserable estat, sans bagage, les chevaux deferrés, et sans avoir un seul sol. Et bien luy servit qu'il se vint jetter entre les mains du comte de Mongommery, qui le remit sus, l'accommodant d'argent qu'il avoit gaigné au sac de plusieurs villes; de sorte que ledit sieur admiral eut la commodité de traverser tout le royaume cependant que le roy s'amusa au siege de Sainct Jean, au cœur de l'hyver, qui fut un très-mauvais conseil : mais Dieu nous ferme et ouvre les yeux comme il luy plaist. Or retournons à nostre propos : peut estre qu'il y auroit quelques uns qui voudroient que j'eusse mis par escrit plus au long comme monsieur de Terride fut deffait; ce que je n'ay voulu faire, car j'ay tousjours ouy dire que de mauvaise viande on n'en scauroit faire un bon potage. Je laisse cela pour ceux qui y estoient, et qui me l'ont confirmé, et pour les historiens qui parlent de tout le monde, et souvent mal à propos, comme gens mal entendus qu'ils sont au faict des armes.

Les allées et venues de monsieur de Terride vers moy durerent trois jours entiers, et après Mongommery le vint attaquer. Depuis sa deffaicte je demeuray à Sainct Sever, et jusques à ce qu'il fust prins dans le chasteau d'Orthez je n'en partis, et après me retiray derechef à Ayre, où je demeuray neuf jours après la prinse dudict sieur de Terride : et du tout donnay mon advis à monsieur le mareschal, le priant encore de vouloir venir où nous estions. Il me fit responce dequoy il luy serviroit d'y venir, puis que monsieur de Terride estoit deffaict et prins. J'y renvoyay monsieur de Leberon pour luy remonstrer que s'il passoit la riviere vers le Languedoc, pour tout certain Mongommery se jetteroit dans le pays du roy, ne trouvant personne qui luy fist teste, et que s'il luy plaisoit de faire alte encore pour quelques jours, l'on pourroit cognoistre bien tost ce que le comte de Mongommery voudroit faire; car, enflé d'une si belle victoire, il ne se voudroit arrester là; ce qu'il accorda, mais qu'il ne despendroit autre temps que la paye d'un mois que la ville de Thoulouse avoit donnée à ses gens, et que le demeurant il le vouloit employer à recouvrer les places de son gouvernement. Or, à la verité dire, depuis que monsieur de Terride fut defaict, les affaires demeurerent si confuses, que l'on eust bien eu affaire de deviner le party que l'on devoit prendre, sinon que le pays de Languedoc eust voulu payer le camp de monsieur le mareschal pour deffendre la Guyenne, ce que peut estre il n'eust pas faict, aussi il n'y avoit point de raison. Durant les neuf jours que je demeuray à Ayre, nous nous assignasmes de nouveau en un village, il ne me souvient du nom : tous ceux qui s'estoient trouvés à Projan s'y trouverent, et là discourusmes des remedes que nous pourrions trouver, que c'estoit bien difficile, pour les raisons susdites; et furent tous d'opinion que j'escrivisse à monsieur le mareschal s'il luy plairoit de s'approcher jusques à Viques, que je m'en irois le trouver, afin de resoudre ce qu'il luy sembloit que nous devions faire pour la deffence de la Guyenne; lequel me manda qu'il s'y trouveroit un jour qu'il me nomma, qui estoit deux ou trois jours après. Je veux mettre par escrit icy qu'est-ce que je faisois à Ayre, à cinq lieues des ennemis, et en une ville qui n'est pas fermée, n'ayant que cinq compagnies que le capitaine Castella commandoit, et une du vicomte Labatut, qui estoit venue à Ayre; et pource que cecy servira par advanture à quelqu'un à l'advenir, je le veux escrire : quelques apprentifs en nostre mestier y apprendront quelque chose.

Les trois compagnies de gensdarmes estoient en un village deçà la Dou, vers la Gascogne. Je descouvris mon intention à messieurs les barons de Gondrin, de Fontenilles et de Madaillan, et leur dis que je voulois tenter la fortune, voir si je pourrois combattre Mongommery à mon advantage avec si peu de gens que nous estions, et que je voulois faire retirer tout le bagage de toute la noblesse qui estoit avec nous, à Noguerol, et qu'il ne nous demeureroit rien que nos armes et chevaux, et que je voulois que toutes les nuicts ils se rendissent avec toutes les trois compagnies, une heure après minuit, devant Ayre, deçà la riviere, vers la Gascogne. J'avois, outre cela, quatre compagnies d'argolets : en tout ils pouvoient estre trois cens arquebusiers, lesquels pareillement se rendroient à Millas, sur le bord de la riviere. Nos six enseignes de gens de pied estoient logées au Mas Daire, au dessus Ayre, tirant vers les ennemis; toutes les nuicts, à mesme heure, tous s'y rendroient en

bataille au long de la rive et hors le village ; et que quand l'alarme viendroit, sans sonner tambour ne trompette, ils se retireroient par Ayre, et passeroient le pont; et nous qui estions logés audit Ayre, passerions à gué, car la riviere estoit gueyable; et que cependant toutes] les nuicts vingt chevaux iroient sur trois chemins que les ennemis pouvoient prendre pour venir à nous, et qu'ils auroient intelligence les uns avec les autres pour se tenir advertis ; et que tous ensemble se retireroient vers Ayre sans donner l'alarme, et qu'ils advertiroient les gens de pied, et à nous par consequent; et que les vingt chevaux iroient à une grande lieue ou à une lieue et demie en avant, afin que nous ne fussions contraints de retirer nos gens en desordre, et que nous eussions temps pour faire une demie lieue sur nostre retraicte, qui estoit vers Noguerol, avant que les ennemis n'arrivassent à Ayre. Je mesuray la longueur de la nuit, car je ne craignois pas qu'ils vinssent le jour, à cause que je tenois un gentil-homme nommé le capitaine Bahus, en un village fermé qui est à une lieue et demye d'Ayre, tirant à Morlas, lequel tenoit des gens tout le long du jour sur tous les chemins que les ennemis pourroient venir à nous, et avoit soixante ou quatre vingts soldats avec luy, et vingt ou vingt cinq argolets. Et leur mettois en avant que quand les ennemis auroient faict cinq grandes lieues de ce pays-là, mesmement les gens de pied, et singulierement la nuict, qu'à l'arrivée d'Ayre il faudroit que les gens de pied mangeassent et beussent; et qu'ils n'y pouvoient arriver que ne fust près du jour, à l'heure du grand sommeil, et mesmement gens de pied qui ont cheminé toute la nuit; qu'ils ne tireroient jamais un homme de pied de là dedans et que la pluspart de leur arquebuserie à cheval demeureroit avec les gens de pied, et que par l'art de la guerre les gens de cheval devoient passer outre et venir après nous, ayant opinion que nous nous retirerions de peur; et que je voulois que nostre rencontre fust à demy lieue d'Ayre, qui seroit proprement entre la pointe du jour et le soleil levant ; et comme nous les verrions approcher de nous, nous tiendrions toute nostre arquebuserie couverte de nos gens à cheval, et baisserions la teste les chargeant. Je ne faisois doute que nous ne les deffissions, ce qu'ils trouverent bon, et furent de mesme opinion que moy, que nous les defferions et romprions, car nos chevaux se trouveroient frais, et les leurs las; et nos gens de pied qui viendroient demy lieue au trot après nous, voyant la victoire, et que les leurs se trouveroient encores dans Ayre dormant ou mangeant, et voyant leur cavallerie deffaite et en routte, il ne falloit faire doute que chacun ne se fust essayé de se sauver par là où il eust pu, et non combattre. Il faut ainsi se representer les choses quand on les entreprend, et ouyr les raisons des uns et des autres là dessus.

Sur ceste entreprise, nous demeurasmes neuf jours : toutes les nuicts nous estions en bataille de ceste sorte, attendant que les ennemis nous vinssent combattre, nous venant surprendre ; mais je croy que nous y eussions demeuré, si nous les eussions voulu attendre, jusques à ceste heure. Et le dixiesme jour, ayant eu la responce de monsieur le mareschal, que dans trois jours il se rendroit à Auch, nous nous retirasmes vers Marsiac pour nous r'allier avec monsieur de Bellegarde, auquel je laissay tous les gens que j'avois, et seulement m'en allay avec vingt chevaux à Auch; et fis neuf grandes lieues ce jour-là, qui en vallent vingt de France, pource que le lendemain matin estoit le jour que monsieur le mareschal m'avoit mandé qu'il s'y trouveroit, et ne fus en ma vie si las, car il faisoit une chaleur extreme; et y trouvay monsieur de Negrepelisse, qui estoit arrivé le jour de devant, ayant entendu que monsieur le mareschal s'y devoit trouver, er pour r'allier ce qui estoit demeuré de sa compagnie, laquelle estoit avec monsieur de Terride. Le lendemain matin, monsieur le mareschal ne se trouva pas à Auch; mais y envoya monsieur de Joyeuse, et tinsmes le conseil au logis de monsieur Negrepelisse, qui avoit la goutte; et là monsieur de Joyeuse nous proposa l'intention de monsieur le mareschal, qu'estoit qu'il s'en alloit repasser la riviere de Garonne, et alloit employer son temps en son gouvernement, veu la despence que le pays faisoit pour subvenir aux frais de la guerre. Nous debattions tous le contraire, et puis que les ennemis estoient en la Guyenne, que luy ayant la charge du Dauphiné, Provence, Languedoc et Guyenne, qu'il devoit aussi tost penser à conserver l'un que l'autre ; que tous estoient serviteurs du roi, tous sujets du roi, et le pays au

roi, et qu'il falloit aller là où estoient les ennemis et reparer la grand faute que nous avions faite. Monsieur de Joyeuse mettoit en avant que le pays de Languedoc ne payeroit pas l'armée de monsieur le mareschal, s'ils ne voyoient qu'il employast leur argent à recouvrer les places de Languedoc; et, comme j'ay desjà dit, il y avoit de la raison. Neantmoins, nous autres qui estions de la Guyenne, n'attendions autre chose que la ruyne d'icelle, et par consequent de nos maisons; et pour toutes ces considerations, nous eussions bien voulu que monsieur le mareschal eust pris opinion de deffendre la Guyenne et non de retourner en Languedoc. En somme il nous dit qu'il se rendroit le soir à monsieur le mareschal, à l'Isle, et que le lendemain matin ledit sieur passeroit la Garonne vers le Languedoc, et nous laissa tous bien esbahis, cognoissant bien que Mongommery ne pouvoit pas vivre longuement en Bearn, et qu'il se jetteroit dans le pays du roi. Je dis à monsieur de Joyeuse que puis qu'il ne me demeuroit forces pour deffendre la Guyenne, je ne pouvois faire autre chose que de me retirer à Libourne, là où le roi m'avoit mandé. Et ainsi je m'en retournay trouver monsieur de Bellegarde à Marsiac, qui fut aussi esbahy que moy mesme, car il n'estoit pas sans crainte de la ruine de ses maisons, aussi bien que moy et les autres qui estions de la Guyenne. Je laissay le vicomte de Labattut avec ses deux compagnies dans Marsiac, et luy mis à sa discretion de faire ce qu'il pourroit, car de forces je n'en avois point pour le secourir. Monsieur de Bellegarde se retira aussi un peu plus avant vers le Comenge, attendant ce que monsieur le mareschal commanderoit qu'il fist; et le baron de Gondrin s'en alla vers Euse, pour faire le mieux qu'il pourroit avec sa compagnie. Nous estions tous comme brebis esgarées. Je m'en vins avec les cinq compagnies passer la Garonne, et les mis au port Saincte Marie et Aguillon, pour veoir si je pourrois assembler encores des gens, et baillay trois ou quatre commissions pour en lever. Il ne demeura avec moy que trente cinq sallades de la compagnie de monsieur de Fontenilles, et quatorze de la mienne; car monsieur de Madaillan, qui estoit allé à l'enterrement de sa femme, en avoit amené une partie qui estoient ses voisins : son frere, qui portoit mon enseigne, s'en estoit allé à sa maison, malade, lequel en avoit aussi amené de ses voisins. Mon guidon estoit prisonnier, mon mareschal des logis s'en estoit allé à Thoulouze pour un procès que l'on luy jugeoit. Et voy-là l'occasion pourquoy j'estois demeuré seul; il est vray que j'estois asseuré que dedans huict jours ils se rendroient tous à moy. Quant à la noblesse d'Armagnac, tous s'estoient retirés à leurs maisons pour donner ordre à retirer leurs meubles dans Lectoure, car ils ne pensoient pas moins que ce qu'ils en ont veu depuis. Il sembloit que ce fust un fleau de Dieu sur nous, car tout le monde songeoit à sauver son bien et non à se deffendre ny faire teste à l'ennemy. Voyez quelle fut la suitte de la faute que nous fismes de nous entendre si mal.

Je n'eus pas demeuré quatre jours à Agen, que je fus adverty que monsieur de Marchatsel, qui à present est seigneur de Peyre, estoit arrivé à Thonens avec trois cens chevaux, parmy lesquels il y en pouvoit avoir soixante de bons, le reste estoit arquebuserie à cheval, mal montés, et qu'il devoit passer en Bearn, se joindre avec le comte de Mongommery. Incontinent je partis et me rendis à Aguillon. De cinq compagnies, j'en avois envoyé deux à Villeneufve, pour soulager le pays, et aux trois qui m'estoient demeurées, et qui estoient au port Saincte Marie et Aguillon, s'il y avoit cent hommes pour compagnies, c'estoit tout, car chacun s'en estoit allé à sa maison, aussi bien que les gens de cheval, et les capitaines mesmes. J'avois donné commission aux capitaines du Plex et Pommies, qui sont de Condomois, de faire chacun une compagnie, et leur manday qu'ils se rendissent vers Buzet, et que je voulois essayer de passer la riviere de Garonne, et, s'ils entendoient que les ennemis me vinssent empescher le passage, qu'ils leur donnassent des alarmes par derriere. Ledict sieur de Peyre n'arresta point à Thonens, et passa la riviere, s'estendant vers Monurt, Montluc et Damasan. Le soir que j'arrivay à Aguillon, je fis semblant de vouloir passer la riviere : lors ils se presenterent pour m'empescher, mais il n'y eut autre chose que quelques arquebusades tirées de l'un bort de la riviere à l'autre. Le lendemain matin je fis descendre deux batteaux devers le port Saincte Marie; en l'un pouvoient passer trois chevaux, et en l'autre deux, et me presentay au passage

du port de Pascau, et embarquay dans les deux batteaux vingt-cinq arquebusiers. Et comme je pensois qu'ils vinssent deffendre le passage, ils firent le contraire, car ils abandonnerent Damasan, Montluc et Monurt, et se retirerent vers La Gruere et le Mas d'Agenois, et ainsi me quitterent le passage : et allay loger à Damasan, où je trouvay les capitaines du Plex et Pommies qui estoient arrivés, et avoient tous deux environ quatre-vingts hommes de pied seulement, car ils n'avoient pas eu le loisir de faire leurs compagnies; et quelques quatre vingts arquebusiers à cheval s'y rendirent aussi. Le capitaine Lauba, un mien parent, qui pouvoit avoir soixante arquebusiers à cheval, y arriva : environ les quatre heures après midy nous fusmes tous passés. A mon arrivée à Damasan, m'arriverent deux hommes de Castel-Geloux, que les consuls et habitans de la ville m'envoyoient, demandant secours, que Callonges avoit esté devant la ville pour les sommer, et qu'ils luy avoient respondu que s'ils n'avoient nouvelles de moy le lendemain matin, qu'ils leur bailleroient la ville. C'estoit une chose estrange : les villes qui n'avoient apparence de pouvoir estre forcées, trembloient de peur. Ils avoient capitulé qu'il n'y entreroit que les capitaines, moyennant quelque argent qu'ils donnoient; mais c'estoit une feinte, car ils vouloient s'emparer de la ville et y laisser des gens; car les capitaines, estans dedans avec les huguenots de la ville, estoient bien asseurés qu'ils seroient maistres des catholiques. Tout incontinent j'ordonnay à monsieur de Noé et au capitaine Bengue, lieutenant et guidon de la compagnie de monsieur de Fontenilles, qu'ils fissent repaistre leurs chevaux, et aux capitaines du Plex et Pommies, faire repaistre leurs arquebusiers à cheval, et qu'à l'entrée de la nuict monsieur de Noé partiroit avec vingt-cinq sallades, et lesdits capitaines du Plex et Pommies, avec leurs arquebusiers à cheval, avec luy, et que l'un des messagers iroit en leur trouppe, et le reste des sallades qui pouvoient estre dix, et les quatorze de ma compagnie, iroient avec ledit capitaine Bengue, et le capitaine Lauba avec luy, et s'arresteroient à un quart de lieue de la ville, en un lieu assigné; et si monsieur de Noé pouvoit entrer, il en donneroit advis au capitaine Bengue, sinon il se retireroit à luy; et moy je me devois rendre avec quatorze ou quinze gentils-hommes qui estoient avec moy, et quelques quatre-vingts arquebusiers à pied, à demy quart de lieue dudit capitaine Bengue, à la maison d'un gentil-homme nommé monsieur de Canet, et que là ils me donneroient advis de tout ce qui se passeroit. Cecy faisois-je afin que si les ennemis venoient pour empescher l'entrée de monsieur de Noé, que le capitaine Bengue et lui se r'allieroient ensemble, et moy aussi me monstrerois en campagne pour les faire tenir en cervelle, entendant que nous estions trois trouppes en campagne : je sçavois bien qu'ils en seroient bien tost advertis par ceux-là qui faisoient les bonnes gens, demeurant en leurs maisons sous l'edict du roi. Et partismes toutes les trois trouppes de nuict, pour ne donner cognoissance aux advertissemens du peu de nombre que nous estions. Monsieur de Noé fut à une heure après minuict aux portes de Castel-Geloux, là où il y eut grandes disputes si on le laisseroit entrer ou non; les uns disoient ouy, et les autres non, de sorte qu'ils le firent demeurer deux grosses heures avant que conclure; et à la fin les catholiques se jetterent à la porte de la ville, et se firent maistres d'icelle porte et l'ouvrirent; et comme il fut dedans, il en donna advis au capitaine Bengue, et luy manda de se retirer à moy comme il estoit ordonné, ce qu'il fit; il estoit desjà soleil levant. Sur la poincte du jour arriverent devant Castel-Geloux deux huguenots qui estoient enfans de la ville, et venoient sçavoir avec ceux de la ville si l'argent estoit prest, et s'ils estoient deliberés de laisser entrer les capitaines comme ils avoient accordé, et que ledict sieur de Peyre estoit avecques tous ses gens à un quart de lieue de-là, qui avoit fait alte attendant leur retour; et comme quelques uns les amusoient en paroles, sortirent quatre chevaux qui prindrent l'un, et l'autre se sauva, et donna advis à monsieur de Peyre que son compagnon avoit esté prins, et que c'estoient gens-d'armes qui portoient casaques jaunes. Alors monsieur de Peyre cogneut que je m'estois levé plus matin que luy, et se retira au Mas. Monsieur de Fontenilles estoit arrivé la nuict à point nommé à Buzet, un quart de lieue de Damasan, où je m'estois retiré après que j'eus donné l'ordre de marcher la nuict; et me conta par les chemins que monsieur le mareschal n'avoit point passé

la riviere de Garonne pour s'en aller en Languedoc, comme monsieur de Joyeuse nous avoit asseuré qu'il feroit, mais qu'il s'en alloit vers Muret pour soulager le pays. Ceste nuict-là j'eus deux grandes joyes; la premiere et principalle, de ce que monsieur le mareschal s'estoit ravisé, et ne passoit point la riviere, car j'esperois que nous ferions quelque chose de bon pour le service du roi et du pays; et l'autre, de ce que j'avois secouru Castel-Geloux, qui nous apporteroit grandissime proffit, tant en Bordelois qu'en Bazadois. Ce que j'ay voulu escrire pour monstrer qu'avec peu de forces j'ay fait ce que j'ay peu, sans croupir en ma maison ny laisser tout à l'abandon.

Capitaines, encores que ce ne soit pas ici de grandes conquestes et batailles, si pouvez vous apprendre aussi bien qu'en autres endroits de mon livre dequoy profite une grande diligence (je suis tousjours sur ceste leçon, on ne vous la sçauroit trop repeter), et comme il fait bon hazarder quand il est necessaire. Quand je passay la riviere, vingt hommes m'eussent empesché de passer s'ils fussent demeurés aux maisons du port de Pascau, car il faut, malgré que l'on en ait, arriver entre les deux grandes maisons; car vous ne pouvez faire descente que là ou à Montluc, là où pareillement il y a une grande maison à la descente. Et si j'eusse voulu discourir sur la raison de mon passage, je n'eusse trouvé homme qui eust esté d'advis que je deusse hazarder de passer. Par ainsi vous pouvez cognoistre que la guerre porte qu'il faut hazarder quelque fois quand l'affaire est de grande importance, et ne regarder pas toujours à la raison de la guerre. Mais aussi peus-je bien dire que si vous estes longs à entreprendre et longs de pourvoir à l'execution, vous pourrez plus perdre en hazardant que gaigner; car l'homme qui hazarde, il faut que son entreprinse soit secrette et de prompte execution, pour garder que l'ennemy ne sçache ce que vous voulez faire avant que vous veniez à l'execution; car si vous luy donnez temps de le sçavoir, ou de pouvoir rompre ce que vous voulez faire, pensez qu'il a du jugement comme vous: il pourvoira si bien à son fait, qu'au lieu que vous le penserez surprendre vous vous trouverez surprins et deffaits. Ne prenez pas tousjours le plus aisé, ains trompez le, faisant semblant de vous jetter en un lieu pour passer par un autre. Quant à la diligence, monsieur de Noé ne demeura pas deux heures à repaistre à Damasan que la nuit ne le surprinst: toutes-fois sur l'heure il partit sans marchander. Combien y a-il de chefs qui eussent voulu donner temps aux gens de cheval de repaistre, et sejourner la nuict pour le moins jusques à une heure ou deux devant jour, veu qu'ils avoient demeuré tout le long du jour au passage de la riviere avec une extreme chaleur? Que si je l'eusse ainsi ordonné, monsieur de Noé eust trouvé les ennemis dans la ville, comme ils le trouverent à luy dedans. Par ainsi je vous conseilleray tousjours de vous souvenir de la devise d'Alexandre le Grand: *Ce que tu peux faire aujourd'huy, n'attends au lendemain.* Après une grande corvée, vous vous reposerez à vostre aise et acquerrez de l'honneur. Il faut souvent faire crever vos chevaux sous le fais, vous en recouvrerez assez, et non pas l'honneur quand vous l'aurez perdu: c'est chose qui ne se trouve pas, et pour laquelle vous portez l'espée au costé.

Comme je fus retourné à Damasan, je me retiray à Buzet, maison du seigneur de Caumon, mien parent; et incontinent après disner montay à cheval, et m'en allay avecques trente chevaux que je pouvois avoir, et les argoulets du capitaine Lauba, droict à Peuch, qui est à la royne de Navarre et à moy. Le sieur de Peyre s'estoit retiré avec toutes ses gens dans le Mas, qui est à une grande lieue de Peuch; et quand j'y fus arrivé il estoit trois heures après midy. Les nouvelles allerent à luy que je marchois droit au Mas; qui fut cause qu'il partit incontinent et chemina toute la nuict. Lauba se mit sur la queue, et en eust eu poil ou plume, car il est hazardeux gentil-homme, et les deux capitaines qui estoient avec luy de mesmes; mais il ne sceut rien de sa retraicte jusques au lendemain qu'estoit soleil levant, et s'en allerent jetter sur la piste; et leur dit-on qu'ils estoient desjà au au Mont de Marsan. Et le lendemain je tiray dudit Castel-Geloux ledit sieur de Noé et la cavallerie, et y laissay dedans les capitaines du Plex et Pommies, qui paracheverent de faire leurs compagnies, lesquelles tousjours ont esté bonnes, car ils ont ordinairement eu quatre vingts arquebusiers à cheval pour le moins, et ne sejournoient gueres qu'ils ne fussent journellement en campagne, et bien souvent cou-

roient jusqu'au Mont de Marsan, et y ont fait beaucoup de combats. Je m'en retournay à Agen, et le mesme jour que j'y arrivay un courrier de monsieur le mareschal m'apporta des lettres par lesquelles il me mandoit qu'il avoit entendu, tant par monsieur de Joyeuse que d'autres, que je m'en voulois aller à Libourne sur le commandement que le roy m'en avoit fait, et que quand le roy m'avoit escrit de m'y aller mettre, il ne sçavoit pas que les affaires de la Guyenne allassent si mal; et qu'il me prioit que je les considerasse bien, et que si j'abandonnois le plat pays, le roy ny Monsieur ne le trouveroient pas bon. Je luy escrivis que, quelque chose que j'en eusse dit, ce n'avoit jamais esté ma volonté, et qu'il s'asseurast que je n'estois pas marchand pour estre prins au premier mot, et que j'estois fort resjouy de ce qu'il vouloit encores temporiser en la Guyenne, pour voir la deliberation que l'ennemy voudroit prendre, car il me mandoit ainsi par ses lettres; et que, s'il luy plaisoit, cependant que son camp ne faisoit rien, marcher vers Nogarol et le Mont de Marsan, pour voir si l'ennemy voudroit prendre courage de sortir de Bearn pour nous venir combattre, nous pourrions faire quelque chose, et que cela, selon mon advis, proffiteroit, afin que si Mongommery vouloit entrer és terres du roy, il cogneust qu'il luy seroit bien tost sur les bras pour le combattre! Il me rescrivit qu'il estoit contant, et qu'il se rendroit à Auch dans cinq jours, et que je m'y trouvasse. Je ne voulus bouger les cinq enseignes que mon nepveu de Leberon commandoit, de Libourne et Saincte Foy, combien que les deux qui demeuroient à Saincte Foy n'y estoient, sinon pour espargner les vivres de Libourne; mais, advenant un siege, ils avoient charge qu'incontinent que monsieur de Leberon leur manderoit, ils se retirassent à Libourne, où le chevalier Horloge estoit, qui faisoit des tranchées par dedans, comme si de jour en jour on eust attendu le siege. Je prins les cinq enseignes que le capitaine Castella commandoit en absence du chevalier et de mon nepveu, ma compagnie, celle de messieurs de Gondrin et de Fontenilles, depeschay en poste à monsieur de La Chapelle Louzieres, qui estoit à Cahors, et qui se tenoit tousjours prest pour amener la noblesse de Quercy, qu'il marchast en diligence, et que monsieur le mareschal marchoit de son costé droit à la Chalosse: ce qu'il fit promptement, et amena sous sa cornette soixante dix gentils-hommes.

Tous ceux d'Agenois vindrent avec moy; il n'en demeura un seul en sa maison, sauf le capitaine Pauliac le vieux, que j'en fis retourner par force à Villeneufve, pource qu'il en estoit gouverneur, tant pour garder ledit Villeneufve, que pour favoriser de ce qu'il pourroit Libourne si les ennemis y alloient. Monsieur de Cassaneuil estoit mareschal de camp de nostre trouppe, et logeoit, comme son roolle mesme portoit, cent trente cinq gentils-hommes soubs ma cornette, et soixante dix soubs celle de monsieur de La Chapelle Louzieres, les susdites compagnies de gens-d'armes et six cornettes d'arquebuziers à cheval. Voylà la trouppe que j'avois. Sous la cornette de monsieur le mareschal il y avoit près de trois cens gentils-hommes, comme ledit sieur mareschal mesme me dit à Granade, present son mareschal de camp, qui estoit monsieur de La Croisette, tant du costé de Comenge que de Languedoc: il avoit vingt et deux enseignes de gens de pied, que monsieur de Sainct Giron de La Guiche commandoit, et dix de monsieur de Savignac; sa compagnie d'hommes d'armes, celles de messieurs le comte d'Esterac, de Lauzun, de Terride, de Negrepelisse, des deux Bellegarde pere et fils, de Gramond, du mareschal de La Foy, de Joyeuse, d'Aubigeon, d'Arne, de Sarlabous, avec les trois que j'avois, faisoient le nombre de quinze cornettes de gens-d'armes, et la sienne que nous prenions pour deux, pource qu'il y a cent hommes d'armes, le tout revenoit à dix-sept. Et nous joignismes avec luy à Auch, puis allasmes à Nogarol, où ledit sieur mareschal demeura deux jours: les ennemis avoient desjà passé la Dou, et tenoient le Mont de Marsan, Granade et Cazeres; je commandois l'advant-garde.

Le lendemain que le camp fut à Nogarol, monsieur le mareschal tint conseil où je me trouvay, et voulois que nous marchissions en avant ce mesme jour, et esperois que nous surprendrions ceux de Cazeres et de Granade; toutes fois monsieur le mareschal n'en fut point d'opinion de ce jour-là, pource qu'aucuns proposoient que dès que les ennemis entendroient nostre arrivée, ils passeroient la riviere de la Dou en Bearn, pource qu'elle estoit fort basse et se

gueyoit en plusieurs lieux. Monsieur le mareschal proposa en ce conseil, qu'attendu qu'il n'avoit point de grosse artillerie pour battre les villes, et qu'il n'avoit que quatre pieces de campagne, qu'il ne deliberoit point de passer plus outre, ains s'en retourner en son gouvernement pour executer les entreprises qu'il y avoit, et pour recouvrer les places que les ennemis y tenoient, et beaucoup d'autres raisons que ledit sieur mareschal mettoit en avant. Ceste facheuse chanson estoit tousjours en nos oreilles; et, encores que ses raisons fussent apparentes, je ne les pouvois trouver bonnes, pour-ce que je voyois clairement advenir en la Guyenne ce qui est advenu, comme faisoient aussi tous ceux qui y avoient interest comme moy; et entrasmes si avant, que je fus contraint de luy dire qu'il falloit qu'il respondist au roy aussi bien de la Guyenne que du Languedoc, et que par sa patente il trouveroit qu'il avoit accepté de commander aux quatre provinces, qu'estoient Dauphiné, Provence et Guyenne, aussi bien qu'au Languedoc dont il en estoit gouverneur, et que je le priois d'y vouloir adviser. Il me respondit que par toutes les trois provinces il y avoit gouverneurs, et que chacun gardast son gouvernement comme il feroit le sien. Je cogneus bien à ses parolles qu'il se fascha de ce que je luy avois dit, car ces gens veulent qu'on leur accorde tout ce qu'ils disent : si estoit il vray pourtant, car il avoit embrassé tout cela. Et demeura ainsi le conseil sans resolution; et me retiray, après avoir prié monsieur de Joyeuse et monsieur de Bellegarde de le luy vouloir remonstrer, car de moy je cognoissois bien que je l'avois fasché, et ne luy en voulois plus rompre la teste : ils me promirent de le faire, et laissay un gentil-homme auprès d'eux, afin qu'ils m'advertissent de sa deliberation. Bien tost après lesdits sieurs me manderent qu'ils s'estoient resolus d'aller à Granade, dequoy je fus fort aise, comme aussi fut toute nostre trouppe. Je luy escrivis promptement s'il trouveroit bon que j'allasse la nuit devant enfermer ceux qui estoient dans Granade, voir si nous leurs pourrions donner une estrecte. Il me manda qu'il le trouveroit bon, et qu'il avoit desjà fait partir l'Estang de Cornusson avec les quatre cornettes de cavallerie qu'il avoit, pour se jeter dedans Cazeres, qui estoient celles dudit de l'Estang, de Sainct Porget, du Sendat et Cleyrac. Je partis à l'entrée de la nuict avecques la noblesse et ma compagnie, et sans une pluye qui nous print la nuict, la plus grande que je pense jamais avoir veu, j'eusse attrapé à Granade quatre vingts ou cent chevaux qu'il y avoit, qui estoient de mes voisins de Tonnens et Cleyrac; j'eusse mieux aymé les rencontrer que trois cens d'autres, et croy que je les eusse si bien accoustrés, qu'à peine eussé-je eu jamais crainte d'eux, car c'est la taniere des mauvais garçons. Mais un mal-heur seul ne m'advint pas, car la pluye me contraignit me jetter dans Gaube, qui est à monsieur de Valence mon frere, qui dura pour le moins trois grosses heures; et encores ne me fussent ils pas eschappés, n'eust esté que comme monsieur de l'Estang fut arrivé à Cazeres, il depescha sur l'entrée de la nuict l'enseigne du capitaine Sainct Porget avec douze sallades pour aller descouvrir jusques au delà de Granade, tirant au Mont de Marsan : et comme l'enseigne fut auprès de Granade, il n'entra point dedans (et ne pensoit aussi qu'il y eust des ennemis, et ne se vouloit point descouvrir), et passa outre plus d'une lieue vers le Mont de Marsan. Comme il vid qu'il ne trouvoit rien, il s'en retourna par le mesme chemin, et estant devant les portes de Granade, il fit entrer sa guide descouvrir dans la ville s'il y avoit rien; lequel estant à la porte, vid sortir gens de cheval à la place et par les rues, qui alloient et venoient. Il tourne à l'enseigne, et luy dit ce qu'il avoit veu, et qu'encore que la nuit fust fort obscure, il luy sembloit qu'ils portoient casaques blanches. L'enseigne mit pied à terre, et s'en va tout seul sur la porte de la ville, et entra dedans, encores qu'il vid bien les gens à cheval, mais il avoit quelque opinion que c'estoit moy, pource qu'ils avoient entendu que je m'y devois rendre au point du jour, ce que j'eusse bien faict encores deux heures devant jour, si la pluye ne m'en eust gardé. Il ne pouvoit bien descouvrir s'ils avoient casaques blanches ou non, et se mit dans la ville quatre ou cinq pas en avant. Ceux qui estoient logés contre la porte sortirent dehors pour monter à cheval; l'enseigne qui les apperceut estoit si près d'eux, qu'il cogneut qu'ils avoient casaques blanches, et cuida regaigner la porte de la ville, mais il fut enfermé par derriere et prins; ils luy firent dire tout, et le monterent en crouppe, l'en amenant au

grand trot et galop. Le comte de Mongommery, qui estoit vers Montaut et Nugron, en fut bien tost adverty, et luy donnerent telle alarme, qu'il monta incontinent à cheval, sans descendre jusques à ce qu'il fust à Orthez; et son artillerie demeura par les chemins abandonnée, et n'y avoit pas trente hommes, à la relation des bonnes gens du pays et d'eux-mesmes et de ceux qui estoient prisonniers. Monsieur le mareschal arriva à Granade un peu après le soleil levant; mon quartier avec l'advantgarde fut à Sainct Maurice, qui est à monsieur de Barsac de Quercy; et voulut monsieur le mareschal que monsieur de Savignac fust de l'advantgarde, et les compagnies de messieurs de Gramond et d'Arne, et monsieur de La Chapelle Louzieres, et les trois compagnies de gens-darmes que j'avois; et voy-là comme nous arrivasmes tous à Granade, trois lieues du Mont de Marsan. Deux jours après nostre arrivée, monsieur le mareschal tint encore propos de s'en vouloir retourner, car c'estoit tousjours son refrain, et disoit qu'est-ce que je voulois qu'il fist dans le pays de Bearn, veu que toutes les villes estoient rendues et que le roy n'y tenoit plus villes ne chasteaux; qu'il ne faisoit que perdre temps, et d'autre part, que les vivres luy failloient, et que desjà les soldats crioient à la faim, et aussi qu'il n'avoit point d'artillerie pour battre les villes. Il y avoit de la raison des vivres, pource que le charroy n'estoit pas encore arrivé, car dès qu'il me manda qu'il vouloit marcher, je manday promptement cottiser tout le Condomois, l'Armaignac, l'Esterac, Commenge et Bigorre, et dans deux jours nous eusmes plus de vivres qu'il ne nous falloit. A la fin je cogneus bien que son affection ne se perdroit point, ny de son conseil, car de moy je n'y entray jamais, sinon à celuy de Nogarol. L'on ne m'y appelloit point, ny ne m'y presentois pas aussi, parce que je cognoissois bien qu'on ne prenoit pas plaisir quand je disois que nous devions faire la guerre en Guyenne, puis que les ennemis y estoient; et cogneus bien que tous les conseils qui se tenoient sans moy n'apportoient rien de bon en la Guyenne : nous, qui estions Gascons, en tenions de nostre costé.

Voyant donc que ceste volonté continuoit, je priay monsieur le mareschal me laisser aller attaquer le Mont de Marsan, esperant de l'emporter. Il me dict comment je pensois prendre une ville fermée de murailles, qui estoit bonne, et non seulement une, mais trois, toutes closes de bonnes murailles, ce qui estoit vray ; toutesfois je luy respondis que j'en avois pris d'autres plus fortes que le Mont de Marsan d'emblée, et là où il y avoit de meilleurs soldats : il me ressouvenoit de Piance, qui estoit bien autre chose que le Mont de Marsan, encor qu'il soit assez fort. Je luy disois aussi que monsieur de Terride avoit bien esté prins en mesme sorte à Orthez; parquoy, puis que nos ennemis l'ont faict, je le pouvois faire, et que paradvanture je leur pourrois bien rendre la pareille. A la fin il me dict qu'il en estoit comptant. Je le priay de laisser venir monsieur de Savignac avec les dix enseignes ; ce qu'il m'accorda. Je ne peus pas partir le lendemain, qui estoit le treziesme jour, car il plut tout le jour; et neantmoins je voulus aller avec quarante ou cinquante chevaux recognoistre la ville, et ne peus aller plus de demy-lieue. J'arrivay en trois ou quatre maisons, où je trouvay le capitaine Arne, et monsieur de l'Arbous, lieutenant de monsieur de Gramond, lesquels me dirent que le soir devant ils y avoient esté, comme aussi avoit faict monsieur de La Chappelle Lozieres; et parlasmes longuement tous trois de la resolution que monsieur le mareschal prenoit de s'en vouloir retourner; et cognoissoient bien ceux qui adheroient à son opinion de retourner faire la guerre en Languedoc et laisser la Guyenne, qu'ils ne trouveroient pas grand resistance à executer leurs entreprinses au Languedoc, veu que la force des ennemis estoit en Bearn, d'où je crois bien qu'ils pensoient que les ennemis ne bougeroient; mais nous autres qui estions de la Guyenne, sçavions bien que Mongommery ne pouvoit vivre longuement en Bearn, et qu'il falloit par necessité, quand bien il ne le voudroit pas faire, il se jettast sur le pays du roy et sur nos maisons. Je cognoissois bien aussi que ceux qui suyvoient l'opinion de monsieur le mareschal, pensoient que, reprenant les villes de Languedoc, ils feroient de grands services au roy, dont ils tireroient grandes louanges, et mettroient leurs maisons en seureté. Je n'estois pas marry que ceux qui estoient du Languedoc eussent ceste opinion, et qu'ils voulussent tirer monsieur le mareschal en Languedoc pour toutes ces consi-

derations, car j'ay tousjours ouy dire que plus près est la chemise que la robbe, et, quelque chose qu'on face, on cerche le profit : cela les excuse, n'y ayant point de deshonneur, comme il n'y avoit pas aussi. J'estois seulement despit contre ceux qui tenoient l'opinion des autres et qui estoient de la Guyenne, ce qu'ils faisoient pour plaire à monsieur le mareschal, et desirois que les ennemis leur bruslassent leurs maisons, pour-ce qu'ils tenoient pour le secours de Languedoc, où ils ne pouvoient rien perdre, et sembloient cercher la ruine de leurs maisons et parens. Je sçay bien d'autre part qu'il me fut dit qu'il y en avoit de ceux qui estoient de la Guyenne, qui disoient à monsieur le mareschal que toutes les persuasions que je luy faisois de faire la guerre en Guyenne, n'estoient sinon pource que, si monsieur le mareschal faisoit quelque chose de bon, l'on m'en donneroit la louange, et diroit-on que j'en estois cause, comme l'on faisoit du temps des premiers troubles, quand monsieur de Burie et moy estions ensemble. Et si jamais j'y avois pensé, je prie Dieu qu'il n'ait jamais pitié de mon ame, et si je taschois ou avois autre volonté, sinon qu'il fist quelque chose grande, et que je fusse auprès de luy pour faire quelque bon service au roy, afin qu'il acquist une telle reputation, que le roy à jamais l'aymast et estimast, et qu'il me sentist si bon gré du service que je luy aurois fait, qu'il prinst en protection mes enfans, et les aydast d'avoir quelque bien du roy ; car de moy, j'etois deliberé, si je voyois la guerre finie, me retirer en ma maison, me sentant desjà vieux et cassé du corps et de l'esprit : d'ailleurs j'avois, Dieu mercy, acquis assez d'honneur sans aller desrober celuy d'autruy. Mais quoy ! l'on ne sçauroit oster la malice du cœur des hommes, depuis qu'ils luy ont donné une fois racine : ils nous font penser à ce que nous n'avons pensé, et dire ce que nous n'avons jamais dit. Je laisseray ce propos, et retourneray à mon entreprise du Mont de Marsan.

Le soir mesme, estant retourné à Sainct Maurice, monsieur le mareschal m'envoya remonstrer que je ne devois point aller au Mont de Marsan, et que si j'estois repoussé, je donnerois mauvaise reputation à son armée, et que je n'en pouvois esperer qu'une honte, et qu'aussi il estoit resolu de s'en retourner dans deux jours. Je crevois de despit quand j'ouys ce langage; je luy envoyay les seigneurs vicomte de Labatut, chevalier de Romegas, monsieur de Savignac mesmes qui estoit des siens, Darblade et La Mothe Gondrin, pour luy remonstrer et prier de ma part de ne se vouloir point fascher, et avoir patience encore pour quelques jours; et que de vivres, il voyoit qu'ils en avoient tant que l'on n'en sçavoit que faire : d'autre part, qu'il ne falloit que passer la Dou, et que nous trouverions cinq maisons des huguenots, qui estoient en la souveraineté du roy, là où nous trouverions vivres pour nourrir son camp un mois, car par tout ce pays les huguenots et catholiques les y avoient retirés, et qu'il me laissast seulement aller au mont de Marsan, et que je ne luy demandois que deux de ses pieces de campagne, pour battre les guerites et deffences qui servoient aux ennemis de flancs. Ils me rapporterent que, quelques discours qu'ils lui eussent sceu faire, il estoit resolu s'en retourner, et qu'il estoit bien content de me prester les deux pieces. Le matin, comme tout le monde eust repeu, nous marchasmes, estant arrivé monsieur de Montastruc avec les deux pieces, ayant charge de me dire de la part de monsieur le mareschal qu'il seroit fort ayse que je changeasse d'opinion et que je n'y allasse point. Je croy qu'il le faisoit afin d'avoir cest adventage sur moy, de pouvoir dire, si je recevois une escorne : Je luy avois bien dict. Toutes-fois nous nous mismes en chemin, et marchay avec la cavallerie et quelque cent ou six vingts argolets, les cinq enseignes miennes après moy; et monsieur de Savignac venoit après, menant les deux pieces. J'eus deux lettres par chemin d'une femme de la ville, par lesquelles me mandoit que je n'y allasse point, car les ennemis estoient advertis de ma venue, et que le jour devant le capitaine Favas, qui est de Sainct Macaire, y estoit arrivé avec cent ou six vingts chevaux, et un autre capitaine avec cent hommes de pied. La seconde lettre me vint à demy quart de lieue de la ville, par laquelle me mandoit qu'ils avoient faict leur reveue, et qu'ils s'estoient comptés cinq cens hommes de combat, en ce comprins les habitans de la ville, et que si j'y allois, je ne recevrois qu'une grand honte : et, encores que la femme et son mary, qui n'estoient pas dans la ville, fussent catholiques et de mes

amis, je n'y voulus adjouster foy, et marchay jusques à la veue de la ville, laquelle est en un lieu bas. Je fis descendre cent ou six vingts argolets, afin qu'ils allassent gaigner les maisons qui estoient auprès de la porte, et les y fis courir afin de les garder de n'y mettre le feu, ce qu'ils eussent faict, car il y en avoit desjà dehors qui l'y mettoient, et furent contraints de se retirer dedans, et commencerent à tirer à nos argolets des murailles en hors. Et pour attendre nos gens de pied et les deux pieces qui venoient derriere, j'allay passer la riviere avec une trouppe de gens de cheval, au dessous du Mont de Marsan tirant vers Dacqs, et à une arquebusade, pour aller descouvrir de l'autre costé de la ville, et recognoistre le fossé s'il y avoit de l'eau, afin d'y faire passer les enseignes du sieur de Savignac, pour donner par deux costés.

Il y avoit eau jusques à demy ventre des chevaux; nous passasmes; et comme je fus delà, nous apperceusmes quatre ou cinq chevaux qui se venoient jetter dedans; mais ils tournerent tout court sans pouvoir estre pris. Je fis mettre tous les gens de cheval en bataille, puis descendis de cheval et fis descendre seulement le capitaine Fieux, qui est d'auprès de Miradoux, et m'en allay droict au fossé. La chaleur estoit grande, et les armes me pesoient fort, et fus contrainct de me mettre dans un petit fossé, car je ne peus passer plus avant, à cause de la pesanteur des armes, et qu'il falloit monter le fossé; et fis passer monsieur de Fieux, qui alla tout au long du fossé de la ville, et trouva une femme tout contre le fossé, cachée derriere une petite haye, laquelle il fit lever, cheminant tousjours, car l'on luy tiroit fort, comme faisoient bien à moy, car de là où j'estois il n'y avoit pas dix pas jusques au fossé. A la fin le capitaine Fieux revint à moy, et la femme aussi, qui nous dit qu'il y avoit eau de la hauteur d'une picque, comme aussi le capitaine Fieux m'affermoit selon son opinion, et à ce qu'il en avoit peu cognoistre, et nous disoit la femme qu'encores il y avoit beaucoup de vase. Je perdis toute mon esperance de pouvoir rien faire par ce costé là, et qu'il falloit donner tous par un autre lieu, et laissay messieurs de Fontenilles et de Madaillan en cest endroit, et m'en retournay avec la noblesse repasser la riviere; et comme je repassois, il me sembla voir quelques enseignes dans la ville, et bien près du pont; et tout à un coup je les perdis de veue, et pensois que fussent des ennemis. J'avois, au partir de Sainct Maurice, prié monsieur de Tilladet de vouloir aller parler à monsieur le mareschal, sur ce que m'avoit dit monsieur de Montastruc, et pour l'asseurer que nous avions bonne esperance d'emporter la ville, et voir s'il luy pourroit faire trouver bon que nous passissions la riviere, et luy oster l'opinion qu'il avoit. Ledict seigneur de Tilladet s'en retourna incontinent, qui fut son malheur, car à son retour il me trouva desjà party pour passer la riviere, et me voyoit sur le passage; et d'autre part il voyoit que nos argollets, qui estoient descendus à pied, faisoient la cane derriere des maisons. Il vint bas à course de cheval, et les fist oster de derriere les maisons, les faisant mettre à la largue pour tirer aux carnaux, se mettant à gallopper au long du fossé pour donner courage aux argollets, et s'en retournant par le mesme lieu par où il estoit allé au long du fossé, on luy tiroit à force. Et à la fin une arquebusade luy donna dans le ventre; son cheval tomba, et luy se sauva tout blessé plus de cent pas hors du tirer des arquebusades: il sembloit qu'il n'eust point de mal, et fut apporté en une maison hors de la ville, et dans deux jours après il mourut de ce coup. Je n'avois rien veu de tout cecy, je recognoissois de l'autre costé de la ville. Cependant les capitaines Arne, baron de l'Arbous, l'Estang, avec les quatre compagnies de chevaux legers, et monsieur de La Chapelle Lozieres, estoient à main droicte contre-mont la riviere, à une arquebusade de la ville.

Il faut à present dire comment elle fut prinse. Le capitaine Castella avec les cinq compagnies qui marchoient après moy, comme il fut à la veue de la ville, qui n'est qu'à une arquebuzade (j'avois faict apporter cinq ou six eschelles sur une charrette), voyant que nos argolets ne faisoient guere bien, car tousjours ils vouloient regaigner le derriere des maisons, il fit descendre les eschelles et trainer aux soldats, et, sans m'attendre ny attendre monsieur de Savignac, les pieces d'artillerie, ny autre commandement, ils baisserent la teste droict à la muraille, et leur fut fort tiré; neantmoins ils n'arresterent jamais qu'ils ne fussent au pied de la muraille, où d'arrivée ils dresserent trois eschelles qui furent

assez longues, venant jusques au haut de la muraille, par lesquelles les capitaines ayant des rondelles, quelque tirer que les ennemis fissent, n'arresterent jamais de monter qu'ils ne fussent sur ladicte muraille; et voilà les ennemis en fuitte. Nos gens les suivirent par le mesme lieu ou ils prenoient la fuitte, et descendoient après eux ; et comme ils pensoient gaigner la porte de l'autre ville pour la fermer après, les nostres furent sur les bras et entrerent pesle-mesle. Les ennemis tirerent droict au pont le long d'une grande rue là où ils avoient faict une barricade, laquelle tous ne peurent pas gaigner, car l'on en attrappa une bonne trouppe par les chemins. Or, comme ils faisoient teste à la barricade, arriva monsieur de Savignac et ses gens, lesquels à poinct nommé, comme les nostres achevoient d'entrer avecques les eschelles y estoient accourus montans par les mesmes eschelles à qui mieux mieux, et à mesme qu'ils entroient couroient droict au pont. Et y fut tué à l'arrivée un de ses capitaines nommé Escaufours, lequel estoit un des vaillans hommes que je vis jamais, car il y avoit long temps que je le cognoissois. A la fin les ennemis abandonnerent la barricade et se jetterent dans l'autre ville par le guichet. Les cinq enseignes miennes les suivirent, et bien peu s'en fallut qu'ils n'entrassent pesle-mesle; les ennemis fermerent le guichet, et nos cinq enseignes furent contrainctes de se jetter dans une petite maison qui touche à la porte de la ville, et à l'entrée fut tué un des cinq capitaines, nommé Mossaron. Les ennemis tiroient fort de la tour du portal ; et les nostres aussi de ceste petite maison jettoient fagots et tables contre la porte ; et fut là où le capitaine Mossaron fut tué. Et pour la grande quantité de pierres que les ennemis leur tiroient avecques beaucoup d'arquebusades, les nostres ne laisserent de mettre le feu à la porte de la ville. J'avois veu, comme j'ay dict, ces enseignes en repassant la riviere, mais je pensois que ce fussent ennemis; et comme nous eusmes repassé, un arquebusier vint à cheval courant à moy, me dire que nos cinq enseignes estoient dans la ville ; et sans attendre ce que monsieur de Savignac feroit, nous nous mismes au galop, et fusmes incontinent à la porte, car il n'y avoit pas quatre cens pas. Je trouvay des gens de monsieur de Savignac par dedans et par dehors la porte, qui desjà avoient faict un trou, de sorte qu'on pouvoit passer un à un par dessous. Nous mismes tous pied à terre et passasmes par ce trou. J'avois amené quelques paysans de Sainct Maurice, qui venoient avecques l'artillerie, lesquels se jetterent incontinent à la porte et l'ouvrirent par force ; mais nous estions desjà tous dedans. Monsieur de Cassaneuil, nostre mareschal de camp, n'estoit pas venu avec moy, car je le trouvay au bout du pont, à une rue à main droite, et me dict qu'il venoit de recognoistre une maison ou deux qui regardoient à l'autre ville. Il n'y avoit homme qui osast demeurer en la grand rue, car la tour de la porte voyoit tout. Il m'amena aux deux maisons, lesquelles estoient sur le bout de la riviere, et montay un degré jusques dans une chambre qui regardoit sur la riviere, et là promptement fis faire sept ou huict trous en la muraille qui regardoient de l'autre costé de la ville, d'où les ennemis tiroient fort, puis descendis en la rue et entray dans l'autre maison tout joignant dans une salle basse, là où il y avoit une porte par laquelle on descendoit par quatre ou cinq degrés sur la riviere. Les ennemis tiroient fort à la porte; et par un coing d'une petite fenestre j'apperceus que les ennemis remplissoient quelques tonneaux qu'ils avoient mis sur une bresche de la muraille. Monsieur de Savignac, monsieur Dandosielle, son maistre de camp, le capitaine Sainct Aubin, et encores un autre de ses capitaines, il ne me souvient du nom, se trouverent dans ceste salle auprès de moy. Monsieur de Cassaneuil estoit entré en une autre maison, là où il trouva un rabilleur de cuirs, grand homme, et le m'amena, et me dict qu'il n'y avoit poinct eaue plus avant que la ceinture. Je luy dis que je luy donnerois dix escus s'il vouloit montrer le chemin aux soldats pour passer la riviere, et que je luy baillerois une rondelle à l'espreuve. Il me dict qu'il le feroit. Je luy baillay la rondelle, mais le vilain la jetta incontinent, me disant qu'elle pesoit trop, et, encores qu'il fust gros et puissant, il s'en trouvoit empesché, et qu'il passeroit bien sans cela. Monsieur de Montastruc, commissaire de l'artillerie, estoit aussi près de moy. Je voyois qu'il se falloit haster de passer, car si les ennemis avoient une fois remply les tonneaux, il seroit difficile d'entrer par ceste breche : qui fut cause que je dis à monsieur de Savignac de faire entrer trois ou quatre de ces enseignes. Monsieur

Dandosielle, Sainct Aubin et l'autre capitaine coururent à la rue, et firent entrer les leurs, car les cinq miennes estoient à la maisonnette près la porte. Et comme les trois enseignes furent dans la salle, et force soldats des leurs qui entroient, je dis aux enseignes qu'ils suivissent hardiment cest homme, qu'il leur monstreroit le chemin, et qu'il ne se falloit arrester qu'on ne fust de là la riviere contre les tonneaux, mandant promptement aux arquebusiers qui estoient en la chambre qu'ils tirassent fort, afin de favoriser le passage des nostres. Et tout à un coup j'ouvris la porte et mis cest homme et un bon soldat qui s'offrit de se tenir près de luy, et après eux deux les trois enseignes et les trois capitaines se mirent à leur queue. Je jettay cinq ou six arquebusiers après, puis je me jettay aussi après eux, et tous ces gentilshommes qui estoient avec moy. Il nous falloit descendre ces quatre ou cinq degrés : les ennemis tiroient fort du costé de delà, mais les arquebusiers qui estoient à la chambre les tenoient de si près, qu'ils n'osoient monstrer la teste. Tousjours descendoient soldats; j'estois sur le bord de la riviere, et leur donnois tousjours esperance de passer avec eux. Monsieur de Montastruc, commissaire, qui vid que je descendois les degrés, se jette à la rue et commence à crier: «O soldats, voilà monsieur de Montluc qui passe «la riviere!» Les soldats qui s'amusoient au pillage, et ceux qui estoient dans la rue, laisserent tout aux cris que monsieur de Montastruc que je passois, et entrerent de foulle dans la salle; et ceux qui ne pouvoient gaigner les degrés sautoient à bas par les costés, de sorte que, sans regarder rien, ils se jettoient dans l'eau comme quand on y pousse une trouppe de moutons : et vis la riviere si couverte d'hommes d'un bord à autre, que l'on ne voyoit poinct l'eaue.

J'entrois tousjours jusques à la moitié de la jambe dans l'eaue, faisant semblant de vouloir passer, comme faisoient messieurs de Brassac, chevalier de Romegas, et tous les autres gentils hommes qui estoient avec moy; et monsieur de Savignac y estoit aussi : il n'y faisoit guere bon pour luy, car il y avoit soldat qui avoit eaue jusques aux esselles, et croy que s'il s'y fust mis, il en eust eu jusques au col, car chacun sçait bien qu'il n'est pas de la taille d'un geant : et y pensasmes perdre beaucoup de soldats qui estoient petits; mais je leur criois tousjours qu'ils se secourussent les uns et les autres, comme ils faisoient : et faut croire, et à la verité, que si je n'eusse advisé de faire ces trous en ceste chambre, et y mettre beaucoup d'arquebusiers comme j'avois faict, si que l'un coup ne demeuroit pas l'autre, et encores ouvrirent une fenestre d'où pouvoient tirer deux ou trois à la fois, nous eussions perdu plus de cent hommes, car de la muraille d'où ils nous tiroient, et des tonneaux, il n'y avoit pas plus de six pas jusques au bord de la riviere où nos gens abordoient. Les enseignes et les capitaines allerent aux tonneaux. Je manday promptement à ceux de la chambre qu'ils ne tirassent plus, car ils donneroient aussi tost aux nostres qu'aux leurs. Nos arquebuziers qui estoient près des enseignes tiroient comme ceux dedans. Les capitaines s'adviserent de prendre le bord des tonneaux, qui n'estoient pas à demy pleins, parce qu'ils n'avoyent pas eu loysir de les remplir, et tout à coup je vis les tonneaux renversés de nostre costé, et les enseignes et capitaines se jetterent dedans : et voylà les ennemis en routte et fuitte droict au chasteau; nos gens les poursuivirent et en tuerent grand nombre sur leur fuitte. Et comme je les vis dedans, je m'en revins en la rue, estant si las, que de ma vie je ne m'estois trouvé en tel estat; et cogneus bien qu'il ne me falloit plus parler de porter les armes, car je cuiday tomber dix fois en la rue. Il n'y a ordre, nous ne pouvons estre deux fois. Le chevalier de Romegas et le capitaine Fabien, mon fils, m'amenerent par dessous le bras à la maison du Jonca, où je trouvay sa femme, laquelle promptement m'appresta un lict et me mit dedans. Je trouvay que la sueur m'avoit percé le collet de beuffle, de sorte que les armes se ressentoient de l'humidité. Nous n'avions apporté nul bagage, car nous avions tout laissé à Sainct Maurice, pource que moy-mesmes n'avois pas trop d'esperance de venir à bout de l'entreprinse, comme y ayant aussi de la raison, et furent contraincts mes gens de m'essuyer la chemise et tous les habillemens que j'avois dessus. Et comme le chevalier de Romegas, mon fils et les autres gentils-hommes m'eurent remis entre les mains de mes serviteurs, ils s'en allerent à l'execution du chasteau. «J'ai veu le «temps, dis-je à ce brave chevalier, que pour «une telle journée je n'eusse quitté ny casaque

« ny corcelet, et s'il y eust eu apparence de dan-« ger, j'eusse passé la nuict en cest estat; mais « il n'y a ordre : faites, vous autres jeunes, ce « que les vieux ne peuvent faire. » Estans tous mes habillemens secs, ayant demeuré au lict environ une demie heure, je me levay et me tournay revestir. Surquoy arriva monsieur de Savignac, le capitaine Fabien et quelques autres gentils-hommes avec eux, me dire que ceux du chasteau se vouloient rendre, et voir si je trouverois bon que l'on les prinst à mercy, capitulant avec eux. Pource que je voyois que monsieur de Savignac et le capitaine Fabien vouloient fort sauver Favas, et qu'ils vouloient luy faire bonne guerre, parce qu'il estoit en reputation d'estre bon soldat, je leur dis qu'ils allassent capituler comme bon leur sembleroit, je signerois leur capitulation, combien que j'eusse bonne envie d'en faire une depesche. Voy-là pour quoy, quand ils se furent departis de moy, je fis partir après eux un gentil-homme pour aller parler secretement aux soldats et à quelques capitaines, que, comme on parlementeroit, qu'ils regardassent d'entrer par un costé ou autre, et qu'ils tuassent tout; car il falloit venger la mort des gentils-hommes qui avoient esté massacrés si mal-heureusement à Navarreins, parce que, contre la foy promise, on avoit dagué le sieur de Saincte Colombe et sept ou huict autres qui s'estoient rendus, vies sauves, à Orthez lors que monsieur de Terride fust pris. On fit ceste execution sous pretexte qu'ils estoient subjets de la royne de Navarre : et si le roy veut toucher au bout du doigt d'un de ses sujets, ils disent qu'il ne peut. Tout est permis à ces gens là, et rien à nous. Le temps viendra que la chance tournera, comme j'espere, et les payerons de mesme monnoye.

Je ne pouvois pas mettre l'entreprise en meilleure main que de ce gentil-homme là, car il estoit parent proche du baron de Pordeac, qui estoit du nombre des massacrés. Et comme il eut parlé à deux ou trois capitaines et aux soldats, ils coururent cercher quelques eschelles, et les dresserent au coing de la basse-court à main gauche près des galleries, et les autres parlementoient à la porte; et par là les soldats entrerent et tuerent tout ce qui se trouva là dedans, sauf le capitaine Favas qui parlementoit. Et comme monsieur de Savignac et le capitaine Fabien virent le desordre, ils tirerent ledit capitaine Favas à eux dehors, qui fut bon pour luy, car autrement je croy bien qu'il fust passé par le chemin des autres. Et comme les gens de cheval qui estoient à main droicte virent que nos gens estoient dans la ville, ils coururent un peu contre-mont la riviere, et trouverent un gué, et, encores qu'il fust bien profond, ils passerent et coururent droit au chasteau par le costé des religieuses. Par les fenestres s'en jetterent vingt-cinq ou trente, que les gens de cheval sauverent, car sans cela à grand peine en y eust eu qui eussent porté tesmoignage, si ce n'eust esté le capitaine Favas. Et voylà comme la ville fut prise. J'en donnay du tout advis promptement à monsieur le mareschal, et le matin je m'en allay le trouver. Il me promit de venir le lendemain avec tout le camp, et tout incontinent je m'en retournay au Mont de Marsan.

Monsieur le mareschal vint le lendemain que je m'attendois à donner ordre le mieux que je pouvois que la ville ne fust plus saccagée; mais je n'y pouvois donner guere bon ordre; et comme je voulois sortir par une porte pour luy aller au devant, il entroit par l'autre, car mal-aisément pouvois-je sortir, à cause que tout son camp estoit dans les rues qui passoit, mesmement la cavallerie. Et me dit-on qu'il alla droit où nos gens estoient entrés; et, comme il eut veu le tou, et sceut comme tout s'estoit passé, il dit : « Il y a eu icy plus d'heur que de raison. » Plusieurs faisoient bonne mine, mais ils eussent esté plus aises que j'eusse receu une escorne. Et comme je fus dehors, on me dit qu'il estoit entré. Je m'en retournay, et demeuray plus de demie heure enfermé dans les charrois que je n'en pouvois sortir : et à la fin je fis tant, que je gaignay son logis. Son mareschal de camp logea toute la cavallerie hors la ville en des villages delà la riviere, et l'infanterie aux faubourgs, et la noblesse dans la ville. Je pensois que cela luy donnast opinion, et à son conseil aussi, de vouloir passer la riviere et entrer en Bearn, que nous eussions sans doubte enlevé et forcé le comte de combattre ou de s'enfermer dans Navarreins; mais il dit tout resolument qu'il s'en retourneroit après ses entreprinses en son gouvernement, et qu'il ne se vouloit point aller engager devant des villes en Bearn, veu qu'il n'avoit point d'artillerie pour faire batterie, et

qu'il ne vouloit point que le roi ny personne luy mist sus qu'il s'estoit amusé à autres entreprinses qu'aux siennes; qu'il avoit dit au roi à son partement ce qu'il vouloit faire, veu qu'il falloit qu'on combattist les murailles des villes de Bearn. Je luy remonstray comme le comte prendroit l'un de ces partis, ou de hazarder la bataille, ce que je ne pensois pas qu'il osast jamais faire, ou de quitter le pays, sçachant nostre venue, ou de s'enfermer en sa place forte, et que je pensois que volontiers il ne prendroit ce dernier party, ains se retireroit, et par ainsi nous aurions aisement des canons de Dacqs et de Thoulouse; que, cela fait, la Guyenne estoit paisible, le pays de Bearn conquis, et qu'après, tout ce qui se trouveroit en Languedoc trembleroit : que si nous voulions nous mettre en queue dudit Mongommery, nous l'attraperions en quelque part, offrant de le suivre la part où il iroit pour cest effet. Mais il me proposoit demy en colere difficulté sur difficulté, pressé de ces messieurs. Or il avoit envoyé le baron de L'Arbous pour entendre nouvelles des ennemis vers Agetmau, lequel baron luy manda par un gentil-homme, nommé Le Repeyre, qui estoit de la compagnie de monsieur de Gramond, le desordre en quoy le comte de Mongommery s'estoit retiré en Bearn, et comme son artillerie avoit esté abandonnée près de deux jours sur les chemins vers Orthez; et monsieur le mareschal mesmes fut le premier de qui je l'entendis, et depuis par d'autres, comme j'ay escrit cy dessus.

Le jour devant qu'il voulust partir pour s'en retourner, je fus adverty qu'il avoit depesché le sieur de Lussan devers le roi sans m'en rien dire, lequel Lussan estoit mon ennemy pource que je n'avois voulu souffrir qu'il fust gouverneur de Lectoure. Je trouvay estrange qu'il ne m'en avoit rien dit, et pensay qu'il n'avoit pas fait eslection de celuy-là pour dire bien de moy, car je cognoissois bien qu'il n'estoit gueres content de moy, pour-ce qu'il tenoit tousjours son conseil à part, n'y appelant que monsieur de Joyeuse, messieurs de Bellegarde pere et fils, et monsieur de La Croisette, son mareschal de camp. Il ne faut pas trouver estrange si j'estois marry que les conseils se tinssent sans moy, et que rien ne me fust communiqué, veu que j'amenois l'advant-garde, et estois la seconde personne de l'armée. Si est-ce que cela est ainsi, j'avois occasion de m'en offenser bien avant; aussi voyois je que ces conseils se tenoient à nos depens.

Or, comme je vis que c'estoit une resolution qu'il s'en vouloit retourner, je me rendis le soir à son logis, et luy remonstray, le plus doucement que je peus, car ainsi le falloit faire, comme je voulois envoyer mon fils quitter le gouvernement au roi, et que, puisqu'il s'en alloit, je voyois bien que tout me tomberoit sur les bras, et que je n'avois point de forces pour resister et empescher que l'ennemy ne fist ce qu'il voudroit faire aux terres du roy, et qu'autant d'honneur et de reputation que j'avois gaigné aux precedens troubles à conserver la Guyenne, je l'allois tout perdre à ceux cy, aymant beaucoup mieux qu'un autre en eust le blasme que moy, qui n'avois jamais eu autre dessein que de m'ensevelir avec l'honneur, et rien plus. Il me respondoit que je ne le devois point faire ny me despiter, ny contre le roy ny contre moy-mesme, et que je cognoissois bien qu'encores que le roi luy eust baillé la charge de la Guyenne comme des autres provinces, il ne s'en mesloit du tout point, et me laissoit faire comme j'avois accoustumé; qu'il seroit bien marry de m'en despouiller. Je luy respondis que cela estoit de son honnesteté et bon gré, mais que sa patente estoit si ample, qu'elle desrogeoit à la mienne, et que quand il luy plairoit il commanderoit comme bon luy sembleroit, sans qu'il me restast une once de pouvoir, non plus qu'au plus simple cadet de Gascogne. Il me respondit que cela estoit vray, mais que ma valeur et mon experience me feroit tousjours rechercher. Voyla là où on print fondement que je quittois mon gouvernement pour ne luy vouloir obeyr; et fut rapporté au roi de ceste sorte par ledit capitaine Lussan, ou autre qui partit bien tost après luy (et voy-là pourquoy le roi fut si marry contre moy de ce que je quittois le gouvernement), ne luy faisant jamais entendre que ce fust pour autre occasion : à quoy j'avois autant pensé comme à me donner la mort moy mesme; mais je suis né sur cette planette, d'estre tousjours subjet aux calomnies. Je le monstray bien quand je l'allay trouver à Thoulouse aussi tost qu'il fust arrivé, si mal comme j'estois, en luy offrant toute obeyssance, sans en avoir lettre ne commandement du roi, de la roine, ny de Monsieur.

Par là on peut juger si le differend qui est commencé à venir entre luy et moy sortoit de là. Si est-ce que je craignois qu'on me donnast une estrecte, pour-ce qu'un personnage avoit mandé à monsieur de Noé, lieutenant de monsieur de Fontenilles, qu'il allast parler à luy pour chose qui m'alloit de la vie. Ledit sieur de Noé partit de Panjas, ou bien de Nogarol, et s'en alla sur des courtauts à grand haste, sans le dire qu'à monsieur de Fontenilles. Et à son retour, nous trouvant dans le Mont de Marsan, il nous dit, à monsieur de Fontenilles et à moy, qu'un homme qui ne bougeoit de la chambre de monsieur le mareschal, et qui pouvoit entendre tout ce qui s'y disoit, avoit dit à un sien amy ces mots : « Montluc ne cesse d'importuner et fas-« cher monsieur le mareschal, mais il se trouvera « un jour sur les carreaux mort de coups de « dague. » Or incontinent ce personnage vint à la maison de celuy-là qui envoya querir monsieur de Noé, et le luy dit pour m'en advertir : qui fut cause qu'on advertit monsieur de Noé d'aller là où il alla. Monsieur de Valence mon frere estoit à Gaure, qui est à luy, et n'y a que trois lieues du Mont de Marsan en hors. Je l'envoyay par deux fois prier à joinctes mains de vouloir venir jusques là, ce qu'il ne voulut jamais faire; il ne me souvient des excuses qu'il m'en donnoit. Je voulois qu'il demeslast cecy avec monsieur le mareschal, et que personne ne l'entendist qu'eux deux, et luy voulois faire nommer l'homme qui l'avoit dit, lequel estoit près de luy. Cela demeura ainsi, car je ne m'en voulois fier à personne, et encores que je n'en fisse aucun semblant, si le tenois-je fort mal à mon aise dans le cœur, et me suis depuis souvent estonné comme je me peus tant commander, et cogneus bien que les ans desrobent la chaleur; car autres fois le plus grand prince de la terre ne m'eust pas fait avaller ceste pillule. Tant plus que nous avons d'années sur la teste, tant plus le sang se desrobe du cœur, et semble que nous craignons plus la mort lorsque nous en approchons le plus. Peut-estre que celuy-là advançoit celà de luy-mesme, et que monsieur le mareschal n'y avoit pas pensé.

Le lendemain matin je me rendis à son lever, et devant jour ouys les tabourins sonner aux champs, et commencerent à marcher à la pointe du jour. Et comme le soleil fut levé, je m'en allay heurter à sa chambre; un sien valet de chambre sortit, qui me dit qu'il n'estoit point esveillé, combien qu'on m'avoit dit au bas du degré que messieurs de Joyeuse, le jeune Bellegarde et La Croisette estoient entrés dedans. Neantmoins, je demeuray demi heure ou plus devant la porte, et y heurtay trois ou quatre fois; mais jamais personne ne me respondit, encores que le valet de chambre qui estoit sorty estoit r'entré, lequel j'avois prié luy dire, s'il estoit esveillé, que j'estois là. A la fin, de honte que j'avois d'estre à sa porte attendant, ce que prince de la chrestienté n'eust voulu permettre, je fus contraint de me mettre dans un petit jardin qu'il y a dans le logis, et là me promenay, n'estant pas si mal accompagné que je n'eusse deux cens gentils-hommes ou plus auprès de moy, et des meilleures maisons du pays, qui en crevoient de despit, autant ou plus que moy, et me disoient beaucoup de choses. Je cogneus bien que c'estoit l'amour qu'ils me portoient, mais comme le plus âgé je devois estre sage, et considerer que je mettois beaucoup de choses en hasart si tout à fait je rompois avec luy. Je demeuray plus d'une grand heure devant sa porte ou dans le jardin. Et à la fin vint monsieur de Bellegarde; et comme il vid ceste noblesse, demanda où j'estois : ils luy dirent que j'estois dans le jardin, par lequel on y entroit de la salle. Alors il vint à moy, et me demanda pourquoy je n'allois à la chambre de monsieur le mareschal. Je luy dis que j'y avois esté et heurté plusieurs fois, et que jamais on ne m'avoit voulu respondre. Il me dit qu'il y avoit plus d'une heure que monsieur de Joyeuse et son fils, et le capitaine La Croisette y estoient entrés. Alors je luy dis que je ne sçavois la raison pourquoy monsieur le mareschal me faisoit tenir la mule à la porte de sa chambre, et que je ne luy en avois jamais donné occasion, et que j'avois eu cest honneur du roy, de la royne et de Monsieur, tant qu'ils avoient demeuré en Guyenne, que jamais la porte de leur chambre ne me fust refusée, que je n'estois de taille pour estre ainsi traitté; mais, puis qu'il y alloit du service du roy, je ne voulois rien gaster. Il en demeura fort fasché, car luy et moy avions esté bons compagnons et amis, et jamais ne nous en separasmes que par sa mort. Il heurta à la porte, et incontinent elle luy fut ouverte, et soudain fermée à

mon nez. Tous les gentils-hommes me conseilloient de m'en retourner à mon logis, et de n'y retourner plus; mais je voulus avoir patience, dequoy je me suis cent fois estonné. Et depuis que monsieur de Bellegarde fut entré, ledit sieur mareschal demeura encores plus d'un quart d'heure à sortir; et comme il sortit, je m'efforçay à luy donner le bon jour, et l'accompagnay à la messe, et le priay de me vouloir laisser une compagnie de celles de monsieur de Savignac, ou deux cens arquebuziers, jusques à ce que j'aurois deplacé les grains qui estoient dedans la ville, afin que les ennemis ne s'en aidassent pour avitailler Navarreins; car il fut estimé par monsieur de Cumies, ou ses gens, qu'il y avoit dans la ville plus de douze cens charrettées de tous grains, et aussi par ceux qui manioient la munition, qui estoient unies avec les siens; car ceste ville sert de grenier à toutes les landes et pays de Basques, d'où, au dommage de la France, on les transporte aux Espagnes. On dit que c'est un des plus beaux marchés de France. Il monta à cheval, et l'allay accompagner hors la ville, et me trouvay tout seul, car il n'y eut pas un gentil-homme de tous ceux qui estoient avec moy qui montast à cheval : je ne sçay s'ils le firent pour n'avoir leurs chevaux prests, ou bien s'ils n'avoient gueres de volonté d'y aller. Et comme j'eus prins congé de luy hors de la ville, et pensant que les arquebuziers qu'il avoit envoyé querir par le jeune La Croisette vinssent pour demeurer avec moy, ledit La Croisette me vint dire qu'il n'en y avoit pas un qui fust voulu demeurer, et ainsi s'en alla. Je depeschay incontinent mon fils, le capitaine Fabien, devers le roy avec mes lettres, pour remettre le gouvernement entre les mains de sa majesté; mais quand il fut au bourg de Dieu, il fut prins des ennemis, et la il perdit ses lettres : qui fut cause qu'il ne peust dire à sa majesté les raisons qui me mouvoient à le quitter, et m'en voulut grand mal sadicte majesté, pensant que je le quittasse pour ne vouloir obeyr à monsieur le mareschal Danville, comme le capitaine Lussan luy avoit fait entendre : à quoy je ne pensay jamais, mais je prevoyois la tempete. Je voulois me retirer pour donner loysir aux autres de faire mieux.

La chose s'est trouvée toute notoire, au dire de beaucoup de gens tant d'une religion que d'autre, que si monsieur le mareschal eust passé la riviere, le comte de Mongommery s'en retournoit par là où il estoit venu; car de mettre son camp dans Navarreins, il ne le pouvoit faire, par ce qu'il n'y avoit point de vivres, et dans les autres places de Bearn encores moins. Par ainsi il falloit que la necessité et la faim l'en fist retourner à vau de-routte par là où il estoit venu, et nous quitter le pays; et sans difficulté nous l'eussions deffait sur la queue ou à la teste, et les paysans mesmes l'eussent mis en desordre, qui eussent prins courage quand ils nous eussent senty près, et n'eussent jamais passé les rivieres. Et si luy mesmes veut confesser la vérité, comme font d'autres qui estoient avec luy, il se tint tousjours pour perdu jusques à ce qu'il eust entendu que monsieur le mareschal s'en retournoit; et d'attendre une bataille, il ne le pouvoit faire, veu le grand advantage des forces que nous avions sur les siennes. Il disoit tousjours qu'il avoit deux gros matins à sa queue, et que ce seroit merveilles s'il eschappoit, mais qu'il vendroit bien sa peau. Que je veuille dire aussi que monsieur le mareschal s'en retournast pour couardise, il n'y a homme qui puisse dire celà, car jusques icy l'on ne luy a pas baillé ceste villaine renommée : il est d'une trop brave race, et a tousjours fait preuve du contraire, et le tiens pour un grand capitaine, qui peut faire et beaucoup de bien et beaucoup de mal quand il luy plaira. Et quoy que quelques-uns l'ayent calomnié par-ce qu'il estoit si proche de monsieur l'admiral, si n'eus-je jamais ceste opinion de luy. Je ne sçay pas ce qu'il fera à l'advenir : je l'ay tousjours cogneu fort serviteur du roy, mais il ne me devoit pas traiter ainsi; j'avois veu trop de rosty et de bouilly en ma vie. Ce n'est donc la peur qui le fit retirer, car ses forces estoient si grandes par dessus celles des ennemis, que nous eussions deffait le comte de Mongommery avecques la cavallerie seule et nos argoulets, qui fussent descendus à pied, sans que homme de pied des nostres s'en fust meslé; car à la bataille de Ver monsieur de Duras avoit trois fois plus de gens de pied que n'avoit le comte de Mongommery, et beaucoup plus de gens de cheval, et de meilleurs hommes, et de meilleurs capitaines; et nous n'estions pas tant pour deux tiers de cavallerie que nous estions à ceste heure; et neantmoins nous les desfismes, et gaignasmes la bataille. Parquoy il

ne faut point dire que celà fust pour peur qu'il eust d'estre battu, veu qu'il en y avoit si peu de raison; mais ce fut nostre malheur de ce que monsieur le mareschal s'imprima en son opinion, et son conseil encores plus, qu'il se ruineroit devant les villes de Bearn, et qu'il ne feroit rien qui vaille, ne cognoissant point la sterilité du pays comme nous, et que monsieur de Terride avoit mangé tous les vivres en ces quartiers-là, de sorte qu'ils n'en pouvoient avoir dans les villes pour le comte de Mongommery, s'il eust demeuré dedans. Or si Dieu eust voulu que monsieur le mareschal n'eust prins si grand opinion de s'en retourner en Languedoc pour executer ses entreprinses, et que son conseil mesmes eust esté de contraire opinion qu'il n'estoit, et qu'il eust prins le party de passer la riviere, cela eust porté un grand bien et profit: et ainsi n'a de rien servy, car il s'alla engager devant Mazeres, là où perdit un grand nombre des meilleurs soldats qu'il eust, et ruina presque son camp, sans pouvoir plus tanter aucune fortune. Et par ainsi, ny du costé du Languedoc, ny du costé de la Guyenne, il ne s'est rien fait qui vaille que ruiner entierement tout le peuple; car les nostres propres de tous costés avoient fait autant de maux ou plus au peuple, que les ennemis mesmes: autrement n'estoit possible, à cause du grand nombre de gens darmes, de chevaux legers, d'argolets, et de gens de pied que nous avions; il falloit que tous vequissent à discretion. Voy-là comme toutes ces forces, assez bastantes, et pour deffaire Mongommery, et pour venir faire teste à monsieur l'admiral, s'esvanouirent sans faire rien qui merite estre escrit.

J'ay tousjours cogneu que quand Dieu veut que les choses n'aillent comme les hommes desirent, il renverse la volonté du chef et de son conseil tout au contraire de ce qu'on devroit faire. Dieu soit loué du tout, puis qu'il luy a pleu que les choses allassent ainsi. Il n'y a personne, après le peuple, qui en porte la penitence que moy, pour ce que j'en ay encouru l'inimitié de monsieur le mareschal pour avoir dit le vray. Il me devoit par raison mieux aymer que non ceux qui le conseilloient de faire au contraire de ce que je luy conseillois; mais c'est la loy du païs de Bearn que le battu paye l'amende, car le roi a advoué et trouvé bon tout ce que monsieur le mareschal avoit fait, et mauvais tout ce que j'avois fait; aussi suis-je sur le soleil couchant, qui n'est pas adoré comme le levant. Si suis-je aussi innocent et aussi inculpable de la faute, s'il y en a, que si je n'eusse jamais esté au monde; et n'en demande meilleur tesmoignage que des trois estats de la Guyenne, et du pays de Languedoc, qui est proche d'icelle, qui ont entendu comme les choses sont passées, et se sont ressentis des mal-heurs de la Guyenne: et encores en demeureray-je à la deposition de tous les capitaines, sauf de trois ou quatre qui estoient du conseil, car ceux-là sont cause du mal. Je ne suis pas le premier qui, après avoir bien fait, a esté payé de ceste monnoye. J'en ay assez escrit en ce livre, et voy bien qu'il faict bon estre grand seigneur, car il faut tousjours qu'un petit compagnon comme moy paye la folenchere, et est tousjours subjet à la loy de Bearn que j'ay alleguée. Ledit sieur mareschal avoit raison de vouloir employer ses gens et ses deniers en Languedoc, et moy de le desirer en Guyenne. S'il ne pouvoit embrasser tout, pourquoi le faisoit-il coucher en sa patante? Ce que nous pouvions faire en quinze jours, chassant ou desfaisant Mongommery, eust apporté plus de bien que la prinse de trois ou quatre chetives villes de Languedoc. C'est assez parlé de ceste dispute, qui a ruiné les affaires du roy en ce pays; je reprendray mon propos pour vous raconter ce qui advint.

Le depart dudit sieur mareschal mit grand trouble en nos affaires, et donna courage à nos ennemis. Quant à moy, en cinq compagnies que j'avois il n'y demeura pas deux cens hommes, pource qu'ils s'estoient desrobés pour apporter ou prou ou peu de butin qu'ils avoient gaigné, chacun en sa maison. Voy-là l'inconvenient qu'il y a de faire la guerre avec les gens du pays: il faut aller voir la moulhé, il faut descharger le bagage; et puis chacun a son cousin, frere, son amy parmi les ennemis, lequel il favorise. Et quant à la cavallerie, elle n'y pouvoit vivre à quatre ou cinq lieues aux environs, pour-ce que les ennemis avoient mangé une partie des vivres, et les nostres l'autre; et le pays de soy-mesmes est sterile. Si est-ce que j'y demeuray encores quatre ou cinq jours après que monsieur le mareschal s'en fust allé, et fis desplacer trois ou quatre cens charrettées de grains, et les fis

porter vers Euse et autres lieux voisins, afin que les ennemis ne peussent avitailler leurs villes en Bearn; mais il m'en eust fallu quinze ou plus avant que de les pouvoir tous tirer : et si les cinq enseignes eussent esté complettes comme elles estoient à mon arrivée, je me fusse engagé dedans, encores que je fusse bien certain que je ne fusse pas esté secouru, car j'ay bien fait en ma vie de plus grandes folies que ceste-là, dont jusques icy, graces à Dieu, je ne m'en suis jamais trouvé mal, et le service du roy encores moins. Je me retiray vers Agenois, et laissay le baron de Gondrin, sieur de Montespan, avec sa compagnie dans Euse, et une compagnie nouvelle de gens de pied que je trouvay en nostre quartier, qui se faisoit, non pas pour y endurer le siege, car la ville ne vaut rien, mais seulement pour favoriser un peu le pays, et afin de ne l'abandonner pas du tout, encores que nous cogneussions bien que sa demeure ne serviroit pas de grand chose. J'envoyay monsieur de Fontenilles vers le pays de Bigorre, voir s'il pourroit faire quelque chose par delà pour tenir les ennemis en cervelle; mais tout celà n'estoit pas medecine pour guerir si grande maladie. Je ne me veux point mesler d'escrire la deffaicte du capitaine Arne et du baron de Larbous, car je ne les avois pas mis là où ils furent deffaits. Si est-ce que je manday au capitaine Arne qu'il estoit soldat, et qu'il pouvoit bien cognoistre que le lieu où il estoit ne luy pouvoit apporter que mal-heur, et qu'il me sembloit qu'il se devoit retirer à Auch, qui estoit ville fermée. Il me respondit que l'on l'avoit laissé là, et qu'il estoit deliberé d'y mourir plustost qu'en bouger. Il ne tarda pas quatre jours après que luy eus donné advis, que l'on me porta les nouvelles qu'il estoit deffaict, et au bout de deux jours sa mort, qui fut un grand dommage pour le service du roy et pour toute nostre patrie, car c'estoit un des plus gentils capitaines et des plus vaillans, et de qui nous avions autant d'estime que de capitaine qui fust en Guyenne.

Or, bien tost après monsieur le mareschal fut vers Mazeres, et moy en Agenois. Le comte de Mongommery fit comme les loups, qui sortent de la forest par famine, et s'en vint en Armagnac, et peu à peu s'achemina vers Condomois. Il avoit fait venir trois canons et deux coulevrines pour battre Euse, sçachant qu'il n'y avoit dedans que monsieur de Montespan avec la compagnie de son pere et la nouvelle compagnie de gens de pied que je luy avois envoyée. Et comme l'artillerie fut à Nogarol, et qu'il eut envoyé recognoistre, et que de ses parens et amis qu'il avoit huguenots l'en eurent adverty, il le me manda. Je n'avois personne pour l'envoyer r'enforcer, ny moins de moyen de le pouvoir secourir de mon costé, ny d'ailleurs, il n'en pouvoit estre, car monsieur le mareschal estoit devant Mazeres, ou bien retiré à Thoulouse. Je luy manday que je ne voulois point qu'il fust fait de luy un rampeau au capitaine Arne, et qu'il suffisoit d'avoir perdu un brave et vaillant capitaine et une compagnie de gens-d'armes, sans en perdre deux de la ville, et tous les riches marchans catholiques, et qu'il les sauvast vers Lectoure, ce qu'il fit. Et ores que j'eusse envoyé quitter mon gouvernement, je n'arrestois pour cela de faire ce que je pouvois pour le service du roy et du pays : et fis dresser cinq ou six compagnies vers Villeneufve et autour de Florence, quatre avec celle du gouverneur, qu'estoit monsieur de Panjas, à Lectoure; et en y avoit assez, pource que toute la noblesse d'Armagnac s'y estoit retirée avec leur famille, et la ville estoit si pleine qu'il ne s'en y pouvoit plus loger. Et m'en vins jusques à Agen, et là j'asseuray les gens de la ville le mieux que je peus, et y demeuray quelques jours. Le comte Mongommery vint à Euse, et, comme il fut là arrivé, les huguenots de Condom, qui estoient demeurés sous l'edict du roy, ayant faict tousjours la chatemitte de ne vouloir prendre les armes, se couvrant sous la promesse du roy, lesquels avoient esté traictés plus humainement que les catholiques mesmes, prindrent les armes et allerent trouver le comte Mongommery à Euse, qui ne s'osoit advancer, ny ne l'eust faict si j'eusse eu seulement quatre compagnies pour les mettre dedans Condom; mais ils luy donnerent toute asseurance que je n'avois point de gens, ny moyen d'en recouvrer pour luy faire teste, et qu'il pouvoit venir seurement; et ainsi l'amenerent dans ledict Condom. Et voylà les beaux fruicts que l'on fit faire au roy, que, s'ils ne bougeoient de leurs maisons, personne ne leur demanderoit rien. J'en ay assez escrit à un autre endroit, combien que, si je voulois, j'ay bien matiere pour en escrire d'avantage et de plus

grande importance; mais cela ne serviroit de rien, car le roy aussi bien n'y donneroit point ordre, puis que ceux qui sont près de luy le veulent ainsi.

Peu de jours après nous entendismes la victoire que Dieu avoit donnée au roy par la bonne conduicte et vaillance de Monsieur, son frere, des capitaines qu'il avoit près de luy, et que les princes et monsieur l'admiral, avec ce qu'il leur restoit de la bataille de Moncontour, s'en venoient tirant vers le Limosin; et disoient tous ceux qui venoient qu'il s'en alloit droict à La Charité : qui fut cause que j'envoyay querir monsieur Leberon à Libourne, avec quatre compagnies qu'il avoit là et à Saincte Foy, et le fis venir au port Saincte Marie et à Aguillon. Auparavant il m'en avoit envoyé une autre, laquelle j'avois laissé à Sainct Sever avant qu'il se perdist sous le capitaine Espiemont Dauvilla, et encores en avois envoyé une autre à Dacqs, sous le capitaine Teyssandier de Florence; et ledit Espiemont fut contrainct se retirer à Dacqs, après la bonne besongne que fit le capitaine du chasteau, qui en voulut charger le capitaine Montaut, et fut soustenu de quelques uns qui estoient près de monsieur le mareschal de qui il estoit parent; mais je m'en remets à la verité, que ceux de la ville ne celerent pas, et depuis ne l'ont jamais voulu recevoir. La ville d'Agen, gens d'eglise et tous, avoient dressé une compagnie de deux cens hommes forestiers, lesquels un capitaine Raphaël, Italien, commandoit, lequel estoit marié dans la ville.

Ledit comte de Mongommery demeura à Condom six ou sept sepmaines, en quoy il fist une erreur; car s'il eust suyvy sa poincte, il eust mis plusieurs à deviner; mais qu'est-ce qui n'en faict pas? Le camp de monsieur le mareschal estoit à Thoulouse, Granade, et là aux environs : ils n'avoient garde de se mordre les uns ny les autres, et ne se donnerent jamais allarme d'un costé ny d'autre. Monsieur le mareschal avoit osté monsieur de Fontenilles de là où je l'avois envoyé, et luy osta la charge que je luy avois baillée de ces quartiers-là, et le mit és environs de Beaumont de Lomagne, entreprenant ouvertement sur mon gouvernement, suyvant sa patente; manda au baron de Gondrin, seigneur de Montespan (duquel le pere estoit malade dans Lectoure), qu'il s'en allast vers luy, et mandoit par tout qu'on ne m'obeist en aucune sorte, et que je n'estois plus lieutenant de roy en Guyenne, que c'estoit luy; il escrivit par deux fois à monsieur de Madaillan qu'il ne fist point de faute de luy amener ma compagnie, lequel fit tousjours responce que la compagnie estoit à moy et non à luy, et qu'il n'estoit point en sa puissance la luy amener. Et tous les desplaisirs qu'il me pouvoit faire, il le faisoit, ce qui ne touchoit rien à mon particulier, car ce que je faisois c'estoit pour le service du roy et pour la conservation du pays. Voyla comment les inimitiés particulieres causent la ruine du general. Neantmoins, pour cela je n'arrestois de faire tout ainsi que si j'eusse esté lieutenant de roy. Et fut bon besoin pour le pauvre pays que je ne regardasse pas à ce qu'il me faisoit; mon despit eust porté grand dommage : estant fils d'un connestable de France, et luy mareschal, je ne me desdaignois d'estre commandé de luy, s'il eust voulu et s'il eust faict ce qu'il devoit. Tant y a qu'il traversa en tout ce qu'il peust les desseins que j'avois pour la conservation de la Guyenne, qui en avoit plus de besoing que le Languedoc. Cependant nouvelles nous vindrent que messieurs les princes et admiral estoient en Perigord et prenoient le chemin de Quercy pour se retirer à Montauban; et cogneus bien qu'ils venoient recueillir le comte de Mongommery pour se renforcer, car sans ayde il estoit malaysé qu'ils traversassent tout ce pays. Je me suis cent et cent fois estonné comme tant de grands et sages capitaines qui estoient près de Monsieur prindrent ce mauvais party d'assieger des places au lieu de suyvre lesdits princes mis en routte, et tellement reduicts en extremité, qu'il n'y avoit nul moyen de se remettre sus. Si le peuple eust eu des forces pour les suyvre, facilement ils les eussent tous mis en pieces. On dict que nous mesmes qui portons les armes entretenons la guerre et voulons allonger la courroye comme on faict au palais les procès; le diable emportera tout : si n'ay-je jamais eu ceste intention, pouvant dire avec la verité qu'il n'y a lieutenant de roy en France qui ait plus faict passer d'huguenots par le cousteau ou par la corde, que moy. Ce n'estoit pas vouloir entretenir la guerre.

Ayant donc entendu le chemin que messieurs les princes prenoient, sans declarer à personne mon intention, estant au logis de monsieur de

Gondrin à Lectoure, je fis venir monsieur de Panjas, le chevalier de Romegas et le chevalier mon fils : monsieur de Gondrin estoit malade; et là je leur dis que j'estois vieux, et que je ne pouvois prendre la peine si le siege nous venoit, et que, pour me soulager, je voulois tousjours laisser la charge de gouverner à monsieur de Panjas pour la police de la ville; et quant à la deffence et à ce qui y seroit besoin, lesdicts chevalier de Romegas et le chevalier mon fils, qui s'estoient trouvés au siege de Malte, qui a esté le plus furieux siege que jamais ayt esté depuis qu'il y a eu artillerie au monde, et qu'ils entendoient mieux à la deffence et à ce qui estoit besoin de faire que moy-mesmes, et que tous deux estoient compagnons d'un mesme ordre de Sainct Jean de Jerusalem, qu'ils s'accorderoient bien ensemble, et que le chevalier mon fils obeiroit à celuy de Romegas, pource qu'il estoit plus vieux que luy, et aussi qu'il avoit commandé sur la mer en trois ou quatre combats où mondict fils s'estoit trouvé près de luy (à la verité c'est un homme plein de cœur et de courage autant qu'autre que j'aye cogneu); que cependant je voulois courir jusques à Agen pour y mettre l'ordre qu'il falloit tenir à se deffendre. Tous le trouverent bon, et ne voulurent point faire quartiers, mais que tous deux iroient ensemble; et commencerent dès l'heure à redoubler les maneuvres de la fortification : monsieur de Panjas pourvoyoit à ce qu'ils luy demandoient, comme gouverneur. Je m'en allay le lendemain à Agen; monsieur de Valence mon frere s'estoit retiré à Lectoure; j'avois envoyé quelque jour devant ma femme et mes deux filles à Bordeaux. Et comme je fus à Agen, monsieur de Cassaneuil, à qui j'avois baillé la charge de Villeneufve et de ces quartiers de-delà, encores que j'en eusse baillé le gouvernement au capitaine Paulhac le vieux, ils s'accordoient bien ensemble, et me manderent que les princes estoient arrivés à Montauban, et qu'ils vouloient venir droict à Villeneufve. Je leur envoyay la compagnie des Peyroux et une autre avec deux qu'ils en avoient nouvelles là dedans, et quelques cent arquebusiers qu'estoient audict capitaine Paulhac, gouverneur, et bien trente ou quarante gentilshommes de ces quartiers-là, qui s'estoient retirés dans la ville avec eux. Puis m'en retournay à Lectoure, là où je ne demeuray que trois ou bien quatre jours, car ny ma vieillesse ny mon indisposition ne m'arrestoient guere en un lieu. Peu après on m'advertit que la ville d'Agen estoit entrée en peur, et que tout le monde commençoit à plier bagage, et que la ville s'en alloit abandonnée. J'eus le soir ces nouvelles, et le remonstray à tous ces seigneurs qui estoient là, et que j'y voulois aller le matin; et fut trouvé bon, pourveu que je retournasse audict Lectoure, car de m'engager à Agen, je ferois la plus grand folie que jamais homme fit, et que l'on pouvoit bien cognoistre que tous les deux camps des ennemis viendroient là. Je les asseuray de ne m'y engager point. Ils me dirent si je trouverois bon qu'ils escrivissent une lettre à monsieur le mareschal, de la part de toute la noblesse d'Armagnac, pour le prier de vouloir venir avec tout son camp pour combattre Mongommery à Condom avant qu'il fust joinct, l'asseurant que ledit Mongommery ne s'engageroit point dans la ville, car elle ne valoit rien, et en plusieurs lieux l'on y entroit comme l'on vouloit; et qu'ils luy offroient tous de mourir auprès de luy pour le service du roy, et pour s'aider à remettre en leurs maisons. Je le trouvay bon, et qu'ils ne pouvoient faire moins que de luy envoyer un gentil-homme pour l'en supplier : ils eslirent monsieur de La Mothe-Gondrin pour porter la parole. Je voulus repaistre le matin avant partir, parce qu'il y a cinq bonnes lieues de là à Agen, et le pire chemin en hyver du monde. Comme nous estions pour lors en peur, j'avois escrit à monsieur de Monferran, d'Agen en hors, qu'il falloit qu'il s'efforçast de nous amener quatre ou cinq cens arquebusiers : il me fit responce qu'il m'en ameneroit mille dans huict jours devant Agen : et encores que je cogneusse bien que monsieur le mareschal ne prenoit plaisir à voir mes lettres, si luy escrivis-je, car pour le general il faut oublier le particulier, et luy envoyay la lettre du sieur de Monferran, et que je luy asseurois sur mon honneur luy en amener autres mille pour espousseter Mongommery, car je luy en voulois fort.

Pendant ces allées et venues, les princes sejournoient à Montauban et ès environs de là, en ayant bon besoing, car ils n'avoient cheval qui peust mettre l'un pied devant l'autre, comme beaucoup de gens qui estoient avec eux m'ont confessé depuis, ayans esté contraicts d'en aban-

donner par les chemins plus de quatre cens, n'ayant aucun moyen de les faire ferrer. Et comme j'eus achevé de disner, m'arriva encores un messager d'Agen qui estoit party à la minuit, venant m'advertir que les marchans commençoient à vouloir tirer leurs marchandises dehors, mais que le sieur de La Lande et les consuls les en gardoient jusques à ce qu'ils auroient responce de ce qu'ils m'avoient escrit. Et comme je montois à cheval, quelqu'un que je ne sçaurois nommer me vint lire la lettre que la noblesse escrivoit à monsieur le mareschal, à laquelle je n'avois aucunement le cœur, pource que ma fantaisie me portoit à Agen; et leur dis qu'il me sembloit qu'elle estoit bonne, toutesfois qu'ils la monstrassent à monsieur de Valence, pour voir s'il y trouveroit rien qui deust desplaire à monsieur le mareschal; et montay à cheval, m'en allant tant que je peus à Agen : et y estant arrivé, je trouvay tout le monde en crainte, les gens d'eglise, tous les conseillers et toute la cour presidiale, et les marchans empressés à empaqueter pour s'en aller. Je ne fis que descendre de cheval, et tout incontinent arriverent les sieurs de La Lande, de Nort, ses enfans, et plusieurs autres, et me dirent que toute la ville estoit en effroy. Je leur dis qu'incontinent ils s'en allassent à la maison de la ville, et qu'ils y appellassent tous les principaux, et toute l'eglise et la justice, et incontinent qu'ils seroient assemblés, qu'ils m'en advertissent, car je voulois aller parler à eux, ce qu'ils firent; et ne se firent point prier d'y venir, car pauvres et riches, tout le monde y couroit pour me veoir et pour entendre quel conseil je leur donnerois. Et comme je fus en la salle, qui estoit si pleine qu'à peine y peurent entrer cinq ou six gentils-hommes que j'avois amenés avec moy, je me mis au milieu d'eux, afin que de tous costés ils ouyssent ce que leur voulois dire, qui fut comme s'ensuit :

« Messieurs, vous m'avez adverty par deux « fois en mesme jour comme la pluspart des « gens de ceste ville sont sur le poinct de l'abandonner, et se retirer vers Bordeaux, Thoulouse « et autres lieux de seureté, et bref, que toute « vostre ville estoit en peur. Je vois bien que « ceste crainte vous est venue pour l'opinion que « vous aviez conceue que je vous abandonnasse « en telle necessité, et que je me fusse retiré à « Lectoure parce que c'est une bonne place. J'ay « grand occasion de me pleindre de vous, pource « que vous n'avez jamais ouy dire qu'en Italie « ny autres lieux j'ay faict acte par lequel on ait « peu cognoistre que la peur m'aye faict jetter « dans les villes fortes, et avez tousjours ouy « dire que je me suis engagé au plus foible pour « faire teste à l'ennemy; ma renommée n'est « pas en si petit lieu, et en la Guyenne seulement : je suis tenu pour tel par toute l'Italie « et par toute la France; et à present que je suis « prest d'entrer en la fosse, penseriez vous, « mes bons amis, que je voulusse perdre à un « coup ce qui m'a cousté de gaigner en cinquante « un ans que j'ay porté les armes? Il faut que « vous vous résolviez à trois choses : la première, « d'oster toute peur et crainte qui vous pourroit « avoir prins, et l'assoupir sous vos pieds, afin « qu'il n'en soit jamais memoire; la seconde, « que vous vous accordiez tous à une mesme volonté, et que vous n'espargniez vos biens à ce « que je vous ordonneray pour promptement et « diligemment recouvrer tout ce que sera besoing pour la deffence de vostre ville; et la « troisieme, que vous obeyrez entierement à « six ou huict de vostre ville que je vous choisiray, ou bien vous mesmes les choisirez, tant « pour remparer que aussi pour les fournitures « qui seront necessaires. Et si vous m'accordez « ces trois choses, je vous jure Dieu tout puissant, « levant la main, que je vivray et mourray avec « vous autres; et encores vous jure qu'avec la « fiance et esperance que j'ay en luy, je garantiray vostre ville de tous les deux camps des « ennemis; car en ma vie j'ay faict de plus grands « miracles, avec l'ayde de Dieu, que cestuy-ci. « Comme vous voyez mon visage remply de « bonne volonté de vous deffendre, je veux aussi « que me monstriez le vostre, que je puisse « cognoistre que vous accomplirez ces trois « choses que je vous demande. Je sçay qu'il y en « a qui plaindront la despence et les frais qu'il « conviendra faire; mais que ceux-là considerent « qu'est-ce qu'ils deviendront si les ennemis se « rendent maistres de la ville, comme sans doute « ils feront si vous ne vous esvertuez, et que « deviendront vos biens, vos estats, vos maisons, « vos femmes et enfans, tombant entre les « mains de ces gens qui gastent tout : tout sera « renversé sens dessus dessous. C'est pour cela « que vous combattez, et aussi principallement

«pour l'honneur de Dieu et conservation de vos «eglises, lesquelles ont esté aux premiers trou-«bles esgratignées par ces gens vos ennemis ; «mais à present, s'ils y entrent, ils les raseront «rez pied, rez terre, comme vous voyez qu'ils «ont faict à Condom. Puisque je suis avec vous, «croyez, messieurs, qu'ils songeront trois fois «à nous venir attaquer, et qu'encores que ceste «ville soit foible, si leur monstreray-je que je «sçay deffendre et assaillir. Octroyez moi donc «ce que je vous demande, qui est en votre «puissance, et croyez que je despendray ma «vie pour vostre salut et conservation. Que si «vous n'avez deliberé d'y employer le verd et le «sec, c'est-à-dire de faire ce que bons citoyens «doyvent faire, ne vous engagez pas et moy «aussi, et que ceux qui auront peur se retirent «de bonne heure, et me laissent faire avec ceux «qui auront bonne volonté de mourir pour leur «patrie.»

Alors les sieurs de Blazimond et de La Lande, parlant pour tout le clergé, en peu de parolles me dirent que tout le clergé dependroit leurs vies et biens pour se deffendre et pour accomplir ce que je demanderois, et que tous prendroient les armes et se rendroient aussi subjets à la faction que les soldats; de mesme les messieurs de justice en dirent autant. Puis parla le vieux homme de Nort avec un des consuls pour toute la ville, m'asseurant qu'ils feroient le semblable de ce que le clergé et la justice avoient dict, et d'avantage, car ce n'estoit pas à l'eglise ne à la justice de porter la peine continuellement, mais que tous ceux de la ville, riches et pauvres, femmes et enfans, sans rien espargner, y mettroient la main. Et devant que laisser parler messieurs de Blazimond et de La Lande, je priay que tous ceux qui respondroient parlassent si haut que tout le monde l'entendist, comme aussi ils firent. Et comme tous les trois ordres eurent achevé de parler, je haussai la parole, et dis : «Avez vous entendu tous vous autres ce «qu'ont proposé ces messieurs icy qui ont parlé «pour toute la ville?» Ils crierent tous qu'ouy. Alors, comme j'avois levé la main, je leur fis lever la leur, et faire le mesme serment que j'avois faict, et leur dis que tout le monde se retirast pour preparer toutes sortes d'outils, et que je me retirois à mon logis avec les grands de la ville pour faire l'eslection des huict. Et pource qu'il estoit desjà presque nuict, ils me prierent que, cependant qu'ils estoient assemblés, je leur laissasse faire l'eslection des huict, et que je me retirasse chauffer et me debotter, et que le lendenain matin ils m'apporteroient un rolle de leurs citadins, et que je choisirois les huict qu'il me plairoit; et ainsy me retiray à mon logis. Et après mon soupper, arriverent messieurs de Blazimond, de La Lande, le bon homme de Nort et ses enfans, avecques une joye si grande qu'ils ne la pouvoient monstrer davantage, et me dirent que les marchans qui avoient emballé leurs marchandises, et une bonne partie dejà chargée sur des charrettes, avoient tous deschargé, et qu'ils ne pensoient point que jamais ville fust plus en joye qu'estoit la leur, et jusques aux femmes et enfans, il ne se parloit que de combattre, sçachant la resolution que j'avois prinse d'y demeurer.

Mes compagnons qui voudrez lire ma vie, vous pouvez prendre de beaux exemples en moy. Ce peuple, qui estoit tout estonné et qui abandonnoit la ville, reprint incontinent à ma seule parolle tel courage, que je veux dire avec la verité que jamais depuis homme n'a cogneu aucune peur dans icelle, combien qu'il y eust apparence de n'y prendre point trop de seureté, pour estre la ville d'une trop grand garde, commandée d'une montaigne, et veoir descendre sur nos bras deux armées en mesme temps. Croyez, mes compagnons, que de vostre resolution depend celle de tout le peuple, lequel prend courage à mesme qu'il void que vous en prenez; aussi, quel bien faictes vous, outre l'honneur que vous acquerrez, de sauver une pauvre ville du sac! Tant de familles vous sont redevables, et non seulement la ville, mais tout un pays; car la prinse de la ville capitale d'une province amene ordinairement après la perte de toute la seneschaucée. Ouy; mais, direz vous, il se faut enfermer en lieu où on peut acquerir de l'honneur. Et où le voulez avoir? dans un chasteau de Milan? ce n'est pas là, ce sont les murailles qui vous sauvent; c'est en ce lieu que vous voyez importer au public, encores qu'il soit foible; c'est une belle forteresse qu'un bon cœur. Je pouvois demeurer à Lectoure, et escouter d'où viendroit le vent : je n'avois rien à perdre à Agen, et pouvois charger tout le fais sur monsieur le mareschal Danville qui avoit bonnes es-

paules; mais, ceste bonne ville perdue, je voyois tout le pays perdu. Au besoing monstrez donc que vous avez le cœur de chasser la peur des autres; en ce faisant, vous ferez tousjours paroistre celuy qui vous estes, et tenez vous asseuré que les ennemis, vous y voyant engagé, songeront trois fois à vous venir attaquer, comme vous avez veu cy devant. J'ay tousjours eu ce bon-heur, qu'Espagnols, Italiens, Allemans et huguenots françois, ont tousjours eu peur, ou de m'attendre ou de m'attaquer. Gaignez ce privilege sur vos ennemis, comme vous ferez en faisant bien et monstrant un bon et ferme cœur.

Trois ou quatre jours après j'escrivis à ces messieurs qui avoient charge de Lectoure, et principalement au chevalier de Romegas et au chevalier mon fils, les exhortant d'employer tout ce qu'ils avoient peu apprendre au siege de Malthe, et de ne faire moins qu'ils avoient faict là, et que plus d'honneur auraient-ils sans comparaison de faire service au roy et à leur patrie, que non au pays estranger. Je priois tout le monde de leur obeyr, attendu qu'il n'y avoit homme là dedans qu'eux qui se fust trouvé en siege. Et quant à moy, j'estois deliberé de ne bouger d'Agen, et mourir là pour le deffendre. Ils furent fort esbahis quand ils virent ma lettre, et la communiquerent tous ensemble, et m'en escrivirent incontinent une signée des sieurs de Gondrin, de Panjas, de La Mothe-Gondrin, de Romegas, de Maignas et du chevalier mon fils, par laquelle ils me mandoient qu'ils trouvoient tous fort estrange que je me voullusse tant oublier que de m'engager dans une ville si foible comme Agen, et si dominée de montaignes; que pour tout certain l'artillerie estoit partie de Navarreins, et que les cinq pieces qui estoient à Nogarol n'avoient bougé attendant l'arrivée des autres; et qu'ils me prioient m'en aller à Lectoure, et que les chevaliers de Romegas et mon fils s'en iroient jetter dans Agen, et qu'estans jeunes et deliberés, s'ils se perdoient, la perte ne seroit si grande; d'ailleurs, que si j'abandonnois la campagne, tout le demeurant du pays seroit ruiné et perdu. Je leur fis response, et les remerciay bien fort de la remonstrance qu'ils me faisoient, et qu'encores que je cogneusse bien qu'elle estoit juste et veritable, neantmoins je cognoissois bien que c'estoit aussi pour le regret et la crainte que je me perdisse, et que je les asseurois qu'avant qu'ils entendissent dire que je m'estois perdu, la prise d'Agen cousteroit aux ennemis; que si monsieur le mareschal les vouloit venir combattre, il en auroit bon marché, et que je n'estois aucunement deliberé d'en bouger, mais qu'ils fissent seulement leur devoir si le siege leur venoit, que de mon costé j'estois resolu de le faire, et ne laisser entrer les ennemis que par dessus mon ventre.

Au mesme temps arriva monsieur de La Bruille, maistre d'hostel de monsieur le mareschal Danville, lequel sieur mareschal l'envoyoit devers moy pour sçavoir si monsieur de Monferran venoit avec les mil arquebusiers, comme je luy avois mandé, et aussi de combien de forces de mon costé je luy pouvois ayder. Je comptay de Villeneufve ou de Lectoure, d'Agen et de Florence, que j'aurois mil arquebusiers et les mil de monsieur de Monferran. Je luy monstray les lettres que ledit sieur de Monferran m'avoit escrit de Sainct Macaire. Il ne trouva pas avoir assez de temps à faire repaistre ses chevaux, pour s'en retourner porter ces nouvelles à monsieur le mareschal. Et comme il se voulut despartir d'avec moy, arriva une lettre de monsieur de Monferran, escrite à Marmande, qui disoit ainsi : «Monsieur, je parts à l'heure «presente avec mes trouppes, qui sont mil «arquebusiers et soixante sallades, et passe«ray aujourd'hui mesme une partie de nos «gens la riviere à Aguillon, et l'autre partie «faudra qu'elle demeure jusques à demain ma«tin, et toutes les trouppes se rendront de«main au soir au port Saincte Marie.» Ledict de La Bruille print un double de la lettre, et me dict ces mots : «Je m'en vais porter à monsieur «le mareschal les meilleures nouvelles qu'il «sçauroit jamais ouyr, et asseurez-vous, sur ma «vie et sur mon honneur, que dès que je seray«là il marchera;» et quant et quant courut monter à cheval. Au bout de trois jours, estant les trouppes au port Saincte Marie et Aguillon, on me manda de Lectoure que monsieur le mareschal s'en estoit retourné de Grenade à Thoulouse pour despit de la lettre que la noblesse d'Armagnac luy avoit escrite, dont je vous ay faict mention cy dessus, pour un mot qu'il avoit trouvé dedans, qui disoit que s'il ne luy plaisoit de marcher pour les venir aider à remettre en leurs maisons, ils seroient contraints se reti-

rer au roy, pour le supplier de les secourir. Voyla de là où vint tout son mescontentement, et deschargea sa colere sur moy, me chargeant que je luy avois fait escrire ladicte lettre. Je ne veux nier que le brouillard ne me fust leu en montant à cheval; mais, comme Dieu m'aide, je n'eusse sceu dire six mots de ce qui y estoit, car mon affection me portoit à courir à Agen, pour garder que la ville ne s'abandonnast, et montois à cheval à l'heure qu'on me lisoit ledit brouillard, comme desjà j'ay escrit. Je laisse à penser à tous ceux qui ont tant soit peu de jugement si ces mots estoient de telle importance que ledit sieur mareschal eust à se picquer de telle façon; c'estoit contre le roy, et non contre nous : il est au roy et nous aussi, sa maison en est venue. Or si j'eusse voulu entrer ainsi en colere, combien de fois ay-je eu occasion de quitter tout! Je n'en ay peut estre que faict trop, non pas pour moy, mais pour le pays et pour le peuple, qui m'a trouvé à dire depuis que j'ay quitté mon gouvernement. Or quand monsieur de Monferran, qui demeura trois jours à Agen avec moy, et ses gens au port Saincte Marie, entendit que monsieur le mareschal s'en estoit retourné à Thoulouse mal-contant, et qu'à grand peine il viendroit, il me dit qu'il s'en vouloit retourner à Bordeaux, et qu'il ne sçavoit si les princes s'achemineroient vers ledit Bordeaux, entendant qu'il n'y avoit personne dedans; ce qu'il fit, comme la raison le vouloit aussi, et je demeuray en blanc, sans esperance d'estre secouru de personne du monde. Voylà comment pour un mot, pour un seul despit, le pays courut grand fortune.

Vous, messieurs les princes, mareschaux, lieutenans de roi, qui cammandez aux armées, pour une picque particuliere n'abandonnez le general. Monsieur le mareschal devoit considerer que c'estoient des Gascons exilés de leurs maisons qui escrivoient en colere : il ne s'en devoit prendre à moy ny à eux, ains les excuser, et pour cela ne laisser le pays à l'abandon. Nostre proverbe dit : *Qui perd le sien perd le sens.* J'ay souvent recherché l'advis et secouru celuy que je sçavois ne m'aimer guere. Ne permettez que vos despits et vos passions particulieres offencent le general. Bien souvent me suis-je trouvé voir des grands qui se fussent voulus entre-manger, bien d'accord pour leur maistre, et se parler et entretenir comme freres, et après quelque chose de bon ou quelque bon succès s'ouvrir le cœur et se faire bons amis. J'ay depuis ouy raconter à ceux qui ont eu ce bon-heur d'y avoir esté, que la pluspart des chefs qui se trouverent à ceste grande bataille qu'on a gaignée contre le Turc estoient ennemis mortels, mais que pour le combat ils s'accorderent, et après la victoire se firent bons amis. Pleust à Dieu que monsieur le mareschal eust voulu laisser le mal talent qu'il avoit contre moy à Thoulouse, pour venir rompre la teste à Mongommery! Il y eust acquis de l'honneur, et le pays du profit, au lieu que sa colere nous a ruinés. Je pensois estre le plus colere homme du monde; mais il a monstré qu'il l'estoit plus que moy; et s'il fust venu, je l'eusse assisté comme le moindre gentil-homme de l'armée.

Ayant ouy sa resolution, je mandois deux fois à monsieur de Fontenilles qu'il s'en vinst avec sa compagnie se jetter dans la ville avec moy : difficilement pouvoit-il avoir son congé pour venir; si est-ce qu'il se rendit à moy. J'avois quatre compagnies que mon nepveu de Leberon m'avoit ramenées de Libourne, les trois au port Saincte Marie, et l'autre à Aguillon, qui arriverent incontinent que monsieur de Monferran en fut party. Et avant que monsieur de Fontenilles arrivast à Agen, il y a un gentilhomme, nommé monsieur de Montazet, qui me vint prier d'oster la compagnie qui estoit à Aguillon, et qu'ils s'obligeoient de garder la ville avec le peuple; et encores bien que je cogneusse qu'il n'estoit en sa puissance de faire ce qu'il promettoit, et qu'il le faisoit pour espargner les vivres de la ville, je le luy accorday, me doutant bien qu'il escriroit à monsieur de Villars que je luy avois faict manger ses terres; et envoyay la dicte compagnie à Villeneufve, en quoy je fis une grande faute, car ceste place eust tenu la riviere de Lot et de Garonne. Mais quoy! ces criards qui veulent espargner les maisons de leurs maistres, pour faire les bons valets et mesnagers, perdent bien souvent les places. Fermez les oreilles à ces plainctes en telles et si pressantes necessités, vous qui aurez cest honneur de commander : j'eusse mieux fait si j'eusse bien retenu la leçon que je vous apprens à present.

Or je faisois mener une traficque à monsieur

de Leberon, pour donner une escallade aux capitaines Manciet et Chassaudy, deux mauvais garçons qui estoient à Monheurt. Ledict sieur de Leberon estoit avec huit ou dix arquebusiers seulement à Aguillon, afin de mener plus secrettement l'entreprise. Viard, commissaire des guerres, arriva, qui s'en alloit à la cour de la part de monsieur le mareschal; et encores que je sceusse bien que ledit sieur mareschal estoit marry contre moy, si est-ce que je favorisois tout ce qui venoit de luy, puis que c'estoit pour le service du roy; et escrivis à monsieur de Leberon qu'il lui fist faire compagnie jusques à ce qu'il auroit passé Thonens, lequel il trouva à Aguillon après l'entreprise qu'ils devoient executer le lendemain à la minuict, car je lui envoyois cinq ou six batelé s de soldats d'Agen, et y alloient les trois compagnies qui estoient au port. Mais comme la fortune de la guerre est bisarre, elle s'en trouva bien ce jour-là que le commissaire Viard passa, car, pour luy faire escorte, ledit sieur de Leberon luy bailla un nombre d'arquebusiers, faisant estat que dans trois heures ils seroient de retour. En attendant lesdits arquebusiers, voicy arriver messieurs de La Caze, de La Loue, de Guytinieres, de Moneins, et autres capitaines, avec sept ou huict cornettes de gens de cheval, qui estoient partis de Lauserthe, là où il y a neuf grands lieues, et n'avoient repeu qu'environ une heure à Haute-Faye. Bref ils firent une cavalcade de gens de guerre, et environnerent Aguillon. Monsieur de Leberon se trouve seul avec quelques soldats et les habitans: incontinent monsieur de Montazet luy vint dire qu'il ne pouvoit pas tenir la ville, et qu'il ne la vouloit point mettre au hasart d'estre destruicte et ruinée, et firent quelque capitulation, laquelle fut bonne pour ledit de Leberon, car il tomba ès mains de ces quatre qui estoient fort de mes amys, pour-ce que le temps passé j'avois faict quelque chose pour eux. J'estois le premier capitaine qui jamais avoit faict combattre le capitaine Moneins, et chacun voulut recognoistre le plaisir qu'il avoit autres-fois receu de moy, de sorte qu'ils le laisserent aller: ce sont des honnestes courtoisies entre gens de guerre; mais mondit nepveu fit là un pas de clerc, de n'avoir sceu garder ses gens pour la necessité: il pensoit les ennemis trop esloignés pour venir à luy. Capitaines mes compagnons, c'est un mauvais pensement; car il devoit considerer l'importance de la place, qui estoit sur deux rivieres, et que les ennemis ne faudroient de souhaitter un si bon morceau, veu mesme le bon voisinage de Cleyrac et Thonens. Or j'eus part à la folie d'avoir tiré la garnison pour la crainte d'offenser monsieur le marquis.

Incontinent que j'entendis sa prise, je retiray dans Agen les trois compagnies qui estoient au port. Deux jours après y arriva le camp de messieurs les princes. Ils se camperent depuis Aguillon jusques à demy lieue de Villeneufve, et jusques au grand chemin qui va audit Villeneufve, au long des vallons qui sont en cet endroit-là, où il y a de fort bons villages. Or, comme desjà j'ay dict, j'avois party la ville en huict, et avois mis en chacune part deux bons chefs de la ville. C'estoit un plaisir de veoir les hommes et femmes au travail, lesquels y arrivoient à la pointe du jour, et n'en sortoient que la nuict ne les en tirast. On ne demeuroit qu'une heure au manger sans plus. Tous les principaux de la ville estoient tousjours à la sollicitation du labeur. Il n'y avoit rien qui fust espargné, jusques aux religieuses propres. On me vint un soir dire qu'une compagnie de reistres s'estoit eslargie jusques à un quart de lieue près de nous, en un village tout auprès de Monbran, chasteau de l'evesque d'Agen. Le matin je montay à cheval avec ma compagnie, et allay jusques auprès du village, et pource que deux paysans me dirent que trois autres cornettes estoient logées tout joignant celui-là, je fis demeurer derriere les argoulets qui estoient sortis avec moy, m'asseurant bien que les reistres secourroient leurs compagnons puis qu'ils estoient si près, et qu'il nous faudroit retirer en haste; et craignant de perdre lesdits argoulets, pource qu'ils n'estoient gueres bien montés et il y avoit boue jusques aux genoux des chevaux, quelques uns des mieux montés allerent avec monsieur de Madaillan, auquel je fis charger, sans rien regarder, au travers du bourg. Quelques-uns furent tués sur la rue en passant: les reistres se jetterent dans deux ou trois logis, là où estoient leurs capitaines. Les trois autres cornettes, qui estoient terre-tenant, furent incontinent à cheval, et tout ce que nous peusmes faire, ce fut de leur en amener trente six chevaux; et croy que si j'eusse laissé aller tous les argoulets, ils ne leur

en eussent pas laissé un. Et comme monsieur de Madaillan vit venir au galop les trois cornettes, il se retira à moy; mais elles ne le suivirent pas beaucoup : et ainsi nous retirasmes dans la ville.

Or Viard fut bien tost de retour de la cour, car il avoit passe-port du roy et de messieurs les princes, et s'en alla trouver monsieur le mareschal. Monsieur de Fontenilles arriva le lendemain que nous eusmes prins ces chevaux, et par ainsi j'eus deux compagnies de gens-d'armes dans la ville, et trois de gens de pied. J'avois mis, dès que j'arrivay-là, monsieur de Laugnac à Peymirol avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de la garde du port Saincte Marie et Malves, qui firent de belles escarmouches. Et encore que monsieur de Laugnac fust malade de la maladie qui l'a si long temps tenu, neantmoins si tenoit-il les soldats nuict et jour dehors, et faisoient tousjours quelque prinse sur les ennemis. Nos gens de cheval sortoient bien souvent, mais ils trouvoient tousjours ces reistres si serrés dans les villages, et enfermés avec des barrieres, qu'on ne pouvoit rien gaigner sur eux que des coups, et tout incontinent estoient à cheval. A la verité ces gens-là campent en vrays gens de guerre, il est malaisé de les surprendre; ils en sont plus soigneux que nous, et encores plus de leurs armes et chevaux. D'avantage ils sont plus espouventables à la guerre, car on ne void rien que feu et fer, et n'y a valet d'estable en leurs trouppes qui ne se dresse pour le combat, et ainsi avec le temps se font gens de guerre. Je ne pouvois secourir nostre cavallerie de gens de pied, à cause des grandes boues, et aussi que je craignois une perte, ayant si peu de gens comme j'avois dans la ville, laquelle, peut estre, eust mis une telle espouvante dedans que la perte s'en fust ensuyvie. Je n'estois que sur la deffensive, et toutesfois je les tenois en cervelle, leur monstrant que je ne les craignois gueres. Messieurs les princes et l'admiral demeurerent cinq semaines ou plus campés là où j'ay dit, monsieur de Mongommery trois et plus à Condom, où il fit tous les diables, ruynant et saccageant les eglises, et pillant tout, et tenoit son camp jusques à La Plume des Bruilles. Ny de leur costé ny du mien nous ne faisions rien, à cause que je n'avois point de gens. Ils mangeoient leur saoul et faisoient grand chere, car ils avoient tant paty depuis la perte de Moncontour, qu'il n'estoit possible de plus. Je croy qu'ils avoient plus d'envie de se reposer que de m'attaquer. Quant à moy, je m'attendois jour et nuit à me fortifier. Estant en ces termes, arriva une nuit monsieur de La Valette, qui venoit du camp de Monsieur, et par fortune se trouva à Villeneufve à l'heure que messieurs les princes envoyoient un trompette à monsieur de Cassaneuil, qu'il leur rendist la ville. Ledit sieur de La Valette ordonna luy-mesme la responce, qui fut que la ville estoit au roy et non pas à eux, et que s'il y avoit trompette ny tabourin qui retournast plus, l'on les tueroit, et qu'il y avoit trop de gens de bien là dedans pour la rendre. La nuict ledict sieur de La Valette se hasarda de passer avec beaucoup de danger, et me vint trouver environ les neuf heures. Il me trouva au lict, car j'estois fort secouru de messieurs de Fontenilles, de Madaillan, de Leberon et des autres capitaines; par ainsi je dormois à mon aise, allant tout d'un grand ordre, aussi bien la nuict que le jour : il faut pardonner à la vieillesse. Ledit sieur de La Valette me dit que j'envoyasse un chef pour commander à tous ceux qui estoient dans Villeneufve, car autrement la ville s'en alloit perdue; et jamais ne me voulut dire la raison, mais seulement me hastoit d'y envoyer promptement un chef, et me disoit tousjours que si je ne me hastois j'en serois le premier marry, car c'est une ville d'importance et belle ville de guerre : qui fut cause que je me levay du lict, ne voulant mespriser l'advis d'une si bonne teste que la sienne, et depeschay promptement deux hommes au chevalier mon fils à Lectoure, que tout incontinent ma lettre veue il montast à cheval, et qu'il me vinst trouver pour s'aller jetter dans Villeneufve, et qu'à la diligence qu'il feroit je cognoistrois s'il estoit mon fils. Je manday au chevalier de Romegas que je le priois qu'il fist tout seul ce qu'ils faisoient eux deux ensemble. Il fut jour avant que les deux messagers fussent à Lectoure. Le chevalier mon fils print promptement congé de tous ces seigneurs qui estoient là, et arriva à Agen sur les trois heures après midy. Quatre ou cinq jours devant, monsieur de Mongommery, avec tout son camp à pied et à cheval, vint donner une camisade au capitaine Cadreils, lieutenant de la compagnie de che-

vaux legers du capitaine Fabian mon fils, que j'avois mis dans Moyrax avec vingt cinq sallades et vingt cinq arquebusiers. Or Moyrax est un petit village fermé de murailles : à la plus haute on y monteroit avec une eschelle de douze degrés, sans aucun flanc. Et y arriva demy-heure avant jour ; on m'en vint advertir à Agen, ayant prins un clistere, lequel j'avois encores dans le corps. Sans autre attente, je m'armay et montay à cheval, et allay passer la riviere. Les gentils-hommes de ma compagnie passoient les uns après les autres tant qu'ils pouvoient après moy. Monsieur de Fontenilles n'arriva que le lendemain. Je me trouvay seul avec quatre chevaux deça la riviere devers Gascogne, là où Moyrax est assis, et près d'Estillac, qui est à moy; et avec ces quatre chevaux je donnay à toute bride droit à Moyrax, là où il y a une lieue. Et à la verité si monsieur de Mongommery eust envoyé seulement dix ou douze chevaux sur le chemin d'Agen à Moyrax, j'estois prins ou mort; mais il faut par fois tenter la fortune et faire le soldat : l'ennemy ne sçait pas ce que vous faites. Et ainsi arrivay à Moyrax, et trouvay que ledit Mongommery s'en estoit party il y avoit environ demy heure, et laissa les eschelles au pied de la muraille : ayant demeuré deux heures là, ils n'eurent jamais la hardiesse d'en dresser une. Et encores qu'auparavant je n'estimasse gueres leurs gens de pied, cela confirma encores mon opinion de les estimer moins : et ainsi m'en retournay à Agen. Les medecins furent contraints me donner un autre clistere pour me jetter celuy-là du corps, par-ce que le travail avoit arresté son operation. Je demeuray deux jours sans bouger du lict; et comme mon fils le chevalier fut arrivé, je manday soudain querir le capitaine Cadreils, et envoiay vingt cinq arquebusiers en sa place, afin qu'il allast avec mondit fils à Villeneufve. Monsieur de Sainct Giron, frere de monsieur de la Guyche, colonnel des vingt deux enseignes de monsieur le mareschal, s'estoit fait apporter à Agen, malade, pour-ce qu'il avoit esté blessé à l'assaut de Mazeres en une jambe, ou en une cuisse que je ne mente, lequel se vouloit retirer à sa maison pour se faire guerir : et à une heure de nuict je les tiray dehors, et leur baillay deux bonnes guides, qui les rendirent le lendemain au point du jour à Villeneufve. Tout le monde fut fort joyeux de la venue de mon fils le chevalier, et croy que leur dispute estoit qu'ils ne se vouloient pas obeyr les uns aux autres. J'y eusse envoyé le capitaine Fabian mon jeune fils, mais nous le tenions à la mort depuis son retour du camp, et pour lors n'avions autre esperance de luy que la mort.

Or d'heure en autre j'estois adverty comment monsieur l'admiral dressoit un pont de batteaux au port Saincte Marie, et avoit recueilly tous les batteaux de Lot et de Garonne jusques à Marmande; j'estois aussi adverty d'heure à autre comment les ennemis avoient envoyé querir de la grose artillerie en Bearn : toutes ces nouvelles me faisoient haster les tranchées et fortifications que je faisois à Agen, pensant, comme il y avoit de la raison, qu'ils me voulussent attaquer, car ce n'estoit petite prinse, tant pour les richesses que pour deffaire la noblesse qui s'estoit enfermée là dedans pour l'amour de moy. Je tins un conseil dans mon logis, et dans un petit cabinet, là où nous n'estions que huit ou neuf, et disputasmes quel moyen il y avoit de rompre ce pont. Un maistre masson qui est de Thoulouse, qui faisoit les moulins de monsieur le marquis de Villars à Aguillon, parlant à quelqu'un, mit en avant que si nous destachions un moulin d'eaue, de ceux qui estoient attachés devant la ville, il romproit le pont, car la riviere de Garonne estoit grande et desbordée, et tousjours croissoit à cause qu'il pleuvoit presque tousjours. Il ne se trouva homme de son opinion qu'il fust possible qu'un moulin rompist le pont, car l'on nous asseuroit que monsieur l'admiral avoit fait faire à Thonens de grands cables comme la jambe d'un homme, et en avoit fait apporter de Montauban pareillement, et de grosses chaisnes, comme il estoit vrai ; car, outre les grands cables, le pont estoit enchaisné d'autre part. En fin de compte, il n'y eut nul de nous qui fust de l'opinion du masson, sauf le capitaine Thodias, nostre ingenieur, qui disoit que si l'on le pouvoit charger de grosses pierres, qu'il pensoit que l'entreprinse reussiroit, mais non sans estre chargé ; et par ainsi ne prismes aucune resolution. Et deux jours après l'on me manda de Thoulouse que monsieur le mareschal Danville faisoit armer trois batteaux, et que le capitaine Sainct Projet les devoit conduire avec soixante soldats dedans, et que dedans huict

jours ils devoient estre prests, et que ledit Sainct Projet passeroit de nuict dans ce terme. Nous avions discouru que nous ne pouvions charger le moulin que monsieur l'admiral n'en fust adverty par ceux de leur religion qui estoient dedans Agen soubs la protection du mal-heureux edict : ainsi nous le pouvons appeller, et l'appelleray tousjours; et en une sorte ou autre, nous demeurasmes confus, sans esperance d'autre remede que de nous bien deffendre.

Pendant ce, le commissaire Viard estoit revenu, et incontinent une autre-fois depesché par monsieur le mareschal devers le roi, et arriva avec un trompette dudit sieur mareschal, un mecredy, entre neuf ou dix heures, et me dit en secret l'entreprise de monsieur le mareschal pour rompre le pont, mais qu'il se doubtoit que monsieur l'admiral en fust adverty, et que pour ceste occasion il amenoit l'un des trompettes de monsieur le mareschal avec luy jusques au port Sainct Marie, et que, s'il entendoit, quand il seroit audit port, que les ennemis en fussent advertis, il me renvoyeroit le trompette pour m'en advertir, afin que je gardasse que ledit capitaine Sainct Projet ne passast outre, et qu'il falloit que je tinsse garde sur la riviere jour et nuict; et ainsi se departit de moy, et fut sur les deux heures après midy au port Saincte Marie, et vit passer trois cornettes de reistres par dessus le pont, venant loger vers la Gascogne. Le trompette eut fort bon moyen de veoir tout le pont comme il estoit bien attaché, et se peut-on asseurer que ceux de Cleyrac et de Thenens n'y avoient rien espargné, car ces bonnes gens n'ont rien eu de cher pour faire mal à leurs voisins et contre le service du roy. Le trompette arriva estant neuf heures du soir, par lequel Viard me mandoit que je gardasse que le capitaine Sainct Projet ne passast outre pour aller executer son entreprinse, car les ennemis en estoient advertis, et qu'ils avaient mis sept ou huict petites pieces d'artillerie au bout du pont vers la Gascogne, et que mil ou douze cens arquebuziers gardoient le bout du pont; bref, qu'il n'y falloit point aller, car il n'en eschapperoit pas un de ceux qui iroient. Et comme le trompette eut parlé à moy, il se retira à son logis; et sans faire autre bruit, j'envoiay secrettement querir trois personnages de la ville à qui j'avois desjà descouvert mon intention, qui estoit d'envoyer à bas la riviere le moulin du president Sevin, pource qu'iceluy president avoit abandonné la ville. Je ne veux point icy nommer les trois, car il les mettroit en procès, et les commissaires qui sont à present par deçà facilement luy feroient raison à sa volonté, comme ils font bien à d'autres contre les catholiques. Et comme nous eusmes parlé ensemble, nous arrestasmes qu'ils iroient faire sortir six soldats mariniers, et qu'ils iroient destacher le moulin, faignant d'aller faire la garde sur le bord de la riviere pour garder que le capitaine Sainct Projet ne passast outre. Et ainsi tous trois se departirent de moy, et ne furent pas paresseux à mettre les soldats dehors, ny lesdits soldats à destacher le moulin, desquels s'en noya un en destachant la chaisne, qui tomba du petit batteau ainsi que le pal où estoit attachée la chaisne se defit. Il pouvoit estre unze heures de nuict, et, ainsi que j'ay entendu depuis par les ennemis, le moulin arriva au pont vers une heure; lesquels avoient mis des sentinelles une grand demie lieue contre-mont la riviere, afin de donner l'alarme quand le capitaine Sainct Projet passeroit. Et comme ils commencerent à ouyr le bruit du moulin, donnerent l'alarme, laquelle incontinent fut au port, et tout le monde se jetta aux deux bouts du pont, et commencerent à tirer force arquebuzades au pauvre moulin, lequel ne disoit mot, mais il donna un tel choc, qu'il emporta tout le pont, cables, chaisnes et batteaux, de sorte qu'il n'en y demeura qu'un qui estoit attaché à la muraille du logis de monsieur le prince de Navarre. Il alla des batteaux jusques à Sainct Macaire, et en y a qui m'ont dit qu'il en estoit allé jusques auprès de Bordeaux. Ce brave moulin du president alla encores rompre un autre moulin huguenot au dessous de Thonens, et en fin s'arresta aux isles vers Marmande. Les premiers par qui nous sceusmes la rupture du pont, ce fut par des pauvres gens qui alloient achepter du sel au bout dudit pont, des soldats huguenots qui en avoient prins sept ou huit battellées chargées. Les ennemis avoient tué plusieurs de ces pauvres gens, leur chargeant qu'ils estoient cause de la rupture du pont. Quelques uns de leurs soldats, qui s'estoient jettés sur le pont, s'en allerent à vau-l'eau. Mais il n'estoit qu'entre l'aube du jour et le soleil levant, que les gardes me manderent qu'il estoit arrivé sept ou huit de ces pauvres

gens qui portoient le sel, lesquels disoient le pont estre rompu.

Je m'en allay tout incontinent sur le gravier, et du costé de deçà la riviere devers Gascogne; et du passage enhors l'on me fit passer deux ou trois de ces pauvres gens qui estoient arrivés audict passage, et qui estoient au bout du pont avec ceux que les ennemis avoient tués, et s'estoient sauvés par la campagne la nuict, qui me conterent le tout, de mesmes que les autres qui estoient venus par le costé du port, et tousjours quelqu'un en venoit qui nous confirmoit mesmes nouvelles. Je fis passer dix ou douze sallades du costé de Gascogne, qui allerent jusques au dessous de Serignac, et prindrent deux prisonniers qui le me conterent encores mieux que ces bonnes gens. Cependant secrettement je fis accoustrer un petit batteau avec sept ou huict rames, et donnay au marinier vingt cinq escus pour aller porter les nouvelles à Bordeaux, et escrivis une lettre à messieurs de Lansac, baron de La Garde, et evesque de Valence mon frere, là où je leur discourois comme tout s'estoit passé, les priant en donner advis à la cour de parlement et aux jurats, afin que tous eussent part de ceste bonne nouvelle; car cela rompit fort le dessein des ennemis, lesquels, nous eussions fort incommodés si monsieur le mareschal eust voulu oublier sa colere, les prenant ainsi separés. Le trompette dudict sieur, avant qu'il partist, entendit la joye que toute la ville avoit de la rupture du pont, et s'en alla en diligence porter les nouvelles à son maistre. Ceste execution fut faite le mercredy vers la minuict, et le jeudy, à l'entrée de la nuict, les mariniers partirent; et comme ils furent au port Saincte Marie, et près de là où estoit le pont, ils laisserent couler le batteau à la discretion de la riviere, estant eux tous couchés dans le batteau. Les ennemis commencerent à crier, mais personne ne respondoit, et ils eurent opinion que ce fust un batteau qui se fust detaché de luy-mesme. Et comme ils furent un ject d'arbaleste au dessous, tous se leverent, et chacun print sa rame, et leur commencerent à dire des injures; et firent si grande diligence qu'ils furent le lendemain matin, qu'estoit le vendredy, au soleil levant, à Bordeaux, et en fut la joye fort grande. Je croy que jamais marinier venant des Terres Neufves n'apporta telles nouvelles où il y eust si grande presse. Presque tous ces seigneurs y faisoient doute; tout le monde alloit au logis de monsieur de Lansac, baron de La Garde et de Valence, pour en entendre la verité. Monsieur de Valence depescha incontinent son secretaire, nommé Chauny, vers leurs majestés, pour leur rapporter les nouvelles au contraire de ce que le commissaire Viard leur apportoit. Ledit Viard, à ce qu'on m'a dict, arriva le matin, qui donna de la fascherie grande à leurs majestés et à Monsieur, du parachevement du pont, de sa structure et force, y pouvant passer grosse artillerie par dessus à plaisir, et que les gens de cheval y passoient trois à trois de rang, comme il estoit bien vray, et ne mentoit de rien. Il y avoit raison de s'en fascher, car la commodité de ce pont leur eust donné le loisir de prendre tout, et faire passer tout leur canon à l'aise. Chauny arriva le soir, qui apporta la rupture, et que si l'un avoit porté la fascherie, l'autre apporta la joye. Et pour quelques jours je fus le meilleur homme du monde et grand guerrier; mais ceste opinion ne dura guieres, car mes ennemis que j'avois à la cour desguisoient au roy, qui estoit lors à Sainct Jean, toutes choses; et en fin, quelque chose qu'il y eust, je ne faisois n'y n'avois jamais rien faict qui vaille; et le roi le croyoit, ou à tout le moins je croy qu'il faisoit semblant de le croire pour les contenter. Et voy-là l'histoire de la rupture du pont, et à la verité.

Maintenant il faut dire quel profit a porté la rupture de ce pont, et la deliberation qu'avoit faicte monsieur l'admiral si ledict pont fust demeuré en pied. Il fut arresté et conclu en leur conseil que l'on passeroit l'hyver et jusques à la recolte en ces lieux, où estoit leur camp, et qu'ils se feroient venir de la grosse artillerie de Navarreins, pour prendre toutes les villes qui estoient au long de la riviere de Garonne jusques aux portes de Bordeaux, et qu'ils attaqueroient Agen, mais que ce seroit la derniere, pource qu'ils vouloient prendre Castel-Geloux, Bazas, et tout ce qui estoit deça et delà la Garonne, jusques aux portes de Bordeaux; et que par le moyen de ce pont, l'un et l'autre pays, qui sont des plus riches de France, leur seroit à commodité. Ils faisoient estat d'avoir prins tout cela en moins de quinze jours, comme il eust esté vray, car ils estoient lors maistres de

la campagne. Ils esperoient attaquer Libourne, s'asseurans qu'en toutes ces villes ils trouveroient grande quantité de vivres, et que par ce moyen rien ne descendroit dans Bordeaux ny au long de la Garonne, ny moins du costé des Landes, faisant leur compte que dans trois mois la ville de Bordeaux seroit reduicte à toute extremité; et croy qu'il n'eust pas tant duré, car desjà le bled y estoit à dix livres le sac, et par mer, à cause de Blaye, il n'y eust peu rien entrer. Ceste ville est bonne et riche, et une bonne ville de guerre, mais est en un pays sterile, de sorte que qui luy osteroit la Garonne et la Dordogne, elle seroit bien tost reduicte à la faim : elle ne vid que du jour à la journée.

Ils avoient desaigné faire venir leurs navires en riviere et à Blaye, laquelle ils tenoient pour garder que les galleres ne peussent sortir ne rentrer. Les vicomtes avoient promis à monsieur l'admiral de luy faire venir soixante mil sacs de bled au long de la riviere de Garonne, prenant lesdits bleds en Commenge et en Lomaigne, qu'est le pays de la Guyenne là où il en y a le plus; car pour le moins il y a cinq cens marchans et autant de gentils-hommes qui font estat de les garder trois ou quatre ans, attendant que la vente des bleds soit grande : par ainsi, facilement et aysément ils eussent tenu promesse à monsieur l'admiral; et par là ils se tenoient certains de faire venir le roy à telle composition qu'il leur eust pleu. Je ne sçay, s'ils eussent eu Bordeaux, s'ils l'eussent rendu aussi peu que La Rochelle; pour le moins ils se pouvoient bien vanter, ayant eu Bordeaux et tenant La Rochelle, qu'ils avoient le meilleur coing et le plus fort du royaume de France, tant par mer que par terre, dominant cinq rivieres navigables, y comprenant la Charante. Depuis qu'ils eussent esté entre les rivieres de l'Isle, Dordogne, Lot et Garonne, il falloit au roy pour le moins quatre camps pour les contraindre à combattre. Et veux dire qu'ils tenoient le meilleur pays et les deux meilleurs et plus grands havres du royaume de France, qu'est celuy de Brouage et celuy de Bordeaux.

Je m'estonne comme il y a des gens si mal habilles qui donnent entendre au roy qu'il faut encoigner les huguenots dans la Guyenne : c'est une mauvaise piece : si le roy l'avoit perdue, il la recouvreroit bien tard, mais ces bons conseillers le font pour leur commodité et pour jetter la guerre loing d'eux : si la leur vendrons nous bien cher avant qu'ils l'ayent. Certes le roy en devroit faire plus d'estat et empescher ses ennemis d'y prendre pied, et ne laisser ce pays à l'abandon, et permettant qu'on se rie de nos miseres jusques à demander si nous couchons encores dedans le lict. Je ne puis croire que ceste parolle soit sortie de la bouche de la royne, car elle y a tousjours trouvé et y a encores de bons serviteurs. Ces messieurs de France, qui se mocquent de nous, en pourront avoir à leur tour : tousjours le mal n'est pas à une porte. Or voyla la conclusion de leur conseil, qui estoit trèsbon. Monsieur de Valence mon frere tesmoignera qu'un qui assistoit au conseil quand bon luy sembloit nous a dict ladicte deliberation, qui estoit grande. Et croy que, quand ils eussent voulu chasser tous les catholiques et retirer tous les huguenots du royaume de France dans ce pays qu'ils eussent tenu, ils possedoient prou pour les faire tous riches, ou bien tous ceux de la noblesse de ce pays de deçà eussent esté contraincts se faire huguenots et prendre les armes pour eux. Ainsi, mal-aysément après le roy en eust esté maistre; car de les faire retourner de rechef à nostre religion, il y eust eu bien affaire, parce que depuis qu'on est accoustumé à quelque chose, soit bonne au mauvaise, il est fort fascheux de la quitter. Mais Dieu n'a point voulu un si grand mal pour le roy ny pour nous qui sommes cotholiques.

Voy-là dequoy a servy la rupture du pont, au jugement des amis et ennemis. Et veux dire que de tous les services que j'ay jamais faicts à la Guyenne, celuy-cy est des plus remarquables, qui n'est procedé d'autre chose, sinon de la deliberation que je prins à m'aller jetter dans Agen, car autrement la ville estoit abandonnée, et monsieur l'admiral s'en venoit droict là et non au port Saincte Marie, ny à Aguillon, comme il fut contrainct de faire; car à Lauserte le conseil fut tenu qu'au partir de là on s'en venoit loger à Castel-Sagrat, Monjoy, Sainct Maurin et Ferussac, et le lendemain à Agen, tenant pour certain qu'ils n'y trouveroient aucune resistance. Si cela fust advenu, il eust bien eu les coudées franches, et dans deux grosses rivieres eust non seulement rafreschy son armée, mais aussi asseuré le pays pour luy. Je sçay bien qu'il

fut respondu à monsieur l'admiral par deux ou trois, que s'il estoit vray que j'y fusse dedans, ils ne m'en tireroient qu'en pieces, et que j'avois bien faict en ma vie de plus grandes folies que celle-là : et en y eut qui dirent qu'ils m'avoient veu engager en trois ou quatre places, la plus forte desquelles ne valoit pas la moitié d'Agen, et que j'en estois sorty à mon honneur. Ceux-là qui respondoient cela le pouvoient bien tesmoigner à la verité, car ils s'estoient trouvés avec moy en ces lieux au besoin. Monsieur l'admiral soustenoit tousjours qu'il estoit bien asseuré que je n'estois pas à Agen pour y demeurer, et que dès que j'entendrois qu'il y viendroit, que ma deliberation estoit de passer la Garonne et me jetter dans Lectoure, disant : « Il est trop « vieux routier pour s'engager en une si mau- « vaise place. » Les autres asseuroient tousjours que je n'en bougerois point, à peine de leur vie : qui fut cause que monsieur l'admiral adhera à leur opinion, et changea le chemin droict à Aguillon, s'estendant jusques au port Saincte Marie, et s'ils voyoient que j'abandonnasse la ville et que je me retirasse vers Lectoure, comme il pensoit que je fisse, ils s'en viendroient à Agen. Il a trouvé à la fin que ceux qui soustenoient que je n'en bougerois point me cognoissoient mieux que luy, et que ceux qui l'avoient adverty que je me voulois retirer à Lectoure estoient fort mal informés. Et pource que l'on ma reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien qui vaille, l'on cognoistra aux œuvres que j'ay faictes pendant les trois ans, sans argent ne gens à pied ny à cheval, que si j'eusse esté secouru d'argent seulement pour soldoyer des hommes, et que le roy m'eust donné les compagnies et gens d'armes que je demandois, j'eusse bien gardé à monsieur l'admiral de faire boire ses chevaux en la Garonne, et les reistres de venir boire nostre vin, car le comte de Mongommery n'eust jamais eu le loisir de les appeler, et en eusse eu bon marché.

Le pont rompu, monsieur l'admiral demeura quatre ou cinq jours ne sçachant de quel bois faire flesches, et logé chez Guillot le Songeur, car il avoit, outre le camp du comte de Mongommery, trois cornettes de reistres engagées deçà la riviere vers Gascogne, et c'estoient ceux qui avoient passé la riviere estans logés à Labardac, et ne pouvoit trouver moyen de les retirer, à cause que le ruisseau qui passe au Paravis, monastere des religieuses, estoit si grand, qu'il n'y avoit homme qui l'osast passer à pied ne à cheval. Le comte Mongommery estoit encores à Condom et vers Nerac et Bruch. Monsieur l'admiral fit faire un petit pont sur deux batteaux où ils pouvoient passer seulement cinq ou six chevaux au coup, et avec une corde tiroient les batteaux, à la mode d'Italie. Et comme le ruisseau commença à diminuer, les reistres le commencerent à passer à un pont de pierre qu'il y a, et s'approcherent du passage du port, et commencerent à passer ce pont de batteaux six à six ou sept à sept au plus. Et quelque grand diligence que les passagers pouvoient faire, si arrestoit-il près d'une heure et demie avant que le batteau fust allé et revenu; et en ceste peine passerent ces trois cornettes, qui demeurerent deux jours à passer. Monsieur le comte de Candalle et monsieur de La Vallette estoient à Staffort avec huict ou dix cornettes de gens de cheval; et comme le comte de Mongommery abandonna Condom pour s'approcher de la riviere, j'escrivis une lettre audit sieur comte de Candalle, que si sa deliberation estoit de combattre Mongommery sur le passage, que je me trouverois au combat avec les deux compagnies de gensdarmes que j'avois et cinq cens arquebusiers, non pour commander, mais pour luy obeyr comme le moindre soldat de la trouppe. Il me remercia fort, et me fit responce que, quand cela seroit, luy et toute la trouppe qu'il commandoit m'obeyroit; et toutesfois il ne se parloit point que je passasse pour me joindre avec eux : et cogneus bien par la lettre que tous eussent esté bien ayses que j'eusse esté auprès d'eux; mais la Croizette, qui estoit là, servoit de *dominus fac totum*. Encores leur manday-je que, s'ils ne vouloient que je m'y trouvasse, je ferois passer les deux compagnies et les cinq cens arquebusiers se joindre avec eux. Et par là chacun peut bien cognoistre que je n'estois pas party de monsieur le mareschal pour ne luy vouloir obeyr, puisque j'offrois d'obeyr au comte et à monsieur de La Valette, et au capitaine La Croizette mesmes, qui estoit plus grand qu'eux en leur trouppe.

Je ne veux point escrire comme ils firent, pour-ce que je n'y estois pas, et ne m'en suis pas informé, sauf qu'on me dict qu'ils avoient

fait une charge à quelques uns qu'ils trouverent hors de Bruch, et les rembarrerent dedans; et m'a-on dict depuis que le comte de Mongommery estoit dans la ville : je ne sçay s'il est vray, et pense fort bien qu'ils firent tout ce qu'on y pouvoit faire, car ils sont trop cogneus et estimés. Le comte de Mongommery passa premierement les gens de cheval, puis ses gens de pied les uns après les autres. Je fis passer la riviere à soixante sallades de ma compagnie et de monsieur de Fontenilles, avec trois cens arquebusiers pour les retirer, et allerent jusques à un petit village qui est auprès du passage appellé la Rozie, où ils tuerent quinze ou seize hommes, et y gaignerent douze ou treize chevaux, leur donnant une alarme bien chaude. Et m'a-on dit depuis que si nos gens de cheval eussent poussé outre jusques sur le passage, ils en eussent fait noyer deux ou trois cens, car de ceste alarme il s'en noya quatre ou cinq à la haste qu'ils avoient, et du costé de monsieur l'admiral ne les pouvoient secourir, car ils ne pouvoient repasser que six ou sept chevaux sur le pont à batteaux; parquoy ils demeurerent cinq ou six jours à passer. Et voylà la peine en laquelle se trouva monsieur l'admiral à pouvoir retirer à luy le comte de Mongommery et les trois cornettes de reistres.

Monsieur de La Chapelle, viceseneschal, et monsieur du Bouzet, m'avoient mandé que si je voulois donner passeport à un huguenot à qui j'avois donné, à leur requeste, asseurance de demeurer en sa maison, il s'offroit d'aller au port Sainte Marie pour entendre et descouvrir le chemin que monsieur l'admiral vouloit prendre après que le comte de Mongommery seroit passé, ou bien s'ils voudroient redresser un autre pont. Je leur envoyay le passeport qu'ils me demandoient pour luy; et le jour mesme que le comte eut achevé de passer, ce personnage fut de retour à leur maison, et leur dict et asseura qu'au partir du port Saincte Marie, qui seroit dans deux ou trois jours après que tout seroit achevé de passer, ils prenoient leur chemin vers Thoulouse, et iroient passer à Montauban, estant deliberés de brusler toutes les maisons qui seroient à quatre lieues aux environs de Thoulouse, et surtout celles des presidens et conseillers; et disoit encores qu'il avoit appris d'un capitaine de gens de cheval qu'on luy avoit donné pour sa part une maison près de Thoulouse, nommée l'Espinette, afin de la brusler : ce personnage luy respondit que c'estoit une des plus belles maisons qui fussent autour de Thoulouse; et le capitaine luy dict que si le maistre de la maison n'en avoit d'autres que celle-là, qu'il estoit sans maison. Ledict sieur du Bouzet mesmes me rapporta tout ce que ce personnage là leur avoit dict. Et tout incontinent j'en advertis monsieur le premier president, car d'en advertir monsieur le mareschal, j'estois bien certain qu'il n'eust pas bien prins mes lettres, et qu'il eust creu tout aucontraire de l'advertissement que je luy en eusse donné : qui fut cause que j'en advertis ledict sieur president, et luy mandois qu'il devoit retirer monsieur de La Valette, qui desjà s'en estoit retourné vers Thoulouse, et messieurs de Negrepelisse et Sarlabous, et qu'ils ne pouvoient avoir trop de gens de bien dans la ville, car les ennemis tenoient des propos qui ne valloient rien, lesquels je ne voulois escrire, pour ce que ce n'estoit que le vulgaire de leur camp, à quoy on ne devoit adjouster foy.

Voylà tout le contenu de ma lettre : je m'asseure que ledict sieur president ne l'a pas perdue. Et ainsi s'en allerent toutes les forces du port Saincte Marie, et passerent tous à la veue du chasteau de Bajaumont, où estoit monsieur de Durfort, frere du sieur de Bajaumont qui est à ceste heure. Je sortis avec les deux compagnies de gens d'armes, et les vis tous passer à une arquebusade de moy, et plus près encores, n'ayant moy que huit ou dix chevaux, ayant laissé la cavallerie un peu derriere; mais je ne l'avois peu mettre si bien à couvert que les ennemis ne la peussent voir. Jamais homme ne se desbanda pour me venir recognoistre, et camperent ceste nuict-là vers le pont du Casse, et tirant vers Sainct Maurin, puis se mirent vers ledict Sainct Maurin et autres villages là autour; et là demeurerent deux ou trois jours. Et pource que ledict sieur de Durfort avoit veu passer tout à son aise tout leur camp, gens de pied et gens de cheval, et les avoit peu nombrer à son ayse, je le priay de prendre la poste et aller advertir sa majesté du nombre de ce camp; et me dict, entre autres choses, qu'il avoit descouvert une troupe de cinq ou six cens chevaux qui passoient un peu plus loing que les autres, dont la plus-

part n'avoient point de bottes, et que c'estoient valets et laquais qu'ils avoient fait monter à cheval pour faire nombre. Je ne faisois rien que je ne le communiquasse à l'evesque d'Agen, me fiant lors autant ou plus en luy qu'à mon frere propre, et le tenois pour un des meilleurs amis et d'aussi bonne conscience que prelat qu'il y eust en toute la France: il est sorty de la maison des Fregoses de Genes. Je baillay instruction audict sieur de Durfort, et une lettre de creance qui contenoit cecy : «Que je luy envoyois le «sieur de Durfort, lequel avoit peu nombrer «tout à son ayse l'armée de messieurs les «princes, pour luy dire tout ce qu'il en avoit «veu et nombré.» Puis luy donnois advis du chemin qu'ils tenoient, et de leur deliberation de mettre tout à feu vers Thoulouse, et en avois donné advis à monsieur le premier president, pour le dire aux gens qui avoient aux environs de la ville des maisons, afin qu'ils retirassent les meubles, et qu'ils feroient bien de retirer monsieur de Negrepelisse, si desjà il n'y estoit, et messieurs de La Valette et Sarlabous; puis en un autre article, que le personnage, que je ne nomme point icy, de leur religion qui estoit allé à leur camp, avoit porté nouvelles aux sieurs de La Chappelle et du Bouzet, que le capitaine des gens de cheval à qui il avoit parlé avoit dit qu'ils avoient entreprise sur Montpellier, et le pont Sainct Esprit toute asseurée, et que je cognoissois bien le gouverneur de Montpellier, qui estoit monsieur de Castelnau, pour lequel je respondrois de ma vie, mais que je ne cognoissois pas celuy du pont Sainct Esprit; qu'il pleust à sa majesté en advertir lesdicts gouverneurs, afin qu'ils fussent soigneux de tenir l'œil sur leurs places, et que cela leur seroit un coup d'esperon pour leur faire prendre à la seureté d'icelles. Et en un autre article, que l'evesque d'Agen, lequel estoit arrivé de l'abbaye qu'il a en Languedoc près Narbonne, m'avoit dict que tout le bas Languedoc, depuis Montpellier vers Avignon, estoient en grand peine, n'ayant aucun chef en ces quartiers, et qu'ils avoient envoyé prier monsieur le mareschal de leur vouloir envoyer monsieur de Joyeuse, car, pourveu qu'ils eussent un chef, ils seroient prou gens pour deffendre le pays; et que s'il sembloit bon à sa majesté, qu'elle devoit mander à monsieur le mareschal qu'il laissast aller monsieur de Joyeuse au bas Languedoc: il avoit prou d'autres grands capitaines près de luy, parce que ledit sieur de Joyeuse y serviroit de beaucoup, à ce que m'avoit dict ledit evesque. Et en un autre article, que s'il plaisoit à sadicte majesté de faire marcher Monsieur avec la moitié seulement de son armée, que nous estions assez forts pour combattre des forces plus grandes que celles de messieurs les princes, et qu'il m'estimast pour l'un des plus meschans hommes qui porta jamais armes, si Monsieur marchoit avec la moitié de l'armée, mais qu'il amenast les reistres, s'il ne desfaisoit les princes, et mettroit fin à la guerre; et si sa majesté ne trouvoit bon que Monsieur y vinst, qu'il commandast à monsieur le prince dauphin qu'il marchast avec le camp vers le pays de Rouergue, avec lequel je me joindrois, et que nous trouverions bien moyen que monsieur le mareschal Danville s'y joindroit aussi, et qu'autour de Thoulouse et au chemin qu'ils feroient nous les combattrions à nostre advantage.

Voylà tous les articles de mes instructions. Et à dire le vray, il ne s'en fust jamais retourné un en France, ou ils se fussent cachés dans les villes, et eussions gardé le pays. Que s'ils fussent esté rompus ou separés, malaisément se fussent-ils jamais r'alliés. Ce bon evesque d'Agen m'avoit dict qu'il tenoit Narbonne pour perdue, et que monsieur de Rieux, qui en estoit gouverneur, estoit huguenot, et qu'il avoit chassé un des principaux catholiques de la ville auquel tous les catholiques s'addressoient, et que la ville en estoit à demy desesperée, mesmes que les catholiques avoient mandé à monsieur le mareschal, pour le supplier de vouloir escrire à monsieur de Rieux de le laisser r'entrer dans la ville, lequel sieur de Rieux luy avoit renvoyé force excuses qu'il ne le pouvoit faire. Et voyant que monsieur le mareschal ne prenoit pas trop les choses à cœur pour le faire r'entrer, les catholiques s'estoient retirés au parlement, lequel l'avoit remonstré à monsieur le mareschal, et que de nouveau il en avoit escrit audict sieur de Rieux, qui n'en avoit voulu rien faire, et que tout le peuple se tenoit entierement pour perdu. Je le contay audict sieur de Durfort, non qu'il fust escrit aux articles, ne moins luy donnay-je charge d'en parler au roy, car peut estre cela n'estoit pas vray; mais, pour en estre certain, il le devoit demander audict evesque, et s'il vou-

loit que de par luy il le dist au roy. Ledict evesque luy dict tout en la mesme sorte qu'il m'avoit conté, et de plus que luy mesmes le vouloit escrire au roy, ce qu'il fist. Ledict sieur de Durfort ne voulut prendre la lettre qu'il ne vid ce qui estoit couché dedans, comme il fit; et alors ledict sieur de Durfort print la lettre, et me dict qu'il avoit veu ce que ledict evesque escrivoit au roy, et que c'estoit en la mesme forme qu'il le m'avoit dit. Voilà le contenu de mes instructions, car de creance ledit Durfort n'en apporta que ce qui estoit contenu dans icelles instructions, et me dit franchement qu'il n'apporteroit jamais creance sans instruction signée. Voylà sur quoy monsieur le mareschal Danville s'est fondé d'escrire une lettre diffamatoire contre moy. Que si n'eust esté le respect de ceux ausquels il appartient, et l'estat qu'il tient du roy, je me fusse essayé de luy apprendre comme il doit donner desmanties sans bien estre adverty de la verité. Je les luy pouvois bien donner, d'autant que le tesmoignage du roy et les instructions eussent declaré la verité; mais il me suffit que le roy et la royne sçavent le contraire de ce qu'il a couché dans sa lettre, et que ma conscience en est du tout exempte. Nous verrons de luy ou de moy qui mieux servira son maistre : il a deux advantages sur moy, il est grand seigneur et jeune, et moy pauvre et vieux; si suis-je gentil-homme et chevalier qui n'ay jamais souffert injure, et suis moins taillé que jamais de l'endurer, tant que pourray porter espée. J'oserois croire que pour lors le susdict evesque n'avoit encores rien entendu de l'entreprinse que l'on a voulu executer contre moy; mais son meschant frere vint demeurer quatre ou cinq jours avec luy, lequel pendant ce temps le convertit d'entendre à ceste belle execution, de laquelle je n'escriray rien d'advantage, car Dieu a commencé faire paroistre ses miracles pour me vanger : j'espere tant en luy, qu'il ne s'arrestera pas là. Or les princes s'en allerent par le mesme chemin que j'avois mandé à monsieur le president, et fisrent l'execution du bruslement entreprins. Je voudrois de bon cœur que mon advertissement ne se fust pas trouvé veritable, car j'ay apprins de beaucoup de gens de bien de Thoulouse que l'armée des princes leur apporta dommage de plus d'un milion de francs. Je ne me veux mesler de mettre icy ce qu'ils firent par le Languedoc, car je ne me mesle point d'escrire ce que les autres ont fait, ou le devoir auquel se mit ledit sieur mareschal, et retourneray à une lettre que le roy m'escrivit pour aller en Bearn.

Sa majesté me mandoit que j'assemblasse tant de gens que je pourrois et le plus promptement, et que je prinsse de l'artillerie à Thoulouse, à Bayonne et Bordeaux, et là où j'en trouverois, et que j'allasse attaquer le pays de Bearn. Et escrivoit à messieurs les capitouls de Thoulouse de me bailler de l'artillerie et munitions : d'argent, il ne s'en parloit point pour les frais où pour payer les gens de pied et l'equipage du canon; et Dieu sçait si en telles entreprises il faut que rien manque. Une armée ressemble un orloge; si rien deffaut, tout va mal à propos. Je luy envoyay Espalanques, gentil-homme bearnois, avec ample instruction de ce qu'il me falloit et qui estoit necessaire pour marcher; et fus contrainct de ce faire, pource que les lettres que sa majesté m'avoit escrites pour l'entreprise estoient si maigres, qu'il sembloit que celuy qui les avoit devisées n'avoit point grand envie que j'y allasse ou bien que j'y fisse rien qui vallust, si ce n'est qu'il fust du tout ignorant. Mais je ne luy en manday autre chose, sinon d'escrire une lettre bien pressante aux capitouls, pour me prester deux canons et une coulevrine avec des munitions, et dont je leur respondrois, car l'artillerie et munitions sont à eux. Desjà ils m'avoient fait responce n'avoir point d'artillerie preste, ny moins de munition, à cause que monsieur de Bellegarde leur avoit despendu la plupart d'icelle au Carlat et à Puylaurens, et que monsieur le mareschal Danville leur avoit despendu le reste à Mazeres. J'escrivois aussi à sa majesté qu'il luy pleust commander à monsieur de Valence qu'il me fist delivrer un peu d'argent pour faire une monstre, ou à tout le moins une demy monstre aux gens de pied, pour acheter de la poudre, car en deux ans que ceste guerre a duré, tous les gens de pied que j'ay levés de par deça n'ont fait que deux monstres, et la pluspart qu'une; et aussi qu'il mandast à monsieur de Valence qu'il fist venir avec moy un thresorier pour faire les frais de l'artillerie, et qu'attendant le retour d'Espalanques, je donnerois si bon et prompt ordre à toutes choses necessaires, qu'il me trouveroit à son arrivée prest à marcher.

Voi-là toutes les demandes que je faisois au roy. Sa responce fut qu'il trouvoit fort estrange que je misse ce voyage en telle longueur, et qu'il pensoit que je fusse desjà dans le pays, et que si je ne voulois faire autrement que j'avois faict jusques icy, qu'il y pourvoyroit aussi autrement, et qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien fait qui vaille. Ces lettres me mirent en tel desespoir et colere, qu'une fois je fus resolu de n'y aller point et d'escrire au roy qu'il y envoyast un autre qui y eust fait cy-devant mieux que moy, et qui achevast la besongne comme monsieur de Terride avoit faict. Toutesfois à la fin je me resolus de ne le faire, cognoissant bien que ces lettres ne venoient pas du naturel du roy, de la royne, ny de Monsieur, car il y en avoit de tous trois, aussi picquantes l'une que l'autre. Je cognoissois bien que cecy venoit du conseil de mes ennemis que j'ay près leurs majestés, car le roy, la royne ny Monsieur n'escrivirent jamais lettre au plus grand ennemy qu'ils ayent eu si picquantes que celles-là, et ne les monstray qu'à monsieur de Valence mon frere, de crainte que tout le monde ne perdist le cœur, à mon exemple, de faire jamais service au roy; car tous generallement, de quelque vacation qu'ils fussent, sçavoient bien le contraire, et que j'avois fort bien faict avec le peu de moyens qu'on m'avoit laissé. Et lors je cogneus bien qu'on me vouloit jetter toutes les fautes qui estoient advenues par deça sur mes espaules, n'ayant personne à la cour pour me deffendre. Je cognois à present que la plus grande faute que j'ay faicte en ma vie, ç'a esté de n'avoir voulu despendre, depuis que les vieux sont morts, que du roy et de la royne, et qu'un homme qui a charge est plus asseuré de despendre d'un monsieur ou d'une madame, ou d'un cardinal ou d'un mareschal, que non du roy, de la royne ny de Monsieur; car ils desguiseront tousjours à leurs majestés les affaires comme bon leur semblera, et en seront creus de tous trois, car ils n'y voyent que par les yeux d'autruy, et n'y oyent que par les oreilles des autres. Cela est mauvais, mais il est impossible d'y mettre ordre, et celuy qui aura bien faict, demeurera en arriere. Par ainsi, si je pouvois retourner à mon commencement d'âge, je ne me soucierois jamais de dependre du roy ny de la royne, sinon de ceux qui ont credit près de leurs majestés; car, encore que je fisse le plus mal qu'homme sçauroit faire, ils me couvriroient mes fautes, voyant que je ne despendrois que d'eux; et leur bien et honneur est d'avoir des serviteurs qu'ils appellent creatures. Si le roy ne faisoit du bien que de luy-mesmes, il leur rongneroit les ongles. Mais qui veut avoir recompence, qui veut estre cogneu, il faut se donner à monsieur ou à madame, car le roy donne tout à eux, et ne cognoit les autres que par leur rapport. Je suis bien marry que je ne puis retourner à mon jeune âge, car je me sçaurois bien mieux gouverner que je n'ay fait jusques icy, et ne me fonderois pas tant en l'esperance des roys que des autres qui seroient près d'eux. Mais je suis à present vieux et ne puis retourner jeune; parquoy il faut que je suive la complexion que j'ay tout jamais eue, car je ne sçaurois par quel bout commencer pour en prendre un autre: il n'est pas temps, celà peut estre servira pour ceux que je delaisse. Mais si le roy les veut tromper, qu'il soit veritablement roy, et ne donne rien que de luy-mesmes: O qu'il y en aura qui seront trompés!

Encores ay-je fait une autre faute, c'est de n'avoir tenu quelqu'un de mes enfans près du roy; ils estoient assez bien nés pour se faire aymer de leurs majestés. Mais Dieu m'osta mon Marc Antoine trop tost, et depuis le capitaine Montluc, qui fut tué à Maderes; l'un ou l'autre eust fait taire ceux qui voudroient controoller et calomnier mes actions. Leurs desmentis de si loing ne me pouvoient faire mal: si nous estions à une picque les uns des autres, je leur ferois, tout vieux que je suis, trembler le cœur au ventre. Je ne les tenois pas près de moy pour estre oisifs, mais pour apprendre mon mestier; car le premier a suyvy les armes, et s'y est fait remarquer, et m'a suyvy en mes voyages; le second avoit acquis tel credit en Guyenne, que j'estois bien ayse, pendant la guerre qu'il n'en bougeast; le troisieme depuis son retour de Malthe m'a suyvy en ces guerres, et le dernier aussi. Mais je laisse ce propos, qui me met en colere, pour retourner à l'entreprinse. Monsieur de Valence s'en courut à Bordeaux voir s'il y avoit moyen de trouver argent aux finances, et me manda n'en y avoir trouvé un seul liard; toutes-fois, qu'il avoit tant fait que l'on avoit emprunté quatorze mil francs, lesquels il avoit fait bailler à un commis pour faire tenir près de

moy, et que dans dix jours il m'en feroit tenir autant; mais qu'il ne falloit nullement esperer d'en avoir d'avantage, et que le receveur avoit encores emprunté cela. Monsieur de Fontenilles s'en alla à Thoulouse avec procuration mienne, pour nous obliger tous deux de rendre et payer les munitions, si le roy ne le faisoit; et en ceste condition ils me presterent un canon et une coulevrine, avec quelque peu de munitions. Je fis partir messieurs de Montespan et de Madaillan, avec cent chevaux choisis en la compagnie de monsieur de Gondrin et la mienne, droit à Bayonne, pour tenir escorte à l'artillerie que monsieur le vicomte d'Orthez me devoit envoyer. Et envoyay monsieur de Gondrin à Nogarol, pour commencer à dresser l'armée, et monsieur de Sainctorens avec luy, à qui j'avois baillé la charge de mareschal de camp; et moy je demeuray quatre ou cinq jours, pour faire advancer les gens de pied et de cheval, et donner temps auxdits commissaires de vivres d'aller par les provinces executer les mandemens que j'avois baillés pour faire advancer les vivres. Et ne demeuray que six jours à temporiser, puis m'en allay en deux jours à Nogarol. Là nous entrasmes incontinent en conseil, pour deliberer par quel moyen devions commencer. Les uns dirent que je devois commencer par Sainct Sever, d'autres disoient que je devois aller droit à Pau. Mon opinion fut que je devois aller commencer à Rabastens, pour-ce que, commençant par là, je mettrois derriere moy tout le meilleur pays de Gascoigne pour les vivres; et d'autre part, que Rabastens estoit un chasteau le plus fort que fust en la puissance de la royne de Navarre, et que si je le prenois par force, comme je voyois qu'il falloit qu'il se prinst ainsi, car l'on estoit bien asseuré qu'ils ne se rendroient pas legerement, je voulois faire mettre tout au fil de l'espée, m'asseurant que cela donneroit une si grand peur à tout le demeurant du pays de Bearn, qu'il n'y auroit aucune place qui y osast attendre le siege, si ce n'estoit Navarreins : et d'autre part, que ceux de Thoulouse, entendant ce bon commencement, ils n'espargneroient rien à me fournir, voyant que les choses me succederoient à bien. Et au contraire, si je commençois à Sainct Sever, je me jettois sur les landes là où il n'y a que sable, où mes gens mourroient de faim, et n'auroient aucun secours de Bourdeaux, encores que je prinsse bien Sainct Sever; par ainsi, qu'il valloit mieux aller commencer par le plus fort, et y employer promptement mes forces, que non à la plus foible, allant de jour à autre perdant le temps. Voy-là ma proposition, laquelle à la fin fut trouvée bonne, et suivie de tous; mais sur tout je leur dis que, pour mettre les ennemis en peur, il falloit tuer tout ce qui se presenteroit et qui feroit teste, et que cela occasionneroit messieurs de Thoulouse à nous accommoder de ce qui nous seroit necessaire, voyant que c'estoit bon jeu bon argent.

Ce conseil se tint à mon arrivée; et le matin devant le jour je prins vingt cinq ou trente chevaux, et m'en allay en diligence à Dacqs. Monsieur de Gondrin me montra une lettre que monsieur de Montespan, son fils, luy avoit escrite de Bayonne, que l'artillerie n'estoit pas si preste comme nous pensions, mais bien que monsieur le vicomte d'Orthez y faisoit toute la diligence qu'il pouvoit; et dès que je fus à Dacqs, je luy depeschay deux gentils-hommes, queue sur queue, pour la faire haster. Or mandois-je à monsieur le vicomte que je le priois de s'advancer un jour ou deux devant, et qu'il regardast s'il pourroit amener avec luy messieurs de Luxe et de Damezan, afin de prendre conseil d'eux de ce que nous aurions affaire; ce qu'il fit, et amena ledit sieur de Damezan avec luy, et ne peut si tost recouvrer monsieur de Luxe. A Dacqs, je luy remonstray le conseil que nous avions tenu à Nogarol, et mon opinion, laquelle fut trouvée bonne par tous, et mesmement par monsieur Damezan, qui me dit que si nous venions droict à Sainct Sever, ils n'auroient moyen de tirer un Basque du pays, par-ce qu'il falloit qu'ils passassent les eaues par le pays des ennemis; mais que si j'allois commencer par-là où j'avois proposé, dès que je serois à Nay, tout le pays des Basques et la vallée du Sault et Daspe, se joindroient à moy. Je fus fort ayse de ce que je les trouvay de mon opinion. Je fus contraint de demeurer trois jours à Dacqs avant que l'artillerie fust arrivée. Je laissay deux canons à monsieur le vicomte d'Orthez, avec des munitions, lequel devoit marcher droit à Pau incontinent qu'il auroit entendu que j'aurois prins Rabastens, et en mesme temps que je marcherois, je luy devois envoyer deux compagnies de

gens d'armes pour luy aller au devant, et deux de gens de pied qui estoient au Mont de Marsan, et mil hommes qu'il avoit auprès de luy, de ses terres ou bien de Labour. Et luy laissay monsieur d'Amou pour le soulager, et quelques autres gentils-hommes du pays voisin de Dacqs, et commençay à marcher avec l'artillerie jour et nuict. Monsieur de Montamat, lieutenant de la royne de Navarre en ce pays-là, ne pouvoit deviner quel chemin je voulois prendre, ou si j'irois droit à Pau ou à Rabastens, car dès Sainct Sever il cogneut bien à ma desmarche que je ne prenois pas ce chemin-là, mais s'attendoit que j'irois droit audict Rabastens ou à Pau. Je diligentay tant, que je fus en deux jours et deux nuicts avec quatre canons, une grande coulevrine et deux bastardes, auprès de Nogarol; messieurs de Gondrin et de Sainctorens se joignirent à moy, et ainsi marchasmes droit à Rabastens, et en trois jours nous y fusmes devant avec la plus grand part de la cavallerie et de l'infanterie. Il pleuvoit tousjours, de sorte que les ruisseaux venoient grands : qui fut cause que l'artillerie ne fust pas si tost devant Rabastens comme l'armée.

Incontinent que j'arrivay, je prins le commissaire Fredeville et le sieur de Leberon, lesquels avoient desjà recogneu le matin devant le jour, comme aussi avoient fait le capitaine Saincte Colombe, monsieur de Basillac, et autres gentils-hommes voisins de-là, et les trouvay en dispute : les uns disoient qu'il falloit prendre premierement la ville, par dedans laquelle il falloit battre le chasteau; les autres, et mesmes tous ceux de Bearn, que je devois attaquer le chasteau par le dehors, comme Fredeville estoit mesmes de leur opinion. Je voulus voir la dispute à l'œil, car en ces choses je ne me suis jamais fié à personne, et un bon assiegeur de places en doit faire ainsi; et amenay les susdits de Fredeville et de Leberon seuls avec moy; et encores qu'ils tirassent fort, si ne me garderent-ils point de recognoistre à ma volonté; et me retiray près du chasteau, dans une petite loge couverte de paille, et là je fis confesser audit de Fredeville que c'estoit la ville que nous devions attacquer la premiere, et par dedans icelle le chasteau. Et ainsi nous retirasmes l'un après l'autre courant, car il ne faisoit guere bon s'y arrester, et allasmes conclure avec messieurs de Gondrin, de Basillac, de Sevignac, de Sainclorens, de Montespan, de Madaillan, et du capitaine Paucillac, colonel de l'infanterie, qu'il nous falloit attaquer la ville. J'emploiay tout le demeurant du jour à faire faire des gabions et fassines, et au point du jour j'eus l'artillerie en batterie devant la ville : dans peu de vollées le canon fit breche. Leur deliberation n'estoit pas de tenir la ville, car ils avoient remply toutes les maisons de paille et fagots; et comme ils virent que nos gens alloient à l'assaut, tout à coup ils mirent le feu à la ville, et coururent se jetter dans le chasteau, hommes, femmes et enfans. Nos gens firent ce qu'ils peurent pour garentir la ville afin qu'elle ne se bruslast, mais ils tiroient tant du chasteau, qu'il n'y eut ordre de garder qu'il ne s'en bruslast la pluspart. Et la nuit après je mis l'artillerie dedans, et commençay de battre un corps de maison qui tiroit à main gauche, là où il y avoit un tourrion au bout qui couvroit le pont levis et la porte du chasteau; et sur le soir ledit corps de logis fut tout ouvert, et le tourrion par terre. Et le matin au point du jour nous commençasmes à battre leur grand tour où estoit l'orloge, et en mesme temps que la batterie se faisoit, nos soldats gaignerent la porte de la ville qui estoit tout auprès de celle du chasteau, à dix pas au plus, et qui pouvoit voir un peu des fausses brayes; toutesfois il y avoit un grand terrain de la hauteur d'une picque, et d'autant d'espesseur, fait de fassines en maniere de rampart, qui couvroit leur pont levis, qu'estoit cause que nos gens ne leur pouvoient pas porter grand dommage, si faisoient bien eux aux nostres; mais nous y mismes quelques barriques et tables qui tenoient un peu en seureté nos gens qui estoient sur ledit portail. Tout le jour nostre artillerie battit le visage de la tour, et à la fin ladicte tour fut ouverte, puis fis tirer de l'autre qui tiroit dans le chasteau, et jusques au lendemain qui fut le troisième jour jusques midy nous n'en peusme veoir la fin. Monsieur de Fontenilles et le capitaine Moret arriverent avec le canon et une grand coulevrine de Thoulouse qui ne servit de rien, car elle se mit en cinquante pieces, et le canon fut esventé.

Je fis remuer deux canons à main gauche, tout auprès de la muraille de la ville qui voyoit l'autre visage de main gauche : mon intention

estoit que si je pouvois faire tomber la tour devers nous, elle combleroit tout le fossé qu'estoit plein d'eaue, et rempliroit les fauces brayes de cest endroit là, et que nous pourrions aller à l'assaut par dessus la ruyne qui m'auroit comblé le fossé, car la tour estoit fort haute. Tout le quatriesme jour avec ces deux canons je battis ce visage de la tour, et à la fin j'en fus maistre, et ne demeura que le costé de main droite et les coins. Alors je fis tirer au premier canton qui faisoit visage à l'artillerie premiere du costé de main gauche, et des deux pieces que j'avois remuées la nuict à l'autre canton qui tiroit vers la ville; et en dix ou douze coups, les cantons furent rompus et la tour tombée devers nous, et là où je la demandois; mais, quelque hauteur et grosseur qu'elle eust, elle ne sceut du tout remplir le fossé, dans lequel il failloit descendre bien profond : il est vray que la ruyne de la tour avoit beu l'eau, et avoit rempli une partie du fossé, mais non pas tellement qu'il ne fallust encore descendre bien bas. La nuict du cinquiesme jour, les sieurs de Basillac et baron de Sainct Lary m'amenerent cinquante ou soixante pionniers, car tous ceux que j'avois s'en estoient fuis et derobés; et ils les prenoient en leurs terres voisines de-là. Je les baillay à monsieur de Leberon et au capitaine Montaut son beau frere, et trente ou quarante soldats que les capitaines l'Artigue et Soles faisoient travailler : les capitaines mesmes leur aidoient; c'estoit pour oster le terrain, afin que l'artillerie peust voir le pons levis et battre le costé d'iceluy, afin que la balle passast par flanc au long, et en courtine au long de la bresche par dedans; et aussi ils avoient fait une barriquade sur des chambres, de sorte qu'on ne pouvoit aucunement voir par un des deux costés. Je baillay la charge au vicomte d'Usa de remuer les deux canons à l'endroit où monsieur de Leberon faisoit tirer le terre-plain, et m'en allay un peu reposer, car c'estoit la cinquiesme nuict que je n'avois pas eu une heure entiere de repos. Et à la pointe du jour jouys tirer les deux canons; et ne pensois point qu'il fust possible que toute ceste nuict le terrain peust estre osté, à tout le moins tout ce qui nous faisoit empeschement. Nostre artillerie commença à faire des siennes tout au long de ce flanc; et nous cousta beaucoup de rompre ceste barriquade qui nous portoit un grandissime dommage, car ils tiroient desesperément à nos deux canons. Je fis aller reposer le vicomte d'Usa, monsieur de Leberon et le capitaine Montaut, et laissay monsieur de Basillac pour secourir l'artillerie. Nous fismes faire un trou à la muraille de la ville, tout à l'endroit de nostre artillerie, afin d'y venir en seureté par le dehors, car par le dedans il n'y avoit ordre sans estre tué ou blessé. J'avois baillé au capitaine Bahus la charge de faire faire des gabions ce quatriesme jour, qui avoit fait grand diligence; mais il les fit faire trop petits, car le vent de nostre artillerie les eust bien tost mis en pieces, qui est une chose à laquelle il faut prendre garde. Toute nostre cavallerie estoit en des villages à une lieue et demie de nous, là où il avoit commodité de faire vivre les chevaux, et avoient commandement d'estre toute la nuict en campagne, pour garder que secours ne vinst. Nous avions prins un grand pacquet de lettres le jour propre que nous arrivasmes à Rabastens, que monsieur de Montamat envoyoit au vicomte de Caumon, monsieur de Dandaux, et plusieurs autres, jusques au nombre de trente ou quarante lettres, par lesquelles il les prioit de venir secourir le pays de Bearn, s'ils desiroient faire service à la royne de Navarre et à monsieur le prince, et qu'ils n'estoient pas assez forts pour deffendre le pays s'ils ne le venoient secourir; que desjà il leur en avoit escrit par deux ou trois fois; et qu'ils luy mandassent quand ils seroient prets, car dans une nuict ils feroient si grand cavalcade qu'ils se joindroient à eux, pour incontinent se retirer tous ensemble dans le pays de Bearn; ou autrement qu'il seroit contrainct d'abandonner le plat pays, n'ayant assez de forces pour y resister; qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas affaire à monsieur de Terride : ce que nous fut cause de prendre la resolution qui s'ensuit.

Premierement, de mander au baron de Larbous, qui venoit avec la compagnie de monsieur de Gramont du haut de Comenge, pour se venir joindre avec nous, qu'il fist alte ès environs de là où il falloit que le secours passast, et que jour et nuict il tinst gens de cheval sur les passages, afin de nous tenir advertis, et qu'il n'empeschast point le passage, mais seulement se mist sur la queue. Puis depeschay le capitaine Mausan, qui estoit de ma compagnie, pour s'en

aller aux vallées, par là où il falloit que les ennemis passassent; et commanday qu'avec le batsain ils fissent lever toutes les communes des vallées et villages, et se joignissent avec le baron de Larbous pour se jetter à leur queue. Puis de nostre costé une partie de nostre cavallerie estoit toutes les nuicts à cheval, et tenions des sentinelles jusques auprès de Nay, car il falloit que monsieur de Montamat passast au pont dudit Nay pour venir au devant de son secours: et que monsieur de Gondrin demeureroit avec vingt sallades et quatre enseignes de gens de pied à l'artillerie, si nous n'avions prins le chasteau avant que ledit Montamat et son secours s'assemblassent, et que je marcherois avec le reste du camp jour et nuict, quand l'advertissement nous viendroit pour les aller combattre. Voy-là l'ordre que nous tenions si le secours leur fust venu, et faisions estat que s'ils deffaisoient cela, tout le pays de Bearn estoit perdu. Je vous dis et escris cecy, afin que ceux qui se trouveront en semblables besongnes y prennent exemple : je dis les jeunes capitaines, car les vieux routiers sçavent bien qu'il en faut faire ainsi. Ma deliberation estoit aussi, le chasteau estant prins, de depescher un gentil-homme vers sa majesté, qui courroit jour et nuict pour l'advertir de la prinse, afin qu'il envoyast dire par quelque gentil-homme à monsieur le mareschal Danville, qui estoit vers Montpellier après les ennemis (je ne sçay pas s'il leur fist grand mal), qu'il mandast à Thoulouse que l'on me fist venir huict canons des douze de Narbonne qui estoient encores audict Thoulouse; qu'il envoyast à la cour de parlement et capitouls des lettres pour les esmouvoir à promptement faire les frais pour m'amener lesdits huit canons; et cependant nous irions attaquer un autre chasteau à deux petites lieues de Rabastens, qui n'estoit pas beaucoup fort; et de là devions aller passer le Gave au dessous de Nay, à un gué que les gentils-hommes bearnois qui estoient avec nous sçavoient, et prendre Nay pour là dresser le magasin de nos vivres, et là recevoir messieurs de Luxe, de Damezan, vicomte de Chaux, et Dalmalbarix avec les Basques qu'ils devoient mener pour marcher devant Pau, où le vicomte d'Orthez se devoit rendre avec les deux canons et la coulevrine qui estoit demeurée entre ses mains à Dacqs : et estions bien asseurés que tout le pay se rendroit incontinent à nous, les uns par amour, les autres par crainte de leurs vies et de leurs biens. Et ayant prins Pau et les huict canons venus, nous voulions marcher devant Navarreins : et qui m'eust mis à jurer si je le prendrois ou non, j'eusse plustost juré ouy que non, car nous avions des gentils-hommes de Bearn et de Bigorre avec nous, et principallement monsieur de Bazillac, qui commandoit l'artillerie au siege de Navarreins pour monsieur de Terride, qui disoit, et a dit depuis, que si on eust assailly Navarreins comme nous avions fait Rabastens, plus facilement l'eussions emporté que Rabastens : et estimoient tous ceux qui cognoissoient l'une place et l'autre, que Rabastens estoit plus fort que Navarreins.

Mais comme les hommes proposent, Dieu en dispose à sa volonté, et fit tourner la chanse bien au rebours, car le cinquiesme jour du siege et le vingt troisiesme jour de juillet 1570, un jour de dimanche, environ les deux heures après midy, je me deliberay de donner l'assaut: et fut l'ordre tel, que monsieur de Sainctorens, mareschal de camp, ameneroit les trouppes à la breche les unes après les autres; j'ordonnay que l'on mettroit toutes les compagnies de quatre en quatre hors la ville, lesquelles ne bougeroient point de leurs lieux que monsieur de Sainctorens ne les allast querir, lequel devoit demeurer trois quarts d'heure entre deux, et faire marcher les trouppes l'une après l'autre; et fut ordonné que les deux capitaines qui estoient de la garde auprès de la breche, donneroient des premiers, qui estoient Lartigue et Salles de Bearn. Et en achevant nostre ordre on me vint dire que nos deux canons qui battoient par flanc, lesquels la nuict l'on avoit remués, estoient abandonnés, et qu'il n'y avoit homme qui s'y osast monstrer, car nostre artillerie mesmes avoit ruiné tous les gabions. Je laissay entre les mains de messieurs de Gondrin et de Sainctorens de parachever l'ordre du combat, c'est à sçavoir quelles compagnies iroient une après l'autre, et le mettroient par escrit; et m'en courus par dehors au trou de la muraille, et n'y trouvay que dix ou douze pionniers le ventre à terre, car Tibauville, commissaire d'artillerie, qui tiroit de ces deux canons, avoit esté contraint de les abandonner, et monsieur de Basillac mesmes. Et comme à mon arrivée je

vis ce desordre, promptement me souvint d'une quantité de fassines que j'avois faict apporter le jour devant dans la ville, et dis aux gentils-hommes ces parolles : « Gentils-hommes mes « compagnons, j'ay tousjours veu et ouy dire « qu'il n'y a travail ny faction que de noblesse : « suyvez-moy tous, je vous prie, et faites « comme moy. » Ils ne se firent pas prier, et allasmes à grands pas droict aux fassines qui estoient dans la ville, et au milieu d'une rue où il n'y avoit homme qui osast demeurer, et prins une fassine sur le col, et toute ceste noblesse en print chacun la sienne, et y en avoit prou qui en portoient deux, et tournasmes sortir hors la ville, par là où nous estions entrés; et ainsi marchay le premier jusques au trou. Et en nous en allant j'avois commandé que l'on me fist venir quatre ou cinq hallebardiers, lesquels je trouvay arrivés au trou, et les fis entrer : nous leur jettions les fassines dans le trou, et eux avec la poincte des hallebardes les prenoient et les couroient jetter sur les gabions pour les hausser. J'oserois affermer, et à la verité, que nous ne demeurasmes point un quart d'heure à faire ceste diligence. Et incontinent que l'artillerie fut couverte, Tibauville r'entra et les canonniers, et commença à tirer plus furieusement qu'ils n'avoient fait tous les autres jours, car il sembloit qu'un coup n'attendoit pas l'autre, et tout le monde le secouroit d'une fort grande volonté. Capitaines, si vous faictes ainsi, et que vous mettiez la main à la besongne, vous y ferez aller tout le monde : la honte mesmes les y pousse et les y force. Quand il faict chaud en quelque lieu, si le chef n'y va, ou pour le moins quelque homme signalé, le reste ne va que d'une fesse et grande qu'on les envoye à la mort. Puis que vous desirez de l'honneur, il faut prendre le hasard souvent autant que le moindre soldat.

Je ne veux poinct desrober l'honneur de personne, car je pense avoir assisté en autant de batteries qu'homme qui soit aujourd'huy en vie, et veux dire n'avoir jamais veu commissaires d'artillerie plus diligens ny hasardeux que Fredeville et Tibauville se monstrerent durant les cinq jours que la batterie dura ; et eux-mesmes braquoient et pointoient, encores qu'ils eussent d'aussi bons cannoniers que j'en vis à ma vie ; et oserois dire que de mille coups de canon, il ne s'en perdit pas dix qui fussent mal employés. Le matin j'envoyay querir monsieur de Gohas, qui estoit à Vic-Bigorre, et les capitaines qui tenoient le guet sur Montamat et sur le secours, luy escrivant qu'il s'en vinst pour se trouver à l'assaut avec moy, à cause que le capitaine Paulliac, colonnel de l'infanterie, avoit esté blessé tellement, que nous n'avions poinct d'esperance en sa vie. Son coup luy fut donné quand j'allois mener messieurs de Leberon et de Montaut, le soir avant, pour couper ceste grande contrescarpe : il avoit le coup tout au travers du corps. Mon fils Fabian fut aussi blessé d'une arquebusade au menton tout auprès de moy, et deux soldats tués. Je fis là une grande erreur, car j'y allay la nuict n'estant pas encores bien fermée : et croy qu'ils s'estoient apperceus que nous voulions coupper la contrescarpe, car toute leur arquebuserie s'estoit jettée en cest endroit. La raison qui me fit faire ceste erreur, ce fut que je mis en consideration combien d'heures duroit la nuict, et trouvay qu'elle ne pouvoit durer plus de sept heures ou environ; et voyois d'autre part qu'en demy heure je perdois tout ce que j'avois faict, si la contre-escarpe n'estoit abbatue au point du jour, et que si je ne donnois l'assaut ce jour là, ils se seroient si fort remparés et fortifiés, qu'avec autant de coups de canon que j'y avois tiré il seroit bien difficile d'y entrer. Voylà pourquoy je me hastay tant d'aller commencer, pour au poinct du jour avoir achevé. Je fis toucher au doigt à messieurs de Leberon et de Montaut, et aux capitaines qui estoient de garde, qu'en leur diligence consistoit toute nostre victoire : ils ne dormoient pas, car, comme j'ay desjà dict, à la poincte du jour l'artillerie commença à tirer, et la contre-escarpe fut rasée.

O mes compagnons qui irez assieger des places, icy et en beaucoup d'autres endroits, vous confesserez que mes victoires m'ont plus reussi pour la grand vigilance, diligence et prompte execution, que non pour ma hardiesse, et je confesseray d'autre part, qu'au camp y avoit de plus hardis hommes que moy; mais il n'y a nul qui puisse avoir couardise s'il a ces trois choses, car d'icelles trois sortent tous les combats et victoires, et tous les vaillans hommes suivent les capitaines garnis de ces choses. Et au contraire, il n'y peut avoir hardiesse, encores

que l'homme en soit tout plein, s'il est lent, tardif et long à executer; car, avant qu'il aye prins sa deliberation, il y met un si long temps, que l'ennemy est adverty de ce qu'il veut faire, et remediera au tout; et s'il est hastif, il le surprendra à luy-mesmes. Par ainsi il ne faut jamais avoir grand esperance en chef, qu'il ne soit garni de ces parties. Que l'on regarde tous les grands guerriers qui ont jamais esté, on verra qu'ils ont tous eu ces qualités. En vain ne portoit pas Alexandre le Grand la devise que j'ay dit cy devant. Regardez les Commentaires de Cesar, et de tous ceux qui ont escrit de luy, vous trouverez qu'il donna en sa vie cinquante deux batailles, sans en perdre jamais que celle de Dirache; et trente jours après il eut bien sa revanche contre Pompée, car il gaigna une grande bataille où il le deffit. Vous ne trouverez point qu'en ces cinquante deux batailles il aye combattu de ses mains trois fois, et par là vous cognoistrez doncques que toutes ses victoires luy sont advenues pour estre diligent, vigilant, et prompt executeur. Ces parties ne se trouvent gueres, et croy que nous, qui sommes Gascons, en sommes mieux pourveus qu'autre nation de France ny peut estre de l'Europe : aussi en est-il sorty de bons et braves capitaines depuis cinquante ans. Je ne me veux comparer à eux, mais si veux-je dire cela de moy mesmes, puis qu'il est vray que jamais ma paresse et ma longueur ne me fit perdre rien ny à mon maistre; l'ennemy me pensoit à une lieue de luy, que je luy allois porter la chemise blanche. Et si diligence est requise en la guerre, elle l'est plus en un siege, car il ne faut que peu de chose pour rompre vostre dessein; si vous pressez vostre ennemy, vous luy redoublez la peur, il ne sçait où il en est, et n'a loisir de se raviser. Veillez lors que les autres dorment, et ne laissez jamais vostre ennemy sans luy donner quelque chose à faire.

Or je retourneray à l'assaut : nostre ordre estant dressé, je me mis auprès de la porte de la ville, et près la breche où nous estions entrés avec toute la noblesse. Il y pouvoit avoir six ou sept vingts gentils-hommes, et tousjours en arrivoit d'autres, car monsieur de La Chapelle Louzieres, qui venoit de Quercy, en amenoit une grand troupe. Je diray cecy de mon presage, que jamais on ne me peut oster de la fantasie que je deusse estre tué par la teste ou blessé. Je m'estois mis en opinion pour ceste occasion que n'irois point à l'assaut, songeant bien que ma mort troubleroit fort le pays; et le matin je dis à monsieur de Las, advocat du roi à Agen, lequel estoit de nostre conseil, et qui estoit venu avecques moy, ces paroles : « Monsieur l'advocat, il y a des gens qui ont crié et qui crient que je suis fort riche; vous sçavez l'argent que j'ay, jusques à un escu, car par mon testament où vous estiez appellé, vous le sçavez; et pource qu'on ne sçauroit oster l'opinion aux gens que je n'aye beaucoup d'argent, et, si par fortune je mourois en cest assaut, l'on demanderoit à ma femme quatre fois plus que je n'en ay : voylà le roolle de tout l'argent que j'ay aujourd'huy en ce monde, tant aux interets que ce qui est entre les mains de ma femme. Barate, mon maistre d'hostel, a escrit le bourdereau, le voylà signé de ma main. Vous m'estes amy, je vous prie que si je meurs, que vous et le conseiller de Nort vous monstriez amis de ma femme et de mes deux filles, et sur tout de Charlotte Catherine, qui a cest honneur d'avoir esté tenue sur les fonts par le roi et la roine. » Et luy delivray ledit roolle entre ses mains, et cogneus bien qu'il eut plus d'envie de pleurer que de rire. Et par là on peut juger si le mal-heur qui m'advint ne m'alloit devant les yeux : je n'ay point d'esprit familier, mais il ne m'est guere arrivé mal-heur que mon esprit ne l'aye predit; je taschois tousjours à me l'oster de la fantasie, remettant tout à Dieu, qui dispose de nous comme il luy plaist. Je n'en fis jamais autrement, quoy que les huguenots mes ennemis ayent dit et escrit contre moy.

Comme les deux heures furent venues, je fis apporter huict ou dix flascons de vin que madame de Panjas m'avoit envoyés, et le delivray aux gentils-hommes, et leur dis : « Beuvons, mes compagnons, car bien tost se verra qui a tetté de bon laict; Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble : si nos jours derniers sont venus, il n'est en nostre pouvoir de rompre les destinées. » Et comme tous eurent prins du vin, s'accouragerent les uns les autres, après que je leur eus fait une petite remonstrance en trois mots, leur disant : « Mes amis et compagnons, nous voicy prests à jouer des mains; il faut que chacun monstre ce qu'il sçait faire. Ceux qui sont dans ceste place sont de

«ceux qui, avec le comte de Mongommery, ont «ruiné vos eglises et pillé vos maisons; il faut «leur faire rendre gorge. Si nous les emportons «et mettons au cousteau, vous aurez bon marché «du reste de Bearn; croyez-moi, rien ne vous «fera teste : or allez, je vous suivray bien tost.» Lors je fis sonner l'assaut : les deux capitaines y allerent, et quelques uns de leurs soldats, et les enseignes ne firent pas fort bien. Et comme je vis que ceux-là ny entreroient pas, monsieur de Sainctorens marcha avec quatre enseignes, et les mena jusques auprès de la breche, qui ne firent pas mieux que les autres, car ils estoient encore demeurés loing quatre ou cinq pas de la contre-escarpe, laquelle n'empescha pas que nostre artillerie ne fist ce qu'elle vouloit faire, et tous se mirent les genoux à terre derriere. Soudain je cogneus bien qu'il falloit que d'autres y missent la main que nos gens de pied. Tout à un coup je perdis la souvenance de l'opinion que j'avois d'y devoir estre tué ou blessé, et ne m'en souvins plus; et dis à la noblesse : «Gentils-hommes mes «amis, il n'y a combat que de noblesse : il faut «que nous esperions que la victoire doit venir «par nous autres qui sommes gentils-hommes; «allons, je vous monstreray le chemin, et vous «feray cognoistre que jamais mon cheval ne de-«vint rosse. Suyvez hardiment, et sans vous es-«tonner, donnez, car nous ne scaurions choisir «mort plus honnorable : c'est trop marchandé, «allons.» Je prins lors monsieur de Goas par la main, et luy dis : «Monsieur de Goas, je veux «que vous et moy combattions ensemble. Je «vous prie, ne nous abandonnons point; et si je «suis tué ou blessé, ne vous en souciez point et «me laissez-là, et poussez seulement outre, et «faictes que la victoire en demeure au roy.» Et ainsi marchasmes tous d'aussi bonne volonté qu'à ma vie je vis gens aller à l'assaut; et regarday deux fois en arriere, je vis que tous se touchoient les uns les autres. Il y avoit une grande plaine qui duroit cent cinquante pas ou plus, toute descouverte, par là où nous marchions droit à la breche : les ennemis tiroient là sur nous, et me furent blessés six gentils-hommes près de moy; le sieur de Besoles en estoit un : son coup fut au bras et fort grand, aussi il cuida mourir; le vicomte de Labatut à une jambe; je ne scaurois dire le nom des autres, parce que je ne les cognoissois pas tous. Monsieur de Goas en avoit amené sept ou huict avecques luy, et entre autres un capitaine Savaillan l'aisné; et lui en fut tué là trois, et ledit capitaine Savaillan blessé d'une arquebusade au travers du visage. Il y avoit un capitaine du Plex, un autre capitaine La Bastide, mien parent, d'auprès de Ville-Neufve, qui tousjours avoit suivy monsieur le comte de Brissac; un capitaine Rantoy, qui est de Damasan; le capitaine Sales, de Bearn, qui desjà avoit esté blessé d'un coup de pique à l'œil. Il y avoit deux petites chambres qui estoient de la hauteur d'une longue picque et d'avantage : les ennemis deffendoient ces chambres de bas en haut, de sorte qu'homme des nostres ne pouvoit monstrer la teste qu'il ne fust veù. Et commencerent nos gens à tirer à grands coups de pierre là dedans, et eux aussi en tiroient contre nous, mais l'advantage estoit aux nostres, qui tiroient contre-bas. J'avois fait porter trois ou quatre eschelles au bord du fossé, et comme je me retournay en arriere pour commander que l'on apportast deux eschelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage du coing d'une barricade qui touchoit à la tour : je croy qu'il n'y avoit pas là quatre arquebusiers, car tout le reste de la barricade avoit esté mis par terre de deux canons qui tiroient en flanc. Tout à un coup je fus tout en sang, car je le jettois par la bouche, par le nez et par les yeux. Monsieur de Goas me voulut prendre, cuidant que je tombasse; je luy dis : «Laissez moy, je ne tomberay point : suivez «vostre pointe.» Alors presque tous les soldats et presque aussi tous les gentils-hommes commencerent à s'estonner et voulurent reculer; mais je leur criay, encores que je ne pouvois presque parler, à cause du grand sang que je jettois par la bouche et par le nez : «Où voulez-vous aller? «où voulez-vous aller? vous voulez vous espouvanter pour moy? Ne vous bougez n'y n'aban-«donnez point le combat, car je n'ay point de «mal, et que chacun retourne en son lieu,» couvrant cependant le sang le mieux que je pouvois; et dis à monsieur de Goas : «Monsieur de «Goas, gardez, je vous prie, que personne ne «s'espouvante, et suyvez le combat.» Je ne pouvois plus demeurer-là, car je commençois à perdre la force, et dis aux gentils-hommes : «Je «m'en vais me faire panser, et que personne ne «me suive, et vengez-moy si vous m'aymez.» Je prins un gentil-homme par la main, je ne le

sçaurois nommer, car je n'y voyois presque point, et m'en retournay par le mesme chemin que j'y estois allé; et trouvay un petit cheval d'un soldat, sur lequel je montay comme je peus, aydé de ce gentil-homme; et ainsi fus conduict à mon logis, là où je trouvay un chirurgien du regiment de monsieur de Goas, nommé maistre Simon, qui me pansa, et m'arracha les os des deux joues avec les doigts, si grands estoient les trous, et me coupa force chair du visage, qui estoit tout froissé.

Monsieur de Gramond estoit sur une petite montagnolle tout auprès de là, bien à son ayse, qui voyoit le tout; et parce qu'il est de ceste belle religion nouvelle, encore qu'il n'aye porté les armes contre le roy, il craignoit se mesler parmy nous autres; et se doubtant qu'il y eust des ennemis, il vid que comme je fus blessé tous les soldats s'effrayerent, et dit à ceux qu'il avoit près de luy: « Voylà quelque grand personnage « mort. Voyez-vous comme les soldats se sont « effrayés. Je me doubte que ce soit monsieur « de Montluc »; et dit à un sien gentil-homme, nommé monsieur de Sart: « Courez voir si c'est « luy, et s'il l'est, et qu'il ne soit mort, dictes « luy que je le prie qu'il permette que je l'aille « voir. » Ledit sieur de Sart est catholique, il y vint: à l'entrée de la ville on luy dict que c'estoit moy. Il vint à mon logis et trouva que l'on me pleuroit, et que j'estois à la renverse sur un lict en terre, et me dit que monsieur de Gramond me prioit qu'il me veid, et si je prendrois plaisir qu'il y vinst. Je luy dis que je n'avois poinct d'inimitié avec monsieur de Gramond, et que quand il viendroit, qu'il cognoistroit qu'il avoit autant d'amis en nostre camp, et par advanture d'avantage, qu'à celuy de leur religion. Il ne fut si tost party de moy, que voycy monsieur de Madaillan mon lieutenant, lequel estoit à mon costé quand j'allay à l'assaut, et monsieur de Goas à l'autre, qui venoit voir si j'estois mort, et me dit: « Monsieur, resjouissez vous, « prenez courage, nous sommes dedans. Voylà « les soldats aux mains qui tuent tout, et asseu« rez vous que nous vengerons vostre blessure. » Alors je luy dis: « Je loue Dieu de ce que je « vois la victoire nostre avant mourir. A present « je ne me soucie point de la mort. Je vous prie « vous en retourner et monstrez moi tous l'ami« tié que vous m'avez portée, et gardez qu'il n'en « eschappe un seul qui ne soit tué. » Et quant et quant s'en retourna, et tous mes serviteurs mesmes y allerent, de sorte qu'il ne demeura auprès de moy que deux pages, l'advocat de Las, et le chirurgien. L'on voulut sauver le ministre et le capitaine de là dedans nommé Ladon, pour les faire pendre devant mon logis; mais les soldats les osterent à ceux qui les tenoient, et les cuiderent tuer eux mesmes, et les mirent en mille pieces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour qui s'estoient retirés là dedans, dans le fossé, lesquels se noyerent. Il ne se trouve que l'on en sauvast que deux, qui s'estoient cachés. Il y avoit tel prisonnier qui vouloit donner quatre mil escus; mais jamais homme ne voulut entendre à aucune rançon, et la pluspart des femmes furent tuées, lesquelles aussi faisoient de grands maux avec les pierres. Il s'y trouva un Espagnol marchand, qu'ils tenoient prisonnier là dedans, et un autre marchand catholique aussi qui furent sauvés. Voylà tout ce qui demeura en vie des hommes qui se trouverent là dedans, qui furent les deux que quelqu'un desroba, et ces deux marchands qui estoient catholiques. Ne pensez pas, vous qui lirez ce livre, que je fisse faire ceste execution, tant pour venger ma blesseure que pour donner espouvante à tout le pays, afin qu'on n'eust le cœur de faire teste à nostre armée: et me semble que tout homme de guerre au commencement d'une conqueste en doit faire ainsi contre celuy qui oseroit attendre son canon; il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition et capitulation, s'il ne void de grandes difficultés à son entreprise, et si son ennemy ne l'a mis en peine de faire breche. Et comme il faut de la rigueur (appelez la cruauté si vous voulez), aussi fautil de l'autre costé de la douceur, si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à vostre mercy.

Monsieur de Gramond arriva à moy, et me trouva en fort mauvais estat, car je ne luy pouvois à grand peyne respondre, à cause du grand sang que je jettois par la bouche. Monsieur de Goas revint du combat pour me voir, et trouva monsieur de Gramond auprès de moy, et me dict: « Reconfortez vous, monsieur, et prenez « courage, car asseurez vous que nous vous avons « bien vangé, car il n'y est demeuré une seule « personne en vie. » Alors il recogneut monsieur

de Gramond, et s'embrasserent. Monsieur de Gramond le pria de l'amener au chasteau, ce qu'il fit; et trouva bien estrange la prinse, et dit qu'il n'avoit jamais creu que ceste place fust si forte, et que si j'eusse attaqué Navarreins, plus facilement je l'eusse emporté. Il voulut voir tout le remuement de l'artillerie que j'avois faict, et disoit qu'il n'avoit pas esté besoin que nous eussions rien oublié à la batterie. Il retourna une heure après, et m'offrit une maison qu'il avoit près de là, et tout ce qui estoit en sa puissance; et m'a dit depuis qu'il ne pensoit pas à l'heure qu'il me vid que je fusse en vie le lendemain, et qu'il me pensoit avoir dict à Dieu pour tout jamais. Tout ce jour-là et toute la nuict je ne fis que saigner. Le lendemain matin j'envoyay prier tous les capitaines de venir devers moy, ce qu'ils firent, et leur fis la harangue qui s'ensuit, ayant repris cœur et un peu de parolle :

«Mes compagnons et amis, je ne porte pas «tant de regret de mon malheur pour le mal que «je souffre, que je fais pour voir les affaires du «roy descousues, et moy contrainct de vous «abandonner. Je ne vous ay poinct caché la de-«liberation que j'avois prinse de ceste execution, «car tous l'avez entendue; je vous prie que pour «moy vous n'arrestiez poinct d'executer vostre «victoire et marcher en avant, car ceste execu-«tion mettra en peur tout le païs de Bearn : je «m'asseure que vous ne trouverez resistance «qu'à Navarreins. Ne laissez point perdre ceste «occasion, puis que Dieu la vous a donnée; car «si vous le faictes, tout le monde dira que vostre «hardiesse dependoit de la mienne, et que sans «moy vous ne pouviez rien; et encor que ce fust «une grande louange pour moy, si ne voudrois-«je pas que cela advinst, pour l'honneur et ami-«tié que je vous porte, estant aussi jaloux du «vostre que du mien. Ne faictes doncques estat «de moy, non plus que si j'estois desja mort.» Sur quoy je vis la pluspart de la compagnie ayant les larmes aux yeux; et ayant un peu reprins haleine, je suivis mon propos. « Vous estes icy «beaucoup de capitaines aussi suffisans que moy «pour commander; vous avez de bons et vail-«lans hommes, qui auront à present double cou-«rage pour vanger leur chef. Je m'asseure qu'il «n'y a nul de vous qui ne cede à monsieur de «Gondrin que voylà; car outre qu'il est de la «meilleure maison, c'est aussi le plus vieux ca-«pitaine de tous vous autres. Et parce qu'il n'est «pas beaucoup sain, je vous prie, monsieur de «Sainctorens, et vous messieurs de Goas et de «Madaillan, vous tenir près de luy, afin que «ceste conduicte passe par vos testes, car il est «vieux, comme vous voyez; et faudra que vous «trois, qui estes jeunes, portiez toute la peine. «Soyez bien d'accord, je vous prie, puis que «vous avez tous bonne volonté; ma blesseure «sera cause, si vous faictes quelque chose de «bon, que vous acquerrez de l'honneur. Pour «Dieu, mes compagnons, ne laissez au bon du «coup ceste entreprinse et à son commence-«ment. Suyvez sur cet estonnement, et monstrez «que ce n'est pas moy seulement, mais vous au-«tres aussi qui avez bonne part à la victoire. Ne «le voulez vous pas ainsi, et accepter pour chef «monsieur de Gondrin? » Ils me dirent qu'ouy, et que c'estoit raison qu'il commandast. Alors je les priay de ne me voir plus, afin de n'empirer ma fiebvre, et se retirer tous à luy. Ainsy ils se departirent de moy bien tristes et ennuyés.

Je puis dire cela, lieutenans de roy, je le puis dire sans mentir et sans braverie, qu'homme jamais tenant le lieu que j'ay eu n'a esté plus aymé de la noblesse que moy; et encores que je fusse de naturel fascheux et collere, si est-ce qu'ils portoient mes imperfections, sçachant bien que je ne fesois rien de malice. O la bonne partie que c'est à celuy qui a telle charge! Croyez que, quelque grand seigneur que vous soyez, que si vous ne vous faictes aymer à la noblesse, aux capitaines et aux soldats, que vous ne ferez rien bien à propos; et si par fois la colere vous faict faire ou dire quelque chose, car nous sommes hommes, il faut reparer cela. O que je voudrois voir ces messieurs de France qui contreroollent nos actions, au gouvernement de la noblesse de Gascogne, pour voir s'ils la sçauroient manier à leur aise et à toutes mains, comme ils disent! Il y a une autre chose laquelle m'a tousjours entretenu l'amitié, non seulement des gentils-hommes, mais de tous ceux qui portoient les armes soubs moy, c'est que je n'ay eu jamais rien de cher pour les soldats et capitaines. Maintesfois ay-je donné estant capitaine et mes armes et mes habits, voyant quelqu'un qui en avoit besoing. Pour une picque, une hallebarde, un chappeau gris avec le panache, je gaignois

le cœur de tel qui se fust mis au feu pour moy. Ma bourse n'estoit non plus serrée à la necessité des compagnons; et toutes-fois on dit que je suis avare : celuy qui me juge tel me cognoist mal, c'est le vice duquel j'ay tousjours esté le moins entaché. Je puis dire qu'en ceste derniere guerre seulement j'ay donné aux seigneurs et gentils-hommes de ma suitte onze chevaux d'Espagne et deux coursiers; et afin qu'on ne pense point que ce soit mensonge, je nommeray ceux à qui je les ay donnés, non pas pour reproche, car ils m'ont fait honneur en les acceptant.

Premierement, j'ay donné un coursier à monsieur de Brassac, qui m'a suivy toutes ces guerres à ses despens, gentil-homme de dix mil livres de rente : les ennemis luy ont tousjours tenu tout le bien qu'il a en Sainctonge et en Chalosse : il ne donneroit ce coursier encor aujourd'huy pour quatre cens escus. J'ay donné un autre coursier au capitaine Cossel, qui a vingt ans porté les armes avec moy, et qui estoit lieutenant du capitaine Charry, lequel au commencement eut mon enseigne. J'ay donné au sieur de Madaillan et à son frere, qui est mon lieutenant, un cheval d'Espagne qu'il ne laisseroit pour quatre cens escus, ny son frere son coursier pour cinq cens. Le chevalier de Romegas a eu de moy un cheval d'Espagne en don qui me coustoit deux cens soixante quinze escus. Je donnay aussi deux cens escus à Monguieral, sieur de Cazelles, pour s'achepter un cheval, par-ce que les siens luy avoient esté bruslés à Saincte Foy : il est pauvre gentil-homme, mais fort vaillant, comme tesmoignera monsieur de Sansac, qui est un des plus vieux, vaillans et sages capitaines de ce royaume; et parce qu'encore un cheval par mal-heur luy mourut, je luy donnay un cheval d'Espagne fort et puissant, pour porter hardes, duquel après la paix il eut seize cens francs. Le capitaine La Bastide eut de moy un autre cheval d'Espagne, et un autre aussi le jeune Beauville mon beau-frere, parce que le sien luy avoit esté tué en une sortie qu'il fit sur les ennemis. J'en donnay un autre au capitaine Mauzan, qui est de ma compagnie, parce qu'à un rencontre qu'il eut près de Roquefor le sien luy fut tué entre les jambes, luy, son frere et son beau-frere blessés. J'en donnay aussi un autre au capitaine Romain, homme d'armes de ma compagnie, pauvre gentil-homme et fort courageux. J'en donnay un autre au capitaine Fabien, ayant perdu son cheval au retour de la cour, duquel j'avois souvent refusé cinq cens escus ; un autre encor au capitaine Mons mon guidon, qui avoit demeuré prisonnier un an à Montauban, lequel est pauvre gentil-homme ; il m'avoit cousté trois cens quarante cinq escus. Estant au lict bien malade, renvoyant mon nepveu de Balagny, qui ne fera pas honte, comme j'espere, à la maison d'oû il est sorty, je luy donnay le cheval d'Espagne que j'avois tousjours gardé pour moy. Plusieurs autres en ay-je perdus, et en ceste derniere guerre trois, mesme un que j'avois desdié au roy, comme je dis au sieur de Roche, premier escuier à Biron, lequel gressé fondit sous moy allant secourir le Mont de Marsan, pensant que Montamat l'allast assieger. Si je pouvois conter tout ce que j'ay donné en ma vie, je croy qu'il excederoit mon bien. Si vous faictes ainsi, seigneurs lieutenans de roy, vous serez tousjours bien suivis, car le soldat ne hait rien tant qu'un capitaine avare.

Pour retourner à mon propos, toute ceste brave noblesse print congé de moy, et le lendemain matin, qui fut le troisieme jour de ma blesseure, mon nepveu de Leberon me fit porter à Marsiac, qui est à deux grandes lieues de Rabastens. L'on cogneut bien soudain l'amitié que tous les gens de guerre me portoient, car toute la noblesse qui estoit pour son plaisir en l'armée se retira, et la pluspart des gens de pied, dequoy je fus bien marry, et voudrois certes de bon cœur qu'ils ne se fussent point souvenus de moy. Quel tort fistes vous là, mes compagnons, à vostre honneur, à vostre roy et à vostre patrie ! Si vous vous fussiez unis, comme vous m'aviez dit, et bien entendus, tout le Bearn estoit en proye. C'est grand cas que la jalousie de commander. Le jour mesme que je fis la remonstrance à la noblesse, ils depescherent le capitaine Montaut vers le roy. Je luy dis qu'il baisast les mains de ma part à sa majesté, et que je la supplois de pourvoir au gouvernement ou pour la mort ou pour la vie, et qu'il ne falloit pas qu'il esperast tirer service de moy; que c'estoit assez fait et qu'il falloit faire place aux autres, et que je voulois meshuy cercher ce que j'avois tousjours fuy, qui estoit le repos. Il trouva à son arrivée à la cour que le roy y avoit pourveu il y

avoit plus d'un mois, ce que jamais roy de France n'avoit fait; mais je ne m'en devois prendre à luy. Oyant ceste nouvelle, je ne m'en donnay pas grand peine, bien marry toutesfois qu'on m'eust fait ceste honte, car, quand bien je n'eusse esté blessé, je n'eusse jamais exercé la charge. Et croy que celuy qui l'a, qui est monsieur le marquis de Villars, ne se soucieroit pas fort d'en estre deschargé non plus que moy; car ce n'est benefice sans cure d'avoir affaire à la royne de Navarre, et à monsieur le prince son fils, qui est desjà grand, et le principal gouverneur contraire à nostre religion, lequel, estant ce qu'il est, ne peut avoir faute de cœur, de credit, ny de moyens, non seulement en la Guyenne, mais dans le cabinet du roy. Long temps avant j'eusse quitté le gouvernement pour ceste consideration, n'eust esté que je ne voulois pas que le roy me peust reprocher que je l'avois abandonné durant les guerres, et à sa necessité.

Voyez, vous estes generaux des armées et lieutenans de roy, afin que je retourne à ma blesseure, de laquelle il ne me souvient que trop, combien il importe de conserver vostre personne, et ne la mettre au hasard comme je fis, faisant le pionnier et le soldat. Ceste mal-heureuse blesseure fit devenir nostre armée à neant. Ce n'est pas pour vous dire que vous deviez estre couards et vous cacher derriere les gabions lors que les autres sont aux arquebusades, mais seulement pour vous faire sages à mes despens, et que vous y alliez prudemment; car de vostre perte depend le reste, comme vous sçavez qu'il advint à ce brave Gaston de Foix en la journée de Ravene. Je sçay bien qu'un bon cœur qui voit ses gens mal faire ne se peut contenir de leur monstrer le chemin, et s'exposer au danger, comme je fis voyant mes gens de pied faire si mal; ce qui me fit appeller la noblesse, car j'ay tousjours cogneu par experience que cinquante gentils-hommes feront plus d'effect que deux cens soldats: nous retenons quelque chose de l'honneur que nos peres nous ont acquis y ayant gaigné ce beau tiltre de noble.

Par tout le discours de ma vie jusques icy, vous avez peu juger si le roy avoit occasion de me mal traitter, veu que je n'ay espargné ma propre vie, qui est ce que nous devons avoir de plus cher en ce monde après l'honneur, et non seulement la mienne, mais celle de mes enfans: de quatre que j'ay eu, j'en ay veu mourir les trois au combat pour son service; le quatriesme reste encores, qui est le chevalier, et combien que je l'aye destiné à l'eglise et à l'evesché de Condom, si est-ce que je luy ay tousjours commandé de faire paroistre qu'il porte le nom de Montluc, et qu'il a eu cest honneur d'avoir esté nommé chevalier par le feu roy Henry mon bon maistre, qui l'envoya à Malthe, où il a faict son apprentissage aux armes sous le chevalier Romegas. Le seigneur grand maistre m'escrivit que soudain après son arrivée il l'avoit faict mettre à l'espreuve pour sçavoir s'il estoit de ma race. Il s'est trouvé au siege que le grand-seigneur a mis devant Malthe, qui a esté le plus beau qui soit advenu depuis que l'artillerie a esté fondue. Ne vous desesperez pas pour cela, vous qui faites service au roy, car cela ne vient pas de luy. Vous serez peut estre plus heureux et n'aurez pas tant d'ennemis que moy, qui, pour n'avoir voulu estre creature de personne, n'ay pas eu de patron, et d'ailleurs ay parlé peut estre trop librement et dict ce qui m'en sembloit. Il faict mauvais dire la verité, et je ne sceus jamais mentir. Si ne veux-je pas estre si meschant, que je ne me confesse très-redevable aux roys mes maistres des biens et honneurs qu'ils m'ont faicts, car d'un pauvre gentil-homme ils m'ont eslevé aux premieres charges de ce royaume; mais aussi peux-je dire que je l'ay gaigné au pris de mon sang. Or, ayant recouvré un peu de santé, j'escrivis au roy une lettre, laquelle j'ay voulu inserer en ce lieu.

«Sire, j'ay tant tardé à vous faire mes do-«leances pour ma grande indisposition, et aussi «qu'on m'a celé que vous m'avez osté le gouver-«nement de Guyenne. Que s'il eust pleu à vostre «majesté attendre seulement deux mois, vous «eussiez trouvé qu'après avoir estably la paix «j'estois resolu d'envoyer très-humblement vous «supplier d'y pourvoir, à cause de ma vieillesse «et grande blesseure, et alors, sans me diffa-«mer, vous aviez legitime argument d'y pour-«veoir; mais à la façon que votre majesté en a «usé, elle a monstré evidemment à tout le monde «que vous m'en privez pour avoir forfaict, ou «bien pour les armes, ou pour quelque mauvaise «versation que j'ay faict sur vos finances; et par «ce moyen mon honneur est en danger d'estre «mis en dispute par tout ce royaume, ce que je

« ne pense avoir merité. Et si suis bien empes-
« ché, comme seront plusieurs autres, à deviner
« d'où peut proceder le grand mescontentement
« que vous monstrez avoir contre moy, si ce n'est
« pour vous avoir souventes-fois supplié d'y
« pourvoir d'un autre, pour le peu d'esperance
« que j'avois pour lors de vous y faire service ;
« mais vous m'avez depuis commandé de le re-
« prendre. Ce n'est pas aussi pour avoir pensé
« que j'aye touché à vos finances, car vous ne
« voudriez pas m'avoir puny pour un crime du-
« quel vous ne pouvez pas estre asseuré encores.
« Et si veux tant esperer en vostre bonté et pru-
« dence, que vous n'aurez facilement presté
« l'aureille à tels rapports si esloignés du vray-
« semblable, car pendant que j'ay esté icy vostre
« lieutenant, il y a eu plusieurs commis de l'ex-
« traordinaire, il y a eu de vos recepveurs
« generaux et autres officiers de vos finances,
« qui ont rendu leurs comptes; et si j'eusse esté
« trouvé dans leurs papiers, l'on n'eust pas failly
« à rayer les parties qui auroient esté mal cou-
« chées. Or jusques icy je n'ay point esté en
« peine de les faire valider, comme aussi, sire,
« ne se trouvera-il point que je me sois jamais
« tant advancé que de toucher à vos deniers, non
« seulement en vostre province, mais aussi à
« Sienne et en Toscane, où j'avois plus de com-
« modité d'en prendre que je ne pouvois avoir
« par deçà. Et mesmes il vous pourra souvenir
« que m'ayant fait cest honneur depuis trois ans
« d'ordonner que la pension que je fais à mon-
« sieur le cardinal de Guyse de six mil livres seroit
« prinse sur l'espargne, je ne me suis onques
« voulu aider de ladite depesche, tant s'en faut
« que j'y voulusse mettre la main sans vostre
« congé. Et de tout cela pourrez vous estre es-
« claircy au retour des commissaires que vous
« envoyez de pardeça, lesquels, je m'asseure, ne
« rapporteront point mon nom couché dans leurs
« papiers. Et quoy qu'il en soit, il n'y avoit rien
« de verifié contre moy, et n'est pas à croire que
« vostre mal-contentement soit procedé de cela.
« Mais si c'est par opinion que j'aye commis quel-
« que faute au fait des armes, ceste opinion seroit
« bien contraire à celle que vous aviez quand
« vous m'escrivites par trois ou quatre fois que
« j'avois reconquis et conservé la Guyenne. Et
« m'asseure que vous n'avez pas oublié les causes
« pourquoy vous me voulustes honnorer d'un
« tiltre si digne et si honnorable; car il vous
« souviendra, comme j'espere, que ce fut par-ce
« qu'aux premiers troubles Thoulouse, qui avoit
« esté combatue par trois jours, et gaignée par
« les deux parts, à ma venue fut delivrée; et ceux
« qui l'avoient combatue, pour seulement m'avoir
« veu, furent mis en routte, plusieurs prins et
« punis comme ils avoient merité, de sorte qu'en-
« cores aujourd'huy ladite ville me tient pour
« conservateur de leurs vies, biens et honneur de
« leurs femmes. De mesme diligence et bon-heur
« fut par moy incontinent secourue la ville de
« Bordeaux, où je me rendis, au partie de Thou-
« louse, dans deux jours et deux nuicts; et com-
« battis et mis en routte en chemin les trouppes
« qui s'estoient eslevées pour empescher le pas-
« sage. Et ayant delivré Bordeaux du mesme
« danger que Thoulouse, sans sejourner que deux
« jours, je passay la riviere avec six vingts che-
« vaux, estimant que monsieur de Burie me
« viendroit trouver, comme il fit, mais ce fut
« quatre heures après le combat; et trouva que
« j'avois deffait six enseignes de gens de pied,
« et sept cornettes de gens de cheval, conduittes
« par monsieur de Duras. Et après ceste victoire,
« ledict sieur de Burie et moy alasmes assieger
« Monsegur, qui fut battu et gaigné d'assaut,
« comme aussi fut Penne d'Agenois. Depuis je
« pris Lectoure en deux jours, parce que le feu
« capitaine Montluc avoit surprins quatre cens
« hommes de la garnison de ladicte ville, qu'il
« avoit tous taillés en pieces. Et incontinent, sans
« m'arrester jour ne nuit, je suivis monsieur de
« Duras de si près, que je le contraignis de venir
« au combat avant que nos gens de pied peussent
« arriver; et à peine donnay-je loisir à monsieur
« de Burie d'y venir à temps pour s'y trouver;
« et succeda si heureusement, qu'une poignée
« de gens deffirent vingt et trois enseignes de
« gens de pied et unze cornettes de cavallerie.
« Et au partir de là, je vous envoyay dix compa-
« gnies de gens de pied espagnols, qui ne nous
« avoient de rien servy, mais bien servirent ils à
« la bataille de Dreux, comme aussi firent dix
« compagnies de Gascons que je vous envoyay
« par le capitaine Charry. Et vostre pays de
« Guyenne demeura repurgé de tous troubles, et
« n'y avoit homme qui osast lever la teste, sinon
« pour vostre service; de sorte qu'avec bonne et
« juste cause me donnastes vous ce tiltre d'avoir

«reconquis et conservé vostre pays de Guyenne. «Et quant aux seconds troubles, j'avois assez «adverty long temps avant vostre majesté et «celle de la royne de ce que depuis vous vistes «advenir; et bien que par vostre commandement «me fust escrit par deux ou trois fois que j'es-«tois fort mal informé, si ne laissay-je pas de «me pourvoir, pour me garder d'estre surprins. «Et le mesme jour que les troubles survindrent «à Paris, sans que j'en fusse autrement adverty, «et la propre veille de la Sainct Michel, je me «jettay dans Lectoure, ville la plus importante «de la Gascogue, si bien à propos, que je rom-«pis l'entreprise de six cens hommes qui y de-«voient entrer par la fauce porte. Et après avoir «conservé la ville en vostre obeyssance, sçachant «que vous auriez besoin de secours, comme vous «me mandastes après, je fis telle diligence d'as-«sembler des hommes, qu'en vingt et neuf jours «après, ledit jour de Sainct Michel, je vous en-«voyay douze cens chevaux et trente enseignes «de gens de pied, qui furent conduits par moy «jusques à Limoges, et de là par les sieurs de «Terride, de Gondrin et de Monsalés; et com-«bien qu'il semblast à beaucoup de gens que la «Guyenne demeureroit en proye aux vicomtes, «qui avoient beaucoup de forces, toutesfois mon «retour leur donna si bien à penser, qu'ils ne «gaignerent rien sur moy ny sur vostre pays. «Et avec si peu que je peus r'amasser, j'allay «depuis en Sainctonge, et à mon arrivée ceux «qui s'estoient eslevés à Marennes furent deffaits «par Madaillan et le seneschal de Bazadois, les-«quels se r'allierent avec monsieur de Pons, et «prindrent Marennes, les isles d'Oleron et d'Al-«vert. Et de mesme diligence fut reconquise «l'isle de Ré par mon nepveu de Leberon, que «j'y avois envoyé; et s'il vous eust pleu me faire «bailler ce que vous m'aviez mandé, tant d'ar-«gent, d'artillerie, que d'autres munitions, «j'eusse pris peine de vous regaigner La Ro-«chelle devant la paix que vous fistes en ce «temps là. Et quant aux derniers troubles, il est «vray qu'ils survindrent au temps que j'estois «malade et sortois de danger de mort; mais je «ne laissay pas pourtant de me mettre aux «champs et d'assembler le plus de gens que je «peus, à pied et à cheval; et ayant esté adverty «que les trouppes de Languedoc, de Provence «et Dauphiné s'approchoient de ce pays, j'allay «au devant pour les combattre, accompagné de «monsieur de La Vallette, de monsieur Descars, «et de plusieurs autres capitaines de vos ordon-«nances; et les approchay de si près, qui si le «maistre de camp de leurs trouppes, appellé le «capitaine Moreau, n'eust esté prins, nous es-«tions tous deffaits, car outre que le rencontre «estoit en lieu où les chevaux ne se pouvoient «aucunement soustenir, ils nous eussent com-«battu dix contre un, d'autant que nous ne pou-«vions pas estre plus de deux mil cinq cens «hommes: ils estoient plus de vingt mil hommes. «Et de tout cecy peuvent tesmoigner lesdits «sieurs de La Valette, Descars, et autres capi-«taines, qui tous furent d'advis que le mieux «que nous pouvions faire estoit de nous retirer. «Et comme nous estions tous d'advis de costoyer «les ennemis, pour les tenir en bride, et pour «essayer de prendre quelque advantage sur eux, «le jeune Monsalés apporta lettre de vostre ma-«jesté à tous les capitaines de marcher devers «monsieur de Montpensier, et moy de m'en re-«tourner; ce que je fis, tant pour ma maladie «que pour conserver le pays, comme j'ay fait «tant que les forces ont esté entre mes mains. «Après, estant à Cahors, où j'estois allé pour «combattre les vicomtes, je fus adverty que «Pilles estoit vers Agenois avec un grand nom-«bre de cavallerie; et cuidant le surprendre, je «marchay jour et nuict pour le combattre, ce «qui fust advenu, n'eust esté que le seigneur de «Fontenilles et le capitaine Montluc, avec quel-«ques sallades, rencontrerent cinq ou six cor-«nettes, dudit Pilles, et les chargerent de telle «roideur, qu'ils les mirent en routte: qui fut «cause que ledit Pilles passa la mesme nuict la «riviere de Dordoigne, et se retira vers leur «armée. Quant à la venue du comte de Mon-«gommery, l'on sçait qu'au partir du Mont de «Marsan, que j'avois assiegé, assailly et pris «en deux heures, monsieur Danville, pour les «entreprises qu'il avoit en Languedoc, en em-«mena toutes les forces, et ne me laissa que ma «compagnie, celles du seigneur de Fontenilles «et de monsieur de Gondrin, ensemble cinq «enseignes de gens de pied, desquelles je me «servis pour la deffence Lectoure, Florance, «Agen, Villeneufve. Et bien que ledit sieur ma-«reschal eust r'appellé depuis lesdites deux «compagnies, et que je fusse demeuré seul avec

« la mienne, je ne laissay pourtant de m'aller « jetter dans Agen, quand le camp des princes « en approcha, sans que je fusse secouru que « dudit sieur de Fontenilles, lequel amena sa « compagnie. Duquel lieu ledit camp des princes « fut souvent endommagé : et d'autant que les-« dits sieurs avoient fait faire un pont sur la « Garonne, pensant y passer en ce pays, et faire « du pays de Condommois et d'Agenois comme « d'une ville, je leur rompis leur pont, et le mis « si bien en pieces, qu'ils n'en sceurent jamais « recouvrer que deux batteaux, avec lesquels ils « repasserent la riviere, mais ce fut avec tel loisir « que, s'il eust pleu à vostre majesté m'envoyer « tant soit peu de forces, on les eust bien gardé « de s'assembler. Et pour autant que pendant « que lesdits princes estoient par deça l'on s'es-« toit saisi de quelques chasteaux du pays d'A-« genois, je les reprins et remis tout sous vostre « obeyssance. Et depuis il vous pleust me com-« mander d'aller faire la guerre au pays de Bearn, « et bien qu'il fust mal-aysé de recouvrer des « gens, par-ce qu'on tenoit la paix pour faite, « si est-ce qu'en moins de quinze jours je mis aux « champs quarante et cinq enseignes de gens de « pied et six cens sallades, et resolus d'aller en « Bearn, et contraindre Montamat de venir au « combat, ou laisser prendre les villes les unes « après les autres, comme l'on peut bien juger « qu'il fust advenu; car, ayant commencé à Ra-« bastens, comme il estoit necessaire, pour les « raisons que je vous ay cy devant escrites, bien « que ce fust des plus fortes places de la Guyenne, « je l'emportay en huit jours, où je servis de « pionnier, de canonnier, de soldat et de capi-« taine. Et faisant les approches, j'y pensay per-« dre mon jeune fils, qui fut blessé tout auprès « de moy, comme aussi fut le capitaine Paullac. « Et quand se vint au jour de l'assaut, voyant « que les deux premieres trouppes n'alloient pas « à l'assaut comme j'eusse peu le desirer, je mar-« chay moy-mesmes à la bresche, accompagné « des seigneurs de Goas et du vicomte d'Usa, et « suivy d'environ cent ou six vingts gentils-hom-« mes, desquels en y eut quarante deux blessés, « et je fus du nombre, estant blessé en tel lieu, « que j'en porteray toute ma vie la marque. Et « encores que ce fait d'armes, rapporté avec « plusieurs semblables que j'ay fait durant le « regne des roys vostre pere et grand pere, nè « m'eust rien fait esperer d'avantage que ce que « j'avois accoustumé d'en desirer, qu'estoit un bon « gré et un bon remerciement desdits sieurs roys « mes maistres, toutes-fois j'avois occasion de pen-« ser que vostre majesté en tiendroit quelque peu « de compte. D'avantage, je representois devant « vos yeux un vieux soldat de soixante-dix ans, « vostre lieutenant general par deça, et lequel, « commandant aux autres sans s'approcher du « combat, pouvoit satisfaire au devoir de sa « charge : toutes-fois, pour le desir qu'il avoit « de vous rendre victorieux en toutes vos entre-« prinses, il s'est mis au rang des moindres fan-« tassins, et en danger de mort; et plusieurs « gentils-hommes avoient couru mesme peril, « s'estimant heureux de suyvre l'un des plus an-« ciens soldats de France, je ne diray pas capi-« taine. Je pensois aussi que vous pourriez con-« siderer que, comme aux premiers troubles les « premieres victoires vindrent de ma main, aussi « en ces derniers troubles je vous avois fait vic-« torieux au dernier fait d'armes qui avoit esté « fait en ce royaume. Mais comme j'attendois au « moins une lettre telle que vous aviez accoustumé « escrire au moindre capitaine de ce royaume, « la longue attente ne m'a apporté autre chose, « sinon que j'ay entendu que vous m'aviez osté « le gouvernement, et, qui pis est, sans m'en « avoir fait escrire une seule parole; de sorte que « plus tost ay-je veu venir celuy qui me doit suc-« ceder, que d'avoir esté adverty qu'on m'avoit « despouillé. Et au temps que par une loy uni-« verselle par tout vostre royaume vous aviez « remis en leurs estats et charges ceux qui en « avoient esté privés, je puis dire que par une « loy particuliere, faite pour moy seul, je suis « desmis de la charge que j'avois soustenue avec « les armes en main. Mais quand bien l'on m'au-« roit mis en pourpoint, si demeureray-je tous-« jours vestu d'une robe honorable, qui est telle « que j'ay porté les armes depuis mon enfance « pour le service de vostre couronne, avecques « toute la fidelité que les roys mes maistres « eussent sceu desirer. L'on m'accordera tous-« jours que je me suis trouvé en autant de com-« bats, batailles, rencontres, entreprinses de « nuict et de jour, assauts, prinses et deffences « de villes, qu'homme qui soit aujourd'huy en « toute l'Europe; et pour tel suis-je cogneu par « tous les estrangers. Je puis dire avec la verité,

«et la gloire en soit à Dieu et aux roys qui m'ont «employé, que, soit pour mon bon-heur, soit «pour autres occasions, que je ne fus oncques «deffait en lieu où j'ay commandé, et n'attaquay «jamais les ennemis que je ne les aye battus. «Plusieurs gens de bien tesmoigneront aussi du «devoir que je fis aux batailles de Pavie, de La «Bicoque et Serizolles, où je menois toute l'ar«quebuserie; tesmoigneront aussi en quelle re«putation le feu sieur de Lautrec me tenoit, pour «m'avoir veu en sa presence combattre entre «Bayonne et Fontarabie, et depuis pour l'avoir «suivy, avec charge de gens de pied, au voyage «qu'il fist en Lombardie et royaume de Naples, «où je fus blessé de quatre arquebusades. Il y a «encores des gens de bien qui sont vivans, et «sont records du devoir que je fis quand la terre «d'Oye fut prinse, estant maistre de camp de «toutes les bandes françoises : austres tesmoi«gneront en quel rang me tenoit le prince de «Melphe et feu monsieur le mareschal de Bris«sac, pour m'avoir veu en Piedmont, à toutes «heures et à toutes occasions, et de jour et de «nuict, hasarder ma vie pour le service de ceste «couronne; comme aussi plusieurs pourront «tesmoigner que le jour qu'advint la disgrace «de nos gens en la basse Bolongne, je demeuray «seul avec bien petit nombre au combat; et «alors que feu vostre pere, mon bon maistre, «de recommandable memoire, pensoit que tout «fust perdu, je sortis en despit des Anglois, et «rapportay vingt deux drappeaux des nostres, «qui avoient esté prins, et n'en fut perdu qu'un. «Si monsieur de Guyse estoit en vie, il ne cele«roit pas ce qu'il me vit faire à la prinse de «Thiomville, comme aussi ne fera pas monsieur «le mareschal de Vieilleville, et pourra tesmoi«gner si ce ne fut pas moy qui prins la tour par «laquelle s'ensuivit la perte de la ville. Tous les «capitaines estrangers d'Italie, d'Espagne et «d'Allemagne, m'honnoreront tousjours du de«voir que je fis au siege de Sienne, où j'estois «lieutenant du feu roy vostre pere, et depuis «en Toscane, où je ne perdis rien et fus victo«rieux sur les ennemis : et en fus tellement re«cogneu par le feu roy vostre pere, qu'outre «qu'au retour de Sienne il me donna l'Ordre, «qui estoit lors une enseigne de grand et nota«ble service, il me donna la comté de Gaure, «pour en jouyr toute ma vie, laquelle depuis, et «après la mort dudit sieur roy, me fust ostée à «la reduction de vostre domaine, et si ne fis «onc semblant de m'en douloir.

«Tout cecy vous ay-je voulu representer, «sire, parce que peut estre vous ne l'avez pas «entendu, et qu'en parlant de moy devant vostre «majesté l'on m'a tenu en autre rang que je n'avois «merité. Par fois l'on a parlé de moy comme si «je fusse esté un larron; par fois, et le plus sou«vent, disoit-on que je n'avois rien faict qui «vallust depuis trois ans: en cela vous faisoit on «plus de tort qu'à moy, sire, car tous les lan«gages du monde ne me sçauroient oster l'hon«neur que j'ay acquis, et à vous, sire, l'on vous «a par importunité induit à faire chose que, je «crains, pourra servir d'un mauvais exemple aux «gens de mon mestier, d'autant que ceux qui «ont été appellés aux charges depuis quelque «temps, et qui desirent parvenir par l'exercice «des armes, craindront, à mon exemple, que les «services de longues années et la gloire et la «vertu acquise par tout le monde, ne pourra «tant leur ayder que pourroient leur nuire les «langues de ceux qui voudront quelque jour les «reculler. Il me reste, sire, par la fin de ma «longue et prolixe lettre, vous supplier très«humblement m'excuser, si, recevant un tel «coup de fortune, j'ay esté contrainct de me «plaindre et me douloir à vous et non à autre, «et ay esté contrainct de ce faire, tant pour me «faire cognoistre à vostre majesté mieux que je «n'ay esté par le passé, qu'aussi pour vous sup«plier très-humblement que doresnavant, quand «on vous importunera de traicter mal ou moy ou «autre de vos bons serviteurs, vous veuillez «toujours reserver une aureille pour celuy qui «sera accusé, avant vous resoudre à faire chose «qui puisse l'interesser. Quant à moy, pour le «desir que j'ay de toujours vous veoir prosperer, «je suis très-ayse si en ces derniers troubles «vous avez esté si bien et si heureusement servy «en tous les endroits de vostre royaume par «tous ceux que vous avez employés, qu'ayant «par deçà conservé les villes et le pays, ayant «battu les ennemis quand j'ay eu le moyen de «les combattre, et ayant pris les villes d'assaut «avec grand danger de ma vie, encores que l'on «die que je n'ay rien faict qui vaille, si vous «supplieray-je très-humblement de croire qu'il «n'y a homme qui m'aye passé de bonne vo-

«lonté; et, puis qu'ainsi vous plaist, je me re-«tire, n'ayant autre marque de mes peines et «services, depuis tant d'années, que le regret «de la perte de mes enfans morts pour vostre «couronne, et sept arquebusades qui serviront «à me ramentevoir tous les jours l'humble et «affectionnée devotion que j'ay eue à faire très-«humble service à vos predecesseurs, comme «aussi l'auray-je toute ma vie semblable à l'en-«droit de vostre majesté, à laquelle je prie Dieu «donner tout bon-heur, prosperité et santé.»

Voyla quelle fut ma lettre, sur laquelle ces messieurs, qui gouvernoient lors tout à la cour, eurent plus de peine à philosopher que je n'avois eu à la dicter: elle fut imprimée à mon desceu, et veue par tout. Mes amis, et ceux qui sçavoient le devoir que j'avois faict à la conservation de la Guyenne, estoient autant ou plus offencés que moy. Et veux bien qu'on sçache que lors et depuis, si j'eusse eu le cœur aussi desloyal qu'avoient ceux-là qui me representoient, après les premiers troubles, à la cour, pour espagnol à la royne, que j'avois encore assez de moyen et de credit pour faire beaucoup de mal: mais je ne suis ny ne seray jamais que bon François et serviteur de la couronne: aussi sçavois-je bien que tout cela ne venoit pas du roy, qui ne m'esloigna jamais de sa bonne grace; mais un jeune prince qui est enveloppé parmy tant d'affaires est bien empesché de contenter tout le monde, joinct que plusieurs, qui ne me pouvoient faire mal que de leur langue, possedoient fort, non pas sa majesté, qui n'aima jamais les huguenots, quelque mine qu'il fist, mais son conseil.

O que les roys et les princes doivent bien songer à ne faire souffrir une honte à celui qui a tousjours porté la fidelité qu'il doit à leur service et qui a du cœur! A tel, peut estre, le fera-on qui mettra leurs affaires en mauvais estat, comme depuis cinquante ans nous en avons veu de beaux exemples, au dommage du roy et de la France, comme j'ay dit cy dessus, lorsque j'ay parlé des traverses et charités qu'on a presté à de grands capitaines. Combien en y a-t-il qui eussent non-seulement quitté tout, mais peut estre faict pis? Car celuy qui fait son devoir, et se voit indignement traitté, sent cela jusques au cœur. J'ay ouy dire que le roy François ou Louis, je ne sçay lequel c'est, demandant un jour à un gentil-homme qui estoit Gascon comme je suis, quelle chose est-ce qui le pourroit distraire de son service, «rien, sire, respondit «l'autre, si ce n'est un despit:» aussi dit-on que pour despit on se feroit Turc. Tout cela pourtant ne me sçauroit faire ny Espagnol ny huguenot: j'ay trop aymé mon honneur, je me veux ensevelir avec ceste belle robbe blanche, sans mettre une vilaine tache au nom de Montluc; et tout homme qui aymera le sien en doit faire de mesmes. Si son maistre, si son roy ne se veut servir de luy, il peut demeurer chez soy et considerer les autres; s'il a de la valleur, la fortune qui l'aura rabaissé le relevera, car elle n'est pas toujours en collere. Combien de grands seigneurs et grands capitaines avons nous veu qui estoient chez eux à faire leurs jardins, lesquels le roy estoit contrainct de rappeller à son service, estant marry de les avoir esloignés!

J'en ay veu prou de mon temps du costé du roy et du costé de l'empereur qui ont tourné leur robbe, et quelques uns bien legerement et sans grande occasion; mais ils ne se sont pas fort remontés pour cela, et estans parmy nous ils estoient regardés de mauvais œil. Je croy que nos ennemis en faisoient de mesme: on ayme bien leur marchandise, mais non pas le marchant. Quand ce brave prince Charles de Bourbon fut contrainct prendre le party de l'empereur, et se donner au diable, puis que Dieu ne le vouloit (car cestes il y fut forcé et contrainct), nous entendions dire que les Espagnols mesmes le regardoient de travers; et le pauvre prince, après nous avoir faict beaucoup de mal, y perdit la vie. Après qu'il fut tué à Rome, on disputoit qui en estoit plus ayse, ou le pape, ou le roy, ou l'empereur: le premier, parce qu'il le tenoit assiegé; le roy, pour se voir delivré d'un grand ennemy; et l'empereur, pour estre deschargé d'un prince banny et necessiteux, qu'il portoit sur ses espaules, ne l'ayant enrichy que de promesses et non d'autre chose. Ces despits vont trop avant: les miens ne me firent ny ne me feront jamais faire chose contre mon devoir et mon honneur. Si j'estois jeune, et qu'on ne se voulust servir de moy, la terre est assez grande, je chercherois fortune ailleurs, mais non pas aux despens de mon prince et de mon honneur. Le roy, ayant receu ma lettre, m'envoya plusieurs belles parolles pour responce, car cela ne

leur couste rien. L'yssue monstrera si le pays sera mieux gouverné et sa majesté mieux servie, et si ceux qui sont venus après moy, encore qu'ils soyent et grands seigneurs et grands capitaines, ont mieux faict et feront cy après.

Or, pour retourner de là où j'estois sorty, ma femme me vint prendre à Marsiac, et me fit porter dans sa lictiere jusques à Cassaigne près de Condom, là où la colicque, pour me rafraischir, me tint trois sepmaines et me cuida emporter. Monsieur de Valence mon frere ne m'abondonna jamais jusques à ce qu'il me vid hors de danger de mort ; plusieurs seigneurs catholiques et huguenots aussi me visiterent. Avant que le capitaine Montaut fust arrivé à la cour, la royne depescha monsieur de Beaumont, mareschal des logis de monsieur le prince de Navarre, par lequel elle mandoit que si j'estois dedans les terres de ladicte dame, que je m'en retirasse, et que je misse mes gens en garnison. Voyez quels changemens soudains. Je luy demanday si nous avions la paix ; il me respondit que non, mais qu'on esperoit bien tost de l'avoir. « Pourquoy «donc veut le roy, dis-je, qu'on mette en gar-«nison l'armée? le pays n'est-il pas assez ruiné «et destruit? Que si je fais cela, quand la paix «viendra et qu'il faudra donner congé aux gens «de pied et de cheval, il n'y en aura pas un qui «ne pille son hoste pour sa derniere main, «voyant qu'il se faut retirer sans argent; et, «puis qu'il faut qu'ils se retirent aux garnisons, «je les feray du tout retirer en leurs maisons.» Je priay monsieur de Valence de faire escrire la lettre et la signer, parce que je n'eusse sceu, à monsieur de Gondrin, afin qu'il licentiast tant les gens de pied qve de cheval, et que tout le monde fust dans quatre jours retiré chez soy : ce qui fut faict; monsieur de Beaumont mesmes porta la lettre à monsieur de Gondrin. Cinq semaines après, la royne me manda que je fisse du tout retirer l'armée : en usant comme je fis, j'espargnay plus de cinq cens mil francs au peuple, comme le pays tesmoignera. J'avois conservé les chetifs quatre mil francs que j'avois eu du roy, sans qu'il en eust esté touché que cent escus pour bailler au capitaine Montaut pour le voyage de la cour; et voyla comment j'ay desrobé ses finances et comme j'ay pillé le peuple : ceux qui favorisent les huguenots près de sa majesté n'ont garde de faillir de me charger de calomnies.

Mais je veux qu'on sçache, et veux inserer dans ce livre, que pendant tant d'années que j'ay commandé, et aux grandes charges que j'ay eu, je n'ay peu acquerir pour vingt mil francs de bien; et si on dict que j'ay pillé trois cens mil escus : je voudrois qu'il fust vray, pourveu que ce fust sur les huguenots nos ennemis : Dieu soit loué du tout. Ces calomniateurs n'auront pas cet advantage de me faire baisser la teste, car je la porteray haute comme un homme de bien. Les tresoriers et receveurs sont en vie : que le roy s'en informe, qu'il voye leurs comptes, et s'il se trouve un seul liard tourné à mon proffit, si sa majesté ne me fait faire mon procès, elle ne fera pas bien. Il ne faut pas s'estonner s'il est mal servy, comme l'on dict qu'il est, veu qu'il n'en faict aucun exemple; il faut donc qu'il s'en prenne à luy - mesme et non à ceux qui le font. Et quant aux impositions et exactions sur le peuple pour m'enrichir, encore en doit faire le roy plus grande punition, car il y a plus de pitié au peuple qu'au roy, car si sa majesté n'en a poinct, elle en sçait bien faire trouver à son peuple : ce sont les privileges de nos roys depuis qu'ils se mirent hors de page, comme on disoit du roy Loys onziesme. Et par là je conclus que le roy doit faire plus grande punition de ceux qui escorchent son peuple, que non pas s'ils desrobent l'argent de son espargne propre. Les commissaires ont faict rendre compte à toute maniere de gens qui ont levé deniers : qu'ils regardent s'ils me trouveront en leurs papiers, et s'il est rien entré en ma bource. Je confesse que j'ay donné des biens des huguenots qui faisoient mine de demeurer en leur maison; mais ils estoient pis que les autres; il n'estoit pas raisonnable qu'ils fussent traictés plus doucement que les pauvres catholiques, qui estoient mangés jusques aux os. Si je n'eusse faict cela, la noblesse se despitoit, et le soldat se fust revolté, car où il n'y a rien à gaigner que des coups, volontiers il n'y va pas; et cependant on eust dict que je m'entendois avec les huguenots, et n'eusse trouvé personne qui m'eust voulu suyvre : j'eusse mieux aymé mourir qu'acquerir telle reputation. Si les officiers du roy les eussent saisis, il s'en fust tiré un million de francs; mais ce n'estoit qu'intelligence entre les uns et

autres; j'en ay eu ma part, mais ç'a esté de bonne guerre, de ceux qui favorisoient et portoient des vivres et marchandises aux ennemis; encor croy-je que tout cela ne se monte trois mil escus. Pleust à Dieu que tous les chefs de la France fussent allés aussi rondement au service du roy et du public que moy, et qu'ils eussent desiré avoir la paix par la force! Il n'y a homme en ce royaume qui s'osast dire huguenot. Mais je laisse ces propos fascheux.

Peu de temps après la paix fut publiée, fort advantageuse pour nos ennemis; nous les avions battus et rebattus, mais, ce nonobstant, ils avoient si bon credit au conseil du roy, que les edicts estoient tousjours à leur advantage; nous gaignions par les armes, mais ils gaignoient par ces diables d'escritures. Ha, pauvre prince, que vous estes mal servy, que vous estes mal conseillé! Si vous n'y prenez garde, vostre royaume s'en va le plus miserable qui fut jamais, au lieu qu'il souloit estre le plus florissant. Encore que du temps de vostre ayeul et pere il eust esté assailly de diverses guerres, esquelles je les ay tousjours fidellement servis, si est-ce qu'on voyoit toutes choses aller par ordre, et les charges n'estre prophanées. Je laisse le tort que vous vous faites de faire ces beaux edits, et donner tant d'advantage à vos ennemis; je laisse le desordre de vostre justice et de vos finances, et veux seulement, avec vostre permission, dire quelque chose qui concerne la charge des armes: car si je m'enfonçois plus avant sur ce qui a causé la ruyne de vostre royaume, je parlerois trop, et non pas des petits.

Je sçay bien, sire, que vostre majesté ne me fera pas cest honneur de vouloir entendre la lecture de mon livre; vous avez d'autres occupations, et le temps trop cher pour l'employer à lire la vie d'un soldat; mais peut estre quelqu'un qui l'aura leu, vous entretenant, on pourra faire quelque recit à vostre majesté. Cela est cause que j'ay pris la hardiesse de vous faire ce petit discours, lequel je vous supplie vouloir ouyr, d'autant qu'en iceluy consistent les causes et mal-heurs que j'ay veu advenir en vostre royaume depuis cinquante deux ans que j'ay commencé à porter les armes, regnant vostre grand pere le roy François, durant le regne duquel commença une coustume qui me semble n'estre guere bonne pour vostre estat; vostre majesté la pourra changer, ce que pourra apporter un grand bien à vostre royaume pour l'exercice des armes. Un jeune prince comme vous, et bien né, le plus grand et premier de la chrestienté, doit tousjours apprendre des vieux capitaines. Vous estes naturellement martial, et avez le cœur genereux, voylà pourquoi vous ne trouverez mauvais d'ouyr le discours d'un vieux gendarme, vostre sujet et serviteur. Il me souvient que vous preniez plaisir de m'entretenir seul lorsque vous fistes le voyage de Bayonne, et vis bien que vos discours excedoient la portée de vostre âge, de sorte que j'oserois dire que si on vous eust laissé faire, tout fust mieux allé; car quand vous n'auriez faict autre chose que vous monstrer et faire veoir à vostre peuple, estre en personne en vos armées, au moins quelquesfois, vous eussiez gaigné le cœur de plusieurs et estonné les autres: et sans doute eussiez esté mieux servy, je dis depuis que l'âge vous l'a peu permettre. Je croy que c'est une des grandes fautes qu'on vous aye fait faire (car vous n'estes pas cause d'avoir esté si renfermé) lors que vos armées marchoient: le peuple de vostre royaume est bon, et se resjouit de voir son roi, de sorte que plusieurs eussent esté plus sages, mesme en nostre Guyenne. Mais je viens à mon discours.

Sire, quand vostre majesté baille un office de president, ou conseiller, lieutenant general ou quelque autre office de judicature, vous vous reservez qu'ils ne pourront exercer la charge qu'ils ne soient examinés par vos parlemens, pleins d'hommes fort sçavans, et bien souvent vous ordonnez que vostre chancelier les examinera avant que les parlemens les voyent, afin qu'ils jugent s'ils sont capables, et qu'ils ne puissent errer au jugement des procès de vos sujets, et que le droit soit rendu à qui il appartiendra. C'est une chose bonne et juste, sire, car vous nous devez la justice droicte, et au pois de la balance; c'est la premiere chose que vous nous devez: voylà pourquoy c'est bien faict à vous de mettre tant de rigueurs aux examens qu'on faict ès chambres assemblées de vos parlemens; encore ne pouvez vous faire que tout aille bien droict.

Sire, vous devriez faire ainsi en toutes autres charges que vous donnez en vostre royaume; toutesfois je voy que le premier qui vous de-

mande un gouvernement de quelque place, une compagnie de gens-darmes ou de gens de pied, un estat de maistre de camp, sans considerer quelle perte et quel dommage peut advenir à vostre royaume et à vostre personne propre, facilement vous l'accordez, voir mesme à la requeste de la premiere dame qui vous en prie et qui vous aura peut-estre entretenu le soir au bal; car, quelques affaires qu'il y ait, il faut que ce bal trotte. Sire, elles n'ont que trop de credit en vostre cour. O combien de mal-heurs sont advenus et adviennent tous les jours pour avoir legerement donné ces charges! Et encor que vostre ordonnance soit juste et saincte de faire examiner les gens tenans offices de judicature, elle n'importe pas tant à vostre estat; car quelle perte pourrez vous faire, encore qu'ils soient ignorans? Elle ne tombe pas sur vous, car celuy qui gaigne, encore qu'il soit sans droict, vous paye le mesme devoir que celuy qui pert vous faisoit. Par ainsi il n'y a rien de perte en vostre particulier, tout demeure en vostre royaume, et vous importe que Jean ou Pierre soit seigneur de tel ou tel lieu. Nous sommes tous vos sujets, mais la faute et ignorance des gouverneurs et capitaines, à qui facillement vous accordez les gouvernemens pour le premier qui le vous demande, porte grand et grand prejudice à vostre royaume. Les grands capitaines et gens de bien qui ayment vostre service m'accorderont ce que j'en escris.

Si vous baillez le gouvernement d'une place à homme qui n'aye experience ny ne se soit jamais trouvé en telles charges, voy-cy ce que vous en adviendra. Premierement, les anciens disent que quand l'œil void ce qu'il n'a jamais veu, le cœur pense ce qu'il n'a jamais pensé. Or si un siege luy vient sur les bras, comment voulez vous qu'il le sçache demesler, comment pourra-il entendre et descouvrir les desseins des ennemis, et par où ils le peuvent ou veulent assaillir? Car sans espion il y a moyen de le descouvrir, comme on le pourra apprendre par ce que je fis à Sienne. Comment sçaura-il dresser ses fortifications et se couvrir; bref, faire mil et mille choses qui sont necessaires, puis que jamais il ne s'est trouvé en tels affaires? Ceux-là qui s'y sont trouvés dix fois y sont bien empeschés, bien souvent ils ne sçavent où ils en sont. Or, comme vous entendrez que vostre place s'en va assiegée, vous voudrez lever une armée pour la secourir, parce que la raison le veut, ne vous osant reposer sur le peu d'experience de ce jeune gouverneur; peut estre que vous serez forcé d'y aller bien souvent à la haste, ou un de messeigneurs vos freres. Il faut ou que la ville se perde, ou que vous hazardiez une bataille, là où vostre personne propre se peut perdre, ou un de messeigneurs vos freres, qui conduira l'armée, et plusieurs princes de votre sang, et de grands capitaines. Or considerez donc la perte et grand mal-heur qui depend de donner facillement une charge à un homme sans sçavoir ce qu'il porte]; car, s'il est experimenté et qu'il aye monstré par tout où il s'est trouvé sous de bons capitaines, qu'il aye le cœur et l'entendement bon, dès qu'il entrera en la place, soudain il regardera à la force et à la foiblesse d'icelle, luy souvenant de ce qui aura esté faict là où il se sera trouvé sous quelque autre, et ce qu'il a veu faire à tel et tel capitaine; et promptement il donnera ordre à la foiblesse, et commencera à se fortifier, vous envoyera demander un ingenieur, vous advertira des munitions, tant de vivres, d'arquebuserie que d'artillerie qu'il y aura trouvé, et ne cessera de vous en solliciter que vous ne l'ayez pourveu, cognoissant bien, par la perte de sa place, quel grand malheur elle vous pourroit porter. Et comme vous luy aurez envoyé ce qu'il vous aura demandé, et remedié à la foiblesse de la place, par sa providence il y aura dequoy resoudre, et vous aussi, sans se precipiter; car j'ay tousjours cogneu qu'en la guerre cela est fort dangereux, si ce n'est que l'affaire requiere une extreme celerité.

Deux choses se presentent en cecy: la premiere est que, comme vostre ennemy aura entendu la valeur de ce gouverneur, l'experience grande, la pourvoyance et diligence qu'il employe à remedier aux deffauts qui estoient en sa place, le bon ordre qu'il y tient, voulez vous croire que l'ennemy aille attaquer un tel homme garny de toutes ces vertus que j'ay escrites? je croy qu'il n'y a assaillant au monde qui n'y pense deux fois; et s'il le met au conseil, il ne trouvera à peine un seul vieux capitaine qui luy conseille d'y aller pour recevoir perte. Et si le chef est si sage et bien experimenté, le conseil des jeunes n'emportera celuy des vieux, car ceux icy ont cognoissance des affaires de ce monde plus que les autres, et

se faschent de hazarder l'honneur qu'ils ont acquis, parce qu'on regarde tousjours les derniers sans se ressouvenir guere des passés. Voylà pour l'une. L'autre bien que vous en recevrez, est que vostre majesté, se souvenant de la valeur du personnage de son ordre, et son experience, en demeurera en repos, sçachant bien qu'un si homme de bien ne s'embarquera pas mal à propos et ne voudra perdre son honneur; et lors dresserez vostre armée à loysir, et viendrez camper en lieu fort. Que si l'ennemy vous y vient assaillir, il y sera defaict; d'autre part, s'il veut donner assaut à la ville, vous luy estes de si près à la queue, que, quand bien la breche seroit grande, il n'oseroit avoir donné l'assaut; car, ou qu'il la gaigne, ou qu'il la perde, il est defaict. Vous le surprendrez en desordre, parquoy il se gardera bien d'entrer en ceste perte, et sera contraint de lever et prendre autre party, ou vous venir attaquer dans vostre fort; ce qu'il se gardera bien de faire, comme fit l'empereur Charles au camp de Provence, lors que vostre ayeul estoit fortifié en campagne rase, et que son ennemy faisoit mine de vouloir attaquer Marseille. Il se faut tousjours garder de faire des fautes à l'entrée d'une guerre, car depuis que vos affaires entrent en deffaveur en leur commencement, vostre majesté se peut asseurer que les soldats perdent le cœur, et chacun regarde à se pouvoir retirer, de sorte qu'il ne faut esperer que vostre armée face plus rien qui vaille. Je vous mettray icy des exemples, et combien importe un bon chef dans une place. Le premier sera du duc Charles de Bourgoigne, qui venoit de perdre deux batailles contre les Suisses à Morat: il vint là dessus avec ce camp desfavorisé assieger Nancy, lequel il cuida surprendre, ne pensant jamais le roi René de Cecille, et duc de Lorraine, qu'il vinst assieger sa place. Par ainsi elle se trouva despourvue de vivres, de munitions et de gens. Le roi René avoit cinq ou six gentils-hommes gascons avec luy (tousjours ces princes lorrains ont aymé nostre nation), le capitaine Gratian Daguerre, un pauvre gentilhomme de ce pays nommé Pons, un autre nommé Gajan, un autre nommé Rocquepine; les autres moururent au siege. En firent si vaillamment ces braves Gascons, qu'avec quelque peu de gens ramassés du pays, qui se jetterent dedans, et quelques gentils-hommes dudit pays, ils deffendirent la ville et endurerent la faim jusques à l'extremité, et donner loysir au roi René d'aller luy mesme en Suisse cercher son secours. Le roi Louys onziesme ne le vouloit secourir à la decouverte, à cause qu'il avoit paix avec ledit duc; mais, comme vous autres princes faictes ordinairement, soubs main il le favorisoit, et cassa quatre cens hommes d'armes qui vindrent jusques au pont de Sainct Vincent, deux lieues de Nancy. Et comme le duc vid arriver les Suisses et ceste gendarmerie, il se voulut lever et là perdit la bataille, et y mourut. Si le roi Jean d'Albret, voyant venir les forces de Ferdinand sur luy, eust mis un ou deux bons capitaines dans la ville de Pampelonne, il n'eust pauvrement perdu son royaume comme il fit, car il ne falloit qu'un homme pour arrester les Espagnols : la place estoit bonne. Or il l'a perdue et le royaume, et pour luy et pour sa posterité, car elle est en trop bonne main pour la r'avoir. Voylà les exemples de l'ancienneté que j'ay ouy racompter aux vieux capitaines de cet âge là. J'en ay ouy racompter cent autres, lesquels je pourrois bien mettre par escrit; mais je laisse cela pour les historiens, qui le sçavent mieux que moy : j'en escriray maintenant de celles de mon temps.

Le roi François vostre grand pere assiegea Pavie, où j'estois. Il trouva dedans ce vieux et vaillant Anthoine de Leve, Espagnol experimenté de longue main autant qu'autre ait esté il y a cent ans. Il n'avoit que trois enseignes d'Italiens et trois mil Allemans; sa majesté le tint assiegé environ sept mois, où il fit donner plusieurs assauts, encores que la place ne fust gueres forte : mais au moyen de ce grand capitaine, et par son industrie, il la deffendit, et donna loysir à monsieur de Bourbon d'aller en Allemagne cercher secours, et revint pour donner la bataille au roi, qu'il gaigna, et print le roi. Que si ledit sieur de Bourbon victorieux eust tourné la teste vers la France, je ne sçay comme toutes choses fussent allées. Toute ceste bonne fortune vint à l'empereur pour avoir fait choix de ce vieux guerrier, qui arresta le bon-heur de nostre roi. De fraische memoire, ce vaillant duc de Guyse à Metz fit souffrir une honte à l'empereur Charles, qui fut contrainct lever honteusement son siege, de sorte que ceste grande armée s'esvanouit par la seule vertu de

ce chef, qui s'y opposa. Et encores à ces derniers troubles, son fils, qui est duc de Guyse, a conservé Poictiers, qui est une grande villasse sans forteresse. Que si monsieur l'admiral l'eust prinse, il eust dominé tout le Poictou, la Sainctonge et jusques aux portes de Bordeaux. La vertu de ce jeune prince radouba fort vos affaires et de toute la France, comme aussi vostre victoire de Moncontour fut arrestée par le choix que vos ennemis firent du capitaine Pilles laissé dans Sainct Jean; et la valeur de ce chef, qui sceut bien deffendre la place, mit sus les affaires des huguenots, qui gaignerent pays et nous vindrent ruyner. On m'a dit qu'il fut bien assisté d'un capitaine, brave soldat, nommé La Mothe Pujols. Si on m'eust laissé faire à la bataille de Ver, je l'eusse bien gardé de vous faire la guerre, car je luy tenois l'espée à la gorge, lors qu'il me fut osté par je ne sçay qui, pour le sauver. Si monsieur l'admiral est ouy en confession, il ne niera pas que ma seule personne l'empescha d'attaquer Agen, qui ne vaut rien. Ne faites doubte, sire, que la valeur d'un seul homme arreste tout.

Vostre royaume est le mieux peuplé que royaume du monde; vous estes riche en bons et grands capitaines, si vous les voulez entretenir sans advancer ceux qui sont indignes. L'empereur Charles, comme j'ay souvent ouy dire, se vantoit qu'il en avoit de meilleurs que le feu roy François : il en avoit de bons, mais les nostres ne leur devoyent rien. Vous avez donc le choix, sire, de mettre de bons hommes dans vos places de frontiere. Voyez que couste la perte de Fontarabie, pour le peu d'experience du capitaine Franget, et combien a cousté au roy vostre pere le peu d'experience du sieur de Vervins laissé à Boulongne. Souvenez-vous aussi, s'il vous plaist, sire, car vous l'avez ouy dire, quel honneur et profit apporta le choix que vostre pere, mon bon maistre, fit de ce vieux chevalier, monsieur de Sansac, qui soustint si longuement le siege de La Mirande. L'eslection qu'il fit de moy pour la deffence de Siene fut honorable au nom françois. La seureté d'une place, sire, despend du chef, qui fera tout combattre jusques aux enfans, et sera cause que l'assaillant mal-aisément l'attaquera. Voyez doncques, sire, combien il importe pour vostre estat, pour vostre peuple et pour vostre reputation, car on dira tousjours et se trouvera par escrit, que c'est le roy Charles neufiesme qui a perdu une telle et telle place, dont Dieu vous vueille garder : les escritures en parleront à jamais, car tout le bien et le mal qui vous advient est mis par escrit, et plus tost le mal que le bien. Advisez y donc, sire, et songez y trois fois avant donner la charge de deffendre une place à quelqu'un : ne vous fiez pas qu'il est vaillant; il faut qu'il soit experimenté.

Quant aux capitaines de gens-darmes, vous les creez aussi facilement pour l'amour de celuy qui le vous aura nommé, comme vous feriez un sergent du chastellet de Paris; et celuy-là se trouvant en une bataille, vous luy baillerez quel que coin à deffendre, et ce pauvre homme, qui ne cognoistra son advantage, soit pour faute de cœur ou d'experience, vous fera perdre ce coin, et donnera courage aux ennemis de sauver victoire, et sera cause que les vostres perdront leur cœur, car quatre coyons prenans la fuitte sont suffisans pour attirer le reste, mesmement les chefs. Et encores qu'ils soient vaillans de leurs personnes et qu'ils vueillent faire teste, si est-ce que s'ils ne sçavent se resoudre et prendre leur party, tout ira en desordre; car lors cela despend de luy et non du general, qui ne peut avoir l'œil par tout, et parmy la grande confusion qui est aux batailles, il ne peut pourvoir à toutes choses. Celuy donc qui a charge ou d'un coin, ou d'une aisle, s'il n'a l'experience pour s'estre trouvé en tels affaires, comment conduira-il son faict ou sa trouppe? Et voy-la une bataille perdue, et vostre personne, si vous y estes, prise ou morte (car je n'ay pas ouy dire que les roys de France ayent jamais fuy). Il n'en faut esperer moins aux autres entreprises que l'on luy baillera à executer. Prenez donc garde, sire, à qui vous donnerez des compagnies de gens-darmes à conduire. Il faut que les jeunes demeurent apprentifs et obeissent aux vieux. Je sçay bien que les princes doivent estre exceptés, lesquels ont ordinairement de braves lieutenans qui sont les chefs, car lesdits seigneurs princes ne s'y trouvent point.

Vous avez aussi les estats de mareschaux de camp et de maistres de camp, soit pour la cavallerie ou pour l'infanterie, qui sont deux estats de grand importance, car il faut qu'ils descouvrent toutes choses. Et si les armées sont

près l'une de l'autre, il faut que tous deux recognoissent ensemble, car l'un ne peut rien faire sans l'autre, et vous rapporteront ensemble ce que touche le combat de la cavallerie et des gens de pied, après avoir recogneu l'assiette des lieux où il faut que les gens de cheval soient pour leur advantage, et les gens de pied aussi; et s'estant accordés, ils vous en feront le rapport, sur lequel vous conclurez avec vostre conseil ce que vous aurez affaire. Il faut necessairement faire fondement sur leur advis. Que si ce sont gens peu experimentés, ô sire, combien d'erreurs vous feront ils faire? Or, il faut que les personnes qui exercent ces charges ayent trois choses, la premiere desquelles est la longue experience. Que s'ils sont de longue main experimentés, et qu'ils ayent veu quelque desordre aux armées là où ils se seront trouvés, pourveu qu'ils ayent retenu, cela les fera garder de tomber dans le fossé des autres. La seconde, il faut qu'ils soient hardis et courageux, car si vos mareschaux et maistres de camp ne doivent estre couards, ou, pour le moins s'ils ne sont plus vaillans que le commun (car je ne desire pas qu'ils soient des Rolands), pour le moins il faut qu'ils ne craignent point les coups. Que s'ils sont craintifs, il ne faut pas esperer que vostre armée face rien qui vaille, car ils logeront tousjours vostre armée en crainte et en peur, et camperont à leur desadvantage. Que si le chef des ennemis est accord et pratic en tels affaires, il cognoistra aisément que vostre armée est en peur: ce que j'ay jugé souvent faisant ceste charge, voyant seulement camper l'ennemy, et ne me suis de gueres trompé. C'est la chose du monde la plus perilleuse, car il n'y a rien qui tant donne de courage aux chefs et à l'armée que quand il cognoist que son ennemy marche ou campe en peur. La derniere partie qui leur faut est qu'ils doivent estre vigilans et diligens; et ainsi ils seront bons maistres tout à fait. Il ne faut pas que ce soient gens qui aiment à dormir à la françoise, ny songeards, ou longs à prendre resolution: il faut qu'ils ayent le pied, la main et l'esprit prompt, et tousjours l'œil au guet, car de leur providence depend le salut de l'armée.

Il faut encores qu'en l'eslection que vostre majesté ou vostre lieutenant fera de telles personnes, qu'il regarde de bien près qu'ils n'aient point d'inimitié ensemble, ny quelque dent de laict, car là où il y a de l'inimitié il y a tousjours de l'envie, et depuis qu'elle est parmy eux, jamais l'un ne trouvera bon ce que l'autre fera; ce ne seront que disputes dont ne peut sortir que tout mal-heur. Il n'y a mestier si jaloux que le nostre, ny si plein de tromperie. Entre gens qui ne s'aiment pas, ce ne sont que contradictions; et au contraire, s'ils sont bons amis, l'un suppleera tousjours le deffaut de l'autre, et disputeront de ce qu'ils auront affaire sans se prester des charités les uns aux autres; car il faut qu'ils soient à loger l'armée ou à recognoistre l'ennemy tousjours ensemble, et que devant le lieutenant du roy ils disputent pour prendre leur logis et discourent la raison pourquoy on loge en ce lieu là, et qu'ils sçachent où se retirera la cavallerie si elle estoit chargée à l'advangarde ou à la bataille: mais elle se doit plustost retirer à l'advangarde, pource que la cavallerie est un membre qui despend d'icelle. Il faut aussi qu'ils jugent bien les advenues de l'ennemy, où se mettra l'artillerie, où se campera la bataille, où le chef de l'armée prendra place; si l'alarme survient, où il faut dresser la garde et poser les sentinelles. Bref tout passe par leur teste.

Quand ceux-là avec celuy qui commande en l'armée sçavent tout cela et le font bien à propos, elle ne pourra estre surprise, car ils auront si bien discouru ce qui sera necessaire, qu'il n'y aura nul de toute l'armée qui ne sçache ce qu'il faut faire. Que si chacun le scait, on confessera que l'armée ne peut tomber en desordre; car les pertes qu'on fait ne procedent que d'iceluy. Ce bel ordre se doit tousjours tenir, loing ou près de l'ennemy, ou en marchant; car si cela se faict, le camp ne trouvera jamais aucune nouveauté qui le puisse mettre en desordre quand il sera près des ennemis. Que s'ils attendent de le faire à la necessité, ils ne trouveront les soldats si bien disposés; d'ailleurs telles fois ils penseront avoir les ennemis bien loing, qu'ils se leveront plus matin qu'eux, et leur porteront la chemise blanche. Encores doivent-ils avoir une union ensemble plus qu'au marcher, et lors faut que le maistre de l'artillerie soit joinct avec eux. Ainsi de ces trois personnes, après le chef de l'armée, sort le gain ou la perte des batailles. Sire, jugez si ces charges se doivent facilement bailler, puis que la perte et ruyne des armées procede d'eux.

Quand vostre majesté ou vos lieutenans font choix de telles personnes, le cœur vous doit trembler de peur de faire mauvaise eslection; vous y devez penser plus de quatre fois.

Vous avez après, sire, les capitaines de gens de pied à qui vous donnez les charges à l'appetit d'un monsieur ou d'une madame, parce qu'ils voudront advancer tousjours quelqu'un des leurs, ou en obliger d'autres. De ces charges peuvent advenir autant de mal-heurs presque que des autres, soit à la deffence d'une bresche, ou bien à mener une trouppe d'arquebusiers à une bataille, ou à quelque entreprise qui vous sera de grande importance; car si celuy qui prend telle charge n'est tel qu'il faut, il sera deffaict par son defaut, et tous ceux qui sont avec luy perdus; vous en aurez de la desfaveur; la hardiesse et le courage de vos ennemis croistra tous les jours. Vous en avez veu et voyez les experiences. Du temps que je commençay à porter les armes, le tiltre de capitaine estoit tiltre d'honneur, et des gentils-hommes de bonne maison ne se desdaignoient de le porter. Je n'ay pas appellé d'autre tiltre mes enfans. A present le moindre picque-bœuf se fait appeller ainsi s'il a eu quelque commandement. Vous direz, sire, que nous qui sommes vos lieutenans faisons ces fautes, mais pardonnez-nous, s'il vous plaist, elles viennent premierement de vous, qui avez commencé les donner à gens de peu, et après les gentils-hommes n'en veulent plus. Du temps de vostre ayeul, les compagnies estoient de mil hommes, qui estoit une très belle chose et qui espargnoit beaucoup à vos finances, pour n'estre besoin de tant de membres, comme j'ay dict en quelque lieu de ce livre; à present c'est un grand desordre. Vous y devez apporter quelque nouveau remede, afin que tant de capitaineaux retournent soldats: c'est la mesme confusion qu'on void aujourd'huy parmy les chevaliers de vostre ordre, qui est un desordre très-grand.

Or, sire, que veut dire cecy, que pour juger les procès vous faictes examiner tous ceux qui prennent de vous office de judicature, et vous ne pouvez rien perdre, de quel costé que le jugement tourne; et là où il y va de vostre vie et de celle de messieurs vos freres, et de tous les princes et grands capitaines qui seront en vostre camp, et par consequent de vostre estat, facilement vous baillez les charges à qui les vous demande, sans aucune consideration? Or il y a en escrit:

> Si le fol un conseil te donne,
> N'en fais refus pour sa personne.

Je dis cecy pour le conseil que je vous veux donner et vous le devez prendre en bonne part de moy, qui suis aujourd'huy le plus vieux capitaine de vostre royaume, et qui, aux choses que j'ay veu, dois avoir quelque experience. Le conseil que je vous donne, sire, est que vous preniez exemple à l'examen que l'on faict en vos parlemens. Il faut qu'ils se presentent à vostre chancelier, à vos presidens et conseillers, pour estre examinés sur leur suffisance; et s'ils ne les trouvent capables, ils les r'envoyent estudier jusques à ce qu'ils sçachent d'avantage, et se soient rendus dignes des charges qu'ils poursuyvent.

Doncques, sire, avant donner aucune charge dont et desquelles despendent tant de mal-heurs, à l'appetit d'homme du monde, ne la donnez jamais que, premierement vous n'ayez mis la personne à l'examen, la r'envoyant par devant vos docteurs, qui sont les vieux capitaines qui de longue main sont experimentés aux armes. Vous en pourriez bien avoir de vieux qui ne seront gueres partis de leurs maisons: je ne prens pas ceux là pour vieux capitaines, mais pires que ceux que monsieur le chancelier r'envoye estudier; car on dit, sire, qu'en vieille beste n'y a point de ressource. J'entends que vous appellez pour assister à l'examen ceux qui ont tousjours suivy les guerres et qui ont force paragraffes, c'est à dire arquebusades ou coups d'espée sur leurs corps; c'est signe qu'ils n'ont pas tousjours croupy sur les cendres. Or il vous faut un chancelier: il est bien raisonnable, sire, que ce soit monsieur vostre frere, encores qu'il soit bien jeune, car en trois ou quatre ans qu'il a porté les armes il a gaigné deux batailles; de sorte qu'avec le bon entendement et jugement qu'il a, et estant de si bonne maison, il est impossible qu'il n'ait beaucoup retenu, car il a ouy de grands docteurs disputer devant luy; il ne faut donc que vous ayez autre chancelier des armes que luy. Vous serez par dessus, sire, car personne ne vous peut oster ce rang: c'est vous qui le donnez aux autres. Puis que Dieu vous a faict naistre prince pour commander à tant de mil-

liers d'hommes, il vous a donné aussi quelque chose de plus particulier qu'aux autres : ainsi, quand on vous demandera quelques charges de celles que j'ay escrit, vostre majesté doit assembler ses docteurs et vostre chancelier ; et si vous y estes, vous mesmes devez prendre la peine de les interroger s'ils cognoissent le personnage dont est question, où est ce qu'il a fait son apprentissage, sous qui, car bien souvent tel le maistre tel le valet, quel acte d'homme d'honneur il a fait. Je ne croy pas que ces vieux chevaliers ne vous en disent franchement la verité, cognoissant bien de quelle importance est un capitaine ignorant ou couard et peu experimenté; et, selon leur rapport et opinion, vous luy pourrez bailler la charge qu'il vous demande, car celuy-là sera passé par l'examen. Et afin de vous delivrer des importunités, faictes, sire, comme je fis une fois en Piedmont, à Albe : tous les jours mes chevaux estoient à l'emprunt, car nous avions quelque peu de trefves; cela me faschoit, et ne sçavois comment m'en depescher. Je commanday à mon trompette d'aller publier par toute la ville, de par monsieur le gouverneur, qui estoit moy, que j'avois fait un grand serment de ne prester jamais plus mes chevaux, et que personne n'en eust plus à prétendre cause d'ignorance : depuis ce temps je ne fus plus importuné; faictes ainsi, sire. Un jour que vous ferez quelque grande assemblée, dites, devant tous les seigneurs et dames de vostre cour, que vous avez fait un grand serment de ne donner jamais charge ny gouvernement que par l'advis des vieux chevaliers et capitaines; celà courra par tout, car ce que vous autres roys et princes faites et dites, court soudain d'une merveilleuse vitesse. Cela apportera un autre fruit, c'est que les apprentifs au fait des armes, sçachant qu'ils ne peuvent entrer par la fenestre, s'estudieront à se faire remarquer et cognoistre à ceux qui leur doivent ouvrir la porte, et ainsi tous tascheront à faire à qui mieux mieux.

O que si vous faictes cecy, combien de braves capitaines aurez-vous en peu de temps; vous en aurez plus de vaillans qu'il n'y en aura en tous les autres royaumes de l'Europe. Il sortira de cecy deux choses très bonnes, que vous devez plus desirer qu'autres qui soient en l'art militaire : la premiere est que, comme ce capitaine et gouverneur sera créé par le rapport de vos vieux chevaliers devant vostre majesté ou Monsieur vostre frere, il se tiendra si honnoré, qu'il fera resolution en soy-mesme, s'il a tant soit peu de cœur, de mourir cent fois plustost que de faire une couyonnade ou une faute, car il pensera tousjours, s'il la faisoit, qu'il fera tort à ceux qui l'ont nommé, et que vostre majesté pourroit justement reprocher la faute qu'ils ont faicte en ceste nomination. Ainsi il taschera à faire le mieux qu'il pourra, afin d'acquerir de l'honneur, et que vous luy bailliez plus grand charge, sçachant qu'il doit encore passer par l'eslection pour y parvenir, et par l'examen des vieux capitaines, et que, s'il a mal faict, ils tesmoigneront tousjours ce qui en est, et auront honte de vous donner advis de créer maistre de camp ou mareschal de camp celuy qu'ils auront veu mal faire estant simple capitaine.

La seconde utilité qui sortira de cecy, sera que vous fermerez la bouche à ces importuns et importunes qui si legerement vous demandent les charges desquelles despendent tant de malheurs, estant certains que vous ne les leur octroyerez sans estre examinés de vos docteurs et vostre chancelier, et que vous les refuserez, comme vous feriez celuy qui vous demanderoit un estat de conseiller au parlement de Paris sans estre examiné, car la cour n'en feroit rien. J'ay ouy dire qu'autre-fois le roy vostre pere, sçachant qu'ils en avoient refusé un, lequel estoit recommandé par quelque dame, leur dit que parmy tant de chevaux d'Espagne un asne pouvoit bien passer; mais ils se garderent bien de le croire. Sire, mettez à l'essay ceux dont vostre majesté desire se servir. J'ay veu autre-fois un gentil-homme, il me semble qu'il estoit Provençal, lequel avoit ceste coustume, que quand un vallet se presentoit à luy pour se mettre à son service, soudain il le mettoit à l'espreuve, et luy mettant une espée en la main, luy commandoit de se deffendre, sans qu'il fust pourtant loisible de se tirer des estocquades; et, s'il le trouvoit homme resolu et ferme, il le retenoit, sinon il luy disoit qu'il n'estoit pas pour luy : ainsi il avoit tousjours de braves et resolus hommes auprès de luy, car on sçavoit sa coustume et nul ne se presentoit qui ne fust bien ferré, car il estoit un rude joueur. Voy-là l'examen que faisoit vostre subjet, et la loy qu'il avoit mise chez luy, car chacun est roy en sa maison, comme

respondit le charbonnier à vostre ayeul. Establissant doncques ce beau examen, bien tost toute l'Europe le sçaura, et tant d'importuns demandeurs se trouveront bien estonnés d'une telle loy, et ne songeront qu'à l'honneur et à apprendre, au lieu de courtiser monsieur ou madame, et vous serez depestré de ces fascheuses, que vous pourrez renvoyer faire leur resul.

Il vous en reviendra une autre commodité, sire, qui n'est pas petite, c'est que ceux que vous eslirez et que vous honorerez de ces charges les tiendront de vous ou de vos docteurs, et non des dames ou de quelqu'un de vos courtisans, qui entendent mieux à monter une monstre qu'à affuter ou pointer un canon, ou mesme tirer une arquebuzade ; et cependant, à veoir la mine qu'ils font et leur desmarche, vous diriez que tout doit trembler sous eux. J'en ay ouy une fois en ma vie un, lequel, à l'ouyr parler, avoit presque seul emporté l'honneur de la bataille de Moncontour ; monsieur de Biron ny monsieur de Tavannes n'avoient rien fait au pris de luy, non pas mesmes Monsieur vostre frere. Or, comme je dis, ces gentils-hommes qui auront cet honneur de tenir leurs charges de vous en ceste sorte, s'en sentiront beaucoup plus honnorés. Sire, vous devez plus desirer d'accomplir ces choses et y tenir l'œil, qu'à tout le reste qui depend de l'art militaire ; car tout ce qui consiste en la guerre, soit le bien ou le mal, depend du choix que vous faites de ceux qui ont le commandement.

Je ne parleray point icy des generaux de la cavalerie ny des colonels de l'infanterie, par-ce que ce sont deux estats qui se doivent donner aux princes ou grands seigneurs, et encores qu'ils soient jeunes et peu experimentés, cela n'importe, pourveu que le maistre de camp soit bien experimenté. Faisant cela, vous verrez en peu de temps la confusion qui est parmy vos gens de guerre perdue, et l'ancienne splendeur et beauté de vos compagnies de gens-d'armes remise. Une chose voy-je, que nous pedrons fort l'usage de nos lances, soit à faute de bons chevaux, dont il semble que la race se perde, ou pour n'y estre pas si propres que nos predecesseurs ; et voy bien que nous les laissons pour prendre les pistolles des Allemans : aussi avec ces armes peut on mieux combattre en host qu'avec les lances, car si on ne combat en haye, les lanciers s'embarassent plus, et le combat en haye n'est pas si asseuré qu'en host.

Pour retourner à mon discours, vous cognoistrez, sire, que tous ceux qui desirent s'advancer par les armes s'estudieront d'estre mis sur le bureau de l'examen, et me semble que ce seroit bien et sagement faict à voste majesté de mettre en roolle, selon vos provinces, les gens de valleur dont vous entendez parler, et leurs qualités, afin qu'advenant vacation de quelque charge, vous y puissiez pourvoir et vous ressouvenir d'eux. Ceux qui sçauront qu'ils seront dans vostre roolle prendront cœur et s'esvertueront pour vous faire quelque service, et les autres qui n'y seront pas s'exposeront à mil dangers pour y estre mis. Vous devez appeller ce livre le livre d'honneur. Et quand vous entendrez parler de quelqu'un, après vous en estre bien informé, vous devez dire tout haut qu'il faut qu'il soit mis dans vostre roolle. Ainsi ay-je ouy dire en ma jeunesse avoir fait le feu roy Louys douziesme, mesmes des gens de justice. Vacant l'estat de juge mage d'Agenois, qui est une belle charge et honnorable, il se ressouvint qu'un bon clerc luy avoit fait une belle harangue à Orleans, le nom duquel il avoit mis en son rollet, et luy envoya ledit estat en pur don : il faisoit le mesme en toutes autres charges. J'ay veu praticquer le mesme à ce grand Odet de Foix, sous lequel j'ay fait mon apprentissage ; il sçavoit le nom de tous les capitaines et personnes remarquables, et quand quelqu'un avoit fait quelque acte signalé, il escrivoit son nom.

Mais, sire, vous devez souvent fueilleter ce livre, et aussi ne vous contenter pas de les y avoir mis, ains les employer et leur faire du bien selon leur degré et merite, les accourager par quelque gracieuse parolle, ou si c'est quelque pauvre gentil-homme, luy donner de l'argent. Si vous le faites de vostre main, cinq cens escus seront prins de meilleure part que deux mil par vos thresoriers, car quelque chose leur demeure tousjours dans les pattes. Une fois le roy Henry vostre pere, mon bon maistre, que Dieu pardoint, m'avoit donné deux mil escus ; celuy qui me les devoit bailler n'eut pas de honte de m'en retenir cinq cens, mais il trouva un Gascon qui n'avoit pas accoustumé ce tour de baston ; il sceut que je m'en voulois plaindre au roy ; il eut plus de joye de me les faire prendre

que je n'eus de les recevoir. Si vous donnez de vostre main, toutes ces pilloteries ne se feront pas. Du temps du roy vostre ayeul on disoit que son predecesseur en faisoit ainsi, et avoit dans son coffre force bourses dans lesquelles il avoit des escus, en l'une plus, en l'autre moins, et les distribuoit selon la qualité de ceux qui luy faisoient service. Je sçay bien que l'on vous dira que cela n'est pas digne d'un roy ; ne le croyez pas : ce sont des gens qui veulent avoir toute la paste entre leurs mains. Une chose vous veux-je dire, sire, que vous ne devez pas tout donner à un ou à peu de gens; votre majesté me pardonnera : elle a donné à un gentilhomme de la Guyenne ce dequoy elle eust peu contenter cinquante : je ne veux pas dire qu'il ne fust brave et vaillant, mais il en y avoit qui le meritoient autant ou mieux que luy, et toutes-fois n'ont rien eu du tout. Votre majesté prendra en bonne part, s'il luy plaist, ce que je luy en dis. J'ay un pied dedans la fosse, l'affection que je porte à vostre couronne me fait tenir ce langage. Je suis voisin de l'Espagnol, mais il n'y a eu jamais que des fleurs de lis chez moy. Si j'osois, je vous dirois bien d'autres choses, car certes il n'y a que trop à dire et refformer. Il faut que j'entretienne un peu Monsieur vostre frere, vostre nouveau chancelier des armes, avec vostre congé.

C'est à vous donc, monseigneur, à qui je m'addresse : je serois marry que ce livre partist de chez moy qu'il ne portast quelque honnorable tesmoignage de vostre grandeur Vous estes sorty de la plus grande race qui soit au monde : il n'y a poinct de memoire que, de dix races en ça, les roys de France n'ayent esté tous hardis et belliqueux, et bien peu, depuis le premier roy chrestien, ont esté autres, encor que les races ayent finy et changé, et que de nouvelles se soient emparées de la couronne; qui est chose admirable, car en quatre races de gentils-hommes, à peine en trouverez vous deux de suite vaillans : ce que nous doit faire croire que Dieu a mis la main sur ce royaume, puis qu'il a donné de si grands dons et graces à ceux qui tiennent sa place, comme aux roys vostre ayeul, pere et frere; et encor que vous ne soyez pas roy, si participez vous à la benediction que Dieu leur a departy. O monseigneur, que vous avez grand argument de penser, et vous asseurer que Dieu vous a esleu pour faire de grans faicts, comme on commence à cognoistre par les victoires qu'il vous a données en vos jeunes ans, lesquelles on peut manifestement juger vous estre advenues, plus par la volonté de Dieu que par le combat des hommes. Doncques il faut que chacun confesse que ce royaume est à Dieu, et que le roy vostre frere est son lieutenant, et vous le sien. Voyla de beaux titres.

Il faut que je parle un peu à vous : vous estes le baston sur lequel il s'appuye; vous estes celuy qui doit commander les armes, qui les doit porter à tous hazards, perils et fortunes; vous estes la trompette qui nous doit faire entendre ce que nous devons faire ; vous estes nostre recours et nostre esperance, pour nous faire avoir la recompense de nostre roy. C'est vous qui nous devez faire cognoistre à sa majesté, et qui, vray chancelier de l'espée, luy devez faire le rapport de ce que nous avons faict pour son service; et quand nous serons morts, vous luy devez faire cognoistre nos enfans, si nous avons faict ce que gens de guerre doyvent. Bref, toute la France a les yeux tournés sur vous qui presidez aux armées, et qui avez batu et rebatu si souvent les huguenots : toute la chrestienté sçait que c'est vous, car le roy est contrainct, puis que son conseil le veut, faire la guerre de son cabinet. Puis que vous tenez si grand lieu, d'où dependent toutes les charges qui procedent des armes, et qu'il faut que nous tous mourions auprès de vous pour le service du roy et le vostre, il faut que vous mettiez tout vostre soing et vos pensées en nous qui suivons les armes, car tous les autres estats ne participent rien avec le vostre, d'autant que tout le reste depend des gens de robbe longue : il y en a prou au conseil du roy, vous n'avez rien à demesler avec eux, car on dit que qui trop embrasse peu estreint.

Si vous voulez un peu considerer ma remonstrance, vous trouverez qu'il faut, puis que vous tenez si grand lieu, que vous pesiez qu'est-ce qui vous peut aider à maintenir une si grande charge et honnorable; elle ne le peut estre davantage. Sera-ce des jeunes capitaines que vous attendrez cela? non certes, car en ceste maniere de gens il n'y a point d'experience, mais plustost de legereté. Sera-ce des gens de robbe longue? encores moins : ils en parleront en clercs. d'armes; ils s'en meslent trop et veulent sur le

tapis verd juger des coups. De qui doncques? ce sera des vieux capitaines qui de longue main seront experimentés aux guerres, et par les rudes examens des batailles, combats, escarmouches, sieges et assauts. Ils seront memoratifs de ce qu'ils auront veu, et auront bien retenu les pertes, et pourquoy elles sont advenues. S'ils ont esté battus, ils s'en souviendront, et s'ils gaignent, aussi. Si vous prenez advis et conseil de telles gens, vous ne pouvez faillir de maintenir vostre grandeur, accroistre votre renommée et reputation; car de telles gens vous apprendrez de sçavoir bien commander, et retiendrez d'eux ce qu'ils vous mettront en avant, racomptant ce qu'ils auront veu. Vous ne sçauriez employer mieux les heures, afin que la posterité sçache vostre nom. Vous estes de trop bon lieu pour ne vouloir qu'il soit parlé de vous après vostre mort.

Il y en pourroit bien avoir de vieux près de vous qui n'auront pas veu ou faict de grandes choses, ou pour avoir plus aymé leurs maisons et richesses que l'exercice des armes. Certes, monseigneur, il n'y a que trop de gentils-hommes de telle humeur : le roy devroit degrader telles gens de noblesse, qui sont casaniers et ne commandent qu'aux chiens et aux levriers cependant que les autres cerchent les coups, et leur semble que c'est assez de sçavoir donner dans le trou d'une bague. Il en y a aussi d'autres qui à faute d'esprit n'ont peu retenir ce qu'ils ont veu : ils peuvent bien dire : j'ay esté aux batailles de Cerizolles, de Dreux, de Jarnac et Moncontour; mais de sçavoir discourir comment monsieur d'Anguyen gaigna la premiere, et monsieur de Guyse sauva la seconde, la faute que fit monsieur l'admiral aux deux autres, la belle resolution vostre, bref comme tout passa, et les raisons de l'un et de l'autre, rien de tout cela; vous diriez qu'ils n'en n'ont jamais ouy parler, non plus que le plus rude lansquenet qui s'y seroit trouvé. Ce ne sont pas les gens qu'il vous faut. Vous ne les devez pourtant rebutter, car il se faut ayder de toutes personnes, mesmement à la guerre.

Ceux que vous devez avoir près de vostre personne et de vostre conseil estroit, doivent estre les vieux capitaines qui ont eu reputation d'estre gens sans peur, vigilans et de prompte execution. Un capitaine lent fera quelque chose de bon en sa vie, mais pour sa longueur il laissera perdre cent belles commodités où il eust eu de l'honneur et du profit. Je ne diray pas pour cela que vous deviez du tout mepriser ceux-là, et ne suis pas si fol d'avoir ceste intention, car je me bruslerois peut estre à la chandelle. Tel que je suis, vous me verrez dans mon livre. Je puis bien dire qu'aujourd'huy il n'y a pas de bons et grands capitaines à douzaines. Vous devez faire pour un chacun, en quelque degré qu'il soit, non esgallement, mais chacun selon son merite et renommée. Je sçay bien qu'on vous dira que si vous attirez tant de gens près de vous, qu'ils vous importuneront à faire de grandes demandes au roy, car les gens de guerre sont grands demandeurs, et peut estre que sa majeste se faschera; en cela il y a bon remede, suyvez le dire des anciens :

> Qui n'a de l'argent en bourse,
> Qu'il ait du miel dans la bouche.

Ainsi vous ne mettrez personne hors d'espoir que vous n'ayez souvenance d'eux, lors que la commodité se presentera, et que vous y tiendrez la main : un bon accueil, un sousris, une accolade les tiendra en haleine. Que s'il y a quelque fascheux et importun qui ne se veuille contenter de vos amiables reponces, vous devez croire que celuy-là ne sert poinct le roy ne vous de bon cœur, ne pour amitié qu'il vous porte. De telles gens vous n'en pouvez rien faire qui vaille; si la guerre ne vous en depestre, il y a assez de moyen de s'en deffaire; car tout homme qui sert son maistre plus par avarice que amitié, n'a rien de bon au ventre. Car en premier lieu, on peut dire que là où il y a faute d'amitié il y a faute de loyauté; car, comme le serviteur avare ne peut accomplir son avarice, il voudroit desjà avoir changé de maistre, pensant qu'il fera mieu son profit, et corrompt les autres pour les plainctes ordinaires qu'il faict. Fuyez doncques, monseigneur, telles gens de bonne heure, avant que leur poison et venin n'empoisonne le reste; car telles gens font tout ce qu'ils peuvent pour faire hayr le prince, afin de couvrir leur mauvaistié par l'opinion qu'ils auront mis en la teste de leurs compagnons : tels gens sont aysés à recognoistre : j'en ay cogneu de tels, et vous les voyez tous les jours; encores qu'ils crevent sous les bienfaicts du roy, ils ne cessent pour-

tant de demander, et demanderont sans cesse.

Monsieur, pour entretenir l'amitié des gentils-hommes et capitaines, vous leur pouvez escrire quelquefois, afin qu'ils s'assurent d'estre en vos bonnes graces et souvenance : cela leur faict penser que vous avez quelque opinion de faire quelque plus grande chose, et que vous voulez suyvre vostre fortune. Or de cecy sort ce que je vous diray : c'est qu'ils monstreront les lettres à leurs parens et amis, et comme ceux là verront que vous faictes cas de l'un, que vous l'honorez de vos lettres, ils se mettront en devoir et despence de le suyvre : ainsi un serviteur vous en acquerra vingt et trente, pour l'esperance qu'il auront qu'en vous faisant service vous ne les oublierez non plus que luy. Cela ne vous sera pas grand peine, mais à vos secretaires : quittant une heure de vos plaisirs, vous signerez plus de despesches qu'il n'en faudra pour tout ce royaume. Que si c'est à quelque grand seigneur, un petit mot de vostre main par apostille ne vous donnera pas grand peine; mais il ne faut pas aussi que cela soit trop commun, en mesme temps ny en mesmes termes. J'ay tousjours remarqué ceste faute aux secretaires des princes et aux nostres aussi, car les uns les monstrent aux autres, et après en font peu de cas.

Si vous ne faictes ce que je vous dy, monseigneur, voycy ce qu'il vous adviendra : quand le capitaine verra que vous ne faites compte de luy, ny n'en avez souvenance, il pensera que vous vous contentez de la fortune que Dieu vous a donné, et qu'il ne faut plus esperer que vous veuillez estre plus grand que vous estes, et faut que chacun pense de se retirer en sa maison, sans se soucier plus des armes. Et depuis que l'homme de guerre, pour peu de bien qu'il aye, commence à sentir le plaisir de sa maison, de sa femme et de ses chiens, et qu'on luy laisse prendre ce ply, il est bien mal-aysé de le tirer plus du foyer pour aller à la guerre, et de quitter la plume pour dormir sur la dure; et s'il y va, ce sera à regret, desirant tousjours de revoir sa femme et ses enfans: il n'ouyra tirer arquebusade que, comme le franc archier, il ne pense estre mort. Et toutes ces choses il n'y a que continuer: les canonnades et arquebusades estonnent ceux qui ne les ont pas accoustumées, mais après qu'on les a ouyes souffler aux oreilles, on ne s'en soucie pas tant. Il n'y a rien si ennemy de la guerre que de laisser rouiller le soldat ou le capitaine : mettez vostre sallade et vostre cuirasse au crochet, en peu de temps la rouille s'y mettra et les araignées: ainsi est-il des gens de guerre si on les laisse en oysiveté. Parquoy il vous faut prendre garde à cecy, car, tenant esveillés les capitaines avec queques lettres et quelque peu de bien-faicts du roy, vous tenez tout le monde en cervelle et prest à marcher quand le commandement du roi et le vostre arrivera. Instruisez vos secretaires de vous en faire souvenir, car les dames ou le plaisir de la cour vous en osteront la mémoire : vous estes jeune, je voy bien qu'il faut que vous goustiez le plaisir du monde, il est raisonnable que vous sçachiez que c'est : ainsi avons nous fait et feront ceux qui viendront avec nous; mais allez y sobrement.

Par ce reveille-matin que vous donnerez aux gens de guerre par vos lettres, vous monstrerez à tout le monde que vous ne voulez oublier ny laisser en arriere le don de grace que Dieu a mis en vous. Chacun qui aura envie de suyvre les armes se resoudra d'accompagner jusques au bout vostre fortune. Vous ferez cognoistre que, puis que Dieu vous a desjà mis la main sur l'espaule, vous essayerez s'il la voudra mettre sur la teste : vous devez avoir vous-mesme ceste opinion de vous, et prendre le vers du pseaume en vostre devise, qui dit : *cœlum cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum,* qui vaut autant à dire que Dieu a gardé le ciel pour luy, et a laissé la terre pour nous, pour la conquerir. Ces vers n'ont pas este faicts pour des petits compagnons comme moy, mais pour des roys et des princes tel que vous estes. Si faut-il que je vous die que je suis pauvre gentil homme, et n'ay pas le cœur de prince ny de roi; mais si Dieu m'avoit conservé mes enfans, et qu'il me donnast un peu plus de santé que je n'ay, je penserois, avec l'aide de mes amis, pourveu que la France fust en paix, acquerir quelque coing du monde : que si je n'avois un gros morceau, pour le moins en aurois-je quelque lopin. Au fort je ne perdrois que les frais et la vie, que je tiendrois bien employée, puis que c'est pour acquerir de l'honneur. Si mon fils eust vescu, je croy qu'il fust venu à bout du dessein que monsieur l'admiral sçait bien qu'il avoit dans la teste,

qu'il vous pourra dire, monseigneur. Vous estes jeune, vous avez vostre frere qui a le gros morceau, il faut que vous alliez busquer fortune ailleurs, et, au lieu d'estre suject, vous acquerir des sujects. Voyez donc, puis qu'un pauvre gentil-homme comme moy ose voller si haut, puis que mesme, à ce que j'ay ouy dire, car je ne le sçay pas bien, des enfans de laboureurs et de forgerons par leurs vertus sont parvenus à l'empire, que devez-vous esperer, vous qui estes fils et frere du plus grand roi de la chrestienté? Vous ne devez doncques perdre ceste esperance quand l'occasion se presentera et que vous cognoistrez qu'il sera temps. Un prince de cœur ne doit jamais estre contant, ains faut pousser sa fortune : la terre est si grande, il y a prou à conquerir. Le roy vostre frere a assez de moyens pour vous assister; vous avez l'âge et la bonne fortune. Je suis marry que vous ayez laissé ce beau et brave nom d'Alexandre, qui a esté, si je ne me trompe, le plus vaillant homme qui porta jamais armes. Sa majesté vous aydera pour mettre sur vostre teste quelque couronne estrangere. Que si Dieu vous faict la grace de mettre fin à ces miserables guerres, essayez à dresser vos desseings et immortaliser vostre nom. Employez tant de serviteurs à conquerir quelque chose. Puis que mes ans et mes blessures ne me permettent de vous y servir, au moins vous donneray-je conseil de ne vous arrester jamais, ains tousjours entreprendre choses grandes et difficiles, prenant la devise de l'empereur Charles, qui a donné tant de peine à vos ayeuls. Si vous ne pouvez arriver au bout, pour le moins atteindrez vous à la moitié. Je n'espere pas, estant si maladif et cassé, vous y pouvoir servir, mais je vous laisse trois petits Montlucs, lesquels j'espere ne degenereront de leur ayeul ny de leurs peres. Je ne vous diray autre chose, car il est temps que je mette fin à mon livre. »

Voylà, mes compagnons qui lirez ma vie, la fin des guerres où je me suis trouvé depuis cinquante cinq ans que j'ay commandé pour le service de nos roys. J'en ay rapporté sur moy sept arquebusades pour m'en faire ressouvenir, et plusieurs autres blesseures, n'ayant membre en tout mon corps où je n'aye esté blessé, si ce n'est le bras droict. Il m'en reste l'honneur et la reputation que j'ay acquise par toute la chrestienté, car mon nom est cogneu par tout : j'estime plus cela que toutes les richesses du monde, et, avec l'aide de Dieu qui m'a assisté, je m'enterreray avec ceste heureuse reputation. Ce m'est un merveilleux contentement quand j'y pense, et lorsqu'il me souvient comme je suis parvenu de degré en degré, ayant eschappé tant de dangers pour jouyr de si peu de repos qu'il me reste en ce monde en ma maison, afin d'avoir loisir de demander pardon à Dieu des offenses que j'ay commises. O que si sa misericorde n'est grande, qu'il y a de danger pour ceux qui portent les armes, et mesmement qui commandent, car la necessité de la guerre nous force en despit de nous-mesmes à faire mille maux, et faire non plus d'estat de la vie des hommes que d'un poulet; et puis les plaintes du peuple qu'il faut manger en despit qu'on en aye; les veufves et orphelins que nous faisons tous les jours nous donnent toutes les maledictions dont ils se peuvent adviser, et à force de prier Dieu et implorer l'ayde des saincts, quelqu'une nous en demeure sur la teste : mais certes les roys en patiront encores plus que nous, car ils le nous font faire, comme je dis au roi l'entretenant à Thoulouse, et n'y a mal duquel ils ne soient cause, car puis qu'ils veulent faire la guerre, il faut payer pour le moins ceux qui s'en vont mourir pour eux, afin qu'ils ne puissent faire tant de maux qu'ils font. Moy doncques bien heureux, qui ay le loysir de songer aux pechés que j'ay commis, ou plustost que la guerre m'a faict commettre, car de mon naturel je n'estois pas addonné à faire mal, et sur tout ay tousjours esté ennemy du vice, de l'ordure et vilenie, ennemy capital de la trahison et desloyauté. Je sçay bien que la colere m'a fait faire et dire beaucoup de choses, dont j'en dis *mea culpa;* mais il n'est pas temps de les reparer : une en ay-je sur le cœur par dessus toutes les autres. Si je n'en eusse ainsi usé, on m'eust baillé des nazardes, et le moindre consul de village m'eust fermé la porte au nez si je n'eusse tousjours eu le canon à ma queue, car chacun vouloit faire le maistre. Dieu sçait si j'estois pour l'endurer; meshuy cela est faict. J'avois la main aussi prompte que la parolle. J'eusse voulu, si j'eusse peu, ne porter jamais de fer au costé, mais mon naturel estoit tout autre : aussi porte-je en ma devise, *Deo duce, ferro comite.* Une chose puis-je dire avec la verité : que jamais lieu-

tenant de roy n'eut plus de pitié de la ruyne du peuple que moy, quelque part que je me sois trouvé. Mais il est impossible de faire ces charges sans faire mal, si ce n'est que le roy ait ses coffres pleins d'or pour payer les armes; encor y aura-t-il prou affaire. Je ne sçay si après moy on fera mieux, mais je ne le pense pas. Tous les catholiques de la Guyenne porteront tesmoignage si je n'ay pas espargné le peuple; car des huguenots, je les recuse; je leur ay faict trop de mal, et si je n'ay pas faict assez, ny tant que j'eusse voulu, il n'a pas tenu à moy. Je ne me soucie s'ils disent mal de moy, car ils en disent autant ou ont plus dit de leurs roys.

Mais avant que je mette fin à ce mien escrit, lequel mon nom fera veoir à plusieurs, je les supplieray de ne me penser si ingrat que je ne recognoisse, après Dieu, tenir de mes princes et de mes maistres tout ce que j'ay, je dis biens et honneurs, mesmement de mon bon maistre le roy Henry, que Dieu absolve. Que si par fois dans mon livre j'ay dict que les playes sont les recompenses de mes services, ce n'est pas pour leur reprocher mon sang. Celuy de mes enfans qui sont morts pour leur service est bien employé : Dieu me les avoit donnés, et il me les ont prins; j'en ay perdu trois à leur service : Marc Anthoine mon aisné, Bertrand, auquel par chaffre je donnay le nom de Peyrot, qui est un mot de notre Gascongne, parce que ce nom là de Bertrand me desplaisoit, et Fabian, seigneur de Montesquieu. Dieu m'en a redonné trois autres, car j'ay du second Blaise, et du dernier Adrian et Blaise, Dieu les veuille conserver pour faire service à leurs roys et à leur patrie, sans faire honte au nom qu'ils portent! et qu'ils estudient bien mon livre et se mirent dedans ma vie, taschant à surmonter leur ayeul s'ils peuvent. Sire, souvenez vous d'eux, s'il vous plaist; Je laisse parmy leurs papiers la lettre que vous m'escrivistes, de Villecostrets, le troisieme de decembre 1570, où il y a ces mots : «Tenez-«vous tout asseuré que j'auray souvenance à ja-«mais de vos longs et grands services, des-«quels, si vous ne pouvez recevoir la recom-«pence condigne, vos enfans acheveront d'en «cueillir le fruit, joint qu'ils sont tels, et m'ont «ja si bien servy, que d'eux mesmes ils ont «merité que l'on face pour eux ce que je seray «bien aise de faire quand l'occasion se presen-«tera.» Sire, voylà vostre promesse, un roy ne doit jamais rien dire ny promettre qu'il ne le vueille tenir.

Je n'use donc de reproches à l'endroit de mes maistres; il me doit suffire, encore que je ne sois pas riche, qu'un pauvre cadet de Gascongne soit parvenu aux plus hautes dignités de ce royaume: j'en vois plusieurs aujourd'hui qui entrent en reproche contre leurs majestés, et le plus souvent ceux qui n'ont rien faict se plaignent le plus; aux autres il est un peu pardonnable. Tout ce que nous avons, grands et petits, nous le tenons de nos roys : tant de grands princes, seigneurs, capitaines et soldats qui vivent et qui sont morts, doivent au roy l'honneur qu'ils ont receu, car leur nom vit encores pour les charges qu'ils ont eues des roys. Il se sont non seulement enterrés en ce grand honneur, mais encores ils ont honnoré ce qui est descendu d'eux : il s'en parlera tant que les escritures dureront au monde. J'en ay couché un bon nombre dans mon livre : j'ay veu des soldats, fils de laboureurs, qui ont vescu et se sont enterrés en reputation d'estre enfans de grands seigneurs, pour leur valleur et le compte que les roys et leurs lieutenans faisoient d'eux. Quand mon fils Marc Anthoine fut porté mort à Rome, le pape, tous les cardinaux, le senat et peuple romain, luy firent autant d'honneur que s'il eust esté un prince du sang. Qui fut cause de cela? sa valeur et ma bonne renommée, et mon roy qui m'avoit fait tel. Le nom de Marc Anthoine se trouve encore parmi les escrits des Romains. Quand je commençay d'entrer aux armes, sortant de page de la maison de Lorraine, on ne nous parloit d'autre chose que du grand Gonsalvo, appelé le grand Capitaine. Quel honneur fut-ce à luy, qui durera eternellement, d'estre couronné de tant de victoires? J'ay ouy compter qu'estant le roy Loys et le roy Ferdinand ensemble, je ne sçay où c'estoit, car ils avoient assigné lieu pour s'entrevoir, estans ces deux grands princes en table, le nostre pria le roi d'Espagne qu'il trouvast bon que Gonsalvo dinast à leur table, ce qu'il fit, pendant que de plus grands seigneurs que luy estoient debout. Le roy son maistre et sa valleur l'avoient faict tel. Voylà l'honneur qu'il receut du roy de France, lequel, pour recompence de ce qu'il luy avoit fait perdre le royaume de Naples, luy mit une grosse chaisne d'or au

col. J'ay ouy dire à monsieur de Lautrec qu'il ne print jamais tant de plaisir à voir homme que celuy-là. O le bel exemple pour ceux qui veulent parvenir par les armes! Quand je retournay la seconde fois en Italie, passant par les rues de Rome, tout le monde accouroit aux fenestres pour voir celui qui avoit deffendu Sienne: je prisois plus cela que tout le bien du monde. Je pourrois bien escrire icy des exemples de nos François qui sont sortis de bas lieu, qui par les armes sont parvenus à de grands grades, mais pour ne faire tort à leurs maisons, je m'en tais: ce sont les bienfaits des roys qui ont recompensé leurs services.

Recognoissons donc que nous ne serions rien sans eux. Si nous les servons, c'est obeyr aux commandemens de Dieu sans tascher avoir des recompences par reproches et importunités; et le tort n'est pas à nos roys si quelqu'un est mal recogneu, mais à ceux qui sont près d'eux, qui ne leur font cognoistre ceux qui les servent bien ou mal, car il y en a prou des uns et des autres, afin que ces bienfaits ne soient bien employés. Il n'y a rien qui face tant de mal de cœur des bons, que quand le roy faict bien à ceux qui le servent mal: c'est ce qui m'a le plus fasché. J'en ay veu souvent qui disoient: Le roy ou la royne ont fait cecy, ont fait cela pour un tel, pourquoy n'en feront ils autant pour moy? le roy a remis et pardonné une telle frute à un tel, et pourquoy ne me pardonnera-il aussi à moy? Je sçay bien que leurs majestés ont souvent dit: On ne fera plus de ces fautes, pour ce coup il faut fermer les yeux; mais le lendemain c'estoit à recommencer. C'est le compte de Marc de Bresse; il ne faut pas pourtant se despiter contre son maistre. L'honneur de telles gens demeure en petit lieu, puis qu'ils estiment plus les biens que leur renommée et reputation, et qu'ils sont si prompts à se despiter. Et encor, comme j'ay dit, ce sont des gens qui ne tirerent jamais trois coups d'espée, et se vantent cependant d'avoir souffert beaucoup de peine et de travaux. Que si on les despouilloit tous nuds, on verroit de beaux personnages qui n'auroient pas une seule playe sur le corps. Telles gens, s'ils ont gueres porté les armes, sont bien heureux, car le jour de la resurrection, s'ils vont en paradis, ils y porteront tout leur sang sans en avoir respandu une seule goutte sur la terre.

J'en ay ouy d'autres et de toutes manieres de gens qui se plaignent, et jusques aux moindres, qu'ils ont servy le roy quatre, cinq et six ans, et neantmoins n'ont peu acquerir que trois ou quatre mil livres de rente: les voylà bien gastés! Je ne parle pas des gens de guerre seulement, mais de tous les autres estats dont le roy se sert. J'ay ouy dire à mon pere, qui estoit vieux, et autres plus anciens que luy, qu'il se disoit à la cour et par toute la France, du temps du roy Louis XI.

> Chastillon, Bourdillon,
> Galliot et Bonneval,
> Gouvernent le sang royal.

J'oserois dire que tous ces quatre seigneurs, qui ont gouverné deux roys, n'acquirent jamais tous ensemble dix mil livres de rente. Je l'ay dit autres-fois à monsieur le mareschal de Bourdillon, lequel me respondit que tant s'en faut que son predecesseur eust acquis trois mil livres de rentes, qu'il en avoit vendu quinze cens, et les avoit laissés pauvres. Que l'on demande à monsieur l'admiral qu'il monstre ce que son predecesseur, qui gouvernoit tout, a acquis, je gageray qu'il n'en sçauroit monstrer deux mil livres de rente. Quant à Galliot, il a vescu grand aage après les autres; il a acquis par adventure trois ou quatre mil livres de rente ou revenu. Quant à Bonneval, monsieur de Bonneval, qui est aujourd'huy, et monsieur de Biron sont heritiers. Je croy qu'ils ne sçauroient pas monstrer grandes acquisitions. O bien-heureux roys d'avoir eu de tels serviteurs! on peut bien juger qu'ils servoient leurs maistres pour l'amitié qu'ils leur portoient, et non pour l'avarice. J'ay ouy dire qu'ils demandoient plustost pour les serviteurs du roy que pour eux-mesmes. Il sont morts avec honneur, et leurs successeurs ne sont pas necessiteux.

Puis que j'ay parlé des autres, je veux parler de moy-mesmes: peut estre quelqu'un après ma mort parlera de moy comme je parle des autres. Je confesse que je suis très obligé aux roys que j'ay servy, mesmement au roy mon bon maistre, comme j'ay dit souvent. Je ne serois qu'un simple gentil-homme si ce n'estoient les moyens qu'ils m'ont donné pour acquerir la reputation que j'ay gaigné, que j'estime plus que tout le bien du monde, ayant immortalisé le nom de

Montluc ; et encor que je n'aye acquis pendant si long temps que j'ay pórté les armes que fort peu de bien, si ne m'a on jamais ouy plaindre des roys mes maistres, ouy bien de ceux qui estoient près d'eux, lors qu'en ces dernieres guerres ils m'ont calomnié, comme si de rien je pouvois faire tout. Croyez que les playes que j'ay reçues m'ont plus donné de reconfort que d'ennuy ; et m'asseure, quand je seray mort, qu'à grand peyne dira on que j'emporte au jour de la resurrection en paradis tout le sang, os et veines que j'ay apporté au monde du ventre de ma mere. Pour le bien, j'en ay prou : il est vrai que si j'eusse esté nourry en l'escole du bayle de l'Esperon, j'en eusse d'avantage : le compte merite qu'on le sçache, et que je le mette icy.

Le roy Louys douziesme, allant à Bayonne, logea en un petit village nommé l'Esperon, lequel est plus près de Bayonne que de Bordeaux. Or sur le grand chemin le bayle avoit fait bastir une très-belle maison : le roy trouva estrange qu'en un pays si maigre et sterile, et dans des landes et sables qui ne portoient rien, ce bayle eust fait bastir une si belle maison, de quoy il entretint pendant son soupper son mareschal des logis, qui luy fit responce que le bayle estoit un riche homme, ce que le roy ne pouvant croire, veu le miserable pays où la maison estoit assise, il l'envoya querir sur l'heure mesme, et luy dit ces mots : « Venez ça, bayle, « pourquoy n'avez vous faict bastir ceste maison « en quelque endroit où le pays fust bon et fer- « tile? — Sire, dit le bayle, je suis natif de ce « pays, et le trouve prou bon pour moy. — Estes « vous si riche, dit le roy, comme l'on m'a dit? « — Je ne suis pas pauvre, dit-il, graces à Dieu « j'ay dequoy vivre. » Le roy dit alors : « Com- « ment est-il possible qu'en un pays si maigre et « sterille tu sois peu devenir si riche? — Cela « m'a esté bien aysé, dit le bayle, sire. — Dittes « moy donc comment, dit le roy? — Par-ce, sire, « que j'ay tousjours plustost fait mes affaires « que celles de mon maistre et de mes voisins. « — Le diable ne m'emport, dit le roy (ainsi « estoit son serment), ta raison est bonne, car « en faisant de ceste sorte et te levant matin, tu « ne pouvois faillir de devenir riche. » O combien d'enfans a laissé ce bayle heritiers de ses complexions ! je n'ay jamais esté de ceux-là. Certes je croy qu'il n'y a si petit mercadant au monde qui, ayant tant trotté, couru et tracassé comme j'ay fait, ne se fust enrichy ; et n'y a financier ou recepveur, pour homme de bien qu'il fust, en ce royaume, que s'il luy eust passé tant d'argent par les mains comme il a faict à moy, qu'il ne luy en fust plus demeuré. J'ay esté sept ou huict fois capitaine de gens de pied, qui n'est pas petit moyen pour commencer à gaigner quelque chose. J'ay veu de mon temps plusieurs capitaines qui se sont faits riches seulement sur la paye de leurs soldats. Je n'estois pas si ignorant ny si mal habile, que je n'eusse sceu faire le tour du baston aussi bien qu'eux : il n'y a pas si grand affaire pour apprendre cela, car avec un bon fourrier et un peu d'aide, cela estoit facile. Puis après j'ay esté maistre de camp par trois fois : Dieu sçait si je pouvois trouver force passe-volans, et avoir intelligence avec les commissaires des vivres ; car je pouvois descouvrir s'il y avoit rien à gaigner aussi tost ou plustost qu'homme de l'armée, car j'avois assez bon nez. Après j'ay esté gouverneur des places : je pouvois tousjours avoir à ma devotion quatre vingts ou cent hommes pour les faire passer, comme messieurs les gouverneurs le sçavent trop bien faire. Ainsi, ayant eu ces charges long temps, et fait tant de monstres comme j'ay fait en ma vie, avec quelque peu d'espargne, mon Dieu quelle montagne d'or aurois-je ! quand il m'en souvient, je le trouve estrange. Et puis encore j'ay esté lieutenant de roy à Siene, et une autre fois à Montalsin, où il y avoit bien de quoy faire son proffit, comme d'autres qui ont eu pareilles charges l'ont fait, car il ne falloit sinon que j'eusse intelligence avec trois ou quatre marchans, lesquels eussent advoué que les bleds que les soldats mangeoient avoient esté acheptés par eux, et prins sur leur credit ; et Dieu sçait quel profit on fait à ces magasins. Puis je pouvois faire des demandes par maniere d'emprunt, deputant quelques uns qui en eussent pris la charge et eussent apporté cent ou deux cens mil francs de debtes. Mais au lieu de cela, sa majesté nous devoit cinq payes quand nous sortismes de Sienne, dequoy je luy en fis quitter les trois dès que nous fusmes arrivés à Montalsin. Puis à la seconde fois que j'y fus renvoyé au lieu de monsieur de Soubize, je demeuray six sepmaines par le commandement du roy à Rome auprès du pape et des ambassadeurs et agents

du roy : c'estoit au temps que le duc d'Albe faisoit la guerre à sa saincteté; toute la coste de la mer s'en alloit abandonnée, et Grossette n'en pouvoit plus, pour n'y avoir un seul grain de bled, non plus qu'aux autres garnisons. Je trouvay à Rome quelques gentils-hommes sienois, lesquels estoient sortis avec moy de Sienne, qui me mirent en cognoissance avec un banquier, nommé Julle d'Albie, aussi sienois, lequel sur ma parolle presta six cens moges de bled, qui sont trois cens tonneaux à douze muids pour tonneau, moyennant que tous les mois je luy donnerois six cens escus à chaque monstre. Je ne pouvois prendre cet argent que de l'espargne que je faisois sur les monstres; et au lieu de mettre cela dans mes bouges, je le fis du tout payer, sauf le dernier pact, car il n'y eut plus d'argent ny moyen d'en avoir, de sorte que nous ne fismes point monstre. Je pouvois bien faire mon profit là dessus, car j'en pourveus des places qui en avoient besoin, selon la charge que j'en eus, et si espargnay encore la moitié du bled, lequel je prestay aux paysans, qui mouroient de faim encore plus que les soldats. Ce fut là où je commençay à estre usurier, mais aux despens de la conscience du roy, car pour un muid à la recolte j'en eus deux, car il valloit deux fois plus quand je le prestay. Ce gain n'entra non plus en ma bourse, car je le laissay tout au roy. Je sejournay encore en ce pays là sept mois sans tirer une seule paye, et fis vivre mes gens quatre mois, à vingt onces de pain le jour, du gain que j'avois fait sur les bleds, espargnant tant que je pouvois le bien de mon maistre. Je payay les autres trois mois les soldats avec remonstrances et bonnetades, comme je faisois quand j'estois à Siene : quelque temps après arriva le seigneur dom Francisco, lequel trouva encore des bleds aux munitions. Encore fis-je une practique avec la duchesse de Castro, femme du duc, qui fut tué à Plaisance, laquelle cognoissoit monsieur de Valence mon frere du temps qu'il estoit au service du pape Paule Fernes. Le pape Paul Caraffe avoit fait deffence de ne laisser sortir hors la Romanie aucuns bleds; mais ceste duchesse par dessous main permettoit que des marchans en fissent apporter de nuict dans nos terres, et nos marchans les alloient achepter. Je menay ceste praticque bien secrettement, sur laquelle je pouvais gaigner beaucoup; mais un seul liard n'en vint à mon profit.

Je pouvois apporter au roi pour deux ou trois cens mil francs de debtes, aussi bien qu'a fait le seigneur Jourdain de Corsegue, et autre que je ne veux nommer, lesquels ont esté bien payés. Je n'estois pas garny de si peu d'entendement ny de moyens, que je ne l'eusse sceu faire aussi bien qu'eux. J'ay esté lieutenant de roi en ce pays de Guyenne; j'ay fort couru le monde, mais je croy qu'il n'y a rien qui esgalle ce pays, soit en richesses, commodités et vivres. Ayant une telle charge, je pouvois bien avoir intelligence avec le reveur de la province (ces gens ne demandent pas mieux), et emplir bien mes coffres, car tant sur les monstres et garnisons, qu'attellages d'artillerie, je pouvois faire un grand gain. Combien d'impositions pouvois-je faire sur le pays? car le roi m'en avoit baillé le pouvoir, les quelles fussent tournées à mon profit; car, encore que sa majesté entendist que ce fust pour son service, si j'eusse voulu j'eusse bien sceu faire le change, de sorte que la pluspart fust demeuré entre mes mains. Je pouvois, si j'eusse voulu, avoir un homme de paille, pour aller par les villes et villages dire à l'aureille aux principaux qu'il me falloit donner de l'argent pour estre soulagés, ou qu'autrement je les ferois ruyner et manger jusques aux os aux gens de guerre, car nous ne laissons mal à faire. Je pouvois aussi dire aux huguenots qui demeuroient en leurs maisons sous l'authorité d'un edit, que, s'ils ne crachoient au bassin, je les ferois tous ruyner. Combien m'en eussent-ils donné pour estre asseurés de leurs vies et biens! car ils ne se fioient gueres en moy, sçachant comme je les avois accommodés. Mais au lieu d'user de tous ces artifices pour me faire riche, je laissois prendre le tout aux capitaines et gensdarmes, et gens faisant service au roi qui me le demandoient, n'en ayant que peu ou point tourné à mon profit, et encore ce que j'eus de Clairac je le prins avec permission du roi. Or que les autres se contantent, je suis contant. Que si Dieu me faisoit la grace de guerir de ceste grande arquebusade que j'ay au visage, je pense encores que, si la guerre recommençoit jamais, que je serois homme pour monter à cheval. Je croy qu'elle n'en est pas loing, car, tant qu'il y aura deux religions, la France sera en division

et en trouble : il ne se peut faire autrement, et le pis est que c'est chose qui ne peut pas finir de long temps. Les autres querelles se pacifient aisément, mais celle de la religion a longue suite, et, encore que les gens de guerre ne soient pas fort religieux, ils prennent party, et estant engagés ils suivent puis après. Aux termes que je voy les affaires, je ne croy pas que nous soyons au bout; pour le moins ay-je ce contentement en moy-mesme de m'y estre opposé autant que j'ay peu, et fait mon devoir. Pleust à Dieu que tous ceux qui ont eu les forces en main, n'eussent non plus connivé que moy. Il faut laisser faire Dieu : après qu'il nous aura prou fouettés il mettra les verges au feu.

Or, seigneurs et capitaines qui me ferez cest honneur de lire ma vie, n'y apportez nul maltalent; croyez que j'ay dit le vray sans derober l'honneur d'autruy. Et sçay bien qu'il en y aura qui mettront en dispute mon escrit, pour voir si j'auray touché quelque mensonge, pource qu'ils trouveront que jamais Dieu n'a accompagné plus la fortune d'un homme, pour les charges qu'il a eues, que la mienne; si les asseuray-je que j'ay laissé infinies particularités à escrire, car je n'avois jamais rien escrit ny pensé à faire des livres : j'estois incapable de cela; mais pendant ma derniere blessure et mes maladies j'ay dicté ce que je vous en laisse, afin que mon nom ne se perde, ny de tant de vaillans hommes que j'ay veu bien faire; car les historiens n'escrivent qu'à l'honneur des rois et des princes. Combien de braves soldats et gentils-hommes ay-je nommé icy dedans, desquels ces gens ne parlent du tout, non plus que s'ils n'eussent jamais esté ! Celuy qui a escrit la bataille de Cerizolles, encore qu'il me nomme, en parle toutesfois en passant : si me puis je vanter que j'eus bonne part en la victoire, aussi bien qu'à Bologne et Thionville, et ces escrivains n'en disent rien, non plus que de la valeur d'un grand nombre de vos peres et parens que vous trouverez icy. Or ne trouvez pas estrange si j'ay esté si heureux comme j'ay escrit, car je ne me suis jamais proposé que ma charge; et ay recogneu que tout venoit de Dieu, auquel je remettois tout, quoy que les huguenots m'ayent estimé un atheiste : ils sont mes ennemis, et ne les faut pas croire. Encore que j'aye eu des imperfections et des vices, et ne sois pas sainct non plus que les autres (ils en ont leur part quoy qu'ils facent les mortifiés), si est-ce que j'ay toujours mis mon esperance en Dieu, recognoissant qu'il falloit que de luy vinst mon heur ou mon mal-heur, luy attribuant toutes les bonnes fortunes qu'il me donnoit à la guerre. Je ne me suis jamais trouvé en faction quelconque que je ne l'aye appellé à mon ayde, et n'ay passé jour de ma vie sans l'avoir prié et demandé pardon. Et plusieurs fois je puis dire avec la vérité que je me suis trouvé en voyant les ennemis en telle peur, que je sentois le cœur et les membres s'affoiblir et trembler (ne faisons pas des braves, l'apprehension de la mort vient devant les yeux); mais comme j'avois fait mon oraison à Dieu je sentois mes forces revenir. Elle estoit ainsi, l'ayant dès mon entrée aux armes apprise en ces mots : *Mon Dieu qui m'as créé, je te supplie, garde moy l'entendement, afin qu'aujourd'huy je ne le perde, car tu le m'as donné, et ne le tiens que de toy. Que si tu as aujourd'huy determiné ma mort, fais que je meure en reputation d'un homme de bien, laquelle je recherche avec tant de perils. Je ne te demande point la vie, car je veux tout ce qu'il te plaist : ta volonté soit faite, je remets le tout à ta divine bonté.* Puis ayant dit mes petites prieres latines, je promets et atteste, devant Dieu et les hommes, que je sentois tout à coup venir une chaleur au cœur et aux membres, de sorte que je ne l'avois pas achevée que je ne me sentisse tout autre que quand je l'avois commencée : je ne sentois plus de peur, de façon que l'entendement me revenoit, et avec une grand promptitude et jugement je cognoissois tout ce qu'il me falloit faire, sans l'avoir jamais perdu en combat que je me sois trouvé.

Combien y en a-il de morts qui pourroient, s'ils estoient en vie, tesmoigner si jamais ils m'ont veu effrayé ny perdre l'entendement à la guerre, soit à assaut, rencontre ou bataille ! Messieurs de Lautrec, de l'Escut, de Barbezieux, de Monpezat, de Termes, du Bié, de Strossi, de Bourdillon, de Brissac, d'Anguien, de Botieres, de Guyse, en pourroient bien dire la verité, car ils m'ont tous commandé, et m'ont veu en mil et mil perils sans peur ny estonnement; que s'ils pouvoient retourner en vie, ils seroient bons tesmoings de ce que je dis.

Encores ne sont pas morts tous ceux qui m'ont commandé, car, combien que je sois plus vieux capitaine qu'eux, il estoit raisonnable que je leur obeysse : monsieur le duc d'Aumale, messieurs les maréchaux de Cossé et de Vieilleville sont de ce nombre. Je vous supplie, mes bons seigneurs, si mon livre tombe entre vos mains, de faire jugement si ce que je dis est vray ou faux, car vous en avez veu une partie, et croy qu'après ma mort vous voudrez veoir ce que j'ay escrit. Il y en a d'autres aussi qui me peuvent desmentir, comme le seigneur Ludovic de Birague et monsieur le president de Birague, lequel n'abandonna gueres ce brave mareschal de Brissac. Plusieurs autres vivent, qui ont esté mes compagnons d'armes, et plusieurs aussi qui ont marché sous moy, tous lesquels peuvent estre fideles tesmoings de ce que j'ay dit, et si, quand il a esté question de faire une execution, j'ay jamais trouvé rien impossible; mais au contraire, ce qu'on tenoit impossible je le trouvois possible, je l'entreprenois et en venois à bout, ayant tousjours ceste ferme fiance en Dieu qu'il ne m'abandonneroit point, et m'ouvriroit toujours l'esprit pour cognoistre ce qui estoit besoing pour venir au bout de mon entreprinse. Je n'en ay trouvé jamais aucune impossible, si ce n'est celle de Thionville : il en faut donner l'honneur à monsieur de Guyse seul; il y eut là plus de l'heur que de la raison, quoy que ledit sieur de Guyse asseurast toujours de l'emporter, comme il fit.

Mes compagnons, combien de choses grandes ferez vous si vous mettez toute vostre fiance en Dieu, et si vous proposez tousjours l'honneur devant les yeux, discourant en vous mesmes que si vos jours doivent finir sur la bresche, vous avez beau à demeurer dans le fossé. *Un bel mourir,* dit l'italien, *tutta la vita onora :* c'est mourir en beste, de ne laisser nulle memoire après soy. Ne taschez jamais à desrober l'honneur d'autruy, ny à vous proposer l'avarice ou ambition, car vous verrez lors le tout tomber en mal-heur et infortune; je ne dis pas cecy pour faire le prescheur, mais pour la verité. Combien y en a-il au monde qui ont eu le bruict d'estre fort vaillans, mesmes qui sont en vie, que je ne veux nommer; neantmoins ils ont esté fort mal-heureux en leurs entreprinses : croyez que cela venoit de Dieu; et encores qu'ils l'appellassent à leur ayde, leur zele n'estoit pas bon, voylà pourquoy Dieu leur estoit contraire. Il faut, si vous voulez qu'il soit à vostre secours, que vous vous despouilliez de toute ambition, avarice et hayne, et soyez pleins de la loyauté et fidélité que nous devons à nostre prince; et encore que sa querelle ne soit juste, il ne laissera pas pourtant de nous assister, car ce n'est pas à nous de demander à nostre roy si sa querelle est bonne ou mauvaise, mais seulement d'obeyr. Que si vous n'estes recogneus des services que vous avez faicts, vous ne vous en fascherez pas, par-ce que vostre intention n'aura pas esté de combattre pour ambition ny grandeur, ny pour convoitise des richesses, mais pour la fidelité que Dieu nous a commandé de porter à nostre roy. Vous vous resjouirez d'estre estimés et aimés de tout le monde, qui est la plus belle richesse et acquisition que tout homme d'honneur doit desirer, car les richesses et grands estats périront avec le corps, et la bonne renommée vivra à jamais avec l'ame. A present je me vois tirant à la mort, dans le lict, je me sens grandement soulagé; en despit d'elle mon nom vivra, non seulement en la Gascogne, mais parmy les estrangers.

Or c'est icy la fin de mon livre et de ma vie : que si Dieu me la continue plus longuement, quelqu'autre escrira le reste, si je me trouve en lieu où je face quelque chose digne de moy, ce que je n'espere pas, me sentant si incommodé que je ne pense meshuy pouvoir jamais plus porter les armes. J'ay ceste obligation à ceste meschante arquebusade qui m'a percé et froissé le visage, d'avoir esté cause que j'ay dicté ces Commentaires, lesquels, comme je pense, dureront après moy. Je prie ceux qui les liront de ne les prendre point comme escrits de la main d'un escrivain, mais d'un vieux soldat, et encore gascon, qui a escrit sa vie à la verité, et en guerrier; tous ceux qui porteront les armes y prendront exemple, et recognoistront que de Dieu seul procede l'heur et le mal-heur des hommes. Et pour-ce que nous devons avoir recours à luy seul, supplions-le nous aider et conseiller en nos tribulations, car ce monde n'est autre chose, et dont les grands ont aussi bien leur part que les petits : en cela se manifeste sa grandeur, veu qu'il n'y a roy ny prince qui en soit exempt, et qui n'aye ordinairement besoing de luy et de son secours.

Ne desdaignez, vous qui desirez suivre le train des armes, au lieu de lire des Amadis ou Lancellots, d'employer quelqu'heure à me cognoistre dedans ce livre: vous apprendrez à vous cognoistre vous mesmes, et à vous former pour estre soldats et capitaines, car il faut sçavoir obeir pour sçavoir après bien commander. Cecy n'est pas pour les courtisans ou gens qui ont les mains polies, ny pour ceux qui ayment le repos; c'est pour ceux qui par le chemin de la vertu, aux despens de leur vie, veulent eterniser leur nom, comme en despit de l'envie j'espere que j'auray fait celuy de Montluc.

(Icy avoit mis fin le seigneur de Montluc à son livre, mais depuis l'eschantillon qui s'ensuit s'est trouvé.)

Je pensois avoir mis fin à mes escriptures et à ma vie tout ensemble, ne pensant pas jamais que Dieu me fist la grace de monter à cheval pour porter les armes; mais il ne l'a pas ainsi voulu. Toute la France jouit quelque temps de la paix et du repos; moy seul, affligé de maladies et de ma grande blessure, estois le plus souvent dans le lict; toutesfois peu à peu je recouvray la santé, estant plus aise d'estre deschargé du gouvernement, que si ce pesant faix me fust demeuré sur les espaules : monsieur le marquis de Villars, qui en est chargé, s'en acquittera comme un vieux chevalier et grand capitaine doit faire.

Or je disois tousjours en moy-mesmes, oyant les nouvelles de la cour, car encore y avois-je quelque amy, qu'on faisoit trop de caresse aux huguenots, et cognoissois bien qu'il y auroit du bruit au logis. Le roy, par ses lettres que j'ay encores, parlant à mes amis, tesmoignoit tousjours qu'il n'avoit nul mescontentement de moy, qu'il desiroit me faire paroistre combien il m'aimoit, mais que mon indisposition estoit cause qu'il avoit envoyé monsieur le marquis de Villars en ma place; je le creus ainsi, car il faut croire ce que les roys veulent, autrement on les offense. Or, quoy que je ne fusse lieutenant de roy, si est-ce que toute la noblesse et tous les trois estats de la Guyenne me portoient tousjours beaucoup d'honneur et me visitoient : ce n'estoit pas sans discourir qu'est-ce que ce temps deviendroit, car il me sembloit que les huguenots estoient venus fort insolens, et parloient presque aussi haut qu'aux premiers troubles. Si j'eusse esté aussi sain et aussi jeune que j'estois lors, je les eusse fait taire, pour le moins en la Gascogne où j'estois.

Quelque année estant ainsi passée, la nouvelle survint de ce qui estoit advenu à la journée de Sainct Barthelemy à Paris, où monsieur l'admiral fut si mal advisé de s'aller enfourner pour monstrer qu'il gouvernoit tout. Je m'estonne qu'un si advisé et sage homme pour le monde fist une si lourde faute : il la paya bien cher, car il luy cousta la vie et à plusieurs autres. Il avoit aussi mis ce royaume en un grand trouble, car je sçay bien que tout ne venoit pas de monsieur le prince de Condé, ny la moitié : ledit sieur prince ne m'en communiqua que trop à Poissy, et croy que si je luy eusse presté l'oreille, il m'eust tiré le fond du sac; je le dis à la royne, mais elle me commanda de me taire : elle ne pensoit pas lors que les choses allassent comme elles ont fait. Je sçay bien et tout le monde aussi, qu'elle a esté accusée d'estre cause des premiers remuemens qui advindrent aux premiers troubles, et monsieur le prince luy fist ce tort d'envoyer ses lettres en Allemagne, et les monstrer et faire imprimer par tout : cela n'advança pas ses affaires. Estant ladite dame à Thoulouse, elle me fit cet honneur de me parler plus de trois heures sur ce subject, et me dict beaucoup de choses que je me garderay bien d'escrire; tant y a qu'il est bien aisé de reprendre et trouver en faute ceux qui ont le maniement des affaires du monde, et mesmes si grands comme elle a eu, ayant sur ses bras le roy et messieurs ses frères si jeunes, et estans tous les princes bandés l'un contre l'autre, les uns advancés puis reculés, et après ce beau manteau de religion qui a servy aux uns et aux autres pour executer leurs vengeances et nous faire entre-manger. Je vous prie, quelle apparence y avoit-il qu'elle eust intelligence avec le seigneur prince? ce qu'elle a faict depuis a bien monstré le contraire; mais je laisse cela, car peut estre je n'en parle que trop, et retourneray à mon propos.

Tout le monde fut fort estonné d'entendre ce qui estoit advenu à Paris, et les huguenots encores plus, qui ne trouvoient assez de terre pour fuyr, gaignant la pluspart le pays de Bearne; les autres se firent catholiques, ou pour le moins en firent semblant : je ne leur fis poinct de mal

de mon costé, mais par tout on les accoustroit fort mal. Je pensay lors que l'armée qui estoit devant La Rochelle estoit là pour autre besongne que pour aller en Portugal, et cogneus bien l'encloueure; mais je ne pouvois imaginer pourquoy on eust seulement blessé monsieur l'admiral au commencement, si on avoit le dessein que je vis depuis; car si le lendemain tous les huguenots se fussent resolus avec les grands qui leur estoient alliés ou les soustenoient, il leur estoit aysé de se retirer de Paris et se mettre en seureté: or ils furent esblouis, et Dieu leur ferma les yeux. Je ne veux pas icy dire ny me mesler d'escrire si ceste procedure fut bien ou mal faicte, car il y a prou à dire et de bien et de mal; et puis cela ne porteroit nul profit: ceux qui viendront après nous en parleront mieux à propos et sans crainte, car les escrivains d'aujourd'huy n'osent escrire qu'à demy : de moy j'ayme mieux me taire.

Encor que je fusse lors seulement maistre de ma maison, si est-ce que la royne me fist cest honneur de m'en escrire, et me mander qu'on avoit descouvert une grande conspiration contre le roy et son estat, et que cela avoit esté cause de ce qui estoit advenu. Je sçay bien ce que j'en creus: il fait mauvais offencer son maistre. Le roy n'oublia jamais quand monsieur l'admiral luy fit faire la traitte de Meaux à Paris plus viste que le pas. Nous perdons l'entendement au bon du coup, et ne songeons que les roys ont encor plus de cœur que nous, et qu'ils oublient plustost les services que les offences. Or laissons cela; il en sera assez parlé par d'autres qui s'en sçauront mieux demesler que moy.

Tout le soin du roy et de la royne fut lors à enlever La Rochelle, seul refuge des huguenots. Dieu sçait si j'en manday à la royne mon advis. Au voyage de Bayonne, et depuis en Sainctonge, je luy avois fait l'ouverture de s'en rendre maistresse sans bruit et sans rien rompre; et à l'aleine de monsieur de Jarnac, auquel je m'en descouvris un peu, et non pas trop, je croy qu'il n'y eust pas eu grand doubte. Elle craignoit tousjours de faire resveiller la guerre; mais pour un si bon morceau il ne failloit craindre de rompre le jeusne: cela eust été faict, on eust eu beau crier. Il y avoit assez de moyen d'appaiser lors les gens; car qu'eussent ils sceu dire, si le roy vouloit faire une citadelle dans sa ville? il n'est plus temps de s'en repentir. Ceste ville a donné le moyen aux huguenots de renouveller les guerres, et leur en donnera encores plus si le roy ne la leur oste, pourquoy faire il ne doibt rien oublier; car par le moyen de ceste ville ils manient et entretiennent les intelligences qu'ils ont en Angleterre et en Allemagne, et font sur mer de grandes prinses avec lesquelles ils font la guerre. Ils tiennent aussi les isles, d'où sort grand argent, à cause du sel. La royne me pardonnera s'il luy plaist, elle fit là une grande faute, et encore une autre depuis, de n'avoir voulu envoyer des moyens lors qu'on nous commanda de l'assieger, car en ce temps là elle n'estoit en l'estat qu'elle est, et croy que je luy eusse fait grand peur.

Voilà tout le monde à La Rochelle; je fus appellé au festin comme les autres, et, comme je veux que Dieu m'ayde, quand je prins ma resolution de m'y en aller, je fis estat d'y mourir, et que ce seroit là mon tombeau. Estant arrivé, je fus estonné d'y voir tant de gens de diverses humeurs, qui eussent esté bien marris qu'elle eust esté prinse. Ce siege fut grand, long et beau, mais à bien assailly mieux deffendu. Je ne veux pas m'amuser à escrire ce qui fut fait là, car je n'estois que comme un particulier, et ne veux mesdire de personne. Monsieur, qui a depuis esté roy, lequel commandoit à ce siege, sçait bien que, m'ayant faict cet honneur de m'en parler et sçavoir mon advis, je lui en dis franchement ce que j'en sçavois. Par ce siege, tous ceux que nous estions lors, et ceux qui viendront après, pourront juger qu'il faut mes-huy prendre les places de telle conséquence, ou par famine les bloquant, ou avec le temps pied à pied. Il s'y fit une grande faute d'hasarder tant d'hommes aux assauts, et encore plus d'avoir fait si mauvais guet, afin que secours de poudres n'entrast comme il fit par la mer; mais pour en dire mon advis comme les autres, quelque chose qu'ils eussent sceu faire, ils estoient à nous, et n'eussent sceu s'en desdire, je dis la corde au col, car le secours que le comte Mongommery leur menoit s'estoit retiré; nous estions sur le point de venir aux mains avec eux, tout leur defailloit. Mais en mesme temps mon frere, monsieur de Valence, estoit en Poulongne pour faire eslire Monsieur pour leur roy, comme il fit: et croy que ceste gloire luy en est deue, mais

cela aussi fut cause que chacun pensa à entrer en capitulation, laquelle en fin se fit. Les deputés de Poulongne le viendrent saluer là pour leur roy. Or toute la trouppe s'en retourna pour s'apprester et se trouver à la feste de ceste nouvelle couronne, après avoir laissé plusieurs morts en ce siege, et les Rochellois, maistres de leur ville. Il sembloit, aux propos que monseigneur tint à son départ, qu'il n'estoit pas fort content de ce nouveau royaume : si pense-je que c'estoit grand honneur, et pour luy et pour nous, qu'un royaume si esloigné vinst chercher un roy dans le nostre. Monsieur de Valence mon frere y acquit beaucoup d'honneur : ses harangues sont belles, lesquelles il mettra, comme je pense, dans son histoire.

Pendant ces malheureuses guerres et ce siege, où je perdis plusieurs de mes parens, monsieur l'admiral de Villars, qui estoit lieutenant de roy en Guyenne, fit tout ce qu'il peut à mon advis : aussi n'y avoit il pas beaucoup à faire, car les huguenots estoient escartés comme perdriaux; mais ayant pris cœur pour la longueur de ce siege, ils firent quelques entreprises. Je perdis, pour mon dernier mal-heur, mon fils Fabien, seigneur de Montesquieu, lequel, voulant forcer une barricade de Nogarol, fut blessé d'une arquebusade de laquelle il mourut. Encor qu'il fust mon fils, je puis dire qu'il estoit bien né et valeureux. Cela me cuida accabler d'ennuy; mais Dieu me donna le courage de le porter, non pas comme je devois, mais comme je peus.

Cependant que tous les triomphes se faisoient en France pour le depart du nouveau roi dePologne, je demeuray chez moy accompagné d'ennuis et tristesses, visité de mes amis et de la noblesse. Le roy fit un nouveau remuement fort dommageable à la Guyenne : ceux qui viendront après nous se feront sages par les fautes d'autruy : c'est qu'il departit le gouvernement en deux, ayant donné ce qui est deça la Garonne du costé de Gascogne à monsieur de La Valette, et ce qui est delà, à monsieur de Losse. Ce fut un grand erreur au conseil du roy, et à la royne principallement, car encore elle en vouloit faire trois parts, pour en donner une à monsieur de Gramond. C'est un grand cas que tant de sages testes ne prissent garde que mal avoit apporté à la Guyenne le pouvoir qui fut donné à monsieur Danville, pour le peu d'intelligence qu'il y avoit entre nous, comme j'ay escrit en mon livre, et que, puis que les force de tout le gouvernement general unies avoient assez affaire à rendre le roy obey, qu'en pouvoit-on esperer de les veoir separées et en diverses mains? cela met de la division et de la jalousie parmy eux, laquelle en fin amene l'inimitié, et tout aux depens du roy et de son peuple. Les effects s'en ensuyvirent peu après, car monsieur de Losse entreprint le siege de Clerac, lequel ne m'avoit jamais osé fermer la porte, où monsieur de La Valette aussi fut, mais pour veoir seulement ce qui s'y faisoit. En fin il ne s'y fit rien qui vaille la peine de l'escrire, aussi il ne touche à moy. Je le dis seulement pour advertir le roy que, pour estre bien servy, il ne doit des-unir le gouvernement, ains le laisser tout entier : son royaume est assez grand pour contenter l'ambition de ceux qui demandent des honneurs. Sa majesté m'excusera s'il luy plaist; ils doivent attendre à leur rang; il y en aura assez pour tous.

Quelque temps après, nous oyons dire tant de choses, qu'il me sembloit voir les entreprises d'Amboise renouvellées, car on disoit merveilles, et des plus grands, que je n'eusse jamais pensé si ce qu'on disoit est vray, comme je m'en remets. Peu après survint la nouvelle de la maladie du roy, de tant d'emprisonnemens qui se faisoient à la cour; ce qui me fit estimer bienheureux d'en estre loing, car on se trouve souvent engagé là où on ne pense pas. Après tout cela vint la nouvelle de la mort du roy, qui fut à la verité un grand dommage, car j'oserois dire que, s'il eust vescu, il eust fait de grandes choses, et aux despens de ses voisins eust jetté la guerre de son royaume; et si le roy de Pologne eust voulu s'entendre avec luy, et mettre sus les grandes forces qu'il pouvoit tirer de son royaume, tout leur eust obey, et l'empire eust esté remis en la maison de France. Sa mort nous estonna fort, à cause des grandes entreprises qu'il y avoit, disoit-on, au royaume. Je croy que la royne ne se trouva jamais si empeschée depuis la mort du roy son marry, mon bon maistre.

Sa majesté me fit cet honneur de m'escrire, et me prier l'assister en une si grande affliction, pour sauver l'estat, attendant la venue du roy. Encore que je fusse accablé d'années et incommodité de maladies, si est ce que pour m'oster

l'ennuy que je portois de la mort de mon fils Fabien, et luy tesmoigner le desir que j'avois de luy garder la parole que je luy donnay à Orleans, je m'en allay à Paris trouver sa majesté, et l'accompagnay à Lyon, où j'eus le plaisir de l'entretenir là tout à mon ayse de plusieurs choses dont depuis j'en ay veu faire les approches : elle fera beaucoup si elle y peut apporter des remedes. Le roi arrivant, à son entrée on luy fit faire une erreur, car, au lieu qu'il devoit assoupir le tout et nous donner la paix, qui estoit chose bien aysée lors, on le fit resoudre à la guerre, et encore pis, on luy fit accroire qu'entrant au Dauphiné tout se rendroit à luy, et neantmoins la moindre place luy fit teste. Je n'ay affaire de deduire toutes ces choses. A son arrivée il me fit fort bonne chere, et si n'en faisoit pas trop à tout le monde : je le trouvay tout changé. Là furent tenus quelques conseils, mais il y en avoit de privés et de secrets. Or sa majesté, se ressouvenant des services que j'avois fait au roy son ayeul, pere et freres, l'ayant ouy dire et veu une partie, me voulut honorer de l'estat de mareschal de France, me faisant riche d'honneur puis qu'il ne le pouvait faire de biens; et m'ayant fait appeller et faict mettre à genoux devant luy, après avoir faict le serment, me mit le baston de mareschal de France en la main. Je luy dis en le remerciant que je n'avois autre regret en ce monde, si ce n'est de n'avoir pas dix bons ans dans le ventre, pour luy faire paroistre comme je desirois en ceste honorable charge luy faire service et à sa couronne. Ayant receu ses commandemens et de la royne, je m'en revins en Gascoigne pour faire les apprests pour la guerre, car tout tendoit là. Mais je cogneus bien à la longueur de mon voyage que je devois plustost songer à ma mort qu'à la donner aux autres, car je n'estois plus capable de porter les grandes courvées, n'y prendre grande peine; et puis je vis bien qu'il adviendroit de mesme entre les nouveaux lieutenans de roy et moy, qui m'estoit advenu avec monsieur le mareschal Danville.

Quelque temps après, la cour de parlement de Bordeaux m'escrivit que les huguenots remuoient besogne sur la riviere de Dordoigne, et qu'il falloit y pourvoir, me priant m'approcher d'eux pour apporter quelque remede, et que le mal n'allast plus avant. Je vins à La Reolle, où messieurs le president Nemond, qui n'estoit pas de ma cognoissance, de Merville, de Monferran et de Gourgues me vindrent trouver, me proposant beaucoup de choses. Je n'estois pas sans responce ny excuse apparente, veu mesmes qu'on ne m'avoit pas tenu ce qu'on m'avoit promis; leur remonstray ma vieillesse et mon indisposition. Et m'estant venu trouver au lict lesdits sieurs de Merville et de Monferran, je leur fis voir mes plays et blesseures; je leur dis aussi le serment que j'avois faict de ne porter jamais plus les armes : mais en fin je ne les peu desdire, et me firent parjurer. S'en estant retournés pour aller faire les apprests afin d'attaquer Gensac, je m'y acheminay. Quelque temps après monsieur de Monferran amena une belle trouppe de noblesse de son gouvernement, comme il en vint aussi d'ailleurs, et bon nombre de gens de pied. D'abordée nous emportasmes le fauxbourg et les barricades; messieurs de Duras, de La Marque et de La Devese y allerent en pourpoint, le coutelas au poing, et donnerent jusques aux portes. Ils n'en estoient pas plus sages, car les arquebusades y estoient à bon marché : ils le faisoient à l'envi l'un de l'autre, et pour monstrer qu'ils estoient sans peur. Or le mal-heur voulut que monsieur de Monferran eust une arquebusade au travers du corps, de laquelle il mourut; qui fut dommage, car il estoit gentil-homme de valeur et fort aymé du pays, qui le trouvera à dire.

Les ennemis, se voyans bouclés en telle sorte, et le canon prest à jouer, envoyerent un grand vilain qu'ils appeloient le capitaine Tonnelier, bon soldat pourtant, disoit-on, lequel capitula et rendit la place, où monsieur de Rausan, frere de monsieur de Duras, fut mis. Or je veux mettre icy une chose qui m'advint en ce siege, laquelle ne m'estoit jamais arrivée. Après la mort de monsieur de Monferran, je voulus donner la charge qu'il avoit en l'armée à monsieur de Duras, par ce qu'il me sembloit qu'estant seigneur de si bonne maison comme il est, il seroit aggreable; mais tout le monde ne le trouva pas bon : dequoy sortit une autre chose, c'est qu'on me dit que la noblesse qui estoit venue avec tous ces messieurs me trouver se plaignoit fort de quelques propos que j'avois tenu d'elle, aussi faux que le diable est faux. Les mots estoient vilains et salles, voylà pourquoy je ne les coucheray point dans mon escrit; tout estoit si mu-

tiné qu'ils furent sur le point de monter à cheval et me laisser engagé avec le canon. Je les envoyay prier tous me faire ce plaisir de se trouver de bon matin en la campagne, où j'avois à leur dire quelque chose, ce qu'ils firent. J'y fus de bon matin aux flambeaux, tant j'avois haste de descharger mon cœur. S'estans tous mis en rond, je me mis au milieu d'eux et leur parlay le chappeau au poing en telle sorte.

« Messieurs, il y a long temps que plusieurs « d'entre vous me cognoissez, ayant porté les ar« mes sous moy, tant ès guerres de ceste Guyenne « qu'aux guerres estrangeres; d'autres ainsi qui « sont presens ont ouy parler de moy, de mes « complexions et de mes humeurs; mais je croy « que nul de tous tant que vous estes n'a jamais « sceu ne ouy dire que j'aye esté d'un naturel « mesdisant et injurieux. Encore que je ne sois « pas sans vice, si n'ay-je jamais eu celuy-là. « Comment donc m'avez vous faict ce tort de « croire que j'aye esté si mal-advisé de parler de « vous avec tel mespris, comme on m'a dict qu'il « vous a esté rapporté, de vous, qui estes gentils« hommes? Tant s'en faut que je le voulusse « faire, que je ne voudrois pas avoir tenu tel lan« gage de la moindre compagnie de soldats qui « soit en ceste armée. J'ay tousjours aymé et « honoré la noblesse, car après Dieu c'est elle qui « m'a fait acquerir l'honneur et la reputation que « j'ay acquise. Vous sçavez bien, messieurs, que « je suis hors de combat, tenant le rang que je « tiens, et ne veux donner des desmentis. Bien « vous diray-je qu'il n'en est rien, et que je n'en « ay jamais parlé, et ne le voudrois avoir fait « pour chose du monde. Mes-huy en ceste âge et « à tant de choses qui sont passées par devant « moy, je dois sçavoir que c'est de vivre au « monde, et se garder d'offencer tant de gens « d'honneur et gentils-hommes de bonne maison. « Or j'ay sceu la resolution que vous avez prinse « de vous retirer chez vous, dequoy je suis bien « marry, et qu'aussi vous n'avez eu aggreable la « nomination que j'avois faicte de monsieur de « Duras. Je m'en remets à vous aussi; puis que « la chose va en ceste sorte, il n'est plus besoin « d'en nommer: le roy pourvoyra quelque autre « de la place de feu monsieur de Monferran, que « je regrette. Pour le moins, messieurs, ne me « refusez pas de me faire ce plaisir d'accompagner « le canon en lieu de seureté. Si vous ne le voulez « faire pour l'amour de moy, qui ay esté vostre « chef et vostre capitaine depuis tant d'années, « faictes le pour l'affection et service que vous « devez au roy. Quant à moy, je m'en vois reti« rer aussi chez moy, car mon âge, mes maladies « et mes playes ne me peuvent plus permettre « de porter les armes ny prendre la peine qui est « requise à la guerre. Aimez moy tousjours, je « vous prie, et souvenez vous de moy. »

Ma remonstrance les satisfit et contenta tous, et me dirent d'une voix qu'à la verité cela les avoit fort offencés, leur ayant esté rapporté par un homme qui portoit tiltre de gentil-homme, mais qu'ils n'en croyoient rien, et estoient mes serviteurs, m'offrant d'accompagner non seulement le canon, mais me suyvre là où je les voudrois commander. J'ay voulu mettre cela par escrit, afin que ceux qui viendront après moy apprennent comme il se faut comporter en telles occurrences. Je sceus depuis que ce rapporteur estoit un La Mothe; si je l'eusse sceu sur l'heure, je croy que je luy eusse faict mauvais party. Or, le canon ramené, qu'ils accompagnerent, nous nous dismes à Dieu. Ayant sejourné quelque temps chez moy, j'oyois tousjours d'estranges nouvelles de la cour et des entreprinses des plus grands. Et quand j'ouys dire que le roy de Navarre s'en mesloit et qu'il estoit party de la cour sans dire à Dieu, je jugeay deslors que la Guyenne auroit de nouveau beaucoup à patir, car estant si grand prince, jeune, et qui donne esperance d'estre quelque jour un grand capitaine, il gaigneroit aysément le cœur de la noblesse et du peuple, et tiendroit tout le reste en crainte. Comme je veux que Dieu m'ayde, mille malheurs m'allerent au devant, de sorte que bien souvent il me prenoit fantaisie de faire retraicte, pour n'avoir pas le desplaisir d'ouyr tant de fascheuses nouvelles et la ruine de ce pauvre pays. Il me ressouvenoit tousjours d'un prieuré assis dans les montagnes, que j'avois veu autresfois, partie en Espagne, partie en France, nommé Sarracoli: j'avois fantasie de me retirer là en repos; j'eusse veu la France et l'Espagne en mesme temps: et si Dieu me preste vie, encores je ne sçay que je feray.

FIN DES COMMENTAIRES DE BLAISE DE MONTLUC.

MÉMOIRES

SUR LA VIE DU MARÉCHAL

DE VIEILLEVILLE

PAR VINCENT CARLOIX, SON SECRÉTAIRE.



MÉMOIRES

SUR LA VIE DU MARÉCHAL

DE VIEILLEVILLE

PAR VINCENT CARLOIX.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Noblesse de M. de Vieilleville.

Je dirai donques que très-haut, illustre et puissant seigneur, monseigneur François de Scepeaux, sire de Vieilleville, comte de Duretal, baron de Mathefelon, seigneur de La Vaisousiere, de Saint-Michel-du-Boys et de La Berardère, mareschal de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi Henry II, François II et Charles IX, en la ville de Metz et pays messin, étoit fils de haut et puissant seigneur messire René de Scepeaux, chevalier, sire de Vieilleville et des terres cy dessus, et de haute et vertueuse dame Marguerite de La Jaille, aussi dame desdits lieux, gens de bien, d'honneur et sans aucun reproche, vivants si vertueusement, que toute la noblesse du pays d'Anjou et du Maine y prenoit exemple: qui estoit cause qu'estants ordinairement visités et hantés par ladite noblesse et autres gens d'estat, ils tenoient une fort magnifique et ouverte maison, et des plus liberales du pays. Et estoit fils d'une fille de cette illustre maison d'Etousteville que toute la France connoist, et puisné de l'ancienne maison de Scepeaux, de laquelle les prédécesseurs ont fait à nos rois de fort grands et signalés services du tems des guerres contre les Anglais, anciens ennemys de la couronne de France, et quasi à leurs dépens et avec l'aide de leurs sujets, car ils avoient de ce tems-là grandes seigneuries et possessions és provinces de Bretagne, Anjou et le Maine, qui en sont écartées à cause des infinies dépences que leur moyennoient ces guerres. Toutefois encore, pour le jourd'huy, le chef de la maison de Scepeaux jouit de plus de cinquante mille livres de rente, ayant succédé aux biens, par vray et légitime mariage, de très-illustre princesse madame Philippe de Montespedon, en son vivant épouse de très-excellent prince monseigneur Charles de Bourbon, lorsqu'il vivoit prince de La Roche-sur-Yon : qui donne bien à connoître de quelle marque est cette maison de Scepeaux, et ayant hérité pareillement de madame Marguerite de La Jaille, mere de mondit sieur le mareschal.

CHAPITRE II.

M. de Vieilleville entre dans la maison de Louise de Savoie, mère de François Ier.

De toute ancienneté nos rois ont accoutumé de prendre les enfans des grandes et illustres maisons de leur royaume, et en tirer du service, ou auprès de leurs personnes, ou les mettre avec nos princes leurs enfans pour apprendre la vertu, afin que, devenants en l'âge de porter les armes, ils soient employés aux charges d'importance, et honorés, selon leur merite, des haults grades et estats du royaume, qui sont presque infinis; pour à quoi parvenir ils s'esvertuent à toutes louables actions et exercices, méprisant, poussés de cette espérance, la mort et la vie, de cette sorte qu'ils ne pensent qu'au point d'honneur, à estre vaillants, à acquérir reputation, et se

hasarder à toutes entreprises pour le service de leur roi : qui est cause que la noblesse de France excelle toute autre de ce monde, et n'a sa pareille sous l'univers; car il n'y en a point qui lui soit aucunement comparable.

Suivant cette excellente coutume, il fut nourri enfant d'honneur de serenissime princesse madame Loyse de Savoye, mere du roy François le Grand et regente en France : mais il n'y fut que quatre ans seulement, car il luy survint une fortune qui lui accourcit son service, et lui traina toutefois son advancement : d'autant qu'un gentilhomme lui ayant donné un soufflet comme il alloit au service du diner de sa maistresse, l'enfant d'honneur, le diner finy, se deroba de son gouverneur, et vint trouver ce gentilhomme que l'on disoit estre premier maistre d'hostel de madame la regente, et le pressant de lui rendre son honneur, luy donna de l'épée au travers du corps. Ce malheur luy advint le dix-huitieme an de son âge.

Après ce coup, qui ne fut pas tenu pour mauvais des plus grands, et principalement du roy, qui ne pouvoit trouver bon que les maistres d'hostel ou autres officiers de sa maison outrageassent ou missent les mains sur les enfans d'honneur, et qui avoient des gouverneurs exprès pour se plaindre à eux et les chastier s'ils s'oublioient en quelque sottise, sa majesté envoya chercher M. de Vieilleville pour le présenter à madame la regente sa mere, et le reconcilier; car on tenoit ce maître d'hostel pour mort. Mais il s'étoit déjà absenté de la cour et venu trouver son pere en sa maison de Duretal, pour prendre de luy le moyen de faire le voyage de Naples, où l'on disoit que M. de Lautrec menoit une belle armée : et ayant fait ses préparatifs, mis ordre à son équipage, et s'estre muny abondamment de finances, et choisy vingt-cinq gentilhommes d'Anjou et de Bretagne pour l'accompagner (car il vouloit paroître en seigneur de sa qualité), il se présenta à M. de Lautrec en la ville de Chambéry, qui le reçut fort humainement, et, le reconnoissant pour son parent à cause de Parthenay, ls fit loger sous sa cornette, et l'eut en très-grand estime, au moyen des belles preuves d'armes qu'il fit durant ce voyage; car en toutes les factions, prises de villes, et générallement toutes entreprises qui s'offrirent, il fut toujours des premiers.

CHAPITRE III.

Guerre de Naples. — Prise de Pavie.

Auparavant que l'armée entrast au royaume de Naples, M. de Lautrec la fit passer par l'état de Milan et la Lombardie, où furent prises par force plusieurs bonnes villes et fortes places, comme Gênes, Biegras, Morterre, Vigevene, Novarre, Alexandrie et toute Lomeline. En quoy M. de Vieilleville n'épargna sa vie non plus que s'il en eust eu une centaine à dépandre, à la vue de toute l'armée, et au grand contentement de M. de Lautrec. Et ne faut oublier Pavie, qui fut battue quatre jours durant d'une si étrange furie, que ceux de dedans envoyèrent devers M. de Lautrec deux capitaines et un trompette pour parlementer : mais cependant M. de Vieilleville, bruslant d'ardente jeunesse, suivy de toutes les bandes françaises déjà préparées pour l'assaut, entra dedans par la bresche, et taillerent en pieces tout ce qui se présenta devant eux pour leur faire teste. A quoy ceux de dedans ne s'attendoient pas, car ils étoient aux écoutes de la composition que l'on voudroit faire à leurs deputés. Les Suisses et lansquenets y accoururent bientost; dont la ville fut prise et saccagée huit jours durant, avec infinies massacres et cruautés qui y furent exercées, se souvenants de la prise du roy et de la defaitte de son armée devant ladite ville; à quoy il ne fut possible à M. de Lautrec de mettre ordre, ny d'y pouvoir remedier; et sans le commandement qu'il fit à M. de Vieilleville de prendre deux cens hommes d'armes pour empescher le feu, elle eust esté sans doute réduite en cendres : encore ne purent-ils tant battre ni menacer, qu'il n'y eust quarante ou cinquante maisons brûlées; car la memoire de cette bataille, qui étoit encore recente, d'autant qu'il n'y avoit pas cinq ans à dire, les avoit ainsi enflammés à cette cruelle vengeance.

CHAPITRE IV.

M. de Vieilleville pris sur mer.

Ayant M. de Lautrec très-heureusement exploité en toute la Lombardie, et donné ordre, sejournant à Bouloigne, à la délivrance du pape, il fit marcher son armée, pour toujours tenir sa bonne fortune en haleine, vers le pays de l'Abrusse, et, suivant toujours la coste de la mer

Adriatique, vint loger au marquisat de Gouast. Or y avoit-il dix ou douze galeres venitiennes qui le cotoyoient toujours terre à terre, pour le favoriser et tenir du costé de la mer, desquelles étoit général le neveu du duc d'Urbin; lequel, averty que quelques galeres faisoient escorte à des vaisseaux ronds qui passoient en Candie, delibera de les assaillir. De quoy le bruit repandu par l'armée, M. de Vieilleville, qui vouloit veoir de tout, laissant tout son train au cap, entra en une galere; et s'y jeta avec luy un gentilhomme d'honneur, nommé M. Cornillon, qui luy donna sa foy de ne le jamais abandonner. Il y entra plusieurs autres jeunes gentilshommes de bonne part, pour combattre et acquerir honneur : et voguants de franc courage en esperance de trouver l'ennemy, ils le découvrent auprès de Monica, qui estoit audessus du vent et plus fort, lequel ne faillit pas de s'aider de son avantage, et charge furieusement les galeres venitiennes, qui ne tindrent pas coup, mais hausserent la voile et se retirerent sans combattre que bien peu. Et estant celle où M. de Vieilleville combattoit déjà bien engagée, elle n'eut moyen de faire voille, mais fut investie et prise, et luy prisonnier entre les mains du seigneur de la même ville de Monica, qui lui presenta une courtoisie qu'il ne voulut pas accepter; car, l'ayant mis à trois mil écus de ranson, et Cornillon à mil, il lui offrit liberté pour aller, sur sa foy, querir lesdites ransons, à la charge toutefois, s'il ne revenoit dedans le temps qu'il lui avoit limité, que son compagnon seroit mis à la cathene, en danger d'y user le reste de ses jours.

M. de Vieilleville, qui avoit juré amitié avec M. de Cornillon, refusa ce party, craignant que la longueur du chemin et les moyens ne se pussent accommoder avec la brièveté du temps; mais il pria le sieur de Monica d'envoyer devers M. de Lautrec l'avertir qu'il tenoit Vieilleville prisonnier, et qu'il payeroit outre sa ranson et depens, ceux que le trompette feroit pour aller jusques la distance du lieu où ils estoient, environ soixante milles. Ce que fit le sieur de Monica : et le trompette de retour amena deux gentils-hommes de la part de M. de Lautrec, qui apporterent ce qui étoit requis pour sa liberté. Mais parce que ledit sieur de Monica avoit oublié de specifier la ranson et depens de l'autre, M. de Vieilleville les renvoya avec leur argent, suppliant par eux M. de Lautrec, après l'avoir remercié de sa bonne volonté, d'envoyer un homme sûr en la duché d'Anjou, porter les presentes qu'il écrivoit à son pere estant à Durestal, pour avoir quatre mille écus; et qu'il creveroit plustot en la prison que d'abandonner un gentilhomme d'honneur et de valeur qui estoit prisonnier avec luy, et s'en estoient mutuellement juré fidelité de courir une même fortune. Mais comme ils estoient prets à partir avec cette créance, le seigneur de Monica, considerant la grandeur du courage et la loyauté de M. de Vieilleville qui aimoit mieux partir que de manquer de foy et de parole, luy donna fort liberalement son compagnon, et prit ce qu'ils avoient apporté pour luy.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre de Naples.

Arrivé que fut M. de Vieilleville de sa prison, il trouva l'armée déjà bien avancée en la Pouïlle, et M. de Lautrec prest à donner la bataille au prince d'Oranges, lequel depuis la mort du duc de Bourbon étoit toujours demeuré lieutenant de l'empereur en son armée.

Or M. de Lautrec avoit pris audit païs de la Pouïlle les haras de l'empereur, et desparty les chevaux aux seigneurs de l'armée, capitaines, lieutenans de gendarmerie et de cavalerie legere : en quoi il n'oublia pas M. de Vieilleville, encore qu'il fust absent et prisonnier; car il luy avoit reservé deux des plus beaux coursiers de tout le haras, desquels il luy fit publiquement present. Ce qui luy vint à plain souhait en cette occasion de bataille, avec une ferme esperance de rendre M. de Lautrec très-véritable; car il luy avoit dit, en les luy donnant, telles paroles : « Je les vous ai gardés et choisis, mon cousin, tels que vous les voyez, pour l'assurance que j'ay qu'ils ne retourneront jamais en France, et que vous les sçaurez fort bien employer : l'écuyer de l'empereur, que je tiens prisonnier, les avoit déjà dressés, et estoient prests d'estre envoyés au vice-roy de Naples, pour les faire passer en Espagne. » Et sur l'heure M. de Lautrec nomma le meilleur de son nom, et appella l'autre *l'Imperial*.

Mais le malheur fut si grand que l'on ne vint point au gros jeu, car il ne fut possible de tirer

le prince d'Orange hors de son fort; et, quelques escarmouches qu'on luy pust dresser, qui furent braves et furieuses, deux jours durant, pour l'amorcer au combat, si est-ce qu'il n'en voulut pourtant jamais déloger.

Quoy voyant, M. de Lautrec fit marcher l'avant-garde, bataille et arriere-garde tout d'un front, et son artillerie la bouche devant, qui estoit de vingt-quatre pieces de divers calibres, dont les moindres estoient six moyennes, qu'il fit tirer contre l'ennemy pour l'eschauffer à la bataille; car il s'étoit logé en lieu fort avantageux. Mais ce fut en vain, ou qu'il attendoit du secours qui n'estoit encore prest, ou bien qu'il avoit quelqu'autre projet qu'il ne pouvoit pas encore executer; car il estoit assez experimenté capitaine. Toutefois, pour sa reputation, il fit descendre sur les bataillons qui marchoient après l'artillerie française, trois cents chevaux et environ quatre cents arquebusiers, qui ne furent pas sitost découverts, que M. de Lautrec commanda à M. de Vieilleville, qui menoit les volontaires, lesquels pouvoient faire le nombre d'environ deux cents salades, d'aller charger cette troupe à la main droite, et aux sieurs de Moriac, lieutenant du duc d'Albanie, et de Pomperand, avec leurs compagnies de gendarmes, de les attaquer à l'autre main; ce qui fut si vigoureusement exécuté, que tous les ennemis qui estoient sortis furent deffaits, et les enseignes et guidons gagnés, et bien peu des nostres tués, mais beaucoup de démontés, principalement de ceux qui se ruèrent sur l'arquebuserie espagnole : et en cette charge M. de Vieilleville perdit celuy de ses coursiers qui s'appelloit l'Imperial.

CHAPITRE VI.

M. de Lautrec évite la bataille.

L'armée française, qui marchoit en l'ordre cy-dessus, et qui avoit vu cette deffaite, crioit sans cesse : *Bataille! bataille!* et avoient déjà les Suisses et lansquenets baisé la terre. Ils voyoient de l'autre part M. de Lautrec l'armet en teste, l'épée au poing, et monté à l'avantage; qui faisoit croire à tout le monde que de ce pas on alloit enfoncer l'ennemy en son fort et le combattre, à quoy un chacun se préparoit de très-ardent courage. Mais, au lieu de cela, M. de Lautrec alla loger l'armée sur une autre montagne, vis-à-vis de celle où étoit campé l'ennemy : dequoy l'on pensa crever de desespoir, car, s'il eust combattu ce jour-là, sans doute la victoire étoit la sienne.

Le lendemain le duc d'Albanie, le comte de Vaudemont, le seigneur Michel Antoine, marquis de Saluces, et le comte de Tandes, luy dirent que, s'il eust combattu le jour précédent, il eust gagné la bataille. A quoy il répondit assez fierement qu'il ne l'eust pu faire sans perdre beaucoup de gens de bien, mais que devant peu de jours il les auroit la corde au col, sans hasarder un seul homme, et qu'il sçavoit bien sa charge, n'estant au reste si dépourvu de sens et d'expérience, qu'il ne sçust bien faire la guerre à l'œil. L'on dit que le comte Petre de Navarre l'avoit diverty de combattre, pour attendre le seigneur Horace Baillon, qui luy amenoit treize compagnies de gens de pied italiens des plus aguerris de toute l'Italie.

Il y avoit entre les deux camps une vallée assez spacieuse, sans bois, riviere, marais ny aucune fondriere, où il se fit huit jours durant de braves combats, escarmouches, charges, prises et recousses; et là le fils du sieur de Monica fut prisonnier de M. de Vieilleville, qui le renvoya à son pere franc et quitte, en considération de la courtoisie qu'il avoit faite en sa faveur au sieur de Cornillon, avec serment pris de luy qu'il ne porteroit de six mois les armes contre le roy; et luy rendit son cheval sur lequel il combattoit lors de sa prise, qui estoit un très-beau coursier; dequoy il eust bon besoin bientôt après, car le lendemain l'autre luy fut tué entre les jambes.

CHAPITRE VII.

Prise de Melphe.

Après les huit jours, Horacio Baillon arriva au camp avec ses troupes italiennes que l'on appelloit les Bandes Noires; de quoy le prince d'Oranges averti, fit mettre toutes les campannes et sonnettes des mulets dedans les coffres, et sans battre aux champs ni faire sonner trompette ni sourdine, délogea toute nuit, prenant le chemin des bois droit à Naples. De là est venu le proverbe, *desloger sans trompette*, qui s'approprie communément à ceux qui, tremblants de peur, se dérobent de quelque lieu sans faire bruit. Cela advint estant M. de Lautrec logé

à Rocheres, et le prince d'Oranges à Troye.

Sur le délogement fuyard du prince d'Oranges, M. de Lautrec fit une faute, au jugement de toute l'armée, autant et plus pernicieuse que la premiere; car il ne le suivit pas, mais se contenta seulement d'envoyer quelques compagnies de gendarmerie, qui en deffirent quelques-uns sur la queue, mais bien peu; là où, s'il l'eust suivi avec toute l'armee, il estoit infailliblement deffait, car le vice-roy de Naples, nommé dom Hugues de Moncade, luy portoit telle haine, qu'il luy eust fermé les portes de la ville; aussi qu'il perdit dedans les bois plus de six mille Italiens qui l'abandonnerent d'effroi, et se sauverent dans la terre de Lavour et la Basilicate. Mais on imputa tout ce mauvais conseil au comte Petre de Navarre, par lequel M. de Lautrec, tous autres rejetés, se gouvernoit.

Cependant il employa l'armée à prendre les places qui étoient aux environs de Naples, toutes lesquelles généralement il mit sous son obeissance, et entre autres la ville de Melphe, où furent tués sept à huit mille hommes, tant de guerre que de ceux de dedans : et firent ce carnage les Français et les Bandes Noires, parce qu'ils avoient perdu beaucoup de leurs compagnons au premier assaut qu'ils furent repoussés. Le prince de Melphe y fut fait prisonnier en combattant à la bresche, l'épée au poing, sans rondache. Si M. de Vieilleville ne fût arrivé là il estoit mort; mais il le tira hors de la presse et des coups, et luy sauva la vie. Ledit prince se rendit à luy, et puis le présenta à M. de Lautrec, qui le luy donna; de quoy il ne se prévalut d'un double, car, par la pratique même de M. de Vieilleville, il se fit Français, et renvoya son ordre et son serment à l'empereur : il fut lieutenant de roy en Piedmont, et mareschal de France, ayant fait de son vivant beaucoup de signalés services aux rois et à la couronne. Sur quoy est à noter la très-loyale affection de M. de Vieilleville au bien des affaires de son prince, aimant mieux lui acquerir un homme de grand moyen en ce pays-là, et de service, que de se faire riche; car soixante mille ducats ne luy pouvoient faillir de cette ranson, à laquelle le prisonnier s'estoit fort librement, de soy-même et sans contrainte, soumis, comme riche de cent mille ducats de rente.

Toutes les autres places, tant grandes que petites, se rendirent par la terreur de ce qui fut si furieusement executé audit Melphe; de sorte qu'il ne se presentoit plus rien en la campagne qui osast resister. D'autre part, le comte Philippin Doria, neveu du seigneur André Doria, avoit huit galeres qui raudoient par toute cette mer de Naples en si grande liberté, que les six galleres qui estoient dedans le port n'avoient pas le courage d'en sortir ny de s'y montrer.

CHAPITRE VIII.

M. de Vieilleville commande une galère.

Et M. de Vieilleville, qui connoissoit de longue-main le comte Phillipin, pour avoir esté nourris d'un temps à la cour, luy enfant d'honneur de madame la regente, et l'autre page de la chambre du roy, avoit une extreme envie de le voir pour renouveller leur ancienne connoissance; qui fut cause qu'il le vint trouver en ses galeres, où Phillipin, qui le reconnut tout aussitost, le reçut aussi cordialement qu'il est possible, et toute sa troupe, lui offrant, tant pour l'ancienne amitié que pour la reputation qui couroit de luy et les louables rapports qu'il en avoit entendus, toute sa puissance et moyens; et, s'il luy plaisoit prendre l'une de ses galeres, il vouloit qu'il y eust tout tel commandement que luy-mesme. De quoy M. de Vieilleville le remercia très-affectueusement; et, puisque telle étoit sa volonté, il le supplia, s'il se présentoit une bonne occasion de combattre sur la mer, de commander qu'il fût reçu en la galere qui s'appelle *la Regente*, se souvenant de madame la regente sa maîtresse. Incontinant le comte Phillipin fit venir le lieutenant de ladite galere, nommé Napolion, Corse de nation, les comites, mariniers et soldats, auxquels il commanda d'obeir à M. de Vieilleville comme à sa propre personne, non seulement ce cas advenant, mais en toutes autres choses; et le pria deslors d'y entrer, d'en user comme de son propre, et d'en prendre possession.

M. de Vieilleville entra dans ladite galere, où il se fit une infinité de fanfares et d'allegresses, y dînant et soupant ordinairement, et se retiroit sur le soir au camp, distant desdites galeres de deux milles seulement; et continua ce train six ou sept jours, appellant les principaux de l'armée à tour de roolle pour les y fester.

CHAPITRE IX.

Combat naval.

Dom Hugues de Moncade, vice-roy susdit, estant en la ville, fut adverti que les gentilshommes et soldats desdites galeres s'en alloient ordinairement au camp français la nuit, et que par ce moyen elles demeuroient le plus souvent sans bonne garde; à cette cause il fit armer les six galeres qui estoient dans le port de Naples, pour aller surprendre celles du comte, et luy-mesme se mit dedans, pour mieux, ce luy sembloit, executer l'entreprise, prenant avec luy le marquis de Gouast, M. du Riz, riche seigneur de la Franche-Comté, et beaucoup d'autres chevaliers de nom et des gens eslus. Mais M. de Lautrec, surement averti de ce dessein, le fit incontinant entendre au comte Phillipin, et luy envoya tout aussitost et secretement quatre cents arquebusiers lestes et bien choisis, sous la conduite de M. du Croq, vieil capitaine gascon et fort experimenté.

Le pauvre vice-roy, qui ne sçavoit rien de ce renfort, fait voile droit à nos galeres, et les attaque de furie sans les marchander. Mais de premiere abordade les nostres mirent deux des siennes à fond à coups de canon; les autres furent investies et combattues main à main, et, comme l'on dit, pied à pied; tellement que ce combat dura pour le moins deux heures, avec grande perte d'hommes d'une part et d'autre, mais plus des Impériaux, car il n'en réchappa que bien peu; même le vice-roy y fut tué, et le marquis de Gouast prisonnier, ensemble les seigneurs de Riz et de La Chau, Ascanio Colone, le beau Vaudré, et plusieurs autres grands seigneurs des païs de l'obeissance de l'empereur, et deux galeres prises, outre les deux qui se perdirent. Mais aussi, en contrechange de revange, des quatre cents arquebusiers qu'avoit amenés le capitaine Croq, il n'en rechappa que cinquante, qu'ils ne fussent tous morts ou blessés, sans les autres soldats des galeres et gentilshommes qui s'y estoient jettés pour combattre.

CHAPITRE X.

M. de Vieilleville est pris.

M. de Vieilleville, qui avoit combattu ce qui se peut dedans *la Regente*, et auquel, de cinquante soldats que l'on luy avoit départis des quatre cents, ne luy en estoient demeurés que douze, voulut encore attaquer une galere des deux qui restoient; et l'ayant cramponnée, luy et ses soldats se lancerent à corps perdu sur la parmente, et entrerent dedans. Mais, cependant qu'ils combattoient sur la courcie, devers la poupe, la chiorme de ladite galere et les mariniers se decramponnent de *la Regente* par force, haussent la voile, et s'en vont droit à Naples, ce qu'avoit déjà fait l'autre; car durant le combat elle avoit pris le largue; et emmene cette-ci M. de Vieilleville, qui avoit perdu la pluspart de ses soldats en ce combat; dont fut contraint de se rendre. Surquoy il advint que l'autre galere qui avoit pris les devants, ne fut pas sitost arrivée au port, que le prince d'Oranges fit pendre le capitaine, le patron et tous les comites de ladite galere. De quoy, celuy qui tenoit M. de Vieilleville prisonnier, adverty, fut incontinant suracueilli de la peur et n'osa se présenter au port; qui fut cause que M. de Vieilleville, le voyant ainsi ébranlé entre la mort et la vie, le pratiqua avec si bonnes assurances et promesses, qu'il le fit entrer au servicedu roy.

Le capitaine, qui se nommoit Horacio de Barletta, se confiant en M. de Vieilleville, duquel il avoit connu et éprouvé la valeur, et le jugeant, à sa façon de commander, devoir estre de quelque grande et illustre maison de France, et ne manquer de crédit en l'armée française, ne differa aucunement de luy en prester le serment; et, pour plus grande sureté, fit rompre et déchirer sur le champ toutes les banderolles et croix rouges de ses soldats, qui s'y accorderent fort volontairement, irrités de la cruauté du prince d'Oranges, et fit en outre effacer les armes d'Espagne et d'Autriche, la devise de l'empereur et les aigles de l'Empire, dont sa galere, nommée *la Nimpharella*, estoit semée; et d'un très-grand joyeux accord, à force de rames, car le vent estoit contraire, prennent la route du camp de France.

CHAPITRE XI.

Autre combat naval.

Le comte Phillipin, qui avoit fait chercher tout le reste du jour du combat, et la nuit ensuivante, M. de Vieilleville, avec un extreme dueil et regret, parmy les morts flottans sur l'eau, ne le trouvant, cuyda mourir d'ennuy, et

jugea, par la raison de la guerre, et le recit que l'on luy avoit fait, qu'il devoit estre prisonnier dedans les galeres fuyardes. Et estant M. de Lautrec en pareille peine et deplaisir, ils furent d'avis d'envoyer une galere à Naples, avec sauf-conduit, pour le requester, ou, en tout évenement, en sçavoir des nouvelles; car la pluspart avoient opinion qu'il estoit mort, mais qu'à cause de la pesanteur de ses armes le corps n'avoit pu flotter, et estoit demeuré au fond.

Ce conseil suivy, le comte Phillipin commanda au capitaine Napolion, Corse, de prendre *la Regente*, et d'aller jusques à Naples pour les effets cy-dessus. Et faisant voile (car ils avoient le vent maestral propice), ils ne furent pas éloignés de deux milles, allants de terre à terre, qu'ils découvrent une galere venant à l'encontre d'eux à rames, qu'ils jugerent incontinant imperiale; et, se préparant au combat, ils apperçurent à l'approche un homme au faite de l'arbre, sur l'antenne, qui manioit une banderolle blanche; ce qui les mit en divers pensemens. Toutefois, de peur de surprise, ils n'abaissent point la voile, esperant, s'il faut combattre, de les bientost investir, et d'en estre maistres; car, en tout combat de mer, qui a l'avantage du vent il remporte sans doute la victoire. Mais estant à quart de mille près, ils ouirent les trompettes, qui est signal d'allegresse, et en découvrirent d'autres sur la poupe et par tous les flancs de la galere, qui manioient leurs chapeaux, et que tous en général crioient : *France! France!* ce qui leur fit baisser la voile, et ne se douter plus de rien. Et s'estant mis M. de Vieilleville sur le trinquet, il reconnut aussitost *la Regente;* et appellant le capitaine Napolion, Corse, il se presenta incontinant devant luy avec une extreme joye, louant Dieu de ce qu'il n'étoit pas mort, ny, à ce qu'il voyoit, prisonnier, puisqu'il commandoit à *la Nimpharella.* Et s'estant tous embrassés, et allant de l'une à l'autre galere, ils mouillent l'ancre, à l'abry d'une haute montagne, pour rafraichir la chiorme de la susdite *Nimpharella* qui avoit longuement pâty, car elle avoit quasi vogué vingt-trois heures. Et ne faut demander si, entre autres, le capitaine Napolion estoit aise de voir M. de Vieilleville vivant et en liberté, qui avoit déjà gouté, pour le peu qu'ils avoient esté ensemble, ce que c'est que la liberalité française, et semblablement de voir que le capitaine Horacio de Barletta, duquel il avoit autrefois esté prisonnier, s'estoit rendu français, et qu'ils estoient tous deux à la solde d'un même prince.

CHAPITRE XII.

M. de Vieilleville se rend maître d'une seconde galere.

Le prince d'Oranges, se doutant de ce qui estoit déjà arrivé, repeupla incontinant d'officiers nouveaux la galere dont il avoit fait pendre le capitaine et patron, qui s'appelloit *la Moncadine*, et commanda à celuy qu'il y mit pour capitaine, nommé Alphonce Carraciolo, frere bâtard du prince de Melphe, fort vaillant soldat, d'aller après *la Nimpharella*, et plustost se perdre qu'il ne la ramenast; craignant que ceux de dedans ne se revoltassent du service de l'empereur, ayants sçu ce qu'il avoit fait aux autres: ce que ledit Alphonce entreprit, mais à sa ruine; car estant sa galere découverte de loin, M. de Vieilleville commanda que *la Nimpharella* haussast la voile, et que *la Regente* sans voile fît mine d'estre remorquée, qui feroit penser à Alphonce que c'estoit un butin que le capitaine Horacio avoit fait sur la mer, avec lequel il s'en revenoit à Naples; mais quand ils seroient à la portée du canon que *la Nimpharella* tirast, et que tout à l'instant *la Regente* fît voile et son devoir de tirer quant et quant. En quoy M. de Vieilleville fut très-bien obey et satisfait en sa conception; car Alphonce, aveuglé de cette opinion que Horacio remorquoit cette galere pour rentrer en grace du prince d'Oranges, venoit toujours droit à eux : car s'il eust vu deux galeres l'approcher avec la voile, n'en connoissant qu'une, il se fût aidé de leur vent et eust pris la guérite; mais abusé de cette ruse, il vogue toujours; et ne furent pas sitost à la portée du canon les uns des autres, que *la Nimpharella* tire; et incontinent que la fumée se fust haussée, Alphonce voit l'autre galere avec la voile qui tire aussi; les siens d'autre part ne s'oublient de leur devoir; mais se voyant près d'estre investy, il eut recours à la voile pour se sauver : de quoy ils ne luy donnerent pas loisir; car à force de coups ils abatent le trinquet, tuent plusieurs forsats, et froissent ses voiles. Ce que voyant, Alphonce donna le signal de se vouloir rendre. M. de Vieilleville fit cesser les bombar-

diers : aussi qu'il ne vouloit pas mettre la galere à fond. Il entre dedans, prenant la foi d'Alphonce et des autres gens de guerre qu'il fit passer en *la Regente*, puis venant à force de rames contre vent au camp français, fit remorquer après luy *la Moncadine*.

CHAPITRE XIII.

M. de Vieilleville revient trouver M. de Lautrec.

Se voyant M. de Vieilleville favorablement assisté de sa bonne fortune, que de prisonnier il se trouvoit maître et seigneur de deux galeres, il prit terre auprès de l'armée, contant si jamais gentilhomme le fut ; mais n'y estant plus le comte Phillipin Doria, son ayse se changea en une facherie inexprimable, car ils s'entre-aimoient autant et plus que freres; et demandant l'occasion de son partement, il luy fut répondu que M. de Lautrec l'avoit envoyé en France avec deux galeres, mener le marquis de Gouast et les autres prisonniers d'estat qui avoient esté pris au combat cy-dessus mentionné. Reponse qui augmenta davantage son ennuy, car il estoit hors d'esperance de le voir de long-temps : mais il ne le vit jamais depuis ; car il abandonna le service du roy pour suivre son oncle André Doria. Et estant sur les regrets de cette absence, M. de Lautrec survint avec grosse troupe pour se rejouir avec luy d'un si heureux succès, l'assurant, après infinies caresses, que tout ce qu'il avoit jamais ouy reciter en fait de guerre, il n'avoit encore entendu une telle avanture. « Et il faut bien, mon cousin, lui dit-il, que vous meniez votre fortune par la main, pour vous non-seulement seconder, mais obeir du tout en ce que vous entreprenez, ne me pouvant passer de vous dire que l'évenement de cette conqueste m'est admirable, que j'attribue après Dieu à votre assurance, valeur et très-sain entendement; et en faveur de cette victoire, je feray coucher aujourd'huy sur l'état du roy les capitaines Horacio de Barletta et Alphonce Carracciolo, et les prends en ma protection, ne voulant avoir d'eux autre serment que celuy qu'ils vous ont déjà presté, avec promesse que je leur fais, en votre respect et faveur, de les traiter et autant avantageusement appointer que capitaines de l'armée. Quant aux galeres, elles sont vôtres par droit de guerre, et bien conquises; faites en ce qu'il vous plaira. » M. de Vieilleville luy repondit qu'il avoit deliberé de les donner au comte Phillipin, en remuneration des honneurs qu'il avoit reçus par son moyen en *la Regente;* à quoy M. de Lautrec repliqua que c'étoit aux roys à faire tels presents, encore ne les reïterent-ils pas souvent : « Mais, ajouta-t-il, je vous conseille, mon cousin, de les vendre, et vous souvenir de la ranson que vous avez payée, et de la dépense que vous avez faite et ferez encore en ce voyage; et le reste qui en proviendra vous servira pour entretenir vos liberalités. » M. de Vieilleville, qui sçavoit bien où tendoit cet avertissement, car il luy devoit sa ranson de *Monica*, le supplia d'en user comme il luy plairoit, et qu'il seroit très-aise d'estre quitte.

CHAPITRE XIV.

Siége de Naples.

M. de Lautrec, estant logé à Pogereal, tenoit la ville de Naples si étroitement assiegée par terre et par mer, que ceux de dedans n'eussent su faire entreprise qui l'eust pu endommager; et s'attendoit, suivant et s'endormant toujours au conseil du comte Petre de Navarre, de les avoir par famine; qui estoit cause qu'il ne s'y exerçoit un seul fait d'armes, car les assiegés ne faisoient aucune saillie, demeurant par ce moyen l'armée fort inutile : car, du costé de la terre ferme, tout luy clinoit, et n'y avoit plus de galeres dedans le port de Naples pour escarmoucher les nostres; de sorte que M. de Lautrec demeura plus de deux mois en ce repos, attendant son malheur tant du ciel que des hommes; car s'il eust assailly chaudement, comme il en avoit le moyen, auparavant quinze jours il en eust eu sa raison, tant estoient divisés les serviteurs de l'empereur qui estoient dedans; et les habitans de la ville, nobles et autres, épouvantés.

Ce que voyant, M. de Vieilleville, qui ne vouloit perdre temps, commença, le premier des deux mois du repos susdit finy, à parler de son congé; à quoy M. de Lautrec insista fort obstinément, le paissant de très-grandes esperances en l'estat de Naples, qui ne luy pouvoit, comme luy-mesme en voyoit les apparences, faillir, et ce qui le faisoit ainsi temporiser n'estoit que pour avoir le prince d'Oranges et les autres

Français qui avoient suivi le duc de Bourbon, les poings liés, pour en faire present au roy; car il savoit bien qu'ils estoient tous là dedans. Mais M. Vieilleville ne se pouvoit desister de son entreprise, ains le pressoit de plus en plus de le luy donner; et sembloit que son destin le voulust tirer à vive force hors de là. Enfin M. de Lautrec s'y accorda, et trois jours durant il fit ses despesches au roy, tant de ce qui s'estoit passé depuis son entrée en l'Abbruze, que de ce qui estoit nécessaire pour le raffraichissement de son armée, et semblablement d'envoyer quelqu'un pour y commander; car, ayant reduit tout le royaume de Naples en l'obeissance de sa majesté, il s'en vouloit retourner en France, et se reposer en sa maison : mais Dieu en disposa tout autrement.

En quoy il n'est besoin de m'étendre davantage, car les Français, Italiens et Espagnols, ont l'histoire de ce voyage en leurs langues, et toute la chrétienté en latin, pour les hauts et généreux faits d'armes que ce M. de Lautrec, qui estoit un très-grand capitaine, executa avec son armée, qu'il fit fleurir vingt-huit mois durant et passer par sur le ventre de toute l'Italie; et n'y eust potentat en icelle qui luy osast contre-dire, mais il le perdit du point duquel tous chefs d'armes, depuis que le monde est monde, l'ont gagné, qui est par temporiser. Car la peste en premier lieu le devora, reduisant son armée, qui estoit de cinquante mille hommes, à moins de seize mille; puis il vit devant luy André Doria, qui s'estoit revolté du service du roy, raffraichir Naples avec ses galeres, d'hommes, de vivres et d'argent que luy-même prêtoit à l'empereur. *Item*, il fut abandonné de toutes ses galeres, que Phillipin Doria, qui s'étoit joint avec son oncle, luy déroba; et ne luy en demeura que trois, *la Regente* et les deux que M. de Vieilleville luy avoit acquises, avec lesquelles il ne pouvoit faire beaucoup d'execution contre de si grandes forces. Finalement il y mourut de peste, et tous les princes et seigneurs, colonels et principaux capitaines de son armée, qui demeura orpheline de capitaines et de conducteurs, et reduite en telle extremité que l'on eust pris ce qui en restoit plustost pour pelerins que pour soldats, tant étoient maigres, havres et appauvris. Les Allemands, qui avoient perdu le comte de Vaudemont leur colonel, se voulants retirer par Trente, estoient assommés comme chiens : les Français qui venoient à Rome pour mêmes effets n'en avoient pas meilleur marché. Toute cette desolation vint trois mois après le partement de M. de Vieilleville.

CHAPITRE XV

M. de Vieilleville retourne à la cour.

Lequel partit en la bonne heure en poste, conduit par son ange qui ne vouloit pas qu'il y demeurast davantage pour n'y mourir avec les autres; et se presenta au bout de quinze jours devant le roy, estant à Moulins, avec les lettres de M. de Lautrec, qui contenoient les services qu'il avoit faits à sa majesté, et perilleuses fortunes qu'il avoit courues en ce voyage, tant par mer que par terre; le suppliant de vouloir oublier la faute qu'il avoit commise en l'homicide de ce premier maître d'hostel, avec ample témoignage de sa valeur, et qu'il promettoit beaucoup de soy pour l'avenir, ayant un si beau commencement en si grande jeunesse. Auquel sieur de Vieilleville sa majesté, qui avoit très-agréable sa venue, dit qu'il n'estoit besoin que M. de Lautrec priast pour luy, et qu'il y avoit longtemps que sa reconciliation étoit faite, veu le bon droit de sa cause et les qualités des parties; aussi que madame la regente, qui estoit fort animeuse adversaire, estoit morte. « Mais il y a bien d'autres nouvelles, luy dit le roy; vous m'avez fait en ce voyage tant de braves et signalés services, que si vous aviez attenté à ma propre personne, foy de gentilhomme, je le vous pardonnerois, et vous commande de vous trouver à mon lever et coucher, et à mes repas, pour me discourir de tout ce qui s'est passé en mon armée de Naples. » Ce que continua M. de Vieilleville huit ou dix jours durant, y prenant sa majesté un merveilleux plaisir; aussi y avoit-il un très-beau sujet pour entretenir un grand prince.

Monseigneur le dauphin François regardoit M. de Vieilleville d'un très-bon œil, et l'eust bien desiré à son service et auprès de luy; mais il ne sçavoit ce que le roy avoit deliberé d'en faire, ou de le retenir pour luy-mesme, ou autrement; ce qui fut cause qu'il se hasarda de le luy demander. A quoy le roy répondit qu'il en avoit assez d'autres, et qu'il se devoit contenter;

mais qu'il l'avoit voué en son cœur à son frere d'Orléans, pour luy servir d'aiguillon à la vertu. Et sur l'heure il envoya querir monseigneur le duc d'Orléans son second fils, et le luy donna; et après le luy avoir recommandé fort affectueusement, luy bailla les lettres que M. de Lautrec luy avoit écrites en sa faveur, avec cette parole: « Mon fils, il n'a pas plus d'âge que vous; voyez ce qu'il a déjà fait : si les guerres ne le devorent, vous le ferez quelque jour connestable ou mareschal de France. »

Langage qui sembloit contenir double prophétie: l'une, que ce duc d'Orléans, encore qu'il fust second fils de France, devoit estre roy, comme aussi fut-il du nom de Henry deuxieme: l'autre, que M. de Vieilleville seroit honoré en sa vie de l'estat de mareschal de France; à quoy semblablement il parvint. Et deslors monseigneur d'Orléans le prit en très grande amitié, l'honorant de l'estat de gentilhomme de sa chambre, avec esperance d'en tirer de grands services.

CHAPITRE XVI.

Guerre en Provence. — Surprise d'Avignon.

A quelque temps de là l'empereur Charles cinquième fit entreprise avec une grosse armée de invahir le royaume de France, et fut conseillé de prendre son chemin par la Provence. De quoy le roy François averty s'arma aussi en diligence, et vint à Lyon, où estoit le rendez-vous de toute son armée, pour donner ordre aux affaires, la premiere desquelles estoit de se saisir d'Avignon, ville papale, de peur que l'empereur ne previnst, ce qui eust favorisé grandement son entreprise. Et sur la longue déliberation du conseil de trouver homme digne de telle charge, le roy, de son propre mouvement, choisit M. de Vieilleville, où plusieurs contrarierent à cause de sa grande jeunesse, et que l'on y devoit meurement penser, attendu l'importance de la charge. Mais sa majesté, nonobstant ces diversités d'opinions, voulut qu'il y allast, et le dépescha, pour la confidence qu'il avoit en luy, avec six mille hommes de pied sans artillerie, pour prevenir l'empereur.

Et estant arrivé devant Avignon, qu'il trouva fermé de toutes portes, demanda à parlementer avec le vice-legat, qui se presenta sur la muraille. Mais M. de Vieilleville le pria instamment de descendre, ayant à luy communiquer quelque chose d'importance pour le bien de la ville et le sien, et qu'en cet abouchement il n'auroit que ce qu'il voyoit d'hommes, qui n'estoit en tout que six, et que quant à luy, s'il se deffioit, qu'il amenast tant de compagnies qu'il luy plairoit. Le vice-legat vint à la porte, accompagné de quinze ou vingt soldats et quelques-uns des principaux de la ville; et estant ensemble, M. de Vieilleville l'assura qu'il ne vouloit point entrer dans Avignon, et qu'il n'en avoit aucune charge; mais le roy le prioit de jurer qu'il ne laisseroit entrer aucunes troupes de l'empereur, et d'en bailler otages. Le vice-legat promit d'ainsi le faire, et qu'il en avoit exprès commandement de sa sainteté de n'y laisser entrer ny les uns ny les autres; mais, quant aux otages, qu'il n'en bailleroit nullement. Or, de six soldats qui étoient avec M. de Vieilleville il y en avoit quatre portant titre de capitaine, tous à poste, mal vêtus et chaussés de mesme, qu'il pria de laisser entrer pour se mettre en équipage, faire accoustrer leurs arquebuses et achepter de la poudre, ce qui leur fut librement permis; mais, suivant son projet, ils allerent sur la porte pour empescher que l'on n'abbatist la herse; et pour ce qu'il luy venoit force soldats à la file, où le vice-legat ni ses gens ne prenoient pas garde, s'amusans comme en colere à debattre pour ces otages, d'autant qu'il les menaçoit de faire un dégât à deux lieues à la ronde de la ville s'ils n'en bailloient, ledit sieur, se voyant le plus fort, choque le vice-legat de sa rondache et le porte par terre, met la main à l'épée, et avec ce qu'il avoit de gens force la porte et entre dedans, où il luy fut tiré quelques arquebusades et tué deux ou trois des siens, mais sept ou huit des autres à coups d'épée. Le reste de ceux de dedans vont à la herse, où ils trouverent ces quatre soldats qui leur resisterent fort furieusement, et les garderent d'en approcher. Et au bruit des arquebusades qui furent tirées, mille ou douze cents soldats qu'il avoit mis en embuscade de nuit au-dessus de ceux de la ville, assez près d'icelle dedans les bleds, marcherent en telle diligence qu'ils entrerent dedans de grande furie: et avoit déjà mandé le reste de ses troupes estant audessous d'Orange, qui arriverent incontinant, enseignes arborées et le tambour battant; prend les clefs des portes, qu'il laissa fermées, excepté

celle du pont du Rhône qui va à Villeneuve, ville des appartenances du roy.

CHAPITRE XVII.

M. de Vieilleville se rend maître d'Avignon.

S'estant fait par ce stratagème maître et seigneur de la ville, il commença à la si bien policer et tenir les soldats en obéissance, qu'il ne fut tué ni outragé aucun habitant, hormis ceux qui à la furie se voulurent défendre, ny forcer femme, ne fille même, les juifs conservés comme les chrétiens : en quoy toutefois M. de Vieilleville eust bien des affaires ; car il fut contraint de tuer cinq ou six soldats, et un capitaine nommé Arnieilles, qui vouloit à toute force les saccager, et animoit les autres ; mais voyant leur capitaine mort et de leurs compagnons, ils se retirerent.

Toutes choses ainsi tranquilles et asseurées pour le service du roy, M. de Vieilleville dépescha devers sa majesté pour l'avertir de l'heureux succès de son voyage et de tout ce qui s'y étoit passé; de quoy sadite majesté, monseigneur le dauphin, monseigneur le duc d'Orléans son maître, monseigneur le grand-maître, qui pour lors gouvernoit, et tous les grands seigneurs de la cour, reçurent un merveilleux contentement, ne se pouvant le roy contenir de leur demander quelle espérance ils avoient de Vieilleville : «Quant à moy, dit-il, s'il fait ces coups, il nous montrera à tous, foy de gentilhomme, nostre leçon ; car voilà un aussi brave trait, et une ville autant accortement dérobée et surprise qu'il est possible. » Alors il demanda à monsieur le grand-maître, qui depuis fut connestable, de descendre en Avignon en diligence, et y dresser son camp, l'assurant qu'il s'approcheroit incontinant à Valance.

Monsieur le grand-maître marcha droit à Avignon, qui trouva M. de Vieilleville qui luy étoit venu audevant une lieue et demie; et après les reverances, saluts et embrassemens accoutumés, il luy dit : « Vous pouvez bien aller à la cour, monsieur de Vieilleville, car il y a longtemps que homme, quel qu'il soit, ny a esté si bien vu ny reçu que vous serez; aussi avez-vous fait, à la vérité, un très-signalé service au roy, et contre toute esperance, veu les avis que nous avons que ce vice-legat est creature de dom Ferrand de Gonzagues, et que le pape ne nous est pas trop affectionné : mais vous avez usé de diligence, et ne vous estes pas laissé donner paroles; et, outre tout cela, vous vous estes fort industrieusement servi de l'occasion. Si pouvez-vous prendre cette gloire que vous estes cause que l'empereur ne nous fera pas tant de maux qu'il avoit projeté, et dont déjà il se vantoit; nous le garderons bien de passer plus outre, puisque nous tenons cette place. Mais ce vive-legat est-il mort? — Non, monsieur, luy répondit M. de Vieilleville, mais il a eu belle peur, et le fais garder en un logis, afin qu'il ne innove rien, l'ayant délogé du palais, que j'ay commandé vous estre préparé; et y ay fait semblablement acoustrer vostre disner : s'il vous plaist que je le y fasse venir, vous le verrez; et sera bon que vous parliez à luy, car, de parole en autre, vous pourrez sonder quelle pratique ou intelligence il avoit avec Gonzagues; de quoy il ne faut point douter.

CHAPITRE XVIII.

Le maréchal Anne de Montmorency vient à Avignon.

Mais approchants avec tels ou semblables devis de la ville, comme ils y entroient arriva un agent secret du roy, que les indiscrets appellent par mépris espion, ignorants les importans services que les princes reçoivent de telles gens, qui leur font voir par leur habileté aussi clair dedans les armées de leurs ennemis comme s'ils y estoient en personne; aussi les sots ne furent jamais appellés ny employés en telles charges; et il faut croire davantage qu'ils ne manquent point de hardiesse ny de courage, d'entreprendre choses si hasardeuses, veu qu'il y va ordinairement de leur vie, et que le plus souvent ils passent par là, encore fort miserablement et avec honte: qui doit bien faire perdre l'opinion que l'on peut avoir que le gain les y attire, mais au contraire conclure que l'ardent zele qu'ils ont au service de leurs princes et de leur patrie les y pousse et convie.

Ce secret agent se vint presenter à monsieur le grand-maître à la descente de cheval, qui le reconnut incontinant pour avoir esté seul avec le roy quand il fust dépesché au lieu d'où il venoit; et luy commandant dire ce qu'il avoit appris en la presence de M. de Vieilleville, après s'estre retirés seuls en la chambre, il commença à dis-

courir de cette façon : « Monsieur, je viens du camp de l'empereur, auquel il y a telles et telles forces, tels princes, colonels, seigneurs et capitaines » (qu'il luy nomma, tant estoit habile, tous par nom et surnom, avec le denombrement de toutes les forces tant de cheval que de pied); et poursuivant son rapport : « Ils ont tous deliberé, monsieur, de marcher droit en Provence, mais ils n'ont point encore passé le col de Tande; et vous assure, monsieur, que l'empereur est fort irrité, mais, c'est, sur ma vie, contre dom Ferrand de Gonzagues, car il luy a dit telles paroles en grande colere : « Comment, playe de Dieu! ce n'est pas ce que l'on m'avoit promis. » Et luy demandant Gonzagues que c'estoit, l'empereur luy a repliqué en plus grand courroux : « Què c'est, vertu de Dieu? les Français sont dedans Avignon. » Surquoy Gonzagues l'assura que non, luy montrant une lettre que ce vice-legat luy avoit écrite. Mais l'empereur, pressé de colere, la luy rompit, disant que c'estoit une baye que ce vice-legat *traditor* luy avoit donnée, et qu'il sçavoit pour tout certain que Avignon estoit en la puissance de son ennemy. Et sur cette dispute, monsieur, ils ont depêché un homme par deça pour sçavoir au vray comme il en va, et prendre langue, s'il est possible, du vice-legat que Gonzagues maintenoit avoir esté surpris ou forcé si la chose estoit veritable, car il a l'aigle dedans le cul : et ce qui m'a fait user de diligence, monsieur, c'est que je connois l'homme qu'ils ont envoyé en cette ville pour cet effet. »

Rapport certainement qui fit bien connoître à monsieur le grand-maître qu'il y avoit intelligence entre ce vice-legat et Gonzagues, et que, sans la diligence, valeur et industrie du sieur de Vieilleville, l'empereur se fût prévalu d'Avignon, au grand préjudice des affaires du roy, et ébranlement de son état. Car sans doute, si l'empereur eust prévenu, il montoit, quelque resistance qu'on eust sçu faire, jusques à Lyon, en danger de passer plus outre, et peut-être jusques à Paris; car depuis que l'espavante se met en un royaume, cinq cens hommes en feront fuir dix mille. Mais il fut, par cette prise d'Avignon, arresté sur cul d'une grande et forte ville, et de deux grosses rivières, le Rosne et la Durance. Cela fut cause que monsieur le grand-maître haut loua davantage M. de Vieilleville; mais il commanda à l'agent secret de chercher en diligence par tout le camp et en la ville l'homme de l'empereur, qu'il trouva incontinant en la vice-gerence d'Avignon, où il s'estoit retiré chez un sien cousin; et l'amena prisonnier devant monsieur le grand-maître, qui le fit presenter chaudement à la question, qu'on luy donna bien roide, sous laquelle il confessa plus que l'on ne vouloit. Cependant sa déposition avança grandement le service du roy en l'occasion qui se présentoit; puis il commanda qu'on le fît pendre.

Et ce qui se fit en ce voyage de Provence par l'empereur, de sa folle entreprise sur Marseille, de sa vaine espérance de se faire couronner roy à Paris, pour laquelle il eust en contrechange une très-honteuse retraite, de la prudence de monsieur le grand-maître, qui par temporiser le ruina et son armée, parce que toute cette histoire est très-dignement deduite dedans les tres-veritables Memoires de ces illustres freres messires Guillaume et Martin du Bellay, seigneurs de Langey et princes d'Yvetot, je m'en deporteray; car ce seroit une facheuse, encore plus odieuse redite, d'en parler après eux, et une digression sur ce que j'ai entrepris de traiter, trop longue et sans aucun fruit.

CHAPITRE XIX.

M. de Vieilleville est fait chevalier du roi.

Doncques, pour suivre le fil de mon histoire, je vous diray que M. de Vieilleville prit congé de monsieur le grand-maître, qu'il laissa en Avignon dresser son armée, pour aller trouver le roy qui estoit déjà à Tournon, descendant à Valance, fort altier en son ame d'avoir eu un si bon visage et tant de louanges du plus grand capitaine de France, encore plus de l'esperance qu'il luy avoit donnée d'estre si bien reçu de son roy, et specialement de monseigneur le duc d'Orleans son maître. En quoy il ne fut aucunement desceu, car estant, comme dit est, sa majesté à Tournon, les principaux de la maison de son âge, ou par commandement ou par l'amitié qu'ils luy portoient, passerent le Rhosne, et vinrent à sa rencontre une lieue au-dessous de Thim, où ils luy firent un million de caresses; et y estoient entre autres les deux Saint André, Escars, Andoüyn, Dampierre, Chaistaigneraye, La Noé, et d'autres jeunes seigneurs ses compagnons,

tous d'une volée, et courants une même fortune sous ce genereux prince le duc d'Orleans; et l'accompagnerent jusques devant leur maître, qui le reçut d'un très-joyeux visage, et sur l'heure le mena devant le roy, la majesté duquel luy usa de tel langage : « Approchez-vous de moy, gentile lumiere de chevalerie; mais que vous soyez plus âgé, je vous appelleray soleil, car, si vous continuez, vous reluirez sur tous autres : cependant parez ce cop de vostre roy qui vous aime et estime. » Et, mettant la main à l'épée, le fit chevalier, au grand contentement de monseigneur d'Orléans, non pas de l'ordre, mais de l'épée seulement, car en ce temps-là l'ordre ne se donnoit qu'à vieux capitaines de gendarmerie qui s'estoient trouvés en quatre ou cinq batailles, à lieutenants de roy et gouverneurs de provinces qui avoient bien fait leur devoir en icelles dix ou douze ans, j'entends en frontieres, ou la guerre estoit ordinaire; en quoy les gouverneurs faisoient grande preuve de leur sage conduite, soit pour entreprendre sur l'ennemy, soit pour se garder de surprise; et si il y avoit, de ce regne-là jusques à Charles neufième, vingt-cinq ou trente chevaliers de l'ordre, y comprenant les princes (auxquels cet honneur est actuellement deu dès le ventre de la mère), c'étoit le bout du monde; aussi la noblesse estoit si ardente à la vertu, et craignoit tant une tache à son honneur, que pour rien un gentilhomme de marque n'eust voulu recevoir une grade s'il n'eust pensé en estre bien digne, et n'avoit rien si odieux que l'on eust dit de luy qu'il estoit parvenu par compere ou par comere. Cette façon est pour le jourd'huy bien renversée, car il y en a pour le moins trois cens en ce royaume; et les fait-on chevaliers de l'ordre à dix-huit ou vingt ans, sans aucun mérite ny autre sujet que de la faveur, peste et ennemye mortele de la vertu, et par laquelle il y a aujourd'huy plus de chevaliers que de bonnes espées.

CHAPITRE XX.

M. de Vieilleville envoyé par le roi en Piémont.

Estant monsieur le mareschal de Monte-Jean gouverneur et lieutenant général pour le roy François en Piedmont, sa majesté eust avis certain que l'empereur dressoit une armée pour y descendre; et, encore qu'il eust beaucoup de grands et expérimentés capitaines auprès de sa personne, si est-ce que, se souvenant du grand devoir que M. de Vieilleville avoit fait au royaume de Naples, Avignon et autres lieux, l'envoya en Piedmont avec un fort ample pouvoir pour regarder sur toutes les compagnies de gens de guerre, tant de cheval que de pied, si elles estoient en estat de faire service, bien complettes et bien payées, semblablement pour avoir l'œil sur toutes les places, si elles pourroient attendre un siége au cas que l'empereur les attaquast, et du tout luy en faire un bon et fidele rapport : charge que M. le mareschal de Monte-Jean trouva assez étrange, car elle s'étendoit non seulement aux choses dessusdites, mais en outre d'ouir les plaintes de tous les habitans des villes qui estoient sous l'obéissance du roy, du devoir des capitaines en leurs charges, et de l'estat des munitions; de sorte qu'il sembla à monsieur le mareschal que l'on vouloit éclairer ses actions et tacitement s'en defaire, deliberant sur colère (car il estoit fort prompt) d'aller trouver le roy pour luy remettre son gouvernement, et y laisser, attendant que sa majesté y eust pourvu, M. de Vieilleville pour y commander; aussi que son pouvoir, ainsi qu'il disoit, approchoit fort de cela : mais il le rappaisa fort amyablement et en très-affectionné parent, luy remontrant qu'il se feroit le plus grand tort du monde d'en user ainsi, et altereroit la bonne opinion qu'un chacun a de sa prudence et de sa valeur, mesme au roy, qui ne pourroit trouver bonne une telle promptitude et legereté d'esprit, d'abandonner sans chef un si grand état. Et luy dit davantage que ce qui avoit meu le roy, entre autres choses, à le dépescher, procedoit de l'avertissement que sa majesté avoit eu d'une mutinerie que les soldats de Thurin luy avoient dressée, et telle, qu'il avoit esté contraint de se retirer en son logis et y tenir fort cinq ou six heures. « Mais je vous assure, dit-il, que sa majesté a sceu aussitost la guerison que la maladie, et que votre dexterité, diligence et sagesse avoit tout rappaisé. » Mais s'approchant de son oreille, luy dit tout bas : « Monsieur, ne jouez plus, car vous avez joué deux monstres de la garnison de Thurin, qui a esté cause de la mutinerie. — Comment! mon cousin, dit monsieur le mareschal, le roy sait-il cela? — Ouy, je vous jure, dit M. de Vieilleville, mais sa majesté vous aime tant qu'elle ne veut pas que

vous sachiez qu'elle le sache; et aurez dedans sept ou huit jours quatre-vingts mille écus pour reparer votre faute et donner ordre aux choses les plus nécessaires, si tant est que l'empereur vous vienne voir. Je ne doute point, au reste, que vous n'ayez eu ma venue par de çà fort désagréable, et me l'avez bien fait paroistre, car j'ay esté par toutes les villes de votre gouvernement sans jamais avoir eu de vous aucune assistance; mais, Dieu mercy, j'ay bien fait ma charge sans vous, et m'en retourne devers sa majesté en faire mon rapport. Ne pensez pas, toutefois, que je ne modére les choses en parent, amy et serviteur que vous savez, et vous le connoistrez. » M. le mareschal de Monte-Jean se contenta fort de ce langage, et, après avoir colloqué ensemble tout le reste du jour, il l'accompagna le lendemain de Thurin à Villane.

CHAPITRE XXI.

M. de Vieilleville part du Piémont pour retourner à la cour.

Mais ce ne fut sans le prier par les chemins de le mettre hors d'un doute où il avoit esté jusques alors, s'il ne luy avoit pas toujours voulu mal, depuis qu'il fit entreprise d'aller escarmoucher l'avant-garde de l'empereur, quand il entra en Provence, sans l'en avertir. M. de Vieilleville, qui ne luy en voulut rien déguiser, luy répondit franchement que ouy, et qu'il en avoit eu grandissime occasion, attendu la foy et l'amitié qu'ils s'entrestoient de tout temps promise et jurée, et que d'avoir projetté un si brave dessein pour la guerre sans le y faire participer, il luy sembloit qu'il avoit oublié cette fraternité, et qu'il ne se souvenoit plus de l'obligation en laquelle il luy estoit tenu, car il ne pouvoit ignorer qu'il n'eust été le vray et seul moyen de son mariage, comme le principal parent de sa femme après M. de Chasteaubriand, auquel il avoit fait toutes instances et remontrances possibles pour le faire plier à sa volonté. « Car encore, monsieur, luy dit-il, que vous soyez riche seigneur et de grand mérite, bien voulu et estimé du roy, de monsieur le dauphin et de tous les princes, si avoit-il deliberé et du tout resolu de la marier à un prince du sang. — Cela scey-je bien, mon cousin, répondit monsieur le mareschal; ma femme même ne me l'a point celé, jusques à me dire qu'il luy estoit defendu de parler à moy, ny de me faire aucun attrait quand je venois à Chasteaubriand; mais depuis que vous eustes mené toute la troupe en vostre château de Saint Michel du Boys, toutes choses se composerent à ma devotion; de quoy, à la verité, le premier remerciement vous est deu, et ne l'oublieray de ma vie. Mais je me contenteray infiniment si vous m'assuriez aussi d'avoir mis sous le pied cette obmission que je fis, à laquelle je fus poussé par l'avis que l'on me donna que vous estiez tous si attristés à la cour de l'extresme maladie de feu M. le dauphin François, que tout le monde me disoit que je perdrois temps de vous appeler; aussi que si j'eusse attendu davantage, monsieur le grand-maître m'avoit déjà despesché un courrier pour me commander de rompre mon entreprise, et me defendre de marcher; car, sans cela, je n'eusse sçu choisir un meilleur compagnon d'armes que vous, croyant parfaitement que si nous eussions combattu ensemble je n'eusse pas esté deffait ny prisonnier comme je fus. » A quoy M. de Vieilleville repondit qu'il n'en fust advenu que ce qu'il eust plu à Dieu, et qu'il ne falloit plus parler de cela, comme de chose passée : mais quant à son juste courroux, qu'il l'avoit long-temps, sur son honneur, oublié, et qu'il le trouveroit toujours autant affectionné à son service que parent et amy qu'il aura jamais. Alors de grande ardeur, sur la flame de cette reconciliation, ils mirent pied à terre, et s'embrasserent par plusieurs fois bien serré; car il y avoit fort long-temps qu'ils n'avoient, pour cette occasion, parlé ensemble : ce qui mit toute la compagnie, qui estoit grande, en merveilleuse peine de sçavoir le motif de telles caresses. Puis, remontants à cheval, poursuivirent le chemin de Villanne, où ils souperent et coucherent ensemble, pour plus librement deviser de plusieurs choses secrettes.

Arrivé que fut le sieur de Vieilleville devers le roy, il l'entretint quasi deux jours, et par intervalles, du discours de son voyage, dont sa majesté reçut un merveilleux contentement; car un ingenieur, un commissaire des guerres, un commissaire de l'artillerie, et un controlleur des reparations, n'eussent sçu plus exactement rapporter des choses concernants leurs états qu'il fit, dont le roy demeura en fort grand repos; car sa majesté apprit ce qui étoit nécessaire d'estre fortifié, de quel nombre de gens de guerre il pouvoit faire estat, du bon ordre qui avoit esté

observé en la garde de toutes sortes de munitions, et finalement du fonds de deniers qu'il avoit par de-là pour les fortifications. Outre tout cela, M. de Vieilleville l'assura des gaillardes forces qu'il avoit en Piedmont, de la bonne volonté des capitaines, et de l'obéissance qu'ils rendoient à M. le maréchal de Monte-Jean, qui estoit si grande, qu'il ne falloit douter qu'il y survinst aucun inconvenient si l'empereur y vouloit rien entreprendre; mais qu'il avoit entendu en ce pays-là qu'il en estoit diverty par une autre entreprise qu'il avoit en Afrique, et luy en donnoit avis très-certain : de quoy sa majesté fut encore plus aise, car on l'avoit mise en alarme que le roy d'Angleterre dressoit une armée pour luy venir faire la guerre.

CHAPITRE XXII.

M. de Vieilleville est fait lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes.

M. de Vieilleville fut sept ou huit ans sans partir de la cour, durant lesquels il ne manqua de crédit, d'autorité et de reputation, estant toujours preferé aux dignes et importantes charges; aussi que monseigneur d'Orléans, par la mort de son frere aîné François, fut honoré du titre de dauphin de France; qui accrust le cœur de la gaillarde jeunesse qui estoit à sa suite. Mais M. de Vieilleville, ayant nouvelles de la mort de son pere, fut contraint de venir en sa maison. Et durant le sejour qu'il y fit, il prit alliance en la maison de La Tour de Meinnes près de Saumur, sortis de la maison de La Roche-des-Aubiers, dont il épousa la fille, qui fust une très-vertueuse dame, comme nous dirons cy-après en son lieu; et la menant en son menage en la susdite maison de Saint Michel du Boys, il pria M. de Chasteaubriand, duquel nous avons parlé cy-dessus, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en Bretagne, de le tant favoriser que de se trouver en la reception de sa femme, que l'on appelle communément *le retour des nopces;* à quoy M. de Chasteaubriand ne voulut pas faillir, encore qu'il fust fort valetudinaire et goutteux, tant pour ce qu'ils estoient fort proches parents, comme dit est, que pour l'extreme envie qu'il avoit de luy communiquer quelque chose, et semblablement de le veoir, à cause des louables recits qu'on faisoit ordinairement de sa valeur. Et, toutes bonnes cheres passées, M. de Chasteaubriand le ébouch a de cette façon :

« Je ne vous sçaurois dire, mon cousin, l'aise que je reçois tous les jours des louanges que tous ceux qui viennent de la cour à Chasteaubriand me rapportent de vous; de quoy j'ay bien à louer Dieu d'avoir un tel parent, tant estimé du roy et de monseigneur le dauphin, et honoré de toute leur suite. Mais j'ay à vous requerir d'une chose que je vous prieray ne trouver mauvaise, si tant est que ne la veuillez accepter; c'est que je vois ma compagnie demeurer inutile en ce pays de Bretagne, où il ne se presente aucune occasion de service pour faire paroître telle qu'elle est; car je la vous pleige autant complette que compagnie de cinquante hommes d'armes qui soit en France, bien garnie au demeurant de braves et galants hommes, et tous de maison, qui ne manquent de courage ny de valeur : que si vous me vouliez tant aimer que de prendre la charge, et l'amener aux lieux des affaires, car nous sommes, comme vous sçavez, bien avant en la guerre, je vous aurois une infinie obligation, vous promettant par mesme moyen de vous faire establir lieutenant de roy au gouvernement de Bretagne en mon absence. » M. de Vieilleville, voyant le zele de M. de Chasteaubriand, luy répondit qu'il acceptoit pour l'amour de luy la lieutenance de sa compagnie, mais de se lier en celle de la province, qu'il ne le feroit nullement, d'autant qu'il s'étoit voué à une autre et meilleure fortune qui luy pourroit faire tomber entre les mains un gouvernement en chef, si la faveur ne triomphoit de la vertu.

Laquelle compagnie il fit fleurir sur toutes celles des ordonnances de France, et la mena aux sieges de Landrecy, Saint-Dizier, Hesdin, Therouanne et camp de Marolles, et l'employa en toutes les guerres qui furent de ce temps-là sur les frontieres de Picardie, Champagne et Lorraine, où il y fit acquerir à cette compagnie une merveilleuse reputation, pour les braves et hasardeuses entreprises où il la fit trouver, et desquelles, pour la pluspart, il étoit conducteur et chef.

CHAPITRE XXIII.

Réflexions de l'auteur sur les emplois militaires.

Quelqu'un pourra s'esmerveiller qu'ayant M. de Vieilleville si grande vogue, reputation et credit envers le roy, que toujours Henry dauphin augmentoit et nourrissoit au cœur de sa majesté par quelque louable recit, n'ait pu avoir une compagnie de gendarmes à soy sans estre lieutenant d'autruy : je l'averty que la mesme difficulté qui a esté descrite au dix-neufième chapitre pour les chevaliers de l'ordre, s'observoit semblablement pour les capitaines des gendarmes, tant pour la retenue du souverain en la distribution de telles charges, que pour le scrupule de ceux que l'on vouloit honorer, à les prendre. Et me servira de témoin la réponse que le mesme sieur de Vieilleville fit au roy quand il eust la nouvelle de la mort de M. de Chasteaubriand; car l'ayant envoyé querir, il luy dit telles paroles : « Vous avez si bien employé, commandé et conduit la compagnie de feu sieur de Chasteaubriand, que à autre que vous elle ne peut mieux appartenir; qui est cause que de lieutenant je vous en fais capitaine en chef. » M. de Vieilleville luy répondit qu'il ne la vouloit aucunement accepter, après l'avoir tres-humblement remercié, et qu'il n'avoit encore rien fait digne d'un tel honneur. De laquelle reponse le roy, fort esbahy et quasi faché, luy repliqua : « Vous m'avez bien trompé, Vieilleville; car j'eusse pensé, si vous eussiez esté à deux cens lieux de moy, que vous l'eussiez courue jour et nuit pour la demander; et maintenant que je la vous offre de mon prope mouvement, je ne sçais sur quelle meilleure occasion vous le voulez que je vous en donne une. — Le jour d'une bataille, sire, répondit-il, que vostre majesté aura veu mon merite. Mais à cette heure si je la prenois, tous mes compagnons tourneroient cet honneur en risée, et diroient que vous m'en auriez pourvu en la seule consideration que j'estois parent de feu M. de Chasteaubriand; et j'aimerois mieux mourir que d'estre poussé à quelque grade que ce soit par autre faveur que de mon service. » Reponse veritablement digne d'un tel homme, et que le roy remarqua comme n'en ayant encore jamais ouy d'aucun courtisan une pareille.

Mais en la saison où nous sommes, nos courtisans y sont beaucoup plus âpres : car tel qui n'a jamais fait autre exercice que de tirer les rideaux, l'autre que de mettre plats sur table, les autres au sortir de page, les briguent et les emportent, comme s'ils avoient toute leur vie suivy les armées, aidé à prendre villes ou en defendre, combattu valeureusement en quelque rencontre, ou s'estre trouvé en deux ou trois batailles. De sorte que l'on ne sçauroit juger lequel des deux a le plus de honte, ou ce capitaine tout neuf qui ne sçauroit dire quelle doit estre la premiere arme de l'homme d'armes, de commander à si braves hommes, ou toute la compagnie ensemble de se voir menée par un si novice capitaine, en hasard de recevoir en quelque opinée rencontre une escorne irreparable à leur honneur à faute d'estre bien conduits. Car si nous croyons qu'une armée de lyons conduite par un cerf est en danger d'estre defaite par une armée de cerfs commandée par un genereux lyon, il nous faut croire aussi que les victoires dependent d'un bon chef armé d'assurance, de valeur et d'experience, n'eust-il pour toutes troupes que des bisoignes fiolantes et pionniers, et eust-il à combattre une armée de Rolands sous la charge d'un Gannes ou d'un Pinabel. A quoy nos roys et princes doivent bien prendre garde, et sur tout ne bailler jamais charge pour la guerre, où il va d'honneur de la couronne et de la nation française, à jeunes personnes inexperimentées, et principalement quand ils les connoissent tenir plus du poltron que du chien.

CHAPITRE XXIV.

Trêve avec l'empereur et le roi d'Angleterre.

Ce grand roy François, après avoir soutenu la guerre fort long-temps contre deux puissants ennemys, l'empereur Charles le Quint et Henry huitieme, roy d'Angleterre, ligués ensemble pour ruiner de fond en comble et départir sa couronne, fut conseillé d'entendre à la paix : à quoy il condescendit fort volontairement, plus pour le soulagement de son pauvre peuple qui estoit exterminé en la Picardie, Champagne et Bourgogne, que pour y estre forcé; car il avoit les princes et seigneurs de son royaume très-affectionnés à son service et à la manutention de l'honneur et de la couronne de France, sa gen-

darmerie, la principale force de ses guerres, encore guaillarde, et des finances à suffire ; aussi que à ces deux terribles ennemys il avoit donné tant d'affaires et rendus si las de manier le baston, que pour effectuer cette paix, de laquelle Paul, pape troisiesme de ce nom, estoit principal entremetteur, il fut conclu que sa sainteté, l'empereur et le roy se trouveroient à Nice. En quoy sadite sainteté se travailla merveilleusement, esperant vuyder tous les differents d'entre ces deux grands princes. Mais voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de faire une paix finale, il proposa une trêve de dix ans, que ces deux princes jurerent solemnellement entre ses mains. Ce neantmoins elle ne dura pas quatre ans entiers; car cette entrevue de Nice fut l'an 1538; et l'an 1541, ladite trêve se rompit par l'assassinat que firent les gens de l'empereur és personnes des seigneurs Antoine Rancon et Cesar Fregoze, que le roy envoyoit en Levant pour son service, auprès d'un lieu nommé la Baye de Cantaloue, trois milles audessus de la bouche du Tezin.

Au moyen de laquelle trêve, toutefois ces grands princes après tant de travaux se reposerent, et fut toute la chrétienté hors de combustion; car elle branloit entierement sous leur empire. Et pour jouir du fruit de cette trêve, on ne parloit en la cour de notre roy que de festins, tournois, courses de bagues, carouzelles, mascarades et autres passetemps, afin d'ensevelir la memoire des bruslements, pilleries, meurtres, violements et perte d'amys, que si longues guerres avoient mené en ce royaume.

Mais parmy ces plaisirs, il se mesla une étrange folie, qui mit le pere et le fils en une terrible division, et fut telle : Etant monseigneur le dauphin en ses gaillardes pensées, et avec ses favoris, il leur va dire que quand il sera roy il fera tels et tels mareschaux de France, un tel grand-maître; il rappellera monsieur le connestable que nagueres son pere avoit licencié et commandé de se retirer en sa maison; *item*, qu'il feroit l'autre grand-maître de l'artillerie, et un autre premier chambellant; et departit ainsi tous les grands etats de France : qui ne fut sans grandement estonner, quand la chose fut découverte, ceux qui possedoient lesdits estats; car vivants encore, ils ne pouvoient comment ny de quel sens interpreter cette boutade. Mais voyant M. de Vieilleville, qui en avoit voulu divertir son maître, que l'on poursuivoit ce jeu-là, il se retira tout doucement de la compagnie, et en alla chercher une autre.

CHAPITRE XXV.

Brouillerie du roi et du dauphin.

Or monseigneur le dauphin fait tous ces départemens en la presence d'un fou à bourlet, nommé Briandas, que l'on n'eust jamais pensé pouvoir retenir, encore moins rapporter tout ce qui s'estoit passé en cette allegresse : mais on y fut merveilleusement trompé; car ce dangereux fou, qui avoit toujours coutume de saluer le roy par ce nom de roy, le vint trouver encore à table, et luy dit : «Dieu te garde, François de Vallois! —Hoy, Briandas, dit le roy, qui t'a appris cette leçon? — Par le sang Dieu, dit le fou, tu n'es plus roy; je le viens de voir : et toy, monsieur Thaiz, tu n'es plus grand-maître de l'artillerie; c'est Brissac.» Et à un autre : «Tu n'es plus premier chambellan; c'est Saint-André : » et ainsi des autres; et puis s'addressant au roy, luy dit : «Par la mordieu, tu verras bientost icy monsieur le connestable qui te commandera à baguette, et t'apprendra bien à faire le sot. Fuy-t'en : je renye Dieu, tu es mort.»

Le roy prenant pied, peut-estre plus qu'il ne devoit, à ce rapport, tire ce fou à part, accompagné de M. le cardinal de Lorraine Jehan, de M. le comte de Saint-Pol, et de madame d'Estampes, et luy commanda, sur sa vie, de luy nommer ceux qui estoient avec le dauphin : qui les luy nomma tous, et lui recita par le menu tous les propos qu'ils avoient tenus, et comme ils avoient salué le Dauphin pour roy. Et luy demandant si Vieilleville y estoit, il luy répondit que non, et que quand le nouveau roy commença à faire ses départemens, il sortit incontinant, et disoit en se mocquant qu'ils vendoient la peau de l'ours devant qu'il fust mort. «Aussi, il n'est que Vieilleville, dit le fou; il n'a point eu d'estat.» Alors le roy dit à ces seigneurs : «Foy de gentilhomme, je ne fis jamais plus grande faute que de donner Vieilleville au dauphin; car je le devois retenir pour moy, estant si sage et advisé gentilhomme qu'il est. Cependant il se peut assurer qu'il n'a rien perdu de s'estre absenté d'une telle folie.» Et alors entrant

en colere, prit le capitaine de ses gardes écossaises, avec trente ou quarante archers, et s'en va droit en la chambre de monsieur le dauphin, où il n'en trouva pas un, d'autant qu'ils avoient esté avertis. Mais il passa son courroux sur ce qu'il trouva de valets de chambre et de garderobbe, de pages, de laquais et de poursuivants, faisant sauter ce qu'il en pust attraper à coups de halebarde par les fenestres, semblablement les lits, coffres, tables, chaises, tapisseries et tout ce qui estoit en l'antichambre, chambre et garderobbe, jusques à faire effacer l'écriture des fourriers qui estoit sur les portes.

Qui fut cause que monsieur le dauphin s'absenta de la cour pour trois semaines ou un mois; durant lequel temps toutes les princesses et dames, princes et seigneurs qui estoient auprès du roy, se travaillerent pour sa reconciliation, qu'ils obtinrent : de quoy M. de Vieilleville lui porta les nouvelles par le commandement de sa majesté, et de passer au lieu où s'estoit retirée madame la dauphine fort attristée de ceste brouillerie, pour la rejouir de cette reconciliation, avec expresses defenses cependant à mondit sieur le dauphin de n'amener avec luy Saint-André, Andouyn, Dampierre, Escars, Brissac, ny pas un des autres qui avoient assisté à cette folie. Toutefois, après l'arrivée de monsieur le dauphin en cour, leur appointement fut fait par le menu, et y revinrent de loin en loin, les uns après les autres; mais le roy ne les pust jamais voir de bon œil, car il n'y a chose en ce monde plus domestique, ni familiere à un grand prince que le soupçon, principalement quand il vient à la declinaison de sa vie; car il se forge des opinions ou qu'on le veut empoisonner, ou que l'on dresse des entreprises pour le détruire, et mille autres imaginaires apprehensions où il se rend sujet par fantaisie, et le plus souvent par rapports. Aussi se gardoit de tous ceux-là fort soigneusement, comme faisant connoître qu'il n'avoit pas agréable de les trouver en sa chambre. A cette cause, ils n'y venoient que bien peu, et le plus souvent n'y accompaignoient monsieur le dauphin leur maître, craignant que les huyssiers de chambre ne leur fissent quelque rudesse ou affront, de quoy ils estoient bien avertis, et qu'ils en avoient commandement.

CHAPITRE XXVI.

Mort du maréchal de Monte-Jean : il laisse une riche veuve. Lettre de cette maréchale à M. de Vieilleville.

Durant que toutes ces choses se faisoient M. le mareschal de Monte-Jean mourut en Piedmont, sans enfans de madame Philippes de Montespedon sa femme, qui fut pourchassée de plusieurs grands seigneurs de ce royaume; de quoy il ne se faut esbahir, car c'estoit une très-honneste et très-vertueuse dame, ornée de grande beauté et en fleur de jeunesse, riche au demourant, pour donner la couleur, comme l'on dit, à telles perfections, de soixante mille livres de rente de son chef, sans la succession de M. de Chasteaubriand, qui luy appartenoit comme à sa vraye heritiere. Mais on luy en fit tort, ainsi que nous deduirons bien amplement.

Le marquis Jehan-Loys de Saluces fut le premier qui luy presenta son service, à quoy elle fit semblant d'entendre, pour la commodité qui s'offroit de s'en retourner en France avec luy, où il alloit par le commandement du roy; et la deffraya, sur l'esperance de l'épouser, depuis Thurin jusques à Paris, et tout son train, qui estoit fors grand, car elle menoit les serviteurs de toutes qualités de son feu mary, qui estoient en grand nombre, et puis les siens, sans aucun moyen d'y pouvoir satisfaire que de celuy du marquis. A cette cause, il se tenoit fort assuré de son mariage, et par les chemins il en railloit et ordonnoit tout ainsi que s'ils eussent esté déjà fiancés ou en menage, jusques à dire qu'il falloit casser et renvoyer tous les gentilshommes, serviteurs et officiers de son mary, et retrancher la moitié des siens, et principalement de tant de femmes; car elle en avoit, outre dames et demoiselles, femmes de chambre et d'autres pour les ouvrages, quinze ou seize. Mais elle fut si prudente et advisée, qu'il ne luy échappa jamais parole qui la pust ni dust obliger, cependant si accorte, qu'elle s'ayda fort dextrement de cette occasion.

Elle reçut, à leur arrivée à Lyon, lettres de M. de Vieilleville, qui furent si secrettement baillées par le courrier, que jamais le marquis ny pas un des siens n'en eurent connoissance, encore que, incontinant qu'il fut entré en France, il les eust mis, comme Italien, fort soigneusement aux escoutes pour découvrir ses

corrivaulx et leur couper chemin, ne doutant point qu'une telle et si rare perle ne deust estre fort affectueusement recherchée.

Les lettres de M. de Vieilleville contenoient que la cour estoit abbrevée de son mariage avec le marquis de Saluces, et qu'ils venoient à Paris pour épouser; de quoy le roy se rejouïssoit bien fort, disant qu'il s'assuroit dudit marquis plus que jamais, pour avoir toujours ouï dire qu'il n'y a chose en ce monde qui plus arreste toutes personnes en païs estrange que l'amour; et qu'estant le marquis fait et naturalisé Français par cette alliance, il ne falloit plus craindre qu'il entrast en pratique avec l'empereur, ny que ses ministres entreprissent pour l'avenir de le corrompre ny revolter ou distraire de son service: et sembloit, par les discours que sa majesté faisoit de son mariage, qu'elle se marioit plus pour accommoder les affaires et service du roy que pour son propre bien et advancement; mais que, de luy, il n'en avoit jamais rien cru, et ne le pouvoit encore croire: ce qui luy avoit fait depescher ce courrier exprès devers elle, pour la supplier bien humblement de l'en vouloir éclaircir; car, s'estant louée à luy, par plusieurs lettres qu'il garde et qu'il luy montrera, du premier mariage auquel elle avoit esté liée par sa conduite, il ne luy pouvoit entrer en l'esprit qu'elle eust sitost convollé au second, sans luy avoir fait cet honneur de l'en avertir, comme son humble parent et affectionné serviteur; remetant, pour la fin de ses lettres, une créance sur le courrier, la suppliant de le croire comme luy-mesme, et de la bien peser. Elles estoient écrites à Saint-Germain-en-Laye, du sixieme d'avril. La reponse de madame la mareschale de Monte-Jean fut telle:

« Mon cousin, j'ay reçu vos lettres par ce gentilhomme, et ne vous puis assez affectueusement remercier de la bonne opinion que vous avez de moy, en laquelle vous ne serez jamais trompé; car je mourray plustost que de commettre jamais chose dont il me faille repentir: bien vous confesseray-je que l'extreme necessité où m'a laissée à sa mort feu monsieur le mareschal, m'a cuydé faire oublier seulement d'une parole; mais Dieu m'a de telle sorte assistée, que je suis par sa grande bonté rendue en France sans estre accordée, promise ny contractée avec homme vivant; et de cecy fera foy la presente, que vous montrerez à qui vous voudrez, avec laquelle j'oblige mon honneur, s'il se trouve autrement, en face d'église ny de justice, ne me pouvant assez esmerveiller du roy, qui pense que je luy acquiere des serviteurs aux despens et prejudice de ma bonne fortune, et même contre mon humeur, car je ne seray jamais Italienne; et, si j'avois à l'estre, le marquis Jehan Loys est celuy que je fuyrois sur tous les autres seigneurs d'Italie, par plusieurs raisons que je remets à vous dire à notre premiere entrevue, dont la principale, et qui plus me déplaist, c'est qu'il n'a eu et n'aura jamais l'ame bien française, qu'il en dissimule au roy, et ne sera pas meilleur que son frere le marquis François, qui par ses tradiments hazarda la vie de tant de seigneurs et braves chevaliers de France, auquel nombre vous et moy avions des parents au siége de Fossant: la ville en fut perdue pour le roy, et tous eulx ou morts ou prisonniers. J'ay, au demeurant, bien consideré la créance que ce gentilhomme m'a dite de vostre part, par laquelle je vois bien que vous pensez en moy, et affectionnez mon bien plus que moy-mesme: de quoy je vous remercie de tout mon cœur, ne pouvant, pour recompense, que vous assurer que me trouverez pour jamais vostre très-obligée cousine, et très-affectionnée amye à vous obeyr. PHILIPPES DE MONTESPEDON. De Lyon, ce douzieme d'avril. »

CHAPITRE XXVII.

Le marquis de Saluces vient à Paris avec la maréchale de Monte-Jean.

Ce marquis fut douze jours à Lyon pour faire ses apprests, esperant arriver à la cour en grand magnificence; et avoient tous deux un si grand attirail, qu'il leur fallut six grands batteaux pour les porter et toute leur suite (car ils y faisoient leur cuisine), ensemble leurs coffres, malles et une infinité d'autres bagages dont ils se meublerent à Lyon; aussi qu'il y en avoit pour une bande de violons qu'il prit audit Lyon pour se donner du plaisir sur la riviere de Loire, et essayer d'amortir l'ennuy que madame la mareschale portoit encore de son feu mary; et, s'embarquants à Rouanne, envoyerent les chevaux et mulets par terre, qui furent aussitost qu'eux à Briare.

M. de Vieilleville, qui avoit ordinairement avis

de leurs journées par les courriers qui alloient et venoient incessamment de la cour en Piedmont pour les affaires de la guerre, ne faillit de se trouver à Corbeil, avec environ quatre-vingt chevaux, le soir qu'ils arriverent à Essonne : de quoy il envoya incontinant avertir madame la mareschale, par un homme sûr et secret, par lequel elle le pria de ne se montrer qu'au lendemain à la disné qui devoit estre Juvizy. Ce que fit M. de Vieilleville, et si dextrement, qu'il ne se trouva que à l'yssue de leur disner avec sa troupe, craignant de les troubler. Et après toutes reverances et saluts accoutumés, ils se mirent tous trois à deviser de plusieurs propos, tant de leurs bonnes cheres par les chemins, que des avantures qui survinrent en un si long voyage. Mais se retirant madame la mareschale de ce devis, appella secrettement le sieur du Plessis-au-Chat, gentilhomme breton, sur-intendant de la maison de son feu mary, auquel elle commanda de tirer tout son train d'avec celuy du marquis quand ils seroient à la porte Saint-Marceau, et que tous s'avanceassent sur les fossés d'entre ladite porte et celle de Saint Jacques, et qu'ils s'arrestassent là jusques à ce qu'elle eust pris congé du marquis. Cependant l'on amena les chevaux, et se mirent en chemin pour arriver de bonne heure à Paris.

Entrés qu'ils furent dedans le fauxbourg Saint Marceau tous ensemble, qui faisoient une fort belle et grosse troupe, Plessis-au-Chat prend une moitié de la rue, et s'avança suivy de tout le train de sa maitresse, et ne faillit pas de prendre le chemin des fossés d'entre les deux portes; y estant, fait alte : ce que voyant le marquis, pensant qu'ils s'égarassent, demande où ils vont. A quoy madame la mareschale, en s'arrestant, répond : « Monsieur, ils vont bien, et là où ils doivent aller; car vostre logis est à l'hostel des Ursins, au cloistre Notre-Dame, et le mien à l'hostel Saint Denys, auprès des Augustins. Et mon honneur me commande de ne loger pas avec vous et de m'en separer; qui est cause que je prends congé de vous pour cette heure, qui ne sera sans vous remercier très-humblement, monsieur, de la bonne compagnie qu'il vous a plu me faire : quant à la depense du voyage pour ce qui me touche, je l'ay tout par écrit. Votre maistre d'hostel et Plessis-au-Chat vuideront si bien cela, qu'auparavant huit jours nous en demeurerons quittes. J'entends pour le regard de l'argent; car quant à l'obligation, elle me sera perpetuelle, et ne pense pas m'en pouvoir jamais acquitter. Vous suppliant de croire que cette départie n'est que de corps seulement, car je vous laisse mon cœur, duquel il vous plaira faire bonne garde. » Et là-dessus elle le baisa luy disant : « Adieu, monsieur, nous nous verrons demain au logis du roy. »

Le marquis demeura si éperdu de cette si subite mutation, qu'il ne luy fut possible de proferer une seule parole. Mais ses soupirs et sanglots, parlants pour luy, firent bien paroistre de quelle tristesse et angoisse il avoit le cœur pressé; puis luy estants revenus ses esprits, en la regardant d'un œil fort éloigné d'amour, luy va dire : « Madame, votre adieu m'avoit arraché le cœur; mais vos dernieres paroles et le baiser dont vous m'avez honoré me l'ont remis, trouvant par trop étrange ce changement et prompte resolution. Demain, comme vous dites, nous nous verrons; mais souvenez-vous bien des promesses que vous m'avez faites; et adieu, madame. » Ainsi se departirent prenants un chacun la route de son logis. Mais dès le soir M. de Vieilleville presenta M. le prince de La Roche-sur-Yon à madame la mareschale, luy disant : « Madame, voylà le gentilhomme de la créance que vous parla le courrier que je vous envoyai à Lyon. Si vous me voulez croire, vous le ferez devant peu de jours maître de votre personne et de vos biens, car le retardement en est perilleux. »

CHAPITRE XXVIII.

Le marquis de Saluces veut épouser la maréchale de Monte-Jean.

M. d'Annebaud, mareschal de France, qui avoit eu par la mort du mareschal de Monte-Jean le gouvernement de Piedmont, eust bien voulu avoir la veuve quantesquant. Et pour y parvenir, allant de son gouvernement à Venize par le commandement du roy, supplia par lettre madame la dauphine de luy moyenner ce bien; alleguant, pour rendre la chose fort aisée, trois ou quatre raisons qui pourroient y faire condescendre la veuve. La premiere, qu'elle ne se rabbaisseroit en rien, ayant semblables estats que avoit feu son mary; l'autre, qu'il avoit fait si grands et signalés services au roy, que s'il y avoit encore

quelques grands estats en France à departir, il s'attendoit bien d'y estre preferé, comme aussi il advint, car il fut amiral; la troisieme, qu'il avoit des terres en Bretagne, voisines et enclavées parmy celles de la veuve, entre autres la terre de Henodaye, fort belle et seigneuriale, qui apporteroit une très-grande commodité à tous deux; et pour la derniere, si cette alliance se faisoit, ils pourroient accumuler ensemble, et faire une maison de cent mille livres de rente; chose fort rare en ce royaume sans qualité de prince.

Madame la dauphine entreprit fort volontairement cette charge; et appellant madame la mareschale de Monte-Jan, premier que de luy rien nommer, proposa toutes les qualités susdites en un mary qu'elle luy vouloit donner, la conseillant de ne la reffuser : « Et si je pensois, dit-elle, que ce ne fust un fort grand heur pour vous, je ne voudrois nullement vous en parler. C'est M. le mareschal d'Annebaud, que vous connoissez. Je confesse bien que le marquis de Saluces est plus riche trois fois, et qu'il a mieulx de quatre-vingts mille écus de rente; mais c'est un bien en combustion; et sur le moindre soupçon que l'on prendra de luy, le voilà desarçonné, et encore avec honte; car on l'appellera traitre. Quant à la difference des personnes, le marquis est fort malaisé de la sienne, et pansardement gros, mal propre, noir, bazanné et de fort mauvaise grace. Je vous laisse à juger de celle de M. d'Annebaud; car vous l'avez veu, et n'ignorez point comme il est honneste et fort mettable en toutes choses. »

Madame la mareschale luy fit cette réponse : « Je ne sçaurois dire, madame, lequel de luy ou de moy est le plus heureux, qu'une si grande princesse, et la plus excellente de toute la chretienté, ait daigné de prendre la peine de nous assembler; et voudrois pour deux mille écus de rente qu'il vous eust plu, quand nous estions par les chemins, me faire declarer par quelque courrier vostre intention; car je l'eusse suivie, ou je meure éternellement, m'estimant par trop heureuse d'estre mariée d'une telle et si rare main. Mais, madame, je suis si avant en propos de mariage avec un autre, que malaisement pourrois-je retirer mon épingle du jeu, et ne le sçaurois faire sans estre convaincue de legereté et de perfidie : pour le moins vous n'aurez pas désagreable que je me veuille allier avec celuy qui aura l'honneur d'estre un jour très-humble serviteur et très-proche parent de messeigneurs vos enfans, si Dieu vous fait cette grace, et à nous tous, de vous en donner. — Mon Dieu, qui seroit-ce? dit madame la dauphine. — C'est, dit-elle, M. le prince de La Roche-sur-Yon; mon cousin de Vieilleville en a mis si avant les fers au feu, que je ne m'en puis plus dedire. » Madame la dauphine le trouva bon, et luy rendit la lettre que le mareschal d'Annebaud luy en avoit écrite, avec protestation de ne luy en parler jamais; la conseillant de dépescher cette affaire au plustot, car elle sçavoit que le roy affectionnoit fort le mariage d'elle et du marquis Jehan-Loys de Saluces; et estoit à craindre que sa majesté, pour satisfaire à son desir, n'y interposast son absolue authorité, et qu'elle prenne garde.

CHAPITRE XXIX.

Décision du parlement sur les prétentions du marquis de Saluces.

Il ne passoit jour que le marquis ne vinst voir sa maitresse; mais à toutes les fois il y trouvoit le prince de La Roche-sur-Yon, qui lui estoit une très-poignante épine au pied; et pour mourir ne luy eust pas quitté sa place. De sorte que le marquis fut contraint, pour sortir de cet ennuy qui luy estoit insupportable, de la faire adjourner, non pas devant l'official, mais en la cour de parlement, ou s'assemblerent les presidens et conseillers de la grand'chambre, par le commandement du roy, qui avoit la chose affectée. Auquel lieu elle comparoissant, assistée de M. de Vieilleville et de plusieurs autres seigneurs et gentilshommes, dames et damoiselles, le premier president, luy faisant lever la main pour dire verité, luy demanda si elle n'avoit pas promis mariage à M. le marquis de Saluces, icy present. Elle repondit sur sa foy que non. Et comme le president vouloit entrer plus avant en interrogatoire, le greffier écrivant, elle va dire: « Messieurs, je ne m'étois jamais trouvée en face de justice comme je suis maintenant, qui me rend craintive de me couper en mes reponses. Mais pour rompre le chemin à toutes subtilités dont vous sçavez pointiller une parole, je vous dis et declare que, devant vous, messieurs, et

de toute l'assistance, je jure à Dieu et au roy, à Dieu sur la damnation eternelle de mon ame, au roy sur la confiscation de mon honneur et de ma vie, que je ne donnai jamais ny foy, ny parole, ny promesse de mariage à M. le marquis Jehan-Loys de Saluces, et, qui plus est, que je n'y pensai de ma vie. Et s'il y a quelqu'un qui veuille dire du contraire, voilà (en prenant M. de Vieilleville par le poing) mon chevalier que je presente pour maintenir ma parole, qu'il sçait estre très-veritable et proferée de la bouche d'une dame d'honneur s'il en fust oncques, et d'une fort femme de bien; esperant en Dieu et en mon bon droit qu'il le fera, sauf l'honneur de la cour, vilainement mentir. — Quel revers! dit lors monsieur le president: vous pouvez bien, greffier, retirer vos regreas, car, à ce que je vois, il n'est plus icy question d'escritures; madame la mareschale a pris un autre chemin, et beaucoup plus court.» Et puis s'addressant au marquis: «Et bien, monsieur, que dites-vous sur ce passaige? — Je ne veux point, repondit-il, une femme par force; et si elle ne veut point de moy, ny moy d'elle non plus.» Et faisant une basse reverance se retira, luy estant tombé le poulce dans la main; car l'indisposition de sa personne, non pas de maladie, mais d'addresse, et la connoissance qu'il avoit de la valeur du chevalier, ne luy conseilloient pas d'entrer en plus longue dispute.

CHAPITRE XXX.

La maréchale préfère le prince de la Roche-sur-Yon au marquis de Saluces.

Alors M. de Vieilleville demanda à messieurs si madame la mareschale ne pouvoit pas en toute liberté contracter mariage avec qui il luy plairoit, puisque le marquis, par sa propre bouche, n'y prétendoit plus rien : à quoy il fut répondu que ouy. «Or, messieurs, dit-il, s'il vous plaist venir chez l'archidiacre du Hardaz, nous y trouverons M. le prince de La Roche-sur-Yon, accompagné de MM. le duc d'Estampes, de Rohan et de Gyé, qui l'attend pour la fiancer, et l'evesque d'Angiers tout preparé pour cet effet.» Mais ils s'en excuserent, et qu'ils alloient deputer quelques-uns de leur compagnie faire rapport au roy de ce qui s'étoit passé en cette assemblée. Ainsi ils prirent congé les uns des autres; mais fut dit en passant et bien bas à M. de Vieilleville: «Vous en aviez pour six mois de taillé, si vous n'eussiez jetté ce combat à la travesse; car le marquis avoit un interrogatoire de quarante articles pour interroger madame la mareschale sur tous les propos qu'elle a jamais tenus à luy et à ses gens, et des baisers qu'elle luy a donnés par les chemins, et de celuy de la porte Saint-Marceau, et entre autres qu'elle avoit promis (chose qui luy eust bien nuy) au grand gouverneur dudit marquis, l'escuyer Saint Julien, une chesne de cinq cens escus pour sa livrée de nopces. — Et bien, dit M. de Vieilleville, c'est une Française qui a trompé une centaine d'Italiens. — Ce n'est pas cela, dit l'autre, mais c'est vous qui estes un fort galant seigneur, et qui avez si bien conduit cette affaire que vous en estes fait depescher en moins d'une heure, et avez tiré madame la mareschale d'un grand bourbier par votre industrie, et allez en la bonne heure faire vos fianceailles.»

Ainsi se departirent. Et alla de ce pas madame la mareschale chez le sieur du Hardaz, archidiacre de la Sainte Chapelle, où l'evesque d'Angiers la fiança avec M. le prince de la Roche-sur-Yon; et à trois ou quatre jours de là M. le cardinal de Bourbon les épousa aux Augustins, et ce sans grand apparat ou cérémonie, car elle estoit veuve.

Il ne faut point demander si M. le prince de La Roche-sur-Yon se sentoit très-obligé à M. de Vieilleville pour ce mariage, car il pouvoit bien dire que, sans son bon conseil et sage conduite, il n'y fust jamais parvenu, ayant le roy du tout en tout contraire; la majesté duquel par sous main faisoit beaucoup de menées secrettes pour le dissoudre, ouvertement non, car il luy eust esté reprochable d'empescher le bien et l'avancement d'un prince de son sang, aussi en cette consideration que M. de Vieilleville ne desista jamais de son entreprise, encore qu'il eust ce grand roy pour adversaire, jusques à ce qu'il l'eust veue effectuée. Ce prince l'aima toute sa vie d'une amitié immortelle, que personne vivant n'a jamais pu alterer.

CHAPITRE XXXI.

Acquisition de la terre de Chasteaubriand par le connétable de Montmorency. — Voyage du roi en Bretagne.

Quant à la succession de Chasteaubriand dont nous avons parlé cy-desssus, nous en dirons ce qui s'en trouve de bruit commun, et ce qui a esté toujours allegué et répondu en toutes compagnies, quand on s'est enquis de l'occasion qui a peu mouvoir monseigneur Jehan de Laval, sire de Chasteaubriand, de faire un tel present à monsieur le connestable, qui est si grand de gentilhomme à gentilhomme, qu'il n'y a gueres de rois en la chrestienté, hormis le nostre et celuy d'Espagne, qui en puissent souvent libéralizer de pareils sans faire flaistrir beaucoup de fleurons de leurs couronnes, ayant esté ladite terre estimée, avec son bastiment et ses appartenances, à quinze cents mille francs.

Il faut donc commencer par un voyage que fit le roy François en Bretagne sur les premiers ans de son avenement à la couronne, en intention de faire reconnoistre, par les estats du pays, son fils aisné François, dauphin de Viennois, pour duc de Bretagne, et par ce moyen casser les contracts de Charles huitième et Louys douzième avec la reine Anne, duchesse du pays, et semblablement le sien avec madame Claude, fille du roy Louis douzième, sa femme; par tous lesquels contrats il estoit dit que le second fils provenant de leur mariage seroit duc. Ce qui fut par lesdits estats fort libéralement accordé à ce roy, qui leur proposa tant de bonnes choses pour l'utilité du pays en ce faisant, qu'ils eussent esté ennemys du bien et repos de leur patrie s'ils ne s'y fussent condescendus. Et dès lors ladite duché fut incorporée à la couronne, et arresté que pour l'avenir le dauphin porteroit en ses armes escartelé de France, Dauphiné et de Bretagne, et s'intituleroit dauphin de Viennois et duc de Bretagne; ce qui a toujours continué depuis.

Lesdits estats, qui avoient, par cette liberale et volontaire gratification, gagné le cœur du roy, eurent opinion, s'ils demandoient quelque chose à sa majesté pour la décoration de la province, que facilement ils l'obtiendroient; et recherchant tous les endroits d'icelle les plus deffectueux, ils trouverent que la ville de Rennes, qui est la principale et premiere du pays, avoit faute d'un port ou havre pour la rendre l'une des bonnes villes du royaume, avec les belles marques qu'elle a déjà, estant fort peuplée et de grand circuit; ce qui seroit très-aisé, en faisant profondir la riviere de Villennes, qui passe au travers de ladite ville, et élargir ses flancs et chantiers de dix ou douze toises, car son canal est fort étroit, et la faire entrer dedans le bras de mer qui monte jusques à Messac, distant dudit Rennes huit ou neuf lieues pour le plus; et que, par ce moyen, les grands navires et autres baisseauls qui viennent à La Roche-Bernard, Rieux et Redon, pourroient flotter jusques au dit Rennes, qui rapporteroient une très-grande et très-utile commodité, non-seulement à la ville et à la province, mais à la Normandie et au Meine leurs voisins, dont s'accroistroit le revenu du roy en tous ces pays-là quasi de la moitié.

Toutes ces choses ne furent pas si tost remonstrées au roy estant à Rennes, que sa majesté ne leur fist incontinant paroître son affection en cet endroit; car, pour visiter les lieux, il descendit jusques à Redon, et prenoit lui-même la peine de faire planter les paulx, aligner le cordeau, niveler et ordonner de toutes choses nécessaires à la perfection de cette entreprise, comme un ingenieur, recevant un merveilleux plaisir de perpetuer en pays-là sa mémoire; et promettoit grande récompense à ceux qui en avoient fait l'ouverture. Et pour rendre la chose immortelle, changeant le nom de Villennes, il la vouloit appeller la Françoise; et le port qui se devoit construire à la porte Saint-Yves, par où sort ladite riviere de la ville, se devoit nommer le Port-Dauphin-le-Duc, avec des privileges que tous ceux qui y bâtiroient seroient exempts à perpétuité de tous daces et tributs, afin de dresser en diligence un spacieux cay, et le peupler de grands magazins, de longs et larges celiers, et de belles maisons; en outre, que le premier navire qui viendroit tous les ans à la montaison, chargé de vins de Grave et de Marche, ne seroit sujet en façon quelconque à la prevosté, d'entrée ny semblablement d'yssue, de quelque marchandise qu'il eust esté freté pour s'en retourner. Et d'une royale façon il laissa, de son propre et liberal mouvement, pour effectuer que dessus, tous les rachapts de Bretagne qui luy pourroient échoir, sans autre limitation d'années ny de tems, que jusques à ce que tout ce dessein fust entierement parachevé: qui estoit un très insigne

et très riche présent, et duquel il provint une excessive somme de deniers, étant la duché de si grande étendue comme elle est, et un si grand nombre de noblesse. De toutes lesquelles choses sa majesté fit dépescher, émologuer et vérifier, en la cour de parlement et chambre des comptes à Nantes, les lettres qui pour ce estoient nécessaires.

Il ne restoit plus qu'à trouver quelque personnage solvable pour faire état des deniers susdits, et qui prît la charge de faire avancer la besoigne; et sur la longueur de cette élection, tous les estats, d'un commun assentement, nommerent M. de Chasteaubriand, que son autorité, estant gouverneur de la province, la feroit diligenter, et que les receveurs du domaine, que l'on nomme en ce pays-là de l'ordinaire, seroient plus soigneux de recueillir lesdits deniers que si un moindre en avoit la charge : et le supplierent tous de la vouloir accepter, ce qu'il fit fort librement; et commença dès la première année, à y mettre environ deux cents gastadours, pour faire paroître au peuple son affection.

Mais l'année subsequente il s'y rendit un peu nonchallant; aussi que le desir de faire sa maison de Chasteaubriand le divertit de cette bonne volonté, et employa ces deniers, pour le moins la pluspart, à ses propres bâtimens, et bien peu à l'autre attelier; aussi que ce que l'on fesoit à ladite riviere en un mois estoit, par les ravages et cretines d'eaux, renversé en une heure; de sorte que cet argent, onze ou douze ans durant, se consomma pour ses edifices et en l'ameliorement de sa maison.

CHAPITRE XXXII.

Moyens employés par le connétable pour avoir la terre de Chasteaubriand.

Les habitans de Rennes ausquels cette intermission touchoit le plus ne s'en donnoient aucune peine, et par conséquent les plus éloignés n'en avoient pas grand soucy; mesme aux estats, qui se tiennent tous les ans en septembre, il ne s'en parloit jamais : de sorte que M. de Chasteaubriand se servoit sans aucun contredit de ces deniers-là, et en faisoit estat comme de son propre revenu; mais le premier president des comptes de Bretagne, nommé La Pommeraye, courtisant et affectionné à monsieur le connestable, luy en reveilla l'esprit, alleguant que, s'il mettoit cela en avant, il ne pouvoit faillir qu'il ne luy en revinst un grandissime profit.

Monsieur le connestable, ne voulant pas negliger cet avertissement, l'envoya devant à Chasteaubriand pour faire tout de loing la premiere trempe de la peur; car, d'y proceder par menaces ouvertes de confiscation, il l'eust perdu tout comptant, veu que l'autre avoit un si grand credit à la cour, que le roy luy eust donné et quité tous lesdits deniers, à quelque somme qu'ils eussent pu monter, en faveur d'une personne que je ne puis et ne veux nommer, qui estoit auprès de sa majesté en telle authorité et respect, qu'en un besoin elle eust fait succomber le mesme connestable; de quoy il n'estoit ignorant.

Ce précurseur, plain de cautelle, joua si bien son rolle, qu'en moins de huit jours qu'il fut à Chasteaubriand il mit le seigneur de la maison en si grand frayeur qu'il eust voulu estre mort; l'intimidant premierement de la colere où estoit le roy à cause de l'abus de ses deniers, et plus encore d'estre frustré de l'esperance de voir son nom perpetué en Bretagne, suivant les choses memorables qu'il y avoit instituées; disant en outre que sa majesté avoit une juste occasion de se douloir de voir qu'il ait manqué de parole aux estats de Bretagne, lesquels pourront se persuader qu'il leur a donné la baye, comme ayant intelligence secrette avec son lieutenant; *item,* que : *qui mange de l'oye du roy, en cent ans il en rend la plume;* qui feroit que sa postérité en seroit à jamais récherchable; plus, que les deniers du roy sont de telle nature, que qui en abuse est sujet à la restitution du quadruple; en somme, que monsieur le connestable avoit commandement de descendre en Bretagne pour en connoître, et en un besoin se saisir de sa personne, qui ne se pouvoit faire sans une merveilleuse honte. Paroles toutefois fausses et malicieusement controuvées, car tout ce fait se mania au desceu du roy, du chancelier et de tout le conseil. Aussi, quand monsieur le connestable partit de la cour, il fit entendre au roy qu'il alloit faire une cavalcade par tout le royaume, pour connoître des déportemens des gouverneurs et de l'estat des frontieres, et qu'il vouloit commencer par la Bretagne : ce que sa majesté trouva le meilleur du monde.

Cependant le voilà arrivé à Nantes où il estoit

descendu par eau, car il avoit pris congé du roy à Amboise; et ne faut demander si sa venue, ainsi à l'improvîte et inopinée, troubla M. de Chasteaubriand, lequel en toute diligence le vint trouver audit lieu, fort bien accompagné, hormis de ses gardes, le suppliant tant honorer que de venir en sa maison, pour là donner ordre aux affaires qui l'avoient fait descendre en son gouvernement, avec toutes offres d'assistance et de service. L'autre, avec un visage severe, luy répondit qu'il ne partiroit pas de la province sans l'aller voir; et commanda, pour donner le goût à la chose, à ce president, en presence de tous, qu'il n'y eust faute que tous les receveurs de la Bretagne, tant généraux que particuliers, et principalement du domaine, eussent dedans dix jours à se trouver par devers luy à Nantes, sur peine de privation de leurs estats, afin qu'il leur montre son pouvoir et l'urgente occasion qui le meine pour le très-exprès service du roy et de l'abus de ses finances et de l'averment d'icelles depuis douze ans. Et cela dit, il se retira en sa chambre, sans que personne vivant pust parler à luy de tout le reste du jour; car telle estoit la fourbe entre luy et le president.

Par ce commandement fut frappé le coup qui engendra le contract; car M. de Chasteaubriand, perdant le courage, ne cessa qu'il n'eust parlé à luy le lendemain au plus matin, ayant le president avec luy, et y furent trois bonnes heures ensemble; et, au sortir de là, ils partirent tous après dîner pour aller à Chasteaubriand y consommer quelques jours en bonnes cheres; durant lesquels monsieur le connestable envoya devers le roy son secretaire Berthereau, avec mille louanges du sieur de Chasteaubriand; qu'il avoit bien perdu son temps d'estre descendu jusques là, car il n'y avoit province sous sa couronne mieux conduite, regie ny policée, que celle de Bretagne; promettant d'estre bientost auprès de sa majesté pour luy en faire plus ample recit par le menu : et, parce qu'il y avoit long-temps qu'il faisoit service à sa majesté en estat de gouverneur avec infinies depenses, sans jamais en avoir aucune remuneration, il luy sembla que sadite majesté y devoit avoir égard, comme à personnage très-digne d'une grande recompense, et telle que son secretaire Berthereau luy feroit entendre, s'il luy plaisoit l'ecouter.

Lequel apporta un brevet dépesché à Chambourg, signé de la main du roy, et contre-signé de deux secretaires des commandements, que l'on appelle aujourd'huy d'estat, Bayard et Bochetel, qui portoit quittance generale de tous les deniers de rachapts que jamais reçut le sieur de Chasteaubriand, à quelque somme qu'ils eussent pu monter, sans que luy, ses successeurs heritiers en fussent recherchés; desquels deniers sa majesté, en tant que besoin estoit, en faisoit don et present gratuit audit sieur de Chasteaubriand, pour aucunement le recompenser des très-grands et signalés services qu'il avoit faits et fera encore à sa majesté et à la couronne; validant les quittances qu'il en avoit baillées aux receveurs du domaine qui luy avoient apporté lesdits deniers; commandement aux gens des comptes à Nantes de les passer en la reddition de leurs comptes, sans les tenir, pour ce fait, nullement en souffrance; et tout à plain d'autres clauses que peut contenir un brevet de telle importance, et basty par gens de si grand esprit que les secretaires susdits et serviteurs voués à monsieur le connestable.

Par cette ruse fut sourratée cette succession, en laquelle monsieur le prince ny sa femme ne purent jamais rentrer, encore qu'ils y fissent tous leurs efforts, principalement du temps de la desfaveur de monsieur le connestable; mais estant intervenue la mort du sieur de Chasteaubriand, la donaison demeura en sa force, comme faite entre vivants. Mesme j'ay veu M. de Vieilleville, comme heritier pour son sixieme de madame la princesse de la Roche-sur-Yon, car il estoit premier puisné de la maison de Scepeaux, plus de trente ans après la confection du contract, la voyant veuve et sans enfans, assembler en sa maison de Paris, rue des Penitentes, que possede aujourd'huy le comte de Fiesque, MM. les presidens de Thou, Seguyer et de Morsant, avec deux fameux avocats, Mango et Versoris, sous ombre de leur donner à disner, où ladite princesse estoit, faire consultation de cette matiere; mais après en avoir disputé quatre bonnes heures, n'en rapporterent que perte de temps et d'argent.

CHAPITRE XXXIII.

Autres acquisitions faites par le connétable.

Et encore que l'empietement de cette succession eust esté trouvé fort étrange de plusieurs, si est-ce qu'il ne le fut pas tant que celle de messire Claude de Ville-Blanche, sieur de Bron, fait par le même connestable ; car on est encore à deviner pour quelle occasion il le fit son heritier. C'estoit un fort aisé et riche seigneur de Bretagne, possédant de vingt-cinq à trente mille livres de rente, qui n'eust jamais charge, pension ny estats de nos roys, et n'en pourchassa de sa vie ; se contentant de suivre les armées sur le sien, avec un train et depense honorable, sans en rechercher, le voyage finy, aucune recompense; après lequel il se retiroit en sa maison, attendant qu'il s'offrist une autre nouvelle occasion de marcher. Mais il se trouve qu'un gentilhomme qui estoit domestiquement à son service, nommé Monterfil, trama cela avec ledit sieur connestable, sur promesse qu'il le feroit, effectuant ce desseing, gentilhomme de la chambre du roy, qui estoit pour lors un très-grand honneur; car on ne tiroit en ce temps-là les capitaines des gendarmes et les lieutenans de roy que de cette troupe; et falloit que le gentilhomme de la chambre, qui estoit promu à l'un desdits estats, quittât par necessité la place de la chambre, car les deux ensemble estoient incompatibles, tant alloient bien de rang et d'ordre les grades et honneurs de France des regnes des anciens roys.

Monterfil cependant, apasté de cette esperance, s'evertua, pour y parvenir, d'y faire condescendre son amy, comme il fit ; mais on ne peut imaginer les artifices dont il usa pour le faire plier à cette donnaison, veu qu'il avoit une très-honorable dame de sœur, madame Françoise de Villeblanche, dame d'Espinay, qui fut mere de feu monseigneur Guy d'Espinay, pere de monseigneur le marquis d'Espinay aujourd'huy vivant : et d'avoir desherité une telle et si vertueuse dame pour enrichir un étranger, il faut bien croire que ce serviteur y appliqua de terribles et étranges remèdes; car son maître n'estoit aucunement ambitieux, et ne reçut de son vivant aucun bienfait de monsieur le connestable; innocent au reste de toute criminelle charge : mais il les trompa dextrement, et en rusé courtisan, tous deux; car il eust les terres et les biens de l'un, et la recompense de l'autre qui vendit son maître n'est pas encore née.

M. de Vieilleville en parla à monsieur le connestable assez dignement à Bloys, mais longtemps après, et du regne du roy Henry deuxieme, lorsque ledit connestable étoit rentré en sa bouillante faveur, parce que mondit seigneur le marquis d'Espinay, auquel cette succession appartenoit à cause de sa grand'mere, devoit épouser sa fille aisnée, madame Marguerite de Scepeaux, comme nous dirons cy-après; mais il n'en peut tirer que la terre de Bron, que luy quitta monsieur le connestable, moitié de honte, moitié de gratification, car il l'aimoit et le tenoit en grande estime. Mais Branssian, Callac, Martigné, Ferchault, Plusgnollet, et plusieurs autres terres, demeurerent au croq de Montmorency, alleguant ledit connestable qu'il n'y a chose au monde mieux acquise à toute personne que ce que gratuitement on luy donne; qui est une vieille rubrique de laquelle se targent impudemment les hardis preneurs.

Ce messire Claude de Villeblanche, sieur de Bron, avoit esté aux batailles de Ravanne, la Bicoque et des Suysses; et à cette derniere le roy le fit chevalier, seul de son rang, puis remit son épée au fourreau. Mais luy demandant le duc de Bourbon pourquoy il n'avoit fait chevaliers cinquante ou soixante autres qui estoient à genoux devant luy, sa majesté répondit qu'il ne vouloit pas que l'on dist du sieur de Bron qu'il estoit des chevaliers à la douzaine, et qu'il sçavoit bien, pour l'avoir vu, que son épée estoit tainte du sang des Suysses, et n'en estoit pas si certain des autres; toutefois qu'il les feroit chevaliers le lendemain : et ajouta qu'il y avoit beaucoup de villes en son royaume, mais qu'il ne s'en trouvoit gueres de blanches, voulant inferer par-là ce mot de ville, et qu'il y en avoit bien peu qui luy fussent comparables : et n'en exceptoit sa majesté que huit ou dix, et trois ou quatre qu'il mettoit au-dessus.

CHAPITRE XXXIV.

François de Bourbon, comte d'Enghien, parent de M. de Vieilleville.

Si M. le prince de la Roche-sur-Yon aimoit M. de Vieilleville de la parfaite amitié que nous

avons recitée cy-dessus, il y avoit encore un autre jeune prince qui ne la luy portoit pas moindre, et en pouvoit faire autant et plus d'estat, bien qu'il n'y eust aucune obligation : c'estoit M. François de Bourbon, comte d'Anghien, second fils de monseigneur le duc de Vendosmois, premier prince du sang; et estoit si grande, qu'il ne pouvoit vivre sans luy; et ne se dressoit partie ou entreprise, de quelque jeu que ce fût, où la jeunesse de la cour s'exerce, qu'il ne fallût que M. de Vieilleville fust de son costé. Et ne se faut esbahir de l'étroite liaison de cette amitié, car, outre ce que l'influence céleste y donnoit beaucoup, si estoit-elle fondée sur deux notables points, et immortels, sçavoir, l'alliance et la vertu, qui la rendoient inviolable. Le fondement de l'alliance se poursuit ainsi :

M. François de Bourbon, comte de Saint-Paul, oncle dudit comte d'Anghien, avoit épousé l'heritiere de cette très-illustre maison de Tousteville, de laquelle le grand-pere et la mere de M. de Vieilleville estoient freres et sœurs; et pour ce regard il estoit très-bien venu là-dedans de la part de tous deux, qui ne pouvoient faire aucun repas sans le y faire toujours appeller, estans très-aises de l'avoir à leur table : luy, pour ce qu'il n'y avoit jeune seigneur en la cour qui eust plus vu ny voyagé que M. de Vieilleville; elle, pour le contentement qu'elle recevoit de un sien proche parent, tant honoré et estimé de son seigneur et mary. M. d'Anghien, d'autre part, qui suivoit plustost son oncle que son pere, à cause de la libre privauté, faisoit ordinaire de cette table, par le moyen de laquelle ils vivoient ensemble, et à l'issue de leur repas entreprenoient mille gaillardises, où toute la jeunesse de la cour abordoit pour y participer; qui estoit le premier nourrisson de cette amitié. Et voyant M. d'Anghien que madame la comtesse de Saint-Paul, duchesse d'Estouteville, sa tante, appelloit M. de Vieilleville son oncle, il l'appella toute sa vie son bel oncle : terme d'alliance de tout tems usité entre les anciens parents de France, car les ducs de Bretagne, de Berry, Bourgogne, Guyenne, d'Orléans, d'Anjou et de Bourbon, s'entre-appelloient bel oncle, beau cousin et beau neveu; coutume qui dure encore entre les grands. Or nous faut-il déduire comment le point de la vertu les lia encore en amitié plus étroitement.

M. le comte de Saint-Paul, duc d'Estouteville, a eu d'aussi belles et importantes charges pour la guerre que prince de son temps; car il mena une belle armée en Italie, qu'il fit passer jusques au royaume de Naples. Mais, voyant les choses desesperées par la ruine de l'armée de M. de Lautrec et sa mort, et encore davantage par la mort du prince de Navarre, que le roy avoit envoyé audit Naples avec une armée volante pour raffraichir celle du sieur de Lautrec; en outre toutes les alliances du roy en ce pays-là, non-seulement faillies, mais revoltées par depit de n'avoir esté secourues à temps, il marcha son armée en Lombardie, où il fit de braves gestes, et reculer l'armée imperiale, et luy faire passage pour s'en retourner en France, pour obeir au commandement de son roy, qui luy commanda une autre fois d'aller saisir le duché de Savoye; ce qu'il executa en si grande diligence, que le duc ne pust estre prest assez à tems pour y resister, encore qu'il eust sceu, il y avoit plus de trois mois, cette entreprise. *Item*, en la frontiere de Picardie, où la guerre estoit ordinaire, il y fit des choses fort memorables; et, ce qui est grandement à noter, quand le duc de Bourbon, pour suivre l'empereur abandonna le service du roy, sa majesté, passant les monts, ne voulut pas laisser le duc de Vendosmois, son frere aîné, en France, se deffiant de quelque intelligence, à cause du nom de Bourbon, mais le mena avec luy, laissant en sa place en son gouvernement de Picardie M. de La Trimouille; mais il eust telle confidence en M. de Saint-Paul, qu'il luy donna charge, avec des forces, d'aller après le duc de Bourbon pour l'attraper, sur le chemin de la Franche-Comté, où l'on fut averty qu'il alloit : en quoy il fit un fort loyal devoir; mais il y avoit pris une autre route, par le conseil de Pomperand, ainsi que le roy le sceust bien depuis. Or en toutes ces guerres et païs susdits M. de Vieilleville avoit esté, et donné coups de lance et de coutelats; qui estoit un si grand contentement à ce prince d'en pouvoir seulement jouyr pour en discourir, qu'il ne le voyoit pas à demy, et répondoit à ceux qui luy disoient, s'il n'avoit point d'enfans, qu'il feroit M. de Vieilleville son héritier, qu'il seroit plustost convié à ce faire pour sa valeur et réputation, que pour l'affinité qui estoit entre sa femme et luy, encore qu'elle fût fort proche;

et estoit digne, disoit-il, de commander à une armée. M. le comte d'Anghien estoit si affamé de tels discours, que si le roy l'eust voulu traiter il l'eust refusé, pour n'en pas perdre une leçon; car incessamment son oncle, M. de Saint-Paul, en mettoit M. de Vieilleville en propos. Quelquefois il s'accusoit des fautes qu'il avoit faites en telle et telle occasion, ou d'avoir trop ou peu temporisé sur un avertissement, ou de l'avoir du tout negligé, et une infinité d'autres oubliances ou promptitudes ausquelles un chef d'armée est sujet par trop croire à quelqu'un ou à soy-même : à quoy M. de Vieilleville luy rendoit une si grande et certaine résolution, qu'elle luy estoit très-admirable. M. d'Anghien, d'autre part, qui estoit attentif à toutes ses reponses, les tenoit pour oracles, et par toutes les compagnies où il se trouvoit, il ne parloit que de son bel oncle, qu'il aimoit, à cause de sa vertu, autant et plus que soy-même.

CHAPITRE XXXV.

Le comte d'Enghien va commander en Provence.

Ayant eu le roy, l'an 1543, nouvelles que l'armée turquesque conduite par Barberousse devoit bientost arriver à Marseille pour son service, sa majesté delibera d'envoyer un prince de son sang pour la recevoir et estre en ladite armée, jointe avec la sienne de Levant, son lieutenant géneral; et, sans autre remise de conseil, elle nomma M. le comte d'Anghien, qui n'avoit point encore voyagé ny manié aucune charge à cause de sa grande jeunesse, car il ne pouvoit lors avoir plus de vingt-trois ans, et qu'il estoit desormais temps, ainsi qu'il disoit, de l'employer et nourrir aux affaires, pour le rendre capable à l'avenir de quelque gouvernement digne d'un prince de son sang, veu que son frere aisné, Anthoine de Bourbon, après la mort de Charles, duc de Vendosme, leur père, avoit succédé au gouvernement de Picardie, estant très-raisonnable que son puisné, qui promettoit beaucoup de soi, fust semblablement honoré de quelque province.

Cette conclusion prise au cœur du roy, il eust commandement pour se preparer en diligence pour ce voyage, et luy furent ordonnés pour l'accompagner les sieurs de La Chaistaigneraye, de Bourdillon et de Thavannes. Ce qu'estant sçu par le comte de Saint-Paul, il envoya querir le sieur d'Anghien, luy disant qu'il estoit très-joyeux de la charge qu'il plaisoit au roy luy commettre ; mais il ne pouvoit penser qui avoit meu sa majesté à luy choisir Chaistaigneraye pour l'assister en ce voyage, ayant trop ouy parler de ses bizarres humeurs; et s'esbahissoit grandement que l'on eust oublié son bel oncle. Son neveu luy répondit qu'il avoit un grandissime regret en cette oubliance; mais quand le roy eust donné Bourdillon, gentilhomme de sa chambre, monsieur le dauphin luy en voulut donner un autre de la sienne, Chaistaigneraye, et conséquemment M. d'Orléans, Thavannes : ce qu'il ne pouvoit honnestement refuser: car s'ils luy en eussent donné de moindre qualité, moins ne pouvoit-il faire que de les prendre, et avec grande demonstration de les avoir très-agréables; mais qu'il estoit après à inventer le moyen de faire trouver bon l'eschange de Chaistaigneraye avec son bel oncle; « car à la vérité, dit-il, ses façons de faire et de parler ne me plaisent pas, et ne me sçaurois compatir avec ses humeurs. »

Sur ces devis arriva le duc de Vendosme, son aîné, qui luy dit : « Vrayment, mon frere, vous en avez tout au long, car Chaistaigneraye s'en va avec vous : faites estat d'appointer tous les jours une douzaine de querelles, et provision d'aureilles pour escouter ses vaillances et venteries. Au reste, mesurez bien vos faveurs, car si vous ne luy en departez plus que à nul autre, quel qu'il puisse estre, vous n'avez pas besoigne achevée : somme, vous serez plus empesché à luy obeir qu'à vostre propre charge. — C'est, monsieur, luy répondit M. d'Anghien, la peine où monsieur nostre oncle et moy estions. — Or, mon frere, dit M. de Vendosme, mettez vous en hors, car je viens d'y donner ordre. Monsieur le dauphin s'en va jouer à la paulme; et, s'il s'enquiert de l'occasion de vostre fascherie, j'ay embouché nostre bon amy Saint-André, qui répondra pour vous, ou qui vous secondera si vous parlez le premier, comme tous trois nous le désirons : si ce moyen nous est inutile, il s'en présente un autre qui nous fera jouir de nostre intention. »

A quoy ne faillit M. d'Anghien; et s'estant presenté contrefaisant le malade ou le fasché, monsieur le dauphin luy dit que l'armée de

Levant estoit déjà bien avant en deçà de l'isle de Chipre, et qu'il failloit qu'il se diligentast de partir; et luy demandant ce qu'il avoit, veu que son visage demonstroit quelque fascherie, M. de Saint-André va promptement répondre : « Je mettray ma vie, monsieur, qu'il a regret de laisser M. de Vieilleville, ou bien qu'il ne luy a esté commandé de l'accompagner en ce voyage. — Vrayment, dit monsieur le dauphin, j'estois bien hors de moy quand il ne me souvint point de son bel oncle. » Et sur l'heure, appellant Griffon, son premier valet de chambre, luy commanda d'aller dire à Chaistaigneraye qu'il ne fist aucun preparatif pour le voyage de Marseille, et qu'il vinst parler à luy; et demandant où estoit M. de Vieilleville, il luy fut répondu : « En la chambre de madame d'Estampes, jouant au flux à toutes restes avec elle et monsieur le cardinal de Lorraine (car la premiere n'estoit encore en usage). » Auquel lieu il s'achemina incontinant, et, après avoir veu donner trois ou quatre cassades, il fit à M. de Vieilleville ce commandement, qui le reçut à très-grande joye; et puis il s'en alla commencer sa partie.

Il ne se faut point enquerir si l'oncle et les deux freres furent aises de cet eschange, se promettans bien que le voyage succederoit heureusement, sans tumulte, desordre ny confusion; et envoyerent prier M. de Vieilleville de venir souper avec eux chez M. de Vendosme, où ils luy firent une infinité de bonnes cheres et remercymens, sachant la franche volonté dont il avoit accepté ce commandement : et delibererent par ensemble du partement; et, pour ce qu'il se presentoit une infinité de gentilshommes pour faire le voyage, sur le desir de voir cette armée et la façon des Turcs, occasion peut-être qui ne s'offriroit jamais, ils resolurent d'en refuser la pluspart; car, s'ils eussent pris tous ceux qui en faisoient parler, ils eussent enlevé toute la jeunesse de la cour.

CHAPITRE XXXVI.

M. d'Anghien arrive à Marseille.

Le jour devant leur partement, qui fut de Fontainebleau, M. de Vieilleville ordonna que M. de Rubempré partiroit avec cinquante gentilshommes de ceux qui estoient sur le roolle pour faire ce voyage, et que, sans sejourner, ils allassent droit à Lyon surattendre M. d'Anghien, afin que les chevaux de poste fussent toujours frais quand il voudroit courir avec sa troupe, qui estoit quasi de pareil nombre, en comprenant les officiers. En quoy il n'y eust aucune confusion, car le controlleur des postes, nommé Poinctet, avoit donné bon ordre à tout cela huit jours auparavant; aussi que la troupe de Rubempré avoit un jour et demy sur celle de son maître, premier qu'ils fussent à La Charité; car il la menoit toute nuit, pour de tant mieux accommoder le prince et les seigneurs qui le suivoient, lesquels n'arriverent à Lyon que deux jours après luy; tant fut grande la diligence de Rubempré, par le moyen de laquelle M. d'Anghien, à cause que ses officiers avoient chevaux à point nommé, trouvoit ses repas et toutes commodités de trois en trois postes.

Arrivés qu'ils furent tous à Lyon, M. d'Anghien entra aux bateaux que Rubempré luy avoit déjà fait préparer sur le Rhosne, et descendit en Avignon avec toute sa troupe, qui estoit grande, où le vice-legat l'accommoda de chevaux et de toutes choses requises pour aller à Marseille; et estant au village des Cabanes, à trois lieues de Marseille, il trouva M. de Grignan, gouverneur de Provence, qui estoit venu jusques là au devant de luy.

Je laisse la reception qui luy fut faite à Lyon, tant par les comtes de Saint Jehan, les gens de la justice, que l'hostel de ville, qui fut et très-grande et très-honorable comme à un tel prince et tant recommandé du roy, ny semblablement de celle de Marseille, qui luy presenterent à l'entrée de la ville un poêle, qu'il trouva fort mauvais, et en dist son avis à M. de Grignan, modestement toutefois, marchant entre luy et M. de Vieilleville; lequel Grignan s'en excusa, et que cela avoit esté entrepris à son desceu : aussi fut-il trouvé que trois ou quatre capitaines et lieutenans de galeres, enfans de la ville, avoient mis cela en avant pour de tant plus l'honorer, ignorants la conséquence d'une telle usurpation sur le souverain. Il me suffira de dire, laissant les harangues en arriere, que je ne vey jamais tant canonner; car en ce temps-là il y avoit quarente galeres dedans le port de Marseille, qui n'en partoient jamais que pour la guerre, laquelle finie elles y revenoient sans qu'on les departist, comme l'on fait maintenant, à Nantes, Rouan ou

Bourdeaux, et battoient cette mer de Levant si bien, que les Français y estoient redoutés et en estoient quasi maitres; lesquelles toutes tirerent plusieurs fois de toutes leurs pieces; en outre celles des tours, murailles et lieux éminents de la ville; plus l'artillerie de la tour dite Nostre-Dame de la Garde, de la tour Saint Jehan, et de l'abbaye de Saint-Victor; *item*, les chiamades et salves de tant de chiormes : de sorte qu'il n'estoit pas possible d'ouyr un plus grand bruit; et pour l'accroistre, il se trouva un si grand nombre de fregates et brigantins qui faisoient raige de canonner, et ne se contenterent pas d'y employer le jour, mais toute la nuit on ne fit autre chose. Les habitans de la ville semblablement, qui sont pour la pluspart guerriers, n'y épargnerent pas la poudre; en somme le tonnerre y estoit si grand, que les femmes grosses et les nourrices furent contraintes de se retirer dedans les caves; car, voyants ce jeune prince y prendre si grand plaisir, ils s'y eschauffoient davantage : il estoit quasi jour poignant premier que luy ny tous autres s'en fussent retirés.

Sur l'après-dinée du lendemain, M. de Grignan vint trouver M. d'Anghien, qu'il prit à part pour luy découvrir une vendition que luy devoient faire trois soldats savoysiens du chasteau de Nice, qui l'avoient assuré d'y avoir telle intelligence qu'il leur seroit livré incontinant qu'ils se seroient presentés devant la place. Le prince, qui estoit jeune, sans plus avant s'enquerir, luy demanda seulement le moyen de s'acheminer à cette entreprise, lequel luy répondit qu'il luy donneroit quatre galeres, dont seroient chefs les capitaines Saint-Blanquart, Pierre Bon, Magdalon et Michelet, qui estoient presents avec luy lors de son discours, et seroient en la sienne les trois marchants dudit chasteau; et que après luy flotteroient onze autres galeres chargées à fonds de gens de guerre, pour plus aisément le faire maître de la place. Mais il le supplioit de ne mettre ce secret en bouche d'ame vivante, et qu'il n'y avoit pas demy-jour qu'il s'en estoit découvert aux quatre capitaines là presents, qui avoient bien deliberé de faire un bon service au roy et à luy, ou de mourir en l'exécution de cette entreprise, qui estoit infaillible.

CHAPITRE XXXVII.

Entreprise sur Nice manquée.

M. d'Anghien, qui ne vouloit rien entreprendre sans le conseil de M. de Vieilleville, luy vint declarer tout ce qu'il avoit entendu de M. de Grignan, et qu'ils devoient partir à mynuit pour estre à l'autre mynuit en suivant au lieu de l'entreprise. « Elle seroit belle, dit M. de Vieilleville, si elle estoit sure; mais je m'apperçois bien que M. de Grignan n'est pas homme de bon entendement, et qu'il ne l'a pas bien profondie; car premierement, les soldats sont de Savoye, donc suspects; car le roy a dépouillé leur prince de tous ses biens. Secondement, ils se pourmenent par cette ville, et M. de Grignan veut que l'on tienne la chose secrette! Davantage, où a-t-il trouvé luy, estant gouverneur de Provence et capitaine de gendarmes, que un prince, tel que vous estes, doive mener une avant-garde, et n'estre à la bataille ny roy ny autre grand prince, pas seulement un connestable, et en une affaire si perilleuse que celle-là, et qui n'est pas exempte de tradiment? Car que sait-il si les quatre Doria, André, Jannetin, Anthoine et Phillipin, qui sont à la solde de Gennes, et devenus nos mortels ennemis, n'ont point dressé cette partie, ou que, vous presentant avec vostre avant-garde de quatre galeres devant la place, ils aient si bien affusté leur cas, que d'une volée de canon ils les vous mettent toutes à fonds? D'autre part, en tout ce que vous a discouru le sieur de Grignan il n'y a chose qui approche en rien de la lumiere d'une telle marchandise, ny qui vous éclaircisse le moyen d'y pouvoir parvenir; mais seulement vous a abloqué en gros que ces trois soldats y ont bonne intelligence. Il faut, sauf sa grace, specifier quelle, et avec quelles gens, s'ils sont capitaines ou soldats, ou si c'est par une porte ou par escalade, et si ceux qui sont pratiqués ont le credit d'en livrer l'un ou favoriser l'autre. C'est mon avis, monsieur, et en ferez comme il vous plaira; mais vous ne irez pas sans nous, car nous voulons participer en tout ce qui se pourra départir, ou en l'honneur ou en la honte; et si ne menerez pas les quatre galeres, car il n'est pas raisonnable qu'un tel prince soude le gué pour telles gens. »

Il sembla bien à M. d'Anghien, par les vives

raisons que luy avoit deduites M. de Vieilleville, que la marchandise n'estoit pas trop loyale, ou que pour le moins il y avoit quelques bourriers, et ne luy sçut que dire, sinon qu'il mettoit sa personne et l'entreprise entre ses mains; et encore davantage, s'il ne vouloit qu'il y allast, il diroit à M. de Grignan qu'il l'executast avec ses capitaines de galeres. «Ha, monsieur, dit M. de Vieilleville, il faut resolument que vous y alliez, et que tout ce qui est ici avec vous d'honnestes hommes vous suive, au moins les plus apparants, comme les sieurs de Bourdillon, de Thavanes, de la Roche-des-Aubiers, les deux fils de M. de Humieres, Becquincourt et Contay, La Tour-de-Menynes, La Roche-Pozé, Buzancés et La Rochechouart. Et pource que l'heure de souper s'approche, il s'en faut diligenter, pour estre prets de s'embarquer à l'heure assignée par M. de Grignan, afin que s'il survient de la faute il ne la rejette pas sur nous pour notre retardement.» Ce que trouva M. d'Anghien le meilleur du monde; et sur l'heure envoya querir M. de Grignan pour luy communiquer le tout, et commencer à l'heure dite à mettre la main à l'œuvre, pour au premier coup de canon entrer en galere.

Tous ceux donques qui devoient aller en cette entreprise avertis, se tinrent prets pour à l'heure dite s'embarquer. En quoy M. de Grignan ne trouva rien de changé, sinon que M. d'Anghien ne iroit pas avec les quatre premieres galeres, toutefois bien fasché de voir si grand nombre de courtisans estre de la meslée; «car, disoit-il, c'est autant de commandements que l'on oste aux capitaines, parce qu'ils veulent toujours commander en tous lieux où ils se trouvent; et s'il y a quelque honneur, ils en remportent le plus souvent les deux parts, à cause de leur grandeur et faveur; et toute la fatigue, quelquefois la mort, demeure aux pauvres capitaines.» Cependant tout le monde rangé, les trois canonades tirées, on desmare, flottants les quinze galeres ensemble; et voguerent tout le reste de la nuit et jusques à midy du jour ensuivant, à demi-voile, car il faisoit fort calme, et pour soulager la chiorme s'il advenoit que l'on fust contraint de faire force et volte.

Or, estant à cinq ou six milles près de Nice, M. d'Anghien commanda au capitaine Magdalon, autrement le chevalier d'Aux, brave marinier, de se mettre devant avec les quatre galeres, mener les trois marchands pour se presenter devant le chasteau, et que luy, avec le reste des galeres, prendroit le largue, et iroit surgir au Cauroux, auquel lieu Magdalon l'envoyeroit advertir des bonnes nouvelles, pour estre à luy incontinent. Mais la chose réussit tout au rebours; car soudain que Magdalon s'approcha de Nice, six galeres sortirent pour l'investir, suivies de quinze autres, à la portée de harquebuse, conduites par Jannetin Doria, qui estoient à l'abri et couvertes du cap Saint-Souspir, et donnerent la charge si forte au pauvre Magdalon et ses quatre galeres, qui furent abandonnées au port d'Antibe; mais luy et Michelet, se voulants jetter à terre, furent tués d'arquebusades, et tout le reste semblablement, ou prisonniers, et lesdites quatre galeres remorquées, par le commandement de Jannetin, au port de Ville-Franche, qui est un port commun et ouvert à tout le monde; lequel, venant avec vingt galeres pour surprendre M. d'Anghien au Cauroux, fust decouvert au clair de la lune; mais ses mariniers firent telle diligence de lever l'ancre, et faire, comme dit est, force et volte, avec aussi l'avantage qu'ils avoient d'environ deux milles, qu'ils se retirerent dedans Toulon sans rien perdre. Il donna mille écus à départir à toutes les giormes des onze galeres, et cinq cents à tous les mariniers, qui tous ensemble firent un merveilleux devoir; car quand un forsat se pasmoit, comme j'ai veu avenir souvent en une telle force, les mariniers se mettoient en leur place.

Encore faut-il dire que devinrent ces trois bons marchants que M. de Vieilleville avoit toujours dit que l'on tînt prisonniers bien liés en la galere, pour les tuer soudain que l'on s'appercevroit de quelque tradiment, dont toujours il se doutoit; à quoy M. de Grignan s'estoit obstinément opposé. Incontinant qu'ils découvrirent les six premieres galeres, ils se jetterent en la mer pour se retirer à la nage dedans Nice après avoir fait leur emploicte; ce qui leur fut fort aisé, ayant bras et jambes en liberté, et la nuit qui les couvroit, n'estant encore la lune levée.

CHAPITRE XXXVIII.

Chagrin de M. de Grignan.

M. d'Anghien, de retour à Marseille, trouva M. de Grignan malade, ou feignant de l'estre,

de deplaisir que l'entreprise avoit si mal-succédé, encore plus de ce qu'il s'estoit tant opiniastré contre l'opinion de M. de Vieilleville, dont il en voyoit les évenements et le danger, s'il eust esté cru, où avoit esté le prince : et estant en cette perplexité, il envoya un jeune gentilhomme nommé Carses devers M. de Vieilleville, le supplier que son plaisir fust qu'il luy pust dire une parole, et sans sa maladie, et qu'il estoit alicté, il le fust venu trouver; lequel accepta fort courtoisement ce message, et, se derobant de M. d'Anghien, suivit le gentilhomme.

Entré qu'il fut en la chambre, M. de Grignan luy tend les bras, et s'écriant luy dit : « Ha! monsieur, M. d'Anghien a-il point opinion que je l'aye voulu vendre? dites, monsieur? — En conscience, répondit M. de Vieilleville, ne luy avez-vous pas donné grande occasion de le presumer? Mais il est si bon prince, qu'il attribue le tout au bon zele que vous avez au service du maître. Ce n'est pas la premiere fausse amorce que l'on a donnée aux princes et grands capitaines pour surprises de villes et chasteaux; et sans ramener le temps passé et les anciennes histoires, vous sçavez combien, seulement de ce regne, les ennemis en ont failly sur nous, et combien aussi nous en avons entrepris envain sur eux. Or tout va bien, Dieu mercy, puisque ce gentil prince est eschappé. Il est bien vray que s'il eust suivy vostre avis, de mener les quatre premieres galeres, et auquel vous fustes merveilleusement arresté, il estoit sans doute perdu. — C'est, monsieur, dit M. de Grignan, ce qui me dragonne l'esprit; car si vostre opinion n'eust vaincu la mienne, cela fust advenu, à ma grande confusion et malheur; mais ce que j'en debatois contre vous, n'estoit que pour ne luy donner point de compagnon en cette gloire, et que tout seul en eust rapporté l'honneur. Or ne sais-je si jamais il me pourra regarder de bon œil. — Ne vous donnez peine de rien, dit M. de Vieilleville; car si vous n'avez autre maladie que celle-là, je vous gueriray. » Alors M. de Grignan, jettant ses bras hors du lit, l'embrassa plusieurs fois, avec humble priere de moyenner sa reconciliation, et surtout que l'on ne face trouver ce désastre si maulvays au roy, tant du hasard où a esté le prince, que de la perte des quatre galeres, que sa majesté l'en prive de ses estats.

Quand M. de Vieilleville l'eust ouy proferer ces mots, il se douta bien que sa maladie luy donnoit bien avant en l'esprit; qui fut cause qu'il s'en alla, le laissant en très-bonne esperance de toutes choses : et ayant trouvé M. d'Anghien, luy recita bien au long les regrets et ennuys de M. de Grignan, et qu'il étoit necessaire, pour le guerir, qu'il prist la peine de le visiter. « Quand il seroit mort, dit M. d'Anghien, le roy n'y perdroit pas beaucoup; et ne seroit sa charge gueres vacante, car vous estes icy tout porté pour luy succeder; et ne sçauroit excuser qu'il ne m'ait fait le plus lache tour qu'il est possible, ayant engagé mon honneur et hasardé ma vie comme il l'a fait; et sans vous je serois maintenant ou mort ou pris; et faut que je vous confesse, mon bel oncle, que je vous dois, après Dieu, la vie. Mais quand à l'aller voir, mon cœur ne s'y peut aucunement accorder. — Encore faut-il, monsieur, dit M. de Vieilleville, que vous respectiez la viellesse et un lieutenant de roy de telle marque. Cette rigueur seroit de trop mauvais exemple pour un jeune prince, quand on vous découvriroit implacable, tenant vostre cœur, et inexorable. Or sus, monsieur, allons-y, et tout en riant consolez-le vous-mesme; et pour luy oster l'opinion qu'il a d'une dépesche au roy à son prejudice, faites-la en sa presence, et telle qu'il la voudra luy-mesme dicter : car aussi-bien faut-il qu'il y ait une lettre au roy qui rougisse pour nous tous, et principalement pour luy, car il est auteur de la fausse menée. » A quoy s'accorda M. d'Anghien. Et estant tous trois en la chambre de M. de Grignan, écrivirent au roy fort amplement; et afin d'oter à M. de Grignan tout soupçon de dépesche contraire, Valencienne, secretaire de M. d'Anghien, porta ce paquet au roy, et sortant du logis de M. de Grignan, et à la porte, trouva les chevaux de poste pour en faire la diligence.

Estant M. d'Anghien rappaisé, et le sieur de Grignan reconcilié par la prudence de M. de Vieilleville, les bonnes cheres commencerent de plus belle à Marseille, attendant Barberousse; et cependant les prisonniers Saint Blanquart et Pierre Bon furent renvoyés avec beaucoup d'autres pour légere ranson, et plusieurs pour rien; car le comte Phillipin Doria fit en cela une infinité de courtoisies à M. de Vieilleville, qui luy en avoit écrit, se souvenant du voyage de Naples, et luy renvoya, entre autres, franc et

quitte, le sieur de La Tour de Menynes duquel M. de Vieilleville avoit épousé la sœur.

CHAPITRE XXXIX.

Jonction de la flotte du roi avec celle de Barberousse.

A quelques jours de là Barberousse arriva à Marseille avec son armée, qui estoit de cent douze galeres, que M. d'Anghien prit en main, suivant son pouvoir, avec laquelle il joignit celle du roy, qui pouvoit revenir en tout à soixante galeres, en comprenant quelques fregates et brigantins qui s'y estoient venus rendre; de sorte que l'on nombroit les deux armées à deux cents soixante vaisseaux ou environ. Barberousse, qui ne vouloit perdre de temps, prend resolution avec M. d'Anghien d'aller assieger Nice. Au devant de laquelle arrivés, mettent l'artillerie en terre, et la battent avec si grande diligence et de telle furie, qu'elle se rendit au deuxieme jour.

La ville prise, ils braquent leurs pieces contre le chasteau, et tirerent plusieurs volées; mais ce fut en vain, car il est planté sur un rocq bien haut et fort malaisé à battre, semblablement hors de myne. Quoy voyant, Barberousse ne s'y voulut opiniatrer davantage; mais, sentant l'hyver approcher, délibera de faire voile devers Constantinople, aussi qu'il ne pensoit pas que son armée se pust surement tenir au port de Ville-France. Ainsi prit congé de M. d'Anghien, sans faire autre exploit, qui n'estoit pas grand au prix de l'argent que luy et les grands de son armée emporterent, qui montoit à plus de huit cens mille écus. Il y avoit trente-deux tresoriers à Toulon, qui trois jours durant ne cesserent de faire des sacs de mil, deux mil et trois mil écus chacun, et y employerent la pluspart de la nuit. Il estoit accompagné de deux bachaz, car il portoit titre de roy, et de douze ou treize autres, vestus ordinairement de robbes longues de drap d'or, ausquels il faisoit beaucoup d'honneur; mais ils ne les portoient si non quand ils descendoient à terre, et d'une infinité d'autres gens qui avoient des offices et des estats serviles que je ne puis nommer et à nous inconnus, sous cette tiranique et monstrueuse monarchie, toutefois fort respectés en l'armée, que leurs habits faisoient reconnoistre; car chacun y est vestu selon a charge qu'il exerce.

La ville de Nice fut saccagée, contre la capitulation, et puis bruslée; dequoy il ne faut blasmer Barberousse ny tous ses Sarrazins, car ils estoient déjà assez éloignés quand cela advint; mais on dit que les parens et amys du capitaine Magdalon et Michelet firent cette fougade, et le dépit semblablement du sieur de Grignan, de la fausse marchandise, car on y vit de ses gens qui faisoient office et devoir de sacments. Toutesfois on rejetta cette méchanceté sur le pauvre Barberousse, pour soutenir l'honneur et la reputation de France, voire de la chrestienté.

M. d'Anghien, après avoir fait ses presens suivant le roolle qu'il avoit du roy, et contenté l'armée turquesque selon leurs rangs et grades à souhait, se retira à Marseille pour donner ordre à son partement. Et trois jours après, laissant MM. de Bourdillon et de Thavannes malades, s'achemina devers le roy qu'il trouva à Casteau-Cambrezy, où l'on pensoit qu'il se deust donner une bataille, que le roy rechercha plusieurs fois, et y voulut attirer par tous moyens l'empereur, pour l'extreme desir qui le brusloit d'avoir sa revanche ou se perdre encore une fois. Mais l'autre n'en voulut jamais manger, craignant le revers de la fortune: mesme, depuis qu'estant à Rome il eust parlé à un devin, il se rendit plus couart; car il ajoutoit beaucoup de foy à tels imposteurs, qu'il appelloit, pour couvrir son honneur, prophetes; et ne s'osa jamais depuis avancer de presenter bataille aux Français, s'il étoit en son armée.

Le trait du devin est tel, ainsi que je l'ay ouy compter à Rome à son propre fils, qui exerçoit la boutique, le train et la science de son pere en Transtevre, auprès du palais de Salviaty. L'empereur vint en son logis, travesty pour n'estre point connu, sommant le devin de tenir chose secrette, et qu'il y venoit de la part de l'empereur pour s'enquerir de luy si, donnant encore une bataille au roy de France, il n'auroit pas du meilleur. Le devin luy répondit qu'il luy feroit la réponse par le mesme esprit, afin qu'il fust plus certain de ce qu'il desiroit sçavoir; et le prenant par la main, et assis auprès de luy, feignant de ne le connoistre, donna un grand coup sur la table, dont la chambre devint aussi ténébreuse qu'en obscure nuit; et parmy les ténébres apparut un fantosme tout nud, fors que d'un suaire. Alors le devin luy dit qu'il fist sa

demande, car celuy qu'il voyoit estoit là pour luy répondre. L'empereur incontinant la luy propose, et en langage alemand; mais le fantosme luy répondit en langage français : « Qui prand sera pris, les armes sont journalles. » De quoy s'étonna l'empereur, et crust parfaitement, puisque la reponse avoit esté faite en français, qu'elle estoit à l'avantage de la France : ce qui l'a toujours fait fuyr l'occasion d'entrer en ce gros jeu. Et en ay veu deux du temps du roy François, Avignon et celle-cy de l'avitaillement de Landrecy, et deux du roy Henry deuxieme, Renty et Valencienne.

CHAPITRE XL.

Guerre de Piémont.

L'an 1543 le roy eust nouvelles de Piedmont qui ne luy furent pas trop agreables, parce que M. de Botieres, son lieutenant-général audit pays, avoit laissé fortifier Carignan quasi à sa vue, ainsi que disoient quelques presteurs de charité, et qu'il y pouvoit bien donner ordre et l'empescher; ajoutants encore, pour l'achever de paindre, qu'il n'estoit pas trop bien obey ny respecté en son gouvernement en l'armée : à quoy sa majesté devoit diligement prendre garde, pour obvïer aux inconveniens qui en pourroient subvenir, au grand prejudice et deshonneur de son service.

Ces calomnies, jointes au grand desir qu'avoit le roy d'avancer M. d'Anghien, furent cause que son pouvoir fut incontinant depesché; et ayant presté entre les mains de sa majesté le serment en tel cas accoutumé, il fait ses apprets pour partir, car l'affaire requeroit diligence. Mais estant allé, six jours auparavant, M. de Vieilleville en sa maison, de quoy il portoit un extreme ennuy, il envoya devers luy un gentilhomme exprès, nommé Moyencourt, pour luy annoncer les nouvelles, et l'abjurer, sur tout ce qu'il pouvoit, de le tant gratiffier que de venir après luy en Piedmont, toutes les choses laissées, sans aucune excuse; et qu'il y avoit d'aussi fines gens en Piedmont qu'à Marseille; mais sur-tout qu'il ne le pensast pas payer d'aucune excuse, car il n'en prendroit une seule, quelque legitime qu'elle fût, quand même madame de Vieilleville seroit à l'extremité, que Dieu ne veuille; car il ne penseroit pas estre lieutenant de roy en Piedmont s'il n'avoit son bel oncle à son costé, et s'assurant de son amitié, et qu'il ne luy voudra manquer en ce besoin. Il monte à cheval, pressé du roy de partir en diligence, remettant sur Moyencourt le reste; il se recommande à luy. De Rommorentin, le premier de janvier.

Ayant écrit cette lettre de sa main à son bel oncle, ne pouvant plus dilayer, il se diligente de partir; et estant arrivé en Piedmont, il commanda à un capitaine des siens, nommé Blainville, d'aller devers M. de Botieres l'avertir de sa venue, et de luy envoyer à Chivas, où il estoit, escorte pour le conduire en toute seureté au camp; lequel il trouva devant Ivrée, l'ayant déjà battu trois jours durant, mais hors d'esperance de le pouvoir forcer. Et après luy avoir dit toute sa créance, ledit sieur de Botieres delibera de lever le siege et luy menér toute l'armée; et ayant rencontré M. d'Anghien à Chivas, la luy présenta en bataille, avec ces belles paroles : « Je suis trop heureux, monsieur, qu'il plaist au roy de me donner un si grand prince pour successeur, que cette armée, remplie de plusieurs nations, et garnie de braves colonels et capitaines, attendoit il y a long-temps pour estre commandée de vous, et pour obéir à la volonté du roy. Je la vous présente, vous suppliant de la prendre, suivant le pouvoir que vous en avez de sa majesté, mais croire que c'est de la main d'un fort homme de bien, qui ne fit jamais faute au service de son roy, ny par peur, ny par esperance, la vous ayant amenée pour vous servir de témoignage de toutes mes actions; il ne reste qu'à vous en informer. » M. d'Anghien luy répondit qu'elles estoient du roy assez connues, et par toute la France, et qu'il estoit venu là, par le commandement de sa majesté, pour suivre ses traces, dont Dieu luy fasse la grace, et non pas pour se informer de sa vie, qu'un chacun sçait estre autant illustre que de chevalier d'honneur qui ait long-temps porté les armes et commandé pour la manutention et service de la couronne de France. Et là-dessus ledit sieur de Botieres, après l'avoir remercié de sa bonne opinion, prit congé de luy, et se retira en sa maison en Dauphiné.

Ayant M. d'Anghien l'armée en sa puissance, delibera de la bien employer; et d'entrée de jeu il prit, à la barbe du marquis de Gouast, Pallezol, Cressentin, Desanne, et quelques autres petites places. Or, pour se rendre de tant plus

agréable au roy, il entreprit d'attaquer Carignan, et y aller planter le siege; mais il en fut diverti par les capitaines, qui le payerent de tant de raisons, qu'il acquiesça, comme prince sage et advisé, à leur opinion, dont la plus forte estoit qu'il y avoit là-dedans quatre ou cinq mille hommes des plus aguerrys de toute l'armée de l'empereur, et d'autres forces assez bastantes pour faire un avant-garde; de sorte qu'ils se resolurent tous ensemble, par conseil commun, de l'affammer. Et pour cet effet, M. d'Anghien se vint camper à Vymeu, deux milles en de-çà de Carignan, pour empescher les vivres qui venoient aux ennemis de-çà le Pau; puis fit en diligence bastir un fort à quatre milles de Carignan, sur le chemin de Pancalier, à une eglise nommée Saint-Martin, qui leur ostoit toute esperance de vivres du costé de de-çà : auquel fort furent mises quatre enseignes de gens de pied italiens. Après il passa le Pau, laissant garnison à Vymeu, Carpernay, et autres petits forts, pour empescher l'ennemy de faire saillies à son plaisir. Outre tout cela, il fait un pont de bateaux deux milles au-dessous de Carignan, en un lieu nommé les Sablons, et aux deux bouts dudit pont ordonne deux forts estre bastis, qui furent incontinant prêts, et met en chacun deux enseignes; puis vint loger à Villedestelon, my-chemin entre Carignan et Quiers; auquel lieu de Villedestelon il fortifia son camp, qui demeura en ce point depuis la Chandeleur jusques en Caresme, durant lequel temps il se fit de belles escarmouches, car les nostres passoient le pont de jour à autre, et, à la faveur de la garde d'iceluy, des garnisons de Vymeu et du fort de Saint-Martin, alloient chercher le coup de lance et de picque devant Carignan; dequoy ils n'estoient pas refusés, car les quatre mille Espagnols et lansquenets qui estoient dedans leur faisoient paroistre souvent qu'ils avoient esté en bonne école.

Mais estants si estroitement assiegés qu'il ne leur venoit aucun rafraîchissement de vivres du plat pays, ils avertirent le marquis de Gouast que, si dedans la my-avril ils n'estoient secourus, la famine les contraindroit de faire ce qu'ils n'avoient deliberé : qui fut cause que le marquis fit toutes parts diligenter ses forces, et renvoyer querir incontinent à Gennes quatre mille lansquenets qu'il avoit un peu auparavant licenciés. M. d'Anghien, d'autre part, depescha devers le roy le susnommé Blainville, pour luy faire entendre les diligences dudit marquis, et ce qu'il avoit exploité depuis son arrivée, semblablement comme il tenoit Carignan en telle extremité que, s'il n'estoit bien forcé, il esperoit dedans Pasques en rendre bon compte à sa majesté, laquelle il supplioit de lui mander si, le marquis le contraignant de venir au combat, il ne luy plaisoit pas tant honorer que de luy permettre de hasarder une bataille, et sur-tout d'envoyer de l'argent, et considerer qu'il estoit deu trois mois aux Suysses, qui estoient sa principale force.

Le roy fit réponse à M. d'Anghien, par le capitaine Blainville, qu'il avoit si heureusement commencé qu'il estoit impossible que la fin n'en fût bonne; et puisqu'il avoit la fortune si favorable, il s'en remettoit du tout à sa prudence et à la discretion des vaillants capitaines et loyaulx serviteurs qu'il avoit par delà; suppliant Dieu au reste de l'accompagner en toutes ses entreprises, suivant le bon droit qu'il avoit en cette guerre ; l'assurant aussi que bientost, et quasi à l'arrivée de ce porteur, il seroit secouru de finances, tant pour payer ce qui estoit deu du passé, que pour faire nouvelle montre, afin d'accroitre le courage aux soldats, et principalement aux étrangers.

Cette réponse publiée par-tout, la jeunesse de la cour se prepara pour s'y trouver, se doutant bien, puisque l'on avoit authorisé ce jeune prince d'en user à sa volonté, que le jeu ne se departiroit pas sans qu'il y eust de la meslée; et partirent, les uns sans congé, et les autres non; comme les sieurs de Saint-André et Dampierre, de la maison de Clermont en Dauphiné, Chaistaigneraye, Chatillon et Andelot freres, Jarnac, le vidame de Chartres, les deux freres de Bonnyvet, Bourdillon, Escars, les deux freres de Jenlys, le sieur d'Assier, Rochefort, Lusarches, Wartis, Lassigny et La Hedonaye, fils unique de M. l'amiral : de sorte qu'il demeura bien peu de jeunesse à la cour, principalement de celle qui suivoit monsieur le dauphin. Et ayant tous esté fort cordiallement reçus, M. d'Anghien demanda tout haut quelles nouvelles ils avoient de son bel oncle; à quoy M. de Saint-André répondit qu'il esperoit le voir bientost en la compagnie, car monsieur le dauphin l'avoit averti de la depesche et reponse du roy au capitaine de Blain-

ville : « Je ne pense pas, dit M. d'Anghien, qu'il ait attendu cela, car des meshuy il ne viendroit que trop tard; mais j'ay plus d'esperance en une lettre que je luy ay écrite, qui le hastera, ses affaires faites, de marcher. » Cependant leur arrivée apporta une merveilleuse commodité à M. d'Anghien; car, estant ses finances si courtes et épuysées qu'il n'y en avoit quasi plus entre les mains des trésoriers, ny de personne du camp, il s'ayda dextrement de ce qu'ils avoient apporté, et le mit entre les mains du tresorier de l'extraordinaire de la guerre, qui en fit sa propre dette pour les en rembourser, ayant reçu l'argent que le roy devoit envoyer.

Le lendemain M. de Vieilleville arriva avec quinze chevaux de poste; et s'estant l'un des siens avancé de demye-heure pour son logis, M. d'Anghien monta à cheval, et l'alla recevoir à bien quart de mille du camp; chose qui sema plusieurs grains de jalousie aux cœurs de ceux qui estoient venus le jour précedent. Car à tous, fors que à trois, Saint-André, Dampierre, et Bourdillon, il avoit à la vérité bien fait le prince et le lieutenant de roy. Et l'ayant rencontré, sans nullement permettre qu'il mist pied à terre, s'en vinrent devisants à Villedestelon, descendre au logis de M. d'Anghien. Il ne faut demander les caresses et embrassements; car s'il eust esté son pere il ne l'eust pas plus humainement reçu, n'y avec plus grande demonstration de bonne amitié : mais ce qui plus fascha les autres estoit la familiere privauté de laquelle ce prince le favorisoit.

CHAPITRE XLI.

Suite de la guerre de Piémont. — Bataille de Cerisolles, le 11 avril 1544.

L'arrivée des courtisans et de la noblesse de France, qui estoit venue au bruit de la bataille, rechauffa les escarmouches de devant Carignan; car il ne passoit jour que l'on ne combatist, et qu'il ne s'y fist de belles preuves d'armes d'une part et d'autre; ce qui continua quelques jours, et jusques à ce que le capitaine Blanfossé, qui estoit eschappé du camp imperial où il estoit prisonnier, vinst avertir M. d'Anghien que le marquis de Gouast s'en venoit avec son armée avitailler Carignan, et que pour cet effet il se vouloit saisir de Carmaignoles, pour entrer au marquisat de Saluces, où il devoit trouver trente mille sacs de farine, et quinze mille qui estoient dedans Conys. Qui fut cause que M. d'Anghien abandonna Villedestelon, et se vint luy-mesme loger dedans Carmaignoles, et fait renforcer la garde du pont des Sablons, auquel toutefois le marquis de Gouast n'avoit pas deliberé de s'amuser, ny prendre des hommes, ainsi que rapportoit Blanfossé; car il faisoit mener un grand charroy de bateaux pour passer le Pau quand il luy plairoit. Mais quand le marquis fut averty de la prise de Carmaignoles, il fut contraint de changer de dessein, et s'en vint loger à Cerizolles, auquel lieu il ordonna de ses batailles; car il fut averty que M. d'Anghien s'apprestoit au combat, et envoya incontinant à Ivrée faire haster le comte de Challan, qui avoit commissions de l'empereur pour faire levées de dix mille hommes : mais elles ne furent pas prestes à temps; encore sans cela il estoit plus fort que M. d'Anghien de dix mille hommes.

M. d'Anghien, d'autre part, ordonne de son armée, et à M. de Betieres, qui, ayant eu nouvelles de la bataille, estoit party de sa maison pour en avoir sa part, donna l'avant-garde avec cent cinquante hommes d'armes, les bandes italiennes et les nouvelles bandes françaises, et quatre compagnies de harquebusiers à cheval; luy, prend la bataille et deux cents hommes d'armes, les vieilles bandes françaises et les Suysses, et ordonna que M. de Termes, avec six ou sept cens chevaux legers, soutiendroient les Gruyeriens, et d'autres troupes italiennes, qui faisoient environ neuf mille hommes : et avoit avec luy, ledit seigneur, M. de Vieilleville, M. de Saint-André, le sieur de Chastillon, et les autres courtisans d'apparence cy-dessus nommés, qui pouvoient faire le nombre de cent chevaux. Or en estoit-il venu tant d'autres, qu'ils furent contraints, par faute de chevaux, de se renger avec les gens de pied, qui servirent bien toutefois, car il se trouve qu'il y avoit plus de mille volontaires qui estoient venus des provinces françaises voisines du Piedmont, et beaucoup d'autres qui avoient amené leurs chevaux, lesquels se mesloient parmy la gendarmerie, qui firent ce service au roy fort à propos.

M. de Vieilleville, qui n'avoit pas accoutumé de rien laisser en arriere, mais qui avoit esté visiter les rangs, et voir l'assurance des bataillons, vint dire à M. d'Anghien qu'il avoit perdu la

bataille si luy-mesme ne s'approchoit des Gruieres et combattoit avec eux, car ils estoient trop esloignés de luy à la main gauche, et les venoit de voir si palles et épouvantés, qu'on ne tireroit pas de tous une peinte de sang, et que les Italiens qui estoient à leur main droite n'avoient pas meilleur taint. «Il nous faut donc, mon bel oncle, dit M. d'Anghien, changer de dessein; car vous sçavez que nous avons entrepris d'aller charger le prince de Salerne pour ce que c'est cavalerie. — Si vous le faites, dit M. de Vieilleville, vous estes perdu; car ne voyez-vous pas, monsieur, un gros bataillon quarré? il est composé d'Allemands pour la picque, et d'Espagnols pour l'harquebuse; et se sont mis ensemble pour faire un grand eschec; et y a pour le moins vingt enseignes» : ce que l'on pouvoit voir aisément, car le pays estoit large et plain. Mais ils n'eurent pas sitost achevé leur propos, que ledit bataillon de meslange, qui avoit déjà découvert la froide contenance de nos Gruieres et Italiens, les vint charger de telle furie, qu'ils se mirent tous en fuite, hormis les capitaines qui estoient au premier rang : et ne s'en fust sauvé un seul, sans que M. d'Anghien et sa troupe vinrent à toutes brides charger ce bataillon par les flancs; de telle sorte qu'ils rompent et brisent tout à travers, et ne demeura une seule enseigne debout, leur faisant bien changer de langage; car, ayant mis lesdits Gruieres et Italiens à vau-de-route, ils commençoient à crier *Victoire!* mais estant taillés en pieces, on la crioit sur eux.

Il est bien vray que cette charge fut sanglante; car le sieur d'Assier, le baron d'Oyn, le gouverneur de Cahors, Monsalais, Courville, deux écuyers de M. d'Anghien, et environ cinquante gentilshommes, demeurerent sur la place. Le cheval de M. d'Anghien eust une arquebusade dedans l'oreille, et celuy de M. de Vieilleville un coup de pique dedans le chanfrain, et un autre dedans l'épaule, qui ne fit que effleurer la peau et se vint rompre dedans la selle d'armes: celuy du sieur de Lassigny luy fut tué. Les sieurs de Saint-Amant et de Fervacques y furent blessés et tombés entre les morts, mais retrouvés, et puis gueris.

Il ne se faut émerveiller, cette charge ainsi heureusement faite, si M. d'Anghien haut loua M. de Vieilleville; car s'ils eussent suivy leur entreprise, ce bataillon meslé d'Espagnols et Allemands défaisoit nos Gruieres et Italiens sans perdre un homme : et ce qu'ils alloient combattre n'estoit pas deffaicte trop aisée, car le prince de Salerne avoit la fleur de la cavalerie de Naples, et à son aile droite sept ou huit cens chevaux de la Toscane, qu'avoit envoyés le duc de Florence, sous la conduite de Rodolphe Baillon. Mais par cette deffaite les Gruieres se rallierent et se vinrent renouer, non sans quelque honte, à leur teste, de cinq ou six rangs qui estoient encore demeurés debout; et servirent pour le moins, tant que la journée dura, d'épouvantail de cheneviere, et les autres de frayeur aux leurs, car ils étoient morts étendus sur la terre; de sorte que M. d'Anghien ne se put tenir de dire à M. de Vieilleville : «Si nous suivons nos coups aujourd'huy, nous ferons exalter jusques aux cieux l'honneur de France.»

CHAPITRE XLII.

Suite de la bataille de Cerisolles.

Le sieur de Botieres, voyant M. d'Anghien en besoigne, va chercher, avec sa gendarmerie, Alisprand de Madruce, frere du cardinal de Trente, ayant en son bataillon dix mille Allemans, qu'il enfonce de si grande furie, qu'il entre dedans et y fait jour. Les gens de pied français et italiens qui le suivoient se diligentent de marcher sans rompre leur ordre; mais les Albanois et harquebusiers à cheval viennent donner sur l'un des coings de ce bataillon, qu'ils renversent du tout à coups de lances et d'arquebuses : où il y eust un fort sanglant combat, car il y fut tué soixante hommes d'armes, deux cens Albanois, et six-vingt arquebusiers à cheval; et sans les bandes françaises et italiennes qui arriverent, l'issue en estoit fort douteuse pour la victoire : mais ils acheverent le reste avec l'épée, car ils estoient si meslés que le trait n'y servoit plus de rien. Enfin, estant le colonel Madruce tué, et deux ou trois autres colonels, le reste prit la guerite. Et ne se trouve point que jamais gendarmerie française ait fait pour un jour plus de vaillance ny d'effort qu'elle fit alors; car M. de Botieres et quarante hommes d'armes, estant leurs chevaux morts, combattirent plus de demie-heure à pied avec la masse et le coutelas.

Quoy voyant le marquis de Gouast, et que la

ruine estoit tournée sur ses Allemans, qui estoient sa principale force, et que M. de Thaye avec ses vieilles bandes françaises, et le colonel Furly avec ses Suisses, alloient attaquer son artillerie, ne voyant personne pour la soutenir, veu que le prince de Sulmonne, qui en avoit la charge avec un regiment de six mille Italiens, avoit esté défait par une seconde recharge qu'avoit faite M. d'Anghien, et qu'il n'y avoit plus de toutes batailles en pied que le prince de Salerne avec ses Italiens, et auquel il ne pouvoit faire entendre son intention ny mander un seul message, il se mit à la guerite sans coup frapper : ce qui bien luy servit, car, par le conseil de M. de Vieilleville, M. d'Anghien avoit mandé ausdits Thaye et de Furly qu'ils tournassent teste derriere le marquis, et qu'il l'alloit croiser sur le chemin d'Ast où il devoit faire sa retraite, et que l'artillerie ne luy pouvoit faillir estant la victoire sienne. Ce que firent les deux colonels en diligence; mais le fuyart et sa troupe, qui estoit sept ou huit cens chevaux, estoient trop bien montés et n'avoient point combattu, qui fut cause qu'ils échapperent.

Il ne reste plus que le prince de Salerne avec huit ou neuf cents chevaux, que tout n'eust été combattu et vaincu s'il n'avoit fuy : lequel, voyant toute l'armée deffaite ou à vau-de-route, et qui avoit esté posté là par le marquis de Gouast, avec defense d'en partir sans son exprès commandement, et n'en ayant aucunes nouvelles, commença à faire sa retraite, et abondonne l'artillerie. Ce que entendu par les sieurs de Saint-André et de La Chastaigneraye, font entreprise d'aller après, esperants, fondés sur la raison de la guerre, de le deffaire avec cent chevaux. De quoy M. d'Anghien averty, veut aussi estre de la partie; mais l'en divertissant, M. de Vieilleville luy demanda s'il ne luy souvenoit plus de Gaston de Foix, qui, suivant la victoire de sa bataille de Ravane gagnée, fut tué d'un coup de picque. A quoy M. d'Anghien répondit : « Faites donc retirer Saint-André et Chastaigneraye, et je me retireray. » Mais M. de Vieilleville luy dit, comme en colere : « Vertu de Dieu! estimez-vous à grande gloire de poursuivre des fuyards, et en sçauroient-ils acquerir toute leur vie une comparable à celle que Dieu vous a mise aujourd'hui sur le front? Avez-vous, monsieur, oublié votre qualité, puisqu'il faut que j'en entre là? Au reste, je sçais bien qu'ils n'y vont que par envie l'un de l'autre. » Alors M. d'Anghien, luy jettant le bras sur le col, luy dit : « Holà, mon bel oncle, je n'en parle plus. »

Mais, estant sur ces propos, ils virent Saint-André et Chastaigneraye qui s'en retournoient à toutes brides, parce que, les ayant reconnus, le prince de Salerne tourne visage, et ne voyant point de cavalerie en pied que la leur, les chargea vivement. Alors M. de Vieilleville dit : « C'est à cette heure, monsieur, qu'il faut marcher et combattre puisque l'on nous fait teste, et non pas quand on nous tourne le dos. » Mais ayant le prince de Salerne decouvert le hot de M. d'Anghien, et d'autres qui se preparoient au combat, il double le pas et prend le chemin de Carignan; et n'eust sceu faire un mille qu'il n'eust esté dedans avec ses chevaux frais, car il n'avoit aucunement combattu, ou bien au couvert de l'artillerie imperiale; qui fut cause qu'il ne fut pas suivy. Cela advint le onzieme jour d'avril 1544, après Pasques. Nous estions en ce temps-là contraints d'ainsi compter le milliaire, car, seuls en la chrestienté, le prenions à la Resurrection; mais Charles neufiesme nous a mis avec les autres à la Nativité.

Telle fut l'yssue de cette bataille, que l'on nommoit indifferemment de Carignan et de Cerizolles, parce qu'elle fut formée sur l'avitaillement de Carignan, et donnée à Cerizolles, logis du marquis de Gouast, de laquelle toutefois on fit fort mal son profit; car, si on eust poursuivy la conqueste de Milan, l'on en eust eu sans doute la raison, et à trop grand marché, tant estoit le pays épouvanté, et de telle sorte, que le marquis de Gouast, ayant fait battre le tambour après sa deffaite en toute la duché, l'espace de vingt-cinq jours, ne sceust jamais lever que cent hommes.

Mais au lieu de cela, le roy commanda à M. d'Anghien de luy envoyer les six mille Français des vieilles bandes de Piedmont, et six mille Italiens et toute la gendarmerie qui y estoient, pour resister aux entreprises que l'empereur et le roy d'Angleterre avoient faites, ligués ensemble, de luy courre sus, le premier par la Champagne, et l'autre par la Picardie où il entroit quand il vouloit par son Calais : à quoy toutefois ce grand roy s'opposa fort magna-

nimement, ainsi que toutes les histoires vulgaires et latines font ample mention, sans qu'il ne soit besoing d'en faire redite.

CHAPITRE XLIII.

Mort de François I. — Son éloge. — Bataille de Marignan.

Or, sur la fin de l'année 1546, ce grand roy, après tant d'affaires sous lesquelles il ne perdit jamais ny le cœur ny l'esprit, tomba malade d'une fievre, en la maison seigneuriale de Ramboillet; avec lequel pas un de ses predecesseurs, excepté Charles le Grand, dit Charlemagne, ne peut entrer en comparaison : encore, à le bien disputer, François auroit du meilleur, d'autant que Charles le Grand estoit, tant en propriété que vasselaige, roy paisible de toute la France, que l'on bornoit de ce temps-là du costé de l'Allemagne, de la source du Rhin jusques à sa cheute en la mer océane, depuis laquelle cheute l'on suivoit cette mer le long des costes, premierement de tous les Pays-Bas, qui sont terriblement grands, puis de Calais et la comté d'Oye, de Boulonnois, et de toute la Picardie, Normandie, Bretagne, le pays d'Aulny, Rochelois, Poitou, Xaintongeois, jusques au goulet des rivieres de Garonne et Gironde en icelle mer, c'est-à-dire Guyenne et toute l'Aquitaine, d'où l'on prenoit les Pirenées, costoyant les Hespaignes jusques à Marseille, pour venir trouver la riviere du Var qui sépare la France d'avec l'Italie, de laquelle on entre aux Alpes, qui vous ramenent à la même source du Rhin, dedans laquelle sont compris les Suysses; qui est un circuit d'une merveilleuse et incredible grandeur; et puis le presque infini nombre de provinces qui sont en son dedans, faisoient un royaume le plus grand de tout le monde pour une seule couronne. Aussi fut-on contraint d'en ériger un autre en son enclos, que l'on nomma le royaume d'Austrasie, duquel on se servoit pour appanager l'un des fils de France.

Mais François n'en possédoit pas la dixieme partie; toutefois avec ce peu il fit de grandes et admirables choses, se defendant contre si grands et puissants ennemys, et quelquefois les assaillant; car il sembloit que toute la chretienté eust conjuré à sa ruine. Premierement, l'empereur Charles cinquiesme, qui estoit un très-grand et très puissant monarche; le roy Henry d'Angleterre, huitieme du nom, qui avoit une force invincible sur la mer, et s'en pouvoit quasi dire roy; les Venitiens, qui conduisent une seigneurie très-grande et très-opulante, luy estoient tous ensemble mortels ennemys. Les Suysses, que l'on appelle le grenier des forces, luy donnerent une bataille près Marignan, qu'ils perdirent; mais il n'y gaigna que des pous, car le plus grand et le plus riche prisonnier de leur armée n'eust sceu payer dix écus de ranson, et ne se prévalut, par cette victoire, d'un seul poulce de terre pour l'avancement de ses desseins et entreprises.

Aussi, contre toutes les opinions de son conseil, même du duc de Bourbon, qui pour lors estoit connestable de France et son lieutenant general en l'armée, les alla, comme prince genereux, combattre, et les defit, usant de ce mot: «Qui m'aime, si me suive,» qui est demeuré en proverbe à tous princes avantureux qui courent et cherchent la fortune. Mais le soir de la derniere journée de la bataille (car elle se reprit par deux jours, tant estoient acharnées les deux armées), le duc de Bourbon, qui revenoit de suivre la victoire, le trouva prenant sa refection sur le flasque d'une couleuvrine, auquel il dit telles paroles : «Et bien, monseigneur, Dieu nous a donné la journée; mais que y avons-nous gaigné, là où, si vous l'eussiez perdue, vostre prise et celle de ce grand nombre de princes, seigneurs et braves capitaines, eussent pour jamais enrichy cette vermine?» Le roy, qui connoissoit assez avoir plustost suivy le feu de sa jeunesse que l'attrampance de son conseil, ne luy sceust repondre autre mot, sinon : «Encore faut-il, mon oncle, qu'un roy, tel que je suis, fasse paroistre au monde ce qu'il doit estre; car, Dieu m'en soit temoin, que si mon armée ne m'eust voulu suivre, je les eusse plustost combattu tout seul que de fuir devant une telle païsandaille, avec ferme esperance en Dieu que, par la terreur de mon nom, de ma presence et de l'équité de ma cause, je les eusse fait agenouiller devant moy; et eusse fait veu de jamais ne porter lance, si j'eusse esté defait par gens de pied, encore conduits par un prestre de cardinal Syon.»

CHAPITRE XLIV.

Suite de l'éloge de François I. — Bataille de Pavie.

A quelque temps de là il repassa les monts, et se presenta devant Pavie avec une puissante

et gaillarde armée. Mais, comme il advient que le premier qui hue le loup anime tous les autres pastres et paysans à faire le semblable, et prendre fourches de fer, pelles, leviers, pierres, frondes et autres armes champestres pour l'attraper, ou en la plaine, ou à son passage dedans les bois; aussi tous les potentats d'Italie, sans nul excepter, voyants ce prince en proye, ou se joignirent avec l'armée de l'empereur, ou par sous main la favoriserent; et tous ensemble, poussés d'une incredible animosité, luy donnerent, sous la conduite d'Anthoine de Leve, la bataille en laquelle son armée fut deffaite et luy prisonnier : mais ce fut aussi bon marché que peuvent remporter cinquante dogues qui assaillent et dechirent un lyon.

Encore se montra-il ce jour-là si ardent au combat, tant estoit genereux, qu'il ne luy souvint pas d'avoir envoyé le jour precedent M. le mareschal de Montmorency avec cent hommes d'armes, mille hommes de pied français et deux mille Suisses, pour garder le passage de Saint-Ladre, qui estoit énerver une grande force de son armée, où il fut en armes jusques au point du jour : duquel lieu oyant jouer l'artillerie, il marcha en diligence pour se joindre avec le roy; mais ce fut trop tard, car il estoit déjà pris, et son armée deffaite. Si voulut-il combattre, et avec le peu de forces qu'il avoit se jetta, sans reconnoitre, dedans l'armée imperiale, et deffit de grande furie l'un des bataillons de lansquenets imperiaux; mais il fut incontinant enveloppé, deffait et pris par un gros hot de cavalerie italienne; aimant mieux, en brave chevalier et loyal serviteur du roy et de la couronne de France, s'abandonner au hasard et se perdre, que de demeurer sain et sauf et voir son maître prisonnier : en quoy il acquit un merveilleux honneur; car il s'en fût bien exempté s'il eût voulu, d'autant que, quand il commença la charge, il n'y avoit une seule enseigne française arborée, ny de gens de cheval ny de pied, mais toute nostre armée en route. Mais on dit qu'il fit cette avantureuse entreprise pour essayer de rallier les plus couraigeux de nostre armée, et principalement pour faire voir au combat le duc d'Alenson, beau-frere du roy, qu'il voyoit de loin, à son très-grand regret, se retirer avec l'arriere-garde, de laquelle il estoit chef, encore fraische et quasi entiere, sans coup frapper ny faire contenance de vouloir combattre; mais ce fut envain, car il ne revint pas, ains se retira et passa par dessus le pont que le roy avoit fait, deux jours devant la bataille, dresser sur le Tesin.

Et affin que le roy ne manquast d'ennemys, le mesme duc de Bourbon, son parent et son sujet, qui estoit revolté contre luy un peu auparavant, se trouva à cette deffaite combattant l'épée au poing contre son sang et sa patrie, au grand regret des principaux seigneurs de France, qui ont maudit cent et cent fois celuy qui leur fit perdre ce valeureux prince. Et faut bien dire qu'il fust despiteusement pressé en son ame de faire cette saillie, car il quitta brusquement en un jour huit cens mille livres de rente qu'il possedoit en ce royaume, sans aucune esperance de les recouvrir jamais; et ne se trouve point, qui plus est, qu'il ait de sa vie, après la faulte, jetté un seul sanglot de repentence de les avoir perdues.

Et pour montrer que le ciel s'estoit bandé avec les hommes pour exterminer du tout ce grand roy, il avoit en son armée dix ou douze mille Suisses, sa principale force, qui firent, sur le gros du combat, haut le bois; et ne fut possible de les faire combattre, mais se retirèrent de la bataille, prenant le chemin de Milan, s'excusants sur un vœu commun à leur nation, de ne combattre jamais au vendredy. Mais la playe de leur bataille perdue à Marignan estoit si recente, que l'on jugea fort aisément qu'ils s'en voulurent ressentir, faisants pratiquer à ce pauvre prince, et à sa grande ruine, le proverbe qui défend de trop se fier à l'ennemy reconcilié.

CHAPITRE XLV.

Suite de l'éloge de François I. — Parallèle de ce roi et de Charlemagne.

Tels desastres n'arriverent jamais à Charles le Grand; car incontinant qu'il fut entré en Italie, le pape, les potentats et toutes les republiques qui le y avoient appellé, se joignirent avec luy pour expulser ce tyran roy de Lombardie, remettre le pape en son siége, et rendre aux susdites villes la liberté et immunités qu'il leur avoit par forces ravies; pour lequel exploit d'armes il fut remuneré de la dignité imperiale, qu'il transfera dèslors en Allemagne sans aucun contredit,

ou qu'il se rendit redoutable à tous les princes qui y avoient interest, ou par la faineantise de l'empereur d'alors, qui se tenoit en Grece, ou plustost par la maladie de lepre de laquelle il estoit détenu.

Et quant aux Espagnes qu'il subjuga, il y fut suivi par les Français de toutes les provinces de son royaume, poussés d'un zèle très-ardent d'accroistre et d'avancer le christianisme et en chasser les infideles : et depuis ces deux grands voyages, il n'eust jamais à combattre que petits princes, ducs et moyennes republiques, qui tous ensemble n'eussent peu mettre en campagne autant de forces que pouvoit tout seul Charles-le-Quint empereur, qui n'a eu son pareil depuis trois cens ans en l'Empire.

D'autre part, Charles le Grand étoit fils d'un puissant roy qui luy avoit laissé un fort ample royaume, purgé de toutes sortes de rebelles et des plus grands, comme de Gaysire, roy d'Aquitaine, que les siens propres tuerent pour se rendre sujets de Pepin; là où François entra au royaume, n'estant fils que d'un simple comte d'Angoulesme; en quoy il eust beaucoup d'affaires à demesler, d'amys à gaigner, et à attraire des serviteurs, principalement ceux du roy Loys douziesme son beau-pere, et par ce moyen peu de richesses pour fournir à la depence excessive qui est requise à l'investiture d'une si grande succession, et pour y entrer en roy qui desire user de liberalité; mesme que son beau-pere susdit mourut épuysé de toutes finances, à cause des longues guerres qu'il avoit entretenues en Italie pour les duchés de Gennes et de Milan; car les daces, gabelles, traictes, dohannes, subsides, impositions, decimes, subventions, emprunts et tant d'autres termes exactaires, desquels pour le jourd'huy la France abonde, n'estoient encore en usage ny connus du peuple, excepté celuy qui s'appelle taille ordinaire, de laquelle les roys se contentoient, et du revenu de leur domaine.

CHAPITRE XLVI.

Suite de l'éloge de François I, et du parallèle avec Charlemagne.

Ils furent toutefois tous deux égaux en la restauration des bonnes lettres, desquelles ils estoient très-ardents amateurs; car Charlemaigne en apporta l'exercice de Rome à Paris, et establissant l'université, et y amena plusieurs doctes hommes pour enseigner toutes sciences; mais peu à peu, par la nonchalance de ses successeurs, elle s'abastardirent, et devinrent quasi à néant, et de telle sorte, que quand le roy François vint à la couronne, l'on ne usoit que de la seule langue latine, encore fort barbarement; et n'y avoit science qui eust cours et vogue en l'université de Paris, que la theologie. Mais il envoya en toutes les parties du monde, et principalement en Orient, pour les langues hébraïque, grecque et chaldeicque, sans y épargner aulcune depense; d'où nous vinrent de grands et doctes personnages, qui proffiterent si bien, qu'en moins de douze ou quinze ans toutes langues et sciences furent remises sus : et les fit ce grand roy par sa liberalité fleurir plus que jamais; et chacun y étudia de telle sorte à l'envy, que j'ay ouy dire à M. de Bellisle, archidiacre de Nantes, gentilhomme breton, de profondissime sçavoir et grand rechercheur des antiquités, que l'on a composé plus de livres en toutes langues et sciences depuis l'avenement de ce François le Grand jusques au regne de Henry troisieme, à present regnant (espace de temps qui ne peut revenir au plus de soixante-dix ans), que l'on n'a fait depuis Charles le Grand jusques à François. Temoignage très-certain et infaillible; car il n'y a sorte de livres au monde, j'entends des recouvrables et qui ont passé sous le tippe de l'impression, qui ne soit en la librairie de ce M. de Bellisle, que l'on tien pour l'une des plus belles de France.

Aussi, en cette très-celebre université abordoient de toutes parts et nations, écoliers en telle et si grande abondance, qu'au denombrement et revue qu'en fit l'abbé de Saint-Victor-lès-Paris, fils du prince de Melphe, mareschal de France, lorsque Charles-le-Quint avoit entrepris de prendre et saccager Paris, il s'en trouva environ quarante mille portants armes pour la deffence de la ville.

Au reste, ces deux grands princes estoient vaillants et magnanimes, qui hasardoient leurs personnes à tous perils et dangers, sans aucune apprehension de la mort; tous deux de fort belle et grande stature, nous estant Charlemaigne représenté tel par ceux qui ont écrit sa vie; mais nous avons vu François, tandis qu'il a vescu,

le plus beau et le plus grand homme de sa cour, et d'une telle force corporelle, qu'aux joustes et tournoys il renversoit tout ce qui se presentoit devant luy : et pour cette force et addresse, et sa très-belle assiete à cheval, les princes, seigneurs et capitaines de sa gendarmerie, l'estimoient le premier homme d'armes de son royaume. Dont se sentant ainsi nommé, et en faveur de cette reputation, il institua l'estat de premier homme d'armes de France, qui se donne à quelque chevalier d'honneur et de merite, et est sa charge de chausser les esperons au roy le jour d'une bataille; mais il faut que, ce faisant, il soit armé de toutes pieces, prest à monter à cheval et à combattre; et peut, par privilege special, marcher ce jour-là au rang des princes.

Davantage, Charlemaigne ne logea point ses successeurs en roys, tels qu'ils sont de toute ancienneté; car il ne se trouve aucun vestige ny vieille marque de ruyne de maisons royales, chasteaux ou grands palais, qui aient esté édifiés par luy, ny en son nom : là où François le Grand, ayant supporté si longues et grandes guerres l'espace de trente ans, fait tant de forts, de villes et fortifications en nombre infini de frontieres, entretenant tant de grosses pensions aux princes, colonels et grands capitaines d'Allemagne et d'Italie, et semblablement auy cantons des Suysses, pour la commodité de ses levées, mesmes aux bachas du Turc pour detourner leur grand seigneur de luy courre sus avec tant d'autres ennemys, n'a laissé de bastir dix ou douze chasteaux et maisons de la plus superbe structure qu'il y en ait en toute l'Europe, et si admirables à cause de leur variété, que les architectes de toutes nations les viennent contempler pour y apprendre. De sorte qu'il n'y a roy ny monarche sur la terre qui soit logé en si grande majesté que le roy de France; ayant les roys qui luy ont succédé, les princes, prelats, grands seigneurs, riches gentilshommes, et autres gens de moyen de ce royaume, si bien fait bâtir à son imitation, que la France se peut vanter d'estre la plus decorée d'excellentes et magnifiques maisons que tout autre royaume qui soit sous le ciel.

CHAPITRE XLVII.

Circonstances de la mort de François I. — Origine de la fortune du maréchal de Saint-André.

Ce grand prince, quelques heures devant mourir, se souvenant des merites de M. de Vieilleville, de l'ardante et fidelle affection qu'il avoit à son service, se voyant aussi prévenu sans avoir le loisir de luy faire paroistre le bien qu'il luy vouloit et l'amitié qu'il luy portoit, le connoissant d'autre part, par le refus qu'il avoit fait de la compagnie de M. de Chasteaubriand, du tout exempt de vice d'ambition, envoya querir monsieur le dauphin pour luy recommander, semblablement pour luy faire beaucoup de remontrances pour le bien du royaume, qui sont écrites ailleurs, aussi pour luy donner sa benediction; et puis luy tint ce langage : « Je scey bien, mon fils, que vous avancerez plustost Saint-André que Vieilleville, et que vostre cœur y est tendu; mais si vous faisiez en vostre esprit une conferance de la valeur, de l'entendement et des preuves de l'un et de l'autre, vous ne vous y precipiteriez; pour le moins vous prieray-je que, si vous ne les voulez agrandir ensemble, que le dernier suive de bien près le premier. » A quoy monseigneur le dauphin répondit qu'il avoit double occasion d'aimer Vieilleville : « la premiere, que c'est un present dont vous m'avez honoré; l'autre, pour les grands et signalés services qu'il a déjà faits. Mais je vous supplieray, monsieur, ne trouver mauvais si je me rends plus affectionné envers Saint-André, y estant convyé par une seule raison que vous-même ne rejetterez pas; car il est fils de M. de Saint-André que vous m'avez donné pour gouverneur, sous lequel j'ay esté environ quinze ans, qui a esté cause que son fils et moy avons esté nourris ensemble dès notre enfance, que je ne puis oublier, et a pris possession de ma chambre, et y couche ordinairement. Et quant à la valeur et bon entendement, je vous jure, monsieur, que Saint-André ne cede à nul autre. » Et luy demandant le roy où il en avoit fait preuve, il luy répondit : « Si les hommes font et exercent les charges, monsieur, les charges aussi font et dressent les hommes. Et si jamais le moyen se presente de pousser et elever Saint-André aux

plus sublimes grades et estats de France. je le feray; mais je n'oublieray jamais Vieilleville, car quand il s'offrira une bonne occasion de quelque charge d'honneur et d'importance, il sera toujours des premiers employés, et preferé à tous autres; car je ne doute point qu'il ne s'en acquitte toujours et fort dignement.»

Alors le roy luy dit qu'il faisoit bien connoître par cette reponse qu'il feroit Saint-André des plus grands de son royaume, sans l'éloigner de sa personne; mais que si Vieilleville parvenoit, ses services, les corvées et sa vertu luy en dresseroient le chemin. Et sur l'heure il envoya querir M. de Vieilleville, auquel il tendit la main, luy disant telles paroles : « Autre chose ne vous puis-je dire, Vieilleville, en l'extremité où je me sens, si non que je meurs trop tost pour vous; mais voilà mon fils qui m'a promis de ne vous point oublier : faites-luy bon service, comme vous avez déjà bien commencé; son pere ne fut jamais ingrat : et veux que presentement il vous promette le second estat de mareschal de France vaccant; car je me doute bien à qui le premier est voué. Mais je prie Dieu qu'il n'en pourvoye jamais qui n'en soit aussi digne que vous. Ne le voulez-vous pas ainsi, mon fils? — Ouy, monsieur,» répondit monsieur le dauphin; et sur l'heure il jetta son bras sur M. de Vieilleville, ayant tous trois les larmes aux yeux : faveur qu'il ne departit à un seul de ses compagnons durant sa maladie; car resolument il ne les peut jamais voir ny aimer depuis cette frasquerie découverte par Briandas, qu'ils n'avoient faite, selon son opinion, que sur le desir de le voir en l'estat où il estoit. Et bien-tost après les medecins firent sortir monsieur le dauphin et tous autres de la chambre; et ne fut gueres sans rendre l'esprit.

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Avénement de Henri II à la couronne. — Ambassade de M. de Vieilleville en Angleterre.

Henry, dauphin, par cette mort devenu roy, partit de Ramboillet, et, après avoir commandé de porter le corps du feu roy son père à Saint-Cloud près Paris, pour y faire la quarantaine avant estre enterré, selon l'ancienne coutume de nos rois, s'achemina droit à Saint Germain-en-Laye, où il trouva déjà monsieur le connestable qui attendoit, il y avoit plus de six ans, ce changement en grande dévotion; et tous deux commencerent à donner ordre aux affaires, desquelles les plus pregnantes d'alors estoient celles d'Angleterre; et y ayant vacqué cinq ou six jours sans intermission, ils appellerent au septieme M. de Vieilleville, auquel ils baillerent, se confians de sa prudence, memoires et instructions pour aller en Angleterre devers le petit roy Edouard et son conseil, pour les assurer qu'il vouloit tenir inviolablement la paix que leurs seigneurs et peres avoient jurée, et que sa majesté avoit envoyé, par un autre chevalier d'honneur, à l'empereur Charles, curateur honoraire de leur jeune roy, une pareille asseurance; et que, si besoin estoit, le seigneur de Vieilleville, députe de sa part devers eulx, avoit un pouvoir fort ample pour la jurer de nouveau.

Ce conseil, qui n'attendoit rien moins que une forte guerre par la mort de François le Grand, pour la recousse de Boulogne, car elle n'étoit point comprise dedans le traité de paix d'entre les deux rois, fut fort rejouy; et ne faut demander si M. de Vieilleville fut le bien venu, ny avec quelle allegreese on le reçut. Mais le lendemain, s'estant offert en plein conseil, le roy estant, de jurer de rechef la paix, pour plus grande confirmation et assurance d'amitié, suivant son pouvoir duquel il fit faire publiquement lecture, le duc de Sommersèt, oncle du petit roy Edouard, et son curateur avec l'empereur, mais onerayre, luy répondit qu'il n'en estoit aucun besoin s'il ne vouloit faire rayer du traité de paix l'article qui concernoit Boulogne; et faisant M. de Vieilleville semblant de l'igno-

rer, luy dit qu'il ne pensoit point qu'en un accord solemnel juré entre deux grands roys, il y eust quelque article de réservé qui eust pu alterer le reste, et rallumer la guerre de plus belle, la prenant, du petit au plus grand, sur les appointemens des capitaines et gentilshommes d'honneur en leurs querelles, ausquelles la meilleure clause que l'on y puisse inserer est qu'ils s'entrembrassent avec protestation d'oublier toutes choses, telles qu'elles puissent. « Cela est bien vray, répondit le duc de Sommerset; mais l'article de Bouloigne est en ce traité de mot en mot, ainsi que je les vous reciteray : »

« Et quand le roy de France voudra ou pourra prendre la ville de Bouloigne, et desmenteler tous les forts bastis ou commencés à bastir à l'entour d'icelle, il luy sera licite de l'entreprendre et faire tous ses efforts de l'executer; et ne sera ce present accord aucunement altéré, ny à iceluy préjudicié en aucune façon; avec condition toutefois que ledit sieur roy de France ne touchera, attentera, ny fera aucune entreprise, soit par guerre ouverte, soit par menée, intelligence ou surprise secrette sur la vieille conqueste, qui est la ville de Calais, et toutes les autres places que ledit sieur roy d'Angleterre détient et possede en la comté d'Oye; et laissera généralement ladite comté en repos, et franche de toute hostilité, que ledit sieur roy d'Angleterre maintient estre son vray heritage, et en estre en possession il y a plus de trois cens ans, sur peine de nullité du present accord. »

« C'est, monsieur de Vieilleville, la teneur de cet article, par lequel et plusieurs autres, dit le duc comme en colère, que nous avons faits avec les Français, on connoist assez que, quand nous avons à négocier avec eulx, nous y sommes toujours surpris. Car ce fut très-mal entendu au conseil du feu roy d'Angleterre de laisser passer cet article; mais j'estois, à mon grand regret, absent et sur les marches d'Irlande, pour apaiser quelque émotion entre la noblesse et le peuple. Aussi véritablement nous faut-il confesser que vous êtes plus rusés et consommés aux affaires d'estat que nous; mais en recompense, quand ce vient au faire et au prendre, nous montrons toujours aux Français que nous sommes Anglais. »

A quoy M. de Vieilleville repliqua : « Je pense, monsieur, que vous l'entendez sainement, et que une nation paroist toujours pour telle qu'elle est, sans se pouvoir contrefaire ny déguiser pour une autre : car on connoist toujours de quelle nation est un homme, ou par le langage, ou par sa façon de vivre ordinaire, ou par l'habillement, ou bien par quelque trait naturel de son ramaige qui lui échappe quand il s'oublie, pour quelque depaysé qu'il soit; mais si vous le prenez pour la valeur, les Français ont toujours fait connoistre aux Anglais ce qu'ils sçavent faire. — Vrayment, dit le duc, je le quitte : vous avez eu beaucoup de Normandies, de Guyennes et de Calais en Angleterre, et vos rois se sont fait couronner à Londres, comme les nostres à Paris? — Ha, monsieur, dit M. de Vieilleville, ne le prenez pas là, car il n'estoit pas en la puissance des six roys d'Angleterre de faire telles conquestes en France, s'ils n'eussent eu les ducs de Bretaigne et de Bourgoigne pour confederés, parents et amys. — Et de Bouloigne, dit le duc, depuis que ces deux princes-là sont éteints, que vous en semble? — Il me semble, répondit-il, que vous ne la devez appeller conqueste, mais plustost achapt, car nous tenons prisonniers en la Bastille de Paris les trahistres qui la vous ont vendu. »

Cette parole chargea de rougeur le visage du duc de Sommerset, car il estoit le premier en ce marché : lequel voyant M. de Vieilleville si actif et prompt en ses réponses pour soutenir l'honneur de sa nation, changea de propos, et le pria, comme chef du conseil, de parachever sa charge; ce qu'il fit très-dignement, et au grand contentement du roy Edouard. Et après avoir assuré toute l'assemblée de la bonne volonté du roy son maistre envers le leur, et que, pour mourir, il ne vouldroit enfreindre ce qui avoit esté si saintement arresté et scellé entre deux si grands princes, le conseil se leva avec une extreme allegresse. Lors le milort Coban, qui avoit esté deputé pour l'accompagner et assister dedans Londres et par-tout, et qui desjà l'estoit venu recueillir à Douvres, le vint conduire en son logis nommé Darompler, assez voisin de celuy du roy, que l'on appelle Westminster, tous deux sur la Thamise, aux fauxbourgs de Londres, tirant à Richemont.

Ce duc de Sommerset n'estait gueres bien voulu des milorts et autres seigneurs d'Angleterre, n'y même du roy, car il entreprenoit sur

l'estat, et s'en faisoit si bien accroire, que son opinion, bonne ou mauvaise, effaçoit toutes les autres? et ce qui le rendoit plus odieux à tous les estats du royaume, estoit que, de sa seule et privée authorité, il s'estoit qualifié Protecteur d'Angleterre, pour lequel estat il tiroit plus de vingt milles nobles à la roze par an; et outre ce, il avoit, de la même puissance et authorité, créé et estably Thomas Semor, son frere puisné, amiral de toute la mer.

CHAPITRE II.

Coutume de servir les rois d'Angleterre à genoux.

Monsieur de Vieilleville séjourna six jours à Londres, durant lesquels il fut fort magnifiquement festoyé des princes et millorts, et principalement en un festin royal où il disna entre le roy et ledit duc de Sommerset, après lequel estoit assis M. de Thevalle, beau-frere de M. de Vieilleville, fort vaillant et sage chevalier, qui avoit épousé madame Françoise de Scepeaulx, très-vertueuse et très-belle dame; et au dessous de luy Thomas, amiral, sans qu'il y en eust d'autres à table. Et servirent les millorts chevaliers de l'ordre de la Jartiere, portans les plats après le grand-maître, les testes nues; mais, approchant de la table, ils se mettoient à genoux, et venoit le grand-maître prendre le service de leurs mains, estant ainsi agenoilés: ce que nous trouvasmes fort étrange, de voir si anciens chevaliers, gens de valeur et grands capitaines des plus illustres maisons d'Angleterre, faire l'estat que font les enfans d'honneur et les pages de la chambre devant nostre roy, qui ont seulement les testes nues portants le service, mais ils ne s'agenoillent nullement, et en sont quites pour une révérence d'entrée et d'issue de la salle où se fait le festin. Et estans en difficulté de juger de qui approchoit le plus cette façon, ou de la tyrannie, ou de l'idolatrie, un gentilhomme anglais qui nous écoutoit nous y satisfit fort promptement, disant en bon langage français qu'elle participoit de tous les deux avec cette raison : «Si vous faites aux vieilles gens, si expérimentés en toutes choses qu'ils n'ont besoing de rien apprendre, faire des choses puérilles, vous pouvez bien penser qu'ils sont contraints d'y obeyr, car le vieillart n'a rien si odieux que de contrefaire l'enfant; par ainsi il faut conclure que s'ils refusoient ce commandement quand nostre roy veut monstrer ses magnificences et grandeurs, qu'ils seroient en danger d'estre chassés de la cour, privés de leur estat, et peut estre de la vie : doncques est tirannie. Et quant aux testes nues et agenoillements qui sont ordinaires devant la face de nos roys, puisque cela appartient à un seul Dieu, vous ne pouvez ignorer que ce soit idolâtrie. Mais vostre roy en use plus chrestiennement, et ne tient pas une si turquesque rigueur à ses sujets et serviteurs; aussi il n'y a pas un de vous autres Français qui ne voulust librement sacrifier sa vie pour son prince. Icy tout au contraire : car des douze qui sont à genoulx, les sept que vous voyez derniers voudroient avoir coupé la gorge au roy et au duc de Sommerset son oncle maternel : car estant parents et créatures des feues roynes meres des infantes Marie et Elisabeth, ils crevent de deplaisir de voir l'usurpation que ce duc, par son authorité, a fait sur elles de la couronne, qui appartient premierement à Marie, et puis par son decès à Elisabeth; se targuant du testament du feu roy Henry, qu'il a basty à sa poste, auquel il ne s'est pas oublyé, car il s'y est trouvé le premier, après l'empereur, de saeze tuteurs de ce jeune roy ordonnés par son pere; mais les quinze luy ont bientost quitté toute la charge le connaissant incompatible, ou bien par remords de conscience de la falsité de ce testament, et du tort que l'on faisoit à ces deux très excellentes princesses.

«Car ledit feu roy Henry, qui estoit un prince voluptueux, et auquel un serail de femmes n'eust pas suffi, repudia la reyne Catherine, mere de l'infante Marie, pour épouser Anne de Boulan, de laquelle il eust Elisabeth, les accusant fort iniquement toutes deux d'impudicité et d'adultere, sans pouvoir dire ni prouver, encore moins les convaincre du fait; qu'il fit néantmoins mourir la premiere entre quatre murailles, et l'autre sur un échafaut (car un roy n'a jamais faute de juges ny de temoins), pour épouser Janne Semor, sœur de ce duc, et mere du roy que vous voyez, de laquelle il fust un an amoureux : en quoy elle se maintint si vertueusement, que la force d'amour contraignit ce roy, n'en pouvant rien tirer que par mariage, de faire insignes meschantés : la premiere de repudier ainsi à la vollée des princesses de bien et

d'honneur, foulant leur reputation, et, contre sa conscience, leur ravir la vie pour épouser celle-cy ; la seconde, de priver, contre tout droit divin et humain, ces deux rares princesses en toute vertu de leur vraye, legitime et naturelle succession, pour y préferer ce petit roy que les gens de bien et d'esprit de ce royaume tiennent pour bastard ; et la troisieme, que, non voulant le pape approuver ce fornicatoire mariage, il laissa sa religion ancienne catholique pour adherer celle de Luther, par depit d'avoir esté debouté de sa demande, comme injuste, en plein consistoire des cardinaux ; et s'oublia tant, qu'il écrivit et fit publier un petit meschant livre contre ce très sacré sénat, perdant par cette folie un fort saint et honorable titre que ses predecesseurs et luy avoient entre les roys chrestiens ; car vostre roy s'appelle Très-Chrestien, celuy d'Espagne Catholique, et le nostre se nommait Protecteur de la foy. Et croyez que cesluy-cy ne rendra pas ce titre à sa posterité : car son pere le fit instruire et nourir en cette nouvelle secte, en laquelle il persiste, et y est, par le commandement du duc son oncle, entretenu.

« Vous voyez donc, messieurs, par ce discours, que la paillardise de feu son pere le fit forvoyer en sa religion, de laquelle il n'eust jamais changé si le pape luy eust accordé la dispense d'épouser Anne de Boulan : et s'il eust ausé faire mourir Catherine, il n'eust pas esté en la peine de faire la poursuite ; mais elle estoit tante de l'empereur Charles cinquiesme. Aussi depuis ce refus il n'épousa jamais que des filles de ducs ou simples damoiselles, pour plus librement exercer sur leur honneur et sur leur vie sa detestable volonté, et en épousa jusques à cinq depuis ladite Catherine, qu'il fit toutes passer ou par la mort ou par la honte de la répudiation, excepté Janne Semor, mere de ce roy, qui mourut incontinant après en estre delivré ; dont bien luy en print, car elle eust esté mise au rang des autres : encore dit-on qu'il la fit empoisonner pour épouser la quatrieme, qu'il repudia un an après ; et fit trancher la teste à la cinquieme, forcené de l'amour d'une vefve nommé Catherine Parre, à laquelle, s'il ne fust mort, il faisait déjà faire le procès, l'accusant faussement d'avoir conspiré à sa mort avec la princesse Marie sa fille : ne nous estant demeuré autre fruit de cette bruslante luxure, que l'usurpation de la couronne que vous voyez, je vous laisse à juger, messieurs, si ce royaume doit prosperer. »

CHAPITRE III.

État de la cour d'Angleterre.

Lors l'un des nostres, nommé Vausurhosne, dit à ce gentilhomme anglais, qui s'appeloit Vartich, qu'il estoit fort esbahy qu'ayant tant de droit de leur costé, et la plupart des millorts favorables, qu'ils ne hasarderoient une bataille, et y amener le peuple par quelque menée secrette, s'assurant que s'il se presentoit quelque magnanime seigneur qui s'en voulust entremettre, il seroit suivy de tous les estats, « veu, millort Vartich, ce que vous nous venez de discourir, car Dieu ayde au bon droit. Et s'il vous souvient d'avoir leu vos histoires d'Angleterre, vous y avez trouvé que le comte d'Herby, qui avoit esté long-temps fugitif en la cour de France, craignant la fureur du roy Richard d'Angleterre, sur-nommé de Bourdeaux, arriva de nuit à Londres par le moyen de l'evesque, et se presentant de jour au peuple, l'attira tout entierement de son party, qui le reçut avec une extreme joye ; et marchant en campaigne, tous les grands et autres se vinrent joindre en son armée, qui s'enfla si grosse qu'il alla combattre le roy sur les marches d'Irlande et d'Angleterre, et le deffit ; puis, l'ayant fait mourir en prison, il se fit couronner roy. — Cela est très-certain, répondit Vartich ; mais le duc de Sommerset, qui est un prince fort provide, y a prevenu merveilleusement, car il a osté à tous les grands de ce royaume tous les moyens de rien innover. Premierement il a donné l'estat d'amiral à son frere, qui est la principale force d'Angleterre ; le gouvernement d'Irlande à un autre parent qui lui est du tout voué ; les gouverneurs de Calais, de Boulogne et de tout ce que nous tenons en France sont de sa main, semblablement de tous les ports de ce royaume, comme de Porsemme[1], de Douvre et de La Rye, les petits forts sur la Thamise, mesme de la tour de Londres, où il a mis de ses gentilshommes et obligés serviteurs ; de sorte qu'il ne demeure au plus puissant et habile homme d'Angleterre une seule ouverture ou invention de rien attenter n'y entreprendre : il faut necessairement attendre ce coup de la main de Dieu, qui ne laissera pas regner long-temps cette tyrannie

[1] Portmouth.

sans faire rendre, par sa grande justice, ce que l'on a usurpé sur ces dignes princesses. Et si prieres ont lieu, et qu'il luy plaise les exaucer en sa juste requeste, nous espérons tant de sa bonté, que auparavant la fin de trois ans l'oncle et le neveu iront exercer leur tirannie en l'autre monde; car li n'y a petit ny grand en ce royaume, hormis ceulx de leur ligue, qu'il n'y entende fort devotement. » Cela dit, il print congé de nous et se retira, sans que jamais l'ayons pu trouver n'y revoir depuis; et le cherchasmes tant que nous fûmes là, parce que nous le tenions pour fort habile homme, et qui avoit grande envie de remuer pour estaindre cette usurpation, et remettre sus la religion catholique.

Il semble, à ce qui est advenu depuis, que ce Vartich estoit touché de l'esprit de prophetie; car au commencement de l'année 1547 il nous tint ce langage, et sur la fin de l'année 1550 ce petit roy mourut; par la mort duquel la couronne revint à l'infante Marie, qui fit mourir assez bon nombre de millorts qui avoient assisté et favorisé le couronnement de son feu frere.

CHAPITRE IV.

Fêtes données par les Anglais à M. de Vieilleville.

Cette digression des affaires d'Angleterre ne me fera pas oublier de quelles sortes de passetemps ils recreérent M. de Vieilleville, qui ne furent pas de joustes, tournays, courses de bagues, ny prendre le cerf à force, car ils n'y sont pas si propres ny exercés comme à la bolingue : mais le menerent en un parc peuplé de dains et de chevreulx, et luy ayant fait amener un cheval sarde fort richement en ordre, accompaigné de quarante ou cinquante, que millorts, que gentilshommes du pays, tuerent quinze ou vingt bestes à course de cheval : et y avoit un extreme plaisir de voir les Anglais courir à toutes brides en cette chasse, l'épée au poing; car s'ils eussent suivy la victoire de quelque bataille gaignée, ils n'eussent pas plus cryé, ny usé des mots qui leur sont propres et ordinaires et une charge, qu'ils faisoient, ou qu'ils vouloient monstrer à M. de Vieilleville ce qu'ils avoient d'adresse à cheval, ou qu'ils se vouloient gorger de ce plaisir, duquel ils ne jouissent, sinon quand il vient des seigneurs étrangers devers leur roy, et principalement de France, que l'on connoist aimer la chasse et y estre duicts sur toutes nations.

Une autre journée ils luy donnerent le plaisir du combat des dogues contre les ours et les taureaux, l'un après l'autre, et sur chacun de ces animaux ils lachoient une douzaine de dogues à la fois : passe-temps assez agreable, mais celui du taureau plus que l'autre. Qui fut cause que, se delectant M. de Vieilleville de tels combats, fit achepter des dogues en bon nombre ; aussi on luy en donna qu'il fit passer la mer, avec un puissant taureau et bien aguerry : et fut le premier qui amena ce plaisir en France, que le roy aima infiniment et continua toute sa vie, car il n'y avait prince ny seigneur en la cour qui n'eust une demye douzaine de dogues pour entretenir tels combats; et amenait-on des taureaux de Provence : et dura ce passetemps depuis le commencement du regne de Henry jusques à quatre ou cinq ans dedans celuy de Charles son fils; mais la continuation de nos guerres civiles les fit esvanouyr.

Le jour que partit M. de Vieilleville de Londres pour s'en retourner en France, il fut accompagné du duc de Sommerset et de l'amiral son frère jusques à Grenouych, qui luy firent voir environ deux cents navires armés en guerre, soixante renberges, et grand nombre d'autres vaisseaux tous en bataille, à la teste desquels y avoit quatre navires d'une immense grandeur, dont l'un se nommoit le Grand Henry, l'autre Marie-Roze, le tiers Roze-Blanche, et le quatrième Liepard; et sur le tillac desdits vaisseaux, mariniers et soldats se presentoient, mais avec un merveilleux silence, encore qu'il y en eust plus de six mille. Et quand ce vint au congé prendre, que les deux freres s'en retournerent à Londres et M. de Vieilleville à Gravezins, sa couchée, on n'ouit jamais un si grand tonnere de canonades, que ceulx qui commandoient là dedans firent aussi industrieusement filer de navire en navire que pourroient faire dix mille harquebuziers des vieilles bandes, une scopeterie d'harquebuzades, rang pour rang; et dura ce plaisir une heure pour le moins : qui fit bien juger à M. de Vieilleville et à tous les gentilshommes qui l'avoient accompagné en ce voyage, que le roy d'Angleterre estoit un très-puissant prince sur la mer; car, outre cette force, il n'y avoit port en Angleterre et Irlande qui n'en

fust bien garny, sans ce qu'ils avoient à Calais, Bouloigne, et autres forts de leur nouvelle conqueste en France; avec un indicible regret qu'avoit M. de Vieilleville que nostre roy n'y faisoit une pareille dépense, comme il en avoit le moyen, et y faire nourrir une infinité de jeunesse qui aussi bien demeure inutile : estant en cette opinion que, avec une telle force par mer, et sa gendarmerie et noblesse par terre, qui n'ont point leurs pareilles, il rendroit la paix à tous ses voisins, et feroit trembler le reste du monde.

CHAPITRE V.

Retour de M. de Vieilleville à la cour de France.

Ayant passé la mer et surgy à Calais, car ils ne vouloient nullement que l'on approchast de Bouloigne ny des forts, et poursuivants notre chemin, un courrier depesché de la part du roy le vint trouver à Marquise, village à my-chemin de Calays et de Bouloigne, qu'il ramena jusques à Montreul; duquel lieu il le renvoya vers sa majesté avec une fort ample depesche de tout ce qu'il avoit negocié en Angleterre; et ne luy restoit à dire que une créance dont le roy Édouard l'avoit chargé pour rapporter à son roy, inconnue à son conseil, mesme à ses oncles, avec une lettre écrite de sa main, comme les rois s'entrescrivent, non point pour affaires, mais pour se fraterniser privement, et s'offrir les uns aux autres.

Il apprint par ce chevaucheur d'escuyrie que monsieur le connestable possedoit le roy de telle façon, qu'il le menoit par toutes ses maisons, Chantilly, Escouan et l'Isle-Adam, et que prince, quel qu'il fust, ny autre, n'approchoit de sa personne que par sa faveur et introduction, et qu'il trouveroit sa majesté à Escouan, duquel lieu l'on ne devoit partir de trois semaines : et tramoient tous deux d'envoyer sept cardinaux à Rome, et qu'entre autres le cardinal de Lorraine Jan, qui avoit tant gouverné le feu roy, en devoit estre. Et luy demandant M. de Vieilleville si le pape estoit mort, il luy répondit que non, mais qu'il estoit si viel que le roy vouloit qu'ils partissent de bonne heure, afin qu'estans là ils regardassent par ensemble d'en créer un, par leur sollicitation et faveur, qui fust bon Français. Lors M. de Vieilleville dit à M. de Thevale et autres gentilshommes là presents, que c'estoit un bien rusé preteste que monsieur le connestable inventoit pour demeurer seul auprès du roy, mais qu'il plaignoit fort le cardinal de Lorraine, qui estoit déjà sur l'âge, n'ayant accoutumé de faire si longs voyages; et qu'il pensoit, quand il auroit acheminé les autres, qu'on le feroit revenir, estant déjà demy-mort des regrets et ennuys qu'il portoit de la mort du feu roy.

Si monsieur le connestable vouloit seul posseder le roy, il projetoit bien encore en son esprit un autre dessein de plus grande importance, qui estoit que nul n'eust pu estre advancé ou promeu aux grands honneurs et estats de ce royaume que par son moyen, afin que tous luy eussent cette obligation pour mieulx fortifier ses enfans, dont il y avoit nombre, et toute sa maison, qu'il s'assuroit de faire très-grande, comme il fit; et, pour effectuer cette volonté, il tachoit par tous moyens de pratiquer les plus grands seigneurs de France, sans toutefois titre de prince (car pour ceux-là il ne s'employa jamais gueres), semblablement les chevaliers d'honneur et de valeur, et autres gentilhommes dignes et de merite. Et affin que tout le royaume luy clinast, il peupla les cours de parlements, principalement celle de Paris, de présidens et conseillers faits de sa main, pour avoir toutes robbes à sa dévotion, aussi pour la vuydance de ses procès.

Suivant cela, saichant que M. de Vieilleville devoit coucher à Luzarche le lundy, et que le mardy il se devoit trouver au disner du roy lors estant à Escouan, comme dit est, il envoya au devant de luy M. de Gordes, avec trente ou quarente gentilshommes, pour le bien veigner des premiers, et luy faire entendre de sa part le contentement que le roy avoit de son voyage, et d'autres particularités.

CHAPITRE VI.

Saint-André demande le bâton de maréchal de France.

Mais M. de Saint-André, nourry en cette mesme esperance d'estre grand, et brûlant de semblable ardeur d'attirer les hommes, s'estoit, au desceu du roy, derobbé de la cour, accompaigné du sieur d'Apchon, son beau-frere, des sieurs de Sault, de Senneterre, Saint Forgeul,

Saint Chaumont, Thalaru et de La-Roue, gentilshommes de la chambre, et plusieurs autres gentilshommes de nom qui suivoient, à la française, cette voile de Saint André flotante en une très-large mer de profonde faveur; et dès le soir du lundy, sur la fin d'avril 1547, se trouva à Lusarche au logis de M. de Vieilleville comme il se mettoit à table. De quoy il fust fort esbahy, mais cependant très-joyeux de voir que le plus grand de ses amys luy avoit departy telle faveur, et en soupant, M. de Saint-André luy dit que ce qui l'avoit meu à devancer tous ses amys, estoit qu'il se vouloit réjouyr avec luy le premier du merveilleux contentement que le roy avoit de l'heureux succès de son voyage, et, entre autres, d'avoir si bien rivé les cloux au duc de Sommerset en plain conseil d'Angleterre, leur roy present, sur l'honneur de la nation française : de quoy sa majesté recevoit un ayse incroyable, pour la connoissance qu'elle avoit que de tout temps ce duc en estoit le mortel ennemy; ce qu'il avoit toujours fait paroistre du vivant du feu roy d'Angleterre son maître, car incessamment il s'opposoit aux entremises et negociations ou des treves ou de la paix; et l'appeloit-on alors le comte de Herfort, qui avoit tant de faveur auprès de sondit maître, que je puis appeller son beau-frere, qu'il l'incita de rompre l'alliance qu'il avoit avec le feu roy François, et l'anima de invahir avec l'empereur le royaume de France : ce qui fut, à son importune persuasion, promptement executé; car l'empereur y vint par la Champaigne jusques à Chasteau-Thierry avec une grosse armée, et son maistre avec une autre devant Bouloigne, qu'il print, comme nous avons dit cy-dessus, par intelligence.

Après soupper ils se retirerent tous deux en la chambre, ou, de propos en autre, M. de Saint-André se descouvrit à luy d'une chose qui luy troubloit fort l'esprit, comme à son parfait amy du conseil duquel il avoit plus grand besoing que jamais; qui estoit que madame la duchesse de Valentinois et luy avoient eu de telles disputes et paroles ensemble, que leur amitié, qui auparavant estoit et de tout temps très-grande, mal aisément se pourroit à jamais renouer; mais il se consoloit grandement, connoissant le droit de son costé. Et s'ébahissant M. de Vieilleville comme s'il avoit si peu regardé a soy que de n'avoir évité de tomber en cet inconveniant, dont la consequence luy pourroit estre nompareillement pernicieuse, pour plusieurs raisons qu'il remettoit à une autre fois, il luy en demanda l'occasion et le sujet, à quoy M. de Saint-André répondit en cette façon :

« Vous sçavez, monsieur mon meilleur amy, comme le roy m'a par cy-devant honoré du premier estat de mareschal de France vacquant, et que j'en ay deux brevets signés de sa main, le premier estant daulphin, et l'autre du second jour de son advenement à la couronne; et se presentant celuy du mareschal du Biez, duquel et de son gendre le procès sera bientost instruit et prest à juger, de trahistres, ainsy que vous avez bien fait sonner en Angleterre; l'un, qui est le mareschal, par degradation d'honneur, confiscation d'estat, de biens et confinement que l'on appelle mort civile; et l'autre de son gendre, de mort naturelle, car il sera decapité; l'arrest ne sera pas sitost executé que je ne soys pourveu de l'estat de mareschal de France dudit Biez, ainsy que je vous monstreray par un troisieme brevet confirmatif des deux précédens.

« De quoy advertye madame de Valentinois, elle vint, il y a huit jours, trouver sa majesté, se plaignant du tort que l'on faisoit à M. de La Marche, son premier gendre, de l'avoir oublié, duquel le grand pere et pere avoient esté mareschaulx de France [1], le premier mort à la bataille de Pavie [2], à la veue du feu roy, et l'autre avoit soustenu le siege de Peronne; alleguant un milliasse de services que ses predecesseurs de La Marche ont faits à la couronne, desquels toutes les terres sont en combustion pour avoir plustost suivy le party de France que de l'Empire, et que mesme aujourd'huy leur forteresse de Scedan est une clef et seur rempart de ce royaume du costé de la Champaigne et Lorraine, que jamais l'empereur ny autre grand prince n'a ausé regarder, non que l'assaillir; laquelle sondit gendre garde fort soigneusement, munit et fortifie à ses propres cousts et dépens, sans que le roy y face aucune despence, ni mette du sien un double; et qui plus est à considerer que son gendre, qui est de nature et condition libre

[1] Il n'y avoit encore eu qu'un La Marck, maréchal de France; le second le fut plus tard.

[2] Il ne mourut qu'en 1536.

et de franc aleu, ne tenant ses terres que de Dieu et de l'espée, se veult rendre vassal du roy, et offre sans cesse les hommaiger, et relever de la couronne de France; qui est bientost, non seulement oublier, mais indiscretement mepriser une si pure, si nave et tant fidelle affection; avec une infinité d'autres propos qui ont mis le roy en une extreme peine; car de la malcontenter, il ne voudroit pour rien l'entreprendre, et aussi peu se dedire de ce qu'il m'a si souvent et liberallement donné. Cependant je luy ay dit que je trouvois bien estrange qu'elle entreprît de destourner de cette façon ma fortune, et que je n'eusse jamais attendu d'elle, luy ayant esté toute ma vie affectionné amy et serviteur, une telle indignité; à quoy elle m'a repondu qu'elle en avoit la promesse premier que moy, mais qu'elle n'avoit pas esté si pratiquée ni rusée aux affaires de la cour, que de faire parler au roy par écrit, se contentant seulement de sa simple parole; et que l'arrest du mareschal du Biez ne sera pas sitost executé, qu'elle ne contraigne le roy en bonne compaignie de luy maintenir sa promesse en luy nommant les lieux et devant qui sa majesté la luy a plusieurs fois reiterée; autrement qu'elle et son gendre sortiront, non seulement de la cour, mais du royaume de France, et que la vieille devise des anciens seigneurs de La Marche : « Si Dieu ne me veult, le diable me prye. » n'est pas encore morte; et tant d'autres langaiges, et tels que peut tenir une femme passionnée qui pense que, sous ombre de sa grandeur et faveur, tout luy doive cliner; jusques à là, ainsi que m'a assuré une honneste dame qui la possede, et qui est bien de mes amyes, qu'elle a deliberé de reprocher au roy la honte qu'elle souffre en son honneur pour luy faire service, si son gendre n'a ledit estat. Mais elle en pourroit mourir; et, quant à moy, je creveray plustost que je me laisse ravir ainsi des poings de ma bonne fortune, puisque, du propre mouvement du roy, elle s'est à moy si volontairement offerte; estant conseillé de tous mes amys d'en user ainsy, et surtout de ne desmordre point; estimant tant de vous et de nostre parfaite amytié, que vostre opinion n'y sera aulcunement contraire; eu esgard principalement que toute la cour, petits et grands en general, m'appelle le mareschal de Saint-André : honneur qui m'est advenu depuis vostre partement. »

CHAPITRE VII.

Conseil que lui donne M. de Vieilleville.

A quoi M. de Vieilleville, comme fort fasché, repondit qu'il recevoit ung merveilleulx ennuy de cette dispute, le priant de ne faire jamais estat de l'amytié de ceulx qui lui avoient conseillé de s'opiniastrer en la manutention de sa promesse; « car ils ne vous sont, dit-il, nullement amys; mais, au contraire, je vous conseille de la luy quiter tout-à-fait; et me semble que vous avez l'entendement bien tayé, de n'avoir plus avant profondy l'importance de cette affaire : car vous n'ignorez point ce qui en peult advenir, et du mecontentement que le roy prendra de la perte d'un si grand et puissant serviteur, qui est en sa liberté de suivre tel party qu'il luy plaira, comme marchissant et limitrophe entre l'Empire et la France; et de tous les inconvenients et incommodités qui en adviendroient, vous en serez le premier et seul regardé comme le principal autheur de cette insigne perte. D'autre part, où est votre esprit? Ne sçavez-vous pas bien qu'il n'y a que trois mareschaulx en France? Faictes par vostre credit, vous qui gouvernez si privément le roy, qu'il en erige un quatrieme, à la mode ancienne, et le prenez pour vous, sans vous attendre à la despouille d'un malheureux, perfide, trahistre, desloyal à la couronne; et dès demain que nous serons arrivés, mettez-en les fers au feu, me confiant tellement en l'amytié que le roy vous porte, qu'il ne fauldra pas user beaucoup de charbon que cet estat ne soit promptement forgé à vostre souhait; car, encore que le roi ne vous fasse demonstration d'aucun mauvais semblant, si est-ce que je ne doute point qu'il ne voulût que vous en fussiez desjà desmy pour en contenter la dame. Et si vous estes saige et advisé, croyez mon conseil, que mal ne vous advienne, quelque faveur que vous avez; car ce que vous faites s'appelle proprement se mettre entre l'ongle et la chair. Et de M. d'Aumale, qui est son second gendre, quoi? Pensez-vous faire beaucoup pour vous d'attaquer les princes? — A la verité, monsieur mon meilleur amy, dit lors M. de Sainct-André, c'est aussi saigement parlé qu'il est possible, et trouve vostre conseil très-bon et plus loyal que de ceulx qui me nourrissent en cette opiniastreté; mais comment le pourrois-je sui-

vre, veu ce qui s'est passé entre elle et moy, les paroles que nous avons eues, et les diligences et efforts que j'ay faits pour me maintenir? — Laissez en faire à moy, respondit M. de Vieilleville, demain je ne me coucheray point que je ne vous aye mis à ung. Il n'y a rien si aisé; car je le luy quitterai l'estat pour vous, avec une honneste excuse que vous estes très-marry d'avoir si obstinément resisté contre sa volonté, et luy remettray entre les mains tous vos brevets rompus et lacerés. Cependant ne faillez de prendre le roy à part pour l'effet que dessus; et, vos lettres obtenues, qui se depescheront en demi-jour, prestés en diligence le serment entre les mains du roy, et le plus secrettement que faire se pourra; et serez, par ce moyen, plustost créé mareschal que son gendre, car l'arrest de ces trahistres ne sera pas executé de trois semaines, et rendrez le roy plus content que vous ne pensez.»

Jamais homme ne se trouva si contant que M. de Saint-André, qui se resolut de suyvre entierement cet avis; et, embrassant M. de Viellleville de très-grande ardeur, luy dist que pour rien il n'eust voulu avoir failly de parler à luy avant son arrivée à la cour, et qu'il s'alloit retirer le plus satisfaict en son ame qu'il fut jamais. Et là dessus chacun se retira en son logis, attendant le matin pour aller trouver le roy. Lors de ce conseil il n'y avoit avec eux deux que MM. de Thevalle et d'Apchon, leurs beaux-freres.

Le mardy, au plus matin, toute cette troupe deslogea de Lusarche; et ne furent pas à my-chemin dudit lieu et d'Escouan, que MM. de Gordes, le bailly de Caux, qui fut long-temps après mareschal de France du nom de Cossé, Antragues, le jeune Humieres aultrement Contay, Soubize, le comte Reingraff, Allemand, gentilhomme de la chambre, et beaucoup d'autres, se rencontrerent; et après infinis saluts, reverances et embrassements, ils s'abanderent tous ensemble. Mais M. de Gordes fut fort esbahy d'y voir M. de Saint-André, et desplaisant de ce qu'il avoit bienveigné M. de Vieilleville le premier, veu le commandement qu'il en avoit de monsieur le connestable. Toutefois il s'acosta de luy pour se descharger de sa créance, et marcherent bien environ une lieue seullets et à part, devisants de plusieurs choses. Et approchants d'Escouan, ils descouvrirent, au-dessous de Villiers-le-Veuf, M. le prince de La Roche-sur-Yon, accompagné de M. d'Anghien, qui fut depuis tué en la journée Saint Laurent, et de Loys, M. de Bourbon, son frere, qui mourut prince de Condé, et plusieurs autres, où tous mirent pied à terre; et après s'estre fort caressés, et principalement M. le prince de La Roche-sur-Yon, qui sans cesse embrassoit M. de Vieilleville son bon cousin, et incroyablement ayse de l'assurance qu'il avoit qu'il seroit le très-bien venu, ils remonterent tous à cheval, se diligentants affin de trouver le roy au sortir de la messe.

Arrivant M. de Vieilleville à la cour avec cette trouppe, qui estoit de plus de cinq cens chevaulx, au milieu de M. le prince de La Roche-sur-Yon et de M. de Saint-André, car les deux autres princes estoient fort jeunes, aussy que M. de Saint-André estoit quasi comme proclamé mareschal de France et en tenoit déjà le rang, tous mettent pied à terre à la porte du chasteau; mais estants lesdits prince et de Saint-André d'advis d'aller trouver le roy qui estoit encore en la chapelle, M. de Vieilleville leur dist que quand le roy le dépeschea en Angleterre, monsieur le connestable y estoit present et seul; par ainsi il luy sembloit raysonnable de l'aller premierement trouver que sa majesté : et les remerciant très-humblement de leur faveur, il les plante là ; qui fut un trait duquel ils rougirent ung petit, mais cependant fort remarqué d'un saige et très-advisé courtisan : aussi toute sa vie il en remporta, sur tous ceulx de son temps la reputation ; et s'en alla droit en la chambre de monsieur le connestable, qui eust esté bien trompé s'il eust suivy l'advis des aultres, car il le y attendoit de pied coy.

CHAPITRE VIII.

Entretien de M. de Vieilleville avec le connétable et avec le roi.

Estant entré en la chambre, M. de Thevale seul avecques luy, monsieur le connestable le vint embrasser joyeusement, luy disant telles paroles: «Voicy, monsieur de Vieilleville, la deuxiesme foys que je vous ay dict que vous serez le très-bien venu à la cour : la premiere, quant vous me mîtes Avignon entre les mains, et ceste-cy pour la seconde; car il n'y est entré ny entrera

de long-temps gentilhomme mieulx receu que vous, ny que le roy ayt plus grand envye de voir; et ne sçauriez croire comme il est satisfaict de vostre voyaige : car, oultre ce que vous avez fort dignement executé vostre charge, par les lettres mesme de son ambassadeur, sa majesté est si ayse et contante de la braverie que vous avez faite au duc de Sommerset, qu'il est impossible de l'exprimer, et dict qu'en meilleur endroit ne pouviez-vous abattre l'orgueil de ce gallant-là. Mais ce n'a pas esté sans avoir eu quelque crainte de vostre vie, et en avons toujours esté en peine jusques à l'arrivée du courrier que vous nous despeschastes de Montreul; car nous sçavons bien que ce duc ne vault rien, et doubtions qu'il vous eust dressé quelque mauvayse partye, ou au sortir d'Angleterre ou sur la mer. Or Dieu soyt loué que vous voilà! allons trouver le roy pour luy faire entendre le reste de ce que vous avez retenu à dire, et principalement la créance du roy Edouard. »

Mais comme ils vouloient sortir, le roy, qui avoit sceu par ses seigneurs son arrivée, et estre avecques monsieur le connestable, se trouva à la porte de la chambre; devant lequel s'estant presenté M. de Vieilleville, avecques les reverances deues et accoutumées à son roy, sa majesté luy fist un très-favorable acueil, et en riant l'appella duc de Sommerset; et ayant de l'un de ses bras entouré le col dudit sieur de Vieilleville, ils entrerent tous troys dans le cabinet de ladite chambre, où ils furent deux bonnes heures, et remirent le reste à l'après dînée que le roy alla disner. Et demeura M. de Vieilleville à disner avecques mondit sieur le connestable, qui le ramena, à l'issue de là, en la chambre du roy, où ils ne furent pas moins de temps à traiter des affaires qu'ils avoient esté la matinée.

Quant à l'estat de mareschal de France cy-dessus mentionné, M. de Vieilleville tint promesse, dès le soir du mesme jour de son arrivée, à M. de Saint-André; lequel, parce que l'on n'est jamais si hardy à demander pour soy comme pour aultruy, pria M. de Vieilleville d'en faire l'ouverture, qui très-volontiers s'y accorda; et furent les premiers propos qu'il en tint au roy fort agréablement receus, luy disant sa majesté que s'il s'en fust souvenu il ne les eust pas tant layssé disputer, et qu'il luy avoit fait un fort grand service d'avoir mis cela en avant, car il se desplaisoit de les voir s'animer si violentement l'un contre l'autre; mais qu'il n'avoit rien plus cher que sa parolle. Touteffoys il y voyoit une difficulté non petite, que monsieur le connestable ne s'estoit point desmys de son estat de mareschal de France quand il fut promeu à Moullins de la dignité de connestable, et qu'il pretendoit, en son advis, faire le quatrieme : il ne sçavoit touteffoys à quelle fin, ou pour jouir des gaiges ou pension dudit estat, comme il faisoit, ou pour le garder à quant son fils aisné seroit en aige. A quoy M. de Vieilleville respondit que c'estoit une tolerance gratuite et volontaire, car les deux estats estoient sans doubte incompatibles : « Car vous m'advourez, sire, de deux choses l'une, ou que le connestable et les mareschaux ont une mesme authorité sur la gendarmerie, cavallerie, gens de pied, toute la guerre en général, et sur la justice, et que leur puissance est esgalle, ou que les mareschaux ne sont que lieutenans du connestable. Si esgaulx, il ne peult manifestement tenir les deux; si lieutenans, c'est une chose non encore ouye et du tout ridicule d'estre lieutenant de soy-mesme. A cette cause, sire, il me semble qu'il ne peult tenir les deux estats, et que c'est faire fort mal à propos d'un sac, comme l'on dict, deux moultures. »

Le roi trouvoit les raisons de M. de Vieilleville fort pertinentes et très-bien deduictes; mais il estoit si débonnaire, et avoit le naturel si franc, qu'il luy faschoit de donner occasion à ses serviteurs de diminuer en rien leur volonté à son service; mais au contraire il se les conservoit de tout son pouvoir, et les respectoit tous, selon leur grade et mérite : qui fut cause qu'il demeura sur l'heure en suspens, et, comme l'on dict, entre deux et as, s'il en devoit parler à son bon compere, car ainsi l'appelloit-il, et l'aymoit autant ou plus que soy-mesme, jusques à se desrober de la cour, du vivant et contre le gré et deffences du feu roy son pere, pour l'aller visiter en sa desfaveur. De quoy s'appercevant, M. de Vieilleville luy demanda tout à l'instant s'il ne plaisoit pas à sa majesté qu'il luy en portast la parole; ce que le roy, avec une extreme joye, comme se trouvant deschargé d'un très-pesant fardeau, fort cordialement luy accorda, ayant differé de l'entreprendre de crainte de l'offencer.

CHAPITRE IX.

Crédit du connétable de Montmorency, et son caractère.

Quand M. de Vieilleville s'offrit au roy pour porter cette parolle, il ne se soubsmit à une petite ny aysée entreprise, car il avoit affaire à ung seigneur qui en ung mouvement de collere eust rabouré le plus brave prince de France; et n'y avoit à la suite du roy ame vivante qui ne le redoubstast, car c'estoit la supréme faveur : ce que M. de Vieilleville ne pouvoit ignorer pour les experiences qu'il en voyoit tous les jours; mesme que de toutes choses qui concernoient en général et particulier l'estat du royaulme, hors ou dedans iceluy, sa majesté s'en remettoit entierement sur luy: faisant en oultre, comme grand-maistre de France, casser ou couscher sur l'estat de la maison du roy qui bon luy sembloit, tant estoit grande son authorité, qui s'estendoit d'abondant jusques-là qu'il n'y avoit ambassadeur, de quelque prince qu'il fût, qui eust sceu avoir audiance que par sa faveur : ce qui le faisoit rechercher de tous les roys, princes et potentats de la chrestienté, qui luy escrivoient comme au roy quand ils deputoient quelqu'un pour exercer cette charge auprès de sa majesté, affin de le favoriser et rendre sa negociation favorable. Et maintenant, de venir parler de se depouïller de ses estats et retrancher ses pensions, à un homme principalement esclave des honneurs et des biens, il sembla au duc de Nevers, monseigneur François de Cleves, qui estoit avecques le roy quand M. de Vieilleville se chargea de cette parolle, qu'il s'estoit obligé trop librement à une bien haulte entreprise, dont il s'ebahissoit, et que malaisément y pourroit-il parvenir; et craignoit, qui plus est, pour la grande amitié qu'il luy portoit (car il estoit ainsi pour sa valeur bien voulu des grands), qu'il encourust la mauvaise grace de monsieur le connestable, ou receust quelque fascheuse parolle.

Mais M. de Vieilleville, qui faisoit une telle et si grande religion de sa parolle, que plustost eust-il souffert la mort, et la plus cruelle, que d'y faillir et de la faulser, s'en alla d'une ferme et hardye resolution trouver monsieur le connestable, qui avoit déjà souppé, encore toutefois assis et devisant avecques quelques seigneurs qui avoient pris leur refection avecques luy; mais aussi-tost qu'il apperceust M. de Vieilleville, il se leva, pensant qu'il eust encore quelque reste à dire de la négociation d'Angleterre qu'ils avoient tout ce jour-là tant demenée; et s'estant tous deux retirés à l'escart, M. de Vieilleville, s'aidant d'une très-subtille ruse, en accort courtisan l'aboucha de cette façon :

« Monsieur, vous me voulez bien promettre, en foy de seigneur plain de vérité et d'honneur, que vous ne me déclarerez point de ce que je vous diray, ny me demanderez le nom des personnes qui ont parlé de ce que je vous veux descouvrir en très-fidelle serviteur que je vous suis ? » Et le luy ayant promis monsieur le connestable mettant la main sur le pis, il recommença ainsi : « Monsieur, je viens de veoir disputer devant le roi de l'incompatibilité des deux estats de connestable et mareschal de France que vous tenez; et a esté la chose si bien débatue, qu'ils ont fait veoir au doigt et à l'œil à sa majesté que vous ne les pouvez exercer ensemble. » A ce propos monsieur le connestable s'emeut, et, comme à demy en collere, va dire : « Vertu de Dieu ! jamais le feu roy ne m'en recherchea de si près; et quand il me commanda de me retirer en ma maison, il ne m'envoya de sa vie, en six ou sept ans que je fus absent de la cour, demander ny l'ung ni l'aultre : et qui plus est, M. de Monte-Jan, quand il fut créé lieutenant pour le roy en Piedmont, ne voulut pas prendre, pour le respect qu'il me portoit, mon estat de mareschal, et luy en fallut eriger un aultre qui fut désormais et à jamais affecté à ceulx qui seroient lieutenants de roi de là les monts. — Je vouldrois bien sçavoir qui sont ces entrepreneurs qui me galopent ainsi effrontément en mes estats, encores devant le roy ! Madame de Valentinois y estoit-elle poinct? — Cela ne vous puis-je dire, monsieur, respond M. de Vieilleville, suivant mesme vostre promesse; mais il y a bien plus, que le roy a resolu de vous demander l'estat de mareschal aussi-tost qu'il vous verra, et fust-ce dès ceste heure; et pour ce que je scey que vous aimeriez mieulx mourir que de l'en refuser, je suis d'advis que vous le luy presentiez vous-mesme sans attendre qu'il le vous demande, croyant plus que

aultrement, veu l'extreme envye qu'il en a, qu'il a differé jusques icy à vous en parler, de sa seule crainte de vous fascher, tant est grande l'amitié qu'il vous porte. » Et cela dict, après une humble reverance, il se retira.

Mais ce ne fut sans laisser, par un tel affront, monsieur le connestable en une indicible perplexité; et s'estant acouldé à l'une des fenestres de sa chambre, il appella les sieurs de Gordes et de la Guische, principaulx de son conseil et ses plus favoris, qui batissoient leur grandeur à sa suite et à la fumée de sa faveur, avec lesquels il commença à fantastiquer une infinité de considerations, dont la premiere et la plus pregnante estoit de ne plus s'alterer contre les femmes, saichant bien à quoy s'en tenir; car sans doubte l'amiralle de Bryon l'avoit desancré du cœur et de l'amitié du feu roy son maistre, pour les querelles qu'il avait entreprises contre l'amiral de Bryon, aultrement Chabot, son mary : car ces deux grands seigneurs, qui ne se pouvoient compatir, jouoient à boute-hors; et le fit le connestable, par sa grande faveur, chasser de la cour, priver de ses estats et quasi de la vie par justice. Mais l'amiralle, tournant son yué, moyenna si bien envers le feu roy par ses diligentes poursuites, secrettes menées et ses larmes, que son mary fut rappellé, remis en ses estats et absoubs de toutes charges, toutes les faveurs du connestable renversées, et commandé de se retirer en sa maison, avecques quelque aultre couleur que print ledit sieur roy sur le passaige de l'empereur en France. Enfin, la chose bien pesée, tous trois furent d'advis, suivant le conseil de M. de Vieilleville, d'aller remettre entre les mains du roy l'estat de mareschal, et qu'il ne luy en pouvoit que bien venir quand sa majesté verroit une si franche et liberale volonté. Encores il se trouva un incident qui fit une merveilleuse espaulle à ceste deliberation; car il n'y avoit que deux jours que ung cordelier, docteur en théologie, nommé Hugonis, avoit fait un sermon devant le roy, des quatre plus grandes forces du monde, sçavoir, le vin, le roy, la femme, et la verité, contenues au livre troisieme d'Estras, troisieme chapitre, qu'il amplifia d'une si admirable doctrine, principalement sur la force de la femme, que tous trois s'imaginerent et tomberent en ceste opinion, que madame de Valentinois luy avoit servy de porthocole, c'est-à-dire luy avoit fait dilater ce theme pour intimider tous ceulx qui vouldroient entreprendre contre elle, encores que la pauvre dame n'y eust jamais pensé (mais le naturel du soupçon porte cela quant et soi, et nourrist telles illusions en l'esprit de ceulx qui s'y rendent subjets, joinct aussi qu'ils savoient bien l'animeuse dispute d'entre ladite dame et le sieur de Saint-André pour un pareil estat), de sorte que, par resolution unanimement prise entre eulx, ils partent de là pour aller trouver le roy aux effets que dessus.

Mais, premier que s'y acheminer, monsieur le connestable fist appeller le sieur du Thiers, l'un des quatre secretaires des commandements, qu'on appelle aujourd'huy d'estat, pour recevoir devant le roy la demission qu'il prétendoit faire. Et trouvant le roy bien peu accompaigné, qui estoit ainsy demeuré exprès, d'autant que M. de Vieilleville l'avoit déjà adverty du langaige qu'il luy avoit tenu, il dit à sa majesté que, voyant des principaux de ses serviteurs se battre à la perche d'un estat de mareschal de France, s'alterer les uns contre les aultres, et faire plusieurs ligues et menées qui pourroient allumer ung feu très-malaisé à esteindre (car il y a des princes qui s'en meslent), « j'ay bien voulu, sire, pour nourrir paix entr'eulx, et entretenir le repos que j'ay toujours desiré en vostre hostel, vous remettre franchement et de très-bon cœur l'estat de mareschal que je tiens, pour en pourvoir tel qu'il vous plaira; et m'asseure tant de vostre bonté que vous n'oublirez pas mon fils aysné d'un pareil estat quand il sera en âge de vous rendre service. » A quoi sa majesté, qui estoit incroyablement ayse, respondit : « Comment, mon compere, oublier Montmorency ! Non-seulement à luy, mais à mon filleul Dampville, je donne les deux premiers estats de mareschal de France vaccants, quand ils seront capables de les exercer; et cependant je veulx que vous jouissiez toute vostre vie de la pension dudit estat; comme vous faisiez auparavant la demission que vous en venez de faire : » et commanda à du Thiers de despescher incontinant tous les brevets des dons, promesses et retenues cy-dessus, et les luy apporter le lendemain pour les signer.

Ce que M. de Vieilleville, n'estant pas trop

esloigné de là, mais aux escoutes de l'evenement de sa cassade, vint incontinant faire entendre à M. de Saint-André, qui avoit tout ce jour-là, depuis estre revenu de Luzarche, feint d'estre malade, craignant un maulvais reuscissement de cette affaire; mais le voyant si dextrement executé, luy remit entre les mains les trois brevets dont nous avons parlé cy-dessus; qui les porta à madame de Valentinois, le contenu dedans, laquelle les receut avec ung aise inexprimable, luy disant qu'elle sçavoit assez que ce bien venoit de luy, et qu'elle avoit toujours cru et croyoit toute sa vie qu'il tiendroit à jamais son party, n'en voulant aultre preuve que ce qu'elle voyoit, qui estoit du tout contraire au langaige que M. de Saint-André avoit tenu le dimanche dernier, «qu'il aimeroit mieulx crever que de quitter ce que le roy luy avoit donné;» et l'en remercia fort dignement, l'asseurant qu'elle n'oublieroit jamais cette obligation.

Par ainsi M. de Vieilleville, par cette industrie et diligence, en rendit d'un seul coup et en demy-jour quatre contants : le roy premierement, qui, comme nous avons dict, n'eust pour rien voulu fascher son bon compère ; monsieur le connestable, qui d'un estat en fit deux, et sa pension reservée; madame de Valentinois, qui eust l'estat du mareschal du Biez pour M. de La Marche son premier gendre, qu'elle avoit tant poursuivy et desiré; et M. de Saint-André, qui dès le mercredy matin presta le serment de mareschal de France entre les mains du roy, sa reconciliation avec elle par l'entremise de M. de Vieilleville pardurablement faicte : et demeura le cœur du roi du tout affranchy de l'ennuy qu'il portoit pour ceste division.

CHAPITRE X.

État de la cour au commencement du règne de Henri II.

Le roy, à quelques jours de là, partit d'Escouan pour s'en aller à Paris, non pas pour y paroistre en roy, car il n'y avoit pas encores faict son entrée, mais en habit incogneu, pour donner ordre aux affaires, et principalement pour la justice, faisant venir les presidents et les plus anciens conseillers de la cour parler à luy. A quoy M. de Vieilleville fut ordinairement appellé, et pas ung seul des aultres gentilshommes de la chambre; mais le roy, qui en avoit une très-bonne oppinion, le fit participer en toutes ses conférences, tant de ladite cour de parlement, chambre des comptes, tresoriers, que du prevost des marchants et de l'hostel de ville.

Toutesfois, quelque estime qu'en eust le roy, il ne fust jamais advancé du vivant de sa majesté, selon son desir ny l'amitié qu'elle luy portoit; car le connestable avoit tant d'enfans et de nepveux, qu'il les feist preferer à tous, mesme aux princes, et mist, par succession de temps, tous les estats de France portants commandement pour la guerre par mer et par terre en sa maison; et n'y eust pas jusques à la mairie du palays, qui n'est pour le jourd'huy que l'ombre de celle du temps passé, qu'il ne fist avoir à son plus petit fils, aussi que M. de Vieilleville ne fut jamais ambitieux ny avare; car de sa vie il ne demanda aux roys estat ny present, se contentant de bien faire sans en esperer aultre remuneration que d'estre aimé et favorisé de son prince : de quoy les temps de son advancement servent de suffisante preuve, car il avoit quarante-deux ans premier que d'avoir gouvernement; à quarante-quatre il fut honoré de l'Ordre, et à cinquante-ung de l'estat de mareschal de France : et de tous ces honneurs-là il n'en cherchea jamais ung seul, et n'en fist de sa vie aulcune brigue ni pourchas pour soy-mesme, ny par interposition d'amys, mais luy furent departys du propre mouvement du roy, qui recevoit une merveilleuse honte de le laisser tant en arriere sans l'honorer selon ses merites, desquels il avoit de long-temps très-bonne connoissance; mais il estoit tant importuné de plusieurs hardis demandeurs et gourmands de gloire et de biens, qu'il ne pouvoit satisfaire à tous : qui estoit cause que les modestes et temporiseurs, se fiants en leurs services, le perdoient tout comptant; dont sa majesté fut contrainte de luy dire quelquefois qu'il s'amusait tant au proverbe qui dict *assez demande qui bien sert*, qu'il se trouveroit ung jour tout gris et à pied.

Si on demande pourquoy ce grand roy ne pouvoit avancer ung digne serviteur et de merite qu'il affectionnoit, selon la volonté qu'il en avoit, il est aisé de repondre que non, quand ceulx qui le possedoient estoient effrontés et par trop convoiteux à l'envy de faire fleurir leurs maisons; car il ne leur eschappoit, non plus qu'aux arondelles les mousches, estat, dignité,

evesché, abbaye, office, ou quelque autre bon morceau, qui ne fust incontinant englouty; et avoient, pour cest effect, en toutes parts du royaume gens apostés et serviteurs gaigés, pour leur donner advis de tout ce qui se mouroit, sans espargner les confiscations, pour les demander. Mais bien plus, ils avoient des medecins à Paris, où tous les grands de France abordent, atiltrés et comme pensionnaires, qui ne failloient de leur mander l'yssue de leurs patients quand ils estoient d'estoffe; et bien souvent, sur le goust de mil escus, ou d'ung benefice de mille livres de rente, on les faisoit passer. De sorte qu'il estoit quasi impossible à ce debonnaire prince d'estandre ailleurs sa libéralité; car ils estoient quatre qui le devoroient comme ung lion sa proye, jusques à ravir ce qu'il avoit donné à ses domestiques, pour en pourveoir les leurs : sçavoir, le duc de Guise Claude, qui avoit six enfans qu'il fit très-grands; le connestable avec les siens; la duchesse de Valentinois avecques ses filles et gendres; et le mareschal de Saint-André, qui estoit entouré de grand nombre de nepveux et d'aultres parents tous pauvres, et luy-mesme qu'il falloit agrandir : et estoit contraint le roy, s'il vouloit particularizer quelque bienfaict, de mentir à ceux-cy et dire qu'il y avoit dejà pourveu; encore estoient-ils si impudents, qu'ils le debattoient souvent contre luy par l'impossibilité, alleguants la diligence secrette de leurs advertissements.

Suivant cela, le duc de Guyse vint demander, à quelque temps depuis, au roy l'abbaye de Saint-Thierry-lés-Rheims, comme fort commode à son second fils Charles de Lorraine, archevesque de Rheims, non encores cardinal; le connestable, pour son nepveu le cardinal de Chastillon, mais cependant pour son usaige, à cause du beau parc de vignoble en laditte abbaye, où il se cueult tous les ans environ deux cents queues de vin blanc et clairet très-excellent, du plant d'Ahy et de Bar-sur-Aulbe, et qu'il a une belle maison assez voisine de là, nommée Ferre en Tartenoys; et la duchesse de Valentinoys, pour ce qu'elle vault douze mille livres de rente, affin d'en approprier ung de ses nepveux du nom de Brezé : advertissement qui leur vint à chacun par ces consciencieux medecins de Paris, vaccante par la mort d'ung Flamant qui s'estoit venu jetter entre leurs bras, esperant recevoir guerison de quelque maladie secrette. Mais le roy, se souvenant de M. de Vieilleville absent, leur dit à tous particulierement qu'ils estoient venus trop tard, et qu'il y avoit plus de deux heures que le courrier de M. de Vieilleville s'en estoit allé avecques le don; ayant embouché et commandé au sieur de Sassy Bochetel, l'ung des quatre secretaires, de répondre ce langaige à ces importuns; et sur l'heure luy fit commandement de faire les despesches necessaires, tant à Rome que ailleurs, et les envoyer incontinant audit sieur de Vieilleville, estant lors en sa maison de Saint-Michel du Boys, par ung chevaucheur d'escurie : et parce que l'abbé dernier possesseur estoit religieux et tenoit l'abbaye en tiltre, tout son bien estoit acquis au roy, que l'on appelle robbemorte, sa majesté luy en faisoit semblablement present. Laquelle abbaye M. de Vieilleville donna à son frere, qui estoit d'eglise, nommé prothenotaire de La Vaizouziere, et grand doyen de Saint-Maurice d'Angiers, sans en retenir, tant estoit homme de bien, ung seul liard d'aulcune commodité de rente, pension, subjection ou aultrement, en quelque façon que ce fust; et departit six-vingts muids de vin très-excellent, qui furent trouvés en ladite abbaye, à tous les principaux et plus grands de la cour; les bleds, qui estoient en grande quantité, aux religieux et aux pauvres; les lits, vaisselle, accoustrement, meubles de bois, tapisserie et toutes aultres ustencilles de cuisine, le tout de grandissime valeur, aux parens et serviteurs du feu abbé : et furent toutes choses distribuées au contentement d'un chacun; qui fut cause que l'on prioit pour luy en ladite abbaye plus que pour leur feu abbé, qui ne leur avoit jamais tant fait de bien par l'espace de vingt-cinq ans qu'il avoit tenu ce benefice. Et du linge de table et de chambre, qui estoit très-beau et riche, comme venant de Flandres, il en departit à madame de Valentinois, qui l'eust en grande estime, estant chose fort rare; et n'oublia semblablement mesdames les comtesses de Tonnerre et de Saint-Aignan, qui estoient ses proches parentes à cause de Tonnerre, estant sa baronnye de Mathe felon ung partaige de l'ancienne comté de Tonnerre, ainsy qu'il se peult veoir aux sepultures de l'abbaye de Challoché, fondée par les anciens seigneurs de Mathefelon, qui s'intitulent en

leurs épitaphes comtes de Tonnerre et barons de Mathefelon; laquelle baronnye ledit sieur fist ériger en comté, soubs le tiltre et annexe de Durestal.

On peult bien doncques juger, veu ce que dessus, qu'à vive force, et, comme l'on dict, son corps deffandant, le roy fit cest advantaige à M. de Vieilleville, et continuant de pallier la verité pour rompre l'insatiable avidité de ces trois harpies, qui tout le matin avoient, au desceu l'un de l'autre, poursuivi, importuné et chevalé sa majesté pour engloutir ce benefice, duquel, ny de tout ce qui généralement en dependoit, M. de Vieilleville ne se prevalut, et n'appropria à son particulier que deux levrettes de Champaigne, qui sont par reputation des meilleures de France pour le liévre, ceste couple là entre aultres, et d'un tiercelet d'autour, pour se donner du plaisir; preferant à tous les proficts du monde l'honneur que le roy, de son propre mouvement, luy avoit faict de l'en gratifier, et, qui plus est, d'avoir donné parolles, ou, pour mieulx dire, la baye à trois si grands et favoris personnages pour l'en faire jouir.

CHAPITRE XI.

Obsèques de François I.

Il nous fault revenir à Paris retrouver le roy, que nous y avons n'agueres laissé donnant bon ordre au faict de la justice et police généralle du royaume. La majesté duquel, après ceste expedition, fit semblablement diligenter les obsèques du feu roy son pere et ses freres, les feus daulphin et duc d'Orléans, n'ayans pas deliberé de partir de là sans en veoir la fin. Et, pour cest effet, toutes choses qui y estoient necessaires, par la diligence des maistres de cérémonies et des herauix à ce deputés, furent incontinant preparées: et avoit-on déjà envoyé appeller par ban et cry public, par tous ressorts, plus de trois sepmaines auparavant, toutes les maisons des feus roy et de ses dicts frères, et aultres qui devoient assister et marcher en ceste cérémonie, de se trouver à Paris au jour designé. Et fut telle ceste pompe funebre, qu'en toutes les histoires de nos roys non-seulement, mais de ceux de toute l'Europe, il ne se trouve point que l'on en ait jamais veu pareille, de la description de laquelle je me deporte, car ce seroit entreprandre sur la heraulderie, aussi que ce n'est pas mon but. Bien diray-je que le bassa de Turquie, que le grand seigneur avoit envoyé devers le roy pour se rejouir avecques luy sur son advenement à la couronne, et le prier de continuer en l'intelligence et amitié qui estoit entre son feu pere et luy, ayant veu tout ce royal convoy marcher en si belle et paisible ordonnance, qui esmouvoit les plus durs aux larmes, en eust une si grande admiration, qu'il protesta à tous ceulx de sa trouppe, qui estoit fort grande, n'avoir jamais rien veu de tel, et que leurs monarques, qui sont les plus grands de tout l'univers, ne sont point enterrés avec une si grande sumptuosité et magnificence; et luy fallut bailler par escrit et par ordre toute ceste cérémonie, traduite en sa langue, pour la porter à son grand seigneur. En quoy est grandement à louer la debonnaire pieté du roy, de n'avoir oublié chose qui soit, ny espargné aulcune despence pour honorer l'enterrement de son seigneur et pere, qui revenoit, par supputation qu'en avoient faite les tresoriers à ce commis et ordonnés, à cinq cents mille francs des deniers royaulx, sans y comprendre ce que les Parisiens y avoient mis du leur, qui y firent un très-honorable devoir, comme vrays, naturels et premiers subjets de la couronne, non toutefois sans y estre tenus par une grandissime et à jamais inacquitable obligation; car le très-hault et très-glorieux nom que porte leur ville, après sus toutes celles qui sont au monde, *Paris, fontaine de toutes sciences*, luy fut acquis par la munificence et libéralité de ce grand roy duquel on faisoit les obseques, qui mérita aussi, pour ce très-insigne chef-d'œuvre, d'estre appellé le pere et restaurateur des bonnes lettres, ainsi que nous avons amplement deduict au chapitre XLVI du premier livre.

Or, affin que le roy peust veoir l'ordre de cet apparat, et si toutes choses s'y conduisoient selon son desir, il s'estoit fait retenir secrettement une chambre en la rue Sainct Jacques (car les corps partoient de Nostre-Dame-des-Champs, en laquelle entrerent avec luy M. le mareschal de Saint-André et M. de Vieilleville, et nul aultre quel qu'il fust; et avoit sa majesté laissé son accoustrement violet, qui est le port ordinaire du deuil de nos roys. S'estant doncques mis à l'une des croysées de la fenestre, et lesdits

sieurs en l'autre, il leur commanda de ne user d'aulcune reverance ny respect, mais plustost de toute privauté, pour ne descouvrir sa presence, y estant comme travesti. Et voyant de loing marcher les chariots qui portoient les trois effigies, la premiere du duc d'Orleans, la seconde du daulphin, ses freres, et la derniere du roy son pere, il se voulut lever de là, car le cœur luy haulsoit, et commençoit à s'esmouvoir et attrister jusques aux larmes; de quoy s'apperçevant, M. de Vieilleville quite sa place et s'approcha de sa majesté, luy disant :

«Sont-ce les louanges et remerciments que vous devez à Dieu, sire, d'une telle succession qui n'a point au monde sa pareille, pour une couronne qui vous est advenue par sa divine providence? car il a voulu que monsieur le daulphin, qui estoit un très-valeureux prince et digne de gouverner ung empire, la vous ayt, en sa fleur de jeunesse, quitée; et le roy, par droit cours de nature, vous en a fait possesseur, en la mort duquel vous vous devez avec juste occasion consoler, ayant esté sa vie, sur tous les roys de son temps, illustrée de tant d'honneur et de gloire, et qui a non-seulement resisté à si grands et puissants ennnemis, mais en a glorieusement triomphé, et conquis sur eulx tant de villes et de provinces, desquelles il a augmenté et estandu, par sa vaillance et très-saige conduite, les limites de son royaume, sans que jamais ils ayent peu gaigner sur luy que une seule ville, encores par tradiment.

«Quant à M. d'Orleans, sire, je ne pense pas qu'il vous en doibve tomber au cœur un seul regret; car il ne nacquist, il y a plus de trois cents ans, ung plus pernicieux prince pour la France que cestuy-là; et croy parfaitement que Dieu le nous a osté pour le repos commun de tout vostre estat; et ne fault doubter que, espousant la niepce ou la fille de l'empereur, qui luy donnoit, mariaige faisant, les Pays-Bas et la duché de Milan, et le feu roy la duché de Bourgongne, ainsi qu'il fut proposé au traité de paix commencé en l'abbaye de Sainct Jehan-des-Vignes près Soissons, où estoit logé l'empereur, que vous n'eussiez eu en luy ung perpetuel ennemy, et plus grand que ne furent jamais les ducs de Bourgongne; car je proteste à Dieu, et le jure devant votre majesté, qu'il ne vous ayma et n'estima jamais.»

Or, encores que ces remontrances fussent grandement consolatrices, si est-ce que le roy ne se pouvoit tant commander que de se contenir, tant estoit consterné en son affliction. Ce que voyant, M. le mareschal de Saint-André pressa M. de Vieilleville de luy descouvrir le trait de maulvays frere dont ledit duc d'Orleans avoit fait demonstration à Angoulesme, le feu roy y estant, il y avoit dix ans; et luy avoit toujours continué ce cœur venimeux jusques à la mort.

Le roy, s'arrestant à ce propos, et donnant quelque relasche à son dueil, voulut sçavoir que c'estoit. Alors M. de Vieilleville luy va dire : «Vous souvient-il, sire, quand, par la folatrerie de Chastaigneraye, Dampierre et Dandouyn, feu monsieur le daulphin et vous tombastes en la Charente, et que le bateau se renversa sur vous? Genlis le vint incontinent anoncer au roy, et qu'il vous avoit veu noyer tous deux : nouvelle qui troubla toute la cour, et principalement le roy, qui entra en sa chambre, menant ung dueil desesperé. M. d'Angoulesme, que vous verrez tantost passer pour duc d'Orleans, entre en la sienne, saesy d'une telle joye qu'il en fust malade. Mais quasi tout aussi-tost j'arrivai en toute diligence frapper, sans le respect accoustumé, à la porte de la chambre du roy, luy dire que vous estiez tous deux vivants, et que vous en aviez été quittes pour avoir beu au cœur saoul. Le roy, qui me cuyda manger de caresses, me commanda de l'aller dire à M. d'Angoulesme, et qu'il chassast Genlys de son service. Et frappant à la porte de sa chambre de la mesme insolence, je cryai tout hault : «Bonnes nouvelles, monsieur, messieurs vos freres sont en vie; vous les verrez bientost, car les Suisses les apportent.» Mais je ne parlay point de Genlis parce qu'il m'estoit amy.

«Si je fusse venu, sire, pour entreprendre quelque chose contre son service, voire contre son honneur, il ne m'eust pas fait ung pire visaige; et, m'ayant respondu fort froidement qu'il en estoit très-aise, et prié de retourner dire au roy qu'il l'alloit trouver pour en louer Dieu avecques luy, il se destourna devers Tavanes; mais il ne me donna pas loisir de sortir de la chambre que je n'entendisse esclatter ceste parolle : «Maulgré en ait Dieu de la nouvelle. Je renie Dieu! je ne seray jamais que ung belistre.» Lors il fut surpris d'une grosse fievre

chaulde, que les bien experts medecins attribuerent au changement soudain d'une telle joye à une si profonde tristesse, pour la terrible guerre que firent ces deux qualités contraires en l'intérieur de ces viscerailles et de toute sa personne, dont le feu roy et vous-mesme le veillastes à la mort : que si vous eussiez sceu la source de son mal, peult-estre n'en eussiez pris la peine ny répandu tant de larmes. »

Alors le roy, changeant sa tristesse en colere, s'écria disant : « O le méchant naturel et couraige de frere! Je vous assure que mon principal dueil estoit à cause de luy; car le roy estoit si griévement persécuté de sa maladie, telle que tous deux sçavez, que je l'ay ploré cent et cent fois avant sa mort. Quant à monsieur le daulphin, la vertu eust esté trop foible en mòy si je n'en eusse oublié la perte, veu le long-temps qu'il y a qu'il est décédé. Mais cettuy-cy, je ne la pouvois encores oster de la mémoire, n'ayant pas plus de seze moys qu'elle est advenue; aussi que peu de temps auparavant il m'avoit tant voué d'amitié, et juré semblablement que, s'estant bien insinué envers les estats de son appanaige, et gaigné les cœurs des subjets de tant de pays que luy apportoit sa future espouse, nous départirions teste à teste la chrestienté. — Il estoit encore plus trahistre, respond monsieur le mareschal, de vous engeoller de ceste promesse; car il avoit fait ligue avec le prince d'Espaigne pour vous courre sus après la mort de vos peres, et faire beaucoup de mal; car il en eust eu, s'il eust vescu, un très-puissant moyen. » Et demandant le roy par quelle menée avoit esté pratiquée ceste ligue, il luy respondit : « Par madame d'Estampes et la comtesse d'Arembergue, lesquelles, sous pretexte de ce mariaige, s'entrescrivoient de belles lettres, et estoient comme banquieres de celles de ces deux princes. » De quoy le roy merveilleusement s'estonna, encores plus quand monsieur le mareschal luy promist monstrer, avant le jour failly, le chiffre d'entr'eux deux, qu'il avoit recouvré de l'un des secretaires dudit duc d'Orléans, nommé Clairefontaine, Parisien, qui s'estoit jeté à sa suite, pour, par sa faveur, obtenir les estats qui lui avoient esté promis du vivant de son feu maistre. M. de Vieilleville adjousta que ladite dame d'Estampes n'avoit pas fait monsieur d'Orléans son heritier pour néant, car elle devoit estre gouvernante des Pays-Bas; puis dist en riant que, s'il vivoit, le duc d'Estampes, son mary, ne la tiendroit pas prisonniere à Lambale ou aux Essarts, qui la désarme maintenant de ses pierreries et riches joyaulx. « Et vous-même, ire, ne luy eussiez pas osté le diamant de cinquante mille escus, tant celebré en France; car il s'en fust pieça saezy, pour le donner à la fille de l'empereur, sa maîtresse, à laquelle il estoit desjà voué, et dès aussi-tost que la paix fut conclue à Chasteau-Thierry. »

Par ces propos et aultres, ces deux sieurs, que l'on appelloit les deux doigts de la main, consolerent leur maistre, et luy firent passer sa melancolie et tristesse : si bien que il se remist en sa place, et regarda constamment passer les trois effigies; mais il ne se peust garder de dire, quand celle du duc d'Orléans, qui estoit la premiere, passa, comme par desdain : « Voilà doncques le belistre qui meine l'avant-garde de ma felicité? » faisant allusion d'une armée complette à ces trois chariots qui représentoient une avantgarde de bataille et arriere-garde; car, devant, derriere et de tous costés d'iceux, entre lesquels il y avoit grande espace, marchoient une infinité de gens de toute sorte, vestus de dueil, qui court, qui traisnant, et la pluspart avec les torches ardantes et armoyées, hormis celui qui portoit l'effigie du roy; car les présidents et conseillers de la cour de parlement l'environnoient de toutes parts, en leurs robbes rouges, exempts de porter le dueil, avec ceste raison, que la couronne et la justice ne meurent jamais; de laquelle justice ils sont, soubs l'autorité des roys, premiers et souverains administrateurs.

CHAPITRE XII.

Duel de Jarnac et de la Chastaigneraie.

L'enterrement du feu roy François le Grand parachevé avec la sumptuosité cy-dessus declarée, le sieur de La Chastaigneraye poursuivit très-instamment envers le roy l'assignation du jour et du lieu de son combat contre Jarnac, pour mettre fin à leur querelle : ce que sa majesté luy accorda le jour ... de juin de la mesme année 1547, à Saint Germain en Laye, où la cour s'achemina au sortir de Paris; car sadite majesté en desiroit veoir l'issue avant que se faire sacrer; qui ne fut pas telle que Chastaigneraye esperoit,

encore qu'il ne criagnist son ennemy non plus que ung lyon le chien ; mais il luy en advint comme à une femme grosse qui, se sentant preste d'accoucher, n'espargne aulcune despence pour decorer et diaprer sa maison et ses couches, cherchant des parains et maraines d'etoffe pour honorer le baptesme de son enfant; mais, le terme venu de verser, elle et son fruit meurent en l'enfantement. Aussi cestuy-cy fist une excessive despence en apprest très-magnifiques pour paroistre, attendant le terme ordonné, mesme pour le soupper du jour de son combat, comme se promettant infailliblement la victoire; et invita tous les plus grands seigneurs de la cour pour en estre ; et d'autant que M. le prince de La Roche-sur-Yon l'en avoit reffusé, et qu'il n'est demeuré auprès du roy prince du sang que luy (car M. de Vendosme s'estoit retiré, que les aultres princes avoient suivy), pour luy avoir esté deffendu d'estre parrain de Jarnac, il pria M. de Vieilleville de tant faire envers luy qu'il honorast son festin de sa presence : ce que ledit sieur prince, en faveur de M. de Vieilleville, luy accorda ; mais, Dieu qui l'attendoit au passaige, le fist, de vainqueur par fantaisie, demeurer vaincu par effet : et fut ce soupper tout crû enlevé par les Suisses et laquais de la cour; car on n'avoit pas voulu toucher au feu que l'on n'eu eust veu la fin ; aussi qu'il estoit quasi soleil couché premier qu'ils entrassent en duel : les pots et marmites renversées, les potaiges et entrées de tables respandus, mangés et devorés par une infinité de herpaille; la vaisselle d'argent de cuysine et riches buffets, empruntés de sept ou huit maisons de la cour, dissipés, ravis et volés avec le plus grand desordre et confusion du monde; et, pour le dessert de tout cela, cent mille coups de halebardes et de bastons departis sans respect à tout ce qui se trouvoit dedans la tente et pavillon de Chastaigneraye, par les capitaines et archers des gardes et prevots de l'hostel qui y survindrent, pour empescher ce vol et saulver ce que l'on pourroit : car il estoit venu ung infini peuple de Paris, comme escoliers, artisans et vagabonds, à Saint-Germain-en-Laye, pour en veoir le passe-temps, qui s'estoient jectés là dedans à corps perdu, comme au sac d'une ville prise par assault, pour y exercer toutes sortes de ravaiges.

Ainsi passe la gloire du monde qui trompe toujours son maistre, principalement quand on entreprent quelque chose contre le droit et l'équité, comme l'on disoit qu'avoit fait Chastaigneraye : car luy ayant dict Jarnac, en amy en proche parent, qu'il entretenoit fort paisiblement madame de Jarnac sa belle mere, et en tiroit ce qu'il vouloit de moien pour paroistre à la cour, Chastaigneraye fut si desbordé et impudent qu'il luy vouloit maintenir luy avoir dit qu'il paillardoit et couchoit avec elle, se fiant en sa force et adresse; mais il en receut un dementir, et par juste jugement de Dieu la mort, contre toutefois l'esperance de tout le monde, mesme du roy et de M. le duc d'Aumalle son parain, fils aisné de M. Claude, duc de Guyse; estant Chastaigneraye homme fort adroit aux armes, de couraige invincible, et qui avoit fait mille preuves et mille hasards de sa valeur; et l'aultre non, qui faisoit plus grande profession de courtisan et dameret à se curieusement vestir, que des armes et de guerrier.

CHAPITRE XIII.

Procès du maréchal de Biez et du sieur de Vervins.

Telle fut l'issue de ceste tragedie, proprement ainsi nommée à cause de sa miserable fin et de la trop superbe pompe de son commencement; car Chastaigneraye, ung mois ou cinq semaines avant entrer au combat, estoit ordinairement accompaigné de cent ou six-vingts gentilshommes, faisant une piaffe à tous odieuse et intolerable, avec une despence si excessive, qu'il n'y avoit prince à la cour qui la peust égaler : à laquelle il luy eust esté impossible de fournir de ses facultés, si le roy qui l'aymoit ne luy en eust donné le moyen ; car elle montoit à plus de douze cens écus par jour, ne m'estant voulu estandre à speciffier par le menu les ceremonies observées en ce duel, qui durerent plus de six heures, tant pour la visitation des armes des combattants par les parrains d'une part et d'autre, que pour la forme des serments; semblablement pour la multitude des confidents qui suivoient les parains : car ung prince estoit parain de l'un, et M. de Boisy, grand escuyer de France, de l'aultre.

Item, des coups que se tirerent les combattants, et de quelles armes ils estoient armés, ny de mille aultres incidents qui seroient longs à

reciter, desquels je m'excuse, et les remets pour cette occasion aux heraulx, auxquels particulierement cela touche, comme chose dépandante de leur office. Seulement je diray que le roy, pour en oublier les regrets, car il estoit en partie cause de ce combat, pour avoir luy-mesme interpreté en trop maulvaise part ce mot d'*entretenir*, sur lequel fut fondée la querelle, deslogea de Saint-Germain-en-Laye et s'en vint à Paris descendre en la maison de Baptiste Gondy, au faux-bourg de Sainct-Germain-des-Prés, duquel lieu il envoya querir M. le premier president Lizet et trois aultres presidents de la cour.

Arrivés qu'ils furent devant sa majesté, il leur demanda en quels termes ils estoient du procès de ces miserables. Le premier president respondit qu'il estoit quasi instruit, et que, auparavant quatre jours expirés, leur vie dependroit de sa misericorde; car il y avoit tant de charges sur eulx que, sans sa grace specialle, malaisément se pourroient-ils sauver. «Mais, en conscience, dist le roy, n'ont-ils pas grande honte de leur desloyalle perfidie, et principalement Vervein, quand le majeur de Bouloigne et tous les citadins le prierent de sortir, et s'offrirent de bien garder leur ville et d'empescher les Anglais d'y entrer; qui leur respondit qu'il ne vouloit faillir de sa parolle au roy d'Angleterre, et, suivant la capitulation qu'en avoient faite de sa part avecques ledit roy Sainct Blymont et Freumeselles, il la luy vouloit remettre entre les mains? «Que respond-il à cela, ny de quelle excuse se peust-il couvrir, dist le roy, veu qu'il sçavoit bien que je venois avecques des forces pour luy lever le siege, et que le ciel favorisoit mon entreprise? Car il survint une si grande tourmente de vent et de pluie, qu'il ne demeura dedans le camp de l'ennemy une seule tente ny pavillon debout, et que, à cause des terres qui sont fort grasses en ce païs-là, homme ny cheval ne pouvoit marcher avant ny arriere. Mais sa responce là-dessus, je vous prie, car il n'avoit point encores baillé d'hostaiges quand la tourmente fist ce ravaige, qui dura deux jours; et se pouvoit honnestement desdire de la capitulation et la rendre nulle.» Le premier president respondit qu'il s'excusoit sur la peur et lascheté de couraige, semblablement sur une faulte d'experience; et que depuis qu'il eust perdu le capitaine Philippes Corse il commença, comme estonné de sa mort, à parlementer. «O le villain, dist le roy; mais il avoit eu advertissement très-certain que des cent cinquante mille nobles à la Roze que fut vendue la ville de Bouloigne, avec aultres promesses de se faire grands en Picardie, le comte de Herfort, aujourd'huy duc de Sommerset, luy en avoit fait porter secrettement en sa maison quarente mille : et, quant au capitaine Philippes Corse, il est encores plus meschant d'alleguer cela, car il le fit tuer par l'un des nostres à la bresche parce qu'il commençoit à descouvrir sa marchandise, et qu'il en avoit jecté quelque propos à sa table. Mais je lui apprendray à faillir de sa foy à son prince naturel et souverain, pour tenir sa parolle à ung estrangier.

«Au demourant, monsieur le president, que respond le mareschal du Biez sur le temporisement de la construction du fort dont il trompa tant de fois le feu roy, et qu'enfin on trouva, quand il envoya visiter ses diligences, que l'on n'y avoit non plus advancé en six sepmaines que l'on eust peu faire en huit jours? — Il respond, sire, dist le premier president, que la gloire l'a déceu, et qu'il faisoit ainsi le long pour avoir cest honneur de toujours commander à une si grosse armée en laquelle estoient si grand nombre de princes et de grands seigneurs. — O quelle palliation de meschant homme! dist le roy. Mais il vouloit garentir sa marchandise au roy d'Angleterre, car si le fort eust esté basty au temps ordonné, et comme le meschant l'avoit promis, nous reprenions sans doubte, de ceste empreinte, la ville à bien peu de perte; car on eust contraint de si près l'ennemy par mer, comme il l'estoit desjà par terre, qu'il n'eust eu aucun moyen de s'eslargir, ny d'y faire entrer hommes ny vivres, et pas un seul loisir de respirer.

«Et pour vous monstrer évidemment sa trahison, sur la resolution que je pris de venir au fort, sans me conseiller qu'il feust en defence ou non, pour employer une si belle armée au recouvrement de la ville, quoi qu'il en deust arriver, il envoya audevant de moy le sieur de Vieilleville, gentilhomme de ma chambre (qui estoit venu au camp sans mon congé pour acquerir honneur, et, suivant sa coustume, ne demeurer jamais inutile), pour me faire entendre de sa part qu'il avoit advertissement très-

certain que l'ennemy assembloit ses forces à Calais pour venir secourir Bouloigne par terre, qu'il tenoit pour affamée; et que, quand à luy, il avoit deliberé d'abandonner le fort, y laissant seulement trois mille hommes, et passer la riviere avec l'armée pour aller loger sur le Mont-Lambert, et faire teste à l'ennemy, en intention de luy donner la bataille s'il poursuivoit son entreprise; ce qu'il executa contre l'opinion de tous les capitaines. Et le trouvay logé au lieu qu'il m'avoit mandé, où arrivé il me fist parler à cinq ou six espions, qui tous me rapporterent, sans se couper ne contredire, que l'ennemy marchoit bien fort et resolu de forcer nostre armée si on le vouloit empescher d'avitailler Bouloigne; de quoy nous fumes très aises, esperant une bataille. Mais après avoir séjourné et temporisé cinq ou six jours sur cette attente de combattre, nous nous apperçumes que l'avertissement estoit faulx, mesme par ledit sieur de Vieilleville, qui fut estrader avecques deux cents salades bien près de Calais, et jusques à la portée du canon, où il ne trouva aulcune resistance et n'apporta une seule nouvelle de l'ennemy : qui fut cause que je fis pendre tout ce que je peus attrapper d'espions, lesquels estans au supplice chargeoient tout hault le mareschal du Biez, et qu'il leur avoit ainsi faict la bouche. Cependant les pluyes continues survinrent, qui nous firent perdre l'esperance de reprandre la ville; et demeura, par ce moyen, pour le reste de l'année, nostre armée inutile, qui estoit composée de douze mille lansquenets, quatorze mille hommes de pied français, huit mille Italiens, six mille legionnaires, douze cens hommes d'armes, mille chevaulx legers et huit cens harquebusiers à cheval. Je vous laisse à penser si ce perfide ne couvroit pas, soubs tels deguisements et connivances, une détestable meschanceté contre le service de son prince. — A la vérité, sire, dirent-ils tous quatre comme d'une voix, ils ont bien merité la mort; et avons encores d'aultres charges pour la leur advancer. — Et quelles? demanda le roy.» Le premier president respondit qu'il n'avoit pas fait bastir le fort suivant le plan qu'en avoit baillé l'ingenieur Hieronime Marin, et qu'il en avoit retranché deux boulevert, et ceulx principalement qui devoient regarder l'embouchure du havre de Bouloigne, pour empescher l'entrée et l'yssue : qui fait bien connoistre qu'il avoit une très mauvaise volonté au service de son roy, et favorisoit trop évidemment l'ennemy. «Mais sur ceste interrogatoire, sire, il s'excuse sur ung ingenieur italien, nommé Anthoine Melon, qui le trompa en ceste fortification.» Alors le roy dist : «Le poltron a faict nuictamment six ou sept voyaiges du fort, de la part du mareschal, dedans Bouloigne; cela sçavons-nous bien; et s'y est aujourd'huy retiré avec gaiges du roy d'Angleterre; par ainsi il ne faut pas que le mareschal dise qu'il le trompa, mais qu'il a basty le fort par son commandement, et tel que le prince de Melphe le trouva, qui l'a faict racommoder depuis; et n'oublia les deux boulevert retranchés par ledit mareschal, comme vous dites, sans lesquels le fort eust servy de bien peu, et eust esté du tout inutile.» Et là-dessus le roy les licentia, leur commandant d'accelerer le procès, et plustot leur presenter la question, pour donner lumiere aux choses qu'ils vouldroient oppiniastrement cacher; car il en desiroit veoir la fin, et qu'ils luy feroient très agreable service.

Mais le premier president, en prenant congé, luy demanda s'il entendoit qu'il mourussent tous deux. Le roy respondit : «Ouy bien Vervin; mais le mareschal a faict beaucoup de grands et signalés services que je veux balancer contre son forfaict : mais il faut qu'il soit condamné à mort et confisqué, aultrement je ne disposerois pas de son estat de mareschal; car vous sçavez que les estats de connestable, mareschaux et chancelliers de France, sont totallement collés et cousus à la teste de ceulx qui en sont honorés, que l'on ne peut arracher l'un sans l'autre : et luy donnant la vie, qu'il devroit perdre pour ses desmerites, et dont je sens ma conscience chargée, ne fust-ce que pour l'exemple, il sera trop heureux d'en estre quite pour ses estats; aussi que ung mareschal de France tient ung si grand et digne rang, et est personne si qualifiée et sacrée, commandant à tant de princes, grands seigneurs et braves capitaines, mesme aux fils et freres des roys, qu'il n'est pas licite de les faire mourir en public, et a-t-on horreur de leur veoir finir leurs jours sur un eschaffault.»

Cela dict, il leur fist, en général et en particulier, beaucoup de bonnes et belles offres, sur

lesquelles, après l'en avoir très-humblement remercié, ils se retirerent très-contans, et grandement édifiés d'une si familiere privaulté, mais avec une fervente déliberation de bien travailler en toutes sortes ces pauvres prisonniers, pour en satisfaire promptement sa majesté.

CHAPITRE XIV.

M. de Vieilleville refuse une partie de la dépouille du maréchal du Biez.

Ceste depesche faicte, et les presidents retirés, le roy dist à M. le mareschal de Saint-André, qui estoit présent et seul en ce colloque, que de cent hommes d'armes du mareschal du Biez il en avoit donné cinquante à M. de Humieres, gouverneur de monsieur le dauphin son fils, et que des autres cinquante il en vouloit pourvoir M. de Vieilleville, mais bien-tost, car monsieur le connestable lui en avoit desjà donné une attaque pour La Guische, son lieutenant, affin qu'il fist place au sieur de Gordes. Sur quoy ledit sieur mareschal le supplia de ne se vouloir haster, et qu'il avoit projeté en son esprit quelque aultre desseing qu'il desireroit sur toutes choses pouvoir sortir son effect. Et luy demandant le roy que c'étoit, il lui répondit : « Je voulois supplier très-humblement vostre majesté, sire, de luy commander de prendre ma lieutenance. » Le roy luy répondit qu'il n'y avoit aulcune apparence de luy faire ce commandement, non pas seulement d'y penser ; « car vous sçavez, monsieur le mareschal, dit-il, les mérites de M. de Vieilleville, qui sont infinis, et qu'il est bien temps désormais qu'il soit capitaine en chef, ayant esté huit à neuf ans lieutenant de la compagnie de feu sieur de Chasteaubriand, avec laquelle il exécuta de si belles entreprises aux guerres de Picardie, et l'a faict fleurir sur toutes celles de ce temps-là, ne s'y estant présentée une seule occasion de combattre, soit par rencontre, surprise de ville, jour de bataille, avitaillement de place, siege à planter ou soustenir, ny aultre quelconque cavalcade ou course, pour perilleuse qu'elle fust, où il ne se soit trouvé, et n'en refusa jamais une, tant estoit ardent à faire service et acquerir honneur, encores qu'il en ait beaucoup rapporté de son voyaige de Naples et d'Italie, où il a passé si triomphamment sa jeunesse par mer et par terre, que, quand le feu roy me le donna, il n'y avoit gentilhomme à la cour qui ne l'eust en admiration et qui ne desirast luy estre comparable ; et tant d'aultres belles choses que je tais, comme la prinse d'Avignon et ce qui en est ensuivy ; encores, de fraische memoire, qu'il s'est derobé de moy pour aller au fort, où il a passé sa demye-année, y faisant si valeureusement la guerre, que M. d'Aumalle, qui le tient pour ung des plus vaillants, adventureux et déterminés gentilshommes de France, n'a aultre chose en la bouche que ses louanges, et non sans cause ; car, quand il fut blessé de ce cop de lance anglesche entre l'œil et le nez, il fut abandonné de tous, fors de M. de Vieilleville, qui le tira hors de la presse, toujours combattant, jusques à ce que son cheval luy fust tué de deux coups de lance ; de sorte qu'il publie partout luy en debvoir la vie. Et auparavant, se trouvant en d'aultres charges, il avoit perdu deux aultres chevaulx, dont l'un luy fut tué à coups de pique, combattant contre les lansquenets de l'ennemy, et l'autre d'une canonade, rembarrant les Anglais jusques dedans la tour d'Ordre d'où ils estoient sortis. Davantage, y a-t-il gentilhomme en France que mon cousin le prince de La Roche-sur-Yon affectionne plus que M. de Vieilleville, ny à qui il soit plus obligé ? Toutesfois, dernierement que le feu roy luy donna des gendarmes, il ne voulut pas luy offrir sa lieutenance, craignant de lui faire tort ou desplaisir ; seulement le pria de lui donner ung lieutenant, et qu'il en vouloit avoir ung de sa main. Alors M. de Vieilleville luy nomma La Boulaye Malelievre, qu'il print en sa faveur, encores qu'il y en eust plusieurs aultres, et de grande maison et mérite, qui luy pouvoient estre preferables et qui la pourchassoient. Par ainsi vous pouvez bien oster cela de vostre fantaisie, car je penserois luy faire grand tort de luy en parler. Il y a bien plus ; que je suis obligé par testament, et quasi dernier commandement du feu roy mon pere, de luy faire du bien et de l'advancer ; et pouvez croire que s'il eust vescu il l'eust preferé à tous, et auroit peut-estre vostre place, car vous seriez esbahy de quelle affection il me le recommanda à sa mort. »

Monsieur le mareschal, qui s'apperceust bien que le roy ne trouvoit pas sa requeste trop civile, et que son langaige tenoit plus de la repri-

mande que d'une remonstrance entremeslée d'un tacite courroux, ne voulut ou n'osa pas insister davantaige, mais supplia sa majesté de le tant honorer qu'il fust present quand il lui donneroit cette moitié, « afin, dit-il, sire, qu'il se persuade que je vous en ay faict souvenir. — Trop bien cela, dit le roy, et tout à cette heure. » Et se trouvant à l'endroit ung paige de la chambre, nommé La Noë de Bretaigne, qui depuis fut ung grand capitaine, il luy fut commandé d'aller chercher M. de Vieilleville, qui le trouva incontinant.

Arrivé qu'il fut, et luy ayant dit le roy qu'il s'adressast au sieur de Lausbepisne, qui avoit le commandement de sa commission pour cinquante lances des cent du mareschal du Biez, dont il luy faisoit présent en attendant mieux, M. de Vieilleville le remercia très-humblement de sa bonne souvenance, qu'il estimoit à grand honneur, veu que c'estoit de son propre mouvement; mais il le supplioit de ne trouver maulvais s'il la refusoit, car pour rien il ne vouldroit estre le successeur d'un tel homme. Et luy en demandant sa majesté la raison, « Sire, respondit-il, je penserois avoir épousé la veuvfe d'un pendu; aussi que je n'ay pas haste, car je sçay que, incontinant après vostre entrée à Paris, vous avez resolu de reprendre Bouloigne : il y mourra peult-estre quelque capitaine d'honneur duquel vous me donnerez la place, ou bien je y demeureray moy-mesme, n'ayant pas deliberé de m'y espargner, mais vous y faire un bon service; et, ma mort advenant, je n'auray plus besoing de compaignie. »

Le roy, s'ébahissant de cette resolution, voulut entrer en remonstrances, et, taschant de le faire plier à son offre et l'induire à l'accepter, luy dist que ung capitaine de gendarmes en une armée est toujours plus capable de quelque grand commandement que celuy qui n'y a aucune charge, et est ordinairement employé aux affaires d'importance, et bien souvent, selon l'estime qu'on a de luy, on lui donne une hot de mil ou douze cents chevaulx pour aller executer quelque brave entreprise, ce que l'on ne vouldroit commettre à ung aultre, pour valeureux qu'il fust, s'il n'estoit capitaine en chef, de crainte d'un desordre et d'estre mal obéy; le priant de bien considerer son dire premier que de s'oppiniastrer en ce refus. Sur quoy M. de Vieilleville lui respondit, pour toute resolution, qu'il ne la prendroit nullement, et qu'il aimeroit mieulx estre lieutenant de monsieur le mareschal là présent, que d'avoir les cent hommes d'armes du mareschal du Biez, tant avoit en horreur de succeder à un tel homme convaincu de tradiment et de perfidie.

CHAPITRE XV.

M. de Vieilleville accepte la lieutenance de la compagnie du maréchal de Saint-André.

Il est impossible de croyre de quel ayse fut saesy M. le mareschal de Saint-André par ceste parolle, et ne se peut tenir de luy dire : « De vostre propos vous souvienne, monsieur mon meilleur amy (ainsi l'appelloit-il ordinairement, tant par lettres que en commun devis), et que vous l'avez proferé devant le roy.— Je l'entends sainement, respond M. de Vieilleville; car je ne seray jamais lieutenant de personne, fust-il fils de France, que je n'aye en sa compagnie telle authorité que j'avois en celle de feu M. de Chasteaubriand, qui estoit si grande que jamais il ne s'en mesla et ne m'escrivit de prendre cestui-cy ou casser cestuy-là, et ne s'ingera de sa vie d'y mettre enseigne, guydon ny mareschal de logis. Et en neuf ans que j'en fus lieutenant je perdy aux guerres de Picardie quatre enseignes, six guydons et neuf mareschaulx de logis, que je remplaçois toujours des gendarmes de la mesme compagnie; et plustost mourir que d'y en mettre par compere et par commere, eust-il esté fils de mon capitaine, s'il n'eust faict service en ladicte compaignie. Et semblablement aux places des morts je faisois enroller les plus anciens archers, que je remplissois de la plus brave et volontaire jeunesse que je pouvois choisir en Anjou et en Bretaigne.— Ung si bel ordre, dist le roy, vous devoit bien faire aimer et obeir. — Comment ! sire, respond M. de Vieilleville, cette observation de rang, et l'esperance, commune à tous, de porter quelque jour le drappeau d'enseigne ou de guydon, les animoit si courageusement au combat, qu'ils faisoient lictiere de la vie. — Et de l'estat du capitaine, et de sa place d'hommes d'armes, dist monsieur le mareschal, qu'en dites-vous? — J'en eusse aussi bien parlé que d'aultre chose, respond M. de Vieilleville, sinon que cela eust trop senty son mercenaire : mais il n'en toucha de sa vie bon ny maulvais escu,

et m'en servois, ou pour appointer quelque pauvre archer, ou ayder à remonter ceulx qui avoient perdu leurs chevaulx en combattant, ou les faire penser de leurs blessures, ou à payer leurs ransons.—Vrayement, dict le roy, si toute ma gendarmerie estoit traitée de mesme soing et liberalité, je penserois estre le plus redoubté prince du monde, et ne quiterois pas ma part de ce brave tiltre d'invincible. » Et comme il vouloit poursuivre ce propos, monsieur le mareschal, bruslant d'ardeur de parler, luy va dire: « Puis, sire, que M. de Vieilleville s'est en vostre présence offert de prendre ma lieutenance, je la lui donne, avec toutes les conditions et authorité qu'il a cy-dessus alleguées avoir eues en la compagnie du feu sieur de Chasteaubriand, et toutes aultres qu'il se pourra imaginer; promettant, en la presence de votre majesté, de ne m'en mesler nullement; et luy quicte de ceste heure, et mon estat de capitaine, et place d'homme d'armes, et tout ce qui en peult ou pourra jamais dependre, pour en faire à sa volonté. »

M. de Vieilleville, se voyant surcueilly, voire surpris en son offre, qu'il n'avoit advancé que pour se depestrer de ceste traditoire succession, pensant s'en descharger, jecta encores ceste difficulté, disant qu'il n'auroit pas querelle achevée avecques le sieur Dapchon, son beau-frere, qui s'y attend en grand devotion, comme à chose qui luy est par l'alliance d'entre eux justement acquise, et que pour rien il ne vouldroit courre sur la fortune d'un si homme de bien, veu que la sienne estoit en la main et au cœur du roy; mais monsieur le mareschal va incontinant respondre: « Il ne fault point, monsieur mon meilleur amy, alleguer cela, car j'ay de quoy contenter mon beau-frere, et vous jure, devant sa majesté, que si mon propre frere pourchassoit cette place, tousjours je vous y prefereray; vous suppliant de vous acquicter de vostre offre et l'effectuer: seulement je ne vous veux pas donner les couleurs des casaques, ny ordonner des façons d'icelles; mais faictes-les faire comme il vous plaira, et y metez les vostres, et en usez comme si vous en estiez capitaine en chef, ne m'en voulant jamais plus entremettre que pour la faire tousjours bien payer, et favoriser des meilleures garnisons que vous pourrez choisir. »

M. de Vieilleville, se trouvant vaincu par une si liberale et ardante volonté, ne sceust que respondre, sinon: « Faites donc, monsieur, que le roy me le commande. » Ce qui fut bientost executé, avec belles et grandes promesses, tant de la part de sa majesté, que dudit sieur mareschal, qui faisoit bien estat d'avoir devant peu de temps la plus belle compagnie de toutes les ordonnances de France, sans nulle excepter: en quoy il ne fut point trompé, comme nous dirons cy-après.

CHAPITRE XVI.

Mécontentement de ceux qui prétendoient à cette lieutenance. — Digression sur M. de Thevalle, beau-frère de M. de Vieilleville.

Cet accord ainsi mutuellement receu entr'eulx, en la presence de leur roy, fust bientost publié par la cour, que les princes et grands seigneurs trouverent fort estrange, mesme la duchesse de Valentinois: les susdites comtesses, et plusieurs aultres dames qui luy portoient amitié et desiroient son advancement, en furent merveilleusement esbahyes; qui fut cause que, trois ou quatre jours durant, on ne parloit que de l'extraction, du merite et de la valeur de l'un et de l'autre, avec une infinité d'aultres propos qui seroient trop longs à reciter. Mais, entre aultres, M. le prince de La Roche-sur-Yon, qui ne s'en pouvoit taire, vint aborder M. de Vieilleville avec ce langaige touteffois facetieusement et comme par raillerie: « Vraiment, mon cousin, si je vous eusse pensé si friant de lieutenances, je vous eusse faict gouster de la mienne, et eussiez trouvé que la saulce d'un prince du sang vault bien celle d'un mareschal de France. »

A quoi M. de Vieilleville respondit que, s'il sçavoit comme cela s'est passé et avec quelles conditions, il n'en parleroit jamais; et luy va discourir bien amplement le tout, ensemble les grandes offres que luy avoit faictes le roy, en faveur desquelles il s'y estoit volontairement soubmis, aussi pour ne demeurer inutile, encores plus pour n'entrer en la charge qui luy avoit esté proposée; joinct qu'ayant desjà refusé le roy de son premier present, il estoit plus que raisonnable d'accepter le second; car luy-mesme luy avoit commandé de prendre ceste lieutenance. « Or, vous en direz ce qu'il vous plaira, mon cousin; si estes-vous à vostre dernier mais-

tre; car je vous assure qu'il destournera tant qu'il pourra l'affection du roy de vous eslever à quelque grade, affin qu'il ne vous perde, pour la gloire qu'il reçoit de vous avoir pour lieutenant, car je congnois l'humeur de l'homme; et premier que l'an passe vous vous appercevrez de ma prophetie.» M. de Vieilleville respondit qu'il en adviendroit ce qu'il plairoit à Dieu; et de ce pas s'en allerent souper chez M. le cardinal de Bourbon qui les faisoit chercher.

Mais sur-tout MM. de Thevalle et d'Apchon, leurs beaux-freres, se virent frustrés de leurs esperances; car, à son arrivée à la cour, M. de Thevalle avoit esté salué en l'oreille lieutenant de M. de Vieilleville par le sieur de Theligny, aultrement le gros Bois-Daulphin, premier maistre-d'hostel, et les sieurs du Bellay et des Arpentis, ses intimes amis, qui s'y attendoient comme à chose qui ne luy pouvoit eschapper si son beau-frere eust accepté l'offre du roy. Toutefois il ne fist aulcune demonstration d'estre malcontant, mais, au contraire, loua grandement l'oppinion de M. de Vieilleville de s'estre plustost chargé de la compaignie d'un si parfaict ami que de succeder à ung trahistre. Ce que ne fist pas M. d'Apchon; car incontinant qu'il en sceust la nouvelle fist trousser bagaige et s'en alla, fort mal édiffié de son beau frere, en sa maison de Montrond, au païs de Forests. M. de Saint-Forgeul n'en fist pas moins, et se retira en la sienne, au Lyonnais ou Baujolais, sans dire adieu; car il se promettoit d'estre preferé au sieur d'Apchon, estant chef du nom et des armes de la maison d'Albon, de laquelle le pere de monsieur le mareschal estoit sorti capdet. Mais ce qui plus les mutina provint de l'advertissement certain qu'ils eurent que le mesme mareschal avoit très-justement requis sa majesté, par deux fois, de demander à M. de Vieilleville de prandre ceste charge; à quoy ils ne s'attendoient nullement, pour l'estroite obligation d'alliance qui estoit entr'eux; et ne pouvoient que à toute peine croire qu'il les eust tant oubliés ou mesprisés, encores à la face du roy, qui en pouvoit concevoir une oppinion d'insuffisance, ou telle aultre que bon lui eust semblé, qui estoit leur plus grand creve-cœur, car ils estoient tous deux gentilhommes de sa chambre et riches seigneurs.

Mais monsieur le mareschal, qui avoit, par sa faveur, ung gouvernement de plus grande estandue que nul aultre, pour prince qu'il ait esté, a peu obtenir jamais, car il s'intituloit gouverneur de Lyonnais, Forest, Dombes et Beaujeullais, Auvergne, Bourbonnais, haulte et basse Marche, Combrailles et Nivernais, leur donna moyen de faire service au roy en charges honorables, sans sortir de leurs maisons; car il fist le sieur d'Apchon lieutenant du roy, en son absence, au pays de Forests et de Nivernais; et le sieur de Saint-Forgeul, au Lyonnais, Dombes et Beaujollais : qui leur fust un attraict de reconciliation, et se repatrierent avecques luy; qui bien leur servit, car ils ne se fussent jamais prévalus de sa grande faveur, au moyen de laquelle les eveschés et abbayes pleuvoient abondamment en leurs maisons, où il y avoit grand nombre d'enfants, principallement en celle d'Apchon.

Quant à M. de Thevalle, qui estoit d'illustre extraction, et des plus anciennes maisons de tout le pays du Meyne, il y avoit long-temps que le roy congnoissoit sa valeur et ses services. Il estoit present quand le feu roi son pere, au retour du camp d'Avignon, le fist chevalier, seul de son rang, à Fontainebleau, pour les vaillances qu'il avoit faictes au siege de Peronne; y estant venu trouver le comte de Dampmartin, suivy d'environ cinq braves honnestes hommes, que ledit comte, qui estoit lieutenant de M. d'Angoulesme, depuis duc d'Orleans, receut fort humainement, et luy fist departir logis en son quartier et soubs sa cornette; durant lequel siege il s'estoit porté fort valeureusement, car il ne se fist saillie sur l'ennemy qu'il ne s'y trouvast, avec sa volontaire trouppe, des premiers; aussy y moururent-ils quasi tous, et luy blessé en deux ou trois endroits. Et se souvenoit bien sa majesté des grandes louanges et recits qu'en avoient fait les sieurs de Cereu et Moyencourt, qui estoient des principaulx capitaines de ce siege, et presents quand le feu roi l'honora de ceste accolade, jusques à dire que Dieu leur avoit envoyé M. de Thevalle pour garantir la ville; car il donna l'invention et l'advis au comte de Dampmartin, qui avoit, pour sa part, la garde du chasteau de Peronne, d'estançonner la grosse tour dudit chasteau de quatorze gros chesnes, et dresser une plate-forme de la hauteur desdits chesnes, pour venir au combat, si

tant estoit que ladite tour versast par la mine qu'avoient faite les ennemys, que ceulx de dedans ne peurent esvanter que bien tard : industrie qui bien servit à la conservation de la ville, car le feu, mis à la mine, où fust accablé le comte de Dampmartin, ne peult emporter que la moitié de la tour, à cause desdits estançons; et se trouverent les Français encore à pied ferme pour soustenir l'assault que firent donner fort furieusement les comtes de Nassau et de Reux, mais en vain, et s'en retournerent avec leur courte honte. Auquel conflit ledit sieur de Thevalle eut une arquebusade dans l'os de la jambe gauche, dont il demeura boyteux. Et une infinité d'aultres bons propos que cesdicts deux capitaines disoient dudit sieur de Thevalle, que le roy avoit bien mis en sa memoire, estant, il n'y avoit pas trois mois, devenu daulphin, par la mort de son aisné : qui estoit cause, avec la continuation de plusieurs aultres signalés services, que sadite majesté l'avoit en grande estime; et pour ceste consideration, luy monstrant la royne si grosse qu'elle ne pouvoit aller plus de deux moys sans accoucher, luy dist qu'il priast Dieu que ce fruit vînt à perfection, car il luy en avoit voué le gouvernement si c'estoit un fils. Dequoy M. de Thevalle le remercia très-humblement, le recevant avec ung incroyable honneur, voyant que le roy, de sa propre ame, sans que jamais il luy en eust esté parlé, luy faisoit ce present. Toutefois Dieu voulut que ce fust une fille, nommée Claude, de laquelle les Suisses furent parrains. Mais à deux ou trois ans de là, que M. de Thevalle ne s'en donnoit plus de peine ni d'esmoy, comme celuy qui se soulcioit fort peu des honneurs, la royne accoucha d'un fils, qui fut nommé François, duc d'Alençon. Le roy, qui estoit très-soigneux remunerateur des services qu'on luy faisoit, et principallement des volontaires, luy despescha ung courrier exprès, jusques au chasteau de Thevalle, luy annoncer que son gouvernement estoit né, et qu'il vînt à la cour pour en prendre possession, ensemble de l'estat de premier chambellan de ce petit prince.

CHAPITRE XVII.

Soins de M. de Vieilleville pour mettre en bon état la compagnie du maréchal de Saint-André.

Pour bien faire entendre l'excessive peine que print M. de Vieilleville, entrelassée d'une merveilleuse despence, pour dresser la compagnie de M. le mareschal de Saint-André, il me fauldra ressembler à celuy qui, voulant franschir ung large fossé, prend sa course de bien loing; car je seray contraint, pour mettre fin à mon entreprise, de tirer mon discours de bien hault, d'autant que ceste compaignie eust fort foible commencement; et quand je dirois très-pietre et très-abject, j'approprierois la chose à son vray poinct, comme fort indigne d'estre honorée de ceste qualité des ordonnances. Toutteffois M. de Vieilleville, par son fameux credit entre les gens de guerre, et par ung extreme diligence, il la fist renommer par dessus toutes les aultres de France, et emporter toujours parmy les armes la reputation d'estre la premiere. Il en acquit aussi entre les princes et les grands ung merveilleux honneur.

Or, pour entrer en jeu, je diray que M. de Saint-André, pere de monsieur le mareschal, fut l'espace de dix-huit ou vingt ans gouverneur de la jeunesse du roy estant duc d'Orleans; mais, devenu daulphin, d'aultant que le menton desjà luy frisonnoit, et que le feu roy son pere vouloit qu'on luy communiquast les affaires, et qu'il se trouvast à l'ouverture des pacquets, tant des gouvernements de son royaulme que des ambassadeurs qu'il avoit auprès des princes et potentats, et de toute la chrestienté, ledit sieur de Saint-André se relaissa de sa charge, en remuneration de laquelle ledict feu roy l'honora de son Ordre, d'une compaignie de gendarmes, et du gouvernement de la ville de Lyon et Lyonnais, sans annexe d'aultres païs, ensemble de l'estat de seneschal de ladite ville, pour luy donner moyen de faire service à la couronne, estant desjà sur l'âge, en sa maison distante de Lyon de douze ou treze lieues pour le plus : qui estoit en ce temps-là une très-digne recompense.

Ce bon homme vint à Lyon prendre possession de son gouvernement, et institua pour son lieutenant, tant au gouvernement qu'en la seneschaussée, ung homme de robbe longue, nommé du Peyrat; car il n'estoit aulcun besoing d'y

en installer ung plus chevaleureux, n'estant plus la ville de Lyon frontiere, par la conqueste de Bresse, Savoy et du Piedmont; et peupla sa compaignie d'une terrible sorte de gens, car il n'y avoit hoste ny fils de tavernier de Rouanne, La Pacaudiere et La Palice, qui n'y fust enrollé. Et parce que communément, aux hostelleries de France, les enseignes qui y pendent sont soubscrites du nom de quelque sainct ou saincte, ceste racaille portoit le nom d'un sainct ou d'une saincte, selon l'enseigne qui pendoit aux maisons desquelles ils estoient sortis: et pour ce que l'on suyt toujours le chemin le plus battu, les valets de chambre du pere et du fils, les concierges, recepveurs et fermiers de leurs maisons, comme Cérezac, Saint-André, Tournoelles et Saint-Germain-sur-Allier, qui semblablement en estoient, s'intitulerent de ceste mesme façon: car ils n'avoient point de terres ny de seigneuries, methairies, clozeries, borderies, cassines ny bastides, dont ils se pussent, à la française, qualiffier ou anoblir.

Mais pour couvrir leur jeu, ils se vantoient de porter tels noms en faveur de leur cappitaine qui s'appelloit Saint-André. Toutefois ils ne purent empescher la populace de Lyon d'en faire mil risées, car ils les cognoissoient tous: les ungs louoient Dieu de ce qu'il leur avoit envoyé une compagnie de son paradis pour les garder; mais la pluspart les appelloit gendarmes de la quirielle: et quand ils en voyoient neuf ou dix ensemble se pourmener par la ville, ils disoient qu'ils alloient en quelque lieu chanter la letanie.

En somme on n'eust sceu trouver en toute la compaignie cinquante chevaulx de service. De quoy il ne se fault esbahir, car il n'y avoit pas quarante gentilshommes. Aussi, quelque armée que dressast le roy, ny quelque affaire qu'il eust d'hommes, elle estoit toujours exemte, par la faveur du fils, de marcher, alleguants toujours, entre aultres excuses, qu'elle estoit très-nécessaire auprès du gouverneur, pour la conservation de son authorité, et pour le faire obeir en une si grande ville, et peuplée de tant de diverses nations. Et affin que l'on ne pense pas ce que dessus estre impossible, et qu'il est malaisé à croire que les commissaires des guerres eussent ainsy laissé butiner l'honneur et l'argent du roy, veu qu'il y va de leur vie, je responds qu'il en avoit ung à sa devotion, qui estoit commissaire des guerres, provincial de Daulphiné, auquel le fils avoit fait donner l'estat, nommé La Gatelinière, qui faisoit au pere aultant de passedroits et plus qu'il n'en eust sceu demander; car il les passoit tous, absents comme presents: et la pluspart des armes et chevaulx estoient d'emprunt; en quoy il faisoit l'aveugle. Le controlleur estoit secretaire du capitaine; le tresorier de la compaignie avoit esté son argentier, et l'assignation de toutes les monstres, tant en robbes qu'en armes, ne se prenoit jamais plus loing que à la recepte générale de Lyon, chez le recepveur Martin de Troyes, sieur de la Ferrandiere.

Ceste rustrerie dura neuf ou dix ans, du temps du feu roy; et mourant le bon homme ung an et demy avant son maistre, la compaignie fut donnée à son fils, laquelle il laissa au mesme poinct qu'il l'avoit trouvée, se doublant bien de la grande honte qu'il trouveroit au fonds d'icelle s'il y remuoit quelque chose. Et ce qui l'avoit fait desirer M. de Vieilleville pour lieutenant, provenoit de ce qu'il le cognoissoit homme roidde et inexorable en ce qui concernoit le poinct d'honneur, et qu'il n'eust pour rien enduré ung bisoigne occuper la place d'ung homme de bien: ce que n'eussent pas faict, à son jugement, ny Apchon, ny Saint-Forgeul; car il sçavoit bien que eulx-mesmes avoient en ladicte compaignie beaucoup de leurs domestiques.

CHAPITRE XVIII.

M. de Vieilleville fait la revue de cette compagnie.

M. de Vieilleville, suivant la publication généralle des monstres de la gendarmerie, ayant faict assigner celle de M. le mareschal de Saint-André exprès à Clermont en Auvergne, pour éviter les emprunts d'armes et chevaulx si sa monstre eust esté faicte à Lyon, se trouva audit lieu, accompaigné de soixante-dix ou quatre-vingts braves gentilshommes de Bretaigne, d'Anjou et du Meyne, qui avoient passé leur jeunesse et fait leur apprentissaige d'armes aux guerres de Piedmont, et tous de bonne part; car il devoit remplir la compaignie, qui n'estoit que de cinquante hommes d'armes, jusques à cent, ainsi qu'ont accoustumé d'avoir les mareschaulx de France. Il n'y fut pas sitost arrivé qu'on lui presenta trente ou quarente attestations de medecins pour exempter, à la façon ac

coustumée, ceulx qui y estoient dénommés, qu'il reputa toutes pour faulces, nonobstant lesquelles aussi il les cassa et les fist rayer du rolle, semblablement tous les valets de chambre et officiers censiers, tant de son capitaine que des aultres seigneurs et dames qui y en avoient faict par faveur enrooller. Au reste, il commanda à vingt-cinq ou trente qui estoient en bataille, de picquer et manier leurs chevaulx devant le commissaire. Mais ne saichants par quel bout y commencer, ils habillerent bien fort à rire aux vieils guerriers, car leurs chevaulx les portoient par terre; qui fut cause qu'il les mist au rang des aultres, et les renvoya avec leur courte honte en leurs hostelleries servir leurs hostes, leur disant que les ordonnances n'estoient dédiées que pour les gentilshommes, et que s'ils vouloient suivre les armes, qu'ils allassent trouver les gens de pied. Entre ceulx-là il y en avoit trois dont l'un se nommoit Sainte-Agate, fils de l'hoste du dauphin de Rouanne, qui voulurent groumeler, disants avecques grands blasphemes qu'on leur faisoit tort. Mais quatre ou cinq gentilshommes se jetterent par commandement sur leur malle, qui leur donnerent tant de coups de baston, que les aultres, qui n'estoient pas de meilleure maison qu'eulx, ny de plus grand service, rompirent leurs rangs et prindrent la guerite à toutes brides, craignants d'estre servis de mesmes: qui fut une huée là non-pareille. Il en fit aussy pandre ung aultre, portant le nom de sainct qui n'est toujours en la letanie, car il s'appelloit Sainct-Bonnet, pour avoir donné un coup de dague à un garson deffandant sa mere veufve qu'il vouloit forcer, estant logé par fourrier chez elle.

Enfin, il en usa comme le bon laboureur, qui, trouvant son champ remply de landes, genests, ronces et fougeres, deffronce tout cela, poussé de colere, pour y mettre de bonne semence. Aussi il cassa toute ceste vermine qui n'avoit jamais donné coup d'esperon pour le service du roy ny de la couronne, et ne l'eust sceu faire, installant en leur place des gentilshommes d'honneur, riches et en fort bon équipage, et suivant l'authorité que luy avoit donnée M. le mareschal de Sainct-André en la compaignie. Il avoit amené avecques luy M. de Fervacques, gentilhomme de la chambre du roy, qu'il aimoit de tout temps pour sa valeur, auquel il donna l'enseigne, qui la receut très-volontiers, plus pour l'amitié qu'il portoit à M. de Vieilleville que sur aultre esperance, car il estoit fort riche gentilhomme de Normandie. Il se mist aussi au poing de M. de Chazeron, ferme gentilhomme de gaillarde volonté, nepveu de monsieur le mareschal, le guidon de ladicte compagnie, qui s'en trouva fort honoré.

Estant encore dedans le pays, la monstre faicte, grand nombre de gentilshommes de Gascoigne, de Perigort et de Lymosin, parants de madame la mareschale de Saint André, le vindrent trouver, qui les receut fort humainement, et les fist enrooller, qui pour hommes d'armes, qui pour archers, selon leur moyen, mais avec juste occasion, car ils n'y estoient acheminés que en la faveur de sa reputation, et sur le bruit qui avoit couru de la casserie générale qu'il avoit faicte de ceste valetaille, par desdaing de laquelle ils ne s'y estoieut jamais voulu presenter. Et finallement il rendit la compaignie si belle et complette, que à l'aultre monstre qu'on fist en armes à Moulins, elle paroissoit de plus de cinq cens chevaulx, mais de si bragards hommes aguerris et experimentés, que, tout ainsi que de toutes les parts du royaume, et bien souvent de dehors, l'on vient à Paris chercher des regents pour tenir lieu de principal de college aux aultres villes, instruire la jeunesse et y planter quelque forme d'université, aussi, quand le roy avoit donné à quelque jeune prince compaignie nouvelle de gensd'armes ou de cavallerie legere, il venoit prier M. de Vieilleville de luy donner un homme d'armes pour estre son lieutenant, et luy faire honneur en la conduite de sa compaignie, pour semblablement façonner et aguerrir la jeunesse que l'on y avoit enrollée.

Il sejourna en ce pays-là depuis la premiere monstre jusqu'à la seconde, car le petit gouvernement du pere de monsieur le mareschal fut augmenté de la façon que nous avons récitée cy-dessus; se promenant par l'Auvergne, Bourbonnais, Forest et Lyonnais, où tous les seigneurs et gentilshommes desdits païs, mesme les villes de Lyon, Clermont, Ryon, Montferand, Montbrison et Moulins, luy firent de grands honneurs et des traitements, festins et bonnes cheres à l'envy, comme au supresme lieutenant de leur gouverneur; parmi lesquelles,

parce qu'il se trouvoit souvent grand nombre d'excellentes dames et damoyselles riches et d'admirable beauté, les courses de bagues, combats à la barriere, carrouzelles, danses, masquarades, et toutes aultres sortes de passe-temps propres à la noblesse, n'y furent pas oubliés.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Sacre de Henri II.

L'empereur Charles cinquiesme, tenant François, roy de France, surnommé le Grand, prisonnier en Espaigne, tascha, par tous moyens et sur toutes choses, à le faire condescendre de luy quicter la souveraineté de Flandres. A quoy le captif resista de tout son pouvoir, alleguant qu'il luy estoit impossible de s'y accorder sans le consentement general de tous les estats de son royaume, et qu'estant le comte de Flandres pair de France, et tous les Païs-Bas que possedoit l'empereur tenus et mouvants de sa couronne, il feroit une merveilleuse bresche à sa reputation et memoyre, de quicter si legerement l'hommaige de tant de villes et provinces de si grande estendue, desquelles les peuples, qui sont infinis, viennent, par appel et dernier ressort, chercher la justice en sa cour de parlement à Paris, et le mesme comte de Flandres estre tenu, le jour que l'on sacre ung roy en France, d'y assister, et luy chausser ce jour-là les esprons, ou les porter devant luy, marchant en ceremonie. Touteffois l'Empereur qui avoit cela à cœur ne s'en tint refusé; mais, par l'importunité et allichement de deux grandes promesses, l'une de luy doner sa sœur en mariaige, l'au'tre, de le mettre en liberté moyennant hostaiges, obtint, ce luy sembla, sa demande. Mais estant le roy hors d'Espaigne, et ayant fiancé sa femme par parolles de present, manda à l'empereur, parce que son ambassadeur le pressoit fort de luy donner ung acte de ceste promesse, qu'il ne luy avoit jamais rien promis, et, qui plus est, despeschea ung herault devers luy, avec un cartel de deffiy pour le luy maintenir, et qu'en tout évenement ung prisonnier ne se peult aulcunement obliger : dont demeura ceste querelle toute leur vie en vigueur, et dure encores indecise jusques à present.

Le roy Henry son fils, venant à la couronne, assigna le jour de son sacre à Rheims au vingt-sixieme de juillet, l'année susdicte 1547; et pour reveiller l'empereur de l'hommaige de Flandres, il despeschea envers luy le premier herault de France, du tiltre de Valoys, le sommer de comparoir audit jour, comme comte de Flandres, et y faire sa charge de pair de France; et au mesme temps la cour de parlement de Paris, pour ne rien oublier en faict de telle consequence, avoit envoyé le premier huissier à Therouanne, prendre escorte de la compaignie de M. de Villebon, lors gouverneur de ladicte ville, pour le mener bien avant en la frontiere, devers Saint-Omer, adjourner le comte de Flandres aux effets que dessus, qui eurent tous deux une response de semblable subject : le herault, par la bouche de l'empereur, et l'huissier par acte du gouverneur de Saint-Omer, qui estoit que l'empereur s'y trouveroit avec cinquante mille hommes pour y faire son devoir.

Le roy, prévoyant bien de n'en avoir poinct d'aultre, avoit desjà faict faire levée de dix mille lansquenets, soubs les colonels Jacob Bon, Ausbourg et Bastien Schretel et de quatre mille reithres, que l'on appelloit lors pistolliers, soubs les colonels Ernest, de Mandesloc et Joachim Sitvits, qui ne faillirent à se trouver le quinziesme dudit mois aux environs de Sainct-Marcoul et de Commercy; et avoit l'on semblablement faict approcher quinze cents hommes d'armes aux villes les plus voisines de Rheims, et renforcé de fanterie les garnisons de Champaigne et de Picardie, à petit bruit, affin de bien recevoir l'empereur s'il eust tenu promesse; mais il s'en oublia ou n'osa, jugeant, par la di-

ligence de tels préparatifs, la resolue deliberation du roy de le combattre.

Cependant sa majesté fut sacrée, très-heureusement et sans trouble, avec ung appareil très-sompteux et magnificence incomparable. La description de laquelle me sembleroit par trop superflue, veu le grand nombre de bons esprits qui l'ont fort amplement deduicte en plusieurs langues; mais pour ce qu'ils ont obmis une dispute qui se presenta sur quelques préférences, et qui est du nombre des cérémonies du sacre du roy, je n'ay voulu faillir de la speciffier : et fut telle.

CHAPITRE II.

Des quatre barons donnés en otage pour la Sainte-Ampoule. — Difficultés survenues au sujet des bannières de ces barons.

La saincte ampolle, où est l'huile celeste de laquelle sont oincts nos roys à leur sacre, repose en l'abbaye de Saint Remy de Rheims, fort précieusement gardée par les abbé et religieux que l'archevesque et duc de Rheims, premier pair de France, vient querir en ladite abbaye en grande reverance et devotion, accompagné des aultres evesques, ducs et comptes, pairs ecclesiastiques, qui luy est délivrée par lesdits abbé et religieux : mais il laisse pour ostaige de ladite saincte ampolle quatre barons, que le roy choisit par grand faveur, qui demeurent en ladicte abbaye jusques à ce qu'elle soit rapportée par l'archevesque, l'infusion faicte sur le chef de sa majesté ou aultres endroits de sa personne, comme il est accoustumé.

Or, les quatre barons furent M. de Montmorency, fils aisné de monsieur le connestable; M. de Rieux, comte de Harcourt; M. de Martigues et M. de La Trimoille. Et pour la memoire de cest honneur, l'on met dedans le chœur de l'église cathedrale de Notre-Dame de Rheims, où se fait ledit sacre, les quatre bannieres armoiées des armes des susdicts barons aux deux costés du grand autel. M. de Chemaux, maistre des cérémonies, et les herauIx planterent la banniere de M. de Montmorency, comme premier baron de France, où l'on ne peult contredire, au premier ranc de la maîtresse main, que l'on dict communément de l'evangile; et celle de M. de Rieux, audessoubs; et au premier ranc de l'aultre main, qui est de l'espitre, celle de M. de Martigues; et audessoubs, M. de la Trimoille.

De quoy adverty, M. de Rieux vint trouver M. de Vieilleville comme son proche parent, à cause de Harcourt (car il en portoit les armoiries en faulx escu, ou chargeure sur les siennes, que lesdits mauvais blasonneurs appellent *sur le tout*). Et luy ayant dict le tort que luy faisoient les maistres de cérémonies, M. de Vieilleville arrive là, où il trouva encores le sieur de Chemaux parachevant son entreprise : et luy ayant demandé de quelle authorité il plantoit de tel ranc les bannieres, il luy respondit qu'il sçavoit bien son estat, et qu'il falloit qu'elles demeurassent ainsi. Mais M. de Vieilleville, irrité de cette responce, commanda à cinq ou six gentilshommes et autres de sa suite de les aracher toutes, hormis celle de M. de Montmorency : ce qu'ils firent avec menaces assez rigoureuses, qui contraignirent Chemaux et les herauIx d'aller faire leur plainte au roy et à monsieur le connestable.

Leur plainte faicte, monsieur le connestable s'enflamma de colere, croyant par leur rapport que M. de Vieilleville eust fait semblablement abbattre celle de son fils; et supplia le roy de l'envoyer querir pour luy en faire une bonne reprimande, et que une telle hardiesse ne se devoit nullement tollerer. Mandé qu'il fust, il s'y achemina fort librement; encores que plusieurs seigneurs de ses amis l'eussent adverty du courroux du roy, et prié de s'absenter, toutesfois il y voulut aller, et se presenta devant sa majesté avec une contenance fort éloignée de la peur. Mais au lieu d'attendre que l'on parlast à luy, il commença le premier, par une très-subtile ruse, à se plaindre ainsi.

CHAPITRE III.

M. de Vieilleville discute devant le roi la préséance entre les barons. — Décision du roi.

« Je suis venu, sire, demander ma raison du faux rapport que Chemaux et les herauIx de Bretaigne et Daulphiné ont osé faire devant vostre majesté, que j'aye fait abbattre toutes les quatre bannieres des ostaiges de la saincte ampolle; car je ne suis pas si peu entendu aux anciennes histoires de France, que je ne saiche bien que le premier baron de France Mont-

morency, qui fut le premier seigneur de tout ce royaume, qui se fist chrestien avec le roy Clovis son maistre, ne doibve estre semblablement le premier aux honneurs et ceremonies des sacres de nos roys, et est sa banniere demeurée au mesme lieu qu'ils l'ont plantée comme à elle appartenant; mais de mettre celle du sieur Rieux au dessoubs de pas une, il n'y a aucune apparence. » Lors monsieur le connestable, qui s'estoit un peu modéré, ayant entendu le recit qu'il avoit fait de l'ancienne marque de sa maison, et du respect qu'il avoit porté à la banniere de son fils, luy demanda s'il ne sçavoit pas bien le merite de la maison de Luxembourg, en laquelle il y avoit eu trois ou quatre empereurs, et s'il ne luy sembloit pas bien raisonnable que sa banniere deust estre preferée à tout le reste des barons.

M. de Vieilleville respondit: « Je penserois bien, monsieur, qu'elle y deust estre preferée, si ceste ceremonie se faisoit en Allemaigne et au sacre d'un empereur; mais estant ceste-cy française et au sacre d'un roy de France, il me semble que ceux qui ont cest honneur d'appartenir à la courronne, et reputés du sang de France, doivent marcher devant. »

Alors le roy prenant la parolle, comme en colere: « J'aurois à ce compte, dit-il, beaucoup de parens, si tous les enfans de ceux qui ont espousé des princesses du sang me vouloient apparenter; et ne s'ensuit pas, si le mareschal de Rieux espousa Suzanne de Bourbon, fille de Montpensier, que ce qui est sorty de ce mariage doive avoir la hardiesse de prandre tiltre de prince. » Mais M. de Vieilleville repliqua: « Je voy bien, sire, que vostre majesté n'est pas bien informée de l'extraction de ceux de Rieux, car ils sont sortis d'un puisné du second duc de Bourgoigne, qui estoit, comme chacun sçait, fils d'un fils de France, et appanaigé de la couronne. Ce puisné, qui avoit grievement offencé son pere pour avoir voulu tuer son frere aisné, se vint refugier devers le duc de Bretaigne, qui l'affectionna merveilleusement; mais il ne luy fust jamais possible de le reconcilier avec son pere; ce que voyant, le duc de Bretaigne luy donna l'une de ses filles en mariages, avec un fort riche appanaige, comme les terres et seigneuries de Rieux, d'Anceny, d'Asserac, de Donges, de Largouet, de Chasteauneuf, de Sourdeac, et plusieurs aultres terres seigneuriales de grande estendue et jurisdiction; car son pere pour son forfait l'avoit desherité. »

« Cela, dist le roy, n'avions-nous jamais encores entendu, et ne tenions pas ceux de Rieux de ce rang ny d'un tel estoc. » M. de Vieilleville, luy monstrant M. le chancelier Olivier qui sçavoit toutes les races de France, supplia sa majesté de luy demander ce qui en estoit; lequel confirma le discours de M. de Vieilleville, et qu'il n'y avoit rien de si veritable. Mais M. du Thillet, qui estoit ung aultre viel et plus certain registre des anciennes histoires et antiquités de France, et là present comme deputé du corps du chastelet pour assister au sacre du roy, commença à parler ainsi: « Sire, monsieur le chancelier ny M. de Vieilleville ne vous ont pas du tout esclaircy l'histoire, car ce puisné de Bourgoigne, nommé Loys, qui planta ceux de Rieux en Bretaigne, ayant son beau pere guerre contre le duc de Normandie, pour l'estendue de leurs limites touchant le mont Saint Michel, fust faict lieutenant-général de l'armée par sondict beau pere, estant contraint de demeurer malade en la ville de Dol, lequel donna la bataille au duc de Normandie, entre Avranche et Pontorson, qu'il gaigna; au moyen de quoy la paix se fist entre ces deux ducs, en faveur de laquelle le duc de Normandie donna au sieur de Rieux la comté de Tancarville à perpetuité, qu'une fille de Rieux transporta depuis en la maison de Longueville où elle fut mariée, et par usufruict le tiers et denier de tous les boys et forests de Normandie, sa vie durant. — D'où vient doncques, dist le Roy, que ce puisné laissa son surnom de Bourgoigne pour prendre celuy de Rieux? — Il le fist, sire, respond du Thillet, par despit de son pere qui l'avoit desherité; et mesme son grand-pere, qui estoit frere du roy Charles cinquiesme, avoit faict une pareille faulte, car il laissa son surnom de Valois pour prandre celuy de son appanaige. — Or, puisque la chose va ainsi dist le Roy, il n'y a que tenir pour Martigues; et approuve tout ce que a faict en cecy Vieilleville. » Et commanda sa majesté sur le champ au sieur de Chemaux de planter vis-à-vis de la banniere de Montmorency celle de Rieux, et au dessoubs de Montmorency y mettre Martigues, et au dessoubs de Rieux La Trimoille; et qu'il n'y eust faute,

car avec la raison il luy plaisoit ainsi. Ce qui fut promptement executé, tant en l'eglise cathedrale qu'en l'abbaye de St. Remy, avec gardes du Roy qui furent posées aux deux eglises, pour empescher quelque remuement, tandis que le Roy sejourna en la ville de Rheims; car M. de Martigues et les comtes de Ligny, de Brienne et de Roussy, tous du nom et des armes de Luxembourg, en voulurent murmurer; mais on leur imposa bientost silence par ceste seule remontrance, qu'ils estoient bien princes, mais d'Allemaigne et estrangers, et le sire de Rieux prince français.

CHAPITRE IV.

Henri II prend la résolution de visiter les provinces de son royaume.

Le roy, au partir de Rheims, vint se loger à Saint-Marcoul pour y faire sa neufvaine, suivant l'ancienne coustume des roys après leur sacre; de laquelle neufvaine ils prennent leur vertu de toucher et guerir des escrouelles : car Saint Marcoul en fust grievement persecuté, et fist sa priere à Dieu pour ceux qui en seroient frappés, telle que l'on peut veoir en sa legende. Toutesfois, quand le roy touche les malades, ce qui arrive aux quatre grandes festes de l'an, il ne parle nullement de saint Marcoult, et dit seulement ces mots, empanant le visage du patient, en forme de signe de la croix : « Le Roy te touche, Dieu te guerisse. » Il fault doncques que les grand et premier aulmosniers, qui marchent devant le roy, en facent mention en leurs suffrages. Ceste neufvaine, au reste, se faict en très grande dévotion par le roy, qui jeusne trois ou quatre jours, et est en continuelle priere avec les evesques et abbés qui l'accompaignent; se monstrant, oultre cela, fort peu et à peu de gens durant son séjour au dit lieu, et ne s'y parle d'aulcun passe-temps; mesme les dames de la cour, ny les filles de la royne, n'y sont aulcunement parées.

Toute ceste devotion parachevée, le roy vint en la plaine de Commercy, où il avoit commandé que les susdites compagnies d'Allemans, tant de cheval que de pied, se trouvassent en bataille; à quoy il fut promptement obey; et les ayant veues et jugé belles, il les remercia de leur diligence et affection à son service. Et oultre les monstres qui furent le lendemain faictes, il fist presents à chacun des colonels, reithesmetres, capitaines, et aultres ayant commandements auxdites trouppes, de chaines d'or, selon leur qualité et merite, et à chacune desdites chaines une medaille d'or y pendante, où estoit gravé son portrait. Après cela il les licencia, leur faisant dire secrettement qu'ils se tinssent prets de marcher à quand ils seroient mandés, et que quinze mois ne passeroient poinct qu'ils n'eussent de ses nouvelles, ce qu'ils promirent; et se retirerent très-contants, ayant pris leur argent d'arres, que l'on appelle en leur langaige *arriguet*. On se doubtoit bien que sa majesté faisoit ceste retenue pour l'entreprise de Bouloigne, qu'il avoit merveilleusement à cœur.

Mais, pour endormir les Anglais sur la confirmation de la paix que leur avoit annoncée M. de Vieilleville, sa majesté, attendant que toutes choses fussent prestes pour ceste recousse, délibera de faire ses entrées aux bonnes villes de son royaume, et commencer par celles de Champaigne, de Bourgoigne, et, poursuivant son chemin, visiter tout d'un trait ses frontieres de Savoye et du Piedmont : qui fut cause qu'il s'en retourna à Fontainebleau pour s'y preparer, ayant fait advertir lesdictes villes de sa deliberation. Auquel lieu M. de Vieilleville print congé de sa majesté pour s'en aller en sa maison donner ordre à ses affaires, et y prendre le moyen de se trouver en riche équipage auxdictes entrées; et séjourna quasi tout l'hyver à Paris pour ses procès et aultres negoces; puis, sur le printemps de l'année suivante 1548, print le chemin de sa maison.

CHAPITRE V.

On propose à M. de Vieilleville le mariage de sa fille aînée avec le fils du marquis d'Espinay.

Arrivé qu'il fut à Angiers, M. l'abbé de Sainct-Thierry, grand doyen de l'eglise cathedrale, son frere, luy dist, après les bonnes cheres, que M. d'Espinay luy estoit venu demander sa fille aisnée pour son fils aisné, que l'on appelle M. de Segré, et prié de luy en escrire. Et, encores qu'il l'eust reffusée à plusieurs, il n'estoit pas d'opinion qu'il negligeast ce party, estant ledit sieur d'Espinay riche de quarante mille livres de rente, d'ancienne et illustre extraction,

au reste fort aisé et nullement en arriere. car il n'y avoit aucune debte; mais, qui plus est, c'estoit la maison de Bretaigne autant richement meublée; et sont le pere et la mere, qui est de ceste illustre maison de Goulaine, en reputation d'estre fort gens de bien et d'honneur, faisants ung recueil et chere incroyable à leurs parents, amys, voisins, et à tous ceulx qui les viennent voir; et que son advis estoit que, incontinant qu'il auroit sejourné cinq ou six jours en sa maison de Sainct-Michel-du-Bois, et veu madame de Vieilleville, qu'il le devoit aller veoir, et remettre sur les propos que luy-mesme avoit print la peine de luy venir dire jusques à Angiers. « Car il ne vous la demande pas, dist-il, pour vous gehenner en finances, ny demander l'argent d'un mariage tel que ma niepce peult et doibt apporter à un mary tel que cestuy-là; mais seulement il la veult attendant ses droicts successifs, sans aultrement vous contraindre; car il scest bien que la succession de Durestal ne vous peut faillir, puisque je suis d'eglise et vous mon heritier. Ce n'est pas encores tout; car la faveur que vous avez à la cour le y convie plus que toute aultre esperance, et ne lui sçauroit-on oster de la fantaisie que vous ne soyez devant trois ou quatre ans mareschal de France, qui luy nourrist au cœur et en l'ame quelque marque de grandeur pour son fils. A ceste cause, mon frere, il me semble que vous y devez soigneusement penser; et si vous l'avez vouée à quelqu'un de vos amis à la cour, je vous prie de rompre cela dextrement, comme vous sçaurez bien faire; car en meilleur lieu ny plus advantageux ne la pourriez-vous loger. Mais donnez-y ordre promptement, car je suis adverty qu'il y a une princesse, que bien cognoissez, qui recherche à vive force de mettre là-dedans l'aisnée de ces trois filles : qui me fait vous prier encore une bonne foys de croire mon conseil et de l'effectuer.

M. de Vieilleville lui respondit qu'il ne falloit pas revocquer en doubte la parolle de M. d'Espinay; « car il y a long-temps, mon frere, que je le congnois, pour l'avoir veu souvent aux estats de Bretaigne, où M. de Chasteaubriant, gouverneur de la province, de la compaignie duquel j'estois lieutenant, l'honoroit bien fort, et lui donnoit auxdits estats des premieres places; et, qui plus est, j'ay esté avec mondit sieur de Chasteaubriant à Espinay, qui est ung chasteau fort bien basty, de grand et spacieux pourpris, et de très-ancienne marque et seigneurie; et quand il n'y auroit que le colleige de chanoines, nommé Champeaux, qui est à deux mille pas du chasteau, on peult bien juger quelle est leur grandeur. Car il n'y a sainte chapelle en France, hormis celles que nos rois ont fondées, qui luy soit comparable, veu que les papes, archevesques ni evesques, mesme le diocesain, n'y ont que veoir; mais le sieur d'Espinay en pourvoit luy tout seul: et sont les prébandes de mil à douze cents livres de rente chacune. Et fault bien dire que le fondateur avoit grand credit avec le duc de Bretaigne, d'obtenir du pape ung tel privileige de presentation, veu que les sainctes chappelles royales ne l'ont pas; car il leur fault prandre leurs signatures et toutes les aultres provisions en cour de Rome. Mais je ne m'en esbahy pas, puisque ledit fondateur estoit premier chambellan du grand-duc, et grand-maistre de Bretaigne; et y a tantost deux cens ans qu'il possedoit dès ce temps-là toutes les terres et seigneuries qui sont aujourd'huy en leur maison, comme il se peult lire autour de sa sepulture : qui fait bien juger qu'ils sont plantés de immemorable ancienneté. Au demourant, ladicte eglise fort bien servie, avec un maistre de chappelle qui entretient, avec nombre de chantres et huit enfans de chœur, une très-bonne musique, et toujours un excellent organiste; et y a doyen, chantre et aultres dignités tout ainsi qu'en une eglise cathedralle; et en ay veu plusieurs où les ornemens de drap d'or, d'argent et de soye, n'y sont pas si riches ny si communs que là dedans. Mais le service divin y est si devotement celebré, que M. de Chasteaubriant s'y aimoit tant qu'il y a sejourné douze ou quinze jours pour une fois, sans en partir, avec une chere là nompareille, et à toute sa suite, qui ne se pouvoit faire sans une despence excessive. Mais M. d'Espinay en estoit aussi peu estonné et ennuyé que s'il eust esté ung grand prince, et qu'il n'eust eu qu'ung gentilhomme de six mille livres de rente à traicter.

« Mais je crains, mon frere, une difficulté qui pourra reculer ou rompre du tout nostre entreprise, qui est que sa grande-mere et la mienne estoient sœurs, filles d'Estouteville. — Ne vous donnez peine de cela, mon frere, dist M. de

Saint-Thierry; car n'estant M. de Segré et ma niepce que au quart vis-à-vis, les dispences de tels degrés de parentelle s'impetrent fort facilement en cour de Rome; tant y a que je m'en fais fort. — Or, puisque ainsi est, dist M. de Vieilleville, je tiens le mariage pour faict; et ne fauldray d'estre dedans huict ou dix jours au chasteau d'Espinay. »

CHAPITRE VI.

M. de Vieilleville va trouver le marquis d'Espinay.

Sur ceste resolution les deux freres se departirent; et ayant M. de Vieilleville sejourné huit ou dix jours à Sainct-Michel-du-Boys, s'achemina droit à Espinay, où il fut fort magnifiquement receu. Et après toutes caresses, ambrassades et bonnes cheres, M. d'Espinay, prenant M. de Segré par la main, qui estoit ung jeune seigneur de l'âge de dix-sept à dix-huit ans, de fort agreable rencontre et de très-belle esperance, dist à M. de Vieilleville telles parolles : « Monsieur, puisqu'il n'a pleu à Dieu vous donner ung fils, je vous fais present de cestuy-cy, qui est l'aisné de quatre qui me sont demeurés; voulant desormais qu'il abandonne pere et mere et ceste maison, pour vous suivre et faire service toute sa vie comme à son pere d'honneur; et pouvez croyre, monsieur, qu'il y a plus de six ans que je le vous avois ainsi voué en mon ame; estant très-marry que vous m'aiez prevenu; car je jure au Dieu éternel que j'avois deliberé de le vous mener moi-mesme jusques à Sainct-Michel-du-Boys, incontinant que j'eusse esté averty de vostre retour de la cour, et vous descouvrir une partie de ma pensée. »

Mais M. de Vieilleville repartit tout aussitost, luy disant, après l'avoir fort dignement remercié, qu'il n'estoit besoing qu'il usast de redites, puisqu'il avoit mis sa conception en la bouche de son frere l'abbé de Saint-Thierry; de quoi il luy avoit bien grande obligation, croyant parfaitement que le ciel lui avoit bridé la langue pour ne respondre à plusieurs qui luy avoient demandé sa fille, affin de la luy garder; comme aussi il ne doubtoit point qu'il n'eust esté en pareille peine de ne rien stipuler pour son fils avecques d'aultres; et que, puisqu'ils estoient ensemble, et leurs volontés conformes et unanimes, il luy sembloit, sauf son meilleur advis, qu'ils y devoient mettre la derniere main, et conclure l'affaire avant se départir. A quoy s'accorda fort volontairement M. d'Espinay, qui fist bien cognoistre à M. de Vieilleville, par l'estroit embrassement qu'il fist de sa personne, de quelle ardeur il desiroit ceste alliance; et fust arresté sur l'heure que M. de Segré, au partir d'Espinay, viendroit avec M. de Vieilleville, non-seulement veoir sa maitresse, mais pour le suivre à la cour et ailleurs où il se presenteroit occasion d'aller à la guerre, pour commencer à veoir le monde et se depaïser.

Quant au traitement, il ne se peult quasi exprimer; car l'on eust dit proprement que c'estoit un roy qui traitoit un grand prince, non-seulement pour l'apparat des vivres, qui estoit très-opulent, ny de l'ordre qui y fut tenu six jours durant, mais pour la grande compaignie de noblesse qui se trouva lors au chasteau d'Espinay, à la reception de M. de Vieilleville; parmy laquelle il n'y eust espèce de passe-temps qui ne fust mise en avant; les gentilshommes d'une sorte, les dames et damoiselles d'une aultre : mais sur toutes la luitte et les danses emportèrent le prix; car la Bretaigne a ces deux exercices d'excellent et de singulier sur les aultres provinces de France. Cependant, madame d'Espinay, qui estoit une maistresse dame, provide et très-avisée, donnoit ordre sans bruit pour l'équipaige de son fils, saichant qu'il s'en devoit aller avecques M. de Vieilleville, qui fut de douze chevaulx, deux mulets de coffres, et d'une charette attelée de quatre chevaux, pour porter les hardes et bagaiges de ses gens. Car il luy donnoit trois gentilshommes et deux paiges; et pour l'entretenement de tout ce train, ladite dame fist mettre dans ses coffres, pour l'année entiere, sept mille escus seulement; car elle se doubtoit bien que, pour la bouche de son fils, il ne se feroit aucune despence.

CHAPITRE VII.

Qualités de mademoiselle de Scepeaux.

Le septiesme jour, ceste grande compaignie se rompit à cause du partement de M. de Vieilleville, qui fust conduit par M. et madame d'Espinay, chemin faisant à Saint Michel-du-Boys, en ung autre de leurs maisons, fort belle

et de très-plaisante assiete, nommée Sauldecourt, où il fut magnifiquement traité deux jours entiers. Et là ces deux seigneurs donnerent mutuellement la foy pour le mariage de leurs enfants ; puis M. de Vieilleville reprint son chemin chez soy ; auquel lieu il ne sejourna pas semaine entiere qu'il ne receut ung paquet du roi par courier exprès, pour le faire diligenter de venir trouver sa majesté, lequel il renvoya incontinant, avec promesse de partir bientost après ; car il vouloit donner le plaisir à ces deux jeunes personnes de s'entretenir et deviser ensemble, et à madame de Vieilleville le loisir de bien considerer l'humeur de son gendre prétendu et y prendre garde. Mais, l'ayant trouvé bien conditionné et de conversation fort acostable, elle estima sa fille très-heureuse de tomber en telle main. Aussi, à la vérité, l'on eust irrémissiblement peché de confiner avecques ung mary fascheux et incompatible une telle damoiselle, et si bien née.

La beauté de laquelle je ne vueil poetiquement celebrer ; car il ne suffit pas aux poëtes de tirer, pour les beautés, leurs comparaisons des choses terrestres, comme de lys, roses, œillets et toutes autres fleurs, semblablement du coral, albastre, yvoire, perles et aultres pierres de prix ; mais les vont crocheter jusques aux cieux, attaquant le soleil et ses rayons, l'argentine rondeur de la lune, l'estincellement des estoilles, et sur-tout la varieté des supernaturelles couleurs de l'aube du jour, qu'ils appellent aurore ; et bien souvent, trop hardys, passent plus oultre, cherchants les anges et la mesme déité. Mais quand on vient à contempler celles qu'ils ont tant hyperbolisée (pour user du mot de leur plus riche figure, et sans laquelle leur poësie demeure fort seiche), on trouve qu'elle n'approche en rien de la blancheur du lis, et n'a encores atteint, pour belle qu'elle soit, le vermeil de la rose, tant s'en fault qu'elle la puisse surpasser ; de sorte que telles louanges deviennent fort regnardieres, au grand mespris et risée, tant de celle qui a esté ainsi vainement louée que de ce pauvre fou passionné qui s'est vanté de rien. Qui sera cause que je me contenteray de dire, avec vérité, que c'estoit une très-belle damoyselle, haulte, droite, et de fort belle taille ; les cheveux blonds et luisants, sans aucune tache de rousseur ; ayant le tainct fort vermeillement clair, entremeslé d'une très-naïfve blancheur ; le tout accompagné d'une humble modestie, d'ung esprit très-gentil, avec une grace si doulce, et parler si élégant, qu'elle se rendoit à ung chacun admirable ; et pour mettre la derniere main à ce très-excellent creon, elle n'avoit pas encores saeze ans accomplis.

Il ne se fault pas esbahir si ce jeune seigneur, que le ciel avoit doué de plusieurs perfections en fut, à ceste premiere veue espris, avec l'impression que desjà il en avoit par les rapports que l'on luy en avoit faicts ; de sorte qu'il commençoit à apprehender le partement de M. de Vieilleville pour son voyaige de la cour, et de se veoire privé de la présence de celle qu'il aymoit plus que soy-mesme. Toutesfois, préferant l'honneur à toutes choses, il n'en fist auculne démonstration, tant estoit secret en son ennuy. Et si ce desir, qui a ung merveilleux pouvoir sur la jeunesse, taschoit de le retenir en la maison, il y en avoit ung aultre qui l'en chassoit ; car il bruloist d'envie de veoir la guerre et la cour, et n'estoit, par ce moyen, son esprit délivré d'un dangereux conflict, ayant à se combatre et se vaincre soy-mesme ; mais, prenant la vertu de son costé, qui le fist triompher de l'amour, il remontra à M. de Vieilleville, huit jours après le partement du courrier, qu'il y avoit danger que le roi trouvât mauvais une si longue demeure, et seroit necessaire de déliberer de son partement, parce qu'il estoit à craindre, s'il sejournoit davantage, qu'il ne fust pas à temps pour avoir sa part de l'entrée de Troyes. De quoy M. de Vieilleville fust très-aise ; et, dès le deuxieme jour ensuivant, ils s'acheminerent droit à Angiers, où arrivé, M. de Saint-Thierry receut son frere encore mieux que de coustume, et en plus grande compaignie de gens d'eglise et de judicature, pour faire paroistre à son esperé nepveu sa grandeur et moyen, qui ne pouvoit assouvir de contentement, se voyant ung si honneste heritier, qu'il trouvoit de très-gentile et fort agréable façon.

CHAPITRE VIII.

M. de Vieilleville présente au roi le fils du marquis d'Espinay. — Entrée du roi dans la ville de Chambéry. — Différend du duc de Vendôme et de M. d'Aumalle.

Au partir d'Angiers, M. de Vieilleville fist telle diligence, qu'il se trouva le douzieme jour

d'après à Troyes, où estoit le roy, toutesfois l'entrée desjà faicte; de quoi il fut fort deplaisant; car M. de Segré, que je n'appelleray plus que du nom d'Espinay, eust veu chose dont la semblable n'avoit encores jamais passé devant ses yeux, d'aultant qu'elle fust triomphante et magnifique, et mise au nombre des plus belles de toutes les villes de France. Et le lendemain s'estant M. de Vieilleville presenté au roi pour luy baiser les mains et faire la reverance, sa majesté luy demanda où estoit son fils; qui lui respondit qu'il n'estoit pas si heureux que d'en avoir, et que Dieu ne luy avoit donné que des filles. A quoi le roi repliqua incontinant qu'il sçavoit bien qu'il avoit amené son gendre, et qu'il le vouloit tout presentement veoir. Mais comme M. de Vieilleville voulut differer et remettre cest honneur à trois ou quatre jours de là, affin de l'instruire et apprendre sa cour, ce neantmoins sa majesté insista tellement qu'il le fallut envoyer querir; devant laquelle estant la chambre pleine de princes et seigneurs, M. d'Espinay se présenta avec telle assurance et bonne grace que s'il eust esté toute sa vie nourri à la cour et avecques les roys : ce que sa majesté loua grandement; et sur l'heure elle le fist gentilhomme de sa chambre, et voulut que ce mesme jour il en servist : ce qu'il continua tout le voyaige du Piedmont, tant estoit grande la faveur de M. de Vieilleville. Aussi faut-il dire que le roi affectionna fort montdit sieur d'Espinay pour ses gentiles et agréables façons, et prenoit grand plaisir à son service.

De Troyes, le roi traversa toute la Bourgoigne, faisant à Dijon, Beaune et autres de la duché ses entrées; puis vint en Savoye pour en faire de mesme, et commença par la ville de Chambery, en laquelle y avoit cour de parlement que François-le-Grand son pere y avoit establie à la française, esperant que ceste duché deust demeurer à jamais incorporée à la couronne de France; et comme l'on vouloit marcher en cérémonie, chacun tenant son ranc selon sa qualité, il survint un petit differand entre M. Anthoine de Bourbon, duc de Vendosme, premier prince du sang, qui depuis fut roy de Navarre, et M. François de Lorraine, duc d'Aumalle, fils aisné de M. Claude de Lorraine, duc de Guyse; qui fut tel :

Mondict sieur de Vendosme, qui avoit toujours accoustumé à toutes les entrées de marcher le premier après le poisle du roy, et seul de son rang, fut esbahy de voir à sa main gauche ledit duc d'Aumalle, auquel il dict telles parolles : «Mon compaignon, tenons-nous rang en ce pays-cy? — Ouy, monsieur, respond le duc d'Aumalle, et plus qu'en aultre pays de France; car estant cestuy-cy de nouvelle conqueste, duquel je suis gouverneur et lieutenant-général pour le roy, sa majesté veult monstrer à tous les estats d'iceluy en quel estime il a ceste province, et m'a commandé de marcher ainsi. — Je le dy, mon compaignon, repliqua M. de Vendosme, parce que tout ce que pourroit faire le chef de vostre maison seroit d'estre en ma main. — Je le pense bien, monsieur, respond M. d'Aumalle, en la France, mais hors le royaume vous seriez après luy, parce qu'il est souverain, et vous ne l'estes pas, ains subject et vassal de la couronne de France; et M. de Lorraine ne tient son estat que de Dieu et de l'espée.»

M. de Vendosme, picqué de ce superbe langage, se relaisse de son ranc, et se retire comme saige prince pour obvier à quelque trouble. De quoy adverty, le roy, qui n'estoit pas encores sous le poisle, mais attendant que tout fust en ordre pour marcher, le fist sçavoir à monsieur le connestable; et eux deux adviserent d'envoyer devers ledit duc de Vendosme M. de Vieilleville pour le rappaiser, ce qu'il fist fort destrement. Mais luy demandant M. de Vendosme, qui estoit desjà gaigné par les remontrances qui luy avoient esté faites, comme il pourroit honnestement retourner, veu qu'il en estoit sorty en colere et par dedaing de la reponce du duc d'Aumalle : «Dictes-luy, monsieur, respond M. de Vieilleville, qu'il marche hardiment au ranc où il est; que si le roy avoit commandé à ung laquais de s'y mettre, que vous le y souffririez, et l'auriez très-agréable pour le respect du mandement : vous ne vistes jamais homme si fasché.» M. de Vendosme, qui ne se pouvoit contenir de rire pour la subtilité de l'advertissement, vint reprandre sa place; mais il n'oublia pas sa leçon, qui offencea tellement M. d'Aumalle, que sans quelque consideration il eust volontiers quitté la sienne; mais il estoit fort esclave des honneurs et de la gloire. Lors le roy, qui avoit veu M. de Vendosme retourné en son lieu, entra incontinant sous le poisle, et commencea lors à mar-

cher. Ces deux princes toutesfois ne laisserent de soupper ce soir-là ensemble, tant sont les courtisans dépravés et nourris en dissimulation, au festin que avoit preparé le premier president de ladite cour de parlement aux princes et grands seigneurs de la suicte; car il n'y avoit poinct de dames, estant la royne demeurée à Lyon.

CHAPITRE IX.

Entrée du roi dans la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, et dans celle de Turin. — Largesses de ce prince en Piémont.

Les aultres villes de Savoye, par le chemin de Chambery tirant au Mont-Cenys, ne meritoient pas qu'un si grand roy se deubt parer en sorte quelconque. Aussi il les passa en chasseur, sa trompe en escharpe. Il est vrai que à Sainct-Jehan de Morienne, pour ce qu'elle porte tiltre d'evesché, il fust prié par l'evesque et les habitans de les honorer de quelque forme d'entrée, et l'asseurerent de luy donner le plaisir de quelque nouveauté qui le contenteroit, et qu'il n'avoit encores jamais veue. Sa majesté, pour ne perdre sa part de ceste nouvelle invention, à luy toutesfois incongneue, les en voulut bien gratiffier, et se presenta le lendemain à la porte de Morienne en équipaige assez royal pour une telle ville, accompagné des princes et seigneurs de sa suicte, semblablement de toute sa maison, et entra soubs le poile à luy preparé. Mais comme il eust marché environ deux cents pas en belle ordonnance, voici une compaignie de cent hommes, vestus de peaux d'ours, testes, corps, bras et mains, cuysses, jambes et pieds, si proprement, qu'on les eust pris pour ours naturels, qui sortent d'une rue, le tambour battant, enseigne deployée, et chacun l'espieu sur l'espaule, et se vont jecter entre le roy et sa garde de Suisses, marchants quatre par rang, avec un esbahissement très-grand de toute la cour et du peuple qui estoit par les rues, et amenerent le roy, qui estoit merveilleusement ravy de voir des ours si bien contrefaicts, jusques devant l'eglise; qui mist pied à terre, suyvant la coustume de nos roys, pour adorer : auquel lieu l'attendoient l'evesque et le clergé, avec la croix et les reliques en forme de station, où fut chanté ung motet en fort bonne musique, tous en chappes assez riches et aultres ornements.

L'adoration faicte, les ours dessusdicts remenerent le roy en son logis, devant lequel ils firent mille gambades, toutes propres et approchantes du naturel des ours; comme de luycter et grimper le long des maisons et des pillers des halles; et (chose admirable) ils contrefaisoient si naturellement par ung merveilleux artifice en leurs cris, le hurlement des ours, que l'on eust pensé estre parmy les montaignes : et voyants que le roy, qui desjà estoit en son logis, prenoit ung grandissime plaisir à les regarder, ils s'assemblerent tous cent, et firent une chimade ou salve à mode de chiorme de galere, tous ensemble si espouvantable, qu'un grand nombre de chevaux sur lesquels estoient valets et lacquests attendant leurs maistres devant le logis du roy, rompirent rennes, brides, croupieres, et sangles, et jetterent avec les selles tout ce qui estoit dessus eux, et passerent (tant fut grande leur frayeur) sur le ventre de tout ce qu'ils rencontrerent, qui fut le comble de la risée, non pas pour tous, car il y en eust beaucoup de blessés; mais pour ce desastre ils ne laisserent de dresser une carolle ou danse ronde, leurs espieux bas; parmi laquelle les Suisses s'abanderent; car ils sont comme patriotes des ours, d'autant qu'il s'en trouve en leurs montaignes, comme en celle de Savoye, estants toutes nommées Alpes; où le roy confessa n'avoir receu en sa vie aultant de plaisir pour une drollerie champestre, qu'il fist lors, et leur fit donner deux milles escus.

Finalement le roy passa le Montcenys, Suze et Villiane, et vint à Thurin, premiere ville et place de renom de tout ce qu'avoit conquis en Piedmont, autrement de-là les monts, le feu roy son pere, François-le-Grand, qui avoit avant mourir instalé pour vice-roy et son lieutenant-général, M. le prince de Melphe, mareschal de France; de tout cest estat, qui estoit le plus grand gouvernement de l'obeissance de la couronne de France; car il commandoit à douze ou quinze gouverneurs de villes, qui eussent soustenu chacune ung siege des plus furieux trois ou quatre mois; à plus de vingt ou trente capitaines de gendarmes, qui en ce temps-là estoient au nombre des anciens chevaliers et seigneurs de France; *item*, à pareil nombre de cavallerie legere, et à plus de deux cents capitaines de vieilles bandes françaises, italiennes, d'Alle-

magne et de Suisse; les compagnies de tous lesquels capitaines, tant de cheval que de pied, estoyent respandues en garnison auxdictes villes. Il ne fault point demander si sa majesté fut superbement receue, ny avec quels triomphes et magnificences tous les gouverneurs et capitaines susdicts s'efforcerent de faire paroistre à l'envy, chacun en droit soy, à la bienvenue de leur prince, pour avoir cest honneur d'estre veus et recongnus de luy, semblablement recompensés de tant de vaillances et gestes vertueux qu'ils avoient exercés au grand hasard de leur vie pour son service, et la manutention d'ung tel estat, à la gloire et exaltation de sa couronne : s'asseurants bien tous aussi que sa majesté n'avoit oublié l'honneur qu'ils avoient acquis à la nation française en la bataille de Sirizolles, qu'ils avoient gaignée quatre contre sept, par l'heureuse conduite du feu prince d'Anghien, dont la memoire estoit si recente qu'il n'y avoit pas encore quatre ans accomplis : en quoy ils ne furent nullement trompés. Car il tira hors desdictes villes frontieres les gouverneurs, et leur donna des gouvernements en la France pour luy faire service en repos; les capitaines de gendarmes il honora de l'Ordre, et à toute la fanterie en général, de quelque nation qu'elle fust, il fist faire double monstre; et fist particulierement beaucoup de riches presens à tous les seigneurs, selon leur merite. Les aultres il privilegea du tiltre de noblesse à perpetuité.

Sa majesté voulut aussi que la gendarmerie, qui avoit fait monstre il n'y avoit pas trois sepmaines, la refist encore en sa presence pour le mesme quartier; qui fut payée de nouveau. La cavalerie ligere receust mesme faveur. Aux stropiats qui avoient perdu bras et jambes, ou la moitié de la veue, pour son service, il fist donner, oultre les susdictes monstres, de l'argent, et les relegua dedans des abbayes en France, ordonnant aux abbés de leur donner pension annuelle pour le reste de leur vie : et dure ceste institution jusques aujourd'huy, que l'on appelle *ung donné*, qui se court et se brigue quand il vacque par tous soldats qui sont fortunés à la guerre de leurs membres, à faulte desquels ils ne peuvent plus porter les armes : et y a bien peu d'abbayes en France qui n'en soyent chargées. Au fils du prince de Melphe il donna l'evesché de Troyes, l'abbaye de Sainct-Victor de Paris, et d'aultres riches benefices; usant de mesme largesse aux enfans des gouverneurs et capitaines de gendarmerie : somme, il exercea une telle liberalité envers tous, depuis les plus grands jusques aux pionniers et leurs capitaines, qu'il n'y avoit carrefour, rue, chemin, canton ny maison, où l'on n'entendist sonner et retentir ce cry : *Vive le roy!* Aussi il y laissa douze cents mille francs; de quoy il ne se fault esbahir; car il fist oultre tout cela une bonté là nompareille, que l'on peut mettre au nombre des plus desbonnaires et charitables traicts qu'un roy sçauroit faire : car il ordonna que tous les habitans des villes de son obeissance, ausquels ses capitaines et soldats devoient de l'argent, et qui estoient morts sans payer les debtes bien averées, fussent remboursés. Et par toutes les villes, sa majesté deputa pour commissaires de l'appurement desdictes debtes, les maistres des requestes de son hostel, que l'on trouva revenir à une somme immense. Qui fut ung contentement si grand à tous les Piedmontois de sadicte obeissance, qu'ils oublierent dès lors les regrets de la perte de leur seigneur naturel, le duc de Savoye; estimants leur fortune bien meilleure que celle de leurs voisins soubs la subjection de l'empereur : car leurs soldats, non-seulement les morts, mais les vivants, principalement Hespaignols et Italiens, leur emportoient, changeants de garnison, ou se retirant du service, la pluspart de leurs biens, sans esperance de remboursement ny d'aulcune justice.

CHAPITRE X.

Honneurs rendus à M. de Vieilleville par le prince de Melphe.

Mais auparavant, M. le prince de Melphe estoit venu jusques à Veilliane pour recevoir le roy et luy baiser les mains, accompaigné d'une grosse troupe de cavallerie et fanterie des plus lestes et braves de tout le Piedmont. Après s'en estre acquité, et avoir receu de sa majesté un fort bon visaige, comme s'estant porté très-soigneusement en une si grande charge, et faict le semblable aux princes et seigneurs là presens, il demanda M. de Vieilleville, qui se presenta incontinant; et l'ayant embrassé plusieurs fois, le print par la main, et le mena devant le roy, disant à sa majesté telles parolles : « Sire, voilà le gentil

homme à qui je suis plus obligé que à tout aultre qui soit, non pas en France, mais au reste du monde; car c'est celuy qui, en me sauvant la vie, me fist quiter par ses persuasibles remonstrances le service de l'empereur pour entrer en celuy de la couronne de France. C'est celuy qui, pour gaigner un serviteur au feu roy, vostre seigneur et pere, et à vostre majesté, me quicta fort liberalement, estant son prisonnier, soixante mille ducats de ranson à quoy je m'estois soubmis : je ne sçay quelle recompense il en a eue. C'est celuy enfin, qui, avec la poincte de son epée, conserva l'honneur et la vie de ma femme et de mes enfans : par tant d'obligations et bienfaicts, ceste assistance l'asseurera du fonds de l'amitié que je luy doibts porter et porteray toute ma vie; et pour commencer à l'approcher de moy, j'ay esté son fourrier à Thurin, l'ayant desjà logé tout joignant mon logis affin de participer en son bon conseil, encores que j'aye esté adverty que ceux qui ont le plus d'authorité auprès de votre majesté l'ayent trouvé fort mauvais; de quoy toutesfois je ne me donne aulcune peine, car ny la peur ny l'esperance ne me feront jamais manquer de mon debvoir ny tomber au vice d'ingratitude. »

Monsieur le connestable, irrité de ce langaige (car il s'adressoit notamment à luy), s'advancea de dire, comme grand-maistre de France, qu'il en falloit laisser faire au grand mareschal des logis du corps du roy et mareschaux de logis, qui sçavoient les rancs de tous ceux de la suite; car, rompant l'ordre d'un logis, on mettoit tout le reste en confusion. Mais le prince de Melphe, pressé d'impatience, ne se peult garder de jecter cette parole : « Monsieur, monsieur, nous sommes deça les monts; quand vous serez par de-là et au cœur de France, vous commanderez comme il vous plaira, et à baguette si vous voulez; mais icy qui n'est pas France, ains un aultre pays à part, je vous supplie de n'y faire aulcune ordonnance sur peine d'y estre mal obey.« Sa majesté, voyant ce prince en colere, print la parolle, et s'addressant au connestable, luy dist qu'il auroit bien peu de credit en son gouvernement s'il n'y pouvoit accommoder ung sien amy à sa fantaisie.

Tout ce venin procedoit de ce que monsieur le connestable avoit esté averty que, par le commandement du prince de Melphe, l'escriture des fourriers du roy qui estoient il y avoit huit jours à Thurin pour dresser les logis, fust effacée, et que quelques soldats italiens chasserent les gens de M. le cardinal de Bourbon du logis qui leur avoit esté marqué, et se mirent dedans affin de le garder pour la personne de M. de Vieilleville, semblablement l'hostellerie des Trois Roys, qui estoit retenue pour l'escurie de M. de Vendosme, que d'aultres soldats gardoient pour le train de M. de Vieilleville, qui estoit grand et accreu de celuy de M. d'Espinay; et que le prince avoit dit que, sans le respect qu'il portoit au roy, il eust faict crever de harquebusades tous les mareschaux de logis et fourriers de la cour. Cela toutesfois demeura ainsi par le commandement du roy, affin de ne rien troubler et gratiffier ce vice-roy en quelque chose, qui estoit à la vérité bien peu. Monsieur le connestable vouloit toujours, par tout et sur tous, estre le maistre, et que personne ne receust aulcune faveur que par la sienne.

On ne sauroit dire en quelles ny quantes manieres de faveurs ce prince de Melphe gratiffia et honora M. de Vieilleville, jusques à luy envoyer demander le mot, quelquefois par le mestre de camp, une aultre par le sergent major; car monsieur le connestable ne le donnoit, comme grand-maistre, que pour la maison du roy, s'estant toujours ledict prince reservé le sien pour la ville de Thurin, et ne voulut jamais permettre que celuy que donneroit le connestable fust général. On disoit que ceste picque provenoit de ce que ledit sieur connestable s'estoit efforcé de rendre inutile l'ordonnance liberale que le roy avoit faicte pour la double monstre des soldats, alleguant qu'ils estoient trop bien en ordre; mais la remonstrance que fist le prince qu'ils avoient emprunté tout ce qu'ils portoient pour paroistre braves devant leur roy, qu'ils n'avoient jamais veu, avec la bonne volonté qu'avoit sa majesté de leur bien faire, rompit ce coup, et ne laissa-on de passer oultre : en quoy toutesfois ledit sieur connestable fist grand tort à sa reputation, et en fut fort mal voulu de toutes sortes de gens de guerre de Piedmont; qui fut cause qu'il ne se trouva jamais, tant que le roy fust par delà, à salve quelconque; mesme quand le duc de Ferrare vint jusques à Thurin pour bienveigner le roy et luy offrir son service, que l'on dressa pour sa bienvenue, devers le pont

du Pô, deux bataillons de gens de pied de vingt enseignes chacun, qui firent en leur salve, à l'arrivée du roy accompaigné dudit duc, durer ou filer une scopeterie de harquebusades plus d'une heure, il ne s'y presenta nullement, quelque ban que l'on sceust faire à son de tambour, suivant la coustume, que soldat quel qu'il fust n'eust à tirer de bale sur peine de la hart, craignant que quelque desesperé soldat ne luy fist rentrer ceste parolle à coup de plombs bien avant dedans le corps.

A ceste entrevue, le mariage de la fille aysnée dudict duc de Ferrare avec le duc d'Aumale, duquel nous avons parlé cy-dessus, fut mis en avant et accordé.

Mais, pour revenir, M. de Vieilleville n'abusoit pas de telles faveurs, craignant, en advisé courtisan, d'irriter les grands; car il ne donna jamais le mot que deux fois, encores par importunité : la premiere, en la place Saincte-Petronille, y estants desjà les capitaines à la teste de leurs compaignies pour le prendre; l'autre, ayant accompaigné ledict prince jusques en son logis, qui venoit du coucher du roy, exprès pour changer le mot. Et estoyent les maistres-de-camp, sergents-majors et tous les capitaines, si duicts à l'amitié que portoit leur gouverneur à M. de Vieilleville, qu'ils luy venoient demander son advis de tout ce qui se presentoit pour le service du roy, et se trouvoient ordinairement à son lever et coucher pour recevoir ses commandements, estant malade le lieutenant general en l'absence du prince : de quoy il ne se fault esbahir, car il leur tenoit une maison si ouverte, que la table du prince de Melphe leur sembloit fort maigre au prix de ceste-là. Aussi, à la verité, la despence du Français est de tout temps bien aultre que celle, non-seulement de l'Italien, mais de toute aultre nation, mesme de cestuy-cy, qui n'avoit aultre bien ny revenu que des estats de mareschal de France, de gouverneur de Piedmont, de sa compaignie de cent hommes d'armes, et aultres pensions et appoinctements que luy donnoit le roy, qui pouvoient revenir à soixante mille francs par an, et en avoit quitté plus de cent cinquante mille de bonne rente, pour venir au service de France par la pratique mesme de M. de Vieilleville, ainsi qu'il a esté dict cy-dessus. Il y a bien plus, que ledict prince ne voulut jamais porter l'Ordre au col tandis que le roy sejourna en Piedmont, voyant que M. de Vieilleville n'en estoit pas chevallier.

Il voulut semblablement retenir à toutes forces auprès de luy M. d'Espinay, luy promettant, premier que l'an expirast, le gouvernement de la ville de Chivas, tant en faveur de M. de Vieilleville que pour la bonne oppinion qu'il avoit desjà conceue de mondict sieur d'Espinay, à cause des braves faicts de vertu qu'il avoit remarqués en luy, veu sa grande jeunesse.

CHAPITRE XI.

Le roi apprend à Turin les séditions arrivées dans quelques provinces au sujet de la gabelle, et il y envoie le connétable et le duc d'Aumale avec des troupes pour y mettre ordre.

Le roy, parmy tant de triomphes, tant de magnifiques entrées en ses villes de de-là les monts, tant d'applaudissements d'ung nombre infini de seigneurs, capitaines, braves soldats et de tout le peuple de Piedmont de son obeissance, fut adverty que tout le païs de Guyenne, d'Angoulesme et de Xaintonge, s'estoient revoltés contre luy, et que l'on avoit tué à Bordeaux, fort inhumainement, le sieur de Monneins son lieutenant general en la Guyenne, en l'absence du roy de Navarre, et faict sur ses officiers esdicts païs, principallement de la gabelle et grenier à sel, plusieurs meurtres, voleries et très-horribles massacres.

Nouvelles qui très-fort luy despleurent et l'attristerent grandement, voyant le mespris de sa royale authorité, d'avoir ainsi foulé aux pieds son lieutenant, et la perte de tant de gens de bien. Sur lesquelles monsieur le connestable luy remonstra que ce n'estoit pas de ceste heure que ces peuples-là estoient capricieux, rebelles et mutins; car, du temps du feu roy, son seigneur et pere, les Rochelais et païs circonvoisins s'estoient oubliés en pareille faulte; et qu'il les falloit exterminer, et en ung besoing y planter une nouvelle peuplade, pour n'y plus revenir, s'offrant ledict sieur connestable d'en prendre la charge, et avec dix enseignes des vieilles bandes qu'il prendroit en Piedmont, et aultant de lansquenets, ensemble mille hommes d'armes, il promettoit d'en avoir sa raison et d'en satisfaire sa majesté.

Mais le roy, prévoyant les cruautés qui s'y pourroient exercer, craignant aussi que l'innocent, en telle confusion, portast la peine du mes-

chant, modera ceste furie, tant estoit clement et debonnaire, et fut d'advis que lesdites forces y accompagneroient bien son compere; mais il voulut que l'on y procedast par justice, ordonnant que capitaine ny soldat n'eust, sur la vie, à forcer, piller ny tuer, sinon ceux qui feroient resistance, et que l'on se saesist des coupables pour en faire, par les prevost de son hostel et de la connestablie, pugnition exemplaire. Et donna sa majesté, pour compaignon à monsieur le connestable en ceste charge M. le duc d'Aumalle duquel nous avons tant de fois parlé cy-dessus, fils aysné du duc Claude de Guise.

Ceste deliberation ainsi prinse, le roy fort fasché repassa les monts et vint à Lyon, d'où partirent lesdicts sieurs connestable et d'Aumalle pour faire leur voyage; ledict connestable par la riviere du Rhosne pour se rendre à Thoulouse : l'aultre print la riviere de Loire à Rouenne pour venir à Tours, et de-là gaigner Poictiers, chacun avec leur part des forces susdictes.

De Tours, M. de Vieilleville, qui avoit suivi M. le duc d'Aumalle, donna congé à M. d'Espinay d'aller veoir sa majesté, car il se douctoit bien que l'on ne meneroit poinct les mains, et qu'ils ne trouveroient à combattre, d'autant que dès Orléans M. d'Aumalle eust nouvelles que toutes ces trouppes populaires estoient écartées et comme fondues, estant leurs chefs advertis qu'il leur descendoit une armée royale sur les bras.

Et s'estant joincts lesdicts sieurs environ Pujols, que l'on appelle entre les deux mers, ceux de Bourdeaux envoyerent à Langon ung grand batteau très-magnifique, sur lesquel estoient chambres et salles vitrées, painctes d'or et d'azur, et semées des armoiries dudit sieur connestable, avec trois ou quatre deputés pour le luy presenter, et le supplier de s'y embarquer pour descendre en la ville; et avoient quelque harangue à luy prononcer pour l'esmouvoir à misericorde et pitié : mais il les repoussa fort dédaigneusement, leur disant qu'il ne vouloit entrer à Bourdeaux ny par porte ny par batteau, et qu'il avoit dequoy faire d'aultres nouvelles entrées; car on traisnoit après luy vingt pieces d'artillerie; et les renvoya avec très-rigoureuses menaces. Lesquels misrent, à leur retour, tous les habitants de la ville en telle frayeur et espouvantement, qu'ils eussent aussitost choisy la mort que la vie, pour l'apprehension des cruautés dont on les menaçoit, principallement les femmes et filles; car huict jours premier que l'armée se presentast le bruit estoit commun que tout devoit estre abandonné à la force et au pillage.

Estant entrés en la ville, lesdicts sieurs avec les gens de pied seulement et quelques harquebusiers à cheval, sans y trouver aucune resistance, firent, l'espace d'environ ung moys, faire de terribles executions, tant par mort naturelle que civile; car il fut executé plus de sept vingt personnes à mort en diverses sortes de supplices, comme de pendus, decapités, roués, empallés, desmembrés à quatre chevaux, et bruslés, mais trois d'une façon dont nous n'avons jamais ouy parler, qu'on appeloit mailloter; car on les attacha par le mytant du corps sur l'eschaffauct, à la renverse, sans estre bandés, ayant les bras et jambes delivrés et en liberté; et le bourreau, avec un pillon de la mesme longueur et grosseur et façon que ceux des ferreurs de fillace, mais de fer, leur rompit et brisa les membres, si bien qu'ils ne les peurent plus mouvoir ny remuer, sans touscher à la teste ny au corps : supplice à la verité fort cruel; mais ces criminels en furent les premiers inventeurs, car ils avoient pris deux receveurs ou fermiers des greniers à sel d'Angoulesme, lesquels, attachés sur une table tout nuds, ils firent mourir trop inhumainement, à forces de bastonnades; puis les jetterent en la riviere, disant par mocquerie : « Allez, meschants gabeleurs, saler les poissons de la Charente. » Mais, au lieu de cela, et par un jugement très-équitable, le bourreau les jecta tous trois dedans ung feu là preparé, et à demy-morts, prononçant tout hault (ainsi estoit porté leur arrêt) : « Allez, canaille enragée, rostir les poissons de la Charante que vous avez sallés des corps des officiers de vostre roy et souverain seigneur. »

Quant à la mort civile, tous les habitans quasi firent amende honorable en plaine rue, à genouls devant mesdicts sieurs estant à la fenestre, criant misericorde et demandant pardon, et plus de cent, à cause de leur jeunesse, seulement fouettés, et de merveilleuses amandes et interdictions, tant sur le corps de la cour de parlement que de l'Hostel de ville, et sur ung grand nombre de particuliers. Il n'y eust pas seulement les cloches qui ne se sentissent de l'ire et vengence du prince; car il n'en demeura une

seule en toute la ville, ny au plat païs, sans espargner les horloges, qui ne fust rompue et confisquée au proffit du roy pour son artillerie; et infinies aultres tribulations et miseres, plus à plain mentionnées en l'histoire de Paradin et aux Annales de France et d'Acquitaine ausquelles je renvoye le lecteur; et n'en eusse aulcunement parlé, sinon que je ne veux passer soubs silence les braves traicts d'honneur et de justice que M. de Vieilleville, suivant son généreux naturel, exerça en ce voyage.

CHAPITRE XII.

M. de Vieilleville conduit à Bordeaux la compagnie du maréchal de Saint-André dont il étoit lieutenant. — Ce qui lui arrive dans une hôtellerie.

Premierement, ayant pris la compaignie de M. le mareschal de Sainct-André de laquelle il estoit lieutenant, comme dict est, en la ville de Poictiers, qu'il trouva preste à marcher suivant le rendez-vous qu'il en avoit donné, il commanda par tous les logis qu'il fist jusques à Bourdeaux, de paier comme en l'hostellerie; et affin que son argentier n'en abusast, il ne montoit jamais à cheval qu'il ne prinst serment de son hoste s'il estoit contant ou non, et contraignist toute la compaignie de faire le semblable, alleguant que l'on n'estoit pas sur la terre de l'estrangier, comme Allemaigne, Italie, Hespaigne ou Angleterre, pour ravaiger ny faire aulcun traict en deportement d'hostilité, mais en terre française, et des subjets du roy, où la pluspart de ladite compaignie avoit ou parants ou amys qu'il falloit respecter et soulaiger; et s'il y avoit quelqu'un à qui ceste ordonnance ne plust, il se pouvoit hardiment retirer, car sy on y contrevenoit il sçavoit bien le moyen de s'en ressentir; mais au contraire disoit qu'elle estoit fort aisée à observer, vivant sobrement, sans degast, et commandant aux valets de tenir bride et ne se dereigler; et ne partoit du village que tous les habitans ne se contentassent de leurs hostes, demeurant toujours le dernier pour en ouyr les plaintes ou le contentement; surtout, si on avoit rien pillé ou enlevé, il le faisoit promptement rendre, avec ung fort aspre chatiment des valets à la veue de leurs maistres.

Secondement, marchant toujours la compaignie, et logée en ung gros villaige à trois lieues de Bourdeaux, les palefreniers de M. de Vieilleville descouvrirent dedans le fenil de son logis, sous de la paille et du foing, environ deux cents picques fort belles (car estoient de bois de Biscaye), et quatre-vingts harquebuses, avec soixante morions gravés sans doreure, six-vingts corcelets la plupart aussi gravés, cent bourguignotes, cinquante espieux, quatre-vingts rondaches et quarente halebardes, mais de vieille façon. Et ayant faict venir son hoste, il l'interrogea à part sur lesdictes armes, s'il avoit quelque entreprise pour s'en servir à l'execution d'icelle, qui les luy avoit baillées en garde, pourquoy il s'en estoit chargé, s'il avoit jamais eu commandement en ces tumultes populaires, s'il avoit mené les mains en l'affaire des massacres sur les officiers du roy, s'il avoit part audictes armes?

Sur tous lesquels poincts le pauvre homme respondit assez pertinement, encores qu'il tremblast et fust fort estonné; mais principalement se deschargea de tout malefice, disant entre aultres choses que ses voisins, qui congnoissoient son innocence en tout le progrès des troubles, desquels il ne s'estoit en aulcune façon entremis, avoient apporté, sentant approcher l'armée, leurs armes en son logis; mais qu'il ne sçavoit s'ils avoient participé en toutes ces folies; et, qui plus est, lui dict telles paroles : « Vous voyant, monseigneur, si debonnaire seigneur, et toute vostre suite domestique si paisible et traitable, sans avoir receu, en deux jours que vous estes ceans, de qui que ce soit une seule rude parolle, je vous veux bien dire qu'il y a en ce logis, dedans ung cavereau que j'ai fait murer, trente et cinq, tant coffres de bois que de bahus, que plusieurs gentilshommes, qui ne se veulent pas fier en leurs maisons, et d'aultres, m'ont faict apporter nuitamment pour garder, sur espérance que mes actions, qui sont du tout exemptes de la recherche de toutes ces desbauches, seront cause que ma maison ne sera poinct pillée ni ravagée; vous suppliant très-humblement, monseigneur, de tenir la main qu'eux et moy ne recevions aulcun dommaige. »

Mais M. de Vieilleville le jugeant par ses responces incoulpable, et que par le descelement du cavereau il n'estoit pas des plus fins, car il estoit impossible de le descouvrir, tant estoit bien caché; mais il pensa qu'ayant apprehension

de mourir, il luy avoit dict ce secret pour faire eschange de sa vie avecques ce riche present : toutesfois il lui deffendit d'en parler à personne, disant que, s'il se fust adressé à d'aultres, il eust mis son bien et celuy de ses amis en proye. Mais quant aux armes, il luy commanda les mettre toutes en evidence en quelque grange soubs la clef, et luy bailla, sachant que tous les mutins et mauvais garçons du pays s'estoient escartés, ung certificat comme il les avoit achettées et payées, et qu'il les envoyeroit querir quand l'armée partiroit du Bordelais, affin qu'il monstrast ledict certificat à tous ceux qui viendroient loger audit village après luy ; et si quelqu'un y vouloit faire force, qu'il l'en vinst advertir, et l'asseuroit d'y donner ordre : qui estoit le vray moyen de les luy conserver, et pour ses amys.

Quand ce bon homme, qui estoit maire dudit villaige et des plus aisés, se meslant de service, void une si grande bonté et courtoisie, il eust adoré M. de Vieilleville s'il le luy eust permis, car il pensoit estre mort, et le suppliant à mains joinctes et les genoulx en terre de prendre ce qu'il luy playroit desdites armes, principalement toutes les picques qui estoient excellement belles ; mais M. de Vieilleville se courrouceant, luy dit que s'il luy en parloit plus il luy feroit confisquer tout son bien, et la vie quant et quant ; car il y avoit subjet assez grand pour le mettre entre les mains des prevosts, et luy faire son procès : qui fust cause que le pauvre homme se teust et luy demanda pardon, ne congnoissant pas l'integrité de son hoste, qu'il disoit estre la nompareille, veu que la gendarmerie qui estoit logée aux villaiges voisins, en pillant ses hostes, leur faisoit accroire qu'ils avoient sonné le toxsainct, exerçant d'aultres forces et villannies envers les femmes. Cela sçavoit-il par de ses parants et amis desdicts villaiges qui s'estoient reffugiés devers luy, et plusieurs aultres qui, pour éviter l'oppression, se rendoient au quartier de M. de Vieilleville qui luy donna au déloger, outre tout cela et son deffray qu'il reffusa plus de dix fois, une fort ample sauvegarde qui luy servit tout le temps que l'armée sejourna au Bordelais, se vantant partout que le nom de Vieilleville luy avoit saulvé la vie et faict gaigné plus de mil escus ; et venoit souvent à Bordeaux veoir les executions de justice, se retirant au logis du Train, où il apportoit toujours, ou des fruicts ou quelque aultre chose ; en recompense de quoy luy faisoit-on une fort-bonne chere.

CHAPITRE XIII.

M. de Vieilleville protége un conseiller du parlement de Bordeaux chez qui il étoit logé.

Tiercement, au dernier villaige où la compaignie logea, à une lieue de Bordeaulx, et qui luy fust donné pour garnison, M. de Vieilleville la laissa entre les mains des sieurs Fervaques et de Chazeron, après avoir donné l'ordre qui y estoit nécessaire, et vint loger, le lendemain de l'entrée de monsieur le connestable en la ville de Bordeaux, au logis qui luy estoit retenu, auquel ses gens luy avoient faict acoustrer à disner, suivy de plusieurs gentilshommes et capitaines. Et ayant mis pied à terre, M. Valvyn, conseiller de la cour de parlement, son hoste, se presenta à la porte pour le recevoir, se disant très-heureux de loger ung tel seigneur, duquel il esperoit, pour la grande et bonne reputation qui en couroit, ung bon traictement, non-seulement pour le regard de ses biens et famille, mais beaucoup de faveur envers monsieur le connestable, veu son credit, sur les faulses accusations desquelles on commençoit à le molester, ayant esté desjà constitué prisonnier en sa maison, luy recommandant en toute humilité sa personne et son bon droit, et qu'il estoit le très-bien venu. A quoy M. de Vieilleville respondict que l'honneste racueil que presentement il luy avoit faict l'obligeoit grandement à le conserver, et tout ce qui luy appartient, et de prandre sa cause en main ; aussi que son port et sa façon ne le jugeoient pas de maulvaise affaire ny de seditieuse humeur ; et qu'il ne se devoit estonner de son emprisonnement, estant ceste forme de proceder en tel cas ordinaire, qui ne se faict à aultre fin que pour empescher les habitans d'une ville de conferer ensemble et faire quelques menées ou monopoles ; et que après disner ils en parleroient plus amplement, le priant de disner avecques luy.

Et entrés en la salle, mademoyselle de Valvyn, accompagnée entre aultres des jeunes damoyselles ses filles, d'excellente beauté, se presenta semblablement, mais si esperdue de l'aprehension de quelque violence que l'on avoit voulu faire la nuict precedente au logis de sa

sœur, aussi femme d'un conseiller, mais veufve, et dont ses deux niepces, non moins belles que leurs cousines, avoient esté contraintes de se retirer chez elle, parce qu'il n'y avoit point encores d'hoste, qu'elle ne luy peust dire aultre chose, sinon luy recommander l'honneur de ses filles et niepces, les luy presentant toutes quatre. Et comme elle se vouloit prosterner à genoux, M. de Vieilleville la soubsleva, luy disant qu'il avoit semblablement des filles, en souvenance desquelles il traicteroit avec tout honneur et honnesteté les siennes, et que plustost il luy cousteroit la vie qu'elles receussent aulcun mal ou desplaisir, quand bien le duc d'Aumalle, qui estoit le plus grand de l'armée, le vouldroit entreprendre; à quoy il estoit tenu et obligé, non-seulement par sa qualité, mais par le devoir de chrestien, et de l'obéissance aux commandemens de Dieu. Et dès lors les print en sa protection, et les luy bailla, comme à leur mere et tante, en garde. De quoy le pere et la mere et ces quatre honnestes damoyselles le remercierent très-humblement, non sans beaucoup de larmes, entremeslées toutesfois de grande asseurance et de contantement; car elles avoient entendu que, à la furie de la premiere arrivée, l'on en avoit bien abusé; et intimidoit-on tout le monde d'avoir sonné le tocsainct.

La mere, se voyant asseurée par ce langaige, commença à discourir de ses niepces, accusant les gens de l'hoste de sa sœur, qu'elle nommoit le comte de Sancerre, et principalement ung jeune gentilhomme qui voulut rompre la porte de leur chambre pour leur faire desplaisir; mais saulterent par les fenestres sur les fagots, et s'estoient saulvées auprès d'elle. M. de Vieilleville leur demanda sy ce n'estoit pas le bastard de Bueil : toutes respondirent d'une voix qu'il s'appelloient ainsi. «Il ne le fault, dit-il, trouver estrange; car avec ung fils de p..... il n'y a jamais paix ny seureté pour les filles d'honneur en telles choses, à cause du creve-cœur qu'il a que toutes les femmes ne ressemblent à sa mere. »

Estants sur ces propos, la veufve arrive se voulant retirer du tout chez sa sœur, pensant qu'elle n'eust poinct d'hoste, parce que ce bastard la vouloit oultraiger, et incessamment la tourmentoit pour luy representer ses filles. Mais M. de Vieilleville luy promist de luy en faire une bonne reprimande en la presence du comte de Sancerre. Et en attendant, tous et toutes disnerent avecques luy, tant que deux bons plats et opulamment servis se peurent estendre ; qui estoit de tout temps son plus commun ordinaire.

Après disner il alla veoir monsieur le connestable, qui luy fist le racueil accoustumé; et le trouvant prest d'aller au conseil, il y entra avecques luy, ensemble plusieurs aultres seigneurs; à l'issue duquel il print le comte de Sancerre par la main, et luy ayant fait entendre les insolences de son advoué fils, ils l'envoyerent querir, et tous deux le galopperent de telle façon, d'injures et de pouilles, qu'il eust voulu estre mort. Mais le comte de Sancerre, pour regaigner ses hostesses, vint avec M. de Vieilleville en son logis, où il souppa, leur faire les excuses du passé, avec promesses, protestations et serments qu'il ne leur adviendroit jamais rien de tel pour l'advenir, et les prioit instamment de retourner; mais elles n'y vouleurent jamais entendre, se doubtants bien qu'il estoit de la partie; et tant que l'armée sejourna au Bordelais elles ne sortirent du logis de M. de Vieilleville, dont bien leur en print; car elles furent exemptes, tant de ceste force, ou pour le moins de la peine d'y resister, que de l'ignominie generale en laquelle tous les habitans de la ville, hommes et femmes, furent condampnés, comme il s'ensuict.

Pour ce qu'il sembla à monsieur le connestable, assisté du conseil de tous ces seigneurs, et de six ou sept maîtres des requestes, ensemble des prevosts et aultres juges de sa suite à luy ordonnés par le roy (car la cour de parlement de Bordeaux estoit interdicte), que toute la ville estoit coulpable de la mort du feu sieur de Monneins, et de la barbare cruauté de l'avoir laissé tout nud trois jours entiers sur le pavé sans sepulture, tous les habitans de la ville, sans respect de sexe ni de qualité, furent condampnés à faire amande honorable, et à genoux, devant le corps dudit de Monneins desterré, puis enchassé en du plomb, là present, en la grand rue du Chapeau Rouge, demandants pardon à Dieu, au roy et à justice, ainsi qu'il a esté dict en l'unziesme chapitre de ce livre; et devoient confesser l'avoir inhumainement, proditoirement et meschamment tué : de sorte que si ung homme

ou une femme se cachoit, qui que ce fust, leurs voisins les accusoient au prevost pour les forcer de comparoistre et obeir comme eux à l'arrest, et participer en ceste honte.

Suivant cela, tous les voisins de M. Valvyn, ung peu devant l'heure dicte, vindrent en son logis pour le contraindre, sa femme, sa sœur et leurs filles, de se trouver audit lieu, et amenerent des archers du prevost pour mieux se faire obeir. Quant à Valvyn, il s'excusa sur son emprisonnement; mais au refus qu'en firent les femmes, ils voulurent enfoncer le logis; et Dieu sceit s'il y eust des coups de bastons departis, mais de telle sorte, que les archers et la populasse se retirerent plustost que le pas. Ce qu'estant rapporté à monsieur le connestable, il envoya dire à M. de Vieilleville par ung gentilhomme nommé Saint Supplice, qu'il trouvoit ceste façon fort estrange, et que resoluement il falloit que ses hostes comparussent pour obeir à ce qui avoit esté ordonné, et où luy-mesme avoit esté present, ne fust-ce que pour la consequence. Sur quoy il luy fist responce que si ses hostes estoient contraints de s'y trouver, qu'il iroit quant et eux faire amande honorable; mais qu'il se pouvoit asseurer qu'il y auroit bien du bruict, quoy qu'il en deust arriver.

Encores que ceste parolle fust bien dure et poulsée de grand colere, mesme à ung tel homme qui estoit ung second roy en France, si est-ce que monsieur le connestable, pour l'amitié et respect qu'il luy portoit, n'en fist aultre instance ny semblant; aussi qu'il consideroit que les capitaines des vieilles bandes qui gardoient les portes de la ville, estoient ceux-là que M. de Vieilleville avoit si bien traictés en Piedmont, et traictoit encores à Bordeaux, car ils le suivoient ordinairement par tout. Toutesfois, pour obvier à plus grand trouble, il envoya ung aultre gentilhomme, nommé Lusarche, avecques vingt harquebusiers de sa garde, pour faire retirer le peuple s'il y estoit encores; mais il y trouva cinq ou six des capitaines susdicts, qui y estoient desjà venus avec environ deux cents harquebusiers, pour assister M. de Vieilleville, pensants que ce fust à luy qu'on en voulust: de quoy il n'estoit besoing, car ils n'y trouverent personne, ayant le baston amorty ceste furie. Ce qu'ayant Lusarche rapporté à monsieur le connestable, il jugea bien que M. de Vieilleville luy avoit mandé par Saint Supplice la verité, et faict connoistre son affection envers ses hostes, mais qu'il l'en falloit gratiffier, deffendant à Lusarche d'en parler à personne, de crainte que les aultres seigneurs ne voulussent semblablement exempter leurs hostes et hostesses de ceste infamie; mais personne ne s'y hasarda, advertis de sa colere. Et commanda de despescher diligemment l'execution de ceste amande générale, qui fut fort pitoyable et sans mercy: car tous les grands et aultres de la ville luy demanderent pardon à genoulx; et furent bruslés en public toutes les pancharles, anciens privileges, remembrances et vieux enseignemens, octrois, tiltres, franchises et immunités données par les roys à l'hostel de ville de Bordeaux.

Cela parachevé, monsieur le connestable envoya à M. Vieilleville le pardon du conseiller Valvyn, qui estoit prisonnier en sa maison pour y avoir logé le colonel de la Commune l'espace de six jours, durant lesquels il fist de merveilleux et horribles massacres; mais il s'excusoit sur deux points qui estoient bien recebvables: le premier, qu'il estoit son parant et avoit encores quelque part en la maison; l'autre, que s'il luy eust reffusé l'entrée il y eust logé par force, en danger d'estre tué, car il s'y présenta avec cinq ou six mille hommes: que s'il eust eu moyen de évader, et la luy abandonner, il l'eust faict de très-bon cœur; mais il luy fust impossible, estant environné de toutes parts. Cependant M. de Vieilleville ne voulut pas remercier monsieur le connestable de ceste gratuité par procureur, mais il y alla en personne bien accompaigné, et luy mena son hoste, qui se prosterna à genoulx: puis estant levé, luy allegua les susdictes raisons, dont il eust son absolution par escrit, et remis en son estat.

CHAPITRE XIV.

Punition de quelques gendarmes qui avoient maltraité un curé.

Et pour le quatrieme, du villaige où estoit logée la compaignie, distant seulement d'une lieue de Bordeaux, les gensdarmes et archers alloient et venoient en la ville, avecques congé de l'enseigne ou du guidon, pour recevoir les commandements de leur capitaine, apprendre des nouvelles et veoir les criminelles executions, chacun à leur tour, et puis s'en retournoient en

leur quartier. Desquelles executions ung homme d'armes et deux archers voulurent faire leur proffit, mais à leur ruine et perdition. Car, ayant intimidé le curé du villaige, luy firent accroire qu'ils s'estoient trouvés à la mort de deux que l'on pendoit, qui le chargeoient d'avoir avec eux sonné le tocsainct dedans le clocher de son église, et qu'ils estoient commandés de le mener prisonnier; mais ils le feroient evader s'il leur vouloit donner une bonne somme; et commencerent à luy mettre la main sur le collet et le garotter.

Le pauvre curé, qui sçavoit les nouvelles de Bordeaux, et qu'on les faisoit mourir sur une simple accusation, sans confrontation de tesmoings ny aultre forme de procès, se taxa librement, plustost que d'aller là, à huit cens escus; aussi qu'il se sentoit ung peu coulpable. Mais, non contants de cela, estants advertis que depuis deux mois il avoit mis en ung cachot tous les calices, croix, reliques et aultres meubles d'argent, avec des chasubles, chappes et plusieurs riches ornements de drap de soye, pour les saulver des incursions et fuire de la Commeune mesme de l'armée, le forcerent, la dague sur la gorge, de leur descouvrir ceste musse (à quoy l'apprehension de la mort luy fit promptement obeir), et le lierent en une chambre escartée, affin qu'il ne fust veu et ne parlast à personne, en deliberation, leur main faicte, de le tuer.

Mais le neveu du curé vint en diligence à Bordeaux advertir M. de Vieilleville de ceste volerie; qui monta incontinant à cheval, et entrant au desceu des galands dedans le presbytere, il les trouva faisants trousser leur bagaige pour desloger, ayant trois chevaux chargés de riche butin. Et de prime abordade, poulsé de grand colere, tua le premier qu'il rencontra, s'escriant: « Poultrons, sommes-nous lutheriens pour courre sus aux prestres et voler les églises? » Les deux aultres ne pouvant fuir furent arrestés. Mais parce que M. de Vieilleville avoit, en venant, protesté et juré de les faire pandre, les sieurs Dolivet de Bretaigne et Lachesnaye de Craonnois les tuerent, pour n'avoir la honte de veoir pandre leurs compaignons portants mesmes couleurs et livrées; car ils eussent esté defaicts en leurs casacques. Le neveu, qui avoit enseigné à M. de Vieilleville le passaige du jardin pour entrer ceans sans frapper à la porte, le mena en la chambre où estoit son oncle prisonnier, qu'il trouva lié sur ung banc, et deux valets chacun ung poignard sur l'esthommac pour l'empescher de crier. Les valets, bien esbahis, se jetterent à genoux; mais cette humilité peu leur servit, car ils furent mis en la place du curé et baillés en garde à son neveu, qui en fut fort soigneux avec l'aide qu'on luy donna, et furent toutes choses restituées à l'église de son oncle.

Le pauvre curé se prosterne à genoux devant M. de Vieilleville, pour le remercier du rescouvrement de sa vie et de ses biens. Mais il luy commanda bientost de se lever et de faire enterrer ces trois corps, sans oublier une chanterie et service accoustumé, affin de prier Dieu pour eux. Il ne fault point demander de quelle diligence et devotion il s'acquitta de ceste charge, veu que les valets, pressés de dire verité, confesserent devant luy qu'ils avoient commandement de le tuer incontinant que leurs maistres seroient prests à partir, de peur que l'on ne courust après eux; et demandoient pardon, mais envain, car ils furent pandus devant l'église dudict villaige, sans aultre forme de procès.

Ceste meschante entreprise se pouvoit aisément executer par ces miserables gentilshommes; car le curé n'avoit point d'hoste, ayant toujours eu M. de Vieilleville ceste maxime d'exempter les presbyteres; et en tout lieu où il a eu commandement, il ne permit jamais que personne y logeast, quelque nécessité qu'il y eust de logis, fondé sur une raison assez légitime, qu'il estoit malaisé et quasi impossible à ung prestre de celebrer dignement le service divin parmy tant de bruict et de tabut, de veoir semblablement dissiper son bien, et qui plus est, d'estre en ceste continuelle crainte et apprehension au desloger de ses hostes d'avoir pis; car l'ordinaire du soldat est de jamais ne payer son hoste, mais plustost de le ransonner avecques blasphesmes execrables et entremeslés d'injures et de coups.

CHAPITRE XV.

Le conétable et le duc d'Aumale vont dîner chez M. de Vieilleville.

Après que monsieur le connestable eust trèsdignement exécuté sa charge, et laissé ung exemple immortel à tous seditieux et mutins de se contenir en l'obeyssance de leur roy, il deli-

bera de licencier l'armée et renvoyer les compaignies, tant de cheval que de pied, aux garnisons qui leur avoient esté assignées et departies par tous les pays de de-là, pour toujours tenir en bride la populace; mais ce ne fust sans premierement ordonner de leurs monstres, qui furent faictes au contentement d'ung chacun, mais contre l'esperance de plusieurs; car on pensoit qu'elles deussent estre riches, ou bien de quelque prest attendant l'argent : mais tous en général furent payés, ayant pourveu à cela fort dextrement monsieur le connestable, mais en secret, et selon le pouvoir qu'il avoit sur les finances de France, desquelles il disposoit comme des siennes propres : aussi disoit-on que cet argent avoit esté pris des deniers de la recepte générale de Guyenne, et de sa seule authorité, encores que le roy les eust destinés ailleurs.

Doncques, se préparants toutes compaignies à faire monstre, monsieur le connestable dit en riant, et comme par gausserie, à M. de Vieilleville qu'il vouloit estre son commissaire, car il avoit entendu que la compaignie de M. le mareschal de Saint-André n'estoit pas en équippage de faire service au roy, et qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit pas vingt chevaux de service. De quoy M. de Vieilleville le remercia avec ung modeste soubsris, le suppliant de ne l'espargner ny tous ses compagnons en la casserie, s'il veoyoit qu'elle y escheust; mais s'il luy faisoit tant d'honneur que de faire luy-mesme sa monstre, qu'il prinst bien garde à soy, car il luy feroit comme aux aultres commissaires. « Et quoy, dist monsieur le connestable, pensant que ce fust quelque mal? — Je leur donne à disner, monsieur, respond M. de Vieilleville : que si vous me voulez tant honorer que d'en prendre la patience, je vous auray une grandissime obligation; aussi que, pour venir disner en mon quartier, vous ne vous incommodez nullement, estant le village où est logée la compagnie sur le chemin de vostre couchée au partir de ceste ville. » Ce que monsieur le connestable, en riant à cœur ouvert, et s'appercevant l'extreme desir qu'il en avoit, trèsjoyeusement luy accorda.

Le deuxieme jour après ceste promesse, MM. les connestable et duc d'Aumalle partirent de Bordeaux; se en une belle plaine, assez près du village susdict, trouvèrent la compaignie en bataille, qui tenoit ung grand pays, car elle paroissoit de plus de six cents chevaux, ayant commandé M. de Vieilleville aux valets qui estoient montés sur les seconds chevaux de leurs maistres, de se tenir aussi en bataille le long de ladite compaignie, un peu à quartier, et non derriere comme on a accoustumé; lequel, voyant venir toute ceste grande seigneurie, s'advança pour les recevoir, monté sur ung coursier grispomeslé que l'on estimoit deux mille escus avec tout son equipage, leur montrant son addresse et sa belle assiete à cheval, et la franc-valeur de son coursier. Et estant tous devant la compaignie, qu'ils reviserent deux fois d'ung bout à l'aultre, ils confesserent haultement d'une commune voix n'en avoir jamais veu une telle, avec des louanges infinies, qui n'estoient, à vray dire, flateresses ny à tort, car il y avoit environ cinquante hommes d'armes, dont le moindre avoit deux mille escus de rente, que l'esperance de la paye n'y avoit pas fait entrer, mais la seule amitié qu'ils portoient à M. de Vieilleville; et par ce moyen, estant la compaignie de cent hommes d'armes bien complette, il s'y trouva plus de six vingts chevaux, que d'Hespaigne, que coursiers, chacun pour le plus beau, et ung grand nombre de roussins d'eslite, et la plupart de Dannemarc, qui sont communément de ligiere taille : que s'il se trouvoit quelque homme d'armes qui se servît d'ung roussin de Clèves ou de Flandres, aux grands pieds plats, on crioit tant après luy *au chartier!* qu'il estoit contraint de s'en deffaire; aussi estoit-ce monture d'archer : qui estoit cause que ceste compaignie paroissoit la mieux montée de toutes les aultres, non-seulement de l'armée, mais de toute la France. Et sur tous, les seigneurs italiens qui accompaignoient M. d'Aumalle, à cause du mariage pretendu avec la princesse de Ferrare, l'admirerent et estimerent grandement, affermant qu'en toute l'Italie malaisément s'en pourroit-il trouver une pareille. Aussi monsieur le connestable dit tout bas à M. de Vieilleville qu'il eust esté bien marry que sa compaignie fust venue en l'armée, car il en eust rougy voyant ceste-cy; et par gaillardise luy fist lever la main pour prendre son serment de bien servir le roy, laissant au commissaire ordinaire des guerres à parachever le reste de la monstre. Et luy fust reputé ce traict par toute l'assistance à une trèsgrande faveur, ne s'estant jamais monsieur le

connestable tant abaissé, pas pour ung fils de France.

M. de Vieilleville semblablement laissa la compaignie encores en bataille avec l'enseigne et le guydon, et vint accompaigner son grand commissaire pour luy donner à disner, à M. d'Aumalle et à tous les seigneurs de la suite; qui fust soubs une ramade qu'il avoit faict industrieusement dresser en un champ tout joignant le village, où ils furent aussi opulément et friandement traictés pour six plats, que l'on eust sceu estre dedans Paris. Dequoy toute ceste grande compagnie se loua à merveilles, non pas sans ung grand ébahissement d'avoir trouvé si à main et en ung tel lieu de si exquises et rares commodités, tant pour l'excellence du vin que de l'ordre qui fust tenu au service d'une confuse trouppe.

Le disner finy, la compaignie arriva, qui fist mille gentillesses devant MM. le connestable et d'Aumalle, attendants qu'ils fussent prests à partir; et ne furent pas moins de deux bonnes heures voltigeants, maniants leurs chevaux, au grand contentement de toute ceste seigneurie; car aussi bien la suite de monsieur le connestable avoit pris tout le village pour faire repaistre leurs chevaux. Et estant monsieur le connestable monté à cheval pour s'acheminer au lieu de sa couchée, il fust conduict par la compaignie jusques à demye lieue, où les trompettes ne s'espargnèrent pas, et s'en trouva plus d'une douzaine; car MM. le connestable et d'Aumalle, et la plupart de ces seigneurs, en avoient. Mais, comme ils vouloient marcher encores plusoultre, monsieur le connestable pria M. de Vieilleville de se retirer avec sa troupe, et luy disant adieu, et remerciant de son bon traitement, luy fist de bonnes et grandes offres, M. d'Aumalle semblablement, et tous ces seigneurs en particulier, qui prindrent la routte de Poictiers.

CHAPITRE XVI.

M. de Vieilleville mène à Saintes la compagnie du maréchal de Saint-André. — Sa conduite envers les habitans de cette ville.

M. de Vieilleville, de retour à son village, y sejourna jusques à ce que la compaignie eust esté du tout payée; et ayant faict, suyvant sa coustume, contenter jusques au dernier denier tous les habitants, il en deslogea deux jours après, à leur grand regret, se reputants très-heureux au prix de leurs voisins : et mena, au partir de-là, sa compaignie à Xainctes, ville establie pour sa garnison, où il fut fort honorablement receu des gens d'eglise, de justice et bourgeois, jusques à venir audevant de luy, chasque trouppes à part, environ quart de lieue hors la ville, avec offres de leur service, et priere très-humble de les avoir en telle recommandation que ses vertus accoustumées leur faisoient esperer; car le bruit de ses équitables et politicques ordonnances estoit parvenu jusques à eux, qui les rejouissoient extremement; et qu'ils n'estimoient pas qu'il eust encores à faire quelques recherches des choses passées, attendu qu'il leur sembloit que les arrests et executions faictes à Bordeaux y devoient avoir mis la derniere main.

Sur quoy M. de Vieilleville leur respondit, après les avoir amyablement remerciés de leurs honnestes offres, qu'il n'estoit pas venu pour faire aulcune recherche, et quand monsieur le connestable luy eust voulu commettre ceste charge, que pour rien il ne l'eust accepté; mais bien au contraire, que, pour le service qu'il a voué à leur évesque M. de Xainctes, prince du sang, qui depuis fut cardinal de Bourbon, il l'avoit diverty de la resolution qu'il avoit prise d'envoyer en leur ville cinq enseignes de vieilles bandes françaises venues de Piedmont, n'ayant eu meilleur moyen de rompre ce coup, qui estoit commme tout conclu et arresté, que par s'offrir soy-même à y venir, et la demander très-instamment pour la compaignie de M. le mareschal de Sainct-André. De quoy ces trois qualités de personnes le remercierent en toute humilité et à très-grande joye. Mais, quand cela fut publié par la ville, il n'y eust habitant, de quelque sorte ou faculté qu'il fust, qu'il ne s'en rejouist au double, aussi pour la difference qu'il y a entre gens de pied et la gendarmerie; car le gendarme, qui est communement gentilhomme de moyen, s'en va en sa maison, et laisse en la garnison ses chevaux avec ung valet ou eux, qui, se contentants des fournitures portées par ordonnances du taillon, vivent paisiblement avec leurs hostes; là où le soldat qui n'a pas grand retaicte tourmente incessamment le sien, et le tient en une perpetuelle despense et servi-

tude : davantage, ces cinq enseignes, à trois cents hommes chacune, revenoient quasi à deux mille hommes, qui estoit une surcharge pour leur ville fort excessive, au prix de cinq ou six cents hommes, pour le plus. De sorte que toute la ville, toutes ces choses considerées, estoit si esmue en joye et allegresse que merveilles ; et se preparerent tous avecques leurs armes, selon que chacun en pouvoit fournir du reste de la confiscation, pour venir au-devant de M. de Vieilleville et de sa compaignie, qui entra en armes et en fort bel ordre dedans la ville.

Si est-ce que le comble de toute ceste rejouissance ne provenoit pas seulement des raisons ni considerations cy-dessus, mais bien de se veoir hors du danger de la perquisition de leurs deportemens en ces troubles ; car toutes qualités d'habitans, prestres, chantres, clercs du palais, aultrement basochiens, marchands et artisans, en estoient généralement coulpables ; estant chose très-certaine qu'ils partirent de Xainctes en trouppe de six ou sept mille hommes, et vindrent allumer le grand feu de sedition à Bordeaux, où ils firent sonner le tocsainct treze ou quatorze heures sans cesser, qui accreust leur nombre de plus de trente mille hommes. Mais auparavant sortir de leur territoire de Xainctonges, ils avoient fait passer par les flechades ung prestre nommé Me Jehan Béraud, et un fermier de la gabelle qui s'appelloit Chuche, et commis plusieurs aultres cruautés : de sorte que, croyants et estans en ceste apprehension que M. de Vieilleville venoit pour tout foudroyer, il ne se fault esbahir, après avoir entendu ceste bonne parolle, accompaignée d'une franche volonté en leur endroit, s'il fust receu à cœur ouvert et très-grande joye.

Il fut environ trois semaines avecques eux, et y fist sa feste de Toussaincts ; durant lequel temps, pour les gratifier davantaige, il escrivit à monsieur le connestable estant à Poictiers, mais à leur instante requeste, pour le supplier, quand les habitants de Xaintes envoyeroient devers luy leurs députés pour obtenir du roy une abolition générale et restablissement de leurs privileges, de les vouloir prandre en sa protection, et leur estre aydant à ce qu'ils peussent avoir une prompte et favorable despesche. Sur quoy monsieur le connestable luy fist une fort honneste response, qu'il les auroit pour recommandés, et qu'en sa faveur il les affectionneroit sur toutes les aultres villes, et les feroit despescher de telle façon, qu'ils se pourroient louer de l'amitié qu'il luy porte ; avec plusieurs autres bonnes offres qui concernoient leur repos et seureté. Dequoy les habitants demeurerent fort contents, et le supplierent de leur laisser ses lettres, pour s'en prévaloir à l'endroit de monsieur le connestable, quand ils despescheroient leurs députés. Ce qu'il leur accorda fort librement, avec promesse que s'il se trouvoit à la cour au temps de leurs députés, il leur feroit paroistre l'affection qu'il porte au bien des affaires de leur ville et communautés.

Par telles courtoisies et gratuités, il gaigna les cœurs des habitants de la ville de tous estats non-seulement, mais il s'obligea les plus grands seigneurs de Xainctonge, qui le venoient ordinairement visiter, auxquels il faisoit une fort magnifique et très-libérale chere, sans y espargner nullement la despence, à cause principallement de l'affluance de noblesse du païs qui accompagnoit ces grands, à sçavoir, M. de Barbezieux, qui estoit un jeune seigneur de grande esperance, et encore reluisant de la gloire que luy avoit acquise son pere à Marseilles, y estant lieutenant-general pour le roy François le Grand quand l'empereur attaqua, à sa honte et confusion, en son entreprise de Provence, le sieur de Montguyon et son fils de Montendre ; les sieurs de Challais, de Touverac, de Montchaude, et plusieurs autres riches seigneurs, qui estoient suivis d'un grand nombre de gentilshommes, desquels la pluspart trouverent en la compaignie plusieurs de leurs parants et anciens compaignons de guerre, tant des forts de Boloigne que de Piedmont : nouvelles cognoissances qui accreurent les bonnes cheres, car ce n'estoient que festins, et ouvrirent semblablement le pas aux nobles exercices, car il y fust, entre aultres, couru en six jours unze bagues que plusieurs dames et damoiselles donnerent, mais toutes gaignées par les gendarmes et leurs capitaines. Dequoy tous ces Xaintongeois receurent grandissime desplaisir, mesme pour la risée qu'en firent celles qui les avoient données ; car elles les renvoyerent par mocquerie à l'escolle de la compaignie de M. le mareschal de Sainct-André, soubs ce brave regent, M. de Vieilleville, qui en avoit emporté quatre, et

quasi à toutes les aultres donné atteinte, mais avecques les plus belles courses du monde, que l'on estimoit plus que tout le reste.

Après toutes ces bonnes cheres et passetemps, M. de Vieilleville délibéra de son partement pour s'en aller en sa maison, et appella les juges, maire et eschevins de la ville, ensemble les chefs de la compaignie, et ceux qui devoient demeurer en garnison, pour leur faire entendre sa volonté, à ce qu'ils eussent à se comporter modestement, et vivre en toute tranquillité les uns avec les aultres suivant les ordonnances et édits du roy. A quoy tous en general promirent d'obeyr : qui fust fort aisé; car il n'y demeura pour tout chef que le mareschal des logis, et environ quarante, que Albanais que Italiens, et quasi soixante archers français, qui tous n'avoient aultre retraicte que de la garnison; et aux aultres qui resolurent de s'en aller le voyant partir, donna congé de se retirer en leurs maisons, jusques à la prochaine monstre, s'il ne survenoit quelque urgente affaire pour le service du roy. Ainsi il s'en alla fort regretté de tous les habitans, qui le vouleurent accompaigner jusques à la couchée; mais il ne le permist pas, se contentant de son train, et de huit ou dix gensdarmes ses voisins, qui se jettèrent à sa suicte.

CHAPITRE XVII.

M. de Vieilleville rend visite au prince et à la princesse de La Roche-sur-Yon. — Conseils qu'il leur donne pour la conservation de leur fils qui estoit en nourrice.

Il print son chemin par Saint-Jehan d'Angely, où il fut fort honorablement receu, en recognoissance de ce qu'il avoit presenté à monsieur le connestable leurs deputés à Bordeaux, et les avoit assistés de tout son pouvoir contre quelques-uns, et d'authorité, qui les avoient voulu calomnier d'estre participants en ces tumultes populaires; mais ils furent, malgré leurs ennemys, despeschés à souhait, et emporterent, par la diligence et faveur de M. de Vieilleville, lettres d'exemption de toutes amandes, peines et interdictions ausquelles furent condamnées les aultres villes leurs voisines, et desclarés innocents, estant convié à embrasser leur bon droit par l'addresse que luy avoit faicte M. Bouchart, chancelier de Navarre, residant en leur ville, la fille duquel avoit espousé le sieur de Maillé-Brezé, son subject, à cause de sa terre de Lezigny en la comté de Durestal, qui pareillement les luy avoit par lettres recommandés, pour gratiffier son beau-pere, cognoisant l'affection qu'il leur portoit.

Au partir de-là, il s'achemina droit à Mortaigne, où il arriva le troisieme jour, et y trouva M. et madame la princesse de La Roche-sur-Yon, qui furent extrêmement aises de le veoir; mais ne luy donnerent pas le loisir de s'aller raffraischir en sa chambre, à la descente de cheval, qu'ils ne le menerent veoir le petit fils que Dieu leur avoit donné, duquel M. de Sainct-Thierry son frere avoit esté parrain pour le roy, il n'y avoit pas encore trois mois, et luy avoit donné le nom de sa majesté : et estants en la chambre de l'enfant, madame la princesse luy dist : « Mon cousin, voilà Henry de Bourbon qui vous gardera bien d'estre mon heritier; monsieur et moy avons telle fiance en vostre amitié, que vous prirez Dieu que ainsi advienne, et qu'il luy plaise le faire croistre en tout heur et prosperité. » A quoy il respondit que tous deux luy feroient un tort irreparable s'ils avoient aultre créance; mais bien plus, qu'il leur en desiroit encores aultant, pour mieux le priver de la succession, à laquelle il ne pensa jamais, sur son honneur et sur son ame; et les advertissoit cependant de prendre garde de plus près à la nourriture de l'enfant, et qu'il luy sembloit qu'ils ne le garderoient gueres, pour deux raisons : la premiere, que la nourrice estoit âgée, maigre et melencolicque; l'aultre, que la chambre n'estoit pas assez aërée, estant toujours les fenestres closes, qu'il falloit au contraire tenir ordinairement ouvertes; plus, luy donner une jeune nourrice des champs, et la traicter de grosses viandes à sa mode rustique; surtout deffendre sa chambre au medecin et à l'appotiquaire, car ils y alloient sans cesse faire des ordonnances, tant pour l'enfant que pour la nourrice, qui prenoit plusieurs brevages pour se faire abonder en laict, à la ruyne de tous deux, car en telles choses le naturel passe tout artifice; et l'artifice corrompt le naturel.

Monsieur et madame la princesse ne rejecterent pas ce conseil, s'appercevant bien que leur enfant devoit avoir quelque maladie secrète, d'aultant qu'il crioit incessamment : et encore que la nourrice fust damoiselle riche et de bonne

part, qu'ils avoient fort curieusement recherchée pour nourrir leur enfant à la grandeur et principauté, si trouverent-ils ung honneste moyen de s'en deffaire; et firent oster de dessus son berceau les ciels, poils et daix qui y estoient avec les rideaux et tour de lict, suivant ceste grandeur, dedans lesquels il estoit comme estouffé; et, par l'advis de M. de Vieilleville, luy rendirent le jour et le soleil à souhait et à toutes heures, avec une nourrice de l'âge de vingt et deux ans, et fort saine : si bien que l'on cogneust, en moins de huict jours qu'il sejourna avec eux, l'amendement de l'enfant; dont le seigneur, la dame et toute la maison benirent sa venue : et furent suivies de poinct en poinct toutes les ordonnances qu'il avoit faictes là-dessus, tant de la nouriture de la seconde nourrice, que de la deffence des medecins. Puis s'en allerent tous ensemble à Beaupreau, une autre maison de madame la princesse qu'ils avoient faict ériger en duché, pour honorer ce petit prince du tiltre de duc. Auquel lieu monsieur le prince luy monstra tous les vestements et preparatifs qu'il avoit faict faire pour l'entrée du roy à Paris, et l'equipage de son beau cheval d'Espaigne, le tout très-riche et fort somptueux; car il y vouloit paroistre en prince du sang, et n'estre des derniers en magnificence. Madame la princesse, d'aultre part, lui fist apporter les siens pour l'entrée de la royne, où elle n'oublia la couronne d'or que la royne lui avoit desjà envoyée, mais enrichie par elle d'un grand nombre de fort riches et excellentes pierreries; estant ce présent de toute ancienneté accoustumé par les roynes aux princesses du sang, à leurs entrées et couronnement en la ville de Paris.

Avant prendre congé, il les supplia de le tant honorer que de se trouver aux nopces de sa fille aisnée, qu'il avoit promise à M. d'Espinay pour son fils aisné; et luy demandant avec quelles conditions, il leur respondit qu'il n'y avoit encore une seule mise en avant ni auculnement proposée, mais que l'amitié estoit si grande et inviolable entre le pere et luy, qu'ils s'entredonnerent la carte blanche pour effectuer leur volonté, et qu'il n'y a subtilité ou traverse de conseil, ny rigueur de coustume, qui puisse empescher que cela ne se face, « tant luy et moy l'avons à cœur; car si le pere aime et estime ma fille, je vous asseure que je me trouve très-heureux de l'esperance de son fils, que vous aimerez bien tous deux quand il aura cest honneur de se presenter devant vous; car c'est un jeune gentilhomme aultant bien né et conditionné qu'il est possible, de l'amitié duquel il n'y a alliance de prince qui me puisse divertir; aussi que par ma parolle y est, que je ne fausseray jamais, pour toutes les grandeurs du monde; et plustost la mort que cela m'advienne. »

M. de Vieilleville jecta ce langaige exprès pour coupper court, comme l'on dit, la broche à monsieur le prince de luy parler d'un aultre mariage qu'il avoit en main, et duquel il se faisoit fort; car il en avoit esté adverty par ung gentilhomme de leans, nommé Lesroches, qui sçavoit tous les secrets de son maistre : de quoy il se prévalut fort à propos, d'aultant que s'il n'eust prevenu par le langaige susdict, et qu'il eust attendu la proposition de monsieur le prince, il se fust trouvé fort combattu en son esprit, estant le mariage bien avantagieux pour sa fille, et produict par ung tel prince qui avoit sur luy toute puissance; et oultre ce, ne luy estant pas agreable, il eust esté contraint de dire les causes de son reffus, pour honnestement s'en excuser : en quoy il eust peult-estre depleu au prince et à la princesse, car ils affectionnoient merveilleusement la maison où ils vouloient loger sa fille, qui est des premières du Poictou, et se persuadoient qu'à la simple ouverture et priere qu'ils luy en feroient il y deust plier, d'aultant qu'elle n'estoit encores fiancée. Mais se voyant, par ceste déterminée protestation, frustrés de leur esperance, ils se contenterent, sans parler d'aultre chose, de luy promettre, mais assez froidement, de se trouver aux nopces de sa fille, qu'ils appelloient leur petite cousine de Scepeaux, quand il leur en feroit sçavoir le temps.

CHAPITRE XVIII.

Mariage de mademoiselle de Scepeaux, fille aînée de M. de Vieilleville, avec le fils du marquis d'Espinay.

Il print doncques congé de M. et madame la comtesse de La Roche-sur-Yon, et s'en vint en son chasteau de Sainct-Michel-du-Bois, où il sejourna environ trois mois, attendant le temps des nopces de mademoyselle Marguerite de Scepeaux sa fille aisnée : durant lequel sejour il ne fust pas inutile, comme aussi n'a-il esté en

quelque lieu qu'il se soit trouvé jamais; car il appointa plus de dix querelles entre braves et vaillants gentilshommes et capitaines, pour le poinct d'honneur, qui estoient assez castilleuses; mais il les sçavoit si bien debrouiller et poinctiller, par une longue routine qu'il avoit pratiquée et acquise en la frequentation de tant d'armées et nations, que de toutes parts l'on avoit recours à luy en telles affaires; mesme les mareschaux de France, ausquels telles decisions s'addressent comme à juges souverains de l'honneur de la noblesse et des capitaines de ce royaume, le faisoient rechercher pour s'ayder de son conseil quand il se presentoit quelque querelle, principallement entre les grands.

Parmy ces appoinctements, desquels il se delectoit nonpareillement, sans y espargner la despence, car c'estoit en sa maison qu'ils se disputoient, il ne laissa de donner ordre pour la conclusion de ce mariage. Et après avoir obtenu la dispense du parantaige du quart vis-à-vis, et envoyé à Tours pour les draps d'or, d'argent et de soye, il despechea quatre gentilshommes devers monseigneur et madame la princssse de La Roche-sur-Yon, monseigneur le duc d'Estampes, gouverneur de Bretaigne, monseigneur de Rohan et de Gyé, aussi lieutenant-general au gouvernement de Bretaigne, pour les supplier de honorer de leur presence les nopces susdictes; qui tous luy tinrent promesse. Aussi y vindrent M. de Scepeaux son aisné, M. et madame de Thevalle, M. et madame de Crapado, M. et madame de la Tour-de-Meynes. Quant à ses voisins, comme M. de La Tour-Landry, qui se tenoit en une aultre sienne maison nommée Bourmont, distant de Saint-Michel trois lieues, M. de Montsoreau, à Challain, qui n'en estoit pas tant esloigné, et M. de Montbourcher, au Bois-de-Chambellay, distant de quelques lieues davantaige, il ne les fist semondre que du jour au lendemain; et tous se trouvèrent le 24 de febvrier, car ce fut le 25 en suyvant, l'année 1549, qu'elles furent celebrées en une fort grande et admirable compaignie; car M. et madame d'Espinay avoient amené de leur part M. et madame d'Assigny, M. et madame de Querman, M. et madame de Gouleynes, M. de Trouarlet, le baron du Pont, M. de Guemadeuc, M. de Maulac, M. du Bordaige, M. du Boysoreaut, MM. d'Olivet, de Rosmadec, de la Charonniere, du Hallay, et plusieurs aultres. M. de Sainct-Thierry, oncle de la mariée, y avoit semblablement convié de la sienne M. l'évesque d'Angiers, M. l'évesque de Dol, qui estoit de la maison de Laval, l'abbé de Saint-Melaine, de celle de Montejan, et plusieurs notables ecclesiastiques, et des principaux chanoines en dignité de l'église cathedrale d'Angiers dont il estoit grand-doyen, et specialement M. Phelippes du Bec, puisné de ceste maison illustre de Bourry, son jeune nepveu, qu'il nourrissoit sur esperance de luy laisser ses benefices et de le faire d'eglise; mais par ses vertus et bonne renommée il passa bien plus oultre, car il fut evesque de Vannes, puis de Nantes, et finalement il fut appellé, tant estoit grand et excellent personnage, à l'estat de conseiller du roy en son conseil d'estat et privé. En somme, il se trouva tant de noblesse, que les villaiges, à trois lieues à la ronde de Sainct-Michel-du-Boys, estoient remplis des traints de tous ces dignes prelats, illustres seigneurs et dames, et d'un si grand nombre de gentilshommes et damoyselles d'honneur, que cela paroissoit non-seulement la cour d'ung grand roy, mais une grosse armée: car, oultre les gros bourgs et villaiges susdicts, il n'y avoit mestairie, closerie, hameau ny petite borderie, en toute ceste grande estendue de pays, qui ne fust pleine et chargée de gens et de chevaulx.

D'entreprendre de specifier ou discourir des grandes choses qui s'y firent, de la diversité des passetemps qui s'y exercerent, de la somptuosité et rechange des vestements, de l'excessive despence qui y fust consommée (car il y avoit quatorze tables, la moindre de quatre plats), de l'opulente abondance de toutes sortes de vivres, et de l'apparat si bien ordonné pour le service d'une telle et quasi infinie assemblée, il seroit impossible d'en sortir à son honneur; car le subject surmonteroit le disant, de quelque suffisance qu'il peust estre doué. Mais une chose s'y trouva très-admirable, et qui doict estre, comme par grand miracle et singulière grace de Dieu, remarquée; qui est que, parmy tant de nations françaises, à sçavoir, Bretons, Normands, Angevins, Manceaux et Poictevins, et en lieu où le vin n'estoit non plus espargné que l'eau, il n'y sourdit jamais une seule querelle, pas même entre les valets, qui beuvoient à

toutes brides, ny propos jecté à la traverse qui en eust peu allumer la moindre scintille du monde, en six jours que dura ceste brave et magnifique feste, desquels le dernier fut aussi bien et honorablement servy que le premier, et avec telle abondance, sans diminution et retranchement quelconque : de quoy un chacun s'estonna, croyant parfaitement que Dieu avoit beny ce mariage, d'y voir abonder ainsi toutes choses, et les prendre en telle paix et tranquillité.

Les nopces finies, ceste très-illustre et très-grande compaignie se departit, avec ung contentement inexprimable du très-excellent traictement qu'ils avoient receu en ceste magnifique feste; et se retirerent les uns après les aultres, selon que leurs affaires les pressoient, principalement monsieur et madame la princesse qui brusloient d'envie de veoir leur petit-fils. Et durerent ce deslogement et ces adieux environ deux jours; les derniers furent les parants plus proches, qui sejournerent encores sept ou huit jours après les aultres, avec la chere accoustumée; et y eussent demeuré davantaige sans ung courier qui arriva de la part du roy et de M. le mareschal de Saint-André, pour haster M. de Vieilleville de partir et s'en aller à la cour; qui fut cause que tout le monde print congé, et demeura la maison vuide et deschargée de toutes sortes d'estrangers.

CHAPITRE XIX.

M. de Vieilleville refuse une donation qu'on lui offre de la confiscation de ceux qui seroient condamnés comme luthériens en diverses provinces.

M. de Vieilleville donna incontinant ordre pour son partement et de M. d'Espinay son beau-fils; car il se resolut de le mener avecques luy, d'aultant qu'il sçavoit bien, encores que l'entreprise fût fort secrette, que après l'entrée de Paris l'on iroit prandre les forts de Bouloigne; ne voulant pas qu'il perdît sa part de ceste guerre, qui estoit son premier cop d'essay, mesme en la presence de son roy : et d'aultre part ayant esté créé du propre mouvement de sa majesté gentilhomme de sa chambre, il estoit plus que raisonnable qu'il se trouvast en équippage digne de faire service à son prince, et selon le grand moyen qu'il en avoit; aussi, perdant ceste belle occasion, il ne la recouvreroit de long-temps, peult-estre jamais : qui furent les raisons pour lesquelles M. de Vieilleville en gaigna contre le pere et la mere du nouveau marié, et madame de Vieilleville, qui s'opposoit formellement, pour le regard de sa fille, avecque eulx et d'aultres à ce desseing. Si falut-il neantmoins, toutes oppositions contredites, passer par-là, car l'honneur, qui est toujours estayé de la vertu, en fust le maistre. On ne laissoit toutesfois de trouver ceste inopinée séparation et partement si precipité fort cruel et estrange, d'aultant que ces deux jeunes personnes ne furent pas quinze jours ensemble.

Arrivé que fut M. de Vieilleville à la cour, qu'il trouva à Saint-Germain-en-Laye, il fist tous les devoirs accoustumés au roy, royne, princes, princesses et aultres seigneurs, dames de la suite : en quoy il fust fort bien veu et receu de tous, et principalement de son maistre, qui luy fist paroistre l'aise qu'il avoit de sa venue : en toutes lesquelles caresses et bienveignants il fist participer M. d'Espinay, qui tousjours partout l'accompaignoit.

Quatre ou cinq jours après, M. d'Apchon, beau-frere du mareschal de Saint-André, MM. de Sennectaire, de Byron, de Saint-Forgeul et de La Roue, luy apporterent ung brevet signé du roy et des quatre secretaires d'estat, par lequel sa majesté luy donnoit, et aux dessusdicts, la confiscation de tous les usuriers et lutheriens du pays de Guyenne, Lymosin, Quercy, Perigort, Xainctonges et Aulnys : et l'avoient mis le premier audict brevet, comme lieutenant dudict sieur mareschal, pour obtenir aussi plus facilement par sa faveur ce don, car il estoit estimé fort riche, luy demandants sa part de la contribution pour ung solliciteur qu'ils envoyoient en ces pays-là pour esbaucher la besoigne; et pensants bien le resjouir, l'asseuroient, par le rapport mesme du solliciteur, nommé du Boys, l'un des juges de Perigueux, qui s'en faisoit fort et en respondoit, qu'il y auroit de proffict plus de vingt mille escus pour homme, toutes despences desduictes et précomptées, et auparavant quatre mois expirés; offrant ledict du Boys de leur faire toucher dix mille escus à departir entr'eux, incontinant après avoir vacqué ung mois en ceste negociation, sur et tant moins de la somme promise.

Mais M. de Vieilleville, après les avoir remerciés de la bonne souvenance qu'ils avoient eue de luy procurer ce bien en son absence, leur dist qu'il ne se vouloit poinct enrichir par ung si odieux et sinistre moyen, qui ne tendoit qu'à tourmenter le pauvre peuple, et sur une faulse accusation ruyner plusieurs bonnes familles; davantaige, qu'ils sçavoient bien que monsieur le connestable avoit esté en ce pays-là avec une grosse armée, il n'y avoit pas encore demy an, qui avoit faict ung degast infiny par-tout où il avoit passé; et de donner au pauvre peuple et subjects du roy ce surcroit de misere et d'affliction, il n'y trouvoit une seule sentile de dignité, encores moins de charité : mais, qui plus est, il aimeroit mieux avoir perdu tout son bien plustost que son nom fust tapoté par toutes les cours, barres, auditoires, parquets et jurisdictions d'une si grande estendue de pays et provinces, où l'on feroit convenir, comparoir et adjourner les parties accusées, qui sans doubte en appelleront : « Et nous voilà, dist-il, enregistrés aux cours de parlements en reputation de mangeurs de peuple; car nostre procuration au solliciteur commun de nous tous en fera foy; oultre ce, d'avoir pour vingt mille escus chascun les maledictions d'une infinité de femmes, de filles, de petits enfans qui mourront à l'hospital, par la confiscation des corps et biens à droit ou à tort de leurs maris et peres, ce seroit s'abismer en enfer à trop bon marché; joinct que nous entreprendrions sur les charges et pratiques des avocats et procureurs du roy, ausquels seuls ceste recherche appartient par le vray devoir de leurs offices; et les aurons, non-seulement pour parties adverses, mais pour mortels ennemis. » Cela dist, il tire sa dague et la fourre dans ce brevet, en l'endroit de son nom : M. d'Apchon, rougissant de honte (car il avoit esté le premier autheur de ceste poursuite), tire semblablement la sienne et en traverse par grand colere le sien; M. de Biron n'en fist pas moins. Et s'en allerent tous trois, tirants chacun e dson costé sans se dire mot, laissants le brevet à qui le voulut prendre, car il fut jecté par terre.

Les sieurs de Sennectaire, de Sainct Forgeul et de La Roue, qui estoient fort jeunes, le relevent, mais extremement faschés, d'aultant qu'ils avoient fondé beaucoup d'esperance làdessus comme enfants de famille, car tous trois avoient leurs peres : encores disoit-on que ce du Boys leur avoit advancé mille ou douze cents escus à valoir sur les esmoluments de sa sollicitation; et se deffiants de leur credit de pouvoir faire renouveller ce brevet en leur nom, estants abandonnés des trois aultres, ils achevent par grand raige de le deschirer, despitants et maudissants avec blasphesmes, chose ordinaire à jeunes gens, la venue de M. de Vieilleville, par la bonté duquel toutefois et saiges remonstrances ceste villaine recherche et tirannicque exaction sur le peuple demeura inutile et de nulle valeur et effect.

CHAPITRE XX.

Entrée du roi Henri II à Paris. — Opulence de cette ville au temps de ce prince. — Guerre avec l'Angleterre. Le roi va attaquer la ville de Boulogne.

Le roy sejourna à Saint Germain, faisant ses apprets en diligence pour l'entrée de Paris, poussé d'un très-ardent desir de s'en despescher pour effectuer son entreprise de Bouloigne, affin de prevenir l'hyver, d'aultant qu'en ce pays-là dès le mois de septembre les vents et les pluyes commencent à s'esclore d'estrange façon.

Elle se fist doncques le seiziesme de juin an 1549, sur le discours de laquelle il ne me fault amuser, ayant esté célébrée par une infinité de bons esprits, comme n'ayant eu sa pareille de memoire d'homme en toutes sortes de magnificences; car le plus grand roy de l'Europe faisoit son entrée en la ville de laquelle on dict, par commun proverbe, que si le monde estoit un œuf Paris en seroit le moyeu; et les estrangiers, Alemands, Italiens, Hespaignols et Anglais, après l'avoir bien revisée, respondent en latin à tous ceux qui leur demandent que c'est que de Paris : *Orbem in urbe vidimus;* faisants allusion de la rondeur du monde à ceste monstrueuse cité. Or sa majesté, pour honorer sa grand ville, avoit faict convoquer tous les princes, grands seigneurs de son royaume, qui sont presque infinis, et toute sa maison en general qui est composée d'un merveilleux nombre de grands et moyens estats (car il n'y en a point de petits, comme chacun sçaist), qui s'y trouverent avec ung si superbe, riche et sumptueux appareil, qu'il est impossible de le bien descrire ny representer; et estoit la cour si grosse, que l'on compta deux mille paiges qui marchoient devant

leurs maistres, portants lances, armets, bourguignotes, gantelets, espieux ou aultres armes, montés sur grands chevaulx, en aultant brave équippage que ceulx des enseignes et guydons des gendarmes pourroient estre le jour d'une bataille : et pour ce que tous courtisans et aultres gentilshommes de moyen qui peuvent entretenir paiges, leur font porter leurs couleurs sur les sayes en toutes façons de broderies et bigarrures, l'on eust dict proprement que c'estoient des prés fleuris comme au mois may, qui marchoient devant ceste admirable troupe de principaulté, seigneurie et noblesse; et estoit chose très-delectable et esmerveillable à veoir.

Les Parisiens, d'aultre part, pour n'estre veus ingrats envers leur prince souverain, firent merveilles de le bien recevoir; car il n'y avoit place, canton, carrefour ny carroy, qui ne fust garny, ou d'un théâtre, ou d'un arc triomphant, ou d'une pyramide, ou d'un obelisque, ou d'uu colosse de nos anciens roys, ou d'un pegme; tous élabourés de très-excellents et très-ingenieux artifices, où l'or et l'azur n'estoient nullement épargnés, decorés au reste de festons et trophées, illustrés quant et quant des très-doctes vers grecs et latins de ce poëte royal d'Aurat, et des odes françaises et chants royaulx du divin Ronsard. Mais qui est grandement à noter et rare en toutes les villes du monde, oultre les monstres generales des habitants, qui se montoient à douze ou quinze mille hommes, marchants en ceste entrée en fort bon ordre, et accoustrés assez bravement, chacun selon sa faculté, il se trouva douze cents enfants de ville, en aussi brave, riche et somptueux équippage, eux et leurs chevaux, qui estoient de service, qu'eussent peu être gentilhommes de vingt à trente mille livres de rente; et qui fist croire que leurs chevaux n'estoient pas d'emprunct. il les manioient à passades, à courbettes et à voltes, comme s'ils eussent esté nourris toute leur vie aux écuries des princes. De quoy il ne se fault esbahir, car il y a dedans Paris plus de cent maisons de trente mille livres de rente chacune, environ deux cents de dix mille, trois ou quatre cents de cinq à six mille, et une vingtaine, pour le moins, de cinquante à soixante mille livres de rente, tant en fonds de terre que en rente constituée. Je ne comprends en ce nombre les églises collegiales, abbayes, couvents, ny aultres maisons ecclesiastiques, desquelles il y en a quatre qui sont de plus de cent mille livres de rente chacune; sçavoir, l'église de Notre-Dame et tout ce qui en dépend; l'hospital, que l'on appelle l'Hostel-Dieu; le couvent des Celestins et celuy des Chartreux. A ces derniers la cour de parlement a esté contrainte de faire deffence de plus acquester, tant estoient avides et ardants de se faire grands en domaines et possessions; qui est toutesfois contre le vœu de la vie monastique, laquelle, en general et de quelque ordre que ce soit, n'est fondé que sur la pauvreté, qui les rend plus aptes et capables du jeusne et de l'oraison, aussy qu'ils ne se sont exclus du monde que pour vaquer aux œuvres de piété et contemplation, et non pas aux terrestres.

Toutes ces pompes et festins de roy, de l'hostel-de-ville et de plusieurs particuliers, et toutes aultres magnificences incomparables, tant royales que parisiennes, parachevées, il fallut entrer en affaires pour exécuter l'entreprise de Bouloigne, de sy long-temps projectée. Et pour y commencer, le roy vint à Abbeville, où il sejourna environ quatre jours, attendant que son armée, qui se dressoit au village de Neufchastel, près la forest d'Ardelot; fust preste et remplie des forces desquelles il avoit faict estat, et si les troupes d'Allemaigne cy-dessus mentionnées y estoient arrivées; et envoya sa majesté M. de Vieilleville reconnoître le tout, pour luy en rapporter certaines nouvelles.

Cependant l'empereur, comme tuteur du jeune roy, s'estoit approché à Saint-Omer pour veoir les deportements de ceste armée, et si le roy entreprenoit sur la vieille conqueste; qui eust esté enfraindre le traicté de paix accordé entre les roys François le Grand et Henry d'Angleterre, ainsi que nous avons amplement déclaré au commencement du second livre. Ledit sieur empereur, voyant que l'armée s'eslargissoit bien avant en la comté d'Oye, et passoit, pour aller au fouraige, fort loin au-delà de Marquise, qui est le dernier village de France tirant à Calais, il despescha ung herault devers le roy à Montreul, où sa majesté estoit desjà descendue, luy porter ceste parolle, que, s'il ne faisoit resserrer ses gens, qu'il auroit juste occasion de se douloir et d'y mettre la main, ne pouvant plus tolerer tels degats et insolences, au prejudice

du roy Edouard son mineur, et que les plaintes des habitants de Calais et de la comté d'Oye, qui sont en sa protection, l'avoient incité à luy faire ceste remonstrance.

Le heraud, qui s'appelloit Flandres, natif de Monts en Hainaud, ennemy mortel du nom français, comme sont naturellement tous Bourguignons, oublia sa creance, qui estoit assez honneste, encores qu'elle participast ung peu de la menace, ou qu'il en voulust forger un aultre à sa poste, selon son animosité, va dire au roy que l'empereur son maître luy mandoit que, s'il ne faisoit deffence aux soldats de son armée de plus entrer en la comté d'Oye et de passer oultre le villaige de Marquise, qu'il y donneroit tel ordre qu'il s'en repentiroit, et qu'il le traiteroit en jeune homme. Le roy luy voulut faire donner les estrivieres ou le fouet à la cuisine, tant pour l'outraige de sa créance, que pour avoir esté si hardy que de parler sans congé; mais il en fust diverty par M. le duc de Vendosme et monsieur le connestable, et qu'il luy falloit seulement respondre que si son maistre s'adressoit à luy, qu'il l'accommoderoit en vieux resveur.

Là dessus M. de Vieilleville arrive pour faire son rapport, qui estoit que toutes les troupes estrangieres estoient joinctes en l'armée, et l'avoit laissée fort complette et très-gaillarde; et oultre ce, apporta nouvelles très-certaines que l'empereur avoit de grandes forces esparses par les Pays-Bas, et qu'il ne cherchoit que l'occasion de rompre la paix d'entre le feu roy et luy, poursuyvant sa coustume en mauvais naturel, tramer quelque fascheux desseing, nous voyant empeschés contre l'Anglais; n'estant pas d'advis que le herauld Flandres luy portast ceste creance, ny qu'on luy fist aulcun desplaisir; car si on l'irritoit, il pourroit faire beaucoup d'ennuy, et trop en a qui deux meine : mais luy sembloit meilleur que sa majesté envoyast devers l'empereur, pour sçavoir s'il advouoit Flandres de la creance qu'il luy avoit apportée, et qu'on le retînt prisonnier attendant sa response. Ce conseil ne fut pas rejecté, mais approuvé pour très utile et necessaire. Le herauld Picardie eust ceste charge, qui rapporta au roy le desaveu de l'empereur, et qu'il ne s'estoit pas tant oublié, luy permettant de le faire pandre comme ung yvrongne, et qu'aussi bien le seroit-il à son retour. Mais le roy le renvoya sans luy mesfaire, et en remettoit la punition à l'empereur, qui fust nulle, comme nous entendismes depuis, car il estoit créature du chancelier Granvelle, qui possedoit entierement son maistre.

M. de Vieilleville adjousta à son rapport, pour tenir sa majesté advertie de tout ce qui concernoit l'armée, qu'il avoit esté au lieu où se dressoient les estappes des vivres, où il avoit trouvé le sieur de Bourran, commissaire général des vivres, ensemble tous les aultres commissaires, clercs et marchants munitionnaires avecques une si merveilleuse abondance de toutes sortes de vivres requises en ung camp, principalement de farines et de pains desjà boulangés, qu'il asseuroit sa majesté que son armée n'auroit faulte de rien : de quoy elle receust un grand contentement, et en demeura fort satisfaite. « Mais j'ay ung extreme regret, sire, dist M. de Vieilleville, de n'avoir peu attrapper le bastard de La Myrande. — Comment! demanda le roy, a-t-il faict quelque insolence au camp avec sa compaignie, car il est assez mutin? — Ha! sire, respondit-il, le meschant a abandonné vostre service pour prandre celuy d'Angleterre, et y a mené sa compaignie d'Italiens. Que si j'eusse esté adverty d'une heure plustost de sa perfidie, je l'eusse chargé et deffaict avec quarante ou cinquante bons chevaux que j'avois pris pour m'accompaigner au camp faire ma visite, car il n'avoit pas plus de sept vingts hommes espars çà et là, et embarrassés parmy leur bagaige; mais allant après, il estoit desjà soubs la faveur du canon du fort de Montlambert; toutesfois j'en ay pris douze qui n'alloient pas sitost que les aultres, que j'ay laissés au pont de bricque soubs bonne garde : je m'attendois bien que le vilain deust tourner visaige et s'advancer pour leur recousse. »

Le roy, fort faché de ceste revolte, commanda que l'on s'enquist d'eux s'ils sçavoient l'occasion qui avoit desmeu leur capitaine de son service; et luy en ayant esté amené d'eux, ils respondirent qu'ils ne sçavoient aultre mécontentement, si-non que sa majesté luy avoit reffusé ung estat de gentilhomme de la chambre vacquant, et encores avecques honte et opprobre; car il luy fust respondu en public et assez impudemment par ung commis de l'un des secretaires d'estat, que le roy ne donnoit poinct de tels estats aux

fils de p..... ny batards, s'ils ne l'estoient des princes. Mais estants sur ces enquestes, son père, le comte de La Myrande, fort grand joueur, et qui avoit le jour precedent gaigné six mille escus à la chance à trois dés, de M. le duc de Nevers, François de Cleves, lieutenant général pour le roy en Champaigne et Brie, se presenta devant le roy tout esperdu, disant en langaige bastard mêlé de français et d'italien : *Corps di Dio! sire, je sou ruynat. Mon forfante de bastardin m'a robat trente mille escouz in oro, et tout ce que j'avia de riche et precioulx en quatre coffres; et s'en est andat con les coffres et miei muletti rendre Anglois. Il n'i a pas jusqu'à mon colliero et mantello de l'Ordre qu'il ne m'habbia emportat Dispeto di Dio! que ferai-je?*

Le roy, pour toute consolation, se print à rire, comme aussi firent tous les seigneurs là presents, qui jugèrent bien-tost que non pas le reffus de l'estat, mais la friandise du larcin luy avoit faict changer de maistre.

Le roy demanda à ces douze soldats pourquoy ils avoient suivy leur capitaine à sa meschanceté, et si l'argent de France n'estoit pas aussi bon que celuy d'Angleterre. Ils respondirent assez fierement que si, mais, puisqu'il les avoit amenés en France, et qu'ils estoient patriotes, tous du Parmesan, il estoit plus que raisonnable qu'ils coureussent sa mesme fortune, et qu'ils ne l'abandonnassent jusques à la mort. « Je vous asseure, dit le roy, que aussi ferez-vous : car, si je le tenois, je le ferois irremissiblement pandre; mais en attendant vous irez devant. » Et commanda à l'instant de les mettre tous douze entre les mains du prevost de l'hostel, qui les fit bientost après brancher aux premiers chesnes de la susdite forest d'Ardelot, sur le grand chemin.

CHAPITRE XXI.

Le roi enlève aux Anglais tous les forts qu'ils avoient autour de Boulogne. — Combat singulier entre M. d'Espinay et un seigneur anglais.

Le roy finalement entra en son camp le 23 d'aoust 1549, où il fut receu avec ung merveilleux tonnerre de l'artillerie et de scopeterie de quarante enseignes de gens de pied, nouvelles bandes, et de trente-deux de vieilles, sans les legionnaires de Normandie, Champaigne et Picardie, que l'on comptoit à quarante et quatre enseignes : les estrangiers susdicts estoient ailleurs. Et dès le lendemain de son arrivée on alla assieger le fort de Salencques, qui fut battu de si grande furie, que les capitaines de dedans en furent tellement espouvantés, qu'ils demanderent à parlementer : à quoy ils furent receus; mais ils ne se montrerent en ceste negociation si mal entendus aux ruses et pratiques de guerre, qu'ils vindrent de boucqes tourdy trouver monsieur le connestable dedans ses tranchées, sans demander ny prandre hostaiges; lequel fit durer si long-temps, en experimenté capitaine, ce parlement, que nos soldats eurent tout loisir de forcer la place, où quelques-ungs se perdirent; mais pour revanche ils en tuerent plus de quatre-vingts, et tout ce qui leur fist teste à l'entrée dudit fort. Aussi n'y avoit pas là dedans en hommes et femmes plus de deux cents trente personnes. L'un des paiges de M. de Vieilleville, nommé Clerenbault, qui estoit venu coucher aux tranchées pour aider aux valets de chambre à apporter les commodités de leur maistre et de M. d'Espinay, voyant les soldats enfoncer de telle furie la bresche, qui n'estoit encores raisonnables, les suivit, et se print à grimper comme les aultres, où il receust une harquebusade en la cuisse; mais il ne laissa pas d'entrer. Et ne veid-on jamais place, pour estre de reputation, sitost rendue; car depuis la premiere volée, qui estoit de vingt et cinq pieces d'artillerie, jusques à la prise, il n'y eust pas six heures de temps.

Ceste si furieuse prise apporta un tel espouvantement à tous les chefs et capitaines des aultres forts, qu'en moins de six jours le roi eust sa raison de tous : car Ambleteuil, qui estoit une très forte place, et qui les surpassoit toutes en assiete, nombres d'hommes, fortifications et abondance de toutes sortes de munitions et vivres, mesme que l'argent des monstres de toutes les garnisons d'autour de Bouloigne y estoit, se soubsmist à la misericorde du roy, après avoir enduré quinze ou seize volées de canon. Blacquenay n'attendist pas le siege; mais celluy qui y commandoit envoya devers monsieur le connestable, le supplier de prandre sa place aux conditions qu'il avoit accordées à ceux d'Ambletueil : à quoy il fut receu, mais non pas sans rire. Ceux

de Montlambert n'attendirent ny envoyerent, ains mirent le feu en leur fort, et se sauverent dedans Bouloigne en diligence, avecques leurs bagaiges, bagues, femmes et enfans; qui leur fust fort aisé, car il ne falloit que descendre.

Il ne restoit plus que la tour d'Orde que les forts ne fussent en l'obeissance du roy; de laquelle les advenues estoient fort chatouilleuses, car elle descouvroit de bien loing, tant estoit haulte, et falloit prendre ung grand circuit pour commencer les tranchées. Toutesfois sa majesté, pour faire sa conqueste entiere, et ne s'en retourner à Paris sans jouir d'une parfaite victoire, ains qu'il l'avoit promis, vint camper en ung villaige nommé Huymille, distant de ladite tour environ demye lieue, favorisé d'un valon que ceux de dedans ne pouvoient descouvrir; et environ mille pas au-delà du camp, approchant de la tour, il commanda que l'on besongnast aux tranchées, et y furent employés de quatre à cinq mille pionniers. Mais M. de Vieilleville s'advisa d'un grand point, que du costé de la marine, assez près de la susdicte tour, il estoit nécessaire de bastir ung fort qui feroit deux effets : le premier, qu'il empescheroit d'avitailler la tour par mer et par terre; l'aultre, que Calais et Bouloigne ne se pourroient plus secourir ny favoriser le long de la coste. Advis qui fut trouvé très-bon par sa majesté, et, comme tel, promptement executé. Aussi l'utilité en parut incontinant; car, dès le troisiesme jour que l'on y eust commencé, l'on descouvrit trois navires anglaises flottants à toutes voiles devers la tour : mais, ayant apperceu nos soldats qui escarmouchoient jusques au pied d'icelle, et quelques enseignes blanches sur le nouveau fort, que le roy nomma de Vieilleville, elles baissent les voiles, et font alte, sans partir de la rade. Lors sa majesté commanda faire venir l'artillerie, qui les salua de quatre ou cinq volées; mais c'estoit de si loing, qu'elles n'en furent auculnement endommagées. Toutesfois elles se retirerent; mais, sans l'invention dudict fort, elles eussent raffraischy la tour de gens, de pouldres, de vivres et d'aultres infinies commodités, en despit de toute l'armée.

M. de Vieilleville, se souvenant du duc de Sommerset, qui avoit attaqué l'honneur de France en plein conseil à Londres, ainsi qu'il a esté dict au commencement du second livre, pria M. d'Espinay, son beau-fils, de s'armer, se monter, et se mettre au meilleur et plus riche équippaige qu'il pourroit, comme pour le jour d'une bataille, et qu'il en alloit faire de mesme : mais il desiroit qu'il fust prest dedans deux heures. Cependant il commande à trois gentils-hommes des siens de semblablement s'apprester, lesquels je veux bien nommer, pour leur valeur : l'un, le sieur de Lachesnaye, de Craonois; l'autre, le sieur de Chenevelles, de Normandie; et le tiers, le sieur de Taillade, Gascon, que M. de Vieilleville print à son service après la mort de M. de Laval qui mourut à Paris, et, disoit-on, de nom et d'armes, parce qu'il y avoit plus de cinq cents ans que ceste grande seigneurie de Laval et de Vitré en Bretaigne luy estoit venue de pere en fils sans interruption; mais, n'ayant poinct eu d'enfants de l'heritiere de Foix, sa femme, sa maison tomba, par femmes, en celle d'Andelot, puisné de Chastillon, du nom de Coligny. Ce gentilhomme, après la mort de son maistre, fut recherché de trois ou quatre princes de France, à cause de sa grande experiance et addresse à manier et dresser chevaux, à tous lesquels il prefera M. de Vieilleville. Lequel, estant ainsi accompaigné, print ung trompette sans faire bruit, et se presente à la porte de Bouloigne qui mene au Montlambert; et la chiamade faicte, on demanda ce qu'il vouloit. Il respondit que si le duc de Sommerset estoit là-dedans, qu'il luy donneroit volontiers un coup de lance, et que c'estoit Vieilleville. Et encore que le bruict fust commun qu'il y devoit estre, sy luy fust-il respondu qu'il estoit malade à Londres. Et demandant s'il y avoit poinct quelque aultre brave chevalier milort qui voulust tenir sa place, qu'il le recepvroit de très-bon cœur; mais il ne se presenta personne. « Au moins, dist-il, s'il y a quelque fils de millort qui se vueille esprouver contre un jeune seigneur de Bretaigne, nommé Espinay, qui n'a pas encores vingt ans, qu'il paroisse, affin que luy et moy ne retournions point au camp sans faire preuve de nos personnes; car il y va beaucoup de l'honneur de vostre nation si quelqu'un ne se presente. »

Lors le fils du millort Dudlay, qui estoit de pareil âge, genereusement se presenta, contre le gré toutefois de tous les seigneurs de leans, monté sur ung brave cheval d'Espaigne, et sortit de la ville acompaigné fort seigneurialement.

Mais incontinant que Taillade l'eust veu à cheval, il dist à M. d'Espinay : « Je vous donne ce millort. Ne voyez-vous pas comme il chevauche à l'albanoise? il touche des genoulx quasi à l'arson : tenez ferme, et ne couchez poinct vostre boys que à trois ou quatre pas de luy ; car le coucher de loing fait tomber le bout de la lance, et perdre la mire à celuy qui la porte, d'aultant que la veue s'esblouit parmy la visiere. » Ce que M. d'Espinay n'oublia pas. De sorte que la capitulation se fist et s'accorda, que qui porteroit son ennemy par terre, il luy seroit loisible de l'emmener prisonnier, et son cheval et armes acquises au vainqueur. Et s'estant esloignés, M. d'Espinay luy donne ung si grand coup de lance, qu'elle se rompit, et le porte par terre, l'ayant attaint par le costé, à demy-pied au-dessus de l'arson. Quant à l'Anglais, sa lance passa tout oultre, et à sa cheute la laissa tomber. Ce que voyant, Taillade met incontinant pied à terre, et se saisit du cheval, monte dessus ; Chesnaye prend l'Anglais, et, avec une grande reverance, le monte sur le sien, et luy sur celluy de Taillade; le tout avec l'aide des valets, paiges et laquests qui les suivoient. Lors le trompette sonne victoire, puis retraite; et s'en retournerent au camp avec leur prisonnier, qui estoit un peu blessé en l'ayne, de l'estourdissement du coup seulement, laissant les Anglais accompaignés de beaucoup de honte.

Mais ils ne furent pas à portée d'harquebuse du camp, que l'on vint dire à M. de Vieilleville que le roy, ayant entendu ceste nouvelle, s'en venoit au-devant de luy, accompaigné de bien peu de seigneurs et de quelques capitaines et archers de ses gardes, pour veoir la conqueste de son beau-fils. Et incontinant qu'ils l'eurent apperceu, ils mirent pied à terre, où M. d'Espinay presenta à sa majesté son prisonnier, le suppliant de le prandre comme si c'estoit le roy d'Angleterre, et que s'il estoit de cette qualité il seroit plus hardy de luy en faire uug present. Mais sa majesté, le luy rendant, et fort aise, tire son espée, et luy en donne l'accolade, le faisant chevalier.

CHAPITRE XXII.

L'armée du roi se retire devant Boulogne.

Les affaires du roy se portoient merveilleusement bien en ceste entreprise, et avoit-on grande esperance que, non-seulement la tour d'Orde, que ce petit fort de Vieilleville avoit reduict en fort extresme necessité, se deust soubsmettre à sa volonté, mais desjà ceulx de Bouloigne commençoient à faire contenance d'entendre à quelque capitulation; car, soubs pretexte de venir avec sauf-conduit visiter le prisonnier de M. d'Espinay, ils en jectoient souvant plusieurs propos à la traverse, mauldissants la conqueste de Bouloigne, et qu'elle avoit épuisé l'Angleterre d'hommes et d'argent ; et que s'ils estoient du conseil de leur roy, il luy persuaderoient d'entrer en quelque bon accord : aussi bien n'y avoit-il poinct de droict, car son pere ne l'avoit poinct conquestée par vrayes et legitimes armes, ny de bonne guerre, mais par tradiment et vendition, qui derogeoit grandement à la reputation des roys et couronne d'Angleterre : tenants une infinité d'aultres langaiges parmy la bonne chere qu'on leur faisoit aux tentes et pavillons de M. de Vieilleville et de M. d'Espinay, par lesquels on jugeoit aisément qu'ils estoient ennuyés de ceste guerre, ou que, par la honteuse reddition de tant de forts, ils avoient perdu le couraige. Ce qui anima sa majesté à poursuivre sa bonne fortune, et faire commencer en toute diligence la batterie plus furieuse que toutes les aultres, pour renverser ceste tour et luy dresser ung beau chemin d'aller assieger Bouloigne, qu'il esperoit forcer de ceste empraintе : de quoy l'on voyoit grande apparence, car ceux de dedans ne firent jamais que cinq saillies sur nostre armée, de peur de perdre leurs hommes, s'attendants bien d'avoir le siege, à toutes lesquelles ils furent toujours rembarrés dedans leur ville, à leur perte et confusion.

Mais la fortune envyeuse du bonheur de sa majesté, ou, pour plus chrestiennement parler, Dieu qui ne voulut, par quelque jugement occulte et à nous incongneu, faire abonder le roy en tant de felicités, envoya sur le mesme jour une bourrasque de vents et de pluyes si vehemente et furieuse, qu'il ne demeura tente ny pavillon debout; et furent contraints ceux qui estoient logés aux pavillons de se sauver la pluspart à nage; et sans les chevaux, il y en eust eu beaucoup de noyés ; encore s'en perdit-il plus de deux cents, et grand nombre de bagaige. L'oraige dura toute la nuict de telle

impetuosité, qu'il sembloit que la mesme terre deust fondre et se transmuer en eau ; mais la pluye continua deux jours et deux nuicts sans intermission, dont le roy fust contrainct, avec ung indicible regret, de rompre son camp. Et estant au pont de Bricque, licencia l'armée, après avoir garny de gens de pied et de cheval les forts dessusdicts, à suffire ; à la conqueste desquels il n'est impossible de croire la celerité dont y usa sa majesté ; car, depuis le jour qu'il entra au camp jusques à celluy de son departement, on ne comptoit que trois sepmaines.

Si ceux de Bouloigne eussent conquis ung royaume entier, ils n'eussent pas esté si aises ny contants que de veoir l'armée française se retirer ; ce qu'ils firent paroistre par les allaigresses, feux de joye, fougades, bruicts d'artillerie, fanfares de trompettes et aultres demonstrations de très grande rejouissance; nous faisants cependant jouir à souhait du benefice de ce proverbe qui commande faire pont d'argent à l'ennemy qui se retire, car il n'y eust ung seul qui entreprint de venir donner sur la queue de nostre armée : en quoy ils eussent merveilleusement proffitté, car l'on estoit si battu du vent, trampé de la pluye, et les terres si patouilleuses ez fondrieres, qu'il estoit impossible qu'eulx, sortants du couvert et estants frais, n'y acquissent, avecques proffit, beaucoup d'honneur. Encores s'oublierent-ils d'ung merveilleux advantaige qu'ils avoient sur nous ; car on sçait bien qu'en temps de pluye, principalement comme ceste-là qui tomboit incessamment à grosses undées, l'harquebuserie est si peu ou moins que rien, et le soldat ne peult faire aulcun effort, mesme que quasi toutes les mesches estoient estainctes; et il y avoit là dedans mille ou douze cents archers qui nous eussent ruinés, voire exterminés de flechades; car la cavallerie ne pouvoit marcher ny avant ny arriere. Toutesfois nous gagnasmes le Montlambert sans aulcun dommaige : de quoy le capitaine, nommé le vicomte Nostre-Dame, qui commandoit là-dedans pour le roy, ne fist pas moins d'algarades, tant pour tant, avec ses tambours, phiffres et artillerie, nous voyant à saulveté, que les Anglais avoient faictes pour nostre retraicte.

CHAPITRE XXIII.

Générosité du marquis d'Espinay à l'égard du seigneur anglais qu'il avoit vaincu.

Le jeune Dudlay, voyant que nostre armée s'esloignoit de la coste de Bouloigne, supplia M. d'Espinay de le mettre en ranson, et qu'il ne vouloit pas entrer plus avant en France. Sur quoy il luy demanda s'il luy ennuyoit en si bonne compaignie, et s'il n'avoit pas volonté de venir au moins jusques à Paris : qui luy respondit que non, et qu'il aymeroit mieux payer double ranson que de passer oultre, ayant à despescher dedans ung mois une affaire de très-grande importance en Angleterre. Lors l'ung de ses gens, tirant à part M. d'Espinay, luy fist entendre qu'il estoit si amoureux de la fille du comte de Bethfort, que s'il ne repassoit bientost la mer pour l'epouser, suivant les accords desjà sur ce faicts, il en pourroit tomber malade; mesme que la damoyselle estoit en une extreme peine de sa prison : qui fust cause que M. d'Espinay luy dist qu'il s'en pouvoit aller quand il luy plairoit, luy promettant de luy faire donner ung bien ample passeport. De quoy l'aultre le remercia, le pressant tousjours très-instamment de le mettre en ranson; et sur le poinct qu'il commençoit à faire declaration de ses facultés et moyens, M. d'Espinay luy va dire qu'il n'estoit besoing d'entrer en ces termes, et qu'estants, à son opinion, leurs premieres armes à tous deux, il ne les falloit poinct mettre à prix d'argent; aussi que la guerre n'estoit pas finie entre les deux roys leurs maistres, dont il luy pourroit arriver une pareille fortune; mais seulement le prioit de se souvenir du nom de la maison d'Espinay, de laquelle les seigneurs ne vont poinct à la guerre pour se faire riches, car ils le sont naturellement assez, mais pour acquerir honneur, et entretenir leur ancienne reputation, et que, suivant cela, il le quictoit pour quatre guilledines[1] d'Angleterre, bien choisies et dignes d'estre presentées aux princes et princesses ausquels en son cœur il les avoit vouées.

Quand ce jeune millort veid ceste grande et inesperée liberalité (car il pensoit bien en avoir pour six mille escus de taillé), il vint embrasser M. d'Espinay de très-grande ardeur, luy offrant et vouant à jamais très-fidelle amitié et humble

[1] *Gelding* est un mot anglais d'origine saxonne qui signifie *un cheval hongre*.

service, avecque promesse de luy envoyer les guilledines qu'il demandoit, de telle beauté et bonté, qu'il s'en contenteroit et se loueroit toute sa vie de son prisonnier. Et voulant M. d'Espinay adjouter à ceste premiere liberalité une seconde, luy redonna son cheval d'Espaigne, qui estoit à la verité de grande beauté et valeur; mais Dudlay jura et protesta de plustost mourir, voire de ses propres mains, que de le reprendre, et qu'il estoit plus que raisonnable qu'il luy demeurast pour marque de sa victoire. « En affin, dist-il, qu'il vous souvienne aussi de moy, je luy veux presentement changer le nom : car il s'appelloit *Bethfort,* du nom de ma maitresse; il ne se nommera plus que *Dudlay*. » Et de ce pas s'en allerent trouver M. de Vieilleville au logis du roy, auquel M. d'Espinay discourut comme tout s'estoit passé; qui en fust bien esbahy, mais très-contant qu'il eust usé d'une telle courtoisie en l'endroit de son prisonnier, qui seroit à jamais remarquée pour très-insigne, principallement en Angleterre, où l'avarice regne sur toutes nations: et le va faire incontinant entendre à sa majesté, laquelle admira et loua grandement la gaillarde humeur de M. d'Espinay; et pour ce que ce traict redondoit à l'honneur et gloire de la nation française, elle commanda à M. de Sipierre, son premier escuyer, de luy donner ung fort roussin pour monter son prisonnier qui estoit sur son partement; auquel aussi elle ordonna ung trompette pour le conduire jusques à Bouloigne en toute seureté. Et fut le tout promptement mis en execution.

Ainsi s'en va ce millort anglais très-contant de M. d'Espinay, qu'il estimoit ung prince; car il ne paya rien pour sa garde ny despence, comme l'on a accoustumé d'y faire passer tous prisonniers de guerre; et si avoit avec luy deux gentilshommes et ung valet, qui furent trois sepmaines, à la suicte de l'armée, traictés d'aultre façon qu'en Angleterre, car ils ne beurent une seule goutte de bierre, et ne furent, maistre et serviteurs, de leur vie si esbahis de tant d'honnestetés, courtoisies et bons traictements. Arrivé qu'il fust à Bouloigne, l'amour ne luy permist pas d'y sejourner plus d'un jour, et fist voile en Angleterre pour veoir son pere et sa maitresse; et les ayant trouvés à Londres, ils furent merveilleusement estonnés de sa venue; car son pere amassoit de l'argent pour sa rançon, qu'il avoit taxée, comprenant la garde et despense, à sept mille escus. Mais luy ayant declaré son fils la liberalité de M. d'Espinay son maistre, et les courtoisies qu'il avoit receues de M. de Vieilleville, il ne se pouvoit rassassier de hault louer la generosité des Français, et qu'il y avoit long-temps qu'il connoissoit M. de Vieilleville pour ung excellent et brave seigneur, et qui avoit grand credit et authorité en la cour de France. Et affin de perpetuer la memoire d'ung tel bienfaict et munificence en sa maison, il fist mettre les armairies de tous les deux aux verrieres des salles et chambres de ses maisons, et augmenta deux guilledines sur les quatre, et six dogues; ordonna qu'en extreme diligence l'on cherchast par toutes les races et haraz de guilledines d'Angleterre, pour les choisir, à quelque prix qu'elles se pussent monter, pour en acquitter promptement son fils et les envoyer en France.

CHAPITRE XXIV.

Le roi fait la paix avec le roi d'Angleterre.

Le roy arriva à Amiens, où il sejourna huit jours pour se resfraichir et toute la suite, et pour donner semblablement loisir aux seigneurs volontaires qui se vouloient retirer, de prendre congé de sa majesté, et à elle aussi de les remercier de leur service et assistance. De-là monsieur le connestable le mena par ses maisons de Chantilly, Escouan et l'Isle-Adam : et après y avoir sejourné en chacune trois jours, nous prismes la route de Paris, où M. de Vieilleville donna ordre à plusieurs affaires, et y demeura jusques à ce que le roy en partit pour aller à Fontainebleau, et y accompaigna sa majesté par son commandement, encores qu'il fist grande instance, dès Paris, d'avoir son congé pour s'en aller en sa maison.

Et estant le roy à Fontainebleau, il fust conseillé, par monsieur le connestable et quelques aultres seigneurs, d'entendre à la paix avec le roy Édouard d'Angleterre, lequel, ne pouvant plus fournir d'hommes et d'argent pour soustenir ceste guerre, la recherchoit à vive force par l'entreprise d'un Florentin nommé Guidotti, regnicole d'Angleterre, qui, comme de luy-mesme, estoit venu à la cour en faire la premiere ouverture. Mais les plus fins se doubtoient bien que le jeune roy luy en avoit baillé les instructions, estant contrainct de venir là, tant pour

les necessités susdictes, que pour ce qu'il estoit survenu de grands troubles en son royaume pour la religion.

Le roy, comme debonnaire prince, voulut nommer des deputés pour aller à Bouloigne affin de conferer avec ceux du roy Edouard qui les y attendoient, et pria M. de Vieilleville, se confiant en son experience et fidelité, d'y aller avec la principale authorité, et comme congnoissant desjà l'humeur de ceste nation : mais il le supplia très-humblement de l'en excuser, et qu'il avoit necessairement affaire en sa maison, qui luy estoit de consequence de tout son bien, demandant congé d'y aller. A son reffus, il en fut envoyé d'aultres qui par leur negociation retirerent Bouloigne en payant une grosse somme d'argent, qui montoit à plus de quatre cents mille escus, par le moyen de laquelle aussi toutes les pensions que pretendoient les Anglais sur la couronne de France furent amorties.

M. le duc de Vendosme, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en Picardie, tira M. de Vieilleville à part pour luy dire qu'il s'esbahissoit grandement comme il avoit reffusé une si belle charge, qui luy estoit donnée du propre mouvement du roy, l'ordonnant chef et sur-intendant de tous les aultres deputés, et pour faire la paix entre deux grands royaumes, chose memorable à jamais à sa postérité. « Pour ce, monsieur, respondit-il, que le roy est trompé et vendu en ceste trame; car on luy fait faire ung accord autant prejudiciable à son honneur que aultre sçauroit estre. Ne luy alleguent-ils pas, monsieur, de belles raisons? que beaucoup de grands seigneurs y pourroient estre tués si on vouloit r'avoir Bouloigne par les armes, et sa personne y pourroit demeurer, et qu'il est plus seant de la retirer par argent que de hasarder tant de gens de bien. Je vous jure, monsieur, que si le roy attend encores jusques au mois de janvier, on la luy rendra sans argent et sans combat; car deux gentilshommes que j'avois envoyés à Bouloigne exprès pour bien reviser les commodités et le train de là-dedans, soubs ombre d'y accompaigner le jeune Dudlay, m'ont rapporté qu'ils y sont si contraints et reduicts à telle extrémité de toutes choses, qu'ils ne sçavent à quel sainct se vouer; joinct qu'il n'y peut entrer ny sortir, soit par mer, soit par erre, chose qui soit, estant entourée de tous costés d'un si grand nombre de forts, et leur roy est si affairé des troubles qui sont en son royaume, qu'il vouldroit Bouloigne abismée; car il ne la peult nullement secourir. Et y a bien davantage, que tous les soldats et mesnaiges qui estoient dedans les forts sont encores là-dedans, qui affament jusques à tout la garnison ordinaire; car ils n'en peuvent sortir. Il me desplaist doncques, plus que je ne puis dire, de veoir le roy achepter la paix de ceux ausquels il la peut vendre, et qu'il soit servy avec telle infidelité. — Comment donc, dit M. de Vendosme, ne le remonstrez-vous avant partir? — Je le vous remonstre, dit-il, monsieur, à vous qui estes un grand prince, et le premier du sang après monsieur le daulphin, et auquel plus que à pas ung cela touche, comme ayant part en l'heritage, et estes gouverneur de la province. Et vous dis bien plus, que vos deputés ne perdront pas leur voyaige, car ils auront ung bon pot de vin pour accelerer la besongne; car je sçay que tout l'argent qui y est desjà affecté n'entrera pas à l'espargne du roy d'Angleterre. Et là-dessus, monsieur, vous disant adieu, je vous baise très-humblement les mains, et vous suys très-humble serviteur. »

M. de Vendosme, auquel ce langaige revenoit souvent au runge, cogneust bien qu'il y avoit grand apparence de croire qu'il y eust de la fraude en ceste legation; mais il ne s'advança jamais d'en parler, craignant d'irriter monsieur le connestable, soubs l'authorité duquel tout ce negoce se démenoit; lequel fust très-aise que M. de Vieilleville eust rejecté ceste charge, en laquelle il instala incontinant le sieur de La Rochepot, son frère, qui fust le chef sur le sieur ds Chastillon et les sieurs du Mortier et Sassety Bochetel, ordonnés avecques luy pour despescher ce traicté en toute diligence, et pour cause.

CHAPITRE XXV.

M. de Vieilleville retourne dans ses terres.

Saichant madame de Vieilleville que monsieur son mary estoit party de la cour pour venir en sa maison, elle vint audevant jusques à Angiers, et amena mademoiselle d'Espinay quant et quant, où M. de Saint Thierry les receust à grand joye au doyanné, et avec une chere incroyable et grand compaignie, toujours l'at-

tendant; car il avoit pris le chemin d'Orleans, et s'en venoit par la riviere de Loyre. Arrivés qu'ils furent il ne fault demander si la joye redoubla; car le pere et le fils trouverent leurs moitiés, et la mere et la fille les leurs : et furent huicts jours en ce contentement, disnants en une maison et souppants en l'autre; car il y avoit alors de grandes et riches maisons en la ville d'Angiers, tant de gens d'église que de judicature, qui les festoient à l'envy chascun à son tour; car il n'y avoit juge ou officiers de roy, en quelque qualité que ce fust, qui ne tînt quasi son estat pour sa faveur; les ungs pour avoir eu moderation de taxe, les autres sans du tout payer finance, quelques-ungs pour estre preferés, et plusieurs pour avoir eu la dispense des quarante jours en une resignation : tant estoit officieux à tous, principalement à ses patriotes. De sorte, si les Angevins eussent eu un duc, il n'eust pas esté quasi mieux venu ny receu en sa ville d'Angiers que M. de Vieilleville, et le duc luy-mesme se fust reputé très-heureux d'avoir ung tel seigneur pour vassal. Et puis vindrent à Saint Michel du Bois.

Or il y a une coustume en France, de toute ancienneté observée, que l'on y appelle les damoyselles de ce tiltre de madame, quand leurs marys sont honorés du grade de chevalerie; et sont si friandes de cest honneur, qu'elles ne veulent pas perdre ceste qualité, ny de faillir à marcher devant une plus riche si son mary n'est chevalier. Mais madamoyselle d'Espinay fust si respectueuse et discrette, qu'elle ne voulut jamais estre appelée madame tant que madame d'Espinay, sa belle-mère, vesquit, et protesta, qui plus est, de ne recevoir ce tiltre que monsieur son mary ne fust chevalier de l'Ordre; mesprisant l'aultre sorte de chevaliers comme trop commune, que les roys departent indifferemment à toutes personnes en une armée, sans choix ny respect d'extraction ny de merite, et qu'elle auroit trop de compaignies, entre aultres les femmes des gens de justice; car elle cognoissoit une douzaine de presidens et de conseillers, pour le moins, qui faisoient ronfler leurs contrats et ordonnances bien hautement de ceste qualité, qu'ils disent meriter pour avoir faict leur cours entier aux loix, à cause duquel ils sont passés docteurs en l'un et l'aultre droict.

CHAPITRE XXVI.

Il reçoit le roi et toute la cour au château de Durestal

Environ l'année 1550, M. Saint Thierry, estant devenu evesque de Dol par le bienfaict de M. de Vieilleville son frere, quicta le sejour d'Angiers et resigna son doyanné et d'aultres benefices à son jeune nepveu de Bourry, cy-dessus mentionné; et tous deux se vindrent tenir à Durestal, ung fort beau chasteau sur le Loir, et autant seigneurial que tout aultre sçauroit estre en France, pour n'estre point de partaige de prince; vivants tous deux fraternellement, et ne faisants que une maison. Or, n'ayant le roy jamais descendu en Anjou ny en Bretaigne, il luy print fantasie de faire ses entrées à Angiers et à Nantes; s'esloignant exprès aussi le plus qu'il pouvoit, affin que les Anglais que leur roy envoyoit devers sa majesté pour jurer la paix faicte par leurs deputés en la reddition de Bouloigne, eussent le plaisir de veoir la plus belle traverse et la plus agreable de tout son royaume; car, partant de Calais et passant à Paris, qui estoit leur chemin pour venir à Orleans, et prandre la levée le long de la Loire jusques à Nantes, il y a une merveilleuse longueur de païs, et si decorée de grandes et riches villes et superbes chasteaux, et d'une infinité de magnifiques maisons, semée au reste et peuplée si dru de villaiges et villettes, que l'on diroit proprement que Paris à Nantes ce n'est qu'ung fauxbourg; et monstrant ceste grandeur aux Anglais, sa majesté sçavoit bien qu'ils confesseroient avec admiration qu'il n'y avoit en toute l'Angleterre ny Hibernie rien de semblable.

Or, pour effectuer sa volonté, il s'achemina droit à Durestal, auquel lieu il sejourna quatre jours. De vous dire le traictement que fist M. de Vieilleville à toute la cour seroit peine perdue; car si en aultres endroits vous avez veu ses magnificences et liberalités, où il n'estoit poinct question de traicter son roy, son seigneur et son maistre, les princes et seigneurs qui l'accompaignoient, puis ses compaignons et ses amys, vous pouvez bien croire qu'il y employa et le vert et le sec; car la table des princes et grands seigneurs estoit de dix plats, et celle des aultres moyens seigneurs, chevaliers, gentilshommes de la chambre, capitainnes et lieutenans de gendarmerie, et aultres gentilshommes,

de six, et toutes fort exquisement servies. Mais, pour tenir toute la suite joyeuse et en allaigresse, il donna une grande cave où il avoit six-vingts pipes de vin d'Anjou excellent à garder aux Suisses; de laquelle l'on puisoit le vin à buyes, cruches, barils et bouteilles, comme s'il y eust eu là-dedans une source de ceste vineuse liqueur; et l'aultre cave, où estoit le vin d'Orleans, de Mascon, de Gascoigne blanc et clairet, et tous les autres vins de bouche, il y avoit quatre sommelliers qui, suivant leur rolle, portoient à tous repas deux bouteilles de blanc et clairet à chascun de messieurs du conseil privé, aux evesques, aux maistres des requestes, aux secretaires d'estat, aux tresoriers de l'espargne, des guerres ordinaires et extraordinaires, de la maison du roy, des parties casuelles, et aux medecins : si bien qu'il n'y avoit personne de la suicte qui ne fust contant, et qui ne s'estonnast de ceste prodigalité; et tous menus officiers de roy, jusques aux valets de pied, portiers, huissiers de salle, valets de fourriere serdeleau, y estoient à souhaict abrevés. Et ce qui rendait la chere très-admirable, estoit que si le maître traictoit les hommes, madame de Vieilleville s'estoit chargée de faire le semblable aux femmes, et tenoit maison aux princesses, dames d'honneur, d'atour, gouvernantes, et aux filles de la royne, avec telle abondance de vivres, et ung si bel ordre pour le service, que elle en fust merveilleusement louée, et y acquist grand honneur : et disoit-on que le roy print plaisir de venir deguisé veoir, tantost la table des princes, que tenoit M. le cardinal de Bourbon, tantost celle des dames, où estoit des premieres la duchesse de Valentinois.

Et s'esbahissnt sa majesté d'un si grand apparat de vivres, encores plus de la si longue continuation (car ce fust au disner et souper du troisieme jour qu'elle fist ceste entreprise), elle fist appeller l'un des maistres d'hostel de M. de Vieilleville, soubs la conduite duquel le tout se manioit, nommé Jehan Vincent de La Porte, aultrement le seigneur Doux, gentilhomme italien; et luy ayant demandé le roi où se prenoit tant de vivres exquis, et comment on en pouvoit finer en telle abondance et si à main, il luy respondit, si sa majesté n'eust surpris son maistre, et que l'on eust sceu seulement quinze jours plustost l'arrivée de la cour en Durestal, que l'on eust bien veu d'aultres choses. Sa majesté n'en sceust tirer aultre reponce, qui estoit toutesfois gaillarde, et qui tenoit de la jactance de son païs, car il estoit de Naples, où l'on se vante à l'espaignole, et sorty des comtes de la Biscopie, fort ancienne race, ayant esté nourry paige du prince de Besignan; et pour ce qu'il avoit perdu ses biens pour suivre le party de France, le roy, tant en ceste considération que de sa diligence et industrieuse conduite en tous ces amirables festins, luy donna une pension de deux cents escus de rente sur son espargne, sa vie durante, et semblablement en faveur de sa brave responce, qui redondoit à l'honneur de son maistre, encores qu'il fust tout evident qu'il estoit quasi impossible de faire mieux.

CHAPITRE XXVII.

Le roi reçoit une ambassade du roi d'Angleterre, et lui envoie le maréchal de Saint-André.

Sa majesté fust advertie que les ambassadeurs d'Angleterre estoient arrivés à Orleans, qui fust cause qu'il partist de Durestal, au très-grand regrest d'un chascun, pour accelerer son entrée d'Angiers, où il fut très-magnifiquement receu, et selon que la ville est riche et somptueuse; car c'est la septiesme de France en toutes sortes de moyens et d'illustration que l'on peult requerir en une grosse et ancienne cité; et s'en contenta le roy merveilleusement.

Estants les susditcts ambassadeurs à Saumur, M. de Vieilleville fust ordonné pour les aller recevoir aux Roziers, où ils trouverent leur disner prest; car les maistres d'hostel du roy et tous les autres officiers estoient partis le jour precedent pour cest effect. Le duc de Suffort estoit chef de cette ambassade, accompaigné du prince de Hores et des contes d'Arondel, d'Herby, de Salebry et de Solambre, avecques huict ou dix jeunes millorts et aultres gentilshommes de suicte; et pour dire le vray, c'estoit une très-belle trouppe d'eslite et fort bien choisie, qui pouvoit revenir à cent ou six-vingts chevaux, aultant bien en ordre qu'il est possible, et en très-riche équippage. Et n'eussions jamais pensé qu'il se peust trouver en toute l'Angleterre tant de civilités; car nos plus mignons et gorriers[1] courtisans ne sont mieux acoustrés n'y plus lestement vestus. Ils furent tous logés aux faux-

[1] Élégants de *gorre*, ruban, livrée.

bourgs de Lisses, la personne du duc de Suffort à Casenove, auquel sa majesté donna audiance le lendemain de son arrivée. Quant au traictement, raccueil et cheres magnifiques, j'en laisse la charge aux heraux et chroniqueurs : pour le moins personne ne peult ignorer, puisque c'estoit en la maison d'un roy de France, qu'elles ne fussent incomparables et nompareilles; car les aultres roys de la chrestienté, voire de l'univers, n'approchent nullement de nos excellentes delicatesses, ny singulieres façons de triompher en festins, ny leurs officiers, de si friandement et proprement acoustrer les viandes ny les desguiser comme les nostres; n'en voulant aultre temoignage, que tous les princes estrangiers envoyent chercher des cuisiniers en France, et aultres serviteurs pour l'usaige de bouche et tout service de table, pour y estre duicts et nés plus que toute aultre nation.

Le roy, ayant bien consideré la gaillarde somptuosité et magnifique garde de ceste trouppe anglaise, projecta en soy-mesme d'envoyer devers le roy d'Angleterre quelque seigneur pour jurer mutuellement aussi la paix en son nom, et porter semblablement l'ordre de France; et, le tout bien pensé et revisé, n'en sceut imaginer ung plus propre que monsieur le mareschal de Saint-André, pour l'asseurance qu'il avoit que une infinité de noblesse l'y vouldroit accompaigner, tant pour le desir de veoir l'Angleterre que pour meriter ses bonnes graces et se prevaloir en sa faveur. Et cependant que l'on conduisoit le duc de Suffort et sa trouppe par les belles maisons du païs d'Anjou, comme le Vergier, Durestal, Jarzé, Plessis-Macé, Serrant et aultres, et qu'on l'entretenoit de divers passe-temps par icelles, où la quinzaine de jours se passa en bonnes cheres, car les officiers du roy marchoient toujours, sa majesté fist apprester en diligence ledict sieur mareschal pour les effets que dessus; et ne trouva pas moins de soixante seigneur en sa trouppe, dont le moindre avoit plus de dix-huict mille livres de rente; et s'en presenta d'aultres que l'on fust contraint de remercier de leur bonne volonté.

Estant à Chartres pour prandre le chemin de Paris, en deliberation de s'embarquer à Bouloigne, il eust advis, tant du roy d'Angleterre que de M. de Rochepot, gouverneur du Boulonnais, qu'il y avoit au pas et destroict de Calais quatorze hourques de Flandres avec d'aultres vaisseaux legiers armés en guerre, qui estoient à la rade il y avoit plus de six jours, sans jamais avoir peu descouvrir leur desseing ny l'occasion de leur sejour, sinon qu'ils estoient à l'empereur : qui fust cause que monsieur le mareschal, laissant le chemin de Paris, print la routte de Rouan pour aller embarquer à Dieppe, à son très-grand regret et de toute sa trouppe, car M. de Rochepot l'avoit asseuré du meilleur apparat que le roy d'Angleterre avoit faict dresser au port de Douvres pour le recevoir, auquel il devoit faire veoir une armée navalle de six cents vaisseaux se bastre, et y estre en personne. Mais les secrettes entreprises de l'empereur nous firent perdre ce plaisir, avec contraincte de venir surgir en ung aultre port qui s'appelle Le Rie, auquel nous fumes fort incommodés, car il ne se trouva pour nous monter à la descente des navires que quatre-vingts chevaux qui furent pour les grands; le reste alla en charette à bœufs, encores bien aises, car j'en vis plusieurs, vestus de satin et de velour, qui eurent la corvée d'aller à pied, entre aultres le comte de Montgommery, fils aisné de M. de Lorges; mais M. de Vieilleville, le trouvant par les chemins, pria M. d'Espinay de luy prester la crouppe de son cheval. Toutesfois, en la premiere maison où nous descendismes, qui estoit du chancelier d'Angleterre, nommé Mester Bacquel, tout le monde, jusques aux lacquests, fut accommodé de chevaux; car il en fut amené plus de trois cents. M. de Gyé, pour lors ambassadeur en Angleterre, y estoit venu trouver monsieur le mareschal.

CHAPITRE XXVIII.

Arrivée du mareschal de Saint-André à Londres.

Arrivés à Londres, monsieur le mareschal fust logé en la maison royale nommée Westminster, et M. de Vieilleville à Doromplex, le mesme logis qu'il eust en son premier voïage, et tous les aultres seigneurs consécutivement selon leurs rancs; où dix ou douze millorts des plus anciens furent très-soigneux de les bien recueillir tous, suivant le commandement qu'ils en avoient : et y séjournâmes deux jours, tandis que l'on apprestoit le chasteau de Richemont, qui est assez beau et logeable, sur la Thamise.

Et y estant venu monsieur le mareschal loger, il descouvrit le commandement secret qu'il avoit de son roy de ne recevoir ung seul traictement de la part des Anglais, ce qu'il observa fort curieusement; car incontinant que l'on apportoit des vivres ils estoient plustost renvoyés. Aussy c'estoient si grosses viandes que pour les plus delicates on n'y voyoit que oisons, halebrans et principalement cigneaux, dont ils ont grande abondance, car la Thamise en est quasi couverte pour les deffenses expresses et capitales d'y tirer; là où monsieur le mareschal avoit trente-six chevaux de rencontre, douze qui venoient de Paris chargés de toutes sortes de gibiers et de fruicts excellents jusques à Abbeville; aultres douze qui dudit lieu portoient leur descharge à Bouloigne, et encores douze qui venoient de Richemont à Douvres prandre ce que les barques apportoient ou à voiles ou à rames; et marchoient jour et nuict ceste diligence : de sorte que les maistres d'hostel du roy d'Angleterre cesserent de plus rien apporter, voyant le peu d'estime que l'on faisoit de leurs presents; mais ce n'estoit sans ung grand esbahissement de veoir tant de sortes de gibiers, et en si grande abondance : car en douze jours qu'il demeura là il ne fust jamais servy sur sa table, qui estoit de douze plats, bœuf, veau ny mouton que pour les potaiges, qui estoient friands et de grands cousts, avec des fruits si excellents, que tous ces millorts mauldissoient l'intemperature de leur climat, d'estre si deffectueuse en telles rarités; et à chaque repas il n'y en avoit pas moins de huict ou dix, car ils s'y entresuivoient les ungs après les autres.

J'avois obmis la priere que le chancelier d'Angleterre, Mester Bacquel, fit à monsieur le mareschal estant en sa maison, de la part du roy son maistre, qui estoit qu'il ne trouvast maulvais s'il ne luy permettoit de sejourner plus d'ung jour, ou, à tout rompre, de deux en la ville de Londres, et que son bon plaisir fust de n'y faire dire la messe en public, car la guerre estoit dedans le royaume pour ceste occasion. Ce que monsieur le mareschal luy accorda fort librement, le priant d'asseurer le roy son maistre qu'il seroit très-marry d'animer son peuple à quelque sedition, et d'abord, veu qu'il estoit venu pour y confirmer la paix; mais il la feroit célébrer si secrettement en son logis, que personne de la nation anglaise, de quelque qualité qu'il fust, n'en auroit cognoissance, et qu'il avoit ses prestres et aumoniers, sans appeler ceux d'Angleterre, et que cela estoit fort considerable, ne ignorant poinct que si ung peuple à qui l'on faict changer par force de religion se trouve tant soit peu d'ouverture de rentrer en sa premiere, n'y hasarde sa vie jusques au dernier soupir. « Et croyez, dist-il, monsieur, qu'il n'estoit besoing de me donner cest advis, car avant mettre le pied en ce royaume j'avois resolu ceste discretion avec M. de Vieilleville; et qu'ainsi soit le voilà qui devise avec M. de Gyé, appelez-le et luy demandez ce qui en est; vous parlez bon français. » M. de Vieillevile venu, le chancelier luy demanda : « Monsieur, estant encores sur la mer, la principale resolution que monsieur qui cy est a prise avec vous, quelle est-elle? — Je vous jure, respondit M. de Vieilleville, que c'est de ne faire poinct dire la messe tant qu'il sera en ce royaume, qui vienne à la cognoissance de pas ung seul habitant d'Angleterre; mesme la pluspart de nostre suite n'y assistera pas, pour le danger de la conséquence, qui pourroit estre aultant pernicieuse à nous comme à vous. Ce a esté toujours l'advis de monsieur le mareschal, duquel vous pouvez croire qu'il ne changera tant que j'aurai cest honneur d'estre auprès de luy; et si quelqu'un de nostre trouppe s'esforce d'y contrarier, il se peult bien asseurer qu'il aura tramé une entreprise vaine. » Lors monsieur le chancelier fist ung très-humble remerciment à monsieur le mareschal, et print sa main pour la baiser, mais il ne le permit; puis vint embrasser M. de Vieilleville, luy disant qu'il avoit esté toujours amateur du bien de leur patrie, et le supplioit d'y continuer.

Il ennuyoit assez au roy d'Angleterre qu'il ne voyoit M. le mareschal de Saint André et sa belle troupe, et envoyoit souvent devers luy pour sçavoir quand il seroit prest de faire la solemnité du serment et de l'Ordre : de quoy toutesfois il ne le vouloit presser, craignant qu'il attendist quelque chose de France qui deust servir en ceste cérémonie : et quant à luy, il estoit tout appareillé d'en veoir l'execution. Sur quoy monsieur le mareschal le supplia de luy donner jour, et qu'il ne fauldroit d'aller trouver sa majesté en son chasteau d'Amptoncourt; ce qui luy fut accordé.

CHAPITRE XXIX.

Le roi d'Angleterre reçoit le collier de l'ordre de Saint-Michel.

Le jour venu, le roy luy envoya douze chevaliers de son Ordre en fort triomphant équipage, pour l'accompaigner jusques audict lieu, où arrivé il le trouva en la grande salle du chasteau en fort grande majesté, auquel il fit une bien humble et basse reverance; mais sa majesté, ne se pouvant contenir d'aise, le vint embrasser fort joyeusement, luy disant en bon langaige français qu'il estoit le très-bien venu pour trois excellentes raisons : « la premiere, que c'estoit pour confirmer à perpétuité une bonne paix entre mon très-cher frere le roy de France vostre maistre, et moy : que mauldict soit-il éternellement qui jamais entreprendra de l'alterer! l'aultre, qu'il luy a pleu deputer le seigneur de France que je desirois aultant veoir, à cause de la grande reputation qui en court, pour me la faire jurer : et la derniere, qu'estant tesmoing du serment que j'en feray, car ce sera entre vos mains, je m'asseure que vous la nourrirez à jamais inviolable entre nous deux; car je sçay bien que vous estes si avant au cœur du roy mon bon frere, que vous luy faictes haïr et aimer ce qu'il vous plaist. Vous soyez encores une fois, monsieur le mareschal, le mieux que très-bien venu. » Et l'ayant laissé, il va prandre M. de Vieilleville (car quand monsieur le mareschal se presenta au roy il estoit entre luy et M. de Gyé), auquel il fit une fort cordiale caresse, luy disant : « Je vous prans à garant, M. de Vieilleville, de tout ce que j'ay dict à monsieur le mareschal, et jureray bien pour vous que vous ne serez jamais cause d'allumer la France contre l'Angleterre. Mais, monsieur le mareschal, pour ce que je sçay bien que vous m'enlevez M. de Gyé que voilà, où j'ay très-grand regret, car il faut que je die qu'il m'est très-agreable et que c'est ung fort honneste seigneur qui a très-dignement faict sa charge, me laisserez-vous pas M. de Vieilleville en sa place? — Nenny, sire, respondit-il. — Et qui donc? dist le roy. — C'est un gentilhomme, sire, qui s'appelle M. de Theligny, aultrement Boys-Daulphin. — Je vous prie, que je le voye. » Et l'ayant fait approcher, car il estoit parmy la trouppe, le roy se detourne et les prend tous trois, leur disant bien bas en soubsriant : « Vous me ferez recevoir une honte à cause de cet ambassadeur, car, ne trouvant pas en ce païs les delicatesses de France, il y maigrira, qui me sera un reproche perpetuel. » Ils se prindrent à rire de la gaillardise de ce jeune prince, et luy avecques eux, qui ne se pouvoit contenir de le regarder par sus leurs espaulles, avec ung esbahissement de veoir ung homme si hault, si gros et si gras. Cela faict, il se presente, à bras ouverts et la teste nue, à recevoir de rang tous les seigneurs de la trouppe, à chacun desquels il donna l'accollade avec ung visaige riant et très-joyeux : qui furent tous bien edifiés de ce jeune prince, qui n'avoit pas encore saeze ans accomplis et sçavoit parler parfaictement trois langues oultre la sienne, la française, l'espaignole et l'italienne; il parloit semblablement fort bon latin, et avoit très-beau commencement aux lettres grecques; aussi ils luy rompirent tellement l'esprit qu'il ne parvint jamais à l'âge de dix-sept ans.

Le lendemain se fist la cérémonie du serment et de l'Ordre, où tous les millorts, ce croy-je, d'Angleterre se trouverent; car il y en avoit un merveilleux nombre : peult-estre aussi ne l'estoient-ils que par les acoustrements, parce que nous ne les congnoissions pas, et n'avions personne pour les nous qualifier. Si faisoit-il beau voir ceste trouppe, qui s'estoit resserrée auprès de son roy, que l'on eust pris pour ung ange travesti en forme humaine; car il estoit impossible de veoir une plus grande beauté en face, et taille de jeune homme, qui encores s'augmentoit par le lustre et esclat de ses vestements, estants si chargés de dyamants, rubis, perles, esmeraudes et saphirs, si bien appropriés, que toute la salle en reluysoit. Monsieur le mareschal estoit de l'aultre costé avec la sienne, au milieu de M. de Gyé et de M. de Vieilleville, avec environ soixante aultres seigneurs de France que je ne puis tous nommer pour ne les congnoistre; mais je sçay bien que les sieurs de Thurenne, de Vantadour, d'Espinay, de Pompadour, de La Rochefoucault, d'Apchon, de Bourry, d'Aubeterre, de Jarnac, de Senneterre, de Saint-Chaumont, de Crussol, de Levy, de Chambellay, de Montbourcher, de Bressieux, de Maugeron, de Montgommery, d'Urphé, de Riberé, de Sainct-Jehan-de-Ligoure, et de La Castine y estoient, la pluspart toute jeunesse. Il y en avoit tant d'aultres qui s'estoient trouvés à Dieppe,

venus de Languedoc, de Guyenne, de Lymosin et de Perigort, qui estoient riches seigneurs et parants de madame la mareschalle madame Marguerite de Lustrac; mais, parce que je ne les avois jamais veus à la cour, je ne m'enquis pas de leurs noms et qualités. Il avoit aussi amené six paiges de la chambre du roy : Scepeaux, Thevalle, La Noe, Puydufou, Chasteauvillain et Avaretz. Les Anglais cependant s'esbahissoient merveilleusement de veoir une si excellente trouppe de Français, et non moins riches de pierreries que leur roy; car seulement le sieur de Saint-Jehan-de-Ligoure, qui estoit des moindres pour le revenu, mais au reste l'ung des beaux et agreables gentilshommes qu'on eust sceu regarder, en avoit sur luy pour plus de vingt mille escus: de sorte que, en ceste grande salle, parce qu'en devisant on se tourne et revire souvent, ce n'estoient que rayons, estincellements et esclairs qui esblouissoient la veue des regardants.

Le roy enfin, ayant esté assez long-temps en ceste salle, s'advance à l'ouverture de la chappelle qui y respondoit, et prand monsieur le mareschal par la main, et le mene là dedans, suyvi de toutes les deux trouppes, qui passerent par les gardes du roy, vestus de hocquetons de velour cramoisy, deux grandes roses de fil d'or, l'une devant, l'autre derriere, et le bas semé de la lettre E, qui signifie Edouard, aussi de fil d'or, et tous couronnés de couronne imperiale; revenants lesdits gardes à bien quatre cents, fort grands et puissants hommes, presque d'une taille, et tous blonds.

Le chancelier d'Angleterre apporta un livre que l'on disoit estre la Saincte Bible, sur laquelle le roy jura à genoux la confirmation de la paix, aux mesmes termes et conditions qu'il est porté par l'acte qu'en despescha le susdict chancelier; et estant sa majesté levée, monsieur le mareschal luy mit le collier de l'Ordre de France au col, avec une grande reverance. Le roy l'embrassa comme frere de l'Ordre, puis M. de Gyé comme ambassadeur de France et nommé dedans les instructions dudit sieur mareschal; il ne voulut oublier M. de Vieilleville semblablement, comme tesmoing de ceste alliance et confederation, et inseré dedans l'acte. Cela despesché, ce fut aux trompettes et hautbois à jouer le jeu, qui le demenerent si bien que tout en retentissoit. Mais cependant les deux trouppes anglaise et française s'entr'embrassoient si fort et si dru, que plusieurs d'aise et de contentement en pleurerent. Après cela on alla disner au festin royal qui fut très-magnifique, et auquel, par ordonnance expresse, et pour faire face aux estrangiers, il ne se presenta ung seul millort ny seigneur d'Angleterre; en quoy ils ne perdirent rien, car M. d'Apchon et M. de Sainct-Jean-de-Ligoure, qui tenoient la table de monsieur le mareschal servie de mesme comme à Richemont, les y menerent; tous se vantants au retour d'avoir gaigné au change.

Tout ce jour-là passa en feux de joye et allaigresse, non-seulement là, mais à Londres; et y sejourna monsieur le mareschal le lendemain, où les passe-temps d'Angleterre, qui sont ordinaires et tels que vous les avez veus au quatriesme chapitre du second livre de ceste histoire, n'y furent pas espargnés. Et le jour ensuyvant le roy mena toute la trouppe à Vindesore, ung aultre chasteau royal assez plaisant, où nous sejournasmes trois jours avecques les mesmes cheres et passe-temps. Mais je ne veux obmettre ung brave traict qui sentoit bien son grand roy, qui est que, au partir d'Amptoncourt pour venir à Vindesore, d'aultant qu'il y a quelque distance, comme de demye journée, il fut amené deux cents guilledines, desquelles il y en avoit six-vingts avec les scelles et tout le harnois complet de velour de diverses couleurs, et toutes vives (car il n'y en avoit une seule de noir-tanné, gris, ny de feuille-morte, rose-pasle, ny de verd de mer), et estrieux dorés; le reste de maroquin de Levant de diverses couleurs, que nous admirasmes beaucoup, car tout estoit neuf, et comme faict exprès pour nous servir seulement en ceste petite traicte.

CHAPITRE XXX.

Retour du maréchal de Saint-André en France.

Les trois jours expirés, monsieur le mareschal delibera de son partement, et voulut prandre congé du roy, qui fust à son grand regret; mais, pressé par courrier exprès de partir, sa majesté luy recommanda fort affectueusement la manutention de ce qu'il avoit juré en sa presence, et comme entre ses mains, l'asseurant que de sa part il n'en arrivera jamais inconvenient, n'ayant ung plus grand desir en ce monde que

de conserver ceste paix et amitié, et de participer en la felicité que luy apporteroit la veue du roy de France son très-cher frere : « Et fault que je vous die, monsieur le mareschal, que jamais l'an ne passera, voyant nostre paix bien establie, que je ne recherche une entreveue entre luy et moy, et vous prie de m'y aider. Ce ne sera pas chose nouvelle, car d'aultres roys nos predecesseurs ont bien aultrefois jouy de ce plaisir; et lors nous pourrons negocier quelque traicté qui redondera au bien commun de France et d'Angleterre, comme vous sçaurez quelque jour. » Et cela dict, il commença ses embrassements et ses adieux. Et s'addressant à M. de Vieilleville, il luy dist qu'il avoit tousjours creu et esperé jusques à l'heure qu'il estoit venu lever le siege à M. de Gyé, de quoy il recevoit ung incroiable contentement; qui luy respondit qu'il y avoit ung merveilleux regret, et que, si cela eust dependu de luy, il n'y auroit prince en la chrestienté auprès duquel il eust plustost ny mieux desiré exercer ceste charge. Le roy l'embrassa encores une fois de grande affection, puis continua à tout le reste de ces seigneurs; mais ce gentil prince ne peut parachever tout le tour sans nous faire paroistre par son visaige le regret qu'il portoit de nostre partement. Et là dessus, les mesmes chevaux d'Amptoncourt, en l'equipage susdict, nous porterent à Richemont, où arriverent le lendemain le chancelier et les secretaires du roy, qui apporterent toutes les despesches concernant la negociation et voyaige de monsieur le mareschal, et mesme des lettres escrites de la main de leur maistre à nostre roy.

Le millort Dudlay estoit desjà à Richemont, qui vint trouver M. de Vieilleville et M. d'Espinay, pour les remercier en toute humilité de la grande courtoisie, avec une infinité d'offres et submissions; et attendoit son fils avec sa ranson, qui arriva le lendemain, et tous deux presenterent deux guilledines à M. de Vieilleville, et six à M. d'Espinay, toutes aussi blanches que cignes, mais des plus belles que l'on eust sceu choisir, non pas en Angleterre, mais au reste du monde, et en bien aultre équipage que les chevaux d'Amptoncourt; car il n'y avoit harnois qui ne fust de velour cramoisy à broderie de fil d'or et d'argent, avec six levriers aux colliers de mesme, et aultant de dogues des mieux choisis, ensemble une douzaine d'arcs de fin bresil, accompaignés de douze trousses ou carquois de mesme parure que les scelles, chargées chacune de sa douzaine de flesches, telles que la Turquie n'en façonne poinct de plus belles. Quand M. de Vieilleville et M. d'Espinay virent choses si excellentes et tant rares, ils ne sçavoient de quelle façon les remercier, leur disant qu'ils avoient perdu en la courtoisie; car leur present valoit sans comparaison plus que six mille escus, oultre la peine qu'ils avoient prise au recouvrement de telles exquisitions, qu'ils estimoient dignes d'estre presentées au plus grand roy du monde. Lors M. de Vieilleville mena le pere et le fils à monsieur le mareschal, qui ne les avoit poinct encores veus, duquel ils furent fort humainement receus, et eurent des premieres places au disner. Mais auparavant M. de Vieilleville fist escarter tous ces beaux presents, et les mettre hors de veue, sçaichant bien qu'ils seroient importunés d'en departir, et les fist, avec un passeport du chancelier, passer incontinant la mer; et prindrent quant et quant les valets des chevaux et des chiens qui desjà les avoient accoustumés, pour les mieux panser : de quoy ils furent très-aises, tant de veoir la France que de servir tels maistres.

De Richemont nous vinsmes à Londres, d'où les habitans ne s'estoient encores déclarés; mais, voyants la paix bien faicte, jurée et establie, ils nous firent bien paroistre l'aise et contentement qu'ils en recevoient. Puis descendismes à Grenouych, où l'armée navalle que vous avez veue au prénommé quatriesme chapitre du livre susdict ne nous fust pas espargnée, de-là à Douvre, où nous trouvasmes dix navires, six armés en guerre pour nous servir d'escorte, et quatre pour les seigneurs, leurs trains et tous bagaiges, qui estoient grands; car on avoit acheplé une infinité de choses qui ne sont pas communes en France, entre aultres grand nombre de dogues et de chevaux. Et vinsmes surgir à Bouloigne, où M. de Rochepot fist merveilles de nous saluer de canonades et harquebuserie, tant de la ville que des vaisseaux qui estoient au port et sur la rade.

Monsieur le mareschal avec toute sa trouppe vint à Amiens, duquel lieu chascun s'escarta avec congé et remerciments pour se retirer en sa maison. Mais M. de Vieilleville l'accompaigna jusques à

la cour lors à Villiers-Costerests, et envoya son train et celui de M. d'Espinay; puis, leur cour faicte pour quatre jours, et après avoir pris congé de leur roy, ils prindrent le chemin de Durestal, où ils trouverent madame de Vieilleville et mademoiselle d'Espinay qui les attendoient.

Mais M. d'Espinay, pour perpetuer la memoire de la faveur que Dieu luy avoit faicte de vaincre Dudlay, et aussi pour employer les arcs et les fleches que sa victoire luy avoit acquises, fist dresser, avec la permission de monsieur son beaupere et pere d'honneur, qui l'eust très-agréable, des buttes à Durestal pour exercer leurs gentilshommes, à chascun desquels il donna ung arc et carquoy: aultant en fist-il au chasteau d'Espinay et de Sauldecourt. Et dure encores jusques à present cet exercice parmy les siens et en toutes ses maisons.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Les princes d'Allemagne envoient des ambassadeurs au roi pour lui demander du secours contre l'empereur.

Les princes eslecteurs du Saint-Empire, et d'autres princes et prélats d'Allemaigne, ne pouvant plus supporter la tyrannique domination de l'empereur, irrités principalement de la dure et longue prison en laquelle il detenoit d'aultres princes leurs parants sans les vouloir mettre en liberté, leur faisant cependant souffrir mille indignités, comme de demeurer quelquefois une heure à genoulx devant luy, criants: « Miséricorde! » ne voulant semblablement permettre que les princesses leurs femmes, filles ou sœurs, les peussent veoir ny communiquer avec eux; delibererent de s'assembler pour regarder quel moyen ils auroient de se tirer de ceste cruelle servitude, appelant aussi les bourguemaistres des villes franches, que l'on dict *imperiales*, pour consulter par entre eux sur ce mal commun à tous les estats de l'empire, et y apporter quelque salutaire remede au recouvrement de leur ancienne liberté.

Assignants doncques pour cest effect une assemblée generale qu'ils appellent *diette*, ils se trouverent tous en la ville d'Ausbourg, où, après plusieurs delibérations, harangues, consultations, remonstrances, ils ne peurent trouver aultre plus expediant moyen que d'avoir recours à la bonté du roi de France, pour estre le prince de la chrestienté le plus puissant, et qui seul avoit le pouvoir, non-seulement de resister à ce tyran empereur, mais de le contraindre par les armes à venir au poinct de la raison, mesme en une cause si juste, qui estoit de les tirer hors de ceste insupportable oppression: se souvenant que son pere, François le Grand, l'avoit toujours rangé, par la force, à sa volonté, et que ledict empereur, encores qu'il fust allié du roy d'Angleterre, des potentats d'Italie, et semblablement de quelques princes de leur nation, n'avoit jamais rien peu conquerir sur sa couronne; esperants aussi que si sa majesté royale avoit pris depuis peu de temps le duc de Parme en sa protection, à plus forte raison il auroit très-agreable d'embrasser la leur et maintenir la liberté germanique, tant parce que la pluspart des princes eslecteurs luy appartenoient de parenté, que de ce que la nation française a pris son origine et extraction de la Franconie, principale province d'Allemaigne. Et proposerent en ceste diette plusieurs aultres poincts, pour mieux et plustost faire condescendre ledict sieur roi à leur requeste et devotion, n'oublians rien des histoires et exemples anciens et modernes qui pouvoient servir en ceste occurrance et très-urgente negotiation.

Suivant ceste conclusion, le duc Maurice de Saxe, eslecteur, et qui le premier avoit tramé cette entreprise, luy ayant l'empereur manqué de promesse de remettre les susdicts prisonniers en liberté, deputa, avec le consentement des aultres princes et communautés, le duc Georges de Symeren, qui estoit du sang impérial de Bavieres, pour aller en France, lequel ils firent

accompaigner de plusieurs comtes, seigneurs, gentilshommes, et de quelques doctes personnaiges nourris et entendus aux affaires d'etat, avec très-amples mémoires et instructions.

Ceste honorable ambassade, qui pouvoit revenir au nombre de cent chevaulx, sans y comprendre leurs chariots, ne fust pas si-tost acheminée et deslogée de Strasbourg, qui fust en octobre 1551, que le roy n'en receust advertissement certain par les pensionnaires et serviteurs occultes que de tout temps nos roys ont entretenus et entretiennent en Allemaigne : qui fust cause que sa majesté despesche le rhingraff, qui signifie en français comte du Rhin, nourry en France et gentilhomme de sa chambre, jusques à Saint-Dizier, qui lors estoit la premiere ville frontiere de France en ceste marche-là, pour recevoir ces seigneurs avec des maistres d'hostels et aultres officiers de bouche, ensemble ung mareschal des logis, et deux fourriers pour faire leurs logis affin d'éviter la confusion, qui portoient lettres à tous les gouverneurs, juges et maires des villes par où ils passeroient, de les favoriser en toutes sortes.

Ils furent doncques conduicts en cest ordre depuis leur entrée en France jusques à Fontainebleau, où pour lors estoit la cour, et sur la despence du roy, qui fust très-grande, car il n'y manqua rien dont ils se peussent plaindre; mais furent traictés à leur mode, qui est de ne faire que cinq ou six lieues par jour, du matin, et depuis disner ne sortir de table que à neuf ou dix heures du soir. Et durant ce temps on n'oseroit leur parler d'affaires, par la crainte qu'ils ont qu'on les veuille surprendre parmy leurs buvettes qu'ils appelent *Schalfftrumert.* Et avoient pris par l'advis de leurs truchements, ceste route pour se mieux abbrever; car depuis Sainct-Dizier jusques audict lieu de Fontainebleau l'on traverse les meilleurs et les plus beaux vignobles quasy du royaume de France, commé de Chaallons-sur-Marne, Espernay et la montaigne d'Ay, Chasteau-Thierry, Nogent-l'Arthaud et Rosay en Brie.

Arrivés qu'ils furent à Fontainebleau, le rhingraff les mena, sans entrer dedans, droict à Moret, villette à deux petites lieues de-là, désignée pour leur logis, en laquelle ils furent accommodés à la royale, et eurent tout loisir de se raffraichir, reviser leurs mémoires, dresser leurs harangues, conferer et consulter ensemble sur les causes et principaux articles de leur voyaige.

CHAPITRE II.

Entretien de M. de Vieilleville avec le comte de Nassau.

Le roy envoya devers eux, le lendemain, M. de Vieilleville, pour leur faire le bien-veignant de la part de sa majesté, et leur dire que, sur l'oppinion qu'il avoit qu'ils eussent entrés en son royaume pour quelque bonne occasion qui devoit regarder le repos, non-seulement des deux nations, mais de toute la chrestienté, qu'ils estoient les très-bien venus, leur offrant, en ceste consideration, toute alliance et amitié; et que, quand il leur plairoit avoir audience, il estoit tout prest de la leur donner. Le duc de Symeren et toute sa trouppe furent extresmement aises de cette créance, de laquelle ils remercierent très-humblement sa majesté, et receurent fort honorablement M. de Vieilleville, tant pour en avoir plusieurs fois ouy parler, que pour le veoir si bien accompaigné, comme aussi estoit-il; car MM. de Matignon, d'Entragues, le jeune Humieres, aultrement Comtay, le jeune Lude qu'on appelloit Illiers, et d'aultres jeunes seigneurs de la cour, estoient venus par plaisir et amitié luy faire compaignie. Et le prierent les susdicts de supplier sa majesté qu'elle eust agréable que dedans deux jours ils eussent ceste permission de se presenter devant elle, et à telle heure que la commodité de ses affaires le pourroit permettre, mais qu'ils desireroient que ce fust du matin : ce que M. de Vieilleville leur accorda sur le champ, suivant le pouvoir qu'il en avoit; et ordonna, avant partir, aux maistres-d'hostel et officiers susdicts de continuer le service et traictement accoustumé, encores mieux s'il estoit possible, et que telle estoit l'intention de sa majesté. Et, ceste ordonnance faicte, il print congé dudit duc et de toute la compaignie et conseillers d'estat, pour s'en retourner devers le roy et faire son rapport.

Mais le comte de Nanssau, qui estoit des premiers de ceste trouppe, et ordonné par les estats de l'empire, sous le duc de Symeren, surintendant de ceste legation, comme mieux cognoissant les affaires, foules et necessités de la Germanie, aussi pour la langue française, qui luy estoit autant familiere que la sienne propre, sui-

vit M. de Vieilleville, le voulant accompaigner jusques à son logis. Mais, sur le reffus et remerciement qu'il faisoit de ceste courtoisie, le comte insista, luy disant qu'il avoit quelque chose d'important à luy dire; qui fut cause que, marchant ensemble, il l'aboucha de ceste façon :

«Je voy bien, monsieur de Vieilleville, qu'il ne vous souvient pas, ou bien que vous ignorez que nous soyons parants. «A quoy il respondit qu'il luy faisoit beaucoup d'honneur, et luy en avoit une grandissime obligation, mais qu'il ne pensoit pas avoir des parants en l'Allemaigne. Sur quoy le comte repliqua que si, à cause de la principaulté d'Oranges. M. de Vieilleville luy dist : « Le dernier prince d'Oranges, nommé Philebert de Chaallons, qui fut tué devant Sainct-Dizier, et moy, estions parants, parce que son bisayeul et ma bisayeule estoient frere et sœur; mais d'aultant qu'il n'avoit poinct d'enfants, et qu'il est mort de nom et d'armes, je ne sçay en quelle maison est tombée la principaulté d'Oranges, ne m'en estant pas donné beaucoup de peine, de regret que j'ay que ce très-ancien et très-illustre nom de Chaallons est mort au monde, ne se trouvant plus de masle qui le releve. — Cela est bien vrai, dist le comte; mais j'ay espousé sa sœur, et le fils que Dieu nous a donné en releve la seigneurie; car il s'appelle, par clause expresse de nostre contract de mariage, prince d'Oranges. — Je vouldrois bien le veoir, dist M. de Vieilleville, pour luy offrir mon service, en souvenance de son oncle, que j'avois à demy gaigné et pratiqué pour venir au service du feu roy François, estant sa principaulté enclavée dedans le royaulme de France; ce qu'il m'avoit accordé, et devoit estre le voyaige de Sainct-Dizier le dernier qu'il feroit jamais au service de l'empereur : ainsi m'avoit promis et juré à l'yssue de l'avitaillement de Landrecy; mais Dieu en disposa aultrement. — C'est pourquoy, monsieur de Vieilleville, dist le comte, je vous ai recherché de ceste cognoissance, affin qu'il vous souvienne de nous, et que vous ayez nos terres de France pour recommandées, suivant le credit que je sçay que vous avez auprès de vostre roy, et la reputation qui court de vostre très-franche volonté à vous employer pour vos amis quand vous l'entreprenez. Je prandray doncques, sur cette esperance, congé de vous, pour vous envoyer tout presentement mon fils le prince, car il est en ceste compaignie; m'asseurant qu'en faveur de la parenté d'entre vous deux, et de son honneste commencement, vous serez convié d'affectionner son bien et sa fortune; car c'est ung jeune gentilhomme qui a ung fort beau commencement, accompaigné d'une ardante volonté de bien servir et de parvenir.»

Mais M. de Vieilleville ne le voulut permettre; et puisqu'il estoit si près de son logis, où son disner s'apprestoit, il le supplia de luy faire ceste faveur de disner avec luy et toute la jeunesse qu'il voyoit là presente. De quoy il le pressa tellement, que le comte fut contrainct d'y consentir, et envoya querir son fils. Et entrant dedans le logis, le comte susdict va choisir, sur la couverture du mulet qui avoit apporté les vivres et aultres commodités de son disner, les armes de la principaulté d'Orange, qui estoient en faux escu ou chargeure sur les armoyries de M. de Vieilleville : de quoy il fust si joyeux et ravy, qu'il ne se pust contenir d'embrasser M. de Vieilleville bien serré, luy disant : «Monsieur mon cousin, je ne m'esbahy plus si mon fils a le cœur français, et pense que si on le luy ouvroit on y trouveroit une fleur-de-lys; car incessamment il a vos roys, vous et vostre nation en la bouche, et croy qu'il seroit très-aisé de le reduire au service de la couronne de France. Quant à moy, je ny mettray jamais empeschement, et ne l'en divertiray de ma vie; aussi que je ne pense pas que sa fortune puisse jamais beaucoup reluyre au service de l'empereur; car qui y veult parvenir il fault estre Hespaignol, et ne se sert de ceux de nostre nation que à la necessité, et pour advantaiger ses desseings. Tesmoing ce qu'il a faict à ces dernieres guerres pour la religion au duc Maurice de Saxe, par la vaillance et admirable conduicte duquel il a obtenu une merveilleuse victoire, et quasi ruiné les maisons de Saxe, Palatinat et de Hessen; et maintenant qu'il est au-dessus de ses affaires, il n'en faict cas non plus que d'ung valet, et, qui plus est, il luy a manqué de promesse, ne luy voulant rendre les princes qu'il tient prisonniers il y a tantost cinq ans, ainsi qu'il luy avoit promis et juré; mais au contraire, il le menace de luy oster l'électorat de Saxe qu'il luy a donné par confiscation du duc Jehan-Frederic son aisné, s'il luy en faict plus d'instance, et de luy faire, et à tous lesdicts

princes, trancher les testes, ne voulant, ainsi qu'il dict, estre importuné ny forcé en ses entreprises et conceptions. Ne voilà pas, monsieur mon cousin, une belle recompense?

«D'aultre part, il a quasi ruyné la pluspart des villes imperiales, aux unes enlevé leur artillerie, des aultres il a exigé tant d'argent, qu'elles en sont reduictes en ung très-miserable estat, et à la pluspart rompu, enlevé et laceré leurs anciens privileges; qui est cause que nous venons devers vostre roy pour implorer son ayde et faveur, et nous prendre, par commiseration chrestienne, en sa sauve-garde et protection, ayant tous les estats de l'empire ceste ferme esperance qu'il ne nous fermera pas les portes de sa debonnaireté accoustumée, à nous qui sommes sortis les ungs des aultres, puisqu'il a usé en l'endroict d'estrangiers italiens de ceste clemence et bonté : vous priant, monsieur mon cousin, au nom de tous les susdicts estats, de nous y estre aydant quand ceste nostre legation se traictera en vostre conseil de France, et y employer tous vos moyens, amis et credit; car nous sçavons bien, il y a long-temps, que vous estes bien avant au cœur de vostre roy, et qu'il vous escoute volontiers.

— Vrayment, monsieur, dict lors M. de Vieilleville, je ne m'y espargneray en sorte quelconque; et quand il n'y auroit aultre respect et consideration que de la nouvelle cognoissance et mutuelle amitié que nous venons de former par ensemble, je puis vous jurer, foy de gentilhomme d'honneur, que vous cognoistrez, avant de sortir de France, que je m'y suis de toute affection employé, encore que je ne soys pas du conseil privé du roy, ny de celluy de ses affaires, qui sont grades et estats reservés aux cardinaux, aux princes, aux gouverneurs des provinces, chevaliers de l'Ordre, et quelquefois aux capitaines de gendarmes en chef; mais encore faut-il bien de la faveur. Ainsi se gouverne nostre France, qui m'esloigne fort de ceste esperance, n'estant que lieutenant de gendarmes.» Dequoy le comte de Nanssau fust très-esbahi, disant qu'en la cour de l'empereur il en alloit bien autrement, car on ne regardoit ny au sang ny aux grands biens ou estats, mais seulement à l'experiance et aux signalés services.

CHAPITRE III.

Autre entretien de M. de Vieilleville avec le prince d'Orange.

Sur ces propos et discours, le prince d'Oranges arriva, qui estoit ung jeune seigneur très-agréable et de façon fort modeste; lequel, sans attendre que son pere le presentast, se vint jecter entre les bras de M. de Vieilleville avec une bien humble reverance, luy disant que ce qui l'avoit faict entreprendre ce voyage provenoit du seul desir de le veoir et luy offrir son service, saichant qu'il n'avoit que luy parant en France, avec lequel il souhaitoit vivre et mourir, pour la grande reputation qui couroit de ses vertus, à la faveur desquelles il eust bien voulu surtout faire son apprentissage et façonner sa jeunesse.

« Nous estions, respond M. de Vieilleville après l'avoir dignement remercié, sur ces termes de vous faire bon français, monsieur le comte vostre pere et moy, à vostre arrivée, qui n'a pas moindre volonté que moy que vous changiez de climat et de party ; et nous semble à tous deux que ce seroit vostre meilleur, pour une infinité de raisons que je remets à vous faire entendre une aultre fois (car l'heure nous presse de disner), desquelles la plus pregnante est que la terre dont vous portez le tiltre est dedans le royaume de France. — Je le croy bien, dict le prince ; mais ce n'est pas la meilleure ny la sixieme partie de mon bien, qui est entierement dedans le Pays-Bas. Toutesfois il y a ung poinct qui me paroist bien convier à suivre vostre desir, qui est que le prince d'Hespaigne, sans en pouvoir descouvrir l'occasion, ne m'aime nullement, et ne sçaurois faire chose en ce monde qui luy soit agréable, et ne pouvant penser ny imaginer d'où luy provient ceste animosité, car je ne saiche en ma vie l'avoir offensé. — Vous vivez donc en grande misere, dict M. de Vieilleville, car vous pouvez bien quicter vostre part, quelque service que vous faciez, des grands estats de l'empire et d'Hespaigne, puisqu'il doit succeder à tout cela. — Il y a bien plus, dict le prince : quelque personnage qui se cognoist aux horoscopes et revolutions des nativités, et qui a merveilleusement profondy ceste cabalesque science, m'a predit que je dois mourir de sa main, ou par

animeuse conjuration tramée de sa part contre ma propre vie. — Qu'attendez-vous doncq, povre prince, dict M. de Vieilleville, que vous ne croyez le conseil de monsieur vostre pere et le mien? car ceste apprehensible oppinion est assez bastante pour vous faire mourir; croyant parfaictement que ce divin n'entend, par sa magie, aultre espece de mort que l'imagination que vous en avez, qui vous nourrira toute vostre vie en un mortel et langoureux ennui, et la vous pourra abbreger. — Je le pense, dict le prince; mais l'intime amitié que me porte l'empereur son seigneur et pere, accompaignée des grandes faveurs qu'il me depart, m'a si fort enchatené à sa suite, qu'il ne m'est pas possible, quand bien je verrois la mort toute présente, de m'esloigner ny d'abandonner son service. — C'est assez, repliqua M. de Vieilleville; que si j'eusse sceu ceste vostre derniere resolution, je ne vous en eusse jamais faict ouverture, et ne vous en parleray tant que je vive.» Et là dessus ils s'en allerent disner, où le traictement fust merveilleux, et à sa mode accoustumée. Aussi le comte de Nanssau et le prince son fils estoient venus fort bien accompaignés; qui furent tous retenus, entre aultres le comte de Bisch et le plus jeune des enfants du duc des Deux-Ponts, deux des principaulx juges de la chambre impériale de Spire, et les bourguemestres de Strasbourg et de Niremberg, estant ces quatre derniers desnommés en la legation : les autres estoient venus pour veoir la France et pour plaisir.

Après disner, voyant le comte de Nanssau que M. de Vieilleville s'en vouloit retourner devers le roy, le vint tirer à part pour luy donner ung advis bien secret et de grande importance, car il servoit grandement à la matiere, et sans lequel sa majesté n'eust pas beaucoup affectionné ceste protestation, ny entré en une excessive despence de dresser une telle armée, mais s'en fust excusée. Et parce qu'ils furent quasi une heure en ce petit colloque, ces quatre juges et bourguemestres en entrerent en jalousie, et commencerent à parler allemand au comte, et assez rudement, lequel tourna dextrement leur courroux en risée, disant tout hault, car ils n'entendoient pas français : « Messieurs, ne trouvez pas estrange si ces Allemands sont en colere, car ils n'ont pas accoustumé de se lever sitost de table, après avoir faict une si bonne et délicate chere et beu de si excellents vins. Or adieu, monsieur mon cousin, d'icy à deux jours que nous acheverons le reste. » Et appelle son fils qui devisoit à l'escart avec le jeune Humieres. Et ainsi, chacun tirant sa routte, se départirent.

CHAPITRE IV.

Le roi donne à M. de Vieilleville une place dans le Conseil d'État.

Arrivé qu'il fust devers le roy, il luy discourut bien amplement de tout ce qui s'estoit passé avec ces messieurs, et comme dedans deux jours, sans compter le present, ils s'attendoient d'avoir audiance. Et luy descouvrit tout le fond de leur legation, et de ce qu'ils avoient à proposer, mesme les justes occasions qui mouvoient les états de l'empire à faire ce remuement, et le rechercher, sur tous les princes du monde, à les prendre en sa protection. De quoy sa majesté demeura fort satisfaicte et contante, luy disant qu'il avoit cela de bon que jamais il ne le despescheoit en lieu quelconque qu'il ne luy rapportast une entiere et certaine resolution de toute sa charge, et tousjours quelque bon discours; davantaige, qu'il luy donnoit beaucoup d'aise et de plaisir, car il luy avoit recité l'esbranlement du prince d'Orange de se faire Français et venir à son service. Mais il s'estoit cependant reservé le secret advis que luy avoit donné le comte de Nanssau au départir, le remettant à une occasion plus convenable pour le luy faire mieux gouster, affin que sa majesté en tirast l'honneur et la commodité qui en pouvoient réussir.

Le mardy au soir, assez tard, dont le lendemain se devoit donner l'audiance à ces ambassadeurs, M. de La Bordaisiere, maistre de la garde-robbe, vint trouver M. de Vieilleville en sa chambre, qui tout le jour n'en estoit sorty, ayant pris une ligiere purgation; auquel il dist telles parolles : « Monsieur, le roy m'a envoyé vous dire que demain au plus matin vous vous trouviez à son lever, et qu'il n'y ait fault. — Je me doubte bien, respond M. de Vieilleville, que c'est pour aller querir les députés d'Allemaigne, car c'est à demain l'assignation de leur audiance. — Vous vous trompez, dist M. de La Bordaisiere, car M. de Crevecœur est ordonné pour cest effect, et s'en est allé desjà coucher à Moret

pour les amener de bon matin au Chenil que j'ay faict preparer pour les recevoir. — Pour quoy donc seroit-ce? — Je ne sçay, respond l'aultre, mais le roy m'a commandé de vous bien enjoindre de n'y faillir, et vous dire d'avantage que, pour ce qu'il veult parler à vous à part, il va coucher exprès avec la royne; et vous scavez, quand il est là, que personne du monde, pour grand prince qu'il soit ou favory, même monsieur le connestable, ne se presente ou s'ingere de frapper à la porte ou d'y entrer : la gouvernante des filles de la royne est commandée de vous attendre de pied coy pour vous ouvrir quand vous y frapperez. Par ainsy, monsieur, n'y faillez pas, et sur les huict heures. Je vous donne le bon soir.»

Ceste créance toutesfois troubla fort l'esprit de M. de Vieilleville, et ne pouvant imaginer qui auroit occasionné le roy d'envoyer le sieur de Crevecœur les querir, puisqu'il estoit allé les bien-veigner de sa part; et luy sembloit ce traict très-estrange, prenant oppinion que ceste traverse devoit necessairement provenir de quelque maligne imposture, et qu'on luy eust presté quelque charité. Mais il s'asseuroit de n'avoir point failly en sa charge, mesme que le roy s'estoit fort loué et contenté de son rapport. Si est-ce qu'il ne sçavoit qu'en penser, ny à qui s'en prendre; et ce qui plus le tenoit en telle inquiétude, estoit que sa majesté s'estoit descouchée de sa chambre pour parler à luy à part: Sur quoy il fantastiqua tant de choses, que toute la nuit il ne feist que dorveiller, demandant, plus souvent que toutes les heures, s'il estoit jour.

Le jour venu, il s'achemina droict à la chambre de la royne, attendant l'heure propre pour se presenter devant le roy; et y allant, rencontra M. le prince de La Roche-sur-Yon tout prest pour aller à la volerie, qui luy demanda s'il n'y vouloit pas venir; car, puisque le roy couche chez la royne, tout le monde a liberté d'aller à l'esbat, d'aultant que la chambre est close à toutes sortes de gens, mesme aux valets de chambre. Mais M. de Vieilleville va luy déclarer tout ce que M. de La Bordaisiere luy avoit dict, et qu'il attendoit l'heure pour entrer. De quoy monsieur le prince entra en une indicible peine, pour l'amitié qu'il luy portoit; et se fist desbotter sur le champ, envoyant dire à ses gentilshommes et faulconniers qu'il remettoit la partie à une aultre fois. Et dist à M. de Vieilleville qu'il vouloit veoir la fin de cecy, car la créance de M. de La Bordaisiere le mettoit en une terrible fantaisie. Et entrerent en la salle de la royne, où ils ne se pourmenerent gueres que la gouvernante des filles entr'ouvrit la porte de la chambre, et feist signe à M. de Vieilleville de venir : qui dict à monsieur le prince : «Je ne sçay que c'est, monsieur, mais vous voyez bien qu'il y a quelque partie dressée. Toutesfois je me fie en mon innocence et en mon espée; que si quelqu'un m'en a presté d'une, je jure au Dieu vivant, il se peult asseurer que je luy en donneray deux. — Allez, mon cousin, dist le prince, que si l'on vous a calompnié, et si vous prenez pour soustenir vostre droict aultre second que moy, je renonce à jamais à vostre alliance et amitié; et je ne partiray de ce lieu que je ne vous aye veu sortir.»

Estant entré, il trouva le roy desjà tout prest, mais devisant avecques la royne qui s'achevoit d'habiller; et après avoir faict la reverence deue et accoustumée à leurs majestés, le roy luy commanda d'entrer au cabinet de la royne, et qu'il avoit quelque chose à luy dire; ce qu'il fist, où estoient monsieur le chancelier et M. de L'Aubespine : de quoy il fust assez esbahy. Et les ayant salués, il leur demanda de quoy il estoit question; mais monsieur le chancelier luy respondit que c'estoit au roy à le luy faire entendre, et non pas à eux. »Il ne reste plus, dist M. de Vieilleville, qu'à veoir le grand prevost pour me faire penser en ma conscience. — Si cela estoit en termes, respond monsieur le chancelier, il n'en fauldroit poinct d'aultres.» Mais M. de Vieilleville repliqua que le tout dependoit de la capture, et qu'ils n'estoient pas assez forts pour l'arrester; leur monstrant la fenestre du cabinet qui respondoit sur ung jardin, qu'il eust plustost franchie qu'ils n'y eussent pansé : dont ils se prindrent tous trois bien fort à rire. Et entrant sa majesté sur ceste risée, il en demanda le motif, qui fust, après l'avoir entendu, à cœur ouvert de la partie.

Ce plaisir passé, le roy dist à M. de Vieilleville qu'il l'avoit envoyé querir pour luy remonstrer que par cy-devant il l'avoit voulu honorer de beaucoup de grades et estats : premierement, de le faire chevalier de l'ordre par le feu roy;

puis de luy donner les cinquante hommes d'armes du feu sieur de Chasteaubriand ; une aultre fois, la moitié de la compaignie du mareschal du Biez : ce que toutesfois il auroit reffusé, à son grand regret, pour le desplaisir qu'il recevoit en son âme de le veoir si peu advancé, l'ayant suivi et servy par si longues années, et avoir esté employé en tant d'importantes et hasardeuses charges, desquelles il se seroit tousjours acquicté avecques gloire et honneur, et au contentement de ses maistres.

Que si maintenant il s'oppiniastre, comme par le passé, à s'excuser de prendre ung estat qu'il luy veult donner, et qui n'est que pour le rendre digne de marcher au ranc des plus grands de son royaume, il se peult assurer que de sa vie il ne luy parlera d'advancement quelconque, mais que, au contraire, il se pourra bien retirer en sa maison pour y vivre privément et y parachever ses jours. A quoy M. de Vieilleville respondit, avec une très-humble reverence, que puisqu'il plaisait à sa majesté, ainsi haultement le pourvoir, il estoit tout prest, quoy que ce fust, de l'accepter ; et en remercioit très-humblement sa majesté, louant Dieu que ce bien luy venoit selon et au desir du serment qu'il avoit faict de jamais ne briguer, solliciter ny importuner sa majesté de luy donner aulcun office, grade ou estat.

Alors le roy print des mains de monsieur le chancelier les lettres d'estat de conseiller du roy en son privé conseil, au nom de M. de Vieilleville, toutes scellées, et luy donna, en disant : « Je vous honore de cest estat, M. de Vieilleville, pour aulcunement cognoistre vos bons services, et ce, pour ung commencement de quelque remunération, m'asseurant que vous m'y servirez aussi fidellement comme vous avez faict en tout ce que le feu roy, mon seigneur et pere et moy, vous avons jamais commandé : et pour ce que vostre suffisance et valeur, prudence et fidelité, me sont assez cognues, je n'en vouldrois nullement prendre le serment de vous ; mais estant ceste forme et usance en tel cas accoustumée, et de toute ancienneté observée, monsieur le chancelier, faictes lever la main. » Et cependant entra en la chambre de la royne. Le serment presté, M. de l'Aubespine l'endossa bientost sur ces lettres sur le champ ; et entrerent en ladicte chambre, de laquelle leurs majestés estoient prestes à sortir.

Mais auparavant le roy dist à M. de Vieilleville à part, qu'il estoit venu coucher là exprès pour oster à ung chacun l'opinion que d'aultre que de luy, et de son propre mouvement, il avoit esté promeu à ceste dignité ; car si cela fust advenu en sa chambre, tout le monde eust pansé que la faveur du mareschal de Saint André y fust intervenue ; mais il vouloit que l'on creust qu'il n'avoit esté convié à l'honorer de ce grade que par soy-même, et du desir qu'il avoit de l'advancer en recognoissance de ses merites. De quoy M. de Vieilleville le remercia très-humblement, jusques à donner du genoil en terre, priant Dieu qui luy feist ceste grâce de si fidellement s'en acquitter, que sa majesté en receust à jamais contentement, et ne se peust repentir de le y avoir colloqué. Là dessus ung huissier de la chambre du roy le vint advertir, de la part de monsieur le connestable, que les Allemands estoient arrivés ; qui fut cause que sa majesté print congé de la royne pour aller trouver son bon compere, et adviser ensemble de la forme qu'il falloit tenir pour leur donner audience, en quel lieu, à quelle heure et en quelle compaignie ; et sortit par une petite porte qui respond sur la chappelle.

M. de Vieilleville, qui avoit laissé M. le prince de La Roche-sur-Yon en peine de luy, le voulut bien lever de cest eschec, et, le trouvant encores en la salle, luy dist qu'il avoit eu si grande haste d'aller devers le roy, qu'il n'avoit pas eu loisir de le remercier très-humblement de l'offre volontaire qu'il luy avoit faicte de le seconder au cas que mal bastat, ce qu'il faisoit presentement ; mais il le supplioit de continuer ceste bonne volonté, ayant plus que jamais besoing de son assistance, car il falloit combattre deux des plus maulvais et dangereux garçons de toute la cour. Et le pressant le prince, comme desjà tout esmeu de colere, de les luy nommer, M. de Vieilleville ne luy peut donner la bourde toute entiere ; car, forcé de rire, il luy nomma monsieur le chancelier et M. de l'Aubespine, luy monstrant tout aussitost ses lettres d'estat de conseiller du privé conseil, avec son serment desjà endossé ; et luy discourut tout au long comme toutes choses avoient passé, sans oublier le très-honnête langaige que le roy luy avoit

tenu, qu'il estimoit plus que tout le reste. De quoy ledit sieur prince demeura infiniment aise et content : qui ne fust sans hault louer sa majesté d'une telle discretion; car il avoit aultant où plus cher le bien et advancement de M. de Vieilleville que le sien propre : et s'en allerent trouver le roy fort joyeux et contans.

CHAPITRE V.

Le roi donne audience aux députés des princes de l'empire. — Il tient conseil sur la réponse qu'on leur fera.

Le Chenil, dont nous avons parlé cy-dessus, estoit ung superbe bâtiment composé de deux longs et grands corps de logis, où estoyent deux belles salles et neuf ou dix chambres assez spacieuses, avec galeries haultes et basses, et escuyries pour cinquante ou soixante chevaux, et deux cours qui contenoient dix ou douze loges separées les unes des aultres, pour toutes sortes de chiens, chacune accompaignée de sa chambrette pour les valets des limiers, qui respondoient sur l'estang, pour la commodité de tant de meuttes de chiens courants, pour le fauve et pour le noir, que ce grand et magnifique roy François avoit faict ainsi bastir dedans le pourpris de sa maison de Fontainebleau. Et estoit ce logis voué et dedié pour le grand vaneur de France, et tout son attirail de chasse, affin que luy, qui aimoit ce plaisir plus que aultre roy qui l'ait precedé, n'allast chercher les lieutenans, picqueurs et tous aultres officiers et valets de sa vannerie, plus loing que de mille pas au sortir de sa chambre, pour ordonner de l'assembler quand il y vouloit aller; et ne prenoit pas plaisir qu'aultre que luy s'en entremist; ny d'y estre suyvy que de ceux qu'il nommoit aux mesmes vaneurs.

De ce lieu-là monsieur le connestable, accompaigné quasi de toute la cour, horsmis des princes, mais de ce qu'il y avoit de chevaliers de l'Ordre, tous avecques leurs grands colliers de l'Ordre, vint en grande magnificence prandre le duc de Symeren et les aultres deputés d'Allemaigne, pour les mener et conduire devers le roy, luy baiser les mains, qui les attendoit en la grande salle de Fontainebleau que l'on appelle du Bal. La majesté duquel les receust fort humainement, et n'y en eust ung seul des principaulx et plus apparants qu'il ne favorisast de l'accolade, les aultres de la main. Dequoy ils demeurerent fort contants, et bien édiffiés de la familiere privaulté d'un si grand prince. Après cela, la segregation faicte par eux-mesmes de leurs deputés d'avec les aultres qui n'estoient que de la suite, ils entrerent avec le roy dans la salle du conseil, où le duc de Symeren proposa en latin le desir que les estats du Saint Empire avoient d'entrer en alliance avec sa majesté. En quoy il fust assez brief; mais il presenta le comte de Nanssau pour luy faire entendre les occasions de leur legation, et parachever le reste. Duquel le discours fut fort long, mais non ennuyeux, d'aultant que ce fut en très-élégant langaige français : dequoy toute l'assistance receust bien grand contentement. Si est-ce que, en toute et principale substance, sa harangue ne contenoit que les poincts que vous avez veus au commencement de ce livre, avec une infinité d'exemples, tant vieils que modernes; une longue deduction de l'origine des deux nations; submissions et offres merveilleuses de leurs biens, facultés, et de leur vie; sur-tout très-amples louanges de la nation française, des roys et de la couronne de France. De quoy sa majesté les remercia fort humainement, et commanda à monsieur le chancelier de leur faire entendre son intention; qui s'en acquitta dignement : aussi en estoit-il tout preparé par le rapport qu'en avoit faict M. de Vieilleville à sa majesté. Et pour ce que le faict meritoit bien une meure deliberation de ce conseil, il leur en remit le reste au lendemain, que le roy auroit pris l'advis et l'oppinion des princes de son sang et de ses plus feaux conseillers et serviteurs. Ainsi se departit l'assemblée, que monsieur le connestable remena au Chesnil, et les y traicta comme grand-maistre de France, où ils ne veirent de leur vie ung tel apparat, si abondant, ni tellement ordonné; et tant que le disner dura, les violons et les haultsbois ne manquerent chacun en leur tour; la musique en après, tant de la chapelle du roy que des chantres de sa chambre, leur dirent graces avec motets et chansons sans nombre. A l'yssue de quoy, confitures et dragées leur furent apportées en toute abondance; puis ils furent reconduits à Moret par le sieur de Crevecœur, attendants la resolution du conseil de sa majesté.

Le roy, qui vouloit depescher ces Allemands, commanda à monsieur le connestable de faire convoquer le conseil, auquel il desiroit entrer

incontinant après disner; dequoy tout aussi-tost ceux qui en estoient furent advertis par les huissiers. Et toute la compaignie assemblée, et chacun assis selon son ranc, sa majesté leur remonstra que la proposition que les deputés des estats de l'empire avoient faicte ce matin n'estoit pas de petite conséquence; sur laquelle il les prioit tous affectueusement de bien pezer le succès du dommage ou du proffit qui luy pouvoit provenir de ceste protection; et que, tout premierement, ils considerassent qu'il estoit fort bien avecques l'empereur, et que de resveiller ou irriter ung si puissant et dangereux ennemy, il estoit à craindre, s'il en survenoit quelque inconveniant préjudiciable à son estat, que toute la chrestienté ne luy en donnast le tort, d'avoir si ligerement rompu ceste fraternité, qui estoit à son advis bien stable et arrestée, encores qu'il n'y eust rien de juré entr'eux par acte solempnel de paix ou de treve, ou qu'on imputast ceste entreprise au vice d'ambition. Plus, qu'ils se souvinssent qu'il avoit pris n'agueres en sa protection le duc de Pa me, pour laquelle maintenir il auroit envoyé une grosse armée de-là les monts, dont il demeuroit quasi épuisé de finances, estant contrainct, pour son honneur, de l'entretenir, puisqu'il l'avoit entrepris; *item*, la guerre qu'il a eue en Picardie contre les Anglais, pour le recouvrement de la ville de Bouloigne, en quoy semblablement il auroit soustenu une excessive et quasi incroyable despence.

Qu'il luy sembloit qu'ayant mis, par la grande grace de Dieu, fin à tout cela, il ne devoit plus rien entreprendre, mais laisser reposer ses subjects de toutes qualités; car generalement tous ont paty et patissent quand les armées passent et repassent si souvent par son royaume; qui ne se peuct faire sans une effroyable oppression et foule du pauvre peuple, joinct les ordinaires commissions de creues et recreues, que l'on distribue par toutes ses provinces, causées sur levées des deniers, pour la subvention de ses affaires; et que, d'aultre part, sa gendarmerie et noblesse, qui sont les principales forces et appuys de sa couronne, et les aultres gens de guerre, se retrouvent de ceste heure si harassés, qu'il est besoing desormais de leur donner quelque respit et relasche. Que à ceste cause, ils les prioit non-seulement, mais les sommoit, sur le serment et l'obligation qu'ils ont au bien de son service, de lui donner conseil en saine conscience sur une telle et si importante affaire.

CHAPITRE VI.

L'avis du connétable sur la réponse que l'on devoit faire aux députés d'Allemagne, entraîne les suffrages de presque tous les membres du conseil.

Encore que fussent en ce conseil les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guyse, trois ou quatre princes du sang et aultres grands, comme les princes et ducs de Guyse, de Nemours et d'Aumalle, mesme le chancelier de France, auquel seul il appartient, à cause et pour le devoir de son estat, de prendre tousjours la proposition du roy pour la deduire, ampliffier et mieux faire gouster, par son sçavoir, à l'assistance; toutesfois monsieur le connestable, sans aultre respect, suivant sa coustume de ne jamais ceder à personne, print incontinant la parolle, disant que le roy, qui leur demandoit conseil, le leur avoit donné luy-même, et faict fort amplement entendre sa conception, qu'il falloit suivre de poinct en poinct, sans auculnement y contrarier, n'ayant en ses remonstrances rien de proposé qui ne fust très-équitable et bien congneu à toute la compaignie; laquelle il supplioit, en bien pesant et considerant le tout, de donner conseil et advis à sa majesté, selon la congnoissance qu'il avoit des affaires de ce royaume, et leur desir au bien du service de ceste couronne. Et quant à son oppinion, il aimeroit mieux nonseulement perdre ses estats, mais tous ses biens, qu'elle fust aultre que celle de sa majesté; adjoustant qu'il ne luy pouvoit entrer en la fantaisie que le duc Maurice se fust tourné et bandé si-tost contre l'empereur, l'ayant fait chef de la maison de Saxe, de laquelle il n'estoit que cadet, pour l'avoir investy, par la confiscation de son aisné, Jehan Frederic, de l'electorat de Saxe, avec quinze ou seize bonnes villes qui en dependent, desquelles le revenu monte par an à quinze ou seize cents mille talarts, et que, pour ceste raison, il ne pouvoit moins que faire conjecturer qu'il se tenoit couvert de quelque sinistre entreprise contre la France, soubs ce très-honorable tiltre de protection. Davantage, que les Allemands sont quelquefois subjects à se desvoyer aussi souvent de l'entendement comme de l'estommac, et ne sont pas trop certains en leurs promesses; alleguant quelques exemples

de plusieurs colonels de leur nation qui manquerent de leurs levées de gens de cheval et de pied au feu roy, pour avoir été gaignés par l'empereur qui leur haulsa leur solde, et servent commeunement à qui plus leur donne. Mais, premier que de rien accorder avec eux, seroit nécessaire, en tout évenement, d'envoyer en Allemaigne sept ou huict habiles hommes bien entendus en langue germanique, qui se retireroient chez les pensionnaires que le roy y entretient, pour ensemble descouvrir et donner lumiere diligemment et en toute fidelité, s'il y a quelque venin caché dessoubs telles et si liberalles offres. Que telle estoit son oppinion, et pria M. le cardinal de Bourbon de dire la sienne.

Lequel ne la feist pas si longue, se doubtant bien que le roy et son bon compere avoient parlé et opiné par la bouche l'un de l'autre; et ce qui plus le luy faisoit croire, estoit que monsieur le connestable s'estoit advancé, contre son rang et tout l'ordre accoustumé au conseil, principalement le roy présent, de prendre ainsi indiscrettement la parolle, et en dire le premier, sans aulcune defference, son advis; ce qu'il avoit faict, ce luy sembloit, afin de prevenir toutes aultres opinions, et pour imprimer à tout le reste la sienne : de sorte que, sans trop despendre de langaige, ni ennuyer la compaignie, il va conclure aux mèsmes fins.

Tout de mesme en userent les cardinaux et princes susdicts, chancelier, mareschaux de Sainct André et de La Marche, et six ou sept gouverneurs de provinces, qui firent bientôst courre le pacquet, ainsi que ont accoustumé faire les advocats sur un bareau en cause de petite pratique, que l'on appelle *ad idem*. Mais quand ce vint au ranc de Vieilleville, qui avoit pris langue du comte de Nanssau, et entendu de luy ceste particularité à Moret, ne put acquiescer aux precedents advis, mais, ayant tousjours la veue fichée devers la face de son maistre, et luy addresant sa parolle, commença à parler ainsy.

CHAPITRE VII.

M. de Vieilleville ouvre un avis contraire à celui du connétable. — Griefs contre l'empereur.

« Je ne vous sçaurois assez exprimer, sire, l'extresme desplaisir que je reçoy en mon ame, que pour ma premiere entrée en ceste très-illustre et respectable compaignie, qui n'est que d'aujourd'huy seulement que j'en aye esté honoré par vostre majesté, je soye contrainct de dire mon opinion, qui ne peult estre en ma conscience que toute contraire à ce qu'il vous a pleu nous proposer, et aux oppinions de messieurs les reverendissimes cardinaux, illustrissimes princes et grands seigneurs qui m'ont precedé; car il semble qu'ils vous veulent ravir, des poings et de dessus le front, la plus grande gloire qui puisse estre offerte, ny arriver à un roy de France, de le choisir protecteur du Saint Empire de la chrestienté, qui est plus estimable, quasi, que si on vous présentoit le mesme diademe imperial, d'aultant que l'on vous a esleu, sur tous les roys et princes du monde, digne de controller les actions d'un empereur tiran, et de le contraindre par les armes à se rendre subject aux loix de l'empire, et de le chastier de ses malversations. Encores, sire, ne sçauroit-on juger à quel évenement et conséquence pourra réussir ceste entreprise; car il ne fault poinct doubter que l'indignité de ses tirranicques oppressions, et le mespris qu'il a tousjours faict depuis son election de tous les estats de l'empire, principalement des grands princes qui y sont, n'ayent tellement irrité toute la Germanie, que quand on verra vostre armée approcher du Rhin et joindre celle du duc Maurice, qu'il ne soit en danger de perdre sa couronne, et vous en hasard de vous la mettre sur la teste.

« Quant à la bonne intelligence que votre majesté allegue se pouvoir maintenir entre vous deux, ses vulpines ruses et cauteleux deportemens, dont il a tousjours usé jusques icy, vous en doivent donner toute preuve; car de sa vie il n'a faict ouverture d'amitié avec le feu roy et vostre majesté, que pour y gaigner quelque advantage, et se prevaloir, par cest amusement, des desseings qu'il projecte contre ceste couronne qu'il a mortellement odieuse; car toute la chrestienté sçait assez que, sans les valeureuses résistances du pere et du fils, il en seroit aujourd'huy paisible monarque. Mais voulez-vous, sire, un plus certain tesmoignage de son infidelité que de son passaige par la France, pour lequel obtenir, parce que, sans ceste faveur, il perdoit indubitablement tous les Païs-Bas, il se soubmist quasi à la carte blanche : toutesfois

estant hors le royaume, il se moqua de toutes ses promesses, car il n'en tint pas une; et se voyant dedans Cambray, dist au prince de l'Infantasque telles parolles: « Que le roy de France ne se mette pas, s'il est sage, en ma miséricorde comme j'ay esté en la sienne; car je jure au Dieu vivant qu'il n'en seroit pas quicte pour la Bourgoigne et Champaigne, mais je vouldrois aussi la Picardie, et les clefs devers les champs de la Bastille de Paris, s'il ne vouloit perdre la vie, ou estre confiné en une perpétuelle prison jusques à l'entier complement de ma volonté. »

« Ne voilà pas, sire, et vous tous, messieurs, ung estrange remerciement? et se pourroit-il imaginer au monde une plus perverse et felonne ingratitude que c'est-là, après avoir esté honoré par toutes les meilleures villes du royaume de France, si pompeuse et magnifique, que nous ne lisons poinct que jamais nos roys en ayent faict une pareille? car, oultre les triomphes, somptuosités, festins et riches présens qui luy furent faicts, toutes les prisons luy furent ouvertes, et n'y avoit criminel, de quelque sorte de crime qu'il eust été convaincu, sans nul excepter, à qui son chancelier Granvelle ne donnast la grace soubs seing et scel de son maistre, et contresigné de ses secretaires d'estat. Davantaige, par toutes les villes où il passa, il y avoit ung prince du sang ordonné pour le recevoir. Et vous, monsieur le connestable, l'allastes recueillir à Bayonne pour l'amener à Loches, où le roy et la royne sa sœur l attendoient, par lesquels il fust accompaigné, après tant d'excellentes et incomparables magnificences que malaisement pourroit-on maintenant imiter ny representer, jusques à Sainct-Quentin. Et vous mesme, assisté de feu M. d'Orleans vostre frere, et suivy de messieurs de Vendosme, d'Anghien, prince de La Roche-sur-Yon, de Nevers, d'Aumalle et de plusieurs aultres princes et grands seigneurs, le vintes conduire en sa ville de Valenciennes. Et pour toute recompense de tant d'honneurs, innombrables peines et excessives despences, avoir eu regret et un despit enragé qu'il ne tenoit encores le feu roy prisonnier, pour forcer oultre tout droict divin et humain sa volonté, et, au deffault de ce, le menacer de le faire mourir. De sorte, sire, que ce vilain, sauvage et barbaresque traict, qui procede d'une très méchante ame, vous doit bien faire desraciner du cœur et de l'esprit toute espérance de jamais pouvoir former avecques luy une parfaite amitié; mais au contraire, aultant de fois qu'il vous en fera parler par ses ambassadeurs, vous devez de tant plus près et soigneusement prandre garde à vos affaires, sans vous amuser, ny jamais plus s'arrester à ses frauduleux appasts et perfides attraicts.

« Et pour venir au duc de Parme que vostre majesté a pris en sa protection, penseriez-vous bien, sire, que le pape fust chef et principal entremetteur de cette guerre? Rien moins; mais croyez qu'il en est seulement le manteau, soubs la couverture duquel l'empereur fournit d'hommes et d'argent. En voulez un meilleur tesmoignage? que ce fust luy-mesme qui fist massacrer Pierre-Loys Farneze, pere de ce duc, et que tous les chefs, capitaines, et la pluspart de toutes les trouppes qui font service à sa saincteté en ceste entreprise, sont imperiaux, et qui toute leur vie luy ont faict serment et service en ses guerres d'Italie : vostre majesté, et la pluspart de ceste compaignie, les congnoist tous, qui me gardera de m'estandre à les vous nommer, pour vous remonstrer, non pas en saine sincerité seulement, mais en toute sainctelé de conscience, que vous faictes un tort irreparable à la réputation de vostre couronne, de reffuser ceste si honorable charge et élection que le Saint Empire vous présente; car, puisqu'ainsi est que l'empereur par soubs main vous fait la guerre, ayant desjà, oultre les precedentes preuves, fait mener en son chasteau de Milan les capitainnes et gentilshommes français qui ont esté pris en combattant devant Parme et La Mirandole, il la luy fault faire tout ouvertement, et à la veue de tout le monde, sans couvrir son jeu, ny aultrement dissimuler. Et ne sçauriez mieux, ny plus genereusement commencer, que par ce beau et superbe voyaige d'Allemaigne, affin qu'il esprouve de plus en plus l'invincible puissance de ceste couronne, qui est telle, que de quelque costé qu'il se soit jamais armé, ny de quelque part qu'il aît tourné ses forces, tant par mer que par terre, il a tousjours trouvé celles du feu roy vostre seigneur et pere et les vostres, pour luy faire teste, qui ont arresté tout court, voire dissipé et reduit à néant toutes ses entreprises.

« Il ne fault poinct, au reste, excuser sur la

nécessité ; car la France est inexpuisable, s'y trouvant ordinairement mille moyens de lever deniers sans fouler le peuple, ne fust-ce que des empruncts volontaires sur les plus aisés de ce royaume. Et quant à moy, je pense estre le plus pauvre de la compaignie, au moins des plus malaisés ; mais j'ay encores pour quinze mille francs de vaisselle, tant de cuisine que de buffet, blanche et vermeille, que j'offre liberalement mettre entre les mains de ceux que vous ordonnerez, pour en faire ce qu'il leur plaira, affin de subvenir aux frais de ceste si louable entreprise, que Dieu, par saincte grace et bonté, d'aultant qu'elle est fondée sur toute justice et équité, fera réussir, à la gloire et honneur de votre majesté et reputation de la nation française ; remettant à vous faire entendre quelque secrette particularité que l'un des principaux de ceste ambassade m'a dicte, après que tous ces dignes personnages, qui doivent oppiner après moy, auront achevé de parler ; et m'asseure que, la vous ayant découverte, vous emploirez toutes vos forces et moyens pour effectuer ce que je vous propose; car, outre ce qu'il y va de vostre supreme grandeur, vous bastirez des boulevarts, courtines et imprenables remparts pour la perpétuelle conservation de tout vostre estat. »

CHAPITRE VIII.

Avis des autres conseillers d'état. — M. de Vieilleville propose au roi de s'emparer de Metz, Toul et Verdun.

Après que M. de Vieilleville eust ainsi hardiment oppiné, M. de la Caze-Dieu, auquel il escheoit de parler, va commencer ainsi :

« Sire, il ne se peult rien adjouter à l'oppinion de M. de Vieilleville, ny diminuer aussi; et me semble qu'elle est très-digne d'estre suivie; et, sinon que j'estime que vostre majesté l'a bien retenue, je la recapitulerois volontiers, pour le très-grand plaisir qu'il y a de la redire et de l'escouter : car son zele très-ardant à la grandeur de ceste couronne, et les moyens qu'il a si promptement trouvés, s'engageant le premier à la subvention par luy proposée, vous doivent bien faire ouvrir le cœur et les yeux non-seulement, mais l'esprit et l'ame, à l'entreprise de ce voyage; et pour ne rien farder, mais dire du vray, le vray seroit une par trop grande honte et indignité de reffuser une si honorable et, pour mieux dire, celeste élection projectée de si longue main, jurée par tels et tant de princes, fondée sur une si saincte occasion, presentée et offerte par si excellens ambassadeurs, et pourchassée par une telle nation, qui est la plus grande, non pas de la chrestienté, mais de toute l'Europpe. Et quant à moy, je pense avoir environ vingt mille livres de rente du bienfaict de nos roys ; j'en donne liberalement la moitié, tant que le voyage durera, pour subvenir aux frais de l'armée. »

Parce que M. de la Caze-Dieu estoit fort respecté du roy et de toute la compaignie, en estime d'un fort homme de bien, et qui avoit eu promesse des sceaulx lorsque le chancelier cuida mourir, il n'y avoit que demy an, tous les evesques et maistres des requestes, qui estoient environ saeze, oppinerent *ad idem*, offrants en semblable tous leurs moyens et facultés plutost que ce voiage ne se resolust : de sorte que, si ce conseil se fust tenu pour les parties, M. de Vieilleville l'emportoit, parce que dix-sept conseillers avoient suivy son oppinion, et quatorze seulement celle de monsieur le connestable. Mais en matiere d'estat, principalement pour la guerre, et le roy present, tous les resultats deppendent de la conclusion de sa majesté, par laquelle bien souvent il renverse toutes oppinions, ou n'en prend sinon ce qu'il luy en plaist.

Le roy, voyant qu'il le falloit quicter pour n'encourrir une si universelle honte par toute la chrestienté; aussi que les cardinaux et princes ne voulants demeurer des derniers en l'offre de leurs moyens, avoient changé d'advis, demanda à M. de Vieilleville quelle estoit ceste secrette particularité qu'il reservoit à dire : lequel respondit à sa majesté, s'il luy plaisoit se retirer à part, qu'il la luy feroit entendre : et s'estant le roy et tout le conseil levés, il s'approcha de sa majesté, qui appella monsieur le connestable, et luy discourut de ceste façon :

« Sire, vous avez bien sceu comme l'empereur s'est saezy des villes imperialles de Cambray, Utrecht et du Liege, qu'il a énervées de l'empire, les ayant unies et incorporées à sa comté de Flandres, et en a faict ung rempart à tous ses Païs-Bas, au grand détriment de toute la Germanie; et parce que les princes électeurs du Saint Empire ont descouvert qu'il a projecté en

son esprit d'en faire aultant des villes imperialles de Metz, Strasbourg, Thoul, Verdun et aultres villes sur le Rhin qu'il pourra attrapper, ils ont avisé secrettement d'avoir recours à vos forces, sans lesquelles ils ne peuvent destourner ce malheureux et detestable desseing, qui seroit la totale ruine de l'empire, et la perte manifeste de vostre royaume, d'aultant que par ceste investiture vous seriez à jamais esclave et privé de toute l'intelligence que vous avez en Allemaigne; car il vous ostereit tout moyen d'y faire, pour l'advenir, aulcune levée, et vous sçavez que c'est le grenier de vos forces, aimants trop mieux les princes susdicts que vous en saesissiez que aultre prince quel qu'il soit, et principalement luy; car, si vous endurez qu'il y entre le premier, vous aurez toujours, voire de mois en mois, nouvelles forces sur les bras, ausquelles il ne vous sera possible de resister, car il ne vous en sçauroit venir de ce costé-là pour l'empeschement qu'il y mettra. Par ainsi, emparez-vous doulcement, puisque l'occasion s'y offre, des susdites villes, qui seront environ quarente lieues de païs gaigné sans perdre ung homme, et ung inexpugnable rempart pour la Champaigne et la Picardie, en oultre ung beau chemin et tout ouvert pour enfoncer la duché de Luxembourg et les pays qui sont au dessoubs jusques à Brucelles; plus, vous faire maistre à la longue de tant de belles et grandes villes que l'on a arrachées des fleurons de vostre couronne, et de recouvrer pareillement la souveraineté de Flandres que l'on vous a si frauduleusement ravie, qui appartient aux roys de France il y a plus de mille ans, et de toute immemoriale ancienneté. »

CHAPITRE IX.

Le roi approuve ceste proposition.

« C'est ce que m'a dict, sire, le comte de Nanssau, à quoy je veux bien adjouster quelque chose du mien, qu'il vous plaira ne trouver maulvais; qui est que vostre majesté ne considere pas que tous ces princes, qui sont grands, vous preferent à leur empereur, que ils vous aiment mieux pour voisin qu'un prince de leur nation, et que pour vous favoriser ils ne craignent pas d'offencer son frere l'archeduc Ferdinand, qui doit estre empereur après luy, estant desjà roi des Romains. Que si par crevecœur du reject que vous voulez faire de ceste protection qu'ils vous presentent avec tant de courtoisie, ils se rallient avec l'empereur, vous n'aurez pas moins de quarante mille chevaux et cent mille hommes de pied, devant la fin de novembre, en vostre frontiere de Champaigne. Où sont vos forces ny apprests pour leur faire teste? Quel estat pourrez-vous faire de vostre royaume, ny de quelle esperance nourrirez-vous monsieur le dauphin de regner après vous ? A ceste cause, sire, meurissez bien, s'il vous plaist, ceste consideration en vous-mesme premier que de conclurre le reffus. Et quant à ce que vous avez allegué, monsieur, addressant sa parolle à monsieur le connestable, que vous en conjecturez qu'il y ait quelque perfidie cachée soubs si belles offres, j'aimerois mieux avoir perdu tout mon bien pour le service que je vous ai toute ma vie voué, que ceste parolle parvinst jusques à leurs oreilles; car si tels princes que ceux-là, et qui sont souverains, dont l'un met la pomme ronde en la main gauche d'un empereur à sa création, qui dénote la monarchie; l'aultre, l'espée en la droicte pour se la maintenir; et le tiers, le diademe imperial sur la teste, n'ont ny foy ny parolle, en quelle race de gens la pourra-t-on trouver ? Croyez hardiment, sire, qu'ils y procedent *à la franche marguerite*, et qu'il ne se couve que une parfaite amitié qu'ils veulent former mutuellement avecques vous et la couronne de France, qui se convertira en une haine pernicieuse et inimitié immortelle si vous la mesprisez. Il vous plaira doncques, sire, commander à toute l'assistance de se rasseoir; et faire làdessus entendre hault et clair vostre intention. »

Le roy, ayant attentivement compris toutes les remonstrances de M. de Vieilleville, dist à monsieur le connestable qu'il n'y avoit que tenir, et qu'il croyoit que Dieu l'avoit inspiré d'avoir en ce jour crée M. de Vieilleville de son conseil, car sans luy il eust rejecté ceste protection, en quoy il eust faict une grande playe à sa reputation, et sappé de fonds en comble tout son estat. Mais monsieur le connestable, qui se sentit picqué de ceste parolle, la recouppa incontinant, disant que ce qu'il avoit oppiné n'estoit que pour valider et soustenir sa proposition, et qu'il en ordonnast ce qu'il luy plairoit; qui fut cause que sa majesté ordonna à tous ces messieurs de re-

prandre leurs places. Mais, premier que se rasseoir, M. de Vieilleville luy dist à part (monsieur le connestable toutesfois present, car personne ne parloit jamais au roy qu'il ne se jectast à la traverse) que le comte de Nanssau luy avoit expressement enjoinct de tenir secret l'emparement des susdictes villes, « car si elles en estoient adverties vous n'en auriez pas si bon marché, mais se feroient crever pour la manutention de leur liberté, d'aultant qu'elles s'intitulent villes franches imperialles ou de l'Empire, qui ne reçoivent édits, loix, commandements, subsides, maletostes d'un empereur, ny subjection, que telle qu'il leur plaist, et ont seance et voix deliberative aux diettes qui sont convoquées pour le bien commun de toute la Germanie: et en ceste grande trouppe d'ambassadeurs que vous voyez, il n'y a que le duc de Simmeren et le comte de Nanssau qui le saichent. »

Sa majesté luy dist qu'il luy avoit faict ung très-grand service de l'en advertir, car ce eust esté le premier propos qu'il eust mis en avant, pour honnestement couvrir sa proposition; et commença, ayant repris sa place, à parler ainsi.

CHAPITRE X.

Le roi déclare sa volonté au conseil.

« Mes chers cousins, et vous tous, mes bons serviteurs et amys, je ne me puis assez louer de la franche volonté que vous avez au bien de mon service, quand si liberalement m'avez offert vos moyens et facultés pour soulaiger et soustenir mes entreprises; de quoy je vous remercie de tout mon cœur, reservant à en tirer ma commodité, si tant est que mes finances n'y puissent satisfaire. Toutesfois j'espere, avec l'aide de Dieu, que je n'en auray aulcun besoing, car j'ay encores beaucoup de fonds en mon espargne et au tresor du Louvre; aussi que je ne suis nullement en arriere pour le reste de ceste année 1551, estant ce dernier quartier d'octobre, novembre et decembre, encores tout entier à recevoir et entrer dans mes coffres; et que, d'aultre part, les assignations de toute ma gendarmerie, qui est de quatre mille cinq cents hommes d'armes, sont departies, et desjà envoyées aux lieux où elle est en garnison, esparse en divers lieux de mon royaume, pour faire monstre pour ce present quartier; qui me vient fort à propos, car j'ay deliberé et resolu en mon ame de suivre le conseil de M. de Vieilleville, et accepter ceste tant honorable protection qui ne peut que redonder à ma gloire et honneur, y estant semonds et appellé pour une infinité de pregnantes raisons que vous sçaurez quelque jour. Nous avons encores quatre bons mois de loisir pour mettre sus une gaillarde armée, de laquelle je veux que le rendez-vous soit sur la fin du mois de mars 1552, aux environs de Jouynville, et sur les limites de la frontiere de Champaigne. Et quand ce voyage ne seroit entrepris que pour resveiller l'ardante jeunesse qui est à ma suicte, de plusieurs princes et seigneurs qui sont pour le present inutiles, encores ne trouverai je la despence mal employée; et veulx, oultre ma gendarmerie, que j'augmenteray encores de cinq cents lances, remplir mon armée de six mille chevaux ligiers, cent pour compaignie; desquels, dès maintenant, je fais et constitue colonel mon cousin le duc de Nemours; et ne vacqueray, tout le reste de ce mois d'octobre, que à distribuer et despescher des commissions pour les levées de ladicte cavallerie, et pour cent enseignes de gens de pied, nouvelles bandes de trois cents hommes chacune, et de soixante compaignies de harquebusiers à cheval, cent hommes pour compaignie; avecques quarente enseignes de vieilles bandes, que je tireray tant de Piedmont que des autres villes frontieres de mon royaume, qui sont de deux cents chacune; et despescheray en Allemaigne, à mes bons, fideles pensionnaires, les colonels de pistoliers et lansquenets, de m'amener vingt cornettes de gens de cheval, à trois cents hommes chacune, et six regiments de gens de pied, à dix enseignes par regiment, de cinq cents hommes chacune; et m'asseure que mes bons confederés les cantons de Suysse me fourniront, aussi-tost que mandés, douze mille bons hommes, sans compter les legionnaires de Normandie, Champaigne et Picardie, qui pourront revenir à douze mille hommes, et environ huict ou dix mille bons chevaulx des arriere-bans de la noblesse casaniere de mon royaume. De toutes lesquelles forces je veux que mon armée soit composée, oultre que je m'asseure qu'il se trouvera plus de huict mille braves gentils-hommes volontaires, que je n'estime pas moins que ma gendarmerie, et où il se trouve beaucoup de seigneurs qui vouldront entreprendre ce voyaige, et y paroistre pour me faire service, acquerir

honneur, et se vanter à leur heureux retour d'avoir abbrevé leurs chevaux en ceste tant renommée riviere du Rhin. Et oultre tout cela, je feray publier que toute ma maison se trouve audict mois de mars en armes, pour accompaigner ma cornette; sont encores deux mille bons chevaulx et gentilshommes de nom et de marque. Doncques chacun se prepare de bonne heure de se mettre en équippage, selon ses moyens et facultés, pour me suivre, esperant, avec l'ayde de Dieu, que le tout réuscira à bien, estant mon intention fondée sur toute équité, et pour rembarrer ung si pernicieux ennemy de mon estat et de ma nation, et qui se baigne et delecte à tourmenter sans aulcun respect toutes sortes de gens. Que si Dieu me faisoit ceste grace de le trouver si à poinct, en bataille bien rangée et ordonnée, que je le puisse combattre, ou son fils le prince d'Hespaigne, je m'estimerois trop heureux d'y perdre la vie.»

Après que le roy eust achevé de parler, et ainsy disposé de l'estat de son armée, toute l'assistance fist demonstration d'une incredible joye, par ung applaudissement d'allegresse nompareil, disant tous, de voix commune, que ceste prompte volonté luy provenoit d'une inspiration divine que Dieu conduiroit à très-heureuse fin, veu qu'il n'y avoit aucune tache d'ambition ny animosité de vindicte, mais ung desir charitable de secourir une pauvre nation affligée, et mettre beaucoup de grands princes en liberté. A quoy adjousterent tous les princes, tant du sang que aultres, qu'il falloit que generalement tous les bons subjects du roy, principalement les nobles et aultres de moyen, y employassent les biens et la vie, pour faire espaule à une telle et si saincte entreprise; et que, quant à ceux qui tenoient, comme princes, le premier ranc en ce royaume, ils estoient tous prests de commencer, pour donner courage, par leur exemple, à tout ce qui estoit au-dessoubs de leur qualité de les ensuivre et faire le semblable. De quoy sa majesté demeura infiniment contente et satisfaite: et tous unanimement louerent Dieu de ce que M. de Vieilleville avoit esté ce jour créé et receu en ceste compaignie, sans l'advis duquel, qui avoit combattu et renversé les oppinions des plus grands de ce conseil, et acheminé les aultres à suivre la sienne, la couronne de France estoit en hasard d'encourir une irreparable honte. Mais comme ils se vouloient lever, M. de Vieilleville dist tout hault qu'il estoit très-necessaire de licentier l'ambassadeur de l'empereur et le faire sortir du royaume, et par conséquent retirer celuy de sa majesté: «car nous sçavons bien, dist-il, que, outre descouvrir les desseings du roy, il taschera de deguiser les actions de son maistre, comme il a faict par cy-devant de l'execution de justice qui fut faicte à Auxbourg dernierement du brave colonel Sebastien Volgeberg et de deux de ses capitaines; car il fist accroire au roy, à monsieur le connestable et à tout son conseil, que son maistre leur avoit fait trancher la teste pour leurs voleries, violements et aultres malversations; et jure devant sa majesté, sur mon honneur et sur ma vie, que ne fust que pour avoir fait service à la maison de France; mesme que le bourreau, tenant encore l'espée sanglante, prononça tout hault que tous ceux qui iroient doresnavant faire service au roy de France seroient punis de mesme supplice; et qui me croira, il aura dès ce soir son congé affin qu'il desloge de bon matin.» Ce qui fust encores treuvé le meilleur du monde par le roy et toute la compaignie, et ne se pouvoient garder de hault louer sa prevoyance et bon entendement: si est-ce que, à deux heures après l'yssue du conseil, la cour estoit pleine de ce propos, que M. de Vieilleville avoit bien taillé de la besogne au roy et à la couronne de France; que ce royaume se fust bien passé de ceste folle entreprise, et quand on est bien à son aise on ne s'y peult tenir. Mais on descouvrit aussitost de quelle boutique estoit sortie ceste calomnie, en despit de laquelle toutesfois la jeunesse de la cour bruyoit de ce voyage et s'en rejouissoit, M. de Nemours, entre aultres, embrassant M. de Vieilleville, le remercia d'avoir esté si ferme en son oppinion, car, s'il eust plié comme les plus grands, il fust demeuré sans charge, et toute sa vie inutile. C'estoit ung jeune prince, gaillart, fort volontaire et avantureux, et qui ne manquoit poinct de valeur, sorty puisné de sa maison de Savoye; et pria M. de Vieilleville de luy donner ung lieutenant pour sa compaignie colonelle, jurant et protestant qu'il n'en auroit que de sa main.

A son imitation, M. d'Anghien et M. Loys de Bourbon, qui depuis fut appellé prince de Condé, freres de monseigneur Anthoinne de Bourbon,

duc de Vendosme, lui en demanderent ; comme aussi fist le jeune duc de Longueville, en semblable René M. de Lorraine et le grand-prieur de France, freres et tous deux enfants de feu monseigneur Claude de Lorraine, duc de Guyse, et d'aultres jeunes seigneurs ; de sorte que M. de Vieilleville tira de la compaignie de M. le mareschal de Sainct-André vingt et ung hommes d'armes, qui furent tous lieutenants de compaignies nouvelles de gendarmerie ou de cavallerie ligere, et mist les vieux archers en leurs places ; puis remplit la compaignie de jeunes gentilshommes de Bretaigne, d'Anjou et du Meyne, puisnés de bonnes maisons, que leurs peres ou freres aysnés, en sa faveur, misrent en bon équippaige pour paroistre en ce voyaige : car, d'y mettre, comme font plusieurs capitaines de gendarmerie, leurs valets de chambre et ceulx de leurs femmes, argentiers, fourriers, brodeurs, appotiquaires et barbiers, il estoit si homme de bien, d'honneur et de conscience, qu'il eust plustost quicté pour jamais les armes, voire choisy la mort que de commettre une telle faute ; « car c'estoit, disoit-il, ung larcin manifeste faict au roy, d'aultant qu'ils tirent la paye, et n'ont chevaux ny armes, l'addresse ny le couraige de luy faire service, encores moins la hardiesse de regarder par mal le moindre de ses ennemis, tant s'en faut qu'ils osassent le combattre. »

CHAPITRE XI.

Le roi donne à M. de Vieilleville le commandement de sa cornette.

Ce voyaige d'Allemaigne ainsy conclud et aresté par la propre bouche du roy, M. de Vieilleville fust ordonné par sa majesté d'aller le matin devers les ambassadeurs à Moret, pour le leur annoncer. Il est impossible d'exprimer de quelle joye et allegresse ils receurent ceste bonne nouvelle, ny de quelles caresses et embrassements ils le festoyerent. Mais il leur fist bien redoubler l'aise, quand il leur asseura des forces dont le roy avoit faict estat en plein conseil, desquelles il vouloit que son armée fust composée pour l'heureuse entreprise de ce voyage : puis les pria, de la part de sa majesté, de venir le dimanche ensuivant disner avec elle et entendre, en prenant congé, le reste de son intention. Et laissa M. de Vieilleville ung de ses gens au comte de Nanssau, pour luy apporter, incontinant après luy, le rôlle de tous ceux qui estoient en leur trouppe, depuis le plus grand jusques au moindre ; leurs noms, rancs et qualités, et principalement des deputés et ayants charge en cette legation, priant ledict sieur comte de n'y rien oublier, et pour cause : puis s'en alla, les laissant aussi contants qu'ils furent jamais ; car, par leur calcul, ils trouvoient l'armée royale pouvoir revenir à cinquante mille hommes de pied, et trente ou quarante mille chevaux ; puis l'esperance des presents, à cause de ceste liste, et la rejouissance de veoir les merveilles de ce festin royal, où sa majesté devoit estre en personne.

Arrivé que fust M. de Vieilleville devers sa majesté, il luy discourut bien au long de l'aise et contentement où il avoit laissé cette allemande trouppe, et de ce qu'il lui avoit plu accepter ceste protection : « car vous leur faictes cognoistre, luy dist-il, que vous voulez espouser leur querelle et les tirer de ceste misere et affliction, puisque vous entrez en une si excessive despence, de mettre sus une telle et si brave armée, que je leur ay de poinct en poinct, et compaignie quasi pour compaignie, despeinte toute telle que votre majesté l'avoit, en plein conseil, projectée ; qui a esté le comble de leur allaigresse, que je leur ay promis de bailler par mémoire : à l'ayde de laquelle ils esperent, avec les forces qu'ils y adjousteront, jecter Charles d'Autriche (ils ne le nomment plus aultrement) hors de la Germanie, ou y mourir tous. Brief, sire, vous ne sauriez croire l'obligation, service et alliance d'amitié qu'ils vous ont vouée ; et ne fistes jamais mieux que d'accepter leur offre, ny qui vous redonde à plus grand honneur ; joinct que vous ne sçavez encore ce que le ciel vous garde en l'evenement de ceste très-haulte et sublime entreprise. — Qu'il advienne, dist le roy, ce qu'il plaira à Dieu ; mais j'en verrai la fin, et n'en demande aultre recompense, sinon que ces princes-là et leur nation puissent se louer de ma bonne volonté, à laquelle j'adjousteray, moyennant sa grace, de si braves effects, qu'il en sera memoire à jamais ; mais surtout je ne desire rien plus que de rencontrer mon ennemy pour le payer tout à la fois des traverses, perfidies et meschancetés qu'il a exercées toute sa vie contre cest estat, ou y mourir. »

Et puis lui demanda quelles nouvelles ils en avoient, où il pouvoit estre, et s'il estoit fort? A quoy il respondit que par les dernieres qu'ils avoient receues il estoit à Linx, mais que le roy des Romains avoit l'armée à Ingolstat, et qu'il y avoit long-temps qu'ils raudoient sur les bords du Danube, et qu'ils ruinoient ce pays-là.

Sa majesté lui demanda s'il ne vouloit pas prandre une compaignie nouvelle de gendarmes; dequoy il le supplia de l'excuser, car il estoit si obligé de parolle et d'amitié à M. le mareschal de Sainct-André, qu'il ne pouvoit quicter sa lieutenance qu'après le voyage; et n'y avoit pas vingt et quatre heures qu'il le luy avoit ainsy promis; aussi que sa compaignie demeureroit la plus descousue de toute l'armée s'il l'abandonnoit en ceste extresme et très-urgente occasion. « Doncques, dist le roy, je veux que sa compaignie et celle du duc de Guyse accompaignent ma cornette tant que le voyaige durera, et ordonne dès-à-present que vous y commandiez generalement. » De quoy il remercia très-humblement sa majesté, comme de charge plus honorable mille fois que une compaignie nouvelle de gensdarmes; d'aultant qu'il s'y jecte plusieurs grands seigneurs qui n'ont poinct de charge, pour marcher soubs la cornette du roy et estre tousjours veus de sa majesté. Là-dessus survint M. de Guyse, que nous appellions ci-devant duc d'Aumalle, auquel sa majesté fit entendre son intention, qui l'en remercia aussi très-dignement, disant que de meilleure main ne pouvoit estre commandée, l'asseurant que ces deux cents hommes d'armes, soubs un tel et si valeureux chevalier, passeroient tousjours sur le ventre de cornettes de reithres ou pistolliers; et qu'il n'estoit plus en peine du ranc que devoit tenir sa compaignie en ce voyage; et que, quant à sa personne, il l'avoit vouée aux pieds de sa majesté, pour ne l'abandonner jamais qu'ils ne fussent de retour en France.

CHAPITRE XII.

Festin donné par le roi aux députés des princes de l'empire.

Le dimanche venu, qui fust environ le 20 d'octobre 1551, tous ces Allemands vindrent du matin à Fontainebleau, conduits au Chesnil pour se raffraischir et accommoder; puis furent amenés en la grande salle, qu'ils trouverent si richement parée, et le couvert de quatre longues tables si bien ordonné, qu'ils en tomberent en une inexprimable admiration; avec les armoiries de l'empire, parmy lesquelles il n'y avoit rien meslé de la maison d'Austriche; ensemble toutes celles des députés et des villes imperiales, avec festons, trophées et merveilleuse abondance de clinquant d'or et d'argent qui voletoit par-dessus, donnant grandissime lustre à tout cest appareil; en l'aspect et contemplation duquel il ne leur ennuyoit nullement, en attendant sa majesté; laquelle arriva là-dessus, qui les salua pour la seconde fois, accompaignée de si grands princes et seigneurs, et avec si riches et sumptueux vestements, qu'on les eust tous pris pour estre roys.

Sa majesté print le duc de Symmeren et le comte de Nanssau pour deviser, monsieur le connestable et les princes, en devis avec d'aultres et leurs truchements. M. de Vieilleville s'accosta du prince d'Orange, qui desjà le cherchoit; si bien que pas ung d'eux ne demeura seul à faulte d'entretien, attendant le service.

Lequel apporté, chacun desdicts ambassadeurs fust assis selon sa qualité specifiée au rôlle qu'avoit envoyé le comte de Nanssau à M. de Vieilleville; et tousjours ung prince du sang, ou d'autres, entre deux; le roy esloigné de tous, non pas tant qu'il n'eust pu parler avec le duc de Symmeren, en disant par les truchements.

De m'estendre et deschiffrer par le menu l'excellence de ce festin, seroit une superfluité subjecte à mocquerie; mais seulement je diray que aux nopces d'une fille de France l'on n'eust peu faire mieux; hormis que monsieur le connestable ne servit de son estat de grand-maistre, mais le premier à l'aultre table, après celle du roy, où estoit le reste des députés des princes du Saint Empire et des villes; et à la troisiesme, quelques jeunes princes et seigneurs allemands, qui estoient venus pour leur plaisir veoir la France; à la quatriesme, grand nombre de gentilshommes de suicte, et aultres honnestes serviteurs; tousjours un seigneur de la cour entre deux, comme dict est.

Le disner finy, le bal commença, où la royne, toutes les dames, filles de la royne, et autres damoyselles se trouverent, ornées, parées, et si richement accoustrées, avec tant de graces et de beautés, que ces Allemands demeurerent

comme ravis de chose si rare, admirable et non accoustumée en leur région. Et après la dance royale, qui de deux à deux, que le roy avoit commencée et menée, on leur sonna des allemandes, parce que c'est leur dance ordinaire, et qu'ils entendent le mieux; et parmy elles des gaillardes, pour leur monstrer la disposition et bonnes graces de nostre jeunesse française. Après laquelle il ne s'y presenta pas ung seul de leur trouppe, fors le prince d'Orange, qui s'en acquitta fort dextrement, et eust emporté le prix de la gaillarde, si avec ses despostes, capriolles, tours et destours, fleurettes drues et menues, gamberottes, bonds et saults fort ligiers et adroicts, il eust observé la cadance.

Tous ces passe-temps parachevés, et la collation de confitures prise, qui fut très-somptueuse, le roy aboucha le duc de Symmeren, faisant le comte de Nanssau le tiers, tant à cause de la langue que de l'authorité et prééminence qu'il avoit en ceste legation; et furent en ce parlement environ une heure : puis monterent à cheval pour s'en retourner à Moret, mais le roy les accompaigna jusques au bout de la forest, qui dure lieue et demye de ce costé-là. Et auparavant que d'y arriver, sa majesté, qui avoit commandé au sieur de Marconnet, lieutenant de la vanerie, de luy faire lancer un cerf sur le chemin, donna ce plaisir à ces Allemands; car ledit Marconnet, qui estoit fort experimenté vaneur, n'y faillit pas, et le fist lancer fort à propos : si bien qu'ils le coururent à vue plus de demye-lieue, en une grande et longue lande; et commme il voulut gaigner le boys, il trouva dix levriers en teste, qui luy firent rebrousser chemin et le prindrent. Dequoy les Allemands furent très-aises, car il leur fut entierement departy; mais merveilleusement estonnés de veoir cent ou six-vingts picqueurs, qui avec leurs trompes disoient la mort du cerf; car en leur pays ceste façon de chasser ne s'exerce pas, ains chassent seulement avec la harquebuse ou arbalestre, et l'abbayeur. Et leur dict adieu sa majesté, tout de cheval. Ils virent bien toutesfois les presents qui les suivoient, conduicts par les sieurs de Crevecœur, de Soubize et d'un valet de chambre du roy, nommé Griffon, avec les officiers qui les devoient porter à la suicte desdicts sieurs, qui estoient chargés de les presenter : sçavoir : quatre buffects d'argent, celuy du duc, doré, de vingt-cinq pieces; les aultres, sans dorure, et de dix-huict pieces chacun; trente et quatre chaisnes d'or, dix de quatre cents escus chacune, dix aultres de deux cents, et le reste de cent; à toutes les médaillons d'or de l'effigie du roy, avec douze pieces de draps de soye, quatre de velours noir, quatre de satin violet, et quatre de taffetas blanc.

Tous lesquels presents furent departis suivant leurs qualités, rancs et prééminences speciffiées au rôlle qu'avoit envoyé le comte de Nanssau à M. de Vieilleville; de sorte que toute ceste trouppe partit le lendemain matin, si contante que merveilles. Quant aux quatre pièces de taffetas blanc, elles estoient dediées et reservées pour la distribution des escharpes : et n'y avoit, depuis le plus grand jusques aux laquais, valets, de cochiers, de garsons de cuysine et de table, qui ne portast, au partir de Moret, l'escharpe blanche, avec une allegresse nompareille, accompaignés cependant, qui estoit le comble de leur joye, des mesmes officiers du roy, pour les conduire jusques à Sainct-Dizier, où ils les avoient pris, avec le traictement accoustumé.

Par toutes lesquelles despences, tant de celle qui fut faicte depuis leur entrée jusques à leur sortie du royaume, que durant leur séjour à Moret et à Fontainebleau, qui fust tousjours sur les coffres du roy, comprenant la valeur et richesse des presents, comptant aussi douze chevaux coursiers d'Hespaigne, avec ung fort sumptueux équippage, que le roy donna aux jeunes princes d'Allemaigne qui estoient venus avec les deputés pour veoir le roy et la France, on peult bien juger que la grandeur d'ung roy de France surpasse et excelle tous aultres roys, et n'y en a aulcun, en tout cest univers, qui luy soit comparable. Aussi, quand ils veulent deputer quelque ambassadeur devers notre roy, les plus grands seigneurs de leur pays briguent à vive force ceste charge, et se battent à la perche pour y être préferés.

CHAPITRE XIII.

Le roi assemble une grande armée, et s'empare de Metz.

Ces princes d'Allemaigne ainsi partis, et les nouvelles receues qu'ils estoient hors du royaume, le roy fit publier l'entreprise et resolution de son voyage, et ordonna du departement de sa

gendarmerie, comme de sa principale force; et fist semblablement publier pour les arriere-bans de France, et convoquer toute sa maison pour se trouver tous generalement, au dixieme de mars ensuivant 1552, au lieu du rendez-vous cy-dessus mentionné. Et ne fault poinct demander de quelle allaigresse et affection ung chacun s'excita à s'y preparer. En quoy tout l'hyver se passa; et n'y avoit bonne ville où les tambourgs ne se fissent ouyr pour faire levée de gens de pied, où toute la jeunesse des villes se desroboit de pere et mere pour se faire enrôller; et la pluspart des boutiques demeurerent vuides de tous artisans, tant estoit grande l'ardeur, en toutes qualités de gens, de faire ce voyage et de veoir la riviere du Rhin. Aussi falloit-il bien du monde pour rendre promptement complettes cent compaignies de gens de pied, à troys cents hommes chacune.

Parmy lesquelles il se jecta ung grand nombre de jeunes gentilshommes qui n'avoient pas moyen de se mettre à cheval; car il y avoit en ce temps là, aux bandes françaises, des places pour honorer la noblesse, quand elle se vouloit ranger avec les gens de pied pour faire leur apprentissage d'armes, savoir : douze lanses pessades en chaque compaignie, à trente livres par moys chacune, et quatre payes royales, à quarente livres par moys aussi chacune, qui estoit ung assez honneste appointement pour entretenir et dresser beaucoup de braves gentilshommes; et estoient reservées lesdictes places à soldats de ceste qualité, que les capitaines ne donnoient pas, mais les lieutenants de roy aux villes et provinces frontieres (sur lesquels ils se reposoient); et estoit leur secrette charge d'esclairer les actions des capitaines, n'estant subjects ny obligés à aultres fonctions que de faire les rondes à leur tour, après lesquelles ils se retiroient en leur logis; car de passer les vingt et quatre heures en garde, ils en estoient, et par faveur et par merite, exempts; et pour armes ordinaires portoient le corselet, et jamais la harquebuse : mesme que le gentilshomme français qui suit les bandes desdaigne la halebarde, c'est-à-dire faire l'estant de sergent, encore moins d'estre appellé caporal, alleguant que sont charges mecaniques, car si ung soldat a enfrainct les ordonnances, ou failly en sa faction, ils sont tenus de luy mettre la main sur le collet, et bien souvent de l'attacher eux-mesmes au carquan ou collier, ou de l'appliquer à l'estrapade, ou bien de l'amener jusques au lieu où il fault qu'il passe par les armes; si c'est par les picques, de le pousser dedans les rancs en la miséricorde de son parrain; si c'est par les harquebusades, de l'attacher eux-mesmes au posteau : qui sont traicts que le gentilhomme abhorre, pour le moins en nostre nation française; mais en tout le reste du monde l'on en use pas ainsy; car les plus estimés et redoubtés sont les officiers de la justice, et principalement en Allemaigne.

Enfin l'armée se trouva par trouppes, au moys de mars, sur la frontiere de Champaigne, devers Jouynville, comme nous avons dict, où le roy sejourna quelques jours, à cause de la maladie de la royne; mais la voyant asseurée de sa santé, il commencea à marcher et suyvre monsieur le connestable, qui, avec le gros de l'armée, s'estoit déjà emparé de la ville de Metz, par les ruses et stratagemes celebres en plusieurs histoires, tant françaises que latines; encores il y a-t-il des Allemands qui en ont laissé quelques memoires en leur langue; ung, entre aultres, en latin, nous appellant trahistres, et use de ces propres termes contre nostre roy : *Hostis pro hospite, sub spe et fide protectionis, Germaniam invasit, et proditoriè, cum omni perfidiâ, Metim, Tullum et Verdunum, olim clavem Sancti Imperii, amplissimas et immunes civitates sibi asciscere ausus est.*

Mais ce pedant yvrongne estoit ignorant du fonds de ceste entreprise; car toute la perfidie, s'il y en avoit aucune, provenoit des princes de sa nation, qui pousserent sa majesté à ceste investiture, suyvant l'advis qu'en donna M. de Vieilleville, à la persuasion du comte de Nanssau, pour les raisons que nous avons amplement deduictes au huictiesme chapitre de ce quatriesme livre.

CHAPITRE XIV.

Entrée du roi dans la ville de Metz. — M. de Vieilleville refuse le gouvernement de cette ville. — Motifs de ce refus.

Le roy, avant d'entrer dedans Metz, voulut veoir en la plaine son armée, qu'il trouva plus grosse de quatre ou cinq mille chevaux que le project qu'il en avoit par ci-devant faict ne portoit. Mais la noblesse de France luy fist paroistre l'affection qu'elle portoit à son roy, dequoy il

fust aussi esbahy que contant; car il y en avoit plus de cinq cents, des maisons et des noms desquels il n'avoit jamais ouy parler, toutesfois avec contenance et façons de braves guerriers et l'équipage de mesme, qui luy fit prononcer ces mots : « Je ne doubte plus, à ce que je voy, que je ne soye le plus fort et puissant prince de la chrestienté; et ne tiendra que à moy, au lieu d'estre protecteur de l'empire, que je ne me fais empereur. » Et ayant faict mettre en bataille ces cinq cents volontaires à part, qui estoient tous quasi de Bretaigne, de Normandie et du Meyne, qui faisoit ung hôt fort gros et furieux, il se presenta à la teste, et pour les envisager tousjours en marchant, et les remercia en general de leur bonne volonté.

Puis ayant demandé à M. de Vieilleville, qui estoit tousjours près de sa personne, accompaignant sa cornette, comme dict est, où estoit Espinay, il se presenta incontinant, car il n'abandonnoit jamais son beau-pere, auquel il dict : « Espinay, vous n'avez point de charge en ceste armée; je veux que vous commandiez à ceste belle trouppe volontaire, et que Scepeaux, qui est sorty n'agueres de paige de ma chambre, en porte la cornette. » Sa majesté sçavoit bien aussi qu'il estoit chef du nom et des armes de M. de Vieilleville; et commanda aux mareschaux de camp de leur bailler quartier tant que l'armée marcheroit, et jusques à la fin du voyaige; à quatre mareschaulx de logis avec six fourriers, de les loger d'ordinaires, et aller querir le pain et aultres vivres d'amonition, quand il seroit besoing, et jamais ne les abandonner.

Le roy doncques, après avoir bien revisé son armée, bataillon pour bataillon de gens de pied, hôt pour hôt de gendarmerie, et tous scadrons de cavallerie ligiere et arquebuserie à cheval, non sans ung très-grand contentement et indicible allegresse, et avoir faict ronfler son artillerie, qui estoit de soixante pieces de tous calibres, jusques à trois fois, oultre la scopeterie de toutes les bandes, que vieilles que nouvelles, et de si grand nombre d'harquebusiers à cheval, qui dura plus de deux heures, fist son entrée en la ville de Metz, le lundy de Pasques dix-huitiesme d'apvril 1552, marchant après son armée, qu'il fist traverser toute la ville, entrant par la porte Sainct Thibault, et sortant par celle Sainncte-Barbe, en la belle ordonnance; où le maire, echevins et autres magistrats, n'oublierent rien de leur devoir à sa majesté, comme du poisle de la harangue et aultres ceremonies accoutumées en France; lequel ils conduisirent jusques à la grande église, pour adorer, et se loger au palais épiscopal.

Tout ce que dessus estoit fort bien, avec grande grace et admiration, executé; mais le séjour de sa majesté en la ville, qui fust de neuf ou dix jours, luy apporta beaucoup de prejudice; encores plus ce qu'il fist avant desloger, à faulte de croire conseil; car le mardy au soir, après la huitaine passée, il appella M. de Vieilleville, auquel il dist qu'il estoit plus raisonnable qu'il demeurast gouverneur et son lieutenant-général à Metz que nul aultre, puisqu'il avoit esté le premier qui en avoit sceu le secret, sans la déclaration duquel, et sa ferme oppinion au conseil qui en avoit été tenu à Fontainebleau, qui avoit renversé la sienne et toutes les aultres, il n'eust jamais entrepris ce voyage; le bon succès duquel, dont il voyoit desjà de belles apparences, luy devoit estre entierement reputé. A quoy M. de Vieilleville respondit, après l'avoir très-humblement remercié, qu'il n'estoit pas d'advis que sa majesté y establit aulcun gouverneur, mais qu'il laissast ceste charge au maire et echevins, et commander en sa presence aux huict capitaines de vieilles bandes qui y demeurerent avecques leurs compaignies, de luy obeir; et qu'il ne les met que pour la file des vivres de son armée, et la seureté des allants et venants en france, principalement des courriers; et son advis estoit qu'il luy devoit laisser ung maistre d'hostel, avec d'aultres officiers, pour luy entretenir son plat, et honorer ensemble les aultres magistrats de riches presents, pour les gaigner et rendre affectionnés à son service, avec promesse de faire sortir les susdicts capitainnes et toutes leurs trouppes, ensemble tout ce qui sera du nom et de la nation françaíse, et leur faire accroire qu'il n'avoit entrepris ceste protection sur aultre volonté que pour faire rendre à tous les estats du Saint Empire leur premiere et ancienne liberté : « Sire, adjousta M. de Vieilleville, s'ils voyent que vous mettiez ainsi des lieutenants par les villes que vous passerez, et des garnisons, vostre entreprise est découverte, et perdrez par ce moyen ces belles villes de Strasbourg, Spire, Vormes et tant d'aultres qui sont sur le

Rhin, lesquelles n'ont pas failly d'envoyer des espions en ceste ville pour esclairer vos deportements, affin de se gouverner en vostre reception suivant le traictement que vous ferez à ceux-cy : je ne scay qui vous donne ce conseil, mais je le trouve fort pernicieux pour l'avancement de vos affaires; car quand vous aurez les susdictes villes du Rhin, celles qui sont au deça ne vous peuvent fuir ny faillir, et n'est pas en la puissance de trois empires de vous empescher d'en jouir. A ceste cause, sire, il vous plaira y penser et vous en supplie très-humblement. Et quant à l'estat dont il vous plaist m'honorer, je ne le veux nullement accepter, aimant mieux mourir qu'il me soit reproché, et à ma posterité, que pour l'ambition d'un gouvernement j'aye frustré la couronne de France d'une frontiere de telle et si grande estendue, qui vous ramene et faict rentrer au royaume d'Austrasie, qui est la premiere couronne de nos anciens roys. Il y a assez d'aultres gouvernements au cœur de vostre royaume, que je ne reffuseray pas quand l'occasion s'en presentera; et vous suppliray seulement de me garder ceste bonne bouche en vostre cœur, quand Dieu voudra qu'il en vienne à vacquer.

« — Comment seroit-il possible, dist le roy, que je laisse ung lieutenant estranger en pays estrange, duquel je n'ay le serment de fidelité que depuis vingt et quatre heures, encores avec toutes les difficultés et disputes du monde, jusques à respondre à ceux que j'avois deputés pour le prendre de luy et de son conseil, que l'on appelle *treize*, qu'ils n'avoient que ung ame, ung cœur et ung honneur, ne pouvants à ceste occasion faire deux serments, et que, de tout temps immemorial, ceux qui ont exercé les charges où ils sont colloqués, l'ont tousjours presté en la chambre imperiale establie à Spire, pour estre, tant qu'ils exerceroient leurs estats, fidelles et obeissants subjects et serviteurs du Sainct Empire, ce qu'ils ont semblablement faict : duquel serment, si on les vouloit descharger, leur honneur saulve, ils estoient tous prests de me jurer fidelité, avecques prealable reservation de leurs anciennes libertés, privileges, franchises et immunités : et si mon compere ny fust survenu, qui les y a contraints, toutes leurs allegations, ils n'eussent jamais passé oultre. De façon qu'il n'y a poinct d'apparence que je m'y doive fier; au contraire, seroit ung moyen de perdre la ville et mon armée, et faire coupper la gorge à tout ce qui passeroit d'icy en France, et qui delà me viendroit trouver. »

Mais M. de Vieilleville, rembarrant ce propos en guerrier et homme consumé ès affaires d'estat, luy respondit ainsi : « Je trouve, sire, que l'on n'a gueres advancé vos affaires, de les avoir pressés et contraints de vous faire serment; car tous leurs voisins en seront bientost advertis, si desjà ne le sont; qui cuira extremmement, et trop tost le sentirez. Et de craindre que ce maistre eschevin, qui s'appelle Tallanges, vous peust, commandant en estat de gouverneur, faire ung maulvais office, c'est mal sentir de sa suffisance, qui ne mist jamais le nez qu'en ung poisle pour boire carroux, et vous deffier des braves moyens que vous avez pour prevenir toutes les ruses et subtilités que l'on pourroit inventer pour troubler vostre service; car ne laissez-vous pas en ceste ville le capitaine Boisse, qui est mestre-de-camp général de toutes les bandes francaises de deçà les monts, pour commander aux dix compaignies de vieilles bandes, que vous avez ordonnées y tenir garnison? Ces onze capitainnes, ces anciens fort experimentés, qui ont veu toutes les guerres de Piedmont, et la pluspart de leurs soldats, depuis vingt ans, ne sont-ils pas vos lieutenans? Ignorez-vous que quand ceste idole de maistre eschevin aura donné le mot, qu'ils ne le changent pas entre eux? Entrera-t-il une ame vivante en la ville de qui ne prennent langue premier que de luy presenter? Ne poseront-ils pas jour et nuict ung corps de garde devant son logis, soubs pretexte de le conserver, pour voir qui sort ou qui entre? Se promenera-t-il jamais qu'il ne soit accompaigné de quelqu'un de vos capitainnes pour esclairer ses actions? car en dix compaignies il y a trente capitainnes, en comptant les lieutenans et enseignes. Toutes les rondes au demeurant ne se feront-elles pas par vos capitainnes, et les soldats tirés des corps de garde? Encores faudra-t-il mettre trois ou quatre compaignies de cavalerie pour resister aux courses des garnisons de Luxembourg, qui sera tousjours un renfort pour vostre majesté. Que pourroit-il doncques faire au prejudice de cest estat? Mais au contraire, il ne servira que d'un zéro en chiffre. Davantage, sire, quand vous l'auriez instalé gouverneur et vostre lieutenant, le vouldriez-vous intituler de vostre

nom? — De qui doncq, dist le roi?» Mais M. de Vieilleville repliqua, que c'estoit encores pour achever de tout perdre et gaster; et qu'il falloit, pour contenter tous les princes de la Germanie, qu'il s'intitulast gouverneur et lieutenant général en la ville de Metz et pays messin, pour le Sainct Empire, soubs la protection de Henry deuxiesme très-chrestien roy de France.

CHAPITRE XV.

Le connétable fait donner le gouvernement de Metz à M. de Gounor.

Toutes ces remonstrances, qui estoient très-considerables, remuerent fort l'esprit de sa majesté, ausquelles à la verité il y avoit beaucoup d'apparence, et meritoient bien d'estre suivies; mais elle en demeura comme entredicte sans advancer aulcune replique; seulement luy demanda s'il estoit resolu de reffuser ce gouvernement. A quoy M. de Vieilleville respondit qu'il ne le pouvoit prendre en saine conscience, veu les raisons cy-dessus, mais supplioit sa majesté de les bien peser, et s'y arrester sans mespris ny rejection; aultrement ce voyage se reduiroit au quart seulement de ce que l'on en devoit esperer, avecques une profusion inutile de si excessives finances, qui ne seroit sans une mocquerie pour la couronne de France et la nation française parmy les estrangiers.

Le roy, là-dessus, se retira en son cabinet tout pensif, et faict appeller messieurs le connestable, le duc de Vendosme, le cardinal de Lorraine et le duc de Guyse son frere, ausquels il commença à dire qu'il craignoit de se repentir du long sejour qu'il avoit faict à Metz, et qu'il en devoit estre party dès le troisiesme jour après son arrivée; et puis leur discourut de poinct en poinct tout ce que M. de Vieilleville luy avoit dict et conseillé, mais comme de luy-mesme et s'il l'eust pris en son cerveau; et qu'il estoit bien d'advis qu'on en passast par-là affin d'avoir la raison des aultres villes avec la mesme ruse et doulceur que ceste-cy.

Desjà les trois commençoient à applaudir et plier à ce conseil, comme très-utile; mais comme ils voulurent ouvrir la bouche pour l'approuver avecques louange, monsieur le connestable s'advancea, luy disant assez effrontément que celluy qui luy avoit mis ceste oppinion en la cervelle l'entendoit fort mal, et qu'il entreroit dedans Strasbourg et les aultres villes du Rhin comme dedans du beurre; et qu'ils n'estoient pas plus spirituels que ceux de Metz, estant tous de mesme paste et de nourriture; et qu'il avoit en l'esprit quelque project de quoy ils ne se doubtoient pas. Au reste, qu'on luy en laisse faire; car c'est à luy, puisqu'il a si bien commencé, que l'on doibt remettre le parachevement de la besogne, sans que nul aultre s'en mesle, et s'en reposer sur luy. Et puis luy demanda si celluy à qui il avoit voué le gouvernement de Metz l'avoit accepté. Sa majesté respondit que non; «car, après luy avoir remontré les raisons que je vous ay dictes, il l'a reffusé tout-à-faict, craignant d'alterer mon service. — C'est tout ung, dist le connestable. J'ay icy M. de Gonnor, lieutenant de ma compaignie, et mon parant, qui fera fort dextrement et en toute fidelité ceste charge: j'en responds. Il vous plaira, sire, commander à M. de l'Aubespine, que voilà, qu'il luy despesche son pouvoir.» Ce qui fut incontinant ordonné: et le lendemain au plus matin presta le serment au lever du roy, devant quasi tous les princes et seigneurs de l'armée, le tenant ledit sieur connestable par la main. De telle façon se laissa mener le roy et forcer en sa volonté: de quoy il receust honte et dommaige, comme nous dirons cy-après. Par où l'on peult cognoistre qu'il n'y a rien si pernicieux à ung grand prince que de se laisser posseder par ung serviteur qui brusle, après estre gorgé, d'advancer ses parants et ses favorits.

CHAPITRE XVI.

Le roi entre en Alsace.

L'armée s'estoit desjà esloignée de Metz de trois lieues, et logée à Raucourt: et en partit sa majesté pour l'aller joindre le 22 avril 1552, accompaigné des princes et seigneurs de l'armée, et de toute sa maison, et des compaignies de MM. de Guyse et mareschal de Saint-André, ordonnées, comme dict est, pour la cornette du roy, ausquelles commandoit M. de Vieilleville, suivant l'advis duquel préalloqué, furent laissées, pour renforcer la garnison de Metz, la compaignie de monsieur le daulphin et celle d'harquebusiers à cheval du sieur de Lancques. Et poursuivant le voyaige, nous passasmes toute

la Lorraine et le pays de Vauges avec assez de commodité, car les habitants n'avoient abandoné leurs logis ny les villages : aussi estoient-ils respectés en faveur de M. de Lorraine, desjà pretendu gendre du roy. Mais quand nous fumes entrés sur les terres d'Allemaigne, le Français monstra bien son insolence au premier logis; qui effraya si bien tout le reste, que nous ne trouvasmes jamais depuis ung seul homme à qui parler; et tant que le voyage dura, il ne se présenta personne avec sa denrée sur le passaige; et falloit faire cinq ou six lieues pour aller au fourrage et aux vivres, mais avec bonne escorte, car dix hommes n'en revenoient pas. De quoy l'armée souffrit infinies pauvretés. Et nous commencea ce malheur à l'approche de Saverne, chambre épiscopale de Strasbourg.

Duquel lieu le sieur de Lezigny, aultrement Pierre Vive, sur-intendant général des vivres de l'armée, partit avec lettres du roy, et vingt ou trente commissaires, et aultant de clers des vivres, pour aller à Strasbourg faire sa charge, accompaigné d'ung trompette de sa majesté. Et s'estant presenté aux portes de la ville, après que la trompette eust commencé sa chamade de bien loing, on leur ouvrit fort courtoisement, attendu leur qualité, et qu'ils apportoient de l'argent. Et usa de telle diligence pour l'acheminement des vivres, qu'il en fist partir dès le mesme jour, et la matinée du suivant, pour vingt mille francs, qui raffraichist merveilleusement l'armée.

Monsieur le connestable, qui commençoit à se deffier de ses projects et desseings, avoit donné au susdict sieur de Lezigny une aultre secrette et particuliere charge, de bien remarquer leurs actions, et sentir tout de loing leur volonté sur la reception du roy, et parler luymesme aux plus apparants du magistrat, pour les asseurer de la sincere et très-certaine affection de sa majesté en leur endroict; et que la seule cause d'avoir laissé garnison à Metz a esté pour avoir seulement ceste clef, pour le libre et seur passaige des vivres qui viennent de France et la seureté d'ung nombre de gentilshommes qui le suyvent encores, et arrivent journellement en son camp, semblablement pour les courriers et les pacquets; et qu'estant cela bien certain pour le repos de ses affaires, sa majesté passeroit par leur ville, en compaignie, non pas telle qu'il appartient à ung si grand prince pour les oster de tout soupçon, mais fort petite. Et luy bailla de tout ce que dessus une lettre de créance à part, et de ce qu'il y pourroit adjouster du sien, car il estoit homme d'entendement : et oultre ce, il devoit prier messieurs de Strasbourg de permettre aux ambassadeurs du pape, de Venize, de Florence et de Ferrare d'entrer en leur ville, qui avoient une extreme envye de la veoir pour sa beauté, et qu'ils devoient partir le lendemain après disner pour effectuer leur entreprise. Ce que ces magnifiques seigneurs accorderent fort gratieusement, et qu'ils seroient les très-bien venus en faveur de sa majesté. Cependant ledit sieur de Lezigny faisoit filer vivres en abondance, et très-diligement, se doubtant de ce qui arriva.

CHAPITRE XVII.

Ceux de Strasbourg refusent l'entrée de leur ville aux Français. — Ils consentent à recevoir le roi, pourvu qu'il ne fût accompagné que de quarante gentilshommes.

L'après-disner du lendemain, ces quatre ambassadeurs deslogerent de Saverne, qui n'avoient entrepris ce voyaige qu'à la suscitation du connestable qui leur avoit baillé deux cents braves soldats portants valises et malettes, comme valets de leur train; aussi qu'il s'estoit jecté parmy eux beaucoup d'honnêtes hommes, pour veoir semblablement la ville soubs leur faveur; qui avoit grossi merveilleusement la trouppe. Mais incontinant qu'ils furent à la portée du canon, on leur fist une terrible salve; car il en fut tué environ dix ou douze, et s'ils ne se fussent escartés, qui çà, qui là, à toutes brides, il y en fust bien demeuré davantage, car ils tiroyent incessamment.

Le sieur de Lezigny, adverty de ceste adventure, vint parler au magistrat, leur remonstrant que ce deportement ne respondoit pas aux gracieuses parolles qu'ils luy avoient dictes le jour precedent sur sa creance de monsieur le connestable. Mais ils le rembarerent de grand colere, disants que ceux de Metz, pour ce qu'ils parlent français, se sont laissés surprendre à des Français; mais ceux qui ne parlent que allemand ne se veulent laisser tromper par des *Franchimants;* et que le connestable ne pense pas avoir affaire à des bestes qui laissent entrer en leur ville six compaignies sous ung drapeau,

mais qu'il s'asseure que le roy n'y entrera poinct avec plus de quarente gentilshommes, dont il en sera l'un, et qu'il ne pense pas faire sa trouppe à part. Quant à luy, qu'il sorte incontinant avec ses munitionnaires; et que bien luy a servy d'user de diligence pour la depesche de ses vivres, car il n'en eust pas eu si grande quantité pour une fois : ils ne reffusoient pas ce neantmoins d'en raffraischir le camp du roy peu-à-peu, en payant, tandis qu'il marchoit sur leur territoire; car ils en avoient besoing pour la nourriture des forces qu'ils faisoient venir, affin de resister aux usurpations qu'il pretendoit faire sur les limites de la Germanie. Et comme il sortoit de la ville, il veid du costé du pont du Rhin deux regiments de lansquenets et six cornettes de pistolliers qui entroient dedans, et le faisant passer exprès le long des fossés devers Saverne, il ne tint que à luy qu'il ne veid deux mille pionniers qui faisoient rage de travailler aux remparts et fortifications.

Marchant Lezigny avec sa trouppe pour venir en l'armée, il trouva, à demye lieue du camp, ung gentilhomme de monsieur le connestable, nommé Courcou, qui le mena droict à son maistre, auquel il discourut tout au long de ce qu'il avoit faict à Strasbourg, du langaige et froide affection du magistrat, de la rigueur qu'on luy avoit tenue, et du danger où il avoit esté à la venue des ambassadeurs : conclusion qu'il n'y avoit poinct d'esperance que le roy y peust entrer avec seulement une compaignie de gens de pied, et qu'ils ne veulent pas estre trompés comme ceux de Metz: «car ils sçavent bien, distil, monsieur, que vous fistes entrer six compaignies de gens de pied bien complettes, et fleur d'armée, en leur ville, et n'y avoit qu'une enseigne arborée; et les appellent bestes et grands sots de s'estre ainsi laissés surprendre et abuser; mais que si le roy veut entrer avec quarente gentils-hommes, dont vous serez l'un, il sera le bien venu, et luy feront toute l'honneur dont ils se pourront adviser.» Le connestable, bien fasché, luy deffendit d'en rien dire à personne, non pas mesme au roy, puis le laissa aller.

Mais le roy l'envoya querir incontinant, auquel il fist les mesmes enquestes, luy commandant, sur sa vie, de n'en rien desguiser; qui fust cause qu'il lui discourut au vray comme tout s'estoit passé, laissant sa majesté fort mescontente et si indignée, qu'elle, par grand colere, prononcea ces mots : «Je voy bien que M. de Vieilleville est parmy nous ce qu'estoit Cassandre parmy les Troyens, qui leur conseilloit tousjours le bon et la vérité, mais elle n'estoit jamais creue, dont son pere, le roy Priam, en perdit son estat et sa vie; mais je proteste à Dieu que pour l'avenir il n'en ira plus ainsy, et ne sera pas dict que toutes mes affaires dependent de l'oppinion d'une seule teste.» Et usa d'aultres parolles qui n'est besoing de redire.

Monsieur le connestable, qui n'avoit faulte d'amys auprès du roy, fust incontinant adverty de ce courroux, pour auquel remedier il ne sceust trouver moyen plus expedient que de faindre le malade, et s'alicta, faisant courir le bruit, par son medecin, qu'il estoit saezy d'une grosse fievre : qui ne fut pas frustré de son esperance, car sa majesté le vint aussi-tost visiter, et, sans luy parler nullement du passé ny de Strasbourg, luy demanda de son portement: et, ayant les medecins respondu pour luy, il commencea à dire que le plus grand de son mal provenoit de la malice de ceux de Strasbourg, et qu'il practiquoit maintenant le vieil proverbe qui dict : *Garre le derriere pour les Allemands;* car ils n'ont poinct de tenue ny de resolution, et ne fault que la veue d'une bouteille pour les faire varier et perdre la souvenance de tout ce qu'ils ont promis. Mais le roy repliqua qu'il ne parlast poinct de cela, et que seulement il se forceast de guerir; car il fallait desloger de Saverne et passer oultre devers Hagueneau, où leur fortune seroit meilleure.

Monsieur le connestable fust d'advis qu'il devoit aller à Strasbourg avec la compaignie qui luy estoit limitée, ne fust que pour veoir la contenance de ces magnifiques : «Que quand chascun des quarente aura ung paige, c'est le moins que les princes et seigneurs que vous choisirez pour vous accompaigner peuvent avoir, et par ainsi il y peult entrer beaucoup de monde à la file. Au fort, sire, vous avez à leur dire que vous attendez la derniere resolution du duc Maurice et des estats, et que meilleur sejour ne pourriez-vous choisir pour cest effect, avec leur permission; et ce qui viendra, vous le leur communiquerez comme estant du corps desdicts estats, sans oublier de leur faire particulierement quelques presents pour les y plus facile-

ment induire; car c'est une nation fort subjecte à l'argent, et, sur toutes les aultres, la plus venale: et faudra faire un roolle de ceux que vostre majesté vouldra qui le y accompaignent.»

Ce conseil fust trouvé très-bon par sa majesté et les princes et seigneurs qui l'avoient accompaigné en ceste visite, selon l'aptitude naturelle du Français, qui est de favoriser et applaudir tousjours au dire des grands. Donc le roolle fust incontinant commandé, mais avec trop grande promptitude; le roy en nomma vingt et cinq, le connestable le reste: et y avoit en ce nombre six princes, tous les aultres grands seigneurs et favorits; car il y avoit grand brigue à s'y faire inscripre et preferer.

CHAPITRE XVIII.

M. de Vieilleville conseille au roi de ne pas entrer dans Strasbourg avec si peu de monde, et son conseil est suivi.

M. de Vieilleville, qui estoit hors de ceste deliberation en son quartier, distant du logis du roy d'environ une lieue, fust adverty par le premier valet de chambre, nommé Griffon, ayant ce commandement de son maistre, de se tenir prest et en brave equippage, sans armes, pour accompaigner sa majesté, qui devoit faire son entrée le lendemain à Strasbourg, et qu'il estoit sur le roolle.

Il monta, ce commandement receu, incontinant à cheval, et vint trouver le roy, auquel il parle à part de ceste façon: «Quelle entreprise, sire, est ceste-cy, de vous aller engaiger avec quarente personnes, la fleur de la grandeur de toute la France, en la misericorde d'une nation estrangere et barbare, dont les habitans sont du corps des estats de l'empire, et y ont fait le serment? Ne seroient-ils pas tenus pour trahistres et perfides à leur nation s'ils ne vous arrestent prisonnier, pour vous faire rendre Metz, Toul et Verdun, dont vous avez desjà faict estat pour l'estendue des limites de vostre couronne? Voulez-vous hasarder vostre majesté à mille indignités que tant d'ivrognes vous pourront faire recepvoir, vous voyant si foible, seul et en leur puissance? Y a-t-il rien de plus à craindre que une furie populaire et d'une commune? Pensez-vous, au demeurant, sire, que si quelques princes sont ennemys de l'empereur, qu'il n'ait pas dedans les villes de la Germanie une infinité de serviteurs obligés, jurés, gaignés et affectionnés, qui seroient bien aises de vous dresser une querelle d'Allemaigne, et peut-estre vous tuer avec vostre trouppe, pour faire service très-agréable, en esperance d'une très-grande remuneration? Car si aultrement, ce grand prince-là auroit perdu son temps, ayant tenu par si longues années le sceptre et diademe imperial; aussi que l'inimitié mortelle qu'il vous porte leur est assez cognue et repandue par toute leur nation. D'aultre part, sire, vous sçavez que par-tout où l'armée a passé nous avons ravaigé comme en terre d'ennemy; il est certain que les maistres des lieux et maisons que nous avons ainsi ruinés, sont là-dedans refugiés: en penseriez-vous sortir sans les recompenser? Par ainsy, s'il vous plaist me croire, sire, rompez ce desseing, car l'executant vous estes en danger de courir une très-maulvaise et très-honteuse fortune; et si elle advient, que deviendra vostre armée, qui demeurera sans chef, prince ny capitaine? car vous menez tous les principaulx avecques vous, et en pays estrange où nous sommes desjà mal voulus pour nos insolences et indiscretions. Quant à moy, je m'en retourne en mon quartier, compaignonner et rire avec mes deux cents gentils-hommes d'armes ausquels je commande, prest à marcher quand vostre cornette sera aux champs, mais non pas là.» Et après une très-grande reverance, se retira.

Sa majesté demeura en une merveilleuse perplexité, ne sachant laquelle des deux oppinions il devoit prendre. Toutesfoys, ayant bien pesé et gousté ceste derniere, il se resolut de la suivre: aussi estoit-elle la meilleure, car elle le tiroit hors du danger d'une honte, et peult-estre de la mort. Et fist avant soupper apporter le roolle, et venir tous ces princes et seigneurs qui y estoient inscrits, lesquels desjà s'estoient preparés en équippage fort triomphant, chacun selon ses moyens, esperants partir le lendemain.

Et, le silence faict, il leur dict qu'il avoit changé d'advis pour plusieurs raisons qui concernoient son honneur, sa vie et le salut de son armée, leur alleguant toutes les remonstrances que luy avoit faictes M. de Vieilleville comme prises en sa teste; puis, en la presence de tous, rompist ce roolle et le mit en pieces, commandant que chacun se retirast en son quartier, qui en

l'avantgarde, qui à la bataille, pour y exercer sa charge à laquelle il estoit destiné, car il vouloit desloger demain, et passer le long de Strasbourg, pour tirer droit à Hagueneau. Et furent tout en l'instant ordonnés les mareschaux de camp, avec la cavallerie ligiere, pour recognoistre et asseoir le logis de l'armée. Et cela dict, toute l'assistance print congé, louants sa majesté de ce changement d'advis; car il y avoit grande apparence de croire, disoient-ils, que ceste entrée eust apporté quelque desastre, ne fust-ce que de mettre la personne du roy et de tant de princes et grands seigneurs en la misericorde d'une effrontée multitude de vilains. Ainsy chascun se retira très-content, hors-mis monsieur le connestable, qui voyoit cette conclusion faicte aux despens de la reputation de son entendement, car il avoit donné ce conseil.

CHAPITRE XIX.

Le roi marche vers Hagueneau, dont les habitans sont forcés de le recevoir avec ses troupes. — Libéralité de ce prince envers les familles de quelques officiers allemands exécutés à mort par ordre de l'empereur pour leur attachement à la France.

Doncques le roy deslogea de Saverne le dixiesme jour du mois de mai audict an 1552, et passa le long de Strasbourg, à une lieue près, au deuxiesme logis que fist l'armée; et au troisiesme vint camper devant Hagueneau, dont les habitans firent fermer leurs portes, et ne laisserent entrer personne; mesmes il fut respondu au cardinal de Lorraine qu'il n'y entreroit que luy troisiesme. De quoy sa majesté advertie par le ringraff qu'elle avoit envoyé devant pour les praticquer et adoulcir, elle dist que toutes ces rudesses provenoient des lourdes faultes que l'on avoit faictes en la prise de Metz, et qu'elle n'en esperoit pas moins de toutes les aultres, et qu'il falloit adviser du retour en France; aussi, que depuis son entrée en Lorraine, il n'avoit pu entendre aulcunes nouvelles du duc Maurice.

Mais monsieur le connestable, irrité du mescontentement de sa majesté, faict marcher l'avantgarde, à laquelle il commandoit, quasi contre les murs de la ville, et bracquer quatorze canons en diligence, avec menaces que s'ils ne font ouverture au roy, qui venoit pour leur liberté et les tirer hors de la tirannie de l'empereur, il les feroit tous pandre et fouldroyer leurs maisons et la ville.

Eux, effrayés de l'apprehension de ce tonnerre, duquel ils voyoient les nuées prestes à s'esclorre, car l'artillerie alloit jouer, demanderent terme de deux heures pour consulter par entre eux sur ceste affaire. Il leur manda pour la seconde fois que s'ils attendoient encores demie heure à se resoudre, et que l'on eust tiré une volée, ils n'esperassent plus de misericorde; et avoit faict desjà renger en bataille, en lieu assez eminent, et qui se pouvoit veoir des murailles de la ville, six mille corcelets et quatre mille harquebusiers preparés à l'assault; qui fut cause qu'ils vindrent se presenter en toute humilité à monsieur le connestable, qui les rabroua fort asprement, les accusant d'ingratitude, et leur commanda de rentrer en la ville pour convoquer le clergé, car ils estoyent catholiques, et les aultres habitans pour venir audevant du roy avec honneur et reverance, qui les traiteroient comme alliés et confederés : et cependant il se saesit de la porte, et y mist la compaignie du capitaine Saincte Colombe. Cela ainsi ordonné, sa majesté se presente à la porte, devant laquelle les habitans des qualités susdictes, qui l'attendoient, se prosternerent, le suppliants de leur pardonner ceste faulte, qu'ils avoient commise par le maulvais conseil des villes leurs voisines. Mais il les fist lever et les receust fort amiablement, les appellant ses confederés; et le conduisirent avec la croix et le poisle jusques à la principale eglise, qui est bastie et de fondation de nos premiers roys de France; et suivant la coustume de ses predecesseurs, mist pied à terre pour adorer. A l'issue de là, il deffendist que personne entrast en la ville que les officiers de sa maison et de quelques princes et favoris, avec les munitionnaires; de façon qu'elle fust conservée comme si elle eust esté en vray cœur de France.

Or, encores que le roy y eust trouvé une abondance infinie de vivres, et d'aultres grandes commodités pour son armée, si ne prenoit-il pas plaisir d'entrer ainsi par la force et menaces dedans les villes, qui devoient, à son oppinion, envoyer audevant de luy deux ou trois lieues, le sentant approcher, et offrir leurs moyens et services; mais il sçavoit bien d'où venoit la faulte; et après avoir revisé toutes les antiquités du lieu,

qu'il recogneust estre pour la pluspart de ses predecesseurs roys de France, il en partit le douziesme jour de may pour aller à Wissembourg, aussi ville imperiale, où il fust receu fort honorablement, sans aucun contraste ni apparence de reffus, mais fort ouvertement et avec toute humanité, jusques à lui vouloir fournir de vivres sans argent, que le roy ne voulut accepter, ains en fist prendre, en payant, ce qui estoit nécessaire par le rapport des munitionnaires.

Sa majesté y sejourna trois ou quatre jours, durant lesquels les gens de guerre, tant de cheval que de pied, venoient à la file achepter leurs commodités, mais aussitost en sortoient : en quoy l'ordre fust si bien observé, par la providence des capitainnes Saincte Colombe et Glenay, qui gardoient la porte devers Spire, toutes les aultres fermées, qu'il n'y survint jamais trouble ny confusion. Semblablement, les habitans alloient se promener par le camp, qui estoit tout autour de la ville; et les femmes en avoient le plaisir sur le parapet des murailles, des clochiers et plus haultes maisons. Les plus riches toutesfois, et les plus gros bourgeois et apparants, s'estoient reffugiés à Spire, et avoient emmené leurs femmes et filles, et tous leurs mesnaiges, craignants la furie et indignation du roy, causée d'une très-juste occasion; car ils avoient livré le colonel Sebastien Volgeberg, et quatre de ses capitainnes leurs concitoyens, prisonniers et serviteurs de la maison de France, à l'empereur, pour le gratiffier, qui les fit mourir à Auxbourg, comme nous avons dist ci-dessus. Mais sa majesté n'en parla jamais, et ne voulut faire congnoistre à pas ung de ceux qui estoient demeurés en la ville qu'il eust cette lascheté en la fantaisie, ny desir d'en tirer vengeance; seulement se contenta de faire venir tous les parants des susdicts colonel et capitainnes, hommes et femmes, qui furent tous mis en la tente du roy, vuide de toutes aultres gens, et distribua aux anciens de l'un et l'autre sexe, et aux filles pour les marier, environ dix mille escus, et aux jeunes hommes fist donner armes et accoustrements, et les donna aux capitaines des vieilles bandes, pour y estre entretenus toute leur vie; car on sceit bien que, ung voyage finy, les nouvelles vont à Saint Cassant. Quant aux garsons, qui estoyent environ neuf, que fils, que nepveux des susdicts, il en print quatre pour paiges de la petite écurie, et les aultres il donna à des princes et seigneurs de sa suite, les leur recommandant, et se souvenir de quelle main; qui eurent tous son present très-agréable, avec promesse de leur donner moyen de vivre.

CHAPITRE XX.

M. de Vieilleville est envoyé à Spire. — La chambre impériale lui donne audience. — Description de cette assemblée.

Après que le roy eust ainsi exercé ceste très-charitable et plus que liberale remuneration, digne à la vérité d'un si grand prince, au contentement et admiration de tout le monde, principalement des estrangiers, il lui entra au cœur d'envoyer vers ceux de Spire, pour sonder de quelle affection et volonté ils le vouldroient recepvoir s'il se présentoit à leurs portes avec son armée, qu'il ne leur feroit non plus de dommaige qu'elle a faict à Wyssembourg, et sçavoir semblablement la façon de son entrée, et de quel nombre de gens ils vouldroient qu'il fust accompaigné.

Sa majesté ayant pris ce conseil avecques soymesme, sans le communiquer à personne, envoya querir M. de Vieilleville, auquel elle se descouvrit, et luy commanda de prendre ceste charge : qui l'entreprist très-volontiers, bien qu'elle fust fort chatouilleuse; mais ce ne fust sans luy dire que les mesmes raisons qu'il luy avoit par cy-devant deduictes pour le divertir de l'entrée de Strasbourg pouvoient servir pour ceste-cy : « C'est tout ung, dist le roy; je veux que vous y alliez; car quand ores ils me l'accorderoient, il ne s'ensuict pas que je m'y veuille presenter, ny que je l'accepte. »

Là dessus M. de Vieilleville s'achemine, et prend seulement vingt gentilshommes d'honneur et deux trompettes; l'ung desquels il fait desbander de sa troupe avec ung truchement, pour éviter le hasard que coururent les ambassadeurs, afin de leur annoncer sa venue, et qu'il venoit de la part du roy leur dire quelque créance.

Il ne se fust pas sitost presenté à la porte, qui estoit fort bien gardée, surtout de corcelets, que deux bourguemaistres, estants à cheval, le vindrent recepvoir, luy disant, en beau langaige français, qu'il estoit le très-bien venu,

puisqu'il venoit de la part d'ung si grand prince, auquel la Germanie avoit une infinie obligation d'avoir pris tant de peine que d'estre venu en personne la mettre en liberté, avec une si brave armée que dès long-temps ils n'en avoient veu une pareille; et le menerent descendre à la Couronne pour se raffraichir; mais qu'ils avoient charge de ne l'abandonner, qu'il ne fust prest, pour le conduire au palais ou hostel de ville, où les seigneurs et chefs de la chambre imperiale de Spire l'attendoient : qui fut cause qu'il se diligenta pour ne faire trop tarder ny les ungs ny les aultres.

Estant conduict par les susdicts en la chambre imperiale, il véid soixante personnes assises en beau ranc, tous l'espée ceinte, à fourreau de velours, et grands bouts d'argent, chacun sa chesne d'or en escharpe, hormis dix, vestus de robbes longues, qui estoient au milieu des cinquante, et vingt-cinq de chasque costé. Et comme il entra, estant au milieu des deux bourguemaistres, ils se leverent tous, sans rompre ny abandonner leur ranc, et le saluerent fort reveremment, puis se rassirent; et les deux dessusdits le menerent en une chaire qui estoit là preparée vis-à-vis, et à l'opposite des soixante, et aultant élevée que leur siege, couverte de velours cramoisi et ung daix dessus; comme aussi y en avoit-il ung aultre sur les dix : *item*, un siege plus bas, tappissé, pour les gentilshommes qu'il avoit amenés; le tout en un rond fort magnifiquement dressé. Et faisant M. de Vieilleville approcher le truchement du roy, nommé Baptiste Braillon, abbé de Bourgmoïen, les soixante, tous d'une voix, luy dirent qu'il parlast français, et qu'il n'y avoit pas ung en la compaignie qui n'y eust estudié, et le sçavoit fort bien. Alors M. de Vieilleville commença à parler ainsi :

CHAPITRE XXI.

Harangue de M. de Vieilleville à la chambre impériale de Spire.

« Si j'eusse pensé, magnifiques seigneurs, trouver une si excellente et spectable compaignie, je n'eusse pas accepté ceste charge, plustost l'eusse-je déferée à ung connestable ou mareschal de France : et quand le roy, mon maistre, eust deputé devers vous ung prince de son sang, il ne se fust faict aucun tort; car je ne verray jamais assemblée qui mieux me representast le conseil privé de sa très-chrestienne majesté, où il y a nombre de princes, grands seigneurs, et très-doctes hommes, que celle que je voy devant mes yeux : toutesfois, puisque cest honneur m'est escheu par la beneficence de sa majesté, et comme d'une influence celeste, je vous supplie, messieurs, avoir agréable ce que je vous proposeray de sa part, et vouloir adjouster aultant de foy à la créance qu'il m'a donnée, comme si vous l'entendiez de sa propre bouche; et pour commencer je vous diray :

« Que sa majesté, bien advertie de la souveraine authorité que vous avez sur tout ce qui concerne l'honneur, la grandeur et conservation du Saint Empire, et que generalement les villes qui sont deçà, et sur le traict et ligne du Rhin, depuis sa source jusques à son embouchure en la mer, païs et regions d'une merveilleuse estendue, despendent de ceste chambre, et y viennent comme en dernier ressort chercher la justice; mesme que toutes les importantes affaires d'estat vous sont communiquées pour avoir sur iceux vos saiges advis et premeditées oppinions; sa majesté, dis-je, a une extreme envie de conferer avec vous pour entendre ce qu'elle doit plus entreprendre pour ce voyage, ne pouvant avoir aucunes nouvelles du duc Maurice, ny de ses confédérés, ou si elle doit poursuivre plus avant, ou du tout s'en desister; et pour cest effect elle n'a peu prevoir ung plus expedient moyen que de venir en ceste ville.

« Mais premier que de s'y acheminer, elle vouldroit bien sçavoir quelle est vostre volonté sur sa reception, et si vous avez agreable qu'elle face approcher son armée de vostre ville, qui n'y fera non plus de dommaige ni degast qu'elle a faict autour des murailles de Wyssembourg, où elle campe encores aujourd'huy; et, s'il luy vient en fantaisie d'entrer en vostre ville, en quelle compagnie il vous plaist la recevoir.

« De vous arrester sur ce qui s'est passé en la ville de Metz, rien n'y a esté faict qui ne se defface à la simple priere du duc Maurice; car vous ne ignorez poinct qu'il ne soit si amateur de sa patrie, et jaloux de l'honneur et grandeur du Saint Empire, qu'il ne vouldroit, pour mourir, tolerer ni souffrir que une telle ville en fust énervée par son moyen, et que ceste reputation en demeurast à sa posterité; car il est trop

grand prince. Mais la principale occasion de ceste saisie, après la premiere, a esté de crainte que les serviteurs de l'empereur au gouvernement du duché de Luxembourg, ne la surprinssent, estants si proches voisins, pour enclore nostre roy et son armée, affin de nous coupper le passaige et oster tous moyens de pouvoir retourner en France. Quant à la premiere, elle est assez congneue et manifeste à tout le monde, qui est pour la file de nos vivres et pour la seureté du passaige de France en Allemaigne; car il arrive tous les jours des gentilshommes, capitainnes et Français en nostre armée; d'aultant que le roy eust si grand haste de vous venir secourir, qu'il ne donna pas loisir à la noblesse de son royaume de le venir joindre premier que d'en sortir; et pour recompence, les paysants de toute ceste contrée les assomment et massacrent s'ils ne marchent en grande troupe et caravanne; semblablement, pour la seureté des pacquets et advertissements que les gouverneurs des provinces de France, qui sont en grand nombre, despeschent à sa majesté, pour l'advertir du bon portement de tout son estat; car nous avons des ennemis par-tout, et de très-grandes affaires en Angleterre et Italie, ausquelles toutesfois sa majesté a preferé vostre liberté.

« Qui sont les plus pregnantes et pertinentes raisons qui ayent meu sa majesté à faire ceste investiture, qui ne durera que jusques à ce que nostre armée campe et se pourmeine en vostre spacieuse, fertile et très-delectable Austrasie. Ne craignez donc, magnifiques et spectables seigneurs, d'ouvrir vos cœurs et vos portes au roy vostre bon amy et confederé, pour l'honneur et reception, non-seulement selon sa grandeur et merites, mais pour vous acquitter de l'obligation que vous avez à ung si grand prince, qui n'a poinct craint d'exposer sa propre personne pour vous tirer de captivité, et de la tirannicque servitude en laquelle l'empereur vous a par si longues années reduicts et oppressés. »

CHAPITRE XXII.

Réponse de l'assemblée à M. de Vieilleville.

Quand M. de Vieilleville eust achevé de parler, les dix en se levant se departirent, cinq d'ung costé et cinq de l'austre, et allerent aboucher les cinquante à gauche et à droicte; et puis se rassemblerent tous les soixante, qui furent pour le moins une bonne heure en ce colloque; et après s'estre rassis, l'un des dix, nommé Chœlius, commencea à parler ainsi :

« Noble et illustre seigneur, monsieur de Vieilleville, nous avons ouy fort attentivement, et meurement compris la créance que vous avez prononcée de la part de la très-chrestienne majesté, et tenons à grand faveur qu'elle vous ait deputé vers nous, et preferé à ung connestable ou mareschal de France, voire à ung prince de son sang; car nous nous arrestons plus à la bonne renommée d'un chevalier d'honneur, craignant Dieu, valeureux et homme de bien, que à toutes les grandeurs du monde; estants si bien informés des deportements de vostre armée, que nous avons sceu, avec toute verité, que par tous les villaiges où elle a passé, on ne sauroit trouver en maison qui soit portes, fenestres, grilles ny meubles, qui n'ayent esté brizés, rompus, enlevés ou bruslés, et beaucoup de maisons, horsmis ceux où vous avez logé avec deux cents hommes d'armes que vous commandez et conduisez, en la conservation desquels vous vous estes si soigneusement employé, que vous avez tousjours laissé vingt et cinq ou trente gentilshommes en vos logis derriere, et jusques à ce que l'armée fust toute passée, pour empescher toutes insolences et cruaultés; et qui plus est, nous avons bien sceu que vous avez tousjours envoyé de bonne heure demander aux mareschaux de camp vostre quartier, pour aller au-devant de vos hostes, les attester, et asseurer qu'ils n'auroient aulcun mal ny dommaige en leurs personnes, meubles ny bestiaux, mais bien payés de ce qu'ils fourniront; de quoy plus de six cens mesnages qui s'y sont fiés se sont bien trouvés, et plusieurs s'en louent encores par ceste ville; là où par tous les aultres villaiges que l'on n'en pouvoit pas tirer meubles ny bestial, à cause de la subite frayeur de vostre armée; et principalement la cavallerie ligiere en a usé comme en terre d'ennemy. Par ainsi, vous estes le très bien venu, et de meilleure ny de plus agreable bouche ne pourrions-nous entendre la conception de sa dicte majesté.

« Pour à laquelle respondre, nous vous disons que nous remercions très-humblement sa très-

chrestienne majesté de la grande assistance qu'il luy a pleu et plaist encores nous faire, pour repousser les torts et injures faictes à nos princes et confederés de tous les estats de l'empire; nous laissant, pour ceste très-grande obligation, ung regret perpetuel de ne nous en pouvoir jamais acquitter.

« Mais, que son armée vienne camper auprès de nos murailles, c'est chose que nous ne vouldrions pour mourir permettre. Que si le connestable le luy vouloit persuader et l'entreprandre, nous serons contraincts de nous jecter sur la deffensive ; mais de faire son entrée en nostre ville, nous le luy accordons de très-franche volonté, et luy ferons tous l'honneur qu'il nous sera possible. Et tout ainsi que nous voulons paroistre plus advisés que les Messins, nous ne voulons pas aussi estre si rigoureux que ceux de Strasbourg, qui ne luy accorderent que quarente gentils-hommes; car nous luy permettons d'y entrer avec cent de tels qu'il luy plaira choisir : oultre lesquels, pour vostre respect et reputation de vos vertus, nous prions de l'accompaigner avec la trouppe que vous avez amenée, et que nous voyons ici presente, qui nous semblent gens d'eslicte et de maison. »

A ceste offre M. de Vieilleville se leva pour les remercyer fort dignement : aussi estoit-elle très-honneste; et adjousta que sa majesté n'avoit de quoy se douloir, et qu'elle devoit se contenter, pourveu qu'ils luy accordassent ung aultre poinct pour avoir son entrée et son yssue en toute liberté, qui estoit que la porte devers son armée seroit gardée par ung de ses capitainnes, et sa compaignie ne seroit que de cent hommes bien comptés. Mais tous, d'une voix, s'escrierent sur ceste parolle, disant : « Nullement, nullement ; » et qu'on les vouloit traicter à la messine; et rompirent de colere l'assemblée, se levant avec murmure ; M. de Vieilleville semblablement, et s'en alla en son logis de la Couronne, tousjours accompaigné de ces deux bourguemestres, qui le voulurent deffrayer, suivant le commandement qu'ils en avoient; mais il ne le voulust souffrir, et qu'il avoit bon maistre.

Estant monté à cheval, il fust esbahy de veoir toutes les rues, depuis son logis jusques à la porte par où il devoit sortir, pleinnes de soldats des deux costés, l'ung de corselets et l'aultre de harquebusiers, et la grande place couverte de gens à cheval en bataille, où nous comptasmes six cornettes, qui tous nous firent de belles salves, tant les harquebusiers que pistolliers.

CHAPITRE XXIII.

Le duc Maurice de Saxe donne avis au roi de son accommodement avec l'empereur.

Or le roy avoit envoyé l'un de ses valets de chambre nommé Oriz avec M. de Vieilleville, sous pretexte de veoir la ville ; mais il avoit commandement de bien observer tout ce qui se passeroit à Spire en sa negociation, et prendre les devants pour l'en advertir fidellement, et qu'il n'en oubliast une seule parolle. Lequel n'y faillit pas ; car, incontinant que ce conseil fut levé, il monta à cheval, et vint trouver au grand galop sa majesté, laquelle il certiffia de tout ce qu'il avoit veu et entendu.

Estant sorty M. de Vieilleville, et desjà en la campaigne, il demanda Oriz ; mais personne ne luy en sceut répondre, ny qu'il estoit devenu. Et estant arrivé devers le roy, sa majesté luy discourut tout au long le fonds de sa charge, sa belle harangue au consulat, si promptement prononcée, leur honneste response, et la reputation en laquelle ils le tenoyent, semblablement leur courroux sur la garde de la porte, qui fist bien penser à M. de Vieilleville que Oriz avoit passé par-là : dequoy il fut bien marry, car il devoit avoir, ce luy sembloit, l'honneur de satisfaire sa majesté, puisqu'il en avoit eu toute la peine.

Cependant le roy loua grandement M. de Vieilleville, luy disant qu'il n'avoit rien obmis en sa charge, et qu'il l'avoit aussi exactement executée que si le chancellier et tout son conseil luy en eussent donné les mémoires et instructions; mais qu'il voyoit bien que la prise de Metz, ainsi precipitée, le contraindroit de planter à Wissembourg le bourdon, et qu'il falloit penser du retour, non pas d'aller plus oultre. Là-dessus il arriva des ambassadeurs des archevesques de Trieves, Mayence, Coloigne et aultres princes, devers sa majesté, qui n'en tint pas grand compte; et, leurs harangues faictes, ausquelles le cardinal de Lorraine Charles respondit sur le champ en très-elegant latin, ils furent despeschés du soir au lendemain, et sans ceremonie, et s'en retournerent.

Le lendemain du partement des ambassadeurs, le roy receut la lettre du duc Maurice par ung gentilhomme allemand nommé Glaris, avec créance qui portoit l'extresme desplaisir qu'il avoit receu que l'on eust failly la ville de Strasbourg et les aultres de la ligne du Rhin, et que quiconque avoit conduict ceste entreprise s'estoit grandement oublié d'avoir attaqué les villes du plat pays, et par cest amusement faict une telle perte; car on les eust tousjours fort aisement recouvrées : mais voyant qu'il n'y avoit plus d'ordre de poursuyvre plus oultre leurs desseings, puisqu'ils estoient descouverts, d'autant que les susdites villes prennent garde à elles et se fortifient d'hommes, de ramparts et toutes munitions, il supplioit sa majesté de se retirer et s'en retourner en France, car il n'en viendroit jamais au-dessus, non pas d'une seule, qu'avec le hasard de deux ou troys batailles; et que, quant à luy, il n'oseroit se presenter à son secours; il luy seroit imputé à trop grande perfidie contre sa patrie; mais que ce luy qui avoit pris la ville de Metz avoit fort mal profondy la consequence de cest évenement. C'est le sommaire de la créance que Glaris rendit fidellement au roy, monsieur le connestable seul present.

Quant au subject des lettres, il remercioit très-humblement le roy de son assistance, en vertu de laquelle l'empereur, craignant que sa majesté passast le Rhin avec son armée, luy avoit accordé tout ce qu'il avoit projecté de luy demander par l'entremise du roy des Romains, qui s'estoit monstré en cest accord fort favorable à son party; entre aultres de la reddition des princes, qui tous estoient avecques luy en liberté, et les garnisons hespaignoles mises hors des villes imperiales, où elles estoient par cy-devant; et ausdictes villes leur artillerie rendue, et les daces et tributs supprimés et annullés; et qu'ils estoient, de ceste heure, bien reconciliés, et tous les estats de la Germanie fort satisfaits. Dequoy il luy avoit une immortelle obligation, et qu'il pouvoit, en recompense, faire estat de sa vie, de son service et de toutes ses forces et moyens, pour les employer envers et contre tous, excepté le Saint Empire; offrant, sur son honneur et salut, de luy fournir tousjours vingt mille hommes de pied et dix mille chevaux, pour passer sur le ventre à tous ses ennemys; ne voulant que aultre capitaine les conduisist et hasardast à son service que luy en personne, sa vie la premiere, et qu'il se pouvoit vanter par tout le monde d'avoir ung eslecteur du Saint Empire à sa devotion. Que si les aultres six tomboient en mesme concurrence de volonté avec la sienne, il se pourroit bien asseurer du diademe imperial, advenant la mort de cestuy-cy : encores n'en faut-il poinct perdre l'esperance; car, si le vivant alloit faillir au monde, il a tant de credit et d'authorité envers ses compaignons, que sa voix fera tousjours plier les leurs à une partie de ses desirs; et ainsy le luy promettoit en foy et parolle de prince d'honneur.

Ceste lettre contenta merveilleusement le roy, mais le connestable se despita fort de la créance de Glaris, car c'estoit à luy qu'elle s'adressoit. «Eh bien, luy dist le roy, vous avez faict de grands trophées de ceste prise de Metz; mais vous voyez en quelle indignité nous en sommes envers ce prince, et le mescontentement qu'il en a, qui estoit nostre estoille à la lueur de laquelle nous marchions. Vous ne m'avez jamais voulu croire; encores si vous eussiez laissé ung gentilhomme de la ville pour gouverner, suivant l'advis de M. de Vieilleville qui en refusa l'estat, prevoyant ce qui en est advenu, nous eussions executé une partie de l'entreprise, et n'eussions pas jecté le manche après la coignée. Or c'en est faict, et n'y fault plus penser, mais seulement deliberer de nostre retour en France, avec nostre courte honte.» Le connestable, qui cognoissoit sa faulte, demeura comme interdict, n'ayant que repliquer là-dessus, et se retira, bien fasché de la presence de son maistre.

Voilà comme, pour s'arrester en son oppinion, et desdaigner ou mespriser toutes les aultres, ce brave et superbe voyaige, ensemencé de tant de princes, seigneurs et grands capitainnes, qui devoient porter une armée entiere, et de cette groisse enfanter à la couronne de France une centaine de bonnes villes pour le moins, avorta de neuf moys; encores à male peine en porta-t-il trois bien complets, car nous commenceasmes à camper le sixiesme de mars, et tournasmes la teste de l'armée devers France le 23 du moys de may.

CHAPITRE XXIV.

Retour de l'armée du roi en France.

Doncques fust advisé de partir l'armée en quatre. Le roy, le duc de Vendosme, le connestable et le duc d'Aumalle en prindrent chascun leur part, qu'ils devoient mener par divers chemins ; mais celluy du duc d'Aumalle fut le pire des quatre, estant pays estroict, montueux, sterile, et fort mal peuplé de villaiges et pour ce que c'estoit ung jeune prince non encores gueres experimenté, le roy commanda à M. de Vieilleville de l'assister avec la compaignie de M. le mareschal de Saint André, oultre son quart d'armée qui estoit composé de dix aultres compaignies de gensdarmes, de quatre mille chevaux ligiers, desquels il fut créé sur le champ colonel, et distraicts de l'obéissance du duc de Nemours qui en estoit général, de vingt enseignes françaises nouvelles bandes, de dix vieilles, un régiment de lansquenets, cinq cens harquebusiers à cheval. Et M. de Vieilleville y fit venir M. d'Espinay avec cinq cents gentilshommes volontaires desquels le roy luy avoit donné la charge. Le departement de l'armée ainsy faict, et comme l'on faisoit les apprests pour desloger le lendemain au plus matin, et prandre chacun sa routte, ceux de Spire envoyèrent quarante mille pains et cinquante pippes de vins au roy; et avoient chargé ceux qui conduisoient ce raffraichissement de s'addresser à M. de Vieilleville pour en faire le présent, qui amenèrent le tout en son quartier; et avoient, quant et quant, avec le charroy, particulièrement pour luy, de la part desdicts de Spire, beaucoup de singularités; sçavoir, quatre pippes de vin, une douzaine de saulmons du Rhin, et en paste à leur mode, tous entiers; cinq cents d'avoyne, deux charniers, l'un plain de venaison de cerf, l'aultre de sanglier, et une cacque de saulmon sallé.

Ces deputés arrivés devers M. de Vieilleville, il les présenta à sa majesté, à laquelle il testiffia leur présent estre en son quartier. Restoit d'envoyer les commissaires des vivres pour s'en saisir et en tenir compte. Cependant sa majesté remercia fort humainement par lettres les seigneurs de la chambre impériale de Spire, de ceste très-grande et très-liberale courtoysie, comme faicte fort à propos et en l'urgente necessité, et remunera en grand roy ceux qui en avoient esté les conducteurs, qui s'en retournèrent très-contants à Spire, et dès le mesme soir ; car il n'y a pas plus de deux heures de chemin de Wyssembourg jusques-là, et belle plaine.

M. de Lezigny, accompaigné de sa squadrille de commissaires et clers des vivres, avec force charroy, vint au quartier de M. de Vieilleville pour prendre le present de Spire; mais se doubtant que le commandement de M. le connestable seroit sans misericorde, et qu'ils avoient charge d'enlever le tout, en avoit desjà faict partir toute nuict, justement la moitié, monstrant aux dessusdicts l'aultre ; lesquels, indignés de ce retranchement, dirent qu'ils s'en plaindroient au roy et à monsieur le connestable, et qu'il n'estoit pas raisonnable que le serviteur taillast à son maistre les morceaux, et tout à plain d'aultre langaige inutile, qui ne passoit pas oultre toutesfois, car ils cognoissoient l'humeur de l'homme. A quoy il respondit qu'ils le prinssent s'ils vouloient ; car s'ils partoient de-là sans l'enlever, ils ne le y trouveroient pas dans une heure : et leur monstra une carte de la cosmographie du traist du Rhin, par laquelle il leur fist veoir que au chemin qu'ils alloient prendre, qui estoit de trente lieues, il n'y avoit que vingt et deux villaiges ; et s'il faisoit son debvoir, il se saisiroit de tout le present, veu que tous les aultres carts de l'armée n'ont, par leurs chemins, que belles plaines, ung milliasse de villaiges, et grand nombre de bonnes villes; et que, à cause des destroicts et passaiges mal accessibles du sien, il avoit reffusé de l'artillerie, contraincts de changer tous leurs charroys en mullets et sommiers.

Ces commissaires ne furent pas oppiniastres, et enleverent incontinant ceste moitié ; mais ils n'oublierent pas à faire leur plainte, sur laquelle monsieur le connestable se courroucea asprement devant le roy, taschant à rendre odieuse ceste hardiesse, et à le faire entrer en colere, jusques à dire qu'il falloit envoyer toute l'armée pour la recousse de ceste moitié, car elle y avoit generallement interest. Sa majesté, voyant la chose preparée à une mutinerie, veult entendre que c'est, et envoye querir M. de Vieilleville qui n'avoit pas attendu ce messaige, car il estoit aux trousses des commissaires, et se presenta, peu s'en fallut, aussitost fort bien accompai-

gné, disant : « Qu'il plaise à vostre majesté, sire, commander à monsieur le connestable de prendre le chemin que vous avez ordonné à M. d'Aumalle, nous serons très-contants de luy quicter tout ce que nous avons pris, et de nous acheminer par le sien : que si vous sçaviez les necessités, incommodités, famines et mesaises qu'il nous conviendra pastir par ce chemin-là, tant s'en fault que nous voulussiez oster ce que nous avons, que vous nous devriez honorer de tout le present de Spire, et avoir regret d'avoir si mal partaigé ce jeune prince; car je ne pense pas que la moitié de nos trouppes en puissent revenir. Et qu'ainsi soit, sire, il plaira à vostre majesté veoir et bien considerer ceste carte de la cosmographie du traist du Rhin, en combien de perils et dangiers nous allons engoulfer, par ung chemin estroict de trente lieues de long, où il n'y a une seule ville, et pour le plus trente et deux villaiges. » Le roy, encores qu'il fust bien tard, print la peinne de bien reviser ceste carte, et trouva le dire de M. de Vieilleville si veritable, que s'il eust peu revocquer l'ordonnance des chemins il l'eust faict très volontiers ; mais, voyant la rudesse et sterilité de ce pays-là, declaira en l'instant la prise des vivres que avoict faicte M. de Vieilleville fort bonne, et la luy adjugea ; deffendant à monsieur le connestable, pour éviter quelque trouble ou sedition en son armée, d'en plus parler, car tel estoit son plaisir. Dequoy il cuyda crever de raige et despit; car il pensoit bien, par son credit, que sa majesté commanderoit que le tout fust ramené, qui estoit desjà au premier logis que l'on devoit faire le lendemain, et très-malaisé à forcer si on l'eust entrepris; car M. de Vieilleville, premier que de venir parler au roy, avoit faict partir tous les harquebusiers à cheval et deux mille à pied, pour garder le passaige.

Mais sa majesté ne se pouvoit garder de hault louer M. de Vieilleville, disant qu'il luy apprenoit sa leçon, et que, à la vérité, ung chef d'armée ne doit jamais marcher sans une carte, non plus qu'un bon pilote ou patron de galere sans sa calamite, pour cognoistre la portée des païs où il marche, la distance des lieux, les difficultés des montaignes et rivières, et que de sa vie il n'y fera faulte : luy donnant ce los et honneur d'en avoir le premier apporté l'invention en France.

CHAPITRE XXV.

L'armée se retire partagée en quatre corps. — Celui que le duc d'Aumale commandoit souffre de grandes incommodités dans sa marche. — L'armée réunie assiége Rodemack.

Doncques le lendemain, qui fut le 25 de may 1552, l'armée ainsy departie commencea à marcher par les chemins ordonnés. Le roy s'en alla devers la duché des Deux-Ponts. Monsieur le connestable le suyvoit d'une journée. M. de Vendosme retourna sur ses voyes, c'est-à-dire reprint le chemin que l'armée avoit tenu de Metz à Wyssembourg ; et M. d'Aumalle enfourna ce destroict qui representoit le chemin de Chamberry au Montcenys, horsmis que les torrents n'estoient pas si impetueux et ravyssants, ni les precipices si espouvantables. Toutesfois en plusieurs endroicts il falloit que les gastadours et pionniers eslargissent le chemin pour les mulets et reste du bagaige : en quoy nous patismes beaucoup; et campions le long des cousteaux et collines, car il se trouvoit bien peu de plaines, encores gueres spacieuses, poinct de villaiges, ny ung seul païsan qui nous apportast aulcun raffraichissement. Ce que voyant, M. de Vieilleville envoya le mareschal-des-logis de la compaignie, nommé Moysandiere, avec six hommes d'armes et dix archers, traverser la montaigne et reconnoistre ce qui estoit au-delà, et dire, s'ils trouvoient des peuples, qu'ils apportassent leurs denrées, et les asseurassent qu'ils seroient bien payés à leur mot : ce qu'ils firent ; et à leur retour au quatriesme logis (car il y avoit troys lieues de traverse par pays toujours montueux jusques à trouver la plaine), ils amenerent avec eux soixante paysants chargés de toutes sortes de commodités, dequoy ils furent bien payés et reconduicts en toute seureté, qui abbreverent toute ceste plaine de nostre courtoysie, que à mesure que nous marchions nous trouvions tousjours des païsants avecques vivres, mesmes des femmes chargées de fourmages, de jonchées, dequoy elles remportoient bien de l'argent ; et s'en retournoient tous fort contants : qui nous fust un grand soulaigement. Aussi, sans ce bon ordre et police, qui n'estoit, à son de tambour et de trompette, que sur la vye à qui raviroit seulement une prune, nous estions ruynés ; et le faisoit M. de Vieilleville si rigoureusement observer soubs l'authorité de M. d'Aumalle, qu'il n'eust pas pardonné à son

propre frère. Mais le vin du present de Spire nous estoit fort escharsement distribué par les compaignies, comme si nous eussions esté assiegés ; encores ceste providence de M. de Vieilleville de departir d'une telle ruze, voire hardiese avec le roy, ce present, nous soulagea grandement. Toutesfois on ne peust tant faire qu'il n'en tombast beaucoup de malades, à cause que tout le monde estoit logé à l'estoille et campoit à la haye, à faulte de trouver villaiges. Nous trouvions bien quelques chasteaux, sans aucune maison au pied, mais si hault encruchez, qu'il n'en failloit esperer aucune commodité, aussi que nous n'avions poinct d'artillerie. Nous marchasmes ainsy douze jours en extresmes necessités, durant lesquels il n'y eust que les grands et aisés qui coucherent en licts qu'ils faisoient porter; le reste de toute l'armée ne se despouilla jamais.

Au quatorziesme jour nous vismes la plaine, qui nous donna une telle rejouissance, qu'il ne nous souvenoit plus des peines et necessités passées; mais elle estoit toue couverte, à perte de veue, de sappins si haults et droicts, que la Savoye ny toutes les Alpes n'en portoient poinct de pareils; parmy lesquels il se trouvoit, quasi de lieue en lieue sur nostre chemin, de bons et gros villaiges que M. de Vieilleville conserva comme son propre heritaige. Et fismes deux journées de camp à traverser ceste très-agréable et nompareille forest ; et payoit-on si bien partout où l'on passoit, que les habitants d'une forte, plaisante et belle ville, mais très-ancienne, nommée Kaiser-Leutern, qui signifie en français *Clair-Empereur*, vindrent au-devant de M. d'Aumalle, et luy en apporterent les clefs, avec offre de service et presents de beaucoup de vivres. Mais M. de Vieilleville ne luy conseilla pas d'y laisser entrer une seule compaignie, ny de cheval ny de pied, mais sa personne seulement et les seigneurs qui l'accompagnoient, et que l'armée camperoit autour de la ville, sans rien briser ny faire aulcun degast, non plus que à Wissembourg : et prindrent tous nos malades, qui estoient environ deux cents, avec promesse de les bien traicter pour leur argent, et leur donner bonnes et seures guydes pour s'en revenir à Metz; ce qu'ils promirent en consideration et recognoissance que le roy et son armée estoient cause que leur prince, seigneur et maistre, le comte palatin, eslecteur du Sainct Empire, par cy-devant prisonnier de l'empereur, estoit en liberté, et qu'ils en avoient eu depuis trois jours certainnes nouvelles. Dequoy M. d'Aumalle les asseura davantaige, leur monstrant le double de la lettre que le duc Maurice avoit escrite au roy, de laquelle sa majesté avoit faict faire plusieurs doubles pour en departir à tous les princes et seigneurs de son armée : dequoy les dessusdicts habitants firent une telle et si grande allaigresse, qu'ils menerent par tous les quartiers de nostre camp environ vingt pippes de vin, où il se fist une chere merveilleuse; en quoy le regiment des lansquenets ne fust pas oublié, car il y avoit trois capitainnes et soixante soldats natifs de là-dedans. Et après nous estre raffraischis deux bonnes journées avec si bons amys, nous prismes la route de Metz, sans avoir crainte, pour l'advenir, de tomber en aulcune necessité.

Enfin nous rejoignismes l'armée, qui s'estoit desjà ralliée à Rodemach que l'on commençoit à battre; dequoy il n'estoit besoing, car il se fust bien rendu à la simple sommation d'ung laquais, d'aultant qu'il n'y avoit que des paysans et des femmes dedans, qui estoient si esperdus de ce que le capitainne de la place et ses soldats les avoient abandonnés, et si ignorants de traicts, usances, loix, pratiques et factions de la guerre, que pas ung seul n'eust l'esprit ny hardiesse de se presenter avec signal sur la muraille pour parlementer, ny dire qu'ils se vouloient rendre, mais se misrent tous à genoulx à l'entrée de la porte, qu'ils ouvrirent criant misericorde, où les soldats exercerent beaucoup de cruautés ; et ne peust-on y arriver si à temps qu'il n'en fust tué la pluspart, et beaucoup de femmes et filles forcées. Le roy y vint luy-mesme, l'espée au poing, qui sauva le reste, et commanda lever une banderolle blanche, soubs laquelle ce peuple et les femmes, au nombre desquelles y avoit trente ou quarente damoiselles, furent rangées, avec deffenses, sur peine de la hart, d'y toucher, non pas même d'en approcher.

M. de Vieilleville, qui avoit laissé M. d'Aumalle malade au quartier, et venant trouver le roy, rencontra environ vingt et cinq soldats qui se retiroient du camp, et emmenoient chacun sa femme, où estoient unze damoyselles, avecques un grand et riche butin, les chargea, luy

septiesme, de telle furie qu'il les deffit, et ramena ce famail soubs la banderolle blanche, pour les conserver avec les aultres, abbandonnant le butin aux siens. Et ce qui ne fut tué sur le champ passa par la corde; car ils ne purent eschapper devant chevaux de service qui courent mieux que bidets, et estoient la pluspart à pied, et combattus en une plaine. Le roy luy en sceust un grandissime gré, aussi qu'il fust adverty que c'estoient Lorrains que l'on avoit enrollés aux bandes françaises pour faire le voyaige, qui se vouloient retirer, quittants le service avec ceste derniere main, et se trouvants quasi rendus en leurs maisons.

CHAPITRE XXVI.

La reine de Hongrie, sœur de l'empereur, entre en Champagne avec une armée. — On délibère si l'on attaquera cette princesse. — Avis du connétable et de M. de Vieilleville.

Après la prise de Rodemach, il fust advisé d'y laisser garnison pour quelque temps, et de le fortiffier, affin de suyvre la royne de Hongrie, sœur de l'empereur, laquelle, avec une armée assez forte, estoit entrée sur les frontieres de Champaigne et Lorraine, pris la ville de Stenay, et bruslant par-tout où elle passoit, en intention de faire retirer le roy de l'entreprise d'Allemaigne, et de desgaiger son frere d'un si grand et puissant ennemy : qui estoit à la verité ung stratagesme de guerre de très-subtile invention, mais exécuté trop tard, car l'empereur avoit desjà rendu les abbois, et faict toutes submissions proposées par le duc Maurice, qui encores entreprist, nonobstant la retraicte de nostre armée, de l'assieger à Inspruck.

Ceste princesse avoit avecques elle de grands seigneurs, comme le comte de Mansfelt, gouverneur de la duché de Luxembourg, les comtes de Challain, de Maisgue et de La Chau, et, oultre ce, ung très-experimenté capitainne, nommé Martin Vanroux, mareschal de Cleves, et plusieurs aultres vaillants capitainnes qui l'avoient animée à mettre sus ceste armée, composée de quinze mille hommes de pied, de tout ce qu'ils avoient pu ramasser de Flandres, Claives, Gueldres, Haynault et aultres vallons, de deux mille Hespaignols, de quatre mille chevaulx des ordonnances de Bourgoigne, et de deux mille aultres chevaulx de noblesse.

Une telle armée meritoit bien qu'on y eust esgard; car encores que une femme en fust le chef, si n'estoit-elle commandée ny conduicte que par les advis et ordonnances des seigneurs cy-dessus, grands guerriers, et qui avoient faict plusieurs foys preuve de leurs experiances et valeurs à nos despens, et principalement ce Martin Vanroux, qui avoit par cy-devant repris en moins de...... sur le feu duc d'Orléans, frere du roy, la duché de Luxembourg, qu'il n'avoit peu conquerir qu'en quatre moys; et de les suyvre à la debandade, seroit se mettre au hasard de recevoir, oultre la honte, ung irreparable dommaige : qui fust cause que sa majesté, pour ne rien entreprendre legerement, voulust mestre ceste affaire en meure deliberation du conseil, qui, pour cest effect, fut assemblé le 28 may, estant encores à Rodemach, assez près de Théonville, place que l'on ne vouloit pas attaquer. En ce temps-là on la tenoit pour imprenable.

Monsieur le connestable, qui ne doubtoit poinct que l'on ne suyvist son advis d'aller après la royne de Hongrie, parle le premier en ce conseil, selon sa coustume, disant au roy et à l'assistance que l'on perdoit temps, et demandoit ce que l'on vouloit faire de ceste armée, puisque l'on ne vouloit attaquer Théonville, et que la royne d'Hongrie a beau faire ce qu'il luy plaist, puisqu'on luy en donne le loisir; mais qu'il s'asseure bien qu'elle se retirera belle erre dedans Bruxelles incontinant qu'elle se verra suyvie; et que ce retardement est de trop grande consequence. Tous les princes et seigneurs, gouverneurs de provinces, s'accorderent bien-tost à cela; et luy, desjà comme de cause gaignée, se vouloit lever et rompre l'assemblée : mais le roy commanda le silence, et à tous de demeurer, voulant entendre l'oppinion d'ung chacun, et et qu'ils n'estoyent assis là ny appellés pour néant.

Lors M. de Vieilleville, auquel il eschéoit de parler, va dire ainsy : « Plustost, sire, que de laisser vostre armée inutile, il seroit plus que necessaire de suyvre l'advis de messieurs les princes, et d'aller après ceste royne que l'on ne trouvera pas si espouvantée comme l'on pense, car elle a de fort asseurés capitainnes avecques elle, que vostre majesté cognoist tous; mais si vous acquiescez à ce conseil, vostre majesté se

va precipiter en deux fort pernicieux inconvéniens. Le premier, qui regarde la pitié de vos subjects de Champaigne et de Picardie ; car, puisque vous estes bien adverty que par-tout où elle passe le feu y a esté mis, les povres gens, qui après son passaige se seront retirés en leurs maisons à demy-bruslées, et raccommodées de ce qu'ils avoient peu saulver, avecques leurs femmes et enfants, seront de rechef tourmentés et parachevés en ruyne par vostre armée ; de sorte qu'il n'y aura espece de malediction que ce peuple, qui est vostre, ne vous donne, se voyant ainsy affligé sur affliction, et par son roy qui les doit soubslever de leur misere. Telle est leur espérance, veu les tailles et subsides qu'ils vous payent ordinairement.

« Quant à l'aultre, sire, qui concerne vostre armée, pense vostre majesté qu'elle ne mauldisse pas semblablement tous ceux qui l'auront conduite en ces villaiges bruslés, chercher toute incommodité et la famine, car elle n'est pas de malheur assez harrassée, mais je dis bien davantaige qu'elle est diminuée du tiers, d'aultant que tous ces volontaires, incontinant qu'ils ont trouvé le chemin de France ouvert, se sont quasi tous escoulés, et plusieurs aultres qui sont sur vostre estat, et beaucoup de capitainnes, soubs faincte de maladie ; et si vous asseureray que des cinq cents gentilshommes dont vous avez honoré mon fils d'Espinay, il n'en est pas demeuré plus de trois cents : ils estoient venus sans convy ; aussi se sont-ils retirés sans dire adieu ny vous remercier. Et d'aultre part, vous eustes hier nouvelles que les trois cents malades que vous aviez laissés en la ville des Deux-Ponts sont tous morts, parmy lesquels il y avoit beaucoup de noblesse et vingt et deux signalés capitainnes, qui est une trop importante perte ; et des deux cents que nous avions laissés à Kaiser-Leutern, il n'en est revenu à ce matin que trente et trois : et tant d'aultres morts par-cy par-là, car nous n'avons jamais faict logis qu'il n'en soit demeuré plus de six, sans compter le nombre infini de chevaulx que nous y avons perdus. Par ainsy il n'y a aulcune apparence que une armée, ainsi desbiffée, doive entreprendre de courre après une aultre fraische, gaillarde, reposée, et où il y a bien des hommes, qui est soustenue, nourrie et raffraichie de toutes les commodités que l'on sçauroit desirer des Païs Bas, et comme estant sur son fumier. Mais affin que la vostre, sire, ne demeure inutile, il me semble, saulf meilleur advis, puisque nous sommes portés en la duché de Luxembourg, que nous la devons tout presentement enfoncer, et aller de ce pas assieger Danvilliers. Je tiens les chefs de l'armée ennemye si vaillants et couraigeux, qu'ils entreprendront de nous faire lever le siege. Dieu veuille qu'ils y viennent, et nous trouvent seulement reposés de troys jours ! Aultrefoys le feu roy, vostre seigneur et pere, a bien dressé une armée exprès pour venir conquester ceste duché, que vous pretendez vostre vray et naturel heritaige ; et maintenant que nous sommes dedans par cas fortuit, il vous tourneroyt à grand reproche d'en sortir sans tenter la fortune ; et m'asseure que nous l'emporterons, car l'ennemy ne s'en doubte pas. C'est, sire, ce que je vous doy remonstrer en saine conscience de très-humble et très-fidèle serviteur de vostre majesté. »

Ainsi que M. de Chastillon, colonel des bandes françaises et nepveu de monsieur le connestable, se vouloit descouvrir pour en dire son advis, car c'estoit son ranc, le roy luy imposa silence, disant qu'il n'en vouloit pas ouyr davantaige, et qu'il s'arrestoit à ceste oppinion, se resolvant de la suivre comme bien recherchée sur les choses passées et presentes, et qu'il ne se pouvoit dire mieux ny rien au contraire. A ceste cause, commanda audict colonel d'advertir les capitainnes sous sa charge de se tenir prests pour marcher le lendemain, et qu'il vouloit accelerer ce siege premier que l'ennemy fust adverty ; et fist pareil commandement à tous les capitainnes de gensdarmes là presents, et aux colonels de la cavallerie ligiere, ducs de Nemours et d'Aumalle. Et puis se leva, laissant bien faschées quinze ou vingt personnes d'honneur qui avoient encores à dire, mais surtout monsieur le connestable, qui se voyoit ainsy renverser. Et au sortir de la tente où s'estoit tenu le conseil, M. de Vendosme vint acoster M. de Vieilleville, auquel il dict tout bas en riant telles paroles : « Escoute, hau, esprit de contradiction, et qui toujours en gaignes, je te prie, de parent et d'amy, viens-t'en soupper avecques moy, car j'ai quelque chose à te dire. » Ce qu'il luy accorda ; et pria M. le comte de Sault, ung jeune seigneur de Provence qu'il ay-

moit, d'aller tenir sa table, qui estoit d'ordinaire de quatre bons plats.

CHAPITRE XXVII.

Le roi assiége Damvilliers et le prend. — Siége d'Yvry.

Doncques le roy partit le lendemain, qui estoit le premier juin audict an 1552, pour son voyage de Damvilliers, et envoya M. le cardinal de Lorraine, sous pretexte de prendre possession de son evesché de Verdun, avec grosses troupes prevenir l'ennemy et s'en saisir; car s'il s'en fust advisé le premier, toute ceste entreprise revenoit à néant, n'estant la distance que de quatre lieues de l'une et l'autre ville, et ceste-cy, grande, riche et opulante, d'où nostre armée tira infinies commodités pour le siege, lequel sa majesté planta le cinquiesme jour dudict mois, après son partement d'entre Rodemach et le mont Saint Jehan; en quoi la diligence fust si grande, et la batterie si furieuse, de trente canons, que ceux de dedans voulurent entrer en capitulation; mais ils n'y furent receus, et leur fust respondu que s'ils ne se rendoient promptement à la volonté du roy, ils estoient pour jamais exterminés et perdus; à quoi ils obeyrent, au grand regret des soldats, qui s'attendoient bien d'avoir ceste curée, lesquels desjà se couppoient les chausses aux genoux pour traverser jambes nues, allant à l'assault, l'eau qui estoit dedans les fossés, à l'imitation des grands qui avoient couché aux tranchées parce qu'ils l'avoient veu faire à M. de Vieilleville; car, en ce temps-là, toutes qualités de gens, j'entends de gentilshommes, de gens de guerre, et des honnestes hommes et d'estat des villes, portoient les chausses entieres, le hault tenant au bas; et ne parloit-on lors des gregues ny de provensalles, qui ne sont venus en usaige que depuis que les bas de soye raz de Millan et d'estame ont eu le cours et la vogue en ce royaume.

De pareille diligence et furie fut assiégé Yvoy, ville encores plus forte, et où il y avoit beaucoup de cavallerie des ordonnances de Bourgoigne, qui se peult comparer en valeur à nostre gendarmerie: aussi n'est-ce que une mesme nation, mais la diversité des princes, provenant des anciens appanaiges des fils de France, nous a ainsi divisés et rendus ennemis: car, de tout temps immemorial, les vieux ducs de Bourgoigne et les comtes de Flandres estoient Français, parants et serviteurs de la couronne, et qualiffiés de ce beau tiltre de pair de France.

Or, la sentinelle du clocher descouvrit de loing une grosse trouppe de cavalerie française qui venoit avec les mareschaux de camp recognoistre les quartiers pour l'armée et faire l'assiette du camp, de quoy il advertit leur gendarmerie, qui ne faillit pas de sortir au son de la sourdine, jusques au nombre de trois cents armés à écu; car ils ne portoient avec leurs harnois que des bas de saye, et les nostres les sayes tous entiers, mais sans manches; et attendirent en un vallon fort large et spacieux ceste troupe d'environ quatre cent cinquante chevaux ligiers que conduisoit M. le duc de Nemours, à bien demie lieue de leur ville, et les chargerent de telle furie qu'ils les rompirent, et furent en danger d'estre tous tués ou pris. Toutesfois la generosité de ce jeune prince soustenoit le combat jusques à ce que son cheval luy faillit et les siens semblablement, pour n'avoir poinct la honte ny le reproche de l'avoir laissé perdre; mais le tout eut esté envain, si non que de bonne fortune M. de Vieilleville arrive là, qui alloit executer une aultre entreprise avec six-vingts bons chevaux et bien armés jusques à la haulte piece et garde-bras, qui se jecte entre la ville et les ennemis, et les attacque si furieusement et à l'improviste sur la queue, qu'ils furent contraincts de tourner teste pour y resister. Le duc de Nemours et les siens, favorisés de ce secours, reprindrent couraige, et tous ceux qui vouloient gaigner la guerite se rallierent si bien et recommencerent à combattre, que les Bourguignons furent mis à vau-de-routte, et en demeura de morts sur la place environ quatre-vingts et aultant de prisonniers, entre lesquels estoient les sieurs de La Chau, de Vergy, de Saint-Falles, Haraucourt, du Paroy, le jeune Haussonville, et huict ou dix gentilshommes de nom; le reste, qui se sauva, ne peust rentrer dedans Yvoy, mais se retira à toutes brides dedans Montmedy.

Après ceste deffaicte, M. de Nemours dist à M. de Vieilleville telles parolles : « Mon pere, je ne vous puis nier que je ne vous doive, après Dieu, l'honneur et la vie; car, pour ne vous rien desguiser, je m'estois desjà rendu à Haraucourt sur le poinct que vous feistes la charge,

et que l'on ouït crier *France et Vieilleville!* de sorte que je suis à vous, faictes de moy ce que vous voudrez. » Et n'est possible d'exprimer de quels remerciments et accolades il le caressa. Sur quoy M. de Vieilleville loua Dieu de ce qu'il s'estoit trouvé si à propos pour luy faire ung si bon et signalé service. Et commencerent à recongnoistre la ville, faire l'assiette du camp, prandre les quartiers, et se loger attendant le gros de l'armée, qui arriva à trois ou quatre heures après, quy fut ung lundy vingtiesme de juin que le roy y planta le siege. Et dès le mesme jour sur le soir, on commencea à prandre le tour des tranchées, qui se trouverent conduites le lendemain jusques sur le bord des fossés par la diligence des Suysses que avoit amenés M. l'amiral d'Annebaud, qui estoyent bien ayses de gaigner de l'argent extraordinairement; aussi fust-on contrainct de s'en servir et les bien payer avant la main, à cause de la grande perte que l'on avoit faicte de pionniers par l'Allemaigne. Ausquelles tranchées furent incontinant arrangées et poinctées trente et quatre pieces en batterie, qui firent en deux jours une bresche merveilleuse; et sembloit que le roy voullust mettre la ville en pouldre, car il fist encores bracquer auprès de la porte du pont dix-huit canons, qui espouvanta grandement ceux de dedans. Mais le comte Ernest de Mansfelt qui y commandoit leur donnoit couraige, avec asseurance de les bien faire recompenser du service qu'ils feroient à l'empereur; à quoy les Bourguignons s'obligerent avec promesse d'y faire leur devoir et y mourir tous: mais les Allemands, qui estoient sa principale force, refuserent de soustenir deux si grandes bresches, dont il cuyda crever de despit, parce que c'estoit sa nation; cependant fut contrainct de se rendre à la volonté du roy, aimant mieux, par humilité, experimenter sa misericorde qu'en combattant l'animer à la cruauté contre ses soldats et les habitants.

CHAPITRE XXVIII.

Prise d'Yvoy. — M. de Vieilleville est fait maréchal de camp. — Prise de Montmédy.

La ville d'Yvoy rendue à si bon marché contre toute esperance, car elle ne cousta pas vingt hommes de marque ny trente pionniers, l'on fist retirer à son de tambour, arriere de la ville plus de quart de lieue, toutes les bandes de gens de pied, de quelque nation qu'elles fussent, sans savoir pourquoy; mais après cela monsieur le connestable y fist tout aussitost entrer sa compaignie et celle de son fils aisné Montmorency, pour la garde d'icelle. De quoy les bandes françaises et de lansquenets irritées y entrerent par la petite bresche de la porte du pont, de quoy l'on ne se donnoit pas garde, et la saccagerent et pillerent, quelque ordre que l'on y sceust mettre, disants qu'ils avoient eu toute la fatigue, estre tousjours aux tranchées et à la bouche du canon, et qu'on les privoit de leur esperance contre toutes les usances et loix de la guerre, estant chose non jamais encores ouye, veue ny praticquée par tous les status anciens et nouveaux de l'ordre et discipline militaire, que les gens de cheval fussent preferés en faict de garde de ville aux gens de pied; mesmes les grands s'en mutinerent, principalement M. le prince de La Roche-sur-Yon, M. de Nemours, M. d'Aumalle et aultres, qui maintenoient que si ceste garde appartenoit aux gens de cheval, elle devoit estre reservée à M. de Vieilleville pour y installer le sieur d'Espinay son fils, ou aultre qu'il luy plairoit; car depuis qu'il eust defaict la cavallerie qui estoit là-dedans ils n'avoient faict aucune saillie, et perdirent si bien couraige, qu'ils ont plus pensé depuis ceste route à cappituler et à se rendre que à combattre; et luy en doit estre totallement la gloire de la prise attribuée. Mais c'estoient des moindres traicts de monsieur le connestable, lequel en toutes ses conceptions ne croyoit que soy mesme. Cependant il cuida, pour sa peine de novalizer ainsi et pervertir l'ordre ancien des choses, faire une grandissime perte; car, voulant sondict fils empescher le sac de la ville, frappant à tors et à travers sur les soldats, on luy tira une harquebusade qui donna dedans l'arson de la selle d'armes; que si elle eust esté plus haulte d'un doigt il en avoit tout droict dedans le ventre; mais le guydon de son pere y fut tué, et le mareschal de logis de sa compaignie, et perdirent tous deux douze ou quinze gentilshommes de leurs compaignies; qui fut cause qu'ils se retirerent, car on sceit bien quel advantaige les gens de pied en une ville peuvent avoir sur la cavalerie par les fenestres, portes et boutiques

des maisons. Mais les soldats ravagerent et emporterent ce qu'ils voulurent; de quoy sa majesté receust ung merveilleux desplaisir, et ordonna pour gouverneur de la ville le sieur de Bleneau, auquel furent données trois compaignies de gens de pied, dont le capitainne de la principale, car elle estoit des vieilles bandes, se nommoit La Molle. On voulut se jetter sur les informations; mais tous les lansquenets, qui estoient quatre regiments, se mutinerent si asprement, que ce fust aux prevosts de l'hostel de la connestablie des mareschaux et des bandes à se retirer; encores y eust-il trois archers de son prevost estropiés, car on n'en vouloit qu'à eux, sçaichants bien que ceste ordonnance provenoit de luy, qui fust pour ceste fois fort peu respectée; aussi que le roy, pour obvier à plus grand inconvenient, non sans grandes considerations, fist cesser ceste chicanesque entreprise.

L'ordre qui estoit necessaire pour la garde de la ville d'Yvoy donné, et le comte de Mansfelt et aultres prisonniers envoyés en toute seureté au bois de Vincennes, sa majesté en deslogea le 24 de juin; mais à cause de la feste il ne fist que une lieue ce jour-là, et demeura à Maladoy, auquel lieu les sieurs Pierre Strozzy et de Bourdillon, mareschaux de camp, la vindrent supplier de leur donner encore ung compaignon, d'aultant que le troisiesme, le sieur de Langey, messire Martin du Bellay, estoit si valetudinaire qu'il ne pouvoit exercer la charge; qui leur revenoit à trop grande fatigue; et quant ores il seroit bien sain, il en escherroit bien ung quatriesme, estant l'armée augmentée quasi de la moitié pour la venue de monsieur l'admiral avec les Suysses, qui mene une fort belle arriere-garde. Sur quoy, pour leur satisfaire, sa majesté fit venir M. de Vieilleville, auquel elle dist telles parolles : « Vous avez ouy leurs remonstrances, je n'en sçaurois choisir un plus experimenté ny qui l'entende mieux; qui faict que je vous donne ceste charge de mareschal de camp; elle vous sera pour presaige de l'estre quelque jour de France; et si je vy encores six ans, vous en sçauriez certainnes nouvelles. » Ce que M. de Vieilleville, après l'avoir très dignement remercié, fort volontiers accepta, laissant le commandement de la compaignie de M. le mareschal Sainct-André au sieur de Fervacques qui en estoit enseigne, mais au grand regret de tous les compaignons, car ils perdirent une bonne table : et print avec luy vingt et cinq gentilshommes de ladicte compaignie, ses plus favoris.

Quant à Montmedy, les capitainnes qui estoient dedans, effrayés de la prise de Damvilliers et Yvoy, qu'ils estimoient imprenables, s'offrirent à la capitulation premier que d'estre sommés : qui leur fust imputé à grande lascheté et couardise, car ils estoient environ deux mille hommes de guerre bien armés; et rendirent la place, leurs vies, armes et bagues sauves, avec une seule enseigne arborée et un tambour battant; mais ils laisserent toute l'artillerie et munitions de guerre.

Ceste sotte composition rapportée au roy, qui estoit allé à Scedan parce qu'il commençoit à se trouver mal, dist que c'estoit quelque brasseur de bierre que la royne de Hongrie avoit instalé en ceste charge en faveur de sa nourrice; et y mist sa majesté pour gouverneur le capitainne Baron.

CHAPITRE XXIX.

Prise de Lumes.

Il y avoit auprès de Scedan une aultre place assez forte, nommé Lumes, de laquelle le seigneur s'appelloit Buzancy, le plus insigne voleur de toute la contrée; car ce chasteau estoit sur les marches de Champaigne pour aller aux Pays-Bas, et sur le chemin des marchands frequentans les foires d'Anvers et de Francfort; et, paix ou guerre, amis et ennemis, il faisoit ordinairement de grandes prises et butins : de quoy M. de Nevers avoit infinies plaintes, qui avoit bien juré et protesté, si jamais il le prenoit, de le faire pendre au portal de son chasteau; mais quand il sceust la prise de Damvilliers et d'Yvoy, il mourut de peur et de desplaisir.

Madame la mareschale de La Marche, fille aisnée de madame la duchesse de Valentinois, sçaichant les immenses richesses qui estoient là dedans, vint supplier la royne, qui estoit desjà arrivée à Scedan, de demander au roy la confiscation de ce chasteau, pour recompenser son mary et leurs subjects de Scedan des dommaiges, pertes, courses et volleries que la garnison de Lumes faisoit incessamment, et avoit faict depuis dix ans, sans discretions de treves ny de paix, sur leurs terres, qui luy fust incontinant accordée. Et ayant retiré le brevet du

don, elle-mesme vint supplier sa majesté de vouloir commander à M. de Vieilleville de s'aller presenter devant le chasteau avecques quelques trouppes, et de le faire sommer; et qu'elle sçavoit bien que le sieur de Malberg, nepveu du feu sieur de Busancy, le rendroit à la premiere sommation, car tous les soldats l'avoient abandonné; ce que le roy accorda, mais ce ne fust sans luy demander pourquoy elle avoit plustost choisy Vieilleville que ung aultre capitainne de l'armée : « Pour ce que, sire, dist-elle, que premierement je le cognois pour ung fort advisé chevalier, qu'il sçaura si bien conduire ceste charge, que Malberg, encores qu'il soit fin et rusé, ne lui fera aulcune supercherie; après, c'est ung très-homme de bien, et ne cognois gentilhomme ou capitainne en toute la France, plus fidele observateur de vos commandements que luy : oultre cela, il n'est nullement avare, et creveroit plustost que de s'enrichir du bien d'aultruy : davantaige, je scey qu'il vouldroit gratiffier madame la duchesse ma mere en tout ce qu'il luy seroit possible, car il me souvient bien de la peine qu'il print de la mettre d'accord avec M. le mareschal de Saint André, pour l'estat de mareschal que tient mon mary, et de la venue qu'il donna, mais bien verte, à monsieur le connestable pour cest effect; m'asseurant au reste qu'il me rendra bon compte de toutes les richesses qui sont là dedans, et ne se appropriera de pas une que de mon consentement et à mon sceu. » Ce que le roy trouva fort bon; et l'ayant faict venir, il luy commanda de prendre quelques trouppes, et de se presenter devant le chasteau de Lumes.

M. de Vieilleville print deux compaignies de cavallerie ligiere, et avec ses vingt et cinq gentilshommes, fist sommer le sieur de Malberg par ung trompette de se rendre; que s'il attendoit une volée de canon, qu'il n'esperast aulcune misericorde ni tout ce qui estoit leans, dont il sçavoit le nombre, et qu'il n'y avoit que ses valets avec des femmes; car puisque les fortes places se rendoient sans souffrir qu'on tirast seulement une canonade, comme Montmedy, il n'estoit pas raisonnable qu'une telle bicocque se fist trop prier de se sousmettre à l'obeissance et volonté d'un si grand roy.

Le sieur de Malberg se presenta sur le rempart, demandant qui estoit là devant; auquel il fust respondu que c'estoit M. de Vieilleville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, et l'un des quatre mareschaux de camp en ceste armée royale. De quoy il fut très-aise, car il le cognoissoit, demanda à parler à luy.

M. de Vieilleville luy envoya les sieurs d'Orvaux et de Montbourcher pour le faire sortir et demeurer là pour hostaiges jusques à son retour; mais il les avoit bien enchargés de soigneusement reviser le dedans de la place, quel nombre de gens il y pouvoit avoir, et que le sieur d'Orvaux sortist pour lui en faire fidele rapport.

CHAPITRE XXX.

Butin immense trouvé dans la ville de Lumes.

Estant Malberg devant luy, il loua Dieu que la reddition de la place se devoit faire entre ses mains, pour l'asseurance qu'il avoit que les richesses qui estoient là dedans seroient conservées à l'heritiere, nommée mademoiselle de Bourlemont, sa cousine germaine; lesquelles richesses estoient dedans une salle, de laquelle il luy monstra les clefs que M. de Vieilleville print incontinant; et luy en demanda l'inventaire, affin qu'il ne fust rien esgaré ni soustraict : ce que luy promit Malberg, le suppliant qu'il n'y entrast poinct de gens de pied. Lors M. de Vieilleville luy fist veoir les deux cents chevaux ligiers en bataille, et les vingt et cinq hommes d'armes bien armés et montés de mesme, et puis son train. Là dessus Orvaux arrive, qui rapporte qu'il n'y avoit d'hommes en tout comptant, lacquais et valets, qu'environ douze.

Après disner, luy et Malberg, l'inventaire en main, entrent en la salle avec un tiers en qui M. de Vieilleville se fioit comme en soy-mesme; et furent jusques à six heures du soir à faire reveue de tous ces riches meubles, suivant les articles, où il ne fust trouvé aulcun deffaut, jusques aux chemises, ni pareillement du coffret où estoient les bagues, et puis allerent soupper. Mais M. de Vieilleville enferma dedans ce tiers, auquel fust donné à soupper par une petite fenestre, avec commandement de n'ouvrir à personne; et s'il entendoit du bruit, et qu'on voulust rompre ou porte ou fenestre, qu'il appellast; car il y avoit en ceste trouppe de vingt et cinq hommes d'armes sept ou huict, que Gascons, que Lymou-

sins, se disants parents de M. le mareschal de Saint-André, qui estoient d'assez maulvaise conscience.

Le lendemain, par ce tiers mesme, il envoya querir madame la mareschale de La Marche, et luy apporta pour guide cest inventaire ; lequel, quand elle eust veu : « Comment ! dist-elle, trouverai-je tout cela en estat ? — Je vous en puis bien assurer, respondit-il, madame, car je y ai couché ceste nuict tout ainsy que me voyez. » Alors elle luy donna une petite chesne qu'elle avoit au col, avec ung ruby qui y pendoit. « Vous ne vous appouvrissez poinct, madame, pour ce present, car vous en trouverez pour plus de vingt mille escus de pareilles. » Et luy presenta l'inventaire du coffret, qui estoit à part : mais il la pria de se haster, car M. de Vieilleville l'attendoit à disner.

CHAPITRE XXXI.

La maréchale de La Marche entre dans Lumes pour se saisir du butin que le roi lui avoit donné.

Arrivée qu'elle fust, on se mist à table; et, après disner, M. de Vieilleville la mene en ceste riche salle, et y entrerent sans Malberg, qui se trouva fort esbahy, avec seulement deux damoyselles et ce tiers ; et, les meubles confrontés avec l'inventaire, qui estoit fort aisé, car dès le jour precedent ils avoient mis les meubles à part, selon le cours des articles, M. de Vieilleville luy dist telles parolles :

« Madame, voilà ce que le roy vous a donné, qui est un très riche present, car je l'estime à plus de soixante mille escus ; mais ayez pitié de cette pauvre heritiere, et ne doubtez pas que, de telle courtoysie dont vous vous comporterez en son endroit, Dieu ne permette que de pareille l'on n'use envers ceux que vous laisserez après vous; et ne ignorez poinct que nous ne sommes nés que pour estre ususfructiers de tout ce que nous possedons en ce monde. Quant à ceste place, j'emmeneray Malberg avecques moy pour le presenter au roy, affin qu'il le meste sur son estat, et feray sortir tout ce qui est icy de sa part, et tout presentement : la fille est à vous comme sont trois femmes qu'elle a ; vous avez amené assez de gens pour garder la place jusques à ce que le roy la face desmanteler : et adieu, madame, je m'en vais penser du partement pour aller au camp. — Comment, monsieur de Vieilleville, dist-elle ! je jure au Dieu vivant qu'il n'en ira pas ainsi ; car je veux que vous particippiez au present qu'il a pleu au roy me faire, et que nous partissions pour le moins des deux parts au tiers. — J'aimerois mieux n'avoir jamais esté, dist-il ; je vous vendrois trop cher mon service : contez seulement que j'ay faict en toute fidelité ce qu'il a pleu à sa majesté me commander : et adieu encores une fois. » Là dessus il partit ; mais il fist sortir tout le train dudit Malbert, et vint trouver le camp à Douzay. Mais, pour ce qu'on luy dist que le roy estoit bien malade, il en partit le lendemain, qui fut le 29 de juin, et s'en vint à Scedan où il trouva desjà la mareschale de La Marche, qui avoit faict une incroyable diligence; car toute nuict elle avoit faict transporter à Scedan tout ce qui estoit dedans Lumes, au desceu de tout le monde, encores qu'il y eust plus de soixante chariots, faisant dire et semer partout que c'estoient vivres et munitions que l'on menoit au camp de Douzay ; mais elle n'avoit pas oublié de hault louer M. de Vieilleville au roy, et qu'il luy avoit donné une très-grande occasion de luy demeurer à jamais parfaicte et très-obligée amie.

Elle avoit aussi présenté à la royne mademoiselle de Bourlemont, qui fut mise sur l'estat des filles de la royne; et fist appeller mademoyselle Janne de Scepeaux, seconde fille de M. de Vieilleville, qui estoit aussi des filles de la royne, qu'on appeloit Vieilleville à la cour, à laquelle elle fist present d'un tour de col et de brasselets de fines perles orientales, d'une piece entiere de velour cramoisy, et d'une saincture d'or du poids de dix vingts escus : laquelle estoit fort favorite de la royne sa maistresse, tant pour le respect des signalés services de son pere, que pour son gentil esprit et sagesse, et qui ne cedoit à pas une en beauté, principalement en naifve blancheur, qui est le tainct le plus excellent et recommandé en visaige de femme, quelque chose que puissent dire les serviteurs des claires brunes; car bien souvent, soubs cestuycy, il se couve une revesche et bizarre humeur, et l'autre porte tousjours tesmoignage de sa doulce simplicité et pure innocence.

Si madame la mareschale eust bien ses espingles des esmoluments de l'armée, son mary ne faillit pas d'avoir encores plus richement ses

esguillettes; car incontinent que Bouillon fut pris, le roy luy en fist ung present avec la duché, qui valloit de vingt-cinq à trente mille livres de rente; et en porta toute sa vie le titre, laissant celluy de La Marche, qui luy fut ung très-grand advantaige et merveilleux repos; car il avoit une infinité de querelles et d'alarmes de la garnison de Bouillon, qui couroit incessamment en temps d'hostilité sur les terres de Scedan, et les ravageoit jusques aux portes et barrieres; et aultant de procès à soustenir et à vuyder, en temps de paix, avec les officiers de la duché pour les hommaiges, fiefs, denrées de censives, et tous les aultres droits seigneuriaux, à cause de la voisinance des terres que chacun pretendoit luy appartenir

Le roy commenceant de se guerir partit de Scedan, et arriva en son camp le quatriesme juillet, où fust faict grandissime allaigresse pour sa reconvalescence; et dès le douziesme jour d'après, fut advisé de marcher sans s'arrester, sinon pour combattre les forts que l'on rencontreroit sur le chemin de Guise, où l'on avoit projecté de conduire l'armée, et n'eusmes pas faulte d'exercice; car de lieue en lieue il s'en trouvoit quasi, et mesme des petites maisonnettes sur le hault des chesnes et ormes bien haults, où il y avoit des prestres et quelques paysants qui tiroient harquebusades et garrots d'arbalestre sur nostre bagaige. Mais depuis qu'on eust trouvé l'envention de coupper les arbres à belles canonades, ils se sauverent de vistesse; et ne trouvasmes plus de tels empeschements de si petite resistance.

CHAPITRE XXXII.

Le roi s'empare de plusieurs forts; ensuite il licencie son armée.

Il y avoit d'aultres forts où il falloit mener les mains, faire tranchées et poincter le canon, comme Symay, Trelon et Glajon, en l'expugnation desquels nous perdismes beaucoup d'hommes; entre aultres, le sieur Destaugues fust tué à Trelon, de quoy monsieur le connestable irrité, car il estoit son parent, et ung jeune seigneur de belle esperance, fist raser de fonds en comble le chasteau, et n'y demeura pierre sur pierre; qui estoit l'un des plus beaux de toute la contrée.

Glajon fust semblablement bruslé. Mais s'en retournant M. de Vieilleville d'appaiser une sedition qui s'estoit esmeue entre les Suysses de l'arriere-garde et les nouvelles bandes françaises de la bataille, pour le pain, il trouva dix soldats français qui avoient esventré quinze ou seize corps morts des Bourguignons, et desvidoient leurs trippes comme les trippieres à la riviere; et, surmonté de colere, se rue dessus, et les charge du baston qu'il tenoit, comme portent communément tous seigneurs qui ont commandement en une armée; et les battit bien, et les fist battre et fouller aux chevaux par ceux de sa suicte; et s'en alloit avecques cela; mais par grand malheur l'un d'eux va dire : « Par la mort d..., monsieur, vous nous aymez aultant pauvres que riches. On nous a asseurés qu'ils ont avallé leur or et leurs escus : estes-vous marry que nous les cherchions dedans leur ventre? » A ceste parolle il se irrita davantaige, et despita tellement, qu'il protesta devant Dieu qu'il les feroit tous presentement pandre; et les fist arrester, envoyant en diligence querir le prevost des bandes, leur disant : « Tigresque canaille, quel oprobre faictes-vous à nature! quelle abhominable cruauté avez-vous aujourd'huy exercée au christianisme! et de quel deshonneur avez-vous avilly les armes, et foullé aux pieds la bonne renommée de nostre nation, qui est estimée la plus courtoise de toutes celles de l'univers! Je jure à Dieu que vous en mourrez. » Le prevost demeura trop à venir; qui fut cause que passants par-là quatre ou cinq cocquins qui mesme avoient horreur d'une telle abomination, ils s'offrirent de les pandre en leur donnant leurs depouilles; ce qui leur fust promptement accordé. Ainsi finirent miserablement leurs jours ces barbares sauvaiges et detestables trippiers.

Après la prise et le sac de ces trois braves forts, Trelon, Symay et Glajon, le roy partit de Roquigny, et vint à Montreul-les-Dames : au desloger duquel lieu, y ayant séjourné deux jours, il falloit pour tirer pays traverser une grande forest et fort dangereuse pour les ambuscades des ennemis; car il estoit bien en leur puissance de nous faire beaucoup d'ennuy, et en avoit-on des advertissements. M. de Vieilleville, comme mareschal de camp, donna cest advis que monsieur l'admiral passeroit le pre-

mier avec toute l'arriere-garde et que le roy le suivroit : qui fust trouvé fort bon, et fust ainsy faict. Estants à my-chemin de ceste forest, qui duroit deux grandes lieues, nous eusmes une alarme qui contraignit le roy de mestre armet en teste ; mais ce ne fust rien, et la passasmes du tout sans en avoir d'aultre. L'on croyoit que l'incommodité des pluyes, qui estoient grandes et continues, divertit l'ennemy de rien entreprendre dadvantaige, dont bien nous en print ; car s'ils eussent eu de l'esprit et du couraige, ils eussent gaigné pour le moins nostre artillerie, qui ne pouvoit aller qu'à force de leviers, à cause des fondrieres où elle s'enterroit ordinairement ; et y fallut employer les lansquenets et les Suysses.

Ceste vilaine forest eschappée, nous arrivasmes le vingt-sixiesme jour de juillet à Estrée-au-Pont, où le roy fust contrainct de rompre son camp à cause de la continuation des pluyes, et du pays qui estoit si détrempé, que l'on ne pouvoit quasi marcher ; et y sejournasmes trois jours pour faire les monstres de la gendarmerie et cavallerie ligiere ; lesquelles faictes, M. de Vendosme emmena la moitié de l'armée en Picardie pour le recouvrement de Hesdin, et le roy licentia le reste ; et chascun se retira en sa maison ou en sa garnison.

Telle fut la fin de ce voyaige d'Austrasie, qui dura environ trois mois et quatorze jours, que l'on pouvoit fort aisément empieter et réincorporer à la couronne de la France, de laquelle ce pays-là, admirable en beauté et abondance de tous biens, a esté autrefois le premier et principal siege : dequoy tout homme qui s'y sera pourmené demi an seulement ne doubtera jamais, car toutes les églises cathedralles et grosses abbayes sont basties et fondées de nos roys, comme aussi sont les tours et anciens chasteaux, et la pluspart des murs et enceinctes des meilleures villes ; mesme ung seul roy, nommé Dagobert, a fondé douze beaux monastères sur la riviere du Rhin, et estably Strasbourg en eveschée, imitant en ceste devotion le roy Clothaire son pere, qui en avoit fondé trois ou quatre, et érigé Triesves en archeveschè. Mais si ceste augmentation n'est advenue à la France, il est facile à juger, par le discours de ceste histoire, d'où en provient la faulte, et à qui on la doict imputer.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

M. de Vieilleville part pour aller à son château du Durestal.

Après que l'armée eust esté ainsy licentiée à Estrée-au-Pont, et que le roy eust pris son chemin vers Folembray, la pluspart des princes et seigneurs, fatigués de si longue traicte, sans jamais avoir sejourné en aucun lieu plus de quatre ou cinq jours, avecques infinies incommodités, s'escarterent çà et là pour chercher les bons logis et les villaiges non mangés ny ruinés des armées, tant du roy que de la royne de Hongrie. En quoy M. de Vieilleville ne fust des derniers, car il vint à Varvins, suivy de quarante ou cinquante gentilshommes plus que de son train, qui ne l'abandonnerent poinct, ayants faict preuve, durant le voyaige, des commodités ordinaires qui se trouvoient à sa suicte, pour le très-bon ordre qu'il y avoit donné par ses officiers et pourvoyeurs, ayant tousjours M. d'Espinay son fils avecques luy, lequel avoit donné fort honnestement congé à la noblesse volontaire qui estoit soubs sa charge ; mais ce ne fust sans les avoir presentés au roy avant qu'il deslogeast : lesquels sa majesté remercia fort gracieusement de leur assistance et service, et en demanda le roolle, qui luy fust incontinant livré ; et le bailla, après l'avoir leu, et qu'il les eust tous faict passer devant luy, montés et armés, nom pour nom, et comme en une monstre devant ung commissaire des guerres, à ung secretaire d'estat pour le luy garder et n'en perdre la mémoire. De quoy ceste jeune noblesse receust ung fort grand contentement, et se repputerent très-

honorés et satisfaits de leur despence, que le roy et prince souverain eust daigné prendre la peinne et l'ennuy de faire leur monstre; car sa majesté y passa toute une après-disnée; et n'oublierent aussy de retirer chacun ung certificat de leurs services, signé de la main du roy, pour s'en ayder là où le besoing seroit, principalement pour les arrieres-bans : car c'est une loy ancienne, et comme fondamentalle en France, que, quand le roy marche en personne avecques son armée, tous les nobles de son royaume ayants terres et seigneuries fieffées et hommaigées, qui ne sont poinct de compaignies ny en aulcun estat royal, sont tenus de luy venir faire service en bon équippaige d'armes et de chevaulx, selon leurs moyens et revenus, pour l'assister tant que le voyaige durera, et d'en rapporter certificat aux juges soubs la jurisdiction desquels leurs terres sont assises; aultrement, les procureurs du roy esdictes jurisdictions feroient saisir leurs terres, et, oultre ce, payer grosses amandes. Mais la pluspart de ceux-cy, et quasi tous, estoient aisnés et puisnés de bonnes maisons qui ne jouissoient encores de rien, et n'avoient retiré les certificats susdicts que pour les monstrer, les ungs à leurs peres, pour ne regretter leur despence; les aultres à leurs maistresses, pour en tirer quelque faveur ou louange; mais la pluspart pour s'en vanter aux bonnes compaignies, et d'avoir veu le roy, parlé à luy, et leurs noms gravés au cœur et en la mémoire de sa majesté; et pour ce s'appelloient-ils volontaires, car ils n'y estoient nullement tenus.

Ainsy se retirerent par bandes privées en leur païs et maisons, avec une infinité d'humbles remerciemens et offres de leurs services et biens à M. d'Espinay leur capitaine, qui les avoit si heureusement commandés et conduicts.

En ce lieu de Varvins M. de Vieilleville sejourna six jours pour se raffraichir et son train (car il y en avoit grand nombre de malades), pour leur donner loisir de se ravoir et remettre, parce qu'on y trouvoit de tout en abondance, et principallement d'appotiquaires et medecins, ayant esté la ville exempte de toutes incursions, semblablement pour reposer ses grands chevaulx, courtaux, mulets de coffres et aultres chevaulx de somme et de bagaige, qui estoient à demy recreus par tant de corvées.

Saichant M. le duc de Nemours qu'il s'estoit arresté là, luy envoya ung cheval d'Hespaigne des plus beaux et meilleurs qu'il estoit possible de veoir, et que M. de Sipierre, premier escuyer du roy, avoit pris plaisir, en faveur de ce prince, de dresser en toute perfection; lequel fust estimé par les gensdarmes et aultres gentilshommes qui l'accompaignoient, pour sa beauté et disposition, et pour la richesse de son harnoys et équippaige, à deux mille escus.

Le gentilhomme qui le luy presenta luy dict telles parolles : « Monsieur, M. de Nemours mon maistre vous faict present de ce cheval d'Hespaigne, qu'il a nommé *Yvoy* en souvenance de la recousse que vous fist de sa personne devant la ville d'Yvoy; qu'il vous supplie le prendre d'aussi bon cœur qu'il vous le donne, avec asseurance que vous ne trouverez jamais personne en France qui vous ayt plus voué d'amytié que luy, ny sur qui vous ayez plus de puissance, aussi que vous le y avez très-fort obligé. Voilà, monsieur, la lettre qu'il vous en escrit; elle n'en contient gueres davantaige. »

M. de Vieilleville, la prenant, luy dict qu'il l'en remercieroit par sa responce, et que, quant à luy, il n'avoit pas perdu sa peinne ny son voyaige. Il luy fist donner une chaisne du poids de cent escus, de fort belle façon, et une espée, dague et saincture, le tout couvert de veloux cramoisy, gardes et fers dorés de mesme parure, ouvrage de Milan; et au palefrenier qui l'avoit amené, affin qu'il ne s'en retournast à pied, ung bidet de vingt escus, et pareille somme en sa bourse.

Ceste despesche faicte, nous nous acheminasmes droict à Durestal par Orléans, le long de la riviere de Loyre; et approchants du lieu, nous trouvasmes desjà tous les signalés seigneurs et gentilshommes d'honneur du païs, ses parents et voysins, qui, saichants le jour de sa venue, s'estoient advancés de luy venir audevant, pour le bien-veigner : du nombre desquels estoyent MM. de Clermont d'Amboyse, comte du Lude, de Jarzé, baron d'Ingrande et de Champaigne, parants; les sieurs du Gast, de La Barbée, du Pinpean, de Chemans, du Grip, Venevelles, Patrix, La Mothe, Garnier, Gastines, Sainct-Loup, d'Aulnieres et plusieurs aultres : tous lesquels, tant d'une part que d'autre, à la premiere veue mirent pied à terre en

sa forest de Durestal, aultrement de Chambiez, où se passa une bonne demy-heure à s'entrembrasser et saluer; et, ayants faict quart de lieue à pied en telles caresses, remonterent à cheval pour venir au chasteau, où ils trouverent la bande des dames, la pluspart femmes, filles et parantes des dessus-dicts et d'aultres, qui accompaignoient madame de Vieilleville et mademoiselle d'Espinay sa fille aisnée, qui les attendoient sur la belle terrasse de Durestal, qui n'a point sa pareille en France, au jugement mesme du roy et de tous les princes qui l'ont veue; qui estoit si chargée d'aultres gentilshommes, damoyselles et habitants de la ville, que l'on ne s'y pouvoit quasi tourner, encores qu'elle soit fort grande et spacieuse; mais le tout avec une telle joye et allaigresse qu'elle ne se peult exprimer. Et entrant dedans le chasteau avec toute ceste trouppe, il trouva monsieur l'evesque de Dol son frere, qui l'attendoit pour le recevoir à bras ouverts, lequel, sortant d'une grosse maladie dont il estoit encores fort foible, se sentit tout reconvalessé de ceste veue.

Tout le moys d'aoust, et environ douze jours en septembre, se passerent en telles festes et visites; et estoyent les compaignies si alternatives, que quand les unes se retiroient il en revenoit d'aultres; de façon que, durant tout ce temps, jamais la maison ne fust sans survenants et grande affluence de noblesse : en quoy madame de Vieilleville fist bien paroistre son bon esprit et saige conduicte en l'œconomie, car il n'y eust jamais faulte de vivres de toutes sortes, ny selon les jours; mais elle y en faisoit venir de toutes parts en une merveilleuse abondance.

CHAPITRE II.

Le roi mande à M. de Vieilleville de se rendre à la cour.

Mais environ le quinziesme dudict mois de septembre, il arriva ung courrier de la part de sa majesté à M. de Vieilleville, avec lettres qui contenoient que l'empereur, le duc Maurice, et les aultres princes confédérés, et generalement les estats de l'empire, estoient d'accord; mais que, se voulant iceluy empereur ressentir de la bravade qu'il avoit faicte de s'estre presenté avec son armée sur le Rhin, par laquelle il se disoit avoir esté forcé à condescendre en cest accord, il entreprenoit de venir assieger la ville de Metz, s'asseurant de la prendre, ayant des forces incroyables qu'on estimoit à plus de cent mille hommes; et, pour ne donner loisir de la fortiffier, son armée estoit desjà advancée aux environs de Strasbourg, et plus de la moitié passée au-deçà du Rhin.

Et que à ceste cause il le prioit, et néantmoins commandoit de diligenter ses affaires, et de s'acheminer incontinant après l'arrivée de ce porteur; et qu'il luy vouloit commettre une charge fort honorable en ceste importante occurrance d'affaires, dont il auroit occasion de se contenter, car il luy donnoit moyen de lui faire de grands et signalés services.

L'arrivée de ce courrier, qui se nommoit Corbye, valet de chambre du roy, troubla grandement toute la compaignie, et y apporta ce que faict en temps gay et serain une nuée épaisse et obscure, de laquelle en crevant il ne sort que de la pluye. Aussi, madame de Vieilleville, qui n'avoit pas jouy plus de troys sepmaines de la presence de son seigneur et mary, le voyant desjà eschauffé sur les preparatifs de son partement, ne se peust contenir de descouvrir son ennuy et tristesse par les larmes; qui fust incontinant secondée par les afflictions particulieres, generalles et naturelles de tout ce famail : car ce sexe se descharge communément de toutes ses passions et angoisses par les yeux; de sorte que par toute la maison ce n'estoient que plaintes et pleurs : qui fust ung estrange et trop subit changement, à cause duquel les violons, haults-boys, et tous les aultres passetemps bien-tost se retirerent.

Mais ce qui augmenta l'oraige, car il n'y avoit plus d'esperance de le retenir, fust la venue de l'escuyer de M. le mareschal de Sainct-André, nommé La Rocque, qui arriva le mesme jour sur le soir, après Corbye, avec lettres de son maistre, desquelles la substance estoit telle : qu'il sçavoit bien que le roy luy vouloit donner une charge fort honorable qu'il n'avoit peu encores descouvrir, s'estant sa majesté reservé à le luy dire en luy offrant, mais qu'il avoit tant de confiance en son indissoluble et très-ancienne amytié, que jamais il ne vouldroit abbandonner en ceste très-urgente occasion; et que, sur le certain advertissement de la descente de l'empereur, le roy luy avoit commandé de se jecter

dedans Verdun avec sa compaignie, et celle des chevaulx ligiers du comte de Sault, et six enseignes de gens de pied, pour la faire fortifier, et prevenir tous les desseings dudict empereur; et avoit faict pareil commandement à M. le duc de Nevers, gouverneur de Champaigne et Brie, d'entrer dedans la ville de Thoul pour les mesmes raisons. Que si maintenant il le veult laisser, il prevoit une terrible breche en sa compaignie, saichant que quasi tous les gensdarmes et archers y sont sous sa faveur et par son amytié, qui s'en retireront s'il quitte sa lieutenance, pour le suyvre; qui luy reviendroit à une honte perpetuelle, ayant le terme trop brief pour en remettre sus une pareille; et que, à ceste occasion, il le supplioit, de frere, de loyal compaignon et parfaict amy, de ne l'abbandonner en ce très-extresme besoing, mais luy faire paroistre les effects et les fruicts d'une si longue et très-ancienne amytié; et sur ceste esperance, il s'en alloit devant à Verdun, le priant de s'y acheminer en toute diligence, et de faire estat qu'eux deux y departiront l'authorité et le commandement; et ainsy le luy promettoit en foy d'homme de bien, de vray amy, et de gentilhomme d'honneur.

Sur ceste lettre M. de Vieilleville se trouva fort combattu en son esprit; car de reffuser l'honneur que le roy luy presentoit, il n'ignoroit poinct le desplaisir que sa majesté en recevroit, en hasard qu'elle luy en fist quelque reprimande à l'accoustumée; d'abbandonner aussi monsieur le mareschal en ceste furieuse fluctuation d'affaires, il penseroit offenser grandement la foy qui estoit de si long-temps entr'eux deux jurée, et rompre du tout la courtoisie : car c'estoit chose bien certaine que, quictant sa lieutenance, plus de soixante-dix hommes d'armes et cent archers, mais des plus braves et mieux montés (car c'estoient tous gentilshommes de marque et de moyen), quicteroient semblablement la compaignie, estants tous de Bretaigne, d'Anjou et du Maine, qui ne s'y estoient faict enrooler qu'en sa faveur et pour son respect : d'aultre part, il ne pouvoit imaginer de quel poids estoit ceste charge, de quelle qualité, ny en quelle province on le vouloit employer; qui le tenoit en une merveilleuse anxieté, et trouvoit bien estrange que M. le mareschal de Saint André ne l'avoit apprise du roy, qui ne luy celoit jamais rien pour l'en advertir. Mais, ne pouvant croire qu'il ne la sceust, il entra incontinant, suivant la promptitude de son esprit, en ce soubçon que ledict sieur mareschal en avoit destourné sa majesté pour ne le perdre, ou qu'il luy avoit donné quelque traict de ruzé courtisan en cest endroit; en quoy il ne fust poinct trompé, comme il se pourra veoir par ce qui s'ensuict.

Car estant en ce doubte, il arriva sur le soir du mesme jour ung jeune homme de la part de Malestroit, l'ung des secretaires de M. le mareschal de Saint André, qui fust si advisé que La Rocque ne le veid poinct; mais sur la retraicte de M. de Vieilleville en sa chambre, il se presenta à luy en secret, luy baillant les lettres de son maistre, qui estoient, sans y rien adjouster ou diminuer, de ce mesme subject : «Monseigneur, je ne veux faillir de vous advertir que l'on vous a donné une terrible venue; car, saichant mon maistre que le roy vous avoit choisy son lieutenant-general en la ville de Thoul, il a passé exprès, allant à Verdun, par la ville de Rheims, où estoit M. le duc de Nevers, qu'il a tant harrassé, tourné et reviré, qu'il l'a faict partir pour s'en aller audict Thoul sans en attendre le commandement du roy ny son pouvoir, mais a envoyé son secretaire Vigenayre en cour, pour le faire despescher et l'apporter après luy, avec une lettre qu'il escrit à sa majesté, qui est de telle substance : «Qu'à personne mieux que à luy ceste charge ne peult appartenir, estant la ville de Thoul frontiere de son gouvernement de Champaigne; et quand l'empereur verra que ung prince bien accompaigné sera dedans, il ne se precipitera pas de l'attaquer; et qu'il a mené avec luy toutes les compaignies, tant de cheval que de pied, qui estoient demeurées en garnison en son gouvernement à la rupture du camp d'Estrée-au-Pont; et luy a semblé faire plus de service à sa majesté de s'advancer bien avant en pays, et y attendre l'ennemy, que de demeurer à Chaalons ou à Rheims, et laisser ravaiger sondit gouvernement par l'armée imperiale : ce qu'il supplioit sa majesté d'avoir très-agreable, comme de celluy qui a voué tous ses moyens et sa propre vie pour son très-humble et très-fidel service; et qu'il luy plaise commander qu'on luy despesche son pouvoir : qui est, monseigneur, tout le

mesme langaige que mondict maistre a flagorné aux oreilles du duc de Nevers; et l'a tant pressé de partir, qu'ils sont venus ensemble en ceste ville de Chaalons, d'où ledict duc part presentement pour aller coucher à Vitry-le-Bruslé, et nous à Saincte-Menehoud, duquel lieu aussi je vous ay despesché ce porteur secrettement, qui m'est fidelle, vous priant de donner ordre à vos affaires, et prendre garde à vous. Mondict maistre ne s'est pas attendu à vous de faire venir sa compaignie, mais il a en toute diligence envoyé Chaubouchet pour la faire partir du lieu où elle est, et s'acheminer à grandes journées à Verdun. Vostre très-humble serviteur, *de Malestroict.* Il vous plaira brusler ceste lettre.»

Quand M. de Vieilleville l'eust veue, il demeura tout pensif et interdict, ne saichant sur qui il devoit rejecter ce malheur; encores se consoloit-il que les princes daignoient bien prendre les charges qui luy estoient destinées, mais il trouvoit bien estrange que M. le mareschal de Saint André y eust procedé de ceste façon, et que, par une telle ruze, il luy eust sourratté un honneur que le roy, de son propre mouvement, avoit resolu de luy faire; car quand M. de Nevers luy en eust escrit, il le luy eust fort volontairement cedé, et l'eust assisté de sa personne et de sa vie, estant trop adverty que l'on ne gaigne jamais rien d'entreprendre ou de se prevaloir de quelque chose contre le gré et volonté des princes. Toutesfois il repputoit ce traict de monsieur le mareschal à l'amitié qu'il luy portoit, et qu'il craignoit de le perdre.

Le matin, ayant depesché ces trois courriers, chacun à part, à leur contentement, et selon les qualités de leurs maistres, il donna la charge de son train au sieur de La Besnerye son maistre d'hostel, pour le faire marcher droict à Chaalons à bonnes journées, et partit, lui dixiesme, pour venir aux Rosiers, sur la levée, prendre la poste pour aller trouver le roy à Fontainebleau, laissant madame de Vieilleville fort désolée, à laquelle il ne voulut pas dire adieu, de peur de luy accroistre son ennuy, mais pria M. et mademoiselle d'Espinay ses enfans la consoler d'une esperance de son brief retour, et ne la poinct abbandonner que ceste tristesse et ennuy ne fussent du tout évaporés; qui ainsy le luy promirent, encores qu'il leur tardast beaucoup d'aller veoir M. et madame d'Espinay, leur pere et mere, qui les attendoient en grande devotion à Sauldecourt.

CHAPITRE III.

Le roi envoie M. de Vieilleville à Verdun.

Arrivé que fust M. de Vieilleville à Fontainebleau, et s'estre présenté au roy, qu'il trouva fort peu accompaigné (car toute la jeunesse de la cour, princes, seigneurs et aultres, avoient suivy M. de Guyse, qui estoit desjà party pour aller à Metz lieutenant-general donner ordre aux fortifications et aultres choses necessaires pour le siege), sa majesté luy dist qu'il estoit fort fasché et desplaisant d'une traverse que M. de Nevers leur avoit donnée à tous deux: «car j'avois, adjousta-t-il, resolu de vous envoyer mon lieutenant à Thoul, et il s'y est allé jecter de bout estourdy, sans mon commandement ny pouvoir, pour y estre obey: toutesfois, ayant faict paroistre par ce traict l'ardente affection qu'il a au bien de mon service, je ne l'en puis revocquer, vous priant de ne vous en donner peinne, car je vous jure et promets de bientost vous pourveoir d'une aultre charge, et, de infaillible asseurance, meilleure.

«En attendant, je suis d'advis que vous partiez incontinant pour aller à Verdun assister M. le mareschal de Saint-André, estimant que vous luy serez fort necessaire, car c'est encores la premiere ville de frontiere qu'il a jamais eue soubs sa charge; et de faire son coup d'essay contre ung tel ennemy que l'empereur, qui s'est plus faict redoubter par ruses, surprises, intelligences et tradiments, qne par vaillance ou guerre ouverte, il n'y auroit pas trop de seureté pour ceste mienne nouvelle conqueste; et affin que vous ayez moyen de soustenir les despences que vous avez faictes en ce voyaige dernier, et qu'il vous conviendra encores supporter, j'ay commandé au tresorier de mon espargne de vous delivrer incontinant six mille escus: l'Aubespinne a charge de vous dresser de cela, et vous en donner le brevet, qui est desja signé de ma main.»

M. de Vieilleville, après avoir très dignement remercié sa majesté, tant de ses honorables et si volontaires promesses, que de la franche li-

beralité du don, il delibera de son partement, et deux jours après il s'achemina au lieu que le roy luy avoit commandé, durant lesquels il supplia sa majesté d'assembler le conseil pour regarder aux plus pregnantes affaires qui concernoient tout l'estat de de-là, affin qu'il apportast avec luy toutes les despesches, memoires et instructions necessaires pour MM. de Guyse et de Nevers et M. le mareschal de Saint-André, et ordonner des finances, et en quel tablier on les pourroit recouvrer au besoing, sans venir à la cour les solliciter. Ce que le roy trouva fort bon; de sorte, durant ces deux jours, on ne vacqua à autre chose, et ne fut aulcunement tenu conseil pour les parties. Ainsi il s'en alla, bien garny de tout ce que requeroit le service du roy pour les trois villes, dont les deux princes susdits receurent ung merveilleux contentement, et luy en firent de grands remerciements; car il trouva à Espernay et à Jallons leurs secretaires, qui venoient en poste rechercher auprès du roy ce qu'il avoit desja obtenu, et les fist rebourser chemin, dont ils furent très-aises, et celuy semblablement du mareschal de Saint-André, nommé du Tronchet. L'on ne trouvoit par tous ces chemins que courriers allants et venants, grand nombre de trains, de bagaiges, de gentilshommes volontaires, compaignés de gens de pied et de cheval, et quelques scouadrilles de gens ramassés, qui ne laissoient pas de faire beaucoup de mal sous le manteau du service du roy.

Estant arrivé à Chaallons, le sieur des Paux, gouverneur de la ville sous M. de Nevers, le vint saluer en son logis, auquel il fist entendre toutes les particularités desquelles sa majesté l'avoit chargé pour son service; puis envoya querir le receveur général de Champaigne, les gens de justice et les maire et eschevins, ausquels il declara la volonté du roy, prise et arrestée en son conseil tenu à Fontainebleau les 22 et 23 de septembre 1552, principalement au receveur general, que l'intention du roy estoit que toutes les finances de sa generalité, et celles de Picardie et Bourgoigne, qui se doivent rapporter par commandement exprès de sa majesté à son tablier, ainsi qu'il luy fist apparoir par le resultat dudict conseil, et par les mandements et acquicts patans du tresorier de l'espargne, et de quoy il auroit bientost nouvelles, estoient vouées, dediées et irrevocablement reservées à M. de Guyse, à M. de Nevers et à M. le mareschal de Saint-André, et qu'il n'eust à les reffuser ny tenir en longueur à leurs simples rescriptions accompaignées de leur blancs-signés; aux gens de justice, qu'ils assistassent leur capitainne, là present, pour le bon ordre sur les chemins, au chastiment des voleurs et compaignies desbordées et mal vivantes, et sur-tout d'avoir bonne intelligence ensemble pour la garde de la ville. Il en dict autant ausdicts maire et eschevins, avec louanges et asseurances qu'il donna à tous generalement du contentement que le roy avoit de leur fidelité, et de la prompte et affectionnée obéissance qu'ils rendoient à leur capitainne quand il estoit question du service de sa majesté : à quoy il les prioit de vouloir continuer leur remonstrance; qu'il n'y avoit meilleur moyen de s'entretenir en bonne, ferme et indissoluble union, qui estoit très-nécessaire pour la conservation de leur ville et province, principalement en l'absence de M. de Nevers, et ayant un si puissant ennemy sur les bras, et quasi à leurs portes, avec une armée telle, que de cent ans on n'en a veu une pareille sur les frontieres de France.

Toute l'assistance le remercia très-humblement de ses bonnes remonstrances, avec offres et promesses de continuer de bien en mieux comme bons et fideles subjects : cela dict, chacun se retira.

Le lendemain sans attendre son train, encores qu'il eust nouvelles qu'il estoit à Chasteau-Thierry, il reprint la poste pour aller à Verdun, tant estoit grand son desir d'estre auprès de monsieur le mareschal, aussi qu'il l'avoit asseuré par Le Tronchet, qui estoit party devant, du jour qu'il y devoit estre; et trouva à Sainte-Menehou le sieur de Chaseron, guydon de la compaignie, avec quelques gentilshommes, où, après avoir repeu tous ensemble, par gaillardise l'accompaignerent au grand galop jusques à Clermond en Argonne, distant de Verdun de trois petites lieues, où estoit M. de Fervacques, enseigne, qui les y attendoit avec plus de cinquante gentilshommes et des officisrs de monsieur le mareschal, qui luy avoit preparé son soupper, qui fust cause qu'il demeura là tout le jour; car il avoit esté ainsi arresté, ayant mondict sieur le mareschal projecté de faire quelque gentillesse en signe de rejouissance de sa venue : qui fust qu'ayant M. de Vieilleville le

lendemain matin changé de cheval, et estant desjà à plus de my-chemin avec tous ceux qui luy estoient venus au devant, monsieur le mareschal s'estoit luy-mesme embusché, avec cent ou six-vingts chevaux, en des bois où il y a deux verreries, et en la plaine entourée de bois de tous costés et garnis de deux cents harquebusiers, il sort de son embuscade et se jecte sur M. de Vieilleville avec toutes ses trouppes sonnants la charge; d'autre costé les harquebusiers sortent, le tambour battant, avec ung bruict d'harquebusades le nompareil; et y firent les escarmouches fort gaillardes, car l'enseigne et le guydon vouloient sauver le lieutenant, et tout le reste, qui estoit en plus grand nombre, soustenir leur capitaine en chef: mais enfin monsieur le mareschal le fist son prisonnier; et en cela se passa une fort belle et très-plaisante algarade, car jamais on ne veid mieux voltiger chevaux, s'entrembrasser et carresser. Mais monsieur le mareschal ne voulut permettre qu'il mist pied à terre pour le saluer, mais, tout de cheval, se festoyerent d'embrassades; luy faisant bien paroistre, par l'ordre de ce passe-temps, la grande et parfaicte amitié qu'il luy portoit, et l'aise qu'il avoit, contre toute esperance de le veoir encore, d'avoir pris la peine d'y estre venu en personne; car tant que le chemin dura, qui estoit d'une petite lieue, jusques à Verdun, il n'y avoit carrefour ny boccaige d'où il ne sortist des harquebusiers qui s'escarmouchoient bravement, et des gensdarmes qui se donnoient coups de lance, et rompoient fort furieusement et dextrement leurs boys, où il se fist de très-belles courses. Et arrivasmes en tels passe-temps et fanfarres à Verdun, où le capitaine Bronvilliers, sergent major de la ville, nous fist une salve fort gaillarde de cinq ou six cents harquebusiers en la plaine devant la porte, où estoient semblablement six cents corcelets, trois cents de chaque costé, et distants d'environ six cents pas entre les deux bataillons, qui firent semblant de combattre et de s'approcher, branlant la picque en braves soldats; mais toute la cavalerie passe au travers à toutes brides, qui les departit: tout cela à la veue des habitans de la ville qui estoient sortis pour en veoir le passe-temps, qui jouirent comme nous de ce plaisir qui estoit très-grand et fort bien ordonné.

Estant devant le logis de monsieur le mareschal, où tout le monde mist pied à terre, les embrassades recommencerent; car la pluspart de la compaignie, qui depuis Estrée-au-Pont n'avoit veu M. de Vieillville, se voulut bien faire recognoistre, comme aussi firent tous les capitainnes des bandes françaises, au nombre de dix, qui y estoient en garnison, sachants bien qu'il leur devoit commander. Et cela faict on alla disner, après lequel il ne fust question d'affaires ny de conseil, mais le reste du jour se passa en toutes sortes d'allaigresses et de plaisirs, principalement de courre la bague.

CHAPITRE IV.

M. de Vieilleville fait fortifier la ville de Verdun. — L'armée de l'empereur investit la ville de Metz.

Le lendemain on monta à cheval pour ronder la ville par dehors, et recognoistre les desseings projectés de l'ingenieur Camille Marin, present en ceste visite, auquel M. de Vieilleville dist, comme en colere, qu'il s'esbahissoit qu'il n'avoit encores mis en l'allignement de ses fortifications, avec la haulte et basse ville et les fauxbourgs, toute la banlieue à la ronde de Verdun; toutesfois, que luy-mesme sçavoit bien que M. de Guyse avoit faict desmolir deux ou trois grosses abbayes, et generalement tous les fauxbourgs de Metz, oultre ce, en ung retranchement de la ville, abbattre plus de maisons qu'il n'y en a en la basse ville de Verdun; et qu'il fauldroit plus de dix mille hommes pour garder tout ce qui estoit alligné et où il avoit faict planter les paux: disant à monsieur le mareschal qu'il falloit abbandonner la basse ville et la brusler avec les fauxbourgs si l'ennemy s'y venoit presenter, et fortifier seulement la haulte, et ce qui estoit costoyé de la riviere de Meuse, donnant de si bonnes raisons de son dire que ce Camille fust si espris, qu'il ne peult rien alleguer ny debattre au contraire. Et adjousta M. de Vieilleville qu'il sçavoit desjà les lieux où il falloit dresser des plates-formes, jusques au nombre de six. Ce que monsieur le mareschal trouva le meilleur du monde: et fust suivie ceste oppinion. De quoy le susdit Camille fust si despité et si irrité, que le jour d'après il se derobba, et, sans parler à personne, alla trouver à Metz M. de Guyse, pensant que l'on envoyeroit en toute diligence après pour le prier de revenir. Mais on ne s'en

fist que rire, aussi que l'on sçavoit bien qu'il seroit là inutile, car le sieur de Saint-Remy, gentilhomme français, natif de Provence, y estoit, et en repputation d'estre le plus suffisant ingenieur en matiere de fortifications, et d'admirables inventions d'artifices de feu, qu'on eust sceu trouver en toute l'Europe : qui redonde grandement à la gloire française, car les Italiens s'attribuent la science des fortifications sur tout le reste de la chrestienté : encores, par une bonne desbordée vantance, et trop audacieuse presomption, ils s'en disent inventeurs.

Au sortir de là M. de Vieilleville fist venir nombre de massons, et commencea de faire le plan des plates-formes, tirer le cordeau, et planter les paux; où toute la matinée se passa : et nomma la premiere la Mareschale, la seconde de son nom, la troisiesme de Fervacques, enseigne; la quatriesme de Chazeron, guydon; la cinquiesme la comtesse de Sault; et la sixiesme de Thurenne.

Après disner fust le plaisir de veoir tout le monde en besoigne : en quoy commencea monsieur le mareschal à sa plate-forme, avec grand nombre de gentilshommes volontaires, son prevost et tous ses archers, ses domestiques de quelque qualité qu'ils fussent, et toutes sortes de valets, jusques aux paiges et laquais; et n'y eust personne qui en fust exempté, ou pour charger ou pour porter la hotte; et chacun des susnommés, en cas pareil, print la sienne à tasche; la pluspart des gendarmes avec leurs valets à celle de M. de Vieilleville, et toute sa maison; le reste pour Fervacques, et les archers pour le guydon, et ainsi des autres, avec environ mille pionniers qui furent départis, oultre les habitants qui y firent des corvées, car c'estoit pour leur conservation, sans grand nombre de paysans, avec leurs femmes et enfants pouvants porter bottes, qui furent payés : et estoit ceste diligence si grande, qu'il sembloit veoir une armée drillante de fourmys, qui porte et traine en sa fourmilliere tout ce qu'elle trouve, tandis que le chault dure, propre à sa nourriture pour son hyver; si bien qu'en moins de trois sepmaines il n'y avoit plate-forme qui ne haulsast la teste par dessus les murs de la ville, plus de toise et demie, car on n'attendoit pas le jour esclorre pour venir aux atelliers; et ce qui animoit le commun venoit de la diligence des grands. Et dura ceste furie de travailler jusques à ce que l'on eut sceu au vray que le duc d'Alve vouloit attaquer Metz, et qu'il estoit venu recognoistre la ville devers la porte Sainte-Barbe, pour projecter le desseing et commodité du siege, attendant l'empereur, qui fut ung mercredy dixneufiesme d'octobre 1552.

Sur ceste nouvelle en vint incontinant une aultre, que le duc d'Alve avoit pris le quartier de la porte Champenoise avec toutes ses trouppes, et que le sieur de Brabançon s'estoit logé en la montaigne, vers la Belle Croix avec les siennes, et qu'ils avoient desjà faict commencer les tranchées en toute diligence, tirant droict à la porte Saint Thibault, pour y poincter et asseoir l'artillerie, que l'on disoit estre de trente canons en batterie, et douze grandes coulevrinnes pour les deffences.

Ceste derniere fascha fort monsieur le mareschal, M. de Vieilleville, et tous ces seigneurs qui s'estoient venus jecter dedans Verdun en leur faveur, sur l'esperance d'ung siege, avec un regret infini de s'y estre arrestés, car il n'y avoit plus moyen d'entrer dedans Metz; et se desista l'on par desdain de toutes fortiffications, laissants l'entreprise de quatre boulevers qui estoient fort advancés, se contentants des encoigneures de la ville qui en pourroient servir en y faisant des flancs; de sorte que tout le monde se degousta de bien faire.

CHAPITRE V.

M. de Vieilleville se met à la tête d'un détachement de la garnison de Verdun, et enlève un convoi de vivres aux Impériaux.

Mais M. de Vieilleville leur remist le cœur au ventre, disant qu'il se presentoit ung plus grand moyen de faire meilleur service au roy en la campaigne qu'en un siege; car il estoit certain que l'armée de l'empereur estant si grande ne pourroit moins que de s'eslargir et estendre par toute la contrée, pour fourrager et chercher ses commodités; et que s'ils le vouloient suivre, et la compaignie de monsieur le mareschal, qu'il les feroit resserrer en leurs limites, et de si près, qu'il en seroit parlé à jamais; les priant seulement d'avoir bon couraige, et qu'il les meneroit et rameneroit, Dieu aidant, chargés d'honneur, de butin et de prisonniers; et leur monstra le pouvoir qu'il avoit du roy, signé

et scellé, de tenir la campaigne et empescher les vivres d'aller au camp de l'ennemy.

A quoy s'accorderent fort facilement tous les braves seigneurs, les gentilshommes volontaires, et d'aultres capitaines sans charge, plustost que de demeurer inutiles, se voyants conduicts par ung si excellent, magnanime et valleureux capitainne, qu'ils sçavoient tous estre accompaigné de bonheur en toutes ses entreprises; et puis, de combattre avecques la compaignie de M. le mareschal de Sainct-André, qui n'avoit sa pareille en France, ils s'asseuroient d'acquerir sans doubte beaucoup d'honneur; aussi qu'ils voyoient les capitaines des vieilles bandes, y estants en garnison, avec leurs experimentés et vieux soldats, brusler de ceste entreprise : qui les fist tous generalement se resoudre d'y hasarder leur vye, et d'obéir, sans aulcun estrif ou difficulté, à ce qu'il leur commanderoit. Doncques, ceste resolution prise, M. de Vieilleville leur donna terme de huict jours pour se preparer au voyage, regarder à leurs armes et chevaux, se garnir de sommiers pour leurs vivres, ne faire poinct porter de licts ny de malles, car il ne falloit point changer d'habits, seulement quelques chemises, et qu'il leur feroit veoir ce qu'ils ne virent jamais.

Durant les huicts jours, on apporta une très-facheuse nouvelle de la deffaicte du duc d'Aumalle, près Nancy, au village de Sainct-Nicolas de Lorraine, par le marquis Albert de Brandebourg, et d'aultant plus ennuyeuse, principalement à M. de Vieilleville, que M. de Rohan y avoit esté tué, qu'il aymoit sur tous les seigneurs de France : ce qui advint le 4 de novembre audict an 1552; et que ce marquis, amenant avec luy son prisonnier, s'estoit venu rendre en l'armée de l'empereur, auquel on avoit donné pour quartier en ce siege, et à ses trouppes, qui estoient de huict mille hommes avec vingt pieces d'artillerie, l'abbaye Sainct-Martin, sous le mont Sainct-Quentin, du costé du pont des Mores et de la porte du pont Yffroy : se retrouvant par ce moyen la ville de Metz assiegée, et enclose de trois camps, de celluy du duc d'Alve, de Brabançon et du marquis Albert.

Le dessein de M. de Vieilleville estoit de passer la Moselle, et de battre les chemins entre Thoul, le Pont-à-Mousson et Nancy, bien adverty que quelques trouppes d'Italiens et d'Albanais s'estoient écartés du siege pour vivre et camper à leur aise. Mais saichant au vray le lieu où estoit campé le marquis Albert, changea d'oppinion, animé de la mort de M. de Rohan, qu'il regrettoit à gros sanglots incessamment.

Doncques, les huict jours expirés, et que tous ceux qui estoient enrollés pour sortir avec luy se trouverent prests, il partit de Verdun un mardy 22 de novembre audict an, accompaigné de six cents bons chevaulx, six cents harquebusiers et deux cents corcelets d'eslite, et la fleur des compaignies vieilles, et des legionnaires de Champaigne et Picardie, qui y estoient en garnison, avec deux cents pionniers, pour rompre hayes, bussons, et combler les fossés et entrer dedans les terres, à cause des meschants fondriers chemins qui sont en ce pays-là, qu'on appelle la Voyvre, des subjects et territoires de Lorraine : et l'ayant monsieur le mareschal accompaigné jusques à la porte de Fresne, aultrement de Metz, il print congé de luy, s'entredisants adieu, comme s'ils ne se deussent jamais reveoir. Et entrant dedans le villaige de Fresne, distant de Verdun de quatre lieues, sur le chemyn de Metz, le maire du villaige, qui est des subjects de Lorraine, le vint advertir qu'il y avoit environ deux cents Vallons ou Marengeais, qui sont tous Bourguignons, à lieue et demye de-là, faisants estat de venir loger audict Fresne; auquel lieu il les guyda si fidellement, que ces pauvres gens furent surpris et tous taillés en pieces : qui fut la premiere entrée de M. de Vieilleville, sur laquelle luy et toute sa trouppe firent de bons presaiges, car il ne leur cousta pas un homme, ny pas ung blessé; et revindrent coucher audict Fresne, où il avoit laissé les deux parts des harquebusiers et la compaignie de chevaux ligiers du capitaine Boisjourdan, pour garder le logis.

Après ceste deffaicte, tous les habitants des villaiges de la Voyvre, appastés des dix escus qu'il avoit donnés au maire de Fresne pour sa peine et fidelité, le venoient advertir de tout ce qu'ils pouvoient descouvrir de l'armée imperiale, comme gens qui alloient librement partout, avec l'escharpe jaulne, sur le privilege de neutralité accordé de tout temps au duc de Lorraine et à ses subjects par l'empereur et le roy François le Grand. Et entre aultres, le maire du

villaige nommé Villesaleron luy vint donner advis certain qu'il devoit sortir, sur les quatre heures du soir, de la ville de Malatour, distant de quatre lieues de Metz, cent chariots de vivres, avec escorte de cinq cornettes de cavallerie ligiere, italienne et hespaignole, conduicte par le sieur de Montdragon, pour aller au camp, et qu'il vouloit mourir s'il y en avoit davantaige.

M. de Vieilleville luy demanda en luy mettant quarante escus en la main, s'il ne sçavoit poinct de chemin pour aller à couvert en son villaige, qui estoit une lieue au-delà de Malatour, tirant vers Metz : qui luy respondit que ouy, et qu'il le guyderoit bien seurement, mais qu'il y avoit deux bonnes lieues de torse. « Non force, dist M. de Vieilleville, nous avons du temps assez : » et à cheval, au son de la sourdine, retenant tousjours ce maire auprès de luy. Et print toute la cavallerie avecques luy, et environ trois cents harquebusiers des plus experts et aguerris, qu'il monta quasi tous à cheval, de la deffaicte du jour precedant ; et commanda au capitainne Bronvilliers, et aultres capitainnes, d'amener après luy le reste en diligence, à pied, sans aultre guyde que de leur piste ; marchant en telle diligence et sans bruict, qu'il se trouva audict Villesaleron sans estre descouvert (car c'estoit tousjours dedans les boys). Ce ne fust pas toutesfois la principale cause qui empeschea les ennemis d'en avoir lumiere, mais le commandement general qu'il fist avant de partir de Fresne, que tout ce que l'on rencontreroit par les chemins, qu'on le retînt, fust-ce un ladre, et qu'il fust mené avec eux, sans le laisser aller, jusques après l'execution de son entreprise ; « car tousjours, disoit-il, on prand langue des allants et venants, qui rompent souvent de braves desseings. » De sorte que plusieurs femmes, vieilles et jeunes, laboureurs, bergers et gueux, qui alloient chercher le pain, et d'aultres, firent la corvée avecques nous, sans les offenser ny faire aucun desplaisir.

Et estant là, il dist à M. de Sault et au capitainne Boisjourdan : « Je veux qu'il sorte de Malatour trois fois plus qu'il n'y en a ; je les tiens pour deffaicts, et tout ce qu'ils menent nostre. Prenez chacun vos compaignies, et chacun cent harquebusiers, et vous escartez les uns des aultres d'environ trois cents pas, et me laissez faire la premiere charge ; et incontinant que vous entendrez que nous serons aux mains, venez l'un après l'autre, et de divers lieux, et vous recommandez seulement à Dieu : je n'ay pas esperance que vous trouviez où rompre vos lances. » Et leur monstra le lieu où ils se devoient poser : lesquels, après s'estre raffraichis, et leurs chevaux, audict villaige, firent ce qu'il estoit commandé.

Et commanda au capitaine Rago de se mettre, avec les cent harquebusiers qui restoient des trois cents, derriere son hôt, et lorsqu'ils verroient la charge, faire battre le tambour, et s'advancer à course pour venir sur l'ennemy et luy tirer en flanc. Pour ainsy il departit toute sa trouppe en trois, qui tous avoient une merveilleuse ardeur de combattre.

Mais ils n'eurent pas faict alte plus d'une heure, attendant l'ennemy, qu'il n'eust nouvelles que Bronvilliers arrivoit avec sa trouppe de harquebusiers, sans aulcun bruict : auquel il manda que, puisqu'il estoit desjà au-deça de Malatour, qu'il se fermast là en quelque lieu à couvert, sans s'advancer en façon quelconque, sinon quand il entendroit nouvelles de la charge, et qu'il se jectast entre Malatour et l'ennemy, affin que les fuyarts n'entrassent ; et que, du reste, il s'en remettoit à son experience et valeur, comme à ung vieil capitainne routier qui sçavoit bien faire la guerre à l'œil, et auquel il ne falloit poinct donner leçon.

Finablement, un soldat des nostres, que l'on avoit envoyé avec l'escharpe jaulne descouvrir de loing quand ils sortiroient, rapporte qu'ils estoient sortis, à bien quart de lieue au-deçà de la ville, et parmy les charriots, sans ordre, hors-mis seulement trois cornettes qui marchoient devant, encores assez mal en bataille.

Alors M. de Vieilleville, s'advance avec sa trouppe au petit pas, en l'ordre cy-dessus, et envoye dire au comte de Sault, et capitainne Boisjourdan, qu'ils s'advancent quant et quant. Montdragon, descouvrant si inopinément nostre trouppe, commence à vouloir mettre la sienne en bataille, mais trop tard, car M. de Vieilleville le charge de telle furie qu'il le met à vau-de-route. D'aultre part, les deux aultres trouppes qui survindrent leur donnerent l'espouvante si grande avec l'harquebuserie, trompettes, tambours, que, sans soustenir que bien peu le combat, ils fuyent devers la ville. Mais ils y

trouverent en teste le capitainne Bronvilliers, qui, ayant bien retenu le commandement qui luy avoit esté faict, les escarmoucha d'une estrange façon; de sorte qu'estants investis devant et derriere, et par les flancs, ne peurent eschapper la mort ou la prison. Bronvilliers, cependant, bien advisé, poursuyvant quelques fuyarts, entre pesle mesle avec eux en la ville, et se saisit de de la porte. Il en demeura environ six cents de morts sur la place, trois cents prisonniers, et les cent charriots ramenés en la ville, M. le vicomte de Thurenne blessé, et le lieutenant de M. le comte de Sault tué, sans aultre perte. Il y en eust grand nombre qui laisserent leurs chevaulx le long des hayes pour s'enfuyr à travers les champs.

CHAPITRE VI.

M. de Vieilleville se rend maître du château de Conflans.

Le lendemain matin M. de Vieilleville, après avoir faict louer et remercier Dieu de ceste belle victoire, qu'il tenoit pour fort miraculeuse, envoya à Verdun six cornettes de cavallerie ligiere, et trois ou quatre aultres drappeaux, trois cents prisonniers, M. le Vicomte de Thurenne blessé, avec quarente des nostres aussi blessés, et le corps du lieutenant du comte de Sault, ensemble vingt charriots chargés de vin d'Aussois et de Bar, dont il faisoit présent à M. le mareschal de Saint-André, réservant pareil nombre pour luy et les plus apparants de sa trouppe. Quant aux aultres soixante charriots, c'estoient farines, lards, chairs salées de bœuf, en tonnes et salloirs, et toutes autres sortes de vivres duisibles et necessaires en un camp, qui servirent bien au sejour qu'il fist à Malatour. Il donna un charriot tout entier, avec sa charge de farines et son attelaige de six bons chevaux, et deux muis de vin, au maire de Villesaleron, qui tenoit taverne en son villaige, ensemble deux ou trois accoustrements; puis le renvoya, prenant asseurance de luy d'estre fidellement adverty de ce qu'il apprendroit de l'ennemy, ce qu'il luy promit. Et après cela il fist publier, à son de trompette et de tambour, que personne n'eust à faire force ny desplaisir, en sorte quelconque, aux habitans de Malatour ny de Villesaleron, ny y prendre aulcune chose, que de gré à gré et en payant raisonnablement. Tout le reste du jour se passa à se raffraichir, traicter et se reposer; car depuis leur partement de Verdun, qui estoit la quatriesme jour, ils avoient esté nuict et jour sur pied et au combat, et sans despouiller. M. de Vieilleville despartit semblablement les chevaux de service aux honnestes hommes, selon leurs merites, et les communs chevaux aux soldats : si bien que tout le monde demeura contant, avec louange qu'ils luy donnoient tout hault que c'estoit ung capitaine qu'il falloit suivre jusques à la mort; car il donnoit tout et ne retenoit rien pour luy, et qu'il faisoit fort seur de combattre sous sa conduicte, car on remporteroit tousjours la victoire, avec peu ou poinct de hasard ny perte.

Il sejourna douze jours à Malatour, durant lesquels ils ne laissoit pas trop reposer ny perdre temps aux compaignons; car il envoyoit tousjours gens à tour de roolles battre la campaigne, qui ne revenoient jamais à logis les mains vuides, tant de prisonniers que de butin; et luymesme y alloit, se rendant subject au rang, pour ne fouller personne et oster toute occasion de murmure, encores que son authorité et le commandement general qu'il avoit du roy sur toute la trouppe, comme nous avons dict, l'en eussent peu et deu exempter : mais il luy sembloit bien que par sa presence les choses prenoient meilleure fin, et que les soldats, le voyant, combattoient de meilleur couraige. Somme, que par les courses de ces douze jours, il se trouva deux cents Italiens, six-vingt-dix Hespaignols et huict-vingts et dix reitres tués, qui s'escartoient par les villaiges deçà de-là, brusquant fortune et leurs commodités par trouppes, une fois de quatre, une aultre de six et de dix, et quelquefois de vingt. En quoy M. de Vieilleville tira de grands services des Lorrains avec leurs escharpes jaunes, car ils ne nous accusoient jamais aux ennemys, et luy venoient descouvrir où il y en avoit. Aussi il les faisoit riches et leur donnoit incessamment argent, chevaux et habillements, et au reste bonne chere, avec protection de leurs biens, familles et maisons.

Si bien qu'il n'y avoit soldat qu'il ne fust à cheval, et la pluspart des goujars qu'il n'eust une cappe, manteau ou casaquin; car les chevaulx, habillements et armes y estoient à non prix, ne trouvant plus à qui les vendre, et beau-

coup de prisonniers, avec grand nombre de charettes que l'on prenoit, chargées de vivres qui alloient au camp, desquels les paysans de la Voyvre avoient bon marché, et quasi pour neant.

Nous eussions plus long-temps sejourné à Malatour, car il y faisoit bon pour la grande abondance de vivres que nous y avions amassés, encores plus pour l'incroyable et advantaigeuse commodité de faire la guerre, à cause des boys, halliers et grosses houssieres qui nous couvroient au sortir de la ville, à la faveur desquels nous faisions deux ou trois lieues sans estre descouverts de trouppe quelconque, jusques à ce que nous luy fussions sur les bras. Mais M. de Vieilleville, ayant advertissement qu'il y avoit quarante ou cinquante Hespaignols en ung chasteau nommé Conflans, distant de quatre ou cinq lieues de-là, y voulut aller, et fist charger huict charettes d'eschelles, faisant marcher toutes ses trouppes en bataille, et laissa seulement à Malatour quarante ou cinquante soldats de volontaires, avec quarante harquebusiers. Et estant devant Conflans, il le fist sommer, par ung trompette, de se rendre; aultrement qu'il les feroit tous pandre sans misericorde s'il y entroit par force; de quoy il ne falloit aulcunement doubter. Eux, ayants journellement nouvelles des prises et charges que faisoient ceux de Malatour sur leurs gens, et principalement de la deffaicte de Montdragon, pensoient que ce fust une armée qui marchast; qui les fist entrer en telle frayeur qu'ils demandèrent terme de quatre heures pour y adviser.

M. de Vieilleville, qui ne vouloit pas, craignant d'estre descouvert par le camp du marquis Albert, attendre davantaige, les fist sommer pour la seconde fois, avec plus rigoureuses menaces s'ils ne se rendoient, et fist crier par les soldats qui avoient entouré le chasteau de tous costés : « Escalle, escalle! à la sappe, à la sappe! » et tirer harquebusades aux fenestres, auxquelles n'y avoit une seule barbacane; si bien que ce bruict les estonna de telle sorte, qu'ils mirent un drapeau blanc à une fenestre haulte, bien esloignée du traict, demandant deux honnestes hommes pour ostaiges, et qu'ils en envoyeroient deux de leur part pour parlementer; ce qui leur fust accordé. Ausquels fut respondu, rejectant toutes leurs demandes, qu'ils s'en iroient vies et bagues saulves, et tout ce qui appartient aux soldats, et non aultre chose, sans rien emporter du chasteau ny du villaige, et qu'ils seroient conduicts en lieu de seureté. Et sur ceste capitulation, qui leur fust maintenue et inviolablement gardée; car ils avoient affaire à un seigneur de trop grande foy, ils sortirent et furent conduicts jusques à une lieue près du camp du marquis Albert.

CHAPITRE VII.

M. de Vieilleville surprend la ville d'Étain.

Ceste exécution faicte, il fut adverty que les habitants de la ville d'Estain, appartenant à M. de Lorraine, faisoient de grandes faveurs aux ennemys, et qu'ils leur amassoient grande quantité de vivres, pour puis après les transporter au camp. À ceste cause, il delibera de les surprandre, et partit de Conflans, accompaigné de douze chevaulx seulement, faisant marcher après luy une bonne trouppe de soldats, assez à l'escart et à couvert; mais, quand ils entendroient sonner la trompette, qu'ils s'advanceassent à toutes brides. Aussi fault noter que M. de Vieilleville avoit quatre soldats à pied accoustrés en lacquais, ayant chacun l'espée et la dague sur les reins, et chacun des douze gentilshommes le sien.

Estant devant la porte, il fist appeler le maire et le bailly pour parler à eux. Arrivés qu'ils furent avec quelques harquebusiers assez mal accoustrés, et hallebardiers de mesme, il leur dict qu'ils entretenoient fort mal et ingratement la neutralité, de tant favoriser les ennemys de la couronne de France; car il estoit bien informé que sans leur secours le camp du marquis Albert souffriroit infinies necessités; et leur deffendoit, de par le roy, sur peine d'encourir son indignation et d'estre saccaigés, de plus envoyer au camp imperial.

Le bailly, qui estoit imperaliste, et installé en son estat par la douairiere de Lorraine, niepce de l'empereur, luy respondit qu'il faisoit ce que sa maistresse luy commandoit; aussi que si les pauvres subjects perdoient ceste occasion de vendre leurs denrées, que de long-temps, ou jamais, il ne s'en presenteroit une pareille.

M. de Vieilleville repliqua qu'il ne luy sauroit faire accroire que M. de Vaudemont, gouverneur de la province, fust de ceste oppinion,

veu qu'il sçait bien, et eux aussi, que monsieur son nepveu, et leur prince souverain, est en France avec le roy.

Le bailly va respondre qu'il ne se soucioit pas trop de l'intention de M. de Vaudemont en cela, parce que la ville d'Estain et toutes les terres adjacentes estoient dediées et assignées pour le douaire de son altesse, et qu'il luy falloit, en bon et fidel serviteur, mesnaiger le bien de sa dame et maistresse.

«Et à nous, dict M. de Vieilleville, ne nous en voudriez pas bailler pour nostre argent? — Ouy dea, monsieur, respondit-il. — Or sus, lacquais, va dire M. de Vieilleville, entrez là-dedans, et nous en apportez pour six escus pour nous et nos chevaulx. Sonnez, trompette, une allaigresse, car vous ferez tantost bonne chere.» Les hallebardiers voulurent faire quelque effort pour empescher l'entrée aux lacquais soldats; mais ils furent servis à coup d'espée et de poignard, d'une estrange façon; et les quatre monterent incontinant à mont, pour empescher que l'on n'abbatist la herse. Les douze chevaux enfoncent cependant la porte, et se tiennent dedans à la garde des ponts-levys; et tout aussitost la grosse trouppe arrivé, qui entre dedans, se faisants, par ce moyen, maistres de la ville. Les hallebardiers, auxquels l'on avoit osté leurs armes, s'enfuyent criants: «Aux armes! les Français sont dedans.» Il y avoit des Hespaignols chez le bailly, environ dix ou douze, qui à ce cry saulterent par sur les murs de la ville pour se saulver: de quoy M. de Vieilleville fust très-marry, et de colere fist pandre le nepveu du bailly, qui leur avoit donné ceste addresse; car il y avoit ung des parants du duc d'Alve, et ung aultre neveu du prince de l'Infantasque, qui venoient des Païs-Bas de parler à la royne de Hongrie, et portoient lettre de sa part et créance à l'empereur son frere. Il envoya cinq ou six chevaulx après pour les attrapper, mais les bois les leur firent perdre.

La colere toutesfois tant ne le surmonta qu'il ne fist crier à son trompette que l'on n'eust à faire aulcune force ou violance aux habitants de la ville, sur peine de la vie, et qu'il les prenoit en sa protection, pour conserver la neutralité. Il y disna et coucha; et le lendemain, avant partir, il y laissa M. de Boisjourdan en garnison, avec sa compaignie de chevaux ligiers; et le logea luy-mesme chez le bailly, affin d'esclairer ses actions, et d'empescher quelque remuement, avec advertissement qu'il luy donna de ne laisser sortir personne sans congé, et surtout qu'ils n'allassent au camp de l'empereur, et n'y portassent aulcune commodité: et de-là s'en revint avec ses trouppes à Conflans. Mais, par les chemins, il rencontra cent ou six-vingts Allemands, qui traversoient sans ordre le grand chemin de Novyon, en leur quartier, qu'il chargea de furie, et les deffit; car il fault noter que tant qu'il fust en campaigne il ne marcha jamais sans l'armet en teste, et la lance en la main: l'on ne peult ignorer que ceux qui le suivoient ne fissent de même; c'est pourquoy, en toute rencontre, il avoit tousjours du bon, et renversoit tout ce qui se presentoit devant par ceste promptitude, ne donnant loisir à l'ennemy de se recognoistre.

CHAPITRE VIII.

M. de Vieilleville force le village de Rougerieules.

Il arriva assez tard à Conflans, avec trente ou quarante prisonniers, et grand nombre de chevaulx, que l'on fust long-temps à reprandre, et à despouiller les morts, qui estoient environ soixante; et y sejourna quatre ou cinq jours pour se raffraichir, et ses trouppes, sans rien entreprendre, et aussi departir le butin. Ces jours expirés, il demanda à tous, tant gendarmes que soldats, s'ils avoient encores une bonne corvée dedans le ventre. Tous respondirent, de franc couraige, que ouy; et leur avoit bien tenu promesse, car, au partir de Verdun, il leur avoit dict qu'il les feroit veoir ce qu'ils ne virent jamais. «Car, disoient-ils, nous n'avions jamais tant pasty, ny veu de la guerre. — Aussi vous estiez, respondit-il aux gens de pied, tous fort pauvres, mal accoustrés, et à pied; maintenant vous reluysez comme l'or, et estes montés comme princes Si ne vous ai-je pas encores faict veoir tout ce que j'ay en volonté. Or, que demain chacun de vous s'appreste de me suyvre, car je veux sortir d'ici, et approcher l'ennemy de plus près.» Ils respondirent tous unanimement que s'il estoit question d'attacquer enfer qu'ils le suyvroient et mourroient à ses pieds; responce qui luy fust fort agréable: et envoya querir toute nuict M. de Boysjourdan, qu'il avoit laissé à Estain, et les aultres qui estoient

demeurés à Malatour, affin de mettre toutes ses forces ensemble, car son entreprise estoit fort grande et hasardeuse, pour laquelle bien seurement executer il avoit envoyé quatre hommes, avec escharpes jaulnes, habiles et fideles, en campaigne.

Toutes ses trouppes arrivées, après avoir conferé avec l'un de ses confidents, sous la fidelité duquel et de ses trois compaignons il avoit tramé ceste entreprise, il part sur les quatre heures après midy, pour attaquer un villaige distant de Metz cinq quarts de lieue ou lieue et demye pour le plus, nommé Rougerieules, qui est en la montaigne, et la pluspart du villaige en pante, où estoient cinq enseignes de lansquenets et aultant de cornettes reitres. Et, quart de lieue premier que d'approcher le villaige, les trois aultres compaignons le vindrent trouver, qui luy dirent qu'il y faisoit bon, et que les Allemands estoient desjà en leur *schalffongue;* qui fust cause que M. de Vieilleville en bailla l'un à M. le comte de Sault, avec ses chevaux ligiers, et cent harquebusiers; l'autre à M. de Boysjourdan avec pareil nombre; le tiers au capitainne Bronvilliers, qui menoit le reste des harquebusiers; et le quart qu'il retint pour luy, ayant le hôt de la gendarmerie : toutes lesquelles trouppes vindrent ensemble, bien guydées, par quatre advenues, donner de telle furie dedans le villaige, avec un si grand bruict de trompettes, tambours et harquebusades, que tous ces Allemands espouvantés furent surcueillis de si près, qu'ils n'eurent pas loysir de se recognoistre; et les tuoit-on à tas, par les rues et maisons, sans misericorde de nostre costé, et sans aulcune ou bien petite resistance du leur. Mais affin qu'ils ne donnassent l'alarme au camp du marquis Albert, il avoit, premier que d'enfoncer le villaige, mis sur le chemin du quartier dudict marquis cinquante sallades, que menoit Chaseron, pour attrapper les fuyarts; qui y firent tel devoir, qu'ils les tuerent tous au rays de la lune et en demeura pour le moins six vingts : quant à ce qui fust tué dedans le villaige, il s'en trouva plus de sept cents. Ceux qui peurent eschapper se sauverent dedans les bois, tirant vers Novyon sur la Moselle, mais bien esloignés de leur quartier, de sorte que le marquis Albert n'en eust nouvelles que au lendemain, encores sur l'heure du disner.

Tout le reste de la nuict, cependant, fust employé à fouiller les maisons, se saisir des hommes qui s'estoient cachés, et prandre les chevaux, dont il y avoit ung nombre qui revenoit à plus de huict cents, et de fort beaux que l'on appelle roussins de Prusse, et doubles courtaux de Dannemarck, avec une infinie quantité de toutes sortes d'armes, pour lesquelles enlever leurs charriots nous servirent fort à propos.

De ce villaige l'on voyoit la ville de Metz, là bas en la plaine, bien à cler, avec toute l'armée de l'empereur, et l'ordre et l'assiete du siege et de son camp, comme l'on voit Paris de Montmartre, Rouan du mont Sainte Catherine, ou de Fourviere Lyon : chose si belle et agréable à veoir, qu'il ne se pouvoit rien desirer d'avantaige, principalement les éclairs et tonneres de l'artillerie de chasque costé, qui s'entretiroient incessamment, et sur-tout les volées de trentre canons de batterie pour la bresche, où les canonniers faisoient une telle et quasi incroyable diligence, qu'en moins d'une heure nous en vismes tirer environ de dix-huict, dont le tremblement du bruict nous soubslevoit et faisoit perdre terre.

L'aube du jour apparue, qui estoit entre six et sept du matin, car c'estoit en decembre, il commanda que chacun en prinst le plaisir, mais en diligence; car ils avoient, disoit-il, affaire à ung très-mauvais et fort dangereux voisin, et qu'il vouloit partir avant l'heure finie; et que ceux qui n'avoient dormy dormissent à cheval; faisant tout aussitost sonner trompettes et battre aux champs : dont bien luy en print. Car, incontinant que le marquis Albert fust adverty de ceste deffaicte, qui lui estoit d'une ruineuse et fort deshonorable conséquence, il fist partir vingt cornettes de reitres, en trente enseignes de lansquenets, avec dix pieces d'artillerie, et luy en personne, pour foudroyer Rougerieules, et tout ce qui estoit dedans; mais il n'y trouva que le nid, qu'il fist brusler de raige, car nous estions desjà à Fresne, et n'avoit sceu ce malheur, comme nous avons dict, par la providence de M. de Vieilleville, que sur l'heure du disner; de quoy adverty, il retourna en son quartier, en telle et si grande collere, que luy enflamerent au cœur tant d'hommes et de chevaux morts, qu'il cuyda tuer à son arrivée son prisonnier M. d'Aumalle; pour le moins il luy presenta la

dague sur la gorge, luy disant, avecques blasphemes et opprobres, qu'il estoit cause que l'on avoit tué par plusieurs fois ses gens, sur l'espérance de le recourre, et qu'il les faisoit venir exprès pour cest effect : mais il regnioit Dieu que s'ils y revenoient plus, qu'il le tailleroit en pieces sans misericorde, et le feroit crever à coups de pistolle, ainsi que nous rapporta l'ung des quatre que M. de Vielleville avoit laissé à Rougerieules, accoustré en paysant, qui faignit que les Français luy avoient osté ses accoustrements d'honneur et ses chevaux, se disant Lorrain et domestique de son altesse douairiere de Lorraine; et suivit ledict marquis en son quartier, où, après avoir sejourné jour et demy, et veu ce que dessus, nous revint trouver à Verdun.

CHAPITRE IX.

M. de Vieilleville retourne à Verdun, où il reçoit un ordre du roi de se rendre à Toul.

On ne sçauroit exprimer de quelle joye et allaigresse monsieur le mareschal receust M. de Vieilleville, revenant ainsi victorieux, plain de gloire et d'honneur, et avec si peu de perte, qui n'estoit que de cent quatre hommes, la reveue faicte de ses trouppes, mais trop bien vangés d'ung nombre infini de morts, qu'il avoit laissés sans sépulture par les champs en leur place, et tant de chevaux et de prisonniers, que incessamment arrivoient trompettes et tambours du camp de l'ennemy aux portes de Verdun pour les requester. Aussi ces braves et vertueux gestes, conduits par une très-saige et très-advisée providence, ne s'executerent pas sans une indicible fatigue, travail et grand hasard de sa personne, car, trois sepmaines durant, en despit des froidures qui estoient excessives, il ne se coucha jamais en lict, et ne se despouilla que pour changer de chemise : aussi, par ceste vigilance, il surprenoit toujours l'ennemy; et bien qu'il fust plus fort que luy au triple, il en avoit ordinairement sa raison. Mais ce qui le contenta merveilleusement, ce fust de veoir le fruict de son labeur en l'eglise de Nostre-Dame de Verdun; car tous les drappeaux de ses victoires, qu'il avoit envoyés par cy-devant à monsieur le mareschal, y estoient plantés des deux costés de la nef; ausquels il adjousta les unze qu'il avoit conquis à Rougerieules sur le marquis Albert; [faisants nombre de vingt et deux, tant de gens de pied que de cavallerie, qui furent envoyés quelques jours après à sa majesté.

Or M. de Vieilleville, après tant de travaulx, faisoit bien son compte de se raffraichir quelques temps, et jusques à ce qu'il faudroit desloger du tout de Verdun, et donner semblablement loisir de se reposer à tous ceux qui l'avoient accompaigné, et beaucoup paty en toutes les susdictes factions. Mais la huictainne ne passa pas qu'il arrive ung courrier exprès devers luy de la part du roy, avec lettres qui portoient en substance que, estant adverty que l'empereur, ne pouvant forcer la ville de Metz, avoit resolu d'attaquer celle de Thoul, et doublant que son cousin le duc de Nevers ne fust assez fort pour attendre et soustenir ung tel siege, mesme que la ville n'estoit fortiffiée ny remparée en aulcune façon, mais seulement à la vielle mode, si bien qu'on la pourroit emporter d'escalade, il prioit, et neantmoins commandoit, sur tous les services qu'il luy vouldroit faire, de partir, incontinant la presante receue, pour l'aller assister et conforter de son bon conseil, menant avec luy le plus de forces qu'il pourra, et de celles avec lesquelles il avoit si bien rembarré et faict resserrer les trouppes du marquis Albert de Brandebourg, sans toutefois trop affoiblir son cousin le mareschal de Sainct-André, car on ne sceit encores laquelle des deux, au vray, l'empereur vouldra attacquer, pour les ruses, fainctes et hourvaris, dont il a coustume d'user en toutes ses entreprises.

Ceste lettre receue, il delibera de partir incontinant, et ne print que trente hommes d'armes et quarante archers de la compaignie, tous de Bretaigne, d'Anjou et du Meyne, avec cent harquebusiers des plus lestes, et qui luy portoient plus d'affection, et environ cinquante salades bien choisis, des compaignies du comte de Sault et de Boisjourdan, sans prendre aulcun chef ou capitainne desdictes troupes, se contentant qu'ils fussent tous à sa charge, affin de laisser tous les capitainnes avec monsieur le mareschal, duquel il print congé : et ainsi s'en alla au regret de tout le monde.

Et se presentant aux portes de Thoul, M. de Nevers, qui sçavoit sa venue, luy advint audevant, et l'honora de telles parolles : « Monsieur de Vieilleville, vous soyez le très-bien venu; et remer-

cie très-humblement le roy de l'honneur qu'il m'a faict de vous avoir envoyé icy pour m'assister; car il n'eust sceu faire choix de chevallier que j'estime ny que j'ayme plus que vous, esperant que vous et moy luy ferons ung bon et aggréable service en ce lieu; et fault que je vous die que je me sens merveilleusement fortiffié de vostre présence.» A quoy respondit M. de Vieilleville qu'il avoit très-grande raison d'entrer en ceste créance; car il n'y avoit prince en tout le royaume de qui il receust de plus grande affection les commandements que de luy, et pour lesquels executer il n'espargneroit jamais sa propre vie; et ainsi le cognoistroit à l'espreuve et aux effects.

Le lendemain on entre au conseil, la conclusion principale duquel fust de battre l'estrade, et tallonner tant que l'on pourroit les Albanais et Italiens, qui estoient en grand nombre au Pont-à-Mousson, my-chemin justement de Metz et de Thoul, s'ils s'escartoient à l'accoustumée, faisants de grands dommaiges par leurs incursions aux terres de M. de Lorraine; et s'offrit M. de Vieilleville d'ouvrir le pas à ceste entreprise, avec ce qu'il avoit amené de Verdun qu'il *pleigeoit d'experience et de valeur;* et en luy baillant cinquante harquebusiers de ceux qui auroient desjà practiqué ceste routine, il asseuroit M. de Nevers de les bien faire resserrer, et de leur faire payer au double l'interest et les arreraiges de leurs volleries.

CHAPITRE X.

M. de Vieilleville envoie à Pont-à-Mousson un espion qui trompe les ennemis.

M. de Vieilleville avoit amené avec luy deux de ses confidents ou serviteurs occultes, que les soldats et les ignorants appellent espions, car, au contraire, ce sont les vrais guides des armées, ayant laissé les deux aultres à M. le mareschal de Sainct-André; l'un desquels il envoya secrettement, après le conseil, au Pont-à-Mousson, bien embouché de ce qu'il avoit à respondre aux commeunes interrogatoires qu'on luy pourroit faire, et bien instruict des choses auxquelles il devoit soigneusement prandre garde; ayant, pour couverture et garand de son voyaige, instruction de s'advouer de la maison de la duchesse douairriere de Lorraine, et qu'il alloit de sa part au camp de l'empereur. Et partit assez tard, exprès pour avoir excuse legitime de ne passer pour ce jour plus oultre, pour descouvrir leurs forces et entreprises, selon son bon esprit.

Ce très-habile homme, au desceu de tous, partit avec son escharpe jaulne, car on ne sçauroit trop secrettement despescher telles gens, et se presenta, en moins de trois heures, aux portes du Pont-à-Mousson, n'estant le chemin que de cinq lieues: l'on s'inquiert d'où il vient, où il va, qui il est, par où il a passé, ce qu'il va faire et negocier, et s'il porte lettres. Il demande estre mené aux chefs, tant estoit asseuré pour leur respondre. Et estant devant eux, qui estoient dom Alphonso d'Arbolancgua, Hespaignol, et le seigneur Fabrice de Case Colone, Romain, ausquels il respond, sur tous les poincts cy-dessus, si pertinemment, qu'ils ne le peurent surprandre, ny descouvrir sa vacation. Il demande congé de se retirer en son logis, et s'ils ont quelque affaire auprès de la sacrée majesté, qu'il espere y estre demain, et leur faire bien fidelle service.

Ils luy demandent, puisqu'il a passé à Thoul, s'il sceyt poinct qu'il y soit arrivé des trouppes de Verdun, conduictes par un cavallier français qu'on nomme Vieilleville. Alors il s'escria, disant: «Ho le meschant crapaut français! il fist dernierement pendre à Estain, quant il le surprint, un mien frere qui se tenoit avec le bailly mon oncle, parce qu'il avoit faict evader des Hespaignols par sur les murailles de la ville: que la peste luy creve le cœur! il me coustera la vie, ou j'en auray la vengeance; car c'estoit injustice trop grande, veu que nous sommes tous tenus et obligés de faire service aux princes auxquels nous le devons, comme est l'empereur et madame sa niepce ma maistresse; car si ces deux seigneurs eussent esté pris, on eust beaucoup decouvert des affaires secrettes de la sacrée majesté de l'empereur; et le meschant en a faict mourir mon pauvre frere, et, à ce que j'ay entendu, mon oncle le bailly d'Estain fust en grand danger, n'ayant aultre couleur pour dorer sa meschanceté, que de les accuser d'avoir contrevenu et enfrainct la neutralité: que maudit soit-il éternellement!»

Fabrice Colone et dom Alphonce, qui sçavoient tous les deportements de M. de Vieilleville, et ses victoires, ayants entendu specifier

ceste-là entre aultres, remarquerent ses parolles, et, le tirants tous deux à part, luy promettent de le venger de la mort de son frere; pourveu qu'il face ce qu'ils luy diront. A quoy il respond qu'il n'y espargnera nullement la vie; mais il les supplie de luy permettre d'aller devers l'empereur luy porter la créance de madame sa maistresse, qu'ils cognoissent tous deux. Et luy demandants pourquoy il n'avoit lettres : « Pour ce, dist-il, que ma créance porte ung certain advertissement à l'empereur des affaires secrettes du roy de France; et si j'estois pris avec lettres, je mettrois la province en combustion, car c'est offenser la neutralité, et moy en danger d'estre pendu, ou d'avoir pour le moins la question. » Ils se paissent de ceste bourde, et comme l'ayant desjà, ce leur semble, gaigné, le firent conduire en son logis à l'Ange, avec commandement de luy ouvrir au plus matin la porte qui se nomme de Metz, et le laisser passer sans s'enquerir nullement de luy ny de ses affaires.

Il se présente le matin, au poinct du jour, à la porte, qui luy est ouverte sans aulcune inquisition; et va au camp, où il demeure tout le reste du jour; et engeolla si bien le duc d'Alve, qu'il apporte une lettre commune de sa part à Fabrice et Alphonce, touschant les affaires de leur charge; et surtout qu'ils prennent garde aux entreprises d'un capitainne français nommé Vieilleville, qui a fort endommaigé le camp du marquis Albert, et dont l'empereur a eu depuis deux jours advis certain qu'il est arrivé à Thoul avec des trouppes; et specialement, leur recommande le porteur, la volonté duquel il a descouverte estre affectionnée au service de sa sacrée majesté, et qu'ils ne doivent differer de l'employer, car il est à trop bonne maistresse, du sang de leur maistre, pour y faire ung faux bon.

Ceste lettre receue, ces deux le caressent infiniment luy disant qu'il n'estoit de besoing de leur apporter certifficat du duc d'Alve pour sa fidelité, car dès le jour précedent ils avoient bien consideré son langaige, par lequel ils l'ont jugé comme naturel imperial; et s'il avoit envye de s'enrichir, il falloit qu'il fist tous ses efforts de leur faire tomber entre mains ce capitaine Vieilleville, qui a tant endommaigé le camp du marquis Albert.

A quoy il respond qu'il ne leur demande chose quelconque, fors que s'il y peust parvenir ils le luy donnent à tuer, affin qu'il en voye le cœur, pour se venger de la mort de son frère qu'il a faict ainsi mourir ignominieusement, contre tout droict divin et humain; les sommant, comme bons et fidelles serviteurs de l'empereur, de donner main-forte à son entreprise; car ce a esté pour le service de sa sacrée majestée qu'il a esté ainsi vilennement pendu.

Eux voyants ce zèle, encores avec larmes, car il les sçavoit aussi bien ou mieux faindre qu'une femme, n'en doublent plus, mais l'embrassent à tour de bras; et avoit, dom Alphonse, une chaisne d'environ cinquante escus, qu'il luy veult mettre au col : mais il la rejecte comme par colère, disant qu'il ne prendra jamais rien d'eux qu'il n'ait faict à l'empereur quelque signalé service ailleurs qu'en ceste occasion, en laquelle il a plus d'interest que pas ung d'eux; car il y va de la vindicte de son propre sang; les suppliant de ne l'en plus importuner, et qu'ils le laissent faire; seulement luy donnent congé d'aller trouver en diligence la niepce de l'empereur, sa bonne maistresse, les asseurant de leur apporter à son retour un bonne nouvelle.

Le reffus de la chaisne, et toutes ses bonnes parolles, firent entrer Alphonce et Fabrice bien avant en la tonnelle, et de telle sorte, qu'ils ne revocquoient plus en doubte sa fidélité, et eussent querellé quiconque leur eust voulu dire du contraire; mais le laissent aller, en espérance de le reveoir bientost.

CHAPITRE XI.

M. de Vieilleville attire les ennemis dans une embuscade.

Il part, et vient trouver son bon maistre, qui pensoit l'avoir perdu; car il y avoit trois jours qu'il ne l'avoit veu; et, entrants seulets en une chambre, il lui discourut de sa négociation, sur laquelle M. de Vieilleville va projecter ung terrible et merveilleux stratagesme; car il le garda vingt-quatre heures sans qu'il fust veu de personne, fors de quelque valet de chambre qui le servoit; lesquelles passées, il luy dist qu'il allast au Pont-à-Mousson, leur dire que M. de Vieilleville doit partir demain au poinct du jour pour aller trouver sa maistresse qui l'attend à Condé sur Mozelle, et conferer ensemble de plusieurs choses touchant la conservation de l'estat de

M. de Lorraine son fils, qui est en France, pour l'apprehension qu'elle a, si les guerres durent encore long-temps entre ces deux grands princes, que l'on ne fasse danser à sondict fils la Piedmontoise, et qu'il retienne bien ces mesmes parolles; il adjoustera aussi que M. de Vieilleville, qui crainct la garnison du Pont-à-Mousson, mene avecques luy six vingts bons chevaux, dont il y en a quelques-uns de bardez, pour l'accompaigner; mais il luy deffend surtout de ne se haster, afin qu'il ayt loysir de dresser ses pieges et trappuces, autrement ses ambuscades, et qu'il aille seulement le train de son cheval.

Il desloge à unze heures du soir du mercredy, et arrive sur les deux après mynuit du jeudy, leur annonceant ceste nouvelle : mais il les somme de luy tenir promesse de luy donner Vieilleville pour en faire sa volonté. Eux, très-joyeux, qui ne pouvoient entrer en aulcune deffiance, veu son langaige, principallement de la danse piedmontoise, que les deux princes devoreroient à la longue l'estat du duc de Lorraine, comme ils ont faict celuy de Savoye, et puis sa peine d'estre venu toute nuict, le luy accordent fort liberalement, et se préparent en toute diligence pour le venir attrapper, le tenant desjà comme vaincu : car, contre six-vingts chevaux, ils faisoient sortir toutes leurs forces, qui pouvoient estre de trois cents chevaux, et laissoient la moitié de leurs arquebusiers pour la ville, qui estoient environ cinquante.

M. de Vieilleville, d'autre part, assemble tous les capitainnes de Thoul, en la présence de M. de Nevers, sur l'heure mesme du partement de ce confident, auquel il faict entendre qu'il a une brave entreprise entre mains; mais qu'il les prie de ne s'ennuyer d'une cavalcade de dix heures seulement, les asseurant qu'elle ne sera inutile, ains en rapporteront ung grandissime honneur et beaucoup de prouffict. Tous s'y accordent en très-grande affection, et s'apprestent en toute diligence. Ils sortent de la ville tous ensemble, et marchent jusques à deux lieues et demye près du pont, devers les bois des Rouziers, et d'ung villaige nommé de Louarn; et estant là, M. de Vieilleville départ les trouppes, et les met en divers lieux par ambuscades, et luy se tient en la plaine avec les six-vingts chevaux cy-dessus, commandant à tous de retenir tout ce qui passera par le chemin, soit de cheval, soit de pied, femmes, filles, bergers ou laboureurs, affin que l'ennemy n'esvantast de ses nouvelles; et à tous ceux qui auroient des chevaux criarts, de leur lier et serrer la langue avec esguillettes ou fisselle : *item*, que, incontinant que l'ennemy se descouvriroit, de faire comme il feroit; et deffense aux trompettes, sur peine de la vye, de sonner s'il ne le commandoit. Et fault noter que, durant l'absence de ce confident, il avoit raudé tout ce païs-là par plusieurs fois, pour mieux en recognoistre les advenues, et, en très-advisé capitainne, poser et dresser ses embusches pour les faire sortir à propos ; comme il advint.

Ils n'attendirent pas trois heures après toutes choses ainsy disposées, que l'ennemy parut, descendant le long d'une montaignette. Alors il dist : « Tournons visaige devers Thoul, et faisons semblant de fuir, mais au petit pas; et s'ils galoppent après nous, galoppons aussi jusques à ce qu'ils soient au deçà de nos embuscades; et cela fait ils sont à nous, sans perdre ung homme. » L'ennemy, les voyant fuyr, va après au grand galop, avec ung merveilleux cry, comme de victoire. Mais quand ils furent au deçà : « Teste icy ! s'écria M. de Vieilleville ; sonne, trompette ! » Et baissant les visières couchent le boys, et commencent à s'approcher. Tout aussitost ils vyrent M. des Clavoles, lieutenant de M. de Nevers à Thoul seulement (car M. de Bourdillon l'estoit de sa compaignie, et au gouvernement de Champaigne), sortir d'ung bois avec six-vingts bons chevaux ; M. d'Orvaulx d'Anjou et M. d'Olivet de Bretaigne, partir à toutes brides avec les cinquante salades de Verdun, et aultres tant qu'on avoit prises à Thoul; puis le baron d'Anglure avec deux cents harquebusiers, tous à cheval, qui menoient ung bruict desesperé, courants comme postillons, deux ou trois tambours battans sur leur mesme chemin, et à leurs trousses : qui les estonna fort et leur fist bientost changer de cry ; car, au lieu de *Victoire*, il s'escrierent *Tradimento, tradimento !*

Cependant M. de Vieilleville et sa trouppe renversent et portent par terre tout ce qu'ils rencontrent, comme il est croyable d'un effort de gendarmerie advantageusement montée selon les ordonnances de France, de tel choix, et conduicte par un tel capitainne, contre une ca-

vallerie ligiere qui s'arme et se nourrist sur sa paye, tant de lances dedans les flancs, et une infinité d'harquebusades par les reins et sur les crouppes de leurs chevaux : de sorte que l'on n'oyoit plus crier que : *Misericordia, misericordia! signor Vieillevilla, buona guerra, signori Francesi.* Et commencerent à rendre les abbois, car l'harquebuserie abbattoit hommes et chevaux, dru comme mousches. Qui fut cause que M. de Vieilleville fist cesser le combat et le carnaige, et se rendirent à sa mercy, quictants leurs armes. Il y en eust deux cents trente de morts sur la place, vingt et cinq de blessés, du nombre desquels estoit Fabrice Colonne leur chef, et le reste prisonniers : et n'en sceust eschapper ung seul qui ne fust subjet à l'une ou l'autre fortune, tant avoit bien et dextrement M. de Vieilleville enfilé son entreprise.

CHAPITRE XII.

M. de Vieilleville surprend la ville de Pont-à-Mousson.

Après ceste brave et victorieuse execution, M. de Vieilleville pria M. des Clavolles de s'en retourner avec sa trouppe devers M. de Nevers, luy mener le seigneur Fabrice, duquel il luy faisoit présent, et de mettre les autres blessés et prisonniers en lieu de seureté : quant aux trois cornettes qui ont esté conquises sur l'ennemy, il luy testiffieroit les avoir veues, mais qu'il ne les luy pouvoit encores envoyer, car il en avoit necessairement affaire pour luy servir en une aultre entreprise qu'il venoit tout presentement de fantasticquer. Et luy demandant le sieur des Clavolles quelle elle estoit, pour en rejouir M. de Nevers, il luy respondit qu'il ne la pouvoit dire; car si elle luy eschappoit, comme il advient souvent, tout le monde s'en mocqueroit, et luy le premier; et qu'il n'estoit pas de ces sots qui vendent la peau de l'ours auparavant que de l'avoir pris; aussi qu'il ne vouloit pas ressembler à Fabrice Colonne, qui l'avoit donné à Suligny (ainsi s'appeloit ce confident) pour le tuer; et il le voyoit en sa misericorde. Ce langaige fist rougir ung petit M. des Clavolles de s'estre tant advancé.

M. des Clavolles party, M. de Vieilleville appella Suligny, auquel il dist telles parolles : « Prenez ma cornette blanche, et mon habillement de teste, et mes brassarts, et vous en allez au Pont-à Mousson; et quand vous en serez à quart de lieue, commencez à galopper en criant *Victoire!* et que le seigneur Fabrice a deffaict Vieilleville et toute sa trouppe, et qu'il l'amene prisonnier avec trente ou quarente aultres gentilshommes français; et leur monstrez pour enseignes ce que vous avez. Voilà quatre valets incogneuz qui vous ayderont à les porter, ensemble des tronssons de lances françaises aux banderolles blanches, pour mieux coulourer vostre dire. Faictes, au reste, bonne myne, et m'injuriez tant que vous pourrez, et que devant deux heures vous me verrez le cœur si je ne le rachete de dix mille escus; mais n'oubliez, incontinant que vous serez entrez, de monter sur la porte, et, faisant semblant de pendre mon enseigne et habillement de teste, de vous tenir près des herses, trappes et bacules, de peur qu'on ne les abbatte; et laissez à Dieu le reste. »

Suligny desloge allaigrement pour executer sa charge, en laquelle il ne faillit d'ung seul poinct. Cependant M. de Vieilleville commanda à tous lanciers et harquebusiers de cacher le blanc et prendre les escharpes rouges des morts et tout ce qui porteroit marque imperiale ou de Bourgoigne; et des cornettes hespaignolles conquises, il en donna l'une à porter au sieur de Montbourcher, l'autre au sieur de Thuré, et la troisiesme au sieur du Mesnil-Barré; commandant à tous en général de tuer tous ceux qui sortiroient de la ville pour veoir les prisonniers français, s'ils n'estoient des habitans : et si dom Alphonce s'oublioit tant que de sortir de sa place pour venir congratuler Fabrice d'une si belle victoire, qu'on le retînt sans luy mal faire, fors de le desarmer : et marchons, dit-il, au nom de Dieu; que si personne ne se desvoye la ville est nostre. »

Tout le monde fust esbahi de ceste parolle, car il ne s'en estoit encore descouvert à personne, et ne savoit-on qu'il avoit en l'ame quand il fist ce commandement à Suligny. Toutefois ils marchent sans desordre, deliberants de se tenir prest, obeyssants et attentifs à ce qu'il avoit ordonné.

Suligny, à l'approcher de la ville, va crier en gallopant avec ses quatre coustilliers : « Victoire! victoire! ce meschant dogue franchiman de Vieilleville est defaict et toute sa

troupe: le seigneur Fabrice l'amene prisonnier à dom Alphonce; voilà son armet, ses brassarts et son enseigne: il y en a plus de cent morts sur la place, le reste blessé ou prisonnier: si on m'eust voulu croire, on les eust tous taillés en pieces: Victoire! victoire! » La joie fut si grande par la ville, j'entends des gens de guerre qui y estoient demeurés, mais bien peu, car la pluspart estoit montée à cheval, d'allaigresse, pour veoir ce Vieilleville et honorer le seigneur Fabrice, parce qu'ils cognoissoient l'homme pour l'avoir veu marchander la vye de M. de Vieilleville pour la vindicte de son frere pendu à d'Estain, qu'il n'avoit jamais veu toutesfois, mais c'estoit de l'invention de M. de Vieilleville; de sorte que dom Alphonce, voyant l'armet et les brassarts, qui estoient comme d'ung grand prince, tant de tronssons de lances et banderolles blanches, et la cornette blanche, il n'en demande plus davantaige, mais, se transportant de joye, monte luy-mesme à cheval, et vint au-devant de Fabrice, accompaigné de vingt hommes d'armes. Orvaulx et Olivet, tous chargés de rouge, viennent au-devant de luy, criants de loing: *Victoria! victoria! los Francesez son todos matados.* Luy, s'amusant au cry et à ce langaige, s'advance tousjours; mais ils se départent et l'investissent, tuants tout ce qui le suivoit, sans espargner les staffiers, que l'on appelle en notre langue lacquets, et l'arrestent prisonnier: il en venoit incessamment après luy à la file, mais c'estoit autant de tué.

M. de Vieilleville commande à Mesnil-Barré de luy bailler la cornette qu'il portoit, qui estoit celle de sa compaignie, et la mettre au milieu des deux aultres; et fut dict à un nommé Le Grec, qui parloit hespaignol comme naturel, s'il ne crioit victoire à l'approche de la porte qu'on luy donneroit de la pistolle en la teste: Mesnil-Barré estoit destiné pour cela. Alors M. de Vieilleville commande de doubler le pas; et quand ils furent à la portée de harquebuse, tout le monde commence à gallopper. Le Grec estoit devant, qui disoit merveilles en hespaignol; de sorte que la garde, qui estoit hespaignole, et assez pietre, voyant dom Alphonce estre des courreurs et criants, faict largue, et laisse entrer tout ce qui se presenta. Mais on ne leur donna pas loisir de rehausser le pont, car ils furent tous taillés en pieces, en changeant de langaige; et commença-t-on à crier, *France! France!* Nos harquebusiers survindrent aussi-tost, qui prindrent la garde de la porte. Et se fist M. de Vieilleville, par ceste brave ruse aussi-tost executée que pensée, maistre de la ville.

A ce cry de *France* il y eust plusieurs Hespaignols malades qui se sauverent de vitesse et à pied, avec leurs medecins et autres gens qui n'estoient point de combat. M. de Vieilleville se logea au logis de Fabrice Colonne, qui estoit fort bien garny de toutes commodités, et tous les aultres à loge qui peult. Le reste de la journée se passa à fouiller les caves, greniers et magazins, où il fust trouvé une merveilleuse quantité de toutes sortes de vivres, que la duchesse douairriere de Lorraine y avoit faict venir pour favoriser et raffraichir, par soubs main, l'armée de l'empereur son oncle, en laquelle elle les faisoit conduire fort aisément et secrettement par la riviere; et n'estoient les batteaux sur l'eau plus hault de trois heures. Et en furent arrestés unze chargés de farines, de bled et de vins, qui devoient partir sur les neuf heures au raiz de la lune; mais ils nous servirent bien.

CHAPITRE XIII.

Dom Alphonce, battu et fait prisonnier, meurt de chagrin d'une lettre qu'il reçoit du duc d'Albe. — Colère de l'empereur sur le peu de succès du siége de Metz.

Quant à domp Alphonce, il fust trouvé le lendemain roidde mort sur son lict, tout vestu; car il ne fust pas en la puissance d'ung gentilhomme néapolitain, duquel nous avons parlé cy-devant, nommé Jehan-Vincent de La Porte, aultrement le seigneur Roux, de le faire depouiller; et ne tint à l'en advertir et presser par plusieurs fois, parce qu'il luy avait esté baillé en garde par M. de Vieilleville son capitainne et son maistre, qui l'en rendoit fort soigneux: non pas que le froid fust cause de sa mort, car le gentilhomme, et six soldats qu'il avoit pour ceste garde, entretenoient le feu si grand en la chambre, que l'on n'y pouvoit quasi durer; mais laraige et le creve-cœur de s'estre laissé si ligierement tromper, luy ravirent ainsi violemment la vie. A quoy ayderent fort la peur et la honte de se jamais représenter devant la face

de son maistre, lequel estoit desjà irrité contre tous les principaux seigneurs et capitainnes de son armée, ainsy que luy avoit escrit le duc d'Alve, le jour précédent de sa prise ; et estoient les lettres sur ce subject, car nous les vismes traduites par Le Grec d'hespaignol en français, auxquelles il y avoit quelques traicts de grande risée : et commenceoient, après quelques salutations et recommandations, selon leur style, de ceste façon :

« L'empereur saichant au vray que la bresche estoit plus que raisonnable, et que pas ung de ses capitaines ne s'advanceoit de l'enfoncer, il s'y est faict porter par quatre lansquenets ; et l'ayant veue, il a demandé en grande colere : « Comment, playes de Dieu ! n'entre-t-on point là-dedans ? Elle est si grande et si à fleur de fossé : vertu de Dieu ! à quoy tient-il ? » Je luy ai respondu que nous avions avertissement très-certain que le duc de Guyse avoit faict faire derriere la bresche ung retranchement fort large et spacieux, garny, au reste, d'ung milliasse d'artiffices de feu, qu'il n'y a armée qui ne s'y perde. Et puis : « Mort-Dieu, dist-il, que ne l'avez vous faict essayer ? Vous arrestez-vous à ce que l'on vous rapporte ? » J'ay esté contrainct de luy repliquer que nous n'avons pas affaire à Dure, Ingolstat, Passau, ny aux aultres villes d'Allemaigne qui se rendent n'estant qu'à demy combattues ; car là-dedans il y a plus de dix mille braves hommes, soixante ou quatre-vingts grands seigneurs, et neuf ou dix princes du sang royal de France, comme a très-sacrée majesté a peu cognoistre par les sanglantes et victorieuse saillies qu'ils ont faictes sur nous, tousjours à nostre perte et grand desvantaige. Il s'est sur ceste remonstrance, haulsé de colere plus que jamais, disant : « Ha ! je renye Dieu ! je voy bien que je n'ay plus d'hommes : il me fault dire adieu à l'empire, à toutes mes entreprises et au monde, et me confiner en quelque monastere ; car je suis vendu et trahy, ou, pour le moins, aussi mal servy que prince portant tiltre de monarche sçauroit estre ; et, par la mort-Dieu, devant trois ans je me rendray cordelier. » Vous asseurant, domp Alphonce, que si je n'eusse esté hespaignol, j'eusse quitté sur l'heure son service ; car s'il a esté mal servy en ce siege, il s'en fault prendre à Brabançon, lieutenant de la royne de Hongrie, qui a eu le principal commandement en ce siege, d'aultant qu'il est comme français, et la ville de Metz au climat de France ; oultre les intelligences dont il se vantoit de plusieurs pacants qu'il avoit là-dedans, du nombre desquels sont les Tallanges, les Baudoiches et les Gornays, des plus anciens gentilshommes de la ville de Metz.

« Et toutesfois nous avons assiégé la ville par le plus fort endroit ; d'aultre part, nos mynes, qui ont esté esventées, n'ont poinct joué, mais sont devenues grimaces, de façon que toutes choses nous ont fort mal succedé, et réussy contre toute esperance : aussi avons-nous voulu combattre les hommes et le temps : il n'est pas à s'en repentir ; mais c'est le bon, et que pour couvrir son oppiniastreté, il nous en attacque, et rejecte sur nous tous les malheurs et sa faulte ; il voit tous les jours ses gens de pied qui meurent à tas, et principalement nos Allemands, qui sont en la fange jusques aux oreilles. Ne faillez de faire descendre les unze batteaux de raffraichissement que nous envoye son altesse de Lorraine, car nostre armée pastit infiniment ; mais, sur-tout, tenez-vous sur vos gardes de Vieilleville, qui est venu à Thoul avec des forces de Verdun ; car l'empereur en a une merveilleuse apprehension, pour ce qu'il congnoist sa valeur et ses ruses il y a long-temps, jusques à dire que sans luy il seroit roy de France ; car quand il entra au royaume par la Provence, Vieilleville le prevint, et se saisit d'Avignon par un fort rusé stratagesme ; de sorte que le connestable dressa son armée qui l'empescha de passer plus oultre : si bien que son entreprise et son voyaige revindrent à néant, dont fut contrainct de s'en retourner sur ses voyes, avec grand perte et reprochable honte. Et depuis ce temps-là, sa majesté l'a tousjours appellé Lion-Regnard. Je vous en adverty comme vostre parent, car je serois très-marry que nostre nation donnast au maistre occasion de se fascher, plus-tost que les aultres, quil favorise et respecte plus que nous ; et *adios, hermano.* »

Il fut fort aisé à juger à tous ceux qui leurent ceste lettre, qu'elle estoit la vraye et principale cause de sa mort, ayant forfaict contre tous les poincts y contenus. M. de Vieilleville fust estrangement marry de ceste adventure, car il en

vouloit faire ung present à M. le mareschal de Saint-André, comme il avoit faict de Fabrice Colone à M. de Nevers, s'estant tousjours montré, de son aptitude naturelle, plus curieux d'amis que d'escus.

CHAPITRE XIV.

M. le duc de Nevers vient trouver M. de Vieilleville à Pont-à-Mousson.

Après l'avoir faict enterrer, il alla veoir les unze batteaux cy-dessus mentionnés, qui estoient en la garde, dès l'heure mesme de la prise de ville, de son maistre d'hostel, le sieur de La Besnerie; et furent incontinant deschargés, le tout apporté en la ville, qui nous vint fort à propos, veu le sejour que nous fismes. Mais sur le point d'aller disner, on luy vint dire que M. de Nevers estoit à la porte. L'aise qu'il en receust est quasi inexprimable; et, venant audevant de luy pour le recevoir, il le trouva desjà entré, et en plaine rue. M. de Nevers, sans attendre les ceremonies, respects et reverences que l'on defere aux princes, avecques une joye indicible le vint embrasser, luy disant: « C'est moy, monsieur, mon parfaict amy, qui vous doy tous ces honneurs, et qui les meritez mieux que moy, et mon Ordre quant et quant. » Et l'oste de son col pour en entourer le sien; mais, le voulant M. de Vieilleville reffuser, il jura le Dieu vivant qu'il ne disneroit pas avec luy s'il ne le portoit tant que le disner dureroit, disant: « Comment, monsieur, mon parfaict amy, deffaire trois si belles compaignies avec si peu de gens, et conduictes par ung si furieux capitainne que Fabrice Colone; surprendre une telle ville, si bien gardée par ung Hespaignol, le plus rusé de toute l'armée imperiale; le tout, sans perdre ung homme! Qui pensez-vous qui vous soit comparable? Je meure si mon Ordre ne me faict honte, et l'honoreray et estimeray toute ma vie mieux, de le veoir pendre seulement une heure sur vostre estomach. « M. de Vieilleville ne sceust que respondre, sinon que tout ce qu'il a faict en sa vye n'est pas digne des louanges qu'il luy plaist luy donner, qu'il attribue plustost à sa bonté et à l'amytié qu'il luy porte que à ses merites. Et là-dessus ils vont disner au logis de M. de Vieilleville, où fust magnifiquement traicté M. de Nevers, avec les seigneurs qui l'avoient accompagné, du nombre desquels estoient le marquis d'Isle, son second fils, le sieur de Crecquy, le sieur de Bugnenaux et plusieurs aultres.

Après disner M. de Vieilleville retier l'Ordre de son col, et, l'ayant baisé, le remet avec une grande reverance à celluy de M. de Nevers, qui le receust à grandissime joye, disant là-dessus mille bons propos qui redondoient à sa louange. Et après luy demande s'il n'estoit pas d'advis qu'ils feissent une despesche commune au roy de tout ce qui s'estoit passé depuis quatre jours; qu'il l'estoit venu trouver par le commandement de sa majesté, pour l'asseurance qu'il a qu'elle en recevra beaucoup de contentement: « Car vous avez, dist-il, aultant bravé l'empereur en la Voyvre et icy, que jamais brave capitainne et valeureux chevalier sçauroit faire, et avec ung merveilleux heur, qui est à tout aultre incomparable. »

M. de Vieilleville, après l'avoir dignement remercié, fut de ceste oppinion; mais il attendoit le compaignon de Suligny, nommé Habert, qu'il avoit envoyé au camp de l'empereur pour descouvrir et esclairer ses actions et entreprises, affin de faire une bonne despesche au roy, et le tenir adverty des plus secrets deportements de son ennemy: lequel Habert arriva une heure après; qui les fist resserrer en une chambre seulets avec leurs secretaires, sur les rapports duquel ils despescherent de bien amples lettres au roy, qu'ils envoyèrent à Thoul à M. des Clavolles, qui fist courrir le pacquet; et n'oublierent la mesme lettre du duc d'Alve à dom Alphonce d'Arboulangua, pour faire rire sa majesté du vœu de l'empereur de se rendre moyne, plus par desespoir que par devotion, encores avec blasphême. Quant aux trois cornettes hespaignoles, ils les retindrent en intention de faire ce qui sera recité cy-après, et renvoyerent incontinant Habert au camp de l'empereur, avec l'escharpe jaulne, pour tousjours sentir si le duc d'Alve feroit point quelque entreprise sur le Pont-à-Mousson, parce qu'il n'estoit fortifié qu'à la vieille mode, sans flancs, parapects, boulevarts, ravelins, casesmattes, plates-formes, ny aulcun rempart, où aussi M. de Vieilleville n'estoit nullement d'advis qu'on touschast, et plustost l'abandonner à la premiere nouvelle qui surviendroit que l'ennemy s'y voulût pre-

senter, pour n'offenser la neutralité, ny donner occasion à l'empereur de se saisir des aultres villes de Lorraine, ny faire danser à ce jeune prince la piedmontoyse.

CHAPITRE XV.

M. de Vieilleville enlève un convoi de vivres destiné pour l'armée de l'empereur.

Le lendemain, qui estoit le troisiesme jour d'après la prise, M. de Vieilleville mist en avant qu'il falloit sortir en campaigne avec les cornettes hespaignolles, pour servir de gluaux à ceux de l'armée imperiale qui se seroient escartés, de s'y venir ranger et s'y perdre : ce que M. de Nevers trouva le mieux du monde, et en voulut estre ; mais M. de Vieilleville insista fort au contraire, et qu'il ne failloit ainsi hasarder les princes : « Vous debatez pour neant, dist M. de Nevers ; car vous n'executerez poinct ceste gaillarde entreprise que je ne participe au plaisir ; et me demets totallement de toute authorité, et ne veux marcher et combattre que sous la faveur de vostre bonne et heureuse fortune. » Ainsi ils sortirent environ trois cents chevaux, que lanciers, que harquebusiers, et environ cent pistolliers acoustrés à la reitre, avec les escharpes rouges de la deffaicte de Roziers, et les susdictes cornettes : de sorte que de loing on les eust pris pour trouppes hespaignoles ; et vindrent jusques à Corney, my-chemin du Pont-à-Mousson à Metz, sans rien rencontrer par les chemins, ny dedans le villaige ; qui fut cause qu'ils passerent oultre, et envoyerent les cent reitres devant battre l'estrade, Le Grec avec eux, si on rencontroit des Hespaignols, et Suligny qui portoit la cornette de feu Alphonce, qui parloit allemand, la grosse trouppe marchant après. Et à demye-lieue du villaige vingt ou trente chevaux parurent, lesquels, voyant escharpes et cornettes rouges, font debander trois hommes de leur trouppe pour nous venir recognoistre. Le Grec s'advance, qui parle à eux hespaignol, dont ils furent bien aises. Ils demandent nouvelles de dom Alphonce ; il respond qu'il est en ce gros hôt qu'il leur monstre derriere. Ils vont faire leur rapport à leurs compaignons qui s'approchent sans deffiance. Les sieurs d'Orvaulx et du Mesnil-Barré, qui menoient la trouppe, les investissent et arrestent, leur faisant, sans coup frapper, rendre les armes : de quoy ils furent bien esbahis. De marcher plus oultre, il n'y avoit pas grande seureté ; car nous n'estions qu'à deux lieues du camp de l'empereur : toutesfois M. de Vieilleville fut d'advis que l'on pouvoit passer encores quelque demye-lieue plus oultre, tirant vers le Pont-à-Maygny, qui est sur la riviere de Seille, qui entre dedans Metz : ce qui fut suivy. Mais par ce chemin on rencontra plus de cent hommes de cheval, et aultant de pied, par petites trouppes, et plus de soixante charrettes chargées de vins, d'avoine et d'aultres vivres que l'on menoit au camp, qui toutes furent arrestées, et plusieurs des hommes tués, de peur qu'ils allassent donner l'allarme et nous faire suyvre. Et y avoit ung grandissime plaisir en telles rencontres, car ils s'y venoient ranger librement, ou nous attendoient sans se doubter d'aulcune hostilité, et se trouvoient cependant investis, avec risée et mocquerie.

Or il fust question de faire retraicte, car il estoit basse heure ; mais d'aller au Pont-à-Mousson il n'y avoit ordre, car nous en estions à quatre grandes lieues, et neigeoit excessivement ; de sorte qu'il fust resolu de retourner à Corney, et y demeurer, encores que ce logis fust fort incommode, à cause des incursions ordinaires que les gens de l'empereur y avoient faictes ; mais ils n'y venoient plus, n'y trouvant rien plus à prandre : il y avoit encores des fourraiges, et rien que du pain pour les pauvres habitans, encores bien peu, ny pas ung lict ; car l'on avoit tout transporté en l'armée pour la commodité du siege. Mais nostre esperance estoit sur le charroy que nous avions pris, qui portoit grande abondance de beaucoup de sortes de vivres, principalement d'avoine pour les chevaux.

Arrivés que nous fusmes à Corney, tout chacun s'embesoigna aux barricades, et les prisonniers si bien resserrés, qu'il estoit impossible qu'ils eschappassent, car ils estoient liés et attachés, et principallement les Wallons, qui sont de toutes les provinces des Païs-Bas, que l'on appelle Flamans-Hennuyers, et Bourguignons. Quant aux Hespaignols, Italiens et Allemands, M. de Vieilleville les faisoit plus favorablement traicter ; car les aultres sont ennemis mortels du nom français, encores qu'ils en soient sortis et

que nous usions d'un mesme langaige; mais la nuance des seigneurs nous a ainsy alterés d'amytié, et envenimés les ungs contre les aultres, comme nous avons dit ailleurs.

En ce pauvre logis la nuict se passa fort joyeusement, et avec bonne chere, car le vin ne manqua poinct, et d'aultres sortes de vivres en abondance, jusques à la volaille et des fruicts qui estoient en ces charrettes. Mais M. de Vieilleville se deplaisoit de veoir M. de Nevers sans lict; et, après l'avoir prié de patienter, qu'une nuict estoit bien-tost passée, il luy demanda le mot: ce qu'il reffusa, disant qu'il aimeroit mieux mourir que d'aller contre sa parolle: «Car vous sçavez bien, monsieur, mon parfaict amy, que j'ai protesté, au partir du Pont, de combattre sous vostre bonne fortune, et ne me mesler de rien; et me vois reposer sous l'asseurance de vostre bonne grace.» Et se jecte tout vestu sur un fagot de paille; et beau feu.»

M. de Vieilleville, après l'avoir remercié de ceste déference, va donner ordre pour les gardes; et donna le mot à ceux qui commandoient à quatre corps-de-gardes qu'il avoit posés aux quatre advenues du villaigé, et aux gentilshommes qui estoient ordonnés pour les rondes. Plus, il fit dresser un corps-de-garde devant le logis de M. de Nevers, sans bruict, et un aultre devant le sien. Cela faict, il se retira, non pas pour gueres dormir, car il fust quasi toute la nuict sur pied, et fist les rondes de devant et d'après mynuict; car, ayant ce prince en charge, il ne s'en pouvoit fier qu'en soy-mesme.

CHAPITRE XVI.

M. de Vieilleville enlève un autre convoi destiné pour la bouche de l'empereur.

Le jour esclos, il vint en la chambre de M. de Nevers, qu'il trouva desjà prest à sortir; auquel il demanda s'il n'estoit pas d'advis qu'ils allassent encores battre l'estrade devers le Pont-à-Maigny; car c'estoit le chemin par lequel venoit beaucoup de vivres et de bons de Nancy, de Nomeny et du ban de Disme, au camp de l'empereur, soubs la faveur et passeports de sa niepce, qui n'y espargnoit sa peine ni la despence; et qu'ils n'estoient nullement descouverts pour Français, qui leur estoit ung grand moyen de bien endommaiger l'ennemy, et avec peu de perte. A quoy s'accorda fort aisément M. de Nevers.

Là-dessus M. de Vieilleville commanda que chacun repaisse et fasse bien disner les chevaulx, et qu'ils en avoient pour dix bonnes heures de taillé; puis ordonne des prisonniers, qui furent incontinant conduicts au Pont-à-Mousson, et de ce qui devoit demeurer pour la garde du villaige, avec deffenses expresses de ne laisser sortir ung seul habitant, dont on sçavoit le nombre, principalement qui prinst le chemin de Metz, sur peine d'estre tué.

Tout cela ainsy bien ordonné, l'on marche, comme sur les huict heures du matin du 23 decembre de la mesme année, en toute allaigresse et esperance de se faire riches, et de rencontrer pour le moins de quoy faire bonne chaire: qui ne fust poinct vaine, car nous ne fusmes pas esloignés d'environ deux lieues du villaige, que nous rencontrasmes six charrettes chargées de vin et d'aultres vivres exquis, que son altesse envoyoit par singularité à l'empereur son oncle, comme pour sa bouche (car il y avoit douze saulmons du Rhin, la moitié en paste), conduictes par huict gentilshommes et vingt soldats; lesquels, quand ils nous veyrent ainsy rouges, commencerent à se rejouir et s'escrier, disant: «Voilà l'escorte que l'empereur nous envoye!» Et s'advancent pour nous venir bien-veigner, demandants qui commandoit en ceste trouppe. Mais ils furent esbahis qu'on les arreste, et qu'on leur tire criant: *France!* Les harquebusiers furent tués, et les gentilshommes mis à pied et en seure garde. Et pour ce qu'il pouvoit estre environ midy, on fist collation en plaine campaigne; où furent beus quatre poinssons de vin, qui estoit excellent, et departy aux plus apparants de ces pastés de saulmon. Les gentilshommes dirent qu'il y avoit une charrette chargée de fruicts dedans des tonnes neufves, et une aultre de pains de bouche aussi dedans des tonnes, et que tous ces raffraischissements estoient de la part de la ville de Nancy et du grand-maistre de Lorraine, qu'ils envoyoient à l'empereur pour le gratiffier, et que les unze batteaux qui avoient esté arrestés au Pont-à-Mousson estoient de la part de tous les estats de Lorraine, pour recommander à sa majesté toute la province; que quand son altesse en sceust la desconvenue elle en cuyda mourir de raige et de

despit; mais qu'elle saiche encores ceste-cy, ils s'asseurent qu'elle en mourra.

CHAPITRE XVII.

Colère de l'empereur contre M. de Vieilleville.

Lors l'ung d'entre eux, nommé Vignaucourt, va demander si ces trouppes n'estoient pas de M. de Vieilleville. «Pourquoy, respond M. de Vieilleville, sans se faire cognoistre, le demandez-vous? — Pour ce, dist-il, qu'il a pris le Pont-à-Mousson avec les enseignes et escharpes rouges, de quoy l'empereur est en extreme colere; car j'estois hier à son lever, et je l'ouys jurer que si jamais il le peut attraper, qu'il le fera empaler; disant telles parolles: «Ce traditor, lyon-vulpe de Vieilleville, a pris le Pont-à-Mousson avec mes enseignes et devises, et tué de sang froid mon pauvre domp Alphonce d'Arboulangua, et faict tuer tous les malades de mon armée qui y estoient, et pris les unze batteaux de vivres que les estats de Lorraine m'envoyoient; mais je jure au Dieu vivant que, si jamais il tombe entre mes mains, je luy apprendray à user de telles perfidies, et se servir de mon nom, de mes armes et enseignes, pour me ruyner. Il n'y a prince au monde, pour puissant et valeureux qu'il soit, qui n'y fust surpris et trompé: qu'il s'asseure bien qu'il n'en aura pas meilleur marché que d'estre empallé; et le condampne de ceste heure, si jamais je le puis tenir, à ce supplice. Et vous aultres, je parle à vous qui commandez en mon armée, quelles gens estes-vous, que vous ne faites quelque entreprise sur ce meschant? car, à ce que j'entendy encores hier par quelqu'un qui m'est fidelle, qu'il court les champs tous les jours, ayants tous ses soldats l'escharpe rouge, cornettes, enseignes hespaignolles et de Bourgoigne, sous l'ombre desquelles il faict mille assassinats sur mes gens; car personne ne s'en deffie: ne voilà pas une grande meschanceté? Part la mort-Dieu! vous n'estes pas hommes d'endurer telles traverses, et ne faictes cas ny de mon honneur ny de mon service.» A ce courroux et très-furieuse colere, il sourdit ung fort grand murmure parmy tous les princes et grands seigneurs qui estoient en sa chambre, et en sortirent bien faschés. Que s'il ne se prand garde, il y aura bientost entreprise sur luy, car ils sont fort envenimés, principalement les Hespaignols, à cause de la mort de domp Alphonce d'Arboulangua, que l'on a faict si cruellement mourir.»

M. de Vieilleville repliqua que domp Alphonce fust trouvé mort sur son lict, sans que personne luy ayt aydé à mourir, et que M. de Vieilleville aymeroit mieux n'avoir jamais esté que d'avoir commis une si grande meschanceté: toutesfois il ne se donne pas peinne de toutes les menaces de l'empereur, mais que pour sa reputation il fera tousjours mentir le plus grand prince d'Hespaigne quand il le vouldra accuser d'une telle inhumanité. Vignaucourt congneust bien à ce langaige que c'estoit M. de Vieilleville qui parloit; qui luy fist tenir bride à ses discours, aussi qu'on luy fist signe: lequel, et les aultres gentilshommes lorrains, veyrent prandre devant eux encore dix ou douze chevaux chargés de vivres, qui venoient des pays dessusdicts trafficquer au camp de l'empereur; car, voyants ces cornettes rouges arborées, ils ne se deffioient pas de leur malheur, et beaucoup de soldats et d'aultres gens qui estoient desvalisés et arrestés, car ils alloient au camp de l'empereur, ne pensants pas trouver si près l'ennemy.

Là-dessus M. de Vieilleville dist à M. de Nevers qu'il se falloit retirer puisqu'il ne se presentoit rien pour combattre, et qu'ils avoient du temps assez pour gaigner le Pont-à-Mousson: à quoy M. de Nevers s'accorda. Et comme ils eussent desja entré au grand chemin, et à demye lieue de Corney, il veirent en la plaine ung homme qui venoit derriere au grand galop; qui fust cause qu'ils firent alte en le surattandant.

Et à l'approche, ils cogneurent que c'estoit Habert; lequel dist à M. de Vieilleville, tout hault, qu'il se retirast en diligence, ou au Pont, ou à Thoul, et qu'il se gardast bien de coucher à Corney; car, sur la mynuict, il aura plus de trois mille harquebusiers, et mille chevaux sur les bras, que le prince de l'Infantasque conduict, «ayant juré à l'empereur de vous amener mort ou vif, et tout tel vous faire empaler; qui vous a condempné de sa propre bouche à ce supplice; car il est en une incroyable colere de la guerre que vous luy faictes avec ses enseignes, armes et devises, et stomacqué merveilleusement que vous ayez faict tuer domp Alphonce de sang froid, que sans fin il regrette. — Vous soyez le

bien venu, Habert, dist M. de Vieilleville, car vous m'apportez une très-agreable nouvelle. » Et addressant sa parolle à M. de Nevers, le pria de se retirer au Pont ou à Thoul, qu'il n'estoit pas raisonnable de hasarder ung tel prince ; et que quant à luy il estoit resolu d'attendre ce prince avec toutes ses piaphes, puis, haulssant sa parolle : « Voulez-vous pas, tous qui estes icy, faire espaule à ma resolution ? Aussi bien n'avons-nous poinct encores faict la guerre par-deçà, ayant tousjours usé de ruses et de surprises. » Ce disant, il prend les cornettes rouges et les mist en pieces, et commanda à tous de cacher les escharpes hespaignoles, et s'accoustrer des marques françaises. Sur quoy tous luy respondirent unanimement et d'une voix qu'ils mourroient à ses pieds, et dechirerent tout ce qu'ils avoient de rouge sur eux.

Mais M. de Nevers va prendre la parolle, disant qu'il ne consideroit pas les forces qui devoient venir, et que peult-estre Habert ne les avoit pas toutes descouvertes ; et puis, en ung village non muré ny fossoyé, auquel on entre par les derrieres des maisons comme dedans du beurre, c'estoit se perdre, ce luy sembloit, assez temerairement, et qu'il n'y avoit aulcune apparence de tenir. « C'est tout ung, respond M. de Vieilleville ; j'ay trouvé une invention, que, quand je la vous auray dicte, vous jugerez avecques moy que je defferay une armée, ou pour le moins je les mettray à vau de-routte. » M. de Nevers la voulut bien apprendre, et le pria de la luy communiquer.

Alors il luy va dire : « Voyez-vous bien, monsieur, ce taillis qui est à ung quart de lieue de Corney, et ce grand bois qui est à une demye sur la gauche ? Je m'en voy poser en chacun d'eux cents bons chevaux, lesquels, quand ils verront toute ceste harquebuserie et cavallerie acharnée à nostre villaige, sortiront de furie, l'une ambuscade après l'aultre, et chascune à deux trouppes, avec ung grand bruict, pour leur donner sur la queue. La raison de la guerre veult qu'ils prennent l'espouvante si grand que le plus hardy gaignera la fuite, et y eust-il cent princes de l'Infantasque, qui ne se monstreront pas en cela plus hardys que leur nom ne le porte ; car fantasque en italien, c'est une chambriere en français. Et m'en laissez seulement faire, j'espere, avec l'ayde de Dieu, conduire si bien le tout, que j'en auray, en moins de deux heures, ma raison : si aultrement mal baste, vous sçavez, monsieur, qu'une genereuse mort toute la vie honore. »

Quand M. de Nevers entendit ce langaige, il cogneust bien que de M. Vieilleville estoit determiné à sa resolution, et que de l'en penser distraire c'estoit quasi entreprendre de destourner le cours d'une riviere ; joinct qu'il y adjousta de son jugement, car il estoit experimenté guerrier, par lequel il trouva que deux cents beaux chevaux, sortans de divers lieux, à diverses trouppes de cinquante chevaux chacune, et la nuict, pouvoient bien estonner plus grandes forces que celles dont on l'avoit adverty ; avec la forte et vive resistance que l'ennemy trouveroit dedans le villaige, il y avoit très-apparente raison de tenir, et qu'il en vouloit estre de moitié. Mais, sur l'instante prière que luy faisoit M. de Vieilleville de se retirer, alleguant que le soing qu'il pourroit prendre de la personne d'ung si excellent prince pour le tirer du hasard, luy romproit peut-estre quelque desseing, qui apporteroit à toute l'entreprise ung fort dangereux changement, le suppliant très-humblement de s'absenter, il respondit resolument, quoy qu'il dust advenir de luy, qu'il en verroit la fin, et qu'en meilleure compaignie, ny pour ung meilleur effect, ne pouvoit-il mourir, et qu'on luy faisoit un extreme tort et desplaisir de luy en parler pour l'en divertir.

Ce que voyant, M. de Vieilleville, tout resjouy, luy dist telles parolles : « Je vous asseure, monsieur, que ceste votre resolution a renforcé nostre trouppe de plus de cinq cents hommes ; et espere en Dieu que nous ferons ceste nuict ung très grand et très-signalé service au roy sous vostre charge. Gaignons doncques vitement le villaige, affin de faire repaistre les deux cents hommes et deux cents chevaux que j'ai desjà tirés et choisis en mon cœur, pour les loger de bonne heure aux lieux que j'ay projecté. »

CHAPITRE XVIII.

M. de Vieilleville est averti que les ennemis marchent en force pour le combattre. — Utilité des espions.

Toutes les trouppes marchent allaigrement devers le villaige, en ardente deliberation de combattre, mais incroyablement aises et res-

jouys de ce que M. de Nevers en vouloit estre, et qu'il demeuroit; car s'il s'en fust allé, il remenoit avec luy quarente braves gentilhommes qui l'avoient accompaigné jusques au Pont, lesquels eussent plustost crevé que de se laisser forcer en la barricade qui leur eust été commise, car ils avoient le cœur et la cuyrasse de bonne trempe, et à l'espreuve de toutes les peurs et apprehensions de mort, de quelque frayeur qu'elle se fust offerte : aussi estoient-ils des meilleurs et plus anciennes races de noblesse de Bourgoigne, Champaigne et Picardie, et tels qu'un grand prince se les peut et doit choisir pour estre honoré en sa suicte, et pour la garde et seureté de sa personne.

Or, comme nous estions à mille pas près du villaige de Corney, nous vismes à la main droicte ung homme à pied, en la plaine, qui venoit droict à nous à grande course, traversant les champs et seillonnant les bleds verds, car il y a peu ou poinct de hayes en ce pays là; qui fust cause que M. de Nevers et M. de Vieilleville firent alte pour sçavoir ce qu'il vouloit dire et de quelle part il venoit, et quel il estoit, car, en criant et appellant, il faisoit signe de son chapeau.

A l'approche, nous le recognusmes pour le maire de Villesaleron, auquel M. de Vieilleville avoit tant faict de bien à la deffaicte de Montdragon à Malatour : et quand il fut près, il s'escria tout hault, disant en son pathois : « Sauvez-vous, monsieur de Vieilleville, car, par le nom de! le marquis Albert, qui sceyt que vous vous retirez en ce villaige, et que vous y avez couché la nuict passée, partira devant trois heures pour vous y surprendre ceste nuict, avec quatre mille hommes de pied, deux mille chevaux et six canons pour battre le villaige en ruyne et le foudroyer. — Dis-tu vray? respond M. de Vieilleville. — Ouy, par la mort de monsieur; car, quand j'ay veu l'artillerie marcher droict au Pont-à-Moulin, j'ay passé incontinant la Mozelle à pied, car elle est si glacée qu'elle porte, pour vous en venir advertir. » Alors M. de Nevers va dire que le plus seur estoit de gaigner le Pont, et que trop en a qui deux en meine. M. de Vieilleville, à son très-grand regret, fust bien de cest advis; et fust dist que, sans s'arrester au villaige, on tirast de long droict au Pont sans se y arrester, et qu'il y avoit du temps assez, et qu'on n'y laissast chose quelconque de quoy l'ennemy se peust prevaloir, et qu'il n'y demeurast ame vivante. Aussi rendist-on aux huict gentilhommes lorrains leurs chevaux, avec permission de se retirer; ce qu'ils firent, car ils n'estoient pas de bonne prise, ne portants poinct les armes contre le roy.

Mais Vignaucourt, en prenant congé, ne se peult garder de dire à M. de Vieilleville qu'il ne s'esbahissoit plus s'il avoit tousjours du bon et s'il faisoit de si belles choses, puisqu'il avoit de si braves et hardis espions; car il regnioit Dieu s'il n'avoit pas vu hier celluy qui se nomme Habert en la chambre de l'empereur, qui s'advouoit du colonel Bastien Schartel qu'il avoit laissé malade à Strasbourg; et l'aultre, dernier venu, il l'avoit veu vendre depuis quatre jours pain et vin au camp du marquis Albert de Brandebourg. « Vignaucourt, mon amy, respond M. de Vieilleville, tout homme qui se mesle de conduire la guerre, s'il n'est garny de tels confidents et serviteurs occultes, n'aura jamais honneur en ses entreprises, et sera tousjours en reputation de mal-habile homme et tenu pour un sot, en dangier, au reste, d'estre le plus souvent surpris en ses mesmes ambuscades : or, adieu Vignaucourt; si vous trouvez le prince de l'Infantasque par les chemins, vous luy direz qu'il nous trouvera à Thoul, mais que, s'il ne nous prend en quatre jours, il ne nous prendra jamais, car monsieur le connestable est à Sainct-Dizier avec cinquante mille hommes et trente pieces d'artillerie, qui marche à grandes journées pour secourir M. de Guyse. » Ainsi s'en retournerent ces Lorrains dire maulvaises nouvelles à leur maîtresse la douairiere de Lorrainne, et que ses beaux presents estoient tombés en tierce main, qui se mocquent, pour tous remerciements, des menaces de l'empereur et de sa niepce.

CHAPITRE XIX.

M. de Vieilleville retourne à Pont-à-Mousson.

Nous passasmes doncques le villaige, dedans lequel M. de Vieilleville pria le maire de demeurer jusques au lendemain, pour luy rapporter au vray de toutes choses, et de bien observer tout ce qui se feroit par les troupes, le nombre d'icelles et leurs chefs; et, pour luy servir de couverture et d'excuse legitime d'estre demeuré,

il luy laissoit un muy de vin et un sommier chargé de vivres, des derniers pris; et si d'adventure le marquis l'interrogeoit qui l'a meu de venir là, il luy respondra que, saichant qu'il y avoit entreprise, il avoit amené des vivres pour ses soldats. Le maire luy dist que ceste excuse estoit très-bonne, mais qu'il en avoit une aultre plus seure; car son hoste de la nuict passée estoit son frere, et qu'il pourra dire qu'il l'est venu veoir parce qu'il est malade. M. de Vieilleville fust fort aise, et luy recommanda la fidelité sur-tout, et de n'oublier à dire qu'ils alloient à Thoul, et que demain il luy donneroit de l'argent pour sa peine. Le maire se mit à genoulx devant luy pour le remercier, ainsy qu'ont accoustumé faire les paysants quand on les contente si largement contre espérance, et plus que le merite ne requiert; car, avec la charge de vivres et le muy de vin, il luy donna aussi le cheval.

Nous arrivasmes assez tard au Pont-à-Mousson avec toutes nos prises, qui estoient grandes, riches et fort commodes pour la bouche : quant aux prisonniers, il y en avoit dix ou douze d'estoffe, et de beaux chevaulx. Chacun reprit son vieil logis. L'ordre fust promptement donné pour la garde de la ville; et, affin d'y obliger les habitants, on les intimida que le marquis Albert avoit faict entreprise sur la ville et qu'il la vouloit saccager, mais qu'ils s'asseurassent que tout ce qu'il y avoit là de Français creveront plustost que cela advienne, et qu'ils demeureront là exprès pour les garder, et n'iront poinct à Thoul; mais aussi que de leur costé ils s'esvertuent de faire bonne garde. Ceste invention de M. de Vieilleville les anima tellement à ce devoir, que toute la nuict on ne voyoit que gens et feux par les rues; et les femmes apportoient en nos corps-de-garde la collation de vin et de confitures : aussi que c'estoit la vigile de Noël, que l'on ne dort gueres, les ungs, comme les vieux, par devotion, mais la jeunesse par desbauche et riblerie.

CHAPITRE XX.

M. de Vieilleville reçoit avis de la marche infructueuse des ennemis.

Le matin, jour de Noël, environ l'heure de la messe du poinct du jour, où M. de Nevers et M. de Vieilleville avec grand compaignie assistoient, le maire de Villesaleron se presenta à la porte de la ville, monté sur le cheval de charge qui lui avoit esté donné ; et estant amené devant eux, car on le fist entrer sans ceremonie d'aultant qu'il n'estoit cogneu, ils firent dire tout ce qu'il en sçavoit, et à la verité; lequel commencea à parler ainsy :

« Messieurs, ier-soir, mon frere et moy, avec quatre de nos voisins, montasmes au clocher, où nous ne fusmes pas trois heures que nous veismes bien loing en la grande plaine, car la lune estoit fort claire, environ douze chevaulx qui venoient bon train droict au villaige. Je decendis incontinant, et, ayant basté mon cheval, je m'en voy au grand galop devers eux : ils me crient en langaige français que je demeurasse. Estant demeuré, ils s'approchent et me demandent qui je suis, d'où je viens, et où je vas ainsy la nuict. Je leur respond que je suis le maire de Villesaleron, à deux lieues d'icy, la rivière entre deux ; que j'estois venu veoir mon frère qui se tient à Corney, lequel estoit malade; mais maintenant qu'il se porte bien, je m'en retourne la nuict, de peur de rencontrer le jour quelque soldat qui m'oste mon cheval. « Et comment as-tu eschappé que les Français qui sont au village ne te l'ont osté ? — Il n'y a personne, dis-je lors. — Te mocques-tu, par le sang-Dieu? Il y en a plus de sept cents que meine La Vieulxville. — Par Dieu, messieurs, il n'y en a pas ung, et n'ay poinct ouy parler de La Vieulxville; mais il y en a bien ung qui s'appelle Vieilleville : que maudict soit-il ! car il brusla ma grange à Villesaleron, quand il deffit Montdragon à Malatour. Vous le cherchez volontiers, puisque vous parlez français. — Nous le cherchons pour le prendre, ce meschant-là : nous sommes à M. de Brabançon. — En la bonne heure, dis-je lors. Mais M. de Nevers et luy sont partis, à trois heures après midy, avec toutes leurs trouppes pour s'en aller à Thoul. Et faut qu'ils ayent eu quelque advertissement, car ils ont deslogé à fort grande haste. » Alors je ne vey jamais mieux renasquer, disant : « Mort-Dieu, que dira l'empereur ? Mais te mocques-tu poinct ? — Messieurs, s'il vous plaist me donner ung homme, que, s'il y trouve seulement ung goujart, faictes-moi pendre sur le champ. — Trompette, dict ung home de Maranges, va-t'en avecques luy ; et s'il ment

donne-luy de l'espée tout au travers du corps. » Le trompette s'advance avec deux aultres qui le suivent, et allasmes nous quatre, à toutes brides au villaige : et quand ils l'eurent bien revisé de toutes parts, ils trouverent que j'avois dict la verité ; qui fust cause qu'ils s'en retournerent devers leurs gens en la même diligence, et moy avec eux. Nous arrivés, et ayants faict leur rapport, ils commencerent à regnyer Dieu d'une estrange sorte, disants les ungs : « Ha ! marquis Albert, tu n'auras pas ta revanche de Rougerieules ; retire hardiment ton artillerie ; » les aultres : « Ha ! prince de l'Infantasque, tu as perdu tes vingt mille escus, car tu ne livreras pas Vieilleville à l'empereur ; mais, qui sommes si malheureux que d'avoir failly M. de Nevers ! c'estoient cinquante mille escus de ranson. Allons vistement faire retourner tout le monde, pour ne perdre poinct de temps ny les pas, en despit de Dieu, de tant donner de fascherie à l'empereur ; il fault qu'il se retire par force : car, par la mort-Dieu ! luy et nous sommes assiegés, et non pas les Français. Que mauldite soit cent pieds sous terre l'entreprise, et que la peste puisse crever le cœur à tous ceux qui luy donnerent jamais ce conseil ! car c'est sa ruyne et la nostre. » Là-dessus ils s'en allerent les ungs devers le marquis Albert, pour faire retirer son artillerie et ses trouppes, car c'estoit peine perdue ; les aultres devers le prince de l'Infantasque et Brabançon, pour mesme effect : et de moi, je pris à gauche, faisant semblant d'aller à Villesaleron, mais quand je les vey un peu esloignés je m'en retournay à Corney, pour venir dire en toute verité ce que vous avez ouy. »

Ce rapport contenta merveilleusement M. de Nevers, M. de Vieilleville et toute l'assistance, qui ne fust sans admirer l'ordre du langaige de ce maire, et la subtilité de ses remonstrances, attendu sa basse qualité. Mais ce pacquet courut incontinant par toute la ville de bouche en bouche, si bien que gentilshommes, soldats, bourgeois, et toutes sortes de gens, furent si ravys d'allaigresse, que l'on ne pensa plus que à se resjouyr. Et donna à ce maire M. de Vieilleville vingt escus, M. de Nevers dix, disant tout hault que chacun devoit luy donner quelque chose selon ses moyens, car nous estions tous perdus sans luy : et luy-mesme fist la queste, pressant les plus aisés de user de quelque liberalité en son endroict, et qu'il meritoit plus que l'on ne luy sçauroit donner : qui valut beaucoup à ce maire, car on avoit honte de reffuser ung prince.

CHAPITRE XXI.

M. de Vieilleville partage le butin fait sur les ennemis.

Toutes les festes de Noël s'escoulerent en telle resjouïssance, et avec la meilleure chere du monde, sans aulcun soing ny soulcy, et à departir le butin, tant de chevaulx, qui se vendoient à bon compte, que des prisonniers, que l'on ransonnoit sans grande rigueur (car la pluspart furent renvoyés sur leur foy, et avec terme), et une infinité d'aultres hardes qu'on laissoit à non prix ; et estoit l'argent qui en provenoit distribué par M. Vieilleville avec telle discretion et respect des qualités et merites, que chacun demeura contant ; et plustost donnoit du sien. Mais sa providence ne pouvoit permettre que, parmy tant de festes, allaigresses et contentements, on negligeast ce qui estoit du devoir de la guerre ; car il envoyoit tous les jours deux hommes, l'ung au plus matin, l'autre après disner par de là Corney bien avant, pour descouvrir les entreprises de l'ennemy, qui nous en rapportoient de si agréables nouvelles, qu'elles accroissoient à souhaict nos aises et plaisirs ; et ce doux pacquet nous arrivoit deux fois le jour, qui nous entretenoit en incomparables delices : et y jouoit-on à la chance à trois dés, et à la raffle, des chevaulx d'Hespaigne, coursiers de Naples, barbes, sardes et roussins, aussi liberalement que s'ils n'eussent esté qu'asnes de moulin.

Il y en eust qui voulurent faire le semblable de quelques prisonniers, parce qu'ils estoient de païs incogneus et d'estranges regions, sans aulcune esperance d'en tirer ung seul denier de ranson, sinon qu'ils se disoient des environs du destrie de Gilbathar, mais en Europpe, et par consequent chrestiens ; mais M. de Vieilleville s'en courroucea fort aspremeut et les cuyda tuer quand il les surprint sur le faict, trouvant trop inhumain, tant estoit homme de bien, que l'on turquisast ainsi le christianisme, et par les mesmes chrestiens : il mist tous les prisonniers en liberté sans rien payer, et chassa ces bar-

bares joueurs, leurs maistres, de sa suicte, sur peine de la vie s'ils y estoient trouvés deux heures après le commandement; et s'il y eust eu une strapade en la ville, ils se pouvoient bien asseurer d'y servir d'exemple d'une telle abomination.

CHAPITRE XXII.

M. de Vieilleville apprend que l'empereur a levé le siége de Metz.

Le dimanche suyvant, premier de janvier, que l'on appelle premier jour de l'an 1553 (car nous comptions en ce temps-là le milliaire à la Resurrection, et non à la Nativité), trois soldats vindrent à la porte, qui se disoient Italiens de Naples, et demandoient à grande priere l'entrée, car ils estoient malades, fort maigres et attenués. Le caporal en vint advertir M. de Vieilleville, qui luy commanda de les amener au logis de M. de Nevers, et qu'il s'y en alloit.

Arrivés qu'ils furent, c'estoit environ les trois heures après midy, M. de Vieilleville leur demanda d'où ils venoient; ils respondirent du camp de l'empereur, et qu'ils estoient si malades, povres et languissants, que, quand ils l'ont veu s'en aller à Théonville, et lever le siege, ils sont venus icy, ne pouvants plus suyvre, se fiants en la bonté et courtoisye du Français pour trouver quelque favorable secours en leur extresme necessité, et qu'ils feront service au roy de France toute leur vie, sans jamais changer de party; aussi qu'ils ont des parants en France qui respondront de leur fidelité. «Comment, dict M. de Vieilleville, l'empereur a-t-il levé le siege?» Lors, l'ung d'eux, nommé Pierre-Paul da Torre, et le plus apparant, va dire en corrompant son langaige pour se mieux faire entendre: «Seigneur, faictes-nous jecter tous trois en un feu ardant, si ce que je veux vous dire ne contient vérité, qui est que ce matin l'empereur est party de son logis, nommé La Horgue, et avec quinze cents chevaux, qui sont du marquis Albert, qu'il a pris pour son escorte, a passé le Pont-à-Moulin, tenant le chemin de Théonville; et demain le duc d'Alve et Brabançon doivent aussi desloger. Le marquis Albert partira mardy, qui doit demeurer le dernier pour soustenir tout les efforts et saillies de ceux de dedans, jusques à ce que l'armée, qui est au-delà de la Mozelle, soit entierement passée. Et je scey bien que cela ne se peult faire, et que, pour le moins, toutes les tantes et pavillons du duc d'Alve, et le charroy de l'artillerie, ne demeurent, avec un grand nombre de soldats: car c'est la plus grande pitié qu'il est possible, de veoir les corps morts qui sont sur la terre, tant d'hommes que de chevaulx; et les vivants y sont à demy enterrés dedans les boues et fanges que les pluyes et neiges fondues y ont causées; et n'avons en toute nostre vie veu une si hydeuse et espouvantable chose. Aussi l'empereur vouldroit estre mort, et maudict plus de cent fois en une heure l'entreprise et tous ceux qui la luy ont conseillée. Faictes-nous presentement mourir s'il n'est vray, et si vous n'entrez demain à ceste heure dedans la ville sans aulcun hasard ny danger; car le duc d'Alve sera desjà à telle heure rendu à Théonville, et y envoyez qui vous vouldrez: vous nous tenez; s'ils rapportent du contraire, donnez-nous la mort plus cruelle que par le feu, si faire se peult.»

M. de Vieilleville luy dict qu'il le croyoit, et qu'il voyoit bien, à leur façon et asseurance, qu'ils ne venoient pas pour tramer quelque meschanceté, mais qu'ils se rendoient d'une franche volonté au service du roy, et qu'ils estoient les bien-venus. Puis, adressant sa parole à M. de Nevers, il luy dict: «J'ay tousjours bien pensé que l'empereur estoit trop vieil, goutheux et valetudinaire, pour despuceller une si belle jeune fille.» M. de Nevers, n'entendant ce propos, luy demanda ce qu'il vouloit dire. «Je fais, monsieur, une allusion, respondit-il, de la ville de Metz à ce mot allemand *metzie*, qui signifie en français pucelle.» M. de Nevers trouva ceste allusion de gentille et spirituelle invention, et fort facecieusement rencontrée, qu'il n'oublia d'en faire son profict en la despeche qu'il fist sur le champ au roy, pour avoir cest honneur d'advertir le premier sa majesté de ceste très-joyeuse et très-heureuse nouvelle, sur la parolle des Italiens, et envoya en l'instant son pacquet à Thoul, à Vigenayre, par son chevaucheur d'escurie, avec commandement exprès que, à quelque heure qu'arriveroit le porteur, qu'il prînt la poste et allast en toute diligence, jour et nuict, presenter ses lettres à sa majesté.

Ces Italiens comblerent la ville d'aise et de joye, et de repos; et ne se soucia-t-on plus de faire corps-de-garde, ny de mettre sentinelles

aux clochiers. M. de Vieilleville les bailla en charge au sieur Roux, qui les traicta fort favorablement ; bien aise d'avoir de ses patriotes, et qu'ils estoient *tutti terrazzani*, c'est-à-dire tous d'une ville. Mais pour ce soir-là ils souppperent à la table de M. de Nevers, que M. de Vieilleville traictoit en son logis, comme tousjours, pour en compter; qui leur fust d'une grandissime recreation ; car ils representerent à la compaignie tout ce qui se fist d'une part et d'aultre durant le siege, comme s'ils y eussent esté.

Le lendemain, sur les six heures du matin, arriva ung gentilhomme, nommé Courteville, que M. de Guyse envoyoit devers le roy pour luy porter ceste bonne nouvelle de la retraicte de l'empereur ; lequel dict à messieurs toutes choses conformes au dire des Italiens, et qu'il devoit partir dès hyer, sinon que mondict sieur de Guyse attendoit que le duc d'Alve et Brabançon fussent partis, craignant que l'empereur eust faict ceste feinte, suyvant sa coustume, pour les mettre en desordre, et s'en prevaloir ; lesquels sont deslogés ce matin avant le jour, et ont rompu le Pont-à-Moulin de peur d'estre suyvis : mais on n'a laissé de leur donner sur la queue bien serré, et y en est demeuré beaucoup; et a-t-on trouvé cent cinquante cacques de pouldre au logis de Brabançon, qui ont esté bruslées parce qu'il est impossible de les tirer en la ville, à cause des fanges et fondrieres : et sans douze cents chevaux que le duc d'Alve laissa derriere pour soustenir, ils n'eussent pas emmené leur artillerie, et que c'estoit une hydeuse et espouvantable chose à veoir, que les morts qui estoient sur la terre et dedans les tantes et pavillons, qui sont semblablement demeurés. De sorte qu'il n'y avoit aulcune différance entre son dire et celuy des Italiens. Dequoy M. de Nevers fust très-aise, pour estre asseuré de n'avoir envoyé au roy une faulce nouvelle : qui fust cause qu'il print Pierre-Paul à son service en estat d'escuyer; car il estoit bon homme de cheval, entendant fort bien le maneige et à dresser chevaux ; et donna à ses deux compaignons moyen de faire service au roy, les faisant enrooller hommes de sa compaignie. Encores fust-il plus aise quand il vit son chevaucheur arrivé, qui l'asseura que Vigenaire estoit party à une heure après minuict, en bonne deliberation de faire extresme diligence ; qui fist esperer à M. de Nevers que son advertissement seroit premier que celuy de M. de Guyse.

Et pour ce que Courteville arriva sur l'heure de la messe, on fist chanter le *Te Deum*, pour louer Dieu d'une si belle victoire : car en une sanglante bataille l'empereur n'eust sceu plus perdre d'hommes, que l'on nombroit à près de trente mille hommes, tant des saillies furieuses et ordinaires que faisoient nuict et jour ceux de dedans, de la froidure, famine et aultres incommodités, que de la peste, qui seule en devora plus de quinze mille, sans compter une infinité de soldats qui se desroboient de malaise, maladie et pauvreté, pour se retirer : de sorte que ceste bastonnade fust comptée pour la plus grande que receust l'empereur en toute sa vie ; après laquelle aussi il perdist le courage, sans jamais oser plus rien entreprendre de grand ; et se relaissa de toutes affaires d'importance, et quasi du monde, pour penser desormais en sa conscience, et regarder à son salut ; et authorisa le prince d'Hespaigne son fils de la surintendance de son conseil et maniement de toutes charges.

CHAPITRE XXIII.

Le duc de Nevers voulant aller à Metz trouver le duc de Guyse, M. de Vieilleville lui conseille de différer son départ.

Courteville partit sans vouloir disner, pour aller trouver la poste à Thoul. M. de Nevers, incroyablement aise que son secretaire eust pris les devants, dist à M. de Vieilleville qu'il ne falloit plus doubter que le siege ne fust levé, et qu'il brusloit d'une extresme envye de veoir M. de Guyse, le priant instamment de partir pour aller à Metz, et tout promptement, car ils y arriveroient de bonne heure. A quoy M. de Vieilleville respondit que, pour ce jour, il n'estoit pas raisonnable, encores que l'envye qu'il avoit de veoir M. de Guyse n'eust sceu surpasser la sienne de veoir M. le prince de La Roche-sur-Yon; car on trouveroit M. de Guyse très-empesché en une infinité d'affaires, comme de faire suyvre l'ennemy de toutes parts, d'escrire au roy ung ample discours de ce qui sera survenu depuis le partement de Courteville, qui n'a emporté que le gros de la nouvelle; de sortir luymesme pour exercer charité envers les malades qui seront demeurés dedans les tantes et pavillons; plus, de forcer le marquis Albert de des-

loger, *item*, de licencier tant d'honnestes hommes qui l'ont assisté en ce siege, et leur donner lettres de faveur au roy, et tesmoigner de leur devoir; oultre ce, de remercier les princes et seigneurs de leur assistance. Et quand il n'y auroit aultre consideration que de laisser évaporer le mauvais air de peste, et donner loisir d'enterrer les morts, encores fauldroit-il attendre jusques à jeudy : ce sera l'ung des empeschements de M. de Guyse, de contraindre les habitants de s'employer en ce charitable devoir. D'aultre part, il seroit trouvé fort estrange du roy et de toute la France, mesme de M. de Guyse, qui est parent, de partir de ceste ville sans la descharger de ceste garnison. «Et suis bien d'advis, monsieur, que tout presentement vous commandiez à tout ce que vous avez de gens de s'en retourner à Thoul, reservant ce que vous voulez mener avec vous à Metz. Et quand à moy, j'ay desjà ordonné que tout ce que j'ay amené de Verdun se y en retourne dès aujourd'huy, horsmis dix gentilshommes que j'ay retenus plus que de mon train; et tout maintenant je les vas faire partir. Et pour le dernier poinct, qui est aultant et plus considerable que les precedents, quelle apparance y a-t-il d'arriver en une ville sur le tard, ainsy pleine, dehors et dedans, de frayeur et de combustion? Nous nous rendrions subjetcs à mille dangiers et inconvenients, et dignes d'estre toute la nuict sur la place, n'ayants poinct envoyé devant pour faire nos logis, et en une ville si chargée de gens. Par ainsy, monsieur, remettez la partye à jeudy, si vous me voulez croire.»

M. de Nevers, vaincu de toutes ces pertinentes raisons, ne sceust que repliquer; et, suyvant l'advis de M. de Vieilleville, qu'il trouva de merveilleux jugement, commanda au sieur de Laigny de faire partir tout aussi-tost ce qu'il avoit amené de forces, et nomma les gentilshommes qui estoient de la retenue. Ainsy le Pont-à-Mousson fust delivré ce jour-là, lundy deuxiesme de janvier, de sept ou huict cents hommes, et tous les hostes contants, suyvant la coustume de M. de Vieilleville.

Le mercredy ils adviserent d'envoyer quatre ou cinq hommes devant pour faire les logis et advertir M. de Guyse de leur venue, et que le lendemain ils seroient à son disner; qui leur manda qu'ils avoient choisy jour opportun pour le venir visiter, car, si plustost, ils n'eust sceu les recevoir comme il eust bien desiré; car en toute sa vie, ny durant mesme le siege, il n'a esté si afferré ny empesché que depuis dimanche dernier, jour du partement de l'empereur; aussi que le marquis Albert n'est pas descampé, mais il est très-aise qu'ils seront venus à temps pour avoir leur part du plaisir de le veoir desloger sans trompette, sur le project qu'il a faict de luy donner, demain sur le midy, une gaillarde estrette. Mais il les prie de venir de bonne heure, pour l'extresme envye qu'il a de baiser les mains de M. de Nevers, et d'embrasser bien serré le *Lyon-Vulpe* de l'empereur, qui luy aydera à festoyer son grand amy, qui ne l'a prins ny livré, comme il avoit promis.

Ceste créance receue dès le mesme mercredy au soir, ils furent très-aises; et considera bien M. de Nevers que s'ils se fussent advancés de partir, comme il en avoit la volonté, qu'ils n'eussent apporté que de l'ennuy à M. de Guyse, disant tout hault qu'on ne peult jamais faillir à suyvre le conseil de M. de Vieilleville, et que chacun s'apprestast à partir demain avant le jour.

Le jeudy au plus matin, cinquiesme de janvier, nous partismes de Pont-à-Mousson pour aller à Metz, tous rejouys de veoir les princes, seigneurs, capitaines et tant de braves hommes qui y estoient, ensemble la bresche et toutes les aultres batteries que l'empereur avoit faict dresser contre la ville; et pouvoit nostre trouppe revenir à six vingts chevaulx.

CHAPITRE XXIV.

Le duc de Nevers et M. de Vieilleville vont à Metz.

M. de Guyse, qui sçavoit l'heure de nostre arrivée, envoya au-devant de M. de Nevers les sieurs d'Antragues, de Sainct-Phale, de Sainct-Luc, lieutenant, enseigne et guydon de sa compaignie, qui toute quasi y estoit, avec lesquels s'abbanderent les sieurs vidame de Chartres, de Maligny, de La Trimoille, le comte Benon, le comte de Charny, le comte de Créance, le vidame d'Amiens, de Crevecœur, et plusieurs aultres qui nous rencontrerent auprès de Fristau; et entrasmes en la ville avec ceste trouppe, qui estoit d'environ sept cents chevaulx. Et es-

tants en la place, que l'on appelle le Champ-Passaige, M. le prince de La Roche-sur-Yon se trouve là aussi à cheval, et avec bonne trouppe; à la rencontre duquel M. de Nevers mist pied à terre, et tous semblablement, pour s'entresaluer et carresser.

Ces embrassades finies on remonte à cheval; mais M. le prince de La Roche-sur-Yon dict à M. de Nevers qu'il luy desroberoit pour ceste fois M. de Vieilleville son bon cousin, et qu'ils seroient aussi tost que luy au logis de M. de Guyse, par une aultre rue; voulant luy-mesme le presenter à part, pour avoir une particuliere faveur: et y arrivasmes demye-heure après. Incontinant que M. de Guyse le veid : « Çà, dist-il en riant, que j'empale, doibs-je dire, que j'embrasse le Lyon-Regnard de l'empereur! Je jure à Dieu, M. de Vieilleville, que vous estes un fort brave et valeureux guerrier; et ne doit-on repputer, après l'injure et la rudesse du temps, le deslogement de l'empereur qu'à vous et à vos armes; car vous avez, de-çà et de-là la riviere, affamé son armée; somme, vous luy avez faict mille maux : Dieu soit loué qu'il ne vous tient pas, car il les vous eust bien rendus. » Puis, addressant la parolle à M. de Nevers : « Allons disner, monsieur, parce qu'il nous fault tenir ung mot de conseil pour faire descamper cest yvrongne. Il a traicté plus rudement mon frère d'Aumalle que s'il eust esté Turc ou Barbare, jusques à luy faire porter sa chemise trente-six jours; encores il a esté si meschant, que les commodités et raffraichissments d'habits que je luy envoyois, il les prenoit pour luy, le laissant tousjours vestu en valet et muletier; à la fin, il l'a envoyé en un chasteau sien, que l'on appelle Forpach, parce qu'il est malade, non toutesfois par civilité qui soit en luy, ni par consideration chrestienne, mais de peur qu'il ne meure et qu'il perde sa ranson, l'ayant déjà mis à soixante mille escus, et dix mille pour sa garde. »

CHAPITRE XXV.

Le duc de Guyse tient un conseil où il propose d'attaquer le marquis Albert. — Avis de M. de Vieilleville sur ce projet.

Là-dessus ils vont disner, où se trouva grande compaignie de princes et seigneurs qui y estoient demeurés pour l'amour des nouveaux venus. Et fust le traictement assez magnifique pour une ville qui avoit esté assiegée depuis le 19 d'octobre jusques au premier janvier, qui sont deux mois entiers et douze jours, aussi que M. de Guyse y avoit pourveu et faict donner bon ordre, pour les respect de M. de Nevers et de M. de Vieilleville, et d'aultres grands qui les avoient accompaignés.

Après le disner, il fut question d'entrer au conseil pour adviser à l'entreprise cy-dessus mentionnée. Et sans ceremonie, M. de Guyse, ayant appellé vingt-cinq ou trente des principaux, et tout de bout sans tenir rang, mais comme en tourbe, propose qu'il failloit necessairement chasser le marquis Albert de devant Metz, aultrement qu'il ne pensoit pas se pouvoir vanter que le siege fust levé, veu que les portes du Pont-Yffroy et du Pont-aux-Mores estoient encores assiegées; et qu'il avoit projecté en son esprit de faire sortir le sieur de Randan, avec deux mille chevaux ligiers, par l'une desdictes portes, et le vidame, avec huict cents hommes d'armes, par l'aultre et par le Pont-à-Moulin, qu'il avoit faict desjà racoustrer de planches seulement, parce que le duc d'Alve l'avoit faict rompre de peur d'estre suyvy, faire passer trois mille harquebusiers conduicts par les capitainnes Gourdan, Favaz, Ambres et Glenay; et, tous à la fois, donner une cargue avec telle furie qu'ils la sçauront bien conduire, et qu'il lui sembloit malaisément la pourroient-ils soustenir, et que cet effort inopiné les feroit haster de partir et enfiler la fuite.

Toute l'assistance favorisa ce dessein, principalement ceux qui estoient deputés pour l'executer, et là presents, pour l'envye qu'ils avoient de mordre et d'acquerir repputation, et entre aultres les princes; mais, par cas d'adventure, M. de Guyse demanda à M. de Vieilleville ce que luy en sembloit; surquoy il respondit ainsi :

« Monsieur, tout ce que vous avez proposé est fort bon; aussi les princes, seigneurs et capitainnes icy presents, le vous ont faict paroistre par une joyeuse demonstration; mais ne doubtez pas que le marquis Albert, estant desjà le cinquiesme jour qu'il est demeuré après les aultres, ne se tienne sur ses gardes, et qu'il n'ait donné ordre sur les advenues de son camp par lesquelles on le peult assaillir, et qu'il n'y soit retranché avec le dangier de quelques pieces de campaigne, car il n'a envoyé que sa grosse

artillerie à Thionville; n'estant demeuré derrière que pour avoir le loisir de la mettre en seureté, et celle de l'empereur; car, à ce que j'entends, tout ce charroy et attirail n'a peu faire qu'une lieue par jour. Et d'aultre part, puisqu'il s'est deffaict de M. d'Aumalle vostre frere, l'envoyant en ung lieu de seureté, il faut que vous croyez que c'est sur quelque mauvaise intention, et que vous, vous cognoissant prince genereux, il n'attand aultre chose, sinon que le veniez assaillir, pour jouer à quicte ou double. Vous n'ignorez poinct, au demeurant, qu'il ne soit ung très-experimenté guerrier et fort grand capitainne : quatre ou cinq batailles qu'il a gaignées depuis ung an vous en doivent donner suffisant tesmoignage; et les troubles qu'il a semés par toute la Germanie, forçant les evesques de Brambergue, de Freybourg, de Trieves et des villes de Francfort et de Nuremberg, luy payer plus de cinq cents mille escus, le tout à la barbe et en despit de l'empereur et des aultres princes de l'empire; somme, c'est ung fort determiné homme; et vous supplie de vous garder de ses trappuces. Mais le danger qui peult arriver de ceste vostre entreprise est merveilleusement considerable; car vous tirez hors de la ville, et le plus beau et le meilleur, voire toute la fleur de vos forces. Que sçavez-vous s'il a intelligence avec les habitans, qui se feront tuer cent fois pour le recouvrement de leur liberté? Son armée est de quinze ou vingt mille hommes: il vous mettra cinq ou six mille reitres au-devant durant ce combat; voilà les habitans aux portes ou à la bresche, qui n'est comme poinct gardée, ni encores remparée; et envoyera tout ce qu'il a de gens de pied, qui sont plus de dix mille, par le Pont-à-Moulin, qu'il semble que vous lui avez desjà faict preparer pour la forcer; et quant au combat des gens de cheval d'une part et d'aultre, les siens, ainsi aguerris et desespérés, ne sont pas aisés à deffaire; de sorte que, combattants et meslés ensemble, il est à craindre que vainqueurs et vaincus n'entrent pesle-mesle dedans; et voilà, d'une sorte ou d'aultre, une ville que vous avez avec tant d'honneur et de gloire si triomphamment gardée contre toutes les forces de la chrestienté, en hasard d'estre surprise et perdue en moins de deux heures; ne pouvant oster de ma fantaisie, voire de mon ame, qu'il n'est poinct là sans cause, et qu'il demeure exprès sur quelque maligne et pernicieuse occasion. C'est, monsieur, ce que je vous en puis dire, et vous supplie très-humblement le prandre de bonne part. — Je jure le Dieu éternel, monsieur de Vieilleville, dist lors M. de Guyse, que l'empereur, qui vous cognoist il y a long-temps, et qui sceyt bien juger des hommes, ne vous a poinct surnommé *Lyon-Regnard* pour neant; car vous tenez de la hardiesse et valeur de l'un, et estes accort, prévoyant et advisé comme l'aultre; et, me desistant de mon entreprise, je m'arreste resolument à vostre saine oppinion, qui est fondée sur des raisons invincibles : mais comme puis-je endurer honnestement qu'il sejourne tant devant ceste ville? Car c'est chose seure que les vivres ne lui manquent poinct.

« —Monsieur, repliqua M. de Vieilleville, mon advis est, sauf le vostre meilleur, que vous devez faire passer dans l'île du Saulsy (j'ay esté autrefois en ceste isle, elle est devant le Pont-des-Mores), trois grandes coulevrinnes, et en mettre quatre aultres sur la chaussée que l'on appelle Vaudrinot, desquelles pieces on battra comme en butte dedans son camp; et que les canoniers ne se lassent de tirer incessamment, sans bracquer ny myrer, mais seulement à coups perdus et en ruyne. S'ils y sont demain au poinct du jour, je veux perdre la vie. Et affin que l'on tire nuict et jour, il fault que les canoniers, alternativement, s'entre-raffraichissent : ils sont desjà hors de tout dangier, car la riviere les couvre, et vous savez que les Allemants sont fort maulvais nageurs; et pendant que ceste execution se fera, nous chasserons l'ennemy avec estonnement en criant, *le roy boit*, sans perdre ung homme. Aussi bien en est-il aujourd'huy la veille. »

CHAPITRE XXVI.

Le duc de Guyse fait canonner le camp du marquis Albert, et l'oblige à se retirer.

Il n'eust pas sitost achevé de parler, qu'il sourdist ung grand bruict, comme de joye et d'allaigresse parmy toute l'assistance, et qu'il ne se pouvoit mieux adviser. Mais M. de Guyse, le rompant par sa parolle, va dire : « Je meure, monsieur de Vieilleville, si vous n'estes admirable au dire et au faire, et ne manqueray aujourd'huy que toutes les pieces ne soient me-

nées aux lieux par vous désignés; car il est impossible qu'il n'en advienne comme vous l'avez predict.»

Incontinant ils sortent de la salle; et fust faict commandement à tous les capitainnes de gens de pied d'envoyer une escouade de leurs compaignies, pour tirer à force de bras les pieces susdictes de dessus les murailles, plates-formes et des granges (car il n'y avoit poinct de chevaux, et que bien peu de pionniers qui ne fussent malades, pour les mener aux lieux cy-devant nommés; et aux canoniers de faire traisner les cacques de pouldre et boulets qui y estoient necessaires. En quoy la diligence fust si grande, qu'entre unze heures et midy on le commanda; et à deux heures après midy on commencea à tirer de telle furie, que l'on voyoit des clochers et plus haultes maisons, estants M. de Guyse, M. le prince de La Roche-sur-Yon, M. de Nevers, M. de Vieilleville et plusieurs aultres, au clochier de la grande eglise, mouvoir et remuer ces yvroignes aussi dru et menu, comme qui jecteroit de l'eau chaulde en une fourmilliere. De quoy ces princes rioient si fort qu'ils en tomboient en spasme et estaze; car la batterie estoit si continue, qu'ils ne sçavoient de quel costé se tourner. Il se presenta ung trompette, qui sonna pour parlementer; mais les harquebusiers qui accompaignoient l'artillerie le firent bientôt reculer; et s'enfuyst à pied sans avoir audiance, car son cheval lui fust tué: aussi ne lui vouloit-on faire autre mal.

Les aultres princes estoient dans le clochier de l'abbaye de Sainct-Vincent, et tous ces seigneurs sur les murailles, qui en eurent le plaisir. Et vismes le marquis desloger en diligence; mais, comme brave guerrier, il laissa trois mille chevaux en bataille hors la portée de nostre artillerie, pour soustenir jusques à ce que tous ses gens de pied, tout le bagaige et le reste de l'attirail de son armée fust hors de dangier. On les voyoit prendre le hault de la montaigne de Sainct-Quentin, parce que la plaine devers la Dompchamp estoit si fondriere, qu'ils n'eussent pas faict demye-lieue en demy jour.

Quand ces trois mille chevaux se retirerent, nous jugeasmes bien que tout estoit saulvé, et qu'ils avoient pris par le hault des montaignes, au-dessus de Hourppy, le chemin de Thionville. Cela advint sur les cinq heures du soir; et tous benissoient la venue de M. de Vieilleville, qui, par son bon conseil, avoit saulvé la vye à mille honnestes hommes pour le moins, sans les aultres dangereux inconvenients qui eussent peu survenir par une telle et si furieuse meslée de combattants. M. de Guyse fist donner cinquante escus aux canoniers qui avoient faict ung merveilleux devoir. Il envoya incontinant au camp du marquis ung homme pour luy rapporter au vray ce qu'il y auroit veu; lequel l'asseura qu'il n'y avoit plus ame vivante, et qu'ils avoient esté si pressés de partir et hastés d'aller, qu'ils n'avoient pas eu loisir de despouiller leurs morts, qui estoient environ soixante, ny les scelles de leurs chevaux que nostre artillerie avoit tués; et en compta unze en ung endroict seulement, auprès de l'abbaye Sainct-Martin; et, pour tesmoignage, il apporta deux paires de chausses, ung manteau et une scelle d'armes faicte à la reitre: qui fust cause que M. de Guyse loua grandement le conseil de M. de Vieilleville. Et ne fault poinct demander de quelle joye et allaigresse l'on souppa, et en quelle aise et contentement l'on festoya la vigille des roys.

Mais le matin, jour des Roys, M. de Guyse, qui avoit, comme l'on dist, martel en teste du propos qu'avoit tenu M. de Vieilleville au conseil le jour precedent, que les habitants se feroient tuer cent fois pour le recouvrement de leur liberté, vint en la grande eglise, seul avec M. de Gonnor, gouverneur de la ville, et ses gardes, et commanda à tous les chanoines de s'assembler en leur chapitre incontinant; où il entra après eux, et leur fist jurer promptement le serment de fidelité au roy et à la couronne de France, et leur en fist, à tous, signer l'acte qu'il avoit faict dresser suyvant le stille accoustumé, sans oublier la clause qui dict que, s'ils sçavent quelque chose dicte, faicte, ou à faire, contre sa majesté ou son service, qu'ils en viendront advertir le gouverneur et son lieutenant-general, sur peine de la vye, comme attaincts et convaincus de crime de leze-majesté. Ce qu'ils firent, non sans grande crainte et esbahissements; car ils ne pouvoient imaginer à quelle fin, veu que le roy, ny monsieur le connestable ne leur avoient poinct tenu ceste rigueur.

Il en fit autant en l'hostel-de-ville, où le maître eschevyn, les sept paraiges, et les treize comparurent en diligence, et signerent tous

particulièrement, et envoya des maistres des requestes par les monasteres non seulement, mais par les couvents, pour faire le semblable : car moynes quelquefois, entre aultres les mandiants, soubs bigotise et faincte devotion, ne laissent pas de faire de terribles remuements, et de troubler ung estat, principalement quand ils s'enyvrent d'ambition. Ceste novalité, toutesfois, mit tous les habitants en rumeur, esbahissement et grande frayeur pour leur estre chose inaudicte, et ignorants à quoy elle tendoit.

CHAPITRE XXVII.

État misérable des soldats impériaux qui furent trouvés dans le camp après la levée du siége du Metz. — Retour de M. de Vieilleville à Verdun. — Le roi offre l'amirauté au maréchal de Saint-André. — M. de Vieilleville le detourne d'accepter cette charge.

Nous sejournasmes en la ville jusques au lundy, en très-grande lyesse, qui eust esté comble et parfaicte sans les grandes pitiés que nous veismes au camp du duc d'Albe, qui estoient si hydeuses, qu'il n'y avoit cœur qui ne crevast de douleur ; car nous trouvions des soldats, par grands trouppeaux, de diverses nations, malades à la mort, qui estoient renversés sur la boue ; d'aultres assis sur grosses pierres, ayants les jambes dans les fanges, gelées jusques aux genoux, qu'ils ne pouvoient ravoir, criants misericorde, et nous priants de les achever de tuer. En quoy M. de Guyse exercea grandement la charité ; car il en fist porter plus de soixante à l'hospital pour les faire traicter et guerir ; et, à son exemple, les princes et seigneurs firent le semblable ; si bien qu'il en fust tiré plus de trois cents de ceste horrible misere. Mais à la plupart il failloit coupper les jambes, car elles estoient mortes et gelées. Quant aux bois de licts de camp, de toiles rompues, et aultres toiles découppées, vieils corcelets, espées rouillées, et morrions à la lansquenette, qui y furent semblablement trouvés en grande quantité, ce fut le butin des pionniers, des varlets et des goujarts, qui les apportoient en la ville pour en faire leur proffit ; car aultres que ceux-là n'y daignerent toucher, pour le grand et presque infini nombre de toutes sortes d'armes, et des plus belles, qui estoient là dedans à vil prix.

Doncques le lundy, neufiesme de janvier, nous partismes de Metz ; ne me voulant étendre à spécifier ny particulariser les adieux, qui furent si longs et ennuyeulx, que depuis le matin jusques à l'après-disnée n'estoient encores parachevés, ny des offres d'amytié, de service, et d'aultres courtoysies de langaige qui furent là reiterés : en somme, M. de Guyse alla conduire M. de Nevers, qui prenoit le chemin de Pont-à-Mousson, environ demye-lieue ; et M. le prince de la Roche-sur-Yon vint accompaigner M. de Vieilleville jusques à Rougerieules, avec bonne trouppe ; puis nous laissa aller coucher à Villesaleron, chez le maire, qui nons fist ung brave traictement à la rustique, que je compare aux nopces de quelque riche de villaige ; car il se trouva si heureux de le festoyer en son logis, qu'il n'y espargna ni le verd ny le sec : aussi n'y perdit-il pas ses bonnes cheres, car il sçavoit bien à qui il avoit affaire.

Le mardy nous vinsmes disner à Fresné ; et après disner, M. le mareschal de Saint-André se trouva au devant de nous, à une bonne lieue de Verdun. L'aise mutuel de ceste rencontre ne se peult exprimer ; car il est impossible de dire qui estoit le plus contant des deux. Ainsi arrivasmes à Verdun quelque espace de temps devant soupper ; attendant lequel monsieur le mareschal lui monstra une lettre qu'il avoit receue du roy le jour precedant, quasi à l'aube du jour, par courrier exprès, à laquelle il n'avoit voulu faire response, que premier il n'eust eu son advis et un bon conseil : qui estoit que le roy l'advertissoit de la mort de l'admiral d'Annebaud, et qu'il n'avoit voulu pourvoir de son estat, encores qu'il en fust fort pressé par quelques-uns qu'il cognoissoit, que à son reffus, et qu'il ne luy eust fait entendre lequel des deux il vouloit choisir, ou d'admiral ou de mareschal, parce qu'ils sont incompatibles, ne les pouvant ung homme tenir tous deux ; toutesfois, qu'il luy sembloit que l'estat d'admiral estoit plus honorable, de plus grande authorité et estendue, et estoit d'advis qu'il le print.

M. de Vieilleville luy demanda lequel des deux, en saine conscience et en son âme, il aimeroit le mieux : qui luy respondit qu'il choisiroit l'estat d'admiral ; car il n'y en a que ung en France, et qu'il y a quatre mareschaux, et quand il n'y en a que trois, le connestable faict tousjours le quatriesme, qui ordinairement les pré-

cède tous. Mais à l'admiral personne ne commande, et en une armée de mer, le roy y estant en personne, tous les estats de France, quels qu'ils soyent, luy cedent et obeïssent, jusques à donner le mot en toute l'armée et en la mesme maison du roy : usurpant ceste prerogative en vertu de son estat d'admiral sur le grand-maistre de France, auquel seul appartient ceste authorité à cause du sien. Mais M. de Vieilleville repliqua : « Ouy bien, sur la mer seulement; car sur terre il n'a nulle seance ny commandement; mais, qui plus est, il n'y tient aulcun rang; et s'il vous souvient, à l'entrée du roy à Paris, le grand-maistre ne luy voulut pas ceder sa place; et quand il voulut, au reffus de cela, marcher entre le connestable et les mareschaux, monsieur le connestable luy dict qu'il ne mettroit pas de barre entre luy et les mareschaulx, et qu'il ne l'endureroit pas; car les connestables et mareschaux de France n'estoient que ung corps; de sorte qu'il fust contrainct de bailler son anchre à porter à ung gentilhomme, qui se placea à la queue des gentilshommes de chambre, et fist le malade pour ne se trouver en ceste cérémonie. D'aultre part, sa jurisdiction est bien esloignée du soleil, car elle est à Dieppe, et celle des mareschaux de France est sur la table de marbre, dedans le palais de Paris, que l'on appelle la mareschaussée, avec des privileges infinis, si honorables et si grands, que je m'esbahy comme il vous est tombé en l'esprit de vouloir quicter vostre estat pour aspirer à cestuy-là. Et puis, je vous prie, à qui commanderiez-vous, estant admiral, qu'à des mariniers, pilotes, et quelque nombre de capitainnes de la marine, qui ont plustost reputation de corsaires, pirates et escumeurs de mer, que de gens de bien? Là, où vous commandez à ung grand nombre de braves gentilshommes, capitainnes de gensdarmes, qui sont tous de qualité, de riches seigneurs, et de grande extraction, mesmes les princes, jusques au daulphin et aultres fils de France, qui, estants capitainnes, sont, à cause de leurs compaignies de gens-d'armes, sous le commandement des mareschaux de France; et tant s'en fault qu'ils dedaignent ou reffusent d'y obeyr, qu'ils le repputent à très-grand honneur, comme faisants chose appartenante et attachée à leur devoir. Somme, tout l'estat militaire de ce royaume, de gendarmerie, cavalerie ligiere, de gens de pied, commissaires et controlleurs, payeurs de compaignies de l'ordinaire et extraordinaire de la guerre, et tout ce qui en depend, est sous vostre authorité et jurisdiction. Mais, bien plus, vous estes juge souverain du poinct d'honneur de la noblesse de France, qui est infinie; car quand il survient quelque querelle parmy eux, leur appoinctement ou le duel est en vostre disposition, comme aussi tous les capitainnes et gens de guerre estants generalement soubs l'obeyssance de ceste couronne. Quant à la mer de Levant, l'admiral n'y a que veoir, car le gouverneur de Provence s'intitule admiral de Levant, prenant ceste qualité comme incorporée à son gouvernement, et la senechaulcée quant et quant, qui sont trois estats en ceste province-là qui ne se departent jamais. Et n'en veux aultre temoignage que quand le feu admiral, ayant passé le destroit de Gilbathar avec cinquante ou soixante voiles, et avoir mouillé l'anchre à la coste de Provence, assez près de Marseilles, il se voulut faire recognoistre, et envoya dire au baron de La Garde, lors general des galeres, qu'il le vînt trouver avec huict ou dix galeres, ayant quelque entreprise devers Nice pour le service du roy; il luy fist responce qu'il n'y pouvoit aller sans le commandement de M. le comte de Tandes, gouverneur et seneschal de Provence, et admiral de Levant, et qu'il n'en recognoissoit pas d'aultre pour superieur, ny qui luy peust ou deust commander.

« L'Admiral, irrité de ceste dedaigneuse responce, luy redemanda qu'il ne faillist d'obeyr à son commandement, ou qu'il luy feroit cognoistre à ses dépens la vertu de son pouvoir d'admiral, et qu'il y parroisteroit. Cestuy-cy, comme bien entendu aux affaires du monde, luy fist responce que son pouvoir ne s'estendoit que audelà du destroict de Gilbathar, qui estoit toute la mer Occéane, aultrement de Ponant; mais qu'au deçà, qui est la mer Mediterrannée, qui se nomme de Levant, il n'avoit ung seul poulce d'authorité; et puisqu'il le prenoit par-là, et usoit de menaces, s'il s'approchoit plus près du port de Marseilles, qu'il mettroit tous ses vaisseaux à fond. Ainsi s'en retourna d'Annebaud avec sa courte honte; et ne trouva le feu roy François ce traict aulcunement maulvais, et ne s'en fist que rire. Car l'admiral d'Annebaud n'a-

voit entrepris ce voyaige que de gayeté de cœur, voyant le temps beau et calme, car en cœur d'esté, pour passer en la mer de Levant qu'il n'avoit jamais veue, et n'y avoit de sa vye flotté, en esperance de gaigner et d'attrapper quelques corsaires et pirates de toutes nations, dont ceste mer-là est ordinairement couverte, et vouloit avoir des galeres françaises pour faire l'entrée du combat à la rencontre d'aultres galeres, ou turquesques ou hespaignoles; mais, pour ce coup-là, il fust mal obey. Or, pour revenir à ceste grandeur que vous avez alleguée, qu'en une armée de mer le roy y estant, l'admiral dispose et ordonne ainsi par-dessus tous de toutes choses, cela est si rare, que vous n'en devez faire aulcun estat; et de votre vye vous n'en avez veu qu'une, du temps du feu roy, qui fust si malheureusement conduicte qu'elle revint à rien, et n'en fismes aulcun effort: mais nous y perdismes par le feu ce monstrueux carragon qui menaçoit le ciel, et faisoit fuyr, par son horrible grandeur, les balaines; mesme ce roy n'en mist jamais une seule sus; comme aussi n'ont pas faict, en leur temps, les roys Loys douziesme, Charles huictiesme, ny Loys unziesme son pere: car, à la vérité, ce n'est pas le faict du Français que la marine. Si nous estions en Hespaigne, Portugal ou Angleterre, vous auriez grandissime raison de poursuivre l'estat d'admiral, car il y est le premier de tous, d'aultant que leurs principales forces sont au navigaige; mais estant Français, je vous prie, monsieur, ne changez jamais vostre lance, vostre cheval de bataille, ny vos esperons dorés, à une voile, boulingue ou trinquet: encores n'est-ce pas tout; car il y a un seul poinct, que si l'estat d'admiral valoit une duché de Bretaigne ou de Normandie, vous ne vouldriez pour mourir l'accepter, qui est que vous seriez privé de la présence de vostre maistre, que vous avez plus chere que tous les biens du monde, veoire que vostre propre vye; car vous ne le sçauriez veoir que huict ou dix jours toute l'année si vous vouliez exactement exercer vostre estat, et sans reproche y faire vostre devoir.»

Quand monsieur le mareschal l'eust ainsi ouy discourir, il s'esmerveilla grandement de sa suffizance et memoire, et renoncea sans regret à l'admirauté. Mais parce qu'il sembloit que le roy, par ses lettres, le priast de l'accepter, et la preferer à l'estat de mareschal, il pria M. de Vieilleville de luy escrire tout ce qu'il lui avoit dict, comme par forme d'advis, et qu'il feignist d'escrire encores à Metz, et que sa lettre fust dattée du jour qu'il en partit, affin que sa majesté recogneust que le reffus qu'il en faisoit provenoit du conseil de M. de Vieilleville, qui est fondé sur tant de pregnantes et invincibles raisons; car il ne vouloit donner aulcune occasion à son maistre de se fascher. Ce que M. de Vieilleville luy accorda: et ainsi fust le courrier despesché dès le mesme soir, pour partir le lendemain au poinct du jour, comme il feist. A ce conseil monsieur le connestable se prevalust; car il feist donner l'estat d'admiral à son nepveu de Chastillon, colonel des bandes françaises, duquel fust pourveu son frere Dandelot. Mais, si monsieur le mareschal l'eust accepté, ledict sieur connestable eust faict tomber son estat de mareschal à son fils aisné Montmorency: qui nous fist bien juger qu'il avoit dicté la lettre que le roy en avoit escrite à monsieur le mareschal, et que l'estat d'admiral est moindre que de mareschal.

CHAPITRE XXVIII.

M. de Vieilleville retourne à Duretal. — Il y apprend que MM. de Guise et de Nevers avoient demandé pour lui le gouvernemet de Metz.

Après le partement du courrier, ainsi qu'il desiroit, monsieur le mareschal delibera de desloger, voyant son sejour desormais inutile à Verdun. Et trois jours durant l'on ne vacqua à aultre chose que à faire les apprests necessaires pour cest effect, et à donner ordre pour licentier ou retenir les capitainnes et compaignies les plus propres pour y demeurer en garnison, faire semblablement la monstre general, tant des gens de cheval que de pied; qui fust faicte au contentement de toutes qualités de gens de guerre, et bien payés; et surtout, de choisir une bonne garnison pour sa compaignie (affin d'en descharger la ville), qui fust establie à Moulins en Bourbonnais, où M. de Chaseron, guydon, la mena; et ceux qui vouloient avoir congé de s'aller raffraichir en leurs maisons n'en furent poinct reffusés.

Ainsi monsieur le mareschal s'en alla, laissant le sieur de Thavanes gouverneur à Verdun, qu'il y avoit trouvé instalé par le roy lors de l'investiture de la ville: et l'accompaigna M. de Vieilleville jusques à Chaalons-sur-Marne, où ils se-

journerent deux jours; et au departir, monsieur le mareschal print le chemin de Paris, et M. de Vieilleville celluy d'Orleans, par Chaumont en Bassigny, pour se rendre en sa maison de Durestal; où, arrivé, il sejourna environ trois mois, se raffraichissant après tant de travaux et fatigues mentionnées cy-dessus, et se donnant du bon temps par la mutuelle visite de luy, de ses parans, voisins et amys.

Quinze jours après Pasques 1553, le secretaire Malestroit luy escrivit que M. de Guyse et M. de Nevers avoient dict au roy merveilleuses louanges de luy; et qu'ils ne cognoissoient personne en toute la France plus digne du gouvernement de Metz; et avoient non-seulement conseillé, mais supplié sa majesté, de l'en honorer: mais, parce que cela estoit trop peu, eu esgard à ses insignes merites, ils estoient d'advis que l'on incorporast les villes de Thoul et de Verdun à ce gouvernement, alleguants que ceste frontiere, qui est la plus importante clef de la France, seroit desormais hors de toute crainte et soupçon, mais très-asseurée estant sous la charge et le commandement d'un chevalier d'honneur qui jamais ne feist faulte, ny par malice ny par ignorance. Ce que le roy a fort volontairement accordé; mais que monsieur le connestable estoit venu à la traverse, qui l'en avoit diverty, disant que ce seroit faire ung grandissime tort à l'honneur et reputation de M. de Gonnor de l'en desposseder si ligierement, ayant porté tant de fatigues et de peines durant le siege, et faict preuve de sa valeur à la veue de tous les princes, seigneurs et capitainnes de France; et qu'il se presentoit ung aultre moyen de bien advancer M. de Vieilleville, qu'il ne peut nier estre digne de très-grande recompense, en ung gouvernement qu'il aura plus agreable, et sans comparaison plus beau que celluy de Metz, et beaucoup plus à sa commodité; car il fera service à sa majesté estant en sa maison. Et luy ayant demandé le roy où c'estoit, il respond : « En Bretaigne, car M. d'Estampes est fort valetudinaire, et tant abbattu en longues maladies, qu'il ne peult gueres vivre. L'on donnera, par sa mort, le gouvernement en chef à M. de Gyé, qui en est desjà lieutenant en son absence, et par ceste promotion l'on baillera sa lieutenance à M. de Vieilleville. » Ce que le roy a trouvé fort bon; et le commandement de ceste despesche est desjà donné à M. de l'Aubespinne, l'un des quatre secretaires des commandements. De quoy il a bien voulu advertir par courrier exprès pour prévenir celluy de sa majesté, affin qu'il pensast à la responce qu'il y vouldra faire; et le prie qu'il ne s'attende, ny se fye en monsieur le mareschal; car il vouldroit qu'il n'y eust ny l'un ny l'autre, tant a grande peur de le perdre. La lettre n'estoit signée ny dattée.

Quand M. de Vieilleville l'eust bien considerée, il trouva bien estrange que le roy eust preferé l'oppinion d'un seul homme aux remonstrances, prieres et requestes de deux grands princes, et qu'il s'estoit laissé gaigner de ceste façon; et se resolut de faire une brave responce là-dessus à sa majesté, quand son courrier seroit arrivé, qu'il attendoit en grande devotion.

CHAPITRE XXIX.

M. de Vieilleville reçoit une lettre du roi, qui lui offre la lieutenance générale de Bretagne. — Réponse de M. de Vieilleville à la lettre du roi.

Le lendemain du jour de l'arrivée du courrier de Malestroit, celuy du roy arriva avec lettres de sa majesté, qui ne contenoient que le mesme langaige de monsieur le connestable touchant le gouvernement de Bretaigne seulement, sans toucher en façon quelconque de celuy de Metz, comme si jamais il n'en eust esté parlé; et le prioit sa majesté de venir à la cour, s'estant fort esbahy que de Metz il soit allé en sa maison sans y passer, comme tous les aultres qui luy ont fait service en ce siege, et luy principalement, qui a si bien faict valoir le pouvoir qu'il lui avoit donné de tenir la campaigne et s'y faire obéir, pour retrancher les vivres de l'armée de l'empereur; dequoy portent ung très-grand tesmoignage les vingt et cinq cornettes et enseignes de cavallerie que de fanterie qui luy furent envoyées en novembre et decembre derniers, et une infinité d'aultres braves exploits de guerre qu'il a faicts, au rapport de tous les princes, seigneurs et capitainnes qui estoient dedans Metz pour son service; et, en attendant qu'il le vienne trouver, il luy envoye le brevet de la reserve de la lieutenance au gouvernement de Bretaigne, signé de sa main, advenant la mort du duc d'Estampes qu'il tient pour certainne et en brief, estant oultré de maladie comme il est, et

incurable, au rapport de tous les medecins et chirurgiens de Paris et des siens mesmes. *De Sainct-Germain-en-Laye, du 22 apvril* 1553 *après Pasques.* Signé Henry; et contresigné de l'Aubespine.

A laquelle lettre M. de Vieilleville fist une modeste responce; car il ne pouvoit doubter que le roy ne le montrast à son compere. Toutefois il ne se peut tant commander, qu'il ne donnast tacitement une attacque aux ruses de monsieur le connestable, qui mettoit son advancement sur le mord d'aultruy, et luy en sourratoit ung aultre que tant de princes luy avoient voué et sollicité, et qu'il pouvoit exercer du jour au lendemain, et tout aussi-tost qu'il en seroit pourveu, ainsi qu'il se peut veoir par le double d'icelle qui s'ensuict :

« Sire, j'ay receu les lettres desquelles il a pleu à vostre majesté m'honorer, ne la pouvant assez dignement ny très-humblement remercier de ceste très-favorable souvenance, ne vous ayant faict service qui vous ayt deu convier à me tant bien heurer que, de vostre propre mouvement, vous m'ayez pourveu d'une si honorable charge, et sur ceste intention principalement que je vous ferois service, n'estant esloigné de mes terres, et comme en ma maison: ce que j'accepterois très-volontiers, pour le regard seulement de la main et de la bonne volonté dont ce bien me procede, sinon qu'il y a quatre poincts qui, à mon grand regret, m'en divertissent, dont le moindre trouvera très-legitime excuse de mon reffus en la prudente discretion de vostre majesté. Le premier, que si M. d'Estampes, qui est l'ung des seigneurs de France que j'honore et respecte aultant, et avec lequel je converse le plus, vient à sçavoir, comme il ne peult faillir, ceste survivance, il fuyra avecques horreur ma frequentation; et de moy, je m'en reculeray tant qu'il me sera possible, pour n'offencer ma reputation; car s'il luy survenoit quelque sinistre desastre, on me le pourroit à bon droict imputer; joinct que je vous donne certain advertissement qu'il se porte très-bien, et du tout hors de dangier; aussi que j'ai deux ans plus que luy, qui m'esloigneroit bien fort de la grande esperance que vous mon roy, mon souverain seigneur et très-bon maistre, m'avez toujours donnée, et d'en veoir bientost les fruicts et evenements. Le second, que j'ay tant de parents et d'amis en Bretaigne, qui ne sont des moindres de la province, que si quelqu'un venoit à faire faulte, se fiant en nostre consanguinité et alliance, ou contre vostre estat, ou contre les loix et droict commun, je suis si ennemy de la faveur et connivence, que je ne me pourrois contenir de faire estroitement observer vos édits et ordonnances, et en tirer exemplairement, en tenant la main forte à la justice, la punition de leurs offences; et je repputerois à grande honte de veoir ainsi en infames traicter mes amys et parents. Et quant au tiers, parce qu'il semble par vos lettres que vostre majesté me veuille releguer, voire confiner en ce gouvernement de Bretaigne, comme quelque sexagenaire ou casanier qui n'a plus la force ny vigueur de vous faire service en la campaigne, mais seulement se pourmener par ses terres et en sa maison, je prendray la hardiesse de l'asseurer que je suis encore en ma plus vive et verte force, n'ayant que quarente et deux ans; avec telle volonté de mourir à vostre service, que je secherois comme une fleur cueillie d'estre en une charge que je ne veisse l'ennemy, ou que je n'en eusse bien souvent des alarmes, voire à la bouche du canon; ce qui ne m'adviendroit en Bretaigne : car toute mon occupation seroit de m'aller pourmener sur la coste, à veoir le flux, reflux et vagues de la mer sans avoir l'ennemy en teste : car les Anglais sont vos amys, et l'Hespaignol n'y a faict jamais descente depuis que la duché est incorporée à vostre couronne. Et pour venir au quatriesme, il me seroit trop dur, sire, et du tout insupportable, d'obeyr et estre sous le commandement de mon subject; et y a assez de froidures entre M. de Gyé et moi, à cause de nos terres, sans nous donner occasion d'en faire naistre d'aultres. Mais par ce, sire, que je suis bien adverty que l'on vous en avoit proposé ung aultre que vostre majesté avoit fort liberalement accordé en ma faveur, je suis esbahy de celluy qui s'est venu jecter à la traverse pour en detourner vostre affection, et frustrer et annéantir la promesse que vous en avez faicte avec meure consideration, suyvant vostre accoustumée prudence, à deux grands princes : quiconque soit, il ne peult dire que je vueille courir sur la fortune d'aultruy; car il souviendra bien à vostre majesté que jamais Gonnor n'eust eu le gouvernement de Metz

si je l'eusse voulu accepter ; mais je l'ay reffusé avec des remonstrances et raisons, et que si elles eusseut esté suyvies, vous seriez aujourd'huy paisible monarque de toute l'Austrasie. Par ainsy j'oseray tousjours maintenir, sous le respect et permission de vostre majesté, que le gouvernement de Metz m'appartient, et que Gonnor n'en a esté, et n'est que mon lieutenant, veu que le reffus que j'en feis estoit pour ce que je voyois, comme vous l'avez cogneu depuis, que par l'investiture des trois villes, et y avoir planté de gouverneurs en vostre nom, vous avez perdu la jouissance et domination de plus de soixante villes, dont plusieurs portent tiltres d'archeveschés et d'eveschés. Ce que j'en dis, sire, n'est à aultre fin que pour rememorer vostre majesté des choses passées, et de la pure affection que j'ay tousjours portée à l'honneur et accroissement de vostre estat, sans regarder à mon prouffit particulier ; ne me pouvant assez esmerveiller de la subtile ruse de celuy qui a si finement faict escrouler vostre promesse faicte à deux si grands personnages, pour me loger en ung cymetiere sur l'esperance des morts, et me faire tousjours valet : car je ne prendray jamais gouvernement que je ne l'aye en chef; vous suppliant très-humblement ne trouver maulvays ce que je vous en escry ; remettant à vous faire entendre le reste de mes doléances quand j'auray cest honneur d'estre en vostre presence, qui sera dedans huict jours, Dieu aydant : et en attendant cest honneur et felicité, je supplieray le Créateur de vous donner, sire, en toute prosperité et santé, très-bonne et très-longue vye. De Durestal, ce premier may 1553.

« Vostre très-humble et très-obéissant subject et serviteur, VIEILLEVILLE. »

CHAPITRE XXX.

Le roi prend la résolution de donner le gouvernement de Metz à M. de Vieilleville.

Après que le roi, estant en son cabinet, eust ouy lire ceste lettre par M. de l'Aubespine, sa majesté entra en fort grande colere, disant que l'on abusoit trop de sa bonté, et qu'il n'y avoit poinct d'apparance de tant faire souster M. de Vieilleville ; et confessoit que à luy, premier que à pas ung, il avoit donné le gouvernement de Metz, et que l'aultre ne l'avoit que à son reffus ; que s'il l'eust reffusé comme luy, l'empereur n'eust jamais assiegé Metz, car il n'eust sceu passer le Rhin, ny osé s'y presenter ; et quant au gouvernement de Bretaigne, il n'estoit pas raisonnable de le plus faire valeter, car il avoit assez obéy pour commander en son rang ; mais qu'il ne pouvoit croire que M. de Gyé fust son subject. Sur quoi M. de l'Aubespine respondit que le lieutenant civil d'Angiers, nommé de Lesrat, qui poursuyvoit l'office de president presidial en la senechaussée d'Anjou, l'en pourroit amplement esclaircir ; lequel promptement faict venir, car il se pourmenoit en la grande salle comme tous aultres postulants qui attendent la relevée du conseil. Sa majesté luy demanda si le chasteau du Vergier ne tenoit pas de son chasteau d'Angiers, qui luy respondit que ouy, en arriere-fief; mais qu'en proche fief il tenoit de M. Vieilleville, à cause de sa barronnie de Mathefellon.

Quand le roy eust entendu ce discours, il commanda assez en colere que l'on allast querir monsieur le connestable disant qu'il disposoit fort mal ses affaires, et que c'estoit mettre la Bretaigne en combustion d'y installer Vieilleville avecques Gyé, estants ainsy incompatibles, et beaucoup d'aultres propos qui ne sont à reciter, touchant les passions et affections des personnes principallement celles pour lesquelles suyvre on neglige et offence grandement le service du maistre.

Monsieur le connestable arrivé, le roi luy va dire assez hardement telles parolles : « Savez-vous qu'il y a mon compere ? Je veux resolument rendre à M. de Vieilleville le gouvernement de Metz que je luy avois donné il y a un an, lorsque nous en partismes, mesme en vostre presence, car il luy appartient. Et si on l'eust cru quand il le reffusa, ma couronne seroit augmentée de la moitié. Vrayment vous accommodez bien mes affaires en Bretaigne de le y vouloir faire lieutenant en l'absence de M. de Gyé ! Lisez ceste lettre, et escoutez parler le lieutenant d'Angiers. Je vous prie que je ne sois plus, contredict, car je veux que cela soit, et que l'on ne me donne poinct d'occasion de me fascher davantage; car si Gonnor n'en sort incontinant que Vieilleville, qui sera ici bien-tost, s'y presentera pour y entrer, je jure au Dieu

vivant que ce ne sera pas tout ung; car je veux estre obey en mon rang, et ne prends nullement plaisir que l'on me donne tant de traverses. »

CHAPITRE XXXI.

M. de Gonnor est rappelé, et M. de Vieilleville part pour Metz.

Quand monsieur le connestable veid son maistre en telle colere, il ne replicqua une seule parolle, mais commanda à M. de l'Aubespine de luy lire ceste lettre. La lecture faicte, « Et bien, dist le roy, cela n'est-il pas plus que raysonnable? Or advertissez-en Gonnor; car je veux resolument qu'il en sorte. » Puis addressant sa parolle au lieutenant de Lesrat : Dictes-luy ce que vous me venez de dire. » Qui n'y faillit pas. Ce que bien entendu, le connestable respondit qu'il ne sçavoit pas les differends d'entre les deux maisons, et que cela estant il n'y auroit poinct d'apparance de les mettre ensemble en une charge, et qu'il alloit presentement despescher à Metz, faire entendre au sieur de Gonnor l'intention de sa majesté.

Sa despesche fust aulcunement desguisée; car s'il la luy eust faicte si rude comme le roy l'avoit prononcé, c'estoit assez pour le mettre au desespoir d'estre cassé d'une telle charge sans forfaict; mais il luy escrivit qu'il feignist d'avoir esté bien malade, et qu'il suppliast sa majesté de luy permettre de s'en venir en sa maison, pour changer d'air et s'y raffraichir; et que la peste estoit bien forte dedans Metz et aux environs; qu'il ne s'y vouloit plus tenir; que, à ceste cause, il pleust à sa majesté d'y envoyer quelque honneste et experimenté gentilhomme, digne de la charge, pour luy venir lever le siege, auquel il mettroit toutes cho es en main avant partir. Celluy qui portoit en poste ce pacquet, nommé Courcou, avoit commandement de la diligence, et de luy dire à part que monsieur le connestable le tiroit de-là pour l'installer au gouvernement de Bretaigne.

Ce Courcou fist telle diligence, aussi qu'il n'y a que vingt et quatre postes de Paris à Metz, que M. de Vieilleville et luy arriverent en ung mesme jour à la cour. Le congé fust incontinant accordé à M. de Gonnor, et M. de Vieilleville proclamé gouverneur de Metz par la propre bouche du roy, qui luy fist une faveur inestimable; car, affin qu'il fust bien venu et receu en toute allaigresse par les capitaines et soldats, dont y avoit vingt et quatre compaignies de vieilles bandes, deux de harquebusiers à cheval, deux de cavallerie ligiere, à toutes lesquelles on devoit deux mois, et une de gensdarmes à laquelle on devoit deux quartiers, sa majesté fist prendre toutes ces monstres en son espargne, qui estoit une faveur inaudicte; car on a accoustumé d'en prendre assignation sur les receptes generalles des provinces de France, et oultre ce, cinquante mille francs pour les reparations, et dix mille escus de present que le roy luy faisoit, le tout pris aux mesmes coffres : de quoy toute la cour s'esmerveilla grandement; et disoient bien que c'estoit une faveur incomparable; que de ce regne personne n'avoit encores receu somme qu'il emporta (trois cents quinze mille livres) avec luy, que conduisoient tresoriers et leurs commis, par charroy, qui en estoient responsables. Estants à Thoul, M. de Vieilleville fist assembler tous les gens d'eglise, de justice, capitainnes et les principaux habitans, en la presence desquels, le gouverneur y estant, il fist lire son pouvoir, de l'ampliation duquel ils furent merveilleusement esbahys; car il soustrayoit tellement toute l'authorité aux gouverneurs de Thoul et de Verdun, qu'ils ne se pouvoient plus appeller ny intituler que capitainnes de leurs villes.

CHAPITRE XXXII.

M. de Vieilleville prend poss ssion du gouvernement de Metz. État de la ville de Metz après le siége.

Nous vinsmes de-là au Pont-à-Mousson, où le sieur de Mesvretin, lieutenant de cent chevaux ligiers de M. de Gonnor, nous attendoit avec toute la compaignie, puis à Metz, où M. de Vieilleville fust receu avec grandes magnificences, estant venu ledict sieur de Gonnor, audevant de luy, environ demye-lieue, accompaigné de plus de cinquante capitainnes) car en France le lieutenant et enseigne d'une compaignie de gens de pied, porte ce tiltre; aux aultres nations, non, et s'appellent seulement le seigneur lieutenant, et le seigneur enseigne, principalement en Italie.) Et il y avoit lors à Metz vingt et quatre compaignies vieilles, de gens de pied, qui estoient à la françayse, soixante-douze capitainnes, qu'il faisoit merveilleusement beau veoir; car ce

n'estoient qu'espées dorées et argentées aux fourreaux de velours et bouts d'argent, collets de maroquin de toutes couleurs, à passement d'or et d'argent, bonnets de velours à petites plumes des couleurs de leurs maistresses, jusques aux fers d'or sur les escarpes de velours, qui avoient en ce temps-là grand vogue; et leurs soldats, quasi tous, morrions et fourniments dorés, et les corselets gravés, avec les bourguignotes de mesme, et les picques de Byscaye aux poignées de velours, houppes de franges de soye.

En cest équippage nous trouvasmes vingt bataillons d'environ dix enseignes en la plaine audevant de la porte Sainct-Thibault, et ung aultre en la grande place du Champ-Passaige, où estoient aussi les compaignies du sieur de Gonnor, et d'harquebusiers à cheval du capitainne Lancque; et ne fault poinct demander s'il fust tiré, ny de quelle allaigresse on bransloit la picque, car sa renommée les rejouissoit; et, oultre ce, il apportoit la monstre des deux mois qu'on leur devoit, et celle du mois de juin ensuyvant : et avec telles fanfares nous fusmes accompaignés jusques à la place de la grande eglise où estoit en bataille la compaignie de gensdarmes de M. le prince de La Roche-sur-Yon, qui estoit encores demeurée du reste du siege, de laquelle estoit lieutenant M. de Biron qui la conduisoit. Et mist pied à terre M. de Vieilleville pour aller saluer M. le cardinal de Lenoncourt, qui l'attendoit à la grande porte de son palais episcopal, pour luy donner à disner, à M. de Gonnor, au maistre de camp general des bandes françayses de deça les monts, sergent-major, de mesme aux plus apparants capitainnes et à quelques gentilshommes de nom, qui, par maladie, n'avoient peu suyvre M. de Guyse allant à la cour.

Le lendemain matin il distribua toutes ses lettres à ceux à qui elles s'adressoient, qu'il avoit faict venir en son logis; en la presence desquels il fist lire son pouvoir, comme prenant possession de son gouvernement; et furent tous esmerveillés de la grande puissance et authorité y contenues; car il donnoit mort et vye, ce que M. Gonnor ne pouvoit faire; car il n'eust osé faire mourir ung capitaine sans en advertir le conseil privé du roy, et y envoyer le procès tout instruict, ny semblablement donner grace : les gouverneurs de Thoul ne tenoient rien de luy, et faisoient faire les monstres à leurs postes; ce qu'ils ne firent plus, et avoient chacun ung sergent-major que M. de Vieilleville cassa sur l'heure, et les fist rayer de dessus l'estat du roy; ordonnant que celuy de Metz auroit la sur-intendance sur les capitainnes et soldats des trois villes, et qu'il y feroit ses cavalcades et visites, selon que les affaires et necessités s'y presenteroient.

A l'après, les monstres générales furent faictes, et le lendemain les payements. Mais parce que l'on avoit accoustumé de bailler à chacun des capitainnes tout le payement de sa compagnie, qui en usoit à son plaisir, appoinctant ses favoris, et malcontentant les aultres, qui n'estoit sans en laisser couler en ses bouges, à cause des passe-volants, qui sont valets et gens de boutique qu'ils arment et desguisent en soldats, pour les faire passer à la monstre, M. de Vieilleville rompit et annulla ceste coustume comme abusive, pleine de larcin et grandement prejudiciable au service du roy, et ordonna que, selon les roolles que retiendroient devers eux les commissaires et controlleurs des guerres, la monstre faicte, les soldats seroient appelés par nom et surnom, passeroient devant eux, et seroient payés en leur presence, affin que, les envisageant, ils cogneussent à peu-près quelles gens c'estoient, et de quelles forces on pouvoit faire estat.

Ceste ordonnance apporta une fort grande commodité aux habitans de la ville; car ils ne pouvoient estre payés de ce qu'ils prestoient aux soldats, sinon par la misericorde de leurs capitainnes; là, où estants payés en plaine salle, où tous les marchands se trouverent par publicque proclamation qui en fust faicte, les commissaires et controlleurs qui assistoient aux payements eurent commandement, mesme les tresoriers, de les payer, sinon du tout, au moins de la moitié. Mais bien plus, il fust enjoinct aux susdicts tresoriers, quand ung marchand leur apporteroit une cedule, ou des parties arrestées par le soldat, de les prendre et d'en deduire la somme sur sa monstre. De quoy M. de Vieilleville receust mille benedictions du peuple et du soldat; car le bourgeois estoit, pour l'advenir, asseuré de sa debte, et le soldat hors de la cruaulté de son capitainne qui lui en faisoit

passer beaucoup, et bien souvent jouoit sa monstre, luy faisant accroire qu'il n'estoit sur le roolle qu'à cent sols ou six francs de paye : le fourrier, qui participoit au butin, ou pour mieux dire larcin, desguisoit ainsi les matieres.

Finalement, M. de Gonnor remist toute sa charge entre les mains de M. de Vieilleville, avec les inventaires de toutes munitions de vivres, pouldre, artillerie de calibres, salpetres, bales, boulets, grenades, cercles et tous autres artifices à feu, et ung infini nombre d'aisses semées de poinctes, de dagues et d'espées, chausses-trappes et mille inventions pour la deffence d'une bresche, qui est admirable, dont il semble que le duc d'Alve, par la lettre qu'il avoit escrite à domp Alphonse d'Arboulanga, ci-devant inserrée, avoit eu advis; car sans double une armée s'y fust perdue. Et attribuoit-on toutes telles inventions au sieur de Sainct-Remy, provencal.

Ledit sieur de Gonnor partit doncques le sixiesme après nostre arrivée, et recommanda à M. de Vieilleville le sergent-major de la ville, nommé le capitainne Nycolas, et le prevost, qui s'appelloit Vaurés, l'asseurant de leur prud'homye, deligence et fidelité, aultant que l'on en sçauroit désirer pour le service du roy, en leurs charges, et les louoit ainsi en leur presence; qui le fist entrer en deffiance qu'ils ne valloient gueres. Toutesfois il respondit que ce luy estoit ung très-grand heur d'avoir deux tels officiers sur qui il se pouvoit reposer.

LIVRE SIXIÈME.

PRÉFACE.

Ayant deliberé de traicter des plus memorables actes de M. de Vieilleville en son gouvernement de Metz, qu'il exercea environ dix-huict ans, je ne me veux pas assujettir à tellement suivre le fil de l'histoire, que toujours l'ordre du temps y soit entierement observé, mais seulement faire ung brief recueil de ses traicts principaux, et de ceux qui seront les plus dignes d'estre presentés devant les roys, et tous grands princes. Aussi que durant ceste espace de temps, qui est fort long, il n'y sejourna pas assiduellement : car le roy, pour l'approcher de sa personne, et se prevaloir de son conseil, luy donna ung lieutenant. Mais pour les trois premieres années, durant lesquelles sa residence y fust quasy ordinaire, j'ay entrepris de reciter comme il se maintint et gouverna, de quel soing et diligence il mania ceste charge, et avec quelle authorité il se fist aymer et obeyr.

Je ne me veux obliger non plus à cotter les jours ny les ans ausquels il executa ses braves gestes, car seroit entreprendre sur les croniqueurs, ou les imiter; et ce que presentement je produicts, ne s'appelle ny croniques ny annales, mais une simple histoire, vernye de sa vérité; et me contenteray seulement de deduire de poinct en poinct ses genereuses actions, selon et ainsi qu'ils me viendront en memoire.

CHAPITRE PREMIER.

État de la ville de Metz après le siége.

Et pour commencer, je vous diray qu'il trouva les capitainnes, soldats et toute la garnison enflée de vaine gloire d'avoir soustenu ung si long siege contre ung si puissant empereur, que journellement on y faisoit à coups d'espée, par les tavernes et en plaine rue, pour la manutention des valeurs, à qui auroit faict en ce siege plus de service au roy : quelquefois les capitainnes l'entreprenoient pour les soldats, et les soldats s'y faisoient souvent tuer pour leurs capitainnes; si bien qu'il falloit appoincter par sepmaine cinq ou six querelles pour le moins, au grand mespris de toute discipline militaire, et du respect que l'on doit porter aux armes, principallement en une ville frontière, et de telle importance que ceste-là.

En quoy il print une inexprimable peine, ac-

compaignée d'un extresme dangier, tant pour le regard de sa personne que d'une ouverture à quelque sedition : l'apprehension de laquelle lui donnoit plus d'esmoy que tout autre inconvenient qui en eust peu arriver; ayant toujours preferé, tant estoit homme de bien, le service de son maistre à sa propre vye : car sourdant une mutinerie, par le moyen des rigoureuses ordonnances qu'il y vouloit establir, la ville eust esté en grandissime hasard, ayant l'ennemy dehors et dedans : dehors, le comte de Mansfelt, lieutenant-général pour l'empereur en la duché de Luxembourg, qui avoit de grandes forces esparsées par les villes de son gouvernement, toujours au guet et trop proche voisin ; car il n'y a de Theonville à Metz que quatre lieues. Dedans, les habitans crevoient de raige et de despit d'estre ainsi forcés en leur publicque liberté, pour le recouvrement de laquelle ils eussent, par manière de dire, hasardé leurs ames, tant s'en fault qu'ils y eussent espargné leurs propres vyes. Car leur esperance de se veoir jamais aultres estoit fort petite, puisque l'empereur s'estoit ainsi retiré avec sa courte honte, et que ses espouvantables forces estoient devenues vaines et inutiles sans ung seul effect, avec bien peu d'apparance d'en pouvoir, en toute sa vie, remettre de pareilles; car il se trouve que son armée devant Metz estoit de plus de cent mille hommes.

Mais ce qui plus leur faisoit mauldire leur miserable condition, estoit la foulle insupportable de leurs hostes (car il n'y avoit qualité d'eglise, de noblesse ou de justice qui en fust exempte), avec ceste perpetuelle inquietude d'en avoir tousjours; qui ne se pouvoit faire sans une grandissime, voyre totale ruyne de leurs linges, meubles et aultres ustenciles, oultre la privation interne de leur particuliere liberté; car qui loge soldat n'est jamais maistre de sa maison. A quoy fault adjouster la mortelle apprehension de l'honneur de leurs femmes, filles et aultres parentes : de sorte qu'il est plus que croyable qu'ils se fussent precipités en tous dangiers et perils pour se tirer d'une telle servitude. Ce que M. de Vieilleville, comme très-avisé, considéroit fort bien. Mais de tollerer aussi telles et si ordinaires insolences, il se fust jugé luy-mesme indigne de commander, et eust pensé offenser grandement son honneur s'il n'y eust donné l'ordre qui y estoit necessaire : qui fust cause qu'il se resolut, quoy qu'il en deust réussir, de desployer ses vertus et se faire craindre et obéir.

Et pour y parvenir, il feist assembler tous les capitainnes en chef, ausquels il feist entendre son intention, sans oublier toutes les remonstrances qui luy semblèrent necessaires pour coupper chemin à telles indignités, et qu'il ne les pouvoit plus tolerer. Et tout en l'instant leur fut faicte lecture de l'ordonnance qu'il vouloit faire publier, pour le fait des armes, dès le mesme jour, et des peines qui y estoient indictées à tous ceux qui y voudroient contrevenir. De quoy personne, de quelque qualité qu'elle fust, n'estoit exempte ni exceptée, eussent-ils esté ses parants.

Eulx, congnoissants son humeur, et qui avoient bien pesé et meurement consideré ses remonstrances sur le dangier que apporteroit au service du roi la continuation d'une si desbordée licence, qui leur pourroit estre imputée, luy requirent qu'elle fust publiée au plustost, et que tous respondoient unanimement de leurs soldats, se repputants très-heureux d'estre commandés par ung si digne seigneur et valeureux chevalier, promettants faire si bon service au roy sous sa charge, qu'il auroit occasion de s'en louer et contenter; avecques espérance que le grand credit qu'il avoit auprès de sa majesté feroit recognoistre leurs services; de quoy ils le supplioient très-humblement. Ce qu'il leur promist d'une très-cordiale affection, sur laquelle ils s'asseurerent; mais ils eussent bien desiré qu'il luy eust pleu moderer en quelque chose la rigueur qu'il avoit tenue aux monstres dernieres.

« Comment! dist-il, estes-vous esclaves de l'argent? Je vous advise que vous ne ferez jamais acte digne de vertu, si ce vice vous domine; car l'avarice et l'honneur sont incompatibles. Faictes seulement bon et fidele service, et vous remettez en moi de la recommendation. Mais sur-tout prenez garde de ne me faire trouver en les testiffiant, menteur ny donneur de parolles, principalement à ung si grand roy; et faites estat, mais très-resolu, que de tout ce que j'establiray et ordonneray en ceste ville, je ne m'en retracteray jamais; et plustost la mort. » A quoy ils acquiescerent, et luy offrirent, en

toute humilité, service. Ainsi, au contentement d'un chacun, l'assemblée se leva.

Et estoient les noms des capitainnes, tous des vieilles bandes françayses, tels qui s'ensuivent, à trois cents hommes pour enseigne :

Les capitainnes Gourdan, Haucourt, La Cahusiere, Bahuz, Pierre Longne, Vicques, La Volvenne, Verdun, Abooz, Soleil, Sainte Marie, Ambres, La Grange, Glenay, Favas, Ambures, Roiddes, Voguedemar, Bethune, La Molle, La Mothe-Gondrin, Salcede, Sainte-Colombe et Bonnavin, qui tous acquirent, par leur vertu et saige conduite en ce siege, louange et repputation d'éternelle memoire.

Sur tous lesquels, et leurs compaignies, commandoit en estat de sergent-major le capitainne Nicolas de Bragme, que M. de Guyse y avoit instalé; qui estoit une fort honorable charge : mais, vaincu d'avarice et de presomption, il en abusa; dont mal luy en print, comme nous dirons.

CHAPITRE II.

Fermeté de M. de Vieilleville à maintenir le bon ordre dans la garnison de Metz.

Les choses ainsi à souhaict composées, ils disnerent tous avecques luy, comme aussi firent les sieurs de Biron, de Guron et de Montendre, lieutenant, enseigne et guydon de la compaignie de M. le prince de La Roche-sur-Yon, qu'il avoit retenue exprès à Metz pour avoir quelques forces de son costé; et avoit envoyé querir à Verdun la compagnie de chevaux ligiers de M. le comte de Sault, qu'il y amena luy-mesme à toute joye avant le departement de M. de Gonnor. Et oultre ce, M. de Lanques, capitainne de cent harquebusiers à cheval, qui estoit demeuré en garnison à Metz, s'estoit venu présenter à luy pour luy faire très-humble service, avec offre de sa vie; et n'en fist pas moins le sieur de Mesvretin, lieutenant des cent chevaulx ligiers de M. de Gonnor, qui estoient aussi demeuré du reste du siege, les ayant tous deux fort dextrement gaignés.

Et après disner l'ordonnance fust publiée, premierement à la porte de son logis, en la présence des capitainnes cy-devant nommés, puis par les carrefours et aux trois places de la ville. Et quand elle fust publiée en la grande place, qui se nomme le Champ-Passaige, toute la cavalerie susdicte estoit en bataille avecques ses chefs; qui fist cognoistre à tous la volonté qu'un chacun avoit de luy porter obeissance, mais bien davantaige, car les plus mutins et revesches furent surpris par ceste veue de si grande frayeur, qu'ils excitoient les autres à faire joug à ceste ordonnance, prévoyants le moyen qu'il avoit de bien chastier les autheurs d'une sedition.

En laquelle place il se voulut bien luy-mesme trouver, sur son brave cheval Yvoy, au milieu de sa garde, vingt-cinq de chaque costé, des plus beaux hommes que le comte de Nanssau luy avoit envoyés, choisis en trois regiments de lansquenets, qu'il faisoit merveilleusement beau veoir avec leurs belles halebardes à longues dagues, et de nouvelle façon, accoustrés à leur mode et de ses couleurs jaulne et noir, desquelles il ne changea jamais, car madame de Vieilleville les luy avoit données estant encores fille, du nom de mademoiselle de La Tour.

Il ne se peult dire au reste de quel respect ceste ordonnance fut observée et obeye; car, de deux mois après la publication d'icelle, il ne s'esmeut une seule querelle, fors de deux soldats qui au jeu se castillerent, dont l'un tua l'autre en plaine rue; mais tous deux, tant le mort que le vif, furent decapités pour servir d'exemple : et poursuivit M. de Vieilleville si vivement ceste execution, qu'il contraignit le capitainne Pierre Lanque de representer à justice le soldat vivant, qui estoit de sa compaignie et retiré chez luy, sur terribles peines; qui n'y faillit pas, encores qu'il fust des plus capricieux de toute la garnison, et l'amena luy-mesme au prevost avant l'heure expirée, après ce rigoureux commandement; lequel soldat veit trancher la teste à celluy qu'il avoit tué, et passa de mesme incontinant après. Ce brave traict de justice humilia merveilleusement les soldats, et le fist beaucoup redoubter.

CHAPITRE III.

Sa sévérité à faire punir les coupables.

Il fut adverty que quelques soldats, sous ombre d'aller tirer par les champs au gibier, se jectoient sur les marchands qui apportoient vivres à la ville, et les desvalisoient de l'argent de leurs marchandises. Il en fist attrapper trois

sur la mynuict en leurs logis; et tout à l'instant, sans bruict, furent presentés à la question, qu'on leur donna si roidde, qu'ils accuserent sept de leurs complices, lesquels furent pris chaudement (car en leurs licts), estant luy-mesme en personne en toutes ces captures, avec sa garde, et quelque nombre de harquebusiers; car il ne s'en vouloit remettre au prevost ny au sergent-major, se deffiant de leur prudhomie, bien qu'ils fussent presents, ayant opinion qu'ils les eussent plustost faict évader que arrester, selon leur coustume, et pour de l'argent.

Ces voleurs, au nombre de dix, furent amenés secrettement et à la mesme heure en son logis, trouvés saisis d'escharpes rouges, criants à la rencontre des marchands, par leur propre confession, *Bourgoigne! Bourgoigne!* Quatre marchands qui leur furent representés, et recognus; leur procès faict et parfaict, trois d'iceux condamnés à estre rompus sur la roue, et le reste pendus et estranglés. Et affin de n'estre poinct importuné par leurs capitainnes qui les eussent peu requester, car c'estoient soldats de valeur, l'execution en fust faicte à huict heures du matin du jour ensuyvant. De quoy tout le monde fust grandement estonné (car l'ordinaire des executions de justice est après midy), et principalement leurs capitainnes, qui en sceurent plustost la mort que l'emprisonnement, qui estoient La Molle et Bonnavin.

De cela s'ensuivit une ordonnance qui fust publiée à son de tambour et cry public, que tous soldats n'eussent à sortir de la ville, pour quelque occasion que ce fust, sans son congé et passeport, sur peine de la vie; et deffence aux gardes des portes de les laisser passer, sur mesme peine, de quoy les caporaux seroient responsables : ce qui fut fort soigneusement observé; dont advint un fort grand repos et utilité à la ville; car les marchands voyants la seurté y estre telle, y amenoient des vivres de toutes parts en grande abondance, et de toutes sortes.

Ceste grande justice donna une tremeur merveilleuse à toute la garnison; et ce qui le rendoit plus redoutable et mieux obey, provenoit de ce que, à ses mesmes domestiques, il estoit plus rigoureux qu'aux aultres; car l'un de ses lacquais, qui l'avoit servy sept ans, pour avoir seulement donné l'alarme à toute la ville environ mynuict, voulant forcer le logis d'une paillarde, fust pendu et estranglé le lendemain matin sans miséricorde, devant la maison où il avoit commis l'insolence; et l'un de ses cuisiniers ou pasticiers, qui s'estoit marié à Metz, tenant cabaret, pour avoir enfrainct une aultre ordonnance de n'aller audevant des paysants apportants leurs denrées en la ville, mais les laisser venir en la place du Champ-Passaige pour les debiter et vendre, eust l'estrapade, c'est-à-dire trois traicts de corde bien roiddes; et estoit si haulte qu'il en cuyda mourir; pour le moins, ses membres luy furent toute sa vie inutiles.

CHAPITRE IV.

M. de Vieilleville reçoit les plaintes des habitans contre la garnison.

Il n'y a qui ne saiche qu'en une ville assiegée les capitainnes ausquels le lieutenant de roy donne des cantons ou quartiers en garde avec leurs compaignies, n'en soient exactement soigneux, affin d'avoir cest honneur de luy rapporter soir et matin, et à toutes heures, ce que l'ennemy a entrepris sur les fossés ou murailles qui leur sont commises, et la prompte et vive resistance qu'ils y ont faite, sur esperance de quelque remuneration, ou pour le moins d'une louange; mais il ne fault poinct doubter des forces et violences qu'ils exercent parmy ceste charge; car ils contraignent leurs hostes, quelquefois avecques le baston, de venir aux remparts charger ou porter la hotte jour et nuict; mais Dieu sceyt quel mesnage ils font cependant en leurs maisons avec leurs femmes et filles, et n'y va rien moins que de leur vye si elles en font plainte : pour lesquelles s'approprier, il se trouve souvent des peres et maris tués, que l'on faict acroire estre advenu par le canon.

Par ceste impiété, qui n'est que toute gaillardise entre les gens de guerre, il se trouva environ six-vingts, que femmes que filles, dérobbées durant le siege, que les capitainnes et soldats tenoient cachées, comme prisonnieres, en chambre, qui respondoient avec menaces à leurs peres, maris et freres, qu'elles estoient mortes; et quelque plainte qu'ils en fissent à M. de Gonnor, ils n'en sceurent jamais avoir la

raison, pour n'avoir eu peult-estre la hardiesse de commander ouverture estre faicte des logis, craignant quelque sedition qu'il n'eust peu appaiser, ou bien qu'il participoit au butin; car il en estoit de grand vie, encores qu'il en eust une qu'il permettoit impudammant estre appellée madame de Gonnor; ou que, voulant forcer les capitainnes à ceste raison, ils luy eussent pu dire qu'il leur en monstroit l'exemple, et qu'il falloit que la justice commenceast par soy-mesme: car il la tenoit contre le gré de sa mere, et en estoit le pere mort de desplaisir, la luy ayant ravie ung mois ou deux après qu'il fust instalé au gouvernement.

Ceux-cy, voyants la magnanimité et grandeur de couraige de M. de Vieilleville, accompaignée d'une certaine et comme divine rondeur de conscience qui n'espargnoit jeunes ny vieux, domestiques ny estrangiers, nobles ny aultres, par une admirable et incorruptible integrité de justice, consulterent par ensemble de luy presenter une requeste, aux fins de recouvrer ce qu'ils avoient de plus cher. Et se trouverent, suyvant ceste resolution, ung matin, leur remonstrance en main, si à propos, qu'il n'estoit venu encores ung seul capitainne à son lever. Laquelle ayant leue, « Comment, dist-il, voicy desjà la demie-année quasi expirée que je suis en ceste ville, avez-vous tant attendu à poursuivre la reparation de ce tort qui est des plus grands que l'homme sçauroit recevoir? »

A quoy ils respondirent qu'ils n'avoient osé plustost, craignants d'estre repoussés en leur plainte, ainsi qu'il leur estoit advenu souvent du temps de M. de Gonnor. « Vrayment, dist-il, j'ay peu d'occasion de me louer de vous, d'avoir balancé ma conscience avec celle de mon predecesseur. Toutesfois contentez-vous que, premier que je dorme, je vous feray faire raison de vos honneurs que l'on vous détient ainsi miserablement, pourveu que vous saichiez les lieux où elles sont. » A quoy respondit l'un d'entre eux nommé Bastoigne, qui y avoit sa femme et sa sœur, et celle de sa femme, trois fort belles personnes, et de vingt-cinq ans seulement la plus âgée, qu'ils le sçavoient maison pour maison. — Retirez-vous donc aux vostres, et vous trouvez sur les neuf heures du soir ceans, et je les vous remettray toutes entre mains, ayant choisi une telle heure affin que les tenebres (car c'estoit en octobre) couvrent la honte de vos parentes et la vostre; car si elles sortoient le jour à la veue d'un chacun, elles en seroient à jamais remarquées; et tenez la chose secrette jusques à l'heure dicte, de peur qu'on ne les escarte. » Ainsi s'en vont ces pauvres habitants, louants Dieu de toute affection de leur avoir donné ung tel et si debonnaire gouverneur.

M. de Vieilleville, pour executer une si saincte et louaple entreprise, commanda aux capitainnes Gourdan, Sainte-Colombe, Salcede, Sainte-Marie, Ambres, Vicques et Ambures, qui luy estoient voués à la mort et à la vie, de luy fournir entre huict et neuf heures du soir cent harquebusiers chacun, oultre les gardes ordinaires, et les mener en personne en sept les plus grandes rues de la ville, qu'il leur nomma, et y poser des corps de garde le long d'icelles, de quatre cents pas de distance entre chacun; plus au sieur de Guron, enseigne de la compaignie de M. le prince de La Roche-sur-Yon (car M. de Biron s'en estoit allé à la cour) de mener sa compaignie en la place du Champ-Passaige, montée et armée, et s'y tenir en bataille jusques à son premier mandement; au sieur de Mesvretin, la sienne, en la place devant la grande eglise; et au sieur de Lancque, aussi ses cent harquebusiers, en la petite place: qui furent tous prests à l'heure dicte.

CHAPITRE V.

Exemple de sévérité et de justice.

Les postulants ne faillirent de s'y trouver pour le conduire aux maisons où estoient celles qu'ils cherchoient. Et voyant toutes choses preparées et les advenues si bien bouchées que personne ne pouvoit eschapper, il attacque, de premiere abordade, le logis du capitainne Roiddes, avec ses gardes et aultre suicte de nombre de gentilshommes, qui tenoit la femme d'un notaire nommé Le Coq et fort belle, brise et met la porte dedans, ayant, auparavant donner l'alarme, faict entourer toute la maison. Le capitainne, qui desjà se couchoit avecques ses délices, se voulut mettre en deffence à ce bruict, mais il fut adverty que monsieur le gouverneur y estoit en personne; qui l'estonna, et s'en vint jecter à ses pieds, luy demandant ce qu'il luy plaisoit, et en quoy il avoit forfaict: qui luy

respondit qu'il vouloit avoir une poulle qu'il tenoit en mue il y avoit plus de huict mois. Le capitainne, qui savoit mieux faire que parler (car il estoit vaillant homme), ne comprenant pas ceste parolle, jure et regnie Dieu qu'il n'avoit poulle, coq, chappon, ny poulets en sa maison, et qu'il n'en nourrissoit poinct. Toute l'assistance se print à rire de ceste sotte responce; mesme M. de Vieilleville en modera sa colere, luy disant : « Malhabile homme que vous estes, n'avez-vous pas la femme de Me Pierre Le Coq? Est-ce aultre chose qu'une poulle? Rendez-la-moy tout à ceste heure, ou je vous feray demain trancher la teste; et le jure et proteste sur mon honneur et sur ma vie. »

Un soldat, favori des siens, nommé Caussains, oyant ceste demande, sort promptement pour destourner la beste à vingt ongles, la faisant sortir par une petite porte qui respondoit en une ruelle fort estroite; mais un lansquenet de sa garde, exprès posé là, les arresta tous deux: Caussains met la main à l'espée; le lansquenet, qui s'aidoit dextrement bien de la halebarde, luy faict voler l'espée et la dague des poings, et oultre ce, redoublant le coup, le porte par terre, luy oste ses armes, et le battit bien; dequoy on fut fort esbahy, car il estoit brave et furieux soldat qui avoit combattu deux fois en duel, tousjours vainqueur et sans blessure, fort dispos de sa personne, bondissant comme un chevreuil, et très-adroict aux armes, qui se faisoit au demeurant redoubter en toute la garnison par sa valeur; mais pour ceste fois il practiqua le très-ancien departement des plus nobles armes que l'on donnoit jadis aux nations principales de la chrestienté, qui estoit, aux Français la lance, aux Suysses la picque, aux Poullonnais l'espée à deux mains, archiers d'Angleterre, pistolliers de Danemarch, aux Italiens l'espée et le poignard, aux Hespaignols l'arquebuse, et aux Allemands ou lansquenets la halebarde; car, en moins de quatre desmarches, il luy fist perdre toutes ses escrimes; et s'il ne l'eust requis de la vie il l'eust assommé de l'ast, mais il n'en endossa seulement que trois ou quatre coups, le laissant en un très-piteux estat; car, d'entrée de combat, il l'avoit blessé en la teste, sur l'espaule et en une main, de la dague et de la garde de sa halebarde.

Durant ce combat, la femme se sauve de vitesse chez son mary, tesmoignant par ceste fuitte son innocence et la force faicte à son honneur. Ce que rapporté à M. de Vieilleville, il fist lascher le capitaine Roiddes, que l'on menoit desjà prisonnier pour estre decapité au poinct du jour.

Le reste des capitainnes, advertis de tant de corps-de-gardes et de ce collere, demeurerent tous entredicts, ne pouvant imaginer l'occasion qui l'avoit enflammé; mais on leur rapporte que c'estoit à cause des femmes que l'on detenoit concubinairement par force. Les coupables, effrayés de ce rapport, et qu'on leur avoit dict que le capitainne Roiddes avoit esté tué à cause de la sienne, pour ne tomber en tel inconvenient, ouvrent les portes aux leurs, et les font sortir en diligence de leurs maisons: si bien que l'on ne voyoit que femmes et filles par les rues, qui se retiroient à course chez leurs peres et maris. Ce nonobstant, M. de Vieilleville voulut estre conduit par toutes les maisons et les visiter, pour contenter les habitants; qu'ils trouvèrent ouvertes et vuides de toutes gens. En quoy il passa six bonnes heures: et après avoir licentié toute la cavallerie, et faict rompre les corps-de-gardes extraordinaires, il se retira, entre trois et quatre après minuict, en son logis, pour se reposer; aussi que de toutes parts vindrent advertissements ausdicts habitants, en sa presence, que ce qu'ils cherchoient s'estoit rendu à leurs maisons.

De ce bien il en nasquist un aultre, que vingt et deux religieuses de bonne part et d'ancienne noblesse du pays de Lorraine et d'ailleurs, que les grands de l'armée avoient enlevées, durant le siege, des abbayes de Sainct-Pierre, Sainte-Glossine, des Pucelles, Sœurs-Collettes et de Saincte-Claire, et puis données, se retirants en France, à leurs favoris, se sauverent quant et quant par ceste esmeute, et se vindrent rendre, contre toute esperance, en leurs monasteres et couvents. Dequoy il receut infinis remerciements de plusieurs gentilshommes lorrains ausquels elles appartenoient, avec offre de leur vie quand ils en sceurent la nouvelle; car on n'avoit jamais sceu descouvrir le lieu où elles estoient prisonnieres, et les tenoit-on mortes ou menées en France; car elles estoient fort belles.

CHAPITRE VI.

M. de Vieilleville nomme un maître échevin de Metz.

Il y avoit sept races de gentilshommes en la ville de Metz, qui de toute ancienneté, et par octroy et privilege special de l'empire, avoient usurpé l'estat de maistre eschevin sur tout le reste des habitants, qui est le supresme de la ville, et jugeoient en dernier ressort : que si quelqu'un des habitants en vouloit apeller en la chambre imperiale de Spire, les aultres six poursuivoient cest appel à vive force, et se bandoient contre l'appellant jusques à le ruiner, car ils estoient riches et de grand moyen ; de sorte que cela revenoit à une espece de tyrannie, d'aultant que personne ne leur osoit contredire; et duroit l'exercice de cet estat seulement un an, auquel nul autre ne pouvoit aspirer ny parvenir s'il n'estoit des susdictes sept races ; et les appelloit-on les sept Parraiges, mesme leur secretaire s'appelloit le secretaire des sept. Mais bien plus, ils estoient si enflés de la gloire de ceste prééminence, que, quand on baptisoit leurs enfants, le baptesme finy, les parrains, par grande sottise, luy souhaittoient d'estre une fois en sa vie maistre-eschevin de Metz, ou pour le moins roy de France : et avoient pour assistance treize conseillers qu'ils choisissoient à leur poste, et par faveur les faisoient continuer tant qu'il leur plaisoit, excluants un grand nombre d'honnestes citoyens de tels grades et honneurs, et le plus souvent les vendoient.

Mais M. de Vieilleville, voulant abolir ceste espece de tyrannie et leur faire perdre la douce memoire de leur ancienne liberté, qui les pouvoit tousjours nourrir en quelque esperance du recouvrement d'icelle, et avoir perpetuellement la grandeur et support de l'empire en la fantaisie, attendit le temps de la création du maistre-eschevin pour leur en faire entendre son advis. A laquelle création il y avoit bien des fanfares et plusieurs grandes ceremonies; car tous les habitants, nobles et aultres, ce jour-là estoient en allaigresse et yvrognerie, à la mode du pays, feux de joye par toutes les rues, trompettes et haultbois. Et le maistre-eschevin, se retirant du palais en son logis le jour de sa création, jectoit à poignées de l'argent par les rues et dedans les boutiques, le peuple criant : Vive monsieur le maistre-eschevin ! La cloche qui s'appelle la Muette sonnoit à grand branle quasi tout ce jour-là, qui est si grosse qu'elle estourdit la ville; car elle et le grand clocher qui la loge appartiennent à la ville et non aux chanoines, encores qu'il tienne à la grande eglise, estant celuy où sont leurs cloches pour le service divin de l'aultre costé.

Un mercredy après disner, dont le lendemain se devoit créer le maistre-eschevin, tous les gentilshommes des sept Parraiges se vindrent presenter devant M. de Vieilleville, qui pouvoit faire nombre de soixante, en assez brave équipage, mais approchant plus de la grossiere mode de la Germanie, que du garbe français, auquel le maistre-eschevin qui sortoit d'année, parla de ceste façon :

« Monseigneur, nous sommes venus vous supplier très-humblement de nous tant honorer que de vous trouver demain au palais à l'election que nous avons deliberé faire d'un maistre-eschevin de Metz, suivant nostre coustume et les anciens statuts à nous octroyés il y a plus de sept cents ans, par special privilege du sainct-empire, et confirmés par les très-sacrés empereurs qui ont regné depuis ce temps-là, n'ayants voulu entrer en ceste création sans estre favorisés de vostre assistance, de laquelle le maistre-eschevin qui doit estre esleu s'en trouvera plus honoré, et en conduira plus heureusement sa charge. » A quoy M. de Vieilleville respondit ainsy : « Il me semble, mes amis, que vous devez plustots me demander si j'ay agréable ceste création, et si elle prejudicie en rien à la grandeur du roy et à son service, que de me prier d'y assister; car sa majesté ne trouve nullement bon qu'il se fasse aucune chose en ceste ville qui contrevienne ou qui rabbaisse son authorité ; ce que faict directement ceste vostre entreprise, puisque vous la voulez tenir des empereurs, avec lesquels il n'a rien de commun, principalement avec Charles d'Austriche qui luy est mortel et capital ennemy, ayant tasché, par tous moyens qui ne vous sont incognus, de rendre la protection qu'il avoit embrassée de l'empire, odieuse à toute la chrestiente, et faict, oultre ce, tous ses efforts de luy ravir ceste ville, de laquelle les princes electeurs et tous les estats de la Germanie luy avoient faict present, pour le remunerer en partie de la liberté qu'il leur

avoit acquise par la force de ses armes, les mettant hors de la servitude en laquelle ils estoient reduicts par la tyrannie de celuy que je viens de nommer. Doncques ne trouvez estrange si je casse et annulle tout ce qui se faict de par luy et en son nom. Et vous deffends, sur la vie, de passer oultre en ceste vostre eslection; car tout presentement j'en veux eslire et nommer un qui tiendra son estat de l'authorité du roy, et luy feray prester, en vos presences, le serment de fidelité à la couronne de France. D'aultre part, vous alleguez qu'il y a sept cents ans que ce privilege vous est confirmé par les empereurs. Quelle apparence y a-t-il que sept lignées jouyssent perpetuellement de cest estat, et que cent ou six-vingts honnestes familles, qui sont de toute ancienneté en ceste ville, en soient, par vostre tyrannique usurpation, excluses et privées?

« A ceste cause, j'ordonne que Michel Praillon, qui est un fort honneste bourgeois, et très-affectionné au service du roy, soit maistre-eschevin de Metz pour ceste année, et dès à présent je le nomme et establis pour tel. Que si demain vous venez au palais pour veoir proceder plus amplement à sa création, vous y serez receus comme nobles citoyens de la ville, simplement et sans aultres presidents de qualité, et m'y trouveray pour cest effect : aussi que je veux desormais vous faire perdre à tous le goust et l'appetit de ces mots de *très-sacré empereur, très-sainct empire* et *chambre imperiale de Spire,* que vous avez si souvent en la bouche, et y mettre en leur place ces braves noms de *roy très-chrétien, très-redoutable majesté royale, l'invincible couronne de France, et la cour souveraine du parlement de Paris ;* et sur ceste conclusion, qui est irretractable, et qui ne se peut forcer, retirez-vous en vos maisons jusques à demain que vous orrez sonner la Muette. »

Il est impossible d'exprimer de quelle angoisse cest arrest transpercea le cœur de toute ceste trouppe, mais de telle force et violence, qu'ils devindrent comme muets ; car un seul d'eux ne sceust advancer une seule parolle pour servir de replique : ce qu'il ne falloit trouver estrange, veu le grandissime subject qu'ils avoient d'en tomber malades jusques à la mort, se voyant ainsy perdre, en moins d'un sixte d'heure, la possession si authentique d'un tel privilege, duquel ils avoient jouy l'espace de plus de sept cents ans sans aulcun contredict, et se retirerent avec un merveilleux silence, sans faire bruict, fors que des pieds, en prenant congé. Alors je dis au maistre-eschevin, nommé Androuyn, desjà fort ancien, qui avoit esté nourry assez long-temps en la cour de l'empereur, qu'il devoit bien amener avec luy le grand doyen de l'église de Metz, Brimeval, qui est imperial pour la vie, pour plaider sa cause; mais il me respondit que le chancellier de l'empereur, Granvelle, n'y eust de rien servy, et qu'il cognoissoit M. de Vieilleville et ses resolutions; aussi qu'il ne pensoit pas qu'il cassast ces vieux statuts de luy-même, mais qu'il en avoit commandement exprès du roy. Et sur l'asseurance que je luy donnai du contraire, et que, de soy-mesme et de sa seule authorité, il faisoit ceste translation de l'eschevinaige sans en avoir aucun commandement, il broncha; et sans ceux qui le cotoyoient, il fust tombé par terre; si bien qu'il le fallust porter en son logis et mettre au lict, où au bout de deux jours il mourut en bon et vray patriote, zelateur de la manutention des statuts de sa cité. Mais à muance de seigneurs, changement de loix, principalement quand cela advient par la force et par les armes, qui extirpent du tout en tout la memoire des predecesseurs, pour y enraciner celle de leur nom.

CHAPITRE VII.

Fêtes données aux principaux habitans de Metz par M. de Vieilleville.

Le lendemain, M. de Vieilleville se trouva au palais pour la création du maistre-eschevin, où pas ung des sept parraiges n'assista, légitimement excusés par l'extrême maladie du sieur Androuin, dernier possesseur de l'estat. Et en ceste assemblée Michel Praillon fust proclamé maistre-eschevin avec toutes les cérémonies accoustumées, sous l'authorité du roy, prestant le serment de fidelité à sa majesté et à la couronne de France ; la resjouissance encore plus grande par les habitans, de veoir cet estat reduict à la bourgeoisie, avec esperance d'en pouvoir estre honorés quelquefois en leur vie. Et ne fault demander si la Muette eust bien des affaires.

Et parce que Michel Praillon fut surpris, car plustost eslu qu'adverty, et qu'il ne peut donner l'ordre au festin accoustumé en telle création, M. de Vieilleville festoia la compaignie qui de toute ancienneté y devoit estre appellée : qui sont, l'evesque quand il se trouve en la ville, les princier, grand doyen, chancelier, archidiacre, et aultres dignités avec tous les chanoines de la grande église; les treize, les sept paraiges, et les plus notables bourgeois, ausquels il adjousta une vingtaine de ses plus favoris capitainnes. M. le cardinal de Lenoncourt, evesque de Metz, s'en excusa, parce que son nepveu, le sieur de Maleroy, devoist estre créé maistre-eschevin, suivant les anciens statuts, faché extrêmement de les veoir abolis, disant qu'on les avoit ostés de la noblesse pour y surroger les vilains : et s'en alla le mesme jour, de raige et de despit, en une maison épiscopale nommée Vich, distante de Metz de huict lieues. Mais on ne laissa pas de faire très-bonne chere, et de boire à la bonne santé du roy. Le festin fut très-somptueux, et selon sa mode accoustumée de traicter. Il estoit de douze plats garnis, et à chasque service, au lieu de violons et de haultbois, l'on oyoit une scopeterie de deux cents harquebusiers par dehors, en la cour du logis, qui faisoient filer leurs harquebusades jusques à ce que le service fust assis; ung maistre d'hostel pour chaque plat, pour éviter la longueur. En quoy toutes choses furent si bien conduites par la providence du sieur de la Besnerie, premier maistre d'hostel, que la compaignie en eust ung merveilleux contentement, pour n'avoir jamais veu une telle magnificence.

Et pour rendre ce festaige agréable à tous, et qu'il en fust memoire, il exempta, incontinant après disner, tous les chanoines de Metz en général, dont il y a trois colleges, les treize, et plus de soixante maisons bourgeoises, et toutes les veuves, de plus loger gens de guerre, de quelque qualité qu'ils fussent, tresoriers, commissaires et controlleurs des guerres, d'artillerie, des reparations ny aultres, commandant au grand mareschal des logis de la ville et fourriers de toutes compaignies, tant de cheval que de pied, de faire resserrer leurs soldats et changer de quartiers, affin d'entretenir son ordonnance. La pluspart de l'assistance se mist à genoulx pour le remercier d'une si grande courtoisie et gratuite; car ils estoient merveilleusement fatigués de leurs hostes, benissants à haulte voix, et louants de ceste heureuse journée, et de la création du nouveau maistre-eschevin qui leur avoit apporté ceste inesperée beatitude et felicité.

Ceste volontaire exemption de logis; l'industrieuse recousse des femmes et filles; la remise de l'eschevinaige en la bourgeoisie, avec l'administration d'une tant équitable justice, par laquelle le moindre de la ville trouvoit promptement sa raison contre le plus grand, rejectant toute acception de personne, gaignerent de telle façon les cœurs des habitans, qu'ils oublierent les regrets de leur liberté, et ne pensoient plus que à devenir bons Français. Et pour se faire congnoistre tels, ils accuserent à M. de Vieilleville quelques-uns des leurs, qui dressoient des memoires pour envoyer à la chambre imperiale de Spire, et aux estats de l'empire, se plaignants des torts que leur faisoit le gouverneur de Metz; et qu'il avoit supprimé et aboli l'estat de maistre-eschevin; lesquels furent surpris de nuict en ung logis, transcrivant encores leurs mynutes, et constitués prisonniers au nombre de six. L'autheur de ceste despesche, et celluy qui portoit la charge de faire le voyaige, portant beaucoup d'aultres instructions, faulces toutesfois, furent menés la nuict en tel lieu que l'on n'en entendist oncques plus parler, car ils furent noyés. Aux aultres quatre, qui estoient gentilshommes, on fist une fort rigoureuse reprimande, et que s'ils retomboient de leur vye en pareille faulte, on les jecteroit en la riviere, avec confiscation de leurs biens, et bannissement perpetuel de toutes leurs familles et races hors de la ville et pays messin; et que quand le gouverneur les foullera en quelque chose, c'est au roy qu'il se fault aller plaindre et non ailleurs : aussi qu'ils avoient fort mal entendu le traict de l'eschevinaige; car ce n'est pas l'abolir ny le supprimer que de le transferer en aultre main. Et pource que leurs memoires et instructions, qui furent tout en l'instant bruslés en leurs presence, estoient faulces, et qu'ils attaquoient l'honneur de monsieur le gouverneur, ils en furent quictes pour une recognoissance et confession qu'ils firent de leur faulte, et à genoux, sans rien escrire toutesfois ny enregistrer, puis renvoyés avec serment d'estre pour

l'advenir meilleurs Français, ce qu'ils promirent; se submettants à toute rigueur de justice, si jamais plus ils tomboient en ceste oubliance.

CHAPITRE VIII.

Exploits de la garnison de Metz.

Si M. de Vieilleville polissoit bien le dedans de la ville, il purgeoit de mesme la campaigne de tous coureurs, voleurs et picoureurs; car il avoit dressé ung estat par lequel il faisoit sortir à tour de roolle, par sepmaine, soixante salades et deux cents harquebusiers, pour aller à la guerre, aux lieux où il les faisoit conduire par experimantés capitainnes, guydés par surs et capables guydes; et estoit si fidellement servy en ses advertissements, qu'ils s'en revenoient tousjours avecques la victoire, nombre de prisonniers et riches butins. Travaillant de telle sorte les garnisons de Théonville, Luxembourg, Arlon, la maulvaise Aisse, le mont Saint-Jehan, et jusques à La Marche-en-Famine, que depuis le mois de may 1552, qu'il entra en son gouvernement, jusques en febvrier ensuivant, il se trouva plus de douze cents ennemis morts, et n'en perdismes jamais que six-vingts-dix. Aussi n'y envoyoit-il pas des bisoignes et fialants; mais luy-mesme prenoit la peine de les choisir à la myne et à la réputation, dès le soir, pour les faire partir à la poincte du jour. Ce qui leur haulsoit le couraige et animoit à la vertu encores plus, de ce qu'il les nommoit tous par leur nom; et estoit ordinairement present au sortir de la porte, les recommandant aux capitainnes qui en avoient la charge.

Quant aux prisonniers, il estoit dict par la capitulation d'entre luy et le comte de Mansfelt, qu'ils ne seroient gardés plus de trois jours, et seroient quictes de leur ranson en payant leur solde d'un moys, de laquelle les deux gouverneurs certiffieroient, sous leur seing, la valeur et sans fraude, par le tambour ou trompette qui les viendroit requester, et douze sols par jour pour toute despence : de façon que la guerre ne fust jamais si bien demenée aux forts de Bouloigne, ny en Piedmont, qu'elle estoit en ces Marches-là : dequoy nos soldats recevoient un grandissime plaisir et prouffit; car le comte de Mansfelt, voyant une si grande force conduicte par si aguerris capitainnes que les nostres, avec l'instruction d'un chef si determiné, fust contrainct d'envoyer devers la royne de Hongrie, regente des Pays-Bas, pour avoir du secours; qui luy envoya le plus beau et le meilleur de tout ce qu'elle avoit en son gouvernement, sous la conduite du comte de Maisgue. Et ce renfort arrivé, qui estoit de huict cents hommes d'armes des ordonnances de Bourgoigne, et de sept ou huict enseignes de Wallons, la guerre s'eschauffa furieusement. Mais nous avions tousjours du meilleur; car M. de Vieilleville despendoit si prodigalement en espions, que les Bourgoignons, Wallons mesmes, principalement d'un villaige nommé Maranges, luy donnoient des advis, et si certains, que bien souvent il envoyoit prandre les ennemys dedans leurs ambuscades.

Et n'y avoit foire, marché, assemblée, non pas des nopces, qui se faisoient à quinze et vingt lieues dedans le pays de l'ennemy, tirant en Flandres, que M. de Vieilleville n'y envoyast deux ou trois cents chevaux, avec aultant de braves harquebusiers, pour leur servir de haultboys, et les resveiller. Et quand le comte de Mansfelt envoyoit après pour leur coupper chemin, il n'avoit pas si-tost faict ce project que son voisin n'en fust adverty; qui despescheoit incontinant nouvelles forces pour les soustenir et desgaiger; et c'estoit à telles rencontres qu'il se faisoit de belles armes, mais tousjours la victoire de nostre costé, tant nous estoit fovorable la bonne fortune de M. de Vieilleville. Et avons veu, pour ceste fois, amener à Metz trente chariots chargés de toille de Hollande, de vins, de draps de laine et de soye, avec quarante ou cinquante marchands prisonniers, et aultant de gens de guerre, que de cheval, que de pied, et à peu de perte. Dequoy il ne se fault esbahir; car le capitainne Groze, sergent-major general des bandes françaises de deçà les monts, qui menoit mieux les gens de pied que tout autre qui jamais de son temps s'en mesla, estoit ordonné chef par M. de Vieilleville en toutes ses factions et entreprises; et commandement à tous de luy obéyr, quels qu'ils fussent, et de ne rien entreprendre qu'avec son conseil et meilleur advis.

Le comte de Mansfelt voyant la fortune luy rire si mal, et qu'il ne faisoit entreprise qui peust réussir selon son intention, et que, au contraire, la garnison de Metz endommageoit infiniment

les pays et subjects de l'empereur son maistre, sans y pouvoir donner ordre, avec perte ordinaire de beaucoup d'hommes, se desmist fort volontairement de sa charge sous l'honneste couverture de maladie, et laissa son gouvernement entre les mains du comte de Maisgue, qui l'accepta à toutes joyes. Mais il n'y acquit pas plus d'honneur que son predecesseur, comme nous dirons en son lieu.

CHAPITRE IX.

L'évêque de Metz est privé du droit de faire battre monnoie.

Le princier et le chancellier de la grande eglise de Metz donnerent advis à M. de Vieilleville, se ressentants de la gratuite exemption de leurs logis, que le cardinal de Lenoncourt faisoit informer secretement sur ses actions, et comme il avoit renversé beaucoup de choses en son gouvernement qui desrogeoient à la protection que le roy avoit prise des villes imperialles de deçà le Rhin, dont celle de Metz estoit la principale, et beaucoup d'aultres deportements qui leur estoient incognus; mais qu'ils l'en avoient bien voulu advertir pour l'obligation qu'ils ont à son service, encores que l'aultre soit leur evesque, affin qu'il y prenne garde et qu'il donne ordre à ses affaires. Dequoy il les remercya, ne doubtant poinct de leur bonne volonté, et qu'il le cognoissoit il y a long-temps pour un grand remueur, comme ayant esté nourry quasi toute sa vie en cour de Rome; mais il leur demanda à qui se devoit presenter ceste information, ou au roy ou à l'empire.

Dequoy ils ne le purent resouldre, fors qu'ils pensoient que c'estoit au privé conseil du roy. «Or, à qui que ce soit, dist-il, je luy veux donner encores plus de subject qu'il ne pense, pour ampliffier sa plainte et ses memoires.» Et tout à l'instant il envoya querir les maistres des monnoyes, tant de l'evesque que du maistre-eschevin, qui avoient privilége, de toute ancienneté, de battre et de forger de la monnoye au coing de leurs armes, avec divises faictes à plaisir, pour perpetuer, quant au maistre-eschevin, sa memoire, et quant à l'evesque, pour illustrer sa maison.

Eux arrivés, il leur remonstre qu'il a infinies plaintes des grandes malversations qu'ils exercent en leurs charges, dont luy-mesme s'est bien apperçu, car quelque payement que l'on fasse de l'argent de France, soit aux monstres des gens de pied, aux reparations, ou à la fonte de l'artillerie, et aultres despences pour le service du roy, qui sont faictes en beaux escus, testons, demy-testons, sols, demy-sols, carolus et autres especes françaises, devant la huictaine expirée l'on n'en sçauroit trouver une seule : « Si bien qu'il est croyable, voire tout évident, que vous ne faictes que commuer, alterer et billonner tout l'argent qui vient de France; et ne void-on en leur place que jocondales, dolars, florins de Rhin, gros de Metz à la marque de l'evesque, bacses et aultres menues monnoyes de Lorrainne et Metz, mesme de Bourgoigne, sur lesquelles vous faictes un infini prouffict, au grand detriment, voire pernicieuse ruyne de toute ceste garnison, et mespris du service du roy; qui est cause que je vous deffends, sur peine d'estre pendus et estranglés, de ne plus fabriquer, forger ny battre aulcune monnoye, de quelque coing que ce soit.» Et envoya sur l'heure le prevost rompre et abbattre leurs fourneaux, allambis, chappelles, creusets, poisles, chaudierres, presses, coings, et tous aultres instruments servants à ce mestier, en presence de ces deux chanoines qui veirent le devoir du prevost susdict; et après son rapport il leur dist que s'ils escrivoient à leur evesque, qu'il pouvoit bien encores adjouster à ses memoires et informations ceste suppression de grandeur, et qu'il n'estoit pas raisonnable de souffrir ny donner un compaignon au roy; aussi qu'ils commettoient beaucoup de pernicieux abus en leur estat; car il avoit descouvert qu'ils faisoient fort privement d'un carolus de Lorrainne à l'espée, une demyereale d'Hespaigne de deux sols et six, avec un seul coup de marteau; et sinon qu'ils estoient tous deux bourgeois de Metz ayants femmes et enfants, il les eust faict pendre sur le champ. Mais il leur remit et pardonna leurs fautes, et se retirerent bien estonnés : comme aussi firent les chanoines, qui ne pouvoient imaginer de quel goust le cardinal pourra bien avaller ce très-angoisseux morceau d'une si fascheuse suppression, qui estoit toute sa grandeur, et qui le rendoit comparable aux archevesques-électeurs du Sainct-Empire, et qu'il affermoit dix mille florins de Rhin par an la rente de ceste monnoye, qui pouvoit bien faire croire à un chacun

qu'ils ne l'eussent jamais mise à ce tault, sans l'esperance d'y commettre beaucoup d'abus; qui fut l'un des plus utiles et necessaires reglements et traicts de police que M. de Vieilleville fist en son gouvernement, et duquel le roy receust aultant de plaisir et de satisfaction quand il en fust adverty.

Mais le cardinal, quand il en sceust la nouvelle, se cuyda deffaire soy-mesme, car il estoit fort violent en toutes ses actions. Et partit de Vych, en grand trouble d'esprit, pour venir à Nancy faire sa plainte à M. de Vaudemont, gouverneur de Lorrainne pour monsieur le duc son nepveu, estant lors en France. Et commencerent à mynuter beaucoup de memoires pour faire remettre sus, ou par le roy, ou par aultre voye, ceste suppression; alleguants qu'elle estoit aultant prejudiciable à l'utilité et grandeur du duc qu'à tout aultre; et esperoit le cardinal qu'ayant uny et conjoinct M. de Vaudemont à sa cause, ils feroient debouter M. de Vieilleville de son siege, et tomber son gouvernement en tierce main qui seroit plus à leur devotion. Je les laisseraî pour un temps en ce point, ayant de meilleures choses à deduire, puis je les remettray bientost sur le trotouer; car ils habillerent bien à rire au roy et à son conseil; et encores que M. le cardinal de Lorrainne tînt leur party, auquel ils s'estoient addressés.

CHAPITRE X.

M. de Vieilleville obtient une compagnie de cinquante hommes d'armes.

Le secretaire Malestroit despescha ung courrier exprès devers M. de Vieilleville, pour l'advertir de l'extresme maladie de M. de Humieres, gouverneur de monseigneur le daulphin, et du grand nombre de poursuivants pour sa compaignie de cinquante hommes d'armes; et encores que le roy la luy eust vouée, toutefois que monsieur le connestable estoit venu à la traverse, qui avoit rompu ce cop, alleguant qu'il estoit plus que raisonnable que le fils aisné dudict sieur de Humieres, le sieur de Conté, en fust pourveu et preferé à tout aultre; et que seroit bientost oublier les grands services du pere en telle et si honorable charge, qui est des premieres en France, que de l'en priver; et que M. de Vieilleville se pourroit passer pour ceste fois, attendant mieulx, de la compaignie de chevaux-ligiers du sieur de Gonnor, de laquelle il est desmys, qui est desjà à Metz toute portée, sans qu'il luy en couste ung double pour en dresser une nouvelle. Dequoy il l'a bien voulu advertir, d'autant qu'il s'est apperceu que ceste remonstrance a aulcunement refroidy la bonne volonté du roy: et qu'il donne ordre à ceste affaire en diligence, affin que ceste belle occasion ne luy eschappe; mesme qu'il sceyt bien que le connestable a poussé le couraige de M. le daulphin, encores enfant, de la demander au roy son seigneur et pere, pour le fils aisné de son gouverneur, s'il en arrive fortune; et qu'il n'oublie pas de luy dire, ainsy luy a-t-il faict la bouche, qu'il luy plaise ne l'en reffuser, veu que c'est la premiere requeste qu'il luy a encores jamais faicte: langaige que le roy a eu fort agreable, et qui a porté un grand cop à son prejudice.

M. de Vieilleville, sur cest advertissement, me despescha devers le roy en toute diligence, avec une lettre faicte de grand ruse; car il obligeoit sa majesté à tenir sa premiere parolle, et ne se laisser gaigner par qui que ce soit; car il estoit bien informé qu'il la luy avoit donnée; dont la teneur s'ensuit:

« Sire, ayant esté adverty que, sur l'extresme maladie de M. de Humieres, il vous ait pleu me tant honorer que de me pourvoir, s'il en arrivoit inconvenient, de sa compaignie de cinquante hommes d'armes, j'envoye Carloys devers vostre majesté pour l'en remercier très-humblement, ne pouvant imaginer par quelle sorte de peine et service je pourray jamais recognoistre ny acquicter la très-heureuse souvenance qu'il vous plaist avoir de vostre très-humble et très-fidel subiect et serviteur, auquel vous avez faict paroistre comme l'on se doict asseurer sur la parolle et promesse d'un grand prince; car, encore que je soye fort esloigné de mon soleil, vostre discretion, toutesfois, a faict rayonner sur moy le bien et advantaige qu'il vous avoit pleu me promettre il y a plus de dix ans; et ce qui plus me faict desirer de hasarder, voire perdre la vye en quelque bon effect pour vostre service, provient de ce que, de vostre seul et propre mouvement, vous m'avez en cela preferé à tout aultre, au grand regret et crevecœur de ceulx qui sont ennemis jurés de mon advancement. Car il n'y a aulcune apparence de me vouloir reduire à la

cavallerie ligiere, après avoir commandé six ou sept ans à cent hommes d'armes soubs un mareschal de France, et plus de quinze ans à cinquante soubs un gouverneur de Bretaigne; qui seroit d'évesque devenir mulnier; et plustost renoncerois-je à jamais porter les armes. Ledict Carloys vous fera plus amplement entendre mes justes doléances là-dessus, ensemble quelques autres particularités que je vous supplieray très-humblement vouloir effectuer : et sur ceste asseurance, je prieray le Createur, sire, etc. Votre très-humble et très-obéissant subject et très-fidel serviteur, VIEILLEVILLE. »

J'arrivai si à propos à Sainct-Germain-en-Laye, que M. de Humieres n'estoit encore mort. Et ayant en toute diligence presenté mes lettres au roy, au sortir du jeu de paulme, sans chercher aultre faveur, il les print de ma main, qui n'est l'ordinaire toutesfois des grands princes, et les font tousjours lire par un tiers; car on leur faict accroire que l'on peult empoisonner une lettre par la pouldre que l'on met sur l'escriture, aussi qu'il y a dangier pour un roy de prendre ainsy de toutes mains. Mais me cognoissant, il n'en fist poinct de difficulté. Et après les avoir leues, il dist telles parolles : « Il est plus que raisonnable, car il a trop attendu : ses bons services me le commandent; et la luy donne et asseure, sans jamais la revocquer, si l'aultre meurt, quoyque l'on en puisse grommeler. » Et puis me demanda : « Quelles sont les particularités que vous avez à me dire, que vostre maistre me prie effectuer ? »

A quoy je respondis que c'estoit touchant la compaignie de chevaux ligiers de M. de Gonnor : « Que puisqu'il l'avoit laissée, M. de Vieilleville vous presentoit un aultre capitainne en sa place, qui vous sera, comme il espere, agréable, qui est M. d'Espinay son gendre, auquel vous avez tant faict d'honneur que de luy avoir donné commandement sur trois ou quatre cents gentilshommes volontaires, au voyaige d'Allemaigne; lesquels il a fort heureusement commandés et conduicts, et à vostre veue, tandis que le voyaige a duré : que s'il plaist à vostre majesté la mettre entre ses mains, son beau-pere vous en respondra, qui ne se donne pas grande peine au reste que M. de Gonnor la veuille reprandre; car sondict fils a cinquante mille livres de rente pour en dresser une toute nouvelle : il se contente seulement qu'il vous plaise luy en commander une commission, affin qu'il employe sa jeunesse à vostre service, pour satisfaire à la grande volonté qu'il a d'y finir sa vie. — Accordé, dist le roy, de très-bon cœur, et en riant. » Là-dessus, M. de l'Aubespine arrive, qui eust commandement des deux commissions, tant de la compaignie de gensdarmes que de chevaux ligiers, qui furent scellées extraordinairement, car en la chambre de monsieur le chancelier, n'estant encores M. de Humieres mort; mais il mourut avant que je partisse, car il falloit que j'en veisse la fin.

Ainsi je partis avec toutes mes commissions, et une responce de sa majesté fort favorable, qui mettoit M. de Vieilleville en très-grande esperance de mieulx, s'y offrant l'occasion, et m'ordonna cent escus pour mon voyaige; qui me fist bien paroistre qu'il affectionnoit mon maistre, veu qu'il n'estoit nullement question de son service, mais seulement pour les affaires particulieres de celuy qui m'avoit depesché.

CHAPITRE XI.

Arrivée de madame de Vieilleville et de madame d'Espinay sa fille, à Metz.

A mon arrivée à Metz, il eust nouvelle que madame de Vieilleville, qu'il avoit envoyée querir, estoit desjà acheminée jusques à Orleans, accompaignée de M. et de madamoyselle d'Espinay, avec une bonne trouppe de gentilshommes d'Anjou et de Bretaigne : de quoy il fust très-aise, fort contant aussi de ce que j'avois faict depescher la commission des chevaux ligiers en forme de commission nouvelle, sans faire aulcune mention du sieur Gonnor, et faict coucher sur l'estat du roy, le tout exprès pour mettre les sieurs de Mesvret et de Florennes, lieutenant et enseigne, hors d'esperance d'estre continués en leurs places, saichant qu'il en avoit d'aultres affectionnés; et me commanda de le tenir secret, car il leur vouloit faire croire qu'ils n'estoient pas cassés, et que leur monstre estoit assignée à Chaallons.

Adverty qu'il fust que la susdite trouppe estoit au Bassigny, il commanda prandre cent harquebusiers à Thoul pour aller audevant et servir d'escorte, et envoya au Pont-à-Mousson bon nombre de cavallerie. Or, m'arrester au

discours du magnificque racueil dont elle fust receue, il me sembleroit par trop superflu; car si aux estrangiers il n'y espargnoit chose quelconque, il seroit du tout incroyable qu'il eust peu tenir bride à la bienvenue et reception de tout ce qu'il avoit en ce monde de plus cher. Et quand il eust voulu moderer les choses, il luy eust esté fort malaisé, voire quasi impossible; car tous les capitainnes, tant de cheval que de pied, brusloient d'un si grand desir de veoir honorer l'espouse et la fille de leur gouverneur, et M. d'Espinay semblablement, pour leur valeur, reputation et bonne renommée, que toute la cavallerie en general sortit, sans en advertir M. de Vieilleville, par la porte Mozelle, pour aller audevant d'eulx jusques à Corney, distant de Metz de trois lieues. Et se mirent tous en bataille sur le passaige: et les capitainnes de gens de pied dresserent aussi, à son desceu, ung bataillon de deux mille soldats en la plaine de Fristau, pour les recevoir avec leur trouppe. Mais, qui plus est, toutes les dames, damoyselles, bourgeoises et aultres femmes de la ville, sortirent par la porte Champenoise pour les bienveigner: de sorte que madame de Vieilleville fust contraincte de descendre de son charriot, et faire mettre pied à terre à toutes les damoiselles qui estoient en deux aultres coches, fort bien montés et en superbe équippaige, pour mutuelliser tant de courtoisies. Tout le clergé semblablement voulut aller audevant avec les ornements accoustumés en une procession; mais il le deffendit en bien grand colere, et fist rompre ceste entreprise, comme n'appartenant qu'aux princes, encores souverains. Mesme les abbesses avecques leurs nonains s'y estoient preparées, tant estoient toutes sortes de gens resjouis de ceste bien venue, à laquelle ung chacun vouloit faire paroistre, par singulier devoir, l'affection cordiale et intime qu'ils portoient à monsieur leur gouverneur. Tesmoignage très-manifeste de ses louables et vertueux déportements, sans aigreur, corruption ny violence en sa charge. Aussi, à la verité, il ne fust jamais concussionnaire, et ne print de sa vye par les villaiges du pays messin, qui sont en grand nombre, riches et opulants (estant ceste contrée, que l'on appelle le Vau-de-Metz, merveilleusement fertile), vins, foins, avoynes ny aultres fruicts quelconques, sans payer, comme il l'eust bien peu faire sans contredict ny recherche, mais les conservoit tous comme s'ils eussent esté ses subjects, et n'y avoit capitainne, de quelque qualité qu'il fust, qui eust osé entreprendre d'y enlever par force aulcune chose, mais bien y achepter sa commodité, et la payer au gré et contentement du paysant.

Doncques en ceste belle compaignie de femmes, madame de Vieilleville et madamoyselle d'Espinay sa fille entrerent à pied en la ville, ayant leurs trois charriots à leur queue, que toutes ces femmes remplirent de boucquets, guirlandes, chapelets et brassarts de roses, et de toutes aultres fleurs, car c'estoit au mois de may 1554. Et les femmes de villaiges par où elles passoient, depuis le Pont-à Mousson où elles avoient disné, leur apportoient tant de fruicts et aultres singularités du pays, que l'on ne pouvoit fournir a les prandre. Et marchoient devant elles, le tambour battant et enseignes desployées, tous les capitainnes et soldats ayant rompu leur bataillon, en ranc de cinq à cinq, où les harquebusades tonnoient d'une terrible sorte. Et les vindrent recevoir à la porte Saint-Thibaud M. de Marillac, maistre des requestes de l'hostel du roy, qui exerceoit lors l'estat de president à Metz, le maistre-eschevin, les treize, les commissaires des guerres, des vivres et de l'artillerie, et tous les tresoriers et controlleurs des estats et charges, avec plusieurs gentilshommes de la ville et notables bourgeois.

Mais M. d'Espinay demeura bien loing derriere, faisant sa bande à part, qui entra par la mesme porte, comme ung brave seigneur, monté sur ung furieux coursier, en très-riche équippaige, à la teste de toute la cavallerie qui luy estoit venue audevant, et des gentilshommes de la suicte, où les trompettes ne l'espargnerent pas. Et en ce bel ordre ils les amenerent au logis de M. de Vieilleville, qui les attendoit, accompaigné des abbés de Saint-Arnoul, de Saint-Vincent, de Saint-Martin et de Saint-Eloy, semblablement des maistres-de-camp et sergent-major general des bandes françaises de deçà les monts, de huict ou dix anciens capitainnes, et d'aultant de gentilshommes de nom. Et estoit le bruict si grand, par toute la ville, des tambours, trompettes, harquebuserie, canonades, principalement de la Muette et de toutes les aultres cloches qui sonnoient à grand branle,

que l'on n'eust pas ouy tonner; pour le moins fort malaisément on s'entr'entendoit parler.

Le soupper fut bientost, mais sans comparaison plus riche, magnifique et somptueux que le festin du maistre-eschevin, d'aultant qu'il y avoit trois fois plus de tables, et qu'il estoit tout maigre, premier des Rogations, où il se trouva du poisson, par le bon ordre que le sieur de la Besnerye y avoit donné en temps opportun, en merveilleuse abondance, et admirable en son recouvrement, comme en trente saulmons du Rhin, quarante brochets et environ soixante carpes, le tout apporté de Strasbourg, et de monstrueuse grandeur, sans le poisson commun des rivieres de Metz, la Mozelle et la Seille. Et oultre ce, M. de Duilly, chef de l'une des plus anciennes et illustres maisons de Lorrainne, du nom du Chastelet, et grand seneschal dudit pays, et gouverneur du duc, avoit presté son nom et deux de ses gens à M. de Vieilleville, pour aller à Anvers querir la charge de deux chevaulx de marée, qui en apporterent de toutes les sortes qu'on sçauroit desirer.

Tant que le soupper dura, il ne fust nouvelle d'aulcune harquebusade ny d'aultre bruict guerrier; mais la doulce et harmonieuse musique entretint la compaignie; car M. de Vieilleville s'en delectoit bien fort, ne trouvant occupation au monde, parmy la guerre et tant d'importantes affaires, qui plus luy regaillardissoit l'esprit; mais il l'entretenoit parfaicte et en prince; car avecques ung dessus et une basse-contre, il y avoit une espinette, ung joueur de luth, dessus de violes, et une fleute-traverse, que l'on appelle à grand tort fleuste d'allemand; car les Françis s'en aydent mieulx et plus musicalement que toute aultre nation; et jamais en Allemaigne n'en fust joué à quatre parties, comme il se faict ordinairement en France.

Les tables levées, on se jecta au bal et toutes aultres dances, où l'on passa quasi toute la nuict, car il n'ennuyoit à personne. Et telle fut la reception de madame de Vieilleville et de ses enfants, au grand contentement de toute la compaignie, qui se retira merveilleusement satisfaicte, ne sachant par quel bout commencer pour hault louer une telle magnificence.

CHAPITRE XII.

M. d'Espinay est fait capitaine d'une compagnie de chevau-légers.

Le lendemain matin, M. de Vieilleville envoya querir M. d'Espinay, M. de Thevalle son nepveu, jeune gentilhomme de belle esperance, et M. de La Boullaye, gentilhomme normand fort vaillant et très-advisé, qui l'avoit tousjours suivy en la compaignie de M. le mareschal de Saint-André; et ayant la commission des chevaulx-ligiers en la main, il luy dist telles parolles: «Mon fils, voilà ung present que le roy vous envoye en recompence des services que vous luy avez faicts aux forts de Bouloigne et au voyaige d'Allemaigne, qui est une compaignie de cent chevaux-ligiers pour vous entretenir tousjours à son service, et vous donner moyen de luy en faire. Mais en voicy ung aultre que je vous fais semblablement, qui est M. de La Boullaye, gentilhomme que j'ayme beaucoup à cause de sa valeur et merites, que je vous donne pour lieutenant: croyez-le, et vous servez de son conseil; car il vous sçaura bien conduire en toutes vos entreprises et factions. Voilà aussi vostre cousin de Thevalle que je vous donne pour enseigne ou cornette: entr'aimez-vous bien, comme proches parents que vous estes, et vous aquererez parmy les grands beaucoup d'honneur et de reputation. Vostre compaignie est quasi toute preste: dedans trois jours vous monterez à cheval, et vous mettrez en bataille en la place du Champ-Passaige; mais je veux que vos premiers serments se facent entre mes mains, et non entre celles d'ung commissaire des guerres; et allez regarder, dès ceste heure, à bien dresser vos équipaiges, et ordonner de vos casacques.»

De reciter l'aise de tous trois, ny les remerciements qu'ils firent à M. de Vieilleville, il ne seroit pas seulement trop long, mais impossible; car à tous trois cet advancement de grade et d'honneur estoit inopiné, n'en ayant jamais ouy parler. Mais ils s'entr'embrassent, en sa presence, fermement, et se jurerent la foy de jamais ne s'abandonner, ains de vivre et mourir ensemble. Et sortirent de la chambre si alaigrés, que tout le monde qui en ignoroit la cause ne pouvoit imaginer d'où leur pouvoit proceder tant d'aise et de contentement.

Mais la nouvelle en fust bientost repandue, car il y avoit grand presse à se faire enroller en ceste nouvelle compaignie, à cause de la faveur. En quoy il ne fust pas pris ung seul homme, membre ny aultre, de celle de M. de Gonnor, dont ils furent bien estonnés, car ils s'attendoient, ou que M. de Vieilleville seroit leur capitainne, ou que le roy leur en donneroit ung aultre, et qu'ils seroient tousjours entretenus à Metz. Mais il leur donna honnestement congé, avec lettres qu'il escrivit par Mesvretin au roy, portant tesmoignage du bon service qu'ils avoient faict à sa majesté.

Doncques le dernier de may audit an, M. d'Espinay se presenta en bataille au Champ-Passaige, avec sa compaignie fort bien montée, et en un très-brave équipaige; et affin que l'on ne pensast poinct qu'il eust emprunté hommes, chevaulx et armes de celle du sieur de Gonnor, M. de Vieilleville commanda à Mesvretin, lieutenant, de se mettre en bataille en la mesme place et vis-à-vis l'une de l'aultre, car ils n'estoient encores partis, contraincts de payer leurs debtes avant desloger; mais il y avoit trop à dire des deux, d'aultant que l'on eust pris ceux-cy pour argoulets ou carabins, et celle de M. d'Espinay pour vraye gendarmerie.

CHAPITRE XIII.

M. de Vieilleville forme sa compagnie d'hommes d'armes. — Il envoie plusieurs partis contre les ennemis.

Le dixiesme de juin ensuyvant, arriverent à Metz les sieurs de Guyencourt, enseigne de la compaignie de feu M. de Humieres, le sieur de Montz, guydon, et le sieur de Vadancourt, mareschal de logis, avec environ vingt-cinq gentilshommes de ladite compaignie, ayants tous leur équippaige de guerre comme s'ils eussent marché en armée qui campe. Ils furent fort humainement receus par M. de Vieilleville; et demandant où estoit le lieutenant, il luy fust respondu par Guyencourt qu'il estoit demeuré sur l'esperance d'estre des premiers advancés en la maison de monsieur le daulphin quand on dresseroit son estat, qui devoit estre bien-tost. « C'est doncques à vous, monsieur de Guyencourt, dist lors M. de Vieilleville, que je donne ma lieutenance; à vous, monsieur de Monts, mon enseigne; et à vous, monsieur de Vadancourt, mon guydon; et à tous les gentilshommes qui m'ont tant aimé que de me venir trouver, s'ils n'estoient hommes d'armes en vostre compaignie, je veulx qu'ils soient enrollés pour tels en la mienne. »

Quand ils se virent ainsi honorés et accreus en charge, ils protesterent de jamais ne l'abandonner, mais vivre et mourir à son service, avecque remercyements infinis, se louants de sa grande bonté et courtoisie, qui les avoit bien recompensés par ceste décretion de leur voyaige, de l'entreprise duquel ils ne se repentoient nullement, et sur-tout les dix-neuf des vingt-cinq gentilshommes qui n'estoient qu'archiers en l'aultre compagnie. Et donna au plus apparant des six hommes d'armes, nommé Maucourt, l'estat de mareschal des logis; de sorte que l'on n'avait veu de long-temps petite trouppe si contente que ceste-là. Et fust ce departement ainsi faict à la descente de cheval, et à l'heure mesme qu'ils se presenterent devant M. de Vieilleville; qui furent menés au quartier qu'il avoit desjà ordonné et designé pour sa compaignie.

Sa compaignie enfin se fist fort belle, et des plus de toutes les ordonnances de France pour cinquante hommes d'armes; car de toutes parts il venoit des gentilshommes pour s'y faire enroller. Et quand sa commission eust esté de deux cents hommes d'armes, en moins de deux mois il l'eust rendue complette; et plusieurs gentilshommes de Lorrainne s'y presenterent; mais il n'en receust jamais ung seul pour le soupçon des rondes; car c'est aux gensdarmes et aultres de cheval à les faire. Et deffendit expressément aux capitainnes des gens de pied d'en prendre en leurs compaignies pour le dangier des sentinelles, car par ces deux moyens les villes se vendent et se perdent; et, à vray dire, il n'estoit besoing de se servir d'estrangiers; car il se trouvoit assez de braves hommes naturels français qui y faisoient la presse, mesme que pour une volée, vingt hommes d'armes des plus lestes de la compaignie de M. le mareschal de Saint-André, se casserent, et vindrent trouver M. de Vieilleville, qui furent fort bien receus; parmy lesquels il y avoit cinq ou six gentilshommes néapolitains, d'ancienne extraction, qui luy avoient de tout temps voué leur service et la vye, qu'il appointa à leur contentement; car ayant perdu leurs terres et moyens pour suivre

le party de France, il leur donnoit la table. et à leurs chevaulx les provisions necessaires, affin qu'ils s'espargnassent la solde, qui estoit ung fort beau et advantageulx appoinctement, qu'ils ne trouverent jamais auprès dudict sieur le mareschal qu'ils avoient servy fort long-temps.

Estant doncques sa compaignie parfaictement complette, il ne la laissa nullement oisive, mais leur fist veoir de la guerre à souhait; car, quatre mois durant, avec M. d'Espinay et ses braves chevaux-ligiers, ils tourmenterent tant les garnisons de la duché de Luxembourg, qu'ils n'osoient plus sortir de leurs tasnieres, et enduroient que l'on emmenast leurs bestiaux, sans se presenter à les venir rescourre ; car ils estoient tousjours battus : et alloient souvent les nostres au-delà de la portée du canon, et près des murailles, pour les sommer, avecques injures, de sortir et de venir au combat : en somme, ils firent une guerre si forte et si ennuyeuse au comte de Mesgue, qu'il eust volontiers quicté sa charge, jusques à demander trefve à M. de Vieilleville, qui se mocqua de ceste ouverture, lui mandant, par le trompette qui luy avoit apporté une lettre de sa part, tendante à ceste fin, qu'ils mériteroient tous deux une honteuse dégradation d'armes et de tout honneur, d'entrer, estants serviteurs, en ceste particulière capitulation, veû que leurs maistres s'entreguerroient à toute oultrance devers la frontiere de Valenciennes, où ils avoient leurs deux armées prestes à se donner bataille, et qui s'escarmouchent incessamment; et qu'il avoit faict en sa demande ung pas de clerc et non de guerrier; le renvoyant encores estudier en l'université de Louvain, d'où il estoit nagueres sorty.

Ce comte, qui fort honteux recogneust sa faulte, eust voulu estre mort, et renvoya le trompette le supplier de n'en parler jamais, et qu'il luy pleust luy rendre sa lettre. Ce que M. de Vieilleville luy accorda fort liberalement, à la charge toutesfois qu'il luy ammeneroit une somme de marée d'Anvers. Dequoy le comte s'acquicta; mais on ne mangea jamais marée avec plus grande risée; car sans doubte il s'estoit grandement oublié, d'aultant que deux serviteurs seront tousjours resputés lasches et couards, voire perfides, de s'entrembrasser et caresser, et voir leurs maistres s'entrebattre les armes au poing.

CHAPITRE XIV.

Le comte de Mesgue se met en marche avec un gros détachement de la garnison de Thionville pour attaquer les troupes de M. de Vieilleville.

Advint que, sur la fin de septembre audict an, le president Marillac s'en voulut retourner en France, ayant passé ses deux années en cest estat : et pour luy servir d'escorte, M. de Vieilleville le fist accompaigner de la meilleure part de sa cavallerie, et de grand nombre de harquebusiers à cheval. Dequoy adverty, le comte de Mesgue jour et demy devant ce partement, pour se revanger aulcunement de tant d'incursions que ceux de Metz avoient faictes sur ses limites et plus avant, feist entreprise, avec tout ce qu'il peust amasser de forces, de venir enlever le bestail de la ville, qui estoit en grand nombre et de toutes sortes, paissant en la plaine sous la faveur du canon, et nous venir braver jusques dedans nos portes; laquelle il conduisit si secrettement que nous n'en eusmes jamais nouvelles, jusques à ce qu'ils parurent au sortir de Thionville.

Ayant eu cest advis, M. de Vieilleville fist incontinant monter à cheval le reste de ce qui estoit demeuré de sa compaignie et de celle de M. d'Espinay; et parce que son lieutenant et enseigne conduisoient l'escorte du president, il commanda à M. Dorvaulx de prendre son drappeau, et se mettre à la teste de ce reste, et à M. d'Espinay de marcher aussi avec ce qui restoit de la sienne, et à M. de Thevalle de prendre sa cornette et faire deux trouppes, qui ne pouvoient monter ensemble à plus de sept-vingts chevaulx; et puis fist sortir trois cents corselets, pour gaigner en diligence un chasteau nommé la Dompchamp, gardé par les nostres en nombre de quinze ou vingt soldats soubs un capitainne nommé La Plante. Et quant à luy, après avoir faict fermer toutes les portes de la ville et prins les clefs, il vint loger à celle du Pont-Yffroy, pour estre adverty de quart en quart d'heure des entreprises de l'ennemy ; et y fist apporter son disner, ayant avec luy M. de Boisse, maistre-de-camp general des bandes françaises, et et le sieur de Croze, sergent-major, aussi general desdictes bandes; et posa quelques capitainnes sur les murailles, les enchargeant de s'y pourmener; renforcea les corps-de-garde, et ordonna que tous soldats fussent en armes le

long des rues, et commandement à tous habitants de se resserrer en leurs maisons, et n'en sortir sur peine de la vye, et d'estre tués s'ils se trouvoient par les rues. Le reste des capitainnes estoit avec luy, et environ trois cents harquebusiers, s'il estoit besoing de quelque renfort, et puis sa garde.

Il disne sur les neuf heures, entre les portes dudict pont, tous ces capitainnes avec luy, et plusieurs gentilshommes prets à monter à cheval, suivant le rapport qui leur viendroit, qui ne tardera gueres; car M. d'Espinay luy manda qu'il avoit envoyé recognoistre l'ennemy jusques au Chasteau-Bruslé, distant de Théonville environ quart de lieue, où il ordonnoit de ses trouppes, et que, sur son honneur, il y avoit huict enseignes de gens de pied, et de huict à neuf cents hommes de cheval bien montés, et armés à écu, avec le bas de saye, là où default le harnoys, à la façon des ordonnances de Bourgoigne, et qu'en ce hôt de cavallerie on avoit compté environ treize drapeaux; que d'enseignes, que de guydons; mais que d'attendre une si grande force il n'y avoit aulcune apparence avec si petite trouppe, tant s'en fault qu'on la doive attaquer, et qu'il estoit resolu de se retirer devers la Dompchamp, soubs la faveur de trois ou quatre pieces de campaigne qui y sont, et les y attendre; au moins il verra leur contenance et l'ordre qu'il vouldra tenir pour le combat, et qu'ils pourront estre arrivés dedans trois heures, car ils ne marchent que le pas pour surattendre leurs gens de pied: cependant il le supplie de luy commander son intention làdessus.

Incontinant après ce rapport, celuy de M. Dorvaulx survint, qui estoit tout semblable; mais qu'il estoit d'avis qu'ils se devoient tous joindre ensemble; car un si grand hôt les trouvant ainsi separés leur pourroit passer par sur le ventre, et qu'il avoit logé les corselets le long d'une vieille et longue tranchée, pour y estre favorisés contre la cavallerie de l'empereur, avec trente ou quarante harquebusiers à cheval qui luy restoient de l'escorte du president, en un boys que l'ennemy ne pouvoit descouvrir, qui donneroient en queue s'il les venoit charger; mais qu'en tout évenement il n'y avoit ordre d'attendre de si grandes forces, et qu'il luy pleust luy commander sur ce sa volonté, mais bientost, car devant trois heures il les auroit sur les bras.

CHAPITRE XV.

Victoire de M. de Vieilleville sur les troupes du comte de Mesgue.

M. de Vieilleville, fort fasché de ces rapports qui tendoient tous à une retraicte, print une terrible resolution; car il fist desmonter environ soixante-dix harquebuses à crocq de dessus leurs chevalets, et les fist porter par ses gardes, qui estoient grands et puissants hommes, et d'aultres qu'il fist choisir parmy les bandes: invention qui a tousjours esté depuis praticquée aux gens de pied en ce royaume, que l'on appelle mousquetaires. Et commanda au capitaine Croze de prendre cent harquebusiers, qui estoient là tous prests, et gaigner en toute diligence ung petit villaige ou hameau au-dessus de la Dompchamp, nommé Honeppy, qui est si avant dedans les bois, qu'il en est tout couvert, et mener avec luy dix ou douze tambours, et s'y tenir coy, sans aulcunement se faire paroistre, encores que l'ennemy ne puisse venir à eux qu'il ne costoye et passe tout auprès du villaige; mais incontinant qu'il les verra aux mains qu'il en sorte, et s'advance en diligence, faisant battre aux tambours la charge et l'allarme, et qu'il mette de furie ses harquebusiers en besoigne.

Ce commandement faict, il endosse ses armes dorées, fait lacer son armet garny de son riche pannache de plumes jaulnes et noires; et prand sur son harnoys sa casaque de toille d'or à broderie de feuilles moresques de velour noir, et sort de la ville, en la garde de Dieu, monté sur son cheval Yvoy, en très sumptueux et magnificque équippaige, laissant la charge de la ville et de tout son gouvernement à M. de Boisse duquel nous avons parlé cy-dessus, qu'il avoit esprouvé pour valeureux et très-saige capitainne, et fort respecté de tous les capitainnes de Metz, et qu'advenant sa mort, la ville seroit tousjours conservée pour sa majesté.

Ainsy il marche, déterminé de mourir, ayant ses soixante-dix mousquetaires après luy, qui doubloient le pas, et n'avoient que pour tirer cinq coups, tous apprestés en cartuches.

Arrivé qu'il fust devers ses trouppes, elles se resjouyrent d'une merveilleuse allaigresse de sa

presence; et, sans plus mettre les choses en longueur, discours, ny en doubte, tous unanimement prindrent resolution et couraige de combattre et mourir. Et sur ceste ardante volonté, qui fust très-agréable à M. de Vieilleville, il ordonna de toutes ses trouppes, comme experimenté capitainne, et saichant bien faire la guerre à l'œil, ayant meslé les mousquetaires parmy sa cavallerie; qui a esté aussi une aultre invention qui a bien servy depuis à quelques chefs d'armées foibles de gens de cheval. Et adverty que l'ennemy marchoit en bataille droict à eulx, n'en estant qu'à demy-quart de lieue, il s'advance seulement au pas, disant qu'il falloit charger des premiers; car s'ils donnoient loisir à l'ennemy de les recognoistre, ils estoient sans doubte deffaicts.

Et sur ceste resolution, ils baissent les visieres, couchent le boys, et attaquent ce gros hôt, qui faict le semblable de son costé en esperance de les renverser tout aussi-tost, car la partie estoit mal faicte de dix contre un. Mais les mousquetaires, dequoy l'ennemy ne se doubtoit pas, tirent; et aultant de coups, aultant d'hommes et de chevaux par terre; qui les espouvanta merveilleusement. M. de Vieilleville, là-dessus, charge de furie avec sa trouppe, ayant M. d'Espinay et M. de Thevalle à ses costés, qui renverserent tout ce qu'ils rencontrerent. Les mousquetaires rechargent, qui firent un grand abbatis, et une seconde bresche dedans ce hôt, plus grande que la premiere. Croze faict bruyre ses tambours, et sort de furie du villaige avec ses harquebusiers, qui leur donnent en flanc. Le chevalier de La Roque vient de l'autre costé à toutes brides, qui les estonne; car il les charge bien rudement et à l'improviste. Eux, mal advisés et peu guerriers, avoient laissé leurs gens de pied bien loing derriere, comme par mocquerie et mespris de nostre trouppe, disants que ce n'estoit que une poignée de gens, et qu'il n'estoit besoing de tant de forces pour les deffaire.

Si bien que, pressés par le devant de nostre cavallerie, et de tous costés par Croze et Lancque, aussi que les trois cents corselets, dont la pluspart estoient halebardiers, conduicts par le capitainne Damezan, s'advancent à la charge, qui firent une terrible et très-sanglante execution, ils prennent le spavente, mesme que les mousquetaires avoient mis à pied ou tués les chefs et plus apparants, qui estoient à la teste de leur hôt, qui fut cause de leur desordre, se retrouvants sans commandeur; et s'estonnent de telle frayeur, qu'ils tournent teste et enfilent la guerite, fuyants devers leurs gens de pied; mais ils furent poursuivis si furieusement, qu'ils les rompent eulx-mêmes au lieu d'en tirer du secours. Il se trouva ung grand nombre de chevaux des leurs sans maistres, que nos soldats prindrent pour courir après ce bataillon de fantachins. Mais M. de Vieilleville avec son fils et son neveu, suivis de toutes leurs trouppes, les avoient desjà mis à vau-de-routte, avec l'ayde que y avoit auparavant faicte leur cavallerie.

Jamais on ne veid un si confus embarassement, par faulte de bonne conduicte et d'experience. Il en demeura plus de quinze cents sur la place, et le reste prisonniers, horsmis ceux qui se sauverent dedans les bois, après lesquels M. de Vieilleville deffendit de courir.

Quant à ceulx de leur cavallerie, il en demeura environ trois cents de morts et six-vingts prisonniers; et voyoit-on le reste fuyr le long d'une montaignette sur le chemin de Thionville; mais on n'alla pas après. Le sieur Duplessis-Greffier, qui avoit suivy la victoire avec les aultres hommes d'armes de sa compaignie, luy apporta une enseigne de gens de pied, et ung guydon de gendarmerie. Il commanda de chercher les aultres par les champs pour les envoyer au roy; et luy en fust apporté jusques à seize drappaulx. Et n'y avoit gueres de soldats des nostres qui n'eust ou ung ou deux prisonniers: seulement deux garses de soldats, qui estoient allées de bon matin au bois, en touchoient trois devant elles, qui n'est pour rire, mais pure verité, comme les bergeres leurs moutons; car ils avoient jecté leurs armes pour mieux fuyr, et deux d'iceux estoient blessés.

Le comte de Mesgue s'enfuit par les bois, devers la Mozelle, où trouvant un batteau seul que menoit ung pescheur, se lance dedans, luy troisieme, et se sauverent à Thionville.

Telle fust la fin de ce combat, le jour et feste de Saint-Michel audict an; après lequel, ne se presentant plus personne qui fist teste, M. de Vieilleville envoya un trompette devers celuy qui commandoit à Thionville, que ceulx qu'il envoyeroit enterrer leurs morts ne recevroient

aulcun desplaisir, et qu'ils y pouvoient venir en toute seureté.

CHAPITRE XVI.

M. de Vieilleville est nommé chevalier de l'Ordre.

Après ceste très-heureuse victoire, M. de Vieilleville s'achemine devers Metz, ayant faict ramasser toutes ses trouppes, desquelles, la revue faicte, il ne se trouva que huict morts, douze blessés et quatorze chevaulx, dont le coursier de M. d'Épinay en estoit l'un; mais il fut tué en la charge des gens de pied, qui le garda de courir fortune.

Estant en la ville, il vint droict en la grande église, où il mit pied à terre pour louer Dieu, ayant desjà envoyé advertir les chanoines de s'y trouver. Ce qui fust bien solemnellement et en grande devotion executé. Toute l'artillerie, au reste, qui estoit sur les plates-formes, joua; la Muette et toutes les aultres cloches de la ville sonnerent long-temps à grand bransle; et fust le bruict si grand de ceste allaigresse, que ceux de Thionville le pouvoient bien entendre; car le cours de la Mozelle qui costoye leur ville le leur portoit; de sorte que de long-temps Metz ne s'estoit veue en telle rejouissance. Et après avoir donné bon ordre pour la garde de si grand nombre de prisonniers, et faict prandre la liste d'iceulx par chasque compaignie, il alla soupper, et tous les capitainnes qui avoient esté du combat se trouverent, et grand chere, mais toujours louant Dieu; car telle estoit la coustume de ce brave seigneur, qui ne l'oublioit jamais en toutes ses actions.

Le lendemain, il depescha le capitainne d'Amezan devers le roy pour luy porter en poste les drappaulx, tesmoins de la victoire que Dieu luy avoit donnée, affin de l'advancer en credit et le faire cognoistre à sa majesté et aux grands; car il l'aimoit, le cognoissoit vaillant et hardy gentilhomme, et fort prompt en l'execution de ses commandements, jusques à entretenir deux de ses enfants aux bonnes lettres à Strasbourg, et pour apprendre la langue germanique; aussi qu'il avoit bonne part en ceste victoire; car s'il eust failly de faire marcher en diligence, et à propos, les trois cents corselets dont il avoit la charge au combat, le bataillon de huict enseignes bourguignonnes, qui n'estoient qu'à demy-rompues, se fussent ralliées à la faveur d'un bois, qui nous eussent bien donné de l'ennuy; mais il les prevint fort vaillamment, et les chargea d'une terrible furie : d'aultre part, il estoit de fort illustre extraction des pays de Béarn, qui le rendoit encores plus recommandable.

Il trouva, faisant ses diligences, à la poste de Chasteau-Thierry, un gentilhomme serviteur du roy, nommé Andresiz, qui apportoit la depesche de l'Ordre à M. de Nevers, pour en honorer M. de Vieilleville, l'ayant esleu de ce ranc le jour de Saint-Michel, auquel on crée les chevaliers de l'Ordre; et n'y en avoit eu que quatre en ceste création : car en ce temps-là il estoit, comme nous avons tousjours dict, fort rare : qui estoient M. de Vaudemont, M. de Vieilleville, M. de Bourdillon, et le frere de M. de Langey, Martin du Bellay, qui avoit faict de grands services en Piedmont.

Advanture certes fort considerable, que le mesme jour que M. de Vieilleville avoit obtenu une si belle victoire, le roy, se souvenant de luy, l'avoit receu de son propre mouvement en la compaignie des freres de son Ordre.

Arrivé que fust le capitainne d'Amezan à la cour, qu'il trouva à Amiens de retour de Valenciennes, il s'adressa à M. le mareschal de Saint-André, qui le presenta au roy; et ses lettres veues, qui contenoient au vray le discours de la deffaicte, et les drappeaux receus, sa majesté envoya querir monsieur le connestable pour le rejouir d'une aussi bonne nouvelle, et luy monstra les enseignes de gendarmerie et de gens de pied, si semées d'aigles à double teste, de croix rouges, des armes d'Hespaigne, d'Austriche et de Bourgoigne, qu'il n'y manquoit rien. «Et bien, luy dist le roy, que dictes-vous de Vieilleville? N'est-ce pas un vaillant et très asseuré capitainne d'avoir assailly avec si peu de gens de telles forces, et par sa très-saige conduicte en avoir eu sa raison, sans comme poinct de perte? Quant à moy, je tiens ceste victoire pour miraculeuse. J'ay un fort brave serviteur en ce gentilhomme-là.

Monsieur le connestable, auquel ces louanges n'estoient pas trop agréables, respondit assez froidement qu'on ne luy pouvoit veritablement oster qu'il ne fust ung fort brave chevalier, et très-experimenté capitainne; mais que c'estoient

hasards et advantures de guerre qui peuvent arriver aux moins rusés et experimentés capitainnes du monde; car, depuis que le spavente se met en une trouppe, cinq cents en defferont cinq mille, fussent-ils Rolands. « Tout ce que vous voudrez, dist le roy; mais il a acquis ung merveilleux honneur à la nation française et à ma couronne. Que s'il eust pleu à Dieu que ceste nouvelle fust venue lorsque nous estions à Valenciennes devant l'empereur, je luy eusse envoyé tous ces drappeaulx pour le faire crever de rire. Mais c'est le bon que vous ne vouliez pas qu'il eust l'Ordre? — Vostre majesté, sire, me pardonnera s'il luy plaist, respond monsieur le connestable; mais seulement je dis qu'il ne le demandoit pas, et n'en avoit escrit à personne, aussi qu'il est absent, et que la coustume porte que l'on ne l'envoye jamais gueres aux absents s'ils ne sont princes ou estrangiers, comme vous avez faict à M. de Vaudemont. »

Le capitainne d'Amezan nota bien toutes ces parolles, qui les rapporta fort fidellement en son retour, avec un present de trois cents escus et une lettre de retenue en estat de gentilhomme servant, et pour tel fust couché sur l'estat du roy, et en servit sa majesté avant partir. Quant au sieur d'Andresiz, il trouva M. de Nevers auprès de Mezieres, en sa comté de Rethelois, auquel il presenta toute la despesche du roy, et l'ayant veue, il fust très-aise pour le regard de M. de Vieilleville, disant qu'il y en avoit une vingtaine en ce royaume qui ne l'ont pas si bien merité que luy, et qu'il se sentoit fort obligé au roy de l'avoir choisy pour en honorer de sa part ung si brave et vaillant chevalier. Mais il fust encore plus ravy de joye d'entendre par le sieur Duplessis-Greffier la deffaicte, ou route pour le moins, de toutes les garnisons du gouvernement de Luxembourg, que M. de Vieilleville avoit despesché en poste devers luy pour la luy faire entendre, et arriva ung jour après la venue d'Andresiz : qui fust cause que ledit Andresiz passa plus oultre, de quoy il fust très-marry; car il fust frustré de l'esperance du present de M. de Vieilleville, qui ne luy pouvoit faillir s'il fust venu jusques à luy.

Et par lequel sieur Duplessis M. de Nevers envoya à M. de Vieilleville toute la despesche du roy, et les mesmes lettres que sa majesté luy avoit escrites, avec demonstration de joie incroyable d'une si heureuse victoire, et qu'il sembloit que Dieu et le roy eussent conféré ensemble de faire en ung mesme jour deux si bons effets : Dieu de donner la victoire, et le roy ung si honorable guerdon; et puisqu'il estoit choisy pour l'honorer de l'Ordre, qu'il estimoit à grand heur, il le prioit de prendre sa commodité; et parce qu'il sçavoit que sa residence estoit très-requise à Metz, il estoit content d'aller jusques à Ligny, voire à Thoul, plustost que de l'incommoder, et que là il feroit venir M. de Vaudemont, ayant aussi le pouvoir de l'Ordre pour luy, affin de les despescher ensemble, et que, luy assignant le jour, il ne fauldroit, toutes choses cessantes, de s'y trouver, et qu'en mille fois meilleur endroict il le voudroit bien gratiffier.

A quoy M. de Vieilleville fist responce, par le mesme sieur Duplessis qu'il luy renvoya, qu'il le remercioit très-humblement de tant d'honneur, ne luy ayant jamais faict service qui le deust convier à telle bienveillance et gratiffication; mais il le supplioit de l'excuser s'il ne prenoit l'Ordre de sa main; car quand le roy François le fist chevalier de l'accolade de l'espée, il protesta de ne jamais prandre le collier du grand ordre de Saint-Michel, si Dieu luy faisoit ceste sainte grace de l'en rendre digne par ses merites et bons services, que de la main de monseigneur le daulphin, son seigneur et maistre, qui est aujourd'huy, par la grace de Dieu, regnant; et que d'aultre part, de le prandre en la compaignie de M. de Vaudemont, qui s'est non-seulement associé, mais animeusement bandé avec le cardinal de Lenoncourt pour luy courre sus et luy ravir son estat, il ne s'y pouvoit nullement plier, et plustost du tout le reffuseroit; le suppliant très-humblement d'avoir son excuse très-agreable. Et finissoit sa lettre par très-humbles et très-affectionnées offres de services, et toutes aultres soubmissions que l'on peut defferer à un grand prince.

Quand M. le duc de Nevers eust veu ceste responce, il en fust merveilleusement fâché et desplaisant, se voyant privé du contentement que desjà il se promettoit de la veue de M. de Vieilleville, car il l'aimoit et honoroit beaucoup. Mais, trouvant ses excuses assez legitimes et pertinentes, il renvoya ledict sieur Duplessis,

avec une très-honneste lettre qui contenoit l'extreme regret qu'il portoit de ce reffus.

CHAPITRE XVII.

Mauvaise conduite du sergent-major et du prévôt de Metz.

Le capitainne Nicolas de Bragme, sergent-major de Metz et du pays messin, et le prevost Vaurre, desquels nous avons parlé sur la fin du cinquiesme livre, faisoient leurs orges, comme l'on dict, en leurs charges, avec oppinion que leurs deportements n'estoient descouverts, parce que M. de Vieilleville leur faisoit infinies faveurs, à cause qu'il ne se pouvoit passer du service de ces deux hommes, pour l'experience que chacun d'eulx avoit en son office, et de la soigneuse diligence qu'ils y exerceoient; car Nycolas, pour la discipline militaire, n'avoit gueres son pareil, et prenoit grande peine et plaisir à dresser le soldat en la grace du port de ses armes, à l'admonester de son devoir, et le reigler en l'ordre de sa faction. Et oultre ce, ordonnoit un bataillon quand il venoit quelque grand à Metz, français ou estranger, à qui M. de Vieilleville vouloit donner plaisir en toutes ces sortes de façons, que jamais ceulx qui en ont faict les livres ont sceu figurer, et alloit visiter jour et nuict les corps de garde sur les murailles et dedans de la ville; que s'il y eust trouvé quelque desordre ou deffaillance, les caporaulx estoient en danger de courre une maulvaise fortune.

Quant au prevost, il n'y en avoit poinct en toute la France qui eust plustost instruict un procès-criminel, ny plus rusé pour surprendre un prisonnier en ses responces : très-hardy au demourant, et fort prompt aux captures, car il y hasardoit sa vie, sans rien apprehender ou recognoistre. Et suivit une fois quatre soldats qui avoient coupé la gorge à une fille après l'avoir violée, à quart de lieue de Metz avec dix archers seulement jusques à Sainct-Dizier, qu'il ramena en la ville, et les fist executer sur la roue. Et ne fault trouver estrange si tels devoirs obligeoient M. de Vieilleville à les aulcunement favoriser; mais sous ce pretexte ils commettoient beaucoup d'abus. Celluy qui s'ensuit estoit bien grand et très-pernicieux ; car il entretenoit et nourrissoit les voleurs en plusieurs pays et contrées, et principalement sur les confins du gouvernement de Metz.

Il y avoit une capitulation faicte entre les gouverneurs de Metz et de Luxembourg pour coupper chemin à mille voleries qui se commettoient en leurs gouvernements soubs l'ombre de faire la guerre ; que tout capitainne, sergent, caporal ou aultre, menant soldats en campaigne busquer fortune, seroit tenu de les avoir tous nommés et enroollés en un certificat signé du gouverneur, par lequel il les advouoit à la solde et service de son prince; et puis, sans ledict certificat, ils estoient sans remission, d'une part et d'aultre, pandus et estranglés : en oultre, que tout soldat trouvé saisi des deux escharpes, la blanche et la rouge, estoit rompu sur la roue, comme trahistre et assassinateur ; et n'en avoient pas meilleur marché s'ils avoient l'écharpe jaulne, qui est de Lorrainne, avecques la leur.

Or, ceste capitulation avoit esté vivement poursuivie par M. de Vieilleville, parce que plusieurs lansquenets des environs de Treves, qui avoient esté du regiment du colonel Jacob Wen-Ausbourg, aussi natif de ce pays-là, s'en estoient cassés, et se jectoient par trouppes en la campagne pour nous courre sus; trouvants plus de prouffict de faire la guerre en toute liberté, que d'estre sous le commandement de quelqu'un, et bien montés. Mais s'ils prenoient de nos soldats, ils les menoient à Luxembourg, faisants quelque tribut au gouverneur pour les retirer et advouer, qui estoit fort aise de nous nourrir des ennemis et y gaigner.

Nos capitainnes en prindrent par les forests jusques à vingts ; et n'ayants poinct de certificat, ils estoient livrés au sergent-major et au prevost, comme estants de leur gibbier, pour les faire pugnir selon la capitulation. Mais ces deux mattois venoient rapporter à M. de Vieilleville qu'ils les avoient faict noyer, sans faire bruict, comme gens qui ne valoient pas les pandre, aussi que leurs compaignons en seroient plustost attrappés, car ils n'auront pas le soing ny l'advis de prandre certificats, et que seront aultant de morts, par ce moyen moins d'ennemis : cependant ils les faisoient évader pour de l'argent, mais beaucoup ; car ils se rracheptoient à grosses sommes, et les faisoient sortir en plain jour, travestis en paysants, et en compaignie de ceulx qui apportoient l'argent

de leur délivrance; lesquels retournoient tout aussi-tost à la volerie, nous faisants par ce moyen beaucoup de dommaige; car ils avoient esté fort long-temps au service de France soubs ledict colonel, et cognoissoient si bien nos façons, le pays et nostre langue, qu'ils osoient bien aller jusques aux portes de Troies, de Rheims et de Chaallons, sans guydes ni truchements, avec l'escharpe blanche, prandre des marchands et d'aultres riches prisonniers, où ils gaignoient un bien infini, tant pour leur rançon que pour leur despouille; car marchands qui vont à l'emploicte sont tousjours bien garnys et montés; et dura ceste praticque environ quatorze mois, sans aultrement estre tout-à-faict descouverte, mais seulement par soupçon, duquel encores que M. de Vieilleville eust quelque vent, si ne vouloit-il, pour les respects que dessus, rien esmouvoir et en attendant faire que plainte fust portée : somme qu'en cest espace de temps ils firent de ceste façon évader plus de cent prisonniers.

Ils entretenoient une aultre pratique bien meschante; que si quelqu'un venoit à plainte d'ung soldat, eux, qui avoient le commandement d'y donner ordre et d'en faire le chastiment, l'envoyoient incontinant advertir qu'il s'escartast pour un temps si l'offence estoit ligiere, attendant que son appointement se fist; mais si elle estoit capitale ils luy faisoit ung trou en la nuict affin qu'il évadast, le tout pour de l'argent.

CHAPITRE XVIII.

M. de Vieilleville prend la résolution de les punir.

Il escheust au capitainne La Cahuziere d'aller à la guerre à son tour, selon l'estat qu'en avoit dressé M. de Vieilleville, ainsi que nous avons dict. Et estant en campaigne, prend le chemin de Rougerieules pour s'en venir à Sainct-Myhel, où il fust adverty qu'il y avoit des courreurs qui prenoient la route de Bar-le-Duc, pour aller, à son oppinion, en Champaigne attrapper quelques marchands. Il pouvoit avoir environ trente harquebusiers et aultant de corselets passablement montés, et marche tant qu'il trouve la piste des ennemis; et les découvrant en ung vallon, il separe sa trouppe en deux, puis les charge si furieusement et à l'improviste, qui les deffaict, mais si bien, que de cinquante qu'ils estoient il en demeura vingt sur la place, douze prisonniers; le reste le gaigne à la fuicte.

Il retourne à Saint-Myhel pour repaistre; et, envisageant les prisonniers, il en recogneust ung qui aultrefois avoit passé par ses mains, auquel il dict : « Comment mort-Dieu tu as esté noyé, et toutefois te voilà encores! vertu de Dieu quelle piperie est cestecy? » Le soldat qui commandoit à ceste trouppe estoit allemant, parlant toutefois fort bon français, et parant du colonel Jacob; luy confesse qu'il a esté autrefois son prisonnier, mais qu'il esperoit en sortir pour sa rançon comme il a faict, et bien payée au sergent-major de Metz. « Et pour combien? dist le capitainne. — Pour mille escus, respond-il; aultrement il m'eust faict noyer. Mais j'en ay gaigné depuis ce temps-là plus de six fois davantaige; et si ay encores des marchants français prisonniers, que je pris dernièrement allants à Rheims, à la foire de la Cousture, qui m'en fourniront plus de six mille : par ainsi, faictes-moy bonne guerre. » Alors le capitainne s'écrie, disant : « Ha bon larron, traditor Nycolas! je regnie Dieu je te feray pandre. » Et puis s'addressant au soldat : « Où est ton certifficat? — Je n'en ay poinct, dist-il; car nous ne sommes ny à l'empereur ny au roy de France, mais soldats de fortune, qui la cherchons partout où nos advertissements nous guident; et est nostre principale retraicte en l'archevesché de Trieves, en la mesme cité, et mesme archevesque prince electeur. »

Le capitaine La Cahuziere ayant entendu ce soldat, se contentant de vingt ou trente chevaulx de butin, de ses douze prisonniers, des armes et accoustrements des morts, serre vistement bagaige et faict brider, et s'en retourne de colere à Metz, bien deliberé de faire le procès du capitainne Nycolas, et d'en demander très-instamment à M. de Vieilleville la justice.

Arrivé qu'il fust à Rougerieules, s'advance au galop laissant sa trouppe derriere, car elle estoit en seureté, et se presente à M. de Vieilleville, auquel il fait sa plainte, luy recitant tout le faict, et le langaige de mot à mot que luy avoit tenu le chef de la trouppe qu'il a deffaicte entre Bar-le-Duc et Sainct-Myhel, qu'il pensoit estre noyé; de quoy il demande très humblement justice.

M. de Vieilleville, très esbahy, luy commande

de ne publier nullement ce qu'il luy avoit dict, pour plusieurs raisons quil luy fera bientost entendre, mais sur-tout qu'il mette ses prisonniers en seure et secrete garde en son logis, à ce qu'ils ne soient veus ny recogneus de personne, et qu'il s'en retourne en diligence devers ses soldats pour les emboucher à part de son instruction avant qu'ils entrent en la ville.

Ce que ce capitainne executa fort exactement; et entrerent tous ses soldats en la ville, sans que personne sceust qu'ils eussent des prisonniers; et firent courir le bruit qu'ils n'avoient pas eu du bon. Mais il estoit en grand cœur de sçavoir les raisons que luy avoit remises M. de Vieilleville; car il se feust plustost deffaict soy-mesme, que le capitainne Nycolas ne l'eust esté, de luy avoir sourratté de ceste façon mille escus; et se presentant devant luy avec asseurance d'avoir executé en toute fidelité son commandement, il le supplia de l'en esclarer.

M. de Vieilleville luy dist qu'il avoit envoyé devers M. de Nevers, pour le supplier de luy envoyer son prevost de Champaigne, affin de faire le procès au sien et au capitainne Nycolas; et qu'il se deffie qu'ils facent quelque menée pour ung prisonnier, nommé La Trousse, qu'ils tiennent il y a plus de deux mois; car, encores qu'il leur a esté commandé de le faire executer, ils ont toujours dilayé; et est bien adverty qu'ils ont envoyé des lettres que le prisonnier a escrites au sieur de La Trousse, prevost de l'hostel du roy, duquel il se dict parant, ce qui est croyable, car ils portent le mesme nom; et veult descouvrir où tend ceste longueur; car ils ont esté si temeraires qu'ils luy ont demandé sa grace, qui est entierement contrevenir au devoir de leur charge; et par ce seul traict d'oubliance il les juge dignes de mort; et premier que la sepmaine passe il les luy rendra pendus.

Cahuziere, ayant ceste parolle d'ung tel homme, n'eust pas voulu changer sa qualité avec celle d'un grand prince, et le remercia très humblement Là-dessus le capitainne Nycolas entre en la chambre; et, ayant faict la reverence à monsieur le gouverneur, il s'addresse au capitainne La Cahuziere pour l'embrasser et caresser, luy disant qu'il estoit marry de sa fortune, et qu'il n'avoit pas eu du bon en ses entreprises. Mais l'aultre se deffaict de ceste embrassade, et se destourne de peur qu'il le joigne. M. de Vieilleville se leve, et le tire à part, luy demandant pourquoy il avoit ainsi rejecté le capitainne Nycolas; et sembloit qu'il voulust descouvrir ce qu'ils avoient entrepris de cacher. Il respondit qu'il s'en estoit ainsi reculé par horreur et dedaing, parce qu'il sentoit desjà le bourreau, puisque luy-même l'avoit condampné à estre pendu. De quoy M. de Vieilleville se print bien fort à rire: puis, s'addressant au capitainne Nycolas et au prevost, il leur dist qu'il trouvoit estrange ceste longueur sur l'execution de La Trousse, et que si dedans vingt-quatre heures l'on n'y mettoit une fin, qu'il se fascheroit de telle sorte qu'il y paroistroit. A quoy ils respondirent que demain à quatre heures après midy il ne seroit pas en vie: ce qu'il leur commanda assez rigoureusement.

CHAPITRE XIX.

Le prévôt et le sergent-major de Metz sont arrêtés.

Le lendemain, à deux heures après midy, on mene La Trousse en la place du Champ-Passaige où se font les executions de justice, pour y estre troussé; mais les mattois luy avoient faict prandre ung manteau dessous lequel il avoit les mains non liées, et faignoit d'estre lutherien pour s'excuser de porter une croix, n'ayant poinct, au reste, de corde au col. Or, le sergent-major est tenu d'assister à toutes les executions de justice, avec une escouade de soldats que chasque capitainne doit fournir à son tour. Mais il ne s'y trouva poinct, ny le prevost semblablement, laissant ses archers en la charge de son greffier.

Quand le greffier eust achevé de lire son dictum, La Trousse se valse et jecte du haut en bas de l'eschele, laissant le manteau entre les mains du bourreau, prend la course, se fourre parmy la populasse et se saulve; car soldats, archers et tout le monde luy faict largue. Il vient à la porte Mozelle, quartier de son capitainne Pierre Longue, où tous ses compaignons, qui desjà le pleuroient, car il estait lancespessade, luy ouvrirent le passaige à grande joye, et s'en va, sans que jamais il fust possible de le rattrapper, encores que plus de vingt chevaulx allassent après, et par divers chemins.

M. de Vieilleville estoit en sa chambre, disputant avec des ingenieurs sur le plan d'une ci-

tadelle qu'il avoit projecté de faire bastir à Metz, quand on luy vint faire ce rapport : de quoy il entra en un merveilleux colere, et commanda au sieur de Beauchamp d'Angiers, capitainne de sa garde, d'aller prandre le prevost : et se trouvant le capitainne La Cahuziere fort à propos, il eust commandement de se saisir du capitainne Nycolas, qui n'eust pas pris de telle affection une cent fois meilleure charge ; mais il n'oublia de faire sceller tous ses coffres et inventorier ses meubles.

Ces deux galants arrestés furent mis en diverses prisons, pour obvier à la conference; ausquels le president de l'Aubespine, qui avoit succedé à Marillac, esbaucha le procès, attendant le prevost de Champaigne nommé Alzau, mais de telle sorte, que d'entrée de jeu il leur presenta la question : qui confesserent, comme gens delicats qui n'ont pas accoustumé de souffrir, qu'ils avoient touché chacun mille escus, le greffier du prevost quatre cents, et le bourreau deux cents, pour donner lumiere en faveur à ceste évasion; mais qu'ils esperoient que M. de Vieilleville leur feroit grace et misericorde en consideration de leurs bons services, et qu'il n'y alloit poinct du service du roy, ny d'aultre chose qui leur eust peu estre imputée à tradiment ou perfidie, mais seulement vouloient sauver ung enfant de bonne maison, nepveu d'un prevost de l'hostel du roy, l'un des chefs de justice de France, duquel ils dependoient tous deux; et supplioient le president de luy remonstrer leurs raisons, à ce qu'il en eust pitié, et esgard à leurs personnes et qualités, et luy-même de leur estre pour l'honneur, et au nom de Dieu, aydant. Mais le tout envain ; car le president leur respondit qu'il pensoit bien que s'il n'y avoit aultres bourriers en leurs fleustes que l'evasion de La Trousse, ils seroient en esperance de quelque remission ; mais il se trouvoit tant d'aultres charges, que à male peine en pourront-ils reschapper. Eulx, ne se doubtants poinct du faict de La Cahuziere, demandent quelles. A quoy il respondit que le prevost general de Champaigne les leur dira incontinant après son arrivée, qui sera dans deux ou trois jours; et les laissa en ceste convulsion de leurs cinq sens : car nous n'avons plus severes juges, ny plus fideles tesmoins de nos actions, que nos consciences.

CHAPITRE XX.

Ils sont punis du dernier supplice.

Trois jours après ceste premiere interrogation, le prevost Alzau arrive, qui, après la reverence faicte à monsieur le gouverneur, et les lettres de M. de Nevers presentées, fust envoyé au president de l'Aubespine, qui luy fist veoir tout ce qu'il avoit advancé en ce procès. Mais il requit incontinant qu'ils fussent mis ensemble, et qu'il n'y avoit plus de dangier de les laisser coucher en ung mesme lict, car leur confession de La Trousse les condamnoit assez.

Et estants logés ensemble aux prisons ordinaires, le prevost Alzau les vint trouver, accompaigné du capitainne Beauchamp, qui suyvent dix ou douze lansquenets de la garde. Et tout à l'instant arrive le capitainne La Cahuziere avec son prisonnier nommé Hansclavez, qui leur fust presenté.

Incontinant que le capitainne Nycolas l'eust veu, il s'escria, disant : « Ha ! monsieur le prevost Vaurre, nous sommes perdus : je vous disois bien qu'ayant donné ceste bourde à monsieur le gouverneur, de l'avoir faict noyer, nous devions envoier après dedans les bois pour le faire tuer ; mais vous ne voulustes pas : et voilà nostre condamnation. »

Le prevost Alzau dist à toute l'assistance qu'il ne falloit pas grandes escritures pour l'instruction de leur procès, car ils confessoient plus qu'on ne vouloit ; et sur le champ commande de leur mettre les fers aux pieds; ce qui fust faict en sa présence. Puis vint faire son rapport à M. de Vieilleville, pour en ordonner ce qu'il luy plairoit.

Auquel il commanda de leur demander qu'estoient devenus quarante prisonniers qui leur furent baillés pour estre executés suivant la cappitulation, ayants esté pris sans certifficat ou adveu, et leur monstrer par escrit les jours et les mois qu'on les leur a delivrés à diverses fois, et leurs noms, ensemble le registre qu'ils ont tenu de leur mort, suivant l'usance de justice, et qui en a esté l'executeur ; *item,* s'ils n'ont pas eschelé en plain mynuict les murailles de l'abbaye de Saint-Pierre, et enlevé deux religieuses de là-dedans, et leur demander où elles sont, en leur montrant la requeste de l'abbesse ; et au cas qu'ils reffusent de confesser

verité, leur donner la question tout incontinant.

Le susdict prevost retourne devers eux, qui[1] execute ce commandement avecques une extreme rigueur. Eulx respondent que les soldats qu'il demande ont passé par le chemin de Hansclavez; car de les avoir tués, il n'y eust en apparence, d'aultant que c'estoit nourrir la garnison de Metz en oisiveté, et leur faire oublier le mestier de la guerre, parce que la vraye et naturelle garnison de la duché de Luxembourg s'estoit quasi du tout retirée, ne voulant plus combattre pour avoir à faire à trop forte partie, et que le comte de Mesgue avoit suscité ceulx-cy, affin de nous entretenir des ennemis qui ne luy coustoient rien; mais encores il y gaignoit, car il en tiroit beaucoup de daces et de tributs, jusques à prendre le dixiesme de leurs butins. Et supplioient M. de Vieilleville d'avoir pitié d'eulx, et leur faire misericorde, attendu la pureté de leur intention, qui ne tendoit que à tousjours entretenir le soldat français en l'exercice de sa valeur.

Et quant aux deux religieuses, il voyent bien, puisqu'on les recherche de cela, que l'on pourchasse leur mort; car il n'y a capitainne, ni quasi soldat, qui n'ait sa garce, et qu'ils n'eussent jamais faict ceste entreprise s'ils n'y eussent esté appellés par elles-mesmes; car desjà, durant le siege, on les avoit cachées chez le vidame de Chartres: de dire où elles sont, ils ne le peuvent, et pensent qu'elles se sont retirées, lors de l'esmeute, de leur emprisonnement. Le capitaine Nycolas supplie le prevost Alzau de ne faire aucun desplaisir à la sienne, car elle est grosse de trois mois.

Alzau retourne avec son greffier et toutes leurs responces, sur lesquelles M. de Vieilleville commande d'assembler le conseil, où il voulut que les plus anciens capitainnes assistassent; car les maistre-de-camp et sergent-major généraulx Boisse et Croze s'en estoient allés il y avoit plus d'un mois. Et eux assemblés, le capitainne Nycolas fust condampné à estre desgradé des armes et de tout l'honneur, puis pendu et estranglé.

Ils commancerent l'execution de ceste sentence par le despouiller de tous ses habillements de noblesse; car estant bel homme, de belle taille, et d'aige moyen, il se delectoit fort, comme voluptueux et adonné à l'amour, de toutes sortes de draps de soye, jusques à porter sur ses escharpes de velours des fers d'or; au lieu desquels habillements il fut, depuis la teste jusques aux pieds, accoustré en paysant. Et luy osta-t-on les armes qu'on luy avoit rendues et ceintes une demie-heure auparavant en venir là. Et sur le point que l'on vouloit le mener au supplice, qui estoit designé en la place de la grande eglise, M. de Vieilleville, de ce adverty, envoya dire que, pour le respect des armes, et qu'il avoit commandé à tant de capitainnes l'espace de vingt ans en lieux signalés, qu'il vouloit qu'il fust estranglé en la prison, et son corps ainsi travesty porté sur une table en la place devant la geolle. Ce qui fust faict; et y demeura depuis huict heures du matin jusques à quatre après midy. Spectacle digne de grande pitié, de veoir un tel homme, roidde mort, estendu sur une table, avec un vieil chappeau tout percé, destainct, et sans rabat, vieilles guaistres et sabots, qui depuis vingt ans n'avoit porté que bas de soye et souliers de velours, et tousjours couvert de fers d'or.

Quant au prevost Vaurre et son greffier, qui avoient veu toute la tragedie du sergent-major, ils furent menés en la place susdicte pour y être executés. Puis le bourreau fust fouetté par son valet autour de la potence, et aux quatre coings de la place, après cela remis en son office par faulte d'aultre.

Ainsi finirent ces deux miserables, qui avoient grande authorité en tout le gouvernement de Metz et pays messin; car à Thoul et Verdun ils avoient des lieutenants, et y faisoient quelquefois leurs cavalcades avec bonne escorte, pour faire reluire leur grandeur. Le corps du greffier fut porté sur le grand chemin de Metz au Pont-à-Mousson, et pendu à un arbre. Mais les deux aultres, pour le respect de leurs qualités et estats, furent enterrés en l'eglise des cordeliers, l'un sur l'autre en une mesme fosse.

CHAPITRE XXI.

M. de Vieilleville fait mettre en liberté des machands que l'on retenoit injustement en prison.

Après ceste execution, le capitainne La Cahuziere fist instance fort aspre de ravoir la rançon de Hansclavez, que luy avoit ainsi sourratté le capitainne Nycolas, et maintenoit que l'argent

estoit dedans ses coffres qu'il avoit faict sceller lors de prise, à l'ouverture desquels M. de Vieilleville voulut estre present, pour obvier aux abus : et fut à la vérité la somme de mille escus trouvée, non pas celle de Hansclavez, car incontinant qu'il avoit faict un cop de main, il l'envoyoit à Cusset ou Busset en Auvergne à sa femme, mais c'estoient les mille escus du prevost de l'hostel, La Trousse, qu'il n'eust pas loisir d'escarter; et furent trouvés en une bourse rouge, avec une lettre dudict prevost, de telle substance :

« Monsieur de Bragme, je ne vouldrois pour rien escrire à M. de Vieilleville pour la delivrance de mon neveu ; car estant chef de justice, comme je suis en ce royaume, il me feroit rougir de honte de requester ung si meschant homme; car je cognois son integrité estre telle, qu'il ne pardonneroit pas à son propre frere, en dangier de me faire perdre mon estat, veu la créance que le roy a en luy; mais, si de vousmesme vous le pouvez faire évader, suivant l'authorité que vous avez sur les soldats, je vous supplie, et M. le prevost Vaurre, d'y ouvrir vos cinq sens, et vous y évertuer; et pource que vous ne pouvez executer cela tous seuls, je vous envoye deux mille six cents escus pour gaigner les hommes que vous pouvez enployer à ceste entreprise; et s'il n'y a assez, je vous jure, en foy d'homme de bien, de vous rembourser de ce que vous aurez fourny davantaige : et gardez ceste lettre pour gaige de ma parolle. »

Ceste lettre veue, l'on jugea bientost qu'il n'eust poinct fallu d'aultre tesmoignage, ny meilleure preuve pour advancer le procès de ces miserables, s'il estoit à faire. Et commanda M. de Vieilleville qu'elle fust mise avec les aultres pieces du procès : puis il ordonna que les mille escus fussent delivrés au capitaine La Cahuziere; mais il n'oublia, comme charitable et plain de bonté, d'ordonner que tous leurs meubles, armes et chevaulx, fussent vendus en pleine place, et à l'encant, pour estre l'argent qui en provien- droit distribué aux pauvres necessiteux et honteux, par les maisons, et le reste envoyé à l'hospital : ung aultre, sans cérémonie, et d'authorité absolue, les eust mis en ses bouges. Il donna la charge de ceste charité à quatre notables bourgeois de la ville, reputés gens de bien et conscientieux; de quoy ils devoient rendre compte devant le president de l'Aubespine; qui s'en acquiterent fort chrestiennement, sans en vouloir tirer aulcun salaire pour leurs vacations: et y en avoit pour plus de six mille francs, leurs serviteurs, domestiques préalablement payés.

Ceste despesche faicte, il s'advisa d'ung aultre traict quasi aultant charitable que le precedent; car il fist amener devant luy Hansclavez, auquel il dist, en la presence des aultres prisonniers, qu'il le feroit pendre et tous ses compaignons, s'il ne rendoit les huict marchands français qu'il s'estoit vanté avoir pris, allant à la foire de la Cousture de Rheims, et qu'il luy bailleroit un trompette pour envoyer devers le comte de Mesgue pour les amener ; luy commandant avec rigoureuses menaces de luy en escrire en diligence, aultrement que c'estoit faict de leur vie. Ils se prosternerent tous à genoux, implorants sa grace et misericorde, s'offrants et promettants de faire tout qu'il luy plairoit. Et trois jours après le partement du trompette, les susdits marchands furent ramenés à Metz, et renvoyés en leurs maisons, sans qu'il leur coustast ung double, ny pour ranson ny pour despens. De quoy ils se sentirent très-obligés à M. de Vieilleville; et parce qu'ils estoient cogneus de beaucoup de marchands de Metz, ils trouverent bientost le moyen de se monter et deffrayer par les chemins. Et affin que la courtoisie fust mutuelle, M. de Vieilleville renvoya Hansclavez, et ses unze compaignons (qui tous, hormy luy, avoient plustost mine de harpaille et d'ivrongnes que de soldats), francs et quictes de toutes choses, avec leurs armes et chevaux : mais il leur fist faire serment de ne jamais porter les armes contre la nation française, ny faire la guerre au pays messin. Ce qu'ils signerent; et fut en leur presence enregistré, avec promesse aussi qu'on leur feist, s'ils y estoient trouvés, qu'il n'y pendoit que la roue.

CHAPITRE XXII.

Le gardien des observantins de Metz trame une conjuration pour livrer la ville au comte de Mesgue.

J'ay dict au cinquiesme livre que quand les moines, principalement les mendiants, et surtout les cordeliers et jacobins, s'enyvrent d'ambition, ils sont fort prompts à troubler ung estat : ce qui est confirmé bien amplement par le discours qui s'ensuict.

Il y avoit des cordeliers à Metz, qui n'estoient

pas de l'ordre de Saint-François, car on les appelloit, comme il me semble, observantins, et estoient tous d'une ville des Pays-Bas qui se nomme Nyvelle. Le gardien alloit souvent visiter ses parants, et soubs umbre de ceste visitation il se presentoit à tous les voyages devant la royne de Hongrie, regente en Flandres, qui en tiroit beaucoup de nouvelles, tant de l'estat de Metz que d'Allemaigne, quelquefois de France, et luy servoit, en somme, d'un bon espion.

Elle, voyant ses allées et venues si libres, ouvre son esprit à plus haultes choses, et luy demande s'il y avoit moyen d'entreprendre sur la ville de Metz, et par quelle façon on y pourroit parvenir. Le moine, qui ne manquoit d'entendement, luy respondit qu'il n'estoit pas trop malaisé; car premierement toute la noblesse est mal contente, à cause de l'eschevinaige dont on l'a privée; les soldats se faschent de veoir ainsi traicter leurs compaignons, car il s'y faict de grandes executions de justice : et oultre ce, ils crevent de raige et de despit de vivre en si perpetuelle crainte; car s'ils avoient seulement injurié un bourgeois, ils sont asseurés pour le moins de la prison; et s'ils l'outraigent, il n'y escheoit que la strapade.

Que si elle luy veult donner une trentaine de soldats fideles et aguerris, qu'il fera acoustrer en cordeliers, qui entreront en la ville deux à deux, à diverses fois, par l'espace de deux mois, il espere faire ung grand et signalé service à l'empereur son frère; car elle envoyera des forces au comte de Mesgue, qui se presenteront à l'escalade du costé du pont Yffroy cependant que tout le monde ira estaindre le feu qu'il aura faict mettre par artifice en cent ou six-vingts maisons, dont il sceit l'invention; et en moins d'une heure les moynes viendront sur la muraille pour favoriser l'escalade et soustenir devant et derriere tout l'effort qui s'y pourra presenter, car les remparts sont estroicts. Il ne fault doubter que la ville ne soit vostre; car de ce costé la muraille est basse, et s'asseure qu'il y aura plus de mille soldats qui se revolteront pour butiner, quand ils auront crié : *Liberté! liberté! à mort! à mort! tue! tue ce meschant Vieilleville!* Mais il la supplie de tenir la chose bien secrette, sans la descouvrir à personne vivante, jusques à ce que sa trame soit bien enfilée. Cependant, premier que rien entreprendre, il veut estre asseuré de l'evesché de Metz : ce qu'elle luy accorda incontinant, en luy donnant une assez riche bague pour asseurance de sa parolle, avec cinq cents escus (car elle pensoit estre desjà dedans) pour faire les provisions des trente soldats travestis en moynes, qui devoient entrer en la forme que dict est; et en mena sur l'heure trois avec luy, qui portoient tiltre de capitainne.

Ce diable de moyne fist telle diligence, qu'en moins trois sepmaines tout son compte estoit rendu en son couvent, bien logé et nourry, de mesme ayant gaigné et attiré à sa cordelle tous ses moynes naturels, en nombre de vingt, soubs grandes et certaines promesses des abbayes et aultres dignités de son evesché; lesquels, avec tous les aultres faulx cordeliers, faisoient de cérémonieuses sanctimonies par les eglises et maisons, qu'il estoit impossible de les descouvrir pour soldats.

Or, M. de Vieilleville fut adverty par un serviteur et agent occulte, fort habile et très-fidele, qu'il entretenoit secrettement dedans Luxembourg, que la royne de Hongrie envoyoit douze cents harquebusiers lestes et bien choisis, huict cents bons chevaux et grand nombre de noblesse des Pays-Bas, au comte de Mesgue, qui avoit commandé que l'on fist en son gouvernement jusques à vingt mille pains de munnition, et qu'il y avoit quelque entreprise; mais il ne pouvoit descouvrir où, et qu'en tout évenement, il se tînt sur ses gardes : qu'il est vrai qu'il a veu deux cordeliers de moyen aige se retirer en ung cabinet avec ledict comte, et y estre pour le moins deux bonnes heures; mais il n'a jamais pu sçavoir d'où ils sont, sinon que le bruict commun est qu'ils viennent de Bruxelles : toutesfois il n'en sceit rien au vray, n'ayant voulu faillir de lui donner cest advis affin qu'il y pense.

CHAPITRE XXIII.

La conjuration est découverte.

M. de Vieilleville, ayant receu ceste lettre, tout aussitost, sans bruict, vient avec quelques capitainnes de sa garde au grand couvent des cordeliers; et, suivant sa providence et son esprit penetrant, il faict venir le gardien, auquel il demande quel nombre il a de religieux, et s'ils y sont tous; qu'il les veut veoir en la nef de l'eglise comme ils se mectent quelquefois en station : ce qui fut faict; où il ne trouva rien à redire.

Après il va aux observantins et demanda le gardien; il luy fut respondu qu'il estoit allé à Nyvelle en l'enterrement de son frere. Il veult semblablement sçavoir le nombre, et où ils sont. Trois ou quatre luy respondirent qu'ils estoient par ville, faisant la queste pour le couvent. Mais s'appercevant à leurs visaiges pasles qu'ils estoient un peu estonnés, il entreprend de fouiller les chambres et le couvent; faisant fermer toutes portes, et entrant en une chambre, il y trouva deux faulx cordeliers malades couchés en beaux draps, et leurs chausses descouppées à la soldate, et pourpoincts de couleurs sur leurs licts. Incontinant ils furent saisis; et pour ce qu'aux extremes dangiers il fault user d'extremes remedes, on leur faict, avec grands coups, menace de la mort qu'ils voyent toute presente, et les poulces dedans le chien de la harquebuse, dire promptement quels ils sont et pourquoy ils sont là, qui les y a faict venir, et sur quel subject et occasion : ils confessent librement, plustost que d'endurer tant de mal, qu'ils ne sont pas cordeliers, encore qu'ils ayent la teste rase, mais que la royne de Hongrie leur a commandé de faire tout ce que le gardien leur dira; ils ne sçavent toutesfois en quoy il les veult employer; ils esperent à son retour de Luxembourg, où il est allé, de le sçavoir. A ceste responce, M. de Vieilleville se doubta que les deux moynes qui avoient conféré avec le comte de Mesgue estoient de céans; et sort incontinant pour commander que l'on ferme toutes les portes de la ville, horsmis du pont Yffroy, qui est celle qui mene à Luxembourg; et commet à la garde du couvent le capitaine d'Amezan, avecques nombre de harquebusiers, à la charge de n'en laisser sortir ung seul, mais ouvrir aux aultres cordeliers qui estoient espars par la ville, et les arrester prisonniers à mesure qu'ils arriveroient : ce qu'il executa fort fidelement. Et envoya le prevost poursuivre l'instruction du procès, suivant les responces des deux faulx cordeliers malades, et parachever la visite generale de tout le couvent, sans y rien espargner : puis s'en vint à la porte du pont Yffroy que gardoit le capitaine Salcede, d'où il mande à madame de Vieilleville qu'elle disne sans l'attendre, s'enquerir où il est, ny ce qu'il faict; et envoye toute sa suicte, jusques à ses gardes, disner semblablement, demeurant avecques ung gentilhomme, ung paige et ung laquais, parmy les soldats qui estoient de garde à la porte; qui se doubterent bien qu'il y avoit quelque entreprise.

Il envoye dire au capitainne Salcede s'il n'avoit disné qu'il fist apporter son disner tel qu'il estoit, sans y rien adjouster de surcroist, mais tout incontinant, et qu'il le mangeroit soubs la porte, de laquelle il ne vouloit partir tout le jour qu'il n'ait veu entrer quelqu'un qu'il attend, et que peult-estre il y couchera avec le corps de garde, et qu'il ne s'en enquiere pas davantaige, mais qu'il s'advance de venir en toute diligence avec ce qu'il a, n'eust-il que des aulx et des raves à l'hespaignole, car il estoit natif d'Hespaigne.

Salcède, bien esbahy, le vint incontinant trouver avec son ordinaire, qui estoit passablement bon; car c'estoit le plus pecunieux capitainne de la France. Et n'eurent sitost achevé de disner, que la sentinelle faict dire qu'il voyoit de loing deux cordeliers venir, à grand trot de cheval, par le chemin de Thionville.

M. de Vieilleville, à ce rapport, prand incontinant une halebarde, sort en diligence hors la porte, et se presente à la barriere, suivy seulement de deux soldats, deffendant à tout le reste de la garde, capitainnes et aultres, de l'accompaigner.

Le moyne, qui le recognoissoit, s'estonne de le veoir en cest estat, faisant office de soldat, et met pied à terre. Mais il luy commanda d'aller au logis de Salcede, et qu'il a quelque chose à luy dire, le y faisant conduire avec son compaignon par deux soldats. Entrés qu'ils furent làdedans, il faict sortir tout le monde, fors le capitainne Salcede et son lieutenant, le capitainne Ryolas. Alors M. de Vieilleville commencea à parler : « Et bien, monsieur le cagot, vous venez de conferer avec le comte de Mesgue? Il fault resolument me dire tout ce que vous avez negocié ensemble, ou mourir tout à ceste heure; mais si vous confessez verité, je vous donneray la vye, quand bien vous auriez attenté à la mienne propre. D'aller en vostre couvent, il n'y a plus d'ordre : il est plain de soldats, et tous vos moynes sont prisonniers, dont il y en a de faulx qui m'ont confessé ne l'estre poinct, mais soldats, et qu'ils sont venus par le commandement de la royne de Hongrie. Or sus, dictes vistement la verité, ou entre-confessez-vous

tous deux, car vous ne vivrez pas encores une heure. »

Quand ce povre gardien sentit, par ces propos, qu'il avoit eu beaucoup de lumière de sa trame, il se prosterne à genoux; mais il nye avoir en rien forfaict, et que ces deux hommes dont il parle sont ses parents, qui ont tué leur frere pour la succession, et qu'il les a amenés à Metz en habits de cordeliers pour les sauver. «Voyez, dist M. de Vieilleville, si ce meschant sceyt desguyser le harang-sor ! » Ce disant, il entre un soldat de la part du capitainne d'Amezan, qui lui rapporte qu'il estoit entré depuis son partement six aultres cordeliers, qui avoient soubs leurs habits chausses et pourpoincts découppés à la soldate, qu'il a semblablement arrestés prisonniers. « Et bien, dist M. de Vieilleville, addressant sa parolle au gardien, ceux-là ont-ils aussi tué leur frère? Je jure au Dieu vivant que vous me direz presentement ce qui couve là-dessoubs, ou je vous feray bien souffrir du mal avant mourir. » Et commanda en l'instant au capitainne Ryolas de le prendre et lyer, en attendant que le prevost vienne pour luy donner la question. »

Le cordelier, voyant qu'il ne peult plus reculer, et que son tradiment est plus qu'à demy descouvert, se prosterne derechef luy demandant pardon, et que la gloire du monde et l'ambition l'ont deceu, mais qu'il luy dira la verité pourveu que son bon plaisir soit luy donner la vie. M. de Vieilleville respond qu'il aura sa vie et la verité quand il luy plaira, car il en sceyt les moyens; toutesfois, s'il jure de confesser toutes choses sans rien dissimuler ny pallier, mais de lui declarer au vray comme il va de toute ceste entreprise, il luy promet, foy de gentilhomme d'honneur, de le renvoyer dans son païs, franc et quicte de sa vie et de toute honte, et de pardonner en sa faveur à tous ceulx qu'il a employés en ce : et luy monstra les lettres de son agent de Luxembourg, sur lesquelles le moine demeura esperdu; qui fut la plus urgente et pregnante occasion qui le forcea de venir au poinct; car il n'y avoit plus que tenir : aussi que la luy monstrant il lui dist qu'il estoit venu exprès à la porte faire le soldat, de peur de faillir à l'attrapper.

Alors, comme à demy condampné, commencea à lui dire qu'il voyoit bien que Dieu l'assistoit et gardoit la ville pour luy; car sans cest advertissement elle estoit perdue pour le roy, et acquise dès ce jour mesme à l'empereur, et que toutes les trouppes mentionnées au susdict advertissement estoient à six lieues de Metz, au dessoubs du mont Sainct-Jan, et se devoient rendre, sans passer par ville quelconque, à neuf heures du soir, aujourd'huy, contre les murailles de la ville, devers le Pont-Yffroy : «Car, dist-il, je devois mettre le feu en cent ou six-vingts maisons de l'autre costé de la ville; et est chose bien certaine que tout le monde y eust accouru pour l'estaindre; durant lequel tumulte et estonnement les forces susdites devoient venir à l'escalade, que les trente religieux soustiendroient et favoriseroient d'un costé sur le rampart, qui n'est gueres large en cest costé-là, et mes vingt moines de l'autre : ils ont avec eux douze charrettes d'eschales, de la mesure qu'il les fault. »

M. de Vieilleville commanda au capitainne Ryolas de le resserrer en lieu secret, sans le laisser veoir ny communiquer à personne, et qu'il le commettoit prisonnier en sa garde; lequel, pour n'y faillir, le lya bien serré en une garderobbe, où personne n'entra tandis qu'il fust en sa chambre.

CHAPITRE XXIV.

M. de Vieilleville sort de Metz avec une partie de la garnison pour attaquer les troupes du comte de Mesgue.

Tout incontinant M. de Vieilleville print sur ce rapport une merveilleuse et terrible resolution, comme il estoit prompt et diligent en tels inopinés evenements; car il appella M. de Guyencourt son lieutenant, auquel il commanda de faire subitement monter à cheval toute sa compaignie en armes, au son de la sourdine seulement, et envoye advertir M. d'Espinay et le chevalier de Lancque de faire le semblable. Il s'arme quant et quant, et fait dire aux capitainnes de Sainte-Coulombe et Sainte-Marie de prendre trois cents harquebusiers, et se trouver tous à la porte du Pont-Yffroy pour le suivre, où il vouloit aller, sans autre connoissance de cause, et amener quant et quant une vingtaine de tambours, et aux capitainnes La Cahuziere et La Mothe-Gondrin, deux cents corselets, portants tous halebardes.

Voilà toute la ville esmeue sans en savoir l'occasion : cependant ung chacun se prepare en toute diligence pour n'estre des derniers au rendez-vous ; car il n'eust pas espargné son frere s'il eust failly à son commandement ; et ordonna au capitainne Sainct-Chamans, sergent-major, non moins habile que son predecesseur, mais plus homme de bien, de faire porter tout incontinant sur chacune des plates-formes des portes de Sainct-Thibault, de Mozelle, Champenoise et des Allemants, cinquante fagots, et y mettre le feu entre six et sept heures du soir, ny plustost ny plus tard ; qu'il y prenne soigneusement garde ; et, plustost qu'il y aict faulte, qu'il contraigne tous les habitans de ces quartiers-là d'y obeyr par toutes voyes et manieres, jusques au baston ; car c'est pour le très-urgent et très-exprès service du roy.

Toutes les trouppes se trouverent à la porte du Pont-Yffroy, où il estoit armé de toutes pieces, qui avoit desjà sorty le pont, monté sur Yvoy, en attendant, avec dix ou douze gentilshommes de sa maison, aussi armés. Et voyant tout ce qu'il avoit ordonné : « Or suz, marchons, dit-il sans bruict et en diligence, et je vous feray veoir avant quatre heures de terribles choses, Dieu aydant. » Cela dit, on marche sans trompette ny tambour, et venons à la Domchamp, qui est à une lieue de Metz. Il appelle le capitainne La Plante qui estoit le premier guide du monde, et qui cognoissoit le pays et toute ceste contrée jusques à Bruxelles, mieulx que les habitants, et les fit monter à cheval.

Il luy descouvre, en marchant, en la presence de M. d'Espinay et de tous les aultres chefs, le secret de l'entreprise des ennemis, et aussi de ce qu'il a deliberé faire, et qu'ils sont soubs le mont Saint-Jan, à six lieues de Metz, et croit qu'ils sont maintenant deslogés pour executer leur entreprise. Il demanda d'estre mené en quelques bois sur leur chemin, et s'y embuscher avec tout ce qu'il veoid de trouppes ; sinon il a deliberé de combattre, encores que les ennemis soient trois contre ung.

La Plante lui jure qu'il le va mener en ung lieu, sur le chemin de Metz, où avec la moitié moins de force il mettra une armée à vau-de-routte, et qu'il n'y avoit que une lieue de là où ils estoient : de quoy tout le monde se resjouist d'une incrédible allaigresse.

Doncques ils se diligentent tous ; et les fist entrer dedans ung bois assez long et spacieux, au bout duquel, tirant vers Metz, il y avoit un gros villaige. Puis quand M. de Vieilleville l'eust bien revisé, et recogneu toutes les advenues et sorties, car il y avoit plusieurs chemins de tous lesquels il n'y en avoit que ung qui menast à Thionville, distant delà trois bonnes lieues, il mect M. de Guyencourt à l'entrée dudict bois en embuscade avec la moitié de la compaignie ; M. de Montz et M. de Vadancourt avec le reste en ung aultre endroit assez à l'escart ; et à chacune trouppe cinquante harquebusiers et quatre tambours.

Il pose cent harquebusiers dedans le villaige, et la moitié de cent harquebusiers de Lancque, qui devoient sortir par le derriere des maisons, avec aussi huict tambours ; et l'autre moictié en ung chemin estroict qui faisoit la separation du villaige et du bois, et cent corselets.

M. d'Espinay fut applacé semblablement, avec la moitié de sa compaignie, en ung autre cartier ; et les aultres cent corselets, M. de La Boulaye son lieutenant avec M. de Thévalle en ung aultre. De telle sorte que, de mille en mille pas, on pouvoit faire saillye sur l'ennemy pour ne luy donner loisir de se recongnoistre ; et les bruicts des tambours pour l'estonner, et lui faire croire qu'il avoit toute la garnison de Metz sur les bras, qui estoit, de reputation cognue parmy tous les estrangiers, de quatre mille harquebusiers, douze cents corselets, et de huict cents ou mille chevaux.

Les choses ainsi bien ordonnées, M. de Vieilleville deffendit à tous de n'empescher point le chemin qui menoit à Th onville ; aussi n'y avoit-il voulu poser aulcunes forces, n'y d'aller après les fuyards, car les garnisons d'Arlon et de Thionville estoient trop voisines ; aussi qu'il fault faire à son ennemy pont d'argent quand il enfile la fuicte ; et commanda à La Plante, qui sçavoit parler wallon, flamant ou hespaignol, d'aller bien avant en païs, descouvrir où ils pourroient estre, et s'avancer quand il les verroit, pour nous venir advertir, affin que chacun se placeast et rangeast aux lieux qui leur estoient ordonnés.

CHAPITRE XXV.

M. de Vieilleville met ses troupes en embuscade, et défait entièrement celles du comte de Mesgue.

Nous ne fusmes pas heure et demie en ce bois, que le voicy arriver à toutes brides, qui faict son rapport à M. de Vieilleville de ceste façon : « Monsieur, sur une montaigne distant d'icy une lieue je les ay descouverts là-bas en une plaine, et pourront estre ici dedans une bonne heure, car ils marchent bon pas : et fault qu'ils ayent eu nouvelle de l'embrasement de Metz, dont j'ai veu moy-mesme les flammes : Saint-Chamans ne vous a pas failly. Et y a des païsants qui les ont veues, qui s'estonnent que ce peult estre. Ils sont en plus grand nombre que vous ne dictes ; la terre en est toute couverte. Mais je veulx qu'ils soient encores deux fois davantaige ; car ils sont à nous, ayant si bien disposé les ambuscades comme vous avez faict. » Sur ce rapport, M. de Vieilleville commande incontinant que chacun se range en son lieu ordonné, et que M. de Guyencourt, qui est à l'entrée du bois, doict faire la premiere charge ; mais il ne la fera que toutes les troupes ennemies ne soient entierement entrées dedans le bois. Et cela commandé, il s'en va à l'yssue du chemin devers Metz, pour empescher qu'ils n'eschappent de ce costé-là : il n'avoit en tout que quarante chevaulx, où estoient M. Dormault, M. de Pezé, M. de Fontenay, M. de Crapado, M. de Thuré, et plusieurs aultres gentilshommes et sa garde.

L'heure et demie ne passa poinct que nous veismes les avantcoureurs entrer dedans le bois, qui estoient bien environ soixante. Il y avoit de nos halebardiers couchés sur le ventre dedans les taillys (car les harquebusiers estoient bien loin escartés, de peur de l'odeur des mesches), qui les escoutoient deviser en marchants ; dont l'un dist : « Allez les haster, mort Dieu ! car nous tardons trop, et qu'il n'y a rien dedans ce bois que des taulpes. Mort Dieu ! que nous serons riches aujourd'huy ! et le grand service que nous allons faire à l'empereur ! » L'autre disoit : « Nous le ferons rougir, car nous prendrons avec trois mille hommes ce qu'il n'a peu avec cent mille. » L'autre : « Je paillarderay tant ceste nuict que j'en mourray ; car il y a de fort belles femmes et filles. »

Voicy toute la flotte arrivée qui s'engoulphe dedans le bois. Les premiers qui marchoient estoient les harquebusiers avec tous les charrois des eschelles et bagages ; après venoit une fort belle cavalerie que menoit le comte de Mesgue, mais le tout sans ordre, qui disoit : « Marchons, vertu de Dieu ! en diligence ; car nous avons desjà veu les feux. Nostre retardement apportera quelque préjudice à nostre faction : marchons, mort Dieu ! marchons. » Qui fut cause qu'ils ne tenoient aucun rang, ny une seule forme de bataille. Aussi estoit-ce à qui gaigneroit pays ; et marchoient pesle-mesle maistres et valets. Après tous ceulx-là entra dedans le chemin la trouppe des gentilshommes volontaires des Pays-Bas, qui pouvoit revenir à sept ou huict cents chevaulx.

Quand tout fust entré, M. de Guyencourt, qui estoit bien bas esloigné du grand chemin et derriere toutes les voyes, s'advance au galop avec sa trouppe. Entré qu'il fust dedans le chemin, il commence à crier : *France ! France ! Vieilleville ! charge ! charge !* Et puis descoche à toutes brides, la lance en arrest. Cette noblesse, qui faisoit porter à ses valets leurs lances et habillements de teste, commence à crier et les appeller. Cependant les harquebusiers sortent des bois, qui tirent de flanc en flanc, et en abbattent dru comme des mousches. Les halebardiers sortent d'aultre part, qui les gardent de se joindre ; les tambours battent et sonnent l'alarme et la charge de telle furie ; et avec si grand bruict, qu'ils ne se peuvent entendre, mais les estonnent. Ceulx qui alloient devant veulent tourner bride et faire teste pour secourir ceste noblesse volontaire ; mais la seconde embuscade sort, où les harquebusiers tirent de telle furie, et les corselets avec leurs halebardes les chargent si cruellement, qu'ils les font bien penser à plustost se deffendre que d'aller secourir aultruy ; et les tambours menent ung si horrible bruict, qu'ils ne s'entrentendent parler à cause du contre-son que rendent les bois, nommé par les poëtes fabuleusement écho. Le comte de Mesgue s'escrie : « Mort Dieu ! nous sommes trahys ! Teste Dieu ! qu'est-cecy ? » et faict myne de vouloir combattre, et s'y prépare. Mais la troisiesme embuscade le charge si furieusement, que luy, sa cavallerie, et les harquebusiers qui marchoient devant, se hastent de gaigner le villaige, espe-

rant y trouver seure retraicte et s'y barricader; mais ils furent estrangement repoussés ; car c'estoit la quatriesme embuscade, où l'on avoit posé tout le gros de nos harquebusiers. Aussi furent surcueillis des deux costés par les harquebusiers à cheval du sieur de Lancque, qui estoit la cinquiesme embuscade, si rudement, que le comte de Mesgue fut contrainct, avec sa cavallerie, de rompre ses mesmes harquebusiers, pour essayer de se saulver; car de quelque costé qu'il se tournoit il trouvoit l'ennemy en teste; si bien qu'il ne luy fust possible de dresser ses gens au combat, ny d'estre entendu en ses commandements, à cause de l'effroy du bruict et estonnement des tambours et cris ordinaires: *France ! France ! charge ! charge ! Vieilleville !* Qui fut cause que tous ses soldats se desbandoient pour entendre à la fuite plustost qu'au combat; c'estoit à se saulve qui peult; car toutes nos trouppes de derrière, jointes ensemble, les chassoient devant eulx, tuants tout ce qu'ils rencontroient; dont la pluspart se saulvoit dans les boys sans combattre, après lesquels il estoit deffendu d'aller ny d'entrer dedans, mais tousjours moissonner devant soy, et tuer tout.

Le comte de Mesgue, voulant gaigner le chemin qui alloit à Metz, comme estant troublé et tout hors de soy, s'advance par une déterminée résolution de s'y enfourner; mais M. d'Espinay le vint charger en flanc avec sa compaignie, et M. de Vieilleville en teste; qui le vous rembarrent de telle façon, que la pluspart se jecte à terre pour gaigner les bois, et prennent tous le chemin de Thionville, duquel ils sçavoient les routes et brisées il y avoit long-temps. Et receust le comte, par ces dernieres embuscades, la sixiesme et la septiesme, une merveilleuse honte et dommaige; car ils laissoient tous quasi leurs chevaulx, parce qu'ils ne pouvoient aisément brosser au travers des taillis; et en fut tué grand nombre de sa trouppe, et beaucoup de prisonniers. Mais M. de Guyencourt eust les plus riches qui pouvoient monter en toute la deffaicte à quatre cents cinquante; et de morts sur la place unze cents quarante-cinq; qui fut une très-heureuse victoire, sans perdre que quinze hommes et bien peu de blessés. Aussi marchoient-ils en telle confusion et désordre, qu'une bien grosse armée s'y fust perdue ; car les maistres estoient pesle-mesle avec leurs valets, et n'y en avoit ung seul des nobles qui furent chargés des premiers par l'embuscade de M. de Guyencourt, qui eust armet en teste, ny qui portast sa lance : aussi furent-ils tous tués ou pris en fuyant; ce qui donna l'espouvante à tout le reste. Et advint ceste deffence un jeudy d'octobre l'an 1555, treize mois après celle du jour et feste de Saint-Mychel cydessus mentionnée, par la diligence et saige conduicte de M. de Vieilleville ; car en un jour il descouvrit l'entreprise et print le trahistre moyne vendeur de sa ville, et deffit ceulx qui l'estoient venu achepter. Que s'il se fust remys sur ung tiers pour prendre le galant, la ville sans doubte estoit perdue.

M. Vieilleville, qui n'oublioit jamais rien en faction d'importance, principallement où il avoit commandement général, sort avecques M. d'Espinay et toute la cavallerie hors des bois, et se tient en bataille du costé de Thionville pour obvier à tous inconvenients, comme celuy qui ne negligeoit son ennemy, et pour donner aussi loisir aux soldats de despouiller les morts, resserrer les prisonniers, et arrester les chevaulx eschappés, se saisir du bagaige et du charroy, où celuy des eschales ne fust pas oublié, en quoi se passa plus d'une heure. Et le rapport venu que tout alloit bien, et que c'estoit fait, il commanda de sonner la retraicte, prenant le chemin de Metz, ayant deux lieues ou environ, marchant tousjours en bon ordre à la lueur de la lune qui nous esclairoit en ciel fort espare, n'estant qu'au second jour de sa plenitude. Mais il envoya deux hommes de cheval devant, annoncer sa venue, dont l'un devoit aller reseveillir les chanoines de la grande eglise (car il estoit environ minuict) pour s'y trouver, affin de louer Dieu d'une si heureuse victoire avant se retirer; l'aultre, dire à madame de Vieilleville qu'elle ne fust en peine de lui. Ce qui fust faict, et les louanges fort solemnellement parachevées, où la musique ne fust pas espargnée : elle s'y trouva aussi et madamoyselle d'Espinay ; et plusieurs dames et damoyselles de la ville, qui sceurent que toutes deux y alloient, se leverent en diligence pour les y accompaigner : somme, la rejouissance fut si grande et universelle par toute la ville, que toutes sortes de gens ne dormirent gueres ceste nuict-là, mais la passerent en une incredible allaigresse; car beaucoup de bourgeois

dresserent des tables devant leurs portes, faisant boire à la mode du pays, que l'on appelle carroux, tous les passants.

CHAPITRE XXVI.

Le comte de Mesgue, après sa défaite, envoie un trompette à Metz pour réclamer quelques-uns des siens.

Le lendemain vendredy, le prevost se presenta devant M. de Vieilleville avec le procès des cordeliers tout instruict; par lequel ils estoient tous convaincus de crime de leze-majesté, et qu'il ne restoit plus qu'à ordonner de quelle mort, en quel temps et en quel lieu il luy plaisoit que l'execution en fust faicte. Il y en avoit en tout cinquante, que le capitainne Damezan tenoit prisonniers bien serrés en leur mesme convent.

Sur quoi il luy dist qu'il n'estoit pas raisonnable que les trente soldats qui estoient venus pour l'entreprise moureussent, encores qu'on les pouvoit faire pendre pour espions, estants entrés en la ville travestis et desguisés en cordeliers; mais, attendu la générosité de leur couraige, d'avoir si prodigallement hasardé leur vye pour acquerir honneur et faire service à leur prince, qui eust esté très-grand si Dieu n'y eust pourveu, il la leur remettoit et leur faisoit grace fort libéralement, pour le respect et en faveur des armes. « Toutesfois, afin qu'il leur en souvienne, je ne veulx pas, dist-il, qu'ils s'en retournent sans recevoir quelque ligiere honte; qui sera que demain matin vous les ferez partir de la grande eglise, les testes nues, trois à trois, chascun un baston blanc en la main, vestus du long habit de cordelier; et porteront leurs frocs sur leurs bras, comme les chanoines leur aulmusses; et seront conduicts par vos archers le long de la grande rue de Fournicaut, qui les feront passer par la petite place, puis le Champ-Passaige, pour les mener à la porte du Pont-Yffroy; votre trompette marchera devant, à cheval, qui sonnera à chaque carrefour, et dira à haulte voix ces mots: « Sont les moynes de la royne de Hongrie qui devoient surprendre ceste ville et l'abraser: mais Dieu, par sa saincte grace, y a pourveu; et pour ceste leur meschante entreprise, ils sont bannys à jamais de la ville de Metz et pays Messin, et condampnés, s'ils y sont rencontrés et pris, à estre pendus et estranglés. » Vous leur baillerez toutes ces parolles par escrit en bonne forme; mais qu'il n'y ait faulte que demain tout ce que dessus ne soit, sans rien oublier, fort bien executé (ce que le prevost promist sur sa vye), et de commencer à sept heures du matin. »

Il n'eust pas sitost faict ce commandement, que le capitainne Ryolas luy vint dire qu'il y avoit à sa porte ung trompette qui avoit faict desjà trois chiamades, et s'il ne luy plaisoit pas qu'on le luy amenast, ce qu'il accorda; aussi qu'il sceust qu'il estoit au comte de Mesgue. Luy arrivé, M. de Vieilleville luy demanda: « Et bien, que dict le comte de Mesgue? Il a bien eu du moyne, n'est-il pas vray? »

Le trompette se retient sans oser faire aulcune responce; mais il l'encouraige par ces mots: « Parle hardiment, trompette; ne sceys-tu pas bien que gens de ta qualité ont puissance de tout dire? pour le moins je le te permets. » Le trompette, s'asseurent par ceste parolle, va respondre: « Ouy, par Dieu, monsieur, nous avons bien eu du moyne. Que mauldicte soit la moynerie et à tous les diables donnée, quand elle se meslera d'aultre chose que de prier Dieu! M. le comte, mon povre maistre, en est au lict malade; et disoit ce matin, quand il m'a despeché, que ce n'est qu'aultant d'hommes perdus que de rien entreprendre sur ce lyon-vulpe de Vieilleville, et que c'estoit grande folye à luy de marcher pour executer une entreprise qui n'est tramée que par des femmes et des moynes, où il a perdu tant de braves capitainnes, et si grand nombre de gens de bien et d'illustres hommes; et proteste bien à Dieu, et le jure, qu'il ne tombera jamais en cest inconvenient. Il m'a baillé, monsieur, ce rolle de gens de repputation, pour sçavoir s'ils sont morts ou prisonniers. »

CHAPITRE XXVII.

Punition des soldats ennemis qui s'étoient cachés dans le couvent des cordeliers observantins.

M. de Vieilleville, à la veue de ce rolle, faict faire en l'instant ung cry public, à son de trompettes et de tambours, par toute la ville, que tous capitainnes, tant de gens de cheval que de pied, gens-d'armes, chevaulx ligiers, soldats et aultres qu'il appartient, ayent à faire venir, sur les trois heures après midy de ce jour,

tous les prisonniers qu'ils prindrent hyer en la journée des embuscades, en la place du Champ-Passaige, et n'en retenir ou cacher ung seul, sur peine de la vie, sans nul excepter.

A l'heure dicte, on amena quatre cents compaignons prisonniers en la grande place du Champ-Passaige, qui furent tous rangés en bataille, à dix par ranc, entourés de quatre cents harquebusiers d'ung costé, et d'aultant de corselets de l'aultre; et à la teste, M. de Vieilleville à cheval avec M. d'Espinay, M. de Thevalle et cinquante gentilshommes de sa compaignie; qui commanda au trompette de passer par les rancs et les visiter, pour veoir s'il ne pourroit poinct recognoistre ceulx qu'il demandoit. Ceste visite faicte, il se prend à plourer, disant qu'ils n'y estoient pas, et que l'empereur et la royne de Hongrie perdirent hyer plus de trente grands seigneurs des Pays-Bas et de la Franche-Comté, signalés serviteurs et favoris de leurs majestés, entre aultres le fils aisné du comte de La Chaulx, le sieur de Bourlemont, le sieur de Roolle, le sieur de Vergy, le sieur de Mondragon, le sieur du Ludre, le sieur de Crouy, le bastard du duc d'Arscot, le fils du chancelier Nigry, le fils du marquis de Bergues, le fils du comte d'Ornes, le sieur de Martigny, le frère du comte d'Arambergue, le jeune Brabançon et plusieurs aultres grands seigneurs : « Et fault, dist-il, qu'ils soient morts, puisqu'ils ne sont icy, car ils estoient dans la trouppe et ne sont pas à Théonville. Il est vray que toute ceste nuict, et environ l'aube du jour, il y en est arrivé plus de trois cents, et encores y en arrivoit-il quand je suis party ; et en ay rencontré plus de trente, à deux et trois lieues d'icy, que j'ay remys et radressé en leur chemin. »

M. d'Espinay, qui avoit l'esprit fort gentil et delyé, luy dist que peult-estre il faisoit le fin avecques ses larmes, et qu'ils pouvoient estre là; mais il vouloit saulver leur rançon, d'aultant qu'ils estoient grands seigneurs et de riche et illustre maison, pour la reduire avec le commun des aultres menus prisonniers. Mais M. de Vieilleville l'asseura que non, et que véritablement ils n'y estoient pas, car il les cognoissoit tous horsmys deux ou trois, et que nécessairement ils sont morts, ou saulvés à travers les bois.

M. de Vieilleville demanda au trompette si le comte de Mesgue ne vouloit pas bientost tirer ses prisonniers, et que s'il n'y donne ordre, il est resolu de leur faire ung maulvais party; car la garde n'en vault rien, à cause des pratiques et secrettes intelligences, ayant desjà descouvert qu'il y en a plusieurs qui ont beaucoup de parants en la ville. A quoy le trompette respondit que dedans trois jours on apportera la rançon de ceulx qui sont de son gouvernement; mais il le supplie d'avoir patience pour les aultres, qui sont des Pays-Bas, et que au plustost il y sera pourveu. Et fust, sur ceste responce, commandé aux prisonniers, par cry public, estant encores en bataille, d'escrire par le trompette pour le recouvrement de leur liberté; lequel s'en vouloit aller et partir sur l'heure mesme, encores qu'il fust bien tard, desdaignant porter tant de lettres, le tout de raige et de despit de veoir ainsi mal se porter les affaires de son party; mais il ne luy fut pas permis, car on vouloit qu'il veid la mascarade des faulx moynes, qui se devoit faire le lendemain, affin qu'il en feist son rapport au comte de Mesgue, et partout son gouvernement.

Le samedy matin le prevost ne manqua de son devoir, et les fist partir, à l'heure dicte, du lieu, et en la façon d'habits qu'il lui estoit commandé. Les ungs portoient la teste basse de honte, les aultres plus haulte, estants costoiés de ces archers, le trompette marchant à la teste, qui publioit à son de trompe, par tous les carrefours, leur folle entreprise : et furent ainsi villés par toutes les places et grandes rues de la ville, puis rendus à la porte du Pont-Yffroy, pour s'en aller à Thionville, où le trompette du comte de Mesgue les mena. Mais il y avoit fort grand presse à veoir ceste mascarade qui estoit assez plaisante, car hommes et femmes y accouroient de toutes parts pour participer en la risée. Au sortir de la porte, le prevost leur bailla une lettre close et bien cachetée, pour porter au comte de Mesgue; mais elle ne contenoit aultre chose que leur sentence cy-dessus mentionnée, de beaucoup toutesfois plus augmentée et en meilleure forme; aultrement il n'en eust jamais sceu la vérité.

Ceste drollerie ainsi despeschée, il fut ordonné que le gardien et ses vrais moynes, en nombre de vingt, seroient menés prisonniers en la tour d'Enfer, pour en descharger le ca-

pitainne d'Amezan, et resserrés en bonne et seure garde, affin de pleurer leurs peschés, attendant le coup de la mort à laquelle ils estoient condampnés. Mais il ne leur fust rien prononcé, car ils s'assuroient tousjours sur la parolle que M. de Vieilleville leur avoit donnée; aussi qu'ils avoient oppinion que les trente avoient payé pour tous eulx, par ceste amande honorable, qui estoient gens de guerre et de faction, et que l'on auroit esgard à ceulx qui, ne l'estant poinct, ne pouvoient faillir : telle estoit leur esperance d'en sortir à plus doulce composition, et, pour toute rigueur, d'estre renvoyés en leur pays et maisons.

CHAPITRE XXVIII.

M. de Vieilleville demande la permission au roi de faire un voyage à la cour.

A l'après-disnée du même jour, qui estoit le troisiesme après la deffaicte, il depescha le sieur Duplessis devers le roi pour l'en avertir, semblablement le supplier de luy donner congé d'aller trouver sa majesté pour deux mois seulement, ayant esté plus de trois ans en son gouvernement privé de l'heur de sa presence, qui luy revenoit à ung extreme ennuy, et qu'il luy pleust faire choix de quelque honneste homme pour y commander jusques à son retour.

Il estoit poussé au pourchas de ce congé pour quelques raisons de fort grande importance, dont la premiere, qu'ayant donné sa parolle au gardien qu'il ne mourroit poinct luy confessant la verité, comme il fist, il eust pensé que son honneur eust esté engaigé s'il estoit executé en sa présence. Toutesfois il vouloit resolument qu'il mourust, pour oster de ce pays-là, voire du monde, ung si effrayable incendiaire; car il luy eust semblé veoir tousjours sa ville en ung feu ardant s'il eust vescu; et vouloit que les moynes passassent semblablement, pour avoir esté si ingrats et perfides de consentir à telle meschanceté contre une ville en laquelle ils estoient nourris comme domestiques, et fort bien entretenus de vivres et de vestements, par son ordonnance mesme; et y contribuoit, pour servir d'exemple, et y faire acheminer les aultres.

La seconde raison, qu'il vouloit necessairement faire bastir une citadelle, en la construcion de laquelle il sçavoit bien qu'il auroit plusieurs opposants : monsieur le connestable pour le premier, à cause de la despence excessive qu'il y conviendroit faire, qui ne reviendroit pas à moins de unze cents mille francs; car il y avoit en l'enceincte d'icelle, par le plan qu'il en avoit dressé, trois esglises qu'il falloit desmolir pour en faire des granges pour l'artillerie, et des magasins pour toutes sortes de vivres et de munitions, et deux cents cinquante maisons que le roy devoit achepter, pour mettre tous les habitans dehors, afin qu'il n'y eust que les capitainnes et soldats logés dedans. Puis, il avoit esté secretement adverty que M. de Guyse s'en alloit, devant l'an expiré, estre lieutenant-général pour le roy, avec une grosse armée en Italie, pour le recouvrement du royaume de Naples; qui luy seroit fort contraire, car on cherchoit argent de toutes parts, et imposoit-on de terribles daces et subsides sur tout le royaume pour l'acheminement de ce voyaige : de sorte que sa presence estoit très requise et necessaire pour debattre sa cause contre deux si grands et puissants adversaires : car en faire ouverture par lettres et pacquets, c'eust esté peine perdue, que ses malveillants eussent incontinant renversée et peult-estre tournée en mocquerie, de mettre le roy, qui estoit desjà du tout espuisé de finances, en une telle despence, ayant esté contrainct depuis le voyaige d'Allemaigne, d'entrenir ordinairement une armée sur la frontiere de Picardie.

La troisiesme raison, qu'il avoit esté adverty que le cardinal de Lenoncourt, appuyé de la faveur du cardinal de Lorraine, le tenoit sur les rancs à la cour, en toutes les compaignies où il se trouvoit, par langaige de mespris, ne luy pouvant faire aultre mal; car le roy et son conseil l'avoient debouté de toutes ses demandes : esperant bien M. de Vieilleville que sa seule presence le feroit taire pour le moins.

Doncques ledit sieur Duplessis-Greffier partit ledit jour après disner, avec sa despesche, qui ne contenoit seulement que créance, ayant le discours à part de la deffaicte; de laquelle il pouvoit bien parler, car il estoit de la premiere embuscade avec M. de Guyencourt, et en veid le commencement et la fin, estant tousjours des premiers à la charge, car il ne manquoit de valeur et d'entendement : aussi M. de Vieilleville luy portoit fort bonne volonté; n'estant, d'aultre

part, sa maison distante du chasteau de Durestal que d'une petite lieue, et son subject: quant au congé, il n'avoit aultre charge que de le solliciter, et d'en presser sa majesté, sans alleguer aultre chose que l'ennuy et desplaisir que peut prandre ung serviteur d'estre trois ans et plus sans veoir son maistre; et que traeze mois estoient passés qu'il avoit esté honoré de l'ordre, et seroit desormais temps qu'il l'allast prendre de la main de sa majesté, pour accomplir le vœu qu'il en avoit faict; car les aultres raisons cy-dessus n'avoient esté communiquées à personne. Nous le laisserons doncques aller porter ceste bonne nouvelle, et en faire ses diligences, attendant de le reprandre bientost.

CHAPITRE XXIX.

M. de Vaudemont propose à M. de Vieilleville un mariage pour sa fille.

Pour vous dire que le mesme jour, sur le tard, et quasi heure de soupper, M. le grand senneschal de Lorrainne et gouverneur du duc, duquel nous avons parlé cy-dessus, se presente à la porte Moselle avec vingt-six ou trente chevaulx, ayant avec luy M. de Duilly son fils: de quoy M. de Vieilleville fust incontinant adverty par le mesme capitainne de la porte, Pierre Longue, estants desjà les gardes assises et les clefs portées au logis du gouverneur.

Et après qu'on luy eust ouvert, M. de Vieilleville se vint trouver sur le passaige de son hostellerie, pour le recevoir et mener soupper avec luy; et estants ensemble, ils deviserent de plusieurs choses, entre aultres que M. de Vaudemont estoit fort desplaisant de l'oppinion qu'il avoit prise qu'il se fust bandé ou associé avec le cardinal de Lenoncourt pour luy courre sus, ainsi qu'il avoit veu par une lettre qu'il avoit escrite à M. de Nevers, et qu'il avoit charge dudict sieur de Vaudemont de l'asseurer qu'il n'y avoit jamais pensé. Sur quoy M. de Vieilleville luy respondit qu'il auroit grande occasion de se contenter de M. de Vaudemont, et de luy demeurer toute sa vie très-humble serviteur, s'il luy faisoit tant d'honneur que de luy escrire ce qu'il luy venoit de dire.

Il n'eust pas sitost achevé ce langaige, que monsieur le grand senneschal luy presente une lettre de M. de Vaudemont bien signée: *Vostre bon cousin et meilleur voisin et amy*, Nicolas *de* Lorrainne, et cachettée du cachet de ses armes, contenant, oultre la créance du susdict sieur senneschal, qu'il le supplioit de croire qu'il ne se confederera jamais avec des prestres, pour courre sus aux chevaliers d'honneur, portants principalement tiltre de gouverneur et lieutenant de roy, et que seroit directement se bander contre sa qualité et sa mesme vacation; et que au reste il fist estat de son amitié à jamais et bonne volonté, et qu'il avoit sur luy toute puissance, y estant de nouveau obligé par la fraternité de l'Ordre dont il avoit pleu au roy les honorer tous deux et en une mesme volée.

Quand M. de Vieilleville eust veu ceste lettre, il en fust merveilleusement resjouy, voyant la recherche que ce prince faisoit de son amitié, et n'attendit pas à luy faire responce par monsieur le grand senneschal; mais dès le soir mesme il depescha devers luy ung gentilhomme, pour estre le lendemain à son disner à Nancy, avec une très-honneste lettre, par laquelle il le supplioit très-humblement ne trouver maulvais s'il l'avoit creu, à quoy il ne pouvoit nullement pecher ny offencer son excellence, veu les advertissements qu'il en avoit de la cour par plusieurs de ses amys, au nombre desquels il y avoit ung prince du sang et ung mareschal de France; mails il se doubte bien que les vantances du cardinal, dont il est plain, les ont faict tomber en ceste erreur et vaine créance; et puisqu'ainsi estoit qu'il le vouloit honorer de son amitié, il le supplioit très-humblement de la luy vouloir continuer, et s'asseurer en recompence qu'il ne trouvera jamais gentilhomme en tout cest univers qui luy fasse plus humble ny affectionné service, ny qui de plus cordiale volonté reçoive ses commandements que luy, pour les executer de toute sa puissance et moyens, sans y espagner sa propre vie. Ceste despesche faicte, le pere et le fils soupperent avec luy, et leur fist dresser à chacun une chambre en son logis, qui estoit le palais episcopal; car dès que le cardinal de Lenoncourt fust sorty de Metz par desdaing de l'eslection du maistre-eschevin Praillon, M. de Vieilleville s'y logea, où l'aultre n'y entra jamais depuis.

Le dimanche matin, monsieur le grand senneschal le vint trouver en sa chambre; et, entrants tous deux en la salle, il luy presenta une

seconde lettre de M. de Vaudemont, qui contenoit le desir du susdit senneschal d'entrer en son alliance, et luy demander madamoyselle de Vieilleville sa seconde fille, qui est à la cour au nombre et en l'estat des filles de la royne, pour le sieur Duilly son fils unique et seul héritier; et luy sembloit qu'il ne pouvoit mieux faire que de la marier en Lorrainne pour avoir tousjours auprès de luy l'une de ses filles; car il voyoit bien que le gouvernement de Metz luy estoit ung heritaige pour jamais, y ayant tant faict d'insignes et valeureux gestes, braves et admirables deportements, qu'il n'estoit pas en la puissance du plus grand prince de France de l'en deposseder; aussi qu'il logeoit sa fille en une fort illustre et des plus anciennes maisons de toute la duché de Lorrainne, où il y avoit vingt mille bonnes livres de rente; dequoy par sa mesme lettre il respondit sur tous ses biens et sur son honneur, ne luy voulant poinct louer le jeune gentilhomme, car estant de ceste heure auprès de luy, il en sçaura luy-mesme mieux juger que personne, et ce que l'on doibt esperer d'un si beau commencement; bien veut-il assurer, en foy de prince, que incontinant que M. de Lorrainne son neveu aura sa compaignie de cent hommes d'armes des ordonnances de France, il luy en fera donner la lieutenance : et sur ceste verité, il se recommande, etc.

CHAPITRE XXX.

Henri II apprend la dernière victoire remportée sur les Impériaux par M. de Vieilleville.

Ceste lettre, à la verité, remua bien fort l'esprit de M. de Vieilleville; car il luy desplaisoit par trop ne luy pouvoir, sur ceste nouvelle reconciliation d'amityé, accorder sa demande; car il avoit, en son ame, voué sa fille à M. le comte de Sault, sans toutesfois luy en avoir jamais rien descouvert; mais, pour le lyer au pays messin, et l'obliger à soy, il avoit faict par son credit eriger en gouvernement une petite ville de l'evesché de Metz, nommée Marsal, et l'en avoit créé gouverneur à cent cinquante francs par moys, qui estoit ung assez bel estat pour l'entretenir, avec celluy de sa compaignie de cent chevaulx ligiers; et y avoit desjà deux ans que M. de Vieilleville le y avoit instalé, faisant en ceste charge fort bien son devoir, avec deux compaignies de gens de pied tirées de la garnison de Metz pour la garde de la place, qu'il faisoit semblablement fortifier parce qu'elle estoit sur la frontiere d'Allemaigne.

Mais, bien plus, pour l'affection qu'il portoit au comte de Sault, encores qu'il fust fort esloigné de son climat, car il estoit de Provence, il avoit faict la sourde oreille à plusieurs riches seigneurs d'Anjou qui la luy avoient demandée pour leurs fils aisnés, ayant des terres et maisons voisines des siennes : comme les sieurs de Monsoreau, de Châteu-Roux, de Serran, de Vezins et d'aultres; de sorte qu'il n'estoit pas sans peine de forger une responce pour contenter ce prince, qu'il voyoit, par ses honnestes offres, affectionner bien fort ce mariage. A la fin, il se resolut de dire au grand senneschal que dedans deux mois il lui feroit responce, et qu'il vouloit aller à la cour, où il esperoit estre bientost, et parler à sa fille premier que de rien conclure sur la seconde lettre qu'il luy avoit apportée de la part de M. de Vaudemont : qui ne fust sans le remercyer très-affectueusement de ceste recherche, et qu'il luy avoit une grandissime obligation qu'il n'oubliera jamais. De quoy le grand senneschal se contenta. Et après luy avoir faict veoir, et à son fils, beaucoup de singularités de la ville, et s'estre pourmenés sur les remparts, ils allerent disner, où ils furent si magnifiquement servys, que ces gentilshommes lorrains s'esmerveillerent grandement de l'exquisition et abondance des vivres, et de l'ordre du service, sur-tout de l'excellence des vins; car ils n'avoient de leur vie beu du vin blanc d'Anjou, ny clairet d'Orleans, desquels jamais ses caves, tandis qu'il fust à Metz, ne furent desgarnies, et des mieulx choisis, plus pour les estrangiers que pour luy, et principalement pour les seigneurs d'Allemaigne, quand ils le venoient visiter. Et durant leur disner, ceste musique complette, de laquelle nous avons parlé, les entretint affin qu'il ne leur ennuyast; après lequel on paracheva la journée en plusieurs sortes de passe-temps, pour revenir soupper de plus belle.

Le lundy matin, il s'en retourna à Nancy fort content avecques sa trouppe, comme n'estant hors d'esperance de parvenir au poinct pretendu, ainsi qu'il fist par une grande ruse et subtile dexterité : ce que nous remettons à dire en son

lieu pour reprendre le sieur Duplessis-Greffier, qui arriva le mesme jour 24 d'octobre audit an, et le quatriesme jour après la deffaicte de la journée des embuscades, devers le roy, qu'il trouva à Fontainebleau, et fort à propos, pour oster sa majesté de la peine en laquelle ung courrier de la part de son ambassadeur aux Pays-Bas, nommé Le Fresne, de la maison d'Aluye, l'avoit mise par une lettre dont la teneur s'ensuict :

« Sire, je ne veulx faillir de donner avis à vostre majesté que le fils du chancelier Nigry et le sieur de Bourlemont sont arrivés, cejourd'huy mardy 22 d'octobre, devers la royne de Hongrie, qui luy ont apporté une nouvelle si estrange et fascheuse, qu'elle s'est retirée en sa chambre, menant ung extresme dueil ; à laquelle personne ne parle, et n'y entre-t-on poinct. Dequoy tout le monde est en peine : car on ne peult descouvrir le fonds de ceste nouvelle ; mais son medecin, qui m'est fort bon amy, m'a dict, comme en passant, et sans s'arrester, que le gouverneur de Metz a deffaict plus de trois mille hommes des siens, à deux lieues de Thionville, parmy lesquels il est demeuré de grands seigneurs de Flandres et de la haulte Bourgoigne. Mais ce qui aggrave et augmente plus son ennuy, dont il croit qu'elle en mourra, est que le fils de son favory, M. de Brabançon (votre majesté sceyt ce que je veulx dire), y a esté tué. Ledit medecin, cela dict, s'en est allé bien-viste, et m'a mis le doigt sur la bouche. Je ne suis pas prest d'avoir audience pour l'affaire qu'il a pleu à vostre majesté m'envoyer par Nambu : elle m'excusera, s'il luy plaist, de ceste longueur ; mais aussi-tost que les grands regrets de ladite dame seront esvaporés, je ne laisseray passer l'occasion d'executer vos commandements. Sire, je prieray Dieu, etc. De Bruxelles. »

CHAPITRE XXXI.

Sentimens du roi sur cette victoire.

Le roi, pour se relever de l'inquietude où ceste despesche l'avoit mis, fist incontinant appeller M. de l'Aubespine pour escrire à M. de Vieilleville, et luy envoyer la mesme lettre de son ambassadeur par courrier exprès, affin de l'esclarcir en toute diligence du contenu en icelle. Mais M. le mareschal de Saint-André arrive là-dessus, qui luy presente ledict sieur Duplessis-Greffier, avecques telles parolles : « Sire, louez Dieu. Voicy des nouvelles terribles et miraculeuses de Metz ; car, par la vaillance et très-saige conduicte de M. de Vieilleville, douze cents hommes en ont deffaict plus de quatre mille. Qu'il plaise à vostre majesté escouter ce gentilhomme qui tout presentement arrive de sa part. »

Si on eust donné au roy une duché, il n'eust pas esté plus aise ny content. Et ayant tendu la main audict Duplessis, qu'il baisa les genoux en terre, il envoya querir monsieur le connestable, MM. les cardinal de Lorrainne et duc de Guyse ; puis luy demanda ses lettres, qui portoient seulement créance ; lesquelles il presenta à sa majesté : et eulx arrivés, il luy commanda de parler. Lors il commencea son discours depuis la prise du gardien, à la porte du Pont-Yffroy, qu'il poursuivit avec telle grace, ordre et asseurance, jusques à la mascarade des faulx moynes, sans oublier la diligence de l'assiette des embuscades, la furie du combat, et, de poinct en poinct, toutes les circonstances, en la mesme forme et maniere qu'il est contenu aux chapitres cy-dessus, que le roy, et toute l'assistance, à chambre pleine, en receurent ung incredible contentement.

Mais monsieur le connestable demanda où estoient les enseignes, guydons et cornettes de si grandes deffaictes. Ledict sieur Duplessis luy respondit qu'il n'y en avoit poinct, et qu'il sçavoit bien qu'en une entreprise secrette comme cestelà on ne porte jamais de drapeaux ; car il ne fault qu'une seule enseigne arborée pour la descouvrir.

Le roy, comme à demy-fasché de ceste demande, luy dist qu'il s'amusoit à mettre les choses en doubte, et ne consideroit pas que la vigilance, diligence et soing incomparable que M. de Vieilleville a eu de sa charge, a saulvé la ville de Metz du feu, et d'estre perdue pour la couronne de France ; car s'il eust mis, par negligence, la prise du moyne à quelque aultre, elle estoit du tout abbrazée ; car il ne luy falloit, y estant entré, que une heure pour jouer son jeu ; et adjousta sa majesté ces mots : « Je meure, si M. de Vieilleville n'est digne de manier ung empire : ayant grand honte, de ma honte, de le laisser long-temps crouppir en si basse charge. » Puis demanda au sieur Duplessis quelle autre chose il avoit à luy dire : qui luy respondit que M. de

Vieilleville supplioit très-humblement sa majesté de luy donner congé de la venir trouver, ayant desjà passé trois ans et plus qu'il n'a jouy de l'heur de sa présence, et qu'il luy plaise faire élection de quelque homme d'honneur pour y commander tandis qu'il sera absent : aussi qu'il luy semble n'estre pas chevalier de l'Ordre, encores qu'il y ait treize mois qu'il en ait esté honoré, si sa majesté ne luy en mect le colier sur les espaules, suivant le serment et le vœu qu'il en a faict, pour lequel maintenir il reffusa de le prendre de M. de Nevers.

A quoy sa majesté repliqua qu'il estoit plus que raisonnable, et qu'il avoit semblablement une extreme envie de l'approcher de sa personne, commandant à M. de l'Aubespine de luy faire une bien ample depesche suivant cela : et sur le champ M. de La Chappelle-Byron fust choisy pour aller à Metz y commander en son absence, avec commandement de s'apprester en diligence pour s'y acheminer; et fust dict au gentilhomme qu'il eust à suivre M. de l'Aubespine, pour prendre de luy par escrit le discours qu'il avoit faict au roy de la journée des embuscades, affin de le faire imprimer. Mais il en tira ung de son sein, signé Vieilleville, qu'il presenta à sa majesté. «Comment! dist le roy, puisque vous l'aviez, que ne me l'avez-vous donné d'entrée? — Pour ce, sire, respondit-il, que je me suis tant fié en ma mémoire, et en ce que j'ay veu en combattant, que j'ay pris la hardiesse de le reciter devant vostre majesté; en quoy je ne seray poinct surprins d'aulcune obmission, ou de bien peu de changement.» Ce que le roy voulut esprouver, commandant à M. de l'Aubespine de le lire : qui fut trouvé tout conforme à son recit. De quoy sa majesté le loua bien fort, et toute l'assistance. Et fut envoyé incontinant ce discours à l'imprimeur pour le mettre en lumiere; mais le roy mesme en voulut faire l'intitulation qui estoit telle :

«La journée des embuscades, faicte par le sieur de Vieilleville, chevalier de l'Ordre du roy, gouverneur et lieutenant-général pour ledict seigneur à Metz, capitainne de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et conseiller en son privé conseil, sur le comte de Mesgue et ses trouppes de Luxembourg, le 20 d'octobre 1555, entre Metz et Thionville; ensemble, la mascarade des faulx cordeliers de la royne de Hongrie, et de leur folle entreprise.» Chose qui estoit très-plaisante à veoir; car on y adjousta en rithme et en prose beaucoup d'aultres gaillardises.

Ledict sieur Duplessis sejourna deux jours à la cour, auquel fust faict present de cinq cents escus, et couché sur l'estat du roy en office d'eschanson, et en servit sa majesté avant partir. Mais il ne voulut desloger que premier il n'eust veu M. de La Chappelle-Byron, après avoir dict tous ses adieux, esloigné de trois lieues de Fontainebleau, poursuyvant son voyaige avec son train. Puis print la poste, continuant ses diligences, fort contant et satisfaict en son ame d'avoir esté si heureusement et à souhaict depesché, et d'avoir faict si dextrement sa charge.

Son arrivée à Metz en resjouist quelques-uns et des principaulx; mais toute la garnison quasi, et la pluspart des habitants, s'en attristerent; car il leur entra en la fantaisie qu'il luy en adviendroit comme au sieur de Gonnor, qui n'y peust jamais rentrer depuis qu'il en fust sorty; et ce qui plus les troubloit en ceste apprehension provenoit de ce qu'ils cognoissoient monsieur le connestable ne luy estre pas favorable, et que M. le cardinal de Lorrainne se laissoit fort posséder au cardinal de Lenoncourt, qui luy estoit ennemy; aussi qu'ils sçavoient tous que le sieur de Gonnor pourchassoit à vive force de rentrer en son gouvernement par subtiles menées et secrettes praticques, soustenu en cela par toute la maison de Guyse de laquelle il estoit créature, et en tenoit son advancement, jusques à le pousser de demander au roy réparation de son honneur, d'avoir esté jecté de telle façon hors d'une place en laquelle il estoit gouverneur et lieutenant de sa majesté, lorsque l'empereur l'assiegea, où il avoit faict de grandes preuves de ses diligences, fidelité et valeur, n'en demandant aultre juge ny tesmoing que sa seule majesté; et d'en avoir esté ainsi debouté, il veult sçavoir d'elle en quoy il a offensé; car s'il en demeure là, sans faire paroistre à tous les princes et grands du royaume son innocence, ce seroit une marque d'opprobre reprochable à jamais à sa postérité.

CHAPITRE XXXII.

M. de La Chapelle Byron arrive à Metz pour y commander pendant le voyage que M. de Vieilleville devoit faire à la cour.

Or, sur ces doubtes et imaginations, un courier arrive, six jours après ledict Duplessis, de la part de M. de La Chappelle-Byron, qui dist l'avoir laissé à Ligny soubs Bar-le-Duc, et estre venu demander escorte pour passer en seureté les bois de l'abbaye de Rynvault : à quoy M. de Vieilleville fit pourvoir en toute diligence, pour l'envie qu'il avoit de partir ; et envoya querir le comte de Sault pour le mener avec luy à la cour, pensant effectuer sa conception.

On faict marcher de Thoul deux cents harquebusiers, et partent de Metz deux cents chevaulx, conduicts par le chevalier de Lancque, bien qu'il ne fust besoing de tant de forces; car les garnisons de la duché de Luxembourg estoient si lasses et harrassées de la guerre, qu'elles avoient perdu couraige : veu encore que, depuis la journée des embuscades, M. d'Espinay, avecques ses chevaulx ligiers, soutenu d'environ trente hommes d'armes que menoit M. de Vadancourt, leur avoit donné une terrible estrette à quatre lieues au-dessous de Thionville devers Trieves, où il en demeura six-vingts-quinze sur la place, et trente-deux prisonniers qu'il presenta à monsieur son beau-pere, qui fust infiniment resjouy de ceste belle entreprise, et de ce qu'elle avoit si bien et si heureusement réussi, n'y ayant faict perte que de trois hommes seulement, et de cinq blessés.

Adverty que fut M. de Vieilleville que M. de La Chappelle avoit couché au Pont-à-Mousson le samedy, pour venir disner à Metz, il luy fist dresser un bataillon de vingt enseignes de gens de pied, des plus lestes et mieux acoustrés qu'il estoit possible de veoir, à quart de lieue de la ville; car il n'y avoit harquebusier qui n'eust le morion gravé ou doré, ny picque qui n'eust le corselet et la bourguygnote de mesme : et luy se trouva, accompagné de M. d'Espinay, de M. de Thevalle, et de quarante ou cinquante gentilshommes, à la teste de ce bataillon pour le recevoir.

Aussitost que l'escorte parut, il marche audevant, et tout le bataillon quant et quant, à vingt pour ranc, tous les capitainnes en chef avec leurs rudaches et espées nues, comme s'ils eussent voulu combattre à la teste; les portenseignes, avec leurs drappaulx, au mytant; et les lieutenants à la queue avec pareilles armes : le tout si bien ordonné, que c'estoit chose merveilleusement belle à veoir, et très-plaisante; car tout ce pays-là est plain et descouvert, sans hayes ny buissons, qui s'appelle la plaine de Fristau.

Quand ce vint à l'approcher, les harquebusiers à cheval de l'escorte tirent; et ne fault demander si ceulx du bataillon respondirent; et fust la joye fort grande à la rencontre de ces deux seigneurs, qui s'entrembrasserent et caresserent de grande affection ; puis, tournants visaige, prindrent le chemin de la ville par la porte Champenoise, tousjours marchants devant eulx toutes les susdictes trouppes le tambour battant, fanfares de trompette, et scopeterie sans cesse.

M. de Vieilleville, après le disner, qui fut somptueux, lui presenta le sergent-major et tous les capitainnes, ung pour ung, les luy nommant par leurs noms, sans oublier leurs louanges et valeurs, semblablement tous les commissaires et controlleurs des guerres et de l'artillerie, tresoriers, payeurs, munitionnaires, clercs des vivres, et toutes sortes de gens là residents et attachés pour le service du roy, jusques aux canoniers.

Cela faict, et les lettres du roy distribuées, et la lecture de son pouvoir faicte en plaine assistance, ils s'allerent pourmener sur les ramparts.

Le lundy matin il commencea à lui faire veoir les granges de l'artillerie, les munitions de toutes sortes, les greniers, les caves et le fonds de tous les deniers que pouvoient avoir les tresoriers de l'extraordinaire de la guerre, des reparations et de l'artillerie, semblablement tous les procès criminels que le prevost avoit entre les mains, instruicts et à instruire, et sur-tout celuy des cordeliers, qu'il luy recommanda très-instamment de faire vuider les premiers, et qu'il falloit necessairement mettre hors de ce monde ung si pernicieux et très-redoutable incendiaire : ce que luy promist M. de La Chappelle, non-seulement sur son honneur et sa vie, mais sur son ame, qui trouva, pour sa part, ceste meschanceté très-estrange et très-dangereuse, après

qu'on la luy eust faict entendre. Et furent ainsi conferants ensemble de tout l'estat de Metz, et des grandes intelligences qu'il avoit avec les princes de l'Empire, sans oublier les chiffres d'entre luy et les pensionnaires occultes et agents secrets en Allemaigne de sa majesté, par l'espace de trois jours, durant lesquels M. de Vieilleville luy tint fort bonne maison, et à cinq ou six de ses gentilshommes, attendant que ses gens eussent approvisionné son logis. Et dès le lundy mesme il le fist exercer l'estat de gouverneur, comme de donner le mot, decreter toutes les requestes, entendre toutes plaintes, et porter au soir les clefs des portes en son logis, encores qu'il s'en voulût en toute force excuser; mais il luy fallut passer par-là. Et le quatriesme jour, qui estoit le mercredy, nous partismes pour aller à la cour, laissant madame de Vieilleville en la garde de son gendre et de son neveu, en esperance de brief retour.

CHAPITRE XXXIII.

M. de Vieilleville arrive à la cour.

Nostre partement nous fist deux visaiges, l'un fort joyeulx, mais l'aultre fort triste; car tous les capitainnes, esperants que le roy recompenseroit leurs services, et qu'il imprimeroit leurs noms en sa mémoire, par le bon rapport que luy en feroit celuy qui leur avoit si long-temps commandé, en estoient très-aises, et l'eussent desjà voulu devant sa majesté; mais les habitants en général et de toutes qualités, sans un seul excepter, y avoit ung regret infini, qu'ils nous tesmoignerent par abondance de larmes en leurs adieux, estants tousjours en l'imaginaire oppinion cy-dessus recitée, pour la crainte qu'ils avoient de le perdre et de ne le reveoir jamais.

Nostre voyaige fut de huict jours; et par toutes les villes où il passa on le receut fort honorablement. En quoy le gouverneur de Chaallons, en l'absence de M. de Nevers, ne s'espargna pas, car il vint avec le clergé, gens de justice, et les chefs de l'hostel de ville, audevant de luy plus de demie-lieue. Je laisse les harangues à part que luy firent ces trois estats; mais celle des juges estoit fort excellente.

Estants à Rozay en Brie, il envoya devers le mareschal-des-logis du roy annoncer sa venue, et luy faire entendre sa trouppe, qui estoit d'environ soixante chevaulx, pour les accommoder; mais incontinant que le cardinal de Lenoncourt, qui tenoit les premiers rancs à la cour, soubs la faveur de MM. de Guyse, sceust qu'il approchoit, il se retira en une sienne abbaye nommée Barbais, ou Barbeaux, distante d'environ lieue et demie de Fontainebleau.

Enfin nous arrivasmes à la cour, accompaignés de M. le prince de La Roche-sur-Yon et de M. le mareschal de Sainct-André, qui luy estoient venus audevant environ quart de lieue. Et après s'estre presenté au roy, qui le receust très-humainement et avec ung fort bon et riant visaige, il se retira en sa chambre qui estoit en la basse-cour, pour se raffraichir et changer d'habits; mais il n'y fust gueres que sa majesté ne le renvoya querir. Et estant arrivé, elle le fist entrer en son cabinet, qui fut fermé, où ils furent plus d'une grosse heure; et à l'yssue de-là il trouva tous les plus grands de la cour, qui attendoient que le roy sortît, lesquels il salua selon leurs rancs, car il en sçavoit l'usaige. Des ungs il fut receu cordialement, des aultres à la courtisanne; mais de tous il ne se donnoit pas grande peine, puisque son maistre luy avoit faict une telle et si joyeuse demonstration d'aise de sa venue, et d'un si grand contentement de ses services. Tout le reste de la journée se passa en visites, de chambre en chambre; et commencea par celle de la royne, qui le receust très-humainement, comme firent mesdames Elizabeth et Claude ses filles, et aultres princesses là presentes.

Le lendemain, le roy luy mist le grand collier de l'Ordre sur les espaules, mais avec telle pompe et cérémonie comme s'il l'eust créé de nouveau chevalier; car il porta luy-mesme son grand manteau de l'Ordre et grand collier à la messe, en pareille magnificence qu'au propre jour de Sainct-Michel. Et furent faicts chevaliers de l'Ordre ce jour-là M. de Bouillon, fils aisné du mareschal de La Marche, et le comte de Charny, pour luy faire compaignie, qui ne l'eussent esté de long-temps, car ils estoient encores fort jeunes et sans aulcun mérite. Eulx aussi, remarquants ceste advanture, l'appellerent tousjours depuis leur pere d'honneur. Il y eust beaucoup de princes et d'aultres grands

qui accompaignerent le roy en ceste magnificence, avec leurs manteaux et colliers; mais M. le cardinal de Lorrainne, qui y devoit par honneur assister, estant chancelier de l'Ordre, n'y comparut poinct, s'excusant sur sa colicque; aussi peu monsieur le connestable, qui n'y devoit pas toutesfois faillir, comme le plus ancien chevalier de France, se disant tourmenté de sa migraine. Cependant sa majesté descouvroit assez toutes ces faintises et symultes.

CHAPITRE XXXIV.

Plaintes faites par le cardinal de Lorraine, en plein conseil, contre M de Vieilleville, en faveur du cardinal de Lenoncourt. — Réponse de M. de Vieilleville aux reproches de ce prélat.

Le jour ensuyvant, qui estoit le troisiesme de nostre arrivée, M. le cardinal de Lorrainne, voulant attaquer M. de Vieilleville sur le faict du cardinal de Lenoncourt, luy dressa une subtile partie, car il supplia le roy de se trouver au conseil, et qu'il avoit un faict d'importance à proposer pour son service. Sa majesté, ignorant que ce pouvoit estre, commanda d'assembler la compaignie. Et estants selon leurs rancs, au nombre d'environ vingt-cinq ou trente, que princes, cardinaulx, que gouverneurs de provinces, chancelier, quelques evesques et maistres de requestes, il commença sa harangue, qui devoit estre bien longue, par le progrès de son exorde; mais la dexterité de M. de Vieilleville en retrancha plus de la moictié, comme il s'ensuict :

« Sire, et vous tous, messieurs, qui estes icy assemblés, vous sçavez que de tout temps nos roys ont tellement embrassé la protection et augmentation du sainct-siege apostolique, qu'ils se peuvent vanter, par sur-tout les princes et potentats de la chrestienté, qu'il est estably maintenant et conservé en sa grandeur et saincteté par leurs armes et moyens; car ils n'ont point craint de mettre sus de grosses armées sans y rien espargner, et leur faire passer les monts, la mer et aultres dangereux destroicts, pour s'opposer et faire resistance aux ennemis de Dieu et de son eglise. En quoy ils ont esté si favorablement assistés par nostre sauveur Jesus-Christ, chef d'icelle, qu'ils sont tousjours retournés victorieux, et ont remis les papes en leurs siéges, qui en avoient esté expulsés par la tyrannie des princes leurs voisins. Les ungs y sont allés en personne avec leurs armées, comme Charlemaigne qui myst pape Leon, à la confusion du roy de Lombardie; les aultres y envoyerent de braves lieutenants avecques triomphantes armées, comme, de fraische memoire, le grand roy François, qui y despescha le sieur de Lautrech, pour delivrer le pape Clement de la misere et captivité en laquelle les Hespaignols et Allemants l'avoient reduict avec tout le corps du très-sacré senat de cardinaulx, estants pour lors à Rome. Or maintenant, sire, et vous tous, messieurs, qu'il se presente une très-grande plainte de l'un des pilliers de ceste très-sainte eglise, et qui est du bois duquel on faict nos très-saincts peres les papes, car il porte tiltre de cardinal, de la grande et insuportable oppression qui luy a esté faicte, de l'avoir déchassé et comme banny de son evesché, et en laquelle il n'a osé se trouver ny comparoir, il y a plus de deux ans, pour veiller et faire son devoir sur son troupeau, au grand mespris du sainct-siege apostolique non-seulement, mais de toute l'eglise gallicane.... »

Sur cette parolle, M. de Vieilleville se leve, et, s'adressant au roy, luy va dire tout haut : « Sire, je vous supplie très-humblement vouloir imposer silence à M. le cardinal de Lorrainne, de tant que vous affectionnez le bien de vostre service et ceulx qui y font leur devoir sans reproche, et me tant favoriser que me donner audience; car je vois bien que ce langaige m'attaque et s'adresse directement à moi. » Monsieur le cardinal voulut repartir, mais le roy, luy faisant signe de la main, commanda à M. de Vieilleville de parler, qui commença de ceste façon :

« Sire, il n'estoit pas grand besoin que M. le cardinal de Lorrainne print son theme de si haut, pour tomber sur un si foible et povre subject, qui est pour le faict du cardinal de Lenoncourt; car il n'y a personne en ceste très-illustre compaignie qui n'ait deu penser, à l'entrée de sa harrangue, que nostre sainct pere et tout le sainct-siege apostolique eussent esté assiegés, ou par les Turcs ou aultres ennemis du nom chrestien, et qu'il vouloit persuader vostre majesté de mettre sus une grosse armée, et l'exploicter en personne, à l'imitation de nos anciens roys vos predecesseurs, pour les aller secourir.

«Mais puisqu'il n'est question que du faict du cardinal de Lenoncourt, vostre voyaige, sire, est rompu, et vos finances ne sortiront poinct de vostre espargne pour dresser une armée (plusieurs de la compaignie, à ces mots, se prindrent à soubsrire); car tout présentement j'esclaireray vostre majesté des occasions qui le meuvent à se plaindre de moy, que l'on jugera fort aisément estre mal fondées.

«Et pour commencer, sire, je vous diray que quand je deffendis aux sept parraiges de Metz de créer ung maistre-eschevin, puisqu'ils le tenoient de l'Empire, et que j'en voulois créer ung qui tiendroit son estat de la couronne de France, ainsi que dès lors j'advertis votre majesté et tout vostre conseil, il eut si grand crevecœur, parce que son neveu le devoit estre suivant les anciens statuts de l'Empire, qu'il sortit de la ville et se retira en une villette dependant de son evesché, nommée Vich, distant de Metz environ huict lieues, et n'y est pas entré depuis; qui est sa premiere plainte, et par laquelle vous voyez, sire, qu'il s'en est banny et exilé de soi-mesme.

«Et pour venir à la seconde, il avoit, comme seigneur du temporel et spirituel de l'evesché de Metz, droict de monnoye, qu'il faisoit battre et forger au coing de ses armoiries, que je feis casser pour deux raisons. La premiere, que l'on m'eust jugé indigne de ma charge, de tollerer qu'une aultre monnoye que celle de mon roy et souverain seigneur et maistre eust eu cours en une ville qui luy appartient, de laquelle l'entretenement luy revient, à plus de quarante mille escus par moys; car de luy souffrir ung compaignon, il n'y avoit aulcune apparence, et m'eust esté à jamais reprochable, jusques à me pouvoir accuser, par ceste connivence, de quelque participation ou prouffit, ou pour le moins d'une trop grande stupidité.

«L'aultre, qui estoit par trop pernicieuse; car les officiers de ceste monnoye estoient gens ramassés d'Allemaigne, de Flandres et de plusieurs provinces de ce royaume, la pluspart faulx-monnoyeurs, souffleurs d'alquemye et billonneux, qui s'estoient venus reffugier à Metz pour esviter les rigueurs de la justice en leurs pays, qu'il recevoit tous; et ce qui m'en donna lumiere fut un jeune garçon de leur trouppe qui alloit amassant par toute la Lorrainne des carolus à l'espée, desquels, avec deux ou trois coups de marteau, il forgeoit une demie-reale d'Hespaigne de deux sols et six, sans aultre artifice de feu ny de fricasserie: aussi que desjà je m'estois apperceu que de tout l'argent que je distribuois aux monstres des gens de pied, qui se font tous les moys, et de celuy que l'on paye pour les reparations tous les dimanches, qui estoit infini, le tout en monnoye française, l'on n'en voyoit, deux jours après, une seule espece; et avoient cours, en leur place, sa monnoye et celle de Flandres et de Bourgoigne, et des pays circonvoisins. Ce garçon, avant aller au supplice, me descouvrit toute leur meschanceté; qui fut cause que je fys rompre tous leurs fourneaulx, et pandre tout ce que je peus attrapper de ceste canaille. Et fault bien dire qne le cardinal y sentoit grand prouffit et beaucoup d'abbus, veu qu'il affermoit sa monnoye dix mille florins du Rhin tous les ans: qui a esté l'un des plus prouffitables et necessaires reglements que j'aye faict en mon gouvernement depuis que m'en avez honoré, et qui luy doit bien souvent revenir au runge: car ce n'est pas enrichir ung estat d'en énerver douze ou quinze mille livres de rente par an.

«Sa troisiesme plainte, sire, est qu'il y a trois villettes dependantes de son evesché, Vich, Moyenvich et Marsal, assez voisines les unes des aultres, et sur le grand chemin de Metz et de Strasbourg, et d'aultres bonnes villes marchandes, où les Bourguignons, principalement les garnisons de la duché de Luxembourg, venoient faire les courses, favorisés des habitans desdictes villettes, dedans lesquelles, après avoir destroussé les marchands, ils venoient départir leur butin. Dequoy j'advertis le susdict cardinal, le priant d'y commettre quelque honneste gentilhomme qui m'advertiroit fidelement, en bon et fidele François, quand il y auroit gens en campaigne, pour envoyer après, et y donner l'ordre qui y seroit necessaire; car il ne passoit gueres de gens par-là qu'ils ne fussent volés. Mais il me fist responce que son evesché estoit en pays neutre, et qu'il ne vouloit pas offencer la neutralité; aussi qu'il seroit mal convenable à ung evesque de mesler parmy la spiritualité les armes, et faire la guerre. De quoy je m'irritai de telle sorte, que je fis incontinant sortir de Metz deux compaignies de gens de pied, que j'envoyay à Marsal en garnison, et le comte de

Sault avecques sa compaignie de chevaulx ligiers, pour y commander et en tout ce pays-là ; qui y faict si bien son devoir, que l'on n'entend plus parler de ces coureurs, ny voleurs. Et davantaige, ayant faict fortiffier Marsal, comme il se trouve aujourd'huy, il favorise merveilleusement la descente des levées de gens de cheval et de pied que vous faictes sortir d'Allemaigne pour le service de vostre majesté; et quand ores il ne me serviroit que de courtine pour la ville de Metz, si l'Empire se vouloit desbonder pour la recouvrer, la despence que je y ay faicte ne seroit pas inutile ny perdue; et quand cela adviendroit, ce qui ne peult, car je suis trop aimé et respecté des plus grands princes de l'Empire, je creverois plustost qu'aultre que moy se mist dedans, avec promesse que je ose bien advancer à vostre majesté d'y faire passer quatre bons mois à une armée imperiale premier que d'y estre forcé, pour vous donner loisir de mettre sus vos forces, et pourveoir à tout vostre estat de Metz et pays Messin, et empescher ung siege.

« Quant à sa quatriesme plainte, incontinent qu'il deslogea de la ville de Metz, je me vins camper en son palais episcopal, que je trouvai si dyapré, luisant et enrichy de peintures contre les parois et vitres des salles et chambres, que c'estoit chose très-belle à veoir. Mais je me desdaigné bien fort de son ingratitude, que, jouissant de plus de soixante mille livres de rente des bienfaicts de la couronne de France, et qui sont assis et situés dedans vostre royaume, toutesfois il n'y avoit une seule remembrance de nos roys, non pas une povre seule fleur de lys; mais tout estoit remply d'aigles à doubles testes, avec les armes d'Austriche sur leur estomach; *item*, les armes de Lorraine, et de quelques seigneurs des Pays-Bas, entre aultres du comte d'Aiguemont, escartelées de Lorrainne ou de Vaudemont. Mais ce qui plus m'estonna, fust qu'en sa galerie, qu'il nommoit paradis, les portraicts de cinq ou six empereurs y estoient; entre lesquels je choisis celluy de l'empereur aujourd'huy regnant, ennemy juré de vostre couronne et grandeur; qui fut cause que je les feis tous abattre et dechirer.

« C'est en somme, sire, tout ce dont le cardinal de Lenoncourt se peult plaindre de moy, que je soubmets au jugement de vostre majesté et de toute ceste très-illustre et incomparable assistance. Mais je vous supplie très-humblement vouloir ordonner qu'il comparoisse en ce lieu, pour dire plus amplement ses griefs : car de se justifier par la bouche de monsieur le cardinal de Lorraine, c'est se targuer de sa grandeur, pensant par ce moyen mestre le droict de son costé, sur esperance de me faire perdre la parolle; et crois qu'en ceste intention il s'est absenté de la cour, car il y estoit le jour que je y arrivay; et encores qu'il ne soit qu'à une lieue d'icy, il n'y est toutesfois oncques puis venu : de ceste mesme façon il s'est banny de la ville de Metz et de son evesché. »

CHAPITRE XXXV.

Le cardinal de Lenoncourt quitte la cour et se retire à la Charité-sur-Loire.

Alors le roy demanda à monsieur le cardinal s'il n'avoit eu aultre subject de l'amener au conseil que cestuy-là : qui luy respondit que sa majesté n'avoit entendu que l'une des parties. « Comment! repliquele roy, vous voyez qu'il n'en veut pas estre cru, et demande que le cardinal de Lenoncourt comparoisse : » et s'addressant à monsieur le chancelier, luy commanda d'envoyer devers luy à Barbais le sommer de se trouver demain au conseil ; et, pource qu'il estoit de qualité, de deputer quelque noble personne pour accompaigner l'huissier du conseil qui luy signifieroit cest adjournement; et qu'il faisoit bien cognoistre la foiblesse de son droict et de sa cause, d'y proceder de telle façon, et ne la venir poinct deffendre en personne, estant si près de la cour comme il estoit, et non malade. Et sur le champ furent ordonnés ung maistre des requestes et ung secretaire du roy, maison et couronne de France, pour cest effect. Mais sa majesté, avant se lever et rompre l'assemblée, prononcea bien hault ces mesmes paroles.

« J'advoue et approuve tout ce que M. de Vieilleville a faict par cy-devant en son gouvernement de Metz, et declare, devant toute ceste assistance, qu'il ne se sçauroit mieux faire en une charge; car toutes ses actions en general redondent merveilleusement au bien, prouffit et conservation de tout mon estat de de-là, à la gloire de ma couronne, et à l'entretenement de la confederation, intelligence et bonne amitié que j'ay

avec les princes et estats de l'Empire. » Cela dict, il se leva comme en colere.

Mais M. de Vieilleville, après avoir très-humblement remercyé sa majesté d'ung si honorable tesmoignaige de ses services, la supplia de s'arrester, et d'entendre encores une parolle (ce que le roy fist sans se rasseoir); qui estoit que le cardinal de Lenoncourt ne s'estoit pas du tout absenté pour le regard des plaintes susdites, mais plustost de crainte d'estre descouvert en si bonne compaignie de ses actions privées et domestiques, qui estoient aultant desbordées et dissolues que de prelat de France non-seulement, mais surpassoient fort scandaleusement la pudicque modestie, requise et ordonnée à ceulx de son bonnet, qu'il reservoit à déclarer avec verité quand il comparoîtroit en ceste assemblée. Là-dessus le roi s'en va, disant qu'il n'en doubtoit point, et qu'il le cognoissoit il y avoit long-temps. Mais le cardinal de Lorrainne, qui avoit entendu le tout, deslogea le premier, ayant la main sur l'estomach, se plaignant, ou faignant se plaindre de sa colicque.

M. Olivier, chancelier de France, qui respectoit fort les dignes serviteurs du roy, principallement ceulx de grand mérite, et de telle qualité qu'estoit M. de Vieilleville, luy dict qu'il venoit de recevoir de son roy ung tel et si grand honneur, qu'il n'y avoit prince en France qui n'eust bien desiré d'estre gratiffié d'ung pareil, et devoit bien remarquer et se souvenir à jamais d'une si heureuse journée. Et affin que la mémoire ne s'en puisse perdre, il commanda au greffier du conseil de luy despescher en bonne forme l'arrest ou sentence prononcée par la propre bouche du roy seant en son conseil d'estat et privé, que l'on appelloit en ce temps-là *l'estroict conseil*, et qu'il y vouloit luy-mesme apposer son attache pour le valider davantaige, et servir d'approbation d'un acte si nouveau, et non encores advenu depuis qu'il estoit constitué en l'estat de chancelier. Et adjousta ces parolles : « Mais que vous ayez cest acte, monsieur, en forme authentique, comme j'espere le vous faire délivrer demain, signé et scellé, vous vous pourrez vanter de deux choses : l'une, d'avoir de belles et bonnes armes pour vous deffendre contre toutes les calomnies et impostures de vos ennemis; l'autre, que ce conseil s'est tenu au grand accroissement de vostre honneur et bonne renommée, et à la confusion de ceulx qui la vous pensoient oster. » Après ces parolles il s'en alla, et avecques luy les evesques, presidents et maistres des requestes qui l'attendoient selon la coustume, car les princes et aultres grands avoient suivy sa majesté.

Ceulx qui estoient ordonnés pour assister l'huissier en l'execution du résultat partirent au disner, mais trop tard; car le cardinal de Lenoncourt estoit desjà deslogé de son abbaye par l'advertissement du cardinal de Lorrainne, et retiré à Paris en toute diligence; qui fut cause qu'ils revindrent trouver monsieur le chancelier, qui se courroucea fort asprement, et leur commanda d'aller jusques-là pour effectuer leur charge, disant qu'il ne s'esbahissoit plus si le cardinal de Lorraine estoit sorty le premier du conseil avecque sa colicque.

Ils obéissent au commandement; mais parce que ces deux cardinaux avoient des picqueurs à relais pour s'entre-advertir, ils ne le y trouverent plus; et sceurent à l'hostel de Rheims, où il avoit logé et couché une nuict, qu'il estoit allé chez son frere, le comte de Nantheuil, qui estoit à Nantheuil soubs Dampmartin-en-Gouelle, ung très-plaisant chasteau en son assiette, et fort superbement basty. Ils donnerent jusques-là ; mais s'estants présentés au comte, il leur dist qu'il estoit allé traverser la campaigne, pour prendre la poste, et se retirer droict en son prieuré de la Charité-sur-Loyre. Dequoy ils furent fort esbahys, n'estants pas toutesfois d'advis d'aller après, ny de passer outre; mais s'en retournerent à la cour faire leur rapport au roy, à monsieur le chancelier, et plusieurs aultres des plus grands du conseil, qui tous se prindrent à rire, donnants gaing de cause à M. de Vieilleville, puisque sa partie adverse reffusoit la lice. La risée augmenta encores davantaige quand ils sceurent qu'il vouloit permuter son evesché avec monsieur le cardinnal de Lorrainne.

Telle fut la fin de la dispute d'entre M. le cardinal de Lenoncourt et M. de Vieilleville, qui ne fust jamais advenue si on eust voulu tollerer toutes les grandeurs, entreprises et remuements, dont le susdict cardinal se vouloit authoriser en la ville de Metz et en son evesché, et faire valeter M. de Vieilleville.

Cependant M. de Gonnor estoit aux escoutes de ce qui réussiroit de ce contraste, sur l'espe-

rance que la grandeur de monsieur le cardinal de Lorrainne, qui embrassoit à vive force la cause de son confrere, feroit débouter M. de Vieilleville de son gouvernement, et par ce moyen y rentrer. Mais il en fut, à son grand regret, frustré, encores que monsieur le connestable et tous messieurs de Guyse, horsmis le cardinal de Guyse, s'y fussent favorablement bandés. Mais le serviteur fidele, accompaigné d'entendement et de valeur, se targue tousjours contre ses malveillants de la faveur de son maistre, que ses braves et signalés services luy ont acquise, et par laquelle il dissipe, renverse et faict fondre en ung moment tous les aguets, conseils, monopolles et affronts de ses ennemis. Non pas que monsieur le connestable fust de ce nombre, et qu'il luy voulust aultrement beaucoup de mal; mais seulement il se déplaisoit de ce qu'il tenoit ce gouvernement par aultre moyen que le sien : car telle estoit son humeur, comme nous avons dict ailleurs, qu'il vouloit qu'un chacun fust advancé par sa faveur, affin que tout le monde luy eust de l'obligation, et que ses enfants, dont il avoit nombre, s'en peussent quelque jour prevaloir après sa mort.

En quoy ils estoient tous deux bien appoinctés. Car si le daulphin eust fait donner, sans le roy, le plus sublime estat de France à M. de Vieilleville, il l'eust reffusé tout à plat, et ne l'eust pris si c'est advantaige ne luy fust venu du propre mouvement de son maistre : car il ne vouloit demeurer à personne vivante obligé, fors à celuy d'où luy provenoit l'honneur et le bien.

CHAPITRE XXXVI.

Supplice des cordeliers de Metz qui avoient voulu livrer la ville au comte de Mesgue. — M. de Vieilleville découvre au comte de Sault le dessein qu'il a de lui donner sa seconde fille en mariage.

Sur la fin de novembre audict an, M. de La Chappelle-Byron fist courir le pacquet qui portoit l'execution du gardien et des vingt cordeliers que nous avons laissés prisonniers en la tour d'Enfer; qui fut telle, que, quand ils sceurent que M. de Vieilleville estoit allé à la cour, ils entrerent en desespoir de leur vie; car le sieur de La Chappelle ne leur avoit rien promis, et ne pouvoient ignorer que leur procès ne fust parfaict et tout instruict. Et ung mercredy au soir le prevost leur vint dire qu'ils s'entre-confessassent, et qu'ils ne seroient pas le lendemain à telle heure en vie, et que, pour cest effect, affin qu'ils pensassent en leur conscience, il les tiroit hors des cachots, les laissant pesle-mesle ensemble.

Mais au lieu de cela, le prevost retiré, ils commencerent, comme enraigés, à mauldire le gardien et quatre aultres des plus anciens desquels il s'estoit aidé pour séduire et attirer le reste à son entreprise, car ils devoient avoir chacun une abbaye; leur disants une infinité d'injures et d'opprobres, et que leur meschante et dampnable ambition d'estre evesques et abbés les avoit ruynés et perdus, au grand scandale de leur ordre et profession ; puis se haulserent tellement de parolles par leurs repliques, que, surmontés de colere, les seize battirent tant le gardien et les quatre, que le gardien mourut sur la place, et les quatre furent si oultrés, qu'il les fallut mener le lendemain en une charrette avec le mort au supplice. Et furent ainsi pendus; ausquels firent compaignie dix aultres, et tous en leurs habits, sans oublier le froc. Les six qui restoient, parce qu'ils estoient fort jeunes, et comme novices, firent seulement amande honorable la corde au col, la torche ardente en la main, pieds nuds et à genoux durant l'execution de leurs freres et compaignons, puis chassés de la ville avec for-ban, et renvoyés aux Pays-Bas en dire les nouvelles à la royne de Hongrie : et fust ceste execution faicte devant leur couvent. De quoy sa majesté fust très-aise, ne se pouvant garder de hault louer la prompte diligence de M. de Vieilleville en la capture du gardien; car s'il s'en fust remis en quelque aultre, il ne luy falloit qu'une heure pour abbrazer la ville et mettre son entreprise à execution, disant en oultre qu'il n'oublieroit jamais la journée des embuscades, pour estre la chose la plus digne et memorable qui soit advenue de trois cents ans en France, tant pour la très-saige conduicte et très-guerriere ordonnance qui en fut faicte, que pour le très-heureux évenement d'icelle. Mais on ne se pouvoit garder de rire de ceste sorte de confession, qui tomba en proverbe à la cour; car, quand on voyoit paiges ou laquais s'entregourmer, on disoit qu'ils se confessoient comme les cordeliers de Metz.

Or, par les chemins de Metz à la cour, M. de Vieilleville se descouvrit à M. le comte de Sault du desir qu'il avoit qu'il épousast se seconde

fille, madamoyselle de Vieilleville, l'une des filles de la royne; qui en fut si ravy d'aise et de joye, qu'il luy voua pour jamais toute obéissance et service, et sans qu'il avoit entendu que M. de Duilly, grand senneschal de Lorrainne et gouverneur du duc, la pourchassoit pour son fils, il y a long-temps qu'il luy en eust faict parler et escrire.

Arrivés à la cour ainsi unanimes et accordants en mesme conception, quand madamoyselle de Vieilleville vint avec la gouvernante des filles de la royne saluer son pere, où estoit present le comte de Sault, il luy en jecta quelques parolles à la traverse, non pas trop pregnantes, mais elles estoient assez suffisantes pour faire penser à la damoyselle, qui estoit de très-bon esprit, que son pere luy presentoit ung serviteur.

Et dès-lors, en avant le comte de Sault alloit souvent en la chambre des filles de la royne visiter sa maistresse, se mettant en despence, et, comme l'on dict, sur le bon bout, pour se faire valoir; car, de toutes les parties qui se dressoient à la cour parmy la jeunesse, comme de courses de bagues, carrouzelles, à la paulme, combattre à la barriere, et d'aultres exercices dont les jeunes princes et seigneurs se donnent du plaisir, il estoit toujours des premiers, et en rapportoit souvent le prix; et en ung bal royal il avoit, par sa disposition et bonne grace, la principale vogue : aussi qu'il donna entrée à la cour à une sorte de danse qui s'appelle *la volte de Provence*, qui n'y avoit jamais esté dancée, laquelle a eu depuis grand cours par tout le royaume : encore disoit-on qu'il l'avoit inventée, car plusieurs l'appelloient *la volte de Sault*, où il y a quelque apparence, pour l'éthimologie du mot et des traicts qui s'exercent en ceste dance: car l'homme et la femme s'estant embrassés tousjours de trois en quatre pas, tant que la dance dure, ne font que tourner, virer, s'entresoubslever et bondir; et est ceste dance, quand elle est bien menée par personnes expertes, très-agréable.

Ainsi se passerent les mois de novembre, decembre, janvier et quasi février, hormis que nous sejournasmes à Paris environ trois sepmaines pour donner ordre à beaucoup d'affaires, principalement de procès d'assez grande importance qui furent jugés à son prouffit, tant pour ce que le droict estoit de son costé, que pour les lettres que le roy, la royne, monsieur le chancelier et d'aultres escrivirent en sa faveur.

CHAPITRE XXXVII.

Madame Claude de France conseille à mademoiselle de Vieilleville d'épouser le fils du comte de Duilly, de la maison du Châtelet.

Le dixiesme de fevrier, au dit an, nous retournasmes à la cour, où estoit arrivé M. de Vaudemont dix jours auparavant, qui venoit d'épouser madamoyselle de Nemours; et l'avoit accompaigné M. le grand senneschal de Lorraine, ayant avec luy sur l'esperance cy-dessus mentionnée, M. de Duilly son fils. Et pour y parvenir, avant partir de Lorrainne, comme fin et rusé, il avoit passé par Metz pour faire entendre à madame de Vieilleville beaucoup de choses touchant le mariage de leurs enfants, et qu'il en avoit desjà conferé avec M. de Vieilleville, qui avoit remis sa responce à quand il seroit à la cour, et qu'il le y alloit trouver exprès pour y mettre fin; la suppliant d'escrire, par son fils là present, à madamoyselle de Vieilleville, pour avoir seulement l'honneur de luy dire de ses nouvelles.

Madame de Vieilleville, qui ne rejectoit nullement ceste alliance, mais qui ne sçavoit pas aussi ce qui s'estoit passé entre monsieur son mary et le comte de Sault (car il estoit si peu uxorieux qu'elle ne sçavoit jamais de ses secrets que la derniere), s'accorda facilement à la demande du grand senneschal, et donna à son fils une fort favorable lettre qui luy servit d'entrée. Et, dès le mesme jour de son arrivée à la cour, il la vint presenter à madamoyselle de Vieilleville, et sa personne quant et quant; et ne passoit jour qu'il ne continuast son service, assisté en sa poursuicte de plusieurs grandes dames et princesses, mesme que madamoyselle de Nemours dict à madamoyselle de Vieilleville, en la chambre de la royne, comme en riant, qu'elle estoit bien aise que M. de Vaudemont luy avoit faict amener ung honneste serviteur et de bonne part; la priant, pour le respect du prince qui en avoit pris la peine, de le favorablement traicter et le preferer à toute aultre; et l'en conjuroit sur la nourriture que toutes deux avoient prise ensemble, trois ou quatre ans, sous une mesme maistresse : car elle estoit fille d'honneur de la

royne, qui est un estat reservé aux princesses; et adjousta encores ces parolles : « Souvenez-vous, Vieilleville, que je ne vous dis pas cecy sans cause, car nous pourrons finir nos jours ensemble, estant accordée à M. de Vaudemont, comme vous sçavez, qui me menera bientost en Lorrainne; et je scey bien qu'il est determiné que vous prendrez aussi ce chemin-là. »

Enfin, à nostre arrivée, le comte de Sault trouva ce rival, qui luy estoit une très-poignante espine au pied. Toutesfois il ne perdist couraige, mais suivoit de très-grande ardeur ses coups, fondé sur la faveur du pere. M. de Duilly, d'aultre part, ne s'endormoit pas en sentinelle, ayant ouvert la lettre que sa mere escrivoit à sa maistresse.

Cependant les parties se remectent sus, car c'estoient les jours de resjouissance et de carnaval : les mascarades, le bal, courses de bagues et aultres passetemps cy-dessus, que la jeunesse invente pour la recréation des dames, n'y furent pas espargnés. M. de Duilly, qui estoit un fort honneste jeune seigneur et très-agréable, ne fust pas des derniers pour y acquerir reputation, car pour ung jour il emporta deux bagues, et donna une vive attainte à la troisiesme, y estant fort adroit; et tout de mesme à la dance, car il amena le premier à la cour les branles du haut Barrois, qu'il danceoit d'une merveilleuse grace et disposition; et altererent un peu le credit de la volte de Provence; car le Français se delecte et favorise tousjours les choses nouvelles.

En somme, ces deux competiteurs et corrivaulx faisoient bien grandes et extraordinaires despences en leur poursuicte; et ne parloit-on d'aultre chose à la cour que des gaillardes entreprises, mascarades et sumptueuses collations de fruicts rares et exquis, et aultres sortes de confitures, des braves serviteurs de madamoyselle de Vieilleville : en quoy ses compaignes, les aultres filles de la royne, ne perdoient rien. Mais on ne sçavoit lequel des deux l'emporteroit: toutesfois, sur ce doubte, madame Claude de France, seconde fille du roy, qui estoit très-excellente princesse, donna un terrible revers à l'esperance du povre comte de Sault, et la renversa du tout; car ayant envoyé querir madamoysselle de Vieilleville par ung matin, en sa chambre, s'habillant encores, la vint aboucher de ce langaige :

« Vous sçavez, Vieilleville, comme le mariage de M. de Lorrainne et de moy est conclu et arresté, et que incontinant que le roy, mon seigneur et pere, aura donné ordre à quelques affaires qui luy sont de très-grande importance, nous irons à Paris espouser, suivant les anciennes cérémonies que l'on observe aux mariages des filles de roy. Et, parce que je me trouverois toute égarée en pays esloigné du mien, et de ce doux climat de France, sans m'y veoir accompaignée de personnes qui fussent de ma nation, et ausquelles je me peusse fier, j'ay faict choix, en mon cueur, de six damoyselles françaises pour y vivre et mourir avec moy, desquelles vous estes la premiere; car je vous aime d'une si cordiale affection, qu'il m'est impossible de jamais vous oublier; y estant conviée, pour vostre honneste modestie et aultres belles vertus qui reluysent en vous; ayant la royne, ma dame et mere, remarqué, entre les aultres perfections dont vous estes douée, une qui est bien rare en toutes vos compaignes, pour laquelle elle vous loue grandement et en estes bien avant en ses bonnes graces, qui est que vous n'estes poinct subjecte à faire des affaiteries, comme la pluspart d'elles font; et vostre langue n'a jamais semé ny dressé des querelles parmy les dames ny seigneurs et jeunesse de ceste cour, comme les leurs. Vous sçavez, Vieilleville, de qui je veulx parler; et auparavant que Pasque soit passée, vous en verrez renvoyer plus d'une demie-douzaine chez leurs parents, avec honte, entre aultres deux qui ont esté si impudentes et mal advisées d'avoir osé parler d'ung grand prince et d'une honneste dame et de grand estat, qui est toutesfois une fort femme de bien et d'honneur; croyez que vous en orrez parler bientost à leur confusion. Cependant, Vieilleville, affin que vous n'ayez poinct de regret de passer vos ans à mon service, vous ne serez pas marrie si je vous dis que je vous ay desjà faict coucher sur l'estat de ma maison, qui a été dressé depuis huict jours, en qualité de ma premiere dame d'honneur, vous jurant en foy de princesse que la royne, ma dame et mere, vostre bonne maistresse, me l'a ainsi commandé; qui a faict grand tort à mon affection, car je voulois que vous tinssiez ce grade de mon propre motif. A ceste cause, je vous veulx bien prier de ne rien promettre

au comte de Sault, que bien à poinct, car vous estes vouée ailleurs; et si vous alliez en Provence, tous nos desseings et volontés reviendroient à néant, et aurions toute nostre vie regret, la royne et moy, de vous avoir tant aimée.» Et là-dessus elle se leva, et la vint baiser, estant toute preste de sortir de sa chambre pour aller au lever de la royne sa mere.

Il ne faut poinct demander de quelle allaigresse et consentement madamoyselle de Vieilleville receut ceste faveur : et luy baisant, avec une fort humble et basse reverence, la main, luy va respondre de ceste façon, et aux propres termes qui s'ensuivent :

«Madame, je ne sçaurois assez dignement, ny avec trop d'humilité, vous remercier de la très-honorable élection qu'il vous a plu faire de vostre très-humble servante; et ce qui m'oblige de mourir à vostre service, est que de vostre propre volonté, et sans vous en avoir jamais sollicitée, ny employé vivante ame pour cest effect, il vous est souvenu de m'eslever en ung si sublime grade, et me preferer à ung grand nombre d'aultres de plus grand merite que je ne suis, et ausquelles vous estes plus obligée; ne vous ayant jamais faict service qui vous y aît deu attrayer; et ne scey à qui je doy attribuer cette mienne si heureuse fortune, qu'à vostre debonnaireté premierement, puis au ciel, qui par son influance m'a tant daigné béatiffier.

« Quant au comte de Sault, madame, je ne puis nier que je ne luy sois grandement obligée; mais Dieu, par sa grace, m'a si bien assistée jusques icy, que je suis encores maistresse de mon cueur, avec asseurance que je vous donne, en foy de damoyselle d'honneur et de fille de bien, qu'il ne sortira jamais promesse de ma bouche que celle que mon pere y aura mise: mais je vous veulx bien confesser une verité; que son intention est que je l'espouse, l'ayant amené exprès de Metz pour en faire une resolution; et parce qu'il n'y a plus que dix jours de nopces, car nous approchons de caresmeprenant, il a deliberé de me faire fiancer devant trois jours. Votre altesse sceit assez que je n'oserois y contredire : à ceste cause, affin que vous ne soyez frustrée de vostre desseing, ny moy privée du plus grand heur qui me pourroit jamais arriver, je vous supplie très-humblement, madame, et de tout mon cueur, de vouloir faire rompre ce coup, affin que la maistresse et la servante soient de ce très-heureux abouchement unanimement contentes en leurs esperances et desir.»

CHAPITRE XXXVIII.

Le roi approuve le conseil de madame Claude sur le mariage de mademoiselle de Vieilleville avec le fils du comte de Duilly.

La princesse ayant ceste parolle fust extremement resjouye, et la rebaisa fort et ferme, luy disant qu'elle alloit trouver la royne pour y mettre la derniere main : et arrivée en sa chambre, luy descouvrit tous les propos de madamoyselle de Vieilleville, sans rien oublier. Toutes deux, de ce pas, vont trouver le roy et entrerent tous trois au cabinet. La conclusion de ce colloque fust d'envoyer querir M. de Vieilleville, pour en sçavoir promptement toute sa conception. Et estant en la presence de leurs majestés, le roy luy demanda qu'il luy dist, en saine conscience, ce qu'il avoit promis au comte de Sault. Lequel respondit que, puisqu'il luy avoit accordé ung lieutenant-général au gouvernement de Metz, en son absence, aux gaiges de cent escus par mois, il avoit choisy le comte de Sault pour le pourveoir de cest estat; et oultre ce, luy promettoit, soubs le bon vouloir de sa majesté, ayant faict bon service deux ou trois ans, une place de gentilhomme de la chambre des ordinaires, à trois cents francs par quarte, et sa compaignie de cent chevaulx ligiers entretenue, que l'on murmuroit devoir estre bientost cassée, ou pour le moins reduicte à cinquante.

Sur quoy sa majesté repliqua qu'il enthérinoit et confirmoit tout presentement ses promesses; et ordonna que les brevets et lettres à ce nécessaires fussent sur le champ dépeschées. Mais il luy demanda s'il luy avoit aussi promis sa fille : à quoy il fist responce qu'il ne luy avoit pas encores donné parolle. Bien l'avoit-il entretenu d'une grande esperance, et que le mariage s'en pourroit conclurre, hault louant l'extraction, les biens, la valeur et les aultres vertus du comte de Sault, et qu'il penseroit fort bien loger sa fille.

Mais la royne repartit incontinent là-dessus, disant qu'elle voyoit bien qu'il ne se souvenoit plus de la lettre qu'il luy avoit escrite par sa fille, quand il la luy envoya pour estre à son

service : « Car, dist-elle, la mesme lettre, que je garde encores, contient que vous me la donniez pour jamais, et que vous esperiez tant de ses bons services, qu'elle ne sortiroit poinct de mes mains que je ne l'eusse bien pourveue, et que vous en remettiez du tout en ma discrétion et bonté acoustumée envers les filles d'honneur et de maison desquelles le service m'est agréable ; qui est cause que, suivant vostre lettre et en recognoissance de ses bons services, je l'ay mariée au fils du grand senneschal de Lorraine, qui vous a autrefois parlé ; de la maison duquel vous en savez si bien la portée et extraction qu'il ne m'est besoing de vous en rien esclairer davantaige. Bien vous diray-je seulement que vostre gendre est héritier d'ung fils du duc de Lorrainne, et que vostre fille est premiere dame d'honneur de la mienne ; et que si je ne l'eusse cogneue fort honneste et saige, je ne l'eusse pas préférée à plus de dix aultres qui m'en ont faict prier par bien grandes princesses ; aussi que je scey bien qu'elle est fort agréable à madite fille. Et affin que vous ne pensiez pas qu'en cela j'aye forcé sa volonté, demandez-le à ma fille que voilà, et le langage qu'elle luy a tenu encores, de fraische mémoire, à ce matin. »

La princesse va incontinant réciter tout le collocque qui s'estoit passé entre elles deux la mesme matinée, et adjousta que, quand la royne ne s'en mesleroit poinct, la luy demandant, elle s'asseure tant de son honesteté que pour rien il ne la luy vouldroit reffuser.

M. de Vieilleville, voyant tant d'honneurs et de louanges faictes à sa fille, ne sceust aultre chose respondre, après les avoir très-humblement remerciés, sinon que, puisque la vie, les biens et tous les moyens du pere, qui leur est naturel subject et très-humble serviteur, sont en leur disposition, il ne falloit plus qu'ils revocquassent en doubte ce mariage ; mais il supplioit leurs majestés de faire entendre au comte de Sault qu'il se faisoit de leur authorité absolue ; ce que le roy luy promist executer. Et dès le jour mesme, l'ayant envoyé querir, luy dist qu'il luy accordoit tout ce que M. de Vieilleville luy avoit promis ; et, en sa faveur, sans attendre trois ans de service, luy donnoit tout presentement ung estat de gentilhomme de sa chambre à cent francs par mois, et outre ce, sçaichant la despence qu'il avoit faicte au pourchas de Vieilleville, lui donnoit deux mille escus pris en son espargne ; mais quant à mademoiselle de Vieilleville, il luy deffendit d'y plus rien pretendre, car la royne, sa bonne maistresse, l'avoit mariée en Lorrainne, pour vivre et mourir avec leur fille, qu'ils ont accordée, comme il sçait, avec le duc, et y estre en estat de premiere dame d'honneur.

CHAPITRE XXXIX.

Mademoiselle de Vieilleville épouse le fils du comte de Duilly.

Le povre comte, à ceste nouvelle authorisée de ce commandement royal, demeura fort troublé en son esprit ; mais, balanceant les presents et faveurs que luy avoit moyennés ceste poursuite, il se remyt, comme ayant juste occasion de se contenter. Et ayant faict en diligence despescher ses brevets, mandements, lettres de retenue, et touché son argent, il se retira en Provence, après avoir remercyé leurs majestés et M. de Vieilleville, pour ne veoir poinct la ruine de son ame ; aussi qu'il sçavoit bien que la jeunesse de la cour ne se pourroit passer, car c'estoient les jours de caresme-prenant, de luy donner quelques algarades du chappeau de Saulge et d'aultres risées. Mais avant partir il quicta à M. de Vieilleville la lieutenance du gouvernement de Metz, celuy de Marsal, et renoncea avec serment de jamais plus revenir ny approcher du pays de Lorrainne. Ainsi nous perdismes ce gentil seigneur, où nous eusmes un indicible regret, car il nous estoit à tous fort utile auprès de nostre maistre.

Quant à madamoiselle de Vieilleville, dès le soir de la mesme journée elle fut fiancée, en la chambre de la royne sa maistresse, avec M. de Duilly, fils unique de monsieur le grand senneschal de Lorrainne et gouverneur du duc, par l'archevesque de Vienne, grand aulmosnier de France ; où se trouva une fort grande compaignie de princes et princesses, et grands seigneurs et dames : dequoy il ne fault doubter, puisque le roy et la royne y assisterent avec les deux excellentes princesses, les infantes Elisabeth et Claude de France, leurs filles.

Finalement, le mardy devant celuy que l'on appelle *gras*, M. de Vaudemont, oncle de M. Charles, duc de Lorrainne, et gouverneur de tout son estat, espousa madamoyselle de

Nemours, où M. le duc son neveu et tous messieurs de Guyse se mirent en ung très-riche et merveilleux appareil pour honorer les nopces; car ce n'est que une mesme race et parenté, d'un nom et de mesmes armes. Mais sur tout estoient admirables les princesses et aultres grandes dames, en leurs atours et richesses de pierreries de toutes sortes de valeurs, et aultres parures de vestements de toile d'or et d'argent; car leurs esclairs, rayons et treluisements nous eslouyssoient et humoient la veue, principalement au bal après soupper, à la lueur des flambeaux dont la grande sale estoit garnie. Les déesses et nymphes du temps passé, si fabuleusement célébrées par les poètes, n'y eussent osé comparoir, car elles eussent perdu leur lustre, tant pour les beautés que pour toutes aultres dyapreures dont les dames, par grand desir et curiosité de paroistre, se sçavent embellir.

Mais ce qui enrichit et decora merveilleusement la feste, fut M. le duc de Nemours, qui fist sa bande à part, au nombre de vingt seigneurs et gentilshommes d'honneur et de marque, qui estoient si excellemment acoustrés, que tout le monde en fust incrediblement ravy. Et se souvenant de la rescousse qu'avoit faicte M. de Vieilleville de sa personne au siege d'Yvoy, il le choisit des premiers de sa trouppe; et parce qu'il estoit sur-intendant général des cérémonies de toute la nopce, comme frere aisné de l'espousée, il voulut qu'au festin royal il fust du rang des princes à table, et à son costé; car jamais personne ne s'assied vis-à-vis des princes, estant toujours la place de l'escuyer tranchant reservée. Ce que sa majesté eust fort agréable; encores disoit-on qu'il avoit commandé audict duc de Nemours d'ainsi le faire. Dequoy plusieurs bien grands, se trouvant au-dessoubs, s'estomacquerent bien fort, entre aultres l'admiral de Chastillon et toute la nyée des connestablistes, qui ne s'estimoient pas moins que tiercelets de princes, comme les comtes de Vantadour, de Thurenne, de Candale, de Foix, de Tande et de Villars; mais force leur fut d'avaller ceste-là, ou se lever de table; aussi qu'ils sçavoient bien que, en antiquité d'illustre extraction et grandeurs d'alliances, il n'en cédoit pas ung. Toute la journée, au reste, se passa en courses de bagues, mascarades, dances et infinis aultres passe-temps.

Le jeudy ensuivant, M. de Duilly et madamoyselle de Vieilleville espouserent : où il n'y eust comme rien de changé, car les mesmes acoustrements des seigneurs et dames leur servirent, avec un peu de déguisement. Mais le roy courut la bague ce jour-là jusques à huict courses, ce qu'il n'avoit pas faict aux nopces de M. de Vaudemont. Dequoy les maisons de Lorrainne et de Guyse se formaliserent grandement, bien esbahys de ce que sa majesté n'avoit pas tant honoré les nopces de l'oncle futur de sa seconde fille : toutesfois leur courroux n'esclata gueres plus avant, se souvenants de la faveur que le pere de la mariée avoit receue aux nopces dudit sieur de Vaudemont, en la preséance du festin royal, mais jugerent fort aisément, et bientost, par deux tels et si favorables traicts, que sa majesté l'affectionnait beaucoup.

CHAPITRE XL.

M. de Vieilleville propose au roi de faire bâtir une citadelle à Metz.

Toutes nopces, festins, resjouyssances, pompes et aultres luxes de la feste de desbauche passées, M. de Vieilleville voulut regarder aux affaires. Et pour y commencer il supplia sa majesté, dès le jeudy d'après les Cendres, de luy vouloir donner audience sur quelques remonstrances qu'il avoit à luy faire touchant l'estat de Metz; ce que sa majesté luy accorda en l'instant. Et estant entrés au cabinet seulets, M. de Vieilleville luy proposa qu'il avoit projecté le plan d'une citadelle qu'il estoit nécessaire de faire construire audict Metz, pour raisons qu'il luy feyst bien amplement entendre: desquelles les plus pregnantes estoient pour retrancher premierement la despence excessive qui s'y faisoit en l'entretenement des gens de pied et de cheval, qui revenoit à plus de quarante mille francs par mois; car des vingt-quatre compaignies de gens de pied qui y sont ordinaires, il suffiroit, la citadelle bastie, d'y en avoir huict; et pour toute cavalerie, il se contentoit de sa compaignie, qui estoit une belle espargne de seize compaignies de gens de pied, et de cent chevaulx ligiers, et de cent harquebusiers à cheval, que sa majesté pourroit casser ou employer ailleurs, selon l'occurrence des affaires.

Puis la supplioit de considerer que une ville

sans chasteau ou citadelle, comme est celle de Metz, n'est jamais assurée en sa garde ; car s'il survenoit quelque sédition populaire, ou contre la garnison, ou bien une furieuse mutinerie entre les compaignies, ou contre le gouverneur mesme, s'il n'a quelque lieu seur de retraicte, il est en dangier de sa vie, et la ville d'estre perdue : remonstrant là-dessus une infinité de raisons et d'aultres mesnagements que sa majesté gousta fort bien, et les eust très-agréables, disant qu'il estoit très nécessaire d'y remedier, et bientost.

M. de Vieilleville, très-aise de ceste parolle, qui ne la demandoit pas meilleure pour ce commencement, luy monstra incontinant le plan de la citadelle, qui fut le comble de son contentement, car il n'avoit jamais veu chose pareille; et après la luy avoir bien déchiffrée par ses bastions, bouleverts, courtines, plateformes, flancs, casemattes, ravelines, ruffiennes, et aultres traicts de fortiffications requises en ung si excellent chef-d'œuvre, le roy luy dist qu'il ne seroit jamais à son aise qu'il ne l'eust veu parfaicte, et qu'il n'y espagneroit nullement la despence, quand elle devroit revenir à ung million d'or.

Sur quoy M. de Vieilleville repliqua qu'elle ne cousteroit pas ung million de francs, qui est moindre despence des deux parts ; et sans les eglises de religieux et de nonnains, ensemble de deux parrochiales, et d'environ deux cents cinquante maisons qu'il fault achepter, il la vouldroit rendre toute complette et en deffences pour cinq cents mille francs ; mais puisqu'il l'entreprend, il veut jecter tous les habitants dehors, et y faire multiplier une peuplade françaïse pour oster tout soupçon et dormir en seureté et bon repos.

Langaige qui rendit le roy encores plus jaloux ; mais sa joie redoubla quand il adjousta ces mots : « Pensez-vous, sire, que la royne de Hongrie et les moynes eussent entrepris ce tradiment s'il y eust eu une citadelle ? car pour néant et envain achepte-t-on une ville si le chasteau ou la forteresse qui y commande n'est vendue quant et quant. Et affin, sire, que l'on ne pense poinct que je vous mette en despence mal-à-propos et sans une très-urgente et forcée occasion, il plaira à vostre majesté commander que l'on assemble le conseil pour en déliberer : mais le plutost sera le meilleur, car il n'est desormais temps que je m'en retourne ; et je ferai veoir à toute la compaignie l'honneur, le prouffict et la très-grande commodité que ceste citadelle apportera au bien de vostre service, et comme elle vous rendra redoutable à toutes les villes de deçà le Rhin; mais, qui plus est, elle mettra hors d'esperance tous les estats d'Allemaigne, princes et villes, de jamais plus réincorporer à l'empire les trois eveschés de Metz, Thoul et Verdun, que vous en avez par la force de vos armées énervés. »

Il ne se peult exprimer de quelle joye et allaigresse sa majesté receut ces dernieres parolles, auxquelles elle va promptement respondre qu'il se falloit bien garder de remettre cela au conseil, car il ne seroit pas en sa puissance de luy former ung double : « D'aultant, dist-il, que mon compere (parlant de monsieur le connestable) s'y opposeroit formellement, comme aussi feroit mon cousin le duc de Guyse : car ils sont tous deux après pour trouver deux ou trois millions d'or pour aller en Italie conquester le royaume de Naples, par une intelligence que nous avons avec le pape d'aujourd'huy, qui est néapolitain et de la maison de Caraffe, que son neveu le cardinal de Caraffe a mise en avant ; et si nous pouvions honnestement rompre la trefve qui est entre le roy d'Hespaigne et moy, mon armée seroit bientost en campaigne, de laquelle doibt estre chef mondict cousin de Guyse. A ceste cause, il nous fault chercher un expedient de trouver deniers ailleurs qu'en mon espargne ; car resolument je veulx faire despescher ceste citadelle; et, tout bien consideré, je n'en saiche poinct de plus à main que d'aller à Paris, où j'ay de bons serviteurs, qui me fourniront du soir au lendemain quatre ou cinq cents mille francs : et tenez la chose secrette, car dès aujourd'huy je feray bruyre mon partement de ce lieu pour m'y acheminer lundy, ne fust-ce que pour donner loisir de nettoyer ceste maison, en laquelle il y a plus de huict mois que nous sejournons. »

CHAPITRE XLI.

M. de Vieilleville retourne à Metz avec une grosse somme d'argent.

Ceste déliberation ainsi arrestée fut tout aussitost executée ; car la cour deslogea le lundy en-

suivant pour aller à Paris, où elle arriva le mardy; et dès le mesme jour, sans rumeur ny aultre bruict, le roy feist venir parler à luy le premier president de la cour de parlement, *magistri,* aultrement le maistre; le second president, Saint-André; deux riches marchands, Marcel et Aubert; avec lesquels sa majesté communiqua environ deux heures, et à part, sans aultres tesmoings que monsieur le chancelier, le tresorier des parties-casuelles, le secretaire des commandements, l'Aubespine, et le procureur general du roy en sa chambre des comptes, Moulinet, là peult-estre appellés pour valider les choses de ce prest, à la seureté des presteurs; lesquels apporterent à sa majesté, le lundy ensuivant, cinq cents mille francs en or; de laquelle somme en furent delivrés à M. de Vieilleville quatre cents mille, qui les mist entre les mains de Robert et René du Moulinet, frères dudit procureur général, qui estoient fort experimentés au maniement des finances, et fideles comptables; l'un pour trésorier général des réparations et fortifications de Metz, Thoul et Verdun, l'aultre pour trésorier de l'extraordinaire des guerres en tous ces pays-là. Sur laquelle somme se devoient faire les monstres des garnisons desdictes trois villes, payer les pensions des princes d'Allemaigne, colonels et reitermestres, capitainnes de lansquenets, truchements et interpretes en la langue germanique, et tous aultres serviteurs et agents occultes tirants pensions de sa majesté audict pays; oultre ce, deux mille escus pour M. de La Chappelle-Byron, pour le recompenser de la despence et service qu'il avoit faict au gouvernement de Metz, et quatre mille escus de présent que sa majesté faisoit à M. de Vieilleville; puis du reste commencer à payer les maisons qui estoient en l'enceinte de la citadelle, et en jecter les fondements.

Ceste belle et notable somme touchée, et ainsi ordonnée, M. de Vieilleville, très-content, commencea à minuter ses adieux; et prenant congé du roy, sa majesté luy commanda de revenir après avoir donné l'ordre requis à toutes choses en son estat de delà, comme il avoit accoustumé, et selon la parfaicte fiance qu'il avoit en luy; mais, puisque le comte de Sault luy avoit quicté sa lieutenance, il le prioit de commettre en sa place le sieur de Sennecterre, et qu'il luy souvinst qu'il le luy donnoit. Ce que M. de Vieilleville accepta, avec promesse de le favorablement traicter. Et après tous nos adieux nous prismes à grande joye et lyesse la routte de Metz, par nous tant desirée, encores plus par ceulx qui nous y attendoient il y avoit plus de trois mois, et ausquels nostre si longue demeure apportoit ung merveilleux ennuy.

Arrivés à Saint-Dizier, M. de Vieilleville despescha un courrier devers M. de La Chapelle-Byron pour les escorter, et semblablement deffendre aux capitainnes de faire aulcuns préparatifs pour sa reception; et qu'il ne permette à personne de sortir pour venir audevant de luy; et par la mesme dépesche, prioit M. d'Espinay et M. de Guyencourt de faire le semblable : ce qui fust fort respectueusement observé, encores que l'on eust bien déliberé de faire merveilles, car il apportoit dequoy contenter tout le monde, oultre l'extreme joye que chacun recevoit de son retour, qui estait inespérée à plusieurs.

Ainsi nous arrivasmes à Metz sans bruict, fanfares, ny aultres desbauches de resjouissances, hormis de l'harquebuserie qui triompha par les rues; mais il n'y fut pas tiré une seule canonade : ainsi avoit-il esté ordonné.

Après le partement de M. de La Chappelle-Byron, qui fut le sixieme jour de nostre arrivée, M. de Vieilleville entendit aux affaires, et ordonna des monstres de toutes les garnisons des trois villes Metz, Thoul et Verdun, et de Marsal, et aultres places et chasteaux de son gouvernement, ausquels on devoit trois mois. Puis despescha gens en Allemagne, pour porter les pensions susdictes. Cela faict, il commencea, avec les ingenieurs, à faire aligner et tirer le cordeau pour la citadelle : où il y eust bien du plaisir, principalement quand il fallut mettre la premiere pierre au fondement du premier boulevart, qui fut nommé Henry. Ce que M. de Vieilleville defera à M. d'Espinay, qui usa de grandes liberalités envers les ingenieurs et massons.

CHAPITRE XLII.

Nouvelle conspiration pour livrer la ville de Metz aux Impériaux.

Il fut très-nécessaire à M. de Vieilleville, pour le service du roy, de haster son partement de la

cour, et d'arriver à Metz de bonne heure; car le mois ne passa point qu'il ne descouvrit, par ung soupçon que Dieu lui mist en l'esprit, une terrible entreprise que deux soldats avoient fort dextrement tramée, dont l'un se nommoit *Comba*, parlant bon hespaignol, et l'aultre, *Vaubonnet*; tous deux natifs de Provence, et lancespessades de la compaignie du capitainne de La Mothe-Gondrin. Eux, indignés de ce que M. de Vieilleville avoit faict rompre sur la roue leurs freres, s'appercevant que M. de La Chapelle n'estoit pas trop vigilant en la garde de sa ville, s'ayderent plus hardiment de l'occasion de son absence; et, pour se venger de cest opprobre, et exterminer, si Dieu l'eust permis, sa femme, ses enfants et toute sa race, ils s'adresserent secretement au comte de Mesgue pour executer leur tradiment, et luy mettre la ville de Metz entre les mains, mais avec les ouvertures et raisons si pertinentes (car ils estoient braves soldats et expérimentés guerriers), que le comte y adjousta une grandissime foy, fondée aussi sur le juste mescontentement de la honteuse et cruelle mort de leurs freres, et pour ung forfaict, ainsi qu'ils luy firent entendre, qui pouvoit bien passer, sinon par grace, attendu leur merite, au moins par une mort clandestine et secrette en la prison, ou, à toute rigueur, par la corde seulement; car il n'estoit question que d'ung violement de fille qui en faisoit exercice et coustume; mais la principale charge estoit que ce fut la nuict, et que tous deux la batirent tant, en cest effect, jusques à lui couper le nez, qu'elle s'écria de telle sorte qu'elle donna l'alarme si haulte par toute la ville, que M. de Vieilleville monta luy-mesme à cheval, tous les capitainnes, tant de cheval que de pied prindrent les armes, et toute la ville en rumeur et en trouble; lesquels, prins sur l'heure, furent le matin roués sans aultre forme de procès.

Le comte, pour s'en asseurer davantaige, encores qu'il peut bien juger à leur langaige et indignation qu'il n'y avoit ny fard ny simulte, leur dist, après les avoir remerciés de leur bonne volonté, qu'il ne pouvoit rien conclurre là-dessus qu'ils n'en eussent conferé avec la royne de Hongrie. Comba s'offre fort librement d'y aller, auquel le comte donna un fort bon guyde; et Vaubonnet s'en retourna à Metz pour entretenir ses praticques, et fortifier tousjours le comte, qui s'estoit approché exprès à Thionville, distant seulement de quatre lieues de Metz, pour la certitude des advis et seureté de leur messaiger, qui étoit un tambour de leur compaignie, nommé le *Balafré*.

Comba, de retour, trouva le comte de Mesgue à Thionville, luy presenta les lettres de la royne de Hongrie, responsives à celles qu'il luy avoit portées de sa part; et après avoir discouru ensemble, et la fidélité jurée d'une part et d'aultre, Comba s'en reva à Metz avec douze cents escus de present à luy faicts par la royne, desquels il achepte une maison en laquelle luy et Vaubonnet tiennent taverne pour loger gens et trafficquer en tout païs (car nous estions en treves), et retirer soldats propres à leur faction. Ils avoient demené ceste negociation environ mois et demy auparavant l'arrivée de M. de Vieilleville, allants et venants en toute liberté de Metz à Thionville, par eau et par terre, avec de la marchandise, sans que personne s'en doubtast ny apperceust; et apportoient à M. de La Chapelle-Byron, qui leur donnoit passeports favorables, souvent des presents. Et estoit ceste marchandise si bien enfilée, que le comte de Mesgue fut deux fois en habit dissimulé à Metz, logé chez les galants, qui le menerent comme leur parent, et soubs la faveur de leur crédit, sur les remparts, et avec un ingénieur qui revisa très-bien l'endroict de l'escalade et la longueur qui estoit necessaire pour les eschalles. Que si les forces que devoit envoyer la royne de Hongrie eussent esté prestes, la ville sans doubte estoit perdue; mais il y en avoit plusieurs qui, se souvenants de la journée des embuscades, mettoient l'entreprise en doubte et difficulté, différants non-seulement d'y entrer et monter à cheval, mais en descourageoient les aultres : tant leur estoient apprehensibles les ruses de M. de Vieilleville, encores qu'il fust absent.

Or, venons maintenant au soupçon de M. de Vieilleville, qui luy fut comme divinement inspiré, et fut tel, que demandant au capitainne La Mothe-Gondrin pourquoy il entretenoit des soldats en sa compaignie en grade de lancespessades, qui est le premier honneur des vieilles bandes françaises, et permettre qu'ils tinssent taverne et hostellerie, et si c'estoit l'honneur

qu'il devoit porter aux armes que de les mecquaniquer et avillir de telle façon ; car il estoit fort indecent, voire incompatible, que tout soldat, ayant commandement de preference aux bandes, exerceast une si vile et abjecte vacation, et telle que un capitainne de pionniers ne vouldroit pas quasi tolerer.

A quoy le capitaine La Mothe-Gondrin respondit : « Depuis que leurs freres furent executés sur la roue, ils ont perdu couraige de suyvre les armes; mais premier que de les quicter ils cherchent le moyen de s'enrichir, afin que se voyant au-dessus de la pouvreté, en laquelle ils sont naturellement nés, car ils sont de basse condition, ils pourront abandonner du tout et se marier en ceste ville, suyvant la deliberation qu'ils en ont faicte, ainsi qu'ils me l'ont protesté, me priants de leur laisser tirer la paye encores trois ou quatre mois; ce que je ne leur ay peu reffuser, ayants faict beaucoup de services en ma compaignie, et signalés soldats comme ils sont, et desquels, pour vous confesser toute verité, monsieur, je tire beaucoup de commodités; car ils me font credit, et à leurs compaignons, attendants les monstres, en nos necessités. »

CHAPITRE XLIII.

Comment cette conjuration fut découverte.

Quand M. de Vieilleville entendit qu'ils estoient freres de ceux qu'il avoit fait executer avant aller à la cour, il se persuada incontinant qu'il y avoit de la fourbe soubs ceste tavernerie, et qu'ils vouloient faire, soubs ce prétexte, quelque meschanceté : qui fut cause que, sans rumeur ny aultre bruit, continuant par le vouloir de Dieu en ceste opinion, il envoya querir secrettement Comba, auquel il dit que, parce qu'il parloit bon espagnol, il le vouloit envoyer en quelque lieu pour faire un bon service au roy, et que tout présentement il vînt avec lui affin d'estre instruict de ce qu'il avoit à faire, et que son argent et son cheval estoient tous prests. Cela dict, il sort de sa chambre, et de ce pas le mene au logis du capitainne de sa garde, Beauchamp, sans être suivi de personne.

Arrivés là-dedans, il oste les armes à Comba, disant au capitaine Beauchamp qu'il le lye et attache sur un banc, attendant les fers, et que sur sa vye ame vivante ne saiche qu'il soit prisonnier, mais qu'il en face bonne garde; puis s'en retourne l'ayant dispensé de venir plus au logis faire sa charge, et qu'il se passera deux ou trois jours de son service. Et me commanda d'aller dire à Vaubonnet qu'il n'attendît poinct son compaignon de quatre jours, car on l'avoit envoyé en quelque lieu pour un exprès et important service, et qu'il n'en fust point en peine.

On pourra veoir par ce trait et ce qui s'ensuict, non sans grand estonnement, comme, par un jugement occulte de Dieu, d'une seule oppinion conçue quasi à la volée on peult tirer lumiere et toute vérité, mesme sans la force, d'une chose que l'on pense estre bien cachée et secrette, et par un accident miraculeux et inopiné ; car le laquais de Beauchamp, qui estoit frere du tambour Balaffré, qui avoit veu par la serrure de la porte attacher Comba, court en toute diligence en advertir son frere, parce qu'il les voyoit souvent ensemble.

Le Balaffré, par une tremblante componction de conscience, vient au logis de M. de Vieilleville, et demande à parler à luy en secret pour chose d'importance; ce qui lui est accordé : et, estants seulets, il se jecte incontinant à ses pieds, lui demandant pardon de la faulte qu'il avoit faicte d'avoir esté sept fois à Thionville, de la part de Comba, porter lettres au comte de Mesgue, et qu'il prenne garde à soi, car y il a grande intelligence entre eulx deux, et y a des forces qui marchent pour surprendre la ville. Et luy déclara ouvertement toute la negociation de ses voyaiges, et les mesmes et propres termes auxquels le comte de Mesgue et Comba estoient demeurés sur la derniere depesche. Ce qui servit grandement à M. de Vieilleville pour endormir le comte, ainsi qu'il se verra cy après.

M. de Vieilleville luy respond que l'ordre y est desjà donné, et qu'il tient l'un des marchands prisonniers. Mais il luy demande d'où luy vient ceste confession si volontaire, ou du regret d'estre trahistre à son roy, ou s'il en a esté adverty par quelqu'un. Il respond : « De tous les deux, car c'est une trop grande meschanceté de trahir son roy et sa patrie : » et que son frere, qui est laquais du capitainne Beauchamp, le vient d'advertir qu'il avoit vu lyer Comba sur un banc. Et encores que M. de Vieilleville cogneust bien que la tremeur de l'advertissement

de son frere l'avoit fait venir à ceste repentance, il ne laisse toutesfois de le caresser, et luy pardonne sa faulte en l'embrassant ; et pour tesmoignaige de sa parolle, luy met ung assez riche rubys dedans le doigt, qu'il tira du sien, avec promesse qu'il luy faict de le faire devenir de tambour enseigne ; mais qu'il s'en asseure, en foi de gentilhomme d'honneur et de bien; aussi qu'il luy falloit bien se comporter en l'affaire où il le vouloit employer pour le service du roy, en toute fidelité, et estre fort secret, et qu'en somme il le feroit courir une très-riche fortune, et plus heureuse qu'il n'eust jamais esperé.

Le Balaffré se prosterne encores à genoulx, se soumettant à la plus cruelle mort du monde s'il y faict faulte. « Doncques, dist M. de Vieilleville, tu as esté devers le comte de Mesgue de la part de Comba; il faut que tu y retournes de la mienne; mais garde bien de dire le lieu où il est et fais bonne myne ; et si tu m'en rapportes responce, je te jure encores une fois que je te tiendray promesse, et tu le verras. » Alors il le mene chez le capitainne Beauchamp.

Et entrés en la chambre où estoit Comba prisonnier, le seul Beauchamp avecques eulx, M. de Vieilleville dist à Comba : «Si tu eusses esté aussi homme de bien que le Balaffré que voilà, de venir recognoistre ta faulte, j'avois bien la puissance de te la remettre; car tu ne doubtes point que je ne soye comme roy en ce païs, qui donne la vie et la mort comme il me plaist; et, suivant ce pouvoir d'authorité absolue, et ma seule conception , j'avois deliberé de te faire donner la question la plus roidde que jamais endura thraistre, attainct et convaincu du crime de leze-majesté; de quoy tu es exempt pour cette heurre, puisque, par repentance, il m'est venu confesser son forfaict et accuser sa meschanceté; mais si tu veulx que je te face miséricorde, escry presentement au comte de Mesgue ce que je te dirai; mais garde bien de contrefaire ton escriture, car je scey que tu escris bien, ayant esté autrefois clerc suivant la cour de parlement de Provence à Aix. »

CHAPITRE XLIV.

Fausse lettre écrite au comte de Mesgue par un des conjurés. — Réponse du comte de Mesgue à ceste lettre.

Comba voyant le Balaffré, son messaiger ordinaire, se prosterne à genoux, les larmes aux yeux, et demande pardon, le suppliant de lui dicter ce qu'il veult escrire, et qu'il le fera sans fraude ny desguysement, se soubmettant à la mort. Alors M. de Vieilleville commencea ainsi sa lettre, suivant le stile que le Balaffré luy avoit decouvert.

«Monsieur, tout notre faict va bien, et ne sommes nullement descouverts, encores que le regnard soit revenu en sa thasniere; et n'en demandons, mon compaignon et moi, pour la vengeance de nos freres et toute aultre recompense, que la peau, ainsi que m'avez promys. Mais faictes incontinant acheminer votre bergerie par la voye que vous dira nostre fidel amy présent porteur, et vous verrez de belles choses; car les trente bergers que j'ai ici ne demandent que où est-ce, et leur tarde merveilleusement qu'ils n'employent leurs houlettes. Faictes-moi tout incontinent responce. Je veois tous les jours le galant, qui ne se doubte de rien; aussi n'y a-t-il cheval en Flandres, ny en France, qui ait meilleure bouche que mon compaignon et moi; et faisons bonne myne. Adieu, mon bon seigneur, votre serviteur fidel que vous cognoissez. »

Le Balaffré s'en va avec ces mots, instruict de toutes les façons qui se peuvent desirer ny penser en une si secrette et importante affaire, et surtout luy apprand le chemin que le comte de Mesgue et ses trouppes doyvent prendre, affin de n'estre poinct descouverts; et, luy recommandant bonne myne, luy mect six escus en la main pour son voyaige, encores qu'il n'y eust que quatre lieues, et l'embrasse avec continuation de ses promesses.

Le Balaffré desloge, fort altier en son âme de tant de faveurs, et vient trouver secrettement, à l'accoustumée, le comte de Mesgue, qui le reçut alaigrement. «Eh bien, dit-il, cher amy, comme vont toutes choses?» L'autre repond : «Il ne tient qu'à vous que vous n'estes dedans : lisez.» Et demande : «Où sont les troupes? — Elles marchent, respond le comte, et peuvent estre de cette heure en lieu que, demain, environ minuit, elles seront rendues à Metz; car elles ne marchent que la nuit. — Bon ! dit le Balaffré; mais il faut qu'elles prennent ung tel et tel chemyn, car c'est le plus court, et c'est hors de la découverte de deux petits châteaux qui ne sont gueres esloignés du chemyn que voulez

prendre, ausquels il y a des soldats de Metz en garnison. — C'est très-bien advisé, dit le comte, et suis de cet advis. » Et tout à l'instant depescha un homme de cheval pour les en advertir et les y guyder. « Il ne reste doncques plus, dist le Balaffré, que de faire responce, affin que je m'en retourne en diligence pour donner moyen à vos bons serviteurs d'apprester toutes choses et vous recevoir comme nous le desirons; qui est très-aisé, car on ne se doute de rien; aussi sommes-nous en treves. »

Là-dessus le comte l'embrasse et caresse merveilleusement, car il ne trouvoit rien de changé ny en la lettre ny en sa myne. Il fait responce, lui donne de l'argent; et après avoir repeu remonte à cheval et galoppe.

Il présente la responce à M. de Vieilleville, qui estoit telle : « Mon cueur, j'ai receu vos lettres par le cher amy : Dieu soit loué que tout va bien: il est aujourd'huy mardy; vous aurez toute la bergerie à la mynuict d'entre mercredy et jeudy. Tenez toutes choses prestes, ayant trouvé non-seulement bon, mais très-necessaire, que l'on prenne le chemyn qu'il nous a enseigné. Quant à la peau du regnard, elle ne vous peult faillir; mais sa thesniere et tout ce qu'il eut jamais dedans vous est voué et donné; sur la damnation de mon âme: et adieu, mon parfaict amy. *De par le régent de Luxembourg.* »

M. de Vieilleville, après avoir loué le Balaffré de ce grand et fidele devoir, et reiteré toutes promesses, lui deffendit de rien descouvrir à âme vivante, et sur-tout de n'aller jamais devers Comba s'il ne le y menoit; mais lui commanda d'aller au logis de Vaubonnet, l'entretenir toujours, et boire avec les trente soldats travestis en paysants et cachés leans, et faire bonne mine à l'accoustumée, et respondre, s'il lui demandoit de Comba qu'il estoit allé en quelque lieu d'où il reviendroit bien riche, car c'estoit pour le service du roy; ce que le Balaffré promist d'executer en toute fidelité. Quant au lacquais son frere, M. de Vieilleville le faisoit tenir prisonnier, au desceu de tout le monde, aux prisons de l'evesché, ne saichant en façon quelconque la cause de son emprisonnement ny de par qui.

CHAPITRE XLV.

Autre lettre au comte de Mesgue par un des conjurés. — Lettre du comte à M. de Vieilleville qui lui fait réponse. Mesures prises par M. de Vieilleville pour faire tomber le comte dans une embuscade.

Cela ordonné en toute fiance et seureté, il s'advisa encore d'une grande ruse pour mieulx couvrir son desseing et enmanteler son entreprise; car il fit incontinant appeller M. d'Espinay, M. de Thevalle, M. de Guyencourt son lieutenant, le sergent major Saint-Chamans, et douze capitainnes des plus anciens, ausquels il faict entendre que M. de Vaudemont s'en revenoit en Lorraine amener madame de Vaudemont en son mesnaige, avec un grand nombre de noblesse de Lorrainne, et qu'il vouloit aller au-devant de luy, non pas en courtisant et faiseur de bien-veignants, mais en guerriers, et comme préparés au combat, avec neuf cents ou mille harquebusiers des plus lestes et mieux choisis de toute la garnison, avec toute sa cavalerie, pour lui donner une brave algarade, à une lieue ou deux de Nancy, et que à ceste cause il les prioit tous de se tenir prêts avec leurs armes et chevaulx, et aux capitainnes qu'ils fassent élection en leurs compaignies de ce nombre, mais sur l'heure; car il veut partir demain, qui est mercredy, sur les cinq heures du soir, pour effectuer ceste gaillarde entreprise, de laquelle il s'asseure que le roy recevra ung grand contentement, et ledict sieur de Vaudemont un extreme plaisir : commandant au sergent-major de faire ceste diligence.

Tout le monde receut ce commandement à grandissime joye, et chacun s'y prepare en toute diligence : les gens de cheval vont donner ordre à leurs chevaulx, et les capitainnes commencent à faire reveue par les bandes, pour choisir les plus lestes et mieulx aconchés pour contenter M. de Vieilleville en son entreprise, qui n'en sçavoient pas toutesfois le fond; aussi qu'ils y vouloient paroistre en bon équipaige.

Quant à luy, il envoye querir le Balaffré, et vont chez Beauchamp : « Or sus, dit-il à Comba, escrivez encores au comte de Mesgue ce que je vous diray. » Comba prend la plume, et escrit ce qui s'ensuit :

« Monsieur, tout est à nous. Dieu nous aide et favorise l'entreprise, car le regnard part demain avec toute la cavallerie de ceste ville, et

mille harquebusiers des mieulx choisis, pour aller devers Nancy donner une algarade à M. de Vaudemont, qui amaine sa femme en son mesnaige; et par ainsi hastez-vous, de par Dieu et de par ses anges, car il ne demeure rien ici que des bisoignes, et à six francs de paye, qui ne sont non plus adroicts à toutes armes que laboreurs et vignerons. Hastez-vous donc, de par Dieu, hastez-vous. J'espere vous donner jeudy à disner à bonne heure, sans perdre ung seul berger, en la thesniere du regnard; mais tenez-moy promesse, je vous prie; et adieu, mon bon seigneur; que Dieu vous benisse! C'est de par vostre serviteur fidele que vous cognoissez : le cher amy present porteur se loue fort de vous, car tousjours vous luy donnez quelque chose.»

Le Balaffré faict diligence, et presente au comte de Mesgue sa lettre, laquelle leue, il fut infiniment aise. Et après avoir commandé qu'on luy face bonne chere, et que l'on traicte bien son cheval, il va faire responce. Mais, pour couvrir son jeu, il se voulut aussi ayder de l'intervention de M. de Vieilleville, et luy escrivit une lettre de ce subjet, par un trompette qu'il fist partir premier que le Balaffré :

«Monsieur de Vieilleville, parce que M. le comte d'Aiguemont est adverty que M. le comte de Vaudemont est par les chemins pour s'en retourner en sa maison, avec madame sa compaigne et espouse de la maison de Nemours, il a deliberé d'aller audevant de luy, pour la grande alliance qui est entr'eulx-deux, avec le plus grand nombre de noblesse et de ses amis qu'il pourra trouver, et d'autres volontaires soldats qui le vouldront accompaigner, pour le recevoir et bien-veigner avant qu'il entre en la ville de Nancy; et ne pouvant aller jusques-là qu'il ne passe par vostre gouvernement, et sur le territoire de Metz, je n'ay voulu faillir de vous en advertir, affin que, quand il marchera avec ses trouppes, ne vous pouvant certiffier ny du jour ny de l'heure, vous n'en preniez l'allarme; car son intention n'est pas de commettre en son passaige un seul traict d'hostilité. Et quant à moy, je ne le vouldrois aulcunement souffrir, ayant commandement exprès de nos superieurs de conserver et entretenir fidelement la trefve qui a esté conclue et arrestée entre iceulx et le roy de France vostre maistre. *Ainsi signé*, vostre voisin et bon amy, mon honneur sauve, *le comte de* Mesgue.» Et au même instant faict responce à Comba par le Balaffré, qui l'apporta bientost et à toutes brides; et en disant adieu, dist telles parolles audict comte en l'oreille : «Adieu, monsieur de Metz; et si vous ne l'estes, je m'en plaindray à la royne de Hongrie.» De laquelle lettre la teneur s'ensuict :

«Mon cueur, temporisez, je vous prie, encores ung jour davantaige; car M. le comte d'Aiguemont ne peult estre à vous que la nuict d'entre jeudy et vendredy, parce qu'il sur-attend le comte de Mansfelt, qui en veult estre, et amene de braves bergers, et en bon nombre. Et encores que le regnard soit bien cault et rusé, si est-ce que je luy baille le fil par mon trompette, pour luy oster de la fantaisie tous les doubtes qu'il pourroit concevoir sur nostre entreprise, quand bien il en auroit tant soit peu de vent ou d'imagination. A ceste cause louons Dieu, car le ciel, la terre et les hommes nous favorisent; et ne pouvoit M. de Vaudemont retourner plus à propos en Lorrainne; m'asseurant que nous aurons bonne raison de nostre marchandise, sans qu'il nous en couste que la peine de nous en saisir et d'en prandre possession. Adieu donc, mon cueur, et resjouissez-vous, car je donnerois plustost un faulx-bond à mon ame qu'à la promesse que je vous ai faicte. *De par le régent de Luxembourg.*»

M. de Vieilleville depescha aussi incontinant le trompette, qui n'eust le vent de chose quelconque; car il ne sortit nullement du logis du capitainne Salcede, et n'y fut pas une heure. Sa responce fust telle :

« Monsieur le comte, tant s'en fault qu'il m'entre en l'ame que le comte d'Aiguemont veuille offenser la trefve en son passaige, que, s'il luy plaist passer par ceste ville avec quarante ou cinquante chevaulx, je luy feray la meilleure chere, et à sa trouppe, dont je me pourrey adviser, et à vous semblablement, s'il vous plaist le y accompaigner; car j'ay grande envie de vous veoir tous deux. En me recommandant à vos bonnes graces, je prieray Dieu pour vous donner les siennes. Vostre bon voisin et meilleur amy, Vieilleville.»

Ceste dépesche ainsi faicte, il fist sçavoir à M. d'Espinay, M. de Thevalle, et à tous les capitainnes susdicts, que M. de Vaudemont ne pouvoit arriver à Nancy que vendredy, et que,

à ceste cause, ils ne pourroient partir que jeudy à quatre heures du soir; mais qu'ils avoient encores demain mercredy tout le jour pour se preparer au voyaige, les priant de n'y rien oublier. Et fault noter que le mardy le Balaffré fit toutes les diligences cy-dessus, au grand galop, de Metz à Thionville, en changeant de cheval.

Il ne se peult exprimer de quel aise et contentement M. de Vieilleville estoit saisi; car il s'asseuroit de faire une seconde journée des embuscades, qui ne luy pouvoit sans doubte faillir ny eschapper, ayant si dextrement tendu et dressé ses pieges et trappuces, comme il se peult bien juger par ce qui est narré cy-dessus, et comme il faisoit entrer en la tonnelle les forces ennemies; car, par le chemin qu'elles devroient prendre, cinq cents harquebusiers en eussent deffaict six mille, et toute la cavallerie qui se y fust presentée pour les soustenir, sans perdre un homme, pour le moins que bien peu.

CHAPITRE XLVI.

Le dessein de M. de Vieilleville échoue par l'imprudence d'un officier.

Mais Dieu en disposa aultrement; car le povre capitainne Beauchamp, ou par pitié, ou par faulte d'esprit, ou bien qu'il ne plaisoit pas à Dieu que tant de sang se respandit, se laissa gaigner et engeoller aux remonstrances et persuasions de son prisonnier, qui furent telles :

« Vous voyez, monsieur mon capitainne, comme monseigneur se plaist à me pardonner la faulte que j'ay faicte, et que je confesse estre très-grande et irremissible, ayant esté poussé et tenté du diable pour la commettre, ne me pouvant excuser que je n'aye bien mérité la mort; mais puisqu'il luy plaist me faire misericorde, comme vous voyez qu'il en est en beau chemin, je vous supplie commander que l'on m'oste ces pesants fers des pieds; j'en ay les jambes toutes gastées, de quoy je souffre un merveilleux et terrible mal : vous les me ferez tousjours bien remettre quand vous serez adverty qu'il vouldra revenir céans; et seray tousjours pied-à-pied de vostre personne le jour, et me ferez lyer la nuict, et attacher comme il vous plaira; vous suppliant, au nom de Dieu, d'avoir pitié d'un povre soldat et de vostre frere chrestien. » Et disant ces parolles, les larmes aux yeux, luy monstra quant et quant ses jambes enflées et ung peu entamées de la pesanteur desdicts fers.

Le povre Beauchamp, ou trop bon, ou trop sot, meu de compassion, luy oste les fers le mercredy sur l'heure du disner, et va, selon sa coustume, tirer du vin, car il ne s'en fioit à personne, et descend en la cave fort obscure, de laquelle il portoit la clef, baillant à Comba la chandelle. Mais comme il est à la pippe courbé, Comba, qui estoit dispost et fort, le pousse et renverse par terre, monte diligemment l'escalier, qui n'estoit que de douze pas, et abat sur Beauchamp la trappe qu'il ferme à clef, et vient à la vieille (car il n'estoit demeuré personne avecque luy à cause du secret cy-dessus), à laquelle il ravit, à force de coups, les clefs de la porte qu'il ouvre, et s'en va.

Beauchamp crie comme enraigé, et luy vient-on ouvrir la trappe; mais, voyant la porte du logis ouverte, et Comba eschappé, il renasque, tempeste et se veult deffaire : somme, le voilà en ung merveilleux désespoir, ne saichant quel remede il y peult appliquer. Enfin il se resoult d'aller se jecter aux pieds de son maistre, qui avoit desjà disné, mais estoit encores à table, devisant avec les capitainnes de son faulx voyage de Nancy, pour tousjours couvrir sa vraye entreprise.

M. de Vieilleville, qui le veoid entrer en la salle, luy demande en très-grande colere où il va et pourquoy il est là. Beauchamp s'écrie, luy disant que Comba s'estoit saulvé, et luy demande pardon. M. de Vieilleville luy darde, à ceste parolle, sa dague, et veult sortir de table pour aller après et le tuer, car il fuyoit; mais tous les capitainnes se mirent audevant, le suppliant d'en avoir pitié, et le retindrent. Cependant il commande à tous les capitainnes des portes qui estoient-là d'y aller incontinent les fermer et luy en apporter les clefs, et au capitainne Salcede de courir tout promptement au logis des trahistres, car il estoit en son quartier, et se saisir de Vaubonnet et des trente soldats qui y estoient travestis en paysans; ce qu'ils firent tous avec une merveilleuse diligence, bien esbahis toutesfois que Comba eust esté prisonnier.

Salcede, semblablement, avec les soldats qu'il avoit à sa suicte, et d'aultres qu'il trouva en sa

rue, entre dedans le logis des trahistres, et se saisit de Vaubonnet, qui avoit desjà le vent de ceste rumeur et esmeute, comme aussi avoient les trente soldats du comte de Mesgue, qui commençoient à fuyr; mais il en fut attrapé quinze; les aultres furent tués en fuyant; et y en eust qui se jecterent par sur les murailles de la ville en la riviere de Seille, qui entre en la Mozelle, ausquels les sentinelles tirerent, et en fut tué deux ou trois.

L'on n'oyoit, au reste, par tous les carrefours que trompettes et tambours, qui publioient que personne vivante, de quelque qualité qu'elle fust, n'eust à receler, sur peine de la vie, Beauchamp et Comba, ains de les amener au logis de monsieur le gouverneur, avec promesse d'un bien grand salaire. Et oultre cela, le sergent-major Saint-Chamans, avec deux ou trois cents harquebusiers; le prevost, et ses archers d'un costé; M. de Vieilleville, avec sa garde et nombre de gentilshommes d'aultre, estoient en queste de ces deux hommes; et n'y eust maison en la ville qui ne fust fouillée.

Enfin, Comba fut pris environ dix heures du soir, en la maison d'une vieille qui blanchissoit le linge de sa camarade, qu'il nommoit ainsi à l'hespaignol, lorsqu'il logeoit au quartier où il s'estoit caché, et fut amené devant M. de Vieilleville qui souppoit encores revenant de ceste queste, et y devoit retourner après soupper, protestant de ne dormir qu'il n'en eust des nouvelles; car il savoit au vray qu'il n'estoit pas sorty de la ville.

CHAPITRE XLVII.

Punition de quelques uns des conjurés, les autres ayant pris la fuite.

Il envoya incontinent querir le prevost, auquel il commande de depescher en toute diligence son procès et de Vaubonnet, ensemble des quinze soldats qu'avoit pris Salcede. Ce qu'il fist en trois jours; et au quatriesme, qui fut le samedy, Comba et Vaubonnet furent tirés et desmembrés à quatre chevaulx, trois desdicts soldats rompus sur la roue, et le reste pendus et estranglés, et tous leurs procès envoyés au roy, en bonne forme, avec les lettres du comte de Mesgue, et tout le discours au vray cy-dessus recité. De quoy sa majesté admira grandement la suffisance, promptitude et la vivacité de l'esprit de M. de Vieilleville, qui ne fust sans porter ung regret indicible de ce malheureux désastre. Sur lesquels procès et discours enfrainte et rupture de la trefve fut desclarée en plein conseil, sa majesté y estant; ce qui rendit M. de Guyse bien-aise, car son voyaige d'Italie pour la conqueste de Naples, cy-dessus mentionné, en fut grandement advancé.

Voilà comme, pour avoir commis une grande et importante charge à ung homme mal advisé et peu soigneux, M. de Vieilleville fut frustré d'une très-belle esperance, et qu'en vain il avoit dressé, par son industrieux entendement, une si brave et si subtile contre-batterie de ruses et de finesses. Car, à la vérité, Beauchamp devoit laisser pastir en cest estat jusques à la mort son prisonnier, puisqu'il l'avoit luy-mesme ainsi attaché en la prison, et par le commandement de son maistre, et se rendre inexorable à toutes ses remonstrances et prieres, voire impitoyable à tous ses maulx; mesme qu'il sçavoit bien, estant tousjours present à toutes les lettres qu'on luy faisoit escrire, qu'il n'y avoit plus que jour et demy pour veoir le plus brave traict et stratagesme de guerre que l'on eust sceu imaginer.

Les comtes d'Aiguemont et de Mansfelt cependant, ayant laissé leur trouppes derriere, estoient venus avec petite suite à Thionville, pour conférer avec le comte de Mesgue sur le grand et dernier coup de leur entreprise, car tout estoit si prest qu'ils pensoient bien estre desjà dedans; mais le mecredy, environ minuict, ils sceurent, par ceulx qui s'estoient saulvés à naige, la desconvenue; de quoy ils furent estrangement esbahis, et faschés jusques au désespoir. Toutesfois ils cognurent bien, par les contre-trames de M. de Vieilleville, et le chemin qu'il leur avoit donné, qu'ils avoient recogneu, que s'ils fussent venus à l'execution ils estoient perdus et deffaicts; dont ils louerent et remercierent Dieu, par processions et prieres publiques, de les avoir préservés d'un si horrible dangier.

Mais ils ne se pouvoient assez esmerveiller de la subtile invention que M. de Vieilleville avoit mise sus, d'aller audevant de M. de Vaudemont pour les venir tailler tous en pieces; et sur tout estoit en grand colere le comte de Mesgue, qui ne pouvait croire qu'il ne s'aydast

d'artifice diabolique, d'avoir ainsy descouvert leur entreprise qui avoit esté si secretement conduicte, de tenir Comba prisonnier sans en avoir jamais esté adverty, et de le faire escrire les lettres qu'il leur avoit monstrées, ny par quelle diablesque subtilité il avoit peu destourner l'affection de Balaffré, qui estoit si enraciné en l'entreprise, veu la promesse et asseurance infallible qu'il avoit, la ville prise, d'y épouser une heritiere de mille livres de rente; protestant bien de n'entendre jamais, pour l'advenir, à praticque quelconque contre luy; car ce n'estoit que perdre temps, argent et hommes; imputant la faulte de tout ce malheur sur la royne de Hongrie, qui fut trop tardive et negligente à envoyer des forces; et qu'il luy avoit escrit, s'ils attendoient l'arrivée de ce *Lion-Vulpe* de Vieilleville, qu'ils seroient incontinant descouverts. Et là-dessus envoyerent licencier leurs troupes qui estoient à huict lieues en arriere devers Trieves, leur mandant qu'ils l'avoient belle escapade, et que l'entreprise estoit faillye.

Mais avant partir d'ensemble, ils sceurent par deux Lorrains qui arriverent le samedy au soir à Thionville, qu'ils avoient veu, le matin dudict jour, tirés à quatre chevaulx Comba et Vaubonnet, rompre trois de leurs soldats sur la roue, et en pendre douze; de quoi ils cuyderent crever de raige et de despit, car c'estoient braves soldats et de valeur.

Le comte de Mesgue sur tout en porta un extreme regret et desplaisir particulier en son ame, parce qu'il les avoit envoyés en ceste boucherie, et que son frere bastard estoit de ce nombre. Ainsi ces trois comtes se retirent en fort grand trouble d'esprit et très-honteuse confusion, à cause des vantances qu'ils avoient faictes à l'empereur, à la royne de Hongrie et à leurs amis des Pays-Bas, d'un aultre meilleur évenement et plus heureux succès de leur entreprise.

CHAPITRE XLVIII.

M. de Vieilleville est attaqué d'une longue maladie.

Mais d'aultre part, l'aise incroyable duquel M. de Vieilleville se nourrissoit en ceste incomparable espérance de faire ung très-signalé service à son roy, souverain seigneur et maistre, qui l'avoit si favorablement receu en son voyaige de la cour, en toutes les sortes, qu'un plus grand, voire ung prince, l'eust peu desirer, et son désesperé creve-cueur d'y avoir failly par une si lasche et malheureuse oubliance de celuy en qui il se fyoit, feyrent une telle et si mortelle convulsion en sa personne, qu'il en fut malade à la mort; et dura sa maladie plus de trois mois. Au commencement de laquelle, parce que M. de Sennecterre n'estoit encores de retour de sa maison, où il estoit allé faire deniers pour triompher en sa charge de lieutenant général de Metz, le roy y envoya, sur le rapport de l'extremité de ceste maladie, M. de Chavigny pour y commander, qui n'y fut que cinq sepmaines, car il se rendit si odieux à tous les capitainnes, pour les novalités de statuts et ordonnances qu'il vouloit establir, aultres que celles que M. de Vieilleville y avoit plantées, et d'aultres indignes remuements, qu'ils le desdaignerent tant, que pas ung d'eulx ne le suyvoit par la ville, ny se trouvoit à son lever et coucher; mais bien plus, le sergent-major venoit prendre le mot de M. d'Espinay pour le donner aux sergents qui menoient les scouadres en garde; et quand il luy en voulut faire une reprimande, luy demandant s'il n'avoit pas veu son pouvoir, il n'en tint pas grand compte, mais luy respondit assez fierement que quand il fera casser et annuller celuy de M. de Vieilleville, alors il y obeyra; mais que pour ceste heure, moins ne peult faire que de s'addresser au fils, pour le respect du pere, auquel ceste garnison en général, capitainnes et aultres, mesme les habitants et tous estats, doibvent tant de service et d'obligation, et qu'il n'en useroit pas aultrement. Qui fut cause qu'il envoya à la cour faire sa plainte de ce mepris à M. le duc de Montpensier, de qui il estoit créature, pour la remonstrer au roy. Sur laquelle il n'eust aultre raison ny depesche, sinon qu'on le rappella pour obvier à beaucoup d'inconvenients; et envoya-t-on M. de Saussac en sa place; qui estoit bien contre son esperance, car il avoit la promesse de M. de Montpensier de ce gouvernement, s'il arrivoit fortune de gouverneur; ce qui l'avoit faict ainsi violenter en sa charge, et renverser toutes les anciennes ordonnances, pour enterrer la memoire de celuy qui les avoit faictes, et y faire fleurir la sienne.

Mais le roy, avant faire délivrer à M. de Sanssac son pouvoir, prit la peine de luy user

d'une remonstrance en ces mesmes termes : « Vous avez veu , Sanssac, comme ce feu ardent de Chavigny a faict fort mal son prouffict de l'honorable charge que je luy avois donnée à Metz, par l'introduction et priere de mon cousin le duc de Montpensier , pour y avoir voulu novaliser beaucoup de choses qui n'y estoient nullement necessaires : et, au lieu d'y faire mon service, a cuydé mettre ma ville et tout mon estat de de-là en combustion : par ainsi, puisque je vous envoye tenir son lieu jusques à la parfaicte convalescence de M. de Vieilleville, regardez de vous y comporter avec plus de modestie, et suivez seulement les statuts et ordonnances que vous y trouverez , sans rien innover davantaige ; car vous ne les sçauriez faire meilleures. Il y a tantôt quatre ans qu'elles y sont bien receues par tous les capitainnes, et toutes qualités d'habitants , et fort bien obeyes , sans murmure ny contradict : aussi que vous n'y serez gueres; car Sennecterre, que j'ai establi lieutenant-général en la dicte ville et au pays messin, en l'absence du gouverneur, vous viendra bientost lever le siege , ayant eu advis qu'il sera dedans peu de temps de retour de sa maison , où il a esté extremement malade. »

Ainsi M. de Sanssac partit avec toutes ses despeches ; et arrivé à Metz, M. de Chavigny en deslogea ; qui eust ceste honte , que pas ung des capitainnes non-seulement, mais qui que ce soit de la ville , ne l'accompaigna jusques à la porte , à laquelle il trouva l'escorte qui luy avoit esté ordonnée par M. d'Espinay pour la cavallerie, et par le sergent-major pour les gens de pied, jusques à Thoul. Et se retire avec ce mescontentement, à la cour faire ses doléances , usant de grandes menaces.

CHAPITRE XLIX.

Il envoie demander au roi un autre lieutenant que M. de Sanssac.

L'apprehension desquelles, car il estoit appuyé d'un grand prince , fut cause que les capitainnes envoyerent après luy, à communs despens, le capitainne Roumolles, lieutenant du capitainne La Molle, pour debattre leur droict devant le roy, si d'avanture il les chargeoit, et supplier semblablement sa majesté de rappeller M. de Sanssac, et les tant gratifier que de subroger M. d'Espinay en sa place, pour tousjours à l'advenir, qu'ils asseuroient fort digne de ceste charge, et faire beaucoup d'aultres remonstrances contenues en ses instructions sur ce même subject.

Sur quoy sa majesté fist responce audict capitainne Roumolles qu'il ne vouloit pas frustrer Sennecterre de l'estat qu'il luy avoit donné, estant son intention qu'il en jouysse, puisqu'il en a le pouvoir despesché ; mais qu'il avoit bien résolu en son ame, s'il arrivoit fortune à M. de Vieilleville, de luy donner d'Espinay pour successeur, et que, pour ceste occasion, il avoit reffusé Thavannes, Esclavolles et Bourdillon, de l'estat de gouverneur de Metz, qui le luy avoient envoyé demander. « Et affin, dist le roy, que d'Espinay ne doubte poinct que cest estat ne luy soit reservé en faveur des grands et signalés services que m'a faicts son beau-pere, vous emporterez avec vous le brevet et les lettres de retenue, et du don que je luy en ay faict si Dieu en faict sa volonté : ce qui ne peult arriver qu'il ne m'en demeure ung perpetuel et infini regret ; car je perdrois ung très-digne et très-fidele serviteur que j'ay tousjours bien fort aymé. »

Cela dict, il s'enquist fort soigneusement de sa santé, et s'il n'y avoit pas esperance qu'il la deust recouvrer bientost : *item*, d'où estoit provenue ceste froideure entre Chavigny et les capitaines, et qui en avoit esté le premier et principal mottif. A quoy le capitainne Roumolles respondit fort pertinement, laissant sa majesté très-contente pour le regard de M. de Vieilleville, mais assez irritée contre Chavigny, pour s'estre comporté avec si peu de respect en une telle charge. Et fut le comble de son indignation, quand le capitainne luy fit entendre qu'il avoit demis le capitainne de la garde que M. de Vieilleville y avoit estably par le malheur de Beauchamp, pour y mettre ung gentilhomme des siens, et que ceste insolence avoit esté cause que tous les lansquenets de ladite garde, desquels sa majesté avoit aultrefois ouy parler, s'estoient entierement retirés. Plus, qu'en tout le séjour qu'il a faict à Metz, il n'a visité que une seule fois M. de Vieilleville, et qu'il s'en est allé sans luy dire adieu, et que, de son authorité absolue, il avoit cassé le greffier du prevost sans forfaict, pour y mettre le frere de son argentier, avec d'aultres indignités bien prouvées. De sorte que le sieur de Chavigny, qui

arriva trois jours à la cour après le capitainne Roumolles qui estoit venu en poste, se presentant à la porte de la chambre du roy, l'ouverture luy en fust reffusée, et, sur l'instance qu'il en fist, il luy fust respondu par l'huissier qu'il retournast à Metz ramasser les lansquenets de la garde de M. de Vieilleville, luy rendre son chat qu'il avoit emporté, et remettre le greffier du prevost en son estat. Quand il veid ceste rigueur entre-meslée de mocqueries, et qu'il n'avoit poinct de logis, encores qu'il fust gentilhomme de la chambre, car il avoit esté deffendu au grand mareschal-de-logis de luy en donner, il se retira avec sa courte honte, sans avoir audience ny l'honneur de rendre à son roy compte et raison de sa charge; aussi que M. de Montpensier, sa grande faveur, s'en estoit allé, il y avoit deux jours, en sa maison de Champigny, adverty du grand et implacable courroux de sa majesté contre son favory.

CHAPITRE L.

Le roi envoie visiter M. de Vieilleville malade par un de ses gentilshommes. — M. de Sennecterre vient à Metz pour y commander, et M. de Vieilleville part de cette ville pour aller prendre l'air à sa terre de Duretal.

Avec ce contentement, et toutes les depesches cy-dessus mentionnées, le capitainne Roumolles partit en la compagnie de M. de la Chappelle-aux-Ursins, gentilhomme de la chambre du roy, que sa majesté envoyoit visiter M. de Vieilleville, luy portant lettres favorables de sa part, affin aussi d'estre acertiorée de sa maladie, et ce qu'elle en devoit esperer. Et arrivèrent tous deux à Metz en poste. M. d'Espinay, adverty de sa venue, envoya au-devant de luy cinquante sallades, conduictes par son lieutenant la Boulaye, puis se trouva luy-mesme sur le chemin avec le reste de sa compaignie, et l'amena descendre au logis de M. le gouverneur, où il fut receu fort honorablement par madame de Vieilleville; mais, à cause de la fièvre il ne veid M. Vieilleville ny presenta ses lettres, qu'après disner; lesquelles receues et leues, on n'exprimeroit pas assez suffisamment la forte operation que feist cette très-grande faveur en sa personne, si on disoit seulement qu'il n'avoit receu de sa vie une telle joie au cueur; mais il fault passer plus oultre, et jurer, avec toute vérité, qu'elle le ressuscita de mort à vie, non pas du tout pour la visitation dont sa majesté l'avoit honoré, car desjà elle lui avoit envoyé au commencement de sa maladie M. d'Antragues pour mesmes effects, mais d'avoir veu le brevet de la retenue du gouvernement de Metz pour M. d'Espinay : ce qui l'asseura de la parfaicte amitié de son maistre, et qu'il ne vouloit pas perdre la memoire de luy ny de ses services après sa mort, puisqu'il mettoit en sa faveur, et sans en avoir jamais esté requis, entre les mains d'un jeune homme, la premiere et la plus importante clef du royaume de France, qu'il sçavoit devoir estre briguée et recherchée des plus expérimentés chevaliers du royaume. Aussi, depuis la lecture des lettres de son roy, qui en faisoient fort ample mention, son amendement croissoit de jour à aultre. Et retint huict jours entiers M. de la Chapelle-aux-Ursins en son logis, palais episcopal, et cinq ou six gentilshommes qui avoient couru avec luy, qu'il logea tous céans avecques ung fort sumptueux traictement; et ne leur mancquerent, durant ce séjour, toutes sortes de passe-temps : lequel expiré, et après avoir veu licencier une raboullière de medecins, car il y en avoit sept ou huict de plusieurs princes, il partit de Metz très-content; conduit en très-grande magnificence, avec plus de deux cents chevaulx d'escorte, jusques à Thoul, où il print la poste, y estant venu de ses gens sur de braves courtaulx dont on l'avoit accommodé. M. Thevalle, durant ledict séjour, luy avoit faict visiter les forteresses, les granges de l'artillerie, des vivres et toutes aultres sortes de munitions, pour en faire son rapport, et sur-tout comme on avoit besoigné à la citadelle; car sa majesté l'en avoit fort soigneusement chargé.

Ainsi M. de Vieilleville revenoit en convalescence; mais il ne se pouvoit fortifier, car sa longue maladie, avec tant de medecines, purgations, cautheries, saignées et scariffications, l'avoient mis si au bas, qu'il fut plus d'un mois, après le partement de M. de la Chappelle-aux-Ursins, sans se pouvoir asseurer de sa premiere santé, à cause aussi d'ung estouffement qui luy estoit ordinaire, que les medecins appellent nausée; car il ne trouvoit goust en viande quelconque, ny aultres apprets, pour délicats qu'ils fussent, qu'on lui peust faire manger. Toutesfois, le temps et la nature le firent peu-à-peu revenir, avec les bonnes prieres de toutes sortes

et qualités de gens, tant de son gouvernement en général que des provinces adjacentes, qui eussent eu un merveilleux regret en sa mort et grande perte semblablement; car il estoit proficiable à tous, et principalement à ceulx de Champaigne, de Lorrainne, et aux subjects de l'archevesque de Trieves, ses plus proches voisins.

Nouvelles vindrent enfin que M. de Sennecterre estoit par les chemins : de quoy M. de Vieilleville se resjouyst grandement, pour l'extreme envie qu'il avoit d'aller en sa maison, changer l'air, et achever de se guerir et fortiffier. Cependant M. de Sanssac se retira.

Il séjourna encores ung mois après l'arrivée de M. de Sennecterre, pour l'instruire au devoir de sa charge, et la luy fit exercer durant tout ce temps-là, affin de l'accoustumer avec les capitainnes, donner le mot, faire les rondes; et fist une monstre aux gens de pied affin qu'il apprint comme il s'y fauldroit gouverner pour l'advenir, et pour rendre aussi sa venue agréable à tous les capitainnes et à toute la garnison en général; commandant aux susdicts capitainnes d'aller ordinairement à son lever et coucher, mesme au capitainne de sa garde de se retirer à son logis avec ses soldats, et de l'accompaigner tousjours par la ville : luy laissant, en somme, toutes affaires en main, tant de la guerre, criminelles, civiles, politicques, que d'estat, comme s'il eust esté gouverneur en chef, et pour le relever aussi de toute peine.

Mais M. de Guyencourt, qui s'attendoit, estant lieutenant de sa compaignie, d'avoir aussi la lieutenance du gouvernement, qui luy eust esté fort propre et très-honorable, se desdaigna, s'en voyant frustré; et encores que M. de Vieilleville s'en excusast sur le roy qui le luy avoit donné, luy monstrant les lettres que sa majesté luy en avoit escrites, si est-ce qu'il ne vouloit rien prandre en payement, mais se retira en colere picarde en laquelle il fut fort trompé; car il pensoit faire une bien grande bresche en la compaignie : mais de trente-six Picards, hommes d'armes, pas ung ne se desbaucha : deux de ses neveux mesme, qui estoient aussi hommes d'armes, le laisserent aller. M. de Sennecterre se prevalust beaucoup de ceste picardesque fougousité; car, estant installé en sa place, ce luy fut ung accroissement de forces et d'authorité pour se faire mieulx suivre et obeyr en ce gouvernement.

M. de Vieilleville doncques, voyant le sieur de Sennecterre son lieutenant au gouvernement et en sa campaignie, deuement façonné en sa charge, et très-agréable aux capitainnes, gendarmes et à tous les estats de la ville, délibera de son partement, et s'achemina avec madame de Vieilleville, M. et mademoiselle d'Espinay, et M. de Thevalle son neveu, qui estoit ung grand attirail, par le Bassigny, droict à Orléans, à petites journées, et en lictiere à cause de sa foiblesse; auquel lieu nous nous embarquasmes sur Loire avec nombre de batteaulx pour aller jusques aux Rosiers, à six lieues de Durestal.

Et rendu en sa maison, delivré de toutes affaires, et n'estant occupé que à la reception de ses parents, voisins, amis et subjects, nobles et aultres qui le venoient sans cesse visiter, il recouvra en moins de rien ses premieres forces et santé, et passa plus de huict mois; car les visites estoient alternatives en ce plaisir et contentement, encores que le roy luy depeschast plusieurs courriers pour le faire partir à le venir trouver.

Mais tousjours, par gracieuses responces, il contentoit sur son reffus sa majesté; car ce doulx repatriement, en esprit affranchy de tous empeschements de guerre et d'estat, luy estoit si necessaire pour quelque temps, que s'il n'eust jouy de ceste paisible quietude, il estoit en dangier de tomber en perclusion et paralysie; de quoy sa majesté bien informée, très-agréablement l'excusoit; aussi qu'elle sçavoit bien que tout son mal provenoit d'un crevecueur d'avoir failly une si belle entreprise pour son service, qui redondoit à la gloire de sa couronne et de la nation française, et par la bestise et stupidité de celuy qu'il avoit honoré d'une si importante charge; de quoy sa majesté mesme receut ung merveilleux desplaisir, comme nous avons dict.

LIVRE SEPTIÈME.

PRÉFACE.

Continuant ma protestation faicte en la Preface du sixiesme livre, je poursuivray, Dieu aidant, mon histoire, y estant appelé par deux fort pertinentes et légitimes raisons. La premiere, pour le devoir auquel je suis obligé de celebrer la gloire, les valeurs et très-vertueux gestes de ce brave chevalier, qui avoit peu de semblable en ce royaume; et quand j'estendrois ma comparaison jusques en l'Europe, je ne penserois pas de beaucoup advantaiger son merite. L'autre, que je suis forcé par l'oubliance, ou plustost malice de tous les historiens, qui ont escrit les histoires de nostre temps depuis trente ans; car ils ne font aucune mention de luy, mais ne le daignent pas seulement nommer en des actes principalement où il avoit la surintendance et commandement général, comme au siege de Thionville; ils se contentent de dire: *le gouverneur de Metz*, sans aultre titre ny suicte d'honneur, ny de respect; mais au siege de Sainct-Jean-d'Angely, ils mettent comme par mespris: *M. le duc d'Aumalle, et le mareschal*, simplement. Que s'ils eussent dict, *de Vieilleville*, il y eust eu de quoy se contenter; encores que, par sa vaillance et saige conduicte, ces deux villes furent, comme nous dirons avec toute verité, reduictes en l'obeissance des rois lors regnants. Mais ce qui est plus intolerable, ces larrons, pleins de mensonges et flateries, attribuent à aultruy, par une meschanceté détestable, la gloire et l'honneur qu'il y acquist, les peines et fatigues qu'il y print au grand hasard de sa vye, de laquelle il a tousjours faict lictiere quand il a esté question d'entreprendre quelque important et signalé service pour son prince, et de l'executer sans aulcune apprehension; qui me faict croire que ces beaux escrivains batissoient leurs ouvrages soubs la faveur de quelques princes, qui leur dictoient premierement leurs louanges, sur l'esperance de quelques gras morceau; puis leur recommandoient la memoire de ceulx qu'ils avoient en affection, et qui estoient de leur suicte: dont est advenu qu'ils ont *soubsterré*, et comme ensevely, les braves gestes de ceulx qui ne leur estoient pas agréables; lesquels toutesfois avoient faict le service, comme il se peult aisément juger par les espitres luminaires de leurs livres, qui toutes s'adressent aux plus grands de ce royaume, pour en tirer quelque récompance et prouffict. En quoy je ne les veulx nullement imiter, ayant dedié ce mien veritable labeur à l'invincible et très-redoubtée couronne de France, pour representer au très-grand et très-puissant prince qui la porte à present, et aultres qui par cy-après en seront honorés, ung très-ferme pillier et très-fidele serviteur d'icelle, s'il en fut oncques; sans faire tort toutesfois à l'ancienne memoire du très-illustre chevalier Bertrand de Gleasquin, jadis connestable. Et quand ils voudroient commettre à quelqu'un une haulte et importante charge, en l'execution de laquelle la vaillance et soing, la promptitude et le mepris de la mort seront requises, qu'ils en cherchent un de son humeur, qualiffié et accomply de telles perfections qui reluysoient comme naturellement en luy, exempt en oultre, en corps et en l'âme, comme il se peult veoir par le progrès de ceste histoire, de toute ambition et avarice; saichant très-bien que ces deux monstrueux vices eslo gnent et destournent l'homme, non-seulement de la crainte de Dieu, mais le font bientost couler, voire precipiter en l'atheisme.

CHAPITRE PREMIER.

Causes du mauvais succès de la guerre d'Italie.

Doncques ce vertueux et saige chevalier, s'estant bien fortiffié, et ayant à souhaict recouvré sa santé, partit de son chasteau de Durestal, sur la fin de l'année 1557, pour venir trouver le roy qui estoit lors à Paris. Et ne fault demander de quel accueil sa majesté le receut. Mais, toutes caresses passées, et tous bons jours donnés, il commencea en toute diligence à proposer l'ordre qui estoit necessaire pour l'estat de son gouvernement de Metz; car il avoit esté adverty que l'on devoit plus de quatre monstres à toute la garnison, et que M. de Sennecterre, son lieutenant, estoit en dangier d'une sedition,

si on n'y remedioit de bonne heure. Mais il fist sçavoir incontinant son arrivée à la cour, à tous les capitainnes, qui misrent leurs soldats en esperance de toucher argent bientost.

Cependant aussi, attendant sa venue, il commanda par le mesme courrier au tresorier des reparations, auquel il avoit deffendu, avant partir, de toucher, sur sa vie, aux deniers dediés pour la citadelle, quelque necessité qui survînt, d'en distribuer ausdicts capitainnes, par forme de prest, pour en accommoder leurs soldats, attendant les monstres. Ce qui composa les choses en toute doulceur, et releva M. de Sennecterre d'une extreme peine et dangier.

Puis après, il moyenna tant envers sa majesté, qui eust esgard à ses importantes remonstrances, fortifiées de la grande faveur qu'elle luy portoit, qu'il obtint deux cents mille francs, encores que le fond du tresor du Louvre fust quasi du tout en tout tary, à cause de la despence infinie qui se faisoit pour le voyage d'Italie, où estoit desjà bien avant embarqué le duc de Guyse, avec une bien grosse armée, qui fut toutesfois de peu d'effect, voire sans aulcun fruict; car le cardinal de Caraffe, scelerat s'il en fut oncques, luy donna de terribles traverses; desquelles la premiere fut qu'il tint ce povre duc de Guyse, tout le mois de mars, qui est le plus propre de l'année pour faire la guerre et camper, à cause de sa temperature en tout le climat, dedans la ville de Rome; l'entreprenant de toutes délices, festins, courtisannes, vierges et femmes mariées, dont ce gouffre d'abomination a accoustumé de fournir, pour, par ce temporisement, attrapper du duc de Florence quatre cents mille escus : car il luy fist accroire que le roy de France luy envoyoit ceste grosse armée française pour l'exploicter à son plaisir, ou en la Toscane, ou à Naples. Mais, prevoyant l'entreprise de Naples fort dangereuse, à cause des grandes forces que preparoit le duc d'Alve, il avoit resolu de la luy jecter sur les bras, tant pour ce qu'il voyoit qu'estant surpris il en auroit bientost sa raison, que de ce qu'il se souvenoit de la mort ignominieuse que l'un de ses freres et son neveu avoient receue en sa ville de Florence, qui y avoient esté pendus à tort, et sans cause; toutesfois que s'il vouloit composer ceste somme de quatre cents mille escus, il changeroit de couraige et oublieroit toute vindicte. A quoy le duc de Florence ne faillit pas; et la paya comptant pour destourner ceste oraige qui eust ruyné son estat. Et parce que le duc de Sormme descouvrit ceste secrette meschanceté, car toute l'armée se mutinoit de ce trop long sejour, il fut contrainct de sortir de Rome, la nuict, à pied et travesti, aultrement le cardinal l'eust faict pendre aux fenestres de son logis; ainsi l'avoit-il juré, ayant envoyé le barisel avec tous ses sbierres, qui est à dire en français le prevost et ses archers, pour executer son rigoureux commandement, qui n'y eussent osé faillir; mais, de bonne fortune pour ung tel et si digne serviteur du roy, ils n'y trouverent que le nid.

L'aultre et plus meschante traverse que la premiere; que l'armée française qui étoit arrivée à Rome, avec tous les dangiers et difficultés qui se peuvent dire, et sur sa foy, et l'intelligence qu'il disoit avoir à Naples, pour le recouvrement du royaume; toutesfois il fut si dyable, qu'il n'eust poinct de honte, et ne fist conscience de la trahir : car, voulant M. de Guise marcher après ce mauldit sejour de Rome, et entrer dedans le royaume de Naples par ung chemin où il n'eust trouvé aulcune resistance, n'ayant encores le duc d'Alve rien prest, ce meschant l'en divertit, et le fist attaquer une ville nommée Civitella, située sur le hault d'une montaigne, et qu'il l'emporteroit en moins de six jours, la prise de laquelle, d'aultant qu'elle estoit frontiere dudict royaume, donneroit un si grand spavente à la ville de Naples, à tout le reste du royaume, au duc d'Alve mesme, que, devant le mois d'avril expiré, il esperoit le couronner roy de Naples au nom du roy de France son maistre.

Le povre duc, qui ne cognoissoit le pays, et qui n'avoit personne de son costé pour soustenir son oppinion, ny renverser celle de cestuy-cy, qui estoit ordinairement suivie et fortiffiée par plus de trente capitaines, tous de son pays, quand il en proposoit quelqu'une; aussi que le principal et plus exprès article de ses instructions estoit de ne rien faire contre la volonté de ce cardinal, chef et premier autheur de ceste entreprise, fust contrainct d'y acquiescer, et l'assiegea. Mais au lieu de six jours, il y fust six sepmaines sans la pouvoir forcer; durant lequel temps l'armée de mer hespaignole arrive, et les forces du pays s'assemblent; qui firent, toutes joinctes, une bien grosse et puissante armée,

avec laquelle le duc d'Alve s'advance, en toute diligence, de venir faire lever le siege de Civitella. Dequoy adverty, M. de Guyse descampe bientost, et se retira avec la sienne, toute harassée et à demye-vaincue de fatigues et maladies. Ce tradiment valut à ce perfide deux cents mille escus en argent, et, oultre ce, ung evesché et deux abbayes; le tout de la valeur de vingt mille ducats de rente, tant en Hespaigne que à Naples. Il fist tant d'aultres perfides traicts, qui rendirent ce voyaige très-honteux et inutile, qu'il seroit impossible de les reciter; qui me gardera de m'y estendre davantaige; aussi que cela n'est pas de mon histoire. Mais j'en ay bien voulu reciter ce couplet en passant, puisqu'il est tombé à propos; car j'estois alors à Rome, quand ce neveu du pape Paul quatriesme, confalonier de sainte Eglise, et lieutenant de son oncle, exerceoit, sous l'ombre de bonne foy, telles et si énormes meschancetés, aux despens de la povre France.

CHAPITRE II.

M. de Vieilleville retourne à Metz, où il fait une justice exemplaire des séditions arrivées pendant son absence.

Pour reprendre doncques le fil de l'histoire, je diray que M. de Vieilleville fist marcher en diligence ceste notable somme à Metz, que l'on receust à très-grande joye, comme très-necessaire, et par laquelle on obvia à ung terrible et très-pernicieux remuement; car, durant son absence, on avoit tiré de Metz douze compaignies de vieilles bandes françaises pour le voyaige de Naples cy-dessus mentionné, et envoyé en leur place aultant de legionnaires de Champaigne et de Picardie, le plus mal disciplinés du monde, et leurs capitainnes tout de mesme, qui ne respectoient nullement M. de Sennecterre; et, sans l'assistance que luy faisoient les aultres douze vieulx capitaines et les gendarmes, il estoit en hasard de courir une fort dangereuse fortune; car incessamment ceste desbordée canaille crioit à l'argent, avec des insolences et indignités bien grandes et du tout intollerables.

Mais M. de Vieilleville n'oublia pas d'écrire au prevost de Metz, par ceulx qui porterent l'argent, qu'il ne faillist, sur sa vie, à faire informations secretes de tout ce qui s'estoit passé en ces tumultes, et n'y espargner les capitainnes qui les avoient favorisés ny donné l'ordre requis à leur devoir; car par ceulx-là il vouloit commencer, en faulsant le proverbe qui dict: *Battre le chien devant le lyon;* ayant resolu et juré, pour faire trembler et mourir de peur les chiens, de bien estriller les lyons, comme il fist.

Doncques il partit de la cour pour venir en son gouvernement, en bonne deliberation de chastier aigrement ces tumultuaires et seditieux, sans acception de personne; et advertit M. de Sennecterre, par courrier exprès, de ne permettre à personne vivante de venir audevant de luy, ny de luy envoyer escorte, et qu'il en prendroit passant par Thoul; car, sous umbre d'une salve, une arquebusade est bientost donnée. Où arrivé, il commanda au capitaine La Mothe-Rouge de monter à cheval avec soixante de ses chevaux ligiers, et au capitaine Yonberry, Basque, de choisir cent de ses soldats, aussi Basques, bons harquebusiers, et l'accompaigner jusques à Metz. Et marcha toute nuict avec ceste trouppe, et son train, qui pouvoit faire, compris celuy de M. d'Espinay, le nombre de soixante-dix chevaulx. Et fust-on bien esbahy de le veoir le lendemain, quasi au jour poignant, aux portes de Metz; qui donna beaucoup de tremeur aux plus coupables.

Descendu qu'il fust en son logis, il commanda de faire loger l'escorte de Thoul, et deffendit aux capitainnes la Mothe-Rouge et Yonberry de partir sans son congé; et qu'il avoit besoing pour trois ou quatre jours de leur assistance. Et estant raffreschy, M. de Sennecterre le vint trouver en sa chambre avec les capitainnes des vieilles bandes; car les legionnaires, qui se sentoient coulpables, ne s'y oserent presenter.

Le prevost ne tarda gueres, semblablement avec ses informations: lesquelles leues, il commanda aux capitainnes là presents de dresser des corps-de-gardes à tous les carrefours de la ville, et à sa compaignie de monter à cheval et se tenir en bataille au Champ-Passaige; à M. d'Espinay de faire tenir la sienne en la place de la grande église, et au capitaine Lancques ses harquebusiers à cheval en la petite place; deffence à tous de ne laisser passer capitainnes ny soldats legionnaires, quels qu'ils fussent.

Cela ainsi ordonné et apresté en merveilleuse diligence, il envoya prendre les capitainnes La Haye, Frizonville et Berthecourt, qui estoient fort chargés par les informations d'avoir attenté

à la personne de M. de Sennectere, enfoncé avec leurs soldats son logis, et tiré contre sa garde. Iceulx trois capitainnes amenés en sa presence, et lecture faicte desdictes informations, les fist mettre à genoulx devant le sieur de Sennecterre et luy demander pardon.

Ladicte amande faicte, n'estant l'executeur de justice gueres loing de-là, ils furent menés en une cave, où il leur trancha les testes, lesquelles furent portées et départies en chacune des trois places: qui donna ung merveilleux effroy à tous les legionnaires, tant capitainnes que soldats. Et comme ils se presentoient à passer, ou pour s'assembler ou pour faire quelque remonstrance, on les repoussoit, non pas à coups de barre ou de halebarde, mais avec harquebusades; de sorte qu'ils furent contraints de se resserrer en leurs logis.

CHAPITRE III.

Punition des légionnaires qui s'étoient révoltés pendant l'absence de M. de Vieilleville. — Ce que c'étoit que ces légionnaires établis par François I.

M. de Vieilleville, adverty que cent ou six-vingts soldats s'estoient assemblés, avec les armes, en une aultre place nommée le Saulssy, envoya en diligence le sergent-major Saint-Chamans, avec bon nombre de soldats, leur demander pourquoy ils sont là, et qu'ils se debandent incontinant; et, selon la responce qu'ils feront, si elle tend à mutinererie, qu'il les charge de furie, sans recognoistre ny user d'aulcune misericorde.

Arrivé que fut Saint-Chamans devers eulx, faict ce qui luy avoit esté commandé. Mais ils furent si sots et maladvisés, qu'ils respondirent estre là attendants leurs compaignons pour avoir la raison de leurs capitainnes que l'on avoit faict si cruellement mourir. Mais ils n'eurent pas loisir de parachever, que Saint-Chamans les charge si furieusement qu'il en fut tué quarante ou cinquante sur la place: le reste gaigna la fuitte. Mais ce que Saint-Chamans ne peust attrapper fust arresté par les corps-de-garde et les soldats des capitaines Yonberry et La Mothe-Rouge, car c'estoit en leur quartier, et furent chaudement pendus et estranglés, où plusieurs belitres et coquins s'employerent avec le bourreau et son valet pour en avoir la dépouille. Les vieilles, semblablement, jecterent les morts en la riviere, sur l'esperance de mesme praticque; estant le Saulssy une isle entourée de deux canaux de la Moselle, et ponts de chaque costé, que ces mutins n'avoient pas eu l'esprit de garder ny de s'en saisir.

Aussi legionnaires ne sont pas tenus ny repputés pour gens de guerre, ains sortent du labouraige pour s'affranchir des tailles en servant quatre ou cinq mois ou quelque aultre espace de temps; et apportent certificat de leur service, que l'on appelle *attestation du serviny*, qui est enregistrée aux greffes des jurisdictions ausquelles ils sont subjects.

Le roy François-le-Grand leur donna ce nom de *legionnaires* à l'ancienne façon des Romains, car ils s'appelloient au temps passé *francs-archiers*, et en Bretaigne *francs-taupins*. Mais, voyant que le service de telles gens mal-aguerris estoit du tout inutile, on commua cela en argent; et appelle-t-on ceste taille *la solde de cinquante mille hommes de pied*, à laquelle tous les roturiers universellement du royaume sont contribuables et subjects; et de cest argent on en façonne de braves hommes et vaillants capitainnes.

Les lieutenants des trois capitainnes decapités, et qui avoient perdu grand nombre de soldats au Saulssy, craignants que la fureur de M. de Vieilleville continuast, et que l'on revisoit d'heure à aultre les informations ausquelles ils estoient compris, furent d'avis de s'en aller. Mais, ne pouvant sortir à cause que les corps de garde extraordinaires continuoient nuict et jour aux lieux où on les avoit posés, et tousjours gens de cheval, à tour de roolle, dedans les places, et la ville tousjours ainsi cantonnée, delibererent de demander ung congé à M. de Vieilleville; et le luy envoyèrent tout prest à signer, car ils ne pouvoient parler à luy. Ce qu'il refusa : mais il leur fist dire, par le capitainne Bahuz, qui gardoit la porte par laquelle ils devoient sortir, qu'ils se pouvoient retirer quand ils vouldroient; et que le service de tels mutins n'estoit pas au roy ny à luy, et qu'il leur faisoit trop de grace de les laisser partir, car ils avoient tous mérité la mort et d'estre pendus. Eulx, ayants ceste parolle, troussent bagaige, et s'en vont au troisième jour de son arrivée. Mais, adverty qu'ils avoient desbau-

ché environ de cent soldats de leurs compaignies pour s'en aller avec eulx, qui estoit affoiblir d'aultant la garnison de Metz, et de grande consequence pour le service du roy; aussi qu'ils n'avoient pas achevé le service du mois, duquel ils avoient fait monstre et touché l'argent, il commanda au sergent-major Saint-Chamans d'aller après en toute diligence, avec nombre de harquebusiers et l'escorte qui estoit venue de Thoul, et les tailler tous en pieces; qui les attrapa auprès des arches de Jouy, et n'y faillit pas, car il n'en eschappa ung seul; les Basques du capitainne Yonberry et les chevaulx ligiers de La Mothe-Rouge se desjeunerent de ce butin en se retirant à Thoul.

Les capitainnes legionnaires, advertis de ceste deffaicte, qui approchoit fort d'un massacre, car tous les goujats passerent au fil de l'épée, mesme qu'il y fut tué, à la furie, treize garses, ne sçavoient à quel sainct se vouer : car de faire entreprise on leur avoit osté tous moyens, pour le bon ordre qui y avoit esté donné, et n'avoient point de plus grands ennemis que leurs hostes, qui advertissoient secretement d'heure à aultre les corps de garde de tout ce qui se passoit en leur logis; que s'il venoit ung advertissement qu'ils estoient dix ensemble, ils estoient incontinant chargés et rompus; reduicts, au reste, et contraincts en telle extremité, qu'ils n'eussent osé battre caisse ny tambourg en leur quartier pour aller à la garde, de laquelle ils furent exempts durant ces trois jours, car on ne s'y vouloit pas fyer.

CHAPITRE IV.

M. d'Espinay engage M. de Vieilleville à se réconcilier avec les légionnaires.

Or, estants en ceste angoisseuse perplexité, ils furent conseillés, de logis en logis, de venir trouver M. d'Espinay pour estre leur médiateur envers M. de Vieilleville et faire leur reconciliation; qui accepta fort volontairement ceste charge, et s'y employa de tel zele et affection, que le quatriesme jour de notre arrivée il luy commanda de les luy amener; ce qu'il fist. Et estants en sa presence, il leur pardonna leur faulte en sa faveur, et après leur avoir faict veoir, par les ordonnances du roy, dont lecture leur fut faicte, qu'ils estoient tous criminels de leze-majesté; et fist rompre devant eulx les informations qui avoient esté faictes de leurs insolences et mutineries, dont il y en avoit une, entre aultres, très-capitale et sans remission; que, pendant l'espace de douze jours, ils n'avoient faict aucune garde sur les murailles de la ville qui respondent en leurs quartiers, ny jour ny nuict; craignant que si le roy est adverty, qu'il ne les aict faict pugnir pour une si énorme faulte d'avoir ainsi abandonné sa ville en si perilleux hasard, qu'il ne s'en courrousse asprement contre luy; toutesfois, puisqu'il a prononcé sa parolle, qu'il ne la veult pas retracter, et leur pardonne de rechef, leur commandant de se lever, car ils étoient à genoulx; auxquels il fit jurer de mieux et plus fidelement faire service, pour l'advenir, à sa majesté, quelque nécessité qui survienne des deniers, qui deffaillent aussitost aux roys que aux particuliers. Ce qu'ils firent avec bien humbles révérences : commandant, sur l'heure, de rompre tous les corps de garde extraordinaires, et les pria tous de disner avec luy; ce qu'ils luy accorderent. Et donna, en leur présence, la compagnie de Frizonville à ung jeune gentilhomme de Normandie nommé Sainct Remy, celle de La Haye au capitainne Roumolles, et celle de Berthecourt au capitainne Damezan; et fist monter les enseignes desdictes compaignies, qui avoient esté plus saiges que les lieutenans qui furent deffaicts aux arches de Jouy, en l'estat et au grade de lieutenans en leurs compaignies; puis furent ostées les testes de leurs capitainnes, des lieux où elles avoient esté fichées.

La joye fut si grande et universelle par toute la ville de ceste si inoppinée reconciliation, que la journée se passa en toute allaigresse. Et en fust M. d'Espinay merveilleusement honoré de tous, principalement des legionnaires en général, et non sans cause; car il estoit si irrité et animé contre eulx d'avoir ainsi abandonné sa ville dix jours, sans aulcune forme de garde, qu'il avoit resolu en son ame de faire partir en campaigne, soubs umbre de faire monstre, toute la garnison de Metz entierement, tant de pied que de cheval, et y estre luy-mesme en personne armée de toutes pieces; puis mettre les legionnaires à part, et commander à tout le reste de les charger devant, derriere et de tous costés, pour les tailler en pieces : ayant nuict et jour au runge que, ayant esté la ville tant

de jours en proye, elle devoit estre, long-temps a, devorée, si le comte de Mesgue eust esté habile homme et digne serviteur de son prince. Telle estoit son apprehension, qui luy traversoit de telle inquietude l'esprit, qu'il en perdoit le repos et ses repas : tant il estoit zelateur de l'honneur et service de son maistre, et jaloux de sa charge.

Mais les instantes prieres et doulces remonstrances de M. d'Espinay luy desarmerent ce martel de la fantaisie, et le firent plier à misericorde : ce que depuis venu à la cognoissance de ces legionnaires, ils tindrent tousjours M. d'Espinay pour protecteur et pere; et le suivoient et accompaignoient plus ordinairement que son beau-père, le louants et sans cesse remercyants de ce que par sa faveur ils l'avoient, non pas si belle, mais si mortelle et sanglante, eschappée.

Toutefois, quelque reconciliation qu'il y eust, M. de Vieilleville, qui auparavant ne se donnoit pas beaucoup de peine de faire les rondes, se fyant en ses gendarmes, s'y rendit plus subject depuis ces exemplaires et terribles chastiments, et les continua plus de trois mois, et souvent quatre fois par sepmaine, principalement aux quartiers des legionnaires. Et la faisant environ minuict, il trouva un legionnaire dormant en sentinelle, qu'il tua tout roidde, disant à ceulx qui le suivoient qu'il ne luy avoit poinct faict de tort, ains il le laissoit au mesme estat qu'il l'avoit trouvé; et puisqu'il ne vouloit servir de faction, que pour le moins serviroit-il d'exemple. Et commanda qu'il demeurast là l'espace de vingt-quatre heures, et puis jecté par sur les murailles en la riviere de Seille.

CHAPITRE V.

M. de Vieilleville forme le projet du siége de Thionville. — Mesures qu'il prend pour l'exécuter.

S'estant ainsi, M. de Vieilleville, rendu redoutable à ces novices d'armes et de toute discipline militaire, par ce trait de sanguinaire monstre; et voyant qu'ils se rangeoient du tout à l'obeyssance, il s'advisa, pour parvenir à une entreprise qu'il avoit projectée en esprit (car il entreprenoit tousjours quelque chose contre l'ennemi), d'envoyer querir l'Allemand Hansclaur, duquel il a esté parlé au sixiesme livre, jusques à Trieves, par un autre Allemand marié à Metz; luy mandant qu'il avoit quelque chose à luy dire pour son très-grand prouffict; qu'il ne luy pouvoit escrire, mais le prioit qu'il vînt secretement, sans se montrer à personne, et qu'il se logeast en la maison du messaiger qui l'estoit allé querir; et qu'il ne passe surtout à Thionville, mais qu'il s'en éloigne le plus qu'il pourra.

Hansclaur ayant receu ceste créance, sans toutesfois aulcune lettre, se fyant au messaiger qu'il voyoit souvent trafficquer à Trieves; et pour le desir qu'il avoit de faire service à ung tel seigneur, duquel il cognoissoit la parolle très-certaine, s'achemina droit à Metz avec le messaiger, et passe la Mozelle dès Trieves, laissant le droict chemin de Thionville, qui estoit toutesfois plus court de trois bonnes lieues.

Arrivé à Metz, le marchand en vint advertir M. de Vieilleville, qui luy commanda de le luy amener sur le soir, bien secrettement. Et estant en sa presence, il luy tint ce langage : « Je scey, Hansclaur, que tu as le cœur français, et que tu n'es pas à te repentir d'avoir abandonné le service de la couronne de France; mais pour te y remettre, cognoissant ta valeur, je te veulx employer en quelque chose qui te sera fort aisée, et qui advancera grandement ta fortune. » Hansclaur respond qu'il se sent fort obligé de luy avoir donné la vie, et à ses compaignons, lorsque le capitaine La Cahuziere le print; qu'il n'y a faction, pour hasardeuse et perilleuse qu'elle soit, qu'il n'y entre à corps perdu pour luy faire service. « Ceste parole, dist alors M. de Vieilleville, me contente fort; et demain au soir, à telle heure que maintenant, je te diray que c'est. Et vas souper et coucher chez ton hoste, sans te monstrer à personne; et prends cependant ceste esmeraude que je te donne en souvenance de moy : » Commandant à son hoste là présent de le bien traicter sans rien espargner, car il seroit remboursé du tout avecques gaing.

Hansclaur s'en va très-joyeulx, et tout gaigné par ce present, duquel il fist grande estime; car les Allemands aiment, sur toutes nations, les bagues, qu'ils portent peu souvent aux doigts, mais les pendent ordinairement au col. Et son hoste executa le commandement de le bien traicter de fort bonne sorte, puis le ramena le lendemain à l'heure dicte.

M. de Vieilleville, comme très-saige et fort rusé en tels affaires, luy avoit donné ce terme, exprès affin qu'il eust le loisir de penser en ses offres, ou de les continuer, ou de changer de volonté : car en vingt-quatre heures toutes affections se fortifient ou s'affoiblissent; mais estant en sa presence, il parla le premier, disant qu'il souffroit ung extreme desplaisir en son ame qu'il ne luy avoit pleu dès hyer luy declarer en quelle charge il le vouloit employer, et qu'il ne changera jamais sa resolution, ny le vœu qu'il a faict de finir ses jours et mourir à son service, quand il n'y auroit aultre obligation que du present de la riche esmeraulde qu'il lui avoit donnée; et la lui monstra pendue à son col avec ung cordon de soye jaulne et noire, s'estant desjà informé de ses couleurs.

Sur quoy M. de Vieilleville luy respondit que d'entrée d'advancement il luy donnoit, en foy de gentilhomme d'honneur, une compaignie de cent pistoliers, que l'on appelle reitres, bien entretenue au service du roy en paix ou en guerre; mais qu'il falloit premierement, pour la meriter, qu'il allast à Thionville où il avoit bon crédit, et non soupçonné, pour luy rapporter au vray l'humeur et les valeurs du sieur de Caderebbe que le comte de Mesgue y avoit installé son lieutenant; quelles forces estoient céans; quelles estoient les fortifications de la ville, les largeurs et profondeurs des fossés, et semblablement des ramparts; et de quelles forces il pouvoit faire estat pour se deffendre s'il étoit assiegé; le nombre de l'artillerie sur rouage, et d'aultres pièces de petit calibre; la quantité de munitions et de toutes sortes de vivres; et pour combien de temps; finalement, le plus foible endroict de toute la place. Hansclaur l'asseure qu'il luy rendra bon compte de tout cela avant quatre jours, et qu'il luy tarde infiniment qu'il n'est desjà sur les lieux pour le satisfaire fidelement en tout ce qu'il luy a recité; le suppliant très-humblement de le vouloir depescher incontinant.

M. de Vieilleville lui donne huict jours de terme pour faire les choses murement; et, luy mettant trente écus en la main, luy commande de partir le matin avant jour, et qu'il le trouvera luy-mesme à la porte des Allemants, qui est fort escartée du chemin de Thionville, pour la lui faire ouvrir; et qu'il luy dira ce qu'il luy sera venu en mémoire. Là-dessus Hansclaur part avec son hoste, très-content et en merveilleuse devotion de faire au roy et à luy ung fort signalé service.

Le lendemain, ung peu avant le jour, M. de Vieilleville se trouve à la porte des Allemants, où estoit desjà Hansclaur, auquel il dit, en le mettant dehors : « Je te recommande ta charge en toute fidelité; et ne retournes de huict jours, pour avoir plus de loisir de t'en bien acquicter; et adieu. » Hansclaur luy prend la main et la baise : puis desloge, bien monté sur ung brave courtault qu'il lui avoit semblablement donné.

Les huict jours expirés, le voilà de retour à la porte Mozelle, avec un memoire si exactement dressé de tout ce qu'il avoit veu, recogneu et revisé dedans Thionville, que M. de Vieilleville admira grandement son industrie, estant de la nation; car Allemants ne sont pas communément duicts à telles singularités, d'ainsi articuler les affaires. En quoy il n'avoit rien oublié, jusques au nombre des palles, picqs, crocs, beches et hottes pour les reparations; et jugea bien qu'il avoit envie de faire service, et que l'on s'y pouvoit desormais bien fyer. Mais ce qui corrobora bien ceste oppinion, fut l'arrivée de sa femme à Metz avec deux petits enfants, dès le mesme jour, et quelque bagaige.

Qui fut cause qu'il l'envoya querir; et, sans plus rien revoquer en doupte, il luy fist delivrer quatre cents escus pour retourner à Trieves, et dresser sa compaignie; avec expresses deffenses de n'y faire enrooller ung seul Lorrain ni Wallon, encores qu'ils parlent le langaige, mais vrais et naturels Allemants; et pour le contenter et satisfaire en cela, il le prioit de passer le Rhin, où il y a de meilleurs hommes et de fort bons chevaulx. Ce que Hansclaur lui promist, l'asseurant qu'il luy feroit un bon service, et qu'il n'avoit pas amené sa femme et ses enfans à Metz, sur aultre esperance que d'y finir ses jours, et qu'il quictoit pour jamais, sa levée faicte, le pays d'Allemaigne.

Ayant M. de Vieilleville de si bonnes et franches parolles, il me commanda de bien estudier le memoire que Hansclaur avoit apporté de Thionville; et qu'il me vouloit despescher devers le roy pour lui bien faire entendre, et sans

lettre de créance; car qui en est saisy, et surpris de l'ennemy, il ne peult éviter la question, et la plus cruelle que l'on peult inventer, pour, par le tourment, la faire confesser.

CHAPITRE VI.

Vincent Carloix arrive à la cour pour faire part au roi du projet de M. de Vieilleville.

Doncques, deux jours après le partement de Hansclaur, je deslogeai de Metz en poste, le dernier jour de fevrier 1558, bien instruict de ce que j'avois à proposer au roy touchant l'entreprise de Thionville; que je trouvai à Amiens, s'y estant rendu exprès pour entendre, de jour à aultre, nouvelles du duc de Guyse, qui avec une grosse armée conquestoit la ville de Calais, Guignes, et toute la comté d'Oye. Je m'addressai à M. de l'Aubespine pour m'assister, presenter, et semblablement recevoir les commandements que luy pourroit faire sa majesté sur mes discours, qui meritoient d'estre tenus secrets, et recités à part, à ce que peu de gens les entendissent. Et estant tous deux en sa presence, enclos en son cabinet, je commençai à parler ainsi :

«Sire, M. de Vieilleville baise très-humblement les mains de vostre majesté, et m'a despesché en diligence devers elle, pour luy faire entendre une haulte et très-importante entreprise pour la grandeur de vostre couronne, qu'il a entre mains, et de laquelle il vous promet, sur sa propre vie, de vous faire jouyr le septiesme jour qu'il aura commencé l'investiture de la place. Mais, pour y parvenir, il vous supplie très-humblement de luy donner le moyen d'assembler les forces qui y seront nécessaires, et desjà, affin que une si belle occasion ne luy eschappe, en Allemaigne, qui est le grenier de vos forces, pour faire levée de six regiments de lansquenets et de huict cornettes de pistoliers, ayant trouvé par son credit cent mille francs pour payer les arriguets que l'on a accoustumé en telles levées, et sans lesquels, comme vostre majesté sceyt très-bien, jamais les Allemants ne marchent.»

Sa majesté me demanda, sans passer plus oultre, quelle estoit l'entreprise; je luy respondis que c'estoit Thionville. «Comment, distelle, est-il possible qu'en sept jours il la puisse mettre en mon obeyssance, veu que à mon retour d'Allemaigne je fus diverty de l'attaquer, et que, si je m'y voulois oppiniastrer, je perdois l'occasion des belles conquestes que je fis lors, desquelles il est temoing, aux enseignes de la brave et valeureuse reccousse qu'il fist de mon cousin de Nemours au siege d'Yvoy?»

Alors je luy monstrai le memoire de Hansclaur, que j'avois si bien estudié que je le transcrivis par les chemins, contenant vingt-deux articles. De quoy sa majesté fust estrangement esbahye, car la quantité de pouldres, boulets, toutes sortes de vivres et le nombre d'hommes, qui ne montoit pas à trois cents, le peu d'experience du gouverneur de la place, nommé Caderebbe, qui avoit esté toute sa vie nourry à la judicature, et tiré de la mairie de Louvain pour commander là-dedans, et les forts et foibles endroits de la place, y estoient fort amplement desclairés.

Sur quoy sa majesté va dire que M. de Vieilleville ne dormoit jamais en une charge; et puisqu'il avoit si bien esbauché ceste trame, qu'il lui cousteroit sa couronne, ou il la parachevroit. Là-dessus je repartis, disant que M. de Vieilleville estoit bien adverty que M. de Guyse avoit mené en son armée de Calais toutes les forces françaises, tant de gendarmerie, cavalerie ligiere que de fanterie, mais qu'avec les troupes allemandes il feroit sortir de Metz vingt enseignes françaises, sa compaignie de cinquante hommes d'armes, les cent chevaulx ligiers de M. d'Espinay son fils, les cent arquebusiers à cheval du sieur de Lancques; et oultre ce, il pourroit tirer de Thoul, de Verdun et de Marsal, six cents hommes, que de cheval que de pied; et se contentoit de telles forces pour rendre la place en son obeyssance, et y engaigeoit de rechef sa vie. Car sa majesté pouvoit bien juger, par le memoire, qu'elles estoient assez bastantes pour effectuer son entreprise; mais il supplioit très-humblement sa majesté d'ordonner surtout que l'argent ne manquast nullement, estants les estrangiers la principale force de ceste armée volante, qui pourroient donner la loy à tout le reste, et se joindre avec l'ennemy si la solde leur deffailloit, ou commettre quelque aultre pernicieuse insolence, veu qu'ils sont tous quasi dedans leur pays, et ne se donnent peine de leur retraicte, qui les rendroit plus hardis à quelque sedition.

Le roy gousta merveilleusement ces derniers propos, et demanda à M. de l'Aubespine quel moyen il y avoit de fournir à cela, veu le peu ou rien de fonds qui estoit en son espargne, à cause de l'armée de M. de Guyse. Sur quoy je repartis que son plaisir fust d'affecter toute la recette générale de Champaigne pour ceste despense, qui n'estoit chargée d'aulcune assignation, ainsi que je m'estois bien soigneusement enquis en passant à Chaalons; et qu'il pleust à sa majesté commander à monsieur le trésorier de l'espargne de despescher ung mandement adressant au receveur général de Champaigne pour delivrer à M. de Vieilleville tous les deniers de sa charge, sur ses blancs-signés et rescriptions, et les luy reserver sans les employer ailleurs, quelque mandement ou jussion qu'il luy vînt, ou de vostre part mesme ou dudit trésorier. Ce que sa majesté m'accorda à très-grande joye, pour le desir extreme qu'elle avoit de veoir la fin de ceste entreprise; de la limitation de laquelle elle ne se pouvoit trop esbahir, n'estant que de sept jours, car on tenoit ceste place pour des plus fortes qui fussent en l'obeyssance de l'empereur. Et là-dessus fut appellé le trésorier de l'espargne, auquel le roy commanda de despescher incontinant ceste affaire, sans luy en declairer l'occasion ny le subject : ce qu'il fist en diligence, car il nous estoit fort favorable, comme nous avons dit ailleurs.

En après je remonstrai à sa majesté qu'estant ceste entreprise de l'invention, de l'industrie, du labeur et de la premiere advance des deniers de M. de Vieilleville, il estoit plus que raisonnable qu'il pleust à sa majesté l'honorer du titre et qualité de son lieutenant général en son armée de Champaigne, Lorrainne, pays messin et duché de Luxembourg, car Thionville y est située, et luy en faire depescher ung pouvoir, qui le feroit mieulx obeyr et respecter, principalement par les estrangiers, qui desdaignent tous ceulx qui leur commandent s'ils ne sont qualiffiés de ce grade, quand ils ne sont pas princes; encores ne leur obéissent-ils gueres s'ils ne sont souverains.

Le roy fut infiniment aise et très-content de ceste remonstrance, et commanda tout à l'instant à M. de l'Aubespine de me le depescher en la forme et maniere que je l'avois proposé, et de luy apporter, avec ledict pouvoir bien ample, une lettre à signer pour le receveur général de Champaigne, qu'il n'eust à faillir sur sa vie d'effectuer le mandement de son trésorier de l'espargne; que si M. de Vieilleville, son lieutenant général à Metz et en l'armée, qui est audict pays et duché de Luxembourg, s'en plaignoit, il luy vauldroit mieulx n'avoir jamais entré en la charge.

Or, voyant le roy en ceste ardante affection de favoriser M. de Vieilleville en sa brave entreprise, je prins la hardiesse, pour la luy augmenter davantaige, de luy dire que Dieu luy fortiffioit ceste bonne volonté pour avoir à ce coup la raison des Pays-Bas, qui est son vray et naturel heritaige; estant M. de Guyse d'un costé, avec une puissante armée devant Calais, dont le bruict court qu'il l'a desjà forcée, et qu'il vient à Guignes; et M. de Vieilleville, de l'aultre costé, qui aura pris Thionville, le viendra joindre avec la sienne pour enfoncer la Flandres de très-bonne sorte; et qu'il ne restoit plus pour la perfection de tout ce negoce, sinon qu'il pleust à sa majesté d'escrire au comte palatin du Rhin, aux ducs de Wyrtemberg et Symeren, de Luxembourg et des Deux-Ponts, ses confederés, bons parants et amis, de non-seulement laisser passer les levées que le sieur de Vieilleville, son lieutenant général à Metz, avoit commandement de sa part de faire entrer en France par leurs terres, jurisdictions et limites, mais de les favoriser en toutes sortes et manieres dont ils seroient requis par les colonels et conducteurs desdictes troupes; et que s'ils avoient quelques jeunes seigneurs ou gentils hommes qu'ils affectionnassent, ou pour parants, ou favorables serviteurs, qui voulussent entrer en son service, et prendre charge de gens de cheval ou de pied, il avoit escrit audict sieur de Vieilleville de les preferer à tous aultres.

Sa majesté ayant ouy ce dernier advis, qu'il trouva très-bon et fort necessaire, commanda à M. de l'Aubespine, et à moy, d'aller conferer de tout cela ensemble, et de luy apporter le matin les depesches cy-dessus mentionnées, toutes prestes à signer, et qu'il n'y eust faulte; car il brusloit d'envie de me veoir partir, pour jouyr du succès de tout ce que je luy avois proposé.

Le lendemain matin, nous apportasmes onze lettres à sa majesté, pour signer, avec le pouvoir

de lieutenant général en l'armée, fort ample, et une, très-favorable, à M. de Vieilleville, pleine de louanges et du contentement qu'il avoit de ses bons et grands services, se remettant, de tout en tout, sur la parfaicte fiance qu'il avoit en sa fidele affection, sans rien luy recommander davantaige. Et commandant à M. de l'Aubespine de porter à M. le chancelier le pouvoir pour le sceller incontinant, il me demanda en combien de temps pourroient bien estre prestes toutes les levées. Je luy respondis que, sur la fin du mois d'avril, ou au commencement de may, elles auroient passé le Rhin; et tout aussitost que M. de Vieilleville aura ceste nouvelle, il fera sortir de Metz toutes ses forces pour investir et entourer Thionville, affin que rien n'y entre; et sa majesté se peult asseurer que, au terme qu'il luy a donné, il en aura sa raison; car le comte de Mesgue, et son lieutenant Caderebbe, ne se doubtent de rien; aussi que toutes leurs forces et la noblesse des Pays-Bas se sont approchées de la frontiere, du costé de l'armée de M. de Guyse, pour empescher qu'il n'entre plus avant en pays, la comté d'Oye conquise. Et sur ceste allaigresse, il me donna congé, me recommandant la diligence; mais, premier que de partir, que je parlasse au tresorier de sa maison, qui avoit deux cents escus à me donner de sa part, tant pour mon voyaige que pour ma peine : de quoy je remerciai très-humblement sa majesté. Ainsi je partis très-contant avec toutes mes depesches, plus pour avoir fort exactement faict ma charge, et suivy mon instruction, sans en oublier un poinct, et au gré du roy, que pour aultre chose.

CHAPITRE VII.

Carloix, muni des ordres du roi, retourne à Metz. — Thionville investi.

Arrivé à Chaalons, je descendis exprès avec mes chevaulx de poste au logis du receveur général de Champaigne, pour luy faire paroistre la diligence de mon voyaige, et l'importance de ma charge. Mais, luy presentant le mandement du trésorier de l'espargne qui est son chef et son juge, et de tous les comptables de France en général, il fist d'entrée le froid, me disant que j'estois venu trop tard, et qu'il n'avoit plus d'argent; mais que dedans trois mois il en pourroit recevoir du quartier ou nous estions, de janvier, fevrier et mars; et que alors il accommoderoit M. de Vieilleville, de qui il estoit très-humblement serviteur, comme estant ung très honorable seigneur qui toujours recognoit les services que l'on luy faict.

«Ce n'est pas tout, dis-je lors; car il vous en fault necessairement trouver tout à ceste heure, ou il y va de vostre vie; car voicî les lettres que le roy vous escrit, qui vous commandent assez rigoureusement de n'y faillir; et si dedans huict jours vous n'envoyez à Metz cinquante mille escus, une entreprise qui importe la conqueste d'une province, à faulte de pareille somme qui est assignée sur vous, si elle n'est executée tombera sur vostre teste.»

Les lettres de sa majesté leues en la presence du procureur du roy à Chaallons, et d'un notaire que j'avois pris en passant, l'estonnerent si fort, qu'il demeura tout esperdu, me disant qu'il n'y auroit faulte qu'il ne s'en acquictast quand il les devroit emprunter, et que je m'en pouvois aller quand il me plairoit. Mais, luy ayant respondu que je ne partirois poinct de la ville sans une lettre de sa part à M. de Vieilleville, certifficative de sa parolle, et en protestois devant ledict sieur procureur, il la me despescha tout incontinant, qui l'asseuroit du terme susdict.

Estant à Metz, et ayant presenté à M. de Vieilleville toutes mes depesches, et discouru par le menu de tout ce qui s'estoit passé en mon voyaige, tant en la presence du roy que du tresorier de l'espargne l'Aubespine, et receveur général de Champaigne, il en demeura très-contant; mais qu'il craignoit fort que le receveur de Champiagne m'en eust donné d'une Sur quoy je luy repliquay qu'il n'oseroit, puisque le procureur du roy estoit present; mesme, la lettre qu'il luy escrivoit le feroit tousjours venir au poinct; bien est vray que j'avois descouvert à son langaige qu'il ne se soulcioit pas beaucoup du temps passé, encores moins du temps advenir; mais qu'il aimoit, sur-tout, le present; et que, suivant ceste lumiere, s'il vouloit que finances ne luy mancquassent, il estoit très-necessaire qu'il luy liberalisast quelque honnesteté. A quoy il s'accorda, en soubsriant, fort volontairement.

Et deux jours après mon arrivée à Metz, M. de Vieilleville receut lettres, par courrier exprès,

de la part du commis du susdict receveur, depesché à Sainct-Dizier, qu'il luy apportoit soixante mille escus en or pour le service du roy; le suppliant de donner ordre pour les escortes necessaires; et qu'il ne partiroit poinct dudict lieu sans avoir entendu de ses nouvelles.

Incontinant l'ordre y fut donné de telle sorte, que ces finances arriverent deux jours après à bon port, et fort à propos : car on les envoya tout aussi-tost à Strasbourg; qui favoriserent grandement nos levées, avec les lettres que le roy escrivoit aux princes, qui s'y employerent avec tel soing et diligence que si c'eust esté pour leur propre service. Dont advint qu'en moins de quinze jours il s'enroolla pour le service du roy plus de deux mille chevaulx de leurs subjets, et soubs la charge de leurs parens, que legitimes, que bastards, jusques à licencier leurs gardes de leurs places et chasteaux, pour venir à la solde du roy.

Le commis, cependant, ne perdit pas son voyaige, car il toucha cinquante escus pour ses peines, et mena à son maistre un fort beau cheval de Dannemarch, et une bonne hacquenée de Bretaigne à sa maistresse, et en riche équipaige (estant ainsi M. de Vieilleville honorable seigneur); presents, toutesfois, qui obligerent tellement maistre et serviteur à la conservation de nos finances et assignations, qu'il ne fust pas en la puissance de M. de Nevers, qui estoit gouverneur de la mesme province, d'en tirer jamais ung double; se targuants tousjours du mandement du tresorier de l'espargne, et de la lettre comminatoire de sa majesté.

Enfin, nouvelles vindrent le 10 d'avril que toutes les levées, tant de reitres que lansquenets, estoient prestes à passer le Rhin, en plus grand nombre que nous n'esperions : lesquelles receues, M. de Vieilleville fit sortir de Metz vingt enseignes de gens de pied, sa compaignie de gendarmes, celle de chevaulx ligiers de M. d'Espinay son fils, de Lanques et d'aultres, qu'il amena en personne toute la nuict, sans fanfares ny tambours, devant Thionville, ayant mandé à Thoul et Verdun de luy envoyer incontinent le nombre d'hommes qu'il leur avoit ordonné : de quoy Caderebbe fut estrangement estonné; car on avoit faict passer promptement six compaignies de gens de pied du costé de Luxembourg, pour empescher qu'il n'advertît le comte de Mesgue de ceste surprise et investiture. Et pour l'estonner davantaige, toutes nos trouppes estrangieres arriverent le 26 avril devant Thionville, où il y avoit desjà neuf jours que M. de Vieilleville avoit planté le siege, ayant donné bon ordre pour les ponts de batteaulx, et faict balizer la riviere en quatre endroicts, pour la guayer d'une rive à l'autre sans dangier. Il ne restoit plus qu'à faire rouller l'artillerie, qui estoit toute preste, tant de douze canons de calibre d'empereur, pour la batterie, que de six grandes coulevrines de dix-huict pieds de chasse, pour battre aux deffences, et d'aultres menues pieces de campaigne; qui estoit une fort belle artillerie qu'il avoit faict préparer en son arsenal de Metz.

Et estoit ceste petite armée fort gaillarde; car six jeunes princes allemants avoient levé chacun sa cornette de reitres, des plus lestes et mieux montés qu'il est possible de veoir, à l'envy l'un de l'autre, et avoient pris les arriguets : qui estoient, le second fils du duc de Lunebourg, le neveu du duc Georges de Symeren, le frere puisné du duc des Deux-Ponts, le bastard du duc de Vyrtemberg, le neveu de l'archevesque de Mayance, prince electeur, et le neveu de l'archevesque de Trieves, aussi prince electeur, que Hansclaur avoit desbauché pour le despayser et luy faire veoir la guerre. Tous lesquels princes avoient très-volonterairnent pris les armes, pour le desir qu'ils avoient de faire service au roy, soubs la charge de M. de Vieilleville, duquel ils avoient tant ouy parler en Allemaigne, et semblablement de le veoir et d'estre cogneus d'un si brave et renommé chevalier, et tant estimé de leurs peres et oncles.

Laquelle armée pouvoit monter à douze mille hommes, tant d'estrangiers que Français : car il arrivoit de toutes parts de la noblesse de Brie, de Champaigne et du Bassigny, mesme de la duché d'Orléans, pour le bruict qui couroit que M. de Vieilleville dressoit une armée pour assiéger Thionville et Luxembourg. Et estoit à la verité ceste armée bastante pour mettre toute la duché en l'obeyssance au roy, sans l'ambition qui entra en l'esprit d'un prince, par le moyen de laquelle la meilleure part de nos entreprises fut du tout renversée et reduicte à néant, et qui fut telle.

CHAPITRE VIII.

Le duc de Guyse veut commander au siége de Thionville. — Lettre qu'il écrit à ce sujet à M. de Vieilleville.

Le duc de Guyse, François de Lorrainne, fut créé, à son retour d'Italie, lieutenant-general de sa majesé en tout le royaume de France et terres de son obeyssance, parce que monsieur le connestable fut faict prisonnier en la bataille de Sainct Quentin, qu'il perdit contre le duc de Savoye, lieutenant-general en l'armée du roy d'Espaigne, que l'on a tousjours appelée *la journée de Sainct Laurent.*

Lequel, suyvant ce grand pouvoir, ayant le vent de l'armée que dressoit M. de Vieilleville en la duché de Luxembourg, et adverty de tout ce qu'il avoit faict proposer au roy touchant son entreprise de Thionville, luy despescha un courrier, qui arriva sur le poinct mesme que l'on vouloit faire tirer l'artillerie de Metz, et commencer à mettre la main à l'œuvre, apportant une lettre de ce subject :

« Monsieur de Vieilleville, ayant entendu que vous avez une belle entreprise entre mains, j'ay depesché en diligence le capitainne La Salle devers vous, pour vous prier de n'en commencer l'execution, en façon qui soit, que je ne sois rendu à vous : car ayant eu la raison de Calais et de Guygnes et de la comté d'Oye, comme lieutenant-general de sa majesté en ce royaume et toutes terres de son obeïssance, tant deçà que de-là les monts, je serois très-marry qu'il s'y executast quelque chose d'honneur et d'importance, que je n'y fusse present; qui seroit, aultrement, desroger à mon pouvoir, et le rendre vil et inutile; ce que vous ne pouvez ignorer, m'en ayant sa majesté honoré tout aussi-tost que j'entray en France, du retour de mon voyaige d'Italie. Par ainsi je vous prie, monsieur de Vieilleville, de m'attendre et de ne rien entreprendre davantaige. Et doubtant que vous n'ayez assez de forces françaises pour estre toujours le maistre sur les estrangiers, je vous mene quatre cents hommes d'armes, cinq cents chevaulx-ligiers et mille harquebusiers à cheval, que je fais marcher aux plus grandes journées qu'il est possible, comme vous dira le capitainne La Salle, qui m'a desjà veu acheminé devant son partement; sur lequel me remettant du reste, et sur-tout de m'attendre, je ne vous feray plus longue lettre, pour prier Dieu, etc. Vostre entierement meilleur amy, « FRANÇOIS. »

Quand M. de Vieilleville eust leu ceste lettre, il dist au capitainne La Salle qu'il seroit le très-bien venu, et obey comme le roy; mais qu'il n'y a rien plus contraire aux affaires qui requerent non seulement la diligence, mais toute celerité; que ung retardement ne peult estre si petit qu'il ne renverse du tout une entreprise; et qu'il prevoyoit bien que sa venue apporteroit une grande incommodité à la chose qui est en termes pour le service du roy; car il pouvoit avoir veu, ayant passé à Metz, que son artillerie estoit preste à partir avec tout son attirail, pour, dès le matin, faire les approches et jouer le jeu.

La Salle respondit l'avoir veue, et que c'estoit une chose très-bien ordonnée, et les batteaulx tous prests pour la luy amener en moins de trois heures sur la Mozelle; mais il le supplioit de patienter, l'asseurant qu'il seroit icy avec ses trouppes dedans dix jours pour le plus tard. « Comment! dist M. de Vieilleville : s'il ne m'eust lié les mains, comme lieutenant-general de sa majesté en tout son royaume, par les lettres que vous m'avez apportées, je l'eusse, sur ma teste, en moins de deux heures logé dedans Thionville et peult-estre dedans Luxembourg; mais il ne sera pas venu dans trois semaines : et ne fault plus rien esperer de Luxembourg. » A quoy La Salle ne repliqua aulcunement, le voyant fort fasché et en colere; mais il se relaissa tapinement et s'en retourna à Metz, car il n'avoit pas charge de M. de Guyse de s'en retourner, mais de l'attendre au camp de Thionville.

Vingt jours après l'arrivée du capitainne La Salle, M. de Guyse parut avecques ses trouppes devers le Pont-à-Mousson; audevant duquel M. de Vieilleville envoya M. d'Espinay pour le recevoir et bienveigner de sa part, et l'excuser s'il n'estoit venu luy-même faire ce devoir, ne pouvant laisser l'armée estant ainsi composée de diverses nations; mais qu'il a commandé à M. de Sennecterre son lieutenant à Metz, s'il luy plaist d'y passer, de le traicter avec toutes les commodités dont il se pourra adviser, ensemble tous les seigneurs qui sont en sa compaignie, entre aultres M. le mareschal Strozzy. Ce que M. de Guyse eust très-agreable : et adjousta M. d'Espinay à sa créance qu'il tardoit fort à M. de Vieilleville qu'il ne jouissoit de l'heur de

sa presence, pour faire soubs sa charge et commandement ung bon service au roy.

CHAPITRE IX.

M. de Guyse arrive au camp devant Thionville.

Enfin M. de Guyse arriva trois jours après au camp devant Thionville, qui estoit le 28 de may 1558, sans passer par Metz, où il envoya M. d'Estrée, grand-maistre de l'artillerie de France, qui trouva toutes choses si bien ordonnées, et en tel appareil et disposition de bien faire, qu'il ne se pouvoit assouvir de hault louer la diligence et l'industrie de M. de Vieilleville, jusques à dire que M. de Guyse se fust bien passé d'y venir, et craignoit bien fort que ceste longueur n'apportast un grand prejudice au service du roy, pouvant bien M. de Vieilleville mettre luy seul fin à son entreprise, veu les belles forces qu'il avoit luy seul assemblées, et de si grands apprests, et que c'estoit luy faire grand tort; le disant si hault que plusieurs gentils-hommes de M. de Guyse, là presents, le pouvoient bien entendre. Aussi en parloit-il pour l'interest commun de tous gentils-hommes de qualité; car il fasche fort à tous seigneurs de marque et d'honneur quand les princes courent sur leur fortune, et leur viennent, par ambition, ravir la gloire et le fruict de leur labeur.

En ceste colere doncques il fit charger l'artillerie sur les batteaulx là tous preparés, avec toutes les munitions necessaires, jusques à tirer quinze mille coups; et tant plus qu'il trouvoit les choses en si bon équippaige et en tel ordre qu'il n'y avoit rien à redire, et tant plus luy augmentoit sa colere, car il y avoit six commissaires de l'artillerie et dix-huict canonniers, chacun pour le plus expert, qu'il avoit aultrefois cogneus en Piedmont et ailleurs, du temps du feu roy François-le-Grand, et quatre compaignies de pionniers, à trois cents chacune, soubs des capitainnes, lieutenants et enseignes, qui avoient mine de soldats de vieilles bandes.

Quand il eust veu tout cest attirail, et de telle diligence apprestê, il ne se peust garder de s'escrier, disant et jurant tout hault qu'il estoit fort aisé à M. de Guyse d'avaler, puisqu'il le trouvoit ainsi tout masché. Et arriva au poinct du jour, avec quinze grands batteaulx et vingt moyens, au quartier de M. de Guyse à la Neufville-aux-Noyers sur la Mozelle, où M. de Vieilleville l'avoit logé; et mectant pied à terre, vient trouver M. de Guyse encores au lict, le priant de venir veoir le beau present que M. de Vieilleville luy faisoit.

M. de Guyse se leve, et venant aux batteaulx il trouva desjà toute l'artillerie à terre, à chaque piece un cannonier; les quatre compaignies de pionniers en battaille, le tambour battant et les ensignes deployées; les capitainnes et lieutenants qui crioient tous : « Allons, monsieur, allons mourir devant Thionville; il y a longtemps que nous vous attendons! » qui esmeut une grande risée parmi toute l'assemblée, de veoire ces gastadours contrefaire le soldat.

En l'instant M. de Vieilleville arrive, qui luy avoit, dès le jour precedent, presenté ces jeunes princes allemants, les colonels, nos vieux capitainnes de Metz et la fleur de son armée, pour luy faire la reverence et luy baiser les mains. Lors il fut question d'entrer en affaires et assembler le conseil, pour sçavoir par quel endroit on devoit attacquer la place et commencer les tranchées. De quoi M. de Vieilleville respondit qu'il n'avoit pas attendu sa venue pour la recognoistre; et qu'il y a plus de trois sepmaines que ceste diligence est faicte, et par luy-mesme; et monstra ung tourrillon qu'il asseuroit, sur sa vie, estre le plus foible endroit de la ville; et parceque les advenues sont fort dangereuses, d'aultant que c'est une plaine fort rase et esplanadée, il prend luy-mesme la charge des tranchées. Sur quoi M. de Guiyse et le mareschal Strozzy respondirent que cela estoit fort bon, mais qu'il falloit avoir là-dessus les opinions des seigneurs qui estoient en l'armée. Et sur ceste resolution ils s'assemblent au logis de M. de Guyse; mais y allants, M. de Jamets, frere de M. de Bouillon, mareschal de France, aultrement de La Marche, tira M. Vieilleville à part luy disant ces propres parolles: « Monsieur, mon cousin, je suis vostre amy, mais ne vous oppiniastrez au conseil qui se va tenir, car M. de Guyse et le mareschal ont complotté ensemble d'assaillir la place par aultre endroict que celuy que vous avez proposé; et à ceste fin, le mareschal est allé ceste nuict recognoistre la ville: car si elle estoit forcée par le lieu que vous dictes, tout l'honneur vous en demeureroit; mais le veulent tirer de leur costé, et vous frustrer de ce qui vous appartient : et vous dis bien

dadvantaige, que M. de Guyse est fort fasché, encores qu'il ne vous face cognoistre, de ce que vous avez obtenu ung pouvoir de lieutenant-général de l'armée en ce royaume; car il pretend qu'il n'y en peult avoir qu'un seul, qui est luy, et en est extremement jaloux. Vous tiendrez, s'il vous plaist, ceste advertissement fort secret comme de l'un de vos parfaicts amys. »

CHAPITRE X.

Le duc de Guyse assemble le conseil de guerre. — Avis du maréchal Strozzy, en conséquence duquel on attaque inutilement la ville.

En ce conseil, après que M. de Guyse eust prié toute l'assistance de regarder à ce qui estoit le plus utile en l'affaire pour laquelle ils estoient assemblés, et dire en saine conscience leurs opinions, pour advancer le service du roy en ceste entreprise, à l'honneur et contentement de sa majesté, le mareschal Strozzy print incontinant la parolle et commencea ainsi :

« Monsieur, et vous tous messieurs, il me semble que de battre ceste place par l'endroict que dict M. de Vieilleville, est chose fort dangereuse, et seroit à craindre que nous n'en vinssions pas à notre honneur; car ce tourrillon a myne d'estre merveilleusement fortifié, et deffendu d'un gros et puissant boulevard de la porte de Luxembourg: mais mon advis est qu'il le fault assaillir du costé de la riviere, en laquelle ils se sont fyés, comme il arrive le plus souvent en toutes villes costoyées des eaux; aussi que la courtine que nous voyons n'a pas meilleure mine que la muraille d'un gardin, ainsi que je l'ai recognue ceste nuict; et ce qui nous favourise grandement est que la riviere est gayable par tous endroicts, qui n'empeschera pas le soldat d'aller à l'assault, jambes nues, la bresche faicte; car il n'y sçauroit entrer un doigt audessus de la cheville des pieds; et davantaige, la riviere descroist tous les jours en ce mois chaleureux de juing où nous sommes. Voilà mon oppinion; ne la suive qui ne vouldra; mais je la maintiens pour très-raisonnable, n'estant poinct apprantif à ce mestier; car ce siege est le seizieme que j'ai veu en ma vie; en la pluspart desquels j'ay eu la principale authorité et commandement general, tant en France qu'en Italie. »

Ceste opinion, à laquelle estoient presents MM. de Jametz, le vidame de Chartres, d'Ampville, La Rochefoucault, et de Rendan son frere, d'Estrée, de Piennes, d'Antragues, et aultres seigneurs, fut incontinant approuvée et suivie de tous, avec grand applaudissement, sans oublier ceste parolle : « qu'il ne falloit pas regrapper après un si excellent et très-experimenté capitainne. » Toutesfois, M. de Guyse ne laissa pas de demander à M. de Vieilleville son advis là-dessus; lequel respondit qu'il luy fauldroit combattre toute la compagnie s'il disoit au contraire; et y acquiesça affin que le service du roy ne retardast, et une si belle armée ne demeurast inutile; se souvenant de l'advertissement de M. Jametz.

Doncques, dès le jour mesme, sur le soir, M. d'Estrée, grand-maistre de l'artillerie, se diligente aux tranchées comme estant chose de sa charge. Et le troisiesme jour, l'on amene le canon sur le bord de la riviere; et commence-t-on à battre de furie. Puis, sur une butte distante d'environ mille cinq cents pas de la ville, l'on braque les six grandes coulevrines, qui desarment, à moins de jour et demy; toutes leurs deffenses, et brise-t-on leur artillerie qui estoit sur les plate-formes : car tous gabions furent mis en pouldre; de sorte que l'on tenoit la ville desjà comme prise; et pour favoriser l'oppinion de monsieur le mareschal, et la hault louer, on rejectoit bien loing, et comme par mespris, celle de M. de Vieilleville.

Finàlement, bresche fut faicte assez raisonnable, de ce qui paroissoit par dehors; et se prepare-t-on à l'assault, où tous les soldats qui avoient bottes allerent bottés, les aultres jambes nues. Mais ils furent à vive force repoussés, sans venir toutesfois aux mains, avec harquebusades seulement; car il y avoit ung large et profond retranchement de dessus lequel ceulx de dedans tiroient aux nostres, et à couvert, qui fut cause qu'ils se retirent avec perte d'inviron cent hommes. Or les voilà *chez Guillot le Songeur*, comme l'on dict, car de faire passer le canon au-delà de la riviere, et faire une nouvelle batterie pour abattre le rempart qui estoit par de-là la tranchée, il y avoit dangier, s'il fust survenu une grande pluye, ou cretine d'eau, qu'il ne se perdît. De sorte que M. de Guyse et

monsieur le mareschal, estoient en une extreme peine; car desjà ils avoient esté là-devant unze jours, sans exploicter que bien peu; et consommerent cependant beaucoup de munitions. Toutesfois, par grande colere, quoy qu'il en deust arriver, ils firent passer le canon au travers de la riviere à force de pionniers, soustenus de trois cents arquebuziers; et le placerent sur la bresche où l'on avoit desjà roulé les gabions et remplis : en quoy il fut bien tiré de part et d'aultre. Mais quand nostre artillerie commencea à jouer il n'y avoit que tenir pour ceulx de dedans; et, sans la profondeur du retranchement, on leur eust bien donné des affaires, en dangier d'estre forcés et de perdre la place; mais il eust fallu, ce que le mareschal n'avoit pas recogneu, descendre quarante pas et en remonter aultant; aussi qu'il y avoit dedans le fossé, qui estoit oultre cela fort large, des moinaulx, casmates et ravelins, que nostre canon ne pouvoit descouvrir; qui fut cause que l'on tint bride; car c'estoient aultant d'hommes perdus si on se fust hasardé à l'assault, qui ne pouvoit estre sans double escalade; l'une de nostre costé pour descendre, l'autre du leur pour monter : qui est chose fort estrange que nostre canon est sur leur muraille, et une bresche gaignée, et toutesfois on ne peult entrer dedans la ville : et dura ce passe-temps, de s'entreharquebuser, quatre jours, qui estoit le quinziesme du siege.

CHAPITRE XI.

Mort du maréchal Strozzi.

Le lendemain, qui estoit le seiziesme jour, M. le mareschal Strozzy, qui prevoyoit bien la place par cest endroict imprenable, et estoit en ung merveilleux desespoir, d'aultant que c'estoit de son seul advis qu'on l'avoit par-là assaillie, voulut faire approcher les six coulevrines, et les assembler avec les canons, pour battre en ruine et fouldroyer la ville; mais faisant ce commandement de colere, sans prendre garde à soy, une mousquetade luy traverse le corps, dont il mourut à demie-heure après le coup, estant M. de Guyse fort près de luy; auquel il dit : « Ha! teste-Dieu! monsieur! le roy perd aujourd'huy un bon serviteur, et vostre excellence encores. » Et le voulant ce prince admonester de son salut et luy rememorant le nom de Jesus : « Quel Jesus, dist-il, mort-Dieu! venez-vous me ramentevoir icy? Je regnie Dieu! ma feste est finie. » Et redoublant le prince son exhortation, luy dist qu'il pensast en Dieu, et qu'il seroit aujourd'huy devant sa face. « Mort-Dieu! respondit-il, je seray où sont tous les aultres qui sont morts depuis six mille ans. » Le tout en langage italien; et à ceste derniere parole il expira; qui estoit un testament assez commun à ceulx de sa nation florentine, et digne de la vie qu'il avoit toujours demenée, et selon sa foy, qui n'estoit pas plus chrestienne ny religieuse qu'il ne falloit; comme il la fist paroistre le soir precedent qu'il souppa avec M. de Vieilleville; car, le soupper finy, il demanda de gayeté de cueur : « Que faisoit Dieu devant qu'il fist le monde? » Demande que reprima M. de Vieilleville assez modestement, luy remonstrant qu'elle n'estoit poinct en toute la saincte Escriture; et quand elle cesse de nous enseigner, il nous fault cesser de nous enquerir; car il n'y a rien en icelle que ce qui nous est necessaire au salut. « C'est une belle chose, dist-il lors; ceste saincte Escriture est fort bien inventée, si elle estoit vraye. » Incontinent à ceste scandaleuse et satanesque parolle, M. de Vieilleville fainct d'estre saisy d'une grande douleur de colique, et se leve de table affin de rompre compaignie. Et estant l'aultre retiré avec sa suicte, il dist à ceux qui estoient demeurés qu'il protestoit de jamais ne converser, faire amitié, ny ung seul repas avec un tel atheiste; et qu'il croyoit fermement que ce siege devoit faire la terminaison de sa vie. Ce qui advint sans attendre le cours de vingt-quatre heures; car le lendemain il fut frappé, environ midy, et rendit l'esprit; mais je ne sçay à qui, veu les horribles blasphemes qu'il vomist en mourant, et que l'on peult juger de sa créance par les meschantes parolles qu'il prononcea le soir precedent, qui le priverent, à mon advis, en l'article de la mort, de la cognoissance de Dieu : mais son incomprehensible bonté et misericorde infinie par dessus!

Ayant M. de Guyse perdu ce brave chevalier, qu'il regreta merveilleusement, et voyant l'impossibilité et desespoir des choses, il dist à M. de Vieilleville qu'il sçavoit bien qu'il avoit escrit au roy, et asseuré sa majesté qu'en moins de sept jours il prendroit ceste place, et qu'il y avoit

engagé sa vie s'il n'en arrivoit ainsi ; et toutesfois, ce jour estoit le seizieme qu'ils estoient devant, avec bien peu d'esperance d'en venir au-dessus ; le priant d'effectuer sa parolle pour oster à sa majesté toute occasion de fascherie, et le subject de l'attaquer sur sa promesse.

A quoy M. de Vieilleville respondit que, s'il luy eust pleu adherer au conseil qu'il luy avoit donné dès le second jour de son arrivée, il seroit desjà dedans, et peult-estre en Luxembourg ; mais il s'estoit trop promptement laissé gaigner à la piapheuse oppinion du feu mareschal Strozzy, qui est cause de tout le mal et de ceste pernicieuse longueur : et, pour luy faire paroistre qu'il n'est pas donneur de parolles, principalement à son roy et souverain seigneur, il entreprend, dès le soir de ceste journée, les tranchées devers le tourrillon ; et y oblige de rechef sa vie, de laquelle il le constitue juge s'il fault d'exécuter sa promesse. Alors M. de Guyse l'embrassant, le prie de faire la diligence, et proteste, en la presence des seigneurs là presents, de ne plus se mesler de rien, ains luy laisser toute puissance, authorité et commandement general en l'armée.

CHAPITRE XII.

M. de Vieilleville fait changer les dispositions de l'attaque de Thionville.

Alors M. de Vieilleville, prenant congé de M. de Guyse, qu'il laissa avec tous les capitainnes qu'il avoit amenés en ses premieres tranchées, vient en toute diligence en son logis, suivy des siens, comme de M. d'Espinay, M. de Thevalle et beaucoup de gentilshommes de Bretaigne, d'Anjou et du Mayne, que j'ay plusieurs fois cy-dessus nommés, et de tous les vieulx capitaines de Metz ; et envoya querir les six commissaires de l'artillerie et canoniers, ausquels il donna charge, mais sur la vie, de faire amener les six coulevrines qui ne servoient plus de rien au lieu où elles estoient, et les mener de-là ceans en ung bon bosquet qu'il leur monstra pour abbattre les deffenses du boulevart et la porte de Luxembourg. Et quant à luy, il commence, sur les huict heures du soir, avec les pionniers ses tranchées, qui estoient si aises de ces corvées, encores qu'elles fussent fort chatouilleuses, qu'ils se soucioient bien peu de vie ; car elles se nommoient les tranchées *de Vieilleville*, et les premieres *de Guyse*. En quoy la diligence fust si grande, que, premier que ceulx de dedans s'en apperceussent, elles estoient de huict cents pas à huict heures du matin.

Descouvertes qu'ils les eurent, ils commencent à tirer ; mais nos six coulevrines firent tel devoir, qu'ils donnerent loisir de poursuivre en toute seureté nostre entreprise, et n'y fust jamais tué que deux pionniers et trois estoupiers. M. de Vieilleville usa d'une grande ruse en ceste faction ; car, pour tenir toujours ceux de dedans qui estoient pour soustenir les efforts des premieres tranchées, que l'on nommoit *de Guyse*, en alarme, et en opinion de quelque assault et entreprise, ne se voulut pas aider de l'artillerie qui estoit sur la bresche, et ne la fist nullement desplacer, mais en envoya querir d'aultre, toute nuict, à Metz, pour s'en servir ses tranchées parachevées. Et ce qui tenoit ceulx de dedans en spavente, estoit que M. de Guyse disnoit et soupoit en ses tranchées.

Enfin, nous fismes les nostres si heureusement, qui estoient de trois mille cinq cents pas, sans perdre que douze pionniers, que nous vinsmes sur le bord du fossé devant le tourrillon, qui n'estoit percé ny flanqué en lieu quelconque, et avoit plustost façon d'une fuye [1] que d'une forteresse, excepté de la largeur qui estoit grande, mais sans voulte ny couverture ; en quoy les coulevrines nous favoriserent tellement, en brisant et abatant ce qui nous pouvoit nuire de leurs plate-formes, boulevarts et remparts, que jamais il n'y fut tué que le nombre susdict, et blessé quatre. Et furent parachevées en trois jours et trois nuicts, durant lesquels M. de Vieilleville ne despouilla jamais et ne tint aulcune forme de repos, attendant tousjours que l'ennemy fist quelque saillie pour estre toujours prest à la soustenir, aussi qu'il avoit eu advis qu'il leur devoit venir du secours de Luxembourg.

Or, le quatriesme jour, on place quatre canons, et entre deux et trois après midy on tire de furie contre ce tourbillon, qui versa par terre en moins de six volées ; car, par l'advertissement de Hansclaur, il n'avoit pas demie-toise de largeur, ny aulcun rempart contre ceste foible muraille. Le capitaine Leonor, fils de M. de La Bourdaisiere, maistre de la garde-robbe du roy, entre valeureusement dedans avec

[1] Colombier.

sa compaignie, les ennemis montent sur les murailles du tourrillon devers la ville, et tiroient du hault en bas; mais les nostres, du bas en hault, qui estoit ung grand desavantaige pour l'ennemy qui jectoit de grandes et grosses pierres. Mais tous ces efforts peu leur vallurent, car ils furent contraincts de descendre : il est vrai que le povre capitaine Leonor y fut tué.

M. de Vieilleville entre semblablement dedans avec belle suicte, et y faict entrer cent ou six vingts pionniers, pour commencer à la sappe, où toute la nuict ils s'employerent de vive force et jusques à ce qu'ils fussent las, et se reposa-t-on le reste de la nuict. Et là, M. de Vieilleville donna au capitaine La Vallette, lieutenant du capitainne Leonor de La Bourdaisiere, la compaignie.

Le matin, qui estoit le cinquiesme jour, on commence la sappe, à changement de pionniers; et, pour advancer la besoigne, M. de Vieilleville faict entrer dedans deux canons qui tirent chacun quatre ou cinq coups ; de sorte qu'estant la muraille esbranlée de son fondement par la sappe, va tomber par terre, et fismes jouer dedans la ville; et, sur ung reste de muraille, le capitainne La Valette, en faveur du present que M. de Vieilleville luy avoit faict de la compaignie de feu son capitainne, va planter son enseigne, contre laquelle ceulx de dedans tiroient incessamment.

CHAPITRE XIII.

Après un rude assaut les assiégés demandent a capituler.

Le sixiesme jour, M. de Vieilleville, armé de toutes pieces, comme au jour d'une bataille, de greves, genouilleres, cuyssots, cuyrasse, brassarts, et l'armet en teste, la visiere baissée, jusques aux soulerets, se presente avec sa trouppe de favorits et gensdarmes, y meslant des harquebusiers, pour entrer dedans ou y mourir. Mais il fut repoussé, car toute la ville en général fit son devoir de combattre en ceste extreme necessité, et y fut tué grand nombre de soldats d'une part et d'aultre, et à luy-mesme la creste de son habillement de teste fust emportée d'une mousquetade. M. d'Espinay fut blessé en un bras, M. de Thevalle en une jambe; son principal ingenieur, nommé Rocheguerin, Italien ferrarois, y eust ung œil crevé, et le povre Hansclaur tué. Toutesfois, après avoir pris halaine, et faict venir d'aultres haquebusiers tous frais, avec des corselets, il redoubla la charge de telle furie, qu'il mect le pied dedans la ville et une trentaine de braves hommes avecques luy, criants : *France! France! ville gaignée!* De quoy Caderebbe eust si belles affres, que se voyant surcueilly de ce costé, et sa place quasi enfoncée, et que d'aultre part les aultres, du costé des tranchées de M. de Guyse, tiroient incessamment contre ceulx du dedans, il commanda de sonner la trompette.

A ce son, M. de Vieilleville entre dedans le tourrillon ; aussi que, s'il eust passé plus oultre, il estoit en dangier, à cause des feux artificiels que ceulx de dedans avoient apprestés; mais il demanda que vouloit dire ce son; ou si c'estoit pour retraicte de ses gens, ou pour parlementer. Le trompette respondit que c'est pour parlementer. «Or, vas luy dire que s'il ne sort dedans trois heures de là dedans avec tous ses soldats, hommes, femmes et enfants, que je le feray pandre, avec toutes ses forces, sans misericorde.» Le trompette respond qu'il luy va porter ceste créance. Caderebbe renvoye le trompette avec une capitulation signée de sa main, qu'il entendoit que M. de Vieilleville deust aussi signer. Et la luy ayant le trompette présentée, il la rompt et mect en pieces sans l'ouvrir, luy disant que ce n'estoit pas aux vaincus de donner la loi aux vainqueurs, ny d'articuler, mais de se soubsmettre à la misericorde de celuy à qui Dieu donne la victoire. Et là-dessus il commande de recommencer la charge. Le trompette s'en retourne avec cest effroy, qui mect Caderebbe en ung plus grand, car desjà nos deux canons estoient en la ville, qui tirerent cinq ou six coups par les rues et contre les maisons ; qui espouvanta tellement toute la ville, que ce fut à Caderebbe, par grande importunité de tous les habitants et soldats, de se soubmettre à la volonté et mercy de M. de Vieilleville, qui leur donna la vie et bagues saulves, sans aultre marque d'honneur; assavoir de ne battre tambour, desployer ny arborer enseignes, ny d'emporter aultres armes que l'espée, non pas demye-livre de pouldre de toutes munitions, et qu'il luy faisoit une trop grande grace; mais qu'il se diligentast d'assembler tous ses soldats et tous les

mesnaiges de la ville, de tous aiges et sexes, luy donnant le reste de ce jour et la nuict pour y penser et en ordonner; car il vouloit infailliblement qu'ils en deslogeassent au plus matin; aultrement qu'il luy tiendroit promesse la plus cruelle que ung chef d'armée peult donner à son ennemi qui luy a tué tant de vaillants capitainnes et de braves soldats : car il regrettoit infiniment le povre Hansclaur. Caderebbe luy mande qu'il fera tout ce qu'il luy plaira, et se soubmect à sa mercy; mais il le prie de ne passer plus oultre, et ne permettre qu'il se fasse aulcun desordre la nuict; cependant qu'il va ordonner de son partement. Ce qui luy fut accordé, en foy de gentilhomme d'honneur, fort volontairement. Et ayant M. de Vieilleville posé les capitainnes Saincte-Coulombe, Saincte-Marie, et La Molle avec leurs compaignies, et deffences terribles de ne rien innover, remuer ny s'advancer ung seul pas plus avant que le canon, il se va coucher sur ung strapontin, tout vestu, en ses tranchées.

Mais il n'oublia auparavant, comme il estoit respectueux, d'envoyer devers M. de Guyse M. de Thevalle, pour luy faire entendre tout ce qui se passoit; et, encores que toutes choses fussent en fort bons termes, toutesfois il avoit reservé sa grandeur et authorité là-dessus, pour maintenir ou renverser tout ce qu'il avoit capitulé. Mais M. de Guyse respondit qu'il n'y vouloit aulcunement intervenir ny alterer, ou mettre en souffrance sa capitulation; et qu'il en face comme bon luy semblera, et qu'il paracheve ce très-heureux commencement, le priant de se souvenir de la derniere parolle qu'il luy donna quand ils departirent ensemble; mais qu'il seroit bien aise que leur deslogement ne se fist poinct qu'il n'y fust present, affin que tous les seigneurs qu'il avoit amenés en eussent le plaisir.

Ceste créance rapportée par M. de Thevalle, M. de Vieilleville renvoya incontinant le capitainne d'Amezan devers luy, pour sçavoir l'heure de sa commodité, affin de n'y faillir, et le satisfaire, et obeyr en ce commandement : lequel le pria que ce fust environ midy.

CHAPITRE XIV.

Les Français entrent dans Thionville.

Le lendemain, à l'heure dicte, M. de Guyse passa la riviere et vint aux tranchées de M. de Vieilleville, qu'il admira grandement, et encores plus la diligence de les avoir sitost et soudainement faites, veu la longueur du chemin, leur largeur et profondeur. Mais quand il fut dedans le tourrillon, il cogneust bien que la place avoit esté merveilleusement bien revisée par cest endroict; renasquant et maudissant le mareschal de Strozzy, voire soy-mesme, de s'estre ainsi laissé infatuer et enganner de son oppinion, qui l'avoit diverty de suivre celle de M. de Vieilleville; qu'il voyoit bien, par preuve manifeste, avoir esté la meilleure (à quoy s'accordoient tous les seigneurs là presents), et que l'on avoit inutilement perdu seize journées. Enfin Caderebbe et tout ce qu'il avoit de reste de soldats, ensemble les habitants de tous aiges et sexes, sortirent de la ville, à la veue de toute l'armée, auxquels M. de Vieilleville donna pour escorte les capitainnes Sainct Remy, d'Amezan et Roumolles, affin qu'il ne leur fust faict aulcun desplaisir ou supercherie contre sa parolle et capitulation; et n'avoient charge de les accompaigner, avec leurs bandes, qu'à deux lieues près d'Arlon : ce qu'ils firent si respectueusement qu'il n'y survint aulcun desordre. Ce deslogement toutesfois estoit fort pitoyable, de veoir un nombre infini de vieillards, de femmes, de filles, d'enfants et de soldats blessés et estropiés, se retirer de telle façon, et abandonner leurs terres, maisons et propres héritages; et n'y avoit personne qui n'en fust saisy de quelque compassion, horsmis M. de Guyse, car il avoit exercé une plus grande rigueur à ceulx de Calais, d'où il estoit venu n'agueres; car, ne voulant pas qu'au sortir de la ville ils allassent à la comté d'Oye ny en Flandres, il les contraignit de demeurer sur le bord de la mer deux jours entiers, et en hyver, avec leurs malades et enfants, attendre des vaisseaux pour passer en Angleterre.

Voilà comme le vingt-deuxiesme jour de juing 1558 la ville de Thionville, appellée en langue wallonne *Thutenau*, fut reduicte en l'obeyssance du roy : de la prise de laquelle le lecteur pourra fort aisément juger, s'il n'est bien hors

de soy et passionné, par ce discours très-veritable, à qui en appartient l'honneur; encores que nos historiens modernes ayent tâché, par tous moyens, de l'attribuer, comme larrons de la gloire d'autruy, à M. de Guyse, qui y eust esté plus de trois mois, si la valeur, l'industrie, la diligence et la bonne fortune de M. de Vieilleville n'y fussent intervenus. Sa majesté, cependant, qui estoit bien informée de tout, luy donna sa voix, mais très-marrie de la longueur qui y survint par l'oppiniastreté d'aulcuns, au moyen de laquelle il eschappa des occasions de très-grande conséquence pour l'augmentation de sa couronne et de tout son estat, comme nous dirons.

CHAPITRE XV.

M. de Vieilleville propose de détruire Thionville de fond en comble : M. de Guise s'y oppose. — Les habitans d'Arlon abandonnent leur ville après y avoir mis le feu.

Estants de telle façon succedées les affaires de ce siege, M. de Guyse demanda à M. de Vieilleville ce qui estoit de faire. A quoy il respondit qu'il estoit necessaire de séjourner là environ quatre jours, pour remparer les bresches, combler les tranchées, inventorier toutes sortes de munitions, principalement de l'artillerie de tous calibres; puis entrer en conseil pour sçavoir s'il faut laisser la place à son essence, ou la razer rez-pied, rez-terre, en vindicte de Therouanne, ville française portant tiltre d'esvesché, que l'empereur a faict razer de fond en comble.

La pluspart de tous ces seigneurs estoient bien d'advis de suyvre ceste oppinion, et la faire desmanteler. M. de Guyse s'y opposa fort instamment, et comme en colere : qui fut cause que personne ne s'advancea d'y contredire. « Puisqu'ainsi est, dit lors M. de Vieilleville, c'est doncques à vous, monsieur, d'y nommer et establir ung capitaine, et lieutenant pour le roy, qui responde de la place à sa majesté, et qu'il vous en preste le serment en la presence de tous ces seigneurs, attendant les lettres de pouvoir que vous luy en ferez depescher. »

Mais M. de Guyse repartit qu'il aimeroit mieulx n'avoir jamais esté que de le nommer; le priant très-instamment de depescher ceste nomination, affin qu'ils regardent aux plus pregnantes affaires pour le service du roy. Alors M. de Vieilleville presenta le sieur de Vadancourt, guidon de sa compaignie, auquel M. de Guyse remonstra qu'il estoit instalé en une fort belle charge; luy recommandant l'honneur de France et de son chef qui l'avoit honoré de ce beau grade; lui promettant, quand il seroit après du roy, faire souvenir sa majesté de ses services.

M. de Vadancourt print doncques ceste charge, et donna ordre à tout ce qui estoit necessaire pour les bresches et tranchées, et mettre par estat toutes munitions et artillerie, pour l'envoyer au roy. M. de Vieilleville, cependant, mena M. de Guyse à Metz, et quelques seigneurs, ausquels il fit la meilleure chere dont il se pust adviser par un jour entier; le jour suivant à d'aultres, puis aux princes allemants, et après eux aux colonels et reitermestres : de sorte que, durant ces quatre jours, tous les grands de l'armée, et ceulx qui y avoient commandement, furent festoyés, au grand contentement d'un chacun, en la ville de Metz; en quoy M. de Vieilleville n'espargna aulcunement la despence, qui fut grande et excessive, comme un chacun peult penser, toutesfois bien employée, principalement aux estrangiers, qui crevoient de despit qu'il ne se presentoit quelque occasion de combattre.

Lesdits quatre jours expirés, l'armée decampa de devant Thionville, et marcha droict devers Arlon : les habitants duquel lieu, voyants Thionville prise, qu'ils estimoient imprenable, perdirent couraige; car ils prevoyoient bien qu'ils seroient chassés de leur territoire et maisons comme les aultres; et sortirent par une poterne, de nuict, sans attendre aulcune sommation, et mirent le feu dedans leur ville. A quoy M. de Guyse fut si déplaisant, estant frustré de l'esperance du butin, dont il avoit faict estat pour l'armée, qu'il commanda de razer et abbattre tout ce que le feu n'avoit peu atteindre, jusques aux murailles et fortifications de la ville, où il ne demeura quasi pierre sur pierre. En quoy les gens de guerre de toutes nations, et de cheval et de pied, ne s'espargnerent pas; car il n'y eust cave, puys, ny aultre lieu secret, qui ne fust fouillé.

CHAPITRE XVI.

M. de Guyse, apprenant la défaite de l'armée du roi à Gravelines, part pour se rendre auprès de sa majesté. — Nouveaux habitans établis à Thionville.

Deux jours après, comme l'on vouloit marcher devers Luxembourg, nous eusmes nouvelles certaines de la deffaicte de M. de Thermes, mareschal de France, près de Gravelines, en laquelle il perdit de braves trouppes, luy bien blessé et emmené prisonnier; qui nous garda, non seulement de passer oultre, mais nous fit penser de la retraicte : car, le conseil tenu làdessus, on trouva que ceste armée victorieuse nous pouvoit et devoit venir combattre, et partout où elle passeroit seroit suivie de toute la noblesse et aultres habitans des Pays-Bas, qui, enflés de ceste victoire, nous pourroit semblablement deffaire, avec la grosse garnison qui estoit dedans Luxembourg, que le comte de Mesgue y avoit assemblée, attendant le siege en bonne deliberation de se bien deffendre, s'y estant fortifié à merveilles, par le grand loisir que nous lui en donnasmes du long temps qui se perdit en attendant M. de Guyse et au siege de Thionville; et que par ce moyen nous serions investis de toutes parts, et en danger d'estre deffaicts.

Il fut doncques advisé, et arresté par le conseil, que l'on se devoit retirer et rompre ceste armée. De sorte que, dès le jour mesme, M. de Guyse print le chemin de Verdun, par derriere le mont Saint-Quentin, avec ce qu'il avoit amené de trouppes; et M. de Vieilleville se rendit à Thionville avec les siennes. Et y arrivasmes le mesme jour; où il trouva que M. de Vadancourt avoit usé d'une extreme diligence en la charge qu'il luy avoit laissée; car les tranchées estoient toutes esplanadées, les bresches fort bien remparées, les plate-formes revestues et gabbionnées, et l'artillerie desjà placée dessus; semblablement le tourrillon, par cy-devant vuide, tout remply de terre, flancqué des deux costés; et quinze ou vingt massons pour reffaire la muraille que la sappe et le canon avoient renversée. De quoy il receust ung merveilleux contentement, disant tout hault qu'il n'avoit pas instalé en ceste place ung fainéant, mais que, continuant ses coups, il en recevroit beaucoup d'honneur.

Le lendemain il fut question de licencier l'armée estrangiere et de faire monstre generale; car il y avoit argent à suffire, ne nous ayant pas, le receveur general de Champaigne, oubliés; et furent faictes et depeschées en deux jours, tant des Allemants de cheval et de pied, que des forces qui estoient sorties de Metz en general, hormis de sa compaignie de gens-d'armes.

Or avoit M. de Vieilleville faict faire, par deux très-experts orfeuvres, environ deux cents medailles d'or, les unes du poids de trois escus piece, les aultres de deux, et la plus grande part d'un escu, ausquelles estoient des deux costés les portraicts du roy et de la royne bien gravés, et chacune à des rubans de soye jaulne et noire, qu'il distribua aux princes, colonels reitermeistres, capitainnes, lieutenants et enseignes, selon leur qualité; qui furent si aises et contants de ces medailles portants la ressemblance du roy, qu'ils avoient servy environ trois mois, et de leur solde et payement qui leur fut fourny tout en or, qu'ils se mirent tous en bataille, gens de cheval et de pied, et si bien ordonnée, qu'il n'y avoit chose si plaisante à veoir. Et jugea-t-on bien que les mareschaulx et maistres de camp qui les avoient ainsi dressés n'estoient pas novices au mestier de la guerre, mais fort experts en la discipline militaire; de quoy nos capitainnes français furent esbahys. Et prenants congé de M. de Vieilleville, qui estoit aussi à cheval, avec environ trois cents chevaulx, ils marcherent en ceste belle ordonnance, sans se rompre nullement, leurs charriots et bagaiges à l'escart, tant que la plaine leur dura, qui estoit d'environ de demie-lieue, où les fanfarres de trompettes, bruicts de tambours, harquebuserie et coups de pistole, ne furent pas espargnés.

M. de Vieilleville, d'aultre part, pour leur faire cognoistre qu'il avoit leur adieu agreable, et ceste façon de deslogement, commanda aux canonniers de faire jouer toute l'artillerie estant sur les plate-formes; qui firent telle raige de tirer, et semblablement nos vingt enseignes de Metz et harquebusiers à cheval, que l'air en retentissoit, et de telle sorte, qu'il porta ce bruict, avec l'aide de la riviere, bientost à Metz; qui donne l'allarme si chaulde à M. de Sennecterre, lequel avoit desjà eu la nouvelle de la deffaicte du mareschal de Thermes, et que l'armée victo-

rieuse venoit à grandes journées combattre nostre armée, qu'il croyoit fermement, par ce bruict, qu'ils fussent desjà aux mains. Et depescha en toute diligence le capitainne Serres, lieutenant du capitainne Bahus, l'un des quatre qui estoit demeuré pour la garde de Metz, affin de descouvrir que ce pouvoit estre, et luy en venir, à toutes brides, faire le rapport. Mais il trouva M. de Vieilleville desjà esloigné de lieue et demie de Thionville, qui s'en revenoit à Metz avec les trouppes qu'il en avoit tirées, en toutes lesquelles, la reveue faicte, il ne se trouva perte que de quarante hommes pour le plus. Mais il renvoya le capitainne Serres, en la mesme diligence, devers M. de Sennecterre, le prier d'assembler tous les chanoines de la grande église, et de s'y trouver; car il y vouloit aller descendre pour louer Dieu et le remercyer de la prise de Thionville avec si peu de perte, et de ce qu'il luy avoit pleu le preserver de la mousquetade; car si le coup eust donné deux doigts plus bas il estoit mort sans doubte, luy faisant bailler son habillement de teste, que portoit ung paige, pour le luy monstrer.

¶ Quand nous fusmes à la Dompchamp, il doubla le pas avec la cavallerie, laissant les enseignes de gens de pied derriere, car ils n'avoient plus que demie-lieue; et vinsmes descendre devant la grande église, où tout le clergé de la ville s'estoit pareillement assemblé, jusques aux mandiants, avec les croix et tous leurs ornements. Et là Dieu fut loué d'une fort reverable et très-devote façon, avec une resjouissance des habitants de la ville de tous estats et de tous sexes, incroyable; loüants et remercyants Dieu de ce qu'il luy avoit pleu preserver leur bon pere et gouverneur de ce mortel dangier, et qu'il avoit ainsi subjugué leurs ennemys mortels; et que desormais ils vivroient, par sa valeur, en bonne paix et repos universel, pour n'estre plus leurs bestiaux en hasard d'estre pris ny courus, comme au temps passé, ny leurs bleds, vins, foings et aultres sortes de vivres et fourraiges; et que chacun, à l'avenir, pourroit aller visiter ses possessions aux champs, en toute liberté et sans dangier d'estre pris, comme ils avoient accoustumé.

Et sur ces louanges et cordiales prieres il y avoit grande presse pour achepter des maisons à Thionville et s'y habituer; lesquelles M. de Vieilleville, voyant leur bon zele et le cueur ainsi purement français, leur vendit à fort bon compte : de sorte qu'en moins de quinze jours la ville fut repeuplée d'habitants, et tous messins; car quelques Lorrains se presenterent pour en avoir, mais ils furent refusés. Il y eust aussi quelques artisans, naturels français, qui y furent receus et en eurent meilleur marché que les aultres, et y vindrent habiter : qui fist fleurir ceste ville-là plus que jamais elle n'avoit faict.

CHAPITRE XVII.

Libéralité de M. de Vieilleville.

L'argent de toutes ces venditions pouvoit revenir, oultre celles qu'il avoit données, à la somme de vingt mille escus, de laquelle il ne se voulut jamais approprier, tant estoit zelateur du prouffict de son maistre, encores que, de tout droict ancien et usance de guerre, elle luy appartint, comme aux canonniers les cloches d'une ville qu'ils ont battue, en quelque sorte qu'elle se soit rendue, ou par force ou composition. Mais, après avoir donné à chacun des vingt capitainnes qui estoient au siege cent escus, à leurs lieutenants cinquante, aux enseignes quarante, à chacun des sergents dix, et aux caporaulx six; le tout oultre leurs gaiges, il remit le reste entre les mains du tresorier des reparations, pour en rendre compte avec les aultres deniers de sa charge. Mais il n'oublia, auparavant s'en deffaire, d'en distribuer aux chefs des quatre compaignies qui estoient demeurées pour la garde de Metz, comme il avoit faict à ceux qui estoient venus au siege, à l'exemple de David, qui ordonna que ceux qui gardoient le bagaige participeroient aussi-bien au butin que les aultres qui, estants allés à la faction, l'avoient gaigné sur l'ennemy. Et furent ces liberalités si bien departies, que, depuis le plus grand jusques au plus petit, il n'y eust personne qui ne demeurast très-contant; louants en une infinité de sortes la grande et incomparable équité de leur chef, qui, oultre ce, ordonna mille escus aux povres, et fist payer ceux qui avoient des maisons par les champs sur le passaige des Allemants, qui avoient mangé leurs bestiaulx et consommé leurs fourraiges : obligeant, par telles charités, tout le monde à

louer Dieu et le prier pour sa bonne prosperité et santé.

Il avoit laissé à M. de Vadancourt trois compaignies de vieilles bandes françaises pour la garde de la ville, et les cinquante harquebusiers à cheval de sa compaignie, desquels estoit capitainne Chesnaye de Craonnois, surnommé Lailler, fort vaillant homme : car en ce temps-là à chasque compaignie de gendarmes il y avoit cinquante harquebusiers à cheval, qui servoient à faire les descouvertes et escarmoucher çà et là; et les appeloit-on *argoulets*.

Or estant M. de Vieilleville, par ceste nouvelle et bienheureuse conqueste, demeuré en repos, et tout le pays messin semblablement, il ne se donnoit plus de peine que d'envoyer gens en campaigne, pour descouvrir les entreprises de l'armée ennemye qui avoit deffait le mareschal de Thermes; en quoy il n'espargnoit nullement l'argent, pour y estre fidelement servy. Et trouva que le roy d'Hespaigne n'entreprenoit rien de son costé; de quoy il fut fort desplaisant, pour la résolution qu'il avoit faicte de se jecter dedans Thionville et y mourir, s'il la fust venu attaquer en personne; n'estimant rien sa vie au prix de l'honneur qu'il eust acquis à tenir contre un roy d'Hespaigne et d'Angleterre, fils du plus grand et plus belliqueux empereur que le soleil aict rayonné depuis Charlemaigne, bien qu'il y en aict eu trente-huict entre eulx deux.

Mais il fut adverty qu'il assembloit de terribles forces pour aller droict à Amiens, où estoit le roy, qui ne dormoit pas de son costé, et faisoit son amas sur la riviere de Somme, et l'aultre sur celle d'Authye.

Le roy, pour cest effet et se monstrer le plus fort, depescha ung courrier à Metz devers M. de Vieilleville, affin qu'il luy envoyast le plus de forces qu'il pourroit; lequel, sans rien recognoistre, ny aulcune apprehension de demeurer foible, car la citadelle estoit quasi en deffence, et ceste belle courtine de Thionville, luy envoya les douze compaignies de legionnaires, sa compaignie et son lieutenant M. de Sennecterre, M. d'Espinay avec la sienne, et ne retint, pour toute cavallerie, que Lancques. De sorte que ces deux armées, estimées chascune de plus de soixante mille hommes, se trancherent et ramparerent, se flancquants d'artillerie, comme si elles eussent voulu faire ung long séjour et se matter l'une l'autre par temporiser; car elles y furent environ trois mois sans rien faire ny entreprendre, pas seulement s'escarmoucher, que bien peu.

CHAPITRE XVIII.

Propositions de paix entre la France et l'Espagne.

Il ne tenoit qu'à trouver quelque mediateur qui mist ce mot de paix en avant; car les deux princes eussent plustost crevé que de le sonner, craignants que l'on eust imputé à grand couardise à celluy des deux qui en eust faict la premiere ouverture. Mais M. de Vieilleville, saichant cette encloueure, envoya un moyne fort éloquent et hardy devers le roy d'Hespaigne, luy remonstrer que, puisque la royne d'Angleterre, sa femme, estoit à l'extremité, il se presentoit ung très-beau party pour luy de la fille aisnée du roy de France, madame Elizabeth, très-belle princesse; et qu'il croyoit que Dieu le vouloit pugnir de luy oster sa femme, veu l'outraigeux et insatiable desir qu'il a de repandre le sang chrestien, qui seroit mieulx employé contre le Turc, ennemy mortel de Jesus-Christ, et faire la paix.

Le roy d'Hespaigne, ayant bien entendu ce moyne, en le regardant considere ces parolles; et luy demanda d'où il estoit, de la part de qui il luy est venu faire ces remonstrances, et s'il a parlé au roy de France; qui respond qu'il est de Cologne, encores qu'il fust de Metz; que par revelation et inspiration de Dieu il luy a tenu ces propos : car c'est irriter horriblement la majesté divine que les chrestiens s'entre-ruinent d'une si cruelle façon, et qu'il seroit très-agreable à Dieu que ces deux grosses et puissantes armées s'assemblassent pour exterminer les ennemis de la foy et de nostre religion : quant au roy de France, il ne l'a point veu ny parlé à luy, car il n'a pas le cueur ny l'affection tournée à la nation française; mais il s'est addressé à sa majesté pour luy communiquer la volonté de Dieu, et le faire participer en ses graces, comme bon Espaignol qu'il est; qu'il desire qu'il aict, comme roy catholique, le premier honneur de ceste paix. Ainsi avoit-il esté embouché par M. de Vieilleville.

Ainsi ce roy, oinct et gressé de ceste emmiel-

leure, surcueilly cependant de la crainte de Dieu, luy commanda, en le caressant avec grandes promesses de riches benefices, d'aller dire au roy de France ce qu'il luy avoit proposé; et que si, suyvant cela, il veult depputer quelques honnestes personnaiges pour entendre à la paix, qu'il est tout prest de produire les siens; mais qu'il se gardast bien de luy descouvrir, en façon qui soit, qu'il aict parlé à luy.

Le moyne s'en va, et traverse de l'une armée de l'aultre sans passeport, comme un homme de sa robbe. Et arrivé aux tentes du roy, il demande à parler en secret à sa majesté; ce qui luy fust accordé. Et estant en sa presence, il commença de ceste façon son discours :

« Sire, ayant M. de Vieilleville, qui baise très-humblement les mains de vostre majesté, entendu que vostre armée et celle du roy d'Hespaigne sont fort prochaines, il crainct que vous combattiez; ce que vous ne pouvez faire sans ung très-dangereux hasard de la bataille, d'aultant que l'ennemy est sur vos terres et en vostre royaume, qui est un trop grand advantaige pour luy; et que, si vous perdiez la bataille, il advient toujours que la plus prochaine ville se perd quant et quant, par l'espouvantement qui surprand l'armée du vaincu et tous les habitants de la contrée : et de ce vous est tesmoing la journée de Saint-Laurent, qui vous fist perdre, avec la bataille, la ville de Saint-Quentin; et pourroit la ville d'Amiens courir une pareille fortune, s'il vous survenoit quelque desastre, qui seroit ung trop grand coup d'estat, parce que entre elle et Paris il n'y a une seule place forte : qui est cause qu'il prend la hardiesse de vous conseiller de ne venir poinct aux mains; car par là vous le minerez, estant esloigné de sa retraicte et de ses limites; aussi que les vivres ne viennent pas si à main en son armée comme en la vostre, à cause des empeschements que leur donnent les garnisons de Calais, de Guignes et de toute la comté d'Oye, qui les contraignent de prendre une trop grande torse et beaucoup d'escorte pour leur seureté, où il fault quelquefois combattre.

« Au reste, sire, pour ce qu'il a semblablement entendu que, s'il se presentoit quelque entremetteur qui mist les propos de paix en avant, elle seroit fort aisée à conclurre, il m'a depesché devers vos deux majestés pour en faire la premiere ouverture; ce que j'ay desjà executé en l'endroict du roy d'Hespaigne, ayant si bien esbauché la matiere, qu'il est prest d'envoyer ses deputés pour y entendre, quand les vostres seront prests. »

« Comment! dist le roy, avez-vous desjà parlé au roy d'Hespaigne ? — Ouy, sire, respondit-il : mais il m'a deffendu de le dire : en quoy il n'a pas trouvé son homme qui vueille desguyser la verité, ayant la foy jurée à vostre majesté et à M. de Vieilleville, et à la nation française; mais je l'ay laissé en telle tremeur de l'ire de Dieu, que je sens bien en mon ame qu'il parlera le premier. »

CHAPITRE XIX.

Négociations pour la paix entre la France et l'Espagne.

Le roy, voyant bien que ce moyne luy estoit tout gaigné, par l'affection qu'il partoit à M. de Vieilleville, et par les propos qu'il avoit recités avoir tenus au roy d'Hespaigne, luy commanda de retourner devers luy, et de parachever, suivant ce beau commencement, le reste : entre aultres poincts, qu'il luy envoyast demander sa fille s'il arrive fortune de sa femme, car il n'est pas raisonnable ny licite qu'il l'offre luy-mesme; et luy en mect à bride sur le col, suivant la suffisance qu'il a descouverte en luy et l'affection qu'il porte à la couronne de France; et qu'il ne perdra pas son voyaige.

Ce moyne s'en retourne devers le roy d'Hespaigne, et joua si bien du plat de la langue, que le matin domp Rigonne se presente avec dix ou douze chevaulx devant l'armée du roy, et faict sonner le trompette, qui demande à parler avec M. Le Grand. Lequel arrivé luy demanda ce qu'il luy vouloit dire : auquel Rigonne respondit s'il n'estoit pas plus honneste, plus convenable et plus digne du nom chrestien, de faire une bonne alliance entre ces deux grands princes, les premiers de toute la chrestienté, voire de l'Europe, que de les laisser ainsi s'entreruiner; et que le roy de France avoit une très-excellente princesse de fille, et que le roy son maistre, estant hors d'esperance de jamais veoir sa femme, il ne pouvoit mieulx faire que de la luy donner, affin de nourrir à jamais une paix éternelle et amitié inviolable entr'eulx, et s'assembler avec leurs forces pour courre sus et

rompre la teste au grand ennemy de la chrestienté. M. Le Grand luy respond que c'estoient de fort bonnes et très-sainctes parolles, et s'il ne luy plaisoit pas les venir dire au roy son maistre; qui respondit que non, et qu'il les luy avoit dictes par forme d'advis, et comme de luy-mesme, poulsé d'une commiseration chrestienne, et n'en avoit eu charge de personne.

M. le marquis de Boisy, grand escuyer de France, s'en retourne tout incontinent devers le roy, et luy recita de mot à mot tous les propos que luy avoit tenus domp Rigonne; qui firent entrer sa majesté en certaine oppinion que le roy d'Hespaigne demandoit sa fille, et puisqu'il avoit parlé le premier, qu'il estoit très-raisonnable qu'il parachevast le reste. Et estants là assemblés cinq ou six princes et seigneurs pour chercher le moyen d'entrer en cappitulation, le moyne arrive, qui les asseura que le roy d'Hespaigne avoit envoyé exprès domp Rigonne devers M. Le Grand, pour advancer tout de loing les propos de mariaige et de la paix; et conseilloit sa majesté de faire publier promptement une suspension d'armes en son camp; car par-là on vient à la trefve; durant laquelle se fabrique la paix : ce qui fut incontinant, et sans aulcune remise, depesché.

Alors le roy va parler ainsi à toute l'assemblée : « Encores faut-il, mes amis, que je vous die de quelle part m'est venu ce religieux, affin que vous m'aydiez à bien vouloir et parfaictement aimer celluy qui me l'a envoyé, qui est M. de Vieilleville; lequel, encores qu'il soit bien esloigné de moy, a esté si soigneux de mon honneur et de mon estat, que, saichant que le roy d'Hespaigne et moy eussions plustost crevé que de demander la paix, il m'a depesché ce sainct homme, qui en a mis sus les premiers propros, dont vous en voyez les effects : mais ce n'est pas tout, car je veulx qu'il vous recite par le menu de quel artifice M. de Vieilleville luy avoit faict la bouche, et l'adresse qu'il luy a donnée en ceste negociation, en laquelle il s'est fort dignement acquité, et en homme de très-bon esprit. Cependant vous m'estes tesmoings comme domp Rigonne a demandé à M. Le Grand ma fille aisnée pour son maistre. »

Quand le moyne eust achevé de discourir toutes les instructions de M. de Vieilleville, ses allées et venues devers les deux roys, et en somme tout ce qui s'estoit passé en sa legation, toute ceste grande compaignie de princes et seigneurs hault louerent merveilleusement le sens, la providence et le grand soing de M. de Vieilleville, d'avoir detourné le cueur de sa majesté de donner bataille, par l'exemple de celle de Sainct-Quentin; et entre aultres, M. le prince de Condé ne se peust garder de dire que M. de Vieilleville les faisoit bien rougir; qu'estants sur les lieux ils n'avoient peu preveoir les dangiers d'une bataille aussi bien que luy, qui en estoit esloigné de plus de cinquante lieues. A quoy M. de Nevers replicqua que l'on ne le devoit trouver estrange, car il arrive ordinairement que ceulx qui regardent jouer remarquent plustost les faultes qui se font au jeu, que les joueurs eulx-mesmes. Et sur ceste comparaison, qui fut trouvé fort pertinente et à propos, tout chacun en dist sa ratelée; le tout à la louange de M. de Vieilleville, et de son ardente affection à la grandeur et accroissement de l'estat de son maistre, et conservation de son honneur.

Mais M. le comte de Sancerre, qui avoit veu de-là les monts, et par toute l'Italie, à Saint-Dizier et Landrecy, ce qu'il avoit faict, et ce qu'il sçavoit faire, va dire tout hault que c'estoit l'un des plus braves capitainnes et determinés guerriers qui soient en France : et, addressant sa parolle au roy, luy dist que si le feu roy son seigneur et pere, qui cognoissoit sa valeur et merites, eust encores vescu trois ans, il n'eust pas esté à le pourveoir d'ung estat de mareschal de France; et qu'il se souvient, comme ayant esté present à sa mort, qu'il dist à vostre majesté ces propres parolles :

« Mon fils, je vous prie, et neantmoins commande, comme par testament et dernière volonté, que si M. de Vieilleville n'a le premier estat de mareschal de France vacquant après ma mort, qu'il aict, sans y faillir, le second : et si vous m'avez aimé, observez ceste ordonnance; et mourut trois heures après. »

Sur quoy sa majesté, qui se souvenoit bien de ce commandement, luy respondit que ce qui estoit differé n'estoit pas perdu, et que cest advantaige ne luy pouvoit faillir si Dieu preste encores un an de vie à tous deux; et plustost qu'il y manque, il en érigera ung qui sera supernumeraire.

CHAPITRE XX.

Conférences pour la conclusion de la paix. — Mort de Marie, reine d'Angleterre. — Le roi mande M. de Vieilleville.

Sur ces discours et louanges, l'on vint dire au roy que le roy d'Hespaigne avoit faict semblablement publier en son armée la suspension d'armes, et qu'il demandoit treve pour trois mois. Alors toute l'assistance se resjouit d'une grandissime allaigresse, disant que par l'industrie et bon entendement de M. de Vieilleville la paix estoit faicte, et qu'il en falloit louer Dieu ; et envoya-t-on sur le champ M. Le Grand et M. le comte de Sancerre devers ceulx qui estoient venus de la part du roy d'Hespaigne, pour la leur accorder. Et furent dès le mesme jour publiées dedans les deux armées, qui commencerent à communiquer les uns avec les aultres et s'entre-carresser.

Le lendemain, l'affaire fut si chaudement poursuivie, que l'on n'eust sceu dire lequel des deux rois avoit envoyé le premier ou dernier ses depputés pour entrer en la conférence de la paix ; lesquels furent logés en l'abbaye de Cercamp, qui faict la separation des pays de Picardie et d'Arthois, pour y adviser. Cependant les armées se departirent, et furent licentiées, au grand contentement de toutes les deux, qui n'espargnerent pas les louanges et les benedictions à M. de Vieilleville, qui leur avoit, par son industrie et prevoyance incomparable, moyenné ce bien ; car, par le trop long sejour qu'elles avoient faict en ce pays-là, toutes sortes de vivres y estoient si rares, qu'en nostre armée elles venoient de Paris, et en la leur de Bruxelles et d'Anvers.

Estants les depputés entrés en ce collocque environ la my-octobre, ils furent advertis que Marie, royne d'Angleterre, femme du roy d'Hespaigne, estoit decedée, le dix septiesme de novembre audict an 1558, de sa maladie incurable, qui estoit hydropesie formée. Qui fut cause qu'ils se retirerent ; et fut remise la partie au commencement du mois de janvier ensuivant, au Casteau-Cambresis, avec une fervente deliberation de la conclure d'une part et d'aultre, puisque l'occasion du mariaige se presentoit.

Cependant le roy, qui avoit ung extreme desir de veoir M. de Vieilleville pour discourir d'une infinité de choses, tant de ce qui s'estoit passé au siege de Thionville, dont il avoit ouy murmurer en plusieurs sortes, et par les plus grands qui estoient lors en l'armée, et que luy-mesme trouvoit admirable, que pour sçavoir d'où luy estoit tombé ce sainct advis de luy fabriquer ce moyen, il licencia les premières trouppes de son armée, celles qui estoient sorties de Metz, et commanda à M. de Sennecterre de les ramener aux plus grandes journées que faire se pourroit, et sans aulcune foule et oppression du peuple, vivant raisonnablement, et payant de gré à gré, suivant ses ordonnances ; luy baillant lettres à M. de Vieilleville pour le venir trouver en diligence ; et retint M. d'Espinay et M. de Thevalle auprès de sa majesté.

Nous vinsmes doncques trouver sa majesté à Villiers-Costerets, où elle s'estoit desjà retirée, et le roy d'Hespaigne à Bruxelles sans s'entrevoir : car jamais les roys ne se voyent, au moins que bien rarement, de peur que l'entrevue ne leur face tomber en mespris les uns des aultres.

Arrivés audict lieu de Villiers-Costerets, le roy commanda de loger la personne de M. de Vieilleville dedans le chasteau, et donner pour son train ung logis auprès dudict chasteau, et ung aultre pour son escuyer au village ; qui fut un commencement de grande faveur, car nous n'avions jamais eu que deux logis ; ce qui nous fut tousjours continué depuis.

Je ne me veulx arrester aux faveurs, caresses et honneurs qu'il receust du roy, de la royne, et generalement de toute la cour, qui furent fort grandes ; mais celles de la royne estoient au nombre des premieres, à cause des medailles d'or qu'il avoit données aux princes et chefs des trouppes d'Allemaigne qui estoient venues à Thionville ; et qu'il l'avoit tant favorisée que de mettre son portraict de l'aultre costé de celuy du roy son seigneur et mary, dont elle luy en sceust un merveilleux gré. Mais le comble de son contentement fut que, luy en ayant faict M. de Vieilleville present des trois poids et especes, elle se y veid si au naturel representée, que le plus habile painctre de France ne l'eust sceu mieulx portraire avec le pinceau, par la confession même de Janet, le plus excellent ouvrier de ce temps-là.

Ce qui accrust infiniment son aise, voyant sa remembrance connue et publiée en une re-

gion de si grande estendue, avec laquelle pas une de toute la chrestienté ne peult entrer en comparaison; car en icelle sont trois ou quatre royaumes, dix ou douze ducs, tous de francaleu, c'est-à-dire souverains, et ne tenants leurs terres, qui sont de fort grande estendue, que de Dieu et de l'espée, et un grand nombre de marquis et de comtes de pareille condition et nature.

CHAPITRE XXI.

Entretien de M. de Vieilleville avec le roi. — Sa majesté lui donne le brevet de maréchal de France.

Estant doncques M. de Vieilleville auprès du roy, sa majesté le tira à part pour conferer avecques luy des choses susdictes; où il n'oublia de luy ramentevoir le très-grand service qu'il luy avoit faict en la prinse de Thionville, mauldissant cent et cent fois l'ambition qui avoit rompu le col à ses aultres braves entreprises; sans laquelle il avoit bien sceu que toute la duché de Luxembourg seroit de ceste heure incorporée à la couronne de France; et si le duc de Guyse eust poursuivy sa victoire, et ne laisser son armée à M. de Thermes, il y avoit grande esperance de reduire la Flandre en son obeissance, car tous les Pays-Bas estoient merveilleusement esbranlés de l'armée qu'il avoit si promptement dressée devant Thionville, et puis l'aultre de Guyse sur les bras, que la conqueste en estoit fort aisée. «Et pour conclurre, dist le roy comme en colere, il n'a pas pris Thionville, et m'a faict perdre Luxembourg qui ne vous pouvoit faillir, sans le temps qui se perdit pour l'attendre, ensemble l'esperance que je me promettois de la Flandres: que mauldit soit encore ung coup l'ambition!»

M. de Vieilleville voyant que sa majesté sçavoit la vérité de toutes choses, ne luy sceut rien aultre respondre, sinon qu'il voyoit bien qu'elle avoit esté bien informée du faict, et que sans doubte M. de Guyse estoit la seule cause de ce malheur; car il n'avoit aulcun besoing de sa presence, ny de ses forces, pour venir au-dessus de son entreprise; et monstra à sa majesté la lettre qu'il lui avoit escrite, par le capitainne de La Salle, pour le sur-attendre. De quoy elle fust par trop hesbahie.

Et, continuant ses propos, elle luy demanda s'il estoit vray que le maréchal Strozzy avoit fait une si miserable fin. A quoy M. de Vieilleville respondit qu'il n'estoit aultrement besoing d'en rien publier davantaige, estant cela en la misericorde de Dieu, que nos esprits ne peuvent comprendre; aussi que, ayant cest honneur d'estre proche parent de la royne, il n'estoit pas licite d'y apporter du scandale. Ce que sa majesté eust fort agreable, et le trouva fort bon.

En après, il lui demanda pourquoy il avoit proposé qu'il falloit desmollir de fond en comble Thionville et la raser du tout. Il respond: «Pour deux raisons, sire, que vostre majesté trouvera fort legitimes. La premiere, que l'empereur avoit faict razer rez-pied rez-terre la ville de Therouanne, l'une des plus anciennes de toute l'Europe, portant tiltre d'évesché, bastie, il y a plus de trois mille trente-cinq ans, par ung prince de Troyes, nommé Morineus, qui se vint refugier en la Gaule après la destruction de Troyes; et de n'avoir poinct la revanche de cela, il lui sembloit que la nation française seroit blasmée de ne se ressentir aultrement d'un si grand oultraige receu. L'aultre, que si la paix se faict, il faulda nécessairement rendre toutes les villes et places fortes que vous avez prises l'un sur l'aultre, et les restablir en leur premier estat.» Sa majesté replicqua qu'elle estoit bien marrie que son opinion, qui estoit très-bonne et fort considérable, n'avoit esté suivie; car, par nécessité la paix se faisant, il faut que cela advienne. Mais il prevoyoit bien que M. de Guyse vouloit que la place demeurast en son entier pour une marque de sa mémoire, et adjouster ceste conqueste à celle de Calais. En quoy toutesfois il se trompoit, car la France et toute l'Allemaigne sçavent trop à qui en appartiennent l'honneur et la gloire. «Et quant à moi, monsieur de Vieilleville, dist-il alors, comme bien informé de tout ce qui s'y est passé, ainsi que je vous ay prédict, je les vous adjuge et vous en donne ma voix. Mais ce n'est pas tout; car vous y avez faict de si grandes preuves de vostre valeur et industrie, d'une très-admirable diligence, avec le grand hasard de vostre vie, que vous cuydastes perdre à la prise du tourrillon, que je serois le plus ingrat prince du monde si je ne vous faisois une récompanse condigne à vostre merite, et aux très-grands et signalés services que vous avez faicts de-çà et de-là les monts et sur la mer, au bien et advan-

cement de la couronne de France, depuis le temps que le feu roy, mon seigneur et pere, me commanda de vous mettre au rang des premiers gentilshommes de ma chambre. » Et ce disant, il avoit ung brevet signé de sa main, et contre-signé des quatre secrétaires des commandements, qu'il luy mist en main, duquel la teneur s'ensuict :

« Aujourd'huy quinziesme de fevrier 1558 [1], « le roy estant à Villiers-Costerets, memoratif « des braves, magnanimes et vertueux gestes « que a faicts depuis vingt-cinq ans, pour le « service et advancement de la couronne de « France, le sieur de Vieilleville, chevalier de « son ordre, conseiller en son conseil privé, ca-« pitaine de cinquante hommes d'armes de ses « ordonnances, et son lieutenant-général en la « ville de Metz, pays messin et terres adjacen-« tes, à icelluy sa majesté a donné et donne, « pour commencer à recognoistre ses merites et « services, le premier estat de mareschal de « France vacant; et au cas que dedans l'année, « à compter de la datte de ce présent octroy et « brevet de don, il n'en vacquast aulcun, sa « majesté luy a promis et promect, en foy de « roy et prince souverain, d'ériger ung estat de « mareschal de France qui sera supernumeraire, « pour l'en pourvoir et en jouir aux honneurs, « qualités, prerogatives, authorités, tiltres, « gaiges, pensions et pouvoirs, de telles préé-« minences et grandeurs que ont accoustumé « faire les quatre mareschaulx de France qui de « toute ancienneté ont esté establis et institués « en ce royaume, et soubs ceste couronne : en « tesmoing de quoy sa majesté a signé ce pre-« sent brevet de sa main, et a commandé à nous, « secrétaires de ses commandements, de le con-« tre-signer, pour valider et servir à la confir-« mation de sa volonté. Donné à Villiers-Coste-« rets, les jour et an que dessus. Ainsi signé « Henri; et au-dessoubs, de l'Aubespine, Bo-« chetel, Bourdin, Dutier. »

Mais en l'honorant dudict brevet, sa majesté adjousta ces paroles : « Il me desplaist grandement, quand le mareschal Strozzy fut tué, que vous ne m'en advertistes incontinant; car je jure au Dieu vivant que je vous eusse preferé à celluy qui a eu son estat; et me deviez bien faire souvenir de la promesse que je feis au feu roy mon seigneur en vostre présence, que si je ne vous donnois le premier estat de mareschal vaccant après sa mort, que je vous preferasse au moins, pour l'amour de luy, au second; et m'en fist un exprès commandement, sur l'obeissance que les enfans doivent à leurs peres, et m'y obligea comme par testament et derniere volonté : ce que le comte de Sancerre, qui aussi estoit présent à sa mort, me sceust bien l'aultre jour, non pas seulement ramentevoir, mais en grande colere reprocher, alleguant vos valeurs et mérites, et en fort bonne compaignie, d'avoir laissé passer tant d'occasions sans executer ce commandement. »

[1] Et 1559 nouveau style.

A quoy M. de Vieilleville respondit « que pour mourir il ne l'eust voulu accepter, l'asseurant que quiconque l'avoit induict à pourvoir M. de Thermes de l'estat du mareschal Strozzy, étoit la principale cause de sa deffaicte. Car il fault necessairement que nos roys ayent une maxime, de jamais ne donner ung estat de mareschal de France vaquant lorsqu'ils auroient leurs armées en campaigne et l'ennemy en teste; car il n'y a seigneur ou grand capitainne en l'armée, qui ne se paisse de l'espérance de ce brave tiltre d'honneur pour récompance de ses services, et qui ne s'en sente aultant digne, capable et d'illustre maison, que celluy qui en a esté pourveu ; qui est cause que, se voyants frustrés de l'esperance de leurs merites, ils se retirent, par un extreme crevecueur de jalousie, en leurs maisons, faisant une merveilleuse bresche par leur retraicte en une armée. Ce qu'a malheureusement esprouvé ce povre mareschal de Thermes; car il ne fust pas sitost proclamé, que les sieurs de Villebon, de Senerpont, de Morvilliers, de Bonnivet, de Crevecueur, vidame d'Amiens et de Pecquigny ne l'abandonnerent : en se retirant de l'armée, ils y firent bresche de dix-huict cents ou de deux mille chevaulx. Ce que voyants ceulx des Pays-Bas, le chargerent de telle furie, qu'il en est advenu ce que vous voyez. Et vostre majesté mesme sceit bien à quoy s'en tenir, car ayant envoyé au sieur Pierre Strozzy l'estat de mareschal de France en vostre armée de la Toscanne, où il y avoit vingt ou trente grands seigneurs naturels français, vous en perdites la Toscanne et tout ce que vous pouviez esperer au-delà des monts Apennins, car tous l'abandonnerent; et,

se retirant, toute la noblesse française les suivist; et devint le nom français, depuis ce grand coup d'estat, très-odieux et en très-grand mespris par toute l'Italie, jusques à vouloir preferer à Rome l'ambassadeur d'Hespaigne à celuy de France, ce qui n'avoit jamais esté auparavant ce grand desastre mis en dispute; car, de toute ancienneté et temps immemorial, l'ambassadeur de France a tousjours précédé tous les ambassadeurs de la chrestienté auprès du pappe. »

CHAPITRE XXII.

M. de Vieilleville assiste aux conférences de la paix, qui se tiennent à Casteau Cambresis.

Quand le roy eust bien soigneusement escouté les discours de M. de Vieilleville, il luy dist qu'il voyoit bien que son ambition n'apporteroit jamais aulcun prejudice à sa couronne, encores aussi peu ses concussions et larcins, et qu'il estoit impossible à tout serviteur du roy, de quelque qualité qu'il eust peu estre, de mieux ny plus dignement conseiller son seigneur et son maistre; et pour ceste cause, il luy commanda de ne le plus abandonner, et se tenir prest pour aller à Casteau-Cambrezy mener sa seconde fille, madame Claude, que le duc de Lorraine avoit espousée le cinquiesme dudict mois de fevrier, devers sa belle-mere, l'altesse de Lorraine, qui y estoit venue comme mediatrice de la paix; car tous les deputés y estoient desjà arrivés, que je laisse à nommer pour éviter prolixité.

Mais il luy commanda qu'après avoir faict son présent de la brue à la belle-mere, qu'il les laissast ensemble pour entrer aux conférences de la paix, se confiant de sa très-grande expérience aux affaires; et pour cest effect, sa majesté en escrivit à monsieur le connestable et à M. le mareschal de Saint-André, chefs et surintendants du party de France en tout ce negoce, qui l'eurent très-agréable, et le firent loger en leur voisinance, pour tousjours s'entre-communiquer tout ce qui se presentoit de disputable, et y apporter, par la promptitude de son esprit, le remede requis et necessaire. En quoy ils se trouverent grandement soulaigés, car son oppinion estoit estimée des meilleures et plus solides. Et y furent tous les susdicts deputés, d'une part et d'aultre, depuis la my fevrier jusques au troisiesme d'avril ensuivant 1559, auquel jour la paix fut conclue et arrestée. Et fut deputé pour l'annoncer au roy M. de Vieilleville, affin de bien faire entendre à sa majesté toutes les difficultés et accrochements qui s'y estoient presentés; comme celluy qui les entendoit très-bien pour en avoir esté de moictié, et s'y estre aultant travaillé à debattre l'honneur de la couronne de France et de son roy que pas ung. Et de l'autre party, le prince d'Oranges fut envoyé devers le roy d'Hespaigne pour mesmes effets, qui estoit un fort gentil prince et de bon entendement.

Il n'est possible, au reste, d'exprimer l'aise et contentement que receust sa majesté de ceste très-heureuse nouvelle, et comme elle demeura satisfaicte en son ame de ce que ceste negociation s'estoit parachevée avec la conservation de son honneur; et que toute la chrestienté ne luy pourroit imputer qu'il eust plyé ou cédé à son ennemy d'un seul poinct qui eust peu offenser sa grandeur et reputation. Et fist à M. de Vieilleville de merveilleuses caresses, et meilleur visaige de racueil qu'à l'acoustumée, luy disant que non-seulement la France, mais toute l'Europe, ne devoit remercier de ceste très-heureuse et très-necessaire paix, après Dieu, aultre que luy, qui en avoit si dextrement, par l'entremise du moyne, faict l'ouverture. Et luy demanda, là-dessus, de quelle inspiration il avoit esté excité à faire partir de Metz cest angelicque messaiger, et le si bien emboucher.

Qui luy respondit qu'il estoit en telle tremeur de la subversion de son estat s'il eust donné la bataille, qu'il cuyda aller luy-mesme devers le roy d'Hespaigne en habit dissimulé. « Car il ne fault doubter, sire, que ne l'eussiez perdue, estant bien adverty que de jour à aultre vostre armée s'escouloit, estant la retraicte fort aisée, principalement à vostre noblesse, qui s'ennuye incontinant, et generalement tous les Français, s'ils ne sont chaudement employés et mis en besoigne; aussi, que la pluspart des douze compaignies de legionnaires que je vous avois envoyés, estants dedans leurs pays, s'estoient retirés en leurs maisons. D'aultre part, ayant envoyé cinq ou six hommes dedans les Pays-Bas, qui m'estoient fort fideles, d'heure à aultre m'advertissoient que les meilleures villes de Flandres faisoient descendre, à despens communs, de terribles forces de la Basse-Allemaigne,

devers Couloigne et la Lyvonye, pour vous venir combattre, et donner une estrette, saichant que vostre armée estoit diminuée des deux parts. Et, ce qui estoit plus à craindre, c'estoit dedans vostre royaume qu'ils vous eussent livré la bataille ; avec protestation resolue de ne tomber pas en la faulte qu'ils firent après la victoire de la journée Saint-Laurent, mais de vous enfoncer jusques dedans Paris, où tout le monde fust allé de très-ardent couraige, sur l'esperance du butin et pillaige d'une si riche ville. Et ne fault doubter, sire, que nos Allemants mesmes ne se fussent joincts avec eux pour y participer et s'y enrichir. Toutes lesquelles raisons me firent apprehender vostre ruyne, et m'esmeurent à praticquer ce moyne, que je cognoissois d'esprit, et mon affectionné, lequel je gardai quatre jours en lieu secret pour l'emboucher et apprendre sa leçon ; qui l'a si bien retenue et executée, qu'il s'en est ensuivy ce que vous voyez; et en gouste presentement les fruits vostre majesté, dont Dieu soit loué. »

Le roy sur ce discours qu'il escousta fort attentivement, luy dist telles parolles : « Je veoy bien, monsieur de Vieilleville, que, quelque esloignement qu'il y aict entre nous deux, vous avez toujours le cueur tendre sur les évenements de ma fortune; qui me faict bien cognoistre le grand zèle et pure fidelité que vous portez à mon service, et de ceste couronne; protestant devant Dieu, et toute ceste assistance, de ne me jamais plus precipiter, comme j'ai faict, en la distribution des estats que vous venez de nommer. Car je cognois bien maintenant que toutes les pertes que j'ay faictes, et les malheurs qui me sont advenus, proviennent de m'y estre trop inconsiderément laissé aller et persuader, aultant pour le regard de Strozzy que de Thermes; et pouvez croire que vostre remonstrance ne sortira jamais de mon entendement, comme très-utile et fort necessaire à la manutention de mon estat. Je veulx, au demeurant, partir demain pour aller à Paris y attendre mes deputés, qui apporteront la ratiffication de toutes choses. Mais cependant, j'ay advisé que la cour de parlement et la chambre des comptes entendent ceste bonne nouvelle par vostre mesme bouche, et aux propres termes que vous la m'avez recitée, sans oublier la leçon du moyne, et l'instruction que vous m'avez donnée pour me gouverner desormais en la distribution des honneurs et grands estats de France, affin que ces deux corps de parlement et des comptes cognoissent que vous n'estes poinct inutile auprès de ma personne, mais très-necessaire, me disant toujours sans flatter, en toutes choses, la verité. »

Cela dict, parce que c'estoit en sa chambre que ce colocque se tenoit, en laquelle est toujours tendu le second lict qui est dedié pour le premier gentilhomme de la chambre, qui estoit lors M. le mareschal de Saint-André, sa majesté luy dict qu'il vouloit qu'il en prînt possession, et qu'il y couchast tandis que ledict sieur mareschal seroit absent. De quoy toute l'assistance fut par trop esbahye, mais encores plus de ce que le tresorier de l'espargne, qui avoit fait apporter quatorze sacs de mille escus chacun, et les ayant mis sur la table devant le roy, sa majesté en print dix qu'il donna à M. de Vieilleville; present de dix mille escus qui luy vint fort à propos pour l'acquitter de l'excessive despense cy-dessus recitée; et les aultres quatre à M. d'Espinay son gendre et à M. de Thevalle son neveu. Puis, rompant compaignie, il commanda à tous de s'apprester pour desloger le lendemain, et aller coucher à Dampmartin en Gouelle. Ainsi chacun se retira très-aise d'aller à Paris, et non sans esbahissement des grandes faveurs que M. de Vieilleville avoit receues en leurs presences; et le tenoient desjà pour mareschal de France.

CHAPITRE XXIII.

Les ambassadeurs d'Espagne arrivent à Paris.

Ainsi le roy deslogea de Villiers-Costerets, et arriva le troisiesme jour à Paris, et se logea aux Tournelles. Mais par les chemins il receust ung pacquet, par courier exprès de monsieur le connestable, qui le conseilloit d'aller à Paris; car, avant huict jours, il luy menoit quinze ou vingt princes d'Hespaigne, desquels le duc d'Alve estoit le chef; et que Villiers-Costerets n'estoit pas maison suffisante pour les recevoir; aussi qu'il se falloit préparer pour le mariaige du roy d'Hespaigne avec madame, duquel ledict duc d'Alve devoit estre vidame : il venoit exprès pour cest effect; mais qu'il prolongeroit le plus qu'il pourroit son partement, pour don-

ner loisir à sa majesté d'ordonner toutes choses requises en une telle magnificence.

Le roy fust très-aise de ceste nouvelle; et dès le lendemain il fist appeller les presidents de la cour de parlement et de la chambre des comptes, avec dix ou douze des plus anciens conseillers, et aultant de maistres des comptes, ausquels il commencea d'anoncer l'heureuse nouvelle de la paix qu'avoit apportée M. de Vieilleville. Puis il lui commanda de parachever le reste, et ce qui estoit intervenu en ceste negociation et traicté : lequel leur fist bien amplement entendre les difficultés, disputes et altercations qui s'y sont presentées, nonobstant toutes lesquelles elle a esté faicte; comme par inspiration divine, à l'honneur du roy et de ceste couronne; et n'oublia de leur reciter par le menu tout ce qui s'estoit passé en la fabrication du moyne. De quoy toute ceste scientifficque assistance s'esmerveilla grandement ; et hault louerent son industrie et sa vigilance sur la conservation de l'estat, honneur et vie de son roy; disants qu'il n'avoit pas mal parlé d'avoir dict que ceste paix estoit faicte comme par inspiration divine; car s'il n'eust pleu à Dieu y mettre la main, elle n'eust jamais esté arrestée, attendu la grande animosité qui estoit entre les deux princes et les deux nations; et remercierent unanimement M. de Vieilleville de ceste prudente et subtile invention; et que à luy seul, après Dieu, en appartenoit la gloire et l'honneur.

Sa majesté, en leur donnant congé, leur commanda qu'ils allassent tenir la cour aux Augustins, pour descharger le palais des bancs, armoires et buffets qui y sont; car il le vouloit faire tendre et tapisser pour les nopces du roy d'Hespaigne. Et commanda que l'on dressast une grande salle aux Tournelles, et des lices en la grande rue Saint Anthoine,

Trois semaines après l'arrivée du roy à Paris, monsieur le connestable y amena la trouppe d'Hespaignols sus mentionnée; et envoya sa majesté M. de Vieilleville audevant du duc d'Alve jusques à Saint Denis, pour le recevoir et bienveigner de sa part. Et arriva ceste belle trouppe, qui faisoit plus de cinq cents chevaulx, dedans Paris, en grand triomphe et magnificence. Et avoient les Hespaignols pour quartier toute la rue Saint Honoré, et le duc d'Alve pour logis, et les seigneurs de sa nation, le chasteau royal du Louvre; auquel lieu M. de Vieilleville l'accompaigna, et commanda à tous les officiers de la maison du roy, de toutes qualités, qui estoient là ordonnés pour traicter et servir ces estrangiers, de ne manquer à leur devoir. Puis vint trouver sa majesté pour luy faire son rapport de tout ce que le duc d'Alve et luy avoient discouru et conferé ensemble : de quoy sa majesté demeura infiniment contente et satisfaicte.

Le lendemain, M. de Vieilleville le vint querir pour le conduire et amener au logis du roy, où ce duc avec sa trouppe trouvèrent un festin royal qui leur fut très admirable; car ils n'en avoient gueres veu de tels en toute l'Hespaigne; et furent ainsi traictés en festins et banquets par les princes et grands seigneurs de la cour : en quoy se passa la pluspart du mois de may 1559, en grande resjouissance et allaigresse; et furent aussi festoiés par le prevot des marchans et eschevins de l'hostel-de-ville.

CHAPITRE XXIV.

Le cardinal de Lorraine ayant conseillé au au roi d'aller au parlement pour assister aux mercuriales, M. de Vieilleville détourne sa majesté d'y paroître.

Parmy ces bonnes cheres, le cardinal de Lorrainne vint persuader au roy qu'il estoit très-necessaire qu'il allast aux Augustins, où estoit lors seante la cour de parlement, pour y tenir son lict de justice, et y faire proposer une mercuriale, ainsi nommée à cause qu'elle se faict le mercredy; en laquelle tous les presidents et conseillers, qui sont environ cent ou six-vingts personnaiges, chacun pour le plus docte, s'assemblent en une chambre que l'on appelle la grand' chambre, pour traicter et accuser leurs meurs et façons de vivre, tant en privé comme en public; et que sa majesté feroit proposer par son procureur-general qu'il y en a plusieurs en ce corps de justice, qui est le souverain de son royaume, qui sentent mal de la foy, et adherent à la faulce doctrine de Luther, faisants évader et mettre en liberté tous les accusés de ce crime d'heresie, et n'en condampnants un seul à mort : qui estoit directement contrevenir à l'ordonnance du feu roy, par laquelle il ordonna que tous attaincts et convaincus de ce crime fussent bruslés et leurs corps reduicts en cendre.

Sa majesté ne rejecta nullement ce conseil, mais il protesta de l'executer. Le cardinal, très-

aise de ceste resolution, adjousta, pour y animer davantage sa majesté, ces paroles : « Quand cela ne serviroit, sire, que à faire paroistre au roy d'Hespaigne que vous estes ferme en la foy, et que vous ne voulez tollerer en vostre royaume chose quelconque qui puisse apporter aulcune tache à vostre très-excellent tiltre de roy très-chrestien, encores y devez-vous aller franchement, et de grand couraige ; affin aussi de donner curée à tous ces princes et seigneurs d'Hespaigne, qui ont accompaigné le duc d'Alve pour solempniser et honorer le mariaige de leur roy avec madame vostre fille, de la mort d'une demi-douzaine de conseillers pour le moins, qu'il fault brusler en place publicque comme heretiques lutheriens qu'ils sont, et qui gastent ce très-sacré corps du parlement; que si vous n'y pourvoyez par ce moyen, et bientost, toute la cour en general en sera infectée et contaminée, jusques aux huissiers, procureurs et clercs du palais. »

Ceste resolution ainsi prise, le roy se prepare pour aller le lendemain, 21 ou 22 de may 1559, aux Augustins, pour les effets que dessus ; et dès le soir s'en declara à M. de Vieilleville, qui couchoit encores en la chambre de sa majesté, parce que le mareschal de Saint André estoit demeuré malade à Villiers-Costerets; qui luy dist, qu'il n'y auroit point de dangier que le cardinal de Lorrainne, l'evesque de Paris et tous les principaulx du clergé de sa suicte et de la ville allassent faire ceste mercuriale; mais il n'y avoit pas grande apparence que sa majesté y allast en personne, et qu'il falloit laisser faire aux prestres ce qui est du devoir et de la charge des prestres.

Le roy insiste et persiste, ce neantmoins, fort et ferme pour y aller. Sur quoy M. de Vieilleville luy respond que ce faict luy represente un traict de colere qui survint entre le roy Loys onziesme et ung mareschal de France, nommé Joachim Rouault. Car le roy depescha le cardinal Balue, par grande faveur, pour aller à Lyon recevoir cinq ou six mille Italiens qu'on luy envoyoit par la Savoie, pour le secourir contre le duc de Bourgoigne. Ce mareschal, voyant le mepris que l'on faisoit de sa personne, estant alors present à la cour, se vint presenter devant le roy, tout botté, avec trente ou cinquante gentilshommes, luy demandant assez effrontement s'il luy plaisoit commander quelque chose en la ville d'Angiers, car le cardinal Balue en estoit evesque : le roy s'enquiert quelle affaire il y avoit, qui le faisoit entreprendre ce voyaige en telle diligence et si inopinément; qui luy respondit qu'il y alloit tenir les ordres et faire des prestres ; qu'aussi-bien peut-il faire la charge de l'evesque que l'evesque faisoit la sienne. Le roy eust si grand honte d'avoir ainsi perverty l'ordre, et faict ceste obmission, qu'il envoya en toute diligence revocquer le cardinal, qui n'estoit que de cinq lieues esloigné de la cour ; et y fust envoyé le susdict mareschal faire l'estat et la charge qui luy appartenoit.

« De mesme, sire, si vous allez faire l'office d'un théologien ou inquisiteur de la foy, il faudra que le cardinal de Lorrainne nous vienne apprendre à coucher nostre bois, courants en lice ; quelle addresse il nous fault tenir pour le rompre, et nostre garbe à faire une course de droict fil, sans branler ny chocquer des genouilleres la barriere ; et tous les gestes et contenances d'un brave et bien adroict homme d'armes : car la pluspart des seigneurs de France sont desjà icy pour esprouver leurs personnes contre la vostre, puisque vous les avez tant honorés que de vous estre mis des tenants; et il leur tarde à tous, et à nous six qui avons cest honneur d'estre aussi des tenants avec vostre majesté, que le premier de juing n'est venu, puisque à ce jour-là vous devez ouvrir le pas du tournoy. D'aultre part, sire, vous meslerez la tristesse avec la joye en laquelle toute la ville de Paris en general se baigne d'une incredible alleigresse ; car, de faire des executions de justice si sanguinaires et cruelles parmy des nopces, cela est de fort maulvais presaige. Par ainsi, il me semble, sauf vostre meilleur advis, sire, que ceste partie se doit remettre à une aultre fois, et quand toutes les festes seront passées, les estrangiers et tout le monde retirés. »

CHAPITRE XXV.

Le roi va au parlement, et fait arrêter quelques magistrats suspects d'hérésie.

Ceste remonstrance reffroidit tellement le roy, qu'il protesta de n'y aller poinct. Mais elle ne fust pas si secretement faicte, que le cardinal ne la sceut à une heure de là ; et voulut, par

grande colere, venir remettre le roy au zele où il l'avoit laissé. Mais il n'y avoit plus d'ordre; car, estant sa majesté couchée, les gardes luy refuserent le passaige. Cependant il ne dormist pas toute la nuict: car il fist sçavoir à tous les cardinaux et evesques de la suicte et de la ville, qu'ils eussent à se trouver au plus matin au lever du roy; qui n'y faillirent pas. Et entrerent les cardinaulx de Bourbon, de Lorrainne, de Guyse et de Pelvé, les archevesques de Sens et de Bourges, les evesques de Paris et de Senlis, trois ou quatre docteurs de Sorbonne et l'inquisiteur de la foy de Mouchy, qui luy tindrent tant de langaiges et comminatoirs de l'ire de Dieu, qu'il pensoit desjà estre dampné s'il n'y alloit. Et ainsi marcha avec tous ses gardes, sans oublier les Suisses, le tambour battant, et les cent gentilshommes de sa maison, et soubs le poisle, avec grande magnificence. Et descendu aux Augustins, il monte en la grand'-chambre, et s'assied en son lict de justice, soubs le dais là preparé; et commanda à son procureur-general Bourdin de y proposer la mercuriale. Qui attacque d'entrée cinq ou six conseillers mal sentants de la foy, entre lesquels estoit un nommé Anne du Bourg, qui soustint si audacieusement devant le roy sa religion, en deprimant la nostre, que sa majesté jura en grande colere qu'elle le verroit brusler tout vif de ses propres yeulx auparavant six jours: et commanda de le mener prisonnier en la Bastille, avec cinq ou six aultres; puis se leva bien fasché, commandant à toute l'assemblée de parachever le reste.

Arrivé aux Tournelles, il se repentit d'y avoir esté, bien marry qu'il n'avoit creu M. de Vieilleville; car, par les rues, il en oioit plusieurs qui murmuroient de ceste entreprise, à cause des conseillers que l'on menoit prisonniers[1], qui estoient des meilleures familles de Paris, et qui fort consciencieusement administroient la justice aux parties.

Enfin, le premier de juing, le roy ouvrit le pas du tournoy, où il fut couru d'une merveilleuse addresse. Et monstrerent bien les Français aux Hespaignols qu'ils sont plus experts que eulx au faict de la cavallerie, et que la lance sur toutes armes leur appartient, pour s'en sçavoir mieulx aider que toute aultre nation de la chrestienté; car, de cent Français qui coururent, il n'y en eust pas quatre qui ne rompissent leur bois, et bien peu des Hespaignols, qui s'y monstrerent si mal adroicts, que à plusieurs les lances sortoient des poings et les laissoient tomber à terre, faisants au reste des courses si branslantes, que l'on pensoit à toute heure qu'ils dussent tomber. Et M. de Vieilleville print si dextrement, en une course, ung Hespaignol qui couroit contre luy, neveu de domp Ruy Gomes, qu'il le desarma et le jecta de l'aultre costé de la lice; qui fut un cas admirable, car cela n'estoit encores advenu, et n'advint oncques puis tant que le tournoy et les joustes durerent.

Et pour donner halaine au roy et aux six tenants avecques luy, les nopces du roy d'Hespaigne avec madame Élizabeth se celebrerent en l'église Nostre-Dame de Paris, audict mois de juing 1559, en telle pompe, magnificence et solemnité, que l'on peult penser estre faictes en un mariaige de telles, si puissantes et incomparables majestés. Le duc d'Alve en fut le vidame, qui l'espousa au nom du roy catholique, son parent et son maistre.

La feste dura huict jours pour le moins; et tous les princes, cardinaulx et seigneurs firent des festins à tour de rolle, à qui mieulx mieulx, et à l'envy à qui feroit la plus excessive et somptueuse despence, pour avoir la vogue parmy les Hespaignoles.

CHAPITRE XXVI.

M. de Vieilleville désapprouve les conditions de la paix faite avec la Savoie.

Mais le roy, pour l'extreme envie qu'il avoit de recommencer les joutes, abregea tous ces festins, et ouvrit le pas, les huict jours expirés, des nopces et tous les festaiges, contre l'oppinion toutesfois de M. de Vieilleville; disant à sa majesté qui luy sembloit qu'elle avoit assez demené ce passe-temps, et qu'en son particulier elle en rapportoit ung merveilleux honneur, et sa noblesse une bien grande reputation; et qu'il estoit necessaire de regarder aux nopces de M. de Savoye et de madame Marguerite sa sœur; car, puisqu'il estoit là en personne, il estoit plus que raisonnable de le depescher, sans le tant faire languir. Aussi sadite majesté respondit que au premier de juillet il y mettroit une fin; car tout ce qui dependoit de ce mariaige

n'estoit encores decidé, estant question de rendre au duc de Savoye tout le Piedmont, la Savoye, la ville de Bourg, et tout le pays de Bresse ; et que monsieur le connestable qui manioit ceste affaire, sur lequel il s'estoit du tout en tout remis et fié, n'estoit encores prest, mais qu'il attendoit sa resolution devant huict jours, et de tous les entremetteurs de ce mariaige d'une part et d'aultre, qui estoient tous assemblés en sa maison d'Escouan pour cest effect.

De quoy M. de Vieilleville demeura fort estonné ; et ne pouvoit bien comprandre ny faire entrer en son esprit qu'il fallut rendre et quicter tant de provinces, villes et chasteaulx, avec une si esmerveillable estendue de pays, qui avoit cousté au feu roy son pere et à la couronne de France plus de quarante millions d'or, et cent mille testes à conquerir, pour le mariaige d'une fille de France, dont l'ordinaire estoit tout courant, et à grandissime joye, à cent cinquante mille escus pour le plus : car les ducs d'Italie et d'Allemaigne qui sont souverains s'y battent à la perche, pour le très-remarquable et très-illustre honneur qu'ils enracinent en leurs maisons et posterités, d'espouser les filles du plus grand roy de toute l'Europe ; et que ung duc de Ferrare, pour espouser Renée, fille du roy Loys douziesme, n'en eust jamais davantaige ; encores n'en fust-il payé que de la moitié comptant, et le reste en papiers. Et ne se peust M. de Vieilleville garder, pour l'indicible regret qu'il avoit de veoir ung tel desmembrement de l'estat de France, de luy remonstrer tout ce que dessus ; y adjoustant davantaige que monsieur le connestable luy faisoit bien practicquer la puissance et authorité d'un connestable de France ; car on dict communement qu'il peult engaiger la tierce partie du royaume en une extreme necessité ; « on n'y a pas failli à ce coup, car pour estre quicte de sa ranson à M. de Savoye, de qui il estoit prisonnier, montante à quatre cents mille escus, il vous a forcé d'arracher ce très-riche et très-luisant fleuron de vostre couronne, couvrant son jeu du mariaige de madame vostre sœur, qui n'eust pas esté la premiere fille de France qui aict finy ses jours en une bonne abbaye ; aussi bien elle a quarante ans passés. — Mais que deviendront, sire, ces beaulx parlements de Thurin et de Chambery, et les chambres des comptes que le feu roy vostre seigneur et pere, avec ung grand nombre d'aultres. Estats, y avoit institués à la française ; à l'exercice desquels une infinité de Français s'y estoient peuplés et arassés ; et desjà à Thurin on parloit aussi bon français que à Lyon ; car les habitants quictoient leur langaige naturel d'italien corrompu pour apprendre le nostre, et s'y delectoient.

« Et pouvez croire, sire, que incontinent que le duc de Savoye sera rentré en ses terres, il exterminera itout ce que vous y avez planté, pour en faire perdre la mémoire à jamais : de sorte que toute la gloire que la France avoit acquise en Italie, par l'espace de vingt-six ou trente ans, sera du tout estaincte ; et l'esperance de pouvoir jamais retirer le duché de Milan vous est entierement eschappée et perdue ; mais ce qui me trouble l'esprit et dragonne l'ame, est que vous avez faict cest advantaige au lieutenant général de vostre naturel et mortel ennemy le roy d'Hespaigne ; qui sera, par le moyen de ceste voisinance, quand il luy plaira, aux portes de la ville de Lyon ; laquelle auparavant ceste alliance estoit quasi au milieu de vostre royaume, et est maintenant devenue frontiere. Mais bien plus, sire, il ne fault que ceste advantageuse commodité pour leur faire chercher les moyens de bien-tost rompre la paix. Par ainsi, c'est à votre majesté à se tenir sur ses gardes ; car il y a aultant de fiance et de seureté en la foy hespaignole, qu'en la santé de l'homme qui a cent ans passés. »

Le roy ne pust respondre, sur ceste brave et très-considerable remonstrance, aultre chose sinon qu'il maudissoit l'heure qu'il ne luy avoit communiqué ceste affaire, deux ou trois mois premier que d'y entrer ; car il ne se pouvoit mieulx dire ny conseiller, rejectant toute flatterie, pour la conservation de son estat, adjoustant en grande colere qu'il s'estoit grandement oublié de faire un tel advantaige à sa sœur, qui estoit quasi la septieme partie de son royaume ; et qu'il ne sçavoit à qui s'en prendre qu'au connestable, qui avoit mis sus le premier propos de ce mariaige, estant encores prisonnier dudict duc de Savoye, qui luy avoit faict present de sa rançon ; mais qu'il se consoloit d'une chose, que ledict duc de Savoye avoit fort volontairement accepté l'estat de connestable de France après sa mort, et en a la reserve bien depes-

chée, qui l'asseuroit que à jamais la paix sera inviolable entre le roi d'Hespaigne et lui. Mais M. de Vieilleville repliqua qu'il estoit à craindre qu'il en usast comme le comte de Sainct-Paul, de la maison de Luxembourg, qui fut créé connestable de France par une paix qui se fist aussi entre le roy Loys onziesme et le duc de Bourgoigne, duquel il estoit lieutenant-general; mais toujours il favorisoit par soubs main le duc de Bourgoigne son premier maistre, au grand desavantaige du roy Loys, auquel il fist une infinité de frasqueries et tradiments, comme il se peult veoir aux memoires de Philippes de Comines. Mais le roy repartit incontinent, disant que si le duc de Savoye entre en ce jeu-là, il luy fera aussi-tost trancher la teste, que fist son predecesseur à l'aultre.

CHAPITRE XXVII.

Le roi entre en lice dans un tournoi et rompt plusieurs lances.

Sur ces discours il arriva ung gentilhomme nommé La Couldre, devers le roy, de la part de monsieur le connestable, qui luy apporta l'entiere resolution du mariaige, et que ce qui avoit tenu les choses en telle longueur, provenoit de l'oppiniastreté des ministres et agents du duc de Savoye, qui vouloient qu'on leur quictast tout le Piedmont en general; mais que le connestable avoit tant combattu et estreint, qu'il avoit reservé le marquisat de Saluces pour sa majesté, dont ils estoient demeurés d'accord; qui est une marque d'honneur pour la couronne de France, affin que le duc de Savoye, ses enfans et sa posterité, cognoissent que nos rois avoient aultrefois conquis et possedé tout le Piedmont et la Savoye; mais qu'en faveur d'une fille de France qui fut mariée en leur maison, et de laquelle ils estoient sortis, on leur avoit rendu et comme gratuitement donné tout ce qu'ils possedoient de-çà et de-là les monts, se reservant seulement le marquisat, pour, par ceste immense liberalité, les rendre plus obeissants et affectionnés à la maison et couronne de France, y faire service et se ranger à jamais de son party, et le tenir inviolablement envers tous et contre tous : c'estoient les propres mots de la depesche de La Couldre.

De quoy sa majesté demeura très-contente, et la communiqua tout incontinant à M. de Vieilleville, pour desraciner de son cueur tous les regrets qu'il avoit de ceste grande diminution de son estat; luy disant que c'estoit à la verité une fort tirannique usurpation que le feu roy, son seigneur et pere, avoit faicte sur le pere de cestuy-cy, car il n'y avoit aulcun droict; et que ce n'estoit pas vivre en bon chrestien de jecter ainsi ung povre prince de sa terre, et l'en despouiller du tout, et quand il n'y auroit aultre considération que pour descharger l'ame de sondict seigneur et pere, il veult rendre à ce duc ce qui luy appartient; aussi, qu'il le trouve très-gentil prince et de gaillarde humeur, duquel il espere tirer de bons et grands services, et qu'il ne sera ny trahistre ny ingrat.

Quand M. de Vieilleville veid le roy ainsi tresbuché en la pieté et au christianisme, jusques à accuser son pere de tirannie, tant s'en fallut qu'il s'advanceast de rien replicquer davantaige, qu'il se repentit en l'ame d'en avoir tant dict.

Enfin, estant toutes choses concernant le mariaige de Marguerite de France avec le duc de Savoye, qui toujours s'intituloit ainsi, encores qu'il n'y eust ung seul poulce de terre, bien resolues et accordées, le roy voulust recommencer les joustes. Et après le disner du dernier de juing 1559, il demanda ses armes, ayant faict dès le matin publier l'ouverture du tournoy; lesquelles apportées, il commanda à M. de Vieilleville de l'armer, encores que M. de Boisy, grand escuyer de France, fust present, auquel appartenoit, à cause de son estat, cest honneur. Mais obeissant M. de Vieilleville à ce commandement, il ne se peust garder, luy mectant l'armet en teste, de dire à sa majesté, avec ung profond soupir, qu'il ne fist de sa vie chose plus à contre-cueur que ceste-là.

Sa majesté n'eust pas loisir de luy en demander la raison, parce que M. de Savoye se presenta en l'instant tout armé; auquel le roy dist en riant qu'il serrast bien les genoulx, car il l'alloit bien esbranler, sans respect de l'alliance ny de fraternité. Là-dessus ils sortent de la salle pour venir monter à cheval, et entrent en lice où le roy fist une très-belle course, et rompit fort bravement sa lance : M. de Savoye semblablement la sienne; mais il empoigna l'arson, le tronsson jecté, et bransla quelque peu; qui diminua la louange de sa course. Toutesfois

plusieurs attribuerent ceste faulte à son cheval rebours.

M. de Guyse vint après, qui fit fort bien. Mais le comte de Montgomery, grand et roidde jeune homme, lieutenant du sieur de Lorges son pere, l'un des capitainnes des gardes, print le rang de la troisiesme course, qui estoit la derniere que le roy devoit courir; car les tenants en courent trois, et les assaillants une. Tous deux se chocquent à oultrance et rompent fort dextrement leur bois. M. Vieilleville, auquel appartenoit de courir, comme l'un des tenants après le roy, pour faire aussi ses trois courses, se presente, et veult entrer en lice; mais le roy le pria de le laisser faire encores ceste course contre le jeune Lorges, car il vouloit avoir sa revanche; disant qu'il l'avoit faict bransler et quasi quicter les estrieux. M. de Vieilleville luy respond qu'il en avoit assez faict, et avec très-grand honneur; et, s'il se sent interessé, qu'il en alloit tirer pour luy sa raison; et s'il ne se tient bien, il ne le traictera pas plus doulcement qu'il a faict le neveu de Domp Rigonnes. Sa majesté ce nonobstant voulut faire encores faire ceste course contre ce Lorges, et le fist appeller. Sur quoy M. de Vieilleville luy dist: « Je jure le Dieu vivant, sire, qu'il y a plus de trois nuicts que je ne fais que songer qu'il vous doibt arriver quelque malheur aujourd'huy, et que ce dernier juing vous est fatal: vous en ferez comme il vous plaira. »

Lorges se voulut excuser aussi, disant qu'il avoit faict sa course, et que les aultres assaillants ne permettoient pas qu'il fist sur eulx ceste anticipation. Mais sa majesté l'en dispensa, luy commandant d'entrer en lice. A quoy, par très-grand malheur, il obeist; et print une lance.

CHAPITRE XXVIII.

Le roi Henri II est blessé à mort par le comte de Lorges, fils du comte de Montgommery. — Mort de ce roi.

Or fault-il noter, premier que d'entrer en ce mortel discours, qu'à toutes courses, et tant qu'elles durent, toutes les trompettes et clairons sonnent et fanfarent sans cesse, à tue teste et estourdissements d'oreilles. Mais incontinent que tous deux furent entrés en lice, et commencé leurs courses, elles se turent toutes coyes, sans aulcunement sonner, qui nous fist avec horreur présaiger le malheureux désastre qui en advint: car ayants tous deux fort valeureusement couru et rompu d'une grande dexterité et addresse leurs lances, ce mal habile Lorges ne jecta pas, selon l'ordinaire coustume, le tronsson qui demeure en la main, la lance rompue, mais le porta toujours baissé; et en courant rencontre la teste du roy, duquel il donna droict dedans la visiere, que le coup haulsa, et luy creva ung œil; qui contraignit sa majesté d'embrasser le col de son cheval, lequel ayant la bride laschée, paracheva sa carriere, au bout de laquelle le grand et premier escuyer se trouverent pour l'arrester, selon la coutume: car, à toutes les courses que faisoit le roy, ces deux officiers en faisoient aultant hors lice; et luy osterent son habillement de teste, après avoir descendu de cheval, pour le mener en sa chambre; leur disant avec parolle fort foible qu'il estoit mort, et que M. de Vieilleville avoit bien preveu ce malheur quand il l'armoit; et que auparavant il l'avoit instamment voulu divertir de recommencer le tournoy, « et qu'encore tout à ceste heure, il a faict ce qu'il a pu pour m'empescher de faire ceste mauldite course; mais que l'on ne pouvoit fuir ny éviter son destin. » Et sur ces propos, il fut conduict et porté en sa chambre par M. Le Grand et M. de Vieilleville, qui fut fermée et interdicte à tout le monde; de laquelle le roy ordonna M. de Vieilleville surintendant general, affin que personne n'y entrast, sinon ceulx qui y pouvoient faire service, comme medecins, chirurgiens, appoticquaires, valets de chambre et de garderobe qui estoient en quartier; mesme la royne n'y sceust entrer, crainte de luy accroistre ses douleurs, ny pas ung des princes se presenta.

Cinq ou six chirurgiens des plus experts de France firent toute diligence et devoir de profondir la playe, et sondre l'endroict du cerveau où les esquilles du tronsson de la lance pouvoient avoir donné. Mais il ne leur fust possible, encores que durant quatre jours ils eussent anatomisé quatre testes de criminels que l'on avoit decapités en la conciergerie du palais et aux prisons du grand Chastelet; contre lesquelles testes on coignoit le tronsson par grande force au pareil costé qu'il estoit entré dedans celle du roy; mais envain.

Le quatriesme jour il reprint ses esprits, car

la fievre continue l'avoit laissé, laquelle, depuis l'heure de sa blessure, ne l'avoit abandonné, et fist appeller la royne; et se presentant toute esplorée, il luy commanda de faire depescher les nopces de sa sœur le plustost qu'il luy seroit possible. Puis il demanda à M. de Vieilleville, qui n'avoit jamais abandonné son lict sans se despouiller, et tousjours present quand on le pensoit, où estoit le brevet de l'estat de mareschal de France, qui luy fut incontinent presenté; et l'ayant sa majesté, le bailla à ladicte dame, la priant de le signer tout à l'instant, et en sa presence, ce qu'elle fist; et luy enjoignist, comme par testament et derniere volonté, d'executer la teneur dudict brevet, sans fraude ny connivence, tout aussi-tost que l'occasion s'y offriroit : ce qu'elle promist sur son honneur et sur son ame.

Puis luy recommanda l'administration du royaume, avec leur fils aisné encores bien jeune, qui luy succedoit; et qu'elle eust soing de leurs aultres enfants, et qu'elle et eux priassent et fissent prier Dieu pour son ame; car, de son corps, il sentoit bien, par l'horrible mal qu'il souffroit, que c'estoit faict de sa vie : la priant là-dessus de se retirer. Ce propos finy, elle le laissa; mais si M. de Vieilleville ne l'eust soutenue elle tomboit à terre; et la fallut porter en sa chambre, où arrivée, et revenue à soy, commencea en toute diligence de donner ordre pour les susdictes nopces, qui furent faictes cinq jours après le commandement, et ressembloient mieulx ung convoy de mortuaire et funerailles, que à aultre chose; car, au lieu de haultbois, violons et autres resjouissances, ce n'estoient que pleurs, sanglots, tristesses et regrets; et, pour mieulx representer ung enterrement, ils espouserent ung peu après minuict, en l'église Saint-Paul, avec torches, flambeaux, et toutes aultres sortes de luminaires, pour esclairer toute la suicte : car le roy avoit desjà perdu la parolle, le jugement et tout usaige de raison, ne cognoissant plus personne. Si bien que le lendemain des nopces, qui estoit le dixiesme de juillet 1559, Dieu en fit sa volonté; et luy, rendit l'esprit.

Laissant, par sa mort, Paris universellement troublé, et le royaume quasi remply de tristesses, d'extremes fascheries et ennuys; car toute la grandeur des prélats, des seigneurs et de la principale noblesse de France, estoit alors venue en ladite ville pour l'ardant desir que toutes personnes de moyen et de qualité avoient de participer en tant d'aises et de contentements des mariaiges des filles de nos roys, et du bien de la paix tant desirée et necessaire.

Je passe soubs silence le deuil désesperé qui se demenoit par la royne, par la royne d'Hespaigne, Elizabeth sa fille, madame Marguerite, nouvelle duchesse de Savoye, et generalement par toutes les princesses et dames de la cour; car on ne peult ignorer ny doubter que la desolation n'y fust excessive et quasi mortelle.

Je ne parle non plus de l'affliction qui avoit saizy les cueurs du duc d'Alve et de tous les seigneurs d'Hespaigne qui l'avoient accompaigné en France, car leur deuil ne se pourroit exprimer, tant à cause de l'incroyable desolation où estoit leur nouvelle royne, que pour se veoir frustrés des honneurs et prouffficts que les caresses et faveurs ordinaires du feu roy leur pouvoient faire esperer; car il les sçavoit nommer tous par leurs noms et surnoms, qui les asseuroit que sa majesté ne les oublieroit jamais, et que à la longue ils s'en pourroient prevaloir; et desjà quatre d'iceulx avoient des reserves des premiers estats vacquants de gentilshommes ordinaires de la chambre du roy, et en avoient les brevets signés de sa main qu'ils monstroient à tout le monde, par grande faveur et honneur.

De m'estendre aussi à spéciffier les angoisses, creve-cueurs et tristesses qui se combattoient en l'esprit et au cueur de M. de Vieilleville, pour la perte d'ung si très-excellent et très-bon maistre, ce seroit chose superflue; car il n'y a personne, de si povre entendement qu'elle puisse être, qui ne juge, par le progrès de ceste histoire, qu'elles devoient estre excessives et mortelles, voire plus fortes à passer quasi que la mort mesme, veu la grande créance qu'il avoit prise en luy et l'estime que sa majesté en faisoit, qui l'avoit mys en une merveilleuse esperance d'estre ung jour fort grand, et que s'il eust vescu il n'eust pas remys la recompense de ses signalés services en la main d'aultruy, mais les eust remunerés en personne, et bientost, jusques à le faire connestable de France, si l'occasion s'y fust offerte, et luy en avoit desjà secretement donné une bonne parolle; attendant l'effect de

laquelle il le tiroit du gouvernement de Metz, qu'il donnoit en sa faveur à M. d'Espinay son gendre, et le faisoit, pour toujours l'approcher de sa personne, gouverneur de l'Ile-de-France, tant estoit grande l'amytié qu'il luy portoit, que ses braves, signalés et incomparables services luy avoient acquise, et lesquels ce très-debonnaire et très-magnanime prince, qui fut toute sa vie aultant esloigné de l'ingratitude que la terre des cieulx, n'eust jamais oubliés.

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE III[1].

M. de Vieilleville est fait chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis.

..... La reine mere, qui prevoyoit bien que M. de Vieilleville seroit de ce nombre, le subrogea en la place de son chevalier d'honneur qui estoit demeuré malade à Paris, et eust ses trois logis accoustumés au pied du chasteau, pour son train en la ville, et pour son escurie ung bon villaige. Par aultre voye n'y pouvoit-elle donner ordre, car tous les officiers de la maison du roy, son seigneur et fils, chancelier, tresoriers, secretaires des commandemens, capitainnes des gardes, mareschaulx de logis, maistres d'hostels et des requestes, se trouvoient de grand matin au lever du roy pour recevoir les commandements, et s'y faisoient toutes ordonnances par les deux freres, sans que sa mere y fust appelée, qui estoit un mespris du tout insupportable. Et, entre aultres, ils en firent publier une, que quiconque, de quelque qualité qu'il fust, parleroit de convoquer et assembler les estats, seroit declairé ennemi du roy, et coulpable du crime de leze-majesté, donnants à entendre à sadicte majesté que, s'il permettoit à son peuple de luy eslire un conseil, il le vouldroit doresnavant tenir comme soubs la verge, tellement qu'il ne luy demeureroit rien d'un roy que le tiltre seulement, et que ce seroit faire grand tort et injure à sa prudence, qu'il avoit desjà assez grande et suffisante pour gouverner et soy et son peuple, langaige *causé* et contenu en ladicte ordonnance, laquelle, oultre la publication qui en fust faicte par la ville et fauxbourgs d'Amboise, ils firent imprimer, affin que toute la France n'en pretendist cause d'ignorance.

[1] Les deux premiers chapitres manquent dans le manuscrit, ainsi que le commencement du troisième.

CHAPITRE IV.

Conjuration d'Amboise.

Ceste publication cependant fist esclorre ce que l'on couvoit il y avoit plus de quatre mois; car un grand nombre de noblesse s'esleva et print les armes pour s'y opposer, et choisirent ung chef nommé la Regnaudye, qui avoit, pour conduire son entreprise, trente capitainnes vaillants et bien experimentés; le but de laquelle estoit seulement de se saisir des deux freres, et mettre le roy en liberté, qu'ils retenoient comme par force et violence, et restablir les anciennes loix, statuts et coustumes de France, sans aulcunement attenter à la personne de sa majesté. Et avoit ledict la Regnaudye, oultre les trente capitainnes, environ cinq cents chevaulx et grand nombre de gens de pied, qui tous vindrent se rendre, par un fort secret rendez-vous, en ung chasteau assez près d'Amboise, nommé Noyzé.

La nouvelle de ceste trouppe, si-tost et si inoppinément assemblée, troubla merveilleusement le roy, MM. de Guyse et toute la cour, ne pouvants, sa majesté et ses deux gouverneurs, imaginer l'occasion de ceste esmeute, et encores moins penser comme il estoit possible que tant de gens se peussent trouver ensemble si près d'eulx sans avoir esté descouverts; qui fut leur grand estonnement, d'aultant que les villaiges, à lieue et demie à la ronde de la cour, sont chargés ordinairement de trains, de valetaille et de chevaulx; et Noyzé n'en est distant que de cinq quarts de lieue pour le plus. Qui fut cause que sadicte majesté, par le conseil des deux freres,

envoya querir M. de Vieilleville, auquel elle commanda d'aller devers eulx leur demander pour quelle raison ils sont là assemblés et en armes; s'ils veulent faire perdre aux Français la louange et reputation qu'ils ont de tout temps acquise sur toutes les nations du monde, d'estre très-fidèles et très-obéissants à leur prince; et que ce n'est pas la façon des subjects, quand ils ont quelque remontrance à luy faire, de la presenter avec les armes, mais qu'il y fault venir en toute reverence et humilité; et que, se mettants en ce devoir, il les peult assurer de sa part qu'il leur accordera tout ce qu'ils demandent, et qu'ils peuvent venir en toute seureté faire leur remonstrance, leur promectant, en foy de prince, qu'il ne leur adviendra aulcun mal; et leur pardonne dès ceste heure, par serment royal et de prince très-chrestien, toute la faulte qu'ils ont commise en ce port d'armes, et d'avoir tant ozé que d'approcher si près de son logis et de sa personne à force ouverte.

Sur quoy M. de Vieilleville, qui cognoissoit la felonnie des deux freres, ne voulant laisser une telle marque de tradiment à sa posterité, feist une reponce fort subtile et de grande ruze à sa majesté, par laquelle il s'exempta de ceste ruineuse et sanglante charge, et qui fust telle : «Sire, vostre majesté me faict très-grand honneur de m'employer en ceste créance, que j'executeray de très-ardant courage et en toute fidelité; mais je m'asseure que je perdray ma peine, parce que, ayants commis une telle faulte, qui ne se peult mieux nommer que vraye rebellion à son roy, et par consequent convaincus du crime de leze-majesté, il fault necessairement que ce soit ung prince qui leur porte ceste parolle de vostre part; qu'ils ayent double asseurance de leur vie, et de tout ce que vous leur promettez : la premiere, de la parolle de vostre majesté, qui est comme ung arrest sans appel et qui ne se peult retracter; et l'aultre, de celle du prince qui la leur porte, que vous ne vouldriez pour rien enfraindre ny desavouer, à cause de sa grandeur; car il n'y en a poinct en ceste compaignie qui n'aist cest honneur de vous appartenir en quelque degré de consanguinité : et seront, par ce moyen, vos deux parolles confirmatives, et comme pleigées l'une de l'aultre; là, où de la mienne ils ne doubteront jamais que vous ne passiez par dessus quand il vous plaira, n'estant que gentilhomme et serviteur, et que me desavoueriez tousjours, pour petite et ligiere occasion; qui les fera entrer en ung soupçon et defiance nompareille.»

CHAPITRE V.

Punition des conjurés.

Sur ceste saige responce, que le roy et ses oncles trouverent pertinente, ils changerent d'advis; et donnerent ceste créance à M. le duc de Nemours, qui l'accepta trop promptement, sans en considerer la conséquence ny les évenements, et partit d'Amboyse avec cent chevaulx pour parler à eulx; qui ouvrirent à luy dixiesme la porte du chasteau de Noyzé. Et ayant parachevé ses discours, et juré en foi de prince, sur son honneur et dampnation de son ame, et oultre ce signé de sa propre main, Jacques de Savoye, qu'il les rameneroit sains et saulves, et n'auroient aulcun mal, quinze des principaulx et mieulx parlants d'iceulx, s'asseurants en sa foy, seing, et parolle de prince, sortirent avecques luy pour faire leur remonstrance au roy; estimants à grand heur et advantaige d'avoir libre accès à sa majesté, sans qu'il fust besoing de l'acquerir par armes ny par force.

Mais estants arrivés à Amboyse, ils furent incontinent resserrés en prison, et tourmentés par cruelles géhennes. Ce que voyant M. de Nemours, il entre en une merveilleuse colère et desespoir du grand tort fait à son honneur; et poursuict par toutes instances et sollicitations leur délivrance, par l'entremise et intercession mesme de la royne régnante, de madame de Guyse, et d'aultres grandes dames de la cour; mais envain, car à luy et à elles toutes fut repondu par le chancelier Olivier que ung roy n'est nullement tenu de sa parolle à son subject rebelle, ny de quelconque promesse qu'il luy aict faicte, ny semblablement pour qui que ce soit de sa part; et deffence faict, générale et par cry public, à tous et à toutes de n'en plus importuner sa majesté, sur peine d'encourir son indignation. Qui fut cause que ceste sollicitation cessa, au grand creve-cueur et mescontentement du duc de Nemours, qui ne se tourmentoit que pour sa signature; car, pour sa parolle, il eust tousjours donné un desmentir à qui la luy eust voulu reprocher, sans nul excepter, tant estoit

vaillant prince et généreulx, fors sa majesté seulement.

Cependant ces quinze miserables furent executés à mort, comme coupables du crime de leze-majesté, par diverses façons, et selon qu'ils s'estoient chargés eulx-mesmes soubs la torture par leur confession. Car les ungs furent decapités, les aultres pendus aux fenestres du chasteau d'Amboise, et trois ou quatre roués : se plaignants plus au supplice du tradiment du duc de Nemours, que de la mort mesme qu'ils souffroient fort constamment; entre aultres, le sieur de Castelnau, gentilhomme de fort bonne maison, l'appella cinq ou six fois sur l'échaffault trahistre, très-meschant et indigne du nom de prince; et trempa ses mains au sang de ses compaignons, encores tout chault, qui avoient esté sur l'heure decapités en sa presence; et les élevant au ciel toutes sanglantes, il prononcea de fort belles et très-sainctes paroles en la priere qu'il fist à Dieu, et telles qu'il fist pleurer mesmes ses ennemys, principalement le chancellier Olivier, qui l'avoit condamné à mort et tous ses compaignons. Lequel soudain, après ceste execution, picqué d'ung remors et vive componction de conscience, tomba malade d'une extreme melencolie qui le faisoit soupirer sans cesse et murmurer contre Dieu, affligeant sa personne d'une estrange et espouvantable façon; et estant en ce furieux desespoir, le cardinal de Lorrainne le vint visiter; mais il ne le voulut point veoir, ains se tourna de l'aultre costé, sans luy respondre ung seul mot; puis, le sentant esloigné, il s'escria en ces mots : « Ha ! mauldit cardinal, tu te dampnes, et nous fais aussi tous dampner ! » Et deux jours après il mourut.

Et parce que la Regnaudye, qui venoit joindre sa trouppe à Noyzé, fut tué par les chemyns, ceste entreprise, qui avoit esté conduite par une merveilleuse prudence et dexterité jusqu'au poinct de son execution, revint à néant et fut entierement renversée, non sans grand esbahissement : car les cinq cents chevaulx et gens de pied susdits s'estoient trouvés à Noyzé, par ung très-secret rendez-vous, de toutes les provinces de France, en moins de deux jours, sans estre découverts; mais par la confession des executés sous la question, on alla deffaire en la campaigne les aultres qui s'y venoient joindre; et semblablement, par l'accusation qu'en fist ung de leur party, nommé des Avenelles, qui se tourna du costé de M. le cardinal de Lorrainne, qui les vendist et trahist, lui donnant advertissement du passaige de la Regnaudye et du chemyn qu'il devoit tenir.

CHAPITRE VI.

M. de Vieilleville est envoyé à Orléans pour y commander.

Telles et si cruelles executions, toutefois, despleurent à la plus grande et meilleure part de la cour, principalement de ce qu'elles avoient esté faictes contre la parolle d'ung grand roy; et qu'il avoit esté de ceste façon contrainct, par l'animosité de ses oncles, de la faulcer; veu qu'il apparut à tous, par ung papier qui fut trouvé sur la Regnaudye après sa mort, que ce n'estoit poinct à luy qu'on en vouloit; car il contenoit au premier article ces propres mots.

« Protestation faicte par le chef et tous ceulx du conseil et associés en ceste saincte et politique entreprise, de ne attenter aulcunement, ny en quelque chose que ce soit, contre la majesté du roy ny les princes de son sang, mais pour remettre, avec l'aide de Dieu tout-puissant, le gouvernement du royaume en son premier estat, et faire observer les anciennes coutumes de France par une légitime assemblée des estats. »

Et ce qui rendoit les susdites executions plus odieuses, provenoit des plaintes et doleances ordinaires que faisoit le duc de Nemours à tous ses amys de l'engaigement de sa parolle, et de la subreptice et cauteleuse façon dont on y avoit procédé; ne pouvant assez hault louer, comme faisoient tous ceulx ausquels il en parloit, le très-avisé et resolu entendement de M. de Vieilleville, qui, par une brave et très-saige excuse, se deffit d'une si scandaleuse et sanglante charge; en quoy il acquist un merveilleux honneur.

Or continuant des Avenelles ses advertissements, il asseura MM. de Guyse, sur sa vye, que bientôt on devoit faire partir de Rouanne-sur-Loyre trois grands balteaulx chargés de toutes sortes d'armes, avec grande quantité de pouldre ; et qu'il y avoit bon nombre d'arquebusiers ordonnés pour leur escorte et conduicte, et qu'il seroit bon d'envoyer à Orleans quelques capitainnes de marque avec des forces pour attendre ou prévenir leur passaige et les arrêter. Surquoy M. de Vieilleville fut appellé, et com-

mandement à luy faict, par le roy, d'aller à Orleans pour cest effect.

Lequel, suyvant son accoustumée prudence, respondit qu'il estoit tout prêt de partir, mais qu'il estoit à craindre que M. de Montpensier, qui en estoit gouverneur, trouva maulvais que l'on entreprînt sur son gouvernement, et qu'il seroit bon de l'en advertir. « C'est tout un, dist le roy, en la presence de ses oncles, qui luy avoient dressé ceste partye pour l'escarter d'auprès de la royne mere; il faut nécessairement que vous y alliez; car la chose requiert une grande celerité. — Que votre majesté doncques, sire, respond-il, me face promptement depescher ung pouvoir pour commander absolument en la ville et duché d'Orleans, comme votre lieutenant général, pour deux mois seulement, s'y estant offerte une occasion qui importe grandement à votre service. » Ce qui fust depesché du soir au lendemain; car on n'en demandoit que l'absence: et lui furent donnés cent harquebusiers à cheval.

CHAPITRE VII.

M. de Vieilleville défait une troupe de rebelles.

Arrivés que nous fusmes à Clery, M. de Vieilleville envoya ses fourriers devant, tant pour dresser son logis, que pour le quartier des susdits arquebusiers. Et despecha un gentihomme devers les prevost, bailly, juges et officiers de l'hostel de ville, pour les advertir de sa venue, avec son pouvoir scellé du grand scel et signé de la main du roy; aultrement luy eussent-ils fermé les portes: excusables pour deux raisons; l'une que l'on estoit en temps d'hostilité, car au loing de la cour on tenoit le roi pour assiégé; l'autre qu'ils avoient un grand prince pour gouverneur, qui les eust toujours advoués de n'ouvrir poinct leurs portes à gens de guerre, soubs une simple lettre de cachet que l'on falsifie souvent, sans son commandement exprès, ou celui de sa majesté.

De sorte que ce pouvoir, obtenu par la grande providence de M. de Vieilleville, fust cause que les juges et officiers susdits, et quasi tous les plus apparants et riches bourgeois de la ville, même du clergé, vindrent au-devant de lui plus d'une lieue, pour lui offrir toute obéissance et service, premierement au roy, puis pour son particulier; et qu'il estoit le très-bien venu, s'estimant bien fortifiés et asseurés par sa présence, en telle fluctuation d'affaires et de troubles qui pour lors regnoient; et que sa majesté ne leur eust sceu envoyer ung seigneur ni aultre chevalier pour les garder et conserver qui leur eust esté plus agréable; avec une infinité d'aultres louanges qui seroient trop longues à réciter: et le logerent de commun assentement chez le prevost de la ville, qui est le premier estat de judicature de toute la duché. Et dès la mesme heure de son arrivée, il posa des sentinelles sur le pont, pour descouvrir s'il ne passoit point de bateaulx, avec commandement de fouiller tous ceux qui abborderoient au port, encores que ce ne fussent que fustereaulx ou petites gabares.

Mais craignant que les trois grands batteaulx ne lui eschappassent, et que l'on les eust déchargés à dix ou douze lieues au-dessus d'Orleans, ayants eu le vent de ce qui s'estoit passé à Amboise, et que, cela advenu, on l'eust peu calompnier d'estre adhérant aux rebelles (car les gens de bien et d'honneur ne manquent jamais de presteurs de charité), il monta à cheval dès le lendemain de son arrivée, et sortit d'Orléans avec ce qu'il avoit de forces; et depescha deux capitainnes à chacun vingt soldats, pour aller d'un et d'austre costé de la riviere, afin de descouvrir ou gens ou batteaulx, et luy en donner incontinant advis, sur-tout d'arrêter tous ceulx qu'ils verroient descendre, entrer dedans, et les fouiller, et qu'il les suivoit de près. Celui qui tenoit le chemin de Gyen, l'envoya advertir qu'il y avoit en un villaige près Gergeau, une trouppe de soldats qu'il sçavoit estre de la faction de la Regnaudye, mais qu'il n'en pouvoit spécifier ni recognoitre le nombre; toutesfois il l'asseuroit, par le rapport des paysants estre fort grand. Ce nonobstant, il marche en diligence, toute la nuict, droict au villaige où ils étoient, distant d'Orleans de douze lieues, et en fist dix de ceste calvacade, où ils les surprint environ l'aube du jour; et, sans autrement les recognoistre, il entre de furie dedans le villaige, auquel il n'y avoit une seule barricade, et donne l'alarme, ayant mis ses harquebusiers à pied, et départy sur les issues et advenues du villaige M. d'Espinay et M. de Thevalle, avec les gentilshommes de sa maison, pour empescher la fuytte.

Ces povres soldats, qui estoient bien cinq cents, surpris et espouvantés, n'eurent pas loisir de s'assembler, hormis cent des plus aguerris qui voulurent gaigner l'église; mais M. de Vieilleville, qui avoit bien preveu que ce seroit leur dernier refuge, avoit envoyé, premier que de donner l'alarme, les vieulx capitainnes, qui gaignerent la nuict le porche de l'église et le cymetiere, de sorte que s'y acheminants, ceulx-cy sans ordre, ils furent chargés et deffaits en pleine rue, encores qu'ils soutinssent bien valeureusement le combat. M. de Vieilleville y perdit cinq hommes, et son cheval blessé d'un coup de picque; mais ils demeurerent tous cent sur la place. Les aultres jouerent le jeu *à saulve qui peult*. Mais M. d'Espinay et sa trouppe en tuerent environ six vingts qui se saulvoient par les jardins et derrieres des maisons: les aultres se jetterent à la naige dedans la riviere. Les habitants du villaige assommerent ceux qui s'estoient mussés aux greniers, caves et aultres lieux secrets de leurs maisons, sans misericorde. Ceste rencontre de M. de Vieilleville leur fust malheureuse; car ils se devoient departir, et se retirer chacun chez soi, dès le jour mesme, et par petites trouppes, ayants entendu la mort de la Regnaudye, et les executions de leurs compaignons à Amboise.

Il en fut prins aussi dix ou douze, au nombre desquels estoit le capitainne nommé Sabrevert, que M. d'Espinay présenta à M. de Vieilleville, auquel il confessa qu'il descendoit trois batteaulx chargés d'armes de toutes sortes, pour gens de cheval et de pied, et de grande quantité de poudres; semblablement trois faulconneaulx et quatre arquebuses à crocq; mais qu'il les avoit laissées et abandonnées à trois lieues au-dessus de ce village, ayant esté adverty que leur entreprise pour le bien public de la France estoit découverte par les tradiments du duc de Nemours, et d'un meschant de leurs associés nommé des Avenelles; dont le premier avoit amené, sur sa parolle et foy de prince, quinze des plus aparants de leur premiere trouppe à la boucherie, et l'aultre avoit fait tuer leur chef M. de la Regnaudye.

Et luy ayant demandé M. de Vieilleville comment il avoit peu passer, depuis Rouanne, par tant de villes qui sont sur la riviere, comme Nevers, Gyen, et une infinité d'aultres, sans estre arrestés et combattus; il respondit, sous la faveur d'un passeport, qu'il luy monstra, que leur avoit donné le lieutenant général au gouvernement et séneschaulcée de Lyon et Lyonnais, qui contenoit « qu'ils alloient au service du roy : car il sçavoit bien, comme estant de notre party, que nous allions mettre sa majesté hors de la tyrannie de ceulx de Guyse, et rendre à l'état et couronne de France son ancienne et premiere liberté. »

M. de Vieilleville, considerant leur intenion estre bien fondée puisqu'elle regardoit le bien public, et que s'il les eust tenus prisonniers de guerre pour payer rançon, il n'eust pas esté en la puissance du roy d'empescher qu'ils n'eussent passé comme les aultres (car il se desplaisoit extremement, comme pere des soldats, de veoir deffaire par un bourreau ung honneste soldat qui cherche sa fortune en homme de bien par les armes, et n'en vouloit que aux voleurs, mutins et seditieux; tesmoins les legionnaires de Metz), il fust d'advis de leur donner la liberté, et permettre de se retirer. De quoy ce capitainne et ses soldats le remercierent en toute humilité, se mettants à genoux, car ils pensoient estre morts. Ils firent quelque instance d'avoir ung passeport; mais il le leur reffusa; leur conseillant de se debander, et d'aller seulets ou deux à deux, aux lieux de leur retraicte, et s'advouer à M. de Guyse : ce qu'ils firent. Puis commanda de jecter les corps de leurs compaignons morts en la riviere, affin que ceulx d'Orléans, de Blois et d'Amboise veissent ceste deffaicte, par laquelle il mist fin à la guerre ou entreprise Renaudique, que l'on nomma le tumulte d'Amboise : qui advint et dura quasi tout le mois de mars, l'an mil cinq cents soixante.

Puis alla luy-mesme avec toute sa trouppe querir les trois grands batteaulx, qui estoient quatre lieues au-dessus de Gergeau, dedans lesquels il n'y avoit que les batteliers et environ vingt soldats malades, qu'il ne permit estre jectés dehors ny tués, garnis au reste de toutes les choses recitées par le capitainne Sabrevert. Il commanda aux batteliers de les amener à Orléans, les asseurant de leur payement : à quoy ils obeïrent; et fist entrer en chasque batteau dix soldats, pour la seureté, et pour respondre aux juges de Gergeau, et leur monstrer son passeport.

CHAPITRE VIII.

M. de Vieilleville retourne à la cour.

Ceux d'Orléans qui avoient desjà veu les corps, et resjouis infiniment de ceste deffaicte, incontinant qu'ils furent advertis de son acheminement, se preparent en toute magnificence de venir audevant de luy, pour luy faire comme une entrée. Mais il envoya M. d'Espinay devers les principaulx de la ville pour leur en faire deffence de sa part : et que quand il n'y auroit que ceste seule consideration, de la jalousie qu'en pourroit prendre M. de Montpensier leur gouverneur, prince du sang, cela les devoit retenir; car ils le cognoissoient assez vindicatif. Ils prindrent ceste saige remonstrance en payement, et l'en remercierent, faisant retirer tout le monde et rompre les preparatifs : car on commençoit desjà à tendre la porte et la rue de Bourgoigne, par laquelle il devoit entrer.

Estant arrivé à Orléans, et les batteaulx semblablement, il departit quelques armes à ses gentils-hommes, capitainnes et soldats ; et donna le reste qui estoit en grand nombre, et toutes les pouldres qui estoient environ quarante cacques, semblablement les faulconneaulx et harquebuses à crocq, à l'hostel de ville, pour mettre le tout en leur magasin; qui luy en firent de très-grands et très-humbles remerciments; car il preferoit toujours telles faveurs à toutes les richesses du monde. Aussi le sçavoient-ils bien publier ; disants tout hault que le gouverneur et son lieutenant en euseent plustost mis l'argent en leur bourse. Il vendit semblablement les trois batteaulx, et en distribua une partie de l'argent à quelques soldats necessiteux, mais la plus grande part à l'hospital d'Orléans et aultres povres; qui augmenta grandement sa reputation, et enflamma tellement l'ardeur des habitants de toutes qualités en son amitié, qu'ils le souhaictoient au lieu de leur gouverneur, encores qu'il fust prince du sang. Car de sa vie, disoient-ils, il n'avoit faict un tel present à l'hostel de ville ny à l'hospital, non pas encores commencé, ny aux aultres povres honteux, espars et cachés par la ville, comme M. de Vieilleville avoit faict; mais prenoit tout, et fourroit tout pour son bastiment de Champigny. De telle inconstante et variable humeur font les affections d'une populace le plus communément, et quasi de tous habitants de ville, qui ne peuvent jamais s'adonner à la louange et amitié de quelqu'un, sans denigrer celluy qu'ils abandonnent et qu'ils avoient auparavant aimé, pour donner couleur à ce changement, auquel les presens et aultres bienfaicts les rendent fort subjects.

Et après y avoir sejourné quinze ou seize jours, avec les meilleures cheres du monde, car ce n'estoient que festins à tour de roolle par les plus riches et aisés de la ville, mesme des ecclesiastiques, abbés et chanoines en dignité de la grande église de Sainte-Croix, nous deslogeasmes à leur très-grand regret ; et prinsmes la riviere, pour descendre à Amboise, où les chefs de l'hostel de ville ne s'espargnerent pas ; car ils nous fournirent de trois bons grands batteaulx, bien couverts et diaprés des armoiries de M. de Vieilleville, et garnis de toutes les commodités qui se peuvent desirer, principalement grand nombre de bouteilles de vin d'Orléans très-excellent pour sa suicte et domestiques d'apparence seulement; car tous les harquebusiers et les trains avec les chevaulx allerent par terre, qui se devoient rendre à nos couchées; car tant que le jour duroit nous ne branslions en ville ny villaige quelconque, mais disnions en nos batteaulx.

Et ne fault demander si à Beaugency, à Blois et par tous les gros bourgs et villaiges du long de la riviere, nous feusmes receus d'une merveilleuse allaigresse; car ces corps morts, qui pouvoient estre environ quatre cents soixante, flottants par devant leurs portes et soubs leurs ponts, leur avoient desraciné la frayeur de laquelle ils estoient espouvantés, par le faulx bruict que l'on faisoit courir, qu'il descendoit du Lyonnais, de Bourgoigne, Auvergne et aultres provinces adjacentes, plus de dix mille hommes pour secourir leurs trouppes, et vanger la mort de ceulx que l'on avoit trahis et executés à Amboise.

CHAPITRE IX.

Le roi et MM. de Guise donnent à M. de Vieilleville des marques de leur contentement.

Nous reprinsmes nos chevaulx à Escures pour venir à Amboise ; et à demie-lieue de la ville, nous trouvasmes MM. de Brezé et de Nanssé, capitainnes des gardes, de l'amitié et alliance

desquels envers M. de Vieilleville nous avons parlé au commencement de ce livre, qui estoient venus avec bonne trouppe audevant de luy pour le bien-veigner, et luy faire entendre beaucoup de paticularités qui s'estoient passées depuis son partement. Et adjousterent que son heureux voyaige l'avoit mis bien avant en la grace du triumvirat; et qui estoient ceulx qui s'en rejouissoient, ou qui en crevoient; *item,* qu'il trouvera une faveur qu'il n'esperoit pas; car il n'estoit logé que au pied du chasteau, et il a maintenant une belle chambre au dedans, par le commandement exprès de M. de Guyse, qui l'honore et respecte ce qui se peult; et qu'il s'y doibt fier beaucoup plus qu'au cardinal. Et marchants avec tels devis, M. de Hangest se presenta à luy, avec vingt chevaulx, à quart de lieue de la ville, que M. de Guyse avoit envoyé pour le recevoir, et luy dire de sa part qu'il estoit le bien venu, comme celluy que l'on devoit tousjours employer pour l'execution d'une grande et importante charge. Et entrasmes, avec ceste bonne compaignie, en la ville; et descendus au pied du chasteau, ledict sieur de Hangest le mena en la chambre que M. de Guyse luy avoit ordonnée, et commandé d'estre preparée.

Et incontinent après s'y estre raffraischy, il alla, en vray et routier courtisan, trouver M. de Guyse pour le remercyer d'une et si favorable courtoisie. Lequel, après plusieurs caresses et embrassades, le presenta au roy, le gratifiant de beaucoup de parolles pleines de louanges et d'honneur. Après lesqeulles, sa majesté le receust fort gracieusement, luy disant qu'il avoit très-grande occasion de se contenter de son service, et qu'il ne se presenteroit jamais affaire de telle importance que celle d'où il venoit, et qu'il avoit si valeureusement et avec une indicible diligence executée, qu'il ne fust des premiers appellé pour la mettre bientost à fin, et avec toute fidelité. De quoy M. de Vieilleville, luy baisant en toute revérence et humilité la main, l'asseura, se soumettant à la plus cruelle mort qu'on pourroit inventer si jamais il luy entre en l'ame d'y faire faulte, avec protestation que tant qu'il vivra, il entretiendra sa majesté en ceste bonne opinion.

Au partir de-là, il vint trouver les roynes mere et regnante en leurs chambres, semblablement les princesses et aultres dames de la cour, desquelles toutes il fut fort humainement receu, avec le petit mot de louange de chacune. Puis il alla saluer M. le cardinal de Lorrainne, malade de sa colicque, qui luy en dict sa ratelée, entre aultres que, par un juste jugement de Dieu, tous les rebelles qui avoient entrepris de devorer le roy et son conseil ont esté engloutys par la riviere et les poissons; de quoy sa majesté et tous eulx luy avoient grande obligation, puisque par sa valeur et saige conduite ce bien leur estoit advenu, et qu'il avoit apporté ce repos commun à toute la France.

Ainsi se passerent environ six semaines sans recevoir aulcunes nouvelles, fors une qui leur fust fort agréable; que le roy de Navarre estoit demeuré, au retour de son voyaige, bien malade à Nérac, sur les apprests qu'il faisoit de venir à la cour avec plus de sept cents chevaulx, bien resolu de se faire recognoistre pour premier prince du sang après les freres du roy encore enfants, et remettre les anciens statuts de France en leur premiere essence et vigueur : qui eust grandement brouillé les cartes; car tels complaisoient à ceulx-cy, qui à ceste venue les eussent abandonnés, et comme vrais et naturels Français se fussent tournés de son costé.

CHAPITRE X.

M. de Vieilleville est envoyé à Rouen.

Bientost après, ils furent advertys que ceulx de la religion pretendue reformée s'estoient battus en la ville de Rouan, et qu'il s'y estoit commis beaucoup de forces et violences, principalement contre les ecclesiastiques; car ils avoient eu du meilleur. Incontinent sans mettre les choses en longueur, ny aultre déliberation de conseil, on depescha M. de Vieilleville pour y aller avec sept compagnies de gendarmes, et y donner l'ordre requis et nécessaire; qui ne reffusa pas cette charge, mais s'y achemina fort volontairement, en intention de bien satisfaire sa majesté,

Et estant à Gisors, où les compaignies susdites se trouverent l'une après l'aultre, des villes où elles estoient esparses en garnison, et qui se y rendirent en moins de quinze jours, il envoya ung gentilhomme devers messieurs de la cour de parlement leur remonstrer qu'il ne sçauroit

approcher de leur ville et fauxbourgs avec ses forces, sans l'évidente ruyne du peuple et des lieux et belles maisons qu'ils ont autour de la ville; et qu'à ceste cause, et pour le desir qu'il a de les conserver comme subjects du roy et chefs de la justice en la province, qu'ils luy envoyent un conseiller de leur corps avec les informations des plus chargées en la sédition, et qu'il laissera toutes ses forces sans les faire passer plus oultre, n'estant raisonnable que l'innocent pâtisse pour le coupable, et leur envoya le double de son pouvoir, qui estoit terrible et très-rigoureulx; car, sans respecter estat ni qualité, il luy estoit permis de faire mourir, non-seulement ceux qui avoient mis les armes à la main, mais tous aultres qui y avoient applaudy, ou par soubs main favorisé ce tumulte; ayant ung prevost de l'hostel, nommé Genton, à sa suite, pour cest effect.

Ces messieurs admirerent infiniment la prudente et conscientieuse discrétion de M. de Vieilleville en la conservation des subjects du roy, et qu'il ne se vouloit pas enrichir de leur ruyne; et envoyerent devers luy un conseiller nommé Duval, pour le remercyer très-humblement d'une si louable courtoisie, qu'ils mettront en compte d'une fort grande obligation; et que ceulx d'Orleans ne leur avoient poinct menty, quand ils advertirent des bontés et gratuites liberalités qu'il avoient exercées en leur endroict; car ils voyoient bien que la courtoisie dont il use presentement envers eulx est vrayment confirmative de ses vertus, qu'il a fait reluyre en Orleans, et desquelles la mémoire servira de miroir à tous seigneurs qui auront charge royale, de ne se precipiter en cruaulté ny avarice; et que s'il luy plaist de s'ascheminer en la ville, qu'il y sera le très-bien venu et receu comme ung très-digne lieutenant de roy; le suppliant de laisser ses forces, ainsi qu'il leur promect, et qu'ils vont mettre la main à l'œuvre pour faire commencer les informations le plus secrettement qu'ils pourront, et ordonner des gardes aux portes, affin que les principaux autheurs, tant d'une part que d'aultre, de la sedition, ne puissent evader ny prendre la fuycte.

Sur ceste bonne et franche volonté, M. de Vieilleville departi ses forces et envoya trois compaignies au Chasteau-Gaillard, et les aultres quatre au grand et petit Andely. Mais sur-tout il choisit jusques à cent gentilhommes des plus apparents et mieux montés, pour l'accompaigner sans lances, cuyrasses ny aultres armes, oultre leurs espées et dagues, que de l'estoc et de la pistole, ou de la masse d'armes à l'arçon de la selle. Et, marchant avec ceste trouppe et sa suicte ordinaire, qui pouvoient monter environ deux cents chevaulx, il approche de la ville entre laquelle et Dernetal il trouva soixante des plus apparants de la ville qui luy estoient venus au-devant, de la part de messieurs de la cour; car M. de Villebon s'estoit resserré dedans le chasteau durant la sedition, duquel il n'estoit oncques puis sorty, et ne conferoit avec personne, encores qu'il en fust gouverneur, tant estoit grande son apprehension, et laissoit toutes les affaires de son gouvernement en la disposition de ceux de la cour et aultres juges.

CHAPITRE XI.

M. de Vieilleville fait punir les séditieux.

Ainsi entra M. de Vieilleville à Rouan, et vint descendre à l'hostel l'Abbaye du Bec qu'on luy avoit faict preparer, où se presenta, quasi à la descente de cheval, ung gentilhomme de M. de Villebon, nommé La Barre, pour l'advertir de quicter son logis et venir au chasteau, car les heretiques le tueront. M. de Vieilleville ne fist pas grand compte de cest advertissement, mais s'en mocqua et le renvoya avec une créance à son maistre, qui le devoit bien faire rougir, de se rendre luy-mesme prisonnier, qui devoit emprisonner les aultres, et d'estre tout le jour et quasi la nuict à cheval par la ville, pour s'enquerir et s'informer des plus mutins et les bien chastier; et que sa seule presence les feroit retirer, là où le voyants ainsi timide et espouvanté, ils s'animent à tout mal et rebellion, et qu'il se deplaist de la maulvaise oppinion que le roy a de luy, à cause de l'alliance et parenté qui est entr'eux deux. La Barre s'en va avec ce motet, incertain toutesfois s'il l'osa redire, car nous n'en ouismes oncques parler

Le lendemain il faict assembler tout le corps de la cour, aultrement toutes les chambres, et s'assied en la place qui est reservée aux roys quand ils s'y trouvent pour tenir leur lict de justice; et commande au greffier de la cour, auquel il avoit desjà faict delivrer son pouvoir, d'en

faire lecture publique et intelligible. Laquelle parachevée, le premier president, nommé M. l'Alman, commencea à parler; disant que le roy avoit esté divinement inspiré de leur deputer et envoyer ung si digne seigneur, auquel ils sont prets d'obeir, non-seulement pour le regard de son pouvoir qui est très-ample, mais pour la très-grande et très-louable reputation qu'il a tousjours acquise en toutes les charges que nos roys luy ont jamais données, lesquelles il a parachevées sans rapine ny violence; qui les faict esperer que l'issue de ceste-cy sera pareille et sans effusion de sang, veu le très-begnin commencement dont il a procedé; qu'il luy plaise doncques commander tout ce qu'il jugera estre bon, utile et necessaire pour le service du roy, pour y estre obey et servy sans rien espargner; car la cour luy offre et promect toute assistance.

Ce propos finy, M. de Vieilleville les remercia, leur disant qu'il fera entendre à sa majesté leur sincere affection à son service, et qu'il a deliberé de commencer à l'après-disnée en l'exécution de sa charge, qu'il leur veult communiquer à part; et cela dict, il se leva et faict approcher de luy les presidents et cinq ou six conseillers les plus anciens, ausquels il dict qu'il vouloit oster les armes au peuple, de quelque religion qu'il soit, et les faire mettre en l'hostel de ville, afin d'obvier à toute sedition populaire, et faire les executions des plus chargées en plus grande seureté; leur remonstrant que s'ils eussent pourveu à cela de bonne heure, il n'eust pas eu la peine de faire le voyaige : remonstrance à la verité qui les fist rougir ; car s'ils y eussent pensé, la sedition n'y fust pas advenue; et louerent fort ce très-bon advis, qui estoit le seul remede d'avoir la raison d'une populace et la maistriser.

Doncques, incontinant après-disner, il pose M. d'Espinay, avec trente gentilshommes, en la place de la grande église; M. de Thevalle, avec pareil nombre, en celle de Saint-Ouan; M. d'Orvaulx, avec aultant, le long de la grande rue, et depart ainsi sa trouppe en divers lieux. Puis faict crier par tous les carrefours, à son de trompe, que toute personne, de quelque qualité ou religion qu'elle soit, sans nul excepter, aict à porter toutes ses armes en l'hostel de ville, incontinent après le ban, sur peine de la hart, sans misericorde, auquel hostel ils trouveront gens fiables pour les recevoir et mettre en seure garde affin de les rendre à ceulx à qui elles appartiendront : ceste occasion passée, que s'il est trouvé que quelqu'un aict escarté ou caché les siennes, il sera pendu et estranglé, et tous ses biens confisqués : avec lequel ban on leur donna l'espouvante que les forces qu'il avoit laissées à sept lieues de la ville marchoient en diligence pour y entrer; et s'estoit desjà M. de Vieilleville saisy des portes qu'il faisoit tenir fermées, principalement celles qui regardent la riviere.

Ceste ordonnance, inoppinément publiée, et avec telles menaces, mit tout le peuple en si grande frayeur, que toutes les armes des habitants furent portées, en une merveilleuse promptitude, en l'hostel de ville. Et alloit cependant le prevost Genton, avec ses archers, de maison en maison pour les visiter, et descouvrir s'il s'y commettoit quelque fraude ou abus; mesme les présidents, conseillers, tous juges et les ecclesiastiques, y firent porter les leurs, ou pour servir au mesme peuple d'exemple, ou pour ne tomber poinct aux inconvénients où se rendent subjects ceux qui contreviennent à ung commandement d'un lieutenant-general de roy, qui est aultant desobéir à la mesme majesté : aussi, qu'ils cognoissoient M. de Vieilleville du tout inexorable aux contrevenants à ses commandements et ordonnances quand ils concernent le service du roy, en l'enfraincte desquels il n'eust pas favorisé son propre frere.

Toute la journée, jusqu'à six heures du soir, se passa en ceste corvée. Et dès la poincte du jour du lendemain, le prevost Genton commence à faire les captures, assisté et soutenu des forces du jour precedent, et en la mesme assiette, et ce, suivant les rolles des coupables, que messieurs de la cour avoient tirés des informations : et en fut pris environ trente d'une et d'aultre religion ; les aultres, plus advisés, avoient deslogé dès le jour de son arrivée. Et estant ainsi prisonniers, M. de Vieilleville commanda au prevost de depescher incontinent leurs procès pour en faire un bon exemple; mais il luy deffendit expressément de ne sonner, en façon que ce soit, en la sentence que l'on prononce au supplice au pied de l'eschele, qu'on appelle *dictum*, ce mot de *religion*, mais seulement « qu'ils ont porté les armes contre les ordonnances du roy, n'estants soldats, pas seulement souldrilles ny

dignes de cette qualité, et n'ayants jamais faict serment ny service à sa majesté en ses guerres ny à la couronne de France, mais seulement gens de ville, artisans et mecquaniques, lesquels, après s'estre ennivrés, se sont battus et tués, et par ung desbord desesperé en leur ivrongnerie, ont entré aux églises et ravagé en icelles ce qu'ils ont peu prandre et voller. » Et en fut ainsi executé jusques à dix-huict de mort naturelle ; les aultres de mort civile, les uns par le fouet, les autres d'amendes honorables et bannis, selon qu'ils estoient chargés.

Les presidents et conseillers admirerent grandement le stile de ce *dictum,* d'aultant qu'il ne spécifioit un seul mot de ce que contenoient les informations, et confesserent tous qu'il avoit esté dressé par ung merveilleux artifice et de grande ruse ; car, disoient-ils, s'ils eussent esté executés pour avoir pollu les autels, foulé aux pieds les choses sacrées ; et les nostres pour avoir aussi tué deux ministres et brûlé une infinité de bibles, nouveaux testaments français, avecques d'aultres de leurs livres censurés, c'eust esté pour animer les ungs et les aultres à en tirer la vengeance, faire des parties et des entreprises pour y parvenir, et tousjours à recommencer. Mais, par la grace de Dieu et par l'industrie et saige entendement de M. de Vieilleville, ils ont tous esté pendus et punys pour faict d'ivrongnerie seulement, qui nous faict espérer que nous ne tomberons plus en si perilleux et espouventables inconvénients ; car chacun craint ceste reputation d'estre dict subject au vin, et à s'enyvrer et mourir avec ceste honteuse marque, et non pas pour sa conscience et pour soutenir en vray chrestien sa religion.

CHAPITRE XII.

M. de Vieilleville réprime les entreprises des Huguenots de Dieppe.

Ceux de Dieppe, bien advertys de l'execution susdite, car six de leur ville y passerent par mort naturelle, et trois par civile seulement, qui leur vindrent annoncer les nouvelles, entrerent en une grande frayeur, d'aultant que les forces de M. de Vieilleville s'estoient approchées d'eulx de l'aultre costé de la riviere, et qu'il avoit commandé à toute la noblesse du Dieppois qu'ils se tinssent prests de marcher pour le service du roy à quand il leur commanderoit, sur peine d'estre declarés rebelles à sa majesté, envoyerent devers luy le lieutenant civil de la ville et celuy de l'admirauté, car la juridiction de l'admiral y est establye, et cinq ou six des principaux de la ville.

Eulx arrivés à Rouan, ils se presentent fort matin à son lever, luy faisant beaucoup de belles remonstrances tendantes aux fins de leur justification ; le suppliant humblement de les traicter avec douceur et modestie, comme innocents de toute sedition, et que son bon plaisir soit principalement de les exempter de garnison, et faire retarder la gendarmerie qu'ils ont entendu marcher devers eulx.

Ce que M. de Vieilleville leur accorda fort librement ; mais il vouloit qu'ils demolissent, sans contredict, le théâtre qui estoit basty pour leurs presches ; car le roy s'estomacquoit bien fort de ce qu'ils avoient eu la hardiesse de le faire construyre en plain cueur de ville sans sa permission. « Et ils sçavent bien, dist-il estants juges qui ne ignorent poinct les loix ni les coustumes des provinces de France, qu'un gentilhomme ne oseroit elever en sa terre un colombier seulement sans le congé du seigneur duquel il l'a tenu ; et, s'il le luy permet, il l'oblige à quelque devoir qui n'est pas oublié en son adveu.

« A plus forte raison, vous vous estes grandement oubliés d'avoir si peu respecté votre souverain : et qui plus est, il n'est poinct basty pour le bien public ny pour son service ; et deviez, comme officiers de sa majesté, vous y opposer de vive force, et y perdre plustot la vie. » Là-dessus, ils protesterent qu'il a esté basty par le commandement exprès de monsieur l'admiral, qui a luy-mesme advancé les premiers deniers, et souvent contribué; car les habitants n'eussent sçeu fournir à la perfection d'un si superbe édifice. « Au moins deviez-vous, dist-il lors, comme gens qui avez fait serment au roy de ne souffrir qu'il se face chose en vostre ville qui luy soit prejudiciable, deputer quelques-uns, ou de la justice, ou de la ville, pour remonstrer au privé conseil du roy une telle insolence et usurpation ; de sorte que, pour une si enorme faulte, il ne vous peult moins escheoir que la privation de vos estats ; et vous fera sa majesté grande grace quand il vous remettra la vye ; car la connivance dont vous avez usé en cest endroict vous con-

dampne à la mort, d'aultant mesme que vous ne pouvez ignorer qu'il a esté basty pour prescher et dogmatiser une nouvelle religion toute contraire à celle de votre roy, le grand pere duquel, et son pere mesme, en ont fait brusler une infinité de ceulx qui la suyvent et y adherent, et en est executé tous les jours. Par ainsi resolvez-vous à sa demolition; car l'ung des principaulx commandements de ma charge est de le faire porter par terre; et ne partiray poinct de ce pays que je ne l'aye executé, quand je devrois abrazer toute la ville de Dieppe: et, sans user de plus longs discours, vous en pouvez retourner, encores qu'il soit en ma puissance de vous retenir prisonniers jusques à ce que j'aye effectué ma conception et ce que j'ai en fantaisie; mais je ne userai pour cette fois d'une telle rigueur, et vous donne congé de partir pour reciter à vos concitoyens ce que vous avez negocié avec moi, ausquels ne differez de dire qu'ils fassent ce qu'ils pourront; mais assurez-les quant et quant que je ferai ce que je vouldray, et qu'il n'est poinct en leur puissance de m'en empescher; que s'ils l'entreprennent, ce sera à leur totale ruyne et confusion. »

Ces povres depputés eussent voulu estre encores à Dieppe, estants incertains de la resolution de M. de Vieilleville pour le regard de leurs personnes, et ne sceurent aultre chose replicquer, sinon qu'il luy pleust les laisser partir pour remonstrer à leurs concitoyens son intention et bonté, et les persuader d'y obeyr comme bons et fideles subjects du roy, puisque sa majesté l'avoit ainsi voulu et ordonné; promettants sur leur vie et honneur de s'y employer de toute affection et fidélité: de quoy M. de Vieilleville se contenta; et les pria de demeurer encores pour tout ce jour; ce qu'ils accorderent fort volontairement.

Le soir du mesme jour, M. de Vieilleville fist advertir toute sa trouppe de se tenir prests à partir le lendemain à l'aube du jour, et se trouver devant son logis sans bagaige, et qu'ils fissent bien repaistre leurs chevaulx; car il vouloit faire une longue cavalcade: qui n'y faillirent pas; et ainsi deslogea de Rouan sans faire sonner trompette ny sourdine, marchant droict à Dieppe, ayant les depputés avec lui, qui furent estonnés de ceste promptitude, n'en pouvant imaginer l'occasion; car il fit le chemin d'une traicte, encores qu'il y aict d'une ville à l'aultre douze lieues. Et estants à deux lieues de Dieppe, il depart les susdicts depputés et les faict marcher devant, ausquels il donne les vieils capitainnes de Metz, avec trente chevaulx pour les accompaigner, qui avoient charge, les ayants rendus en la ville, de s'arrester à la porte, de le y attendre, et de s'en saisir; leur donnant advantaige d'environ demye-lieue seulement.

Arrivés qu'ils furent en la ville, et la trouppe des capitainnes arrestés à la porte, les habitants entrent en une merveilleuse frayeur; mais les depputés les asseurerent qu'ils avoient impetré de M. de Vieilleville qu'ils seroient exempts de garnison, et qu'ils n'auroient aucun mal; mais qu'il falloit obéyr aux commandements du roy, qui vouloit que le théatre fust démoly et abattu de fond en comble. Sur ceste parolle, la pluspart se mutine, et veult prendre les armes pour y resister et plustost mourir que de l'endurer: representant ceste esmeute, à veoir le peuple courir par les rues, ung abrazement de feu qui est en trois ou quatre maisons d'une ville, et en divers lieux, où tout le monde se précipite pour l'estaindre. Car ils alloient d'un costé et d'aultre, de furie, pour animer ung chacun au combat et se saisir de leurs armes. Les ungs vindrent aux clochers pour battre le tocsainct; mais nos capitainnes y avoient desjà donné bon ordre, et furent repoulsés. Les aultres se presenterent à la porte, où estoient lesdits capitainnes, qu'ils trouverent en deffense, et quasi du tout barricadée, et y en fut tué trois ou quatre de premiere abordade, qui les refroidit beaucoup.

CHAPITRE XIII.

M. de Vieilleville se rend maître de la ville de Dieppe.

Sur ce tumulte, M. de Vieilleville arrive avec toute sa trouppe, et trois trompettes qui sonnoient incessamment; et viennent à grand trot, à pannades et ruades, droict au théatre; et portants par terre tout ce qu'ils rencontrent en leur voye, sans y espargner aige ny sexe; mesme le baston et platissades d'espées n'y furent pas espargnés. Et contraignit M. de Vieilleville tous les habitants et une infinité de paisandaille, mariniers et aultres gens du menu peuple qui se trouverent là, de mettre la main à l'œuvre pour ceste demolition, qui fust com-

mencée en sa presence, sans que jamais personne s'osast eslever pour y faire resistance; encores que ceulx de la religion prétendue y fussent les aisés, et donnassent la loi à tout le reste. Qui fust ung stratageme de guerre executé d'une terrible ruse; car, s'il eust laissé partir les depputés ung jour devant luy, ou qu'il eust repeu par les chemins, il n'y eust jamais entré, et s'en fust retourné avec sa courte honte, ou bien y eust perdu la vye. Mais en une brave execution qui requeroit celerité, il ne luy falloit jamais parler de repaistre ni de dormir; car il se souvenoit bien que le vidame de Chartres, pour avoir disné par les chemins, faillit la ville de Saint-Omer, que les capitainnes français qui estoient prisonniers luy devoient livrer, par le moyen du grillier qu'ils avoient gaigné; et que le mareschal de Thermes, pour avoir voulu dormir, fut desfaict près Gravelines, là où, s'advançant d'une heure seulement, il défaisoit l'armée ennemye; et par grand malheur, il en employa trois en son reposouer. Mais M. de Vieilleville, par sa furieuse et inopinée entrée, fist fondre et dissiper cette enraigée populasse, sans aulcun effort ou effect, tout aussitost que faict le soleil du moindre de ses rayons une grosse et epaisse brouée; car on ne sceust jamais descouvrir ce que tout cela devint. Les ungs gaignerent, par les portes ouvertes, les champs; les aultres se saulverent dedans les navires, barques, pataches et aultres vaisseaux qui estoient à la radde sur le port; mais la pluspart se cacherent chez les catholiques leurs voisins, parents et amys; de sorte que par ce grand espavente M. de Vieilleville demeura maistre de la ville, sans qu'il y eust plus de dix hommes des leurs tués sur la place, non pas au combat, mais pour avoir reffusé de s'employer à la demolition; qui fut cause qu'un chacun, sans respect de sexe ny de qualité, y feist office de gastadour et de pionnier.

La nuict venue, M. de Vieilleville vint descendre au logis que les depputés luy avoient fait preparer, et semblablement à toute sa trouppe, qui tenoient toute la ville, espars çà et là, pour plus grande seureté; et tenoit M. d'Espinay la porte de la marine, et M. de Thevalle celle des champs; mais toute nuict on continuoit la ruyne du théatre, où tout le monde, M. de Vieilleville mesme, avoit grand regret; car c'estoit un fort brave édifice, ressemblant au théatre de Rome qu'on appelle Collisée, ou aux arènes de Nysmes. On fut trois jours à le verser par terre, et ne partismes de Dieppe que nous n'en veissions la fin.

Durant lequel temps, M. de Vieilleville fist de belles ordonnances pour retenir tous les habitants en bonne paix et union, desquels ils se trouverent fort bien edifflés tandis qu'ils les observerent; et furent fort estimées et bien approuvées par messieurs de la cour du parlement de Rouan. Auquel lieu nous retournasmes le cinquiesme jour après nostre partement, où M. de Vieilleville fust derechef receu avec aultant d'honneur et de respect que l'on sçauroit dire.

Et après y avoir sejourné quatre jours, nous nous acheminasmes pour venir à la cour, qui estoit à Orléans, et licentier les cent gentilshommes qu'il avoit choisis sur les premieres compaignies; aux chefs desquelles il commande de les remener en leurs anciennes garnisons.

CHAPITRE XIV.

M. de Vieilleville vient à Orléans, où étoit la cour.

Approchés que nous fusmes d'Orleans, M. de Vieilleville y fut acueilly comme à Amboyse, et avec beaucoup plus d'honneur. Car M. de Guyse l'attendit long-temps avec quinze ou vingt chevaulx soubs la porte Banniere; et ne sceyt-on pourquoy, sinon que l'on disoit qu'il vouloit sonder son cueur sur l'emprisonnement qu'il avoit faict de la personne du prince de Condé, frere du roy de Navarre; luy disant que des Avenelles luy avoit faict fort clairement veoir qu'il estoit chef et autheur de toutes les forces qui avoient paru à Amboyse et Noyzé; et que La Regnaudye n'estoit que son lieutenant; et qu'il ne falloit pas tollerer qu'un petit galant, pour prince qu'il soit (car il estoit de fort petite stature), fasse de telles bravades à son roy et souverain seigneur; et marcherent ensemble, devisants de telles affaires, jusques au logis de sa majesté, à laquelle M. de Guyse le presenta; qui luy fist encores plus grandes demonstrations de contentement de ses services que à Amboyse, et sur-tout de la demolition du théatre, et de la dexterité dont il y avoit usé, et du grand dangier auquel il avoit hasardé sa personne pour la

faire obeyr, mesprisant toute apprehension de mort pour executer ses commandements; puis adjousta qu'il tenoit le petit prince de Condé prisonnier, comme bien convaincu d'estre le principal autheur de toutes les seditions et tumultes passés; mais qu'il luy apprendra à mieulx respecter son souverain seigneur qu'il n'a faict, et qu'il pourra servir d'exemple à l'avenir. A quoy M. de Vieilleville ne respondit aultre chose, sinon qu'il s'esbahissoit grandement que, se sentant coulpable, il se soit ainsi venu precipiter dedans le filet. Mais M. de Guyse repliqua qu'il pensoit avoir affaire à des sots, qui luy joueront ung traict de finesse duquel il ne se doubte pas. Là-dessus la royne mere survint; la presence de laquelle fist mettre fin à ce discours, qui devoit estre plus long; car desjà le roy avoit mis en jeu le roy de Navarre, qui estoit par les chemins pour venir à la cour. Et ainsi se departit la compaignie pour aller au conseil.

A l'yssue duquel, le roy commanda à M. de Vieilleville d'aller veoir le prince de Condé; qui s'en excusa comme celluy qui se doubta incontinant de quelle bouticque sortoit ce commandement, et sur quelle fin il avoit esté forgé; disant à sa majesté qu'il mourroit plustost que d'y aller; car il avoit trop à descueur tous perturbateurs du repos public, principalement ceulx qui entreprennent sur l'estat; luy conseillant de le confiner en la Bastille, ou en une tour de Loches, si tant est qu'il n'aict poinct attenté à la vye de sa majesté; car s'il se trouve qu'il y aict conspiré, le cas est irremissible, fust-il son propre frere; mais pour aultre charge ou delict, il seroit à jamais reprochable à sadite majesté, de faire mourir ses proches parants et princes du sang royal de France.

Remonstrance que le roy remarqua merveilleusement; et luy dist telles parolles : « Je veoy bien, monsieur de Vieilleville, qu'il est fort malaisé de vous surprendre; car ce que je vous en avois commandé n'estoit pas du tout pour vous y faire aller, mais pour descouvrir de loin vostre oppinion sur son emprisonnement, et si nous avons malfaict, ou non, d'en user ainsi, et semblablement quelle en doit estre l'yssue. » Sur quoy M. de Vieilleville respondit que sa majesté estoit très-saige et très-advisée, et assistée d'un très-prudent conseil, avec lequel moyennant la grace de Dieu, elle sçaura fort bien mettre fin à ceste affaire, qui puisse redonder à son honneur et gloire, au repos perpetuel de sa personne et de tout son estat. Langaige que sa majesté eust très-agreable; lequel ceulx qui luy en avoient mis le subject en la bouche ne sceurent jamais calompnier, tant estoit accort et rusé en ses responces.

Quant à l'emprisonnement du prince de Condé, il n'estoit pas trop cruel; car il avoit tout son logis pour prison, auquel estoit une salle avec cinq aultres estaiges; mais la porte et fenestres devers le jardin estoient murées et condampnées. Le capitainne Gohaz, qui le gardoit, avec une escouade de sa compaignie, luy donnoit toute liberté de s'y pourmener; et semblablement à six de ses domestiques d'aller par la ville, comme il leur plaisoit, chercher les commodités de leur maistre et les leurs; mais on se doubtoit bien qu'à l'arrivée du roy de Navarre il seroit plus estroictement resserré.

CHAPITRE XV.

Arrivée du roi de Navarre à Orléans.

Enfin le roy de Navarre arriva à la cour: mais le roy, les roynes mere et regnante n'envoyerent audevant de luy; et ne fut pas receu selon sa dignité, car ung chacun craignoit d'offencer. On luy ordonna son quartier assez loing du logis du roy, pour sa personne et son train, qui ne revenoit pas à cinquante chevaulx, comptant mulets et charrois; bien esbahy, au reste, de ce qu'il trouva par tous les carrefours de la ville des barricades, non pas de pippes ny d'aultre fustaille, mais de massonnerie, bien percées et flanquées, et grand nombre de soldats en chacune; et ce qui plus l'estonna, fust qu'il ne sceust voir ny parler à son frere.

Or, s'estant presenté devant le roy pour luy baiser les mains, il le trouva seul, sans estre accompaigné de pas ung grand, ny d'aulcun gentilhomme de marque, mais environné de tous costés d'une infinité de ses gardes, comme de quelque nombre des cent gentilshommes de sa maison, avec leurs haches d'armes, archers des gardes leurs capitainnes à la teste, Suisses, les gardes escossaises et toute la cour; la bassecour du logis du roy pleine de soldats, et tous harquebusiers. Racueil que le povre prince trouva assez estrange; mais force luy fust de

passer par-là ; et après plusieurs propos qu'ils eurent ensemble à part, qui nous furent incogneus, le roy commanda à deux capitainnes de ses gardes de le conduire en son logis.

Quand M. de Vieilleville veid tant de divisions, partialités et de deffiances, et principalement traicter avec si peu de respect les princes du sang, il commencea à parler de son congé. Mais en estant la royne mere advertie, elle pria incontinent le roy son fils de le luy refuser tout à plat, non-seulement de luy deffendre expressément de n'abandonner la cour sans commandement, et que l'on avoit grand besoing de son service ; le voulant employer bientost en chose de très-grande importance pour le bien et affaires du royaume et de la couronne. Priere à laquelle le roy obeyt incontinent : qui fust cause qu'il envoya querir madame de Vieilleville, prevoyant son sejour y devoir estre bien long ; ayant esté ladicte dame induicte à luy faire prononcer ce commandement, pour deux raisons : la premiere, pour estre tousjours assistée de sa presence, s'en tenant bien fortiffiée, comme nous avons dict ; l'aultre, pour porter tesmoignaige aux princes electeurs du Sainct Empire et aultres princes et estats d'Allemaigne, de toutes les procedures que son fils et son conseil pourroient executer contre le roy de Navarre et son frere, et la descharger envers eulx de toute calompnie, comme innocente de leur misere et tribulation. C'est pourquoi elle vouloit qu'il veid entierement la fin de ceste tragedie, affin que lesdicts princes ne pensassent pas qu'elle en fust consentante ; mais qu'il leur testifiast, quand il seroit en son gouvernement de Metz, qu'à son grand regret elle voyoit tels rudes traictements, auxquels, par faulte d'authorité et de credit au conseil du roy son fils, elle ne pouvoit donner l'ordre tel qu'elle eust bien desiré.

Nous passasmes doncques la pluspart de l'hyver à Orleans, où l'on voyoit de terribles traicts de rudesse ; principalement que le roy de Navarre venoit au logis du roy, accompaigné seulement de deux ou trois gentilshommes ; et qu'estant entré, il ne se presentoit pas à la porte de la chambre, mais se pourmenoit en la salle, attendant que l'huissier le vînt querir : qui esmouvoit plusieurs des plus grands, non pas de la faction de MM. de Guyse, à commiseration, de veoir un tel prince, portant tiltre de roy, mesprisé de ceste façon.

CHAPITRE XVI.

Mort de François II. — M. de Vieilleville retourne à Metz.

Mais Dieu pourveut à telle cruaulté ; car le dix-huictiesme de novembre 1560, le roy tomba malade d'une douleur d'oreille si vehemente, qu'il en mourut au dix-septiesme jour après, qui fut le 5 de decembre ; accident qui fist bien tourner la chance ; car toute la cour en general, grands et petits, se vindrent presenter au roy de Navarre, qui venoit ordinairement au logis du nouveau roy Charles qui succeda à son frere François, avec deux ou trois cents chevaulx ; et print la regence et administration du royaume avec ladicte dame, laquelle le declaira, parce que le roy estoit fort jeune, n'ayant encores seize ans, lieutenant-general du roy, representant sa personne par tout son royaume et terres de son obeyssance (qui fut au grand contentement de tout le monde), et ce, par l'advis et entremise de M. de Vieilleville, qui conseilla à la royne d'en user ainsi, affin de gouverner le royaume en bonne paix et union, et remettre les affaires en meilleur estat, attendu la très-dangereuse combustion que pouvoit faire flamber en icelluy ceste diversité de religions, qui sembloit prandre ung merveilleux accroissement. A quoy sa majesté, ayant meurement consideré tous les evenements qui en pouvoient arriver, condescendit fort volontairement ; et en remonstra aultant au roy de Navarre, pour coupper chemin à tous troubles ; qui ne reffusa pas cest estat, mais le tint et l'exercea soubs l'authorité de ladicte dame ; qui fist prosperer toutes choses de bien en mieulx.

Et est à noter que, nonobstant toutes les rigueurs, aguets et espionnaiges des deux freres, M. de Vieilleville ne laissoit pas, du vivant du feu roy, d'aller la nuict visiter le roy de Navarre, pour le nourrir en amitié avec ladicte dame, comme prevoyant que ceste tirannie ne pourroit pas durer long-temps ; et bien souvent portoit et rapportoit des creances de l'un à l'aultre, sans que jamais, par sa dexterité et saige conduicte, personne l'eust sceu descouvrir ; et par telles reconciliations l'estat de la couronne de France devint fort paisible et calme.

De quoy tous les grands du royaume l'honorerent merveilleusement; car il estoit en la puissance du roy de Navarre d'exclurre la royne mere de tout gouvernement, par les vieulx et anciens statuts et privileiges du royaume, qui privent les femmes et les estrangers de telles charges; et elle avoit ces deux qualités. Ce fut doncques comme par inspiration divine qu'elle fist arrester M. de Vieilleville à la cour; car s'il s'en fust allé, elle estoit en hasard de se retirer ou à Monceaulx, ou à Chenonceaulx. Aussi n'en fust-elle pas ingrate, comme nous dirons en son lieu.

Quand les deux freres veirent le roy mort, et advertys que le capitainne Gohaz avoit ouvert au prince de Condé la porte de son logis, et remis en toute liberté, et que le roy de Navarre avoit esté proclamé lieutenant-general du nouveau roy de France, ils sortirent d'Orleans à petit bruict; et nuictamment le cardinal gaigna son abbaye de Marmoustier par la riviere; et le duc de Guyse Paris, où il avoit beaucoup de confidents; et se repatria avec le connestable, le mareschal de Sainct-André, et grand nombre d'aultres grands, qui tous ensemble formerent une indissoluble amitié pour abymer les lutheriens; alleguant ledict de Guyse que tout ce qu'il avoit faict à Orleans n'estoit que sur saincte intention; et leur fist veoir au doigt et à l'œil que le prince de Condé avoit promesse des princes d'Allemaigne d'une levée de dix-huict mille reitres et douze mille lansquenets, pour venir planter l'héresie en France et fouldroyer leur religion; et qu'il avoit faict la cene avec l'admiral, le cardinal de Chastillon, Andelot, et plus de trois cents gentilshommes français, à Noyers: et qu'il estoit très-necessaire de se confederer pour resister à une si detestable et meschante entreprise; les asseurant qu'il avoit deliberé de les envoyer tous querir, par commandement exprès du roy, si la mort ne l'eust prevenu, pour assister au jugement d'un si pernicieux petit prince; mais qu'il falloit, sans dissimulation ni connivence, embrasser ceste affaire, et avec toute diligence; car il prevoyoit bien que toute la cour s'en va empoisonnée de ceste faulce et diabolique doctrine, puisque le roy de Navarre, qui en est, commande generalement à la France; et que bientost, par ses blanderesses et flateuses persuasions, il attirera la royne mere. A ceste remonstrance, ils jurerent tous de s'y employer de toute affection; et s'entre-promirent la foy de ne s'abandonner jamais qu'ils n'en ayent veu la fin, et de n'y rien espargner, jusques au dernier soupir de leur vie.

De ceste assemblée sortirent et sont emanés tous les troubles qui sont depuis advenus en France: mais estants escrits par plusieurs bons esprits, je ne m'y estandray nullement; aussi que ce subject n'est pas de mon histoire. Pour laquelle renfiler, je vous diray que M. de Vieilleville voyant la royne mere et le roy de Navarre bien ensemble, et merveilleusement d'accord en la regence, il demanda son congé pour s'en retourner en son gouvernement; qui luy fut fort volontairement accordé, avec grande demonstration et contentement de ses services, et infinies promesses de la remuneration. Puis commencea son voyaige par s'aller rafraischir en sa maison de Durestal, où il remena madame de Vieilleville. Et après y avoir sejourné environ ung mois, il print le chemin de Champaigne pour aller à Metz, sans repasser par la cour.

Auquel lieu il fut receu d'une inexprimable allaigresse, tant par les habitants de la ville et de toute la contrée, sans excepter sexe, aige ny qualité, que par les gens de guerre de toute la garnison, pour le long-temps qu'ils avoient esté privés de sa presence, et de le veoir eschappé des grands hasards ausquels il s'estoit submis par les perilleuses charges qu'on luy avoit données. A quoy M. de Sennecterre n'oublia rien de son devoir, comme lieutenant de sa compaignie et au gouvernement: car il fist sortir toute la cavallerie en general, et en armes, audevant de luy en la plaine de Fristau, et se combattre à coups de lance et de coutelas; et deux bataillons de gens de pied, qui firent filer une scopeterie d'harquebusade sans balles, l'un contre l'aultre, plus d'une heure, et grand nombre de picques rompues; et entrants avec telles fanfares en la ville, les commissaires de l'artillerie firent ronfler toutes leurs pieces, grandes et petites, qu'ils avoient le soir precedent placées sur les plates-formes et remparts pour cest effect, et de telle sorte et furie, que l'on n'en eust sceu faire davantaige pour la mesme majesté.

Ainsi nous parachevasmes le reste de l'hyver en bonne chere et toutes rejouissances, sans aulcun soulcy, ayant la paix bien confirmée et jurée

avecques nos voisins de Luxembourg, et que Thionville avoit esté desjà rendue, suyvant les articles de paciffication, comme il a esté dict.

CHAPITRE XVII.

M. de Vieilleville est nommé ambassadeur à la cour de l'empereur.

Or la royne proposa en un conseil qu'il estoit très-necessaire d'envoyer devers l'empereur, pour former amytié avec luy, sur l'advenement de son second fils à la couronne, et que l'on s'estoit beaucoup oublié de n'avoir faict ce devoir du regne de son fils aisné; et que ledit sieur empereur pourroit avec juste occasion se douloir d'un tel mespris, estant, de toute ancienneté, ceste louable coustume observée entre les grands princes, principalement de la chrestienté, de s'entrevisiter par une amyable congratulation, quand Dieu les honore de la succession des sceptres et couronnes de leurs predecesseurs; et que d'aultre part, il estoit deu à quelques princes, colonels, reitermestres, capitainnes et d'aultres serviteurs occultes en Allemaigne, affectionnés à la couronne de France, des pensions qu'il estoit raisonnable de satisfaire; aussi qu'il se falloit raffraischir en la memoire et amytié des princes electeurs du Sainct Empire; et que celluy que l'on envoyera devers l'empereur pourra depescher toutes ces affaires en son voyaige; mais il le falloit choisir digne d'une telle charge, et qui s'en saiche duement acquitter.

Proposition que tout le conseil, principalement le roy de Navarre, receust avec grande admiration et tous ensemble; et solliciterent la diligence comme fort pregnante pour le bien de la couronne; et sur ceste ouverture il ne s'en presenta pas moins de quinze ou vingt, et des plus grands favorits de la cour, pour estre preferés en ceste légation; car, à la vérité, c'estoit un fort beau voyaige, et s'en battoient à la perche : les ungs en sollicitoient la royne douairiere, les aultres le roy de Navarre; et quelques uns s'addressoient à la royne mesme, par l'entremise de certaines dames qu'ils cognoissoient luy estre agréables; mais tous perdirent leur temps et leurs peines.

Car sa majesté avoit voué en son ame ce voyaige à M. de Vieilleville, par plusieurs fort légitimes raisons. Desquelles la premiere, qu'il estoit comme à demy-rendu, d'aultant que son gouvernement de Metz aboutit en Allemaigne; l'aultre, qu'elle le cognoissoit plus consommé aux affaires d'estat que tous les susdicts poursuivans : *item*, qu'il estoit honoré et merveilleusement respecté de tous les princes electeurs du Sainct Empire, qui seront bien aises de le veoir et de conferer avec luy des affaires de France; plus, qu'il est raisonnable que l'empereur cognoisse celluy qui a, par tant d'années, fait teste à l'Empire et à toute la Germanie; et que toutes les entreprises que l'on a tramées sur son gouvernement, pour secrettes qu'elles ayent esté, n'ont jamais pu réussir à bonne fin, mais, par sa vigilance et dexterité, ont tousjours esté renversées : davantaige, que saichant sadite majesté la très-grande amytié que luy portoit le roy Henry son feu seigneur et mary, à cause de ses valeurs et mérite, elle desiroit, comme dame d'honneur et de bien, qui doit tousjours affectionner ce que son mary aime, l'en faire ressentir : j'adjousteray encore ceste-cy, qu'elle ne vouloit pas estre ingrate des fideles services qu'il luy avoit faicts, l'ayant toujours assistée, sans rien craindre ny apprehender, en toutes les fascheuses et turbulentes occasions qui se sont survenues depuis qu'elle est vefve; et pour la derniere elle se sentoit en partie son obligée du commandement general et absolu qu'elle avoit en ce royaume, par les belles et très-utiles remonstrances qu'il fist au roy de Navarre, comme nous avons dict.

Qui fut cause que, toutes sollicitations, faveurs et poursuites rejectées, elle despescha en poste M. de Froze, son premier escuyer, devers luy, pour luy porter les lettres pour l'empereur, les princes, son instruction et toutes aultres despesches necessaires pour ceste legation; et avec luy coururent le commys du tresorier de l'espargne, et quatre ou cinq aultres clercs des finances, qui portoient soixante mille escus en or pour les susdictes pensions, qui arriverent à Metz le premier jour d'avril 1562.

Il ne faut pas demander si le sieur de Froze fust le bien venu et toute sa trouppe, principalement quand M. de Vieilleville eust veu les lettres que la royne luy escrivoit, desquelles je ne insereray, pour éviter prolixité, que les sept dernieres lignes qui contenoient ces propres

mots : « Vous asseurant, mon cousin, que j'ai esté infiniment importunée par plus de vingt pour avoir l'honneur de ce voyaige, entre lesquels estoient le fils de mon feu oncle, le mareschal Strozzy, et Valenty, fils naturel du sieur roy de Navarre. Mais je les ay tous faicts égaulx; car quand j'eusse eu ung frere qui l'eust pourchassé, je vous y eusse tousjours preferé, pour la parfaicte fiance que j'ay que vous vous acquitterez aussi dignement de ceste charge que de toute aultre que l'on vous a jamais de ma cognoissance commise; et, sur ceste esperance, je prieray Dieu, mon cousin, qu'il vous aict en sa sainte et digne garde. Escrit à Orléans, ce vingt-septieme de mars 1561. Ainsi signé, vostre bonne cousine, Catherine; et au dessoubs, Fizes. »

Froze doncques, après avoir esté fort favorablement traicté l'espace de trois jours à Metz, s'en retourna devers la royne mere, sa maistresse, avec responses qui portoient un remercyement condigne à une si honorable et respectueuse faveur, et oultre ce fort contant et satisfaict de sa peine; car on luy fist de très-baulx et riches presents de très-belles pistoles et harquebuses, qu'il confessa luy-mesme n'en avoir jamais veu de pareilles en France ny aux cabinets des roys, mais sur-tout d'un cheval de Dannemarck, qu'il estima avec son esquipaige à plus de mille escus, après que luy, qui estoit de l'estat et profession de s'y cognoistre, l'eust monté et manyé deux ou trois fois; et fist grande instance de le reffuser, comme à luy n'appartenant, mais que c'estoit pour ung grand prince; et que si le roy estoit en aige pour le monter, il ne luy en fauldroit point d'aultre, mesme pour un jour de bataille. Mais M. de Vieilleville voulut qu'il l'acceptât; ce que Froze fist, et sur l'heure le nomma *Vieilleville.*

CHAPITRE XVIII.

M. de Vieilleville arrive à la cour de l'électeur palatin.

Le lendemain M. de Vieilleville commencea son voyaige avec soixante chevaulx, où estoient M. d'Espinay, M. de Thevalle, M. de Crapado, M. de La Plesse-Clerambault, M. de Thuré, les sieurs Dorvaulx, de Saint-Ouan, de Pezé, de Fontenay, aultrement Les Moulins, de La Vieulxcourt, et cinq ou six vieils capitainnes de Metz; et accommoda les trésoriers de chevaulx pour porter leurs finances.

Marchants avec si belle compaignie, nous entrasmes au palatinat. De quoy adverty le comte palatin, duc de Baviere, premier electeur du Sainct Empire, envoya son grand mareschal avec quarante chevaulx au-devant de nous, qui ne nous abandonna qu'il ne nous eust rendus à Heidelberg, ville où faisoit sa residence ordinaire ledict electeur, qui envoya son fils, lequel avoit esté nourri en France, du nom de Baviere, en la cour du roy Henry second, audevant de M. de Vieilleville, environ une lieue. Et luy fist ledict electeur une fort courtoise reception et honorable traictement pour deux jours, à cause des louables recits qu'on luy avoit faicts de ses braves gestes, et qu'il entendoit dire journellement, et par son fils mesme, qu'il favorisoit tousjours les Allemants, tant en la cour des roys de France qu'aux armées françaises, quand il s'y trouvoit des colonels et capitainnes de leur nation. Et après toutes conférences faictes, responses des lettres retirées et toutes creances dictes, M. de Vieilleville print congé de luy; mais il ne fust possible de l'empescher de monter à cheval, accompaigné de trois cents chevaulx, tous pistoliers, et trois cornettes arborées, avec cinq ou six trompettes pour nous venir conduire une grande lieue au-delà d'Heidelberg. Et voulant M. de Vieilleville prendre congé, le pressant de se retirer, il nous mena, à bien cent pas à l'escart du grand chemin, en ung bosquet de sapins, où estoient trois belles fontaines, avec lesquelles nous trouvasmes une embuscade de cinquante ou soixante bouteilles de vin d'Alsace, très-excellent; et fallut que toute notre trouppe beut; et commencea ledict sieur electeur la querelle. Ceste collation finye, en laquelle jambons de Mayence, car c'en est le pays, fourmaiges de Milan, cervelats et aultres esguillons à vin ne manquerent poinct, M. de Vieilleville, voulant mettre pied à terre pour luy dire le dernier adieu, il ne le voulut jamais permettre, et s'entrembrasserent de cheval. Et ainsi se departirent; mais à ce departement, ces trois cents chevaulx, qui estoient demeurés à l'escart, firent une terrible scopeterie et les trompettes raige de fanfares.

Mais nous veismes à Heildelberg une chose fort rare et très-estrange, que je ne puis passer

soubs silence, qui estoit ung gros et puissant lyon aussi privé que un chien; car il se jectoit parmy nous, suivy toutesfois de son gouverneur, sans qu'il offenceast personne; et, ennuyé de nous regarder, il montoit en la chambre de madame la comtesse, et s'y couchoit de son long comme un dogue, attendant qu'on luy apportast ung quartier de chien ou de quelqu'aultre beste pour son ordinaire; et estant repeu, il s'en retournoit de luy-mesme, sans aulcune contraincte, en sa caige, aussi doulcement que pourroit faire ung chien courant en son chesnil. Nous sceusmes que le comte l'avoit recouvré du roy de Moscovie, n'ayant encores que trois mois, et qu'il l'avoit ainsi nourry et eslevé en si privée nourriture, à cause que le comte palatin du Rhin porte en ses armes ung lyon d'or rampant, couronné, langué et armé d'argent en champ d'azur ou de gueules.

Poursuivant doncques nostre voyage, nous entrasmes en Suabe pour venir en la principale ville de la duché, nommée Stocach, où le duc de Vyrtemberg, seigneur dudict pays, nous attendoit à grande devotion; car il avoit passé sa jeunesse en France, du temps du roy François le Grand : qui nous fist de merveilleuses caresses et abandonnés traictements, toutesfois à la française, car il ne beuvoit qui ne vouloit; très-aise, au demourant, de voir M. de Vieilleville, tant pour sa reputation que pour les bons traictements dont il avoit usé envers ses proches parents au siége de Thionville.

CHAPITRE XIX.

Arrivée de M. de Vieilleville à la cour de Saxe.

Sortants de-là, nous vinsmes à Ausbourg, où tous les colonels, reitermestres, capitainnes et serviteurs occultes, pensionnaires de France, se trouverent, ayant esté advertis par M. de Vieilleville du jour qu'il y devoit estre, par le project qu'il avoit faict de ses journées avant partir de Metz, à tous lesquels leurs pensions furent payées où il fut laissé quarante mille escus, qui deschargea bien fort les tresoriers; de quoy ils prindrent vallable acquicts, soubs l'ordonnance de M. de Vieilleville, signée de sa main. Puis firent tous serment entre ses mains de continuer leur affection et fidelité au service du roy à present regnant, et de la couronne de France, envers et contre tous, et sur-tout de ne faire aulcune levée de gens de guerre, tant de cheval que de pied, pour passer en France, sans l'exprès commandement du roy, et par lettres signées de sa main et à iceulx envoyées par son lieutenant-general à Metz : ce qu'ils promirent et jurerent fort authentiquement. Et fut semblablement injonction faicte aux pensionnaires et serviteurs occultes, au nombre desquels estoient deux evesques, l'un de Passau, l'aultre de Ratisbonne, là presents, de n'abuser poinct sa majesté de faulx advertissements, mais tousjours escrire la vérité des choses qui se presenteront dignes d'estre escrites; et que, quand on leur addressera quelque serviteur du roy pour aller descouvrir en Allemaigne ce qui luy sera commandé pour son service, ils le tiendront secret, favoriseront et feront conduire seurement, et assisteront jusques au parfaict complement de sa charge; qui jugerent semblablement d'ainsi faire, et sur leur ame de n'y faillir.

Toutes ces depesches faictes au contentement d'un chacun, nous vinsmes à Vymarch, où nous trouvasmes le duc Jehan-Frederic de Saxe et le duc Jehan-Guillaume son frere, qui receurent M. de Vieilleville selon leur portée; car l'empereur Charles cinquiesme les avoit reduicts en une miserable extremité, et quasi ruinés, leur ayant osté la duché et l'électorat de Saxe, et par consequent treize, que villes, que chasteaulx, qui sont annexées et incorporées audict electorat, en la guerre qu'il leur fist et au landgraff de Hessen son confederé et associé, l'an 1546 et 1547; et le donna, comme par gratification, au duc Maurice de Saxe, leur parent de nom et d'armes, les successeurs duquel en ont toujours jouy depuis, et jouissent encores de present, parce que ledict Maurice, menant l'avant-garde de l'empereur en ceste guerre, fut cause en partie que les aultres furent deffaicts, et estants prisonniers furent convaincus du crime de rebellion à l'empereur leur souverain seigneur, et par ce moyen confisqués.

CHAPITRE XX.

Suite du voyage de M. de Vieilleville.

Ceste guerre survint à l'occasion de la doctrine que sema ung regent ou ung moyne en

l'année 1516, nommé Martin Luther, en l'université de Vyrtemberg, ville principalle de la duché de Vyrtemberg, que le susdict Jehan Frederic embrassa, et suivit de telle ardeur et affection, jusques à contraindre ses subjects, qu'il s'oublia tant, sur le commandement que luy fist l'empereur de s'en desister et la rejeter du tout, que de luy escrire ung cartel de deffi, par lequel il maintenoit ne luy estre aulcunement subject ny vassal, ains au contraire qu'il portoit la couronne d'empereur qu'il luy avoit mise, comme electeur, sur la teste, et l'espée imperiale en la main droicte pour se la maintenir, et que son conseil n'avoit pas bien recogneu ses forces et moyens de luy faire envoyer ung herault pour contraindre et gehenner sa conscience; car quand il y viendra luy-mesme avec cinquante mille hommes, qu'il y proffictera aussi peu que son herault. De quoy l'empereur s'irrita si fort, qu'il dressa une armée en peu de temps si grande, qu'il rangea ce puissant duc à l'extremité que nous avons dicte, et tous ses associés, jusques à luy demander à genoulx pardon et la vie quant et quant, qui luy fut remise par l'intercession de cinq ou six grandes princesses d'Allemaigne ses parentes, de tous les potentats et villes franches de l'Empire.

Et ayant sejourné là deux jours, M. de Vieilleville print congé d'eulx, après leur avoir faict payer leurs pensions, qui estoient de quatre mille escus par an à chacun, que le roy Henry second ordonna leur estre payée par commiseration de prince à prince, estants si povres, toutesfois de la plus ancienne race de l'Europe, de laquelle estoit sorti Charlemaigne, roy de France, et par conséquent tous nos roys; car par l'arbre de France il se void qu'ils sont descendus de ce Charlemaigne, et, pour ceste seule consideration, les gratiffioit de ce petit moyen.

Au partir de Vymarch, nous prismes le chemin de la ville de Ulme, sur la riviere fameuse du Danube. Les habitants de laquelle nous receurent fort cordialement, avec courtoisies infinies; et s'enquerant M. de Vieilleville du chemin pour aller à Cassel, devers le landgraff de Hessen, en ung très-fort chasteau sien, où il faisoit sa residence ordinaire, le bourguemaistre d'Ulme le divertit d'y aller à cause de la longueur et grande destorce des chemins, sterilité du pays et très-mal aise pour les coches, d'aultant qu'il est montueux, et que les traictes, premier que de trouver logis pour repaistre ung si grand train et attirail, sont communément de cinq à six lieues d'Allemaigne, qui en valent bien dix et douze de France, encore fort mal traictés.

Qui fust cause que M. de Vieilleville depescha ung gentilhomme, avecques ung truchement, devers le susdict landgraff de Hessen, pour luy porter les lettres du roy, de la royne sa mere et du roy de Navarre, avec les créances contenues en son instruction, et sa pension quant et quant: car l'empereur l'avoit faict courir aussi miserable fortune que aux freres de Saxe ses confederés, et par la vaillance et industrie du duc Maurice de Saxe, qui avoit aussi augmenté l'armée imperiale de plus de dix mille hommes de ses forces naturelles, de ses subjects et à sa solde.

M. de Vieilleville fust ainsi conseillé de se mettre sur le Danube, qui le portera droicte à Vienne en Austriche, et gaignera six ou sept journées; car, par terre, il est merveilleusement long et fascheux, et les habitants, en plusieurs endroicts de pays et contrées, fort barbares et incivils. Doncques, ne rejetant point ce conseil, fist renvoyer tous ses chevaulx, coches et charrois à Metz, et prinsmes douze bons et grands batteaulx, dont le magistrat d'Ulme nous accommoda en payant, et de bateliers fort experimentés sur ladicte riviere, car elle est en plusieurs endroicts fort perilleuse. Ainsi nous navigasmes, en la grace de Dieu, sept ou huict grandes journées, et approchasmes d'une belle et grande ville nommée Ingolstat, appartenant au duc Auguste de Saxe, qui avoit hérité de la confiscation de l'electorat de Saxe par la mort de son frere Maurice, en laquelle ville il estoit pour lors. Mais sentant nostre venue, il en deslogea incontinant, et laissa ung memoire en langaige allemant au bourguemaistre d'Ingolstat, pour donner à M. de Vieilleville, qui faisoit chercher des chevaulx pour envoyer ung gentilhomme avec ung truchement après, pour luy porter les lettres du roy, de la royne, et sa créance; lequel memoire fut traduict ainsi :

«Je me suis retiré en toute diligence de ma ville d'Ingolstat, affin de ne conferer avec les agents et ambassadeurs du roy de France de chose qui soit, ny de les voir, comme estants

serviteurs de celluy qui favorise mes ennemis, et leur donne pensions pour me faire la guerre. Mais j'eusse bien desiré cognoistre M. de Vieilleville, pour juger, le voyant et discourant avec luy, si sa personne et ses discours meritent la grande reputation qu'il a acquise par l'Allemaigne en valeur et entendement; mais ce sera pour une autre fois, et peult-estre en une armée. Cependant que l'on ne vienne poinct après moy pour me presenter les lettres et pacquets que je scey qu'ils m'apportent de la part de leur roy et de son conseil; car je desdaigne de veoir ny lire chose venant de ceulx qui favorisent et supportent mes plus grands et mortels ennemis, qui journellement me font la guerre, tant à force ouverte que par secrettes intelligences. » Ainsi signé, Auguste, duc hereditaire et legitime de Saxe, et vray electeur du Sainct Empire.

Quand M. de Vieilleville eust ouy l'interpretation de ce memoire, qui tenoit plus de l'ivroigne que d'homme rassis, entre-meslé cependant d'un merveilleux orgueil, il rompit et mist en pieces les trois lettres qu'il avoit à luy presenter, puis les jecta dedans le feu en la presence du bourguemaistre d'Ingolstat qui le luy avoit interpreté, car il entendoit fort bien le français, le priant de transcrire, son interpretation au pied du memoire et la signer; ce que le bourguemaistre ne reffusa, disant que puisque son seigneur l'avoit escrit de sa main et signé, il ne se pouvoit faire tort de l'ensuivre. Et le print, M. de Vieilleville, pour servir de descharge envers leurs majestés, de n'avoir poinct veu ce farouche duc comme les aultres princes.

Cela faict, nous entrasmes en nos batteaulx, et fismes tant par nos journées, que, le huictiesme jour après nostre partement d'Ingolstat, nous vinsmes surgir en une grosse et riche abbaye, nommée Closternaybourg, distant de Vienne trois lieues ou environ, accompaignée d'ung beau et grand villaige où nous trouvasmes l'ambassadeur de France auprès de l'empereur, du nom de Bochetel, evesque de Rennes, nous y attendant il y avoit deux jours; qui fist entendre à M. de Vieilleville le grand desir que l'empereur avoit de le veoir, et qu'il se pouvoit asseurer d'estre le très-bien venu. Et après avoir conferé ensemble de plusieurs choses, et principalement des ceremonies qu'il fault observer à la premiere abordade d'un tel prince, qui est le plus grand de la chrestienté, nous reprismes nos batteaulx pour descendre à Vienne, où arrivasmes à bonne heure après midy. Et se logea, M. de Vieilleville, au logis que sa majesté luy avoit faict preparer, auquel deux gentilshommes d'honneur, portants tiltre de comte, le conduisirent de sa part.

CHAPITRE XXI.

M. de Vieilleville arrive à Vienne, où il est admis à l'audience de l'empereur.

Le lendemain, lesdicts deux comtes le vindrent querir pour le presenter devant l'empereur, affin d'executer sa legation; auquel ils dirent qu'il ne feist et n'usast d'aultres ceremonies ny reverences que de la propre façon dont il a accoustumé d'user devant le roy de France son maistre, et qu'il leur estoit commandé de luy donner cest advertissement exprès, affin qu'il cogneust la parfaicte et sincere amitié que l'empereur porte au roy et à la maison de France, et particulierement à luy, pour les bons et louables rapports qui luy en ont esté faicts, et des bons offices qu'il a tousjours exercés pour entretenir les deux maisons en bonne intelligence et concorde, et que sa majesté n'est poinct ignorante que la paix qui dure encores aujourd'huy a esté faicte par son industrie, et luy est entierement attribuée.

Ils marchent doncques au logis imperial, M. de Vieilleville entre eulx deux, et trouverent l'empereur, qui luy avoit faict cest honneur, d'estre venu au devant de luy jusques à la porte de la salle. Et à ceste rencontre, M. de Vieilleville luy faict la reverence, donnant du genou en terre. Mais il fust incontinant soubslevé par l'empereur, luy disant telles parolles en bon langaige français : « Encores que je saiche, monsieur de Vieilleville, que vous n'estes pas venu pour me rendre vostre gouvernement de Metz, ny les aultres villes imperiales de delà le Rhin que la couronne de France a usurpées sur l'Empire, si ne laisseray de vous dire que vous soyez le très-bien venu, tant pour le respect du roy vostre maistre, de qui je veulx demeurer toute ma vie bon oncle et parfaict amy, que pour vostre particulier; car, vous cognoissant il y a fort long-temps par reputation, je desirois bien fort vous veoir en personne : or allons en ma chambre parachever

le reste. » Et ces parolles dictes, sa majesté le prend par la main pour l'y mener. Et y estants, ame vivante ne s'ingera de les suivre : discretion bien contraire à celle du Français, qui tallonne souvent son prince pour entrer à la foule après luy, en quelque lieu qu'il aille. Et demeurasmes tous en la salle où nous fusmes plus de deux heures, attendants qu'ils en sortissent.

Les deux comtes, qui venoient querir M. de Vieilleville pour disner au lieu qui luy estoit preparé par le commandement de l'empereur, voyants la clef à la porte de la chambre, s'arresterent avec nous pour attendre que l'on ouvrist; car c'estoit une maxime observée à la cour de l'empereur, que, depuis qu'il laissoit la clef en la porte de sa chambre, personne du monde, sans reserver ou excepter aulcune qualité, n'y eust osé frapper : aussi n'y avoit-il point de huissiers de chambre, et ne s'ouvroit jamais que par l'empereur, qui la laissoit, ses affaires despeschées, à tous venants ouverte.

Enfin l'empereur ouvre la chambre, et estant à la porte, il appella M. d'Espinay, puis M. de Thevalle, qui lui firent la reverance ; et les honora d'une embrassade sur l'espaule ; et n'y eust ung seul des gentilshommes cy-dessus nommés, qui ne receust faveur de sa majesté. Cela faict, elle appella cinq ou six seigneurs, desquels je ne scey la qualité, grades ni offices : et eulx entrés, ils resserrent la chambre incontinent, laissant la clef à la porte, pour l'occasion que dessus et à l'accoustumée.

Les comtes, cependant, meinent M. de Vieilleville en une aultre grande salle, qu'ils nommoient poisle, avec sa suicte, où M. le cardinal d'Arras[1] les receust fort dignement; et y avoit quatre tables de deux plats chacune, et une d'un plat, en laquelle furent seulement assis, avec le cardinal et M. de Vieilleville, les deux comtes, MM. d'Espinay et de Thevalle, l'ambassadeur de France et ung seigneur hespaignol qui estoit revenu de Constantinople depuis deux jours, où l'empereur l'avoit envoyé devers le Turc, comme ambassadeur, pour quelque negoce, y ayant sejourné quatre mois. Les aultres tables pour les gentilshommes de M. de Vieilleville, et de la suicte de l'empereur, pesle mesle, avec ung esmerveillable silence, et servis, au reste, d'une grande abondance de vivres.

[1] Le cardinal de Granville, évêque d'Arras.

CHAPITRE XXII.

Conseil donné à l'empereur par M. de Vieilleville sur la puissance du Turc. — Entretien de l'empereur à ce sujet avec M. de Vieilleville.

En toutes ces tables on y parloit quatre langues : la française, l'allemande, l'hespaignolle et l'italienne. Et devisants chacun à son tour de plusieurs choses, M. de Vieilleville propose qu'il s'esbahissoit grandement que, veu qu'à trente lieues de la ville il y avoit ung bascha du Turc, qui en trois jours pouvoit mettre en campaigne vingt mille chevaulx et trente mille hommes de pied, qu'il n'y avoit une seule forme de gardes à toutes les portes, et que par celle où il entra, luy ayant faict venir l'ambassadeur de France cinquante chevaulx pour descendre des batteaulx à deux mille pas de la ville, il ne se présenta jamais capitainne, sergent ni caporal, non pas ung simple soldat, pour lui demander quel il estoit, qui le menoit, où il alloit, ny de la part de qui. Alors l'Hespaignol qui venoit de Constantinople, et que l'on disoit neveu du prince de l'Infantasque, va répondre ainsi :

« Monsieur, ce grand prince que vous appellez le Turc, est si grand seigneur en son ame, et si jaloux de sa reputation, qu'il creveroit plustost que de surprandre une place; mais, au contraire, il est si genereux et a le cueur si hault, que, quand il en veult attaquer quelqu'une, il envoye sommer deux mois auparavant celluy qui la tient de la luy rendre, avec les menaces de mort accoustumées s'il luy donne la peine de venir jusques à luy. A ceste cause, il ne se fault esbahir s'il s'appelle grand-seigneur ; et ne se faict-on point de tort de l'intituler ainsi, car c'est le plus grand monarche de l'univers; et les cieulx n'en couvrent point ung tout aultre qui luy soit comparable, veu que quatre des plus grands du monde ensemble ne tiennent et ne dominent sur tant de pays, provinces et regions, qu'il faict luy tout seul. Qu'ainsi ne soit, il est entouré, et au mytant, du roy de Perse, qui est un puissant prince et grand terrien du roy de Tartarie, du roy d'Arabie, qui ne le sont gueres moins; du grand sophy, qui ne leur en doit gueres en estendue de terres et possessions; du roy Prestre-Jean des Indes, qui est quasi seigneur des terres et provinces du midy ; du roy de Moscovie, qui est un brave prince et

vaillant guerrier; du roi de Poloigne, qui a un peuple très-aguerri; des Venitiens, qui est une seigneurie que toute la chrestienté cognoist; de la religion de Malthe, où il y a de si braves chevaliers qu'en toute l'Europe, et qui entendent aultant bien le faict de la marine que toute aultre nation qui navigue sur les mers de Levant; et pour le dernier, de la sacrée majesté de nostre seigneur et maistre l'empereur; l'empire duquel, à cause des Allemaignes, est d'une merveilleuse etendue, comme chacun sceyt, car elles bornent et aboutissent les terres de ce grand seigneur devers l'Orient; et toutesfois pas ung d'eux n'a jamais pu entrer sur lui, ny s'advantaiger d'aulcune de ses villes; mais au contraire il leur fait à tous forte guerre quand il luy plaist, jusques à en faire quelques-ungs de ceulx que j'ai nommés ses tributaires; et aux aultres il vend la paix à sa discretion et quand bon luy semble.»

Le cardinal, auquel ces louanges desplaisoient, dist tout bas à M. de Vieilleville, estant assis l'un près de l'aultre, disant: «Il tient à peu, monsieur, qu'il ne quicte le service de l'empereur pour aller servir ce chien.» A quoy M. de Vieilleville replicqua incontinent, disant: «Mais passez plus oultre, monsieur, et dictes qu'il est tout prest de quicter sa foi et religion chrestienne, pour se rendre mahometan; car c'est par trop louer un payen et infidèle: en quoy il ne degenerera poinct de sa nation, car les Hespaignols ont esté premierement maures que chrestiens.»

A ceste facetieuse parolle, le cardinal jecta un si grand esclat de risée, que toute l'assistance estoit en peine d'en sçavoir l'occasion, qui leur fust pour l'heure celée; mais il luy tardoit fort que le disner ne fust parachevé, pour en aller resjouir l'empereur, qu'il sçavoit bien n'aismer, non plus que luy, la nation hespaignole; et ne l'avoit depesché sa majesté à Constantinople que par importunité et pour s'en deffaire, estant de la plus superbe et incompatible race de toute l'Hespaigne.

Disné qu'ils eurent, M. le cardinal d'Arras mena M. de Vieilleville en la salle de l'empereur qui parachevoit de disner, et commence à luy faire entendre, mot pour mot, tout le discours des louanges du Turc qu'avoit fait à table le jeune l'Infantasque, et les propos que M. de Vieilleville et lui avoient tenus ensemble, et à part, là-dessus. De quoi sa majesté fust si aise et contente, qu'elle participa bien fort en ceste risée; mais bien marrye que leurs replicques n'avoient esté si haultement proferées, que l'Hespaignol et toute l'assistance les eussent pu entendre, affin de le faire publiquement rougir de si hault louer l'ennemy mortel de son maistre et du nom chrestien, comme s'il le vouloit mettre pour spavente à toute la chrestienté; et adjouta telles parolles:

«Qui me gardera d'entrer en soupçon que ce Marane n'aict receu quelque present du Turc pour celébrer si haultement ses grandeurs, affin de nous en intimider, mais, qui plus est, pour nous rendre nonchalents d'establir gardes en ceste ville, et que, nous endormant sur la generosité et reputation de ce payen, il nous arrive quelque inconvénient de surprise? Or, tout maintenant, j'ordonne que l'on mette à chasque porte de ma ville de Vienne une scouadre de braves et aguerris soldats, de toutes les compaignies que j'ai en l'archiduché d'Austriche; et, sans me fyer en personne, je veulx que le mot se prenne de ma propre bouche: vous asseurant bien que ce galant s'en retournera, devant deux jours, devers mon neveu le roy d'Hespaigne.»

L'empereur n'eust pas loisir de parachever, que le cardinal anticipe son propos, poussé de l'aise que l'Hespaignol avoit son congé; disant que le plustost estoit le meilleur, et que sa majesté n'estoit entrée en ce soupçon sans grandissime occasion; car il a retiré deux Sclavons depuis qu'il est arrivé de Constantinople, qu'il nourrist en son logis, et qu'il va envoyer de ce pas querir le grand mareschal de l'archiduché pour recevoir le commandement de sa majesté touchant l'assiette des gardes aux portes de la ville.

Mais M. de Vieilleville modera ce colere fort prudemment, et, addressant sa parole à l'empereur, luy dit: «Il n'y a aulcune apparence de mettre si subitement des gardes aux portes de vostre ville; car, sacrée majesté, vous mettriez vostre voisin, ce bacha, en ung merveilleux alarme, avec dangier qu'en prenant opinion que le voulussiez surprandre, il vous prevînt d'une horrible furie pour vous courre sus, car il ne demande pas mieux, et ruyner vostre estat;

ce qui luy seroit fort aisé, n'ayant vostre sacrée majesté rien prest pour soutenir et resister à cest effort; et encores qu'il ne puisse forcer ceste ville, il fera grande gloire d'avoir ravagé six ou sept lieues de pays à la ronde. Par ainsi, sacrée majesté, il me semble, sauf meilleur advis, que vous devez laisser l'ordre de vostre ville en l'estat que je l'ay trouvé, sans rien y innover davantaige, fors que de mettre bonne sentinelle au grand clocher de ceste ville, qui descouvre à plus de huict lieues à la ronde; lequel sonnera du marteau sur une cloche aultant de coups qu'il verra venir de chevaulx; et à ce son, chacun se mettra en devoir de se presenter à la porte par laquelle ils entreront, pour s'enquerir quels ils sont, d'où ils viennent, et quelle part ils vont; quant à ce Marane, qui se formalise tant sur la grandeur de l'ennemy commun de la chrestienté, il n'y aura point de mal de s'en deffaire, et le licentier soubs quelque honneste couverture, et vous oster ceste espine du pied.»

«Vrayment, monsieur de Vieilleville, dit lors l'empereur, je ne m'esbahy plus de la grande reputation que vous avez en France et en Allemaigne, et par-tout ailleurs; car le saige et advisé conseil que me venez de donner me faict bien juger que ce n'est poinct à tort, et que vous en meritez davantaige, ne faisant poinct de doubte que je n'eusse mys cest estat en une horrible combustion si je me fusse cru; car ce meschant bascha seroit bien aise que j'alterasse tant soit peu la suspension d'armes qui est entre son maistre et moy, pour me courre sus; et me contenteray de poser la sentinelle dont vous m'avez donné advis, au plus hault clocher de la ville; et affin qu'il soit notoire à ung chacun que ceste forme de garde est de vostre invention, je veulx qu'elle s'appelle la sentinelle de Vieilleville pour jamais; et vous promets, sur mon honneur, qu'elle n'aura tant que je vivray aultre nom, affin de perpétuer et immortaliser en ce pays, que vous avez si bien conservé par vostre très-saige conseil, la memoire de vous et de vostre maison.»

CHAPITRE XXIII.

Suite de l'entretien de l'empereur avec M. de Vieilleville.

«Au surplus, monsieur de Vieilleville, je vous prieray de me dire par quels princes de l'empire vous avez passé, quel racueil ils vous ont faict, et, saichant que vous veniez devers moy, quelle opinion ils en ont?» Commandement que M. de Vieilleville receut avec bien grande joye; luy protestant de ne luy en deguiser ni celer une seule parolle : ce qu'il fist, se pourmenants le cardinal et luy avec l'empereur, en plaine salle, où ils furent quasi tout le jour, et à porte ouverte : ce que sa majesté n'avoit pas accoustumé, car il se communiquoit fort peu, et estoit-on quelquefois deux jours sans le veoir, et ne parloit-on à luy que par cinq ou six personnes favorites.

Ce discours dura long-temps, car M. de Vieilleville ne voulut rien oublier pour rendre contant ce grand prince; mais quand ce vint au duc Auguste de Saxe, electeur, et qu'il luy eust recité la traverse qu'il luy donna à Ingolstat, luy monstrant le memoire qu'il avait laissé au bourguemaistre de la ville, sa majesté ne se peust trop esbahir de son audacieuse presomption, luy disant telles parolles : «Il ne fault pas que le roy vostre maistre trouve estrange ce superbe traict; car à moy, qui suis son chef, il en faict beaucoup d'aultres, et plus intolerables; n'ayant daigné, depuis que j'ay esté esleu et proclamé empereur, se presenter devant moy, pour recevoir quelque commandement pour les communes et urgentes affaires dudit empire et de toute la Germanie, ny pour mon particulier, ayant receu tant d'avantaiges, de bienfaicts et de grandeurs de nostre maison. Car personne ne peult ignorer que l'empereur Charles, mon seigneur et frere, n'aict donné à son frere Maurice, troisiesme puisné de la maison de Saxe, duquel il a herité, la duché et l'electorat de Saxe; et toutesfois il est si revesche, superbe et ingrat, qu'il n'a ung seul ambassadeur ou agent à ma suite. Il faut, à la vérité, que je confesse que c'est ung grand prince qui mettra en dix jours dix mille chevaulx et quinze mille hommes de pied en campaigne, ce que je ne sçaurois faire; mais encores, avec tant de grandeurs, il luy seroit reputé à grand honneur de recognoistre d'où luy vient l'advancement et le bien, et se venir presenter au proche parant de celuy qui le luy a moyenné, pour luy faire service et s'efforcer de le gratiffier de toute sa puissance, s'il consideroit en homme discret et respectueux, le rang que je tiens en la chres-

tienté : de quoi il est toutesfois obligé et tenu à cause de son estat et dignité ; et le y contraindrois de vive force si je voulois ; mais j'ay assez d'ennemys dehors, sans en faire naistre dedans : et le laisse pour un yvroigne qu'il est. »

Sur quoy, M. de Vieilleville luy dist puisque sa majesté le tenoit en reputation d'yvroignerie, comme, à la vérité, il en est fort descouvert, il ne s'en falloit fascher davantaige; car jamais la raison ny le respect ne trouvent logis en telles gens, que depuis six heures jusqu'à dix. Mais s'il se trouvoit quelque honneste homme qui le peust admonester de son devoir en ce petit espace de temps, il pourroit venir à resipiscence, et ne fauldroit que gaigner ung des siens et luy donner un beau present, voire une bonne pension, pour le faire affectionner ceste charge : « Quelque gentilhomme de vostre maison a peult-estre quelque parent en la sienne, qui, soubs umbre de visitation, pourra faire cest office. »

L'empereur trouva cest advis très-bon ; et se resolut de le praticquer comme chose très-aisée ; car l'ung de ses maistres d'hostel avoit un neveu gentilhomme de la chambre du duc Auguste.

Sur ceste resolution, l'empereur se retira, très-content des beaux discours de M. de Vieilleville, et fort ediffié au reste de la promptitude de son esprit et solide entendement. Toute la compaignie semblablement se départit, car l'heure de soupper, par la declinaison du jour, les y appelloit; et n'avoit-on jamais veu l'empereur Ferdinand tant sejourner en ung lieu à la veue du public.

CHAPITRE XXIV.

M. de Vieilleville visite les arsenaux de l'empereur.

Le lendemain, qui estoit le troisiesme jour de nostre arrivée, les deux comtes susdicts vindrent querir M. de Vieilleville, et luy amenerent quarante beaux chevaulx en fort brave equipage, pour luy monstrer les excellences et singularités de la ville, et s'y pourmener : où toute la journée fut employée; et disnerent et soupperent en son logis ; qui les festoya fort magnifiquement, selon sa coustume de traicter, cy-dessus en plusieurs endroicts recitée. Nous vismes l'arsenal terrestre, où estoient, pour le moins, soixante ouvriers de beaucoup d'estats, comme salpestriers, pouldriers, faiseurs de flasques, charrettes, et forgeurs; qui menoient ung tel bruict que malaisément on s'entr'entendoit parler. Et parmy cela, il y avoit soixante pieces d'artillerie, de tous calibres, sur rouaige, entre lesquelles estoient vingt et deux doubles canons de calibre d'empereur, quatorze grandes coulevrines à dix-huict pieds de chasse, huict basilics sur quatre roues chacun, et le reste coulevrines moyennes et bastardes.

Puis nous fusmes à l'arsenal maritime, aultrement ung lac du costé du Danube, où les eaux de ceste riviere viennent entrer, contenant une grande lieue de tour, cernée au reste de murailles bien remparées, et deux boulevarts de chaque costé du goulet par lequel on rentre en ladite riviere, où estoient douze galeries, quinze grands navires armés en guerre, à trois hunes chacun, treize fregates, trente barques et vingt-cinq galiotes; le tout avec leur appareil requis à tels vaisseaux, et leurs mariniers et soldats necessaires, et tout cela si bien rangé et ordonné comme s'ils eussent voulu combattre; tous les mats, au demeurant, hunes, antennes, trinquets, flottants de banderolles, semées d'aigles de l'empire et des armes d'Austriche et d'Hespaigne, en telle abondance, qu'il ne se pouvoit rien veoir de plus beau.

Lors les comtes demanderent à M. de Vieilleville s'il luy plaisoit qu'ils combattissent, et qu'ils donneroient le signe. Mais il les pria que non, et qu'il se contentoit que chaque vaisseau tirast seulement une volée, sans flotter ny partir de leurs places, et que les chiormes des galeres fissent une salue de leurs chiamades accoustumées, sans plus : ce qu'ils firent, et ne fust ouy jamais ung tel bruict. Ainsi la journée se passa en grandes allaigresses : et mena M. de Vieilleville toute la trouppe soupper en son logis, traictée comme au disner, encores mieulx.

Le lendemain, quatriesme jour, l'empereur fist ung festin très-sumptueux et magnificque à toutes les princesses et grandes dames de la cour, exprès pour les faire veoir à M. de Vieilleville. Entre lesquelles estoit l'infante Elisabeth d'Austriche, très-belle et très-excellente princesse, fille de Maximilian, roy des Romains, et niepce de l'empereur. En ce festin il y avoit six

tables, chacune de quatre plats, pour les grands seigneurs de la cour et de la suicte de M. de Vieilleville; mais à celle de l'empereur estoient lesdites princesses, M. le cardinal d'Arras, M. de Vieilleville et MM. d'Espinay et de Thevalle seulement : durant le disner, la musique de voix et d'instruments, comme de luths et de violons, ne fut pas espargnée; et estoient ces chantres pour la plupart Français et de Picardie. Le disner finy, l'on se jecta au bal au son des haultbois, où la trouppe de M. de Vieilleville fist merveilles et emporta le prix, principalement pour les *gaillardes,* encores qu'il y eust nombre d'Italiens.

CHAPITRE XXV.

M. de Vieilleville propose à l'empereur de marier sa nièce avec le roi de France.

Les danses finies, M. de Vieilleville print le cardinal d'Arras par la main, le suppliant d'estre tesmoing d'une parolle qu'il alloit porter à sa majesté et en secret; ce qu'il ne refusa. Et estants tous deux approchés, M. de Vieilleville luy va dire telles parolles :

« Il peut bien souvenir à vostre très-sacrée majesté que dimanche dernier il vous pleust m'honorer de ce favorable racueil à la porte de ceste salle, me disant que vous vouliez demeurer toute vostre vie bon oncle et parfaict amy du roy mon maistre; et maintenant que j'en descouvre une merveilleuse occasion pour maintenir et effectuer vostre parolle, je ne l'ay voulu laisser passer sans vous en donner advis; et semble que par un esprit propheticque vostre majesté fust poussée à me tenir ce langaige. »

L'empereur, qui ne pouvoit penser où tendoit ce propos, le pria très-instamment, sans plus le tenir en suspens, de luy declairer sa conception. Alors M. de Vieilleville, luy monstrant la princesse Elisabeth sa niepce, luy dist: «Sacrée majesté, voilà la royne de France, s'il vous plaist m'en croire. Et ayant projecté ce mariaige en mon esprit incontinent que j'ay eu cest honneur de lui baiser les mains et luy faire la reverence, j'ai approprié ceste alliance à son vray poinct; car ils ne sçauroient tous deux fournir de trente-deux ans, n'ayant le roy mon maistre seize ans accomplis, et la très-illustre excellence de madame vostre niepce n'a encore attainct le dernier mois des quinze; à laquelle vostre sacrée majesté ne sçauroit trouver en la chrestienté ny au reste du monde ung mary plus sortable, ne fust-ce qu'en consideration que, par ce mariaige, la paix sera perdurable entre vos maisons, et que, par ceste ferme et indissoluble union, vous donnerez la loy à tous vos ennemis. »

A ceste remonstrance, le cardinal d'Arras faict une merveilleuse demonstration de joye, disant à l'empereur que, s'il ne favorise ce conseil et ne s'esvertue de tout son pouvoir de le faire effectuer, il en aura toute sa vie regret; et que l'on cherche jusques au bout du monde, on ne la sçauroit mieulx ni plus dignement loger.

A ceste parolle, M. de Vieilleville luy touchant en la main, luy promect devant l'empereur, foy de gentilhomme d'honneur, dix mille escus de rente en France pour sa part des nopces si elles s'accomplissent, veu la grande affection qu'il a demonstrée en ceste ouverture; qui augmenta davantaige la joye et l'affection de ce cardinal.

Mais l'empereur demanda à M. de Vieilleville s'il avoit charge d'en parler; qui respondit que non, mais qu'il est permis à ung serviteur sur la fidelité duquel on se repose, en quelque charge qu'il soit employé, de tousjours pourchasser, et procurer en la faisant, tout ce qui peult servir à l'advancement et à la commodité de son maistre. « Et, afin dit-il, que vostre sacrée majesté ne doubte poinct que ceste ouverture de mariaige ne soit de mon intention, qui me procède de l'extreme desir que j'ay de veoir vos deux maisons en bonne paix et repos, et par conséquent toute la chrestienté, je vous veulx monstrer les mémoires et instructions de ce que j'ay à dire et negocier avec vostre majesté; encores que les lettres que je vous ay présentées de la part du roy mon maistre, et de la royne sa mère, vous doivent suffire, car elles n'en font aulcune mention. » Et les ayant tirées de son sein et produictes, l'empereur les leut de mot à mot, où il n'en trouva une seule syllabe : qui fist bien cognoistre à l'empereur l'affection de M. de Vieilleville envers luy; en consideration de laquelle, tout grand qu'il estoit, il ne desdaigna poinct de le

remercier bien affectueusement et descouvert; puis l'embrassa des deux bras qu'il tint assez long-temps sur ses espaules, luy disant beaucoup de bonnes parolles, avec offres et promesses de grande recognoissance et remuneration. Et cela dict, il fist appeller sa niepce. Laquelle venue, après quelques parolles qu'il luy tint en langaige allemant, M. de Vieilleville fust esbahy que la princesse se presenta pour le baiser. Ce qu'il reffusa de la premiere offre avec une grande reverence. Mais, elle en faisant instance, il obeist, disant qu'il luy avoit baisé la bouche par honneur, et le plus grand qu'il receust de sa vie, et qu'il luy baisoit semblablement les mains en signe de perpétuelle obeissance et très-humble service, comme à la princesse qui est predestinée de luy commander à jamais; mais que Dieu aict fait cette grace à la France de la faire bien-tost passer le Rhin pour en porter la couronne sur sa teste. Langaige duquel l'empereur mesme feist le truchement; car elle n'entendoit ny parloit français.

CHAPITRE XXVI.

La cour de France se plaint de ce que l'empereur n'y a point envoyé d'ambassadeur.

Et après ces parolles, M. de Vieilleville, qui avoit faict graver une douzaine de médailles d'or à Metz, du poids de trois escus chacune, où estoit d'un costé le portraict du roy, et de l'aultre celluy de sa mere, fort bien representés, en tira une pendante à une chaisnette d'or qu'il presenta à la princesse, suppliant la majesté de l'empereur de luy commander de la prandre; ce qu'il fist avec bien grande joye. Et elle la prenant comme ravie d'aise, redoubla le baiser, et la pendit à son col avec les aultres babioles que femmes et filles y portent communement. mais M. de Vieilleville luy remonstra que cette princesse requeroit semblablement son portraict pour le porter à son serviteur. Ce que l'empereur avec grand aise et contentement luy promist et accorda, et le fist entendre à sa niepce. Et ainsi, sur ces discours d'amours, la compaignie se departit, et chacun se retira.

Le cinquiesme jour fust employé aux despesches que l'empereur faisoit pour respondre à toutes lettres et créances que M. de Vieilleville luy avoit apportées; qui fust cause que nous ne le vismes poinct tout ce jour-là. Mais cependant nous ne laissasmes pas d'estre en festins, collations, danses et aultres passe-temps, dont le disner fust au logis du cardinal d'Arras, la collation par les princesses, où estoit des premieres l'infante Elisabeth en ung fort merveilleux appareil; où les danses continuerent jusques au soupper, qui fust chez l'ambassadeur de France, et très-magnificque, auquel toute la susdicte trouppe assista; et recommencea le bal de plus belle.

Le lendemain l'empereur envoya querir M. de Vieilleville pour luy communiquer le tout; où il trouva que leurs majestés demeureroient fort contentes et satisfaictes de telles et si cordiales responces, qui scelloient une inviolable amitié entre les deux maisons. Et avoit sa majesté fort pertinemment respondu, et à cueur ouvert, à tous les articles contenus en son instruction, horsmis à celluy sur le faict de l'ambassadeur, qui contenoit ces propres mots :

« Ledict sieur de Vieilleville luy fera semblablement entendre que de tout temps immemorial il y a eu des ambassadeurs des rois de France auprès des empereurs, et des empereurs auprès des rois de France; et qu'ils ont juste occasion de trouver estrange que depuis qu'il est parvenu au supresme grade d'honneur de la chrestienté, par la demission que luy a faicte de la couronne imperiale l'empereur Charles cinquiesme son frere, ils ont tousjours entretenu des ambassadeurs auprès de luy, et que celluy qui y est à present a parachevé, peu s'en fault, son service, qui est limité à tous ambassadeurs à trois ans : toutesfois il n'en a poinct depuis ce temps-là envoyé ny entretenu ung seul en France : et qu'il s'encquiere soigneusement dudict sieur empereur à quoy il tient qu'il ne mutualise ceste fraternité; et s'il se ressent de quelque chose du passé qui l'esmeust à leur tenir ceste rigueur, que librement il en affranchisse leurs esprits, affin qu'ils y remedient; car, encores qu'ils la puissent, avec grande raison, appeller mespris en leur endroict, si est-ce qu'ils ne veulent pas, pour n'irriter l'heureuse et inviolable amitié qu'ils veulent former avec luy par ceste visitation, luy donner aultre tiltre que d'oubliance, esperants que l'en faisants souvenir il se y pourra plier : ce que ledict sieur de Vieilleville sollicitera sans intermission. »

C'estoit le vray contenu de cest article, sans y rien adjouster ou diminuer. Sur lequel M. de Vieilleville dist à sa majesté : qu'elle avoit bien articulairement respondu sur tou te son instruction; mais, ayant obmis cestuy-là, il la supplioit très-humblement de l'en esclarer ; car s'il n'en portoit une ample resolution au roy son maistre, à la royne sa mere et à leur conseil, il penseroit n'avoir faict que demy-voyaige.

CHAPITRE XXVII.

Response de l'empereur à la plainte de la cour de France.

Sur quoy l'empereur luy dict que sa response là-dessus seroit verbale, et non pas escrite, ne voulant pas publier à tout le monde ses necessités, qui sont telles qu'il ne sçauroit entretenir ung ambassadeur auprès du roy de France, en tel estat et grandeur que son ranc et sa dignité le requerent (d'aultant qu'il doibt preceder tous les aultres ambassadeurs qui s'y trouvent, à quelques princes de la chrestienté qu'ils soient), à moins de vingt mille escus par an ; car il fault qu'il paroisse plus que tous les aultres, en habits, despence ordinaire de table, suicte de gentilshommes, grands presents, recueil de tant d'Allemants riches et povres qui se trouveroient à la cour de France, et tant d'aultres frais extraordinaires ; ce qu'il ne sçauroit fournir, avec d'aultres infinies et immenses charges qu'il a, desquelles la plus ruineuse est la voisinance de ce bascha ; car pour obvier à quelque invasion il luy couste plus de trois cents mille escus par an, pour entretenir des forces par mer et par terre, et se tenir sur ses gardes affin d'y resister quand le cas adviendra : et cependant il trouble si bien son royaume de Hongrie, qu'il n'en jouist pas quasi de la moictié, et aussi peu de celuy de Bohesme ; et que le plus clair denier qu'il aict est de son archiduché d'Austriche, de la comté de Tirol et de quelques villes aux confins de Trente ; car il ne prend rien en Italie, en la Franche-Comté de Bourgoigne, et bien peu en Flandres, ny en tous les Pays-Bas, que son neveu le roy d'Hespaigne possede tous. Quant à l'Allemaigne, qui est le vray siege de l'empire, il ne peult nier que le revenu qui en provient n'entretienne merveilleusement bien sa grandeur ; mais l'estat est de si grande parade que tout y va sans en pouvoir reserver ou thesauriser aulcune chose pour survenir aux occurrences qui se peuvent presenter. Et ne fault pas se promettre de lever deniers sur le peuple, comme l'on faict en France aux urgentes necessités ; car les Allemants ont tant de diettes, et se reclament de tant de princes, qu'il n'est jamais jour. Et que, à ceste cause, il prie le roy de France et son conseil de l'excuser s'il n'entretient ung ambassadeur à leur suicte ; et que, s'ils veulent retirer celuy qui est auprès de luy, il l'aura fort agréable. Cependant il les asseure que la bonne amitié et consideration qu'ils veulent former avec luy ne laissera pour cela de continuer de son costé, et qu'il la signera tousjours de son propre sang.

Après que l'empereur eust achevé de parler, M. de Vieilleville respond que la remonstrance de sa majesté estoit très-considerable et fort digne d'estre excusée ; et qu'il ne seroit jamais du conseil de faire retirer leur ambassadeur, encores moins de importuner ny presser sadicte majesté de leur en envoyer ; car il espere en Dieu que, premier que l'an passe, qu'ils en auront ung de sa part qui sera pardurable, et d'aultre qualité que de serviteur ; langaige que l'empereur entendit. Incontinent de quoy il fut très-joyeux, et ne se put garder de luy dire telles parolles : « Je veoy bien, monsieur de Vieilleville, que ma niepce Elisabeth est mariée, puisque vous l'entreprenez, et que tant que vous vivrez la confederation entre nos maisons sera perpetuelle. » Qui respondit que sa majesté s'en pouvoit bien asseurer, et qu'il mourroit plustost que d'y contrarier en façon quelconque. Cela dict, l'empereur, à l'accoustumée, vint ouvrir la porte de la chambre. De laquelle sortant M. de Vieilleville, sa majesté appella le cardinal d'Arras et les deux comtes qui nous avoient toujours assistés, qui estoient en la salle, attendants l'ouverture avec grand nombre d'aultres grands seigneurs qui n'osoient frapper ; car la clef estoit à la porte, comme nous avons dict : qui estoit une fort belle observation, et non pas faire la presse tumultuairement, comme en France, à la porte de son prince.

CHAPITRE XXVIII.

M. de Vieilleville prend congé de l'empereur.

M. de Vieilleville, estant sur le poinct de se mettre à table pour disner, fust adverty que les comtes le venoient trouver : audevant desquels il alla, qui luy demanderent quand il deliberoit de partir. Qui leur respondit qu'il vouloit employer le reste de la journée à prendre congé de sa majesté et retirer ses despesches, lesquelles il avoit desjà veues toutes prestes, et dire ses adieux, et principalement à madame la princesse Elisabeth, au cardinal d'Arras et aultres, pour le lendemain partir et faire une bonne traicte, affin d'essayer douze coches qu'il a loués en la ville jusques à Francfort; et, quant à eux, il les prie très-instamment de disner avecques luy, pour avoir le loisir de les remercier de la très-bonne et continuelle assistance qu'ils luy ont faicte durant son sejour à la suicte de l'empereur; à quoy ils s'accorderent.

Après disner, tous remerciements faicts, il donna à chacune une chaisne d'or du poids de cinquante escus, de fort gaillarde et delicate façon, à chacune desquelles pendoit une medaille de celles cy-dessus mentionnées. De quoy ils furent fort esbahis, ne pouvants assez hault louer sa grande liberalité, mais sur-tout très-contents des susdictes medailles. Et allerent faire leur rapport à l'empereur de sa deliberation de partir; qui eurent incontinent le commandement de faire venir le beau present que sa majesté avoit deliberé de luy faire, qui estoit ung coche doublé de veloux cramoisy, et monté de quatre grandes cavalles de Turquie, blanches comme cygnes, ayants les crins et les queues painctes de rouge, avec le cochier de Hongrie et son valet, bien accoustrés, à la mode de leur pays, des couleurs de M. de Vieilleville, jaulne et noir : l'accoustrement du maistre estoit de veloux, et de son valet seulement de tappe.

M. de Vieilleville, bientost après, arrive pour l'effect que dessus; et, s'estant presenté devant l'empereur, le chancelier et les secretaires apporterent les despesches, avecques lesquelles est ung blanc signé et scellé, que sa majesté envoyoit au roy et à la royne, pour apposer dessus icelluy tout ce qu'il leur plairoit touchant le mariage proposé par M. de Vieilleville. Et après plusieurs devis et propos tenus par ensemble, le cardinal d'Arras faisant le tiers, on entendit rouller ce coche en la cour du chasteau. Et l'ayant l'empereur mené aux fenestres, luy dist que c'estoit ung present qu'il luy faisoit, le priant de l'avoir aussi agreable que de bon cueur il le luy donnoit, luy recommandant de toute affection l'entretenement de leurs maisons en très-ferme amitié et indissoluble confederation ; très-aise, au demourant, et très-content en son ame de l'avoir veu et cogneu, et qu'il n'oubliera jamais ses braves traicts et les solides conseils qu'il luy a donnés. Là dessus il l'embrasse, se descouvrant, pour luy dire adieu. M. de Vieilleville luy embrasse la cuisse, pliant bien bas le genou pour la baiser; mais sa majesté ne le voulut souffrir; et, le soubs-levant, il luy baise, avec une très-grande reverence, la main; et ainsi se départirent.

De-là il s'en alla en la chambre de madame la princesse Elisabeth, qui l'attendoit de pied-coy. Et arrivé devers elle, son excellence le pria, en langaige allemant, de presenter ses très-humbles salutations à la majesté du roy de France et à celle de la royne sa mere, et qu'il n'y a prince ny princesse au monde qui ayent plus de puissance de luy commander qu'eulx deux, leur offrant et vouant, de ceste heure pour jamais, son très-humble et très-affectionné service. Et fut de ce langaige truchement le cardinal d'Arras. Sur lequel M. de Vieilleville respondit: qu'il mourroit plustost que d'y faillir; et qu'il avoit ceste créance si imprimée en son cueur, qu'il luy est impossible de jamais l'oublier. « Et affin, dist-elle, qu'il vous en souvienne, je vous prie de prendre ce diamant, que je vous donne d'aussi bon cueur que je desire veoir leurs majestés. » Et luy mectant ceste belle et riche bague au doigt, elle l'honora du troisiesme baiser. Puis elle luy dist avec grande humilité adieu. Et, au sortir de la chambre, il prend possession de son coche, où entrerent le susdict cardinal et les deux comtes, MM. d'Espinay et de Thevalle; les autres gentilshommes remonterent sur leurs chevaulx, et allerent tous soupper au logis de M. de Vieilleville, où il se fist une merveilleuse chere.

Le lendemain de grand matin, qui estoit le septiesme de nostre sejour, M. de Vieilleville partit de Vienne avec treize coches de son train, mais accompaigné de plus de cent chevaulx,

entre lesquels estoit le susdict cardinal d'Arras, rememorant tousjours la promesse de dix mille escus de rente ; et semblablement lesdicts deux comtes, dont l'un s'appelloit de Wilstroncqueberg, et l'aultre de Stranquinperhauss[1], qui le conduisirent plus d'une lieue du pays. Et tous adieux donnés, nous prinsmes le chemin de Francfort, où nous n'avions aulcune affaire ; mais M. de Vieilleville la voulut veoir pour la reputation de la ville. Et y sejournasmes deux jours, où nous receusmes beaucoup de faveurs et de courtoisies des bourguemaistres, habitants, en presents de vin et de confitures, et d'ung festin fort somptueux qu'ils firent à M. de Vieilleville et à sa troupe.

Au partir de-là, nous prinsmes le chemin de Prague, ville principale du royaume de Bohesme, où estoit l'archiduc Ferdinand, frere de la princesse Elisabeth, qui l'avoit desjà adverty de tout ce qui s'estoit passé à Vienne, et du pourparler de son mariaige qu'avoit proposé M. de Vieilleville, et de la grande esperance qu'elle en avoit. Qui me relevera de la peine de discourir des honneurs, faveurs et magnifique recueil et traictements qui luy furent faicts, estants, comme l'on peult juger, inexprimables, veu qu'il ne fust pas en sa puissance de se deffrayer ny toute sa trouppe pour six jours que nous y fusmes, quelque instance ou effort qu'il en sceust faire ? et force luy fust de passer par-là, et à son grand regret. Et quand nous y eussions séjourné le mois entier, ce prince l'eust eu très-agréable, et n'y eust pas espargné la despence ; mais, bien plus, il licencia les cochers de Francfort avec leurs coches, et les contenta ; et, sur nostre partement, nous en fournist aultres douze pour nous mener à Mayence ; et donna, oultre plus, ung aultre coche à M. de Vieilleville, monté de quatre grands roussins gris-pommelés de Claives et de Gueldres ; de sorte que nostre train estoit de quatorze coches. En somme, il est impossible de dire les liberalités dont il usa en nostre endroit, en faveur de l'esperance que sa sœur luy avoit donnée d'estre ung jour royne de France, par le moyen, credit et entremise de M. de Vieilleville.

[1] Ces deux noms sont si défigurés qu'il m'est impossible de les reconnaître.

CHAPITRE XXIX.

Retour de M. de Vieilleville. — Il s'arrête quelquesjours à Mayence.

Doncques nous partismes de Prague au septiesme jour, tenants le chemin de Mayence ; où nous trouvasmes l'archevesque, prince electeur du Saint-Empire, qui feist ung fort honneste ecueil à M. de Vieilleville. Et y sejournasmes trois jours, durant lesquels il confera avec luy de toute sa charge : de quoy l'archevesque se trouva grandement honoré, de ce que ung si grand roy l'eust daigné visiter par ung tel chevalier, de la reputation duquel il avoit tant de fois ouy parler. Mais cependant M. de Vieilleville et sa trouppe en general disnoient et souppoient tous en une grande salle, qu'on appelle poisle, en laquelle il y avoit vingt-cinq tables ; dix pour l'archevesque, M. de Vieilleville, M. d'Espinay, M. de Thevalle, cinq ou six seigneurs, comtes du pays ses subjects, et gentilshommes de nostre suicte ; et le reste pour le commun. Et bien davantaige, quand il fallut partir nous trouvasmes par les hostelleries que toute la despence estoit payée et satisfaicte ; et n'y peust-on jamais resister.

Les trois jours expirés, toutes les depesches et responces faictes, M. de Vieilleville print congé de l'archevesque, qui luy fist offre d'une perpetuelle amitié, le priant de l'entretenir aux bonnes graces et en la protection du roy de France et de son conseil ; et que de son costé il ne luy donnera, tant qu'il vivra, occasion de le molester en son estat, ny de luy courre sus ; et s'en recommande principalement à luy, comme à son proche voisin à cause de son gouvernement de Metz ; que s'il luy vouloit mal, il scet qu'il a le moyen de luy faire beaucoup de desplaisir. Sur quoy M. de Vieilleville l'asseura que l'intention du roy son maistre ne fust jamais aultre que de gratiffier et favoriser tous les princes electeurs du Saint-Empire de tout son pouvoir, et de s'opposer avec cinquante mille hommes contre tous ceux qui les voudroient molester ; car il n'est poinct si jeune qu'il ne saiche bien que les Français et Allemants sont sortis les ungs des aultres, et que nous ne sommes quasi que une mesme nation ; et que, pour ceste considération, il ne fault poinct craindre que le serviteur soit si temeraire de vouloir oultrepasser la volonté de son maistre ; langaige que

cest archevesque eust si agréable, qu'il embrasse M. de Vieilleville avec une grande demonstration de joye, le suppliant, avec une merveilleuse instance, de sejourner encores une couple de jours avecques luy. De quoy M. de Vieilleville s'excusa, en l'asseurant pour jamais de son service; et print congé de luy, sans oublier le très-humble remercyement de sa somptueuse et franche courtoisie.

Doncques nous partismes de Mayence pour venir à Coublants, aultrement Confluents, que nous disons en françois corrompu *Conflans*, qui est quand une riviere entre en une aultre plus grande en laquelle elle perd son nom: comme Conflans entre Paris et le pont Chalenton, où Marne entre dedans Seine et y perd son nom; Conflans par de-là Saint-Germain-en-Laye, où la rivière d'Oyse flue dedans Seine, où elle perd semblablement le sien; et ainsi des aultres: et en ce Coublants la rivière de Moselle se perd dedans le Rhin; qui est une villette assez peuplée de maisons et garnye de toutes commodités; car d'un costé elle est située sur ceste grosse riviere du Rhin, et de l'aultre de la Moselle, qui passe à Metz, à Thionville, Luxembourg et Trieves. De quoy nous fusmes tous resjouys, nous voyants sur la fin de nos labeurs, puisque nous beuvions de l'eau de nostre riviere.

Mais ce qui redoubla nostre aise et contentement, fust de veoir au port de Moselle trois grands batteaulx que l'archevesque de Trieves, prince électeur du Saint Empire, qui sçavoit que nous devions arriver là et venir devers luy de la part du roy, y avoit envoyés pour nous recevoir et nous remorquer à Trieves, et vingt chevaulx pour cest effect, estant conducteur de tout cest atirail son neveu, que feu Hansclaur avoit mené au siege de Thionville, suivi de bonne trouppe de pistoliers. Lequel se vint presenter à M. de Vieilleville avec lettres de son oncle, luy monstrant la médaille d'or qu'il luy avoit donnée audit siege, en laquelle estoient representés le feu roy Henri deuxiesme et la royne Catherine son espouse. A laquelle medaille M. de Vieilleville ajousta celle du roy Charles et de la royne sa mere, et luy en fist present: de quoy ce jeune prince fust si ravy d'aise que pour rien il n'eust voulu avoir esté privé de ceste charge; et les mit toutes deux soubs ung lasset à son col. Et après avoir discouru de beaucoup de choses, M. de Vieilleville le traicta au souper à la façon accoustumée parmy les Allemands, car il avoit gens propres à ce mestier, qu'il mena exprès en ce voyaige pour luy servir de lieutenants en telles vineuses desbauches.

Le matin venu, M. de Vieilleville depescha l'abbé de Bourgmoyen, truchement et interprete en langue germanique, couché sur l'estat du roy, nommé Baptiste Praillon, pour aller devers l'archevesque de Couloigne, aussi prince electeur, luy porter les lettres de leurs majestés avec l'instruction, et y faire sa charge comme s'il y eust esté en personne, sans oublier d'en rapporter amples responses; et qu'il l'excuse de ce qu'il n'y est allé luy-mesme faire le devoir, suyvant le commandement qu'il en avoit du roy son maistre, qui l'honore et respecte aultant qu'aultre prince electeur du Saint Empire; mais il ne l'a peu faire à cause d'une maladie qui luy est survenue au sortir de Mayence. Ce que Bourgmoyen, qui estoit homme suffisant et bien entendu aux affaires, luy promist d'executer avec diligence et toute fidelité.

CHAPITRE XXX.

M. de Vieilleville passe à Troies.

Or M. de Vieilleville avoit esté conseillé de transferer ceste charge à ung tiers, parce qu'il luy eust fallu passer par quatre villes appartenantes au duc Auguste, et que les habitants d'icelles et de toute ceste basse Allemaigne sont fort barbares et sans aulcune civilité; aussi que le chemin estoit trop long, se trouvant desjà fort las et ennuyé de celuy qu'il avoit faict, estant sur le quatriesme moys de son voyaige. Mais la plus grande consideration qui l'en avoit esmeu estoit qu'il eust negligé les grandes commodités que luy envoyoit l'archevesque de Trieves, et par son propre neveu: de quoy il se fust pu irriter, en hasard d'alterer, voire perdre la bonne intelligence qui estoit entr'eulx deux, de laquelle M. de Vieilleville s'est plusieurs fois prevalu en beaucoup d'endroicts d'importance; car, estant la duché de Luxembourg entre Trieves et Metz, il estoit souvent adverty, durant les guerres, par l'archevesque,

des entreprises de l'ennemy : tant avoir le cueur bon à la nation française.

Estant Bourgmoyen bien instruit et embouché, nous nous embarquasmes en nos trois batteaulx, queue à queue l'un de l'aultre, que les vingt chevaulx remorquerent diligemment, car nous vinsmes de Coublants coucher à Trieves ; et disnasmes dedans les batteaulx. En quoy ce jeune prince n'oublia de faire le devoir de bien traicter la compaignie, suyvant le commandement exprès qu'il en avoit de son oncle et les apprests qu'il en avoit faicts le jour precedent et toute la nuict.

Arrivés que nous fusmes à Trieves, il ne fault demander de quelle allaigresse M. de Vieilleville fust receu par son bon et confederé voisin qui avoit logé sa personne en son mesme logis, avec la commodité de trois chambres, ne doubtant poinct qu'il n'eust en sa compaignie quelques parents ou aultres seigneurs de respect ; et avoit faict loger le reste de la suicte en maisons honorables de bourgeoisie, et dignement accommoder le souper, au reste très-magnifique, à toute la trouppe. Et puis on se retira sans parler d'affaires.

Le matin ils entrent en conseil et en conference. Et quand l'archevesque eust tant veu et entendu par M. de Vieilleville tout ce qu'il avoit à luy reciter de la part du roy, de la royne sa mere, du roy de Navarre et de tout leur conseil, il dist telles parolles : « Je ne me repents que d'une chose, de n'avoir poinct faict le service à la couronne de France tel que ceste favorable visitation, pleine d'honneur et de respect, le merite; de laquelle je suis indigne, estant mon obligation de beaucoup augmentée, de ce qu'il leur a pleu deputer devers moy ung si brave et excellent chevalier, pour m'asseurer de leur bonne amytié et inviolable affection en mon endroict; vous asseurant, monsieur mon voisin, premier que l'an passe, je leur feray cognoistre qu'ils ne se sont poinct trompés en ce renouvellement de confederation, et que vous n'avez poinct en vain pris la peine de m'en apporter la parolle de leur part; car je vous diray en secret le grand moyen que j'ay de leur faire un très-signalé service si jamais la guerre recommence. » De quoy M. de Vieilleville le remercia très-humblement, luy disant que ceste bonne volonté, joincte aux bons effets du passé, desquels il sera tousjours très fidele tesmoing devant leurs majestés, meritent bien une très-grande recognoissance; et qu'il se peult asseurer que devant long-temps il en orra parler, et luy fera cognoistre qu'il n'est poinct larron du labeur ny services d'aultruy, principalement d'un si excellent prince qu'il est; le suppliant en toute humilité de continuer à la couronne de France ceste cordiale affection, attendant qu'il s'offre ung brave suject de l'employer : ce que l'archevesque promist, et avec une embrassade non pareille. Tout le reste de la journée se passa en discours communs, bonnes cheres, et caresses de capitainnes allemands qu'il presenta à M. de Vieilleville, luy disant qu'ils avoient la fleur-de-lys bien gravée dedans le cueur, et qu'ils n'estoient nullement hespaignols; et que pour ceste occasion il les luy vouloit faire cognoistre, car il leur pourra quelque jour commander.

Et parce que M. de Vieilleville ne vouloit passer par Luxembourg ny Thionville, il n'envoya point querir ses chevaulx à Metz, et pria l'archevesque de luy prester les trois batteaulx et les vingt chevaulx pour le remorquer jusques à Metz, estant induict à cela pour deux pregnantes raisons : la premiere, qu'il sçavoit bien que le comte de Mesgue et son lieutenant Caderebbe lui estoient mortels ennemys, et qu'il apprehendoit qu'ils usassent en son endroict de quelque supercherie, ne fust-ce que de le faire attendre long-temps à leurs portes; car il leur avoit faict aultrefois souffrir beaucoup de honte et d'escornes, avec une infinité de pertes et dommaiges. L'aultre, qu'il vouloit entrer à Metz à l'improviste, et au desceu de son lieutenant et des capitainnes, pour empescher qu'ils ne vinssent au-devant de luy avec les triomphes et fanfares dont ils avoient usé à son retour dernier de la cour.

Tout ce que le susdict archevesque luy accorda, et avec grandissime joye. Et parce qu'il sçavoit sa deliberation resolue de partir le lendemain plus matin, il eut le soing de commander de garnir les batteaulx de toutes sortes de vivres dignes de M. de Vieilleville et d'une telle suicte, et de l'avoine et fouraige en abondance pour les chevaulx; establissant le mesme neveu surintendant de tout cela, qui n'y faillit pas toute la nuict. Et là-dessus on alla soupper fort

somptueusement pour dire adieu aux bonnes cheres : et dès le soir mesme l'on print congé, pour se retirer aux chambres et s'aller reposer.

Mais le dormir ne fust pas long, car avant le poinct du jour M. de Vieilleville s'embarqua avec sa trouppe, où il fust faict telle diligence, que le mesme jour nous vinsmes à Metz, ayants disné aux batteaulx, et les chevaulx à la haye, sans entrer en villaige, et bien repeus de l'avoine et fourraiges qu'on leur avoit portés. Et estoient nos deux coches de la partie, car ils estoient vuides de toutes choses.

CHAPITRE XXXI.

M. de Vieilleville à son arrivée à Metz est appelé à la cour.

Estants à demye-lieue de Metz, on mect deux laquais hors des batteaulx pour annoncer nostre venue et advervir M. de Sennecterre de faire tenir le soupper de son chef tout prest : qui en fust merveilleusement esbahy, ne l'ayant pu sçavoir plustost. Et voulant donner ordre à choses plus haultes pour l'honorer davantaige, on lui vint dire que nous avions pris terre à mille pas du Pont-aux-Mores, qui luy fist cesser son entreprise. Mais cependant tout le monde accouroit à ceste porte, en merveilleuse foule, pour le bienveigner et se resjouyr de sa venue. Et estant entré, M. de Vieilleville marche tout droict à la grande eglise, les rues pleines de gens, pour pryer Dieu et le remercyer de l'heureux succès de son voyaige; car jamais personne de tout son train, grand ou petit, ne fut malade, et n'y sourdit jamais querelle entre les siens ny avec les estrangiers; et de tous les princes et seigneurs qu'il visita, qui estoient en grand nombre, il n'y en eust ung seul qui ne se contentast de luy et qui n'en demeurast fort bien ediffié : ayant, au reste, faict si dextrement sa charge, qu'il les avoit tous gaignés au bien, service et protection de la couronne de France. Et commencea nostre voyaige le cinquiesme du mois d'avril 1562, qui dura jusqu'au dixiesme de juillet ensuyvant. Et après le soupper, au logis de M. de Sennecterre, qui fust fort excellent pour une surprise, M. de Vieilleville se retira en son logis, protestant qu'il n'escriroit à leurs majestés, de quatre jours, son arrivée, ny aulcun discours de ce qu'il avoit negocié en son voyaige avec tant de princes; mais qu'il se vouloit un peu raffraischir, estant si las de corps et d'esprit qu'il craignoit d'en tomber en quelque maladie; retenant exprès le commis du tresorier de l'espargne pour leur porter sa depesche en poste, qui ne pouvoit faillir d'estre très longue, à ne rien oublier, ainsi qu'il l'avoit projecté en son esprit.

Mais il fust bien trompé en ce desseing; car les vingt-quatre heures ne passerent pas qu'il arriva ung courrier, de la part de leurs majestés, luy apporter lettres de ce subject :

« Mon cousin, parce que depuis le temps que l'on nous a donné advis de vostre partement de Francfort vous pouvez estre dès ceste heure rendu à Metz, je n'ay voulu faillir de vous depescher ce courrier exprès, pour vous prier de venir rendre au roy monsieur mon fils, et à moi, raison de vostre voyaige, l'aymants mieulx entendre par vostre bouche que par vos lettres; aussi, qu'en discourant il se presentera une infinité d'interrogatoires, sur lesquels nous desirons estre satisfaits, auxquels vosdictes lettres ny tout le papier ne nous pourroient resoudre: qui me faict vous prier encores une fois de vous acheminer par deçà; et, m'asseurant que ne vouldrez faillir, je ne vous en dirai davantaige. Ce porteur vous dira le remuement qui s'est fait à Paris, et par quelles gens : occasion que toutes nos affaires sont en grand trouble et combustion; qui nous faict desirer auprès de nous vostre presence, pour, par vostre bon conseil, nous y apporter quelque remede. Et fault necessairement que vous passiez la mer, affin que, par vostre dexterité accoustumée, vous destourniez les forces qui pourroient venir en ce royaume de ce costé-là; car nous sommes bien advertys que du costé d'Allemaigne vous y avez donné si bon ordre qu'il ne nous adviendra aulcun inconvenient. Vous priant, pour la derniere fois, de vous acheminer devers nous. Et sur ceste esperance, je prieray Dieu, mon cousin, vous tenir en sa saincte et digne garde. » De Fontainebleau, ce 6 de juillet 1562. Vostre bonne cousine CATHERINE. Et au dessoubs, FIZES.

Ayant M. de Vieilleville receu ceste fascheuse depesche, il se resolut de partir dès le lendemain, quoi qu'il deust arriver de sa personne,

prevoyant bien l'importance des affaires, et qu'il luy falloit passer en Angleterre; car le duc de Guyse, le connestable et le mareschal de Saint André, que ceulx de la religion nouvelle appeloient le triumvirat, avoient exercé, par le discours du courrier, de terribles cruaultés sur ceux de leur party en plusieurs endroicts de Paris, et principalement à Popincourt, où il ne fust espargné, estants en grand nombre à leur presche, hommes, femmes ni enfants, sans respect d'aige ny de qualité; et contraignirent le prince de Condé de vuyder et abandonner Paris avec toute sa suicte et associés. Mais parce que ceste histoire est amplement descrite par plusieurs aultres, je m'en deporte, comme n'estant de mon suject.

M. de Vieilleville, sur ceste resolution, s'achemina le lendemain en son voyaige de la cour, sans rien retrancher de la trouppe qui l'avoit accompaigné en Allemaigne; car ils desiroient tous de voir l'Angleterre. Et vint trouver leurs majestés à Fontainebleau, qui le receurent d'un ineffable recueil, tant pour la très-ardente affection qu'ils avoient d'estre esclarcys en toutes les particularités d'une si grande legation, qui surpasse toutes les aultres de la chrestienté, que pour se voir fortiffiés par sa presence et du bon nombre d'honnestes hommes qu'il avoit à sa suicte, pour s'opposer aux tumultueuses occasions qui pour lors se presentoient en France.

Trois jours consecutifs, après le disner, il entretint leurs majestés de tout son voyaige; et leur respondit si pertinement sur tous leurs doubtes, pointilles et interrogatoires, que de leur vye elles n'avoient esté si contentes, avec une admiration inénarrable de son saige entendement; car il apporta de merveilleuses lettres de l'empereur et de tous les princes qu'il avoit visités, ensemble des villes franches et imperiales où il avoit passé, avec si amples et valides certificats de confédération et amytié avec la couronne de France, qu'elles ne devoient plus craindre que du costé de la Germanie il leur deust survenir aulcun trouble, désastre ou inconvenient : chose fort à propos et très-necessaire sur les fascheuses occurrences de Paris.

Mais ce qui plus les combla de tout aise et contentement, fut quand il vint à mettre en jeu le mariaige de la princesse Elisabeth d'Autriche avecques le roy, qu'il presente son portrait et montre la carte blanche de l'empereur sur ce mariaige, et une médaille d'or semblable à celle qu'il luy avoit laissée, en laquelle estoient representés la mere et le fils, aultant parfaictement au naturel que si le pinceau y eust passé. Et n'est possible d'exprimer la joye dont le cueur de la royne fut saesi, de voir sa memoire et representation ainsi esparse par l'Allemaigne, se souvenant des medailles de Thionville; ne pouvant assez louer ceste curieuse gaillardise de M. de Vieilleville, d'aultant qu'elle redondoit à sa gloire et honneur. Et luy demandant s'il n'avoit commandé que celle de la princesse Elisabeth, et l'autre qu'il leur avoit apportée, il luy respondit qu'il n'avoit parlé à prince de l'empire à qui il n'en eust laissé : et en jecta, oultre ce, quatre sur la table, que sa majesté serra toutes, et en donna une au roy de Navarre.

Mais le roy les surpassoit tous en allaigresse et joye infinie, de se voir maryé avec une si excellente princesse, belle entre mille, fille de roy, et niepce de deux empereurs; et ce par le soing et industrie de M. de Vieilleville, qui lui avoit moyenné ce grand heur de son propre mouvement et sans en avoir charge ny commandement; luy faisant bien paroistre, par ce brave traict, qu'il avoit eu bonne souvenance de son seigneur et maistre. Aussi au sortir, qui estoit la troisiesme et derniere journée (car M. de Vieilleville avoit reservé ce mariaige pour la bonne bouche), sa majesté, l'embrassant, luy dist qu'il n'oublieroit jamais ce très-signalé service, et qu'il luy tardoit infiniment qu'il ne mouroit ung mareschal de France pour effectuer la derniere volonté du feu roy son seigneur et pere, qui ne luy peult faillir : et luy en feist depescher un brevet signé des quatre secretaires d'estat, comme s'il le luy eust donné de nouveau, et pour fortiffier davantaige le don qui luy en avoit esté fait par sondict feu pere, et qu'il avoit faict signer à la royne sa dame et mere, à l'article d' la mort.

Auparavant que la compagnie se departit, en laquelle estoient, outre le roy, royne et roy de Navarre, le chancelier, huict ou dix chevaliers de l'Ordre et d'aultres seigneurs, la royne luy dist qu'ils estoient advertys que le cardinal de Chastillon devoit passer bientost en Angleterre, pour tirer du secours de la royne, d'hommes et d'argent, affin de venger l'injure que le prince

de Condé avoit receue du duc de Guyse, connestable et mareschal de Saint André dedans Paris; et qu'il falloit qu'il se diligentast d'aller jusques-là pour rompre ce coup; s'asseurant bien de la bonne intelligence qu'il avoit avec elle, par trois ou quatre voyaiges qu'il y avoit faicts du temps du feu roy son seigneur et mary, et par les recits que les ambassadeurs d'Angleterre luy en avoient faicts. A quoy il respondit que le plustost c'estoit le meilleur, et que, puisque telle estoit leur intention, il la supplioit de faire diligenter sa depesche. A quoy sa majesté replicqua qu'elle estoit toute preste, comme lettres et instructions par escrit; et, oultre ce, l'embouchа d'une créance de femme à femme, fort considerable, sur les miseres d'un estat qui est soubs le gouvernement de leur sexe, et que le sien peult tomber en pareille fortune, en quoy elle l'assistera de toute sa puissance; remettant le reste sur la suffisance de M. de Vieilleville, qu'elle cognoist pour un brave et fort saige chevalier. Mais, avant partir, il advertit le roy secrettement de depescher un courrier devers sa maistresse, pour l'entretenir en ceste esperance, et n'oublier lettres gratificatoires à l'empereur sur ce subject, avec son portraict; et d'en escrire semblablement au cardinal d'Arras, avec confirmation de la promesse qu'il luy avoit faicte; laissant en somme à sa majesté un très-ample mémoire et quasi les lettres toutes faictes. Ce que sadicte majesté eust très-agréable; et luy promist bien de ne poinct faillir, ayant desjà ce mariaige imprimé si avant au cueur, qu'il ne seroit jamais en repos d'esprit qu'il ne l'eust veu effectuer.

Deux jours après, ceste depesche bien approuvée et comme choisie par tout le conseil, M. de Vieilleville partit pour entreprendre le voyaige, et vint de Fontainebleau coucher à Paris, auquel lieu il ne trouva plus personne de commandement; de quoy il fust fort desplaisant, pour l'esperance qu'il avoit de trouver le triumvirat, principalement le mareschal de Saint André, pour luy en dire son advis et le supplier de se départir, à cause des frayeurs que la cour apprehendoit de leurs assemblées; et que principalement l'on faisoit courir le bruict qu'ils se vouloient saisir de la personne du roy et de la royne sa mere. Mais il luy estainct toute sa conception par son escuyer La Genette, qui fist rompre leur entreprise; car desjà leurs majestés s'en estoient fuyes à Melun pour leur seureté, duquel lieu ils revindrent à Fontainebleau, par l'asseurance que leur donna ledit mareschal de Saint André, tout honteux de ce que luy en avoit escrit M. de Vieilleville.

CHAPITRE XXXII.

Seconde ambassade de M. de Vieilleville à la cour d'Angleterre — Discours qu'il fait à la reine Élisabeth.

Le lendemain nous deslogeasmes de Paris pour achever nostre voyaige; et estant à sept lieues de Calais, nous fusmes advertis que le cardinal de Chastillon se devoit embarquer à Bouloigne et avoit couché à Montreuil : qui fut cause que M. de Vieilleville se diligenta de partir pour le devancer. Et ne se voulant aultrement arrester aux faveurs du sieur de Gourdan, gouverneur de la place, qui avoit esté aultrefois capitainne à Metz soubs sa charge, et ayant fait voile, avec vent et marée, fort à gré, nous vinsmes surgir en moins de dix heures à Douvres, où nous prismes des chevaulx, car il s'en trouve ordinairement jusques à vingt ou trente, pour venir en toute diligence à Londres, où pour lors estoit la royne d'Angleterre. Et y ayant pris logis, saichant au vray que le susdict cardinal n'avoit encores passé, il surattendit le reste de sa trouppe. Mais la royne, advertye de sa venue, de laquelle elle estoit aussi aise qu'esbahye, elle envoya son favorit, le miliort Robert, devers luy, pour le bien-veigner et s'enquerir de sa charge, et quelles affaires si pressées l'avoient contrainct de passer la mer en si petite trouppe, veu qu'aultrefois il y estoit venu mieulx accompaigné; et qu'il estoit cependant le bien-venu, deust-il estre fugitif; et qu'il trouvera tousjours franchise asseurée en son royaume, envers tous et contre tous, quand bien il auroit tué ung prince du sang de France.

M. de Vieilleville respondit au millort Robert que ceste créance dont la royne l'avoit honoré meritoit bien qu'il allast luy-mesme en faire le remercyement à sa majesté et à genoulx; car c'est la coustume du pays, comme nous avons dict en nos premiers livres; et le pria de l'y accompaigner, ayant deliberé de ce pas de s'en acquitter.

Doncques ils marchent. Et estant arrivés au logis de la royne, le millort Robert le pria de

s'arrester jusques à ce qu'il eust adverty sa majesté de sa venue : et n'attendismes pas demyeheure, que le susdict millort, accompaigné de plus de soixante seigneurs, vint pour le recevoir; et le mena en la chambre de la royne, qui estoit accompaignée en grande majesté, y estants un grand nombre de duchesses et aultres dames. Et d'entrée, se voulant M. de Vieilleville mestre à genoulx, elle, se hastant, s'approche et ne le veult permettre; mais luy dist en bon langaige français qu'elle sçavoit bien que telle n'estoit pas l'usance de la cour de France : qui fut cause qu'il print la main de sa majesté, et la baisa avec une bien basse et humble reverence. Et luy demandant sa majesté l'occasion d'un si subit et desrobbé voyaige, il la supplia, si elle n'avoit loisir de luy donner audience pour le reste de la journée, de le tant honorer que de remettre la partie au lendemain, et du matin, avec promesse qu'elle luy fera de ne la donner à personne vivante venant de France premier que à luy. Ce qu'elle luy accorda en foy de princesse.

Le matin venu, le millort Robert le vint querir; et estant entré dans la chambre, il la trouva assistée de son chancelier et de cinq ou six personnaiges de conseil; à laquelle, après avoir presenté ses lettres, il feist entendre bien amplement la créance du subject recité cy-dessus, et adjousta beaucoup du sien, sur l'urgente occasion qui se présentoit, pour l'esmouvoir davantaige et la faire plustost plier à sa demande et requeste. Sur quoy elle respondit que sa conscience et sa religion luy deffendoient de luy accorder aulcune chose sur ce qu'il avoit proposé; car, s'il s'entreprend quelque acte d'hostilité en France contre ceulx qui font profession de la pure et vraye doctrine de l'Évangile, moins ne peut-elle faire que d'y employer tout ce que Dieu luy a donné de moyen pour les soutenir, affin de faire paroistre à toute la chrestienté qu'elle est vraye et très-obéissante fille du feu roy Henry, roy d'Angleterre, son seigneur et pere, qui luy a laissé ce commandement et ceste créance par testament et derniere volonté, laquelle elle luy promist de suyvre, à l'article de la mort. Et luy demandant M. de Vieilleville si elle se vouloit arrester en ceste oppinion, elle luy respondit que ouy, et qu'elle ne la changeroit jamais, estant très-marrye de ce qu'il avoit prins ceste charge, pour le regret de voir son voyaige inutile; car, quand il eust esté question de beaucoup plus grandes choses, voire de l'octroy de l'une des meilleures villes de son royaume, hors-mys Londres, elle l'en eust très-volontairement gratiffié. A ceste parolle ainsi gravement prononcée, tous les siens, qui avoient la matiere affectée, firent une grande resjouissance et applaudissement de mains. Mais pendant ce petit bruict, M. de Vieilleville s'advisa d'une grande ruse et d'une fort subtile invention, qui leur fist bientost changer d'advis : car il replicqua ainsi :

« Puisqu'ainsi est, madame, il vous demeure doncques sur vostre reputation une grande ingratitude, et sur les bras une fort horrible necessité, laquelle il vous sera impossible de repousser sans l'aide de vos voisins et meilleurs amys.

« Quant à l'ingratitude, est-ce là la récompense et juste retribution que vous faictes à ceulx qui vous tirerent hors de la captivité où vous avoit reduicte, par l'emprisonnement de vostre personne, vostre sœur la royne Marie d'Angleterre, qui fist decappiter Janne de Suffolc, que vostre frere le roy Edouard avoit designée, par son testament, royne d'Angleterre, et proclamée telle avant de mourir; semblablement à Guillaume Dudlay son mary; pas moins n'en eust le comte de Suffolc, avec environ quarante seigneurs, gentilshommes et aultres de tous estats. Et estiez en mesme dangier, si le feu roy Henry dernier, mon bon seigneur et maistre, n'eust épousé vostre innocence, mandant à vostre sœur, par ung roy d'armes, aultrement le herault Valois, si elle ne vous mettoit en liberté, qu'il viendroit avec cinquante mille hommes invahir son royaume et la mettre en vostre place : à quoi elle obeist incontinent, saichant telles forces estre prêtes, et qu'en ce royaume Thomas Viat, avec une forte armée populaire, la venoit assieger à Londres. Et ce qui plus l'estonna fut qu'ayant envoyé le duc de Nortfolc avec une aultre armée, pour luy resister, incontinent que ladicte armée eust veu celle de Thomas Viat, elle abandonna le povre duc de Nortfolc et s'y vint joindre. Voilà quant à l'ingratitude, que je m'asseure ne vouldriez faillir, tant estes excellente et très-debonnaire princesse à recognoistre.

« Quant à la nécessité, je vous donne advis très-certain que le roy d'Hespaigne vous querellera bientost pour une donnaison secrete de cinq

cents mille nobles à la rose, dont vostre sœur Marie luy a faict don avant de mourir; et ne vous veult pas demander la somme qu'il ne soit prest, deux mois après, à vous venir assiéger en ce royaume, par quelque ruse d'icelluy duquel vous ne vous doubtez, parce qu'il scet bien que estes en rebeyne[1] et divorce pour la religion. Mais le roy Charles et la royne sa mere ont juré, et m'ont commandé de jurer pour leurs majestés, qu'ils y consommeront tous les fleurons de la couronne de France pour vous soustenir et assister; tant pour ce qu'ils ne veulent point ung tel voisin, à cause de Calais, que pour ce qu'ils ne doubtent poinct qu'une telle donnaison, si excessive, ne soit faulce, subreptice, ou forcée. Par ainsi, madame, il plaira à vostre majesté prendre conseil, non-seulement avecques elle-mesme, mais à y appeller tout ce que vous avez de saiges et advisés conseillers, pour regarder par ensemble, s'il est plus licite de s'entretenir en amitié avec l'un des grands roys de la chrestienté et vostre voisin, ou de s'en déclairer ennemie pour favoriser l'un de ses subjects qui veult troubler son royaume pour soustenir son opinion, et y faire entrer des forces estrangières qui sont les vostres, desquelles vous avez très-grand besoing pour les raisons ci-dessus alleguées.»

Telles remonstrances rendirent ceste royne merveilleusement estonnée; car elle se souvenoit de l'extreme dangier où elle avoit esté de sa vie, et des grandes frayeurs qu'elle avoit receues durant son emprisonnement; car il ne passoit jour que l'on ne luy vînt dire qu'on avoit decapité ung tel duc, ung tel comte et ung tel seigneur, et qu'elle pensast à sa conscience : mais la plus angoisseuse fut quand on luy vint annoncer la mort de Janne de Suffolc, qui avoit faict, auparavant être executée, des ordonnances en qualité de royne d'Angleterre, et, comme telle, y avoit esté obeye.

Et advertye par ce rapport que sa delivrance provenoit du roy Henry deuxiesme, par le moyen de laquelle elle se trouve royne, aussi qu'elle ne pouvoit ignorer que, s'il survenoit en son royaume quelque trouble pour la religion, que le roy de France n'envoyast par vindicte des forces aux catholiques anglais, et que, d'aultre part, si le roy d'Hespaigne la vouloit forcer en ceste donnaison si excessive de cinq cents mille nobles, elle n'avoit ung plus seur secours pour l'en descharger que celluy de France, sa majesté tout promptement changea d'advis, et protesta tout hault de ne faire sortir de son royaume hommes ny argent pour qui que ce soit, et le jura ainsi.

[1] En débat, en discussion.

CHAPITRE XXXIII.

Succès de son ambassade.

Sur quoy M. de Vieilleville la remercia très-humblement. Mais il la supplia de le vouloir tant favoriser que de luy donner ung acte signé et scellé de ceste parolle, et contre-signé de toute l'assistance : «Car, dist-il, je ne suis pas à cognoistre que les Anglais sont aussi mouvants et n'ont pas la cervelle plus plombinée que les aultres nations.» De quoy la royne se print à soubs-rire, lui promectant, en foy de princesse, qu'elle le luy feroit depescher, en forme probable et authentique, auparavant disner. Et sur ceste promesse, sa majesté se leva, et le mena, le millort Robert et toute sa trouppe, disner avec luy, suivant ce qui avoit esté ordonné et resolu. Mais premierement elle voulut veoir M. d'Espinay, qui se presenta, et M. de Thevalle quant et quant, auxquels sa majesté feist beaucoup d'honneur.

Après ils s'en retournerent devers la royne, qui estoit si soigneuse de sa parolle, et pour ne tomber au vice d'ingratitude, qu'elle avoit desjà faict despescher l'acte de sa promesse; et ne restoit plus que le seing du millort Robert, qui s'en acquicta incontinent et le délivra à M. de Vieilleville. Lequel receu, il print tout aussi-tost congé de sa majesté; et, dès le mesme jour, vint coucher à Gravezind, comme très-aise, prevoyant que, à l'arrivée du cardinal Chastillon, le peuple se fust pu esmonvoir de ce qu'il seroit reffusé des moyens qu'il venoit rechercher auprès de leur royne pour le secours des François qui suivoient leur doctrine; car desjà le comte de Northombellande avoit eu commandement d'une levée de quatre mille Anglais, pour les mener en France par Dieppe; et luy devoit-on delivrer deux cents mille angelots devant le mois expiré. Mais M. de Vieilleville renversa tout cela par son industrie et ses deux subtiles inventions, desquelles la promptitude est très-admirable; car jamais le roy Henry ne s'esmeut de l'emprisonnement de la royne Elisabeth; et la royne Marie

sa sœur ne feist, de sa vie, donnaison au roy d'Hespaigne qui valut cent nobles; mais au contraire elle en tiroit tout ce qu'elle pouvoit, luy alleguant le grand hasard où elle avoit esté de sa vie par la mutinerie de son peuple, qui n'avoit pas agréable leur mariage, pour auquel parvenir, tant elle l'aimoit, elle fut contraincte de mettre sus une armée pour deffaire tous les mutins de son royaume; en quoy Dieu l'assista si bien qu'elle en fust victorieuse: et pour desraciner toute semence de la religion en Angleterre, elle fist executer par justice ses propres et legitimes parents et parentes; en quoy elle n'espargna aulcune despense, et en feut quasi ruinée; et par ceste remonstrance feminine, qui peult, estant secondée de larmes et soupirs, et validée d'embrassements et cordiales caresses, faire plier le cueur d'un mary, pour severe qu'il soit, elle en tira, pour les quatre premiers mois qu'ils furent ensemble, plus de quatre cents mille escus comptant, qu'elle mist en ses coffres.

Mais avant de partir de Londres, M. de Vieilleville enjoignit expressement à nostre ambassadeur en Angleterre, du nom de Fourquevaulx, d'ouvrir avec tout soing et diligence les yeulx et l'esprit pour prendre lumiere de ce que pourroit negocier le cardinal de Chastillon avec la royne, et en advertir secrettement leurs majestés; ce qu'il promist en toute fidelité.

CHAPITRE XXXIV.

Retour de M. de Vieilleville à la cour de France.

Le lendemain nous arrivasmes à Douvres; puis vinsmes surgir à Calais, d'où nous partismes pour venir à la cour, que nous trouvasmes à Paris; et Dieu scet le brave recueil qui luy fut faict, pour l'esperance qu'ils avoient que son voyaige n'avoit pas esté inutile. Et leur ayant faict entendre comme toutes choses avoient passé, et la ruse et invention dont il avoit usé pour faire condescendre la royne d'Angleterre à sa volonté, à contre-cueur de la sienne et de tout son conseil, il ne se peult dire de quelle allaigresse ils furent saisis; encores plus quand il leur monstra le certifficat signé de sa main et de douze ou quinze aultres, et scellé en bonne et probable forme: de sorte que le roy dist tout hault ces propres parolles: «C'est ung grand cas, que jamais on n'a donné charge à M. de Vieilleville qu'il n'y aict tousjours fidelement satisfaict, au contentement des roys mes predecesseurs, et soulaigement de mon peuple, me demeurant une merveilleuse occasion de me louer de ses actions et services. Et proteste devant vous, madame et mere, et toute ceste honorable compaignie, de ne les jamais oublier.» A quoy la royne sa mere adjousta que tant qu'elle vivra elle ne tombera en ceste oubliance: «car, dist-elle, il ne fault plus, monsieur mon fils, qu'il abandonne vostre présence, et est très necessaire auprès de nous. Considerez seulement le grand repos où il nous a mys, passant par Paris pour aller en Angleterre; comme, sans les rigoureuses lettres qu'il escrivit au mareschal de Saint André, sans doubte vous et moy estions pris.» Et sur l'heure luy fust commandé par le roy de ne plus abandonner la cour, et suyvre leurs majestés, jusqu'à ce que l'on eust veu quelle fin prendroient ces tumultueuses affaires, qui estoient en termes, et commencées par le duc François de Guyse, en l'assemblée qui fut faite à Paris après la mort du roy François deuxiesme, dont nous avons parlé cy-dessus.

A deux jours de-là, le pacquet de l'ambassadeur Fourquevaulx arriva; par lequel on apprit que le cardinal de Chastillon n'avoit jamais sceu avoir audience de la royne d'Angleterre, quelque instance qu'en fist millord Robert et d'aultres principaux de son conseil; mais, le sentant venu à Londres, elle se retira en son chasteau de Richemont, avec deffense de n'estre suyvie que de ses dames; qui resjouyst merveilleusement toute l'assistance, et accreust la repputation de M. de Vieilleville.

CHAPITRE XXXV.

Le prince de Condé s'approche de la ville de Paris avec une armée. — M. de Vieilleville est cause de la levée du siége.

Or le prince de Condé, qui s'estoit retiré à Orleans après avoir receu cest affront à Paris, n'avoit pas oublié d'envoyer le frere du cardinal de Chastillon en Allemaigne, nommé Andelot, pour faire une levée de reitres, aultrement pistoliers, et une aultre de lansquenets; qui exploicta mieulx que son frere, car il amena quatre mille pistoliers soubs la charge de ce jeune duc de Baviere, fils du comte Palatin, duquel nous avons parlé au commencement de

nostre voyaige d'Allemaigne ; mais pas ung seul lansquenet, car tous les capitainnes de gens de pied allemands avoient signé certifficat à M. de Vieilleville, dedans Ausbourg, de ne marcher que pour le service du roy, et soubs l'adveu de ses lettres à eulx envoyées par le gouverneur de Metz; ce qu'ils observerent fort fidelement et en gentilshommes d'honneur : qui servit et valut beaucoup; car, s'ils eussent amené seulement six mille hommes, Paris estoit en grand dangier. Toutesfois, avec les reithres et environ sept ou huict cents chevaulx, dont la pluspart estoient gens de ville et marchands, et mille ou douze cents hommes de pied pour la pluspart artisans, le prince fust si temeraire qu'il le vint assieger. Mais il leva bientost le siege, et se retira avec sa courte honte; car on faisoit souvent des saillies sur eux, qui tenoient cinq fauxbourgs assiegés, qui valent ensemble une bien grande ville; sçavoir, Saint-Victor, Saint-Marceau, Saint-Jacques, Saint-Michel et Saint-Germain ; et commençoit ledit siege depuis Gentilly jusques à la riviere au-devant du Louvre. Mais ils n'entroient poinct dedans lesdits fauxbourgs, qui estoient retranchés et bien gardés, et sur quelques plateformes quatre ou cinq coulevrines, qui les gardoient bien d'approcher; et avoient plusieurs villaiges pour leur retraicte, et cinq ou six moulins à vent pour les couvrir. Toutesfois, s'ils eussent eu des lansquenets et des Anglais, comme ils avoient projecté, ils esbranloient bien fort la ville; car elle fust surprise, d'aultant qu'il n'y avoit que ce populace de Paris, qui s'espavante incontinent, et des artisants assez mal aguerrys, et quelques bandes françaises soubs capitainnes mal experimentés. Mais on avoit mys des princes et seigneurs dans lesdicts fauxbourgs, avec des forces pour les garder; la presence desquels soustint tous les efforts de l'ennemy et les reduisit à neant. Et avoit le mareschal de Saint-André pour son quartier le fauxbourg Saint-Michel, estant logé aux Chartreux, et M. de Vieilleville avec luy, en une chambre, leurs licts joignants l'un l'aultre, pour conferer, sans y espargner les nuicts, des affaires : qui y firent de merveilleux devoirs; car les principales forces du prince de Condé estoient esparses par les villaiges de ce coste-là, qui sont en grand nombre.

Or une nuict M. de Vieilleville fit entreprise d'aller resveiller les reitres, cognoissant leur humeur et l'heure qu'ils sont en leur schlof-fongue[1], qui est entre huict et neuf heures du soir. Et print trois cents hommes de cheval et environ six-vingts harquebusiers, et va droict à un villaige nommé les Maisons Rouges, à droict du Bourg de la Royne; et, prenant le grand chemin avec la cavallerie, il fait couler les harquebusiers dedans les vignes, pour surprendre par derrière le villaige, auprès duquel il fait sonner les trompettes; et de l'aultre costé, celluy qui menoit les gens de pied faict battre les tambours de telle furie que tout ce qui estoit au villaige print une telle espavante qu'il n'eust pas loisir de seller et brider les chevaulx. Cependant M. de Vieilleville et sa trouppe menoient les mains de telle sorte qu'il en demeura plus de cent soixante sur la place, sans perdre un homme; et le reste print la fuycte, avec fort honteux desordre.

Le prince de Condé, qui estoit logé à Cachant, maison de plaisance du cardinal de Bourbon son oncle, voyant tant de fuyarts, print l'alarme bien chaude et se diligente au combat. Et n'oyoit-on que trompettes sonner à plus de demy-lieue à la ronde. Mais M. de Vieilleville, qui estoit desjà sur le pavé de Paris, au Bourg de la Royne, rencontra une grande trouppe de gens de cheval et de pied, et marchants sans ordre, pesle-mesle, pour venir au logis du prince, qu'il chargea de telle furie qu'ils furent tous taillés en pieces. Ce qui eschappa de ceste charge se vint rendre audict Cachant, avec ung merveilleux effroy; qui estonna grandement le prince, avec le rapport, que tous ceulx qu'il avoit envoyés devers les fauxbourgs pour descouvrir luy faisoient, qu'il avoit toutes les forces de Paris sur les bras : car les gens de cheval, qui sortoient de la ville au grand galop, menoient un si grand bruict sur le pavé du fauxbourg Saint-Jacques, qu'il pensoit estre pris; d'aultant que le cry commun de l'armée royale, dehors et dedans la ville, estoit : « Marchons en diligence, sans recognoistre; M. de Vieilleville est aux mains. » Mais ce qui plus lui reffroidit le cueur, fut quand on luy vint dire que le sieur de Senlis, accompaigné de cinquante bons hommes de cheval, lanciers et de combat, se vint rendre à M. de Vieilleville; qui

[1] Du mot allemand *schlaffung*, sommeil.

le fist entrer en soupçon de quelque tradiment. Et sur ceste deffiance, il se retira tout le reste de la nuict, jusques à Longjumeaulx. Et M. de Vieilleville s'en retourna aux Chartreux avec Senlis, qu'il presenta à M. le mareschal de Saint-André, qui n'avoit peu venir à ceste brave faction à cause de sa migraine

CHAPITRE XXXVI.

Bataille de Dreux.

Le lendemain, le siege levé et le prince retiré, qui marchoit doublant le pas devers Orleans, leurs majestés estant bien informées comme toutes choses avoient passé, et considerant que, par ceste saillie et entreprise nocturne de M. de Vieilleville, et que par ses deux heureuses et industrieuses négociations d'Allemaigne et d'Angleterre, les ennemys de la couronne de France n'avoient sceu tirer hommes ny argent de telles deux regions pour les soustenir; leurs majestés, dis-je, en pleine assemblée de conseil, luy attribuerent toute la gloire et l'honneur de la délivrance de ce siege; et en receust universellement de grandes louanges. A quoi les plus grands, saichants la verité estre telle, ne peurent contredire; mais d'y porter envye, je n'en dis rien. Tous les grands au reste de l'armée royale furent d'advis de suivre le prince de Condé, et de dresser un gros d'armée pour avoir revanche de ceste bravade. Et estant ainsi resolu, on donne l'avantgarde à M. le mareschal de Saint André, la bataille à monsieur le connestable, et à M. d'Aumalle l'arriere-garde. M. de Guyse n'y voulut aulcune charge, et se contenta d'avoir cinq cents bons chevaulx d'eslite, pour se tenir allerte et secourir à propos ceulx qu'il verroit en avoir plus grand besoing, faire la guerre à l'œil et n'estre commandé de personne. Le mareschal Saint André vouloit que M. de Vieilleville fust son lieutenant en ceste avantgarde; mais le roy le luy deffendist, et commanda de ne l'abandonner, mais de venir avec luy au bois de Vincennes, où il falloit raffraischir et se tirer du rompement de teste qu'il avoit eu dedans Paris durant le siege. Toutes choses ainsi arrestées par meure déliberation du conseil, l'armée fust incontinent myse sus avec tout ce qui estoit nécessaire, comme d'artillerie, pouldres, boulets, pionniers, et grande quantité de vivres; et marcha-t-on à bonnes journées de camp avec tout cest attirail.

Enfin les deux armées en peu de jours s'approcherent, temporisants pour chercher quelque advantaige l'une sur l'aultre. Mais voyant le prince de Condé que s'il attendoit que l'ennemy chargeast le premier, ung grand nombre de marchands qui estoient en son armée pourroient prendre l'espavante et s'enfuyr, il se resolut, avec ses reitres, d'enfoncer la bataille que menoit le connestable, en laquelle estoient les Suysses; et la charge fut si furieusement sur les neuf heures du matin, qu'il la mist à vau-deroutte, et le connestable prisonnier. Mais pour ce que les Suysses se rallierent incontinent, les reitres leur firent une seconde charge, où il fust fort vaillamment combattu d'une part et d'autre: mais les Suysses, rompus pour la seconde fois, se vindrent saulver devers l'arriere-garde que menoit le duc d'Aumalle, qui desjà bransloit. Le duc de Guyse, qui estoit caché avec sa trouppe soubs la faveur d'ung grand bois, à quelque distance de l'armée, et bien adverty que les reitres, par ces deux furieuses charges avoient fort harassé et quasi recru leurs chevaulx, sans les morts et les blessés, et que la pluspart des gens du prince s'amusoient au pillaige, criants *Victoire!* pensants avoir tout deffaict, vient au grand galop sur les quatre heures après midy, avec sa brave cavallerie, toute de noblesse, et charge à toute bride et de telle furie le prince qui estoit fort affoibli, tant du combat que de plus de huict cents chevaulx qui menoient le connestable prisonnier à Orléans, qu'il en eust bientost sa raison et le prend prisonnier. Puis vint charger ses gens de pied, dont estoit colonel Frontenay-Rohan, qui ne firent pas grande resistance, voyants leurs reitres, toute l'esperance de leur armée, deffaicts, et le prince prisonnier. Et encore qu'ils criassent *Miséricorde!* si furent-ils tous taillés en pieces; j'entends de ceulx qui voulurent soustenir le combat, car la pluspart print la fuyte, et leur colonel le premier. Telle fust la fin de ceste bataille, qui se donna ung samedi 19 de decembre 1562, devant la ville de Dreux, dont l'yssue est admirable : car le prince fust quasi tout le jour maistre du champ de bataille; mais par faulte de bien ordonner ses forces et de faire bien recognoistre celles de son ennemy, il la

perdit, et sa personne quant et quant : car s'il se fust, en provide et advisé capitainne, enquis où pouvoit estre le duc de Guyse, son capital et mortel ennemy, et considéré qu'en l'armée royale il n'avoit aulcun commandement, encores qu'il fust le supresme de tous, tant en grandeur d'illustre maison que de repputation d'un très-vaillant et rusé capitainne, il eust bien jugé qu'il lui en gardoit une, et qu'il devoit estre en quelque imboscade pour l'attrapper au passaige. Mais il s'enyvra de telle sorte de ce cry de victoire sur la deffense des Suysses, qu'il s'oublia de toutes les reigles et commandements que doit observer un chef d'armée composée d'estrangiers et d'un nombre infini de gens ramassés qui faisoient leur apprentissaige d'armes en ceste bataille; et principalement qu'il n'avoit mis sur le chemin de Dreux à Orleans des mareschaulx de camp et nombre de sergents pour empescher les soldats de son armée de s'y retirer à la foulle, avec prisonniers et bagaiges du butin qu'ils avoient faict sur les Suysses, et d'aultres trouppes qui avoient pris la fuicte.

CHAPITRE XXXVII.

Mort du maréchal de Saint André.

Toutefois il survint ung grand malheur en ceste felicité de victoire ; car la nuit du mesme jour de la bataille, allant M. le mareschal de Saint André, qui s'estoit joinct avec M. de Guyse, accompaigné seulement de quarante ou cinquante chevaulx, chercher les fuyards de l'armée ennemie, ou s'il y avoit plus rien à combattre, il fust rencontré par un capitainne de chevaulx legiers, nommé Bobigny, qui fuyoit, et luy avoit esté aultrefois serviteur domestique : et s'entredemandant *qui vive? qui va là?* le mareschal se nomme le premier. Bobigny s'advance, qui estoit le plus fort, deffit sa trouppe, et le print prisonnier. Le mareschal, se voyant entre les mains de son serviteur, auquel il avoit faict faire le procès pour avoir tué son escuyer, et pendre en effigie, car il s'estoit reffugié après le coup en Allemaigne, le pria de luy faire bonne guerre, et qu'il ne se souvint du passé. A quoy Bobigny respondit qu'il y penseroit. Mais cependant il le pressa de luy donner sa foy; ce que fist le mareschal : et le desarma de toutes ses armes offensives, et de l'armet quant et quant, sans oublier de luy faire changer de cheval et deschausser les esprons : et marcherent ainsi environ demie quart de lieue. Le prince de Porcian, qui estoit du party du prince de Condé, arrive là avec une aultre trouppe qui fuyoit semblablement; et demandant que c'estoit, Bobigny se rencontre, qui luy dist qu'il tenoit le mareschal de Saint André prisonnier. Le prince de Porcian s'advance, qui luy tend la main, luy disant que Dieu favorisoit leur party, car il aideroit beaucoup à la rescousse du prince de Condé. Le mareschal, très-aise de ceste parolle, luy donne sa foy, que le prince de Porcian accepta tout incontinent, et s'efforce de le retirer des mains de Bobigny et de l'emmener; mais Bobigny insiste, les armes au poing, alleguant qu'il l'avoit combattu et vaincu, et qu'à luy desjà il l'avoit donnée, et que ce seroit faire tort aux anciennes ordonnances de guerre, que les grands doivent inviolablement observer pour la conservation des droicts des plus petits; aultrement ils ne seroient jamais suivis, et pas ung n'y hasarderoit sa vie, si on leur ravissoit de telle violence l'honneur et l'esperance de se faire riches. A quoy ceulx de la trouppe mesme du prince, comme à luy appartenant de bonne guerre, applaudirent, et le prierent de lui laisser son prisonnier; aultrement qu'ils s'en iroient. Lequel, vaincu de ceste raison, se retira, disant le dernier adieu au povre mareschal, qui estoit bien près de sa fin; car voyant Bobigny ce prince escarté de mille ou douze cents pas, l'attacqua de telles parolles : « Tu m'as bien faict cognoistre ta mechanceté, et que jamais je ne me dois fier en toy, d'avoir faulsé ta foy que tu m'avois donnée, et que quand tu reviendrois en tes grandeurs tu m'acheverois de ruiner. Tu m'as faict pendre en effigie; tu as confisqué tous mes biens que tu as faict donner à tes domestiques, et ruiné entierement toute ma maison. Or l'heure est venue que le jugement de Dieu est tombé sur toy. » Et luy donna un coup de pistolet en la teste et le tua, laissant le corps tout nud en la plaine à la misericorde des loups et des chiens. De quoy M. de Guyse adverty, envoya après Bobigny, mais envain, car ils ne le trouverent plus; et apporterent le corps du mareschal Saint André. L'on dist qu'il n'en fust pas trop marry; car il sçavoit bien que la présence d'un connestable et mareschal de France couvre tousjours en une

armée royale le nom d'ung prince, fust-il du sang; et ne pouvoit-on plus doubter que, par la prinse de l'un et la mort de l'aultre, tout l'honneur de la victoire ne luy demeurast, sans contraste ny aulcune dispute.

CHAPITRE XXXVIII.

Consternation des Parisiens aux premières nouvelles de la bataille de Dreux.

Or les nouvelles de la bataille gaignée par le prince de Condé vindrent le dimanche, environ trois heures après minuict, à Paris, qui rendit la ville si troublée et esmeue, car il n'y a que douze petites lieues jusques à Dreux, qu'ils pensoient estre desjà pris. Et y avoit aultant de gens par les rues qu'en plain jour. Et estant M. de Vieilleville venu du bois de Vincennes en son logis ordinaire chez Clairefontaine, près la Croix du Tiroir, pour quelques affaires, les principaulx de la rue vindrent frapper à sa porte, luy annoncer ceste triste nouvelle et prendre conseil de ce qu'ils avoient à faire. Lequel incontinent se leve, et faict chercher ceulx qui l'avoient apportée. Et luy fust amené ung nommé Bretonniere, qui luy dist avoir esté aultrefois soldat à Metz, de la compaignie du capitainne de La Molle, et qu'il a eu cest honneur d'estre commandé de luy; mais qu'il le fasse mourir s'il n'a veu deffaire les Suisses, mener monsieur le connestable prisonnier, porter par terre M. d'Aumalle, et M. de Sanssac prendre la fuicte, avec huit cents chevaulx pour le moins devers Mantes; et que luy, qui estoit de la trouppe, estant blessé, il a pris le chemin de Paris. Ung capitainne de Suysses et ung gentilhomme de Brie, nommé Bresche, qui lui furent aussi amenés, luy en dirent aultant. Et leur demandant M. de Vieilleville où estoit M. de Guyse lors de ces deffaictes, il ne luy en sceurent rien dire, ny respondre aulcune chose sur ceste demande, encores qu'il leur remonstrast qu'il estoit impossible que tout cela eust passé de ceste façon sans que le duc de Guyse ne fust de la meslée, estant le plus vaillant, accort et rusé capitainne, voire des deux armées, et qu'il falloit necessairement qu'il se soit faict tuer en combattant; de quoy les ennemis auront faict un merveilleux trophée, car il leur estoit fort redoutable, et par ainsi sa mort publiée dans toute l'armée. Eulx respondirent qu'ils n'en avoient jamais ouy parler en toutes ces factions.

Alors M. de Vieilleville va dire à toute l'assistance, qui estoient vingt ou trente, que gens d'eglise, que de justice, tresoriers, riches marchants, et bourgeois : «Messieurs, puisqu'ils ne me peuvent resouldre des actions de M. de Guyse, je m'en voy de ce pas porter ma teste au roy et à la royne, et me rendre prisonnier entre les mains du prevost de l'hostel, au cas que devant la minuict de ce jour, vingtiesme de decembre, la nouvelle qu'ils ont apportée ne se trouve du tout renversée, et que la victoire sera à l'honneur du roy et de nostre costé. Et vivez en ceste esperance; car je cognois la valeur de M. de Guyse, qui n'a pas sans cause voulu accepter aulcun commandement en l'armée, pour jouer son jeu à part et user d'un terrible revers d'arriere-main sur son ennemy. Et là-dessus il demande ses chevaulx pour aller trouver leurs majestés au bois de Vincennes, leur disant, oultre cela, qu'il veult, au cas qu'il n'en advienne ainsi, que sa teste soit mise sur la porte Saint-Honoré; et les prend pour tesmoings de sa parolle, et qu'ils aillent prier et faire prier Dieu.

CHAPITRE XXXIX.

M. de Vieilleville va rassurer la cour à Vincennes.

Ceste asseurance donnée par un si precieulx gaige, et prononcée par ung tel chevalier, si consommé, praticque et entendu en l'art militaire, resjouist infiniment tous ces habitants, et leur fist évaporer les deux parts de leur tristesse et très-amere desolation. Et partirent incontinant après lui avoir dict adieu en toute humilité; et semoient partout les propos que leur avoit tenus M. de Vieillevlle, dont ung chascun se resjouissoit. Quant à luy, il part de Paris sur les sept heures du matin; et à my-chemin il rencontra le mareschal de Brissac, le grand escuyer et d'aultres seigneurs, que leurs majestés envoyoient à Paris pour y commander et rasseurer le peuple en ce malheureux desastre, ayants desjà eu l'allarme de la perte de la bataille; auxquels il dist les mesmes parolles et coucha le mesme gaige qu'il avoit fait aux Parisiens, puisqu'en tout le rapport que l'on avoit

fait on ne parloit nullement de M. de Guyse.

Sur quoy le mareschal de Brissac va dire à tous ces seigneurs qu'il avoit tousjours estimé M. de Vieilleville ung des braves et experimentés guerriers de France, mais que son oppinion est accrue de la moictié par ceste prevoyance, qui ne peult faillir d'estre effectuée, puisqu'elle est fondée sur la valeur de M. de Guyse, qui scet user d'une infinité de ruses, stratagesmes et traverses pour deffaire son ennemy; et que, s'ils eussent esté aussi habiles que M. de Vieilleville, ils n'eussent laissé partir leurs majestés du bois de Vincennes pour venir à Paris, qui sont desjà acheminés, comme il pense, pour se monstrer au peuple et l'asseurer en cest effroy. Et tous respondirent que leur deliberation estoit d'y venir disner. Mais M. de Vieilleville protesta d'aller jusques à les avoir trouvés, ou au chasteau, ou par les chemins, pour leur faire luymesme present de sa vie, au cas qu'il n'aict bien predict.

Eulx doncques viennent à Paris, où arrivés donnent incontinent ordre pour les gardes et aux portes. Et luy poursuict son chemin : mais il trouva leurs majestés à my-chemin du bois et de Paris, auxquelles il dict ce qu'il avoit dict aux aultres, sans revocquer son gaige : qui resjouist grandement et elles et toute leur suicte, pour le cognoistre fort advisé et tres experimenté capitainne.

CHAPITRE XL.

On apprend à Paris que les catholiques ont gagné la bataille.

Arrivés à Paris, tout le monde entend aux prieres; et pelotoit-on ce nom de Vieilleville par le Louvre et tout Paris, comme ung esteuf entre deux raquettes par bons joueurs de paulme, qui par honneur, qui par risée; les aultres pour ce que, quand ceste invention n'eust esté myse sus que pour consoler leurs majestés en une telle perte, et resjouyr le peuple de Paris, elle n'estoit poinct inutile; et en estimoient M. de Vieilleville très-saige et très-advisé.

Arrive que, sur les neuf heures du mesme jour dimanche au soir, le sieur de Losses se presente à la porte de Saint-Honoré avecques dix ou douze chevaulx, criant et toute sa trouppe à haulte voix : « Victoire! victoire! M. de Guyse a gaigné la bataille, le prince de Condé est son prisonnier. » A ce cry, toute la garde, qui estoit vingt fois plus grande que de coustume, tire et faict filer une scopetterie d'harquebusades non pareille. Et ceste nouvelle se repand si soudainement par la ville, qu'elle fust plustost au Louvre que Losses, plus de chandelles allumées par les rues qu'il ne paroissoit d'étoiles au ciel. Voilà Losses enfin devant leurs majestés, qui leur discourt de tout l'évenement de la bataille, et de la victoire du matin, et de celle d'après disner, qui leur fust très-admirable, et, sans l'authorité du rapporteur avec les lettres du vainqueur, quasi incroyables. Mais il cela le desastre du mareschal de Sainct André, de paour d'enfieller ceste très-douce nouvelle de la mort d'un si excellent personnaige, qu'il cognoissoit estre le preferé et la fleur de toute la cour. Là dessus tout le monde se resjouyst d'une indicible allaigresse, avec des louanges de M. de Vieilleville, si grandes qu'il seroit impossible de les bien exprimer.

CHAPITRE XLI.

Réjouissances des Parisiens à ceste occasion.

Sur ce rapport, leurs majestés font chercher M. de Vieilleville, qui estoit allé souper avec M. le marechal de Montmorency, exprès pour le consoler sur l'emprisonnement de monsieur le connestable son pere; car il en estoit extremement affligé, le nourrissant en ceste esperance qu'il en adviendroit comme il l'avoit predict; et luy en donnoit de telles et si vives raisons, qu'il commenceoit à le croire : et sur ces persuasions le gentilhomme de leurs majestés arrive, qui dès l'entrée de la porte crie tout hault : « Victoire! monsieur de Vieilleville, vostre teste est saulvée; car M. de Guyse a gaigné la bataille. Monsieur le mareschal, monsieur le connestable sera bientost en liberté, car le prince de Condé est prisonnier. » A ce cry, tout ce qui estoit dans la salle descend pour recevoir ce divin messaiger, qui estoit le mesme Losses. Mais les rues estoient toutes pleines de Parisiens, qui ne pouvoient se rassasier de la redicte de ceste nouvelle, et crioient à tue teste : *Vive M. de Vieilleville!* Et après avoir entendu tout le discours des deux victoires, M. de Vieilleville monta à

cheval pour se retirer en son logis. Mais y allant, car il y avoit grande distance, il n'y avoit carrefour où il ne trouvast fort grande garde, qui tous le benissoient et le louoient de sa très-saincte oppinion, avec très-humbles remercyements de ce qu'il avoit chassé le prince de Condé de devant la ville de Paris.

Il trouve devant son logis ung grand nombre de hautsbois, chantres et violons, qui se resjouissoient en plaine rue de ceste très-heureuse nouvelle, le louants de toutes sortes inexprimables; et qu'il falloit que le roy leur fist ceste grace et bonté de l'establir gouverneur de la ville de Paris et de toute l'Isle de France, pour estre à jamais bien conservés et vivre desormais en toute seureté. Et après les avoir tous remerciés de cette bonne affection, car il y avoit grande affluence de peuple, des plus apparants de tout ce quartier, il les licencia et s'alla retirer; car la basse heure le pressoit.

Or Losses, qui estoit creature de monsieur le connestable, et advancé par luy, declaira à M. le mareschal de Montmorency la mort du mareschal de Saint André, et la façon; ne l'ayant voulu publier ny dire à personne, affin qu'il fist son proffict, ou pour son frère Danville, ou pour quelque aultre sien parent ou amy de mérite.

A quoy ce mareschal fist parroistre ung insigne traict d'homme d'honneur : car au poinct du jour il se presente à la porte de la chambre de la royne, et se nomme; laquelle, bien qu'elle fust encores au lict, commande qu'on luy ouvre. Et estant entré, sa majesté parle la première, luy disant qu'il ne falloit plus qu'il s'attristast pour l'emprisonnement de monsieur le connestable, car le prince de Condé, Dieu mercy, le plegera, et de la bonne sorte; et que M. de Vieilleville ne les avoit poinct trompés; mais qu'elle pensoit qu'il estoit inspiré et assisté de Dieu par ung esprit prophectique ; «car il en est advenu tout ainsi qu'il l'avoit predict, et contre toute esperance, veu la desroutte de samedy matin; et a bien faict cognoistre qu'il est très-expérimenté aux évenements de la guerre par l'asseurance qu'il nous a donnée. «Mais qui vous meine si matin? est-il survenu quelque aultre chose?»

CHAPITRE XLII.

Le mareschal de Montmorency apprend à la reine-mère la mort du mareschal de Saint André. — Douleur de M. de Vieilleville en apprenant cette nouvelle. — Il refuse l'état de mareschal de France que la reine lui offre.

Lors M. le mareschal de Montmorency luy dist telles parolles : «Vostre majesté, madame, scet fort bien les merites, valeurs, grands services et voyaiges qu'a faicts M. de Vieilleville depuis trente-cinq ans, sans en avoir jamais tiré aulcune recompence que l'on puisse mectre en compte de condigne remuneration pour ses braves gestes et despences infinies qu'il luy a convenu faire pour en venir à son honneur, avec mille hasards de sa vie; et maintenant qu'il se presente une brave occasion, pour le rendre content, de le preferer à tout aultre en ung estat de marque qui vacque maintenant et qu'il a tousjours esperé, je suis venu exprès si matin, et à son desceu, pour vous supplier très-humblement d'avoir memoire de ses valeureux services et le luy octroyer. «Mon Dieu! dist la royne, que pourroit-ce estre? — C'est, respond-il, que le sieur de Losses, qui a tout son advancement de monsieur le connestable mon pere, me dist ier soir, par grand secret, que vous l'envoyastes en mon logis où souppoit M. de Vieilleville, que M. le mareschal de Saint André fust tué samedy, entre huict et neuf heures du soir, par Bobigny en une rencontre; et de paour que ceste nouvelle ne soit publiée, et vous importunée par plusieurs pour en estre pourveus, je suis venu le premier, chose très-certaine, pour la vous demander, m'ayant la ferme amitié que je porte à M. de Vieilleville poulsé à ceste diligence.»

La royne, très-desplaisante de cette nouvelle, luy dit qu'elle luy accordoit sa demande comme très-raisonnable, et qu'il y avoit long-temps que le feu roy, son seigneur et mary, luy avoit donné ung brevet signé de sa main, de la premiere vaccante, qu'il luy avoit semblablement commandé à l'article de la mort de signer; ce qu'elle fist : «Et puisque vous estes, dist-elle, tout à main, allez, je vous prie, le saluer mareschal de France de la part du roy mon fils et de la mienne.»

Le mareschal prend très-volontairement ceste charge, et vint trouver M. de Vieilleville en son logis, encores au lict. Et luy annonceant ceste piteuse nouvelle, n'oublia rien de ce que la royne

luy avoit commandé. Mais, au lieu de s'en resjouir, il fist ung cry si grand qu'on pensoit qu'il deust rendre l'esprit, mauldissant l'estat, et plustost la mort que de l'accepter, ne voulant succeder à la personne du monde qu'il avoit la mieulx aimée, et qu'il ne vouloit plus vivre; et que s'il n'estoit chrestien il se tueroit et defferoit de ses propres mains; le priant de se retirer et le laisser mourir à son aise; que si sa majesté le veult donner à quelqu'un, il la quicte de son seing, et le feu roy son seigneur et mary, mesme le roy son fils, de leurs signatures; et les fist tirer de ses coffres, puis les rompit, et les luy envoya tous coupés et lacérés.

Quand le mareschal de Montmorency eust faict son rapport et monstré les brevets et toutes signatures ainsi rompues, sa majesté demeura aussi esperdue que jamais, pour n'avoir veu de sa vie un tel reffus d'une si excellente et sublime qualité, pour de laquelle jouïr les plus grands de France se battent à la perche, et y exposent tous leurs biens et leur vie. Et elle, qui s'estoit levée à ceste nouvelle, avoit desjà envoyé querir M. le chancelier pour sceller les lettres d'estat de mareschal de France au nom de M. de Vieilleville, que M. de l'Aubespine avoit charge de dresser, et toutes prestes, selon le formulaire qu'ils en ont, et commandement à eulx faict de les apporter en la chambre du roy; mais elle mena ledict sieur mareschal de Montmorency pour reiterer son rapport; qui n'en fust pas moins esbahy que sa mere.

CHAPITRE XLIII.

M. le prince de la Roche-sur-Yon tâche en vain d'engager M. de Vieilleville à accepter le bâton de mareschal de France.

Là dessus le chancelier et l'Aubespine arrivent, les lettres en main toutes prestes; ausquels il fut commandé de les porter à M. de Vieilleville, et qu'il se garde bien de les refuser, car ils se veulent acquicter de leur promesse et accomplir le testament du feu roy. Mais ils n'eurent plus gracieux remerciement que le susdict mareschal; et leur dist que s'il tenoit lesdictes lettres, qu'il en feroit comme des brevets, et que l'on ne luy parle plus que de la mort; aussi bien succedant à l'estat de celluy qu'il aimoit plus que sa propre ame, il en auroit toujours l'object devant les yeux; et qu'il se va retirer pour le reste de sa vie; qu'il veult demeurer solitaire et privé en sa maison, et abandonner du tout les armes et la cour.

Ainsi ceulx-cy fort mal contents se departirent, car ils luy desiroient tout honneur et service; et vindrent trouver leurs majestés en la mesme chambre, qui les attendoient de pied coy. Et n'ayant rien oublié de toutes les parolles que M. de Vieilleville leur avoit dictes, ils en furent extremement estonnés. Mais M. le prince de La Roche-sur-Yon, là present, dist à leurs majestés qu'il alloit devers luy, et qu'il le feroit bien plier à leur commandement et volonté.

Mais il luy fist aultant que les aultres, encores qu'il usast de rudes et grosses parolles, jusques à luy dire qu'il renonceoit à jamais à son alliance et amitié, et quictoit pour toute sa vie sa conversation; luy remonstrant assez aigrement que M. de Guyse s'en vient victorieux avec l'honneur de la bataille, qui donnera luy-mesme l'estat de mareschal à tel qu'il luy plaira; et que leurs majestés ne l'en oseroient reffuser, ou digne, ou indigne, veu la grande liberté qu'il a acquise à toute la France, principalement à Paris, par ceste victoire; et que tous les Parisiens, la cour de parlement, la chambre des comptes, les juges du Chastelet, le prevost des marchants, et toute la bourgeoisie en general, se viendront jecter aux pieds du roi pour supplier de luy accorder sa requeste. A quoy M. de Vieilleville respondit qu'il vouldroit avoir donné sa terre de Durestal, et que ce fust desjà faict; et qu'il ne changeroit, pour mourir, la resolution qu'il en a protestée devant le chancelier et l'Aubespine, qui sont personnes dignes de foy.

Quand le prince de La Roche-sur-Yon veid cest arresté opiniastre, et que la rudesse ne l'avoit sceu fleschir, il tascha par la doulceur de l'amollir, luy disant : «Comment, mon cousin, me desdaignez-vous tant que vous ne vouliez accepter cest estat? car quand vous en serez pourveu, j'aurai espousé la cousine germaine d'un mareschal de France.» Mais il repoussa ceste parolle de ceste-cy : Que luy, qui estoit prince du sang, estoit assez grand de soy-mesme et de sa source naturelle, et qu'il n'avoit besoing d'aulcun accroissement, fors d'une bonne duché, pour accompaigner sa très-illustre qualité; le priant de le laisser en paix, et qu'il n'en feroit aultre chose.

CHAPITRE XLIV.

Le roi le va trouver lui même et le force d'accepter l'état de mareschal de France.

Lors ce prince, très-fasché, vint reciter à leurs majestés de mot à mot tout ce qui avoit passé entr'eulx deux. Sur quoy le roy, comme en grande colere, va jurer, le Dieu vivant qu'il n'en ira pas ainsi. Et commanda à l'Aubespine de le suivre avec les lettres d'estat, et qu'il y vouloit aller luy-mesme. La royne sa mere luy dist que ce ne seroit pas sans elle; car il n'y avoit que l'hostel de Bourbon et le cloistre Saint Germain à traverser. Et marchent, sans chevaulx, coche ny lictiere, droict à son logis. Mais un valet de chambre nommé Nambu, qui affectionnoit fort M. de Vieilleville, print le devant, et luy vint dire qu'il print garde à soy, et à ses responces; car leurs majestés venoient en grande colere luy apporter les lettres d'estat de mareschal de France.

Les voicy à sa porte; et entrent sans frapper, le trouvant sur son lict tout esplouré et attristé, comme s'il eust eschappé une mortelle fortune. Incontinent qu'il eust veu le roy, il saulte du lict, et se veult prosterner; mais sa majesté va parler ainsi: « Comment, puissance de Dieu! monsieur le mareschal de Vieilleville, est-ce le remerciement que vous me faictes de vous garder l'un des premiers estats de France, pour lequel plus de cinquante abboyeurs m'ont importuné et rompu la teste? et vous n'en tenez aultre compte! je vous veulx bien asseurer que je veulx accomplir le testament du feu roy mon seigneur et pere, et acquicter la royne ma mere et moy-mesme de ce que nous vous avons promis, ensemble recognoistre les grands et très-signalés services que vous avez faicts du passé, et faictes encores journellement à la couronne de France. » Et ayant ce dict, sa majesté commanda à l'Aubespine de lire tout hault lesdictes lettres d'estat, bien signées de la main du roy, et scellées du grand scel: puis les print de la main de la mesme majesté, avec ung très-humble remerciement accompaigné de la reverence du genoux en terre, luy disant telles parolles: « Il plaira à vostre majesté, sire, ne trouver maulvais ny estrange si j'ay reffusé cest estat, duquel je suis indigne, pour n'avoir voulu succeder à la personne de ce monde avec laquelle j'ay faict au feu roy François le Grand, vostre grand pere, et au feu roy vostre seigneur et pere, que Dieu absolve tous deux, infinys hasardeux services, par mer et par terre, en quatre ou cinq batailles, que navales, que terrestres, et en terribles rencontres de-çà et de-là les monts. Mais maintenant qu'il a pleu à vostre majesté me tant honorer que de me donner les lettres de cest estat de vostre propre main, et en la presence de la royne vostre dame et mere, et avoir daigné prendre la peine tous deux de me les apporter jusques en mon logis, je les prends et accepte en toute humilité, priant Dieu de tout mon cœur de vous faire, avant mourir, ung service digne d'une faveur si excellente: car il ne se trouvera poinct, en toutes les histoires de nos roys, que jamais mareschal de France ait esté créé et estably avec tant d'honneur que j'ay esté. »

A quoy le roy repliqua qu'il vouloit encores augmenter et accroistre cest honneur d'une aultre faveur, affin qu'il en fust memoire. Et sur l'heure, parce que la messe du roy estoit preste à dire, et qu'on l'attendoit, il le fist marcher pour y aller à la chappelle de Bourbon, entre sa majesté et le prince de La Roche-sur-Yon; ayants tous trois leurs grands manteaulx et colliers de l'Ordre. Et à l'issue de la messe, il eust l'honneur de disner avec sa majesté, dont toute l'assistance faisoit une grande allaigresse: et encores plus quand le disner finy, M. le mareschal de Vieilleville fist serment de fidelité audict estat de mareschal, entre les mains du roy, en la presence de monsieur le chancelier et dix ou douze chevaliers de l'Ordre, et d'aultres conseillers du privé conseil, beaucoup d'evesques et plusieurs aultres grands seigneurs de toutes robbes: lequel serment fust incontinant endossé sur lesdictes lettres par les quatre secretaires de commandement. Et n'avoit-on veu de long-temps si grande resjouissance en la grande salle du Louvre.

Voilà doncques monseigneur François de Scepeaulx, sire de Vieilleville, comte de Durestal, créé mareschal de France: remectant au jugement de tous ceulx qui liront ces huict livres, si homme de France devoit ou pouvoit emporter cest estast par dessus luy, veu les braves gestes, hasardeuses entreprinses, despenses infinies et valeureux combats qu'il a exercés pour

y parvenir. Mais ce qui se trouve en tout cecy merveilleusement louable, est des oppiniastrés et reiterés reffus qu'il en fist; par lesquels il fust universellement jugé du tout exempt, et très-esloigné de ces villains et pernicieux vices d'avarice et d'ambition.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Le duc de Guyse écrit au roi pour réclamer le droit qu'il prétend avoir de nommer à la place de mareschal de France, vacante par la mort de M. de Saint André.

Le roy fust comme divinement inspiré d'apporter luy-mesme à M. de Vieilleville ses lettres d'estat de mareschal de France, sur tant d'oppiniastres reffus qu'il en avoit faicts. Et luy venant cette inspiration, ainsi le fault-il juger, de la grande bonté de Dieu, qui ne vouloit pas que ses braves gestes et vertueuses actions, qui avoient esté entierement exemptes d'avarice, cruauté, ambition, injustice, et de toute concussion, demeurassent sans estre remunerées d'une grande recompense, et très-bien meritée.

Car le mesme jour de lundy 21 de decembre ne passa poinct qu'il n'arrivast ung courrier nommé Haraucourt, de la part de M. de Guyse, pour demander au roy l'estat du feu mareschal de Saint André; et de crainte d'y faillir, il en presentoit deux, desquels il remettoit les noms sur ledict Haraucourt, et estoient ses lettres si aigres et plaines d'arrogances, que tous ceulx ausquels sa majesté les monstra, en furent merveilleusement estonnés; desquelles la teneur s'ensuict :

« Sire, votre majesté a, de ceste heure, entendu l'heureuse victoire que j'ay eue sur les rebelles subjetcs et ennemys de vostre couronne, desquels j'ay eu telle raison que de long-temps vous ne serez en peine de mettre sus une armée pour leur resister; car il en est demeuré si peu, que je ne pense pas que jamais ils se puissent relever; ayant faict passer par le fil de l'espée tous ceulx qui se sont presentés au combat, et tout le reste quasi tué en fuyant, et leur chef, le prince de Condé, prisonnier. Mais ce que les anciennes ordonnances et vieilx statuts de guerre me donnent, comme chef de l'armée vaincqueresse, tous les estats de ceulx qui sont morts, combattants avecques moy, de quelque grandeur ou qualité qu'ils soient, et que à moy appartient la nomination, je n'ay voulu faillir de donner advis à vostre majesté de la mort du feu mareschal de Saint André, pour vous supplier très-humblement de pourvoir de son estat l'un des deux que vous nommera le sieur de Haraucourt, present porteur; qui ont faict un tel devoir en ceste bataille, que, si je n'eusse esté soutenu de leur valeureuse assistance, vostre majesté peut croire que la victoire eust esté en grand [1]..., comme plus amplement vous pourra faire entendre ledict Haraucourt, et de tout le succès de la premiere et ma deuxiesme bataille. A quoy il n'est besoing de rien adjouster, sinon vous supplier très-humblement de ne me vouloir frustrer de mes privileiges; suyvant lesquels il estoit bien en ma puissance d'en créer ung, lorsque l'admiral se presenta hier matin avec six ou sept cents chevaulx et ce qu'il peust rallier de gens de pied, pour avoir sa revanche; car, doubtant que mon armée n'eust voulu combattre sans estre commandée d'un connestable ou mareschal, estant l'ung prisonnier, et l'aultre mort, et que je n'avois aulcun pouvoir de vostre majesté, je me proposai la creation d'un mareschal; mais il me fust respondu à haulte voix, d'un general et commun assentement, par toute la noblesse, capitainnes, gendarmes et soldats, qu'ils ne vouloient estre commandés d'aultre chef que de moy; me suppliants, à cry public, de parachever ce que j'avois si bien commencé, aultrement qu'ils m'abandonneroient, et que ma presence, qualifiée comme elle est, leur plaisoit plus que d'un connestable ou mareschal

[1] Lacune dans le manuscrit.

de France. Qui fut cause que je les hasarday sur ceste ardente volonté; et les menai de telle furie au combat, que l'admiral gaigna en toute confusion la guerite, et print à toutes brides le chemyn d'Orleans après les aultres, où il perdit cinq ou six cents hommes de cheval, et deux fois aultant de gens de pied avec tout leur bagaige. A ceste cause, sire, il plaira à vostre majesté m'envoyer les lettres d'estat de mareschal de France, signées de vostre main, scellées et despeschées selon le style et forme accoustumée, laissant en blanc le lieu pour le remplir du nom de celluy des deux que j'ai cogneu vous avoir faict plus de service, non seulement en ceste victoire mais par tout le passé, et qui n'aura pas moindre volonté que de moyen d'y finir sa vye. Et m'asseurant que vostre majesté ne vouldroit rejecter ma requeste, suyvant sa discretion accoustumée en la remuneration des services et merites d'un chascun, je ne l'en importunerai pas davantage; car si elle en usoit aultrement, ce seroit perdre ses fideles serviteurs de gayeté de cueur, et leur refroidir non seulement le couraige de jamais plus hasarder leur vye pour vostre service, mais leur donner juste occasion de vous abandonner du tout, et de chercher party ailleurs. Et sur ceste esperance que n'y vouldrez pas faillir, car elle est fondée sur toute équité et le devoir d'un grand prince, je supplieray le Createur, sire, de vous donner, en toute prosperité et santé, très-bonne et très-longue vye. Du camp devant Dreux, ce 21 decembre. *Ainsi signé,* vostre très-humble subject et très-obeissant serviteur, François de Lorrainne.»

CHAPITRE II.

Réflexions du roi sur la lettre du duc de Guyse. — Réponse à cette lettre. — Le duc de Guyse est déclaré lieutenant général du royaume.

Ceste lettre lue, sa majesté va dire à la royne sa mere, et à cinq aultres là presents, dont estoit M. le mareschal de Vieilleville, telles parolles: «Voyez si le duc de Guyse faict bien le roy: car vous diriez proprement que l'armée est sienne, et que la victoire part de sa main et de sa conduicte, ne faisant aulcune mention de Dieu, qui par sa grande bonté nous l'a donnée. Cependant il me met le marché au poing; que si je ne luy accorde ce qu'il demande, il est tout prest de quitter mon service, et se joindre avec mes ennemys. Mais je ne puis penser où il a trouvé ceste loi fondamentale de guerre; car je n'en avois jamais ouy parler. Si me fault-il appaiser ceste colere, et luy faire une honneste response pour le contenter; car je n'ay pas besoing, par telle fluctuation, de troubler en mon royaume, et irriter ung capitainne auquel mon feu seigneur et pere et moy y avons donné tant de credit et d'authorité.» Et luy escrivit une lettre de sa propre main: la douceur de laquelle fust trouvée aussi estrange pour estre du maistre au serviteur, que la presomption l'avoit esté du serviteur au maistre; de laquelle cy est la copie:

«Mon cousin, j'ay receu vos lettres par Haraucourt; et devons bien tous louer Dieu de ce qu'il luy a pleu, par son immense bonté, renverser si miraculeusement la victoire que nous avions tousjours tenue jusques à son arrivée du costé de l'ennemy; estant très marry qu'il n'arriva hier du matin aussi bien que sur le soir, car je n'eusse failly de favoriser de l'estat du mareschal de Sainct André l'un de ceulx qu'il m'a nommés de vostre part; mais dès hier, avant neuf heures du matin, j'en avois pourveu le sieur de Vieilleville, pour des raisons qu'il vous fera bien amplement entendre, et veoir au doigt et à l'œil, comme je y estois estroictement obligé. A quoy je ne pouvois nullement reculer sans faire ung tort irréparable à mon honneur et à ma conscience; ne voulant alleguer en ceste promotion ses valeurs et merites, qui vous sont assez cogneus, et qu'il est fort digne de l'estat. Mais si Haraucourt se fust trouvé à l'endroict qu'il m'en reffusa par deux fois, sans avoir esgard à sesdicts merites, je n'eusse laissé de passer oultre, et vous eusse de très-bon cueur gratiffié de vostre demande, me voyant à pur et à plain deschargé de toutes mes promesses et obligations non-seulemment, mais du commandement exprès et derniere volonté du feu roy mon seigneur et pere. Cependant, mon cousin, affin que vous entreteniez ces deux vaillants gentilshommes en l'esperance où vous les avez mys, je vous promects, en foy de prince, de les pourvoir de pareil estat des premiers vacants, ou d'en eriger deux supernumeraires, attendant qu'il en vacque: et pour valider ma parolle, je vous envoye un acte fort ample, si-

gné de ma main et scellé du cachet de mon secret, contenant l'asseurance que dessus. Car je serois très-desplaisant que, à faulte de ceste remuneration qui leur est justement acquise, l'affection qu'ils ont toujours eue à mon service, au bien et honneur de la couronne de France, s'alterast ou diminuast en façon quelconque. Et pour commencer à leur faire sentir ma bonne volonté, en la recognoissance de leurs signalés services, par le tesmoignage mesme de vos lettres, je vous envoye ung pouvoir pour les honorer et faire chevaliers de nostre Ordre. Et quant à vous, mon cousin, affin de vous donner moyen de suyvre la victoire, et reschauffer de plus en plus l'ardente affection que vous avez toujours eue au bien de mon service, Haraucourt vous porte de ma part un pouvoir de commander generalement en mon armée. Et sur l'asseurance que j'ay commys ceste très-honorable charge en fort digne et très-fidele main, qui s'en sçaura avec honneur et à mon contentement acquicter, je finiray ceste-cy par prier Dieu, mon cousin, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escrit à Paris, ce 22 decembre 1562. Ainsi signé, CHARLES, et contresigné, DE L'AUBESPINE. »

CHAPITRE III.

Le duc de Guyse paroît approuver la promotion de M. de Vieilleville à la dignité de mareschal de France.

Ce qui avoit faict precipiter le duc le Guyse en ceste recherche provenoit de ce qu'estant prince lorrain, il desiroit avoir cest honneur de créer par son credit mareschal de France, l'ung des deux, qui estoit gentilhomme lorrain d'ancienne extraction; qui luy eust esté repputé à grandissime louange : car, de tout temps immemorial, il n'y en a poinct eu de ce pays-là; et eust esté à jamais remarquable en la principauté, et à sa postérité du nom de Guyse, que ung puisné ou capdet de la maison de Lorrainne y eust apporté par sa faveur ceste gloire; ce que les mesmes ducs, ses chefs, n'ont sceu faire avec toutes leurs altesses et grandeurs. Quant à l'aultre, c'estoit ung vieil courtisan, qui avoit environ trente-cinq ou quarante mille livres de rente, qualiffié du tiltre de gentilhomme de la chambre du roy; et suivoit, par son entregent, les tables des princes et seigneurs de la cour, pour espargner; et bien souvent, des maistres d'hostel du roy, sans desdaigner celles des gentilshommes servants; reservant par ceste effrontée escornifleurie les deux tiers de son revenu, qu'il prestoit par une secrette caballe d'agents et d'entremetteurs aux plus grands de la cour, à gros interets. En quoy il estoit devenu si riche, qu'il ne couchoit pas moins de cent mille francs à M. de Guyse, pour parvenir à ce grand et très-illustre estat de mareschal de France, affin de clariffier davantaige sa race, et donner à ses enfants une plus vive couleur de noblesse : car leur grand pere mourut bancquier, bulliste et usuraire à Lyon, qu'il exercea plus de cinquante ans, où il se fist infiniment riche.

Cependant Haraucourt s'en va avec toute ses depesches mentionnées ès-lettres du roy, plus fasché que content, procedant sa fascherie de ce qu'il n'emportoit pas l'estat de mareschal de France pour celluy qui estoit son parent, de mesme nom et d'armes de la maison de Haraucourt du Paroy, auquel M. de Guyse l'avoit voué.

Mais son contentement estoit tout manifeste, de veoir son maistre lieutenant-general en l'armée : estat toutesfois qui n'estoit pas durable, mais survenu par l'emprisonnement de monsieur le connestable; car ung connestable faict la mesme charge; de laquelle le duc de Guyse se lava les mains, ledict connestable revenu. Il fust rapporté au roy que le duc de Guyse, après la lecture de ses lettres, avoit prononcé tout hault telles parolles : « Si j'eusse sceu que M. de Vieilleville eust esté à la cour, je n'en eusse jamais escrit; car il y a long-temps que je scey que le feu roy luy avoit faict don du premier estat de mareschal de France vacquant, par ung brevet qu'il fist contresigner à la royne à l'article de la mort : aussi, qu'à la verité je ne saiche personne en ce royaume qui en soit plus digne, ni qui mieulx merite; et luy eust-on faict ung tort irréparable d'y en nommer ung aultre. »

Langaige que le roy eust très-agréable, et qui luy fust confirmé par la response qu'il fist à sa majesté, pour la remercyer de l'honneur de la lieutenance generale : car, par le mesme courrier, il escrivit à M. le mareschal de Vieilleville une lettre de ce subject :

Qu'il le prioit de l'excuser s'il avoit fait de-

mander l'estat du mareschal de Sainct André, et qu'il ne pensast pas que ce fust pour courir sur sa fortune; car il y avoit long-temps qu'il sçavoit qu'on luy avoit dedyé le premier vacquant; et que cestuy-là luy appartenoit plus qu'à tout aultre, tant pour ses valeureux et signalés merites, que, par très-légitime raison, il devoit succeder à celluy avec lequel une si inviolable amytié avoit esté de toute ancienneté formée, et qu'ils avoient signée de leur propre sang en plusieurs combats et rencontres de guerre, tant deça qu'en delà les monts, contre les Italiens, Hespaignols, Anglais et reitres, mais qu'il avoit esté tant importuné de quelques ungs d'en escrire au roy, qu'il s'y estoit volontairement condescendu : mais il n'en a jamais esperé une meilleure response que celle qu'il a eue; de quoy il estoit très-aise : et bien davanvantaige, que si le roy luy eust accordé sa requeste, il la luy eust toujours remise et deférée; et le juroit ainsi, le priant de le croire, et qu'il le trouvera toute sa vye vray amy, et fidele compaignon d'armes. Telle estoit la substance de ses lettres. Mais M. le mareschal de Vieilleville en creust ce qu'il voulut, cognoissant, il y avoit long-temps, les ruses et l'humeur du courtisan. Mesme le roy, après la lecture des lettres, s'en print à rire, usant de ce mot italien : *Non ti fidar, e non sarai gabbato.*

CHAPITRE IV.

Le duc de Guyse assiége la ville d'Orléans. — M. de Vieilleville est envoyé à Rouen.

Cependant, pour exercer ce grand pouvoir, il faict ses preparatifs pour aller assieger Orleans, et mist ensemble une fort belle armée. Tout le monde se vint rallier avecques luy en faveur de ceste authorité absolue, dressant ung très-bel équipaige pour cest effect. Les gestes duquel, et de ce qui en advint, je les remets sur les histoires communes de nostre temps; car plusieurs en ont escrit, et à l'envy, chascun selon sa passion : les ungs ont souillé leurs livres d'injures et convices, s'entre-appellant par animosité *huguenots, hérétiques, papistes et papaults;* les aultres plus modestes, et à mon advis meilleurs chrestiens, ont usé simplement de ces mots honorables, *catholicques* et *protestants.*

Doncques le laissant avec ses entreprises d'Orleans, qui furent malheureuses, car il y perdit trahitreusement la vie, je reprendray le cours de mon histoire, par vous dire qu'estants leurs majestés bien adverties que l'admiral avoit rallié nouvelles forces et pris la route de Normandie, commanderent à M. le mareschal de Vieilleville d'aller en toute diligence à Rouan, se deffiants de l'experience du sieur de Villebon, gouverneur de ladite ville, pour resister à ung si déterminé et rusé capitainne, qui avoit une merveilleuse creance dedans le pays et en toute ceste coste maritime de Normandie, à cause de l'admiraulté; estant le premier ressort de toute sa jurisdiction establi à Dieppe, et aultres ports et havres, comme nous avons dict cy-dessus.

Suivant ce commandement, le mareschal s'appreste en toute diligence, et ne prend pour toutes forces que cent harquebusiers à cheval, bien choisis, pour sa garde; lesquels il mect soubs sa charge de Sainte-Coulombe, ung fort experimenté capitainne, qui le suivoit; saichant qu'il y avoit à Rouan huict compaignies royales de gens de pied, du reste du siege, que l'on appelloit vieilles bandes françaises, cent harquebusiers à cheval du capitainne La Barre, et la compaignie de gens d'armes dudict sieur de Villebon; estimant estre prou fort avec ce que la ville pourroit fournir de soldats, si tant estoit que l'admiral tournast ses entreprises de son costé.

Cependant les nouvelles de ceste descente de l'admiral misrent la ville en une merveilleuse allarme; et pour y remedier, messieurs de la cour du parlement, du clergé, et les chefs de l'hostel-de-ville avec les principaux, commencerent à conferer avec M. de Villebon du remede que l'on y pourroit applicquer. Mais la principale conclusion fust de depescher ung courrier bien instruict devers leurs majestés, les advertir de toutes les necessités de la ville, et de leur envoyer des ingenieurs et d'aultres nouvelles forces.

Ce courrier rencontra à quinze lieues de Rouan monsieur le mareschal, qui ouvre le paquet; et la lecture faicte, le leur renvoya, leur donnant asseurance que si l'admiral se tant oublioit que d'attenter sur leur ville, qu'il y perdroit son temps, sa peine, et feroit ung grand escorne à son honneur; et qu'il alloit de la part

de leurs majestés pour les deffendre des entreprises de l'ennemy ; et qu'il y perdra la vie premier qu'il leur en survienne aulcun inconvenient. Et affin qu'ils n'en soient en doubte, il envoye par le mesme courrier les lettres que leurs majestés escrivoient par luy à M. de Villebon et à tous les estats de la ville.

CHAPITRE V.

Le mareschal de Vieilleville arrivé à Rouan va prendre séance au parlement.

Le retour inopiné de ce courrier resjouist de telle allaigresse toute la ville en général, que leur froide tremeur se convertit incontinent en sang bouillant ; et n'oyoit-on que bruict de tambours, fanfares de trompettes, et toute la jeunesse de la ville s'apprester fort courageusement aux armes ; les compaignies royalles, semblablement, dresser leur équippaige, pour parroistre en leur devoir devant celluy soubs la garde duquel la pluspart d'iceulx avoient aultrefois faict service aux roys, tant aux armées que aux garnisons de Metz, Thoul, Verdun et Marsal, et plusieurs aultres lieux, et qui ne ignoroient poinct, d'aultre part, comme il estoit terrible aux bisoignes, couards et negligents en leur faction.

Se retrouvants ainsi, par sa venue, tous les habitants de la ville, de tous estats, très-asseurés, ils ne se donnent plus de peine de pourveoir aux affaires, laissant le tout sur sa guerriere experience, et mesprisent la conference avec leur gouverneur ; mais pensent seulement à le bien et dignement recueillir, selon son merite et nouvelle qualité de mareschal de France. Mais il les envoya prier, par ung gentilhomme d'honneur nommé le sieur de Clerambault, qui l'avoit tousjours suivy depuis les voyaiges d'Allemaigne et d'Angleterre, de n'envoyer au devant de luy que douze personnes pour le plus, et sans aulcune superfluité de despence, attendu la miserable calamité du temps, et les très-ruineuses pertes qu'ils avoient soustenues au siege dernier, auquel le roy de Navarre fust blessé à mort et porté au grand Andely où il rendit l'esprit.

Arrivant M. le mareschal de Vieilleville avec sa trouppe, qui estoit de deux cents chevaulx, à Dernetal, il y trouva deux presidents et deux conseillers de la cour de parlement, cinq ou six principaux de l'hostel-de-ville, et quelques ungs du clergé, entre aultres le prieur de Saint Ouan, qui lui venoit offrir l'abbaye pour son logis, par l'exprès commandement de M. le cardinal de Bourbon, son maistre, abbé de ladicte abbaye ainsi qu'il luy fist apparoir par lettres bien signées. Tous lesquels voulurent mettre pied à terre pour luy faire la reverence; mais il ne le permist nullement ; et les saluant de cheval, ung pour ung, et tousjours marchants vers la ville, il demanda où estoit M. de Villebon. Et n'y estant poinct, ny personne de sa part, il le trouva assez estrange, disant tout hault qu'il descouvroit bien par ce traict que sa venue ne luy estoit pas agréable; s'esbahissant, veu son aige, qu'il ignorast le pouvoir d'ung mareschal de France, qui peult destituer ung lieutenant de roy, et y en subroger un aultre à sa volonté ; et, sinon qu'ils sont parents, il peult bien croire qu'il luy feroit practiquer ceste ancienne ordonnance ; mais il veult oublier ceste indignité, pour ne troubler le service du roy aux affaires urgentes qui se presentent; et n'en veult rien dire ny effectuer davantaige : « Et marchons seulement, dist-il lors à toute l'assistance, pour donner tous ensemble le meilleur ordre que nous pourrons, affin de renverser et rendre du tout vaines et inutiles les entreprises de nos ennemis. » Langaige duquel toute la compaignie le remercia très-humblement; protestants tous à haulte voix qu'ils avoient fondé toute leur espérance, après Dieu, en sa valeur et bon conseil, se retrouvants très-heureux de sa venue; et s'asseuroient que sa presence les preserveroit de tous dangiers et encombres.

Mais le langaige qu'il avoit tenu de Villebon ne tomba pas à terre. Car l'ung d'eulx se desrobba de la trouppe, qui le va en toute diligence advertir de ce courroux; qui fust conseillé de monter à cheval, et faire l'honneur deu à ung mareschal de France; et se trouva en la place de Saint Ouan, à descente de cheval, avec les aultres, là où ils s'entre-saluerent. De quoy toute l'assistance fust très-aise, voyant ceste reconciliation. Alors chascun se retira; mais M. de Villebon, les deux présidents, et trois aultres des plus apparents, demeurent au soupper, avec monsieur le mareschal, que le susdict prieur avoit faict apprester.

Le lendemain, deux conseillers de la cour vindrent à son logis, vestus de leurs robbes rouges, suivis de grand nombre d'aultres gens du palais, le querir de la part de tout le corps du parlement, pour leur faire entendre l'intention du roy et sa charge. Où arrivé avec sa trouppe fort excellente, il trouva à la porte de la grande chambre, où estoient toutes les chambres assemblées, et en robbes rouges, messieurs les présidents, qui le receurent très-honorablement. Et entrés, le premier president le mena en son siege, qui est celluy où se mettent les roys, et soubs le daix fort richement paré. Et assis, il proposa que, sur l'advertissement certain faict au roy de la descente de l'admiral en leur pays avec forces, sa majesté l'avoit envoyé en ladicte ville pour resister à ses entreprises; et qu'il esperoit si bien faire, avec l'aide de Dieu et leur assistance unanime, qu'il s'en retourneroit avec sa courte honte; mais qu'il n'avoit pas advancée ce mot *unanime* en vain ny sans propos; car, s'ils n'ont tous bonne intelligence ensemble, sans aulcune partialité ou division, il sera très-malaisé, voire impossible, que les affaires reussissent au desir et contentement de sa majesté, ny à leur soulagement: par ainsi il les prie tous generalement, de toute affection, d'y bien regarder, et rejecter toutes partialités et passions, sans se ressentir nullement de ce qui est intervenu parmy eulx au dernier siege de la ville, suivant cest ancien proverbe, que *qui a la paix dedans, il ne peut faillir de l'avoir dehors*,

CHAPITRE VI.

Ordre que le mareschal établit dans la ville de Roan.

Et pour commencer à mettre la main à l'œuvre, il ordonna que toutes les compaignies, tant de cheval que de pied, estants dedans la ville, se trouvassent en bataille après disner, une partie en la ville, l'aultre en la plaine de Dernetal, pour en ordonner ainsi qu'il advisera, et pour semblablement recognoistre de quelles forces il peult faire estat. Et affin qu'ils ne doubtassent de son pouvoir, encores que par leur courier ils ayent pu juger ce qui en est, quand il le leur renvoya avec les lettres de sa majesté, il ne laissa de le faire delivrer au greffier de la cour, pour en faire lecture publicque. Mais messieurs les presidents ne le voulurent permettre, se fiants trop en son authorité et credit; et quand bien il n'en auroit poinct, ils ne laisseront pas de luy porter toute obeissance et mettre, avec pure fidelité, tous ses commandements à exécution, ne fust-ce que pour le respect de l'estat de mareschal de France, duquel il est qualiffié, et par son grand merite, par la vertu et authorité duquel il a toute puissance d'en user ainsi absolument, sans aultres lettres iteratives, ny de seconde jussion, par toutes les provinces du royaume; aussi qu'ils n'ont pas encores perdu la memoire des valeureux actes et grands devoirs qu'il a faicts en son dernier voyaige en la ville de Dieppe, dernierement que le feu roy François le y envoya, pour lesquels ils luy demeureront à jamais redevables et très-obligés serviteurs; remerciants très-humblement la majesté du roy à present regnant de le leur avoir renvoyé pour les deffendre contre leurs ennemis; car ils s'asseurent tant de sa valeur, experience et de toutes les diligences guerrieres requises en ung brave chef d'armée et lieutenant de roy, dont il est orné, qu'ils n'auront aulcun mal. Telle fust la parolle que porta le president Lalmant, qui fust confirmée avec une merveilleuse congratulation et applaudissement de toute l'assistance.

Doncques, suyvant ceste ordonnance, la monstre generale se fist à l'après disnée, où il se trouva tant de soldats de toutes qualités et mestiers, que c'estoit une chose esmerveillable; car tel n'avoit jamais porté les armes qui en voulut estre. Et ne fault demander si la joye fust grande et universelle; car ils n'en avoient jamais veu une pareille, tant en la ville qu'aux champs, avec ung bruit desesperé d'harquebusades, trompettes, tambours, qui estoit renforcé par l'artillerie des deux galeres que monsieur le connestable avoit ordonné après le siege de demeurer à Rouan; car toutes les compaignies de gens de cheval et de pied n'y eussent osé faillir, encores que celle des gendarmes de M. Villebon se presentast là à contre-cueur, n'y estant leur capitainne en chef; mais les aultres membres, lieutenants, enseigne et guydon, y comparurent; et la faisoit bon veoir en bataille en une prairie, estant braves gentilshommes bien armés et montés sur grands chevaulx la pluspart.

CHAPITRE VII.

L'amiral de Coligny n'ose rien entreprendre sur la ville de Rouan.

Monsieur le mareschal les visita de bien près et tout le long de leur bataille; qui les loua grandement de leurs accortes façons et braves équippaiges, leur recommandant l'honneur du service du roy quand l'occasion s'y offrira. Qui tous respondirent qu'ils mourront à ses pieds, et luy feront paroistre leur affection et devoir audict service, et que soubs ung plus valeureux lieutenant de roy ne sçauroient-ils combattre et mourir. Il fist semblable faveur à toutes les aultres compaignies, que royales, que de la ville. Et cela faict, il commanda à son trompette de sonner la retraicte, affin que chacun se retirast. Nous fusmes en ce passe-temps environ trois heures, puis entrasmes en la ville, où ce qu'il y avoit de compaignies fust semblablement licencié. Ainsi monsieur le mareschal se retira très-contant de veoir de telles forces avec si ardentes affections.

Cependant ceste monstre apporta un grand advancement au service du roy; car l'admiral, ayant eu advis de la venue de monsieur le mareschal à Rouan, et de sa diligence de tel amas de forces, changea tout aussitost de desseing, et, laissant l'entreprise de Rouan, s'en alla au Havre-de-Grace trouver le comte de Varvic et les Anglais, pour se prevaloir de quelque aultre invention sur une place plus foible ny commandée d'un tel chef, la valeur duquel il cognoissoit il y avoit long-temps. De quoy monsieur le mareschal fut acertioré par des gens secrets qu'il avoit auprès dudict admiral, et mesme par deux Anglais qui luy estoient pensionnaires, pratiqués à Londres durant son voyaige, et ennemis mortels de la religion pretendue. Ce que monsieur le mareschal communiqua secrettement aux presidents, chefs de l'hostel de ville et aultres gens d'estat qui devoient participer en ce conseil; dont les dessusdicts furent ravis d'une si extreme allaigresse, qu'ils voulurent s'estendre jusques à commander d'en faire feux de joye par les rues, pour en resjouir universellement le peuple. Mais monsieur le mareschal le deffendit fort aigrement, et commanda de commuer ceste ivrongnerie en prieres publicques et processions generales, et qu'il ne falloit pas chanter le triomphe devant la victoire, ne saichant encores à quoy pouvoient tourner toutes les trames de l'ennemy. Ordonnance, à la verité, que tous les grands estats de la ville eurent très-agreable, et en furent merveilleusement bien édiffiés; qui ne fust toutesfois sans les faire rougir tous en general, presidents et aultres, de ceste soudaine legereté, de ne profondir pas meurement les évenements des choses en telle et si perilleuse fluctuation d'affaires.

Ainsi se passa le mois, sans peur ny sans soulcy; car monsieur le mareschal estoit ordinairement adverty en toute fidelité, par les susdicts apostés, de tout ce que pouvoit entreprendre l'ennemy. Mais, affin que le soldat ne devinst poultron, et pour le tenir tousjours en devoir et cervelle, il faisoit donner souvent des allarmes, et principalement la nuict. Dont advint qu'en ayant faict donner une par cinquante soldats qu'il avoit faict sortir de la ville environ minuict, avec commandement de s'addresser au chasteau, où se tenoit clos et couvert M. de Villebon, sans en sortir que bien peu; ces soldats, avec bruict d'harquebusades, commencerent à crier : « Escale! escale! rendez-vous, Villebon, à l'admiral. » Ceulx du dedans se mirent en deffence avec une contre-batterie, mais fort foible et de maulvaise grace au prix de celle des assaillants; et y furent blessés six du chasteau, et pas ung des aultres, qui se retirerent riants de ceste gaillardise si bravement et sans dangier executée.

CHAPITRE VIII.

Avis donné par le mareschal au sieur de Villebon. — Le mareschal se rend maître de Tancarville.

Le matin M. de Villebon vint trouver monsieur le mareschal pour luy donner advis de ce qui s'estoit passé la nuict, et qu'il y avoit sans doubte des trouppes de l'admiral en campaigne; et qu'il estoit necessaire d'y prandre garde, car les soldats avoient prononcé ces mesmes parolles. « Rends toy, Villebon, à l'admiral. » Alors monsieur le mareschal, en riant, appelle le capitainne Sainte Coulombe, disant à M. de Villebon : « Voilà l'admiral qui vous a sommé de vous rendre; et le devez remercier, car il est cause que vous commencez à vous acquicter de vostre devoir, veu que depuis que je suis en ceste ville vous n'estes venu recevoir de moy, comme vous y

estes tenu, les commandements de sa majesté, ny conferer de chose quelconque qui touche son service, aux affaires urgentes qui se presentent: et croyez que, sauf le respect de la paranté qui est entre vous et moy, je vous eusse bien faict exercer vostre charge et praticquer mon authorité. Et pouvez vous retirer avec vos faulx advertissements; car je vous ay faict donner ceste faulse allarme pour vous reveiller des vaines et folles presomptions desquelles vous estes du tout enyvré. » Ainsi s'en retourna confus ce povre gouverneur, avec sa courte honte : et se rendit, cependant, plus subject à son devoir de venir tous les matins au logis de monsieur le mareschal, qui luy communiquoit toutes les lettres que leurs majestés luy escrivoient, et generalement de toutes affaires. De quoy tous les principaulx et le commun de la ville furent infiniment resjouis, prevoyants bien que à la longue ceste division et froideur entre ces deux grands, leur pourroit apporter beaucoup d'ennuy, et peultestre totale ruine.

Or monsieur le mareschal, se faschant de demeurer si long-temps oisif et inutile au service du roy, fist entreprise sur Tancarville, plus pour attirer l'admiral à la deffence de la place, que pour l'importance d'icelle. Et en moins de deux jours fist sortir six canons et deux grandes couleuvrines, avec tout l'attirail de pionniers, chevaulx et aultres choses necessaires, pour tirer quatre mille coups, n'estant son armée, pour le plus, que de quatre mille hommes, que de cheval, que de pied; car il en falloit laisser à Rouan, où il establit M. d'Espinay, son gendre, son lieutenant, avec remonstrance de se comporter avecques M. de Villebon en toute modestie et respect: ce qu'il executa fort dextrement et si bien, que par son absence il n'y survint aulcun trouble ny remuement.

Marchants doncques en campaigne avec ce camp volant, nous arrivasmes au troisiesme jour devant Tancarville. Mais ceulx de dedans, saichant monsieur le mareschal y estre en personne, et advertis au double faulsement de nos forces et artillerie, prindrent de telle frayeur l'espavente, qu'ils se retirerent tous la nuict devant le jour de nostre arrivée, et abandonnerent la place, ravissants et emportants tout ce qui estoit dedans, horsmis ce qu'ils ne peurent traisner; tant les contraignoit la peur de desloger. De quoy monsieur le mareschal fust autant fasché que esbahy d'une si honteuse poultronnise; mais, adverty de la qualité de tels soldats, qui n'estoient que gens incogneus et estrangiers, il ne le trouva plus estrange.

CHAPITRE IX.

Le mareschal confie aux habitans de Tancarville le soin de garder leur ville.

Estant dedans Tancarville, il trouva les habitants fort desolés et appouvris, et ne peust jamais sçavoir le nom de celluy qui y commandoit; mais il luy fust respondu qu'ils commandoient à tour de rolle, huict jours durant chacun, et qu'ils ne pouvoient estre en plus grand nombre que de quatre cents, desquels lesdicts habitants ne sçavoient ny les noms ny le pays: bien avoient-ils oppinion, attendu leur langaige, qu'ils estoient de Languedoc et Limousin, que le prince de Condé et l'admiral y avoient laissés à leur retour du Havre-de-Grace et de Dieppe.

Et leur demandant monsieur le mareschal pourquoy, veu ce petit nombre, ils ne les avoient combattus, tués ou jectés dehors, qui respondirent que tous les grands de la ville, juges et aultres aisés, avoient depuis long-temps abandonné la ville et emporté tous leurs moyens, et n'y estoit demeuré que les povres qu'il voyoit; qui fust cause qu'ayant mis en leur garde la place, il s'en revint à Rouan. Mais avant partir, il fist publiquement crier que chacun eust à payer son hoste : ce qui fust, à leur contentement, executé. Et n'y laissa aulcune garnison pour les soulaiger davantaige, avec exprès commandement de le tenir adverty de ceulx qui s'y presenteroient et y feroient entreprise, affin de les secourir : ce qu'ils luy promisrent, et en firent serment de fidelité, qu'il print par acte fort authentique; qui ne fust sans le remercier, en toute humilité, d'ung si gracieulx traictement et très-charitable courtoisie : qui fist revenir bientost les autres habitants qui s'estoient refugiés aux villes voisines, de quoy la ville fust bientost renforcée, vivants en l'asseurance de la protection de monsieur le mareschal.

Mais estant monsieur le mareschal adverty que tous les estats de Rouan se preparoient

pour luy faire une brave entrée, en resjouissance de la reddition de Tancarville, qui leur estoit fort dommageable à cause des courses que faisoient ces estrangiers incessamment par les villaiges et grands chemyns, dont leurs commerces et traffics estoient merveilleusement troublés, il fist telle diligence avec sa cavallerie, laissant le reste de l'armée derriere, qu'il se presenta ung dimanche à cinq heures du matin aux portes de la ville. Tous les habitants de laquelle, en general, en furent estrangement esbahys, jugeants bien, par ce traict, qu'il n'avoit pas l'affection ny le cueur tendu à la gloire et ambition : aussi n'y avoit-il seigneur en France à qui plus despleussent telles vanités et applaudissements populaires. Et sur la demande que luy firent à son arrivée les presidents et aultres des principaulx, pourquoi il n'avoit voulu recevoir cest honneur, auquel tous les estats de la ville, petits et grands, povres et riches, s'estoient si cordialement submys et accordés, et pour une victoire tant signalée qui leur redondoit à ung merveilleux advantaige et prouffict, il respondit qu'il falloit attribuer toute l'heureuse yssue de ceste prise à Dieu seul; car elle estoit plus divine que humaine, d'aultant qu'après avoir bien recogneu la place, il trouva que la garnison de dedans, si Dieu ne leur eust osté l'entendement et refroidy le cueur de recourir au secours, pouvoit endurer le siege contre dix mille hommes plus de deux mois; et cependant si l'admiral eust dressé quelque entreprise, il les eust tous ruinés. Ce qui fust trouvé fort bon et merveilleusement chrestien; et le rendit admirable ceste responce à toute l'assistance et à tout le reste de la ville, de toutes qualités, quand elle fust publiée.

Ainsi se passa ung moys entier sans allarme de l'ennemy, ny une seule nouvelle qu'il fist aulcune entreprise; de sorte que nous vivions en toute seureté, et s'entrefestoyoit-on à tour de rolle et à l'envi. Mais parmy ces bonnes cheres, il survint un malheureux desastre qui mist la ville en ung trouble desesperé et très-perilleux dangier; car l'admiral s'en cuyda prevaloir; mais la chose fust de si courte durée, par la providence de monsieur le mareschal, qu'elle print fin plustost que tous les projets de l'ennemy eussent esté bien commencés. Et se passa cest inconvenient comme il s'ensuict.

CHAPITRE X.

Origine de la querelle de M. de Villebon avec le mareschal de Vieilleville.

Ung nommé Boysgiraud, greffier du bailliaige de Rouan, homme fort riche et de grands moyens, à cause desquels il avoit beaucoup d'authorité et de commandements en la ville durant le siege, car il estoit de la religion pretendue; mais, la ville prise, il se jecta dans la galere du comte de Montgomery et se saulva avec luy.

Et estant espuysé d'argent, au bout de quelque temps il entreprint de venir à Rouan, en habit deguisé, querir quatre mille escus en or, ou environ, qu'il avoit enterrés au jardin de sa maison; et s'accostant de l'un des capitainnes des galeres susdictes, il luy donna, moyennant cent escus, entrée fort asseurée en la ville, avec l'esquif de sa galere, et fort secrettement, et print son tresor, que personne n'avoit decouvert. Et ayant le susdict capitainne touché la somme accordée, il le laissa en la garde de Dieu, avec promesse de le faire repasser la riviere en la mesme seureté quand il le voudroit.

Mais Boysgiraud retourna encores le lendemain à Rouan, à sa ruyne, car il fust descouvert par un clerc qui avoit aultrefois suivy son greffe, et en vint advertir M. de Villebon, qui envoya incontinent gens après; lesquels le trouverent à cent pas de la porte du pont de Seine, prest à entrer en galere et passer l'eau : mais les soldats le saisirent et le menerent au chasteau, où estant il fust desarmé de ses armes d'or, et remené par les mesmes soldats au mesme lieu où ils l'avoient trouvé, avec commandement exprès de le tuer; ce qu'ils firent, et, l'ayant despouillé entierement de tous ses habits, jusques aux souliers, le laisserent tout nud sur le pavé, où il fut le reste de ce jour-là, et le lendemain jusques à quatre heures après midy, estendu sur les reins, avec telle inhumanité que personne ne s'ingera de l'enterrer, craignants d'offenser le gouverneur, d'aultant qu'ils sçavoient bien que ce coup s'estoit faict par son commandement, et semblablement par desdaing de sa religion.

Monsieur le mareschal, adverty de ceste cruauté, envoya sa garde au lieu où estoit le corps, avec commandement de donner baston-

nades aux habitants des maisons voisines, et de les contraindre de l'enterrer incontinent. Ce qui fust fort promptement executé, où assisterent tous les bourgeois de la rue, hommes et femmes, à leur grand crevecueur, car les soldats, qui sçavoient toute l'histoire, leur reprocheoient que, si on ne l'eust volé au chasteau de quatre ou cinq mille escus, il avoit bien de quoy se faire bien honorablement enterrer; et que monsieur le mareschal ne s'en vouloit pas taire, mais qu'il falloit sçavoir qu'estoit devenu cest argent, pour le mettre entre les mains du receveur de la ville, comme appartenant au roi; avec une infinité d'aultres propos que soldats en colere peuvent jecter à la volée, sans en considerer la consequence.

Cependant ces parolles intimiderent M. de Villebon jusques au fonds de son cueur; et envoya ung conseiller de la cour, nommé Lonpan, qui estoit sa creature et toute son addresse en tout ce corps de parlement, devers monsieur le mareschal, pour sentir de luy tout de loing ce qu'il avoit en fantaisie, et sa deliberation sur l'argent de Boysgiraud.

Luy arrivé à Saint Ouan, accompaigné de six aultres conseillers, vestus en robbes longues de damas, de satin picqué et de taffetas, il commencea à parler ainsi:

CHAPITRE XI.

Reproches faits par le mareschal à un magistrat qui vouloit justifier M. de Villebon.

« Monseigneur, M. de Villebon est extrêmement marry de ce qui est arrivé en la personne du greffier Boysgiraud; et s'il en eust esté adverty une heure plustost, il y eust donné tel ordre que les choses ne fussent ainsi advenues; mais Dieu soit loué que vous y avez donné l'ordre qui y estoit requis.

— Va, dist monsieur le mareschal, tu es ung meschant paillard; car il n'y en a poinct eu d'aultre qui l'aict faict tuer que toy, estant son second heritier comme tu es, mesme que le clerc, l'accusateur, est ton domestique : mais asseure-toy que, si je fusse aussi bien venu icy pour la justice comme je ne le suis que pour les armes, il n'y a cour de parlement, bailliaige ny aultre jurisdiction en ceste ville, à qui je ne fisse sentir la trop grande inhumanité d'avoir laissé un corps mort tout nud quasi trois jours et trois nuicts sur le pavé, jusques à tollerer que les chiens pissassent dessus, et en faire risée. Oste-toy de devant moy, aultrement je te fascheray; car mes yeux s'offencent de regarder les meschants. » Ce conseiller, sanglotant et crevant d'une telle et si imperieuse responce, sans respect de sa qualité ny de sa compaignie avec tous leurs habits, va dire:

« Ha, monsieur! ayez respect au moins, s'il vous plaist, que nous sommes tous du corps de la souveraine cour de ceste province où vous estes tant honoré, et moy, oultre ce, pensionnaire de la royne mère. » Sur quoy monsieur le mareschal respond qu'il n'ignoroit rien de tout cela, et qu'il estoit grand protecteur de ses affaires en la Normandie; mais il luy commanda cependant de desloger, aultrement qu'il le feroit jecter par les fenestres; qui se retira pleurant et desesperant d'une si cruelle responce, et s'en alla au chasteau remplir l'ame de Villebon de toute tristesse et melancholie; mais il n'oublia, par grande malice, pour l'animer contre monsieur le mareschal, de l'asseurer qu'il avoit dict qu'il estoit indigne de sa charge, et que, si le roy faisoit son devoir, il en pourvoiroit ung aultre.

M. de Villebon, irrité de ce rapport, qu'il tint pour veritable, attendu la qualité du faulx rapporteur, désista d'aller au logis de monsieur le mareschal cinq ou six jours, pour la conference des affaires, à l'accoustumée. Toutesfois, conseillé et pressé par les presidents et ses principaux amis, de continuer ce devoir, il se trouva à la grande église Nostre-Dame, ung dimanche matin, où estoit monsieur le mareschal : et là se saluerent, et à l'issue de la grande messe monsieur le mareschal le mena disner avec luy, et toute sa suicte qui estoit grande, y estant les trois membres de sa compaignie, lieutenant, enseigne et guydon, ses neveux, et cinq ou six de ses hommes d'armes.

CHAPITRE XII.

Querelle entre M. de Villebon et M. le mareschal de Vieilleville.

Mais le disner fini, M. Villebon, en se levant de table, commence à se plaindre de la maulvaise oppinion que l'on avoit de luy touchant Boysgiraud. Sur quoy monsieur le mareschal,

demeurant assis, le pria de mettre ce propos soubs le pied, comme de chose faicte, à laquelle l'on ne pouvoit plus mettre de remede. Mais M. de Villebon replique en ces mesmes termes: «Comment! vertu Dieu! on a dict que je ne suis pas digne de ma charge, et que le roy me la devroit oster. Je maintiens en ceste compaignie que tous ceux qui l'ont dict en ont menty par la gorge, et qu'il n'y a lieutenant de roy en France qui fasse mieulx son devoir que moy.»

Monsieur le mareschal, entrant, sur ceste indiscrette parolle, en une très-furieuse colere, se leve, et le pousse si roidde, que sans la table il fust tombé par terre; luy disant qu'il allast vomir ses desmenteries ailleurs. M. de Villebon mect la main à l'espée; monsieur le mareschal à la sienne. Mais ce fust bientost faict; car du premier coup qu'il tira, la main de M. de Villebon, avec environ demy pied de l'os du bas, tomba par terre, et l'espée quant et quant.

Ce que voyant, monsieur le mareschal ne voulut pas redoubler; aussi que le blessé tomba comme mort de ce coup. Ses neveux et toute leur suicte ne firent mine quelconque de combattre, non pas seulement de tirer l'espée; car, comme saiges, ils veirent bien que la partie n'estoit pas esgale; mais voulurent prendre la main pour l'emporter : ce qui ne leur fust pas permis par monsieur le mareschal, alleguant qu'elle demeureroit pour tesmoignage de son honneur; car il maintenoit qu'elle avoit fouillé en sa barbe : ce que non, toutesfois; mais il proposoit cela pour luy servir exprès de justiffication devant le roy et tous princes, qui eussent tous jugé qu'il avoit eu très-juste occasion d'en user ainsi, et que ce malheur luy avoit esté inevitable.

Cependant M. de Villebon fust mené par ses neveux en son chasteau, et quasi porté; car, ayant perdu beaucoup de sang, il devint fort foible. Mais ses conducteurs alloient parmy les rues, desesperés; et cest oultraige disoient tout hault estre advenu à monsieur leur gouverneur pour estre ennemy des huguenots, et que c'est à ce coup qu'ils doibvent faire cognoistre au roy s'ils sont vrais catholiques, bons subjects, fideles serviteurs de sa majesté, et zelateurs de leur religion; incitant tout le monde à prendre les armes et venir mourir avecques eulx pour aller enfoncer l'abbaye de Saint-Ouan, et y brusler ce meschant mareschal avec toute sa suicte.

CHAPITRE XIII.

Le peuple prend les armes et se soulève contre le mareschal.

Ces parolles, avec ce piteux spectacle, animerent de telle furie le peuple, qu'en moins de deux heures toute la ville fut en armes; et marchant la compaignie de M. de Villebon, conduicte des trois membres, lieutenant, enseigne et guydon, et cornettes desployées, avec les compaignies populaires, se vindrent presenter en bataille en la grande place de Saint-Ouan. Mais monsieur le mareschal, comme brave et experimenté guerrier, n'avoit pas failly d'envoyer M. le marquis d'Espinay, son gendre, se saisir, tout incontinent après le coup, d'une porte de la ville qui est derrière et joignant ladicte abbaye, nommée Rougemare : ce qu'il fist en toute diligence, avec nombre de noblesse. Et commanda semblablement à M. de Thevalle son neveu, de barrer toutes les portes de l'eglise, car communement on entre des eglises dedans les logis des abbés; et y tenir un corps-de-garde bien renforcé, et y coucher avec sa trouppe. Et n'avoit aussi oublié monsieur le mareschal de depescher tout à l'instant ung gentilhomme très advisé devers le comte ringraff, campé à douze lieues de Rouan avec huict enseignes ou cornettes de reitres, et ung regiment de lansquenets, l'advertir de ce qui s'estoit passé entre luy et Villebon. Et peult-on croire que, sans ces trois bons advis, il estoit en dangier de courir une fort dangereuse fortune, ou d'une grandissime honte, ou d'une très-cruelle mort, comme il se verra cy-après.

En somme, nous fusmes assiegés. Et le premier qui s'efforcea de rompre les portes de l'eglise et y planter des corps-de-garde, fut le capitainne Grezieu, qui estoit des huict compaignies royalles; mais il fut vivement repoussé par M. de Thevalle; car par les vitres de l'eglise, de quoy il ne se doubtoit pas, il en fut tué environ trente; qui leur fist laisser leur entreprise des portes: mais ils camperent tousjours là devant, à la faveur de leurs barrieres.

Le capitainne Sainte-Coulombe, qui estoit monté aux tours de l'eglise qui servent de clochiers, faict tirer par sa garde sur la compai-

gnie de gendarmes, si dru et de telle furie, qu'il les fist bientost rompre leurs rancs et se retirer soubs la faveur des maisons.

Monsieur le mareschal, qui tenoit son logis, faict percer la muraille du jeu de paulme des moynes, qui respond sur la rue, et se jecte à l'improviste sur deux compaignies de ville estant là en garde, et les escarmoucha si bien, y estant en personne, qu'il en demeura vingt-cinq ou trente sur le pavé.

Un capitainne de la ville, nommé Baudrimare, s'advança avec une grande trouppe de populasse pour enfoncer la porte de Rougemare; mais M. le marquis d'Espinay, adverty de leur entreprise, descendit le long de la muraille, et les surprend par derriere comme ils combattoient à la porte, avec harquebusades, cris et injures; et les esbourra si bien qu'il en fust tué plus de cinquante, et entre aultres leur capitainne, desquels monsieur le marquis fist jecter le corps dedans les fossés par-dessus les murailles.

CHAPITRE XIV.

Le mareschal se met en défense et dissipe la populace révoltée.

Nous fusmes en ce passe-temps, depuis le coup, qui fust le dimanche environ midy, jusques sur les quatre heures du matin, jour et nuict au combat; car il n'y avoit ame vivante en la ville, jusques aux femmes, qui ne fist quelque effort contre nous, pensants que nous fussions huguenots, et tourmentoient fort tous les serviteurs et trains des gentilshommes de la suicte de monsieur le mareschal, qui estoient logés en la ville.

Mais la chance tourna bientost à leur grand ruine; car les capitainnes des sept compaignies royales, dont la huitiesme s'estoit, comme nous avons dict, grandement oubliée, par très-bon conseil resolu entre eulx, marcherent en bataille avec leurs compaignies, le tambour battant et enseignes desployées, droict à la place de Saint-Ouan, faisant courir un bruict que s'ils y trouvent encores la compaignie de Villebon, qu'ils la tailleront en pieces, et qu'il ne falloit pas ainsi traiter ny si peu respecter ung mareschal de France, estant le chef de toute la noblesse et de toutes sortes de gens portants les armes en France.

Menace qui espouventa si fort les trois neveux et toute leur troupe, qui avoient desjà les clefs de toutes les portes de la ville, excepté de Rougemare et de celle du Pont-de-Seyne, que les capitainnes des deux galeres, nommés Albisse et Alfonse, n'avoient voulu souffrir estre fermées sur eulx, qu'ils se retirerent quasi au galop, avec un très-grand creve-cueur de la prevoyance d'un si maulvais rebrissement de leur folle entreprise; disant tout hault que les vieilles bandes françaises leur avoient faict ung très-meschant et très-perfide tour.

CHAPITRE XV.

Les corps de troupes réglées qui estoient répandus dans la province entrent dans la ville de Rouan pour défendre le mareschal.

Cependant ils ne perdirent couraige, et vont courants par les rues pour animer tout le monde à poursuivre leur entreprise, fournissants d'armes à ceulx qui n'en avoient poinct; et vont au chasteau querir de l'artillerie pour enfoncer l'abbaye et la fouldroyer à coups de canon; et employerent toute la nuict d'entre lundy et mardy à dresser leur équipaige et attirail d'artillerie : en quoy ils se trouverent environ six mille hommes pour l'accompaigner et favoriser ceste furie.

Mais quand ils furent advertis que les vieilles bandes estoient logées en trois ou quatre rues sur toutes les advenues de l'abbaye, et qu'il n'y avoit maison de president, conseiller, ny d'aultre personne, de quelque qualité qu'elle fust, exempte, mais, bien plus, tous les maistres prisonniers en leurs maisons, ils se refroidirent merveilleusement; car leur artillerie n'en eust sceu nullement approcher, d'aultant que par les fenestres des maisons, et principalement par les souspiraulx des caves, à fleur de pavé, on les eust tous estropiés.

Mais le comble de leur desespoir fust de l'armée du ringraff, qui entra le mardy sur les dix heures du matin, par la porte de M. le marquis d'Espinay, avec six cornettes de pistoliers bien complettes, marchant de telle furie par les rues, premier que de venir saluer monsieur le mareschal, que luy et sa trouppe terrassent tout ce qu'ils rencontrent de populace, de tous aiges et sexes, où les bastonnades ne furent pas espargnées.

M. de Duilly, second gendre de monsieur le mareschal, et lieutenant de la compaignie de M. de Lorraine, y arriva tout aussitost, avec deux cents chevaulx, estant lors en garnison à Gisors, qui fist merveilles de bourrasquer ceste populace.

A deux heures de-là, M. de Bourry entra par la mesme porte avec six vingts bons chevaulx, qui prend des aultres rues, dedans lesquelles il exercea la mesme furie sans nul espargner.

M. le baron de Neubourg entra sur le midy du mesme jour, par la porte du Pont-de-Seyne, avec environ cent chevaulx, qui n'en fist pas moins. De quoy tous les habitants s'estonnerent si fort, qu'ils pensoient estre sacagés.

Ces quatre seigneurs se vindrent, après avoir joué leurs jeux, presenter à monsieur le mareschal, qui les receust d'une très-grande allaigresse, comme parents et feables amys, commandant à son mareschal des logis de loger toutes leurs trouppes aux logis des gensdarmes de Villebon et de ses mesmes neveux, sans nul excepter, encores qu'ils y eussent et la pluspart de leurs soldats et leurs femmes. Quant aux chefs, il les fist accommoder en l'abbaye, et très-bien.

CHAPITRE XVI.

Fin de la sédition.

Toute la nuict de ce mardy l'on n'oyoit aultre chose que coches, chariots et bagaiges de gensdarmes, qui se desrobboient à la file avec leurs femmes, craignants la furie d'un mareschal de France. Mais, au lieu d'user de vindicte, il commanda aux capitainnes des vieilles bandes d'aller après sans les nullement offenser, mais prendre les clefs des portes, les laissant librement passer.

Toute la populasse, au reste, se vint jecter en la place de Saint-Ouan, criant misericorde, et qu'ils avoient esté seducts par les neveux de Villebon, et le supplioient, les genoux en terre, de leur pardonner. Qui fust cause qu'il sortit sur la mynuict pour les asseurer qu'ils n'auroient aulcun mal, ayant oublié toutes leurs folies; et le leur promettoit-il sur son honneur et sur son ame, leur commandant de se retirer. Ce qu'ils firent en louant Dieu, s'offrants de le prier toute leur vye pour sa prosperité et santé; et en firent publicquement serment, avec offre de luy apporter et rendre leurs armes.

Telle fut la fin de nostre guerre, et de ce volaige siege si legerement entrepris, auquel nous ne perdismes ung seul homme, et eulx plus de six vingts, sans y comprendre la très-grande honte qu'ils y receurent. Mais une populasse qui ne sceyt que c'est que du poinct d'honneur n'a pas aussi accoustumé de rougir pour quelque ignominie qui luy survienne, et se contante qu'on luy fasse pardon, qu'elle demande affrontément, comme vous avez veu; là où le gentilhomme d'honneur creveroit plustost que d'y venir, craignant que une si poultronne submission fust reprochable à sa posterité.

Le lendemain de bon matin, qui estoit le mercredi, messieurs les presidents, et la pluspart des conseillers, se vindrent presenter à la porte du logis de monsieur le mareschal, auxquels il fut repondu par la garde qu'il leur estoit deffendu de les laisser entrer. Mais sur la grande instance qu'ils en firent, il fut commandé de leur ouvrir. Auxquels monsieur le mareschal fist une reprimande assez rigoureuse, contenant, entre aultres, que sans le respect qu'il porte à leurs dignités, y estant convyé comme l'un des chefs, à cause de son estat, de toute la justice de France, il leur feroit tout presentement sentir leur nonchallance ou stupidité, de n'avoir pu faire cesser ce tumulte populaire, veu leur autorité et puissance absolue. Et sans aultre discours, leur commanda de se retirer incontinent de sa presence.

Lors l'ung d'entr'eulx, nommé Duval, Parisien, qui se sentoit favorisé de monsieur le mareschal, print la parolle et voulut haranguer; mais il ne le voulut permettre, et luy commanda de se taire, disant qu'ils luy avoient bien faict paroistre qu'ils desiroient sa mort et de toute sa suicte : toutesfois, puisque, par la grande bonté de Dieu, il en estoit eschappé, il leur pardonnoit toutes leurs mauvaises conceptions, leur commandant pour la seconde fois de se retirer : ce qu'ils firent, avecques humbles supplications de les excuser s'ils s'estoient oubliés en ce devoir, car il ne leur estoit jamais arrivé ung tel desastre, pour auquel donner l'ordre qui y estoit requis et necessaire il leur fust impossible de s'assembler; et le plus expedient qu'ils peurent imaginer en telle combus-

tion, fut de gaigner leurs maisons pour saulver leurs vyes, et s'escarter d'une si grande furie populaire. Et sur l'heure, en faveur de ceste très-honneste et humble remonstrance, il commanda à son mareschal des logis de descharger leurs maisons de leurs hostes, et de les accommoder incontinent ailleurs. De quoy ils luy firent tous ensemble à haulte voix un merveilleux remercyement, et se retirerent très-contants : aussi n'estoient-ils là venus que pour obtenir ceste grace; mais ils differerent d'en parler le voyant en colere : de laquelle monsieur le mareschal les voulut bien gratifier, estant bien adverty de leurs intentions, et que ce malheur n'estoit survenu par leur malice, mais plustost par pusillanimité et faulte de couraige, qui est très-commune et quasi naturelle à toutes personnes de leur robbe et qualité.

CHAPITRE XVII.

Le mareschal, après avoir pardonné aux habitans, renvoie les troupes qui estoient venues à son secours.

Le jeudy ensuyvant, messieurs du clergé se presenterent devant luy, avec une requeste de semblable subject; car il n'y avoit chanoine, beneficier, ny juge, qui n'eust des hostes. Ausquels il usa de pareille courtoisie, et semblablement aux principaulx officiers et bourgeois de l'hostel-de-ville, qui tous le louerent infiniment d'une si admirable bonté, et de ce qu'il n'exerça contre eulx aulcune vindicte, veu les grands moyens qu'il en avoit : car ils ne pouvoient nyer qu'ils ne l'eussent grandement offencé; mais il leur pardonna generalement à tous.

Toutes choses ainsi doulcement composées, et les seuretés d'une part et d'aultre avec serment confirmées, qui estoient, pour le regard de monsieur le mareschal, d'oublier tout le passé, et pour le reste de la ville, de toutes qualités, de s'opposer avec les armes à toutes mutineries et seditions, et n'y plus jamais revenir sur peine de la vye, monsieur le ringraff et MM. de Bourry et de Neubourg prindrent congé de monsieur le mareschal, qui les remercya de toute affection de leur bonne et opportune assistance; demeurant, par ce partement, toute la ville en general deschargée d'une terrible foule et oppression, et principalement des indignités dont usoient les trouppes estrangieres du ringraff, qui estoient fort debordées. Mais celles des sieurs de Bourry et de Neubourg s'y comporterent avec toute modestie, comme bons patriotes et gentilshommes de marque et signalés de la province de Normandie, et la pluspart voisins de trois ou quatre lieues de la ville. Quant à M. de Duilly, il quitta la lieutenance de cent hommes d'armes de M. de Lorraine, pour assister monsieur le mareschal son beaupere, et ne l'abandonna jamais depuis. De quoy le duc porta un grandissime regret, mais en vain; car il ayma mieulx estre sans charge ny estat auprès de son beau-pere, qu'ailleurs avec grands grades.

CHAPITRE XVIII.

Le mareschal de Brissac a ordre de se rendre à Rouan pour y commander; mais M. de Vieilleville refuse de lui céder le commandement.

Or le roy et la royne sa mere, advertys des troubles de Rouan, commanderent à M. le mareschal de Brissac de partir incontinent avec trois ou quatre cents hommes pour y aller, ignorants le bon ordre que M. le mareschal de Vieilleville, par sa providence et esmerveillable dexterité, y avoit donné : et estant avec sa trouppe, qui estoit de plus de cinq cents chevaulx, à Fleury, l'envoya advertir de sa venue, de sa charge, et du commandement de leurs majestés.

Mais M. le mareschal de Vieilleville luy depescha M. de Duilly, pour luy faire bien amplement entendre comme toutes choses estoient passées, et qu'il n'estoit besoing qu'il y vinst avec tant de forces, n'ayant pas deliberé de les laisser entrer, d'aultant que toute la ville, en general, avoit esté si affligée durant lesdits troubles, et plus quasi qu'au dernier siege, qu'il estoit impossible qu'elle peust subsister ny pastir davantaige; et que monsieur le mareschal son beau-pere avoit esté contrainct, par grande et pitoyable commiseration, de licentier le comte ringraff et les sieurs de Bourry et de Neubourg qui l'estoient venus assister, pour descharger les povres habitants d'une miserable oppression : mais quant à sa personne vingtiesme, il seroit le très-bien-venu, et qu'il luy feroit ung très-cordial recueil, en bon voisin, ancien amy et vray compaignon; mais que, s'il avoit ung pouvoir pour y commander absolu-

ment, il pouvoit bien le jecter dedans le feu, car il creveroit plustost qu'ame vivante, fust-il prince, excepté du sang, deust jouyr du fruict de son labeur; et qu'il estoit plus que raisonnable que l'honneur luy en demeurast, qui estoit toute la recompense qu'il en esperoit pour tant de hasards et dangiers ausquels il avoit exposé sa vye. Qui fut la créance de M. de Duilly, de laquelle il s'acquitta fort dignement sans y rien oublier.

Laquelle ayant M. le mareschal de Brissac bien considerée, et qu'il cognoissoit il y avoit long-temps l'humeur de M. le mareschal de Vieilleville, ayant esté nourris toute leur jeunesse avec le feu roy Henry deuxiesme encores daulphin, tous deux Angevins, et leurs maisons voisines de sept ou huict lieues pour le plus; aussi, qu'au lieu d'estraindre et amortir les troubles, il les eust peu ralumer et attiser davantaige; il dist à M. de Duilly que, sans l'extreme desir qu'il avoit de veoir monsieur le mareschal son beau-pere, qu'il s'en retourneroit de ce pas retrouver leurs majestés, et leur rendre sa charge; mais qu'il partiroit le matin pour aller à Rouan, et veoir ce miracle comme il a esté possible que sondict beau-pere aict peu eschapper la mort, ayant à demy tué et rendu estropiat le gouverneur d'une ville la plus grande et peuplée de France après Paris, où il y a plus de trente mille hommes portants armes, suivants les guerres de tout temps, par mer et par terre; et qu'il se peult bien vanter que de deux cents ans il ne s'est donné ung si hasardeux ny desesperé coup d'espée en toute la France; et fault bien dire que quelque bon ange l'assiste et accompaigne ses actions, puisqu'il n'y a perdu la vie, voire une douzaine s'il les eust eues, mesme que Villebon est le chef du nom et des armes d'Estouteville, la premiere et plus illustre et ancienne race de toute la Normandie. Et sur l'heure il licencia toutes ses trouppes, retenant seulement vingt gentilshommes de ses plus favoris, leur commandant de se tenir prests pour partir au plus matin.

CHAPITRE XIX.

Le mareschal de Brissac vient à Rouan accompagné de vin g gentilshommes.

M. de Duilly desloge tout en l'instant, très-aise de ceste resolution, pour en advertir M. le mareschal son beau-pere, qui ordonne incontinent pour la reception de M. le mareschal de Brissac, et pour son logis, qui fust en la mesme abbaye; audevant duquel il envoya M. le marquis d'Espinay et toute la noblesse qui le suivoit, qui estoit belle et grande; oultre ce, la compaignie de cent harquebusiers à cheval du capitainne La Barre, et toutes les compaignies des vieilles bandes, depuis la porte par laquelle il entra, en bataille des deux costés des rues, jusques à Saint-Ouan son logis, qui n'espargnerent pas les harquebusades; l'attendant M. le mareschal de Vieilleville à la porte, où ils s'entrembrasserent et carresserent d'une très-grande et indicible affection.

Le lendemain messieurs de la cour de parlement, par advis de monsieur le mareschal, vindrent bien-veigner celluy de Brissac à Saint-Ouan: et ne voulut permettre, par une secrette ruse, qu'il allast en parade se presenter au palais devant eulx, ny produire solennellement son pouvoir; car ceste production faicte, toutes les chambres assemblées, eust peu apporter quelque partialité commune à la nation française, qui adore tousjours les nouveaulx et derniers venus, et que on luy eust peu conseiller de s'ayder de son pouvoir si authentique, signé de la main du roy et scellé du grand scel, avec promesse de toute assistance: qui eust esté une ouverture à quelque seditieuse division, pire peult-estre que la premiere; car il avoit encores ung grand nombre de très-mal centents, qui crevoient en leur ame du desastre advenu à leur gouverneur, et eussent bien desiré quelque seure occasion d'en tirer la vengeance.

Et eulx arrivés, ils furent fort honorablement receus par messieurs les deux mareschaulx, et ouys en leur harangue prononcée par le president Lallemant, qui ne fust pas longue, ne contenant que deux poincts: le premier, d'une louange à Dieu de se veoir gardés et assistés de deux mareschaulx de France des plus excellents et signalés de tout le royaume, et qu'ils ne devoient plus rien craindre, quand bien l'admiral ameneroit devant leur ville une armée de cinquante mille hommes; l'aultre, qu'ils les remercioient très-humblement tous deux de n'avoir faict descendre les trouppes que celluy de Brissac avoit amenées à Fleury, jusques en leur ville; qui eust été le comble de sa ruine et de

tous ses habitants, veu la terrible desolation qu'ils ont soufferte depuis quinze mois; leur offrants, pour la fin, tout service, tous leurs moyens et prieres generales à ce bon Dieu qui les a ainsi regardés en pitié. Et puis se retirerent, non sans estre accompaignés et conduicts par les susdicts seigneurs et toute leur suicte de noblesse, plus de deux mille pas du logis : honneur qui leur fust très-agréable, et duquel le peuple, estant par les rues où toute ceste grande troupe passa, se resjouissoit infiniment.

Sur ceste asseurance, les deux mareschaulx, les habitants de la ville de tous estats, demeurerent quasi le mois entier en un fort grand repos, sans aulcun soulcy : et ne parloit-on que de bonnes cheres, à s'entre-festoyer à tour de rolle, et passer le temps en une infinité d'exercices, selon leurs qualités; où la noblesse, pour la sienne, se donna du plaisir aux joustes, tournois et courses de bagues, desquelles M. le marquis d'Espinay emporta le prix et l'honneur, y estant plus adroict et avec meilleure grace que tous les aultres qui s'y presenterent.

CHAPITRE XX.

Le mareschal de Brissac est rappelé pour prendre le commandement de l'armée après l'assassinat du duc de Guyse.

Mais parmy ces passe-temps arriva ung courrier de la part du roy, exprès, à M. le mareschal de Brissac, luy apportant ung pouvoir pour aller commander en l'armée devant Orleans, y ayant esté blessé à mort le duc de Guyse par ung jeune homme nommé Poltrot, de la maison de Merey, lequel, estant sorty d'Orleans, s'estoit venu rendre à luy soubs ombre de bonne foy, et l'asseuroit que devant deux jours la ville seroit sienne, et que d'Andelot ny tous les assiegés ne pouvoient plus tenir, et qu'il ne vouloit pas mourir avecques eulx. Son histoire est escrite ailleurs, qui faict que je m'en deporte.

Le mareschal de Brissac, très-aise et très-honoré de ceste charge, s'appreste en toute diligence de marcher : aussi qu'il se voyoit inutile à Rouan, car il n'y commanda nullement, pour les susdictes raisons que le lecteur trouvera pertinentes.

Ce que saichant, M. le mareschal de Vieilleville me voulut depescher devers sa majesté pour luy remonstrer qu'il ne pouvoit plus demeurer à Rouan si le sieur de Villebon n'en sortoit; car il estoit nuict et jour en apprehension de quelque tumulte et revolte, estant bien adverty des practiques et menées secrettes qui se faisoient, tant par ung bon nombre de gentilshommes ses parants, voisins et vassaulx, que par une infinité de bourgeois qui lui estoient particulierement affectionnés, et ausquels il devoit beaucoup, pour avoir revanche de ce qui luy estoit advenu; et que sadicte majesté ne trouvast maulvais s'il s'en retourne en sa maison à Durestal, la suppliant d'avoir très-agreable le service qu'il luy avoit fait.

Mais M. le mareschal de Brissac, craignant que, par ceste longueur de chemin et de la responce de sa majesté, ceste très-belle charge lui eschappast, et que par son retardement l'on y eust subrogé un aultre, ou que la mort du duc de Guyse intervinst, il s'en alla, au desceu de M. le mareschal de Vieilleville, sous ombre de visitation, au chasteau, bien accompaigné; duquel il fist sortir M. de Villebon, tout malade qu'il estoit, avec madame de Villebon, dames, damoiselles et toutes sortes de domestiques qu'il mist dehors en grande colere, disant qu'il avoit commandement du roy de ce faire : et fist jecter tous meubles en la rue, devant le chasteau; en quoy il y eust tant de cris, de mescontentements et de larmes, que c'estoit chose très-pitoyable à veoir.

En telle et si urgente necessité, les habitants de la ville firent de grands et charitables offices à leur gouverneur, à sa femme fort esplourée et à toute leur suicte; car, en moins de deux heures, ils trouverent lictiere pour sa personne, chariots pour les femmes, chevaulx pour les gentilshommes et aultres, et charrois pour enlever tout le bagaige. Mais le susdict mareschal ne les abandonna poinct qu'ils ne fussent sortis hors de la ville par la porte de Rougemare, quelque doleance ou remonstrance que peussent faire ces povres desolés.

De quoy adverty M. le mareschal de Vieilleville, il en fust fort esbahy et marry quant et quant, pour le doubte qu'il avoit que ceste rigueur offenceast sa repputation, et que l'on eust pensé que cela procedeast de son advis ou sollicitation, disant qu'il eust esté plus seant que ce deslogement fust provenu de l'ordonnance du

roy que par une si furieuse façon, bien esloignée du respect que l'on devoit porter à une telle personne qualiffiée comme elle estoit. Ce qu'il n'oublia de luy remonstrer : mais l'aultre n'en fist que rire, et qu'il partiroit demain pour aller prendre la charge dont le roy l'avoit honoré.

Mais M. le mareschal de Vieilleville, le voyant trop mal accompaigné pour se presenter en une telle armée comme lieutenant de roy, il luy donna le capitainne La Barre avec sa compaignie de cent harquebusiers à cheval : qui fust ung present que le mareschal de Brissac receust avec une grandissime allaigresse et remercyement de mesme; car il ne l'eust jamais esperé, parce que c'estoit beauconp s'affoiblir : mais monsieur le mareschal se vouloit oster ceste espine du pied, portant ledict capitainne La Barre le nom et les armes de madame de Villebon, et que son lieutenant estoit bastard de M. de Villebon, et en avoit quelque deffiance par les advertissements qu'il recevoit de jour à aultre, que cinq ou six conseillers de la cour de parlement, creatures de Villebon, conferoient incessamment ensemble en son logis, avec des principaulx et plus riches bourgeois de la ville. Mais ce qui plus augmentoit ce soupçon en l'ame de monsieur le mareschal, estoit que ceste conference et negociation se faisoit ordinairement la nuict, et s'en retiroient sans aulcune lumiere, pas d'une lanterne, encores qu'il y eust en ce clandestin et nocturne colloque plus de six personnes riches de cinq ou six milles livres de rentes, et les aultres fort aisés, lesquels eussent despendu tous leurs moyens très-librement pour se vanger du desastre advenu à leur gouverneur.

CHAPITRE XXI.

Le mareschal de Vieilleville est appelé à Orleans pour assister aux conférences de la paix. — Il propose de chasser les Anglais du Havre-de-Grâce.

Or s'en va M. le mareschal de Brissac à Orleans avec sa trouppe; et par ce moyen l'esprit de monsieur le mareschal demeura affranchy de toute apprehension de mutinerie; car les principaulx factieux s'en allerent quant et quant, et tout le seminaire de sedition qui estoit demeuré en la ville, se voyant sans chef pour executer leur entreprise, s'y offrant l'occasion, s'évapora tout aussi-tost; et partirent après en toute diligence : le conseillers Loupan et ses compaignons de la trouppe senatoire ne furent pas des derniers.

Cependant la mort du duc de Guyse intervint; qui fust cause que monsieur le connestable, lors prisonnier dedans Orleans, persuada le sieur d'Andelot son neveu de se plier à la paix, avec asseurance qu'il luy donna de le bien reconcilier et luy faire rendre par le roy ses estats, et quelque chose davantaige : à quoy le sieur d'Andelot, lors commandant en chef en la ville, s'accorda fort librement. Et envoye-t-on querir en diligence sa majesté pour en faire une parfaicte resolution, laquelle se trouva en moins de trois jours en son armée devant Orleans, en laquelle monsieur le connestable alloit, sur sa foy, comme il luy plaisoit, negocier, et retourner en la ville en attendant sa majesté : laquelle, avant partir de Paris, envoya un courrier devers M. le mareschal de Vieilleville, pour se trouver au plustost à Orleans; car elle vouloit qu'il fust de ceste conference. Qui s'y achemina en toute diligence, laissant M. le marquis d'Espinay à Rouan pour y commander en son absence.

Le roy arrivé, l'oncle et le neveu vindrent supplier sa majesté d'entrer en la ville : ce qu'elle reffusa; et n'y voulut entrer que la paix ne fust du tout arrestée. Alors monsieur le connestable luy presenta les articles, lesquels, se fyant en luy, sans aultrement les espluscher, elle signa fort allaigrement; adjoustant de sa main qu'il accordoit au sieur d'Andelot ce que son oncle luy avoit promis, et mieulx si besoing estoit, en faveur de ceste volontaire submission : puis ordonna que tout fust mis en bonne et probable forme, et scellé du grand scel à lassets de soye et de cire verte. Puis en furent faicts, dès le mesme jour, feux de joye par la ville et camp de sa majesté, qui estoit devant, entrant et sortant qui vouloit dedans la ville, les gardes toutesfois entremeslées de l'un et de l'autre party, pour obvier à toutes surprises et tradiments.

En ceste mutuelle visitation de seigneurs, colonels, capitainnes, de gens de cheval et de pied, et de soldats de tous grades, de chaque party, qui sembloit estre fort cordiale et sans fraude, le roy se resolut d'entrer en la ville, et faire li-

cencier l'armée des protestants, affin que chacun se retirast en sa maison à petites trouppes, pour se reposer et jouyr du bien de la paix avec toutes les seuretés à ce necessaires, à la moindre foule du peuple toutesfois que faire se pourroit. Et en fust faicte et publiée une très ample ordonnance : de quoy toutes sortes de gens furent infiniment resjouys.

Mais sur le poinct de l'executer, M. le mareschal de Vieilleville proposa ung poinct qui fust trouvé très-bon et très-utile, et necessaire semblablement; à cause de quoy l'on retint encores les deux armées pour executer ceste proposition.

Doncques, le conseil assemblé devant sa majesté, où estoient monsieur le connestable, son fils le mareschal de Montmorency, le mareschal de Brissac, le sieur d'Andelot et tous les seigneurs d'ung et d'aultre party, M. le mareschal de Vieilleville parla ainsy :

«Sire, ceste si volontaire paix que vous avez si gratuitement accordée, oubliant tous les torts, dommaiges et perte d'hommes que vous avez soustenus et soufferts par ces guerres, me sembleroit très-inutile, et, avec le temps, pourroit devenir nulle, si ceulx de la religion pretendue ne chassoient vostre ennemy naturel, qui est l'Anglais, hors de vostre royaume; car, ayant ceste porte derriere, le Havre-de-Grace, tousjours à commandement, ils pourroient à la moindre occasion se mutiner et prendre les armes, et seroit par ce moyen tousjours à recommencer. Et oultre ce, il y auroit dangier, mais très-grand, que le comte de Warvich, qui est dedans, et qui s'y fortifie merveilleusement, n'usurpeast à la longue, pied à pied, d'aultres terres en la Normandye, et vous reduyre en telle extremité que les Anglais ont aultrefois reduict le roy Charles VII, que l'on appella le roy de Bourges simplement. Pourquoy il me semble, sire, pour obvier à ce grand malheur, qu'estants ces deux armées, qui sont maintenant vostres, ensemble, et que je les vois si unanimes et s'entrecaresser d'une telle et sincere fraternité, que vostre majesté doit faire commandement aux chefs de l'armée de ceulx de ladicte religion, de se joindre avec la nostre et marcher devers ledict Havre-de-Grace, et l'assieger sans en partir jusqu'à remettre la place en vostre obeissance, ou y crever. Et quant à moy, je m'offre d'y exposer ma vye et y aller en personne avec les prerogatives d'un mareschal de France.»

CHAPITRE XXII.

Le connestable fait différer le siége du Havre, que le mareschal de Vieilleville avoit proposé.

Monsieur le mareschal n'eust pas sitost achevé, que sa majesté, ravye d'une incredible joye de ceste proposition, qu'elle jugeoit très-utile pour la conservation de son royaume et establissement perpetuel de la paix, se leve et prononce tout haulte telles parolles :

«Je croy parfaictement que j'ay esté divinement inspiré d'advertir M. le mareschal de Vieilleville de se trouver en ceste assemblée; car il y a mys en avant, par son bon entendement, la chose qui nous estoit la plus necessaire, oubliant laquelle nous demeuryons à my-chemyn de nostre besoigne; et nous eust fallu avant l'an expiré peult-estre recommencer. Parquoy j'ordonne qu'il soit ainsi faict comme il l'a proposé; et, en cas de reffus, je casse et annulle tout ce que j'ay accordé en ceste confection de paix, et le constitue mon lieutenant general au voyaige du Havre-de-Grace, s'il est universellement receu par tous ceulx qui estoient en ceste ville assiegés, affin qu'ils en advertissent leurs chefs et capitainnes et tous aultres de leur party, ne leur donnant pour tous delays et termes que la huictaine entiere : car je ne seray jamais en repos que je ne voye ceste brave entreprise bien acheminée.»

Monsieur le connestable, qui estoit extrêmement fasché d'avoir oublié ceste si considerable ouverture, et qu'aultre que luy en eust esté l'inventeur, dist à sa majesté que sa volonté seroit executée tout ainsi qu'elle l'avoit ordonné, et qu'il se faisoit fort de son neveu l'admiral, et par consequent de tous ses adherents; mais il la supplioit très-humblement que son fils le mareschal de Montmorency, qui estoit plus ancien mareschal que M. le mareschal de Vieilleville, eust la charge de l'armée. A quoy sa majesté replicqua qu'il ne pouvoit pas retracter sa parole; mais il luy plaisoit bien que son fils et le mareschal de Vieilleville fussent compaignons de ceste charge; et que, advenant la mort de l'un, celluy qui survivroit l'emporteroit toute entiere; et que aultrefois l'avoient-ils esté tous

deux à pareille commission quand ils allerent en Angleterre faire jurer la paix au roy Edouard. De quoy le connestable se contenta, n'y voulant aultrement insister ; car il voyoit bien que sa majesté affectionnoit beaucoup M. le mareschal de Vieilleville.

Quant au sieur d'Andelot et tous ses compaignons, ils voyoient bien qu'il n'y avoit que tenir, estant desjà le roy dedans Orléans, et que l'armée de sa majesté estoit deux fois plus grande que la leur. De sorte que chacun se prepare à ce voyaige, et le rendez-vous des deux armées donné à Rouan pour s'y assembler en general et donner l'ordre requis aux preparatifs de toutes commodités pour les gens de guerre d'un et d'aultre party, que ceste grande ville pouvoit aisement fournir ; aussi qu'elle estoit sur le chemin.

Mais, par les secrettes menées de monsieur le connestable, indigné que son fils le mareschal de Montmorency n'estoit seul en la charge, et qu'il crevoit en son ame que ses neveux perdissent leur grand credit en Angleterre, ceste terrible entreprise se rompit ; en quoy il employa la royne mere du roy, luy faisant tant de remonstrances, et d'aultres secrets moyens desquels il se servit et usa, que, au lieu de marcher, nous fusmes esbahis, voire estonnés, que toutes les trouppes furent generalement licenciées tant d'un que d'aultre party, et l'édit de la paix publié dedans Orléans, puis envoyé à Paris pour mesme effect, et generalement après par tout le royaume, intitulé : *l'Edict de paciffication d'Orleans.*

Ce que voyant, M. le mareschal de Vieilleville vint prendre congé de sa majesté, luy disant qu'il estoit très-marry qu'il n'avoit suivy son premier desseing, selon l'advis et conseil qu'il luy en avoit donné, qu'il pensoit estre très-utile pour la manutention de tout son estat. A quoy sa majesté, comme faschée, respondit que la royne sa mere l'en avoit tant importuné qu'il avoit esté contrainct de s'y accorder. « Je supplie doncques Dieu, sire, replicque monsieur le mareschal, que le tout puisse reussir à vostre souhaict et contentement, et que ceste prolongation ne vous apporte pour l'advenir aulcun regret ny desplaisir ; en quoy vous avez deux choses à considerer : la premiere, que ce Havre-de-Grace se fortifiera plus que jamais, et vous y despendrez plus de quinze mille canonades, que vous n'eussiez faict si l'on eust marché comme il avoit esté projecté ; et peult-estre ne l'emportera-t-on pas : l'aultre, que d'un an vostre majesté ne sçauroit mectre sus une telle et si gaillarde armée que celle qui estoit devant et dedans ceste ville ; encores faut-il louer Dieu qu'elle est en vostre obéissance sans coup frapper ny perte d'hommes.

« Quant à moy, sire, je m'en retourne à Rouan lever le siege au marquis d'Espinay qui a espousé ma fille aisnée, que j'y ay laissé pour commander en mon absence, avec bon nombre de gentilshommes d'honneur, pour l'assister et donner ordre à toutes choses, en attendant que vostre majesté y aict pourveu d'un bon gouverneur ; car je n'y veulx plus commander, vous suppliant très-humblement avoir agreable le service que je vous y ay faict. Quant à ce qui s'est passé entre M. de Villebon et moy, je croy qu'il ne vous a pas esté celé ; et suis très-desplaisant de ce qui en est advenu ; mais les occasions m'en estoient inevitables, si ceulx qui vous en ont faict le rapport n'ont voulu espargner la verité. Mais en tout évenement je n'ay aulcun besoing de vostre grace ny d'aulcune remission ; car, meure quand il voudra, les quarante jours que je le blessay sont passés, et au-de-là. Il ne me reste plus rien à vous remonstrer, sinon, qu'il est deu aux compaignies de vieilles bandes qui y sont en garnison, deux mois ou environ ; il plaira à vostre majesté ordonner argent pour leur monstre. »

Sur quoy fut appelé le tresorier de l'espargne, lequel, par l'exprès commandement de sa majesté, envoya deux de ses commis avec monsieur le mareschal, portants toutes assignations et mandements sur toute la province et la mesme ville pour y satisfaire. Ainsi s'en alla monsieur le mareschal, laissant son roy et bon maistre très-content de ses services et braves deportements.

CHAPITRE XXIII.

Le mareschal de Vieilleville de retour à Rouan est obligé d'en partir pour aller à Metz.

Arrivés que nous fusmes à Rouan, messieurs de la cour de parlement, advertis un jour devant, vinrent à sa rencontre environ demie lieue

pour le recevoir, et quasi toute la ville, de tous estats, les ungs allaigrement, les aultres avec regret. M. le marquis d'Espinay et toute la noblesse à la porte, mais sur-tout les gens de pied, qui avoient eu nouvelle de la monstre, firent merveilles de le bien recevoir, où la pouldre ne fut pas espargnée. Aussi deux jours après nostre arrivée ils firent double monstre; et, encores qu'il ne leur fust deu que mois et demy, sa majesté leur donna ce demy, qui ne leur fut rabbatu ny compté aux monstres subséquentes, en faveur de monsieur le mareschal, pour le rapport qu'il avoit faict à sadicte majesté de leur assistance durant les troubles de Rouan cy-devant mentionnés.

Au demeurant, l'ordre fut donné de telle sorte à toutes choses en moins de quinze jours, suivant les remonstrances de messieurs de la cour, qu'il ne se trouva ame vivante qui eust occasion de se plaindre; aussi que M. le marquis d'Espinay s'estoit si saigement conduict et gouverné en ceste charge, qu'il n'y estoit survenu aulcun desastre, trouble ny inconvenient; et s'en louoient tous les estats de la ville à monsieur le mareschal son beau-pere, qui en receust un merveilleux contentement.

Mais, sur le poinct de prendre haleine et de nous reposer après tant de fatigues et travaulx, ayant faict son desseing de s'en aller en son chasteau de Durestal pour cest effect, nouvelles vindrent de la part du roy que les princes de la Germanie se vouloient réunir, et qu'ils entreprenoient de venir attaquer la ville de Metz pour la réincorporer à l'empire, voyant l'absence de monsieur le mareschal : qui fut cause qu'il se y achemina en toute diligence; et emmena avecques luy MM. d'Espinay, de Duilly, de Thevalle, et toute la noblesse qui le suivoit; laissant la ville au gouvernement de messieurs de la cour, en attendant que sa majesté y eust pourveu.

CHAPITRE XXIV.

Il fait achever la citadelle de Metz.

Arrivés que nous fusmes à Metz, nous trouvasmes tous les habitans de la ville, de toutes qualités, si ravis d'aise et de contentement, qu'il est impossible de plus, specialement les gens de guerre, tant de cheval que de pied, qui avoient esté privés de la presence de leur chef quasi an et demy, mais qui n'avoit laissé cependant de donner tousjours bon ordre pour les monstres de sa compaignie, des chevaulx ligiers de M. le marquis d'Espinay, et des seize compaignies de gens de pied y estants en garnison; et apportoit-on encores après luy de quoy faire une monstre generale : et avoit moyenné cela passant à Paris, sur la nouvelle qui couroit d'un siege par les princes d'Allemaigne. De sorte que la resjouissance estoit si grande et universelle dedans Metz, que l'on n'en avoit jamais veu une pareille; et disoient les soldats, en se gaussant, qui si les Allemants ne les venoient bientost assieger, qu'ils les iroient querir jusques dedans leurs poisles, et faire carroux, c'est-à-dire boire d'aultant avec eulx. Mais ces nouvelles du siege devindrent nulles incontinent; car les princes, tant de de-çà que de-là le Rhin, advertys de la venue de monsieur le mareschal, changerent tout aussi-tost d'oppinion, saichants bien que sa valeur rendroit leur entreprise inutile.

Mais monsieur le mareschal ne se fia pas à ce bruict commun; car il despescha des hommes secrettement, et travestis, devers les serviteurs occultes qu'il avoit pour le service du roy en Allemaigne, qui recevoient de grosses pensions et bien payées; tous lesquels, au nombre de quatre, dont l'un estoit evesque de Passau, luy escrivirent chascun sa lettre, qui se trouverent toutes quasi de semblables subject, encores qu'ils fussent esloignés les ungs des aultres de plus de trente lieues d'Allemaigne; à sçavoir : qu'ils louoient Dieu de ce qu'il n'estoit pas mort, et qu'il avoit esté divinement inspiré de venir à Metz; car les princes d'Allemaigne, ayant esté advertis qu'il avoit esté tué à Rouan sur la querelle du gouverneur de la ville, nommé Villebon, avoient projecté une levée de plus de quarante mille hommes de pied et de vingt mille reitres, et de quarante canons avec tout l'attirail à ce necessaire, pour reunir Metz, Toul et Verdun à l'empire, duquel elles avoient esté énervées par le roy Henry deuxiesme, soubs le frauduleux pretexte d'estre protecteur de l'empire contre la tyrannie de l'empereur Charles cinquiesme, et que ceste si longue tolerance de laisser ainsi desmembrer l'empire, s'ils ne s'efforceoient de toute leur puissance de le reduire et remettre en sa perfection, leur estoit et seroit à jamais et

à toute leur posterité reprochable : mais l'asseuroient par leursdictes lettres, bien signées du chiffre secret entr'eulx, que les nouvelles de son acheminement à Metz, et qu'il n'estoit pas mort, les avoit du tout refroidis, et entierement renversé ceste grande entreprise ; et qu'ils l'advertiroient de jour à aultre fidelement de toutes occurences. De quoy monsieur le mareschal loua Dieu, et en fut très-aise. Et envoya en diligence les quatre mesmes lettres, par M. Dorvaulx, au roy et à la royne sa mere, qui avoient ce siege en une terrible apprehension ; qui se convertist, par lesdictes lettres, en un merveilleux contentement ; ainsi qu'ils firent bien amplement entendre par leurs responces pleines de louanges très-grandes et fort honorables ; entr'aultres, que la seule reputation de sa valeur et guerriere experience leur avoit deffaict plus de cinquante mille ennemis sans coup frapper, et espargné plus d'un million d'or non-seulement, mais saulvé trois grandes villes, et peult-estre tout le grand pays qui est entr'elles et Paris ; car il leur estoit impossible de mettre sus une pareille armée pour resister à une telle si grande et si inoppinée furie, encores moins de trouver le quart des deniers necessaires pour en faire la levée ; estants entierement espuisés de tous leurs moyens, tant de tresor que de credit, par ces detestables et mauldictes guerres civiles : et le prioient de ne partir de son gouvernement jusques à ce qu'il eust cogneu que ceste furie germanique fust du tout évaporée, jugeants bien que sa presence y estoit très-requise et necessaire.

A quoi monsieur le mareschal fort librement s'accorda : qui servit beaucoup pour la conservation de tout l'estat que le roy possedoit au de-çà de la riviere du Rhin ; car tout le temps qu'il y sejourna il n'y eust aulcun prince allemant, mesme des electeurs du saint empire, ausquels ceste incorporation touchoit plus qu'à tout aultre, qui y fist aulcune entreprise.

Son sejour cependant ne fust pas inutile, car il fist parachever en toute diligence la citadelle qu'il avoit long-temps projectée, et si bien commencée qu'il n'y restoit plus gueres de besoing. Laquelle estoit admirable en sa perfection ; et suivant ce modelle toutes les citadelles de France ont esté construictes et basties, comme à Calais, Lyon et aultres frontieres de ce royaume. Qui fist perdre aux princes de l'empire toute esperance de jamais plus recouvrer la ville de Metz ny les aultres villes que la couronne de France avoit usurpées sur eulx au de-çà du Rhin : aussi les empereurs, princes et toute l'Allemaigne, n'y ont oncques puis attenté ny faict aulcune despence.

CHAPITRE XXV.

Le mareschal de Vieilleville reçoit ordre de se rendre au siége du Havre.

Ayant doncques ainsi donné ung ordre nompareil à tout ce qui estoit necessaire pour la conservation du susdict estat, et l'ayant bien faict entendre au roy, il eust congé de s'en aller en sa maison à Durestal, qu'il n'avoit veue depuis trois ans : et laissa le sieur Dauzances son lieutenant au gouvernement, bien instruict de toutes choses, avec commandement exprès d'envoyer souvent hommes bien advisés et fidelles en Allemaigne, pour toujours descouvrir leurs desseings ; et sur-tout se garder de surprises tant dehors que dedans : oultre ce, luy nomma les quatre pensionnaires susdicts, affin qu'il s'addressast à eulx secrettement, et eulx à luy, pour les effects que dessus ; et luy monstra quant et quant les deux messaigers de la ville qu'il depeschoit devers eulx quand il en estoit besoing ; et s'estant affranchy l'esprit de telles providences, et instalé le sieur de Vadancourt, auquel il se fioit beaucoup, pour capitainne en la citadelle, il print avec grand contentement la route de sa maison.

Mais il trouva à Paris, poursuivant le voyaige de Durestal, Nambu, huissier de la chambre du roy, qui estoit venu à la traverse, de la part de sa majesté, luy apporter secrettement ceste creance : que monsieur le connestable estoit au comble de ses desirs de le veoir absent et empesché, comme il le pensoit, pour le siége de Metz, et que par son absence il avoit renoué l'entreprise du Havre-de-Grace, affin que luy et son fils le marechal de Montmorency eussent seuls l'honneur et la charge de ce siege ; et que, à ceste cause, il envoyoit Nambu devers luy pour le prier, sur tous les services qu'il luy vouldroit faire, de s'acheminer en toute diligence au Havre, affin qu'il participast en ceste execution, comme premier inventeur de l'entreprise ; et qu'il alloit loger à Fescamp, distant

dudict Havre seulement sept lieues, ayant choisi ce logis-là exprès pour favoriser l'authorité que son invention luy avoit acquise.

CHAPITRE XXVI.

Le roi charge le connestable de commander au siége.

Quand monsieur le mareschal eust bien entendu ceste creance, et goustée, il dist à Nambu que sa majesté estoit digne, sur tous les roys du monde, d'estre servie, de conserver d'une si franche et discrette volonté le droict de ses bons serviteurs; et quant à luy, il desireroit, sur-tout, avoir une vingtaine de vies pour les exposer et perdre toutes, sans une seule scintile de regret, pour son service: et ne voulut pas qu'il partit qu'il ne l'eust veu à cheval prendre la route de Rouan avec tout son équipaige, qu'il augmenta au double d'armes et chevaulx pour la noblesse qui le suivoit, sans oublier tentes et pavillons pour camper. Ce que ayant depesché en jour et demy, il luy donna congé avec un beau et riche present, le chargeant d'une lettre à sadicte majesté, pleine de très-humbles remerciements, et condignes d'une telle souvenance. Ainsi s'en va à grandes journées devers Rouan, sur une très-ardente volonté de mourir pour son service.

Arrivé que fust monsieur le mareschal à Fescamp avec sa trouppe, qui estoit fort belle, bien armée, et d'environ six vingts bons chevaulx, il se presenta devant le roy en cest équipaige; qui en fust très-aise: et s'en allerent le lendemain au camp. De quoy monsieur le connestable fust fort esbahy, et plus qu'il ne se peult dire fasché; auquel sa majesté, qui s'estoit bien apperceue de ce desdaing, dist telles parolles: «Vous sçavez bien, monsieur le connestable, que, sans le bon advis et conseil de M. le mareschal de Vieilleville, il n'y auroit devant ceste place ung seul Français, de quelque religion qu'il puisse estre; mais s'estant ces deux armées, par cy-devant ennemies, ainsi unanimement joinctes, et que c'est de son invention, il est plus que raisonnable qu'il y assiste et qu'il m'y face un signalé service; ordonnant, puisque vous y êtes en personne, qu'il commande en l'armée en vostre absence, estant le principal motif de ceste assemblée. Mais si vous n'y eussiez esté, vostre fils de Montmorency et luy y eussent commandé ensemble, et soubs un mesme pouvoir. Or Dieu vous doint bien faire; je m'en retourne à Fescamp, vous laissant toute puissance et authorité absolue de capituler, articuler, transiger et parlementer, comme surintendant-general de tout mon estat et connestable de France, sans qu'il vous soit besoing d'envoyer devers moy pour la conclusion de quelconque difficulté qui puisse survenir entre vous et mes ennemis; et tiens pour ferme, arresté et valable tout ce que vous en ordonnerez, comme si ma parolle et mon seing y avoient passé. Et incontinent que le grand-maistre de l'artillerie, le sieur d'Estrée, sera venu, commencez à mettre la main à l'œuvre, et m'advertissez de tout: et adieu.»

CHAPITRE XXVII.

Le connestable fait sommer les Anglais de rendre le Havre.

Monsieur le connestable cogneust bien par ces parolles que la faveur de monsieur le mareschal n'estoit pas petite, veu mesme la peine que sa majesté avoit prise de l'accompaigner au camp et l'instaler en sa charge par ce pouvoir verbal; et ne luy sceust dire aultre chose, mais fort maigrement, qu'il estoit le très-bien venu, le priant de regarder ensemble et faire ung bon service au roy. Mais monsieur le mareschal repartit incontinent sur ceste parolle, disant qu'il estoit là venu, non pas pour compaignonner, mais pour suyvre et obeyr à ses commandements et de M. le mareschal de Montmorency son fils, estant plus ancien mareschal que lui; et que tous deulx ne luy commanderont jamais chose, pour hasardeuse qu'elle soit, qu'il ne leur fasse paroistre, par la diligence qu'il y fera au mespris de sa vye, l'extresme desir qu'il a de meriter leurs bonnes graces. Langaige que monsieur le connestable eust très-agreable; en faveur duquel il luy donna son quartier tout joignant le sien, pour tousjours plus en main conferer ensemble; aussi qu'il avoit veu beaucoup de gentilshommes d'honneur et de marque à sa suycte, qu'il cognoissoit quasi tous, comme MM. d'Espinay, de Duilly, gendres de monsieur le marechal, M. de Thevalle son neveu, les sieurs Dorvaulx, de Chazé, de Thuré, La Vieuville, de Pezé, de Montbourcher, de Crapado, de La Tour, de La Plesse et Crambault,

de La Barbée, de La Platriere, de Fontenay aultrement des Moulins, et plusieurs aultres qu'il vouloit favorablement loger et accommoder; car il y en avoit quelques-ungs qui appartenoient à de ses plus proches.

Or, estant le tout si bien rangé et ordonné, et M. d'Estrée venu, monsieur le connestable commencea sa charge, commandant de tous costés ce qui estoit necessaire pour l'execution de l'entreprise : entre aultre, que son fils et M. le mareschal de Vieilleville coucheroient alternativement à la tranchée qui estoit conduicte le long du rivage de la mer, vis-à-vis du boulevart Saincte Addresse. Et commencea M. le mareschal de Vieilleville sa nuictée, durant laquelle il s'apperceust que la mer avoit comblé le fossé; ce qu'il remonstra le matin à monsieur le connestable, et qu'il s'en faisoit fort d'en vuider l'eau; de quoi il le pria très-instamment, et d'y faire travailler; car les Anglais, se fyants en ceste profondeur de mer, avoient negligé de remparer ceste muraille, qui estoit très-foible. Et estant le tout epuisé, monsieur le connestable s'en alla loger en une maison de gentilhomme nommé Vytenval; et le lendemain, sur les sept heures du matin, vint à ladite tranchée, et par son trompette fit sommer les Anglais de rendre le Havre au roy, à qui il appartenoit; leur faisant entendre qu'il estoit accompaigné de tant de gens de bien, qu'il s'asseuroit qu'ils ne le sauroient deffendre; et qu'estant forcés, il n'estoit poinct en sa puissance de leur saulver la vie.

CHAPITRE XXVIII.

Réponse des Anglais à cette sommation.

A ceste sommation, le comte Warvich envoya le millort Paulet devers monsieur le connestable, luy faire ceste responce, que la royne leur maistresse les avoit mys en la place pour la garder, et qu'ils y mourroient tous plustost que de la rendre sans son exprès commandement. Sur quoy M. le mareschal de Vieilleville replicqua incontinent, disant : « Resolvez-vous doncques de bientost mourir; car nous avons en nostre armée plus de cent capitainnes et de six mille soldats français qui estoient de vostre religion, et qui sçavent par conséquent tous vos secrets, lesquels ont juré au roy leur souverain seigneur de mourir ou de luy faire rendre ce que par leur rebellion ils luy ont fait perdre; et sur ce serment, il leur a esté deffendu, sur peine de la hart, de prendre ung seul de vous à mercy, mais de vous faire tous passer par le fil de l'espée. Qu'attendez-vous donc, povres miserables, car le differend de la religion est vuidé par l'edict qu'il a pleu à sa majesté fort gratieusement leur accorder? » Et sur ceste parolle, parurent, comme chose apostée, les sieurs d'Andelot, les capitaines Monyns et Poyet, tous deux lieutenants de deux compaignies colonnelles dudit sieur d'Andelot, avec soixante soldats lestes et mieulx accoustrés, sans oublier la bonne myne, aultrement la piaffe soldatesque : qui estonna merveilleusement ledit millort Paulet et le millort Lethon, qui estoit sorty semblablement de la ville pour participer en ce colloque. Et, sur cest esbahissement, le millort Lethon attacqua M. d'Andelot de telles paroles, qu'il trouvoit fort estrange qu'estant tous deux d'une religion, et qui avoient combattu ensemble par mer et par terre pour la manutention d'icelle, se dussent trouver là pour s'entrecouper la gorge. A quoy M. d'Andelot respondit que, tout ainsi qu'ils estoient dans le Havre par le commandement de leur royne pour le garder, il estoit aussi devant par le commandement de son roy pour le reprendre comme à luy appartenant; et tous les Français, tant d'une que d'aultre religion, creveront le plustost qu'ils ne le reprennent; et le conseilloit d'en advertir le comte de Warvich; « car, s'il est repris par force, il ne peult faillir, vous estes tous condampnés à la mort, nous estant deffendu, sur peine de la vye, d'en prendre ung seul d'entre vous à mercy ny prisonnier, comme vous a très-bien faict entendre M. le mareschal de Vieilleville. »

Ce langaige estonna fort le millort Lethon, à quoy ayda beaucoup l'arrivée de messieurs les mareschaulx de Brissac et de Bourdillon, qui voulurent participer en l'honneur de ceste prise, de veoir ung connestable et quatre mareschaux de France devant ladite ville, qui estoit assiégée par mer et par terre.

Mais M. le mareschal de Vieilleville dist à monsieur le connestable que c'estoit trop parlementé, et s'il ne luy plaisoit pas donner congé à ces Anglais, et commander que les deffenses de la tour du Quay soient furieusement battues.

Ce qui fut en toute diligence, le reste du jour, executé; et semblablement le samedy, dès la diane, on tira grand nombre de canonades à travers la porte de la ville.

Ce qui estonna les Anglais, avec une extresme crainte qu'on ne leur ostast leur retraite; qui leur fist mettre le feu en deux moulins à vent qui y estoient; et commencerent à abandonner ladite tranchée et palissade, au grand contentement de nos soldats, lesquels s'advancent de furie et se saisissent d'une tour qui estoit au bout de ladite palissade, et s'y logerent, encores qu'il y fist fort chatouilleux; car M. le mareschal de Vieilleville eust une harquebusade sur son casque qui ne fist que *frayer*, le maistre-de-camp Richelieu une autre en la jambe, et douze soldats tués.

Mais mondit sieur le mareschal fist incontinent eslever une plate-forme joignant ladite palissade, où il fist placer quatre pieces d'artillerie dès le soir, qui les fist bien retirer. Et demeurèrent par ce moyen toute la tranchée et palissade libres à nostre armée; qui redonda à la grande honte des ennemys, de nous avoir quicté en si peu d'heures si grand avantaige; qui faisoit bien juger de quel estonnement ils avoient le cueur saisy, et qu'ils ne soustiendroient aulcun assault quand la bresche sera faicte raisonnable; aussi, qu'ils cogneurent, par ceste prise, que devant deux jours l'entrée du port leur seroit interdicte, qui estoit leur totale ruyne, en logeant trois canons au bout de la jectée; à quoy on ne faillit pas, par la diligence de mondit sieur le mareschal.

CHAPITRE XXIX.

L'artillerie ayant fait brèche, les Anglais capitulent.

D'aultre part M. d'Estrée, accompagné du seneschal d'Agenois et du sieur de Caillac, fist diligence de mettre son artillerie en batterie au mesme endroict que M. le mareschal de Vieilleville avoit faict épuiser, comme nous avons dict; dont la muraille de ce costé-là, en moins de six volées de huict canons, fust du tout renversée et comme mise en pouldre : qui fust cause que les Anglais entrerent en composition; et demanda le comte de Warvich que M. le mareschal de Vieilleville en fust, parce qu'il le cognoissoit seigneur debonnaire, amateur de la vertu et de l'équité, et qu'en plusieurs voyaiges qu'il avoit faicts en Angleterre, il avoit toujours esté jugé et recogneu pour tel. Mais monsieur le connestable luy fist response assez fierement qu'il n'y avoit en tout le camp ame vivante qui eust puissance de luy rien accorder ou refuser que luy, et qu'il se diligentast de se resouldre, ou qu'il alloit faire enfoncer la bresche; et qu'il fasse estat de mourir, s'il ne veult passer les articles qu'il luy envoye. A quoy le povre comte, ayant la mort au cueur, fort volontairement s'accorda.

Voylà la fin de ce siege, où il ne se fist pas de grandes armes; et en eusmes fort bon marché, car nous n'y perdismes pas quarante hommes, tant à cause de ceste vuydange industrieuse que fist M. le mareschal de Vieilleville au boulevard Sainte Addresse, que pour la grande famine qui estoit dedans le Havre, secondée d'une fort hydeuse contagion; et de sorte que, ayant monsieur le connestable instalé en la place, lieutenant pour le roy, le capitaine Sarlaboz avecques six enseignes, il y perdit en moins de quinze jours cent trente-six soldats. Ledit siege commencea le jeudy 22 de juillet, et fut reduicte la place en l'obéissance du roy le 2 d'aoust ensuyvant 1563.

Il tardoit fort à monsieur le connestable qu'il allast trouver leurs majestés pour leur annoncer le premier cette heureuse reduction, retenant toujours M. le mareschal de Vieilleville, de crainte qu'il ne previnst; car de toutes choses qui se faisoient en ce siege il envoyoit Thoré et Meru, ses deux plus jeunes enfans, en advertir leurs majestés; et les attribuoit par son commandement à M. le mareschal de Montmorency, leur frere, quelquefois à eux-mesmes; qui estoit frauduleusement desrober à M. le mareschal de Vieilleville ses fatigues et mérites. Mais leurs majestés estoient adverties de la vérité de toutes choses et de ceulx qui y avoient hasardeusement fait plus de devoir.

Enfin, il trouva leurs majestés à Franquetot, qui est à my-chemin du Havre et de Fescamp; et commanda à son fils le mareschal de Montmorency de leur presenter les articles signés du comte de Warvich; lequel ne s'oublia pas, car, les presentant, prononcea telles parolles: « Voilà, sire, le fruict du labeur de monsieur le connestable mon pere et de moy; il plaira à vos majestés

l'avoir agréable, et remercier Dieu avecques nous de ce que luy et moy, ny pas ung de mes freres, encores que nous nous soyons fort hasardeusement exposés à tous perils et dangiers, il luy aict pleu nous saulver la vye et la conserver pour une aultre occasion, quand elle se presentera, pour vostre très-humble service, sans aulcune apprehension d'emprisonnement, de blessure ny de mort.»

Leurs majestés prindrent ces articles et les firent lire tout hault et publiquement. De quoy toute l'assistance se contenta et loua Dieu. Mais la pluspart ne se pouvoit taire de ce qu'il avoit oublié M. le mareschal de Vieilleville en sa harangue; car ils sçavoient tous, comme y estants, les devoirs et diligences hasardeuses de l'ung et de l'aultre, et auquel des deux ceste reduction estoit la plus attribuable.

CHAPITRE XXX.

Le mareschal de Vieilleville se présente au roi et à la reine-mère, qui, après avoir loué sa valeur, lui permettent d'aller à sa maison de Durestal.

Quand toute la connestablye se fust ainsi rassasiée du vent de ses louanges, et retirée, M. le mareschal de Vieilleville se présenta devant leurs majestés, qui se prindrent à rire, luy disant que, s'ils croyoient ceulx de Montmorency, son voyaige eust esté fort inutile et n'eust de rien servy; car ils ont tout faict, tout pris, tout combattu et tué. «Mais je sçai bien, dist le roy, à qui de droict l'honneur en appartient; et pouvez croire, monsieur le mareschal, que vous y avez une fort bonne et grande part, voire la meilleure; car je scey, pour tout certain et de très bon lieu, que, sans vostre valeur à la saillye que firent les Anglais, où vous vous trouvastes des premiers pour eschauffer nos soldats, et à la prise de la tour du Quay, où vous fustes en dangier de mort, et semblablement sans vostre industrie au boulevart Saincte-Adresse, et le brave langaige que vous tinstes aux millorts Paulet et Lethon, nous ne serions pas peult-estre dedans. Et il fault que je vous dye, mon mareschal (ainsi l'appelloit-il ordinairement, car il l'avoit créé tel comme par force, ainsi qu'il se veoid au premier chapitre de ce livre), que je ne vous ay jamais donné charge dont vous ne vous soyez fort dignement acquicté : et demeure très-content de vos actions.»

A quoy la royne sa mere adjousta que c'estoit grand dommaige qu'il n'y en avoit pour le moins une demye douzaine de ses semblables au service de ceste couronne, pour mieulx et plus fidelement conduyre toutes choses, n'estant avaricieux, ambitieux, concussionnaire ny pillard, et qu'il ne devoroit point son maistre par l'importunité de dons, de presents ou de recompenses; aussi ne le trouvoit-on gueres sur les registres de l'espargne, comme plusieurs aultres et des plus grands.

Toute l'assistance, en laquelle il y avoit quatre ou cinq seigneurs, fust resjouye de telles louanges (horsmis quelques connestablistes), disant tout hault que leurs majestés estoient advertyes du vray succès de ceste reduction, et qu'à la vérité M. le mareschal de Vieilleville y avoit aydé et plus faict que pas ung, au grand hasard de sa personne. Et commanderent leurs majestés, tout en l'instant, de inscrire le nom du mareschal de Vieilleville en l'accord des articles premier que de le faire imprimer; car il n'y estoit aulcunement mentionné, mais seulement le connestable, son fils le mareschal, Thoré et Meru, ses deulx aultres enfants; Estrée, grand maistre de l'artillerie; et le comte de Warwich avec trois aultres millorts anglais; et Pellehan, secretaire d'estat de la royne d'Angleterre.

M. le mareschal de Vieilleville remercya très-humblement leurs majestés de telles louanges non-seulement, mais de ce qu'elles l'avoient tant honoré que de conserver son bon droict en chose de si grande importance, offrant, devant elles et toute la compaignie là présente, de combattre tout homme, fust-il Roland, qui voulust maintenir avoir faict en ceste reduction du Havre plus de devoir, de services et de périlleuses entreprises, nuict et jour, que luy; mais il se contentoit que leurs majestés en sceussent la vérité, qui estoit toute la recompance qu'il en esperoit. Et là-dessus il demanda congé de se retirer en sa maison, puisqu'il ne se presentoit affaire quelconque qui le dust retenir davantaige. Ce que le roy luy accorda, saichant qu'il y avoit plus de trois ans qu'il en estoit absent, encores que sa majesté y eust ung grandissime regret, car elle le desiroit tousjours auprès de sa personne, se sentant bien fortifiée de sa presence, à cause de ses vertus, valeur, et de son prudent conseil en toutes choses.

Avecques doncques ce contentement, monsieur le mareschal s'en retourna en sa maison de Durestal, suivy de toute sa valeureuse et fort excellente troupp de noblesse cy-dessus mentionnée; laquelle il retint environ quinze jours, où les bonnes cheres ne furent poinct espargnées, ny semblablement la despence qui estoit très-grande, car tous les seigneurs et gentilshommes ses voisins le venoient visiter en grand nombre, pour le long temps qu'ils avoient esté privés de sa presence. Et au departyr il n'oublia les remercyements à sadicte leste trouppe, condignes à leur fidelle assistance; qui se retirerent très-contents et satisfaits de l'honneur qu'ils avoient receu à sa suicte, en ce, principalement, qu'il les avoit presentés et fait cognoistre au roy, la majesté duquel en print la pluspart à son service, et les fist coucher sur l'estat de sa maison en grades dignes de leurs extractions et merites, selon les recommandations et recits qu'en avoit faicts à sa majesté mondict sieur mareschal.

Ainsi monsieur le mareschal fust bay fort long espace de temps dedans le pays, visitant en son rang les gentilshommes signalés et seigneurs les plus esloignés de sa maison, les ungs parants, les aultres de toute ancienneté, grands et confederés amys; qui furent ravys d'aise et de contentement de le veoir en leurs maisons, entre aultres M. et madame de La Roche-sur-Yon, qui luy firent ung recueil merveilleux, et le traicterent en leurs maisons de Beaupreau, de Mortaigne et de Chemillé, aultant magnifiquement qu'il est possible, l'espace de huit jours.

CHAPITRE XXXI.

Le mareschal de Vieilleville est appelé à la cour.

Après ces visites angevines, il alla veoir messieurs de Rohan, de Rieux, de Chasteauneuf, de Laval, d'Asserac, d'Acigné, et une infinité d'aultres seigneurs de Bretaigne, qui furent extresmement resjouys de le veoir et carresser; reservant pour la dernière visitation celle de M. d'Espinay pere, de M. le marquis d'Espinay son gendre, qui fut le comble des excellentes cheres et de toute resjouissance; car les seigneurs dessus nommés n'eussent pas davantaige traicté, honoré ny faict plus magnifique recueil à ung prince du sang, que celuy dont ils userent en son endroict, jusques à faire jouer l'artillerie en leurs chasteaulx à son arrivée, tant l'aymoient et avoient en grand estime. Aussi estoit-il fort officieulx à tous, ausquels il faisoit parroistre et gouster le grand credit qu'il avoit auprès du roy, quand ils s'addressoient à luy pour leurs affaires, de quelque difficulté ou importance qu'elles fussent, estants pour la pluspart casaniers, et suyvants plustost leurs plaisirs en leurs maisons, que les guerres, la cour ny quelconque aultre voyaige; car ils s'enyvroient tellement de leurs grandeurs, richesses et nombre de nobles subjects, qu'il leur sembloit devoir estre plustost courtisés que de faire ceste submission aux aultres, ny despendre leur bien à la suicte des roys, avec mille incommodités.

Cependant en ces alternatives visitations trois mois entiers se passerent; puis s'en revint en deux aultres siennes maisons sur les marches d'Anjou et de Bretaigne, nommées la Berardiere et Sainct-Michel-du-Bois, où il séjourna encores deux mois, ayant avec luy madame la mareschale et mesdames leurs filles, messieurs d'Espinay pere et fils. Il ne fault demander, encores moins doubter, si les bonnes cheres continuèrent; car M. le prince de la Roche-sur-Yon, M. le duc d'Estampes, M. de Gyé, lieutenant general au gouvernement de Bretaigne, les sieurs de la Henodaye et de Montsoreau, avec tant d'aultres seigneurs qui ne l'avoient encores veu depuis son retour, le vindrent visiter, et y firent leur neuvaine à tour de rolle, durant lesquelles, courses de bagues, combats à la barriere et aultres exercices de noblesse n'y furent oubliés ny espargnés.

Mais le roy, qui s'ennuyoit très-fort de l'absence de monsieur le mareschal, ne se pouvant passer si long-temps sans jouyr de l'usufruict de son saige conseil ny de la valeur de ses armes, mesme aux affaires d'importance qui se presentoient, car la rupture de la paix estoit agitée par quelques seditieux des deux partys, l'envoya querir en diligence en son chasteau de Durestal, pour soigneusement regarder, selon sa prudence accoustumée, à la consequence d'ung tel remuement, qui ne pouvoit estre que très-pernicieux au bien et conservation de sa couronne, de tout son estat et de sa reputation; qui estoient les propres et mesmes mots des lettres de sa majesté.

Lesquelles receues, il fut extrêmement fasché

en son âme, appellant tous ceulx, quels qu'ils fussent, trahistres et perfides, qui avoient mys en avant, favorisé, consenty et adheré, en quelque sorte que ce fust, à une telle, si meschante et ruyneuse proposition, au lieu de la rejecter comme la peste et la manifeste subversion de tout le royaume, qui desjà commençoit à se remettre, par le benefice de la paix, en sa premiere et fleurissante splendeur, oubliant ses précédentes ruynes. Et print monsieur le mareschal si à cueur ceste desastreuse nouvelle, qu'il en fust fort malade; mais son intime affection au service de l'honneur et contentement du roy son bon maistre, forcea de telle façon sa maladie, que, après le vingtiesme jour de la lettre receue, il s'achemina, entre mort et vye, pour suyvre le commandement de sa majesté.

Arrivé qu'il fust à la cour, qui estoit à Fontainebleau, il s'enquist secrettement, premier que de se presenter au roy, de M. de Villennes, aultrement Bourdin, l'un des quatres secretaires d'estat, fort affectionné à son service et très-consommé aux affaires d'estat, de quel esprit estoit procedée ceste très-inique ouverture : qui ne l'en pust aultrement resouldre, fors par luy dire qu'il avoit opinion que l'animosité de monsieur le connestable l'avoit mise en avant; qui crevoit en son ame de ce que sa majesté ne l'avoit par recompencé ny d'honneur ny de bienfaicts, selon son mérite prétendu, pour la réduction du Havre; et que, la chose bien disputée au conseil par plusieurs fois, on avoit quasi conclu à la rupture de la paix, soubs ung faux pretexte, qu'il ne falloit pas tant laisser regner les Anglais, qui n'estoient qu'une poignée de gens en France; et que ledict connestable se faisoit fort d'invahir leur royaume et les exterminer du tout; et que l'on en devoit retirer l'ambassadeur de France, et donner congé au leur qui est en ce royaume, qui ne sert que pour espier nos actions.

Monsieur le mareschal lui demanda si, pour exterminer les Anglais, il falloit rompre la paix. «Ouy, respondit Villennes; car l'ung necessite l'aultre et le force et attire après soy, d'aultant que les huguenots de ce royaume n'endureront jamais que l'on ruyne le royaume duquel leur viennent les deniers et les forces; et les Anglais employeront le verd et le sec pour entrer en la France, soubs la faveur de plus de quarante mille Français, qui leur ouvriront villes, ports, havres et tous passaiges terrestres et maritimes. Et pour vrai nous sommes au vrai periode de toute perdition et malheur, si Dieu ne destourne son ire de dessus nous; car, pour ne vous en mentir poinct, monsieur le connestable est fort arresté en son opinion, qui est merveilleusement favorisée de ses enfants et neveux, qui sont les premiers de ce royaume, des deux partis comme vous sçavez; et desjà tient-on pour certain que le cardinal de Chastillon est en Angleterre pour y negocier quelque meschanceté, sans pouvoir descouvrir, ny par nostre ambassadeur ny par agent secret que nous y ayons, sur quelle intention son voyaige est fondé. De quoy sa majesté est en une extrême peine, m'asseurant qu'elle s'en descouvrira entierement à vous, comme à ung très-fidele serviteur de tout son estat, et qui pourra, par son industrie et saige entendement, moderer une grande partie de ceste ruyneuse et frauduleuse menée.»

CHAPITRE XXXII.

Le roi se plaint au mareschal de Vieilleville de la conduite du connestable.

Ces propos finis, monsieur le mareschal se va presenter au roy, qui fust indiciblement aise de le veoir. Et, l'ayant mené en son cabinet, commence à luy descouvrir son ennuy, tout pareil quasi au langaige du sieur de Villennes; luy disant que pour ce qu'il n'avoit pas voulu accorder à monsieur le connestable environ dix mille livres de rente à prendre et énerver sur le plus clair et beau domaine de l'abbaye de Saint-Denis, pour joindre et incorporer à sa ville de Beaumont-sur-Oise, qu'il veult ériger en duché, voisine de ladicte abbaye, où est située sa magnifique maison d'Escouan, « me importunant de ceste demande pour le recompenser des grands hasards de sa vie et de ses enfans, et des excessives despences qu'il a faictes à la prise du Havre-de-Grace, il s'est tellement irrité sur le refus que je luy en ay faict, que il publie par-tout qu'il est très-necessaire de rompre l'edict de paciffication, et qu'il est impossible qu'il y aict deux religions en ce royaume : et, pour couvrir sa malice, il tasche à me persuader de mettre sus une armée pour aller enfoncer le royaume d'Angleterre. Vous sçavez, monsieur

le mareschal, le povre moyen d'executer ceste folle proposition, et comme il est impossible d'en venir à son honneur, veu que tous les efforts de tant de roys qui m'ont devancé n'en ont jamais peu venir au dessus; de sorte que j'en suis en une extrême perplexité. Quant à luy, il est à Paris, où il anime le peuple par soubs main à suivre son intention; et ne laisse cependant, par des apostés qu'il a à ma suicte, de faire proposer en mon conseil ceste rupture de paix; qui m'a contrainct de deffendre que l'on y parlast que pour les finances, et pour la particularité des parties.»

A quoy monsieur le mareschal respondit que c'estoit une très-bonne et plus que necessaire ordonnance; mais il conseilloit sa majesté d'aller en toute diligence à Paris, crainte que la presence de monsieur le connestable, qui y est quasi comme adoré, n'apportast quelque pernicieux remuement aux affaires de sa majesté; estant ce peuple-là trop mouvant, et plus que tout aultre du royaume subject et enclin à sedition.

Ce conseil fust receu comme très-utile; et dès le lendemain, de fort grand matin, on partit, sans envoyer aulcun fourrier devant. Mais l'esbahissement de tout le monde fust très-grand, et principalement de monsieur le connestable, de veoir que le roy eust faict le chemin de Fontainebleau à Paris, où il y a quatorze bonnes lieues, en un jour; chose n'ayant jamais esté jusques alors pratiquée : et luy fust impossible d'imaginer l'occasion d'ung si subit partement.

Le roy arriva sur les huict heures du soir, avec torches et flambeaux, car c'estoit en septembre sur la fin; et se logea au Louvre, où le connestable le vint trouver, luy demandant qui l'avoit meu de faire si grande traicte avecques telles incommodités. A quoy sa majesté respondit assez froidement qu'il se desplaisoit tant à Fontainebleau, qu'il eust pensé mourir s'il y eust encores sejourné le mesme jour. Et là-dessus ledict sieur connestable s'en retourna en son logis, nommé l'hostel neuf de Montmorency, pour revenir le lendemain prendre son ancien logis au chasteau du Louvre. Et s'en alla sa majesté soupper, honorant M. le mareschal de Vieilleville de sa table : mais ce ne fust sans rire à part entr'eulx deux; car ils s'appercevoient bien que ledict connestable estoit surcueilly d'un grand estonnement. Cependant jusques à minuict on n'oyoit que chariots, coches, trains et chevaulx arriver, qui reprindrent leurs vieulx logis; mais plusieurs se coucherent sans soupper.

CHAPITRE XXXIII.

Entretien du mareschal de Vieilleville avec les mareschaux de Brissac et de Bourdillon.

Le lendemain, monsieur le connestable arrive au Louvre tout emflambé, en plus grande compaignie que de coustume; et se trouve au lever du roy, ayant tousjours en la fantaisie son desseing de rompre paix, et de conclurre à la levée d'une armée pour invahir le royaume d'Angleterre : mais dès le soir, par l'advis secret de M. le mareschal de Vieilleville, il avoit esté arresté de ne tenir conseil de trois jours, et avoit desjà mondict sieur le mareschal gaigné messieurs les mareschaulx de Brissac et de Bourdillon, qui n'estoient poinct partis de Paris; leur ayant dict que sa majesté trouvoit très-maulvaise et estrange l'intention de monsieur le connestable de mettre le royaume en telle combustion, qui ne pouvoit plus quasi respirer des pertes, desolations et ruines passées, et de le retirer avec ses povres subjects en une plus miserable condition; sa majesté ne pouvoit estimer ny tenir pour bons et fidelles, serviteurs ny affectionnés à sa couronne, tous ceulx qui favorisoient, adheroient, ou soustenoient une si pernicieuse et dampnable oppinion; ains les appelloit perfides et ennemis de son repos et de tout son estat; de quoy il les avoit bien voulu advertir, comme ses plus anciens et parfaicts amis, affin qu'ils se gardassent soigneusement d'encourir l'indignation de sa majesté : à quoy on ne gaigne jamais rien; car tousjours le maistre se trouve contre le serviteur, quelque grand qu'il soit, le superieur; les exemples passés les pourront faire saiges; et s'il ne les aimoit très-cordialement, il ne leur donneroit pas cest advis.

Eulx, qui l'avoient veu soupper à la table du roy, jugerent tout aussitost que sa majesté et luy en avoient conféré ensemble, et que sa parolle contenoit vérité. Et le remercierent très-affectueusement, comme très-bons et très-officieulx amis qu'ils luy estoient; le mareschal de

Brissac pour la voisinance de leurs terres et maisons en Anjou, et ces sociables et très-honnestes accointances qui se passerent entr'eulx deux à Rouan, plus à plain mentionnées au commencement de ce livre; et quant au mareschal de Bourdillon, il avoit esté autrefois fort long-temps lieutenant-general de M. le duc de Nevers, gouverneur de Champaigne audict gouvernement, voisin et aboutissant celluy de Metz, au maniement desquelles charges ils s'entrefaisoient mille bons offices et passe-droicts de grande importance pour le service du roy, qui ne se peurent de l'un ny de l'autre jamais oublier; et en ceste recognoissance luy protestesterent tous deux, sur leur honneur, de quicter ce temeraire party connestabliste, encores qu'ils s'y fussent bien avant embarqués sur la promesse d'y avoir les principales charges, se persuadant, ledict sieur connestable, d'estre lieutenant-general de sa majesté en l'armée, et leur en départir; mais qu'ils suivront son advertissement, ainsi que Dieu et l'honneur le leur commandent; et qu'il fault, le tout bien consideré, avoir pitié du povre peuple, pour la manutention du repos duquel, et de la paix, ils seront tous deux des premiers qui y hasarderont leurs vies. Et sur la fin de ce collocque des trois mareschaulx, celluy qui cherchoit de la part de M. le connestable Brissac et Bourdillon, les trouva sortants de l'antichambre du roy, ayants finy leur conference; qui luy respondirent qu'ils s'entreverroient en la chambre de sa majesté; et ne daignerent aller en sa chambre.

CHAPITRE XXXIV.

Discours du mareschal de Vieilleville au conseil du roi, pour lui persuader dobserver et de faire observer l'édit de pacification.

Monsieur le connestable estant en la chambre du roy avec son fils le mareschal de Montmorency, attendants toujours l'heure opportune d'entrer au conseil, et d'en presser sa majesté, comme bruslant en la continuation de sa fantaisie, et ayant les mains pleines de memoires servants à cest effect, les mareschaulx de Brissac et de Bourdillon y arrivent, et bientost après le mareschal de Vieilleville et quelques princes, et nombre de grands seigneurs. Et toute ceste trouppe ensemble, M. le mareschal de Vieilleville commence à parler ainsi, et d'une fort brave hardiesse, que le roy eust très-agreable :

« Sire, depuis mon arrivée en ceste ville j'ay entendu de terribles nouvelles, desquelles le bruict court si grand et de telle furie, que je ne sçay, encores que je sois en la chambre de vostre majesté, si je suis en seureté de ma vie ou non. Et fault bien croire que ce murmure sort d'une ivroignerie populaire, qui ne sceit pas poiser, considerer, ni preveoir les consequences et évenements des choses; mais seulement je me contente de mettre en avant sa folle conception, après s'estre enyvré à cueur saoul en quelque taverne, et ne se soulciant pas beaucoup de ce qui en pourra reussir.

« Et trouvera vostre majesté très-estrange, comme aussi fera toute ceste très-excellente assistance, ce qui se demeine mais avec grande furie par ceste ville; qui est que l'on parle, pour le premier poinct, de rompre la paix et casser l'edict de paciffication qu'il a pleu à Dieu vous inspirer d'accorder à vos subjects d'une et d'aultre religion en la ville d'Orleans, par commiseration qu'il a eue de la ruine de vostre royaume et du povre peuple, et commencer la guerre la plus cruelle que l'on pourra contre ceulx de la religion pretendue, que nous appellons huguenots.

« L'aultre poinct, que l'on veult dresser une armée pour enfoncer le royaume d'Angleterre. Il est impossible d'imaginer, comprendre ny penser de quel esprit insensé, voire enraigé, peult sortir une si perverse et inconsiderée opinion, de mettre la guerre dehors et dedans vostre royaume, et tout à la fois. Mais si celluy qui a tels sinistres desseings en la fantaisie conseilloit d'executer une entreprise après l'aultre, encores y auroit-il apparance de suivre sa proposition, et esperance de les effectuer, et en sortir avec prouffict et honneur; mais d'embrasser le tout ensemble, le grand Turc ne fust jamais si empesché.

« Là-dessus, sire, il me semble, sauf le meilleur advis de vostre majesté, qu'elle doit faire publier par ceste ville, à cry public, sur peine de la vie, qu'ame vivante n'aict plus à parler ny mettre en avant telles fadaises; et que vous voulez resolument entretenir l'edict de paciffication accordé en la ville d'Orleans : et en

oultre, que s'il se trouve quelque homme de robbe longue, soit de conseil ou d'aultre vacation, faisants ou dressants memoires sur ce subject, qui ne servent que pour animer la populasse aux massacres et toute sedition, qu'il soit privé de son estat, et avecques honte; aultrement, faictes estat de veoir une inextinguible combustion en vostre royaume, en dangier de veoir vostre couronne par terre; et ne devez partir de ce lieu, que tout ce que je vous ay proposé ne soit executé; qui est le vray chemin de vostre repos et de tous vos subjects, de quelque qualité qu'ils puissent estre : estant contrainct de vous faire ceste remonstrance, que je supplie très-humblement votre majesté avoir agreable, et me pardonner de la hardiesse que j'en ay prise, qui n'est à aultre fin que pour obvier aux inévitables hasards de toute desolation et impiété, où ces très-meschants diablesques desseings nous acheminent. »

Monsieur le connestable, ces propos finis, qui estoient directement contre ses desseings, et offenceoient en quelques poincts son honneur, s'advancea de parler; et commenceoit sa replique, en grande colère; mais toute l'assistance, princes et aultres, vont crier tout hault qu'il ne se pouvoit mieulx dire, et que la remonstrance de M. le mareschal de Vieilleville estoit nonseulement très-équitable et fondée en toute justice, mais très-saincte et selon Dieu, et qu'il la falloit necessairement suivre, et appeller le prevost de l'hostel pour la faire incontinent publier, et commencer par le palais, toutes les chambres assemblées, encores que ce ne soit pas la coustume; mais aux extremes dangiers il fault user d'extremes remedes, et sans aulcune connivence; et que le roy le doit estimer et tenir pour très-fidele serviteur et zelateur de son estat, de luy avoir descouvert une telle meschanceté.

A quoy les deux mareschaulx de Brissac et de Bourdillon adjousterent qu'ils y tiendront la main jusques au dernier soupir de leur vie; et qu'il estoit necessaire de faire ung aultre devoir, que leur compaignon le mareschal de Vieilleville a oublié; qui est de faire la patrouille ceste nuict, en armes, par toute la ville, et tuer tous ceulx que l'on trouvera à heure indeue, armés, par les rues; car ils sçavent bien qu'il y a entreprise secrette de massacrer les meilleures maisons de la ville qui sont de la religion.

CHAPITRE XXXV.

Le roi visite les provinces de son royaume.

Quand monsieur le connestable eust ouy parler ces deux mareschaulx, ausquels il se fioit merveilleusement, il cuyda crever en son ame; car il leur declairoit tous ses secrets, desquels le massacre estoit le premier; et s'estonna plus qu'il ne se peult dire, qu'ils eussent sitost changé de volonté et d'affection, veu les advantaiges qu'il leur avoit faicts : car Brissac devoit mener l'avant-garde de l'armée d'Angleterre, et Bourdillon l'arriere-garde : et cogneust bien qu'il estoit descouvert en toutes ses entreprises, et qu'il avoit mis le roy et toute la cour contre luy. Qui fut cause qu'après disner il se retira en son hostel de Montmorency, où il fust, où il faignit estre cinq ou six jours malade, esperant que le roy le viendroit visiter. Mais, frustré de son esperance, il s'en alla à Escouan plus mort que vif; et se relaissa de toutes ses vaines et ambitieuses entreprises, et en jecta tous les memoires au feu, comme par desespoir.

Voilà comment, par l'industrie et très-saige conseil de M. le mareschal de Vieilleville, toutes ces entreprises pernicieuses, enflées de cruauté et d'ambition, devindrent nulles, et Paris, voire tout le royaume, delivré et affranchy de toute ces angoisses et tribulations. De quoy il receust des gens de bien une infinité de louanges et de benedictions. Cependant on fist toute diligence, par l'exprès commandement du roy, d'executer tout ce qui avoit esté proposé par ledict sieur mareschal, et les patrouilles continuées et executées en si grande rigueur, que homme vivant, de quelque qualité qu'il fust, n'eust osé sortir de son logis après soupper, ny se pourmener par les rues; car dès les premiers jours de ladicte patrouille, il en fust tué plus de quarante, à la furie; et quelques-ungs des principaulx mutins qui avoient animé ledict sieur connestable à ceste meschante entreprise, le furent semblablement en leurs maisons, et trouvés pendus aux fenestres, affin d'intimider le peuple, qui changea bientost, par grande frayeur, d'oppinion.

Mais, quant à la penderie, les conjurateurs ayant descouvert qu'elle se faisoit par le commandement des mareschaulx de Brissac et de Bourdillon, ils scamperent jour et nuict, qui

par la Seine, qui à cheval, qui à pied, pour se saulver : car il leur souvenoit bien que les susdicts mareschaulx, qui estoient les premiers du conseil de monsieur le connestable, avoient la liste des principaulx qui avoient juré la mort de plus de trois cents hommes de la ville, et la confiscation du pillage, signée de monsieur le connestable.

M. le mareschal de Vieilleville, pour ne laisser rien imparfaict, conseilla au roy de ne partir de Paris jusques à ce que sa majesté eust veu toutes meschancetés finies; qui ne pouvoit faillir à l'estre bien-tost, veu le beau commencement et la retraicte honteuse de leur chef. «En quoy toutesfois, disoit-il, ne se fault fier; car bien souvent on recule pour mieux saulter.» Et le supplia de sejourner au moins trois bons mois, s'asseurant qu'en si brief espace de temps le tout sera ensevely; car il voyoit toute la ville de Paris en fievre.

A quoy sa majesté s'accorda fort volontairement, voyant ung si heureux succès de tout ce qu'il luy conseilloit; ne se pouvant trop contenter de ses signalés services et de son très-saige conseil, et de ce qu'il avoit rivé si bien les cloux au connestable, gaigné semblablement avec une si prompte dexterité les mareschaulx de Brissac et de Bourdillon, aussi de l'avoir faict sortir de Fontainebleau en si terrible, et non accoustumée de tout temps, diligence; que, s'il y eust failly, il eust trouvé sa bonne ville de Paris en feu et en sang en moins de quinze jours.

Voyant doncques ce resolu sejour, la royne mere et toutes les dames qui n'avoient pu faire ceste grande course de venir en ung jour de Fontainebleau à Paris, s'y rendirent en deux jours et demy. Et durant tout ce temps, on ne parloit nullement de sedition, mais de toute amitié, et surtout de l'entretenement de la paix; si bien que, par les advis et moyens susdicts, la France demeura en bien fort tranquille repos. De sorte que tout le monde, sans fin, louoit Dieu et benissoit celluy qui leur avoit, par son bon conseil, moyenné ung si grand bien.

Estant les choses si bien acheminées à toute concorde et fraternelle union, M. le mareschal de Vieilleville conseilla sa majesté de se pourmener par son royaume, et se faire recognoistre à son peuple, en faisant ses entrées en quelques villes, sans s'esloigner de Paris de plus de vingt lieues en rond. Ce qui fut aussi-tost executé. Ainsi se passerent deux bonnes années en toute resjouissance et tranquillité.

Et parce que de jour en jour toutes choses prosperoient de bien en mieulx, et que sa majesté en avoit ordinairement advis par la royne sa mère, qui estoit demeurée à Paris avecques bonnes et fortes gardes, sadicte majesté se dispensa de passer les limites de vingt lieues à la ronde de Paris; car elle visita trois ou quatre provinces, non sans une indicible resjouissance de toutes les villes et peuples par où elle passa, les honorant de son entrée, ne s'estant jamais veu une si belle et si grosse cour à sa suite. Car les princes du sang et aultres grands seigneurs y accouroient de toutes parts; et faisoit merveilleusement bon veoir une très illustre compaignie, qui n'espargnoient nullement la despense en somptuosité d'habits pour honorer leur roy et souverain seigneur, ny semblablement de table pour traicter à maison ouverte tous ceulx qui s'y vouloient presenter. En quoy M. le mareschal de Vieilleville fust remarqué pour l'un des premiers en toute magnificence, et fort bien secondé par messieurs ses compaignons, de Brissac et de Bourdillon.

CHAPITRE XXXVI.

Retour du roi à Paris. — Désintéressement du mareschal de Vieilleville.

Après toutes ces resjouissances et allaigresses, le roi s'en revint à Paris, où il sejourna encores ung mois, et de-là à Fontainebleau; et, sur son partement audict lieu, M. le mareschal de Vieilleville luy demanda congé de s'en aller, puisque toutes choses estoient ainsi asseurées et paisibles. Qui lui respondit qu'il ne le lui pouvoit reffuser; mais il s'esbahissoit merveilleusement qu'il ne luy demandoit aulcune recompense des excessives despences qu'il avoit faictes à sa suicte. Mais monsieur le mareschal repartit que tandis qu'il auroit des terres à vendre, il ne l'importuneroit jamais de telles choses, n'ayant faict que son devoir, saichant aussi les très-grandes affaires desquelles il estoit chargé. «Je cognois, dist alors sa majesté, que l'oppinion de la royne ma mere est très-veritable, que vous n'estes poinct de ceulx-là qui devorent leurs maistres par l'importunité de recompances; mais si faut-il que je y regarde; vous

asseurant que je ne seray jamais audessus de mesdictes affaires que ne vous fasse cognoistre que vous ne m'avez faict service, ny despendu à ma suicte inutilement ny envain, et que je n'oublieray toute ma vie vos mérites; mais je vous desiserois bien tousjours auprès de moy; car je me doubte fort que le connestable brasse quelque chose en son esprit, et que son mescontentement m'en apporte ung aultre; car il est, à ce que j'entends, fort irrité, qui ne peult estre que à mon très-grand prejudice, d'aultant qu'il s'efforcera de tout son pouvoir de rompre la paix. Il est bien en ma puissance, comme vous sçavez, mon mareschal, de m'en deffaire en moins de demie heure; mais ayant servi le roy François mon grand-pere, le roy Henry mon feu seigneur et pere, le roy François mon frere, et moy, aux deux estats de connestable et de grand-maistre de France, qui sont les sublimes et premieres dignités de tout le royaume et de ceste couronne, je le respecte et honore comme mon propre pere; et plus-tost mourir que d'attenter à sa vie; ayant aussi esgard à sa vieillesse : mais, pour n'en mentir poinct, il en abuse par trop. »

Sur quoy monsieur le mareschal luy respondit que telles considerations estoient très-louables, et que monsieur le connestable estoit très-heureux d'avoir un si debonnaire maistre; aussi ne pensoit-il pas encores qu'il soit grand remueur et fort vindicatif, qu'il vueille attenter jusques-là de rompre la paix et remettre le royaume en trouble; mais s'il s'oublie tant que d'entreprendre de suyvre ses premiers desseings, il gaigera sa vie, encores qu'il ne soit prophete ny fils de prophete, qu'il en mourra; et s'il se donne une bataille, sera le premier, par ung juste jugement de Dieu, qui y demeurera pour son salaire d'avoir rompu une si excellente faveur du ciel, qui est la paix, que Dieu ne donne pas à toutes nations. Et sur ce propos, que sa majesté eust fort agréable, il print congé d'elle pour s'en aller en sa ville de Durestal, donner ordre à ses affaires et y sejourner jusques au premier mandement et occasion qui se presentera d'aller servir son bon maistre, et faire sa charge de mareschal de France.

Or, le malheureux destin de la France voulut que, tandis que le roy s'esbatoit par son royaume, donnant ordre aux affaires estrangieres, ne se souciant plus des domestiques, estant en la tranquilité susdicte, monsieur le connestable vint visiter ses bons voisins, messieurs de Paris. Il y avoit plus de deux ans qu'ils ne s'estoient entreveus, où il fust receu comme le vice-roy de France, par tous les estats en general, et chacun à part. Et se logea, non pas en son hostel de Montmorency, mais vint droictement descendre au chasteau du Louvre; et sans la difference des hocquetons des archers de sa garde à ceulx des gardes du roy, l'on eust dict que sa majesté y estoit logée, tant estoit grande l'affluence de toutes sortes de gens qui le venoient visiter. Et ne fault demander si on remist les fers au feu de l'entreprise cy-dessus mentionnée, et tellement accordée, que devant huict jours l'on estoit prest à marcher, et devers Orleans, pour tenir les deux costés de la riviere de Loire en telle subjection, que ceulx de la religion ne s'entre-fussent pu secourir.

Mais le prince de Condé, qui avoit esté longtemps asseurement adverty des secrettes menées dudict sieur connestable, et de son entreprise de rompre la paix, qui fust renversée par le bon conseil de M. le mareschal de Vieilleville, leur accoursit bien le chemin; car il donna, de telle preveoiance, si bon et diligent ordre à ses affaires, que, voyant le sieur connestable dedans Paris, et ne doubtant nullement qu'il n'en arrivast ainsi, il se va saisir incontinant de la ville de Saint-Denis-l'Abbaye, que l'on dict communement (en France); et ses troupes, qui estoient par-cy par-là esparses, qui venoient sans bruict, le vindrent joindre en moins de deux jours et deux nuicts, et se trouva chef d'une belle armée, en laquelle estoient l'admiral, Andelot, La Rochefoucault, les vidames de Chartres et d'Amiens, les comtes de Sault et de La Suze, Esternay, Bouchavannes, et tant d'aultres seigneurs, sans oublier Stuard, Escossais, avec cinq ou six cornettes escossaises qui couvroient la ville Sainct-Denis et toute l'estendue de la plaine, depuis la croix qui est sur le pavé et la chapelle du Landit, et barricadés dedans tous les villaiges, qui sont beaulx, grands et bien logeables.

Monsieur le connestable, crevant de ceste surprise, demeura comme tout interdict, et tout en l'instant contremanda ceulx qui avoient desjà

pris le chemin de Longjumeaulx; et sort avec son gros d'armée, qui estoit infini, car tout Paris y estoit, par la porte Sainct-Denis, et se campe à La Chappelle; d'où il dispose et ordonne de son armée, se saisissant des avenues sur l'ennemy les plus nécessaires; et n'oublia de mettre gens dedans Montmartre: ce qu'il despeschea en moins de jour et demy; puis entreprend de forcer Sainct-Denis ou donner la bataille.

CHAPITRE XXXVII.

Bataille de Saint-Denis. — Les deux partis s'attribuent l'honneur de la victoire. — Mort du connestable.

Le roy, qui estoit à Chasteau-Thierry, s'en retournant de Champaigne, adverty de l'arrivée du connestable à Paris, se diligente d'y venir. Mais il eust nouvelle au pont Chalenton que la bataille avoit desjà esté donnée, et que le sieur connestable s'estoit retiré dedans Paris, et blessé à mort par ung Ecossais qui lui donna d'une pistolade dedans les reins. Sur quoy sa majesté s'escria fort hault, disant: «Ha! mareschal de Vieilleville, tu avois bien predict ce malheur, et que le juste jugement de Dieu en feroit la décision.»

Arrivé que fust sa majesté dedans Paris, il n'y cogneust que toute tristesse, larmes et mélancolie, à cause de la mort dudit sieur connestable, qui estoit le comble de sa fascherie et ennuy, et de ce qu'ils n'avoient peu conferer ensemble avant son trepas; car il eust appris de luy beaucoup de secrets par lesquels il se fust pu conduire en ceste guerre si précipitement commencée. Mais ce qui luy despleust beaucoup oultre cela, fust qu'il trouva l'honneur de la victoire en dispute, et que le prince de Condé maintenoit luy appartenir, d'aultant que le chef son ennemy s'en estoit fuy avec plus de mille hommes dedans Paris, et qu'il y estoit mort en moins de vingt-quatre heures, et beaucoup de grands seigneurs avec luy dedans le champ mesme de bataille; et qu'il se retira tout à son aise, sans estre poursuivi, à Sainct-Denys avecques ses blessés; mais, bien plus, qu'il se presenta le lendemain en bataille devant l'armée ennemie, et qu'il n'y eust ame vivante des leurs qui osast venir au combat, encores qu'ils y fissent alte jusques à midi; et un chef ne se peult dire saisy de l'honneur d'une journée, qu'il n'aict chassé, deffaict et tellement ruyné et achevé son ennemy, qu'il ne s'en puisse relever; et tant s'en fault que cela soit advenu, que le matin ils reffuserent la bataille; et ung milliasse d'aultres propos que tenoit ledit sieur prince pour tirer le droict de son costé.

M. le mareschal de Montmorency alleguoit d'aultre part que l'honneur luy appartenoit, d'aultant qu'il demeura maistre du champ de bataille et qu'il eust tout loisir d'enterrer ses morts; et que tout le bagaige de ses ennemis fust pillé et emporté par les siens, et leurs corps demeurés nuds sur la place, aux chiens et oiseaulx: de dire que son armée print la fuicte devers Paris avec ung grand spavente, sont propos faicts à plaisir; mais y allerent seulement ceulx qu'il ordonna pour la conduite de monsieur le connestable son pere; il confessoit bien qu'il y avoit plus de mille hommes, mais c'estoit pour servir d'escorte à sondict pere; car il y avoit tant de fuyards de l'armée ennemie, que, s'ils l'eussent veu mal accompaigné, ils se fussent peult-estre ralliés et jectés dessus luy et sa trouppe, estant petite.

Sur ces propos, le roy et les mareschaulx de Brissac et de Bourdillon ne pouvoient asseoir aucun jugement, tant pour l'incertitude des allégations, que pour ce qu'il n'y avoit en la compaignie personne qui n'y fust du party catholique et suspect en la matiere, et qu'ils ne vouloient pas *tollir* au plus ancien mareschal de France, qui estoit de Montmorency, ce qu'ils pensoient à la vérité luy appartenir.

CHAPITRE XXXVIII.

Sentiment du mareschal de Vieilleville sur la bataille de Saint-Denis.

Ces disputes et altercations durerent plus de deux jours, qui croissoient d'heure à aultre par les créances et rapports que l'on envoyoit de Paris à Sainct-Denis, soubs passe-port ou avec trompettes; car chacun vouloit tirer le droict de son costé. M. le mareschal de Vieilleville, qui avoit tousjours gens fideles à la suicte du roy et des armées, n'y espargnant nullement la despence, fust adverty en toute diligence du partement du feu connestable de sa maison de Chantilly: lequel print de Durestal le chemin

des postes par la levée, et vint par Orleans à Paris trouver sa majesté, laquelle fust très-aise et comme ravye de le veoir, luy disant qu'en meilleure occasion ne pouvoit-il arriver; mais qu'elle eust bien desiré qu'il fust venu il y a ung mois, pour l'asseurance qu'elle avoit qu'il eust rompu et diverty, par son prudent conseil et déterminées resolutions, le très-grand desastre et malheur incomparable qui est survenu puis trois ou quatre jours en cest endroict et pays durant leur absence. «Encores estes-vous venu fort à propos, adjousta sa majesté, pour juger et decider d'un poinct qui touche grandement mon honneur; car mes ennemys se veulent attribuer l'honneur et la gloire de la bataille qui fut donnée il y a trois jours entre Paris et Sainct-Denys, et alleguent pour tout droict de leur costé, sinon que mon lieutenant y a esté blessé à mort et retiré dedans Paris, fuyant avec mille hommes. Demain vous entendrez les raisons de l'ung et l'aultre party. »

Sur quoy monsieur le mareschal respondit ainsi : «Il n'est besoing, sire, de remettre au lendemain ce qui se peult decider presentement; aussi que vous n'y estes nullement interessé, car vous estiez absent lors de la bataille : que pleust à Dieu que vostre majesté s'y fust trouvée ! car les respects, les commandements, les affections et les combats s'y fussent gouvernés et conduits d'aultre façon. Aussi que c'est, à mon advis, trop entrepris aux serviteurs, de quelque qualité ou authorité qu'ils puissent estre, de s'assembler et dresser une armée jusqu'à donner une bataille, au milieu d'ung royaume, sans le congé de son roy ou de l'en advertir. Que si leur animosité ne leur eust fait oublier ce devoir, vostre majesté, sire, par sa presence, eust peult-estre composé les choses en toute doulceur, et le sang français n'eust pas esté si cruellement respandu. Somme, que je maintiens que l'aggresseur a commys crime de leze-majesté, et ne s'en sçauroit laver ni excuser; car il ne peult ignorer qu'il n'aict mys vostre royaume en proye, d'aultant que si les estrangiers d'ung et d'aultre party, qui estoient en grand nombre, et tous d'une langue, comme six mille Suisses, cinq mille reitres et quatre mille lansquenets, eussent pris intelligence ensemble, ils se fussent jectés sur nos Français estant au combat, et les eussent sans doubte tous deffaicts; et par consequent vostre ville de Paris effrayée, eust esté saccaigée et ruynée de fond en comble, desastre qui eust faict courir à vostre majesté une très-horrible et très-dangereuse fortune.»

CHAPITRE XXXIX.

On assemble le conseil pour délibérer si on attaquera une seconde fois l'armée huguenote.

«Mais pour venir à la dispute qui est en termes de l'honneur de la bataille, vostre majesté, sire, ne l'a poinct gaignée, encores moins le prince de Condé. — Qui doncques ? dist le roy. — Ce a esté, respond monsieur le mareschal, le roi d'Espaigne; car il y est mort d'une part et d'aultre tant de valeureux seigneurs, si grand nombre de noblesse, tant de vaillants capitainnes et de braves soldats, tous de la nation française, qu'ils estoient suffisants pour conquester la Flandres et tous les Pays-Bas, pour les réincorporer à vostre couronne, de aquelle ils sont autrefois sortis; et sans ceste mauldicte rupture de paix (que dampné soit qui en est cause !), j'avois deliberé de vous induyre, persuader et quasi forcer à mettre toutes ces forces ensemble pour y faire une entreprise; qui eust esté le plus mémorable voyage qui aict esté faict depuis trois cents ans en France, et qui eust perpétué vostre nom à jamais; et en fussiez sans doubte venu à vostre honneur, car vous n'avez ny mers ny montaignes à passer pour enfoncer ce pays-là, auquel le plus commun langaige dont on use est le français; qui nous eust apporté une milliasse de commodités.»

Ce fust au mareschal de Montmorency à rougir, par ces parolles et discours, qui estoient fondés en toute raison et équité, sans qu'il s'ingerast d'y respondre ny replicquer ung seul mot : et n'y eust personne en toute ceste assistance, qui estoit grande, mesme les princes, qui ne louast tout hault la saige prudence et resolu entendement de M. le mareschal de Vieilleville, qui en avoit dict, par grande hardiesse et sans flatterie, la pure verité : mesme le roy, à la majesté duquel ceste remonstrance estoit très-agréable, car long-temps a qu'elle en sçavoit la source et le fonds, ne peult dire aultre chose, sinon que c'estoit parler en très-fidelle

serviteur : et mauldissoit tous ceulx qui se meslent de faire service à sa couronne en grands estats et sublimes charges, qu'ils n'embrassent d'ung tel zele la manutention d'icelle, en postposant leur ambitieuse affection. Après ces parolles elle se retira en sa chambre extrême fascherie.

Le lendemain on assemble le conseil pour adviser les remedes que l'on pourroit applicquer en telles et si urgentes necessités, et principalement si on devoit assieger le prince de Condé en son fort de Sainct Denys, ou pour le moins le faire resserrer; car son armée, qui estoit composée de grand nombre d'estrangiers, comme dict est, et d'aultant de Français, s'estoit merveilleusement estendue et eslargie, et tenoit ung grand pays ne craygnant pas beaucoup l'armée ennemie, l'ayant acculée dedans Paris; et bien souvent venoient des coureurs jusques aux barrières de la ville, plus par braverie que pour en tirer quelque advantaige ou aultre effect; car personne ne sortoit : ainsi estoit-il commandé et fort rigoureusement deffendu.

Toute ceste grande compaignie assemblée, où estoit Monseigneur, frere du roy, duc d'Anjou; messieurs de Montpensier père et fils, qu'on appeloit prince daulphin; messieurs les cardinaulx de Bourbon et de Lorraine, et tous messieurs de Guyse; les quatre mareschaulx de France, chancelier, cinq ou six maistres des requestes et secretaires d'estat, n'y estant la royne mere, à cause de sa maladie; sans oublier M. de Nevers, et sept ou huict anciens chevaliers de l'ordre.

CHAPITRE XL.

Le roi offre la charge de connestable au mareschal de Vieilleville.

Le roy proposa fort dignement toutes les nécessités de ses affaires, priant l'assistance en general de lui donner conseil en très fidèles serviteurs, sans aulcune passion; car en meilleur exemple ne lui pouvoient-ils faire cognoistre le zele qu'ils doivent avoir à la conservation de son estat, qui court une fort dangereuse fortune, ayant son ennemi campé si près de luy avec une grosse armée, comme chacun sceyt.

«Et parce que le connestable est decédé, et qu'il n'y a plus personne qui commande absolument en mon absence en ceste armée, j'ay faict choix en mon esprit, ajousta sa majesté, de colloquer en sa place le mareschal de Vieilleville, et le constitue, crée et establis, en ceste ville et grande assemblée, connestable de France, m'asseurant de deux choses : la premiere, qu'il sçaura très-bien, avec toute valeur et saige entendement, exercer et conduire ceste charge; l'aultre, qu'il n'y a personne en ceste compaignie qui puisse ignorer ses merites et les grands et signalés services qu'il a faicts depuis trente six ans, soubs quatre roys, en toutes ses charges, et faict encores tous les jours à la couronne de France : qui me faict bien croire que vous aurez tous ceste creation très-agreable. Et sur ceste esperance, je vous prie generalement, et neantsmoins commande, de luy obeyr en tout ce qui concernera mon service : la seule consideration de l'amytié que je luy porte vous y doit affectueusement conduire.»

Ces propos finis, les princes et toute l'assistance, horsmys quelques-ungs, que le lecteur, mais courtisan, sçaura bien discerner, vont dire d'ung commun assentement, et tout hault, que cette election estoit fort meurement considerée, et qu'entre les mains d'ung plus digne ny valeureux chevalier sa majesté ne pouvoit mettre cest estat; et qu'ils luy obeyront très-volontairement, non-seulement pour les raisons susdictes, mais pour ses signalés merites, dont ils ont tous grande cognoissance; aussi qu'il est de fort illustre extraction, appartenant à des plus anciennes maisons de ce royaume, mesme à des princes du sang.

M. le mareschal de Vieilleville sort de sa place et se vient presenter devant le roy, faisant une reverence fort basse, jusques à donner d'un genoil en terre : ung chacun pensoit qu'il allast prester promptement le serment à sa majesté pour s'asseurer de l'estat, craignant que, y apportant une longueur, il n'y survînt quelque interruption; mais ils furent bien trompés, car il va parler bien hault de ceste façon : «Sire, je remercye très-humblement vostre majesté du très-grand honneur qu'il lui a pleu me faire, en la presence d'une si illustre et excellente compaignie, de me creer connestable de France, m'ayant preferé, par vostre grande liberalité, à ung grand nombre de braves chevaliers qui en sont plus capables que je ne suis; mais j'aimerois

mieulx, sire, n'avoir jamais esté que de l'avoir accepté.»

Alors le roy, comme à demy-colere : «Mais dictes-moy pourquoy? — Parce, sire, respond-il, qu'il est desormais temps, laissant l'estat de connestable à part, et qu'il n'en soit jamais plus parlé, de faire entrer monseigneur vostre frere, que voylà, au maniement des affaires d'estat, et le constituer lieutenant-general de vostre majesté en vostre royaume, et en toutes les terres et pays de vostre obeyssance, affin qu'il ne demeure plus inutile, et qu'en tous lieux où il se trouvera il puisse parler en si grand prince qu'il est, des armées, des batailles, des gouvernements, et des ordonnances necessaires et politicques, et de tout ce qui concerne la manutention de vostre couronne, et de l'estat public, jusques au maniement et distributions de toutes les finances en general des provinces qui sont soubs vostre couronne; ce qu'il ne sçauroit faire, ny ayant jamais esté appelé ny employé; de quoy il peult rougir en toutes compaignies. Et à ceste creation, plustost que plustard, vous doivent convier, mais presentement, en ceste brave assemblée, deux fort pregnantes raisons : la premiere, qu'il embrassera de très-grand soing et diligence l'exercice et l'execution d'une si très-honorable charge, qui n'a sa pareille en la chrestienté, avec une indicible fidelité, en prince très-genereulx qu'il est; car, si de vostre grandeur depend toute la sienne, il faut bien qu'il croye qu'il est du tout en tout exterminé si par sa faulte le moindre fleuron de vostre couronne souffre quelque diminution, ayant part, comme il a, en vostre heritaige, comme celluy qui en est tout fraischement sorty, n'estant encores son appainage asseuré ny limité.

«L'aultre, que vostre majesté ne peult doubter que vostre service ne prospere de bien en mieulx, considerants tous vos sujets de toutes qualités, princes et aultres, qu'ils ont ung second vous-mesme, et de vostre propre sang, pour leur commander : là où ils sont d'aultre estoffe, lesdicts princes se desdaignent d'y obeïr; qui apportent souvent de grands desastres en affaires pressés et de grande importance, principalement le jour d'une bataille ou d'ung siege de quelque ville frontiere; et que, d'aultre part, quant à nous qui ne sommes pas de ce calibre, mais seulement gentilshommes, si quelque-un est promeu et élevé en quelque dignité, ou par merite ou par faveur de son roy, les aultres entrent en jalousie de ceste préference, et negligent leur service non-seulement, mais calompnient de tout leur pouvoir la charge de l'aultre, et y contrarient; qui est cause bien souvent que l'execution des grandes affaires demeure en arriere; là où estant mondict seigneur estably en ce sublime estat, il couppe la bresche à tous tels inconvenients, et contrainct ung chacun, par sa seule presence, à faire son devoir. De sorte, sire, que, s'il plaist à vostre majesté croire mon conseil, vous le declarerez tel tout presentement en ceste très illustre et très-excellente compaignie; et semble que Dieu l'aict icy exprès assemblée pour estre presents et porter tesmoignage d'une si brave élection, et très-necessaire aux affaires urgentes qui sont devant nos yeulx, et à nostre très-grande perte et dommaige.»

CHAPITRE XLI.

Le duc d'Anjou, frère du roi, est fait lieutenant-général du royaume.

Il ne se peult dire de quelle allaigresse et contentement ceste remonstrance fust receue generalement de toute l'assemblée, suppliants tous à haulte voix de croire le conseil de M. le mareschal de Vieilleville. Alors les cardinaulx de Bourbon et de Lorrainne, accompaignés des quatre mareschaulx de France, viennent prendre Monseigneur, et le presenter à sa majesté; laquelle, à voix intelligible, le proclama son lieutenant-general en tout le royaume, et audelà; et ayant pris ses deux mains entre les siennes, l'admonesta de bien et fidelement faire son devoir en ceste belle et très-sublime charge, et s'il ne le juroit pas ainsi. Son altesse respondit qu'il mourra plustost que d'y faillir, voire de ses propres mains. Sur quoy la resjouissance fust si grande, et avecques ung tel applaudissement de main, qu'il ne se peult exprimer. Et après s'estre rangés auprès du roy et de son altesse sept ou huict, avec les quatre mareschaulx de France, il fust conclu que dès le lendemain on iroit faire desloger le prince de Condé, ou y mourir, et plustost desbonder toute la ville de Paris que de faillir à l'execution de ceste entreprise, qui estoit mise sus seulement pour faire entrer son al-

tesse en son coup d'essay ; du bon succès duquel il n'y avoit ame vivante là dedans qui n'en conceust une très-ferme et très-asseurée esperance. Et là-dessus le conseil se rompit.

Mais ce ne fust sans hault louer M. le mareschal de Vieilleville d'une si belle proposition, par laquelle il avoit bien faict cognoistre à ung chacun qu'il n'avoit aulcune tache d'ambition, d'avoir reffusé le premier estat de France pour le transferer à ung aultre, en changeant de tiltre et de qualité : car, à vray dire, les estats de connestable, de mareschaulx, grands-maistres et grand écuyer de France, sont seulement voués et affectés aux seigneurs de grande maison et merite, et non aux princes, principalement du sang.

Et y avoit grand presse d'aller devers la royne mere pour luy annoncer l'investiture de son troisiesme fils en ce sublime estat de viceroy de France ; qui en fust très-aise et très-contente, ne se pouvant assez louer de M. le mareschal de Vieilleville, qui avoit mis si dextrement en avant ceste belle invention, pour laquelle sa majesté l'aima et honora tousjours depuis plus que jamais ; comme aussi fist son altesse, qui luy dist, devant grand nombre de seigneurs, qu'ayant esté introduict en ceste incomparable charge par ung brave et très-signalé chevalier, qu'il ne pouvoit faillir à la bien exercer, et prioit Dieu qu'il luy en fist la grace ; et qu'il se pouvoit asseurer, au reste, que de sa vie il n'oublieroit ce respect et ceste courtoisie de s'estre despouillé pour le vestir, et qu'entre cent il ne s'en trouveroit pas deux qui en feissent de mesme : « aussi, adjousta-t-il, que vous avez confirmé par une très-suffisante preuve le tesmoignage que porta de vous la royne, ma dame et mere, à la prise du Havre, devant toute l'armée ; de quoy elle se sent fort vostre obligée. »

CHAPITRE XLII.

Le prince de Condé et l'amiral se retirent en Poitou.

Le prince de Condé fust incontinent adverty de la resolution de l'entreprise de le venir attacquer : car les guerres civiles ne manquent jamais de perfides, ou de gens qui, soubs beau semblant, tranchent des deux costés. Et, par conseil bien consideré avecques l'admiral, Andelot et aultres seigneurs de son party, delibera de desloger, s'asseurants bien que, sur ceste nouvelle creation du frere du roy à la lieutenance generale, il n'y auroit homme vivant dedans Paris, jusques aux artisans et crocheteurs, qui ne print les armes ; et qu'il leur estoit très-necessaire d'éviter ceste bouillante furie ; car il n'y avoit à gaigner, avec ceste enraigée populace, que la mort ; craignants, d'aultre part, que leurs estrangiers, qui estoient leur plus grande force, se pourroient praticquer pour le service du roy, principalement les Suisses, qui sont coustumiers de se vendre au plus offrant : car on leur devoit deux mois, et l'argent de l'Angleterre n'estoit pas encore venu.

Suivant ce conseil, ils deslogerent toute nuict, et prindrent le chemin de La Rochelle, comme leur plus seure retraicte, se promectants, par le moyen de cette bonne et brave place, s'assubjectir tout le Poictou.

Le roy, adverty de ce deslogement, jugea bien que l'ennemy estoit en spavente ; et faict marcher l'armée, commandant à son frere de la mener par Orleans, pour les croiser s'il estoit possible, car ils alloient par la Normandie ; et que, quant à luy, il n'y vouloit pas aller sitost, affin qu'il commenceast d'exercer son estat de lieutenant-general ; aussi que auparavant de partir il vouloit estre asseuré de la santé de la royne leur mere ; mais que dedans quinze jours ils seroient ensemble.

Ainsi sort de Paris son altesse avec son armée, qui estoit belle et grande, et une merveilleuse noblesse, assistée de trois mareschaulx de France, Brissac, Vieilleville et Bourdillon ; car Montmorency demeura auprès du corps de son pere : et s'en vont droict à Orleans, sans que jamais ils peussent rencontrer à qui parler ny combattre, encores qu'ils en chercheassent tous les moyens ; car messieurs les mareschaulx envoyoient alternativement cavalerie en campaigne pour descouvrir, et y alloient bien souvent eulx-mesmes, mais en vain, parce que les aultres avoient pris si bas en la Normandie, que impossible leur fust d'en avoir nouvelles ; aussi qu'ils faisoient grandes journées, craignants que l'armée royale leur empeschast le passaige de Loire au-dessus de Nantes ; qui les eust gar-

dés d'entrer en Poictou, dont fust provenue leur totale ruine.

Environ dix-huict jours après le partement de Paris, le roy arriva à Tours avec de belles forces, ayant la royne sa mere en sa compaignie, qui estoit bien *reconvalescée.* Et ayants eu advis que le prince de Condé avoit passé Loire entre Anceny et la tour Doudon, et qu'ils estoient desjà entrés en Poictou, il fust conclu et arresté d'aller après, de peur qu'ils s'agrandissent davantaige, y tenants beaucoup de places, et les forcer plustost à une bataille; mais parce que dedans Poictiers il n'y avoit poinct de chef pour resister à leur entreprise, et que l'on s'asseuroit qu'elle seroit la premiere attaquée, son altesse commanda à M. le mareschal de Vieilleville d'y entrer incontinent avec six enseignes; qui estoit bien peu, veu la grandeur de la ville, mais il se fioit en la prudence, valeur et vigilance dudict sieur mareschal; et envoya d'aultres capitainnes en quelques petites places, pour mesmes effects, departant ainsi les charges en la presence du roy, qui luy en laissoit tout le commandement, comme à son lieutenant-general.

CHAPITRE XLIII.

Le mareschal de Vieilleville entre dans la ville de Poitiers.

Monsieur le mareschal doncques s'achemine en toute diligence avec les trouppes susdictes et sa garde de cent harquebusiers, dont estoit tousjours capitainne Sainte-Colombe, et les gentilshommes cy-dessus nommés au siege du Havre-de-Grace, et entre dedans Poictiers, donnant ordre promptement aux choses nécessaires pour la garde d'une telle et si vague ville; dont bien luy en print, car les ennemis, par determinées deliberations, s'y estoient acheminés, bien advertis qu'il n'y avoit là-dedans, pour y commander, que l'evesque, de la maison d'Escarts; et se promettoient de la prendre par escalade. Mais quand ils sceurent que mondict sieur le mareschal y estoit, le cueur, non pas le nez, leur saigna, et se retirerent, encores qu'ils n'en fussent que à quatre lieues, despitant et maugreant, avec execrables blasphemes sa venue, par laquelle une si riche fortune leur avoit esté ravie : car la prochaine nuict ils devoient entreprendre leur execution, et s'asseuroient d'en venir au dessus.

En ceste charge il fist de braves gestes et empeschea dextrement les trouppes ennemies d'en approcher de plus de quatre lieues : car à toutes heures il faisoit sortir des gens de cheval et de pied pour les escarmoucher; qui en furent si travaillés, tant du combat que de surprises fort secrettes où il en demeuroit tousjours nombre des leurs, que, à la fin, ils s'en desisterent. De telle façon et dexterité il conserva la ville l'espace de trois ou quatre mois, et, oultre ce, il saulva deux ou trois places voisines de Poictiers, entre aultres Lusignan, qui s'en alloit perdue sans l'advertissement que luy fist La Haye, lieutenant de Poictou, en toute diligence, lequel y envoya incontinent quatre enseignes conduictes par ce qu'il avoit de plus cher, messieurs le marquis d'Espinay et de Duilly ses deux gendres, et de Thevalle son neveu, qui rencontrerent les entrepreneurs au nombre d'environ six cents, et les chargerent de telle furie sans recognoistre, qu'ils les mirent à vau-de-route, d'aultant qu'ils ne se doubtoient pas de telles trouppes, et ne pensants estre descouverts, et en demeura environ deux cents sur la place; et ne trouverent pour tout butin que des eschelles, avec lesquelles ils vouloient, par intelligence, y entrer. Il fust pris aussi vingt ou trente prisonniers, que M. le marquis d'Espinay envoya à monsieur le mareschal son beau-pere; et se saisit, estant dedans Lusignan, de quinze ou vingt des plus apparants de la ville, pour estre confrontés ausdicts prisonniers desjà envoyés à Poictiers avec lesdictes eschelles : desquels apparants il en fust executé à mort douze, environ quinze jours après leur prise; qui fust une terrible descouverte pour tout le Poictou, car la mesme ville de Poictiers estoit au nombre des villes vendues par les menées de l'admiral : de quoy il cuyda enraiger, voire mourir. Le prevost de monsieur le mareschal, durant quinze jours, ne vaqua à aultre chose, et en fust executé plus de quarante. De quoy advertys, le roy et son altesse ne pouvoient assez publiquement louer mondict sieur le mareschal, disants à tous qu'il leur avoit conquis, par ceste incomparable diligence d'y avoir envoyé des forces soubs capitainnes si guerriers, tout le Poictou : car si les intelligences de l'admiral

eussent sorty effects, ils eussent esté contraincts d'en desloger, n'ayant plus une seule ville de marque pour retraicte; estimants plus ce brave et admirable traict, d'y avoir pourveu si à propos, et des executions de justice qui descouvrirent tels tradiments, que le gaing et la victoire d'une grande bataille.

CHAPITRE XLIV.

Siége de Saint-Jean-d'Angely.

Le roy enfin fut d'advis d'aller assieger Saint-Jean d'Angely, pour tousjours affoiblir son ennemy; et laissa son frere et lieutenant-general en la campaigne, et bien fort, pour faire teste à toutes leurs entreprises; en quoy il s'acquicta en très-valeureux prince, et rengea les protestants quasi à l'extremité, par plusieurs rencontres et une bataille que l'on nomma de Montcontour.

Sa majesté establit M. le mareschal de Vieilleville son lieutenant-general audict siege d'Angely, se desdaignant d'y estre en personne, et se vint loger à Luret, distant d'environ une lieue de ladicte ville. Durant lequel mondict sieur mareschal, prenant ceste charge à grand honneur et faveur, se vint camper avec sa petite armée, et se loge en un villaige nommé La Vergne. Il faict incontinent sommer la ville de se rendre à son roy. Piles, qui estoit dedans, respond qu'il la garde par le commandement du prince de Navarre, gouverneur de Guyenne pour le service de sa majesté.

Monsieur le mareschal print ceste responce pour reffus, et faict en toute diligence les approches et tranchées, et placer huict canons devant la porte d'Aulnis, qui fut si furieusement battue un jour entier, que la bresche estoit grande et raisonnable. Mais toute la nuit ceulx de dedans travaillèrent si ardamment, jusques aux femmes, dedans le fond du fossé, avec l'industrie d'un ingenieur, qu'ils y firent une muraille seiche des pierres que le canon avoit abbatues, avec d'aultres matieres, que la bresche fut tout aussi-tost remparée et mise en un tel estat de deffence qu'elle ne fust poinct assaillie; aussi que, entre aultres moyens, ils tirerent une tranchée derriere la bresche flanquée bien à propos, et sur icelle dresserent des barricades pour leurs harquebusiers couverts; et l'accommoderent de telle façon qu'ils l'estimoient plus forte qu'auparavant.

Mais le lendemain, dès la poincte du jour, il feist dresser la batterie en ung aultre endroict devers la tour de laquelle les assiegés avoient faict abbattre la couverture; et fust si furieusement battue, que la bresche estoit raisonnable: occasion que plusieurs braves capitainnes, suivys de grand nombre de soldats, entreprindrent de s'en rendre maistres, et donnerent fort brusquement jusques au-dessus de la bresche. Mais elle fut debattue de telle hardiesse et dexterité, que les nostres furent contraincts de se retirer: qui ne fut sans une grandissime perte d'une part et d'aultre, plus toutefois de ceulx de dedans, et de leurs meilleurs soldats, tant par la fureur de l'artillerie que de coups de main.

Qui fut cause que monsieur le mareschal essaya une aultre plus doulce voye, et escrivit au capitaine Piles que, s'il attendoit encores ung aultre assault, qu'il estoit perdu, et, s'il ne mouroit en combattant, sa mort seroit ignominieuse, car par justice, et déclairé roturier avec toute sa posterité, pour servir d'exemple à tous subjects rebelles, usurpateurs, contre tout droict divin et humain, des villes de son roy et souverain seigneur; l'advertissant, au reste, que Lusignan et Xainctes estoient en l'obeissance du roy, et qu'il demeureroit tout seul au milieu des forces royalles et pays des catholiques, sans vivres ny toutes munitions de guerre; et le mettoit enfin dehors de toute esperance de secours, l'asseurant que les princes avoient desjà passé la Dordonne après cette bourrasque de Montcontour, et d'aultres rencontres ausquelles ils avoient toujours eu du pire; et que, à ceste cause, il print bien garde à luy, sans faire ainsi l'oppiniastre: quant à sa personne et les siens, il luy promettoit, en foy de gentilhomme d'honneur, qu'il les recevroit à une composition si honneste, que luy et eulx auroient une grande occasion de se contenter.

Ceste lettre, avec une si grande seureté, et signée d'un tel seigneur et mareschal de France, ouvrit les esprits de Piles et des principaulx, qui eussent volontairement presté l'oreille à une honorable composition, veu le peu d'hommes et la faulte qu'ils avoient de toutes munitions, que de bouche, que de guerre; et firent responce qu'ils demandoient une trefve de dix jours,

pour envoyer devers les princes; et que si au bout dudict terme il ne leur venoit du secours, ils se soubsmectroient à sa volonté; et que l'honneur des armes leur commande d'en user ainsi; de quoy ils le font juge comme chef des armées et des guerres, et du devoir honorable de tous ceulx qui les suyvent. Ce que monsieur le mareschal facilement leur accorda, comme chose fort raisonnable, et à laquelle tout homme, quel qu'il soit, qui garde une place pour ung prince, est tenu, s'il ne la perd par force et d'assault, de n'entrer poinct en composition ny capitulation, sans le commandement et advis de celluy qui la luy a donnée en charge.

Ceste trefve ainsi accordée et publiée partout, un grand nombre de seigneurs et de capitainnes de gendarmerie vindrent trouver monsieur le mareschal, pour se resjouir avecques luy de ce grand heur d'avoir rangé la ville que l'on estimoit sur toutes celles du Poictou, après La Rochelle, la plus forte, et quasi imprenable. Et entre aultres seigneurs y arriverent les ducs d'Aumalle et le comte de Martigues, gouverneur de Bretaigne; lesquels mondit sieur le mareschal receust fort honorablement avec salves d'escopeterie et de canonades; et les feist loger de mesme, déferant au duc d'Aumalle toute la charge et commandement en l'armée, comme de donner le mot, poser les gardes et recevoir tous les pourparlers qui viendroient de la part de ceulx de dedans, pour y respondre et donner l'ordre qui y seroit requis. Ce qu'il ne voulut accepter, saichant que le roy et son altesse ne l'auroient pas agreable, d'aultant qu'il y estoit instalé de leur propre mouvement et franche volonté; aussi que, estant mareschal de France, c'est le vray devoir de son estat que de commander aux sieges et aux armées; et d'entreprendre là-dessus sans ung ample pouvoir de sa majesté, il craindroit que cela luy fust reprochable, et qu'il deust respondre de tous les malheurs et desastres qui pourroient survenir en ce siege en son honneur et sa vie.

CHAPITRE XLV.

Diverses circonstances du siége de Saint-Jean-d'Angely.

Monsieur le mareschal ayant faict ceste honorable deference, suyvant son honnesteté accoustumée, à un tel prince, sur ce reffus ne l'en voulust importuner davantaige, mais chercha tous les moyens de le bien traicter, et M. de Martigues, avec les principaulx de leur suicte, sans y espargner aulcunement la despence; où se trouvoient quelques capitainnes de dedans, car il y avoit ostaige d'une part et d'aultre, ausquels on faisoit bonne chere. Mais le capitainne Piles, et ung aultre nommé La Motte-Pujoz, plus opiniastres que tous, n'y voulurent jamais venir, et se retiroient seurement, la nuict venue, en leur ville.

Cependant les dix jours expirerent sans que jamais on eust aucunes nouvelles ni responce des princes, encores qu'ils y eussent envoyé ung nommé *La Personne*, capitaine fort experimenté et aux armes et aux affaires d'estat; mais il n'y voulut poinct retourner, cognoissant le peu de moyen des princes de leur donner secours, et encores moindre de ceulx de Saint-Jean d'Angely de pouvoir resister à ung si brave chef d'armée, qui avoit entamé leur ville d'une si furieuse façon.

Qui fut cause que monsieur le mareschal envoya sommer Piles de lui tenir promesse, ou qu'il l'alloit ruyner de fond en comble; lequel respondit, par le herault et trompette qu'il y avoit envoyés, qu'il aymoit mieulx mourir au combat, en deffendant ce qui luy avoit esté baillé en garde avec son honneur, que d'estre, luy et ses compaignons, taillés en pieces quand ils seroient sortys de-là; et que le bruict en estoit tout commun en son armée, et que desjà ses soldats se vantoient de leurs armes et chevaulx.

Sur quoy monsieur le mareschal le luy renvoya pour l'asseurer que ce bruict estoit trèsfaulx, et qu'il aymeroit mieulx mourir que de commettre une telle villainie et meschanceté; et que tant s'en fault qu'il permette que cela advienne, qu'il les accompaignera plustost jusqu'au lieu de leur seureté, et leur permettra de sortir armes, chevaulx et la vie saulve, avec tout leur bagaige; leur promettant de leur tenir ceste capitulation sur son honneur et sur sa vye, et la leur envoyera signée de sa main et scellée du scel de ses armes, quand ils la vouldront envoyer querir : qui estoit une offre pleine de clémence et de courtoisie, attendu leur trèspiteux estat. Mais le hérault et le trompette s'en revindrent sans responce, disants qu'à grande

peine leur avoit-on donné le loisir de parachever leur créance.

A ce villain et indiscret *rebuffe*, les ostaiges furent renvoyés d'une part et d'aultre, et commencea monsieur le mareschal à chercher quelqu'aultre endroit pour dresser une nouvelle batterie, se doubtant bien que les premieres avoient esté remparées : et furent toute nuict placés huit canons devant les tours et bastions du chasteau ; la porte duquel en moins de rien fut myse par terre, de laquelle on sortoit pour aller sur une plate-forme qui estoit au-devant du chasteau, laquelle semblablement fust myse en pouldre, y estant monsieur le mareschal, non sans grand dangier de sa personne, qui faisoit tirer en grande furie, se sentant picqué, veoire pippé de ces dix jours.

Quoy voyants, ceulx de dedans firent bientost ung aultre passaige dedans le fossé et une ouverture à la muraille de la ville, hors laquelle ils dresserent une palissade pour flanquer et défendre le chasteau ; et abattirent, oultre cela, une partie d'une aultre tour du costé de Taillebourg, où M. de Martigues fut tué d'une arquebusade par la teste. Mais toutes leurs diligences, fatigues et travaux, qui furent merveilleux, ne leur servirent de rien, ny leurs saillies, qui furent assez braves, qu'ils hasarderent en faveur de leur nouveau secours : car tousjours monsieur le mareschal leur gardoit ung dessert et une queue derriere qui les ruynoit : et oultre ce, ils furent tant fouldroyés de l'artillerie, y ayant adjousté cinq pieces, qu'ils n'avoient quasi lieu seur de retraicte en la ville, et les menaçoit, s'ils ne se rendoient bientost, qu'il ne les vouloit pas prendre d'assault general, mais les tuer tous là-dedans à coups de canon.

Estant en telle extrémité les assiegés, et que la plate-forme sur laquelle ils avoient fondé leur conservation estoit à toute heure percée à jour par les grandes couleuvrines, pour estre de terre neufve et faicte de frais, et que plusieurs de la ville y estoient ordinairement tués ou blessés, ils contraignirent Piles d'entrer en capitulation ; à quoy force luy fut de condescendre, tant pour la très-grande et commitoire instance qu'ils en faisoient, que pour le peu de moyen qu'ils avoient de plus resister.

CHAPITRE XLVI.

Capitulation de Saint-Jean-d'Angely. — Le roi donne au mareschal de Vieilleville le gouvernement de Bretagne.

Monsieur le mareschal, qui sçavoit tout ce qui se faisoit là-dedans, l'envoya sommer par un herault de se rendre ou de mourir sans misericorde. Piles, très-aise de ceste sommation, car il y eust été reprochable d'en entamer le premier les propos, respondit qu'il estoit tout prest, en luy envoyant la seureté par luy cy-devant mentionnée et signée de sa main. De quoy monsieur le mareschal advertyt incontinent sa majesté, la suppliant de venir en personne pour les recevoir elle-mesme, luy promettant que auparavant cinq heures expirées il entreroit dedans.

De quoy le roy très-joyeulx s'achemine en toute diligence droict au camp. Où arrivé, M. le mareschal manda tout incontinent à Piles que, affin qu'il ne doubtast plus des seuretés promises, il vouloit qu'il les eust de la main du roy, et qu'il se gardast bien de plus rien revoquer en doubte; car ceste longueur lui estoit très-odieuse : et luy furent envoyés les articles de la capitulation signés de la main de sa majesté, qui estoit telle :

1° Que les assiegés sortiroient de la ville, bagues saulves, avec leurs armes et chevaulx, et enseignes desployées;

2° Qu'ils ne porteroient les armes pour la cause generale de la religion, de quatre moys;

3° Qu'ils pourroient, tant habitants que estrangiers, se retirer où bon leur sembleroit, en toute seureté, et qu'ils seroient accompaignés jusques au lieu de leur retraicte choisy par eulx. et où ils voudroient aller, par Biron et Causseins; et que tout le reste de ce jour, et toute la nuict, ils troussassent bagaige pour partir le lendemain sans aulcun delay, sur peine de la mort honteuse et cruelle ; ce qu'ils firent : qui estoit le dernier jour des sept semaines que monsieur le mareschal y avoit planté le siege. Et sortirent par la porte de Mataz, premierement huict cents hommes de pied, sans tambour ny enseigne arborée, estant M. d'Aumalle exprès posé à ladicte porte pour cest effect ; et trois cents chevaulx de faction, avec ung grand charroy de bagaige; puis grand nombre de reffugiés. Et sa majesté entra par la porte d'Aulnys, accompaignée de monsieur le mareschal et

de tous les seigneurs de sa suycte; laquelle fust fort esbahye des ruines que l'artillerie y avoit faictes, comme aussi fust la royne sa mere, le cardinal de Lorraine et tous les aultres. Et, estant la ville en son obéissance, il print M. le mareschal de Vieilleville, en la presence de tous, par la main, et luy dist telles parolles : « Mon mareschal, vous avez faict tant de services à la couronne toute vostre vye, de si grande importance, au grand hazard de vostre personne et mespris de la mort, et sans aulcune recompence, que je m'estimerois le plus ingrat prince du monde, et indigne sur tous d'estre fidelement servy, si presentement je ne commençois à vous remunerer selon vostre merite, s'y offrant une si bonne et grande occasion de la mort du feu sieur de Martigues, gouverneur de Bretaigne; vous donnant et faisant present, à la veue de toute ceste honorable compaignie, et principalement de la royne ma dame et mere, de son gouvernement; affin que sur vostre vieil aige vous ayez moyen de me faire service estant en vos maisons, car, à ce que j'entends, la plus esloignée de la duché n'en est qu'à dix ou douze lieues. » Et ce disant, print les lettres d'estat dudict gouvernement des mains d'un des secretaires des commandements et les myst entre les siennes. Qui les receust avec un très-humble remercyement, luy disant que s'il luy avoit donné une riche comté par heritaige, il ne s'estimeroit pas mieulx ny plus dignement recompencé. Et tout à l'instant, avec une très-volontaire permission de sa majesté, il créa M. le marquis d'Espinay son lieutenant-general au gouvernement de Bretaigne, et donna à M. Duilly, son aultre gendre, le gouvernement de Metz, comme voisin, estant des plus anciennes et signalées maisons de Lorraine. De toutes lesquelles promotions lettres furent despeschées par commandement exprès de sa majesté, et ce avec ung grand contentement et applaudissement de toute l'assistance, qui estoit infiniment resjouye de ce que principalement le gouvernement de Bretaigne estoit advenu, et par grand merite, et disoient les plus grands, à M. le mareschal de Vieilleville; et louoient tous en general bien haultement sa majesté d'avoir si bien approprié la chose à son poinct; car en meilleure main ne pouvoit-elle commettre une si honorable charge, ny qui en sçaura rendre meilleur compte.

Estant ainsy toutes choses disposées au contentement du roy et d'un chacun, sa majesté reprend le chemin de Luret. Mais sur son partement monsieur le mareschal le supplia de nommer un gouverneur pour la place, avec quelques forces, attendant qu'il aict faict raccommoder et mettre en deffence les ruynes de l'artillerie, offrant d'y demeurer encores ung bon moys pour son service, pour donner ordre et remettre toutes choses en bon estat premier que d'en partir.

Ce que le roy trouva très-bon; mais il luy defera la nomination d'un gouverneur, et qu'il auroit très-agreable celuy qu'il y commettroit, s'asseurant bien, puisqu'il part de sa main, qu'il luy fera très-fidele service et ne luy sera jamais trahistre : ce que saichant, la royne mere l'envoya prier par son escuyer Foze d'y nommer Guytiniere; lequel, suivant ceste secrette priere y fust estably gouverneur, avec huict compaignies de gens de pied.

CHAPITRE XLVII.

Le duc de Montpensier demande au roi le gouvernement de Bretagne.

Leurs majestés ne furent par sitost arrivées à Luret, avec leur excellente suicte, que le duc de Montpensier se presente devant le roy, luy demandant, comme à genoulx, le gouvernement de Bretaigne. Auquel sa majesté respondit qu'il en avoit desjà pourveu ung très-brave chevalier, et de très-grand merite, qui estoit le mareschal de Vieilleville, et qu'il se devoit bien contenter de celuy de Daulphiné. A quoy il repliqua, et assez impudemment : « Et que deviendra, sire, le prince daulphin mon fils[1] ? Je le luy veux laisser, affin qu'il ne demeure inutile ny sans honorable charge, comme prince du sang royal de France qu'il est; et qu'il plaise à vostre majesté m'honorer de celluy de Bretaigne, suivant mesme les anciens accords qui furent faicts, quand la duché de Bretaigne fust incorporée à la couronne, entre le feu roy François vostre seigneur et grand-pere, et les estats du pays, qu'ils auroient toujours un gouverneur qui seroit prince du sang. » Et sur le reffus qu'en reïtera sa majesté, ledict duc de Montpensier s'advan-

[1] Le fils du duc de Montpensier était dauphin d'Auvergne.

cea fort effrontément de proferer de telles parolles : « Comment, sire? est-ce le respect que votre majesté porte à ceulx qui ont cest honneur de vous appartenir, de preferer un gentilhomme à leur advancement, et ne considerer pas que si Dieu avoit faict sa volonté de vostre majesté, de Monsieur et de M. le duc d'Alençon vos freres, la succession de vostre couronne appartient à ceulx qui portent mes armes et mon nom, et en sont vrais et legitimes heritiers; et que malaisément, sire, me donneriez-vous ladicte duché par heritaige, que vous m'en reffusez le gouvernement pour vostre service?

« Et quant aux merites, sire, je n'ai jamais abandonné Monsieur en tous les combats et batailles qui se sont donnés depuis deux moys contre vos ennemys, où, par son mesme tesmoignage, je y ai faict ce que le prince d'honneur et l'homme de bien y sçauroient faire, au grand hasard et dangier de ma vie : et y est encores mon fils, le prince Daulphin, qui a couru une pareille fortune, et la court tous les jours. » Et après ces parolles, il se print à plourer bien fort, et plus qu'il n'est decent, non pas seulement à ung prince ou quelque seigneur, mais à tout homme commun et de basse qualité aigé de quarante ou cinquante ans.

A ce langaige et à ces odieuses larmes, toute l'assistance se troubla merveilleusement, et en receust en soy-mesme une grandissime honte : la royne mesme se retira, rougissant d'une telle pusillanimité. Mais le cardinal de Bourbon, portant le mesme nom du duc, et le cardinal de Lorrainne avec d'aultres seigneurs, remonstrerent à sa majesté qu'encores falloit-il avoir esgard à ung tel prince, et que le mareschal de Vieilleville ne vouldra pas tenir son estat contre le gré d'un duc de Montpensier; et beaucoup d'aultres particuliers discours, qui furent tant demenés et debatus sur le champ en la presence de sa majesté, qu'elle fust contraincte de depescher, à son très-grand regret, voire crevecueur, le sieur du Peron devers M. le mareschal de Vieilleville, pour le prier de luy renvoyer ses lettres d'estat du gouvernement de Bretaigne, avec charge expresse audict du Peron de ne rien oublier de tout ce que le duc de Montpensier avoit dict et faict en ceste poursuicte, et de bien observer semblablement tous les propos que le mareschal aura tenus en ceste precipitée et maudicte revocation, pour les luy rapporter fidelement et au vray, sans rien desguiser ou dissimuler; avec promesse très-asseurée qu'il luy fera, de sa part, de le recompenser au double en la premiere occasion qui s'offriroit; et que cependant il luy envoyoit dix milles escus pour le rembourser de la despence excessive qu'il avoit faicte en toutes ces dernieres guerres civiles; et qu'il se garde bien de les reffuser, aultrement qu'il ne l'aimera jamais.

M. du Peron arrivé à Saint-Jean-d'Angely, avec une trouppe et la susdicte somme en or, monsieur le mareschal le receust à bien grande joye, car il l'aimoit et le cognoissoit fort favori du roy et de la royne sa mere (aussi fust-il mareschal de France); mais il ne sçavoit pas l'occasion de son voyaige. Et après disner il lui demanda s'il estoit survenu quelque desastre, veu que son visaige faisoit demonstration de quelque sinistre advanture. Lequel luy respondit qu'il vouldroit avoir payé mille escus, et que le roy eust baillé ceste charge à ung aultre; mais sa majesté l'a contrainct de la prendre, saichant qu'il l'auroit bien agreable de luy, pour l'amitié qui estoit entre eux-deux. Alors il commencea de la deduire de poinct en aultre, et tout au long, sans rien obmettre ny adjouster, excepté qu'il ne voulut pas dire la somme que sa majesté luy envoyoit.

CHAPITRE XLVIII.

Le mareschal de Vieilleville cède le gouvernement de Bretagne au duc de Montpensier.

Ceste créance finie, monsieur le mareschal, au lieu de se fascher, se print à rire, luy disant qu'il n'estoit besoing que sa majesté luy envoyast un tel messaiger; car, par le moindre valet ou huissier de chambre, il luy eust tousjours renvoyé ses lettres d'estat, d'aultant qu'en tous pouvoirs et toutes lettres d'offices, de quelque grandeur ou dignité qu'elles soient, de surintendance, ou des armes, ou de judicature, ceste clause, *tant qu'il nous plaira,* n'y est jamais obmise. « Mais je suis très-marry, dist-il, que M. de Montpensier, qui est ung valeureux prince, se soit tant laissé gaigner à l'ambition, qu'il aict usurpé les armes du sexe feminin pour parvenir à ses desirs et courir sur ma fortune. »

Et tout en l'instant luy delivra les lettres, qu'il eust portées luy-mesme, sinon qu'il estoit empesché pour mettre en deffence le ravelin et la tour de la porte d'Aulnis en toute diligence, ainsi qu'il luy feist veoir en rondant la ville, ayant eu advis qu'il descendoit des trouppes d'Angoulesme, où estoient les princes; incertain toutesfois de l'intention de ceste descente ny à quelle fin; mais qu'il se falloit tousjours se tenir sur ses gardes, crainte d'une surprise; aussi que la ville n'estoit pas bien purgée en son dedans, car les habitants ne faisoient incessamment que gemir et s'attrister pour ce changement de seigneur et de religion.

Quand ce vint au congé prendre, M. du Peron luy dist qu'il luy avoit celé jusques à ceste heure le mot pour rire, qui estoit que sa majesté luy faisoit present de dix mille escus en or pour commencer à le rembourser de la despence infinie qu'il avoit faicte depuis cinq ou six ans pour son service, et faisoit encores tous les jours sans aulcune recompense.

Sur quoy monsieur le mareschal luy respondit que pour rien il ne les prendroit, et qu'il les pouvoit bien remporter. Mais le sieur du Peron incontinent replicqua qu'il se gardast bien d'entrer en ce reffus, car il perdroit l'amitié de son roy et souverain seigneur, sans l'esperance de la pouvoir jamais recouvrer. En quoy ledict sieur du Peron luy avoit faict un traict de vray amy; car, cognoissant son humeur, et qu'il s'asseuroit qu'il les reffuseroit, il retira de sa majesté, avant partir, deux lignes seulement, escrites et signées de sa propre main, contenants ces mots:

« Si M. le mareschal de Vieilleville reffuse les dix mille escus que je luy envoye par le sieur du Peron, il peult bien se confiner pour jamais en sa maison; car je ne l'aimeray de ma vie, et le bannis éternellement de ma compaignie et de ma conversation. » Ainsi signé, Charles.

Quand monsieur le mareschal eust veu ces trois lignes, escrites et signées de la main du roy, contenant telles protestations, il jugea bien qu'elles procedoient d'une merveilleuse et très-cordiale affection en son endroict, et qu'il ne luy faisoit poinct ce present à regret; et se resolut de les prendre. Mais, en la presence dudict sieur du Peron, il en departit bonne somme à MM. d'Espinay et de Duilly pour les contenter de la vaine esperance des estats dont ils avoient esté frustrés par les larmes du duc de Montpensier : et usa de pareille liberalité en l'endroict des gentilshommes cy-dessus nommés, qui l'avoient tousjours suivi et assisté, dont ils avoient tous grand besoing, leur faisant accroire que le roy leur departoit ces presents en consideration de leurs bons services, ce qu'ils estimerent plus que le mesme argent; qui ne fust sans le remercier avec toute humilité, ignorants que ceste souvenance du roy en leur endroict leur provenoit de ses remonstrances; qui accreust leur volonté de le suivre tousjours, et ne l'abandonner jamais jusques à la mort en tous les voyaiges qui se presenteront pour le service de sa majesté et le sien.

Ainsi s'en va M. du Peron très-content; qui n'oublia rien, estant devant le roy et la royne sa mere, de ce qu'il avoit veu et ouy, ny generalement de tout ce qui s'estoit passé en sa presence. Chose que leurs majestés admirerent grandement, et non sans plusieurs très-considerables raisons; desquelles la premiere, qu'il avoit renvoyé si liberalement ses lettres d'estat sans les lacerer et se despiter, ou quicter son service, et peult-estre chercher l'aultre party, comme quelques aultres eussent bien faict : la seconde, qu'il s'est contenté de tourner en risée les larmes du duc de Montpensier, qui luy ont ainsi detourné sa fortune, sans aultrement le mauldire ny maulgréer, ou bien de s'en ressentir par quelque traict de vindicte, et d'employer les grands moyens qu'il en a, tant par soy-mesme que par le grand nombre de ses amis.

Et pour la troisiesme, ils cognoissent bien peu de grands seigneurs en France, voire jusques à quelques princes, qui n'eussent pas failly de mettre la somme de dix mille escus en leurs coffres, au lieu de la liberaliser comme il a faict : car ledict sieur du Peron jura devant leurs majestés, levant la main, que des vingt sacs de cinq cents escus piece, il ne luy en estoit pas demeuré huict entiers : « Et n'y eust pas Guytiniere, gouverneur nouvellement instalé à Sainct-Jean-d'Angely, à qui il n'en departit, luy recommandant le service de vos majestés et son honneur, parce qu'il l'avoit collocqué en ceste charge et preferé à trois braves et très-experimentés capitainnes qui briguoient cest estat à toute force.

« Mais bien plus, dist ledit sieur du Peron au roy, que monsieur le mareschal luy donna les trois cents escus comme de vostre part, et que vous luy faisiez ce present pour accroistre son affection à vostre service, qui ne seroient nullement deduicts ny rabbatus sur ses gaiges et estat; et qu'il fust vigilant et soigneux au-dedans de la ville et sur les habitants, aultant ou plus qu'au dehors.

— Vrayment, dist le roy, voilà ung traict d'ung très-digne et très-fidele serviteur, et ne pense pas qu'il s'en trouve encores une couple de semblables en tout mon royaume, ny qui d'un tel zele et ardeur affectionne mon service.

— C'est, respond la royne, ce que je vous ay tousjours dict, que nous avons ung merveilleux dommaige que tous ceulx qui conduisent vostre couronne ne luy ressemblent; car toutes les affaires s'en porteroient mieulx, et prospereroient à veue d'œil, estants toutes ambitions, pilleries et concussions hors des cueurs et des esprits de ceulx qui manient les principales charges de cest estat. »

Toutes choses ainsi passées, le roy delibera de se retirer, s'asseurant bien que monsieur le mareschal n'abandonneroit poinct Angely qu'il ne l'eust bien remparé, fortiffié et mys en toute deffence, et laissé Guytiniere bien instruit de tout ce qui concernoit la conservation de la place. Et partirent leurs majestés de Luret pour venir à Coulonges-les-Reaulx, où ils firent leur feste de Noël. Monsieur le mareschal, d'aultre part, après avoir donné bon ordre à tout, s'en alla à Durestal, si ennuyé et fatigué de corps et d'esprit, qu'il en tomba malade. Mais la frequente visitation de ses parents et amys favorisa en moins de trois semaines sa reconvalescence, encores plus le soing qu'avoient leurs majestés de sa santé; car il ne passoit sepmaine qu'il ne vînt deux ou trois, tant gentilshommes que gens d'aultre qualité, de leur part pour en sçavoir des nouvelles.

CHAPITRE XLIX.

Conseil donné au roi par le mareschal de Vieilleville pour la pacification des troubles.

Finalement, après tant de combats, rencontres, deffaictes et prises de villes, tant d'une part que d'aultre, le pourparler de la paix se myst en avant, qui fust debatu par les deputés de chasque costé ung mois entier, faisants tous bonne myne en maulvais jeu, car les deux armées estoient fort diminuées, et necessiteuses de toutes munitions de bouche, et de fourraiges pour les chevaux, et d'aultant que ceste guerre se faisoit en fort hyver.

Ce neantmoins, ils estoient tous si opiniastrés et arrestés en leurs articles et propositions, qu'il n'y avoit pas grande esperance qu'elle se deust conclurre; car le roy, pour mourir, n'eust souffert que ses subjects luy donnassent la loy. Les protestants, d'aultre part, ne vouloient nullement plyer aux articles qui offenceoient leur religion. Cependant la guerre se continuoit tousjours, durant laquelle il se trouvoit souvent quelque bycoque prise, et de braves capitainnes et soldats tués en telles factions.

En telles altercations, M. le mareschal de Vieilleville arrive. De quoy leurs majestés furent ravyes d'aise et de contentement ce qui se peult, luy disants qu'il estoit venu fort à propos pour advancer la conclusion de la paix qu'elles desiroient infiniment, voyants une desolation universelle en ce royaume; et qu'il estoit necessaire qu'il allast au lieu de la conference pour essayer d'y mettre une bonne fin; et qu'il n'espargnast non plus leurs deputés que ceulx des protestants; et s'asseuroient que sa venue y apporteroit une bonne et très-desirée resolution à toutes les affaires qui estoient en terme.

Monsieur le mareschal dist au roy qu'il estoit tout prest de partir, et se sentoit très-honoré de ceste charge; mais qu'il s'estonnoit grandement de la deffectuosité d'esprit de tous ceulx qui sont auprès de sa majesté, de penser que l'on puisse faire la paix et la guerre tout ensemble, veu que le premier eschelon pour parvenir à ce grand bien de paix est la trefve; car, en leur negociation, il ne fault que une nouvelle de la mort de quelque seigneur ou capitainne signalé, ou la prise d'une villette ou de quelque fort d'importance, pour renverser par desdaing et animosité tout ce qui aura esté conclu en huict jours, et les faire aigrir les ungs contre les aultres.

« Par ainsi, il est très-necessaire que vostre majesté la fasse incontinent publier, affin qu'il y aict suspension d'armes, au moyen de laquelle

on s'entre-visitera; qui pourra amollir les plus obstinés, tant d'une part que d'aultre, et se reconcilier en bons et naturels Français; aussi qu'il ne peult estre qu'en telle assemblée, il ne s'en trouve qui soient parants, lesquels, pour vivre ensemble, pourront ligierement passer, voire rayer beaucoup de difficultés.

«L'aultre poinct, sire, consiste que vous envoyez en toute diligence devers les princes de l'empire, qui sont aujourd'huy assemblés à Hildelberg pour festoyer les nopces du prince Casimir, fils du comte Palatin, avec la fille du duc Auguste de Saxe, qui leur portera de vostre part les articles de la paix que vostre majesté entend promettre à vos subjects; et qu'il ne tient pas à vous que la chrestienté n'est paisible, affin de se réunir tous ensemble pour faire teste à l'ennemy commun du nom chrestien, qui s'arme, ainsi que l'on dict, pour invahir la Germanie et tout l'empire; et que vous aymez mieux employer vos forces et les conduire en personne pour les secourir et y hasarder vostre vye, que de les ruyner et consommer contre vos subjects. Vous ne sçauriez croire, sire, de quelle efficace sera ceste depesche, de veoir en leur endroit la submission d'un si grand prince: pour le moins, les protestants se pourront bien asseurer de n'estre plus secourus de leur costé, quand on cognoistra qu'ils sont cause de tout le mal par leur rebelle obstination.»

CHAPITRE L.

Le mareschal de Vieilleville assiste aux conférences de la paix. — Courrier envoyé en Allemagne.

Il est impossible de dire de quelle admiration le roy et la royne sa mere, les princes et tous les seigneurs là présens, receurent ce très-saige conseil et advis, disant universellement que Dieu l'avoit bientost guery pour le leur envoyer, et que c'estoit la seule voye pour parvenir à ce bien tant desiré, et que necessairement il la falloit suyvre : de sorte que tout en l'instant on depeschea en poste un courrier devers les princes de l'empire avec lettres du subject ci-dessus.

Et le mesme jour monsieur le mareschal fust envoyé au lieu de la conference, pour annoncer aux deputés d'un et d'aultre party la volonté du roy pour la trefve; qui n'oublia de les bien tancer de leur folle entreprise de penser faire la guerre et la paix tout ensemble; que, s'ils eussent bien entendu les affaires d'estat, ils eussent commencé par une suspension d'armes premier que d'entrer en negociation de paix; leur alleguant les raisons qu'il avoit cy-dessus deduictes au roy, et beaucoup d'aultres qui luy vindrent en la fantaisie, et dignes d'un tel personnaige.

Tous ces deputés en general furent fort honteulx de s'estre ainsi oubliés, remectans ceste lourde faulte sur leurs chefs, qui les avoient ainsi faict precipiter en ceste conference, sans aultrement considerer ce qu'il leur avoit, de sa grace, remonstré, qui estoit, à la verité, le seul moyen de parvenir à la conclusion de la paix; et qu'il estoit très-necessaire de la faire publier; le remercyans tous universellement de son bon conseil, qui partoit d'un entendement très-solide et de l'esprit d'un seigneur très-experimenté et consommé aux affaires d'estat : et prindrent tous ceste reprimende de très-bonne part, comme d'un seigneur illustré de ceste imperieuse dignité de mareschal de France. Quant au courrier, il fist une extresme diligence, et trouva à Hildelberg la feste des nopces susdictes encores en sa grande vigueur; car en ce pays-là elles durent un mois ou six sepmaines entre les princes, d'aultant que jamais ne s'assemblent que pour telles festes, ou pour une diete qui concerne le bien public et de l'empire : et estoient en ceste compagnie Jean Federic, comte palatin, prince electeur du Saint-Empire, frere du marié; Auguste, duc de Saxe, aussi electeur, frere de l'espousée; Georges-Federic de Saxe, son frere; le marquis de Brandebourg; Loys, duc de Wyrtemberg; Guillaume-Phylippes son fils; Georges, landgraff de Hessen; Adolff, duc de Holstein; Charles, marquis de Baden; et plusieurs aultres, que je laisse pour éviter prolixité.

Lesquels tous, en general, furent merveilleusement esbahys, et aises quant et quant, de l'offre que si liberalement leur faisoit un roy de France, y comprenant tous ses moyens et sa vye; et protesterent unanimement, par une response generale et fort authenticque qu'ils luy firent, de luy fournir toutes leurs forces pour contraindre ses subjects de condescendre à la paix, veu qu'il se submettoit à si grande raison,

ainsi qu'ils avoient veu par ses articles, les laissant vyvre en liberté de conscience, et principalement tous gentilshommes ayants haulte justice ou plain fief de Eaubert, avec permission franche et libre de faire exercice de leur religion pour eulx et leurs familles, sans plus, en telle de leurs maisons qu'ils vouldront choisir; et le remercyerent les princes de sa bonne volonté en leur endroict.

Lesquels, en escrivirent aultant aux chefs de l'armée française protestante, les admonestant, sur peine d'encourir pour jamais leur inimitié, de condescendre à une paix si raisonnable, et de se reconcilier avec leur prince naturel, leur roy et souverain seigneur; et qu'ils considerassent que leurs guerres civiles ruynoient leur royaume non-seulement, mais tous leurs voisins en souffroient de très-grandes pertes, et principalement l'empire, de quoy la sacrée majesté de l'empereur estoit très-ennuyée, et commenceoit à s'en fascher bien asprement; qui ne leur pouvoit revenir qu'à une grande confusion; et qu'ils y pensassent sincerement et avec bon conseil.

CHAPITRE LI.

Le traité de paix est conclu et signé.

Le courrier arrivé, sa depesche fust leue en plein conseil. De quoy leurs majestés furent très-aises et infiniment satisfaites, ensemble tous les princes et seigneurs de la suycte; encores plus quand on eust leu les lettres que les princes susdicts escrivoient aux chefs de l'armée protestante, car elles estoient en forme de patente et non closes; ausquelles il n'y avoit prince d'Allemaigne susdict, et d'aultres qui ne sont nommés, qui n'y fust signé et aulthenticquement paraffé à leur mode, et au-dessous leur cachet apposé, qui sont bien aultres et plus grands qu'à la française, car ils sont tous timbrés.

Le roy vint embrasser monsieur le mareschal, lui disant que la France luy estoit fort tenue et obligée; car il voyoit bien que, par son bon advis et très-saige conseil, elle jouyroit du benefice de la paix, qui estoit la seconde après celle qu'il avoit moyennée à Orleans; louant Dieu de ce qu'il avoit faict son jugement sur celuy qui l'avoit enfraincte et rompue.

Monsieur le mareschal, après avoir remercyé en toute humilité sa majesté d'une telle faveur, tant du langaige que de l'embrassade, prend le courrier et le meine au lieu de la conference, qui ne s'estoient poinct désassemblés, toujours communiquants de quelques poincts, attendans l'expiration de la trefve qui n'estoit que pour le terme d'ung moys; et le voyaige du courrier ne dura que trois semaines; à tous lesquels il monstra les lettres des princes d'Allemaigne, celles seulement qui s'addressoient aux chefs du party contraire.

Lesquels furent comme tous esperdus et estonnés en toute extremité. Mais monsieur le mareschal leur dist que ce n'estoit rien ou bien peu que ces lettres au prix de la créance, qui porte « que si vous n'obéissez à vostre roy, mesme en chose si raisonnable, vous aurez auparavant deux moys plus de cinquante mille hommes de pied et de quarante mille chevaulx sur les bras. Voylà les lettres, portez-les à vos princes et leur dictes qu'ils prennent garde à eulx, et qu'ils ne se perdent pas, mais que je les prie qu'ils se conservent; car ils ont irrité merveilleusement contr'eulx l'empereur, les princes et tous les estats de l'empire, par leur opiniastreté. Et quant à vous, dist-il aux deputés du roy, sortez d'icy, je romps ceste assemblée. » Commandement qui intimida davantaige les deputés du party contraire. Et ainsi un chacun sur le champ se retira, les ungs fort joyeulx, les aultres en une très-angoisseuse perplexité.

Monsieur le mareschal, retourné devers leurs majestés, leur rapporta en plain conseil, sans rien oublier et au vray, tout le langaige qu'il avoit tenu à toute l'assemblée, qu'elles estimerent merveilleusement. Et luy demandant le roy s'il avoit aussi communiqué les siennes en public, il respondit qu'il eust faict un traict de très-malhabile homme, car ses ennemys eussent creu que luy-mesme les recherchoit de la paix. « Mais bien plus, dist-il à sa majesté, pour leur enraciner davantaige l'espavente dedans le cueur, j'ay d'authorité absolue rompu l'assemblée, et ay ramené avec moy vos deputés; et veulx mourir si devant deux jours ils n'envoyent devers vostre majesté pour requerir ce qu'ils ont tant debatu et reffusé. »

A ces parolles le roy et toute l'assistance prindrent une admirable oppinion de sa pru-

dence, et qu'il n'estoit possible de mieulx proceder aux affaires d'importance et d'estat; et ne pouvoient imaginer qu'il y eust encores au reste du royaume personne d'une telle promptitude d'esprit, ny qui le peust seconder en ses inventions, auxquelles Dieu adjoustoit un très-grand heur.

Trois jours ne se passerent pas que Beauvais-La-Nocle, La Personne, les capitaines Piles et Pluviault, arriverent à la cour (car la trefve duroit encores), demandans M. le mareschal de Vieilleville; lequel les envoya querir en son logis; et luy presentent les articles de la paix, signés de Henry de Bourbon, Gaspard de Coligny, de Lorges, Theligny, et de neuf ou dix aultres des plus grands et apparans de leur party; le supplierent de les mener devant le roy, pour s'acquicter de leur créance envers sa majesté de la part du prince de Navarre et de leurs aultres superieurs; ce qu'il fist: laquelle les receust et leur donna audiance à grandissime joye, estans lesdicts articles tous pareils, sans diminution ou augmentation, à ceulx qu'il avoit envoyés aux princes d'Allemaigne. Et tout en l'instant la paix fust conclue et arrestée par sadicte majesté. Et par ung merveilleux desir qu'elle avoit de la garder inviolable, elle la fist jurer à la royne sa mere et à tous les princes, seigneurs et plus signalés de sa suicte là presents, et envoya par ung gentilhomme d'honneur, tout en l'instant, à messieurs de la cour de parlement de Paris pour la faire omologuer et publier, avec commandement exprès de depescher gens en diligence par tous leurs bailliaiges et ressort pour cest effect.

Ceulx de l'aultre costé ne faillirent pas à ce devoir; car Beauvais-La-Nocle la feist pubier à La Rochelle et en toute la Guyenne; Theligny en fist aultant en leur armée, qu'il licencia par mesme moyen.

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Le roi prend la résolution d'envoyer les quatre mareschaux de France dans les provinces pour veiller à l'observation des articles de la paix.

Le roy, adverty en toute verité du très-heureux succès de toutes choses, et du grand devoir que ceulx du party contraire avoient faict en l'advencement et conclusion de la paix, sans connivence ou dissimulation, fust si ravy d'aise et de contentement, qu'il louoit Dieu en la presence de tous de la venue de M. le mareschal de Vieilleville, disant que par son industrie et très-saige conduicte il estoit en très-bon repos, qu'il conservera, avec l'aide de Dieu, tant qu'il vivra; et que de sa vye il ne fera la guerre en son royaume ny contre ses subjets, car c'estoit se battre soy-mesme et brusler la chandelle par les deux bouts.

La royne sa mere en disoit aultant, comme aussi faisoient les princes et courtisans de toutes qualités; de sorte que l'on ne parloit que des louanges de M. le mareschal de Vieilleville; disants que la France et eulx tous jouissoient du fruict de son labeur, sans lequel et ses heureuses inventions on seroit encores, les armes au poing, à s'entretuer et massacrer. Et fault noter que trois semaines durant que monsieur le mareschal sejourna à la cour, il mangea ordinairement à la table du roy, par commandement exprès que luy en fist sa majesté de n'y faillir; à laquelle faveur jamais prince, ny aultre, pour grand qu'il fust, ne porta envie ny jalousie, mais au contraire disoient qu'il l'avoit très-bien merité, et mieulx.

Or, estant cet edict publié à Paris, et depesches faictes pour le faire publier semblablement par tout le royaume, sa majesté, pour l'extreme desir qu'elle avoit qu'il fust perdurable, delibera d'envoyer les quatre mareschaulx de France par toutes les provinces, pour le faire observer et entretenir; leur departant la France en quatre. Et sur ceste deliberation elle appela monsieur le mareschal à part, en la présence de la

royne sa mere et de messieurs les ducs d'Anjou et d'Alençon, et un grand nombre de princes et seigneurs, et luy tint ce langaige :

« Mon mareschal, j'ay esté conseillé, pour entretenir mon royaume en bonne paix et perpetuelle union, de donner à chacun des quatre mareschaulx de France ung departement de toutes les provinces d'icelluy, pour y faire observer inviolablement mon edict de pacification, avec des pouvoirs si amples et generaulx, que quiconque se il vouldra opposer ne puisse eschapper la mort quand vous le y aurez condampné. Et à vous premièrement, affin que me puissiez faire service sans trop vous esloigner de vostre maison, j'ay ordonné les provinces de Bretaigne, d'Anjou, Tourraine, le Mayne, Chartrain, Berry, Orleans et Guyenne. »

Monsieur le marescal, remerciant très-humblement sa majesté, luy dist « qu'il ne pouvoit accepter ce departement pour deux raisons, qu'elle et toute l'assistance trouveront fort legitimes et pertinentes; dont la premiere est qu'il a tant de parants et bons amys en Bretaigne, Anjou et au Mayne, et beaucoup de bons et nobles subjects, que malaisement pourroit-il faire en homme de bien son service; car quelquefois la faveur de consanguinité, si l'on n'est assisté de Dieu, donne de grandes traverses à la justice.

« L'aultre, que M. de Montpensier, nouvellement installé au gouvernement de Bretaigne, s'opposeroit formellement à toutes mes ordonnances, picqué et irrité contre moy pour les causes qui sont trop cognues à vostre majesté, à la royne votre dame et mere, et à la très-illustre et très-excellente compaignie cy-présente; et feroit tous ses efforts de rendre ma charge très odieuse et conptemptible : qui me faict très-humblement supplier vostre masjesté de me honorer d'un aultre departement, et bien esloigné de ma patrie. »

CHAPITRE II.

Le mareschal de Vieilleville part pour se rendre en Bourbonnais.

Le roy, la royne, leurs altesses et toute l'assistance, furent merveilleusement esbahis d'une telle promptitude et solidité d'esprit, d'avoir sitost profondy ce qui luy pouvoit nuyre en ce departement. Et receurent leurs majestés d'une très-grande affection ceste raisonnable remonstrance, pour à laquelle plier et sur icelle le contenter changerent avecques le sien celuy qu'ils avoient donné au mareschal de Cossé, devenu mareschal par la mort du mareschal de Brissac son frere, qui estoit des provinces de Lyonnais, Forest, Beaujolais, Bourgoigne, Bourbonnais, haulte et basse Marche, Provence, Daulphiné, Auvergne et Vivarrais. Ce qu'il accepta fort gratieusement, avec protestation de faire un bon service à sa majesté et ne s'oublier nullement de son devoir; et n'engageoit pas moins que son honneur, sa vye et confiscation de tous ses biens, s'il se trouvoit en tout le cours de sa charge une seule connivence, secrette faveur ou corruption.

Et sur cette protestation il print congé de leurs majestés pour s'apprester à l'exercice de son departement; comme firent semblablement les aultres trois mareschaulx, chacun desquels avoit deux maistres des requestes pour les assister au faict de la justice, et ung maistre des comptes pour le faict des finances, affin que sa majesté fust entierement satisfaicte et esclaircie sur les malversations de ses subjects durant les troubles.

Ainsy nous partismes de Paris environ cent vingts chevaulx, y comprenant lesdicts commissaires et leurs trains, qui estoient messieurs de La Moignon et de Blancmesnil, conseillers du roy et maistres ordinaires des requestes, de son hostel, iceulx pour la justice; et M. de Myron, aussi conseiller du roy et maistre ordinaire de ses comptes, iceluy pour les finances. Et arrivés à Bourges, où nous sejournasmes trois jours, ils dresserent tous les articles de ce qu'il convenoit que les gouverneurs, justiciers, esleus, controlleurs, receveurs, maires, eschevins, consuls et tous aultres officiers des villes, lieux et pays des provinces de Bourbonnais, haulte et basse Marche, fissent et preparassent pour presenter à monsieur le mareschal et auxdicts commissaires estants en la ville de Montlusson, où ils s'acheminerent bientost après; et de leur apporter surtout amples memoires, et par estat bien authenticquement signé, du devoir qu'ils ont faict, tant à la publication de l'edict de pacification que de l'ordre qu'ils ont donné pour l'entretenement et observation dudict edict.

Et semblablement des seditions, sacrileges, saccagements, meurtre, pilleries, forces, violements, ports d'armes, et aultres delicts qui se sont commis en leurs provinces ; et mesmement s'il y a quelques églises, cures, ou benefices qui soient occupés par force, et les curés expulsés de leurs benefices, ausquels ils doibvent rentrer et estre restablis; le tout en forme probante, pour y donner l'ordre qui y est requis, et dont ils ont charge expresse de sa majesté.

Lesquels articles, estant en grand nombre, qui ne sont icy inserés pour eviter prolixité, furent envoyés par tous les bailliaiges des provinces, par les archers du prevost de mondict sieur le mareschal.

CHAPITRE III.

Le mareschal se rend à Lyon, où il fait publier et exécuter l'édit de pacification.

Et estants arrivés à Montlusson quinze jours après la depesche des archers, nous y trouvasmes tous les juges et officiers royaulx, de toutes qualités, des provinces cy-dessus nommées, avecques très-amples memoires de tout ce qui s'estoit passé en leurs ressorts ; grand nombre, semblablement, de noblesse, et beaucoup de beneficiers, qui avoient couru une perilleuse fortune durant les troubles; ausquels fust faict une très-bonne et fort briefve justice, car ils furent remis promptement en possession : fut procedé contre les criminels qui ne voulurent comparoistre, en toute rigueur de justice, jusques à les surprendre en leurs maisons et ailleurs où ils s'estoient reffugiés; desquels il en fust executé, de plusieurs sortes de mort, jusques à trente-deux, en plaine place de Montlusson. Exemple qui servit beaucoup, car il vint une infinité de gens de toutes qualités et estats se presenter devant monsieur le mareschal et les susdicts commissaires, pour se justifier; qui les relevoit de la peine de les envoyer querir. Et fusmes un mois entier audict Montlusson, durant lequel sejour on depeschea deux ou trois provinces.

De Montlusson nous vinsmes à Lyon, où MM. de Soubise et le comte de Sault, gouverneurs alternativement de la ville et du Lyonnais pour les princes, nous attendoient en grande devotion. Et vindrent tous deux environ demie lieue au devant de monsieur le mareschal, avec fort grande compaignie, principalement ledict sieur de Sault avec les cent chevaulx-ligiers dont il estoit capitainne. Et avoient avant partir donné un ordre pour la reception de mondict sieur le mareschal à son entrée en la ville, qui fut magnifique ; car six cents Suisses qui estoient céans en garnison tout le temps des troubles, des cantons de Berne, de Basle et de Surich, unze cents harquebusiers, tant des enfants de ville que d'aultres, et environs deux cents gentilshommes là reffugiés, se presenterent à la porte de Vaize en bataille, dedans et dehors la ville, pour le recevoir et sa trouppe ; par lesquels il fust conduict en moult belle ordonnance jusques à son logis, qui estoit l'archevesché. Mais en ceste conduite il ne fut tiré une seule arquebusade ; car il l'avoit, comme bien advisé, expressement deffendu.

Le lendemain, on entre au conseil et en affaires, monsieur le mareschal, avec les susdicts gouverneurs, les gentilshommes signalés du Lyonnais, Forests et Beaujollais, capitainnes et lieutenants de cavallerie et de gens de pied, tant de Français que de Suisses, pour traicter de la guerre et du faict des armes, et en une salle à part.

En une aultre salle, les susditcs commissaires avec les juges et toutes personnes de judicature, les eschevins, maire, sindicques, receveurs tant de la ville que de la dohane, greffiers, et tous aultres officiers d'eglise et du civil.

Quant aux ordonnances qui émanerent du conseil de monsieur le mareschal, il fust arresté que lesdicts de Soubise et de Sault sortiroient de la ville dedans quinzaine, et qu'ils emporteroient tout ce qui leur appartenoit, la compaignie de cent chevaulx-ligiers cassée, et les six cents Suisses licenciés : du payement desquelles trouppes, s'il leur estoit deu quelques mois, les marchants estrangiers frequentants les quatre foires annuelles de Lyon, lesquels pour le gaing de ce trafficque s'y sont de toute ancienneté *arrazés* et mariés, et, oultre ce, acquis un revenu merveilleux dedans Lyonnais , Forests et Beaujollais, en respondront; qui estoient principalement Mylannois, Lucquais, Genevois, Florentins, Parmesans et Piedmontais. Il y eust aussi des Allemants et Flamants mariés audict Lyon, qui s'y obligerent semblablement.

A laquelle ordonnance lesdicts de Soubise et de Sault obeyrent fort promptement, le premier comme parant, à cause de Parthenay dont il portoit le nom; le second pour avoir esté l'espace de quatre ans soubs le commandement de mondict sieur le mareschal, avec la mesme compaignie, en la ville de Marsal, de laquelle il l'avoit faict gouverneur; et n'eust voulu, pour ses moyens, luy desobeir; aussi qu'il avoit eu ladicte compaignie par sa faveur, qu'il luy promist faire entretenir, et à tous deux les remettre en leurs estats de gentilshommes de la chambre, sans estre contraincts de changer leur religion : de quoy monsieur le mareschal s'acquicta à leur contentement.

Le conseil des susdicts commissaires portoit que tous les comtes de l'église cathédrale de Saint-Jean de Lyon, que l'on appelle aux aultres églises de France *chanoines*, y retournassent incontinent, avecques tous leurs prestres, curés et beneficiers des aultres églises, sur grosses peines, pour faire le service divin et le remettre sus à l'accoustumée.

Ledict conseil avoit semblablement conclu beaucoup d'aultres ordonnances, comme de chercher ceulx qui avoient faict des impositions et levées sur le peuple durant les troubles; et que quelques eschevins et consuls, soubs umbre des munitions prises pour le passaige des gens de guerre, avoient faict asseoir sur le peuple plus grande somme de deniers que ne montoient lesdictes munitions; et tant d'aultres menues ordonnances approchants plus du stile de chicquanne que de la vraye forme d'establir une bonne et parfaicte union, d'aultant que telles recherches regardoient directement ceulx qui avoient commandé et les personnes d'aulthorité qui avoient executé leurs commandements; et que c'estoit plustost esmouvoir de rechef les troubles que de confirmer la paix tant desirée par le roy. Monsieur le mareschal les cassa toutes, et qu'il en feroit tellement avec sa majesté que tout le monde demeureroit content; enjoignant ausdicts commissaires de ne rien innover par dessus lesdicts articles de l'edict de pacifficatiou, qui estoient en nombre de quarante-cinq; et trop heureux s'ils les pouvoient faire entretenir; desquels le plus difficile à mon advis estoit le deuxiesme, contenant :

« Que le roy deffendoit à tous ses subjects, de « quelque estat et qualité qu'ils soient, qu'ils « n'ayent à en renouveller la memoire, s'attac« quer, injurier ny provocquer l'un l'aultre par « reproche de ce qui s'est passé; et disputer, « contester, quereller ny se oultraiger ou offencer « de faict ou de parolle; mais se contenir et vivre « paisiblement ensemble, comme freres, amis « et concitoyens; sur peine aux contrevenants « d'estre pugnis comme infracteurs de paix et « perturbateurs du repos public. »

Et dès l'après-disnée du mesme jour monsieur le mareschal fist publier l'edict de pacifflcation, signé Charles, et contresigné par le roy en son conseil, de Neufville; donné à Sainct-Germain-en-Laye au mois d'aoust, l'an de grace 1570, et du regne de sa majesté le dixiesme. Et fust ledict deuxiesme article reïteré en toutes les publications qui se firent dudict edict par tous les carrefours de la ville, et en fort grande magnificence, car trompettes et tambours n'y manquerent; et fut commandé aux juges de la ville et principaulx bourgeois d'accompaigner les deux commissaires du roy qui le faisoient publier, assistés de cent ou six-vingts chevaulx et de grand nombre de noblesse; et oultre ce, y estoient environ soixante harquebusiers des plus lestes de la garde de mondict sieur le mareschal.

Ceste publication ainsi faicte, tous les habitants de la ville et estrangiers, d'une et d'aultre religion, se composerent, avec une grande allaigresse, en bonne union et tranquilité, les catholiques se voyants deschargés d'une telle oppression et tremeur; les aultres qui se voyoient quictes de tous leurs forfaicts et rebellions en sortant de la ville avec leurs chefs et capitainnes; et que, oultre ceste gratuité, ils pouvoient librement emporter tous leurs moyens, sans aulcune recherche et en toute seureté. De sorte qu'il ne se peult exprimer de quelle fraternité et amitié les habitants et estrangiers de tous partis s'entre-caresserent et festoyerent, attendants le partement limité et ordonné des sieurs de Soubise et de Sault.

CHAPITRE IV.

Les comtes de Lyon rentrent dans leur église.

Cependant les comtes de l'eglise cathedrale de Saint Jean revindrent en la ville, accompai-

gnés de leurs parants, qui estoient gentilshommes des plus anciennes maisons de Lyonnais, Forests, Beaujollais, Auvergne et Vivarrais, estant telle leur fondation, qu'il faut qu'ils soient prouvés nobles de trois generations, premier que d'estre receus en ceste dignité de comtes dont le revenu est bien grand. Et le lendemain de leur arrivée, qui estoit un jour de dimanche, la grande messe y fut celebrée en grande devotion, avec les ceremonies accoustumées et aultant solempnelles qu'en ung jour de Pasques; à laquelle assista monsieur le mareschal avec le manteau et collier de l'Ordre, et toute la noblesse des provinces voisines; semblablement les susdicts commissaires, avec les maires, eschevins et surintendant de l'hostel de ville; et s'y trouverent quant et quant les plus apparents et signalés bourgeois; et tous en tel ordre et reverence, que c'estoit chose très-agreable à veoir; toutes les portes, au demeurant, des trois eglises, Saint Jean, Saint Estienne et Sainte Croix, ouvertes, à chacune desquelles il y avoit des gardes qui ne reffusoient l'entrée à personne.

Le temps lymité pour le partement desdicts sieurs de Soubise et de Sault escheu, ils deslogerent de Lyon. Soubise prend le chemin de Rouanne, pour se mettre sur Loyre et tirer en Poictou, avec son attirail qui estoit de plus de trente charroys; l'aultre, avec le sien, qui n'estoit gueres moins grand, se mect sur le Rhosne pour descendre en Provence. Quant à sa compaignie, la plus grande part s'estoit venu rendre à monsieur le mareschal après la casserie; qui les receust, et en avoit pris le serment. Il leur laissa leurs charges accoustumées, et les fist inscrire sur l'estat du roy, car ils estoient quasi tous de Champaigne et du Barrois; mais, comme soldats de fortune, qui ne cherchent qu'à paistre sans prendre cognoissance de cause, ils s'estoient jectés au service du comte de Sault, commandant en une telle ville, où ils trouvoient une fort riche pasture : et n'eurent pas sitost faict et presté le serment à mondit sieur le mareschal, qu'on les voyoit aller à messe aussi souvent que les prestres : et estoient environ soixante-dix. Les aultres, estants du pays de leurs capitainnes, les suyvirent.

Ceste reduction de Lyon ainsi miraculeusement faicte, car il n'en fust executé à mort que vingt-deux, pour violements et voleries nocturnes avecques assassinats, tant de gens de ville que des soldats susdicts, monsieur le mareschal, après y avoir sejourné environ six semaines, et voyant la tranquillité et l'union fraternelle s'augmenter de jour à aultre et se confirmer de bien en mieulx, delibera d'aller à Grenoble pour remettre sus et rassembler la cour de parlement, qui estoit esparse ça et là; mesme que le premier president, nommé Truchon, s'estoit venu reffugier sous sa protection; et envoya à ceulx qui commandoient en ladicte ville le double de son pouvoir, affin qu'ils se tinssent prests à son arrivée d'obéir à ce qui leur seroit commandé pour le service du roy, et suyvre, article pour article, sur peine de punition corporelle, l'edict de pacification, dont le double estoit semblablement attaché à celluy dudict pouvoir.

Mais il n'en estoit aulcun besoing, car M. de Maugeron, lieutenant general de M. le prince de La Roche-sur-Yon, gouverneur de la province de Daulphiné, qui sçavoit l'intime amytié que son chef portoit à monsieur le mareschal, comme à son grand et favorable cousin, luy depeschoit un gentilhomme pour le supplier de s'acheminer à Grenoble, ayant entendu qu'il avoit si heureusement paciffié ce furieux Lyon, et qu'il ne trouveroit pas moindre obeissance en tout ce qui dependoit de son aucthorité et gouvernement, que par tous les lieux, villes et provinces où il avoit passé; et que desjà les presidents et conseillers de la cour de parlement de Grenoble, bien advertys des grands et braves traicts qu'il avoit exercés en iceulx pour la pacification de l'edict, s'estoient venus repatrier en leur siege; et si le premier president Truchon, qui s'est reffugié soubs son aisle, y estoit, tout le corps de la cour seroit parfaict et complet.

CHAPITRE V.

Le mareschal se rend à Grenoble, et fait assembler les états de Dauphiné.

Monsieur le mareschal doncques desloge de Lyon, après y avoir donné un ordre merveilleux, et tel que par son absence il n'y pouvoit survenir aucun desastre ny remuement, au très-grand regret et tristesse des habitants de toutes qualités. Et estant esloigné de dix lieues de la ville,

il rencontra le gentilhomme du sieur de Maugeron, lequel, ses lettres presentées, s'en retourne incontinent devers son maistre luy annoncer la venue de mondit sieur le mareschal, qu'il jugeoit estre accompaigné d'environ deux cents chevaulx.

M. de Maugeron, suyvant ce rapport, donne ordre promptement aux choses necessaires pour sa reception et commodités de son logis, et pour sa suycte; et pria M. le baron de Bressieux, personnaige de qualité, chevalier de l'Ordre et comme compaignon en la charge, car il estoit lieutenant dudit prince à Valence, d'aller audevant de luy pour luy reciter par les chemins tout l'estat de la ville et de son gouvernement, et comme il s'estoit comporté en l'observation de l'edict; et l'asseurer qu'il n'y avoit esté faict aulcune connivence, mais qu'il avoit suyvi de poinct en poinct les belles ordonnances qu'il avoit faictes, tant à Montlusson, Lyon, que aux aultres lieux où il avoit exercé son pouvoir; et que, quand il n'en auroit poinct, il luy obeyroit de très-franche volonté pour le seul respect de son estat de mareschal de France, comme chef et surintendant sur toute la noblesse du royaume et de toutes personnes qui suyvent les armes, et encores plus pour l'honneur de sa valeureuse et incorruptible reputation; et qu'il n'estoit ignorant de la grande faveur et amytié que luy portoient le roy et son altesse frere et lieutenant-general de sa majesté, pour ses merites et ses signalés services.

Arrivé que fust monsieur le mareschal à Grenoble, il y fust receu fort magnifiquement: en quoy M. de Maugeron ne s'oublia nullement de chose qui deppendoit de son devoir; car il vint au-devant de luy environ quart de lieue, accompaigné d'un grand nombre de noblesse du pays, qui pouvoit revenir à trois cents chevaulx, et à la porte de la ville les gens de justice, les maire, eschevins et principaulx bourgeois de la ville, avec une trouppe de harquebusiers, enfants des meilleures maisons d'icelle, en fort brave equippaige; desquels tous ensemble il fut conduict en son logis, à l'entrée duquel tout le corps de parlement se trouva, pour le bien-veigner, avec une honorable et fort docte harangue, que le second president prononcea; à laquelle M. de La Moignon fist une responce bien estimée par l'assistance, attendu que ce fust promptement et sans l'avoir premedictée, leur presentant leur chef et premier president Truchon, qu'ils receurent fort reveremment et avec tout respect.

Le lendemain, monsieur le mareschal se resolut de faire convoquer et assembler les estats, affin d'establir une paix perpetuelle en la province, et que l'on peust descouvrir par ceste assemblée les plus mutins et rebelles, pour en faire une exemplaire punition; car il vouloit qu'ils fussent libres, et que chacun fust receu à plaindre son mal et dire librement de quoi il se sentoit offencé. Et assigna lesdicts estats au dixiesme jour de son arrivée.

Mais affin que personne ne s'ingerast d'y entrer, s'il n'estoit de la qualité de ceulx qui de toute ancienneté y doivent estre receus, il fist une ordonnance qui speciffioit ceulx qui en estoient dignes, deffendant à toutes aultres personnes de s'y presenter, sur peine de la vye, s'ils n'estoient de la qualité qui s'ensuict:

« I° Quant à l'estat ecclesiastique, les prelats, tant archevesques, evesques que abbés et prieurs conventuels, ont accoustumé d'y estre mandés, ou, en leurs absences, leurs vicaires genéraux; et aussy ung de chaque chapitre des eglises cathédrales, et aultres du clergé qu'on a accoustumé d'appeller aux estats.

« II° Quant à l'estat de la noblesse, tous nobles ayants jurisdiction haulte et basse et moyenne, ont accoustumé d'y estre appelés, et avoir voix deliberative; et non aultres de ladicte noblesse, n'ayants telle jurisdiction.

« III° Quant au tiers-estat, tous les consuls et aussi des mandements qui sont du roy Daulphin, n'ayants aultre seigneur; car ceulx qui ont aultres seigneurs particuliers n'y assistent, pour aultant que les seigneurs qui y sont appelés et y assistent, tant pour eulx que pour leurs subjects.

« IV° *Item*, que nul, soit noble ou aultre, n'y sera receu par procureur, excepté lesdicts prelats, par leurs vicaires-generaulx, et non vicaires particuliers.

« V° Aussi les enfants de famille n'y seront receus pour leurs peres, sinon que lesdicts enfants eussent, de leur propre, semblable jurisdiction, haulte, moyenne et basse. »

CHAPITRE VI.

L'édit de pacification est publié à Grenoble.

Doncques, le temps escheu, on entre aux estats, où se trouverent l'archevesque de Vienne, l'evesque de Valence, tous les aultres evesques de Daulphiné: semblablement six abbés et les deputés des eglises cathedrales; les seigneurs et gentils-hommes de la qualité susdicte; et semblablement les consuls, eschevins des villes, tous generalement en personne, car un chacun vouloit entendre l'intention du roy, et veoir monsieur le mareschal, qui avoit si diligement procedé en tous les lieux où il avoit passé, et sans aulcune connivence ou concussion, exerceant fort rigoureusement, et en toute severité, la justice contre les meschants, sans acception de personne, ny par avarice, bien adverty que quelques-ungs de ses compaignons faisoient passer, pour cas enormes et execrables, plusieurs par la porte dorée; entre aultres, que ung jeune homme, lequel après la mort de son pere emprisonna sa veufve, qui estoit sa belle-mere, laquelle s'estoit saisie de tout l'or, argent precieux, joyaulx, et generalement de tous aultres meubles de son feu mary, comme à elle appartenants, mesme par donnaison testamentaire et aultres transactions, pour l'entretenement de deux petits enfants d'eulx deux, après l'avoir violée par force, avecques bastonnades, ravy son honneur, luy couppa la gorge et l'enterra en la cave, puis enleva tous les tresors susdicts, qui estoient merveilleusement riches et en abondance; et pour ung si horrible et detestable forfaict et desbordé inceste, il en fut quicte pour six mille escus. Je passe soubs silence le lieu et le departement où telle meschanceté se commist, car on cognoistroit incontinent le mareschal, qui, bruslant d'avarice, perdict si villainement sa reputation et engaigea fort dangereusement son âme.

Il fust ordonné par lesdicts estats que l'edict de paciffication, qui estoit imprimé, seroit affiché par tous les carrefours de la ville, affin que personne n'en prétendist cause d'ignorance; et le second article d'icelluy, cy-dessus speciffié, publié à son de trompe aux portes des eglises, au palais, aux jours de marché, et par plusieurs fois reïteré, pour y reigler un chacun; suivant lequel monsieur le mareschal fist convenir tous les chefs et anciens de la noblesse du pays en plaine place de ville, à la veue de tout le peuple, ausquels il commanda de s'entr'embrasser et oublier toute inimitié, rancunes et vindicte, en s'entre-pardonnant les courses, bruslements, meurtres et voleries qu'ils avoient exercés les ungs contre les aultres, en faict de guerre seulement, combattants pour la manutention de leurs partis durant les troubles, ce qu'ils firent très-volontairement en sa faveur : ils faisoient le nombre d'environ six-vingts gentilshommes de marque, d'ancienne extraction.

Mais ils accuserent plus de cent ou six-vingts voleurs, qui, soubs pretexte de la guerre, voloient par-cy par-là les maisons des gentilshommes et de toute aultre qualité; lesquels, s'estants faicts riches, s'estoient retirés en la vallée d'Angroigne; et ne doubtoient poinct que quant il seroit party de la province, qu'ils ne recommenceassent leur meschante vie; et qu'il estoit necessaire, avant qu'il partît, de les exterminer.

CHAPITRE VII.

Punition des séditieux.

Monsieur le mareschal leur dist que ce n'estoit pas, veu le grand nombre, gibbier de son prevost, et qu'il y vouloit aller luy-mesme avec des forces pour les surprendre; et que les mieulx montés entr'eulx luy vinssent faire compaignie; ce que tous, de bien franche volonté, luy accorderent. Qui fut cause que le lendemain monsieur le mareschal partit secrettement avec deux cents cinquante chevaulx; et feist ce chemin, qui estoit de quinze lieues, d'une cavalcade fort dangereux et penible, n'estants que vallées et montaignes, dedans lesquelles six soldats advertis en defferont cinquante à cheval, à cause de l'abondance des bois. Mais monsieur le mareschal, bien guydé par les mesmes gentilshommes, mit pied à terre, et sa garde quant et quant, avec d'aultres forces : et les surprindrent en deux ou trois villaiges, à l'entrée desquels il fust combattu environ demie-heure; mais ils furent enfin forcés, et en demeura sur la place environ trente, qui s'estoient les plus advancés, et n'en rechappa un seul qui ne fust pris et mené prisonnier; car les gentilshommes qui estoient

demeurés à cheval avoient entouré les villaiges; et en fut amené quatre-vingts et deux à Grenoble, avec ung grand applaudissement de tout le peuple, qui les accusoit, passants par les rues, des meschancetés qu'ils avoient faictes. Et fut vacqué deux jours entiers à leurs procès; car, la nouvelle de ceste prise divulguée par tout, il venoit des plaintes et des accusateurs de toutes parts, qui leur estoient confrontés. Si bien que soixante d'iceulx furent executés à mort par diverses sortes de supplices, dont la roue fut la fin de trente-deux, pour les execrables et horribles meschancetés qu'ils avoient commises; le reste passa par la corde et le fouet, avec le forban pour jamais de la province, encores qu'ils en fussent originaires, et les héritaiges de tous ceux qui en avoient donnés à l'hospital et aux povres.

Il y en eust qu'on voulut rachepter pour bonnes sommes de deniers; mais monsieur le mareschal fist mettre prisonniers ceulx qui en firent la premiere ouverture; qui retint les aultres de plus mettre telles requestes en avant, bien qu'il y en eust quelques-ungs qui appartinssent à beaucoup de gens de bien de la ville et du plat pays, mesme cinq ou six jeunes hommes qui estoient de noble extraction : mais, sans avoir esgard à ceste qualité, ils passerent par la corde avecques les aultres, comme larrons, desrogeants, par tels villains deportements, à l'honneur de noblesse. Telle fut la responce de monsieur le mareschal à leurs parants, qui luy firent très-grande instance, accompaignée de très-humbles submissions, non pas pour leur saulver la vie, car ils avoient merité, par leurs inhumains et execrables forfaicts, plus de vingt fois la mort, mais seulement pour changer l'ignominie de supplice en celluy de l'eschaffault, c'est-à-dire la teste tranchée, qui est l'ordinaire au gentilhomme pour ses forfaicts justiciables; mais ils perdirent leur temps, avecques deffenses terribles de plus l'en importuner.

CHAPITRE VIII.

Le mareschal, après avoir rétabli la paix en Dauphiné, se rend en Provence.

Ceste rigoureuse justice resjouit generalement toute la province de Daulphiné; et n'estant ny par prieres ny presents flexible, ny subjecte à aulcune corruption, ceulx qui se sentoient les moindres bourriers[1] en leurs ames, changerent incontinent de climat premier que d'estre decouverts : de sorte que le pays demeura en une paix universelle et deschargé de tous voleurs et meschants : qui rendit le séjour de monsieur le mareschal desormais inutile, d'aultant qu'il ne se commettoit plus acte qui offenceast les edicts du roy, et ne venoit plus de plainctes.

Et, après y avoir sejourné ung mois entier, il se resolut d'aller à Valence, laissant la cour de parlement bien instruicte de tout ce qu'elle avoit à continuer pour l'observation et entretenement de l'edict de paciffication, et beaucoup d'aultres particularités pour le service de sa majesté. Et, en sa presence et par son commandement, la noblesse leur jura toute fidelité, confort et aide, quand par ladicte cour ils en seroient sommés et requis, aux premieres rumeurs qui pourroient survenir. Et sur ceste asseurance, qui estoit féable et infaillible, il s'en alla à Valence, menant avec luy M. de Bressieux, gouverneur de ladicte ville, mais avec un regret indicible des habitants de Grenoble de toutes qualités.

Or, ayant M. de Bressieux accompaigné monsieur le mareschal durant tout le sejour qu'il avoit faict à Grenoble, et par ce moyen present à toutes les ordonnances et reiglements qui y avoient esté establis, il n'avoit oublié de les faire entendre à son lieutenant à Valence, avec commandement de les y faire publier et entretenir, et d'user de diligence en la recherche des rebelles et contrevenants aux edicts du roy, affin que monsieur le mareschal trouvast toutes choses bien policées et en tel estat comme s'il y eust passé. En quoy ledict lieutenant fist ung merveilleux devoir. De sorte qu'estants arrivés en la ville, il ne se presenta ame vivante pour se plaindre; et les edicts estants attachés aux carrefours de la ville et aux portes des eglises, et toutes choses, au reste, estant executées en la propre forme et maniere comme elles avoient esté à Grenoble. Ce que monsieur le mareschal loua grandement, et en honora beaucoup M. de Bressieux et son lieutenant, qui n'avoit obmis de donner ordre pour sa reception et entrée en la ville, qui fut fort magnificque; et, oultre ce, il avoit faict prendre une vingtaine de voleurs,

[1] Remords.

lesquels furent mis entre les mains du prevost de monsieur le mareschal, qui les fist pendre en moins de quatre jours; ce qui occasionna le partement de monsieur le mareschal, après y avoir seulement sejourné huict jours, pour aller en Provence : car toute la noblesse de Daulphiné avoit comparu à Grenoble, auquel lieu elle avoit bien attentivement et avec grande obeissance appris sa leçon; car il n'y avoit gentilhomme, povre ou riche, ou d'ancienne extraction, qui n'eust juré en toute fidelité les submissions ci-dessus specifiées, mais sur terribles et rigoureuses peines, car il y alliot de la confiscation des biens, de la degradation de noblesse et de la vye, aux contrevenants et infracteurs de serment : de quoy MM. les maistres des requestes, La Moignon et du Blancmesnil, portoient actes authentiques, et le roole de leurs noms et de toutes leurs terres.

Mais, ayant eu le pape nouvelles des braves traicts de paciffication qu'avoit exercés monsieur le mareschal par toutes les provinces où il avoit passé, et qu'il y avoit en son contat de Venissy, dont la principale ville est Avignon, de grands tumultes et seditions entre ses subjects pour le faict de la religion, comme en France, sa saincteté luy escrivit pour le prier de se transporter en Avignon, affin d'y planter une bonne paix et accommoder ses subjects les ungs avec les autres, de la même tranquillité qu'il avoit faicts des subjects de son roy; de quoy il luy donnoit toute puissance et authorité, jusques à la mort, sans respect de personne, de quelque qualité qu'elle eust peu estre, hormys de prestres.

CHAPITRE IX.

Le mareschal, à la prière du pape, se transporte à Avignon.

Le seigneur Fabricio, neveu de sa sainteté, qui estoit venu au-devant de luy environ lieue et demye avec une fort honorable compaignie, luy presenta les lettres fort reveremment, sans oublier beaucoup d'honnestes offres de submissions et de toute assistance. A quoy monsieur le mareschal respondit si humainement, qu'il le myst en très-grande esperance que sa venue ne seroit poinct inutile, et que, avec l'ayde de Dieu, il mettroit la ville et le contat en tel repos que sa sainсteté recevroit très-grand contentement.

Et conferants ensemble, par le chemin, de plusieurs affaires, ils se trouvent à la porte de la ville, à l'entrée de laquelle l'evesque de Ferme, vice-legat, l'attendoit avec la croix et tout le clergé en chappes, surplis, et en tel ordre et forme d'une generale procession. Ce que voyant, monsieur le mareschal myst pied à terre, et toute sa suycte en bien grande reverence : et marchant au milieu des deux, fust conduict au palais papal, que l'on avoit preparé pour son logis, le luy ayant quicté ledict vice-legat et Fabricio, pour plus dignement l'accommoder. Et après avoir esté environ demye-heure ensemble pour traicter des affaires et de l'ordre requis pour les terminer, où estoient semblablement les deux maistres des requestes, qu'ils avoient fort honnestement logés, ils se retirerent.

Le lendemain on entre au conseil, auquel, en premier lieu, furent proposées les grandes insolences de plusieurs subjects dudit contat, tant gentilshommes que d'aultres qualités, qui s'estoient retirés en une aultre ville du contat, nommée Cisteron, portant tiltre d'evesché, vivants avec un desordre fort grand, et se disoient de la religion pretendue; mais leur meschante vye faisoit bien paroistre du contraire, car ils estoient grands voleurs, meurtriers, larrons, violeurs de filles et femmes, faisants degast aux maisons du plat pays qui ne leur vouloient fournir vivres et argent à toutes leurs mandées.

Et s'enquerant monsieur le mareschal du nombre qui y pouvoit estre, il luy fust respondu par le seigneur Fabricio qu'ils pouvoient revenir, en maistres et valets, à trois cent cinquante; mais que les habitants de Cisteron sont si affligés et tourmentés de leur sejour en leur ville, que, s'ils voyoient qu'il y eust quelque entreprise contre eulx, qu'ils la favoriseroient de tout leur pouvoir jusques à la la dernière goutte de leur sang.

Mais s'esbahissant monsieur le mareschal comme il n'y avoit donné ordre par quelque stratageme, asseuré de la volonté des habitants comme il est, Fabricio respondit qu'il n'avoit poinct de forces ny d'artillerie pour y faire aulcun devoir, estant la ville assez forte et passablement remparée; aussi qu'en tout le peuple d'Avignon,

qui est bien grande ville, les deux tiers n'estoient que prestres et Juifs.

Là-dessus il fut advisé d'envoyer querir le chef de ceste trouppe, et qu'il vint parler en toute seureté à M. de Vieilleville, mareschal de France, à eulx envoyé par l'exprès commandement du roy, à l'instante priere du pape, de la sainctelé duquel ils estoient subjects, pour les accommoder avec leur naturel seigneur; et que, si besoing estoit, il leur envoyeroit des ostaiges, qui estoient mesme ses parants, dont celuy qui luy porteroit ceste parolle seroit son gendre, nommé M. de Duilly, qui demeureroit en sa place tandis qu'il seroit en Avignon.

CHAPITRE X.

Monsieur le mareschal envoie un de ses gendres pour traiter avec les séditieux qui s'estoient rendus maîtres de la ville de Sisteron.

Ceste opinion ainsi arrestée, M. de Duilly fust depesché pour aller à Cisteron avec ung trompette, accompaigné seulement de six chevaulx; et estant à la porte, et la trompette entendue, le chef, nommé Lonbais, saichant sa qualité, vint au-devant de luy, la fist ouvrir sans le laisser entrer plus avant. Et s'estant M. de Duilly fort dextrement acquitté de sa créance, Lonbais fist une responce fort bravasche, et aux mesmes termes qui s'ensuyvent :

« Mon compaignon, vous direz à M. le mareschal de Vieilleville que nous ne cognoissons nullement le roy de France, ny personne venant de sa part, et que ce qui nous a faict ici assembler est seulement pour empescher les tirannies, exactions et pilleries que deux galants, l'evesque de Ferme, qui s'institule vice-legat, et Fabricio, neveu du pape, exercent sur ce povre contat, y ayant esté envoyés comme gouverneurs avec une parolle que ce bon pere, qui se dict sainct, en leur delivrant leur bulles ou pouvoir, leur dist à l'oreille : « Faites-vous riches; aussi bien il ne me revint jamais un ducat de ce costé-là. » Mais je proteste à Dieu qu'il n'en ira pas ainsi, et que sa diablesque sainctetéy sera très-mal obeye, ou les forces et le couraige nous defauldront. Et pourrez dire à vostre beau-pere qu'il se fust bien passé de prendre ceste charge et commission; et luy conseille de se retirer au plustost, car il en orra parler devant huict jours, estants nos desseings tous prests à mettre en execution, ou le duc de Savoye nous manquera de promesse : et, à dire vray, c'est ung brave bouccon[1] pour luy que ce contat, accompaigné de ceste belle et grande ville d'Avignon, et de la seigneurie de Venissy, et en sa proximité; vous priant, pour la fin, mon bon amy, de vous retirer, et bientost; car ces honnestes hommes que vous voyez avec moy se sentent fort offencés de la creance que vous m'avez apportée, faisants bien peu de cas de l'evesque de Rome, et s'indignent seulement d'en ouyr parler. »

Ceste creance rapportée par M. de Duilly en plein conseil, sans y oublier une seule parolle, ny les façons de la fière contenance du superbe Lonbais, monsieur le mareschal dist à toute l'assistance qu'ils missent bien en memoire toutes les circonstances de ce rapport, et comme les galants couvroient leur mechanceté sur le pretexte de faire chose équitable et de justice : « Car il n'y a chose plus louable ny necessaire en une republique que d'en chasser ceulx qui oppriment et foulent le povre peuple par pilleries et exactions; et sont eulx-mesmes qui exercent telles cruautés; mais Dieu y pourvoira, car pour le moins, au dire de mon fils Duilly, on ne les peult juger d'aultre religion, avec la conferance de leurs deportements et actions, que d'estre vrais athéistes. Mais que d'avoir allegué le duc de Savoye, c'est une baye; car il est trop bon catholique pour attenter sur le saint siége apostolique; et qu'il cognoissoit bien, par ceste allegation, qu'il avoit belle paour, et la nous vouloit semblablement faire prendre. » Et, cela dist, sans rien deliberer, se leva, et tout le conseil semblablement.

Mais il appela à part le seigneur Fabricio, et luy demanda de quel nombre d'hommes il pouvoit faire estat : lequel luy respondit qu'il fourniroit bien de quatre à cinq cents hommes; mais s'y de fyer il ne l'en vouldroit asseurer, car ils sont fort mal aguerris. « C'est tout ung, replicqua monsieur le mareschal; je les mesleray avec d'aultres si braves hommes, qu'à leur imitation ils se mettront en devoir de bien faire : et de ce pas, faites-les advertir, le plus secrettement que vous pourrez, de se tenir toujours prests à marcher quand l'occasion s'y offrira, et quand ils seront commandés de s'assembler.

« En cecy, seigneur Fabricio, vous vous devez

[1] De *boccone*, morceau.

evertuer de tout vostre pouvoir, car, par le rapport de mon fils de Duilly, ce Lonbais vous attacque grandement, vous accusant de pilleries et de tirannesques exactions sur le peuple; ce que je ne croys pas. Par ainsi ouvrez les yeulx, le cueur et l'entendement pour favoriser ce que j'entreprends pour delivrer vostre gouvernement de ceste canaille; en quoy j'espere que Dieu nous aydera, et que nous en aurons, premier que la huictaine passe, la raison : car Dieu ne mect jamais la vertu au bras du meschant.

« Mais bien plus, adjousta monsieur le mareschal, il est impossible que vous n'ayez en la ville de Cisteron quelque féable bourgeois, et d'authorité; escrivez-luy qu'il s'achemine le plus secrètement qu'il pourra en ceste ville, pour quelques affaires; et luy venu, que je parle à luy, afin que je l'instruise de ce qu'il devra faire pour le repos de sa ville et la mettre en liberté. Il n'y a qu'une petite journée, il sera icy demain à bonne heure. »

CHAPITRE XI.

M. le mareschal surprend la ville de Sisteron.

Suivant cest advis, Fabricio usa de diligence, et envoya à Cisteron ung homme des siens mal vestu devers l'un de ses intimes amys, le prier qu'il vînt en Avignon incontinent, pour luy laisser quelque charge en main, d'aultant qu'il alloit en diligence à Rome par ordre de sa sainteté; mais il le prioit de ne descouvrir à personne son partement.

Ce bourgeois arrivé, qui avoit la façon fort bonne, du nom de Pierre Javelin, Fabricio l'amena devant monsieur le mareschal, qui luy tint ce langaige :

« Je ne doubte poinct, mon amy, que ces meschants ne tourmentent en tant de sortes vous et vos concitoyens, que n'en desirassiez l'extermination; car, par le rapport que l'on m'en a faict, vos biens, l'honneur de vos femmes et filles et la vye de vous tous n'est poinct en seureté : mais, si vous voulez estre secret, fidele et diligent en ce que je vous diray, je vous en delivreraydevant quatre jours. » Cest honneste homme se prosterne devant monsieur le mareschal, proferant telles parolles :

« Monseigneur, il n'y a chose que je n'entreprenne, au hasard de ma vye, et jusques au dernier soupir, pour suyvre de poinct en poinct l'instruction qu'il vous plaira me donner; et si ay une trentaine de bons voisins, fideles amys et parants, qui s'exposeront à tous dangiers avec moy pour executer vos commandemens, afin de sortir de ceste miserable et angoisseuse calamité, ayant esté contraincts d'escarter nos femmes et filles, et les mettre hors la ville nuyctemment et travesties. »

Monsieur le mareschal l'embrassa sur ceste ardeur, l'asseurant qu'il le constitueroit leur juge si les effects se conforment à sa parolle; qui le supplia très-humblement de n'en poinct doubter; et, se mettant à genoulx, il le jura entre ses mains et du seigneur Fabricio. Et là-dessus il luy donna l'instruction qui s'ensuict :

« Souvenez-vous, mon bon amy, qu'il est aujourd'huy dimanche; ne faillez de vous tenir prest mardy, sur les neuf heures du soir, avec vos confidents, de sortir en pleine rue avec vos armes quand vous orrez crier : *Aux armes! aux armes! ceulx d'Avignon donnent l'escalade!* et portez l'escharpe jaulne, de crainte que mes soldats ne vous prennent pour ennemys : et si, cependant que l'on sera au combat à la muraille, vous estes si valleureux que de gaigner une porte, il ne fault doubter que la ville ne soit nostre. Et montez à cheval, vous serez demain lundy rendu à bonne heure, car il n'y a que dix lieues ou environ d'icy en vostre ville; vous aurez tout loisir de donner ordre à toutes choses. Mais imprimez bien en vostre esprit tout le discours de notre desseing, pour l'execution duquel gaignez et attirez le plus grand nombre d'hommes que vous pourrez. Sur-tout conduisez ceste affaire fort secrettement, et ne vous en descouvrez à personne que vous ne cognoissiez fidele et affectionné à l'extermination des ennemys de sa liberté et de sa patrie. »

Javelin desloge avec un très-ardent desir d'effectuer ce qui luy avoit esté commandé. Et negocia si dextrement l'affaire, qu'il gaigna et praticqua environ cinquante bourgeois ses amys, parents et voisins, attendants en grande devotion l'heure dicte; car toute la nuict d'entre le lundy et le mardy ils avoient conféré ensemble, au desceu de tous les aultres habitants.

Or, entre les huict et neuf heures du soir du mardy, plus de trois cents hommes de pied parurent devant la muraille de la ville, d'un costé qu'elle n'estoit nullement flanquée, criants :

Escade! escade! Lonbais, qui ne se doubtoit de ceste entreprise, mais sortoit de table et jouoit à quelque jeu, car c'estoit en octobre, fut esbahy de cest advertissement; et donnant à ceste muraille avec ce qu'il put assembler de ses gens, il y monta. Mais ceulx de dehors tiroient incessamment, et planterent une trentaine d'eschelles.

Cependant Javelin et ses confidents sortent avecques toutes sortes d'ast, aultrement de longs boys, comme hallebardes, pertuysannes, espieux, lançons, et quelques harquebuses, mais bien peu; et tuent tout ce qu'ils rencontrent de soldats, allants au lieu où estoit l'allarme, marchants droit à la porte de la ville qui respond au chemin d'Avignon; et tuent la garde qui y estoit, mais bien foible et mal garnye, brisent ladicte porte, et baissent le pont, par lequel monsieur le mareschal entra avec deux cents chevaulx. Ce que voyants les aultres habitants, et que les plus apparants de leur ville favorisoient ceste entreprise, courent aux armes, et enfoncent les maisons où estoient logés les soldats de Lonbais, tuants goujats et valets, sans espargner leurs garses; enlevent chevaulx, bagaiges et tout ce qui estoit dedans : et s'y trouva quelques soldats desjà couchés qui passerent semblablement par le fil de l'espée.

CHAPITRE XII.

Il fait punir les séditieux.

Monsieur le mareschal alla droict à la muraille que Lonbais deffendoit contre les escalades, et luy fist bien-tost quicter la place : lequel, se voyant surpris, et ayant la guerre dehors et dedans, et combattu par devant et par derriere, où il n'estoit pas en puissance de nul homme de résister, il prend une pistole toute preste, bandée et amorcée, de laquelle, disant telles paroles : « J'aime mieulx mourir de ma main que ce mareschal me face tirer à quatre chevaulx. » Il se tua tout roidde.

Ses soldats, le voyant mort, gaignent la guerite et cherchent à se saulver: mais ils trouvoient leurs logis fermés : aussi estoient-ils pleins de morts et de sang, qui les contraignirent de courir une miserable fortune par les rues, où ils estoient assommés de toutes mains, et des femmes mesmes; si bien que, jectants leurs armes, ils crioient : *Misericorde !* Et n'en fut pas demeuré un seul si monsieur le mareschal n'eust faict deffendre le massacre; car il vouloit qu'il en restast en vye pour servir d'exemple : et en fut pris environ quatre-vingts, qui se venoient rendre pour éviter la furie de la suicte de monsieur le mareschal et des habitans, en esperance de quelque grace. Il y en eust qui s'estoient cachés en des caves, greniers et aultres lieux secrets; mais ung chacun faisoit office de s'employer, en diligence extreme, pour les descouvrir et amener au prevost de monsieur le mareschal. Et s'en trouva, de compte faict, cent et quinze; le reste, de trois cents cinquante, estoit estendu mort et nud sur le pavé, et au pied de la muraille; qui y demeurerent jusques au partement de monsieur le mareschal, qui en deslogea le jeudy matin. Et le reste de la nuict du mardy que se fist cette exécution, il se reposa, et toute sa trouppe, de laquelle il n'en perdit que deux soldats, et neuf ou dix de sa garde blessés.

Le mercredy, monsieur le mareschal fit apporter tous les morts en la place de la ville; et voyants Lonbais, dist à toute l'assistance qu'il ne l'avoit pas desmenty, l'ayant appelé athéiste au conseil tenu dans Avignon, mais par le traict de sa mort, qu'il s'estoit luy-même donnée, il avoit fort bien confirmé son dire. Et commanda que l'on portast sa teste sur la porte de la ville par laquelle on entre venant d'Avignon; et ses quatre membres sur le mesme chemyn; le tout en la présence des cent quinze prisonniers.

Le reste de la journée du mercredy s'employa à ouyr les plaintes et doleances des habitans; ausquels furent donnés, pour les gratifier, les soldats qu'ils prouvoient suffisamment avoir esté par eulx, volés, battus, saccaigés et deshonorés par des violements, mesme par la confession desdicts soldats : et en fut delivré douze à Javelin, et aux aultres jusqu'au nombre de trente, qui estoient en tout quarante-deux, pour avoir recours sur leurs biens heritaulx, car ils estoient natifs et originaires du Contat; en recompense des pertes qu'ils avoient souffertes par leurs pilleries et ravissements, à la charge toutefois, après qu'ils se seroient remboursés, de les faire pendre; à quoy monsieur le mareschal sur le champ les condampna.

Et de peur qu'il ne s'y commist aulcun abus,

monsieur le mareschal laissa le lieutenant de son prevost, avec le greffier et vingt archers, pour, après toutes choses faictes, donner ordre, mais dedans huictaine, à l'execution de son jugement, et luy en apporter suffisant tesmoignaige par escrit.

CHAPITRE XIII.

Le maréchal retourne à Avignon.

Le lendemain jeudy, au plus matin, il fist jecter les corps morts en la riviere de la Durance, et puis s'en retourna en Avignon.

Mais toute la nuit d'entre mercredy et jeudy les habitants en general de Cisteron festoyerent toute la suicte de monsieur le mareschal, louants Dieu de ce qu'il leur avoit envoyé ce brave seigneur pour les descharger de la cruelle et insupportable tirannie de Lonbais, et de sa meschante trouppe; et, venants au plus matin pour le remercier très-humblement de la grande liberté qu'il leur avoit, par sa valeur et très-saige conduicte, si bien acquise, et au hasard de sa vie, ils luy amenerent trois chevaulx chargés de toutes sortes de confitures, des plus exquises et rares et de grand prix, pour luy en faire present; mais il les reffusa, deffendant très-expressement à toute sa suicte en general d'y toucher. Et estant monté à cheval, il les fist passer tous devant luy, affin qu'ils n'en prinssent. Et les ayant remercié de leur bonne volonté, les advertit de faire bonne garde; et qu'en tout evenement ils ne laissassent entrer de Savoisiens en leur ville, et sur-tout qu'ils se gardassent de surprise; aussi qu'ils fissent mourir les quarante-deux prisonniers qu'il avoit laissés à Javelin et à ses amys,

Quant aux aultres prisonniers, il les avoit faict partir avant jour, soubs la conduicte de sa garde, pour les mener en Avignon.

Le vice-legat et Fabricio, qui estoient demeurés en la ville pour la garde d'icelle, advertis d'un tel heureux succès, qu'ils n'eussent jamais esperé, car il n'estoit pas en leur puissance de le terminer à une telle reduction, ils se preparerent de venir, avec leur merveilleuse magnificence, deux lieues audevant de luy. De quoy adverty, il leur manda par ung trompette qu'il n'avoit pas agréables telles fanfares; et qu'ils deliberassent le vendredy matin de faire prieres publicques, où il assisteroit, pour louer et remercier Dieu de ce qu'il avoit mis entre ses mains trois cents cinquante hommes, qui eussent bien enduré trois mille coups de canon contre dix mille hommes, si ce bon Dieu ne leur eust osté l'entendement et l'esprit; par ainsi c'est à luy seul que l'honneur et la gloire en sont attribuables : créance du trompette qui fist à ces deux seigneurs admirer grandement la sagesse de monsieur le mareschal, et rougir quant et quant de ce que eulx, qui estoient parents et principaulx serviteurs de sa saincteté, avoient oublié ce reverable traict de sanctimonie.

CHAPITRE XIV.

Supplice des prisonniers de Sisteron.

Arrivé monsieur le mareschal en Avignon le jeudy au soir, le vice-legat et Fabricio le receurent avec moindre apparat qu'à la premiere fois, craignants de l'offenser, se souvenants de la créance du trompette. Et le lendemain les processions et prieres publiques furent faictes pour louer Dieu et le remercier, ainsi qu'il l'avoit ordonné : ausquelles il assista, à l'issue desquelles M. de Lamoignon, l'un des maistres des requestes, fist une harangue fort docte en la presence quasi de tous les habitants, pour le moins des plus apparants, et de tout le clergé, pour louer Dieu d'un si heureux succès; et que le pape et tous ses subjects du Contat devoient bien faire quelque fondamentale memoire qui durast à la postérité, pour une si admirable reduction, executée en un jour par une si petite trouppe, que une aultre cinquante fois plus grande n'eust sceu exterminer en deux mois, et avec artillerie; sans y oublier le chef qui, par sa grande valeur et incomparable providence, y avoit mis si promptemunt la fin et deschargé tout le pays d'une si miserable, cruelle et tirannique servitude.

A laquelle proposition toute l'assistance, d'une voix commune et très-haulte, s'escria, disant qu'il estoit plus que raisonnable, et tout à l'instant se vouloient coctiser pour cest effect; et si les prisonniers n'eussent esté bien resserrés en prisons closes et fermées, ils les eussent sur le champ saccagés et traisnés par les rues. Ce jour de vendredy se passa en telle ardeur, ne sachants de quelles louanges, honneurs et faveurs

ils devoient gratiffier ny extoller monsieur le mareschal, le suppliants en toute humilité de leur donner curée des meschants de Cisteron : qui fut cause que le samedy ensuivant, sans aultre forme de procès, il en fut pendu une douzaine, rompus sur la roue jusques à dix, et quinze decapités, mais des moins apparants; le reste remis au lundy ensuivant, car il vouloit sçavoir le fonds de la créance que Lonbais avoit donnée à M. de Duilly son gendre touchant le duc de Savoye, où les questions ordinaires et extraordinaires ne seroient espargnées, pour tirer lumiere de chose si obscure et de telle importance.

Ce jour de lundy venu, le prevost de monsieur le mareschal non-seulement, mais tous les officiers de la justice d'Avignon s'employerent aux procès du reste desdicts prisonniers; desquels il y en eust quatre, vivants ordinairement avecques Lonbais, et comme estants d'une camerade, et participants en toutes ses entreprises, affaires et conseils, qui furent miserablement tourmentés pour profondir la vérité de ceste menace de Lonbais du secours de Savoye; mais on n'en sceust jamais rien tirer, jurants, sur la dampnation de leur ame, qu'ils n'en avoient de leur vie ouy parler; mais que Lonbais avoit peult-estre advancé ce propos pour intimider monsieur le mareschal, affin de l'empescher de venir à Cisteron; et supplierent les juges de les faire mourir bientost, car ils estoient asseurés de la mort, sans les faire souffrir tant de maulx ; et que les Turcs n'useroient pas sur leurs corps plus grandes cruaultés que font les mesmes chrestiens; et qu'il leur pleust, au nom de Dieu, en avoir pitié.

Ce que entendants le prevost et les juges, firent cesser, par commiseration chrestienne, les tourments de la question : et furent ces quatre décapités, et leurs testes affichées sur les portes de la ville; le reste des aultres prisonniers pendus et estranglés. Mais il ne fut pas en la puissance des juges d'Avignon, du prevost et de monsieur le mareschal, ny de tous ses archers, d'empescher que la commune ne les traisnast en la riviere du Rhosne, se plaignants que l'on les avoit faict trop doulcement mourir, veu les execrables meschancetés qu'ils avoient commises. Ainsi se passa tout le lundy et le reste de la semaine, que monsieur le mareschal employa à planter une police generale à la française : ce que le vice-legat et Fabricio eurent très-agreable; et la firent observer très-soigneusement, comme très-nécessaire pour la manutention de ce petit estat de sa sainctelé non-seulement, mais pour la conservation de leur vie. Et firent afficher par les carrefours de la ville l'edict du roy et les ordonnances de monsieur le mareschal, qu'ils envoyerent semblablement à Cisteron, à Cavaillon et aultres villes du Contat, sur rigoureuses peines aux contrevenants.

Doncques, n'estant plus necessaire la presence de monsieur le mareschal en Avignon ny en tout le contat, il delibera d'aller en Provence, qui estoit la derniere province de son departement. Et l'aultre lundy ensuivant on s'appreste pour desloger.

CHAPITRE XV.

Le mareschal et son secrétaire refusent de riches présens qu'on leur offre.

Mais le dimanche au soir, Fabricio, accompaigné du vice-legat et d'un bancquier italien, nommé Scenamy, vindrent au logis de monsieur le mareschal, et luy apporterent un grand cercle d'or auquel pendoient deux douzaines et demie de martres zubelines, des plus belles et riches que l'on eust sceu trouver; et estoit estimé ce present à deux mille escus; disants qu'ils les luy presentoient de la part de sa sainteté, laquelle leur avoit commandé d'ainsi le faire, et le remercier, de toute affection, de la très-grande peine qu'il avoit prise de pacifficier la ville d'Avignon et tout le contat, et du merveilleux devoir dont il avoit usé, et au hasard de sa personne : et luy voulurent monstrer la lettre que sa sainctelé leur escrivoit pour cest effect. Mais monsieur le mareschal, reffusant le present, ne la voulut poinct veoir, et leur dict qu'il n'estoit poinct mercenaire, ayant ung trop bon maistre pour prendre aulcun salaire des services qu'il faict à qui que ce soit par son commandement; et les pria très-instamment de retirer leur present, car il est resolu de ne le prendre nullement. « Je ne dis pas, adjousta-t-il, que, s'il eust plu à sa sainctelé me beatiffier d'ung remerciement par lettre de sa main, que je me fusse estimé heureux, et eusse receu ceste faveur, comme

depeschée en plain consistoire de cardinaulx, de meilleur cueur que toutes les martres du Septentrion ; qui me faict vous prier de ne m'en parler plus : seulement je vous prieray d'avoir souvenance de moy (adressant sa parolle au vice-legat) en vos suffraiges et oraisons. » Cela dict, ces trois, voyants leur present rejecté, demeurerent aussi estonnés et esperdus que s'il fust survenu ung grand tremblement de terre : et ainsi se retirerent. Dès le mesme soir ils m'envoyerent querir, et me presentant devant eulx, me monstrerent des boutons et une chaisne d'or, avec une douzaine d'aulnes de veloux, de satin et taffetas noirs et tannés, pouvant le tout revenir à trois cents escus, et me dirent que c'estoit un present qu'ils m'avoient reservé pour me recompencer des peines et fatigues que j'avois prises en toutes les depesches qui s'estoient faictes en tout le Contat, tant la nuict que le jour ; et que sa sainceteté l'avoit ainsi ordonné, me priant de le prendre, et tiendroient cela si secret qu'il n'en seroit jamais parlé.

Mais, après les avoir bien remercié très-humblement de leur bonne volonté, je leur dis que s'ils avoient trouvé monsieur le mareschal mon bon maistre de l'humeur du prophete Helizée, qu'ils ne me trouveroient pas de celle de Gyezy son serviteur, et que pour neant et envain j'eusse veu passer ce bel exemple devant mes yeulx, si je ne me efforceois de tout mon pouvoir de l'ensuivre et imiter : c'est comme les bons maistres font et dressent les bons serviteurs. « Et pour toute resolution, j'aimerois mieulx, « messieurs, mourir que de l'avoir pris. » De quoy ils furent merveilleusement esbahis, et demeurerent comme en extase à s'entre-regarder : et pris, sur cest esbahissement, congé d'eulx, leur disant le grand adieu ; car nous devions partir le lendemain de grand matin.

Monsieur le mareschal me demanda, à mon retour devers luy, ce qu'ils m'avoient dict, ayant sceu qu'ils m'avoient envoyé querir ; auquel je discourus tout ce qui est contenu cy-dessus, tant de leur offre que de ma responce ; et m'en demandant l'interpretation de l'histoire, je la luy fis bien amplement entendre : qui estoit que Naaman, prince et lieutenant-general du roy de Syrie, estoit fort persecuté de ladrerie ; et, pour en recevoir la guerison, s'addressa au prophete Helizée, encores que luy et son roy necrussent poinct au dieu d'Israël ; lequel neantmoins le guerit, lui rendant sa chair aussi saine et vermeille que celle d'un enfant de quatre ou cinq ans. Naaman presenta au prophete quatre chevaulx chargés de precieulx habits et d'aultres grandes richesses ; mais il les reffusa tout à plat, et le renvoya comme en colere, le menaçant, s'il insistoit davantaige, de le faire retomber en sa ladrerie ; mais l'admonestoit seulement de croire au dieu d'Israël, qui l'avoit, par son entremise et prieres, ainsi guery, et d'induire et persuader son roy de se ranger et plier à ceste créance ; car il n'y avoit Dieu au monde que le dieu d'Israël.

Gyezy, son serviteur, ayant à contre-cueur ce reffus, voyant Naaman esloigné de son maistre de deux ou trois lieues, courut après luy, s'aidant d'une faulse créance de sondict maistre, et print de luy la charge d'un cheval de ce present. Mais son maistre, qui le voyoit, encores qu'il fust absent, car les prophetes en la sainte escriture se nomment clairvoyants, luy donna sa malediction à son retour, et tout en l'instant il fust saisy de la ladrerie du prince Naaman.

Mon interpretation achevée, monsieur le mareschal en receust un très-grand contentement, me disant que je ne l'avois poinct trompé, et qu'en ce reffus je luy avois faict ung très-agreable service ; mais il me commanda de sentir et descouvrir tout de loing si ces trois en avoient presenté à d'aultres de la suicte, et, s'ils en avoient pris, de les luy nommer.

Cependant je luy donnay advis d'escrire à M. le cardinal du Bellay, estant pour lors à Rome, tout ce qui s'estoit passé entre luy et lesdicts vice-legat et Fabricio, touchant le très-riche present qu'il avoit reffusé, crainte qu'ils ne le missent en leur bourse, et qu'ils ne le fissent passer comme delivré en leurs comptes du revenu du Contat devant sa saincteté : advis qu'il trouva très-bon et necessaire, ne fust-ce que pour son honneur. Et ainsi fust faict, et ceste depesche envoyée à Lyon à ung bancquier nommé Patouïllet, pour la faire tenir à Rome par le premier courrier ordinaire.

CHAPITRE XVI.

Arrivée de monsieur le mareschal à Aix.

Or le lundy de grand matin nous partismes d'Avignon, prenant le chemin de la ville d'Aix,

où est le parlement de Provence, et trouvasmes tous les estats de la ville à la porte, nous attendants pour dire adieu à monsieur le mareschal, qu'ils remercierent de cueur très-ardent de les avoir ostés de la miserable servitude et captivité en laquelle les meschants voleurs de Cisteron les tirannisoient, et prierent tous Dieu à haulte voix pour sa properité et sa santé.

Enfin, ayant passé par Cavaillon où nous laissasmes semblablement de belles ordonnances, nous arrivasmes en la ville d'Aix, en laquelle messieurs de la cour de parlement avoient desjà donné ordre pour sa reception, et addressé les mareschaulx et fourriers que l'on avoit envoyés devant, aux logis que l'on avoit faict preparer pour sa personne, pour les maistres des requestes et à toute sa suicte.

Et à quart de lieue de la ville, grand nombre d'enfants des meilleures maisons se presenterent en bataille, avec harquebusades et aultres armes, bien acoustrés, qui n'espargnerent pas les salves d'harquebusades, ausquelles la garde de monsieur le mareschal respondit gaillardement: et y estoient aussi environ soixante des plus apparents citoyens de la ville, à cheval, qui tous mirent pied à terre pour le saluer, avec une harangue fort honorable que l'ung d'eux prononcea, qui estoit de judicature; puis remonterent et l'accompaignerent au pas jusques à la porte de la ville en laquelle l'attendoit l'evesque avec son clergé de l'eglise cathedrale, deux presidents et dix conseillers de la cour, qui le receurent avec un honneur indicible. Et ayant mis monsieur le mareschal pied à terre, il fust par eulx conduict jusques à son logis; et après tant de courtoisies, ceste belle compaignie se departit.

Le lendemain deux conseillers le vindrent supplier, de la part de tout le corps de la cour, de venir au palais leur faire entendre l'intention de sa majesté : qui s'y achemina incontinent; et, estant en la place à luy preparée soubs le daix, qui est celle des roys quand ils tiennent leur lict de justice, il fist delivrer son pouvoir au greffier de la cour, luy commandant de le lire : ce que messieurs ne voulurent permettre, disants qu'ils n'en estoient ignorants, et qu'il avoit passé par tant de lieux où il avoit si bien faict executer et accomplir les commandements du roy, et avec tel honneur et reputation, qu'ils ne pouvoient nullement doubter de son authorité; mais que s'il avoit quelque particularité à leur faire entendre de la part de sa majesté, aultre que de l'edict de paciffication, ils se sentiroient très-honorés et très-heureux qu'il luy pleust la leur declairer, pour y obéir de tout leur pouvoir, non-seulement en ce qui touche le faict du roy, mais le sien propre; tant admiroient les louables ordonnances qu'il avoit semées par-tout où il avoit passé, qu'ils ont de poinct en poinct suivies, et sur lesquelles ils se sont reiglés pour la manutention de la paix; de sorte que pour ce regard il ne trouvera rien à redire, mais bien toutes choses composées selon son desir, et au contentement de sa majesté.

Ce que entendant, monsieur le mareschal va dire telles parolles : « A ce que je veoy, messieurs, je n'ay poinct passé par lieu quelconque où j'aye trouvé les personnes instalées en si dignes et sublimes estats, tant observatrices des edicts et commandements de sa majesté que vous; et me reputerois pour très meschant si je taisois telles et tant louables actions aux lieux où il les fault faire parroistre; et n'en devez nullement doubter. Quant à d'aultres particularités, je n'en ay aulcune; par ainsi, les occasions de mon voyaige en ceste province ne m'y arresteront pas beaucoup, et de ce pas je m'en retournerois, sinon qu'il fault que je voye M. le comte de Tandes, vostre gouverneur, qui est à Marseille; et m'avez relevé d'une bien grande peine par vos grands devoirs; car aussi bien je n'eusse voulu entreprendre sur son gouvernement, estant grand prince comme il est, portants le duc de Savoye et luy mesmes noms et pareilles armes; mais luy eusse deferé et remis ma charge entre les mains. » Le president, qui avoit tenu le premier langaige, adjousta que c'estoit un prince qui les traictoit fort humainement, comme aussi faisoit M. le comte de Sommerive son fils et son lieutenant; et le remercia très-humblement, au nom de tout le corps de la cour, de l'offre gratuite qu'il leur avoit faicte de recenser devant sa majesté les devoirs dont ils avoient usé en l'observation de ses edicts. Tous lesquels se soubsleverent, confirmants ce remerciement avec bien grandes reverances; et y adjousterent une humble priere de ne les poinct oublier quand il sera aux lieux où sa promesse se doibt effectuer. Et, ces pro-

pos finis, la cour se leva sans rien conclure davantaige.

Mais, affin que le voyaige de monsieur le mareschal n'eust semblé inutile, il fist publier dans tous les carrefours de la ville, à cry public, que, s'il y avoit quelqu'un qui eust esté oppressé et tourmenté, tant en sa personne qu'en ses biens, qu'il vînt se presenter devant les maistres des requestes ordonnés auprès de luy pour la justice, avecques actes suffisants des oultraiges receus; qu'on luy en feroit avoir prompte reparation, sans avoir esgard à la qualité du delinquant, fust-il des plus riches et anciennes races de noblesse de toute la province. Et fust ceste publication attachée devant le palais, aux portes des eglises et carrefours de la ville. Mais personne ne vint à plainte durant les quatre jours que nous sejournasmes en ladicte ville d'Aix; mais, bien plus, messieurs de la cour envoyerent deux conseillers avecques leur greffier devers monsieur le mareschal, luy monstrer toutes les ordonnances qu'il avoit faictes à Lyon, Grenoble et toutes aultres villes de son departement, mesme en Avignon et au Contat, suivant lesquelles ils s'estoient reiglés, et les avoient faict observer en leur province; qui estoit la vraye cause de ce qu'il trouvoit ainsi toutes choses si bien composées, jusques à luy faire veoir le nombre de tous les voleurs, rebelles et meschants qu'il avoit commandé estre executés par justice par tous les lieux où il avoit passé; à l'imitation de quoy ils en avoient faict semblablement mourir environ cinquante; de sorte que le pays estoit purgé de tous turbulants et malvivants, et n'y estoit demeuré que des gens de bien et obeissants aux ordonnances de sa majesté : « Ce qui vous servira, monseigneur, dist l'un des conseillers, d'un tesmoignage certain de nos actions, pour confirmation de la parolle qu'il vous a pleu nous promettre de porter à sa majesté en nostre faveur.

CHAPITRE XVII.

Le mareschal est reçu à Marseille par le comte de Tendes, gouverneur de la province.

Estant toutes choses ainsi passées en la ville d'Aix, avec grand contentement d'une part et d'aultre, monsieur le mareschal deslogea une après-disnée. Mais, estant adverty que tous les estats de la ville, d'eglise et de justice et du corps de ville, avoient deliberé des fanfares sur son partement, et de l'accompaigner avec la magnificence deue et requise à ung mareschal de France de si grand merite, et envoyé par le roy, prince commun de tous, une lieue pour le moins hors de la ville, il leur deffendit expressement de n'en rien faire, et que telles ostentations ne luy estoient nullement agreables. Qui fust cause que chacun luy vint dire adieu en son logis : et partît de ceste façon, sans aultre ceremonie, avec sa noblesse et son train, qui pouvoit estre d'environ deux cents cinquante chevaulx, y comprenant sa garde de cent harquebusiers à cheval, son prevost avec ses quarante archers.

A trois lieues de la ville d'Aix, nous rencontrasmes M. le comte de Sommerive, que M. le comte de Tandes son pere envoyoit au-devant de monsieur le mareschal. Tous deux, à ceste rencontre, mirent pied à terre; et, après s'estre bien fort caressés, remonterent et firent encores trois lieues : puis s'arresterent à un gros villaige escarté du grand chemin d'environ demy-quart de lieue, auquel le comte avoit faict apprester le soupper, et semblablement les chambres pour y loger leurs personnes, et les favorits d'une part et d'aultre : le reste des deux trouppes s'accommoda aux villaiges voisins.

Le lendemain nous arrivasmes à Marseille; et à la porte nous attendoit M. le comte de Tandes, qui desjà avoit entendu l'honneste langaige que monsieur le mareschal avoit tenu de luy en plaine séance de la cour de parlement d'Aix, et de la courtoise deférence qu'il luy vouloit faire de sa charge; qui le receut avec ung merveilleux honneur, et fist mener toute la suicte au quartier ordonné, et le mena, avec les maistres des requestes et toute sa noblesse, disner fort magnifiquement en son logis, à l'entrée duquel les canonades de quinze galeres qui estoient au port, et d'environ vingt navires estants à l'embouchure dudict port en haulte mer, commencerent à ronfler de telle furie que la terre en trembloit quasi.

A l'issue du disner, il ne fust question que de faire la promenade sur le quay, et ouyr les chiamades des chiormes de toutes les galeres, de trompettes et de clairons, et le bruit des harquebusades que tiroient les soldats et de la ville

et desdites galeres, avec la parade de tous leurs capitainnes : où se trouva si grande affluance du peuple, que malaisément pouvoit-on passer.

En telles allaigresses s'escoula toute l'aprèsdisnée, sans oublier quelques combats qui se firent de galere contre galere, ainsi que l'avoit ordonné le comte de Sommerive, qui mena, à l'issue de ces passe-temps, toute la trouppe soupper en son logis, où les dances furent trèsbien demenées, car il s'y trouva grand nombre de dames et damoyselles, tant des champs que de la ville, qui ne s'y espargnerent pas; et sur toutes sortes de dances la volte de Provence eust la vogue, car elle y fust merveilleusement exercée, comme la plus agreable à toute l'assistance.

CHAPITRE XVIII.

Honneurs rendus à monsieur le mareschal à Marseille.

Le lendemain matin, M. le comte de Tandes vint trouver monsieur le mareschal en sa chambre, pour le remercier de l'honneur qu'il luy avoit faict, en plaine seance de parlement de Provence, de luy remettre sa charge et son pouvoir pour en disposer selon son bon plaisir et volonté; et en recompence, il luy avoit amené tous les capitainnes de galeres et leurs lieutenants, ensemble les maistres des navires qui estoient là presents, pour leur commander absolument; et qu'il s'intituloit gouverneur et senneschal de Provence et admiral de Levant, et, comme tel, il le supplioit d'en user comme il luy plairoit, et qu'il le feroit fort bien obeir. A ceste parolle, tous les capitainnes, qui estoient plus de cinquante, se vindrent presenter à monsieur le mareschal, et luy offrir toute obeïssance et service. Sur quoy monsieur le mareschal, après les avoir remerciés, repartit, addressant sa parolle à M. le comte de Tandes, lui disant : « Je veoy bien, monsieur, que vous ne voulez rien devoir à vos amis et serviteurs; car la deférence que je vous feis à la cour du parlement ne merite pas une si grande et honorable recompence que celle que me venez d'offrir; de laquelle je vous rends graces bien humbles, m'ayant bien faict cognoistre la generosité de vostre extraction. » Ainsi, de propos en aultre, l'heure de disner approcha, qui fust au logis dudict sieur comte de Tandes; mais il fust arresté, avant sortir du logis, que toute la trouppe soupperoit avec monsieur le mareschal.

Ainsi les huict jours que nous sejournasmes à Marseille se passerent en festins, que tous les estats de la ville firent à leur tour, et à l'envy, à qui mieulx mieulx; ausquels il n'y eust sorte de passe-temps qui n'y fust inventée. Mais les capitainnes des galeres emporterent quasi le prix : car, ayant lié six galeres ensemble de front, et faict dresser les tables dessus, et tapissées en façon de grandes salles; ayants acoustré les forceats en Bressiliens pour servir, ils firent une infinité de gambades et de tourdions à la façon des sauvages, que personne n'avoit encores veues; dont tout le monde, avec une extresme allaigresse, s'esbahissoit merveilleusement : entre aultres, les chiamades de toutes les chiormes en general, qui se faisoient à tous les services, estoient admirables.

CHAPITRE XIX.

Le mareschal vient trouver la cour à Lyon.

Après toutes ces resjouissances, monsieur le mareschal delibera de son partement pour s'en retourner à Lyon. Et print le chemin de Beaucaire et de Tarascon, visitant ainsi les petites villettes où il n'avoit poinct encores passé : et vint à Clermont en Auvergne, auquel lieu il avoit bien envoyé ses ordonnances et mandements estant à Lyon, avec le double de son pouvoir, pour faire obeir le roy en son edict de paciffication. Où estant arrivé, il y fust receu avec tous les honneurs et magnificences, par l'evesque et son clergé, par les juges et tous aultres habitants, dont ils se peurent adviser; et y sejournasmes quatre jours. Et visita, par mesme moyen, les deux aultres villes principales de la province, qui sont Ryom et Monferrand, et assez voisines les unes des aultres, ausquelles le recueil fut quasi pareil pour le moins, selon leur portée et facultés.

Cela faict, il fust question de s'en retourner et prendre le droict chemin de Durestal, et s'y raffraichir après tant de fatigues, travaulx et rompements de teste. Mais le roy, qui estoit desjà arrivé à Lyon, luy fist bientost divertir ce desseing; car nous estions en Auvergne que ung courrier arrive devers luy de la part de sa majesté, par lequel elle luy escrivoit qu'il ne fail-

lit, incontinent la lettre receue, de venir à Lyon pour estre employé en une charge très-honorable que plusieurs briguoient à toutes forces, et l'en importunoient merveilleusement, et s'en battoient à la perche de grande furie; mais que sadicte majesté la luy avoit reservée en son cueur, et le vouloit preferer à tout aultre quel qu'il fust, encores que la royne sa dame et mere le pressast fort pour quelqu'un, et son frere pour ung aultre; et que, à ceste occasion, il s'acheminast en toute diligence devers Lyon.

Monsieur le mareschal s'enquist fort soigneusement du courrier, qui estoit ung gentilhomme servant, s'il sçavoit quelle estoit ceste charge: mais il ne l'en peust satisfaire. Qui fust cause qu'il laissa tout son train derriere pour venir à plus grandes journées trouver sa majesté, non pas pour le regard de ladicte charge (car, comme il se veoit par tout le cours de ceste histoire, il n'avoit une seule tache d'ambition, tesmoing, entre aultres, le très-notable reffus de l'estat de connestable de France), mais pour ne donner lieu à sadicte majesté de penser qu'il negligeast ses commandements.

Arrivé qu'il fust à Lyon, et s'estre presenté devant le roy, sa majesté luy fist ung recueil merveilleux, et si grand, que les aultres mareschaulx, qui estoient desjà revenus de leurs commissions, en eurent beaucoup de jalousie; mesme il en entra quelques brins au cueur de trois ou quatre princes, qui veirent ceste si favorable reception, pour n'avoir jamais esté honorés d'une pareille.

CHAPITRE XX.

Le roy nomme le mareschal son ambassadeur auprès des cantons suisses.

Le roy, avant se retirer, envoya secrettement M du Peron devers les ambassadeurs des cantons des Suisses, les advertir que celluy qu'il vouloit envoyer devers les magnifiques seigneurs des Ligues pour traicter et conclure l'alliance, estoit arrivé; et les prier que le lendemain qu'ils seroient appellés au conseil pour dire leur charge, car ils n'avoient poinct encores esté ouys, qu'ils proposassent que leurs magnificques seigneurs avoient esté si amplement advertis des braves traicts et dignes deportements dont M. le mareschal de Vieilleville avoit usé dans les provinces où il avoit esté pour l'entretenement de l'edict de paciffication de France, qu'ils supplioient le roy de le leur envoyer, esperants qu'il se comporteroit de mesme en leur endroict et avec toute doulceur.

M. du Peron n'eust pas sitost achevé le propos, que lesdicts ambassadeurs luy monstrerent cest article en leur instruction, qui contenoit bien davantaige sur ce subject, qui redondoit grandement en la reputation de mondict sieur le mareschal, comme nous dirons cy-après; et, entre aultres, que s'il survenoit quelque rumeur ou tumulte parmi les cantons, pour la preference du pappe ou de l'empereur, pour entrer en ladicte alliance ou pour l'empescher, car ces deux grands y avoient beaucoup de confidents, principalement dedans les cantons catholiques, que ledict sieur mareschal de Vieilleville, par sa très-valeureuse conduicte et tres-saige entendement, renverseroit bientost ceste division.

M. du Peron retourne incontinent devers le roy, qui fut infiniment aise et content, non sans grande admiration, que les actes vertueux de mondict sieur le mareschal eussent desjà volé parmy les nations estrangieres, et fort satisfaict au reste, en son esprit, que la royne sa mere et l'altesse de son frere et lieutenant-general, veissent que les cantons mesmes demandoient ledict sieur mareschal, et pour leur oster l'opinion qu'il ne l'avoit pas introduict ny presenté en ceste charge, pour rejecter ceulx qu'ils avoient affectionnés.

Le lendemain lesdits ambassadeurs n'oublierent pas en plain conseil, après leur longue harangue, qui contenoit en somme l'extresme desir qu'avoient leurs magnifiques seigneurs des cantons des Haultes Allemaignes (ainsi les nommoient-ils sans jamais user de ce mot de *Suysse*) d'entrer en perpetuelle confederation et alliance avec le très-chrestien roy de France, de supplier sa majesté de donner ceste charge à très-hault et très-excellent seigneur monseigneur de Vieilleville, mareschal de France, gouverneur et lieutenant-general de sadicte majesté en la ville de Metz et pays messin, pour les louables rapports qu'ils avoient ordinairement par les citoyens de Metz, leurs lymitrophes et voisins, des genereuses actions et braves deportements qu'il avoit exercés par si longues an-

nées, et continuoit tousjours de bien en mieulx en son gouvernement, et encores, de fraische memoire, par toutes les provinces de France où il avoit commandé pour l'entretenement de l'edict de paciffication accordé par sadicte très-chrestienne majesté à tous ses subjects; et leurs esperances qu'il estaindroit valeureusement tout ce qui pourroit subvenir de trouble sur la confection de l'alliance.

Il ne fault demander si la royne, mère du roy, fust esbahie de ceste proposition; car celluy qu'elle vouloit instaler en ceste honorable charge, aussi mareschal de France, estoit tout prest et aux escoutes, attendant la priere de la royne au roy son fils de l'y preferer à tous aultres en sa faveur; mais, voyant la demande des ambassadeurs, qui estoit mesmement couchée en leur instruction, s'en desista bientost; comme aussi fist son second fils, le duc d'Anjou, pour celluy qu'il avoit en affection pour le faire grand par une si haulte et memorable charge; et avoit entrepris, comme lieutenant-general par tout le royaume, de l'y collocquer; mais il n'en osa jamais parler, de peur d'irriter la conclusion de l'alliance et la rendre nulle : qui eust esté ung trop grand coup d'estat pour toute la France.

De sorte que, par ung consentement general du roy, de la royne sa mere, de leurs altesses les princes et de toute l'assistance, la charge fust commise, et avec applaudissement universel, à monsieur le mareschal, disants tout hault que, par inspiration divine, ceste negociation luy estoit escheue et adjugée pour le bien public du royaume, et pour l'honneur et prouffict de la couronne de France.

CHAPITRE XXI.

Succès des négociations du mareschal avec les Suisses.

Après ceste conclusion, le conseil se leva, et les ambassadeurs se retirerent avecques mondict sieur mareschal, lequel ils n'abandonnerent plus jusques à leur partement. Cependant ils furent festoyés d'une très-somptueuse façon. Et trois jours après leur sejour, toutes leurs despesches faictes, ils s'en retournerent très-contens, car avec riches presents, pour annoncer à leurs superieurs ce qu'ils avoient exploicté en leur legation; et que le seigneur couché en leur instruction leur avoit esté accordé par le roy et tout son conseil, avec une extresme allaigresse : de quoy leurs magnifiques seigneurs, ainsi que sa majesté l'entendit depuis, se resjouirent extremement, jusques à en faire feus de joye et triomphes à leur mode.

Cinq jours après le partement des susdicts ambassadeurs, monsieur le mareschal print congé du roy à grandissime joye, accompaigné de beaucoup de gentilshommes, de sorte que tout son train pouvoit revenir à cinquante ou soixante chevaulx; et luy fust baillé ung fort notable personnaige pour l'assister en ceste charge, qui avoit aultrefois negocié auxdites ligues, nommé Bastien de l'Aubespine, evesque de Limoges; et avoit-on aussi envoyé devant M. le president Bellievre pour preparer toutes choses et sonder de loin les volontés et intentions des Suysses, et advertir monsieur le mareschal en quel canton il devoit faire le premier son entrée.

Il s'achemina doncques droict à Geneve, où il fut receu fort honorablement; mais il n'y sejourna qu'un jour, et pour cause; puis print la route de Fribourg, canton catholicque.

De m'estendre à speciffier toutes les particularités qui s'y debatirent, ny les harangues que firent les advoyés et amants, chacun en droict soy, entrant monsieur le mareschal en leurs villes, encore moins tous les cantons par leurs noms, ce seroit une prolixité trop ennuyeuse, d'aultant qu'ils sont cogneus universellement; ny semblablement de quelle religion ils sont : mais, pour abreger, monsieur le mareschal y sejourna quatre moys entiers avec indicibles peines et fatigues d'esprit nompareilles, et telles que tout homme de bon jugement pourra penser, ayant à negocier avec treize cantons et environ huict ou neuf villes confederées et diverses en religion. Mais Dieu l'assista si bien, avec le grand soing, diligence et merveilleuse industrie dont il y usa, qu'il en vint en son honneur, et les rengea à sa devotion, encores qu'il se trouvast une fort grande jalousie par entr'eulx sur les preferences, ne voulant ceder les ungs aux aultres, vice commun aux republiques qui les anime aux guerres civiles, desquelles souvent procede leur ruyne. Et allant ainsi de ville en ville, il gagnoit les principaulx de chascune d'icelles, pour leur faire accorder ladicte alliance;

les ungs, et les plus revesches, par intelligence secrettes, la pluspart avec remonstrances admirables ; mais sa liberalité y estoit sur-tout très-necessaire, d'aultant que s'il n'eust amplement doré ses parolles, il n'eust pas sitost advancé ny mys fin à si haulte entreprise. Si est-ce que l'alliance fust accordée avec moindre coust de cinquante mille escus que ne fust faicte la derniere. Et y fist mondict sieur le mareschal entrer deux cantons qui n'avoient point accoustumée d'y estre ; et, qui plus est, elle devoit durer jusques à deux ans après la mort du roy, chose qui par cy-devant n'avoit jamais esté accoustumée : accord qui fust très-difficile à faire passer. En quoy mondict sieur le mareschal travailla infiniment ; car les Suysses la font toujours renouveller incontinent après la mort de nos roys, parce que c'est leur grandissime prouffict : et de le faire perdre à ceste nation, qui nous vend si cherement ses pas, l'industrie de monsieur le mareschal à les y faire condescendre, et la peine qu'il print furent incroyables ; car les cantons de Berne, Zurich, Basle, Lucerne, fort set puissants cantons, tant en gens de guerre qu'en finances, tenoient merveilleusement la bride haulte, et faisoient quasi plyer le reste des cantons à leur devotion. Nonobstant tout leur pouvoir et credit, monsieur le mareschal les sceust si bien manier par soubs main et par aultres voyes, qu'à la parfin ils se resolurent tous ensemble d'accepter cest accord qu'ils signerent tous ensemble.

Je ne vueil obmettre ung aultre grand trouble qui survint enceste confection d'alliance, où monsieur le mareschal se trouva aultant ou plus empesché qu'en tout aultre incident ; et sans sa grande liberalité dont il avoit usé tout le temps qu'il sejourna dedans le pays, et qu'il s'estoit rendu agreable à tous les cantons, et gaigné, par ses doulces courtoisies et honnestes privaultés, les cueurs et amytié d'un chascun, il estoit en dangier de s'en retourner, après ung si long sejour et si grandes despences, sans rien conclure, avecques honte et confusion.

C'est que le pape et l'empereur, advertys de ceste alliance, tascherent, parce qu'elle leur estoit prejudiciable, de la rendre nulle par tous moyens. Et envoyerent pour cest effect ambassadeurs en Suysse, avec nombre infini de finance, saichants que l'or et l'argent y avoient plus de credit et d'authorité que toute aultre intelligence que l'on eust sceu inventer ; et y jectoient l'or comme les pierres pour parvenir à leurs desseings : et s'estoient logés en un villaige près de Lucerne. De quoy monsieur le mareschal adverty, envoya incontinent deux notaires suysses du canton de Zurich, et deux aultres de celluy de Fribourg, qu'il fist accompaigner de quatre gentilshommes des siens devers ceulx de Lucerne, pour leur porter ceste commynatoire creance : Pourquoy ils ont souffert les ambassadeurs du pape et l'empereur loger en leur territoire, veu qu'ils ne pouvoient ignorer qu'ils n'estoient venus là que pour essayer de rompre ce qui estoit desjà accordé entre le roy et les aultres cantons, comme il appert par l'acte solemnel accordé, passé et transigé entre tous eulx, et desjà signé, et quasi tout prest d'estre envoyé à sa majesté ; auquel acte ils ont semblablement compris ; et qu'il y va grandement de leur honneur et reputation : que s'ils ne les veulent incontinent faire desloger et chasser de leurs lymites, qu'il s'en ressentira fort asprement, et bientost à leur perte et dommaige ; les priant très affectueusement, pour obvier à tous inconvenients, d'y donner incontinent et sans delay l'ordre qui y est necessaire, car il y a desjà parolle et promesse des aultres magnificques seigneurs de leur courre sus, et y veult luy-mesme estre en personne et faire une exemplaire pugnition de ceulx qui seront convaincus de les avoir, en chose qui soit, favorisés.

Ceulx de Lucerne, ayant entendu ceste rigoureuse creance, entrerent promptement en conseil, après avoir donné ordre pour la reception et honorable recueil des susdicts deputés, auquel ils furent environ trois heures. Sur la fin et conclusion duquel ils appelerent les deputés, qui estoient en ung poisle faisants bonne chere, à la mode du pays, et leur tindrent le langaige qui s'ensuict :

« Messieurs, nous avons entendu la creance que vous nous avez apportée de la part de très-illustre seigneur monseigneur de Vieilleville, comte de Durestal, mareschal de France, nostre bon amy et confederé, par laquelle nous avons cogneu son courroux et indignation contre nous. Sur laquelle nous l'asseurons par vous, que c'est à très-grand tort que l'on nous a imputé ce meffaict, car nous n'y avons jamais pensé ; et n'est

entré en nos ames une seule scintille d'une si meschante volonté: aultrement nous serions indignes de jamais porter les armes n'y d'estre qualifiés des tiltres de capitainnes, ny d'aultres grades d'honneur que meritent toutes personnes qui suivent les guerres. Et plustost mourir cruellement que de rompre ce que nous sçavons avoir esté conclu et arresté entre le très-chrestien roy de France et tous les cantons des Ligues des Haultes Allemaignes, et où nous-mesmes sommes signés !

« Et si les ambassadeurs du pape et de l'empereur sont venus loger en nostre territoire, nous l'avons benignement toleré, d'aultant que c'est le grand chemin à venir de Milan et aultres endroicts de la Lombardie, pour aller en Flandres et par tous les Pays-Bas, sans nous estre aultrement enquis de l'occasion de leur voyaige, ny du sejour qu'ils y font; car ce n'est pas la coustume de faire telles recherches en tous pays libres comme est cestuy-cy, et de toutes les Haultes Allemaignes, et en serions merveilleusement blamés par les magnifficques seigneurs des Ligues nos confederés; aussi que, usant de telle rigueur, tous marchants, seigneurs et aultres, qui ont accoustumé d'y passer et repasser, chercheroient une aultre route, qui seroit appouvrir tous les habitans et hostes qui tiennent maisons sur ce passaige à tous venants. Et pour vous dire ce qui en est, lesdits ambassadeurs payent fort bien leurs hostes, et ne nous en est venu aulcune plaincte; mais au contraire tous se louent grandement de leur immense liberalité. » Et cela dict, ils prennent congé des depputés, les chargeants de leurs très-humble recours à monsieur le mareschal, avec une très-affectionnée requeste de rejecter ce rapport de sa fantaisie, comme très-faulx et plein de fort meschante calomnie; et ne voulurent jamais permettre qu'ils payassent nullement en leur hostellerie.

CHAPITRE XXII.

Monsieur le mareschal apprend les efforts que les ambassadeurs du pape et de l'empereur font auprès du canton de Lucerne pour traverser sa négociation.

Ainsi se departirent fort amyablement et avec grand respect. Mais ung bourgeois de Lucerne retira à part les gentilshommes de monsieur le mareschal, ausquels il dist fort secrettement, en l'absence des quatre huyssiers, en bon langaige français, car il trafficquoit aux foires de Lyon, que monsieur le mareschal estoit très-digne de sa charge, et qu'il avoit fort à propos descouvert ceste dangereuse entreprise; « Car, s'il ne vous eust envoyés porter cette creance, l'alliance s'en alloit en grande confusion, et l'eust-on à grande difficulté renouée; car les cantons de Undervalden, de Svystz, d'Appenzel, et trois aultres des plus petits, qui sont affamés d'argent au possible, estoient desjà à demy-gaignés; car ils avoient promesse des ambassadeurs de soixante mille escus pour commencer un trouble, et y faire plyer de tout leur pouvoir les aultres, et en fussions peult-estre venus aux mains: de sorte que nous devons tous louer Dieu pour la prosperité de monsieur le mareschal, qui par sa très-saige prudence nous a levés de cest eschec; car six-vingt-dix mille escus, qui estoient destinés à departir à nos treize cantons, ont une merveilleuse puissance de renverser beaucoup d'affections, pour cordiales qu'elles soient, et rendre quelques articles de transactions et d'accords bien souvent disputables. Mais je vous supplie, messieurs, de n'en parler que à monsieur le mareschal, et que je m'appelle Gaspard Diffenplugar, qui le supplie très-humblement de continuer ses coups, et vouloit adjouster aux menaces les effets. »

Ces quatre gentilshommes le remercyerent de toute affection; et partent en toute diligence pour advertir monsieur le mareschal de ce langaige, affin qu'il y donnast l'ordre qui y estoit necessaire, et en occasion si urgente. Lesquels arrivés luy deduysent tout au long le discours cy-dessus tenu par le conseil de ceulx de Lucerne, et puis après celluy du marchant, et semblablement son nom.

CHAPITRE XXIII.

Le mareschal oblige le canton de Lucerne à renvoyer les ambassadeurs du pape et de l'empereur, qui s'opposoient à leur alliance avec le roi.

Monsieur le mareschal, qui ne s'endormoit jamais en une charge, cogneust bien qu'il falloit mettre les mains à l'œuvre en toute diligence, ayant eu quatre advertissements pareils à cestuy-là, par la despence qu'il avoit faicte de souldoyer et gaigner gens d'esprit pour descouvrir ce que peult entreprendre ung peuple necessi-

teux et avare. Il fait doncques incontinent amas de cinq ou six cents Suysses, monte luy-mesme à cheval, accompaigné de sa noblesse et de sa garde, plus environ soixante Suysses de moyen aussi à cheval, et s'achemine droict à Lucerne. Mais il depesche, premier que de marcher, les susdicts quatre gentilshommes avec les quatre Suysses qu'il avoit encores retenus, pour leur porter ceste parolle : Qu'il estoit estrangement esbahy que, leur ayant faict entendre bien amplement par ces mesmes messaigers sa volonté, ils n'en avoient tenu compte, et que les ambassadeurs du pape et de l'empereur estoient encores en leur territoire, et ne les en avoient poinct chassés : qui est cause qu'il s'en vient devers eulx, avec forces, bien authorisé des magnificques seigneurs de tous les aultres cantons, pour sçavoir le fonds de leur intention, qu'ils ne luy peuvent designer ny celer; car il est bien adverty que lesdicts ambassadeurs negocient secrettement, à sommes excessives de finances, pour la subversion de l'alliance.

Ces huict depputés arrivés devers eulx, et qui avoient desjà esté advertys de l'amas de monsieur le mareschal, ayant entendu leur creance, les supplient de leur donner loisir de faire leur devoir, et qu'il plaise à quelques-ungs de leur troupe de s'en retourner devers mondit sieur le mareschal, pour le supplier très-humblement de leur part de faire alte, en quelque lieu qu'il soit, l'espace de quatre heures seulement, pour lui faire cognoistre qu'ils sont innocents de ceste calompnie, et qu'ils vont tous promptement mener les mains pour faire desloger les susdicts ambassadeurs, sans qu'il en preinne la peine.

Deux Français et deux Suysses galoppent incontinent devers monsieur le mareschal; et ceulx de Lucerne s'arment tout aussitost, esperants s'enrichir sur ce deslogement ainsi precipité : mais le malheur fust que les ambassadeurs, dès le soir precedent, avoient esté advertys du furieux partement de monsieur le mareschal pour les venir charger, par permission generale de tous les cantons, comme il advient souvent en une republicque où l'avarice domine, que les trahistres n'y manquent jamais, mais toutesfois ils ne sceurent si bien faire que les Lucernois n'attrapperent quelques mulets et chevaulx chargés de bagaige; car en ce pays-là le charroy n'a poinct de credit, et n'y en peult-on mener.

CHAPITRE XXIV.

Suite du succès de la négociation du mareschal de Vieilleville.

Monsieur le mareschal, ayant sceu ce grand devoir, renvoye de Lucerne toutes ses trouppes, retenant seulement trente chevaulx de sa garde, avec dix ou douze gentilshommes; et s'en vient à Lucerne pour se resjouir avec eulx, et les congratuler d'ung si bon office; où il fut fort magnificquement receu durant deux jours qu'il y sejourna. Et s'en retourna à Fribourg d'où il estoit parti : mais il trouvoit par les chemins des Suysses qui le venoient bienveigner et assister par trouppes, pensants qu'il fust en affaires; et le prioient, canton pour canton, de les venir visiter semblablement pour confirmer et se resjouyr universellement ensemble de l'heureuse conclusion de l'alliance, jurants tous à haulte voix d'y exposer leur vye jusques à la derniere goutte de leur sang pour la manutention d'icelle, et faire passer au fil de l'espée tous ceulx qui y voudront mettre empeschement; le remercyants de toute affection du spavente qu'il avoit donné aux Sodomites et Marannes, leur attribuants, par courroux, mespris et indignation, tels opprobres et vilaines qualités.

Voilà comment monsieur le mareschal, par le stratageme et promptitude dont il usa, ce grand trouble qui commençoit à s'enraciner dans le pays s'évapora et revint à néant. Et les finances que ces ambassadeurs y avoient semées ne fructiffierent poinct; mais, bien plus, que leur retraicte fust fort honteuse avec une bien grande apprehension de la mort.

Ainsi s'en retourna monsieur le mareschal, sa charge faicte, avec une très-grande reputation, visitant de ville en ville tous ces magnifficques seigneurs qui n'oublierent les receptions et braves recueils, chacun en droict soy, dignes d'ung tel seigneur, et à qui mieulx mieulx; car on eust dict qu'il marchoit avecques une armée, d'aultant que les Suysses l'accompaignoient à grosses trouppes, enseignes desployées et le tambour battant, jusques hors de leurs territoires.

CHAPITRE XXV.

Le mareschal de Vieilleville retourne en France, et envoie son secrétaire à la cour.

Nous partismes doncques des pays de Suysse avec ung contentement nompareil, et prismes

le chemin de Lyon, pensant y trouver le roy qui s'en revenoit de Languedoc; mais il en estoit desjà party, ayant faict une longue cavalcade par son royaume : qui fust cause que, ayant sejourné monsieur le mareschal audict Lyon environ trois jours, où il fust receu avec tous les honneurs qui se peuvent dire, pour les respects et obligations ci-dessus recitées, il se mist sur la riviere de Loyre à Rouanne, avec son train, en nombre de vingt batteaux, et les chevaux par terre.

Mais, premier que de s'embarquer, il me depeschea devers sa majesté, pour luy porter, tant par creance que par escrit, tout ce qu'il avoit faict et negocié en sa charge, et generalement de tous les incidens, contrastes et troubles qui y estoient survenus. Et luy presentay l'acte general de toute l'alliance, et sa perfection ; duquel je luy fis lecture article pour article, qu'il escouta fort attentivement; comme aussi fist la royne sa mere, trois ou quatre princes, autant de grands seigneurs, et grand nombre de noblesse choisie et de conseillers du privé conseil; sans oublier la presence de monsieur le chancelier, avec un incredible silence : tous lesquels furent merveilleusement esbahys de la peine et fatigue que pouvoit avoir prise monsieur le mareschal pour reduire une telle et si diverse nation en ses preferences, magistrats et religion, au poinct auquel il les fist condescendre. Et disoient tout hault qu'en meilleure main ne pouvoit estre commise une si difficile et penible charge ; en l'execution de laquelle il avoit faict cognoistre, par une incomparable et très-laborieuse preuve, son très-solide entendement. A quoy sa majesté adjousta que c'estoit l'ung des plus dignes et des plus fideles serviteurs de sa couronne : langaige que la royne sa mere ne rejecta pas, mais l'augmenta et fortiffia de plusieurs aultres louanges qui sont recitées cy-dessus, qui me gardera d'en faire redicte. Mais le comble de leur esbahissement fust quand je presentay à sa majesté ung aultre acte particulier, signé de quinze ou seize des principaux Suysses, comme advoyers, amants, bourgue-maistres et aultres magistrats; lesquels, oultre l'alliance commune de tous les cantons, qui est seulement la deffensive, ils vouloient mourir pour l'offensive; c'est-à-dire que, qui offenseroit sa majesté et vouldroit invahir son royaume, ils prendroient les armes et marcheroient avec douze ou quinze mille hommes, à leurs propres cousts et despends, pour deffendre sa personne et sa couronne jusques à la derniere goutte de leur sang : offre que le roy eust merveilleusement agreable, non sans grand esbahissement, ensemble de toute l'assistance, car c'estoit chose inaudite que jamais Suysses ayent marché sans estre souldoyés par quelque roy ou grand prince; et eust cest acte, ainsy signé et scellé, en très-grande estime, et le garda fort cherement. Et ne fault demander si les louanges de monsieur le mareschal augmenterent de bien en mieux, car elles resonnoient dedans Paris en toutes bouches et de tous estats.

Or, sur la fin de mes discours et de l'audiance qu'il pleust au roy me donner très-attentive, tant du matin qu'à l'après-disnée du mesme jour, tousjours en la presence de la royne sa mere, des princes et de tous seigneurs cy-dessus nommés, sa majesté me demanda si monsieur le mareschal pourroit bien estre dedans quinze jours rendu en sa maison de Durestal; à quoy je responds que non, à cause de quelques affaires d'importance qu'il avoit à Orleans, qui le y pourroient retenir pour le moins huict jours; aussi qu'il se trouve bien mal, dont il a esté contrainct de prendre la riviere : «Et, sans ce malheur de maladie, il n'eust failly de se presenter devant vostre majesté, pour vous rendre en forme compte de sa charge ; de quoy il desespere, et supplie vostre majesté, en toute humilité, de l'en vouloir benignement excuser, et avoir, en son deffaut, mon voyaige très-agreable; et qu'il vous plaise croire parfaitement que ce qui plus augmente son mal, c'est de se veoir privé si long temps de la felicité de votre presence, pour le long-temps qu'il y a qu'il n'a jouy de ce bonheur.—De cela je m'asseure, respond le roy; car ses fidelles diligences et très-affectionnés services m'en donnent une preuve très-suffisante, et ne m'advint jamais de revocquer en doubte sa très-grande et sincere affection en mon service.»

Et sur le champ commanda à M. de l'Aubespine de me depescher en toute diligence, qui fust telle que le lendemain je prins la poste pour m'en retourner, ayant semblablement lettres de la royne et de quelques princes à monsieur le mareschal, pour le congratuler, comme ses amis, du grand devoir qu'il avoit exploicté

en sa charge, et de l'extresme contentement qu'en recevoit sa majesté.

Estant de retour devers mondict sieur le mareschal, que je trouvay avancé jusques à Nevers, je luy montray toutes mes depesches, sans oublier une seule parolle de toutes celles qui avoient esté proferées à sa louange, tant par la bouche du roy, de la royne sa mere, que des princes et aultres, cy-dessus mentionnées : de quoy il demeura si content en son ame, qu'il est impossible de l'exprimer. Et poursuivismes nostre voyaige en diligence, ayant la riviere favorable, droict à Orleans, auquel lieu, et estre logés chez le prevost, il commencea à donner ordre aux pregnantes affaires qui le devoient retenir quelques jours. Mais nous n'y sejournasmes pas trois jours entiers, que les mareschaux et fourriers des logis du roy arriverent à Orleans, sur les quatre heures après midy dudict troisiesme jour, avec d'aultres fourriers de la suicte, pour marquer les logis; et s'addressa ledict mareschal des logis à monsieur le mareschal, l'asseurant que le roy couchoit à Artenay, et qu'il seroit le lendemain à disner en la ville; mais que sa majesté leur avoit commandé très-expressement de ne toucher aux logis de monsieur le mareschal ny à ceux de ses gens, et de ne les desloger ny incommoder en aulcune façon : et monsieur le mareschal envoya son fourrier pour les luy monstrer.

CHAPITRE XXVI.

Le roi vient à Orléans pour voir le mareschal de Vieilleville.

Monsieur le mareschal fust très-esbahy de ceste venue, mais très-content; et jugea bien en son esprit que le roy lui vouloit faire cest honneur de conferer avecques luy de tout son voyaige plus particulierement, avant qu'il eust gaigné sa maison, pour l'opinion qu'avoit sa majesté qu'il eust esté trop long-temps sans le veoir; en quoy il ne fust poinct trompé.

Car, attendant le roy en son logis, d'aultant qu'il n'avoit peu aller au devant de sa majesté à cause de son indisposition, elle luy dict à la descente du cheval : « Comment, mon mareschal, vous en voulez doncques aller en vostre maison sans me particulariser vostre charge; car, encores que Carlois me l'aict fort amplement deduicte, si la veulx-je entendre par vostre bouche, en oultre et vous veoir. Or sus, mon mareschal, allons nous resserrer en ma chambre, hors de bruict et de tumulte, pour achever de me mettre au comble de l'heur et contentement que m'a donné vostre excellent voyaige, lequel je ne pouvois commettre à personne de meilleur esprit ny plus consommé aux affaires d'importance et d'estat; mais, sur toute vostre negociation, j'admire ceste alliance offensive, ne pouvant penser ny imaginer par quel moyen, ruse ou artifice, vous y avez peu ranger et faire condescendre une nation qui estime plus un escu que sa propre vye; et c'est chose à tout le monde inauditte, que jamais ces gens-là ayent sorty de leur pays pour guerroyer quelqu'un à leurs propres cousts et despends, mais au contraire estre bien souldoyés, et toujours avancement de leur solde. »

Sur quoy monsieur le mareschal respondit que sa majesté devoit l'attribuer à ceste franche volonté que ceux qui sont ligués en ceste alliance offensive portent à sa personne; et qu'il fault recognoistre leur bonne affection en son endroict, et si jamais elle est contrainte de faire levée en Suysse, de les preferer à tous aultres, et les bien gratiffier; et qu'elle sceyt leurs noms, puisqu'elle a rasseuré leurs signatures. Et là-dessus ils entrent en ung cabinet, avec trois ou quatre, que princes, que seigneurs, où ils furent heure et demye : et à l'issue de là on alla disner, et eust monsieur le mareschal cest honneur de disner avec le roy.

Toute la journée se passa en tels collocques; et le lendemain le roy pourvust aux affaires de la ville d'Orleans, et donna audiance à tous les estats, et les despeschea sur toutes leurs doleances et necessités, comme de rabais de subsides et rassurance de recouvrement de deniers qui avoient esté mis sus pour les urgentes affaires du passé, et pour le remboursement de quelques grandes finances qui avoient esté fournies pour les susdictes occasions, tant par des particuliers que sur le corps general de la ville; et traicta par seures assignations sur les receptes generales de la duché d'Orleans et de deux ou trois provinces voisines.

Or, estant venu comme à la desrobée, avec petite suicte, en laissant la royne sa mère et tout le gros de la cour, mesme du conseil, à Paris, il n'estoit venu avec sa majesté aulcun tre-

sorier que celluy de l'ordinaire de sa maison.

Estant toutes choses despeschées au contentement de tous les habitants de ladite ville, qui hault louoient et remercioient en public monsieur le mareschal, saichants que sa venue leur avoit moyenné ce bien, sa majesté, après le quatriesme jour de son sejour, s'en retourna à Paris très-contente de monsieur le mareschal, avec promesse qu'elle print de luy qu'il la viendroit trouver ces trois mois expirés de son sejour en sa maison, l'asseurant que son absence luy estoit fort ennuyeuse, et qu'elle desireroit qu'il fust tousjours auprès de sa personne. De quoy monsieur le mareschal remercia très-dignement sadicte majesté, luy promettant qu'il n'attendroit pas seulement deux mois qu'il ne retournast luy faire très-humble service en l'exercice de sa charge et aultres endroicts où il luy plairoit de l'employer. Et là-dessus sa majesté deslogea 'dOrleans, ayant remis l'ordre requis et necessaire, au contentement des habitants; et prismes le chemin d'Anjou, tousjours sur la rivière jusques à Angiers.....

Ici finit l'ouvrage de Vincent Carloix. On ne trouve le reste de la vie et des actions du maréchal de Vieilleville que dans le précis qu'en a fait François du Paz, qui peut servir de supplément à ce qui manque à ces Mémoires.

« M. le mareschal de Vieilleville, dit cet auteur, ne fut que peu de temps en sa belle demeure et plaisant sejour de Durestal, que le roy Charles neufviesme, lors regnant, qui aimoit fort le plaisir de courir le cerf et le prendre à force, y vint avec toute la cour, la royne-mère, messeigneurs d'Anjou et d'Alençon et presque tous les princes de France; lesquels tous ensemble y firent du séjour plus d'un mois, pour jouir du plaisir de la venerie, la forest de Durestal estant une des plus vives pour le fauve qui soit en France. Ce roy y avoit esté deux fois auparavant, cherissant extremement et la maison et le seigneur d'icelle.

« Pendant le sejour de sa majesté, monsieur le mareschal festoya toute la cour. Mais, comme l'envie et l'ambition font leur demeure en la maison des roys, quelques meschants, jaloux du bon visaige et de l'amitié que luy portoit à bon droict le roy son maistre, et des faveurs et familiarités dont il usoit en son endroict, le dernier jour de novembre 1571 le firent empoisonner; et mourut en douze heures après que le poison luy fut donné, toute la cour estant encores à Durestal.

« Le roy et mesdames les roynes en porterent beaucoup de deplaisir, en ayant un très-grand sujet, pour avoir perdu, et tout le royaume, un très-fidelle serviteur et vraye base de la couronne; car, pendant qu'il a vecu, a toujours esté fort zelé à l'honneur et service des roys, n'ayant espargné, comme je vous ay demonstré, ny sa vie ny ses moyens pour en produire les effects.

« C'estoit le vray père du peuple, le soutien de la justice, le legislateur de l'art militaire. O que la France a bien eu sujet, depuis sa mort, de le plorer! car, par son bon et prudent conseil et saige conduicte, il eust sans doute detourné beaucoup de troubles qui depuis ont mis la France presque à changer et de religion et de monarque. Hélas! c'est la mort de ce brave mareschal; car les perturbateurs du repos public, prevoyants que, pendant qu'il seroit en vie, il auroit toujours une des premieres voix au conseil après le roy, et auctorité par toute la France, n'y ayant lors poinct de connestable, et luy estant le plus ancien mareschal et plus experimenté capitainne, homme de bien si il y en avoit au monde, ne permettant jamais aulcune meschanceté, n'abhorrant rien davantage que la trahison, lui firent, par ce detestable et dampnable moyen, rendre son ame à Dieu, après avoir fidellement servy quatre roys. En vérité, il laissa beaucoup de sujet à mesdames ses filles et à tous ses subjects, une occasion incroyable de le plorer, pour avoir, les uns un pere plein de toutes vertus et naturel, les autres un seigneur et maistre plein de toute affection envers les siens..... Il vit ores bien heureux au celeste manoir. *Amen.*

FIN DES MÉMOIRES DE VIEILLEVILLE.

TABLE

DES OUVRAGES ET DES MATIÈRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

COMMENTAIRES DE BLAISE DE MONTLUC.

MÉMOIRES SUR LE MARÉCHAL DE VIEILLEVILLE,

PAR V. CARLOIX, SON SECRÉTAIRE.

LIVRE PREMIER.

—

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME

—

LIVRE SEPTIÈME.

—

LIVRE HUITIÈME.

—

[1] Les deux premiers chapitres manquent dans le manuscrit, ainsi que le commencement du troisième.

LIVRE NEUVIÈME.

—

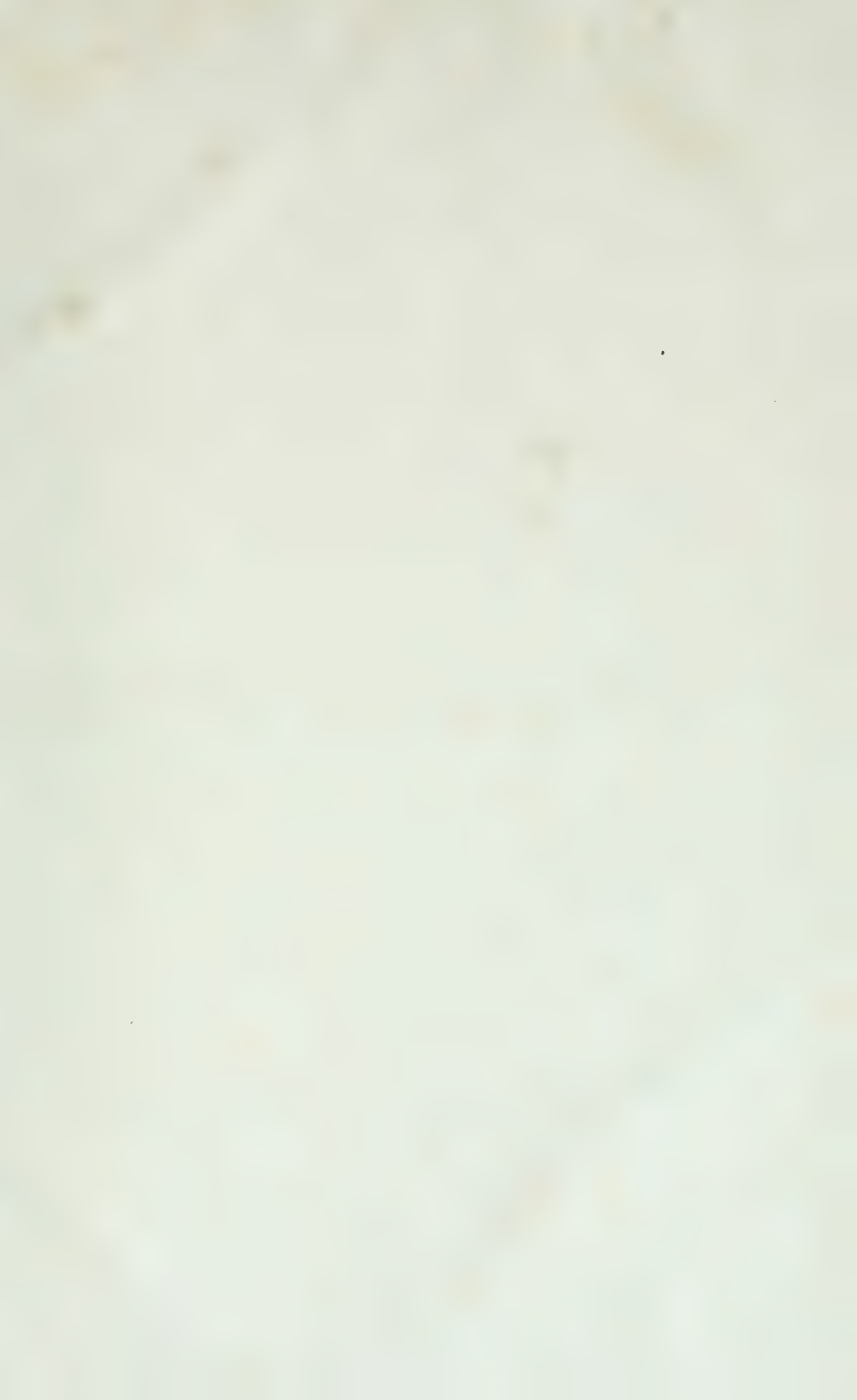
LIVRE DIXIÈME.

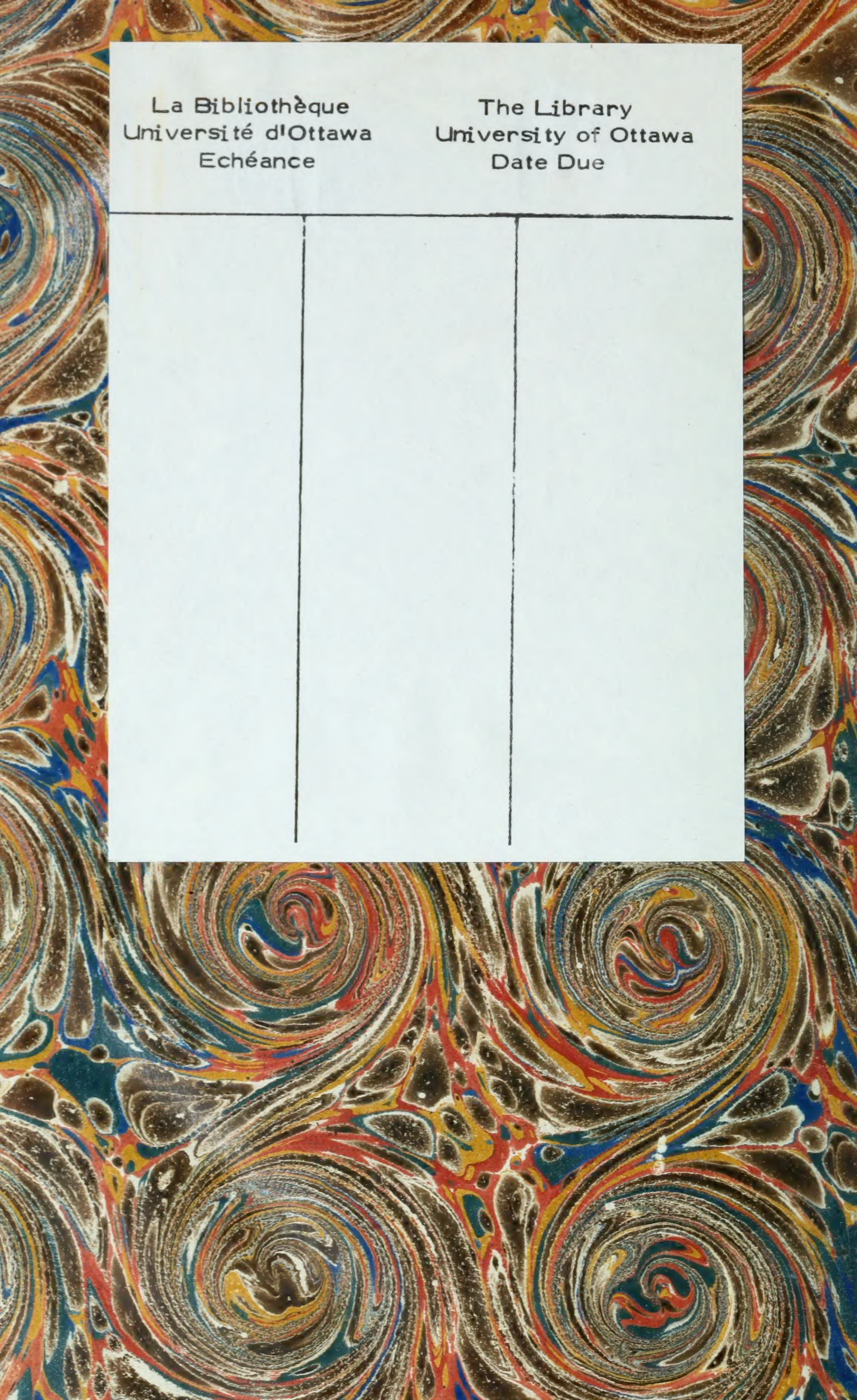
—

FIN DE LA TABLE.








La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due

